



The Library  
of the  
University of North Carolina



Endowed by The Dialectic  
and  
Philanthropic Societies

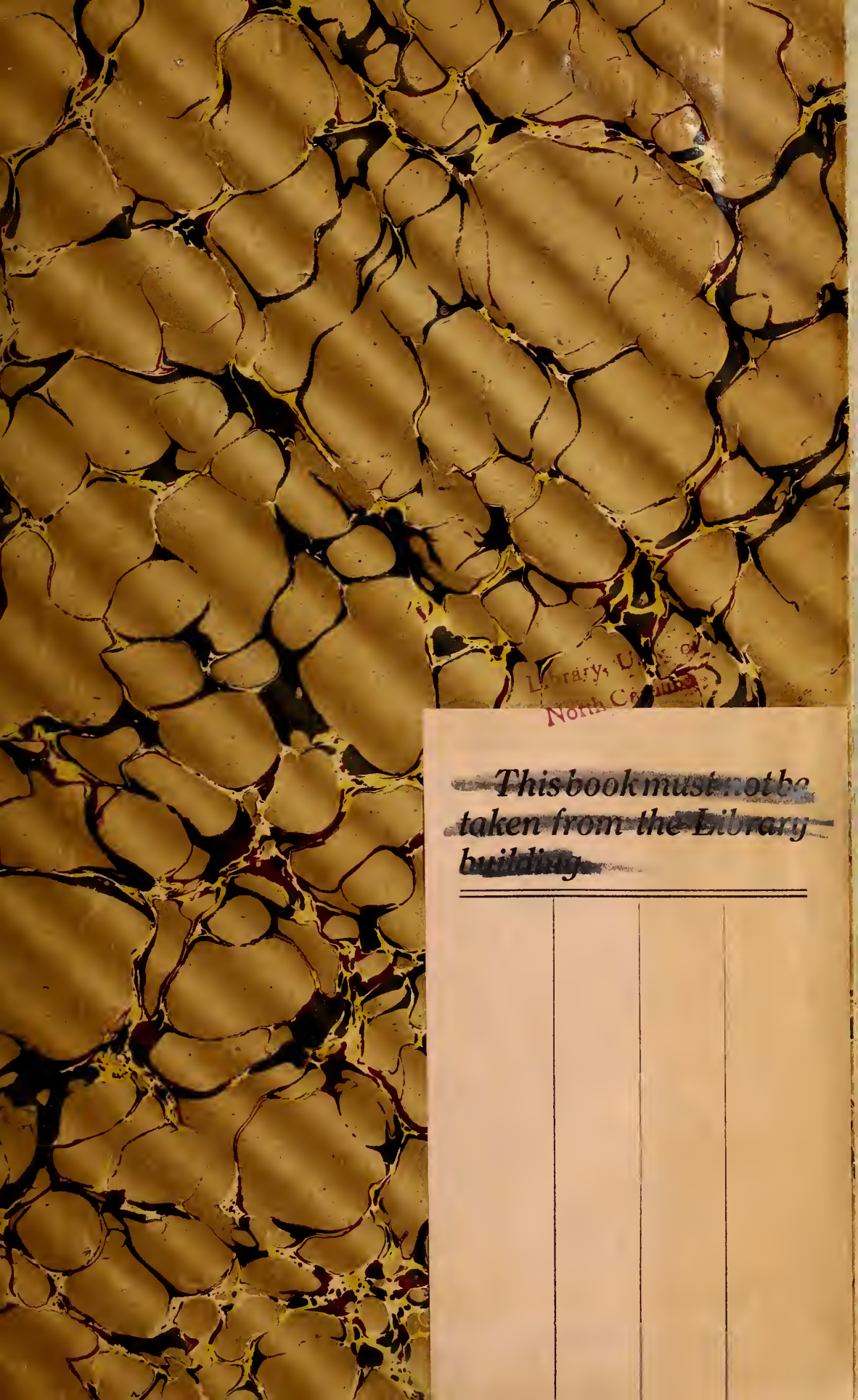
THE LIBRARY OF THE  
UNIVERSITY OF  
NORTH CAROLINA



ENDOWED BY THE  
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC  
SOCIETIES

---

CT143  
.M5  
t.14, c.2



Library, U  
North Carolina

~~This book must not be  
taken from the Library  
building.~~

---

---

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|



**BIOGRAPHIE**  
**UNIVERSELLE**

**ANCIENNE ET MODERNE.**

**XIV.**

---

PARIS. — TYPOGRAPHIE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,  
RUE GARANCIÈRE, 8.

---

# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE,

ou

*see Rec*

CT 143  
M3  
E 14.  
C. 2

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES  
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX;

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME QUATORZIÈME.



PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE VERNEUIL, 52,

ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 42, AUX TERNES.

1856

Library, Univ. of  
North Carolina

Digitized by the Internet Archive  
in 2014



# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

## F

FERRARO (JEAN-BAPTISTE), écuyer, né à Naples dans le 16<sup>e</sup> siècle, est auteur d'un ouvrage italien dans lequel il traite des moyens d'améliorer les différentes races de chevaux, de les élever et de les guérir des maladies auxquelles ils sont le plus sujets. Cinelli lui attribue encore : *Due Anatomie, una delli membri e viscere, l'altra dell' ossa de' cavalli*, Bologne, 1675, in-12. — FERRARO (Pierre-Antoine), fils du précédent, et comme lui écuyer de Philippe II, roi d'Espagne, a publié : *il Cavallo frenato*, Naples, 1602, Venise, 1620 et 1635, in-fol., avec de belles estampes. Cet ouvrage est divisé en quatre livres, et l'auteur y examine tous les objets qui servent à l'équipement du cheval; il entre à cet égard dans les plus grands détails, et montre une érudition peu commune sur une matière qui ne paraît pas devoir occuper beaucoup les savants. Dans les éditions qu'on vient de citer, et qui sont les plus estimées en Italie, l'ouvrage de Ferraro est précédé par celui de son père sur les moyens d'améliorer les races de chevaux. Ascagne-Pignatelli a composé à sa louange un sonnet, que Le Toppi a inséré dans les additions à la *Bibl. Napoletana*. — FERRARO (André), né à Nole, dans le royaume de Naples, chanoine et trésorier de la cathédrale de cette ville, n'est connu que par l'ouvrage suivant : *del Cemeterio Nolano, con le vite d'alcuni santiche visurono sepeliti*, Naples, 1644, in-4<sup>o</sup>. On y trouve des recherches, mais l'auteur ne se montre pas assez scrupuleux sur le choix des pièces qu'il emploie. W—s.

FERRARS (GEORGES), d'une ancienne famille du comté d'Hertfort, né en 1512 près de St-Albans, dans ce comté, fut élevé à Oxford, se livra ensuite à l'étude des lois, et obtint de grands succès dans le barreau, en même temps que son esprit et la noblesse de ses manières lui donnèrent à la cour une existence agréable. Il y dut ses premiers succès à la protection de Thomas Cromwell, comte d'Essex, ministre de Henri VIII, et ne partagea pas ses malheurs; au contraire, attaché à la maison de Henri VIII, qu'il suivit plusieurs fois à la guerre, remplissant dans l'occasion le devoir de soldat, il entra si avant dans ses bonnes grâces, que ce prince détacha pour lui de ses propres domaines la terre de Flamstead, dans le comté de Hertfort, et lui en fit présent. Cela

XIV.

n'empêcha pas que quelques années après il ne fût arrêté pour dettes, quoique membre de la chambre des communes, qui ressentit vivement cette infraction faite à ses privilèges et en tira une occasion de les établir d'une manière plus positive. En faveur auprès d'Henri VIII et de son fils Édouard VI, Ferrars eut, à ce qu'il paraît, le singulier bonheur d'être également bien traité de la reine Marie. On lui attribue une *Histoire du règne de cette princesse*, publiée sous le nom de Richard Grafton. Il est auteur de plusieurs ouvrages de poésie insérés dans un recueil intitulé *le Miroir des magistrats*, et parmi lesquels se trouvent une tragédie du *Meurtre illégal de Thomas Woodstock, duc de Gloucester*, une autre de *Richard II*, et une troisième d'*Edmond, duc de Somerset*. Il paraît avoir été fort estimé des hommes de lettres de son temps, qu'il aida de ses services et de ses conseils. Il mourut à Flamstead en 1579, âgé de 67 ans. S—v.

FERRATA (HERCULE), sculpteur, naquit à Pal-sot, près du lac de Côme, vers 1650. Il se rendit à Rome, où il s'était déjà fait connaître en 1657. Il a exécuté dans les principales églises de cette ville un grand nombre d'ouvrages en marbre et en stuc, parmi lesquels on distingue particulièrement plusieurs statues faites pour décorer les tombeaux des cardinaux Bonelli et Pimentel, placés dans l'église de la Minerve; un *St-André apôtre* et un *St-André d'Avellin*, dans l'église de St-André della Valle; la figure de la *Voi*, placée au maître autel de l'église de St-Jean des Florentins; un bas-relief de *Ste-Agnès*, qui orne le maître autel de l'église consacrée à cette sainte à la place Navone. Il a exécuté encore au tombeau du pape Clément X la statue de ce pontife, ainsi que la figure de la *Charité* qui orne celui de Clément IX. L'ange qui soutient la croix placée au pont St-Ange est sorti aussi de son ciseau. Ferrata séjourna en Toscane, où il a exécuté divers ouvrages pour le grand-duc, ainsi que pour différents monuments publics et pour des amateurs florentins. P—E.

FERRAUD ( ), député des Hautes-Pyrénées à la Convention nationale, était né dans la vallée d'Aure en Armagnac. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis: c'était lui qui, en novembre 1792, avait fait le rapport des opinions des sociétés po-

1

135934

pulaires de la France contre le roi. Il fut ensuite envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il reçut plusieurs blessures. De retour à Paris, on l'adjoignit à Barras, et il eut ordre de marcher contre Robespierre. Ferraud avait pris avec vigueur la défense des Girondins, et sans doute il eût été enveloppé dans leur ruine, si à cette époque on ne l'eût envoyé à l'armée du Nord, où il montra quelque valeur. Le 21 mai 1793 (1<sup>er</sup> prairial), il voulut s'opposer aux efforts du peuple qui forçait les portes de la Convention. Un coup de pistolet lui donna la mort; on lui coupa la tête; elle fut mise au bout d'une pique et portée jusque sur le bureau du président, qui était Boissy-d'Anglas. La Convention poursuivit les auteurs de ce meurtre. Un serrurier, qui avait porté sa tête, fut conduit au supplice, mais arrache des mains de la force armée par les habitants du faubourg St-Antoine. Trois autres hommes périrent. Le 14 prairial, la Convention rendit à Ferraud des honneurs funèbres; Louvet prononça son éloge, qui a été imprimé, et on lui érigea un tombeau sur lequel devaient être gravées les dernières paroles qu'il avait prononcées. Z.

FERREIN (ANTOINE), médecin anatomiste, naquit en 1693, à Fresquepêche en Agenois, d'une famille ancienne dans cette province. Il fit avec distinction ses premières études à Agen, au collège des jésuites. Après son cours de philosophie, il fut envoyé par son père à Cahors, pour étudier la jurisprudence; mais, ne se sentant point de vocation pour le barreau, Ferrein joignit à l'étude du droit celle de la théologie, de la médecine et des mathématiques. La difficulté d'entendre l'ouvrage de Borelli *De motu animalium*, sans une connaissance exacte de l'anatomie, le porta à approfondir cette science, et par suite il se décida à embrasser la médecine, malgré les oppositions de son père. Il alla dans cette intention à Montpellier, et fit de rapides progrès sous Vieussens et Deidier. Il était bachelier en 1716, lorsque des affaires domestiques l'ayant appelé à Marseille, il profita de ses moments de loisir pour y donner des cours d'anatomie, de physiologie et d'opérations chirurgicales. De retour à Montpellier, il reçut le bonnet de docteur le 27 septembre 1728, et quelque temps après il fut choisi pour remplir la place de professeur vacante par l'absence d'Astruc. En 1751 et 1752, Ferrein disputa cette dernière chaire et celle de Deidier. Quoiqu'il eût été nommé à l'unanimité le premier des trois sujets présentés au roi, la cour ne sanctionna pas le jugement de la faculté de Montpellier: Fizes et Marcot furent choisis. Sensible à cette préférence, Ferrein quitta Montpellier et vint faire à Paris un cours d'anatomie qui eut beaucoup de succès. Vers la fin de 1755, il partit pour l'Italie en qualité de médecin en chef des hôpitaux de l'armée. Les plaintes qu'il porta sur la mauvaise qualité des médicaments administrés aux soldats malades causèrent son rappel;

il fut ensuite envoyé par le gouvernement dans le Vexin français pour traiter une fièvre maligne (*la suette*), dont il arrêta les ravages. Décidé à rester à Paris, il y prit le doctorat en 1758. Dès lors sa vie ne fut qu'un enchaînement de succès. Admis à l'Académie des sciences en 1741, il fut choisi l'année suivante pour remplir la chaire du collège royal, vacante par la mort d'Andry; et la faculté le nomma professeur de chirurgie. En 1758, Winslow ayant demandé un successeur, Ferrein le remplaça au Jardin du roi. Il mettait dans ses leçons beaucoup d'ordre et de méthode: aussi ses cours étaient très-suivis, et il forma de bons élèves. Il se fit aussi un nom dans la pratique, qu'il exerça avec éclat pendant fort longtemps. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 28 février 1769, âgé de 76 ans. Tous les écrits de Ferrein se trouvent dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*; en voici la liste: *Sur la structure du foie et de ses vaisseaux*, 1755; *Observations sur de nouvelles artères et veines lymphatiques*, 1741; *De la formation de la voix de l'homme*, 1741. Dodart avait comparé l'organe vocal à un instrument à vent; Ferrein voulut y trouver toutes les propriétés des cordes sonores: nous avons fait voir à l'article DODART l'erreur de l'un et de l'autre système. *Sur les mouvements de la mâchoire inférieure*, 1744; *Sur le mouvement des deux mâchoires*, 1744; *Sur la structure des viscères nommés glanduleux, et particulièrement sur celle des reins et du foie*, 1749: l'auteur combat les systèmes de Ruysch, de Malpighi et de Boërhaave; *Sur l'inflammation des viscères du bas-ventre*, 1766: il prescrit des règles sur l'art de palper les organes abdominaux; *Sur le véritable sexe de ceux qu'on appelle hermaphrodites*, 1767: il nie avec raison l'existence de l'hermaphroditisme parfait. Après la mort de notre auteur parurent les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> *Cours de médecine pratique, rédigé d'après les principes de M. Ferrein*, par Arnault de Nobleville, Paris, 1769, 1781, 5 vol. in-12; 2<sup>o</sup> *Matière médicale, extraite des meilleurs auteurs, et principalement du traité des médicaments de Tournefort et des leçons de Ferrein*, Paris, 1770, 5 vol. in-12; 3<sup>o</sup> *Éléments de chirurgie pratique*, 1771, in-12, t. 1<sup>er</sup>, par les soins de Hug. Gauthier, docteur-régent de la faculté de Paris. R—D—N.

FERREIRA (ANTONIO), poète, naquit à Lisbonne en 1828, et non à Porto, comme l'ont écrit quelques biographes. Son propre témoignage ne permet pas d'en douter. « Cette cité, » dit-il dans une de ses épitres, cette cité où je « naquis, cette belle, et noble, et populeuse Lisbonne, si fameuse en Afrique, en Europe, en « Asie. »

Esta cidade em que nasci formosa,  
Esta nobre, esta chea, esta Lisboa  
Em Africa, Asia, Europa tam famosa.

Il étudia le droit à Coimbra et devint professeur à l'université de cette ville. Ce poète est considéré

par les Portugais comme l'un des fondateurs de leur littérature et comme un auteur éminemment classique. Quand la plupart des littérateurs de son temps préféraient encore exprimer leurs pensées dans la langue des Latins ou des Espagnols, il s'efforça de perfectionner la langue de sa patrie en y faisant passer les beautés des anciens. Il fut heureux dans ses efforts et parvint à faire aimer à ses compatriotes la langue portugaise. Aussi mérita-t-il qu'on lui décernât le beau titre de poète national. Les ouvrages de Ferreira sont écrits avec une admirable pureté. A la vérité, il leur manque cet enthousiasme, cet entraînement sans lesquels il n'y a guère de poésie ; mais ils offrent sans cesse le mélange heureux de la perfection du style et de la grandeur des idées. Admirateur passionné d'Horace, qu'il imita sans cesse, il a rejeté ces formes orientales et toutes ces hyperboles ambitieuses depuis longtemps introduites dans les langues portugaise et espagnole. Ferreira s'est exercé dans le genre comique et tragique. De plus, il a composé un grand nombre d'épîtres, d'odes, de sonnets, d'épigrammes et de pastorales. Ses épîtres sont la partie la plus considérable de ses œuvres diverses. Elles font voir en lui un observateur attentif et réfléchi, qui vécut au sein des sociétés brillantes et qui les connut bien. Ses odes rappellent trop fréquemment les pensées du lyrique latin ; mais elles méritent des éloges sous le rapport de l'expression et des nouvelles formes qu'il y introduisit. On reproche justement à Ferreira de ne pas laisser assez parler son cœur dans ses élégies ; on voit trop souvent qu'elles lui ont été inspirées par un nom illustre. Néanmoins, telles qu'elles sont, elles offrent une preuve nouvelle de son talent. Il montre dans ses sonnets qu'il a étudié les Italiens ; et dans ses poésies bucoliques, qu'il les a plutôt écrites pour imiter ses contemporains que pour satisfaire un besoin d'exprimer ses idées mélancoliques et tendres. Le théâtre de Ferreira lui donne de justes droits à la reconnaissance de sa nation et à l'estime des gens éclairés ; car il est deux de ses pièces où il montre souvent la puissance d'un génie créateur. Nous voulons parler de sa comédie du *Jaloux* et de sa tragédie d'*Inès de Castro*. Le *Jaloux* est la première comédie de caractère qui ait paru en Portugal et peut-être en Europe. C'est une imitation assez naïve des anciens. Ferreira y prouve d'une manière gaie et originale un vice reproché surtout à ses compatriotes et aux Espagnols. Les erreurs de la jalousie, ses extravagances et ses ridicules précautions lui ont inspiré des plaisanteries qu'aujourd'hui nous jugerions peut-être dignes de flatter les goûts du peuple ; mais, pour être juste envers un homme, il faut toujours le juger d'après l'esprit du temps où il vécut. Il faut se souvenir aussi qu'à l'époque où Ferreira écrivait sa comédie, il avait à égayer des hommes pour qui l'exagération était un besoin, et chez qui la gaieté dégénérait

souvent en licence. La comédie du *Jaloux* n'est pas une composition régulière ; elle est de plus assez faiblement exécutée ; mais l'idée en est forte, et l'on y trouve, outre un style pur, des détails piquants et amusants. Nous allons citer un fragment de cette comédie qui donnera une idée de la manière de notre poète. C'est le jaloux (Julio) qui parle ; bien qu'il ait quitté sa femme, il est plus que jamais tourmenté par sa maudite passion : « Ah ! que de peines il m'en coûte pour « sortir de cette maison ! Mon corps va dans les « rues, et mon âme reste en sentinelle aux fe- « nêtres. Ce qui me fait porter le plus envie aux rois « et aux princes, c'est qu'ils sont assez heureux « pour que les gens d'affaires et les passe-temps « viennent les trouver dans leurs habitations. « Si je ne craignais d'introduire une coutume « étrange, je ferraierais les portes et je ferais « mettre quelques traverses à ces fenêtres ; mais, « à cause des sots, il faut que cela reste comme « cela est. Je ne garderai pas comme mon trésor « mon honneur et ma renommée ! Ils en rient, « les aveugles ! ils ne voient pas quelle différence « il y a entre une femme et une bourse : ils « meurent pour un peu d'or trouvé dans la terre ; « ils creusent pour l'obtenir ; ils le cachent ; ils « veillent sur lui ; ils le gardent comme des re- « liques et ne se permettent pas même d'y tou- « cher ; et la femme, qui est bien un autre trésor, « ils l'abandonnent, ils la dédaignent, ils semblent « l'offrir aux larrons ; ils appellent impertinent « un homme d'esprit qui aime sa femme, qui est « éperdument amoureux d'elle. Gens peu expé- « rimentés dans les affaires de ce monde, ces « fausses idées n'entrent que dans votre maudite « cervelle. Qui a parcouru les terres étrangères « agira comme je le fais ! Oh ! que l'expérience « est une bonne maîtresse ! C'est pour cela que « cet auteur avait tant raison de dire que les « gens d'esprit recevaient plus de profits des « sots, que les sots des gens d'esprit. Les impru- « dents m'ont instruit, et je n'en trouve pas un « seul qui veuille être instruit par moi. » Ferreira a composé une autre pièce intitulée *Bristo* ; mais pour la marche, elle est de beaucoup inférieure à celle dont nous venons de parler. On a encore de lui plusieurs de ces petites pièces connues sous le nom de *Farças*, genre d'ouvrage où le sacré se trouve mêlé au profane, et où l'extravagance est rachetée par la naïveté. Mais c'est surtout dans le genre tragique que Ferreira s'élève et qu'il efface tous ses rivaux. *Inès de Castro*, sujet si propre à exalter l'âme d'un poète, est la seconde tragédie régulière qu'on ait vue en Europe (1). Cet ouvrage, que Ferreira a empreint de tout l'enthousiasme dont son âme était capable, est conduit et écrit avec une simplicité véritablement antique ; cependant il a quelque chose

(1) La première tragédie régulière est due au Trissin ; elle est intitulée *Sophonisbe*, et elle ne parut que quelques années avant l'*Inès* de Ferreira.

de plus entraînant que les tragédies grecques. Il offre la réunion du caractère chevaleresque du 16<sup>e</sup> siècle et de la gravité des temps héroïques. On ne peut se dissimuler qu'il renferme de graves imperfections. On regrette que le poète n'ait pas cherché à peindre les situations pathétiques que lui offrait l'amour des deux héros de la pièce. L'effet dramatique en eût été assurément plus complet. On regrette aussi que Ferreira ait fait emploi des chœurs, parce qu'ils refroidissent l'action ; mais il y règne tant de dignité, qu'on est presque tenté de les lui pardonner. Le début de cette tragédie mérite d'être cité. — « INÈS. Cueil-  
« lez des fleurs, mes charmantes compagnes ;  
« tressez les lis et les roses, pour en orner vos  
« blondes chevelures ; que leurs parfums suaves  
« embaument l'air ! que de doux concerts se  
« fassent entendre ! vos voix enchanteresses doi-  
« vent se mêler aux sons de la lyre pour célébrer  
« le jour heureux où je retrouve ma gloire. » —  
« LA NOURRICE. Quelles nouvelles fêtes, quels  
« nouveaux chants demandez-vous ? » — « INÈS. Toi  
« qui m'as élevée, toi dont le cœur a toujours  
« été celui d'une mère, aide-moi à jouir de mon  
« bonheur. » — « LA NOURRICE. Je vois, hélas,  
« deux choses bien différentes ! vous parlez de  
« fêtes, et des larmes brillent dans vos yeux ;  
« qui peut donc ainsi vous faire éprouver en  
« même temps la tristesse et la joie ? » — « INÈS.  
« Celle que tu vois heureuse peut-elle encore se  
« plaindre ? » — « LA NOURRICE. Quelquefois le  
« destin mêle les regrets aux plaisirs. » — « INÈS.  
« Mon âme ne connaît que les ris et la plus douce  
« satisfaction. » — « LA NOURRICE. Les larmes in-  
« diquent cependant la douleur. » — « INÈS. Ce  
« sont aussi les preuves d'un destin plus heu-  
« reux. » — « LA NOURRICE. Elles sont naturelles  
« à l'infortune. » — « INÈS. Elles sont douces au  
« plaisir. » — « LA NOURRICE. Quels plaisirs in-  
« diquent donc vos regards ? » — « INÈS. Je me vois  
« assurée d'un bien que je craignais de perdre. »  
MM. Sané et Sismondi ont publié plusieurs mor-  
ceaux d'*Inês de Castro* : le premier à la suite de  
sa grammaire portugaise ; le second dans son  
ouvrage sur la littérature du Midi, où il a con-  
sacré quelques pages à Ferreira. Les œuvres de  
Ferreira ne sont pas volumineuses. Il exerçait  
une place de juge qui lui laissait peu de loisirs, et  
il mourut en 1569, presque à la fleur de l'âge et  
dans toute la force du talent. On a de lui *Poëmas  
Lusitanos*, Lisbonne, 1598, et des *Comédies* im-  
primées en 1622, avec celles de Sa de Miranda ;  
il y en a quelques éditions plus récentes, une  
entre autres de 1774. Diego Bernardes, qui lui  
était attaché par la plus tendre amitié, a déploré  
sa mort prématurée dans une fort belle épître  
adressée à Caminha, qui, comme lui, avait aimé  
Ferreira. « Ferreira, s'écrie Bernardes, adora-  
« teur heureux de la muse portugaise, tu fus  
« pour ton pays ce que Virgile fut pour Rome,  
« Homère pour la Grèce ! »

Ah bom cultor da musa Portugueza  
Qual foy Virgilio a Roma, a Grecia Homero,  
Tal foste tu a tua natureza !

A ces vers, dictés par l'enthousiasme de la poésie et de l'amitié, nous joindrons l'opinion plus grave et plus raisonnée de Dias Gomes : « La lecture  
« d'Horace, dit Gomes, le désir d'imiter Miranda  
« et la sévérité naturelle de son génie lui firent  
« rechercher la concision dans le style ; mais il  
« la pousse si loin, que presque toujours il sa-  
« erifie l'harmonie à la pensée. Il a uniquement  
« consacré son talent à la poésie utile, et, de  
« tous nos poètes, il est le seul où l'on ne trouve  
« point de *bagatelles sonores*... Dans tous ses ou-  
« vrages brillent la raison et la profondeur de la  
« pensée : c'est là son caractère distinctif. Ses  
« peintures sont graves, mais un peu petites ;  
« son expression, plus forte que douce, est très-  
« animée et pleine de cette chaleur qui élève, qui  
« nourrit l'esprit et remue le cœur. Il est le pre-  
« mier de nos poètes qui ait uni la poésie d'image  
« à celle de sentiment, qui ait connu la force et  
« la vérité de *l'utile dulci* du lyrique latin, et  
« jeté les fondements de la poésie tragique : bel  
« exemple dont ses successeurs n'ont guère pro-  
« fité. » B—SS et C—S—A.

FERREIRA (CHRISTOPHE), missionnaire portu-  
gais, naquit à Torres-Vedras en 1580. Il entra  
dans la compagnie de Jésus à l'âge de seize ans ;  
distingué par ses talents et par ses vertus, il  
passa au Japon en 1609, et y demeura jusqu'à  
l'an 1655. Malgré les persécutions qu'il eut à souf-  
frir, son zèle ne se ralentit pas et répandait par-  
tout les lumières de l'Évangile. Cependant, ayant  
été arrêté et sommé d'opter entre la mort et l'aban-  
don de sa foi, après quatre heures des tortures les  
plus cruelles, la douleur l'emporta ; mais bientôt  
après ayant déploré amèrement sa faiblesse, il se  
livra volontairement au martyre, qu'il souffrit à  
Nangasaki, vers l'an 1652, étant alors âgé de  
72 ans. On a de lui : *Annue litteræ e Japonia, anni*  
1627. — FERREIRA (GASPARD), autre jésuite portu-  
gais, né à Castro-Journno, prit l'habit de l'ordre  
en 1588, à l'âge de dix-sept ans, et fut envoyé  
aux Indes en 1595, où il enseigna dans son cou-  
vent les lettres humaines et sacrées. Ayant passé  
à la Chine avec le P. Ricci, il prêcha la religion à  
Pékin, pendant l'espace de quarante années, et  
mourut le 27 décembre 1649. Le P. Gaspard a  
composé et fait imprimer en langue chinoise des  
*Vies des saints* pour chaque mois, avec des passages  
de l'Écriture et des Pères, et un recueil de médi-  
tations sur les quinze mystères du Rosaire. B—s.

FERREIRA (ANTONIO FIALHO), voyageur, Portu-  
gais d'origine, naquit à Macao vers l'an 1600. Il  
occupa avec distinction plusieurs emplois civils et  
militaires, et en 1655 il fut nommé capitaine de  
la flotte de Macao destinée pour aller à Melille.  
De retour dans son pays, il trouva toute la colonie  
en combustion à cause d'une grande dispute qui  
s'était élevée entre les indigènes et les officiers du

roi. Dans ce pressant danger, Ferreira alla à Goa demander du secours au vice-roi don Pèdre de Silva; mais celui-ci se trouvait dans l'impossibilité de lui en accorder. Ferreira ne se découragea pas. Il partit de Goa en 1659, passa en Perse, et, voyageant toujours à pied, il franchit les montagnes de l'Arménie supérieure, traversa l'Anatolie et, après avoir surmonté les plus grands périls, il arriva à Constantinople, où il s'embarqua pour Livourne. De là, traversant une partie de l'Italie, il se rendit à Madrid. Ayant exposé au roi Philippe IV le sujet de son voyage, ce monarque donna aussitôt ordre qu'on armât à Lisbonne six vaisseaux pour aller secourir les Indes. Dans ce temps éclata la fameuse révolution de Portugal, qui détacha ce royaume de l'obéissance de l'Espagne et mit sur le trône le duc de Bragance, sous le nom de Jean IV. Ferreira, arrivé à Lisbonne, reconnut son nouveau souverain et obtint les secours nécessaires pour retourner à Macao. Mais soit que le nouveau roi eût accordé de nouvelles prérogatives aux indigènes, soit que leur mécontentement n'eût eu d'autre cause que leur antipathie contre les Espagnols, toute la colonie rentra bientôt dans l'ordre et le calme se rétablit partout. Ferreira fit aussi le voyage de la Chine, par ordre de Jean IV. En récompense de ses services, il fut créé chevalier de l'ordre du Christ en 1645. On croit qu'il mourut vers l'an 1658. Ferreira a laissé les ouvrages suivants : 1° *Relação da viagem*, etc., c'est-à-dire Relation du voyage fait par Antonio Ferreira de Macao à la Chine, par ordre de Sa Majesté, Lisbonne, Lopes-Rosa, 1645, 1 vol. in-4°. Tous ceux qui ont lu cet ouvrage assurent qu'il est digne de remarque, par l'exactitude presque scrupuleuse de l'auteur dans les détails, et par les notices intéressantes et inconnues jusqu'alors que son livre renferme; 2° *Oração que fez na casa do senado*, etc., ou Harangue prononcée dans la maison du sénat de Macao à l'occasion de l'avènement au trône de Jean IV. Elle se trouve dans les *Succ. milit. des arm. portug.*, Lisbonne, 1644; 3° *Razones y preguntas sobre la navigation que se ha abreito*, etc., ou Demandes et réponses sur la navigation nouvellement entreprise depuis la Chine à Lisbonne, etc.; cet ouvrage, écrit en portugais et traduit en espagnol, se conserve à Madrid dans la bibliothèque royale.

B—s.

FERREIRA (ALEXANDRE), juriconsulte et historien portugais, né à Oporto en 1644, nommé *dezembargador* (magistrat suprême) d'Oporto, en 1708, avait des talents distingués dans les lois, dans la statistique et la diplomatie. En 1715, il fut fait conseiller de la reine et de l'illustre maison de Bragance. Ferreira accompagna, en qualité de secrétaire, le marquis d'Abrantès, dans son ambassade à Madrid en 1726. De retour à Lisbonne, il fut élu membre de l'Académie royale d'histoire, qui le chargea d'écrire les mémoires des ordres militaires de Portugal. Il mourut à Lisbonne le 9 décembre 1757. On a de lui : 1° *Alegacion juri-*

*dica*, etc., ou Preuves juridiques des droits de l'archiduc d'Autriche, Charles III, à la couronne d'Espagne, Lisbonne, 1704, in-fol.; 2° *Memorias o noticias da celebre ordem dos templarios para a historia*, etc., c'est-à-dire Mémoires de l'ordre célèbre des Templiers pour servir à l'histoire de l'ordre du Christ, Lisbonne, par Antoine Silva, 1755, in-fol. Cette histoire, écrite avec un style pur et élégant, se distingue par son exactitude et son impartialité. Les faits y sont présentés avec ordre et clarté; les notices qu'on y trouve sur l'ordre du Christ sont très-intéressantes pour l'histoire de Portugal.

B—s.

FERREIRA (ANTOINE) naquit à Lisbonne, le 6 novembre 1626, de Valentin Ferreira, chirurgien et familier du St-Office. Après avoir étudié dans l'université de Coïmbre l'art que son père exerçait, il se rendit à Tanger avec une mission publique pour arrêter les progrès d'une épidémie qui y faisait de grands ravages. Il eut le bonheur de réussir; mais il pensa lui-même être victime de son zèle; la contagion l'atteignit, et il n'échappa que par miracle. A son retour à Lisbonne, il fut attaché à l'hôpital de Tous-les-Saints, où, pendant vingt ans, il déploya le talent le plus heureux. Lorsqu'en 1662 l'infante Catherine quitta le Portugal pour aller épouser Charles II, roi d'Angleterre, Ferreira, qui était chirurgien-major de cette princesse, l'accompagna jusqu'à Londres. Pour reconnaître les services qu'elle avait reçus de lui, la princesse lui fit obtenir l'ordre du Christ et le combla de présents. Ferreira mourut en 1679, à l'âge de 55 ans, laissant, comme monument et témoignage de sa science profonde, un traité de chirurgie intitulé : *Luz verdadeira*, etc., c'est-à-dire *Lumière véritable et examen abrégé de toute la chirurgie*, Lisbonne, 1670, in-fol. Il y en a une édition plus estimée, Lisbonne, 1703. Cet ouvrage est divisé en dix-sept livres.

B—s.

FERREIRA DE VERA (ALVARO), né à Lisbonne, appartenait à une famille distinguée. Il tourna de bonne heure ses études vers la biographie et la généalogie des grandes maisons. Après avoir compulsé tous les cartulaires, toutes les archives de Lisbonne, il alla feuilleter les bibliothèques de Madrid, et s'y ensevelit plusieurs années de suite au milieu des vieux parchemins et des chartes poudreuses. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Origem*, etc., c'est-à-dire *Origine de la noblesse politique, des blasons, charges et titres*, Lisbonne, 1651; 2° *Orthographia o modo*, etc., c'est-à-dire *Orthographe, ou Méthode pour écrire correctement le portugais, avec deux traités, l'un de la mémoire artificielle, l'autre de la grande ressemblance du portugais et du latin*, dans la même ville et dans la même année; 3° *Notas*, etc., c'est-à-dire *Notes sur le Nobiliaire du comte D. Pedro*, Lisbonne, 1645; 4° *Vidas*, etc., c'est-à-dire *Vies abrégées du comte D. Henri de Bourgogne, du roi Alfonso Henriques, de Sanche I<sup>er</sup>, d'Alfonse II, de Sanche II, d'Alfonse III, de Denis, d'Alfonse IV et de Pierre I<sup>er</sup>,*

Saragosse, 1645. Ce volume, qui comprend l'histoire des trois premiers siècles de la monarchie portugaise, est écrit en espagnol. Manoel de Faria e Fousa finit par ces deux vers un sonnet adressé à Ferreira :

... Se a nobre fortuna o appellido  
Te deo de ferro, deu te o estylo de ouro.

« Si la noble fortune t'a donné un nom de fer (Ferreira), elle t'a aussi donné un style d'or. » Il est probable que ce n'est là qu'une antithèse poétique qu'il ne faut pas prendre à la lettre. La merveille serait grande qu'un généalogiste, un compilateur de nobiliaires, eût un style d'or. B—s.

FERRELO (BARTHÉLEMI), navigateur espagnol, était pilote de Jean Rodriguez de Cabrillo, capitaine portugais au service d'Espagne, homme distingué par son courage, sa probité et son expérience dans la marine, que Mendocça, vice-roi du Mexique, envoya en 1542 avec deux navires faire des découvertes au nord de la Californie. L'expédition, partie le 27 de juin du port de la Navidad, visita la côte jusqu'au 37° 40', ou jusqu'à la Punta del Año-Nuevo, au nord de Monterey. Ces navires furent tourmentés et plusieurs fois séparés par les mauvais temps. Cabrillo mourut le 5 janvier 1543 à l'île de St-Bernardo, près du canal de Santa-Barbara; mais Ferrelo, qui prit après lui le commandement, continua ses découvertes au nord jusqu'au 45° de latitude, où il vit les côtes du cap Blanc (appelé eap Orford par Vancouver). Le froid excessif qu'il éprouva à cette hauteur, les maladies, le manque de provisions, le mauvais état et les mauvaises qualités d'un bâtiment peu propre à la navigation de cette mer, le forcèrent à revenir avant de s'être élevé jusqu'au parallèle que ses instructions lui avaient fixé. Il avait à 41° 50' aperçu une pointe de terre à laquelle, en l'honneur du vice-roi, il donna le nom de cap Mendocino; et depuis ce cap, en redescendant jusqu'au port de la Navidad, situé à 19° 45', d'où il avait été expédié et où il rentra le 5 avril, il reconnut que la côte formait une ligne continue sans aucune interruption qui pût indiquer un passage. Dans ce voyage, les Espagnols avaient vu plusieurs fois les naturels du pays, qui généralement étaient presque nus, se peignaient le visage, vivaient de la pêche et habitaient de grandes maisons. La relation détaillée de ce voyage se trouve dans l'*Histoire des Indes* de Jean de Laët. M. de Humboldt, dans son bel ouvrage sur le Mexique, a, d'après les documents qu'il a eu occasion de consulter dans ce pays, rectifié plusieurs assertions de l'historien hollandais, qui avait puisé ses renseignements chez les anciens écrivains espagnols. E—s.

FERRÉOL (SAINT), premier évêque de Besançon, était d'une illustre famille d'Athènes; il accompagna St-Irénée dans les Gaules et fut envoyé par lui dans la Séquanie, avec St-Ferjeux, son frère, qui avait la qualité de diacre. Les deux apôtres se fixèrent à Besançon, où ils vécurent cachés pen-

dant quelque temps. Après avoir vagué le jour à leur saint ministère, ils se retiraient la nuit dans une grotte à quelque distance de la ville. Le bruit des conversions qu'ils opéraient étant parvenu aux oreilles de Claude, préfet romain, il les fit arrêter et conduire devant son tribunal. Il essaya vainement de leur persuader, par l'espoir des récompenses ou par la crainte des supplices, de sacrifier aux faux dieux. Les trouvant inébranlables dans la foi, il les livra aux bourreaux, qui, après avoir épuisé leur rage sur les deux saints, leur tranchèrent la tête le 16 juin 211. Les restes des martyrs furent enlevés secrètement pendant la nuit par des personnes pieuses, et déposés dans le voisinage de la grotte qu'ils avaient habitée. Ces vénérables reliques furent découvertes en 570, sous l'évêque de St-Agnan, et transportées à la cathédrale, où elles sont exposées à la dévotion des fidèles. La fête de ces deux apôtres de la Franche-Comté est célébrée dans le diocèse de Besançon le 16 juin, et celle de l'invention de leurs reliques le 3 septembre. Dunod a inséré dans le 1<sup>er</sup> volume de l'*Histoire de l'église de Besançon* une dissertation dans laquelle il prouve que St-Ferréol doit être regardé comme le premier pasteur, et que par là la succession des évêques se trouve établie sans interruption jusqu'à nos jours. W—s.

FERRÉOL (TONANCE) naquit vers 420 au château de Trevidon, dont on voit encore les ruines à quatre lieues de Milhau, dans le Rouergue. Son père avait été préfet des Gaules sous l'empire d'Honorius, et sa mère, nommée Papiantilla, était fille de Syagrius, personnage consulaire. Il épousa une fille de l'empereur Avitus, et succéda à son père dans la préfecture des Gaules. Il persuada aux Gaulois de s'unir aux Romains pour repousser Attila, qui, s'étant avancé jusqu'aux bords de la Loire, se préparait à faire le siège d'Orléans. La conduite que Tonance tint dans cette guerre lui mérita l'estime et la reconnaissance des deux peuples. Quelque temps après, à sa prière, Thorismond, roi des Goths, leva le siège d'Arles, et ce fait attesté par St-Sidoine prouve de quelle considération jouissait Tonance, même parmi les barbares. Il fit le voyage de Rome, en 468, avec Thaumaste et Pétrone, pour dénoncer les exactions dont un nommé Arvande se rendait coupable dans sa place. Tonance vivait encore en 485, mais on ne peut fixer l'époque précise de sa mort. Il avait formé dans son château de Prusiane, sur les bords du Gardon, une bibliothèque qui passait pour la plus belle de toutes les Gaules. Sidoine en a donné la description dans une de ses lettres (*ép. IX, lib. II*). C'est au fils de Tonance que le même Sidoine adresse les vers qu'on trouve dans le recueil de ses œuvres (p. 4109-4114). Du Bouchet a prétendu que Tonance Ferréol était la tige de la seconde race des rois de France; mais cette opinion n'est point admise par nos meilleurs historiens. On trouve dans le tome 3 de la collection de l'Académie des inscriptions (*Hist.*, p. 280) l'extrait

d'une dissertation (par Mandajors) sur la situation des châteaux de Trevidon et de Prusiane, qui appartenaient à Tonance.

W—s.

FERRERA. Voyez FERRARI.

FERRERAS (JEAN DE), célèbre historien espagnol, naquit à Labañeza, dans le diocèse d'Astorga, le 7 juin 1652, de parents nobles mais sans fortune. Un oncle paternel, s'étant chargé de l'éducation du jeune Ferreras, l'envoya d'abord au collège des jésuites de Montfort de Lémos. Après y avoir appris les langues grecque et latine, il passa successivement dans trois couvents de dominicains, où on lui enseigna la poésie, l'éloquence, la philosophie et la théologie. Partout il se distingua par la pénétration de son esprit et son assiduité au travail, autant qu'il se fit aimer par la douceur de son caractère et la sagesse de sa conduite. Ferreras était destiné à l'état ecclésiastique, et pour perfectionner ses études il alla à l'université de Salamanque, où il reçut tous les ordres. Le besoin de pourvoir à sa subsistance lui fit quitter Salamanque pour aller au concours des cures de l'archevêché de Tolède, où il obtint celle de St-Jacques de Talavera de la Reyna. Très-versé dans l'Écriture et dans les livres des Pères, doué d'une éloquence mâle et vraiment évangélique, c'est là qu'il fit briller son talent pour la chaire, qui lui captura l'estime et la confiance de son archevêque, le cardinal d'Aragon. Cependant les chaleurs excessives et l'air de Talavera nuisirent tellement à sa santé, qu'il y perdit la vue et ne la recouvra que par une espèce de prodige. Ayant passé en 1681 à la cure d'Alvarès, il s'y rétablit parfaitement. Le marquis de Mendoza Ibañez de Ségovie demeurait alors à Mondéjar, lieu peu distant d'Alvarès. Les muses, le savoir et le bon goût avaient accompagné ce seigneur dans sa retraite, et Ferreras sut profiter d'une compagnie si convenable à ses inclinations; le marquis lui communiqua ses lumières sur la géographie, la chronologie et la critique, seconda les heureuses dispositions de son disciple et lui donna la bonne méthode d'apprendre et d'écrire l'histoire; et c'est à ses instructions que la postérité devra tout ce que Ferreras a fait en ce genre. En 1685, il fut transféré à la cure de Filigresia de Camera. Le voisinage d'Alcala de Henarès réveilla son goût pour la théologie. Pendant douze ans, elle fut son étude de préférence, qui le mit en état de donner dans la suite une théologie complète, qu'on conserve encore manuscrite à Madrid, dans la bibliothèque royale. Quoique Ferreras eût été jusque-là confiné dans des paroisses de campagne, sa réputation n'avait fait que s'accroître de jour en jour. Le cardinal Portocarrero, qui cherchait partout les gens de mérite, l'appela dans la capitale, lui donna la cure de St-Pierre et le nomma son confesseur. Placé sur un théâtre plus digne de lui, Ferreras se vit alors comblé de charges et d'honneurs. Il était toujours consulté par le cardinal dans les grandes affaires que ce prélat avait, et

comme archevêque de Tolède et comme ministre et gouverneur du conseil d'État. Le nonce du pape le fit examinateur et théologien de son tribunal. La congrégation de l'inquisition le chargea des fonctions de qualificateur et de provisioner. Le roi lui-même voulait qu'il assistât aux juntes d'État, et l'on conserve encore plusieurs écrits qu'il fit sur les différentes matières proposées dans les conseils. Cependant, loin de s'enorgueillir par l'estime et la confiance qu'il inspirait, sa modestie lui fit toujours refuser les premières dignités. On ne put jamais lui faire accepter l'évêché de Monopoli, auquel l'appelait le conseil du royaume de Naples, ni celui de Zamora que le roi lui fit offrir par le P. Daubenton, son confesseur. La nouvelle Académie d'Espagne le choisit en 1715 pour un de ses membres, et il fut très-utile à cette société, aux travaux de laquelle il coopéra surtout pour la composition du Dictionnaire espagnol, publié en 1759, en 6 volumes in-folio, ouvrage très-estimé et regardé comme l'un des meilleurs de ce genre. En même temps Philippe V le nomma son bibliothécaire. C'est dans cet emploi que Ferreras continua son *Histoire d'Espagne*, entreprise dans sa cure d'Alvarès. Après avoir exercé avec distinction cette nouvelle charge pendant plusieurs années, il mourut le 14 avril 1755, à l'âge de 85 ans. Son éloge historique, lu à l'Académie espagnole le 4 août 1755 par don Blas Antoine Nassarre y Ferriz, premier bibliothécaire du roi, fut imprimé la même année à Madrid, in-4° (en espagnol). On en trouve l'extrait dans les *Mém. de Trévoux*, août 1745, et l'on y voit le catalogue de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits, au nombre de 58. Nous nous bornerons à indiquer les plus remarquables parmi ceux qui ont été imprimés: 1° *Disputationes theologice de Deo uno et trino*, etc., Madrid, 1755, 2 vol. in-4°, ouvrage fort estimé et toujours consulté dans les universités d'Espagne; 2° *Parænesis ad Galliarum parochos*, Madrid, 1696. Il y exhorte les curés de France à la plus entière soumission aux décrets du pontife; 3° *Homelias de N. SS. P. Clément XI, latino-españolas*, Madrid, 1705. C'est pour témoigner à ce pape sa reconnaissance de plusieurs brefs très-honorables qu'il en avait reçus que Ferreras traduisit ses *Homélies* et les lui dédia; 4° *Dissertatio de prædicatione Evangelii in Hispania per S. apostolum Jacobum Zebedæum*, Madrid, 1705 avec une suite intitulée *Dissert. apologetica*, etc. Ces dissertations historiques ont été traduites en plusieurs langues. L'auteur y défend une tradition attaquée par quelques critiques, le P. Lupus, Dupin, etc.; 5° *Dissertation del monacato de sau Milan*, Madrid, 1724; 6° *Asunto academico en octava rima en alabanza del principe despues N. S. don Luis, aprobado por la real Academia*; 7° *la Paz de Augusto, auto del nacimiento del hijo de Dios*; 8° *Divertimiento de Pasqua de Navidad, en prosa y en verso*; 9° *Varias poesias*, Madrid, 1726, 1 vol. in-8°. Le premier de ces ouvrages poétiques est un éloge

des qualités estimables d'un prince cher à ses peuples, que la mort enleva à la fleur de l'âge. L'auteur, en adoptant un style noble et élevé, a su l'orner de toutes les richesses de l'éloquence et de la poésie. On appelait en Espagne *aïto* ou *aïto sacramental* les comédies tirées de sujets sacrés, ou faisant allusion à ces mêmes sujets. Ces *mystères* qu'on jouait autrefois en France et en Italie, dans les églises, pour en solenniser les fêtes les plus remarquables, furent représentés en Espagne jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle (dans certaines occasions) sur les théâtres publics (1), où ils attiraient la foule. Mais la pièce de Ferreras ne fut jouée qu'à la cour et n'est remarquable que par le talent de l'auteur, qui se rendait propre à traiter tous les sujets relatifs soit aux sciences, soit à la littérature. Quoique Ferreras ne fût pas doué de cette verve qui constitue le véritable poète, on appréciera toujours ses compositions par la pureté, la concision, l'énergie de son style, ainsi que par la facilité de sa versification. Dans son ouvrage des *Diverses poésies*, on trouve de très-beaux sonnets, des chansons très-agréablement tournées, et surtout des odes que les meilleurs poètes de son temps n'auraient pas désavouées. Celle qui traite de l'inconstance des grandeurs est supérieure à toutes les autres. Il a fort peu écrit sur des matières profanes; mais on trouve partout la touche, sinon du grand poète, au moins de l'homme éclairé et de bon goût; 10<sup>e</sup> *Desenganno politico*, Madrid, 1712. Il existait encore en Espagne des partisans de la maison d'Autriche, reste des guerres de la succession. Ferreras, en écrivant cet ouvrage, eut pour but de persuader ses compatriotes de la nécessité où ils étaient, et pour leur propre bien et pour celui de leur patrie, de demeurer fidèles à leur roi. Ce bon livre, généralement applaudi pour la solidité des raisons et la sagesse des réflexions, fut très-favorable à la cause de Philippe V; 11<sup>e</sup> *Historia de España*, Madrid, 1700-1727, 16 vol. in-4<sup>o</sup>. C'est le plus important des ouvrages de Ferreras. L'Espagne, très-fertile en historiens, en avait déjà plusieurs pour chaque province en particulier; tandis que, parmi les *Histoires générales*, on distinguait justement celles d'Ocampo, de Morales, de Garibay, qui servirent de guides au célèbre Mariana. Ferreras parut, releva leurs erreurs, les corrigea, établit un ordre dans la chronologie, rejeta les écrits et les traditions mêlés de fables et de contradictions, rectifia les faits et donna une histoire la plus exacte, la plus impartiale et la plus complète qui eût paru jusqu'à son temps, et qui peut servir de modèle pour tous ceux qui s'appliquent à ce genre de littérature. Son ouvrage remonte à la première origine des peuples d'Espagne et finit en 1389, quatre ans avant la reddition de Grenade. Il est divisé en vingt-quatre parties; chaque partie a une préface qui marque la

route que l'auteur a suivie, met l'ouvrage dans le jour le plus favorable, et inspire au lecteur une entière confiance sur l'authenticité des faits qui vont se présenter sous ses yeux. C'est en suivant cette marche, en rejetant des faits apocryphes ou contradictoires, qu'il donne à son travail ce caractère de vérité si précieux dans un historien. Cet ouvrage, malgré le bon accueil qu'il reçut du public, ne laissa pas d'essuyer quelques critiques. L'auteur y répondit modestement en 1729, sous ce titre : *Don Juan Ferreras vindicato* (ou *Défense de D. Jean Ferreras*), in-4<sup>o</sup>. Depuis lors, le suffrage de toutes les nations place cet historien au-dessus des meilleurs écrivains espagnols qui ont traité le même sujet. On pourrait cependant reprocher à Ferreras de s'être plus étendu, dans sa seconde partie, sur les faits concernant l'empire que sur ceux qui se sont passés en Espagne. Son style est pur, mâle, concis; mais il manque quelquefois de coloris et d'élégance. A cet égard, il ne saurait soutenir une comparaison avec Mariana; mais il lui est bien supérieur dans tout le reste. Il faut considérer Ferreras, vis-à-vis de ce dernier, sous le même rapport que les deux historiens italiens Guichardin et Muratori. Le premier a adopté justement ce style éloquent, fleuri et vigoureux qui convient au grand tableau qui s'offrait dans son histoire; l'autre, en partageant son sujet en annales, devait se contenter d'exposer les faits avec clarté et précision. Ferreras nous dédommage assez de ses légers défauts par des beautés bien plus essentielles. Sa chronologie est sûre et suivie. Il a su débrouiller le chaos ténébreux des écrits anciens, et a mis à la lumière des faits presque entièrement ignorés; outre cela, ce qu'on doit assez apprécier, il nous donne une liste biographique des auteurs qui ont fleuri dans chaque siècle, et il n'a rien oublié pour rendre son livre instructif et intéressant (1). M. d'Hermilly a donné une excellente traduction française de cet ouvrage, Paris, 1751, 10 vol. in-4<sup>o</sup>. B—s.

FERRERI (ZACHARIE), poète latin, naquit à Vienne, en 1479, d'une famille de Milan moins distinguée par son ancienneté que par les vertueux citoyens qu'elle a produits. Après avoir étudié le droit canonique à Padoue, il entra fort jeune dans l'ordre de St-Benoit, de la congrégation du mont Cassin. Sa passion pour l'étude attira bientôt l'attention. Il s'était formé une bibliothèque nombreuse pour ce temps-là, et qui fut pour ses supérieurs un objet de scandale dans la cellule d'un religieux. Le président de la congrégation la fit enlever et lui fit intimer qu'il devait se borner à son bréviaire. Après deux mois de supplications pour obtenir au moins l'usage de ses livres, Ferreri demanda la permission de

(1) Lope de Vega et Calderon en ont laissé un grand nombre, qui sont oubliés depuis longtemps.

(1) . . . Après celui de Ferreras, d'autres ouvrages ont paru sur l'histoire d'Espagne; mais ce ne sont que des imitations, des extraits ou des continuations de celui de Ferreras. Le plus complet et le plus classique est celui du jésuite espagnol Masden, écrit d'abord en italien, traduit ensuite en espagnol et imprimé à Madrid, 1800, 20 vol. in-fol.



passer dans l'ordre des chartreux, fut refusé, s'y réfugia cependant, et en fut arraché de force et ramené dans sa congrégation, d'où il sortit bientôt pour aller continuer ses études à Rome, en 1506. Il y fut fait docteur en théologie, en droit civil et canonique et y reçut même la couronne poétique. Étant à Venise en 1508, il y prit l'habit des chartreux et y reçut le nom de frère Zacharie-Benoît ; mais ses ennemis lui suscitèrent tant de tracasseries, qu'il fut obligé de quitter cet ordre avant sa profession. Sa réputation avait bientôt dépassé les bornes du cloître, et il trouva des protecteurs puissants qui lui firent obtenir l'abbaye de Subbaccio. Il assista en 1511 au concile de Pise, convoqué par quelques prélats qui désiraient voir la fin des guerres auxquelles donnait lieu l'ambition de Jules II, et dévoila publiquement la conduite du pontife dans un discours qu'il prononça le jour de l'ouverture de cette assemblée. Il fut nommé secrétaire du concile, en rédigea les actes, et prit la défense des Pères dans un moment où cette conduite n'était pas sans danger. Le courage qu'avait montré Ferreri nuisit à sa fortune. Il parvint cependant à rentrer en grâce près de Léon X, qui le nomma en 1519 à l'évêché de Guardia (dans le royaume de Naples), et lui donna encore d'autres preuves de sa bienveillance. Il l'envoya en 1520 comme nonce apostolique en Allemagne, pour réconcilier Sigismond, roi de Hongrie, avec son neveu Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, et pour recueillir des informations sur la vie et les miracles de St-Casimir, dont on sollicitait la canonisation, ce qui lui donna occasion d'écrire la Vie de ce prince. Revenu en Italie pendant la vacance du St-Siège, après la mort de Léon X, il fut fait gouverneur de Faenza et retourna ensuite à Rome, où il composa ses hymnes en 1525 et les fit imprimer en 1525. On croit qu'il mourut peu de temps après, car dans le frontispice de cette édition il promet de publier incessamment un *Breviaire réformé*, qui n'a jamais vu le jour. Ferreri consacra entièrement ses talents à la défense de la religion. Tiraboschi a publié un très-bon article sur cet écrivain dans le *Giornale di Modena*, t. 16. On se contentera d'indiquer ici les principaux ouvrages : 1° *S. Carthusiensis ordinis origo*, Mantoue, 1509. Cette Vie de St-Bruno est suivie de diverses poésies et de l'apologie de l'auteur (en prose) ; elle a été insérée dans la collection des œuvres de St-Bruno, Paris, 1524 ; 2° *Promotiones et progressus sacro-sancti Pisani concilii, inchoati an. 1511, necnon acta et decreta sacro-sancti generalis Pisane synodi*, in-fol. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire sur vélin de cette très-rare édition souscrit de la main de Ferreri ; 3° *Apologia sacri Pisani concilii moderni*, Pise, 1511, in-fol. ; 4° *Acta scitu dignissima Constantiensis concilii*, Milan, 1511, in-fol. ; 5° *Decreta et acta concilii Basiliensis*, ibid., 1511, in-fol., très-rare ; Paris, 1512, in-8° ; 6° *Lugdunense somnium de divi Leonis X pont.*

*max. ad summum pontificatum divina promotione carmen*, Lyon, 1515, in-4°. Ce poëme a été inséré dans le tome 4 des *Carmina illustr. poetar. italor.*, Florence, 1721. Quoiqu'il contienne plus de mille vers hexamètres, Alexandre Lelio assure que Ferreri l'avait composé en trois jours, et que c'était la 110<sup>e</sup> de ses *Selve*. Cela dénote assurément une rare fécondité ; 7° *Vita S. Casimiri*, Cracovie, 1520, in-4°. Cette édition est citée par Panzer ; Thorn, 1521, in-4°, et enfin dans les *Acta sanctorum* de Bellandus ; 8° *Oratio de eliminandis e regno Polonie erroneis traditionibus Lutheri*, Cracovie, 1521, in-4° ; 9° *De reformatione Ecclesie suasoria oratio ad beat. patrem Hadrianum VI, pont. max.*, Venise, 1522, in-8° ; 10° *Hymni novi ecclesiastici juxta veram metri et latinitalis normam*, Rome, 1525, in-4° ; ibid., 1549, in-8°. Ce recueil d'hymnes est fort estimé. Les critiques louent le choix des pensées, la grandeur des images et le style constamment pur et harmonieux. L'édition de 1525 est magnifique, et on doit s'étonner que le prix n'en soit pas plus élevé dans les ventes. Ferreri a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont Tiraboschi a donné la liste.

W—s.

FERRERI (MATTHIAS), capucin piémontais, né à Cavalmaggiore dans le 17<sup>e</sup> siècle, professeur en théologie et ensuite définitiveur des différentes maisons de son ordre, s'était acquis une réputation assez étendue par son talent pour la chaire. Il fit plusieurs missions dans les vallées des Alpes, et toutes furent suivies de la conversion d'un assez grand nombre de protestants. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Jus regnandi apostolicum per missiones ecclesiasticas religiosorum totius ordinis hierarchici, ab initio Ecclesie, sive Rationarium chronographicum missionum evangelicarum ab apostolicis operariis presertim capucinis... in quatuor mundi partibus, signanter in Gallia cisalpina exercitarum*, Turin, 1659, 2 vol. in-fol. Dans le premier volume, il traite des missions en général, avec moins de détails que ne l'a fait depuis Fabricius dans son *Salutaris lux Evangelii* ; mais il s'étend beaucoup plus sur les travaux apostoliques des capucins en Piémont, et donne le texte de tous les brefs des papes et les édits des souverains relatifs aux missions. Dans le tome second, beaucoup plus ample, il donne minutieusement l'histoire des missions faites par les religieux de son ordre dans les vallées des Alpes occupées par les Vaudois ou Barbets. On y peut trouver quelques détails importants pour l'histoire et la topographie de ces contrées peu connues.

W—s.

FERRERO (GUIDO), né en 1537 à Bielle près de Verceil, en Piémont, fit ses études à Bologne, y reçut le bonnet de docteur en droit civil et canonique, et très-jeune encore fut admis à l'Académie des *Affidati* de Pavie. Il succéda sur le siège épiscopal de Verceil au cardinal Pierre-François Borromée, son oncle, qui s'en était démis en sa faveur et qui lui avait déjà résigné l'abbaye de St-Étienne de Verceil, dont Jean Gersen était abbé en 1220. Le

duc de Savoie lui donna aussi celles de Ste-Marie de Pignerol, de St-Juste, etc. Bientôt il obtint la nonciature de Venise et fut appelé, en 1563, à un concile provincial tenu par St-Charles Borromée, archevêque de Milan. Dans le même temps il fut créé cardinal par le pape Pie IV. Nommé, sous Grégoire XIII, à la légation de la Romagne, il administra cette province de manière à mériter la reconnaissance des habitants, ainsi que l'atteste une inscription placée dans la ville de Faenza. Ferrero mourut à Rome en 1583 et fut inhumé dans l'église de Ste-Marie-Majeure. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Sommario di decreti conciliari e diocesani spettanti al culto divino*, 1732 ; 2<sup>o</sup> *Synodus in qua multa pro cleri et populi reformatione decreta sunt*, 1567 et 1572 ; 3<sup>o</sup> *Decretum Gratiani emendatum*, avec une savante préface, Rome, 1582, ouvrage publié par ordre du pape Grégoire XIII. — FERRERO-BESSO, poète, chevalier de l'Annonciade, fut adopté en 1517 par Louis Fiesque, prince de Massenaro et comte de Lavagne, et fut la tige des Ferreri-Masserano d'Espagne. (Voy. l'*Histoire littéraire du Verceilais*.)

G—G—Y.

FERRET, appelé le *grand Ferret* à cause de sa taille colossale, naquit au village de Rivecourt, près de Verberie, et fut l'un des chefs des paysans révoltés contre les nobles du Beauvoisis vers l'année 1536. Cette faction, dont les partisans furent connus sous le nom de *Jacquier*s, désola pendant quelque temps les propriétaires des châteaux voisins de l'Oise par les vengeances atroces qu'elle exerça contre eux, sans distinction des partis qui alors bouleversaient la France ; aussi le parti des Jacquier fut-il promptement détruit par tous les autres, qui se réunirent pour l'anéantir ; ce qui resta se soumit au Dauphin, tant à cause de l'amnistie qu'il fit publier qu'à la persuasion du grand Ferret qu'il avait gagné et qui dans la suite lui resta fidèle et servit utilement l'État dans toutes les occasions qui s'en présentèrent. La force et la réputation de bravoure de Ferret devinrent telles, que sa présence seule maintint pendant plusieurs années la tranquillité dans les environs du village de Rivecourt, où il s'était retiré, et que pendant longtemps des détachements destinés à ravager ce pays n'osèrent en approcher ; aussi le second continuateur de *Nangis* assure-t-il que, tant qu'il fut à Rivecourt, les Anglais n'osèrent pas passer l'Oise. Cet homme, aussi extraordinaire par sa force que par sa grande taille, fut choisi pour lieutenant par Guillaume Alaud, commandant du château de Longueil, qui s'y était retiré et devait réunir sous ses ordres deux cents hommes recrutés dans les campagnes environnantes. Les Anglais, ayant résolu de se rendre maîtres de ce poste par surprise, s'introduisirent à l'improviste par une brèche qu'on n'avait pas encore eu le temps de reboucher, et parurent tout à coup dans la grande cour du château, au nombre de deux cents hommes bien armés. Guillaume Alaud, mu plutôt par son intrépidité que par sa prudence, se jette au milieu

d'eux à la tête du peu d'hommes qu'il peut rassembler ; mais bientôt, accablés par le nombre, ils tombent avec lui sous les traits de leurs ennemis communs. Pendant ce temps, le brave Ferret, d'un courage plus réfléchi, s'étant armé d'une hache redoutable, sort à la tête des soldats et des domestiques qu'il avait pu rassembler : « Compagnons, leur dit-il, suivez mon exemple, vendons chèrement notre vie ; si nous nous rendons lâchement, on ne nous épargnera pas ; exposons-nous donc et combattons. » Ses guerriers, animés par ses paroles, jurent de mourir ou de vaincre et se jettent aussitôt sur les ennemis, dont ils renversent un grand nombre au premier choc. Dans ce moment, les habitants du voisinage se rassemblent, et, armés de faux, de fléaux et de fourches, viennent entourer le château et secourir Ferret, qui bientôt s'ouvre un passage jusqu'à eux et, secondé de leurs efforts, charge les Anglais avec plus de furie que la première fois. Conduit par le carnage dans le lieu où le corps d'Alaud était baigné dans son sang, cet horrible spectacle redouble sa fureur et lui fait chercher de nouvelles victimes. Il partage sa troupe en deux bandes, se place entre elles, et tous marchent de front vers la troupe ennemie. Tous les Anglais qu'il atteint de sa terrible hache tombent morts à ses pieds, les casques d'acier le plus dur ne sauraient résister à ses épouvantables coups : en un instant quarante-cinq guerriers sont immolés à sa juste vengeance, et un plus grand nombre reçoivent de lui de larges blessures ; partout où Ferret s'avance, partout la fuite le précède et la mort le suit. En vain le chef des Anglais cherche à rallier autour de son étendard sa troupe dispersée, le colosse français arrache le drapeau en tuant celui auquel il avait été confié, et court le jeter dans les fossés du château malgré une troupe d'ennemis qui, voulant s'opposer à son passage, périssent au nombre de quarante sous la hache ensanglantée. Enfin le reste des assaillants, las d'une résistance vaine, cherche son salut dans la fuite ; mais déjà elle n'est plus possible, et tous ceux qui ne sont pas précipités du haut des murailles tombent sous le fer vengeur de leur redoutable vainqueur. Le grand Ferret triomphait lorsqu'il apprend qu'une nouvelle troupe plus nombreuse venait assiéger Longueil. Il vole à sa rencontre, la culbute et fait prisonniers ceux qui échappent à ses coups ; en vain lui offrent-ils une rançon considérable, ce guerrier français, aussi généreux que brave, refuse leurs présents en leur accordant la vie, mais non la liberté, qui eût pu encore les rendre redoutables. Excédé de tant de fatigues et de deux jours de combats consécutifs, Ferret rentre victorieux à Longueil ; mais brûlé d'une soif ardente, l'eau la plus fraîche lui semble seule pouvoir le désaltérer : une fièvre violente le dévore, et ce nouvel Alcide est près de succomber à ses travaux. Ce fut alors qu'ayant rejoint son épouse chérie qu'il avait laissée à Rivecourt, un

parti d'Anglais entreprit de l'attaquer, le croyant sans défense. Ferret, accablé par la violence de sa maladie, apprend que ces lâches ennemis s'avancent au nombre de douze pour lui arracher la vie; cette nouvelle ranime ses forces abattues : il est encore capable d'un dernier effort. Il se lève, saisit sa hache d'armes qu'il avait placée près de son lit, marche au-devant des Anglais, en tue cinq, et les sept autres ne trouvent leur salut que dans une fuite honteuse et précipitée. La maladie du héros français s'accrut par ce dernier exploit; bientôt elle le conduisit au tombeau, et aussi religieux que brave, il meurt avec une pieuse tranquillité. Ferret, d'une taille gigantesque, joignait à l'intrépidité la plus grande une prudence naturelle qui l'éloignait de la témérité; son jugement était prompt et sûr, et son caractère simple et modeste. Né dans un état servile et élevé sans éducation, il dut à lui seul la grande réputation qu'il sut s'acquérir par ses exploits guerriers. Doué par la nature d'une force extraordinaire, il s'en servit pour défendre son pays; et, armé seulement dans les combats d'une hache tellement lourde que les hommes les plus robustes avaient peine à la soulever, il réalisa par ses terribles coups ces faits d'armes si surprenants dont les romans de chevalerie nous offraient seuls des exemples. B. M.-s.

FERRET (ÉMILE), l'un des bons jurisconsultes du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Castel-Franco dans la Toscane, en 1489. Sa famille, noble et ancienne, était originaire de Ravenne. Il commença à douze ans l'étude du droit civil et du droit canon à Pise, et la continua ensuite à l'Académie de Sienne. Il était également instruit dans les belles-lettres. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Rome, où il fut d'abord secrétaire du cardinal Salviati. Ayant soutenu avec beaucoup d'éclat des thèses devant une nombreuse assemblée d'évêques et de cardinaux, il fut reçu avocat à l'âge de dix-neuf ans. C'est alors qu'il prit le prénom d'*Émile* au lieu de celui de *Dominique* qu'il portait auparavant. Ferret n'était pas seulement un homme de cabinet; sa capacité pour les affaires était si bien connue que Léon X le prit pour son secrétaire. Il quitta cet emploi, après l'avoir exercé pendant quelques années, et se retira dans sa patrie, où, ayant séjourné quelque temps, il se mit à la suite du marquis de Montferrat, qui commandait une partie de l'armée que Lautrec conduisait à la conquête de Naples en 1528. Cette expédition ayant manqué, Ferret vint en France et enseigna le droit à Valence avec tant d'éclat que François 1<sup>er</sup> le fit conseiller au parlement de Paris. Ce prince l'employa dans des négociations avec les Vénitiens et les Florentins. Il s'en tira avec tant d'habileté que le marquis de Montferrat l'envoya aussi auprès de Charles-Quint, qu'il accompagna dans son expédition d'Afrique. Il se trouva à l'entrevue de François 1<sup>er</sup>, de Charles-Quint et du pape Paul III, à Nice en 1558. S'étant défat de sa charge de conseiller au parlement, il fut à Lyon et ensuite

à Florence, où il obtint le droit de bourgeoisie. Il vint terminer sa carrière à Avignon, où on l'appela pour y professer le droit. Il mourut dans cette ville le 15 de juillet 1552. Il a écrit plusieurs ouvrages sur le droit, ainsi qu'un commentaire sur Tacite. Il tenait pour maxime qu'on profitait plus par la pensée et la méditation que par la lecture. On trouve sa vie dans les *Vitæ clarissimorum jurisconsultorum* de Buder, Iéna, 1722, in-8<sup>o</sup>. B.-r.

FERRETI (NICOLAS), habile grammairien du 15<sup>e</sup> siècle, ouvrit à Venise une école qui fut fréquentée de toutes les parties de l'Italie, et publia plusieurs ouvrages qui ajoutèrent encore à sa réputation. Le recueil en a été imprimé à Venise en 1507, in-fol. Cette édition, remarquable par la beauté de son exécution, est dédiée au doge Léonard Loredano. Parmi les opuscules qu'elle contient on doit distinguer celui qui a pour titre : *De eloquentia lingue latinæ servanda in epistolâ, et orationibus componendis præcepta*. On en connaît deux éditions séparées, in-4<sup>o</sup> : l'une de Forli, 1493, et l'autre de Paris, sans date. On ignore les particularités de la vie de N. Ferreti; mais on sait qu'il mourut en 1525. — FERRETI (JULES), jurisconsulte, fils du précédent, naquit à Ravenne en 1480. Après avoir fait d'excellentes études sous la direction de son père, il fréquenta les universités d'Italie et fut reçu docteur en droit. Il dut à son seul mérite des protecteurs puissants qui se chargèrent de sa fortune. Le pape lui conféra les titres de chevalier et de comte du palais de Latran, et l'empereur Charles-Quint le nomma intendant de la Pouille. Ferreti était doué d'un caractère affable; il aimait la justice et la rendait avec impartialité. Aux qualités de l'honnête homme il joignait les vertus du chrétien. Plein de zèle pour le maintien de la foi, il avait entrepris un ouvrage contre les protestants; mais il mourut avant de l'avoir terminé, à San-Severo dans la Pouille, en 1547; il était alors âgé d'environ 60 ans. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Consilia et tractatus varii*, Venise, 1562, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *De re et disciplina militari unicus tractatus*, Venise, 1573, in-fol. : cet ouvrage est très-rare. Ferreti se proposait de le dédier à Charles-Quint; mais il mourut avant d'avoir pu exécuter son projet, et ce fut son fils qui en resta chargé. On trouve en tête la Vie de l'auteur, par Jérôme Rossi (*Rubeus*), son compatriote et son ami; 3<sup>o</sup> *De jure et re navali, et de ipsius rei navalis et belli aquatici præceptis legitimis liber*, Venise, 1579, in-4<sup>o</sup>. Suivant David Clément, cet ouvrage n'est pas moins rare que le précédent. Il a été réimprimé dans les *Tractatus magni universi juris*, t. 12, Venise, 1584. On a inséré dans le même volume deux autres opuscules de Ferreti, l'un *De gabellis, publicanis, muneribus et oneribus*, et l'autre *De duello*. — FERRETI (Jean-Pierre), frère du précédent, né à Ravenne en 1482, embrassa l'état ecclésiastique et parvint par ses talents aux premières dignités de l'Église. Il fut d'abord pourvu de l'évêché de Milazzo en Sicile, gouverna

ce diocèse avec sagesse pendant plusieurs années, et fut ensuite transféré à Lavello au royaume de Naples. Il se démit de cet évêché à raison de son grand âge, et mourut quelque temps après, en 1557. Cet illustre prélat, dit Tiraboschi, fut un écrivain infatigable, et il est peu de genres de littérature qu'il n'ait cultivés, comme le prouve le catalogue de ses ouvrages publié par l'abbé Ginanni (*Scritt. Ravenn.*, t. 1<sup>er</sup>, n° 228). Les opuscules qu'on a imprimés de Ferreti sont peu importants; mais on distingue parmi ses manuscrits des *Mémoires* (en latin) *relatifs à l'exarchat de Ravenne*, un poème sur la fondation de Rovigo (*De origine urbis Rhodigine*), qu'on avait attribué par erreur à François Bansonni, et un autre *De Hadria civitate*. On peut consulter pour plus de détails la Bibliothèque des écrivains de Ravenne, par l'abbé Ginanni. W—s.

FERRETI (JEAN-BAPTISTE), antiquaire, né à Vicence en 1659, fit ses études avec distinction dans les écoles publiques de cette ville, et entra ensuite dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du mont Cassin. Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la recherche des antiquités et entreprit plusieurs ouvrages qu'il ne put terminer, ayant été enlevé par une mort prématurée en 1682, à l'âge de 43 ans. Le seul livre qu'il ait publié est intitulé : *Musæ lapidariæ antiquorum in marmoribus carmina seu decorum donaria, hominumque illustrium oblitterata monumenta et deperdita epitaphia*, Vérone, 1672, in-fol., rare. C'est le recueil de toutes les inscriptions en vers qui se trouvent dans Gruter; l'auteur y en a ajouté plusieurs d'inédites, et a donné l'explication de toutes ces petites pièces dans des notes très-savantes. Il dédia cet ouvrage au Dauphin, et Louis XIV l'en récompensa par un présent considérable. Ce prince, qui cherchait à fixer dans ses États tous les hommes de mérite, lui fit même offrir le titre de son historiographe avec une pension, s'il voulait venir habiter la France; mais il mourut au milieu des préparatifs de son voyage. Le P. Ferreti avait donné la liste de douze ouvrages qu'il se proposait de faire paraître successivement. Dans le nombre, on doit surtout regretter la perte des suivants : 1° *Bibliothecarum deperditarum opus* : c'était le catalogue des ouvrages grecs et latins qui ne nous sont point parvenus, et qu'il évalue à près de cent mille; 2° *Antiquorum subterranea* : c'était l'indication des morceaux les plus précieux de l'antiquité qui ont été retrouvés dans des fouilles, et la liste de ceux qu'on pouvait espérer de reconstruire par de nouvelles recherches. — FERRETI (Jules), juriconsulte italien du 16<sup>e</sup> siècle, a publié : *De jure et re navali*, Venise, 1579, in-4°. — FERRETI (François), d'Ancône, vivant au 16<sup>e</sup> siècle, a publié : *Della Osservanza militare libri due*, Venise, 1575, in-4°, fig., dans lesquels il traite de la discipline, des uniformes et de tout ce qui concerne les devoirs du soldat envers sa patrie et ses supérieurs. On a encore de

lui : *I diporti notturni, dialoghi familiari*, 1580, in-8°. — FERRETI (Marc-Antoine), de Venise, publia dans cette ville : *Mirinda*, pastorale en cinq actes et en vers, 1615, in-4°. — Enfin FERRETI (Laurent) a terminé avec Veneroni le *Dictionnaire italien-français* d'Antoine Oudin, Paris, 1681, in-4°, deux tomes. W—s.

FERRETO, historien, né à Vicence vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, passe pour un de ceux qui contribuèrent le plus à faire renaître en Italie le goût des bonnes études. Il écrivait avec une égale facilité en vers et en prose, et n'est pas moins estimé comme poète que comme prosateur. On ne connaît presque aucune particularité de la vie de Ferreto, qui vivait encore après 1530. On a de lui : 1° *Ferretii poëtæ Vicetini suorum et paulo ante actorum temporum historia*. Cette histoire est divisée en cinq livres; elle commence en 1250, à la mort de Frédéric II, finit à l'année 1518, et comprend par conséquent une des époques de l'histoire d'Italie les plus fécondes en grands événements. La lecture de cet ouvrage est très-intéressante; mais on a reproché avec raison à l'auteur de s'être quelquefois rendu inintelligible par son trop grand scrupule à n'employer que des termes élégants. Muratori a inséré cette histoire dans ses *Scriptores rerum Italicarum*, t. 9; mais on croit qu'il existait des lacunes dans les deux manuscrits dont il s'est servi. Le savant éditeur a recueilli dans le même volume les poésies de Ferreto; 2° *De Scaligerorum origine libri IV*. Le style de ce poème n'est pas exempt d'enflure ni de mauvais goût. Tiraboschi le trouve cependant supérieur à celui de toutes les productions du même temps; 3° *In obitum Dantis poëtæ Florentini*. C'est une élégie de cent dix vers sur la mort du célèbre Dante; 4° *In excessum Beneventi de Campesanis poëtæ Vicetini*; autre élégie de cent cinquante-cinq vers; 5° *Ad Albertum Mussatum vatem Patavinum*. Cette pièce roule encore sur la mort de Campesanis. Ferreto a laissé d'autres pièces peu importantes, si on en excepte ses *Priapeia*, dont Pagliarini a publié le commencement dans le livre 6 de son *Histoire de Vicence*. Vossius remarque que plusieurs passages de cette histoire sont extraits mot à mot de celle de Ferreto. W—s.

FERRI, ou FERRO (ALPHONSE), médecin italien du 16<sup>e</sup> siècle. Les biographes ne sont pas d'accord sur sa patrie, bien qu'il ait joui d'une grande réputation. La plupart le font Napolitain; quelques autres prétendent qu'il naquit à Faenza; mais tous s'accordent à dire qu'il enseigna avec beaucoup de célébrité la chirurgie à Naples et l'anatomie à Rome, qu'il fut premier chirurgien du pape Paul III, et mourut octogénaire vers 1575. Les ouvrages de Ferri ne sont pas de simples compilations; ils renferment tantôt des idées véritablement neuves, tantôt des améliorations utiles, quelquefois des préceptes erronés ou des hypothèses frivoles : 1° *De ligni sancti multiplici medicina et vini exhibitione libri quatuor*, Rome,

1507, in-4°. Le gâfac y est présenté comme une sorte de panacée propre à guérir les maladies les plus dissemblables, et notamment la syphilis, dont il est proclamé le spécifique. L'auteur avoue cependant que, dans certains cas rares, le mal est tellement opiniâtre qu'on est forcé de recourir au mercure. Cette production ne manqua pas d'intérêt, aussi fut-elle généralement accueillie, réimprimée à Bâle, à Paris, insérée dans l'*Aphrodisiacus* de Luisini, traduite en français, en allemand, etc.; 2° *De sclopetorum sive archibuserum vulneribus libri tres; Corollarium de sclopeti ac similibus tormentorum pulvere; De caruncula sive callo quæ cervici vesicæ innascitur opusculum*, Rome, 1552, in-4°; Lyon, 1553, in-4°. Ce traité de chirurgie militaire est un des plus anciens et la doctrine n'en est pas toujours judicieuse. Ferri suppose une qualité vénéneuse aux plaies d'armes à feu, ce qui le conduisit à une mauvaise méthode thérapeutique. Le tire-balle qu'il a inventé et qui rappelle son prénom (Alphonsin) n'a jamais été fort usité, et de nos jours il ne figure plus que dans les *Armamentaria chirurgica* de Scultet, de Garengot, de Brambilla. Pour remédier aux callosités, ou plutôt aux rétrécissements du canal de l'urètre et du col de la vessie, Ferri indique l'usage des bougies, qui depuis a été proposé comme nouveau par certains chirurgiens manquant d'érudition ou de bonne foi. C.

FERRI (Ciro), peintre et architecte, né à Rome en 1634, mort dans la même ville en 1689, étudia la peinture sous Piètre de Cortone, dont il imita si habilement la manière, qu'on eut souvent occasion de confondre les ouvrages de l'élève avec ceux du maître. Celui-ci ayant abandonné le séjour de Florence, Giro-Ferri fut choisi pour terminer les admirables peintures du palais Pitti. Il s'en acquitta avec beaucoup de succès, et le grand-duc de Toscane, non content de lui assigner une forte pension, le nomma chef de l'école florentine. Après avoir achevé ces travaux, Giro-Ferri retourna dans sa ville natale, où, à l'exemple de son maître, il partagea ses occupations entre l'architecture et la peinture. Plusieurs palais et de grands autels furent élevés sur ses dessins, et le pape l'employa en outre à faire des cartons pour le Vatican. Dans ses moments de loisir, il s'amusa à dessiner pour les bréviaires, les titres de livres et les thèses, des figures auxquelles les amateurs ne manquèrent pas de mettre un très-haut prix. François Spierre et Corneille Bloëmaert n'ont pas dédaigné de graver ces petits sujets. La mort de Giro-Ferri fut, dit-on, causée par la jalousie qu'il avait conçue contre le Bacici, au sujet de la coupole de Santa-Agnèse, à Rome (place Navone). On prétend qu'ayant peint d'un ton un peu faible la partie supérieure du dôme, il eut la douleur de voir son coloris presque entièrement éclipsé par les peintures beaucoup plus riches et plus vigoureuses que le Bacici exécuta au-dessous des siennes, dans la même église.

Rien de moins certain que ces sortes d'anecdotes, il y en a trop du même genre dans les vies des peintres pour qu'elles puissent être également vraies. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que lorsque Giro-Ferri mourut, le pape lui fit rendre de grands honneurs et qu'il fut porté magnifiquement à *Santa-Maria in Trastevere*. Il était d'une famille riche (son père lui avait laissé plus de 50,000 écus de biens); mais quoique cette belle fortune l'eût mis en état de ne travailler que pour la gloire, il ne laissait pas de se faire payer chèrement. Il aimait le luxe et faisait d'énormes dépenses. Comme nous l'avons déjà dit, on ne distingue pas aisément ses dessins de ceux de Piètre de Cortone. Les artistes cependant croient reconnaître le crayon ou la plume de Giro-Ferri à quelques signes particuliers, notamment à la légèreté du trait, plus élégant et plus exact dans les dessins de l'élève que dans ceux du maître. On remarque aussi que Giro-Ferri esquissait plus négligemment les pieds et les mains que les autres parties du corps. Sa manière de peindre, d'ailleurs, était grande et facile, et il ne le cède à aucun de ses contemporains pour la beauté de la composition. On ne lui reproche que d'avoir trop peu varié le caractère de ses figures, et de ne leur avoir pas toujours donné une expression assez animée. Ses plus belles productions sont à Florence et à Rome. Il est à regretter que la mort l'ait empêché de terminer la coupole de Ste-Agnès, et surtout qu'on ait choisi le moins habile de ses élèves (Corbellini) pour continuer ce grand ouvrage. F. P.—r.

FERRI (PAUL), naquit à Metz, le 24 février 1591, d'une ancienne famille de robe. Pendant le cours de ses études à l'Académie protestante de Montauban, il y publia, en 1610, un recueil de poésies assez médiocres. C'était le fruit de sa jeunesse (1). Comme il se disposait au ministère évangélique, il annonça au public son renoncement à ce genre frivole d'occupations, par ces mots qui terminaient son avertissement : *Sat ludo mugisque datum*. Ayant été fait ministre l'année suivante, il exerça les fonctions de cette charge d'une manière très-distinguée et sans la moindre interruption pendant soixante ans, jusqu'à sa mort, arrivée le 27 décembre 1669. On mit au bas de son portrait ce distique qui marque l'estime qu'on faisait de lui :

Tales si multos ferrent hæc sæcula ferri  
In ferri sæclis aurca sæcla ferent.

C'était un homme de belle prestance, qui avait un air vénérable, des manières gracieuses et polies, et jouissait d'une grande considération auprès des plus éminents personnalités. La maladie cruelle dont il fut affligé les dernières années de sa vie

(1) Ces premières Œuvres poétiques se composent de sonnets, de stances, et d'une pastorale en six actes, intitulée : *Isabelle*, ou *le Dédain d'amour*, suivie des *Gloires d'Isabelle*. Cette pastorale, dit-il, lui fut pillée par C. S., sieur de la Croix, avocat, qui la fit réimprimer en 1629, sous le titre de *la Climène*, tragi-comédie. L'une ne vaut pas mieux que l'autre. D. L.

n'altéra point son aménité naturelle. A sa mort on lui trouva quatre-vingts petites pierres dans la vessie. Ferri était d'un caractère très-pacifique. Il gémissait des divisions qui régnaient entre les protestants, ne désespérait pas de pouvoir les terminer et entretenait à ce sujet une correspondance avec Duræus, l'apôtre de la réunion. Il avait publié en 1654 un *Catéchisme général de la réformation*, pour prouver qu'elle avait été nécessaire, quoiqu'avant qu'elle existât on pût se sauver dans l'Église romaine. Ce fut par la réfutation de ce catéchisme que le jeune Bossuet, alors chanoine et archidiaque de Metz, entra dans la carrière de la controverse; et sa réfutation parut si triomphante, que les protestants reprochèrent à leur ministre d'avoir donné trop de prise sur lui à son adversaire. Le ton de sagesse que Bossuet mit dans cette discussion lui mérita la confiance de Ferri; il en résulta quelques années après une conférence, suivie d'une correspondance entre les deux antagonistes, qui avait pour objet la réunion des réformés à l'Église romaine. La cour n'était pas étrangère à cette négociation. Les ministres protestants en ayant eu connaissance, il fut question de destituer leur confrère. Ce projet, dont les pièces sont imprimées à la fin de la correspondance de Bossuet, n'eut pas de suite. Mais ce savant abbé rendit un hommage authentique à la bonne foi, à la sincérité, au savoir, à l'esprit conciliant et pacifique de son antagoniste. Gui Patin prétend que longtemps auparavant Ferri était un des ministres gagnés par le cardinal de Richelieu pour réunir les deux religions, et qu'il touchait 500 écus de pension pour cela; mais Ancillon, qui avait été pendant vingt ans le collègue de Ferri, rejette cette assertion comme une calomnie. Outre les deux ouvrages dont on a parlé, nous avons encore de Ferri : 1° *Scholastici orthodoxi specimen*, Gotstad (Genève), 1616, in-8°. L'objet de ce livre, qui eut de la vogue dans le temps, était de prouver que la doctrine des protestants sur la grâce avait été enseignée par beaucoup de scolastiques; 2° *Le dernier désespoir de la tradition contre l'Écriture*; 3° *Vindiciae pro scolastico orthodoxo*, Leyde, 1650; 4° *Remarques d'histoire sur le discours de la vie et de la mort de St-Livier, et le récit de ses miracles, nouvellement publiés par le sieur de Ramberviller*. La crainte de se faire une querelle fâcheuse avec cet auteur l'obligea de garder l'anonyme; 5° *Oraisons funèbres de Louis XIII et de la reine mère Anne d'Autriche*. Il a laissé en manuscrit des *Sermons* qui avaient eu un grand succès (1), et quatre volumes in-fol. de *Recherches sur l'histoire de Metz*, où l'on trouve des choses curieuses et intéressantes. Il avait travaillé longtemps à l'*Histoire de la réformation dans la ville de Metz*, pour l'opposer à celle qu'avait donnée M. de Meurisse, évêque de

Madaure, suffragant de Metz. Tous ces manuscrits se conservaient dans sa famille. T—D.

FERRI (BALTHASAR), né à Pérouse, dans le commencement du 18<sup>e</sup> siècle, fut un chanteur aussi célèbre que Farinelli et Caffarelli; il était comme eux élève de Porpora, au conservatoire de Naples. J.-J. Rousseau en fait le plus grand éloge à l'article *Voix*, dans son *Dictionnaire de musique*. C'était, dit-il, la voix la plus étendue, la plus flexible, la plus douce, la plus harmonieuse qui peut-être ait jamais existé : elle avait la faculté de monter et de descendre deux octaves par tous les degrés chromatiques avec un *trille* continuel, parfaitement articulé et sans reprendre haleine, en conservant une justesse si parfaite, que, n'étant point accompagné par l'orchestre, à quelque note que les instruments voulussent l'arrêter, ils se trouvaient d'accord avec lui. Il mourut fort jeune. Jamais chanteur ne fut fêté avec autant d'enthousiasme : on faisait pleuvoir sur sa voiture un nuage de roses lorsqu'il avait seulement chanté une cantate. A Florence, un grand nombre de personnes de distinction allèrent le recevoir à trois milles de la ville pour lui servir de cortège. A Londres, au sortir du spectacle, un masque lui offrit une émeraude de grand prix. On a gravé son portrait et frappé une médaille en son honneur. Toutes les muses de l'Italie ont célébré ses talents et ses succès. F—LE.

FERRI (JÉRÔME), littérateur, né le 5 février 1715, à Longiano dans la Romagne, n'avait que vingt ans lorsqu'il fut placé par ses compatriotes à la tête de l'école municipale. Il la dirigea quelque temps avec zèle, employant ses loisirs à l'étude du droit civil et canonique. Dès lors il professa les belles-lettres à Massa, puis dans les séminaires de Faenza et de Rimini, s'attachant à former le goût de ses élèves en ne mettant sous leurs yeux que les grands modèles de l'antiquité. Les magistrats de Faenza le rappellèrent pour lui confier la direction du collège de cette ville. Lorsque le pape Clément XIV eut formé le projet de rendre à l'université de Ferrare son ancienne splendeur, il la pourvut d'habiles professeurs et donna la chaire d'éloquence à Ferri, dont les talents lui étaient connus. Ferri la remplit pendant quatorze ans avec une rare distinction, et mourut le 27 juin 1786. On doit à sa plume élégante un assez grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, dont la plus grande partie sont inédits; mais ceux qu'il a publiés suffisent pour lui assurer un rang honorable parmi les meilleurs latinistes du 18<sup>e</sup> siècle. La critique lui a cependant reproché des écarts d'imagination et le manque de clarté. Il comptait au nombre de ses amis le savant P. Mittarelli, Fabroni, qui lui a dédié la *Vie* de Facciolati, etc. Outre plusieurs *Discours* en latin et en italien prononcés dans les occasions solennelles, on cite de Ferri : 1° *Epistole pro lingua latina usu adversus Aembertium*, Faenza, 1771, in-8°. Dans un opuscule intitulé : *De la la-*

(1) Selon D. Calmet, il y en avait douze cents sur la seule Épitre de St-Paul aux Hébreux.

tinité des modernes (Mélanges de littérature, t. 5), d'Alembert avait essayé de prouver qu'il est inutile d'étudier le latin, puisqu'on ne peut jamais espérer de le savoir que très-mal. C'est ce paradoxe que Ferri réfute victorieusement et avec tout le zèle d'un homme qui combat *pro aris et focis*. Il a fait précéder ces lettres de l'Alembert d'une *Dissertation* pleine d'intérêt sur les efforts du cardinal Castelli pour rendre à la langue latine l'importance qu'elle avait déjà perdue, quoiqu'elle fût encore la langue des tribunaux et des écoles (voy. CASTELLES). 2° *De Tabulario Azuriano ad Seaviros Faventinos commentariolum*, opuscule inédit imprimé dans l'ouvrage de Mittarelli (voy. ce nom) : *De Litteratura Faventina*. 3° *De Alexandri Sardi vita commentarius*, Rome, 1775 (voy. SARDI). 4° *De vita et scriptis Balth. Castilionis*, Mantoue, 1780. C'est la vie de Castiglione, l'auteur de *Libro del cortegiano*. 5° *Ragionamento di materia agraria*, dans le *Magasin* de Florence, 1782. 6° *Elogio del conte Camillo Zampieri* (voy. ce nom). Adam Barichevich a publié la *Vie* de Ferri dans la *Biblioth. ecclesiastica*, Pavie, 1790.

W—s.

FERRI de Saint-Constant (le comte JEAN-L.), littérateur, né en 1755 à Fano (États romains), étudia dans une congrégation religieuse et vint de bonne heure en France, où il publia ses premiers ouvrages. Il y épousa madame de Saint-Constant, dont il ajouta le nom au sien, et obtint la place de secrétaire de l'ambassadeur français en Hollande. Il revint à Paris en 1789, et, séduit par les principes libéraux qu'on proclamait à cette époque, il résolut de s'y fixer; mais les progrès de la révolution le forcèrent bientôt à chercher un asile en Angleterre. Il ne rentra en France qu'après le 18 brumaire. En 1807, il fut nommé proviseur du lycée d'Angers, et en 1811 il reçut la mission de se rendre à Rome, alors sous la domination française, pour y organiser l'instruction publique. Il s'occupait, en 1815, de former un lycée et cherchait parmi les nombreux couvents de cette ville un local propre à cet établissement; mais les événements de 1814 mirent fin à ses fonctions. Il se retira à Fano, sa patrie, employant ses loisirs aux études et aux compositions littéraires. Il y mourut le 16 juillet 1850. On a de lui : 1° *Le Génie de Buffon*, Paris, 1778, in-12; 2° les *Portraits, caractères et mœurs du 18<sup>e</sup> siècle*, ibid., 1780, in-12; 3° *De l'Éloquence et des orateurs anciens et modernes*, Paris, 1789, in-8°, ouvrage estimé et qui a été réimprimé en 1805; 4° *Londres et les Anglais*, Paris, 1804, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, fruit des nombreuses observations que l'auteur avait recueillies pendant son séjour en Angleterre, est intéressant et digne de figurer à côté de celui de Baert (voy. ce nom). Il offre une foule de détails curieux sur les mœurs, les usages et les institutions politiques et religieuses de ce pays, qu'il met en parallèle avec la France; mais un mérite bien rare, si l'on se reporte au temps et au lieu où il a été publié, c'est qu'il est écrit avec une grande

impartialité. 5° *Les Rudiments de la traduction ou l'Art de traduire le latin en français*, Paris, 1808, 1 vol. in-12; ibid., 1811, 2 vol. in-12, 2<sup>e</sup> édit., avec une *Notice des traductions des auteurs latins*. Déjà Paitoni, Pellicer, Degen, s'étaient livrés à des travaux de ce genre, sur les traductions en italien, en espagnol, en allemand. La notice de Ferri, qui s'est borné à faire connaître les meilleures traductions françaises, n'a pas la même étendue que les ouvrages des bibliographes que nous venons de citer, mais elle est exacte et répare, quoique imparfaitement, une grande omission dans l'histoire littéraire de la France. 6° *Lo Spettatore italiano*, Milan, 1824, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, que l'auteur dédia à sa femme, est une revue des publications nouvelles. Il contient des articles aussi piquants que variés, et qui se font d'ailleurs remarquer par une critique sage et des observations très-judicieuses.

G—G—Y.

FERRIER (SAINT-VINCENT) naquit à Valence, en Espagne, d'une honnête et ancienne famille, le 25 janvier 1557. Dès ses premières années, Vincent fit présager les talents et les vertus qu'il devait faire éclater un jour; aussi ses parents ne négligèrent rien pour lui procurer une éducation qui pût réaliser de si belles espérances. A douze ans il commença ses études de philosophie, il entreprit ses cours, et on assure que, lorsqu'il eut atteint sa dix-septième année, on ne connaissait ni philosophe ni théologien dans les écoles de Valence qui eût autant de réputation que lui. En 1574, il entra dans l'ordre de St-Dominique, et en 1584 il fut reçu docteur en théologie à Lérida, où il fit connaître pour la première fois son talent distingué pour la chaire. De retour à Valence, il y occupa pendant six ans la place de théologal dans la cathédrale. Le cardinal de Luna (voy. BENOÎT, antipape), légat de Clément VII, en passant par cette ville, connaissant le mérite de Vincent, et ayant appris la grande réputation qu'il s'était déjà acquise, l'emmena en France, où il le retint plusieurs années. C'est pendant son séjour à Paris que Vincent composa ses premiers ouvrages de piété, tels que son *Traité de l'homme intérieur*, un autre sur l'*Oraison dominicale*, et un troisième intitulé : *Consolations dans les tentations contre la foi*. Croyant son ministère plus utile en Espagne, il prit congé du cardinal en 1595, et alla reprendre ses prédications dans le royaume de Valence; mais ce prélat, ayant été élevé au pontificat l'année suivante par une partie du clergé, sous le nom de Benoît XIII, ordonna à Vincent de venir le rejoindre à Avignon, où il le fit son confesseur et maître du sacré palais. L'élection de ce pape avait suscité un grand schisme dans l'Église, et c'était en vain que Vincent Ferrier avait plusieurs fois insinué à son pénitent de faire le sacrifice de ses propres intérêts pour l'union et la tranquillité des peuples chrétiens. Fatigué d'une cour tumultueuse, et rebuté de la résistance du pape à ses pieuses exhortations, il s'en sépara, malgré ses instances, et alla

prêcher l'Évangile en Espagne, en France, en Italie, en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Sa réputation augmentant de jour en jour, tous les monarques chrétiens se disputaient à l'envi la satisfaction d'avoir dans leurs États un homme si célèbre et par sa doctrine et par sa piété. Le duc de Bretagne Jean V lui envoya une députation pour le prier de venir faire des missions dans ses provinces. St-Vincent y accéda. L'évêque, avec son clergé, le duc, la duchesse, accompagnés de tous les magistrats, lorsqu'ils apprirent qu'il était à une lieue de distance de Vannes, allèrent au-devant de lui et on le porta en triomphe dans la ville : telle était l'estime et la vénération qu'il inspirait. Outre sa vaste érudition, une rare éloquence et le don de parler plusieurs langues, il avait un bel organe et s'énonçait avec une clarté et une facilité merveilleuses. Quand il prêchait, soit dans les églises, soit dans les places publiques ou les campagnes, l'émotion qu'il causait était si grande, que les gémissements de son auditoire le forçaient souvent à s'interrompre. Rien ne pouvait résister à la ferveur de son zèle, à la force, à l'énergie de ses discours. On avait une telle idée de ses lumières et de son influence sur les peuples qu'à son retour en Espagne il fut élu député par les états de Valence, pour concourir à la nomination d'un successeur à la couronne d'Aragon. Le roi Martin étant mort, don Pèdre de Luna, fils naturel de ce roi, le comte d'Urgel et l'infant don Ferdinand de Castille prétendaient à ce royaume. Les droits légitimes de ce dernier étaient encore appuyés par ses talents militaires et ses vertus vraiment royales (1). Vincent ne tarda pas à se décider en sa faveur. S'étant rendu aux états d'Aragon, il harangua le peuple, le persuade, l'entraîne, et d'une commune voix don Ferdinand est proclamé souverain. Le schisme de l'Église faisant de plus en plus de funestes progrès par l'obstination de Benoît XIII, St-Vincent fut appelé, en 1415, au concile de Constance. Là il abandonna entièrement les intérêts de ce pontife : bientôt après, il assista à la conférence entre l'empereur et le roi d'Aragon, et d'après l'édit de ce dernier, il alla prêcher aux peuples pour les détacher de l'obéissance d'un pape dont l'ambition et l'opiniâtreté avaient si longtemps troublé la paix de l'Église. Sollicité de nouveau par le duc de Bretagne, Vincent était retourné à Vannes ; mais à peine cut-il repris ses missions, qu'il fut attaqué de sa dernière maladie, et il expira au milieu des regrets de la cour et des larmes des peuples le 5 avril 1415, à l'âge de 62 ans. Calixte III le mit au nombre des saints le 8 octobre 1455. Il avait continué ses missions pendant l'espace de vingt-cinq ans, au milieu du jeûne et des austérités de pénitence. Presque tous les royaumes de l'Europe voulurent l'entendre. Les nations les moins polies,

(1) Ferdinand était fils de Jean 1<sup>er</sup> de Castille et d'Éléonore, fille de Pierre II d'Aragon, sœur de don Martin.

les hommes les plus corrompus, les infidèles les plus obstinés ne pouvaient résister à la prédication de St-Vincent. Indépendamment de ses vertus chrétiennes, ses talents et ses rares qualités le rendirent l'homme le plus remarquable, le plus respecté de son siècle et celui qui produisit le plus de bien. Partout où il alla il civilisa les mœurs, chassa le crime et rendit les hommes meilleurs. Il a laissé plusieurs ouvrages : 1<sup>o</sup> un petit *Traité de logique*, qui fut son premier essai ; 2<sup>o</sup> un autre *Sur le schisme*, adressé à don Pierre III d'Aragon en 1380 ; 3<sup>o</sup> *De la fin du monde et de la science de la vie spirituelle* ; 4<sup>o</sup> *Sur la dignité ecclésiastique* ; 5<sup>o</sup> *Des deux avènements de l'Antechrist* ; 6<sup>o</sup> *Des lettres à Benoît XIII et à trois rois d'Aragon* ; 7<sup>o</sup> *Une explication de l'Oraison dominicale* ; 8<sup>o</sup> *un volume de Sermons* (tous les autres sermons qu'on lui attribuait ont été reconnus apocryphes). Ces ouvrages ont été imprimés à Valence, 1491, 4 vol. in-fol. Sa vie, écrite par Ranzano, évêque de Lucera, lors de sa canonisation, est insérée dans le *Recueil des Bollandistes*.

B—s.

FERRIER (BONIFACE), frère du précédent, général des chartreux, naquit à Valence en Espagne, en 1355 ; il s'appliqua à l'étude du droit, prit le bonnet de docteur dans l'université de Lérida, et exerça la première magistrature de sa ville natale. Il se maria et eut onze enfants. Étant devenu veuf, et ayant perdu sept filles et deux fils, il résolut d'embrasser la vie monastique. Il fut confirmé dans ce pieux dessein par St-Vincent Ferrer, son frère. Boniface vendit son bien et en distribua le prix aux pauvres, à l'exception d'une petite partie qu'il réserva pour mettre à l'abri du besoin deux fils qui lui restaient et qui étaient encore en bas âge. S'étant ainsi débarrassé du fardeau des affaires humaines, il entra chez les chartreux, dans la maison de la Porte-du-Ciel, en 1396. Il était alors âgé de quarante et un ans. Il prit les ordres sacrés et se livra tout entier à l'étude des saintes lettres et à l'acquit de ses devoirs religieux. Il fut élu général de son ordre en 1402, après la mort de Guillaume Raynaud, et il gouverna avec sagesse. L'Église alors était déchirée par le schisme, et plusieurs papes se disputaient le souverain pontificat. L'ordre des chartreux s'était senti de cette division, Urbain VI (Barthélemi de Prignano), non reconnu en France, ayant fait élire un général par les religieux de son obédience. Étienne de Sienne se trouvait revêtu de cette dignité en 1410. On lui proposa, ainsi qu'à Boniface, de se démettre, afin qu'on pût élire un général qui réunît l'ordre entier sous sa direction. Tous deux y consentirent. Boniface se retira dans la maison de la Porte-du-Ciel, dont il était prieur. Benoît XIII (Pierre de Luna), l'un des papes concurrents, avec lequel il était lié, l'en fit sortir et l'obligea de reprendre ses fonctions. Boniface assista même pour cet antipape au concile de Pise ; mais Benoît ayant été sollicité vainement d'abdiquer le souverain pontificat, pour qu'on pût



rendre la paix à l'Église et rétablir l'unité, et s'obstinant à se regarder comme pape légitime, malgré le vœu et les décisions du concile de Constance, Boniface abandonna son parti et mourut quelque temps après. Ste-Marthe fixe sa mort au 27 avril 1417. Quelques-uns prolongent sa vie jusqu'en 1419. On a de lui : 1<sup>o</sup> un *Traité* dans lequel il examine pourquoi peu de religieux de l'ordre des chartreux ont été canonisés, et pourquoi on cite peu de miracles qu'ils aient faits ; 2<sup>o</sup> une *Traduction de la Bible*, en espagnol ; 3<sup>o</sup> une *Traité adressé à Boniface, religieux du même ordre* ; 4<sup>o</sup> *De approbatione ordinis liber unus* ; enfin des *Sermons* et des *Lettres*. Il était grand zélé de la discipline régulière.

L—Y.

FERRIER (ARNAUD DU), célèbre juriconsulte, naquit à Toulouse vers l'année 1508. Après avoir terminé ses premières études, il fut envoyé en Italie, pour suivre les cours des principales universités et recevoir les leçons des savants hommes qui en faisaient alors l'ornement. Il fut reçu docteur en droit à Padoue à l'âge de vingt-deux ans, avec une telle distinction qu'à son retour à Toulouse les magistrats lui offrirent tout d'une voix la chaire de cette science, que la mort du titulaire venait de laisser vacante. La réputation de du Ferrier s'étendit bientôt par toute la France, et le cardinal de Tournon, qui s'était déclaré le protecteur de tous les hommes de mérite, lui fit obtenir une charge de conseiller au parlement. Quelques années après, Henri II le fit venir à Paris, le nomma président à la chambre des enquêtes, et lui donna d'autres marques de sa bienveillance. En 1539 du Ferrier prononça, à la rentrée des chambres, une mercuriale dans laquelle on crut apercevoir quelques allusions au supplice du malheureux Anne du Bourg : c'en fut assez pour le faire soupçonner de partager les opinions des protestants et occasionner sa disgrâce ; mais elle ne fut pas de longue durée, puisqu'il fut député pour le roi au concile de Trente. Il y fit, en 1562, une harangue où il attaqua les prétentions de la cour de Rome avec une telle violence que tout le clergé en fut consterné. Il fut obligé de quitter le concile à la demande d'une partie des prélats, et fut envoyé à Venise avec le titre d'ambassadeur, dont il soutint la dignité en vendant une portion de ses biens, attendu que les circonstances malheureuses où se trouvait la France empêchaient qu'on ne lui payât son traitement. Brantôme rapporte que du Ferrier, pendant son ambassade à Venise, allait quelquefois faire des leçons publiques de droit à Padoue, et que le roi lui en témoigna son mécontentement à son retour en France. Il est plus facile de croire que les opinions de du Ferrier furent la véritable cause de sa nouvelle disgrâce. Le roi de Navarre, alors chef du parti des protestants, profita de cette circonstance pour l'appeler à sa cour, où il lui donna le titre de son chancelier. Dès ce moment, du Ferrier fit profession ouverte de calvinisme. Il

XIV.

mourut au mois d'octobre 1585, à l'âge d'environ 79 ans, du chagrin de voir se prolonger les troubles de la Ligue. C'était un homme très-instruit, ayant conservé le goût de l'étude même dans sa vieillesse, puisqu'il avait plus de soixante ans lorsqu'il commença à apprendre les langues orientales, afin de pouvoir lire les saintes Écritures dans les originaux. Il avait connu Fra-Paolo pendant son séjour à Venise, et on croit qu'il lui a fourni des notes pour son *Histoire du concile de Trente*. Scévole de Ste-Marthe a fait son éloge. Les *Mémoires* et *Ambassades* de du Ferrier forment 5 volumes in-fol. On en conserve deux exemplaires manuscrits à la Bibliothèque impériale. W—s.

FERRIER (AUGER), docteur en médecine, naquit en 1513 dans les environs de Toulouse. Il avait accompagné l'étude de la médecine de celle des sciences mathématiques, pour lesquelles il avait un penchant décidé. Il en possédait la connaissance à un haut degré, et s'adonnait particulièrement aux rêveries de l'astrologie judiciaire, fort en crédit de son temps. Il vint se fixer à Paris, et à la faveur d'un extérieur fort agréable, d'une politesse recherchée, d'une conversation spirituelle et persuasive, et enfin de ses talents dans l'astrologie, il fut bientôt admis dans la confiance et la familiarité des personnages les plus illustres. Le cardinal Bertrand, qui lui était attaché, le détermina à l'accompagner à Rome. Il ne tarda point à jouir dans cette ville de la même célébrité et de la même vogue qu'à Paris. De retour en France, il choisit Toulouse pour son séjour. Ferrier y exerçait paisiblement la médecine lorsqu'il s'engagea dans une discussion polémique fort vive contre Jean Bodin, au sujet des *six Livres de la République*, dont ce dernier était auteur. La dispute prit un caractère acrimonieux, et Ferrier, âgé de soixante-quinze ans, composait une nouvelle attaque contre son adversaire, lorsqu'il mourut en 1588 d'une maladie inflammatoire, dont la discussion dans laquelle il s'était engagé fut probablement la cause. On a de lui : 1<sup>o</sup> *De diebus decretoriis secundum Pythagoricam doctrinam et astronomicam observationem*, Leyde, 1544, 1549, in-16 ; 2<sup>o</sup> *Liber de Somniis*, Leyde, 1549, in-16, avec les *Traité*s d'Hippocrate, de Galien et de Synésius sur les insomnies ; 3<sup>o</sup> *De Pudendagra, lue Hispanica, libri duo*, Toulouse, 1553, in-12, plusieurs fois réimprimé ; 4<sup>o</sup> *De radice chinae liber, quo probatur diversam esse ab apio*, Toulouse, 1554, in-8<sup>o</sup> ; 5<sup>o</sup> *Vera methodus medendi, duobus libris comprehensa. Castigationes medicinae*, Toulouse, 1557, in-8<sup>o</sup> ; Leyde, 1574, 1602, in-8<sup>o</sup> ; 6<sup>o</sup> *Avertissement à Jean Bodin sur le quatrième livre de sa République*, Toulouse, 1580, in-8<sup>o</sup>, etc. F—R.

FERRIER (JÉRÉMIE), ministre protestant comme son père, professa la théologie dans l'Académie de Nîmes ; il était né dans cette ville après le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et mourut à Paris le 26 septembre 1626, converti depuis treize ans à la religion romaine. Personne cependant ne s'en était plus montré l'antagoniste. Il avait soutenu dans une

3

thèse publique que le pape était l'Antechrist, et cette proposition, reproduite au synode national de Gap, y avait reçu par ses soins une sanction solennelle. Ces sottises théologiques se trouvaient malheureusement liées à des intérêts politiques, et plus un ministre avait d'influence dans son parti, plus la cour tâchait de l'intimider ou de le séduire. L'ambition de Ferrier ne résista pas aux offres dont on sut l'éblouir. Les premiers doutes sur sa fidélité s'élevèrent au synode de Saumur; celui de Privas crut avoir acquis des preuves certaines de sa défection et l'excommunia. Ferrier en réclama alors ouvertement le prix : il fut nommé conseiller au présidial de Nîmes; mais son installation dans cette charge occasionna une émeute, et sans le secours des magistrats et du consistoire, c'était probablement fait de lui. Transplanté à Paris avec toute sa famille, il fit abjuration entre les mains du cardinal Duperron, et reconnu pour des blasphèmes, dans un ouvrage qu'il publia presque aussitôt, tout ce qu'il avait précédemment dit du pape. Cette rétractation et sa conversion dont elle fut la suite ne restèrent pas sans récompense : la ville de Nîmes eut ordre d'acheter les biens de Ferrier et de lui payer une assez forte somme à titre d'indemnité. Estimé de Richelieu et de Louis XIII, il fut employé dans plusieurs affaires importantes, et surtout à cette guerre de plume à laquelle les souverains ne dédaignent pas quelquefois de descendre. La France, pendant la guerre de la Valteline, avait fait alliance, par le traité de Compiègne, avec les Hollandais. Les écrivains aux gages du cabinet de Madrid déclamèrent contre cette union d'un prince catholique avec un État protestant. Ferrier répondit à ces diatribes par un ouvrage intitulé : *le Catholique d'État, ou Discours politique des alliances du roi très-chrétien contre les calomnies des ennemis de son État*, 1623, in-8°. Les Espagnols, dans la réponse qu'ils firent à ce livre, le traitèrent de *scopæ Ferrieranae*; mais il n'en resta pas moins estimé : il s'en fit trois éditions en un an. Quoique l'opinion publique de toute l'Europe en eût sanctionné les principes, ce succès n'empêcha pas, peu de temps après, le fameux Jansénius de reproduire dans son *Mars gallicus*, à l'occasion d'un traité de Louis XIII avec les princes protestants d'Allemagne, les mêmes plaintes que le livre de Ferrier avait victorieusement repoussées, et, ce qui est plus extraordinaire, le successeur du cardinal de Richelieu dans la place de premier ministre, Potier, évêque de Beauvais, osa exiger, pour premier acte de son autorité, que les Hollandais, s'ils voulaient rester dans l'alliance de la France, rentrassent dans le sein de l'Église catholique. Il est vrai que cette ineptie fit congédier ce prélat, et le gouvernement français, fidèle aux maximes qu'il avait fait soutenir par Ferrier, continua de penser que les États peuvent suivre des cultes différents et avoir cependant des intérêts communs et s'unir pour les défendre. Baillet a regardé, sans raison, le *Catho-*

*lique d'État* comme un ouvrage pseudonyme de Sirmond : Jérémie Ferrier en est très-certainement l'auteur. Il était le père de l'épouse du lieutenant criminel Tardieu, de cette femme dont Boileau a fait un portrait si hideux, et qui, comme l'a dit Racine d'elle,

Aurait du buvetier emporté les serviettes,  
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes,

et à qui son avarice attira, ainsi qu'à son époux, une fin si funeste. V. S. L.

FERRIER (PAUL DE), cousin de Pellisson-Fontanier, né à Castres en 1659, entra dans l'état ecclésiastique et obtint le prieuré de St-Vivant-sous-Vergy. Il était en correspondance avec plusieurs hommes de lettres, cultivait lui-même la littérature, et était surtout très-lié avec son cousin. A la première nouvelle de sa maladie, il courut auprès de lui et reçut son dernier soupir. Le roi lui fit remettre tous les papiers de la succession, et dès lors l'abbé de Ferrier s'occupa de publier les œuvres complètes de Pellisson. N'ayant pu continuer cette entreprise, il en confia la direction à La Rivière, gendre du fameux Bussy-Rabutin. Mais ce dernier ne fut pas encore l'éditeur de cet ouvrage, imprimé par les soins des abbés Souchay et du Terrail. Lié d'une étroite amitié avec le président Bouhier, l'abbé de Ferrier non-seulement lui fit cadeau de quelques ouvrages de Pellisson, mais encore il composa lui-même un ouvrage intitulé : *Éclaircissement aux articles proposés par le président Bouhier, et où l'on a joint plusieurs faits particuliers qu'on a crus pouvoir servir à celui qui veut écrire la vie de M. Pellisson*. L'abbé de Ferrier mourut dans son prieuré le 30 septembre 1725. Z.

FERRIER et non FERRIÈRE (Louis), né à Arles en 1632, avait à peine achevé ses études, qu'il perdit son père; il vint chez une de ses tantes à Avignon, et se fit bientôt remarquer par son goût et ses dispositions pour la poésie. L'inquisition éprouva les vers qu'il faisait courir en manuscrit, et faute de mieux s'attacha à celui-ci :

L'amour, pour les mortels, est le souverain bien.

Ce vers parut téméraire, hérétique, scandaleux, mal sonnante, et contenant des propositions dangereuses. L'inquisition papale fit informer contre l'auteur, qui, pour se soustraire à ses poursuites, fut contraint de se retirer sur le territoire français, et passa à Villeneuve-lès-Avignon. Cependant Ferrier fit agir ses amis auprès du P. de Perussis, dominicain, grand inquisiteur. Par grâce spéciale, il obtint de venir faire amende honorable et rétractation, après quoi il reçut l'absolution et l'affaire fut terminée. Cette persécution ayant dégoûté Ferrier du séjour d'Avignon, il vint à Paris, où le duc de St-Aignan le prit sous sa protection et lui confia l'éducation de ses enfants. Son protecteur le fit, en 1674, associer à l'Académie d'Arles; Ferrier fut aussi gouverneur de Charles-Louis

d'Orléans, surnommé le chevalier de *Longueville* (tué en 1688, pendant le siège de Philipsbourg); il était aimé et estimé du grand Condé, qui même le logea dans son hôtel. Il hérita en 1687 de la terre de la Martinière, près de Caudebec, dans laquelle il se retira, et mourut en 1721. On a de lui : 1° *Précèptes galants*, Paris, Cl. Barbin, 1678, in-12. C'est un poème composé de différentes parties, qui sont : le Ravissement des Sabines, la fable de Bacchus et d'Ariane, la fable d'Achille et de Déidamie, celles de Dédale, de Mars et de Vénus, et celle de Céphale et Procris. Il contient des conseils aux amants, et c'est tout ce qu'il a de commun avec le célèbre poème d'Ovide. On trouve à la suite un *Sonnet sur la mort de Turenne* et deux autres pièces qui avaient déjà paru, dit l'auteur, « soit dans le *Mercur galant*, ou autre part. » 2° *Anne de Bretagne, reine de France*, tragédie en 5 actes et en vers, jouée en 1678, imprimée en 1679, in-12; 3° *Adraste*, tragédie en 5 actes et en vers, jouée en 1680, imprimée en 1681, in-12; 4° *Montézuma*, tragédie en 5 actes et en vers, jouée en 1702, non imprimée; 5° *Histoire universelle de Trogue Pompée, réduite en abrégé, par Justin, traduction nouvelle, avec des remarques par D. L. M.*, 1693, 2 vol. in-12. On croit que l'abbé G. Abeille y a eu part : les initiales D. L. M. signifient *De La Martinière*. Les rédacteurs du *Dictionnaire de la Provence* disent que *c'est le nom d'un fief qu'il avait acheté en Normandie*. Il en avait hérité, comme on l'a dit plus haut, et probablement du chef de sa mère, qui s'appelait Gabriclle de La Martinière. Les tragédies de Ferrier sont plus que médiocres; sa version de Justin avait fait oublier celles de Claude de Seyssel et de Colomby; elle a été éclipsée à son tour par celle de l'abbé Paul.

A. B—T.

FERRIER (1) du *Châtelet* (PIERRE-JOSEPH DE), général français, né le 23 mai 1759 au Châtelet près de Bèfort, était fils d'un conseiller au conseil souverain d'Alsace. Entré dans les mousquetaires en 1734, il obtint une lieutenance dans le régiment de Bouillon, à la création de ce corps, en 1737, et fit avec distinction les campagnes de la guerre de Hanovre, depuis 1759 jusqu'à la paix de 1765. Il passa capitaine dans la légion de Soubise en 1766; se signala dans l'expédition de la Corse, en 1769, par une action d'éclat à Ponte-Nuovo; et fut attaché l'année suivante, avec le grade de lieutenant-colonel, à l'état-major du général de génie Bourcet. Ayant témoigné le désir d'aller étudier en Allemagne la tactique et les grandes manœuvres, il fut en 1774 désigné l'un des gentilshommes de la suite du baron de Breteuil, nommé récemment à l'ambassade de Vienne. Pendant son séjour dans cette capitale, il reçut du duc d'Orléans de pleins pouvoirs pour terminer l'affaire de la succession du duc de Baden-Baden, mort en 1771; et si les

lenteurs du conseil aulique le firent échouer dans cette négociation, il n'en acquit pas moins par son zèle et sa capacité des titres à la bienveillance de la maison d'Orléans. A son retour en France, en 1779, il obtint avec le rang de colonel le commandement en second du régiment des grenadiers royaux de Guyenne. En 1786 il joignit à cette place, avec l'agrément du roi, celle de secrétaire des commandements du nouveau duc d'Orléans, et deux ans après il fut promu au grade de maréchal de camp. Ferrier, partisan des réformes, adopta les principes de la révolution; il concourut à l'élection des députés de la noblesse de la ville de Paris aux états généraux, et plus tard fut l'un des officiers supérieurs appelés au comité militaire de l'assemblée nationale, pour donner leur avis sur la nouvelle organisation de l'armée. Le duc d'Orléans, qui venait de supprimer sa maison par mesure d'économie, fit redemander à Ferrier, le 29 décembre 1790, la clef de l'appartement qu'il occupait au Palais-Royal, et celui-ci n'ayant plus dès lors aucun motif de rester à Paris, sollicita d'être employé dans son grade, sous les ordres de Luckner. Il rejoignit ce général à Grenoble, au mois d'avril 1792, et quelques mois après il eut le malheur d'être choisi pour commander les troupes destinées à comprimer les troubles qui venaient d'éclater à Avignon et dans le comtat Venaissin. De Montélimart, où il avait établi son quartier général pour être plus à portée de correspondre avec Luckner, il se rendit à Orange, afin de pouvoir communiquer plus facilement avec les commissaires médiateurs sous les ordres desquels il devait agir, et qui, se flattant de pacifier le pays sans être obligés de recourir à la force des armes, le laissèrent dans la plus complète inaction. Deux des commissaires, Lescène Desmaisons (*voy. ce nom*) et Verninac (*voy. ce nom*), étant retournés à Paris pour rendre compte de leur mission, Ferrier se trouva sous les ordres de l'abbé Mulot, qui le requit de s'avancer jusqu'à Sorgues, dans l'espoir sans doute que l'approche des troupes suffirait pour empêcher les scènes de carnage dont Avignon était menacé. Mais il n'en fut pas ainsi : le peu de troupes que Ferrier avait à sa disposition, loin d'intimider les assassins, ne fit que les encourager dans leurs projets sanguinaires. Avec moins de 1,000 hommes en état de marcher, il ne crut pas pouvoir maîtriser une populace furiense et refusa de compromettre ses soldats. L'abbé Mulot lui fit plus tard un reproche de n'avoir pas fait entrer ses deux bataillons dans Avignon; mais Verninac a, dans sa brochure *Des troubles d'Avignon*, p. 83, justifié la conduite de Ferrier, qui fut dans le temps approuvée par Luckner et par le ministre de la guerre Narbonne (1). Ferrier, envoyé à l'armée du Rhin au mois de janvier 1792, fut chargé dès le mois de

(1) On trouve une notice sur la famille de Ferrier dans le tome 5 des *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, par M. Laine.

(1) Les lettres de Luckner et de Narbonne sont conservées dans la famille du général Ferrier.

mars de s'emparer du pays de Porentrui; il obtint ensuite le commandement d'Huningue, et fut nommé, le 26 septembre, général de division. Dans la campagne de 1795, il remporta différents avantages sur les Autrichiens, et se signala notamment à la perte des lignes de Weissenbourg (17 juillet), où sa division opéra sa retraite sans désordre. Accusé par Custine de ne s'être pas dans une affaire précédente (17 mai) conformé strictement à ses ordres, Ferrier demanda que sa conduite fût examinée par une cour martiale. Le ministre ne jugea pas à propos de donner suite à cette demande; mais sa justification lui parut si complète, qu'il le proposa pour la place de général en chef de l'armée de la Moselle. Ferrier eut la modestie de refuser ce poste important, et six semaines après (15 septembre 1795), il demanda sa retraite à raison de ses infirmités précoces. Elle lui fut accordée avec le maximum de la pension; et dès lors il vint habiter Luxeuil, où il s'était marié quelques années auparavant. Complètement étranger aux affaires publiques, il y vécut au milieu de sa famille, occupé de l'éducation de ses enfants et de l'exploitation de ses propriétés rurales. Il y mourut le 29 décembre 1828, l'un des doyens d'âge des officiers généraux de France.

W—s.

FERRIÈRE (JACQUES DE), fameux avocat né à Toulouse, était fils de François de Ferrière, conseiller au parlement de cette ville, que son attachement aux erreurs de Calvin fit périr avec le célèbre Coras, lors du massacre de la St-Barthélemy. Bien loin d'adopter les erreurs de son père, il vécut en bon catholique. Il a fait des additions sur Guy-Pape et plusieurs autres ouvrages imprimés après sa mort, en 1651, sous ce titre : *Variæ tractatus juris*.

Z.

FERRIÈRE (CLAUDE DE), docteur en droit de la faculté de Paris, naquit en cette ville en 1659. Il y enseigna d'abord la jurisprudence, dont il fut ensuite professeur à Reims. C'était un homme très-laborieux; il fut le premier qui, dans les modernes, entreprit de traduire en français les livres du droit romain. A l'exception cependant des *Institutes de Justinien*, qu'il traduisit en entier, il ne donna sous les titres de *Jurisprudence du Code*, du *Digeste* et des *Novelles*, que des analyses de ces compilations, Paris, 1677, 6 vol. in-4°. On lui doit en outre : 1° *Commentaire sur la coutume de Paris*, Paris, 1770, 1778, 2 vol. in-12; 2° *Nouvelle institution coutumière*, 1692, 2 vol. in-12; 1702, 5 vol. in-12. Ferrière n'était pas assez versé dans l'étude du droit français pour faire un pareil ouvrage. Celui de Loisel sur le même sujet, quoique beaucoup plus ancien, est bien préférable; 3° *Cours et compilation de tous les commentateurs sur la coutume de Paris*, 1714, 4 vol. in-fol. On y trouve des observations de Le Camus, lieutenant civil; 4° *Introduction à la pratique*, ouvrage utile où l'on trouvait une définition exacte des termes du Pailais, d'abord en un seul volume in-12. Il s'accrut

considérablement dans la suite; 5° *La science parfaite du notaire*, 1684, in-4°; 6° *Traité des droits de patronage et de la présentation aux bénéfices*, Paris, 1686, in-4°; 7° *Les œuvres de J. Bacquet, augmentées de questions, décisions, arrêts, etc.*, Paris, Denys Thierry, 1688, in-fol. On ne peut nier que les ouvrages de Claude de Ferrière n'aient servi à répandre la connaissance du droit; ils eurent beaucoup de cours, et quoiqu'il travaillât pour vivre, les libraires en tirèrent plus de profit que lui. Claude de Ferrière mourut à Reims le 11 mai 1714, à 77 ans. Sa hauteur, sa prévention pour ses sentiments, éloignèrent de lui la fortune, que son savoir et son esprit auraient dû lui procurer.

— Claude-Joseph DE FERRIÈRE, son fils, suivit la même carrière. Il ne fit presque que perfectionner ou augmenter les ouvrages de son père. Il mit en 7 volumes la traduction des *Institutes*, que le dernier n'avait porté qu'à deux. Il y a joint des notes contenant l'application du droit français au droit romain, et une *Histoire du droit romain*, formant le 7<sup>e</sup> volume, Paris, 1760, in-12. Les 6 premiers volumes avaient paru dès 1719, Paris, Warin (lat. et fr.). L'*Introduction à la pratique* devint entre ses mains un *Dictionnaire de droit*, Paris, 1740, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage perdit de son mérite en augmentant de volume. Boucher d'Argis y fit encore des additions, Paris, 1749, 2 vol. in-4°. La *Science parfaite des notaires* fut également portée à 2 volumes in-4°, Paris, 1761, avec les additions de F. B. de Visme. M. Massé, notaire à Paris, a donné le *Nouveau parfait notaire*, ou la *Science des notaires de feu C.-J. de Ferrière, mise en harmonie avec les dispositions du Code civil*, etc., 1805, 2 vol. in-4°; 4<sup>e</sup> édition, 1815, 5 vol. in-4°. Claude-Joseph de Ferrière a été doyen de la faculté de droit de Paris.

B—1.

FERRIÈRE (LA). Voyez LAFERRIÈRE.

FERRIÈRES (CHARLES-ÉLIE, marquis DE), membre de l'assemblée constituante, naquit à Poitiers le 27 janvier 1741, servit dans les cheville-légers, se maria, et mourut le 30 juillet 1804 au château de Marsay, près de Mirebeau, où il passait les deux tiers de l'année, pour se livrer à son goût pour l'étude. Il y était lorsque plusieurs gentilshommes de son voisinage vinrent l'engager à se rendre à l'assemblée bailliagère de Saumur. « Je ne tardai pas (dit-il dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de l'assemblée constituante*) à démêler les intrigues qui se préparaient. Chaque corps, chaque individu, avait ses vues. Le parlement espérait s'accroître de tout ce que les états généraux ôteraient au roi; la haute noblesse, se couer le joug auquel l'avait soumis le cardinal de Richelieu; les capitalistes et les rentiers voulaient assurer leur créance et faire de la dette du roi une dette de l'État. » Ce passage, extrait d'un des ouvrages du marquis de Ferrières, nous ramène à celui de ses écrits auquel il attachait sa réputation comme homme de lettres. Avant la convocation des états généraux, il avait publié en

2 volumes in-12 le *Théisme*. Il y développe la doctrine de Descartes, de Malebranche et de Locke, et se propose particulièrement de faire voir le sort réservé aux nations dont les mœurs et le gouvernement ne sont plus en rapport avec la religion établie. Ferrières a vécu par goût dans la retraite. Il partageait son temps entre l'étude et la bienfaisance. Sa faiblesse ne lui permit pas de se hasarder à la tribune des états généraux; mais il fit imprimer quelques-unes de ses opinions. Les ouvrages de Ferrières, pour la plupart imprimés à Châtelerault, sont : 1° *Le théisme, ou Recherches sur la nature de l'homme et sur ses rapports avec les autres hommes dans l'ordre moral et dans l'ordre politique*, Paris, 1791, 2 vol. in-12, 2<sup>e</sup> édit. La première édition est anonyme; elle parut en 1785 sous le titre du *Théisme, ou Introduction générale à l'étude de la religion*, 2 vol. in-12; 2° *Les vœux*, histoire véritable, 1 vol. in-12; 3° *Justine et St-Flour, précédé d'un entretien sur les femmes, considérées dans l'ordre social*, Paris, 1792, 2 vol. in-12; 4° *De la constitution qui convient aux Français*, 1789, in-8°; 5° *Plan de finances pour l'établissement d'une caisse territoriale*, 1790, in-8°; 6° *Opinion contre l'arrestation du roi à Varennes*, 1791, in-8°; 7° *Compte rendu à mes commettants*, 1791, in-8°; 8° *De l'état des lettres dans le Poitou, depuis l'an 500 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1789*; suivi d'un *Discours sur le goût*; de l'*Eloge historique du C. Brequigny*; de *Lydia, conte imité du grec de Parthénius de Nicée*, an 7 (1800), 1 vol. in-8°; 9° *Mémoires pour servir à l'histoire de l'assemblée constituante et de la révolution de 1789*, an 7, 5 vol. in-8°; nouvelle édition, avec une notice sur la vie du marquis de Ferrières, des notes et des éclaircissements historiques par MM. Berville et Barrière, Paris, 1822, 5 vol. in-8°. Cette dernière édition fait partie de la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française*. Le 4<sup>e</sup> volume, qui finit à la mort du roi, est resté manuscrit entre les mains de madame la marquise de la Messelière, fille de l'auteur. Le marquis de Ferrières s'attache dans cet ouvrage à raconter les faits, à rendre compte des discussions avec la plus grande impartialité. Il y parvint tellement, que chacun des deux partis qui y régnaient alors le regardaient comme du parti opposé. Ce livre, instructif et curieux, est devenu très-rare. Les opuscules qu'il avait donnés depuis la révolution ont été publiés sous ce titre : *Mélanges de littérature et de morale*, Poitiers, 1798, in-8°. Le marquis de Ferrières a laissé plusieurs manuscrits, entre autres : *Lettre à V. D. M. sur l'origine du mal*. Il avait, à la sollicitation de l'abbé Raynal, écrit sur cette question proposée par l'Académie de Lyon : *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain?*

D—M—T.

FERRIÈRES-SAUVEBOEUF (le comte DE), né en Champagne vers 1750, d'une famille noble, mais qui n'a rien de commun avec celle du marquis de Ferrières (voy. l'article précédent), entra d'abord dans la carrière militaire, qu'il quitta bientôt,

n'ayant pu obtenir un avancement aussi rapide qu'il l'eût désiré. Il partit pour l'Orient, et se mit à voyager de 1782 à 1789. Revenu en France à l'époque de la révolution, il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur, et fit partie dès le commencement de la société des Jacobins. Ayant continué de se mêler de toutes les intrigues politiques, il fut dénoncé en 1794, dans le plus fort de la Terreur, comme ayant, en sa qualité de membre du *Comité des défenseurs officieux*, fait rendre la liberté à plusieurs détenus, entre autres à la comédienne Fleury du Théâtre-Français; c'était alors un tort irrémissible. Ferrières s'en excusa par des plaisanteries, disant que s'il y avait parmi les *élargis* quelques *culottés*, c'est qu'ils avaient, ainsi que la *citoyenne* Fleury, rendu des services à des *sans-culottes*. Son crédit se soutint pendant tout le règne de la Terreur, et il servit souvent d'espion ou de délateur contre les malheureux que le tribunal révolutionnaire envoyait à la mort. Lorsque le comité de sûreté générale le fit enfermer à la prison du Luxembourg, on ne put pas douter qu'il ne fût encore destiné à y jouer le rôle odieux de *mouton* (espion). Après la chute de Robespierre, Lecointe, de Versailles le désigna ainsi dans une de ses dénonciations contre les comités du gouvernement de la Terreur : « Je les accuse d'avoir souffert que les mêmes témoins, entretenus, nourris dans les prisons et connus vulgairement sous le nom de *moutons*, disposassent à charge contre les prévenus; et l'on distinguait parmi ces témoins Ferrières-Sauveboeuf, ex-noble, et Leymcri, secrétaire d'Amar. » Cette dénonciation n'eut alors aucune suite fâcheuse pour Ferrières et il continua d'habiter la capitale, se mêlant à toutes les intrigues, à tous les complots du parti que l'on appelait la *queue de Robespierre*. Le Directoire le chargea en 1799 d'une mission secrète dans la république cisalpine, où Schérer le fit arrêter et enfermer dans la citadelle de Milan. Ayant réussi à s'évader, il revint à Paris, publia un libelle contre Schérer, et fut encore arrêté et détenu pen lant plusieurs mois à la prison du Temple; ce qui donna lieu à une nouvelle publication qu'il fit sous ce titre : *Précis des lettres écrites par le cit. F. S., pendant sa détention au Temple, au citoyen Merlin, alors président du Directoire*, 1799, in-8°. Après la révolution du 18 brumaire, Ferrières-Sauveboeuf disparut entièrement de la scène politique; il alla habiter la Champagne, où il s'était fait donner par des menaces, à l'époque de la Terreur, la main d'une fille du marquis de Montinort, qu'il rendit très-malheureuse. En 1814, au moment de l'invasion des alliés, il avait formé un corps de partisans, et il fut tué publiquement à Montfort au milieu de la rue. Personne ne voulut désigner celui qui l'avait tué, bien que tout le monde le connût, tant Ferrières-Sauveboeuf était détesté de toute la contrée. Il avait publié en 1790 : *Mémoires historiques et politiques de ses voyages, faits depuis 1782 jusqu'en 1789, en Turquie, en*

*Perse et en Arabie*, etc., Maestricht et Paris, 2 vol. in-8°; réimprimés en 1807, à Paris, sous le titre de : *Voyages faits en Turquie, en Perse et en Arabie*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage nous apprend que l'auteur avait été envoyé pour une mission diplomatique à Ispahan et à Constantinople. Comme Ferrières ne donne pas l'itinéraire de son voyage, on ne peut savoir au juste quels sont les lieux qu'il a vus, et les distinguer de ceux dont il ne parle que sur le rapport d'autrui. Ce livre ne contient aucun fait nouveau; il n'est remarquable que par de fréquentes invectives contre Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France près la Porte ottomane, et par une critique virulente du voyage de Volney.

M—D J.

FERRINI (Luc), religieux servite, né à Florence dans le 16<sup>e</sup> siècle, fut l'éditeur des ouvrages laissés manuscrits par le P. Poccianti, son confrère, et en cela il ne rendit pas un grand service à sa mémoire. Ce sont : 1<sup>o</sup> *Mich. Pocciantii Catalogus scriptorum Florentinorum omnis generis, quorum et memoria extat, atque lucubrations in litteras relate sunt ad nostra usque tempora*, Florence, 1589, in-4<sup>o</sup>. Ferrini ajouta environ deux cents écrivains à la liste donnée par Poccianti, mais elle n'en est pas moins très-incomplète. Les ouvrages imprimés n'y sont pas distingués des manuscrits; on n'y trouve aucune réflexion critique qui mette le lecteur à même de juger du mérite des écrits dont on lui fait passer le catalogue sous les yeux; enfin le style en est dur et incorrect; 2<sup>o</sup> *Poccianti Mich. vite de sette Beati Fiorentini fundatori dell' ordine de' Servi, con un epilogo di tutte le chiese, monasteri, luoghi pii et campagna della città di Firenze*, Florence, 1589, in-8<sup>o</sup>. Ferrini inséra dans ce volume deux morceaux de sa composition, l'un : *Della nobiltà de' Fiorentini*, l'autre : *Della religione de' Servi*. — FERRINI (Vincent), religieux dominicain, né dans le 16<sup>e</sup> siècle à Castel-Nuovo de Carfagnana, en Toscane, était vicaire général de l'inquisition à Parme en 1585. Il fut nommé l'année suivante supérieur des couvents de son ordre dans la Hongrie, la Styrie et la Carinthie, et se signala dans ces provinces par son talent pour la prédication et son zèle ardent pour la pureté de la foi. Le P. Ferrini était à Venise en 1596, et à cette époque il était déjà avancé en âge; mais on ne connaît pas la date de sa mort. On a de lui quelques livres ascétiques : *Alfabeto spirituale*; *Alfabeto esemplare* et la *Lima universale de' viti*, recueil de maximes extraites des ouvrages des plus célèbres prédicateurs du temps.

W—s.

FERRO (JEAN-FRANÇOIS), historien estimable sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, naquit vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, à Comacchio, dans le Ferrarais. Il reçut le laurier doctoral à la faculté de droit, et partagea sa vie entre le travail du cabinet et la culture des lettres. On a de lui : *Istoria dell' antica città di Comacchio, libri IV*, Ferrare, 1701, in-4<sup>o</sup>, ouvrage rare et recherché des curieux. On doit trouver à

la fin du volume trois pièces justificatives (*Documenti*), avec un avertissement dans lequel l'auteur annonce que son imprimeur de Ferrare ayant, par entêtement, retranché la Remontrance (*commonitio*) aux habitants de Comacchio, qui remplissait la page 520, il l'a fait rétablir par un imprimeur de Rome. C'est là, sans doute, le *Supplément de Rome*, 1705, dont parlent Lenglet-Dufresnoy, Haym, Gian Donati et enfin M. Brunet. Du moins Coleti, qui possédait une collection si précieuse des histoires spéciales des villes d'Italie, n'en connaissait pas d'autres (*voy. COLETI*). Lenglet-Dufresnoy et quelques bibliographes assurent que le véritable auteur de l'histoire de Comacchio est Barthélemi Ferro, lequel aurait publié cet ouvrage sous le nom d'un de ses parents. Mais, en attendant les preuves de cette assertion, on ne voit point d'inconvénient à laisser cette histoire à celui dont elle porte le nom. — *Barthélemi FERRO*, né, comme le précédent, à Comacchio, embrassa la vie religieuse dans la congrégation des théatins. Il a publié la *Storia delle missioni de' cherici regolari teatini*, Rome, 1704, 2 vol. in-fol. W—s.

FERRO (PASCAL-JOSEPH DE), médecin allemand, né à Bonn en 1755, vint s'établir dans la capitale de l'Autriche peu de temps après avoir pris le grade de docteur, et y obtint une brillante réputation. En 1795, il fut nommé conseiller d'État, et, sept ans plus tard, premier médecin pensionné de la ville de Vienne. Lors de la découverte de la chimie pneumatique, Fourcroy et Chaptal ayant fait des expériences qui constatèrent les effets nuisibles de l'oxygène dans la phthisie pulmonaire, Ferro soutint l'opinion opposée. Il fut réfuté par Schérer, et il s'engagea à ce sujet une polémique assez vive, dans laquelle Sprengel prétend que Ferro se défendit d'une manière peu délicate. Ce médecin s'occupait spécialement de tout ce qui regarde l'hygiène publique et la police médicale, et il fut chargé de faire au conseil d'État les rapports à ce sujet. En 1805, il fut anobli par l'empereur d'Autriche et décoré du titre de chevalier; il fut aussi nommé vice-directeur de l'instruction médicale dans l'empire. Ferro mourut le 21 août 1809. Les écrits qu'il a laissés sont : 1<sup>o</sup> *De l'usage du bain froid* (en allemand), Vienne, 1781, in-8°; *ibid.*, 1787, in-8°. 2<sup>o</sup> *De la contagion des maladies épidémiques, spécialement de la peste*, (en allemand), Leipsick, 1782, in-8°. 3<sup>o</sup> *Nouvelles recherches sur la contagion de la peste* (en allemand), Vienne, 1787, in-8°. 4<sup>o</sup> *Ephemerides medicæ*, Vienne, 1791, in-8°; traduit en allemand par Rosenbladt, Gotha, 1795, in-8°; Sprengel (*Hist. de la médecine*, tome 6) fait grand cas de cet ouvrage, et dit qu'il est écrit d'après l'esprit de Sydenham et de Stoll. 5<sup>o</sup> *Indication des moyens qui peuvent diminuer l'insalubrité des habitations sujettes aux inondations* (en allemand), Vienne, 1792, in-8°. 6<sup>o</sup> *Essais sur de nouveaux remèdes*, première partie (en allemand), Vienne, 1793, in-8°. 7<sup>o</sup> *Sur les propriétés de l'air vital* (en allemand), Vienne, 1793, in-8°.

8° *Sur l'utilité de la vaccine* (en allemand), Vienne, 1802, in-8°. On trouve encore quelques Mémoires de ce médecin dans des collections académiques et des recueils périodiques. G—r—r.

FERRON (ARNOUL LE), conseiller au parlement de Bordeaux, dont Ste-Marthe a fait l'éloge, florissait au 16° siècle en même temps que la Boétie, et mourut la même année que lui (1565), âgé de 48 ans. Il avait été revêtu de sa charge à vingt et un ans. Il fut le continuateur de Paul Émile, dont il conduisit l'histoire de 1484 à 1547, c'est-à-dire, depuis le mariage de Charles VIII jusqu'au règne de Henri II. Cette continuation, en neuf livres, a été imprimée à Paris, chez Vascosan, 1554, in-fol.; 1553, un vol. in-8°, et traduite en français, avec l'histoire de Paul Émile, par Jean Regnard, Paris, 1584, in-fol. Elle obtint un tel succès, que Scaliger n'a pas craint de donner à le Ferron le surnom d'*Atticus*. Ce dernier fut aussi l'un des continuateurs de l'*Histoire des rois de France*, par du Hailan, Paris, 1615, 2 vol. in-fol. On a encore de le Ferron des *Observations sur la coutume de Bordeaux*, Lyon, 1565, in-fol. Z.

FERRON (dom ANSELME), bénédictin de St-Vannes, était né le 30 septembre 1751 à Ainvelle, bailliage de Vesoul. Ayant, à l'âge de dix-huit ans, embrassé la vie monastique, il fut d'abord chargé d'enseigner la rhétorique à Faverney, puis à Luxeuil, et justifia pleinement la confiance de ses supérieurs. Aussi laborieux qu'instruit, il remporta trois fois le prix d'érudition à l'Académie de Besançon, en 1776, par une dissertation sur ce sujet: *Quelle est l'origine de l'autorité concurrente des évêques et des comtes dans les cités des Gaules?* et en quel temps les prélats du royaume de Bourgogne ont-ils obtenu le titre et les droits de princes de l'Empire? en 1779, par un savant Mémoire sur la *Chronologie des évêques de Besançon*, depuis l'établissement du christianisme dans la province séquanais jusqu'au 8° siècle, et en 1784, par l'*Éloge historique du parlement de Franche-Comté*. Les talents de D. Ferron l'avaient élevé depuis longtemps aux premières dignités de sa congrégation. Il assista, comme définitif, en 1789, au chapitre général qui devait être le dernier; il y remplit les fonctions de secrétaire. Après la suppression des ordres religieux, il vint chercher un asile à Buffigneycourt-les Conflans, par la raison que sa mère y était enterrée; il sut se concilier l'estime de tous les habitants par sa douceur et son obligeance, et mourut, maire de cette commune, le 14 mars 1816. Les Mémoires de D. Ferron sont conservés dans les archives de l'ancienne académie de Besançon. W—s.

FERRONNAYS (JULES-BASILE FERRON DE LA), né au château de St-Mards-lès-Ancenis, le 2 janvier 1735, d'une des plus illustres familles de la Bretagne, était oncle du comte de La Ferronnays, ministre sous Louis XVIII. Après avoir fait d'excellentes études et obtenu divers bénéfices, il fut, comme le cinquième de sept frères, destiné à

l'état ecclésiastique. Un des alliés de sa famille, l'évêque de Couserans (Marnays de Verce), le mit au nombre de ses vicaires généraux, et, quelques années après, le cardinal de Bernis l'appela auprès de lui pour le conclave de 1769, qui éleva Clément XIV au trône pontifical. Les bons services que rendit alors l'abbé de La Ferronnays ne tardèrent pas à recevoir leur récompense: le 24 décembre de la même année, le roi le nomma évêque de St-Brieuc, d'où il passa en 1774 à l'évêché de Bayonne. M. de Condorcet, cousin de l'académicien, étant mort en 1783, La Ferronnays fut encore enlevé à son troupeau et appelé à gouverner l'évêché de Lisieux, dont il ne prit possession que le 31 mars 1784, et où il resta jusqu'en 1790. Il s'était signalé dans ses deux premiers diocèses par le zèle le plus ardent pour secourir l'humanité. Dans l'un, pendant une inondation, il s'était lui-même exposé aux plus grands dangers pour porter des secours à des malheureux près de périr. Louis XV, ayant appris ce trait honorable, trouva un de ces mots qui sont l'honneur d'une famille: « Je recon- nais là les La Ferronnays; celui-ci se jette à l'eau comme ses frères courent au feu. » (1) Dans l'autre diocèse, il était venu au secours de pauvres cultivateurs, qu'une épizootie cruelle avait privés de leurs bestiaux. Au lieu d'agréer la réception brillante et coûteuse que la ville de Lisieux lui préparait, La Ferronnays écrivit au maire pour le prier de consacrer à un monument utile et durable les fonds que l'on destinait à des honneurs frivoles: la ville gagna à cet acte de modestie une belle fontaine, et l'évêque la satisfaction d'avoir fait encore une bonne action. En 1787, le roi le nomma président de l'assemblée provinciale de la Moyenne-Normandie, qui tint ses séances à Lisieux. La bienfaisance était une des plus remarquables qualités du prélat: il trouva une grande occasion de la manifester en 1789, pendant le rigoureux hiver qui alors affligea la France. La Ferronnays ne fit pas seulement lui-même beaucoup de bien aux pauvres, il en fit encore faire beaucoup par les dignitaires de son église. Homme d'esprit, aimable, pieux et bon, il exerçait autour de lui une grande influence, à laquelle on céda par un entraînement naturel et facile. Il ne fut pas nommé député aux états généraux: c'était un acte d'ingratitude de la part de son clergé, qui pourtant n'avait eu qu'à se louer de ses bontés, et qui lui préféra de simples curés. S'étant signalé par son zèle contre la constitution civile du clergé à laquelle il refusa de prêter serment, La Ferronnays quitta la France en juin 1791, époque où l'évêché de Lisieux avait été supprimé. Ce fut d'abord à Genève qu'il se retira jusqu'à la fin de 1792. Alors l'armée

(1) Louis XV, dans ces paroles, faisait allusion au courage du marquis de La Ferronnays, qui, colonel d'un régiment de dragons de son nom, dans lequel il avait cinq de ses frères, avait fait des prodiges de valeur pendant la guerre de sept ans.

française étant entrée en Savoie, il ne se crut pas en sûreté dans son voisinage et passa à Soleure, d'où il se rendit à Erlang en Franconie. En 1794, il était à Bruxelles depuis peu de temps, lorsqu'il lui fallut encore fuir devant les armées françaises. L'année suivante, il fut aussi forcé de quitter Dusseldorf par le même motif; ce qui était d'autant plus fâcheux qu'il se trouvait à peu près dépourvu de ressources, et qu'il eût été exposé bientôt aux plus rigoureuses privations, si quelques prêtres de son diocèse, réfugiés en Angleterre, n'eussent ouvert entre eux une souscription dont ils lui firent parvenir le montant. Après avoir quitté Munster pour Brunswick, l'évêque de Lisieux fit réimprimer dans cette dernière ville, et sous la direction de l'abbé Duvoisin (depuis évêque de Nantes), *la Religion vengée*, poème du cardinal de Bernis; et il consacra le bénéfice de cette réimpression au soulagement de ses compagnons d'infortune. Le duc de Brunswick ayant alors éloigné de ses États les émigrés qui s'y étaient réfugiés, La Ferronnays partit pour Constance, où il se réunit à quinze évêques français, parmi lesquels se trouvait l'archevêque de Paris (Juigné). Les troupes de la république ayant pénétré en Suisse, il fut contraint de fuir de nouveau. Plus accablé par les chagrins que par l'âge, il alla mourir à Munich le 13 mai 1799. D—B—S.

FERRONNAYS (PIERRE-LOUIS-AUGUSTE FERRON, comte de LA), diplomate et homme d'État, était de la même famille que le précédent. Dans La Chesnaye des Bois et le *Nobiliaire de Bretagne*, on trouve la mention d'un Payen Feron, qui était à la croisade de 1248 : son nom et ses armes figurent à Versailles dans la salle des Croisades; cet écusson est encore celui des La Ferronnays; mais ils font remonter leur origine à des temps plus reculés. Jeune encore, le comte de La Ferronnays suivit en émigration son père, lieutenant général des armées du roi, et rejoignit avec lui les princes à l'armée de Condé. Sa mère était restée en France, et mourut dans les prisons de Nantes. L'une de ses sœurs, femme d'un esprit distingué, est morte supérieure des Dames de la Visitation dans la même ville. Après avoir servi dans le corps de Condé jusqu'au moment où il fut licencié, le comte de La Ferronnays allait accepter le commandement d'un régiment destiné pour l'Égypte; mais le duc de Berri, qui l'avait déjà distingué et pris en affection, se l'attacha comme aide de camp, et dès lors il partagea avec ce prince infortuné, jusqu'à sa mort tragique, sa bonne et sa mauvaise fortune. Il ne reentra en France qu'en 1814 avec la maison de Bourbon. Louis XVIII le nomma maréchal de camp, le 4 juin de la même année, et l'éleva à la pairie le 17 août 1815. Il fut un des membres de la commission chargée de juger le général Bonnaire (voy. ce nom). En 1817, il fut nommé ambassadeur ordinaire et plénipotentiaire en Danemarck. Il quitta ce poste pour passer comme envoyé extraordinaire à la cour de St-Petersbourg.

Il sut s'attirer dans cette mission la confiance de l'empereur Alexandre 1<sup>er</sup>, et le suivit au congrès de Troppan en octobre 1820. Il assista également, en 1821, aux réunions de Vienne et au congrès de Leybach, et à la même époque fut chargé d'aller féliciter le roi de Sardaigne Charles-Félix sur son avènement. La mission du comte de La Ferronnays à St-Petersbourg fut remarquable par des négociations restées dans un demi-jour et qui avaient pour objet de résoudre la question d'Orient. Après la campagne des Balkans, qui se termina par le traité d'Andrinople, l'empire turc semblait toucher à sa ruine. Il n'avait plus ni armée, ni marine, ni finances; l'indépendance de la Grèce l'avait déjà affaibli de la perte d'une de ses riches provinces, et le désastreux traité d'Andrinople lui enlevait ses plus belles positions devant le Danube. L'empereur Nicolas pensait dès lors à réaliser les projets qui viennent d'allumer dans le monde une guerre si terrible. On a raconté que la question d'Orient aurait été à cette époque débattue entre la maison de Bourbon et le chef de la famille Romanow; qu'une alliance aurait été conclue entre la France et la Russie, et qu'à cet arrangement la France devait gagner la frontière du Rhin. Le comte de La Ferronnays aurait été, sinon le négociateur définitif, au moins le préparateur le plus actif de cette alliance, dont au reste le prince de Polignac ne craignait point de révéler le secret pendant sa captivité au château de Vincennes en 1850. En 1828, le roi Charles X rappela de St-Petersbourg son ambassadeur, pour lui confier le portefeuille des affaires étrangères dans le ministère Martignac. Il s'y distingua par son application aux affaires, la loyauté et la modération de son caractère. Tous les partis lui rendirent cette justice, et il sortit du pouvoir par l'avènement du cabinet du prince de Polignac. Il était du nombre de ces conseillers sages et prudents qui, s'ils eussent été écoutés, auraient préservé la branche aînée des malheurs qui allaient l'assaillir. Ne voulant pas se priver de son dévouement et de ses services, le roi Charles X le désigna pour remplacer M. de Chateaubriand à l'ambassade de Rome. Il s'y concilia la confiance et la considération du sacré collège, et les artistes ne s'aperçurent point qu'ils eussent perdu au départ de son illustre prédécesseur. La révolution de 1850 ne fit que réaliser ses prévisions; néanmoins, à l'inauguration de la branche cadette il résigna toutes ses charges et fonctions, et reentra dans la vie privée. Sa fortune était médiocre, et il était loin de l'avoir augmentée dans les positions éminentes qu'il avait occupées. Il résista cependant aux vives instances qui lui étaient faites et qui lui ouvraient les plus brillantes perspectives s'il eût consenti à se rallier au gouvernement nouveau. Il pensait, comme Chateaubriand, que la dignité de la vie n'existait pas sans l'unité du caractère politique. Il quitta sa retraite en 1840, appelé en Italie par le comte de Chambord, qui voulait s'éclaircir des



conseils de son dévouement et de son expérience, et mourut deux ans après, à Rome, le 17 janvier 1842, à l'âge de 63 ans, laissant après lui une mémoire de désintéressement et de pureté que les passions des partis elles-mêmes ne contestèrent jamais.

C. L.—s.

FERRONNIÈRE (LA BELLE). Voyez FRANÇOIS 1<sup>er</sup>.

FERROUX (ÉTIENNE-JOSEPH), conventionnel, né le 23 avril 1751 à Besançon, fils d'un marchand, obtint fort jeune un emploi dans les finances, et sut se concilier l'estime de ses supérieurs par son zèle et sa capacité. Il adopta les principes de la révolution en homme qui désirait la réforme des abus ; mais il était loin de prévoir par quels sacrifices il faudrait l'acheter. Député en 1792 à la Convention par le département du Jura, il se rendit à son poste sans soupçonner les projets des hommes qui venaient d'abattre le trône. Surpris de voir la session s'ouvrir par un décret qui prononçait l'abolition de la royauté et l'établissement de la république, il aurait sur-le-champ donné sa démission, s'il n'eût pas craint de s'exposer ainsi que sa famille à des dangers qui n'étaient que trop réels. La peur, qui l'avait empêché de désertier les bancs de la Convention, eut une triste influence sur sa conduite, dans le procès de Louis XVI. Il vota la mort de ce prince, dont il avait reconnu précédemment la culpabilité ; mais rassuré par l'exemple de Vernier et de ses autres collègues de députation, il vota pour l'appel au peuple et pour le sursis. Ayant signé les protestations contre la journée du 31 mai, il fut l'un des soixante-treize députés décrétés d'arrestation et conduit au Luxembourg, où il resta détenu jusqu'à l'époque de son rappel à la Convention (8 décembre 1794). Il obtint alors un congé pour aller dans le Jura rétablir sa santé, qu'avait altérée sa longue détention ; et, pendant le séjour qu'il fit à Salins, il s'occupa, de concert avec Bailly, en mission dans ce département, des moyens de réparer les maux occasionnés par la Terreur. Le 30 mai 1795, il fut envoyé commissaire à Lyon et dans les départements voisins, concourut de tout son pouvoir à faire cesser la réaction, et mérita par des mesures également sages et fermes la reconnaissance des Lyonnais. Le 29 juillet, il écrivit à la Convention pour demander que Péthion, Buzot et Barbaroux, victimes de la tyrannie décenvirale, eussent part aux honneurs que l'on se proposait de rendre aux députés morts sur l'échafaud. Élu membre du conseil des Anciens par les départements de la Haute-Saône et du Jura, il y vota constamment avec le parti modéré. Le 16 mai 1796, il fit abroger le décret rendu par la Convention contre les administrateurs de Longwy, pour avoir, en 1792, signé la reddition de cette ville aux Prussiens. Le 18 août il fut élu secrétaire. Le 11 mai 1797, il fit sur l'administration des salines un rapport dont l'impression fut ordonnée. Ses liaisons avec les députés royalistes motivèrent, au 18 fructidor, son inscription sur

XIV.

la liste des condamnés à la déportation. Il n'en fut rayé que sur les instances de Poulain Grandpré ; mais, à l'expiration de son mandat, le Directoire empêcha sa réélection en le signalant aux électeurs comme ami de Pichegru. Compris par le jury de son département dans l'emprunt forcé pour une somme supérieure à sa fortune, qu'il n'avait point accrue, il réclama contre cette taxe arbitraire par une lettre au conseil des Cinq-Cents, qui prononça l'ordre du jour. Après le 18 brumaire, nommé directeur des contributions à Lons-le-Saulnier, puis à Besançon, il remplissait encore cette place en 1814. Admis à la retraite l'année suivante, il fut en 1816 atteint par la loi d'amnistie, à raison de son vote dans le procès du roi. Malgré ses réclamations, il fut obligé de sortir de France et passa le temps de son exil à Nyon, sollicitant à chaque changement de ministère la permission de venir terminer ses jours au milieu de ses compatriotes. Il ne put revenir qu'au mois de septembre 1850 à Salins, où il mourut le 12 mai 1854. Il avait publié, en 1829 : *Testament politique de M. Ferroux, ex-conventionnel*, Besançon, br. in-8°.

W—s.

FERRY (ANDRÉ), minime, géomètre et mathématicien, de l'Académie d'Amiens et de quelques autres sociétés savantes, naquit à Reims en 1714 et mourut le 5 septembre 1773. Il donna le plan de la machine hydraulique pour les fontaines de la ville de Reims, dont le célèbre abbé Pluche avait conçu l'idée, et que le chanoine Godinot fit exécuter à ses frais en 1747. Le P. Ferry présida à la construction de cette machine, qui est d'une simplicité étonnante, et fait l'admiration des étrangers. Les villes d'Amiens et de Dole lui doivent les eaux dont elles jouissent. Il fit des Mémoires sur l'établissement des fontaines publiques de chaene de ces deux villes, imprimés l'un à Amiens, 1749, in-4°, et l'autre à Dole, 1750, in-4°. Il donna en 1748 le *Plan des écoles de mathématiques et de dessin* de Reims, et l'adressa à MM. de l'Académie des sciences de Paris. Ses grands talents lui valurent la place de premier professeur de ces écoles, qui furent établies en 1749. Le P. Ferry a laissé quelques autres ouvrages, et entre autres un poème latin à la louange de madame de Tencin. La dissertation sur le projet de donner des eaux à la ville de Reims, imprimée dans cette ville chez Barthélemi Multeau en 1747, in-4°, avec un plan gravé, paraît être de lui : c'est une pièce qui se fait lire avec intérêt. J—B.

FERRY. Voyez FERRI.

FERSEN (AXEL, comte DE), feld-maréchal et sénateur de Suède, mort vers la fin du dernier siècle, était d'une famille ancienne de Livonie, illustrée en Suède depuis les règnes de Christine, de Charles X et de Charles XI. Après avoir servi plusieurs années en France, où il avait obtenu le grade de maréchal de camp, il retourna en Suède, et s'y distingua par ses talents militaires et politiques. Il commanda en Poméranie, et fut trois

fois maréchal de la diète ou président du corps de la noblesse. Son influence éclata surtout à l'assemblée des états, qui eut lieu en 1736, et pendant laquelle on découvrit le projet d'une révolution en faveur de la cour. Le comte de Fersen portait la parole dans la commission nommée pour juger les accusés. Ce tribunal prononça un arrêt qui conduisit à l'échafaud le comte de Brahé, le baron de Horn, le capitaine Puke et plusieurs autres. Lorsque Gustave III, secondé par la France et par ses talents, entreprit en 1772 de changer la forme du gouvernement, le comte de Fersen, voyant qu'il ne pourrait lutter avec succès contre le parti du peuple et du roi, se retira de la capitale. Peu de jours après l'acceptation du nouvel acte constitutionnel, il obtint une place dans le sénat. Mais le pouvoir de ce corps était affaibli, et les principes du gouvernement changeaient à mesure que le temps consolidait la révolution. Plusieurs sénateurs donnèrent leur démission, et le comte de Fersen fut de ce nombre; mais il déploya de nouveau son activité politique en qualité de membre de la noblesse aux diètes de 1778 et de 1786, pendant lesquelles se forma un parti d'opposition. Ayant voulu prendre la même influence à l'assemblée de 1789, il fut mis aux arrêts avec plusieurs autres députés de la noblesse, à la suite d'une discussion très-orageuse qui s'éleva entre cet ordre et son président. Les délibérations prirent aussitôt une marche différente, et le monarque obtint de nouvelles prérogatives. La liberté ayant été rendue au comte de Fersen, il parut peu de jours après à la cour de Gustave, et fut témoin du triomphe de ce prince avec ce calme et cet empire sur lui-même qui ne l'avaient jamais abandonné dans les circonstances les plus critiques. Il avait été redevable de ses succès dans les assemblées de la nation à son talent pour la parole et au caractère de désintéressement qu'il savait donner à son ambition. C—AU.

FERSEN (le comte AXEL DE), issu de l'une des plus illustres familles de la Suède, était le fils du précédent. Il naquit à Stockholm en 1750 et fit, sous les yeux de son père, des études très-soignées et qui furent plus spécialement dirigées vers les arts de la guerre. Après quelques années de service comme simple officier dans l'armée suédoise, il fut nommé colonel du régiment de Royal-Suédois au service de France, et parut d'une manière très-distinguée à la tête de cette belle troupe dans les dernières campagnes de la guerre d'Amérique. Revenu en Europe lorsque la paix fut conclue en 1783, il alla d'abord revoir sa patrie, où il avait laissé des amis, des protecteurs puissants et surtout l'illustre Gustave III, qui ne l'avait pas oublié, et qui l'associa à plusieurs de ses expéditions contre la Russie. Le jeune comte fit ensuite plusieurs voyages, d'abord à Berlin, où il voulut voir, à la fin de sa glorieuse carrière, le grand Frédéric II, que les militaires de toutes les nations se faisaient alors un

devoir de visiter. Il se rendit ensuite à Vienne pour y voir Joseph II, qu'il trouva dans toute la ferveur de ses innovations, puis en Italie et en Angleterre, où il se fit remarquer par son savoir, son esprit et surtout l'élégance de ses manières. Ce fut au milieu de cette auréole de célébrité qu'en 1786 il parut à la cour de Versailles, où, dès ce moment, on l'appela *le beau Suédois*, comme dans le même temps on y appelait un autre étranger *le beau Dillon*. On a beaucoup exagéré et même, nous le pensons, tout à fait inventé les succès qu'on lui attribua auprès des dames de cette cour, et surtout de la reine Marie-Antoinette. Comme tous les amis de cette heureuse et brillante monarchie, le comte de Fersen allait être soumis à de bien cruelles épreuves! Mais son zèle et son dévouement pour ses maîtres adoptifs ne devaient pas se démentir. Dans les premiers événements de la révolution, son régiment fut un de ceux qui se montrèrent les plus fermes appuis du pouvoir royal, et lorsque les premiers de l'État, lorsque les frères du roi eux-mêmes s'éloignèrent, le loyal Suédois fut loin de suivre leur exemple. Redoublant au contraire d'activité et de zèle, il s'associa à tous les périls, à tous les projets qui tendirent au salut du roi et de sa couronne. Louis XVI perdit beaucoup de temps en incertitudes, en hésitations, et ce ne fut que dans le mois de juin 1791 que sa confiance en M. de Bouillé l'entraîna dans le trop fameux voyage de Varennes. Toutes les traditions, tous les témoignages s'accordent à dire combien furent mal conçus et mal exécutés les apprêts de cette malheureuse entreprise; et nous qui en avons visité les lieux, connu et interrogé la plupart des acteurs et des témoins, nous sommes resté convaincu que ce n'est pas au comte de Fersen qu'il faut en attribuer les funestes résultats; et nous les avons indiqués assez clairement dans nos articles de Marie-Antoinette, de Goguelat et de plusieurs autres. Il s'était chargé du rôle en apparence le moins important, le plus facile à remplir, et cependant c'était de celui-là que tout dépendait. Comme il fallait que la famille royale sortit de Paris de nuit, afin de n'être pas reconnue par les nombreux agents, par les émissaires du généralissime Lafayette, qui parcouraient incessamment les avenues des Tuileries, il était nécessaire qu'elle partit dans une voiture très-simple, et qui ne ressemblât point à celles de la cour; enfin il fallait que sur le siège fût placé un cocher également très-commun, très-simplement vêtu et à qui cependant on pût confier des secrets aussi importants. On conçoit la difficulté de trouver un homme qui réunît tous ces avantages, et l'on ne doit pas s'étonner qu'après l'avoir longtemps cherché on fût sur le point de renoncer à l'entreprise, lorsque le comte de Fersen offrit de remplir lui-même ce rôle difficile, d'avoir une voiture, des chevaux, et de se trouver dès le lendemain dans un costume convenable

sur une place voisine du château, pour de là aller chercher la famille royale et la conduire au premier relai de poste. Cette offre, comme on doit le penser, ne fut pas rejetée, et dès le lendemain le colonel-cocher, menant une voiture de fiacre, alla prendre place à la file, attendant qu'un compère vint le chercher pour charger une famille bourgeoise qui n'était autre que la famille de Louis XVI tout entière. Tout cela fut ponctuellement exécuté, et l'habile cocher ne faillit qu'en un seul point. Au moment de sortir de Paris par la barrière de Pantin, il se dirigea vers celle de la Villette, à l'endroit où les deux routes se bifurquent, et il ne s'aperçut de son erreur qu'après avoir fait près d'une lieue sur la route de Soissons au lieu de celle de Meaux qu'il devait suivre. C'est à cette erreur qu'on a attribué tous les malheurs de ce fatal voyage, avec aussi peu de raison sans doute qu'ils furent également attribués à madame de Tourzel pour un retard du même genre (*voy. TOURZEL*). Il est assez connu aujourd'hui que d'autres causes, des erreurs plus graves, concoururent à ces résultats; et il est bien sûr qu'après avoir rempli sa mission dans tous ses points, après avoir conduit jusqu'à la poste de Bondi, comme il devait le faire, ses augustes voyageurs, il les remit sains et saufs à la garde de trois gardes du corps qui devaient les conduire jusqu'à Montmédy, et qu'il n'eut plus d'autres devoirs à remplir. Alors il retourna silencieusement à Paris, pour y attendre, dans une cruelle anxiété, l'issue de ce grand événement. Qu'on juge de sa douleur, quand il apprit l'arrestation de Varennes, qu'il fut témoin du retour dans la capitale et des conséquences qu'il entraîna. Toutefois, le comte de Fersen ne désespéra pas encore tout à fait de sauver les augustes prisonniers; et pour cela il continua de leur rendre tous les services qui étaient en son pouvoir, bravant tous les périls, surmontant toutes les difficultés qui ne firent que s'accroître de jour en jour. Dès le mois suivant, le roi l'envoya secrètement à Aix-la-Chapelle, où Gustave III avait dû se rendre, pour s'y concerter sur les mesures à prendre dans le cas où Louis XVI eût recouvré son indépendance. Il y vit aussi le marquis de Bouillé, encore désespéré du malheureux voyage dont il avait préparé le plan, sur lequel il avait fondé de si grandes espérances! Ils eurent de longues conférences auxquelles Gustave prit beaucoup de part, et d'où l'on peut dire que sortit la première pensée de la coalition que devait conduire le roi de Suède, et qui, après sa mort, échoua si complètement sous les ordres du duc de Brunswick! Après ces conférences d'Aix-la-Chapelle, le comte de Fersen se rendit encore, pour remplir les intentions de Louis XVI, auprès de l'empereur Léopold et du roi de Prusse, qui renouvelèrent les promesses qu'ils avaient faites à Gustave, sans y rien ajouter de plus concluant ni de plus positif. L'envoyé de Louis XVI n'eut

rien de plus satisfaisant à porter à ce malheureux prince, qui déjà s'était vu forcé d'accepter cette éphémère constitution de 1791 qui devait le conduire en si peu de temps à l'échafaud. Après la catastrophe du 10 août 1792 et celle du 21 janvier 1795, le comte de Fersen ne put plus rester à Paris. Il retourna dans sa patrie, qu'il trouva livrée aux agitations, à peu près comme le pays qu'il venait de quitter. Ainsi qu'en France il y avait en Suède un parti de la démocratie et un parti de la royauté. Il y avait aussi une branche aînée et une branche cadette. Depuis l'assassinat de Gustave III, les partisans de cette dernière branche étaient les maîtres du pouvoir dirigé par le duc de Sudermanie, lequel s'était fait créer régent du royaume, et par conséquent tuteur du fils de Gustave, à peine âgé de quatorze ans, élevé par son père dans les principes du plus pur monarchisme; mais il fallait attendre sa majorité. Jusque-là, le régent avait adopté un système tout à fait différent de celui de Gustave: il était devenu l'allié de la république française, il en recevait un subside de quatre millions par an. Le comte de Fersen, l'on doit bien le penser, ne se rangea pas du parti du régent. Cependant il agit avec prudence, et se borna d'abord à veiller sur le jeune roi, ne manquant aucune occasion de l'avertir, et de lui donner des avis secrets. Ce fut ainsi que Gustave IV arriva en 1796 à sa majorité. Alors tous les purs royalistes, tous ceux qui étaient restés fidèles au culte de la légitimité, furent comblés de ses faveurs et bien placés pour la servir encore. Le comte de Fersen fut nommé chancelier de l'université, grand maître de la maison du roi et chevalier de ses ordres; puis envoyé peu de temps après, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Rastadt, où se négociaient en ce moment les destinées du monde. C'était certainement la plus haute et la plus honorable mission qui pût lui être donnée, et elle était d'autant plus importante, que la France allait être représentée à ce congrès par le général Bonaparte, qui y arrivait triomphant après ses victoires d'Italie et le traité de Campo-Formio qu'il venait de dicter à l'Autriche. On conçoit que, dans l'enivrement de tels succès, ce général voulût dominer à la réunion des hautes puissances comme il l'avait fait sur le champ de bataille. Le plénipotentiaire suédois, de son côté, annonçait des prétentions fort grandes. On savait déjà parmi les députés que M. de Fersen, bien qu'il ne dût figurer au congrès que comme envoyé du duché de Poméranie, prétendait, en qualité de ministre plénipotentiaire du successeur de Gustave-Adolphe, se porter garant du traité de Westphalie, quoique ce traité vint d'être annulé dans ses bases par celui de Campo-Formio. Une autre cause d'aigreur s'ajouta à celle-ci. Montgaillard fit au général Bonaparte des ouvertures en faveur de la maison de Bourbon. Le vainqueur de l'Italie n'aima jamais cette famille, et, de plus, ses vues

se portaient déjà plus haut que le rôle de Monck. Le sort de Pichegru était d'ailleurs une leçon pour lui. Montgaillard fut donc vigoureusement repoussé, et le comte de Fersen, toujours prêt à concourir à tout ce qui pouvait favoriser les Bourbons, fut soupçonné avec raison de n'être pas resté étranger à cette tentative. Bonaparte saisit la première occasion de lui en témoigner en public son sentiment. Lorsqu'il se présenta chez lui pour le saluer, à la tête de la députation suédoise, sa première question fut de lui demander quel ministre de Suède se trouvait alors à Paris. Or il n'y en avait aucun; ce qu'il savait fort bien, depuis que le Directoire n'avait pas voulu du successeur donné au baron de Staël par le régent du royaume. Sur la réponse du comte de Fersen, qui lui parut embarrassée, le plénipotentiaire français ajouta qu'en raison des liens qui avaient de tout temps uni les deux nations française et suédoise, et dont celle-ci aurait dû plus que jamais apprécier l'importance, on ne savait comment expliquer la conduite de la cour de Stockholm, qui semblait avoir pris à tâche d'envoyer en toute occasion, soit à Paris, soit auprès des plénipotentiaires français, des agents, des ministres ou des ambassadeurs dont les personnes étaient essentiellement désagréables à tout citoyen français; que le roi de Suède ne verrait pas sans doute avec indifférence un ministre français qui aurait cherché à soulever contre lui le peuple de Stockholm, que par réciprocité la République française ne devait pas souffrir que des hommes qui lui étaient trop connus par leur liaison avec l'ancienne cour de France vinsent narguer le ministre du premier peuple de la terre... qui, avant de consulter sa politique, savait conserver le sentiment de sa dignité... Le comte de Fersen, très-piqué de ces apostrophes dont il ne put se dissimuler que la plus grande partie lui étaient personnellement adressées, les supporta néanmoins avec beaucoup de calme, et se contenta de répondre qu'il ferait part à sa cour de ce qu'il venait d'entendre. Il se retira sans rien ajouter. Quelques jours plus tard, le journal officiel du Directoire rendit compte de cette entrevue, en y ajoutant cette aggravation : « On est tenté de rire de la figure qu'a dû faire « un héros de l'ancienne cour, en présence de « celui de la république. » Ni le journal officiel de Stockholm ni le comte de Fersen, comme on doit le penser, ne répondirent à cette nouvelle provocation. Quant au négociateur suédois, il se hâta, comme il l'avait annoncé, de rendre compte à sa cour de ce qu'il avait entendu, et pour cela il se rendit aussitôt à Stockholm, d'où il ne revint pas. Son récit alluma l'indignation de Gustave IV. Dès lors tous les deux ne furent plus occupés que de susciter de nouveaux ennemis à la France. Gustave se rapprocha de l'empereur Paul 1<sup>er</sup>, qui dès son avènement avait embrassé avec beaucoup de chaleur la cause de la légitimité. Si la Suède, encore liée sous quelques rapports par les trai-

tés qu'avait faits le régent, et d'ailleurs peu en mesure de faire la guerre, ne prit point une part active à la deuxième coalition, dont les armées, sous les ordres de Souwarow, portèrent d'abord de si terribles coups à la puissance républicaine, il n'en fut pas de même pour la troisième coalition qui suivit la mort du duc d'Enghien. A cette époque Gustave IV, ne gardant plus de mesure, fit remettre à l'empereur Alexandre, qui avait succédé à Paul 1<sup>er</sup>, une espèce de remontrance d'énergie et d'une ardeur fort rares dans les chancelleries : « Le roi, y était-il dit, persiste dans « l'opinion qu'il a manifestée à Sa Majesté l'empereur, qu'une paix vraiment durable en Europe « n'est pas possible tant que le trône de France « est privé de ses vrais héritiers légitimes et tant « que la révolution française, qui a causé tant de « maux au monde, est pour ainsi dire sanction- « née par le triomphe de la sédition et de l'usur- « pation. La restauration du roi de France dans « son royaume a toujours été envisagée par Sa « Majesté comme un objet qui méritait que tous « les monarques s'armassent en sa faveur. C'est « sur cette noble entreprise que le roi fondait le « principal espoir d'un heureux succès, garanti « par l'annonce solennelle d'une cause si juste et « par l'effet qu'une telle démarche devait pro- « duire en France. Le roi est convaincu que toute « autre vue politique doit céder à ce but principal « et que la France cesserait alors d'inquiéter « l'Europe; qu'elle reprendrait la place qui lui « appartient parmi les puissances en rentrant « sous un gouvernement qui, fondé sur la justice « et la légitimité, observerait les mêmes prin- « cipes dans ses rapports extérieurs... » C'était en 1805 que le roi de Suède s'exprimait ainsi. La rédaction de cette pièce fut généralement attribuée au comte de Fersen. C'étaient ses opinions, sa pensée tout entière; et dans le même temps, ne se bornant pas à des écrits, il donnait à la Suède un aspect, une impulsion militaire qui sans doute étaient au-dessus de ses forces, mais qui ne pouvaient qu'être utiles aux autres puissances. C'est alors que beaucoup d'étrangers et surtout de Français émigrés furent appelés au service de cette puissance. Le fameux Fauche-Borel muni des instructions du comte de Fersen et des pouvoirs de Gustave se rendit en Angleterre, où il réussit à enrôler beaucoup de Français pour l'ancien régiment de Royal-Suédois, qui se réorganisa à Stockholm, et avait déjà repris la cocarde blanche, ainsi que d'autres corps français qui y étaient également formés sous les ordres du duc d'Aumont, que le comte de Fersen avait connu à Versailles (voy. AUMONT). Le duc de Berri lui-même devait s'y rendre accompagné de son cousin le duc d'Orléans (Louis-Philippe), qui alors marchait sous le drapeau de la légitimité. Mais la bataille d'Austerlitz mit fin à tous ces projets, et plaça Gustave et le comte de Fersen dans une position dont les suites furent des plus désastreuses. Les

partis ne furent pas les témoins impassibles de tous les efforts que fit le jeune roi pour étendre et consolider son pouvoir, pour en exclure à jamais les idées révolutionnaires. Beaucoup de complots se formèrent secrètement contre lui, et comme en France ces complots furent trop souvent fomentés, appuyés, par des étrangers, mais qui avaient sur ses provinces des vues d'agrandissement et de spoliation. Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire et les succès de la conspiration militaire par laquelle le roi de Suède fut contraint de signer son abdication (*voy. GUSTAVE IV*). Il nous suffit de dire que le duc de Sudermanie, chef de la branche cadette, devint son successeur sous le nom de Charles XIII, ayant pour héritier le prince danois, Charles d'Augustembourg (*voy. ce nom*). Mais celui-ci ne jouit pas longtemps de ce triomphe. Un an s'était à peine écoulé lorsqu'il mourut par un accident, et que la voix publique accusa les amis du malheureux Gustave de l'avoir empoisonné; et cette accusation que nous sommes loin de croire fondée donna lieu au massacre du comte de Fersen. Comme l'histoire n'a encore rien recueilli de positif sur cet événement, nous nous bornerons à le raconter comme le fit peu de temps après l'un de nos historiens les plus judicieux : « Le prince d'Augustembourg, dit l'auteur des *Mémoires d'un homme d'Etat*, s'était fait chérir par sa générosité et ses formes populaires. Il avait des ennemis dans la noblesse et surtout dans les familles puissantes des Fersen, des Piper, zélés partisans du roi détrôné et de tout ce qui était opposé à la révolution. Ce prince étant mort d'une chute, on publia qu'il avait été empoisonné. Le peuple, qui croit toutes les accusations défavorables à ceux qui sont placés au-dessus de lui, soupçonna coupable d'un crime imaginaire le franc et fidèle sujet de la légitimité, le comte de Fersen. Au convoi funèbre du prince héréditaire, il est insulté; il veut parler; on prend ses gestes pour des menaces, la foule s'élança sur lui. Vainement la force armée tente de le défendre; on l'entraîne, et il périt le 20 juin 1810, au dix-neuvième anniversaire du jour où il avait fait échapper de Paris Louis XVI et sa famille. » M—Dj.

FERTÉ (HENRI DE *Sennectère*, plus connu sous le nom de maréchal DE LA), descendait d'une illustre maison d'Auvergne, connue depuis le 15<sup>e</sup> siècle. Son père, lieutenant général au gouvernement de Champagne, fut successivement honoré des ambassades d'Angleterre et de Rome, et obtint, en récompense de ses services, le titre de ministre d'État. Henri naquit à Paris en 1600. Destiné par sa naissance à suivre la carrière des armes, il eut à peine terminé ses études, qu'il fut pourvu d'une compagnie dans un régiment d'infanterie. Il se trouva au siège de la Rochelle en 1628 et s'y distingua à la tête du régiment du comte de Soissons. Après la prise de cette ville il fut chargé de poursuivre les protestants du Languedoc, les bat-

tit en plusieurs rencontres et contribua à leur enlever Privas, l'une de leurs meilleures places. Il joignit ensuite l'armée que Louis XIII envoyait en Italie pour soutenir les prétentions du duc de Nevers sur le duché de Mantoue, donna avec son régiment au fameux combat du pas de Suze, et l'année suivante (1650) escorta un convoi qu'il parvint à faire entrer dans Casal sous le feu de l'ennemi. Il assista ensuite aux sièges de Moyenvic, de Trèves et à la bataille d'Avesnes, et surtout se fit remarquer par son intrépidité. En 1659 il empêcha Piccolomini de jeter du secours dans Hésdin, et pour cette action fut fait maréchal de camp sur la brèche le jour de la prise de cette ville. Il commandait l'aile gauche à la bataille de Rocroy, où il fit des prodiges de valeur. Il défait le comte de Ligneville au combat de St-Nicolas (1650), et fut nommé lieutenant général et gouverneur des Trois-Évêchés. Il reçut l'année suivante le bâton de maréchal de France, et eut le commandement d'un corps destiné à agir de concert avec celui de Turenne dans la guerre de la Fronde. En 1654 il reprit sur le comte d'Harcourt, devenu rebelle, les villes d'Alsace dont il s'était emparé, contribua ensuite à faire lever le siège d'Arras par les Espagnols, et leur enleva la petite ville de Clermont en Argonne. En 1655 il assista au siège de Landrecies et commanda celui de St-Guilain, qui fut emporté au bout de quelques jours, malgré les nombreux ouvrages dont les Espagnols avaient cherché à couvrir cette place. En 1656 il fut chargé de seconder Turenne, qui venait de commencer le siège de Valenciennes; mais n'ayant voulu prendre aucune précaution en cas d'attaque, malgré les ordres du général en chef, le quartier qu'il occupait fut forcé, ses troupes obligées de mettre bas les armes et lui-même fait prisonnier. Le prince de Condé, qui servait alors dans l'armée espagnole, étant venu voir la Ferté, lui dit : « J'aurais bien mieux aimé que votre camarade eût été pris à votre place; » puis, cherchant à adoucir ce que ce mot pouvait avoir de désagréable pour la Ferté, il ajouta : « Ce n'est pas que je le craigne en campagne; je vous appréhendrais bien plus que lui; mais je me ferais un plaisir de lui voir ressentir une disgrâce dont je le crois plus digne que vous. » La Ferté fut racheté pour cent mille francs que le roi payait lui-même sur la caisse de ses épargnes. Il prit Montmédy en 1657, et l'année suivante Gravelines. Ce fut là sa dernière expédition. La paix des Pyrénées, signée en 1659, rendit à la France le repos dont elle avait besoin, et permit à la Ferté de jouir tranquillement des honneurs qu'il avait obtenus. Il mourut le 27 septembre 1681 dans un âge avancé. On ne peut nier que la Ferté ne fût un général brave et expérimenté; mais son caractère violent, son orgueil insupportable et sa basse jalousie contre Turenne, dont il méconnaissait la supériorité, le faisaient haïr de ses propres officiers et les empêchaient de rendre justice à ses qualités.

Il ne s'était pas fait aimer non plus dans son gouvernement, et son extrême avarice en avait été la cause. On rapporte qu'à son entrée à Metz, les juifs s'étant présentés pour lui rendre leurs hommages, « Je ne veux pas, dit-il, voir ces marauds-là ; « ce sont eux qui ont fait mourir mon maître. » Mais quand on lui eut appris qu'ils lui apportaient un présent de 4,000 pistoles, « Faites-les entrer, « dit-il ; ils ne le connaissaient pas quand ils l'ont « fait crucifier. » — FERTÉ (Henri-François, duc DE LA), fils du précédent, né en 1637, suivit Louis XIV à la conquête de Hollande en 1672, obtint peu après un régiment d'infanterie, et en 1674 le gouvernement des Trois-Évêchés sur la démission de son père. Il fut blessé au siège de Fribourg en 1677, commanda un corps de grenadiers au siège de Gand en 1678, fut nommé brigadier des armées du roi en 1684, et servit en cette qualité au siège de Luxembourg. Il fut fait ensuite maréchal de camp, fit les campagnes d'Allemagne et d'Italie, reçut pour prix de ses services le titre de lieutenant général en 1696, et mourut à Paris en 1705 à l'âge de 46 ans. — FERTÉ (Louis DE LA), frère du précédent, né en 1639, entra dans l'ordre des Jésuites en 1677 et mourut à la Flèche en 1752 à l'âge de 74 ans, laissant la réputation d'un homme de bien et d'un bon prédicateur. W—s.

FERTÉ-IMBAUT (le maréchal DE LA). Voyez ESTAMPES.

FERTEL (MARTIN-DOMINIQUE), imprimeur à St-Omer, au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, approfondit la connaissance de son état. A cet effet, il parcourut différentes villes de France, de l'Italie et de la Flandre, pour connaître soit les procédés ou usages particuliers à chaque pays, soit les ouvrages qui traiteraient de son art. Le fruit de sa pratique, de ses voyages et de ses réflexions parut sous ce titre : *La science pratique de l'imprimerie, contenant des instructions faciles pour se perfectionner dans cet art*, etc., St-Omer, 1723, in-4<sup>o</sup>. Le changement dans les signes pour les signatures, la suppression des réclames, des vignettes, fleurons et euls-de-lampe, de quelques lettres doubles dans le caractère romain, des ligatures dans le caractère grec, des lettres grises, passe-partout et autres ornements, ne sont qu'objets de goût : les chapitres ou passages que Fertel leur consacra sont aujourd'hui inutiles ; mais pour tout ce qui tient au matériel et à la pratique, l'ouvrage de Fertel est clair, méthodique, élémentaire, et quant à ce qui tient à la science et à l'économie typographique, n'est pas moins instructif que ceux de Fournier, S. Boulard, Momoro et Bertrand-Quinquet. Claude-François Simon, imprimeur à Paris, né en 1717, avait projeté une nouvelle édition refondue de *La science pratique de l'imprimerie* ; mais il est mort en 1767, avant d'avoir exécuté son entreprise. Elle a été donnée refondue, corrigée et augmentée de différents procédés nouveaux et utiles, par Annoy-Vandevyver, à Bruxelles, 1822, in-4<sup>o</sup>, avec fig. A.B—T.

FERVAQUES. Voyez CRILLON.

FERUS. Voyez WILD.

FERUS (GEORGE), jésuite, né à Teyn dans la Bohême en 1585, fut admis dans la société à l'âge de dix-sept ans, et chargé d'enseigner les humanités, la rhétorique et la philosophie dans différents collèges. Il s'appliqua ensuite à la prédication, et occupa pendant vingt années les principales chaires de la Bohême avec un succès remarquable. Son zèle pour le maintien de la foi l'engagea à composer et à traduire en langue bohémienne plusieurs ouvrages, la plupart ascétiques, dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque* de Sotwel, p. 287 et suivantes. Le P. Ferus mourut à Brezniz le 21 janvier 1653, à l'âge de 70 ans. Parmi les ouvrages qu'il a traduits, on citera le *Martyrologe romain*, l'*Histoire de la Santa Casa de Lorette* par Turselin, plusieurs traités de Drexelius et celui de la *Présence de Dieu* par Nieremberg. Les productions pieuses du P. Ferus sont oubliées, même dans le pays auquel il les avait destinées ; mais nous indiquerons sa *Grammaire de la langue bohémienne*, Prague, 1642, in-8<sup>o</sup>, ouvrage utile et peu commun. W—s.

FÉRUSAC (JEAN-BAPTISTE-LOUIS D'AUDEBARD, baron DE), naturaliste distingué, naquit le 30 juin 1745 à Clérac, d'une famille ancienne dont le berceau est la terre de Férussac près d'Agen. Admis en 1754 à l'École militaire, il en sortit en 1762 avec le brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Béarn. Réformé l'année suivante, il se présenta pour l'artillerie, armé qui convenait mieux à ses goûts et à ses études. Il fut reçu en 1764 aspirant dans le régiment de Besançon. Lieutenant en 1765, capitaine en 1778, il s'était promptement acquis dans son corps la réputation d'un officier très-instruit. Attaché successivement à différents établissements de l'artillerie, il avait profité de cette position favorable pour se perfectionner dans la chimie et la physique, et pour acquérir des connaissances dans la géologie, science qui comme l'on sait, à peine créée alors, ne comptait encore en France qu'un bien petit nombre d'adeptes. Il lut en 1778 à l'Académie des sciences un *Mémoire*, qu'il ne crut pas devoir livrer au public, sur les deux groupes de montagnes de Sassenage et de la Chartreuse, dans le Dauphiné. En 1780 il inséra dans le *Journal de physique* (mois de juin) des observations sur les couches solides et terreuses de la terre. Le numéro de juin 1789 du même journal contient un mémoire anonyme, mais que l'on attribue à Férussac, sur cette question : *La mer a-t-elle éprouvé un changement progressif de place et de niveau dans l'étendue des côtes comprises entre Sangatte et la Frise* ? L'auteur s'y prononça pour la négative ; et ses observations furent confirmées par celles des autres géologues, et notamment de Régnier, qui sont consignées dans le même journal, année 1790. Sans abandonner ses études géologiques, Férussac s'occupait dès lors plus spécialement de la recherche

des coquillages, et rassemblait les matériaux du grand ouvrage auquel il doit une place distinguée parmi les naturalistes français. Mais ses travaux scientifiques ne l'empêchaient pas de remplir avec exactitude ses devoirs comme officier. Il reçut la croix de St-Louis, et fut en 1790 présenté pour la place de major; mais des raisons de famille ou de convenance le déterminèrent à profiter d'une disposition du nouveau code militaire, pour demander sa retraite. Son dessein ne pouvait qu'être de partager ses loisirs entre la culture des sciences et l'éducation de ses enfants en bas âge. La gravité des événements changea sa résolution. Après avoir conduit ses enfants et sa femme chez sa belle-mère, qui habitait la Franche-Comté, l'une des provinces les moins agitées par la révolution, il traversa la Suisse et rejoignit, en 1791, l'armée du prince de Condé. Il fit toutes les campagnes de ce corps à l'avant-garde, dont il commandait l'artillerie, sous les ordres du duc d'Enghien, et dans diverses circonstances donna des preuves de valeur qui lui méritèrent, en 1794, le brevet de chef de brigade, et quelques années après celui de lieutenant-colonel. A sa rentrée en France, en 1801, il n'y retrouva que les débris de sa fortune, que sa femme était parvenue à lui conserver. Il n'en reprit qu'avec plus d'ardeur l'exécution du grand ouvrage que les circonstances l'avaient obligé d'ajourner; et dès l'année suivante, il fit imprimer dans les *Mémoires* de la Société médicale d'émulation, l'*Essai d'une méthode conchyliologique, appliquée aux mollusques fluviatiles et terrestres*. Cet opuscule, accueilli des savants, fut réimprimé séparément en 1807, in-8°, amélioré et complété par son fils, dont l'article suit. Férussac, au retour du roi, reçut le titre de colonel avec une pension, fruit de ses services; mais il ne devait pas en jouir longtemps. Il mourut en 1815 au château de la Garde près de Lauzerte, sans avoir eu le bonheur de mettre la dernière main au grand travail sur les mollusques, qui l'avait occupé près de trente ans. Cet ouvrage, continué et mis en ordre par son fils, a paru sous le titre suivant : *Histoire naturelle, générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes que des dépouilles fossiles de celles qui n'existent plus*, classées d'après les caractères essentiels que présentent les animaux et leurs coquilles, Paris, 1819 et années suivantes, grand in-4°, fig. en noir, et in-fol. fig. en couleur. Ce livre, qui comble une lacune plus considérable qu'on ne l'avait supposé dans la zoologie, est également très-remarquable sous le rapport de la beauté de l'exécution. Férussac a laissé divers ouvrages manuscrits plus ou moins avancés, et en a publié d'autres sur lesquels on n'a pu se procurer des renseignements (1). W—s.

FÉRUSSAC (ANDRÉ-ÉTIENNE-JUST-PASCAL-JOSEPH-FRANÇOIS D'AUBEARD, baron DE), fils du précédent, naquit le 50 décembre 1786 au Chartron près de Lauzerte. A l'âge de cinq ans, il fut conduit chez son aïeule maternelle, qui habitait alors Arbois, d'où son père rejoignit l'armée des princes sur le Rhin. Ses dispositions naturelles et probablement aussi le souvenir des occupations de son père le portèrent de bonne heure à former des collections de pierres, de coquillages et d'insectes. Des excursions dans les montagnes du Jura, si riches en fossiles, et le soin de classer les objets qu'il avait recueillis dans ses courses, remplissaient tous les instants qu'il ne donnait pas à l'étude des langues et des mathématiques. De retour à quinze ans dans le pays natal, il eut bientôt exploré les environs de Lauzerte et d'Agen. Il touchait à l'époque de choisir une carrière; il résolut d'entrer dans le corps des vélites qui s'organisait alors, et vint à Paris, où il reçut un accueil bienveillant des amis de son père et trouva de tous côtés des conseils et des encouragements. Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fut admis à lire devant l'Académie des sciences un *Mémoire sur de petits crustacés* qu'il avait observés à Chartron; et ce *Mémoire* fut jugé digne d'être inséré dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*. Il préparait une nouvelle édition de l'*Essai conchyliologique* de son père, lorsqu'il fut obligé de partir pour l'armée. Après plusieurs campagnes, envoyé sous-lieutenant dans le cent troisième régiment stationné en Silésie, il étudia cette province sous tous les rapports dans le plus grand détail. Il quitta la Silésie pour se rendre en Espagne, arriva sous les murs de Saragosse au moment du siège mémorable de cette ville, dont il écrivit l'*Histoire* dans une suite de lettres à un ami, et prouva dans plus d'une circonstance qu'aux talents de Pécivain il joignait le courage du soldat. Atteint dans une affaire d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine, il fut obligé de quitter son régiment pour se faire soigner. A peine convalescent, le général Daricaud, qui commandait à Séville, le choisit pour son aide de camp; et les diverses missions dont il fut chargé par son général lui fournirent les moyens d'observer l'Andalousie ainsi que les points les plus curieux de l'Espagne. Forcé de rentrer en France pour y faire soigner sa blessure mal guérie, il donna sa démission au moment où il venait d'être nommé capitaine. Il se croyait fixé désormais à Paris, et reprit avec une nouvelle activité ses travaux scientifiques. Nommé sous-préfet d'Oléron en 1812, il montra dans cette nouvelle mission les talents d'un administrateur et se concilia l'estime de tous les habitants. A l'approche des armées alliées en

méthodique un *Essai sur la défense des îles et des provinces maritimes*, qui fut inséré dans le *Dictionnaire de lactique*; mais il n'en existe aucun qui porte ce titre dans l'*Encyclopédie*; et l'on s'est assuré que l'*Essai* de Férussac ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de l'art militaire*, où il aurait dû naturellement être placé.

(1) Dans une *Notice* d'ailleurs très-bien faite sur le baron de Férussac, insérée dans la *Biographie univers. et portat. des contemporains*, on lit qu'en 1781 il rédigea pour l'*Encyclopédie*

1814, ayant dû quitter son arrondissement, il se rendit d'abord à Agen, puis à Bordeaux, où il se trouvait au moment de la déchéance de l'empereur. Renvoyé par le duc d'Angoulême à Oléron, il ne put cependant garder sa sous-préfecture; mais il en fut dédommagé par le grade de chef de bataillon, et fit en cette qualité partie de l'état-major de la garde nationale de Paris. Il accepta pendant les cent-jours la sous-préfecture de Compiègne; mais, au second retour du roi, il se hâta de la rendre à son prédécesseur. Ayant repris alors ses fonctions militaires, il fut en 1816 nommé sous-chef, et dix-huit mois après chef d'état-major de la deuxième division. A la réorganisation du corps de l'état-major, il fut rappelé à Paris et chargé des dispositions préliminaires pour mettre en activité l'École d'application, où il entra comme professeur de géographie et de statistique. Il donna sa démission de cette chaire en 1819, fut alors attaché au dépôt de la guerre, puis nommé chef de bureau de statistique étrangère. En 1825 il fonda le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (1), journal dont il fut à la fois le directeur et l'un des collaborateurs, mais que, malgré tous les efforts et sa prodigieuse activité, il ne put jamais élever à un état prospère sous le rapport financier. Après la révolution de 1830, il fut élu membre de la chambre des députés par le département de Tarn-et-Garonne; mais il cessa d'en faire partie en 1852, et mourut le 21 janvier 1856, à peine âgé de 40 ans. Outre un grand nombre de mémoires et d'articles, dont il serait trop long de donner les titres, dans les *Annales du Musée*, dans le *Journal de physique*, dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, dans le *Bulletin des sciences*, etc., il a publié plusieurs ouvrages parmi lesquels on distingue : 1° *Considérations générales sur les mollusques terrestres et fluviatiles, et sur les fossiles des terrains d'eau douce*, Paris, 1812, in-4°; 2° *Extraits du Journal de mes campagnes en Espagne, contenant un coup d'œil sur l'Andalousie; une dissertation sur Cadix et son île, la Relation historique du siège de Saragosse*, Paris, 1815, in-8°. Les différents morceaux dont se compose ce volume avaient été déjà publiés séparément, et le *Mémoire sur Cadix* a été réimprimé, avec des additions, lors de la campagne du duc d'Angoulême; 3° *De la géographie et de la statistique considérées dans leurs rapports avec les sciences qui les avoisinent de plus près; suivi du plan sommaire d'un traité de géographie et de statistique à l'usage des officiers d'état-major*, Paris, 1821, in-8°. Le plus beau titre de Férussac, c'est sa coopération à l'*Histoire des mollusques*, qui avait coûté trente

(1) La première année de ce journal parut sous le titre de *Bulletin des annonces et des nouvelles scientifiques*, 4 vol. in-8°. Depuis 1824, il prit celui de *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, divisé en huit sections : sciences mathématiques, naturelles, médicales, agricoles, technologiques, géographiques, historiques et militaires. Chaque section, dont il paraissait un numéro par mois, formait à la fin de l'année un volume plus ou moins épais. La collection de ce journal finit avec l'année 1831.

ans de recherches et d'observations à son père, mais qu'il a eu la gloire de compléter et de terminer, et qui restera l'un des plus beaux monuments élevés à l'histoire naturelle dans le 19<sup>e</sup> siècle. W—s.

FÉRYD. Voyez CHYRCHAH.

FÉRYD-EDDYN ATTCHAR, poète persan célèbre, naquit en Khoracàn, au bourg de Kerken, près de Nichapour, en chaban 615 de l'hégire (décembre 1226 de Jésus-Christ). Son père exerçait la profession d'épicier, et lui-même il l'exerça jusqu'au moment où il quitta le monde pour embrasser la vie et la doctrine des sofis. Il raconte lui-même de quelle manière s'opéra sa conversion. Un jour que Féryd-eddyn était assis sur le devant de sa boutique, un religieux très-avancé dans la vie spirituelle se présenta à sa porte, jeta ses regards avec précipitation dans la boutique : bien plus, ses yeux se remplirent de larmes, et il poussa de profonds soupirs. Féryd-eddyn l'interrogea sur la cause de ses pleurs, et voulut le faire retirer. Le derviche lui répondit : « Seigneur, quant à moi, je suis bien leste, car je n'ai que ce froc; mais vous, avec cet attirail, quand il faudra partir, comment vous y prendrez-vous? Il m'est bien aisé de sortir de ce bazar [marché, c'est-à-dire, de ce monde]; vous, pensez à arranger vos paquets et votre bagage. » Ce discours fit sur Féryd-eddyn une vive impression de douleur; il abandonna sa boutique, et se retira dans le monastère d'un derviche, Rokn-eddyn Accab, l'un des plus célèbres contemplatifs de cette époque. Au bout de quelques années, il entreprit le pèlerinage de la Mecque. Le reste de sa vie fut consacré aux exercices de la piété la plus exaltée. Il périt l'an 1250 de Jésus-Christ, dans le cours des massacres commis par les armées mogoles. On rapporte qu'un soldat de ces hordes barbares ayant voulu le tuer, un autre s'y opposa et lui dit : « Laisse vivre ce vieillard, je te donnerai mille pièces d'argent pour prix de son sang. » Le Mogol paraissant disposé à l'épargner, Féryd-eddyn lui dit : « Garde-toi de me vendre à ce prix, car tu trouveras des gens qui m'achèteront plus cher. » A quelque distance de là, le Mogol voulant encore le tuer, une autre personne lui dit : « Ne tue pas cet homme, je t'en donnerai une sachée de paille. — Vends-moi, dit alors le vieux poète, car c'est tout ce que je vaux. » Le Recueil des poésies de Féryd-eddyn, non compris les pièces appelées *Metsnévis*, contient quarante mille vers. Voici la liste de quelques-uns de ses ouvrages, car il serait trop long de les indiquer tous : 1° *Pend-nameh* (Livre de conseil) : ce traité de morale n'a pas moins de célébrité en Orient que n'en ont parmi nous les *Maximes de la Rochefoucauld*; M.-J.-H. Hindley en a publié le texte persan à Londres en 1809, in-12, sous ce titre : *Pendehi Attar* (the Counsels of Attar); mais cette édition est extrêmement fautive; l'éditeur a même mal transcrit le titre de l'ouvrage. Silvestre de



Sacy a publié dans le 2<sup>e</sup> tome des *Mines de l'Orient* la traduction du *Pend-naméh*, et y a ajouté des notes. Le même savant a fait réimprimer séparément sa traduction, avec le texte en regard, Paris, 1819, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Asrar-naméh* (Livre des secrets); 3<sup>o</sup> *Bulbul-naméh* (Livre du Rossignol); 4<sup>o</sup> *Teskeret elavlyá* (Vie des Saints); 5<sup>o</sup> *Manthac althair* (Traité de morale), etc. Tous ces ouvrages sont écrits dans le style mystique et les principes des sofis. Telle était la sévérité de notre cheikh en religion et en morale, qu'elle a mérité à ses discours la dénomination de *Fouet religieux*. « On « peut dire de lui, selon le biographe des poètes « persans, qu'il était abimé dans l'océan de la « contemplation, et qu'il plongeait dans les pro- « fondeurs de l'intuition de la Divinité. Les secrets « des plus divins de la spiritualité s'offraient à « découvert devant lui dans sa cellule, comme « des beautés encore vierges qui ôtent le voile « dont étaient couverts leurs attraits. » Silvestre de Sacy a placé en tête de sa traduction du *Pend-naméh* la Vie de Féryd-eddyn, extraite de la *Biographie des poètes persans*, de Daulet Chah. J.-x.

FESCA (FRÉDÉRIC-ERNEST), compositeur distingué, naquit à Magdebourg le 17 février 1789. Dès l'âge de quatre ans il répétait sur le piano les morceaux qu'il entendait exécuter par sa mère. A neuf ans il reçut des leçons de violon de Lohse, musicien habile et très-bon professeur. Il quitta alors les compositions de Pleyel pour étudier les quatuors d'Haydn et de Mozart. Il avait onze ans quand il joua pour la première fois un concerto de violon. Le succès qu'il obtint lui fit entreprendre une étude plus approfondie de l'art musical. Ayant perdu Pitterlin en 1804, il se rendit à Leipzig, pour y poursuivre ses travaux, sous la direction d'Auguste-Eberhard Müller, directeur de musique très-estimé. Il se livra surtout à l'analyse des compositions religieuses, sans négliger la composition instrumentale. Il écrivit des concertos de violon, genre qu'il abandonna bientôt pour un autre plus favorable à son talent. En 1807, une visite qu'il rendit à sa mère lui fit choisir Cassel comme un théâtre plus digne de lui. La chapelle et l'opéra de Cassel, capitale du nouveau royaume de Westphalie, étaient dirigés par le célèbre Reichardt. Il y obtint une place de violon-solo. Son séjour à Cassel dura jusqu'en 1813. Il y écrivit ses sept premiers quatuors et ses deux premières symphonies. Après la dissolution du royaume de Westphalie en 1814, il se rendit à Vienne, où il publia trois livraisons de ses quatuors. En 1815 il fut nommé intendant du théâtre de la cour et maître des concerts à Carlsruhe. Dans l'espace de onze ans, il y composa neuf autres quatuors et quatre quintetti pour le violon, ainsi que quatre quatuors et un quintetto avec flûte. On lui dut aussi plusieurs ouvertures et deux opéras : *Cantémire* et *Omar* et *Ceila*. De fréquents accès d'hémorrhagie le conduisirent au tombeau le 24 mai 1826. A l'ouverture de son corps on trouva une telle con-

somption dans les poumons, qu'on eut peine à comprendre comment il avait pu vivre si longtemps. On a publié à Paris la collection complète de ses *quatuors* et de ses *quintetti*. F—LE.

FESCH. Voyez FAESCH.

FESCH (JOSEPH), cardinal, archevêque de Lyon, primat des Gaules, etc., était frère utérin de Lætitia Ramolino, mère de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>. Il naquit à Ajaccio le 5 janvier 1765. Son père, François Fesch, était Suisse, d'une famille de Bâle aisée et considérée; un de ses ancêtres avait été bourgmestre de cette importante cité. Capitaine dans un régiment helvétique au service de Gènes, François Fesch suivit son régiment en Corse, alors sous la domination de cette république. Il y connut Angèle-Marie Pietra-Santa, veuve en premières noces de Ramolino : Lætitia était le seul enfant de ce mariage prématurément brisé par la mort. François s'éprit des charmes de la jeune veuve. Mais un obstacle sérieux s'opposait à sa recherche : il était protestant; et, comme toutes ses compatriotes, la belle Corse était une fervente catholique; les croyances du pays eussent d'ailleurs toléré difficilement un mariage mixte. En se convertissant au catholicisme, le capitaine Fesch détruisit la barrière qui le séparait de l'objet de son amour. Joseph Fesch fut l'unique fruit de cette union. Il fit ses premières études à Ajaccio, dans une maison d'éducation privée tenue par d'anciens jésuites réfugiés en Corse après la suppression de leur ordre. A seize ans, il fut porté par son évêque et élu au scrutin par les notables de l'île, à l'une des seize bourses accordées par le gouvernement français aux jeunes Corses qui se destinaient aux ordres sacrés. La vive piété de sa mère l'avait dès l'enfance disposé à cette vocation, qui maintenant se trouvait corroborée par la perspective d'un avenir doux et assuré. Sa sœur, qui n'avait cessé d'avoir pour lui les soins et l'affection d'une seconde mère, s'était mariée à Charles Bonaparte, neveu lui-même de Lucien, archidiacre et prévôt du chapitre d'Ajaccio. C'était un usage et pour ainsi dire un principe en Corse, dans les familles de quelque influence, d'avoir toujours parmi les leurs un membre du clergé; et ici le jeune boursier devait trouver dans la position de l'oncle de sa sœur une protection pour ses premiers pas et pour son avenir une succession très-probable. Tout avait donc concouru à le pousser vers cette voie : les mœurs nationales, l'intérêt de famille et son inclination personnelle. Il alla suivre ses études ecclésiastiques au séminaire d'Aix et y noua une vive amitié avec un de ses condisciples, qui devait être le cardinal d'Isoard. Ce jeune homme appartenait à l'une des maisons les plus considérables de la ville; il introduisit son ami dans sa famille, et ces rapports s'étendirent plus tard aux deux neveux de Fesch, Joseph et Napoléon Bonaparte, qui étaient alors le premier au collège d'Autun, et le second à l'école militaire de Brienne. L'intimité entre les

deux familles finit par devenir assez étroite pour que rien ne la pût rompre, même les divergences d'opinion si hostiles entre elles pendant la période révolutionnaire. A cette époque, les jeunes Bonaparte ne passaient jamais à Aix sans s'y arrêter et rendre visite à l'hôtel d'Isoard. En 1793, la piété de madame d'Isoard faisait célébrer en secret les saints mystères, en présence de tous les sics, dans un appartement reculé. Tout à coup le bruit d'un sabre trainant retentit sur les dalles; on se trouble, on pense que les agents du gouvernement conventionnel viennent surprendre les délinquants. C'était le capitaine d'artillerie Napoléon, qui, en traversant Aix, avait voulu venir dire adieu à l'un des fils de la famille, et assista de bonne grâce à la fin de la pieuse cérémonie. Fesch resta sept ans au séminaire. Dans cet intervalle, il se rendit à Montpellier, pour assister aux derniers moments de son beau-frère Charles Bonaparte, mort en cette ville le 17 février 1783. Revenu en Corse, Fesch fut ordonné prêtre par l'évêque de cette île, monseigneur Doria, et grâce au crédit de l'archidiacre Lucien, il obtint promptement un bénéfice au chapitre d'Ajaccio. Peu d'années après, le vieil archidiacre mourut en désignant Fesch pour son successeur. Sa volonté fut respectée, quoique le candidat fût jeune encore, et Fesch devint chef de son chapitre. Après 1789, il protesta avec ses collègues contre la constitution civile du clergé, et les chapitres ayant été supprimés, il rentra dans le sein de sa famille. Ses deux neveux s'étaient jetés avec ardeur dans le parti patriote, et Fesch ne tarda pas à subir leur influence. Cependant Paoli, rappelé en Corse par le mouvement de 89, s'était prononcé nettement contre les progrès ultérieurs de la révolution, et s'était en 1793 entièrement jeté entre les bras des Anglais. Son influence, son prestige, entraînent toute la Corse. La famille Bonaparte fut du petit nombre de celles qui restèrent fidèles à la révolution et à la France, et combattit même activement l'insurrection envahissante. Ses domaines furent dévastés, ses habitations brûlées ou saccagées, et ce nom des Bonaparte, qui devait faire la gloire et l'adoration de la Corse, devint alors l'objet d'une proscription nationale. Un décret du conseil supérieur de l'île les déclara infâmes et les bannit à perpétuité; étrange jeu des inconsistances humaines et des emportements populaires! La famille proscrire fut bientôt réduite à fuir sa demeure d'Ajaccio; elle erra plusieurs jours autour de Calvi, sans vivres, sans ressources, et finit par s'embarquer sur une misérable felouque qui faisait voile vers Toulon. Cette barque portait toute la lignée des Bonaparte, toute la destinée et toutes les splendeurs de l'Europe pendant quinze ans : cinq fils, trois filles, la mère et l'oncle Fesch. Les fugitifs se rendirent près de Toulon, à la Valette, en proie à la plus grande détresse; mais ils avaient la jeunesse, l'espérance et l'énergie. Ils n'avaient rien gardé d'une des fortunes considérables de la Corse; les

hommes se dispersèrent et cherchèrent dans leur profession ou leur industrie les moyens de subvenir aux besoins de la famille et aux leurs. L'archidiacre d'Ajaccio fut obligé de renoncer et à sa profession et à son costume ecclésiastique, et enfin, par le crédit de son neveu au siège de Toulon, il obtint du général Brunet un emploi de garde-magasin dans sa division de l'armée des Alpes. En 1795, il fut attaché comme commissaire des guerres au quartier général de l'armée d'Italie, sous le commandement du général Bonaparte, et il fit en cette qualité cette merveilleuse campagne. On raconte que ce fut dans cette expédition que se développa son goût pour les tableaux et qu'il commença à former sa galerie, qui devait être un jour l'une des plus belles de l'Europe. Voici comment un pieux et savant biographe en décrit les premiers progrès : « D'abord il « reçut quelques tableaux de son neveu, qui, dans « le sac des villes conquises, croyait, en vertu du « droit de la guerre, pouvoir enlever tout ce qu'il « y avait de curieux et de précieux dans les villes « comme dans les couvents pour l'envoyer au « Directoire. Une commission de savants, à la tête « de laquelle se trouvaient Monge et Berthollet, « marchait à sa suite pour faire ses choix. Sur leur « avis, on expédiait ou on abandonnait les ta- « bleaux qui avaient été soumis à leur examen. « C'était principalement de ces derniers que dis- « posait le vainqueur en faveur des officiers de son « armée, parmi lesquels son oncle n'obtenait que « la plus minime part. Puis ces officiers, la plupart « soldats de fortune, sans éducation, sans instruc- « tion, sans goût pour les arts, n'attachaient pas « beaucoup d'importance à ces sortes de gratifi- « cations : ils en étaient pour ainsi dire embar- « rassés; ils eussent volontiers préféré à des ta- « bleaux de maîtres une modique somme d'argent. « Sachant que le commissaire des guerres était « amateur de ces objets, ils s'empressaient de les « lui offrir. Celui-ci leur donnait en échange « quelques valeurs ou quelques autres objets de « prix (1). » Digne appréciateur de ces beautés, il parcourait en outre dans les villes où il entrait les dépôts d'antiques et d'objets d'art, y découvrait des toiles de maîtres et en faisait l'acquisition. Lorsque le grand-duc de Toscane reçut à Florence le général Bonaparte, Fesch accompagna son neveu dans cette ville; et le grand-duc, connaissant le faible de l'oncle du héros dont le nom remplissait l'Italie, lui fit présent de quelques échantillons de sa galerie du palais Pitti. Ces beaux commencements ne firent qu'échauffer la passion de l'amateur, et pendant son opulence croissante il ne cessa d'augmenter d'ouvrages anciens et modernes sa collection, devenue célèbre et remarquable même à Rome. Cependant la fortune du général Bonaparte marchait rapidement

(1) *Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, etc.*, par l'abbé Lyonnet.

vers son apogée. Pendant la campagne d'Égypte, Fesch demeura auprès de la famille pour la protéger et la guider, et ce rôle convenait spécialement à son caractère, resté toujours religieux. Dans cet intervalle, il était allé en Corse racheter deux fermes des Bonaparte, confisquées et vendues par le parti anglais pendant l'insurrection de 1793. Il aimait ces détails, et ces soins administratifs lui étaient confiés. Mais le 18 brumaire vint ouvrir une large et nouvelle voie à ses inclinations sacerdotales. Après la victoire de Marengo, le premier consul avait manifesté à l'archevêque de Verceil sa pensée de rétablir en France le culte catholique; ce prélat s'était empressé de faire part à Rome de ces ouvertures, que le pape Pie VII accueillit avec joie, et qui furent bientôt suivies de l'acte du concordat, signé le 13 juillet 1801 et ratifié par le St-Père le 5 août suivant. Cette négociation fut confiée à Joseph Bonaparte, et Fesch, rendu à l'état ecclésiastique, y mit plus d'une fois la main; il s'y distingua par son dévouement aux intérêts du Saint-Siège. Le premier consul, qui déjà préparait le grand établissement dynastique inauguré en 1804, voulait garder par les membres de sa famille toutes les principales avenues des influences sociales. Parmi ces influences, il mettait la religion au premier rang, et l'archidiacre d'Ajaccio était sous sa main le chef naturel du clergé français réintégré dans ses temples. Lors de la reconstitution ecclésiastique qui suivit le concordat, l'oncle du premier consul fut promu au siège primatial des Gaules, à l'archevêché de Lyon vacant depuis deux ans par la mort de M. de Marbœuf. Il fut sacré en cette qualité, le 15 août 1802, à Paris, par le légat du pape en personne, le cardinal Caprara. Ce n'était là que le premier pas de son élévation. La cour de Rome avait à faire une promotion de cardinaux, dans laquelle devaient figurer les promotions connues sous le nom de nominations des couronnes. La France, dans les règles ordinaires, n'avait droit qu'à une seule promotion; mais le premier consul exigea qu'indépendamment de la nomination de droit quatre chapeaux fussent réservés pour le clergé français reconstitué. Ce fut à Rome le sujet d'une négociation épineuse et difficile. Le Saint-Siège résistait; il ne pouvait, sans le consentement des cours intéressées, les dépouiller des nominations auxquelles elles avaient droit, et dès lors les vacances n'étaient plus assez nombreuses pour obéir aux injonctions du premier consul. La bonne volonté du Saint-Siège, son désir d'être agréable à l'homme qui venait de rétablir le catholicisme dans l'un de ses plus beaux domaines, la complaisance ou la souplesse des gouvernements étrangers, l'insistance de la diplomatie française, l'habileté de son représentant à Rome, Cacault, vinrent à bout de vaincre tous ces obstacles. Mais déjà le St-Père, inquiet, sembla s'apercevoir qu'il avait un maître et se tint dans une sorte de défiance. L'archevêque de Lyon fut nommé le premier de cette promotion, qu'il

partagea avec messeigneurs de Boisgelin, archevêque de Tours; Cambacères, archevêque de Rouen; de Bayanne, président du tribunal de la Rote. Le cinquième chapeau attribué à la France pour sa part dans la nomination des couronnes fut donné au vénérable de Belloy, archevêque de Paris. Installé à son siège métropolitain, le nouveau cardinal travaillait avec ardeur à relever le culte de ses ruines; mais son tout-puissant neveu avait déjà l'œil sur lui pour une mission à laquelle se rattachait tout un plan de la plus vaste politique. Dans la pensée du général Bonaparte, l'établissement du concordat n'était que le prélude des grands changements qu'il méditait. L'Angleterre, au congrès d'Amiens, lui avait déjà offert, s'il voulait prendre le titre de roi, sa reconnaissance au prix de certaines concessions qu'il repoussa avec dédain. Vainqueur à la fois et pacificateur alors de l'Europe, il voulait en même temps rétablir à son profit la monarchie et élever sa dignité au-dessus de celle des rois. Tout l'y conviait d'ailleurs: son pouvoir incontesté, le prestige de ses batailles, la popularité de son nom, l'admiration de la France, la docilité des corps constitués et les adulations de tous les partis adorant déjà le soleil de cette fortune. Ses courtisans, ses orateurs, le clergé lui-même faisaient sonner à ses oreilles le nom de second Charlemagne; et il n'est pas douteux que dès lors il n'eût conçu la pensée de rétablir dans sa personne l'empire d'Occident. Il voulut frapper les yeux des peuples d'un spectacle que ne leur avait pas donné Charlemagne lui-même. Charlemagne était allé chercher à Rome l'onction du souverain pontife, Napoléon résolut d'inaugurer les immenses desseins de sa politique en faisant venir à Paris un pape pour le sacrer. Cette négociation exigeait surtout un dévouement absolu au futur empereur, un zèle qui ne pût pas se laisser rebuter par les obstacles, une discrétion à toute épreuve, première garantie du succès; et le premier consul crut ne trouver ces conditions réunies nulle part plus que dans un membre de sa famille, membre aussi du sacré collége. La légation française de Rome était pourtant en ce moment confiée à un homme d'une grande finesse d'esprit sous des dehors brusques, d'une habileté remarquable, d'une grande justesse de jugement; et dans les négociations souvent épineuses qui avaient suivi ou précédé le concordat, le diplomate Cacault (*voy. ce nom*) avait obtenu de la cour romaine des concessions que tout autre n'eût pas remportées sans efforts et sans combats. Il avait l'affection du St-Père, la confiance et la sympathie de son premier ministre favori, le cardinal Consalvi, génie souple, délié, conciliant, imbu de toutes les traditions de la diplomatie romaine et attaché à la France par l'œuvre du concordat dont il était l'auteur. Malgré tant d'avantages, malgré la bonté de cet instrument, le premier consul ne crut pas devoir confier à ce subalterne les grands secrets de son ambition et

de son avenir, et le 4 avril 1805 Cacault fut remplacé à l'ambassade de Rome par le cardinal-archevêque de Lyon. Le premier consul s'appliqua à donner à cette mission le plus grand éclat possible. Il y avait alors à Paris un jeune écrivain de noble famille, voué et par sa naissance et par ses affections et par ses idées au parti royaliste, et qui venait de relever en France l'étendard de la foi catholique par un ouvrage qui avait fait sur toutes les intelligences une immense impression ; le premier consul pensa qu'il ajouterait à l'ascendant moral de son envoyé, déjà recommandé par tant de titres, s'il lui donnait pour premier secrétaire l'auteur du *Génie du christianisme* ; et grâce à l'intermédiaire de M. de Fontanes et d'une des sœurs de Napoléon, Élisabeth Bacciocchi, sa fervente admiratrice, M. de Chateaubriand reçut et accepta des mains de Talleyrand, ministre des relations extérieures, le brevet qui le ralliait au gouvernement restaurateur du catholicisme et l'attachait au cardinal ambassadeur. Les autres attachés à la mission furent tous des ecclésiastiques, les abbés Bonnevie et Lucotte, vicaires généraux du diocèse de Lyon, et le savant abbé Guillon, depuis aumônier de la reine Marie-Amélie. Partout où elle passa, à Lyon, à Turin, à Milan, l'ambassade, par l'ordre du gouvernement français, fut reçue avec une pompe officielle ; mais tout cet éclat même et cette grandeur inquiétaient le gouvernement pontifical plus qu'ils ne lui plaisaient. Nous l'avons dit, le pape s'était vu avec peine enlever M. Cacault. « C'était la première fois peut-être, » fait observer l'historien de Pie VII, « que la cour romaine s'affligeait de voir un ministre laïque remplacé par un cardinal. » Mais ce cardinal était l'oncle du dominateur de l'Europe, et déjà le pape avait assez de peine à maintenir contre le simple et bienveillant Cacault les droits qu'il considérait comme les inaliénables prérogatives de la tiare. Dès l'arrivée du cardinal, la réserve et la contrainte remplacèrent donc l'abandon et le bon accord qui jusque-là avaient régné entre la légation française et le Saint-Siège. Dès son début, le cardinal Fesch se heurta contre une difficulté d'étiquette. La nouvelle cour de Paris, encore peu au courant des usages, avait investi son envoyé d'un titre qui, dans les règles de la hiérarchie romaine, était incompatible avec sa qualité de cardinal (1). Le cabinet du Vatican en fit l'observation, et le cardinal Fesch eut le bon esprit de couper court à ce débat en ne pre-

(1) « Un cardinal fait partie du sacré collège ; il suit de cela que dans la cour de Rome il n'est pas permis à un ambassadeur de déployer son caractère public, et d'obtenir une audience publique du St-Père, si outre les lettres de créance adressées au souverain pontife il n'apporte pas encore des lettres qui l'accréditent individuellement auprès de chaque cardinal, et qu'il doit lui-même présenter dans une visite publique de formalité au cardinal doyen. Si donc un cardinal pouvait prendre publiquement le titre d'ambassadeur, il y aurait alors dans le même sujet et dans le même point l'*actif* et le *passif*, ce qui s'oppose à toute règle. Le cérémonial des ambassadeurs publics est fixé avec une étiquette et une régularité telles, que dans le corps diplomatique elles n'admettent pas

nant, pendant toute sa mission, que le titre de ministre plénipotentiaire. En même temps, des démêlés d'une autre nature éclataient entre l'ambassadeur et son premier secrétaire. Celui-ci n'avait été ni choisi ni désigné par le cardinal : on le lui avait en quelque sorte imposé sans le consulter, et le prélat blessé avait par un billet fort sec accusé réception au ministre des relations extérieures de l'avis qui lui annonçait cette nomination. Chateaubriand raconte lui-même, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, que l'abbé Émery, le célèbre supérieur du séminaire de St-Sulpice, vint le conjurer, au nom du clergé, d'accepter ce poste pour le bien de la religion, « lui faisant entendre que l'intelligence du cardinal n'était pas très-remarquable et qu'il serait bientôt le maître des affaires. » Ce n'était pas ainsi que l'entendaient ni le cardinal ni le premier consul. Le malentendu par lui-même était de nature à s'aggraver, et le cardinal ne tarda pas à faire connaître ses dispositions par ces paroles significatives : « M. de Chateaubriand en sait assez pour signer des passe-ports. » D'un autre côté, l'aurole de l'écrivain éclipsait dans cette ville des arts l'éclat officiel de l'ambassadeur. Jusque dans les cérémonies publiques, où la mission figurait en sa magnificence, tous les regards, négligeant le représentant de la puissance, cherchaient avec avidité l'homme de génie subordonné. Quelques prétentions imprudentes et peu fondées du secrétaire mal instruit achevèrent d'envenimer le conflit. Le cardinal s'en plaignit à Paris. La colère du premier consul éclata, et apercevant aux Tuileries M. de Fontanes : « Votre protégé, » lui dit-il, « je le ferai amener ici pieds et poings liés sur une charrette. » Cependant, grâce aux intercessions des nombreux et puissants amis de Chateaubriand, la tempête s'apaisa, et pour mettre fin à ces incompatibilités d'humeur, Chateaubriand fut nommé ministre de la république française au Valais, poste qu'il ne tarda pas à résigner à la suite de la mort du duc d'Enghien. Ces tracasseries personnelles n'étaient pas les seules épines du représentant de la France ; des questions très-délicates étaient à régler entre les cabinets de Paris et de Rome. Plusieurs évêques, attachés à la cause des Bourbons, étaient encore inscrits sur la liste des émigrés. Le cardinal exigeait la déclaration de vacance de leurs sièges et leur remplacement par ceux que Napoléon avait nommés. Le Saint-Siège de son côté exigeait la rétractation de certaines déclarations d'évêques constitutionnels qui, quoique conservés à leur diocèse après le concordat, ne lui paraissaient pas orthodoxes. De plus, on prétendait, à Paris et à Milan, étendre ce concordat lui-même à l'Église de la république italienne, qui jusque-là

« d'exception. Ces règles ne pourraient plus avoir lieu, si parmi les ambassadeurs publics il se trouvait un cardinal, puisque les règles et les honnificences dues à la dignité cardinale seraient en contradiction avec celle de la représentation d'un ambassadeur. » (Note du cardinal Consalvi.)

n'avait jamais joui des franchises de l'Église gallicane. Le St-Père, non sans raison, soutenait que c'était un démembrement nouveau de son autorité spirituelle, et réclamait le maintien de l'ancien état de choses. Les articles organiques publiés à la suite du concordat étaient en outre considérés par la cour de Rome comme une extension extrême des articles de 1682, et elle en demandait la suppression. Le pape, dans son voyage à Paris, alla jusqu'à solliciter la renonciation à la déclaration de 1682 elle-même. Le cardinal Fesch, d'une piété vive, attaché par l'éducation de son enfance aux principes de l'Église romaine, appuyait le Saint-Siège dans ces prétentions; mais il ne rencontrait à Paris que la tiédeur, la réserve, et ne recevait que des réponses vagues qui, sans rompre, n'engageaient pas. Une circonstance fâcheuse vint ajouter un nouvel embarras à sa situation complexe. Un ancien émigré, naturalisé Russe et attaché à Rome à la légation moscovite, s'était livré à des paroles et peut-être à des démarches inconsiderées contre le gouvernement français. Le premier consul, toujours prompt d'action et de volonté, ordonna dans les termes les plus exprès au cardinal d'exiger l'extradition de Varnègues, qu'en sa qualité d'émigré il prétendait être toujours justiciable de la France. Le cardinal obéit, le pape résista; il invoquait les vieilles immunités de la cité pontificale, son titre de père commun des fidèles, qui faisait de Rome la patrie de tous, et il représentait enfin le mécontentement de l'empereur de Russie et les suites qu'un tel acte pouvait entraîner pour les millions de catholiques vivant dans cet empire et sur lesquels le Saint-Siège devait étendre aussi sa sollicitude. Le cabinet de Paris fut sourd à ces observations. Le cardinal Fesch fut forcé d'insister avec une nouvelle énergie. Le coup terrible de la mort du duc d'Enghien vint sur ces entrefaites jeter l'effroi au sein des cours européennes. M. de Varnègues fut arrêté et livré. Cette satisfaction suffit au général Bonaparte. Le prisonnier fut conduit à Rimini, d'où on le laissa s'évader; mais les prévisions de la cour de Rome se réalisèrent : le nonce du pape à St-Petersbourg fut invité par la Russie à prendre ses passe-ports. Ces nuages toutefois ne troublaient pas extérieurement l'harmonie parfaite qui, pour le public, régnait entre Paris et Rome. Des deux côtés on se prodiguait les prévenances et les courtoisies. En arrivant à Rome, l'oncle du guerrier de Rivoli et de Marengo avait reçu du Vatican le titre presbytéral de *Notre-Dame-des-Victoires*, et cette fine flatterie avait charmé le premier consul. Celui-ci, de son côté, faisait au saint-siège, pour le culte et les progrès du catholicisme, toutes les concessions qui n'étaient pas de nature à compromettre ses projets ultérieurs. On échangeait les lettres les plus gracieuses, et si parfois quelques orages venaient troubler cette sérénité, ils restaient cachés entre le plénipotentiaire français et le premier ministre, le car-

dinal Consalvi. L'archevêque de Lyon cependant ne perdait pas de vue l'objet essentiel et spécial de sa mission. Il sondait les dispositions romaines par des demi-mots, par des demi-confidences qui n'étaient point comprises ou qu'on ne voulait pas comprendre. Enfin le fameux sénatus-consulte du 18 mai 1804 vint annoncer au monde que la république française avait cessé d'être et que la monarchie impériale se levait. Le cardinal Fesch reçut l'ordre de faire au gouvernement pontifical des ouvertures directes pour obtenir que le pape se rendit à Paris afin d'y sacrer le nouvel empereur. Cette proposition jeta Pie VII dans un profond abattement, auquel succédèrent de terribles perplexités. D'un côté, il redoutait le mécontentement des puissances étrangères et ne se rappelait pas sans inquiétudes le sort de son prédécesseur, mort prisonnier sur le territoire français; il craignait aussi les concessions qu'on pourrait lui arracher, éloigné de ses conseillers, jeté dans les mains d'un conquérant hardi et formidable. D'un autre côté, la France était maîtresse de l'Italie; Napoléon dominait toute la Péninsule; l'Europe entière était à ses pieds : un refus c'était une rupture. Pouvait-il éveiller le courroux de l'homme qui venait de relever la foi dans un des plus grands empires du monde, qui avait rendu à la papauté le plus beau fleuron de sa couronne spirituelle et qui, d'un signe, pouvait non-seulement détruire tout ce qu'il avait fait, mais encore anéantir jusqu'au dernier vestige de la puissance temporelle des papes. A côté de ce danger, le négociateur français faisait ressortir les heureuses perspectives que pouvait présenter aux conquêtes de la religion, à la reconstitution du domaine de St-Pierre, la protection de l'épée victorieuse et toute-puissante qui sollicitait cette consécration et par là même rendait un si éclatant hommage à l'ascendant moral et populaire de la tiare. Il alla même jusqu'à laisser entrevoir, puis promettre qu'après l'unction sainte les États romains, démembrés de leurs plus belles provinces par le traité de Tolentino, pouvaient trouver un dédommagement, aux dépens du roi de Naples, dans les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo. La cour de Rome, toujours perplexe, était émue et non convaincue; elle répondait par des protestations de bon vouloir et ajournait. Chaque jour élevait une objection ou une incertitude nouvelle. Le sang des Bonaparte s'allumait parfois dans les veines du négociateur impérial. On était encore moins patient aux Tuileries : on exigea du pape ses dernières conditions. Elles furent acceptées, et le cardinal Fesch put jouir de tout son triomphe, car ce fut lui qui eut l'honneur de conduire et d'accompagner, au milieu des populations émerveillées, le St-Père à Paris. Dans ce voyage, il se fit remarquer par son empressement et ses soins auprès de Pie VII; à son passage à Lyon, il lui ménagea une réception splendide, et du haut de la célèbre colline de Fourvières le

souverain pontife bénit la ville. Arrivé à Paris, Pie VII mit pour condition préalable au sacre que le mariage entre Napoléon et Joséphine, lien jusque-là purement civil, recevrait la sanction religieuse. Cette condition comblait les vœux les plus ardents de l'impératrice, qui, de son côté, ne négligeait rien pour obtenir cette consécration. Mais l'humeur avec laquelle l'accueillit Napoléon laissa dès lors percer l'arrière-pensée de son futur divorce. Acculé cependant, il céda à la nécessité, et le cardinal Fesch, qui venait d'être créé grand aumônier de la cour impériale, muni des pouvoirs du St-Père, procéda à cette bénédiction, la veille du sacre à onze heures du soir, dans les appartements particuliers de Joséphine; Duroc et Berthier furent les témoins de cette réhabilitation. Le cardinal aida le pape de tous ses bons offices et de tout son crédit dans les négociations qu'il eut à traiter directement avec l'empereur ou avec ses ministres; et lorsque le retour du St-Père en Italie fut décidé, il le précéda à Lyon et l'y reçut de nouveau. Empereur des Français, Napoléon voulut aussi se faire sacrer roi d'Italie, et ce fut son oncle qui fut chargé de cette fonction. Il y procéda dans toute la pompe de ses dignités spirituelles et temporelles : « Il y était, » dit son biographe, « chargé d'insignes, de cordons bleus et rouges, de décorations nationales et étrangères, d'étoiles, d'aigles, etc. » En effet, il réunissait sur sa personne toutes les dignités compatibles avec le sacerdoce : archevêque de Lyon, primat des Gaules, cardinal romain, sénateur, prince du sang impérial, grand aumônier de l'empire, ambassadeur à Rome, grand officier de la Légion d'honneur, membre de la Toison d'or par la nomination de l'Espagne, décoré de presque tous les ordres souverains; il semblait que la fortune ne pût plus rien pour lui, et pourtant elle ne l'avait point encore porté au sommet de sa roue. Après les fêtes de Milan, il revint à Rome pour reprendre ses fonctions diplomatiques, qui devaient être marquées par des événements que rien ne pouvait faire prévoir à ceux qui ne connaissaient que la superficie des choses. Le prince Jérôme, alors âgé de dix-neuf ans, s'était uni à New-York avec miss Patterson; ce mariage avait été béni à Boston par l'évêque de Baltimore. Napoléon était résolu à le faire casser. Pour la loi civile, il contenait des causes évidentes de nullité : le prince était mineur, et il s'était marié sans le consentement de ses parents. Pour la loi religieuse, la question était beaucoup plus délicate, et le cardinal Fesch fut chargé de la traiter avec le Saint-Siège. Napoléon faisait valoir avec habileté le danger que devait trouver le catholicisme à voir une protestante sur les marches du trône de France. Le pape, de son côté, envisageait la question au point de vue de l'autorité spirituelle et des lois canoniques; il reconnut que les mariages mixtes, quoique déplorés par l'Église, étaient pourtant acceptés par elle, et

déclara que le mariage religieux, étant canoniquement contracté, était indissoluble, ou que du moins il n'en pouvait prononcer la dissolution. Ce refus, adouci par tout ce que la souplesse italienne pouvait trouver de formes onctueuses et conciliantes, n'en excita pas moins un vif mécontentement dans l'esprit de l'empereur. Peut-être y vit-il encore une nouvelle menace pour l'indissolubilité du nœud qui le liait lui-même à une épouse stérile. Quoi qu'il en soit, cette résistance l'indisposa profondément, et il ne tarda pas à le témoigner par écrit au pape en personne. Ces éléments de querelle s'envenimaient encore d'autres dissentiments : Joseph Bonaparte venait, par un décret impérial, d'être investi de la couronne des Deux-Siciles; des difficultés s'élevaient sur le fameux tribut de vassalité prétendu par Rome sur Naples; les articles organiques continuaient à faire loi en France, malgré les sollicitations et les espérances du Saint-Siège, et ces articles avec le concordat avaient été également proclamés à Milan; les conférences entre les représentants des deux puissances devenaient parfois orageuses. Comme si tant de brandons de discorde ne suffisaient pas, un événement fâcheux avait mis le comble à l'animosité entre les deux cardinaux. Quelques gens sans aveu avaient assassiné deux marchands de légumes sur la place Navone. Pour échapper aux agents qui les poursuivaient, ils avaient arboré la cocarde française, et le cri avait été jeté parmi le peuple que les Français égorgaient les Romains. Ce bruit avait causé dans la ville une grande émotion. Le cardinal Fesch se crut revenu aux jours de Basseville et de Duphot, et il adressa au cardinal Consalvi une note dans laquelle il réclamait impérieusement justice contre les assassins, insinuant très-clairement que le gouvernement et le ministre n'étaient pas étrangers à ces menées, qui avaient pour but d'ourdir un complot contre les Français. Déjà le cardinal Consalvi croyait avoir à se plaindre des vivacités du cardinal; cette note le fit sortir de son calme ordinaire. De vives explications furent échangées entre les deux parties. Elles appelèrent toutes les deux à Paris, Fesch écrivant directement à l'empereur, Consalvi adressant à Talleyrand l'exposé de ses griefs, avec prière de le communiquer à Napoléon. Sa lettre était amère : il se plaignait de la haine que depuis longtemps lui portait le cardinal Fesch, de l'injustice de ses soupçons, de l'injure qui lui était faite en le jugeant capable d'exciter les passions populaires; il y rappelait son attachement à la France; le rôle qu'il avait joué dans la négociation du concordat; les efforts qu'il avait faits pour décider le St-Père à aller sacrer l'empereur à Paris; il ajoutait que, par le seul fait des emportements du cardinal Fesch, la négociation de ce voyage, qui n'eût pas dû se prolonger au delà de vingt jours, avait duré six mois. Pie VII lui-même écrivit à Napoléon. Comme il était facile de le prévoir, les deux souverains restèrent cha-

cun du parti de leur ministre. Dans ces entrefaites, l'armée française, victorieuse des Autrichiens à Ulm, marchait au-devant d'une seconde armée autrichienne et russe, commandée par les deux empereurs François et Alexandre. Napoléon, déjà mécontent du pape, avait fait occuper en Italie, sous la menace d'une descente des Anglo-Russes, la forteresse d'Ancône. C'était une nouvelle violation de la neutralité romaine, une atteinte directe à la souveraineté du Saint-Siège. La cour de Rome en fut très-vivement émue, et peut-être Pie VII crut-il que le moment était favorable pour résister au colosse qui l'oppressait de tout son poids. Il écrivit donc à l'empereur une lettre dans laquelle il réclamait contre cet acte avec une énergie qu'il n'avait pas encore déployée, demandant l'évacuation de la forteresse et menaçant, en cas de refus, de rompre ses relations avec le ministre impérial. Napoléon ne répondit à cette menace qu'après sa victoire d'Austerlitz. Il commença à laisser percer son intention de s'emparer à Rome de tout le pouvoir politique. « Je me suis, » dit-il, « considéré comme le protecteur du Saint-Siège, et à ce titre j'ai occupé Ancône. Je me suis considéré, ainsi que mes prédécesseurs de la deuxième et troisième race, comme fils aîné de l'Église, comme ayant seul l'épée et devant la mettre à l'abri d'être souillée par les Grecs et les musulmans. Je protégerai constamment le Saint-Siège, malgré les fausses démarches, l'ingratitude et les mauvaises dispositions des hommes qui se sont démasqués pendant ces trois mois. Ils me croyaient perdu : Dieu a fait éclater, par le succès dont il a favorisé mes armes, la protection qu'il a accordée à ma cause. » Pour donner à ce langage toute sa signification, l'empereur prescrivit à son oncle d'exiger du gouvernement romain l'expulsion des Anglais, Sardes, Suédois et Russes qui se trouvaient dans ses États, et l'interdiction de l'entrée de ses ports aux vaisseaux portant le pavillon britannique. C'était ordonner au pape une déclaration de guerre contre ces puissances. Le cardinal Fesch reçut l'ordre d'appuyer cette réclamation d'une note décisive. Il le fit en ces termes : « Très-Saint-Père, les grands événements qui se succèdent avec tant de rapidité n'arrivent sans doute que par un ordre supérieur et par la volonté de Celui qui peut tout. *Les puissances de la terre ne sont que ses instruments* ; malheur à elles lorsqu'elles s'opposent à la volonté irrésistible de Dieu en se décidant d'après les principes ordinaires. Semblables à un vaisseau entraîné par les vents, elles se perdent en ne voulant point abandonner le rivage. » Napoléon, dans un style plus net, commentait en une lettre de sa main cette diplomatie un peu mystique. L'histoire doit la conserver : « J'ai reçu la lettre de Votre Sainteté du 29 janvier. Je partage toutes ses peines ; je conçois qu'elle doit avoir des embaras. Elle peut tout éviter en marchant dans

« une route droite et en n'entrant pas dans le « dédale de la politique et des considérations « pour des puissances qui, sous le point de vue de « la religion, sont hérétiques et hors de l'Église, « et sous celui de la politique, sont éloignées de « ses États, incapables de la protéger et ne peuvent lui faire que du mal. *Toute l'Italie sera soumise à ma loi* ; je ne toucherai en rien à l'indépendance du Saint-Siège ; je lui ferai même payer les dépenses que lui occasionneront les mouvements de mon armée. Mais nos conditions doivent être que Votre Sainteté aura pour moi, dans le temporel, les mêmes égards que je lui porte pour le spirituel, et qu'elle cessera des ménagements inutiles envers des hérétiques ennemis de l'Église et envers des puissances qui ne peuvent lui faire aucun bien. Votre Sainteté est souverain de Rome, mais *j'en suis l'empereur* : tous mes ennemis doivent être les siens. » En présence de cette signification, Pie VII vit bien que le moment de la lutte suprême était arrivé, et il s'y résigna avec la certaine perspective de son issue. Dans une note remarquable, signée de sa main et adressée directement à Napoléon, il repoussa fermement les prétentions impériales : « La volonté de Dieu, dont il occupait la place sur la terre, lui prescrivait le devoir de la paix envers tous, sans distinction de catholiques et d'hérétiques, de ceux dont il pouvait attendre soit du bien, soit du mal. Il devait s'abstenir de prendre dans les mesures d'une guerre qui avait des objets politiques, dans laquelle on n'attaquait pas la religion, dans laquelle d'ailleurs se trouvait mêlée une puissance catholique. Chasser les sujets des puissances en guerre avec l'empereur, leur fermer les ports, serait s'attirer la sûre conséquence de la rupture de toutes communications entre le Saint-Siège et les catholiques qui vivent dans leur domaine. » Et bientôt, abordant la grande question de suprématie qui venait enfin d'être posée : « Sire, » ajoutait le pape, « levons le voile ! Vous dites que vous ne toucherez pas à l'indépendance de l'Église ; vous dites dans le même moment que *toute l'Italie sera soumise sous votre loi* ! Vous nous faites annoncer que, si nous faisons ce que vous voulez, vous ne changerez pas les apparences ; mais si vous entendez que Rome, comme faisant partie de l'Italie, soit sous votre loi ; si vous ne voulez que conserver les apparences, le domaine temporel de l'Église sera réduit à une condition absolument *lige et servile*, la souveraineté et l'indépendance du Saint-Siège seront détruites. Et pouvons-nous nous taire ? pouvons-nous, par un silence qui nous rendrait coupable de prévarication dans notre office devant Dieu et nous accablerait d'opprobre devant toute la postérité, dissimuler l'annonce d'une mesure de cette nature ? Votre Majesté établit en principe qu'elle est *l'empereur de Rome* ; nous répondons,

« avec la franchise apostolique, que le souverain pontife, qui est tel depuis un si grand nombre de siècles, qu'aucun prince régnant ne compte une ancienneté semblable à la sienne, le pontife, devenu encore souverain de Rome, ne reconnaît et n'a jamais reconnu dans ses États une puissance supérieure à la sienne; qu'aucun empereur n'a aucun droit sur Rome. Vous êtes immensément grand; mais vous avez été élu, sacré, couronné, reconnu empereur des Français, et non de Rome. Il n'existe pas d'empereur de Rome; il n'en peut pas exister si on ne dépouille le souverain pontife du domaine absolu et de l'empire qu'il exerce seul à Rome. » Jusque-là le Saint-Siège n'avait pas accoutumé le tout-puissant César à tant de fermeté et de franchise. Commis à l'exécution d'instructions absolues, le cardinal Fesch gémissait et obéissait, partagé entre son dévouement à la grandeur de son neveu et les ferveurs de sa soumission et de sa foi envers le trône apostolique. Il voyait bien que, comme ministre français, il était condamné à frapper cette puissance temporelle du pape, qu'il se sentait le besoin et le devoir de défendre comme prince de l'Église. Il sollicitait la modération à Paris; il recommandait à Rome la résignation et la flexibilité aux nécessités du temps. Il devenait plus suspect à Paris, il n'en était pas plus aimé à Rome. L'empereur enfin voulut frapper le grand coup : il rappela son oncle, et pour révéler plus expressivement sa résolution arrêtée, il le remplaça par M. Alquier, ambassadeur à Naples, conventionnel qui avait voté la mort de Louis XVI. Les instructions envoyées à M. Alquier achevèrent de lever tous les doutes : « Les relations du Saint-Siège avec Sa Majesté, » lui prescrivaient-elles, « doivent être celles qu'il a eues avec les empereurs français qui fondèrent autrefois l'empire d'Occident; Sa Majesté doit aux intérêts de ses peuples et à sa propre dignité de soutenir les droits de sa couronne impériale, et aucun des empereurs de qui elle tient ces droits n'eut plus qu'elle la puissance et la volonté de les défendre. » Le pape, de son côté, s'enracinait dans sa résolution; il se préparait même à se servir de ses armes spirituelles. Le cardinal en eut une nouvelle preuve dans son audience de congé. Demandant au St-Père ses commissions pour l'empereur : « Répétez-lui, » répondit-il, « que nous ne voulons entrer dans aucune considération, que nous voulons être indépendant parce que nous sommes souverain; que, s'il nous fait violence, nous protestons à la face de l'Europe et que nous ferons usage des moyens spirituels et temporels que Dieu a mis entre nos mains. » — « Votre Sainteté, » reprit le cardinal, « devrait se rappeler qu'elle n'a pas le droit de faire usage de l'autorité spirituelle dans les affaires présentes de la France avec Rome. » — « Où prenez-vous cette opinion? » reprit le souverain pontife d'un

ton très-élevé; et l'audience fut assez brusquement terminée. De retour à son diocèse, le cardinal trouva Napoléon occupé à partager à ses protégés et à ses parents les couronnes et les principautés de l'Allemagne. Il ne fut pas oublié dans ces royales munificences. Monseigneur de Dalberg, prince-électeur, archichancelier de l'empire germanique, archevêque de Ratisbonne, primat d'Allemagne, le choisit pour son coadjuteur à son siège, *cum futura successione*. C'était un héritage d'un million de sujets et de cinq millions de budget. Il portait de plus avec lui le titre d'Altesse éminentissime, et provisoirement une subvention annuelle de 150,000 florins (500,000 francs) fut assignée au nouveau coadjuteur sur les douanes du Rhin. La victoire d'Iéna avait porté Napoléon au faite de la puissance. La querelle avec Rome s'envenimait de plus en plus. Le pape était déjà confiné dans son palais du Quirinal. Au milieu de ces événements, la mort du cardinal de Belloy amena la vacance du siège archiepiscopal de Paris. L'empereur, qui prévoyait de graves conflits avec l'autorité spirituelle, désirait y promouvoir un prélat qui lui fût dévoué; il jeta les yeux sur le cardinal Fesch. De sérieux obstacles s'opposaient à ce choix. A son élévation à la coadjutorerie de Ratisbonne, le cardinal avait déclaré qu'il ne quitterait jamais son siège de Lyon. Les usages canoniques s'opposaient à ce que deux métropoles aussi importantes que Paris et Lyon fussent placées sur la même tête. Napoléon, pour qui le mot *impossible* n'était pas français, ne se laissa pas rebuter par ces obstacles. Il demanda des dispenses au St-Père. Celui-ci les refusa. Le monarque n'en persista pas moins, quoiqu'il sût que le pape n'accorderait pas son institution canonique. Le cardinal Fesch fut nommé; il déclina son élection. Mais le chapitre de Paris vint le supplier d'accepter au moins l'administration du diocèse et l'investit de ses pleins pouvoirs. Le cardinal Fesch s'abstint encore. Un jour, l'empereur alla de sa personne le visiter à l'archevêché. On lui apprit au palais que Son Éminence habitait son hôtel de la rue du Mont-Blanc. « Vous lui direz, » s'écria l'empereur irrité, « que lorsque j'ai besoin de l'archevêque de Paris, je veux le trouver sous les tours de Notre-Dame. » Le cardinal, averti, accourut aux Tuileries. Le maître lui adressa de vifs reproches : pourquoi n'acceptait-il pas le cumul des deux sièges, ou du moins refusait-il d'administrer l'archevêché de Paris? Le cardinal se retranchait derrière le refus d'autorisation du pape. Ce fut, aux yeux de Napoléon, la critique des évêques nommés qui n'avaient pas suivi cet exemple : « Je saurai bien vous contraindre, » ajouta-t-il. — « *Potius mori!* » répondit Fesch. — « Vous aimez mieux Maury, » reprit l'empereur; « soit; vous aurez Maury. » Et l'abbé Lyonnet assure qu'après cette boutade le célèbre prélat fut en effet nommé archevêque de Paris. Dans ces entre-



faites, le pape était enlevé de Rome. Cet acte de violence blessa cruellement la conscience du cardinal Fesch, et il donna publiquement des marques de sa vive affliction. Pendant le passage du St-Père à Grenoble, il lui expédia secrètement un de ses vicaires généraux, avec une lettre de sa main, ses offres de services et 100,000 francs en lettres de change. L'envoyé ne put pas pénétrer jusqu'au St-Père, trop étroitement gardé, et qui bientôt après fut conduit à Savone. Cependant plusieurs sièges de l'Église de France étaient vides, beaucoup de diocèses manquaient de leurs pasteurs. Le pape avait lancé contre son ravisseur sa bulle d'excommunication, et par conséquent il refusait de donner son institution pontificale aux évêques nommés par le gouvernement français. Plus résolu que jamais à ne pas céder à ce qu'il regardait comme l'obstination impuissante d'un vieillard fanatisé, Napoléon voulut faire opérer par une commission ecclésiastique ce qu'il ne pouvait obtenir de l'autorité apostolique. Cette commission se composait des cardinaux Fesch et Maury, de l'archevêque de Tours, des évêques de Nantes, de Trèves, d'Évreux, de Verceil; du père Fontana, général des Barnabites, et de M. Émery, supérieur de St-Sulpice. Elle eut pour secrétaires deux hommes depuis devenus célèbres dans le clergé français, l'abbé Rauzan et l'abbé Frayssinous. Le cardinal Fesch fut nommé président de ce conseil, qui se réunit dans son palais de la rue du Mont-Blanc. Depuis le 18 novembre 1809 ses séances furent presque journalières. Le 11 janvier 1810 il présenta son travail à l'empereur qu'il ne satisfit pas; il n'eut d'autre résultat qu'une lettre dans laquelle les membres de la commission supplièrent le pape de mettre un terme au deuil de l'Église gallicane et de plier sous la loi de la nécessité. Pendant les réunions de ce conseil, une grande et importante question lui fut soumise. Napoléon avait arrêté son divorce avec Joséphine. La conduite du pape à propos du mariage de Jérôme lui avait appris d'avance ce qu'il devait attendre des dispositions du Saint-Siège sur l'indissolubilité du lien religieux; et certes le moment eût été mal choisi pour attendre de Pie VII moins de sévérité dans le maintien des principes de Rome. Il fut donc résolu que la question de la nullité du mariage spirituel serait soumise à l'officialité de Paris, et la commission ecclésiastique fut consultée sur la compétence de ce tribunal. Elle fit observer que cette cause était une de celles qui ressortissaient essentiellement à l'autorité suprême du Saint-Siège, et prononça néanmoins la compétence de l'officialité. Il ne peut entrer dans notre cadre de raconter ici l'histoire de ce jugement délicat et célèbre, qui trouve sa place naturelle dans l'article de Joséphine (*voy. ce nom*); nous ne le mentionnons que pour le rôle qu'y joua le cardinal Fesch. Ce rôle sans doute devait être principal: c'était lui qui, en sa qualité de grand aumônier, avait donné

XIV.

aux époux la bénédiction nuptiale; c'était lui qui avait été muni à cet effet des pouvoirs du St-Père. Aussi fut-ce sur les motifs extraits de sa déposition, c'est-à-dire sur le défaut de présence du propre curé et des témoins requis par le concile de Trente, que l'official de Paris prononça la nullité du mariage et rendit à Napoléon la liberté de s'unir à la maison d'Autriche. Fesch célébra également cette seconde union, et on fit remarquer à ce propos que, si le mariage spirituel de Joséphine était nul, celui de la nouvelle impératrice le pouvait devenir également, puisqu'il était, comme le premier, béni dans les mêmes circonstances, en l'absence du propre curé et par le même grand aumônier, dépourvu cette fois de tout pouvoir du Saint-Siège. Une protestation muette vint troubler pour Napoléon la pompe triomphale de cette cérémonie. Le sacré collège presque entier était alors à Paris; sur vingt-quatre cardinaux qui la veille avaient assisté au mariage civil, plus de la moitié s'abstinrent de paraître à la célébration religieuse. L'empereur en fit la remarque avec courroux. Peu de jours après, les coupables recevaient défense de se présenter à la cour, de porter les insignes de leur dignité; le traitement de 50,000 francs attaché à leur titre fut supprimé, et ils furent exilés dans diverses villes de l'empire. Le temps marchait; la rupture entre le chef de l'Église et le chef de l'État était loin de s'apaiser; Napoléon, exaspéré, montrait la pensée de créer un schisme en se proclamant chef de l'Église de France. Mais au fond cette menace n'était, ce semble, qu'un moyen d'intimidation; car il s'en laissait volontiers détourner par les instances de son oncle, auquel Regnaud de St-Jean-d'Angély mêlait aussi les siennes, et ce courtisan sceptique savait probablement que cette opposition était loin de blesser les secrètes volontés du maître. Cependant l'affaire de l'institution canonique des évêques était toujours pendante. Une nouvelle commission ecclésiastique fut instituée, toujours sous la présidence du cardinal Fesch. Ce dernier exigea qu'avant tout la commission dépêchât une députation au pape, pour le supplier de souscrire à la modification du concordat. Il chargea lui-même la députation d'une lettre au captif, qui se ressentait de l'ancienne attitude de l'ambassadeur à Rome. Il l'informait que « les prélats envoyés » allaient se jeter à ses pieds pour le prier de « ne pas mettre les évêques de France dans la » triste nécessité de rendre aux conciles provin- » ciaux le droit d'instituer les premiers pasteurs. » Assailli de terreurs, n'ayant que le choix des périls, isolé de ses conseillers, informé de la convocation prochaine d'un concile national à Paris, redoutant dans Napoléon le fantôme d'un autre Henri VIII, le St-Père finit par céder aux supplications des députés; il promit l'institution canonique, objet d'un si long débat, et souscrivit quelques autres conditions qui firent espérer au

6

cardinal Fesch que les querelles étaient terminées. Mais bientôt le pape, dans le silence de sa solitude et de sa prison, se repenta de ses concessions, et en même temps elles ne satisfaisaient point l'empereur. Le 5 juin 1814, le concile national, qu'avait du reste indiqué comme un des remèdes de la situation la commission ecclésiastique, se réunissait à Paris. Il prit aussi pour siège de ses séances l'hôtel du cardinal Fesch, qui réclama la présidence du concile au titre qu'il tenait de sa dignité de primat des Gaules attachée au diocèse de Lyon, et l'obtint à une grande majorité, malgré quelques oppositions timides. Nous n'avons pas ici à retracer l'histoire de cette assemblée; il nous suffit de raconter rapidement la part que prit Fesch à ses opérations. Il inaugura l'ouverture du concile en osant le premier prêter comme président le serment d'obéissance et de soumission au Saint-Siège, formulé par Pie IV, et le fit prêter entre ses mains à tous les autres pères. L'empereur ne montra aucun mécontentement de cet acte : nouvel indice de sa résolution de ne point rompre définitivement avec l'autorité apostolique. Une première délibération se présentait naturellement à la discussion des pères : Le concile était-il compétent pour changer, sans le concours du Saint-Siège, le mode d'institution canonique? Une commission de onze membres fut choisie parmi les plus éminents. Une majorité de huit voix se prononça pour l'incompétence, et le cardinal Fesch fut du nombre. En sa qualité de président, il se chargea d'aller porter cette redoutable nouvelle à son neveu. Cette entrevue donna lieu à une scène des plus vives. L'empereur déclara qu'il userait de son autorité; Fesch, de son côté, déclara avec fermeté que, tant que le pape n'aurait pas consenti à la mesure, il n'instituerait jamais lui-même comme métropolitain aucun de ses suffragants. La querelle s'anima; Duvoisin, évêque de Nantes, survint; il parle comme accommodement de prendre les concessions de Savone. Le lendemain, Fesch proposa ce moyen terme à la commission. Il est d'abord accepté; mais bientôt plusieurs des prélats se rétractent. Fesch lui-même finit par se ranger à leur avis, et Napoléon, ne voulant pas tenter le vote dans une congrégation générale, sachant même qu'il trouverait dans la masse des pères une opposition plus prononcée, prit le parti de dissoudre le concile. Cette résolution elle-même ne s'accomplit pas sans de nouveaux orages. Le cardinal Fesch essaya de faire revenir son neveu. Napoléon repoussa ses prières, lui fit des reproches amers, lui rappelant même son changement d'opinion à propos du moyen conciliatoire proposé par l'évêque de Nantes. Irrité, il ne borna pas là sa colère. Trois des membres du concile, les évêques de Gand, de Tournai et de Troyes, furent arrêtés et conduits à Vincennes. Dès ce moment le cardinal Fesch tomba dans une sorte de disgrâce, qui devait bientôt s'aggraver. Il resta quelque

temps sans paraître à la cour. Mais Napoléon, contre son ordinaire, menaçait et ne frappait pas. Entre la désobéissance du concile et la résistance du St-Père, il semblait qu'il ne lui restait plus que l'extrême recours à ce schisme dont il faisait tant de bruit. Les confidentiels, au contraire, s'agitèrent pour reconstituer le concile. On parvint à obtenir individuellement l'adhésion de la grande majorité des pères au décret rejeté par la commission. Fesch, sollicité d'y joindre sa signature, répondit qu'il ne votait pas hors du concile. Une réunion préparatoire tenue chez le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, acheva d'assurer la majorité au gouvernement. L'assemblée fut de nouveau convoquée, réunie, et vota le projet de décret. Il portait que Sa Sainteté serait tenue de donner l'institution canonique dans les six mois après la notification de la nomination faite dans la forme ordinaire, et que les six mois écoulés le métropolitain y procéderait, ou, à son défaut, le plus ancien évêque de la province. Ce décret cependant portait en lui un correctif : il devait être soumis à l'approbation du pape, et l'empereur devait être supplié de permettre à une députation de six évêques de se rendre auprès de Sa Sainteté pour en obtenir la confirmation. Les députés partirent chargés d'une lettre suppliante et pressante, signée de 83 évêques, et d'une autre lettre non moins pressante du cardinal Fesch. Il voyait de plus près que personne les dispositions auxquelles était monté l'esprit de l'empereur, et il sentait que cette négociation était la dernière espérance du rétablissement de la paix et de la sécurité dans l'Église. Avant le retour de la députation le concile se sépara. Elle échoua complètement. Non-seulement le prisonnier de Savone refusa d'approuver les actes qu'on lui soumettait; mais, annulant toutes ses promesses, il déclara ne vouloir plus entendre parler de négociations. Sans doute les nouvelles qui arrivaient jusqu'à lui le poussèrent ou l'affermirent dans cette résolution. En effet, au moment de la dispersion du concile, de nombreuses rumeurs se répandirent dans Paris : on annonçait comme prochain l'éclat d'un schisme, et les actes du gouvernement impérial semblaient présager cette issue. Déjà lors de l'enlèvement du pape, Napoléon de Schœnbrunn avait décrété la suppression des missions intérieures, dirigées par l'abbé de Rauzan. Les Lazaristes et les missions étrangères avaient subi aussi le contre-coup de la querelle. Après la célèbre arrestation de l'abbé d'Astros, la police, inquiète de voir que la bulle d'excommunication fulminée contre l'empereur était entrée en France, multipliait les perquisitions et les mandats d'arrêt. Plusieurs personnes furent emprisonnées à Lyon, et entre autres M. Franchet (*voy.* ce nom). Le duc de Rovigo n'ignorait pas que cette ville était le dépôt et le foyer des communications échangées entre le pape et ses amis d'Italie, d'un côté, et

les catholiques de France de l'autre. Les soupçons du chef de la police s'étendirent en quelque sorte jusque dans le palais du cardinal Fesch. Il lança et fit exécuter un mandat de perquisition et d'arrestation contre un des prêtres les plus affectionnés du prélat, le directeur de son séminaire de l'Argentière. Maintenant une véritable tempête se déchainait sur tous les établissements supposés partisans et défenseurs du Saint-Siège. Un premier décret ferma la maison de St-Sulpice, qui était pour les grands séminaires la pépinière de l'enseignement religieux. Un autre décret du 15 novembre 1811 supprimait les petits séminaires et ordonnait que leurs élèves suivraient les cours de l'enseignement universitaire. De toutes les injonctions celle-ci était la plus propre à désoler le cardinal. Il avait contre l'Université des préventions qui s'incorporaient avec sa foi. « Voulez-vous me damner? » disait-il à des administrateurs qui, en exécution du décret, lui proposaient de placer ses séminaristes sous la discipline des directeurs des lycées. C'est au milieu de ces rigueurs que la députation de Savone arriva avec le rejet absolu du St-Père (février 1812). Les bruits de schisme, de séparation, d'autocratie, prirent plus de consistance que jamais. Le clergé, que l'intimidation seule maintenait dans le silence, faisait une opposition sourde mais active. Il trouvait une oreille facile parmi des populations accablées d'ailleurs du fardeau de tant de guerres. Par l'effet même de cette hostilité cachée, la compression pesait de plus en plus sur l'Église. La nouvelle se répandait qu'une campagne gigantesque allait engager nos armées dans les déserts lointains de la Moscovie. Ému d'inquiétudes pour ses intérêts et ceux de sa famille comme prince temporel, atteint dans sa conscience et sa foi comme prince de l'Église, l'oncle de l'empereur jugea qu'il lui devait ses représentations. Il est probable qu'il fut encouragé dans cette démarche par sa sœur, Madame-Mère, confidente de ses appréhensions et de ses douleurs et qui, on le sait, n'avait jamais eu qu'une confiance limitée dans les dynasties dont elle était la source. Le cardinal Fesch se rendit à Paris et eut avec Napoléon cette entrevue si racontée, où celui-ci essaya de le fasciner de tout l'ascendant de son imagination et de son éloquence. Le cardinal s'obstinait à garder ses craintes sur le dénouement de cette guerre inconnue; sonnerait-elle l'heure du déclin? Napoléon entraîna brusquement son oncle vers une fenêtre; le ciel resplendissait de tous les feux de la nuit: « Voyez-vous cette étoile, lui dit-il en montrant la plus brillante de ces étincelles; tant qu'elle sera à cette place, ma fortune ne déclinera pas. » Fesch, peu ébranlé, lui remontra sa conduite envers l'Église romaine et le pape. Le doigt de Dieu déjà sur lui le poussait à sa perte. Il était déchu dans l'affection de ses peuples, qui l'avaient choisi comme le restaurateur de la religion, et le désavaient comme son persécuteur.

Un langage si hardi ne fit qu'allumer la colère de l'empereur. L'irritation de ses réponses échauffa le sang de Bonaparte, qui courait aussi dans les veines de son interlocuteur. L'altercation devint bruyante et vive au point de se terminer par un ordre d'exil qui confinait Fesch dans son diocèse. La querelle ne s'arrêta point là. Avant d'aller s'enfoncer dans les steppes de la Russie, jugeant que la prison de Savone ne lui offrait pas assez de sécurité et sachant que des moyens d'évasion avaient été plusieurs fois préparés et proposés à son captif, Napoléon résolut de transporter Pie VII plus près du centre de son empire et de sa police. Il le fit enlever de nouveau et conduire à Fontainebleau si secrètement, que le cardinal Fesch n'eut pas même connaissance du passage du St-Père à Lyon. Outré, il écrivit au pape une lettre où il lui exprimait sa profonde affliction et s'indignait sans ménagement contre les traitements dont le chef de l'Église était l'objet. Confiée à la poste, la lettre fut interceptée et dépechée à Napoléon. Le maître, exaspéré, fait signifier à son oncle, par son ministre des cultes, qu'en cas de récidive il l'enverra expier ses coupables manifestations dans le fort de Fenestrelle, où se trouvait déjà le cardinal Pacca. Fesch répondit intrépidement qu'il se glorifiait de son action, qu'il était prêt à la recommencer, et qu'il lui serait doux de partager le sort de tant d'illustres confesseurs. La riposte de Napoléon ne se fit pas attendre. Il paraît qu'elle frappa juste et fort. Un avis du baron de la Bouillerie, intendant général du domaine impérial, fit connaître au cardinal que par les ordres de l'empereur, motivés sur les charges de la guerre, on lui supprimait les trois cent mille francs de rente qu'il touchait sur l'octroi du Rhin. Ce n'était pas là le coup qu'il attendait, et le savant biographe que nous avons déjà cité raconte en ces termes l'impression que le prélat en ressentit: « Cette « dépêche jeta de premier abord le cardinal dans « la plus vive exaspération. Il n'entrevit au premier coup d'œil que la gêne et l'embarras dans « lesquels il allait se trouver. Le feu pétilla dans « ses yeux, sa figure est animée, une parole « brève et précipitée s'échappe de ses lèvres qu'il « presse contre ses dents. — Comment, dit-il, l'empereur veut-il que je paye mes dettes? N'est-ce « pas lui qui m'en a fait contracter la grande partie en m'engageant à rebâtir mon hôtel du « Mont-Blanc? Où prendrai-je ensuite pour soutenir mon rang et les charges qui en dépendent? Il faudra donc aller aux emprunts, et « qui voudra me prêter? — En prononçant ces « mots, il jette la dépêche à moitié lue sur la « tablette de sa cheminée et se laisse aller au découragement. » Ce ne fut que son premier désastre. Malgré ces traverses intestines, obéissant aux deux sentiments qui le dominaient tour à tour, l'amour de la famille, le dévouement au Saint-Siège, il suivait anxieusement les progrès de

l'empereur vers le Nord. Quoiqu'il se fût refusé d'obéir aux ordres du gouvernement l'invitant à faire lire en chaire le dimanche les bulletins de la campagne, il avait dans un mandement salué d'un chant de triomphe la victoire de la Moskowa. Ce cri de joie s'éteignit bientôt dans les sinistres nouvelles de la retraite. Revenant à ses premières pensées, le croyant y vit la réalisation de ses prévisions lugubres, la main de Dieu s'appesantissant sur le profanateur du temple. Au retour de Napoléon à Paris, il lui adressa une lettre de condoléance dans laquelle il le pressait de se rapprocher du pape et d'arrêter le trouble ecclésiastique. Conseillé par la mauvaise fortune, l'empereur cette fois accueillit ces avis avec douceur. L'arrangement s'accomplit en effet par l'adhésion du pape à demi mourant au concordat de Fontainebleau, modelé sur les négociations de Savone. Fesch n'accueillit pas ce dénoûment avec une joie sans mélange. Il présentait la durée éphémère de cet acte, contre lequel le St-Père en effet ne tarda pas à protester. Toutefois à l'occasion de cet accommodement il fut mandé par son neveu à Paris, afin d'aller complimenter le pape et sans doute pour travailler à le maintenir dans de bonnes dispositions. Mais les événements se précipitaient. Repoussé en deçà du Rhin, ne couvrant plus Paris que par des prodiges de rapidité et d'audace, Napoléon se résigna enfin à permettre au pape de rentrer dans ses États. S'engageant de sa personne dans la lutte suprême, Fesch de son côté lançait de belliqueux mandements pour exciter les fidèles à combattre l'invasion. Les Autrichiens cependant s'avançaient sur sa ville métropolitaine, et il fut sur le point de tomber en leur pouvoir. Il s'était réfugié dans les montagnes, à son château de Pradines. Un détachement ennemi qui courait le pays apprit qu'il avait près de lui l'oncle de l'empereur. Le château fut surpris; le cardinal eut à peine le temps de s'échapper, et, déguisé en paysan, il regagna Lyon par des chemins secrets. De Lyon il recula sur Nîmes, et de Nîmes sur Montpellier. Il apprit dans cette dernière ville la capitulation de Paris, la retraite de la régence à Blois. Il partit pour aller s'y associer aux derniers efforts de sa famille. A son arrivée, il trouva tout consommé par l'abdication de Fontainebleau. A la suite d'une sorte de congrès de famille, réuni à Orléans après la catastrophe, il fut résolu qu'il se retirerait à Rome avec sa sœur. Il s'y rendit après avoir séjourné quelques jours à Lyon, pour mettre ordre à ses affaires et à l'administration de son siège. La plus grande partie de la famille déchue le rejoignit dans la ville éternelle. Quoique membre du sacré collège, sa position y devait être pénible autant que délicate. Il ne pouvait se dissimuler que la ruine de l'empire, édifice de toutes ses prospérités, était considérée comme une délivrance par le gouvernement dont il était l'hôte, et que de plus les cours européennes éclairaient

et surveillaient ses démarches et ses paroles. Par la réserve et la circonspection de sa conduite, il ne donna prise à aucun mauvais vouloir. Il vivait dans la retraite, ne voyant guère que les siens, reçu à de rares intervalles par le pape, qui l'accueillait avec sympathie, et absorbé dans des exercices de piété. Le débarquement de l'île d'Elbe vint l'arracher de nouveau à cette existence à la fois défiante et contemplative. Surpris et épouvanté de tant d'audace, son premier mouvement fut le désespoir. « Mon neveu est fou! » s'écria-t-il. Dans ces entrefaites, Murat avait exécuté sa levée de boucliers. Il avait refusé le fameux tribut, objet de perpétuelles contestations entre Naples et le Saint-Siège, et se préparait à marcher à travers les provinces romaines au-devant des Autrichiens. Napoléon à Paris, Joachim aux portes de Terracine, la cour du Vatican prit l'alarme. Le pape partit pour Viterbe, puis pour Gênes, appelant auprès de lui tout le sacré collège moins trois cardinaux, formant la junte du gouvernement en l'absence du souverain, et le cardinal Fesch. Celui-ci s'offensa de l'exclusion, s'en plaignit et reçut des explications satisfaisantes. « On n'avait voulu que ménager sa position et ses relations de famille. Du reste, il se rait plus utile à Rome qu'auprès du St-Père, et « on comptait toujours sur ses services et son dévouement. » Fesch en effet s'entremet auprès de Joachim et vint à bout de le déterminer à prendre un chemin éloignant son armée de Rome, quoique ainsi il dût perdre un temps précieux à la guerre. Le pape remercia le cardinal par un bref dont il fut enchanté. Le danger passé du côté de Murat, les Autrichiens à leur tour menacèrent d'occuper Rome. Fesch se retira à Naples auprès de sa nièce la reine Caroline, où il fut rejoint par madame Lætitia et la princesse Pauline, arrivant de l'île d'Elbe. La mauvaise fortune l'y poursuivit encore. Murat, battu, était sur le point de perdre son royaume. Entouré de toutes parts d'ennemis sur la terre italienne, Fesch ne vit plus pour lui de refuge qu'en France. Il s'embarqua avec sa sœur. La tempête le rejeta dans le port. Le lendemain un brick arriva de Toulon; il apportait au cardinal les lettres de l'empereur l'accréditant comme son ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège, avec un traitement de 200,000 francs. C'était peut-être une réparation de la lettre d'avis de M. de la Bouillerie en 1812. Cependant la chute de Naples allait sonner. Fesch avec sa sœur, le roi Jérôme, les jeunes princes et princesses de Naples, s'enferme dans la citadelle de Gaëte. Deux jours après, il s'embarque de nouveau sur *la Dryade* avec Madame-Mère et Jérôme; la croisière anglaise poursuivit *la Dryade* qui les portait. Le commandant arbora le drapeau tricolore. Les hostilités par bonheur n'étaient pas encore ouvertes entre la France et l'Angleterre. En voyant les couleurs françaises, les Anglais virèrent de bord et s'éloignèrent. Les

infortunés fugitifs abordèrent enfin Bastia, d'où ils regagnèrent Fréjus. Le 26 mai 1815, moins d'un mois avant Waterloo, Fesch aussi célébrait son retour solennel dans sa cité métropolitaine. Mais que les temps étaient changés ! Il ne trouva plus même à Lyon l'ancien respect et la soumission unanime. Ses chers séminaristes eux-mêmes lui firent un accueil froid. Rentrant à son palais en traversant la ville, il vit les yeux de la foule fixés avec une curiosité étonnée sur la modeste voiture de place qui le portait. Une main incon nue avait en blanc inscrit sur ses panneaux ce cri hostile : Vive le roi ! Mandé à Paris par l'empereur, mais profondément découragé, il se tint éloigné de toute affaire de gouvernement ; nommé pair, il ne parut même pas sur les bancs du Luxembourg, et le dénouement final du 18 juin 1815 le trouva dans cet état de résignation passive. Le jour de la rentrée de Louis XVIII à Paris, le cortège qui, par les boulevards, ramenait *le Désiré* aux Tuileries, ébranlait l'air de son enthousiasme et de son dévouement. Le murmure lointain en pénétra jusqu'à l'oreille du cardinal. A ce bruit des inconstances humaines il sourit tristement : « Quel souverain, dit-il, a plus que « mon neveu été honoré et fêté ? Il est aujourd'hui « sur le *Bellerophon*, prisonnier de la Grande-Bre- « tagne. » Après le rapide et sanglant passage des cent jours, à part quelques démelés canoniques dont nous aurons à parler brièvement, la biographie du cardinal Fesch rentre dans le domaine de la vie privée. Mais son histoire ne serait pas complète, si nous y omettions son rôle, son action, son influence dans le gouvernement de l'Église de France. Membre de la maison souveraine, placé à la tête du premier siège de l'empire dans l'ordre hiérarchique, cardinal, grand aumônier de la couronne, le clergé français le considérait en réalité comme son plus puissant protecteur et son chef. Aux anciennes attributions de la grande aumônerie, on ajouta la surveillance du spirituel des prisons, la direction du clergé des colonies et celle des missions sous quelque titre qu'elles fussent. C'était presque tout un ministère ; il partageait en outre avec Portalis le suprême manie ment des affaires du culte. Dans la réorganisation officielle du catholicisme, il seconda avec l'ardeur de ses convictions religieuses l'impatience naturelle de Napoléon. Dans son diocèse, il rétabli ssait dans toute la pompe des anciens jours son chapitre métropolitain ; il se faisait rendre les églises qui restaient au domaine public ; il aimait à les orner. Il recherchait avec passion pour elles les plus précieuses reliques, et parfois ce zèle même l'emporta au delà des bornes (1) ; il relevait

les grands et petits séminaires ; il rétablissait la dévotion des pèlerinages, le culte spécial à la Vierge ; il appelait et favorisait les corporations religieuses. Avec le spirituel il n'oubliait pas le temporel, et son ascendant ne cessait d'exciter le gouvernement à réparer les brèches faites par la Révolution dans le sort matériel de la milice apostolique. Il ne fut pas seulement le ministre habituel des faveurs dont Napoléon combla d'abord le clergé, il en fut aussi l'instant promoteur. Sous son administration, Lyon redevint la Rome des Gaules, et Napoléon s'en aperçut lorsqu'il rompit avec le Saint-Siège. Il introduisit en France l'institut des frères des écoles chrétiennes, installa leurs premières maisons auprès de lui dans sa cité archiépiscopale, et obtint la reconnaissance de leurs établissements d'abord comme simples maisons enseignantes, ensuite comme corporation autorisée, à condition que leur supérieur général résiderait non plus à Rome, mais dans le territoire de l'Empire. Ce fut lui encore qui obtint de Napoléon, pour les membres du clergé, l'exemption si rare et si difficile alors de la conscription militaire et du service de la garde nationale, et vint à bout de faire étendre cette immunité aux religieux des écoles chrétiennes. En même temps, comme grand aumônier, il portait toute sa solli citude sur l'organisation des missions et les plaçait sous la tutelle d'un conseil supérieur composé d'évêques et d'administrateurs éminents. Il reconstituait à Paris la maison des Lazaristes, celle du Saint-Esprit, les missions étrangères ; il instituait à Lyon un collège des missions intérieures, sous la direction des abbés de Rauzan et Guyon, dont le nom et l'éloquence ont fait tant de bruit sous la Restauration. Il confiait l'enseignement de son grand séminaire de l'Argentière aux pères de la Foi. On a contesté l'élevation de son génie ; mais, s'il faut en juger par l'événement, on ne peut lui refuser le choix et le discernement des hommes. Dans ses fonctions si étendues et si variées il sut s'environner de l'élite de la jeunesse cléricale. Parmi les jeunes lévites qu'on voit graviter autour de sa puissance, on retrouve les plus grands noms de ceux qui doivent être bientôt l'honneur et l'éclat de notre épiscopat. Au nombre de ses secrétaires, de ses familiers, de ses auxiliaires dans le gouvernement de son diocèse et de la

Fesch avait connu ce secret avant le 18 brumaire ; on prétend même qu'il lui avait été confié par Sicardi lui-même. Archevêque, il pensa à enrichir son église primatiale de ces restes du héros de la charité chrétienne, et pour cela il eut recours au bras séculier de son neveu. Sicardi habitait alors le Piémont. Bonaparte ordonna au gouverneur de Turin de s'emparer militairement de la sainte dépouille, et, par une bizarre advenance, cette mission échut au général Menou, qui s'était fait mahométan en Egypte. Celui-ci n'en remplit pas moins sa consigne avec zèle et succès, et envoya à Paris le fruit de sa pieuse expédition. Bonaparte ne se croyait pas moins de droit sur les reliques que sur les couronnes. Il prononça que le cœur de St-Vincent de Paul devait appartenir au diocèse de Lyon, par ce motif problématique que le saint prêtre aurait été curé dans une paroisse des Dombes, faisant partie de ce diocèse, et en conséquence il ordonna que la précieuse relique fût remise au cardinal Fesch.

(1) Nous citerons pour exemple la manière dont il conquit, c'est le mot, le cœur de St-Vincent de Paul, qui est encore aujourd'hui l'objet de l'adoration des fidèles dans la cathédrale de Lyon. Un pauvre hospitalier, l'abbé Sicardi, avait réussi à soustraire ce dépôt, appartenant à sa communauté, aux perquisitions de 1793. Il avait émigré en Italie, et avait employé des miracles d'adresse et d'industrie à conserver son trésor.

grande aumônerie, on compte les abbés de Gallard, Guillon, Feutrier, de Boulogne, Frayssinous, de Quélen, et plus tard l'abbé de Bonald, destiné à lui succéder. Le célèbre abbé de Pradt était l'un de ses seconds aumôniers, et il faisait introniser au siège de Montpellier un des orateurs sacrés les plus distingués de ce temps, l'abbé Fournier, malgré les rudes disgrâces qu'il avait encourues. L'abbé Emery, tant qu'il vécut, fut le directeur de sa conscience et le conseiller toujours écouté de sa conduite. Seul, l'impérial prélat pouvait inspirer assez de sécurité et de confiance à un gouvernement jaloux de son autorité unique, pour jeter dans l'Église ces racines de sa résurrection et de ses progrès. Aussi lorsque la colère du maître voulut les arracher, la puissance qu'il croyait avoir reconstruite dans sa main fut plus forte que lui-même, et ce fut en grande partie l'œuvre du cardinal Fesch. Après le second retour des Bourbons, il espéra un instant pouvoir résider en France et rester à la tête de son diocèse. Il en fit officiellement la demande au roi le 10 juillet 1815; elle fut rejetée, ainsi que sa réclamation relativement au paiement des arrérages de ses traitements, et il partit pour Rome. Il n'y fut pas reçu sans l'opposition de quelques membres du sacré collège. Mais Pie VII exprima fermement sa volonté de lui donner asile. De son exil il fit plusieurs dons à son diocèse et à des communautés qui en faisaient partie. L'acceptation en fut autorisée par ordonnance royale. En 1816, il fut compris par les chambres françaises dans la loi de bannissement qui frappait toute sa famille. On pensa que cette mesure entraînait nécessairement sa révocation épiscopale, et Louis XVIII nomma même à sa place M. de Bernis, ancien archevêque d'Albi, neveu et ancien coadjuteur à ce siège du fameux cardinal de Bernis. Le gouvernement royal sollicita du St-Père l'institution du nouvel archevêque. Le pape n'y consentit pas; il ne voulut point autoriser un précédent qui rendrait l'ina-movibilité épiscopale dépendante du pouvoir laïque. Mais il ne se refusa point à des négociations amiables tendant à obtenir de Fesch sa démission volontaire. Son vieil adversaire de 1804, le cardinal Consalvi, fut chargé de mener à bien cette affaire délicate. Tous ses efforts et même de brillantes offres de dédommagement, au nom de la France et du Saint-Siège, ne purent vaincre une résistance invincible. Fesch rappelait qu'il n'avait pas voulu abandonner son Église ni pour l'opulente primatie de Ratisbonne ni pour l'archevêché de Paris, malgré la volonté coercitive de l'empereur, et il déclarait que rien ne le pouvait décider à renoncer à son épouse en Jésus-Christ. Il fallut prendre un chemin de traverse. Sur les instances des cardinaux Pacca et Consalvi et celles de la cour de France, Pie VII se détermina à préconiser M. de Bernis comme administrateur spirituel du diocèse de Lyon (octobre 1817), sous toute réserve de cette dérogation

exceptionnelle aux constitutions pontificales et pour raison de l'absence indéfinie du titulaire. Fesch protesta contre ce bref. On pouvait lui répondre, triste retour des destinées! qu'après le concordat de 1801, représentant à Rome l'irrésistible volonté de son neveu, il avait exigé et imposé bien plus contre les évêques émigrés que la proscription tenait loin de leurs sièges. Il le sentit peut-être, car il ne tarda pas à se soumettre. Dès lors, sauf le rôle qu'après la mort de Pie VII il dut à son ancienneté dans la commission du gouvernement et au conclave (1822) d'où sortit l'élection de Léon XII, le cardinal Fesch se tint dans la retraite, livré tout entier aux pratiques religieuses et aux exercices d'une fervente piété. Il voyait volontiers les Français; mais il accueillait particulièrement les Lyonnais avec une affection mêlée d'attendrissement et de plaisir. La plus grande partie de sa vie s'écoulait aux églises ou dans des entretiens édifiants avec sa sœur. Par intervalles l'adversité venait encore frapper à sa porte, comme pour lui rappeler qu'elle ne l'avait pas oublié: en 1821, la fin du captif de Ste-Hélène; en 1852, la mort du duc de Reichstadt qui, peu de temps avant, s'était mis en communication avec lui et avec son aïeule; et de plus, la perte de son petit-neveu, fils aîné de la reine Hortense et de l'ancien roi de Hollande, expirant dans une pauvre hôtellerie de village, à la suite de l'armée insurrectionnelle de Bologne. A chacune de ces nouvelles douleurs, le cardinal Fesch s'humiliait sous la main divine. En 1857, la mort de Madame-Mère vint lui porter le dernier coup. Comme l'empereur, son estomac enfermait le germe de sa maladie mortelle. Dans sa solitude et sa tristesse, le squire fit des progrès plus rapides et mit fin à ses jours le 15 mai 1859, à l'âge de 76 ans, laissant un opulent héritage à Joseph Bonaparte, l'aîné de ses neveux. Nous avons sur ce prélat une histoire complète et étendue de sa vie, que nous avons souvent consultée et citée dans cette notice; elle est intitulée: *Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, etc., fragments biographiques, politiques et religieux pour servir à l'histoire ecclésiastique contemporaine*, par l'abbé Lyonnet, chanoine et vicaire général du diocèse de Lyon, deux forts volumes in-8°, Lyon-Paris, 1841. Le savant et pieux écrivain est aujourd'hui évêque de St-Flour. Son livre donna lieu à une polémique qui parut sous le titre: *La vérité sur le cardinal Fesch ou réflexions d'un ancien vicaire général de Lyon sur l'histoire de Son Eminence par M. l'abbé Lyonnet*. Cet opuscule contient des faits et des rectifications; mais il porte principalement sur la question relative à la légalité de la nomination de l'administrateur apostolique. La *Vie de Pie VII*, par le chevalier Artaud, contient aussi des renseignements et des documents intéressants et nombreux sur l'ambassade du cardinal Fesch à Rome. S—s—s.

FESSARD (ÉTIENNE), graveur, né à Paris en

1714, fut élève de Jeurat. Une manière facile, un dessin assez correct, mais sans grâce, un burin sec et d'une mauvaise couleur forment le caractère de son talent. Fessard fut agréé à l'Académie; ses principaux ouvrages sont : la *Chapelle des enfants trouvés*, d'après Natoire, en 16 planches; les *Quatre Arts et Jupiter et Antiope*, d'après Vanloo; la *Fête flamande*, d'après Rubens, et l'*Empire de Flore*, d'après le Poussin : ces deux grands sujets d'après les tableaux du roi; les *Fables de La Fontaine* (avec le texte gravé par Monthulay), Paris, 1763-73, 6 vol. in-8°. Le meilleur de ses ouvrages est sans contredit son estampe d'*Herminie cachée sous les armes de Clorinde*. Fessard est mort à Paris en 1774. Saint-Aubin et Tiliard sont ses élèves.

P—E.

FESSLER (IGNACE-AURÉLIEN), célèbre par les diverses vicissitudes de son existence, ses écrits et surtout son activité d'apôtre et de franc-maçon, naquit à Ezurendorf dans la basse Hongrie, en juillet 1756; son père, maréchal de logis émérite, tenait à bail l'hôtellerie seigneuriale du lieu. Sur les investigations de sa mère, fervente catholique, qui elle-même semblait plutôt faite pour le cloître que pour la vie du siècle, il entra en 1775 dans l'ordre des Capucins; en 1781, ses supérieurs l'envoyèrent au couvent de Vienne. L'empereur Joseph, à qui il avait découvert de nombreux abus, inséparables de la vie des cloîtres (ce qui lui attira la haine violente de ses frères en religion), le nomma en 1784 lecteur et bientôt après professeur des langues orientales et d'explication de l'Ancien Testament à l'université de Lemberg. Bientôt après, sur sa demande, il quitta l'ordre des Capucins et se fit franc-maçon. Lorsqu'en 1787 il fit représenter sur le théâtre de Lemberg sa tragédie de *Sidney*, ses ennemis profitèrent de l'occasion pour l'accuser d'athéisme et d'excitations révolutionnaires, et le forcèrent à se démettre de ses fonctions et à se retirer en Silésie. Là, il trouva chez le libraire W. G. Korn, à Breslau, un accueil amical, et gagna aussi l'affection du prince de Carolath, qui plus tard lui confia l'éducation de ses fils. En 1791 il se convertit au protestantisme. A partir de 1796 il vécut à Berlin, où il établit la Société humanitaire du Mercredi; il fut aussi chargé avec Fichte, par les membres de la loge de Royal-York, de réformer les statuts et le rituel de cette loge, ce qui lui acquit une grande considération dans le monde des francs-maçons. Bientôt après, il obtint l'emploi d'avocat consultant pour les provinces catholiques polonaises nouvellement conquises. En 1802 il quitta la corporation des francs-maçons. Ayant perdu sa position à la suite de la bataille d'Iéna, il se retira dans les environs de Berlin, à Niederschonhaus et plus tard à Buckow, où il vécut dans une gêne extrême jusqu'à ce qu'il fut appelé en 1809, avec le titre de conseiller aulique, comme professeur de langues orientales et de philosophie, à l'Académie d'Alexandre Newsky à St-Petersbourg; il perdit encore promptement cette position, ses

traités philosophiques ayant été jugés coupables d'athéisme. Il devint alors membre de la commission de législation et obtint en même temps la permission d'aller à Wolsk, dans le gouvernement de Saratow, et là d'aider à la réalisation des idées philanthropiques du régent Slowin. En 1816, on lui supprima ses appointements de membre de la commission législative, mais on les lui rendit en 1817 avec leurs arrérages, et il alla à Sarepta, le siège principal des Herrnhutes dans cette contrée. Là on le soupçonna d'essayer d'introduire dans l'Église protestante, par l'intermédiaire des Herrnhutes, les tendances de jésuitisme et de la hiérarchie romaine; le pasteur Limmer de Saratow, qu'il avait fait déposer précédemment, l'en accusa du moins dans un écrit intitulé : *Mes persécutions en Russie*. Fessler et le conseiller d'État Pesarovius se virent dans la nécessité d'y répondre. Lors de l'établissement du consistoire provincial, Fessler obtint, par l'intermédiaire d'amis de St-Petersbourg qui favorisaient son mysticisme, la position de surintendant et de président du consistoire de la communauté évangélique de Saratow. Ce consistoire ayant été supprimé vers la fin de 1855, Fessler se trouva encore sans position, mais il fut bientôt nommé surintendant général et conseiller religieux pour la communion luthérienne à St-Petersbourg, où il mourut le 13 décembre 1859. Ses principaux écrits sont : *Histoire des Hongrois et de leurs États*, Leipsiek, 1812-23, 10 vol.; nouv. édit., 1847-50. Ses romans historiques : *Marc Aurèle*, Breslau, 1790-92, 5 vol.; 1799, 4 vol.; *Aristide et Thémistocle*, Berlin, 1792, 2 vol.; 5<sup>e</sup> édit., 1818; *Mathias Corvin*, Breslau, 1795, 1806, 2 vol.; *Attila*, Breslau, 1794; jouirent pendant assez longtemps d'une vogue considérable, mais sont maintenant tout à fait oubliés; le plus intéressant de ses ouvrages est son autobiographie : *Coup d'œil sur mes soixante-dix années de pèlerinage*, Breslau, 1826; Leipsiek, 1851.

A. F—L—T.

FESTA-MATTEI (MADAME), née à Milan en 1784, débuta au théâtre de l'Opéra-Buffera en 1809. Alors madame Barilli brillait à ce théâtre : elle avait plus de grâce et de douceur dans son chant; madame Festa avait plus de force, de sensibilité, d'étendue dans la voix, et de plus elle était bonne comédienne. Les amateurs l'ont applaudie dans tous ses rôles, surtout dans la *Molinara* de Paisiello; dans la *Zerbina* de *Don Giovanni*; dans la *Nina* de Paisiello, ainsi que dans la *Zingarella* d'*I Zingari in fiera* de ce grand compositeur. Des intrigues de coulisse la forcèrent de quitter le théâtre italien pour retourner dans sa patrie, où elle obtint de nouveaux succès. Elle s'était enfin décidée à se fixer à St-Petersbourg, et y mourut au mois de janvier 1856.

F—L—E.

FESTARI (JÉRÔME), médecin italien, naquit à Valdagno, dans le Vicentin, le 12 octobre 1738. Son grand-père et son père avaient exercé la même profession et s'y étaient distingués. Il y joignit une étude profonde des sciences natu-

relles, et recueilli, jeune encore, le fruit de ses travaux par la confiance du public et par les relations que formèrent avec lui les hommes les plus instruits de son époque. Nommé en 1776, par le gouvernement de Venise, médecin en chef et directeur de l'établissement des eaux minérales de Recoaro, il en rendit le séjour agréable et utile aux malades. C'est à ses soins continuels qu'est due la haute réputation dont jouissent encore à présent ces bains parmi tous ceux de l'Italie. Lié avec le sénateur A. Querini, un des principaux magistrats de la république de Venise, Festari fut invité par lui à l'accompagner dans un voyage que, par ordre de son gouvernement, il entreprenait. Querini était chargé de faire des observations sur l'état des esprits, sur les dispositions des cours, sur la prospérité des finances, sur le nombre des soldats des pays qu'il parcourait; Festari fit ce même voyage en philosophe, étudiant tout ce qui avait rapport à la minéralogie, observant l'état de la culture, l'économie politique et les mœurs. Il en rédigea un journal, qui ne fut publié qu'en 1835, par les soins d'Emmanuel Cicogna. Quoique les descriptions que Festari donne soient un peu poétiques, elles sont cependant vraies, et l'auteur s'y montre toujours exact en même temps qu'éloquent. Ayant vu en Suisse les hommes les plus marquants de cette époque, Voltaire, Saussure, Lavater, etc., il a jugé leurs opinions et leurs ouvrages avec impartialité. Festari mourut à Valdagno le 5 juillet 1801. Ses ouvrages, outre le journal que nous avons indiqué, sont : 1<sup>o</sup> *Saggio d'osservazioni sopra alcune montagne, ed Alpi altissime del Vicentino confinanti collo Stato Austriaco*. Ce mémoire a été imprimé dans le journal scientifique de François Grisellini, Venise, 1775, t. 9; réimprimé dans la *Collection des mémoires chimico-minéralogiques de Jean Arduino*, à qui l'auteur l'avait dédié, Venise, 1775, in-42. 2<sup>o</sup> *Description d'une butte basaltique qui s'élève vis-à-vis de celle d'Altissimo, du côté opposé de la vallée de l'Agno*. Cet ouvrage a été inséré dans celui de l'abbé Fortis, ayant pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de l'Italie*, Paris, 1802, in-8<sup>o</sup>, t. 1<sup>er</sup>; 3<sup>o</sup> *Lettre du mois de décembre 1795 de M. Festari à l'abbé Fortis*, insérée dans le même volume. Jérôme et Joseph Festari, neveux du médecin Jérôme, possédaient dix manuscrits de leur oncle, lesquels traitent presque tous de matières scientifiques. Z.

FESTUS (POMPEIUS SEXTUS). On n'a rien de bien précis sur l'époque où vivait ce philologue célèbre; mais tout porte à croire que ce fut à peu près vers la fin du 5<sup>e</sup> siècle de notre ère : il est du moins postérieur à Martial, qu'il cite au mot *Vespa*. Vossius s'est efforcé de prouver, d'après un endroit de son ouvrage (*voy. le mot Supparus*), qu'il écrivit lorsque la Ste-Croix, récemment découverte, était déjà en honneur parmi les Romains; et cette opinion de Vossius a été adoptée par Dacier. On a répondu, il est vrai, que ce que Festus appelle une croix (*crucem*) dans l'article

cité, pourrait bien n'être autre chose que le *labarum*, longue lance traversée d'un bâton, auquel était appendu un riche voile (*supparus*) couleur de pourpre, et sur lequel une aigle était peinte ou tissée d'or; et cette espèce d'enseigne ou d'étendard marchait depuis longtemps devant les empereurs romains, lorsque Constantin substitua la croix à l'aigle, qui jusqu'alors y avait figuré. Festus abrégé le grand ouvrage de *Verrius Flaccus*, savant grammairien du siècle d'Auguste, *De verborum significatione*, et fut à son tour abrégé par Paul Diacre, qui acheva de mutiler l'ouvrage original. Si l'on en croit Jules Scaliger, Festus est de tous les grammairiens celui qui a rendu le plus de services à la langue latine. Son ouvrage parut pour la première fois imprimé à Milan, 1471, petit in-fol. Il fut successivement publié, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, par Alde Manuce, Maffei, et enfin par le savant Antoine Augustin, avec des notes, la distinction de ce qui appartient à notre auteur et à son abrégiateur, Paul Diacre, et les fragments de Verrius en tête de l'édition, Venise, 1560, in-8<sup>o</sup>; réimprimée à Paris, par les soins de Joseph Scaliger, 1575, in-8<sup>o</sup>. A peu près à la même époque, Fulvio Orsini publia les *Fragments* de Festus, tels que Rallus et Pomponius Lætus les avaient transmis, le premier à Politien et le second à J.-B. Pius, Rome, 1581, in-8<sup>o</sup> : les uns et les autres furent insérés, par Denis Godefroi, dans la collection des *Auctores latinæ linguæ*, Genève, 1602, in-4<sup>o</sup>. Enfin parut à Paris, 1681, in-4<sup>o</sup> (*ad usum Delphini*), l'excellente édition de Dacier (*voy. André DACIER*), qui fut imprimée dans le même format à Amsterdam, 1699. Cette dernière réunit les notes d'Antoine Augustin, de Fulvio Orsini et de Joseph Scaliger. A—D—R.

FESTUS. Voyez RUFUS.

FESULANUS (PROSPER), Voyez INGHIRAMI.

FETH-ALY-SCHAH, roi de Perse, né vers 1762, mourut sur la fin de 1834, après un règne de trente-six ans. Il était originaire de la tribu turque des Kadjars, qui, sous le règne du schah Abbas 1<sup>er</sup>, vint se réfugier dans le nord-est de la Perse, et qui depuis un peu plus de soixante ans en occupe le trône. Son bisaïeul, Feth-Aly-Khan, l'un des chefs de cette tribu, fut nommé, sous le roi Thamasp 1<sup>er</sup>, gouverneur du Mazandéran. Lorsque Nâdir-Schah, plus connu en Europe sous le nom de Thamasp-Kouly-Khan, s'empara de la domination de l'Iran, Feth-Aly-Khan voulut résister à l'usurpateur; mais il fut défait et tué. Après la mort de Nâdir, le fils de Feth-Aly-Khan, nommé Mohammed-I-Iassan-Khan, figura parmi les nombreux concurrents qui se disputaient à main armée la couronne de la Perse. Kerim-Khan, plus habile ou plus heureux que tous, triompha de leur rivalité, et Mohammed-I-Iassan-Khan, une première fois abandonné par ses troupes, perdit dans une seconde occasion la bataille et la vie. Des deux fils de Mohammed-I-Iassan-Khan, l'un, l'unique Aga-Mohammed-Khan, parvint à écarter tous les pré-



tendants à la succession de Nâdir-Schah et à s'assurer le pouvoir suprême qu'il obtint par sa valeur, et par une habileté politique qui ne recula jamais devant un de ces moyens perfides ou violents que ses compétiteurs du reste employèrent comme lui, et dont les annales de ce pays offrent de si tristes et de si fréquents exemples. Le second des fils de Mohammed-Hassan-Khan, nommé Housseïn-Kouly-Khan, tué dans une bataille livrée aux Turkomans en 1779, fut père du roi dont nous allons esquisser la vie. — Aga-Mohammed-Khan, ayant distingué les talents que montrait dès son enfance Baba-Khan (c'est le nom que portait Feth-Aly-Schah avant de parvenir à la couronne), le prit en affection et le déclara son héritier présomptif. Celui-ci suivit son oncle dans diverses expéditions, et s'associa quelquefois aux actes de sa politique ombrageuse et cruelle. Mohammed ayant attiré auprès de lui, par des promesses fallacieuses d'amitié et par une feinte réconciliation son frère Djafar-Kouly-Khan, l'engagea à visiter le palais qu'il venait de faire construire à Téhéran; et au moment où le prince, accompagné de Baba-Khan, complice de Mohammed, entra dans les portiques, des assassins apostés se jetèrent sur lui et le tuèrent. Dans une expédition tentée en 1797 pour chasser les Russes de Derbent et de Bakou, Aga-Mohammed-Khan fut assassiné dans sa tente par trois de ses domestiques. Aussitôt il s'éleva une foule de prétendants à sa succession, prêts à disputer la couronne à Baba-Khan, son héritier désigné et légitime. Sadik-Khan, chef de Chakakis et l'instigateur du meurtre commis sur Aga-Mohammed, marche contre l'armée à la tête d'un corps de troupes qu'il en avait détaché, et remporte d'abord deux avantages signalés; d'un autre côté, Housseïn-Kouly-Khan, gouverneur de Mogan et frère de Baba-Khan, se présente devant Téhéran, capitale actuelle de la Perse; mais l'entrée lui en est refusée par le gouverneur, à la sollicitation de la mère de Baba-Khan, et il est forcé de se retirer. Ce dernier cependant, ayant appris la fin tragique de son oncle, franchit avec la rapidité de l'éclair la distance qui le sépare de Téhéran, où il est accueilli par les grands du royaume et reconnu pour souverain de la Perse. Sans perdre de temps, il envoie une armée contre Sadik-Khan-Chakaki, qui s'était emparé de tout le pays situé entre Schisché et Kaswin, et qui fut complètement défait près de cette ville. Le chef des rebelles étant venu se remettre quelque temps après entre les mains du roi, avec les trésors d'Aga-Mohammed qu'il avait enlevés en quittant l'armée, Feth-Aly-Schah, trompant l'attente générale, le reçut avec bonté, le combla de bienfaits, et, pendant deux ans, il ne se passa pas de jour qu'il ne lui donnât des marques de sa munificence. Mais Sadik ayant encouru sa disgrâce, le roi le fit murer dans une chambre où il mourut de faim. Dans le même temps, le frère du schah, Housseïn-Kouly-Khan, qui, malgré sa première révolte, avait été fait

gouverneur de Schyras, lève l'étendard de l'insurrection et vient, dans les plaines de Kalomrow, présenter la bataille aux troupes royales commandées par Sa Hautesse elle-même. Les armées ennemies étaient près d'en venir aux mains, lorsque la mère des deux princes parvint à les rapprocher, et Feth-Aly-Schah, pardonnant à son frère, lui rendit ses bonnes grâces, et, quelque temps après, lui donna le gouvernement de Kachan. Emporté par son caractère turbulent, Housseïn-Kouly-Khan se révolte bientôt une troisième fois, et, marchant sur Ispahan, entre dans cette ville, y lève des contributions et un corps d'armée de trente mille hommes. Mais ayant été fait prisonnier dans Koum et conduit en présence du roi, celui-ci lui reprocha amèrement sa perfide ingratitude et ses trahisons multipliées; après quoi il le fit aveugler. Prémuni ainsi contre la rébellion de son frère par l'affreux traitement qu'il s'était vu forcé de lui faire subir, il lui rendit son amitié et ne cessa de le combler de soins et d'attentions jusqu'à sa mort, arrivée quelque temps après. Aly-Kouly-Khan, frère d'Aga-Mohammed, avait aussi prétendu à la couronne; tombé au pouvoir de Feth-Aly-Schah, il fut puni par la perte de la vue. Un quatrième concurrent, Mohammed-Khan, fils de Zeki-Khan, se fit déclarer roi à la même époque à Ispahan; secondé par un parti nombreux, il se battit dans deux occasions différentes avec bravoure; mais enfin ayant été vaincu, il éprouva le sort d'Aly-Kouly-Khan. En 1798, Feth-Aly-Schah se voyait en possession de l'Azerbaïdjan, du Ghilan, de l'Irak, du Farsistan, du Laristan, du Kurdistan, du Kerman et d'une grande partie du Khorassan. Nâdir-Myrza, fils de Scharok-Schah, se soutenait encore dans Mesched, capitale de cette dernière province. Un des généraux de Feth-Aly-Schah eut ordre d'aller le réduire: Nâdir fut défait, et, ayant été pris, le roi le fit périr avec tous ses enfants mâles. L'année suivante (1799) fut marquée par la révolte de Djafar-Kouly-Khan, gouverneur de Khoï; le roi envoya contre lui son fils Abbas-Myrza, alors âgé de douze ans: le combat fut livré dans Selmas, et le chef rebelle, ayant été vaincu, se réfugia chez les Russes. Les divisions intestines de la Perse eurent alors un terme, et Feth-Aly-Schah en resta le seul maître sans contestation; mais ici un nouvel ordre d'événements commence à se dérouler: aux agitations du dedans succèdent de formidables agressions extérieures: plus d'une fois les Ouzbeks, se répandant dans le Khorassan comme un torrent dévastateur, pillent la ville de Mesched, tandis que d'un autre côté recommencent la guerre avec la Russie et la querelle qui depuis tant d'années divisait les deux empires, et que les troubles survenus à la mort d'Aga-Mohammed avaient interrompue. Le règne de Feth-Aly-Schah signala une nouvelle phase dans l'existence politique de la Perse. Tant que cet empire ne s'était trouvé en rapport qu'avec d'autres nations orientales, ses

révolutions lointaines n'avaient attiré l'attention de l'Europe qu'à de rares intervalles, et seulement comme des événements dramatiques d'un haut intérêt, abstraction faite de toute considération politique. Mais, sur la fin du siècle dernier, la position de la Perse avait changé; elle se trouvait en contact avec deux puissances européennes du premier ordre : la Russie, qui, dans sa marche progressive, avait franchi le Caucase et ajouté la Géorgie à ses immenses domaines; et l'Angleterre, qui venait de se créer dans la péninsule hindoustanique une vaste domination. Les intérêts divergents de ces deux nations, mêlés à ceux de la Perse, élevèrent sa position géographique tout intermédiaire à une haute importance. Nous allons voir ces intérêts, souvent en jeu, se croiser et se combattre sous le règne de Feth-Aly-Schah. A l'époque de la guerre qui eut lieu entre Tippou-Saheb et la compagnie des Indes anglaises, sous le gouvernement du marquis de Wellesley (depuis duc de Wellington), l'Angleterre, sentant le besoin de se donner l'appui de la Perse, voulut renouveler les anciennes relations politiques qui existaient entre elle et ce royaume. Une ambassade que Tippou-Saheb envoyait à Feth-Aly-Schah fut bientôt suivie d'une ambassade anglaise. Cette mission fut confiée par le gouvernement de l'Inde à Mehdy-Aly-Khan, qui était d'extraction persane. Sur ces entrefaites, Tippou-Saheb ayant été tué lors de la prise de Seringapatnam par les Anglais (4 juin 1799), sa mort laissa ceux-ci maîtres des conseils de la cour de Téhéran. En 1801, le colonel Malcolm, envoyé par le gouverneur général de l'Inde en Perse, conclut un traité par lequel il fut stipulé que cette puissance attaquerait le Khorassan et l'État des Afghans, et que l'Angleterre l'aiderait en contribuant aux dépenses de la guerre. Le monarque persan, ayant en effet porté les armes dans le Khorassan, conquit cette province. Ces nouvelles relations furent cimentées par l'envoi d'un ambassadeur de la part de Feth-Aly-Schah auprès du gouverneur général de l'Inde. Hadjy-Khelil-Khan, qu'il avait chargé de cette mission, ayant par malheur été tué à Bombay, dans une rixe qui s'était élevée entre ses domestiques et les Indiens et qu'il s'efforçait d'apaiser, le roi nomma de nouveau, pour le représenter, Mohammed-Naby-Khan, qui arriva sans obstacles à Calcutta. — A la mort du prédécesseur de Feth-Aly-Schah, l'état de rébellion dans lequel se trouvait la province d'Azerbaïdjan avait inspiré à Gourgaï-Khan, roi de Géorgie et fils d'Héraclius, la pensée de reconquérir les domaines usurpés sur son père par les Persans. En conséquence il avait envoyé Daoud-Myrza, son fils, à St-Pétersbourg, pour solliciter l'appui de cette cour : il promettait de récompenser les Russes, et s'engageait à en garder une partie à son service. Le succès répondit à ses vœux : les Russes et les Géorgiens, commandés par Daoud-Myrza, réussirent à chasser les Persans de Tiflis et rétablirent Gour-

gaï-Khan sur le trône; ensuite, ayant laissé quelques troupes auprès de ce prince pour maintenir la tranquillité dans la basse Géorgie, les Russes s'en retournèrent. Peu de temps après, une querelle ayant éclaté au sujet de la succession paternelle entre ce prince et son frère Alexandre Myrza, celui-ci se réfugia auprès de Feth-Aly-Schah; et Gourgaï-Khan, craignant les Persans, envoya en 1805, pour la deuxième fois, son fils Daoud-Myrza en Russie, afin d'en obtenir de nouveaux secours. Les Russes se présentèrent derechef avec des forces plus considérables, et chassèrent les Persans de Tiflis. Ils se portèrent ensuite sur l'Azerbaïdjan; et, après avoir vaincu successivement tous les petits princes qui voulurent s'opposer à leur marche, ils s'emparèrent de cette province jusqu'à Tawriz, et se concilièrent facilement l'esprit des habitants, qui sont pour la plupart Arméniens et chrétiens; mais ces premiers succès eurent peu de durée. Les Russes, qui n'avaient eu d'abord à combattre que de petits princes, se virent forcés de céder aux armes de Feth-Aly-Schah. Dès que celui-ci sut qu'ils approchaient, il envoya son fils Abbas-Myrza, avec une armée de 45,000 hommes, pour s'opposer à leurs progrès; et lui-même, à la tête de 60 à 80,000 hommes, le suivit à quelques journées de distance. Abbas-Myrza surprit les Russes à Gandja, où ils s'étaient réunis, les battit et les poursuivit jusqu'à Erywan. Là, il leur livra une autre bataille et les força de se replier sur Tiflis, qu'ils furent également obligés de quitter; enfin toute la Géorgie fut conquise par les troupes de Feth-Aly-Schah. Vers cette époque, l'Angleterre, cherchant partout à susciter des ennemis à Napoléon, négociait avec la Russie un traité d'alliance qui fut définitivement conclu à St-Pétersbourg en 1806. Le rapprochement de ces deux puissances changeait la position du schah vis-à-vis de la Grande-Bretagne, sur l'intervention de laquelle il comptait pour le protéger contre la Russie. Ce fut au milieu de ces conjonctures que l'on reçut à Paris une lettre du roi de Perse, par laquelle il demandait à Napoléon son amitié et réclamait son assistance. On ignorait toutefois si cette lettre, qui avait été apportée à Constantinople par un Arménien se disant négociant, était authentique; on ne savait même pas si le prince qui s'y qualifiait de roi de Perse l'était en effet; ses forces, ses ressources, vu l'éloignement et les troubles qui depuis la mort de Nâdir-Schah avaient bouleversé la Perse, n'étaient pas mieux connues. Dans cette incertitude, il fut jugé convenable de faire partir pour cette région lointaine un agent qui pût prendre toutes les informations nécessaires; et Napoléon, entrevoyant dans une alliance avec Feth-Aly-Schah les moyens de nuire à la puissance britannique dans l'Inde, saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait à lui. Il importait infiniment, pour assurer le succès de ce voyage, que le motif n'en fût point divulgué. Le schah le désirait, et l'on savait que la Sublime-

Porte ne voulait point que des voyageurs européens traversassent ses provinces. De plus on devait penser que les agents de l'Angleterre et de la Russie employés dans l'empire ottoman ne négligeraient rien pour faire échouer une semblable mission, s'ils en connaissaient l'objet. M. Jaubert, à qui Napoléon la confia, partit de Paris en secret, le 7 mars 1803, et, après un voyage difficile et périlleux, arriva le 5 juillet à Téhéran. L'année suivante, le général Gardanne fut envoyé en Perse, avec le titre d'ambassadeur de France et avec l'ordre d'offrir d'abord au schah des secours contre la Russie. Pendant son séjour à la cour de Téhéran, ce général entreprit de discipliner les troupes persanes à la tactique européenne, et chargea de ce soin des officiers français attachés à l'ambassade et qui, pour la plupart, étaient des hommes d'un haut mérite. Ces essais d'organisation militaire eurent un entier succès. Les Persans, avides de tout ce qui est nouveau, s'y prêtèrent avec empressement, et déjà l'attitude militaire qu'ils prenaient, grâce à ces nouvelles instructions, inquiétait sérieusement l'Angleterre et aurait fini par amener des résultats importants si l'impéritie diplomatique du général, jointe à l'ignorance la plus complète des usages du pays, n'eût pas détruit tout l'effet de ces premiers travaux. Les Persans, traités journellement de *bêtes*, finirent, dit sir Harford Jones Brydges, par comprendre la véritable signification de ce mot et par employer les moyens les plus singuliers (*very comical*) pour prouver aux Français qu'ils n'étaient pas si *bêtes* que ceux-ci se l'étaient imaginé.—Lorsque la paix de Tilsitt eut rapproché en 1807 la France et la Russie, Gardanne promit au schah la médiation de Napoléon auprès de l'empereur Alexandre, afin de l'engager à rendre à la Perse les provinces que la Russie avait conquises sur elle. L'Angleterre, alarmée de l'influence qu'avaient prise les Français à la cour de Téhéran, résolut de la contre-balancer par tous les moyens possibles. La compagnie des Indes y envoya dans ce but le général Malcolm, accompagné d'une suite nombreuse et brillante. Dès son arrivée, semant l'or à pleines mains, cet officier donnait vingt toman (1) pour une simple commission et cinquante pour un bain. Par de riches présents, il gagna les ministres et les grands de la cour. Le roi lui-même, cédant à la fascination d'un prestige aussi puissant, ne tarda pas à prêter l'oreille aux nouvelles propositions qui lui furent faites. Pour dominer encore avec plus d'efficacité les conseils de la cour de Perse, Malcolm proposa au gouvernement général de l'Inde de s'emparer de l'île de Kismis, dans le golfe Persique, d'y établir le siège d'une influence locale destinée à combattre celle des Français, à les faire exclure de ces régions, et d'y fonder un centre général de négociations politiques et d'o-

pérations militaires. Ce plan fut adopté avec empressement, et le colonel Malcolm arriva à Bombay en janvier 1809 avec 2,000 hommes de troupes pour le mettre à exécution. Mais, pendant son absence de Téhéran, le cabinet de Londres venait d'opposer au général Gardanne un envoyé extraordinaire qu'il avait fait partir pour la Perse. Sir Harford Jones, chargé de cette mission, ayant su, bientôt après son arrivée à Bombay, que les Français avaient perdu une partie de leur influence sur les conseils du schah, par suite de l'impossibilité où ils se trouvaient d'accomplir leur promesse de faire évacuer la Géorgie par les Russes; ayant appris en outre les embarras suscités à Napoléon par l'insurrection espagnole, se hâta d'arriver au terme de son voyage. Comme le général Malcolm, il jeta en arrivant l'or à profusion: les cadeaux qu'il fit se montèrent à plusieurs milliers de livres sterling. Ébloui par tant de générosité, la cour timide et vénale de Téhéran salua l'arrivée de l'envoyé anglais avec joie et vit sans peine le départ des Français. On peut juger des dispositions dont ceux-ci étaient animés envers la Perse, lorsqu'ils la quittèrent, par cette inscription que M. Morier trouva sur la muraille d'une maison où ils avaient logé: *Venimus, vidimus et malediximus Persidi, regique, auleque, magnatibusque, populoque*. Gardanne n'obtint, en définitive, d'autre résultat de sa mission que de ramener avec lui un ambassadeur persan, Asker-Khan, que l'on a vu à Paris en 1808. Il laissait après lui à Téhéran M. Jouannin et un autre Français que les Anglais déclarèrent *les plus dangereux, comme aussi les plus actifs de tous les Français attachés à la légation de Perse* (1). A cette époque, les changements survenus dans les affaires générales de l'Europe forcèrent Napoléon à renoncer définitivement à ses projets sur l'Asie. Feth-Aly-Schah, voyant qu'il n'avait plus rien à espérer de sa part, mais au contraire qu'il avait tout à craindre des Anglais, ses voisins, se rapprocha de ceux-ci et céda à leur influence, *redevvenue toute-puissante à compter de l'hégyre du général Gardanne*, pour nous servir des expressions d'un écrivain anglais. Il jugea avec raison que le gouvernement de l'Inde, par la proximité de sa position avec la Perse, était en mesure soit de la défendre, soit de l'attaquer à volonté; et la Grande-Bretagne de son côté, regardant la Perse comme une barrière entre l'Europe et ses possessions asiatiques, comme un boulevard propre à contenir les nombreuses hordes guerrières qui habitent les frontières nord-ouest de l'Hindoustan, ne cessait de faire tous ses efforts pour acquérir de l'ascendant sur la politique du schah. Elle sentait la nécessité pour elle que la Perse fût forte et florissante et que son intégralité fût maintenue contre les *envahissements progressifs de la Russie*. Le cabinet de Londres ayant alors décidé que le plénipotentiaire qui était en Perse agirait seule-

(1) Suivant l'estimation de M. Jaubert, le toman vaut actuellement 52 piastres ou 16 fr.

(1) *Annual register*, 1815.

ment au nom du roi, on remplaça sir Harford Jones par sir Gore Onseley. Grâce aux soins de celui-ci, les essais d'organisation militaire commencés par les Français furent repris avec une nouvelle activité et avec non moins de succès. Dans le traité d'alliance que conclut le nouvel envoyé avec le schah, l'Angleterre s'engagea à lui payer, en cas de guerre avec la Russie ou d'invasion de la part de toute autre puissance, un subside de 200,000 livres sterling qui serait employé à solder et à entretenir un corps de troupes régulières de 12,000 hommes d'infanterie; elle promettait en outre vingt-cinq pièces d'artillerie. Mais le point capital de cette négociation, celui que l'Angleterre voulait à tout prix atteindre, c'était d'arrêter les différends qui depuis 1803 n'avaient cessé d'être agités les armes à la main entre la Perse et la Russie, et qui, poursuivis avec des chances inégales et partagées de succès, avaient fini cependant par tourner à l'avantage réel de cette dernière. En octobre 1812, les troupes persanes, placées sous le commandement d'Abbas-Myrza et sous la direction de deux officiers anglais, le major Christie et le capitaine Lindsay, campaient sur les bords de l'Araxe; le prince ayant voulu faire une irruption sur le territoire ennemi malgré les conseils des deux officiers anglais, son camp fut surpris par les Russes pendant la nuit et il eut 2,000 hommes tués, 500 blessés et en perdit 1,500 faits prisonniers; onze pièces de canon lui furent enlevées, et lui-même faillit tomber entre les mains des ennemis. Le 31 décembre de la même année, un détachement de 1,500 Russes prit d'assaut la forteresse de Sincoram sur les bords de la mer Caspienne, et la garnison forte de 4,500 hommes des meilleures troupes de l'armée persane périt tout entière avec son commandant et ses officiers. Le traité qui survint entre les deux couronnes à la suite de ces hostilités, dont la durée s'était prolongée dix ans, depuis 1805 jusqu'à 1815, fut publié à St-Petersbourg en 1814. Il portait que la Perse cédait à la Russie une partie des provinces situées sur les bords de la mer Caspienne, tout le Daghestan; qu'elle renonçait en sa faveur à tous ses droits sur la Géorgie, l'Imérétie, la Gourie et la Mingrétie, provinces qu'elle lui cédait en toute souveraineté; que les vaisseaux de guerre russes auraient seuls le droit de naviguer sur la mer Caspienne; enfin divers avantages étaient stipulés en faveur du commerce russe en Perse. — Six années s'étaient écoulées depuis ces derniers événements, lorsque la guerre éclata entre la Perse et la Porte ottomane, et voici quelle en fut l'occasion. Le pacha de la province turque d'Erzeroum était dans l'usage depuis longtemps de commettre des exactions de toutes sortes contre les Persans, pèlerins, marchands ou voyageurs, qui traversaient son gouvernement. Les plaintes répétées que le prince royal Abbas-Myrza fit entendre à la cour de Constantinople avaient, il est vrai, été suivies de belles paroles et de l'assurance formelle qu'une enquête

aurait lieu et que justice serait faite; toutefois les pachas d'Erzeroum avaient été changés à différentes reprises, et les mêmes abus s'étaient constamment reproduits. Dans une occasion le schah de Perse ayant envoyé en pèlerinage à la Mecque deux de ses femmes accompagnées de plusieurs dames persanes de qualité, elles furent soumises à Erzeroum aux investigations les plus indécentes et reçurent encore d'autres outrages. Abbas-Myrza chargea Aga-Moustafa d'aller à Constantinople se plaindre de cette violation du droit des gens; mais le pacha d'Erzeroum arrêta l'envoyé de ce prince à son passage dans cette ville et le retint pendant quatre mois; après quoi il le fit partir pour Tawriz avec des excuses et les plus solennelles protestations de mettre fin à tous les actes coupables qu'on lui reprochait. Ces promesses n'ayant eu aucun effet, Abbas-Myrza, fatigué d'ailleurs de l'inutilité de ses démarches auprès de la Sublime-Porte, résolut de tirer vengeance par lui-même de tant d'insultes répétées; au printemps de l'année 1821 une armée persane entra dans la province turque de Wan, située sur le bord oriental de l'Euphrate et habitée en majeure partie par des chrétiens. Les Persans attaquèrent et prirent la ville et la forteresse de Bayezid, situées sur la route centrale de Tawriz à Constantinople. La guerre, suspendue pendant trois à quatre mois par suite des négociations que le kaymakam d'Abbas-Myrza avait essayé d'entamer avec le pacha d'Erzeroum, recommença au printemps suivant. Le serdar d'Eriwan, d'après les ordres d'Abbas-Myrza, s'empara de la ville de Korsa, station militaire sur la frontière d'Arménie, entre Eriwan et Erzeroum. Le prince royal lui-même, ayant quitté Tawriz avec son armée le 1<sup>er</sup> juillet, attaqua les Turcs le 3 août suivant, et en moins d'une heure les défit complètement, enleva leurs tentes et leurs bagages, leur prit dix pièces de quatre et les poursuivit jusqu'à deux journées de marche d'Erzeroum, dont il se serait probablement rendu maître si le choléra ne fût venu tout à coup exercer ses ravages parmi ses troupes. Malgré le fléau, Erzeroum fut pris en novembre par les Persans, tandis que le schah de son côté, ayant investi Bagdad, s'emparait de cette ville. Les bulletins de cette guerre, publiés de loin en loin par les journaux allemands, ne nous ont fourni que des documents incomplets et qu'il est très-difficile de concilier. Les Turcs paraissent avoir, pour leur part, remporté plusieurs avantages signalés. Mais les résultats de la campagne furent principalement en faveur des Persans. Enfin, le 23 juillet 1823, les hostilités furent terminées par un traité fondé sur les mêmes bases que celui de 1744. Il portait que les pays sur lesquels s'étendaient les frontières de la Turquie, et dont les Persans s'étaient emparés avant ou durant la dernière guerre, seraient rendus à la Porte avec toutes les forteresses, toutes les places qu'ils contenaient, et telles qu'elles étaient dans leur état présent;

que les pèlerins persans allant à la Mecque ou à Médine traverseraient le territoire ottoman, exempts de tout impôt et de toute taxe qui ne seraient point sanctionnés par un antique usage. A cette guerre avec la Porte ottomane en succéda une nouvelle avec la Russie, la plus désastreuse sans contredit de toutes celles que Feth-Aly-Schah ait soutenues, et celle qu'il importe d'étudier avec le plus d'attention, parce que ses résultats forment la base des rapports qui existent aujourd'hui entre ces deux puissances et qu'ils ont donné lieu à l'une des plus graves questions de la politique européenne vis-à-vis de l'Orient. Le traité de paix conclu à Goulistan en 1813, sous la médiation de l'Angleterre, reconnaissait comme base de la pacification le *statu quo* actuel, c'est-à-dire que les deux parties belligérantes resteraient en possession du territoire qu'elles occupaient au moment où les hostilités avaient cessé. En conséquence, les Russes avaient gardé le territoire de plusieurs khanats entre le Caucase et la mer Caspienne, sur toute la ligne du Kour et même au delà dans la Géorgie. Il fut convenu par l'article 2 que des commissaires seraient nommés pour fixer les frontières des deux empires sur quelques points qui restaient incertains. La cour de St-Petersbourg, entraînée dans d'autres affaires, avait négligé pendant plusieurs années de s'occuper de cette délimitation, et les deux puissances n'avaient pas encore pu s'entendre lorsque la mort de l'empereur Alexandre, arrivée en 1825, la conspiration et les mouvements séditieux de St-Petersbourg et de Kiew parurent à la cour de Téhéran une occasion favorable de reprendre les provinces que le malheur de ses armes l'avait forcée d'abandonner. Elle armait déjà et préparait une agression inopinée, au moment où l'empereur Nicolas, écartant tout soupçon, envoyait auprès du schah le prince Menzikoff pour lui faire part de son avènement au trône et terminer l'affaire des limites si longtemps suspendue. Mais tandis que l'envoyé russe, après avoir reçu d'Abbas-Myrza, en passant à Tawriz, les assurances les plus amicales, se dirigeait sur Soultanieh, camp d'été où résidait le schah, les troupes persanes se portaient sur la frontière septentrionale de l'empire, et les mollahs, se répandant parmi les populations, les appelaient à la guerre et à l'extermination des Russes, ennemis de l'Islamisme. Dès que le plénipotentiaire russe fut arrivé à Soultanieh, des négociations s'ouvrirent et les propositions de l'envoyé anglais faisaient espérer un rapprochement, lorsque l'on apprit que le khan de Talyschyne venait d'égorger la petite garnison russe d'Arkiwan et demandait des renforts à la Perse pour s'emparer de Lan-koran. Dès ce moment, le premier ministre persan Aly-Yar-Khan et le prince Abbas-Myrza, auteurs de cette guerre dont ils avaient arraché l'ordre au schah, ne se donnèrent plus la peine de dissimuler : on fit dire au prince Menzikoff que tout

était prêt pour son départ; les personnes attachées à sa légation et les courriers furent arrêtés, ses papiers enlevés, et lui-même, retenu à Eriwan sous différents prétextes, eut à souffrir mille vexations de la part du serdar, jusqu'à ce qu'on lui eût permis au bout d'un mois de rejoindre le quartier russe à Tiflis. Déjà les districts méridionaux de la Géorgie étaient envahis, Elisabethpol même était évacuée par les Russes : les Gazes, les Abazes, les Mingréliens et les populations à demi sauvages de l'Imérétie se soulevaient ou menaçaient de se soulever, et vers la fin d'août les districts de Karabagh, de Talyschyne et de Schyrwan étaient au pouvoir des Persans, avant que le général Yermoloff eût pu réunir assez de troupes pour arrêter le torrent qui menaçait toute l'étendue de son gouvernement. Dans le premier engagement, le lieutenant général Madatoff battit l'avant-garde des Persans, qui, forte de 40,000 hommes, avait pris position sur la rive droite de la rivière Schamkor ; après quoi il se porta sur la ville d'Elisabethpol, qu'il occupa le 4-16 septembre presque sans coup férir. Ces avantages furent suivis d'un autre plus important : le général Paskewitch ayant, d'après les ordres du général en chef Yermoloff, réuni pendant la nuit du 21 ses troupes à celles du comte de Madatoff, s'avança contre Abbas-Myrza, qui de son côté avait opéré sa jonction avec son beau-frère Aly-Yar-Kan, gendre du schah. Les deux armées se rencontrèrent à deux lieues d'Elisabethpol ; elles étaient d'une force numérique bien inégale : les Russes n'avaient guère que 6,000 hommes d'infanterie et 3,000 de cavalerie. Les Persans comptaient 12,000 chevaux, 27,000 fantassins et vingt-quatre pièces d'artillerie. Ceux-ci attaquèrent les premiers ; mais le combat fut de courte durée : leur feu timide et mal dirigé ne put tenir longtemps contre celui des Russes : l'infanterie ébranlée fut mise en désordre par les Cosaques, la cavalerie se dispersa, et ce ne fut plus bientôt qu'une déroute générale. L'armée russe, poursuivant ses succès, traversa l'Araxe, chassa entièrement l'armée persane et termina ainsi la campagne, dont le but se trouva momentanément atteint. L'ennemi était éloigné des frontières et l'on s'était emparé d'approvisionnement considérables, rassemblés sur le territoire persan. Le schah, retiré pendant la campagne à Douvarkand au delà de Tawriz, fut très-affecté de l'issue fâcheuse qu'elle avait eue pour lui ; il était cependant résolu de continuer la guerre s'il ne pouvait obtenir la paix à des conditions favorables. L'Angleterre, voyant avec peine l'agrandissement de la Russie aux dépens de la Perse, usa de toute son influence pour amener les deux parties belligérantes à un accommodement ; mais ses tentatives de conciliation ne réussirent point, et une nouvelle campagne s'ouvrit l'année suivante sous le commandement de Paskewitch, qui remplaça le général Yermoloff, accusé d'avoir fait traîner la guerre

en longueur et de n'avoir point obtenu de résultats décisifs. Le 16-23 avril, l'avant-garde russe, forte de 5,000 hommes et ayant à sa tête le général Benkendorf, s'empara d'Etchmiadzine, position importante que les Persans n'essayèrent pas de défendre. Le général Paskewitch, arrivé au bout de quelques jours, marcha d'abord rapidement sur Nakhitchewan, qu'il occupa le 8 juillet, et fait en même temps investir la forteresse d'Abbas-Abad; puis, laissant une partie de ses troupes devant ces deux places, il va à la rencontre d'Abbas-Myrza, qui s'avancait à la tête de 40,000 hommes de ses meilleures troupes, renforcés par toute la cavalerie d'Hassan-Khan, serdar d'Eriwan; le général russe passe l'Araxe, attaque les Persans, quoiqu'ils fussent dans une position avantageuse et les défait complètement. Ceux-ci, poursuivis jusqu'au ruisseau de Djwan-Boulak, perdirent de quatre à cinq mille hommes et deux drapeaux. Abbas-Myrza lui-même faillit être pris par les dragons russes: son fusil et l'officier qui le portait tombèrent entre leurs mains. Le bulletin russe ne compte que quarante hommes tués, vingt-neuf blessés et trois disparus. Après la bataille de Djwan-Boulak, la forteresse d'Abbas-Abad fut emportée par les Russes, qui y firent leur entrée le 19-31 juillet. Pendant que le général Krasowsky se portait sur Etchmiadzine qui venait d'être investi par les Persans, Paskewitch recevait dans son camp de Carababa les soumissions des habitants du pays, et, par ses soins, les Arméniens, répondant aux vues du cabinet de St-Petersbourg, se constituaient en landwehr et accueillaient avec empressement l'administration d'une nation chrétienne et amie. Le 27 septembre, le général en chef, ayant repassé sur la rive droite de l'Araxe, vint mettre le siège devant Serdar-Abad, et cette forteresse, attaquée avec vigueur, se rendit au bout de quatre jours. De là il marcha sur Eriwan. La population de cette capitale, épouvantée par la prise de Serdar-Abad, était dans la consternation; mais la garnison, forte de 5,000 hommes, résistait assez bien. Enfin le 15 octobre elle se rendit à discrétion. Il s'y trouvait sept khans, treize bataillons d'élite qui furent faits prisonniers, trente-cinq pièces de canon et une grande quantité de munitions de guerre et de grains, avec une partie considérable du trésor du serdar. Le reste de la campagne ne fut plus qu'une suite de succès et de victoires faciles. Arrivés dans l'Azerbaïdjan, les Russes sous les ordres du général Éristoff s'emparèrent sans coup férir de Tawriz, la seconde ville de l'empire et la résidence habituelle d'Abbas-Myrza. Le général Paskewitch y fit son entrée solennelle le 31 octobre. Accablé de revers qui s'étaient succédé avec une si désespérante rapidité et sans aucun avantage pour lui, le roi de Perse avait envoyé le 29 octobre Feth-Aly-Khan, gouverneur militaire de Tawriz, auprès du général Paskewitch, pour lui faire des ouver-

tures de paix. Des conférences s'ouvrirent entre le káymakán d'Abbas-Myrza et le conseiller d'État russe Obreskhoff dans un petit village à deux lieues de Tawriz, et se terminèrent le lendemain par les préliminaires d'un traité tout en faveur des Russes et qui fut revêtu au bout de quelques jours de la sanction d'Abbas-Myrza, venu lui-même au camp des vainqueurs. Les Russes entrèrent alors en possession de toute la province d'Azerbaïdjan. Ce traité imposait à la Perse une contribution de vingt millions de roubles, la cession d'Ériwan et de toute la rive gauche de l'Araxe. L'Angleterre n'avait pas cessé d'avoir les yeux fixés sur tous les mouvements de cette lutte; elle s'inquiétait des succès de la Russie, qui, en affaiblissant ainsi les ressources de la Perse, menaçait l'indépendance politique de cet empire. La paix semblait désormais assurée entre les deux puissances belligérantes, et le cabinet de St-Petersbourg était tout occupé d'une rupture qui semblait imminente entre lui et la Sublime-Porte, lorsqu'au commencement de 1827 le seah fit annoncer au général Paskewitch qu'il ne ratifierait point le traité et qu'il ne payerait aucune indemnité, si l'armée russe n'effectuait auparavant sa retraite derrière l'Araxe et si elle n'évacuait entièrement l'Azerbaïdjan. Cette déclaration fut suivie immédiatement de la reprise des hostilités, et, malgré les rigueurs de la saison, les opérations militaires recommencèrent avec une nouvelle vigueur. D'un côté, vers la droite, le général-major Paneratieff s'empara, le 15-27 janvier, sans aucune résistance d'Ourmiah, ville considérable et forte, sur le lac du même nom, dans l'Azerbaïdjan; de l'autre côté, le lieutenant général Schutelen se porta sur Ardebyl, la plus forte place de cette même province, qui capitula sur-le-champ (26 janvier-5 février). Le seah, cédant enfin, se hâta de donner des ordres pour l'exécution des préliminaires et pour la conclusion définitive du traité, qui fut signé au village de Tourkmantsehaï (10-22 février 1828) par le général Paskewitch et le prince Abbas-Myrza. Outre l'indemnité de vingt millions de roubles accordés par la Perse, la Russie gagna dans cette guerre deux provinces considérables, le khanat d'Ériwan et celui de Nakhitchewan, et une frontière qui commande militairement les provinces persanes de manière à les laisser ouvertes aux attaques d'une première invasion et qui fait perdre à la Perse tous les avantages que la nature du pays semblait lui assurer pour sa défense. — Les hostilités venaient à peine de cesser, lorsqu'un événement malheureux arriva à Téhéran fit éteindre un instant de les voir se rallumer. La Russie avait envoyé auprès du seah un ambassadeur, M. Grybydoff, pour presser l'exécution de quelques articles du traité de Tourkmantsehaï, relatifs aux Arméniens et aux Géorgiens sujets de la Perse, et que la Russie voulait faire rentrer dans leur patrie. Il paraît que la conduite de Grybydoff fut

peu mesurée et qu'il mit à accomplir les ordres de l'empereur un zèle outré et une hauteur qui blessèrent mortellement les préjugés religieux des Persans et leur orgueil humilié déjà par les défaites qu'ils venaient d'essuyer. Dans le cours de son voyage à Téhéran, il avait rassemblé tous les Arméniens qu'il avait pu trouver, sans s'embarasser si les conditions du traité leur étaient applicables. A Kazwin il n'échappa qu'avec peine à la populace soulevée contre lui. A son arrivée à Téhéran, il voulut exiger la délivrance de deux femmes arméniennes récemment esclaves en Turquie et qui avaient été amenées de Wan, lors de la dernière guerre avec la Porte. Quoiqu'elles refusassent sa protection et qu'elles préférassent rester à Téhéran, il s'obstina à les considérer comme sujets arméniens et à les faire partir pour leur pays. Conduites par ordre du roi et sous la garde de l'un de ses eunuques au palais de l'ambassadeur, pour que celui-ci pût s'assurer par lui-même de leurs véritables volontés, Grybydoff les retint de force toute une nuit : mais le matin, étant parvenues à s'évader, elles parcoururent les rues de la capitale en criant vengeance. La populace indignée se souleva et se porta menaçante devant la maison de l'ambassadeur, qui était gardée par deux cents hommes de troupes persanes et par vingt ou trente Cosaques; ceux-ci ayant fait feu et tué six hommes, aussitôt les cadavres furent transférés dans six différentes mosquées où ils restèrent exposés, tandis que les mollahs, excitant le peuple par leurs prédications fanatiques, lui criaient qu'il fallait exterminer les meurtriers jusqu'au dernier. Ce fut alors que, sous l'influence de ces passions violentes, une masse d'environ 30,000 hommes, ardente, exaspérée, se précipita sur le palais de Grybydoff, et, malgré les efforts d'un des fils du roi, accouru par les ordres de son père avec deux mille hommes, massacra l'ambassadeur et toute sa suite, à l'exception de l'un des secrétaires de la légation et de deux Cosaques que le prince parvint à sauver au péril de ses jours. Feth-Aly-Schah, tremblant à l'idée des conséquences que pouvait amener ce fatal événement, expédia en toute hâte au général Paskevitch un agent confidentiel qui devait être le premier à lui raconter les faits dans leur plus exacte vérité et qui était chargé de lui témoigner tous les regrets du roi. En même temps un prince du sang royal, petit-fils du schah, fut envoyé à St-Petersbourg, afin d'apaiser l'empereur et pour lui offrir toutes les réparations qu'il pourrait désirer. Nicolas, reconnaissant les torts de son agent et les efforts faits pour empêcher l'attentat dont il avait été victime, crut ne devoir donner aucune suite à cette affaire et se contenter, de la part du gouvernement persan, d'un désaveu formel de toute participation au crime qui avait été commis. Aucun autre événement remarquable n'a signalé le reste de la longue carrière de Feth-Aly-Schah, qu'il termina cinq ans plus tard à

Ispahan, sur la fin de l'année 1854. Il avait désigné pour son successeur son troisième fils, Abbas-Myrza, qui dut cette faveur au hasard d'être né d'une mère appartenant à la tribu royale des Kadjars, tandis que ses deux aînés avaient reçu le jour d'une Circassienne. Prévoyant les divisions auxquelles donnerait lieu entre ses nombreux enfants le partage de sa succession, Feth-Aly-Schah avait engagé son puissant voisin le tzar à soutenir ses volontés. A sa demande, la Russie avait reconnu, par le traité de Goulistan, le prince Abbas-Myrza comme héritier légitime du trône de Perse, et cette déclaration avait été confirmée par le traité de Tourkmantschaï; mais Abbas-Myrza mourut quelques mois avant son père, laissant un fils nommé Mohammed, que le vieux roi déclara son héritier. Cependant, à peine Feth-Aly-Schah eut-il cessé de vivre que ses autres fils, ne tenant aucun compte du choix qu'il avait fait, crurent devoir en appeler aux armes. Zilla, l'un d'eux, assez heureux pour se trouver à Téhéran lors de la mort de son père, se fit proclamer schah, et ayant entre ses mains les trésors de l'État, il ne lui fut pas difficile d'établir son pouvoir dans la capitale. Un autre fils du roi fit reconnaître son autorité dans la province de Schyraz; un troisième en fit autant à Kermanschah. Enfin un vieux ministre de Feth-Aly-Schah, nommé Amin-ul-Dewlet, rassembla des troupes et fit la guerre pour son propre compte. L'héritier légitime Mohammed, au moment de la mort de son grand-père, était à Tawriz avec un corps de troupes considérable et disposé à le soutenir, s'il avait eu de quoi le payer. L'ambassadeur d'Angleterre et celui de Russie, qui étaient dans son camp, reconnurent ses droits; mais le défaut d'argent le retint dans l'inaction au moment où il aurait fallu se porter rapidement sur Téhéran, avant que Zilla eût rassemblé des troupes ou se fût ligué avec le reste de ses frères. Dans cette perplexité, l'envoyé britannique se détermina à prêter au prince une somme d'environ vingt mille livres sterling, et l'armée marcha sur la capitale sans rencontrer d'opposition. A son approche l'usurpateur fit sa soumission, implora son pardon, et Mohammed, étant entré à Téhéran, fut proclamé et reconnu schah. Une autre partie de l'armée du prince, commandée par un officier anglais, sir Henry Bethunes, triompha avec la même facilité des autres compétiteurs de Mohammed. Après avoir pris Ispahan, où l'un d'eux s'était retiré, il s'avança sur Schyraz, qui lui ouvrit ses portes. Les princes de Schyraz et de Kermumhah se rendirent prisonniers, et Mohammed resta ensuite seul maître de la couronne. — Les annales de la Perse moderne offrent bien peu d'exemples d'un règne aussi long que celui de Feth-Aly-Schah. Ce monarque en fut redevable à plusieurs causes parmi lesquelles on doit mentionner la rivalité de la Russie et de l'Angleterre, les circonstances heureuses qui accompagnèrent

ou plutôt qui précédèrent son avènement au trône, enfin la politique ferme et habile qui présida à tous les actes de son administration. Son oncle Aga-Mohammed, non moins connu par ses talents que par sa cruauté, après avoir écrasé tous les compétiteurs qui pouvaient disputer la couronne à Feth-Aly-Schah, disait qu'il avait bâti un palais dont les murs étaient cimentés avec tant de sang que Baba-Khan (c'est le nom qu'il donnait habituellement à son neveu) pourrait y dormir en toute sûreté. Feth-Aly-Schah avait soin de retenir auprès de lui les gouverneurs et tous les grands personnages qui lui étaient suspects : il les obligeait chaque jour à se présenter à sa cour, et les rendait responsables de la moindre atteinte qui aurait pu être portée à l'ordre public dans les provinces où ils avaient commandé ou dans lesquelles ils avaient de l'influence. Ce prince était d'une stature élevée, d'une physionomie qui rappelait le caractère des hommes du Turkestan, dont il était issu. Ses yeux vifs et enfoncés étaient ombragés par des sourcils très-épais. Une barbe longue et touffue descendait sur sa poitrine, et, comme tous les Persans, il la faisait peindre et entretenir avec soin. Les voyageurs qui l'ont approché le représentent comme un homme affable, généreux, mais sévère à l'excès et implacable dans sa colère, aimant les sciences et la littérature, qu'il se plaisait lui-même à cultiver. La bibliothèque impériale possède un manuscrit rapporté de Perse par M. Jouannin et qui renferme des odes et des chansons composées par le royal poète. Pour en donner une idée, nous citerons celle qui se trouve dans le voyage en Perse de M. Warning : — « Si tu voulais, ô ma bien-aimée, étaler toute ta beauté aux yeux de Wanic, « ah ! certes il sacrifierait la vie d'Asra sur l'autel « de tes perfections. — Si Youssouf pouvait con- « templer tes charmes, oui, ses pensées cesse- « raient d'appartenir à Zouleyka. — Viens à moi, « et ne mets plus d'obstacles à mes desirs ; ne « renvoie plus tes promesses à demain. — Lorsque « la bien-aimée du Khacan vient à lui, parée de « mille grâces, un seul de ses regards suffit pour « embraser son cœur. » Ami du plaisir et de la chasse, n'acceptant guère de la royauté que les soins qui pouvaient se concilier avec une vie sédentaire, Feth-Aly-Schah parut rarement à la tête de ses armées, dont il laissait le commandement à ses fils : aussi les Persans s'accordent-ils à lui refuser les qualités guerrières. Les cinq cents femmes que renfermait son harem lui donnèrent un nombre si considérable d'enfants, qu'un écrivain anglais l'appelle plaisamment *le plus prolifique des souverains qui aient existé*. En 1826, il avait déjà quatre-vingt-un fils et cinquante-trois filles ; ses enfants et petits-enfants mâles allaient jusqu'au nombre de trois cent quatre-vingts, et l'on cite une semaine pendant laquelle il vit trente nouveaux rejetons augmenter sa race. **DUL.**

**FÉTI (DOMINIQUE)**, peintre romain, né en 1589,

était l'un des meilleurs élèves de Civoli. Il n'a pas eu dans le monde autant de célébrité qu'il en méritait, et l'on ne cite de lui aucun trait qui soit digne d'être rapporté. Les auteurs qui parlent de ce peintre se bornent à dire qu'ayant accompagné à Mantoue le cardinal Ferdinand de Gonzague, son protecteur, il s'attacha à imiter la grande manière de Jules Romain, qui avait composé pour cette ville des ouvrages du premier ordre. De là vient sans doute l'analogie que certains amateurs croient remarquer entre les tableaux de ces deux maîtres. L'imitateur toutefois, quoique très-habile, ne sut pas entièrement reproduire l'admirable correction du modèle. Si la touche de Féli est plus grasse, plus moelleuse et souvent aussi large que celle de Jules Romain, son dessin est moins sûr, moins savant, moins vigoureux. La couleur de ses dernières productions a une force et une vérité que n'ont pas ses premiers ouvrages. On attribue avec raison ses progrès dans cette partie de l'art au séjour qu'il fit à Venise vers la fin de sa vie, séjour durant lequel il put méditer à loisir les chefs-d'œuvre du Titien et de Paul Véronèse, nos plus célèbres coloristes. Quelquefois cependant, à force de chercher la vigueur du ton, il lui arrive de tomber dans le noir. Féli, usé de débauches, termina sa carrière en 1624, à l'âge de 55 ans au plus. Il a peu travaillé pour les églises, et l'on n'a guère de lui que des tableaux de chevalet, dont le prix est très-haut dans les ventes (1). Ses dessins sont d'autant plus recherchés, qu'ils sont devenus extrêmement rares. Cet artiste avait une sœur qui n'était pas non plus sans talent pour la peinture ; après la mort de son frère, elle se fit religieuse et elle orna de ses tableaux de dévotion plusieurs maisons conventuelles de Mantoue. **F. P.—T.**

**FEU (JEAN)**, né à Orléans en 1477, fut un des professeurs érudits qui, dès le commencement du 16<sup>e</sup> siècle, donnèrent à l'université d'Orléans la plus éclatante réputation. Par son mérite autant que par la protection de son compatriote, le secrétaire d'État Claude de l'Aubespine, dont il avait épousé la tante, Jean Feu obtint de François 1<sup>er</sup>, en 1548, la sénatorerie de Milan, et depuis, la charge de second président au parlement de Rouen. Sous ce titre il assista au lit de justice du 16 décembre 1527. Il fut un des juges de l'amiral Chabot, quand l'arrêt du 23 mai 1544 proclama son innocence. Jean Feu mourut le 17 novembre 1549. Son nom donna lieu à cette épitaphe :

Heu! cinis est hodie qui fuit ignis heri.

Les vers d'Étienne Pasquier, l'épigramme de Marchand et les éloges de Charles d'Argentré, son disciple, font plus d'honneur à Jean Feu que ses ouvrages, dont les différents traités réunis en un

(1) On voit quelques-uns de ses ouvrages au Musée du Louvre, entre autres ceux qui représentent le *Mariage de Ste-Catherine* et la *Méditation sur le néant des vanités humaines*.



seul corps, sous le titre de *Joannis Ignei opera*, furent imprimés à Lyon en 1509, 3 vol. in-fol. ; la seconde édition, sous le même format et de la même ville, porte la date de 1607. P—D.

FEU (FRANÇOIS), curé de St-Gervais à Paris, succéda en 1699 à un de ses oncles qui portait le même nom. Pendant plus de soixante ans qu'il a gouverné cette paroisse, il s'y est distingué par sa bienfaisance et la pureté de ses mœurs. Il distribua des charités immenses, et comme il ne laissait aucun bien, la fabrique de sa paroisse se chargea de la dépense de ses funérailles. On lui a élevé dans son église un mausolée, qui est aujourd'hui au musée des monuments des Petits-Augustins. Ce respectable pasteur est mort à Paris, âgé de 90 ans, le 3 avril 1761. B—D.

FEUARDENT (FRANÇOIS), cordelier fameux et homme bien digne de son nom, dit avec assez de raison le protestant Dailler, naquit à Coutances en décembre 1559 (1) et fit ses premières études à Bayeux. Quoiqu'il eût des droits à une riche succession, il y renonça et préféra à une grande fortune la pauvreté de la règle de St-François. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris pour y achever ses études dans l'université; il y prit des grades et reçut le bonnet de docteur le 13 mai 1576. On ne peut nier qu'il ne fût savant pour son temps; il se livra à la prédication et à la controverse, alors en vogue à cause des hérésies de Luther et de Calvin. D'un esprit ardent et emporté, Feuardent écrivit et prêcha contre les erreurs nouvelles avec un zèle souvent poussé jusqu'à la passion; il se fit ainsi un nom parmi les écrivains et les prédicateurs d'alors. Il ne paraît pas étonnant que les fureurs de la Ligue aient plu à un esprit de cette trempe. Il se jeta à corps perdu dans ce parti, que son imagination ardente lui représentait comme une confédération sainte et comme la cause de la religion. Il devint un des plus fougueux ligueurs, prêcha contre Henri III et Henri IV, et se livra contre eux aux déclamations les plus virulentes; il n'épargnait pas même, dit Bayle, le chef de la Ligue lorsqu'il le croyait auteur de quelque chose qui pouvait nuire aux intérêts des rebelles. Ce grand zèle s'amortit pourtant avec l'âge: Feuardent se lassa de la guerre, et si l'on en croit les *Mémoires de l'Étoile*, il devint dans sa vieillesse aussi ardent à la concorde qu'il l'avait été à la discorde. Il avait occupé des places dans son ordre; en 1579 il était gardien du couvent de Bayeux. Il mourut à Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1610 et fut enterré au milieu du chœur des Cordeliers, où l'on voyait son épitaphe. Il avait attaqué plusieurs fois les calvinistes avec avantage, trop souvent sans doute avec des turlupinades et d'assez mauvaises plaisanteries; mais c'était le goût du temps, dont tous ses écrits

portent l'empreinte; plus souvent encore avec des injures que ses adversaires lui rendirent bien. Voici les principaux ouvrages qu'il a publiés: 1<sup>o</sup> *B. Hildephonsi archiep. Toletani de Virginitate Mariæ liber, manuscripti cujusdam veteris codicis collatione emendatus*, etc., Paris, 1576, in-8<sup>o</sup>, avec une longue préface contre les hérétiques du temps; 2<sup>o</sup> *Sancti Irenæi Lugdunensis episcopi adversus Valentini et similitum hæreticorum hæreses libri quinque*, Paris, 1576, in-fol. Feuardent, ayant revu l'ouvrage de St-Irénéé sur un ancien manuscrit, l'augmenta de cinq chapitres trouvés dans ce manuscrit à la fin du 8<sup>e</sup> livre; il y ajouta des notes dont plusieurs sont utiles, mais qui sont beaucoup trop nombreuses. Dans une de ces notes il fit une faute grossière que le jésuite Suarès découvrit et ne manqua pas de relever. Feuardent avait cité en faveur de l'immaculée conception, comme étant de St-Cyrille d'Alexandrie, un passage qui paraissait décisif: malheureusement ce passage appartenait à Josse Clichtove, lequel avait voulu remplir une lacune qui se trouvait dans St-Irénéé. Feuardent n'était pas homme à demeurer en reste; il alla chercher dans les ouvrages du jésuite toutes les erreurs de date, toutes les inexactitudes de citations qu'il put rencontrer, et il eut grand soin de les publier. Outre l'édition de Cologne, 1696, meilleure que la première, parce qu'elle contient les passages grecs qui se trouvent dans St-Épiphane et d'autres anciens auteurs, cet ouvrage a été réimprimé plusieurs autres fois; 3<sup>o</sup> *Michaelis Pselli dialogus de energia seu operatione daemonum, translatus a Petro Morello*, Paris, 1577, in-8<sup>o</sup>. Il y a une préface de Feuardent, où il compare les hérétiques de son temps aux démons et aux magiciens; 4<sup>o</sup> *Appendix ad libros Alphonsi a Castro, contra hæreses, in tres libros distributa*, Paris, 1578, in-fol. Feuardent y réfute les hérésies ou omissions par l'auteur, ou nées depuis sa mort; 5<sup>o</sup> *Divins opusculæ, ou Exercices spirituels de St-Éphrem, avec un sermon de St-Cyrille d'Alexandrie, de l'issue et sortie de l'âme du corps humain; plus une réponse aux questions d'un calviniste touchant la virginité de la mère de Dieu*, Paris, 1579; 6<sup>o</sup> *Censura orientalis Ecclesiæ de præcipuis nostri seculi hæreticorum dogmatibus... post editionem primam diligenter recognita et a mendis purgata, etiam notis marginum illustrata, per Fr. Feuardentium, franciscanum*, Paris, 1584; 7<sup>o</sup> *Semaine première des dialogues auxquels sont examinées et confutées cent soixante-quatorze erreurs des calvinistes*, Paris, 1585, in-8<sup>o</sup>. Feuardent, après avoir composé cet ouvrage en français, le mit en latin; 8<sup>o</sup> *Seconde semaine des dialogues auxquels, entre un docteur catholique et un ministre calviniste, sont pareillement examinées et confutées quatre cent soixante-cinq erreurs des hérétiques*, Paris, 1598, in-8<sup>o</sup>; 9<sup>o</sup> *Theomachia calvinistica sedecim libris profligata, quibus mille et quadringenti hujus sectæ novissimæ errores... diligenter excutiuntur et refelluntur*, Paris, 1604, in-4<sup>o</sup>. On

(1) Moreri et Bayle placent la naissance de Feuardent en 1541. Dans une lettre écrite le 28 novembre 1602, il mande à Antoine Possevin qu'au mois de décembre suivant il achèverait sa soixante-troisième année, ce qui rejette sa naissance à l'an 1539.

aura pu remarquer que les erreurs se multiplient sous la plume de Feuardent à mesure et à proportion qu'il les examine et les réfute; 10° *Entremangeries ministérielles, c'est-à-dire contradictions, injures, condamnations et exécutions mutuelles des ministres et prédicants de ce siècle*, etc., Caen, 1604; Paris, 1604, édition augmentée de moitié; 11° *Biblia sacra cum glossa ordinaria... et postilla Nicolai Lyrani*, etc., per Fr. Feuardentium, Joannem Dadræum et Jacobum de Cuilly, doctores parisienses, Paris, 1590, 6 vol. in-fol.; 12° *Histoire de la fondation de l'église et de l'abbaye de St-Michel au péril de la mer, et des miracles, reliques et indulgences données en icelle*, Coutances, 1604, in-12. Cette histoire du Mont-St-Michel a été traduite en italien, Naples, 1612. Outre ces ouvrages Feuardent a donné des *Commentaires* sur Ruth, Esther, Jonas; sur l'épître de St-Paul à Philémon, sur celles de St-Jacques, de St-Pierre et de St-Jude. Il a fait des *Notes* sur le *Traité d'Arnobe le jeune*, touchant l'accord de la grâce et du libre arbitre; il a composé des discours, des homélies et des sermons. Ceux qui seraient curieux de connaître plus en détail ses ouvrages en trouveront dans le P. Nicéron (t. 39) une liste qui prouve qu'il n'était pas moins écrivain laborieux que zélé et ardent controversiste. L—Y.

FEUCHÈRES (SOPHIE DAWES ou DAWS, baronne DE). Comme si tout devait être sombre et mystérieux dans la vie de cette femme tristement célèbre, on ignore l'époque précise de sa naissance; et les détails qui concernent sa jeunesse, jusqu'au moment où elle vint régner en souveraine dans les salons du duc de Bourbon, sont restés en partie inconnus. On sait seulement qu'elle naquit vers l'année 1793 d'un pêcheur de l'île de Wight que les désordres de sa conduite et ses abus de boisson conduisirent rapidement à la misère, et dont les enfants furent élevés par la charité de sa paroisse. On a prétendu qu'arrivée dans le premier éclat de sa jeunesse et de sa beauté, elle figura au théâtre de Covent-Garden. Un historien affirme (1) qu'elle ne tarda pas à succomber aux séductions dorées d'un opulent étranger, et qu'elle vécut avec lui à Turnham-Green dans une union illégitime. C'est ce qui a peut-être fait dire, dans le cours de ses procès, qu'elle avait été mariée et qu'elle était veuve avant sa liaison avec le duc de Bourbon. On ignore aussi comment elle cultiva, par une éducation qui la mit plus tard au niveau du rang qu'elle occupa, son incontestable intelligence et sa supériorité d'esprit; il paraît certain néanmoins que le prince lui donna des maîtres, et, jusqu'à la catastrophe de St-Leu, elle avait à son service un professeur de langues, l'abbé Briant, qui s'attachait à combattre les défauts de sa prononciation britannique. On ignore encore quelles circonstances lui firent connaître le prince dans la destinée duquel elle devait oc-

cuper une si grande place; on sait seulement que cette liaison commença en 1817. Ses charmes, ses séductions, sa volonté, ne tardèrent pas à dominer le royal amant qu'elle avait conquis; et bientôt elle devint l'arbitre absolu, la reine toute-puissante de la maison du duc de Bourbon. Dans la multitude des passions, des attaques qui ont traversé cette existence orageuse, il est difficile au biographe de garder son impartialité et de découvrir le fil qui doit le conduire à la vérité de l'histoire, à travers le labyrinthe de tant d'intrigues et de tant d'accusations. Toutefois, quand on interroge avec sincérité les nombreuses pièces que nous a transmises une lutte retentissante, il en ressort avec certitude cette conviction que, dès le premier jour, madame de Feuchères se traça un plan profond et médité, qu'elle suivit jusqu'au bout avec l'inflexibilité de son caractère. Sa position auprès du duc de Bourbon était plus qu'équivoque; il lui fallait un nom et un état honorables. Elle les eut bientôt en se mariant en 1818 au baron de Feuchères, officier dans la garde royale, qu'elle introduisit dans la maison de Condé et qui devint aide de camp du prince. Ce fut lui qui fit sa dot par une rente de 72,000 francs. Le prince avait dans sa cour de vieux serviteurs, des officiers dont le dévouement à la personne de leur maître pouvait n'être pas toujours compatible avec celui que madame de Feuchères voulait attendre de cet entourage. Elle vint à bout de remplacer la plupart de ces officiers par des hommes de son choix, et entre autres par son neveu James Dawes, baron de Flassans, qui ne cessa d'être le confident de sa tante. Cependant le ménage de madame de Feuchères ne tarda pas à être troublé par une profonde discorde. Un procès scandaleux éclata entre les deux époux en 1822, et se dénoua par un jugement de séparation de corps et de biens. Par le crédit de son puissant protecteur, madame de Feuchères avait été reçue à la cour; l'éclat de ce procès l'en fit exclure, et ce fut pour son orgueil une chute dont elle poursuivit opiniâtrément la pensée de se relever. Comblée des dons du duc de Bourbon, elle possédait déjà par ses bienfaits une fortune considérable. Outre la dot dont nous venons de parler, il lui donna un million en 1825; il lui avait promis les riches domaines de Boissy et de St-Leu: il avait déjà réalisé cette promesse par un testament daté de 1824. Certaine de son ascendant, elle pouvait aller plus loin. Les faits ont démontré qu'il lui eût été facile de dieter les dernières volontés du prince et d'obtenir pour elle ce qu'elle n'obtint qu'après tant d'efforts et de combats en faveur du duc d'Aumale; mais la fermeté et la vigueur de son jugement ne lui firent pas un instant illusion sur les dangers qu'elle eût courus et le cri qui se fût élevé si cette immense fortune de Condé fût passée entre ses mains. Elle connaissait mieux que personne les ambitions qui s'agitaient autour de cet opulent héritage. Comment lutter contre la

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. 2, p. 39.

puissance et l'indignation d'une maison royale dépouillée tout entière? Un acte de cette nature s'annulait lui-même par la force des choses. Madame de Feuchères le comprit, et ne pensa plus qu'à chercher un légataire qui, lui devant tout, lui assurerait par son pouvoir et son crédit la riche part qu'elle saurait se faire. Dans notre article sur le duc de Bourbon (*voy.* ce nom), nous avons raconté les détails, les progrès, l'issue de cette combinaison; nous avons dit comment la toute-puissante favorite s'aboucha et s'entendit avec la famille d'Orléans; par quelle série de manœuvres, de luttes, de péripéties, il lui fallut passer pour conduire enfin le père du duc d'Enghien à signer le célèbre testament du 30 août 1829 (1). Pour tous ces détails et ceux qui concernent le testament lui-même, nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à cet article, qui abrégé singulièrement la tâche que nous avons à remplir. Nous ajouterons quelques faits seulement au récit si complet qu'il contient sur la sinistre et mystérieuse catastrophe du château de St-Leu. Il est hors de doute que, quoique rassuré par le calme qui renaît dans les esprits, par l'affection qu'à propos de la St-Louis venaient de lui témoigner les habitants de la vallée, par la visite que venait de lui faire la reine Marie-Amélie en lui portant le grand cordon de la Légion d'honneur, le duc de Bourbon résolut d'aller rejoindre la famille exilée par la révolution de 1830. On dit même qu'un envoyé de Charles X lui en porta l'invitation formelle. Quoique ses préparatifs eussent échoué deux fois, il n'en persistait pas moins dans ses projets de départ, et tout le monde autour de lui remarquait la froideur inaccoutumée avec laquelle il accueillait madame de Feuchères. En même temps il exprimait des craintes sur sa sûreté personnelle. Il témoigna à son valet de chambre Manoury le désir de le faire coucher à la porte de sa chambre. Celui-ci ayant fait observer qu'il était plus naturel de confier cet office au valet de chambre de service: « N'en parlons plus, » répondit le prince. Ce valet de chambre était Lecomte, un des serviteurs qui lui avaient été donnés par madame de Feuchères. Dans la nuit qui suivit son entrevue avec la reine Marie-Amélie, son premier écuyer, M. de Choulot, fut introduit secrètement dans sa chambre à coucher: « Mon parti est pris, » lui dit-il; « la reine vient de m'apporter la plaque de la Légion d'honneur; on veut que je figure à la chambre des pairs: c'est impossible! » et la fuite fut résolue. « Ce jour-là même, » raconte l'historien que nous avons déjà cité, « madame de Feuchères se fit délivrer par le banquier Rotschild une

« traite d'un demi-million sur l'Angleterre, soit « que des motifs étrangers à ses liaisons avec le « prince la rappelaient à Londres, soit que « quelques nuages se fussent élevés entre elle et « le duc de Bourbon (1). » Le lendemain, vers huit heures du matin, une scène violente éclata entre madame de Feuchères et le duc. Dans cette altercation on l'entendit prononcer plusieurs fois avec force le nom de M. de Choulot. En rentrant auprès de son maître seul, Manoury le trouva dans une agitation terrible et demandant de l'eau de Cologne. Un courrier fut expédié sur-le-champ au premier écuyer pour lui enjoindre de se rendre à St-Leu, où l'attendait une communication importante. Devait-ce être l'ordre de brusquer le départ? Quoi qu'il en soit, le soir, le duc de Bourbon fit avec gaieté cette partie de whist qui est restée historique, qui a été racontée par notre collaborateur dans l'article déjà indiqué, mais avec omission d'une circonstance importante. Le prince perdit onze fiches, et se levant il renvoya ses joueurs sans payer en disant: « *A demain.* » En se retirant dans son appartement, il fit à ses gens à la fois un signe de main et un signe de tête qui n'était pas dans ses habitudes et qui les étonna. Il les congédiait ordinairement par le seul signe de sa main. On a conclu de cet incident qu'une pensée de mort avait dicté cette espèce d'adieu. D'autres l'ont expliquée par le projet arrêté de voyage et d'exil. Puis le vieillard entra pour n'en plus sortir vivant dans sa chambre à coucher. Que se passa-t-il dans cette chambre en cette nuit funèbre du 26 au 27 août 1830? Aujourd'hui, Dieu seul le sait. Mais si elle eut un secret, soit hasard, soit calcul, tout était de longue main merveilleusement disposé pour qu'il fût bien gardé. La chambre à coucher du royal propriétaire de tant de splendes demeures était reléguée au fond du premier étage du château de St-Leu; ses fenêtres donnaient sur les jardins. Elle était séparée par un court passage d'un salon d'attente, donnant d'un côté sur un vaste cabinet de toilette, et communiquant de l'autre avec un escalier dérobé qui conduisait à l'entresol, placé directement sous l'appartement du prince, et aux appartements du rez-de-chaussée occupés par la baronne de Feuchères et la famille de son neveu le baron de Flassans. L'entresol, placé directement au-dessous de l'appartement du duc, avait été autrefois occupé par les serviteurs personnels du prince; mais madame de Feuchères les en avait délogés pour le faire habiter par les gens de son service particulier. Le secrétaire de la baronne, l'abbé de Briant, y avait son logement; sa femme de chambre, la veuve Lachassine, en occupait une autre pièce. La chambre située au-

(1) Quelques années avant sa mort madame de Feuchères voulut faire don à M. Odilon Barrot de toute sa correspondance avec la famille d'Orléans. M. Barrot refusa ces curieux documents, et ils furent plus tard remis à Louis-Philippe par M. Tanceron, père de la légataire universelle instituée par madame de Feuchères.

(1) A cette affirmation, M. Louis Blanc ajoute la note suivante: « Nous avons la preuve écrite de ce fait important et « tellement ignoré jusqu'ici qu'on n'en trouve aucune trace dans « le dossier de l'instruction dont nous avons attentivement « sulté toutes les pièces. »

dessous de la chambre à coucher, où s'accomplissait le drame mystérieux de cette mort, avait été d'abord celle du fidèle Manoury, premier valet de chambre du prince depuis seize ans; on y entendait jusqu'aux moindres mouvements du vieillard et jusqu'au bruit des pendules sonnant l'heure à l'étage supérieur. Manoury avait dû lui-même abandonner cette chambre pour la céder aux époux Dupré, serviteurs aussi de madame de Feuchères. Le valet de chambre de service était ce Lecomte, ancien coiffeur de madame de Feuchères dont nous avons déjà parlé, et ce fut lui qui ferma en se retirant les diverses communications par lesquelles on pouvait aboutir au salon d'attente. Il déclara dans ses interrogatoires ne point se rappeler s'il avait ou n'avait point fermé le verrou qui, par l'escalier dérobé, donnait entrée aux étages inférieurs dans le salon d'attente précédant la chambre à coucher. Le lendemain, après que Manoury eut frappé inutilement à la porte du prince, l'alarme se répandit au château. Manoury accourut lui-même faire part de ses craintes à madame de Feuchères, qui, se jetant à bas de son lit, s'écria : « J'y cours bien vite; quand il entendra ma voix, il me répondra! » et bientôt, vêtue d'une simple robe de chambre, les jambes nues dans des pantoufles, elle s'élança, non par la communication la plus directe, mais par le grand escalier, vers la chambre fatale, et frappant à la porte : « Ouvrez, monseigneur, ouvrez; c'est moi! » Toute la maison était accourue, la porte est enfoncée par Manoury : l'obscurité la plus profonde régnait dans la pièce, seulement une bougie brûlait dans l'âtre du foyer, cachée derrière un garde-feu en tôle. Les volets ouverts, l'affreuse vérité apparut. On ne permit pas à madame de Feuchères de pénétrer sur ce triste théâtre; elle alla se laisser tomber en gémissant sur un fauteuil du cabinet de toilette. Les personnes qui accouraient pouvaient la voir prêtant l'oreille aux consolations de M. Bonnie, le chirurgien du prince, et tendant les mains vers elle à mesure qu'elle les apercevait. « Le duc de Bourbon était attaché à l'espagnolette de la croisée du nord par deux mouchoirs passés l'un dans l'autre : le premier formant un anneau aplati et allongé, le second en ovale dont la base soutenait la mâchoire inférieure et qui avait son sommet derrière la tête, sur le haut. Le mouchoir de compression ne faisait pas nœud coulant; il ne prenait pas la trachée-artère, laissait la nuque à découvert, et se trouvait tellement lâche, qu'entre ses plis et la tête plusieurs des assistants purent aisément passer les doigts. La tête du mort penchait sur sa poitrine, son visage était pâle; la langue ne sortait pas de la bouche et poussait seulement les lèvres; les mains étaient fermées, les genoux ployés, et, par leur extrémité, les pieds portaient sur le tapis; de sorte que, dans les souffrances aiguës qui naissent des derniers efforts de la vie, le prince

« n'aurait eu, pour échapper à la mort, qu'à se dresser sur les pieds en s'appuyant contre les volets de la fenêtre (1). » Plus tard on fit encore cette observation que l'héritier du sang, le prince Louis de Rohan, ne fut point prévenu et n'assista ni à la constatation de l'état des lieux, ni aux premières opérations judiciaires. Cependant, au milieu des conjectures et des commentaires que suscitait autour d'elle cette catastrophe imprévue, madame de Feuchères dirigeait les esprits vers l'unique pensée d'un suicide. Elle n'admettait pas une autre explication, et cette hypothèse étant combattue par Manoury, qui lui opposait la résolution arrêtée du voyage dont il était le confident, la favorite crut devoir lui imposer silence par ces menaçantes paroles : « Prenez garde! de pareils discours pourraient vous compromettre auprès du roi. » Cette nouvelle fut d'abord accueillie à Paris avec un stupeur mêlée de cette défiance ombrageuse ordinaire au peuple à l'aspect de ces péripéties soudaines auxquelles se rattachent les intérêts des grands. Quelques serviteurs de la maison de Condé parlèrent; les rumeurs se répandirent, les soupçons éclatèrent. On rapprochait les faits; on signalait des propos : on avait recueilli celui de Lecomte aux funérailles de son maître : « J'en ai gros sur le cœur! » On se redisait cette protestation solennelle de l'abbé Pélier, aumônier du prince, déposant dans la chapelle de Chantilly le cœur du dernier des Condé renfermé dans une boîte de vermeil, et l'absolvant du suicide dans ses suprêmes paroles : « Le prince est innocent de sa mort devant Dieu! » On se demandait pourquoi on avait interdit au *Moniteur* de publier cette espèce de témoignage religieux. A Chantilly et à St-Leu personne ne voulait croire à la mort volontaire, et tous les gens attachés à ces deux résidences répondaient aux questions d'une voix unanime : « Nous le posséderions encore s'il fût resté à Chantilly. » On observait attentivement les démarches de la baronne de Feuchères : on remarqua, dans les premiers moments, un grand trouble dans sa conduite; elle quitta précipitamment St-Leu et se réfugia au palais Bourbon; pendant quinze jours l'abbé Briant, armé de pistolets, couchait dans sa bibliothèque, et sa nièce, madame de Flassans, eut son lit dans sa chambre à côté d'elle. Mais ces terreurs durèrent peu. Elle voulut au contraire imposer à l'opinion et aux clameurs par l'éclat de sa faveur, dont le Palais-Royal lui prodigua les témoignages. Mais au lieu de calmer ou d'intimider l'opinion, ces actes ne firent que l'irriter. Les brochures, les dénonciations au public, les appels à la justice se déchainèrent, et une plainte formelle des Rohan imposa à la vindicte publique un supplément d'instruction. Nous avons exposé dans la notice sur le duc de Bourbon les principaux incidents et les vicissitudes de ces

(1) *Histoire de dix ans.*

événements judiciaires, où d'abord la partie publique intervint seule et fut ensuite suivie de l'action personnelle et civile des héritiers du sang. La France entière prit parti dans ces débats, éclairés par les talents les plus célèbres et les voix les plus écoutées du barreau. Le conseil de défense de madame de Feuchères fut composé de MM. Lavaux, et Nicod; M. Odilon-Barrot ne l'assista que plus tard en une autre occasion; M<sup>e</sup> Lavaux fut son avocat plaidant. Ces trois hommes, éminents par leurs lumières autant que par une probité judiciaire qui ne fut jamais contestée, ont toujours eu et ont toujours gardé la conviction profonde de l'innocence de leur cliente dans la sombre énigme de la nuit du 26 août. Trois fois la justice a prononcé comme eux, et cependant un écrivain, après avoir résumé toute cette lamentable affaire, a pu dire avec vérité de son dénoûment : « Madame de Feuchères gagna son procès devant « les tribunaux et le perdit devant l'opinion publique. » Toutefois, avant d'en finir sur ce point, notre devoir d'historien nous commande d'énumérer les circonstances sur lesquelles madame de Feuchères et ses amis basèrent l'impossibilité d'un assassinat. Les procès-verbaux rédigés au moment de la catastrophe étaient pleins uniquement de la pensée du suicide : ils constataient sur le cadavre une circonstance physique, caractère connu du genre de mort auquel on attribuait cet événement : la veille du jour fatal, la victime avait confié à Manoury l'accomplissement d'un acte de bienfaisance, dans l'appréhension de ne pouvoir le remplir par elle-même; en rentrant dans sa chambre à coucher, le prince avait joint à son adieu quotidien à ses gens de service un signe plus expressif auquel ils n'étaient pas accoutumés; l'état de son corps ne présentait aucune trace de violence, si ce n'est quelques excoriations très-suffisamment compatibles avec l'hypothèse du suicide; on n'avait trouvé sur ses vêtements et sur son linge ni désordre ni souillure; le verrou de la seule porte par laquelle on pût pénétrer dans la chambre à coucher était fermé intérieurement (1), et il était difficile de comprendre comment un tel meurtre aurait pu être commis sans laisser ni sur la victime ni autour d'elle une trace, un indice, un désordre ou un bruit. Après cette terrible et pénible lutte, les relations de madame de Feuchères avec la maison d'Orléans ne tardèrent pas à se ressentir d'une réserve qui n'avait plus rien d'amical. Cette froideur se changea en une quasi-rupture à propos du legs d'Écouen. Nous avons déjà rapporté dans notre article sur le duc de Bourbon les circonstances de cette affaire, où il s'agissait du château d'Écouen et de ses dépendances consacrés, avec une rente annuelle de

cent mille francs, à recevoir et à faire élever les enfants des anciens officiers ayant servi dans le corps de Condé. Chargée de l'exécution de cette volonté du testateur, madame de Feuchères résolut de plaider contre la royale famille, à laquelle elle semblait attachée par tant de liens réciproques; elle invoqua le secours de M. Odilon-Barrot. Après avoir vu ce legs annulé à toutes les juridictions, par le motif qu'il était contraire à la morale et à l'ordre public, madame de Feuchères acheva de s'envelopper dans les voiles de la vie privée. A Paris même elle vécut dans l'isolement d'une solitude splendide, qu'elle s'efforça en vain de peupler. Elle trouva moyen d'adresser de fréquentes avances à des membres de l'opposition; mais ses invitations indirectes furent le plus souvent déclinées. Elle eut le malheur de perdre, à la suite d'une maladie violente, son neveu le baron de Flassans, et les personnes qui l'avaient entourée à St-Leu rentrèrent pour la plupart dans une obscurité introuvable. Ses amis rapportent que dans sa retraite elle consacrait son opulence à des actes de générosité souvent somptueux et toujours secrets, et qu'elle vint au secours de plus d'une grande et honorable détresse. On cite entre autres une jeune personne de noble extraction anglaise qu'elle tira d'une position délicate, qu'elle dota et maria avec un personnage important. Mais telle était la force des préventions qui pesaient sur elle, qu'elle aurait dû s'abstenir de signer au contrat des époux dont elle faisait le bonheur et la fortune, et elle s'y serait résignée sans se plaindre. Avant de mourir, elle désigna pour sa légataire universelle sa nièce mademoiselle Sophie Tanceron, « à qui, » dit-elle dans ses dernières volontés, « elle avait « depuis sa plus tendre enfance tenu lieu de « mère. » MM. Ganneron, Odilon-Barrot et Lavaux furent nommés ses exécuteurs testamentaires (1). Elle légua une somme de cinquante mille francs à M. Obry, de Chantilly, filleul du duc de Bourbon, par le motif que, parmi les personnes qui faisaient partie de la maison de ce prince, elle l'avait remarqué comme le seul qui au célèbre procès eût déposé en honnête homme. Elle ajoutait : « De tous les chagrins qui ont empoisonné « une partie de ma vie et que j'ai le plus cruelle- « ment senti, c'est celui que m'a fait éprouver « l'impuissance où l'on m'a placée d'accomplir « le fidéicommiss que m'avait laissé le duc de « Bourbon. Je prie très-humblement monseigneur « le duc d'Aumale ( si jamais son cœur se ressou- « vient du zèle que j'ai mis à servir ses intérêts « auprès du duc de Bourbon) de ne pas refuser « d'accomplir la dernière volonté de son bienfai- « teur, et que du moins les enfants français pro- « fitent du legs d'un généreux prince français. »

(1) A cette objection tous les salons de Paris répondaient par une expérience qui était devenue une sorte de mode. Elle consistait à fermer du dehors le verrou intérieur d'une porte au moyen d'un léger ruban de soie.

(1) Ce testament olographe contenait un vice de forme radical. Il n'était pas écrit tout entier de la main de la testatrice. Les héritiers du sang l'attaquèrent et à la suite d'une transaction entre eux et la légataire universelle cette opulente succession fut partagée entre les prétendants.

La baronne de Feuchères mourut en Angleterre le 2 janvier 1841, d'une angine ou maladie d'étranglement par la gorge. S'il faut en croire des personnes qui l'ont beaucoup vue, sa physionomie réalisait exactement l'idée que sa vie peut avoir donnée de sa personne. Ses traits portaient habituellement un remarquable caractère de charme et de séduction; mais si une émotion ou une impatience venait les agiter, son regard devenait dur et son visage prenait une expression redoutable. A la fin de sa vie, elle déploya de vifs sentiments de piété, et les personnes qui assistèrent au spectacle de sa mort assurèrent qu'elle expira dans une grande tranquillité d'esprit. Fût-ce endurcissement, fermeté d'une conscience innocente ou sentiment de l'expiation secrètement pratiquée? Nul ne peut le dire. Il semble seulement qu'en rejetant la pensée d'un crime, en admettant la seule réalité du suicide, la part de madame de Feuchères dans les désespoirs qui auraient porté le vieillard à cette extrémité était encore assez grande pour troubler au suprême départ l'âme la mieux trempée. Plusieurs écrits ont été publiés sur la catastrophe de St-Leu et les procès qui en ont été la suite. On en retrouvera la nomenclature dans notre article du duc de Bourbon.

C. L.—s.

FEUCHÈRES (JEAN-JACQUES), né à Paris le 10 mars 1807. Entraîné vers la statuaire par une vocation précoce, il fit de rapides progrès sous la direction de Cortot et de Ramey, et dès 1851 il exposait une *Nymphe sur une coquille*; *Judith remerciant le Seigneur*, esquisse en plâtre; *David montrant aux Israélites la tête de Goliath*, esquisse en terre cuite. C'est dans la lecture de la Bible et dans les traditions religieuses qu'il semblait alors puiser ses inspirations. Voulant prouver qu'il savait faire un bas-relief, il choisit pour sujet un jeune homme suppliant des moines de le recevoir dans leur ordre, et sa première figure d'étude importante fut un *Satan*, expressif et bien posé. Sa réputation fut établie par une statuette en bronze du marquis de Stafford, une statue de Galatée, une statue en marbre de Raphaël, une *Jeanne d'Arc sur son bûcher*, achetée par la ville de Rouen. On remarque également ses bustes de Mélingue, de l'acteur Provost, du docteur Perry; mais ce qui lui assura une place distincte, exceptionnelle, ce fut l'influence qu'il exerça sur l'application des beaux-arts à l'industrie. Lorsque Feuchères commença à s'occuper de travaux d'ornementation, les bronzes, pendules, vases, candélabres, se ressentaient du style bâtarde de l'Empire. Les modèles les plus disgracieux décoraient, ou pour mieux dire déparaient les cheminées ou les étagères des salons. Une réforme fut entreprise par une génération de jeunes artistes, à la tête desquels marchait Feuchères. Ses statuettes de Benvenuto Cellini et de Léonard de Vinci, ses groupes en bronze de la *Renaissance des arts*, de la *Peinture* et de la *Poésie*, de l'*Enlèvement des Sabines*, d'une *Amazone domp-*

*tant un cheval*, contribuèrent puissamment à modifier le goût des artistes et du public. Comme pièce d'ornement, le chef-d'œuvre de Feuchères est une composition exécutée en argent repoussé dans l'atelier de Froment-Meurice par Fannières, Muleret, Ponce et d'Aubergue; elle représente la Terre portée par les Titans et surmontée du groupe de Bacchus, Vénus et Cérès. On peut critiquer cette allégorie mythologique, mais il est difficile de ne pas admirer la grâce avec laquelle les figures sont agencées. Collectionneur patient, connaisseur expérimenté, Feuchères avait réuni une foule d'objets d'art du plus haut mérite. C'étaient des éléments qu'il utilisait avec une rare adresse dans ses combinaisons d'ornements. Il s'en servait sans les copier servilement, et rappelait les maîtres sans perdre son cachet d'originalité. Tout en se prodiguant pour suffire à de nombreuses commandes industrielles, Feuchères abordait l'art monumental. On voit de lui à l'arc de triomphe de l'Étoile un bas-relief, le *Passage du pont d'Arcole*; sous le péristyle de la Madeleine, *Ste-Thérèse*, statue en pierre; dans une niche de la fontaine St-Sulpice, une statue en pierre de Bossuet. C'est lui qui a donné le dessin du plafond de l'Odéon et décoré la coupole de l'église St-Paul. On doit encore à Feuchères l'élégante fontaine élevée au coin des rues St-Victor et Cuvier. Feuchères succomba le 23 juillet 1852 à une longue maladie de poitrine. Dans son atelier restaient inachevés: un Arabe et son cheval, groupe colossal destiné à la décoration du pont d'Iéna et qui fut achevé par Soitoux, et une statue de la *Constitution*, qui devait orner le centre de la place Bourgogne. Il laissa, dessinés ou modelés en terre cuite, une multitude de projets qui attestaient autant d'habileté manuelle que de souplesse d'imagination. Trois ans après sa mort, on admirait à l'exposition universelle de 1855 un magnifique surtout, exécuté d'après son modèle par Froment-Meurice, et la *Coupe du travail*, terre cuite terminée par Diéterle.

D. L.—B.

FEUCHTERSLEBEN (ÉDOUARD, baron de), connu comme poète et penseur, sortait d'une famille saxonne. Il naquit à Vienne le 29 avril 1806, où son père était conseiller aulique. Sa faible santé fit qu'on le garda les premières années de sa jeunesse à la campagne; cette vie paisible et calme prédisposa son esprit à la réflexion et à l'étude de la nature. Aussi, après avoir terminé ses études à l'Académie noble de Thérèse, au lieu de la carrière du droit politique où sa naissance et sa position lui assuraient un brillant avenir, choisit-il de préférence la pratique de la médecine. En 1853, il obtint le titre de docteur en médecine, en 1845, fut nommé doyen de la Faculté de médecine de Vienne, en 1847 vice-directeur des études médico-chirurgicales. Feuchtersleben ne se distingua pas seulement comme professeur, mais comme écrivain dans sa spécialité. On lui doit: *Sur le premier livre de la Diététique d'Hippocrate*, Vienne, 1855; *De la certitude et de la dignité de l'art mé-*

dical, Vienne, 1859. En 1844 il commença aussi à tenir des cours publics sur la connaissance médicale de l'âme, qui agita vivement les esprits. Ses *Leçons sur la connaissance médicale de l'âme* (Vienne, 1845) réussirent tellement, que la société de Sydenham en autorisa une traduction anglaise par Lloyd et Babington (Londres, 1847). Son livre, destiné à la masse des lecteurs et intitulé *le Régime de l'âme* (Vienne, 1858), avait en 1852 déjà huit éditions. Une notice aussi idéale que celle que monire Feuchtersleben dans ses écrits devait le porter aussi à s'essayer à des productions poétiques. Déjà, dans ses années d'étudiant il avait abordé la poésie lyrique; plus tard il consigna ses observations et ses réflexions sur la vie, l'art et la nature, dans des œuvres de poésie intitulées : *Feuilles de vie, Confessions et Résultats*; il s'y montre imitateur de la forme lyrique de Goëthe. Il lut aussi à l'Académie des sciences de Vienne, dont il était membre, des exposés de systèmes philosophiques *Sur les questions d'humanité et de réalisme*, etc. Feuchtersleben restait fidèle à son idéale conception de la vie, lorsqu'au milieu des orages de 1848 il fut appelé à prendre part à la direction des affaires de son pays comme sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique; mais il ne fit que passer, rentra dans la vie privée avant la fin de 1848, et mourut bientôt après, le 3 septembre 1849. Ses Œuvres complètes et une notice autobiographique ont été recueillies et publiées par le poëte Heibel. 3 vol., Vienne, 1851-52. Z.

FEUDRIX. Voyez BRÉQUIGNY.

FEUERBACH (PAUL-JEAN-ANSELME DE), criminaliste allemand, né à Iéna le 14 novembre 1775, suivit ses parents à Franefort-sur-le-Mein dès l'âge de trois ans, et après avoir achevé ses premières études dans cette ville se rendit, en 1792, à l'université d'Iéna. Sa vocation à cette époque était loin d'être décidée. Il s'était saturé de la lecture des classiques anciens, et principalement des poëtes. Doué de l'esprit le plus vif, il commença par vouloir tout êtreindre; mais bientôt restreint par la dure nécessité de subvenir à ses dépenses universitaires et de partager son temps entre les leçons qu'il pouvait donner et celles qu'il aspirait à suivre, il jeta son activité sur une science unique : ce fut la philosophie. La puissante voix de Reinhold l'avait décidé. Du reste, brûlant bien plus de savoir que d'avoir, il se contentait du plus minee nécessaire pour donner plus d'heures à ses études. Il acquit par là non-seulement des connaissances positives et étendues, mais une rare puissance de concentration d'esprit. Remarqué de ses maîtres comme de ses condisciples, âgé de vingt ans à peine, il fit, sous les auspices de Tennemann et d'autres savants, son apparition dans la carrière philosophique par des essais qui furent salués d'applaudissements unanimes. Mais déjà de la philosophie pure, qu'il avait comme explorée dans tous les sens, il en était venu à

celle des applications scientifiques de la philosophie qui revient le plus fréquemment dans la vie usuelle, à la science de la législation. Et pour se mettre en état de mieux préciser ses idées sur l'origine, sur la valeur, sur la légitimité du droit naturel, il suivait les leçons des Schaubert, des Hufeland. Ces illustres professeurs opérèrent sur lui la même impression que Reinhold, et bientôt il fut enthousiaste du droit ainsi qu'il l'avait été de la philosophie. Ce dont on ne peut douter, c'est que cette étude préliminaire à laquelle il s'était livré l'avait admirablement préparé pour la science législative, et que la philosophie telle qu'il l'avait apprise fut pour lui le reste de sa vie le flambeau, le scalpel et la pierre de touche des vérités jurisprudentielles. Ses progrès dans cette nouvelle sphère furent en même temps gigantesques et rapides. Il était encore censé étudiant que déjà des essais de la plus haute portée le classaient parmi les juristes du premier ordre et annonçaient une de ces intelligences qui changent la face de ce qu'elles touchent et qui ouvrent des voies nouvelles à leur siècle. Cependant indépendamment des études qu'il suivait pour son compte, il fallait trouver du temps pour se créer des ressources. Marié trop jeune, en 1795, il avait et femme et enfants à soutenir. Son courage indomptable fit face à tout : la vente de ses ouvrages lui commençait un maigre budget que quelques leçons enflaient et dont le déficit se compensait par des privations. Cet état de choses au reste ne dura pas. Docteur ès philosophie en 1795, ès droit en 1799, il obtint sans peine la permission de faire des cours publics dans sa demeure, et dès cet instant ses lectures attirèrent un grand nombre d'auditeurs payants. Très-peu de temps lui suffit alors pour prendre place parmi les maîtres de la science et parmi les chefs d'école. Autour de lui se groupèrent, entre autres hommes distingués, Grollmann et d'Almendingen. Avec eux il entreprit la *Bibliothèque du droit pénal*, qui fait époque dans l'histoire de la jurisprudence et où l'habile triumvirat cherchait tantôt à prouver par des études sur une foule de points spéciaux la légitimité de leurs propositions fondamentales sur le droit et le faible des solutions données par telle ou telle loi positive d'après des principes différents; tantôt à déduire des axiomes posés par eux comme base et point de départ de la science, les corollaires particuliers qui doivent être des articles de loi. En 1821, il fut nommé professeur extraordinaire de droit à l'université d'Iéna et assesseur du tribunal du maire, puis professeur ordinaire de droit féodal. Il ne fut pas plutôt pourvu qu'il lui vint de tous côtés des offres. En un mois, quatre universités lui firent ainsi des propositions. Il donna la préférence à celle de Kiel, où il s'installa et où il fit un séjour de deux ans. Ses cours dans cette ville eurent successivement pour objet le droit naturel, le droit criminel, les Institutes, les Pandectes, l'herméneutique.

A la composition des leçons qu'il lisait en public, il joignait celle de divers écrits relatifs à la science et des études alors nouvelles pour lui sur la jurisprudence comparée, et en particulier sur les législations orientales et sur les sources de ces législations. De plus, il coopérait très-activement aux travaux du collège des sentences, présidé par Trendtenburg, et, ce qui le contrariait le plus, il avait à remplir les fonctions pour lui très-fastidieuses de syndic de l'université. Ce désagrément pourtant ne l'eût pas chassé de Kiel s'il avait trouvé dans cette ville un auditoire comme il en rêvait ou comme il était habitué à en voir un à Léna, nombreux, pressé, partant électrique, et où le maître pût discerner beaucoup de jeunes talents. La salle de Kiel lui semblait un désert. Appelé en 1804 à Landshut en Bavière comme conseiller aulique et professeur, il quitta donc Kiel sans grand regret. Bien que protestant et le premier protestant qui pût se vanter d'avoir professé dans une université bavaroise, il n'y fut en butte à nul acte d'intolérance, et même les hommes les plus judicieux reconnaissaient en lui des tendances catholiques très-marquées; le gouvernement le voyait de bon œil, et comme il était notoire que chaque mois, pour ainsi dire, il recevait des propositions de plus en plus séduisantes, on augmenta ses appointements à diverses reprises. En revanche ses talents, ses succès, sa jeunesse lui faisaient des jaloux; plusieurs de ses collègues surtout l'honoraient de leur haine et entraînaient des élèves dans leur cabale; on travestit ses idées, on voulut ridiculiser ses expressions: la vivacité des unes, la hardiesse des autres, donnaient beau jeu à la mauvaise foi. Cette guerre à coups d'épingle donna de l'humeur à Feuerbach qui, peu en veine de perdre du temps à se défendre contre ceux qui ne le comprenaient pas ou affectaient de ne pas le comprendre, pria l'électeur de le dispenser de ses fonctions professorales (1805). Maximilien-Joseph, qui dès l'année précédente l'avait chargé de formuler un projet de code pénal pour la Bavière, se rendit à sa demande et lui conféra (16 décembre 1805) le titre de membre extraordinaire du département ministériel secret de justice et de police, avec le rang de référendaire secret, et l'appela dans sa capitale. L'année suivante, il troqua ce titre contre celui de membre ordinaire; puis, en 1808, il devint conseiller secret en activité: avancement plus que justifié non-seulement par la multitude de ses travaux, mais par l'influence immédiatement heureuse qu'avait produite sa présence. Dès 1806 parut une ordonnance, son ouvrage, laquelle abolissait la torture et prescrivait aux magistrats la conduite à tenir à l'égard des prévenus qui nient. C'était un pas immense pour la Bavière. Ensuite vinrent divers règlements plus en harmonie avec l'esprit du siècle, sur la braconnerie, sur la corruption des agents du pouvoir, etc. Enfin, en 1808, la première partie du plan du code pénal fut terminée;

une commission spéciale eut ordre d'en dire son avis, et, à quelques modifications près, exprima l'approbation la plus entière: elle avait pour objet les crimes et les peines. La seconde partie, relative à l'instruction ou procédure, fut prête au même instant. Toutes deux alors, sur la proposition de Feuerbach lui-même, furent soumises à un double examen, d'abord à celui des sections de la justice et de l'intérieur, ensuite à celui du conseil secret, toutes les sections réunies et le roi présidant. Sorti vainqueur de cette double ou triple épreuve, le projet reçut enfin la sanction royale et prit le nom de Code pénal bavarois, le 16 mai 1813. Parallèlement à la confection du code pénal, Feuerbach faisait marcher la rédaction de la loi civile. Mais là plus d'incertitudes se présentèrent. D'abord, le roi de Bavière avait voulu qu'on prit pour base le Code Napoléon, quitte à modifier, à intercaler, à détruire chaque fois que la disposition française serait contraire soit à l'équité, soit à ce qu'exigeait l'état des esprits en Bavière. Cette tâche, à l'exception de quelques chapitres particuliers, fut finie en 1808, et l'œuvre fut, comme la première partie du Code pénal, remise à la commission législative, qui l'approuva; et très-peu de temps après (1809) la nouvelle rédaction fut imprimée sous le titre de: *Code civil universel pour le royaume de Bavière*. On croirait d'après cela que le roi se hâta de le revêtir de sa sanction et de lui donner force de loi. Il n'en fut point ainsi: quelques points graves restaient à fixer, entre autres les hypothèques, et cette partie du travail devait se faire au sein même du conseil secret, après quoi l'on sanctionnerait le tout ensemble. Mais ce qu'un seul suffit à parfaire, dix en se réunissant l'ébauchent à peine: on discuta, on s'ajourna, on renvoya de jour en jour, et finalement la fatigue prit les uns, le découragement les autres; puis on s'aperçut que les dispositions du nouveau code déplaisaient fréquemment aux Bavarois. Alors fut mis de côté le projet imité du code français, et l'on prit pour modèle le *Codex Maximilianeus*, de longue main en usage dans la vieille Bavière. Ce changement de résolution eut lieu en 1812. A Feuerbach encore fut confiée la tâche d'accommoder les lois surannées de Maximilien avec les besoins et les exigences modernes; seulement on lui donna deux collaborateurs illustres aussi, le baron d'Arétin et le conseiller d'État Gœnner. Malgré les efforts de ce triumvirat renommé, la rédaction demandée ne fut ni examinée par une commission *ad hoc*, ni mise en vigueur par le roi. Au milieu de ces occupations laborieuses survinrent les événements de 1815 et 1814. Ils fournirent à Feuerbach l'occasion de se montrer comme écrivain politique, et les brochures qu'il publia dans ces années mémorables peuvent jusqu'à un certain point être prises, sinon pour l'expression de la pensée du cabinet bavarois, du moins pour l'expression de ce qu'il voulait que l'opinion allemande et les grandes puissances



crussent sa pensée. Aussi sa faveur se soutint-elle constamment, et on le vit rapidement devenir second président de la cour d'appel de Bamberg, commissaire général du cercle de Salzach, premier président de la cour d'appel d'Anspach. En 1821, il obtint un congé pour venir en France observer les formes des institutions juridiques qu'on peut perfectionner encore sans doute, mais qui ont fait à juste titre l'admiration de l'étranger et qui ont servi de modèle à ceux mêmes qui sur quelques points ont fait mieux. Le roi subvint généreusement aux frais du voyage. Feuerbach survécut encore neuf ans à son retour et mourut le 9 décembre 1835, à Francfort-sur-le-Mein. Il n'avait que 58 ans, et son esprit jouissait de toute la vigueur de la jeunesse. Peu d'hommes méritent plus que lui un rang élevé dans l'histoire du droit. Il eut la science à un rare degré; il eut l'art de l'exposer, soit comme écrivain, soit comme professeur; il eut la gloire de la faire progresser en découvrant des points de vue nouveaux, en établissant des principes féconds et lucides, en détrônant de mauvaises doctrines; il eut le bonheur de transporter les théories dans le concret et de devenir comme législateur un des bienfaiteurs de l'Allemagne; enfin il eut le mérite d'appliquer la législation et de se montrer aussi vénérable président qu'admirable juriste. Ajoutons à ses titres d'honneur que par son génie, son beau caractère et sa position dans le monde, il exerça au loin sur les grands comme sur les petits, sur les absents comme sur les présents, une influence qui elle aussi fut un avantage pour la science, et grâce à laquelle il fit admettre des vérités qui, faute de cette circonstance, auraient eu chance de se morfondre longtemps à la porte des princes. Bien avant que Feuerbach fût devenu célèbre, Voltaire et Beccaria avaient rendu familier l'axiome qui dit : « Proportionnez la peine à la faute. » Hommel et Sonnenfels avaient précisé par leurs savants travaux ce dont les deux philosophes n'avaient que tracé la formule générale, sans la suivre pied à pied dans tous les cas spéciaux. Globig, Wieland, Emelin, en recommandant au législateur un empirisme circonspect mais large et qui sache tout coter à sa juste valeur; d'autres, en donnant pour base à l'art de faire des lois la spéculation ou l'intuition des vérités éternelles, avaient fixé l'attention sur l'origine du droit et familiarisé avec les grandes notions qui seules peuvent féconder la science et lui donner la conscience de sa légitimité. Sur ces entrefaites vint Kant, lequel au travers d'idées plus justes que les siennes jeta cet étrange paradoxe : « La source du droit, c'est le « talion; » et Zachariæ d'adopter l'aphorisme et de le placer parmi ses idées fondamentales du droit criminel philosophique. Feuerbach a fait justice de ce paradoxe et a prévenu par là un retour à la barbarie. Il établit ensuite que le droit pénal n'a que deux phénomènes à savendre en

XIV.

considération : l'infraction à la loi et le préjudice causé à la tranquillité publique. Puis constamment il s'occupa de la codification positive, en faisant découler de son principe chaque qualification de crime ou délit et chaque peine répressive de la faute. Son école se divisa bientôt en deux nuances : 1° les préventivistes, qui distinguent dans la loi la menace de la peine et l'accomplissement de la menace, et qui, à cette réalisation de la menace donnant un but autre que la punition, reconnaissent à la puissance judiciaire le droit de substituer à la peine des peines moindres; 2° les rigoristes, qui tiennent religieusement à la lettre du code et qui pensent qu'impassible et sans vue de l'avenir, la justice n'est et ne doit être que la langue et le bras de la loi. Feuerbach était à la tête des rigoristes : aussi fut-il un froid champion, pour ne pas dire l'antagoniste du jugement par jurés; car quel est le but réel de cette forme de procédure, si ce n'est d'arbitrer en quelque sorte la peine en donnant au fait le degré de criminalité qui commande cette peine? Malgré cette inexorable rigueur, le code pénal de Feuerbach est digne de toutes nos louanges. Ce fut un inappréciable bienfait pour la Bavière, jusque-là régie par les draconiennes dispositions du *Codex juris criminalis Bavarici*, honte de Kreitmayer et digne rival de la Caroline, qu'il surpassa quelquefois en injustice et en atrocité. Il fut le modèle des codes de Wurtemberg et de Saxe-Weimar. Le grand-duc d'Oldenbourg l'adopta sans modification; le conseiller danois Ørstadt le recommanda comme le modèle des codes; le roi de Suède le fit traduire par Ozenius pour l'adapter à son royaume. Les ouvrages capitaux de Feuerbach sont, outre son *Code pénal* et son *Code civil d'après le Code Napoléon* : 1° *Les seules preuves qu'il soit possible d'alléguer contre l'existence et la valeur du droit naturel*, Leipsick, 1795 (en réponse aux attaques de Rehberg contre la réalité du droit naturel); 2° *Critique (c'est-à-dire exploration et évaluation) du droit naturel comme introduction à la science du droit naturel*, Altona, 1796 (même esprit et même but, mais plus d'ensemble et de grandiose que dans l'essai précédent); 3° *L'Anti-Hobbes ou Limites du droit du plus fort*, Erfurt, 1798; 4° *Recherches philosophiques et jurisprudentielles sur le crime de haute trahison*, ibid., 1798 (prélude de ses grands travaux sur le droit pénal); 5° *Révision des axiomes fondamentaux et des idées fondamentales du droit pénal*, Giessen, 1799 et 1800, 2 vol. (ouvrage moitié polémique, moitié de doctrine, où il démontre combien les lois pénales en général étaient en arrière de la société, combien désormais elles sont peu viables et combien l'importation de l'humanité dans la législation est devenue en même temps nécessaire et sans danger : les objections ne manquèrent pas, et la célébrité de Feuerbach date de ce moment); 6° *De la peine en tant que garantie contre les futures infractions à la loi de la part du coupable*, Chemnitz, 1800; 7° *Manuel du*

*droit pénal universel en usage dans l'Allemagne pour les crimes privés*, Giessen, 1801; 9<sup>e</sup> édition, 1826 (ce manuel fut véritablement le vade-mecum de tous les élèves en droit de l'Allemagne); 8<sup>e</sup> *Essai de droit civil*, Giessen, 1805; 9<sup>e</sup> *Examen critique du plan de code pénal rédigé par Kleinschrod pour l'Electorat palatin*, ibid., 1804, 5 vol.; 10<sup>e</sup> *Remarques de droit criminel*, ibid., 1808 et 1811, 2 vol.; 11<sup>e</sup> *Thémis ou Documents de législation*, Landshut, 1812; 12<sup>e</sup> *Considérations sur le jugement par jurés*, ibid., 1812; 13<sup>e</sup> *Considérations sur la publicité de l'instruction criminelle et la nécessité des débats oraux*, Giessen, 1821 et 1825, 2 vol. Parmi ses brochures nous citerons : 1<sup>o</sup> *Où allons-nous?* 2<sup>o</sup> *La monarchie universelle, tombeau de l'humanité*. P-OT.

FEUERLEIN (GEORGES-CHRISTOPHE), né à Nuremberg le 15 juillet 1694, eut d'abord l'intention de parcourir, comme son père Jean Conrad, la carrière ecclésiastique. Il étudia en conséquence aux universités de Iéna et d'Altdorf, et fut reçu à cette dernière, en 1717, maître ès arts et en philosophie. Les deux thèses qu'il soutint pour obtenir ce double titre sont estimées : 1<sup>o</sup> *De abusione abstractionis metaphysicæ in doctrina morum*; 2<sup>o</sup> *De amore Dei puro et perfecto, subtili nimis mysticorum commento*. Libre par la mort de son père de suivre son penchant, Feuerlein abandonna la théologie pour se livrer à la médecine, dont il étudia les diverses branches à l'université de Halle. Il se montra constamment un des plus zélés disciples de Frédéric Hofmann et parfaitement imbu de la doctrine de ce savant professeur, il fut promu en 1722 au doctorat, après avoir disserté : *De situ erecto in morbis periculosus valde noxio*. Feuerlein alla exercer sa profession à Nordlingen; mais l'année suivante, il fut nommé médecin-physicien de Feuchtwangen, puis inspecteur des eaux minérales d'Heilsbronn. Appelé ensuite par le margrave à Anspach, il devint membre du collège des médecins de cette ville, médecin de la cour et de la garnison, enfin conseiller aulique. Ces divers emplois absorbèrent tous les moments de Feuerlein, ou peut-être la faveur du prince paralysa son ardeur pour l'étude, comme nous en voyons chaque jour de nombreux exemples. En effet, on a lieu d'être surpris que ce médecin, dont l'éducation avait été très-soignée et qui ne cessa de vivre que le 25 mai 1756, se soit borné à publier des Mémoires peu importants sur les eaux d'Heilsbronn. Il avait cependant tracé en outre l'histoire de sa vie, dont Junkheim a profité dans l'oraison funèbre de Feuerlein, qu'il fut chargé de prononcer. C.

FEUERLEIN (JACQUES-GUILLAUME), frère du précédent, professeur de philosophie et de langues orientales à Altdorf, et premier professeur de théologie à Göttingue depuis 1757, né à Nuremberg en 1689, et mort le 10 mai 1766, a composé beaucoup d'ouvrages, presque tous en latin, mais dont la plupart ne sont que des dissertations, programmes et autres pièces académiques. Meusel en

donne le catalogue, au nombre de 106, sans compter les préfaces qu'il a jointes aux ouvrages dont il s'est rendu éditeur et les nombreux morceaux qu'il a insérés dans quelques recueils périodiques. Nous n'indiquerons que les suivants : 1<sup>o</sup> *Cursus philosophiæ eclecticæ*, Nuremberg, 1727, in-fol., en 37 tableaux avec 2 planches; 2<sup>o</sup> *De dubitatione cartesianâ perniciosâ*, Iéna, 1711, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *De variis modis logicam tradendi, specialim de logica symbolica*, ibid., 1712, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *De logica hieroglyphica*, Leipsick, 1712, in-4<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *De regulis generalibus quibus scripta supposititia et interpolata dignoscuntur*, 1726, Altdorf, in-4<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *De confessione Augustana eodem quo exhibita fuit anno 1550 septies impressa*, Göttingue, 1741, in-4<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *Compendium theologiæ symbolicæ*, 1743, ouvrage dont l'édition n'a pas été achevée, et dont on n'a imprimé que les sept premières feuilles; 8<sup>o</sup> *Bibliotheca symbolica evangelica lutherana*, Göttingue, 1752, in-8<sup>o</sup>. J.-B. Riederer en a donné une édition très-augmentée, Nuremberg, 1766, in-8<sup>o</sup>; 9<sup>o</sup> *Notice de la maison des orphelins de Göttingue*, 1748, in-8<sup>o</sup> (en allemand); il en donna de semblables chaque année, jusqu'à 1755; 10<sup>o</sup> *Wat plattdütsches*, ibid., 1752, in-8<sup>o</sup>. C'est un recueil de diverses pièces en patois allemand, avec la notice de 94 ouvrages imprimés en bas-allemand, qu'il avait dans sa bibliothèque. Ce livre est intéressant pour les amateurs de la bibliographie et de l'histoire de la langue teutone; 11<sup>o</sup> une *Lettre* (en latin) au cardinal Quirini, sur la première édition d'une partie du *Nouveau Testament grec*, donnée par Alde Manuce, ibid., 1748, in-4<sup>o</sup>. La correspondance que ce savant cardinal eut avec lui sur cet objet est assez étendue, et on la trouve en grande partie dans les *Vicennalia Brixiana*. Le catalogue de sa bibliothèque, imprimé en 1767-69, forme 5 volumes in-8<sup>o</sup>. Les livres symboliques n'y furent pas compris, devant demeurer dans la famille. — Jean-Conrad FEUERLEIN (dit l'Ancien), père du précédent, né le 5 janvier 1636, exerça les fonctions de ministre luthérien à Nuremberg et à Nordlingen, où il mourut d'apoplexie le 3 mars 1718. Il a laissé un grand nombre de *Sermons* et autres ouvrages théologiques en allemand. — Son frère, Frédéric FEUERLEIN, né à Nuremberg le 10 janvier 1664, y fut diacre du nouvel hôpital du St-Esprit et y mourut le 14 décembre 1716. On connaît de lui une dissertation curieuse : *De strenis Romanorum*, Altdorf, 1687, in-4<sup>o</sup>, fig. — Jean-Jacques FEUERLEIN, leur frère, né en 1670, suivit la même carrière et mourut le 30 mai 1716. On a de lui trois dissertations académiques en latin. — Leur père, Conrad FEUERLEIN, pasteur et bibliothécaire à Nuremberg, où il mourut le 29 mai 1704, était né en 1629 à Schwobach, en Franconie. Il a aussi laissé en allemand beaucoup de sermons et discours théologiques. C'est lui qui avait commencé à former la curieuse collection de livres symboliques, que son petit-fils Jacques-Guillaume porta jusqu'à cinq mille volumes. —

Conrad-Frédéric FEUERLEIN, fils de Frédéric, né en 1694, se consacra de même au ministère pastoral, enseigna les langues orientales à Nuremberg, et y mourut d'un coup de sang le 22 août 1742, n'ayant publié que quatre Sermons ou oraisons funèbres en allemand. Son discours *De Noriberga orientali, seu de meritis Noribergensium in philologiam orientalem et linguam cunprimis hebraeam*, ne parut qu'en 1760, Schwobach, in-4°. — Son fils, Jean-Conrad FEUERLEIN (dit le Jeune), qui en fut l'éditeur, naquit à Nuremberg en 1725. Il s'adonna à la jurisprudence et fut revêtu de quelques emplois de magistrature dans sa patrie, où il mourut le 28 janvier 1788. On peut voir dans Meusel la liste des ouvrages dont il est auteur ou éditeur; nous indiquerons seulement : 1° *Dissertatio de Hadriani imperatoris eruditione*, Altdorf, 1745, in-4°; 2° *Catalogus dissertationum et tractatum reformationem Noricam illustrantium*, ibid., 1755, in-8°; 3° *Catalogus candidatorum juris et dissertationum juridicarum inauguralium Academiae Altorfinae ab anno 1624*, Schwobach, 1762, in-4°. Il a donné des preuves d'une érudition aussi étendue que variée, dans le catalogue raisonné de sa bibliothèque, contenant plus de dix-huit mille volumes et dans laquelle on admirait surtout un recueil de dissertations académiques formant plus de mille gros volumes et dont il connaissait parfaitement le détail; il a fait paraître ce catalogue sous le titre de *Supellex literaria*, Nuremberg, 1768 et 1779, 2 vol. in-8°. La première partie, composée de 5482 articles (compris 55 manuscrits), est classée par formats et suivant l'ordre alphabétique. Plusieurs anonymes ou pseudonymes y sont dévoilés, et les bibliographes qui ont parlé de chaque article y sont le plus souvent cités. La valeur estimative de chaque livre y est indiquée en florins et creutzers, Feuerlein ayant jugé cette précaution nécessaire pour empêcher ses héritiers d'être lésés, si les circonstances les forçaient jamais à vendre en détail une collection qu'il avait mis vingt années à former. Il se rappelait avec regret que, pendant qu'il étudiait dans les universités étrangères, ses curateurs avaient vendu à vil prix la plus grande partie de la belle bibliothèque que son père lui avait laissée. Un autre but qu'il annonce dans la publication de ce curieux catalogue, est de faciliter les travaux d'érudition, ne refusant point de prêter *amicis et favoribus*, moyennant un simple reçu, les livres qui lui seront demandés, à l'exception seulement des manuscrits et des livres défendus, impies ou licencieux, articles auxquels il ne met point de prix d'évaluation. On trouve quelques détails sur la vie et le caractère de cet érudit dans une notice latine mise à la tête du Catalogue de vente de sa bibliothèque, Nuremberg, 1795, 2 vol. in-8°. C. M. P.

FEUILLADE (FRANÇOIS-D'AUBUSSON, vicomte DE LA), maréchal de France, colonel des gardes françaises, chevalier de St-Louis, était de la même

famille que le grand maître d'Aubusson (1). Il commença à porter les armes en 1651 et reçut trois blessures à la bataille de Réthel. En 1655 il se trouva comme mestre de camp au siège de Moulon, où Louis XIV était en personne; en 1654, à l'attaque des lignes d'Arras, où il entra des premiers dans les retranchements des Espagnols commandés par Fuensaldagne et le grand Condé. L'année suivante il assista au siège de Landrecies, fut blessé à la tête et fait prisonnier. La paix des Pyrénées lui permit d'aller chercher hors de sa patrie des occasions de se signaler. Il se joignit aux six mille Français qui, de l'aveu tacite de Louis XIV et sous les ordres de Coligny, allèrent apprendre l'art de la guerre auprès du vieux Raimond de Montecuculli. François d'Aubusson se signala en 1664 à la bataille de St-Gothard, où il commanda les Français en l'absence de Coligny. De retour en France, il fut fait lieutenant général; le roi lui accorda l'érection du Roannès en duché. En 1667, il se trouva aux sièges de Bergues, de Furnes et de Courtrai. La paix ayant été signée à Aix-la-Chapelle en 1668, le duc de la Feuillade partit avec trois cents gentilshommes entretenus à ses dépens pour aller secourir Candie, alors assiégée par Achmet Kioperli, le même qu'il avait vaincu à St-Gothard. La Feuillade et ses Français versèrent leur sang avec plus d'héroïsme que d'utilité et revinrent en France, ayant retardé de quelques mois la prise de Candie. Louis XIV le nomma colonel du régiment des gardes françaises en 1672, sur la démission du maréchal de Grammont. Ce fut en cette qualité que le duc de la Feuillade fit la campagne de Hollande. En 1674 il suivit le roi en Franche-Comté, prit Salins et emporta l'épée à la main le fort St-Étienne (c'est l'ancienne citadelle de Besançon) et enfin Dôle, qui acheva la conquête de la province. Louis XIV récompensa sa valeur et ses services par la dignité de maréchal de France, que le duc de la Feuillade obtint en 1675. En 1676 il commanda l'armée de Flandre en l'absence du duc d'Orléans; il remplaça, en 1678, le duc de Vivonne dans le commandement de l'armée navale et le vice-royauté de Sicile. Enfin, en 1681, le roi lui donna le gouvernement du Dauphiné, vacant par la mort du duc

(1) Dans les lettres patentes du duc de la Feuillade, Louis XIV a reconnu que la Feuillade avait pour ancêtre Ebon d'Aubusson, qui signa à la donation de Pépin le Bref, père de Charlemagne (en 750). Le diplôme de cette donation est imprimé dans la *Gallia Christiana* et signé par Ebon, prince d'Aubusson, titre que l'on n'accordait alors qu'aux maisons souveraines. Charlemagne confirma cinquante-trois ans après cette même donation, et dans ce second diplôme, le prince Turpion d'Aubusson est nommé avant le grand Palatin. Aussi la Feuillade prétendait que ses ancêtres Ebon et Turpion ayant été qualifiés de princes par Charlemagne, qui a renouvelé l'empire romain, il pourrait être reconnu ancien prince du St-Empire, quoique ses aïeux, dépouillés par les nouveaux comtes de la Marche, ne fussent plus en 950 que vicomtes de la Marche et d'Aubusson. La Feuillade ne prenait le titre de duc qu'après celui de vicomte d'Aubusson qu'il tenait, disait-il, de Dieu et de son épée. Et Louis XIV, qui n'ignorait pas ses prétentions, disait en plaisantant : « Pourvu que la Feuillade m'accorde d'être aussi bon gentilhomme que lui, c'est tout ce que je lui demande. »

de Lesdiguières, et en 1688 l'ordre du St-Esprit. Il mourut dans la nuit du 18 au 19 septembre 1691. Peu de sujets ont été comblés de plus de grâces par leur souverain ; mais aucun n'a porté plus loin l'éclat de sa reconnaissance et de son enthousiasme que ne le fit le duc de la Feuillade. Les blessures dont il était couvert attestent qu'il avait plus d'une fois versé son sang au pied de l'idole qu'il encensa jusqu'à la fin de ses jours. Il acheta l'hôtel de Sennetère, une des plus magnifiques maisons de Paris, et il le fit abattre pour former la place des Victoires, au milieu de laquelle il éleva à ses frais une statue pédestre du monarque en bronze doré avec cette inscription : *Vivo immortalè*. Le duc de St-Simon en appelle la dédicace païenne. Outre la figure du roi et celle de la Victoire qui lui plaçait sur la tête une couronne de laurier, ce monument, le plus imposant de tous ceux qu'on voyait à Paris, offrait encore quatre bas-reliefs et quatre esclaves enchaînés de proportion colossale ; les esclaves sont aujourd'hui aux Invalides et les bas-reliefs au musée des Monuments français ; le reste a été détruit en 1793 : une des rues qui aboutit à cette place porte le nom de la Feuillade. Voltaire a dit : « On a accusé Louis XIV d'un orgueil insupportable, parce que la base de cette statue est entourée d'esclaves enchaînés ; mais ce n'est point lui qui la fit ériger ni celle qu'on voit à la place Vendôme. Celle de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'âme et de la reconnaissance du premier maréchal duc de la Feuillade pour son souverain. Il dépensa cinq cent mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui, et y en ajouta autant pour rendre la place régulière. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à Louis XIV le faste de cette statue et de ne voir que de la vanité et de la flat-terie dans la magnanimité du maréchal. » Le trait qu'on va lire prouve comment celui qui érigea la place des Victoires et la statue de Louis XIV savait flatter son maître. Le duc de la Feuillade vint en poste à Versailles à franc étrier pendant un court armistice ; il monta chez le roi et lui dit : « Sire, il y en a qui viennent voir leurs femmes, leurs pères, leurs fils, d'autres leurs maîtresses ; moi je suis venu pour voir Votre Majesté et je repars à l'instant, » et pour que Louis XIV n'en doutât pas, il ajouta : « Je supplie Votre Majesté, de vouloir bien faire agréer mes très-humbles hommages à M. le dauphin. » La Feuillade remonta à cheval et partit. — Son fils (Louis), duc de la Feuillade, né en 1675, fut aussi fait maréchal de France, en 1724. C'était un des plus brillants seigneurs de la cour. Il épousa la fille du ministre Chamillart, ce qui lui fit donner le commandement de l'armée d'Italie. Plein de vivacité et de courage, il se flatta de prendre le duc de Savoie dans sa capitale ; mais bien moins habile que présomptueux, il commit la faute inexcusable de refuser pour la conduite

de ce siège important les services de Vauban et de répondre à ce grand homme : « Nous la prendrons à la Cohorn. » Le duc de Savoie s'échappa de la place avec un corps de cavalerie. La Feuillade voulut en vain l'atteindre, et le prince Eugène ne tarda pas à faire lever le siège (*voy. EUGÈNE*). Le ministre Chamillart, qui voulait que tout concourût à la gloire de son gendre, avait ordonné des préparatifs immenses pour assurer la prise de Turin ; mais d'un autre côté, on répandit dans l'armée que le duc de la Feuillade, qui était très-bien avec la duchesse de Bourgogne, fille du duc de Savoie, avait promis à cette princesse d'épargner son père. Le duc de la Feuillade mourut le 28 janvier 1725 sans laisser de postérité. S—v.

FEULLÉE (Louis), religieux de l'ordre des Minimes, s'est rendu célèbre comme astronome et botaniste. Il naquit à Mane près de Forcalquier, en 1660, et montra de bonne heure des dispositions pour les mathématiques et notamment pour l'astronomie. Il consacrait à l'étude de ces sciences tout le temps qui lui restait après avoir rempli les devoirs de son état, et faisait des progrès qui lui inspirèrent le désir de mettre en pratique les connaissances qu'il avait acquises. Il pensa qu'il n'en pouvait faire un meilleur usage qu'en les employant à perfectionner la géographie et l'hydrographie. L'occasion qu'il cherchait de mettre ce dessein à exécution se présenta de la manière la plus honorable pour lui. Ses travaux l'avaient mis en relation avec les membres de l'Académie des sciences. Il reçut un ordre du roi pour aller au Levant déterminer la position de plusieurs villes et d'un grand nombre de ports. Le succès de ce voyage, commencé en 1699 de concert avec Jacques Cassini, lui inspira le désir de faire des observations du même genre dans les mers des Antilles. Il partit donc de Marseille le 5 février 1705, et après une traversée heureuse arriva à la Martinique le 11 avril. Ses travaux furent interrompus par une maladie grave qui le mit à deux doigts de la mort. Au mois de septembre 1704 il s'embarqua sur un bâtiment monté par des flibustiers qui allaient à la côte de Caracas : c'était s'exposer à tous les dangers que ces hommes déterminés affrontaient résolument ; mais Feuillée ne redoutait rien quand il s'agissait d'aller examiner des terres nouvelles ; il aborda dans ce voyage à Porto-Cabello, à Ste-Marthe, à Porto-Belo et à Carthagène, et fit dans chacun de ces lieux des observations astronomiques. Il ne négligea pas non plus de recueillir dans ce voyage les plantes qui méritaient sous quelque rapport de fixer l'attention, et visita dans les environs de Carthagène des tribus de naturels du pays. Il revint ensuite à la Martinique après avoir vu quelques-unes des îles qui sont au nord et à l'ouest, puis partit pour la France et entra à Brest le 20 juin 1706. A peine eut-il reçu les témoignages les plus flatteurs de la satisfaction du gouvernement pour le zèle dont il venait de donner des preuves, qu'il forma le pro-

jet de déterminer la position des côtes du Pérou et du Chili, et compléter par ce moyen celle de l'Amérique australe. Il se munit de lettres de recommandation du ministère français : il eut le titre de mathématicien du roi. Avant de partir, il désigna avec les membres de l'Académie des sciences les choses sur lesquelles il devait fixer son attention; il dressa en conséquence pour lui-même une espèce d'instruction qu'il a placée en tête de son journal et par laquelle on voit que rien de ce qui touche l'astronomie, la physique, l'histoire naturelle et la géographie ne devait échapper à ses remarques. Son ouvrage prouve qu'il a rempli avec exactitude la tâche qu'il s'était imposée. Il partit encore une fois de Marseille : ce fut le 14 décembre 1707; les vents contraires retinrent le navire dans la Méditerranée; on fut obligé de relâcher dans plusieurs ports : Feuillée mit ces contrariétés à profit en faisant des observations astronomiques dans tous les lieux où l'on était forcé de se réfugier. Enfin on arriva à Ténériffe le 24 mai 1708, le 14 août à Bucnos-Ayres, et le 20 décembre on eut connaissance de la terre des États. On porta très-loin dans le sud du cap de Horn, et quoique l'on fût alors au milieu de l'été de ce pays, Feuillée souffrit assez fréquemment de la rigueur du froid. Le 20 janvier 1709 il atterrit à la Conception, port du Chili, où un accueil plein de bienveillance le dédommagea de toutes les fatigues de la traversée. Feuillée visita successivement, et même à des reprises différentes, les ports les plus remarquables de la côte jusqu'au Callao. Il séjourna à Lima depuis le mois d'avril 1709 jusqu'en janvier 1710. Il remarque que cette capitale du Pérou est très-peu favorable aux observations astronomiques, parce que l'on y voit rarement le soleil, tandis qu'à la Conception le ciel est très-clair et serein durant tout l'été. Après avoir déterminé la position et levé les plans de tous les ports où il était entré, avoir recueilli les plantes et décrit les animaux, il quitta la Conception le 8 février 1711. On fit route au sud jusqu'au delà du 59° parallèle, et le 9 avril on alla faire de l'eau à l'île de Fernand de Noronha, dont Feuillée donne la description. Le 15 mai le navire mouilla devant St-Pierre de la Martinique, et le 27 août dans la rade de Brest. Louis XIV, pour reconnaître les services de Feuillée, lui accorda une pension, et ce qui sans doute fut plus agréable à un homme si studieux, il fit bâtir pour lui un observatoire à Marseille. Feuillée continua sa carrière laborieuse et envoya fréquemment des mémoires à l'Académie des sciences, dont il était correspondant. Consumé par les fatigues, il mourut en 1752. On a de lui : 1° *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales de 1707 à 1712*, Paris, 1714, 2 vol. in-4°; 2° *Suite du Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans un*

*autre voyage fait à la Nouvelle-Espagne et aux îles de l'Amérique*, Paris, 1725, in-4°. Ces deux ouvrages, ornés de cartes et d'un grand nombre de planches, ne sont pas écrits avec beaucoup d'agrément; mais ils contiennent un fond d'instruction solide sur tous les objets qui y sont traités. On y trouve aussi d'autres particularités intéressantes. Il est assez singulier que l'auteur termine son second volume du journal au milieu de son séjour à Ylo, sur la côte du Pérou, et qu'il renvoie la suite de son récit à l'ouvrage qu'il annonce devoir publier plus tard. On voit par le titre que la relation de son premier voyage ne vient qu'après celle du second. Quoique les astronomes pensent que plusieurs des observations faites par Feuillée eussent pu être plus précises, on peut dire avec vérité que c'est un des voyageurs qui a le plus contribué à l'avancement de l'astronomie, de la géographie et même des différentes parties de l'histoire naturelle. Il avait l'enthousiasme des sciences. Les veilles, les fatigues, les périls de tout genre, les dangers de la navigation, tout cela disparaissait à ses yeux, pourvu que ses travaux pussent contribuer au perfectionnement des sciences auxquelles il avait voué sa vie. C'était un homme d'un caractère doux et simple, tel qu'il convient à un vrai philosophe et à un ecclésiastique; aussi a-t-on lieu d'être surpris de l'aigreur avec laquelle dans la préface de la suite de son journal il s'exprime sur le compte de Frezier, qui avait comme lui visité la côte de l'Amérique méridionale le long du grand Océan. Il ne se contente pas de le critiquer, il le traite avec un mépris qui annonce un ressentiment profond. Frezier ne se tint pas pour battu et lui répondit vertement (*voy. FREZIER*). Le journal de Feuillée et sa suite sont terminés par une sorte d'ouvrage séparé intitulé : *Histoire des plantes médicinales qui sont le plus d'usage aux royaumes du Pérou et du Chili, composée sur les lieux par l'ordre du roi, en 1709, 1710 et 1711*. Ces descriptions des plantes sont faites avec l'exactitude que comportait l'état de la botanique à cette époque, et leurs vertus médicales sont exposées d'après l'usage que l'on en fait dans les cantons où elles croissent. Les figures de ces plantes, dont la plupart étaient nouvelles, sont dessinées avec délicatesse et avec assez d'exactitude, car leur inspection fait aisément reconnaître celles que l'on a aujourd'hui l'habitude de voir dans les jardins et que Feuillée désigne par des noms différents de ceux que les botanistes leur ont ensuite donnés. On distingue entre autres le *fuchsia* et le *datura grandiflora*, si remarquables par leurs belles fleurs. Les cent planches de botanique de l'ouvrage de Feuillée ont été publiées de nouveau avec leur description, traduite en allemand par G. L. Huth, Nuremberg, 1756 et 1757, 2 vol. in-4°. Pour reconnaître les services que Feuillée avait rendus à la botanique, on a donné le nom de *Feuillea* à un genre de plantes de la famille des *cucurbitacées* : il renferme des végétaux grimpants

qui croissent dans les Antilles et qui sont compris sous la dénomination générale de *lianes*. E—s.

FEUILLET (NICOLAS), pieux et zélé chanoine de St-Cloud, se rendit célèbre dans le 17<sup>e</sup> siècle par ses prédications et par son zèle pour les conversions. Sa morale était sévère, et c'était par la voie étroite qu'il conduisait au salut ceux qui lui donnaient leur confiance. Ses discours étaient plutôt remplis d'onction qu'éloquents. Il parlait avec une liberté vraiment apostolique, même aux personnes les plus qualifiées, et ne craignait point de leur reprocher ce qu'il trouvait en elles de répréhensible. Cette sainte hardiesse lui avait fait appliquer ces paroles du psaume 118 : « Je parlais de vos commandements en présence des rois, et je n'en avais point de confusion. » Dieu bénit le zèle de Feuillet; il eut la consolation de ramener un grand nombre de pécheurs à une vie réglée et à la pratique des devoirs du christianisme. Parmi ces conversions, celle de M. de Chanteau fit beaucoup de bruit. Chanteau était cousin germain de Caumartin, conseiller d'État; c'était un homme d'esprit et d'un mérite très-distingué, mais livré au libertinage et se faisant gloire de son incrédulité. Sa mère, femme d'une vertu et d'une piété éminentes, souhaitait ardemment la conversion de son fils. Il se trouva malgré lui, ou plutôt par une disposition de la Providence, entraîné en 1661 à un sermon que Feuillet prêchait à St-Nicolas-des-Champs. Le sujet était la *fausse pénitence*. Il fut si vivement ému du ton et du discours du prédicateur, qu'il lui échappait des sanglots et qu'il répandit un torrent de larmes; il résolut de changer de vie et s'adressa à celui-là même dont les paroles avaient eu tant de pouvoir sur son esprit. Ce sage directeur lui fit lire le Nouveau Testament, lui enseigna l'humilité, la pénitence et la prière. Sa conduite devint aussi édifiante qu'elle avait été dissipée, et il mourut saintement dans un âge peu avancé. Feuillet a écrit l'histoire de cette conversion, imprimée pour la première fois en 1712, un vol. in-12. Dans ce volume, qui a été fort répandu et qui offre une lecture très-édifiante, se trouvent plusieurs lettres de Feuillet, et à la suite du volume une *Harangue* du même à la reine d'Espagne, lorsque cette princesse partit pour aller joindre le roi nouvellement devenu son époux; enfin une *Lettre* au duc d'Orléans. Le livre a eu plusieurs autres éditions, dans lesquelles on a inséré le sermon de la *fausse pénitence*, qui avait converti Chanteau. Feuillet mourut à Paris le 7 septembre 1695, âgé de 71 ans. Son corps fut porté au cimetière de St-Cloud, et son portrait fut gravé par Edelinck. C'est de cet homme apostolique que Boileau a dit :

Et laissez à Feuillet réformer l'univers.

Outre l'histoire de la conversion de M. de Chanteau, l'on a de Feuillet des *Lettres* et une *Oraison funèbre de madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*.

L—y.

FEUILLET (MADELEINE), ascétique, a été placée par ses contemporains au nombre des dames illustres du siècle de Louis XIV (*voy. la Nouvelle Pandore* de Vertron). Nièce du précédent, son éducation fut plus soignée que ne l'était généralement alors celle des femmes; on lui enseigna même le latin. Elle fit sous la direction de son oncle de grands progrès dans la vie spirituelle; mais c'est par erreur que madame Briquet (*Dict. des Françaises*, p. 146) suppose qu'elle était religieuse. La pratique des bonnes œuvres n'exclut point le goût de l'étude; elle y consacrait ses loisirs et publia successivement plusieurs ouvrages de piété, qui furent très-bien accueillis des lecteurs auxquels ils étaient destinés (*voy. le Journal des savants*, ann. 1690). Indépendamment de la traduction des deux traités du P. Drexel ou Drexelius (*voy. ce nom*): *La voie qui conduit au ciel*, Paris, 1684, et *L'Ange gardien*, 1691, in-12, on cite de mademoiselle Feuillet : 1<sup>o</sup> *Sentiments chrétiens sur les principaux mystères de N.-S.*, Paris, 1689, in-12; 2<sup>o</sup> *Concordance des prophéties avec l'Evangile*, sur la passion, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, *ibid.*, 1690, in-12; 3<sup>o</sup> *Les quatre fins de l'homme*, *ibid.*, 1694, in-12; 4<sup>o</sup> *L'âme chrétienne soumise à l'esprit de Dieu*, *ibid.*, 1701, in-12. A la date de l'impression de ce dernier ouvrage mademoiselle Feuillet n'avait guère que cinquante ans, mais on n'a pu découvrir l'époque de sa mort. W-s.

FEUILLE ou FEULIE, acteur comique, débuta le 8 mai 1764 à la Comédie-Française, n'ayant encore joué sur aucun théâtre public. Il obtint de nombreux applaudissements et fut reçu en 1766. Des amis indiscrets lui attirèrent d'abord quelques désagréments en voulant trop tôt le comparer au célèbre Prévile, qui était alors dans toute la force de l'âge et du talent et dont le public était idolâtre; mais Feuille eut le bon esprit de ne point se prévaloir des louanges exagérées et de mettre à profit toutes les critiques. Sans chercher à imiter Prévile qu'il doublait et dont il se montra constamment l'ami, il parvint à obtenir presque autant de succès que ce grand acteur dans un certain nombre de rôles, et on le comptait déjà au nombre des premiers sujets de la Comédie-Française lorsqu'il mourut de la petite vérole le 18 octobre 1774. Il avait beaucoup d'esprit et d'instruction, et son jeu, brillant de gaieté, était toujours franc et naturel. Ce qui le distinguait surtout des autres comédiens, c'est qu'il ambitionnait uniquement le suffrage des connaisseurs et qu'il ne se permettait jamais de provoquer le rire par des moyens que le bon goût aurait désavoués. Il appelait cela *jouer en conscience*. Feuille avait d'ailleurs toutes les qualités physiques qui conviennent aux valets de comédie, la physionomie mobile et expressive, la taille agréable et dégagée, de l'agilité et de la souplesse. On attribua dans le temps sa mort prématurée à une nouvelle méthode essayée par les médecins pour le traitement de la petite vérole.

F. P—r.

FEUQUIÈRE (ISAAC MANASSÈS DE PAS, marquis DE), naquit à Saumur le 1<sup>er</sup> juin 1590 de l'une des plus anciennes maisons du comté d'Artois. Deux de ses oncles avaient péri au service de Henri IV, l'un devant Paris et l'autre au siège de Dourlens. Son père, François de Pas, premier chambellan du même prince, fut tué à la bataille d'Ivry. Lorsqu'on annonça sa mort au roi, il s'écria : « Ventre-saint-gris, j'en suis fâché, la race en est bonne ; « n'y en a-t-il plus ? » — La veuve est grosse, lui répondit-on. — « Eh bien ! je donne au ventre la « même pension qu'au père. » Manassès de Feuquière jouit de ce bienfait toute sa vie, et il acquit de nouveaux titres par de nombreux services. Il prit le mousquet à l'âge de treize ans et parvint, jeune encore, au grade de capitaine. Il fut aide de camp lorsqu'il n'y en avait encore que deux dans tout le royaume, fit huit campagnes comme maréchal de camp, devint lieutenant général et se signala dans toutes les occasions par son courage et son habileté. Ce fut lui qui au siège de la Rochelle conduisit l'intelligence par laquelle on devait se rendre maître de la place. Fait prisonnier au moment où il reconnaissait l'endroit par lequel les troupes du roi devaient entrer, il ne put obtenir d'être rendu à son souverain, quelque considérables que fussent les offres que celui-ci fit pour sa rançon. Les rebelles se flattèrent qu'on n'oserait attenter à la vie d'aucun de leur parti tant qu'un prisonnier de cette importance serait dans leurs mains. Sa captivité dura neuf mois ; mais il ne laissa pas pendant ce temps d'être utile au roi, puisqu'il contribua beaucoup à la reddition de la place par le moyen de la dame de Navailles, belle-mère de sa femme. Nommé ambassadeur en Allemagne aussitôt après la mort de Gustave-Adolphe, il réussit à relever le courage des Suédois et des princes de la ligue protestante abattu par les succès de la maison d'Autriche, et il forma avec eux une alliance qui fut très-utile à la France. Il conclut aussi avec Wallenstein un traité qui aurait eu les plus heureux résultats sans la mort de cet homme célèbre (*voy. WALLENSTEIN*). Pourvu en 1631 des lieutenances générales de Metz et de Toul, il céda le gouvernement de cette dernière ville à son neveu de Rozières, et fut nommé en 1636 lieutenant général de la province et ville de Verdun. La guerre s'étant allumée avec l'Autriche en 1637, il commanda conjointement avec le duc de Saxe-Weimar une armée d'Allemands qu'il avait levée lui-même pour la plus grande partie. Cette campagne fut si pénible, qu'il tomba malade par suite des fatigues qu'il y éprouva. Ce fut dans cette occasion que la confiance de Louis XIII en ses avis éclata de la manière la plus honorable. Ce prince faisait tenir conseil dans la chambre du malade, et l'on vit souvent à la ruelle de son lit les ministres et les généraux d'armée. Dès qu'il fut rétabli on le chargea d'une opération très-difficile, et où il devait avoir besoin d'autant de courage que de résignation : ce fut le siège de Thionville, dont il

commença l'investissement le 28 juin 1639, n'ayant qu'un corps d'armée de 8,000 hommes. Le général de l'empereur, Piccolomini, instruit de cet état de faiblesse, marcha aussitôt contre lui avec 14,000 hommes. Feuquière, ayant été informé de cette marche, assembla un conseil de guerre. Il pouvait encore se retirer sur Metz ; mais ce ne fut point l'avis de son lieutenant, et le roi lui avait ordonné de tenir. Il ne lui resta donc plus qu'à attendre l'ennemi. On se battit deux fois dans la même journée (7 juillet), et deux fois le marquis de Feuquière, abandonné de sa cavalerie, chargea lui-même les impériaux à la tête de quelques braves. Après six heures de combat il eut le bras cassé d'un coup de feu ; et ne voulant pas même alors cesser de donner ses ordres, il refusa de se faire panser et perdit beaucoup de sang jusqu'à ce qu'étant tombé en défaillance, il fut enveloppé et conduit prisonnier dans la place. Malgré les malheurs de cette journée, Louis XIII conserva une grande estime pour le marquis de Feuquière, et il fit aux ennemis des offres considérables pour sa rançon. Ceux-ci manquèrent plusieurs fois à leurs promesses. Neuf mois s'écoulèrent pendant ces négociations, et dans le moment où un traité venait d'être signé, lorsque déjà un général avait été rendu par échange et qu'il ne restait plus à la famille de Feuquière qu'à payer 18,000 écus pour sa rançon, il expira à Thionville le 14 mars 1640, le même jour et cinquante ans après la mort de son père. Les ennemis que ce général avait à la cour n'avaient pas peu contribué à son revers, en éloignant de son armée les secours qui lui avaient été promis ; ils s'efforcèrent de le calomnier lorsqu'il eut succombé ; mais le roi dit à ses enfants : « Mandez à votre père que je suis content de sa « conduite et qu'il a fait tout ce que pouvait un « homme d'honneur. » Passant ensuite un jour près de sa maison et la voyant en très-mauvais état, ce prince dit à ceux qui étaient auprès de lui : « Ce « pauvre Feuquière songeait plus à faire la guerre « qu'à accommoder sa maison. » On a de lui : *Lettres et négociations du marquis de Feuquière, ambassadeur du roi en Allemagne en 1635 et 1634*, Amsterdam (Paris), 1753, 3 vol. in-12. Cet ouvrage appartient bien plus à l'histoire du règne de Louis XIII qu'à l'histoire particulière du marquis de Feuquière. On y trouve développées quelques parties du plan de Richelieu contre la puissance de l'Autriche, et il répand beaucoup de jour sur la confédération de la France et de la ligue protestante. L'éditeur, l'abbé Pérau, y a joint la vie de l'auteur. On trouve encore dans les *Mémoires du cardinal de Richelieu* donnés par Aubery la *Relation du voyage de M. de Feuquière allant en Allemagne de la part du roi en 1633*. — Son fils aîné (Isaac) fut aussi lieutenant général et gouverneur de Toul et Verdun ; il mourut le 6 mars 1688 à Madrid, où il était ambassadeur, après avoir rempli de semblables missions en Suède et en Allemagne avec une grande distinction.

FEUQUIÈRE (ANTOINE DE PAS, marquis DE), fils aîné d'Isaac (*voy.* l'art. précédent), naquit à Paris en 1648, et commença à porter le mousquet à l'âge de dix-huit ans dans le régiment du roi. Il servit comme enseigne dans la campagne de 1667 et fut blessé au siège de Lille, ce qui lui valut un brevet de capitaine. Il fit les campagnes de 1672 à 1675 en qualité d'aide de camp du maréchal de Luxembourg, son parent, et se trouva peu de temps après à la conquête de la Franche-Comté, puis à la bataille de Senef et à la levée du siège d'Oudenarde en 1674. Ce fut à la fin de cette dernière campagne que le roi lui donna le régiment de Royal Marine, et dès l'année suivante il eut occasion de se distinguer à la tête de ce corps sous les ordres de Turenne, puis, après la mort de ce grand homme, sous le commandement du maréchal de Créqui, notamment à la prise de Bouchain, ce qui lui valut une pension de 3,000 liv. En 1676 on lui donna le régiment de Petit-Vieux, qui prit le nom de Feuquière. Il était à la tête de ce corps l'année suivante, lorsqu'il fut blessé par un boulet de canon ; il reçut une autre blessure en 1678 à la bataille de St-Denis, où le maréchal de Luxembourg l'avait chargé de couvrir le quartier du roi avec quatre bataillons. Feuquière fit dans cette occasion une très-belle retraite, malgré la supériorité des Anglais. La paix de Nimègue lui donna quelque repos, et lors de la reprise des hostilités en 1688, il fut nommé brigadier des armées du roi et servit en cette qualité au siège de Philisbourg. Il fut ensuite envoyé sur le Necker ; et après avoir enlevé plusieurs postes ennemis qui l'incommodaient, il fit dans la Franconie et jusqu'aux portes de Nuremberg une course qu'il conduisit avec autant d'habileté que de courage et qui fut aussi préjudiciable aux ennemis du roi qu'elle devint glorieuse pour celui qui la dirigea ; elle ne fut pas moins utile à sa fortune, et il en fit l'aveu à Louvois peu de temps après. « On vous a sans doute parlé, lui dit-il, de ce que j'ai gagné dans cette course. — Qu'est-ce que cela fait, lui répondit le ministre, j'en suis bien aise : à quoi cela monte-t-il ? — A 100,000 francs, répartit Feuquière. — Je voudrais qu'il y en eût davantage, répliqua Louvois. — Quand ces bonnes gens, continua Feuquière, avaient compté sur la table les sommes auxquelles ils avaient été imposés, ils mettaient une somme à part. Je leur demandais ce que c'était : C'est pour Monsieur, me disaient-ils. Je l'ai mis dans ma poche. » Le ministre lui répondit : « Vous avez bien fait. » On sait qu'en effet sur ce point Louvois était fort tolérant ; il l'était même pour des actions plus répréhensibles ; car dans cette occasion il ne pouvait ignorer que Feuquière avait non-seulement fait contribuer à son profit tous les habitants du pays où il avait passé, mais qu'il avait encore indignement livré aux flammes plusieurs villes, et qu'il en avait fait égorger les garnisons, sous un vain prétexte de représailles. Cette

course rapporta trois ou quatre millions au roi, et Feuquière reçut une gratification de 12,000 liv., avec le grade de maréchal de camp. En 1689 la crainte d'une descente de la part des Anglais fit envoyer Feuquière à Bordeaux. Il se rendit ensuite en Piémont, où il combattit les Vaudois pour servir le duc de Savoie, qui bientôt après se déclara contre la France et fut battu à Staffarde, où Feuquière commandait l'infanterie sous le maréchal Catinat. Il alla ensuite commander à Pignerol, et il réussit par son activité à éloigner les barbets et les corps de réfugiés, qu'il tailla en pièces dans plusieurs rencontres ; il enleva même à Savillan quatre compagnies des gendarmes du duc de Savoie, et mérita par ses exploits incroyables que les barbets lui donnassent le nom de *sorcier*. Après la prise de Veillane en 1691, Feuquière fut chargé de l'ouverture de la tranchée devant Carmagnole et il y montra autant de courage que d'habileté. Lorsque cette place eut capitulé, il fut envoyé avec huit bataillons et quelques escadrons pour faire le siège de Coni. Ce faible corps ne put empêcher le prince Eugène de jeter un secours dans la place, et Catinat fit alors renforcer l'armée de siège, dont il donna le commandement à Bulonde, ce qui indisposa vivement Feuquière, déjà mécontent du maréchal. Les attaques dirigées par Bulonde échouèrent ; il fut obligé de lever le siège, et les ennemis de Feuquière, qui étaient fort nombreux, prétendirent qu'il avait éprouvé de ce mauvais succès une secrète joie. Si tel était son caractère, il ne dut pas moins ressentir de joie lorsque le duc d'Elbeuf ayant été envoyé à Pignerol pour contenir les barbets, ce général fut entièrement défait par ces brigands, et qu'il dit en revenant au maréchal Catinat : « Envoyez-y une autre fois ce diable de Feuquière ; il sait mieux que nous comment il faut s'y prendre avec ces gens-là. » En 1692 Feuquière fut envoyé à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Lorges, et ce fut dans cette campagne qu'il fit une si belle défense au Spirebach avec un corps de 3,000 hommes contre l'armée tout entière du prince de Bade, qu'il réussit à arrêter pendant huit heures, ce qui donna à l'armée française le temps de faire un mouvement qui déconcerta tous les projets de l'ennemi. Feuquière fut nommé lieutenant général en 1695, et il servait en cette qualité à la bataille de Nerwinde sous le maréchal de Luxembourg. On sait combien il eut de part à cette glorieuse journée et avec quelle sagacité il en rend compte dans ses Mémoires. C'est ainsi qu'il juge également en véritable maître les marches que dirigea alors Luxembourg. On pense bien qu'il ne parle pas avec les mêmes éloges de Villeroy, qui succéda au maréchal de Luxembourg. Feuquière fit encore pendant quelque temps la guerre en Flandre sous Villeroy, jusqu'à ce que la paix de Riswick vint mettre fin à sa carrière militaire en 1697. Il ne fut pas employé pendant la guerre qui recommença en 1701, et il déclare lui-même qu'il se



trouva condamné à un repos forcé. On sent combien de chagrin il dut en éprouver, se trouvant encore dans toute la vigueur de l'âge, et lorsque son expérience et ses services devaient lui faire espérer de parvenir au premier rang de l'armée. Sa disgrâce fut attribuée à la liberté avec laquelle il s'était exprimé sur le compte de plusieurs généraux en crédit. Il s'en consola en suivant de loin les opérations de la guerre, en recueillant des matériaux et en écrivant, pour l'instruction de son fils, des Mémoires qui ont paru après sa mort, à Amsterdam, d'abord en 1751, sous le titre de *Mémoires sur la guerre*, un vol. in-12, et ensuite dans la même ville une seconde fois, puis à Paris sous le même titre. Mais ces trois premières éditions ne sont ni complètes ni exactes, ainsi qu'on peut en juger par la 4<sup>e</sup>, qui a été faite sur le manuscrit de l'auteur, par les soins de son neveu, en 4 volumes in-4<sup>o</sup> et in-12, avec cartes et plans, Paris, 1770. On trouve dans cet ouvrage des renseignements précieux, de bons jugements et une grande liberté d'opinion sur les opérations militaires de ce temps-là. Il est d'autant plus remarquable, que c'est le premier écrit de quelque importance qui ait paru en France sur la tactique militaire. Voltaire y a beaucoup puisé pour son Siècle de Louis XIV, quoiqu'il pensât avec raison que Feuquièrre est souvent trop sévère et partial envers quelques-uns de ses rivaux ; « mais, ajoute « le même historien, c'était un militaire con- « sommé. » Le marquis de Feuquièrre mourut à Paris le 27 janvier 1711, et douze heures avant sa mort il écrivit une lettre fort remarquable à Louis XIV pour lui recommander son fils et lui demander pardon de ses torts. « Je sais, lui disait- « il, que j'ai déplu à V. M., et quoique je ne sache « pas trop en quoi, je ne m'en crois pas moins « coupable. » Le roi parut fort touché de cette lettre, et il accorda au fils toutes les pensions dont le père avait joui. La Vie du marquis de Feuquièrre écrite par son frère, qui fut le témoin d'une grande partie de ses travaux militaires, se trouve en tête de la quatrième édition des *Mémoires*.

M—D.J.

FEUTRIER (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE), évêque de Beauvais, était né à Paris le 2 avril 1783, et fut un des premiers élèves du séminaire de St-Sulpice rétabli après la Révolution. Dès qu'il eut été ordonné prêtre, le cardinal Fesch, alors grand aumônier, se l'attacha et le nomma secrétaire général de la grande aumônerie. Feutrier demeurait chez le cardinal, et exerçait cependant les fonctions du ministère ecclésiastique. Il accompagna ce prélat au concile de 1814, et prit secrètement part à plusieurs opérations de cette assemblée, ce qui le fit mal noter dans l'esprit de l'empereur. Sous la Restauration, l'abbé Feutrier fut continué dans les fonctions de secrétaire général de la grande aumônerie, et il en devint vicaire général lorsque M. de Quélen, qui occupait cette place, prit possession de l'archevêché de XIV.

Paris. Il se livrait en même temps à la prédication. On a de lui une oraison funèbre du duc de Berri et une de la duchesse d'Orléans douairière (1). Son activité et son aptitude pour les affaires ne purent le préserver d'une disgrâce. Il fut écarté de la grande aumônerie en 1822; mais il fut nommé presque aussitôt grand vicaire de Paris, et en juin 1825 il devint curé de la Madeleine. Son zèle trouva aisément à s'exercer dans cette vaste paroisse. Il gagna la confiance des plus riches paroissiens, créa des ressources pour les pauvres, bâtit une chapelle auprès de son église et montra dans son administration autant d'intelligence que d'activité. Nommé à l'évêché de Beauvais en janvier 1825, il fut préconisé à Rome le 21 mars suivant et sacré dans l'église Ste-Geneviève le 24 avril. Les commencements de son épiscopat à Beauvais furent marqués par une activité extrême. Il résidait dans son diocèse, donnait des missions et prêchait souvent; il publia une circulaire pour favoriser l'instruction primaire, et fit paraître un nouveau catéchisme (2) et un nouveau bréviaire. Il présida, à la fin de 1827, le grand collège du département de l'Oise. En mars 1828, Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ayant donné sa démission du ministère des affaires ecclésiastiques, indiqua au roi l'évêque de Beauvais comme un des prélats qui convenaient le mieux pour cette place. Les circonstances devenaient cependant de plus en plus difficiles. Des dispositions peu favorables au clergé se manifestaient dans la chambre et dans les feuilles qui avaient le plus d'influence. L'évêque de Beauvais espéra calmer la violence des partis par quelques concessions. Le 50 mai 1828 il prononça à la chambre des députés un discours où il parut prendre mollement la défense des jésuites, alors attaqués de toutes parts. Deux ordonnances royales du 16 juin eurent un grand éclat : l'une fermait les petits séminaires dirigés par les jésuites, l'autre mettait plusieurs entraves aux autres petits séminaires. La première était contre-signée du garde des sceaux, quoiqu'elle parût être plutôt dans les attributions du ministre des affaires ecclésiastiques; la deuxième était contre-signée par celui-ci et précédée d'un rapport qu'il avait fait au roi. Ces deux ordonnances, louées par toutes les feuilles libérales, excitèrent un vif mécontentement dans le clergé. Plusieurs évêques se réunirent à Paris et arrêtèrent de présenter au roi un mémoire pour faire entendre leurs réclamations. Ce mémoire, daté du 1<sup>er</sup> août 1828 et signé du cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, au nom de tous les évêques, fut en effet remis à Charles X, mais n'empêcha point le ministère de poursuivre l'exécution des ordonnances.

(1) On a encore de lui un *Éloge historique et religieux de Jeanne d'Arc*, pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, le 8 mai 1429, prononcé dans la cathédrale de cette ville le 8 mai 1820, et imprimé *ibid.*, 1823, in-8<sup>o</sup>. F—L.E.

(2) Il y a une critique de ce catéchisme sous le titre d'*Observations sur le nouveau catéchisme de Beauvais*, par l'abbé Clausel de Coussergues, 1828, in 8<sup>o</sup>.

L'évêque de Beauvais se trouva donc en opposition avec les autres évêques. Blâmé par eux, il laissa sortir des bureaux de son ministère des circulaires et des écrits qui ne réconcilièrent pas le clergé avec les ordonnances. Des lettres du cardinal de Clermont-Tonnerre qui furent rendues publiques le blessèrent extrêmement. Enfin, son crédit à la chambre parut affaibli; on doit cependant reconnaître qu'il fit plusieurs choses utiles au clergé. Il augmenta le nombre des cures et accorda huit mille bourses pour les petits séminaires. Au mois d'août 1829, le ministère Portalis et Martignac dont il faisait partie fut renversé. Le prélat fut très-sensible à cette disgrâce, à laquelle il ne s'attendait pas. Il retourna dans son diocèse et y tomba presque aussitôt dans un état de mélancolie qui augmenta progressivement. L'air de la campagne, les soins des médecins, les distractions qu'il essaya de prendre, rien ne put dissiper cette maladie; étant venu à Paris pour consulter, il fut trouvé mort dans son lit le 27 juin 1850, peu de jours après son arrivée. Un esprit aimable et un cœur excellent lui avaient donné de nombreux amis. Sa piété vraie, son zèle, son activité, promettaient de rendre son administration utile au diocèse, quand il se trouva porté au ministère dans des circonstances critiques, où la pureté de ses intentions ne suffisait pas pour lui faire éviter tous les écueils au milieu d'une mer si orageuse. P—C—T.

FEUTRY (AMÉ-AMBROISE-JOSEPH) naquit à Lille en 1720. Après avoir exercé quelque temps les fonctions d'avocat au parlement de Douai, il se livra entièrement à la culture des belles-lettres. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, parmi lesquels on a distingué le poème du *Temple de la mort*, celui des *Tombeaux*, et une *Ode aux nations*, qui fut couronnée à Toulouse par l'Académie des Jeux Floraux. Il est facile de juger, en le lisant, qu'il avait l'esprit nourri de la philosophie sombre et mélancolique du docteur Young, dont il reproduit en plusieurs endroits les images et les pensées. Ses poésies ont aussi beaucoup de rapport avec celles de l'académicien Thomas, son contemporain. Les mêmes tours, le même choix d'expressions ambitieuses, et pour ainsi dire la même couleur, se font remarquer dans les vers de ces deux auteurs, avec cette différence pourtant que le style de Feutry, quoique généralement noble et visant au sublime, est moins fort, moins animé, moins abondant que celui de l'académicien. Il y a toujours quelques morceaux éloquentes dans ses poèmes. On admire entre autres sa description du *Temple de la mort*, où se trouve ce vers connu :

Le temps, qui détruit tout, en affermit les murs ;

mais quelquefois il fait de vains efforts pour déguiser la faiblesse d'une pensée, ou l'impropriété d'une expression, sous un pompeux amas d'épithètes redondantes. On le lirait enfin avec plus

d'intérêt si sa diction était plus simple, plus coulante et plus variée. Quoi qu'il en soit, on a sujet de s'étonner que Feutry, dont le talent surpassait de beaucoup celui de plusieurs poètes en vogue dans le 18<sup>e</sup> siècle, n'ait pas laissé une plus grande réputation. Cet auteur a traduit différents ouvrages de l'anglais et du hollandais, notamment *Robinson Crusôé*, roman qui était déjà célèbre en France, mais dont il a le premier retranché les inutilités fastidieuses. Les principales productions de Feutry sont : 1<sup>o</sup> *Épître d'Héloïse à Abailard*, en vers, imitation de Pope, 1751, broch. in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Choix d'histoires* tirées de Bandel, Belleforest et autres, Paris, 1779, 1785, 2 vol. in-12; 3<sup>o</sup> *le Temple de la mort*, poème, 1755; 4<sup>o</sup> *Ode aux nations*, 1754; 5<sup>o</sup> *les Tombeaux*, poème, 1753; 6<sup>o</sup> *Mémoires de la cour d'Auguste* (tirés de Blackwell et de J. Milss, 1754-59), 1768 et 1781, 3 vol. in-12; 7<sup>o</sup> *Recueil de poésies fugitives*, 1760, in-12; 8<sup>o</sup> *les Jeux d'enfants*, poème en prose, traduction libre du hollandais de Cats; 9<sup>o</sup> *Dieu*, ode, 1765; 10<sup>o</sup> *Robinson Crusôé, nouvelle imitation de l'anglais*, 1766, 2 vol. in-12; 4<sup>e</sup> édit., 1788, 3 vol. grand in-12; 11<sup>o</sup> *les Ruines*, poème, Londres, 1767, in-8<sup>o</sup>; 12<sup>o</sup> *Opuscules poétiques et philologiques*, La Haye (Paris), 1771, in-8<sup>o</sup>. On y trouve les pièces indiquées sous les Nos 1, 5, 4, 5, 8 et 9 ci-dessus, avec d'autres qui n'avaient pas encore paru, telles qu'un ballet et une tragédie en prose. 15<sup>o</sup> *Manuel tyrolien*, ou *Recueil d'abréviations faciles*, etc., 1773, in-8<sup>o</sup>. Son système, fondé sur la suppression de presque toutes les voyelles, comme dans les langues orientales, ne prête point à l'équivoque autant qu'on serait d'abord tenté de le croire, et il peut être utile pour se familiariser aux méthodes sténographiques les plus en usage; 14<sup>o</sup> *Nouveaux opuscules*, Dijon, 1779, in-8<sup>o</sup>; ce qu'il y a de plus curieux est un traité de *l'Origine de la poésie castillane* et des *Recherches historiques sur la poésie toscane*; 15<sup>o</sup> *Supplément aux Nouveaux opuscules*, 1779, in-8<sup>o</sup>; 16<sup>o</sup> *le Livre des enfants et des jeunes gens sans étude*, 1781, in-12; 17<sup>o</sup> *Essai sur la construction des voitures à transporter les lourds fardeaux*, Paris, 1781, in-8<sup>o</sup>; 18<sup>o</sup> *Supplément à l'art du serrurier*, traduit du hollandais, de Jos. Botterman, Paris, 1781, in-fol., fig. (1). Cet ouvrage fait suite à la collection des *Descriptions des arts et métiers*, publiées par l'Académie des sciences. On trouve en outre plusieurs de ses poésies dans les recueils du temps, particulièrement dans l'*Almanach des muses*. Feutry mourut à Lille, où il se perdit dans un accès de démence, le 28 mars 1789. F. P—T.

FÈVRE (JEHAN LE), poète français du 14<sup>e</sup> siècle, sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements bien incomplets. On conjecture qu'il était né à Théroüane, et du moins il habitait cette ville, comme on l'apprend par un passage du prologue du *Livre de Matheolus*. Cet ouvrage, très-recherché

(1) On assure que l'auteur de ce supplément est un illustre infortuné (Louis XVI). Voyez le *Dictionn. de bibliograph. Franç.*, par M. Fleischer, n<sup>o</sup> 4046, B.

des curieux à raison de sa rareté, n'est qu'une satire grossière contre les femmes. La célèbre Christine de Pisan prit la défense de son sexe, dans sa *Cité des dames*, et d'autres écrivains suivirent son exemple. Mais le Fèvre, en prévoyant l'orage que son livre ne manquerait pas d'exciter, avait songé aux moyens d'en détourner les effets; il prétendit que l'ouvrage avait été composé en latin par un certain Mathieu ou Matheolus, et que ce Mathieu lui en avait remis une copie peu de temps avant sa mort pour le traduire en français. Le Fèvre ne tarda pas à s'apercevoir que personne n'était dupe de la fable qu'il avait inventée, et pour réparer autant qu'il dépendait de lui la faute qu'il venait de commettre, il se hâta de composer un nouvel ouvrage, intitulé : *le Rebours de Matheolus*, dans lequel il n'exalte pas moins les femmes qu'il ne les avait dépréciées dans le premier. Ces deux ouvrages sont restés longtemps manuscrits. Le *Livre de Matheolus* fut imprimé pour la première fois à Paris, Ant. Verard, 1492, petit in-fol., goth. Cette édition est très-rare. Les réimpressions de Lyon, Olivier Arnoulet, sans date, et Paris, 1518, in-4°, sont encore recherchées. Le *Rebours de Matheolus* parut pour la première fois à Lyon, chez Olivier Arnoulet, in-4°, goth., et ensuite à Paris, 1518, in-4°. On en connaît une édition qui a pour titre : *le Livre du Résolu en mariage*, Paris, veuve Treppereel, in-4°, goth., sans date. Le prologue, tout différent de celui qu'on lit dans les autres éditions, contient 266 vers au lieu de 94. Ces deux ouvrages sont écrits en vers de huit syllabes. W—s.

FÈVRE (JEAN LE), qu'on a quelquefois confondu avec le précédent, était avocat au parlement de Paris et rapporteur de la chancellerie de France sous Charles V. Il est auteur d'un ouvrage en rimes intitulé : *Le Respît de la mort*. Le Fèvre dit dans le prologue de cet ouvrage qu'il l'entreprit en 1576, pour se distraire des craintes que lui donnait une maladie contagieuse qui désolait alors Paris. On conjecture qu'il était déjà avancé en âge, puisqu'il ne semblait compter que sur un miracle de la Providence pour prolonger une vie à laquelle il se montre fort attaché. Ce poème a été publié à Paris, 1506, in-4°; 1555, in-8°, le style en a été retouché par l'éditeur, qu'on soupçonne sans preuve être Jean le Fèvre, chanoine de Langres, sujet de l'article suivant. W—s.

FÈVRE (JEAN LE), né à Dijon en 1495, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Langres par la protection du cardinal de Givry, dont il était secrétaire, et mourut en 1565 à l'âge de 72 ans. Son épitaphe, rapportée dans les *Bigarrures* de Tabourot, le représente « comme un savant théologien, excellent mathématicien, curieux des arts mécaniques, surtout « de l'horlogerie et peinture. » On a de lui : 1° *Livret des emblèmes d'Alciat, mis en rime françoise*, Paris, Wechel, 1556, in-8°, gothique. Cette édition ne contient que cent quinze emblèmes; elle est cependant recherchée des curieux, et il en a été

tiré des exemplaires sur peau de vélin. Les éditions suivantes, quoique assez rares, n'ont presque point de valeur (*voy. ALCIAT*). « Le Fèvre, dit l'abbé « Goujet, a plutôt donné une imitation qu'une « traduction des *Emblèmes d'Alciat*; ainsi Barth. « Aneau n'avait pas tort de s'en regarder comme « le premier traducteur. Son style a tous les défauts du temps où il vivait. » 2° *Dictionnaire de rimes françaises*, Paris, 1572, in-8°. Le Fèvre avait laissé cet ouvrage manuscrit. Ce fut Tabourot, son neveu, qui le publia après en avoir changé le plan et rangé les mots d'après l'ordre alphabétique, au lieu que l'auteur les avait disposés suivant leur terminaison. Le succès de la première édition engagea Tabourot à en donner une nouvelle, augmentée d'un grand nombre de mots, Paris, 1588, in-8°; 5° *Liber de horariorum compositione*. On conservait ce manuscrit à la bibliothèque des Carmes de Dijon. Papillon a confondu Jean le Fèvre avec les précédents, et lui attribue le *Respît de la mort* et la *Traduction des lamentations du mariage de Matheolus*. W—s.

FÈVRE (RAOUL LE), romancier français, était prêtre et chapelain de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. On apprend par la suscription d'un de ses ouvrages qu'il vivait encore en 1464; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. On a de le Fèvre : 1° *Recueil des histoires de Troyes, contenant la généalogie de Saturne et de Jupiter son fils, avec leurs faits et gestes, les faits et prouesses du vaillant Hercule*, etc. Cet ouvrage, comme on le voit par le titre, n'est qu'un recueil de fables de l'ancienne mythologie; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que l'auteur fait des dieux du paganisme autant de chevaliers de la Table ronde, et qu'il leur prête les discours et les actions des preux du 14<sup>e</sup> siècle. On connaît de ce roman des manuscrits très-précieux par la beauté des caractères et le fini des miniatures dont ils sont ornés. Les meilleurs bibliographes conjecturent que la première édition a paru en Allemagne vers 1469; c'est un petit in-folio gothique imprimé à longues lignes; on en conserve un exemplaire à la bibliothèque impériale. Parmi les autres éditions du 15<sup>e</sup> siècle les curieux donnent la préférence aux suivantes : Lyon, Jacques Maillet, 1484, in-fol.; *ibid.*, Mich. Tapid, 1490, in-fol.; Paris, Ant. Vérard, 1498, in-fol. Il y a de cette dernière édition des exemplaires sur peau de vélin. Caxton, le même qui porta l'imprimerie en Angleterre, composa, à la prière de Marguerite de Bourgogne, une traduction en anglais de ce roman et l'imprima à Cologne vers 1471, in-fol. On en connaît aussi une traduction flamande dont l'auteur est anonyme; 2° *La vie du preux et vaillant Hercule, où sont déduites par histoires ses illustres prouesses, noblesses et libéralités*, Lyon, s. d., goth., in-4°; Paris, 1500 et 1511, in-4°. Cette vie d'Hercule est extraite de l'ouvrage précédent. On en trouve l'analyse dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, t. 8. Le style de le Fèvre, y dit-on, en général est plat;

mais ses expressions sont souvent singulières et énergiques; 5<sup>o</sup> *Le livre du preux et vaillant Jason et de la belle Médée*, petit in-fol. goth., imprimé sur deux colonnes, fig. en bois; cette édition passe pour la plus ancienne; in-fol. à longues lignes, s. d., mais qu'on croit imprimée avant 1474 avec les caractères de Caxton; Lyon, 1491, in-fol.; Paris, Al. Lotrian, s. d., in-4<sup>o</sup>, goth. Le style de cette dernière édition a été retouché. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Caxton et imprimé vers 1475, in-fol., et à Anvers, 1492, in-fol. Il a été aussi traduit en flamand par un anonyme, Harlem, vers 1485, petit in-fol. Le Fèvre a dédié ce roman à Philippe le Bon par une épître dans laquelle il compare ce prince à Jason, parce que, comme on sait, c'est à lui qu'on doit l'institution de l'ordre de la Toison d'or. On en trouve l'analyse dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. Dans l'article *Le Fèvre du Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, édition de 1810, au lieu du mot *Gottinque* qu'on lit après l'annonce du roman de Jason, il faut *gothique*. On a cru devoir relever cette faute d'impression, parce qu'elle aurait bien pu contribuer à introduire dans les catalogues modernes une édition imaginaire. W—s.

FEVRE (DENIS LE), religieux célestin, né dans le Vendômois en 1488, vint faire ses études dans l'université de Paris, et y prit le degré de maître ès arts en 1504. Quoiqu'il n'eût que seize ans, il était déjà tellement versé dans les lettres grecques et latines qu'il fut chargé de les enseigner. Il le fit avec tant de succès que des ambassadeurs vénitiens qui se trouvaient à Paris, étant venus l'entendre, en furent émerveillés. Il continua cet enseignement pendant dix ans et « fut, dit Moréri, « le premier qui entreprit d'expliquer publiquement les auteurs grecs. » Cela n'est pas exact, du moins si Moréri entend que l'enseignement du grec n'ait pas repris, même avec éclat, dans l'université avant le Fèvre. Il est constant que dès 1458 cette compagnie avait autorisé un savant nommé *Grégoire*, disciple d'Emmanuel Chrysoloras, à faire des leçons publiques de grec, et lui avait pour cela alloué cent écus de gages. Le Fèvre, âgé de vingt-six ans et dégoûté du monde, entra dans l'ordre des Célestins et y fit profession le 13 août 1514 (1). Il s'y fit remarquer par son savoir, l'amour de la règle et la pratique des vertus de cet état. Après avoir exercé la supériorité dans plusieurs monastères, il devint prieur de celui de Paris et vicaire général du provincial. Épuisé de jeûnes, de veilles et de fatigues, il mourut dans cette ville en 1558 n'étant âgé que de 50 ans. Il a laissé les ouvrages suivants; les premiers ont été imprimés, les autres sont restés manuscrits: 1<sup>o</sup> *Vita*

*sancti Celestini, conscripta primum a Petro Alliacensi S. R. E. cardinali, limatiori stylo donata*, Paris, 1559, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Poema hebraicum de immaculata conceptione virginis Mariæ*, Troyes, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Epithalamium beatae Mariæ virginis, in antiphonam: Quam pulchra es!* un *Commentaire* sur la règle de St-Benoît, des *Sermons* et autres ouvrages demeurés manuscrits. Jean Cordæus, célestin et disciple de le Fèvre, a écrit sa vie. L—v.

FEVRE. Voyez FABER et LEFÈVRE.

FEVRE (JEAN-FRANÇOIS), médecin, né à Pontarlier vers 1680, obtint une chaire à l'université de Besançon en 1721, et mourut en cette ville en 1759, à l'âge d'environ 60 ans. On a de lui : *Opera medica*, Besançon (Vesoul), 1757, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Le premier volume contient un traité de la saignée et des cas où elle peut être utilement employée; des observations sur l'usage du café, du thé, du chocolat et du tabac. Le second volume renferme un cours de physiologie d'après les principes des médecins les plus célèbres, anciens et modernes. W—s.

FEVRET (CHARLES), naquit l'an 1585 à Sémur en Auxois, de Jacques Fevret, conseiller au parlement de Bourgogne, que Génébrard appelait *patronum rebus omnibus ornatum*. Après avoir étudié en droit dans les plus fameuses universités du royaume, il alla se perfectionner dans cette science à Strasbourg, sous le célèbre Denis Godefroy. Lorsque Louis XIII alla à Dijon en 1630 pour y punir les auteurs d'une sédition, Fevret, qui était l'aigle du barreau, le harangua au nom de tous les corps de la ville. Le prince fut si touché de son éloquence, qu'il pardonna aux coupables et accorda à l'orateur une charge de conseiller au parlement de nouvelle création; mais celui-ci, ne voulant pas quitter sa profession, se contenta d'un office de secrétaire de la cour, aux appointements de 900 liv. Henri II, prince de Condé, et le grand Condé son fils, lui avaient donné des lettres de provision de l'état et office de conseiller et intendant ordinaire de leurs affaires. Sa devise était : *Conscientia virtuti satis amplum theatrum est*. Il mourut à Dijon en 1661. Nous avons plusieurs écrits en prose et en vers, en français et en latin, de ce savant jurisconsulte; mais l'ouvrage qui a fait passer et qui conservera son nom à la postérité est le *Traité de l'abus*; ce livre, le plus savant et le plus parfait que nous ayons sur cette matière, jouit d'une très-grande autorité dans les tribunaux. La première édition parut à Dijon en 1655, in-fol. Les éditions de Lyon, 1667 et 1677, 2 vol. in-fol., données par Jacques Fevret, fils de l'auteur, et par Antoine Fevret, avec de bonnes notes et les citations en marge, contiennent les critiques qui avaient été faites contre l'ouvrage, avec les réponses de Charles Fevret. La dernière, de 1756, Lyon, 2 vol. in-42, est ornée des notes de Gilbert et de Brunet, et de l'éloge de l'auteur par Papillon. Parmi ses autres écrits nous indiquerons seulement : 1<sup>o</sup> son dialogue *De claris fori*

(1) L'historien des Célestins et l'auteur de la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît* disent que le Fèvre prononça ses vœux chez les Célestins en 1510. C'est une erreur. Le Fèvre ne put commencer à enseigner avant 1504; il n'avait même que seize ans alors. Les deux écrivains cités conviennent qu'il enseigna au moins dix ans. On ne peut donc fixer l'année de sa profession avant 1514.

*Burgundici oratoribus*, Dijon, 1654, in-8°; 2° *De officiis vite humanæ, sive in Pibraci tetrasticha commentarius*, Lyon, 1667, in-12; badinage poétique assez ingénieux; 3° *Carmen de vita sua*, poème de 300 vers inséré par le P. Desmolets dans ses *Mémoires de littérature*, t. 2. — Pierre FEVRET, son fils, mort en 1706 âgé de 81 ans, conseiller clerc et sous-doyen du parlement, fonda la bibliothèque publique de Dijon et laissa des fonds pour l'entretenir et l'augmenter. Le catalogue en parut en 1708, in-4°, avec une préface par le P. Oudin. Cette illustre famille a produit plusieurs autres personnages recommandables par leur science et par leurs vertus, entre autres *Claudine* FEVRET, abbesse de Notre-Dame-du-Tort de Dijon, qui a composé le *Journal des saints de l'ordre de Cîteaux*, 1706, in-8°; mais le plus illustre est celui dont on va parler dans l'article suivant. T—D.

FEVRET DE FONTETTE (CHARLES-MARIE), arrière-petit-fils du célèbre auteur du *Traité de l'abus* (voy. l'article précédent), naquit à Dijon le 14 avril 1710. Destiné par sa naissance à suivre la carrière de la magistrature, son éducation fut entièrement dirigée vers ce but. Il fut pourvu à l'âge de vingt-six ans d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, et il eut l'occasion de développer dans l'exercice de cette place des talents peu communs et un zèle extraordinaire pour le bien public. Honoré de la confiance de sa compagnie, elle le députa plusieurs fois à Paris, et il eut le bonheur de terminer avantageusement toutes les affaires dont elle l'avait chargé. Le goût des lettres qu'il avait hérité de ses ancêtres lui procurait les délassements les plus nobles comme les plus agréables. Il accrut sa bibliothèque d'un grand nombre d'ouvrages précieux et forma une très-belle collection de gravures historiques et de curiosités de différentes espèces. Il était moins le propriétaire que le conservateur de ces richesses, qu'il communiquait avec une complaisance infinie. Nommé directeur de l'Académie de Dijon, il fit adopter de nouveaux règlements et assura à cette société une existence plus stable en lui procurant la protection du gouvernement. Ce fut à cette époque qu'il forma le projet de donner une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong. Cet ouvrage important, et dont l'utilité est incontestable, présentait des lacunes difficiles à remplir. Fontette eut le courage d'entreprendre ce travail, capable d'effrayer tout homme doué de moins de patience et de ténacité. Après quinze ans de recherches et d'application, il se vit enfin en état de faire paraître le premier volume de ce vaste répertoire. L'accueil flatteur que reçut cet essai encouragea Fontette à faire de nouveaux efforts; mais les fatigues qu'il éprouva affaiblirent sa santé, et après avoir languï quelques mois il mourut à Dijon le 16 février 1772 à l'âge de 61 ans, sans avoir eu la satisfaction de voir terminée l'utile entreprise à laquelle il s'était entièrement consacré. Les estampes recueillies par Fontette font au-

jourd'hui partie du cabinet impérial. Perret prononça son éloge à l'Académie de Dijon, et Dupuy à l'Académie des inscriptions, dont il était depuis peu membre associé. Ces deux pièces ont été imprimées en tête du 4° volume de la *Bibliothèque historique* (voy. BARBEAU et LELONG). W—s.

FEYDEAU (MATTHIEU), né à Paris en 1616, d'une famille qui s'est illustrée dans l'Église et dans la magistrature, fit ses études dans cette ville, embrassa l'état ecclésiastique, et fut agrégé à la maison de Sorbonne, où il fit sa résidence. Il avait à peine reçu la prêtrise, lorsque M. l'archevêque de Sens le chargea de faire des conférences aux jeunes ecclésiastiques de son diocèse que l'on préparait aux ordres. En 1643, son ami M. Duhamel, curé de St-Merry, voulut l'avoir pour vicaire. Feydeau préféra la succursale de Belleville, où il rassembla de pieux ecclésiastiques, avec lesquels il formait de jeunes clercs aux études et aux vertus de leur état; c'est pendant le séjour qu'il fit dans cette succursale qu'il prit le bonnet de docteur. Revenu à St-Merry, il y continua ses conférences, se chargea des catéchismes et se voua avec beaucoup de zèle à la visite des malades, à la direction des consciences et à la prédication. Il servit de second à M. de Ste-Beuve dans la conférence célèbre qu'il eut avec le P. Labbe au sujet du livre de ce jésuite, intitulé: *Triumphus veritatis catholicæ adversus novatores*. Lié avec M. Arnauld et les autres solitaires de Port-Royal, il fut l'un des soixante-douze docteurs exclus de la Sorbonne pour n'avoir point voulu adhérer à la condamnation de cet homme célèbre. Feydeau prit alors le parti de la retraite. D'abord il se retira à la campagne, ensuite à Melun, où il dirigea les religieuses ursulines. Au mois de juillet 1657 une lettre de cachet l'exila à Cahors. Il vécut pendant quelque temps caché dans le voisinage de Paris. Ayant quelque espoir qu'on s'adoucirait à son égard, il revint dans cette ville, où il ne se montra qu'à ses amis particuliers. On fit courir le bruit qu'il était allé à Maëstricht et qu'il s'y était fait ministre. Il crut devoir repousser cette calomnie par une lettre qui parut en 1660. M. Pavillon, évêque d'Alcith, lui fit proposer la théologie de St-Pol-de-Fenouillèdes, qu'il accepta et garda jusqu'en 1668. En 1669, M. Vialart, évêque de Châlons, le pourvut de la cure de Vitry-le-Français. S'y voyant tourmenté et peu soutenu par ce prélat, il s'en démit en 1676 au grand regret de ses paroissiens. Alors M. de Buzanval, évêque de Beauvais, lui offrit la théologie de son église, dont il prit possession en 1679. Une nouvelle lettre de cachet vint le troubler dans cet asile, où il croyait trouver la paix. Elle l'exilait à Bourges. Il y passa neuf ans. Un troisième ordre du gouvernement le transféra à Annonay. M. Feydeau mourut dans cet exil le 24 juillet 1694, âgé de 78 ans. Il fut enterré dans l'église des Célestins de Colombiers. Ces PP. firent graver sur sa tombe une

épitaphe honorable, où ils font l'éloge de sa piété et de ses vertus, en regrettant qu'elles n'aient pas été accompagnées d'une entière soumission aux décisions de l'Église. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Méditations sur les principales obligations du chrétien, tirées de l'Écriture sainte, des Conciles et des Saints-Pères*, 1649, un vol. in-12. Ce livre, composé pour les jeunes ecclésiastiques que dirigeait M. Feydeau, contribua aussi beaucoup à la conversion du grand Condé ; il a eu plusieurs éditions. La 4<sup>e</sup> parut avec des augmentations et on y inséra les passages des Saints-Pères ; 2° *Catéchisme de la grâce*, Paris, 1650. Il avait été composé en huit jours, sur la demande de l'évêque d'Amiens (Lefebvre de Caumartin). On le réimprima ensuite sous le titre d'*Eclaircissement sur quelques difficultés touchant la grâce*, et il fut traduit en plusieurs langues. C'est à tort qu'on l'a attribué à M. Hermant, chanoine de Beauvais. Il fut condamné à Rome par décret de l'inquisition ; mais M. Fouquet, alors procureur général du parlement, empêcha que le décret ne fût publié en France ; 3° *Méditations sur l'histoire et la concorde des Évangiles*, Bruxelles, 1675, 2 vol. in-12 ; Lyon, 1689-96, 5 vol. in-12, avec plusieurs changements. Il y en a en encore d'autres éditions ; 4° *Mémoires de sa vie*, qui ne vont que jusqu'au mois d'octobre 1670, *la Vie de madame Maton*, sa pénitente, et autres ouvrages qui n'ont point été imprimés. On lui a attribué les *Méditations chrétiennes sur la providence et la miséricorde de Dieu*, sous le nom du sieur de Pressigny ; elles sont de dom Gabriel Gerberon.

L—v.

FEYDEAU (CLAUDE), frère aîné du précédent, mais d'un premier mariage, embrassa aussi l'état ecclésiastique, et s'appliqua de préférence à l'étude du droit canon, faculté dans laquelle il fut reçu docteur. Ayant été pourvu du doyenné de l'église collégiale de Moulins, il en prit possession le 16 mai 1602 et le résigna à un de ses parents en 1640. Il fut longtemps supérieur des dames de la Visitation de Moulins, et assista en cette qualité à la mort de la mère de Chantal, fondatrice de cet ordre. Aux vertus ecclésiastiques Claude Feydeau joignait une érudition étendue et les connaissances qui distinguent un homme de son état. On a de lui : 1° *Oraison funèbre de Claude Duret, président du présidial de Moulins* (voy. DURET) ; 2° *Panegyrique sur la paraphrase des 150 psaumes d'Antoine de Laval, sieur de Bel-Air*, 1608, réimprimé avec la paraphrase, Paris, 1649, in-4° ; 3° plusieurs *Offices de saints et saintes* pour des églises particulières. — FEYDEAU DE BROU (HENRI), évêque d'Amiens, de la même famille que les précédents, naquit en 1635 de Henri Feydeau, conseiller d'État. Il prit ses degrés en Sorbonne, reçut le bonnet de docteur en théologie, prêcha avec succès à la cour, et fut l'un des aumôniers de Louis XIV. Ce prince l'ayant nommé en 1687 à l'évêché d'Amiens, il se passa cinq ans avant qu'il pût recevoir ses

bulles, à cause des différends qui s'étaient élevés entre Innocent XI et le roi, au sujet de la régale ; il n'en gouverna pas moins ce diocèse en qualité de vicaire du chapitre. Les affaires de Rome s'étant arrangées en 1692, il obtint ses bulles, fut sacré à Paris et prit possession de son siège. Dès lors il se livra tout entier à ses devoirs épiscopaux, fit assidûment la visite des paroisses de son diocèse, tint des synodes pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et montra l'exemple des vertus qu'il recommandait. Il fut un des députés à l'assemblée du clergé de 1703. L'année suivante, comme il avait commencé ses visites, il fut attaqué d'une maladie mortelle et vint mourir à Amiens le 14 juillet, âgé seulement de 55 ans. Le chapitre le fit inhumer dans l'église cathédrale, devant le grand autel, contre l'usage établi, *contra morem*, afin que le clergé qui pendant sa vie avait admiré ses vertus vit son épitaphe et en eût après sa mort la mémoire toujours présente. On a de ce prélat : 1° une *Lettre latine à Innocent XII au sujet du livre du cardinal Sfrondate* ; 2° une *Ordonnance pour la juridiction des évêques et des curés contre le P. Desimbrieux, jésuite* ; 3° une *Lettre au sujet de celle d'un curieux sur d'anciens tombeaux découverts en 1697 dans l'abbaye de St-Acheul, diocèse d'Amiens*. Le P. Bernardin de Péquigny, capucin, dédia à Henri Feydeau sa *Triple explication des Épîtres de St-Paul*, et dom Claude de Vert, son *Explication littérale des cérémonies de l'Église*. — FEYDEAU DE BROU (Charles-Henri), de la même famille, né en 1744 et fils d'un intendant de Rouen, entra, comme ses pères, dans la carrière de la magistrature, fut en 1775 maître des requêtes, puis successivement intendant de Berri, de Bourgogne, de Caen, conseiller d'État en 1787, et enfin directeur et administrateur général des économats. La révolution étant venue, il prit le parti de vivre dans une retraite profonde, occupé de ses livres et entièrement livré aux sciences exactes, qu'il cultivait par goût. Il mourut le 10 décembre 1802, laissant plusieurs manuscrits, entre autres une *Traduction de quelques ouvrages d'Eucler, avec des notes et des observations*.

L—v.

FEYERABEND, famille de Francfort sur-le-Mein, célèbre dans le 16<sup>e</sup> siècle par le grand nombre d'artistes et de littérateurs qu'elle a produits. Le plus ancien que l'on connaisse est Jean FEYERABEND, graveur en bois. Il a marqué ses ouvrages des deux lettres initiales de son nom. L'abbé de Marolles en a fait mention dans son 1<sup>er</sup> catalogue, p. 149. Papillon assure qu'il a vu un *Nouveau Testament* en latin, orné de figures en bois, gravées par cet artiste ; mais il n'en indique ni la date, ni le format. — FEYERABEND (Jérôme), imprimeur distingué, avait pour marque une renommée tenant une trompette de chaque main, et pour devise ces deux vers :

Si cupis ut celebri stet tua fama loco,  
Pervigiles habeas oculos, animunque sagacem.

— FEYERABEND (Jean), autre imprimeur, avait pour marque un lion debout, appliqué contre un bouclier, traversé d'une bande. — FEYERABEND (Christophe), est auteur d'une traduction en allemand des *Commentaires de César*, Francfort, 1563, 1588, 1620, in-fol. — FEYERABEND (Sigismond), dessinateur, graveur en bois et libraire, publiâ de belles éditions des auteurs anciens, parmi lesquelles on remarque celle de *Tite-Live*, 1568, in-fol., ornée de jolies gravures de Josse Amman. Papillon cite un recueil de figures de la Bible, 1569, in-4°, qui contient plusieurs estampes marquées des lettres initiales de Sigismond Feyerabend. « Elles sont, dit-il, assez bien dessinées et excellemment gravées. » Il parle ensuite des *Icones Novi Testamenti arte et industria singulari experimentis*, 1571, in-4°. L'épître dédicatoire, qui renferme l'éloge des peintres et des graveurs les plus célèbres de l'Allemagne, est signée de S. Feyerabend, et Papillon ajoute qu'il a gravé plusieurs des planches qui composent ce volume, sorti des presses de Jérôme Feyerabend, dont on a parlé plus haut. On trouve encore des gravures avec le chiffre de Sigismond, dans le recueil des *Épigrammes choisies* de Mélancthon, Francfort, 1585, in-4°. Cependant, malgré l'opinion de Papillon et les preuves qu'il donne à l'appui, bien des personnes éclairées s'accordent à penser que Sigismond Feyerabend n'a jamais gravé et qu'il n'est que l'éditeur des estampes sur lesquelles on voit son monogramme; mais si on lui refuse le titre de graveur, on ne peut lui contester d'avoir été l'un des plus illustres libraires de son temps, soit par le grand nombre d'ouvrages qu'il a fait publier, soit par les sommes considérables qu'il a employées pour les orner d'estampes, usage qui n'était point généralement établi avant lui et qui a dû contribuer à hâter les progrès de la gravure en Allemagne. Les ouvrages que Feyerabend a publiés seul, ont pour marque un lion, soutenant un globe d'où sortent des flammes, et ceux qu'il a publiés en société avec Weigand, Hahn et Georges Rab, portent au frontispice une renommée sonnante de deux trompettes. Dans le bas de la vignette on voit un vase d'une forme antique; à droite, des corbeaux, dont l'un en volant becquète l'anse du vase, et à gauche, un coq immobile. Sigismond Feyerabend est l'éditeur des deux recueils suivants: 1° *Annales seu Historie rerum Belgicarum a diversis auctoribus ad hæc usque nostra tempora conscripte et deductæ*, Francfort, 1580, in-fol., 2 vol.; 2° *Monumenta illustrium eruditione et doctrina virorum figuris artificiosissimis expressa*, ibid., 1585, in-fol. Ce fut encore Feyerabend qui publiâ à ses frais le *Gynæceum*, recueil de gravures représentant des costumes de femmes (voy. AMMAN Josse). — FEYERABEND (Charles-Sigismond), succéda à son père, vers 1590, dans la profession de libraire. Il a publié différents recueils de gravures. Papillon en possédait un, daté de 1599, contenant

299 estampes, y compris le titre. L'épître dédicatoire, écrite en allemand, est signée de l'éditeur; et parmi les gravures, il s'en trouve plusieurs qui portent les chiffres de M. L. et V. Feyerabend, que Papillon croit tous les trois de la même famille que le libraire. W—s.

FEYJOO Y MONTENEGRO (BENOÎT-JÉRÔME), célèbre critique espagnol, naquit à Compostelle le 16 février 1701. Après avoir étudié les humanités dans sa patrie, il passa à l'université d'Oviédo, y reçut le grade de maître ès arts et entra en 1717 dans le couvent de St-Benoît de la même ville. Il s'appliqua alors aux sciences sacrées. Les progrès qu'il y faisait ne l'empêchaient pas de consacrer plusieurs heures du jour à l'étude des langues, de l'histoire, des mathématiques, des belles-lettres, etc. Il posséda bientôt tous les auteurs classiques latins, grecs, espagnols, français, anglais et italiens. Nommé successivement docteur en toutes les facultés, professeur de théologie, abbé du monastère de St-Vincent à Oviédo; et, outre les devoirs que ces charges lui imposaient, obligé de prêcher dans les occasions solennelles, il trouva le temps de composer le grand nombre de volumes qu'il a laissés. Feyjoo donnoit à peine quatre heures au sommeil et ne paraissait dans le monde que lorsqu'il y était contraint par les convenances ou les devoirs de son ministère. Cette retraite presque absolue rend encore plus extraordinaire le talent avec lequel il a su connaître les hommes, dévoiler le secret de leurs passions et attaquer leurs préjugés. Il s'était distingué de bonne heure par son éloquence, par la facilité de s'énoncer, par une mémoire prodigieuse, et surtout par un tact fin, un esprit observateur et une critique profonde et judicieuse. A l'égard de sa mémoire, on raconte entre autres choses qu'il suffisait de citer en sa présence un passage, un texte quelconque, pour qu'il en nommât aussitôt non-seulement l'auteur mais le livre et la page. En 1724, Feyjoo avait déjà publié plusieurs sermons et quelques ouvrages théologiques; mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur, ce fut son *Théâtre critique universel*. Les deux premiers volumes furent imprimés deux fois dans la même année à Madrid, 1726. Le succès étonnant qu'obtint ce premier essai encouragea l'auteur à continuer son ouvrage dans les années suivantes, et les éditions s'en multiplièrent dans presque toutes les provinces de l'Espagne. C'est de cette époque que Feyjoo entra en correspondance avec les personnages les plus distingués soit par la naissance, soit par les talents. Il fut particulièrement lié avec le célèbre Campomanès, ministre des finances, son compatriote, qui chercha vainement à lui faire abandonner le cloître par la perspective des places et des dignités. Loin de les désirer, Feyjoo se démit volontairement dans la suite de son emploi d'abbé pour se livrer tout entier à l'étude. Le *Théâtre critique*, successivement augmenté, fut imprimé à Madrid, 1738, 8 vol. in-8°.

Le supplément parut de 1740 à 1746, en 8 volumes in-8°. Cet ouvrage, presque aussitôt qu'il parut, mérita l'approbation de tous les savants. Le *Mercur de France* en fit les plus grands éloges dans les mois de juin 1750 et d'avril 1751. Il fut ensuite traduit en différentes langues : en français, par d'Hermilly, Paris, 1742-46, 4 vol. in-8°, traduction partielle : l'on en fit deux éditions en italien, Rome, 1744; Gènes, 1745. John Brett, capitaine dans la marine royale et l'un des compagnons du lord Anson, en a traduit plusieurs parties en anglais, de 1777 à 1780, 5 vol. in-8°. Le *Teatro critico* est partagé en *Discours*, qui roulent sur diverses matières. Le premier volume, par exemple, contient les discours suivants : 1° *Voix du peuple*, 2° *Vertu et vice*, 3° *Opulence et pauvreté*, 4° *Politique la plus raffinée*, 5° *Médecine*, 6° *Apologie de la profession des gens de lettres*, 7° *Astrologie judiciaire*, 8° *Eclipses*, 9° *Comètes*, 10° *Année climatérique*, 11° *Ancienneté du monde*, 12° *Contre les philosophes modernes*, 13° *Parallèle des langues*, 14° *Défense des femmes*. Dans son premier discours, loin de croire d'après l'idée générale que la voix du peuple soit précisément la voix de Dieu (*vox populi, vox Dei*), il ne considère ce peuple qui l'exprime que comme « un instrument de différents sons qui ne concertent jamais « d'eux-mêmes que par un hasard très-rare et « jusqu'à ce qu'une main sage les accorde. *Æstimes judicicia, non numeres.* » Dans ses 10° et 11° discours, il se récrie contre les systèmes de plusieurs philosophes (particulièrement contre celui de Descartes), traite de chimère la prétendue vieillesse du monde, et prouve par des faits incontestables que, au moins depuis vingt siècles, il n'y a eu aucune détérioration dans l'espèce humaine. Le dernier discours de ce volume est d'autant plus remarquable que c'est un religieux qui entreprend la défense des femmes, et il n'oublie ni preuves, ni érudition, ni éloquence pour parvenir à son but : « La force, la constance, la « prudence, sont les prérogatives des hommes. « La beauté, la docilité, la pudeur, la sensibilité, sont les qualités qui distinguent les femmes. » Après avoir démontré l'excellence de ces qualités, il apporte plusieurs exemples de femmes qui se sont distinguées par leur vertu, par leur fermeté et leur courage, et qui ont brillé dans les arts et dans les sciences. « Ce qui fait la « matière de ce discours, » ajoute-t-il, « ne tend « pas à augmenter la présomption des femmes, « mais à détruire celle des hommes... Dans toute « sorte de combats, la confiance ou la défiance « de ses forces contribue beaucoup au gain ou à « la perte d'une bataille... Qui peut nier que ce « ne soit une grande disposition pour que l'homme « triomphe et la femme se rende? Que les femmes « sachent donc que leur entendement n'est point « inférieur à celui des hommes. Elles seront par « là en état de réfuter leurs sophismes (dirigés « soit contre leur vertu, soit contre leur croyance),

« où les égarements se cachent sous le manteau « de la raison. » Quel éloge plus glorieux pour le beau sexe que celui d'un cénobite savant et dont le langage n'est emprunté ni de la flatterie ni de la passion ! Quoique son *Théâtre universel* fit beaucoup d'honneur à Feyjoo, l'ouvrage qui établit de plus en plus sa réputation (et qu'on peut considérer comme une continuation du *Teatro critico*), ce fut ses *Cartas eruditas y curiosas*, etc., c'est-à-dire *Lettres curieuses et instructives*, Madrid, 1746-48, 8 vol. in-8°. Dans le premier de ces ouvrages on remarque l'observateur habile et judicieux; dans le second on admire le savant profond. Il n'y a pas de matière dans les sciences sacrées et profanes, comme dans les lettres et dans les arts, qu'il ne traite avec sûreté, justesse et discernement. Quoique parfois un peu proluxe, son style est pur, rapide, énergique, éloquent, plein de coloris et de vigueur. Ce serait une erreur que de considérer Feyjoo comme un savant ou un critique ordinaire, qui n'osa franchir les bornes de son propre pays. Il écrivit pour tous les hommes, et c'est ce qui rendit ses écrits intéressants chez toutes les nations civilisées. Il ne fut cependant pas exempt de critiques, et quand ses premiers volumes parurent, quelques Zoïles s'élevèrent contre lui; mais le succès non interrompu qu'il obtint parmi les véritables hommes de lettres, parmi les gens instruits et impartiaux, les obligèrent bientôt au silence. Le P. Sarmiento, bénédictin et théologien dans le couvent de St-Martin de Madrid, réfuta toutes leurs critiques dans un ouvrage intitulé : *Demonstraciones ou Démonstrations critico-apologétiques du Théâtre universel du P. Feyjoo*, Madrid, 1751, 2 vol. in-8°. On a publié la même année (Madrid, in-4°) un *Indice general*, etc., ou Table alphabétique des matières contenues dans le *Teatro critico*. La variété des sujets de ce vaste recueil exigeait un répertoire de ce genre. On aurait désiré plus d'exactitude dans celui-ci (*Journ. des Sav.*, février 1753). Après avoir joui de la plus grande considération pendant sa vie, considération qui le suivit jusqu'au delà du tombeau, Feyjoo mourut à Oviédo, le 16 mai 1764, regretté autant pour sa science que pour la bonté de son cœur, la régularité de ses mœurs et l'affabilité de son caractère. On compte plusieurs éditions de ses ouvrages, même après sa mort; mais la plus estimée est celle qui fut entreprise par les soins et aux frais de Campomanès, Madrid, 1780, 55 vol. in-8°. On y trouve la vie de l'auteur, écrite par Campomanès lui-même. « Feyjoo, » dit M. de Laborde (1), « embrassa toutes les parties... Il acquit des connaissances profondes; il écrivit d'un style pur, simple, clair, « limé, méthodique. Il déploya un génie fécond, « hardi, vrai. Il secoua les chaînes des préjugés; « il renversa l'astrologie judiciaire, etc., etc. Il

(1) *Itinér. d'Esp.*, t. 5, p. 144.



« fut le lustre de sa patrie et le savant de tous  
« les siècles. »

B—s.

FEYNES (FRANÇOIS), professeur de la faculté de médecine de Montpellier, naquit à Béziers au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, et mourut à Montpellier en 1575. Ce médecin n'a rien écrit qu'un cours de médecine qu'il laissa manuscrit, et qui depuis qu'il a été publié a perdu la réputation dont il jouissait avant que les savants eussent pu le juger. Ce livre, imprimé à Lyon en 1650, in-4<sup>o</sup>, a pour titre : *Medicina practica in quatuor libros digesta.*

F—n.

FEYNES (H. DE), voyageur français, né en Provence, était gentilhomme de la chambre du roi et maréchal de camp de ses armées. Il visita Lorette, s'embarqua à Venise, traversa la portion de l'Asie qui s'étend entre Alexandrette, Bagdad, Ispahan et Ormus; il parcourut toutes les côtes de l'Inde et alla jusqu'à Canton. Il retourna à Goa, et après un séjour de quatre ans en Asie il prit son passage sur un navire portugais, et aborda à Lisbonne. Le gouvernement de cette ville, qui obéissait alors à l'Espagne, eut des craintes sur de Feynes et supposa que les rapports qu'il pourrait faire sur ce qui concernait l'état des forteresses des Portugais dans les Indes seraient dans le cas de porter atteinte à leurs établissements dans ces contrées; en conséquence, de Feynes fut détenu prisonnier pendant quatre ans. Le roi de France fit de vaines instances pour qu'on le remit en liberté; le prisonnier fut conduit au château de Xativa, près de Valence. Sa captivité n'eût peut-être pas eu de terme, puisque l'on ignorait le lieu où il était renfermé. Heureusement pour lui son confesseur le fit connaître. Louis XIII écrivit pour qu'il fût élargi, et cette fois on eut égard à sa demande. De retour en France, le Feynes publia l'ouvrage suivant : *Voyage par terre depuis Paris jusqu'à la Chine, avec le retour par mer*, Paris, 1650, 1 vol. in-42. L'auteur avertit qu'il peut y avoir dans sa relation des choses extraordinaires; mais il assure qu'il n'y a rien de fabuleux; il ne s'y trouve, en effet, qu'un seul passage sur lequel on puisse aujourd'hui révoquer en doute sa véracité. Il parle ensuite de l'impudence mensongère d'un autre voyageur qui a raconté des choses qui n'existaient pas. Il est difficile de dire quel est celui auquel il adresse ce reproche. Le titre du voyage de de Feynes est inexact en ce que son voyage depuis Ormus jusqu'à Canton a eu lieu par mer, à l'exception du trajet qu'il a fait par terre pour aller d'un lieu de la côte de Malabar à un autre. Il ne dit nulle part en quelle année il a exécuté ce long voyage, ni quel motif le lui a fait entreprendre; mais on apprend par quelques écrivains du temps qu'il quitta la France vers 1606 et y fut de retour vers 1624; il était à Siam en 1610. On voit dans un passage qu'il acheta à Bisnagar une quantité de diamants assez considérable, et il dit que lorsqu'on l'avait arrêté à Lisbonne on lui avait pris

XIV.

pour plus de trois cent mille écus de pierreries. Il n'était pourtant pas négociant, à en juger du moins par les qualités qu'il prend et à l'égard desquelles il n'en impose probablement pas au lecteur, puisque son livre est dédié au roi. Ce voyage, écrit très-succinctement, ne renferme pas un grand fonds d'instruction pour le temps actuel; il mérite néanmoins l'attention des personnes qui s'occupent de l'histoire de la géographie, parce qu'il est un des premiers ouvrages originaux qui aient été publiés en français sur les Indes orientales. L'auteur y donne, mais quelquefois avec peu d'exactitude, la distance d'un lieu à un autre exprimée en journées de chemin. Il compare la grandeur de chaque lieu qu'il voit à celle d'une ville de France, ce qui fait présumer qu'il en avait parcouru la plus grande partie. Il promet de donner une relation plus détaillée si le public paraît goûter celle qu'il publie en abrégé, et dit qu'il laisse de côté tous les voyages qu'il a faits à diverses fois en Italie, en Espagne, en Pologne, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, en Hollande et ailleurs, parce que tout ce qui concerne ces pays est suffisamment connu.

E—s.

FEYTOU (JEAN-ÉTIENNE), naquit au mois d'août 1742, à St-Martin-lès-Langres, où son père était fabricant de papier. S'étant lié avec son compatriote Diderot, il travailla à l'Encyclopédie et rédigea une partie des articles de musique qui se trouvent dans cet ouvrage. Feytou avait beaucoup étudié les mathématiques et voulait fonder sur cette science les règles de la musique. Pour mettre en application son système, il proposa d'ajouter à la musique une huitième note appelée *ta*, qu'on devait former en prenant un huitième de ton sur chaque note. Après avoir été marié et être devenu veuf, Feytou embrassa l'état ecclésiastique en 1789. A peine était-il entré dans cette nouvelle carrière, qu'il fut forcé par la révolution de quitter la France. Il se réfugia en Angleterre, où il coopéra à la rédaction des journaux français qu'on y imprimait. A son retour en France, il reprit ses fonctions ecclésiastiques, et fut nommé curé de Champigny-lès-Langres, où il mourut le 14 mai 1816.

Z.

FIACCHI (LOUIS), poète et critique distingué, naquit en 1754 à Mugello dans la Toscane. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique et professa plusieurs années la philosophie dans un collège. En quittant l'enseignement, il obtint un canonicat et mit à profit les loisirs de sa nouvelle position pour cultiver la littérature. Ses utiles travaux sur la langue toscane lui ouvrirent les portes de l'Académie de la *Crusca*, dont il fut un des membres les plus laborieux. Il mourut à Florence le 26 mai 1825. Outre un grand nombre d'articles dans les journaux littéraires, il a publié dans la *Collezione d'opuscoli scientifici*, etc., des observations sur les *Cene* de Grazzini, t. 6; la *Leçon* de Giacomini sur le sonnet de Pétrarque : *La gola*,

41

*il sonno e le oziose piume*, t. 19, et des pièces inédites de Rucellai, précédées de recherches sur la vie de l'auteur, t. 21. Il a d'après un manuscrit donné dans la *Collezione d'opuscoli inediti*, Florence, 1807, la Dissertation de Benoit Varchi sur le *verbe*, ses modifications et ses inflexions. On lui doit des éditions très-estimées de l'ancienne version du traité de Cicéron *Dell'amicizia*, 1809, in-8°, de la *Dafné* de Rinuccini, 1810, in-4° (ici le chanoine Fiacchi s'est caché sous le nom académique de *Luigi Clasio*, qu'il a pris également à la tête de ses poésies dont on parlera tout à l'heure); d'un *Scelta di rime antiche*, 1812, in-8°, et des comédies de Cecchi : *Le maschere e il samaritano*, 1818, in-8°. Enfin on a de Fiacchi : 1° *Dichiarazione di molti proverbi, detti e parole*, 1820, in-8°. Cet ouvrage avait paru l'année précédente dans le volume des *Actes* de l'Académie de la Crusca. La nouvelle édition est augmentée des passages des *Comédies inédites* de Cecchi, contenant des mots et des proverbes omis dans les vocabulaires; 2° *Osservazioni sul Decamerone di Boccaccio, con due lezioni dette nell'Accademia*, etc., 1821, in-8°. Ces remarques, les unes purement grammaticales, les autres historiques, se rapportent à l'édition du *Decamerone* publiée en 1812 par Michel Colombo; 3° *Favole*, 1807, in-8° : il existe quelques exemplaires in-4°; 1820, in-8°. Ces deux éditions, citées par M. Gamba dans la *Serie dei testi*, renferment cent fables et quarante sonnets sur des sujets rustiques. Ces sonnets, au jugement de l'habile critique, sont autant de chefs-d'œuvre, et les fables, pour le naturel et la pureté du style, sont dignes de l'âge d'or de la littérature italienne; 4° *Poesie pastorali e rusticali*, Milan, 1808, grand in-8°. Ce recueil n'est pas moins estimé que le précédent. Tous deux assignent à Fiacchi un rang très-distingué parmi les poètes modernes de l'Italie. W—s.

FIALETTI (ODOARD), peintre et graveur de l'école vénitienne, naquit en 1575 à Bologne, où son père était professeur en droit. Ce dernier était né en Savoie et se nommait *Viallet*; mais en venant enseigner à Padoue, il avait cru devoir donner à son nom une tournure italienne et se fit appeler *Fialetti*. Demeuré orphelin à l'âge de dix ans, le jeune Odoard fut mis à l'école de J.-B. Cremonini et devint ensuite l'élève chéri du Tintoret. Le Boschino cite de lui avec éloge trente-huit tableaux qui ornaient de son temps diverses églises de Venise. Il mourut dans cette ville en 1658. Le plus connu de ses élèves est François Negri, de Bologne. Fialetti a beaucoup gravé à l'eau-forte d'après le Tintoret, Paris Bordone, le Pordenone, Polydore de Caravage, etc. Ses dessins à la plume sont encore recherchés des amateurs. Il a publié deux livres de *Principes de dessin*, Venise, in-4°; des *Scherzi d'amore*, en 20 planches; plusieurs gravures d'ornements et d'arabesques; un Recueil de *Machines de guerre* en 220 planches, etc. Mais le plus connu de ses ouvrages est ses *Habiti delle religioni con le armi, e breve descrittioni loro*. C'est un

recueil de costumes des différents ordres religieux (au nombre de soixante-douze) avec un texte gravé pour l'explication de chacun, un frontispice et une planche allégorique. Ce recueil, publié à Venise en 1626, in-4°, étant devenu rare (1), Trichet Dufresne, qui en avait acquis les planches, fit mettre la date de *Parigi*, 1680, sur le frontispice italien et fit graver un autre frontispice sous ce titre : *Briefve histoire de l'institution de toutes les religions avec leurs habits, gravez par Odoard Fialetti, Bolognois*, Paris, 1658, in-4°, auquel il ajouta un texte français qui n'est qu'une simple traduction du texte gravé italien, mais qui n'en comprend que 69, l'éditeur n'ayant rien trouvé dans ses livres qui fût digne d'être observé sur les ordres des moines de la vallée de Josaphat, de St-Benoit aux Indes et de St-Cariton. Le livre de Fialetti est assez peu recherché aujourd'hui, les grands ouvrages de Buonanni et du P. Hélyot ne laissant rien à désirer sur cette matière. C. M. P.

FIAMMA (GALVANO), célèbre historien, naquit à Milan en 1285. Il descendait d'une famille illustre qui possédait des biens et des dignités considérables; mais aux avantages qu'il pouvait espérer de sa naissance il préféra la tranquillité de la vie monastique, et à l'âge de quinze ans il entra dans le couvent de St-Eustorg des dominicains de Milan, où il ne tarda pas à prononcer ses vœux. Les autres circonstances de la vie de Fiamma sont assez obscures. Ce que dit Piccinelli qu'il professa le droit canon à l'université de Pavie se réfute de soi-même, puisque la chaire de cette science n'y fut fondée qu'en 1562, époque où Fiamma était sinon mort, du moins hors d'état de faire des leçons publiques à raison de son grand âge. On peut admettre plus facilement, d'après Ambroise Taegio et l'Argelati, que Fiamma professa le premier la philosophie morale au couvent de St-Eustorg et qu'il y enseignait en l'année 1515 avec succès. La composition de ses ouvrages historiques dut occuper la plus grande partie des moments de Fiamma jusqu'à sa mort, que quelques-uns placent en 1544, où finit sa Chronique de l'ordre des Dominicains et que d'autres reculent jusqu'à 1571, parce que les manuscrits de son *Manipulus florum* ne s'arrêtent qu'à cette année-là; mais Muratori a prouvé que Fiamma n'avait rédigé son *Manipulus* que jusqu'à l'année 1556 et que la continuation était évidemment d'une autre main, de sorte qu'il est devenu très-difficile de fixer d'une manière précise la date de la mort de cet écrivain. De tous les ouvrages qu'il avait composés deux seulement ont été publiés : 1° *Manipulus florum sive historia Mediolanensis, ab origine urbis ad annum 1556, ab alio continuatore producta ad annum usque 1571*. Cette histoire a été insérée dans le

(1) Buonanni, ne sachant pas que les planches avaient passé à Paris, s'exprime en ces termes dans la préface de son *Catalogue des ordres religieux*, publié en 1706 : *Aliquot Venetiis fuerunt typis datae a quodam pictore bononiensi cui nomen erat Fialessi (sic), sed jam deperditae obtineri non possunt.*

tome 11 des *Rerum italicar. scriptores*. Fiamma a placé en tête la liste des auteurs dont il s'est servi. La partie de cet ouvrage qui traite de l'origine de Milan n'est qu'un tissu de fables dénuées de toute vraisemblance ; mais on estime beaucoup celle qui contient les récits des événements dont l'auteur lui-même avait pu être le témoin. On lui reproche seulement de se montrer trop prévenu contre le pape Grégoire X, qu'il accuse de crimes qui sont loin d'être prouvés, et d'être au contraire trop favorable aux Visconti. Son style est simple sans être dénué d'intérêt, et les détails dans lesquels il entre sont extrêmement curieux ; 2<sup>o</sup> *De rebus gestis ab Azone, Luchino et Joanne vicecomitibus ab anno 1528 ad annum 1542*. Cet ouvrage a été inséré avec une préface et des notes de Sassi dans le tome 12 des *Rer. ital. script.* Les autres ouvrages de Fiamma sont : *Chronica ordinis Prædicatorum*, dont on conserve un excellent manuscrit à la bibliothèque Casanate de Rome. Muratori regretta beaucoup de n'avoir pas pu voir cet ouvrage ; *Politia novella* ; *Chronica extravagans* ; *Chronicon majus*. Ces trois ouvrages importants font partie des manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne de Milan. On peut consulter pour plus de détails Échard, *Bibl. ord. Prædicat.*, t. 1 ; Argelati, *Bibl. script. mediol.*, et Ch. Giulini, *Memorie di Milano*, t. 19.

W—s.

FIANCÉ (ANTOINE), né à Fleuret (1), près de Besançon, le 1<sup>er</sup> janvier 1552, perdit son père de bonne heure et fut envoyé à Paris par son oncle paternel pour y étudier les belles-lettres et la philosophie. Il alla ensuite étudier la médecine à Montpellier, l'exerça pendant trois ans à Carpentras, puis à Arles, et se fit recevoir docteur en médecine à Avignon, sous la présidence de Philippe Guillaume, dont il fit depuis l'épithalame en vers latins. La ville d'Avignon ayant été en 1580 affligée de la peste, Fiancé, mandé par le consulat pour y administrer les secours nécessaires, donna pendant neuf mois entiers tous ses soins aux pestiférés, jusqu'à ce qu'atteint lui-même de la contagion il mourut victime de son zèle, le 27 mai 1584, âgé de plus de 29 ans. Son plus important ouvrage est la *Platopodologie*, dont Lamounoye donne une idée tout à fait fautive dans ses notes sur Lacroix du Maine ; cette pièce, qui paraît n'avoir jamais été imprimée, était une satire en vers latins contre des envieux qui cherchaient à lui nuire. Il l'avait composée pendant son séjour à Carpentras. Dumonin (2), son compatriote, lui a adressé quelques épîtres insérées dans son *Manipulus poeticus*.

(1) Une épitaphe latine de Fiancé, insérée dans le *Recueil de Chavigny*, p. 25, commence par ces mots : *Florida me genuit*. Mercier de St-Léger en a conclu que Fiancé était né à Fleuret (c'est Fleurey qu'il aurait fallu dire), près de Besançon. Mais l'assertion d'un poète anonyme ne doit peut-être pas l'emporter sur le témoignage de Chavigny, qui dit d'une manière positive que Fiancé était Bisontin, et d'après cet auteur on pourrait être fondé à penser que Fiancé était réellement né à Besançon.

W—s.

(2) La petite ville de Gy, où naquit Dumonin, est située au centre de la Franche-Comté. Ainsi c'est à tort que nous avons

Jean-Aimé de Chavigny, de Beaume, a célébré sa mort dans un recueil intitulé : *Larmes et soupirs sur le trépas de M. Antoine Fiancé, Bisontin*, Paris, 1582, in-8<sup>o</sup> de 96 pages, dont l'abbé de St-Léger a extrait cette notice, insérée dans l'*Année littéraire*, ou l'*Esprit des journaux*, de février 1777. C. T-Y.

FIARD (JEAN-BAPTISTE), auteur d'ouvrages très-singuliers, était né le 28 novembre 1756, à Dijon, d'une famille respectable. En terminant ses études, qu'il avait faites sous la direction des jésuites, il embrassa la règle de ses maîtres et fut envoyé régent au collège d'Alençon. A la suppression de la société, n'étant pas engagé dans les ordres, il aurait pu rentrer dans le monde ; mais il se sentait appelé vers l'état ecclésiastique, et lorsqu'il eut passé quelque temps à Paris au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, il revint à Dijon exercer les humbles fonctions de vicaire. Imbu de l'idée que les hommes peuvent se mettre en communication avec les esprits infernaux et recevoir d'eux le pouvoir d'opérer des choses extraordinaires, il finit par attribuer aux magiciens ou démonolâtres tout ce qui lui paraissait sortir de l'ordre naturel. L'abbé Fiard signala, dès 1775, cette secte abominable, dans une suite de lettres, imprimées d'abord dans les journaux et qu'il reproduisit sous le titre de *Lettres magiques*, ou *Lettres sur le diable*, Paris, 1791, in-8<sup>o</sup>. La révolution qui venait de s'accomplir étant, suivant lui, l'œuvre du démon, on doit penser qu'il s'en montra dès le principe l'adversaire déclaré. Le décret qui prononçait la déportation des prêtres insoumis renfermait en faveur des sexagénaires une exemption dont on fit jouir l'abbé Fiard, quoiqu'il n'eût pas encore atteint sa soixantième année ; mais ayant été surpris célébrant la messe, il fut arrêté sur-le-champ et conduit dans les prisons de Rochefort, d'où, sans la croisière anglaise qui bloquait le port, il aurait été transporté dans l'île de Cayenne. Après une captivité de deux ans, rendu à sa famille, il se hâta de publier une *Instruction sur les sorciers* (1796, in-8<sup>o</sup> de 50 pages), dont il crut devoir adresser un exemplaire à La Harpe ; mais il ne fut rien moins que satisfait de sa réponse. L'abbé Fiard continua depuis de faire une guerre active aux magiciens (c'est ainsi qu'il nommait les charlatans de toutes les espèces), et mourut à Dijon le 50 septembre 1818, à 82 ans. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Lettres philosophiques sur la magie*, Dijon, 1805, in-8<sup>o</sup> de 150 pages et viii de préliminaires. Ces lettres au nombre de cinq, insérées, comme on l'a dit, dans les journaux et reproduites en 1791, puis en 1797, avec une sixième lettre adressée à La Harpe, sont cependant assez peu connues. On y trouve des recherches et de l'érudition ; mais ce qu'elles offrent de plus extraordinaire, ce sont des passages de Bayle et de l'Encyclopédie que l'auteur cite à l'appui de son

reproché à Papillon de n'avoir pas parlé de cet auteur dans sa Bibliothèque de Bourgogne. L'abbé de St-Léger a commis la même erreur à l'égard de Fiancé.

D. L.

système (1); 2° *La France trompée par les magiciens et démonolâtres du 18<sup>e</sup> siècle*, FAIT démontré par des FAIRS, Dijon, 1805, in-8° de 200 et viii pages. L'abbé Wurtz (*voy.* ce nom) a reproduit dans les *Superstitions et pratiques des philosophes*, etc., les faits cités par Fiard et ses raisonnements; 3° *Le Secret de l'Etat et le dernier cri du vrai patriote*, ibid., 1815, in-8° de 50 pages. C'est une reproduction de l'*Instruction sur les sorciers*, tirée à cent exemplaires. Amanton a publié dans le *Journal de la Côte-d'Or* une *Notice sur l'abbé Fiard*, dont il existe un tirage à part, in-8° de 5 p. W-s.

FIBONACCI (LÉONARD), mathématicien de Pise, vivait au commencement du 13<sup>e</sup> siècle. Étant encore enfant, il fut conduit par son père en Barbarie; il y étudia tout ce que l'on y savait sur les sciences, revint dans sa patrie, et fut le premier qui introduisit en Italie l'usage des chiffres que nous nommons arabes et que lui appelle indiens. Il a composé un *Traité d'arithmétique*, que l'on conserve en manuscrit dans la bibliothèque *Magliabecchiana*, et dont l'abbé Zaccaria (2) et le docteur Targioni (3) ont donné des extraits dans leurs ouvrages. Ce traité est intitulé: *Incipit liber abaci compositus a Leonardo filio Bonacci Pisano in anno 1202*. Targioni, dans son extrait, nous a fait connaître plusieurs propositions relatives aux monnaies et aux mesures usitées en Italie dans les 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. Il rapporte en outre une dissertation sur l'origine de notre arithmétique, dans laquelle on voit que Fibonacci, tout en admettant que les Arabes empruntèrent des Indiens leurs caractères arithmétiques et leur système de numération, cite cependant plusieurs ouvrages latins du 11<sup>e</sup> siècle dans lesquels se trouvent des chiffres arabes, qui, en se rapprochant par leur forme de ceux dont nous faisons usage, ressemblent aussi à de petites lettres grecques que l'on aurait un peu altérées. Fibonacci infère de là que les caractères qui nous ont été transmis par les Arabes pourraient bien nous venir des Grecs, plutôt que des Indiens. Cette opinion a été soutenue depuis par plusieurs savants. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point elle est fondée, mais il est aisé de voir que la plupart de ceux qui ont traité cette question n'ont pas connu l'ouvrage de Fibonacci. On conserve encore dans la bibliothèque *Magliabecchiana* un autre ouvrage manuscrit de Fibonacci: *Pratica Geographica*; il a été écrit en 1220, et Targioni en a aussi donné un extrait. N-r.

FICHARD (JEAN), juriconsulte, naquit en 1512 à Francfort-sur-le-Mein. Après avoir achevé ses humanités il se rendit à Fribourg en Brisgau, où il suivit les leçons du célèbre Zasius et fut reçu

docteur en droit à l'âge de dix-neuf ans. Il obtint ensuite une charge d'avocat près la chambre impériale de Spire, et la remplit pendant plusieurs années avec beaucoup de distinction. Le désir d'accroître ses connaissances le détermina à entreprendre le voyage d'Italie. Il en parcourut les principales villes, et s'arrêta un an entier à Padoue pour entendre les professeurs de l'université. De retour à Francfort, il en fut nommé syndic, et s'acquitta de cet emploi avec tant de soin et d'habileté, qu'on lui accorda un traitement double de celui de ses prédécesseurs. Il travailla, dit Teissier, à la rédaction des coutumes de Francfort avec tant de succès, que cette ville ne lui est pas moins redevable qu'Athènes l'était à Solon, Lacédémone à Lycurgue et Rome aux décemvirs. Cet éloge est sans doute très-exagéré; mais il peut servir à faire connaître la haute opinion que l'on conservait de Fichard plus d'un siècle après lui. Il mourut le 7 juin 1581. On a de lui: 1° *Onomasticon philosopho-medicum synonymum et alterum pro vocabulis Paracelsi*, Bâle, 1574, in-8°. C'est un dictionnaire d'alchimie. 2° *Vita recentiorum jurisconsultorum qui post recuperatam Romani juris prudentiam eandem et docendo et scribendo professi sunt ad hæc usque tempora*, Bâle, 1557, in-4° de 40 pages, 1<sup>re</sup> édition, très-rare; Padouc, 1565, in-4°, l'une des éditions les plus estimées. Il en existe de plus récentes. L'ouvrage de Fichard fait suite à celui de Bernardin Rutilius (*voy.* RUTILIUS), avec lequel on l'a imprimé quelquefois, et Marc Mantua Benavidi en a donné la continuation. Cet ouvrage a été inséré dans le *Tractatus tractatum universi juris*, t. 1<sup>er</sup>, et Christ. Godef. Hoffmann l'a placé à la suite du traité de Pancirole, *De claris legum interpretibus*, Leipsick, 1721, in-4°; 3° *Tractatus cautelarum*, Francfort, 1572, in-fol.; Lyon, 1577 et 1582, in-fol.; 4° *Exegesis titulorum Institutionum*, Bâle, in-8°; 5° *Virorum qui superiore nostroque seculo eruditione et doctrinâ illustres fuerunt, vitæ a variis scriptæ et in unum collectæ*, Francfort, 1556, in-4°, très-rare; on y trouve la vie de dix-huit savants, depuis Pétrarque jusqu'à Thomas Morus. 6° *Consilia*: c'est un recueil de consultations, Francfort, 1590, 2 vol. in-fol.; id., Darmstadt, 1677, 5 vol. in-fol., avec une préface de Jo. Strach, qui y a joint la traduction latine des consultations allemandes qui forment le 2<sup>e</sup> volume, et une Vie de l'auteur, par H.-P. Herdesianus. C'est par erreur que Struvius (*Biblioth. juris selecta*), Jöcher et d'autres bibliographes attribuent à Fichard la traduction allemande de la *Démonomanie* de J. Bodin (Strasbourg, 1581, in-8°) et l'édition de 1620 (il fallait dire de 1582) du *Malleus maleficarum*; ces deux travaux appartiennent au docteur J. Fischart, surnommé *Mentzer* (*voy.* FISCHART). On trouve une notice sur J. Fichard, avec son portrait, dans le *Deutsche Mercurius* de 1776, 2<sup>e</sup> part., p. 218. W-s.

FICHET (GUILLAUME), docteur de Sorbonne, né au Petit-Bornand en Savoie, fut élevé dans l'uni-

(1) « Il serait insensé de ne pas croire que quelquefois les « démons entretiennent avec les hommes des commerces qu'on « nomme magie. » (*Encyclopédie*.) — « Il est certain que les « philosophes les plus incrédules et les plus subtils ne peuvent « n'être pas embarrassés des phénomènes qui regardent la sor- « cellerie. » (BAYLE.)

(2) *Excursus liter.*

(3) *Relazione d'alcuni viaggi*, édit. 2, t. 2.

versité de Paris. Il n'était encore que boursier et bachelier de la maison de Sorbonne en 1464, quand il réclama, dans une assemblée de la nation de France, contre la nation de Normandie, qui prétendait, à l'exclusion des trois autres (France, Angleterre, Picardie), avoir les seize places de boursiers dans le collège de Sorbonne. Il fut en 1466, nommé procureur de la nation de France, et se trouvait en 1467 recteur de l'université. Lorsque, pendant la *guerre du Bien public*, Louis XI voulut enrôler par brigades tous les habitants de Paris depuis 16 ans jusqu'à 60, Fichet fit, pour exempter les étudiants, des réclamations qui ne furent pas sans effet. Ce fut aussi sous son rectorat que l'université appela de la pragmatique sanction au futur concile. Fichet reprit avec succès le dessein de Clémangis pour le rétablissement des aménités de la littérature et de la rhétorique dans l'université. Pendant plus de dix-huit ans il donna dans le collège de Sorbonne des leçons de philosophie et de théologie le matin, et de rhétorique l'après-dîner. Ce fut à Fichet et surtout à son ami Lapierre que l'on dut l'établissement de l'imprimerie à Paris. Ils y firent venir Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger, et les reçurent dans la maison de Sorbonne (*voy. GERING*). Jean Rolin, cardinal d'Autun, faisait une pension à Fichet, que Guillaume Chartier, évêque de Paris, gratifia d'un bénéfice. Sur la fin de 1471, le cardinal Bessarion emmena Fichet à Rome. Fichet gagna les bonnes grâces du pape Sixte IV, qui le fit son camérier secret et son pénitencier. Il fut même question de l'élever au cardinalat; mais il paraît qu'il mourut sur ces entrefaites. Fichet a été éditeur du premier livre qu'on ait imprimé à Paris (*voy. GASPARI*). On a de lui : 1° *Rhetoricorum libri tres*; in *Parisiarum Sorbonæ, Ulricus Gering, Martinus Crantz et Michel Friburger, 1471*, in-4°. C'est le premier cours de rhétorique qui ait été fait méthodiquement à Paris, et l'une des premières productions de l'imprimerie de cette ville; « il présente aussi cette particularité d'avoir été, » dit Chevallier, composé, dicté et imprimé en « Sorbonne; voilà pourquoi l'auteur a mis à la « fin : *In-Parisiarum Sorbonæ condite Fichetæ rhetorice finis.* » 2° *Epistole*; in *Parisiarum Sorbonæ, 1471*, in-4°. Ce sont les lettres qu'il écrivit à divers savants en leur envoyant sa *Rhétorique*. On conserve dans la bibliothèque de Turin une lettre manuscrite de Fichet à Amédée, duc de Savoie, et à ses frères, qui est un abrégé de l'histoire de Savoie et une exhortation, que Fichet fait à ces souverains de s'unir aux autres princes d'Italie contre les Turcs. Gibert, qui accorde à Fichet l'honneur d'avoir ou établi ou du moins rétabli à Paris l'étude de la rhétorique, qu'un trop grand attachement à la philosophie avait jusque-là empêchée ou en quelque sorte étouffée, dit que cet auteur « fut employé par le roi en des affaires importantes, et fut son ambassadeur vers ses ennemis » et auteur de la paix qui fut conclue avec le duc

« de Bourgogne. » Gaguin a été l'un des disciples de Fichet. A. B.—T.

FICHET (ALEXANDRE), jésuite, né en 1588 au Petit-Bornand, et probablement de la même famille que le précédent, se distingua par son talent pour la prédication et par son zèle infatigable pour l'instruction de la jeunesse. Après avoir enseigné la rhétorique à Lyon pendant sept ans et la philosophie pendant quatre, il se consacra pendant trente années au ministère de la chaire, et si l'on en croit le P. Alegambe, l'affluence de ses auditeurs était si grande, que les églises ne suffisaient pas toujours pour les contenir et qu'il lui fallut plus d'une fois prêcher en plein air. Il fut quelque temps recteur du collège de Nîmes, et fut envoyé à Rome comme député de la province de Lyon pour assister à la huitième congrégation générale de son ordre. Il avait un talent particulier pour développer dans ses écoliers la vocation à l'état monastique, et il en compta jusqu'à 150 qui, par ses conseils, entrèrent dans différents ordres religieux. Il mourut à Chambéry, plus que septuagénaire, le 30 mars 1659. Outre plusieurs écrits ascétiques ou de controverse, aujourd'hui oubliés, on doit au P. Fichet les ouvrages suivants : 1° *Favus mellis ex variis sanctis Patribus collectus*, Lyon, 1615, 1617, in-24 d'environ 1100 pages: c'est un recueil des morceaux les plus éloquents de St-Cyprien, de Lactance, de St-Basile, de St-Ambroise, de St-Eucher, de St-Hilaire d'Arles, de St-Jérôme et de Salvien; 2° *la Vie de St-Bernard de Menthon*; 3° *Vie de la Mère de Chantal, fondatrice des religieuses de la Visitation*, Lyon, 1642, in-8°; 4° *Arcana studiorum omnium methodus, et Bibliotheca scientiarum, librorumque earum ordine tributorum universalis*, ibid., 1649, in-8°; réimprimé par les soins de J. Alb. Fabricius à la suite du *Prodromus historie litterarie* de Lambecius, Hambourg, 1710, in-fol., ouvrage écrit avec élégance et qui se fait lire avec plaisir: parmi beaucoup de lieux communs on y trouve d'excellents procédés pour faciliter l'étude, pour faire des extraits, etc.; mais on y voit percer par intervalle un esprit de charlatanisme qui fait soupçonner que l'auteur avait moins en vue de donner la théorie de l'instruction que celle du succès. La deuxième partie, beaucoup plus étendue et consacrée à la bibliographie, suppose une érudition immense: on y fait passer en revue un nombre prodigieux d'auteurs que l'on peut consulter et citer au besoin. Quoique chacun n'y soit indiqué que par un mot ou deux et sans désignation d'éditions, cette bibliographie conserve quelque importance parce qu'on y trouve cités des ouvrages peu connus et des manuscrits qui se trouvaient alors dans quelques collèges de jésuites. L'édition de Hambourg fourmille de fautes d'impression dans les noms propres. 5° *Chorus poetarum classicorum duplex, sacrorum et profanorum*, Lyon, 1616, in-4°: c'est une nouvelle édition, augmentée, et *ab omni obscenitate expurgata*, du

*Corpus poetarum latinorum*, qui avait paru à Genève en 1605 et 1611. Le P. de Colonia (*Hist. litt. de Lyon*, t. 2, p. 708) convient que son confrère, en purgeant le *Corpus poetarum*, semble avoir poussé la délicatesse un peu trop loin : l'éditeur avait cependant cherché à justifier cette sévérité dans son *Edictum perpetuum chori poetarum*, sorte de préface dans laquelle il rapporte une foule de passages d'auteurs anciens et modernes qui font voir le danger des mauvaises lectures. Le nombre des poètes latins compris dans ce recueil est de 58, dont plusieurs, il est vrai, ne nous ont laissé que des fragments; il y manque Phédre, Corippus, Rutilius, Aviénus, Priscien, Gratius Faliscus et quelques autres que Fichet se proposait d'y joindre dans une nouvelle édition qui n'a pas paru. Cette collection a été longtemps assez recherchée. Les amateurs, qui veulent avant tout avoir des ouvrages complets, donnent la préférence à l'édition de Genève; mais les instituteurs qui mettent plus d'importance à la conservation des mœurs de leurs élèves, attachent plus de prix au *Chorus poetarum*, auquel l'auteur a ajouté deux opuscules, *Musæum rhetoricum* et *Musæum poeticum*. Le nombre des poètes contenus dans la collection de Genève était de 72; mais le P. Fichet en a supprimé plusieurs, dont on n'a que des fragments insignifiants, et en a ajouté 18 plus importants qui y manquaient, tels que Manilius, Columelle, Boëce, St-Prosper d'Aquitaine, etc. C. M. P.

FICHET DE FLÉCHY (PHILIPPE), docteur en médecine. On ignore le lieu et l'époque de sa naissance et celle de sa mort. On sait seulement qu'il était Français, qu'il vivait dans le 18<sup>e</sup> siècle et qu'il a publié à Paris, en 1761, un volume in-12, intitulé : *Observations sur différents cas singuliers relatifs à la médecine pratique, à la chirurgie, aux accouchements et aux maladies vénériennes*. Ce livre contient un grand nombre d'observations, dont plusieurs sont intéressantes par la nature des faits qu'elles renferment. L'auteur, qui a puisé ces observations dans sa pratique, les accompagne de réflexions qui décèlent plutôt un empirique qu'un théoricien éclairé. Fichet avait servi dans les guerres d'Allemagne, sous Louis XV, en qualité de médecin des armées. Il s'attacha ensuite à l'électeur palatin, qui le fit inspecteur général de ses hôpitaux. On voit par ses ouvrages qu'il exerçait la chirurgie concurremment avec la médecine.

F—R.

FICHTE (JEAN-THÉOPHILE), un des plus célèbres philosophes allemands de l'école moderne, naquit le 19 mai 1762, à Rammenau, village de la Lusace, où son père était fabricant de rubans et faisait un petit commerce de mercerie. Une personne riche des environs, frappée des dispositions extraordinaires que montrait le jeune Fichte, le fit entrer dans une école où il put développer ses talents. Impatient de la contrainte, le jeune élève s'échappa. On le trouva sur les bords de la Saale, assis auprès d'une carte géographique, sur la-

quelle il cherchait la route de l'Amérique. Il n'écouta ensuite pour ainsi dire que par fragments les leçons des professeurs de Wittemberg et de Leipsick; son génie semblait être mal à l'aise dans les salles où se donnaient les cours académiques. Il n'en suivit aucun avec assiduité, pas même celui de théologie, quoiqu'il eût l'intention de se destiner à l'étude de cette science, à laquelle il revint souvent dans les écrits qu'il publia et qu'il entremêla de beaucoup de mysticité. Fichte en sortant de l'université était dans la position la plus fâcheuse. Il ne possédait rien au monde. Malgré son aversion pour la gêne, il fut obligé pour vivre de sacrifier sa liberté, et entra comme précepteur (1) chez le comte de Krokow. Son séjour dans ce pays lui procura l'occasion d'avoir à Kœnigsberg des entretiens avec Kant. Ce fut alors qu'il publia en 1792, sans y mettre son nom, son *Essai de critique de toutes les révélations*, ouvrage qui fut le fondement de sa réputation. Dans les journaux littéraires, cette production fut attribuée au célèbre philosophe de Kœnigsberg, jusqu'au moment où le véritable auteur se fit connaître. Fichte, ayant reçu cinquante ducats que lui devait un magnat de Varsovie, chez lequel il avait été instituteur et avec qui il n'avait pu s'arranger, voyagea en Allemagne, puis se maria à Zurich avec une nièce de Klopstock, mademoiselle Rahn. Ce fut à cette époque (1793) qu'il publia ses *Matériaux pour rectifier les jugements du public sur la révolution française; 1<sup>re</sup> partie : sur sa légitimité*. Cet ouvrage, peut-être le plus fortement pensé de tous ceux qui ont été écrits sur la révolution, causa en Allemagne une sensation extraordinaire. Il fut vivement attaqué à cause d'une nouvelle théorie du contrat qui parut très-dangereuse, l'auteur ayant avancé que tout contrat synallagmatique pouvait, à toute époque, être résilié par la seule volonté d'une des parties. Ce furent sans doute ces attaques qui empêchèrent Fichte de publier la suite d'un livre lu avec la plus grande avidité. On y trouve une violente sortie contre les juifs, qu'il veut exterminer jusqu'au dernier. Il fut choisi peu après pour succéder dans la chaire de philosophie de Iéna à Reinhold, qui venait de partir pour Kiel. Celui-ci était le premier disciple de Kant qui eût senti ce qui manquait à la théorie de ce philosophe pour rendre son système complet, et eût traduit les oracles de son maître dans un langage intelligible à un plus grand nombre d'hommes. Fichte commença ses leçons à Iéna par un programme dans lequel il chercha à donner une idée de la *Doctrine de la science* (2), nom par lequel il désigne ses principes, et bientôt il développa dans toutes ses parties le système de l'idéalisme transcendantal.

(1) Fichte fut d'abord précepteur à Zurich (1788), où il se lia avec Pestalozzi le célèbre pédagogue et avec Lavater. A. F.—L.—T.

(2) Ce programme se trouvait en germe dans son *Essai d'une critique de toute révélation*; tout en développant les notions d'idéalisme contenues dans le *Criticisme* de Kant, il allait au delà et préparait les voies à Schelling et à Hegel. A. F.—L.—T.

La théorie de Kant partait d'une analyse de l'entendement, de la raison pratique et du jugement (voy. KANT) ; celle de Reinhold avait pour base le fait primitif de la conscience. Fichte reconnaissait que Reinhold s'était élevé d'un degré plus haut que Kant ; mais il pensait que l'on pouvait encore aller au delà : il partit de l'action de la pensée qui se replie sur elle-même. L'idée d'une pensée qui réagit ainsi sur elle-même et l'idée du *moi* équivalent l'une à l'autre. En agissant ainsi, le *moi* se pose lui-même, et ici commence l'existence du *moi* intelligent et du *moi* existant. Ce *moi* absolu, et libre ou sujet, construit la conscience et se pose un objet ou un *non-moi* ; en un mot, il crée le *moi*, par lui la nature. Fichte fait ainsi de l'activité de l'âme l'univers entier ; tout ce qui peut être conçu ou imaginé vient d'elle. Il regarde le premier *moi* comme durable, le second comme passager. Le premier a la puissance de créer ou de rayonner en lui-même l'image de l'univers. Fichte ne considère le monde extérieur que comme borne de notre existence, sur laquelle la pensée travaille. Cette borne est créée par l'âme, dont l'activité constante s'exerce sur son œuvre propre. Fichte démontrait d'une manière si séduisante les théorèmes de sa doctrine de la science, que ses auditeurs, ne pouvant résister au charme qui les entraînait, les adoptèrent comme des oracles. Cependant son esprit descendait quelquefois des hautes régions de l'idéalisme, pour s'occuper de ce qui se passait dans l'intérieur de l'université. Les leçons publiques que Fichte donna régulièrement tous les dimanches, en forme de prédications, en 1794, sur la *Destination de l'homme de lettres*, produisirent un grand bien parmi les étudiants (1). Après avoir posé les principes de la doctrine de la science, Fichte voulut asseoir les fondements de divers dogmes philosophiques. Il publia en conséquence en 1796 ses *Bases du droit de la nature*. Deux ans après parut son *Système de morale*. Ce livre, malgré ses assertions paradoxales et insoutenables, est sans contredit un de ceux qui offrent le plus de vues vraiment originales et qui seront le plus longtemps consultés par les penseurs impartiaux, surtout dans les chapitres où l'auteur établit sur la conscience le fondement de la croyance à un monde matériel et où il traite de la possibilité de la liberté. Ce qui produisit la plus forte sensation dans le public, fut la manière dont il déduisit les bases de la religion, dans le *Journal philosophique* (2) qu'il publiait de concert avec Niethammer ; et l'avantagé que Dieu lui-même n'était que l'ordre moral de l'univers. « Le *moi*, » disait-il, en cherchant à effectuer ses devoirs,

« aspire à un ordre moral de l'univers, par là il  
« se rapproche de Dieu et il a la vie qui vient de  
« Dieu. Remercier Dieu comme substance qui ne  
« peut se représenter que dans le temps et dans  
« l'espace, serait idolâtrie. » Ces idées, qui ne  
sont pas très-intelligibles pour tous les lecteurs,  
faillirent occasionner de grandes discordes. Un  
des collègues de Fichte, poussé par un zèle aveugle,  
fixa l'attention de M. Burgsdorf, ministre de  
l'électeur de Saxe, sur ces propositions hérétiques.  
Le résultat de la dénonciation fut de faire confisquer  
avec la plus grande rigueur son ouvrage dans toute la Saxe. Fichte et Forberg écrivirent  
un *Appel au public* et plusieurs *Apologies* pour se  
disculper de l'imputation d'athéisme. Le gouver-  
nement du duché de Weimar se conduisit en cette  
occasion avec prudence et ménagement ; mais Herder  
lui-même, malgré son humanité, prit, en  
qualité de vice-président du consistoire de Weimar,  
parti contre Fichte, plutôt à cause de la  
forme repoussante sous laquelle ces propositions  
étaient présentées, que pour le danger dont elles  
pouvaient être. Que de plumes cet incident mit en  
mouvement ! Toute l'Allemagne prit parti dans  
cette accusation d'hérésie, et plus d'une fois dans  
le cours de cette querelle la faiblesse humaine se  
montra dans tout son jour. C'est ce qu'un obser-  
vateur a révélé dans un écrit publié en 1799, sous  
le titre de *Lettres confidentielles sur le séjour de  
Fichte à Iéna*. Eberhard, qui ne goûta pas le  
système de Fichte, prit pourtant sa défense dans  
deux écrits (voy. EBERHARD). Fichte se démit cette  
même année de sa place de professeur. Il fut dé-  
dommagé des tracasseries qu'il venait d'essuyer  
par l'accueil honorable qu'il reçut à Berlin. Il  
partageait son temps dans cette ville entre les  
leçons particulières qu'il donnait et les écrits qu'il  
composait. Il y sut conserver l'estime générale,  
malgré le mauvais succès qui accompagna sa tenta-  
tive de se jeter dans la politique. Il publia une  
brochure : *Der geschlossene Handelsstaat*, qui fit un  
peu secouer la tête aux politiques pratiques. Les  
paradoxes de ce livre n'empêchèrent pas que l'on  
n'y reconnaisse la touche de son génie. Cependant  
il s'élevait contre Fichte un antagoniste redou-  
table. Schelling, d'abord défenseur de la Doctrine  
de la science, mais plus profond et plus instruit  
que Fichte, avait formé son système de l'*Identité  
absolue* dans lequel, s'affranchissant de toute  
espèce de secours qui serait emprunté de l'*empiri-  
sme*, il n'a pas même consenti à lui accorder la  
moindre fonction introductive en philosophie. Il  
s'élève à l'*absolu primitif*. On avait adopté sans  
preuve, dans la philosophie transcendente de  
Fichte, que le *moi subjectif* produit le *non-moi  
objectif*, et que le contraire n'a pas lieu. Schelling  
a vu le *moi primitif* et infini, source de toute  
réalité et de toute science. Arrivé, comme le dit  
fort bien M. de Gérando, à un degré d'abstraction  
tout à fait nouveau, il a pu étendre de là un  
regard bien plus vaste sur la science ; il a su aper-

(1) L'homme de lettres, pour lui, doit être l'homme le plus complet ; son devoir est de travailler sans relâche à son propre perfectionnement et à celui des autres. Fidèle à ses préceptes, ce fut désormais le but qu'il donna à sa vie, s'efforçant de former la jeunesse ardente qui l'écoutait à une pensée libre et à une activité désintéressée. A. F.-L.-T.

(2) T. 8, liv. 1<sup>er</sup>. L'article est intitulé : *Bases de notre croyance au gouvernement du monde par la Providence*. A. F.-L.-T.

cevoir, rapprocher des choses que Fichte, plus arrêté aux développements de détail, n'avait pu embrasser; il a vu une foule de choses merveilleuses..... Aussi lui seul avait-il la vogue à Iéna. Fichte se défendit du mieux qu'il put; mais Schelling, en publiant son *Bruno* et d'autres écrits aussi profonds, établit la puissance du *panthéisme* d'une manière trop solide, pour que les partisans du système de l'*identité absolue* pussent trouver recevable la doctrine de Fichte, quoique celui-ci l'eût présentée avec des améliorations dans ses *Leçons sur l'état de l'homme de lettres*, et dans ses *Matériaux pour les traits caractéristiques du siècle*. Ces modifications devaient être bien sensibles à un homme dont les assertions avaient auparavant été reçues sans contradiction; ce n'était rien encore. Schelling, dans son *Exposition du vrai rapport de la philosophie naturelle à la doctrine de Fichte*, publiée en 1806 à Tubingen, reprocha à celui-ci de tout donner, en physique comme en philosophie, à la seule action mécanique, et de n'avoir pas la moindre idée de l'énergie de la vie dynamique. Fichte, blessé au vif, se borna pour le moment à l'application pratique de son idéalisme et de son ordre moral du monde. A cette époque il avait vu s'accomplir son vœu le plus ardent, qui était d'obtenir de nouveau une chaire dans une université. M. de Hardenberg l'avait en 1805 fait nommer professeur ordinaire de philosophie transcendante à Erlang, avec la permission, qui était une vraie faveur, de passer l'hiver à Berlin pour continuer à y donner ses cours. Cet état de professeur amphibie, comme ses amis l'appelaient en plaisantant, n'eut lieu que pendant l'été de 1805, qu'il prononça à Erlang les célèbres *Discours sur l'état de l'homme de lettres et sur ses travaux dans l'empire de la liberté*. En comparant ces discours avec ceux qu'il avait composés précédemment sur la destination de l'homme de lettres, on voit que ceux-ci n'étaient que les premières effusions de son génie vigoureux, et on reconnaît dans les derniers les progrès que son esprit a faits du réalisme vers l'idéalisme. Les professeurs d'Erlang se réunirent pour qu'il leur expliquât sa Doctrine de la science dans des leçons particulières. L'hiver suivant il fit à Berlin, devant un auditoire brillant, le cours qu'il publia sous le titre de *Guide de la vie bienheureuse*. Il regardait cet ouvrage comme celui qui présentait sa doctrine dans toute sa sublimité, et pourtant avec une clarté qui la rend intelligible au commun des lecteurs. Ce jugement a été confirmé par le public; ce livre, dicté par un sentiment pur de la religion et écrit avec onction, offre la plus haute mysticité et des idées originales, par exemple sur l'Évangile de St-Jean. Les propositions qui huit ans auparavant l'avaient fait accuser d'hérésie, y sont développées d'une manière plus claire et plus satisfaisante. La catastrophe qui en 1806 ébranla la monarchie prussienne, menaça aussi l'existence civile de Fichte. Erlang ayant cessé d'être une université prussienne, il n'attendit pas

l'entrée des Français à Berlin pour s'enfuir à Kœnigsberg, puis à Riga. Dans l'été de 1807, il donna un cours de philosophie à Kœnigsberg. La paix le ramena à Berlin; il prononça les *Discours à la nation allemande*; toute l'Allemagne les lut avec avidité et en adopta les sentiments avec ferveur (1). Quand l'université de Berlin fut fondée, il y obtint par M. G. de Humboldt la place de recteur qui lui assurait un revenu honnête, et comme premier professeur de philosophie il exerça sur les esprits une grande influence. Minée par les secousses qu'elle avait depuis longtemps éprouvées, sa santé le força à aller prendre les eaux en Bohême. Leur usage lui avait rendu ses forces, et il eût pu défier encore longtemps les atteintes du rhumatisme, lorsque sa femme fut atteinte d'une fièvre nerveuse, triste fruit de la guerre: elle l'avait gagnée en donnant des secours à des malades délaissés; elle en guérit; mais Fichte, que sa tendresse tenait constamment auprès d'une épouse qui ne vivait que pour lui, fut infecté de la contagion et mourut le 29 janvier 1814. Sa manière de professer, très-goutée des jeunes gens, les lui attachait. Son éloquence brillait par la clarté du raisonnement, par la correction et la simplicité du langage, plus que par un style métaphorique et inspiré. La nature ne l'avait pas fait poète. Ce qu'il essaya en ce genre comme traducteur, dans ses dernières années, le prouva jusqu'à l'évidence. Fichte sera toujours cité avec estime et reconnaissance parmi les hommes qui ont produit dans les esprits une fermentation utile à leurs contemporains, qui ont fait faire des progrès à la science et qui, animés d'un zèle louable et mus par un esprit vraiment religieux, ont cherché, non à égaler leur siècle, mais à l'éclairer. Fichte était de petite taille, trapu et vigoureux. Lavater disait de lui qu'il avait un nez perçant et pénétrant. Une fermeté inébranlable et une persévérance tenace formaient les traits principaux de son caractère. La nature l'avait créé penseur. Il donna l'essor à son talent au milieu des contrariétés de toute espèce dont il fut assailli dès son début dans la vie. Il éprouva le sort de beaucoup d'hommes de génie; il fut accusé d'athéisme par des gens qui l'avaient mal compris. Il se défendit, mais ne récrimina point et ne se laissa pas emporter au delà de ce que lui prescrivait le devoir de se justifier. Il lui échappait assez souvent des plaintes sur la malignité et l'opiniâtreté des journalistes et des lecteurs qui prétendaient ne pas le comprendre, et dans un épilogue qui termine un *Essai sur Machiavel considéré*

(1) C'est un éloquent appel au peuple allemand pour l'engager à la conservation de sa nationalité, même au prix de la vie; il donna des premiers l'exemple du sacrifice à cette sainte cause en demandant du service dans l'armée; son patriotisme cependant ne lui faisait pas oublier les lois de l'humanité. Une conspiration s'était formée à Berlin dans le dessein d'égorger pendant la nuit la garnison française. Un des conjurés, ancien élève de Fichte, étant venu le consulter sur la justice de cette action, le philosophe l'en dissuada, et courut avertir le chef de la police prussienne, pour prévenir ce crime odieux qui aurait souillé l'honneur des Prussiens.



comme écrivain, morceau inséré dans le journal intitulé *les Muses*, il exhale son mécontentement contre les éditeurs et les interprètes sans mission. Lui-même avait avoué que les Kantiens ne comprenaient pas la doctrine de leur maître. En établissant sa théorie du nouvel idéalisme, il crut ne pas sortir du cercle des idées de Kant et prétendit n'être qu'un Kantien plus conséquent. Kant ne sanctionna pas cette interprétation et assura que Fichte ne l'avait pas compris. Cependant ce dernier avait pour lui la prédiction de Jacobi, qui avait annoncé qu'en devenant conséquent le kantisme se convertirait en idéalisme. Il faut aussi convenir que le système de Fichte est celui qui paraît tirer des conséquences plus rigoureuses du kantisme et en saisir le mieux l'esprit, quoique en contredisant ses énoncés. Voici la liste des ouvrages qui ont rendu célèbre le nom de Fichte; ils sont tous écrits en allemand: 1° *Essai de critique de toutes les révélations*, Königsberg, 1792; *ibid.*, 1795, in-8°. Fichte part du principe que l'homme est essentiellement religieux. Il prend la défense de la révélation; les arguments de ses ennemis y sont exposés et réfutés. On augura favorablement de l'auteur par le talent de composition qui règne dans cet ouvrage. On y reconnaît un homme qui est maître de son sujet et sait l'envisager sur toutes les faces. La lecture en est instructive; on y découvre le germe du système que Fichte développa plus tard. La seconde édition contient des augmentations considérables; 2° *Matériaux pour rectifier les jugements du public sur la révolution française*, 1795, in-8°; 3° *Sur la notion de la doctrine de la science, appelée communément philosophie*, Weimar, 1794, 1798-1799, 1 vol. in-8°; 4° *La liberté de penser réclamée des souverains de l'Europe*, 1794, in-8°; 5° *Discours sur la destination de l'homme de lettres*, Iéna, 1794, in-8°; 6° *Bases de la doctrine de la science*, Iéna, 1794, 1 vol. in-8°; 1801, 1802, 2 vol.; 7° *Précis de ce qui caractérise la doctrine de la science relativement à la faculté théorique*, Iéna, 1794, in-8°; 1802, in-8°; 8° *Bases du droit naturel, d'après les principes de la doctrine de la science*, Iéna, 1796 et 1797, 2 vol. in-8°; la seconde partie a ce titre particulier: *Application du droit naturel*. Il a été publié par J.-C.-G. Hübner un extrait de cet ouvrage, pour servir de manuel dans les cours publics, Hildesheim, 1802, in-8°. Fichte regarde les rapports légaux ou les actions réciproques des êtres libres, indépendamment de toute morale, comme une condition nécessaire de la conscience; 9° *Système de morale d'après les principes de la doctrine de la science*, Iéna, 1798, in-8°; 10° *Nouvel essai pour servir à l'histoire de l'athéisme*, Marbourg, in-8°. Cet ouvrage fut publié sous le nom de Forberg; 11° *Appel au public sur l'imputation d'athéisme*, Tubingen, 1799, in-8°; 2° édition, Iéna, 1799, in-8°; 12° *La destination de l'homme*, Berlin, 1800, in-8°; trad. par Barchou de Penhoën, Paris, 1855, in-8°; 13° *Rapport plus clair que le jour adressé à la majeure partie du public, sur*

*la nature réelle de la philosophie récente, ou Essai pour forcer les lecteurs à comprendre*, Berlin, 1801, in-8°. Cet écrit lui fut inspiré par les contradictions qu'il éprouvait de la part des journalistes qui prétendaient ne pas le comprendre; 14° *Vie et opinions singulières de Frédéric Nicolai, publiées par Schlegel*, Tubingen, 1801, in-8°; 15° *Réponse à l'écrit de R.-L. Reinhold, sur le tableau abrégé de l'état de la philosophie au commencement du 19<sup>e</sup> siècle*, Tubingen, 1802, in-8°; 16° *Discours sur la condition de l'homme de lettres et sur ses travaux dans l'empire de la liberté*, Berlin, 1806, in-8°; 17° *Matériaux pour les traits caractéristiques du temps actuel*, Berlin, 1806, in-8°; 18° *Guide de la vie bienheureuse, ou Doctrine religieuse présentée dans un cours public*, Berlin, 1806, in-8°; trad. par Bouillier, Paris, 1845, in-8°; 19° *Discours adressés à la nation allemande*, Berlin, 1806, in-8°. La situation politique de la Prusse à cette époque inspira ces discours, dans lesquels Fichte ne put exprimer qu'une partie de ses sentiments, qui lui faisaient pressentir la délivrance de l'Allemagne; ils sont, malgré toute cette réserve, remplis de chaleur et d'énergie; 20° *La doctrine de la science exposée dans toute son étendue*, Straubing, 1807, in-8°; 21° *Principes fondamentaux de toute la doctrine de la science, pour servir de manuel à ceux qui en suivent les cours, et Esquisse du caractère distinctif de cette science relativement à la faculté théorique*, 1810, in-8°. On voit dans cet ouvrage jusqu'où l'auteur pouvait s'élever en philosophie; 22° divers opuscules insérés dans les journaux philosophiques et dans d'autres écrits périodiques ou publiés séparément. Il a composé entre autres un discours sur la liberté des universités, dans lequel il combat cette liberté avec les armes du ridicule; c'est un modèle d'ironie, et les étudiants le sentirent fort bien (1). L'on est surpris en France de ce grand nombre de systèmes philosophiques qui vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle ont partagé l'Allemagne et qui ont procuré à leurs auteurs non-seulement des disciples, mais des sectateurs enthousiastes. M. de Gérando remarque avec beaucoup de justesse que tous ces systèmes parlent pour le moins aussi souvent à l'imagination qu'à la raison, et que par conséquent ils ont pu exciter l'enthousiasme d'une jeunesse ardente et laborieuse. L'extrême sévérité des formes qu'ils ont adoptées, l'aridité même de leurs expositions est venu heureusement déguiser à l'imagination la part qu'elle prenait à cet ou-

(1) La doctrine de Fichte a reçu une véritable exposition scientifique dans ses Leçons, que son fils a fait connaître par une édition des *Œuvres posthumes* de Fichte (Bonn, 1834-35, 3 vol.); on remarque particulièrement sa *Logique spéculative* et ses *Essais sur la science du droit et sur la morale*. A proprement parler, Fichte n'a pas créé d'école; ses principes n'ont été adoptés que par un petit nombre de penseurs comme J.-B. Schad, E.-G. Mehmcl, Joh.-Jac. Cramer, Schmidt, Michaelis, Solger, Schleiermacher, Novalis, Fr. Schlegel, etc.; on doit le regarder comme le précurseur de Schelling et de Hegel. On peut consulter sur Fichte: Erdmann, *Histoire de la philosophie moderne*, Leipzig, 1848, 3 vol., et l'édition complète des *Œuvres* de Fichte, publiée par son fils, Berlin, 1845-46, 8 vol., ainsi que les *Traits caractéristiques de la philosophie moderne*, Sulzbach, 1839, in-8°, par Fichte fils.

vragé; et cette poésie exprimée dans le langage des plus hautes abstractions a pu être prise pour une science. Au reste, Fulleborn, un des philosophes les plus estimables de l'Allemagne, a observé que, malgré le penchant de sa nation pour les doctrines spéculatives, aucune de ces doctrines ne peut cependant durer longtemps, parce que l'enthousiasme même avec lequel elles sont d'abord reçues prépare les vicissitudes qu'elles éprouvent ensuite. Toutes les sectes philosophiques de l'Allemagne sont plus opposées entre elles dans leurs sentiments et leurs principes que le kantisme ne l'était à tous les anciens systèmes. Elles ne s'accordent que sur un seul point: c'est dans le profond mépris que leurs partisans manifestent pour ce qu'ils appellent la *philosophie populaire*, l'*empirisme*, ou l'expérience, et dans un grand soin à écarter toute donnée empirique, comme si le moindre emprunt fait à l'expérience devait être la ruine d'un système. Les personnes qui s'occupent de l'histoire de la philosophie reconnaîtront sans peine l'analogie qui existe entre les doctrines de Fichte et de Schelling et celles des anciens élatiques et des scolastiques du moyen âge. On peut dire que les systèmes de ces deux philosophes ne sont en dernière analyse qu'une sorte de spinosisme enté sur l'idéalisme, dérivé de l'acte libre du *moi*. Il est probablement certaines bornes que l'esprit humain ne peut franchir sans tomber dans le monde des rêveries. Les hommes qui se croient à cet égard plus privilégiés que les autres fournissent de tristes exemples à l'appui de cette hypothèse, et la plupart de ceux qui croient inventer ne font que remettre en vogue ce qui a déjà été adopté comme vrai, puis oublié. Au moins ces disputes-là ne sont pas dangereuses, et plutôt au ciel que toutes celles qui divisent les hommes ne sortissent pas de l'enceinte des écoles. Fichte exige du philosophe, pour s'élever au premier acte libre et créateur, un certain sens dont la privation est absolument irréparable. Reinhold, qui a souvent combattu et quelquefois plaisanté son ancien ami, s'en dit absolument privé, et ce malheur, ajoute M. de Gérando, lui est commun avec bien du monde. L'auteur de cet article doit, avant de le terminer, reconnaître hautement qu'il a de bien grandes obligations à l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*. Sans le secours de ce livre, dont il a souvent employé les expressions, il lui eût été impossible de parler convenablement d'une doctrine qui, malgré les nombreux écrits qu'elle a fait naître, est enveloppée de beaucoup d'obscurités; d'ailleurs, pour les étudier il faudrait avoir le sens exigé impérieusement par Fichte(1). Un écrivain qui a encore mieux exposé les

(1) La politique de Fichte est, au jugement d'un des hommes qui en France connaît le mieux la philosophie allemande, M. J. Wilmi, assez semblable à celle de Rousseau; il admet la forme républicaine pour la plus rationnelle, mais il en fait dépendre l'application de l'esprit public des nations, c'est-à-dire, qu'il la trouve propre seulement à un peuple qui a appris à respecter la loi: toute constitution doit favoriser le progrès général par le

différences qui caractérisent les systèmes philosophiques de Kant, de Fichte et de Schelling, est M. Ancillon, dans deux morceaux intitulés, l'un *Essai sur le premier problème de la philosophie*; l'autre, *Essai sur l'existence et sur les derniers systèmes de métaphysique qui ont paru en Allemagne*, insérés dans le second volume de ses *Mélanges de littérature et de philosophie*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Madame de Staël, dans son livre de l'*Allemagne*, a donné avec beaucoup d'esprit un exposé très-succinct de la *Doctrine de la science*. « La nature et l'amour, observe madame de Staël, perdent tout leur charme par ce système, car si les objets que nous aimons ne sont rien que l'œuvre de nos idées, c'est l'homme lui-même qu'on peut alors considérer comme le grand célibataire des mondes. » Madame de Staël reconnaît deux grands avantages dans la doctrine de Fichte: l'un sa morale stoïque; l'autre un exercice de la pensée tellement fort et subtil, qu'il donne le moyen d'acquiescer une puissance d'attention et une sagacité d'analyse applicables à tout autre genre d'étude; mais elle finit par convenir que l'idéalisme de Fichte, à force d'exalter l'âme, la sépare de la nature, et que dans l'un et l'autre extrême, le sentiment, qui est la véritable beauté de l'existence, n'a point le rang qu'il mérite. E—s.

FICHTEL (JEAN-EHRENREICH), naturaliste hongrois, né à Presbourg en 1752, s'adonna d'abord à la jurisprudence, exerça pendant quelque temps les fonctions d'avocat dans sa patrie, et obtint ensuite une place d'actuaire dans le directoire de l'intendance de la navigation saxonne en Transylvanie. Ce directoire, qui excitait les plaintes de la nation, ayant été supprimé en 1765, Fichtel vint à Vienne, y fut d'abord employé dans la chambre des comptes sans caractère particulier, puis renvoyé en Transylvanie en 1768 comme chef de

développement des facultés de chacun; sa police consiste plutôt à prévenir qu'à réprimer; il abolit la peine de mort et admet une sorte de système pénitentiaire. Sa morale est, en d'autres termes, et appuyée sur d'autres principes, celle de Kant. Son principe est que l'intelligence doit déterminer absolument l'exercice de la liberté d'après la notion de la personnalité. La fin de toutes les actions de l'homme moral est de faire régner la raison seule dans le monde sensible, la raison et la moralité dans la cité. Dans la seconde partie de sa carrière, en développant son système, il arrive au panthéisme. Le comble de la félicité et de la perfection n'est plus seulement l'accord parfait de tous sous la loi de la raison, une entière abnégation de soi dans l'intérêt de la communauté, mais l'union avec l'Être divin par un renoncement sans réserve à sa propre personnalité. A la place du *moi* absolu est venu se mettre Dieu, qui résume toute la science. En histoire, nous retrouvons le même panthéisme. Dieu se révèle éternellement dans la conscience de l'homme, d'abord sous la forme de l'instinct et de la tradition, et peu à peu par une vue claire et raisonnée de l'univers. Le dernier terme de la manifestation divine dans l'humanité est une sorte de théocratie rationnelle, le règne de Dieu amené par le progrès de la raison, sous la loi du christianisme rationnellement interprété. Il faut cinq âges ou périodes pour accomplir ce règne de Dieu: 1° l'âge primitif ou d'innocence: la raison régit comme loi de la nature, sans liberté et sans effort; 2° l'âge de l'autorité et du péché, où cette raison, affaiblie dans les masses, ne vit plus que dans quelques hommes d'élite; 3° l'âge de corruption universelle, où l'on secoue à la fois l'autorité et la raison; 4° l'âge de la science, où la vérité est recherchée comme le plus grand des biens; 5° enfin l'âge de la justification accomplie, de l'innocence reconquise par la science et la vertu. Fichte plaçait l'époque où il vivait à la fin du troisième âge, celui de la corruption conduisant à l'âge de la raison et du savoir. A. F—L—T.

bureau à la trésorerie, et ensuite devint en 1785 directeur de la régie du domaine et des douanes, et en 1787 conseiller du gouvernement de la même province, où il mourut presque subitement le 4 février 1793. Les fréquents voyages que ses fonctions lui avaient fourni l'occasion de faire sur la frontière et dans les montagnes voisines lui avaient donné de tout ce pays une connaissance particulière, comme on le voit par ses ouvrages, tous en allemand : 1<sup>o</sup> *Mémoires sur la minéralogie de la Transylvanie*, Nuremberg, 1780, 2 parties in-4<sup>o</sup>. La première partie, publiée par la Société des amateurs de l'histoire naturelle (*naturforschender*) de Berlin, est accompagnée de six planches et d'une carte de la province. Elle comprend les pétrifications, et l'on y voit la description d'os fossiles de plus de six pieds de long. La deuxième partie, ornée de quatre planches, décrit les mines de sel ; 2<sup>o</sup> *Observations minéralogiques sur les monts Carpathes*, Vienne, 1791, 2 parties, in-8<sup>o</sup>, avec une carte ; 3<sup>o</sup> *Mémoires (Aufsätze) minéralogiques*, ibid., 1794, in-8<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> *Notice d'un volcan brûlant en Hongrie*, Berlin, 1799, dans le recueil des *Mémoires de la Société des amateurs d'histoire naturelle*. Son cabinet minéralogique, fruit de vingt-sept ans de recherches, passait pour le plus riche qui fût dans les États autrichiens : le catalogue qu'il en avait écrit de sa main, en latin, formait deux grands volumes in-fol. (*Voy. le Nécrologe de Schichtegroll*, 1793, 2<sup>e</sup> partie.) C. M. P.

FICINO (MARSILIO), philosophe platonicien, naquit à Florence le 19 octobre 1453. Il y fit ses premières études sous les meilleurs maîtres. Son père, qui était médecin de Cosme de Médicis, voulait qu'il fût médecin comme lui ; mais Cosme ayant remarqué dans ce jeune homme des dispositions brillantes, lui ouvrit une autre carrière, le prit dans sa maison et lui fit donner l'éducation littéraire la plus soignée. Marsile joignit à l'étude de la langue grecque celle de la philosophie de Platon, de la théologie et de la musique. Cet art lui fut souvent d'un grand secours. Né valétudinaire, de la complexion la plus délicate, de la plus petite stature, il avait en outre des accès de mélancolie auxquels la musique seule apportait quelque soulagement. Cette disposition morbifique influa, comme on peut le croire, sur son caractère. Avec une imagination exaltée souvent même jusqu'à une sorte de délire, il était doux, ami du repos, modéré dans ses passions, fidèle en amitié, quoique fuyant le commerce des hommes, et surtout inaccessible à l'ambition. Ayant pris à 42 ans les ordres sacrés, il reçut de Laurent le Magnifique, qui n'eut pas moins d'affection pour lui que son grand-père, la direction ou le rectorat de deux églises de Florence, et ensuite, vers 1494, un canonicat dans cette cathédrale. Content de cette fortune, il abandonna son patrimoine à ses frères. Tant de bonnes qualités furent obscurcies par quelques nuages. L'étude trop approfondie qu'il fit dans sa jeunesse des dogmes de Pla-

ton et de ses sectateurs, son enthousiasme pour ces spéculations métaphysiques qui, sans aucun fondement réel, n'ont de limites que celles de l'imagination, portèrent le trouble dans son cerveau débile. Il devint superstitieux, partisan outré de l'astrologie judiciaire, et, souvent inintelligible à lui-même, il dut contracter un style obscur et peu naturel. Il retrouvait dans les livres de Platon tous les mystères de la religion chrétienne, celui surtout de la Trinité. Il regardait Socrate comme un type de Jésus-Christ et se livrait à d'autres erreurs non moins déplorables. Passionné à l'excès pour cette philosophie platonicienne dont Cosme à sa prière avait établi une académie à Florence, non-seulement il y professait publiquement cette philosophie, mais il voulait qu'on l'enseignât même dans les églises ; il la recommandait en chaire à ses auditeurs, et ceux qui partageaient ses exagérations platoniques, il les appelait ses frères en Platon. Malgré ses travers, Ficino jouit toute sa vie d'une grande considération et compta dans son école d'illustres auditeurs, tels qu'Ange Politien, Accolti, Calderino, Cavalcanti. Il fut également estimé de Cosme, de Pierre et de Laurent de Médicis, qui l'enrichirent autant, pour ainsi dire, que sa modération le leur permit. Il eut, en un mot, une existence aussi heureuse qu'elle pouvait l'être avec ses infirmités, et termina ses jours le 1<sup>er</sup> octobre 1499, dans sa maison de campagne à Carregi, près de Florence. Son corps fut transporté dans la cathédrale de cette ville avec beaucoup de pompe, et vingt-deux ans après on plaça son buste en marbre au lieu de sa sépulture. Plusieurs poètes le célébrèrent à l'envi. Ange Politien fit en son honneur le distique suivant :

Mores, ingenium, musas, sophiamque supremam  
Vis uno dicam nomine! Marsilius.

Le merveilleux qui, pendant sa vie, avait été l'aliment le plus ordinaire de son esprit, accompagna, dit-on, ses derniers instants. On rapporte qu'un jour Ficino et Mercati, son disciple, disputaient entre eux sur l'immortalité de l'âme. Ne pouvant s'accorder, ils convinrent que celui qui mourrait le premier viendrait apprendre à l'autre ce qui en était. A quelque temps de là Mercati, plongé dans de profondes méditations, entendit une voix l'appeler et les pas d'un cheval qui s'arrêtait à sa porte. Il regarde et voit un fantôme qu'il reconnaît pour celui de Ficino et qui lui crie : « Michel, « Michel, ce que je te disais est vrai. » Mercati envoya aussitôt chez Ficino et apprit qu'il venait d'expirer. Nicéron, en citant ce trait tiré de Baronius, observe que peu de lecteurs seront assez simples pour y croire. Les œuvres de Marsile ont eu quatre éditions : Venise, 1516, in-fol., rare, mais incomplète ; Bâle, Henri-Pierre, 1561, 1576, 2 vol. in-fol. ; Paris, 1641, 2 vol. in-fol. Cette dernière est la plus estimée. Negri, Schelhorn et Nicéron font connaître en détail les pièces que contient ce recueil. Nous allons indiquer celles

qui ont été publiées séparément, et nous suppléons aux omissions et aux erreurs de Nicéron. 1<sup>o</sup> *De religione christiana*, traité composé en 1474, Paris, 1510, in-4<sup>o</sup>, 1512, 1559; Venise, 1518; Brême, 1617, in-12; traduit en italien par Ficino lui-même, Florence, les Junte, 1568, in-8<sup>o</sup>, et en français, Paris, 1578, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Theologiae Platonicae de immortalitate animarum lib. XVIII; in agro Caregio*, 1488, in-8<sup>o</sup>, *editio princeps*; Florence, Ant. Miscomino, 1492, in-fol.; Paris, 1539, in-8<sup>o</sup>; Bâle, 1546; 3<sup>o</sup> *De vita, libri tres*, Florence, 1489, in-fol.; Paris, à peu près même date, in-8<sup>o</sup>; *ibid.*, 1547, in-8<sup>o</sup>; sans nom de lieu, 1493; Bâle, 1552, in-12; Venise, 1584, in-4<sup>o</sup>, etc.; traduit en italien, Venise, 1548, in-8<sup>o</sup>, et en français par Gui Lefevre de la Boderie, Paris, l'Angelier, 1582, in-8<sup>o</sup>; de ces trois livres, le premier est intitulé : *De studiosorum sanitate tuenda*; il fut publié séparément avec des notes de G. Pistorius, Bâle, 1569, in-8<sup>o</sup>; le second a pour titre : *De vita producenda*. C'est surtout dans le 5<sup>e</sup> livre, intitulé *De vita cœlitus comparanda*, que l'on peut remarquer le faible de Ficino pour l'astrologie judiciaire, et en général cet ouvrage entier est indigne de fixer l'attention du philosophe. Aussi, malgré sa réputation, le Florentin se crut-il obligé de publier une apologie sous ce titre : 4<sup>o</sup> *Apologia, in qua de medicina, astrologia, vita mundi, item de Magis qui Christum statim natum salutaverunt, agitur*, Venise, 1498 : elle n'a que trois pages dans l'édition in-folio; 5<sup>o</sup> *Epidemiarum Antidotus, tutelam bonæ valetudinis continens*, Augsburg, 1518, in-4<sup>o</sup>; Bâle, 1552; Lyon, 1567, 1595, in-16, avec le *De vita*, etc. Cet ouvrage, composé en italien par Ficino, fut traduit en latin par Jérôme Ricci. Quelques bibliographes l'attribuent au père de Ficino, ce qui est vraisemblable, Marsile n'ayant jamais professé la médecine; 6<sup>o</sup> *Epistolarum libri duodecim*, Venise, 1493, in-fol., par les soins de Mathieu Capcasa de Parme; (Nuremberg), Ant. Koberger, 1497, in-4<sup>o</sup>; Venise, 1546; traduits en italien par Félix Figlucci, Venise, Gabriel Giolito, 1546, 1563, 2 vol. in-8<sup>o</sup> (*roy. FIGLUCCI*). Ces lettres offrent peu d'intérêt, et l'on y retrouve toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire; 7<sup>o</sup> *Oratio gregis christiani ad pastorem Sixtum IV*, Bâle, 1519, et aussi dans les Lettres; 8<sup>o</sup> *De sole, liber allegoricus et anagogicus, cum apologia ejusdem libri*, Florence, Miscomino, 1495; 9<sup>o</sup> *Dionysii Areopagita latina translatio, cum argumentis*, Cologne, 1536. La traduction de Corder l'a fait entièrement oublier; 10<sup>o</sup> *Mercurii Trismegisti Pimander de potestate et sapientia Dei*, Trévise, Gérard de Lina, 1471, in-4<sup>o</sup>, avec l'*Asclépius*, traduit par Apulée, Paris, 1505, 1554, in-4<sup>o</sup> (1); 11<sup>o</sup> *Jamblichus de mysteriis; Proclus de anima, dæmone, sacrificio, magia; Synesius de somniis; Pselmus de intentionibus; Theophrastus de anima, phantasia, intellectu; Alcinoüs*

*de doctrina Platonis; Spensippus de Platonis definitionibus; Pythagoræ aurea verba et symbola; Xenocrates de morte*, Venise, Alde, 1497, in-fol.; Lyon, 1552, in-16; 1570, in-12, etc. Ces éditions diffèrent dans leur composition et dans l'ordre où sont placés les différents ouvrages; 12<sup>o</sup> *Plotini opera*, Florence, 1492, in-fol., magnifique édition exécutée aux dépens de Laurent de Médicis; elle est précédée de la *Vie de Plotin*, par Porphyre; Bâle, 1580, in-fol., etc.; 13<sup>o</sup> *De voluptate*, commentaire sur le Banquet de Platon, Venise, 1497; traduit en toscan par Hercule Barbarasa, Venise, 1544; Florence, 1594, in-8<sup>o</sup>, et en français (*de l'Honneste amour*), par G. Lefèvre de la Boderie, Paris, 1588, in-8<sup>o</sup>; 14<sup>o</sup> *Platonis opera*, Florence, sans date, in-fol., *per Laurentium Venetum*. Cette édition, exécutée en petits caractères gothiques, est antérieure à 1490, et fourmille de fautes; Venise, 1491 (*roy. la Bibl. gr. de Fabricius*). Ce fut par l'ordre des Médicis que Ficino entreprit et publia cette traduction; il mit cinq ans à l'écrire, et cependant elle n'a point obtenu les suffrages des critiques les plus éclairés. Quelques-uns de ses contemporains l'ont, à la vérité, louée; mais les modernes et Huet surtout, juge très-compétent, n'y retrouvent ni le génie ni la lettre du philosophe grec. Ficino altère souvent le sens de ses écrits, que tantôt il délaie, tantôt il resserre sans ordre et sans mesure; 15<sup>o</sup> le recueil de ses œuvres contient encore des *Sermons*, un *Commentaire* sur partie de l'épître de St-Paul aux Romains, quelques morceaux détachés d'*Athénagoras*, enfin l'espèce de table suivante : *Sententiæ pulcherrimæ, cum multarum rerum definitionibus, ex Mars. Fic. operibus collectæ*; 16<sup>o</sup> *De divinatione quæ sit per astra*, Cologne, 1580, in-8<sup>o</sup> écrit inconnu de Nicéron et qui ne se trouve point dans le recueil précité; 17<sup>o</sup> Enfin, aucun biographe de Ficino n'a signalé un travers qu'il joignit, dit-on, à celui de l'astrologie. Il s'occupa d'alchimie, et l'on trouve sous son nom, dans la *Bibliothèque de Manget*, un traité *De arte chemica*, qui, au reste, n'est peut-être pas de lui. Borel lui en attribue un autre : *De aerei velleris mysterio*. Le philosophe florentin a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Ange-Marie Bandini en a donné la liste dans son *Catal. cod. manuscr. Bibl. Laurentianæ*. On y remarque des *Commentaires* sur le *Philèbe* de Platon, le *Parménide*, le *Sophiste*, le *Timée*, le *Phédon*; des traités *De divino furore*, *De virtutibus moralibus*, *De quatuor sectis philosophorum*; - des *Questions* sur l'*Esprit*, une *Traduction* des *Hymnes d'Orphée* et des *Dits de Zoroastre*, fruits de sa première jeunesse; une version italienne de la *Monarchie* de Dante, etc. Dominique Mellini avait écrit une *Vie de Ficino* qui s'est perdue. Celle que composa en 1506 Jean Corsi de Florence a eu un meilleur sort. Bandini en retrouva le manuscrit et le publia à Pise, 1771, in-8<sup>o</sup>, sous ce titre : *De Platonica philosophiæ post renatas litteras apud Italos restauratione, seu*

(1) Les autres éditions des traductions de Ficino se trouvent indiquées dans la Bibliothèque grecque de Fabricius.

*Vita*, etc. On peut encore consulter sur Ficino *Jul. Negri, Ist. de Scritt. Fior.*; J.-G. Schelhorn, *Amœnit. lit.*, t. 1, dont le mémoire est suivi d'une *Apologia pro Ficino magiæ postulato*; Nicéron, t. 5; Brucker, *Hist. philos.*, t. 6; Tiraboschi, *Stor. dell. Lett. ital.*, etc. Paul Jove, Bullart et d'autres ont donné le portrait de Ficino. X. G.

FICK ou FICKE (JEAN-JACQUES), né le 28 novembre 1662 à Iéna, commença ses études dans cette ville, alla les continuer à Leipsick et à Helmstadt, et vint les terminer dans sa patrie. Reçu maître ès arts en 1685 et parvenu au moment de choisir une profession, il se décida pour la médecine. Le 29 mai 1689, il obtint le doctorat, après avoir défendu, sous la présidence du savant R. G. Crause, une fort bonne thèse : *De morbis mammarum*. Depuis deux ans il se livrait à la pratique et donnait des leçons particulières lorsqu'il fut nommé médecin du comte de Mansfeld; en 1696, il fut appelé avec le même titre par le duc de Weimar. De retour à Iéna, Fick ouvrit encore des cours particuliers, mais en 1715 il devint professeur extraordinaire de médecine à l'université, au bout de trois ans professeur ordinaire, et à la mort de Wedel on lui confia la chaire de botanique, de chirurgie et d'anatomie, enfin celle de médecine théorique. Une apoplexie violente lui ayant paralysé le côté droit en 1726, il fut obligé de renoncer à l'exercice de ses fonctions. Déclaré professeur honoraire, il végéta quatre années dans cet état d'hémiplégie et mourut le 25 juin 1750. Il n'a composé qu'un ouvrage original, peu important et peu volumineux, malgré la fastidieuse prolixité du titre : *Manuductio ad formularum compositionem, tabulis XXIII, cum scholiis, notarum schemate, atque exemplis idoneis absoluta*, etc., Iéna, 1715, in-4°. Les autres productions de Fick méritent à peine d'être citées. Il a joint des notes aux Aphorismes d'Hippocrate, Iéna, 1729, in-8°, et des tables au *Quadrupartitum botanicum* de Simon Pauli, Francfort, 1708, in-4°. Il a en outre présidé un grand nombre de dissertations qui lui sont attribuées par les bibliographes, bien qu'elles soient la propriété des candidats : il suffira d'en signaler quelques-unes, en faisant observer d'abord que Fick a beaucoup vanté l'eau froide sous toutes les formes; 1° *De salubri frigido potu, resp. Hentschel*, 1718; 2° *De balneis aquæ dulcis frigidis, resp. Schmid*, 1717; 3° *Clysteres nutritii et frigidii, resp. Stueven*, 1718; 4° *De usu aquæ frigide in sputo cruento*, 1725. Trois opuscules sur la chaux vive et ses usages, 1725, 1726 et 1727. *De saccharo lactis, resp. Stuss*, 1715; *De rore marino, resp. Bærner*, 1725; *De iræ efficacia et remediis, respondente Joanne Justo Fick, filio auctoris*, 1718. C.

FICORONI (FRANÇOIS), célèbre antiquaire italien, naquit à Lugnano ou, selon d'autres, à Labico, près de Rome, en 1664. Après avoir terminé ses études avec distinction, il se livra uniquement à son goût pour la recherche des antiquités. Quelques opuscules qu'il fit paraître répandirent son

nom par toute l'Italie, et la plupart des sociétés savantes s'empressèrent de lui ouvrir leurs portes. L'Académie des inscriptions et belles-lettres le nomma aussi à une des places d'associés étrangers qui venaient d'être créées dans son sein, et Ficoroni était digne de cet honneur, non moins par ses qualités personnelles que par son étonnante érudition. Il fut aussi agrégé à la Société royale de Londres en la même qualité. Quoique ses panégyristes le représentent comme étant d'un caractère doux et obligeant, les querelles littéraires qu'il soutint fréquemment lui occasionnèrent des tracasseries, à la suite desquelles il fut plus d'une fois privé de sa liberté, si l'on en croit les auteurs allemands de l'*Histoire impartiale de l'Église*, 5<sup>e</sup> part. Il fut le fondateur de la Société littéraire *degli inculti* à Rome, et il eut la satisfaction de la voir prospérer tant qu'il vécut. Ce savant laborieux mourut à Rome le 25 janvier 1747, à l'âge de 85 ans. On a de lui : 1° *Ossezvazioni sopra l'antichità di Roma descritte nel Diario italico pubblicato dal P. Bernard Montfaucon*, Rome, 1709, in-4°. Cet ouvrage est curieux et estimé. Le P. Montfaucon y fit une réponse qui est insérée dans le *Supplément* au journal des savants pour la même année. Paul-Alexandre Mafféi, caché sous le nom du P. Romuald Riceobaldi, bénédictin, prit aussi la défense de Montfaucon contre Ficoroni; mais la mauvaise humeur perce dans son livre, et on doute, en le lisant, si le but de l'auteur n'a pas été plutôt de faire la satire de Ficoroni que l'apologie de son adversaire. Un anonyme, déguisé sous le nom de Monoz-Felina, répondit au furieux Riceobaldi par une lettre datée de Naples le 28 mars 1715, et imprimée probablement en cette ville. 2° *Lettera a Giacomo lord Johnstone sopra un nuovo cammeo esprime Marcelllo nipote di Augusto*, Naples, 1718, in-8°; 1726, même format; 3° *le Memorie più singolari di Roma, notate in una lettera diretta al cavalier Bernard, Inglese; aggiuntavi in fine la spiegazione d'una medaglia d'Omero*, Rome, 1750, in-4°; 4° *la Bolla d'oro de' fanciulli nobili romani, e quella de' libertini, ed altre singolarità spettanti a' mausolei nuovamente scoperti, spiegate, e divise in due parte*, ibid., 1752, in-4°. Un extrait de la dissertation sur la boule d'or que les enfants portaient à Rome a été inséré dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions. 5° *I Tali ed altri instrumenti lusorii degli antichi Romani*, ibid., 1754, in-4°, ouvrage curieux et peu commun en France; 6° *le Maschere sceniche, e le figure comiche d'antichi Romani*, ibid., 1756, in-4°; 1748, in-4°, fig. Ces deux éditions sont également estimées; traduit en latin sous ce titre : *De larvis scenicis*, etc., ibid., 1744, in-4°, ouvrage curieux, orné de 85 planches et de 2 vignettes en taille-douce (1). 7° *I Piombi antichi*, ibid., 1740, in-4°, fig., rare et estimé. Les exemplaires grand papier

(1) Le savant Winckelmann (*Monum. antichi*, p. 59) prétend que le P. Archange Contucci, jésuite, est le véritable auteur de cet ouvrage.

sont très-recherchés des curieux. Cet ouvrage a été traduit en latin par Dominique Cantagalli sous ce titre : *De plumbeis antiquorum numismatibus*, ibid., 1730, in-4° (1). 8° *I Vestigi e rarità di Roma antica, ricercate e spiegate*, ibid., 1744, grand in-4°. L'abbé Lenglet cite une nouvelle édition de 1746, à laquelle on a ajouté la *Descrizione di Roma moderna*. 9° *Le Memorie ritrovate nel territorio della prima e seconda città di Labico e i loro giusti siti*, ibid., 1745, in-4°. Labico est une petite ville de la Campagne de Rome, située entre Frascati et Palestrine. Le dernier éditeur de la *Méthode pour étudier l'histoire*, par l'abbé Lenglet, nomme mal cette ville Zatico. Si c'est une faute d'impression, elle était assez grave pour qu'on la corrigéât dans l'*errata*. 10° *Descrizione di tre particolari statue scopertes in Roma l'anno 1759*, in-4°. Le P. Calogera l'a insérée dans sa *Raccolta degli opuscoli scientifici*, t. 22. 11° *Arcus Trajano dicatus Beneventi, Porta aurea dictus*, Rome, 1759, in-fol., avec 10 planches; 12° *Gemmae antiquae litteratae, aliaeque rariores*, ibid., 1757, in-4°. Cet ouvrage fut publié après la mort de l'auteur, avec de savantes notes de Nic. Galeotti. Hirsch cite un traité manuscrit de Ficoroni : *De numismatum veterum varietate et pretio*. W—s.

FICQUET (ÉTIENNE), graveur, naquit à Paris en 1731. Schmidt de Berlin, lors de son séjour à Paris, et Philippe Lebas lui enseignèrent le dessin et la gravure. Une vue extrêmement perçante lui permit de se livrer à l'exécution du portrait en petit, où son goût naturel le portait, et d'enfanter des chefs-d'œuvre en ce genre. La suite, connue sous la dénomination de Collection de Ficquet, se compose des portraits suivants : *madame de Maintenon, Molière, Voltaire, Montaigne, Regnard, J.-B. Rousseau, Fénelon, Descartes, J.-J. Rousseau, Lamoignon le Vayer, Crébillon, Corneille, Eisen, Vadé, Chennevières* et deux différents portraits de *La Fontaine* ; il a laissé imparfait celui de *Bossuet*, qui devait faire partie de cette suite et dont on rencontre quelques épreuves. Indépendamment de cette collection, on trouve plusieurs portraits de lui dans celle d'Odieuvre, ainsi que dans la vie des peintres flamands de Descamps. Parmi ces derniers on remarque surtout ceux de *Rubens*, de *Van Dyck* et de *Vandermeulen*. On a encore de cet artiste plusieurs autres très-petits portraits, tels que ceux de *Cicéron*, de *Louis XV*, de *Newton*, etc. Ficquet, d'un caractère extrêmement original et affligé d'une surdité considérable, n'a jamais tiré un parti avantageux de son talent, sous le rapport de la fortune, ni produit un très-grand nombre d'ouvrages. Quoique ayant recueilli plusieurs héritages, il était rarement au-dessus du besoin ; toujours à court d'argent, au

lieu de faire la loi à ceux qui désiraient obtenir de ses ouvrages, comme il l'eût pu faire, il la recevait toujours de ceux qui, spéculant sur ses productions, s'enrichissaient en l'appauvrissant. Ayant, au moyen d'une succession qui lui était échue, fait l'acquisition d'une maison au bas de Montmartre, il dépensa en folies, dans l'intervalle de l'obtention des lettres de ratification, la somme qu'il avait pour la payer. Il y fit apporter cinq cents tombereaux de terres pour mettre le jardin au niveau du salon, afin, disait-il, d'éviter les chutes qu'une distraction pourrait lui occasionner. Il fit faire aussi des châssis autour de ses arbres, avec des enveloppes de toile, dont il les entourait le soir lorsque le temps annonçait la gelée ou la grêle, afin, disait-il, de s'assurer des fruits, malgré l'intempérie des saisons. Chargé par la communauté de St-Cyr de graver le portrait de la fondatrice, madame de Maintenon, et l'ayant gardé fort longtemps, sans qu'on pût entrevoir l'époque à laquelle il serait terminé, quoiqu'il fût à peu près payé, la supérieure fut obligée, avec la permission du métropolitain, de le faire venir dans le couvent pour y travailler, et même de lui envoyer des religieuses ou des pensionnaires pour lui tenir compagnie, car il ne faisait rien lorsqu'il était seul. Le moment venu où ces bonnes religieuses croyaient jouir du portrait de leur fondatrice et étaient émerveillées des épreuves qu'il en avait fait tirer, Ficquet, qui n'en était pas content, le biffa de deux coups de burin. On peut juger du désespoir dans lequel cet événement jeta toute la communauté. Enfin, l'instant fortuné arrivé, le portrait fut terminé à la satisfaction de tout le monde, et il est sans contredit l'un des meilleurs de la collection. Aussi Ficquet le regardait-il comme son ouvrage de prédilection. Cet artiste ne réduisait jamais ses tableaux sur le papier avant de les graver ; il en faisait tout de suite la réduction sur le métal avec la pointe. Il est mort en 1794, dans un état très-voisin de l'indigence. On peut regarder cet artiste comme le Gérard Dow de la gravure. P—E.

FIDDES (RICHARD), théologien anglican, né en 1671 à Hunmanby près de Scarborough, au comté d'York, fut d'abord recteur d'Halsham dans ce comté, et se fit une grande réputation par son talent comme prédicateur ; mais il eut le malheur de perdre subitement en grande partie l'usage de la voix, qu'il ne recouvra jamais entièrement. Il ne pouvait plus prononcer distinctement que lorsqu'il avait bu deux ou trois verres de vin de plus que de coutume. Ayant obtenu la permission de ne pas résider dans sa cure, où il ne pouvait plus exercer les fonctions de son ministère, il vint à Londres en 1712. Chargé d'une famille nombreuse, il composa pour la soutenir différents ouvrages de morale et de théologie, qui se ressentent d'une précipitation de travail en quelque sorte commandée par le besoin. Il se lia avec Swift et les plus distingués d'entre les tories, qui remplis-

(1) Le traducteur promettait de s'occuper de la traduction en latin des autres ouvrages de Ficoroni son ami, qui, à l'en croire, avait un style obscur, quelquefois même barbare, surtout dans ses premiers écrits, les derniers ayant été retouchés par un de ses amis.

saient alors le ministère, et fut successivement chapelain du comte d'Oxford et de la garnison de Hull. Lors de la chute de ce ministère et de la mort de la reine Anne, il perdit ses places, et ses principes politiques l'empêchèrent d'en obtenir d'autres. Malgré les bienfaits et les encouragements des hommes riches de son parti et le succès de plusieurs de ses ouvrages, son défaut d'économie le réduisit à l'indigence. Épuisé par le chagrin et le travail, il mourut à Putney en 1723, âgé de 54 ans. On distingue parmi ses ouvrages : 1° *Theologia speculativa*, ou *Première partie d'un corps de théologie*, où sont exposés les principes de la religion naturelle et révélée, 1718, in-fol. La seconde partie, publiée en 1720, a pour titre : *Theologia practica*, où l'on explique les devoirs de la religion naturelle et révélée. L'ouvrage fut favorablement accueilli du public ; il est assez bien écrit, mais ne se fait remarquer ni par la profondeur ni par l'érudition ; 2° *Cinquante-deux Discours pratiques* sur différents sujets, 1720, in-fol. ; 3° *Vie du cardinal Wolsey*, 1724, in-fol. Cette production fit beaucoup de bruit lorsqu'elle parut ; l'auteur fut présenté comme ennemi de la réformation, accusé de papisme, etc., parce qu'il montre les calomnies de Fra-Paolo contre la mémoire des papes, dont il cite même un exemple très-frappant. 4° *Traité de morale universelle, composé sur les seuls principes de la raison naturelle*, avec une préface en réponse à deux essais récemment publiés dans la *Fable des abeilles*, et des remarques sur la *Recherche concernant la vertu*, par le comte de Shaftesbury, 1724, in-8°. Le docteur Fiddes n'est guère regardé que comme un écrivain ingénieux ; son style est assez élégant, mais trop souvent prolix et diffus. X—s.

FIDE-JOS, empereur du Japon, est regardé comme le premier monarque séculier qui se soit rendu entièrement absolu dans le gouvernement, dont jusque-là les empereurs ecclésiastiques avaient retenu quelque part. C'est en 1585 qu'il reçut le titre de *kouan-boukou*, ou de lieutenant général avec le commandement des armées et l'administration des affaires séculières de l'empire. (*Voy.* son article au mot TAÏKO-SAMA, sous lequel il est beaucoup plus connu.) Z.

FIDÈLE (SAINT). *Voyez* SIGMARINGEN.

FIDELE (HORATIO), poète italien du 17<sup>e</sup> siècle, s'est fait connaître par un petit livre d'une extrême rareté, intitulé : *L R sbandito, sopra la potenza d'amore, nella quale si leggono mille e setto cento versi senza la lettera R*, Turin, Guglielmo Tisma, 1653, in-12 de 48 pag. Cet ouvrage de patience, qui commence ainsi :

Giove, poiche Nettuno,

n'a réellement que quinze cent quarante-un vers, quoi qu'en dise le titre ; mais c'est un singulier tour de force d'avoir pu le faire aussi long dans la langue italienne, qui fait un usage si fréquent

de la lettre R. Les mots *Cupido* et *Cintia* y sont partout employés au lieu d'*Amore* et de *Venere*. Quelques bibliographes citent, à peu près sous le même titre, un ouvrage de ce genre, comme publié à Naples en 1614 (*voy.* CARDONE) ; ce qui pourrait faire croire que celui de Fidèle n'en est qu'une réimpression sous un nom imaginaire ; mais l'imprimeur de ce dernier assure, en deux endroits, que l'ouvrage paraît pour la première fois : *Cosa non fatta, ne caduta in mente humana fin' hora*. L'ouvrage du Napolitain était d'ailleurs beaucoup plus considérable, puisqu'il était in-4°, et contenait, dit Toppi, *molte miglia di versi* (plusieurs milliers de vers). Le Père Echard, qui cite Toppi et le traduit mal, dit : *Pluribus myriadis*, ce qui serait beaucoup plus exagéré. C. M. P.

FIDÈLE (CASSANDRE). *Voyez* FEDELE.

FIDENZA. *Voyez* BONAVENTURE (St).

FIDENZI (JACQUES-ANTOINE), célèbre comédien, né à Florence dans le 16<sup>e</sup> siècle, s'était acquis une grande réputation dans toute l'Italie par la manière dont il jouait le personnage d'amoureux dans les pièces de l'ancien théâtre. Il avait pris le nom de *Cintio*, par égard pour sa famille, et c'est en mémoire de cet aimable acteur que Romagnesi adopta le même nom lorsqu'il vint en France avec la première troupe italienne. Cinelli, qui avait connu Fidenzi à une époque où il devait être déjà avancé en âge, en fait cependant un portrait très-flatteur. Cet acteur avait fait de bonnes études, et il cultivait la poésie avec quelques succès. On connaît de lui : 1° *Effeto di divozione consagrato al merito indicibile di due famosi in amicizia, e per sangue e per l'opere illustrissimi, Niccolo Barbarigo e Marco Trivisano*, Venise, 1628, in-4° ; 2° *Capprici poetici*, Plaisance, 1652, in-12. W-s.

FIELD (RICHARD), théologien anglican, né en 1561, à Hempstead, au comté de Hertford, se distingua par son savoir, son éloquence dans la chaire, son habileté dans la controverse scolastique, et ce qui vaut encore mieux par sa modération et son amour de la vérité. Successivement chapelain d'Élisabeth et de Jacques 1<sup>er</sup>, il fut nommé en 1604 chanoine de Windsor ; en 1609, doyen de Gloucester, et il allait être élevé à l'évêché d'Oxford lorsqu'il plut à Dieu, dit Wood, de l'élever à une meilleure place. Il mourut le 21 novembre 1616, âgé de 55 ans. Les plus savants théologiens de son temps le venaient consulter comme un oracle sur les questions embarrassantes. Le roi Jacques disait de lui que c'était un champ digne d'être habité par Dieu (*this is a field for God to dwell in*), jouant ainsi sur le nom de *field*, qui en anglais signifie *champ*. On a de lui un ouvrage estimé, intitulé *les Quatre Livres de l'Église*, imprimé pour la deuxième fois en 1610, augmenté d'un cinquième livre et d'un appendix et réimprimé à Oxford en 1628, in-fol. X—s.

FIELD (JEAN), célèbre pianiste irlandais, né à Dublin en 1782, étudia l'art où il devait s'élever si haut dès ses plus jeunes années sous la direc-

tion de son père, mais devint bientôt l'élève de Muzio Clementi, établi alors à Londres. Celui-ci, fier d'un élève aussi habile, ne se contenta pas de le produire en public, mais l'emmena avec lui à Paris en 1798. Lorsque, en 1802, Clementi entreprit son grand voyage artistique en France, en Allemagne et plus tard en Russie, Field accompagna partout son maître, et chacun de ses pas fut marqué par les plus grands succès. La Russie l'accapara bientôt complètement, et en 1822 il s'établit à Moscou, où ses concerts et encore plus ses leçons excitèrent le plus vif enthousiasme et jouirent d'une vogue incomparable. En 1832, il entreprit de nouveau une grande tournée artistique et parcourut successivement l'Angleterre et la France, qui l'avaient cent fois applaudi à ses brillants débuts, et l'Italie, cette patrie d'adoption que visitent tous les artistes; une maladie le retint assez longtemps à Naples, et ce ne fut qu'en 1833 qu'il retourna avec une famille russe à Moscou, où il mourut le 11 janvier 1837. Bon instrumentiste et doué d'une grande habileté comme exécutant, Field recherchait bien moins à montrer son talent sous ce côté qu'à réaliser par son interprétation l'idéal de la plus touchante mélodie. Ses compositions peu nombreuses, et en général très-difficiles, brillent moins par la profondeur et l'harmonie que par la noblesse du chant. Celles qu'il appela *Nocturnes* établirent un nouveau genre de musique de salon qui régna sans contestation jusqu'à l'apparition des *Chants sans paroles* de Mendelssohn. Z.

FIELDING (HENRI), célèbre romancier anglais, né en 1707 à Sharpsham-Park, dans le comté de Somersset, et descendant d'un comte de Denbigh, était fils d'Edmond Fielding, lieutenant général sous le duc de Marlborough. Après avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle, sous la direction de M. Olivier, dont il a fait, dit-on, un portrait peu favorable, sous le nom du ministre Trulliber, dans son roman de *Joseph Andrews*, il entra à l'école d'Éton, où il eut pour condisciples et pour amis le lord Lyttelton, M. Fox, depuis lord Holland, M. Pitt, depuis lord Chatham, et quelques autres personnages distingués de ces derniers temps. Il alla à Leyde à l'âge de dix-huit ans pour se livrer à l'étude du droit; mais la petite pension que son père lui accordait ne lui étant pas exactement payée, il revint à Londres deux ans après. Avec un tempérament ardent et un penchant très-prononcé à la dissipation et même au libertinage, ayant fort peu d'argent dans une ville où le plaisir n'est rien moins que gratuit, il chercha des ressources dans l'exercice de ses talents littéraires, et en 1727, à peine âgé de vingt ans, il se fit connaître par une comédie intitulée *L'Amour sous différents masques*, qui eut beaucoup de succès. Vers 1754, il épousa une jeune et jolie personne de Salisbury qui lui apporta quelque fortune, et la mort de son père, arrivée à peu près à la même époque, le rendit maître d'un

revenu de 200 livres sterling. Il se retira à la campagne avec sa femme qu'il aimait passionnément, avec la résolution de changer de vie, mais il ne fit que changer de place : le goût du plaisir l'y suivit; celui de la magnificence naquit de l'état d'aisance où il se trouvait pour la première fois. Il tint table ouverte, eut des laquais, une livrée, des chevaux, etc., et se ruina pour avoir voulu paraître riche. Il avait alors trente ans. Il reprit l'étude du droit, travailla avec une ardeur infatigable, et il commençait à se distinguer au barreau, lorsque de violentes attaques de goutte, fruit des excès de sa première jeunesse, vinrent lui fermer cette carrière, en lui rendant difficile et même dangereuse la vie sédentaire et l'assiduité qu'elle exige. Il n'avait pas cessé de produire de temps en temps des comédies et des farces dont la plupart furent jouées avec succès et dont quelques-unes sont restées au théâtre. Il y ajouta d'autres travaux littéraires; il donna successivement un grand nombre de pamphlets politiques, un *Essai sur la Conversation*; un *Essai sur la connaissance et les caractères des hommes*; un *Voyage de ce monde-ci à l'autre*; l'*Histoire de Jonathan Wild le Grand et les Aventures de Joseph Andrews et de son ami M. Abraham Adams* (1742), l'un de ses meilleurs romans et dans lequel il s'est attaché à imiter la manière et le style de Cervantes. Le caractère intéressant et singulier de ce ministre Adams était calqué sur celui de M. Young, intime ami de l'auteur. La mort de sa femme plongea Fielding dans une sorte de désespoir, au point qu'on craignit pour sa raison. Ayant repris le dessus, il travailla à différents journaux patriotiques, et finit par accepter un emploi judiciaire dans la commission de la paix, pour le comté de Middlesex, emploi beaucoup moins considéré alors qu'il ne l'est aujourd'hui, où il se distingua par ses talents et son activité, mais sans pouvoir échapper à l'imputation de vénalité qui, en Angleterre, semble être comme attachée aux emplois de ce genre. Du reste, un reproche banal, imputé légèrement pour l'ordinaire, doit inspirer peu de confiance. L'un des nobles protecteurs de Fielding, le lord Lyttelton, s'est efforcé, après sa mort, d'en laver sa mémoire. Fielding garda cet emploi presque toute sa vie. Ce fut au milieu des devoirs qu'il lui imposait et de quelques travaux relatifs à ces mêmes devoirs, comme un projet pour le soutien des pauvres et quelques autres publiés en différents temps, qu'il composa *Tom Jones*, ou *l'Enfant Trouvé*, publié en 1750, ouvrage qui l'a mis au rang des écrivains les plus distingués. On y critiqua quelques irrégularités dans la conduite du héros (1), et ce fut peut-être ce qui rendit les critiques anglais plus réservés que les nôtres dans l'éloge d'un roman que M. de

(1) Une dame distinguée par son esprit s'étendait en société sur les motifs de la préférence qu'elle donnerait à *Tom Jones* sur sir Charles Grandisson, sous les rapports de frère, d'ami, d'ami et d'époux. « Pour moi, » dit ingénument une autre femme de la société, « je suis en train de lire *Tom Jones*, je l'ai laissé couché avec la femme d'un autre homme. »



La Harpe regardait comme « le premier roman du monde et le livre le mieux fait de l'Angleterre. » « Les romans de Fielding, dit Blair dans sa *Rhétorique*, se distinguent singulièrement par une gaieté pleine de sel (*humour*); si cette gaieté n'est pas toujours du genre le plus délicat, elle est du moins originale et particulière à l'auteur. Ses caractères sont animés, naturels et hardiment dessinés. Les aventures qu'il raconte tendent généralement à mettre en honneur l'humanité et la bonté du cœur, et dans *Tom Jones*, son principal ouvrage, on doit beaucoup d'éloges à l'art avec lequel l'auteur a su conduire sa fable et rattacher tous les incidents à ce qui fait le nœud de l'action. » Peut-être un ouvrage charmant d'un bout à l'autre, où la plus piquante variété d'incidents sert à manifester à chaque instant la plus profonde connaissance du cœur humain, méritait-il un éloge plus animé; mais c'est aller bien loin que de prétendre, comme l'a fait La Harpe, que « l'idée première sur laquelle tout l'ouvrage est bâti est, en morale, un trait de génie, » attendu qu'il n'était ni bien difficile ni bien utile d'imaginer qu'un homme de plaisir peut être au fond rempli de bonté et de droiture et que l'affectation de la vertu peut cacher les vices les plus odieux. Le mérite de cet ouvrage avait éveillé la curiosité publique pour tout ce qui sortirait de la même plume, au point que lorsque le roman d'*Amélie* parut en 1751, l'édition qui fut mise en vente le matin fut, dit-on, épuisée le soir; mais l'effet de la lecture ne répondit pas à cet empressement, quoiqu'on y retrouve quelquefois tout le talent de l'auteur de *Tom Jones*. Fielding, accablé sous le poids de ses infirmités précoces et des fatigues de sa place, fit en 1754, d'après l'avis de ses médecins, un voyage à Lisbonne, dans l'espoir de trouver du soulagement sous un ciel plus doux. Il mourut dans cette ville le 8 octobre 1754, deux mois après son arrivée et dans la 48<sup>e</sup> année de son âge. On a publié à Londres en 1755, en un volume in-12, la relation qu'il a faite de ce voyage à Lisbonne, écrite pour ainsi dire au lit de mort et qui prouve cependant que son esprit et son imagination avaient conservé toute leur vivacité. Quelques années après sa mort, le chevalier de Meyronnet, consul français à Lisbonne, proposa de lui ériger un monument, que la factorerie anglaise, stimulée par cette générosité de la part d'un étranger, se chargea de faire exécuter elle-même. Outre les ouvrages déjà cités, Fielding a laissé 26 pièces de théâtre. Elles sont plus remarquables par l'esprit et par l'originalité que par le plan, qui n'est pas toujours régulier. On y remarque, de même que dans ses romans, un talent particulier pour peindre des caractères d'hommes pris dans les classes inférieures. Quelques-unes ont été imitées de Molière, telles que les comédies intitulées : *the Miser* (l'Avare) et *the Mock Doctor* (le Médecin malgré lui). *The Intriguing Chambermaid* (la Femme de

*chambre intrigante*) est une imitation du *Dissipateur* de Destouches. Quoique la plupart aient été bien accueillies du public et particulièrement celles qu'on désigne en anglais sous le nom de *farces*, toutes n'eurent pas un égal succès, comme on peut en juger en lisant ces mots sur le titre de l'une d'elles : *telle qu'elle a été sifflée (damned) sur le théâtre royal de Drury-Lane*. Il a laissé deux volumes in-fol. manuscrits, *on the crown law*, qui donnent, dit-on, la plus haute idée de la force et de l'étendue de son esprit. Et c'était dans les intervalles d'un mal cruel, au milieu des inquiétudes du besoin, qu'il écrivait tour à tour des traités sur les matières les plus arides, des romans pleins de sentiment et de gaieté et des comédies remplies d'esprit et de sel. Fielding était d'une taille avantageuse et d'une constitution robuste, qui semblait lui promettre une plus longue vie. Ce qu'on sait de lui peut donner une idée suffisante de son caractère. Il joignait à un peu d'humeur et d'emportement, et à un goût effréné pour le plaisir, d'excellentes qualités sociales : il était compatissant, désintéressé, bon époux et bon père, autant que peut l'être un dissipateur. On eût le trait suivant de son imprudente générosité. Ayant reçu un dernier avertissement pour payer certaine taxe paroissiale, il eut recours à son libraire Jacob Tonson, qui lui avança les dix ou douze guinées dont il avait besoin, sur un ouvrage qui était encore presque en entier dans sa tête. Avant d'avoir regagné sa maison, ayant rencontré un ancien camarade de collège qu'il n'avait pas revu depuis un grand nombre d'années, ils entrèrent ensemble dans une taverne voisine. Le vin rend expansif : son ami lui ayant exposé la détresse où il se trouvait en ce moment, Fielding lui donna tout l'argent qu'il avait. De retour chez lui, on lui apprit que le percepteur de la taxe était revenu deux fois depuis son absence. « L'amitié a réclamé cet argent, dit Fielding, et l'a obtenu : que le percepteur revienne une autre fois. » Un nouveau recours au libraire le mit à même de s'acquitter envers tous deux. D'un autre côté, son esprit caustique devait lui attirer beaucoup d'ennemis. Richardson n'oublia jamais le ridicule jeté dans le *Joseph Andrews* sur la seconde partie de *Paméla*, très-inférieure à la vérité à la première. La *Correspondance de Richardson*, publiée par mistress Barbaud (1804, 6 vol. in-8°), renferme de tristes témoignages de cette inimitié. Fielding s'était remarié après la mort de sa première femme et avait eu quatre enfants de la seconde. Ses œuvres ont été imprimées à Londres, en 1762, en 8 volumes in-8°; 1766, 12 vol. in-12; 1771 et 1784, 8 vol. in-8°, avec un *Essai sur la vie et le génie de l'auteur*, par Arthur Murphy, et l'esquisse de son portrait, faite de mémoire par Hogarth, son ami, moraliste comme lui dans un art différent. Ses romans ont tous été traduits en français. *Tom Jones*, qui a été réimprimé dans la langue originale à Londres, 1794, 4 vol. in-12, et à Paris, par Di-

dot l'aîné, 1780, 4 vol. in-8°, a été traduit en abrégé par Laplace, Londres (Paris), 1750, 1767, 4 vol. in-12 (1), et en entier par Chéron, Paris, 1804, 6 vol. in-12 (2); *Joseph Andrews* l'a été par l'abbé Desfontaines, Londres, 1745, 2 vol. in-12, souvent réimprimés, et par Lunier, Paris, 1807, 4 vol. in-12, traduction fidèle et estimée; *Amélie* l'a été par M. de Puisieux, Paris, 1762, 4 vol. in-12; par madame Riceboni, Paris, 1790, 2 vol. in-12, qui a fait disparaître dans sa traduction des longueurs qui dans l'original nuisent au sujet, et en 1855, Paris, 4 vol. in-18; l'*Histoire de Jonathan Wild* l'a été par Christophe Piquet, Paris, 1763, 2 vol. in-12 et en 1855, Paris, in-18; *Julien l'Apôtre* l'a été à Paris en 1855, in-18. Nous ne citons pas quelques autres écrits de Fielding qui se trouvent dans le recueil de ses œuvres, mais qui ont peu d'intérêt hors de son pays. Un biographe français lui attribue les *Mémoires du chevalier de Kilpar* et *Roderic Random*; le premier de ces romans a été, il est vrai, dans la traduction française que nous avons sous les yeux, donné comme l'ouvrage de l'auteur de *Tom Jones*; il n'est pas de lui, mais bien de M. de Montagnac; *Roderic Random* est du docteur Smollett. On a publié en 1782 les *Beautés de Fielding*, Londres, 1 vol. in-12. On a donné en 1797 ses *Ouvrages complètes* traduites par de Laplace, Desfontaines, Piquet et autres, Paris, 25 vol. in-18, et en 1807, les *Ouvrages choisis de Fielding*, précédées d'une notice nouvelle sur sa vie et ses ouvrages avec un portrait, d'après Hogarth, 5 vol. in-8°, en anglais. X—s.

FIELDING (SARAH), l'une des sœurs de l'auteur de *Tom Jones*, naquit en 1714, s'attacha à cultiver son esprit et fit même de très-bonnes études classiques. Elle publia d'abord un roman moral intitulé *les Aventures de David Simple dans la recherche d'un ami fidèle*, 2 vol. in-12, auxquels elle en ajouta un 5<sup>e</sup> en 1752. L'ouvrage eut de la vogue dans sa nouveauté, et il a été traduit en français par Laplace, sous le titre de *Le véritable ami, ou la vie de David Simple*, 1749, 2 vol. in-12. Elle donna l'année suivante *les Pleurs* (the Cry), nouvelle fable dramatique, en 5 volumes in-12, autre roman qui fut peu goûté, dans la composition duquel elle avait été aidée par miss Collier, auteur de l'*Art de tourmenter ingénieusement*. Le dernier ouvrage qu'elle donna au public fut sa traduction des *Choses mémorables de Socrate* par Xénophon, avec la *Défense de Socrate devant ses juges*, 1 vol. in-8°. Cette traduction, faite sur le texte grec même, est estimée pour la fidélité et l'élégance.

(1) La traduction de la Place a été réimprimée en 1801, Paris, 4 vol. in-18, et trois fois en 1823 sous le titre de *Tom Jones*, ou *l'Enfant trouvé*, Paris, 4 vol. in-12. E. D—s.

(2) *Tom Jones* a encore été traduit par Davaux (et non Lavaux, comme on l'a dit par erreur à l'article *Chéron*), Paris, 1796-1798, 4 vol. in-12; par Defauconpret, traduction précédée d'une notice biographique et littéraire sur Fielding par Walter Scott, Paris, 1836, 2 vol. in-8°; par Léon de Wailly, traduction également précédée de la notice sur Fielding par Walter Scott, Paris, 1841, 2 vol. in-12. Enfin nous en connaissons une autre traduction publiée à Paris, 1836, 2 vol. in-8°, av. grav. E. D—s.

On suppose qu'elle dut quelque chose aux corrections du savant Harris, qui d'ailleurs y a ajouté des notes. On cite aussi de miss Fielding la *Gouvernante* ou *l'Académie pour le sexe* (*female academy*). Quelques-unes de ses lettres ont été imprimées dans les Correspondances de Richardson. Elle mourut à Bath en avril 1768. X—s.

FIELDING (SIR JOHN) était frère d'Henri Fielding, auquel il succéda comme juge de paix. Il avait perdu la vue dans sa jeunesse, ce qui ne l'empêcha pas de remplir ses fonctions avec une habileté qui lui mérita en 1761 l'honneur d'être créé chevalier. Il mourut à Brompton en 1780. On doit en partie à son zèle quelques établissements d'humanité, particulièrement la maison de la Madeleine en faveur des filles repenties, l'asile pour les jeunes filles abandonnées, et la Société de marine, où l'on élève des enfants pauvres pour le service de mer. Il a publié quelques ouvrages sur l'administration de la police et autres écrits, dont les plus importants sont : 1<sup>o</sup> *Extraits des lois pénales relatives à la paix et au bon ordre de la métropole*, 1761, in-8°; 2<sup>o</sup> *le Mentor universel, contenant des essais sur les sujets les plus importants dans la vie, composés d'observations, sentiments et exemples de vertu choisis dans les meilleurs auteurs, moralistes, biographes et historiens*, tant anciens que modernes, 1762, réimprimé en 1781, in-12. On a publié sous son nom : 3<sup>o</sup> *Courte description des cités de Londres et de Westminster*, etc., suivie de quelques instructions pour se tenir en garde contre les tours des filous, 1777, in-12. C'est une vieille compilation réimprimée sous le nom d'un auteur connu, afin d'en faciliter le débit. Sir John Fielding l'a désavouée dans les journaux. X—s.

FIENNES (GUILLAUME), lord Say et Sele, né à Broughton, dans le comté d'Oxford, en 1582, fut élevé à l'école de Winchester et à l'université d'Oxford, où il devint associé du New-College. La générosité avec laquelle il contribua aux frais de la guerre que l'armée anglaise soutenait dans le Palatinat lui gagna la faveur de Jacques 1<sup>er</sup>, qui, de baron qu'il était, le créa en 1624 vicomte de Say et Sele. Cependant quand l'esprit de division commença à se manifester entre le roi Charles 1<sup>er</sup> et le parlement, il se montra un des plus ardents ennemis de la prérogative royale, et l'un des chefs, ou, comme on disait alors, l'un des meneurs du parlement de cette époque orageuse, et surtout du long parlement rassemblé en 1640. Charles 1<sup>er</sup>, pour se concilier un homme qui avait tant d'ascendant sur les esprits, lui donna en 1641 la place de maître de la cour des tutelles, mais ne parvint pas à le séduire; et lorsque, forcé de tourner ses armes contre ses propres sujets, il ordonna en 1642, par deux proclamations, à tous les officiers de cette cour des tutelles de se joindre à lui, lord Say refusa d'obéir, et fut en conséquence proscrit et déclaré coupable de haute trahison. Après s'être opposé à toute espèce de traité entre les deux partis, ayant été nommé en

1648 l'un des commissaires du parlement pour aller négocier la paix dans l'île de Wight, il y porta le même esprit, et soutint, dit-on, d'après la Politique ecclésiastique de Hooker, que bien que le roi fût *singulis major*, il était cependant *universis minor*, plus grand que chaque individu, mais moins que toute la nation. Après la mort de Charles 1<sup>er</sup> il se rangea du parti des indépendants, devint l'un des confidents intimes de Cromwell et l'un des membres de sa chambre des lords. La restauration, qui amena de si grands changements, ne déranger pas même sa fortune; il n'en fut pas moins nommé lord du sceau privé et grand chambellan de la maison du roi; et après avoir été l'un des promoteurs de la guerre civile, et en quelque sorte un des assassins de Charles 1<sup>er</sup>, il vécut honoré à la cour du fils de ce malheureux monarque, et mourut paisiblement dans son lit le 14 avril 1662. Cette égalité de fortune, plus extraordinaire que les fortunes les plus éclatantes, doit faire supposer en lui quelque mérite réel, au moins sous quelques rapports. Clarendon, qui était du parti opposé au sien, lui accorde de grands talents et de grandes qualités, mais mal dirigés et corrompus par l'ambition. Un air de gravité et des mœurs austères avaient puissamment contribué à lui attirer le respect et l'affection des mécontents et surtout des puritains, dont il était en quelque sorte l'oracle. Le crédit dont il jouissait encore parmi le peuple avait, sans doute plus que toute autre considération, engagé Charles II à ménager cet ennemi du trône. Il a publié quelques discours prononcés au parlement et d'autres écrits particulièrement dirigés contre les quakers, qui, très-nombreux dans le voisinage de Broughton, paraissaient l'inquiéter excessivement : 1<sup>o</sup> *le Dessein des Ecossais dévoilé*, etc., 1655, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *la Folie rendue manifeste*, où l'on démontre combien les doctrines et pratiques des quakers sont contraires à la parole de Dieu et à la pratique des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, 1659, in-4<sup>o</sup>, etc.

X—s.

FIENNES (NATHANIEL), fils du lord Say, naquit à Broughton en 1608. De retour de ses voyages sur le continent au moment où la guerre civile commençait à éclater, il fut nommé en 1640 membre du parlement pour Banbury, et y montra les principes révolutionnaires qu'il avait sucés avec le lait. Il avait beaucoup de mérite comme homme d'État; mais ayant voulu sortir de sa sphère pour prendre du commandement dans l'armée, son ambition pensa lui coûter la vie. La facilité avec laquelle il rendit au prince Rupert, en juillet 1645, la ville de Bristol dont il était gouverneur, trahit son incapacité. Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort, et ne dut sa grâce qu'au crédit de son père. Il alla quelque temps cacher sa honte chez l'étranger, revint prendre sa place dans le parlement quand les presbytériens en furent expulsés; et lorsque Cromwell prit le titre de protecteur, il fut fait l'un des

membres de son conseil, lord du sceau privé en 1655 et membre de la chambre des lords. Après la restauration il se retira dans une terre qu'il avait au comté de Wilt, où il mourut en 1669. N. Fiennes eut une très-grande part aux événements politiques de son temps. Il avait beaucoup de lumières et d'habileté; « et s'il ne se fût pas lui-même « surchargé d'un commandement militaire qui par « raissait peu fait pour lui, dit Clarendon, il eût « certainement été le premier dans le conseil su- « prême après la mort d'Hampton. » Il savait plier ses opinions aux circonstances. Quoiqu'il eût assez clairement montré son aversion pour le gouvernement monarchique, lorsqu'il vit que c'était le but où tendait Cromwell, il s'empressa de le défendre par un écrit publié en 1660, intitulé : *La monarchie démontrée être la meilleure, la plus ancienne et la plus légale des formes de gouvernement, dans une conférence tenue à Whitehall, entre Olivier, lord protecteur, et un comité du parlement, etc.*, en avril 1657. On a aussi de lui quelques discours et pamphlets.

X—s.

FIENNES (JEAN-BAPTISTE DE), orientaliste, naquit à St-Germain en Laye le 9 octobre 1669. Après avoir fait ses études avec succès au collège Louis-le-Grand à Paris, il embrassa par goût et pour répondre aux vues de ses parents, la carrière du drogmanat. Il partit en 1687 pour le Levant, avec Fr. Petis de Lacroix. Nommé premier drogman du consulat d'Alexandrie d'Égypte en 1692, il passa au grand Caire avec la même qualité en 1695. Dans ces emplois, il s'acquiesça l'estime et l'amitié de tous les gens de sa nation. Ses affaires personnelles l'ayant ramené en France en 1706, il y fut accueilli d'une manière digne de son mérite, et obtint en 1714 la chaire de professeur d'arabe au collège de France, en remplacement de Fr. Petis de Lacroix. Deux ans après, il succéda à Dippy dans la place de secrétaire interprète du roi. En 1718, il accompagna Dussaux dans sa mission près des régences de Tripoli, de Tunis et d'Alger. En 1729 il se rendit seul à Tripoli et conclut avec cet État un traité de paix avantageux à la France. De Fiennes mourut à Paris en 1744, à l'âge de 75 ans. — FIENNES (Jean-Baptiste Helin de), fils du précédent, naquit aussi à St-Germain en Laye en 1710, fit ses études aux collèges de Navarre et de Beauvais, et eut pour maître d'éloquence le célèbre Rollin. Malgré le goût qu'il se sentait pour cet art et les succès qu'il y obtenait, il dut embrasser la carrière où son père s'était si honorablement distingué. En 1729, le gouvernement l'envoya à Constantinople pour y puiser la connaissance des langues et des coutumes de l'Orient, et le gratifia d'une pension de 1200 liv. Après dix années consacrées à l'étude de l'arabe, du persan et du turc, il revint en France, où ses connaissances furent utilement employées. En 1740 on le chargea, conjointement avec Petis de Lacroix, de former les jeunes élèves de langue que le gouvernement entretenait au

collège Louis-le-Grand. Envoyé à Tunis en 1742 pour y conclure un traité de paix entre cette régence et la France, il revint la même année avec deux ambassadeurs de Tunis, chargés de faire des excuses au roi pour l'insulte faite au pavillon français par leur gouvernement. Nommé secrétaire interprète du roi en 1744, il succéda en 1748 à Otter dans la chaire d'arabe du collège de France. Une nouvelle mission diplomatique vint le distraire en 1751 des fonctions de cette chaire. Le gouvernement le chargea de porter ses plaintes à la régence de Tripoli sur la conduite de ses corsaires. De Fiennes obtint une entière satisfaction, et ramena un ambassadeur chargé d'exprimer les excuses de la régence au roi. Il mourut en 1767. Nous n'avons pas connaissance qu'il ait été imprimé aucun ouvrage de ces deux orientalistes. La Bibliothèque impériale possède parmi ses manuscrits quelques morceaux que de Fiennes le fils avait traduits et envoyés à Paris comme un essai de ses progrès lorsqu'il était à Constantinople. M. Langlès a publié en 1810, dans le *Mag. encyclop.*, et séparément ensuite, la *Relation de Dourry efendi*, ambassadeur de la Porte auprès du roi de Perse, traduite du latin du père Krusinski, par de Fiennes le jeune.

J—N.

FIENUS. Voyez FYENS.

FIERA (JEAN-BAPTISTE), médecin et poète, naquit en 1469 à Mantoue d'une des familles les plus distinguées de cette ville, et mourut en 1558. Ses ouvrages sont peu nombreux, mais ils ont joui d'une grande renommée, et ont été souvent réimprimés : 1° *Commentaria in artem medicinalem definitivam Galeni; accedunt Quæstio de virtute movente pulsum; Quæstio de phlegmatico et bilioso æqualiter febrientibus; De intensione et remissione*, Mantoue, 1515, in-fol.; Venise, 1548, in-fol.; 2° *Cæna, de herbarum virtutibus, et de ea medicæ artis parte quæ in victus ratione consistit*, Mantoue, 1515, in-4°; Bâle, 1522, in-12; Strasbourg, 1550, in-8°; Paris, 1555, in-8°, avec l'*Hortulus* de Strabus Gallus; Padoue, 1649, in-4°, avec les notes de Charles Avanzi, etc. Le célèbre Haller cite avec éloge les vers de cette espèce d'hygiène : *Versiculi satis comiti sunt, et renascentium litterarum vim senserunt*. Le comte Nicolas d'Arco n'est pas du même avis; il traite avec beaucoup de sévérité, pour ne rien dire de plus, toutes les poésies de Fiera. Voici ce qu'il écrit à Jacques Calandra :

Remitto tibi carmen invenustum,  
Calandra optime, pessimi poetæ,  
Immo toxica ferrei Fieræ,  
Insulsi, illepidi et senis recocti.

C.

FIERBERTUS. Voyez FITZ-HERBERT.

FIESCHI (JOSEPH-MARIE), le principal acteur du drame affreux qui ensanglanta Paris le 28 juillet 1835, misérable d'autant plus hideux, qu'aucun fanatisme ne le poussa au crime qui devait faire tant de victimes. Né ou du moins baptisé (1) en

1790, à Murato, en Corse, il fut d'abord berger, comme l'avait été son père. A dix-huit ans, il s'engagea et fut incorporé à Naples dans la légion corse, qui, après avoir fait la campagne de Russie, fut cédée au roi Murat. En 1814, époque où le corps d'armée auquel il appartenait fut licencié à Ancône, Fieschi avait le grade de sergent et la croix de l'ordre royal des Deux-Siciles. Il rentra alors dans son pays, et fit partie de la *légion corse*, que l'on composait en cette île de tous les militaires licenciés. En 1815, il se joignit à la malheureuse expédition de Murat, à la suite de son ancien colonel, le général Franceschetti (*voy. ce nom*) et fut pris et condamné à mort avec tous ses compagnons. La sentence ne fut pas exécutée. Satisfait de l'illustre victime qu'il avait immolée, Ferdinand se contenta de mettre à la disposition du roi Louis XVIII tous les Français ses prisonniers. Fieschi partagea alors le sort du général Franceschetti. Il fut jeté au fort Lamalgue à Toulon, mis en jugement à Draguignan et acquitté. Il retourna de nouveau en Corse dans sa famille. Soldat, il s'était signalé par une vive intelligence, un certain esprit d'intrigue, une grande vigueur d'exécution; mais aucun acte coupable n'avait pu faire pressentir ce qu'il deviendrait un jour. Revenu dans la vie civile, il fut condamné en août 1816 pour vols de bestiaux et faux en écriture privée à dix ans de réclusion et à l'exposition. Il subit sa peine dans la prison d'Embrun, et c'est là que commencèrent ses premières relations avec une certaine Laurence Petit, veuve Lassave, femme Abot, banqueroutière frauduleuse. Après l'expiration de sa peine, en 1826, il erra de ville en ville, de manufacture en manufacture, vivant misérablement de la vie d'un ouvrier intelligent mais peu laborieux, ajoutant à ses ressources des escroqueries et des fraudes. Arrivé à Paris après la révolution de 1830, il eut l'audace et l'adresse de se faire passer pour un condamné politique, et grâce à de faux certificats dont il colportait d'informes copies de sa main, il réussit à se faire allouer en cette qualité une pension de 550 fr. Il obtenait en même temps le grade de sous-officier dans la compagnie de vétérans employée à la garde de la maison de détention de Poissy. Il obtint bientôt après une place analogue dans la capitale; et, chose remarquable! ce fut par la demande du général Pelet, qui devait un jour devenir sa victime. Dans ces entrefaites il s'était réuni à Laurence Petit, et joignit à son service de vétéran un emploi de concierge dans une maison auprès du jardin des plantes. Il sut s'attirer la confiance d'un ingénieur habitant cette maison, inspecteur de l'assainissement et de la canalisa-

naissance et ne donne pas les noms de ses parents. Ces derniers y sont seulement appelés Louis et Lucie, l'usage étant alors en Corse de ne désigner les personnes dans de tels actes que par leurs prénoms. Il paraît même qu'à cette époque un grand nombre d'habitants n'avaient pas encore de nom patronymique, usage fort commun d'ailleurs au moyen âge dans les villages éloignés des centres de civilisation.

(1) Il fut baptisé le 3 décembre 1790 sous le nom de *Joseph-Marie*; mais son acte baptismal ne porte point la date de sa

tion de la Bièvre. Ce fonctionnaire en fit successivement un garde des travaux et le gardien du moulin de Croullebarbe dans le voisinage de la manufacture des Gobelins. Ses prétendus malheurs politiques lui attirèrent encore la bienveillance du directeur de cet établissement, M. Lavoat, alors député influent ; il l'aïda de ses conseils et de sa bourse, et dès lors Fieschi *lui voua*, comme il le dit lui-même dans son langage de *bravo*, une *protection de Corse*. A cette époque, Fieschi affectait pour le gouvernement un dévouement sans bornes. Il entra dans la police, et s'y distingua contre les émeutes et par son intrépidité et par son zèle bruyant et vantard. Toujours besogneux et la main tendue, il ne négligeait point en même temps d'exploiter ses services militaires et ses faux certificats politiques. Il harcelait de ses pétitions le ministère de la guerre et la commission chargée de la distribution des secours aux condamnés de la Restauration. Partout il se présentait comme un père de famille infortuné, ayant à sa charge une femme et une fille de 14 ans infirme. La femme, c'était Laurence Petit, et la fille infirme, Nina Lassave. A toutes ces industries, vétéran, espion, gardien, mendiant, il joignait encore à ses heures perdues le métier de tisserand dans son moulin de Croullebarbe. Ce repaire était le théâtre des scènes les plus violentes. Les coups, les cris, les gémissements, les coups de pistolet, tirés apparemment pour effrayer Laurence, retentissaient au dehors et faisaient de la demeure de Fieschi un objet de terreur pour le voisinage. Laurence rompit enfin avec lui, l'accusant d'avoir fait violence à sa fille Nina. Elle partit, et la fille succéda à la mère. Cette hideuse existence, un instant soutenue par les ressorts de l'hypocrisie et de la basse intrigue, ne pouvait durer longtemps. Contre-maître des travaux entrepris au dégrèvement de l'aqueduc d'Arcueil, on s'aperçut qu'il détournait les fonds destinés à la paye des ouvriers. Cette première découverte mit sur la trace de toutes les autres ; ses crimes précédents et sa condamnation furent connus, et il perdit ses protecteurs, ses pensions et ses traitements ; il n'échappa même à un nouveau procès criminel qu'en se cachant et en changeant de nom. C'est alors qu'on le rencontrait errant à l'aventure, murmurant des projets de vengeance contre l'ingratitude du gouvernement. Cependant, peu de mois avant juillet 1833, il avait trouvé enfin à s'occuper en travaillant d'abord à un plan de Paris avec itinéraire des *omnibus*, puis dans une manufacture de papiers peints. Les avances qui lui avaient été faites par l'auteur du plan jointes à ses salaires d'ouvrier le soutinrent jusqu'à la catastrophe. Nina Lassave, chassée par la misère et la maladie de l'habitation commune, s'était vue forcée d'entrer à l'hospice de la Salpêtrière. Cependant on approchait des fêtes destinées à célébrer le cinquième anniversaire de la révolution de 1830. De sourdes rumeurs s'étaient

répandues, qui faisaient appréhender quelque catastrophe pendant la célébration de ces fêtes. Des bruits nombreux circulaient sur un attentat projeté contre la vie du roi, mais l'autorité se croyait suffisamment sur ses gardes. Déjà la première journée s'était passée sans trouble ; la seconde s'ouvrait sous les plus heureux auspices. Le roi passait une grande revue de la garde nationale et des troupes de ligne échelonnées sur toute la longueur des boulevards. Une foule immense se pressait dans les contre-allées. Vers midi, Louis-Philippe, accompagné d'un nombreux état-major, ayant à ses côtés trois de ses fils, passait devant le front de la 8<sup>e</sup> légion, à la hauteur du jardin Turc. Il était à plus d'une longueur de cheval en avant de son escorte, suivi du maréchal duc de Trévise en tête de l'état-major. Soudain une forte détonation retentit ; on entend trois explosions successives, une sorte de feu de peloton mal exécuté. A l'instant autour du roi un grand vide se fait sur la chaussée du boulevard. Le pavé est inondé de sang, jonché de morts et de blessés, de chevaux gisant auprès de leurs maîtres. Onze personnes sont tombées sans vie, au nombre desquelles le maréchal de Trévise, M. Rieussec, lieutenant-colonel de la 8<sup>e</sup> légion, et une jeune fille de seize ans. Sept ne survivent que peu d'heures ou peu de jours. Vingt-deux autres sont plus ou moins grièvement blessés. Une balle effleure le roi au front. Son cheval, celui du duc de Nemours et celui du prince de Joinville sont atteints. De toutes parts on s'écrie : *Le roi est mort !* Trompé par le chapeau du maréchal de Trévise, qui est allé tomber sur l'une des victimes, portant comme le roi un pantalon blanc, un officier croit le roi renversé, fait battre la générale et la foule au loin s'épouvante et se disperse. Cependant la machine infernale a manqué son but, et le roi et les princes qu'elle devait envelopper dans un massacre commun sont miraculeusement préservés ! Après une courte et horrible pause, le roi surmontant ses émotions : « *Allons, messieurs, marchons,* » s'écrie-t-il, et il reprend sa marche, et la revue continue au milieu des plus ardentes, des plus unanimes démonstrations d'horreur contre l'assassinat. La première stupeur passée, la maison d'où sont partis les coups meurtriers est soudain investie. La porte barricadée de la pièce théâtre du crime est enfoncée. A la fenêtre est dressée l'infernale machine encore fumante (1), mais le coupable a disparu. On le suit à des traces de sang, et on le prend dans

(1) Cette machine était un bâtis en bois de chêne de grossière structure et de trois pieds et demi de hauteur, dressé sur quatre montants ou chevrons à vis, munis de sept traverses de gros-seurs différentes, et dont la première ou antérieure plus étroite et la dernière plus élevée étaient crénelées pour recevoir vingt-quatre canons de fusil fixés sur le bâtis à l'aide de deux bandes de fer. La culasse de ces canons portait donc sur la dernière traverse, qui, sans être positivement mobile, pouvait cependant, au moyen de vis dont elle était retenue, s'élever ou s'abaisser à volonté, et donner par conséquent aux canons une inclinaison plus ou moins grande. Il paraît que Fieschi avait imaginé une semblable machine pour la défense d'une place de guerre.

une cuisine le cou et le front entr'ouverts, la lèvre pendante, la main mutilée par les éclats de sa propre machine; cet homme, c'était Fieschi. Malgré ses effroyables blessures, il avait eu encore l'énergie de se suspendre à une double corde disposée pour son évasion, de gagner un toit voisin et de s'élancer par une fenêtre dans la cuisine où il était arrêté. Il avait pris toutes ses précautions pour échapper au châtement. Depuis le mois de mars précédent il avait loué sous un nom emprunté l'appartement destiné à recevoir l'homicide appareil. Il s'était donné comme un homme du Midi, et il en avait l'accent, comme un géomètre, et les instruments trouvés dans la chambre après l'attentat devaient confirmer cette erreur. En le fouillant on trouva sur lui un martinet ou fléau à manche de bois, arme redoutable armée de trois lanières de cuir tressé, garnies chacune à l'extrémité d'une forte balle de plomb; un couteau à plusieurs lames; un peu de poudre de chasse et quelque monnaie. Il vint à bout de glisser sous un meuble un poignard qu'il portait, et qui avait échappé aux recherches. Fieschi fut longtemps entre la vie et la mort. Les soins qui lui furent prodigués par les plus habiles médecins le sauvèrent. Il s'enferma quelque temps dans des dénégations absolues, et semblait se jouer de la justice. Interrogé sur le motif qui pouvait lui avoir inspiré un semblable forfait, il répondit cyniquement : *C'est une idée folâtre*. Il cherchait surtout à dissimuler son identité. Mais un inspecteur des prisons l'ayant reconnu comme habitant dans les environs des Gobelins, on supposa que M. Lavocat pouvait le reconnaître, et on le mit en présence de l'assassin. A cet aspect, Fieschi se trouble, verse des larmes, et commence des demi-aveux entremêlés de mensonges. Plus tard on parvint à lui démontrer que ses complices avaient prémédité sa mort en lui confiant sa mission, et que quelques-uns des canons de la machine étaient chargés de façon à éclater et à le joindre à ses victimes. Dès lors il ne pensa plus qu'à se venger. Il signala Moré, Pepin, Bescher et Boireau comme ses complices. Moré était un vieux révolutionnaire; Pepin avait été en 1852 traduit devant un conseil de guerre comme coupable d'avoir tiré sur la garde nationale pendant les journées de juin, et acquitté; Boireau était un ouvrier, commensal de Fieschi et partageant même quelquefois son lit. Ils furent tous traduits devant la cour des pairs. Les débats furent souvent tristes, et durent plus d'une fois blesser la dignité de la haute cour. On encouragea les révélations de ce caractère irritable et vaniteux par des complaisances quelquefois étranges. On alla jusqu'à placer dans une tribune réservée sa maîtresse borgne, Nina Lassave, et il échangeait avec elle des œillades et des sourires, et du bout de ses doigts chargés de meurtres il lui envoyait des baisers. Il se posa dans les débats en brigand de roman, et donna carrière à sa verve de bandit insulaire.

Il accabla Pepin et Moré, et se les associa sur l'échafaud. Il ménagea au contraire Boireau. Il fut condamné à mort avec Pepin et Moré. Boireau fut condamné à vingt ans de détention. Bescher fut acquitté. Toutefois après cet arrêt, l'espérance de la vie n'avait point abandonné ce monstre. Il comptait encore sur sa grâce, et dès les premiers moments mêmes, ses paroles, ses demi-confidences avaient insinué qu'il rachèterait sa tête au prix de ses révélations. Aussi quand on vint lui signifier que le moment suprême était arrivé pour lui, son irritation fut extrême. Il fallut, pour qu'elle ne se portât point à des extrémités, lui promettre la visite de M. Lavocat, qui parvint en effet encore une fois à apprivoiser cette bête fauve. Pepin et Moré montèrent courageusement l'échelle fatale, et en entendant les coups du sombre couteau qui faisait tomber deux têtes et qui l'attendait à son tour, Fieschi, toujours fanfaron, débitait au pied de l'échafaud, à son confesseur, des discours et des phrases à effet qu'on pouvait croire les dernières inspirations de l'agonie, et qu'il avait depuis quinze jours écrites et apprises par cœur pour la circonstance. Ce misérable mourut ainsi drapé jusqu'au bout dans son charlatanisme, le 19 février 1856. Ceux qui voudront connaître plus au long cette affaire en trouveront les détails dans la publication intitulée : *Procès de Fieschi*, Paris, 1856, 3 vol. in-8°. Z.

FIESQUE, une des quatre grandes familles de Gènes. La famille de Fiesque prétend tirer son origine d'un seigneur bavaois qui s'établit à Gènes au commencement du 11<sup>e</sup> siècle et qui acheta le petit comté de Lavagne dans les Apennins. Les Fiesque avec les Grimaldi s'attachèrent au parti guelfe, tandis que les Doria et les Spinola embrasèrent le parti gibelin. Leur rivalité excita des guerres fréquentes dans la république de Gènes, depuis le 11<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'année 1547, où la mauvaise issue de la conjuration de Jean-Louis Fiesque contre les Doria força la branche aînée de cette famille à quitter Gènes pour passer en France, et laissa la branche cadette dans un état de faiblesse et de pauvreté. Deux papes, dans le 13<sup>e</sup> siècle, sont sortis de cette famille (*voy.* INNOCENT IV et ADRIEN V). Les deux frères Ibleto et Jean-Louis Fiesque eurent pendant le 13<sup>e</sup> siècle une grande part aux guerres civiles entre les Adorne et les Frégose (*voy.* PAUL FRÉGOSE). S. S-I.

FIESQUE (JEAN-LOUIS), comte de Lavagne, chef d'une conjuration formée en 1547 contre les Doria et le gouvernement de Gènes, avait hérité de ses ancêtres la jalousie et la haine contre la maison Doria. Il voyait avec indignation que le vieux André Doria, déclaré libérateur de la république, gouvernait l'État par son crédit. Jeannetin Doria, neveu de ce vieillard, était plus odieux encore à Fiesque, parce que Jannetin savait moins modérer son orgueil ou réprimer l'insolence de ses manières. Il avait pris le commandement des galé-

res, et semblait par là devoir perpétuer l'autorité suprême dans sa famille. La noblesse, rappelée au gouvernement par les Doria, était dévouée à cette maison ; mais l'ordre populaire désirait ardemment sa chute. Jean-Louis Fiesque, qui joignait à la figure la plus distinguée des manières prévenantes et pleines de grâces, avait su captiver la bienveillance du vieux Doria et en même temps gagner l'amitié et la confiance de tous les mécontents. Lorsqu'il se fut formé un parti dans l'ordre populaire, il rechercha aussi des appuis au dehors, et obtint l'alliance de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et Plaisance, qui nourrissait contre André Doria une mortelle rancune. Il acheta quatre galères, qu'il mit au service du pape pour avoir occasion de faire des levées de matelots et de soldats, et il s'attacha Jean-Baptiste Verrina, l'un des hommes les plus ardents et les plus accrédités dans le parti populaire, pour étendre par lui son influence sur les autres. Verrina, pour seconder Fiesque, lui ayant avancé des sommes très-considérables, se trouva poursuivi par ses créanciers et réduit à désirer une révolution. A son tour il encouragea Fiesque à conjurer contre les Doria et à se proposer pour but d'obtenir la souveraineté de Gênes par l'expulsion ou le massacre de la noblesse. Jean-Louis Fiesque rassembla donc parmi ses vassaux tous les hommes qu'il croyait le plus propres à un coup de main ; il faisait monter les uns sur les galères qu'il armait en course, il cachait les autres dans sa maison ou dans celles de ses amis. En même temps le duc de Parme avait levé pour lui deux mille hommes, qu'il faisait approcher des frontières de la Ligurie ; et cependant Fiesque donnait au vieux Doria tant de marques de déférence et d'affection, que celui-ci ne voulut jamais croire à la conspiration dont on lui avait donné quelques avis. Le premier projet des conjurés avait été de massacrer les deux Doria dans un repas que Fiesque devait leur donner ; mais une indisposition d'André l'empêcha de s'y rendre et fit échouer le complot. Fiesque en renvoya l'exécution à la nuit du 2 janvier 1547. Il avait invité ce jour-là vingt-trois jeunes gens du parti populaire, qu'il avait jugés les plus actifs et les plus résolus ; mais il ne leur communiqua ses projets que lorsqu'il les tint déjà rassemblés chez lui et entourés de ses satellites. Il ne leur laissa d'autre choix que d'exécuter son complot ou de périr par le fer de ses soldats. De cette manière, il se procura des chefs habiles qu'il mit à la tête des bandits qu'il avait rassemblés. Il partagea sa troupe avec ses deux frères Ottobon et Jérôme ; il chargea ceux-ci de surprendre deux des portes de la ville et ensuite la maison des Doria ; il réserva pour lui-même et pour Verrina la réduction du port et des vingt galères qu'il renfermait, assuré que la puissance des Doria tomberait avec leur flotte. Tout parut prospérer au gré de ses desirs ; ses deux frères s'emparèrent des portes sans éprouver de résistance, et Jeannetin Doria, étant

accouru au bruit, fut aussitôt massacré. André Doria, averti à propos, eut le temps de s'enfuir à cheval. Fiesque obtint par surprise l'entrée du port ; sa galère s'approcha du rivage, celles des Doria, qui n'étaient point garnies de troupes, ne pouvaient faire aucune résistance. Mais Fiesque, en montant par un pont étroit sur son vaisseau, se laissa tomber dans la mer ; les armes pesantes dont il était couvert le firent aller à fond immédiatement. L'obscurité profonde de la nuit et le désordre empêchèrent ses plus proches compagnons de remarquer sa chute ; Verrina, qui l'attendait sur la galère et qui ne le voyait point revenir, perdit courage, et ne voulut point sortir pour se mettre à la tête des conjurés. Les hommes du peuple qui s'étaient joints aux deux frères Fiesque, lorsque ceux-ci parcouraient les rues en appelant aux armes et à la liberté, se retirèrent l'un après l'autre en voyant l'embarras des conjurés privés de leur chef. Ceux-ci, lorsque le jour parut, consentirent à traiter avec le sénat. Ils sortirent de la ville, sous condition qu'on leur accorderait leur grâce, et ils se retirèrent à Montobbio ; mais le sénat n'observa point ensuite ses promesses. Il assiégea les conjurés à Montobbio, et les ayant faits prisonniers, il les fit tous périr par différents supplices. L'histoire de la conjuration de Fiesque a été écrite en italien par Aug. Mascardi, Anvers, 1629, in-4° ; traduite en français par Fontenay-Ste-Geneviève, Paris, 1639, in-8°.

S. S—1.

FIEUBET (GASPARD DE), seigneur de Cendré et Ligny, naquit à Toulouse en 1626, d'une famille de magistrature aujourd'hui éteinte. Il fut successivement conseiller au parlement, chancelier de la reine (femme de Louis XIV) et conseiller d'État ordinaire du roi. Sa liaison avec plusieurs gens de lettres et quelques petites pièces de poésie répandues dans différents recueils ont plus contribué à sa réputation que sa carrière comme magistrat. On est porté à croire qu'il était homme de plaisir, puisqu'il était ami de St-Pavin, dont il composa l'épithaphe. Voltaire, en la citant, désigne Fieubet comme l'un des esprits les plus polis de son siècle. Il avait fait aussi une épithaphe en vers pour Descartes ; enfin le P. Bouhours, dans son recueil de vers choisis, a rapporté une fable du même auteur, intitulée : *Ulysse et les Sirènes*. Peut-être est-ce à ce jésuite qu'il faut faire honneur de quatre vers latins à la louange de madame de la Suze, qui passent pour être de Fieubet. Nous n'en avons pas d'autres de lui ; ses amusements poétiques (car on ne peut pas dire ses travaux) dans la langue de Virgile n'ayant pas été conservés avec le même soin par ses amis que ce qu'il avait écrit en vers français ; et il est resté trop peu même de ceux-ci pour que nous puissions assurer autrement que sur parole que sa muse avait du naturel, de la légèreté et de la délicatesse. Ayant perdu sa femme en 1686 et n'ayant point d'enfants, Fieubet se retira chez les Camaldules de

Grosbois, près Paris, et y termina pieusement sa vie le 10 septembre 1694, à l'âge de 68 ans. Son tombeau fut honoré d'une épitaphe latine dont le style est un peu emphatique. On la trouve à la suite de son oraison funèbre, prononcée en 1695 par l'abbé Anselme, et imprimée dans le recueil in-8° des Oraisons funèbres de cet orateur. L-P-E.

FIEUBET (GASPARD DE), frère du précédent, occupa à l'âge de dix-huit ans une place de président des requêtes au parlement de Toulouse, sa ville natale. Il fut ensuite procureur général en la même cour, et à l'âge de trente et un ans le roi le nomma premier président de cette compagnie. Pendant plus de trente ans, il fit éclater en cette place tous les talents d'un grand magistrat. Il mourut le 8 novembre 1686, âgé de 64 ans. Louis XIV, apprenant la nouvelle de sa mort, rendit un hommage bien honorable à son mérite : « C'était, » dit ce monarque, « un des plus grands juges de mon royaume et des plus attachés à mon service; j'aurai peine à trouver un sujet de ce mérite pour remplir la place qu'il a tenue. » Z.

FIEUX. Voyez MOUÏY.

FIÉVÉE (JEAN), fut, parmi nous, un des plus fidèles représentants du siècle de Voltaire et de Diderot. Il avait l'esprit de ses maîtres; il en avait l'ironie et l'accent, pour ainsi dire. Un jour, qu'il était lancé dans les fêtes éloquentes du paradoxe, il écrivit pour le *Journal des Débats* un excellent morceau sur d'Alembert, dont voici la première phrase : « Je n'ai jamais lu M. d'Alembert; » ce qui était vrai; mais si grande était l'habileté de son coup d'œil, et si prompt son aptitude à tirer, par l'analogie et par sa connaissance de l'Encyclopédie et de ses démons, les conséquences de toutes leurs œuvres, qu'une parole, un mot, un rien lui servait à trouver tout de suite une foule de commentaires très-ingénieux et très-piquants sur les hommes et sur les choses de ce siècle des batailles et des bouleversements. Ainsi, toute sa vie il a tiré de son ignorance même un plus grand parti que tant d'autres de leurs plus profondes et plus certaines connaissances. Comme il ne savait rien et qu'il ne voulait rien apprendre, il était obligé de tout deviner et il devinait à merveille; et voilà comme il fit, ce jour-là, un très-bon chapitre sur M. d'Alembert, justement « parce qu'il n'avait jamais lu M. d'Alembert. » Fiévée est né à Paris le 10 avril 1767, le jour même où parut l'*Homme aux quarante écus* de Voltaire, en pleine bataille des économistes. Les uns disaient : Imposez la terre, et les autres disaient : Imposez la consommation... Le bon roi Louis XV les mit d'accord en imposant la terre et la consommation. Ces deux partis d'économistes, Voltaire un instant les mit d'accord en les faisant rire : « Chacun de vous, » leur disait-il, « a droit à quarante écus de rente; vous avez donc un moyen bien simple de vous enrichir : faites des enfants et faites-en beaucoup; les petites créatures qui

« sortiront de vos entrailles apporteront chacune « les quarante écus qui leur reviennent dans le « partage général, et vous arriverez ainsi à une « certaine aisance. » A ce compte, on pourrait dire que Fiévée appartenait à une riche famille; il vint au monde, lui septième, et précédé de six filles, dans une famille aisée, à coup sûr, puisqu'elle se composait de seize petites créatures, ce qui devait faire, au compte de Voltaire, seize fois quarante écus. Par malheur, chacune de ces seize petites créatures oublia d'apporter la rente qui lui revenait naturellement dans le partage universel. Bientôt même le père mourut avant d'avoir élevé sa famille; la mère resta seule. Elle avait l'activité, le courage, la force, l'autorité, et quand son fils eut seize ans, elle lui expliqua les nécessités du travail. L'enfant comprit sa mère, et comme déjà son instinct le poussait du côté des belles-lettres, il résolut de s'en approcher, par un détour, et de se faire imprimeur. Or, en ce temps-là, la corporation des trente-six imprimeurs de la ville de Paris était comme une citadelle, dans laquelle il était bien difficile de pénétrer, si l'on n'avait pas des intelligences dans la place. Absolument il fallait être ou le fils ou le neveu d'un maître imprimeur, pour devenir apprenti breveté de la chambre syndicale, toute composée d'imprimeurs jaloux de leurs privilèges. Heureusement que le jeune Fiévée était le protégé de M. de Miromesnil, le garde des sceaux, à qui MM. les syndics n'avaient rien à refuser. Donc le jeune Fiévée obtint le titre d'apprenti, et le voilà qui nage en pleine littérature, en pleine philosophie, en plein théâtre, au milieu des tempêtes et des tumultes de cette fin d'un siècle qui devait finir par tant de fautes irrésistibles. Apprenti imprimeur aux environs de 1789, autant valait être apprenti dans les poudres et salpêtres. Aussi bien le jeune Fiévée eut le bon esprit de rester calme au plus fort de ces tumultes; il appela l'étude à son aide, au milieu de ces tempêtes de la parole écrite, et tout seul il arriva à cette excellente définition de la politique, dont il était l'inventeur et qu'il a mise à profit tant qu'il a pu : *La politique est ce qu'on ne dit pas*. C'était bien la peine vraiment de se mêler à tous ces orages de la tribune, de la rue et du journal pour arriver à cette étrange définition ! Certes, celui-là était placé sur une brèche ardente qui, du seuil de son imprimerie, assistait aux combats de chaque jour pour ou contre la révolution qui s'avavançait. Noblesse, clergé, bourgeoisie, et par-dessus tout le peuple, ils n'étaient occupés qu'à défendre, à proclamer, à protéger, à propager leurs droits respectifs, jusqu'au moment où toutes les paroles étant dites, et tous les discours étant imprimés, on en vint à la violence, au meurtre, à l'échafaud. Alors l'imprimerie honnête s'arrêta pour céder la place aux violences du carrefour. Fiévée, au moment où il imprimait la *Chronique de Paris*, avait prévu et prédit qu'il ne l'imprimerait pas longtemps.



Cette *Chronique de Paris* était un journal rédigé par d'honnêtes gens sans courage, comme il y en a tant dans les révolutions, et qui auraient donné tout au monde, excepté leur tête, pour ne pas aller plus loin que l'assemblée constituante. Ainsi la *Chronique de Paris* retranchée un instant derrière Condorcet, se plaça à l'ombre de Mirabeau, lorsque Mirabeau voulut enrayer la révolution éperdue... Ils croyaient même à Dumouriez, ces honnêtes gens de la *Chronique*, oui; mais le jour où Dumouriez eut passé à l'ennemi comme un traître, il y eut une émeute à Paris contre la *Chronique*, et ses presses furent brisées, et ses rédacteurs furent traînés en prison; quant à Condorcet, il fut mis hors la loi. Certes le jeune citoyen Fiévée, en sa double qualité d'imprimeur et de rédacteur de la *Chronique*, avait de grandes chances de ne pas sortir sain et sauf des murailles et du pélemé de la Conciergerie ou de la Force. Il en sortit cependant, non pas sans avoir gardé un souvenir qui n'était pas à la louange des prisons de la Terreur. L'ingrat! C'était pourtant un grand miracle d'avoir sauvé sa tête et recouvré sa liberté. Une fois sauvé, il fit comme tant d'autres héros du bel esprit, il se cacha, il fit le mort; il n'osa plus rien dire et rien voir, il attendit des temps meilleurs sinon plus libres. Enfin quand il fut permis, non pas de parler bien haut, mais de murmurer humblement les premières paroles courtoises qui ne gênaient et ne contrariaient personne, alors Fiévée écrivit, dans le *Mercur* et dans la *Gazette de France*, de jolies pages, d'un ton si net, d'un accent si vrai, avec tant de grâce et d'urbanité, que le premier consul voulut savoir qui donc écrivait ainsi. M. Rœderer répondit au premier consul que l'écrivain de la *Gazette* et du *Mercur* qui attirait son attention, était un jeune homme appelé Fiévée; que ce jeune homme, aux heures mauvaises, n'avait demandé la tête de personne; et pourtant, malgré tant de prudence et de modération, on l'avait mis en prison à plusieurs reprises: même à cette heure Fiévée était enfermé au Temple, par ordre de Fouché, pour un billet de quatre ou cinq lignes, inséré, à son insu, dans la *Correspondance anglaise*, un pamphlet de ce temps-là. Aussitôt le premier consul ordonna à Fouché de lui envoyer Fiévée, et bon gré mal gré il fallut obéir. Voilà donc Fiévée qui sort de sa prison pour être présenté au maître incontesté du monde français. Le premier consul, qui voulait gagner à sa cause un écrivain de ce mérite, fut simple et bon avec Fiévée. « Il faut, » lui dit-il, « puisque vous aimez la *Correspondance anglaise*, que vous alliez en Angleterre à mon compte, et que vous y voyiez, pour moi, ce qui s'y passe et ce qu'on y pense. En vain je cherche à m'en faire une idée, il me faut un homme qui sache voir et bien voir. Aussitôt que vous aurez quelque chose à m'apprendre, écrivez-moi; si j'attends votre retour pour avoir votre rapport, je courrais le risque de n'avoir qu'un joli roman. »

Ce « joli roman, » dont parlait le premier consul, c'était la *Dot de Suzette*, un de ces heureux petits livres qui suffisent à tirer de l'abîme et de l'oubli les noms propres et les renommées que peu à peu le temps emporte en son nuage. Que serait aujourd'hui la renommée de Benjamin Constant, si Benjamin Constant n'avait pas écrit *Adolphe*? Otez *Werther* à Goethe le poète, et Goethe est à demi dévoré par un demi-siècle. La *Dot de Suzette* assure à Fiévée une durée; elle le place à côté de tant de gens heureux qui n'ont fait qu'un volume. Entre la Terreur et le Directoire, et du Directoire au Consulat, il y eut un moment de lassitude et de fatigue, auquel on ne saurait trouver d'analogie, à moins de remonter, bien haut et bien loin, dans les lettres de Cicéron, quand le monde en suspens ne sait auquel entendre: aujourd'hui Pompée, Octave le lendemain. « Je ne suis plus, disait Cicéron, à Rome même, et dans ma propre maison, qu'un habitant d'hôtel garni: *Inquilinus civis urbis Romæ!* » Eh bien! dans cet intervalle de la Terreur affaîsée et de l'autorité à rétablir, plus d'un bel esprit prit la fuite, et s'en fut au paradis des champs, afin de respirer et de rêver, tout à l'aise, hors du danger, loin du bruit de la rue et des émeutes du carrefour. L'esprit humain ne supporte que peu de temps les violences, le tumulte et l'injustice; une fois que son feu est passé, il revient au calme, à l'étude, à la contemplation. Charles Nodier, jeune homme, a très-bien raconté les contrastes du bruit des villes ensanglantées et de la grâce des campagnes, en leur nature printanière. De ce moment dont je parle nous avons gardé de belles œuvres: *Adèle de Sénanges*, le *Printemps d'un proscrit*, le poème de la *Pitié*, *Atala*, *René*, le *Jour des morts*, la *Dot de Suzette*. Dans cet aimable petit livre, où tout est grâce et fraîcheur, Fiévée avait raconté, comme un témoin qui se souvient, les dernières élégances de l'ancien monde évanoui. De ce langage oublié, ce jeune homme avait conservé fidèlement la politesse; de ces hommes et de ces femmes dont l'exil ou l'échafaud avait brisé la vie ou la fortune, il avait rétabli l'image vaincue et dépossédée: il rendait à la douce lumière, dans ces pages heureuses, l'ancienne société tout entière. Aussi pensez donc quel fut le charme et quel fut l'étonnement de ce reste d'infortunés échappés à l'échafaud, quand on leur fit lire la *Dot de Suzette*! O triomphe! ô bonheur! voilà donc toute l'ancienne société française, cette chose morte qu'on appelait déjà l'ancien régime, qui se retrouve entière, à ce point qu'elle n'est même pas corrigée, et qu'en pleine Terreur elle a conservé ses haines, ses préjugés et son orgueil. Ainsi, ô vanité des révolutions, impuissance et misère des échafauds, vaines tentatives de l'exil! ce monde à part, ce monde féodal, soudain il sort de l'abîme. Une révolution a tué leur roi et leur reine; elle a tué leurs pères, leurs mères, leurs grand-mères, leurs grands-

pères; elle a fouillé même leurs tombeaux; elle a déchiré leurs cadavres, effacé leurs noms, brisé leurs armoiries, déchiré leurs chartes, aboli leurs privilèges, brisé leurs épées, détruit leurs servitudes, dépecé leurs domaines et renversé leurs autels. Que dis-je? Elle s'est emparée en souveraine de cette race érasée, elle a pris au maillot les enfants de ces gentilshommes égorgés par elle, elle a élevé leurs fils avec les fils des artisans, elle a marié leurs filles à des enfants du peuple nouveau : tout est dit de cette ruine; elle est accomplie, entière, irréparable..... et soudain, dans un petit livre, écrit par un enfant du peuple, par un ouvrier imprimeur, voici que se manifeste une résurrection inattendue, une résurrection véritable! En si peu de jours vraiment, depuis les jours du père Duchêne et de Marat, voici que dans un livre, écrit en France, on parle des gentilshommes français, non-seulement sans haine et sans colère, mais avec pitié, avec intérêt, avec éloge! Ils disaient presque : « On nous regrette, on nous pleure, on nous plaint! » Telle fut la découverte que produisit le petit livre de Fiévée. Il fut une consolation pour les plus sages, une espérance pour quelques-uns, un étonnement pour tous. Certes le succès de la *Dot de Suzette* eût convié tout autre que Fiévée à marcher dans la route qu'il avait découverte. Il avait en lui-même trop d'habileté et de bon sens pour consacrer sa vie à ces contes frivoles; l'instant d'ailleurs eût été mal choisi, tant les événements, les faits et les idées étaient choses sérieuses. Un romancier aux derniers jours du Consulat, un faiseur de contes aux premiers jours de l'Empire! il n'y fallait pas songer, et Fiévée y songea moins que personne. Au demeurant, il aimait la politique, elle faisait briller son esprit, elle plaisait à son intelligence, elle lui assurait un auditoire attentif; la politique faisait de Fiévée une façon d'Athénien de salon, dont le commentaire avait de la puissance, et dont le silence même n'était pas sans autorité. Ces causeurs écoutés, quand la presse est muette, avec lesquels les gouvernements les plus violents et les plus forts comptent assez souvent, se sont rencontrés dans toutes les monarchies absolues, et même dans les républicains. Même aux époques de liberté, et parmi les nations libres, la *causerie* est une force. Le causeur se tient auprès de toutes les tribunes, et, quand l'orateur a parlé, il parle à son tour. Sans doute sa parole a moins d'éclat, elle fait moins de bruit, elle s'adresse à moins de gens; mais elle porte en elle-même on ne sait quelle intime conviction. L'orateur quel qu'il soit joue un rôle; au contraire, l'homme qui parle... comme on parle, il arrive à produire un effet tout puissant; celui qui l'écoute n'est pas sur ses gardes; il ne voit pas la passion de ce langage, et voilà que, le plus souvent, il se met à croire des choses qu'il ne croirait pas, sortant tout animées de mille colères, de la bouche d'un véritable orateur armé pour la guerre.

Or, de cette causerie intime, au journal écrit d'une main habile et négligente, il n'y a pas grand obstacle. Après avoir parlé sa politique, Fiévée aimait à l'écrire, et, la plume à la main, il ajoutait, il retranchait, ou bien il mettait un brin de lumière à ce qui n'avait pas été compris dans sa parole, il enveloppait d'une ombre habile ce qui semblait trop vif et trop hardi à son auditoire. Ainsi, même en écrivant, cet homme adroit parlait encore; son style était une causerie ornée, ingénieuse et prudente, avec un grain de sel attique par ci par là, mais rien de trop. Dans ces temps reculés (on les revoit aujourd'hui) le journal était un apologue : « Le chêne « un jour dit au roseau! » Seulement c'était le roseau qui parlait au chêne, au pied du chêne, et le chêne ne lui répondait pas. Cependant le premier consul, dans les lettres que Fiévée écrivait de l'Angleterre, avait apprécié tant de sage et *royante* sagacité d'un esprit très-fin, très-net, et qui possédait les rares qualités de la sensitive. Ainsi, un mois après la paix d'Amiens, Fiévée avait deviné que c'était là une paix d'un jour, et que la guerre était imminente. — « Cet homme-là, par ses visions, trouble la paix du monde, » disait Fouché au premier consul. — « Cet homme-là en sait plus « long que Fouché, » pensait le premier consul; et quand Fiévée eut quitté l'Angleterre, il exigea que son correspondant de Londres devint son correspondant de Paris : « Avant tout, soyez vrai, monsieur! » De son côté, le correspondant suppliait le consul d'avoir pour agréable que Fouché ne lût pas un mot de sa correspondance, et que ses lettres lui fussent remises par M. Delavalette, directeur général des postes. De cet arrangement entre le consul et le bel esprit est résultée la *Correspondance politique et administrative de M. Fiévée*, et ce n'est pas un honneur médiocre à adresser à un pareil livre, que d'affirmer qu'il est écrit non-seulement sans flatterie, mais encore sans complaisance, en toute loyauté. Ne cherchez pas dans ce livre un sujet dévoué, un serviteur zélé, un homme appartenant au Consulat d'abord, à l'Empire ensuite; cherchez-y seulement un homme intelligent, qui voit bien, et qui dit fidèlement tout ce qu'il voit, et comme il le voit. Dans ces *notes* destinées à l'intelligence la plus rapide et la plus prompte de ce bas-monde, il s'agit d'avertir le maître; il ne s'agit pas de l'aimer, il ne s'agit même pas de le conseiller. « Sire, voilà la chose, « et tirez-en toutes les conséquences : assez d'au- « tres sans moi feront preuve d'un zèle immortel, « d'un dévouement à toute épreuve, et de ces « mille inventions serviles qui sont le fond de « toutes les cours; moi je suis un écho, un écho « intelligent et rien de plus. » Sous ce rapport d'intelligence et de sang-froid, sans aucune espèce de témoignage de fidélité et de dévouement au maître absolu, la *Correspondance* de Fiévée est un des plus intéressants monuments des libertés de l'esprit, dans une époque obéissante. A vrai dire, tout ce que la Biographie et l'avenir voudront

savoir de Fiévée, est contenu dans ces notes au premier consul, à l'empereur; il ne s'agit que de les chercher et de les mettre à jour. La première note (en 1802) est relative à un journal intitulé *le Bulletin de Paris*, auquel s'intéressait le premier consul. Fiévée, et l'expérience a confirmé son observation, répond au premier consul que les journaux quasi-officiels qui se publient à l'ombre du gouvernement, ne valent pas le papier qu'on y dépense. A coup sûr le gouvernement a le droit de maintenir publiquement ses doctrines; mais le lecteur a le droit de ne pas vouloir que le gouvernement pèse, à chaque instant, sur ses croyances particulières. Ceci dit, *le Bulletin de Paris* mourut naturellement de sa belle mort. — La seconde note (au mois d'octobre 1802) est relative aux royalistes; Fiévée les divise en deux classes : les royalistes d'opinion, les royalistes d'intérêt. « Les royalistes d'opinion sont des gens que l'on ne trompe pas avec des mots! » — « Il y a aussi, » dit-il, « des républicains d'opinion et des républicains d'intérêt. » Entre ces quatre divisions, le moyen d'arriver à l'unité, c'est de créer l'unité dans le gouvernement, « unité dans le code civil, « unité dans le code criminel. » Le conseil était bon, il fut suivi. — Et toujours ainsi, à propos de tout, à propos de rien, Fiévée est consulté et répond par un bon conseil. Voici, par exemple, une danseuse, une demoiselle qui meurt en couches, et les comédiens, qui depuis le concordat attendaient une occasion de lutter contre l'Église, veulent porter leur camarade à St-Roch; aussitôt le curé ferme ses portes, une espèce d'émeute s'organise, et Fiévée, à qui l'on demande si le curé de St-Roch a le droit de fermer les portes de son église, répond qu'il n'en sait rien; mais que cette interdiction ne doit pas inquiéter le gouvernement : « car, » dit-il, « il ne faut jamais que la religion soit considérée comme un moyen politique; elle est avant tout un pouvoir; d'ailleurs ce n'est pas l'Église, c'est l'état civil qui enterre aujourd'hui; rien donc ne forçait MM. les comédiens de présenter leur camarade à St-Roch. » Ceci dit, Fiévée ajoute, avec ce rare bon sens qui ne l'abandonne jamais : « Lorsque tant de mères de famille meurent en silence et pieusement, il est indécent qu'une fille qui meurt en couches, après avoir vécu publiquement avec un homme marié, prétende, en ses pompes funèbres, aux distinctions et aux respects que l'usage et la reconnaissance publique accordent aux honnêtes femmes et aux hommes honorables. » Quoi de plus? *Les honneurs accordés aux morts sont une leçon pour les vivants!* Fiévée ajoute, et c'est un beau trait pour finir, surtout lorsqu'il s'adresse à ce premier consul que l'on disait l'ami de Talma : « Pline assure qu'après une république rien n'est plus difficile à gouverner qu'une troupe de comédiens; » et Tacite, en parlant d'un comédien : « Il avait appris, » disait-il, « dans son métier d'histrien,

« comment on devient un factieux! » Par ces passages de la *Correspondance* on peut juger du ton excellent et sage que Fiévée avait su prendre et qu'il a gardé jusqu'à la fin. Quiconque aura bien lu ce livre ingénieux, qui répond à tant de questions si nombreuses et si difficiles, se sera mis au courant des principales préoccupations du premier consul. Aujourd'hui il relève, en passant par la plaine d'Ivry, la pyramide abattue, et son *Correspondant* le félicite du respect dont il entoure la mémoire de Henri le Grand. Le lendemain, il s'inquiète et demande quelles doctrines sont les plus dangereuses à sa puissance? On lui répond : Les mêmes doctrines qui ont renversé la royauté seront à coup sûr l'obstacle à toute espèce d'autorité à venir. Cette réponse était une prophétie. « Et maintenant que tout marche à l'unité du gouvernement, » ajoutait Fiévée, « il faut prendre garde à la noblesse. Il n'y avait plus de noblesse, un peu avant 1789. Elle se sentait vaincue et dépassée; elle avait perdu l'esprit de son origine; elle avait adopté les systèmes les plus opposés à la monarchie; en un mot, l'égalité dominait tous ces noms, jadis si glorieux et si fiers... Mais à l'heure où la France entière se réveille, à l'heure où les hommes nouveaux s'emparent de tous les sentiers, gardant pour eux et pour eux seuls, l'argent, la puissance, la force, l'action, l'autorité; les nobles, au lieu de se rallier, se tiendront à l'écart du gouvernement, position dangereuse non par la force même de la noblesse, mais par la force de l'opinion et de l'envie : or l'envie et l'opinion publique sont toujours du côté des faibles contre les forts. » Ces choses-là étaient très-fines, très-déliées et très-bien dites. En effet, à force de marcher à l'unité, le premier consul en était venu à ne plus se contenter du titre de *citoyen*; on disait déjà (en décembre 1802), *Votre Excellence*, aux ministres du consul; lui-même il allait bientôt, par un sénatus-consulte national, conquérir le droit de conférer tous les titres à venir. Ainsi il deviendra l'arbitre des rangs et le régulateur suprême des amours-propres; il aura même à sa disposition les titres et les souvenirs de l'ancienne monarchie, et il en pourra disposer à son gré. « Surtout (Fiévée insiste) il faut que le premier consul ait grand soin d'être nommé seul dans la nouvelle loi, afin qu'il ait le droit, lui seul, de nommer les autres; autrement ce serait enlever au chef de l'État son plus beau privilège, son titre et tous les titres nouveaux ayant la même origine et le même point de départ, le principe fondamental de la monarchie serait violé! » Il nous semble que toutes ces nuances étaient largement indiquées, et que ces conseils, dignes de l'ancien Versailles, devaient charmer vingt-quatre heures à l'avance S. M. l'empereur Napoléon. Arrive enfin l'an de grâce 1805. A ce moment de sa fortune à son zénith, le *Correspondant*, ébloui comme le reste du monde, n'a plus de conseil à donner au consul : tout marche et

tout va bien; tout obéit, tout applaudit! L'Institut, l'université, la magistrature, le sénat, le peuple, la noblesse..... un seul et même cantique! A peine si la vieille république ose essayer un murmure..... enfin ni conspiration, ni conspirateurs. Seulement, on parle de rétablir les fermes et les fermiers généraux : « Il faut bien se persuader, » dit la *Correspondance*, « que les fermiers généraux nuisent au crédit du gouvernement « en se faisant à eux-mêmes un immense crédit « de la somme des deniers publics dont le recouvrement leur est affecté : *ce sont des fous ou des coquins!* D'ailleurs pourquoi donc mettre en gage les impôts, est-ce un moyen d'apprendre à les administrer? » A la fin Bonaparte se lasse du titre de premier consul, il veut être l'empereur, et Fiévée, s'il n'a pas été le premier, n'est pas le dernier à reconnaître la nécessité de ce nouveau progrès, bien que le peuple *n'y prenne aucun intérêt*; « car (dit-il) quand le peuple ne se croit pas tout, il s'accoutume volontiers à n'être rien. » Voilà donc l'Empire établi, proclamé, reconnu. Fiévée, au milieu de l'éblouissement général, n'a rien à dire, il n'écrit plus; mais l'empereur exige que la correspondance ait son cours, et voilà Fiévée abordant les plus difficiles questions du nouvel empire. « On est noble en son pays, toutes les fois que l'on peut consacrer sa personne et son service à l'État, sans en exiger de salaire! » Aussi bien l'empereur aura grand-peine à établir une noblesse au milieu de tous ces services soldés. Toutefois le correspondant n'insiste plus, il s'incline devant la volonté du maître, et le voilà qui se jette hardiment dans les domaines de Fouché : la sécurité des rues de Paris, la police, les lanternes, les voleurs et les journaux. Ce chapitre seul de l'établissement du journal en France occupait et préoccupait l'empereur; il en voulait surtout au *Journal des Débats*, « qui a fait savoir à la France, enfin, ce que pouvait être et ce que devait être un journal. » Même à propos du *Journal des Débats*, l'empereur semble prendre Fiévée à partie et lui-même, à son tour, il remet à Fiévée une note ainsi conçue : « On trouve que l'esprit du *Journal des Débats* est mauvais; et y remarque des articles favorables aux Bourbons. Il ne suffit pas que le *Journal des Débats* ne soit pas contraire, on a le droit d'exiger qu'il soit entièrement dévoué à la nouvelle dynastie. Au reste, on n'a pris encore aucun parti, et l'on est disposé à conserver le *Journal des Débats*, qui s'appellera le *Journal de l'Empire*, si l'on me présente (ici la griffe du lion) pour mettre à la tête de ce journal des hommes en qui je puisse avoir toute confiance. » Cette affaire du *Journal des Débats* fut une véritable affaire entre Fiévée et S. M. l'empereur Napoléon (roy. BERTIN), et se termina, mais pour quelques instants seulement, par le compromis que voici : Fiévée devint le rédacteur en chef du *Journal des Débats* jusqu'au jour, glorieux pour

Fiévée, où il fut remplacé par une volonté plus obéissante à la volonté de l'empereur. De la direction de Fiévée les maîtres légitimes du *Journal des Débats* avaient conservé un souvenir reconnaissant, et la publication des *Notes* de Fiévée a prouvé que cette reconnaissance était bien placée. En effet, le *Correspondant* parle en toute liberté des honorables fondateurs de ce célèbre journal; il les a toujours trouvés affables, généreux, et tout disposés à protéger les jeunes talents : « en un mot, ce sont des hommes considérables, et qui savent parler le langage des honnêtes gens. » Fiévée, en fin de compte, était d'avis que l'on ne se mêlât pas directement du *Journal de l'Empire*. Au contraire, l'empereur s'en mêla, et si directement, qu'après avoir chargé deux ou trois directions également impuissantes à le satisfaire, à commencer par Fiévée, il s'empara du *Journal des Débats*, et exila, sans autre procès que sa volonté, l'homme généreux et courageux qui l'avait fondé, Bertin l'aîné, qu'il fit conduire à l'île d'Elbe, à l'île d'Elbe! par deux gendarmes. C'est ainsi que dans cette *Correspondance*, où nous cherchons Fiévée, on retrouverait, au besoin, les chapitres les plus intéressants de l'histoire de l'Empire. Or, si l'histoire est un tableau plein d'ombre et de lumière, un historien qui se tient dans l'ombre et le silence aura souvent plus d'importance et plus de crédit que l'historien du bruit et de la gloire éelatante. A chaque heure importante de ce règne des fables, Fiévée arrive et conseille. Il n'est pas d'avis, en 1803, que l'on songe à la garde nationale; il n'est pas d'avis que l'on ait trop de confiance même en ce grand nombre de victoires : « La victoire amuse un instant le peuple de Paris; mais le lendemain chacun songe à ses affaires, sans même s'arrêter pour voir passer les dra-peaux ennemis que l'on porte à l'hôtel de ville. » Il fallait être hardi pour douter de tout en ce temps-là, pour douter même de la victoire. Aussi bien une note, un coup de foudre, du *Moniteur universel* tomba tout d'un coup sur la tête de Fiévée, et même une menace de Fouché qui déjà parlait de prison, « au nom du bruit que faisait l'opinion publique. » A cette menace, Fiévée répondit tranquillement par un de ces axiomes qu'il trouvait si facilement et qu'il appliquait si volontiers : *L'opinion publique est celle qui se tait*. Mais une fois que la disgrâce avait commencé, l'empereur Napoléon ne s'arrêtait guère. Comme il ne trouvait plus son compte dans les libertés de son correspondant, peut-être aussi comme il savait désormais tout ce que Fiévée allait lui dire, il fit de Fiévée un maître des requêtes. — Il en fit, plus tard, un conseiller d'État, avec ces paroles : « Eh bien, monsieur l'indépendant, que devient votre indépendance? » Elle devint ce que devient toujours l'indépendance d'un esprit habile et prudent, sous un maître absolu. Fiévée au conseil d'État

parla, moins librement sans doute que dans sa *Correspondance* avec S. M. l'empereur et roi, mais sa sagesse n'alla pas plus loin que la prudence, et même en toute importante circonstance on retrouva l'homme avancé des premiers jours. Faut-il dénoncer Fouché et présenter à sa place M. de Rovigo? Fiévée ne manque pas à l'entreprise. Faut-il fléchir le maître furieux contre le discours que M. de Chateaubriand se propose de lire à l'Académie : « Il ne s'agit que de savoir, » dit Fiévée au terrible empereur, « si le temps est venu, qui « ou non, de dire, ici même et publiquement, que « c'est un crime de tuer les rois? Comment donc « M. de Chateaubriand faisant l'éloge de Marie-Joseph Chénier, était-ce possible, en effet? » Parler ainsi au tout-puissant qui disait, en parlant de M. de Chateaubriand : « Je l'aurais fait sabrer sur « les marches de l'Institut! » voilà ce qu'on appelle une action courageuse. — En 1811, Fiévée est envoyé à Anvers, et d'Anvers à Hambourg, où régnait le prince d'Eckmühl; à Hambourg il écrit contre la douane, à Anvers il célèbre la Hollande. Hors de Paris, Fiévée est un homme éloquent; il est son maître ou peu s'en faut; on a beau faire et se moquer de son indépendance, il était si non un libre esprit, l'épithète est trop belle appliquée à cet homme-là, du moins un de ces esprits obstinés qui aiment la vérité sous son côté brillant, inquiétant, difficile à dire, et c'est pourquoi, ce qu'il voulait dire, il finissait par le dire. Un an plus tard, en 1812, après Moscou, il écrivait encore à l'empereur : « Sire, il n'y a « pas de monarchie en France; il n'y a que le « nom de Votre Majesté! » Ce fut le dernier mot de Fiévée à l'empereur. Désormais le génie et la fortune du maître lui serviront de conseils; il n'a plus besoin de personne. « Le temps et moi! » disait le cardinal de Richelieu. « Moi tout seul! » disait l'empereur. Quand il voulut se défaire définitivement de ce causeur inutile, passé à l'état de la causerie qu'on n'écoute plus, l'empereur fit de Fiévée un préfet de Nevers. Lorsqu'il reçut le serment du nouveau préfet, l'empereur était assis dans son cabinet, l'archichancelier se tenait debout, à côté de son fauteuil. L'empereur écouta la formule du serment sans lever les yeux, seulement, quand Fiévée eut dit : « Je le jure! » il jeta un dernier regard sur cet homme qui l'avait servi à sa manière, autant que cet homme-là pouvait servir l'empereur Napoléon : services incomplets, sans portée, impuissants, conseils plus utiles à celui qui les donne qu'à celui qui les reçoit, et plus semblables à un jeu de l'esprit qu'à une parole sérieuse. De cette *Correspondance*, il est facile de croire que le consul ou l'empereur en aura lu à peine un fragment, çà et là, dans le tumulte et dans l'établissement des plus grandes affaires. Au reste, Fiévée ne fut pas longtemps préfet de Nevers, où il n'aura pas laissé de grands souvenirs; un préfet qui cause et qui n'écrit pas, qui fait le bel esprit, du matin au soir, avec ses administrés

et qui leur sert dans sa causerie imprudente la seconde édition de ses confidences, un sceptique, un railleur, un écrivain de petites phrases à double sens, c'était, à tout prendre, un mauvais présent que Napoléon avait fait à ce département de la Nièvre, d'où sont venus, plus tard, aux plus grandes affaires de l'éloquence et du gouvernement tant d'hommes intelligents, éloquents et d'une bonne conduite. Un peu avant le premier départ de l'empereur, Fiévée était rentré à Paris, dans son indépendance, et il s'était adonné, plus librement que jamais, à cette causerie infinie à travers les émotions, les surprises et les événements de chaque jour. Royaliste, il l'était par instinct, mais royaliste frondeur; si bien que, pour une brochure inattendue aux premiers jours de la Restauration (*Histoire de la session de 1816*), il fut enfermé à la prison de la Conciergerie, où il reçut la visite de Casimir Périer, ce qui était une louange pour le prisonnier, une amère censure pour les gens du roi, qui mettaient la causerie en prison en la personne de Fiévée. Peine ridicule et qui aurait pu donner à cet homme la considération qui lui a toujours manqué, en dépit de cette apparence austère et de ce langage sentencieux; et puis, quelle prison pouvait intimider un homme qui avait habité les prisons de la Terreur? Il fit sa peine en quinze jours, et plus libre et plus ingénieux que jamais, il continua le lendemain son discours de la veille, jusqu'au jour où la révolution de 1850 eut tari ces vaines causeries de quelques hommes d'esprit, semblables à ces gardiens peu vigilants qui s'arrêtent sur le seuil de leur porte entr'ouverte, à discourir sur les mœurs et les habitudes de leurs voisins, pendant la causerie arrive un ennemi qui s'empare de la maison. C'est ainsi que messieurs les politiques de salon, surpris par une révolution qu'ils n'avaient pas prévue, ont cessé de parler; non pas que ces beaux parleurs fussent las de parler, mais on était las de les entendre. Ils avaient dit, et depuis longtemps déjà, tout ce qu'ils avaient à dire; enfin d'autres voix s'élevaient, les voix jeunes, éloquentes et bien disantes : MM. Thiers, Armand Carrel, Armand Marrast, St-Marc Girardin, Sacy, Charles Lesseps, ces voix *pour et contre* également écoutées. Or que pouvaient faire en ces moments suprêmes d'un nouveau règne ces vieux causeurs qui n'avaient su que parler toute leur vie? Il fallut se taire; et Fiévée et plusieurs autres avec lui avaient la sagesse et l'esprit de ne plus rien dire aussitôt qu'ils eurent compris définitivement que plus personne ici-bas n'était disposé à les écouter. Heureux encore s'ils avaient eu le courage d'écouter la parole des nouveaux venus, tantôt pour répondre au sophiste, et tantôt pour encourager les bien disants de la journée. Ils ne seraient pas morts si vite, ou du moins ils ne seraient pas tombés, si complètement, dans ce silence et dans cet isolement qui a précédé leur mort définitive, et qui furent, pour Fiévée, autant d'avant-coureurs de l'enfer. Il mourut en

1859, de la plus horrible mort pour un homme de son esprit, il mourut en silence, il mourut presque oublié, il mourut dédaigné; non-seulement on ne voulait plus l'entendre, on ne voulait plus le voir. Il était semblable à quelque crécelle édentée; elle a fait son bruit, on la jette, et tout est fini de ces bruits qui ne réveillent plus personne. Il fut peu regretté; il avait peu d'amis, il n'avait pas d'amis; peu d'estime aussi, par la raison qu'il n'avait jamais compté avec l'opinion publique; or, « il faut avoir grand soin de l'opinion publique, » disait l'archevêque de Cambrai. Voici les titres des principales œuvres de Fiévée: *Correspondance politique et administrative*, Paris, 1815-1819, 15 parties in-8°; *Nouvelle correspondance politique et administrative*, Paris, 1828, 5 parties in-8°; *Le 18 brumaire et la terreur*, Paris, 1802, in-8°; *la Dot de Suzette*, Paris, 1798, 1821, in-12; *ibid.*, 1826, in-52; *Ce que tout le monde dit*, Paris, 1821, in-8°; *Examen de la loi des élections*, Paris, 1820, in-8°; *Session de 1818, Session de 1819 et aussi 1815, 1816, 1817, 1820*, Paris, 1816 et années suivantes, in-8°; *Frédéric*, roman, Paris, 1799, 5 vol. in-12; *ibid.*, 1800, 5 vol. in-18; *Lettres sur l'Angleterre et réflexions sur la philosophie au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1802, in-8°; *Observations et projets de décrets sur l'imprimerie et la librairie*, Paris, 1809, in-4°; *Des opinions et des intérêts pendant la révolution*, Paris, 1815, in-8°; *les Rigueurs du cloître*, comédie en 2 actes, MÉLÉE DE COUPLETS! Paris, 1792, in-8°; *Six nouvelles*, Paris, 1805, 2 vol. in-12; *Nécessité d'une religion* (1795). Fiévée était surtout un journaliste, il en avait la langue, il en avait la verve et l'imprévu; il était toujours prêt sur les questions de l'heure présente. On le retrouverait à la *Chronique de Paris*, à la *Gazette de France*, au *Journal de l'Empire*, au *Journal des Débats*, et peu de jours après la révolution de juillet il fut un des fondateurs du *Temps*, qui fut un journal considérable pendant le ministère de Casimir Périer; il fut aussi un des nombreux collaborateurs de la *Biographie universelle*. On trouverait même dans le *National* d'Armand Carrel des pages de Fiévée, en les cherchant bien. J. J.

FIGARI (JACQUES-MARIE), religieux augustin, né au 17<sup>e</sup> siècle dans l'État vénitien, joignait à son titre de docteur en théologie celui de professeur dans l'art militaire, singularité qui lui attira quelques épigrammes. Il tenta d'introduire des réformes dans l'orthographe italienne et proposa, entre autres choses, de substituer au *ch* le *k*, dont cette lettre indique la véritable prononciation. Il fit usage, mais sans succès, de ce système qu'il attribue à l'abbé Rafiki, dans le seul ouvrage qu'on connaisse de lui: *Trattato massimo delle Venette lagune*, Venise, 1714, in-4°. W—s.

FIGLUCCI (FÉLIX), philosophe et littérateur italien du 16<sup>e</sup> siècle, né à Sienne, y fit la plus grande partie de ses études et alla ensuite achever sa philosophie dans l'université de Padoue. Il suivit les cours que Claudio Tolommei faisait chez

lui pour la jeune noblesse vénitienne. Il rédigea la matière de ces cours en forme d'entretiens, et en composa peu de temps après un commentaire sur la morale d'Aristote, qui fut imprimé sous ce titre: *Di Felice Figliucci senese, dell' filosofia morale libri dieci, sopra gli dieci libri dell' Ethica d'Aristotele*, Rome, Valgrisi, 1551, in-4°. Cet ouvrage est dédié au pape Jules III, qui n'avait été appelé que l'année précédente au souverain pontificat; cependant l'auteur lui dit dans son épître dédicatoire qu'il lui a consacré sa vie depuis bien des années. On en doit conclure qu'il avait été attaché dès sa première jeunesse au cardinal di Monte, qui devint pape sous le nom de Jules III. Figliucci avait dédié trois ans auparavant une traduction de la *Rhétorique* d'Aristote à ce cardinal, qui était alors légat à Bologne et assistait sous ce même titre de légat au concile de Trente. Il n'était point auteur de cette traduction; mais il assure qu'elle avait été faite plusieurs siècles auparavant par un savant homme qui, sentant bien lui-même qu'elle était peu élégante (*alquanto rozza*), n'avait pas osé se faire connaître. Elle est intitulée: *Traduzione antica della Retorica di Aristotele, nuocamente trovata*, Padoue, 1548, in-8°. La traduction des *Philippiques* de Démosthène, qu'il publia en 1550 (*Le XI Filippiche di Demosthene, con una lettera di Filippo a gli Atheniesi dichiarate in lingua toscana*, Rome, Valgrisi, 1550, in-8°), est aussi dédiée à un cardinal di Monte; mais c'est au jeune favori du nouveau pape, que celui-ci s'était hâté de revêtir de la pourpre dès qu'il était monté sur le trône pontifical. C'était un jeune homme de la plus basse naissance, qu'il avait pris dans sa maison, fait adopter par son frère, comblé de grâces et de biens malgré ses vices, promu au cardinalat en dépit de tout le sacré collège, et qui continua de prouver par la conduite la plus honteuse combien il était indigne de cette faveur. Cela n'empêche pas que Figliucci, comme tous les faiseurs de dédicaces, ne fasse l'éloge des vertus que ce favori possédait dès son enfance et de celles qu'il ne pouvait manquer d'acquérir encore. Le premier ouvrage que Figliucci avait fait paraître était une traduction du *Phèdre* de Platon: *Il Fedro, ovvero del Bello, tradotto in lingua toscana*, Rome, 1544, in-8°. Il devait être alors extrêmement jeune, puisque l'éditeur de ses *Dialogues sur la morale d'Aristote*, publiés comme on vient de le voir en 1551, c'est-à-dire sept ans après, lui donne encore le titre de jeune homme studieux, *del studioso giovane*. Il donna au public, en 1546, la traduction des cinq premiers livres des lettres latines de Marsile Ficin et les sept autres livres en 1548: *Delle divine lettere del gran Marsilio Ficino tradotte in lingua toscana*, etc., Venise, Gabriel Giolito de Ferrari, t. 1 et 2, in-8°. Elles sont dédiées à Cosme 1<sup>er</sup>, duc de Florence, qui n'était pas encore grand-duc; l'auteur y parle déjà comme habituellement attaché au service du cardinal di Monte. *Restandomi*,

dit-il, *nel mio solito servizio del reverendissimo ed illustrissimo cardinale di Monte*. On lui attribue aussi un livre de Paradoxes, *delle Paradosse*, publié sous le nom des académiciens *Intronati* de Sienna. Après s'être fait une réputation dans le monde par ces divers ouvrages, Figlucci prit l'habit de St-Dominique et entra dans le convent de St-Marc à Florence, sous le nom de frère Alexis. C'est sous ce nom qu'il fit paraître, en 1566, par ordre du souverain pontife, la traduction italienne du catéchisme du concile de Trente : *il Catechismo, cioè Istruzione, secondo il decreto del concilio di Trento a' Parochi*, etc., *tradotto in lingua volgare da Alessio Figlucci, dell'ordine de' Predicatori*, Rome, Paul Manuce, 1566, in-8°. Dès le temps où il avait écrit ses dix livres sur la morale d'Aristote, il en avait composé huit autres sur la politique du même auteur, et il en avait fait présent à son neveu, Flavio Figlucci. Devenu vieux et retiré dans le cloître, il permit à ce neveu de les publier; ils parurent sous ce titre : *Della politica, ovvero Scienza civile, secondo la dottrina d'Aristotile, libri VIII, scritti in modo di dialogo*, Venise, 1585, in-4°. Le frontispice porte encore le nom de Félix; mais dans la dédicace adressée au comte Marie Bevilacqua l'auteur se nomme frate Alessio Figlucci. On ne trouve dans aucun auteur la date de sa naissance ni celle de sa mort; mais en supposant qu'il n'eût que dix-huit ou vingt ans lorsqu'il donna son premier ouvrage (1544), il était né vers 1524 ou 1526, et s'il ne survécut que de quelques années à la publication du dernier, il est probable qu'il mourut au plus tard vers 1590. G—É.

FIGON (Louis), prêtre, né le 9 février 1745 aux Pennes, près de Marseille, acheva ses études à Paris au séminaire des Missions et se fit agréger ensuite à la congrégation de St-Lazare. Il fut chargé par ses supérieurs de professer la théologie au séminaire d'Arles, puis à Marseille, où il se trouvait en 1791. Le refus de prêter serment l'obligea de se réfugier en Italie; et pendant tout le temps que dura son exil l'abbé Figon habita presque constamment Nice, où il passait pour un bon prédicateur. Il se hâta de rentrer en France dès qu'il le put sans danger et contribua beaucoup à rétablir à Marseille l'exercice public du culte catholique. Il y desservit l'église des Missions jusqu'à l'époque du concordat en 1802, qu'il fut nommé curé d'Aubagne. Au rétablissement de la congrégation de St-Lazare, en 1816, il obtint la permission de rester dans sa paroisse, et il y mourut le 9 juillet 1824, laissant la réputation d'un ecclésiastique pieux et instruit. On ne connaît de lui qu'un opuscule : *l'Encyclique de Benoit XIV, vix pervenit, expliquée par les tribunaux de Rome*, Marseille, 1822, brochure in-8°, dans laquelle il démontre que cette bulle n'est point contraire au prêt à intérêt, comme le soutiennent des théologiens trop sévères. W—s.

FIGRELIUS (EMUNDUS), Suédois, d'abord professeur à l'université d'Upsal, fut précepteur de

Charles XI (1), qui l'anoblit sous le nom de *Gripenhielm*, ou *Greiffenhelm*, le créa sénateur, baron et chancelier de la cour. Morhof, J. Fabricius, etc., font l'éloge de Figrelius, qui mourut le 24 août 1676. On a de lui : 1° *Brevis reipublicæ cum Romana Sueciæ comparatio*, Upsal, 1642, in-4°; 2° *Diagramma epicum de ultimo mundi die et vita æterna*. Figrelius fit graver cet ouvrage à Paris en 1648 dans un voyage qu'il y fit pour accompagner le baron Gustave Baner; 3° *Epitaphium in funere illustriss. D. Jacobi de la Gardie*, Stockholm, 1652; 4° *De statuis illustrionum Romanorum liber singularis*, Stockholm, 1656, in-8°, ouvrage estimé et rare, d'autant plus qu'il n'a été réimprimé ni dans le recueil de Grævius ni dans celui de Sallengre, ni dans le supplément de Peleni. On trouve ordinairement à la suite de l'opuscule de Figrelius une pièce intitulée : *Joannis Schefferi de antiquorum torquibus syntagma*, imprimé la même année à Stockholm; 5° *Tabula grammatica in usum Caroli XI*, Stockholm, chez Hautschenius; 6° *Consiliarius ex Curtii L. 5, cap. 12, ad Heplæstionis exemplum directus*, Upsal, 1654, in-4°. On est d'accord sur l'époque de la mort de Figrelius. Moller sur Scheffer (*Suecia literata*, p. 400), Freytag (*Anal.* p. 558), D. Clément (*Bibl. cur.*, t. 8, p. 525), Witte (*Diar. biogr.*), J. Fabricius (*Hist. bibl. fabr.*, t. 3, p. 498), disent qu'il avait 45 ans; il serait donc né en 1631; mais il est difficile de concilier cette date avec celle de la publication de son premier ouvrage qu'il aurait donné à l'âge de onze ans, et l'on pourrait au moins reprocher à Baillet de n'avoir pas parlé de Figrelius dans son traité des *Enfants célèbres*, qui parut en 1688, et à Klefeker de ne pas l'avoir mentionné dans sa *Bibliotheca eruditorum præcocium*, Hambourg, 1717, in-8°. A. B—T.

FIGUEIRA (Louis), jésuite, était né à Almodovar en Portugal. Il fut envoyé en mission au Brésil et accompagna en 1606 son confrère Pinto, qui, prêchant la foi aux Tapuyes, peuplade voisine de Pernambouc, fut tué par ces anthropophages. Figueira leur échappa heureusement, et revint à Pernambouc; il fut supérieur du collège de cette ville, exerça ensuite l'emploi de chef des missions du Maragnon, puis fit un voyage en Portugal pour ramener de ce pays des collaborateurs de ses travaux. Il était déjà avec eux arrivé à l'embouchure du fleuve des Amazones, quand le navire qui les portait fut brisé contre une île habitée par les Arouans; ces barbares massacrèrent Figueira avec treize de ses compagnons et dévorèrent leurs corps. Ce tragique événement arriva au mois de juillet 1645. On a du P. Figueira un portugais une *Grammaire de la langue brésilienne*,

(1) Huet rapporte dans ses Mémoires que la place de précepteur du prince Charles de Suède lui avait été offerte en France par le comte de Pott, pendant l'année 1661; mais il paraît que cette offre ne fut qu'une politesse du comte, Gripenhielm ayant déjà été désigné par Charles X, et les principes religieux alors dominants en Suède ne permettant pas de confier à un catholique l'éducation de l'héritier du trône. C—AV.

Lisbonne, in-12. Ce livre doit être curieux pour les personnes qui s'occupent de l'étude comparée des langues. E—s.

FIGUEIRA DURAM. Voyez DURAM.

FIGUEIREDO (MANOEL DE), mathématicien portugais, vit le jour à Torres-Novas, dans le diocèse de Lisbonne, vers l'an 1368, où il enseigna avec beaucoup de succès les mathématiques, la cosmographie, l'astronomie et l'art nautique. Il a laissé plusieurs ouvrages sur ces différentes sciences : 1<sup>o</sup> *Chronographie*, qui contient des traités sur la sphère, la cosmographie, la navigation, l'astrologie rustique, un pronostic sur les éclipses et les comètes, etc., Lisbonne, 1605, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Pronostic de la comète qui parut le 15 septembre 1604*, ibid., 1605, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Traité pratique d'arithmétique composé par Nicolas, corrigé et augmenté par Figueiredo*, ibid., 1679, 1716, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Hydrographia, ou Règles pour les pilotes*, où l'on examine la hauteur de l'étoile polaire et les routes à suivre pour aller du Portugal au Brésil, à la rivière de la Plata, en Guinée, à St-Thomas, à Angola, aux Indes de Portugal et en Espagne, ibid., 1608, 1614, 1625, in-4<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Roteiro*, etc., ou *Route et navigation aux Indes occidentales et aux Antilles de l'Océan occidental*, etc., ibid., 1605, in-4<sup>o</sup>. Les ouvrages de Figueiredo jouirent d'une certaine réputation, même assez longtemps après sa mort, qu'on eût arrivée vers l'an 1650. — Jozé-Anastasio de FIGUEIREDO a composé, par ordre de l'Académie des sciences de Lisbonne, un Abrégé chronologique des matériaux pour l'histoire et l'étude critique de la législation portugaise (*Synopsis chronologica de subsidios ainda os mais raros para a historia*, etc.), ibid., 1790, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. B—s.

FIGUEIREDO (ANTONIO PEREIRA DE), savant portugais, naquit à Macao le 14 février 1725 et entra en 1756 dans le collège des jésuites de Villa-Viçosa, où il fit ses premières études; y ayant aussi appris la musique, il fut reçu en qualité d'organiste dans le monastère de Ste-Croix de Coïmbre, qu'il quitta bientôt pour prendre l'habit religieux dans la congrégation des PP. de l'Oratoire de la maison du St-Esprit de Lisbonne. Tandis qu'il faisait ses cours de philosophie et de théologie, il publia ses *Exercícios da lingua latina e portugueza*, et sa *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, qui parurent successivement en 1751 et 1752. Ces deux ouvrages le firent connaître pour un excellent grammairien et eurent beaucoup d'éditions; mais ils lui suscitèrent aussi un grand nombre de critiques, notamment de la part des jésuites, dont il était à son tour un des plus ardents antagonistes. Cette antipathie réciproque datait du temps que Figueiredo avait quitté leur collège, malgré les instances qu'on lui avait faites pour l'engager à prendre l'habit de la société. Dans les années suivantes il donna d'autres ouvrages de latinité. Le tremblement de terre de Lisbonne arrivé en 1755 vint interrompre ses études; il pensa même être enseveli sous les ruines de son cou-

vent. Bientôt après éclata la fameuse conjuration contre le roi de Portugal Joseph I<sup>er</sup> (voy. AVEIRO), conjuration dans laquelle le P. Malagrida fut impliqué, et qui donna lieu à l'expulsion totale des jésuites. Ce fut à cette occasion que Figueiredo ne se montra pas très-favorable à leur cause, ainsi qu'il le prouva par la suite dans son livre *Rerum Lusitanarum*, etc. Ce savant, ayant professé successivement dans son ordre la grammaire, la rhétorique et la théologie, se disposait à publier d'autres ouvrages, lorsque des différends s'élevèrent entre la cour de Rome et celle de Portugal. Il paraît que vers le commencement Figueiredo s'était prononcé en faveur du Saint-Siège, ce qui lui avait attiré la disgrâce du roi et de son ministre. Soit qu'il eût des raisons solides pour changer d'opinion, soit qu'il désirât mériter les faveurs de la cour, bientôt après il publia et défendit les fameuses thèses du pouvoir des rois sur les personnes et les biens ecclésiastiques. Son *Essai théologique* les suivit de près, et ces ouvrages, qui lui attirèrent autant d'éloges que de reproches, lui valurent l'emploi de député ordinaire dans le tribunal royal de la censure créé en 1768. L'année suivante le roi le nomma premier interprète dans les bureaux des affaires étrangères et de la guerre. Ce fut alors qu'obligé de vivre dans le monde, il se crut autorisé à quitter l'habit religieux, démarche qui augmenta l'animadversion de ses ennemis, lesquels ne le peignirent désormais que comme un homme vendu à la cour et à l'ambition du marquis de Pombal. Ce ministre ne pouvait trouver en effet un homme qui, par l'activité, la pénétration et l'étendue du savoir, fût en état de mieux seconder ses plans hardis de réforme. En 1772 Figueiredo fut élu un des trois premiers députés de la junte du *subside littéraire et de l'instruction publique*. Quelque temps après il devint membre de l'Académie royale des sciences, dans la classe de la littérature portugaise, et c'est dans ce nouvel emploi qu'il composa, sur la langue et l'histoire ancienne du Portugal, plusieurs dissertations demeurées inédites. Figueiredo était parvenu à jouir d'une grande faveur, que ses talents méritaient sans doute, mais qu'il ne négligeait cependant pas de se conserver par les éloges les plus pompeux qu'il prodiguait, soit au roi, soit à son ministre. On peut voir jusques où peut aller une adulation servile dans son *Parallèle d'Auguste César et de dom Joseph, roi magnanime de Portugal* (Lisbonne, 1775) et dans ses *Pièces ou Vœux de la nation portugaise à l'ange de la garde* du marquis de Pombal (ibid., idem). Le seul titre de ces deux ouvrages suffirait pour motiver les critiques des adversaires de ce théologien courtisan. L'Académie lui défera en 1792 le titre de doyen; mais il ne jouit pas longtemps de cette distinction honorable. Quoique né d'un tempérament robuste, sa grande assiduité aux affaires et à l'étude avait notablement altéré sa santé, et il mourut d'une attaque d'apoplexie le 14 août 1797, âgé de 72 ans.



Dans sa courte maladie, ayant montré le désir de mourir avec l'habit de l'ordre auquel il avait appartenu, les PP. de l'Oratoire lui accordèrent cette grâce, et il fut de nouveau revêtu de l'habit de St-Philippe-Néri peu d'heures avant d'expirer. Figueiredo était d'une taille moyenne; il avait les cheveux blonds, les traits très-prononcés, les yeux vifs, l'air et les manières affables. Sa vaste érudition rendait sa conversation aussi instructive qu'agréable. Dans la carrière de sa vie on n'a rien à lui reprocher du côté des mœurs; mais les personnes sensées, tout en admirant ses talents, ne purent jamais lui pardonner l'oubli de ses premiers vœux, son acharnement envers ces mêmes religieux qui avaient été ses premiers maîtres, son trop de complaisance pour la cour et pour les vus peut-être peu orthodoxes d'un ministre aussi habile qu'entreprenant. Figueiredo a beaucoup écrit, et presque tous ses ouvrages imprimés ont eu plusieurs éditions. Voici les principaux: 1° *Exercícios da lingua latina et portugueza*, en latin et portugais, Lisbonne, 1751, in-8°; 2° *Novo methodo da grammatica latina*, ibid., 1752, in-8°, *Parte segunda, syntaxe*, 1755; 4° édit., 1797, in-8°; 3° *Defensa de Novo methodo*, 1754, in-4°. Il y réfute les nombreuses critiques qu'avaient essayées ses deux premiers ouvrages de la part des jésuites; 4° *Apparato critico para a correcção do dictionario intitulado: Prosodia in vocabularium bilingue digesta*, 1755, in-4°; 5° *Breve dictionario da latitudine pura e impura, com a significação portugueza de ambas*, 1760, in-8°; 6° *Observações sobre a lingua e ortografia latina, tirada dos marmores, bronzes, e medalhas dos antigos Cesares desde Augusto até Antonino*, 1765, in-4°; 7° *Principios da Historia ecclesiastica em forma de dialogo*, 1765, 2 vol. in-8°. L'auteur en avait promis encore deux volumes, mais ils ne furent pas imprimés, et on ignore s'ils existent en manuscrit; 8° *Rerum Lusitanarum ephemerides ab olissiponensi terræ motu ad jesuitarum expulsionem*, 1761, in-4°. On trouve cet ouvrage traduit en italien dans le 18° volume d'une collection intitulée: *Delle case del Portogallo rapporto ai gesuiti*, Lugano, 1764. 9° *Doctrina veteris Ecclesie de suprema regum etiam in clericis potestate, ex sanctis patribus, incorruptisque priorum seculorum monumentis deprompta*, etc., 1765, in-fol. Ces thèses furent imprimées dans la *Collectio thesium in diversibus universitatibus*, etc., Paris, 1768, in-8°; Leipsick; 1774. Il y en a aussi une traduction en français, avec le texte latin, Paris, 1766, et on les trouve dans quelques éditions du traité des *Libertés de l'Église gallicane*, par l'abbé Fleury; 10° *Tentativa theologica, em que*, etc., c'est-à-dire Essai théologique pour démontrer que, dans le cas où l'on ne peut avoir recours au siège apostolique, les évêques rentrent dans la faculté de pourvoir à tous les cas réservés au pape lorsqu'un besoin urgent des sujets l'exige, 1766, 1769, in-4°. On a fait plusieurs versions de cet ouvrage: en français par l'avocat Pinault, Lyon, 1772; en italien, par Mar-

XIV.

colino, Venise, 1767, mais cette traduction ne passe pas pour être assez fidèle; en latin, ibid., 1770; traduit en latin par l'auteur lui-même et enrichie de notes, Lisbonne, 1769. On en cite aussi des versions allemande et espagnole. Ces deux derniers ouvrages de Figueiredo firent beaucoup de bruit, non-seulement en Portugal, mais dans toute l'Europe catholique. Ils sont écrits avec force, et personne n'aurait su défendre avec plus d'énergie, d'érudition et d'éloquence les droits que Figueiredo croyait devoir attribuer à son souverain. 11° *Demonstração*, etc., ou Démonstration théologique, canonique et historique sur le droit des métropolitains en cas de rupture avec la cour de Rome, pour confirmer et saerer les évêques suffragants nommés par le roi, Lisbonne, 1769; Venise, 1771, in-4°. Ce livre est écrit encore avec plus de force et d'érudition que les précédents; on en fit plusieurs extraits en France, en Italie et en Hollande. 12° *Compendio das epocas*, etc., ou Abrégé des faits les plus remarquables de l'histoire générale, 1782, in-8°; 13° *Elogios*, etc., c'est-à-dire Éloges des rois de Portugal, en latin et portugais, avec des notes historiques et critiques, 1785, in-4°; 14° *Compendio*, etc. (Abrégé de la vie de J. Gerson, tiré de ses écrits et des actes du concile de Constance, etc.), Lisbonne, 1769, in-8°. Il donna en même temps un Abrégé des écrits et de la doctrine de cet illustre chancelier de l'université de Paris. 15° *La Sainte Bible, traduite en portugais d'après la Vulgate*, avec des préfaces, notes et variantes, 1778-90, 25 vol. in-8°. On en commença en 1794 une 5° édition in-4°, avec le texte latin et des corrections si considérables qu'on pouvait la regarder comme une nouvelle traduction: le tome 4 était sous presse en 1800. Parmi ses manuscrits, qui roulent sur différentes matières historiques, théologiques, etc., on en remarque de très-curieux, tels sont: *Os Fenícios em Hespanha 1400 e mais annos antes da era de Christo; os Gregos em Hespanha*, etc.; *Das Egoas da Lusitania de que se creó, que concebido do zefiro, e onde era nos campos de Lisboa, que ellas pastavão*: il cherche à prouver, dans les deux premiers, que les Grecs sont venus en Espagne avant la guerre de Troie, et les Phéniciens plus de 1400 ans avant Père vulgaire; *Diccionario etymologico e historico*, ou Dictionnaire étymologique et historique des titres et des familles de plusieurs princes anciens. Le catalogue de tous les ouvrages de Figueiredo a été imprimé à Lisbonne en 1800, in-4° de 76 pages (1). Il contient en outre un index chronologique de la vie de l'auteur, mais écrit sans critique; les principaux faits y sont ou déguisés ou totalement oubliés. B—s.

FIGUEROA (BARTHÉLEMI CAYRASCO DE), poëte espagnol, né à Logroño vers l'an 1510, étudia le droit et obtint le grade de licencié dans l'univer-

(1) Le nombre en est porté à 169, dont 68 ouvrages imprimés, 45 manuscrits, 10 traductions, 20 inscriptions et 26 pièces de musique.

sité de Salamanque. Dès sa première jeunesse il s'adonna à la poésie. Ses ouvrages, peu connus aujourd'hui, sont cités avec éloge par ses contemporains. Il introduisit dans la poésie castillane les *esdruxolos*, sorte de vers qu'il avait imités des Italiens et ceux-ci des Latins, et particulièrement de Catulle. Les *sdruciolì* ou *esdruxolos*, inconnus dans les autres langues vulgaires, ont une cadence très-harmonieuse et conservent beaucoup de rapport avec les *dactyles* des Grecs. Ils sont susceptibles d'un nombre indéterminé de syllabes, mais on ne les fait ordinairement que de sept ou de onze. Ils ont l'accent sur l'antépénultième syllabe. Les Italiens les emploient dans ces compositions qu'ils appellent anacréontiques et *hendécasyllabes*, où ils les font alterner avec d'autres vers :

Che in un momento *arrivisi*  
All' impietade, è rado ;  
Schiera di lievi *agevola*  
A' gran diletti il guado.

(SALVIOLI, *Amori.*)

et dans les *hendécasyllabes* :

... Al suono *armonico* fù amante Fille  
Io scorgar vidi le dolci *lacrime*  
Dalle sue *tenere* vaghe pupille.

Les Espagnols et les Italiens ont des poèmes et des chansons composés uniquement de *sdruciolì*, qui riment ensemble. Telle est la seule chanson qui nous reste de Figueroa, et qu'on trouve dans le *Codice*, ou Code de poésies choisies inédites et anciennes, de don Manuel de Ugarte. Elle commence ainsi :

En tanto que los *Arabes*  
Dilatan el *estrepito*  
De su venida con furor *armigero*  
Y los fuertes *alarabes*  
Con animo *decrepito*  
Quieren mostrar el nuestro afan *belligero* . . .  
Nosotros mas *pacíficos*  
Sobre el alma *Castalio*, etc.

« Tandis que les Arabes répandent partout le bruit de leurs armes, et que les belliqueux Espagnols, « poussés par leur ancienne valeur, se disposent « à les combattre... Nous, d'un caractère plus pacifique, assis sur les bords de Castalie, etc. » Figueroa mourut dans l'année 1570. — FIGUEROA (François), médecin de Séville, où il naquit en 1650, était très-habile dans sa profession et eut beaucoup de bonheur dans les eures qu'il entreprit. Il était très-opposé aux systèmes des autres médecins, qu'il combattait souvent par des satires, telles que celle-ci : *Luxus in judicio... sive de innoxio frigido potu*, Séville, 1655, in-8°. On a aussi de lui deux Traités très-estimés : 1° *Des qualités de l'Aloja* (boisson alors en usage en Espagne) ; 2° *Sur l'esquinancie*, Lima, 1644, in-4°. Malgré son caractère caustique, qui lui attira beaucoup d'ennemis, Figueroa conserva toujours une grande réputation dans la médecine pratique, et mourut comblé de richesses, l'an 1693. B—s.

FIGUEROA (don LOPES DE), mestre de camp

dans les armées de Philippe II, roi d'Espagne, naquit à Valladolid, vers l'an 1520. Lors de la révolte des Maurisques dans l'Andalousie, qui éclata en 1562, il se distingua autant par sa prudence que par sa valeur. Il contribua à la reddition de Velez-Malaga, où les rebelles s'étaient enfermés. Les infidèles, ayant appelé à leur secours les Maures des côtes d'Afrique, avaient réussi à former une puissante armée qui jetait l'alarme dans le royaume. Figueroa leur livra plusieurs combats, d'où il sortit toujours vainqueur. Il se trouva (en 1571) à la célèbre bataille de Lépante, commandée par don Jean d'Autriche (*voy. JUAN d'Autriche*), et il eut le bonheur de se rendre maître de la galère capitane, commandée par Hali; leur général, qui fut tué dans le combat. Philippe II, s'étant emparé du Portugal en 1580 et en ayant chassé le roi dom Antoine, prieur de Crato, voulait soumettre quelques-unes des Iles Açores, qui tenaient encore pour ce prince infortuné. Il avait envoyé à cet effet don Père Valdès, qui échoua dans son entreprise et qui fut jugé ensuite coupable de trahison. Figueroa, par ordre du roi, se présenta avec quelques vaisseaux devant l'île Tercère; mais malgré ses menaces et ses promesses, les habitants refusèrent toujours leur obéissance à Philippe, et Figueroa ne retira d'autre fruit de son expédition que d'amener prisonnier Valdès, qu'on enferma dans un château. Figueroa, comblé d'honneurs et couvert de blessures, mourut à Valladolid, dans un âge assez avancé, l'an 1595. B—s.

FIGUEROA (FRANÇOIS DE), célèbre poète espagnol, naquit à Alcalá de Hénarès, d'une famille très-distinguée, vers l'an 1540. Il étudia dans cette université les lettres humaines, et étant encore jeune, passa en Italie, où il servit dans les armées de sa nation pendant quelques années. Figueroa, en partageant ses soins entre les lettres et les armes, acquit bientôt la réputation de vaillant guerrier et de grand poète. Il écrivait avec la même facilité et avec un égal succès, soit en espagnol soit en italien, et il mérita par son talent d'être membre des Académies de Naples, de Rome, de Bologne et de Sienne. Il fut couronné à Rome, à l'occasion d'un poème qu'il récita devant l'Académie, et ses admirateurs lui donnèrent le surnom de *Divin*. De retour en Espagne, il épousa une dame d'une naissance illustre, et en 1579 il alla en Flandre avec don Charles, duc de Terra-Nova, qui l'honorait de sa protection et de son amitié; mais Figueroa, préférant une vie tranquille, revint bientôt dans sa patrie, où il continua de cultiver les muses; il mourut dans un âge avancé, vers l'an 1620. Figueroa avait une belle figure, des manières douces et polies, et une modestie peu commune. Quand il fut près de sa dernière heure, il exigea qu'on brûlât devant lui toutes ses poésies, et il les voyait de sang-froid consumer par les flammes. On parvint cependant à en sauver quelques-unes qui furent imprimées à Lisbonne en

1626, sous ce titre : *Obras en verso de Franc. de Figueroa*. Peu de littérateurs ont joui d'une considération aussi générale. Les savants, les grands, les princes mêmes recherchaient à l'envi sa connaissance. Reçu partout avec les honneurs les plus distingués, il était comme l'oracle de sa patrie. Entrant un jour dans une école de rhétorique, le professeur se leva respectueusement de son siège et lui fit sur-le-champ une harangue latine. Figueroa méritait ces distinctions. De tous les poètes espagnols qui avaient voyagé en Italie pour perfectionner le goût, après Boscan et Garcilaso, c'était celui qui en avait tiré le plus d'avantage en imitant les meilleurs modèles, et dans le siècle d'or de l'Espagne il mérita d'un commun avec la préférence sur tous ses contemporains. Dans ses compositions, soit en espagnol soit en italien, on voyait la même pureté, le même bon goût, la même élégance : on peut juger, par les poésies qui nous restent de cet homme célèbre, qu'il aurait été un grand poète chez toutes les nations. Il excellait dans le genre tendre et pastoral. Parmi cette sorte de composition on remarque la chanson qui commence :

Sale la Aurora, de su fertil manto  
Rosas suaves esparciendo y flores, etc.,

et ces stances :

Sobre nevados riscos levantado  
Cerca del Tajo está un lugar sombrío, etc.

Son Sonnet ou Epitaphe sur la mort de Tirsis est ce qu'on peut faire de plus touchant dans ce genre, ainsi que son églogue de *Codro* et *Laure*. Malgré la réputation et le mérite de Figueroa, il ne paraît pas qu'il obtint jamais aucune faveur d'un monarque (Philippe III) qui, poète lui-même, répandait ses dons sur tous les littérateurs. Il est vrai que Figueroa avait peu demeuré à la cour et que, de retour de ses voyages, il passa le reste de sa vie au milieu de ses amis et de sa famille. Le chroniqueur Louis Tribaldon de Tolède a écrit un discours sur la vie de cet auteur. Lopez de Vega le rappelle avec éloge dans son *Laurel de Apolo*. — Il y a plusieurs autres personnes de ce nom qui se sont illustrées, soit dans les sciences, soit dans les armes. Cette famille, dont les branches sont très-réputées en Espagne, doit son illustration à sa valeur, et son nom à une circonstance particulière. Dans les premiers temps de l'établissement des Maures en Espagne, parmi les tributs que les rois chrétiens de ce royaume devaient payer à leurs vainqueurs, on comptait un nombre déterminé de filles chrétiennes. Dans une occasion, tandis que des soldats maures les transportaient au sérail de leur maître, ils furent, dit-on, rencontrés par quelques chrétiens. Ceux-ci, honteux de cette ignominie et pour la religion et pour leur pays, malgré la supériorité du nombre, les délivrèrent des mains des infidèles, n'ayant d'autres armes que des branches de figuier, qu'ils arrachèrent de quelques arbres qui se trouvaient

à leur portée et qui bordaient le chemin. Le roi Ramire, aussitôt qu'il eut appris le fait, anoblit ces courageux chrétiens, et ordonna qu'on les appelât désormais *Figueroa*, du nom de l'arbre qui leur avait fourni l'instrument de leur glorieux exploit. B—s.

FIGUEROA (GARCIA DE SILVA Y) naquit à Badajoz, vers l'an 1574, de l'illustre famille des ducs de Feria. Il fit ses études dans cette ville, et il ne les interrompit que pour passer à la cour de Philippe II, où il servit ce prince en qualité de page. Étant encore très-jeune, il embrassa la carrière des armes et se distingua dans les guerres de Flandre, où il obtint une compagnie, en récompense de ses services. Ayant aussi beaucoup de talent pour la diplomatie, Figueroa fut successivement employé soit dans les secrétaires d'État, soit dans d'importantes missions près des cours étrangères. Philippe III succéda à son père (en 1590). Ce prince protégeait les lettres et aimait surtout à répandre dans son royaume les lumières et les connaissances des autres pays. Schah-Abbas avait demandé au roi d'Espagne, par le ministère d'un ambassadeur, que ce prince chargeât quelqu'un de venir négocier avec lui pour conclure un traité de commerce. La cour de Madrid choisit Figueroa, qui arriva à Goa vers la fin de 1614. Le vice-roi des Indes, supposant que Figueroa serait le censeur de sa conduite, et jaloux, comme Portugais, de ce que l'on avait envoyé un Castillan dans les Indes éluda sous divers prétextes, pendant plus de deux ans, de lui fournir les moyens de continuer son voyage. Figueroa, qui apprenait que le roi de Perse s'emparait de plusieurs forts aux environs d'Ormus, aurait perdu l'envie de poursuivre sa mission, s'il n'en eût reçu l'ordre exprès d'Espagne. Il ne put cependant obtenir ni argent ni vaisseau du conseil des Indes, et partit le 17 mars 1617 sur un petit navire marchand. Les mêmes causes qui l'avaient si longtemps arrêté à Goa le retinrent à Ormus, où il aborda, et le 12 octobre il se mit sur une galère qui le porta à Bandel en Perse. Il fut fort bien reçu dans cette ville, de même qu'à Lar, à Schiraz et à Ispahan, où il entra le 18 avril 1618 ; il en partit le 18 mai pour aller trouver Schah-Abbas, qui était à Casbin ; il eut audience du roi dans cette ville, et après un séjour de deux mois il retourna à Ispahan. Schah-Abbas y vint dans l'été de 1619, et fit l'accueil le plus gracieux à Figueroa, l'alla même voir chez lui, et le traita dans toutes les occasions avec la plus grande distinction et même avec une familiarité obligeante, l'appelant son père ; mais il répondit par des refus aux deux demandes que lui fit l'ambassadeur, de rendre les places du royaume d'Ormus, et de ne pas admettre les étrangers à faire le commerce en Perse. Figueroa quitta Ispahan le 25 août 1619, et retourna par la même route qu'il était venu jusqu'à Goa, d'où il partit le 18 novembre 1620. Les violentes tempêtes qu'il essuya dans le canal de Mozambique le for-

cèrent de relâcher à Goa après quatre mois de navigation ; il ne put repartir qu'en mars 1622, et aborda enfin à St-Sébastien en Espagne en août 1624. Sa relation a paru en français sous ce titre : *L'ambassade de don Garcias de Silva Figueroa en Perse, contenant la politique de ce grand empire, les mœurs du roi Schah-Abbas et une relation exacte de tous les lieux de Perse et des Indes où cet ambassadeur a été l'espace de huit années qu'il y a demeuré*, traduit de l'espagnol par Wicqfort, Paris, 1667, in-4°. Cette relation a été dressée sur les Mémoires de Figueroa, par un homme qui l'avait accompagné dans son ambassade. Il y a dans l'original quelques lacunes ; le traducteur français y a fait des changements qui n'ont pas été généralement approuvés. Le voyage de Figueroa est un des meilleurs que nous ayons sur la Perse. Chardin, qui corrige quelques-unes de ses observations sur Persépolis, dit que d'ailleurs elles sont très-judicieuses et qu'il est un homme habile et exact. On trouve dans ce livre l'explication de plusieurs passages des auteurs anciens relatifs à la Perse, et une bonne description de tous les pays que l'auteur a vus. Pietro della Valle, qui avait beaucoup connu Figueroa en Perse, le retrouva ensuite à Goa ; il en parle comme d'un homme qui avait déjà les cheveux tout blancs et qui n'avait plus de dents, mais qui était encore robuste et dispos ; il lui accorde du mérite et des connaissances, et lui reproche de la morgue et de l'emportement dans le caractère. Il n'est pas sûr, comme le dit Antonio d'après Aubert le Mire, que Figueroa soit mort sur mer ; car l'auteur du voyage le fait aborder à St-Sébastien, puis poursuivre sa route vers Madrid : mais il était décédé avant l'impression de son *Breviarium historiae Hispanicae*, imprimé à Lisbonne en 1628. Ce livre a été composé en latin lors du séjour de l'auteur à Goa. Quand Figueroa était encore à Ispahan, il adressa en forme de lettre à un de ses amis, une relation succincte de son voyage ; elle fut traduite sous ce titre : *Garciae Silva Figueroa, Philippo III Hispaniarum Indiarumque regis ad Persae regem legati, de rebus Persarum epistola V, kal. an. M.D.C.XIX, Spahani exarata, ad marchionem Bedmari, nuper ad Venetos, nunc ad sereniss. Austriae archiduces, Belgarum principes regionum legatum*, Anvers, 1620, in-8°. Cette lettre, qui ne contient qu'une feuille, est la première relation que l'on ait eue du voyage de Figueroa. On en trouve la traduction dans le recueil de Purchas, qui n'a pas donné celle du voyage, ainsi que Meusel l'a indiqué à tort. Figueroa possédait le latin, le grec et plusieurs langues orientales. Il était très-versé dans l'histoire, et jouit pendant qu'il vécut, de la faveur de son souverain et de la considération de ses concitoyens. B-s et E-s.

FIGUEROA (CHRISTOPHE SUARES DE) vit le jour à Valladolid vers l'an 1586. Il s'appliqua d'abord au droit et reçut le grade de docteur. Ayant une inclination décidée pour les belles-lettres, il abandonna bientôt Justinien et Covarruvias et se

distingua par plusieurs ouvrages tant en prose qu'en vers. Son premier essai fut un traité sur l'éducation, intitulé : 1° *Especjo de juventud*, Madrid, 1607, in-8° ; 2° sa *Constante Amarilis*, Valence, 1609, traduite en français par Lancelot, Lyon, 1614, in-8°, est une heureuse imitation de la *Diane* de Montemayor et de celle de Gil-Polo. Parmi une grande quantité d'ouvrages du genre pastoral que possédait l'Espagne, celui de Figueroa obtint un éclatant succès. Le style en est correct et coulant, le sujet intéressant, les événements bien amenés et les vers qu'il y a mêlés sont coulants et harmonieux. Quoique ce livre brille par une grande richesse d'imagination, elle ne choque jamais ni le goût ni la vraisemblance, qualités bien rares dans le siècle où vivait l'auteur ; 5° sa traduction du *Pastor fido* de Guarini, Madrid, 1610 ; Naples, 1622, in-8°, est un chef-d'œuvre dans ce genre et se distingue par la précision, l'exactitude et les beautés de la versification ; 4° *España defendida*, poème héroïque, Madrid, 1612, in-8°. Cet ouvrage ne manque pas de mérite ; il est bien conduit et plein de verve ; on y trouve plusieurs pensées heureuses, la versification en est assez rapide ; mais Figueroa, en s'écartant de cette charmante simplicité qui fixa le succès de son *Amarilis*, n'a pas su atteindre ce vol sublime, ni présenter ces images hardies, ces pensées fortes qui forment le caractère principal du style de l'épopée, style qui demandait un talent d'un autre genre ; aussi son poème ne reçut qu'un très-faible accueil ; 5° *Historia anal, o relacion*, etc. (Histoire de tout ce que firent en Orient les PP. de la compagnie de Jésus pour la propagation de l'Évangile), Madrid, 1614, in-4°. On y trouve des notices intéressantes des pays d'Orient où les jésuites furent en mission pendant les années 1607 et 1608 ; 6° *Hechos del Marques don Garcia Hurtado de Mendoza*, Madrid, 1615, in-4°. Il y célèbre les exploits de ce seigneur dans la guerre contre les Araucos, chantée par le poète Ercilla (voy. ERCILLA) ; 7° *El pasajero : advertencias a la vida humana*, ibid., 1617 ; Barcelone, 1618, in-8° ; 8° *Noticias importantes a la humana communication*, Barcelone, 1618, in-8°. Ces deux recueils de préceptes et de maximes morales sont écrits avec élégance, et les principes que l'auteur y développe ne seraient pas indignes d'Épictète et de la Bruyère ; 9° *Plaza universal*, c'est-à-dire, marché ou magasin universel de toutes les sciences, traduit de l'italien de Garzoni de Bagnacavallo, Madrid, 1615, in-4°. Figueroa fut du petit nombre des auteurs qui savent tirer un assez bon parti de leurs travaux littéraires. Il vécut dans l'aisance, jouit d'une réputation méritée et mourut dans sa patrie en 1650. Plusieurs célèbres écrivains de son temps firent son éloge. Cervantes, dans son *Voyage au Parnasse*, parle ainsi de notre poète :

Figueroa es estroto, el doctorado  
Que canto de *Amarilis* la constancia,  
En dulce prosa y verso regalado.

« Cet autre est Figueroa, qui chanta la constante  
« Amaryllis dans une prose élégante et gracieuse  
« et dans les vers les plus touchants. » B—s.

FIGUIER (GUILLAUME), troubadour, naquit à  
Toulouse, où il exerça pendant quelque temps,  
ainsi que son père, le métier de tailleur. C'est  
sans doute à l'indignation qu'excita en lui la  
croisade contre les Albigeois, dont sa ville natale  
eut beaucoup à souffrir, que l'on dut ses premiers  
vers; il les composa et les chanta dans la  
Lombardie, où il fut connu sous le nom de *Figuiera*;  
on a cependant de la peine à expliquer  
comment un jongleur a pu débiter publiquement  
le sirvente qu'il fit contre la cour de Rome et le  
clergé; c'est un tissu d'invectives, où il accuse  
Rome de tous les désastres arrivés soit en France,  
soit en Syrie. Cette pièce ne resta pas sans  
réponse; une dame troubadour (Germonda, de  
Montpellier) composa un sirvente qui se termine  
par ce vœu: « Que le roi de gloire fasse mourir  
« dans les supplices ordonnés contre les hérés-  
« tiques le fou enragé qui débite tant de fausse-  
« tés! » Tel était le langage de ces temps mal-  
heureux. On a de Figuiier une *Pastourelle* qui ne  
manque ni de grâce, ni de naïveté, mais dont le  
dénoûment est un peu brusque. Une bergère  
déploie l'abandon où son amant l'a laissée; un  
cavalier l'entend, lui dit qu'il est victime d'une  
trahison pareille. « Il ne tient qu'à vous, sei-  
« gneur, dit la bergère, de vous venger du vilain  
« forfait de cette fausse dame, et m'y voilà toute  
« prête. Si vous êtes d'accord avec moi, je vous  
« aimerai toute ma vie. Changeons en joie et en  
« plaisirs les chagrins que nous avons eus. » Le  
cavalier trouva la vengeance fort douce. On ne  
peut dire que de semblables pièces pèchent par  
le défaut de simplicité. P—x.

FIGULUS (CHARLES), ichthyologue que Cuvier  
n'a pas daigné nommer dans sa belle *Histoire des  
poissons*, vivait au milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Il était  
peut-être parent de Herman Figulus, d'Hirsch-  
feld, professeur au gymnase de Marbourg, au-  
quel on doit une édition d'*Horace*, Francfort, Ége-  
nolphe, 1545, in-8°. A la même date, Charles  
habitait Coblenz; mais Gesner, qui nous apprend  
cette particularité dans sa *Bibliothèque*, ne dit  
pas s'il y remplissait aussi des fonctions dans l'en-  
seignement. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il  
cultiva les principales branches de l'histoire na-  
turelle avec tout le zèle dont il était capable;  
et cela seul doit nous faire pardonner d'avoir tiré  
son nom de l'oubli. Il est auteur des trois opus-  
cules suivants, tous fort rares et qui méritent  
d'être recherchés: 1° *Botano-Methodus, seu dialo-  
gus de herbis*, Cologne, 1540, in-4° de 8 f.;  
2° *Ichthyologia, sive dialogus de piscibus*, ibid.,  
1540, in-4° de 8 f. Il y décrit environ vingt es-  
pèces de poissons, cités par Ausone dans son  
poème de la *Moselle*; 3° *De Mustellis*, ibid., 1540,  
in-4° de 8 f. C'est une description de la Lam-  
proie. W—s.

FILAMONDO (RAPHAEL-MARIE), né à Naples dans  
la dernière moitié du 17<sup>e</sup> siècle, embrassa la vie  
religieuse dans le couvent des dominicains de  
*Ste-Marie della Sanita*. Il avait fait de très-bonnes  
études, et son application à la théologie le mit  
bientôt en état de professer cette science avec  
succès. Il n'abandonna cependant point la litté-  
rature, et quelques pièces de vers qu'il destinait  
uniquement à ses amis le firent connaître d'une  
manière avantageuse. Le supérieur général de  
l'ordre, informé des talents du P. Filamondo,  
le fit venir à Rome, et quelque temps après il fut  
nommé l'un des conservateurs de la fameuse bi-  
bliothèque de la Casanata. Le pape Clément XI  
lui conféra en 1705 l'évêché de Suessa dans la  
terre de Labour. Il gouverna sagement son dio-  
cèse et mourut en 1716, dans un âge peu  
avancé. On a de ce savant prélat: 1° *Il genio bel-  
licoso di Napoli; memorie istoriche d'alcuni capi-  
tani celebri Napolitani*, Naples, 1694, 2 part.  
in-fol. Il y a des exemplaires de cet ouvrage qui  
portent la date de 1714. C'est un recueil des  
vies de cinquante-six généraux napolitains du  
17<sup>e</sup> siècle, avec leurs portraits sur cuivre; 2° *Ra-  
guaglio del viaggio fatto da' padri dell' ordine de'  
Predicatori nella Tartaria minore l'anno 1662, con  
la nuova spedizione del padre Francesco episcopo  
in Armenia e Persia*, Naples, 1695, in-8°; 3° *Theo-  
rhetorica idea ex divinis Scripturis et politioris li-  
teraturæ mystagogis deducta*, Naples, 1700, 2 vol.  
in-4°. C'est un cours de rhétorique à l'usage des  
prédicateurs. Le P. Éhard l'a cité avec éloge dans  
sa *Bibl. ordin. Prædicat.* W—s

FILANGIERI (GAËTAN), l'un des publicistes du  
18<sup>e</sup> siècle qui ont le plus contribué aux progrès de  
la législation, naquit à Naples le 18 août 1752 de  
César, prince d'Araniello, et de Marianne Montalto,  
fille du duc de Fragnito. La noblesse de sa famille  
remontait à l'origine de la monarchie napolitaine.  
Angerio, fils de l'un des quarante braves Normands  
qui débarquèrent dans ces contrées vers le com-  
mencement du 11<sup>e</sup> siècle, accompagna le comte  
Roger dans toutes ses conquêtes, et reçut de lui  
plusieurs fiefs pour récompense de ses exploits.  
Les descendants d'Angerio s'honorèrent de porter  
le titre de *fili Angerii*, qui leur rappelait cet il-  
lustre ancêtre; et c'est de là que vint le nom de  
Filangieri. Des changements survenus dans l'or-  
dre de la succession féodale privèrent dans la suite  
cette famille de la plus grande partie de ses fiefs:  
il ne lui en resta qu'un, qu'elle possède encore;  
mais elle continua d'être comptée parmi celles des  
quatre premiers barons du royaume. Gaëtan fut  
destiné dès l'enfance par son père, dont il était le  
troisième fils, à la carrière des armes: à sept ans  
il avait un grade dans un des régiments du roi, et  
il commença son service à quatorze. Les mau-  
vaises méthodes qu'on suivait alors dans l'ensei-  
gnement du latin l'avaient dégoûté de l'appren-  
dre, et l'on en concluait qu'il n'était propre à  
aucune étude littéraire, lorsqu'un heureux hasard

fit voir que cette aversion qu'il avait montrée prouvait la rectitude et non les bornes de son esprit. Le précepteur de son frère aîné s'était trompé dans la solution d'un problème de géométrie : Gaëtan aperçut d'où venait l'erreur, le démontra au maître, et, encouragé par ce petit succès, quitta le service pour se livrer aux sciences et à la philosophie. Il répara si bien la perte de ses premières années, qu'à vingt ans il savait le grec, le latin, l'histoire ancienne et moderne, les principes du droit naturel et du droit des gens, et était initié dans presque toutes les parties des mathématiques. Il avait dès lors conçu le projet et commencé l'exécution de deux ouvrages, l'un sur l'éducation publique et privée, l'autre sur la morale des princes, fondée sur la nature et sur l'ordre social. Ce qu'il avait rassemblé d'idées sur ces importants objets trouva sa place dans le grand ouvrage auquel il doit sa renommée. Livré par goût à l'étude de la morale, de la politique et de la législation, en un mot, de la science du droit prise dans la signification la plus étendue, il déféra une seconde fois au vœu de sa famille en prenant, contre son gré, l'état du barreau, qui était alors le chemin des honneurs et de la fortune. Il y obtint bientôt des succès par son éloquence autant que par son savoir. De grands abus s'étaient introduits dans l'administration de la justice; les lois étaient incertaines ou méconnues, et les jugements presque toujours arbitraires. Une ordonnance du roi Charles III, rendue en 1774, sur le rapport du ministre Tanucci, porta remède à ces abus, rendit à la loi son empire, affranchit les jugements de l'autorité et des opinions versatiles des docteurs, et détruisit l'arbitraire en prescrivant aux juges de faire imprimer et publier les motifs de leurs sentences. La philosophie applaudit à cette réforme; le barreau murmura : Filangieri défendit l'ordonnance royale et en démontra l'utilité dans un écrit substantiel fort de raisons et fondé sur les principes les plus évidents de la justice. Le ministre, à qui ce précieux opuscule était dédié, ne vit pas sans étonnement tant de science et de maturité d'esprit dans un si jeune jurisconsulte, et il l'encouragea fortement à suivre une carrière où il débutait avec tant d'éclat. Engagé cependant par son oncle, archevêque de Palerme, à prendre une charge à la cour, Filangieri fut reçu en 1777 majordome de semaine et gentilhomme de la chambre du roi, et presque en même temps nommé officier du corps royal des volontaires de la marine, plus particulièrement attachés à la personne du roi. Son séjour à la cour ne le détourna ni de sa vie réglée, ni de ses études, ni de la composition du grand ouvrage auquel il consacrait depuis plusieurs années ses recherches et ses méditations. Dès le commencement du 18<sup>e</sup> siècle, une grande école de philosophie politique s'était formée à Naples. J.-B. Vico, génie hardi, étendu et profond, mais écrivain bizarre et souvent obscur, jeta dans ses *Principes*

*d'une science nouvelle*, des germes que Genovesi, son élève, esprit lumineux et méthodique, rendit féconds. Les principes du droit naturel, du droit des gens et de la législation furent établis dans cette école sur d'autres bases que dans celle de Grotius et de Puffendorf (1). A Milan, où la philosophie jouissait d'une protection ouverte sous le ministère du comte Firmian, Beccaria en appliqua les leçons, non à la législation en général, mais aux lois particulières qui ont la répression des crimes pour objet; il fit par un petit ouvrage, si l'on en considère le volume, mais ouvrage immense par ses résultats, une révolution dans la jurisprudence criminelle. Il manquait encore un traité qui embrassât la législation dans toutes ses branches, qui l'examinât sous tous ses rapports et qui en établît les principes universels. Ce fut ce vaste monument que Filangieri entreprit d'élever; il en divisa le plan en sept livres : le premier, qui traitait des règles générales de la législation, et le second, qui avait pour objet les lois politiques et économiques, parurent en 1780 à Naples, en 2 volumes in-8<sup>o</sup>. Le succès en fut prodigieux, non-seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, et l'auteur se trouva placé, n'ayant encore que vingt-huit ans, parmi les publicistes les plus célèbres. Il démontre dans le premier livre que la législation doit, comme toutes les autres sciences, avoir des règles, et ce sont ces règles qu'il se propose d'établir. La bonté des lois est ou absolue ou relative : elle est absolue quand les lois sont en harmonie avec les principes universels de la morale, communs à toutes les nations, à tous les gouvernements et applicables à tous les climats; elle est relative de diverses manières, selon que les lois sont en rapport avec la nature du gouvernement, avec le principe qui dans ce gouvernement fait agir les citoyens; avec le génie et le caractère des peuples; avec le climat, avec la fertilité ou la stérilité du terrain, la situation locale et l'étendue du pays; avec la religion des habitants et le degré de maturité où les esprits sont parvenus. On conçoit que, dans toutes ces questions générales, il doit se rencontrer souvent avec notre grand Montesquieu. Il parle avec la plus haute estime de cet illustre bienfaiteur des hommes; il n'affecte ni de le suivre ni de le combattre; sa méthode diffère de celle de l'auteur français parce que son but est différent. Montesquieu cherche dans les rapports des lois, avec les divers objets qui les modifient, l'esprit qui les a dictées; lui, il en cherche les règles : l'un tâche d'y trouver la raison de ce qu'on a fait, et l'autre l'indication de ce qu'on doit faire, etc. Dans le second livre, qui traite des lois politiques et économiques, il examine deux objets, la population et les richesses. Sans re-

(1) Mario Pagano, dernier rejeton de cette noble école, a péri misérablement dans les révolutions de sa patrie; mais ses *Considérations sur la procédure criminelle*, et ses *Essais politiques sur les principes, les progrès et la décadence des sociétés*, assurent à son nom l'immortalité.

chercher, comme l'ont fait d'autres auteurs, si la population des peuples modernes est ou plus ou moins nombreuse que celle des anciens, il pose une question plus intéressante : celle de savoir si l'Europe est aujourd'hui aussi peuplée qu'elle le pourrait être. La négative est évidente, et il en explique aussi clairement que méthodiquement les causes. L'indice le plus sûr de l'état où est la population d'un pays est l'état de son agriculture, et l'état malheureux de l'agriculture en Europe suffit pour prouver celui de la population, d'où il est aisé de conclure que sur ces deux points si importants la législation européenne est mauvaise. Les obstacles à l'accroissement de population sont : le petit nombre des propriétaires et le nombre immense des non-propriétaires; trop de grandes propriétés et trop peu de petites; les richesses exorbitantes et inaliénables des gens d'église dans plusieurs États; l'excès des charges publiques, les impôts insupportables et la manière violente de les lever; l'état actuel des troupes réglées dans presque tous les États de l'Europe, état qu'il est aussi urgent que nécessaire de réformer, et enfin l'incontinence publique ou le dérèglement des mœurs. La prospérité de l'agriculture, première source de la richesse comme de la population, trouve de son côté pour obstacles ceux qui viennent du gouvernement même ou plutôt de l'administration, ceux qui dérivent des mauvaises lois, et ceux qui ont pour cause la grandeur immense des villes capitales dans les différents États : c'est à la législation d'écartier ceux de ces obstacles qui ne sont pas en quelque sorte nécessaires ou qui ne tiennent pas à la nature des choses, et quant aux obstacles qui paraissent inévitables dans l'ordre actuel des sociétés, c'est à elle encore d'y remédier par des encouragements et des institutions favorables à l'agriculture et honorables pour les agriculteurs. Il parcourt selon la même méthode les autres sources de richesses, les arts, les manufactures, le commerce, trouvant toujours dans les vices de la législation la cause des obstacles qu'éprouve leur prospérité, et indiquant dans une législation meilleure les moyens de la leur rendre. La plupart de ces questions étaient délicates à traiter sous les yeux mêmes d'un gouvernement qui commettait presque toutes les fautes que reprenait l'auteur; il les traite cependant avec une entière liberté. Il est vrai qu'on voit toujours en lui le désir d'être utile, et jamais celui d'offenser, et il avait si bien jugé des intentions du gouvernement qu'il voulait éclairer, que le roi lui conféra une commanderie de l'ordre royal de Constantin l'année même où il venait de publier ces deux volumes. Il donna en 1785 les deux suivants, entièrement remplis par son 3<sup>e</sup> livre, dont les lois criminelles sont le sujet. Ce troisième livre est la partie la plus considérable de l'ouvrage, et en même temps la plus importante par les sujets qui y sont traités et par le soin avec lequel ils sont traités. Les lois criminelles atti-

raient à cette époque l'attention de tous les publicistes : leurs formes oppressives, leurs pénalités barbares, excitaient de toutes parts les réclamations, non des jurisconsultes qui se complaisaient dans les maximes sous lesquelles ils avaient vécu, mais des philosophes. Beccaria, par son opuscule *Dei delitti e delle pene*, publié en 1764, avait commencé à secouer d'une main vigoureuse ces vicieuses lois qui blessaient tous les sentiments de justice et d'humanité. Filangieri voulut compléter son œuvre. Le troisième livre de la *Science de la législation* est un exposé complet des principes du droit pénal. En général, Filangieri s'inspire de l'esprit de Beccaria, quoiqu'il s'en écarte dans plusieurs de ses solutions; il s'en écarte notamment en ce qui touche la peine de mort, qu'il admet sans difficulté, comme au reste l'avaient fait avant lui Voltaire, J.-J. Rousseau et Diderot. Mais, dans les deux publicistes italiens, c'est le même esprit de réforme, le même désir de faire descendre l'humanité dans les lois criminelles, d'ajouter à la procédure des garanties pour la défense, de proportionner les châtimens à la gravité des fautes. Mais Beccaria n'avait écrit qu'une sorte de pamphlet, Filangieri a écrit un livre; le premier n'avait fait qu'indiquer, à l'aide d'un remarquable bon sens et d'une puissante raison, les principes qui lui semblaient devoir régir cette matière. L'autre a cherché ces principes, non pas seulement dans le raisonnement, mais dans l'expérience des siècles : il a interrogé l'histoire et la législation; il a cité les lois grecques, les lois romaines, toutes les coutumes. L'un n'avait fait que poser les règles, quelquefois sans les justifier; l'autre reprend ces règles et s'efforce de les établir à l'aide d'une érudition abondante et variée, il développe ce qui n'était qu'indiqué, il descend dans les détails des questions qui étaient à peine formulées, il creuse le terrain dont son prédécesseur n'avait fait que dessiner la superficie. Et cependant l'œuvre de Filangieri n'a eu ni le même éclat ni le même retentissement que celle de Beccaria : cela tient d'abord à l'époque où elles ont paru l'une et l'autre : Beccaria avait le premier découvert en quelque sorte un monde nouveau, et l'opinion publique l'avait suivi tout entière dans les vœux de réforme qu'il avait exprimés. Or, dans les vingt ans qui séparent nos deux auteurs, la matière du droit pénal, exploitée par cent publicistes, avait perdu, non son intérêt, mais sa nouveauté. Filangieri venait donc en second ordre et ne faisait à peu près que reprendre les idées de ses devanciers. Ensuite, ce qui avait contribué au succès de celui-ci, c'était l'éclat de son style, sa forme à la fois philosophique et touchante, son petit volume qui le mettait dans toutes les mains, sa simplicité qui, dégagée des formules scientifiques, le rendait accessible à toutes les intelligences. Le style de Filangieri n'a ni la précision énergique de son devancier, ni les chaleureuses invocations des sentimens d'humana-

nité. Il discute froidement, sans entraînement et sans éloquence. Il s'adresse à la raison et non au cœur, il raisonne, il peut convaincre, il n'impose pas sa conviction, il ne subjugué pas ses lecteurs. Une chose remarquable, c'est que ni Beccaria ni Filangieri n'étaient des légistes : l'un et l'autre étaient des hommes du monde, étrangers à la science compliquée des lois et à la pratique des affaires. Ce n'est donc point aux praticiens qu'ont été dues les réformes de la législation, c'est à la philosophie. Mais en dénonçant avec cette franchise tous les abus, il était impossible que Filangieri n'armât pas enfin contre lui certaines classes intéressées à leur maintien. Il n'avait épargné dans son 5<sup>e</sup> volume ni la juridiction des barons ni les vices du système féodal; un critique obscur, nommé Joseph Grippa, se déclara le défenseur des barons et des possesseurs de fiefs (1). L'auteur de la *Législation* lui rendit justice en ne daignant pas lui répondre. Il ne fit pas beaucoup plus d'attention à une autre censure, qui dans d'autres temps aurait pu troubler sa vie. La proposition qu'il avait faite dans son second livre de supprimer les propriétés ecclésiastiques, et sa promesse de proposer dans le cinquième la réforme des abus du pouvoir de l'Église romaine, scandalisèrent la congrégation de l'Index, et la *Science de la législation* fut condamnée par un décret du 6 décembre 1784. Filangieri n'y répondit qu'en faisant paraître dès l'année suivante les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> volumes de son ouvrage, qui en continuaient le 4<sup>e</sup> livre; et là pour objet l'éducation, les mœurs et l'instruction publique, trois parties qui forment un grand ensemble et un seul tout. On peut n'être pas de l'avis de l'auteur sur tous les points de chaque une de ces trois parties, de même qu'on en pourrait contester quelques-uns dans les trois livres précédents; mais il est impossible de refuser son admiration à cet esprit philosophique aussi sage que ferme, également ennemi de tout excès, à cette immensité de lumières acquises, à ce talent rare de les répartir et de les ordonner, à ce style animé, abondant et toujours clair, mais surtout à cet amour du beau, de l'honnête, et à cette douce philanthropie qui règnent dans tout l'ouvrage. L'auteur était alors plus avantageusement placé que jamais pour traiter convenablement cette partie morale. Il avait épousé en 1785 Caroline de Frencl, noble hongroise, directrice de l'éducation de l'infante, seconde fille du roi, et qui joignait aux agréments extérieurs les dons de l'esprit et les qualités de l'âme. Pour se livrer tout entier aux jouissances de ce bonheur domestique et à la composition de son ouvrage, pour lequel il se passionnait de plus en plus, il s'était démis, avec l'agrément du roi, de ses emplois militaires et de ses charges à la cour, et s'était retiré comme à la campagne, à vingt-cinq milles de Naples, dans la petite ville de Cava; ce fut là qu'il écrivit ce 4<sup>e</sup> li-

(1) *Scienza della legislazione vindicata*, etc. Napoli, 1784, in-8<sup>o</sup>.

vre. Aussitôt après sa publication, il se mit avec la même ardeur à la composition du cinquième, qui traitait des lois relatives à la religion; mais sa santé, déjà sensiblement altérée par l'excès de l'application et du travail, le forçait souvent de s'arrêter, et il n'avancait plus qu'avec lenteur. D'autres interruptions lui survinrent. Le nouveau roi Ferdinand IV l'appela en 1787 dans son conseil suprême des finances; il retourna donc à Naples, et dès ce moment les travaux importants de l'administration l'absorbèrent presque entièrement. Ses inconvénients augmentèrent. Une maladie grave de son fils aîné, une couche malheureuse de sa femme, affectèrent profondément cette âme sensible et déjà disposée à la mélancolie; il prit le parti de se retirer avec toute sa famille à Vico-Equense, qui appartenait à sa sœur avant l'abolition des fiefs. Il y tomba sérieusement malade, et après avoir résisté pendant vingt jours, il succomba le 21 juillet 1788, n'étant âgé que de trente-six ans. Une lettre particulière, reçue de Naples et digne de toute confiance, nous apprend que dès qu'il était entré au conseil suprême, Filangieri avait reconnu et démontré que le système commercial des Anglais était onéreux pour tous les peuples de l'Europe, et que dans la dernière séance du conseil où il assista, il avait prouvé, par le résultat des calculs les plus exacts, combien ce commerce était nuisible et destructif pour le royaume de Naples. Acton, Irlandais d'origine et entièrement vendu aux Anglais, était alors dans la haute faveur qui a été depuis si funeste à ce royaume (*voy. Acton*). C'est ce qui donna lieu à un bruit sourd sur les causes de cette mort prématurée; mais ce bruit n'eut sans doute d'autre fondement que l'idée qu'on avait d'Acton, et la haine qu'on lui portait. Filangieri avait terminé avant de mourir le huitième volume de son ouvrage, contenant la première partie du cinquième livre. Il y traite des religions qui ont précédé le christianisme; les faits relatifs au polythéisme qui remplissent cette partie sont éclairés par des notes justificatives, où l'on trouve une érudition éclairée par la saine critique et par la philosophie. Cette partie a été imprimée à la suite des quatre premiers livres. On n'a retrouvé de la seconde que la division des chapitres; il devait y développer les avantages du christianisme, mais faire sentir le danger des superstitions, égal à celui de l'incrédulité même, les inconvénients nés du mélange des affaires temporelles avec les soins spirituels, des richesses excessives du clergé, de l'ignorance des prêtres, de leur vénalité, de la subversion des vrais principes de l'expiation, de l'introduction des immunités personnelles et de l'immense accroissement de la puissance du sacerdoce. De là il devait passer à l'examen des lois qui constituent le droit ecclésiastique, en peser selon sa coutume les inconvénients et les avantages, et présenter dans de nouvelles lois, assorties à son système entier de législation, des remèdes à tous les abus.



Un chapitre sur la tolérance aurait terminé ce livre, dont l'importance doit augmenter les regrets qu'inspire la mort prématurée de l'auteur. Après ce livre il lui restait encore à traiter, dans le sixième, des lois relatives à la propriété; et dans le septième, de celles qui regardent la puissance paternelle et le gouvernement des familles. Quel malheur qu'un si beau monument soit resté imparfait ! et quelle main osera entreprendre de l'achever ? Tout incomplet qu'il est, aucun ouvrage n'a eu un succès plus grand, plus rapide et plus universel : il en a été fait en peu d'années trois éditions à Naples, autant à Venise, deux à Florence, une à Milan, une à Gènes, une à Catane, deux à Livourne, sous le nom de Philadelphie. Les étrangers n'ont pas été moins empressés que les Italiens de répandre chez eux un ouvrage aussi utile. La traduction française de M. Gallois, Paris, 1789 et 1791, 7 vol. in-8°, jouit en France de la même estime que l'original en Italie. Il y en a eu deux en langue allemande : l'une faite à Zurich, imprimée à Altdorf en 1784, avec une préface de M. Siebenkees, professeur de droit public ; l'autre de M. Gustermann, publiée à Vienne la même année ; enfin, il en a paru une traduction espagnole, par don Giacomo Rubio, avocat aux conseils du roi, Madrid, 1787 et années suivantes. On trouve une bonne analyse de cet ouvrage dans l'*Éloge historique de Filangieri*, publié par l'avocat Tommasi, son ami, Naples, 1788, in-8°. Filangieri avait projeté un second ouvrage, sur lequel il méditait dans les intervalles que lui laissait la composition du premier ; il l'avait intitulé : *Nuova scienza delle scienze*. Il comptait y réduire toutes les sciences au petit nombre de principes généraux d'où dérivent, comme de leur source, toutes les séries de vérités et toutes les théories qui les constituent. En un mot, l'objet de ce nouvel ouvrage eût été de découvrir, autant que les étroites limites de l'intelligence humaine le permettent, quelles sont dans chaque science les vérités primitives, et quelle est la connexion entre elles ou la liaison des vérités qui appartiennent à chacune ; d'établir ainsi la métaphysique des sciences, de ramener toutes les vérités particulières au principe le plus général, et de faire de toutes les sciences une seule science universelle et supérieure, qui eût conduit l'entendement humain jusqu'au plus haut degré de savoir dont sa perfectibilité le rend susceptible. Il méditait de plus un nouveau système d'histoire, qu'il intitulait : *Histoire civile, universelle et perpétuelle* ; il eût développé, dans les histoires particulières de toutes les nations, l'histoire générale et constante de l'homme, de ses facultés, de ses penchants et des suites qui en résultent dans la prodigieuse variété des constitutions civiles et politiques, dans l'influence qu'elles ont sur la condition générale de l'espèce, et sur le bonheur ou le malheur des individus ; enfin, il eût suivi exactement, dans toute l'histoire de l'ancien et du nouveau monde,

XIV.

les diverses périodes de la sociabilité, du perfectionnement et de la culture de l'homme. Il n'avait rien écrit de ces deux ouvrages, si ce n'est un fragment très-court du premier qu'on a trouvé dans ses papiers ; mais il les dessinait dans sa tête, il en arrangeait le plan ; et, selon sa méthode constante, il ne comptait en rédiger aucune partie que lorsque ayant tout disposé, tout préparé, rassemblé et mis en ordre tous ses matériaux, il pourrait s'y livrer tout entier. Filangieri avait reçu de la nature, avec les dons du génie, les avantages extérieurs les plus remarquables et les plus rares, une très-belle figure, une taille haute, élégante et noble ; des manières remplies de grâce et de dignité ; ses regards étaient pleins d'une douce mélancolie et toute sa physionomie annonçait l'habitude de la méditation et une profonde sensibilité. Cette qualité formait en effet la base de son caractère, et toutes les vertus dont elle est la source n'avaient en lui d'autres bornes que la raison la plus droite et la plus éclairée. Dans le commerce particulier et dans la vie domestique rien n'égalait sa bonté, sa simplicité, la variété, l'abandon, le charme de ses entretiens. Dans un cadre moins circonscrit qu'un article de biographie, nous pourrions nous étendre davantage sur ce genre de mérite trop rare parmi les hommes célèbres, et tirer de la même lettre dont nous venons de parler les détails les plus intéressants. Elle en contient aussi de fort tristes sur la mort d'un frère de Filangieri, que celui-ci aimait tendrement. — Le commandeur Antoine FILANGIERI était au service de la cour d'Espagne dès le temps du siège de Gibraltar. Ayant continué depuis de servir avec distinction, il était devenu vice-roi et commandant général de la Galice ; au commencement des derniers troubles politiques qui ont agité ce pays, une émeute populaire ayant éclaté, il monta à cheval pour l'apaiser. Blake, partisan anglais, son ennemi secret, quoiqu'il eût reçu de lui des bienfaits, excita le peuple contre lui, dit cette lettre, et il fut cruellement massacré.

G—É et F. H.

FILASSIER (JEAN-JACQUES), agronome, né à Warwick-Sud, dans la Flandre, vers 1756, après avoir terminé ses études, s'adonna entièrement à la lecture des ouvrages philosophiques, qui jouissaient alors d'une faveur presque exclusive. Les écrits de Rousseau firent surtout une impression très-forte sur son âme encore neuve, et en relisant l'*Emile*, il s'occupa des moyens de perfectionner le système d'éducation qu'on suivait alors. Il fit part de ses idées à un ancien magistrat nommé Rose, qui les approuva et s'offrit pour son collaborateur ; c'est à l'association de leurs travaux qu'on doit *Eraste* ou l'*Ami de la Jeunesse*, ouvrage qui eut un grand succès dans sa nouveauté et qui mérita aux deux auteurs leur admission à l'Académie d'Arras. Filassier aimait le séjour de la campagne ; il se délassait de ses études par la culture de quelques arpents de terre, où il

16

se plaisait à vérifier les expériences agronomiques annoncées par les journaux. La simplicité de ses goûts semblait devoir l'éloigner de Paris; cependant il saisit avec plaisir l'occasion de venir habiter le voisinage de cette grande ville en se chargeant de diriger la pépinière de Clamart. Il vivait paisiblement dans cette agréable retraite lorsque la révolution éclata. Il ne prit aucune part active aux premiers événements; mais il ne put se refuser aux vœux des habitants, qui l'éluèrent procureur-syndic du district de Bourg-la-Reine. Nommé député à l'Assemblée législative, il y parla en faveur de la liberté de conscience. Après la journée du 10 août, il fut dénoncé, et s'étant justifié de l'accusation portée contre lui, retourna dans sa commune, où il fut élu juge de paix. Suspendu de ses fonctions, il réclama contre cette mesure illégale, et n'ayant pu obtenir sa réintégration, il reprit ses anciennes et douces habitudes, que pour son bonheur il n'aurait jamais dû quitter. Filassier mourut à Clamart le 22 juillet 1799, à l'âge d'environ 65 ans. Il était membre des Académies d'Arras, Lyon, Toulouse, Marseille, etc. On a de lui : 1° *Dictionnaire historique de l'éducation* (Paris, 1771, 2 vol. in-12; 1784, 2 vol. in-8° (1), traduit en allemand et continué par F. L. Brunn, Berlin, 1788-1792, 5 vol. in-8°; 2° *Eraste ou l'Ami de la Jeunesse*, Paris, 1775; nouv. édition, 1774, in-8°; 3° édition, 1779, 2 vol. in-8°; 1805, 2 vol. in-8° (2). Ces deux compilations sont estimées et peuvent être également utiles aux instituteurs et à leurs élèves. La première est un recueil d'anecdotes choisies, instructives, presque toujours intéressantes, et qu'on peut mettre sans danger entre les mains des enfants : l'autre offre un bon abrégé d'histoire et de géographie avec d'autres notions élémentaires; le tout en forme d'entretiens familiers d'Eraste avec son élève; 5° *Éloge du Dauphin, père de Louis XVI*, Paris, 1777, in-8°; 4° *Culture de la grosse asperge, dite de Hollande, la plus précoce, la plus hâtive, la plus féconde et la plus durable que l'on connaisse*, Paris, 1785, 1809, in-12. M. Demusset assure, dans la *Bibliographie agronomique*, que ce traité est aussi complet que possible; 5° *Dictionnaire du jardinier français*, Paris, 1790, 2 vol. in-8, estimé. — FILASSIER (Marin),

prêtre, né à Paris dans le 17<sup>e</sup> siècle, mort le 15 juillet 1755, a publié, en gardant l'anonyme, des *Sentiments chrétiens propres aux personnes infirmes et malades*, Paris, 1723, in-12, plusieurs fois réimprimés : on fait cas de cet ouvrage, qui est rempli d'onction. L'auteur avait été chapelain des Miramionnes. W—s.

FILCHIUS ou FILCHINS (BENOÎT), capucin anglais, issu d'une famille noble, naquit en 1560 au sein du protestantisme, et fut dès son enfance imbu du système des puritains. Il passa sa jeunesse à Londres, où n'étant retenu par aucun frein, il se livra à la dissipation et aux excès dont une grande capitale n'offre que trop l'occasion. Bientôt néanmoins il sentit le vide de ces faux plaisirs et fit des retours sur lui-même; voulant mettre sa conscience en sûreté, il abjura le calvinisme, dans lequel il ne vit plus qu'une nouveauté dangereuse; et revint au giron de l'Église. S'étant rendu à Paris et se croyant appelé à un état plus parfait que celui de simple fidèle, il entra dans l'ordre des Capucins, âgé de vingt-quatre ans. Là, se livrant à toute sa ferveur, humble, assidu à la prière, mortifiant son corps par le jeûne et les austérités, il se montra un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. Enflammé de zèle pour la conversion de ses compatriotes, sans égard aux dangers qu'il aurait à courir, brûlant même du désir de répandre son sang pour la foi, il osa en 1599 passer en Angleterre, où de sévères lois proscrivaient le catholicisme, et chercha par ses discours à confirmer dans leur attachement à l'Église romaine ceux qui y avaient persévéré et à y rappeler les autres. Il fut surpris dans l'exercice de cette pieuse et périlleuse mission et dénoncé à la reine Elisabeth, qui le fit mettre en prison. On l'y traita comme un séditieux et un artisan de troubles. Il gémit pendant trois ans, souffrant la faim, la soif, des privations de tout genre et tous les maux d'une dure captivité. Enfin la reine Elisabeth céda aux instances réitérées de Henri IV et rendit la liberté à Filchius. Il revint en France, où le roi le reçut avec une extrême bienveillance, l'honora de ses bontés et le chargea de la direction spirituelle des personnes attachées à son service. Dans son couvent, on lui confia la conduite du noviciat. Il s'acquitta de cet emploi avec zèle, et il sortit de ses mains plusieurs religieux d'une éminente vertu. Si on voulait en croire l'histoire de son ordre, Filchius aurait eu des révélations et il aurait été doué de l'esprit de prophétie et du don des miracles. On doit se défier de l'esprit de corps, naturellement porté à l'exagération et à une crédulité pieuse peut-être, mais souvent trop peu éclairée. Filchius a laissé les ouvrages suivants : 1° *Regula perfectionis continens breve ac lucidum compendium totius vitæ spiritualis redactæ ad unum punctum voluntatis divinæ, in tres partes distributa*. Cet ouvrage, originairement composé en anglais, traduit ensuite en flamand et en français, puis mis en latin par l'auteur, fut imprimé à Rome

(1) Le *Dictionnaire historique de l'éducation* a été réimprimé en 1818, Lyon et Paris, 3 vol. in-8°; J.-G. Masselin en a donné une édition abrégée, Paris, 1823, 2 vol. in-12. En 1825, il a été publié une édition du *Dictionnaire historique, rendu portatif en le réduisant aux articles les plus intéressants*, Paris, 1825, in-18. Enfin en 1827-38, il a été publié sous le nom de M. Delacroix Frédéric Titeu, un *Dictionnaire historique d'éducation* d'après J.-J. Filassier, ouvrage entièrement refondu et augmenté d'une foule de traits de l'histoire contemporaine religieuse, politique et militaire depuis 1789, Paris, 2 vol. in-8°, édition attribuée à M. Champagnac. E. D—s.

(2) Réimprimé plusieurs fois : nouvelle édition, revue, corrigée et continuée, pour la partie géographique et l'histoire de France, jusqu'en 1815, Avignon, 1818, 2 vol. in-8°; autre édition, continuée jusqu'en 1825, Paris, 1828, 2 vol. in-8° avec 2 planches; — autre édition d'*Eraste*, abrégée par J.-G. Masselin, Paris, 1821, in-12, avec figures et cartes; nouvelle édition, revue et corrigée pour la géographie et l'histoire par M. de Cluny, Paris, 1835, 2 vol. in-8°. E. D—s.

par ordre du R. P. général des capucins, en 1625 et 1628; à Paris, en 1650; à Lyon, en 1658; deux autres traductions, l'une en espagnol, l'autre en italien, furent publiées la 1<sup>re</sup> à Saragosse, en 1648; la 2<sup>e</sup> à Rome, en 1650, et à Viterbe en 1667; 2<sup>o</sup> *Soliloquium pium et grave in quo exponit conversionis suæ primordia*, 1602; 3<sup>o</sup> *Liber variorum exercitiorum spiritualium*, Viterbe, 1608; 4<sup>o</sup> *Eques christianus*, Paris, 1609. Ce livre contribua à la conversion de M. Thayer, ministre protestant, qui en fait un bel éloge; 5<sup>o</sup> *Epistola responsiva cuidam dubio, circa objectum divinæ voluntatis*, 1608; 6<sup>o</sup> *Exempla cujusdam documentum traditi circa orationem, pro exercitatione cujusdam personæ afflictæ, ob defectum consolationis in illa*, 1609. La vie de Filchius a été écrite par différents auteurs, parmi lesquels on remarquera Agathe Wisman, religieuse de St-Benoit, laquelle a composé, en petits vers latins rimés, l'éloge de ce saint religieux. L—Y.

FILELFO. Voyez PHILELPE.

FILESAC (JEAN), docteur de Sorbonne et curé de St-Jean-en-Grève, né à Paris, y fit ses études dans l'université et y fut reçu maître ès arts en 1571. Après avoir enseigné pendant six ans les humanités au collège de la Marche, il passa à une chaire de dialectique et se fit une réputation dans ces deux emplois. Il fut nommé, le 22 avril 1585, procureur de la nation de France et élu recteur le 24 mars 1586. En 1590, il prit le bonnet de docteur et fut un des principaux ornements de la faculté de théologie, dans les délibérations de laquelle il obtint une grande influence et dont il présida longtemps les assemblées en qualité de doyen. Les écrits du temps et les registres de l'université louent son savoir, sa fermeté et sa droiture. L'auteur de la vie d'Edmond Richer lui reproche néanmoins d'être entré dans la ligue de Duval contre ce docteur, que d'ailleurs il estimait et qu'il convenait avoir rendu de grands services à l'Église et à l'État depuis qu'il était syndic de la faculté. Si l'on en croit cet auteur, le nonce du pape (le cardinal Duperron) et l'évêque de Paris (Gondi), voulaient faire ôter le syndicat à Richer, dont le livre *De la puissance ecclésiastique et politique* avait déplu à Rome, et qui opposait une courageuse résistance aux efforts des partisans de cette cour pour établir les opinions contraires. On jeta les yeux sur Filesac, homme bien famé, pour succéder à Richer. D'abord il refusa. On lui laissa entrevoir l'évêché d'Autun pour prix de sa complaisance, et il eut la faiblesse de se laisser ébranler. Richer fut déposé du syndicat le 4<sup>er</sup> septembre 1612, et Filesac élu à sa place. Au reste, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'on l'avait trompé. Il regretta d'avoir cédé à un mouvement d'ambition, et il répara de son mieux l'injustice qu'on lui avait fait partager (voy. André DUVAL). Filesac vécut encore longtemps, continua de jouir d'une grande estime dans sa compagnie, et en mourut doyen le 2 juin

1658, dans un âge fort avancé. Il avait de l'érudition, mais mal digérée. Il a écrit sur toute sorte de sujets, passant brusquement du sacré au profane, sans trop de liaison. Ses livres sont pleins de citations, mais il n'y a ni ordre ni méthode. De fréquentes digressions y font perdre de vue le sujet principal. Il y a pourtant des choses curieuses : c'est une mine qui ne laisse pas que d'être riche, mais très-pénible à exploiter. Ses ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *De l'autorité sacrée des évêques*; 2<sup>o</sup> *Traité du Carême*; 3<sup>o</sup> *De l'origine des paroisses*; 4<sup>o</sup> *De la confession auriculaire*; 5<sup>o</sup> *De l'idolâtrie et du sacrilège*; 6<sup>o</sup> *De l'ancienneté de l'origine de la Faculté de théologie de Paris et de ses anciens statuts*, traité curieux et savant : Filesac rapporte à l'an 1500 l'époque de ces premiers statuts, longtemps après la fondation de l'université. Il passait pour très-versé dans les antiquités de ce corps savant. Tous ces ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Opera varia*, Paris, 1614, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, et *Opera selecta*, ibid., 1621, in-4<sup>o</sup>. Ce recueil est recherché. L—Y.

FILHOL (ANTOINE-MICHEL), habile graveur et marchand d'estampes, né en 1759 et mort à Paris le 5 mai 1812, est principalement connu comme l'éditeur du *Cours élémentaire de peinture*, ou *Galerie complète du musée Napoléon*, 1804 et années suivantes, 10 vol. grand in-8<sup>o</sup> ou in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage, terminé par les soins de sa veuve en 1814, se compose de cent vingt livraisons; le texte des dix premières a été rédigé par Caraffe, et les suivantes par Jos. Lavallée. Madame Filhol a donné, en 1827, une suite à cet ouvrage sous ce titre : *le Musée royal de France, ou Collection gravée de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture dont il s'est enrichi depuis la restauration*, 4 vol. grand in-8<sup>o</sup>, dont les notices explicatives sont de M. Jal. — *Concours décennal, ou Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et médailles*, mentionnées dans les rapports de l'Institut, 1812 et années suivantes, in-4<sup>o</sup>, 10 livraisons de 3 planches chacune. — Sa fille, mademoiselle Sophie Filhol, une des meilleures élèves de madame de Mirbel, a exposé au salon plusieurs portraits d'une parfaite ressemblance. W—s.

FILIASSI (le comte JACQUES), historien et physicien, était né vers 1750 à Venise, d'une famille originaire de Padoue, mais établie depuis plusieurs siècles dans la capitale des États vénitiens. Amené dans son enfance à Mantoue, il y fut élevé sous les yeux de son aïeule maternelle, et fut dirigé dans ses études par deux habiles professeurs, Plac. Bordonî et l'abbé Canossa. Joignant à des dispositions naturelles un désir très-vif d'apprendre et une patience que rien ne pouvait rebuter, il fit de rapides progrès dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Physique, histoire, astronomie, botanique, antiquités, agriculture, tout était de son ressort : il voulut tout savoir, tout approfondir. Il était jeune encore, lorsqu'en 1772 il publia son *Saggio su i Veneti primi*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, ouvrage plein de re-

cherches qui auraient fait honneur à un savant consommé, et dont Tiraboschi rendit un compte avantageux dans le *Giornale di Modena*. Des éloges donnés par un critique aussi judicieux ne purent pas l'encourager à poursuivre son projet d'éclaircir les origines de Venise; mais, sans perdre de vue ce grand travail, il continua de cultiver les sciences et de se tenir au courant des nouvelles découvertes. Admis en 1787 à l'Académie de Mantoue, il y lut successivement plusieurs mémoires d'un intérêt local, mais qui ne méritent pas moins de fixer l'attention des agronomes et des antiquaires: en 1791, sur le développement de la culture du mûrier papyrifère, dans le Mantouan; en 1792, sur les voies romaines qui traversent ce duché; en 1796, sur la culture des collines; en 1797, sur le meilleur mode d'exploitation agricole du haut Mantouan. Dans le même temps, il adressait à Louis Arduini, professeur d'économie rurale à Padoue, un *Mémoire* sur les diverses plantes exotiques cultivées dans les États vénitiens. Mais tous ces travaux n'étaient pour lui qu'un délassement; il ne cessait d'explorer les archives publiques et particulières de l'Italie, et quand il eut réuni tous les documents dont il avait besoin, il refondit son premier travail sur Venise, et publia sous ce titre: *Memorie storiche de' Veneti primi e secundi*, Venise, 1796, 9 vol. in-8°, un ouvrage entièrement neuf et qui lui fit prendre rang parmi les historiens modernes de l'Italie (1). On ne doit point oublier, dans les publications de Filiassi, qui datent de la même époque, son *Mémoire* sur les vents qui règnent habituellement dans les lagunes vénitiennes. Ce curieux mémoire, lu par l'auteur à l'Académie de Mantoue, publié dans une *Raccolta*, et séparément en 1794 et 1797, offre, avec des vues nouvelles sur le cours des vents, un grand nombre d'observations tirées des ouvrages des physiciens et des journaux des voyageurs. En 1800, Filiassi mit au jour une *Dissertation sur les variations annuelles de l'atmosphère à Venise* et dans les pays circonvoisins. Dans cette dissertation, que l'on peut, suivant le P. Moschini, regarder comme un traité complet de météorologie, et auquel il ne manque qu'une carte météorologique, ainsi que dans celle que Filiassi publia, la même année, sur le Déluge (2), l'auteur se sert des découvertes alors récentes de la chimie pour donner des explications plus satisfaisantes que ne l'avaient pu ses devanciers, et des divers phénomènes atmosphériques, et du terrible cataclysme dont les traces se reproduisent partout aux yeux de l'observateur. Aussi religieux qu'instruit, Filiassi, dans sa dissertation sur le déluge, réfute

(1) Cette première édition est défigurée par de nombreuses fautes d'impression; aussi le P. Moschini désirait-il voir réimprimer cet important ouvrage d'une manière plus correcte. Son vœu n'a été accompli qu'en 1811, par la réimpression de Padoue, en 7 volumes in-8°.

(2) La *Dissert. sur le Déluge*, imprimée séparément en 1800, a été reproduite depuis, avec des additions, dans le *Giornale d'Aglietti*.

en passant l'article du *Dictionn. philosophique* où Voltaire a cru par des plaisanteries en démontrer l'impossibilité, et se plait à rabaisser notre orgueil en présentant une série de difficultés que la raison humaine ne pourra jamais résoudre. En 1805, il publia son second ouvrage historique: *Ricerche storico-critiche sull' opportunità delle lagune veneziane*. L'auteur, qui s'est piqué d'y relever l'importance du commerce de Venise dans les temps anciens, l'avait intitulé: *Della grandezza del commercio veneziano*; mais le gouverneur autrichien de Venise exigea le changement de ce titre. Filiassi promettait, dès 1806, un cours d'astronomie pour les dames, en forme de lettres. Il a paru bien des années après, sous le titre: *Lettere famigliari astronomiche*, Venise, 1818, in-8°. L'article que l'on vient de lire est extrait en grande partie de la *Storia delle lettere veneziane*, de P. Moschini, l'un des amis de Filiassi. W—s.

FILICAIA (LOUIS DE), capucin florentin, vivait au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et, se sentant quelque talent pour la poésie, employa les loisirs que lui laissait l'exercice de ses devoirs monastiques, à mettre en vers la partie historique du Nouveau Testament. On connaît de lui les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> *La Vita del nostro salvatore J.-C. ovvero la sacra Storia evangelica, tradotta non solo di latino in volgare, ma etiam in verso*, Venise, 1548, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *gli Atti degli apostoli secondo san Luca, tradotti in terza rima*, ibid., 1549, in-fol. Il est surprenant que ce poète séraphique ait échappé aux recherches du P. Bernard de Bologne, dans sa *Biblioth. capucc.* (voy. DENIS de GÈNES), quoiqu'il soit cité par Paitoni, Crescimbeni et Negri. C'est par distraction, sans doute, que ce dernier blâme Crescimbeni d'en avoir fait un franciscain; il ne réfléchissait pas que les capucins sont de l'ordre de St-François. Z.

FILICAIA (VINCENT DE), l'un des poètes italiens qui résistèrent avec le plus de succès au torrent du mauvais goût dans le 17<sup>e</sup> siècle, naquit à Florence le 30 décembre 1642. Fils et petit-fils de sénateur et destiné à l'être lui-même, il commença ses études chez les jésuites de Florence et les acheva à l'université de Pise. L'antiquité grecque et latine, la philosophie, la théologie et la jurisprudence y furent successivement l'objet de ses travaux; la poésie était son seul délassement. Comme presque tous les jeunes poètes, il commença par des vers d'amour; mais celle qu'il aimait et qu'il célébrait étant morte à la fleur de l'âge, il passa du regret de sa perte au repentir de lui avoir consacré les prémices de son talent; il brûla tout ce qu'il avait fait de vers pour elle; il jura de ne plus chanter que des sujets héroïques ou sacrés, et il a tenu son serment. De retour à Florence, après cinq ans de séjour à Pise, il ne tarda pas à être reçu de l'Académie de la Crusca. Peu de temps après, il épousa la fille du sénateur Scipion Capponi, qui lui apporta peu de fortune, et comme il en avait peu lui-

même, il prit, à la mort de son père, le parti de se retirer entièrement du monde et de passer presque toute l'année à la campagne; il y partageait son temps entre ses études, l'éducation de ses enfants, la contemplation des merveilles de la nature et de son auteur. Il composait chaque jour des poésies, soit latines, soit italiennes, les soumettait au goût de ses amis, les perfectionnait d'après leurs conseils, sans désir de les publier, sans autre but que de donner un noble exercice à son esprit. Une occasion éclatante le força de sortir de cette obscurité volontaire. Vienne, assiégée par une armée de deux cent mille Turcs, fut délivrée par Jean Sobieski, roi de Pologne, et par le duc de Lorraine, Charles V. Ce grand événement, qui sauvait la chrétienté du danger le plus imminent, excita l'enthousiasme de Filicaia; il célébra dans une magnifique ode ou *canzone* la victoire de l'armée chrétienne; il en adressa une seconde à l'empereur Léopold I<sup>er</sup>, une troisième au roi de Pologne, une quatrième au duc de Lorraine, une cinquième au Dieu même des armées; et les Ottomans, dans une dernière bataille, ayant été entièrement défaits, il chanta ce nouveau triomphe dans une sixième ode, qui est peut-être la plus belle de toutes. Pour cette fois, s'il ne fut pas moins modeste, ses amis furent moins discrets. Ces six odes triomphales excitèrent une admiration universelle. Le grand-duc, de son propre mouvement, en fit parvenir des copies aux princes qui y étaient loués; l'auteur reçut d'eux les remerciements les plus flatteurs. Les copies de ses odes, en se multipliant, se chargeaient tous les jours de nouvelles fautes; ses amis obtinrent enfin de lui qu'il les fit imprimer; elles parurent à Florence en 1684, in-4<sup>o</sup>, et Filicaia fut placé presque malgré lui parmi les premiers poètes lyriques italiens. Une autre grande ode qu'il adressa la même année à la reine Christine de Suède soutint la réputation des premières. Cette princesse, qui conservait alors dans une vie privée la générosité d'une souveraine, ne se borna pas à lui en témoigner sa satisfaction, à entretenir avec lui une correspondance suivie et à l'admettre dans l'Académie qu'elle avait composée à Rome des hommes les plus distingués dans la poésie et dans les lettres; instruite du mauvais état de sa fortune, elle adopta en quelque sorte ses deux fils, se chargea des frais de leur éducation, et exigea de lui pour toute reconnaissance qu'il lui gardât le plus profond secret, ne voulant pas, disait-elle, avoir à rougir devant le public de faire si peu pour un homme qui avait tant de droits à son estime. Une maladie grave qu'il éprouva quelques années après fut suivie d'un autre sujet d'affliction qui lui fut encore plus sensible: il perdit l'aîné de ses fils, qui avait été reçu page du grand-duc après la mort de la reine sa bienfaitrice. Cette perte, qu'il supportait avec courage, fixa plus particulièrement sur lui les re-

gards du prince, qui lui conféra la dignité de sénateur et le nomma peu de temps après commissaire ducal, ou gouverneur de la ville de Volterre, ensuite de celle de Pisc, et enfin secrétaire du tirage des magistrats, charge alors très-importante, qui donnait des rapports immédiats avec le prince et initiait aux secrets du gouvernement. Filicaia, dans tous ces emplois, sut se concilier la reconnaissance publique, l'attachement de ses subordonnés et l'estime du souverain. Ni la multiplicité de ses occupations, ni les progrès de l'âge, ne l'empêchèrent de donner chaque jour quelques heures à la culture des lettres et à l'exercice de son talent poétique; mais sa piété, qui avait toujours été très-grande, augmentant encore avec les années, il ne lisait plus que les livres saints et ne traitait plus que des sujets sacrés. Il se décida cependant à recueillir toutes ses poésies, à les revoir, à les corriger de nouveau et à en donner lui-même une édition. Il était déjà fort avancé dans ce travail, lorsqu'il fut atteint d'un violent mal de poitrine, qui l'emporta en peu de jours. Il mourut à Florence le 24 septembre 1707, âgé de 63 ans; il fut enterré à l'église St-Pierre, dans la chapelle de sa famille, où son second fils Scipion, chevalier de l'ordre de St-Étienne, lui fit élever un monument. Ce même fils ne tarda point à faire jouir le public de l'édition des poésies italiennes de son père, que celui-ci préparait et qu'il avait même commencé à faire imprimer lorsqu'il mourut; il la dédia au grand-duc Cosme III, sous ce titre: *Poesie toscane di Vincenzo da Filicaia, senatore fiorentino e accademico della Crusca*, Florence, 1707, in-4<sup>o</sup>. Elles furent réimprimées en 1720, avec une Vie de l'auteur, écrite par Thomas Bonaventuri, Florentin, et qui avait paru précédemment dans le second volume des *Vite degli Arcadi illustri*. Une édition plus précieuse, quoique moins belle, et d'après laquelle toutes les éditions suivantes ont été faites, est celle de Venise, 1762, 2 vol. in-8<sup>o</sup>: le 1<sup>er</sup> volume contient les poésies toscanes, et le 2<sup>e</sup> les vers latins du même auteur, réunis pour la première fois et qui étaient auparavant épars dans différents recueils. On y a joint quelques morceaux de prose d'un moindre intérêt, si ce n'est une correspondance littéraire de Filicaia avec Francesco Redi, Menzini et Gori, qui partagent avec lui la gloire d'avoir été, dans un siècle corrompu, fidèles aux saines études et au bon goût. Les *canzoni* que nous avons citées sont les plus remarquables de ce recueil. Quelques autres ne leur sont pas inférieures pour la noblesse du sujet, la pompe et la force du style. Plusieurs de ses sonnets sont dignes de ces belles odes. On cite surtout l'admirable sonnet qui commence par ces vers:

Italia, Italia, o tu cui feo la sorte  
Dono inelice di bellezza, etc.,

l'un des plus beaux qui existent et qui, dans l'es-

pace borné de quatorze vers, peut soutenir le parallèle avec les pièces lyriques les plus célèbres.

G—É.

FILICE. Voyez CYRNEUS.

FILIPPINI (ANTOINE-PIERRE), archidiacre de Mariana en Corse, naquit à Vescovato de Casinca, arrondissement de Bastia, en 1529, d'une famille noble, originaire de Sardaigne. Après avoir été témoin et victime des deux guerres allumées dans sa patrie en 1555 et 1564, il conçut la louable pensée de transmettre à la postérité le souvenir des sanglants événements qui s'étaient passés sous ses yeux. A cet effet, et pour rendre son livre encore plus utile à ses compatriotes, il tira de l'oubli trois chroniques inédites, laissées par Jean de la Grossa, Pierre-Antoine Monteggiani et Marc-Antoine Ciaccaldi, les mit en ordre, et, après une consciencieuse révision, les inséra dans son ouvrage publié sous le titre d'*Istoria di Corsica*. Cette histoire est divisée en treize livres et contient la narration de tous les événements arrivés en Corse, depuis les temps fabuleux jusqu'à l'année 1594. Les neuf premiers livres, qui vont jusqu'à l'année 1539, contiennent les chroniques des auteurs susnommés, et les quatre derniers sont l'œuvre de Filippini. Quelques écrivains, confondant le travail de cet auteur avec celui des chroniqueurs qui l'ont précédé, l'ont accusé d'avoir répété une foule de contes absurdes et de notices défigurées ou créées par son imagination. Mais cette erreur provient de ce que ces écrivains n'ont pas pris la peine de lire son histoire, dans laquelle il a eu la précaution d'avertir qu'il cite les faits tels qu'ils sont rapportés par les chroniqueurs, sans se rendre garant de leur véracité. Au temps de Filippini, il n'existait encore aucune histoire de la Corse, et l'on trouvait à peine, sur ce sujet, quelques passages aussi inexactes qu'incomplets dans les histoires contemporaines écrites par des étrangers. Or, Filippini, qui avait à cœur de réparer, dans l'intérêt de sa patrie, autant que possible, les outrages du temps et de la barbarie, se garda bien de passer sous silence des traditions qui, quoique singulièrement défigurées par des imaginations populaires, avaient jeté de profondes racines dans le souvenir de cette nation. D'ailleurs ce reproche ne doit, en définitive, être adressé qu'à Jean de la Grossa, mais jamais à Ciaccaldi ni à Monteggiani, écrivains sans critique, mais remarquables toutefois par l'exactitude des faits consignés dans leurs ouvrages. Filippini ne reste donc responsable que des livres par lui écrits sur les événements de son temps, et à cet égard nous ne craignons pas d'affirmer que son ouvrage se recommande suffisamment par l'impartialité, la candeur et l'intérêt qu'il a su y répandre. Et si son style était plus vigoureux, sa narration moins monotone, son allure un peu moins lente et moins étudiée, il serait assurément très-digne d'être placé parmi les historiens italiens du se-

cond ordre. Filippini a aussi publié quelques poésies italiennes, qui se trouvent à la fin de son histoire et qui méritent de rester dans l'oubli auquel elles ont été dès longtemps condamnées. La première édition de l'*Istoria di Corsica* de Filippini parut à Tournon, 1594, en 1 volume in-4°. Une deuxième édition, considérablement augmentée par l'auteur de cet article, a paru en 1852 à Pise, en Toscane, 3 vol. in-8° et in-4°. C'est à la munificence de S. E. le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, qu'est due la publication de ce livre, qui a été distribué gratis aux communes, aux familles notables du département de la Corse et aux principales bibliothèques de l'Europe. La vie de Filippini ne présente aucun de ces événements qui méritent d'être transmis à la postérité. Modeste dans ses habitudes, il consacra de longues années à l'étude et à l'accomplissement des devoirs de son état. Étranger aux partis qui déchiraient sa patrie, il eut à essayer tour à tour leurs persécutions, et il gémit dans les prisons de Gènes, comme il avait été en butte aux outrages de ses compatriotes en guerre contre les Génois. Ces tribulations ne furent pas les seules qu'il essuya pendant sa vie, car il se plaint amèrement dans sa préface de la haine de ses concitoyens, qui avaient employé tous les moyens de lui nuire personnellement et qui ne cessaient de décrier son livre. Sort bien déplorable sans doute et qu'ont partagé plusieurs autres écrivains recommandables de son pays, auxquels la postérité n'a pas manqué de rendre, comme à Filippini, la justice que des contemporains ingrats leur avaient indignement refusée. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. Il avait 65 ans lorsqu'il publia son ouvrage.

G—RV.

FILLASTRE (GUILLAUME), né à la Suze dans le Maine en 1544, doyen de l'église de Reims, puis cardinal en 1441 et enfin nommé archevêque d'Aix en 1421 par le pape Martin V, qui l'avait envoyé légat en France en 1418. Il parut avec éclat aux conciles de Pise et de Constance et mourut à l'âge de 84 ans, le 6 novembre 1428, à Rome, où il avait été contraint de se retirer pour avoir, en haranguant Charles VI en sa qualité de légat, parlé avec peu de respect des libertés de l'Eglise gallicane. Il était savant dans le droit civil et canonique et dans les lettres grecques et latines; il a traduit quelques livres de Platon, la cosmographie de Ptolomée, et a fait sur Pomponius Méla des notes estimables qui n'ont point été imprimées et dont le manuscrit sur vélin se trouve dans la bibliothèque de la ville de Reims, après avoir été dans celle du chapitre de la même ville, auquel il avait légué ses livres. Ce généreux prélat avait fait rebâtir les écoles de théologie de Reims et fait achever en 1427 une des tours de l'église cathédrale, qui était restée imparfaite jusqu'à cette époque.

C. T—Y.

FILLASTRE (GUILLAUME), que l'on croit neveu du précédent, naquit vers l'an 1400. Quelques auteurs

ont avancé qu'il était bâtard et que le duc de Bourgogne, son bienfaiteur, le légitima par lettres patentes du 25 septembre 1460. Il entra dans l'ordre de St-Benoît à Châlons-sur-Marne et devint abbé du monastère de St-Thierry de Reims, d'où il sortit pour occuper successivement le siège épiscopal de Verdun en 1457 et celui de Toul en 1449. René d'Anjou, roi de Sicile, duc de Lorraine, le choisit pour son secrétaire, et Philippe le Bon lui conféra en 1461 l'évêché de Tournai. Ce prince, juste appréciateur du mérite, nomma Fillastre président de son conseil d'État, chancelier de l'ordre de la Toison d'or, qu'il avait institué en 1429, et l'employa utilement dans plusieurs négociations délicates. Philippe s'était engagé, par un vœu solennel, à faire le voyage de la Terre sainte pour combattre les Turcs; mais, redoutant la politique astucieuse de Louis XI, qui aurait pu envahir ses États pendant son absence, il députa Fillastre vers Pie II en 1465, pour obtenir de ce pontife la dispense d'une obligation que ses vrais intérêts rendaient impossible. Le duc offrait de fournir à la croisade projetée 6,000 combattants équipés à ses frais. La mort du pape rendit ces préparatifs inutiles. Fillastre prononça l'oraison funèbre de Philippe le Bon, mort à Bruges en 1467, et l'année suivante il fit dans la même ville le discours d'ouverture pour la solennité annuelle de l'ordre de la Toison d'or, en présence de Charles le Téméraire. Ce savant et vertueux prélat mourut à Gand le 22 août 1475. Il légua de riches dons à l'église de Tournai. Ses cendres furent transférées à St-Omer dans l'église de St-Bertin, qu'il avait fait bâtir. Nous avons de Fillastre : 1° une *Chronique de l'Histoire de France*, peu estimée, 1517, 2 vol. in-fol.; 2° *la Toison d'or, ordre de chevalerie, où sont les vertus de magnanimité et de justice appartenantes à l'état de noblesse, et où sont contenus les hauts, vertueux et magnanimes faits des très-chrétiennes maisons de France, Bourgogne et Flandre*, Paris, 1510; *ibid.*, 1515, 1517, 2 vol. in-fol.; Troyes, 1550.

L—U.

FILLEAU (JEAN), d'abord avocat à Poitiers, ensuite conseiller et avocat du roi, chevalier de l'ordre de St-Michel, issu d'une famille d'Orléans distinguée dans la magistrature et qui sortit de cette ville vers 1562, lorsque le calvinisme y prévalait, pour cause de son attachement à la religion catholique, naquit à Poitiers en 1600. Il est surtout devenu célèbre par sa *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des jansénistes*, ouvrage in-8° imprimé à Poitiers en 1654 et, y est-il dit, par le commandement de la reine. C'est dans le 2° chapitre de cette relation que se trouve la fameuse anecdote du projet de Bourgfontaine, dont deux partis opposés parlent si diversement, l'un la regardant comme une fable calomnieuse, l'autre comme un projet réel dont on n'a pas cessé de poursuivre l'exécution. Selon Filleau, un ecclésiastique de mérite passant par Poitiers et y ayant entendu parler de son zèle

pour la bonne doctrine, s'adressa à lui en sa qualité d'avocat du roi et lui déclara qu'il avait, en 1621, assisté à Bourgfontaine, chartreuse près de Villers-Cotterets, à une assemblée composée de six personnes outre lui, dont une seule dans le moment était survivante, mais toutes attachées à la nouvelle doctrine, et que dans cette conférence il ne s'était agi de rien moins que de renverser la religion chrétienne pour établir le déisme sur ses débris. L'ecclésiastique ajouta qu'ayant paru aux membres de l'assemblée qu'il y aurait trop de danger et trop peu d'espoir de succès si on attaquait la religion de front, il avait été convenu qu'on commencerait par dérégliter les deux sacrements les plus fréquentés par les adultes, savoir l'eucharistie et la pénitence. Filleau, par discrétion, disent ses partisans, ne déclara point le nom de l'ecclésiastique et ne désigna les six personnages que par des lettres initiales. Depuis on a nommé l'abbé de St-Cyran; Jansénius, évêque d'Ypres; Philippe Cospean, évêque de Nantes et ensuite de Lisieux; Pierre Camus, évêque de Belley; Arnauld d'Andilly, et Simon Vigor, conseiller au parlement. Peseal dans sa 16<sup>e</sup> *Provinciale* repoussa avec force cette odieuse imputation, et le récit de Filleau passa assez généralement pour une fable. Cependant, environ un siècle après, le P. Sauvage, jésuite lorrain, fit imprimer un ouvrage intitulé : *Réalité du projet de Bourgfontaine démontrée par l'exécution*, Paris, 1755, 2 vol. in-12, et dom Clément, bénédictin de la congrégation de St-Maur, y répondit par un autre ouvrage aussi en 2 volumes in-12, ayant pour titre : *la Vérité et l'Innocence victorieuses de la calomnie, ou Huit lettres sur le projet de Bourgfontaine*, 1758. Malheureusement, dans l'un et l'autre écrits, les bornes d'une défense honnête sont outre-passées. Le livre du P. Sauvage fut brûlé par arrêt du parlement du 21 février 1758. Les partisans de Filleau citent en sa faveur les grâces qu'il reçut de la cour, la protection spéciale d'Anne d'Autriche et la permission qu'il obtint de cette princesse de publier son livre par son commandement; ils veulent même faire voir dans les attaques auxquelles, depuis ce temps, la religion a été en butte, des tentatives suivies en exécution du projet. Ils excipent de l'honneur qu'on a fait au livre du P. Sauvage de le traduire en latin, en allemand, en flamand, et de la croyance accordée aux faits contenus dans la relation juridique chez les nations étrangères. On oppose de l'autre côté, 1° que Filleau, défié par MM. de Port-Royal, n'a jamais osé nommer l'ecclésiastique dénonciateur; 2° que ce fut en 1621 que se tint la prétendue assemblée, et que la relation juridique est de 1654. Quelle foi, dit-on, peut-on ajouter à la relation d'un fait passé trente-cinq ans auparavant, tenu caché jusque-là, et dont on n'administre aucune preuve? 5° Pourquoi les personnes ne sont-elles désignées que par des lettres initiales, et pourquoi dans une chose aussi grave celle qui survivait n'a-t-elle été

ni dénoncée ni poursuivie? 4<sup>o</sup> Le P. Sauvage prétend que cette personne était M. Arnauld d'Andilly. Quelle apparence de faire tremper dans un pareil projet un homme également estimé à la cour et à la ville pour ses vertus morales et religieuses? 5<sup>o</sup> Enfin, et c'est Pascal qui parle: « Comment se persuader que des prêtres qui ne prêchent que la grâce de Jésus-Christ, la pureté de l'Évangile et les obligations du baptême, ont renoncé à leur baptême, à l'Évangile et à Jésus-Christ? » Ce qu'on peut dire de plus favorable pour Filleau, c'est qu'il a été trompé, ou que les personnages qui ont figuré dans le projet, si jamais il a existé, ne sont pas ceux à qui on l'a prêté. Filleau mourut à Poitiers en 1682. Ses autres ouvrages sont: 1<sup>o</sup> *les Arrêts notables du parlement de Paris*, Paris, 1651, 2 vol. in-fol.; 2<sup>o</sup> *les Preuves historiques de la Vie de Ste-Radegonde, tirées des historiens français*, Poitiers, 1645, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Traité de l'université de Poitiers*, ibid., 1644, in-4<sup>o</sup>, etc. La famille Filleau subsiste encore à Poitiers. L—v.

FILLEAU DE LA CHAISE (JEAN), né à Poitiers vers l'an 1650, vint de bonne heure à Paris avec ses frères, et s'attacha comme eux à la duchesse de Longueville et au duc de Roanès. Il se fit connaître et estimer de Bossuet, de Huet, de Montausier, chargés de l'éducation du Dauphin; et Sacy étant mort en 1684, ce fut à Filleau qu'on remit les pièces ramassées par Tillemont, relatives à St-Louis, et qui servirent de matériaux pour son *Histoire de St-Louis, divisée en 15 livres*, 1688, in-1<sup>o</sup>, ou 2 vol. in-12. L'empressement du public pour avoir cet ouvrage était tel, qu'on dit que le libraire fut, le premier jour de la mise en vente, obligé d'avoir des gardes à sa porte. Le succès de l'ouvrage de Filleau inspira à l'abbé de Choisy l'idée de faire aussi une *Vie de St-Louis* (voy. CNOISY). Le travail de Filleau a le mérite de l'exactitude et de l'érudition. Cet auteur mourut en 1695. On a encore de lui: 1<sup>o</sup> *Discours sur les Pensées de Pascal*, 1672, in-12; 2<sup>o</sup> *Discours sur les preuves des miracles de Moïse*, imprimé à la suite des *Pensées de Pascal*, 1672, in-12. D'Olivet et quelques autres ont tort d'attribuer à Philippe Goibeau Dubois ces deux opuscules, qui ont été réimprimés dans plusieurs éditions des *Pensées de Pascal*. — FILLEAU DE SAINT-MARTIN, frère cadet de Filleau de la Chaise, l'accompagna à Paris. Du reste, il a pris tellement soin de cacher sa vie, que tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il mourut vers 1695. On a de lui une traduction du chef-d'œuvre de Cervantes, imprimée sous ce titre: *Histoire de l'admirable don Quichotte de la Manche*, 1677, 4 vol. in-12; 1679, 4 vol.; 1695, 5 vol.; 1715, 1722, 6 vol. in-12. On ne croit pas que St-Martin ait traduit les tomes 5 et 6. Grégoire Challes a réclamé la traduction du 7<sup>e</sup>. Cette traduction, quoique médiocre, se lit encore malgré l'abrégé de Florian et malgré la traduction complète de M. Bouchon Dubournial (voy. CERVANTES et FLORIAN). — FILLEAU DES BILLETES (GILLES), frère cadet des deux précédents, na-

quit à Poitiers en 1654, suivit ses frères à Paris, fut membre de l'Académie des sciences en 1699, et mourut le 15 août 1720. Il a laissé des *descriptions d'arts* dans le recueil de l'Académie. On trouve son éloge parmi ceux qu'a composés Fontenelle. A. B—t.

FILLEUL (NICOLAS), poète français, né à Rouen vers 1550, fit ses études à Paris avec assez de succès et se livra ensuite uniquement à son goût pour la littérature. On ignore l'époque de sa mort. Il a publié les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> *le Discours*, Rouen, 1560, in-4<sup>o</sup>. C'est un recueil de sonnets moraux, parmi lesquels il s'en trouve quelques-uns de très-bons; 2<sup>o</sup> *Achille*, tragédie, Paris, 1564, in-4<sup>o</sup>. Cette pièce avait été représentée au collège d'Harcourt, le 21 décembre 1565; elle manque d'action et se passe tout entière en récits; 3<sup>o</sup> *les Théâtres de Gaillon*, Rouen, 1566, in-4<sup>o</sup>. L'auteur a donné ce titre à son recueil, parce que les pièces qui le composent avaient été jouées à Gaillon, en Normandie, en présence de Charles IX et de toute la cour. Ce volume, qui est rare et recherché des curieux, contient les *Naiades*, *Charlot*, *Thétis et Francine*, églogues dialoguées; *Lucrece*, tragédie avec des chœurs, et les *Ombres*, comédie en 5 actes et en vers. On ne peut rien imaginer de plus froid et de plus insipide que les quatre églogues. La tragédie de *Lucrece* est un peu moins mauvaise, et présente quelque intérêt dans les dernières scènes. Les *Ombres* sont moins une comédie qu'une pastorale dans laquelle le poète célèbre le pouvoir de l'amour; 4<sup>o</sup> *la Couronne de Henri le Victorieux, roi de Pologne*, Paris, 1573, in-4<sup>o</sup>. On connaît encore de Filleul la traduction en vers français d'un poème latin d'Angiello (Angelio Bargeo), adressé à Catherine de Médicis. Suivant Lacroix du Maine, Filleul avait composé plusieurs autres tragédies latines et françaises; mais il est probable que ces ouvrages se sont perdus. W—s.

FILMER (sir ROBERT), écrivain politique anglais, né au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, et élevé à Cambridge, a publié entre autres ouvrages: 1<sup>o</sup> *l'Anarchie d'une monarchie limitée et mixte*; 2<sup>o</sup> *Patriarcha*, où il prétend que tout gouvernement fut d'abord monarchique, et que tous les titres légaux pour régner sont originaires dérivés des chefs de famille ou de ceux à qui leurs droits ont été transférés, soit par cession, soit par interruption dans la famille régnante. C'est pour combattre les principes exposés dans cet ouvrage, que le célèbre Sidney a écrit ses *Discours sur le gouvernement*. Filmer mourut vers 1688. X—s.

FIMBRIA (CAIUS FLAVIUS), l'un des plus cruels satellites de Marius et de Cinna, au temps des proscriptions (l'an de Rome 665), tua de sa main Lucius Cæsar consulaire. C'est par là qu'il commence à être connu dans l'histoire. Pour honorer les funérailles de Marius d'une manière digne de lui, il fit assassiner Quintus Scævola. Informé que sa victime n'était que blessée, il l'assigna à comparaître devant lui. Comme on lui demandait



ce qu'il pouvait reprocher au plus vertueux des hommes, il répondit : *D'avoir mal reçu le fer qui devait lui ôter la vie.* L'année suivante Fimbria fut nommé lieutenant du consul Valérius Flaccus, qui allait en Asie remplacer Sylla. La discorde se mit bientôt entre ces deux chefs, dont le lieutenant avait autant d'audace que le général avait de lâcheté et d'impéritie. Flaccus, irrité de l'insolence de Fimbria, lui donna un successeur. Fimbria se vengea en accusant le proconsul d'avarice, de cruauté et de trahison. Les soldats, gagnés par ses discours et ses intrigues, prirent feu pour lui. Il les récompensa de leur zèle en leur permettant de piller et vexer les alliés. Des plaintes vinrent de tous côtés au proconsul, qui ordonna aux plaignants de le suivre au camp pour reprendre ce qui leur avait été enlevé ; et il enjoignit, avec menaces, à Fimbria de faire faire la restitution. Fimbria s'y refusa, disant hautement que le général voulait priver ses soldats de ce qu'ils avaient acquis par leurs travaux et le droit de la guerre. Les choses entre eux allèrent si loin, que le proconsul épouvanté s'enfuit et se retira à Nicomédie. Fimbria se mit à sa poursuite, pillant les campagnes, levant des contributions sur les villes pour enrichir et corrompre les soldats. Il arriva ainsi à Nicomédie, qu'il livra à la soldatesque, et tua de sa main le proconsul, qui fut tiré d'un puits où il s'était caché. L'armée donna le commandement au meurtrier de son général, et le sénat, se croyant forcé de céder au temps, ratifia cette nomination. Fimbria la justifia sous les rapports du courage et de l'activité. Il défit dans plusieurs combats les plus habiles généraux de Mithridate. Étant inférieur par le nombre, il eut recours au stratagème. La cavalerie du roi s'étant engagée témérairement dans ses retranchements, il fit sur elle une sortie qui lui coûta 6,000 hommes. L'armée royale et celle des Romains étaient campées de manière qu'il n'y avait qu'un fleuve entre elles. Vers le lever du soleil, il tomba une pluie violente qui ôta aux ennemis tout soupçon d'être attaqués. Fimbria profita de la circonstance avec son activité ordinaire ; il passa le fleuve avec ses troupes, et fit un grand carnage des ennemis, qu'il trouva endormis. Le jeune Mithridate, n'osant plus tenir la campagne, s'enfuit à Pergame auprès de son père. Le grand succès de Fimbria fut une occasion pour lui d'assouvir sa cruauté et son avarice sur les peuples vaincus. Il se décida à marcher contre Mithridate même, qui s'était retiré à Pergame. Le roi, étant sorti à la rencontre du général romain, fut mis en déroute et forcé de rentrer dans la ville : elle fut prise, et le roi lui-même serait tombé dans les mains de Fimbria, si ce proconsul eût été secondé par Lucullus. Fimbria parcourait l'Asie en vainqueur et en brigand, disposant des vies et des biens de ceux qu'il regardait comme partisans de Mithridate. Ce fut ainsi qu'il entra dans Ilion. Tous ceux qui se présentèrent à lui furent indistinctement massacrés. Il fit périr dans les supplices les citoyens qui avaient

été députés à Sylla, son ennemi. Un temple de Minerve fut réduit en cendres avec plusieurs personnes qui s'y étaient réfugiées comme dans un asile inviolable. Les murailles mêmes furent détruites. Cette ville malheureuse trouva un vengeur dans Sylla. Ce général, consul légalement élu et chargé de la guerre contre Mithridate, après avoir donné la paix à ce prince, marcha à la rencontre de Fimbria : l'ayant joint, il lui ordonna de céder un commandement obtenu contre les lois. Fimbria repartit, d'un ton dérisoire, que c'était à Sylla à céder, lui qui était déclaré ennemi de la patrie. Sylla commença à investir le camp de son rival : aussitôt une partie de son armée l'abandonna. Fimbria, ne pouvant retenir ses soldats par l'argent ni par les promesses, se jeta à leurs pieds en suppliant, mais inutilement. Sentant alors qu'il fallait qu'un des deux périt, il obtint d'un esclave, à qui il donna de l'argent et promit sa liberté, qu'il passerait comme transfuge dans le camp de Sylla pour le tuer. L'assassin se trahit lui-même. Alors Fimbria, n'ayant plus d'espoir, demanda à parler à Sylla. Il lui fut répondu que Sylla était le proconsul d'Asie ; que si lui, Fimbria, voulait se retirer d'une province qui lui était étrangère, il obtiendrait par la faveur de Sylla un moyen de se rendre en sûreté à la mer. Fimbria, rompant brusquement l'entretien, dit qu'il lui était ouvert une meilleure voie : aussitôt il gagna Pergame. Étant entré dans un temple d'Esculape, il se perça de son épée. Sa blessure n'étant point mortelle, il se fit achever par un esclave, l'an de Rome 668 (85 ans avant Jésus-Christ).

Q. R.—y.

FINCH (GUILLAUME), voyageur anglais, était commerçant à Londres ; il y fut choisi en 1607 pour accompagner Guillaume Hawkins, envoyé comme ambassadeur auprès du Grand Mogol, afin d'établir des relations de commerce entre l'Angleterre et l'Hindoustan. On arriva à Surat le 20 août 1608 : Finch tomba malade dans cette ville, où Hawkins le laissa à la tête du comptoir anglais ; il en partit au mois de janvier 1610 pour Agra, où il entra le 4 avril suivant. La grande chaleur de ces contrées paraît avoir beaucoup incommodé Finch, dont la santé fut fréquemment altérée. Durant son séjour il parvint, dit-il, à déjouer les manœuvres d'un jésuite qui n'épargnait rien pour faire échouer les projets des Anglais, et il réussit à se mettre bien dans l'esprit du Grand Mogol. S'il faut l'en croire, ce potentat témoignait du goût pour le christianisme. Finch fit plusieurs voyages dans l'intérieur de l'Hindoustan ; il fut envoyé en divers lieux, entre autres à Byana pour y acheter du *nil* ou indigo, et à Lahor pour recouvrer des créances. Son intelligence et son zèle se manifestèrent dans toutes les occasions où il s'agissait de servir son pays. Hawkins partit pour l'Angleterre en 1614 : Finch, après avoir mis ordre à tout ce qui restait à régler, se décida à retourner par terre en Angleterre, à cause des

obstacles que les Portugais mettaient à son embarquement à Surate ; mais l'on n'a aucun détail sur cette partie de son voyage. Un extrait du grand journal qu'il avait rédigé fut inséré dans le 1<sup>er</sup> tome du Recueil de *Purchas*. C'est un des morceaux les plus curieux qu'il contienne. Finch vit à Sierra-Leona, sur les roches, les noms de plusieurs Anglais, et entre autres celui de Drake, qui était venu dans ces parages 27 ans auparavant. Ses notices sur l'histoire naturelle de ce pays sont les meilleures que l'on ait eues pendant longtemps. Il décrit aussi la baie de Saldanha et l'île de Socotora. Il donne un itinéraire détaillé des diverses routes qu'il a parcourues dans l'Inde et une description des villes qu'il y a vues ; il y joint de bonnes observations sur les moussons et les autres phénomènes de la nature, ainsi que sur l'histoire naturelle, et explique d'une manière exacte et intéressante les procédés que l'on suit dans la fabrication de l'indigo. On ne trouve dans l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost que les observations de Finch sur Sierra-Leona : mais dans un autre endroit cet auteur dit que l'on ne peut lire le nom de cet illustre voyageur sans se rappeler les services qu'il a rendus à la géographie par les remarques qu'il a laissées sur la plus grande partie des Indes, après en avoir visité les principaux royaumes.

E—s.

FINCH (HENEAGE), comte de Nottingham, était fils d'un magistrat de Londres, et naquit en 1621 ; il fut élevé à l'école de Westminster et à l'université d'Oxford, et étudia le droit au collège d'Inner-Temple, où il devint par la suite professeur de jurisprudence. Il occupa diverses places, et Charles II, rétabli sur le trône, le nomma solliciteur général et le créa baronnet. Au mois d'avril 1661, il fut élu membre du parlement pour l'université d'Oxford. L'auteur des *Athenæ oxonienses* lui reproche personnellement le maintien d'un impôt qui avait été mis sur les cheminées ; et c'est à quoi faisait allusion une harangue prononcée par l'orateur public d'Oxford, en présence de plusieurs membres du parlement, à l'occasion du diplôme de docteur en droit civil, accordé à sir Heneage en 1665. « L'université, disait l'orateur, aurait désiré « avoir plus de collèges et plus de chambres pour « recevoir les députés du parlement, mais non « pas plus de cheminées. » Voilà sans doute un singulier échantillon d'éloquence académique. Sir Heneage montra beaucoup d'activité et de rigueur dans le procès du lord Clarendon en 1667. Le roi le nomma attorney général en 1670, et garde du sceau quelques années après, et en 1673, lord grand chancelier d'Angleterre, ayant été éréé baron quelques années auparavant. Il assista avec le titre de grand sénéchal au procès du lord Stafford, fut créé comte de Nottingham en 1681, et mourut l'année suivante. Il passait pour un légiste très-profond et pour un magistrat ferme et intègre : ce qui fait que, malgré la difficulté des temps où il vécut, il sut conserver également l'es-

time du peuple et celle du souverain. On vantait aussi beaucoup son éloquence. Entre autres écrits, on cite de lui : 1<sup>o</sup> plusieurs discours prononcés dans le procès des juges de Charles I<sup>er</sup>, imprimés dans l'*Exposé exact et impartial de l'accusation, du procès et du jugement de vingt-neuf régicides*, etc., 1660, in-4<sup>o</sup> ; 1679, in-8<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Discours aux deux chambres du parlement*, prononcés lorsqu'il était garde du sceau et chancelier.

X—s.

FINCH (DANIEL), comte de Nottingham, fils du précédent, naquit en 1647. Au moment de la mort de Charles II, il faisait partie du conseil d'État qui signa l'ordre pour proclamer roi le duc d'York ; mais il n'en vécut pas moins éloigné de la cour et des affaires pendant tout le cours de ce règne. Lors de l'abdication de Jacques II, il se montra très-actif pour la création d'une régence. À l'avènement de Guillaume et de Marie, il accepta le poste de secrétaire d'État, qu'il conserva sous la reine Anne jusqu'en 1704, qu'il le résigna volontairement. Lorsque George succéda au trône, Finch fut un des commissaires chargés de l'administration des affaires jusqu'à son arrivée, et fut aussitôt nommé président du conseil d'État ; mais il se retira entièrement des affaires publiques en 1716, et ne s'occupa plus que d'études théologiques, comme on peut en juger par sa réponse fort étendue (1721) à une lettre que lui avait écrite le savant Whiston au sujet de la Trinité. Daniel Finch mourut en 1750. — FINCH (ÉDOUARD), frère du garde des sceaux, était vicaire de Christ-Church à Londres, mais en fut expulsé par le parlement réformateur pour des crimes dont le plus grand était de porter un surplis. Il mourut peu de temps après, le 2 février 1742. — FINCH (ROBERT POOL), théologien anglais, né en 1723, fut prébendier de Westminster et recteur de St-Jean l'Évangéliste ; il a publié : 1<sup>o</sup> *Considérations sur l'usage et l'abus des serments reçus judiciairement*, 1788, in-8<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Défense du sabbat des chrétiens contre l'indifférence sceptique*, etc., 1798 ; 3<sup>o</sup> des *Sermons* détachés. Il est mort le 18 mai 1805. — Son fils, THOMAS FINCH, né en 1737, devint un jurisconsulte distingué et fut membre de la Société royale de Londres. Il fut l'éditeur du recueil intitulé : *Precedents in chancery, being a collection of cases in chancery, from 1689 to 1722* ; recueil qui a été réimprimé en 1786. Thomas Finch est mort à Londres en mai 1810.

X—s.

FINCKE (JEAN-PAUL), savant Hambourgeois du milieu du 18<sup>e</sup> siècle, suivait la carrière de la jurisprudence, mais s'est principalement fait connaître par son zèle pour l'histoire littéraire de sa patrie. Indépendamment de quelques pièces de circonstance peu importantes, on connaît de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Laudes Hamburgi, Epistola gratulatoria*, Leipsick, 1756, in-4<sup>o</sup>. Il en donna trois ans après une édition augmentée, sous le titre de *Topographia et Bibliotheca historica Hamburgensis*, Hambourg, 1759, in-8<sup>o</sup>, et il y joignit une table pour les *Memoria Hamburgenses* de

J. Alb. Fabricius. 2<sup>o</sup> *Index in collectionem scriptorum rerum Germanicarum*, ibid., 1757, in-4<sup>o</sup> de 8 et 64 pages. C'est un répertoire alphabétique très-commode de matières contenues dans les principales collections de l'histoire d'Allemagne, au nombre de 54. 3<sup>o</sup> *Conspectus bibliothecæ chronologico-diplomaticæ*, Hambourg, 1759, in-4<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Index diplomatum civitatis et ecclesiæ Hamburgensis*, ibid., 1751, in-4<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Specimen historiæ sæculi noni et undecimi a fabulis liberatæ*, ibid., in-4<sup>o</sup>. 6<sup>o</sup> *Essai d'une notice sur les Hambourgeois qui se sont distingués dans les lettres*, ibid., 1748, in-4<sup>o</sup>. 7<sup>o</sup> *Supplément au Dictionnaire universel des gens de lettres* (de Jöcher), relativement à ceux de Hambourg, ibid., 1753, in-4<sup>o</sup>. Ces deux ouvrages sont en allemand. — Daniel FINCKE, né à Brandebourg en 1703, recteur des écoles de la même ville en 1759, et adjoint au ministère ecclésiastique, y était bibliothécaire de l'église Ste-Catherine, et a publié, tant en latin qu'en allemand, plusieurs pièces académiques et opuscules théologiques de peu d'importance. Nous mentionnerons seulement sa *Notice des antiquités et de l'origine de la ville de Brandebourg*, ibid., 1749, in-4<sup>o</sup>, à laquelle il donna quatre continuations de 1750 à 1753, le tout en allemand. Les journaux littéraires du temps renferment aussi de lui, dans la même langue, un morceau relatif au passage de Mercure sur le soleil, une lettre sur quelques médailles antiques, et la solution d'un problème algébrique. Il mourut dans sa patrie le 23 octobre 1756. C.M.P.

FINÉ (ORONCE) naquit à Briçon, en 1494, de François Finé, médecin recommandable, qu'il perdit de bonne heure. Il vint alors à Paris pour y faire ses études; mais son peu de fortune eût été un puissant obstacle à ses desirs, si l'un de ses compatriotes, Antoine Sylvestre, qui professait les belles-lettres au collège de Montaigu, ne l'eût fait entrer à celui de Navarre, où il fit ses humanités, puis sa philosophie. Oronce s'adonna surtout aux mathématiques, science alors peu estimée, et se rendit habile aussi dans la mécanique. On a conservé jusqu'à nos jours une horloge qu'il construisit pour le cardinal de Lorraine. Le concordat envoyé en 1517 à l'université par François I<sup>er</sup> y rencontra beaucoup d'opposition. Plusieurs professeurs et quantité d'écoliers refusèrent de le recevoir: de ce nombre fut Oronce. Le roi, voulant arrêter dès le principe ce mouvement séditieux, fit incarner les plus mutins, entre autres Finé, qui ne recouvra sa liberté qu'en 1524. Il se mit alors à donner des leçons publiques de mathématiques au collège de Maître Gervais. Sa réputation s'étant bientôt accrue, François I<sup>er</sup> le nomma en 1530 à la chaire de mathématiques du collège royal, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 6 octobre 1533. Oronce avait pris pour devise ces mots: *Virescit vulnere virtus*, qui faisaient allusion apparemment aux persécutions qu'il avait éprouvées. Il jouit de son temps d'une telle réputation, que sa maison était le rendez-vous des

ambassadeurs et des princes étrangers, honneur qui cependant ne fut d'aucune utilité pour sa fortune; car il vécut pauvre et mourut sans avoir obtenu de la cour aucune récompense. Il est aujourd'hui à peu près oublié; mais quoique ses prétendues découvertes en géométrie reposent presque toutes sur des paralogismes, il ne faut pas omettre, lorsque l'on veut apprécier son mérite, de se reporter au siècle où il vécut, au cercle étroit des lumières répandues de son temps. Tel, à la faveur des connaissances actuelles, s'est acquis la réputation d'habile géomètre, qui n'eût peut-être pas outre-passé les travaux d'Oronce sous François I<sup>er</sup>. Nicéron, au tome 58 de ses *Mémoires*, a donné la liste de trente et un ouvrages de Finé; la plupart ne sont que des opuscules de quelques feuilles; d'un autre côté ce mathématicien a souvent reproduit les mêmes compositions sous des titres différents, pour en faciliter le débit; il suffira donc d'indiquer: 1<sup>o</sup> *Joannis Martini Siliceï arithmetica theorica et practica*, Paris, 1514, in-4<sup>o</sup>. (Ce Siliceo était un cardinal espagnol, archevêque de Tolède, mort en 1537.) 2<sup>o</sup> *Theorica nova planetarum*, auctore Georgio Purbachio, Paris, 1523, in-4<sup>o</sup>, traduite en français (*la Théorique des ciels*), Paris, Simon-Dubois, 1528, in-fol. 3<sup>o</sup> *Margarita philosophica*, Paris, 1525; Bâle, 1554, in-4<sup>o</sup>. L'auteur de cette philosophie était un Allemand, Grégoire Reisch, qui depuis se fit chartreux. Finé, comme on le voit, débuta dans la carrière des sciences en corrigeant et publiant les ouvrages des autres. 2<sup>o</sup> *Épître en rime, présentée à François I<sup>er</sup>, touchant la dignité, perfection et utilité des mathématiques*, Paris, 1531, in-8<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Protomathesis, seu opera mathematica*, Paris, 1532, in-fol. Ce recueil contient quatre livres d'arithmétique, deux de géométrie, cinq de cosmographie et quatre sur les cadrans solaires. Les onze premiers livres ont été traduits en italien par Cosme Bartoli, Venise, 1587, in-4<sup>o</sup>. La cosmographie a été traduite en français par Finé lui-même, Paris, 1531, in-4<sup>o</sup>. 6<sup>o</sup> *Quadrans astrolabicus*, etc., Paris, 1527, in-8<sup>o</sup>; 1554, in-fol; 7<sup>o</sup> *La composition et usage du quarré géométrique*, Paris, Gilles Gourbain, 1566, in-4<sup>o</sup>. 8<sup>o</sup> *In sex priores libros geometricorum elementorum Euclidis demonstrationes*, Paris, 1536, 1544, in-fol. 9<sup>o</sup> *De his quæ mundo mirabiliter eveniunt*, Paris, 1542, in-4<sup>o</sup>. C'est une réimpression du traité de Fr. Claude Célestin sur l'erreur des sens et la puissance de l'âme, et de celui de Roger Bacon sur l'admirable puissance de l'art et de la nature. Lenglet-Dufresnoy n'a point connu ce recueil. 10<sup>o</sup> *Canon des éphémérides*, Paris, 1545, 1551, 1556, in-8<sup>o</sup>. 11<sup>o</sup> *Quadratura circuli et demonstrationes variae*, Paris, 1544, in-fol. 12<sup>o</sup> *De rebus mathematicis hactenus desideratis libri IV*, Paris, 1556, in-fol. Finé fut un des nombreux investigateurs des arcanes géométriques. La quadrature du cercle, la duplication du cube, l'inscription dans le cercle des polygones à côtés en nombre impair, font l'objet de ces deux ouvrages,

dont le second contient une préface d'Antoine Mizauld, ami particulier d'Oronce. Ce dernier fit grand bruit de sa découverte (1), mais son triomphe ne fut pas de longue durée. Jean Borrel (*voy. BUTEO*) releva ses méprises dans son livre : *De quadratura circuli*; et le Portugais Pierre Nuñez en publia un autre : *De erratis Orontii* (Cologne, 1575, in-fol.). Cette erreur consistait en ce qu'il faisait la circonférence du cercle égale à la moindre des deux moyennes proportionnelles entre le contour du carré inscrit et celui du carré circonscrit. 15° *De speculo uestorio ignem ad propositam distantiam generante*, Paris, 1551, in-4°, traduit en italien par Hercule Bottrigari (*voy. BOTTRIGARI*). 14° *De duodecim cæli domiciliis et horis inæqualibus*, Paris, 1555, in-4°. 15° *De re et praxi geometrica libri tres*, Paris, 1555, 1586, in-4°, traduit en français par Pierre Forcadel, Paris, 1570, in-4°. 16° *Description de l'horloge planétaire faite par ordre du cardinal de Lorraine en 1555*, in-4°. Cette horloge était, avant la révolution, dans le cabinet de St-Geneviève; mais elle ne marchait plus. 17° Plusieurs cartes géographiques, de l'univers, de la France, du Vieux et du Nouveau Testament, etc. On peut consulter sur Oronce Finé les *Mémoires de Nicéron*, t. 58; celui de l'abbé Goujet sur le *Collège royal*; Launoy, *Hist. gymnas. Navarr.*; St-Marthe, Gui Allard, *Bibl. du Dauphiné*, etc. Antoine Mizauld a publié des vers latins en son honneur, et nous avons en outre, son *Tumulus* (gr. lat. fr.) *authore Thoma Fargeo*, brochure in-4° de 8 feuillets, Paris, Michel Vaseosan, 1555, inconnue à Fontette et à Nicéron. D. L.

FINÉ DE BRIANVILLE. *Voyez BRIANVILLE.*

FINELLI (JULIEN), sculpteur et architecte, naquit à Carrare en 1602. L'un de ses oncles lui enseigna dans la ville de Naples les principes de l'architecture. S'étant rendu à Rome, il s'appliqua à l'art du statuaire sous la direction de Jean Lorenzo et du célèbre Bernini. Ayant eu quelques différends avec ses maîtres, il retourna à Naples, où il se fixa. Habitant cette ville à l'époque de la révolution dont Masaniello devint le chef, il faillit être victime de la fureur populaire, étant soupçonné d'être fortement attaché à la cour d'Espagne. Arrêté, jugé et condamné à mort, il dut son salut à son talent, qui lui valut la protection du duc de Guise, alors dans cette ville, ainsi que celle de quelques chefs de l'insurrection. A cette époque, en 1647, il avait déjà fait beaucoup d'ouvrages recommandables, entre autres les deux statues de *St-Pierre* et *St-Paul*, qui ornent la chapelle du trésor royal de Naples; ainsi que les bustes en marbre du *vice-roi* et de la *vice-reine*; travaux qui lui valurent des honneurs et des récompenses du gouvernement, faveur dangereuse dans un temps

de révolution. Il vécut encore dix ans après cette époque, et exécuta plusieurs ouvrages, entre autres les modèles de douze lions en bronze doré, pour le roi d'Espagne. Curieux de revoir la ville de Rome, il y était retourné en 1657, lorsqu'une maladie mortelle vint l'y surprendre peu de temps après son arrivée. P—E.

FINESTRES Y MONSALVO (JOSEPH), célèbre juriconsulte catalan, prit naissance à Barcelone, le 11 avril 1688. Ayant fait ses études à l'université de Cervera, il y reçut le grade de docteur et y enseigna le droit pendant plusieurs années. Les troubles qui avaient agité la Catalogne pendant les guerres de la succession y avaient fait négliger jusqu'alors l'éducation publique; Finestres s'occupait de cette branche importante, visita plusieurs collèges et écoles de la province, et y laissa de sages règlements qui furent adoptés et constamment suivis par les jésuites, qui étaient alors les principaux directeurs de presque toutes les maisons d'éducation de l'Espagne. Il ne s'arrêta pas à ce bienfait. Quoique la langue grecque fût depuis longtemps considérée comme indispensable pour tous ceux qui se consacraient à la carrière des lettres, on ne pouvait imprimer aucun ouvrage en Catalogne dans cette langue, faute de caractères. Finestres fut le premier qui les y introduisit, et qui contribua aux frais nécessaires. Son profond savoir lui fit donner le surnom de *Covarruvias* catalan, et, à en juger par ses écrits, il n'était pas indigne de ce titre. Ils sont surtout remarquables par la précision, l'énergie et l'élargissement du style, et par l'ordre et la méthode qui y règnent. Les principaux sont : 1° *Exercitationes academicæ XII*, Cervera, 1745, in-4°; 2° *In Hermogeniani jurisconsulti juris epitomæ libros sex Commentarius*, *ibid.*, 1757, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est très-estimé et contient un *Abrégé historique des meilleurs juriconsultes catalans*, où l'on admire autant le bon choix que le jugement et la saine critique de l'auteur. A la tête de ce même ouvrage on trouve une lettre du savant Grégoire Mayans y Sisear, dans laquelle il fait l'éloge de tous les écrits de Finestres. 3° *Sylloge inscriptionum romanarum que in principatu Catalauniæ, vel exstant, vel aliquando exstiterunt, notis et observationibus illustratarum*, Cervera, 1760, in-4°. Cet ouvrage est très-curieux, et on peut le considérer comme un monument précieux pour l'histoire de l'Espagne sous la domination des Romains. Finestres, accablé par l'âge et les infirmités, se retira dans un petit village de Catalogne appelé Montfalea de Mosenmea, où il mourut le 17 novembre 1770, à l'âge de 82 ans. B—s.

FINET (sir JOHN), auteur anglais, issu d'une ancienne famille d'Italie, naquit en 1574 à Soutton, près de Douvres. Il fut élevé à la cour, où son esprit, sa gaieté, un talent peu commun pour composer des chansons, le mirent en faveur auprès de Jacques I<sup>er</sup>. En 1614, il fut envoyé en France, comme chargé d'affaires, et fut créé chevalier l'année suivante. Il fut également en faveur

(1) Lorsqu'on connaît la solution beaucoup plus ridicule qu'a donnée de la quadrature du cercle Joseph Scaliger, on ne peut s'empêcher de rire des expressions suivantes du bon Scévole de Sainte-Marthe : *Hoc enim de se facile credebat homo summæ doctrinæ sibi conscius; cum tamen veram hujus admirabilis inventi gloriam uni Josepho Scaligero faciliora numina reservarent.*

sous Charles I<sup>er</sup>, qui le fit en 1626 maître des cérémonies. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Fineti Philoxenus : Observations choisies touchant la réception et la préséance, le traitement et l'audience, l'étiquette (punctilios) et les contestations des ambassadeurs étrangers en Angleterre*, 1636, in-8<sup>o</sup>; publié par Jacques Howell; 2<sup>o</sup> *Le commencement, la durée et la décadence des Etats*, etc., traduit en anglais du français de René de Lusinge, et imprimé en 1606. Finet mourut en 1641. X—s.

FINETTI (le P. BONIFACE), savant orientaliste, né vers 1720, embrassa la règle de St-Dominique, et consacra tous ses loisirs à l'étude des langues. En 1736, il mit au jour : *Trattato della lingua ebraica e dei sui affini*, Venise, in-8<sup>o</sup>. C'était l'essai d'un grand ouvrage dans lequel l'auteur se proposait de montrer les caractères distinctifs de chaque langue, en indiquant leur origine et leur filiation. Sa préface donne une idée avantageuse des connaissances qu'il avait acquises sur cette matière; et l'on doit regretter, avec M. Lombardi, qu'il n'ait pu, faute d'encouragements, accomplir cet utile projet. Voy. *Storia della letter. ital., nel secolo 18*, t. 3, p. 155. W—s.

FINI. Voyez FINO.

FINIGUERRA (TOMMASO et par abréviation MASO), sculpteur et orfèvre, célèbre pour avoir inventé l'art d'imprimer des estampes sur des planches de métal gravées en creux, vivait à Florence au milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Il naquit dans cette ville, où la famille des Finiguerra était connue dès l'an 1215. On ignore l'année de sa naissance et celle de sa mort; mais il est constant qu'il fut élève de Laurent Ghiberti, qui sculpta les portes de bronze du baptistère de St-Jean-Baptiste de Florence. Il n'est pas fait mention de lui parmi les jeunes artistes qui travaillèrent auprès de ce maître à la plus ancienne de ces portes, commencée en 1400 et terminée en 1425; et Baccio Bandinelli, dans une de ses lettres, le cite au contraire au nombre des élèves employés à ces sculptures en même temps que Pierre Pollajuolo, né en 1426 et qui, selon Vasari, était alors presque enfant. Il suit de ces rapprochements que Finiguerra dut travailler sous Ghiberti à la seconde porte, commencée en 1425 et terminée en 1443, et qu'il naquit vers les années 1410 ou 1415. On ne le trouve pas nommé avec les orfèvres que les administrateurs de l'église de St-Jean employaient en 1477; cela peut faire croire qu'à cette époque il ne vivait plus. Des faits constatés récemment ne laissent aucune incertitude sur l'invention qui lui est due. On ne saurait plus la lui disputer, et cet art nouveau, que Vasari ne faisait remonter que vers l'an 1460, date réellement de 1452. L'invention ne consiste point, comme des écrivains recommandables l'ont dit souvent, à avoir trouvé l'art de graver en creux sur les planches de métal, mais celui d'imprimer des estampes sur ces planches gravées. Les anciens gravaient en creux sur le bronze, l'or et le fer, avec un burin ferme, exact et souvent

très-spirituel : il ne leur manqua pour imprimer des estampes qu'un papier molleux, tel que celui de coton, ou mieux encore celui de chanvre, dont l'un paraît n'être en usage en Europe que depuis le 9<sup>e</sup> siècle et l'autre depuis le 15<sup>e</sup>. Finiguerra avait acquis une grande réputation dans l'art de nieller. Cet art, employé dans tout le cours du moyen âge à décorer l'argenterie, à orner des bijoux, et abandonné vers le temps de Léon X, consistait à répandre dans les sillons d'une gravure exécutée sur l'or ou l'argent une matière métallique, noirâtre, appelée en latin *nigellum*, qu'on y fixait en la mettant en fusion et qui, polie ensuite avec le corps de la pièce, produisait sur le fond clair de l'argent ou de l'or un effet à peu près semblable à celui d'un dessin au crayon noir tracé sur du vélin. On exécutait de cette manière des ornements très-déliés, des portraits dont les proportions n'excédaient pas celles de nos miniatures, et même des compositions historiques. Un excellent nielleur était nécessairement un graveur habile. Tel était le double mérite de Finiguerra : on le cite comme le nielleur le plus renommé de son temps, d'où il suit qu'il est un des plus estimables, sinon le premier de tous ceux qui ont honoré l'art. Chargé de nieller une *Paix* pour l'église de St-Jean-Baptiste de Florence, il y traça, sur une surface de quatre pouces huit lignes de haut et de trois pouces deux lignes de large, une composition de quarante-deux figures représentant le couronnement de la Vierge. Tandis qu'il gravait la planche, voulant juger avec sûreté des progrès et de l'effet de son travail, il forma sur le métal une empreinte d'argile et sur l'argile il coula un soufre dans les profondeurs duquel il répandit du noir de fumée détrempe avec de l'eau, en état de pâte ou de liquide. Il paraît que cette pratique était commune à tous les nielleurs. Ce qui devint particulier à Finiguerra, ce fut d'imaginer qu'en imprimant un papier humecté sur le soufre où se dessinait le noir de fumée, il pouvait multiplier les épreuves et peut-être aussi apprécier encore mieux ses travaux. L'expérience fut faite, et elle réussit. L'exemple des graveurs en bois, qui obtenaient ainsi tous les jours des épreuves en papier sur des planches gravées en relief, put toutefois en inspirer la pensée. Mais Finiguerra fit un pas de plus, et c'est par là qu'il devint réellement l'inventeur de l'art d'imprimer des estampes sur des planches de métal gravées en creux. Lorsque le travail de la gravure fut terminé, avant de fixer le *nigellum* sur la lame d'argent, il y imprima des épreuves avec une encre véritable, formée de noir de fumée et d'huile, et il obtint par cette impression des estampes nettes et vives, les premières estampes proprement dites qui aient existé. Vasari, qui nous a transmis la connaissance du premier fait, ne parle point de celui-ci, c'est-à-dire des impressions prises sur la planche de métal; mais la réalité en a été démontrée à l'auteur du présent

article de deux manières : premièrement, par l'inspection de l'épreuve heureusement parvenue jusqu'à nous et conservée à Paris dans le cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale; la finesse, la fermeté, le ton brillant de cette estampe ne permettent pas de supposer qu'elle ait été imprimée sur une planche de soufre; secondement, par l'état de deux souffres que le temps a aussi respectés, et qu'il a pu voir, l'un à Gènes, dans le cabinet de M. le comte de Durazzo, l'autre à Florence, dans le cabinet de Seratti. Sur le premier, le travail de la gravure est peu avancé; il ne présente que les traits essentiels et quelques hachures : il existe encore dans les creux du second des restes du mélange de noir de fumée et d'eau que Finiguerra employa dans son premier essai; l'estampe du cabinet impérial, au contraire, est imprimée avec une encre forte et indélébile sur une gravure entièrement terminée. Ces circonstances ne permettent pas de douter que Finiguerra, averti du mérite de son invention par le succès de ses premières impressions faites sur ses planches de soufre, n'ait ensuite conçu la pensée d'imprimer sur des planches de métal des épreuves durables, de véritables estampes. On ne peut d'après cela se refuser à le regarder, et dans le fait même et dans son intention, comme l'inventeur de l'art qui reproduit et perpétue non-seulement les traits et l'expression, mais encore le clair-obscur des chefs-d'œuvre du crayon et de la peinture. L'espèce de partage qu'un illustre connaisseur allemand a proposé en dernier lieu entre ce maître, qui aurait, dit-il, obtenu par hasard, sur une planche de soufre, une épreuve boueuse, et Martin Schœngauer, qui le premier aurait eu l'idée d'imprimer des estampes sur des planches de métal; ce partage est inadmissible : il est reconnu que Martin Schœngauer ou Martin Schœn, connu en France sous le nom de *Beau Martin*, n'a imprimé des estampes que postérieurement à l'an 1460; un anonyme, son contemporain, ne remonte pas au delà de l'an 1463. L'ouvrage de Finiguerra est plus ancien, et l'époque en est certaine. La *Paix* niellée par ce maître existe encore à Florence, dans l'église de St-Jean-Baptiste; le registre des administrateurs, qui a aussi été conservé, atteste qu'elle fut terminée et payée soixante florins une livre six deniers, l'an 1452; et comme l'impression de l'estampe dut nécessairement précéder l'application du *nigellum* sur la gravure, elle date au moins de la même année. Les monuments qui assurent à Finiguerra la gloire de l'invention établissent ainsi d'une manière complète cette partie de l'histoire des arts. L'estampe du *Couronnement de la Vierge*, du cabinet impérial, est très-remarquable par le mérite de l'exécution. Le dessin, correct et vrai, ne manque pas de noblesse; il se rapproche de celui de Masaecio; c'est ce qui a fait croire que Finiguerra fut élève de ce maître. Les figures sont distribuées avec trop de symétrie, suivant l'usage du temps; mais cependant

avec beaucoup d'intelligence. Les têtes ont de l'expression; le burin est étonnant par la finesse et l'esprit qui le caractérisent. Finiguerra exécuta une grande partie des bas-reliefs en argent d'un autel qu'on place encore dans l'église de St-Jean-Baptiste de Florence les jours de grande solennité. Ces ouvrages, commencés avant lui par Becto Géri et d'autres artistes, furent terminés après sa mort par Bernardo Cenni, le Verrocchio et Antonio Pollajulo. Il a laissé un grand nombre de dessins coloriés à l'aquarelle; on en conserve environ cinquante-six dans la galerie de Florence. Heinecken et Huber lui attribuent vingt-quatre estampes, les unes en rond, les autres en carré, de quatre à huit pouces environ, soit de diamètre, soit de hauteur, représentant pour la plupart des sujets de la fable ou des ornements, et qu'on voyait dans le cabinet de M. Otto, à Leipsick. Heinecken pense qu'on peut aussi lui attribuer deux petites pièces, représentant des ornements, marquées M. F.; Strutt lui donne une estampe allégorique, marquée F., dont Jansen a publié une copie dans le 1<sup>er</sup> volume de son *Essai sur l'origine de la gravure*, pl. 8. Elle représente le génie de la gravure sous la forme d'un vieillard occupé de son travail; derrière le vieillard on voit un arbre où est suspendu un carquois; à ses côtés un livre et une sphère, et sur le devant un Hercule portant le globe du monde : emblèmes qui semblent signifier que l'art de la gravure, perfectionné par l'application et l'expérience, donnera une nouvelle puissance à l'esprit humain, facilitera l'étude de l'histoire et pourra même contribuer aux progrès des sciences naturelles; mais ce ne sont là que des conjectures. Il est une autre pièce où M. l'abbé Zani a cru reconnaître le burin de Finiguerra, et dont plusieurs connaisseurs ont porté le même jugement. C'est une épreuve imprimée sur une *Paix*, qui a évidemment été gravée pour recevoir du *nigellum* : elle représente la Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, entourée d'anges et de saints en adoration, et elle renferme, sur une surface cintrée par le haut, de quatre pouces de hauteur et de deux pouces huit lignes de large, trente figures. On la voyait autrefois à Paris, dans le cabinet de M. Borduge; nous avons lieu de croire qu'elle se trouve encore dans la même ville. Plusieurs traits caractéristiques semblent annoncer un ouvrage de Finiguerra : même genre de composition, même expression, même style que dans la *Paix* de Florence. La gravure est un peu moins riche de détails; le burin est aussi moins fin, moins recherché, et l'ensemble a cependant avec la *Paix* de 1452 une ressemblance frappante. L'impression a été faite incontestablement sur une planche de métal. Le Tommaso Finiguerra, déjà mort en 1424, suivant une pièce que l'abbé Manni rapporte dans ses notes sur Baldinucci, est vraisemblablement le père de celui dont nous parlons. On peut consulter, au sujet de l'invention de Finiguerra, l'ou-

vrage de M. l'abbé Zani intitulé : *Materiali per servire alla storia dell' origine e de' progressi della incisione in rame e in legno*, Parme, 1802, in-8°, et le tome 15 du *Peintre Graveur*, de M. A. Bartsch; nous oserons citer aussi le *Discours historique sur la gravure en taille-douce et sur la gravure en bois*, placé à la tête du 5<sup>e</sup> vol. du *Musée français*, publié par MM. Robillard-Péronville et Laurent. E-c D-n.

FINK (HENRI), l'aîné, maître de chapelle d'Alexandre, roi de Pologne, vers l'an 1480, se distingua parmi ses contemporains comme compositeur et professeur de chant. Il semble pourtant que le roi ne sut pas apprécier son mérite. Un jour qu'il lui demandait une augmentation de traitement, ce prince répondit : *Un pinson que je fais enfermer dans une cage me chante toute l'année et me fait autant de plaisir que vous, quoiqu'il ne me coûte qu'un ducat.* — FINK (HERMANN), le jeune, musicien érudit, vivait à Wurtemberg vers 1557. Il publia dans cette ville : *Musique pratique, contenant les exemples des différents signes, proportions et canons, le jugement des tons, et des observations pour chanter avec goût* (*Practica musica*, etc., 1556, in-4°). Cet ouvrage contient beaucoup de détails historiques sur les compositeurs de son temps; mais il est devenu si rare, que de nos jours il paraît impossible d'en trouver un exemplaire. Par bonheur, Walther a transcrit dans son *Lexicon* un fragment très-important du premier chapitre qui traite des inventeurs de la musique à cette époque. Ce morceau très-précieux est trop long pour être rapporté; mais comme l'auteur de cet article l'a traduit en entier dans le *Dictionnaire des musiciens* (t. 1<sup>er</sup>, p. 226), il y renvoie le lecteur.

F—LE.

FINK (FRÉDÉRIC-AUGUSTE DE), général allemand, naquit à Strelitz, le 25 novembre 1718, d'une famille de négociants, et se voua dès son enfance à l'étude des sciences militaires. Il entra en 1753 au service de l'Autriche, et passa ensuite à celui de Russie, qu'il quitta vers 1753, afin d'accepter un régiment qui lui avait été offert dans l'armée prussienne. La bravoure dont il fit preuve en maintes occasions et son zèle infatigable pour les intérêts de Frédéric II lui valurent bientôt le grade de lieutenant général. Au commencement de 1759, lorsque Daun eut levé son camp de Wilsdruff, Frédéric, conjecturant que ce général allait prendre ses quartiers d'hiver en Bohême, donna ordre à Fink de se porter à Maxen avec dix-huit bataillons et trente-cinq escadrons (18,000 hommes), pour lui couper les défilés de ce pays. Fink atteignit sa destination le 15 novembre; mais le général autrichien, dès qu'il eut appris le mouvement d'un corps aussi considérable, posta celui du général Sincère sur les hauteurs de Rainchen, fit camper l'armée des cercles dans les environs du village de Giesbuhel, marcha lui-même avec 50,000 hommes contre Fink, et le cerna complètement le 19 du même mois. Cependant le lendemain matin l'arrière-garde de celui-ci, com-

mandée par le général Wunsch (voy. ce nom), parvint à se faire jour et alla prendre position dans une forêt située à quelques lieues de Maxen. Alors Daun n'hésita pas à en venir aux mains avec Fink; il l'attaqua le même jour, et après un combat très-vif, où les Prussiens eurent environ trois mille hommes tués et blessés, Fink se vit obligé de signer une capitulation, qui contenait cette clause étrange, que le général Wunsch et ses troupes reviendraient et se constitueraient prisonniers, clause que ce général eut la simplicité d'exécuter à la lettre, de sorte que plus de quatorze mille Prussiens posèrent les armes et se rendirent à l'ennemi. Frédéric, indigné de cette honteuse capitulation, fit traduire les deux généraux devant une cour martiale; mais il ordonna bientôt de cesser les poursuites contre Wunsch, parce que celui-ci avait traversé les armes à la main les lignes autrichiennes, et ne s'était rendu qu'en vertu de l'obéissance passive qu'il croyait devoir à son chef. Fink, au contraire, fut jugé suivant la rigueur des lois militaires. La cour le cassa de toutes ses dignités et le condamna à deux ans de prison dans la forteresse de Spandau. Les mémoires du temps disent qu'avant d'exécuter l'ordre de marcher vers Maxen, Fink avait représenté au roi le danger qu'il y avait de se jeter ainsi au milieu de l'armée ennemie, mais que Frédéric ne voulut pas l'écouter. Quoi qu'il en soit de cette assertion, qui pourrait bien n'être pas vraie, la capitulation de Fink soulève une question de la plus haute importance : c'est celle de savoir si les lois et les principes militaires autorisent un général à se rendre ainsi en rase campagne et à constituer tout un corps prisonnier de guerre. Napoléon, dans ses *Mémoires* publiés par M. le comte de Montholon (t. 3, p. 273), la résout négativement. Selon lui, un général (à la seule exception des commandants des places fortes) commettrait une trahison en ordonnant à ses soldats de se livrer à l'ennemi, et ceux-ci en exécutant un tel ordre deviendraient ses complices. Ce grand capitaine aurait voulu que les lois militaires infligeassent des peines corporelles et infamantes aux généraux, officiers et soldats qui poseraient leurs armes en vertu d'une telle capitulation : « Alors, » dit-il, « cet expédient ne se présenterait jamais à l'esprit des militaires pour sortir d'un pas fâcheux; il ne leur resterait de res-  
« sources que dans la valeur ou l'obstination; et  
« que de choses ne leur a-t-on pas vu faire!... » Sans vouloir contester le droit qu'avait Napoléon d'être juge en pareille matière, et sans nier les prodiges qui ont immortalisé beaucoup de braves dans de semblables circonstances, nous pensons qu'en cette occasion l'illustre empereur n'a guère songé aux lois de l'humanité, qui défendent de prodiguer le sang, surtout dans une lutte où, selon toutes les probabilités, la perte serait égale des deux côtés; car là où il y a d'une part supériorité de nombre et de position, et de l'autre im-

possibilité de se sauver, tout combat devient inutile, puisque le résultat est connu et assuré d'avance. Il est vrai que par un combat on cause toujours quelque perte à l'ennemi, ce qui est incontestablement un avantage; mais nous doutons fort que cet avantage puisse compenser le sacrifice de tout un corps d'armée qu'on a toujours l'espoir de recouvrer, ne fût-ce que par un échange de prisonniers. Peut-être Napoléon, en jetant à pleines mains le blâme sur la capitulation de Fink, était-il trop préoccupé de celle que le général Dupont conclut à Baylen le 25 juillet 1808, et qui eut de si funestes conséquences pour l'armée française en Espagne. — Quant à la conduite du général Wunsch, elle nous semble injustifiable, parce que le pouvoir qu'un chef militaire a sur ses subordonnés cesse de droit et de fait dès que ce chef est prisonnier, et parce que, dans ce cas, les subordonnés, en exécutant les ordres de leur supérieur, n'obéissent pas à celui-ci, mais à l'ennemi dans la dépendance duquel il se trouve placé. Il paraît que la condamnation de Fink porta peu d'atteinte à sa réputation dans les pays étrangers; car, après avoir subi son emprisonnement, il entra comme général d'infanterie au service du Danemarck. Il mourut à Copenhague le 24 février 1766. On a de lui : *Pensées sur des objets militaires*, Berlin, 1788, in-8°.

M—A.

FINK (GODEFROY-GUILLAUME), musicien et théologien, naquit le 7 mars 1785 à Sulza sur l'Ilm, et reçut soit dans sa ville natale, soit à Naumbourg, une solide éducation. En 1804, il entra à l'université de Leipsick pour y étudier la théologie. Là, sa fréquentation des exercices religieux et des gens d'église éveilla en lui des dispositions poétiques et musicales, talents qu'il avait jusqu'alors peu cultivés, et jusqu'en 1809 il écrivit ses meilleures compositions musicales, dont il trouvait aussi d'ordinaire les paroles. Ce talent naturel ne l'empêcha pas de s'adonner sérieusement à l'étude de la théologie, et ses prédications, relevées par un extérieur agréable et une voix puissante eurent dans les diverses églises de Leipsick où il se fit entendre le plus grand succès. Cette position de prédicateur et de musicien, qui rappelle le P. Hermann de nos jours, ne pouvait suffire à l'activité de Fink. Il fonda à Leipsick, en 1814, une maison d'éducation qu'il dirigea jusqu'en 1829, multipliant ses soins et remplissant presque à lui seul toutes les fonctions. Pendant cette période d'excessive activité, il s'occupait en même temps de travaux littéraires, de recherches sur la musique de l'antiquité et du moyen âge, dont les résultats ont été publiés dans l'*Encyclopédie d'Ersch et de Gruber* et dans la *Gazette générale de musique*. En 1827, Fink entreprit la rédaction du *Journal de musique* et le continua avec succès jusqu'en 1842. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, 27 août 1846, il ne s'occupa que d'études particulières et entreprit un traité sur la théorie de la musique. Parmi ses

écrits théologiques, nous citerons ses *Sermons* (Leipsick, 1815) et *Leçons sur l'histoire de la religion*. Son meilleur travail comme musicien est : *Premières recherches sur la musique des anciens*, Leipsick, 1856.

Z.

FINKE ou FINCK (THOMAS), médecin et astronome, né à Flensburg dans le Sud-Jutland, le 6 janvier 1561, fit ses premières études sous la direction de son père, qui avait été disciple de Mélanchthon, et les continua sous la surveillance de son oncle, homme d'un rare mérite. A l'âge de seize ans, il fut envoyé à Strasbourg, où il suivit pendant cinq ans les cours de l'université et consacra ensuite une année à visiter les écoles de l'Allemagne. La réputation de son savoir l'avait précédé dans sa patrie, et à peine y fut-il de retour qu'Henri Randzau l'appela près de lui à Breitenburg. Au bout de quelques mois il se rendit à Bâle, où il fut accueilli des savants. Ce fut à leur sollicitation qu'il se détermina à laisser paraître un *Traité de géométrie*, qu'il venait d'achever et qui eut un succès remarquable. Après avoir passé quelque temps à Bâle, il suivit son projet, qui était de voir les villes principales d'Italie. Il s'arrêta d'abord à Padoue et s'y lia d'amitié avec Mercuriali, Fabrice d'Aquapendente, Piccolomini, et ensuite à Pise, où il connut Césalpin et Bonanni. Il eut beaucoup de peine à résister aux instances que lui firent ces savants pour le retenir auprès d'eux; mais enfin, après une absence de quatre années, il revint à Bâle et y prit ses degrés en médecine en 1587. Il parcourut ensuite le nord de l'Allemagne, qu'il n'avait point encore visité, et fut reçu partout avec la distinction que commandaient ses talents. Le duc de Sleswig le nomma son médecin en 1589; mais il quitta cet emploi au bout de deux années, pour occuper la chaire de mathématiques et d'éloquence à l'université de Copenhague. Il la remplit jusqu'en 1603, qu'il obtint celle de médecine. Depuis cette époque, il fut chargé de l'administration des revenus de l'université, et il mit une telle économie dans les dépenses, qu'il parvint à augmenter de quarante le nombre des élèves qui y étaient admis gratuitement. Les bâtiments de cette école ayant été détruits par un incendie, il les fit reconstruire avec autant de goût que de magnificence. Il mourut, honoré des regrets des habitants de toutes les classes, le 26 avril 1656, à l'âge de 95 ans. Il légua par son testament des sommes considérables à l'établissement qu'il avait dirigé pendant cinquante-six ans et aux pauvres, dont il s'était toujours montré le père. Son tombeau est décoré d'une épitaphe, et on a consacré à sa mémoire une inscription dans la salle d'anatomie. On trouvera la liste de ses ouvrages de médecine dans la *Biblioth. medicor.* de Manget, et celle de ses ouvrages d'astronomie dans la *Bibliographie* de Lalande. Les uns et les autres ont été effacés depuis, et on se contentera de citer les principaux : 1° *Geometriae ro-*



*tundi libri XIV*, Bale, 1585 et 1591, in-4°; 2° *De constitutione matheseos*, Copenhague, 1591, in-4°; 3° *Horoscopographia, sive de inveniendis stellarum situ astrologia*, Sleswig, 1591, in-4°; 4° *De ortu et occasu siderum*, Copenhague, 1595, in-4°; 5° *De medicinæ constitutione*, ibid., 1627, in-4°; 6° *Methodica tractatio doctrinæ sphericæ*, Cobourg, 1626, in-12. Spormann a publié un *Programma funebre in obitum Th. Finkii*, dont on trouve un extrait dans la *Cista medica* de Bartholin et dans la *Biblioth. scr. med.* de Manget; Chr. Ostenfeld a aussi donné: *Oratio in obitum Th. Finkii*, Copenhague, 1656, in-4°.

W—s.

FINKENSTEIN (CHARLES-GUILLEME FINCK, comte DE) naquit en 1714, d'une des premières maisons de Prusse. Il fit de bonnes études sous la direction de J. H. S. Formey, et s'appliqua particulièrement à connaître la langue française, qu'il parlait et écrivait avec une grande facilité. En 1755, il fut envoyé par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, à Stockholm en qualité de ministre plénipotentiaire. Il y avait à cette époque de grandes discussions en Suède, au sujet des alliances du royaume et de l'administration intérieure. Le système qui avait dominé pendant plusieurs années fut renversé à la fameuse diète de 1758, où les *chapeaux* (partisans de la France) remportèrent une victoire complète sur les *bonnets*. Le comte de Finkenstein observa avec une grande attention le mouvement des partis et composa en français une relation de la diète, qu'on regarde comme un modèle dans ce genre et qui a été imprimée plusieurs fois. Rappelé en 1740, il eut peu après une mission en Russie, où il resta jusqu'en 1748. Frédéric II, qui occupait alors le trône, le nomma en 1749 ministre des affaires étrangères, en remplacement du comte de Podewils. Il occupa cette place jusque vers la fin de sa vie, sans en faire néanmoins toutes les fonctions dans ses dernières années. Le comte de Hertzberg avait eu la partie du travail et le comte de Finkenstein était chargé de la représentation, dont il avait pris le goût et l'habitude dans ses ambassades. Le 5 janvier 1799, il avait célébré avec pompe le jubilé ou la 50<sup>e</sup> année de son ministère et demandé peu après à être déchargé de ses fonctions. Cependant lorsqu'il mourut, le 5 janvier 1800, il n'y avait qu'une demi-heure qu'il venait de signer une dépêche. Ce ministre jouissait à Berlin d'une grande considération, et sa maison était le centre de la société la plus brillante de cette ville. Depuis 1744, il était membre de l'Académie des sciences et belles-lettres, aux travaux de laquelle il prit cependant peu de part, les occupations de sa place ne lui en laissant pas le loisir. Il protégeait d'ailleurs les lettres et les arts et admettait souvent à sa table les savants de Berlin. Il aimait surtout à s'entretenir avec Formey, Erman, Moulines, et il s'intéressait beaucoup aux établissements d'instruction et de bienfaisance de la colonie française. C—AU.

XIV.

FINLAY (JEAN), écrivain écossais, né en 1782 à Glasgow, avait acquis de très-bonne heure une connaissance fort étendue de l'histoire et de la littérature ancienne de son pays, et il a montré un talent littéraire qui aurait pu lui faire un nom, s'il eût eu le temps de mûrir. Il a publié, entre autres écrits, un recueil de ses poésies sous le titre de *Wallace, ou le Vallon d'Ellerslie*, et vers 1803, en deux volumes in-8°, des *Ballades écossaises historiques et romantiques, la plupart anciennes*, avec des notes et un glossaire et précédées de *Remarques sur l'état primitif de la composition des romances en Écosse*. Tout ce qui lui appartient dans cet ouvrage prouve beaucoup d'esprit et d'érudition. Jean Finlay est mort le 8 décembre 1810, à l'âge de 28 ans. X—s.

FINLAYSON (GEORGES), chirurgien et voyageur écossais, était né, vers 1790, à Thurso, ville de la côte septentrionale du Caithness, dans le nord du royaume. Ses parents, très-peu aisés, après lui avoir donné la première éducation, l'envoyèrent suivre les cours de médecine à l'université d'Édimbourg. Il avait un frère aîné nommé Donald, qui suivait la même carrière et augmentait ses faibles ressources en donnant des leçons: il instruisait également son jeune frère. Son assiduité et ses progrès lui valurent d'être placé comme secrétaire auprès du chef du service médical des armées en Écosse et de continuer ses études plus aisément. Quand elles furent terminées, son protecteur l'envoya remplir l'emploi d'aide-chirurgien d'un régiment. S'étant acquitté de ces fonctions avec non moins de zèle que Donald, comme lui il fut attaché à un régiment. Après la bataille de Waterloo, Donald disparut dans la marche; tout ce que son frère put apprendre, c'est qu'on l'avait vu aller vers une caverne près de St-Quentin et qu'il n'avait pas reparu: on supposa qu'il était tombé sous les coups de soldats ennemis. Le protecteur de Georges, pour l'arracher à une contrée qui lui rappelait sans cesse sa douleur, le fit envoyer à l'île de Ceylan. Finlayson consacrait tous les moments que ne lui prenaient pas ses fonctions d'aide-chirurgien d'état-major à des recherches sur l'histoire naturelle. Après quatre années de séjour à Ceylan, il fut nommé aide-chirurgien du 8<sup>e</sup> régiment de dragons en garnison à Mérat, ville du Bengale, près des monts Himalaya. Son régiment revint en Europe; mais Finlayson resta en Asie, ayant été désigné pour accompagner, comme chirurgien et naturaliste, l'ambassade envoyée par le gouverneur général de l'Inde britannique à Siam et à la Cochinchine. Le 21 novembre 1821, cette légation, à la tête de laquelle était M. Crawford, s'étant embarquée à Calcutta, passa par le détroit de Malacca, et, le 22 mars 1822, entra dans Bangkok, capitale du royaume de Siam: le 14 juillet, elle quitta ce pays; le 16 septembre, elle mouilla dans la rivière de Hué, capitale de la Cochinchine. Crawford ne put ob-

18

tenir audience du monarque, parce qu'il ne venait que de la part d'un délégué du roi de la Grande-Bretagne; le roi de Siam n'avait pas été si difficile. Du reste, la légation fut accueillie très-poliment, pourvue abondamment et gratuitement de vivres; le 20 octobre, elle reprit la route du Bengale. La santé de Finlayson ne put résister aux fatigues que son zèle pour l'histoire naturelle lui fit affronter dans cette campagne qui avait duré treize mois. Il reportait à Calcutta de magnifiques collections; mais il sentait bien qu'il était dans un état très-précaire, et il écrivait le 15 juin 1825 à son protecteur, le docteur Somerville: « J'ai des raisons de craindre une « phthisie confirmée. » Il eut au moins la consolation d'apprendre que lord Amherst, gouverneur général, était content de lui. Il s'embarqua, le mois suivant, avec l'idée que le voyage par mer déciderait de son sort; il ne se trompait pas: il mourut dans la traversée. On a de Finlayson, en anglais: *L'Ambassade à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, dans les années 1821-22, avec un Mémoire sur l'auteur*, Londres, 1827, in-8°, orné d'une vue de Bangkok. Cet ouvrage fut mis au jour par sir W. Stamford Raffles, qui en obtint la permission de la compagnie des Indes et du docteur Somerville. L'éditeur pensait avec raison que, se décidant à le publier, il devait le laisser dans son état d'imperfection et ne pas le grossir de notes et de remarques explicatives. Il y a joint seulement des extraits de lettres de l'auteur au docteur Somerville; elles fournissent, avec la notice de Raffles, des renseignements curieux sur la vie du jeune voyageur. On trouve dans ce livre beaucoup de détails intéressants sur l'archipel Mergui, Poulo-Pinang, Malacca, Singapour, les îles, les côtes, la partie méridionale du royaume de Siam, Poulo-Condor, la rivière et la ville de Saïgon, la baie de Tourane, Hué, ses environs. Les observations de Finlayson concernent non-seulement l'histoire naturelle, mais aussi les mœurs et les usages des pays qu'il a visités, et sont extrêmement intéressantes; il était doué d'un sens droit, spirituel et très-instruit. Il ne se mêle pas des affaires de la légation et se borne à raconter d'une manière attachante ce qu'il a vu. On peut se fier à son impartialité, car dans une de ses lettres au docteur Somerville il dit: « M. Crawford a l'intention « d'écrire un livre... Son opinion des choses dif- « fère grandement de la mienne, parce que, dans « le fait, j'étais un simple spectateur. » Cependant la relation de M. Crawford, qui a paru dans l'année 1828, en un gros volume in-4°, est presque toujours d'accord avec celle de Finlayson. E—s.

FINNO (JACOB), pasteur à Abo en Finlande vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, est auteur d'un ouvrage recherché des bibliographes et des antiquaires, et ayant pour titre: *Cantiones piæ episcoporum veterum in regno Sueciæ, præsertim magno ducatu*

*Finlandiæ usurpata, cum notis musicalibus*, Greifswald, 1582; Rostock, 1625. C—AV.

FINO FINI, né le 4 octobre 1451 à Ariano, bourg du diocèse d'Adria dans la Polésine de Rovigo, étudia le grec à Ferrare sous le célèbre Guarino de Vérone. Il fit des progrès très-remarquables dans cette langue et apprit ensuite l'hébreu avec un tel succès, que Colomiès et Apostolo Zéno n'ont pas hésité de le mettre au rang des premiers orientalistes italiens du 15<sup>e</sup> siècle. Il exerça d'abord l'emploi de notaire et fut ensuite premier maître des comptes ou intendant du duc de Ferrare, place qu'il remplit pendant soixante ans de manière à se concilier l'affection de tous les habitants. Pendant la peste qui désola Ferrare en 1505, Fino se retira à la campagne, où le besoin de se distraire lui fit chercher une occupation dans la lecture. L'ouvrage de Pierre Bruti contre les juifs venait de paraître, et après l'avoir lu il forma le projet d'en extraire les passages les plus piquants et de les réunir à d'autres tirés d'ouvrages composés dans les mêmes vues, afin d'en former un corps de doctrine auquel les sectateurs de la loi de Moïse n'eussent rien à opposer. Il travailla quatorze ans à cet ouvrage et mourut avant d'y avoir mis la dernière main, en 1517, à l'âge de 86 ans. Daniel, son fils, le publia sous ce titre: *Fini Hadriani Fini Ferrariensis* (1), *in judæos flagellum ex sacris Scripturis excerptum*, Venise, 1558, in-4°. Ce gros volume est rare et très-recherché, parce qu'on l'annexe à la collection des Aldes. Quelques bibliographes citent d'autres éditions de cet ouvrage; mais Dav. Clément prouve que les unes sont imaginaires et que l'existence des autres est très-douteuse, puisqu'on ne les trouve exactement décrites dans aucun catalogue. — Fino (Daniel), fils du précédent, né à Ferrare en 1475, remplit les fonctions de secrétaire et trésorier de cette ville. Il cultivait la littérature avec quelque succès et a composé de petites pièces de vers en latin et en italien. On peut consulter pour plus de détails le tome 1<sup>er</sup> des *Mémoires historiques des littérateurs ferrarais*, par Barotti. W—s.

FINO (ALEMANTO), né à Bergame dans le 16<sup>e</sup> siècle, s'est acquis une réputation durable par ses ouvrages. Tiraboschi lui donne le titre d'excellent historien, et il le mérite autant par l'exactitude et la fidélité de ses récits que par la correction et l'élégance de son style. Fino cultivait aussi la poésie et l'éloquence avec succès; il harangua en latin et en italien Jérôme Diedo, premier évêque de Crème, lors de son entrée solennelle dans cette ville, en 1580. Il remplissait depuis plusieurs années une place de magistrature à Crème, et il y mourut vers 1586. On a de lui: 1<sup>o</sup> *La his-*

(1) Ce titre semblerait indiquer que le mot Hadrianus serait un prénom plutôt qu'un nom de patrie. Au-dessous du titre on voit le portrait de l'auteur avec ces deux vers:

*Bis Finus, bis vivo, bis est mea imago superstes;*  
*Libro animi impressa est; corporis hac tabula.*

*toria di Crema raccolta da gli annali di Pietro Terni*, Venise, 1566, in-4°. Cette première édition ne contient que sept livres; celle de 1571, in-8°, est augmentée du huitième et du neuvième, et on peut la compléter en y joignant le dixième livre, publié après la mort de l'auteur par Numa Pompilio Fino, Lodi, 1587, in-8°. Cette histoire, qui est très-estimée, a eu d'autres éditions; mais la meilleure est celle de Crème, 1711, in-8°, dans laquelle on a réuni les ouvrages suivants: 2° *Seriane* (1) *nelle quale si discorre intorno a molte cose contenute nella sua historia di Crema*, Brescia, 1576; 2° partie, 1580, in-8°. C'est une réponse aux critiques que François Zava avait faites de l'histoire de Crème; 3° *Scelta di uomini usciti da Crema*, Brescia, 1581, in-8°. On trouve à la suite de cet ouvrage les deux harangues prononcées par Fino à l'entrée de l'évêque; mais elles n'ont pas été réimprimées dans l'édition de Crème qu'on vient de citer. On connaît encore de Fino: 4° *La Guerra d'Atila, flagello di Dio, tratta dall'archivio de' principi d'Esto, con la dichiarazione d'alcune voci oscure*, Venise, 1569, in-12. Il est en outre l'éditeur d'un *Recueil des harangues* prononcées en différentes circonstances par les ambassadeurs du Crémasco, depuis la réunion de ce pays à la république de Venise, 1572, in-8°. Il a traduit du latin en italien la *Description de l'île de Madère*, par Jules Landi, Plaisance, 1574, in-8°; et enfin il a ajouté des *Tables* assez amples à l'*Istoria Venetiana* du Bembo, Venise, Ziletti, 1570, in-4°. Apostolo Zeno, dans ses remarques sur Fontanini, assure que cette édition est la même que celle qu'avait donnée Scotto dix-huit mois auparavant, et que Ziletti, pour la rajeunir, s'est borné à en changer le frontispice, la dédicace, et à y ajouter les tables dressées par Fino. W—s.

FINOT (RAYMOND) naquit à Béziers en 1637. Après avoir pris le doctorat à Montpellier, il vint se soumettre à la même épreuve à Paris, où son génie l'appela à exercer sa profession, dans laquelle il excella comme praticien. Il n'a rien écrit, ou du moins aucun ouvrage de lui ne nous est parvenu. Finot était médecin du prince de Condé (Henri-Jules) et fut auprès de ce prince le protecteur du célèbre Hecquet, dont il était l'ami très-dévoué et le conseil. La muse satirique a versé son fiel sur Finot; mais ce n'était ni la personne privée, ni l'habile médecin qui étaient l'objet de ces épigrammes; c'était l'homme heureux, contre lequel l'envie s'exerçait. Finot, né avec une constitution très-faible, qui faisait incessamment craindre pour sa vie, la prolongea cependant, par un artifice dont le grand médecin seul possède le secret, jusqu'à l'âge de 72 ans. Il mourut à Paris le 28 septembre 1709. F—R.

FINOT (ÉTIENNE), conventionnel, était un mo-

(1) Ce mot est tiré du fleuve *Serio*, qui passe à Crème, et qui a depuis donné son nom au département dont Bergame a été fait le chef-lieu.

deste huissier du village d'Averolles en Bourgogne avant la révolution. Il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur et fut nommé, à la fin de 1792, député du département de l'Yonne à la Convention nationale, où il siégea constamment sur la montagne à côté de Robespierre, et ne prit qu'une seule fois la parole. Ce fut dans le procès de Louis XVI, où il vota la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Exclu du corps législatif par le sort en 1795, il fut président de l'administration de son département, puis commissaire du Directoire. Ayant perdu cet emploi après le 18 brumaire, il vivait dans l'obscurité depuis cette époque, lorsque la loi de 1816 obligea les régicides à sortir de France. Finot se réfugia alors en Suisse; mais il ne tarda pas à revenir dans sa patrie par la tolérance du gouvernement royal qui, après avoir d'abord exécuté cette loi avec une excessive rigueur, la rendit ensuite à peu près nulle par les nombreuses exceptions qu'il y admit. Finot mourut paisiblement dans son village d'Averolles en mai 1829. — FINOT (Antoine-Bernard), né en Bourgogne en 1750, probablement de la même famille que le précédent, occupa d'abord une place supérieure de finances à Orléans. Il avait épousé la tante de la duchesse de Bassano, et, grâce à cette alliance, fut nommé payeur général à Blois, puis conseiller référendaire à la cour des comptes, en 1807. Il mourut en 1818. Il avait été élu, en 1812, député de Loir-et-Cher au corps législatif et continua de siéger à la chambre sous la Restauration. Après le second retour du roi, il y fut renvoyé par le département du Mont-Blanc, dont son fils était préfet; mais il cessa d'en faire partie à la fin de 1815, lorsque la Savoie fut restituée à ses anciens maîtres. M—D j.

FINOTTO (CUNSTORNE), religieux somasque, né vers 1570 à Venise, embrassa jeune la vie monastique et cultiva dans le cloître son goût pour la littérature. Ayant en 1606 prononcé l'éloge funèbre du doge Marino Grimani, le sénat témoigna sa satisfaction à l'orateur en lui conférant le titre de professeur de belles-lettres. Deux fois encore il fut officiellement chargé des oraisons funèbres, en 1618, du doge Nicol. Donato; puis, en 1650, de Jean Cornaro. Dans l'intervalle, il avait reçu le laurier doctoral à la double faculté de droit. Les études sérieuses ne le détournèrent point du culte des muses latines. Ses vers ont été recueillis sous ce titre: *Parnassi violæ; odorum, disticorum et anagrammatum libri tres*, Venise, 1617, in-8°. Ce volume très-rare est cité dans le *Catalogue* de la bibliothèque de Paris, n° 2,261; le *Manuel du libraire* indique une édition de 1619, qui ne doit pas être plus commune. Un choix des discours (*Orationes*) de cet écrivain a été publié, Venise, 1647, in-8°. Dans le nombre on distingue celui qui est intitulé: *De laudibus Aristotelis*. W—s.

FIOCCO (ANDRÉ-DOMINICI), en latin *Floccus*, cha-

noine florentin, mort en 1452, s'est fait connaître par un ouvrage attribué dans un temps à Lucius Fenestella, écrivain du siècle d'Auguste, et dont le nom se retrouve souvent dans les ouvrages anciens. C'est comme historien qu'il est cité par Suétone, Pline le Naturaliste, Censorinus, Fulgence, Tertullien et St-Jérôme. Ce dernier lui attribue des ouvrages de poésie : Plutarque, Lactance, Diomède, Tranquillus dans la Vie de Térénce, Priscien, Macrobe et Nonius ont vanté ses talents. Indigne de la plume de Fenestella, l'ouvrage de Fiocco, *De romanis potestatibus, sacerdotiis et magistratibus libri duo*, ne pouvait produire une longue illusion; il parut d'abord sous le nom de Fenestella, sans date ni nom de lieu, in-4°, puis à Milan, 1477, petit in-4°. Cette édition, la plus recherchée du grand nombre de celles que l'on a faites de cet ouvrage, en est, selon M. de Marolles, la plus ancienne. Jules Witsius, jurisconsulte de Bruges, fut le premier qui le publia sous le nom de son véritable auteur, Anvers, 1561, in-8°; il fait partie de beaucoup de recueils plus ou moins estimés et fut traduit en italien par Fr. Sansovino, Venise, 1547, in-8°. G. F.—R.

FLORAVANTI (LÉONARD), médecin, chirurgien et alchimiste du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Bologne. En 1548 il se rendit à Palerme, où il exerça sa profession pendant deux années; alors il s'embarqua sur une flotte espagnole pour l'Afrique, revint à Naples en 1555, alla ensuite à Rome, puis à Venise. De retour à Bologne, il y fut proclamé docteur, comte et chevalier, titres auxquels il attachait une grande importance et dont il n'oubliait jamais de se décorer. Avec des talents médiocres et une extrême jactance, Fioravanti s'acquit une réputation brillante et la conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1588. On retrouve dans ses écrits, qui sont assez nombreux, la forfanterie qu'il mettait dans ses discours; chaque page offre les traces d'une vanité ridicule. L'auteur raconte avec emphase tantôt l'histoire d'une opération regardée jusqu'à lui comme impossible, tantôt la guérison d'une maladie désespérée. Il se vante d'avoir recollé des nez complètement arrachés, d'avoir excisé des rates, réuni des plaies énormes au moyen de la suture; il prodigue sans pudeur des éloges fastueux à son baume, à son élixir, à ses poudres, à ses arcanes; en un mot, sa conduite fut celle d'un empirique et presque d'un charlatan. Toutefois ses ouvrages furent accueillis plus favorablement que ne l'auraient été ceux d'un observateur judicieux, d'un praticien modeste. 1<sup>o</sup> *Lo specchio di scienza universale libri tre*, Venise, Valgrisi, 1564, in-8°; ibid., 1592, 1609; traduit en latin, Francfort, 1625, in-8°; en français, par Gabriel Chappuis, 1584, in-8°. 2<sup>o</sup> *Del reggimento della peste*, Venise, 1565, in-8°; ibid., 1571, 1594, 1626; traduit en allemand, Francfort, 1652, in-8°. 3<sup>o</sup> *Li capricci medicinali*, Venise, 1568, in-8°; ibid., 1582, 1665. 4<sup>o</sup> *Il tesoro della vita umana*, Venise, 1570, in-8°; ibid., 1582, 1620.

5<sup>o</sup> *Il compendio dei secreti razionali intorno alla medicina, chirurgia ed alchimia*, Venise, 1574, in-8°; ibid., 1666; Turin, 1580, in-8°; traduit en allemand, Darmstadt, 1624, in-8°. 6<sup>o</sup> *La fisica, divisa in quattro libri*, Venise, 1582, in-8°; ibid., 1605, 1629; traduit en allemand, Francfort, 1618, in-8°. 7<sup>o</sup> *La cirugia, distinta in tre libri, con una giunta di secreti nuovi*, Venise, 1582, in-8°; ibid., 1595, 1679. Ce livre est, au jugement de Haller, une rapsodie informe qui n'a guère de chirurgical que le titre. C.

FLORAVANTI (JÉRÔME), en latin *Floravantius*, jésuite, né à Rome en 1535, fut admis dans la société à l'âge de dix-sept ans, et chargé d'enseigner la rhétorique et la théologie dans différents collèges. Il s'était particulièrement appliqué à l'étude des langues, et il parlait avec une égale facilité l'italien, le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe et le syriaque. Ses talents furent récompensés par la place de recteur du collège des Anglais et ensuite de celui des Maronites à Rome. Le pape Urbain VIII, qui avait beaucoup d'estime pour ce savant religieux, le choisit pour son confesseur. Fioravanti mourut à Rome le 9 octobre 1650, à l'âge de 75 ans. On a de lui : 1<sup>o</sup> *De beatissima Trinitate libri tres : primus contra hæreticos, secundus scholasticos, tertius gentiles*. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. La première a paru, suivant Buneman, en 1604, mais il n'en indique ni le format, ni le lieu de l'impression; la seconde a vu le jour à Mayence, 1616, in-4°; la troisième est de Macérata, 1618, in-4°; David Clément dit qu'elle est très-rare; et la quatrième de Paris, 1624, même format. 2<sup>o</sup> *Explanatio in nonnulla sacra Scripturæ loca*, Anvers, Moret; 3<sup>o</sup> une *Somme abrégée de la théologie morale*, manuscrite. — Alexandre FLORAVANTI, prédicateur et docteur en théologie, naquit à Bologne, dans le 16<sup>e</sup> siècle, de parents distingués par leurs emplois. Il entra dans l'ordre des capucins, et ne s'y distingua pas moins par la pureté de ses mœurs et son zèle pour la foi que par ses talents pour les sciences physiques. Il mourut vers 1585, dans un âge peu avancé. On a de lui : 1<sup>o</sup> des *Commentaires sur la Physique d'Aristote*, manuscrits; 2<sup>o</sup> *De modo practicandi retiarium mathematicum, eo quod ad retis similitudinem sit expansum*, Venise, 1585, in-4°. Le P. Chérubin Sandoli, son frère, fut l'éditeur de cet ouvrage. — L'abbé Benoît FLORAVANTI ou FLORAVANTES a été l'éditeur de la collection des monnaies papales, publiée sous ce titre : *Antiqui Romanorum pontificum denarii, a Benedicto XI ad Paulum III, editi a Joanne Vignolio, tertia sui parte aucti, et notis illustrati*. Rome, 1754-58, 2 vol. in-4°. L'ouvrage de Vignoli, publié en 1709, était devenu rare. Le premier volume contient les monnaies des papes depuis Adrien 1<sup>er</sup> (772) jusqu'à Pascal II (1099); l'autre en donne la suite, avec quelques médailles portant l'inscription S. P. Q. R. Celles du premier volume ne sont qu'au nombre de cinquante, assez bien gravées en

taille-douce avec des explications fort détaillées ; mais il y a beaucoup de papes dont les monnaies sont en blanc, aucune n'étant parvenue jusqu'à nous, quoiqu'il y en ait deux du pape Adrien 1<sup>er</sup>. — Jacques FIORAYANTI, noble de Pistoie, s'appliqua aux recherches des antiquités de sa patrie et mit au jour le résultat de son travail sous ce titre : *Memorie storiche della città di Pistoja*, Luca, 1758, in-fol. W—s.

FIORDIBELLO (ANTOINE), né à Modène vers 1510, d'une famille ancienne et considérée, s'appliqua d'abord à l'étude du droit par déférence pour la volonté de son père ; mais le peu de progrès qu'il faisait dans cette science déterminèrent enfin ses parents à ne plus gêner son inclination, qui le portait vers la littérature. Il n'était âgé que de vingt-trois ans lorsque le célèbre Sadolet, alors évêque de Carpentras, lui fit offrir la place de son secrétaire. Ce savant homme démêla bien vite les rares dispositions du jeune Fiordibello et se plut à les cultiver. Il le chargea de faire l'oraison funèbre du pape Clément VII ; et cette pièce, composée et apprise dans l'espace de quelques jours, n'en fut pas moins reçue avec de grands applaudissements. Fiordibello accompagna à Rome le neveu de Sadolet, qui allait y présenter ses hommages au nouveau pontife, et il demeura quelques années dans cette grande ville pour y profiter des ressources qu'elle lui offrait. Il se rendit à Padoue en 1538, dans le désir de suivre les leçons des célèbres professeurs dont s'honorait alors l'université, et il y fut accueilli par le Bembo avec la plus tendre amitié. Ce ne fut qu'en 1541 qu'il rejoignit Sadolet à Carpentras, et depuis ce moment il ne s'en sépara plus. Il retourna à Rome en 1542 avec son illustre patron, et l'accompagna en France lorsque Paul III le députa vers François 1<sup>er</sup> pour engager ce prince à terminer ses querelles avec Charles-Quint. La mort de Sadolet priva Fiordibello de son unique appui ; le respect qu'il conservait pour sa mémoire l'engagea à faire le voyage de Carpentras uniquement dans le but de recueillir ses lettres, dont il publia une très-bonne édition à Lyon en 1530, précédée de la vie de Sadolet, ouvrage dans lequel il cherche à exprimer toute sa reconnaissance pour son bienfaiteur. Fiordibello jouissait de quelques bénéfices, mais n'était point attaché à l'état ecclésiastique. Il reçut les ordres sacrés à l'âge de trente-neuf ans et suivit peu après, au concile de Trente, le cardinal Crescenzi en qualité de son secrétaire. Il eut l'occasion de faire admirer son éloquence dans cette assemblée en répondant aux discours adressés aux légats au nom des évêques d'Allemagne. Après la mort de Crescenzi, il s'attacha au cardinal Polus et l'accompagna en Angleterre lors de l'avènement au trône de la reine Marie. Il était de retour à Rome en 1557, et l'année suivante le pape le nomma à l'évêché d'Avello, dans le royaume de Naples ; il s'en démit au bout de trois ans, ne pouvant plus résider

dans son diocèse, à raison d'une charge qu'on venait de lui confier dans les bureaux de la secrétairerie apostolique. Il se retira en 1567 à Modène et y mourut le 25 avril, à l'âge d'environ 64 ans. L'abbé Costanzi a écrit sa vie avec autant d'exactitude que d'élégance. On ne doit pas s'étonner si Fiordibello n'a laissé que quelques opuscules ; les emplois qu'il a constamment remplis ne lui ont pas permis de se livrer à son goût pour l'étude. On connaît de lui : 1<sup>o</sup> *Ad Carolum V, Romanorum imperatorem, oratio*, Rome, 1556, in-4<sup>o</sup>, et Leyde, 1609. Ce discours fut composé au sujet de l'arrivée de l'empereur à Rome, mais on ignore s'il a été prononcé ; 2<sup>o</sup> *Oratio de concordia ad Germanos*, Lyon, 1541, in-4<sup>o</sup> ; 3<sup>o</sup> *De autoritate Ecclesie liber*, ibid., 1546, in-4<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> *Oratio ad Philippum et Mariam reges de restituta in Anglia religione*, Louvain, 1545, in-4<sup>o</sup>. Les trois derniers discours sont imprimés dans les œuvres de Sadolet (Mayence, 1607, in-8<sup>o</sup>), et Roccaberti a inséré celui qui a pour titre : *De autoritate Ecclesie* dans sa *Bibliothèque pontificale* ; 5<sup>o</sup> *Oratio in funere Jacobi Arbutnotii*, Lyon, 1545, in-4<sup>o</sup> ; 6<sup>o</sup> *De vita Jacobi Sadoleti commentarius*. Cette vie a été réimprimée dans les différentes éditions des lettres de Sadolet ; 7<sup>o</sup> *Epistolæ*. Les lettres de Fiordibello étaient dispersées dans les recueils du temps ; mais l'abbé Costanzi a pris le soin de les réunir et de les publier en un volume ; 8<sup>o</sup> *Adversaria seu formulæ pro epistolis pontificiis conscribendis*. Le manuscrit autographe de cet ouvrage est conservé à la bibliothèque Ambrosienne. W—s.

FIORE (AGNELLO DEL), sculpteur et architecte, vivait au milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Il exécuta en 1469, dans l'église cathédrale de Naples, le *Tombeau* du cardinal Rinaldo Piscicello. En 1475 il termina celui de Jean Ciemello dans l'église St-Laurent. Cet artiste a exécuté encore dans l'église de St-Dominique-Majeur de la même ville un autre *Tombeau* qui se trouve placé dans la chapelle de St-Thomas-d'Aquin. P—E.

FIORE (le P. JEAN), historien, naquit en 1622 à Cropani, dans la Calabre. Ayant embrassé la règle de St-François dans l'ordre des capucins, il se fit une assez grande réputation par son talent pour la chaire, remplit successivement les premiers emplois de sa province et mourut dans sa ville natale en 1685, laissant en manuscrit des *Sermons*, des *Traité ascétiques*, un *Martyrologe* de son ordre et divers opuscules dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque calabraise*, p. 171. De tous les ouvrages du P. Fiore, un seul a été imprimé par les soins de quelques-uns de ses confrères, sous ce titre : *Della Calabria illustrata, opera varia istorica*, Naples, 1691, in-fol. Un second volume, si rare en France qu'on ne l'a jamais vu dans aucune vente, parut dans la même ville en 1745 avec des additions du P. Dominique de Bardolato (1) ; un troi-

(1) Ce second volume n'a point été connu de Lenglet-Dufresnoy, ni, ce qui paraîtra plus extraordinaire, de M. Brunet, qui n'en fait aucune mention dans la 3<sup>e</sup> édition de son *Manuel du libraire*.

sième est conservé dans la bibliothèque du couvent des capucins de Capo Zambrone (*Hipponium*) en Calabre. Ce grand ouvrage est moins un choix qu'un amas confus de matériaux, parmi lesquels les historiens de cette province trouveront des documents importants et qu'ils chercheraient vainement ailleurs. W—s.

FIorentINI (FRANÇOIS-MARIE), né d'une famille noble de Lucques, cultiva la médecine, la littérature, la théologie, sans s'élever au-dessus de la médiocrité dans ces diverses branches des connaissances humaines. Ses poésies latines et italiennes, fruit prématuré de sa jeunesse, sont complètement oubliées. Parmi ses productions médicales on remarque des observations sur la peste, sur les jours caniculaires, sur le polype du cœur, et une dissertation intitulée : *De genuino puero-rum lacte, mamillarum usu et in viro lactifero structura*, Lucques, 1653, in-8°. Dans le genre historique, Fiorentini a écrit une monographie estimée : *Memorie della gran Contessa Matilda*, Lucques, 1642, in-4°. Ces mémoires, dont l'archevêque Mansi a donné une édition nouvelle, enrichie de notes, ont été favorablement jugés par le célèbre Leibnitz : *Continent thesaurum præclararum notitiarum, nugis explosis quas vulgo ex se mutuo transcribunt historici*. Fiorentini mourut le 23 janvier 1673, laissant manuscrit le plus considérable de ses ouvrages à son fils Mario, qui le publia sous ce titre : *Etruscae pietatis origines, seu de prima Tuscia christianitate*, Lucques, 1701, in-4°. C.

FIORI (GEORGE), juriconsulte, né à Milan dans le 15<sup>e</sup> siècle, y professa le droit avec distinction et mourut vers l'année 1312. Il a écrit en latin l'histoire des guerres qui avaient eu lieu de son temps en Italie et en Allemagne. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois par les soins d'Hugues Picardet, procureur général au parlement de Dijon, sous le titre suivant : *De bello Italico et rebus Gallorum præclare gestis libri VI; scilicet de Caroli VIII expeditione Neapolitana libri II; de Ludovici XII expeditione Bononiensi, bello Genuensi et bello Germanico libri IV*, Paris, 1615, in-4°. Les cinq premiers livres ont été insérés par Denis Godfroy dans son *Histoire de Charles VIII*, et par Burmann dans son *Thesaur. antiquitat. Italiae*, t. 9. Picardet assure que cette histoire est rédigée avec beaucoup de soin, et qu'on y trouve de quoi réfuter victorieusement Guichardin et les autres écrivains ennemis de la France. — Joseph Fiori, littérateur, né en 1623 à Cefalu en Sicile, fut envoyé à Palerme, où il fit ses premières études avec succès. Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence, et y fit des progrès remarquables; mais son goût naturel l'entraîna vers la poésie et il y consacra tous ses loisirs. L'accueil que reçurent ses premiers essais dans ce genre le flatta, mais ne le détourna point de l'exécution du plan de conduite qu'il s'était tracé. Il avait résolu d'apprendre les mathématiques, et il employa à cette étude ses heures de récréation. Il étudia ensuite

de la même manière l'astronomie et enfin l'astrologie judiciaire. L'étude de cette science chimérique lui fut fatale; car ayant cru trouver dans de certains calculs qu'il mourrait à la fleur de son âge, il fut frappé de cette idée au point de devenir malade. Il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur pendant quelques mois; mais enfin obligé par l'excès de l'épuisement de s'interdire toute occupation sérieuse, il retourna à Cefalu et y mourut dans les bras de ses parents inconsolables, le 20 novembre 1646, à 25 ans. Vincent Auria, son ami, recueillit ses *Poésies italiennes et latines*, et les publia à Venise, 1651, in-12, avec la vie de l'auteur et des notes. On trouve quelques *Canzoni Siciliane* de Fiori dans le 1<sup>er</sup> volume des *Musæ Siculae*, Palerme, 1647 et 1662, in-12. W—s.

FIORILLO (IGNACE), célèbre compositeur, élève de Durante et de Mancini, naquit à Naples vers 1720. Après avoir composé divers opéras en Italie, il fut appelé en Allemagne, où ses talents prirent un plus grand essor. Maître de chapelle à Brunswick, la musique qu'il composa pour les ballets de Nicolini eut le plus grand succès. Il se rendit ensuite à Cassel pour en diriger la chapelle, et passa le reste de ses jours dans les environs de Wetzlar. Fiorillo est auteur de nombreux ouvrages qui ont cimenté l'alliance de la mélodie italienne avec l'harmonie allemande; ce qui était alors une grande innovation. Il mourut en 1787. — FIORILLO (FRÉDÉRIC), fils du précédent, célèbre violoniste, naquit à Brunswick en 1753. Il se livra d'abord à l'étude de la mandoline; mais il quitta bientôt cet instrument ingrat pour le violon, et devint un virtuose très-distingué. Après avoir séjourné trois ans en Pologne il se rendit à Paris en 1785, et obtint beaucoup de succès au concert spirituel, autant par ses compositions que par l'élégance de son jeu. En 1788 il quitta la France pour se fixer à Londres, où il est mort le 3 mai 1819. On a gravé de ce compositeur des sonates, des duos, des trios, des quatuors et des symphonies. Ses quinze études de violon, formant trente-six caprices, sont les plus estimés de ses ouvrages. Son jeu avait tout le charme qui convient à la musique de chambre. F—LE.

FIORITO (AUGUSTIN), docteur en médecine, né à Mazzara en Sicile dans le 16<sup>e</sup> siècle, pratiqua l'art de guérir et en donna des leçons dans sa patrie avec un grand succès. Il s'était aussi appliqué à l'étude de la philosophie qu'il enseigna également avec beaucoup de réputation. Il mourut en 1590, laissant plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres la *Topographie de Mazzara*. — Augustin Fiorito, de la même famille que le précédent, naquit à Mazzara en 1580, fut admis dans la société des jésuites et chargé d'enseigner la langue grecque aux jeunes profès du collège de Palerme. Une mort prématurée l'enleva en 1615, à l'âge de 35 ans. Fiorito avait recueilli et traduit en latin un grand nombre d'opuscules des Pères grecs relatifs à l'histoire ecclésiastique de Sicile. Octave

Gaëtan en a inséré la plus grande partie dans ses *Sanctorum siculorum vitæ*, Palerme, 1657, 2 vol. in-fol. On assure que Fiorito avait laissé en manuscrit plusieurs *Tragédies* écrites les unes en grec et les autres en latin.

W—s.

FIRDAUSI. Voyez FERDOUCY.

FIRENZUOLA (ANGE), célèbre auteur italien du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Florence le 28 septembre 1495 d'une famille originaire du bourg de Firenzuola, situé au pied des Apennins, entre Bologne et Florence. Son bisaïeul était venu s'établir dans cette dernière ville sous la protection de Cosme de Médicis; son aïeul y avait acquis droit de cité et l'avait transmis à sa famille sans autre nom que celui de Firenzuola, tiré du lieu de leur origine. C'est sans fondement que Negri et d'après lui Nicéron et quelques autres donnent à cette famille le nom de Nannini. Ange fit une partie de ses études à Sienna et l'autre à Pérouse, où il se lia d'amitié avec le fameux Pierre Arétin. Il le retrouva ensuite à Rome, où il suivit quelque temps, mais sans profit pour sa fortune, la carrière du barreau, et l'on voit, par quelques lettres qu'ils s'écrivirent, que les mœurs de Firenzuola ne valaient pas beaucoup mieux que celles de son ami. On assure cependant qu'il prit l'habit des religieux de Vallombreuse, et qu'il obtint successivement dans cet ordre les deux abbayes de Ste-Marie de Spolète et de St-Sauveur de Vajano. Tiraboschi répugne à le croire : Non-seulement, dit-il, sa vie ne fut pas digne d'un religieux, mais il n'y a aucune trace, ni du temps où il entra dans l'ordre, ni de celui où il fit profession, ni du séjour qu'il ait fait dans aucun monastère; quant aux deux abbayes qu'on dit qu'il avait obtenues, il peut n'en avoir été qu'administrateur ou commendataire, etc.; mais il paraît que ces doutes ont peu de force contre les assertions de tous les auteurs qui ont écrit la vie de Firenzuola : on cite des actes où il est désigné positivement sous le titre d'abbé, et un chapitre général où tous les prélats de son ordre se réunirent, et où il assista comme eux. L'Arétin lui dit aussi dans une de ses lettres : « Je vous ai connu écolier à Pérouse, « citoyen à Florence et prélat à Rome. » Quoi qu'il en soit, il fut à Rome de la joyeuse académie des Vignerons, qui florissait vers l'an 1550, sous le pontificat de Clément VII. Après la mort de ce pape, il alla passer quelque temps à Florence et ensuite à Prato. Les ouvrages qu'il y écrivit, soit en vers, soit en prose, portent tous l'empreinte d'un esprit vif, naturellement porté à la satire et à la licence, et qui, en dépit de son état, cédait sans scrupule à ces deux penchants. On ignore le temps précis où il mourut; mais ses ouvrages ne furent publiés que quelques années après sa mort, et les épîtres dédicatoires des deux premiers éditeurs sont datées de 1548. Ses œuvres ont été réimprimées plusieurs fois, tantôt séparément, tantôt ensemble. La meilleure édition et la plus complète est celle de Florence, 1765, en

5 volumes in-8<sup>o</sup>. Le premier volume contient plusieurs opuscules en prose; les *Discours des animaux*, imitation libre d'un ancien recueil de fables orientales; les *Entretiens d'amour*, précédés d'une épître en l'honneur des dames et suivis de huit *Nouvelles* dans le genre de celles de Boccace, et qui n'y ressemblent pas moins par la licence que par l'élégance du style; une petite dissertation grammaticale contre les nouvelles lettres que le Trissin avait voulu introduire dans l'écriture italienne, et un dialogue galant *Sur les beautés des dames*. Il parut dans le même siècle deux traductions françaises du morceau contenu dans ce volume : l'une intitulée : *Plaisant et facétieux discours sur les animaux*, etc., Lyon, Gabriel Cottier, 1556, in-16; l'autre : *Deux livres de philosophie fabuleuse; le premier prins des discours de M. Ange Firenzuola, Florentin*, etc., par Pierre de la Rivé, Champenois, Lyon, Benoit Rigaud, 1579, in-16. Le discours *Sur les beautés des dames* fut aussi traduit, sous ce même titre, par Jean Pallet, Saintongeois, Paris, Abel Langelier, 1578, in-8<sup>o</sup>. Le second volume est rempli tout entier par une imitation de *l'Ane d'or d'Apulée*, où le traducteur se substitue lui-même à la place du Lucius de l'auteur latin, met la scène en Italie et sème les aventures du roman de détails qui lui sont personnels. Le troisième volume est divisé en deux parties : l'une contient les *rime* ou poésies diverses, dont les plus nombreuses et les meilleures sont satiriques et dans le genre burlesque; l'autre, deux comédies en prose, *i Lucidi*, qui sont imités des *Ménechmes* de Plaute, et la *Trinuzia*, pièce à triple intrigue et fort libre, qui a plus d'un rapport avec la *Calandria* du cardinal Bibbiena. Ces deux comédies, ainsi que les autres écrits en prose du Firenzuola, font autorité dans la langue et sont souvent citées dans le grand vocabulaire de la Crusca. G—é.

FIRMAS-PÉRIÈS (le comte de) naquit à Alais en Languedoc, le 4 août 1770, d'une maison noble qui, depuis le 12<sup>e</sup> siècle, porte le nom et possède la terre de Périès, dont le château, très-fort d'assiette, défend une des principales clefs des Cévennes et a été brûlé deux fois en soixante-dix ans, dans les guerres de religion de 1629 à 1702; guerres qui ont fourni aux ancêtres du comte de Firmas les occasions de signaler leur constante fidélité envers le roi et leur attachement à la religion catholique. Le 25 septembre 1785, Firmas fut nommé sous-lieutenant de remplacement au régiment de Piémont infanterie, dans lequel son père et son aïeul maternel, la Condamine, avaient été capitaines, et à la tête duquel était mort, en 1754, son bisaïeul. Lorsqu'en 1789 la noblesse du royaume fut assemblée par sénéchaussée pour nommer des députés aux états généraux, Firmas, quoique âgé seulement de dix-huit ans, se rendit à Nîmes et fut admis dans la chambre de la noblesse sans voix délibérative. Se trouvant dans son pays natal à l'époque du fameux camp de Jâlès, il prit

part à cette insurrection royaliste. Il fut arrêté le 17 mars 1791 et enfermé au fort d'Alais, où il resta jusqu'au 22 avril suivant. Ayant recouvré sa liberté, il se hâta de se rendre à Worms, où se trouvait le prince de Condé. Mais les princes, ayant alors des projets sur l'Alsace, l'engagèrent à rejoindre son régiment, qui de Besançon marchait vers Neuf-Brisach. Il se chargea de cette mission périlleuse, et alla plusieurs fois de Neuf-Brisach à Worms et à Coblenz auprès du prince de Condé. Le baron de Roque, lieutenant du roi à Neuf-Brisach, ayant été arrêté par ordre du directoire du département du Haut-Rhin, Firmas le défendit devant les commissaires de l'assemblée nationale, et ne le quitta qu'après avoir obtenu sa liberté. Le prince de Condé lui promit alors une place dans l'état-major général de l'armée qu'il formait. Le 17 décembre 1791, le chevalier de Busclot, qui avait été chargé d'assassiner le prince de Condé, fut arrêté par les soins de Firmas, auquel le prince confia la police de l'armée en le nommant lieutenant du roi de son quartier général. Il fut aussi nommé colonel attaché au régiment d'Hohenlohe-Schillingsfurst. Le 12 août 1792, le nommé Lévesque, chirurgien-dentiste de Strasbourg, que la propagande avait envoyé à Berlin pour y empoisonner le roi de Prusse, fut arrêté à Bühl, par les ordres de Firmas et conduit à Stuttgart, où il fut livré aux Prussiens. Le comte de Firmas fit la campagne de 1793, tantôt comme lieutenant de roi du quartier général de l'armée de Condé, tantôt comme colonel attaché au régiment d'Hohenlohe. C'est à la tête de ce brave régiment qu'il fut grièvement blessé, le 8 décembre, à Berschtheim. En 1794, les régiments d'Hohenlohe ayant quitté l'armée de Condé pour passer au service de Hollande, le comte de Firmas resta avec le prince de Condé. Louis XVIII, alors régent du royaume, l'admit, le 10 août 1794, dans l'ordre de St-Louis, et le prince de Condé le reçut chevalier à Bruchsal le 25 janvier 1795. La Hollande étant conquise et les régiments d'Hohenlohe étant revenus en Allemagne, le comte de Firmas conclut avec les commissaires anglais la capitulation en vertu de laquelle ils rentrèrent à l'armée de Condé. Il fut, à cette époque, nommé colonel en second du régiment d'Hohenlohe-Bartenstein, et fit avec ce beau régiment la campagne de 1796. Il se couvrit de gloire, le 1<sup>er</sup> juillet de cette année, en décidant le gain de l'affaire de Bibrach dans la vallée de la Kintzig. Il fut blessé deux fois au combat de Schaffenried, le 30 septembre. L'armée de Condé ayant passé, l'année suivante, au service de Russie, Firmas fut chargé du commandement de la première colonne composée de toutes les troupes de l'avant-garde. Il obtint, en 1798, un congé de l'empereur de Russie et vint en Souabe, où il épousa, le 4 février 1799, la comtesse Joséphine de Waldbourg-Wolfegg et Waldsée, dame de l'ordre impérial de la Croix étoilée, veuve du comte Charles-Emmanuel de Leütrum-Ertingen,

lieutenant général au service de Sardaigne, et colonel propriétaire du régiment de Royal-Allemand. Il fit en mars 1799, avec cette dame, le voyage de Russie, en revint dans le mois de mai suivant avec l'armée de Condé, fut blessé en défendant la ville de Constance, et ne quitta l'armée qu'après son licenciement en février 1801. Il retourna alors en Souabe et fut chargé des intérêts de son beau-frère le prince régent de Waldbourg, auprès de la diète germanique. Il fut nommé, le 13 décembre 1806, chambellan du roi de Wurtemberg; le 5 décembre de l'année suivante, grand maître des cuisines, et, le 6 novembre 1810, conseiller intime-privé-actuel d'épée (1). Il reçut sa démission du service de Wurtemberg le 6 mars 1813, et se rendit, au mois de décembre suivant, au quartier général des empereurs à Fribourg; puis, au mois de décembre 1814, au congrès de Vienne, pour y soutenir les droits de son beau-frère. Il était à Vienne lors de l'invasion de Bonaparte en 1815; il en partit aussitôt pour aller à Gand rejoindre Louis XVIII, qui le nomma maréchal de camp et lieutenant général le 31 mars 1819. Il fut admis à la retraite le 1<sup>er</sup> avril suivant. Le 5 février 1809, il avait été nommé chevalier de l'ordre royal équestre militaire de St-Michel en Bavière, grand-croix le 25 septembre suivant; enfin chevalier honoraire des ordres royaux et militaires de St-Maurice et St-Lazare de Sardaigne, le 24 janvier 1818. Le comte de Firmas est mort en Allemagne en 1828. Il a publié: 1<sup>o</sup> *Observations aux députés de la noblesse aux prochains états généraux, sur les objets militaires*, Nîmes, 1789, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Protestation énergique contre les décrets de l'Assemblée nationale*, Colmar, le 17 juillet 1791, insérée dans la *Gazette de Paris* du 17 août suivant. 3<sup>o</sup> *Le jeu de stratégie, ou les Echecs militaires*, Memmingen, 1808, in-8<sup>o</sup>, fig. Il en a paru une seconde édition à Paris, 1816, in-12. 4<sup>o</sup> *Pasitélégraphie*, Stuttgart, 1811, in-8<sup>o</sup>, fig. C'est la *Pasigraphie* de Maimieux, refondue (de concert avec l'inventeur) et adaptée à un système de signaux. 5<sup>o</sup> *Bigamie de Napoléon Bonaparte*, Paris, 1815, in-8<sup>o</sup>. L'auteur y a recueilli des anecdotes piquantes sur les faits qui précédèrent ou accompagnèrent le divorce de Bonaparte. 6<sup>o</sup> *Réflexions politiques sur le projet d'une constitution pour le royaume de Wurtemberg*, Paris, 1815, in-8<sup>o</sup>. 7<sup>o</sup> *Examen impartial du projet de constitution pour le royaume de Wurtemberg*, Paris et Stuttgart, 1817, in-8<sup>o</sup>. 8<sup>o</sup> Plusieurs articles dans la *Biographie universelle*, etc. 9<sup>o</sup> On lui attribue: *Notice historique sur L.-A.-H. de Bourbon-Condé, duc d'Enghien*, brochure in-8<sup>o</sup>, Paris, 1814, in-8<sup>o</sup>, deux éditions.

M—Dj.

FIRMIAN (CHARLES, comte DE), administrateur du gouvernement général de la Lombardie autrichienne, dans la dernière moitié du 18<sup>e</sup> siècle, était né en 1718 d'une très-noble famille, les

(1) Le comte de Firmas fut pendant sept ans admis dans la société du roi Frédéric de Wurtemberg, le monarque le plus instruit et le plus spirituel de son siècle.



uns disent à Trente, les autres à Kromnetz dans le Tyrol. Les heureuses dispositions que dans son enfance il montra pour l'étude furent secondées par son père, qui lui donna d'excellents précepteurs et le fit voyager de la manière la plus utile pour son instruction. Ses voyages lui procurèrent effectivement beaucoup de connaissances, surtout par les liaisons qu'il contracta avec les savants de plusieurs pays, et notamment avec Vitriarius en Hollande, et Montfaucon à Paris. Appelé ensuite à Vienne par l'empereur Charles VI, qui l'avait nommé membre de son conseil aulique, il n'y resta pas longtemps, parce que sa princesse mourut bientôt après. Le comte de Firmian partit alors pour Rome, où il eut occasion de satisfaire et d'épurer son goût naturel pour les beaux-arts, comme aussi de s'instruire encore davantage, avec le secours du cardinal Orsi, dans les deux sciences qu'il affectionnait le plus, celle du droit et celle de l'histoire. L'avènement de François I<sup>er</sup> au trône impérial ramena le comte de Firmian à Vienne, pour y reprendre sa charge; et dans le séjour qu'il y fit, il passait toutes ses heures de loisir avec le célèbre Métaïase. Quand Marie-Thérèse prit les rênes du gouvernement, le comte de Kaunitz, son premier ministre, l'ayant informé du talent de Firmian dans les affaires diplomatiques, elle l'envoya en qualité d'ambassadeur à Naples, où il reçut de la cour plusieurs témoignages d'une estime toute particulière. Le pape Benoît XIV ne lui en accorda pas moins, lorsqu'il remplit ensuite auprès de lui les mêmes fonctions. La considération qu'il s'était acquise par sa sagesse et ses talents dans ces deux missions porta l'impératrice à le créer administrateur du gouvernement général de la Lombardie autrichienne pendant la minorité de l'archiduc Ferdinand, à qui elle voulait faire épouser la princesse Béatrix d'Este. Dans tout le cours de ce ministère difficile, qu'il commença d'exercer en juin 1759, le comte de Firmian se distingua tellement par son amour de la justice et par son zèle pour le bonheur des peuples, que son nom était cité avec vénération comme celui d'une nouvelle providence dans toute la Lombardie. La cour de Vienne le combla d'honneurs; il fut décoré de l'ordre de la Toison d'or, nommé lieutenant et vice-gouverneur des duchés de Mantoue, Sabionetta, de la principauté de Bozzolo, avec le titre de ministre plénipotentiaire impérial près le gouvernement général de la Lombardie autrichienne, alors entre les mains de l'archiduc Ferdinand, et de commissaire impérial et plénipotentiaire en Italie, etc. Au milieu des richesses considérables que lui procurait tant d'élévation, il les employait presque toutes à contenter sa passion pour les sciences et les arts. Sa bibliothèque devint une des plus belles parmi les plus remarquables bibliothèques particulières de l'Europe. On y comptait plus de quarante mille volumes (1); il y en avait au moins six

cents relatifs au droit naturel et au droit des gens; et c'était eux-là que le comte de Firmian avait le plus souvent dans les mains. Le cabinet de tableaux, de médailles et de gravures qu'il se forma devint un des plus renommés; le nombre seul des estampes y passait vingt mille. Pavie lui doit d'avoir vu fixé dans ses murs la principale école de la Lombardie, son antique université, dont il agrandit l'édifice, et dans laquelle en outre il érigea des chaires de sciences et d'arts; il l'enrichit encore d'une bibliothèque bien fournie, d'un jardin botanique, d'un laboratoire de chimie, d'instruments de physique et de cabinets d'histoire naturelle et d'anatomie. Protecteur des sciences, des lettres et des arts, il les fit refluer en Lombardie; et quoiqu'il fût lui-même excellent littérateur et savant distingué, il évita toujours de le paraître avec ostentation. Agréable dans sa conversation, dans ses manières et même dans sa physionomie, il accueillait tout le monde avec douceur et bienveillance. Malgré tant de qualités propres à lui concilier tous les cœurs, il fut en butte aux censures amères de ceux qui avaient à se plaindre des réformes ecclésiastiques, peut-être nécessaires, que la cour de Vienne fit par son entremise en Lombardie. Mais ces réformes ne devaient réellement pas faire suspecter sa piété. Il se montra religieux jusqu'à la fin de ses jours, arrivée à Milan le 20 juin 1782. Son ami, le comte de Wilzeck, qui lui succéda dans la charge de premier ministre, fit mettre à l'endroit de sa sépulture un beau médaillon en bronze portant son effigie. On consacra d'ailleurs sa mémoire dans divers ouvrages biographiques; et deux éloges de sa vie furent donnés au public, l'un en italien, par le comte Jean-Bapt. Gérard d'Areo, et l'autre en latin, par Ange-Théodore Villa, professeur à l'université de Pavie. G—x.

FIRMICUS (MATERNUS JULIUS), écrivain latin, a vécu sous les successeurs du grand Constantin. Il composa, vers l'an 345, un ouvrage fort estimé, intitulé : *Des erreurs des religions profanes*, qui nous est parvenu, et sur lequel existent des notes de Jean Wouver. On attribue encore à Firmicus huit livres sur l'astronomie, imprimés d'abord par Alde Manuce en 1501 et réimprimés plusieurs fois depuis; mais ce dernier ouvrage a occasionné des discussions : en convenant qu'il est d'un écrivain nommé Julius Firmicus, plusieurs critiques ne sont pas d'accord que ce soit le même que l'auteur des *Erreurs des religions profanes*. L—S—E.

FIRMIEN (SAINT), évêque de Césarée en Cappadoce au 5<sup>e</sup> siècle, était né dans cette province et issu d'une famille illustre; il se lia avec Origène d'une amitié étroite. On croit même que ce fut Origène qui le convertit à la foi et l'instruisit dans la science du salut. Tous deux travaillèrent à la conversion de St-Grégoire le Thaumaturge,

*Firmiana*, Milan, 1783, 10 part. grand in-4<sup>o</sup>; un volume est consacré aux livres anglais, un aux médailles, un aux manuscrits et un aux estampes.

(1) Le catalogue en a été publié sous le titre de *Bibliotheca XIV*.

qui étudiait la philosophie sous Origène. On ignore en quelle année Firmilien fut fait évêque; mais on conjecture qu'il l'était déjà en l'année 231, puisque dès lors sa réputation était faite et qu'on parlait de lui comme d'un homme célèbre dans l'Église. De son temps le schisme de Novatien infestant l'Église d'Antioche, Firmilien et Théocrète de Césarée prièrent St-Denis d'Alexandrie de se trouver avec eux dans cette ville pour voir quel remède on pourrait apporter à ce mal. Les Églises, d'un vœu unanime, rejetèrent cette erreur nouvelle, et Firmilien eut la gloire d'y avoir beaucoup contribué. Il partagea cependant le sentiment de St-Cyprien et des Églises d'Afrique au sujet de la rebaptisation des hérétiques. Il lui écrivit en 252 une lettre très-forte, où il blâme le pape Étienne, en reconnaissant toutefois qu'il est dans l'unité de l'Église catholique : cette lettre se trouve parmi celles de St-Cyprien. Étienne ne fut pas aussi indulgent envers Firmilien, avec lequel il déclara qu'il ne voulait plus communiquer. On sait que ce débat se termina heureusement et que la paix de l'Église ne fut point rompue. Firmilien assista, en 264, à un concile d'Antioche contre l'erreur de Paul Samosate, qui en était évêque. Il paraît qu'il y présidait; il présida du moins à l'un de ceux qui furent tenus à cette occasion. Paul chercha à pallier son hérésie; il promit même de se corriger. Firmilien et les pères du concile voulurent bien se contenter de ses promesses. Bientôt cependant ils surent que cet hérésiarque persistait dans son erreur. Un nouveau concile s'assembla vers la fin de l'an 269, où il fut déposé. Firmilien s'était mis en route pour s'y rendre; mais arrivé à Tarse, il y mourut dans un grand âge et, à ce qu'on croit, le 25 octobre, jour auquel on célèbre sa fête : l'année du concile fixe celle de sa mort. St-Basile lui attribue plusieurs ouvrages. Ce père, St-Denis d'Alexandrie, Eusèbe, Théodoret, St-Grégoire de Nysse, regardent St-Firmilien comme un des plus saints évêques d'Orient. L—y.

FIRMIN (SAINT), premier évêque d'Amiens, était né à Pampelune vers le milieu du 5<sup>e</sup> siècle. Il fut instruit des vérités de la religion par St-Iloneste, qui l'admit ensuite à recevoir le baptême. Après avoir passé sept années sous la discipline de cet illustre prélat, St-Firmin vint prêcher l'Évangile à Beauvais et de là à Amiens, où son zèle pour la foi lui mérita la couronne du martyr en 287. Son corps, qui avait été déposé à Péquigny, fut transféré à St-Denis par ordre de Dagobert I<sup>er</sup>. Le récit de cette pieuse cérémonie, par un auteur contemporain, a été inséré dans l'*Appendix* aux œuvres de Guibert, abbé de Nogent. Un anonyme a écrit au 7<sup>e</sup> siècle la vie de St-Firmin; mais il s'est acquitté de cette tâche avec peu de discernement : elle a cependant été imprimée avec des notes critiques du P. Suysken dans le recueil de Bollandus. L'Église célèbre le 25 septembre la fête de St-Firmin. — SAINT-FIRMIN le Confesseur,

troisième évêque d'Amiens. Sa vie, composée par un anonyme au 15<sup>e</sup> siècle, n'est qu'un tissu de fables auxquelles on ne peut accorder la moindre confiance. Il s'éleva, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, une contestation entre les chanoines de la cathédrale d'Amiens et les moines de St-Acheul, au sujet de la possession des reliques de St-Firmin. Cette affaire donna lieu à plusieurs écrits; mais enfin elle fut terminée par une décision de l'évêque d'Amiens, qui prononça en faveur des chanoines. La vie de St-Firmin le Confesseur a été insérée avec des notes du P. Stilling dans le recueil de Bollandus; sa fête est fixée au 1<sup>er</sup> septembre. — FIRMIN (SAINT), troisième ou quatrième évêque de Mende. Les savants auteurs de la *Gallia christiana* n'ont pu découvrir aucune circonstance de la vie de ce prélat, et ils n'osent pas même déterminer l'époque où il a occupé le siège de Mende. On croit cependant que ce fut à la fin du 4<sup>e</sup> siècle. Son corps fut trouvé à la Canourgue et transféré à l'abbaye St-Victor de Marseille, où il était encore exposé à la vénération des fidèles il y a quelques années. L'Église célèbre sa fête le 14 janvier. — FIRMIN (SAINT), septième évêque de Verdun, né à Toul dans le 4<sup>e</sup> siècle, était parent de St-Loup, évêque de Troyes, et de St-Pulchre, l'un de ses prédécesseurs. Il était déjà avancé en âge lorsqu'il succéda à St-Possessor; il gouverna son diocèse avec sagesse et montra un zèle ardent pour le maintien de la foi. Sa charité était si grande, que dans une disette il distribua toutes ses provisions aux pauvres, ne se réservant pas même le nécessaire. La ville de Verdun, qui s'était révoltée contre Clovis, étant menacée d'un siège, il tomba malade de frayeur et mourut en 502, la nuit même où la place fut investie. Le corps de St-Firmin resta déposé dans l'église des Sts-Apôtres jusqu'en 950, que l'évêque Bérenger en permit la translation à l'abbaye de Flavigny sur la Moselle. — FIRMIN (SAINT), évêque d'Uzès, était petit-fils de Ferréol Tonnance (*voy. FERRÉOL*), préfet des Gaules. Il naquit au château de Trévidon en 509, fit ses études à Narbonne, et se rendit ensuite près de St-Flurin, son oncle, évêque d'Uzès, pour l'aider dans l'administration de son diocèse. Après la mort du saint évêque, Firmin fut élu en sa place et continua de gouverner son Église avec beaucoup de zèle. Il assista au concile d'Orléans, en 541, et au synode qui se tint dans la même ville en 549, le plus nombreux qu'on eût encore vu dans les Gaules, et enfin au second concile de Paris, en 551. St-Firmin mourut le 11 octobre 555, jour où sa fête est indiquée dans le *Martyrologe romain*. Un passage du poème d'Arator, intitulé *Acta apostolorum*, prouve que la réputation de St-Firmin s'était répandue dans toute l'Italie; il avait été lié de la plus tendre amitié avec St-Césaire, évêque d'Arles, et on croit qu'il a eu part à la Vie de cet illustre prélat. W—s.

FIRMIN (THOMAS), philanthrope anglais, naquit à Ipswich dans le comté de Suffolk en 1650. Il

fut mis en apprentissage à Londres chez un fabricant de toiles ; et lorsque le temps de cet apprentissage fut expiré, il s'établit avec un fonds qui n'excédait pas 400 livres sterl., mais qu'il augmenta bientôt considérablement par une industrie et une activité qu'aiguillonnait, non l'amour de l'argent, mais le plus noble esprit de bienfaisance. Les témoignages qu'il donna de cette disposition généreuse lui méritèrent l'estime et l'amitié de plusieurs personnages éminents, particulièrement de l'archevêque Tillotson, et il fit servir sa considération personnelle à augmenter ce fonds que les pauvres trouvaient dans sa fortune, mais qui, bien que considérable, n'avait pu suffire à sa vaste charité. Elle eut l'occasion de s'exercer dans deux événements désastreux et bien rapprochés, la peste qui ravagea Londres en 1665, et l'incendie de cette ville en 1666. Il dépensa en charité des sommes incroyables ; mais il n'avait pas besoin d'être excité par des désastres éclatants : la misère quelle qu'elle fût, mais surtout celle qui se cache, avait droit à sa sollicitude. Il secourut des hommes persécutés par Cromwell, et l'estime qu'il inspirait lui facilita les moyens d'adoucir la persécution. En 1676, il transporta son établissement dans le quartier de Little-Britain, dans la vue de donner du travail à de pauvres ouvriers sans ressources qui y fourmillaient. Il achetait du lin et du chanvre qu'il leur faisait filer et tisser, et, après les avoir payés, vendait l'ouvrage quand et comme il pouvait. En 1682, il établit à Ipswich, son pays natal, une manufacture de toiles en faveur des protestants français chassés de leur patrie. Lorsque ensuite les proscriptions et les persécutions du roi Jacques conduisirent en Angleterre une multitude de nobles, d'ecclésiastiques et de citoyens irlandais de tous les états, Firmin fut un des plus actifs à les secourir et à provoquer pour eux les bienfaits du peuple anglais. Il reçut à ce sujet une lettre de remerciements signée de l'archevêque de Tuam et de sept évêques, et qui est imprimée dans l'histoire de sa vie. Mais après la révolution, ce fut sur les *non-jureurs* que portèrent ses bienfaits, car c'étaient alors les malheureux ; et pour arrêter sa charité, il fallut alarmer son patriotisme, en les lui présentant comme ennemis de l'État. Les opinions religieuses de Firmin étaient du reste de celles que favorise un caractère de bienveillance. Né dans une famille calviniste, il s'était tourné vers les dogmes tolérants de l'arminianisme. La reine Marie, charmée de ses vertus et affligée de son hétérodoxie, chargea l'archevêque Tillotson de le convertir. Firmin résista avec sa franchise et sa vivacité ordinaires, et n'en fut pas moins aimé de l'archevêque. Il fut, pendant les vingt dernières années de sa vie, l'un des administrateurs de l'hôpital de Christ-Church à Londres, auquel il procura des donations considérables, et fut nommé en 1695 administrateur de l'hôpital St-Thomas de Southwark. Il fut l'auteur de plusieurs règlements

de bienfaisance, encore observés à Londres. Il mourut le 20 décembre 1697, âgé de 66 ans. Dans ses dernières années il se déclara ouvertement socinien, et publia les ouvrages suivants en anglais : 1<sup>o</sup> *Histoire abrégée des Unitaires, appelés aussi Sociniens, en quatre lettres*, Londres, 1687, in-12 ; 2<sup>o</sup> *Défense de cette histoire* ; 3<sup>o</sup> *De l'analogie qui se trouve entre les Unitaires et l'Eglise catholique*, Londres, 1697 : il ne fut que l'éditeur de ce dernier ouvrage. On a cru devoir une place dans ce Dictionnaire au nom d'un homme qui exerça toute sa vie la vertu que tant d'hommes plus célèbres se sont bornés à prêcher. Sa *Vie*, publiée en anglais à Londres, 1698, in-8<sup>o</sup> ; est extrêmement rare ; Joseph Cornish en a donné une Notice en 1780, in-12. X—s.

FIRMONT (HENRI ESSEX EDGEWORTH DE), prêtre de l'Eglise romaine et vicaire général de l'Eglise de Paris, issu d'une famille très-considérée du comté de Middlesex en Angleterre qui, sous le règne de la reine Elisabeth, alla s'établir en Irlande, où il prit naissance, en 1745, au bourg d'Edgeworthtown. Amené en France par les soins d'un père qui avait abandonné la communion anglicane dans laquelle il avait été élevé, le jeune Edgeworth, après avoir fait ses premières études à Toulouse, sous les jésuites, embrassa l'état ecclésiastique et devint bientôt le modèle des bons prêtres : il cut d'abord la pensée de se consacrer à la propagation de la foi dans les missions étrangères ; mais ses amis lui persuadèrent qu'il ne serait pas moins utile à la véritable religion, en la défendant, dans son pays adoptif, contre les attaques chaque jour répétées de ses nombreux ennemis ; et il se détermina à remplir la mission de confesseur dans la capitale. Un zèle aussi charitable ne pouvait être longtemps ignoré : il fut bientôt connu malgré son obscurité, et les âmes véritablement pieuses de toutes les classes s'empressèrent de lui donner leur confiance : ses anciens compatriotes qui se trouvaient à Paris le recherchèrent ; il parvint même à en ramener plusieurs à la foi catholique, et on lui proposa un évêché en Irlande, qu'il ne crut pas devoir accepter. La Providence le destinait au terrible ministère qui devait rendre sa mémoire inséparable de celle de Louis XVI. Une auguste princesse, entourée de tous les prestiges de la cour la plus séduisante de l'Europe, s'était élevée aux sentiments de la plus haute piété, madame Elisabeth, sœur du roi, avait choisi l'abbé de Firmont pour son directeur. La révolution sévissait contre la famille royale ; madame Elisabeth était, dans la prison du Temple, l'ange consolateur de son frère, qui prévoyait depuis longtemps le sort qui lui était réservé. Dans leurs communications intimes, elle lui parla de l'abbé de Firmont, alors retiré à Choisy-le-Roi et déguisé sous le nom d'Essex (1) depuis les massacres de septembre 1792.

(1) Il s'appelait *Essex* ; retiré à Choisy chez M. de la Lézardière, il porta le nom d'Edgeworth, qui appartenait aussi à sa

On lui avait fait pressentir la charitable mission qu'il aurait à remplir auprès de son roi. Voici le passage d'une lettre que, le 21 décembre 1792, il écrivit à un de ses amis en Angleterre : « Mon malheureux maître a jeté les yeux sur moi pour le disposer à la mort, si l'iniquité de son peuple va jusqu'à commettre ce parricide. Je me prépare moi-même à mourir ; car je suis convaincu que la fureur populaire ne me laissera pas survivre une heure à cette scène horrible. Mais je suis résigné ; ma vie n'est rien. Si en la perdant je pouvais sauver celui que Dieu a placé pour la ruine et la résurrection de plusieurs, j'en ferais volontiers le sacrifice et je ne serais pas mort en vain (1). » Le procès était commencé au moment où cette lettre fut écrite. Peu de temps avant que l'arrêt fût porté, le roi dit à M. de Malesherbes, qui passait près de lui tous les moments de la journée qui n'étaient pas employés à sa défense : « Ma sœur m'a indiqué un bon prêtre qui n'a point prêté serment et que son obscurité pourra soustraire dans la suite à la persécution. Voici son adresse. Je vous prie d'aller chez lui, de lui parler et de le préparer à venir lorsqu'on m'aura accordé la permission de le voir. » Puis il ajouta : « Voilà une commission bien étrange pour un philosophe ; car je sais que vous l'êtes, mais si vous deviez souffrir autant que moi et que vous dusiez mourir comme je vais le faire, je vous souhaiterais bien les mêmes sentiments qui vous consoleraient bien plus que la philosophie. » M. de Malesherbes s'acquitta de la lugubre commission : « Le roi réclamait ce service comme un dernier gage de mon attachement pour lui ; il espérait que je ne le refuserais pas (2). » — « Je répondis tout ce que me dicta un cœur flétri par la douleur, et je me disposai à remplir cet honorable et pénible devoir (3). » Lorsque Garat, qui occupait alors le ministère de la justice, eut annoncé au roi sa condamnation à mort, Louis, entre autres demandes qu'il lui adressa, pria qu'on lui accordât un délai de trois jours pour se préparer à paraître devant Dieu et la faculté de communiquer librement avec la personne qu'il indiquerait aux commissaires de la commune. Cette personne était l'abbé de Firmont, dont il donna l'adresse au ministre. Celui-ci fit part de la demande à la Convention, qui refusa le sursis, mais consentit que le roi pût avoir la personne qu'il avait indiquée pour l'assister dans ses derniers moments. Le ministre, à qui le roi avait donné l'adresse de l'ecclésiastique, le fit venir aux Tuileries et lui dit : « Louis Capet de-  
mande à vous voir ; voulez-vous vous rendre au

« Temple? » — L'abbé de Firmont répondit affirmativement : « Puisque le roi témoigne ce désir et me désigne par mon nom, me rendre auprès de lui est un devoir (4). » Le ministre le fit monter dans sa voiture et le conduisit dans ce lieu de douleur. Lorsqu'il put aborder le roi, il était avec le ministre qui avait apporté l'impitoyable réponse de la Convention et entouré des commissaires municipaux qui viciaient sans cesse auprès de lui. Aussitôt qu'il aperçut son confesseur, le monarque fit signe à ses gardiens de s'éloigner, et ils lui obéirent. On consignera ici un extrait de la relation qu'a publiée à cette occasion ce vertueux ecclésiastique. « Jusqu'ici, dit-il, j'avais assez bien réussi à concen-  
trer les différents mouvements qui agitaient mon âme ; mais à la vue de ce prince autrefois si grand et alors si malheureux, je ne fus plus maître de moi-même ; mes larmes s'échappèrent malgré moi, et je tombai à ses pieds sans pouvoir lui faire entendre d'autre langage que celui de ma douleur. Cette vue l'attendrit mille fois plus que le décret qu'on venait de lui lire. Il ne répondit d'abord à mes larmes que par les siennes ; mais bientôt reprenant son courage : « Pardonnez, me dit-il, monsieur, pardonnez à ce moment de faiblesse, si toutefois on peut le nommer ainsi. Depuis longtemps je vis au milieu de mes ennemis, et l'habitude m'a en quelque sorte familiarisé avec eux ; mais la vue d'un sujet fidèle parle tout autrement à mon cœur : c'est un spectacle auquel mes yeux ne sont plus accoutumés, et il m'attendrit malgré moi. En disant ces paroles, il me releva avec bonté et me fit passer dans son cabinet.... Là, me faisant asseoir auprès de lui : C'est donc à présent, me dit-il, monsieur, la grande affaire qui doit m'occuper tout entier ; car que sont toutes les autres auprès de celle-là? (2) » Après avoir ouvert sa conscience à l'abbé de Firmont, l'infortuné prince lui parla de divers objets : il lui lut deux fois son testament, en s'attendrissant sur le passage où il est question de sa famille ; il lui fit ensuite diverses questions sur les ecclésiastiques proscrits et lui demanda ce que plusieurs d'entre eux étaient devenus, en déplorant leur malheureux sort : il rappela ce qu'il avait fait pour ses sujets, dont il avait sincèrement désiré le bonheur. « Je suis bien sûr, dit-il, que les Français me regretteront un jour : oui, je suis sûr qu'ils me rendront justice quand ils auront la liberté d'être justes ; mais aujourd'hui ils sont bien malheureux. » Dans la soirée qui précéda l'affreux sacrifice, l'abbé de Firmont demanda à Louis XVI s'il ne serait pas bien aise d'entendre la messe et de recevoir la communion. Le roi lui témoigna combien il s'estimerait heureux s'il pouvait obtenir cette dernière consolation ; « Mais il faudrait pour cela, ajouta-t-il, avoir la permission du conseil

famille, mais était moins connu en France. (*Mémoires de l'abbé Edgeworth de Firmont*, Paris, 1815, in-8°, p. 110.) M—É.

(1) Fragment d'une lettre de l'abbé de Firmont, du 21 octobre 1792, cité dans son *Oraison funèbre*, p. 15. M—É.

(2) Lettre de l'abbé de Firmont au docteur Moyland. Citée dans les *Mémoires*, p. 50.

(3) Autre fragment de lettre de l'abbé de Firmont, cité dans son *Oraison funèbre*, p. 19.

(1) Fragment de lettre de l'abbé de Firmont, cité dans son *Oraison funèbre*, p. 52.

(2) *Ibid.*, p. 61.

« du Temple;.... ils ne la donneront pas; je n'en ai jamais rien obtenu que ce qu'il leur était impossible de me refuser. » Le confesseur s'étant chargé de faire lui-même cette demande, l'un des commissaires lui répondit : « Il y a trop d'exemples dans l'histoire de prêtres qui ont empoisonné des hosties, pour qu'il soit prudent de vous laisser faire ce que vous demandez. — Vous m'avez fouillé assez rigoureusement quand je suis arrivé au Temple, répondit l'ecclésiastique, pour être bien sûrs que je n'ai point apporté de poison avec moi; d'ailleurs fournissez vous-mêmes les hosties : alors vous n'aurez pas sujet de craindre, puisque tout aura passé par vos mains. » A cette réponse, les municipaux se regardèrent, passèrent dans une salle voisine et y appelèrent l'abbé de Firmont un instant après. « Citoyen ministre du culte, lui dit l'un d'eux, la permission que demande Louis Capet n'a rien de contraire à la loi : nous consentons à la lui accorder; mais à deux conditions : la première, que vous signerez votre demande; la seconde, que les cérémonies de votre culte seront terminées demain à sept heures au plus tard, parce qu'à huit précises Louis Capet doit partir pour le lieu de son exécution (1). » Ces conditions acceptées, l'abbé de Firmont eut un second entretien avec son auguste pénitent; et, le voyant épuisé de fatigue, il l'engagea à prendre quelque repos; le roi se coucha à minuit trois quarts, et dormit paisiblement pendant près de cinq heures : il se leva alors, entendit la messe et reçut la communion au pied d'un autel que son valet de chambre Cléry et l'abbé de Firmont avaient dressé dans sa chambre. Les sbires, commandés par le trop fameux Santerre, entrèrent dans son appartement à neuf heures précises : il alla au-devant d'eux avec le calme le plus parfait. « Vous venez me chercher? dit-il au commandant. — Oui. — Cela suffit. J'ai besoin d'être quelques minutes avec mon confesseur, et je vous rejoins à l'instant. » Il entra dans son cabinet avec l'ecclésiastique. « *Tout est consommé*, mon cher abbé, lui dit-il en se jetant à genoux; *donnez-moi votre bénédiction*. » Il avait cru que son confesseur ne le suivrait pas dans son triste voyage; voyant qu'il ne voulait pas l'abandonner, il lui en témoigna de nouveau toute sa reconnaissance. La voiture dans laquelle, avec Louis et son confesseur, on avait fait monter deux gendarmes, étant arrivée sur la place Louis XV, les bourreaux vinrent ouvrir la portière. Le roi, avant de descendre, mit sa main sur les genoux de son confesseur, et dit aux gendarmes : « Messieurs, je vous recommande M. l'abbé. » N'ayant point reçu de réponse, il ajouta : « Je vous charge de veiller à ce qu'il ne lui arrive rien après ma mort. — C'est bon, c'est bon, dit alors l'un d'eux d'un ton brutal, nous en aurons soin. » Le roi ôta lui-

même son habit avant de monter sur l'échafaud. Ce fut dans ce moment que l'abbé de Firmont lui aurait dit : « Fils de St-Louis, montez au ciel. » (*Voy. Louis XVI.*) Après l'exécution, le vertueux ecclésiastique descendit et fit signe aux soldats, qui se retirèrent aussitôt avec une apparence de respect, pour le laisser passer. Il se rendit auprès de M. de Malesherbes, à qui il donna tous les détails de cet horrible événement. On a trouvé chez cet illustre magistrat des fragments de ce récit et de la conversation qu'il eut avec l'abbé de Firmont. Le courage, le calme, la résignation qu'avait montrés Louis XVI, et pendant son procès et dans ses derniers moments, l'avaient frappé au delà de toute expression. « Il est donc vrai, dit-il, que la religion seule peut donner la force de soutenir avec tant de dignité d'aussi terribles épreuves! » L'abbé retourna le soir même à Choisy-le-Roi, d'où il sortit bientôt après, craignant de compromettre ses hôtes, et pour se soustraire lui-même aux recherches des révolutionnaires, qui paraissent avoir pénétré le secret de sa retraite. Il se rendit à Fontainebleau, où il fut accueilli par la comtesse Palavicini, qu'il connaissait un peu; plus tard, il y trouva un autre asile chez l'abbé Nompère de Champagny, qui s'y était retiré avec sa sœur et avait fondé un pensionnat de jeunes gens, devenu célèbre sous le nom d'*Institution Lieutard*. Cependant la Terreur tenait toujours la France muette et désolée sous son sceptre de plomb; mais l'abbé de Firmont ne pouvait se résoudre à fuir ce sol dangereux tant que madame Élisabeth pourrait réclamer son ministère. Il se tint longtemps caché à Bayeux, puis rendu à lui-même par la mort de la pieuse princesse, il dit adieu à la France et passa en Angleterre. Le comte d'Artois s'était retiré à Edimbourg, où l'abbé de Firmont se transporta sur-le-champ. « Il lui tardait, comme l'a dit l'abbé de Bouvens, de remettre au prince le précieux dépôt des pensées de Louis XVI (1), et de verser dans son âme tous les trésors de celle de madame Élisabeth (2). »

(1) *Oraison funèbre du très-vénérable H.-E. Edgeworth de Firmont, confesseur de Louis XVI*, prononcée le 29 juillet 1807 dans la chapelle française de King-Street par l'abbé de Bouvens; Paris, Goujon, 1814, in-8°. M—É.

(2) Les ordres donnés par Louis XVI mourant à son confesseur, pour les transmettre à ses frères, seront à jamais un secret impénétrable; il est seulement présumable qu'ils étaient en harmonie avec son admirable testament. Il n'en est pas de même de la commission dont Madame Élisabeth chargea l'abbé Edgeworth pour le comte d'Artois. Quelques jours avant d'être conduite au Temple avec sa famille, Madame Élisabeth avait fait connaître verbalement au saint abbé ses dernières volontés, et elle l'avait chargé de les exécuter *en personne*, dès qu'il serait informé de sa mort. (*Mémoires déjà cités*, p. 140.) Une circonstance heureuse pour l'histoire vient de nous faire connaître l'objet jusqu'à présent inconnu de cette commission. M. Petitot l'aîné, principal éditeur de la collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, en avait été instruit par le due de Sérent, pair de France et ancien gouverneur du due d'Angoulême et du due de Berry. Le due lui avait communiqué la copie de l'écrit remis à Edimbourg au comte d'Artois, en 1796. Voici cet écrit : « A Edimbourg. Je m'aperçois un peu trop tard que je viens de promettre l'impossible en m'engageant de mettre sur le papier la commission touchant dont Madame Élisabeth m'a chargé pour Votre Altesse Royale; il faudrait pour cela rendre avec fidélité non-seulement chacune de ses paroles, mais le ton dont elles étaient animées, et je sens que ma

(1) Fragment de lettre de l'abbé de Firmont, cité dans son *Oraison funèbre*, p. 75.

Après avoir mêlé ses larmes à celles du prince et des gentilshommes qui l'avaient suivi dans l'exil, il se rendit à Blackenbourg, où Louis XVIII l'appelaient. Le roi reçut l'abbé de Firmont comme l'ami de sa maison et le dernier consolateur de son frère; il le nomma son aumônier, et l'abbé a rempli cette charge pendant dix ans. A la suite des combats qui ensanglantaient l'Europe, quelques prisonniers français, dont plusieurs étaient blessés, furent amenés dans la ville de Mittau, qu'habitait alors le roi; aussitôt le monarque ordonna qu'on cherchât des hommes habiles pour les soigner et qu'on leur fournit de bons aliments. De leur côté, la reine, les dames de sa suite et madame la duchesse d'Angoulême préparaient de la charpie pour étancher le sang des blessés français. Pendant ce temps, l'abbé de Firmont se transportait auprès des malades et leur prodiguait les secours de la religion avec la charité la plus touchante. Un grand nombre d'entre eux, sensibles à ses pieuses exhortations, moururent en bons chrétiens. Cependant une maladie épidémique se ma-

« plume ne le rendra qu'à demi. Souffrez donc, Monseigneur, « que, pour remplir la tâche que vous venez de m'imposer, je « me borne à vous rappeler avec simplicité le fait. Peu de se- « maines avant sa détention, cette infortunée princesse, pré- « voyant d'une manière confuse les malheurs dont elle était « menacée, m'écrivit une très-longue lettre, qu'elle terminait « en me disant qu'elle avait une commission à me donner à « laquelle son cœur attachait le plus grand prix, et que moi « seul je pouvais bien remplir. C'était de me rendre auprès de « vous, Monseigneur, aussitôt que j'apprendrais sa mort, pour « vous apporter un dernier témoignage de l'attachement qu'elle « vous avait voué, et vous répéter mille fois qu'en elle vous « aviez perdu une amie dont la tendresse se perpétuerait au delà « du tombeau. J'ai conservé longtemps cette lettre pour me « servir de lettre de créance auprès de Votre Altesse, dont je « n'avais pas l'honneur d'être personnellement connu; mais les « fouilles faites chez moi à plusieurs reprises me déterminèrent « enfin à en faire le sacrifice, de peur que, venant à être décou- « verte, on n'y trouvât contre cette vertueuse princesse un nou- « veau texte d'accusation. Quelques jours après, m'étant rendu « aux Thuilleries, pour mon service, Madame Elisabeth me ré- « péta les mêmes choses qu'elle m'avait déjà dites dans sa lettre, « mais en y mettant, s'il est possible, un nouveau degré de « chaleur. Vous rendre, Monseigneur, textuellement ses ex- « pressions, serait peut-être chose impossible; les voici cepen- « dant telles que mon cœur me les fournit en ce moment : « *Dites-lui, Monsieur, puisque vous en êtes si bien instruit,* « *dites-lui tout ce que vous savez du tendre attachement que je* « *lui ay voué et de la place qu'il occupe dans mon cœur. Per-* « *sonne assurément n'est plus dévoué que moi à tout ce que Dieu* « *m'a uni par les liens du sang; mais quelle différence entre ce* « *que j'éprouve pour mes autres frères et ce que je sens pour ce-* « *lui-là! je ne forme d'autre idée du bonheur sur la terre que* « *celui que je goûterais à lui être réunie ici-bas, et, si je meurs,* « *il me semble que je ne regretterai que lui.... Oui, je l'espère,* « *Dieu me fera miséricorde, et je sais par la foi qu'en le possé-* « *dant on possède tout ce qui peut rassasier le cœur: il me* « *semble cependant par moments que si quelque chose pouvait* « *ajouter au bonheur du paradis, ce serait de voir un jour ce* « *frère assis à côté de moi et associé à mon bonheur.* — Voilà, « Monseigneur, non pas peut-être les propres expressions de « Madame Elisabeth, car après un si long intervalle comment « se flatter de les rendre textuellement! Mais voilà du moins « les sentiments qu'elle me témoignait en cette occasion et qu'elle « me chargea de vous offrir en personne, dans quelque endroit « de l'univers que la Providence vous eût porté. Elle n'est plus « ici-bas pour ratifier ce que je viens d'écrire; mais j'ose assurer « à Votre Altesse que du haut des cieux, où elle reçoit mainte- « nant la récompense de ses vertus, elle ne désavoue pas une « seule des lignes que je viens de tracer. » — M. Petitot l'aîné a attesté, dans une note de sa main à la suite de cet écrit, que la copie de ce qui précède lui a été remise par le duc de Sérent pour en faire usage quand le temps le permettrait. Madame veuve Petitot a confié ces papiers à M. de Monthermé, et ce dernier croit que le moment est arrivé de donner de la publi- cité à un écrit tout empreint de l'âme angélique de l'admirable sœur de Louis XVI.

M.—É.

nifesta parmi ces infortunés; le danger que cou- raient ceux qui en approchaient, au lieu de ralentir le zèle du saint abbé, le rendait plus fervent. Il ne quittait plus les grabats de ces pau- vres mourants; la contagion l'atteignit enfin lui-même, et le conduisit au tombeau le 22 mai 1807, à l'âge de 62 ans. Le roi témoigna les plus dou- loureux regrets à la mort de ce sujet fidèle. M. le duc d'Angoulême suivit à pied le convoi funéraire, et la duchesse son épouse assista aux obsèques de l'ami qui avait donné à son père les dernières consolations. Le roi Louis XVIII composa l'épi- taphie suivante, qui a été gravée sur la tombe de l'abbé de Firmont :

D. O. M.

Hic jacet

REVERENDISSIMUS VIR

HENRICUS ESSEX EDGEWORTH DE FIRMONT,

SACRÆ DEI ECCLESIE SACERDOS,  
Vicarius Generalis Ecclesie Parisiensis, etc.

Qui,

Redemptoris nostri vestigia tenens,  
oculus cæco,  
pes claudo,  
pater pauperum,  
mœrentium consolator  
fuit.

LUDOVICUM XVI,

ab impiis rebellibusque subditis  
morti deditum,  
ad ultimum certamen  
roboravit,strenuoque martyri cælos apertos  
ostendit.

E manibus regicidarum,

mira Dei protectione  
ereptus,

LUDOVICO XVIII

eum ad se vocanti  
ultra occurrens,  
ei per decem annos,  
regiæ ejus familiæ,  
necnon et fidelibus sodalibus,  
exemplar virtutum,  
levamen malorum,  
sese præbuit.Per multas et varias regiones  
temporum calamitate  
actus,illi quem solum colebat  
semper similis,  
pertransiit beneficiendo.  
Plenus tandem bonis operibus  
obiitdie 22 maii mensis,  
anno Domini 1807,  
ætatis vero suæ 62.

REQUIESCAT IN PACE.

L'oraison funèbre de l'abbé de Firmont, pronon- cée à Londres le 29 juillet 1807 par l'abbé de Bou- vens, a été imprimée à Paris, en 1814, in-8°; elle est suivie de quelques pièces intéressantes rela- tives aux prétentions de Napoléon Bonaparte et à la noble réponse de Louis XVIII et des princes français. L'abbé de Firmont a laissé d'intéressants mémoires sur la pénible mission qu'il a si coura- geusement remplie auprès de l'infortuné Louis XVI; ils ont paru au mois d'octobre 1815, en un volume in-8°. (Paris, Gide fils.) L'ouvrage est dédié au roi

Louis XVIII par l'éditeur C. Sneyd Edgeworth, parent de l'auteur. On a aussi mis au jour, en 1818 (Paris, Alexis Eymery, in-8°) les *Lettres de l'abbé Edgeworth*, avec quelques-uns de ses mémoires; c'est une traduction de l'anglais. Ce volume est le complément de celui qui avait paru en 1815. B—V et M—É.

FIRMUS ou FIRMIUS fut un de ces empereurs romains éphémères, appelés tyrans parce qu'ils étaient usurpateurs de l'empire sous des souverains légitimes. Il naquit à Séleucie en Syrie, et possédait de grands biens en Égypte. Poussé par la mobilité impétueuse des Égyptiens, il s'empara d'Alexandrie, et ensuite se fit proclamer auguste, pour soutenir le parti de la fameuse Zénobie, son amie et son alliée, que l'empereur Aurélien avait vaincue. Aurélien marcha contre le rebelle avec sa célérité ordinaire, le battit, emporta d'assaut la forteresse où il s'était retiré, le prit et le fit mettre en croix. Firmus avait d'immenses richesses : il trafiquait avec les Sarrasins, et envoyait dans l'Inde des navires marchands. Il disait publiquement qu'il avait tant de papier, qu'il pourrait nourrir une armée du gain qu'il faisait sur le papyrus et la colle. Des commentateurs de ces mots, cités par Vopiscus, prétendent que Firmus disait qu'il avait tant de papyrus et de colle qu'il pourrait nourrir de ces substances une armée. Il avait possédé deux dents d'éléphant longues de dix pieds romains. Elles tombèrent entre les mains d'Aurélien, ensuite dans celles de l'empereur Carus. Une femme à qui ce dernier les donna en fit faire un lit. Firmus était d'une stature et d'une force de corps extraordinaires. Son aspect était si farouche, qu'on l'appelait communément le *Cyclope*. Q—R—V.

FIRMUS MAURUS (1), seigneur puissant de la Mauritanie, fils de Nubal, tenta de secouer le joug des Romains sous le règne de Valentinien I<sup>er</sup>, vers l'an 370 de J.-C. Les soldats romains eux-mêmes, privés de leur paye, entrèrent dans le complot de Firmus et lui offrirent le diadème. Ce général se rendit maître de Césarée, capitale de la Mauritanie césarienne, et entraîna dans la révolte les provinces voisines. Valentinien envoya Théodose, un de ses meilleurs généraux, pour combattre Firmus et rétablir la tranquillité en Afrique. Firmus fit quelques propositions; mais Théodose, qui doutait de leur sincérité, attaqua et battit les Maures : il obligea Firmus à demander grâce, en renonçant à la royauté et en rendant aux Romains les places, les prisonniers et les trophées qu'il avait pris sur eux. S'étant révolté une seconde fois, il se vit bientôt sans appui, sans soldats, et fut poursuivi à outrance, ainsi que les principaux Maures qui avaient fomenté la rébellion; et pour ne point tomber vivant entre les mains des Romains, il s'étrangla lui-même vers l'an 372 de J.-C. B—P.

FIROUZABADI ou FYROUZABADY, auteur d'un dictionnaire arabe très-estimé, se nommait *Medjd eddin Abou Thaher Mohammed ben Yacoub*. Il faisait remonter sa généalogie à Abou Isbac Ibrahim Chirazy, docteur célèbre et auteur du *Tenbih ou Traité de jurisprudence* suivant la doctrine des Chaféïs, mort en 476 (1085), quoique l'on croie communément que ce docteur n'a point eu d'enfants et n'a jamais été marié. Firouzabadi était né en l'année 729 de l'hégire (1328-9), à Cazerin, lieu du district de Chiraz. Sa famille était, à ce qu'il paraît, de Firouzabad, autre ville de la province de Fâris ou de la Perse proprement dite, et c'est sans doute pour cela qu'il portait le surnom de Firouzabadi, sous lequel il est le plus connu. Il ajoutait à ce surnom celui de *Chirazy*, c'est-à-dire habitant de Chiraz. Après avoir passé sa jeunesse et étudié dans son pays, il vint en Syrie à l'âge de vingt-sept ans environ et voyagea ensuite en Égypte, où il enseigna quelque temps, à la Mekke, dans l'Asie Mineure et jusque dans l'Inde. Dans ses voyages, il portait toujours avec lui, sur plusieurs chameaux, sa bibliothèque, qui était très-nombreuse, et rarement il s'arrêtait quelque part pour y passer la nuit sans défaire les ballots qui contenaient ses livres, pour se livrer à l'étude. Il fréquentait les cheiks les plus célèbres des lieux qu'il visita, et s'acquit partout une grande considération par l'étendue de son érudition. Il s'était surtout attaché à l'étude de l'arabe, et possédait au plus haut degré la connaissance de cette langue. La secte de Chaféï était celle dont il faisait profession. Étant venu en Arabie à son retour de l'Inde, postérieurement à l'an 790, il se fixa à Zébid, où il exerça pendant les vingt dernières années de sa vie les fonctions de cadhi supérieur. Il mourut le 20 de chaoual 847 (2 janvier 1445), âgé de plus de 80 ans, et ayant conservé jusqu'à la fin de ses jours l'usage de toutes ses facultés. Il jouissait d'une grande faveur auprès du souverain du Yémen, Ismaïl, fils d'Abbas, surnommé Alachraf, et l'on assure que Bajazet et Tamerlan lui témoignèrent leur estime et lui firent des présents. On a de lui plus de quarante ouvrages, entre autres une *Histoire de la Mekke*; un *Recueil de facéties et d'anecdotes plaisantes*; un *Traité sur les moyens de parvenir au degré de Modjtahed*, c'est-à-dire de docteur privilégié; une *Ezhortation aux musulmans* sur le pèlerinage d'un lieu voisin de la Mekke, nommé Hadjoun; une *Histoire de Mahomet*, intitulée : *Sifr elsaaadet*; divers traités de jurisprudence et des traditions. Ces ouvrages ne nous sont connus que de nom; mais celui que nous possédons et qui a assuré la réputation de Firouzabadi, c'est son dictionnaire arabe, intitulé : *Alkamous almohit*, c'est-à-dire l'*Océan environnant*, et que nous nommons communément *Camous*. L'auteur nous apprend lui-même qu'après avoir longtemps cherché en vain un livre qui contint toutes les richesses de la langue arabe, il se détermina à suppléer à

(1) Paul Diacre l'appelle Thyrmus.

ce qui manquait à l'étude de cette langue, en composant un grand ouvrage qui devait renfermer les deux dictionnaires arabes les plus étendus, savoir : le *Mohakkem* et le *Obab*, avec de nombreuses additions. Il donna à cet ouvrage le titre de *Al-lami almoallem alodjab aldjami baïn almohakkem oualobab*, c'est-à-dire le (livre) *resplendissant, orné, admirable, qui comprend le Mohakkem (1) et le Obab*. D'après le plan qu'avait adopté Firouzabadi, il évaluait son ouvrage à soixante volumes aussi forts que le dictionnaire de Djévhéry. Invité à suspendre cet immense travail, pour s'occuper d'abord de la composition d'un dictionnaire moins étendu et d'un usage plus commode, il se rendit à ce conseil et composa le *Camous*, qui n'est que la trentième partie de l'ouvrage qu'il avait projeté. Il assure qu'il n'a retranché aucun des mots ni aucune des significations qui devaient entrer dans le *Lami*, et qu'il s'est contenté de supprimer les exemples et tout ce qui n'était qu'accessoire. Suivant Hadji Khalfa, notre auteur n'avait achevé que cinq volumes du *Lami*. Le *Camous* fut dédié au souverain du Yémen, dont Firouzabadi fait un éloge magnifique dans sa préface, mais sans le nommer. Firouzabadi a aussi composé des poésies arabes : Abou'l Mahasin en cite quelques vers dans son histoire, sous l'an 807. Il y consacre à notre auteur un article assez court, et il renvoie pour de plus grands détails à son dictionnaire historique, intitulé : *Manhal alsafi*. Malheureusement le 6<sup>e</sup> volume de cet ouvrage, où doit se trouver cet article, manque à l'exemplaire de la bibliothèque de Paris; nous y avons suppléé, du moins en partie, en consultant une histoire manuscrite des docteurs de la secte de Chafeï (*voy. Djevhiéry*).

S. D. S—Y.

FISCH (JEAN-GEORGE) naquit à Arau en 1758, et y mourut en 1799. Il étudia la théologie à Berne, et voyagea pendant les années 1786 à 1788 par les provinces méridionales de la France. Il a donné une relation de ce voyage en 2 volumes in-8<sup>o</sup>, qui ont paru en 1790 à Zurich (en allemand). Cet ouvrage, rempli de notices curieuses et exactes, mérite d'être distingué de la foule de voyages en France que l'Allemagne a produits à cette époque. De retour dans sa patrie, il fut professeur à Berne, et ensuite curé à Arau. Au commencement de la révolution suisse il résigna sa cure, fut nommé secrétaire rédacteur du ministère des sciences, et enfin receveur et membre du conseil d'éducation de son canton. Il a donné pendant la révolution, dont il avait auguré d'heureux résultats pour sa patrie, quelques pamphlets. Son caractère inquiet, timide et faible le rendit souvent malheureux; il ne manquait d'ailleurs ni de mérite ni de qualités estimables.

U—1.

FISCHART (JEAN), surnommé *Mentzer*, fut un

(1) Le *Mohakkem* a pour auteur Abou'l Hasan Ali Ben Ismail, surnommé Ebn-Seïd, mort en 458 de l'hégire (1065-6). Le *Obab*, en 20 volumes, est l'ouvrage de l'iman Hasan ben-Mohammed, de Sanaa, mort en 650 {1252-3}.

auteur allemand doué d'un génie singulièrement facétieux et d'une fécondité incépisable. Il paraît qu'il naquit dans les premières années du 16<sup>e</sup> siècle, et qu'il mourut avant 1597. Il était docteur en droit, avocat de la chambre impériale de Wetzlar et bailli de Forbach, près de Saarbrück; mais il est plus connu par ses nombreux écrits, dont quelques-uns sont des traductions, et la plupart du genre burlesque. Assez souvent l'esprit et la gaieté de l'auteur ne consistent que dans la bizarrerie et la singularité des expressions, qui pourtant ne font pas toujours rire. Ses plaisanteries sont parfois un peu grossières : c'était le goût du siècle; il a aussi un peu trop de penchant pour les jeux de mots et les équivoques. Son style est dur; mais il compense ce défaut par l'énergie des mots qu'il crée, et auxquels il fait subir toutes sortes de métamorphoses. Aucun auteur n'a enfreint avec autant d'audace les lois et les règles de la langue allemande, et n'a joué plus librement et plus hardiment avec les facilités que lui donnait le génie de cet idiome. La bouffonnerie effrénée de son esprit lui a inspiré des mots si allongés, qu'il est impossible de les prononcer. On trouve dans beaucoup de passages une foule de traits du plus haut comique et d'une plaisanterie mordante; en un mot, les amateurs ne peuvent s'empêcher d'admirer ses mots bizarrement forgés, ses inversions variées, son intarissable gaieté. Il avait composé plus de trente-sept ouvrages, la plupart d'un genre satirique. Tous n'ont pas été imprimés; il y en a quelques-uns dirigés contre les moines et l'Église de Rome : un autre a le même fond et à peu près le même titre que la Prognostication pantagruéline de Rabelais. L'ouvrage de ces deux auteurs facétieux est, comme l'observe le Duchat, tiré d'une satire composée en allemand par un auteur anonyme dans les premières années du 16<sup>e</sup> siècle. Fischart fit aussi une traduction libre du 1<sup>er</sup> livre de Rabelais, intitulé *Gargantua*. « Encore n'est-ce pas tant, dit « le Duchat, une traduction qu'une ingénieuse « paraphrase accommodée au goût allemand et « au génie de cette langue. » L'auteur déguisa son nom sous la dénomination grecque de *d'elloposcleros*, qui est la traduction de Fischart (poisson dur). Il y a eu treize éditions de ce livre, et dans chacune le titre et le texte même offrent des variations. Il est à peu près impossible de traduire ce titre en français, et l'on en peut dire autant de toutes les productions de Fischart. Un autre ouvrage offre une imitation du Catalogue des livres de la bibliothèque de St-Victor, qui est dans Rabelais : celui de Fischart est beaucoup plus étendu (*voy. FICHARD*).

E—s.

FISCHBECK (CHRÉTIEN-MICHEL), philologue allemand, recteur de l'école de Langensalza, fut nommé en 1717 professeur de philosophie à Gotha, où il vivait encore en 1723. On ignore l'époque de sa mort; mais elle est antérieure à 1757. Outre une édition de *Cornelius Nepos* qu'il donna en



1721, in-8°, et quelques ouvrages de théologie ou de philosophie morale à l'usage des écoles, presque tous en latin, on lui doit : 1° *Vite ephorum Longosalsiensium*, Langensalza, 1710, in-4° : c'est une histoire abrégée de ses prédécesseurs; 2° *Commentatio de præcipuis doctoribus scholæ Arnstadiensis*, ibid., 1710, in-8°; 3° *De eruditis sine pietate*, ibid., in-4°, sans date. C. M. P.

FISCHER (JEAN-ANDRÉ), né le 28 novembre 1667 à Erfurt, étudia pendant plusieurs années la jurisprudence à la célèbre université de cette ville; mais par les conseils de son père, pharmacien distingué, il abandonna en 1687 le droit pour la médecine. Reçu docteur le 28 avril 1691, il fut bientôt après élu médecin-physicien du district d'Eisenach. Rappelé en 1693 à Erfurt, en qualité de professeur extraordinaire de médecine, il obtint en outre la chaire de logique au collège Évangélique. Promu en 1713 à celle de pathologie et de pratique, il se livra tout entier à ce genre d'enseignement et renonça en 1718 à l'emploi d'instituteur de logique. Agrégé à la faculté de médecine, il en devint doyen en 1719, et dans le cours de la même année il fut nommé conseiller et médecin de l'archevêque-électeur de Mayence. Fischer remplissait depuis dix ans ces honorables fonctions et jouissait d'une grande renommée, lorsqu'il fut frappé tout à coup d'un accès foudroyant d'apoplexie, le 13 février 1729. Le seul ouvrage de ce professeur est intitulé : *Consilia medica quæ in usum practicum et forensem pro scopo curandi et renunciandi adornata sunt*, Francfort, 1704-1712, 5 vol. in-8°. Le tome premier contient sous forme de supplément le *Consiliarius metallicus*, et le second, la *Mantissa medicamentorum singularium*. Fischer avait annoncé une *Médecine conciliatrice*, dont il n'a donné que le prospectus : *Ilias in nuce, seu Medicina synoptica, medicinæ conciliatrici subsecuturæ præmissa*, Erfurt, 1716, in-8°. Les autres écrits attribués à ce médecin par les bibliographes sont quelques programmes et des thèses, prodigieusement nombreuses à la vérité, mais qui ne lui appartiennent point en propre, puisqu'elles portent le nom des candidats qui les ont soutenues. Il suffit d'indiquer les plus remarquables, soit par la nature du sujet, soit par la manière dont il est traité : 1° *De vigili cura animæ circa corpus humanum*, 1720; 2° *Succincta sexus potioris secundum statum naturalem et præternaturalem spermatologia*, resp. *Frauslke*, 1723; 3° *Sialographia medica*, 1726, essai médical sur la salive; sujet traité bien plus amplement par Martin Sehurig, trois années auparavant; 4° *Qui bene vivit bene vivit*, 1719; 5° *Paradoxum medicum: quod nulla diæta quandoque sit optima*, 1719; 6° *De osculo vim philtæ exserente*, resp. *Ermel*, 1719; 7° *De religiosorum sanitate tuenda et restituenda*, 1721; 8° *De hæmorrhoidibus ex palato fluentibus*, 1722; 9° *De leucorrhæa seu fluxu mulierum albo*, 1722; 10° *Programma quo antiquissimum fruendæ carnis usum planum facit atque comprobat, simul porcina*

*ab insimulata malitia ista vindicans, quod nempe anceps hoc cibarii genus ad lepram corpora præcipitet*, 1721; 11° *De lepra Arabum, seu elephantiasi observata et curata*, resp. *Kniphof*, 1721; 12° *De strumis ac scrophulis Bunsgensium*, resp. *Mittermayer*, fig., 1725; 13° *De lacte optimo alimento et medicamento*, 1719; 14° *De papavere erratico*, 1718; 15° *De dirdar Ibsinæ (ulmus)*, resp. *Enckelman*, 1718; 16° *De ricino americano*, 1719; 17° *De potus coffeæ usu et abusu*, 1725; 18° *De discrepantibus medicorum, potissimum præsentis seculi sententiis theoretico-practicis*, resp. *Heyland*, 1728. C.

FISCHER (DANIEL), né le 9 novembre 1695 à Kesmark en Hongrie, alla étudier l'art de guérir à l'université de Wittemberg. On découvre dans le premier essai du jeune candidat la prédilection qu'il a toujours conservée depuis pour les sujets singuliers, bizarres, paradoxaux : *Tentamen pneumatologico-physicum de mancipiis diaboli seu sagis*, 1716. Revêtu du doctorat en 1718, il fut nommé bientôt après médecin-physicien de Kesmark et médecin de l'évêque de Gross-Wardein (Waradin). L'Académie impériale des Curieux de la nature l'admit au nombre de ses membres en 1719. Fischer eut la manie d'inventer, d'attacher son nom à divers remèdes, qui ne justifient point les titres brillants dont il les décora. Tels sont l'élixir antivénérien, la poudre et l'esprit de nître *bézoardiques*, qui, malgré cette prétendue propriété, ne préservèrent point l'inventeur du typhus de Hongrie, auquel il succomba en 1746, âgé seulement de 50 ans. Il déploya la même exagération dans l'éloge qu'il fit du baume de Hongrie (*balsamus hungaricus vel carpathicus*) et du végétal qui le distille (*pinus cembra*). Parmi les autres opuscules publiés par ce médecin trop empirique, on distingue les suivants : 1° *Commentationes physicae de calore atmospherico non a sole sed a pyrite fervente deducendo*, Bautzen, 1722, in-4°; 2° *De terra medicinali Tokayensi a chymicis quibusdam pro solari habita*, Breslau, 1752, in-4°; 3° *De remedio rusticano variolæ per balneum primo aque dulcis, post vero seri lactis feliciter curandi*, Erfurt, 1743, in-4°. Cette dissertation est accompagnée d'une relation de diverses épidémies varioleuses, et de l'usage du lait dans cette maladie éruptive. Fischer a inséré en outre plusieurs mémoires et observations dans les *Éphémérides des Curieux de la nature* et dans quelques recueils périodiques moins connus. C.

FISCHER (JEAN-BERNARD), architecte allemand, né à Vienne vers l'année 1630, fit assez rapidement le cours de ses études classiques, et fut placé sous la direction d'un habile maître, qui lui enseigna les principes du dessin et de l'architecture. Il se rendit ensuite à Rome, où il suivit pendant plusieurs années les leçons des plus célèbres professeurs, et revint enfin dans sa patrie, où ses talents ne tardèrent pas à être employés. Il fut d'abord chargé de la construction du palais de Schönbrunn. Le plan de ce palais, dit Milizia, n'est pas heureux; la façade en est lourde et la

distribution intérieure mal entendue ; cependant l'empereur Joseph fut si satisfait, qu'il nomma Fischer son premier architecte, et peu de temps après le créa baron d'Erlach. C'est à Fischer que l'on doit la plupart des beaux édifices de la ville de Vienne, entre autres l'hôtel de la chancellerie de Bohême, le palais du prince Eugène et celui du prince Trantzen ; mais le mauvais goût des ornements qui en surchargent les façades et la multiplicité des angles saillants si désagréables à l'œil n'annoncent pas qu'il eût assez étudié la belle simplicité des monuments antiques qu'il se flattait de prendre pour modèle ; cependant on convient que cet artiste a mieux réussi quelquefois, et on s'accorde à louer le plan des écuries impériales, au centre desquelles il a ménagé habilement un carrousel, avec un vaste amphithéâtre pour les spectateurs. Le chef-d'œuvre de Fischer est l'église de St-Charles Borromée, située dans un des faubourgs de Vienne. Cette église a la forme d'une croix grecque ; elle est couverte d'une coupole elliptique. Le portique est orné de six colonnes d'ordre corinthien, qui supportent un entablement de très-bon goût ; mais on reproche à Fischer d'avoir accumulé dans l'intérieur les colonnes, les pilastres et les ornements les plus bizarres. Cet artiste, comblé d'honneurs et de biens, parvint à une heureuse vieillesse et mourut à Vienne en 1724, âgé d'environ 74 ans. On a de lui un ouvrage intitulé : *Essai d'une architecture historique, ou Recueil de bâtiments antiques, avec des explications en allemand et en français*, Vienne, 1721, in-fol. Des exemplaires portent la date de Leipsick, 1725. Cet ouvrage, assez mal exécuté, est curieux et utile ; il est composé de 95 planches et divisé en cinq livres. Le premier contient les monuments des Juifs, des Égyptiens, des Syriens, des Perses et des Grecs ; le second ceux des Romains ; le troisième ceux des Arabes, des Turcs, des Persans, des Siamois, des Chinois et des Japonais ; le quatrième les bâtiments construits ou seulement projetés par l'auteur ; enfin le cinquième les vases égyptiens, grecs et romains, et quelques-uns de l'invention de Fischer. — FISHER (Émanuel, baron DE), fils du précédent, dirigea la construction de la plupart des édifices élevés sur les plans de son père. Il s'appliqua aussi à la mécanique avec un grand succès. En 1721 il fut mandé à la cour du landgrave de Hesse-Cassel pour donner son avis sur l'utilité des pompes à feu. Il offrit de perfectionner ces machines, et d'en établir pour faciliter l'extraction des mines du Hartz ; il signa même un marché à cet égard ; mais l'exécution en fut différée faute des sommes nécessaires. C'est lui qui est l'inventeur de la machine qui conduit et fait jouer les eaux dans les jardins du prince de Schwartzenberg, et on lui doit aussi les pompes à feu des mines de Kremnitz et de Schemnitz. Il était en correspondance avec Desaguliers, qui le regardait comme un bon mécanicien, et avec 'sGravesande, qui lui portait

la plus tendre amitié. Il acquit par ses travaux une grande fortune, et mourut en 1758. W—s.

FISCHER (JEAN-CHRÉTIEN), savant philologue allemand, né en 1712 à Schleben, dans la principauté d'Altenbourg, où son père était ministre, fut nommé en 1740 professeur adjoint de philosophie à l'université de Iéna, exerça ensuite la profession de libraire, pour laquelle ses connaissances bibliographiques lui donnaient un grand avantage ; il mourut le 21 mars 1795, avec la qualité de conseiller de commerce du duc de Saxe-Weimar. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Epistola ad Thyrenum et ad diversos*, auth. Jac. Nic. Erythraeo (Vittorio de Rossi), Cologne (Iéna), 1759 ou 1740, in-8°. Fischer a enrichi cette édition d'une préface et de la vie de l'auteur, écrite avec autant d'élégance que d'exactitude ; 2° *De insignibus bonarum litterarum sæc. XIV usque ad initium sæculi XVI in Italia instauratoribus dissertatio*, Iéna, 1744, in-4° ; 3° *Dissertatio de Hubertino Crescentinate, elegantiarum litterarum sæc. XV in Italia instauratore*, Iéna, 1759, in-4° ; 4° *Commentatio de Alf. Ant. de Sarasa et ejus semper gaudendi arte, et vita*, ibid., 1740, in-4° ; et il donna ensuite, en 1741, une édition latine, et en 1748 une traduction allemande de l'ouvrage de ce savant jésuite (voy. SARASA) ; 5° une 6° édition de l'*Introductio in notitiam rei litterariæ* de B.-G. Struvius, augmentée sur des notes manuscrites de l'auteur, avec des remarques et additions de Coler, de Lilienthal, de Koecher, etc., Francfort, 1754, in-8°. Jugler, qui avait annoncé une édition du même ouvrage, dont il publia le 1<sup>er</sup> vol. la même année, profita du travail de Fischer pour les volumes suivants, qui ne parurent qu'en 1761 et 1763 ; 6° *Neueste Juristen bibliothek* (Bibliothèque de jurisprudence moderne), 1774 et 1775, 2 cahiers in-8° ; 7° *Bibliothèque des dames*, de Richard Steele, avec la Vie de l'auteur, par l'éditeur, Amsterdam (Iéna), 1766, in-8°. Enfin il a traduit en allemand du français les *Lettres de Julie Catesby*, par madame Riccoboni ; de l'anglais, les *Lettres de Bolingbroke*. — JOSEPH-EMMANUEL, baron de FISCHER, bibliothécaire de l'empereur d'Autriche, est auteur de l'ouvrage suivant : *Dilucida representatio magnifice et sumptuosæ Bibliothecæ Cesareæ*, Vienne, 1751, in-fol. Cette première partie est la seule qui ait paru. On doit regretter que les circonstances n'aient pas permis de terminer cet ouvrage, qui devait être un chef-d'œuvre de typographie. — JACQUES-BENJAMIN FISHER, naturaliste livonien, élève de Linné, naquit à Riga en 1750, fut directeur de la maison des orphelins dans la même ville, et y mourut le 6 juin 1795. Il a publié en allemand : 1° *Essai d'histoire naturelle de la Livonie*, Leipsick, 1778, in-8° ; 2° édition, corrigée et augmentée, Königsberg, 1791, gr. in-8°, fig. ; *Addition à l'Essai d'histoire naturelle*, etc., Riga, 1784, in-8°, fig. Il a aussi donné des additions et corrections à la *Biblioth. Livon.* de Gadebusch, qui ont été insérées dans les *Mélanges du Nord* de Hupel, n° 4, p. 4-224. W—s.

FISCHER (CHRÉTIEN-GABRIEL), naturaliste prussien, né à Königsberg vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, y fut nommé professeur de philosophie en 1715; mais son zèle à soutenir la doctrine de Wolf, dont il avait puisé les principes à l'université de Halle, l'entraîna dans la persécution qu'essuya cette philosophie dans les États de Prusse (voy. WOLF), et en 1725 un ordre du roi le bannit de la ville et du royaume. Il obtint cependant la permission d'enseigner à Dantzic; ayant ensuite fait quelques voyages en Italie, en France et en Angleterre, on lui permit, en 1756, de revenir à Königsberg, où il mourut le 15 décembre 1751. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Premiers fondements d'une Histoire naturelle de la Prusse souterraine*, Königsberg, 1714, in-4<sup>o</sup> (en allemand), avec une suite qui parut l'année suivante; 2<sup>o</sup> *De lapidibus in agro Prussico sine præjudicio contemplantis*, ibid., 1715, in-4<sup>o</sup> de 52 pages. Il y traite des erreurs populaires sur la pierre d'aigle et la erapaudine; 3<sup>o</sup> *Questio philosophica: An spiritus sint in loco?* ibid., 1725, in-4<sup>o</sup>, et plusieurs autres ouvrages moins importants en latin et en allemand; il donna dans les *Nova acta eruditorum* de 1753 un commentaire sur le chap. 55 du 9<sup>e</sup> livre de l'*Histoire naturelle* de Pline, et il fut l'éditeur et commentateur du bel ouvrage de Job-Henri Linek, *De stellis marinis*, Leipsiek, 1755, in-fol. avec 42 pl. C. M. P.

FISCHER (JEAN-ÉBERHARD), savant professeur d'histoire et d'antiquités à St-Petersbourg, et membre de l'Académie impériale de la même ville, était né en 1697 à Essling en Souabe. Il fut du nombre des savants envoyés en 1759 par la cour de Russie pour faire des observations dans la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka, d'où il ne revint qu'en 1747. De retour dans la capitale, il se livra aux travaux académiques et à la composition de ses ouvrages jusqu'à sa mort, arrivée le 24 septembre 1771. On connaît de lui : 1<sup>o</sup> *Histoire de Sibérie, depuis la découverte de ce pays jusqu'à sa conquête par les Russes*, St-Petersbourg, 1768, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Ce n'est qu'un abrégé de la grande *Histoire de Sibérie*, composée par G.-F. Müller, et dont Fischer avait eu connaissance pendant le voyage qu'il avait fait avec Müller. Des considérations particulières empêchèrent ce dernier de se plaindre de ce plagiat; il se contenta à son retour de publier son ouvrage, qui se trouva ainsi postérieur en date à celui de Fischer. Stollenwerck a donné, dans un extrait de l'*Histoire de Sibérie*, tout ce qui concerne les Tartares et leurs anciennes traditions. Ce petit ouvrage, qui n'est qu'une discussion sur plusieurs passages d'Aboul-Ghazi, est plein des idées systématiques que Fischer a entassées dans la préface qu'il a jointe au livre de Müller. L'ouvrage de Fischer a aussi été traduit en russe. A.-L. Schlözzer a donné un extrait de cette histoire, et surtout de l'introduction, dans le 51<sup>e</sup> volume de la grande *Histoire universelle*, publiée à Halle (en allemand); 2<sup>o</sup> *Sur l'origine, la langue, etc., des Moldaves*, dans le Calendrier historique de

St-Petersbourg, année 1770; 3<sup>o</sup> *Sur l'origine des Américains*, ibid., année 1771. Ces trois ouvrages sont en allemand; 4<sup>o</sup> *Questiones Petropolitane*, Göttingue, 1770, in-8<sup>o</sup> de 149 pages, avec une dédicace à l'auteur par A.-L. Schlözzer, qui en fut l'éditeur. C'est un recueil de quatre dissertations composées de 1754 à 1756. Dans la 1<sup>re</sup> il recherche l'origine des Hongrois et la trouve, non chez les Huns, qui venaient du nord de la Chine, mais chez les Yougres, qui habitaient les environs de Tourfan; il les fait de là passer dans la Baskirie, d'où les Patzinaees les chassèrent jusque dans la Pannonie; il croit que leur langue, mélange du tartare et du scythe, est surtout formée de l'idiome des Vougouls. La 2<sup>e</sup> a pour titre: *De gente et nomine Tatarorum, item de priscais Mogolis eorumque lingua*. Cette dissertation, qui ne présente aucun fait nouveau, aucune notion positive, n'est à proprement parler qu'un commentaire superficiel et peu satisfaisant sur quelques passages d'Aboul-Ghazi et de l'*Histoire de Gentchiscan*, du P. Gaubil. La 3<sup>e</sup> traite *De variis nominibus imperii Shinarum titulusque imperatorum*; la 4<sup>e</sup>, écrite en allemand, est sur les *Hyperboréens*; 5<sup>o</sup> un *Vocabulaire sibérien*, conservé en manuscrit à la bibliothèque de la classe d'histoire à Göttingue, à qui il l'avait envoyé. A. R.—r.

FISCHER (JEAN-BERNARD), né le 28 juillet 1685 à Lübeck, embrassa l'art de guérir, dont il étudia les diverses branches aux célèbres écoles de Halle, de Iéna, de Leyde et d'Amsterdam. Après avoir fait un voyage en Angleterre et en France pour perfectionner son éducation médicale, il alla exercer sa profession à Riga, où son père était médecin de la garnison. Il fut nommé en 1755 second médecin-physicien de cette ville. L'impératrice Anne de Russie le choisit en 1754 pour son médecin, et le créa archiâtre de l'empire. Peu de temps après il fut anobli par l'empereur Charles VI, et l'Académie des Curieux de la nature l'admit au nombre de ses membres. Quand Elisabeth monta sur le trône de Russie, elle confia la direction suprême du département médical à son dévoué l'Estocq. Fischer pouvait remplir des fonctions honorables immédiatement sous cet inspecteur général. Il aimait mieux quitter la cour et goûter les douceurs de la vie champêtre à Hinterbergen, près Riga, où il passa plus de trente années et termina sa carrière le 8 juillet 1772. Fischer chanta les agréments de sa retraite et y composa divers opuscules, dont il suffira d'indiquer les meilleurs : 1<sup>o</sup> *Économie rurale livonienne*, publiée avec une préface par Jean-Godefroi Arndt, Halle, 1755, in-8<sup>o</sup>; nouvelle édition considérablement augmentée, Riga, 1772, in-8<sup>o</sup>; *De senio ejusque gradibus et morbis, necnon de ejusdem acquisitione Tractatus, cum præfatione Andreae Elia Buchner*, Erfurth, 1754, in-8<sup>o</sup>; la seconde édition est enrichie des petits traités analogues de Ranchin, de Floyer, de Wetsted et Detharding, Erfurth, 1760, in-8<sup>o</sup>; traduit en allemand d'abord en 1762, à Halle;

puis avec des additions, par Théodore Thomas Weichard, Leipsick, 1777, in-8°; 5° *De febre miliarî purpura alba dicta, e veris principis eruta et confirmata, Tractatus per longam experientiam collectus*, Riga, 1767, in-8°.

FISCHER (JEAN-FRÉDÉRIC) naquit à Cobourg le 10 octobre 1726. Son père, Erdmann-Rodolphe Fischer, était conseiller ecclésiastique du duc de Saxe-Cobourg, et s'est fait connaître en Allemagne par quelques productions savantes. La réputation du fils a été plus étendue, et son nom ainsi que ses ouvrages sont encore connus et estimés de tous ceux qui en Europe cultivent les lettres classiques. Il fit ses premières études dans le gymnase de Cobourg, sous la direction de Schwartz et de Tresenreuter; et au bout de fort peu d'années il avait fait assez de progrès pour pouvoir soutenir deux exercices publics, l'un sur le Temple de la Paix à Rome, l'autre sur les Silentaires. En 1744, il quitta le gymnase pour aller à l'université de Leipsick, où il étudia les langues savantes, l'histoire, les antiquités, sous Leich, Ernesti, Kapp et Christ; la philosophie et la physique sous Winkler; la géométrie sous Kaestner. La théologie entra aussi dans le vaste plan d'études qu'il s'était tracé. Son premier ouvrage parut en 1748: c'était une dissertation sur l'Autel de la Paix; il la défendit dans un acte public avec un succès qui augmenta sa réputation, déjà fort grande. Aussi les cours qu'il ouvrit à cette époque attirèrent-ils bientôt une foule d'auditeurs, et quand en 1751 la place de co-recteur de l'école de St-Thomas vint à vaquer par la mort de Hüls, le sénat le choisit pour la remplir. Fischer n'avait alors que vingt-six ans. Les fonctions de co-recteur lui laissaient peu de loisir; mais laborieux et infatigable comme il l'était, il trouvait encore le temps de donner des leçons aux jeunes gens de l'université. Il rendit ce service à l'université pendant plusieurs années; et quand ensuite il demanda la place de professeur extraordinaire de belles-lettres, on pouvait croire qu'on se ferait un plaisir de lui accorder une récompense qu'il méritait si bien; mais Fischer avait peut-être des envieux, ou plutôt son caractère un peu agreste et dur lui avait fait des ennemis; et ce ne fut pas sans peine qu'il obtint en 1762 le titre qu'il sollicitait et auquel ses talents et son zèle lui donnaient tant de droits. Il eut peu de temps après un autre désagrément. Ernesti quitta le rectorat de St-Thomas, et Fischer ne lui fut pas donné pour successeur: on choisit Leisner, homme de mérite, mais Fischer en avait davantage. A la mort de Leisner, les intrigues se renouvelèrent; mais cette fois la justice l'emporta, et Fischer eut la place. Ce sont là les événements les plus considérables de sa vie. Il mourut le 11 octobre 1799 d'une paralysie, suite d'une apoplexie dont il avait été frappé quelques mois auparavant. Fischer a beaucoup écrit: nous ne pourrions indiquer ici que ses principaux ouvrages. Au nombre des plus utiles il faut placer

ses *Remarques* sur la Grammaire grecque de Weller, où l'abondance des exemples et des indications compense bien le défaut d'ordre et l'excessive sécheresse qu'on pourrait parfois leur reprocher. La première édition de ces remarques est de 1748 et années suivantes; la seconde, la seule que l'on doive employer aujourd'hui, est de 1798-1801; l'impression a été achevée par les soins de M. Kuinöl, qui a inséré au commencement du 5° volume une excellente notice sur Fischer, dont il était le parent et l'élève. Fischer a encore aidé utilement l'étude de la langue grecque et la lecture des auteurs sacrés et profanes, par ses éditions du *Traité* de Drésig sur les *verbes moyens* du *Dictionnaire* de Pasor, des *Lexiques* de Mœris et de Timée. Au reste, il est fort blâmable d'avoir réimprimé Mœris et Timée sans les excellentes notes de Pierson et de Ruhnkenius. En effet, le texte seul de ces grammairiens est d'une assez mince importance: ce sont les remarques de leurs savants éditeurs qui en font à peu près tout le mérite, et on ne les recherche guère pour eux-mêmes; mais Fischer avait un préjugé peu raisonnable contre l'érudition riche, abondante, quelquefois diffuse des Hollandais, et ce préjugé a été celui de beaucoup d'Allemands. Parmi les éditions des classiques données par Fischer, il faut distinguer Anacréon, 1793; Eschine le Socratique, 1788; Théophraste, 1765; Paléphatus, 1789; Platon, 1785: ce dernier ouvrage contient quatre dialogues de Platon, l'Euthyphron, l'Apologie, le Criton et le Phédon. Fischer a publié à différentes époques d'autres traités du même philosophe: le Cratylus, le Banquet, le Parménide, le Sophiste, le Philébus; mais il y a mis moins de soins et de recherches. Nous ne pousserons pas cette énumération plus loin; on peut voir la liste complète des ouvrages de Fischer, avec une exacte indication des titres, des dates et des formats, dans la notice de M. Kuinöl: rien n'y est oublié. On peut aussi consulter Saxius, qui ne s'est pas piqué d'une si scrupuleuse exactitude, le *Nécrologe* de Schlichtegroll, tome 1<sup>er</sup> de 1799, p. 77-158, et M. Kindervater, qui a écrit en allemand un *Essai sur Fischer, considéré comme professeur*, Leipsick, 1801, in-8° de 128 pages. Depuis la mort de Fischer on a publié ses *Commentaires* sur le Plutus d'Aristophane et sur la Cyropédie de Xénophon. On y remarque le mérite accoutumé et les défauts ordinaires de l'auteur, de la lecture, de l'exactitude, mais une diligence trop souvent obscure et minutieuse. B—ss.

FISCHER (JEAN-FRÉDÉRIC), jurisconsulte, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, a publié sur l'état civil des Juifs, surtout en Alsace, une savante et curieuse dissertation, sous ce titre: *Commentatio de statu et jurisdictione Judæorum secundum leges romanas, germanicas, alsaticas*, Strasbourg, 1765, in-4° de 115 pages. On en peut voir l'extrait dans le *Journal des Savants* de juin 1764. — Jean-Godefroi FISCHER, mort en 1767, et qui prenait le titre de médecin aulique et physicien

de la ville de Stade, a publié sur les vers intestinaux une dissertation qui a échappé aux recherches de Modcer, dans sa *Bib. helminth.*; elle a pour titre : *Commentatio de vermibus in corpore humano, et anthelmintico priori anno invento*, Stade, 1751, in-8°.

C. M. P.

FISCHER (GOTTLOB-NATHANAEL), savant philologue et journaliste saxon, né à Graba, près de Saalfeld, le 12 janvier 1748, consacra sa jeunesse à l'éducation publique; était en 1769 professeur ordinaire au *Pædagogium* de Halle; fut fait en 1775 recteur de l'école de St-Martin, à Halberstadt, et y mourut le 20 mars 1800. Outre les *Feuilles d'Halberstadt*, journal hebdomadaire écrit en allemand, dont il fut le principal rédacteur depuis 1783 jusqu'à sa mort, il donna, en société avec A. Riem, le journal de Berlin *für Aufklärung*, etc., de 1788 à 1790, et fournit un très-grand nombre d'articles au *Teutsche Monatschrift*, de 1790 à 1795. Parmi ses autres ouvrages nous indiquerons seulement : 1° *Extraits de Molière*, Halberstadt, 1778, in-8°; 2° *Histoire de l'École capitulaire* (Domschule) d'Halberstadt, *ibid.*, 1792, in-8°, en allemand; 3° *Feuilles volantes pour les Amis de la tolérance*, Dessau, 1785 et 1784, in-8°, ouvrage périodique en allemand, dont il paraissait quatre numéros par an; 4° *Florilegium latinum anni* 1786, Leipsick, 1785, in-8°. Il a aussi été l'éditeur des poésies latines de Gleim, Halberstadt, 1785, in-8°. C. M. P.

FISCHER (FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE-JONATHAN), savant jurisconsulte et publiciste allemand, né à Stuttgart en 1750, fut après divers voyages employé à Vienne, en 1776, comme secrétaire d'ambassade du prince de Bade, et à Munich, en 1778, comme secrétaire de légation du duc de Deux-Ponts. A la fin de l'année suivante il fut nommé professeur de droit des gens et des fiefs de l'université de Halle, dont il devint assesseur ordinaire en 1780; il mourut le 20 septembre 1797. Meusel donne la liste de ses ouvrages, au nombre de trente-cinq, presque tous en allemand. Voici les principaux : 1° *De prima expeditione Attilæ in Gallias ac de rebus gestis Waltheri Aquitanorum principis, carmen epicum sec. VI, nunc primum ex codice MS. membranaceo productum*, etc., Leipsick, 1780 et 1792, 2 part. in-4°; 2° *Novissima scriptorum ac monumentorum rerum Germanicarum tam ineditorum quam rarissimorum collectio*, Halle, 1781-82, 2 part. in-4°; 3° *Littérature du droit germanique*, Leipsick, 1782, in-8°; 4° *Histoire du commerce, de la navigation, des arts et manufactures, agriculture, police, monnaies, etc., et du luxe de l'Allemagne*, Hanovre, 1785-92, 4 part. in-8°. On y trouve plus d'érudition que de critique, et l'on y désirerait plus d'ordre. Les deux premières parties ont reparu, avec des augmentations, en 1794 et 1797; 5° *Histoire de Frédéric II, roi de Prusse*, Halle, 1787, 2 vol. in-8°, compilation assez médiocre. Ces trois derniers ouvrages sont en allemand. Fischer a aussi donné plusieurs articles dans le *Journal hebdomadaire de Halle*.

C. M. P.

FISCHER (JEAN-LÉONARD), médecin allemand, naquit à Culmbach le 19 mai 1760, termina ses études à l'université de Leipsick, où en 1786 il fut nommé prosecteur d'anatomie, et où, trois ans plus tard, il obtint à la fois une chaire de professeur extraordinaire et le titre de docteur. En 1793 il passa de Leipsick à Kiel, comme professeur titulaire de chirurgie et d'académie; et dès lors se fixant dans les possessions danoises, il se vit successivement nommer médecin en chef avec rang de conseiller de justice en 1802, directeur de la maison de santé de l'Académie la même année, conseiller d'État en 1810, et chevalier de l'ordre de Danebrog en 1811. Il mourut le 8 mars 1855. On lui doit : 1° *Des Suppléments à l'Helminthologie* de Werner, sous ce titre : *Wernerii vermium intestinalium brevis expositio*, première continuation, Leipsick, 1786, quatre planches; deuxième continuation, *ibid.*, 1788, cinq planches; 2° *Des marques de ladrerie dans la chair de porc* (dans le *Magasin allemand des connaissances utiles*, 1<sup>re</sup> année, 1788, troisième quart. avec une planche); 3° *Tænie hydatigenæ in plexu choroideo nuper inventæ historia*, Leipsick, 1789, une planche (thèse); 4° *Instruction pour la pratique de la dissection d'après l'Anatomical instructor de Thom. Pole*, Leipsick, 1791, treize planches. A ce premier morceau, qui roule surtout sur des généralités, il faut en joindre un autre qui porte pour second titre : *Préparation des organes des sens et des organes intestinaux*, 1795, six planches. Il avait même promis la *Préparation du cerveau et des nerfs*; 5° *Nevrologiæ generalis tractatus, descriptio anatomica nervorum lumbalium, sacralium, et extremitatum inferiorum*, Leipsick, 1791, quatre planches; 6° *Præfatio ad G.-F. Seidel, index Musei anatomici Kiliensis*, Kiel, 1818; 7° Divers articles dans des journaux. Heinsius le regarde à tort comme l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Fragment d'un nouveau système sur la nature humaine*.

P.—or.

FISCHER (JEAN-CHARLES), mathématicien et astronome allemand, natif d'Altstædt dans le grand-duché de Saxe-Weimar, où il vit le jour le 5 décembre 1760, fut nommé successivement professeur extraordinaire de mathématiques à l'université d'Iéna (1795), professeur de mathématiques au gymnase supérieur de Dortmund (1807), professeur ordinaire de mathématiques, puis d'astronomie à l'université de Greifswalde. Les écoles allemandes lui doivent un grand nombre d'ouvrages élémentaires, dont la réunion forme un corps complet d'enseignement des sciences exactes. Ce sont, pour ne point parler d'une dissertation ou thèse latine sur les logarithmes : 1° *Éléments d'arithmétique*, Iéna, 1789; 2° *Introduction à toutes les sciences du calcul*, *ibid.*, 1791; 3° *Éléments des mathématiques pures*, *ibid.*, 1792; 4° *Éléments des sciences mécaniques*, *ibid.*, 1795; 5° *Éléments des sciences optiques et astronomiques*, *ibid.*, 1794; 6° *Éléments de géométrie transcendante*, *ibid.*, 1796; 7° *Éléments de physique*,

ibid., 1797; 8° *Dictionnaire de physique*, ibid., 1798; 1823, 8 vol.; 9° *Histoire de la physique depuis la renaissance des arts*, etc., ibid., 1801; 1806, 7 vol.; 10° *Traité des engrais*, ibid., 1805; 11° *Principes de l'art agronomique*, ibid., 1806; 12° *Cours complet de mathématiques*, Leipsick, 1807, 2 vol.; 13° *Éléments d'histoire naturelle*, Schwelm, 1811; 14° *Premiers principes de mathématiques pures*, Dortmund, 1809; 15° *Premiers principes du calcul différentiel, du calcul intégral et du calcul des variations*, Elberfeld, 1810; 16° *Mathématiques pures élémentaires*, Leipsick, 1820. Fischer mourut à Greifswalde le 22 mai 1855. P—OT.

FISCHER (GOTTHELF-AUGUSTE), savant saxon, naquit le 28 avril 1765 au village d'Okrylla, non loin de Meissen. Son père, pauvre garde forestier, ne put lui faire donner que les premiers éléments de l'éducation dans une école de Meissen. Toutefois le jeune homme devint assez fort en arithmétique et continua solitairement ce genre d'études. Le temps venu de choisir une profession, l'état militaire lui sourit plus que la perspective d'un métier. Il eût voulu prendre du service dans un régiment de hussards prussiens; comme on ne profita pas de sa bonne volonté, il s'enrôla dans l'armée saxonne comme artilleur : c'était en 1779, pendant la guerre de la succession de Bavière. Tout en s'occupant des devoirs matériels de son état, Fischer lisait, dévorait tout ce qui lui tombait de mathématiques sous la main. Au bout de quelques semaines, il fut nommé sous-officier, puis admis comme élève gratuit à l'école spéciale d'artillerie. Quatre ans après il était artificier : c'était un bien faible avancement pour un sujet dont on ne pouvait méconnaître les talents et la persévérance. Il ne se découragea cependant pas, et secondé par la bienveillante protection du géomètre Lehmann, qui devint son ami, il parcourut le cercle entier de la science et devint très-fort surtout en mathématiques appliquées à l'art militaire. Le temps était venu sans doute où sa capacité lui eût ouvert une carrière brillante; la révolution française avait jeté l'Europe dans cette longue série de guerres qui, pendant vingt-trois ans, a consommé tant d'hommes. Ennuyé de n'être toujours qu'artificier, Fischer lâcha pied en cet instant où l'ambition voyait l'horizon s'agrandir. Il abandonna la carrière des armes en 1794, et s'accommoda d'une chaire de mathématiques dans l'école des pages de l'électeur de Saxe à Dresde. De cet établissement il passa, en 1815, à l'école des cadets du royaume de Saxe, et en 1818 à l'Académie des arts et métiers; mais il résilia la première de ces deux places pour professeur (1828) à l'école polytechnique récemment créée en Saxe. Sa mort eut lieu le 8 février 1852. Aussi laborieux qu'instruit, Fischer avait partagé la dernière portion de sa vie entre la démonstration orale et l'enseignement écrit. Les élèves, et surtout ceux qui se destinent au génie militaire ou à l'artillerie, ne peuvent guère rencontrer

d'ouvrages plus clairs et plus courts que ceux qu'il a publiés sur les mathématiques pures ou appliquées. Nous nous bornerons à citer ici les plus importants : 1° *Recueil des principaux problèmes de calcul qui s'offrent dans l'aménagement forestier*, Pyrna, 1805; troisième édition, Dresde, 1815; 2° *L'art de faire les calculs de tête à propos de toute espèce d'objets, militaires, physiques, etc.*, Dresde, 1808; 3° *Introduction à la partie pratique de l'art de projeter les principaux linéaments du réseau cartographique*, ibid., 1809; 4° *Manuel des premiers éléments de l'arithmétique et de l'algèbre*, ibid., 1815; deuxième édition, 1825 (pour l'algèbre) et 1826 (pour l'arithmétique); 5° *Manuel des premiers éléments de géométrie*, Dresde, 1818; 6° *Manuel de trigonométrie tant rectiligne que sphérique*, Leipsick, 1819; 7° *Éléments de statique et de dynamique*, Dresde, 1822; 8° *Éléments d'hydrostatique et d'hydraulique*, ibid., 1824; 9° *Géométrie de construction*, ibid., 1825; 10° *Géométrie des courbes*, ibid., 1828. P—OT.

FISCHER (CHRÉTIEN-AUGUSTE), savant allemand, né à Leipsick le 29 août 1771, étudia de 1788 à 1792 dans l'université de sa ville natale et y mérita d'être distingué par l'illustre Beck. Sa mère, fille d'un marchand de Marseille, lui avait inspiré un goût très-vif pour la France méridionale. L'idée lui prit en conséquence de terminer son éducation par un voyage en Suisse et dans une partie de la France, alors peut-être plus curieuse que jamais à étudier. De retour dans sa patrie, il y devint, en 1793, gouverneur d'un jeune noble des environs de Leipsick; mais il n'y resta que peu de temps et partit pour Riga, où la même place lui était offerte. Lorsqu'il fut arrivé dans cette ville, il se trouva qu'un accident rompit l'affaire; et, faute d'argent sans doute, il entra dans une maison de commerce, puis se mit à donner des leçons de tenue de livres. Ayant ainsi atteint la fin de l'année 1796, il se mit en route avec des commissions pour l'ouest de l'Europe et avec le dessein de s'établir dans quelque ville de la Péninsule, visita Hambourg, la Hollande, Bordeaux, Lisbonne, Cadix, Malaga. Mais partout il trouva les chances si peu favorables, par suite des guerres qui bouleversaient l'Europe et de l'alliance qui, en réduisant l'Espagne à être l'auxiliaire de la révolution française (1796), l'avait rendue l'ennemie de l'Angleterre, qu'il crut ne rien avoir de mieux à faire que de revenir en Allemagne par Gènes, tout nouvellement devenue capitale de la république ligurienne (1798). Établi à Dresde, il y vécut d'abord sans emploi, se fit recevoir en 1803 maître ès philosophie, et l'année suivante fut nommé membre du conseil de légation du duc de Saxe-Meiningen. Après avoir fait un nouveau voyage en France (de 1805 à 1806), il fixa son séjour à Heidelberg. Il ne quitta cette ville que pour se rendre à Würzburg, où, grâce à la protection du comte de Thurheim, il était pourvu d'une chaire. Cette place lui devint désagréable

quand, par suite de la paix de Presbourg, Würzburg passa sous la domination de l'ex-grand-duc de Toscane, et il eût bien voulu l'échanger contre une position analogue en Bavière. Mais ce troc ne put se faire. Le mécontentement le jeta dans le système des opposants à Bonaparte, qui certes ne songeait guère à lui en changeant la délimitation des États germaniques; et c'est sous l'influence de cette mauvaise humeur qu'il mit au jour, à la fin de 1807, afin de faire connaître l'homme par ses paroles, le *Recueil de discours, proclamations, lettres d'apparat, etc., émanés du gouvernement français*. Cette compilation fit du bruit en Allemagne, et l'année suivante Fischer fut chargé de la rédaction de la *Gazette politique de Würzburg*. Mais telle était la sévérité de la censure, ou, si l'on veut, telle était la tendance de Fischer à rembrunir les tableaux ou à aiguïser ses traits, qu'à tout instant il voyait ses colonnes biffées à l'encre rouge, ou bien qu'il était obligé de mettre un masque à sa pensée : il ne put tenir plus d'un an à ce métier. Peu de temps après eut lieu ce que le grand-duc de Würzburg et son lieu conseil appelaient l'épuration de l'instruction publique. Fischer, privé de sa place, eut du moins promesse d'en toucher intégralement les honoraires (1809). Il n'apprécia pas ce procédé et se crut autorisé par sa destitution à parler contre l'ultramontanisme du grand-duc. Il reçut alors, sans l'avoir demandée, la permission, e'est-à-dire l'invitation d'aller fixer son séjour ailleurs qu'à Würzburg (1810). En revanche, lorsqu'il sollicita la faveur de profiter de la bibliothèque du grand-duc, on lui répondit par un refus. Il ne faut pas demander si, quand le congrès de Vienne eut rendu Würzburg à la Bavière, il vit avec plaisir ce changement. Il s'empressa de composer à cette occasion un prologue mélodramatique qui fut débité lors de l'arrivée de la cour bavaroise à Würzburg. Cette manifestation de ses sentiments lui valut la permission ou la commission d'ouvrir un collège pour y former des élèves à l'art oratoire et pour y faire des lectures historiques. Ces cours, dans lesquels à l'exposé des faits de l'histoire proprement dite il joignait des considérations statistiques et politiques, ne manquèrent pas de succès. Mais un professeur de l'université s'avisait de le jalouser, et, appuyé d'un homme puissant, il déposa une dénonciation contre son enseignement. Il résulta de là un débat dans lequel Fischer eut le dessous et qui le força à discontinuer ses leçons. Ainsi privé de la faculté de parler, il n'en eut que plus de temps pour écrire, et il publia sous le pseudonyme de Félix de Frohlichshaim une apologie de sa conduite et une satire de celle de ses ennemis, intitulée : *Excursion de Francfort-sur-le-Mein à Munich*. Un ministre bavarois, Lerchenfeld, était violemment attaqué dans ce factum; il s'en vengea en traduisant l'auteur devant une commission, qui le condamna à sept ans d'emprisonnement dans un fort.

Cependant la durée de sa détention fut abrégée, mais il dut quitter la Bavière. Il vint alors résider à Mayence; mais il ne survécut que peu d'années à son élargissement et mourut le 14 avril 1829. Fischer était depuis 1804 membre correspondant de la Société philanthropique de St-Petersbourg, et depuis 1805 membre correspondant de la Société royale de Gœttingue. En 1808, il avait épousé une notabilité littéraire, Caroline-Auguste Venturini de Brunswick. Ce mariage fut très-malheureux et se termina par un procès et une séparation : il paraît que les motifs de plainte étaient frivoles, et l'opinion publique en cette occasion fut contre lui. — On a de Fischer beaucoup d'ouvrages, en partie sous les pseudonymes de Chr. Althing, Erichson, F. de Frohlichshaim, Fréd. Hebenstreit, Isaac Martin, A.-T. Pruzum, Bernard Roll, Eckard, A-la-garde-de-Dieu Schwanum (Gottvertrau Schwanum). Les principaux sont : 1° *Léopold II*, rapsodie philosophique, Leipsick, 1792; 2° *Les constitutions ou France et Angleterre*, Leipsick, 1792; 3° *L'esprit de Hume*, ibid., 1793; 4° *Les rois qui ont été fous*, Kœnigsberg, 1797; 2° édition (ou rafraîchissement), sous le titre de *Biographie des rois malheureux*, Kœnigsberg, 1800; 5° *Voyage d'Amsterdam par Madrid et Cadix à Gènes en 1797 et 1798*, Berlin, 1799; 2° édition, 1801 : cette relation a eu les honneurs de la contrefaçon, sous le titre de *Tableaux d'Espagne*, Vienne, 1800 (mais le circonspect éditeur a fait beaucoup de suppressions), et de la traduction en anglais (celle-ci a été fort goûtée); 6° *Doute politique de Hume*, Leipsick, 1799; 7° *Écrits érotiques*, ibid., 1800, 5 vol.; 2° édition, 1807; 5°, 1817; 8° *Collection générale, complète de toutes les pièces officielles et secrètes qui peuvent servir à l'histoire diplomatique de la France depuis 1792 jusqu'à 1810*, Tubingue, 1810 et 1814, 2 vol. C'est le recueil dont il a été question plus haut, mais complété par des pièces antérieures à Napoléon et postérieures à 1807; 9° *Tableaux du Brésil*, Pesth, 1819; 10° Divers contes et romans, entre autres : 1° *Conrad*, roman comique, Leipsick, 1798; 2° *L'histoire des sept sacs*, Leipsick, 1799; 3° *Le coq aux neuf poules*, Leipsick, 1800; 4° *Les huit nuits d'essai*, Eichstadt (Hildburghausen), 1802. Plusieurs d'entre eux se retrouvent dans les *Écrits érotiques*; 11° Des traductions de l'anglais, comme : 1° *Éthelinde ou la Solitaire du lac de Genève*, Leipsick, 1792, 5 vol.; 2° *Sophie ou le Solitaire du lac de Genève*, Leipsick, 1794 et 95, 2 vol.; 2° édition avec un 5° volume, 1800; 3° *Histoire de la guerre des Indes orientales en 1764* (de Cooper William); 12° Il a aussi traduit du français le *Nouveau voyage en Espagne du chevalier de Bourgoing*, Iéna, 1800, 5 vol., et le *Nouveau tableau de l'Espagne en 1808*, d'A. de Laborde; 13° *Manuscrit de l'Allemagne méridionale*, Londres, 1820. On peut ajouter l'*Excursion*, qui fut la cause de sa captivité (Leipsick, 1821), des articles dans les journaux et recueils périodiques, etc.

FISCHERSTROEM (JEAN), secrétaire de la Société patriotique de Stockholm et membre de l'Académie des sciences de cette ville. Quoique les sciences économiques fussent l'objet de ses travaux, il ne négligeait point les belles-lettres, et ses ouvrages, écrits d'un style agréable, ont contribué beaucoup à répandre en Suède les connaissances utiles. Il avait entrepris un *Dictionnaire économique*, embrassant l'agriculture, les fabriques, le commerce ; mais il n'en publia que trois volumes. Cet important ouvrage a été continué par le célèbre naturaliste Ol. Swartz et quelques autres. Peu avant sa mort, Fischerstroem donna, sous la forme de voyage, un *Essai d'une description du Mèlar*, Stockholm, 1785, in-12, en suédois ; cet ouvrage se fait lire avec intérêt, parce qu'il est instructif et écrit avec esprit. On apprend à y connaître le grand lac Mèlar, qui communique avec la mer, et qui est le centre du commerce de plusieurs provinces.

C—AU.

FISHER (JEAN), évêque de Rochester, né à Beverley, dans le comté d'York, en 1455 ou 1455 (1), fit ses études à Cambridge et y prit le bonnet de docteur ; c'est tout ce qu'on sait des premières années de sa vie. La comtesse de Richmond, Marguerite, mère de Henri VII, le choisit pour son confesseur. Il se servit du crédit qu'il avait sur l'esprit de cette princesse, non pour son avantage personnel, mais pour lui faire faire des établissements qui tournassent au profit de la religion et des lettres, qu'il aimait et qu'il avait cultivées. C'est à sa sollicitation que Marguerite fonda le collège de *Christ*, dans l'université de Cambridge, et qu'elle fit venir à grands frais les meilleurs professeurs en tout genre, pour y faire fleurir les bonnes études. Ces services et le mérite personnel de Fisher le firent élire chancelier de cette université. Henri VII, en 1504, le nomma évêque de Rochester : on lui offrit depuis des sièges beaucoup plus riches et plus brillants, mais il les refusa. Quelques-uns ont prétendu qu'il avait contribué à l'éducation de Henri VIII en qualité de son précepteur. Le biographe anglais n'en dit rien ; quoi qu'il en soit, il est certain que ce prince avait de l'affection pour lui ; mais elle se refroidit lorsqu'il le vit opposé à son divorce, et prenant avec chaleur le parti de Catherine d'Aragon ; il le fit d'abord condamner à la perte de ses biens et à l'emprisonnement *durant le bon plaisir du roi*, comme coupable de haute trahison, pour n'avoir pas révélé les prédictions de la *sainte fille de Kent*, dont il avait eu connaissance (*voy.* Elisabeth BARON). Fisher ne recouvra sa liberté qu'en payant 500 livres sterling. Il ne montra pas moins de courage, et indisposa plus encore Henri en refusant de reconnaître sa suprématie spirituelle. Ce prince ne vit plus dans un évêque obéissant au cri de sa conscience et fidèle à la religion qu'un sujet rebelle. Il le fit arrêter en 1534 et mettre à la Tour.

Il y fut traité cruellement malgré son grand âge : on le dépouilla de ses habits, on le revêtit de haillons qui couvraient à peine sa nudité. Mais quelque effort qu'on fit, on ne put ni lasser sa patience ni ébranler sa foi. Il passa un an dans cette pénible et douloureuse situation. Paul III, instruit des rigueurs qu'on exerçait envers lui, voulut le dédommager par une marque éclatante d'estime, et le créa cardinal ; cette faveur ne fit qu'aggraver le sort de Fisher et hâter sa perte. Le roi défendit que le *chapeau* entrât dans ses États. Il ne s'en tint pas là : il envoya Thomas Cromwell dans la prison savoir de Fisher s'il l'accepterait ; il ne l'avait ni sollicité ni désiré, et telle était son indifférence pour les grandeurs humaines, dit Hume, que « si ce chapeau eût été à terre, Fisher ne se « fût pas baissé pour le ramasser. » Sa réponse néanmoins ayant été affirmative, sans doute par respect pour le pape, Henri en fut violemment irrité. « Quoi ! dit-il, il pousse jusque-là l'insolence ! Eh bien ! que le pape le lui envoie. Mère « de Dieu ! il le mettra sur ses épaules, car je ne « lui laisserai pas de tête pour le porter. » Le farouche Henri tint parole ; il fit faire le procès à Fisher. Ce vieillard vénérable, condamné au supplice des criminels de lèse-majesté le 17 juin 1535 par des juges vendus à la tyrannie, fut décapité le 22 du même mois. Une profonde connaissance de l'Écriture sainte et des Pères faisait de Fisher un théologien habile. Doué d'un esprit juste et d'un jugement solide, il défendit avec force la foi catholique et s'opposa autant qu'il le put à l'introduction des doctrines nouvelles ; il passe à juste titre pour un des meilleurs controversistes de son temps. Érasme loue son intégrité, la pureté de ses mœurs, son profond savoir, la douceur de son caractère et son courage. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Un Traité contre la réponse de Luther au livre de Henri VIII sur les sacrements* ; 2° *Cinq livres de la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, contre Ocolampade* ; 3° *Réfutation du traité que Valérius avait composé pour prouver que St-Pierre n'était jamais venu à Rome* ; 4° *Discours contre les écrits de Luther, prononcé le même jour que les livres de cet hérétique furent brûlés en Angleterre*. Il a été traduit de l'anglais en latin par Paccus ; 5° *Trois livres d'une seule Madeleine, contre Jacques Le Febvre d'Étapes*, qui soutenait qu'il fallait en admettre trois. Le sentiment de Le Febvre fut condamné par la faculté de théologie de Paris. Il était néanmoins appuyé de l'autorité de quelques Pères ; et depuis, Bossuet et l'abbé Fleury l'ont eru plus conforme aux textes de l'Écriture ; 6° *Commentaire moral sur les sept psaumes pénitentiels* ; 7° *Traité des moyens de parvenir à la souveraine perfection de la religion*. Fisher composa ce traité pendant qu'il était en prison ; 8° *Discours sur la charité* ; 9° *Traité de la prière* ; 10° *des Sermons et des Paraphrases sur quelques psaumes*, etc. Tous ces ouvrages, imprimés à part dans le temps, ont été recueillis en

(1) Watkins dit 1459.



1 volume in-fol., Wurtzbourg, 1597. Dupin range parmi les œuvres de Fisher, peut-être parce qu'elle se trouve à la tête de la collection de Wurtzbourg, la *Défense des sept Sacrements contre Luther*, par Henri VIII, dédiée à Léon X, laquelle valut à ce prince le titre de *défenseur de la foi*, qu'il ambitionnait et que la suite de son règne montra qu'il méritait si peu. Mais rien, ce semble, n'empêche qu'on croie ce livre du roi. Henri était versé dans les matières théologiques. Il faisait de St-Thomas sa lecture habituelle et favorite. Dans sa réponse à Luther, qui d'abord à propos de cet ouvrage avait écrit contre le prince avec beaucoup de hardiesse et trop peu de ménagement, et s'était ensuite excusé sur ce qu'il savait que ce livre n'était pas de lui, Henri déclare formellement qu'il lui appartient. Il n'y a donc point de raison pour le croire de Fisher. Saunders, Ribadeneira et quelques autres écrivains ont composé des relations de la mort de cet infortuné prélat. L.—Y.

FISHER (MARIE), Anglaise, fanatique de la secte des quakers, au 17<sup>e</sup> siècle, conçut l'insensé projet d'aller à Constantinople porter au commandeur des croyants des paroles de vérité. Sans être arrêtée par les difficultés d'un voyage long et pénible, elle traverse l'Italie, seule, à pied, puis s'embarque pour Smyrne sur un vaisseau de sa nation. Le zèle est souvent indiscret. Son projet fut découvert par le consul de cette ville, qui la fit conduire à Venise. Mais que peuvent les obstacles contre un esprit en délire? Marie dirige alors sa route par terre, parcourt sans crainte, et qui plus est sans accident, la Macédoine, la Grèce, la Romanie, et arrive enfin à la cour de Mahomet IV, prince d'une humeur peu traitable. Heureusement pour elle, il la prit pour folle, et cette espèce de gens étant sacrée aux yeux des Turcs, il se contenta de la renvoyer en Angleterre. Nous n'avons pas besoin de dire que ses confrères les quakers exaltèrent beaucoup ce noble dévouement. Elle eut même l'honneur insigne d'épouser un prophète. On peut consulter sur cette femme l'*Histoire du fanatisme*, par le P. Catrou, liv. 5. D. L.

FISSIRAGA (ANTOINE), seigneur de Lodi au commencement du 14<sup>e</sup> siècle. La famille Fissiraga, l'une des plus distinguées dans la noblesse de Lodi, avait été pendant tout le 13<sup>e</sup> siècle à la tête du parti guelfe, tandis que les Vestarini dirigeaient le parti gibelin. Antoine Fissiraga profita de ce crédit héréditaire pour se rendre souverain de Lodi. Il fit avec succès en 1502 la guerre à Mathieu Visconti, et fut en 1510 confirmé dans sa souveraineté par l'empereur Henri VII. Mais s'étant ensuite allié aux ennemis de ce monarque, il fut vaincu et fait prisonnier, et il mourut dans sa captivité. S. S.—1.

FITCH (RALPH), voyageur anglais, faisait le commerce à Londres, lorsque le désir de voir les pays de l'Orient le porta, avec quelques-uns de ses compatriotes, à s'embarquer en 1585 pour Tripoli de Syrie. Ils descendirent l'Euphrate et

s'embarquèrent pour Ormus; puis, après avoir touché aux ports les plus fréquentés de la côte de l'Indostan, ils se fixèrent à Goa et commencèrent à y trafiquer. Leurs succès les firent regarder d'un œil jaloux par des marchands italiens et par les jésuites. Un père de cette société vint les solliciter d'y entrer. Un peintre qui faisait partie de leur troupe se laissa gagner; les autres refusèrent et furent dénoncés par les Italiens comme des hérétiques et des espions. Un jésuite de Bruges fut envoyé pour les examiner. Ils se donnèrent à lui pour catholiques; ce qui ne les empêcha pas d'être mis en prison. Ils y étaient depuis plusieurs mois, lorsque l'archevêque chargea le célèbre Linschot et quelques autres Flamands de s'aboucher avec eux. Les Anglais obtinrent leur liberté moyennant une caution très-forte. Sortis de captivité, ils levèrent une boutique et ne tardèrent pas à être très-achalandés. Ils pratiquaient les cérémonies extérieures de la religion; mais, effrayés des menaces continues des jésuites, ils changèrent leur argent contre des perles et s'enfuirent en 1585. Ils allèrent à Visapour et à Golconde, et ensuite à Agra. Un de leurs compagnons, qui était joaillier, resta au service du roi à Fattepour. Ils virent ensuite les lieux les plus considérables de l'Indostan jusqu'à Serrepour sur le Gange, où ils s'embarquèrent pour le Pegou, au mois de novembre 1586. Ils remontèrent le fleuve sur lequel est située la capitale de ce pays, et arrivèrent à Jamahey, grande et belle ville dans le pays des Langeïanes ou Jongoures, à vingt-cinq jours de route au nord-est de Pegou. Elle est très-fréquentée par les commerçants chinois. Caplan, lieu où l'on trouve les rubis, les saphirs et les autres pierres précieuses, est à six jours de route d'Ava, dans le royaume de Pegou. Le 10 janvier 1587, Fitch partit de Pegou. Après avoir atterri à Martavan et à l'île de Tani, d'où l'on tire beaucoup d'étain, il arriva à Malacca. Il retourna à Martavan en mars 1588, puis à Pegou et au Bengale, où, faute de trouver un passage, il resta jusqu'au mois de mars 1589. Il vit Ceylan et tous les points de la côte orientale de l'Indostan, Ormus, Bassora, traversa une partie de la Mésopotamie pour regagner Alep, d'où il alla s'embarquer à Tripoli de Syrie, et fut de retour à Londres le 29 avril 1591. La relation de ce voyage se trouve dans le tome 2 d'Hackluyt et dans le tome 2 de Purchas, sous ce titre: *Voyage à Ormus, puis à Goa dans les Indes orientales, à Cambaye, au Gange, au Bengale, à Bacola et Chondan, à Jamahey, dans le royaume de Siam; et de là retour à Pegou, puis à Malacca et à Ceylan, à Cochîn et à toute la côte des Indes, commencé l'an 1585 et terminé en l'an 1591*. On lit cette relation avec plaisir et intérêt, parce qu'elle contient beaucoup de détails curieux sur les nombreux pays que l'auteur a traversés. Il se montre homme instruit et observateur exact. Il ne raconte que des choses très-croyables; la plupart ont été confirmées par des voyageurs plus

modernes, et sur plusieurs points il est la seule autorité que l'on puisse consulter. E—s.

FITE. Voyez LAFITE.

FI-TI, nom commun à plusieurs empereurs de la Chine, et qui signifie *Prince déposé*; on le donne particulièrement à Lieou-tse-nie, cinquième empereur de la première dynastie des Song. Ce prince est un des trois ou quatre monstres qui ont occupé le trône de la Chine. Heureusement son règne n'atteignit pas le terme d'une année; mais ce court espace de temps lui suffit pour inonder sa cour de sang et se faire abhorrer par tout l'empire. Fi-ti monta sur le trône l'an 464 de l'ère chrétienne, et il n'était âgé que de seize ans. Sa mère, qui avait de l'ascendant sur lui, contint d'abord son caractère farouche et sanguinaire; mais elle mourut au bout de trois mois. Cette digue rompue, le jeune tyran ne respecta plus rien. Un vil eunuque, auquel il avait donné sa confiance et qui aspirait à s'emparer de l'autorité, lui dit : « Vous portez le nom d'empereur, mais vous n'en avez pas la puissance; elle est tout entière entre les mains de votre ancien précepteur et de vos ministres; et je crains bien que vous ne jouissiez pas même longtemps du vain titre qu'ils vous ont laissé. » Fi-ti ne répondit à ce propos qu'en faisant appeler sur-le-champ le sage et habile lettré qui avait élevé son enfance, et dès qu'il parut, il le fit mettre à mort sous ses yeux. En apprenant cet attentat, les ministres prévirent le sort qui leur était réservé; ils résolurent de donner un autre maître à l'empire et tinrent des conférences nocturnes pour fixer leur choix sur un des princes de la famille impériale. Le prince Lieou-y-kong fut proposé; mais on ne s'accorda point, et la décision fut renvoyée à une autre entrevue : un traître révéla ce complot. L'empereur monte aussitôt à cheval, et, suivi de ses gardes, se rend à l'hôtel du prince Lieou-y-kong. Il le fait paraître devant lui avec ses quatre enfants, et ordonne qu'on les égorge. Au même instant il envoie ordre à ses deux principaux ministres de se rendre au palais, et leur enjoit, sous un faux prétexte, de se faire accompagner de leurs fils et de leurs frères. Les ministres ne se méprirent point sur le motif qui les faisait appeler, mais ils obéirent. L'un d'eux arriva au palais lorsque l'empereur y rentrait : le tyran s'arrêta et d'un signe le fit massacrer avec toute sa suite. Comme l'autre ministre n'arrivait pas, il détacha un de ses officiers, suivi de quelques soldats, pour aller au-devant de lui : ceux-ci, dès qu'ils le rencontrèrent, le mirent à mort avec six de ses fils. Ce prince, dont on avait éveillé les soupçons sur la fidélité des grands et des hommes en place, ne se crut plus environné que de conspirateurs. Tous ceux qui jouissaient de quelque autorité dans l'État ou d'une grande réputation de sagesse et de vertu lui devinrent suspects. Les princes de son sang étaient ceux surtout qui lui portaient le plus d'ombrage. « Les

« empereurs Ouen-ti et Ou-ti, mon aieul et mon « père, dit-il un jour, étaient les troisièmes fils « de leur père. Lieou-tse-hiun, mon troisième « frère, autorisé par ces exemples, ne pourrait-il « pas aspirer au trône? Il convient que je m'as- « sure de lui et le mette hors d'état d'y penser. » D'après cette seule réflexion, il charge un de ses officiers de porter du poison à son frère. Ce prince, qui entrait à peine dans sa onzième année, se trouvait heureusement loin de la cour dans la principauté qui formait son apanage; son gouverneur, homme de tête et plein de courage, l'empêcha d'obéir, doubla sa garde, et se hâta d'assembler des troupes, résolu de défendre jusqu'à la mort le précieux dépôt que le feu empereur lui avait confié. Cependant de nouveaux meurtres continuaient d'épouvanter la capitale. On n'ignorait pas que l'empereur Ou-ti, déjà éclairé sur le naturel pervers et féroce de son fils, avait hésité quelque temps s'il ne le dépouillerait pas du titre de prince héritier, pour le conférer à Lieou-tsé-lun, un de ses neveux. Fi-ti s'en souvint, et pour empêcher que les grands ne pussent penser à ce prince pour l'appeler au trône, il le fit assassiner et joignit encore à ce meurtre celui de son frère utérin. Trois de ses oncles se trouvaient dans sa cour; sa première pensée fut de les sacrifier à sa farouche inquiétude; mais retenu par quelques motifs de crainte, il se contenta d'abord de les faire jeter dans une obscure prison. Parmi les officiers d'un de ces princes était un serviteur fidèle, vivement touché de la détention de son maître. Pour le soustraire au sort qui le menaçait, il jugea que le moyen le plus prompt et le plus sûr était de délivrer l'empire de ce jeune monstre. Il n'ignorait pas qu'il était abhorré dans son propre palais; il s'y insinua, gagna quelques eunuques, dont l'un, nommé Cheou-tsi-chi, s'engagea à immoler le tyran. Fi-ti était aussi dissolu que cruel. Un parc, qui faisait partie de ses vastes jardins, était le lieu le plus ordinaire où il se livrait à la plus honteuse débauche. Il y rassemblait tour à tour un certain nombre de jeunes filles du palais, attachées au service de l'impératrice et des reines; il les faisait dépouiller de tout vêtement et ordonnait à une troupe de jeunes gens de leur donner la chasse. Un de ceux-ci eut un jour le courage de lui laisser entrevoir sa répugnance pour ce genre de dissolution, et le pria respectueusement de le dispenser d'y prendre part : sur-le-champ il le fit mettre à mort. Cette même nuit, étant couché dans un des pavillons de ce parc, il crut voir dans un de ses rêves une de ces jeunes filles, dont il immolait si indignement la pudeur, l'accabler de reproches et le menacer qu'il ne verrait pas la moisson prochaine. Ce songe l'éveilla; il fit lever toutes les femmes et les filles du palais, et les ayant fait paraître en sa présence, il crut reconnaître les traits de l'une d'elles ceux de la jeune personne qui lui était apparue en songe. Il la fit égorger; et, après

qu'il eut donné ordre à toutes ces femmes épouvantées de se retirer, il se mit au lit et se rendormit : son sommeil ne fut pas tranquille; il crut revoir la même personne qu'il venait d'assassiner s'approcher toute sanglante de son lit, et lui adresser ces paroles menaçantes : « Prince, le plus scélérat des hommes, j'ai porté mes plaintes jusqu'au trône du *Chang-ti* (le seigneur du ciel), et je t'ai accusé devant lui des crimes énormes dont tu t'es rendu coupable. » Ce nouveau songe le glaça d'effroi, et il passa le reste de la nuit dans la plus violente agitation. Dès le matin, il fit appeler des *Tao-sé*, sorte de bonzes qui s'attribuent le pouvoir de commander aux esprits, et leur enjoignit d'expulser ceux qui infestaient les lieux qu'il habitait. Les bonzes obéirent : leur manière d'opérer excita la curiosité du tyran. Il se rendit au pavillon, suivi de deux ou trois de ses femmes et de quelques eunuques, du nombre desquels était Cheou-tsi-chi; celui-ci crut l'occasion favorable pour remplir ses engagements, et il n'hésita point à la saisir. Dans le moment où l'empereur, tourné vers les bonzes, paraissait le plus attentif à suivre leurs conjurations, il tira son sabre et en assena un si rude coup sur la tête de ce prince, qu'il l'étendit mort à ses pieds. L'eunuque ne fut point recherché : son attentat, loin d'exciter le deuil et l'horreur, causa la joie la plus vive à la cour et dans tout l'Empire. La plupart des historiens ne le comptent pas au nombre des empereurs; ils ajoutent l'année de son règne à celles de son prédécesseur (1).

G—R.

FITZGERALD (GÉRARD), né à Limerick en Irlande, étudia la médecine à l'université de Montpellier, où il obtint le doctorat en 1719. Nommé professeur en survivance, en 1726, il devint titulaire à la mort de Pierre Chirac, au mois de mars 1752, et termina lui-même sa carrière en 1748. Il publia pendant le cours de son professorat quelques dissertations estimées : *De naturali catameniorum fluxu*, 1751; *De tumoribus tuicatis*, 1755; *De visu*, 1744; *De carie ossium*, 1742. Les leçons qu'il avait dictées sur les maladies des femmes furent recueillies et mises au jour en 1754 sous ce titre : *Tractatus pathologicus de affectibus foeminarum praeternaturalibus*, Paris, in-12; trad. en français et imprimé à Avignon, sous la date de Paris, 1758, in-12. C.

FITZ-GÉRALD (WILLIAM-THOMAS), littérateur anglais né vers 1759, reçut sa première instruction classique dans l'école ou académie de Greenwich, puis fut envoyé à Paris où il entra au collège de Navarre. A sa sortie de ce collège, son père le présenta à Louis XVI, et cette circonstance parut attacher le cœur du jeune homme à la famille royale. William-Thomas, lorsqu'il fut revenu en Angleterre, obtint par le crédit de son oncle Martin, alors commissaire de marine à Ports-

mouth (et qui fut créé baronnet en 1791), un emploi dans la partie des vivres de ce département, et il y fut promu par degrés à des postes plus élevés jusqu'à ce qu'il eût mérité sa retraite avec pension. Le goût et la culture des lettres charmaient l'aridité de son travail habituel, et il exerça sa muse sur des sujets très-divers, soit que des écrivains dramatiques ses amis l'invitassent à composer des prologues pour leurs pièces, soit que les triomphes de l'Angleterre ou des grandes catastrophes politiques excitassent sa verve; sa plume semblait toujours prête pour la circonstance. La plupart des poèmes qu'il composa ainsi furent recueillis par lui en 1801, 1 vol. in-8°. On y trouve, entre autres : *Tribut d'une humble muse à une reine captive, veuve d'un roi assassiné; Vers sur le meurtre de la reine de France; le Triomphe de Nelson, ou la Bataille du Nil* (d'Aboukir), 1798. Il a publié depuis : *la Tombe de Nelson*, poème, 1806, in-4°; *les Pleurs de l'Hibernie séchés par l'Union*, 1802, in-4°. W.-Th. Fitz-Gérald devint un des présidents du *Fonds littéraire* (roy. David WILLIAMS). Il est mort à Paddington, le 9 juillet 1829, âgé de 70 ans.

L.

FITZ-GÉRALD (lord ÉDOUARD) naquit le 15 octobre 1765. Son père reçut trois ans plus tard le titre de duc de Leinster; sa mère, Émilie-Marie, était la fille du duc de Richmond. Il n'était que cadet de famille. Vers 1775, il vint en France avec sa mère, qui avait épousé en secondes noces un gentleman écossais du nom d'Ogilvie, et il y resta jusqu'en 1779, se préparant sous la surveillance de son beau-père à la carrière militaire. C'est là qu'il prit avec l'habitude de la langue française quelque chose de nos goûts et de notre caractère national. Bien que cette éducation, en quelque sorte antibritannique, ne fût point une recommandation près de l'administration de Londres, il vit bientôt ses demandes de service acceptées, et en juin 1781 il mit pied à terre avec le dix-neuvième régiment à Charlestown. Sa brillante valeur ne tarda point à le signaler aux yeux de lord Rawdon, son général, qui se l'attacha en qualité d'aide de camp. Plus tard, après la capitulation d'Yorktown qui mit un terme à la guerre contre les Anglo-Américains, Fitz-Gérald fut admis dans l'état-major du général O'Hara, qu'il suivit à Ste-Lucie. De retour en Europe au bout de quelques mois (en 1784), il vécut fort tranquillement deux ans au sein de sa famille en Irlande, et représenta au parlement national de Dublin le bourg-pourri d'Athy, par lequel son frère, le deuxième duc de Leinster, l'avait fait élire. Cette existence parlementaire, assez monotone, il faut le dire, et dont il n'avait pas compris le côté sérieux, l'ennuyait au plus haut degré, témoin ce passage d'une de ses lettres à sa mère : « Sans vous, je j'irais me battre avec les Turcs ou les Russes. » Il est clair qu'à cette époque peu lui importait encore où se trouvait le droit, admis que le droit entre les Turcs et les Russes fût quelque part, et

(1) Il en est de même de tous les Fi-ti ou empereurs déposés; leurs tablettes ne sont point placées dans le *Tai-miao* ou temple des ancêtres, et leurs règnes ne comptent pas dans l'histoire, quelle qu'ait été la cause de leur déposition. Z.

que tout moyen de tuer le temps lui semblait préférable à la nécessité périodique de subir l'éloquence de tribune. En 1786, son oncle, le duc de Richmond, alors grand maître de l'artillerie, l'emmena dans son excursion aux deux îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey. Les connaissances positives et la capacité dont Fitz-Gérald fit preuve en cette occasion lui concilièrent les bonnes grâces du haut dignitaire, qui dès lors s'intéressa très-vivement à son avancement. Mais, au moment où la bonne volonté de son noble parent lui ouvrait cette perspective, la vue des maux auxquels l'Irlande était en proie et de la brutalité avec laquelle l'Angleterre affectait de la traiter, opérait dans l'esprit de Fitz-Gérald une révolution. Il comprenait la nécessité d'une résistance, sans voir encore à quel point elle devait être vive et menaçante. C'est ainsi que, dès cette même année 1786, non-seulement il prit place sur les bancs de l'opposition, mais encore il se montra le rival des Grattan, des O'Neil, des Curran, dont la parole retentissait par toute l'Irlande. Mais que produisait la parole à elle toute seule? Sans mécroire tout à fait à sa puissance, il commençait pourtant dès lors à y moins compter. Ce sentiment se fait jour au travers des expressions qui semblent dire le contraire et par lesquelles il s'efforce de raffermir sa foi chancelante : « J'ai « été bien désappointé du côté de la politique, « mais je n'ai pas perdu courage. Avec de la per- « sévérance et de la fermeté, nous finirons par « triompher. Quand on veut atteindre un but, il « faut s'attendre à des revers et ne pas se laisser « vaincre, ne pas même paraître y faire attention. « Je dis à tout le monde que tout va bien, mais « au fait nous avons affaire à de mauvaises gens. » La session finie, il passa sur le continent où sa mère et ses sœurs l'avaient précédé, et d'abord il voulut aller les rejoindre à Nice, en passant par la Suisse. Mais après un séjour de quelques mois à Paris, où nous le trouvons en rapport intime avec le duc de Coigny, avec le marquis de Bouillé, il prit la route d'Espagne et traversa d'un bout à l'autre la péninsule; car de Gibraltar il écrit à la duchesse sa mère des lettres charmantes, dont quelques-unes nous ont été conservées, et à Cadix il leva lui-même le plan de cette ville et des forts qui la protègent. Fitz-Gérald était alors dans sa vingt-cinquième année. Il songeait à se marier, et son oncle favorisa ses prétentions sur une jeune personne fort riche et d'illustre famille, dont au reste son biographe nous laisse ignorer le nom. Ce projet ne réussit pas, lord Edouard avait trop peu de fortune aux yeux des parents. Dans son désespoir, il porta pour la seconde fois ses pas en Amérique et se remit plus fortement que jamais aux études stratégiques. C'est ainsi qu'on le voit, en juin 1788, à Halifax avec le cinquante-quatrième régiment, relevant en militaire et en tacticien les frontières des États-Unis du côté des possessions britanniques. Il se rendit ensuite, et

peu d'Anglais avant lui avaient suivi cette route, à la Nouvelle-Orléans par les lacs et les grands fleuves qui coulent à l'ouest des États de l'Union. De là il voulait visiter les possessions espagnoles (les Florides, etc.), et principalement la Havane; mais le gouverneur colonial lui refusa opiniâtrément les passe-ports et permissions nécessaires. Il se résigna donc à revenir en Europe. Son absence avait duré deux ans. On ne s'étonnera pas de l'influence qu'exerça sur un esprit mécontent des institutions européennes ce long séjour au sein d'un pays encore vierge, ici à peine habité et ne présentant que les plus simples phénomènes de la civilisation naissante, là commençant la plus merveilleuse carrière de prospérité sous un régime l'antipode de la monarchie et de la centralisation. « Ah, ma mère! dit-il dans une de ses « lettres, si ce n'était pour vous, je ne retournerais « jamais en Angleterre! » Malheureusement pour lui cette façon de penser était connue, et, arrivé dans la capitale de l'Angleterre, il ne la déguisa point : aussi, malgré son mérite qu'on ne contestait point, il tomba dans la disgrâce du gouvernement. Sur le vu du levé du plan de Cadix qu'il avait communiqué au duc de Richmond, il avait été question de le mettre à la tête d'une expédition projetée contre cette ville lors des démêlés à propos de la baie de Noutka, démêlés que termina la convention de l'Escorial (octobre 1790); il fut bientôt écarté par le cabinet. L'année suivante (1791), il fut derechef porté par son frère à la chambre des communes d'Irlande. Pendant les vacances parlementaires, il contracta des liaisons avec Shéridan et Fox, dont l'opposition alors était des plus violentes, et qui ne partageaient pas les opinions belliqueuses et hostiles des tories relativement à la France. Après le 10 août et au milieu du bouleversement universel amené par la déchéance, l'invasion, les septembrisades, il se rendit à Paris, dans l'intention de nouer des relations directes avec les meneurs de la démocratie française, mais probablement sans plan arrêté et sans qu'il fût question encore de soulever l'Irlande seule. Les négociations pour l'instant ne produisirent rien que de vague. De Paris il se rabattit sur Tournay, où l'attendait la célèbre Pamela, sa fiancée, qu'il avait connue en Angleterre et suivie sur le continent. Le mariage eut lieu à la fin de 1792; le duc de Chartres y signa comme témoin. Le cabinet de St-James vit cette union du plus mauvais œil : il crut y reconnaître plus que des liaisons avec le parti démagogique, il soupçonna dans Fitz-Gérald des vues ambitieuses, l'espoir d'un trône peut-être, et ce trône ne pouvait être que celui de l'Irlande sous la protection de la France régie par la maison d'Orléans. Aussitôt Fitz-Gérald fut rayé des contrôles de l'armée. C'était le jeter définitivement du côté des ennemis de la Grande-Bretagne. Lui, qui jusqu'alors n'avait compris ou du moins n'avait voulu que la résistance légale à l'oppression, se

trouva presque invinciblement porté vers les rangs de l'insurrection. L'Irlande alors était organisée. Épuisé par sa lutte dans les deux Indes, le cabinet de Londres, en 1782, avait permis sur la requête des habitants de Belfast que l'Irlande, menacée d'une invasion française, levât une armée de volontaires, et en moins d'un an 80,000 hommes s'étaient montrés sous les armes : l'année d'après une convention s'était réunie, ayant pour but avoué la réforme parlementaire, et avait siégé pendant et malgré les travaux du parlement. Et l'armée et la convention avaient laissé des souvenirs, même des traces : sur les débris de l'un et de l'autre s'était élevée, en 1792, la société des Irlandais-Unis, laquelle allait plus loin que les membres les plus avancés du mouvement dans les chambres, et qui, plus large dans ses bases que la convention, demandait la participation des catholiques aux franchises électorales et par là ralliait bien plus de monde. Après trois ans donnés à une lune de miel qui fut longue, à une vie domestique et champêtre qui ne laissait venir à lui qu'affaibli le retentissement des cris de fureur de l'Europe, des cris de douleur de l'Irlande, à une pénible indécision, Fitz-Gérald entra dans l'association au commencement de 1796. Le remplacement de Fitz-William, comme vice-roi d'Irlande, par lord Camden, et la franchise mise à l'ordre du jour des voies de rigueur, furent incontestablement les causes dernières de sa détermination. Nul doute, au reste, que cet événement ne coïncide avec la nouvelle impulsion que reçurent alors les sociétés secrètes, avec la réorganisation complète de toute l'Irlande, avec la régularisation de la correspondance, enfin avec la fixation d'un but et des moyens propres à l'atteindre. Parmi ces moyens figuraient en première ligne les secours de la France. Le chef de l'association, celui que tous, amis et ennemis, nommaient le père de l'Union, Wolfstone, alla d'abord s'entendre à Paris sur ce sujet avec les chefs du Directoire, de la première expédition de Hoche en Irlande, 15 décembre 1796, celle que la dispersion de la flotte par la tempête fit échouer, et qu'un peu d'audace chez les chefs secondaires de cette flotte eût fait réussir. Cet échec ne découragea pas l'association, et comme en principe la coopération française était toujours promise, Fitz-Gérald et Arthur O'Connor s'abouchèrent en Suisse avec l'ambassadeur Barthélemy pour préciser plus positivement les moyens de délivrer l'Irlande. Le choix de Fitz-Gérald, en cette occasion, était d'autant plus convenable, que l'on en était venu enfin à son idée dominante, celle de ne demander à la France que des armes, des munitions, de l'artillerie, des officiers. A ce mode de coopération on gagnait deux choses : moins de risques pour l'escadre d'être interceptée dans la traversée, et moins de risques pour l'Irlande de se donner des maîtres dans ses auxiliaires. Tout fut disposé comme l'entendait Fitz-Gérald. Il y

eut ensuite entre les agents de l'Union et Hoche une entrevue à Francfort. Fitz-Gérald n'y prit pas part et revint à Hambourg, soit pour ne pas donner l'éveil aux défiances déjà trop grandes du cabinet de Londres, soit de peur d'effaroucher Hoche, en lui faisant soupçonner que la réussite du mouvement en Irlande en amènerait un autre en France en faveur de la maison d'Orléans. Sa présence à Francfort pourtant eût eu des suites moins funestes que les indiscretions dont il se rendit coupable en route, comme si tout était déjà fini, et qui mirent sur la piste des conjurés une étrangère, ex-maitresse d'un vieux collègue de Pitt. Des avis que le cabinet britannique recevait de Hambourg, et aussi de fausses mesures prises par le Directoire, des vents contraires qui rendirent presque impossible le départ de la flotte batave chargée des secours de la France, de la victoire navale de l'amiral Duncan à la hauteur de Camperdown, il résulta que les forces de l'Union perdirent au moins moitié. Tout le nord de l'Irlande fut découragé et désarmé. En revanche, les autres portions de l'Union, qui toujours avaient compté bien plus sur un énergique mouvement national que sur l'assistance étrangère, se serrèrent les uns contre les autres et s'animèrent d'une ardeur nouvelle. Prendre le château et la caserne royale de Dublin, arrêter tous les membres importants du gouvernement en Irlande, soulever les masses, tel était le plan. Il devait d'abord éclater au mois d'août, mais les préparatifs étaient encore trop peu avancés. On les continua dans le plus grand silence. Pitt et ses amis avaient perdu la trace du complot renaissant, et bien que plusieurs milliers de personnes susseut positivement le fond des choses, le ministère en était encore à de vaines conjectures sur les combinaisons des chefs de l'Union au commencement de février 1798. Un rapport présenté à lord Édouard portait, à cette époque, le nombre des hommes armés et organisés à trois mille; en même temps, Talleyrand, ministre du Directoire, promettait à l'agent de l'Union à Paris que l'armement français mettrait à la voile en avril. Ce terme approchait lorsque enfin le gouvernement anglais obtint des révélations. Un traître, du nom de Thomas Reynolds, comblé des bienfaits de Fitz-Gérald, communiqua par un intermédiaire tout ce qu'il savait des projets des conjurés, et termina en avertissant le gouvernement qu'un grand conseil allait avoir lieu le 12 mars chez le négociant Olivier Bond. Là furent pris presque tous les chefs de l'Union. Emmet le jeune, Sampson, Mac-Reven, Fitz-Gérald étaient absents : les trois premiers furent arrêtés en vertu de mandats spéciaux ; Fitz-Gérald échappa, ainsi que quelques autres ; et malgré les aveux de ceux qu'avait saisis le gouvernement, malgré les énormes difficultés qui s'opposaient aux entrevues, aux excursions des principaux conspirateurs, la conspiration marcha encore. Neuf semaines de

suite (du 9 mars au 19 mai), Fitz-Gérald changeant d'asile et de vêtement, jouant les espions, renoua les mailles rompues du complot, eut des conférences avec ses complices, avec Paméla, avec Reynolds lui-même. Quatre jours encore et la conjuration éclatait, lorsque le 19 au soir trois officiers vinrent le saisir chez M. Marphy dans Thomas-Street. Il en blessa deux, Swan et Ayan : le troisième entra suivi d'un piquet, et bientôt toute résistance devint inutile. Transféré d'abord au château de Dublin, il fut ensuite conduit à la prison de Newgate. Il n'en serait sorti sans doute que pour être condamné. Résolu à ne point se déshonorer par des révélations et à ne point donner sa mort en spectacle sur l'échafaud, il se tua dans sa prison le 4 juin à deux heures du matin. Sa tante Louise Canolly et son frère Henri Fitz-Gérald l'avaient vu quelques heures auparavant. Au mois d'octobre suivant, le roi signa un bill d'*attainder* qui poursuivait et voulait flétrir sa cendre jusque dans l'asile du tombeau. Cet acte fut annulé en 1809. Thomas Moore a écrit *la Vie et la mort de lord Édouard Fitz-Gérald*, Londres, 1850, 2 vol. in-8°; New-York, 1851, 2 vol. in-12, ouvrage également précieux et par les renseignements qu'il renferme et par les nombreuses lettres du héros, et il a publié les *Mémoires de lord Fitz-Gérald*, Londres, 1829, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1851, 2 vol. in-8°; Paris, 1851, in-12. P—OT.

FITZ-GÉRALD (lady ÉDOUARD), femme du précédent, célèbre longtemps sous le nom de *Paméla* et l'élève favorite de madame de Genlis, dut naître vers 1777 en France, suivant les uns, en Angleterre ou à Terre-Neuve, selon l'opinion que d'autres ont voulu accrédi-ter. Ce qui semble certain du moins, c'est qu'elle fut de bonne heure transportée en Angleterre, puisqu'elle parlait anglais et rien qu'anglais en 1782, et que tel fut le prétexte de son introduction au couvent de Belle-Chasse auprès des jeunes princesses d'Orléans. Chargée vers cette époque par le duc de Chartres de l'éducation de ses enfants, sous le titre insolite de gouverneur, madame de Genlis avait résolu, dit-elle, de faire apprendre par l'usage les langues vivantes à ses élèves : de là des domestiques et des femmes de chambre anglais et italiens; de là aussi, pour l'intimité, la compagnie d'une jeune Anglaise, camarade de jeux et de travaux. Un M. Forth, en correspondance alors avec le duc de Chartres, fut prié de lui faire passer en France une jolie enfant de cinq ans ou environ. Bientôt l'envoi fut fait en ces termes : « J'ai l'honneur « d'envoyer à V. A. S. la plus jolie jument et la « plus jolie petite fille de l'Angleterre. » Plus tard, il fut dit que le père était le fils d'un grand seigneur du nom de Seymour, lequel avait épousé en dépit de ses parents une jeune femme de la classe la plus pauvre, et avait été s'établir avec elle à Fogo. Il y était mort, et Marie Syms, c'était le nom de la veuve, revint en Angleterre avec sa fille et sa misère. Plus tard encore eut lieu par-

devant le lord chef de la justice du Banc du roi (lord Mansfield), un acte tendant à frapper de nullité toute réclamation de la mère à l'effet de ravoier sa fille. Cet acte était un de ces marchés d'apprentissage, d'après lesquels, moyennant la somme de... (ici ce fut vingt-quatre guinées), le père ou la mère abandonne l'enfant avec tout droit sur lui à la personne qui s'en charge. Malgré ces détails, en apparence fort circonstanciés, la curiosité publique voulut trouver de l'incertitude et de l'imprécision dans la narration de madame de Genlis; et la cour et la ville s'obstinèrent à croire que toutes ces minutieuses formalités, pour obvier aux réclamations de la mère, étaient surabondantes. On s'occupait aussi beaucoup du père, et nombre de conjectures se disputèrent l'opinion des salons. La plus admise faisait naître la petite commensale des princesses, de ce côté-ci de la Manche, et d'un sang plus illustre que celui des Seymour, bien que l'on ne nommât pas d'autre mère que madame de Genlis. Nous ne réitérons pas des assertions que n'appuie aucune preuve mathématique, et qui du reste ne firent pas varier un moment l'institutrice dans ses projets. Paméla (tel est le nom mélodieux et romanesque qu'elle imagina de lui donner, au lieu de celui de Nancy qu'elle avait porté en Angleterre) Paméla eut les mêmes maîtres, les mêmes soins que les enfants du duc de Chartres, devenu dans l'intervalle duc d'Orléans, et son étonnante ressemblance avec plusieurs d'entre eux l'eût fait prendre pour leur sœur, bien que son accent étranger protestât contre cette première impression. Elle était du reste fort jolie, remplie de grâces, et, sinon judicieuse et sensée, du moins assez spirituelle et instruite. Tant de charmes, joints à ce que sa situation avait à la fois de romanesque et de précaire, ne pouvaient manquer de fixer de nouveau et plus que jamais l'attention. Au temps même où les agitations politiques de la France commençaient à faire perdre aux gens du grand monde quelque chose de leur légèreté, les hommes d'État, les orateurs de la Constituante étaient aux pieds de Paméla. Les notabilités du mouvement se réunissaient le dimanche dans le sanctuaire de Belle-Chasse, dont madame de Genlis, alors zélée panégyriste de la révolution, faisait les honneurs. On y préparait, ou l'on y résumait les graves questions du jour. Agée d'environ quatorze ans (1791), Paméla était un attrait de plus pour cette foule de célébrités naissantes, qui affluaient autour de la riche maison d'Orléans, tels que les David, les Péthion, les Barrère, les Camille Desmoulins. Ce dernier avait pour elle un culte qu'il appelait de l'admiration, et il disait : « Vous qui trouvez les vertus civiques si faciles, « avez-vous donc été exposés à Paméla? » Pour Barrère, il eut le plaisir de s'entendre appeler souvent l'heureux tuteur de Paméla. Voici comment. Un jour le duc d'Orléans voulut lui constituer une rente de quinze cents livres. Le notaire

déclara qu'il ne pouvait recevoir la vente qu'autant que l'orpheline aurait un tuteur. « Eh bien ! » dit le prince, elle en choisira une elle-même. » La jeune fille nomma le citoyen Barrère, séduite sans doute par cette exquise politesse dont il s'enveloppait. Les travaux de la Constituante finis, Paméla et mademoiselle d'Orléans (depuis madame Adélaïde) furent du voyage, probablement politique, que fit en Angleterre madame de Genlis, avec les deux députés Péthion et Voidel. Paméla, de retour au pays de son enfance, y eut un grand succès. Shéridan la demanda en mariage. Mais dès lors de plus hautes destinées semblaient lui être promises : le jeune lord Édouard Fitz-Gérald était devenu son fervent adorateur, et il la suivit sur le continent, lorsque la marche des événements et l'imminence de la guerre, en forçant les Français de quitter la Grande-Bretagne, rendirent périlleux pour des princes et leur maison le retour en France. Mais il vint d'abord à Paris, où nous ne saurions dire s'il avait à remplir une mission près du gouvernement au nom de l'Union irlandaise, ou plutôt s'il sollicitait l'agrément du duc d'Orléans, à l'effet d'épouser sa protégée Paméla. Le fait est que de Paris il se dirigea sur-le-champ vers Tournay et qu'il y reçut la main de la belle orpheline. On a dit qu'en contractant cette union lord Fitz-Gérald, dont le patriotisme, tout sincère qu'il était, couvrait des vues ambitieuses, croyait bien faire rejaillir sur son nom un reflet quasi-royal et s'acheminer ainsi au pouvoir. Cependant il sembla longtemps encore rester indifférent aux affaires. Influente par son esprit et par sa beauté, douée d'une grande chaleur de cœur, toute pénétrée des idées de liberté, d'aide à la faiblesse, et compatissant aux misères trop incontestables de l'Irlande, du reste incapable de réflexions véritables, Paméla seconda toutes les intrigues politiques de son mari. On sait comment se termina la formidable insurrection d'Irlande. Pitt, qui depuis longtemps avait eu l'œil ouvert sur les allées et venues de Fitz-Gérald à Hambourg, à Francfort, etc., et sur ses entrevues à Londres avec des agents français, Pitt avait de plus saisi des preuves de sa participation active à toutes les manœuvres ; et les révélations des complices arrêtés le 12 mars 1798 l'instruisirent encore davantage. Pendant les neuf semaines douloureuses employées par Fitz-Gérald à cacher sa personne et à renouer la trame rompue, sa femme ne le vit que deux ou trois fois, et la dernière de ces entrevues produisit sur elle tant d'impression, qu'elle accoucha d'un second enfant avant terme. Après la mort funeste de lord Fitz-Gérald (*voy.* l'article précédent), la triste veuve, compromise elle-même, fut poursuivie, ruinée. Le prince Esterhazy la sauva en la cachant à fond de cale de son paquebot, et la reconduisit ainsi dans cette funeste ville de Hambourg, dont elle devait trouver le nom odieux ; et, chose étrange, elle s'y établit peu de temps après, non loin de madame de Genlis. D'abord Paméla voulut

la voir, et bientôt n'aspira qu'à s'en éloigner. Ces deux grandeurs déchues ne pouvaient se tolérer, ajoutons ne pouvaient se comprendre. L'exilée de Silk voulait toujours trôner dans sa morgue pédagogue, et l'ex-païresse d'Irlande, avant vingt-deux ans, avait reçu les puissantes leçons du malheur. Madame de Genlis était plus sèche et plus froide que jamais ; Paméla du moins avait un peu de poésie à la tête et de sensibilité au cœur. Pourquoi faut-il qu'elle ne possédât pas aussi cette fermeté qui jette l'ancre dans les eaux les plus houleuses, et que, peu heureuse, partant peu fixe dans ses résolutions, elle se laissât dériver au vent ! Au bout de quelques années de veuvage, lasse de la liberté, elle se maria en secondes noces au consul américain Pitcairn, alors à Hambourg : mais elle fut bientôt plus lasse des liens qu'elle ne l'avait été de son indépendance, et il fallut que le divorce séparât les deux époux. Elle reprit le nom de Fitz-Gérald, et c'est en cette qualité qu'en 1812 elle se rendit à Paris, où elle habita d'abord l'Abbaye-aux-Bois, ensuite chez son ancien ami Auber, père du compositeur. Mais tout était glacial pour elle dans cette ville impériale, si loin alors et de quatre-vingt-neuf et de quatre-vingt-douze. Ce contraste douloureux des souvenirs de fêtes qui l'avaient bercée et d'un isolement semblable à la tombe lui fit mal, et joint aux fausses idées qu'une éducation et des habitudes un peu romanesques avaient développées en elle, lui fit faire les choses les plus singulières ; elle s'enfuit à l'autre bout de la France, à Montauban, où elle logea dans la maison du duc de la Force, commandant du département. On l'y vit, à l'âge de plus de cinquante ans, garder les moutons, habillée en bergère de Fontenelle. Au milieu de passe-temps de ce genre survint la révolution de juillet. La nouvelle des grands changements qui suivirent cet événement lui fit soudain quitter sa retraite : elle accourut à Paris, et se logea dans l'hôtel du Danube, rue de la Sourdière. Qu'espérait-elle, et eût-elle réussi ? on l'ignore. Elle espérait sans doute, lorsqu'un mal subit vint mettre prématurément un terme à ses jours. Elle expira en novembre 1851, sinon dans l'abandon, du moins dans la gêne. Elle jouissait de dix mille francs au moins de pension, mais pour elle qu'étais-ce que dix mille francs ! Le fait est qu'il ne se trouva pas chez elle de quoi la faire enterrer, et qu'il fallut avoir recours à la munificence d'un grand personnage pour subvenir aux frais de la cérémonie. Parmi le peu d'amis qui suivirent son convoi, on remarqua le prince de Talleyrand.

P—ot.

FITZ-HERBERT (SIR ANTHONY) descendait, à ce qu'il paraît, de l'ancienne et noble famille des Herbert, dans laquelle se trouvent des comtes de Pembroke et de Huntingdon. Il naquit sous le règne de Henri VII, à Norbury, dans le comté de Derby. Il étudia à Oxford ; et s'étant ensuite destiné à la profession des lois, il y acquit une grande répu-

tation, surtout par un recueil de décisions judiciaires qu'il fit paraître en 1519, et dont nous donnerons ici le titre original, pour faire connaître l'espèce de français employé alors en Angleterre, où il était le langage des lois : *La grande abridgement collecte par le judge très reverend, monsieur Anthony Fitz-Herbert, dernièrement conferre avecque la copye escript et per cer correcte, avecque le nombre del fueil, par quel facilement poies trouver les cases cy abrydges, en les liuers dans nouvelment annoté, iammais devaunt imprimés. Auxi vous trouverés les residuons de lauter livre places icy in ce liuer en le fine de lour apte tittle.* Cette première édition, imprimée avec beaucoup de soin et de magnificence, est maintenant très-rare. Il y en a eu plusieurs autres éditions, notamment une en 1577. Cet ouvrage est cité par sir Edward Coke, comme très-bon et très-utile. Fitz-Herbert avait été fait chevalier en 1516, et en 1525 il fut nommé un des juges des plaids communs. Il trouvait dans l'agriculture un délassement aux soins de sa place. Il mourut le 27 mai 1538, et prévoyant les changements qu'allait subir la religion, il exigea de ses fils, à son lit de mort, une promesse solennelle de ne recevoir en don, ni acheter aucune terre provenant de biens ecclésiastiques. Ils le promirent et tinrent leur promesse, à l'exécution de laquelle plusieurs de leurs descendants ajoutèrent même de plus grands sacrifices en faveur de la religion de leur ancêtre, comme on le verra dans quelques articles subséquents. On a de lui plusieurs autres ouvrages : *l'Office et autorité des juges de paix*, etc., Londres, 1558, in-12; *l'Office des shériffs, baillis de franchises*, etc., Londres, 1558, in-4°; *De la diversité des cours*, etc., 1529, en français, mais traduit depuis en anglais et ajouté au *Miroir des juges* par André Horne; *De l'arpentage des terres*, 1559; le *Livre de l'agriculture*, 1554. X—s.

FITZ-HERBERT (NICOLAS), en latin *Fierbertus*, petit-fils de sir Anthony et cousin de Thomas Fitz-Herbert, naquit en Irlande en 1550. Vers 1572, il abandonna volontairement son pays et son patrimoine pour cause de religion, alla étudier la jurisprudence à Bologne, vint ensuite à Rome, et dès 1587 vécut dans la famille du cardinal Guillaume Alan, chez lequel il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1612. On a de lui les ouvrages suivants, imprimés à Rome : 1° *Oxonienensis in Anglia Academiæ descriptio*, 1602; 2° *De antiquitate et continuatione catholice religionis in Anglia*, 1608; 3° *Vitæ cardinalis Alani epitome*, 1608, in-8°. Il avait écrit une vie plus étendue de ce cardinal, que des raisons d'État l'empêchèrent de publier. On lui doit une traduction latine du *Galateo* de J. della Casa, publiée avec le texte italien, 1595, in-8°; Padoue, 1729, in-8°. X—s.

FITZ-HERBERT (THOMAS), petit-fils de sir Antoine Fitz-Herbert, naquit dans le comté de Stafford en 1552, et fut élevé dans la religion catholique. Envoyé à Exeter à l'âge de seize ans, après s'être

impatiemment soumis pendant quelque temps à l'éducation protestante qu'on y recevait, il se retira dans ses terres, où son refus d'assister au service de sa paroisse le fit emprisonner; il était alors âgé de vingt ans. Mis bientôt en liberté et plus attaché que jamais à la religion pour laquelle il avait déjà souffert, il s'exposa par son zèle à d'assez grands dangers pour être obligé en 1582 de se retirer en France, d'où il passa ensuite en Espagne pour y implorer la protection de Philippe II, dont il n'obtint pas grand chose, à ce qu'il paraît; car, après avoir suivi à Milan le duc de Feria, on le voit à Rome dans une grande détresse. Ce fut, à ce qu'on croit, l'indigence où il était réduit, ne recevant rien de ses revenus d'Angleterre, qui le détermina à entrer en 1614 dans la société des Jésuites, où il reçut en même temps les ordres. Envoyé à Bruxelles pour y présider la mission, il y demeura deux ans et y composa en faveur de sa cause plusieurs ouvrages, où l'on trouve un peu de l'amertume que devaient lui inspirer ses souffrances. Il s'était déjà fait connaître, avant sa profession, par des ouvrages du même genre et par deux traités estimés, dont l'objet est de réfuter les principes de Machiavel, l'un intitulé : *Traité concernant la politique et la religion*, Douai, 1606, in-4°, et la seconde partie en 1610, également à Douai; elles furent réunies et publiées en 1615, in-4°; une troisième partie fut imprimée en 1652 à Londres, où l'ouvrage obtint de la réputation; le titre de l'autre est : *An sit utilitas in scelere? vel de infelicitate Principis Machiavellani*, Rome, 1610, in-8°. Ses autres ouvrages, tous de circonstance, sont aujourd'hui entièrement oubliés. Revenu à Rome, il y fut nommé recteur du collège anglais de cette ville, et y mourut en 1640, âgé de 87 ans, laissant une grande réputation de savoir et de piété. S—D.

FITZ-JAMES (JACQUES DE). Voyez BERWICK.

FITZ-JAMES (FRANÇOIS, duc DE), évêque de Soissons, né à St-Germain-en-Laye le 9 juin 1709, était fils de Jacques, duc de Berwick et de Fitz-James, duc et pair, maréchal de France, grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'or. Tous ces titres magnifiques, avec la survivance du gouvernement du Haut et Bas-Limousin, devaient passer à François. Il n'en fut point ébloui et y renonça à dix-huit ans, âge pourtant des illusions, pour embrasser l'état ecclésiastique. Le roi lui donna l'abbaye de St-Victor de Paris, en mai 1728. Il fut ordonné prêtre en 1755, et prit le bonnet de docteur dans la faculté de théologie de Paris le 25 mars suivant. Peu de temps après, il alla exercer les fonctions de grand vicaire sous M. de Saulx de Tavannes, archevêque de Lyon. Sa piété, sa modestie, son zèle pour la religion, son exactitude à remplir les devoirs de l'emploi qui lui était confié, le rendirent cher à tous ceux qui le connurent, et l'on peut dire que l'éclat de ses vertus surpassa celui de son illustre naissance. En 1758, le roi le nomma à l'évêché de Soissons. Il n'avait



que vingt-neuf ans, mais il était mûr pour cette dignité; il fut sacré à Rouen en mai 1759. La faveur du roi ne se borna point à cette grâce. M. le cardinal d'Avignon s'étant démis de sa charge de premier aumônier de S. M., elle voulut bien la conférer à M. l'évêque de Soissons. Il suivait Louis XV en cette qualité en 1744, lorsque le 2 août ce monarque tomba malade à Metz : le 13, il était à l'extrémité. Le devoir de M. de Fitz-James était de mettre sous les yeux du prince ce qu'exigeait de lui la religion. Il montra la nécessité de sacrifices pénibles, nécessaires au salut du roi et à l'édification publique. La piété du roi ne s'y refusa point; malheureusement le renvoi de madame de Châteauroux fut suivi d'exècs blâmables de la part du peuple; mais ce n'est la faute ni de l'évêque ni des principes. Le danger passé, les courtisans, toujours prêts à flatter les vices des princes pour en tirer parti, voulurent faire entendre que M. de Soissons s'était trop pressé. La favorite ayant repris son ascendant, le prélat reçut l'ordre de se retirer dans son diocèse et de ne point paraître à la cour. Tel fut le prix de son zèle religieux. Le temps de cet honorable exil tourna au profit de son diocèse; et si M. de Fitz-James n'eut pas pour lui les courtisans, il en fut dédommagé par le suffrage des amis de la religion et des mœurs (*voy. CHATEAUX*). Il mourut le 19 juillet 1764, estimé et regretté. On a de M. de Fitz-James : 1° Une *Instruction pastorale contre le livre du P. Berruyer*; 2° un *Rituel à l'usage de son diocèse, avec des instructions, deux et trois volumes in-12*. « Ce recueil, » dit un écrivain, « est le fruit d'un zèle éclairé, et les règles de la pénitence y sont solidement établies. » 5° *Oeuvres posthumes*, 1769, 2 vol. in-12, avec un 5° vol. sous le titre de *Supplément*. A la tête du premier volume se trouve une Vie de M. de Fitz-James. Il fit beaucoup de bien dans son diocèse, et sa mémoire y est en vénération. Quelques-uns lui imputent d'avoir penché vers le jansénisme. Aucun acte connu de sa part n'a justifié cette imputation. Fitz-James a toujours fait profession d'une soumission parfaite aux décisions de l'Église. Il avait signé et faisait signer le Formulaire. Peu de prélats ont gouverné plus sagement et mieux mérité la réputation d'évêques pénétrés de leurs devoirs et empressés de les remplir. L—V.

FITZ-JAMES (CHARLES, duc de), pair et maréchal de France, était fils du maréchal de Berwick et petit-fils de Jacques II, roi d'Angleterre. Né le 4 novembre 1712, et connu d'abord sous le nom de comte de Fitz-James, il n'avait que dix-sept ans lorsque, sur la démission du comte Henri de Fitz-James, son frère aîné, et après que François de Fitz-James, son autre frère, eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu, le 28 décembre 1729, du gouvernement et de la lieutenance générale du Limousin. En 1730, le comte Charles entra aux mousquetaires, obtint une compagnie au régiment de cavalerie de Montreuil, le 31 mars 1732,

et l'année suivante un régiment de cavalerie irlandaise, auquel on donna le nom de Fitz-James. Cette même année, la paix dont jouissait l'Europe depuis près de vingt ans fut troublée par la mort d'Auguste, roi de Pologne. La guerre s'alluma de toutes parts. Une armée française, sous la conduite du maréchal de Berwick, pénétra en Allemagne : Charles de Fitz-James y fit ses premières armes, à la tête de son régiment, d'abord au siège de Kehl, puis à celui de Philisbourg. Il était auprès de son père lorsque celui-ci fut tué d'un coup de canon, et il fut couvert de son sang et de sa cervelle. Le duc Charles continua de servir à l'armée du Rhin, en 1753, sous les ordres du maréchal de Coigny, jusqu'aux préliminaires de la paix de Vienne. Il fut créé duc et pair de France en 1756. — La mort de l'empereur Charles VI devint en 1740 le signal d'une guerre nouvelle, celle de la succession d'Autriche. La France appuyait les prétentions de l'électeur de Bavière au trône impérial. En 1741, une armée de 40,000 hommes passe le Rhin au Fort-Louis, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle; une autre armée, forte aussi de 40,000 hommes, passe la Meuse dans le même temps. C'est dans cette dernière que servait, comme brigadier, le nouveau duc de Fitz-James, sous les ordres du maréchal de Maillebois. Il est peu d'actions dans cette guerre auxquelles il n'ait pris quelque part. Il se trouvait à l'armée du maréchal de Belle-Isle, lors du siège et de la retraite de Prague. Rentré en France au mois de juillet 1745, il finit la campagne en Basse-Alsace, sous le maréchal de Noailles. L'année suivante, il fut promu au grade de maréchal de camp, et employé en cette qualité à l'armée du roi. Il commandait les travaux du siège de Tournay, en 1745, le jour où le roi gagna la bataille de Fontenoi, à laquelle il eut la douleur de ne pouvoir participer. Il servit ensuite aux sièges d'Oudenarde et de Dendermonde. En 1746, il fut employé à l'armée de Flandre, sous les ordres du maréchal de Saxe. Il couvrit avec l'armée les sièges de Mons, de St-Guilhain et de Charleroi, servit à celui de Namur et prit part à la victoire de Raucoux. La bataille de Lawfeld, moins disputée et plus sanglante que celle de Fontenoi, ouvrit la campagne de 1747 dans les Pays-Bas. Le duc de Fitz-James, après y avoir donné de nouvelles preuves de courage, marcha avec l'armée au siège de Berg-op-Zoom, que Lowendahl devait investir; il eut encore l'honneur de contribuer à la prise de cette place. Il était aussi devant Maëstricht, lorsque furent signés entre la France, l'Angleterre et la Hollande, les préliminaires d'Aix-la-Chapelle. Cette paix vint enfin mettre un terme aux calamités dont l'Europe gémissait depuis huit ans. La guerre avait été surtout ruineuse pour la France, victorieuse, il est vrai, en Provence, sur le Rhin et dans les Pays-Bas, mais sans cesse menacée dans ses colonies et voyant s'anéantir son commerce et sa marine. — Les

hostilités avaient à peine cessé lorsque le 10 mai 1748 le duc de Fitz-James fut promu au grade de lieutenant général. En attendant qu'il pût par sa valeur honorer cette nouvelle dignité sur d'autres champs de bataille, il alla se faire recevoir pair de France au parlement et chevalier des ordres du roi. La guerre de Sept ans le rappela en Allemagne : il eut alors le commandement de plusieurs corps détachés, et contribua à la victoire de Hastembek et à la prise de plusieurs places de l'électorat de Hanovre. Il se trouva l'année suivante à la bataille de Crewelt, et fut chargé, quelques mois après, de conduire au prince de Soubise, qu'il joignit heureusement le 9 octobre, dix bataillons et douze escadrons détachés de l'armée que commandait le maréchal de Contades. Le lendemain 10, il combattit avec la plus grande distinction à Lutzelberg. A la malheureuse bataille de Minden, livrée le 1<sup>er</sup> août 1759 par le maréchal de Contades, et perdue par la désobéissance du maréchal de Broglie, le duc de Fitz-James chargea les Hanovriens à la tête de toute la cavalerie française, dont il avait le commandement. Il revint en France au mois de novembre suivant. La guerre n'était point terminée, lorsqu'en 1761 il fut nommé commandant de la province de Languedoc et des côtes de la Méditerranée. Ce fut en 1765 qu'éclatèrent entre le parlement de Toulouse et lui ces dissentiments qui donnèrent lieu de part et d'autre à des violences et à des abus de pouvoir. Chargé de faire enregistrer des édits bursaux, à la publication desquels le parlement se refusait, le duc de Fitz-James se rendit à Toulouse dans les premiers jours de septembre de la même année. Peu instruit sans doute des formes parlementaires, plus habitué à celles des camps, il déploya tout d'abord un appareil de force armée qui irrita la magistrature au lieu de l'intimider. Le 13 dudit mois, il vint prendre au parlement son rang de duc et pair, et requérir l'enregistrement des édits du roi. Usant des lettres de caehet dont il était porteur, il y procéda lui-même, assisté du premier président Fr. de Bastard et du procureur général Riquet de Bonrepos, tandis que le parlement quittait la salle de l'assemblée et se retirait dans une autre chambre du palais. Le duc s'y présenta après la transcription finie et commanda aux magistrats de se séparer, sous prétexte qu'à minuit la cour entrait en vacation. Un silence profond fut leur seule réponse : « Messieurs, » leur dit alors le duc de Fitz-James, « j'ai des ordres très-précis du roi ; si vous ne les exécutez pas, je les ferai exécuter avec la plus grande douleur, mais avec la plus grande fermeté. » Le silence continuant à régner autour de lui, il descendit dans la grand'chambre et fit appeler successivement les trois premiers présidents à mortier ; il signifia en particulier à chacun d'eux une lettre de caehet qui leur enjoignait, de la part du roi, de se retirer à l'instant chez eux et de sortir du palais, sans remonter dans la chambre où

le parlement était assemblé. Ils obéirent : d'ailleurs, pour assurer l'exécution de ses ordres, le duc avait fait placer à toutes les portes des sentinelles, dont la consigne était d'empêcher que nul officier du parlement ne pût y rentrer après en être sorti. Espérant continuer ainsi jusqu'au dernier membre de la cour, il fit appeler le quatrième président ; mais celui-ci, n'ayant pas vu revenir ses collègues et concevant quelques soupçons, se fit suivre du parlement en corps, et se présenta ainsi escorté dans la salle de l'assemblée des chambres. Il était une heure du matin ; la pâle clarté de deux bougies près de s'éteindre éclaira seule, aux yeux du duc de Fitz-James, cette longue file de magistrats vêtus de noir, marchant un à un et prenant place dans un morne silence. Cet aspect lui causa une vive émotion, et dans son trouble il laissa au parlement la faculté de se proroger, ne prévoyant sans doute pas les suites qu'allait amener cette condescendance. Ce fut seulement à neuf heures du matin, le 14 septembre, que se termina cette séance mémorable, pendant laquelle le palais, entouré de troupes, ressemblait à une place de guerre investie de toutes parts. Malgré cet appareil menaçant, la cour arrêta d'énergiques remontrances et les fit imprimer et afficher dans tous les carrefours de la ville. Dès ce moment le duc, justement blessé, ne mit plus de bornes à sa sévérité : par son commandement les magistrats furent arrêtés et contraints de garder les arrêts dans leurs propres maisons ; des factionnaires furent placés dans la chambre de ceux des conseillers qui se refusèrent à donner une promesse écrite de ne point sortir de chez eux jusqu'à nouvel ordre. Ils étaient ainsi gardés à vue, et défense était faite de les laisser communiquer avec qui que ce fût, hors leurs plus proches parents, qu'ils ne pouvaient voir que l'un après l'autre et en présence des sentinelles. Ces arrêts rigoureux se prolongèrent pendant plus de six semaines : ce ne fut que dans les premiers jours de décembre qu'un ordre du roi vint rendre les magistrats à la liberté et au parlement la faculté de s'assembler. Il en profita pour venger l'honneur de son corps, et malgré l'entremise officieuse du premier président, François de Bastard (1), dont la sagesse et la fermeté dans ces

(1) L'auteur de la note qu'on va lire a sous les yeux la correspondance originale de M. de Bastard, premier président du parlement de Toulouse, avec Bertin, alors contrôleur général des finances ; tout y est aussi sage que mesuré. Interpellé directement par le ministre du roi, et au nom de son maître, sur le véritable état des choses, il déclare qu'il obéira et dira sa pensée tout entière, soit sur les remontrances faites par le parlement le 1<sup>er</sup> août, soit sur le fond même des édits présentés. Il engage à modifier les édits sur certains points, à agir avec prudence, à ne point blesser le parlement de Toulouse par un appareil de force toujours fâcheux, mais plutôt à réprimer dans leur source ces tentatives révolutionnaires : « car, dit-il, je serais garant du succès, si nous agissions par nos propres vœux, et si nous étions déterminés par nos lumières ; il nous en vient d'étrangères qui agitent tout, qui renversent les têtes et qui nous divisent. La lumière la plus vive, pour se servir du mot actuel, est celle des autres parlements, particulièrement de celui de Paris : c'est une véritable épidémie que cette imitation ; elle a lieu sans conviction, sans regard de sa propre dignité, sans attention aux be-

circunstances étaient demeurées impuissantes à calmer les esprits, le duc de Fitz-James fut décrété de prise de corps et le parlement fit afficher son arrêt, en plein jour, jusque sur la porte de l'hôtel du commandant de la province (*roy. François de BASTARD*). Le parlement de Paris et les pairs du royaume réclamèrent; ils prétendirent avoir seuls le droit de juger les pairs. Les autres parlements appuyèrent de leur côté les prétentions du parlement de Toulouse. Le mot de *classes* fut alors prononcé, et il fallut un arrêt du conseil pour mettre un terme à ces contestations, qui durèrent encore en 1767. — Dans ses démêlés avec le parlement de Toulouse, le duc de Fitz-James n'avait

« soins de la province et à l'opportunité des mesures. » Le président demande de ne rien précipiter; il fait observer que les circonstances sont délicates et difficiles, et témoigne l'espoir que l'on arrivera à conclure qu'ici c'est tout gagner que gagner du temps. Il fait remarquer avec raison que si le roi a quelque motif d'être mécontent des remontrances quant au fond, S. M. devra être satisfaite du style, de l'objet et de la modération qui préside à sa rédaction, et que cette modération mérite attention de la part du roi. « Je vous prie, dit-il au ministre, si vous y êtes encore à temps, de parler, dans la réponse du roi, de l'impression que font sur l'esprit de Sa Majesté des représentations sages et mesurées, et combien une tournure vive, déclamatoire et peu respectueuse est déplacée, à droit de lui déplaire et lui déplaît en effet... Je vous demande encore de mettre, dans la réponse dont vous m'honorez, quelque chose d'obligé pour M. de Pibrac, qui a rédigé les objets... Je vous parle avec franchise, et je me flatte que vous vous apercevrez que je n'ai conduit que par le zèle le plus pur pour le service du roi et pour le bien public, qui sont inséparables. » Mais lorsque plus tard les droits du trône furent méconnus, lorsque le parlement de Toulouse, dépassant encore les excès des parlements dont la conduite lui avait jusqu'alors servi de modèle, se mit en opposition ouverte aux ordres de la cour, François de Bastard, dont les conseils de modération n'avaient malheureusement pas été suivis, ne craignit pas de tenir un tout autre langage et de proposer des mesures sévères contre des magistrats dont le devoir, disait-il, était de servir le roi comme magistrats, mais magistrats sujets. Dans sa lettre du 21 octobre, il ne craint pas de solliciter des lettres de cachet, adressées à lui tout le premier et aux membres de la chambre des vacations (le parlement était alors en vacances), portant injonction à chacun de reprendre immédiatement ses fonctions et d'administrer la justice pendant les vacations, conformément à la déclaration du 12 avril 1682, et ce sous la peine de désobéissance. « Il faudra, dit-il, que la même clause de désobéissance soit contenue dans la lettre de cachet générale, de laquelle je erois qu'il est convenable d'excepter, par toutes sortes de raisons, le doyen du parlement; sa fidélité inébranlable mérite cette distinction (*roy. Dominateur de BASTARD*)... Il est de la dernière importance que l'on profite des moments pour rétablir l'ordre dans les parlements, et, selon ma façon de penser, c'est le point le plus essentiel pour empêcher les secousses violentes. Je vous avoue naturellement que, si les choses restent dans l'état où elles sont, il n'est pas possible d'être à la tête des compagnies. Il n'y a point de constance et de santé qui puisse y résister. Je terminerai cette lettre en vous disant qu'il est de la plus grande importance que la conduite du duc de Fitz-James soit approuvée hautement. » Dans un *post-scriptum* de sa main, le premier président ajoute : « On a laissé monter les choses au dernier période; il faut que les parlements rétrogradent beaucoup; une loi de discipline intérieure peut seule apporter ce remède; je vais m'en occuper, et vous l'aurez bientôt sous les yeux. Je donnerai l'exemple de tout mon cœur; je ne demande pas mieux que d'être à la tête de la besogne, d'y sacrifier ma santé et mon temps; sacrifices inutiles, si l'autorité du roi ne me seconde. Je n'en dis pas trop lorsque j'avance que la fermeté est d'une nécessité absolue, si l'on ne veut pas voir l'autorité entièrement perdue. Ce n'est plus à l'abri des lois et des formes que les parlements procèdent; il faut les arrêter par les mêmes voies qu'ils emploient pour ne pas obéir. » On aura une idée exacte de l'exaltation à laquelle se livraient alors les parlements, si l'on prend la peine de lire les libelles par lesquels on cherchait à diffamer la conduite des magistrats fidèles à leur serment, en la nommant *perfidie, bassesse, servilité, trahison*. Un pareil désordre, de tels renversements d'idées et de principes, n'étaient-ils donc pas les véritables précurseurs, les causes évidentes de la révolution, dont les parlements ont eux-mêmes été si cruellement les victimes ?

M—D. J.

fait qu'obéir aux ordres de la cour; cependant il perdit son commandement à la suite de cette affaire, que nous avons eue devoir rapporter avec quelques détails, puisqu'elle devint pour lui la cause d'une longue disgrâce et qu'elle doit être considérée comme l'une des circonstances les plus importantes de sa vie. Ce ne fut que plusieurs années après, en 1766, qu'il fut pourvu du commandement du Béarn, de la Navarre et de la Guienne. Il fut appelé en 1774 à celui de la province de Bretagne, dont il présida les états à Morlaix; et cette assemblée, qui avait la réputation d'être un peu récalcitrante, lui accorda toutes ses demandes. Il fut créé maréchal de France le 24 mars 1775. Depuis lors son nom ne se rattache à aucun événement important. Il mourut en mars 1787, au moment où commençaient à s'amonceler les nuages de la révolution. Il laissait deux fils : le premier, Jean-Charles, était né le 26 novembre 1745 et fut connu d'abord sous le nom de comte de Fitz-James. Après avoir été lieutenant-colonel du régiment de Berwick, il en devint colonel propriétaire. Il fut ensuite brigadier des armées du roi et maréchal de camp, le 1<sup>er</sup> mars 1780. — Le second, Édouard-Henri, naquit à Paris le 15 septembre 1750, et fut reçu chevalier de Malte le 21 mars 1752. Colonel du régiment de Berwick au mois de juin 1758, et créé brigadier des armées du roi en janvier 1784, il obtint le grade de maréchal de camp le 9 mars 1788. L'époque où il vivait ne lui a pas permis de profiter des avantages qu'il trouvait dans sa fortune et sa naissance pour ajouter à l'éclat de son nom. Il émigra en 1791 et mourut en 1805.

B—TT—E.

FITZ-JAMES (ÉDOUARD, duc DE), pair de France, premier aide de camp et premier gentilhomme de la chambre du roi Charles X, arrière-petit-fils du célèbre maréchal de Berwick, enfant naturel de Jacques II, était né à Versailles en 1776. Son illustre origine lui réservait sous l'ancienne monarchie de brillantes perspectives; mais il n'avait pas encore atteint l'âge d'homme, que déjà toutes ses espérances se flétrissaient au souffle de la révolution. A dix-huit ans, le jeune gentilhomme émigrait et se rendait en Italie, où l'appelaient la nature élégante de son esprit et son goût pour les beaux-arts. Il se rendit ensuite à l'armée de Condé, et dans ce corps, composé de la fleur de la noblesse française, il sut se faire distinguer comme aide de camp du maréchal de Castries. Au licenciement de ce corps, il passa en Angleterre, voyagea en Écosse et eut occasion d'y recueillir plus d'une fois les témoignages du souvenir et de la vieille affection que les populations montagnardes de ces contrées gardaient encore au nom des Stuarts. Sous le Consulat, il sollicita et obtint sa radiation de la liste des émigrés. Rentré en France, quoique les plus nobles familles lui donnassent l'exemple du ralliement au gouvernement nouveau, le duc de Fitz-James, malgré de séduisantes tentations, resta dans la retraite,

et en 1815 toutes ses dignités se bornaient au grade de caporal dans la garde nationale de Paris. On a dit qu'en cette qualité il avait en 1814, aux buttes St-Chaumont, harangué ses camarades pour les dissuader de combattre les armées étrangères qui étaient aux portes de la capitale; mais ce fait n'est rien moins que prouvé, et il est contesté par les personnes qui ont le plus connu celui auquel on l'impute. Quoi qu'il en soit, le duc de Fitz-James accueillit avec l'enthousiasme de sa race et de ses idées le retour de la maison de Bourbon. Dès le lendemain de la capitulation de Paris, il arbora la cocarde blanche et à la tête d'un groupe de jeunes gens ardents comme lui, il parcourut la ville en poussant le cri : *Vive le roi!* Bientôt nommé premier aide de camp et gentilhomme de la chambre du comte d'Artois, il accompagna ce prince dans la visite qu'il fit, en 1814, aux provinces du Midi, et le suivit également à Lyon, lorsqu'en 1815 *Monsieur* essaya de s'opposer à la marche victorieuse du débarqué de l'île d'Elbe. Pendant les Cent jours, il émigra à Gand, et après la seconde restauration il fut promu à la pairie par le roi Louis XVIII. Il vota pour la condamnation du maréchal Ney. L'année suivante le hasard des circonstances lui fit jouer un rôle dans un incident qui a été très-inexactement raconté par quelques biographes. Le général Bertrand et le duc de Fitz-James avaient épousé les deux sœurs. En partant pour l'île d'Elbe, l'illustre courtisan de l'infortune impériale laissait en France et sa fortune et sa famille. Pour s'assurer du repos de tout ce qu'il avait de plus cher, le général Bertrand avait écrit à Louis XVIII une lettre dans laquelle, tout en exprimant fermement son affection pour le souverain qu'il suivait dans son exil, il déclarait qu'il saurait concilier ses sympathies personnelles avec ses devoirs envers le gouvernement du roi. Il chargea son beau-frère du soin de remettre cette lettre aux mains du monarque. Le duc de Fitz-James remplit sur-le-champ sa mission, en y ajoutant tout ce que pouvaient lui dicter dans la conjoncture ses sentiments de famille. Après les Cent jours, Bertrand étant traduit devant un conseil de guerre, sa lettre de 1814 fut annexée à son dossier. L'injustice peu scrupuleuse des partis, les commentaires de la malveillance, en voulurent faire rejaillir la faute ou la responsabilité sur le duc de Fitz-James; on est allé même jusqu'à donner à croire qu'il aurait livré lui-même la lettre accusatrice aux persécuteurs du général, action odieuse également incompatible avec la générosité incontestée de son caractère et la constance de son affectueuse considération pour celui de Bertrand. Le duc de Fitz-James, blessé de plus d'une façon, réagit contre ces bruits par de vives paroles; mais au-dessus de ces excitations d' dehors, les relations entre les deux beaux-frères et leur estime réciproque, chacun dans son camp, n'en restèrent pas moins cordiales et inaltérables. A la chambre des pairs, le duc de Fitz-James se fit

remarquer parmi les défenseurs les plus chaleureux de la monarchie. Le 5 octobre 1815, il développa une motion ayant pour objet de proposer à la chambre un vote de remerciements au duc d'Angoulême pour sa conduite dans les départements du Midi, et faisant allusion à la modération que le prince y avait montrée, il s'exprima en ces termes sur les excès qui avaient agité ces provinces : « Pourquoi faut-il que les circonstances impérieuses aient exigé son rappel! La paix n'eût point été troublée dans quelques villes du Midi par les scènes déplorables qui suivirent son départ, scènes qui, quoique exagérées dans les journaux, n'en sont pas moins dignes de blâme et d'une punition sévère. » Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fit partie de l'opposition de droite, et combattit la loi électorale de 1817 et la loi pour la répression des délits de la presse. Il revendiqua en cette circonstance la liberté de la discussion, et soutint que la censure préventive était plus commode aux ministres que favorable à la monarchie elle-même : « Si le ministre, » dit-il, « outre-passait les immenses pouvoirs que vous avez réunis en ses mains; si, trompé par de faux rapports, il commettait une injustice involontaire, comment en seriez-vous informés s'il n'existe aucun moyen de faire parvenir jusqu'à vous la vérité? » Dans la même année, il revendiquait pour le clergé la restitution de ceux de ses biens qui n'avaient pas été aliénés par la révolution, et réclama plusieurs fois avec énergie en faveur des ecclésiastiques qui avaient survécu à ces temps orageux. Avec le ministère Villèle, le duc de Fitz-James rentra dans la majorité. Il y vota la loi sur le sacrilège, la loi d'indemnité des émigrés et la loi sur le droit d'ainesse. Il fut du nombre des amis de la royauté qui virent avec douleur et alarme l'avènement du ministère Polignac, et il était absent de Paris au moment où éclata la révolution de juillet. Le 10 août, il prêta son serment au gouvernement nouveau, et le motiva en ces termes : « Je ne me suis jamais fait un jeu de ma parole, et pour moi la religion du serment me fut toujours sacrée. Je n'ai jamais prêté que deux serments dans ma vie : le premier à Louis XVI de sainte mémoire, presque au sortir de mon enfance; le second, en 1814, à la charte constitutionnelle, dont les principes étaient depuis longtemps entrés dans mon cœur, et que je vis avec transport devenir la loi de la France. Je porte le défi à tout être vivant de pouvoir m'accuser d'avoir été infidèle à ces deux serments. Vous me rendrez peut-être la justice de convenir que, dans cette chambre, je n'ai jamais émis une opinion qui ne fût motivée sur le texte même de la charte, et j'atteste sur l'honneur que, depuis seize ans, mon cœur n'enferma jamais une pensée qui ne lui fût conforme. Éprouvé par le malheur, presque dès mon entrée dans la vie, j'appris de bonne heure dans l'adversité à me soumettre aux décrets de

« la Providence et à me roidir contre les orages. « On sait depuis longtemps dans ma famille ce que c'est que de rester fidèle à des causes désespérées, et à cet égard nous n'en sommes pas à notre début... Mais en ce moment moi-même « je ne suis que Français, et dans la crise où il se « trouve, je me dois tout entier à mon pays. » Après cette déclaration, le duc de Fitz-James se réfugia dans le silence et le vote muet. Il n'en sortit que pour repousser, le 18 décembre 1851, par un discours remarquable, le projet de loi supprimant l'hérédité de la pairie. Ce fut son dernier adieu à cette tribune où plus d'une fois il s'était distingué et où sa voix était écoutée avec faveur. Voyant la pairie mutilée de la prérogative qu'il considérait comme essentielle à sa puissance et à son influence, persuadé que désormais le pouvoir politique allait résider tout entier dans l'assemblée élective, il résigna sa dignité de pair avec le but avoué d'aller solliciter des électeurs un mandat qui lui permit de combattre dans cette arène plus éclatante et plus active. Il n'avait pas eu encore l'occasion d'accomplir ce projet, lorsque la duchesse de Berri pénétra en Vendée et en souleva une partie. On sait qu'à la suite de cette expédition M. Berryer fut arrêté et mis en jugement. Une perquisition faite dans ses papiers amena aussi l'arrestation de MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et du duc de Fitz-James (1852); mais leur captivité fut de courte durée. En 1853, Fitz-James fut nommé député pour le département de la Haute-Garonne par le deuxième collège électoral de Toulouse. Il fit son début à cette nouvelle tribune dans la discussion du traité relatif à l'indemnité accordée aux États-Unis pour les dommages que leur marine prétendait avoir soufferts, sous l'empire, par les effets du blocus continental. Dans ce milieu démocratique, l'orateur se fit remarquer par une manière qui tranchait avec les traditions de la harangue parlementaire. C'était une conversation simple et animée, parfois entremêlée des traits d'une ironie familièrement hautaine qui, par éclairs, s'élevait jusqu'à l'éloquence et redescendait sans effort et sans chute à sa simplicité première. Après M. Berryer, auquel le liaient d'étroites sympathies personnelles, il devint l'organe le plus important du côté droit de l'Assemblée. « M. le duc de Fitz-James, » dit M. de Cormenin dans ses *Études sur les orateurs parlementaires*, « est le second orateur du parti « légitimiste. » L'année suivante, à propos de la discussion du budget des affaires étrangères, il attaqua vivement l'alliance anglaise, et son discours souleva de fréquents orages sur les bancs ministériels. Aux élections générales de 1857, il fut confirmé dans son mandat par les électeurs toulousains. Mais ses forces défaillantes ne lui permirent plus d'aborder les combats de la tribune, et après quelques mois de langueur, il mourut en novembre 1858. Les principaux discours du duc de Fitz-James ont été imprimés séparément. C. L.—s.

FITZ-SIMON (HENRI), habile controversiste jésuite, était fils d'un marchand de Dublin, où il naquit vers 1569; il fut élevé dans l'université d'Oxford, la quitta, sans y avoir pris de grade, pour aller se faire jésuite à Louvain, où il devint disciple du fameux Léonard Lessius, puis professeur de philosophie dans cette université. Étant repassé en Irlande pour s'y livrer aux missions, il se fit une grande réputation par ses conférences publiques et privées avec les ministres protestants. On le tint enfermé pendant cinq ans au château de Dublin, d'où il ne cessa de défier ses antagonistes (*voy. USHER*). Ayant été relâché sur la promesse de mettre plus de modération dans ses discours, il alla dans les Pays-Bas, y composa une réfutation de Jean Ryder, qui fut imprimée à Rouen, in-4°, 1608, se rendit cette même année à Rome, pour y être reçu profès des quatre vœux, et revint en Irlande continuer ses travaux apostoliques. Lors de l'insurrection de 1641, il fut condamné à être pendu et n'échappa au dernier supplice qu'en errant dans les bois, sur les montagnes et dans les marais, toujours parcourant les villages pour instruire les enfants et fortifier les catholiques dans la croyance de l'Église. Enfin il trouva une retraite un peu moins agitée et mourut en 1644, plein de bonnes œuvres. Les plus connus de ses ouvrages sont : *Justification du sacrifice de la Messe*, 1611, in-4°; *Britannomachia ministrorum in plerisque et fidei fundamentis et fidei articulis dissidentium*, Douai, 1614, in-4°. Il a beaucoup augmenté le catalogue des saints d'Irlande qui se trouve dans les *Hiberniæ vindiciæ* de G.-F. Verdié, Anvers, 1621, in-4°. T—D.

FITZ-STEPHEN (GUILLAUME), moine de Cantorbéry du 12<sup>e</sup> siècle, né à Londres, mort en 1191. Il était attaché au service de l'archevêque Becket et fut témoin du meurtre de ce prélat, dont il a écrit la vie en latin en 1174, sous le titre de *Vie de St-Thomas, archevêque et martyr*. C'est dans cet ouvrage qu'on trouve la plus ancienne description connue de la ville de Londres, où était né Becket, avec diverses particularités curieuses sur les mœurs et usages des habitants. Ce morceau a été imprimé à la suite de la *Description (survey) de Londres*, par Stowe. X—S.

FITZWILLIAM (le comte WILLIAM WENTWORTH), homme d'État anglais, né le 50 mai 1748, perdit son père à l'âge de neuf ans, et reçut sa première éducation à Eton, où ses condisciples Charles Fox et lord Carlisle commencèrent avec lui une liaison qui, à quelques interruptions près, dura autant que leur vie. Il vint ensuite compléter ses études au collège du Roi à Cambridge, voyagea sur le continent, et, son *tour fini*, prit place à la chambre des pairs en 1769. L'année suivante, il épousa lady Charlotte Ponsonby, fille du comte William de Besborough. Ses parentés et ses liaisons le plaçaient naturellement parmi les whigs; aussi fut-il des opposants à l'administration de lord North et aux malencontreuses mesures qui firent perdre à

la Grande-Bretagne ses riches colonies anglo-américaines. Cependant, à la chute de ce désastreux cabinet, au commencement de 1782, il n'eut point de place dans la nouvelle combinaison, bien que le marquis de Rockingham, chef du ministère qui allait signer la paix de Paris, fût son oncle maternel. Soit mécontentement de ne point avoir sa part au pouvoir, soit désapprobation consciencieuse du système, Fitzwilliam cessa bientôt d'être pour le ministère. Il est vrai que la mort de Rockingham en juin 1782 avait amené dans la composition du conseil des modifications graves, et qu'il ne fut pas le seul qui se sépara des ministres. Fox, Portland, en firent autant, et à leur suite beaucoup d'autres, qui formèrent ce que plus tard on nomma le parti Portland. On sait combien les intrigues de ce parti restèrent longtemps sans succès. Fitzwilliam, qui, suivant le plan conçu par Fox pour la réorganisation des affaires de l'Inde, devait être à la tête de la commission qu'on nommerait, et qui, lors de la discussion sur la question de la régence, était désigné par les amis du prince de Galles comme le futur lord-lieutenant d'Irlande, vit dans l'un et l'autre cas ses espérances frustrées, lorsque le retour de Georges III à la santé ajourna indéfiniment ses ambitions impatientes. La révolution française venait alors de commencer. Les développements inouïs que prirent bientôt les principes des novateurs, la facilité que les esprits hasardeux trouvèrent à faire passer leurs théories dans l'application, les résistances et les excès qu'amènèrent ces bouleversements si brusques, jetèrent la désunion parmi les whigs. Fitzwilliam ne fut point de l'avis de Fox, qui comprenait que les fautes commises dans l'exécution d'un grand acte (comme une rénovation sociale) ne prouvent rien contre l'utilité, contre la moralité de l'acte en lui-même. Ainsi que Burke et ses amis, il vit le présent et non l'avenir, les scènes horribles de la bataille et non les résultats de la victoire ; ou plutôt whig grand seigneur, il eut peur pour les privilèges et l'omnipotence de l'aristocratie, et crut qu'elle périssant, tout périssait ; enfin il devint hostile à la France, en même temps que les Portland, les Spencer et leurs suivants. Le 11 juillet 1794, ce tiers parti se faufila au ministère, et, cette fois, Fitzwilliam eut part au prix de la victoire : il fut nommé président du conseil privé, et, quelque temps après, gouverneur général d'Irlande. Cette malheureuse contrée était alors en proie à la fermentation la plus vive ; il ne s'agissait pas seulement de *meetings* (réunions) de trente mille âmes, de pétitions impérieuses, de pamphlets incendiaires : une formidable association s'était formée dans le silence, et ses chefs avaient pour but de faire de l'Irlande une république indépendante sous le patronage de la France. En présence de ces dispositions terribles, quel parti prendre ? Fitzwilliam crut que le meilleur était de faire aimer aux Irlandais la domination britannique, en adou-

cissant pour eux l'injuste sévérité des lois, en leur reconnaissant les mêmes droits civils qu'aux Anglais, en usant pour les désarmer de douceur et non de violence. Tel est le sens dans lequel il agit ; et la destitution de l'antagoniste le plus prononcé des mesures conciliatrices, lord Beresford, alors premier commissaire du revenu, fut un gage des sentiments qu'il apportait en Irlande. Si le gouvernement avait eu les mêmes vues et qu'il y eût eu de l'unanimité dans les mesures bienveillantes, il est possible que la tendance des Irlandais à briser le joug se fût détruite d'elle-même et que les masses eussent fait défaut à leurs coryphées. Mais la mansuétude de Fitzwilliam, rendue stérile par le manque du concours des cabinets, et le refus des grandes mesures qui en eussent été les corollaires n'aurait eu d'autre effet que de faciliter la diffusion des sociétés secrètes, qui, comme un immense réseau, s'étendaient déjà sur toute l'Irlande, même dans le nord où les mécontents sont moins nombreux. Le cabinet ne tarda pas à s'apercevoir que sa marche manquait d'ensemble, et traitant de mollesse et de pusillanimité les ménagements de Fitzwilliam, il lui prescrivit plus de sévérité. Les divergences éclatèrent surtout lors de la motion que Grattan introduisit, d'accord avec le gouverneur, pour la présentation d'un bill à l'effet d'abolir les incapacités politiques et civiles des catholiques, motion qui fut votée avec acclamation et qui répandit dans toutes les classes de la nation irlandaise un enthousiasme frénétique. Le ministère désapprouva formellement la mesure. Fitzwilliam répondit en insistant sur l'imminence du danger, dont la connaissance l'avait décidé à donner son assentiment à la motion, et sur l'impossibilité de rétracter son approbation sans accroître encore le péril. « Qu'on ne compte pas sur moi, dit-il, pour allumer un incendie qu'on n'étouffera que par les armes et dans le sang. » A cet ultimatum le cabinet répondit en le remplaçant par lord Camden. Fitzwilliam avait à peine été trois mois en place : au reste, ce fut peut-être le plus beau moment de sa vie que celui de cette soudaine révocation. En Irlande, la chambre des communes témoigna ses regrets par une adresse : un membre même, Dugerry, avait proposé de lancer contre le ministre Pitt un bill d'impeachment ! Mais cette motion impraticable et inconstitutionnelle fut écartée par de plus avisés. Le 23 mars, jour de son départ, plusieurs émeutes sur des places diverses nécessitèrent l'intervention de l'armée. Dublin fut en deuil, toutes les boutiques se fermèrent, toutes les affaires demeurèrent suspendues, la population en masse suivit jusqu'au bord de la mer sa voiture dételée et traînée par des citoyens. Le chagrin de sa perte était d'autant plus vif, que lord Beresford allait revenir à la suite de lord Camden. A Londres aussi toutes les trompettes firent retentir avec éclat la nouvelle de sa révocation, les deux chambres s'en occupèrent. Dans celle des pairs, le duc de Norfolk, après avoir

tracé un tableau douloureux des plaies de l'Irlande et vanté les intentions pacificatrices de Fitzwilliam, demanda une enquête sur l'affaire et fut appuyé par le comte de Guildford, le duc de Leeds et le comte Moira. Le ministère, par l'organe des comtes de Mansfield, de Coventry, de Carnarvon et de lord Sidney, déclina la motion sous prétexte du droit reconnu à la couronne de choisir et de changer à volonté ses agents. Le ministre comte de Westmoreland et Fitzwilliam prirent personnellement part à ce débat. On remarqua dans cette mêlée parlementaire que, suivant les ministres, la conduite du gouverneur général avait été directement contraire à la lettre de ses instructions. Fitzwilliam ne répondit pas catégoriquement à ces imputations, qui pourtant en valaient la peine; finalement la motion relative à l'enquête fut rejetée par les nobles lords. Même proposition, même décision, avaient eu lieu à la chambre des communes. Battu ainsi dans l'une et l'autre chambre, Fitzwilliam se retourna du côté du public, et dans deux *Lettres* adressées à lord Carlisle, il fit l'historique et l'apologie de sa conduite. Enfin, un duel sembla devoir clore toute cette affaire: provoqué par lord Beresford, que quelques traits amers et de diaphanes allusions avaient signalé peu avantageusement à l'opinion, Fitzwilliam lui promit la satisfaction qu'il requérait et se rendit, le 26 juin 1795, aux environs de Tyburn, pour y vider leur différend par le pistolet; ils venaient précisément de se placer en face l'un de l'autre à douze pas de distance, lorsque l'apparition d'un magistrat de paix coura court à la querelle pour ce jour-là et aussi pour les jours suivants. Malgré la profonde différence de son opinion et de celle du cabinet sur la question d'Irlande, Fitzwilliam ne fit pas d'opposition violente et désespérée; il ne manifesta d'énergie contre la politique du pouvoir que lorsqu'il annonçait quelque velléité de traiter avec la France, par exemple en 1796, au moment de la mission de Malmesbury, et en 1802, lors des négociations que termina la paix éphémère d'Amiens. Son expression favorite était qu'il fallait faire à la France une guerre d'extermination; et ce mot il le prononça en séance publique, en 1796. En 1798, à propos du traité de Campo-Formio, il dit que l'empereur François II était un jacobin. Aussi sa paix particulière avec le ministère fut-elle plus aisée à conclure et plus durable que la paix avec la France et accepta-t-il de grand cœur, lorsque la violence du duc de Norfolk, au dîner d'élection de Westminster en 1798, le fit priver de ces deux titres, la lieutenance de la subdivision (*riding*) occidentale du comté d'York et le commandement du premier régiment de milice de cette contrée. Ce furent à peu près ses seules fonctions, si l'on en excepte la durée du court ministère de Fox en 1806 et 1807, pendant lequel il eut de nouveau la présidence du conseil privé. L'avènement de lord Grenville le mit encore à la retraite, et cette

fois il s'y résigna sérieusement et se retira de plus en plus des affaires, ne faisant plus assidûment acte de présence à la chambre haute, puis finalement en 1819 résiliant la lieutenance de la subdivision ouest du comté d'York. Fitzwilliam était immensément riche. Aux biens déjà considérables de son père, à ceux de sa femme, il avait joint en 1782 la succession Rockingham et cumulait ainsi en quelque sorte trois grandes fortunes, grandes même pour l'Angleterre. Une portion de ses propriétés était située en Irlande, et la munificence avec laquelle il faisait sur place l'emploi des revenus ne contribuait pas peu à le rendre cher aux Irlandais. Il ne se contentait pas, comme tant d'autres, de faire du luxe et de mener un train de prince à la grande satisfaction des fournisseurs et du commerce en général; il donnait, et donnait beaucoup, tantôt aux particuliers, tantôt aux communes. La ville de Rathdrum lui doit sa halle aux flanelles, qu'il construisit à ses dépens; la société de bienfaisance de Liverpool reçut de lui en 1807 un don de 50,000 fr. Après la rébellion de 1798 en Irlande, il refusa la forte somme qui lui revenait comme indemnité des ravages commis sur ses biens par l'émeute. Après cela, sans doute, on lui pardonnera d'avoir aimé la représentation et le faste; d'avoir par exemple donné (2 septembre 1789) au prince de Galles, dans sa belle résidence de Wentworth, une fête dans laquelle il ne traita pas moins de quarante mille personnes, et surtout d'avoir été peut-être le plus magnifique chasseur de l'Angleterre, où tant de rivaux se disputent cette palme. Un monde énorme et monde d'élite se pressait à ses prodigalités splendides, où toutes les combinaisons qui peuvent charmer le dandy et l'antiquaire, l'artiste et le chasseur, étaient réunies à plaisir, et dont quelques-unes méritaient d'être qualifiées chasses historiques et critiques. Le roi Frédéric II de Wurtemberg en eût séché de jalousie. Mais l'impossibilité de suivre la chasse à cheval attrista les dernières années du riche comte. Il mourut plus qu'octogénaire à Milton-House, le 8 février 1855.

P—or.

FIGURELLI (TIBERIO) (1), né à Naples en 1608, acteur de l'une des premières troupes italiennes établies en France sous le règne de Louis XIII, acquit beaucoup de réputation dans le rôle de Scaramouche; et l'on raconte que s'étant un jour trouvé chez la reine, qui se divertissait beaucoup de ses lazzi, il avait offert d'égayer le jeune dauphin (depuis Louis XIV), qui était de très-mauvaise humeur. Il obtint la permission de le prendre sur ses genoux et fit tant par ses mines et ses grimaces, que le jeune prince donna des marques trop expressives de sa gaieté; depuis ce jour, Figurelli eut ordre de venir le soir à la cour pour amuser le dauphin, qui, devenu roi, prenait plaisir à rappeler quelquefois à Scaramouche sa mésaventure.

(1) Quelques auteurs écrivent *Fiorelli*, d'autres *Fiorelli*. Ce dernier n'est autre que Figurelli avec la prononciation italienne.

On lit au bas du portrait gravé de cet acteur les quatre vers suivants :

Cet illustre comédien  
De son art traça la carrière ;  
Il fut le maître de Molière ,  
Et la nature fut le sien.

Sans doute il y a beaucoup d'exagération dans cet éloge, car le principal talent de Fiurelli était dans l'imitation des manières des personnages et dans certaines grimaces et tours d'adresse: par exemple, il avait 85 ans lorsqu'il quitta le théâtre, et à cet âge il donnait encore un soufflet avec le pied. Un de ses camarades de théâtre (*voy.* Angelo CONSTANTINI) a écrit sa vie, dans laquelle il ne fait pas un grand éloge de ses qualités personnelles. Comme il y raconte quelques tours et escroqueries de son héros (sous le nom de *Scaramouche*), ce petit volume est devenu populaire et fait partie de ce qu'on nomme la *Bibliothèque bleue*. Fiurelli mourut le 8 décembre 1694, cinq ans après avoir quitté le théâtre. Il existe un *Scaramucciana* ou *Bons mots de Scaramouche*, in-12, et un *Scaramouchiana*, in-52. P—x.

FIX (THÉODORE), économiste et publiciste, naquit à Soleure en 1800 d'une famille protestante d'origine française, que la révocation de l'édit de Nantes avait obligée d'aller chercher un refuge en Suisse. A l'âge de dix-neuf ans il se rendit en France, où il fut employé au cadastre. Ces fonctions subalternes et dépendantes étant peu compatibles avec son caractère, Fix se rendit à Paris où son frère, philologue distingué, l'introduisit dans la carrière des lettres en lui procurant, pour subvenir à son existence, des traductions d'ouvrages allemands, et peut-être dut-il à ce genre de travaux la vocation qui ne tarda pas à se déclarer en lui pour l'économie politique. Après avoir travaillé dans le *Bulletin universel des sciences*, Fix, résolu à voler de ses propres ailes, fonda en 1855 un recueil intitulé : *Revue d'économie politique*. Malgré sa valeur, malgré le concours de Sismondi, la durée de cette publication fut éphémère : elle n'eut qu'un très-petit nombre d'abonnés et ne put se soutenir au delà de trois ans. En 1840, Fix fut couronné par l'Académie des sciences morales et politiques pour un mémoire *Sur l'association des douanes allemandes*, qui n'a pas été imprimé. Bientôt après, il fut chargé par la même Académie de mettre en ordre, sous les auspices de M. Rossi, les matériaux destinés au rapport sur les progrès des sciences morales depuis 1789. En même temps il collaborait à un grand nombre de journaux et de recueils périodiques, parmi lesquels nous citerons le *Journal des Économistes*, la *Revue nouvelle*, le *Siccle* et le *Constitutionnel*. Mais le principal titre de Fix à l'attention du monde savant et philosophique est son ouvrage publié un an seulement avant sa mort : *Observations sur l'état des classes ouvrières*, Paris, 1846, in-8°. Dans ce travail, Fix, modifiant sensiblement les opinions de sa jeunesse, étudie la misère de nos sociétés modernes

et la compare à celle des sociétés antiques. Il n'hésite pas à déclarer que les progrès de la civilisation ont notablement diminué ce fléau de l'humanité. Il signale les causes auxquelles il attribue la misère. Il cherche à relever l'esprit des malheureux par les progrès déjà acquis, en leur montrant que le mal n'est pas incurable; il ne craint pas aussi d'affirmer aux classes laborieuses que toute réforme leur serait inutile si elles ne la secondaient en même temps par l'économie et la tempérance. La pratique des vertus, l'accomplissement des devoirs, sont à ses yeux la première condition, non-seulement de la moralisation, mais encore du bien-être matériel des ouvriers. Il ne dissimule point aux maîtres, aux gouvernements, à la société, qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le sort de la race humaine; mais en même temps il ne craint pas de donner aux travailleurs des avis justes et des leçons austères. L'esprit studieux et méditatif de Fix aurait peut-être pu rendre des services plus éclatants à la science; mais sa plume et son intelligence, constamment détournées de leur aspiration naturelle par la nécessité de pourvoir aux besoins journaliers de la vie, n'eurent pas le loisir de mûrir et de formuler ses méditations. Il mourut d'ailleurs à l'âge où l'homme est arrivé à tout le développement de sa puissance et de sa force intellectuelle. Il n'avait que 46 ans quand il fut enlevé à ses amis et à la science, le 51 juillet 1846. La *Revue mensuelle d'économie politique* forme 5 volumes in-8°, Paris, 1855-56. Plusieurs articles de cette revue et du *Journal des Économistes* ont été l'objet de tirages à part, notamment : *De la contrefaçon des livres français en Belgique*, Paris, 1856, in-8° de 20 pages; une *Notice sur la vie et les ouvrages économiques de Sismondi*, 1845; *De la manière d'observer les faits économiques*, 1845, etc. Z.

FIXLMILLNER (PLACIDE), astronome allemand, naquit en 1721, au village d'Achleuthen, près de Cremsmunster, dans la haute Autriche. Il fit ses principales études à Saltzbourg, y prit du goût pour les mathématiques et s'y serait livré avec ardeur s'il n'en eût été détourné par son entrée dans l'ordre des Bénédictins en 1757. La théologie, le droit, les langues orientales, l'histoire, les antiquités et la musique devinrent les objets de ses études. Il fut bientôt capable d'enseigner lui-même et d'être reçu docteur. Le premier ouvrage sorti de sa plume est un petit traité intitulé : *Reipublicæ sacræ origines divinæ*, qu'il publia en 1756 et qu'il se proposait de continuer, quand en 1761 le passage de Vénus sur le soleil vint réveiller le goût qu'il avait manifesté dans son jeune âge pour les sciences exactes. Il avait déjà quarante ans; mais ce n'était point trop tard pour un homme plein de zèle et d'intelligence, et qui d'ailleurs avait sous sa main tout ce qui pouvait favoriser ses désirs. Son oncle, Alexandre Fixlmillner, abbé de Cremsmunster, avait fait bâtir en 1748 un observatoire dans le couvent. Son successeur, l'abbé



Berthold Vogel, voulut utiliser cet établissement et permit au P. Fixmillner de le mettre en activité. Celui-ci ne négligea rien pour le rendre utile à l'astronomie : il fit construire un mural et plusieurs autres instruments, se mit au travail et donna en 1765 un ouvrage intitulé : *Meridianus speculæ astronomicæ cremifanensis*, Steyer, in-4<sup>o</sup>, dans lequel il déterminait par beaucoup d'observations la longitude et la latitude de son observatoire. Onze ans après, Fixmillner fit paraître son *Decennium astronomicum*, Steyer, 1776, in-4<sup>o</sup>. C'est un recueil d'observations dont les astronomes font encore usage pour leurs recherches, et dans lequel on en trouve de toute espèce, faites et calculées avec assez de soin. Fixmillner est un des premiers qui calculèrent l'orbite de la planète Uranus. Il a fait un grand nombre d'observations de Mercure, dont Lalande s'est servi pour construire des tables de cette planète. On est étonné des travaux que Fixmillner a exécutés, quand on songe qu'il en était sans cesse distraité par l'administration d'un collège établi dans l'abbaye pour la jeune noblesse, et dont il a été pendant quarante ans le directeur et en même temps professeur de droit canonique. Il fut aussi revêtu de la dignité de notaire apostolique en cour de Rome. Cet astronome s'était formé seul, au fond d'une province, loin des académies, des savants, et privé de tout ce qui peut entretenir le courage et l'émulation dont l'homme a tant besoin pour se roidir contre les difficultés de la science. Il a rendu célèbre l'observatoire de l'abbaye de Cremsmunster par les observations qu'il n'a cessé d'y faire jusqu'à sa mort, qui arriva le 27 août 1791. Le P. Derfflinger, qui l'a remplacé à l'observatoire, a publié un ouvrage posthume intitulé : *Acta astronomica cremifanensia, a Placido Fixmillner*, Steyer, 1791, in-4<sup>o</sup>. On y trouve les observations de 1776 à 1791, et des Mémoires sur la parallaxe du soleil, l'occultation de Saturne en 1775, l'aberration et la nutation dans le calcul des planètes, etc., etc. Schlichtegroll, dans le supplément de son *Nécrologe*, a donné une notice assez étendue sur le P. Fixmillner ; on en trouve une autre, accompagnée de son portrait, dans les *Ephémérides géographiques* du B. de Zach, novembre 1799.

N—T.

FIZES (ANTOINE), célèbre médecin de Montpellier, naquit dans cette ville en 1690, et y mourut le 14 août 1765. Son père lui enseigna lui-même le latin, le grec, l'histoire et les mathématiques. Fizes le père était très-versé dans toutes les parties de la littérature, et professait les mathématiques aux écoles de droit. Le jeune élève, doué des plus rares dispositions, animé d'une vive ardeur pour le travail, fit des progrès aussi rapides que solides. Il était destiné à l'état d'avocat ; mais ayant achevé son cours de philosophie avant d'avoir atteint l'âge où l'on est admis à s'inscrire aux écoles de droit, cette circonstance lui fit concevoir l'idée de s'adonner momentanément à l'étude

de l'anatomie. Cependant le jeune Fizes prit un goût si vif pour ses nouvelles occupations, qu'il résolut d'embrasser la profession de médecin, pour laquelle il se sentait une vocation décidée. Son père était trop judicieux pour ne pas souscrire à ses vœux. Il n'aurait sans doute été qu'un avocat fort ordinaire ; la nature ne l'avait pas doué des talents nécessaires à l'orateur : sa diction était embarrassée ; son esprit spéculatif, son caractère rempli de simplicité, et son humeur se composait d'un mélange de brusquerie et de naïveté. Fizes soutint à dix-huit ans un acte public pour obtenir le baccalauréat. Sa dissertation roula sur la génération de l'homme. Le candidat défendit le système des *ovaristes* ; il posa en principe qu'après la fécondation le fœtus se nourrit par la bouche et par le cordon ombilical, et ajouta, comme un fait démontré, que toutes les difformités que l'enfant apporte en naissant sont un héritage des affections de sa mère. Cette thèse, écrite d'un style ferme, et renfermant des propositions dont la hardiesse annonçait un esprit supérieur, fit une grande sensation dans l'école de Montpellier ; tous les regards se fixèrent sur son jeune auteur. Les lumières qui éclairent maintenant la physiologie ont fait justice des assertions paradoxales préconisées par Fizes ; cependant, abstraction faite de ces assertions, l'auteur donna dans ce premier écrit des preuves d'un talent remarquable sous plusieurs rapports. Les connaisseurs y louent encore aujourd'hui une discussion sage, une dialectique dégagée de ces formes frivoles fort en vogue alors, dépouillée des subtilités dont les auteurs arabes ont tant abusé et des abstractions où se perdaient les métaphysiciens en traitant le sujet de la génération. Une partie non moins estimable de cette production est celle dans laquelle l'auteur trace l'histoire de la science depuis Aristote jusqu'à nos jours. Tout ce morceau est rapide, clair, élégant, et semble indiquer une plume exercée ; ce qui fit croire que le père du jeune bachelier n'avait point été étranger à la rédaction de cette thèse. Le succès que Fizes venait d'obtenir enflamma de nouveau son zèle pour le travail ; il s'y livra avec tant d'opiniâtreté que sa santé s'altéra considérablement et s'en ressentit toute sa vie. Après avoir reçu le bonnet de docteur, Fizes s'appliqua à l'étude de la médecine pratique, en suivant la clinique des plus habiles médecins de Montpellier, parmi lesquels étaient ce Deidier qui en 1720 avait été porter les secours de son art contre la peste qui désolait la ville de Marseille. Un plus grand théâtre devint bientôt nécessaire au génie de Fizes ; il vint à Paris, où brillaient Duverney, Lemery, les deux de Jussieu, et fut accueilli avec distinction par ces hommes célèbres, dont il suivit assidûment les leçons. De retour à Montpellier, Fizes commença à s'essayer dans l'art de l'enseignement par des cours particuliers sur diverses parties de l'art de guérir ; il exerçait la médecine pratique à l'hôpital de la Charité, et

se livrait avec son ardeur accoutumée à l'étude de cabinet. Quoique fort jeune, il était déjà placé, dans l'opinion du public et de ses confrères, au premier rang des praticiens les plus habiles, dans une ville qui fut toujours en possession d'en compter un grand nombre. Son père mourut ; Fizes lui succéda dans sa chaire de mathématiques, qu'il occupa avec distinction. En 1752, Deidier ayant renoncé à l'enseignement public de la médecine, sa place de professeur à la faculté fut mise au concours ; Fizes se plaça sur les rangs pour la disputer contre quatre concurrents, tous distingués par des talents connus. Ferrein l'emporta sur lui au jugement de la compagnie ; mais la haute réputation que notre auteur s'était déjà acquise lui valut le suffrage du ministère, et la cour le choisit. Sa pratique s'étendant chaque jour, il se démit de sa chaire de mathématiques, afin de se livrer exclusivement à l'enseignement et à l'exercice de la médecine. Depuis longtemps Fizes n'avait plus de rivaux dans cette dernière carrière, non-seulement à Montpellier, mais dans toute l'Europe, lorsque, vers 1765, il fut appelé à la cour en qualité de premier médecin de M. le duc d'Orléans. Ce fut le célèbre Senac qui le désigna. Tout flatté qu'il était d'un pareil honneur, Fizes, qui en prévoyait tous les dangers, le refusa d'abord ; cependant il céda aux honorables instances du prince. La médiocrité jalouse s'était liguée contre le médecin de Montpellier avant son arrivée dans la capitale ; on lui prêtait une foule de travers ; il était représenté dans le grand monde comme un vieillard singulier et ridicule, qu'il fallait voir comme une chose curieuse. A son arrivée à la cour, ce grand médecin fut aussi offensé qu'affligé des cabales qui s'étaient formées pour le déshonorer, il résolut de retourner à Montpellier ; mais les instances du prince, l'amitié de Senac, des frères de Jussieu, d'Astruc, les soins respectueux de Bordeu et de quelques autres disciples de Fizes le retinrent à la cour. Cependant son humeur devenait incessamment plus chagrine, et ne pouvait se ployer aux usages du grand monde ni se familiariser avec la duplicité et l'esprit d'adulation qu'il y voyait régner ; il obtint enfin, après quatorze mois de séjour à Paris, la permission de retourner dans ses foyers, où il reprit les travaux du professorat et ceux de sa vaste pratique, au grand contentement de ses concitoyens, qui le regardaient comme un ange tutélaire. Le public ne jouit pas longtemps de ses talents ; la perte d'un frère et d'un neveu chéri, son unique héritier, lui causa un chagrin que toute sa philosophie ne put lui faire surmonter ; une fièvre maligne, compliquée de paralysie, l'enleva en trois jours, à l'âge de 73 ans. Fizes avait enseigné pendant fort longtemps la médecine avec beaucoup de zèle et d'assiduité, mais sans éclat ; il s'exprimait avec une sorte d'obscurité et résolvait tous les problèmes des maladies par la doctrine de ce *principe vital*, dont, après Vieussens, il avait été le fondateur à

Montpellier. Cette doctrine trouvait dans Fizes un défenseur plus fidèle, plus obstiné même que persuasif. Et lorsque des disciples tels que Bordeu, auxquels le professeur accordait la faculté d'argumenter contre son système, lui demandaient ce que c'était que ce principe vital, qui agit si diversement, qui préside à ce qui lui est opposé comme à ce qui est nécessaire à son existence, Fizes leur en donnait des définitions obscures qui ne leur apprenaient rien : ce n'étaient que des énoncés embarrassés, inintelligibles, faux, et inventés pour ne point prononcer le mot *nature*, sacré chez les anciens, mais proscrit par les *mécaniciens*, dont notre professeur était l'un des plus outrés. Boissier de Sauvages, contemporain de Fizes, condamnait la doctrine des mécaniciens ; il était animiste décidé, comme Stahl, et dans les disputes des deux illustres professeurs, le premier conservait tout l'avantage, tant à cause de son éloquence qu'à raison de la vraisemblance de l'opinion qu'il défendait. Depuis la mort de Fizes sa doctrine était tombée dans l'oubli, jusqu'à l'époque où Barthez, l'un des plus beaux génies qui aient illustré l'art de guérir, lui redonna un nouvel éclat. Mais il s'éleva fort au-dessus de son devancier, dont, selon Bordeu, il n'a retenu que l'expression. Ce n'est donc point comme professeur que Fizes se recommande à la postérité ; ce n'est pas non plus comme auteur de théories qui aient contribué à favoriser l'essor de la science ; car les ouvrages qu'il a publiés, bien qu'ils soient écrits avec correction et beaucoup d'ordre, sont pour la plupart infestés de la même doctrine qu'il enseignait dans la chaire ; tout y est expliqué par un abus de mathématiques, par les lois de l'hydraulique et de la mécanique ; ils sont empreints d'une philosophie médicale dont la fausseté est suffisamment démontrée de nos jours. Toute la gloire de Fizes repose sur son grand talent comme habile praticien. Il possédait au plus haut degré le génie de l'observation ; son diagnostic était sûr ; il saisissait avec une admirable précision le caractère des maladies les plus compliquées, les plus obscures, les plus insidieuses, et son pronostic était infailible. L'art de décrire une maladie, d'en exposer l'histoire, était possédé au plus haut degré par Fizes : c'était alors qu'il s'élevait fort au-dessus de ses rivaux, et qu'il excitait l'admiration des plus habiles. Des auteurs d'un grand mérite, tels qu'Astruc, l'ont jugé avec une juste sévérité sous le rapport de sa doctrine ; ils ont peut-être été trop rigoureux lorsqu'ils lui ont reproché une *orgueilleuse opiniâtreté* à soutenir les opinions les plus absurdes, et lorsqu'ils l'ont accusé d'avoir retardé les progrès de la science ; mais personne n'a dit de mal de son cœur ; il remplissait ses devoirs avec une scrupuleuse exactitude ; il était modeste, véridique, et d'une franchise à toute épreuve ; on lui reprochait une sorte de misanthropie, de sauvagerie dans le caractère, et plusieurs manies. Par exemple, il affectait de ne

vouloir jamais s'exprimer en français, bien qu'il sût la langue de son pays. On rapporte à ce sujet que pendant son séjour à la cour il ne parlait que le patois languedocien aux gens du monde et le latin à ses confrères. Il avait des reparties qui décèlent un penseur, et rarement il lui échappait des saillies d'esprit. Il était d'une extrême crédulité, et se plaisait à écouter le récit des histoires les moins vraisemblables; il avait dans le caractère ce qu'on appelle à Paris de la *musarderie*. Une de ses manies était de répondre à tous ceux qui le pressaient de se rendre sur-le-champ auprès d'un malade : *Je n'ai pas le temps*. Un jour Bois-sier des Sauvages, qui, fort savant professeur, n'était nullement praticien, vint le chercher pour un malade : *Je n'ai pas le temps*, dit Fizes. Sauvages, qui s'attendait à cette réponse, n'insista point; mais il imagina de lui raconter des fables fort absurdes, qui furent écoutées pendant une heure avec l'intérêt que notre crédule apportait toujours à ces sortes de récits. A la fin, Sauvages lui reprocha d'un ton pénétré de perdre un temps précieux à ouïr des contes ridicules, tandis qu'il prétendait n'avoir pas le temps d'aller au secours des infortunés qui le désiraient pour en obtenir un soulagement certain. *Vous êtes un vrai Sauvage*, répliqua Fizes en le suivant chez le malade en question. Cette réponse est une preuve de la bénignité du personnage. Le mot *sauvage*, dans l'idiôme gracieux des Languedociens, et dans la bouche de Fizes surtout, voulait dire : *Vous avez l'esprit rempli de malice*. Nous passerons sous silence une foule d'anecdotes plus ou moins piquantes relatives aux originalités du célèbre praticien de Montpellier. La tradition en a conservé un grand nombre dans sa patrie, où sa mémoire est en vénération. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage intitulé : *Vie et principes de Fizes*, publié en 1763, Montpellier, in-8°, par Estève, médecin de Montpellier. Cet éloge est écrit avec une grande impartialité. On peut voir dans Eloi la liste des ouvrages de Fizes, qui sont, ainsi que nous l'avons fait pressentir, tombés dans un discrédit presque total. Le célèbre Fouquet disait, à leur sujet, qu'il ne laissait jamais échapper l'occasion d'acheter tous ceux qu'il rencontrait, afin de les anéantir pour l'honneur de leur auteur. Les principaux ont été recueillis en un volume in-4°, *Opera medica*, Montpellier, 1742. Nous citerons celui qui a pour titre : *De cataracta*. Ce traité, fondé sur l'observation, est fort judicieux, et mérite d'être consulté par les oculistes. L'auteur distingue les cataractes en membraneuses et en cristallines; distinction importante pour déterminer la conduite de l'opérateur. On trouve de fort bonnes choses sous le rapport descriptif dans un autre morceau de cette collection, intitulé : *Tractatus de febribus*, imprimé séparément en 1743, 1749 et 1755 in-12, et traduit en français, 1757, in-12. F.-R.

FLAHAUT DE LA BILLARDRIE, comte d'Angiviller. Voyez ANGVILLER.

FLABENIGO ou FLABANICO (DOMINIQUE), doge de Venise de 1032 à 1043. Le peuple de Venise, soulevé contre le doge Dominique Orséolo, le contraignit en 1032 à s'enfuir à Ravenne, et rappela de l'exil Dominique Flabenigo pour l'élever à la première dignité de sa patrie. Flabenigo gouverna Venise avec sagesse et modération; il fit rendre une loi pour empêcher les doges de s'associer leur fils dans leurs fonctions, et par là il maintint à Venise la forme du gouvernement républicain. La succession héréditaire des doges en aurait bientôt fait une monarchie. Flabenigo mourut en 1043, et Dominique Contarini lui succéda. S. S.—1.

FLACCILLA (ELIA), impératrice romaine, femme de Théodose 1<sup>er</sup>, naquit en Espagne. Son père Antonius fut consul en 582; Théodose l'épousa en Espagne, et lorsqu'elle quitta cette province elle était déjà mère d'un fils, Arcadius, né en 577, et d'une fille, Pulchérie, qui naquit l'année suivante. Flaccilla monta sur le trône en 579, et s'y montra digne de son époux, en alliant, comme lui, la modestie et la grandeur d'âme, soutenant sa fermeté, modérant ses ressentiments. Pieuse, charitable, pleine de douceur et de bonté, elle fit les délices de l'empire et le bonheur de Théodose, qui lui donna une part très-active dans le gouvernement. Flaccilla ne négligeait rien pour inspirer à ses enfants l'amour de la vertu : elle avait donné le jour à Honorius en 584; mais l'année suivante elle perdit sa fille Pulchérie, âgée de six ans, et qui dans un âge si tendre annonçait déjà les plus heureuses qualités. Flaccilla ne survécut pas longtemps à cette perte; elle mourut à Scotuse en Thrace, où elle était allée prendre des eaux minérales. Son corps fut rapporté à Constantinople. Tout l'empire la pleura sincèrement, et les Grecs honorent encore sa mémoire comme celle d'une sainte. Flaccilla avait fait construire dans Constantinople un palais qui garda son nom. Sa statue était placée dans le sénat entre celles de Théodose et d'Arcadius. Il existe des médailles en or, en argent et en bronze à l'effigie de cette princesse; mais elles sont rares. Les Grecs l'ont nommée quelquefois *Placilla* ou *Placidia*. L.-S.-E.

FLACCUS. Voyez FRANCOVITZ, HORACE, VALERIUS et VERRIUS.

FLACÉ (RENE), littérateur manceau, né à Noyen-sur-Sarthe le 25 novembre 1350, se distingua par des écrits qui obtinrent dans sa province un grand succès. La Croix du Maine dit qu'il était orateur, poète, théologien, philosophe et musicien. Il dirigea le collège du Mans, entra dans l'état ecclésiastique sous les auspices de l'évêque de Beauvais, qu'il appelle son Mécène, et fut nommé curé de la paroisse de la Coulture. Il tenait dans sa maison une école publique, où l'on enseignait la musique et les belles-lettres. Flacé a célébré en vers latins l'origine des Manceaux et la fondation fabuleuse de leur ville, qu'il attribue à Lemanus, roi des Celtes, 1372 ans avant J.-C. Cette pièce

est imprimée dans la *Cosmographie* de Belleforest, 1573, et dans les *Coutumes* du Maine commentées par Brodeau, 1643, in-fol. Nous avons aussi de Flacé : 1<sup>o</sup> *Prières tirées de la Bible, tournées de latin en vers françois*, au Mans, 1582, in-12; 2<sup>o</sup> un poëme latin intitulé : *Catechismus catholicus, in quo puer magistrum interrogat de rebus ad fidei catholice professionem pertinentibus*, le Mans, Olivier, 1590, petit in-4<sup>o</sup>; 2<sup>e</sup> édition, 1593. Dans sa dédicace à Claude d'Angennes, évêque du Mans, l'auteur, suivant le mauvais goût qui régnait alors, cite Anaxagore, Héraclite et St-Paul. Il traduisit cet opuscule en vers françois, sous ce titre : 3<sup>o</sup> *Catechisme catholique et sommaire de la doctrine chrestienne, mys premièrement en carme latin et depuis tourné en françois par M. R. Flacé, curé de la Coulture, és fors-bourgs du Mans*, ibid., 1576, in-8<sup>o</sup>. Il le dédia au cardinal de Bourbon, abbé commendataire de la Coulture (le même que les ligueurs proclamèrent roi de France en 1589, sous le nom de Charles X). Flacé avait distribué des copies de son poëme latin longtemps avant de le faire imprimer; cela explique l'in vraisemblance apparente des deux dates 1590 et 1576. Les vers latins sont meilleurs que la traduction; quelques-uns expriment d'utiles préceptes de morale et d'hygiène :

Quod facit amplificat tumidis jactantia verbis,  
Fastus in incessu, veste vel ore patet.  
Spurca libido animi vires et corporis aufert :  
Inducit morbos : tabida membra facit.  
Vivis non ut edas, sed edis quo vivere possis.  
Nunquam tot gladio septem periere cibo.

Flacé mourut le 15 septembre 1600. L—u.

FLACHAT (JEAN-CLAUDE), négociant et voyageur français, parcourut la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, et après avoir traversé la Hongrie, la Valachie et la Turquie, il arriva à Constantinople. Il avait formé le projet de visiter tous les pays du Levant et d'aller aux Indes; mais l'ambassadeur de France lui refusa un passe-port à cause des dangers d'un si long voyage, et ne consentit à lui accorder que la permission de se fixer dans la capitale de l'empire ottoman. Flachat en profita et tourna toutes ses pensées vers le commerce. Il devint *baserquian bachi*, ou marchand du Grand Seigneur; ce qui lui procura la facilité de faire de grosses affaires, en vendant pour l'usage des palais de Sa Hautesse toutes sortes d'objets manufacturés en Europe. En bon Français, il préférerait toujours ceux qui venaient de son pays. Il profita de son titre pour dessiner un grand nombre de métiers et de machines, et s'instruire de la manière de fabriquer différentes espèces d'étoffes, de choisir les matières que l'on y doit employer; de teindre solidement le coton en rouge; d'étamer le cuivre et le fer-blanc, de broder au tamis, d'arçonner le coton, etc. C'était au kishar-aga qu'il devait son titre. Cet officier finit par éprouver le sort de ses pareils : il perdit la vie; mais Flachat qui s'était prudemment abstenu de se mêler d'affaires politiques, ne fut pas entraîné dans la chute de cet officier, et sa vie et ses biens furent sauvés

de la proscription. Après un séjour de quinze ans à Constantinople, Flachat en partit en 1753 et se rendit à Smyrne. Il porta son attention sur la culture de la garance, prit avec lui des ouvriers qui connaissaient les procédés de l'industrie du Levant, dont il voulait enrichir sa patrie, et à cause de la guerre s'embarqua sur un navire de Raguse, qui le mena à Livourne. Il gagna de là Gènes, puis Nice et Marseille, où il arriva en 1756. Il publia le résultat de ses voyages sous ce titre : *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, et même des Indes orientales*, Lyon et Paris, 1756, 2 gros vol. in-12. L'auteur donne dans cet ouvrage la description des différents pays qu'il a parcourus, et traite principalement de leur commerce et de leur industrie. Il indique aux Français les diverses branches de commerce qu'il leur est utile d'exploiter, soit exclusivement, soit en concurrence avec les autres négociants de l'Europe. Il observe avec raison que les Grecs, malgré leur décadence politique, ont conservé dans la pratique des arts des procédés qui nous sont inconnus, et qu'il regarde comme intéressant d'introduire parmi nous pour perfectionner notre industrie. Il a inséré dans son livre des mémoires sur la culture de la garance, sur la teinture du coton filé en bleu et sur la manière de le blanchir. Les figures qu'il a ajoutées à son livre pour expliquer les procédés qu'il décrit, ou pour donner une idée des choses dont il parle, sont exactes, mais dessinées sur une trop petite échelle et placées plusieurs sur une seule planche de format in-12, ce qui au premier coup d'œil les fait paraître confuses. Elles sont d'ailleurs dessinées assez grotesquement. Le roi, pour récompenser Flachat de ses efforts en faveur de l'industrie française, accorda, par un arrêt du conseil du 24 décembre 1756, à la manufacture de St-Chamond en Lyonnais, qui appartenait à son frère et dont il avait la direction, le titre de manufacture royale et divers privilèges et exemptions. Cet arrêt dit expressément que Flachat a amené en France plusieurs ouvriers grecs, qu'il en occupe une partie à préparer les matières premières et l'autre à les teindre, et qu'il tient ses ateliers ouverts au public pour y donner l'exemple et former des élèves.

E—s.

FLACHÉRON (LOUIS-CÉCILE), architecte, né à Lyon le 9 mai 1771, fut pendant plus de trente ans employé par la mairie de cette ville, et dirigea un grand nombre de travaux qui font honneur à son goût et à son talent. Les plus remarquables sont ceux qui s'exécutèrent, sous ses yeux, au palais des Arts, à l'hospice de l'Antiquaille, au jardin des plantes et à l'hôtel de ville. Flachéron aida beaucoup à sauver de la destruction des monuments antiques en pierre et en marbre, qui furent déposés au musée. En 1817, il visita le volcan de Chanavary, dans le département de l'Ardèche, espérant trouver parmi les basaltes de ces cimes volcaniques un pavé que

l'on pût substituer aux cailloux aigus qui rendent les rues de Lyon si fatigantes pour les piétons. Un essai fut tenté dans la rue Lafont, l'une des plus belles de la cité, et parut satisfaisant; mais on en est resté là. En 1820, Flachéron fit un voyage au mont Gardier, près du village de Vannavay (Isère), et y découvrit un magnifique granit vert, dont il proposa l'emploi pour des obélisques-fontaines qui auraient décoré les principales places de Lyon. L'Académie de cette ville avait mis au concours, en 1814, l'*Éloge de Philibert de Lorme*, un des plus célèbres architectes de France. Flachéron obtint le prix, et son mémoire fut publié la même année à Lyon, in-8° de 32 pages. Ce travail, quoique estimable et consciencieux, n'est pas aussi complet qu'il pourrait l'être. M. Passeron, qui a traité le même sujet dans la *Revue du Lyonnais*, t. 11, p. 521-545, laisse peu à désirer pour l'appréciation historique aussi bien que pour l'appréciation artistique. L'*Éloge de Philibert* valut à son auteur l'entrée à l'Académie de Lyon, où il fut reçu en 1818. On a encore de Flachéron un *Mémoire sur la pierre de Choin de Fay*, Lyon, in-8° de 8 pages. Il a laissé en portefeuille : 1° un mémoire sur les mosaïques inventées et employées à Genève, qui fut lu dans la séance publique de l'Académie le 25 mars 1819; 2° un rapport sur une mosaïque découverte, le 15 juin 1820, dans l'emplacement où avait été construit le couvent des religieuses de la Déserte; 3° une traduction de la *Basilica lugdunensis* (l'hôtel de ville de Lyon), par le P. de Bussières, jésuite. Flachéron mourut d'une attaque d'apoplexie le 12 mars 1855. Ses deux fils ont embrassé la même profession que lui. C'est sous la direction de l'aîné qu'a été achevée l'enceinte du monument expiatoire construit aux Brotteaux d'après les dessins de Cochet. C—L—T.

FLACHSENIUS (JEAN), évêque d'Abo en Finlande, né en 1656, mort le 11 juillet 1708, joignit à l'étude de la théologie celle des mathématiques, dont il répandit la connaissance en les professant pendant quelques années avec un grand succès. On doit remarquer entre ses ouvrages les *Observations sur la comète de 1681*, et le recueil intitulé : *Sylloge systemat. theolog. mundi ante et postdiluvianam ad hæc nostra tempora*, Abo, 1690. — FLACHSENIUS (Jacob), probablement frère du précédent, mort en 1696, est auteur de quelques ouvrages sur la théologie et la physique. C—AU.

FLACIUS. Voyez FRANCOWITZ.

FLACON, dit ROCHELLE (JOSEPH-HENRI), né le 8 octobre 1781 à Paris, où il est mort le 27 mai 1854, fils naturel d'un procureur au parlement, fut avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Il est auteur, en collaboration avec Jacquelin (voy. ce nom), de diverses pièces de théâtre : 1° le *Tableau de Raphaël ou A trompeur, trompeur et demi*, comédie-proverbe en un acte et en vaudevilles, Paris, 1800, in-8°; imprimé à Bruxelles, sans nom d'auteur, 1820, in-8°; 3° édition, Paris,

1821, in-8°. Dans cette dernière édition, le second titre de la pièce est remplacé par celui de : *le Prêteur sur gages*. 2° *Pradon sifflé, battu et content*, comédie-anecdote en un acte et en vaudevilles, Paris, 1800, in-8°; 3° *le Hasard corrigé par l'Amour, ou la Fille en loterie*, arlequinade en un acte et en vaudeville, Paris, 1801, in-8°; 4° *Pelisson, ou C'est le diable*, comédie anecdotique en un acte et en vaudevilles, Paris, 1807, in-8°. En collaboration avec J. Servières, il a donné : 5° *le Père malgré lui*, comédie-vaudeville en un acte et en prose, Paris, 1801, in-8°. Enfin, on connaît encore de Flacon : 6° *les Fureurs de l'Amour*, tragédie burlesque, en sept scènes et en vers, suivie de *l'Enfant de l'amour*, de Jacquelin, Paris, an 7, in-8°, et on lui attribue : 7° *Code civil des Français*, mis en vers, avec le texte en regard, Paris, 1805, in-18, publié sous l'anonyme. Flacon était connu au théâtre sous le nom de Philidor R..., qu'on a cru à tort être le pseudonyme de Jacquelin. Z.

FLACOURT (ÉTIENNE DE), né à Orléans en 1607, fut nommé commandant de Madagascar par la compagnie des Indes, en 1648. Il trouva cette île dans le plus triste état. Les Français s'étaient mutinés contre Pronis, leur chef; une partie d'entre eux l'avait abandonné, quelques-uns avaient été massacrés par les naturels du pays; enfin le désordre était extrême, et pour comble de malheur l'on était sur le point de manquer de vivres. Flacourt parvint à réparer tous ces maux; mais il ne put rétablir entièrement la tranquillité : sans cesse en butte aux menées sourdes de quelques Français turbulents et aux attaques des Madécasses, il passa six années très-pénibles, sans recevoir de nouvelles de France. Comme il se voyait tout à fait dénué des choses les plus nécessaires, il résolut de partir sur une grande barque, avec un petit nombre d'hommes, pour aller chercher du riz; mais après vingt jours de navigation, les mauvais temps le forcèrent de rentrer au port. L'on était fortement indisposé contre lui, parce qu'il n'avait pas annoncé qu'il allait en France, et l'on pensait qu'il voulait abandonner la colonie. Il apaisa les murmures en disant que son seul but avait été de demander les secours dont l'île avait un si pressant besoin. Mais sa situation ne s'améliora pas et il n'eut plus d'autre ressource, pour informer ses commettants de l'embaras où il se trouvait, que d'envoyer à la baie St-Augustin des lettres qu'il recommandait au premier navire chrétien qui viendrait y mouiller. Peu de jours après, il reçut une réponse d'un capitaine hollandais, qui lui promettait d'avoir soin de ses dépêches, et lui parlait des troubles qui agitaient la France. Les peines qu'endurait Flacourt étaient à leur terme : il vit bientôt deux bâtiments français; et le duc de la Meilleraye, nouveau concessionnaire de la colonie, en lui écrivait, lui laissant l'option de rester à Madagascar ou de revenir en France. Flacourt préféra ce dernier parti, parce qu'on lui assura que les anciens intéressés de la

compagnie l'abandonnaient entièrement et que leurs droits passaient au duc; puis il choisit pour commandant Pronis, à qui il avait succédé, et qui était récemment revenu de France. Il quitta l'île le 12 février 1635, et après une navigation heureuse, il débarqua à Nantes le 28 juin. Il fut par la suite employé dans l'administration de la compagnie, dont son frère était un des principaux intéressés, et il eut un neveu de son nom directeur du comptoir français à Surate. C'est lui qui donna à l'île Bourbon le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Flacourt, revenant en France pour la seconde fois, se noya malheureusement le 10 juin 1660. On a de lui : 1° *Petit Catéchisme* (madécasse et français) avec les prières du matin et du soir, Paris, 1657, in-8°; 2° *Dictionnaire de la langue de Madagascar, avec quelques mots-du langage des sauvages de la baie de Saldagne, au cap de Bonne-Espérance*, ibid., 1658, in-8°; 3° *Histoire de la grande île de Madagascar*, Paris, 1658, in-4°; 2e édition, au titre de laquelle il a été ajouté : *Avec une relation de ce qui s'est passé es années 1655, 1656 et 1657, non encore veüe par la première impression*, Troyes et Paris, 1661; ibid., 1664, in-4°, avec des cartes, des figures de plantes et d'animaux assez grossièrement dessinées, et d'autres planches. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première donne une description générale de Madagascar, puis celle de chacune de ses provinces, de ses rivières et des petites îles voisines; il y est traité ensuite de la religion, du langage, des usages, des coutumes, du gouvernement des habitants; puis des plantes, des métaux et des animaux. La deuxième partie, qui porte le titre de *Relation de la grande île de Madagascar et de ce qui s'y est passé*, etc., contient le récit des événements qui ont eu lieu depuis 1642, époque de la première expédition faite par les Français. On y trouve aussi la relation de quelques voyages faits à de petites îles voisines et à Mascareigne ou Bourbon. Flacourt est le premier voyageur qui ait donné une description générale de Madagascar. Elle est faite avec beaucoup de soin et d'exactitude. Elle a été copiée par tous ceux qui, dans le 17e siècle, ont écrit sur cette île, et même par des écrivains postérieurs, quoique quelques-uns de ceux-ci aient parfois contredit les assertions de Flacourt. Ils ont été sujets à s'égarer quand ils ne l'ont pas suivi, parce qu'ils ont travaillé d'après des mémoires qui n'étaient pas toujours fidèles, et que Flacourt ne parle que des choses qu'il a vues. On lui a reproché assez amèrement, dans le temps, d'avoir dépeint Madagascar trop en beau, afin d'encourager les Français à s'y établir; et dans les temps modernes on l'a accusé d'avoir calomnié le caractère des habitants pour faire excuser ses rigueurs contre eux. Il n'a pas, ajouté-on, exposé clairement les divisions des castes arabes établies à Madagascar, et n'a donné qu'une énumération incomplète des provinces; mais il avoue lui-même ces imperfections. Ce dont on

convient généralement, c'est que son témoignage doit être de quelque poids pour ce qui concerne l'histoire naturelle, à laquelle il paraît s'être attaché plus particulièrement, et que ses notices sur les plantes de l'île méritent d'être consultées. « La « véracité de Flacourt, l'exactitude de ses descriptions, la fidélité de son pinceau, condamnent au silence quiconque n'a pas à lui opposer « six années d'observations sur les lieux dont il « parle, et dans un poste dont les relations le « mettaient à même de bien connaître cette île « sous tous les rapports. C'est dans le pays même « que Flacourt doit être lu. » Voilà comme s'exprime M. Épidariste Collin, habitant de l'île de France (*Annales des voyages*, t. 14, p. 506). Le botaniste l'Héritier a donné le nom de *Flacurtia* à un arbrisseau épineux de Madagascar décrit par Flacourt sous le nom d'*Alamaton*. E—s.

FLAD (PHILIPPE-GUILLEAUME-LOUIS), laborieux jurisconsulte allemand, né à Heidelberg en 1712, fut directeur du conseil ecclésiastique dans sa patrie, où il mourut le 1er juin 1786. On voit par ses ouvrages, dont Meusel donne la liste, au nombre de vingt-huit, qu'il avait fait une étude particulière de la numismatique, du droit public et de l'histoire civile et littéraire du Palatinat; voici les principaux : 1° *Ichnographia originum Francothalinensium*, 1745, in-4°; 2° *Amenitates novae Palatinae historico-litterariae*, 1744, in-4°; 3° *Tentamina prima de statu litterario et eruditio qui in Palatinatu floruerunt*, Heidelberg, 1761, in-4°. Les ouvrages suivants sont en allemand : 4° *Essai ou Premiers éléments d'une histoire complète du Palatinat de Bavière*, 1746, in-fol.; 5° *Notice des plus fameux graveurs en monnaies et médailles, avec un discours sur l'utilité que la jurisprudence peut retirer de la numismatique*, Heidelberg, 1751, in-4°; 6° *Sur la littérature, la librairie et l'imprimerie à Heidelberg*, ibid., 1760, in-4°; 7° *Notice sur O.-L. Tolner, historien du Palatinat*, insérée dans le recueil de Carlsruhe, t. 1er; 8° Flad était l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque pour l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la Bavière*. — Jean-Daniel FLAD, probablement frère du précédent, était archiviste de l'administration ecclésiastique de Heidelberg sa patrie, où il mourut en octobre 1779, âgé de 61 ans. Son mémoire sur l'époque où l'on a commencé à faire usage du papier de chiffons fut couronné par l'Académie de Göttingue en 1755; on trouve de lui quelques morceaux dans la collection de l'Académie de Manheim, dans la collection de Carlsruhe et dans quelques autres recueils périodiques, les uns en latin, les autres en allemand, sur l'histoire naturelle du ver de la cerise, sur l'affinité du trass avec la pierre ponce, etc. Il a publié en français des *Pensées sur une monnaie d'argent des anciens. Alemans, avec fig.*, Heidelberg, 1755, in-8°. C. M. P.

FLAHAUT. Voyez SOUZA.

FLAHERTY (RODERIC O'), historien irlandais, naquit en 1650 à Moyculin, dans le comté de

Galway. Ce lieu était le dernier débris des vastes possessions qui avaient appartenu autrefois à sa famille en toute souveraineté dans la Conacie occidentale. Il n'avait que onze ans lorsque ce dernier asile fut confisqué sur son père, par suite de la rébellion de 1641; il se retira alors dans une petite ferme, à Park, dans la baronnie de Moycullin, et il y mourut en 1718. O'Flaherty semble avoir voulu mettre les souvenirs du passé à la place des jouissances du présent; il s'était adonné avec ardeur à l'étude de l'histoire et des antiquités de sa patrie, et il publia le résultat de ses recherches sous le titre singulier et un peu mystérieux de *Ogygia, seu rerum Hibernicarum chronologia ex pervetustis monumentis fideliter inter se collatis eruta, atque e sacris et profanis litteris primarum orbis gentium, tam genealogicis quam chronologicis suffulta præsiidiis*, Londres, 1685, in-4°; traduite en anglais par James Hely, Dublin, 1795, 2 vol. in-8°. Cette histoire, qui commence au déluge et va jusqu'à l'an 1684 de J.-C., est divisée en trois parties. La première contient la description de l'Irlande, traite de ses divers noms, de ses habitants, de son étendue, de ses monarques, de ses rois provinciaux, de la manière dont se faisait leur élection, etc. La seconde offre une espèce de parallèle chronologique des événements qui se sont passés en Irlande avec ceux qui, aux mêmes époques, ont eu lieu dans d'autres pays; la troisième donne plus en détail les affaires de l'Irlande. Cette histoire est suivie d'une table chronologique, annoncée comme très-exacte, de tous les rois chrétiens qui ont régné dans cette île depuis 482 jusqu'en 1022, et un récit succinct des traits principaux de l'histoire d'Irlande depuis ce temps jusqu'en 1684. Vient ensuite un poème chronologique qui forme un sommaire de cette histoire durant la même période. Le tout est terminé par une liste de tous les rois écossais et irlandais qui ont régné sur les îles Britanniques. Dans ses remarques chronologiques sur la maison royale des Stuarts, O'Flaherty prétend prouver qu'elle était originairement irlandaise, et Ferguson s'en vantait dans ses discours aux Irlandais. Il est surprenant que ni l'auteur ni son ouvrage n'aient été mentionnés par Macpherson ni par Whitaker, dans leur querelle relative à la manière dont l'Irlande avait été peuplée et à l'origine des Calédoniens. Les détails que Flaherty donne des antiquités de sa patrie sont vraiment curieux. À l'en croire, trois pêcheurs espagnols, Cappa, Lagne et Luasat, poussés par des vents contraires, abordèrent en Irlande avant le déluge (on ne dit point l'année); ils en furent les premiers habitants. Quarante jours avant le déluge, il s'y fit un nouveau débarquement composé de trois hommes et de cinquante-trois femmes; ils donnèrent leurs noms à plusieurs endroits de l'île, que Flaherty nomme sans hésiter. Cette colonie ayant péri par le déluge, une nouvelle population de mille hommes, sous la conduite de

Partholan, d'Edga sa femme, et de ses trois fils, Rudrie, Slange et Lagne, y aborda un mardi 14 mai de l'an 512 après le déluge. Cette colonie, parvenue au nombre de neuf mille personnes, fut détruite par une peste au bout de trente ou de trois cents ans; car Flaherty observe que dans la langue irlandaise, avec le changement de deux lettres, de trente on peut faire trois cents. Nous faisons grâce aux lecteurs du détail des révolutions suivantes, tout aussi circonstanciées, jusqu'à la cinquième colonie, venue d'Espagne l'an du monde 2954, sous la conduite des Milésiens, qui fondèrent en Irlande une monarchie qui a duré sans interruption pendant deux mille trente-sept ans, jusqu'à la conquête de l'île par Henri II, l'an 1162. Pour garants de tous ces détails, Flaherty cite des poèmes composés par Conang O'Malcomar, par G. Modudius de Ardbreacain, par G. Cœmanus, etc., dont le plus ancien ne remonte pas plus haut que le commencement du 11<sup>e</sup> siècle (1). *L'Ogygia*, traitée légèrement par quelques écrivains, est mentionnée avec éloge par un plus grand nombre. On ne peut nier que cet ouvrage ne présente des recherches laborieuses, une érudition peu commune, une classification bien ordonnée, et, soit en prose, soit en vers, une latinité éclairée et concise. Même en payant le tribut dont aucun Irlandais ne peut se défendre pour les antiquités de son pays, O'Flaherty, surtout dans ce qui précède la colonie milésienne, ne cesse d'avertir ses lecteurs qu'il ne croit pas les fables qu'il raconte... *Quæ prodigiosa commenta prorsus rejicio... errores perantiquæ originis annotandi... per obscuras nebulas splendor emicat veritatis... Undenam constet ea temporum signata observatio vix capio...* etc. O'Flaherty avait promis une seconde partie, dans laquelle il devait parler en détail des rois chrétiens de l'Irlande; il n'exécuta pas ce projet. Cependant Guillaume Harris dit que, suivant l'opinion générale, une seconde partie existait en manuscrit dans les mains d'un des parents de Flaherty; mais ce n'était probablement qu'un extrait succinct des annales, depuis 1187 jusqu'en 1527. Flaherty écrivit aussi une défense de son *Ogygia* contre les attaques de sir George Mackenzie et de plusieurs autres auteurs; ce traité a été publié après sa mort, par O'Connor, sous le titre d'*Ogygia vengée*. L—T—L.

FLAJANY (JOSEPH), chirurgien italien, né en 1741 dans la terre d'Arnano près d'Ascoli, fit ses premières études dans cette ville, et les termina à Rome dans le gymnase *della Sapienza*, où il obtint le titre de docteur en philosophie et en médecine. D'abord élève dans l'hôpital du St-Esprit, il en fut nommé chirurgien-adjoint après les épreuves voulues. En 1771, il fut chargé d'organiser, pour l'instruction des étudiants, un ca-

(1) Voyez le savant morceau sur la langue irlandaise par Deshautesayes, dans l'*Encyclopédie élémentaire*, ou *Bibliothèque des artistes et des amateurs*, par l'abbé Peuty, t. 3 ou 2<sup>e</sup> part., p. 504 et suivantes.

binet anatomique dont il devint directeur, et dans lequel on remarquait de très-belles injections, plusieurs pièces d'anatomie pathologique et une très-belle collection de calculs urinaires. En 1772, Flajani fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital du St-Esprit, professeur de médecine opératoire et lithotomiste, attendu qu'il s'était spécialement adonné à l'opération de la taille. Trois ans plus tard le pape Pie VI le choisit pour son chirurgien ordinaire. Il fut aussi nommé membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il mourut le 1<sup>er</sup> août 1808, laissant deux fils qui ont suivi la même carrière. L'aîné, après avoir éprouvé des malheurs, mourut médecin de l'hôpital de Spolète; l'autre a hérité de la plupart des emplois de son père, notamment de la place de directeur du musée anatomique de l'hôpital du St-Esprit, qu'il a contribué à enrichir. Flajani a publié : 1<sup>o</sup> *Nuovo metodo di medicare alcune malattie spettanti alla chirurgia*, Rome, 1786, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Osservazioni pratiche sopra l'amputazione degli articoli, e invècchiate lussazioni del braccio, l'idrocephale, ed il panericcio*, Rome, 1791, in-8<sup>o</sup>; traduit en allemand par Kühn, Nuremberg, 1799, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Collezione di osservazioni e riflessioni di chirurgia*, Rome, 1798; 1805, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Flajani a encore traduit de l'anglais en italien l'ouvrage de Poit sur les fractures et les luxations. La mort l'a empêché d'achever et de publier deux ouvrages importants, l'un sur la lithotomie, l'autre sur les maladies vénériennes, dont il plaçait le berceau en Europe, en non en Amérique. G—T—R.

FLAMAEL. Voyez BERTHOLET.

FLAMAND. Voyez DUQUESNOY.

FLAMAND-GRÉTRY (LOUIS-VICTOR) naquit à la Père en Tardenois (Aisne), le 25 novembre 1764. Après avoir fait ses études chez les religieux de Ste-Geneviève, puis sous la direction des frères de la Doctrine chrétienne, il entra successivement dans plusieurs maisons de commerce, et enfin chez son frère, qui était tapissier de la cour. Le 51 janvier 1796, Flamand, qui était devenu marchand de meubles, épousa, après deux unions malheureuses, une nièce du célèbre compositeur Grétry, auquel une vive amitié l'attacha bientôt, et qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée, comme on le sait, le 17 mars 1807. Grétry habitait la maison de campagne dite *l'Ermitage*, située près de la forêt de Montmorency, l'ancienne demeure de J.-J. Rousseau. Flamand, conservant le culte de son ami, en fit l'acquisition. Il y fit des améliorations importantes, et songea à y conserver le cœur de Grétry. Un procès qui attira l'attention du public s'éleva à cette occasion entre lui et les habitants de Liège. Il ne tarda pas à être considéré comme un des principaux habitants de Montmorency. Il fut nommé commandant de la garde nationale de cette ville. Ce grade fut pour Flamand la source de nouveaux chagrins. Des accusations furent dirigées contre lui, et pour mettre

un terme aux discussions, l'autorité dut prononcer la dissolution de la garde nationale. En 1818, Flamand obtint l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Grétry. Flamand-Grétry s'est occupé de poésie, et on lui doit divers morceaux; nous citerons : 1<sup>o</sup> *Le vingt et un janvier*, poème élégiaque, dédié aux mânes de Louis XVI, Paris, 1818, in-8<sup>o</sup> de 16 pages; 2<sup>o</sup> *L'ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry*, poème en huit chants, avec un prologue et des notes historiques, Paris, 1820, in-8<sup>o</sup>: poème lourd, embarrassé de détails oiseux et dénué d'ordre et de grâce; 3<sup>o</sup> *La mort du duc de Berri*, ode, Paris, 1820, in-8<sup>o</sup> de huit pages; 4<sup>o</sup> *La naissance du duc de Bordeaux*, ode, Paris, 1820, brochure in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Le baptême du duc de Bordeaux*, dithyrambe, Paris, 1821, brochure in-8<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Cantate à l'occasion de l'inauguration et du couronnement du buste de S. A. R. Madame, duchesse de Berri*, Paris, 1825, in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *Le retour de S. A. R. le duc d'Angoulême*, Paris, 1825, in-8<sup>o</sup> de seize pages; 8<sup>o</sup> *Hommage à Charles X et aux augustes descendants du grand Henri*, Paris, 1824, in-8<sup>o</sup> de douze pages; 9<sup>o</sup> *Hommage à Charles X à l'occasion de la mort de Louis XVIII et de son avènement au trône*, dithyrambe, Paris, 1824, in-8<sup>o</sup>; 10<sup>o</sup> *Hymne à l'occasion de l'ouverture du temple expiatoire*, Paris, 1824, in-8<sup>o</sup>; 11<sup>o</sup> *Ode présentée à S. A. R. Madame, duchesse de Berri, à l'occasion de l'inauguration du cœur de son auguste époux à Rosny*, 1824, in-8<sup>o</sup>; 12<sup>o</sup> *Bouquet à Charles X, poème dans lequel on démontre la fausseté des prédictions des anarchistes*, Paris, 1825, in-8<sup>o</sup>; suivi en 1827 d'un deuxième et d'un troisième bouquet; 13<sup>o</sup> *Le passage de la Bidassoa*, 1825, in-8<sup>o</sup>; 14<sup>o</sup> *Sacre de Charles X*, ode, 1825, in-8<sup>o</sup>; 15<sup>o</sup> *Itinéraire historique, géographique et topographique de la vallée d'Enghien-Montmorency*, Paris, 1827, in-8<sup>o</sup>; Paris, 1855-40, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. On doit encore à Flamand-Grétry plusieurs mémoires et brochures relatives au procès du cœur de Grétry. — Flamand-Grétry est mort au mois de juillet 1845. E. D—s.

FLAMANT (PIERRE-RENÉ), professeur d'accouchements à la faculté de Strasbourg, était né le 29 avril 1762 à Nantes, d'une famille connue honorablement. Après avoir fait ses études avec succès au collège de cette ville, il fréquenta les cours d'anatomie et de chimie dans les hôpitaux, et fut à dix-huit ans chirurgien aide-major du régiment du Roi (infanterie) alors en garnison à Caen. Il eut le bonheur de trouver dans son chef M. Desoteux, chirurgien instruit, un guide bienveillant dont les conseils lui furent très-utiles pour l'achèvement de ses études encore incomplètes. Bientôt après il obtint l'autorisation de se rendre à Paris, et il y fréquenta pendant deux ans les cours de clinique de Desault, avec une assiduité qui lui valut les éloges de ce grand chirurgien. De retour à son régiment, alors à Nancy, il fut presque aussitôt nommé démonstrateur d'anatomie à l'école que le roi venait d'y établir pour l'instruction des élèves militaires. Son colo-



nel, le duc du Châtelet (*voy.* ce nom), appelé au commandement des gardes françaises, emmena Flamant, dont il appréciait les talents précoces, et qu'il se proposait de faire entrer dans une des écoles de Paris; mais la révolution de 1789 empêcha l'effet de ces bonnes intentions. Nommé chirurgien-major, il rejoignit en 1791 à Besançon le 105<sup>e</sup> régiment qui s'était formé, depuis l'émeute de Nancy, des débris du régiment du Roi. Il fit en cette qualité les premières campagnes dans les armées du Rhin et de la Moselle. A la réorganisation de l'enseignement médical en 1795, il fut désigné professeur d'accouchements à l'école de Strasbourg; et lors de la création de l'université, en 1808, Flamant fut maintenu dans cette chaire qu'il remplissait d'une manière brillante. La mort de Baudeloque ayant laissé vacante la même chaire à la faculté de Paris, il se présenta pour la disputer; mais après un concours qui dura plus d'un mois et dans lequel il donna des preuves d'une haute capacité, les juges prononcèrent en faveur de Desormeaux (*voy.* ce nom). Il lut en 1816, à l'Institut, un *Mémoire sur le forceps*, instrument qu'il a perfectionné et dont il a restreint l'usage à des cas heureusement assez rares. Ce mémoire, imprimé séparément à Strasbourg, 1816, in-8°, a été inséré dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, ouvrage auquel Flamant a fourni la plupart des articles relatifs aux accouchements. Les tomes 25 à 45 du *Journal complémentaire des sciences médicales* renferment un assez grand nombre de morceaux de cet habile professeur. Flamant mourut à Strasbourg le 7 juillet 1855. Outre une thèse : *De albo fluore*, qu'il soutint à Nancy pour le baccalauréat, et que l'on dit très-remarquable, il n'a guère publié que les articles déjà mentionnés; mais il a laissé plusieurs mémoires manuscrits. M. Varlet, un de ses élèves, a publié l'*Eloge historique de Flamant*, St-Dié, 1855, in-8° de 46 pages. W—s.

FLAMEL (NICOLAS), écrivain libraire juré en l'université de Paris, est un des hommes sur le compte desquels s'est le plus exercée la crédulité publique. On ne connaît ni le lieu ni la date de sa naissance, car il n'est pas certain qu'il fût natif de Pontoise. On ne peut éiter de lui que les actions relatives à son état, des acquisitions de maisons et de rentes, des procès, des fondations d'œuvres pies, son testament et sa mort. Que disons-nous? Flamel est plein de vie: Paul Lueas l'a rencontré dans ses voyages; il a encore six siècles à parcourir; c'est, en un mot, un de ces heureux adeptes auxquels Dieu n'a pas dédaigné d'ouvrir les trésors de sa grâce infinie. Telles sont du moins les rêveries que débitent les philosophes hermétiques, et voici, suivant eux, comme il en advint. En 1537 (date fautive, car à cette époque Flamel n'était point marié, et dans le récit il est question des sollicitudes de sa femme), en 1537, disons-nous, la Providence fit tomber entre ses mains un vieux livre tracé sur écorce d'arbre,

qu'il acheta deux florins. Ce livre avait *trois fois sept* feuillets, était enrichi de figures peintes; il n'y avait pas jusqu'au *couvercle* (1) qui ne fût chargé de caractères mystérieux. En tête on lisait : *Habraham, Juif, prince, prêtre, lévite, astrologue et philosophe, à la nation des Juifs que l'ire de Dieu a dispersés dans les Gaules, salut.* On peut juger ce livre, car il s'en trouve des copies dans les cabinets des curieux : il a pour objet la transmutation métallique. Possesseur d'un si rare trésor, Flamel se mit à l'étudier sans relâche; mais ce fut vainement, car il n'est pas plus intelligible que les autres écrits des philosophes. Il passa *vingt et un* ans dans une application continuelle, dans les prières, dans les larmes, dans des travaux infructueux; ce qui ne peut guère s'accorder avec les devoirs de son état et les détails contentieux dont on le voit sans cesse occupé. Il est bon d'observer d'ailleurs que ce nombre *vingt et un* est mystérieux; c'est aussi celui des feuillets du livre. Au bout de ce temps, désespérant de parvenir sans secours à l'intelligence des hiéroglyphes d'Abraham, il entreprend un pèlerinage à Compostelle, pensant y trouver quelque juif plus savant que lui. Or dom Pernety vous apprendra ce que, en langage hermétique, on entend par un *voyage*. Son vœu accompli, il rencontre dans la ville de Léon un médecin juif nommé maître Canches, auquel il s'ouvre sur le sujet de ses peines. D'après les détails qu'il lui donne verbalement, le médecin explique plusieurs emblèmes; mais il fallait voir le livre, et Flamel n'avait osé le confier aux hasards d'un pèlerinage. Les deux nouveaux amis résolurent donc de revenir ensemble à Paris, où Flamel allait voir mettre un terme à ses anxiétés. Vain espoir! A Orléans, le médecin tombe malade et meurt (figuré allégorique de la dissolution de la matière). L'écrivain, inconsolable, rentre seul dans ses foyers. Il travaille encore *trois* ans inutilement (autre nombre symbolique; second tour de roue). Enfin, le lundi 17 janvier 1582, environ midi, par l'intercession de la bienheureuse vierge Marie, il fait la projection sur demi-livre de mercure, qui est converti en pur argent, meilleur que celui de la manière. Il n'avait donc encore que l'œuvre au blanc; mais, le 25 avril suivant (100 — 5 jours), il l'eut au rouge. Il le répéta depuis une seule fois, car il ne fit en tout que *trois* projections. Ici nous devons avertir que, si l'on consulte l'*Art de vérifier les dates*, on y trouvera que le 17 janvier 1582 fut un vendredi et non un lundi, et la dissemblance est trop grande, soit en français, soit en latin, pour qu'on puisse attribuer l'erreur aux copistes; mais il est évident que l'œuvre sur la lune devait être fait un

(1) L'auteur de cet article possédait une copie très-précieuse des figures de ce couvercle, faite par Flamel lui-même. Elle présente deux carrés parfaits. On y remarque des hiéroglyphes égyptiens qui ont quelque rapport avec ceux de la table isiaque, l'emblème de trois mains réunies, dont une est noire, celui du bœuf et de deux anges prosternés devant une croix, et beaucoup de caractères hébraïques, éthiopiens, arabes, grecs, cabalistiques, parfaitement bien exécutés.

*lundi*. Voilà à quoi personne n'avait encore pensé et par où nous acheverons de prouver ici pour la première fois que toute cette légende, dont la fausseté n'était plus guère contestée, est SYMBOLIQUE comme la plupart des écrits des philosophes et présente elle-même une allégorie de l'œuvre hermétique. Ce n'était pas assez de faire de Flamel un adepte, il fallait encore le signaler comme auteur (1). En 1561, cent quarante-trois ans après sa mort, Jacques Gohorry, dit *le Parisien*, que l'on peut regarder comme l'inventeur, ou du moins le promulgateur de cette fable, publia, in-8°, sous le titre de *Transformation métallique*, trois anciens traités en rythme français, savoir : *La fontaine des amoureux de science*, par Jean de la Fontaine, de Valenciennes; les *Remontrances de Nature à l'alchimiste errant*, avec la réponse, par Jean de Meung, et le *Sommaire philosophique*, qu'il attribue à notre écrivain. Lenglet a mal annoncé ce recueil dans sa *Bibliothèque*. Dans une espèce de préface mise au *Sommaire*, Gohorry débite à peu près ce que l'on a lu ci-dessus. Ce *Sommaire*, nommé aussi le *Roman de Flamel* et composé de six cent cinquante-six vers, a été réimprimé avec les mêmes pièces, Lyon, 1589, 1618, in-16, et il est rare de toutes les éditions. Il se trouve encore au tome 2 de la *Bibliothèque des philosophes* de Salmon et de Mauguin, dans l'édition du *Roman de la Rose* donnée par Lenglet, et en latin, dans le *Manget* et le *Musæum hermeticum* de 1677. En 1612, Pierre Arnauld, sieur de la Chevalerie, gentilhomme poitevin, renouvela la fable de Flamel, qu'avait accréditée Roch le Bailly, et publia, avec deux traités d'Artéphius et de Synésius, traduits en français, les *Figures hiéroglyphiques de Nicolas Flamel, ainsi qu'il les a mises en la quatrième arche qu'il a bastie au cimetière des Innocents à Paris, avec l'explication d'icelles par icelui*. Ce recueil, intitulé *Trois traictes de la philosophie naturelle*, est in-4°. Il a été réimprimé, même format, en 1659 et 1682, et se trouve dans la *Bibliothèque* de Salmon. Rien de plus ridicule que l'interprétation de ces prétendus hiéroglyphes, dans lesquels tout homme sensé n'a jamais vu que des sujets de dévotion. C'est un homme tout noir, emblème de Saturne, voyant merveille dont moult il s'esbahit (la transmutation des métaux). Ce sont des roues de char changées en matras. Il n'est pas jusqu'à l'écritoire de Flamel qui ne devienne le vase philosophique, et n'ait, comme la Trinité, trois parties distinctes ne faisant qu'un seul tout. On attribue encore à Flamel : 1° *le Désir désiré* ou *Trésor de philosophie*, autrement le *Livre des six paroles*, qui se trouve avec le *Traité du soufre*, du Cosmopolite, et l'*Œuvre royale de Charles VI*; Paris, 1618, 1629, in-8°; et dans la *Bibliothèque* de Mauguin; 2° *Le grand éclaircissement de la pierre philosophale pour la transmutation*

*de tous métaux*, Paris, 1628, in-8; Paris, Lamy, 1782, in-12. Ce n'est qu'un extrait de l'*Elucidarium chemicum* de Christophe de Paris. Dans la réimpression servant de supplément à la *Bibliothèque des philosophes chimiques*, est annoncée une nouvelle Vie de Flamel qui n'a point été publiée. L'éditeur promet également un ouvrage intitulé : *La Joie parfaite de moi Nicolas Flamel et de Pernelle, ma femme*, qui n'a point paru, et l'on peut aisément s'en consoler; 3° *la Musique chimique*, opuscule très-rare; 4° *Annotata ex N. Flamello*, au tome 1<sup>er</sup> de *Theatrum chemicum*; 5° *Commentatio in Dionysii Zacharii opusculo chemico*, au 2<sup>e</sup> volume de la *Bibl.* de Mauget. Ce commentaire est évidemment supposé, puisque Zaehaire est postérieur à Flamel; 6° *La vraie pratique de la noble science d'alquemie ou les laveures*, manuscrit que les dévots à Flamel regardent eux-mêmes comme douteux; 7° *Quedam hieroglyphica et carmina quæ in variis Lutetia lapidibus olim videbantur*, etc., manuscrit cité par Borel et qu'il dit être différent du livre publié par la Chevalerie; 8° Dom Pernety, dans les observations qu'il a publiées sur l'histoire de Flamel, parle d'un psautier manuscrit, daté de 1414, sur les marges duquel était un *Commentaire philosophique* de la façon de notre adepte; 9° enfin, comme si les livres précités n'étaient pas assez obscurs par eux-mêmes, un certain Denis Molinier, se qualifiant de chevalier de l'ordre du Christ, a mis en chiffres en douze clés *l'alchimie de Flamel*. Cet utile travail est manuscrit. Mais il faut maintenant considérer le bon Flamel sous un aspect moins ridicule. De son temps, l'état qu'il exerçait était très-lucratif. L'imprimerie n'était pas encore inventée, et les manuscrits se vendaient à un si haut prix, que les riches seuls pouvaient s'en procurer. On a vu d'ailleurs qu'à la profession d'écrivain Flamel joignit celle de libraire. Il est donc peu surprenant que cet homme laborieux, intelligent et d'ailleurs peu délicat sur les moyens d'acquiescer, quoique dévot en apparence, soit parvenu à une assez grande aisance. Il épousa, vers 1568, une veuve nommée Pernelle ou Perette, qui lui apporta quelque bien. Nous avons dit qu'il était peu délicat en affaires. A mesure qu'il gagnait de l'argent, il achetait de petites rentes sur des maisons et préférait celles dont le recouvrement était difficile. Alors il faisait mettre l'immeuble aux criées et trouvait moyen de se le faire adjudger à bas prix. Outre sa maison, située au coin de la rue de Marivaux (1), il en fit bâtir une rue de Montmorency, lieu où, disent les historiens du temps, *y avoit grants punaisies de boes*, et l'agrandit par des acquisitions subséquentes. Une in-

(1) Adclung s'est plu, dans son *Histoire des folies humaines*, à rassembler une multitude d'ouvrages sous le nom de Flamel : peine bien inutile, puisque aucun n'est authentique.

(1) La soif de l'or et la crédulité ont fait, à diverses reprises, tenter des fouilles dans cette maison. On a prétendu que des étrangers trouvèrent dans les caves un grand nombre de creusets remplis d'une matière noire et poudreuse, dont ils s'emparèrent. C'est un de ces contes qui ne sont appuyés sur aucune preuve. La dernière tentative, exécutée par des gens qui s'étaient offerts pour faire réparer la maison, et qui abandonnèrent ensuite leur entreprise, n'eut aucun succès.

scription mise sur la porte de cette maison nous apprend que Flamel exigeait de chaque locataire de *dire chacun jour une paternostre et un avemaria* pour le salut des trépassés. Il édifia deux des arcades du charnier des Innocents, fit construire au même lieu un tombeau pour sa femme, éleva le petit portail de St-Jacques de la Boucherie, celui de Ste-Geneviève des Ardents, celui de la chapelle St-Gervais. Voilà à peu près à quoi se bornent ces constructions si vantées. Pernelle mourut le 11 septembre 1397. Les deux époux s'étaient fait un don mutuel, que Pernelle avait annulé par son testament, puis rétabli par un codicille. L'abbé Villain, par le relevé le plus exact des biens des deux conjoints, a montré qu'à la mort de Pernelle ils formaient un capital de 5,500 livres tournois, représentées en 1761, date de son ouvrage, par la somme de 58,859 liv. Au décès de Flamel, arrivé le 22 mars 1418, la totalité de ses revenus se montait à 676 livres 5 sols tournois, formant, toujours en 1761, 4,596 livres de rente. Ce revenu, sans doute, est considérable; mais il n'exède pas néanmoins, ce qu'a pu amasser, dans un état très-lucratif, un homme économe et laborieux. Il n'a surtout aucun rapport avec les trésors immenses dont on l'a fait possesseur, avec les sept paroisses dont il était seigneur, les quatorze hôpitaux qu'on lui doit et qui n'existent que dans l'imagination des philosophes. Flamel fut enterré dans l'église de St-Jacques de la Boucherie, dont il avait institué les marguilliers ses exécuteurs testamentaires. En lisant son testament, en se rappelant ses diverses fondations, on se convaincra qu'il eut toute sa vie beaucoup plus d'ostentation que de véritable piété. Ces inscriptions, ces bas-reliefs disséminés partout, cette affectation de multiplier sa figure et celle de sa femme dans les diverses églises auxquelles il fit travailler, en sont une preuve sans réplique. Sous les dehors d'une austère dévotion il cachait à la fois l'avidité d'acquiescer et l'orgueil de paraître un des premiers dans sa paroisse. On ne doit donc pas s'étonner si, même de son vivant, il passa pour beaucoup plus riche qu'il ne l'était réellement. A la mort de sa femme, il fut imposé à 400 livres de droits envers le roi, et l'on a prétendu que, lorsque les malheurs de Charles VI forcèrent le gouvernement à faire contribuer les citoyens les plus opulents, Cramoisy, maître des requêtes, vint rendre visite à l'écrivain, dans l'intention d'obtenir de lui une somme considérable. Les biens de Flamel une fois multipliés dans l'opinion, on voulut en découvrir la source. Les uns ont dit qu'il les tenait des juifs qui, chassés de la France, l'avaient chargé du recouvrement de leurs créances. Le président Hénault, Saint-Foix et d'autres ont démontré l'absurdité d'une pareille origine. L'auteur du *Comte de Gabalis* émet, ironiquement ou sérieusement, une assez bizarre opinion. Il admet l'acquisition des figures d'Abraham, juif; mais ce livre, suivant lui, n'était qu'un indice

emblématique des divers lieux où les juifs, expulsés du royaume, avaient enfoui leurs trésors, et ce fut le rabbi Nazard qui lui en donna l'interprétation. Au reste; Villars connaissait mal Flamel, puisqu'il en fait un chirurgien et qu'il le fait voyager à Rome et à Naples. Quant aux prétendus résultats de l'œuvre hermétique, on a vu ci-dessus ce qu'il en faut penser. L'abbé Villain a publié à Paris, 1761, in-12: *Histoire critique de Nicolas Flamel et de Pernelle sa femme*. Ce livre est comme la suite d'un autre que l'on doit y joindre, puisqu'il y est aussi question de Flamel: *Essai d'une histoire de la paroisse de St-Jacques de la Boucherie*, Paris, 1758, in-12. Dom Pernety, toujours ami du merveilleux, fit sur l'histoire de Flamel quelques observations dans l'*Année littéraire*. L'abbé Villain y répondit par: *Lettre à M\*\*\*, sur celle que dom Pernety a fait insérer dans une des feuilles de M. Fréron, contre l'Hist. crit. de Flamel*, Paris, 1762, in-12. D. L.

FLAMEN (Albert), peintre et graveur, naquit à Bruges au commencement du 17<sup>e</sup> siècle (1). Il s'établit jeune à Paris, et s'étant fait connaître des amateurs par quelques estampes d'un faire agréable et facile, il abandonna les pinceaux, d'après leur conseil, pour se livrer uniquement à la gravure. Cet artiste excellait surtout dans le genre du paysage. Outre des *Vues des environs de Paris*, qu'il a gravées sur ses propres dessins, on cite d'Albert Flamen: 1<sup>o</sup> *Diverses espèces de poissons de mer et d'eau douce*, in-4<sup>o</sup> obl. Ce recueil se compose de soixante-sept pièces. Huber dit qu'on ne connaît rien de mieux en ce genre. Voyez *Manuel des curieux*, t. 5, p. 365; 2<sup>o</sup> *Devises et emblèmes d'amour moralisez*, Paris, 1655, petit in-8<sup>o</sup>. Ce volume contient cent une planches gravées à l'eau-forte avec des explications par Boissevin. Il a reparu sous la date de 1671. Quelques bibliographes annoncent cette réimpression comme un recueil différent de celui de 1655. Les auteurs des *Notices sur les graveurs*, qui n'ont connu que l'édition de 1671, s'étonnent qu'on ait attendu vingt-cinq ans après la mort de Flamen pour mettre au jour un ouvrage de ce maître. Mais nous pensons qu'ils se trompent sur l'époque de la mort de Flamen comme sur celle de sa naissance. W—s.

FLAMENG, FLAMANG ou FLAMANT (GUILLAUME), poète dramatique et hagiographe, que l'on croit né à Langres vers 1455 d'une famille originaire de Flandre, obtint en 1477 une prébende à la cathédrale de Langres, fut nommé chanoine de cette cathédrale en 1495 et quitta son canonicat en 1499 pour la cure de Montheries, village situé près de Chaumont. Enfin, voulant finir ses jours dans la retraite, il entra à l'abbaye de Clairvaux,

☞ (1) Les auteurs des *Notices sur les graveurs* (Bayerel et Malpé) placent la naissance de Flamen en 1564 et sa mort en 1646. Ainsi, d'après cette date, Flamen aurait vécu 82 ans, et cet artiste aurait passé cette longue vie sans produire les deux recueils que les amateurs recherchent de lui, et qui ne peuvent pas être l'ouvrage de sa vieillesse.

« où il mourut saint religieux vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, » dit l'abbé Cherlet dans son ouvrage de *Langres savante*. On croit que sa mort arriva vers 1540. Des ouvrages dramatiques de Guillaume Flameng le plus remarquable a pour titre : *La vie et passion de monseigneur Saint-Didier, martyr et evêque de Lengres, jouée en ladite cité l'an mil CCCCLIII<sup>ix</sup> et deux*. Cet ouvrage, dont le manuscrit in-4<sup>o</sup>, conservé autrefois à Langres, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Chaumont, a été publié en 1833 (Chaumont, in-8<sup>o</sup>) par M. Carnaudet, bibliothécaire, qui l'a fait précéder d'une introduction. La pièce de Guillaume Flameng, qu'aucun historien de notre théâtre n'a connue, est l'une des œuvres les plus curieuses de l'art dramatique en France. Elle fut représentée à Langres en 1482, et probablement une seule fois, par les membres de la confrérie de St-Didier, confrérie illustre établie à Langres dans l'église St-Didier, près du tombeau de cet évêque (voy. ST-DIDIER), et de laquelle firent partie des rois de France, des ducs de Bourgogne et un grand nombre de personnages distingués. Le martyr de St-Didier se passe en différents lieux : on y voyage de Langres à Gênes, à Paris, à Rome, à Arles avec une rapidité égale aux dépêches électriques; le ciel, l'enfer, les Romains, les Alains, les Wandalas, les Langrois sont mis en scène ainsi que Dieu, les anges et les diables. Les acteurs sont au nombre de 116; les figurants forment toute une armée; les machines, les décors, les changements se succèdent continuellement, car l'action ne marche jamais par des récits, on ne parle point à la *cantomade*, tous les épisodes se passent sur la scène et, suivant les exigences de la pièce, le théâtre changeait de place et d'échafaudages. Les drames les plus compliqués de nos auteurs modernes sont d'une grande simplicité, comparés à la pièce du chanoine de Langres, et le personnel des théâtres de Paris serait insuffisant pour la représentation du *Martyre de St-Didier*. Si la pièce de Guillaume Flameng est intéressante sous le rapport dramatique, elle ne l'est pas moins sous le rapport poétique. On y trouve tous les genres de vers, à l'exception de l'alexandrin, mais le vers de huit syllabes y domine. Il y a une grande variété de ces rythmes, souvent gracieux, que l'école romantique a reproduits de nos jours comme une nouveauté. On avait attribué à Cl. Marot l'invention du virelai, dans lequel le dernier vers d'une strophe indique la première rime de la strophe suivante; mais on trouve ce genre de poésie dans la pièce de G. Flameng. Enfin, les différentes parties du martyr sont terminées par un couplet final, dans lequel, comme dans nos vaudevilles, l'auteur réclame l'indulgence du public.

Si avons a regrabier  
De toute nostre intelligence  
Collauder et remercier  
La seignorie d'excellence  
Qui par douce bënëtolence  
Nous a presté bon auduitoire

Pour ouyr en paix et silence  
Le mystère ou dévot histoire.

*Le Martyre de St-Didier*, étant maintenant imprimé, pourra être consulté avec fruit par les personnes qui étudient les origines de l'art dramatique en France et les poésies du moyen âge. G. Flameng avait aussi fait représenter une autre tragédie, également empruntée aux légendes du diocèse de Langres et intitulée : *Le Martyre des Saints-Jumeaux* (voy. MÉLÉOSIPPE). Cette pièce est aujourd'hui perdue, et on n'en connaît que quelques strophes rapportées par Théodecte Tabourot dans son *Histoire des saintes reliques et antiquités de Langres*, dont l'auteur de cet article possède le manuscrit. Guillaume Flameng est encore auteur des ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Dévot exhortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu*, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage très-rare faisait partie du recueil cité dans le catalogue de la Vallière n<sup>o</sup> 2,904; il en existait un exemplaire dans la bibliothèque de Ch. Nodier. « Ce livre, dit M. Tarbé, imprimé sans nom de lieu, ni date, en caractères gothiques, y est désigné sous le titre de vénérable et discrète personne maistre Guillaume Flameng, chanoine de Langres. » — 2<sup>o</sup> *La vie de Saint-Bernard* : cet ouvrage est divisé en sept livres; les cinq premiers ont été traduits en latin par G. Flameng, ainsi qu'il nous l'apprend : « Cy après est contenue la vie de saint Bernard, dévot chapelain de Notre-Dame » translattée de latin en francoys. » Il dit aussi que les vies de la mère et de la sœur de St-Bernard, qui se trouvent au premier livre, ont été extraites de la vie de St-Bernard par Jehan l'Hermitte. Enfin, le sixième et le septième livre ont été composés par G. Flameng. A la suite de la vie de St-Bernard on trouve plusieurs pièces en vers de Flameng intitulées *Oraisons*. La première oraison est adressée à saint-Bernard, dévot docteur et premier abbé de Clairvaux; une autre oraison est adressée à monseigneur saint-Denis, martyr et apôtre de France, qui comprennent eu brief la plupart de sa vie et passion. La Vie de St-Bernard a eu deux éditions : l'une imprimée à Troyes par Jean Lecoq, pour Macé Panthoul, sans date, in-4<sup>o</sup>; l'autre à Paris, Fr. Regnault (vers 1520), in-4<sup>o</sup>. Elle a été traduite en portugais dans le 16<sup>e</sup> siècle par Gonzalve de Sylva, religieux de l'ordre de Cîteaux; 3<sup>o</sup> *La vie de sainte Asceline*, petite-nièce de St-Bernard, abbesse de Boulancourt; 4<sup>o</sup> *La chronique des évêques de Langres*, en vers français, avec un journal des choses arrivées du temps où vivait Flameng, manuscrit. Cette chronique était, dit-on, un abrégé de l'ouvrage latin de Cl. Félix (voy. FÉLIX) et avait, suivant Charles, été rédigée en 1540 ou 1542; 5<sup>o</sup> *La vie de sainte Humbeline*, sœur de St-Bernard, traduite du latin de Jehan l'Hermitte; 6<sup>o</sup> *l'Épithaphe de dame Alès ou Alète, mère de saint Bernard, inhummée à Dijon, à St-Benigne, puis translattée à Clairvaux*. Cette épithaphe, qui se compose de plus de cent vers, a été imprimée par Chifflet dans l'ouvrage qui a pour titre : *Sancti Bernardi genus illustre*,

où il cite un chapitre entier de la vie de St-Bernard par Flameng; 7° l'*Épitaphe d'Hubert Poisot, de Torcenay, près Chalindrey, official, scelleur, promoteur, referendaire, etc.*, secrétaire du chapitre de Langres en 1505; 8° la *Déclaration des statutz de la confrérie de M. Sainct-Didier, de Langres, et la vie et canonisation dudit saint en briefve ryne françoise*. Cet ouvrage, dont il existe à Langres une copie du 16<sup>e</sup> siècle, est composé de près de 1,500 vers et divisé en quatre parties; 9° les *Statutz et ordonnances de la confrérie de saint Pierre et saint Pol de Langres*. Ces statutz, qui forment 97 strophes de huit vers chacune, se trouvent à la bibliothèque de Langres en tête du registre de la confrérie de St-Pierre et St-Paul. Guillaume Flameng était aussi auteur de satires qui sont aujourd'hui perdues; et M. Carnaudet pense que de fortes présomptions doivent faire regarder Flameng comme l'auteur de la charte de confirmation de la *Fête des fous ou la Mère folle de Dijon*, imprimée par du Tillot et dans la collection des meilleures dissertations, notices, etc., relatifs à l'histoire de France, par Leber, Salgues et Cohen.

T.-P. F.

FLAMIN LEWISTON (Mademoiselle), d'une maison illustre d'Écosse, arriva en France avec la jeune Marie Stuart. Henri II devint amoureux d'elle en la voyant danser dans une mascarade composée par Catherine de Médicis. Mademoiselle Flamin, qu'on n'appelait à la cour que la *belle Écossaise*, fut aimée de Henri pendant plusieurs années et en eut un fils connu sous le nom de Henri d'Angoulême, grand prieur de France, tué à Aix en 1588 par Philippe Altoviti, mari de la belle Châteauneuf. Loin de cacher sa grossesse, mademoiselle Flamin s'en faisait gloire et prétendait que dans cet état tout le monde devait l'honorer.

B—Y.

FLAMININUS (TITUS-QUINTIUS), appelé *Flaminus* par quelques auteurs, romain consulaire, a un grand nom dans l'histoire pour avoir proclamé la liberté publique au milieu de la Grèce assemblée. Il n'était que questeur lorsque, l'an de Rome 534, il fut porté au consulat sans avoir passé par l'édilité et la préture, ce qui avait peu d'exemples. Aussitôt qu'il fut déclaré consul, il se rendit en hâte à l'armée romaine, en Épire, pour s'opposer à Philippe, roi de Macédoine, qui venait de prendre les armes contre Rome sans y avoir été provoqué (1). Dans une entrevue que Flaminus eut avec ce prince, il lui demanda la liberté des villes de la Thessalie, dont il s'était injustement emparé. Sur sa réponse négative, le consul, avec l'activité qui le caractérisait, se prépara au combat : son attaque suivit de près. L'engagement fut disputé par les Macédoniens qui, suivant Tite-Live, le cédaient peu aux Romains par le courage, l'habileté et la manière dont ils étaient ar-

més. Les Romains parvinrent à les prendre à dos et à les mettre en désordre. L'armée ennemie aurait été détruite si les vainqueurs avaient pu poursuivre les fuyards : ils en furent empêchés par l'aspérité des lieux et la pesanteur de leur infanterie. Philippe s'enfuit en Macédoine. Le consul s'occupait aussitôt de reprendre la Thessalie : il emporta facilement la ville de Phalérie, secondé puissamment par la flotte romaine que commandait L. Quintius, son frère, jointe aux forces maritimes d'Attale et des Rhodiens. Il assiégea Érétrie et la prit d'assaut. La ville d'Atrax fit une défense si opiniâtre, que Flaminus crut devoir en lever le siège. Après avoir pris rapidement quelques places dans la Phocide, il s'occupait de négocier auprès de la ligue des Achéens pour la détacher du parti de Philippe et en faire une alliée des Romains : il y réussit. L'année de son consulat étant expirée, le commandement en Macédoine lui fut continué. Le roi demanda encore une entrevue : le proconsul l'accorda; et dans les conditions de paix qu'il proposa il demanda, entre autres choses, que les garnisons macédoniennes fussent retirées de toutes les villes de la Grèce. On convint de faire une trêve de deux mois et d'envoyer des députations à Rome. Les ambassadeurs du roi furent entendus, mais le sénat ne décida rien. Il investit Flaminus du pouvoir de faire la paix ou de continuer la guerre. Philippe alors fit un traité d'alliance avec Nabis, tyran de Sparte, et de nouveaux préparatifs contre les Romains; Flaminus, de son côté, se fortifia de l'alliance des Béotiens. Les deux armées étaient à peu près d'égale force; les Romains l'emportaient seulement par la cavalerie étolienne. Elles se trouvèrent en présence l'une de l'autre à Cynocéphale en Thessalie. Après quelques escarmouches l'engagement devint général. Philippe, à la tête de son aile droite, avait l'avantage; sa gauche, à laquelle venait se joindre une partie de sa phalange, se trouvait dans une sorte de désordre. Le centre, qui était plus près de la droite, restait dans l'inaction; l'autre partie de la phalange s'avancait pour s'y placer. Alors Flaminus, quoiqu'il vit que les siens pliaient à la gauche, ne balança pas à pousser ses éléphants contre l'ennemi et à tomber ensuite sur lui avec impétuosité, ne doutant pas qu'une partie, lâchant pied, n'entraînât le reste. Il ne se trompa point : les Macédoniens prirent l'épouvante et s'enfuirent. Un tribun des soldats se détacha avec un corps de troupes et prit à dos l'aile droite des ennemis. Ce qui mit le comble à leur désordre fut l'immobilité de la phalange par l'impossibilité où elle était de manœuvrer. La victoire fut entière pour les Romains, qui ne perdirent guère plus de sept cents hommes : les Macédoniens eurent huit mille hommes tués et cinq mille prisonniers. Philippe envoya de nouveau des ambassadeurs à Rome; le proconsul y députa de son côté. Le sénat s'assembla à ce sujet : il n'y eut pas lieu à beaucoup de paroles, les Macédoniens assurant que le roi ferait

(1) La guerre durait déjà depuis trois ans (an de Rome 548), et les deux consuls ses prédécesseurs n'avaient point ainsi dire rien fait.

ce qu'aurait ordonné le sénat. Cette assemblée nomma dix députés, sur l'avis desquels Flaminius traiterait de la paix avec Philippe. Le proconsul et son conseil décidèrent que la paix serait faite aux conditions que toutes les villes de la Grèce, en Europe et en Asie, auraient la liberté et l'exercice de leurs lois, et que les garnisons des Macédoniens en seraient retirées, etc. : c'était au commencement de l'année 536. Les jeux Isthmiques allaient se célébrer à Corinthe. Le concours des spectateurs était immense : tous les esprits étaient dans l'attente de ce que la Grèce allait devenir. Les Romains se placèrent : un héraut s'avança au milieu de l'arène, et après avoir imposé silence, prononça que le sénat, le peuple romain et Titus Quintius, *imperator*, ordonnaient qu'en conséquence de la défaite de Philippe et des Macédoniens, les Corinthiens, les Phœcéens, les Locriens, etc., toutes les nations enfin qui avaient été assujetties par Philippe, fussent libres et eussent l'exercice de leurs lois. A cette proclamation l'étonnement général fut si grand, qu'on ne savait ce qu'on avait entendu : on fit répéter le héraut. Quand les jeux furent finis, les spectateurs se portèrent en foule auprès de Flaminius : on se pressait pour lui toucher les mains, le couvrir de couronnes (1). Il faut voir dans Tite-Live le tableau de cette scène unique dans l'histoire. L'année suivante la guerre fut résolue par les Romains et les alliés contre Nabis, qui s'était perfidement emparé d'Argos. Flaminius, après avoir conduit son armée sur le territoire de cette ville, se décida à attaquer plutôt Sparte et son roi, les principaux auteurs de la guerre. Il marcha donc vers Sparte : Quintius, son frère, s'avança de son côté avec la flotte romaine et les escadres des alliés. Le tyran, se voyant bloqué par mer et pressé du côté de la terre, sans espoir de secours, demanda à entrer en pourparlers. Le résultat de l'entrevue fut l'offre, de la part de Nabis, de rendre Argos, les prisonniers et les transfuges. Les événements de la guerre avaient amené les choses au point qu'il fallait assiéger Sparte, ville très-forte et qui pouvait être bien défendue. Flaminius le sentait et inclinait à tout finir par la paix. Ses alliés consentirent à ce qu'il la proposât sur-le-champ : en conséquence, les principales conditions imposées à Nabis furent qu'il retirerait ses garnisons d'Argos et des villes de son territoire, qu'il n'aurait plus de vaisseaux de guerre, qu'il rendrait les prisonniers et les transfuges à toutes les villes alliées des Romains, et qu'il ne ferait ni alliance ni guerre. Ces conditions furent rejetées par Nabis et par les Lacédémoniens. La guerre recommença : Sparte fut investie par les Romains et leurs alliés,

(1) La légende rapporte que le bruit des applaudissements était si fort, que les oiseaux qui volaient au-dessus du cirque tombèrent étourdis. Ce désintéressement affecté du sénat romain était une habile manœuvre en présence de la coalition d'Annibal, qui cherchait dans tout l'univers des ennemis au peuple romain. Flaminius était le digne ministre de cette aristocratie romaine si habile.

au nombre de cinquante mille ; ils en vinrent à un assaut général. Les Lacédémoniens se défendirent avec vigueur ; mais ayant vu les Romains pénétrer dans la ville, ils lâchèrent pied. Nabis, les voyant fuir et croyant la ville prise, cherchait à s'évader. Pythagoras, qui faisait les fonctions de général, fut seul cause du salut de Sparte. Il fit mettre le feu aux édifices voisins du mur ; l'incendie s'étant promptement étendu, les Romains se trouvaient exposés à la chute des maisons. La fumée ajoutait la terreur au danger. Ceux qui étaient en dehors de la ville s'éloignèrent du mur, et ceux qui étaient déjà entrés se replièrent, de peur d'être séparés des leurs par l'incendie qu'ils auraient à dos. Quintius alors fit sonner la retraite, et les Romains rentrèrent dans leur camp. Flaminius, attendant beaucoup de la terreur des ennemis, chercha à l'entretenir, tantôt en les harcelant par des attaques, tantôt en les bloquant par des travaux pour leur ôter tout moyen de fuir. Le tyran, n'y tenant plus, envoya Pythagoras pour négocier. Le général romain lui ordonna d'abord de sortir de son camp ; mais le député s'étant jeté à ses pieds en suppliant, il consentit à l'entendre. La paix fut accordée à Nabis aux conditions qui lui avaient été imposées quelques jours auparavant : il l'accepta. Argos s'étant, pendant le conflit, délivrée elle-même, annonça pour l'arrivée de l'armée romaine et de son général la célébration solennelle des jeux Néméens, qui avait été suspendue par la guerre. Flaminius en fut nommé président ; il retourna ensuite à Rome, où une autre gloire l'attendait. Il triompha pendant trois jours : le fils du roi de Macédoine et le fils du tyran de Sparte marchaient devant son char. Le bruit se répandant qu'Antiochus, roi de Syrie, se préparait à la guerre contre les Romains, le sénat envoya des députés dans la Grèce, à la tête desquels fut Flaminius, pour entretenir les bonnes dispositions des alliés. La puissante ligue des Achéens était du plus grand intérêt pour chacun des partis. D'un autre côté, les députés d'Antiochus et des Éoliens les sollicitaient ; de l'autre, Flaminius employa son éloquence à les retenir dans l'alliance des Romains : il y réussit. Dans toute sa vie politique il montra qu'il n'était pas moins l'ami de la paix que de la liberté publique. En l'année 565 il y eut une brigue très-forte, pour la dignité de censeur, entre des personnages considérables : Flaminius emporta le premier les suffrages. Il remplit cette magistrature avec beaucoup de douceur. L'an 569 le sénat le députa auprès de Prusias, roi de Bithynie, pour se plaindre de l'asile qu'il avait donné à Annibal : il réussit encore dans cette mission (1). Neuf ans après,

(1) Il réduisit Annibal, cerné dans son palais aux sept issues, à se donner la mort et délivra ainsi les Romains de leur grande terreur. Dans sa route, il avait rendu un autre service à Rome : Philopœmen, le dernier des Grecs, était parvenu à ranimer la ligue achéenne. Flaminius passe par Messène, en se rendant auprès de Prusias ; à peine l'a-t-il quittée, qu'une sédition y éclate contre les Achéens, et en même temps un sénatus-con-

Flamininus se distingua par la somptuosité des jeux qu'il fit célébrer en l'honneur de son père qu'il venait de perdre. Le consulat lui fut encore déferé en l'année 601. L'histoire ne nous apprend plus rien de lui.

Q—R—Y.

FLAMINIO (JEAN-ANTOINE), qui se fit dans la poésie latine une réputation effacée par celle de son fils, naquit à Imola vers 1464. Son nom de famille était Zarabini de Cotignola; mais ayant été dès sa jeunesse reçu membre de l'ancienne Académie vénitienne, il y prit, selon l'usage du temps, le surnom romain de Flaminio, qu'il garda comme son nom propre et qu'il transmit à ses enfants. De Venise, où il avait terminé ses études, il fut appelé à Seravalle, diocèse de Trévise, pour y professer les belles-lettres; il n'avait que vingt et un ans. Il s'y maria et alla ensuite exercer les mêmes fonctions à Montagnana. Mais après y avoir passé environ quatorze ans, il revint en 1502 à Seravalle, d'où il ne voulait plus sortir. Cependant des guerres qui survinrent lui furent si fatales, qu'ayant perdu tout ce qu'il avait acquis par ses travaux, il fut forcé en 1509 de retourner à Imola, sa patrie. Les libéralités du cardinal Raphaël Riario et du pape Jules II le tirèrent de cet état de détresse, et il rouvrit à Imola une école de belles-lettres. Mais les habitants de Seravalle, parmi lesquels il avait précédemment reçu les droits de cité et même ceux de noblesse, le rappelèrent avec tant d'instances, qu'il revint à eux en 1517 et reprit son premier emploi. La renommée qu'il avait acquise y attira un grand nombre de jeunes gens de la première noblesse du pays, que leurs parents envoyaient chez lui et qui y vivaient comme dans une maison commune. De ce nombre fut le jeune Alphonse Fantuzzi, fils du comte Gaspard Fantuzzi, riche patricien de Bologne, qui voulut ensuite que Flaminio allât à Bologne même continuer dans son palais et l'éducation de son fils et celle de tous les autres jeunes nobles qui voudraient l'y suivre (*voy. Gaspard FANTUZZI*). Le concours en fut plus grand que jamais; et le comte Fantuzzi, joignant aux fruits que leur maître retirait de cet enseignement de grandes libéralités, Flaminio passa fort doucement auprès de lui les seize dernières années de sa vie, généralement aimé et estimé, non-seulement pour son savoir, mais pour l'extrême pureté de ses mœurs et la douceur de son caractère. Il mourut à Bologne le 18 mai 1556. Il a laissé un assez grand nombre de poésies latines, dont le mérite est médiocre. Ses ouvrages en prose sont meilleurs, quoiqu'ils n'aient pas la même élégance qu'on admire dans quelques auteurs latins de son temps.

Ce sont, entre autres, douze livres de *Lettres*, les *Vies de quelques saints* de l'ordre des Frères prêcheurs ou de St-Dominique, un *Dialogue sur l'éducation des enfants*, un *Traité de l'origine de la philosophie*, une *Grammaire latine*, etc. Le P. Dominique-Joseph Copponi, dominicain, a fait imprimer pour la première fois les *Lettres latines* de Jean-Antoine Flaminio, à Bologne, en 1744. Il a mis en tête une vie de l'auteur, où il donne un catalogue exact de ses ouvrages tant imprimés que restés inédits. Une autre vie de J.-A. Flaminio, plus exacte et plus détaillée, composée par Jean-Augustin Cradenigo, a été insérée dans le tome 24 de la *Nuova raccolta d'opuscoli*, etc. G—É.

FLAMINIO (MARC-ANTOINE), fils du précédent, naquit à Seravalle en 1498. Il n'eut point d'autre maître que son père, et il ne pouvait avoir ni un meilleur guide pour ses études ni un meilleur modèle pour ses mœurs; il profita également de ses leçons et de ses exemples. Il n'avait que seize ans lorsque son père, voulant envoyer en 1514, au nouveau souverain pontife Léon X, un recueil de ses vers latins, le chargea de cette commission et lui ordonna d'offrir en même temps au pape quelques-unes de ses propres poésies. Léon accueillit avec bonté ce message, parut très-satisfait des vers du père et du fils, récompensa généreusement ce dernier et le confia aux soins de Raphaël Brandolini, orateur et poète, qui était logé au Vatican. Le jeune Flaminio ayant été présenté une seconde fois au pape et ayant fait devant lui de nouvelles preuves d'un talent extraordinaire, Léon X lui adressa ce vers de Virgile : *Macte nova virtute, puer, sic itur ad astra*. Une autre fois encore le pape se plut à disputer avec lui devant plusieurs cardinaux sur différentes questions, et le jeune homme se tira si heureusement de cette épreuve, que le cardinal d'Aragon écrivit à son père une lettre de félicitation. Jean-Antoine permit à son fils de rester à Rome; celui-ci profita de ce séjour pour faire un voyage à Naples, sans autre objet que de connaître personnellement le poète Sannazar. De retour à Rome, en 1515, il fut invité par le comte Balthazar Castiglione à l'aller voir à Urbino; Castiglione fut enchanté de ses talents, le logea dans sa maison et conçut dès lors pour lui la plus tendre amitié. Flaminio composa pour son hôte une églogue qu'il fit imprimer avec quelques poésies latines : on fut surpris de voir un style aussi formé dans un poète de dix-sept ans. Vers la fin de la même année, son père voulut qu'il joignit à ses études précédentes celle de la philosophie, et le fit partir pour Bologne, où il n'eut d'autre logement que le palais de François Bentivoglio. Sa philosophie achevée, il s'attacha à Étienne Sauli, noble génois et protonotaire apostolique; il se rendit avec lui à Rome en 1519, et y passa plusieurs années, uniquement occupé d'études littéraires et de compositions poétiques. Il passa du service de Sauli à celui du dataire Giberti, qu'il suivit à Padoue et à

sulte permettait à Corinthe, à Argos, à Sparte (on tenait à Rome à la liberté des villes grecques), de se séparer de la ligue. Malgré une maladie récente et son grand âge (70 ans), Philopœmen fit 17 lieues en un jour pour réprimer l'insurrection; mais dans une rencontre avec les Messéniens, il tombe de cheval, est fait prisonnier et condamné par le parti romain à boire la ciguë : c'était le succès de la politique tortueuse de Flamininus, le dernier acte de la comédie commencée aux jeux Isthmiens finissait tragiquement.

Vérone ; ce fut alors qu'il écrivit en prose latine une paraphrase sur le 12<sup>e</sup> livre de la *Métaphysique* d'Aristote et une autre sur le psaume 52, qui furent imprimées l'une à Bâle et l'autre à Venise en 1556 et 1557. Cependant, sa santé affaiblie depuis longtemps faisait craindre pour sa vie ; on lui conseilla l'air de Naples, qui en effet le rétablit. Mais il courut dans ce pays des dangers d'une autre espèce. Sa piété même et l'intégrité de ses mœurs l'y entraînèrent, en rendant spécieux pour lui les arguments dont les novateurs se servaient pour demander une réforme dans l'Église. Valdès, l'un des plus zélés, se trouvait à Naples ; il sut gagner la confiance de Flaminio et l'attirer insensiblement à ses opinions. Heureusement, ayant quitté Naples en 1544, Flaminio rencontra à Viterbe le cardinal Polus, qui y était légat et qui le retint auprès de lui ; les entretiens de ce prince de l'Église le raffermirent dans sa foi ; il le suivit en 1552 à Trente, où le concile était indiqué ; mais la convocation en ayant été retardée, il revint à Viterbe avec le cardinal, qu'il accompagna de nouveau à Trente vers la fin de 1543, quand le concile y fut définitivement assemblé. Le cardinal Pallavicino rapporte dans son histoire (t. 1<sup>er</sup>, l. 6, c. 1) que la place de secrétaire de ce concile fut offerte à Flaminio, et qu'il la refusa, peut-être parce qu'il nourrissait dans son âme quelques opinions contre lesquelles, s'il l'eût accepté, il aurait dû exercer sa plume, opinions, au reste, dont le même historien ajoute qu'il finit par revenir. Les protestants prétendent en trouver des traces dans les poésies de Flaminio, et le pape Paul IV crut sans doute aussi les y voir, puisqu'il en défendit la lecture en 1559 ; mais ce qui fait penser qu'il eut en cela trop de scrupule ou de sévérité, c'est que ces mêmes poésies ne se trouvent plus parmi les livres prohibés dans les éditions suivantes qui furent faites de l'*Index*. Il paraît que, sans quitter le service du cardinal Polus, Flaminio fut cependant attaché à plusieurs autres cardinaux dont il reçut des bienfaits. On voit par ses poésies mêmes qu'il le fut au cardinal Alexandre Farnèse, qui devint ensuite le pape Paul III ; que, sans compter une infinité de riches présents, ce généreux protecteur des lettres lui fit rendre un bien de campagne dont on l'avait injustement dépouillé à la mort de son père, et qu'il l'accrut même considérablement par ses bienfaits (l. 4, carm. 47 ; l. 6, carm. 1, 5) ; que le cardinal Rodolphe Pio lui fit don de quelques autres biens de terre (l. 6, carm. 42) ; que le cardinal Gui-Ascagne Sforza l'exemptait tous les ans des dîmes qu'il lui devait pour quelques bénéfices (l. 5, carm. 2) ; que le cardinal Benoit Accolti lui fit présent d'une tasse précieuse (l. 2, carm. 10), etc. Le bon Flaminio jouissait ainsi d'une vie douce, aisée, considérée et plus heureuse, il en faut convenir, que celle qu'il eût pu mener s'il eût cédé sans retour aux suggestions des novateurs et à ses propres doutes. Mais il n'en jouit

pas longtemps. Les incommodités auxquelles il avait été sujet dès son jeune âge revinrent avec plus de force et des symptômes plus alarmants, et il mourut universellement regretté à Rome chez le cardinal Polus, le 18 février 1550, n'étant âgé que de 52 ans. Ses poésies joignent à une rare élégance quelque chose de doux et d'aimable, comme l'était son caractère. Dans sa première jeunesse il avait payé le tribut ordinaire à la poésie amoureuse, mais son père lui fit honte de cet emploi de son talent ; il le consacra dans la suite à des sujets plus graves, mais qui presque toujours prennent sous sa plume du charme et de la douceur. Ces qualités sont remarquables dans sa traduction de trente psaumes en vers latins épodiques, dédiée au cardinal Farnèse, et qu'il fit imprimer en 1546, tandis qu'il était au concile de Trente. Cette même traduction a été mise en tête du recueil de ses poésies. Elles sont divisées en quatre parties : 1<sup>o</sup> *Psalmi et hymni* ; 2<sup>o</sup> *Carmina de rebus divinis*, dédiés à Marguerite, sœur de Henri II, roi de France ; 3<sup>o</sup> *Carminum libri quatuor ad Franciscum Turrianum* ; 4<sup>o</sup> *Ad Alexandrum Farnesium libri quinque*. La plus belle et la meilleure édition est celle de Padoue, Comino, 1743, in-4<sup>o</sup>. Les poésies de Flaminio y sont précédées de sa vie écrite par Fr. Marie Mancurti et suivies d'un grand nombre de lettres et de vers à l'occasion de la mort du poète, qui témoignent que cet événement répandit à Rome et dans toute l'Italie une grande consternation. On y a joint les poésies de son père Jean-Antoine et celles de son frère Gabriel : si ces dernières n'égalent pas les siennes, elles n'y sont pas de beaucoup inférieures. On trouve réunie à la traduction en vers des trente psaumes par Flaminio celle des autres psaumes par François Spinula, poète de Milan, dédiée au cardinal Charles Borromée en 1560 ; de même qu'on a joint à la version en vers français de Clément Marot celle de Théodore de Bèze, pour compléter la traduction entière des *Psaumes*. Marc-Antoine avait publié dès 1521, à Bologne, un *Abrégé de grammaire italienne*, et l'ouvrage de Bembo sur la langue, intitulé *le Prose*, ayant paru peu de temps après, il le réduisit dans un meilleur ordre ou par ordre alphabétique ; mais l'ouvrage ne fut imprimé ainsi qu'après sa mort en 1559. L'édition donnée par Comino contient la liste exacte de tous les ouvrages, tant publiés qu'inédits de Flaminio et de ceux mêmes qui se sont perdus. Ses lettres italiennes, éparées dans divers recueils, sont écrites avec beaucoup de naturel et de simplicité. Elles furent traduites en français avec ses épigrammes par Anne des Marquets et imprimées à Paris en 1569, in-8<sup>o</sup>. G—é.

FLAMINIO (Lucius), Sicilien, né dans le 13<sup>e</sup> siècle, s'appliqua avec succès à l'étude des belles-lettres et passa en Espagne, où il professa plusieurs années la rhétorique à l'université de Salamanque. Il fut chargé, malgré sa grande jeunesse, d'expliquer l'*Histoire naturelle* de Pline, et il s'acquitta



avec tant de supériorité d'une tâche qu'on avait crue au-dessus de ses forces, que ses confrères ne purent s'empêcher d'en témoigner de la jalousie. Flaminio craignit les effets de leur haine et se retira à Séville, où il donna des leçons publiques sur les différents auteurs de l'antiquité. Il revint ensuite à Salamanque et y mourut en 1509 dans un âge peu avancé. Son érudition et ses qualités personnelles lui avaient mérité des amis, entre autres François Bobadilla et Lucius Marini, qui lui portait la tendresse d'un père. On connaît de Flaminio : 1° *In Plinii præmium commentarium, orationes et carmina*, Salamanque, 1505. La bibliothèque de Paris possède une édition sans date in-4° de ses discours et de ses poésies ; 2° cinq *Lettres* insérées dans le recueil de celles de Marini, Valladolid, 1514, in-fol. W—s.

FLAMINIUS (CAÏUS), tribun du peuple l'an de Rome 520, commença alors une carrière de quinze années où il porta toute l'impétuosité, l'arrogance et l'opiniâtreté de son caractère, et qu'il termina en attachant son nom à un grand désastre. Pendant son tribunat, il proposa une loi agraire qui mit le trouble dans Rome. L'autorité du sénat, ses prières, ses menaces, les représentations de son père, rien ne put le fléchir. Il était à la tribune pour faire passer sa loi : son père, emporté par la douleur, le saisit par la main et le tira du Rostrum. Le tribun se laissa entraîner, cédant à la force du pouvoir paternel ; et le peuple ne fit entendre aucun murmure d'improbation. L'an 525, Flaminus fut créé préteur et envoyé en Sicile avec un commandement. Quatre ans après, étant consul avec P. Furius, il fit passer le Pô aux légions romaines pour aller combattre les Gaulois. Elles essayèrent un échec. Ces événements et des prodiges sinistres donnèrent lieu de consulter les augures, qui répondirent qu'il y avait eu vice dans l'élection des consuls. Le sénat, en conséquence, leur écrivit pour les rappeler. Les Romains, à leur tour, avaient battu les ennemis. Flaminus se faisait un moyen de cette victoire pour résister aux ordres du sénat, qu'il accusait de jalousie. Il annonçait qu'il ne reviendrait que lorsque la guerre serait finie ou le temps de son consulat expiré. Son collègue obéit. La désobéissance de Flaminus avait excité tant d'indignation qu'à son retour on n'alla point au-devant de lui, comme c'était l'usage, et qu'on lui refusa le triomphe ; mais la grande faveur du peuple le fit entrer triomphant dans Rome. Censeur en 552, il fit établir un chemin jusqu'à Rimini et construire un cirque ; ces deux monuments portèrent son nom. Odieux déjà au sénat et à la noblesse par ses anciens démêlés, Flaminus le fut encore plus relativement à une loi que le tribun Claudius fit rendre, et que lui seul du sénat appuya ; mais porté par la faveur populaire, il parvint à un second consulat l'an 553, après la bataille de la Trébie. Le nouveau consul, craignant que des augures défavorables, la célébration des fêtes latines et d'autres soins à la

charge des consuls ne le retinssent dans Rome, prétexta un voyage et se rendit secrètement et en simple particulier dans la province où il devait commander. Cette démarche hardie et insolente irrita le sénat : il voyait dans Flaminus un homme qui non-seulement lui faisait la guerre, mais qui la faisait aux dieux ; qui avait fui pour ne point aller au temple de Jupiter le jour où commençait sa magistrature, pour ne point consulter le sénat, ne point prendre les auspices, etc. Il n'y eut qu'une voix pour qu'on rappelât Flaminus et qu'on le forçât à remplir ce qu'il devait aux dieux et aux hommes. On lui envoya, à cet effet, deux députés, qui ne l'émurent pas plus que ne l'avait ému autrefois la lettre du sénat. Il se mit en marche avec son armée, et lui fit traverser les Apennins pour entrer en Étrurie. Annibal s'y rendait de son côté. Sachant à quel consul il avait affaire, il s'attacha à l'irriter et le provoquer par le spectacle de la dévastation, du carnage et de l'incendie. Flaminus ne put tenir à cette vue, et, sans attendre son collègue, il résolut de se mettre en marche et d'aller au combat. Dans le moment où il s'élançait sur son cheval, le cheval tomba et lui-même fut renversé. Au milieu de l'effroi causé par cet événement de mauvais augure, on vint lui annoncer que le porte-enseigne, quelque effort qu'il fit, ne pouvait arracher de terre son enseigne. Le consul se tournant vers l'envoyé : « Ne m'apportez-vous pas, dit-il, une lettre du sénat qui me défend d'agir ? Allez leur dire qu'ils entendent l'enseigne, si leurs mains engourdies par la crainte ne peuvent l'enlever ; » et il se mit en marche. Annibal, après avoir dévasté tout le territoire entre la ville de Cortone et le lac de Trasimène, était arrivé à un endroit propre à des embuscades entre des montagnes et le lac. C'était un défilé, ensuite une plaine d'une certaine étendue, d'où partaient des collines. Annibal campa dans la partie découverte avec les Africains et les Espagnols seulement ; il jeta les baléares et la cavalerie légère sur les montagnes, et plaça sa cavalerie à l'entrée du défilé derrière des hauteurs, pour qu'en se présentant au passage des Romains ceux-ci trouvassent tout fermé. Flaminus arriva auprès du lac sans avoir envoyé à la découverte. Le lendemain, ayant passé le défilé et se trouvant dans la plaine, il n'aperçut que les ennemis qui lui faisaient face, et ne se douta pas des embuscades qu'il avait à dos et au-dessus de la tête. Le général carthaginois, voyant son ennemi cerné de tous côtés, donna le signal de l'attaque. Elle se fit à la fois sur tous les points. Les Romains ne s'aperçurent pas bien qu'ils étaient enveloppés et commencèrent le combat au front et sur les ailes, avant que leur armée fût toute en bataille. Flaminus, conservant seul du sang-froid, rangea ses gens comme le temps et le lieu le lui permirent. Il se portait partout, ralliant, encourageant au combat. Mais le tumulte et l'épouvante empêchaient d'entendre, d'agir et de sentir tout le danger.

Quand les Romains virent que tous leurs efforts pour se faire jour étaient inutiles, qu'ils étaient cernés de toutes parts, et qu'il n'y avait d'espoir de salut qu'en se battant à outrance, le combat recommença, et avec tant d'acharnement qu'un tremblement de terre qui renversa plusieurs villes d'Italie et détourna des fleuves ne fut entendu par aucun des combattants. On se battit près de trois heures. Le consul, suivi d'un gros de ses gens, se montra partout avec la même intrépidité. Remarquable par ses armes, les ennemis faisaient les plus grands efforts pour l'atteindre et les Romains pour le défendre. Enfin un cavalier insubrien, qui le connaissait de vue, poussant son cheval, s'ouvrit un passage à travers les rangs, et ayant tué l'écuyer qui couvrait le consul, il perça ce dernier de sa lance; mais il ne put parvenir à s'emparer du corps pour le dépouiller. Telle fut, à Trasimène, l'an 535 de Rome, la fin de Flaminius, dont tout le mérite fut beaucoup de Flavinius. Q—R—Y.

FLAMMA (GALVANEUS). Voyez FIAMMA.

FLAMSTEED (JEAN), célèbre astronome anglais, naquit à Denby, dans le Derbyshire, le 19 août 1646. Il s'est distingué par un goût particulier pour les observations astronomiques. Comme Tycho, il a fixé le spectacle varié du monde céleste et marqué, pour ainsi dire, tous les pas qu'il a vu faire aux astres. Dès l'an 1670, on voit de lui des calculs astronomiques dans les *Transactions philosophiques* (1). Il avait à peine vingt-six ans qu'il mit les astronomes d'accord sur un point important de l'astronomie. Les principes de l'équation du temps étaient connus et annoncés, même par les anciens astronomes; mais les modernes, et Képler lui-même, y avaient mêlé quelques erreurs. Flamsteed détermina la quantité de cet élément de l'astronomie et publia le premier, en 1662 (*De æquat. temp. diatriba*, etc., in-4°), les véritables idées qu'on doit en avoir. Il observa à Denby depuis l'année 1668 jusqu'en 1674. De là il se rendit à Londres, où il fit la connaissance de Hook, Halley et Newton. Il entra alors dans les ordres sacrés, obtint, quelques années après, un bénéfice dans le comté de Surrey, et en jouit jusqu'à sa mort. Charles II, ayant résolu de fonder un observatoire à Greenwich, en confia la direction au chevalier Moor. Celui-ci était lié d'amitié avec Flamsteed, et savait apprécier ses talents: il conseilla au roi de choisir son ami pour astronome royal et de lui confier la direction des travaux astronomiques. L'observatoire fut achevé, et Flamsteed y entra au mois d'août de 1676. C'est là qu'il passa le reste de sa vie. Tandis que les géomètres se livraient à l'explication des phénomènes célestes et aux recherches des théories mathématiques, il s'attachait avec une patience admirable à l'observation du ciel et déterminait successivement

la position de toutes les étoiles. Son travail était déjà de quarante ans; ses résultats et ses observations devaient être d'une grande utilité à l'astronomie: on en désirait vivement la publication; mais dans le caractère de Flamsteed, ce désir était une raison pour qu'il ne fit pas ce qu'on attendait de lui. Le gouvernement d'Angleterre fut obligé d'user d'autorité; il chargea Halley de suppléer à ce que l'auteur ne voulait pas faire. Halley, autant peut-être pour l'intérêt de ses travaux particuliers que par un motif d'utilité publique, fit connaître à Flamsteed les ordres de la reine Anne, et l'on vit enfin paraître son travail sous ce titre: *Historia cœlestis, libri duo*, Londres, 1712, 1 seul vol. in-fol. On y trouve les observations que Flamsteed avait faites dès son entrée à l'observatoire jusqu'en 1705, et son fameux catalogue d'étoiles, connu sous le nom de *Catalogue britannique*. Il paraît cependant que la raison pour laquelle Flamsteed ne publiait pas son travail était qu'il voulait le perfectionner. En conséquence, il ne regarda pas comme son ouvrage une édition faite presque sans lui et malgré lui (1). Il en préparait une nouvelle lorsque la mort le surprit dans ses travaux le 31 décembre 1749 (2). Cette nouvelle édition de l'*Histoire céleste* ne parut à Londres qu'en 1725, en 3 volumes in-fol. Cet ouvrage est un des plus beaux recueils que possède l'astronomie. C'est le riche dépôt des observations que Flamsteed avait faites pendant cinquante ans, tant à Derby qu'à Londres et à Greenwich. Le premier volume contient toutes les observations détachées de l'auteur qui concernent les étoiles fixes, les planètes, les comètes, les taches du soleil et les satellites de Jupiter. Le second renferme les passages des étoiles fixes et des planètes par le méridien, avec les lieux qui en résultent. Le troisième enfin contient des prolégomènes sur l'histoire de l'astronomie; la description des instruments de Tycho; le catalogue britannique, les catalogues de Ptolémée, d'Olug-Beg, de Tycho, d'Hévélius, du landgrave de Hesse; le petit catalogue des étoiles australes observées par Halley; enfin, tout ce que les hommes avaient fait sur les étoiles depuis la renaissance de l'astronomie. Le *Catalogue* de Flamsteed était le plus vaste qu'on eût encore exécuté jusqu'à lui. On y trouve la position de 2,884 étoiles; il efface sous ce rapport tous les autres catalogues contenus dans le troisième volume de l'*Histoire céleste*: les astronomes l'avaient sans cesse entre leurs mains, et il a été la base de presque toutes les recherches astronomiques. Maintenant ce catalogue n'a plus la précision de ceux qu'on doit aux astronomes modernes; il ne peut être employé directement pour des recherches délicates, parce que les positions d'étoiles y sont affectées des erreurs de nutation et d'aberration qui n'étaient pas connues du temps de Flam-

(1) On peut voir dans le Dictionnaire de Chauffepié de très-grands détails sur les premiers travaux de Flamsteed.

(1) *Acta erud.*, 1721; *Borlivi Astronomus sincerus*, p. 334.

(2) D'autres disent le 18 janvier 1720.

steed. On doit à mademoiselle Herschell un volume de recherches sur le catalogue de Flamsteed et sur ses observations; elle a trouvé cinq cents étoiles qui ne sont pas dans le catalogue, comme elle en a trouvé plusieurs dans le catalogue qui ne sont point dans les observations. On peut regarder cet ouvrage de mademoiselle Herschell comme un supplément à l'*Histoire céleste*. Lalande, dans le volume des *Éphémérides* pour les années 1785-1792, a donné une nouvelle édition du *Catalogue britannique*. Il y a fait des corrections importantes qui rendent cette édition préférable à celle de Londres, 1725. C'est d'après son propre catalogue que Flamsteed avait composé un grand *Atlas céleste*, publié à Londres en 1729, in-fol. max. Ce magnifique recueil de cartes célestes, un des meilleurs qu'on ait jamais faits, est composé de vingt-huit cartes, chacune de vingt-trois pouces de long sur dix-huit à dix-neuf de hauteur. On y trouve une préface sur l'histoire des astérismes (ou constellations) et sur le défaut des figures de Bayer. Les astronomes ont fait longtemps usage de cet atlas. Il a été réduit au tiers par Fortin, 1776, in-4<sup>o</sup>, en 30 cartes fort bien gravées. Cette réduction, presque aussi utile et beaucoup plus commode, et dans laquelle la position des étoiles a été calculée pour l'an 1780, a été revue par Lemonnier, augmentée de diverses observations par Pasumot, d'un planisphère de Lacaille pour les étoiles australes, et d'un autre pour apprendre à connaître les étoiles par leurs alignements. Lalande en a publié, en 1795, in-4<sup>o</sup>, une nouvelle édition corrigée et augmentée, avec la position des étoiles réduite au 1<sup>er</sup> janvier 1800, par M. Duc-la-Chapelle. M. Bode, à Berlin, a aussi donné une réduction de l'Atlas de Flamsteed; mais les grandes cartes qu'il a lui-même publiées surpassent tout ce qui a été fait en ce genre. Les *Institutions astronomiques* de Keill, traduites par Lemonnier et publiées à Paris en 1746, contiennent des tables de la lune par Flamsteed. On trouve encore dans les *Oeuvres d'Horroxes*, publiées en 1672, des observations et des tables du soleil du même auteur. Enfin, il a publié : *The Doctrine of the Sphere, grounded on the motion of the earth and the ancient Pythagorean or Copernican system of the world*, Londres, 1680, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage, qui se trouve dans le *System of mathematicks* de Moor, a pour objet une nouvelle méthode pour calculer les éclipses du soleil par la projection de l'ombre de la lune sur le disque de la terre. N—r.

FLANDRIN (PIERRE), vétérinaire et anatomiste, naquit à Lyon le 12 septembre 1752. Il entra à quatorze ans à l'école vétérinaire de cette ville, où Chabert, son oncle maternel, était chargé d'une partie de l'instruction. Le jeune Flandrin s'y étant distingué par son application et son intelligence, il fut choisi quelque temps après pour montrer l'anatomie aux autres élèves. Bourgelat, créateur des écoles vétérinaires en France, appela Flandrin à celle d'Alfort, près Paris, pour y être

professeur d'anatomie et adjoint de son oncle Chabert, qui en était devenu directeur. C'est dans l'exercice de cette chaire que Flandrin fit exécuter en grande partie la belle suite de préparations anatomiques relatives aux animaux qui enrichit le cabinet de l'école d'Alfort. En 1786 le roi lui accorda la survivance de la direction générale des écoles vétérinaires, et l'envoya l'année suivante en Espagne pour y observer la manière de conduire les moutons à laine fine. Il avait aussi fait en 1785, pour le même objet, un voyage en Angleterre par ordre du gouvernement, ce qui lui avait inspiré un goût très-prononcé pour les détails de l'économie rurale. Flandrin avait rédigé pour ses élèves et fait imprimer en 1787, in-8<sup>o</sup>, un *Précis de la connaissance extérieure du cheval*, un *Précis de l'anatomie du cheval*, et un *Précis splanchnologique ou Traité abrégé des viscères du cheval*, petits ouvrages qui contiennent quelques remarques neuves et justes. En 1791 l'Académie des sciences le nomma son correspondant. Il donna, l'année suivante, son *Mémoire sur la possibilité d'améliorer les chevaux en France*, Paris, 1790, in-8<sup>o</sup>, suivi d'un *Prospectus* pour une association propre à réaliser l'amélioration des races de chevaux. La Société royale d'agriculture a inséré dans ses recueils plusieurs mémoires de Flandrin, et a publié en 1791 un traité de sa composition : *Sur l'éducation des bêtes à laine*, in-8<sup>o</sup>, réimprimé sous ce titre : *De la pratique de l'éducation des moutons, et des moyens de perfectionner les laines*, Paris, 1795, 1797, 1805, in-8<sup>o</sup>. On a aussi de lui diverses observations anatomiques sur le *sarigue* et sur d'autres animaux, dans le Dictionnaire anatomique de l'Encyclopédie méthodique par Vieq-d'Azur : elles portent toutes un caractère remarquable d'exactitude, et offrent quelquefois des vues ingénieuses. Il avait présenté en 1795 à l'Académie des sciences un mémoire sur la rage, qui est resté manuscrit. L'anatomie, l'art vétérinaire et l'agriculture auraient probablement obtenu de cet homme savant et laborieux d'autres accroissements importants, si une maladie subite ne l'eût enlevé au commencement de juin 1796, âgé seulement de 44 ans, lorsqu'il venait d'être nommé associé de l'Institut. Flandrin a été l'un des auteurs de l'*Almanach vétérinaire*, in-8<sup>o</sup>, de 1785 jusqu'à 1795, et des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, avec l'analyse des ouvrages vétérinaires anciens et modernes*, dont la 5<sup>e</sup> édition (Paris, 1782-95) est en 6 volumes in-8<sup>o</sup>. On trouve aussi de lui un grand nombre de lettres ou dissertations dans le *Journal de médecine* (1), la *Feuille du cultivateur*, le *Mercur*, le *Journal de Paris* et autres ouvrages périodiques. Gilbert lui a consacré une notice dans la *Feuille du cultivateur* du 15 juin 1796. C—v—r.

(1) Notamment un excellent morceau sur les *vaisseaux lymphatiques*.

FLANGINI (Louis), patriarche de Venise et cardinal, mort en cette ville vers la fin de février 1804, y était né en juillet 1755. Après avoir dans sa jeunesse cultivé les sciences, et particulièrement la philologie, après s'être encore exercé dans l'éloquence, il fut successivement juge dans le conseil des Quarante, *avogader*, censeur, sénateur, conseiller, correcteur extraordinaire, donant dans tous ces emplois des preuves de son habileté, comme aussi de son zèle pour le bien de sa patrie. Clément XIV le fit passer du service de la république vénitienne à celui de la cour de Rome. Nommé par ce pontife auditeur du tribunal de la rote, il y montra un grand savoir en jurisprudence et beaucoup d'intégrité dans l'administration de la justice. Ce pape l'éleva à la prélatrice, et Pie VI le fit cardinal en 1789. Comme il se rendait de plus en plus utile, les honneurs vinrent s'accumuler sur sa tête. L'empereur le fit en 1801 patriarche de Venise, primat de la Dalmatie, comte du St-Empire et conseiller intime actuel d'Etat, en lui conférant la grand'croix de l'ordre de St-Étienne de Hongrie. Les monuments qu'il a laissés de son talent littéraire, sans lui procurer la gloire d'un prosateur et d'un poète fort distingué, méritent cependant d'être lus. Ce sont : 1<sup>o</sup> *Annotazioni alla corona poetica di Querino Telpasino in lode della republica di Venezia*, sous son nom de l'Académie des pasteurs d'Arcadie, *Agamiro Pelopideo*, Venise, 1750; 2<sup>o</sup> sous le même nom, *Rime di Bernardo Capello, con annotazioni*, 2 tomes, Bergame, 1750; 3<sup>o</sup> *Orazione per l'esaltamento del doge Mario Foscari*, Venise, 1762; 4<sup>o</sup> *Lettera patriarcale* sur son installation dans le patriarcat; 5<sup>o</sup> *Apologia di Socrate, scritta da Platone*, traduction du grec, insérée dans le cours raisonné de littérature grecque de l'abbé Cesartotti; 6<sup>o</sup> *Argonautica de Apollonio Rodio*, traduction en vers, avec des notes, Rome, 1781, 2 vol. G—n.

FLASSANS, poète provençal, dont le véritable nom est *Taradet*, vivait vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle. Ce nom de Flassans est celui d'un petit village du diocèse de Fréjus, où notre poète vit le jour vers le commencement du 14<sup>e</sup> siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est que la reine Jeanne l'employa à composer les remontrances pour l'empereur Charles IV, à son passage en Provence, et que Foulques lui donna une partie de sa terre de Pontèves pour son poème intitulé : *Enseignement pour éviter les trahisons de l'amour*. Au surplus, on doit peu regretter que ce poème, si chèrement payé, ne soit pas venu jusqu'à nous, lorsqu'on sait que malgré cet enseignement Taradet et Foulques furent tous deux trahis par leurs maîtresses. P—x.

FLATMAN (THOMAS), auteur anglais, né à Londres vers 1655, fut élevé pour le barreau et fut même reçu avocat dans la société d'Inner-Temple; mais son goût pour les arts d'imagination le détourna de cette carrière, et il se livra particulièrement à la poésie et à la peinture. On a de lui un

recueil de poèmes, dont la 5<sup>e</sup> édition, ornée de son portrait, parut en 1682, et *Don Juan Lambert*, ou *Histoire comique de ces derniers temps*, satire en prose contre Richard Cromwell, publiée, en 1661, sous le nom de *Montelion, chevalier de l'Oracle*. L'ouvrage eut alors une très-grande vogue et fut réimprimé la même année avec une seconde partie. Chaque volume est précédé d'une caricature allégorique. On a aussi de Flatman deux odes pindariques, publiées en 1685 : l'une sur la mort du prince Rupert, l'autre sur celle de Charles II. On lui attribue un volume de poésies intitulé : *Virtus rediviva, panégyrique du roi Charles I<sup>er</sup>, d'heureuse mémoire*, etc., imprimé en 1660, avec les lettres T. F. Quoique Flatman ait joui dans son temps de quelque réputation comme poète, il est peu estimé aujourd'hui sous ce rapport : comme peintre, il avait adopté le genre du portrait en miniature. Son pinceau valait, dit-on, mieux que sa plume, et Granger prétend qu'une seule de ses têtes vaut une rame de ses odes pindariques. Il avait montré dans sa jeunesse beaucoup d'éloignement pour le mariage et composé sur ses désagrémements une chanson qui commençait ainsi : *Tel qu'un chien qui porte une bouteille étroitement liée à sa queue*, etc. Ce qui ne l'empêcha pas d'épouser, en 1672, une jeune personne, dont la dot peut-être l'avait séduit autant que sa beauté; ses amis, qui n'avaient pas oublié sa chanson, trouvèrent plaisant de venir la lui chanter dans une sérénade qu'ils lui donnèrent la première nuit de ses noces. Il mourut à Londres le 8 décembre 1688. X—s.

FLATTERS ( . . . ), sculpteur statuaire, naquit le 18 novembre 1784 à Creveld (Prusse rhénane). Il fit ses études sous les yeux de son père, fabricant de meubles en même temps qu'architecte, et il en reçut les premières notions du dessin. Flatters commença par être ébéniste, puis mécanicien; mais inhabile dans ces deux métiers, il fut bientôt obligé d'y renoncer. Son père ne savait plus à quelle profession il le destinerait, quand le jeune Flatters fut recommandé à un avocat nommé M. Malivoire, qui le présenta au sculpteur Houdon. Celui-ci donna à copier à Flatters une figure en bas-relief, dont il fut très-satisfait, et dès lors devint son protecteur. Cependant les commencements de Flatters furent pénibles. Dépourvu de toute fortune, inconnu du public, il vécut de privations, et l'on rapporte que pendant dix-huit mois il ne put s'occuper des études relatives à son art que grâce à la générosité de M. Henard, élève de l'Académie impériale de musique, qui, bien que sans fortune lui-même, lui faisait une modique pension de 75 centimes par jour. Deux médailles décernées par l'Académie des beaux-arts furent les premiers encouragements que reçut Flatters. En 1815 il remporta le deuxième grand prix de sculpture. Peu de temps après, une inclination contrariée lui fit un moment abandonner le ciseau du statuaire pour le fusil du soldat, et

il parvint dans la campagne de France au grade de lieutenant-adjutant-major. Il quitta l'armée en 1814; mais il reprit son uniforme à l'approche des armées étrangères, et ne quitta définitivement l'armée qu'après la bataille de Waterloo, pour s'occuper exclusivement de son art. Parmi les principaux travaux de Flatters nous signalerons : les bustes de Louis XVIII, de Grétry, de Talma, du général Foy, de Manuel, de Gœthe, de lord Byron, du comte de Chambord, etc.; et diverses productions remarquables qui ornent actuellement les musées et les galeries de l'empereur de Russie, du roi de Prusse, du grand-duc de Bade et d'un grand nombre de personnages éminents de l'Europe : un *Chasseur grec au repos*; *Ganymède*; la statue du *Sommeil*, coulée en bronze; une *Baigneuse*; un *Amour*, en bronze; la *Fausse Gloire* (bas-relief) et une statue d'*Hébé*, qui, remarquable sous tous les rapports, passe avec juste raison pour son chef-d'œuvre. Flatters est mort à Paris, sans fortune, le 19 août 1845. Z—D.

FLAUGERGUES (Honoré), l'un des astronomes les plus distingués de notre époque, était né le 16 mai 1755 à Viviers, en Vivarais, fils d'un ancien conseiller à la cour des aides de Montpellier, qui avait éprouvé dans les écoles publiques tant de mauvais traitements, qu'il était bien décidé à ne jamais y plaier aucun de ses enfants. Le jeune Honoré fut donc élevé sous le toit paternel; et, comme son père était un homme instruit et studieux, il y puisa d'excellents principes dans toutes les sciences. A l'âge de huit ans, il avait déjà un goût prononcé pour l'astronomie, et ce fut la Cosmographie de Mallet qui le lui inspira. Il s'occupait aussi d'histoire naturelle et de morale; mais cette espèce d'incertitude sur la carrière qu'il devait suivre fut fixée par les prix des Académies. Celle des sciences de Paris fit, en 1779 et 1781, une mention honorable de son mémoire *Sur la théorie des machines simples*. Il remporta des prix en 1784, à Lyon, *Sur la différente réfrangibilité des rayons et sur la figure de la terre*; à Montpellier, *Sur l'arc en ciel*; à Toulouse, *Sur les trombes*. Alors il se procura des instruments et devint un de nos astronomes les plus utiles. Il se mit en correspondance avec Lalande, qui s'empressa de faire ressortir ses divers travaux. Ce fut lui qui le fit nommer, en 1796, associé correspondant de l'Institut, et, en 1797, directeur de l'Observatoire de Marseille; mais Flaugergues n'accepta pas cette dernière place. Jamais il n'était sorti de son pays natal, où il était devenu juge de paix dans les dernières années de sa vie, et où il mourut en 1853. Depuis 1798, il avait enrichi de beaucoup d'observations, de calculs et de tables l'ouvrage intitulé : *Connaissance des temps*. Le 25 mars 1811, il fut le premier qui aperçut la comète qui fit tant de bruit lors de sa réapparition au mois de septembre suivant. L'Académie de Nîmes, dont il était associé, ayant mis au concours la question sui-

lante : *les diverses hypothèses imaginées jusqu'ici pour expliquer l'apparence connue sous le nom de queue, chevelure ou barbe des comètes*, Flaugergues mérita le prix, qui lui fut décerné le 15 juin 1815. Pendant sa longue carrière, il avait recueilli une masse d'observations météorologiques dont il a tiré des résultats remarquables. Le premier volume de l'ancien recueil de l'Institut (section des sciences mathématiques et physiques) renferme les deux seules pièces imprimées que l'on connaisse de ce modeste savant : savoir : 1<sup>o</sup> un *Mémoire sur le lien du nœud de l'anneau de Saturne en 1790*; 2<sup>o</sup> des *Observations astronomiques faites à Viviers (Ardèche)*, 1798. M—D J.

FLAUGERGUES (PIERRE-FRANÇOIS), de la même famille que le précédent, naquit en 1767 à Rodez, fit d'assez bonnes études dans cette ville et entra fort jeune dans la carrière du barreau. Il était avocat à Toulouse avant la révolution. Il en adopta les principes sans exagération, et fut bien près d'en devenir une des premières victimes. Élu en 1792 président de l'administration du département de l'Aveyron, il s'opposa avec beaucoup de courage à une adresse de félicitation sur la condamnation de Louis XVI, que ses collègues voulaient envoyer à la Convention nationale aussitôt après le 21 janvier. Il venait de quitter le deuil de son père, et il le reprit au moment de la discussion qu'il ouvrit ainsi : « Je porte le deuil « de celui dont on veut vous faire approuver la « condamnation. Je ne saurais présider, et je demande à parler contre la proposition; que le « vice-président prenne le fauteuil... » Encouragés par un tel début, plusieurs membres demandèrent l'ordre du jour; mais ils ne l'obtinrent pas, et l'adresse fut décrétée. Flaugergues se prononça encore avec beaucoup d'énergie contre le triomphe de la Montagne à la journée du 31 mai 1793; et, bientôt après, le représentant Châteauneuf-Randon, qui se trouvait en mission dans cette contrée, ordonna son arrestation. Il devait être traduit au tribunal révolutionnaire à Paris, et sa mort était certaine; mais les habitants et les autorités s'y opposèrent avec énergie, et il fut rendu à la liberté. Cependant il n'était pas encore hors de danger. Un détachement de l'armée révolutionnaire qui traversa l'Aveyron avait ordre de le fusiller partout où il le trouverait. La publicité donnée à cet ordre sauva Flaugergues, en le forçant de se cacher dans les bois et les rochers de l'Aveyron. Son nom fut alors inscrit sur la liste des émigrés et tous ses biens furent séquestrés. La chute de Robespierre mit seule un terme à cette proscription, et il reprit sa profession d'avocat, qu'il abandonna encore en 1793, quand il fut nommé haut juré national et, pour la seconde fois, administrateur de son département, fonctions qu'il n'exerça néanmoins qu'en 1796, lorsque le Directoire lui eut accordé sa radiation de la liste des émigrés. Flaugergues, qui avait combattu si énergiquement les premiers excès de la

révolution, eut alors à lutter contre les réacteurs qui voulaient se venger de ces excès; il le fit avec la même énergie et la même impartialité, ce qui lui valut d'être maintenu dans ses fonctions lorsque, après le 18 fructidor, le Directoire destitua ses collègues accusés d'avoir protégé les royalistes. S'étant rendu dans la Belgique quelque temps après, pour des spéculations sur l'alun qu'il voulait employer dans ses propriétés, Flaugergues fut arrêté à Namur comme émigré, et son nom se trouvant inscrit sur la fatale liste, il allait être fusillé lorsqu'un heureux hasard le sauva en faisant connaître sa radiation. Il revint dans son pays, s'y livra à quelques spéculations agricoles, et fut nommé en 1800 sous-préfet à Villefranche, emploi qu'il exerça jusqu'en 1810. Il reprit alors son ancienne carrière du barreau. Présenté en 1811 comme candidat au Corps législatif par le collège de l'arrondissement qu'il avait administré, il fut élu par le sénat le 6 janvier 1815. Bonaparte ayant convoqué le Corps législatif en décembre de la même année, après le désastre de Leipsick, Flaugergues fut nommé, ainsi que Lainé, Raignouard et Maine de Biran, membre de la commission extraordinaire chargée de prendre connaissance des négociations avec les puissances. Il appuya avec beaucoup de vigueur les mesures tendant à forcer l'empereur de recourir à la paix comme au seul moyen de sauver la France, et dit courageusement au duc de Massa, qui lui reprochait l'inconstitutionnalité d'une de ses observations : « Je ne connais ici rien de plus inconstitutionnel que vous-même; vous qui, au mépris de nos lois, venez présider les représentants du peuple, quand vous n'avez pas même le droit de siéger à leurs côtés. » Flaugergues fut choisi le 30 décembre, avec les quatre autres membres de la commission extraordinaire, pour rédiger l'adresse à l'empereur. On sait de quelle manière celui-ci accueillit la députation : il traita publiquement les députés de factieux. Le même jour, Flaugergues proposa à quelques-uns de ses collègues réunis à Paris de provoquer la déchéance de Napoléon et de proclamer les Bourbons, à charge par eux d'accepter le gouvernement représentatif. Dans la séance du 5 avril suivant, il fut un des premiers à voter la déchéance. Le 7, il signa la lettre qui fut adressée par le Corps législatif au gouvernement provisoire, et qui contenait l'adhésion à l'acte constitutionnel et au rappel des Bourbons. La chambre ayant été convoquée par le roi au mois de juin suivant, il fut élu candidat à la présidence. Le 3 août il s'opposa à ce que la discussion sur la presse fût fermée, disant que jusques alors il n'avait aperçu que des théories particulières dans les discours des orateurs qui avaient parlé pour ou contre le projet, et déclarant que sa conscience n'était pas assez éclairée. Le 2 septembre, il combattit avec chaleur diverses dispositions du projet de loi sur le budget, démontra le vice de la cumulation des exercices et se plaignit

de la non-fixation des pensions : il s'éleva surtout contre la création des bons royaux, prédit les maux résultant de l'agiotage et vota le rejet de la loi. Le 22 septembre, il se prononça en faveur des habitants des départements ci-devant réunis à la France, et s'étonna qu'on voulût leur contester le droit de cité qu'ils avaient payé si cher. Le 8 octobre, il proposa un sous-amendement à un article ajouté par la chambre des pairs à la loi sur la presse : « Lorsqu'il s'agit, dit-il, d'ouvrages attentatoires à la Charte constitutionnelle, on sentira aisément qu'il est utile d'imposer le devoir au directeur de la librairie d'en arrêter la publication : la simple faculté serait alors un droit entièrement dangereux. Un mot peut être de la plus grande importance, pour mettre toute la pensée du législateur d'accord avec la loi : je propose donc de substituer au mot *pourra* celui de *deura*. » Le 5 novembre, il défendit l'article 16 additionnel au projet de loi sur la restitution à faire aux émigrés de leurs biens non vendus, article que Lainé venait d'attaquer. Il chercha à démontrer la nécessité de sa conservation pour la garantie et la tranquillité des acquéreurs. « Nous ne pouvons, dit-il, pour l'intérêt d'une classe peu nombreuse et sur laquelle se fixent naturellement les actes de la munificence royale, oublier le premier et le plus sacré de nos devoirs, celui de veiller au maintien de l'ordre, au respect dû aux lois, à l'union nécessaire entre tous les citoyens. » Le 29, il se prononça en faveur de l'impôt sur le tabac. « Si odieux que soit en lui-même le monopole, dit-il, si dangereux qu'il puisse être entre les mains d'un gouvernement qui voudrait l'étendre à toutes les branches de commerce, il est encore préférable, ce moyen d'exception sagement combiné, au régime des fabricants dont le monopole est aussi dur qu'inévitable. Ce sont eux qui ont conseillé au gouvernement ce qu'il a pu montrer de sévérité envers les planteurs : leur régime est tel qu'il soumet à leur influence tyrannique la culture et la consommation; ils font naître la fraude et la protègent eux-mêmes. » Le 17 et le 26 décembre, Flaugergues parla, comme rapporteur, sur le projet de loi relatif à la réduction des membres de la cour de cassation, et proposa divers amendements au nom de la commission. Après avoir reproduit tous les arguments mis en avant dans la discussion, il établit en principe que le pouvoir de juger n'émanait point du pouvoir exécutif. « On m'a reproché, dit-il en terminant, des rapprochements que j'ai faits à la fin de mon rapport; si ces rapprochements sont vrais, ce n'est pas ma faute; il s'agit de savoir s'ils sont exacts : j'ai dit que la cour de cassation serait le rétablissement du conseil des parties. Ai-je prétendu pour cela accuser les ministres? Je profite de cette occasion pour faire ici ma profession de foi politique. Je suis essentiellement convaincu que le bonheur du peuple est lié aux

« prérogatives royales ; et, si l'on voulait les restreindre, on me verrait m'y opposer avec chaleur ; mais je pense également que les étendre serait un véritable inconvénient, et je me prononcerai en tout temps contre la moindre extension. » Quand la chambre fut convoquée au moment du débarquement de Bonaparte, en mars 1815, Flaugergues appuya la proposition tendant à supplier le roi de faire parvenir aux armées la loi par laquelle des remerciements étaient votés, au nom de la patrie, aux garnisons de la Fère, de Lille, de Cambrai et d'Antibes, ainsi qu'aux maréchaux Mortier et Macdonald, etc. Le lendemain, il soutint que la récompense proposée par M. Blanquart-Bailleul en faveur des étudiants était insuffisante, et demanda le renvoi dans les bureaux, afin de délibérer sur la récompense nationale due à leur dévouement. Le 16, il combattit la proposition de Lainé, tendant à confier la rédaction de l'adresse au roi à la commission qui avait été chargée d'examiner le projet de loi concernant les récompenses nationales (*voy. FAGET DE BAURE*). Il demanda en outre que l'hommage de la chambre fût remis au lendemain, et que cette commission fût nommée au scrutin secret. S'étant retiré dans son département après le triomphe de Bonaparte, Flaugergues fut élu membre de la chambre des représentants. Lors de la nomination des candidats à la présidence, il obtint, au premier tour de scrutin, le plus grand nombre de voix après Lanjuinais, et fut élu vice-président. Il parla souvent dans cette assemblée sur des questions réglementaires, et développa le 9 juin des principes favorables au droit de pétition. Le 20, il insista pour que la commission proposée par M. Dupin, à l'effet de coordonner les constitutions de l'empire avec l'acte additionnel, fût nommée dans les formes ordinaires et non pas composée d'un membre de chaque députation. Le lendemain, il demanda l'adoption spontanée d'une partie des propositions de La Fayette, tendant à déclarer la chambre en permanence, à manifester aux armées et à la garde nationale qu'elles avaient bien mérité de la patrie, etc. ; mais, après l'adoption de cette adresse, Flaugergues s'opposa à ce qu'elle fût affichée et envoyée dans les départements. Ses paroles ayant excité quelque agitation dans l'assemblée, il s'interrompit par ce beau mouvement oratoire. « Lorsque Annibal eut vaincu à Cannes, le tumulte était dans Rome, mais la tranquillité dans le sénat. » Montrons, en restant impassibles, que nous ne sommes pas au-dessous des circonstances. » Le même jour, il fut élu membre de la commission chargée de se concerter avec la commission de la chambre des pairs et avec le conseil des ministres pour proposer des moyens de salut public. A la séance du 22, il improuva les attaques dirigées par quelques membres contre le ministre de la guerre Davoust (*voy. ce nom*), et avança que, si l'assemblée entière avait le droit de censurer un

ministre, ce droit ne pouvait être exercé individuellement par un de ses membres. Peu d'instants après, lorsqu'il fut question de nommer la commission de gouvernement, Flaugergues s'opposa à ce que les choix fussent limités dans les chambres : « Vous avez besoin de noms nationaux, de noms européens. Un homme du plus grand mérite, mais d'un nom peu connu, pourrait ne pas avoir cette confiance qu'il faut mériter de la France et de l'Europe... » Voyant que la discussion se prolongeait inutilement, et qu'on proposait l'envoi d'une adresse au peuple et à l'armée, il s'écria : « Ceci est encore contraire à la division des pouvoirs : faites des adresses aujourd'hui, demain vous exécuterez, et il n'y aura pas de gouvernement. Empressez-vous de former le vôtre. Les journaux sont partis ce matin, et la France nous voit encore muets sur nos grands intérêts. Il faut que le courrier qui apportera demain votre délibération de ce jour apprenne à la France qu'elle a un gouvernement. » Il proposa ensuite de déclarer que la guerre était nationale et que tous les Français étaient appelés à la défense commune. Dans la même séance il obtint un assez grand nombre de voix pour être membre de la commission de gouvernement. Le même jour, il fit partie de la députation chargée d'aller porter à Bonaparte le résultat de la délibération prise par la chambre sur la *Déclaration de Napoléon au peuple français*. Le 24, il insista pour une délibération moins précipitée sur le projet relatif à des mesures de sûreté générale. « Dans le premier projet, dit-il, il n'est question que de sacrifices pécuniaires : ici il s'agit de la liberté publique, de celle des citoyens, et vous devez attacher à l'adoption de cette dernière loi d'autant plus d'examen et de maturité, qu'il y a plus de différence entre des sacrifices pécuniaires et celui de la liberté. » Le lendemain, il appuya ce dernier projet, mais avec un amendement dans l'intérêt de la justice et de la liberté. Il demanda, le 26, l'impression et l'ajournement du projet relatif aux réquisitions, fondé sur ce que la commission en avait entièrement changé la nature par un article additionnel, qui stipulait le payement des réquisitions faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante. « Il est impossible, ajouta-t-il, de voter un payement, quand on n'a pas prévu les moyens de l'effectuer. » Un membre l'interrompit pour dire : « Combien y a-t-il de lieues d'ici à St-Quentin ? » Et, en effet, les armées coalisées envahiraient déjà la Picardie. Le 27 juin, le président de la chambre annonça que Flaugergues, étant parti pour remplir une mission extraordinaire du gouvernement, devait être remplacé comme rapporteur de la commission de constitution. La mission dont il était chargé, ainsi qu'Andréossy, Boissy d'Anglas, la Besnardière et Valence, consistait à négocier un armistice avec les généraux alliés. Ce fut lui qui, dans l'entrevue des commissaires avec lord

Wellington, s'opposa le plus fortement à l'avis présenté par Andrössy et la Besnardière pour le rappel immédiat de Louis XVIII, afin de détourner une partie des malheurs de l'invasion. Le même jour, il fit demander une entrevue à M. de Semallé, qui venait de rentrer en France à la suite de *Monsieur*, et qui se trouvait à Louves, où logèrent pendant leur mission les commissaires du gouvernement provisoire. M. de Semallé, après avoir pris les ordres du prince, alla trouver Flaugergues, qui lui proposa d'engager *Monsieur* à solliciter lui-même l'armistice qu'ils étaient venus demander au nom de la chambre, ajoutant que cette démarche disposerait l'assemblée d'une manière favorable pour le retour du roi. M. de Semallé, après lui avoir fait sentir toute l'inconvenance d'une pareille demande, lui proposa de faire dans la chambre une motion tendant à envoyer des députés au roi, afin de donner à Sa Majesté plus de facilité pour détourner les fléaux de la guerre. Flaugergues prétendit que cette démarche l'exposerait, sans aucune chance de succès, à l'animadversion de ses collègues, et la conversation se termina là. Le lendemain, il demanda un autre rendez-vous à M. de Semallé. Mêmes propositions furent faites de part et d'autre : seulement Flaugergues insista plus fortement que la veille sur les dangers qu'attirerait sur sa personne la démarche en question. M. de Semallé lui offrit alors vainement de partager les dangers auxquels il s'exposerait, en l'accompagnant à Paris et même à la chambre des représentants. Flaugergues persista dans sa proposition, et les choses durent encore en rester là. Le 26 juillet, le roi le nomma président du collège électoral de l'Aveyron, qui l'élut député; mais il ne vint pas siéger dans la chambre *introuvable*, parce qu'il ne payait pas les mille francs de contributions exigés par la loi. Les partisans de l'opposition libérale l'accusèrent alors d'avoir pris des engagements avec la cour, et il ne fut point réélu. Dans les premiers jours de 1820, au moment où l'on se préparait à changer le système électoral, Flaugergues, qui n'avait jamais partagé l'opinion des auteurs de la loi de 1817, publia deux brochures pour établir qu'il fallait nommer des députés choisis, en nombre égal et séparément, par les grands, par les moyens et par les petits propriétaires. Ces brochures étaient intitulées : 1° *De la représentation nationale et principes sur la matière des élections*, Paris, 1820, in-8°; 2° *Application à la crise du moment des principes exposés dans la brochure intitulée : De la représentation nationale*, etc., Paris, 1820, in-8°. Le parti libéral attaqua vivement ce système, qui fut adopté en partie, un peu plus tard, dans la loi des petits et des grands collèges. Flaugergues fut nommé maître des requêtes à la fin de la même année, et porta au conseil d'État toute l'indépendance et l'énergie de son caractère, ce qui l'en fit éloigner en 1825. Depuis il vécut dans la retraite au milieu d'une

nombreuse famille, et mourut à Brie le 31 octobre 1856. D—R—R.

FLAUGERGUES (PIERRE-PAUL), né à Villefranche (Aveyron) le 28 avril 1810, mort au mois de décembre 1844 à Toulon, où il était professeur de sciences appliquées à l'école normale de cette ville, a publié : 1° *Cours de physique expérimentale*, Troyes et Paris, 1834, in-8°, avec planches; 2° *Traité sur les machines électro-dynamiques*, 1840; 3° *Considérations sur l'instruction publique en France et en particulier sur l'institution des maîtres d'études*, 1844. On lui doit encore diverses petites publications sans importance. Z.

FLAUST (JEAN-BAPTISTE), avocat au parlement de Rouen, était un homme très-laborieux; il travailla, dit-on, pendant quarante ans à une *Explication de la jurisprudence et de la coutume de Normandie, dans un ordre simple et facile*, Paris, 2 vol. in-fol. On reproche à cette production d'une longue patience d'être prolixe et de manquer d'une table des matières; mais la révolution l'ayant rendue presque inutile, les défauts en sont sans conséquence. L'auteur mourut à sa terre de St-Sever, près Vire, le 21 mai 1785. B—1.

FLAVACOURT. Voyez MAILLY.

FLAVIEN (SAINT), évêque ou patriarche d'Antioche vers la fin du 4<sup>e</sup> siècle, était issu d'une des premières maisons de cette ville, et était encore laïque lorsque déjà il défendait la foi avec vigueur contre les ariens. S'étant réuni à Diodore, depuis évêque de Tarse, ils s'opposèrent conjointement aux progrès de l'hérésie, favorisée par le faux patriarche Léonce, qu'on avait substitué au saint évêque Eustathe; ils forcèrent même Léonce de déposer du diaconat Aëtius l'athée. Non-seulement ils entretenaient les fidèles dans la doctrine, mais encore dans les pratiques de piété; ils les menaient prier sur les tombeaux des martyrs; et si l'on en croit Théodoret, ce sont eux qui, dans ces réunions, commencèrent à introduire la pieuse coutume de terminer le chant de chaque psaume par le *Gloria patri*, pour graver sans doute davantage dans l'esprit des fidèles, contre les erreurs qui s'élevaient alors, le dogme de la divinité des trois personnes et de leur parfaite égalité. Mêlée, élevé sur le siège d'Antioche, ayant été chassé de sa ville épiscopale par Valens, Flavien et Diodore y demeurèrent : il les avait ordonnés prêtres avant son départ, tant pour récompenser leur mérite et leur zèle que pour leur donner plus d'autorité et les rendre plus utiles au troupeau, privé de la présence du pasteur. Ils le suppléèrent autant qu'il fut en eux, distribuant aux fidèles la nourriture de l'âme, et repoussant les attaques des hérétiques avec une fermeté inébranlable. Flavien fournissait les passages des saintes Écritures, et Diodore les appuyait de son éloquence. C'est vers la fin de l'an 381 que Flavien fut fait évêque : il avait accompagné Mêlée au concile de Constantinople. Mêlée, qui le présidait, étant mort avant que cette assemblée finit, les pères du concile ju-



gèrent qu'il fallait lui donner un successeur. Malgré l'opposition de St-Grégoire de Nazianze, qui voulait que, suivant l'accord qui avait été fait entre Méléce et Paulin, on reconnût celui-ci, Flavien fut élu. Le pape Damase et les évêques d'Occident, qui étaient en communion avec Paulin, désapprouvèrent cette élection ; mais sur la déclaration que firent les évêques d'Orient, assemblés à Constantinople en 382, que Flavien avait été élu de leur commun consentement, son élection fut maintenue. Les ennemis de Flavien en prirent occasion de l'accuser d'un parjure, prétendant qu'il était un de ceux que Socrate Sozomène rapporte avoir juré qu'ils n'accepteraient point le siège d'Antioche que les deux contendants ne fussent morts. Mais, outre que ces écrivains sont les seuls qui fassent mention de ce fait, il est certain que Paulin lui-même, pour lequel c'eût été un moyen victorieux d'infirmier l'élection de Flavien, ne s'en est jamais servi et que la réputation de sainteté de Flavien n'en a point souffert. Paulin mourut peu de temps après. Sa mort n'éteignit point le schisme. Il paraît même que l'intention de Paulin fut de le prolonger, puisque avant de mourir il ordonna Évagre pour lui succéder. Ce n'est que sous Innocent I<sup>er</sup> que Flavien fut reconnu généralement et réconcilié avec les évêques d'Occident par Théophile d'Alexandrie. En 588 Flavien eut occasion de rendre à la ville d'Antioche un service bien important. Il s'y était élevé une sédition à l'occasion de quelques impôts mis par l'empereur Théodose, et que les besoins de l'État exigeaient. Le désordre fut porté à un tel point, qu'on renversa les statues de l'empereur, celles de ses enfants et de Flaccille son épouse, princesse d'une rare vertu, morte trois ans auparavant et dont la mémoire riche en bonnes œuvres était en grande vénération. Lorsque les esprits furent un peu calmés, le désespoir succéda à la fureur. On sentit combien l'empereur devait être irrité, et tous les yeux se tournèrent vers Flavien comme le seul qui pût fléchir sa colère. Il partit malgré son grand âge et la rigueur de la saison, car on était alors au commencement du carême. On nous a conservé le discours qu'il adressa à l'empereur. Après avoir avoué combien les habitants d'Antioche étaient coupables : « Prince, lui dit-il, « vous pouvez orner votre tête d'une couronne « plus brillante que celle que vous portez, parce « que celle-ci vous la devez à votre propre vertu. « On a renversé vos statues ; mais vous vous en « serez élevé de plus précieuses dans le cœur de « vos sujets, et vous aurez autant de statues videntes qu'il y a d'hommes sur la terre. » Flavien repoussa ensuite l'idée que la grâce accordée à la ville d'Antioche pût enhardir les autres villes à suivre son exemple, parce qu'on saurait bien que si le prince ne punissait pas, ce n'était point par impuissance. Et puis, ajoute-t-il, « quelle gloire « pour vous quand un jour on dira qu'une si « grande ville étant coupable, tous ses habitants

« consternés..., personne n'osant ouvrir la bouche, « un seul vieillard revêtu du sacerdoce de Dieu « s'est montré et a touché le prince par sa seule « présence et par un discours simple et sans raisonnement. » La prière du pasteur ne fut point inutile. Le cœur de Théodose en fut ému ; l'histoire rapporte qu'il fondit en larmes, et Antioche fut sauvée. L'arrivée de Flavien dans cette ville fut un triomphe : les maisons étaient illuminées et les rucs jonchées de fleurs. Flavien, humble au milieu des félicitations qu'il recevait, disait : « Dieu « a attendri le cœur de l'empereur ; Dieu a tout fait. » Ce saint évêque, après avoir gouverné l'Église d'Antioche pendant vingt-trois ans, mourut l'an 404. Le concile de Chalcedoine lui donna le titre de *bienheureux* ; mais, quoiqu'il soit qualifié de *saint*, il ne paraît pas que jamais, ni chez les Grecs ni chez les Latins, il ait été honoré d'un culte public. St-Jean Chrysostome, qu'il avait ordonné diacre et prêtre, et qui le regardait comme son père, le met au rang des plus grands évêques. L—Y.

FLAVIEN (SAINT), patriarche de Constantinople, fut d'abord prêtre et trésorier de la grande église. En 447 il fut choisi pour succéder à Proclus sur le trône pontifical de l'empire grec, et ses vertus y devinrent bientôt l'ornement de l'Église et l'objet de la haine des hérétiques et des favoris. L'eunuque Chrysaphius, qui gouvernait l'empire au nom de Théodose, s'indigna de l'austérité de Flavien ; il se déclara son ennemi et prêta son appui à l'hérésiarque Eutychès, dont les erreurs agitaient alors l'Église chrétienne. Flavien n'épargna ni les prières ni les remontrances pour ramener Eutychès. N'ayant pas réussi, le patriarche le fit condamner par un concile assemblé à Constantinople. Cet arrêt fut le signal des plus grands troubles et d'une violente persécution dirigée contre Flavien. On assembla un concile tumultueux et illégal à Éphèse ; la fraude, l'intrigue et la violence en dictèrent les décisions. Un eutychéen, fougueux, Dioscore, évêque d'Alexandrie, poursuivit, obtint et prononça la déposition du saint prélat ; il le fit maltraiter si rudement, et le frappa lui-même avec tant de violence, que Flavien mourut de ses blessures trois jours après, en 449. La mémoire de Flavien fut bientôt vengée ; Marcien, successeur de Théodose, fit, dès l'année suivante, recueillir les restes du saint prélat ; on les ensevelit avec pompe et respect dans la basilique des Apôtres ; l'Église rangea Flavien au nombre des saints, et l'histoire parmi les pontifes dont les vertus et la constance doivent servir de modèles. (voy. EUTYCHÈS.) L—S—E.

FLAVIGNY (VALÉRIEN DE), professeur d'hébreu au Collège de France, naquit à Villers en Prayères, près de Laon, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle. Il sortait d'une famille noble et distinguée par ses services dans les lettres, les armes et la robe. Après avoir étudié la théologie dans les écoles de Sorbonne, il reçut le bonnet de docteur dans la même faculté le 23 mai 1628 ; il était de la

société de Sorbonne et en habitait la maison. Pourvu par la suite d'un canonicat dans l'église de Reims, il succéda en 1650 à P. Vignal dans la chaire d'hébreu du Collège de France, et professa cette langue avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 29 avril 1674. Flavigny avait une connaissance assez étendue des langues orientales; mais il en tira peu d'utilité, ayant consacré la plus grande partie de sa vie à des discussions philologiques touchant le texte sacré, discussions qui lui acquirent de son vivant quelque célébrité, mais dont il n'est sorti aucun résultat avantageux; car, quoiqu'il ait beaucoup écrit, ses ouvrages sont presque oubliés aujourd'hui. En 1652, il se fit connaître par une édition des œuvres de Guillaume de St-Amour, docteur célèbre des 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. L'édition projetée de la *Bible polyglotte* de le Jay le lança dans la carrière de la critique. En 1656, il publia à cette occasion quatre lettres sous ce titre : *Epistolæ IV de ingenti Bibliorum opere septinlingui*, in-8°. La manière dont on s'exprimait au sujet du texte hébreu dans la préface de cette Bible ayant déplu à la majeure partie des hébraïsants, Flavigny se rendit en quelque sorte leur organe dans un discours apologétique, *Pro sacro-sanctæ editionis hebraicæ authentica veritate*, prononcé publiquement au Collège royal, le 11 février 1646, et imprimé la même année. Les éditeurs de la Bible n'ayant point corrigé, comme ils le lui avaient promis, l'endroit qu'il reprenait, il publia les quatre lettres suivantes : 1<sup>o</sup> *Epistolæ duæ in quibus de ingenti Bibliorum opere, quod nuper Lutetiæ Parisiorum prodit, ac ei præfixa præfatione*, Paris, 1646, in-8°; 2<sup>o</sup> *Epistolæ III<sup>æ</sup> in qua de libello Ruth Syriaco quem Abr. Echellensis insertum esse voluit ingenti Bibliorum operi*, etc., ibid., 1647; 3<sup>o</sup> *Epistolæ adversus Abr. Echellensem de libello Ruth; simulque sacro-sancta veritas hebraica strenue defenditur atque propugnatur*, Paris, 1648 (1). Abraham Echellensis, particulièrement attaqué dans ces lettres, et même Gabriel Sionite répondirent avec amertume aux critiques presque toujours justes de Flavigny. Nous nous abstenons de tout jugement sur cette querelle, touchant

(1) C'est dans cette lettre que se trouva cette singulière faute d'impression qui fournit à Echellensis des armes terribles contre son adversaire. Flavigny avait cité les deux passages suivants de St-Matthieu : *Quid vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides? — Ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui*. Il voulait par cette citation blâmer Echellensis d'avoir relevé avec aigreur les fautes échappées à Gabriel Sionite, tandis que son livre de Ruth en contenait de plus graves ou de plus nombreuses. Mais, par un hasard fatal, l'imprimeur, en voulant redresser une ligne après la correction des épreuves, laissa échapper le premier *o* du premier mot *oculo* qui commençait la ligne, et la feuille fut tirée avec cette faute. À peine la lettre de Flavigny eut-elle paru, qu'Echellensis cria au scandale, à l'impudicité, accusant son antagoniste de corrompre la sainte Écriture de la manière la plus immorale. Flavigny eut beau soutenir qu'il était victime de la négligence de l'imprimeur, et offrir de montrer ses épreuves, on refusa de le croire, et il fallut qu'il protestât de son innocence, sur les livres saints. Au surplus, Flavigny ne sut jamais pardonner à l'imprimeur les tourments que ce mandit *o* de moins lui avait causés; et Chevillier nous apprend, dans son *Origine de l'imprimerie de Paris*, que trente ans après l'aventure le professeur ne parlait jamais de cet imprimeur sans se livrer à des mouvements d'une vive colère.

laquelle on peut lire avec fruit la *Bibl. des aut. ecclés.* de Dupin, la critique de cet ouvrage par Richard Simon et le discours histor. du P. Le-long sur les Bibles polyglottes. Flavigny ne se borna point à ces lettres; en 1652 il fit imprimer une nouvelle lettre adressée à M. Grandin, professeur de Sorbonne, et dans laquelle il s'attache à prouver la pureté du texte hébreu, par le témoignage des Pères, des papes et des théologiens. Grandin ayant répondu à cette lettre, Flavigny répliqua par une seconde lettre et détruisit les autorités dont s'appuyait ce docteur. Les opinions quelquefois exagérées de ce critique sur le texte hébreu le mirent en contestation avec le P. Morin et le Capelain, autre docteur de Sorbonne; il fit contre ce dernier un écrit publié sous le nom de Vaumorin et intitulé : *Disquisitio theologica, an, ut habet Capellanus, nonnulla S. Scripturæ testimonia alio modo proferantur a rabbinis quam nunc leguntur in voluminibus hebraicis? et an inde consequi possit textum hebraicum corruptum esse et vitium*, Paris, 1666, in-12. Trois ans auparavant, Flavigny, ami vif et sincère de la vérité ou de ce qu'il prenait pour elle, se fit honneur par la chaleur avec laquelle il combattit une thèse où l'on soutenait que l'hypothèse de Copernic sur le système du monde était renversée par les canons de l'Église et les foudres du Vatican. Dans ce petit écrit : *Expostulatio adversus thesim, etc.*, Paris, 1665, in-8°, il qualifie la proposition soutenue de mépris de l'autorité royale, de violement des droits du royaume et d'achèvement vers l'établissement de l'inquisition : malgré ses efforts, Flavigny ne put obtenir l'examen de la thèse. En 1667 et 1668 il entra encore en lice au sujet d'une thèse de Louis de Clèves, dont on blâmait les propositions touchant la prétrise et l'épiscopat, propositions qu'il approuvait. Il publia à cette occasion ses *Expectata vindicia ad thesim Clevesianam ubi de episcopatu*, Tournai, 1668, in-4°. Voici le jugement que Dupin porte de ce critique : « Flavigny suivait dans ses écrits « son génie plein de feu; son style est vif, et « plus convenable à l'impétuosité d'un jeune « homme qu'à la gravité d'un ancien docteur; il « a fait des recherches pénibles et curieuses sur « les matières qu'il a traitées, et l'on voit par ces « mêmes écrits qu'il avait de la théologie, des « belles-lettres et la connaissance des langues « orientales. Quelques-uns ont prétendu qu'il ne « savait celles-ci que très-médiocrement; mais la « charge de professeur royal en langue hébraïque, qu'il a exercée longtemps avec honneur, « et ses liaisons avec les gens versés dans cette « sorte d'érudition ne laissent pas lieu de douter « de son habileté. »

J—N.

FLAVIGNY (GABRIEL-JEAN-BAPTISTE-LOUIS, vicomte de), né le 11 octobre 1741 à Craonne en Laonnois (de la même famille que le précédent), embrassa la profession des armes et parvint au grade de lieutenant-colonel de dragons. Il joi-

gnait beaucoup d'esprit à une instruction solide et variée. Il a publié les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Réflexions sur la désertion et sur la peine des déserteurs en France*, 1768, in-8<sup>o</sup> : cet ouvrage, rédigé en forme de lettres, est adressé à M. de Choiseul ; 2<sup>o</sup> *Examen de la poudre*, traduit de l'italien d'Antoni, Paris, 1775, in-8<sup>o</sup> ; 3<sup>o</sup> *Principes fondamentaux de la construction des places, avec un nouveau système de fortifications*, traduit du même auteur, ibid., 1775, in-8<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> *Introduction à l'histoire naturelle et à la géographie de l'Espagne*, traduite de l'anglais de Bowles, ibid., 1776, in-8<sup>o</sup> ; 5<sup>o</sup> *Correspondance de Fernand Cortez avec l'empereur Charles-Quint sur la conquête du Mexique*, Paris, 1778, in-12 ; en Suissc, 1779, in-8<sup>o</sup> (*voy. CORTEZ*). Il a laissé en manuscrit des *Réflexions* sur l'art militaire et sur ses voyages en Italie, en Angleterre et en Espagne. — FLAVIGNY (Charles-François, comte DE), seigneur de Charmes (près la Fère), naquit à la Fère le 7 août 1751. Page du roi en 1748, enseigne à drapeau au régiment des gardes françaises le 7 mai 1752, sous-lieutenant le 20 mars 1760, rang de colonel le 9 mai 1779, capitaine en second de grenadiers le 13 décembre 1782, maréchal de camp le 1<sup>er</sup> mars 1791, il a fait les campagnes de 1757, 58, 59, 60, 61 et 62 en Allemagne. C'était un homme d'un esprit distingué ; il mourut à Charmes le 19 frimaire an 12. — Anne-Louis-Jean, vicomte de FLAVIGNY, fils unique du précédent, né à Charmes le 24 avril 1765, était lieutenant en second au régiment des gardes françaises en 1789. Ce fut l'un des gentils-hommes qui se montrèrent le plus dévoués à la personne du malheureux Louis XVI. Il fut arrêté après la journée du 10 août comme complice de la conspiration des prisons, resta près de dix-huit mois détenu dans la maison de St-Lazare ; enfin traduit au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 24 juillet 1794, périt avec sa sœur, Madeleine-Henriette de Flavigny, née le 25 avril 1765, mariée à Philippe-Léonard, comte des Vieux, lieutenant-colonel de dragons en 1790, et qui était, comme son frère, détenu dans la prison de St-Lazare. W—s.

FLAVIO (BIONDO) ou BIONDO (FLAVIO). Les biographes sont incertains de savoir lequel de ces deux noms est celui de famille et lequel est le prénom du savant qui les a portés dans le 15<sup>e</sup> siècle. D'un côté, son inscription sépulchrale, les Annales de Forli sa patrie, citées par Muratori, et plusieurs lettres du savant Philèphe, son contemporain, l'appellent Biondo Flavio ; de l'autre, Palmieri, dans sa Chronique, Paul Jove, dans ses Éloges, Alberti, dans sa Description de l'Italie, Joseph Scaliger et quelques autres auteurs le nomment Flavio Biondo. Tiraboschi, en adoptant la première opinion, déclare qu'il ne fera point la guerre à ceux qui sont de la seconde. Nous ne sommes pas plus disposé à la faire à ceux qui pensent comme lui ; cependant, quoique nous ayons d'abord été de son avis sur ces deux noms,

comme le prouve la place même que nous leur avons réservée dans l'ordre alphabétique, nous avouons que nous avons là-dessus un scrupule aussi fort qu'on en puisse avoir sur un pareil sujet. C'est en latin que cet auteur a toujours écrit, et ses noms latins sont *Flavius Blondus*. Quelque nom de saint qu'il eût reçu au baptême, on voit qu'il le changea en entrant dans la carrière des lettres pour le nom romain *Flavius*, selon l'usage de son temps ; mais *Blondus* n'est point un nom latin, et ne peut être que le nom italien *Biondo* latinisé. Notre auteur avait un frère nommé Matteo Biondo, qui était abbé de Ste-Marie de la Rotonde ; et il dit lui-même de ce frère, dans un de ses ouvrages : *Præstque illi monasterio abbas Matthæus Blondus nobis frater germanus* ; enfin, ses descendants ont porté le nom de Biondo, et non celui de Flavio. On a aussi prétendu qu'il était de la famille des Ravaldini, l'une des plus distinguées de Forli ; Apostolo Zeno, dans ses notes sur la Bibliothèque italienne de Fontanini, est lui-même de cet avis. Tiraboschi permet bien qu'on en soit, mais il avoue qu'il n'en voit pas de preuves assez certaines ; et c'est encore un doute qu'on peut partager avec lui. Quoi qu'il en soit, Flavio Biondo naquit à Forli en 1588. Il apprit la grammaire, la rhétorique et la poétique du savant Jean Ballistario de Crémone. Il était encore fort jeune lorsqu'il fut envoyé à Milan par ses concitoyens pour traiter de quelques-unes de leurs affaires ; et ce fut alors qu'ayant trouvé le manuscrit unique du dialogue de Cicéron *De claris oratoribus*, il en fit de sa main une copie qui, envoyée à Vérone et ensuite à Venise, répandit cet ouvrage dans toute l'Italie. Biondo se préparait à partir pour Rome en 1450, lorsque Francisco Barbaro, noble vénitien qui avait pour lui beaucoup d'estime, ayant été nommé préteur de Bergame, lui offrit la place de son chancelier, qu'il accepta. Il se rendit à Rome sous le pontificat d'Eugène IV et lui fut si bien recommandé, que ce pape le choisit, peu de temps après, pour son secrétaire. Eugène l'envoya en 1454, avec l'évêque de Recanati, en ambassade à Florence et à Venise, pour demander des secours à ces deux républiques ; sa mission y obtint peu de succès, mais il en eut lui-même un très-grand ; il se vit accueilli partout avec empressement, et reçut même à Venise le titre de citoyen pour lui et pour ses descendants. Il était pour la seconde fois à Florence en 1441, sans doute avec ce même pape qui y résidait depuis quelques années. Pendant tout le reste de la vie d'Eugène, qui ne mourut qu'en 1447, Biondo remplit auprès de lui le même emploi ; il le conserva sous ses trois successeurs, Nicolas V, Calixte III et Pie II. Il paraît cependant qu'il fut calomnié par ses ennemis auprès du premier de ces trois pontifes, et qu'il en résulta pour lui une sorte de disgrâce. Il s'absenta de Rome en 1450, fit quelque séjour à Ferrare, et voulut inutilement obtenir, par le

crédit de Philèphe, un emploi honnête à la cour du duc de Milan, François Sforza; mais il retourna enfin à Rome en 1435 : Nicolas V lui fit un très-bon accueil et lui rendit toute sa confiance. Dans cette place qu'il occupa si longtemps, il aurait facilement fait sa fortune, s'il avait pris l'état ecclésiastique; mais il était marié. Content de laisser à ses cinq fils une éducation soignée et de les avoir formés aux sciences, il partagea le peu de biens qu'il avait pu amasser entre ses filles, pour leur servir de dot. Ses fils portaient les prénoms d'Antoine, Gaspard, Jérôme, Julien et François, et tous cinq le nom de Biondo. *Magnam spem*, dit-il lui-même, *Dei munere constitutam videmus in quinque Biondis natis nostris qui literis omnes pro aetate sunt pleni* (Ital. illustr. Region., t. 6, p. 348). Ce passage nous paraît laisser peu de doute sur la question de savoir si c'était Flavio ou Biondo qui était son nom de famille. Il mourut à Rome le 4 juin 1465, âgé de 75 ans, laissant plusieurs savants ouvrages qui ont été recueillis et publiés ensemble à Bâle, en 1551, et réimprimés en 1559, in-fol. 1° Le long séjour qu'il fit à Rome et l'examen attentif des restes innombrables d'antiquités dont cette capitale du monde était remplie lui firent concevoir l'idée de publier une description, la plus exacte qu'il lui serait possible, du site, des édifices, des portes, des temples et des autres monuments de l'ancienne Rome; c'est ce qu'il exécuta dans un ouvrage qu'il dédia au pape Eugène IV, et qui est intitulé : *Romæ instauratæ libri tres*; ouvrage d'une érudition prodigieuse pour le temps, et dans lequel les monuments sont expliqués, pour la première fois, par les témoignages des anciens auteurs, recueillis et examinés avec un soin et une attention infatigables. La première édition de ce livre parut, selon Maittaire, à Vérone, 1482, in-fol. 2° Le gouvernement, les lois, la religion, les cérémonies des sacrifices, la milice, la guerre, les triomphes, enfin la forme entière de l'administration de la république romaine, sujet encore plus difficile, qui exigeait plus de travail et de plus longues études, et qui n'avait encore été essayé par personne, fut l'objet d'un autre ouvrage de Biondo, qu'il n'écrivit que dans les dernières années de sa vie; il lui donna pour titre : *Romæ triumphantis libri decem*, et le dédia au pape Pie II : le même bibliographe en cite une première édition de la même année 1482, à Brescia, aussi in-fol. 5° C'est encore à l'étude des antiquités qu'il faut rapporter l'ouvrage qu'il composa, à la demande d'Alphonse d'Aragon, roi de Naples, et qui contient, sous le titre d'*Italia illustrata*, la description de l'Italie entière, divisée comme elle l'était anciennement en quatorze régions, avec des recherches sur l'origine, l'histoire et les révolutions de chaque province et de chaque ville. La première édition parut à Rome, chez J.-Ph. de Lignamine, en 1474, in-fol., par les soins de son fils Gaspard Biondo.

4° Il avait entrepris un ouvrage historique d'une plus grande étendue, et qui devait embrasser l'histoire générale depuis la chute de l'empire romain jusqu'à son temps; mais lorsqu'il mourut il n'en avait écrit que trois décades et le premier livre de la quatrième, qui furent imprimés d'abord séparément : *Historiarum ab inclinatione Romani imperii ad annum 1440, decades III, libri XXXI*, Venise, 1485, in-fol. Le pape Pie II (*Aeneas Sylvius*) fut si satisfait de ce travail, qu'il voulut en faire un abrégé, qui parut à la suite de la seconde édition : *cum abbreviatione Pii II, papæ*, Venise, 1484, in-fol.; mais cet abrégé ne s'étend que jusqu'à la fin de la deuxième décade. 5° Le même recueil contient encore un ouvrage sur l'origine et l'histoire de la république de Venise, lequel avait aussi paru une première fois sous le titre : *De origine ac gestis Venetorum*, Vérone, 1481, in-fol. La bibliothèque d'Oxford possède, dit-on, un manuscrit intitulé : *Biondi Consultatio an bellum vel pax cum Turcis magis expediat reip. Venetæ*. La décision de l'auteur est pour la guerre. On cite aussi deux manuscrits de lui, dans la bibliothèque du Vatican, l'un ayant pour titre : *De expeditione in Turcas ad Alphonsum regem*; et l'autre : *De eadem ad ducem Genuæ*. Le sujet est le même que celui du précédent, et ils tendent au même but. Les ouvrages historiques de Biondo pèchent surtout par le style, qui est sec et peu élégant. Ceux qui ont l'antiquité pour objet ont le même défaut; on y peut reprendre aussi des erreurs et beaucoup d'omissions. Rome et l'Italie furent mieux connues et mieux décrites par les antiquaires du 16<sup>e</sup> siècle, et l'ont été plus parfaitement encore dans le 18<sup>e</sup> et de nos jours; mais Flavio Biondo entra le premier dans la carrière; il l'aplanit, il la prépara pour ceux qui devaient le suivre, et ses ouvrages, quoique imparfaits, supposent en lui beaucoup de savoir, d'application et de sagacité. G—É.

FLAVITAS ou FRAVITAS, patriarche de Constantinople, parvint par la ruse à cette dignité en 488, après la mort d'Acace. L'empereur Zénon, embarrassé du choix d'un pontife, imagina de publier un jeune solennel et de mettre un papier blanc cacheté sur l'autel, en priant le ciel de permettre que le nom de celui qui conviendrait au siège patriarcal se trouvât inscrit sur le papier à la fin du jeûne. L'ambitieux Flavitas corrompit l'eunuque chargé de veiller sur le billet sacré et y fit adroitement inscrire son nom, sans qu'on pût s'apercevoir de cette fraude. Par ce moyen, Flavitas fut proclamé. Il conserva sur le siège de Constantinople l'esprit d'intrigue qui l'y avait porté. D'un côté, il protestait dans ses lettres au pape Félix de sa soumission au Saint-Siège; de l'autre, il excitait et encourageait secrètement les hérétiques. Ces manœuvres coupables furent découvertes, et bientôt on pénétra le secret de son élection sacrilège; il allait être puni, lorsque la mort vint le dérober au châtement, un an après son élection. L—S—E.

FLAVIUS (CAÏUS), personnage dont les écrivains les plus illustres de Rome, tels que Cicéron, Tite-Live, Pline, etc., ont parlé, et sur le compte duquel il règne malgré cela la plus grande obscurité. Il parvint à l'édilité curule, mais ce ne fut pas sans difficulté, à cause de la bassesse de sa naissance, n'étant que le fils d'un affranchi; mais il avait de l'adresse et de l'éloquence. Les uns prétendent qu'avant d'être édile il avait déjà rempli d'autres magistratures, telles que le tribunat. D'autres au contraire disent qu'il n'était qu'un simple *scribe*, c'est-à-dire secrétaire d'un magistrat ou dépositaire des registres où il transcrivait les actes publics. Celui qui présidait les comices où il fut nommé édile ne consentit à publier son élection qu'après qu'il eut promis avec serment de renoncer à sa profession, qui était alors peu estimée à Rome. Pour se venger des nobles, qui montraient le plus profond mépris pour lui, à cause de la bassesse de son extraction, il publia les *Fastes*, qui indiquaient les jours où l'on pouvait ou non agir en justice et les formules des actions qu'on était obligé d'employer, et que les pontifes et les patriciens, qui en étaient les dépositaires, cachaient avec beaucoup de soin, pour que ceux qui avaient besoin de les connaître fussent sans cesse obligés de recourir à eux. L'année étant lunaire à Rome, avant la réformation du calendrier par Jules César, les pontifes étaient chargés de faire les intercalations nécessaires pour l'accorder avec l'année solaire. Ils faisaient par ce moyen commencer ou finir l'année quand ils voulaient. Ils l'abrégeaient ou la prolongeaient souvent pour favoriser des intérêts particuliers. Les jours appelés *fasti* étaient ceux où les tribunaux étaient ouverts, et les *nefasti* ceux où on les fermait. Les pontifes, maîtres de la distribution des jours comme des années, pouvaient seuls les indiquer. Cicéron demande à quoi pouvait servir la publication des *Fastes*, qu'on disait avoir été faite par Flavius. La variation du calendrier était telle, qu'en publiant les *fastes* d'une année, cela ne réglait rien pour celles qui la suivaient. Ce qui paraît le plus constant, c'est que Flavius, qui, en sa qualité de scribe, avait pu connaître les formules qu'on était obligé d'employer à peine de nullité pour les actions qu'on intentait en justice, en déroba le secret aux patriciens pour le livrer au public, qui en fut très-satisfait. Cette collection fut appelée de son nom *Jus Flavianum*; mais il existait avant lui un recueil du même genre, appelé *Jus Papirianum*, de Papius son auteur. Il y en eut encore un après Flavius, publié par un nommé *Ælius*, qui porta le nom de *Jus Ælianum*. Il est difficile de dire quelque chose de certain sur des faits douteux même pour les plus habiles écrivains de l'ancienne Rome. Quoi qu'il en soit, Flavius jouit à Rome d'une grande popularité. Outre les hautes magistratures où il fut élevé, on le chargea de dédier un temple à la Concorde; et le grand pontife, mal-

gré sa résistance, fut forcé par le peuple de l'assister dans cette cérémonie. Un pareil honneur avait été réservé jusqu'alors pour les consuls ou les généraux distingués. Pour qu'un pareil exemple ne se renouvelât plus, on fit une loi par laquelle on défendit de dédier un temple et un autel sans la permission du sénat et de la majeure partie des tribuns du peuple. Flavius, qui connaissait le mépris que la noblesse avait pour lui, se plaisait à l'humilier toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Un jour qu'il allait voir un de ses amis malade, il trouva chez lui plusieurs jeunes gens, appartenant à des familles nobles, qui ne daignèrent pas se lever en le voyant entrer. Il se fit apporter sa chaise curule, et s'y étant assis, il joutit ainsi en leur présence des marques de sa dignité. Cicéron, dans ses livres de la République, d'accord en cela avec Tite-Live, plaçait l'époque où vivait Flavius vers l'an 447 de Rome. Il paraît qu'Atticus le croyait plus ancien, et même antérieur au décemvirat; mais Cicéron lui fait remarquer que Flavius ne pouvait avoir vécu avant les décemvirs, puisque l'édilité curule dont on l'honora ne fut érée que longtemps après eux. B-1.

FLAVIUS-CLEMENS. Voyez DOMITILLA.

FLAVIUS. Voyez JOSÈPHE.

FLAXMAN (JEAN), un des plus célèbres sculpteurs que l'Angleterre ait produits, naquit le 6 juillet 1733 à York. Sa famille, originaire de Norfolk, avait beaucoup perdu pendant la guerre civile sous Charles 1<sup>er</sup>. Son père, après avoir été praticien dans les ateliers de Roubillac et de Scheemaker, monta dans New-Street Covent-Garden, et plus tard dans le Strand, un magasin de figures de plâtre. C'était alors un commerce tout nouveau. Il y gagna quelque fortune. C'est dans ce musée à bon marché que Flaxman sentit s'éveiller en lui le génie du statuaire. Sous ses yeux, par ses mains, passaient sans cesse les copies de chefs-d'œuvre classiques, et il pouvait les examiner plus minutieusement que d'ordinaire ne le peuvent les enfants. Il s'amusa à les imiter, à les reproduire avec la glaise. Agé de quinze ans, il régularisa ses premières études en allant travailler assidûment à l'Académie royale. Du reste, il ne fut l'élève d'aucun maître spécialement, et il marcha vers l'art sans prendre l'art tout fait sur la foi d'une école. Cette indépendance de toute méthode trop exclusive se fait remarquer jusque dans des détails secondaires. Chaque soir il esquissait et dessinait en compagnie de quelques jeunes artistes, parmi lesquels se distinguaient Sharp, George Cumberland, Stothard et Black, tous hommes qui n'eurent de commun que le talent, mais qui marchèrent dans des voies bien différentes et quelquefois contraires. Mais ces différences mêmes ont une base commune, c'est la liberté de l'idée, c'est en conséquence la vérité; et, comme tous cinq étaient Anglais, c'est une tendance à fondre, avec la vérité de tous les temps et de tous les lieux, la

réalité britannique. Aux yeux de ceux qui veulent à tout prix démêler dans un artiste, quel qu'il soit, l'influence d'un autre artiste, le maître vrai de ces jeunes gens qui travaillaient ainsi sans maître sera le sculpteur Banks, cet admirable auteur du bas-relief de *Thétis et Achille* et de *Caractacus devant Claude*. Plus tard, en effet, Flaxman en présence d'un nombreux auditoire proclamait Banks le prince des sculpteurs du 18<sup>e</sup> siècle. Cette excentricité devait lui valoir un rang élevé parmi les artistes de tous les temps et une place dans les fastes de l'histoire de l'art. Mais, en attendant, elle lui causa d'amers déboires. Sans nier son talent, on ne l'appréciait que froidement à l'Académie royale; nul maître ne s'intéressait à lui comme à son œuvre. Ayant concouru pour la médaille d'or, il la vit adjudger à Engleheart : il en pleura d'indignation, et il ne concourut plus. Toutefois il ne se découragea pas, et il se livra plus ardemment que jamais aux études profondes en même temps qu'aux travaux lucratifs. C'est de cette époque que datent beaucoup de jolis portraits qu'il fit en glaise, en cire, en terre cuite. Aucune année, sauf celle de son mariage, en 1782, ne se passait sans qu'il exposât quelque chose de remarquable à Somerset-House. Sa réputation dès lors alla toujours croissant. Mais c'est surtout pendant son voyage en Italie qu'il la fixa. Il partit en 1787 pour cette terre des beaux-arts, et il y resta sept ans, dont la plus grande partie à Rome, *Via Felice*. Son atelier y fut bientôt le rendez-vous des étrangers de distinction et des Italiens eux-mêmes. C'est là qu'entouré des modèles en tout genre, s'identifiant de plus en plus avec les belles formes de l'antiquité païenne, avec les tendres et sublimes sentiments de la renaissance et des âges intermédiaires si puissamment élaborés par le christianisme, comprenant plus profondément les unes à l'aide des autres, ceux-ci à l'aide de celles-là, et de cette manière saisissant dans son entier l'humanité, ce microcosme du monde, cette facette de Dieu, il fit un pas immense en avant, cherchant avec plus de netteté, plus d'esprit que par le passé, à combiner avec la beauté impressionnée et trop physique de la forme antique le beau, l'héroïque, le sublime, le compliqué, le délicat de l'idée moderne. A ne considérer que la face extérieure des choses, Flaxman est tout antique, trop antique peut-être, car presque toutes les productions de ce premier temps sont empruntées aux données de l'antiquité; mais pour qui ne s'en laisse pas imposer par l'apparence, pour qui sait décortiquer les faits, il est évident qu'il est hors de l'antique, qu'il va plus loin, plus haut et plus avant, qu'il vêtit de costumes d'il y a trois mille ans les faits au milieu desquels se meut la société contemporaine. En ce cas, va-t-on dire, il est un infidèle reproducteur de l'antique! Il n'est ni antique, ni moderne! Oui, sans doute, au point de vue étroit qui lui demanderait une œuvre antique comme les anciens eux-

mêmes l'eussent faite en leur temps, il est infidèle. Mais est-ce donc de cela qu'il s'agit? Pour l'artiste, qu'est-ce qu'un sujet? Est-ce un homme, une femme, un groupe, des lignes et des formes de telle ou telle façon assemblés? Nullement : le sujet n'est qu'un prétexte, une occasion; le but, c'est une idée, et la tâche de l'artiste qu'elle obsède et maîtrise, c'est de la réaliser. Or, les réalisations peuvent varier et l'idée au fond rester la même. Il y a plus : l'identité de l'idée persévère même lorsqu'elle accepte des accessoires, lorsqu'elle se trouve à des degrés divers de développement. Pour les Grecs, les types, certes, se développaient en général avec bien moins de richesse et de profondeur qu'ils ne se sont développés pour les modernes; on en connaît les raisons, et cependant ce développement qu'ils ont donné à tous les types principaux est bien remarquable. Dès lors quoi de plus simple pour l'artiste que de reprendre ces types déjà si beaux, de se pénétrer de tout ce qu'il y a en fait sous l'expression des réalisations de l'art grec, et, plein des idées que suggère cette étude ravissante et féconde, de réaliser à son tour en ajoutant tout ce que nous ont appris les phénomènes de la civilisation depuis seize siècles. Reste à décider si l'idée antique, la forme antique ne sont pas indissolublement liées, si modifier l'une ne nécessite pas une modification dans l'autre. Eh! sans doute: toujours il doit y avoir harmonie entre l'idée et la forme, et justement c'est là la tâche de l'artiste. Où, jusqu'où doit porter la modification? Bien résoudre ce problème, c'est affaire de goût, de tact; c'est le résultat d'études graves par lesquelles on a pénétré au cœur de l'idée, au cœur de la forme. On ne peut nier que Flaxman, pendant son séjour à Rome, n'ait fait de nobles efforts en ce sens et n'ait vu ses efforts couronnés par de véritables succès, témoin sa *Fureur d'Atamas*, témoin aussi ce délicieux groupe de *Cupidon et Psyché*, miraculeuse fusion de la beauté correcte et pure de l'antique et de l'expression intime qui caractérise la vie moderne. Mais ce qui popularisa son nom encore bien plus que tous ces groupes en marbre si peu maniables et pour lesquels il existe si peu de publicité, une fois les mois de l'exposition écoulés et le chef-d'œuvre emménagé dans la galerie d'un grand seigneur, comme dans un aristocratique tombeau, ce fut la suite de dessins qu'il publia pour les trois grands poètes typiques, Homère, Eschyle et Dante, et auxquels beaucoup plus tard il devait en joindre d'autres pour Hésiode. Il commença par Homère, probablement sans se douter d'abord que cette espèce d'excursion hors du champ de la sculpture le conduirait si loin. Ces belles compositions n'étaient en quelque sorte pour lui qu'autant de coups de plume rapidement et hasardeusement jetés sur un coin de grossier papier. La preuve du peu d'importance que d'abord il avait mise à ce travail, c'est qu'en le commençant il n'avait demandé au gentleman qui

souhaitait ces illustrations de l'Iliade et de l'Odyssee qu'une guinée la pièce, et qu'il ne haussa point ses prétentions, bien que l'admiration avec laquelle sur-le-champ elles furent accueillies par tous ceux à qui l'heureux amateur se fit un plaisir de les communiquer eût pu donner à d'autres que Flaxman des vellétés moins modestes. C'est sous l'influence de cette admiration que bientôt Hope sollicita de lui ses nombreuses illustrations de Dante et que la comtesse Spencer lui fit exécuter ses beaux dessins d'Eschyle. Ces trois suites entières furent gravées à Rome même par Thomas Piroli; et, en 1795, on vit paraître l'*Homère* et l'*Eschyle*. Les planches de Dante ne furent publiées qu'en 1806, et un an après la réimpression d'*Homère*. Répandues sur-le-champ en Italie et en Allemagne, les scènes d'*Homère* et d'*Eschyle* y jetèrent l'éclat le plus vif sur le nom de Flaxman, et contribuèrent à ouvrir pour les arts du dessin une ère nouvelle, en donnant lieu d'émettre une foule d'idées nouvelles, tant sur la théorie que sur l'histoire de l'art, et en avivant le mouvement des esprits. Les Académies de Florence et de Carrare le nommèrent un de leurs membres. De retour en Angleterre en 1795, il ne tarda pas à devenir membre associé (1797), puis membre titulaire de l'Académie royale. En 1800, il fut nommé professeur de sculpture à cet établissement. C'était alors, et longtemps encore ce fut la seule chaire de sculpture qui existât dans le monde. Ses leçons, sans être brillantes, étaient très-instructives et contenaient souvent des idées originales. Flaxman s'y livrait à sa manière de sentir et presque toujours, en semblant ne tracer que l'histoire de l'art, il émettait des théories à lui. D'ailleurs l'histoire chez lui se présentait sous forme d'histoire comparée, et l'impression qui en résultait pour ses auditeurs, c'était la nécessité d'un éclectisme, la tendance à chercher comment devaient s'unifier harmonieusement les diverses manières précédentes pour reproduire dans sa totalité la complication humanitaire. Toutefois, il faut dire que Flaxman s'exprimait beaucoup moins bien par la parole que par le burin. Il ne maniait pas commodément le langage; il ne maîtrisait pas ses idées; il ne complétait pas ses exposés, ses raisonnements. De son enseignement on ne retirait que des éléments, mais non un ensemble des membres épars, mais non un corps de doctrines; il ne donnait que quelques points de la courbe, mais il n'en donnait pas toute la loi. Cependant l'œil, l'accent de l'homme plein d'une idée ont tant de puissance, même quand il s'exprime imparfaitement, que l'auditoire saisit souvent ce qui n'est pas dit, et rétablit instinctivement par la pensée les sous-entendus. C'est ainsi que les cours de sculpture de Flaxman exercèrent et devaient exercer sur la marche de l'art en Angleterre une influence qui complétait celle de ses ouvrages. Imprimés, ces cours pourraient sembler au-dessous de la réputation de leur auteur,

et nous ne sommes pas surpris qu'ils dorment enfermés dans les cartons du célèbre statuaire, nous regretterions amèrement au contraire qu'il eût laissé dormir son fécond génie d'artiste. Mais telle n'était pas la propension de Flaxman. Toujours dévoré du besoin impérieux de produire, il travaillait sans cesse, même dans la dernière période de sa vie, et jusqu'en 1815, chaque année voyait sortir de ses ateliers plusieurs statues, grands bas-reliefs ou monuments; et depuis ce temps, chaque exposition à Somerset-House, hormis celle de 1821, vit un ou plusieurs de ses ouvrages. En 1827 encore on y admira la statue en marbre de Kemble, exécutée pour le tombeau de cet acteur à l'abbaye de Westminster. Le statuaire avait cessé de vivre à cette époque. Depuis la mort de sa femme en 1820, sa santé s'était graduellement affaiblie, et le 9 décembre 1826 il expirait, demandant que ses funérailles eussent lieu sans ostentation, et qu'on déposât son corps dans le cimetière, non dans la cathédrale de St-Paul. Ce vœu fut religieusement exécuté. Flaxman était un homme de caractère et de mœurs antiques; son âme grande sympathisait sans efforts et sans étude avec tout ce qu'il y a d'élevé; sa probité délicate, sévère, peut-être même exagérée, l'empêcha de parvenir à l'opulence qu'atteignent sans peine en Angleterre les sculpteurs du premier ordre. Plus d'une fois il lui arriva, lorsqu'un marché lui semblait trop avantageux pour lui, d'établir une compensation par des travaux surrogatoires ou par des embellissements inattendus. Bien qu'éminemment artiste dans presque tous les détails de la vie, il se soumettait pourtant avec une docilité naïve à des observances dont la régularité semble antipathique à la poésie. C'est ainsi que, lorsqu'il était à l'apogée de sa réputation, il se laissa nommer receveur de la taxe du guet dans sa paroisse, et qu'on le vit, l'écritoire à la boutonnière, aller chercher de porte en porte la modique redevance. C'est ainsi qu'il professait un respect profond et même l'obéissance pour l'Église anglicane, tout en partageant à peu de chose près les doctrines mystiques du swédenborgianisme. Aussi un poète dit-il en s'adressant à son ombre :

Oh! sois la bienvenue au séjour du bonheur!  
Car nulle ombre plus blanche aux cieus ne fit honneur!

L'homérique grandeur, la virgilienne candeur de l'âme de Flaxman respirent dans le nombre de ses ouvrages; mais elles n'y respirent que parce qu'elles existent indépendamment des ouvrages, et ses ouvrages n'existeraient pas sans elles. C'est le lieu de dire combien son œuvre est morale dans quelque sens qu'on entende ce mot. Ce qu'il aspire à rendre surtout ce sont les sentiments élevés, affectueux, les tendres douleurs, les nobles sympathies, les élans vers une existence meilleure et vers l'immuable. S'il est vrai de dire qu'il pêche un peu par la monotomie, et qu'en dépit de tous

ses efforts il reste trop voisin de l'antique, et en conséquence n'évite pas complètement cette sécheresse qui provient de l'absence d'un spiritualisme hardi et fécond, en revanche il faut reconnaître que cette hardiesse, cette fécondité, ne lui manquaient pas entièrement, qu'il en avait le besoin et qu'il la cherchait, qu'il a jeté ses contemporains dans cette voie. Dans ses leçons il recommandait surtout, parmi les hautes qualités du statuaire, l'expression; et sous ce mot il comprenait non-seulement l'expression de ces sentiments en quelque sorte superficiels pour lesquels les langues naissantes et peu métaphysiques encore ne sauraient trouver des noms, mais l'expression de ces nuances intimes et indéfinies qui font que pas une heure de la vie ne ressemble de tout point à l'autre, et qui échappent à la terminologie comme à l'analyse. Il y a deux manières de juger par comparaison le mérite d'un artiste : l'une c'est de comparer ce qu'il a fait à ce que l'on peut faire; l'autre c'est de comparer ce qu'il a fait à ce qui se faisait auparavant ou même à ce qui se fait indépendamment de lui. Sous ce deuxième point de vue, Flaxman est certes digne d'un haut rang. Car, tandis qu'en Italie, en France et ailleurs, on revenait tout simplement de la peinture et de la sculpture maniérées aux beaux modèles de l'antiquité, il cherchait, nous nous sommes déjà étendu sur ce fait, à joindre aux grandes qualités de l'art antique, c'est-à-dire à la franchise, à la correction, à la beauté de la forme, à l'expression extérieure, quelque chose que l'art antique n'a pas eu ou n'a qu'à un faible degré, l'intime, le tendre et le nuancé, nés au souffle de la civilisation chrétienne. — Dans l'impossibilité de nommer, encore plus de caractériser toutes les productions de Flaxman, nous laisserons de côté tout ce qui ne se recommande que par des qualités secondaires, notamment les nombreux portraits qu'il n'a point enchaînés dans de grandes compositions. Rarement la sculpture iconique peut produire des chefs-d'œuvre, hormis le cas de grande composition dans laquelle le portrait n'est plus qu'un détail, et hormis celui où il s'agit de reproduire un de ces hommes dont la vie a été tout un poème; et tel n'a pas toujours été le cas pour Flaxman. Parmi ses ouvrages en quelque sorte purement antiques, nous remarquerons son *Hercule se tirant les cheveux après avoir déchiré sur ses épaules la tunique de Nessus* (1778) en terre cuite, et son magnifique groupe de la *Fureur d'Athamas*. Ce beau morceau en marbre se compose de quatre figures de dimension héroïque, et se voit aujourd'hui à Ickworth, résidence du marquis de Bristol (Suffolk). Il ne fut payé que six cents guinées au statuaire, c'est-à-dire que Flaxman ne rentra pas même dans tous ses déboursés. Nous citerons ensuite le groupe d'*Apollon et Marpessa*, qu'il présenta lors de son admission à l'Académie royale (1800), celui de *Cupidon et Psyché*, dont il a été

question plus haut, et qui fut exécuté pendant son séjour en Italie, celui de *Vénus et Cupidon*, exposé en 1787, à Somerset-House, mais terminé bien auparavant et antérieur par conséquent à son voyage par delà les Alpes; *Agrippine après la mort de Germanicus, Pompée après la défaite de Pharsale* (l'un et l'autre exposés en 1777), et la *Mort de César* (1781), bas-relief exécuté d'après les données de Cicéron dans la deuxième Philippique. Ce sont encore des bas-reliefs que sa *Vestale, Acis et Galatée*. La Vestale est fort belle; il y a de la grâce et de la mélancolie dans Galatée, de la grâce et une jolie inscience de l'avenir dans Acis. *Mercury descendant des cieux avec Pandore* (1805) est une digne réalisation du mythe peut-être le plus riche de l'antiquité. Pandore surtout est ravissante d'expression. Indiquons encore deux admirables profils en cire, l'un d'après la tête d'Antinoüs du Capitole, l'autre d'après une tête d'Ariane. Mais ce qui sans contredit l'emporte surtout, c'est son bouclier d'Achille d'après le dix-huitième livre de l'*Iliade*. On dirait que dans ce morceau magnifique, qui fut pour lui l'ouvrage de plusieurs années, Flaxman voulut fonder et condenser tout ce que des études constantes et profondes lui avaient appris. C'est une chose inimaginable que la profusion avec laquelle se trouvent prodigués sur cet énorme bas-relief discordal tous les trésors de l'art, du génie, de l'érudition! Un artiste seul peut comprendre tout ce qu'il y a de difficultés vaines, de tours de force dans cette mise à exécution de la pensée homérique. Plus de cent figures humaines s'y agitent au milieu de détails variés et de scènes de la nature tour à tour délicieuses et effrayantes. Et, malgré cette multiplicité de détails, l'ensemble se laisse saisir parfaitement, simple, harmonieux et un. L'Apollon sur son char de flamme, qui occupe le centre du bouclier est d'une vigueur, d'un entrain qui n'ont d'égal que sa beauté: les chevaux piaffent et dévorent l'espace: on croit les entendre hennir et voir des traînées de lumière jaillir à chaque secousse de leur onduleuse erinière. Autour du limbe, le lion se ruant sur un troupeau de bœufs, la lutte désespérée du taureau contre le dominateur des forêts, les vains efforts du bouvier pour déterminer les chiens à livrer bataille au terrible agresseur, toutes ces figures qui semblent ou vivre ou mourir forment un contraste délicieux avec la beauté, la suave élégance, la joie folâtre et vive de la pompe nuptiale qu'offre l'autre moitié du limbe. Flaxman exécuta quatre de ces boucliers en argent (pour le roi, le duc d'York, le comte de Lansdale, le duc de Northumberland); chacun avait neuf pieds anglais de circonférence, et le relief s'élevait de six pouces anglais au-dessus du plan. Ils furent vendus chacun deux mille guinées: l'esquisse seule et le modèle avaient été payés six cent vingt livres sterling à Flaxman par les joailliers Rundel et Bridge, dont la hardiesse avait conçu cette spéculation vraiment grandiose.



Passons à celles des productions de Flaxman qui sont empreintes des idées du christianisme et de l'ère moderne. En tête de celles-ci se placent les nombreux monuments funéraires qui sont sortis de ses mains. On en compte plus de trente, dont quatre à l'abbaye de Westminster; car encore aujourd'hui les cathédrales et les églises sont souvent de riches et grands musées. Chronologiquement parlant, le premier de ces monuments est celui de W. Collins dans la cathédrale de Chichester. Il représente le poète lisant, suivant une anecdote racontée par Johnson, le meilleur des livres (le Nouveau Testament). Le monument de Cromwell, qui se trouve aussi dans la cathédrale de Chichester, et dont, ainsi que du précédent, on peut voir la figure dans l'*Histoire de Chichester* de Dallas, consiste en une figure d'une merveilleuse beauté qui prend son vol vers les cieux au milieu de trois anges, avec l'inscription : « Venez, bénis ! » On l'a souvent donné pour le plus beau; mais en réalité beaucoup d'autres le disputent à ce dernier et même l'emportent, au dire des connaisseurs. Tels sont entre autres ceux de la comtesse Spencer (à Braneton), de lord Nelson (à St-Paul), de la famille Bazingue (à Micheldever), du comte Mansfield (à Westminster), du comte Howe (à St-Paul). Ce dernier représente la Grande-Bretagne avec un trident sur un piédestal rostré; à sa gauche, le comte tenant un télescope et ayant à ses pieds un lion qui veille; à droite, l'histoire traçant en lettres d'or les exploits de l'amiral, et la Victoire laissant tomber une branche de palmier sur les genoux de la Grande-Bretagne. Le monument de Baring est remarquable par l'harmonie des trois bas-reliefs latéraux intitulés, le premier, *Que ta volonté soit faite*, le second, *Que ton règne arrive*, le troisième, *Délivrez-nous du mal* (toute l'oraison dominicale a ainsi été traduite en bas-reliefs par Flaxman). Il se trouve gravé dans les *Beaux-Arts de l'école anglaise* par Buttin, ainsi que le monument du comte de Mansfield. Le tombeau de la comtesse Spencer figure dans la première partie du *Comté de Northampton* de Baker. Celui de George Streven (gravé dans les *Environs*, par Lysons, supplément, 294) est fort petit, mais d'une beauté achevée. Il représente le défunt assis et fixant avec ardeur ses yeux sur un buste de Shakspeare. Dans beaucoup de ses monuments funéraires se retrouvent les images tantôt de vertus théologiques, tantôt d'anges qui consolent ou qui ouvrent l'entrée des cieux. Il y a mieux que de la mélancolie, il y a de l'extase, de l'élévation, de la quiétude dans ces belles figures: il est aisé de voir que le svédénborgianisme a passé par là, et que pour l'artiste la tombe est une porte du ciel; tandis que le corps se précipite au fond de la bière, l'âme, par sa légèreté spécifique, nage à la surface et bientôt s'envole vers Dieu. On retrouve les mêmes tendances chrétiennes, mais moins sublimes et plus terrestres, dans le *Bénis soient ceux qui pleurent, car ils seront*

*consolés* (bas-relief en marbre), dans la statue de *la Charité*, dans l'*Affliction domestique* (bas-relief en marbre), dans la *Résignation*, dans la *Foi* (haut-relief en marbre), dans le *Bon Samaritain*. Des qualités d'un autre genre recommandent les morceaux dans lesquels dominent soit l'*héroïque*, soit l'*intellectuel*, comme par exemple *sir William Jones écrivant la loi brachmanique sous la dictée de deux bandits*. Dans quelques-uns se réunissent ces deux espèces de caractères: tel est le *St-Michel archange, vainqueur de Satan* (exécuté pour le comte d'Egremont); telle est la *Résurrection de la fille de Jaire*. Nous ne reviendrons pas sur le mérite des illustrations d'Homère, Hésiode, Eschyle et Dante; mais disons qu'outre ces dessins, il en a laissé un grand nombre. C'est lui qui fit ceux de presque toutes les sculptures dont est orné l'extérieur du Palais-Neuf (King's New-Palace), et beaucoup d'entre elles furent exécutées ou commencées du moins par lui-même. Il fournit aussi les dessins pour la plupart des bas-reliefs de la façade du théâtre de Covent-Garden, et fit la statue de la Comédie, qui en est un ornement. Enfin, il a même essayé de la peinture à l'huile, et avant son départ pour l'Italie il avait ainsi fait une *Délivrance d'Alceste par Hercule*. Absorbé par une pratique si active, on ne s'étonnera pas que Flaxman ait peu écrit. Cependant on a encore de lui quelques opuscules. Ce sont: 1° une *Lettre à la commission pour l'érection de la colonne navale, ou Monument sous le patronage de S. A. R. le duc de Gloucester*, Londres, 1799. L'auteur y propose d'élever sur la colline de Greenwich une statue colossale de la Grande-Bretagne, haute de deux cents pieds. Ce projet rappelle l'idée de Diocrate, de tailler le mont Athos en figure d'Alexandre! 2° une *Caractéristique du peintre Romney*, insérée dans la vie de Romney par Hayley; 3° divers articles dans l'*Encyclopédie de Rès*, entre autres: *Bas-relief, Beauté, Bronze, Buste, Cérès, Composition*. — Les *Leçons (Lectures)* de Flaxman sur la sculpture, précédées d'une notice sur l'auteur et ornées de son portrait et de planches gravées, ont été publiées en 1829, Londres, 1 vol. in-8°.

P—OT.

FLECHÈRE (JEAN-GUILLAUME DE LA), pasteur protestant, naquit en 1729 à Nyon, dans le pays de Vaud, d'une famille distinguée. Après avoir fait des études brillantes à Genève, il fut envoyé par son père à Lutzbourg pour s'y familiariser avec l'allemand. De retour à Nyon, il apprit les mathématiques et l'hébreu. Indécis sur l'état qu'il devait embrasser, il rejoignit un de ses oncles, officier au service de Hollande, qui le fit entrer sous-lieutenant dans son régiment. La paix l'ayant laissé sans emploi, il alla visiter l'Angleterre. Muni de lettres de recommandation, qui lui procurèrent un bienveillant accueil, il trouva toutes les facilités nécessaires pour étudier la langue et la littérature anglaises. Ne voulant pas rester plus longtemps à la charge de sa famille, il accepta

la place de gouverneur des enfants de M. Hill, membre du parlement britannique; c'est alors qu'après de mûres réflexions, il résolut de se consacrer au ministère évangélique. Ayant reçu les ordres en 1756 suivant le rit anglican, il fut, en 1759, pourvu, sur la présentation de M. Hill, de la cure de Madeley, dans le Shropshire. Déjà connu par quelques discours prononcés à Londres, il ne tarda pas à voir s'étendre sa réputation comme prédicateur; mais il refusa tous les bénéfices qui lui furent offerts et ne voulut jamais quitter l'humble cure de Madeley. Le besoin de rétablir sa santé l'obligea de faire, en 1769, un voyage sur le continent; il visita le midi de la France, toute l'Italie, jusqu'à Naples, et reprit son chemin par la Suisse pour revoir sa famille. Revenu en Angleterre, il consentit à se charger de l'inspection du séminaire fondé récemment à Treveren par lady Haretington; et malgré son aversion pour la dispute, il se trouva bientôt engagé, avec les professeurs de cet établissement, dans des controverses interminables. Sa constante application au travail finit par affaiblir sa santé, naturellement délicate, et d'après l'avis de ses médecins il retourna en 1776 à Nyon, afin d'essayer si l'air natal lui serait favorable. Il se rétablit assez bien pour pouvoir y prêcher; mais il eut le désagrément de se voir cité, au sujet d'un sermon sur la violation du sabbat, devant le grand bailli, qui croyait avoir vu dans ce discours la censure indirecte des magistrats. Il revint en Angleterre en 1781; et, quoique alors âgé de plus de cinquante ans, il se maria pour avoir, disait-il lui-même, une compagne qui pût l'aider dans le service de sa paroisse. Atteint d'une maladie de consommation, il vit approcher sa fin avec le calme d'un chrétien et mourut le 14 avril 1785. Comme prédicateur, il ne reste de lui que quelques sermons, parmi lesquels on cite un *Discours sur la régénération*, imprimé à Londres en 1759, in-8°, et reproduit à Genève en 1825 avec deux autres discours. Malgré ses occupations, la Fléchère trouvait le loisir de cultiver les lettres; on cite de lui: 1° *La Louange*, poème moral et sacré, Nyon, 1781, in-8°; 2° *Essai sur la paix* de 1785, Londres, in-8°. Cet opuscule a été traduit en anglais par Joshuas Gilpin, son ami et l'un de ses biographes; 3° *la Grâce et la Nature*, poème, ibid., 1785, in-8°; 4° *le Portrait de St-Paul*, ou le vrai modèle pour les chrétiens et les pasteurs. Cet ouvrage, traduit en anglais par Gilpin sur le manuscrit original, a été imprimé à Londres, 1791, 2 vol. in-8°, précédé de la vie de l'auteur. D'autres biographies de la Fléchère ont été publiées en anglais par Wesley, Benson, Coxé et Ward. Les *Archives du Christianisme*, t. 6, contiennent une notice sur ce pasteur. Une *Vie de la Fléchère* (extraite des biographies anglaises de Wesley et Benson) a été publiée à Lausanne, 1823, in-8°.

W—s.

FLECHIER (ESPRIT), issu d'une famille autrefois distinguée, mais tombée depuis dans l'obscurité,

naquit le 10 juin 1652 à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras. Le P. Audifret, général de la congrégation de la Doctrine chrétienne, homme estimé et instruit, était son oncle. Il prit soin de sa jeunesse et surveilla ses premières études. Lui-même, à l'âge de seize ans, entra dans cette congrégation, où il se forma à la piété et aux vertus ecclésiastiques. Il avait pour l'éloquence des dispositions qui n'échappèrent pas à la pénétration du P. Audifret, et que celui-ci s'appliqua à cultiver. Il s'attacha surtout à inspirer à son jeune parent l'amour du beau et du vrai par la lecture des bons modèles. Fléchier raconte qu'il y mêlait celle des sermonnaires italiens et espagnols, qu'il appelait ses *bouffons*. Il apprenait dans ceux-là le secret des belles compositions; les autres lui offraient les défauts qu'il devait éviter, et il avoue que le ridicule de ces derniers n'a pas peu contribué à le guérir de l'afféterie et de l'emphase et à lui épurer le goût (1). Suivant l'institut de la congrégation, Fléchier fut employé à l'enseignement. En 1689, âgé seulement de vingt-sept ans, il professait la rhétorique à Narbonne, et il y prononça l'oraison funèbre de M. de Rebé, archevêque de cette ville: on ne la trouve point dans ses œuvres, sans doute parce qu'elle était au-dessous de la renommée qu'il acquit depuis. Peu de mois après, le P. Audifret étant mort, et quelques changements qui ne convenaient point à Fléchier devant s'opérer dans le régime des doctrinaires, il en quitta l'habit et vint à Paris, où d'abord il fut occupé dans une paroisse au modeste emploi de catéchiste; mais bientôt il s'y fit connaître par des poésies latines et françaises, et surtout par une description en beaux vers latins du brillant carrousel, *Circus regius*, dont Louis XIV donna le spectacle en 1662. On s'étonna de voir rendues avec tant de succès, dans une langue ancienne, des idées qui n'appartenaient qu'à nos temps modernes. Cela commença la réputation de Fléchier. Il s'était chargé de l'éducation de Louis-Urbain Lefèvre de Caumartin, depuis intendant des finances et conseiller d'État. La maison de Louis de Caumartin, père de son élève, était fréquentée par ce qu'il y avait de plus considérable à la cour et à la ville. Les talents de Fléchier, son amabilité, la douceur de son commerce et la régularité de ses mœurs lui acquirent de nombreux amis dans cette classe distinguée. Le duc de Montausier, qui ne prodiguait point son amitié, en prit pour lui une très-vive, se déclara son mécène et le produisit près du Dauphin, dont il était gouverneur, lui procurant la place de lecteur de ce jeune prince. Les sermons de Fléchier accrurent sa réputation, et ses oraisons funèbres y mirent le comble. Il fut

(1) En voulant se familiariser avec ces poisons de l'éloquence, a dit d'Alembert, il n'eut pas le même succès que Mithridate pour les poisons physiques: il contracta à son insu cette affection qu'il cherchait à éviter, et qui, outre ces lectures, peut tenir aux leçons de son professeur de rhétorique, le P. Riche-source, célèbre dans son temps pour son galimatias. A. F.-L.-T.

choisi pour faire celle de madame de Montausier, et il y déploya un grand talent; ce qui lui ouvrit les portes de l'Académie française, où il fut reçu en 1675 à la place de M. Godeau, évêque de Vence, le même jour que Racine : il parla le premier et excita de vifs applaudissements. Le grand poète fut moins heureux que l'orateur, et le discours de Racine, à peine entendu, fut jugé défavorablement; tant il y a de chances dans les succès, même pour le mérite éminent. Celui de Fléchier devait attirer sur lui les faveurs de la cour. Le roi lui donna successivement l'abbaye de St-Séverin, diocèse de Poitiers, la charge d'aumônier de madame la Dauphine, et en 1685 l'évêché de Laval. Louis XIV savait non-seulement récompenser les services, mais encore assaisonner ses dons d'obligance. « Je vous ai fait un peu attendre une place « que vous méritiez depuis longtemps, lui dit le « monarque; mais je ne voulais pas me priver sitôt « du plaisir de vous entendre. » Du siège de Laval Fléchier fut transféré à celui de Nîmes en 1687. Lors de cette nomination, quoique ce nouveau siège fût plus riche et plus honorable, il supplia le roi, par une lettre respectueuse et touchante, de vouloir bien le laisser à Laval, « pour « y achever, disait-il, l'ouvrage qu'il y avait com- « mencé, en entretenant et en augmentant les « bonnes dispositions où il voyait les nouveaux « convertis de son diocèse. » Le roi n'eut point égard à cette prière; il vainquit la répugnance de Fléchier en lui faisant sentir qu'il serait encore plus utile à l'Église et à lui à Nîmes qu'à Laval; qu'il y avait dans ce diocèse et plus de travail et plus de bien à faire. En effet, les calvinistes y étaient très-nombreux. Plusieurs avaient fait abjuration; mais leur conversion était équivoque. Fléchier mit tant de prudence dans sa conduite, il tempéra son zèle par tant de charité, qu'il en ramena la plus grande partie au sein de l'Église, et se fit aimer et estimer des autres. Dans les troubles des Cévennes, il adoucit autant qu'il fut en lui la rigueur des édits. Il se montra si sensible aux maux de ceux qu'on persécutait, si indulgent pour leur égarment et leurs erreurs, qu'il se fit respecter des fanatiques mêmes, et que dans ce pays sa mémoire, encore aujourd'hui, est en bénédiction parmi les protestants. Les devoirs de l'épiscopat n'avaient pas affaibli en lui l'amour des lettres. Il devint le protecteur de l'Académie de Nîmes (voy. FAURE DE FONDAMENTE). Il en établit une autre dans son palais, où se formaient, sous ses yeux et par ses leçons, de jeunes orateurs et des écrivains qui se rendirent ensuite utiles à l'Église. La vertu de Fléchier était douce et descendante comme l'est toujours la véritable vertu. Si l'on en croit d'Alembert, il tendit une main paternelle à une malheureuse religieuse qui avait commis une faute grave, imitant celui qui avait pardonné à la femme adultère; et il réprimanda sévèrement la supérieure qui l'avait punie avec plus de barbarie encore que de justice. Vrai ou

faux (1), ce trait n'offre rien du moins qui ne soit dans le caractère de Fléchier, dont la charité ne connaissait point de bornes. Dans la disette qui suivit l'hiver de 1709, il distribua des sommes immenses, ne faisant aucune distinction entre protestants et catholiques. Tous étaient ses enfants, tous eurent part à ses bienfaits à proportion de leurs besoins. Dans des moments de presse, il soutint l'hôpital de Nîmes par des aumônes considérables, et laissa en mourant plus de vingt mille écus aux pauvres. Religieux comme doit l'être un évêque, e'est-à-dire avec un zèle éclairé et dégagé de toute superstition, il écarta de son diocèse les dévotions qui pouvaient être pour les protestants un sujet de dérision ou compromettre à leurs yeux la majesté et la pureté du culte catholique. Il publia une éloquente lettre pastorale au sujet d'une croix de St-Gervais, qu'on prétendait être miraculeuse, et prémunit ses ouailles contre les prodiges menteurs par lesquels on a abusé quelquefois de la crédulité du peuple. Il prévit sa mort prochaine, et craignant que la vanité ou même le respect pour sa mémoire ne lui fissent élever un monument trop remarquable, il chargea un sculpteur de lui apporter un dessin modeste pour son tombeau. Après avoir choisi le plus simple entre deux qu'on lui présentait, il ordonna de l'exécuter. Il survécut peu à cet ordre et mourut à Montpellier, le 16 février 1710, âgé de 78 ans. « Si l'on excepte son *Histoire de Théodose*, dit un critique (2), de toutes les parties des belles-lettres qu'il a cultivées, l'éloquence de la chaire est la seule où Fléchier ait réussi d'une manière distinguée : on a comparé ses oraisons funèbres à celles de Bossuet, sans faire attention que les comparaisons deviennent inutiles entre deux génies différents. Celui de Bossuet était sublime en tout. Celui de Fléchier ne paraît avoir eu en partage que la noblesse des pensées et l'harmonie de l'élocution. Il est vrai qu'il possédait éminemment ces deux qualités de l'orateur, et que personne n'a porté aussi loin la dernière : mais Fléchier, même dans la partie où il a le mieux réussi, n'est point sans défauts; on peut lui reprocher trop de penchant à mettre de l'esprit dans ses pensées, trop d'affectation dans la symétrie du style, trop de goût pour les antithèses : cependant si ses oraisons funèbres et ses sermons perdent beaucoup de leur mérite par une élégance trop compassée, on peut dire que ses instructions pastorales et ses discours synodaux sont bien éloignés d'une parcellle affectation.... Ceux qui s'obstinent à reprocher à l'Église romaine un caractère de dureté et d'intolérance n'ont qu'à parcourir les instructions qu'il donnait à ses diocésains pendant les troubles des Cévennes : ils verront

(1) Plusieurs révoquent en doute cette histoire, qui n'est placée ici que parce que d'autres biographes l'ont rapportée. En général, on impute à d'Alembert, moins curieux de la vérité que de ce qu'il croyait propre à rendre ses Éloges piquants, de n'avoir pas été fort scrupuleux sur l'authenticité des anecdotes qu'il y a répandues.

(2) *Les trois siècles de la littérature française.*

comment un esprit vraiment pastoral sait allier la fermeté de la foi avec la charité qu'elle ordonne; ils seront pénétrés de respect et d'attendrissement pour cette douceur de morale, cette générosité de sentiment, cette indulgence qui plaint l'erreur en la combattant. C'est dans ces ouvrages que la philosophie elle-même apprendra l'usage qu'on doit faire des lumières et du sentiment, et se convaincra que l'humanité n'a pas de consolation plus solide que la religion, comme la politique n'a pas de meilleur appui (1). On a de Fléchier : 1° *Antonii Mariae Gratiani, de vita Joannis Francisci Commendoni cardinalis, libri IV*, sous le nom emprunté de Roger Akakia, Paris, 1669, in-12; 2° *La Vie du cardinal Commendon*, Paris, 1671, in-4°; c'est la traduction de l'ouvrage précédent : écrite avec pureté et une grande délicatesse de style, elle a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1702, Paris, 2 vol. in-12; 3° *De casibus virorum illustrium, autore Antonio Maria Gratiano, opera ac studio Sp. Flecherii*, Paris, 1680, in-4°. Le manuscrit de cet ouvrage, qui contient des choses curieuses, provenait de l'évêque de Paderborn, depuis évêque de Munster; Fléchier y fit une préface latine d'un style pur et élégant. L'abbé le Pelletier en a donné une traduction française; 4° *Histoire de Théodose le Grand*, Paris, 1679, in-4°, composée pour l'éducation du Dauphin. Elle a eu de nombreuses éditions, notamment Paris, 1749, 1776, 1812, 1824, 1825, 1826, 1829, in-12; elle est remarquable par la beauté du style et par l'exactitude des faits. L'auteur y relève les grandes qualités de Théodose et n'y dissimule ni ses défauts ni ses fautes (2); 5° *Histoire du cardinal Ximènes*, Paris, 1695, un vol. in-4° et 2 vol. in-12; Amsterdam, 1695, 2 vol. in-12. Quoique moins bien écrite, on préfère celle de l'abbé Marsollier. Fléchier n'a peint ce cardinal que du beau côté; c'est le portrait d'un saint, le ministre et le politique n'ont aucune part dans le tableau : Marsollier fait mieux connaître ce personnage; 6° *Oraisons funèbres*, 1681, in-4° et in-12, très-souvent réimprimées. Il y en a une édition de 1802, 2 vol. in-18, avec une vie de l'auteur et des notices sur les personnages qui sont les objets des oraisons funèbres (3). M. Mongin remarque qu'avant Fléchier l'oraison funèbre, toute profane, ne consistait qu'à arranger de beaux mensonges; que Fléchier la rappela à sa véritable destination, en ne songeant dans l'éloge des morts

qu'à faire des leçons aux vivants (1); 7° *Panegyriques des Saints*, Paris, 1690, un vol. in-4°, et 1697, 2 vol. in-12; 1759, 5 vol. in-12; écrits avec pureté, mais pas toujours exempts d'affectation; 8° *Sermons de morale prêchés devant le roi, avec des discours synodaux et les sermons prêchés par Fléchier aux états de Languedoc et dans sa cathédrale*, Paris, 1715, 3 vol. in-4°. On y trouve, comme dans les autres ouvrages de Fléchier, un style pur, fleuri, noble, brillant même; mais ils manquent de profondeur: la préface de ces sermons est de l'abbé du Jarry. Les oraisons funèbres, les panegyriques, et plusieurs sermons de Fléchier ont été traduits en allemand, Liegnitz, 6 vol. in-8° (roy. FLOTTWELL), et en italien, par un carme qui s'est caché sous le nom de *Selvagio Canturani*, Venise, 1712, 2 vol. in-12; 9° *Oeuvres posthumes, contenant ses harangues, compliments, discours, poésies latines, poésies françaises*, Paris, 1712, in-12. Parmi les poésies françaises se trouvent quatre dialogues sur le *Quiétisme*. Le style des harangues et des compliments est élégant et soigné, attention qui n'abandonnait jamais Fléchier, et qui a fait dire au P. de la Rue, « qu'il ne sortait rien de sa plume qui ne fût travaillé, et que ses lettres, ses moindres billets, avaient du nombre et de l'art; » 10° *Mandements et lettres pastorales, avec son oraison funèbre par l'abbé du Jarry*, Paris, 1712, in-12. Cette oraison funèbre n'a jamais été prononcée; 11° *Lettres choisies sur divers sujets*, Paris, 1715, 2 vol. in-12. On y trouve des *Mémoires* et une *Relation des troubles des Cévennes*; 12° la *Relation d'un voyage en Auvergne*. Cette production, qui ne contient qu'environ vingt-neuf pages in-18, et qui est un badinage de la jeunesse de Fléchier, ne mériterait pas d'être rappelée, si, insérée dans une collection de voyages en vers et en prose, Paris, 1808, elle n'avait donné lieu à quelques bibliographes d'imputer à Fléchier, sur des institutions respectables, une opinion qu'assurément il ne partageait point. Si peu d'importance était attachée à cette pièce, et elle était demeurée si obscure, qu'on ne

(1) Cette tolérance n'empêchait pas Fléchier de dire de la guerre de Hollande « une guerre sainte, où Dieu triomphait » avec le prince » et autres traits nombreux de ce genre; c'était, du reste, le défaut du siècle, qui regardait la tolérance comme de la tiédeur et presque comme une hérésie. A. F.—L.—T.

(2) Cette *Histoire de Théodose* est beaucoup trop élogieuse, ce qui altère souvent les jugements historiques; on comprendra du reste facilement ce défaut, en songeant que Fléchier faisait de cet empereur un héros qu'il voulait donner comme modèle au jeune Dauphin. A. F.—L.—T.

(3) En 1824 il a été donné une autre édition des *Oraisons funèbres*, précédées d'une notice sur Fléchier par Dussault, Paris, in-8°, et une autre en 1831, Paris, in-12, également avec la vie de l'auteur et de plus avec des notices sur tous les personnages qui sont l'objet des *Oraisons funèbres*. Z.

(1) Fléchier ne peut, comme Bossuet, prétendre au titre de grand orateur; mais la qualification de rhéteur serait une injure pour un homme doué de toutes ses qualités; esprit droit et sincère, âme honnête et loyale pour qui la vérité était un besoin; il faut dire que c'est un artiste consommé en style, qui aimait à ciseler sa phrase, à la tailler en mille facettes, et à lui donner un éclat quelquefois un peu artificiel: de là cet abus de l'antithèse, si fréquent chez Fléchier; heureusement, ce qui diminue la gravité de la faute, d'ordinaire l'antithèse est plutôt dans la pensée que dans le mot. Quoi qu'il en soit, Fléchier ne perdit jamais de vue la gravité et la grandeur de ses devoirs, et n'oublia pas que pour tout écrivain la parole doit avoir un but moral et sérieux. Son oraison funèbre de Turenne est son chef-d'œuvre, grâce à une heureuse division, à une pensée à la fois simple, forte et élevée, à un pathétique émouvant, à un style harmonieux; elle pourrait sans trop de désavantage être comparée avec celle de Condé par Bossuet, si Fléchier, comme l'aigle de Meaux, se contentait de prendre trois ou quatre batailles dans la vie si remplie de son héros, nous avait donné des pendants de ces magnifiques récits de Rocroy, de Lens, de la campagne contre Mercy, au lieu de les parcourir toutes par des allusions légères, des indications vagues, faites en termes généraux qui refroidissent l'attention et l'intérêt. L'exorde en est très-remarquable, et madame de Sévigné, si favorablement disposée à l'avance pour son cher évêque de Tulle, Mascaron, fut cependant dans cette occasion obligée d'accorder la palme à l'évêque de Nîmes. A. F.—L.—T.

la trouve point dans ses *Oeuvres mêlées*, où naturellement était sa place. On a attribué à Fléchier un *Recueil de toutes les antiquités qui se trouvent dans la province de Languedoc, avec des explications*, 6 vol. in-fol., restés manuscrits : ce recueil est d'Auné Rulman, assesseur criminel en la prévôté de Languedoc, né à Nîmes et y demeurant. Le manuscrit porte la date de 1627, cinq ans avant la naissance de Fléchier, qui n'a laissé en ce genre qu'une *Description succincte des antiquités de Nîmes* (1). M. l'abbé Bégaut a composé un éloge de Fléchier, qu'il a adressé à M. de Basville, et inséré dans le tome 5 de ses sermons. On en trouve un autre par M. Menard, avocat, dans l'*Histoire des évêques de Nîmes*, t. 2 ; un 5<sup>e</sup> à la tête de l'édition in-42 de ses Oraisons funèbres, avec une lettre où Fléchier fait lui-même son portrait : un 4<sup>e</sup> par d'Alembert, lu à l'Académie française le 19 janvier 1778, et imprimé dans le recueil d'éloges de cet académicien. M. Menard préparait une collection complète des œuvres de Fléchier, in-4<sup>o</sup> ; il n'en a paru qu'un volume : l'abbé Ducreux, chanoine d'Auxerre, a donné cette collection sous le titre d'*Oeuvres complètes de messire Esprit Fléchier*, Nîmes, 1782, 10 vol. in-8<sup>o</sup> (voy. DUCREUX), et en 1825, M. Fabre de Narbonne a fait paraître les *Oeuvres complètes* de Fléchier, avec une notice ou discours préliminaire sur la vie et les ouvrages de ce célèbre orateur, Paris, 1825, 10 vol. in-8<sup>o</sup>. Cette édition est supérieure à celle de l'abbé Ducreux. L—Y.

FLECK (JEAN-FRÉDÉRIC-FERDINAND), le plus célèbre artiste dramatique que l'Allemagne ait eu, naquit le 12 janvier 1757 à Breslau, où son père était sénateur. Cédant aux désirs de ses parents, qui le destinaient au ministère évangélique, Fleck commença en 1776, à Halle, l'étude de la théologie, bien qu'il n'eût aucun espoir de réussir dans une carrière si peu conforme à ses goûts et à son imagination vive et ardente. Pendant son séjour à Halle il eut le malheur de perdre son père, et par suite de cet événement il se trouva sans ressources. Alors il forma le projet de se faire comédien, profession qui lui souriait d'autant plus, qu'il avait déjà obtenu des succès sur des théâtres de société, notamment en jouant des rôles de jeunes filles, qui convenaient admirablement à sa jeunesse et aux traits délicats de son visage. De Halle il se rendit à Dresde et se fit recevoir dans la société des comédiens de la cour. Son début eut lieu à Leipsick, qu'il quitta bientôt pour un engagement

à Hambourg. C'est dans cette dernière ville, où il figura à côté du célèbre Schroeder, qu'il fonda sa grande réputation. Agé de 26 ans, il fit sa première apparition sur le théâtre de Berlin dans le rôle du comte Horace Capacelli et dans une comédie d'Arien, intitulée *l'Amour et la Raison*. Fleck fut si bien accueilli du public, que le directeur voulut le conserver à tout prix. Il resta dans cette troupe jusqu'à ce que le roi de Prusse érigeât le théâtre de Berlin en théâtre national (1786) et l'y appelât en qualité de comédien du roi. Quatre ans après il en devint régisseur et plus tard, quand la santé du directeur Engel commença de s'affaiblir, il fut chargé d'une grande partie de ses fonctions. En attendant, sa renommée s'était tellement accrue, qu'on le regardait comme le premier comédien de l'époque. Le célèbre littérateur allemand Louis Tieck donne le portrait suivant de Fleck : « Il avait une taille moyenne et svelte, des yeux bruns animés d'une douce vivacité, des sourcils bien arqués, un front large et un nez aquilin ; dans sa jeunesse sa tête ressemblait à celle d'Apollon. » Il obtint ses premiers succès dans les rôles d'Essex, Tancrède et Ethelwolf, mais surtout dans celui de dom Pedro, personnage peu intéressant, comme toute la tragédie à laquelle il appartient (*Inès de Castro*), mais dont chaque mot, dit par Fleck, devint une beauté. Sa voix sonore, claire, harmonieuse et d'une étendue extraordinaire, se prêtait merveilleusement à tous les tons, depuis ceux de la plus humble prière jusqu'à ceux de la plus violente fureur. Le premier il parvint à faire goûter à ses compatriotes les tragédies de Shakspeare, car aucun acteur avant lui n'avait su rendre toutes ces transitions bizarres, ces exclamations, ces pauses subites, ces tirades entremêlées de traits sublimes et d'idées bouffonnes, qui abondent dans les gigantesques conceptions de ce grand poète, telles que Lear, Othello, Macbeth, Shylock, etc. Il ne fut pas moins heureux dans les tragédies de Goethe et de Schiller, dont plusieurs rôles avaient été écrits exprès pour lui. Mais, quel que soit le degré de perfection qu'il ait atteint dans les divers personnages qu'il a représentés, son triomphe fut le rôle de Charles Moor, dans les *Brigands* de Schiller. Cet être monstrueux, moitié ange, moitié diable, sorti d'une imagination jeune et brûlante (1), trouva dans Fleck un interprète si fidèle, que Schiller lui-même en fut stupéfait. Ici l'artiste eut l'occasion de tirer parti de toutes les inflexions de sa voix, de toutes ses fureurs, de tout son désespoir ; et le spectateur, tantôt saisi d'horreur, tantôt ému aux larmes, ne savait qui admirer le plus de l'auteur ou du comédien. Fleck remplissait aussi avec une grande originalité des rôles d'un caractère tout à fait opposé, tels que les pères nobles et les financiers. On prétend qu'Ulfland et Kotzebue (le

(1) En 1844, M. B. Gonod, bibliothécaire de Clermont, a publié, Paris, in-8<sup>o</sup> : *Mémoires sur les grands jours tenus à Clermont-Ferrand en 1665-1666*, par Fléchier, avec introduction historique, notes, appendices. « Les *Grands jours*, » disent MM. Louandre et Bourquelot dans leur *Littérature française contemporaine*, t. 3, p. 506, « étaient des espèces de cours pré-votales. Fléchier assista à ceux de Clermont en qualité de « précepteur du fils de M. Lefèvre de Caumartin, conseiller du « roi, maître des requêtes, qui fut chargé des sceaux pendant « les assises. Les *Mémoires* de Fléchier offrent, outre de curieux « détails sur ces assises, un tableau très-piquant de la vie de « province au 17<sup>e</sup> siècle, et montrent l'auteur lui-même sous un « jour tout nouveau. » M. Taillandier, dans l'*Athenaum français* du 24 novembre 1855, donne les preuves les plus évidentes de l'authenticité de ce nouvel ouvrage de Fléchier. A. F.—I.—T.

(1) On sait que Schiller a fait la tragédie des *Brigands* à l'âge de dix-sept ans.

Diderot et le Picard (de l'Allemagne) durent en grande partie le succès de leurs premiers ouvrages à cet acteur, qui eut le talent de faire réussir même les pièces où il ne jouait que des rôles secondaires. Il termina sa carrière théâtrale à Berlin par le rôle de Wallenstein dans la tragédie de ce nom de Schiller, et y mourut peu de temps après, le 20 décembre 1801, à l'âge de 43 ans. Iffland, dans une notice nécrologique sur Fleck, s'exprime ainsi : « Son énergie le dispensait d'avoir recours aux « petits moyens pour faire valoir son talent ; il « avait une profonde connaissance de la nature « humaine et n'a jamais eu d'autre guide. Ce ton « franc et sincère qui lui gagnait tous les cœurs « n'était point un effet de l'art, mais avait sa « source dans son âme pure et généreuse. Dévoué « à ses amis avec une entière abnégation de lui- « même, il a pu faire des ingrats, mais non des « malheureux. » Fleck a formé d'excellents élèves, parmi lesquels nous citerons sa femme (depuis madame Schrœck), qui fut la première duègne de l'Allemagne. Il est à remarquer que ses deux filles ont aussi obtenu des succès dans la carrière théâtrale. L'aînée, madame Unser, a tenu longtemps l'emploi des jeunes premières au théâtre de Hambourg, et la cadette a compté parmi les meilleures actrices du Théâtre-Royal de Berlin, qu'elle quitta par suite de son mariage avec M. Gubititz, professeur à l'université de cette ville. Aucun acteur d'Allemagne n'a été si généralement estimé que Fleck. La gravure et la sculpture ont multiplié ses traits ; plusieurs médailles ont été frappées en son honneur, et un magnifique monument décore le lieu où reposent ses cendres. M-A.

FLECKNOE (RICHARD), poète anglais qui vivait sous le règne de Charles II. Après la révolution, la place de poète lauréat ayant été ôtée à Dryden, converti depuis peu de temps à la religion catholique, et donnée à Flecknoe, qui assurément ne la méritait guère, Dryden, déjà prévenu contre lui, composa à cette occasion la fameuse satire intitulée *Mac Flecknoe*, l'un de ses ouvrages les plus piquants et qui a servi en quelque sorte de modèle à la *Dunciade*. Sans cet ouvrage de Dryden, Flecknoe serait sans doute entièrement oublié aujourd'hui. De plusieurs comédies qu'il a composées, une seule, la *Domination de l'Amour*, imprimée en 1634 et réimprimée en 1664 sous le titre du *Règne de l'Amour*, fut représentée, mais n'eut aucun succès. Il ne se tint pas pour condamné par cet arrêt du public, que dans son indignation il appelait *peuple* et *juges sans jugement*. Il continua d'écrire pour le théâtre ; mais sa comédie des *Damoiselles à la mode*, imprimée en 1667, fut refusée par les comédiens. Il en fut de même de ses deux autres pièces, *Ermina*, ou la *Femme chaste*, et le *Mariage d'Océanus* et *Britannia*. On a aussi de lui des épigrammes et des énigmes, et un recueil écrit de sa main, intitulé le *Diarium*, ou *Journal divisé en douze journées, en vers burlesques*. On a dit qu'il avait été jésuite ; mais ce n'était

sans doute qu'une insinuation de ses ennemis, assez commune dans un temps où le mot de jésuite était en Angleterre une espèce d'injure. X-s.

FLEETWOOD (GUILLAUME), issu d'une bonne famille du comté de Lancastre, mais enfant illégitime, naquit sous le règne de Henri VIII et fut élevé à Oxford ; il s'adonna ensuite à l'étude des lois, et, protégé par le comte de Leicester, fut nommé en 1569 assesseur (*recorder*) de la ville de Londres. Il s'y fit remarquer par sa vigilance, par un esprit adroit et un peu facétieux qui le rendait agréable au peuple, par son activité surtout à poursuivre et à découvrir les catholiques, qui l'ont peint comme un homme sans pitié, inquiet, ambitieux, toujours prêt à se mettre en avant, et cherchant à faire sa cour par les moyens qu'il jugeait devoir être les plus agréables. Quand le ressentiment d'un prêtre persécuté aurait un peu chargé les couleurs de ce portrait, on en démentirait cependant la ressemblance dans la conduite d'un homme que ses biographes protestants représentent pour lui faire honneur comme le plus grand fléau des catholiques, « toujours à la chasse » des jésuites, marchands de messe (*mass mongers*), « et des récusants sans distinction de rang, d'âge » ou de sexe ; « qui savait s'avancer et se faire désavouer, forcer la maison d'un ambassadeur étranger afin d'y chercher des Anglais réunis pour entendre la messe dans sa chapelle particulière, et se laisser mettre en prison pour cette violence sans parler des autorisations qu'il pouvait avoir reçues à cet égard ; qui, réprimandé par la reine pour l'avoir trop louée dans une harangue publique, osa, en rendant compte de ce fait au lord trésorier, lui soutenir que la reine avait tort, parce qu'il n'avait rien dit que de juste et de vrai. C'est là le zèle et le courage d'un courtisan bien plus encore que celui d'un fanatique ; il fut en quelque sorte l'âme damnée du comte de Leicester. Il arriva à Fleetwood ce qui arrive à celui qui prodigue ses services ; on le laissa vieillir dans un emploi qu'il remplissait si bien que, pour l'y laisser lorsqu'après vingt-trois ans de service il demanda la place d'avocat de la reine, on donna cette place à un autre. Il l'obtint cependant dix ans après, en 1592 ; mais il ne la posséda qu'un an, étant mort en 1595. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Annalium tam regum Edwardi V, Richardi III et Henrici VII quam Henrici VIII, titulorum ordine alphabetico multo jam melius quam ante digestorum elenchus*, Londres, 1579, 1597 ; 2° *L'Office d'un juge de paix*, Londres, 1658, in-8° ; 3° une *Table des Rapports d'Edmond Plowden* (en français). X—s.

FLEETWOOD (CHARLES), vice-roi d'Irlande sous le protectorat de Cromwell, descendait d'une bonne famille qui occupait des places à la cour. Le grand-père de Fleetwood avait été receveur de la cour des pupilles, et cet emploi passa en 1644 à son petit-fils, qui, dès les premières époques des troubles, se rangea sous les drapeaux parlemen-

taires. Il devint bientôt colonel de cavalerie, puis gouverneur de Bristol, et fut élu membre du long-parlement. Au mois de juillet 1647, l'armée le nomma l'un des commissaires chargés de traiter avec les membres du parlement relativement aux points en litige entre ces deux corps ; mais malgré son zèle ardent pour le parti militaire, il ne prit pas personnellement part à la mort de Charles I<sup>er</sup>. Quand la république fut établie, Fleetwood fut placé dans le conseil d'État, élevé au grade de lieutenant général, et contribua beaucoup à la victoire remportée en 1650 sur Charles II à Worcester. Peu de temps après il assista aux conférences qui eurent lieu entre les principaux officiers de l'armée et plusieurs membres du parlement, et dont l'objet était de déterminer la forme de gouvernement à adopter pour l'Angleterre. Il déclara qu'il trouvait très-difficile de décider si une république absolue ou une monarchie mixte convenait le mieux ; et cependant les militaires en général se montrèrent opposés à toute idée de monarchie, tandis que chacun d'eux était un vrai monarque dans son régiment ou sa compagnie. A la mort d'Ireton, Cromwell jeta les yeux sur lui pour lui faire épouser sa fille, veuve de ce général. Le protecteur fut guidé dans ce choix tant par les principes de Fleetwood que par ses relations de parenté avec beaucoup de personnes considérables dans l'armée. Fleetwood, devenu gendre de Cromwell, fut nommé commandant général des troupes en Irlande, et l'un des commissaires civils de cette île, qu'il ne tarda pas à soumettre entièrement, et dont il eut le titre de vice-roi quand son beau-père eut obtenu celui de protecteur. Malgré les liens étroits qui l'unissaient à Cromwell, il s'opposa fortement avec Disbrowe et Lambert à ce qu'il prit le titre de roi quand il y fut invité par le parlement en 1657. Il est probable que cette démarche lui fit retirer la vice-royauté, qui fut donnée à Henri Cromwell, second fils du protecteur. Cependant Fleetwood n'essuya pas une disgrâce complète ; car son beau-père le fit entrer dans la chambre haute qu'il forma. Il signa l'ordre de proclamer Richard Cromwell protecteur, quand ce dernier succéda à cette dignité, à laquelle on pense que lui-même aspirait. Ce fut sans doute le renversement de ses espérances qui lui fit bientôt manifester son aversion pour cet ordre de succession, et décider que personne ne serait au-dessus de lui. Il se joignit en conséquence aux officiers mécontents pour déposer Richard, après qu'il lui eut persuadé de dissoudre le parlement, et inviter les membres du long-parlement, qui avait siégé jusqu'au 20 avril 1655, à revenir occuper leurs places d'où Cromwell les avait expulsés. Il fut promu au conseil d'État, nommé lieutenant général de l'armée, puis un des commissaires chargés de la régir, et enfin commandant général de toutes les troupes. Tous ces honneurs ne rendirent pas sa position plus brillante ; au mois de décembre 1659, il reconnut que son

crédit baissait constamment parmi les militaires qui voulaient que le parlement jouit de sa considération, de sa liberté et de sa sûreté. Cette circonstance et la disposition universelle des esprits lui firent juger que tout tendait au rétablissement de Charles II. Whitelocke, de son côté, lui conseilla d'envoyer sans délai à Breda quelque personne de confiance pour offrir à ce prince de le rétablir sur le trône, afin de prévenir les démarches que pourrait faire Monk, qui très-certainement avait le même dessein. Whitelocke consentit à se charger de cette mission : elle n'eut pas lieu, parce que Fleetwood n'eut pas assez de force d'esprit pour résister aux représentations de plusieurs officiers, qui lui persuadèrent qu'il fallait sur un sujet si important consulter Lambert ; mais celui-ci était trop éloigné dans ce moment pour que l'on pût recevoir à temps sa réponse. Tous les historiens, et entre autres Clarendon, dépeignent Fleetwood comme un homme faible qui, dans cette occasion, manqua de résolution. Il était, dans l'armée, du nombre des hommes d'oraison qui dans les instants de crise se jetaient à genoux pour invoquer les lumières célestes. Cromwell et Lambert, politiques consommés, savaient très-bien tirer parti des hommes de ce caractère ; ils les mettaient en avant, et quoiqu'ils n'occupassent eux-mêmes que la seconde place, ils jouaient le rôle principal. A l'époque de la restauration, Fleetwood fut une des personnes exceptées de l'acte général de pardon et d'amnistie et condamnées à toute peine, sauf celle de la vie, qui leur serait infligée par un acte du parlement à intervenir à cet effet. Il passa le reste de ses jours dans la plus grande obscurité près de Londres, où il mourut peu de temps avant l'entrée de Charles II dans sa capitale. E—s.

FLEETWOOD (GUILLAUME) naquit en 1636 à la Tour de Londres ; du moins il est certain que son père y fut renfermé, on ne sait pour quelle cause, et mourut laissant six enfants en bas âge. Le jeune Fleetwood étudia à Eton et à Cambridge, entra dans les ordres, et s'étant bientôt acquis de la réputation comme prédicateur, il fut fait chapelain du roi Guillaume et de la reine Marie, recteur de St-Augustin à Londres, prédicateur de St-Dunstan, etc. On ne sait pourquoi, peu de temps après la mort du roi Guillaume, il quitta Londres et résigna deux de ses bénéfices pour se retirer dans la petite cure de Wexham. Là, excepté quand ses fonctions l'appelaient dans quelques occasions extraordinaires auprès de la reine Anne, dont il était demeuré le chapelain, il consacra tout son temps au travail, principalement à l'étude des antiquités, pour laquelle il se sentait un goût de préférence. Il avait déjà donné sur ces matières un ouvrage très-estimé, qui est une sorte d'introduction à la connaissance des antiquités, sous le titre de *Inscriptionum antiquarum sylloge in duas partes distributa*, Londres, 1691, in-8°. Il publia en 1707 son *Chronicon preciosum*, ou *Examen*

*des monnaies d'or et d'argent, du prix du blé, des salaires, etc., en Angleterre pendant les six derniers siècles, etc.*, Londres, in-8°. Ces travaux ne lui faisaient pas négliger les devoirs de son ministère. Il avait publié en 1705, en 2 volumes in-8°, un *Recueil de seize discours pratiques sur les devoirs relatifs des pères et des enfants, des maris et des femmes, des maîtres et des domestiques, suivis de trois Sermons sur le régicide*, recueil que l'on a regardé comme un des meilleurs cours de morale pratique qui aient été faits sur ce sujet. Il vivait alors dans une si profonde retraite que ce ne fut que par la lecture de la gazette qu'il apprit sa promotion à l'évêché de St-Asaph. Il fut sacré en 1708. Lors de la paix avec la France, vers la fin du règne de la reine Anne, on le choisit pour prêcher devant la chambre haute à cette occasion ; mais Fleetwood, attaché à l'ancien ministère et indigné de cette paix que traitaient alors les nouveaux ministres, cachait si peu ses sentiments, que l'on devina dans quel esprit pourrait être son sermon, en sorte que sous quelque prétexte on trouva moyen de l'empêcher de le prononcer. Alors il le fit imprimer sans y joindre son nom, qui n'en fut pas moins connu. Le parti ministériel se sentit tellement blessé par cette publication, qu'il chercha l'occasion de mortifier l'évêque : celui-ci ne tarda pas à la lui fournir. Ayant fait imprimer en 1712 quatre de ses sermons, il y joignit une préface où il exprimait son mécontentement des mesures de la cour assez vivement pour donner à ses ennemis un moyen de l'accuser à la chambre des communes, qui ordonna que cette préface fût brûlée par la main du bourreau ; mais l'ouvrage n'en fut que plus recherché (1). Après la mort de la reine Anne, en 1714, Fleetwood fut promu à l'évêché d'Ely, beaucoup plus considérable que celui de St-Asaph. Il mourut le 4 août 1725, âgé de 66 ans. Outre les ouvrages cités, il a laissé un très-grand nombre de sermons d'une morale pratique claire, intéressante et utile, et des traités sur divers sujets de religion, de morale, de controverse, etc. C'était un homme actif, laborieux et du caractère le plus respectable. Il passait en Angleterre pour le premier prédicateur de son temps. X—s.

FLEISCHER (JEAN), théologien luthérien et physicien allemand, né à Breslau en 1559, enseigna quelque temps à Goldberg et à Wittemberg, exerça le ministère de la chaire évangélique, et fut chargé de l'inspection des églises et des écoles dans sa patrie, où il mourut le 4 mars 1595, par suite de la maladie d'un chirurgien qui, en le saignant, lui avait piqué l'artère. Il a laissé, en allemand, une *Instruction pour les parrains et marraines*, ouvrage totalement oublié ; mais on cite encore quelquefois, dans l'histoire de la physique moderne, son traité intitulé : *De iridibus doctrina Aristotelis et Vitellionis*, 1571, in-8°, parce qu'il y présente, sur les causes des couleurs de l'arc-en-

ciel, une explication plus satisfaisante que la plupart de celles qui avaient paru avant lui. Il suppose que le rayon solaire, en pénétrant une goutte de pluie, en sort après une double réfraction, et que, rencontrant une autre goutte, il en est réfléchi sous la couleur qu'il a acquise jusqu'aux yeux du spectateur. Les explications imaginées peu après par Kepler et M. A. de Dominis ont fait tomber celle de Fleischer. — Jean FLEISCHER, son fils aîné, suivit la carrière de la médecine, passa en Amérique pour étudier les plantes de cette partie du monde, et mourut en Virginie en 1608, âgé de 26 ans. — Son frère, Joachim FLEISCHER, exerça comme son père les fonctions de ministère à Breslau, et le fit avec une telle distinction qu'en 1651, ayant été pris en chaire d'un mal subit qui le priva de la vue pendant six mois, le sénat nomma d'office quatre médecins pour lui donner leurs soins. Sa mémoire était si heureuse que sa cécité ne l'empêcha pas de prêcher ; car il savait la Bible allemande presque entièrement par cœur. Il mourut le 29 mai 1645, âgé de 58 ans. — Jean-Laurent FLEISCHER, professeur et directeur de la faculté de droit à Francfort-sur-l'Oder, né à Bareuth en 1691, mort le 15 mai 1749, a laissé en allemand et surtout en latin un assez grand nombre d'ouvrages et de dissertations académiques. C. M. P.

FLEISCHER (GUILLAUME) naquit en Allemagne vers 1767 et fut longtemps employé dans la maison de librairie Levrault, à Paris. Il se livrait en même temps, avec une ardeur infatigable, à des recherches bibliographiques et publia : 1° *Annuaire de la librairie*, ou Répertoire systématique de la littérature de France en l'an 9, première année, Paris, Levrault, an 10—1802, deux parties en un fort volume, in-8°, avec une dissertation *Sur les services rendus par les Allemands à la bibliographie*. Cet annuaire n'a pas été continué. 2° *Dictionnaire de bibliographie française*, Paris, 1812, in-8°, tomes 1 et 2, qui se terminent à la syllabe BUA. Certainement c'eût été un ouvrage fort utile, et l'on peut juger par les deux premiers volumes, les seuls qui aient paru, que Fleischer n'avait épargné ni peines ni soins pour atteindre le but qu'il s'était proposé. Mais soit que ce dictionnaire, annoncé en 24 volumes, non compris la table des auteurs et le supplément, semblât trop vaste et par conséquent trop coûteux, soit qu'il n'intéressât pas un assez grand nombre de lecteurs, la première livraison n'eût pas le succès qu'en attendait l'auteur. Renonçant alors à en publier la suite, il n'abandonna pas néanmoins son travail et parvint à l'achever. Cette continuation, qui fut acquise par le libraire Jombert, forme 20 volumes in-fol. Elle est restée inédite. Fleischer mourut à Paris le 1<sup>er</sup> juin 1820. P—RT.

FLEMING (CLAUDE), comte de Suède, né en Finlande, commandait dans cette province vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, lorsque Sigismond, déjà roi de Pologne, hérita, à la mort de son père,

(1) Cette préface a été réimprimée dans le *Spectateur*, n° 384.



Jean III, du trône de Suède. La désunion s'établit bientôt entre Sigismond et Charles, son oncle, duc de Sudermanie, qui était appuyé par le peuple suédois, jaloux de sa religion, à laquelle le nouveau roi semblait vouloir substituer la croyance catholique, qu'il professait lui-même. Charles profita des irrésolutions et des fautes de son neveu, acquit peu à peu un grand ascendant et disposa de l'administration. Fleming seul osa résister et demeura fidèle à Sigismond, auquel il fit parvenir une flotte qui le conduisit à Stockholm. Quoique le roi eût peu de succès, les promesses ni les menaces ne purent ébranler le connétable. Se voyant à la tête d'une armée composée principalement d'étrangers qu'il avait su gagner, il déclara qu'aucune puissance ne lui ferait trahir le serment qu'il avait prêté au roi. Charles, irrité de cette résistance opiniâtre qui entravait ses projets, envoya des émissaires pour s'assurer du peuple, et une armée pour combattre les troupes du connétable. Une guerre intestine éclata et les paysans se soulevèrent contre Fleming, qui ne put les réduire qu'après en avoir fait périr plus de cinq mille. Il était à peine parvenu à calmer cet orage, que la mort mit un terme à son activité. Il mourut en 1597, succombant, selon une tradition du pays, aux maléfices d'un sorcier, selon une autre, au poison. Avec lui disparut pour toujours la fortune de Sigismond : privé de l'appui le plus solide qu'il avait eu en Suède, ce prince ne put résister à l'ascendant de Charles, qui, l'ayant vaincu dans un combat près de Linköping, devint maître de la Suède et s'empara du trône de ce pays.

C—LV.

FLEMING (PATRICE), religieux observantin, issu d'une famille noble d'Irlande, et né dans le comté de Louth en 1599, avait reçu au baptême le nom de *Christophe*, qu'il changea en celui de *Patrice* lorsqu'il entra en religion. A l'âge de treize ans, il fut envoyé en Flandre pour y être élevé et y faire ses études. Il y avait à Douai, à Tournai, et dans quelques autres villes des Pays-Bas, des collèges fondés pour l'éducation de la jeunesse catholique des trois royaumes. Christophe Cusack, oncle maternel de Fleming, était à la tête de ces établissements, et c'est à lui que Fleming fut adressé. Après avoir fini ses humanités, il se rendit à Louvain et entra dans le collège de St-Antoine de Padoue, qui appartenait à des franciscains irlandais. Après avoir fini sa philosophie et sa théologie, où il se distingua, il partit pour Rome avec le P. Hugues Mac-Caghwel, définitif général de l'ordre, qui peu de temps après fut nommé par le pape à l'archevêché d'Armagh. En passant à Paris, il eut occasion de voir le P. Hugues Ward, avec lequel il se lia d'amitié : il s'occupait à recueillir les matériaux nécessaires pour composer les Vies des saints d'Irlande, dont une partie fut publiée quelques années après par le P. Colgan, lequel reconnaît avoir tiré de grands secours du travail et des mémoires du P. Ward.

XIV.

Fleming ne fut pas plutôt arrivé à Rome, qu'il songea lui-même à concourir à cette entreprise ; il fouilla les diverses bibliothèques de cette capitale, et en tira tout ce qui pouvait servir à son dessein : il fit la même chose dans toutes les villes de France, de Flandre et d'Allemagne qu'il eut occasion de parcourir, et rassembla de nombreux matériaux. Cependant il avait été chargé d'enseigner la philosophie dans le couvent de St-Isidore de Rome. Il y avait passé quelque temps, lorsque ses supérieurs le rappelèrent à Louvain pour y exercer le même emploi. De là, il alla à Prague, où il fut supérieur et lecteur en théologie dans le couvent de l'Immaculée-Conception, qui venait d'être fondé par des franciscains irlandais de l'étroite observance. L'Allemagne était alors en feu. Gustave y poursuivait ses conquêtes, et l'hérésie de Luther y avait fait de grands progrès. Les troupes suédoises et saxonnes y commettaient d'affreux ravages, et, nouvellement imbuës de ces erreurs, y persécutaient les catholiques et surtout les religieux. Prague, après la bataille de Leipsick, étant menacée d'être assiégée par ces troupes, Fleming jugea prudent d'en sortir et d'aller ailleurs chercher un lieu de sûreté. Il prit pour compagnon le P. Mathias Hoar. Tous deux eurent le malheur de tomber entre les mains d'une troupe de paysans luthériens, et en furent impitoyablement massacrés. Ces barbares, après avoir couvert les deux religieux de blessures, coupèrent la tête à Fleming, et, ayant attaché Hoar à un arbre, achevèrent de le tuer. Moréri place cet assassinat au 7 novembre 1651. Wadding, historien des *Frères mineurs*, le date de 1652. La bataille de Leipsick ayant eu lieu le 7 septembre 1651 et la ville de Prague ayant été prise quelque temps après, il semble que la première date doive prévaloir. Fleming était un homme doux, un religieux exact et zélé ; il avait fait de bonnes études et s'occupait avec succès de recherches historiques sur les antiquités sacrées. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Collectanea sacra*, Louvain, 1667, in-fol. Cette collection contient les actes et opuscules de St-Colomban et d'autres vies de saints, avec des notes et des commentaires ; 2<sup>o</sup> *Vita R. P. Hugonis Cavelli* (Mac-Caghwel), 1626 ; 3<sup>o</sup> un abrégé du *Chronicon consecrati Petri Ratisbonæ*. L—Y.

FLEMING (ROBERT), théologien écossais très-estimé des calvinistes, dont il partagea les opinions, naquit en 1650 à Bathens, résidence des comtes de Twedale, auxquels sa famille était alliée, et fut élevé à l'université de St-André. Ayant été nommé avant l'âge de vingt-trois ans à la cure de Cambuslang, il en fut expulsé comme non-conformiste, en exécution de l'acte publié à Glasgow peu après la restauration. Menacé de la prison, il mena quelque temps une vie errante et fut enfin arrêté ; mais ayant bientôt obtenu son élargissement, il passa en Hollande et se fixa à Rotterdam, où il fut élu ministre de la congrégation écossaise. Il mourut le 25 juillet 1694. On

28

a de lui plusieurs ouvrages, entre autres le *Miroir de l'amour divin dévoilé*, 1691, in-8° : c'est un recueil de poésies religieuses ; mais le plus estimé, surtout parmi les dissidents et les calvinistes, a pour titre : *L'accomplissement des Écritures* (Fulfilling of the Scriptures). X—s.

FLEMING (CALEB), auteur anglais, né en 1698, mort le 21 juillet 1779, a publié en 1758 un *Examen de la Recherche sur les âmes* (a Survey of the Search after souls), dirigé contre le docteur Searchward, à qui il attribuait cette Recherche sur les âmes, qui est l'ouvrage d'un auteur nommé *Henri Layton*. On a aussi de Caleb Fleming un pamphlet intitulé : *La Tentation du Christ dans le désert est la preuve d'une mission divine, avec une dissertation préliminaire sur la Proposopée ou figure personnifiante*, 1764, in-8°. X—s.

FLEMMING ou FLEMMYNGE (RICHARD), évêque anglais, naquit à Croston, dans le comté d'Oxford ; il étudia à l'université d'Oxford. Entraîné d'abord par les opinions de Wiclef, il forma un parti en faveur de cet hérésiarque ; mais bientôt les partisans de l'Église romaine, alors tout-puissants, lui firent si bien entendre raison, qu'il devint aussi violent contre Wiclef qu'il l'avait été en sa faveur. En 1420, le roi Henri V le nomma à l'évêché de Lincoln, auquel il avait été désigné par le pape Martin V ; mais lorsqu'en 1424 ce même pape voulut de sa propre autorité le transférer à l'archevêché d'York, Henri, fier de ses dernières victoires en France, ne voulut pas consentir à cette usurpation de son autorité. Le chapitre s'opposa de force à l'installation du nouvel archevêque, qui fut obligé de revenir modestement à son évêché de Lincoln. Il s'était probablement attiré la faveur du pape par le zèle qu'il avait montré dans le concile de Constance contre les opinions de Wiclef, dont à son retour en Angleterre il fit brûler les os, selon le décret du concile. Ce zèle se manifesta d'une manière plus utile dans la fondation du collège de Lincoln à Oxford, qu'il destina à devenir un séminaire de théologiens élevés à prêcher, écrire et disputer contre les opinions de Wiclef, et qui ont trouvé depuis à disputer contre bien d'autres choses. Il mourut en 1450. On n'a de lui que les discours qu'il fit au concile de Siéne. — FLEMMING (ROBERT), son neveu, fut aussi dans les ordres, et fort avant dans les bonnes grâces d'un autre pape, Sixte IV, en l'honneur duquel, étant à Tivoli, il fit un poème en deux chants, intitulé : *Lucubrations Tiburtinæ*, qui lui valut la charge de protonotaire apostolique. On a aussi de lui un *Dictionarium græcolatinum*, un recueil de poésies latines, etc. Il mourut en Angleterre en 1485. X—s.

FLEMMING (PAUL), l'un des poètes les plus distingués de l'école littéraire dont Martin Opitz, le réformateur de la poésie allemande, fut le chef, naquit le 13 octobre 1609 à Hartenstein, dans le Schöneburg, où son père était ministre. Cette école, connue sous le nom d'École silésienne, releva

la poésie allemande de l'état de décadence où l'anarchie constante et les temps malheureux de l'Allemagne l'avaient fait tomber. Après Opitz, Flemming fut, avec André Gryphius, l'auteur d'*Arménius* et du *Meurtre de Charles Stuart*, un de ceux qui contribuèrent le plus à cette révolution. Il commença son éducation dans la maison paternelle, sous la direction même de son père, passa de là à l'école des Princes de Meissen et ensuite à l'université de Leipsick. Comme son maître Opitz, il se prépara par une excellente éducation classique, ainsi que l'attestent les poésies latines qu'il composa ; il se destina d'abord à la médecine ; mais les troubles et les désordres de la guerre de trente ans, venant le saisir au milieu de ses études médicales, l'obligèrent à chercher d'autres moyens d'existence ; il se retira dans le Holstein (1655). Deux ans après, le duc Frédéric de Gottorp envoyant en ambassade au czar de Russie Michel Fédorowitch, son beau-frère, Flemming obtint la faveur d'en faire partie. Peu de temps après, le duc de Holstein envoya en Perse une ambassade plus brillante encore, dont Flemming fut aussi un des membres. L'ambassade partit le 27 octobre 1655, arriva à Ispahan le 5 août 1657, y passa trois mois et revint à Moscou au mois de janvier 1659. Il y avait aussi parmi les attachés de l'ambassade, en même temps que Flemming, un de ses amis, Adam Oehlenschläger dit Oléarius, qui a enrichi la littérature allemande de plusieurs bons ouvrages, et, le premier, a traduit des poètes orientaux, entre autres le *Jardin des roses*, de Saadi, et les *Fables* de Lockman. Tous deux, le long de la route, s'occupaient de poésie et de littérature. Oléarius a laissé une relation très-détaillée et très-intéressante de ce long voyage. A Rével, Flemming se maria avec la fille d'un marchand très-consideré. De retour dans son pays, il alla s'établir à Hambourg pour achever ses cours de médecine ; il revenait de prendre ses grades à Leyde, lorsqu'il mourut presque subitement après son retour à Hambourg, le 2 avril 1640. — Flemming est à la tête des poètes lyriques allemands du 17<sup>e</sup> siècle ; il surpasse même Opitz par la force et la beauté des expressions, le sentiment naturel de l'harmonie, la profondeur de la sensibilité et la richesse d'imagination, c'est-à-dire par les qualités essentielles du poète ; mais il lui est inférieur au point de vue critique, les connaissances littéraires, l'éclat de la forme. Quoique Flemming se resente encore des défauts de son temps, et surtout du mauvais goût, cependant ses *Poèmes sacrés et mondains*, et principalement ceux qui ont un cachet érotique, servent pendant un siècle de modèles à toute l'Allemagne ; malheureusement la plupart se composent de pièces de circonstance, dont beaucoup se rapportent aux aventures de ses voyages et n'offrent pas un grand intérêt. Un de ses recueils, intitulé *Forêts poétiques*, contient d'agréables descriptions, des tableaux de mœurs et de pays très-bien rendus ; ses *Sonnets*, remar-

quables par la délicatesse du sentiment, le feu de l'amitié ou l'amour de la patrie qu'on y sent à chaque ligne, eurent aussi une grande réputation. Parmi ses chants sacrés, on en cite surtout un, composé avant son départ pour la Perse : *In allen meinen Thaten* (1). Depuis quelques années, l'Allemagne aimant à remonter vers les sources de sa poésie, de nombreux travaux ont été faits sur Flemming; nous citerons principalement : Schwab (Stuttgart, 1820), qui a fait un choix de ses poésies, précédé d'une excellente notice sur l'auteur; Knapp, dans le *Trésor des chants sacrés* (Stuttgart, 1837), et Müller, dans le recueil intitulé : *Bibliothèque des poètes allemands du 17<sup>e</sup> siècle* (Leipsick, 1822, 3 vol.); K.-W. Schmitt (Marbourg, 1831), dans son *Histoire littéraire*, et Varnhagen von Ense, dans ses *Monuments biographiques* (4 volumes), lui accordent une place importante.

A. F—L—T.

FLEMMING (HEINO-HENRI, comte DE) naquit en Poméranie l'an 1652. Il fit de bonnes études dans les meilleures universités d'Allemagne, et entra ensuite dans la carrière militaire. Il s'engagea d'abord au service de l'électeur de Brandebourg et fut employé dans les troupes auxiliaires envoyées contre les Turcs. Étant passé au service du prince Guillaume d'Orange, il se signala par son courage et son intelligence dans plusieurs rencontres. En 1681, il fut nommé général en Saxe, et l'électeur le chargea du commandement des troupes qu'il envoya, en 1685, au secours de Vienne assiégée par les Turcs. Flemming contribua beaucoup à la victoire qui délivra la capitale des États autrichiens, et l'empereur le fit comte d'empire. En 1690, il retourna au service du Brandebourg comme feld-maréchal, et prit part à plusieurs actions sur le Rhin. L'électeur prit tant de confiance en lui, qu'il le nomma gouverneur de Berlin, et ensuite gouverneur général en Poméranie. Ayant renoncé à ses charges, Flemming se retira dans ses terres, où il mourut le 28 février 1706. Ce fut lui qui, en venant de Saxe pour retourner au service de l'électeur de Brandebourg, amena à Berlin le célèbre théologien luthérien Spener, qui fut le chef de la secte des *piétistes* et dont la doctrine occasionna une espèce de schisme dans les églises protestantes d'Allemagne.

C—AU.

FLEMMING (JACQUES-HENRI, comte DE), neveu du précédent, naquit en 1667. Il entra au service de Saxe, et après avoir joui de la confiance de

l'électeur Jean-George, il obtint celle de Frédéric-Auguste, son successeur, qui le nomma feld-maréchal et premier ministre. Auguste s'étant mis sur les rangs en 1697 pour la couronne de Pologne, Flemming se rendit comme son ambassadeur à Varsovie, où parut dans la même qualité l'abbé de Polignac, de la part du prince de Conti et de la France. L'ambassadeur d'Auguste tira parti de la munificence de son maître, qui avait mis à sa disposition des sommes considérables; il gagna la maison de Sapieha, plusieurs évêques et la plupart des femmes, dont le crédit était très-grand en Pologne. Auguste et le prince de Conti furent proclamés l'un et l'autre le même jour, chacun par son parti. Mais Auguste, qui avait une armée de 50,000 hommes sur la frontière, prit les armes et se fit couronner à Cracovie. Lorsqu'en 1699 le roi de Pologne eut résolu d'attaquer la Suède et d'entrer en Livonie, Flemming parvint à s'emparer du fort de Dunamunde, près de Riga, et donna à ce fort le nom d'Augustusbourg. Mais cette conquête fut bientôt perdue, et les troupes saxonnes furent obligées de se retirer. Elles se combinèrent par la suite avec l'armée russe : dans une occasion où elles devaient se ranger en bataille avec les Russes, le czar Pierre 1<sup>er</sup> les fit placer de manière qu'elles étaient entourées de ses soldats; Flemming, choqué de cette mesure, dit au czar : « Votre Majesté craint « donc que les Saxons ne lâchent pied ? » — « Je « ne sais, » répondit le czar; « mais je ne me « rappelle pas quand elles ont eu le pied ferme. » Charles XII, dans le cours de ses victoires, avait demandé au roi Auguste de lui livrer Flemming; mais celui-ci, averti à temps, se sauva en Brandebourg. Le roi Stanislas le rétablit dans l'esprit de Charles. Cependant Flemming, en obtenant la permission de se présenter en Saxe devant le roi de Suède, n'oublia point les desseins que ce prince avait médités contre lui. Il ne tint pas au ministre que le roi Auguste ne fit arrêter Charles dans la visite que celui-ci lui fit à Dresde, accompagné seulement de deux ou trois officiers. « Je « me suis fié à ma bonne fortune, » dit le héros suédois à l'un de ses généraux, lorsqu'il eut rejoint l'armée; « j'ai vu cependant un moment qui « n'était pas bien net : Flemming n'avait pas « envie que je sortisse de Dresde sitôt. » Les revers de Charles XII ayant changé la face des affaires, Flemming voulut engager Pierre 1<sup>er</sup> à céder la Livonie au roi Auguste; mais il eut pour réponse que cette conquête appartenait à la Russie. Il ne réussit pas non plus à persuader au roi de Prusse Frédéric 1<sup>er</sup> de se déclarer contre Charles. Cependant Auguste était remonté sur le trône de Pologne, et Flemming fit les plus grands efforts pour augmenter le pouvoir de son maître dans ce pays; mais il encourut la haine des Polonais et se vit obligé de renoncer à ses plans. Il mourut à Vienne, le 50 avril 1728, laissant une fortune très-considérable. Son ambition avait été sans

(1) En voici la première strophe, elle donnera une idée du talent de Flemming :

In allen meinen Thaten  
Lass ich den Höchsten rathen,  
Der alles kann und hat!  
Er muss in allen Dingen,  
Soll's anders wohl gelingen,  
Selbst geben Rath und That.

Dans toutes mes actions, je consulte l'Être suprême, qui a tout et qui peut tout. Car c'est lui qui, dans toutes choses, si on veut les mener à bonne fin, doit nous prêter conseil et secours.

bornes, et il avait employé tous les moyens pour la satisfaire. Ayant été de toutes les parties de plaisir du roi de Pologne, il avait pris avec ce prince des airs de familiarité dont il ne s'abstenait pas même dans les circonstances les plus solennelles. Mais ses défauts étaient rachetés par de grandes qualités. Il était d'une valeur à toute épreuve, d'une conception vive, d'un travail toujours facile et quelquefois infatigable. On le voyait passer des affaires aux plaisirs et des plaisirs aux affaires avec une aisance qui prouvait la supériorité de ses moyens.

C—AU.

FLERS (CHARLES DE), général français, né en 1736 d'une famille noble, entra fort jeune au service dans un régiment de cavalerie. Ayant montré quelque penchant pour la révolution, il devint maréchal de camp en 1791 et fut placé l'année suivante, sous les ordres de Dumouriez, au camp de Maulde, où il reçut une blessure grave. Dès qu'il fut rétabli, il commanda une division dans l'invasion de la Belgique, puis dans celle de la Hollande au commencement de 1795; il commanda même l'armée par intérim lorsque le général en chef s'en éloigna pour aller combattre les Autrichiens à Nerwinde (voy. DUMOURIEZ). Resté dans Bréda après l'évacuation de la Hollande, de Flers fut obligé de capituler. Il sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre. Il commanda ensuite à Tournay, et à cette époque il proposa une nouvelle méthode pour remonter la cavalerie française : on devait, selon lui, obliger chaque village de la Belgique à fournir un cheval, dont le prix, écrivait-il à la Convention, *ne sera pas payé en argent, mais compté de nation à nation*. Nommé ensuite général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, quoique les forces des Espagnols fussent beaucoup plus nombreuses que les siennes, il les tint longtemps en échec près du camp de Masden qu'il occupait. Il les battit ensuite près de Collioure et dégagna cette place; mais dans le même temps les Espagnols s'emparèrent de Bellegarde, dont la garnison capitula après trente-quatre jours de bombardement. L'armée d'Espagne, forte de plus de 50,000 hommes, menaçait Perpignan; de Flers n'en avait que 40,000. Il prit alors le parti d'armer les paysans. Don Ricardos Carillo, commandant en chef l'armée espagnole, se plaignit au général de Flers de cette innovation, et dans une lettre du 5 juillet 1795 il lui écrivit que, si cet abus ne cessait pas, il ferait *pendre immédiatement et sans faute* tous les paysans armés qui tomberaient dans ses mains. Mais de Flers répondit : « *Tous les Français sont soldats; le seul uni-* » *forme de la liberté et de l'égalité est la cocarde tricolore*; que, du reste, si le général espagnol persistait dans ses menaces, il serait forcé d'user « *de représailles.* » Après avoir perdu la bataille de Masden et s'être vu forcé dans trois camps retranchés qu'il avait établis sur la frontière, de Flers fit de vains efforts pour secourir Bellegarde.

Cependant il reprit enfin le dessus, battit les Espagnols le 17 juillet 1795 et les éloigna de Perpignan, les refoulant dans leur camp. Mais le 4 août ils parvinrent à s'emparer de Villefranche, et de Flers, accusé de trahison, destitué par les représentants du peuple, fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort, le 28 juillet de l'année suivante, sous le ridicule prétexte d'avoir *entretenu des intelligences avec les ennemis de l'État, et pris part aux conspirations de la prison du Luxembourg*. M—D J.

FLESSELLE (PHILIPPE DE), médecin du 16<sup>e</sup> siècle, fit sa licence dans la faculté de Paris, où il obtint le doctorat en 1528. Médecin ordinaire des rois François 1<sup>er</sup>, Henri II, François II et Charles IX, il eut la morgue, la médiocrité, la basse jalousie et la plupart des autres vices ordinaires aux hommes de cour; il harcela, outragea, calomnia l'illustre Fernel, qui méprisa de pareilles injures et ne s'en vengea qu'en publiant de bons ouvrages dignes de la postérité, tandis que les minces productions de son détracteur méritent à peine d'être citées. Il présida en 1550 une thèse défendue par Hugues Babinet, sous ce titre : *An humorum fluentium revulsio, fluxorum derivatio medela?* Affirm. Trois ans auparavant il avait mis au jour un livre élémentaire in-8<sup>o</sup> intitulé : *Introductoire pour parvenir à la vraie cognoissance de la chirurgie rationnelle*. Ce traité, qui fut réimprimé en 1635, est aujourd'hui tombé dans le plus profond et le plus juste oubli. L'auteur mourut en 1562 et fut enterré à St-Gervais, dans la chapelle de la Madeleine. C.

FLESSELLES (JACQUES DE), conseiller d'État, maître honoraire des requêtes, fut la première victime des fureurs populaires au commencement de la révolution de France : il avait été mis en avant quelques années plus tôt par le parti du duc d'Aiguillon, contre le fameux procureur général la Chalotais (voy. CHALOTAIS), et s'était par cette conduite attiré l'inimitié d'un autre parti très-puissant, qui avait alors la plus grande influence sur les dispositions du peuple. Flesselles fut récompensé par l'intendance de Lyon des services qu'il avait rendus dans l'affaire de la Chalotais. Il se fit chérir par ses qualités personnelles, sa bienfaisance et son zèle pour les intérêts de cette grande cité, dont le commerce lui est redevable d'établissements importants. Il avait fondé à ses frais, pour perfectionner la teinture noire de la soie, un prix de 500 liv., qui fut accordé en 1777 à Jacques Lafond. Peu de temps avant la révolution, il fut nommé prévôt des marchands de la ville de Paris, place dont les fonctions étaient à peu près les mêmes que celles de maire. Dans des circonstances aussi difficiles, un tel emploi ne pouvait être occupé avec quelque espoir de succès que par un homme tout à la fois ferme et profondément politique, sachant faire naître les événements, ou tout au moins en état de maîtriser ou de diriger ceux qu'on ne pouvait éviter, et tel n'était pas

le caractère du malheureux Flesselles : naturellement doux, ami des plaisirs et des jouissances paisibles, il devait être au moins chassé de son poste par les furieux et les hommes machiavéliques qui s'emparaient de l'autorité ; mais ce n'était pas une simple disgrâce qui l'attendait : un sort bien plus déplorable lui était réservé. Dès la soirée du dimanche 12 juillet 1789, jour où l'insurrection commença à Paris, deux autorités municipales ou qu'on peut appeler ainsi se formèrent à l'hôtel de ville : celle des anciens échevins, présidée par le prévôt des marchands ; et celle des électeurs qui avaient nommé les députés aux états généraux, et qu'après l'assemblée nationale on peut considérer comme la principale puissance révolutionnaire, sans le secours de laquelle la grande assemblée n'aurait sûrement pas eu tous les succès qu'elle obtint. Bientôt il se forma un comité central composé d'échevins et d'électeurs, dont la présidence fut déferée au prévôt des marchands : il crut devoir, dans cette nouvelle situation, continuer son service comme à l'ordinaire et ses communications, soit avec la cour, soit avec le pouvoir militaire sous la direction du baron de Bezenval, qui lui avait fait connaître son projet de défendre la Bastille. Il fut interpellé sur ces dangereux rapports d'une manière sinon malveillante, au moins très-imprudente, en présence d'une populace furieuse, par M. Garan de Coulon, l'un des électeurs et qu'on a vu depuis jouer un rôle assez important. A cette interpellation de M. Garan, on vit toutes les oreilles attentives et l'expression de la fureur sur toutes les figures. Le malheureux Flesselles, effrayé, balbutia, chercha à s'excuser, à prouver son innocence ; on lui signifia qu'il fallait aller au Palais-Royal et que là il serait entendu. « Eh bien ! dit-il, allons au Palais-Royal. » Il se leva en même temps de son siège et sortit de l'hôtel de ville, précédé et suivi d'une foule immense ; mais il ne put arriver qu'au bas de l'escalier, où un jeune homme lui cassa la tête d'un coup de pistolet tiré à bout portant. La foule alors se précipita sur son cadavre : on en sépara sa tête, qui fut placée au bout d'une pique et portée au Palais-Royal. Le corps fut traîné dans la fange. M. de Flesselles pouvait être âgé d'environ 60 ans. Il périt le 14 juillet 1789, avant la prise de la Bastille.

B—V.

FLETCHER (RICHARD) naquit dans le comté de Kent, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et fut élevé à Cambridge. Il fut nommé en 1585 doyen de Peterborough. Le 8 février 1586, il accompagna à l'échafaud l'infortunée Marie Stuart, à laquelle on avait refusé un confesseur catholique. Chargé de l'odieuse commission de tourmenter une reine prête à mourir pour l'engager à quitter la religion qu'elle avait professée toute sa vie, et qui faisait sa consolation dans ses derniers moments, il en augmenta le ridicule par la platitude du discours qu'il lui tint à cette occasion et que Marie interrompit deux ou trois fois en le priant de se

tenir et de la laisser en repos : il fit ressortir tout l'odieux de son rôle en la forçant d'entendre des prières auxquelles elle déclarait qu'il ne lui était pas permis de prendre part. « Je suis née, dit Marie « Stuart, dans cette religion, j'ai vécu dans cette « religion, et je suis résolue à mourir dans cette religion. » Enfin, lorsque l'exécuteur, après avoir séparé la tête du corps, l'éleva en l'air, le doyen s'écria : « Ainsi périssent tous les ennemis de la reine « Elisabeth ! » Cette voix d'un prêtre s'éleva seule au milieu des sanglots des assistants qui fondaient en larmes ; elle devait être remarquée : cependant elle ne lui valut pas pour le moment une grande faveur, s'il est vrai que, nommé deux ans après à l'évêché de Bristol, il ne le fut qu'à la charge d'en affermer tous les revenus aux courtisans ; et les conditions auxquelles il les afferma ruinèrent tellement cet évêché, que, lorsqu'il en changea, on fut dix ans sans pouvoir lui nommer un successeur. L'historien qui rapporte ce fait, sir John Harrington, nous dit qu'Élisabeth aimait beaucoup l'évêque Fletcher et le lui prouvait même par ses réprimandes. L'ayant censuré un jour de ce qu'il coupait sa barbe trop courte, « la bonne dame, ajoute « sir John, lui aurait pu reprocher, si elle l'avait « su, de rogner si court son évêché : » ce qui ferait penser que ces marchés, très-communs alors, se passaient à l'insu d'Élisabeth ; mais il y a plutôt lieu de croire que, comme pour la barbe, elle défendait seulement qu'on rogât trop court. Après avoir épuisé l'évêché de Bristol, Fletcher, transféré en 1592 à celui de Worcester et nommé aumônier de la reine, perdit les bonnes grâces de cette princesse pour s'être marié en secondes noces, à l'âge de près de cinquante ans, peu de jours après avoir été promu à l'évêché de Londres ; il l'avait vivement sollicité, à ce que l'on croit, pour faire plaisir à la personne qu'il devait épouser, lady Baker, qui désirait vivre près de la cour. Élisabeth, qui avait hérité de son père une grande aversion pour le mariage des prêtres, fit suspendre l'évêque de ses fonctions. Il y fut rétabli un an après ; mais la reine fut encore un an sans vouloir l'admettre en sa présence. Cette disgrâce l'affligea si vivement qu'il en mourut, à ce qu'il paraît, de chagrin, en 1596. Camden prétend que ce fut pour avoir pris trop de tabac : le tabac, dont l'usage commençait à s'introduire alors, était regardé par bien des gens comme un poison. Richard Fletcher fut père de l'auteur comique Jean Fletcher.

X—s.

FLETCHER (GILLES), frère du précédent, naquit à Kent et fut élevé à Eton et à Cambridge. Employé par la reine Élisabeth dans plusieurs missions diplomatiques, il fut envoyé en 1588 en Russie pour y conclure une ligue avec l'empereur Fédor Ivanowich, mais surtout pour les intérêts du commerce de l'Angleterre. Le czar, prévenu par les Hollandais et trompé par la nouvelle que l'on avait répandue que la flotte anglaise avait été détruite par l'armada espagnole, le reçut très-mal ;

et une mauvaise réception en Russie avait alors quelque chose de si inquiétant, que, lorsque, après avoir détruit ces fâcheuses impressions et avoir obtenu des conditions favorables, il se retrouva en sûreté à Londres, il crut, dit-on, pouvoir être aussi content qu'Ulysse lorsqu'il sortit de la caverne de Polyphème, et rendit grâce à Dieu d'avoir échappé à un si grand danger. Peu de temps après son retour, il fut nommé secrétaire de la cité de Londres, maître de la cour des requêtes et trésorier de St-Paul en 1597. Il a publié sur la Russie un ouvrage intitulé : *Of the Russe commonwealth (De l'empire Russe)*, etc., ou *Manière de gouverner de l'empereur de Russie, communément appelé l'empereur de Moscovie, avec les mœurs et les modes des peuples de cette contrée*, Londres, 1590, in-8°. Cet ouvrage, très-curieux et aujourd'hui extrêmement rare, fut alors, prohibé, dans la crainte de blesser des alliés dont il peignait trop naïvement le gouvernement et les mœurs. Il a été réimprimé en 1645, in-12, et l'on en a inséré un extrait dans la collection des *Voyages de Hakluyt*. L'auteur mourut en 1610. X—s.

FLETCHER (JEAN), fils de Richard Fletcher, évêque de Londres, naquit en 1576 dans le comté de Northampton. Sa première jeunesse fut livrée à l'effervescence des passions; mais il avait horreur du mensonge, et ce sentiment le corrigea du libertinage. Un jour il se jeta aux genoux de son père en lui disant : Je renonce dès ce moment à « mes égarements, afin de ne plus être exposé à « mentir pour vous les cacher et de n'avoir plus à « rougir en vous en faisant l'aveu. » Il fut mis à l'université de Cambridge et s'y fit remarquer par son goût pour la poésie. Son père, ayant lu une de ses productions intitulée *L'Amant des Muses*, lui dit en plaisantant : « Mon fils, tu auras donc tous jours des maîtresses? — Oh! pour cette fois, » répondit le jeune homme, vous conviendrez » que ce sont d'honnêtes filles. » On le destina au barreau, et il passa quelques mois au collège nommé *Inner-Temple*, où il n'apprit rien de ce qu'il fallait, mais où il contracta une liaison intime d'amitié avec François Beaumont, qui avait ainsi que lui autant de goût pour la littérature que d'antipathie pour la jurisprudence. Ils ne se séparèrent jamais et composèrent ensemble un grand nombre de pièces de théâtre, tant tragédies que comédies, dont la plupart ont eu un très-grand succès et jouissent encore en Angleterre de la plus haute réputation. Jean Fletcher mourut de la peste en 1625, âgé de 49 ans. Quoiqu'on ne puisse déterminer la part de chacun de ces auteurs dans les ouvrages qu'ils ont donnés en commun, il paraît néanmoins que le talent particulier de Fletcher était pour la plaisanterie; qu'il avait à la fois l'esprit plus abondant, plus inventif, plus original que celui de son ami, et que, Beaumont, quoique beaucoup plus jeune, se faisait remarquer davantage par le goût et le jugement. Cependant il est à remarquer que celles des pièces de Flet-

cher qui ont été composées après la mort de Beaumont sont les moins irrégulières; ce qui ferait supposer qu'il aurait rencontré un censeur encore plus sévère. Il paraît qu'il consulta sur le plan de plusieurs de ces pièces James Shirley, qui en a même achevé quelques-unes que Fletcher avait laissées imparfaites. En tout, les pièces de Beaumont et de Fletcher sont plus régulières que celles de Shakspeare et ont beaucoup de l'esprit de celui-ci, qu'ils avaient pris pour modèle. Quelques poètes, peut-être parce que l'hyperbole est permise à la poésie, les ont mises dans leurs éloges au-dessus de celles de ce grand homme. Dryden nous apprend que de son temps, c'est-à-dire sous le règne de Charles II, les pièces de Beaumont et de Fletcher étaient infiniment plus à la mode que celles de Shakspeare; ce qui pourrait tenir à ce que le langage de ce dernier était plus ancien, quoique celui de Beaumont et de Fletcher soit également incorrect. Les mœurs représentées dans ces pièces, se trouvant aussi moins éloignées des mœurs d'alors, prétaient davantage à ces rapprochements qui font la vogue de pièces de théâtre; mais le temps rapproche et confond ces nuances; les beautés de tous les temps restent seules en possession de la première place, et Shakspeare a repris le dessus. On ne saurait cependant refuser à Fletcher et à son ami le mérite d'avoir surpassé Shakspeare dans la vérité des peintures de la société. En peignant la nature telle qu'elle est généralement, Shakspeare n'a souvent cherché que dans son imagination les formes particulières dont il l'a revêtue. Ce sont ces formes que Beaumont et Fletcher ont rendues d'une manière aussi fidèle que piquante. Aucun poète anglais n'a peint comme eux les mœurs et le ton de la jeune noblesse de leur temps, cet esprit de gaieté et d'une débauche originale et bizarre, cette conversation toute brillante, cette promptitude et cette vivacité de reparties, si naturelles à des gens que le plaisir emporte et que rien n'arrête, ni dans leurs idées, ni dans leurs actions, ni dans leurs paroles. Ils n'ont point cherché, comme Ben-Jonson, dans les caractères, le comique et ce que les Anglais appellent *humour*; mais ils lui sont infiniment supérieurs par l'esprit et la vivacité du trait. Ces avantages se font surtout sentir dans leurs comédies, qui forment la base la plus solide de leur réputation. Leurs tragédies, qui ont obtenu et beaucoup d'éloges et un grand succès par des situations pathétiques et de vives peintures de l'amour, ont aussi été exposées à de violentes critiques par rapport aux défauts de plan et de caractères, aux invraisemblances et aux inconvenances dont elles sont remplies : mais ces défauts étaient ceux de leur siècle; et ces erreurs de jugement, fruits de l'ignorance d'un siècle barbare, sont toujours bien plus nombreuses et plus sensibles dans la tragédie, dont les sujets éloignés laissent livrée à elle-même l'imagination encore mal réglée, que dans la comédie, où elle est dirigée par

le tableau journalier des mœurs du temps. On cite particulièrement, parmi leurs comédies, *le Fat (the Coxcomb)*, *le Capitaine*, *le Voyage des Amants (the Lover's progress)*, *Monsieur Thomas*, *la Fille au moulin*, *Quatre pièces en une*. Plusieurs autres ont été corrigées pour le théâtre par divers poètes plus modernes, entre autres *the Chances (les Hasards)*, par le duc de Buckingham, et *Valentinien*, par le comte de Rochester. Après la mort de Beaumont, Fletcher donna deux pièces composées par lui seul : *la Bergère fidèle* et *l'Ennemi des femmes (the Woman hater)*, et une troisième, *les Deux illustres Parents (the Two noble Kinsmen)*, où il fut aidé par Shakspeare. On a attribué à Beaumont et Fletcher une aventure à peu près pareille à celle de Scudéry et de sa sœur. On a dit qu'étant ensemble dans une taverne, occupés à chercher le plan d'une tragédie, Fletcher se chargea de *tuer le roi*; ce que l'aubergiste, qui les avait entendus, se hâta d'aller dénoncer; mais la méprise fut promptement expliquée. Plusieurs des pièces de Beaumont et de Fletcher ont été publiées pendant leur vie, in-4°. En 1643, vingt ans après la mort de Fletcher, on en publia une nouvelle collection in-folio, contenant trente-quatre pièces qui n'avaient jamais été imprimées, et les pièces de vers faites à la louange de ces deux auteurs dramatiques, dont plusieurs par les premiers poètes du temps. En 1679 il parut une collection de toutes leurs pièces, in-fol.; puis, en 1711, une en 7 volumes in-8°, où se trouvent rétablies plusieurs choses omises dans la précédente. Il y en eut une nouvelle en 1751, une autre en 1778, avec une préface et des notes de George Colman, et une dernière en 1812, avec une introduction et des notes explicatives par H. Weber, 14 vol. in-8°. J. Monck Watson a publié en 1798, en un volume in-8° : *Comments, etc. (Commentaires sur les pièces de théâtre de Beaumont et de Fletcher, avec un Appendix contenant des observations nouvelles sur Shakspeare)*. On a réuni ensemble en 1811, Londres, 4 gros vol. in-8°, les *OEuvres dramatiques de Ben-Jonson et celles de Beaumont et de Fletcher*, les dernières d'après le texte et avec les notes de Colman. X—s.

FLETCHER (PHINÉAS), l'un des fils de Gilles Fletcher, né vers 1582 et élevé à Cambridge, fut nommé en 1621 ministre de Hilgay dans le comté de Norfolk, et mourut, à ce qu'on présume, en 1630. Il donna de bonne heure des *Mélanges* et des *Églogues de pêcheurs (Piscatory Eglogues)*, qui ont été réimprimées à Édimbourg en 1772. On a aussi de lui une tragédie intitulée *Sicelides*, 1631, in-4°; mais son principal ouvrage est un poème intitulé *l'Île pourpre (the Purple Island)*, description allégorique de l'homme, dont il avait pris l'idée dans Spencer et qui est écrite dans le mauvais goût du temps. On peut se figurer ce que c'est qu'un poème dont les cinq premiers chants sont uniquement remplis de descriptions anatomiques : ce n'est que dans les chants suivants que

le poète se montre en personnifiant l'âme et les facultés intellectuelles. Les poèmes de Phinéas Fletcher furent publiés pour la première fois à Cambridge, en 1633, in-4°. *L'Île pourpre* a été réimprimée d'une manière incorrecte avec la *Victoire du Christ*, de son frère Gilles Fletcher, Londres, 1783. Ce dernier mourut en 1625, dans le comté de Suffolk, à sa cure d'Alderton. Son poème a été publié à Cambridge en 1610 et réimprimé en 1640. On y trouve quelque talent, eu égard au temps où il parut. X—s.

FLETCHER (ANDRÉ), appelé communément *Fletcher de Saltoun*, nom d'un bourg d'Écosse où il était né en 1633, sous le protectorat de Cromwell. Sa famille jouissait d'une grande considération et d'une fortune au-dessus de la médiocrité. Il fut élevé par le célèbre Gilbert Burnet, alors curé de Saltoun, et depuis évêque de Salisbury. Digne élève d'un maître si distingué, le jeune Fletcher acquit promptement toutes les connaissances que peut donner une éducation très-soignée; il se rendit familières les langues grecque et latine, ainsi que le français et l'italien. Il s'appliqua particulièrement à cultiver, par l'étude des orateurs anciens, le goût naturel qu'il avait pour l'éloquence. Plusieurs voyages sur le continent servirent à étendre ses idées et à perfectionner ses talents. Né avec un caractère ardent, fier et généreux, mais opiniâtre, il se livra très-jeune encore aux idées de républicanisme que les presbytériens exagérés avaient répandues en Écosse, et qui avaient préparé le succès de Cromwell, en précipitant du trône le malheureux Charles I<sup>er</sup>. Fletcher eut de bonne heure l'occasion de développer et ses talents et ses principes. Membre du parlement d'Écosse, où le duc d'York (depuis Jacques II) était grand commissaire, Fletcher se fit connaître comme orateur énergique et comme zélé républicain. Il s'opposa avec une fermeté inflexible aux mesures arbitraires de la cour; et, pour éviter la persécution dont il était menacé, il prit le parti de s'expatrier et de passer en Hollande. Ayant été sommé de comparaître devant les lords du conseil à Édimbourg, et n'ayant point obéi, ses biens furent confisqués, et il fut déclaré *hors de la loi (exlex)*. Il était à la Haye lorsqu'ensuite Jacques proclama son acte d'indemnité; mais Fletcher n'en voulut pas profiter. Il préféra l'exil à la honte de devoir à la faveur d'un roi la liberté et la restitution de ses biens. Il revint cependant en Angleterre quelque temps après l'avènement de Jacques II au trône. Indigné des mesures violentes qui signalèrent le commencement de ce règne, il se lia avec les ennemis du roi, et entra dans des conspirations qui se formèrent pour renverser Jacques II du trône. Il obtint la confiance du duc de Montmouth, qu'il suivit dans son expédition en Écosse, d'où ce prince avait formé le projet d'envahir à main armée l'Angleterre et de s'emparer du trône. Fletcher, qui aurait voulu établir une république en Angleterre et en Écosse, ne pouvait

approuver ce projet; et Montmouth, qui n'avait ni les talents ni les moyens nécessaires pour l'exécuter, fut battu, fait prisonnier et condamné à périr sur l'échafaud (1685). Dans le cours de cette malheureuse expédition, Fletcher se fit, par la violence de son caractère, une affaire qui l'obligea de s'expatrier encore. Pressé de partir pour un service urgent, et n'ayant point de cheval, il prit celui du maire de Lynn, sans lui demander son consentement. Au retour de son excursion, le maire lui reprocha son procédé en termes fort injurieux et le menaça même de sa canne. Fletcher, ne pouvant contenir sa fureur, lui tira un coup de pistolet et l'étendit mort sur la place. Ce meurtre excita parmi le peuple des environs un soulèvement dont les suites pouvaient devenir dangereuses pour le duc de Montmouth, qui pressa lui-même Fletcher de s'éloigner : celui-ci se hâta de s'embarquer sur un navire prêt à faire voile pour l'Espagne. A peine arrivé à Madrid, il y fut arrêté, à la demande du ministre d'Angleterre et destiné à être envoyé à Londres ; mais la veille du jour où il devait être embarqué, un inconnu se présenta aux barreaux de sa prison et lui procura les moyens de se sauver. Cette aventure, ainsi qu'une autre où il dut son salut à une espèce d'apparition, fortifia beaucoup la teinte de superstition religieuse que lui avait imprimée son éducation. Il prit ensuite du service comme volontaire, et se distingua dans la guerre de Hongrie par ses travaux et ses talents militaires. Il revint en Angleterre avec Guillaume, prince d'Orange. Malgré son opposition au gouvernement de Jacques II, il ne put approuver le projet de le détrôner pour mettre à sa place un prince étranger. Il se déclara contre Guillaume, dont il fut depuis constamment l'ennemi. Fidèle à ses maximes de républicanisme et zélé défenseur des libertés du peuple, il croyait qu'il ne fallait pas confier au meilleur des princes un degré de puissance dont les mauvais abusent toujours, et que le souverain ne devait avoir qu'autant de pouvoir qu'il en faut pour faire le bien. Ces principes, qui avaient motivé son opposition à Charles II et à Jacques II, ne lui permettaient pas de croire que le gouvernement de Guillaume fût plus favorable à la liberté ; et en cela il se trompa, ainsi que dans son obstination à combattre la mesure de la réunion de l'Écosse à l'Angleterre, mesure qu'il regardait comme tendant à mettre l'Écosse dans une dépendance de l'Angleterre également contraire à l'honneur et à la prospérité de son pays. L'événement a prouvé que l'élevation de Guillaume III au trône d'Angleterre avait étendu et assuré la liberté nationale, en la fondant sur des bases aussi solides que la sagesse humaine puisse les concevoir. L'expérience a prouvé de même que l'union de l'Écosse avec l'Angleterre, en mettant fin aux divisions qui avaient si longtemps ensanglanté le territoire des deux royaumes, avait procuré à l'Écosse une augmentation d'industrie, de richesse et de prospérité qu'il était difficile même de

prévoir. L'histoire a laissé peu de détails sur les dernières années de ce grand patriote, qui mourut à Londres en 1716. Sa fortune avait été presque détruite par les persécutions qu'il avait essayées ; et quoiqu'il eût eu plusieurs occasions de réparer ses pertes, il ne chercha jamais à profiter de son crédit. Occupé sans relâche des intérêts de son pays, il n'eut pas le loisir de songer à son intérêt personnel. On n'a jamais aimé le bien public et défendu la cause des peuples avec plus de courage, de constance et de désintéressement. Malgré le délabrement de sa fortune, Fletcher a légué à ses compatriotes de Saltoun une somme destinée à y fonder une école pour l'éducation des enfants pauvres. Voici l'honorable témoignage que lui a rendu un de ses contemporains : « André Fletcher « est un homme plein d'honneur, inaltérable dans « ses principes ; brave comme l'épée qu'il porte, « et hardi comme un lion ; ami sûr, mais irrécon- « cilliable ennemi. Il était prêt à sacrifier sa vie « pour servir son pays ; mais il ne ferait pas une « lâcheté pour le sauver. Ses notions de gouver- « nement sont trop subtiles et trop absolues pour « convenir à des hommes sujets aux faiblesses « communes à l'humanité. Il ne sut jamais les « modifier par égard pour des circonstances ex- « traordinaires. Le duc de Shrewsbury et le lord « Sunderland, tous deux ministres et tous deux « bons citoyens, ayant adopté des mesures qu'il « regardait comme contraires à ses idées de li- « berté, il se brouilla avec eux, quoique depuis « longtemps lié d'amitié avec l'un et l'autre. » Les *Oeuvres politiques d'André Fletcher de Saltoun*, imprimées à Glasgow, 1749, en un volume in-12, comprennent six discours sur des sujets relatifs aux affaires publiques de son temps, suivis d'un écrit assez remarquable, intitulé : *Récit d'une conversation sur les principes qui doivent régler les gouvernements pour le bien commun des hommes*. Quoique ces différents opuscules aient principalement pour objet des questions qui n'ont plus guère d'intérêt aujourd'hui, même en Angleterre, ils méritent encore d'être lus, parce qu'on y trouve des principes généraux de politique qui, dans aucun temps et chez aucune nation, ne peuvent être indifférents aux bons citoyens et aux hommes éclairés ; mais on y trouve aussi des idées exagérées de liberté, qui ont constamment animé et souvent égaré André Fletcher. On voit qu'il les avait prises dans l'histoire des Grecs et des Romains, non dans l'observation des mœurs de son temps ; et les erreurs où ces idées l'ont entraîné n'ont servi qu'à lui faire mener une vie errante et fort agitée, sans que ses lumières, ses vertus et son courage aient procuré aucun bien à son pays. Tant qu'on voudra appliquer aux gouvernements modernes les idées des anciens, on ne produira que trouble et désordre, sans aucun résultat utile ni stable. Fletcher avait écrit un *Traité sur l'Éducation*, qui ne paraît pas avoir été imprimé, mais dont le manuscrit a été conservé. Un lord écoss-



sais, le comte de Buchan, a publié en 1792, in-8°, des *Essais sur les vies et les écrits de Fletcher de Saltoun et du poète Thomson*. Le volume est orné d'un portrait de Fletcher, gravé d'après Aikman. Nous terminerons cet article par quelques traits qui peignent le caractère de Fletcher. On conçoit que la rigidité de ses principes ne lui permettait de s'attacher à aucun parti. C'est de son temps qu'on imagina en Angleterre les noms de *whigs* et de *tories* pour désigner deux partis qui professaient des principes de politique très-différents : les premiers ne reconnaissaient de pouvoir que celui qui était émané du peuple, et pouvait être retiré par le peuple; les seconds reconnaissaient dans le monarque un pouvoir de droit divin, qui n'était soumis à aucun contrôle. Les mêmes noms subsistent encore, mais ils ne désignent que des nuances d'opinions dont il n'est pas aisé d'assigner avec précision la différence. Fletcher disait que ces dénominations de *whigs* et de *tories* n'étaient que des masques qui servaient à déguiser les fripons des deux partis. Il était éloquent, et son éloquence se distinguait par l'énergie et surtout par la concision. Les discours qu'il prononçait au parlement ne duraient jamais plus d'une demi-heure. « Tout discours public, disait-il, qui passe « cette mesure, exige des auditeurs une attention « pénible, et tout ce qui fatigue l'esprit nuit à la « conviction. » Il faut convenir que les anciens avaient d'autres idées de l'éloquence populaire. Les harangues de Cicéron et de Démosthène duraient assurément plus d'une demi-heure; mais celles des orateurs modernes du parlement d'Angleterre ont bien une autre étendue. On a vu les Pitt, les Burke, les Fox, parler quatre et même cinq heures de suite, et trouver jusqu'au bout des auditeurs attentifs. On aurait de la peine à obtenir la même patience d'un auditoire français. C'est Fletcher qui a dit : « Qu'on me laisse faire les « chansons d'un peuple, je ne m'embarrasserai « pas de ceux qui feront ses lois. » S—D.

FLETCHER (ARCHBALD), avocat écossais, né en 1743 dans une ferme du comté de Perth, fut placé, après de très-bonnes études, chez un procureur d'Édimbourg, dont il devint bientôt le clerc le plus habile, et qui en mourant le recommanda aux soins du lord avocat d'Écosse, sir John de Montgomery. La protection de ce dignitaire lui valut son entrée dans le cabinet de Wilson de Howden, alors écrivain du sceau. C'est lui qui en 1778, lors de la rébellion du régiment highlander de Cra, qui refusait obstinément de se laisser embarquer pour l'Amérique du Nord, fut chargé d'aller négocier avec ces fiers enfants des montagnes. Sans réussir immédiatement, il obtint du moins qu'ils posassent les armes, et le gouvernement put, en leur promettant de n'envoyer leur corps qu'en Irlande, les disséminer dans plusieurs régiments, et les faire ainsi partir, non plus en bloc, il est vrai, pour leur destination primitive. Cet incident lança Fletcher dans la politique, et il se

XIV.

classa bientôt parmi les whigs les plus ardents. A ses yeux, les colonies anglo-américaines, en s'insurgeant, n'avaient qu'usé d'un droit incontestable, et la Grande-Bretagne aussi avait besoin d'une réforme. Mais il ne la demandait pas à la violence et voulait que les gouvernants et les gouvernés y travaillassent de concert. C'est avec ces vues qu'il entra dans la société édimbourgeoise de la réforme des bourgs. Il y déploya la plus grande activité, en devint secrétaire et recueillit une formidable masse de documents à l'appui des plaintes contre les bourgs, et en février 1787, fut un de ceux que la société envoya dans la capitale de l'Angleterre pour provoquer l'attention du parlement sur les abus du système électoral en vigueur. Fletcher se mit en rapport avec Fox, qui, ne pouvant, vu la multiplicité de ses engagements, se charger de soutenir la thèse offerte à son éloquence, les envoya près de son ami Shéridan. Cet habile orateur étudia volontiers leur volumineux dossier, recueilli par les soins de Fletcher, et se fit le champion de la réforme écossaise à la chambre des communes. Il eut assez de succès pour obtenir la formation d'un comité chargé de faire une enquête sur les abus signalés à la chambre. Les opérations du comité n'amenèrent pas de grands résultats, il est vrai; mais déjà c'en était un que d'être entendu de l'opinion, et surtout de l'opinion au parlement, et il fallait des préliminaires de ce genre pour arriver un jour enfin à la réforme. Survint alors la révolution française; Fletcher en approuva les principes, en réprouva les excès, mais se prononça très-vivement contre la déclaration de guerre faite par le cabinet de St-James à la France. Cette manifestation de sa pensée fit beaucoup de tort à sa fortune : les tribunaux en Écosse se composaient exclusivement de tories exaltés ou de ministériels serviles, et tout le monde, à tort ou à raison, était convaincu que, mettre une bonne cause entre les mains d'un whig déclaré, c'était vouloir la perdre : on sent que peu de plaideurs étaient de trempe à braver de telles chances. Cette défaveur ne le fit point varier un instant, et il suivit toujours la même ligne, désapprouvant le système de suffrage universel et de parlement annuel voulu par la société dite *Convention britannique*, prêtant l'appui de son talent oratoire aux membres de cette société, lorsque le gouvernement les poursuivait, louant et popularisant de toutes ses forces le système de l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne, et se déclarant hautement, lui trente-huitième, contre la brutalité servile avec laquelle le corps des avocats privait Henri Erskine du titre de doyen. Forcé alors d'ajourner les plans de réforme parlementaire, et dégoûté peut-être de cette question par les solutions bien plus hardies qui s'étaient proposées à l'attention, Fletcher avait réfugié son activité dans le comité d'Édimbourg pour l'abolition de la traite, et dans la société pour l'amélioration des highlands. En même temps, le torysme avait perdu de son intensité et

29

de sa puissance en Écosse, et la clientèle revenait, la fortune avec elle. Les affaires de son cabinet ne l'empêchaient pas de continuer à suivre sa voie politique, et en 1818 encore il fut présent au meeting d'Édimbourg, tenu à l'effet de pétitionner contre les six bills Castlereagh. Plus que septuagénaire pourtant à cette époque, il ne tarda pas à renoncer aux affaires, et il se retira dans une maison de campagne (Auchindenny-House), à huit milles d'Édimbourg. C'est là qu'il mourut le 20 décembre 1828. On n'a de lui qu'un *Dialogue entre un whig et un radical*, York, 1822 : on devine qu'il y soutient le principe de la réforme parlementaire en s'opposant à celui du suffrage universel et à la rénovation totale annuelle du parlement. — FLETCHER (Jacques), littérateur anglais, était sous-instituteur dans une école particulière. Il coopéra à plusieurs ouvrages périodiques, et livra à l'impression quelques poèmes : *le Siège de Damas*, *le Joyau* (the Gem), etc. Le succès que parut avoir une Histoire de Pologne qu'il publia ensuite le détermina à quitter son humble place dans l'enseignement ; mais il eut sujet de s'en repentir : sa position devint très-précaire, et pour en sortir il se tua d'un coup de pistolet, à Lisson-Grove, le 5 février 1852, n'ayant encore que vingt et un ans. Son *Histoire de Pologne* a été traduite en français, Paris, 1852, 2 vol. in-8°, et avec les additions du traducteur, conduit les événements jusqu'à la dernière prise de Varsovie. P—ot.

FLEURANGES (ROBERT DE LA MARCK, seigneur de), maréchal de France, l'un des plus braves chevaliers et des meilleurs hommes de guerre de son siècle, naquit à Sedan, vers 1490, d'une ancienne et illustre famille originaire de Westphalie. Il montra dès son enfance une passion très-vive pour les armes, et il employait ses heures de récréation à monter à cheval ou à s'exercer à manier la lance et l'épée. Il n'avait que dix ans lorsque son père, cédant à ses pressantes sollicitations, lui permit de venir à la cour saluer le roi et lui offrir ses services. Louis XII, charmé de l'air guerrier de cet enfant, l'accueillit avec bonté et le plaça près du comte d'Angoulême (François 1<sup>er</sup>). L'adresse que Fleuranges faisait voir à tous les exercices lui mérita bientôt l'affection du comte, qui le choisissait pour compagnon dans les jeux de leur âge. Il épousa en 1510 la nièce du cardinal d'Amboise ; mais pressé par le désir d'acquiescer de la gloire, il la quitta au bout de trois mois de mariage et vint rejoindre l'armée française dans le Milanais. A peine arrivé, il rassemble un petit nombre d'hommes déterminés et se jette avec eux dans Vérone, assiégée par les Vénitiens, espérant y trouver l'occasion de se signaler par quelques faits d'armes. La longueur du siège l'impatiente, et il revint à l'armée demander de l'emploi. C'était pendant l'hiver rigoureux de 1511 ; les Français étaient en marche pour s'opposer au projet qu'avait le pape Jules II de s'emparer de la Mirandole. Le siège de cette ville fut poussé avec tant de vigueur, qu'elle

fut obligée de se rendre ; mais elle fut presque aussitôt évacuée que prise, et l'armée du pape se retira en désordre sur Ferrare, où on la poursuivit. Fleuranges assista à presque toutes les affaires qui eurent lieu dans cette campagne, et partout il donna des preuves de sang-froid et d'intrépidité. Les pertes qu'éprouvèrent les Français par les maladies les obligèrent de quitter l'Italie en 1512. Fleuranges fut chargé d'aller en Flandre pour y lever des troupes. Il parvint à former un corps de 10,000 hommes, et il en eut le commandement sous les ordres de son père, lorsqu'on rentra en Italie l'année suivante. L'armée française étant campée à Asti, Fleuranges fut détaché sur Alexandrie, et s'en empara sans éprouver beaucoup de résistance. Il se rendit ensuite devant Novare, qui fut assiégée si vigoureusement qu'au bout de quatre jours il y avait au rempart une brèche suffisante pour donner passage à cinquante hommes de front ; mais au moment de l'assaut les assiégés ayant reçu des renforts considérables firent une sortie, mirent les Français en désordre et les poursuivirent à trois milles de distance. Les Suisses revinrent à la charge le lendemain, et les Français, ayant accepté le combat, furent entièrement défaits. Toute leur artillerie resta au pouvoir de l'ennemi ; le nombre des morts fut très-considérable. Fleuranges fut trouvé dans un fossé, couvert de quarante-six blessures. Il ne dut la vie qu'à la sollicitude de son père, qui, l'ayant fait placer sur un cheval, le fit conduire à Verceil, d'où Fleuranges fut obligé de fuir avant d'être entièrement rétabli. La perte de la bataille de Novare entraîna celle de tout le Milanais. Fleuranges s'était rendu à Lyon pour se remettre de ses fatigues ; mais dès qu'il fut en état de se tenir à cheval, il se hâta de venir en Picardie, où les Anglais avaient pénétré. François 1<sup>er</sup>, à son avènement au trône, fit revivre les prétentions de sa maison sur le Milanais. Il rentra en Italie, en 1515, avec une nombreuse armée. Fleuranges commandait un corps d'infanterie : il est informé que les généraux suisses se trouvent à Turin, ville neutre ; il s'y rend avec cinquante hommes, les fait prisonniers et les relâche sur leur parole ; il marche ensuite contre Chivas et s'en rend maître. Il commandait l'avant-garde à la bataille de Marignan ; il eut un cheval tué sous lui et contribua tellement au succès de cette journée, que le roi, pour lui marquer sa satisfaction, voulut l'armer lui-même chevalier. Fleuranges fit ensuite le siège de Crémone, qui se rendit par composition. La nouvelle de la maladie de son père le força de quitter l'armée avant la fin de cette campagne, où il s'était couvert de gloire. Il fut envoyé en Allemagne en 1519 pour engager les électeurs à donner leurs suffrages à François 1<sup>er</sup> ; mais il ne put réussir dans cette négociation aussi difficile qu'importante, et Charles-Quint fut élu empereur. La guerre s'étant rallumée en Italie, Fleuranges y accompagna le roi et fut fait prisonnier avec lui à la malheureuse bataille de Pavie

(1523). Conduit au château de l'Écluse en Flandre; il y resta enfermé plusieurs années, par suite de la haine que l'empereur portait à son père, Robert de la Marek. Il fut compris dans la promotion des maréchaux de France qui eut lieu pendant sa prison, et certes personne n'avait plus de droit que lui à cet honneur. Il fut chargé en 1536 de la défense de Péronne, assiégée par le comte de Nassau (*voy. ESTOURMEL*); et quoique la ville fût en mauvais état et que l'artillerie eût fait quatre brèches praticables au rempart, il soutint quatre assauts et força enfin l'ennemi à s'éloigner honteusement. L'année suivante Fleuranges, s'étant rendu à Amboise pour y présenter ses devoirs au roi, y reçut la nouvelle de la mort de son père : il partit en toute diligence pour se rendre à Sedan; mais arrêté à Longjumeau par la fièvre, il y mourut au bout de quelques jours, vers la fin de décembre 1537. Fleuranges avait employé les loisirs que lui laissait sa captivité à rédiger l'*Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et de François I<sup>er</sup> depuis 1499 jusqu'en l'an 1521*. Il y est désigné sous le nom de *Jeune aventureux*. Ces mémoires ont été publiés par l'abbé Lambert, avec des notes historiques et critiques, Paris, 1753, in-12. On les retrouve dans le tome 16 de la collection des Mémoires historiques, à la suite de ceux de Martin et Guillaume du Bellay, et dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de MM. Michaud et Poujoulat. Le style en est simple et naïf. L'auteur met dans ses récits un intérêt très-vif : on voit qu'il ne parle que de choses qu'il a vues; et on doit lui pardonner de n'en avoir pas toujours parlé d'une manière désintéressée, puisqu'il était acteur dans les principaux événements. W—s.

FLEURANT (CLAUDE), chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a publié en 1752 un bon traité de *splanchnologie*, en deux volumes in-12. Aujourd'hui que les sciences anatomiques ont été portées à une haute perfection, ce traité ne peut plus soutenir la concurrence avec les ouvrages modernes composés sur le même sujet. On croit que Claude Fleurant descendait d'un apothicaire que Molière avait connu dans un des voyages qu'il fit à Lyon, et dont il plaça le nom dans sa comédie du *Malade imaginaire*, le trouvant propre à la plaisanterie. F—r.

FLEUREAU (dom BASILE), historien, était né vers 1620 à Étampes, d'une famille honorable. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des Barnabites de la congrégation de St-Paul, il ne s'y distingua pas moins par son ardeur pour le travail que par la régularité de ses mœurs et par son attachement aux devoirs de son état. Il tira des archives et des différents dépôts publics les documents qui lui étaient nécessaires pour composer l'histoire de sa ville natale, et il venait de mettre la dernière main à cet ouvrage important lorsqu'il mourut vers 1680. Un de ses confrères, dom Remi de Montmerlier, revit le travail de dom

Basile, et le publia sous ce titre : *Les antiquités de la ville et du duché d'Étampes*, avec l'histoire de l'abbaye de Morigny et plusieurs remarques considérables qui regardent l'histoire générale de France, Paris, 1683, in-4°. Ce volume est divisé en trois parties : les deux premières contiennent l'histoire civile et ecclésiastique d'Étampes; et la troisième, l'histoire de l'abbaye de Morigny, tirée d'une chronique latine publiée par Duchêne, dans le tome 4 des *Scriptores Francorum*. Cet ouvrage, devenu rare, mérite d'être consulté par les personnes qui font une étude spéciale de l'histoire de France. Il contient beaucoup de détails curieux et intéressants qu'on chercherait vainement ailleurs. W—s.

FLEURIAU (LOUIS-GASTON), docteur en théologie et évêque d'Orléans, né à Paris en 1662, fut d'abord chanoine de Chartres, abbé commendataire de Moreilles en 1687, puis trésorier de la Ste-Chapelle du Palais, à Paris. Nommé en 1698 à l'évêché d'Aire, il passa en 1703 à celui d'Orléans, et eut en même temps l'abbaye de St-Jean d'Amiens, ordre de Prémontré. Il fut un modèle des vertus épiscopales, et se distingua surtout par sa charité. A son avènement à l'évêché d'Orléans, il racheta et fit délivrer 854 prisonniers détenus pour dettes. Il assista à l'assemblée du clergé de 1713, et tint dans son diocèse de fréquents synodes pour le maintien de la discipline et des études ecclésiastiques. Il y fit différents établissements utiles, acheta et fonda une maison pour les nouvelles converties, fit achever les bâtiments de son séminaire et s'occupa de la réformation des livres liturgiques de son Église. Il mourut le 11 janvier 1753. La Bibliothèque de France fait mention d'*Ordonnances, réglemens et avis synodaux extraits des procès-verbaux des synodes tenus par M. l'évêque d'Orléans* (Gaston Fleuriau) depuis 1707 jusqu'à sa mort, Orléans, 1756, in-4°. Ce recueil ne contient qu'une douzaine de pages. L—y.

FLEURIAU (THOMAS-CHARLES), jésuite, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, fut chargé par ses supérieurs de correspondre avec les missionnaires de la compagnie dans le Levant, de recevoir leurs lettres et leurs mémoires, et ensuite de les rédiger et de les publier. On trouve un grand nombre de ces mémoires à lui adressés dans le recueil des Lettres édifiantes. On a du P. Thomas-Charles Fleuriau : 1<sup>o</sup> *Nouveaux mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant* (avec le P. Monier), Paris, 1712 et années suivantes; 2<sup>o</sup> *État présent de l'Arménie*, Paris, 1694, in-12; 3<sup>o</sup> *État des missions de la Grèce*, Paris, 1695, in-12. — FLEURIAU (Bertrand-Gabriel), jésuite, né le 8 août 1695. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Relation des conquêtes faites dans les Indes par D.-P.-M. d'Almeida, marquis de Castel-Nuovo, comte d'Assamar, traduite de l'italien*, Paris, 1749, in-12; 2<sup>o</sup> *Vie du P. Claver* (*voy. CLAVER*), Paris, 1751, in-12, réimprimée en 1856, Clermont-Ferrand, 2 vol. in-12, suivie de la *Rela-*

tion des missions du Paraguay ; 5° *Principes de la langue latine mis dans un ordre plus clair et plus exact*, Paris, 1754, in-12. Il y en a eu beaucoup d'éditions ; la 6° a été retouchée par M. de Wailly, Paris, 1762, in-12, et la 9°, 1775, in-12, entièrement refondue par le même ; 4° *Poésies d'Horace*, traduites en français par le P. Sanadon, avec des notes (de Fleuriau), Paris, 1756, 2 vol. in-12 ; 5° *Dictionnaire alphabétique de tous les noms propres qui se trouvent dans Horace*, Paris, 1756, in-12. Ce dictionnaire forme le 5° volume de l'ouvrage précédent ; 6° *Aër, carmen*. — FLEURIAU (Jean-François), jésuite, né à Reims le 2 février 1700, est auteur d'un *Poème latin sur la convalescence de M. le Dauphin*, Paris, 1752, in-4° ; de vers grecs et français sur le même sujet, et de vers grecs sur la naissance de M. le duc de Bourgogne. Il a travaillé au journal de Trévoux. — *Alexandre Fleuriau*, prêtre, a fait paraître en une grande feuille le *Jeu des lettres ou de l'alphabet, inventé il y a près de deux mille ans, et renouvelé en faveur de la naissance de monseigneur le duc de Bretagne* (voy. Prosper Marchand, t. 2, p. 57, not. H. VIII).

L—Y.

FLEURIAU (JÉRÔME-CHARLEMAGNE), connu sous le nom de marquis de LANGLE, né en Bretagne, est mort à Paris le 12 octobre 1807, âgé d'environ 65 ans. On n'a rien à dire de l'homme : on peut dire de l'auteur qu'il avait de l'esprit, mais qu'il n'en a pas toujours fait un usage honorable. Ses ouvrages sont : 1° *Voyage de Figaro en Espagne*, St-Malo (Paris), 1785, en 2 petits volumes in-12 ; réimprimé plusieurs fois, soit en France, soit à l'étranger, et condamné à être brûlé par arrêt du parlement du 26 février 1788 ; la proscription donna de la vogue au *Voyage de Figaro*, qui fut bientôt traduit en Angleterre, en Danemarck, en Italie, en Allemagne. La dernière édition française est intitulée : *Voyage en Espagne, par L.-M. de Langlé*, 6° édition, seule avouée par l'auteur, Paris, Perlet, 1805, in-8°. Un anonyme avait publié une critique de cet ouvrage sous le titre de : *Dénonciation au public du Voyage d'un soi-disant Figaro en Espagne, par le véritable Figaro*, 1785, in-12. La vignette qui décore le frontispice de cette critique se compose d'une poignée de verges en croix avec un fouet. 2° *Amours ou Lettres d'Alexis et Justine*, Neuchâtel, 1786, 2 vol. in-8° ; 1797, 5 vol. in-18, qu'il ne faut pas confondre avec le trop célèbre roman du marquis de Sade ; 3° *Tableau pittoresque de la Suisse*, Paris, 1790, in-8° ; Liège, 1790, in-12. Dans le chapitre sur les cimetières et sur les enterrements, l'auteur a répété ce qu'il avait déjà dit dans le *Voyage en Espagne* ; 4° *Soirées villageoises, ou Anecdotes et aventures, avec des secrets intéressants*, 1791, in-12 ; opuscule au-dessous de la critique ; 5° *Paris littéraire*, première partie (et unique), Paris, an 7, in-12 ; libelle où l'auteur vomit des injures contre tous les hommes dont les noms se présentent à sa mémoire, mais qui ne se vendit pas, puisque

deux ans après on le reproduisit sous le titre de *l'Alchimiste littéraire* ; 6° *Mon voyage en Prusse, ou Mémoires secrets sur Frédéric le Grand et sur la cour de Berlin*, Paris, 1807, in-8°. Comme dans ses autres ouvrages, l'auteur affecte un ton sentencieux et penseur qui n'apprend rien au lecteur. 7° *Nécrologe des auteurs vivants*, 1807, in-18. L'auteur ne s'y est pas oublié ; il se reproche (p. 95) *l'abus excessif de l'esprit*. Il promettait de donner un volume tous les ans ou même tous les six mois. La mort l'a empêché d'exécuter ce projet ; le public n'y a rien perdu : quelques articles sont extraits textuellement du *Paris littéraire*. 8° Quelques opuscules, sur lesquels on peut consulter la *France littéraire* de M. Ersch ou le *Mercur* du 50 janvier 1808. A. B—T.

FLEURIAU. Voyez MORVILLE.

FLEURIEU (CHARLES-PIERRE CLARET, comte DE), membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, naquit à Lyon, en 1758, d'une famille distinguée de cette ville, où son père avait occupé les premières places dans l'administration et la magistrature. Il manifesta de très-bonne heure une application et un goût pour l'étude fort rares à un âge encore tendre, et il fit des progrès rapides dans ses premières études. Ses parents crurent que des dispositions si heureuses le rendraient propre à parcourir une carrière brillante dans l'état ecclésiastique ; mais ils cédèrent sans peine à ses inclinations, et à l'âge de treize ans et demi ils le firent entrer dans la marine. La vie active de cette profession ne put le porter à la dissipation ; il fut toujours un modèle d'application et de bonne conduite. C'est une justice que se plaisaient à lui rendre ses compagnons d'étude, qu'il devançait tous ; et ses chefs, voyant le bon usage qu'il faisait des heureuses dispositions dont la nature l'avait doué, favorisèrent ce noble élan, en l'affranchissant des entraves qui dans les cours publiques auraient pu arrêter ses progrès. Un de ses contemporains, pénétré du souvenir de ses bonnes qualités et de son mérite, nous a dit qu'on lui permit de se livrer en particulier à ses travaux. Jamais confiance ne fut mieux justifiée ; la masse de connaissances qu'il acquit en peu de temps annonça bientôt ce qu'il serait un jour. Il servit pendant la guerre de sept ans. La paix de 1765 lui laissa le loisir de suivre plus assidûment ses travaux. Le premier fruit de ses méditations fut la construction d'une horloge marine, dont le projet mérita de fixer l'attention. Ferdinand Berthoud, célèbre horloger, s'occupait alors du même objet : Fleurieu lui communiqua ses idées, et Berthoud lui apprit les secrets de la pratique de son art. De cette communication d'idées et de travaux, honorable pour l'un et pour l'autre, il résulta des horloges marines qui, à l'exception d'un essai de Julien Leroi, furent les premières qui eussent été fabriquées en France. Elles furent essayées en 1768, sur la frégate *Ulis*, commandée par Fleurieu, alors lieutenant de vaisseau, qui mit dans l'usage

qu'il en fit un soin scrupuleux et une exactitude surprenante. Le succès surpassa les espérances qu'on avait conçues. Non content d'assurer la bonté de ces instruments, il chercha à les rendre généralement utiles. Dans la relation de ce voyage (1), Fleurieu n'a omis aucun détail propre à inspirer ce degré de confiance que la certitude seule produit : il donna aux marins les premières leçons sur la manière de les employer, et obtint ainsi l'honneur de marquer un pas vers la perfection de l'art nautique. Les talents qui lui avaient procuré cet avantage l'avaient rendu propre à appliquer son esprit à toutes les parties de la navigation. La place de directeur général des ports et arsenaux de la marine, à laquelle il fut appelé en 1776, a montré qu'il n'était pas moins bon administrateur que savant marin. C'est dans cette place que ses connaissances étendues ont rendu les services les plus éclatants à la patrie ; c'est lui qui a rédigé presque tous les plans des opérations navales de la guerre de 1778, et ceux de toutes les campagnes de découvertes, telles que celles de la Pérouse et de d'Entrecasteaux, dont Louis XVI avait donné le plan, et qui, bien que confiées à des officiers du plus grand mérite, doivent une partie de leur utilité à la direction sage et bien entendue qui leur avait été tracée. On lui doit aussi la rédaction de l'ordonnance du roi sur la régie et l'administration des ports et arsenaux, Paris, 1776, in-4°. Tant de preuves de capacité l'appelaient, dans l'opinion publique, au ministère de la marine ; il y fut nommé le 27 octobre 1790. Dans des temps tranquilles il eût pu, en suivant les plans dont la marine, par son influence, avait déjà senti les bons effets, amener progressivement la perfection où il tendait toujours ; mais son ministère ne dura que jusqu'au 17 mai 1791. Quelque temps après l'avoir quitté, il fut chargé de l'éducation du fils de Louis XVI, en qualité de gouverneur. Les orages de 1792 le forcèrent de se retirer des affaires publiques, et de chercher des consolations dans l'étude. La considération dont il jouissait le fit sortir malgré lui de sa retraite pour venir siéger, en l'an 5 (1797), dans le conseil des Anciens. Des temps plus calmes ayant succédé, il fut appelé au conseil d'État, et occupa plusieurs places considérables. Enfin, devenu sénateur peu d'années après, il termina sa carrière le 18 août 1810. Si la vie publique du comte de Fleurieu l'a fait distinguer par de grands services, sa vie privée le faisait hériter de ceux qui l'entouraient : tout respirait autour de lui la paix et le bonheur. Les marins et les géographes le jugeront principalement par les ouvrages qu'il a laissés. Aucun n'avait de connaissances hydrographiques plus étendues. La faculté de lire plusieurs langues lui avait procuré les moyens de puiser dans les sources ; et l'habitude de comparer les relations de tous les voyageurs

(1) *Voyage fait par ordre du roi en 1768 et 1769, pour éprouver les horloges marines*, Paris, 1773, 2 vol. in-4°, fig.

lui avait donné une sûreté de jugement que l'on remarque avec surprise dans les discussions les plus épineuses. Mais ce qui ajoute un nouveau prix à cette qualité, c'est qu'il ne s'est jamais laissé entraîner aux opinions les plus séduisantes ; l'amour de l'exactitude et de la précision le domina toujours. Son ouvrage des *Découvertes des Français dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée*, Paris, imprimerie royale, 1790, in-4°, en offre un exemple des plus frappants. Il s'agissait de retrouver les îles de Salomon, découvertes par Mendaña, dont on allait jusqu'à nier l'existence (*voy. CARTERET*) : Fleurieu compare la relation du voyage de l'amiral espagnol, donnée par Herrera, à celles du capitaine français Surville et du lieutenant Shortland ; il prouve que les îles Salomon sont les îles que le capitaine français avait nommées Terre des Arsaïdes, dont il avait visité la partie orientale et dont Shortland avait vu la partie occidentale. La carte systématique qui est le résultat de cette discussion intéressante a été trouvée, dans les points principaux, conforme à ce qui existe, pendant la campagne du contre-amiral d'Entrecasteaux, parti un an après la publication de cet ouvrage pour aller à la recherche de la Pérouse. Fleurieu a publié, ainsi qu'on l'a déjà dit, la relation de son voyage sur l'*Isis*, pour essayer les horloges marines (*voy. la note précédente*). Nous avons encore de lui le *Voyage autour du monde* fait pendant les années 1790, 1791 et 1792, par Étienne Marchand ; Paris, an 6 (1798), 4 vol. in-4°. Ce voyage contient des remarques très-intéressantes sur la navigation du grand Océan. Il est précédé d'une introduction savante sur l'histoire de toutes les navigations à la côte nord-ouest de l'Amérique, et suivi d'une discussion propre à jeter de grandes lumières sur les découvertes de Drake et de Roggeween. Le quatrième volume du même ouvrage est précieux par un grand nombre de cartes hydrographiques, parmi lesquelles celle du détroit de Billiton est la plus estimée ; il se distingue aussi par des observations sur la division hydrographique du globe. Fleurieu y propose, à l'égard des grandes divisions, une nouvelle nomenclature qui dérive si naturellement de la nature des choses, qu'elle a été en partie adoptée et qu'il y a lieu de croire qu'elle le sera dans la suite presque en totalité. On n'a tiré que trente exemplaires d'un *Atlas de la Baltique et du Cattégat*, en 69 feuilles in-fol., ouvrage remarquable par la beauté des planches et par le soin avec lequel il a été fait ; malheureusement il n'est pas entièrement achevé : on peut cependant en tirer, dans l'état où il est, des parties pour enrichir l'hydrographie. Enfin, le *Nephtune américo-septentrional* a été exécuté sous sa direction (*voy. BONNE*). Fleurieu a laissé en manuscrit le commencement d'une histoire générale des navigations de tous les peuples ; la première partie, comprenant la navigation des anciens, n'est pas entièrement terminée : elle peut néanmoins exciter l'intérêt et, comme tous les ouvrages de

son auteur, elle contient des choses utiles et instructives.

R—L.

FLEURIOT-LESCOT (J.-A.-C.) était maire de Paris au moment de la chute de Robespierre, qui l'avait fait nommer à cette place par le comité de salut public, alors entièrement dans sa dépendance. Cet homme fut un des séides les plus dévoués de ce tyran populaire. Il était né à Bruxelles : forcé de quitter son pays lors des troubles du Brabant, il vint se réfugier à Paris, où il exerça la profession d'architecte, mais avec peu de succès. Il avait écrit quelque chose contre Perronnet. La révolution de France ayant éclaté, il se jeta avec la dernière violence dans le parti des démagogues, comme presque tous les intrigants étrangers qui se trouvaient alors à Paris. On le vit successivement substitué de l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire et commissaire aux travaux publics. Ayant fait ses preuves dans les groupes et dans les sections de la capitale autant par ses clameurs que par son emportement forcené, il fut reçu dans la société des jacobins, où, après avoir chassé de cette monstrueuse association toutes les personnes qui avaient encore une apparence de modération, Robespierre alla le chercher pour en faire un maire de Paris. L'administration communale de cette ville, qui joua un si grand rôle dans les troubles révolutionnaires, était alors sans aucune espèce d'influence, et son chef n'était plus qu'un vil agent du comité de salut public ; aussi la courte magistrature de Fleuriot ne fut-elle remarquée que lorsqu'elle prit fin. Quand il apprit que Robespierre était arrêté (*voy. ROBESPIERRE*), il montra une fermeté de caractère qu'on ne lui supposait pas : aussitôt il courut à la maison commune, rassemble tous ceux des officiers municipaux et des membres du conseil communal qu'il peut trouver, fait sonner le tocsin, ordonne qu'on ferme les barrières et fait défendre l'hôtel de ville par plusieurs pièces de canon. Robespierre, qui était en état d'arrestation, venait d'être amené par des gendarmes à l'hôtel de ville ; Fleuriot le fait mettre en liberté et asseoir dans son fauteuil, le déclare sauveur de la patrie, fait prêter serment de mourir pour sa défense, et envoie en même temps des agents dans les sections pour soulever et mettre en mouvement tout son parti. Tout cela fut exécuté avec la plus grande rapidité, mais en vain : l'opposition était plus forte que l'attaque. La Convention, informée de ce qui se passait, avait mis hors la loi Robespierre et ses principaux défenseurs : épouvantés par ce décret terrible, les autres n'osèrent pas s'armer en leur faveur, et Fleuriot-Lescot fut conduit à l'échafaud le 28 juillet 1794, avec son protecteur et treize de ses complices ; il était âgé d'environ 55 ans. B-V.

FLEURY (JEAN) ou FLORIDUS, poète français du 15<sup>e</sup> siècle, ne nous est connu que par l'ouvrage suivant : *Traité très-plaisant et récréatif de l'amour parfait de Guisgardus et Sigismonde, fille de Tancredus* ; c'est la première nouvelle de la quatrième

journée du Décaméron de Boccace. Fleury la mit en vers d'après la traduction latine de Léonard Bruni d'Arrezzo. Les différentes éditions en sont assez recherchées par les curieux : cependant ils donnent la préférence à celles qui ont paru dans le 15<sup>e</sup> siècle, Paris, Ant. Verard, 1495, in-fol. goth. de 20 feuillets ; ibid., le Caron, 1495, in-4<sup>o</sup> ; ibid., seconde éd. in-4<sup>o</sup> ; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque de Paris, Rouen, sans date, in-4<sup>o</sup>, goth. W—s.

FLEURY (CLAUDE), sous-précepteur des enfants de France, né à Paris le 6 décembre 1640, était fils d'un avocat au conseil, originaire de Rouen. Il fit ses premières études au collège de Clermont, tenu par les jésuites et où s'élevait l'élite des jeunes seigneurs de France. Il passa six ans avec ces maîtres habiles, et il conserva toujours pour eux les sentiments de la plus vive reconnaissance. Son père le destinant au barreau, il se livra tout entier à l'étude du droit civil et de l'histoire ; il y joignit celle des belles-lettres, pour lesquelles il était passionné, et se fit recevoir avocat au parlement en 1658. Il fréquenta le barreau pendant neuf ans (1). La vie paisible qu'il menait, un goût naturel pour la solitude, des sentiments religieux fruits de sa première éducation, lui firent insensiblement prendre de l'inclination pour l'état ecclésiastique. Dès que sa résolution fut fixée, aux ouvrages qui jusque-là avaient été l'objet de ses études il substitua la théologie, les Pères, l'histoire ecclésiastique et le droit canon, et il s'y rendit fort habile. Il y avait déjà quelque temps qu'il avait pris l'ordre de prêtrise, lorsqu'en 1672 son mérite le fit choisir pour précepteur des fils du prince de Conti, élevés près du Dauphin. Cette éducation finie, le roi, qui avait eu occasion de le connaître et de l'apprécier, le chargea de celle du comte de Vermandois, qu'il n'acheva point, ce jeune prince étant mort en 1685. Le roi nomma l'abbé Fleury, en 1684, à l'abbaye de Loc-Dieu, ordre de Cîteaux (2). Enfin, en 1689 il le fit sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. L'abbé Fleury se trouva ainsi associé à Fénelon, partagea les soins que cet illustre prélat donnait à ses augustes élèves, et ne contribua pas moins que lui au succès de cette éducation importante. C'est en 1696 et pendant qu'il était près des princes que Fleury fut nommé l'un des quarante de l'Académie française pour remplacer la Bruyère. Au reste, il menait à la cour une vie aussi retirée qu'il eût pu le faire dans la plus profonde solitude. Entièrement occupé des devoirs de son emploi, s'y livrant sans réserve, il donnait à un travail utile les moments de loisir qui pouvaient lui rester. Non-seulement Louis XIV savait distinguer les talents, il savait encore noblement les récompenser. L'éducation des princes signée, il

(1) Il existe même des mémoires imprimés et signés de lui comme avocat.

(2) Diocèse de Rhodéz.

A. F—L—T.

A. F—L—T.

donna le riche prieuré d'Argenteuil à l'abbé Fleury, qui, fidèle à la discipline établie par les canons, ne voulut pas conserver son abbaye de Loc-Dieu, mais la remit entre les mains du roi. Ce fut alors que, libre de tout soin, il se livra entièrement à des travaux dignes d'un homme de son état. Néanmoins, Louis XIV étant mort, il fut, en 1716, rappelé à la cour par le régent, pour être confesseur du jeune roi. On prétend qu'en le nommant ce prince lui dit : *Je vous ai choisi parce que vous n'êtes ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain.* Fleury remplit avec zèle et sagesse les fonctions délicates de son nouvel emploi, et s'en démit en 1722, à cause de son grand âge. Il mourut le 14 juillet 1725, dans sa 85<sup>e</sup> année. « Jamais homme, dit un auteur contemporain (1), « ne fut plus savant et plus simple, plus humble « et plus élevé.... Il était doux, affable, homme « vrai, faisant toujours plus qu'il n'avait cru pou- « voir faire. Pas un mot qui ne fût une politesse, « pas une action qui ne fût une vertu. » — « Que de « qualités estimables réunies dans un seul homme, « dit un autre écrivain (2)! Un esprit excellent, « cultivé par un travail infini, une science pro- « fonde, un cœur plein de droiture, des mœurs « innocentes, une vie simple, laborieuse, édi- « fiante, une modestie sincère, un désintéresse- « ment admirable, une régularité qui ne s'est « jamais démentie, une fidélité parfaite à tous ses « devoirs; en un mot, l'assemblage de tous les « talents et de toutes les vertus qui font le savant, « l'honnête homme et le chrétien. » Le cabinet de l'abbé Fleury était ouvert à tous ceux qui voulaient le consulter. Il entretenait des correspondances avec les savants, et coopérait à leurs travaux par ses conseils ou par des écrits. Souvent il tenait avec des personnes choisies des conférences qui avaient pour objet l'Écriture sainte ou d'autres sujets religieux. Lorsque Fleury était encore avec les princes de Conti, Bossuet l'avait admis à ses propres conférences (3). Il était fort assidu à l'Académie, et il la fréquenta jusqu'à ses derniers jours. Voici la liste des nombreux écrits qu'il nous a laissés et dont une partie a été composée dans le cours des différentes éducations dont il fut chargé : 1<sup>o</sup> *Histoire du droit français*, Paris, 1674, 1 vol. in-12; ouvrage court et précis, mais d'une grande clarté et plein d'érudition. Il fut, selon quelques-uns, composé pour l'éducation d'André Lefèvre d'Ormesson, mort inten-

dant de Lyon en 1684. On l'a réimprimé en 1692, à la tête de l'Institution au droit français par Argou, Paris, 2 vol. in-12. M. Dupin en a donné une nouvelle édition sous ce titre : *Précis historique du droit français*, avec la continuation depuis 1674 jusqu'en 1789, Paris, 1826, in-12; 2<sup>o</sup> *Catéchisme historique*, Paris, 1679, un vol. in-12. C'est la date que Dupin donne à la première édition de cet ouvrage, qui en a eu un très-grand nombre. L'approbation, néanmoins qui est de Bossuet, n'est que de 1683. Ce livre eut un fort grand succès. On a fait des milliers de catéchismes, et celui-ci est peut-être encore le meilleur. C'est l'histoire de la religion depuis la création du monde jusqu'à la paix de l'Église sous Constantin, et une instruction complète sur ce qui concerne la croyance chrétienne. Il a été traduit en plusieurs langues. En 1703, l'auteur en donna une traduction latine, enrichie des passages de l'Écriture qui servent d'autorité au texte; 3<sup>o</sup> *Les Mœurs des Israélites*, Paris, 1681, in-12; 4<sup>o</sup> *Les Mœurs des chrétiens*, 1682, in-12; excellent ouvrage qui ne saurait être trop répandu. Après y avoir donné la vie de Jésus-Christ, l'auteur y offre un tableau fidèle des vertus des premiers chrétiens. On le joint souvent au précédent, dont il forme comme la suite. On les a réunis en trois volumes in-12, jolie édition, Paris, Goujon, an 11 (fin de 1802). Les *Mœurs des Israélites et des chrétiens* ont eu de très-nombreuses éditions; 5<sup>o</sup> *La Vie de la vénérable mère Marguerite d'Arbouze, abbesse et réformatrice du Val-de-Grâce*, Paris, 1684, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. La même édition se trouve sous un frontispice de 1683; 6<sup>o</sup> *Traité du choix et de la méthode des études*, Paris, 1686, 1 vol. en 2 tomes in-12. C'est un des ouvrages importants de l'abbé Fleury, et Dupin le regardait comme la clef de tous ceux que cet abbé a donnés au public. Il a été traduit en italien et en espagnol. On y trouve joints deux lettres en vers latins, un discours sur Platon et la traduction d'un fragment de ce philosophe. Le prince jeune en a publié une édition considérablement augmentée et corrigée d'après un manuscrit nouvellement découvert, Nîmes, 1784, in-12; 7<sup>o</sup> *Institution au droit ecclésiastique*, Paris, 1687, 2 vol. in-12. Dix ans auparavant il y en avait eu une édition faite sous un nom emprunté, sans la participation de l'auteur; elle avait pour titre : *Institution au droit ecclésiastique de France, par feu M. Charles Bonel, docteur en droit canon à Langres, et revue avec soin par M. de Massac, ancien avocat au parlement*, Paris, 1677, in-12. Si l'on en croit la préface de cette édition, Bonel, prétendu auteur de ce livre, était mort sans le publier. On l'avait trouvé parmi ses papiers, et il était tombé entre les mains de M. de Massac, qui l'avait revu et remis entre les mains de l'éditeur. Bonel est un personnage imaginaire. Il n'en est pas ainsi de M. de Massac, ancien avocat, tel qu'il se qualifie. Mais la vérité est que l'ouvrage est de l'abbé Fleury, qui n'eut aucune part à cette édi-

(1) Lemaitre de Claville, *Traité du vrai mérite*.

(2) M. Adam, reçu à l'Académie française à la place de M. l'abbé Fleury, dans son discours de réception, le 2 décembre 1723.

(3) D'ordinaire, c'était l'abbé Fleury qui servait de secrétaire; il y remplit souvent les fonctions de directeur, et s'en acquittait avec simplicité et dignité. Dans le discours qu'il adressa en cette qualité à Massillon, évêque de Clermont, il eut la franchise, adouci il est vrai par les formules de la politesse académique, de renvoyer dans son diocèse ce prélat, qui n'avait aucune raison pour en être absent. « La place d'un évêque, dit-il, est dans son diocèse et non ailleurs. » Pour lui, exempt d'ambition et rempli du sentiment de ses devoirs, il ne sollicita jamais d'évêché. Cette haute dignité cléricale aurait peu convenu à la simplicité de sa vie.

tion, bien moins ample que celle qu'il donna. Il avait depuis longtemps dans ses portefeuilles cet ouvrage achevé dès 1668; il l'avait composé pour son instruction, sans qu'il eût dessein de le rendre public. On ne nous a point appris comment eût été passé en mains étrangères, ni ce qui engagea Fleury à ne point réclamer contre la première édition, qu'on ne peut guère supposer lui être restée inconnue. On trouve deux autres éditions de l'Institution au droit ecclésiastique, l'une sous la date de 1688, l'autre sous celle de 1704; et M. Boucher d'Argis en a publié une nouvelle, Paris, 1767, 1771, 2 vol. in-12; 8° *les Devoirs des maîtres et des domestiques*, Paris, 1688, 1 vol. in-12; traité non moins utile que solide et instructif, et où les maîtres et les serviteurs trouvent de sages avis pour régler leur conduite respective. L'abbé Fleury y a inséré le règlement que le prince de Conti avait fait pour les gens de sa maison. On trouve à la fin un Abrégé de l'histoire sainte à l'usage de cette dernière classe d'hommes: il est regardé comme un chef-d'œuvre pour le choix des traits et la précision; 9° *La Traduction latine de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique par Bossuet*, revue par ce prélat, Anvers, 1678, 1 vol. in-12, et réimprimée avec un *Avertissement* de Bossuet, aussi en latin, en 1680: la traduction de l'Exposition fut faite pour l'usage des étrangers et imprimée par les soins de l'évêque de Castorie (1); 10° *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1691 et années suivantes, 20 vol. in-4°, continuée par le P. Fabre de l'Oratoire, Paris, 1726 et années suivantes, 16 vol. in-4°, en tout 36 vol. in-4° et in-12. Il y en a eu d'autres éditions à Bruxelles et à Caen. Rondet en 1740 en donna une qu'il eut soin de revoir. Il publia aussi la Table générale des matières, tant des volumes de Fleury que de ceux du P. Fabre, 1 vol. in-4° ou 4 vol. in-12. Les volumes de Fleury vont jusqu'en 1514, et la continuation du P. Fabre jusqu'en 1598 (*voy. FABRE*). L'histoire ecclésiastique de Fleury, malgré quelque diversité d'opinions, jouit d'une réputation méritée. « C'est, dit l'abbé Desfontaines, un ouvrage dont tous les savants et les personnes d'esprit et de goût ont fait jusqu'ici beaucoup d'estime. Il renferme une critique excellente. On trouve dans M. Fleury un théologien sûr, un juge éclairé et intègre.... Les extraits qu'il donne des SS. Pères sont ce qu'on admire le plus.... Il est impossible d'analyser avec plus de précision. Les actes des martyrs sont la partie touchante de l'ouvrage.... Le style est simple, quelquefois négligé, mais presque toujours pur, élégant, concis, et dans le goût de l'Écri-

(1) Elle se trouve dans un ouvrage intitulé: *Dantele Severini Sculteti antidigma, quo probatur doctrinam ab episcopo Bossuelo propositam admitti non posse; cum ipsa Expositione Jacobi Bossueti latine versa a Cl. Fleury*, Hambourg, 1684, in-8°. On l'a aussi réunie à l'édition de l'Exposition, donnée à Paris chez Desprez en 1761. En reconnaissant que cette version ne manque ni de fidélité ni d'élégance, le *Journal des Savants* de mars 1762 y relève quelques expressions dont la latinité est au moins suspecte.

« ture sainte. L'onction y règne avec un esprit « de candeur et de vérité qui gagne le lecteur. » « M. Fleury, ajoute le même critique, réunit la « qualité de philosophe, de dissertateur, de grand « historien. » Voltaire en parle d'une manière encore plus avantageuse: « Son Histoire de l'É- « glise, dit-il, est la meilleure qu'on ait jamais « faite, et les Discours préliminaires sont fort au- « dessus de l'Histoire. » L'abbé Lenglet le juge moins favorablement et prétend que cet ouvrage est plutôt une suite d'extraits qu'une histoire. Longuerue reproche à Fleury « de n'être point « maître de sa matière, de ne marcher qu'en « tremblant et presque toujours sur les traces de « Labbe et de Baronius, qui l'ont souvent égaré. » Quoi qu'il en soit de ces divers jugements, on ne peut nier que cette histoire ne soit un beau travail qui depuis n'a été effacé par aucun autre sur la même matière, et dont le mérite se trouve encore relevé par la faiblesse du continuateur (1). On a fait à l'auteur de l'Histoire ecclésiastique de plus graves reproches. Les uns lui font un tort de son admiration pour l'ancienne discipline de l'Église, sous prétexte que par là il affaiblit le respect pour la nouvelle; d'autres n'aiment point qu'il ait exposé sans ménagement aux yeux du public la conduite répréhensible de quelques papes et les dérèglements qui, dans quelques siècles, s'étaient introduits parmi le clergé (2). Deux religieux flamands ont écrit contre l'abbé Fleury; l'un a dénoncé l'Histoire ecclésiastique au clergé de France; l'autre accuse Fleury de mauvaise foi et prétend qu'il a omis, tronqué ou mal traduit les passages qu'il rapporte. La meilleure réponse à toutes ces imputations, c'est la réputation d'écrivain sage et utile qu'a conservée l'abbé Fleury, laquelle non-seulement s'est soutenue, mais s'est encore accrue. S'il met des faits en avant, il cite ses autorités et les cite fidèlement. Sans doute son histoire n'est pas sans défauts, mais elle est écrite avec impartialité. Il a dit et loué ce qui est bien; il n'a pas dissimulé et il a blâmé ce qui est mal. C'était le devoir de l'historien. Le P. Lanteaume, jésuite, a donné des *Observations théologiques, historiques, critiques*, etc., sur l'Histoire ecclésiastique de feu M. l'abbé Fleury, Avignon, 1756 et 1757, 2 vol. in-4°; Bruxelles, 1746, in-8°. Cette critique, dit M. Barbier, est bien modérée en comparaison de celle de l'abbé Rossignol, ex-jésuite, intitulée: *Réflexions sur l'Histoire ecclésiastique*, etc., Paris, 1802, in-8° (3);

(1) Fleury y travailla plus de trente ans et en était au vingt-tième volume lorsque la mort vint l'interrompre; il est bien à regretter qu'il n'ait pu exposer l'histoire de la réforme de Luther. A. F.—L.—T.

(2) Ce fut probablement ce qui valut à son livre, dit Durozoir, « l'honneur d'être mis à l'Index à Rome. » A. F.—L.—T.

(3) L'abbé Vidal a donné en 1836, Paris, 6 vol. grand in-8° à deux colonnes: *Histoire du christianisme, connue sous le nom d'ecclésiastique, par l'abbé Fleury*, augmentée de quatre livres, comprenant l'histoire du 15<sup>e</sup> siècle, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de Fleury, appartenant à la Bibliothèque royale, et continuée jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle par une société d'ecclésiastiques. E. D.—S.



11° *Discours sur l'Histoire ecclésiastique*. Ces discours, au nombre de huit, se trouvent parmi les volumes de l'Histoire ecclésiastique, et ont été composés pour en faire partie. C'est le résultat et comme la quintessence de ce que l'histoire de l'Église offre de plus remarquable sur l'établissement de la religion chrétienne, la discipline de l'Église, les changements que cette discipline a subis; sur les croisades, la décadence des études et les révolutions de l'état monastique : le tout accompagné des réflexions les plus profondes et les plus judicieuses, et écrit d'un style si serré, si nourri et en même temps si élégant, qu'on n'a pas craint de dire que dans cet ouvrage Fleury n'était point au-dessous de Bossuet. Ces discours ont été imprimés à part dès 1702, in-12. Il y en a une édition de Paris, 1752, 2 vol. in-12. On y trouve qu'il devait y avoir un neuvième discours sur le renouvellement des études au 13<sup>e</sup> siècle, lequel aurait fait partie du 21<sup>e</sup> volume de l'Histoire ecclésiastique; mais ni ce discours, ni le volume n'ont paru. Boucher d'Argis en a donné une nouvelle édition augmentée et accompagnée de notes, Paris, 1765, in-12; 12° *Discours sur les libertés de l'Église gallicane*. Quelques-uns ont cru que ce discours était celui qui devait être mis à la tête du 21<sup>e</sup> volume de l'Histoire ecclésiastique; mais c'est une erreur. Il était composé plus de trente ans avant la mort de l'abbé Fleury, qui ne l'avait point destiné à cet usage. Il ne parut point de son vivant. La première édition est de 1724 : elle est accompagnée de notes violentes dirigées surtout contre les papes. On croit que l'éditeur, et en même temps l'auteur des notes, est l'abbé Débonnaire, ex-oratorien (voy. DÉBONNAIRE). Le même discours fut réimprimé en 1755, 1750, 1755, in-12, toujours avec les mêmes notes, à l'exception que, dans la dernière édition, l'on retrancha la dénonciation de quelques communautés chargées de l'éducation des jeunes ecclésiastiques, comme favorable aux opinions ultramontaines. En 1765, une nouvelle édition du Discours sur les libertés de l'Église gallicane fut donnée par M. Boucher d'Argis : elle parut munie d'une approbation, avec beaucoup de changements dans le texte. On en avait, il est vrai, retranché quelques notes, les plus répréhensibles; mais parmi celles qui subsistaient il en était encore de très-dignes de reproches. Pour justifier la différence qui existait entre cette édition et celles qui l'avaient précédée, l'éditeur alléguait que celles-ci s'étaient faites sur des copies infidèles, et où il s'était glissé plusieurs propositions contraires à nos libertés. Le même discours fut de nouveau imprimé en 1765, avec un commentaire par M. l'abbé de C. de L. (Chinia de Labastide). Le texte du discours est le même que celui de l'édition de Boucher d'Argis; mais le Commentaire est encore plus violent que les notes des éditions précédentes. Il est constant que dans ces deux dernières éditions le texte de

XIV.

Fleury a été altéré et interpolé pour le rendre favorable à quelques prétentions du parlement, qu'on était fort aise d'appuyer d'une autorité aussi imposante. Mais, depuis, la fraude fut découverte, et le manuscrit autographe a été retrouvé. Il porte la date de 1690. Le texte en est à peu près semblable à celui des éditions qui ont précédé celle de Boucher d'Argis, et la confrontation des deux textes ne laisse aucun doute sur l'intention de cet éditeur. Enfin il en a été donné une autre édition à Paris, 1826, in-8°. Outre ces ouvrages, on a de l'abbé Fleury : *Discours sur la prédication*, 1755, in-12, réimprimé en 1850, Paris, in-18; *Traité du droit public de France*, Paris, 1769, 5 tomes en 4 volumes in-12, dont le dernier contient l'*Extrait de la République de Platon*, les *Réflexions sur Machiavel*, et autres opuscules inédits de l'abbé Fleury : on a rafraîchi le frontispice de cette édition en 1772 et 1788 (voy. le Journal des savants de septembre 1789); *le Soldat chrétien*, Paris, 1772, in-12, publié, ainsi que l'ouvrage précédent, par J.-B. Darragon; *Lettres à Santeul, et deux lettres en vers latins*, l'une à M. Louis de Montmore, l'autre à M. André d'Ormesson; *Discours sur la poésie et notamment sur celle des Hébreux* (dans les *Mémoires de littérature et d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets); *Portrait du duc de Bourgogne et Avis pour ce prince*; *Réflexions sur Machiavel*; *Lettres sur la justice*; *Pensées tirées de St-Augustin*; *Mémoires pour le roi d'Espagne*; *Discours académiques*. Tous les ouvrages de l'abbé Fleury mentionnés ci-dessus, à l'exception de l'*Histoire ecclésiastique*, ont été recueillis par Rondet, sous le titre d'*Opuscules*, Nîmes, 1780, 5 vol. in-8°. Quelques pièces inédites, et surtout le manuscrit autographe (1) du Discours sur les libertés de l'Église gallicane, si important pour fixer et faire connaître la véritable opinion de ce savant ecclésiastique sur un point d'un si grand intérêt, étant tombés entre les mains de M. Emery, supérieur général de la congrégation de St-Sulpice, il en a formé un volume de *Nouveaux opuscules*, Paris, 1807, in-12. La pièce la plus importante de ce recueil est le fameux discours. M. Emery a fait imprimer en caractères romains le texte du manuscrit autographe, et en italiques les morceaux supprimés ou altérés. Les parties correspondantes substituées par l'éditeur de 1765 sont placées en notes. On trouve dans ce même recueil le petit poème de l'abbé Fleury, intitulé : *Bibliotheca Claromontana*, Les *OEuvres* de l'abbé Fleury ont été réimprimées par M. Aimé-Martin, précédées d'un *Essai* sur la vie et les ouvrages de Fleury, Paris, 1857, grand

(1) Le P. Lelong cite, dans sa *Bibliothèque des Historiens de France*, un manuscrit de Fleury, conservé dans la bibliothèque de St-Germain des Prés et intitulé : *Mémoire sur les libertés de l'Église gallicane*, composé en 1690, in-fol. L'abbé Goujet croit, avec beaucoup de vraisemblance, que ce mémoire est le même ouvrage que le discours : tous deux portent la même date; la matière est la même, et l'abbé Goujet assure avoir entendu dire au P. Lelong que c'est ce discours qu'il a voulu citer.

in-8°, et 1844, 2 vol. in-18. Ces deux éditions ne comprennent que les œuvres les plus importantes de l'abbé Fleury. Le tome 25 des *Lettres édifiantes*, in-12, contient un *Traité des études convenables aux missionnaires*, qui lui est attribué; et le tome 5 des *Annales philosophiques, morales et littéraires*, Paris, 1801, in-8°, renferme, pag. 227, une lettre inédite de l'abbé Fleury, qui donne de curieux détails sur la vie et les travaux de J. de Gaumont, conseiller au parlement de Paris, mort en 1665 (1).

L—Y.

FLEURY (JULIEN), chanoine de Chartres. On ignore le lieu et l'époque de sa naissance. Il mourut à Paris le 15 septembre 1725, après avoir consacré sa vie entière à l'étude des lettres et aux devoirs de son état. Il avait professé quelque temps l'éloquence au collège de Navarre, et s'était principalement distingué dans cette carrière par son talent pour la poésie latine. Mais il est surtout connu par les éditions *ad usum Delphini*, dont il fut chargé. On lui confia d'abord *Apulée*, qu'il publia à Paris en 1688, 2 vol. in-4°. Son édition est réputée l'une des meilleures de cette intéressante collection. Bientôt après il entreprit *Ausone*; mais à peine l'ouvrage fut-il sous presse que les fonds consacrés à l'entreprise cessèrent de la soutenir, et l'impression s'arrêta à la page 160. On donne cependant une autre raison de cette suspension subite : on prétend que l'obscurité de quelques-unes des pièces d'*Ausone* effaroucha la piété de ce respectable ecclésiastique, et qu'il renonça à commenter ce qu'il eût rougi de paraître seulement avoir lu. Ce motif l'honore sans doute; mais il est difficile de le concilier jusqu'à un certain point avec les précautions qu'il prit pour conserver son manuscrit et les feuilles déjà imprimées; en sorte qu'à sa mort on retrouva le tout bien cacheté. L'abbé Souchay, membre distingué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, se chargea de revoir, de suppléer le travail de Fleury, et publia son *Ausone* à Paris, 1750, 4 vol. in-4°. On doit encore aux soins de Julien Fleury l'édition de la Concorde évangélique grecque et latine de Nicolas Toinard, d'Orléans, Paris, 1707, in-fol. : les prolégomènes et les notes sont en partie son ouvrage. Il a également travaillé à la longue et savante Requête imprimée et présentée au roi en 1700 au nom du chapitre de Chartres, et qui avait pour objet la défense de ses droits attaqués alors par l'évêque de ce diocèse.

A—D—R.

FLEURY (ANDRÉ-HERCULE, cardinal DE), ancien évêque de Fréjus et précepteur de Louis XV. Duclos dit qu'il était fils d'un receveur des tailles, issu d'une famille noble et ancienne du Languedoc; il naquit à Lodève, le 22 juin 1653, et fut

(1) Durozoir dit qu'il existe dans la bibliothèque de Cambrai une *Histoire de France* manuscrite que Fleury avait composée pour les enfants de France, ses élèves. Le savoir et la véacité de l'écrivain rendraient curieuse la publication de ce travail.

A. F—L—T.

dès son enfance destiné à l'état ecclésiastique. Amené à l'âge de six ans à Paris, il fit ses humanités au collège de Clermont (aujourd'hui Louis-le-Grand), sous la direction des jésuites. Après sa rhétorique, il passa au collège d'Harcourt (St-Louis actuel) pour y faire sa philosophie. Né avec de l'esprit, doué de beaucoup de facilité et d'une heureuse mémoire, joignant à cela l'amour de l'étude, il avait brillé dans toutes ses classes. Il les termina en soutenant des thèses en grec et en latin sur les principaux dogmes enseignés par les anciens philosophes dans les écoles d'Athènes; exercice qui désignait les bons écoliers, mais qui commençait à devenir rare, et dont Rollin et Boivin le cadet donnèrent les derniers exemples. En 1668, n'ayant encore que quinze ans, le jeune abbé de Fleury fut nommé à un canonicat de Montpellier. Il alla en prendre possession et revint à Paris continuer les études qu'exige l'état ecclésiastique. Il soutint sa tentative en 1674, entra en licence en 1676 et subit toutes les épreuves de ce cours; mais il ne prit le bonnet de docteur que bien longtemps après. Il n'avait que vingt-quatre ans, était encore en licence et n'était point prêtre, lorsqu'il fut nommé aumônier de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Il remplit ses fonctions au mariage de la princesse Marie-Louise d'Orléans avec le roi d'Espagne. Il assista comme chanoine de Montpellier, en qualité de député du second ordre, à la fameuse assemblée du clergé en 1682. Après la mort de la reine, il devint aumônier du roi et tint en 1692 le poêle au mariage de Philippe de France, depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Introduit ainsi à la cour, avec une figure agréable et spirituelle, de nobles manières, un esprit cultivé, il se fit bientôt connaître et acquit d'illustres et puissants amis, qui devinrent ses protecteurs. L'abbaye de la Rivour, ordre de Cîteaux et diocèse de Troyes, à laquelle il fut nommé en 1686, fut la première grâce ecclésiastique qu'il obtint. Douze ans après, il était nommé à l'évêché de Fréjus (1<sup>er</sup> novembre 1698). Ce présent, qui éloignait l'abbé de Fleury de la cour et le reléguait dans un pays peu agréable, ne lui plut que médiocrement, comme le prouvent plusieurs de ses correspondances (1). Cet avancement rapide, ainsi que le remarque St-Simon, était dû au patelinage et à l'adroite dissimulation de Fleury. Quoi qu'il en soit de cette répugnance, son devoir n'en souffrit point; il se rendit dans son diocèse, en sortit peu, se voua à l'instruction de son troupeau, soulagea les pauvres, établit de petites écoles dans les campagnes, etc. Par sa conduite envers le duc de Savoie, lorsqu'en 1707 ce prince entra en Provence, Fleury garantit le pays des fureurs de la guerre. L'évêque de Fréjus sut si bien se con-

(1) Il disait, assure Voltaire, que dès qu'il avait vu sa femme il avait été dégoûté de son mariage; et il signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal Quirini : *Fleury, évêque de Fréjus par l'indignation divine*. (Précis du siècle de Louis XV.)

cilier les bonnes grâces du duc et celles du prince Eugène, qu'il obtint tout ce qu'il voulut, qu'aucun désordre ne fut commis dans la ville et que la province en fut quitte pour une contribution très-modérée. Toutefois la conduite de Fleury dans cette occasion donna lieu aux plus graves présomptions de trahison, et il fallut toute l'adresse du prélat et la puissance de ses appuis pour se faire pardonner d'avoir reçu le duc notre ennemi dans sa cathédrale, en habits pontificaux, en entonnant un *Te Deum*. M. de Fleury s'était fait recevoir docteur en Sorbonne et avait été sacré évêque en 1699. Il conserva l'évêché de Fréjus jusqu'en 1713. Alors sa santé souffrant du mauvais air de cette ville située près de la mer, il demanda et obtint la permission de se démettre de son évêché, et reçut en dédommagement l'abbaye de Tournus. C'est cette même année que le roi, par un codicille ajouté à son testament, le nomma précepteur de son petit-fils, qui depuis fut Louis XV, sur les instances pressantes du duc et de la duchesse du Maine, qui comptaient avoir en lui un instrument docile à leurs volontés, s'ils pouvaient obtenir la régence du royaume. Chargé d'un emploi si important, Fleury s'occupa avant tout à gagner l'amitié et la confiance de son élève, enfant triste et indolent, qui ne se montra homme que par ses vices, comme l'a justement remarqué notre grand historien M. Henri Martin. L'attachement de l'auguste élève pour son précepteur fut tel, que celui-ci ayant disparu pendant quelques moments, lorsque le régent fit arrêter M. de Villeroy, les larmes du jeune prince ne cessèrent de couler jusqu'à ce que Fleury lui eut été rendu. En 1721, l'archevêché de Reims étant venu à vaquer par la mort de M. de Mailly, le régent l'offrit à l'ancien évêque de Fréjus, qui ne fut ébloui ni de l'éclat de la pairie ni d'une haute fortune ecclésiastique. Il s'excusa sur ce qu'il s'était démis de l'évêché de Fréjus à cause de son âge, qui était devenu plus avancé, et sur ce que son emploi près du roi ne lui permettrait pas de remplir ses devoirs épiscopaux. Quelque instance qu'on lui fit, il demura inébranlable, et il fallut que le régent le priât pour lui faire accepter l'abbaye de St-Étienne de Caen, que M. de Mailly avait également laissée vacante. L'habile courtisan voulait avant tout ne pas s'éloigner de son poste, où il régnait véritablement. En 1725, à la mort du duc d'Orléans, Fleury ne jugeant pas le moment encore venu de satisfaire ses désirs ambitieux en se faisant nommer premier ministre, préféra user de son influence auprès du jeune roi pour faire donner le ministère au duc de Bourbon, se réservant de renverser quand il le voudrait un prince débauché, cupide, d'un esprit borné, dominé par une femme perverse, la marquise de Prie. Mais, afin de mieux veiller à ses intérêts, l'évêque assistait aux conseils de Louis XV et de son premier ministre. Le duc de Bourbon, blessé, s'entendit avec la reine pour éloigner Fleury du conseil. Celui-ci se retira aussitôt à

Issy, chez les Sulpiciens, comptant bien que son élève viendrait l'y chercher; ce qui ne tarda pas en effet. Louis XV avait besoin de son précepteur; il l'aimait et croyait à son désintéressement. Fleury, par son caractère et même sa physionomie, lui plaisait autant que le duc de Bourbon lui était désagréable. Paraissant oublier ce qui s'était passé, l'évêque usa de sa victoire avec modération. Mais après une telle lutte, la réconciliation de ces deux rivaux ne pouvait être sincère. En effet, Bourbon succomba bientôt; il fut exilé à Chantilly le 11 juin 1726. La dissimulation de Fleury dans cette circonstance ne doit pas étonner; elle faisait partie de lui-même, et il l'enseigna à Louis XV comme un des devoirs d'un roi. Le duc de Bourbon exilé, Fleury fut maître du pouvoir et se fit nommer cardinal à 75 ans, commençant ainsi à jouer un rôle important à l'âge où les hommes cherchent ordinairement le repos. Du reste, l'ambition de gouverner avait été le mobile de toutes ses actions; et au lieu de se borner à instruire son élève dans l'art de régner, le cardinal n'eut que la pensée de posséder seul le pouvoir. Il éloigna Louis XV des affaires, et en laissant le monarque dans une oisiveté profonde, il prépara les hontes et les calamités de ce règne, le plus désastreux de notre histoire. Partisan déclaré des jésuites, ses maîtres et ses premiers protecteurs, Fleury encouragea deux prêtres indignes, Tencin et Laffiteau, qui renouvelèrent la persécution contre les jansénistes et jetèrent ainsi le trouble dans le pays. C'est à cette époque que se rapportent la bulle *Unigenitus*, les *convulsions* des jansénistes, les miracles au tombeau du diacre Paris, et la longue résistance des parlements, qui amena l'exil d'un grand nombre de magistrats, et l'interruption de la justice en France. Par une feinte modestie, Fleury ne voulut jamais suivre l'exemple de Richelieu et de Mazarin, et refusa le titre de premier ministre : il voulait le pouvoir sans ses attributs. Ennemi de toute secousse, comme le sont ordinairement les vieillards, Fleury fut toujours opposé à la guerre, si nécessaire qu'elle fût; il aimait mieux voir la France s'engourdir dans une paix, troublée cependant par des expéditions que son économie exagérée et mesquine rendit désastreuses. Manquant du coup d'œil qui embrasse toutes les faces d'une affaire, du génie qui se décide rapidement pour le meilleur parti, il n'eut que l'ambition d'un repos nécessaire, il est vrai, pour réparer les pertes de l'État, mais auquel il sacrifia de graves intérêts. Considérant l'alliance anglaise comme le gage assuré de la paix, il la voulut à tout prix et crut la conserver par une complaisance servile et honteuse. C'est ainsi que, pour ne pas alarmer l'Angleterre, il laissa dépérir notre marine et négligea l'armée. Le seul avantage qu'il retira de cette alliance fut, en 1729, lorsque sa médiation rétablit la paix sur le point d'être rompue par l'empereur uni au roi d'Espagne; et en 1751, lorsque Charles VI abandonna

les duchés de Parme et de Plaisance à D. Carlos. Quelques écrivains ont voulu pallier les fautes de Fleury en louant beaucoup son administration. Elle fut probe, laborieuse, économe, mais sans grandeur et sans intelligence de l'avenir. Stanislas, beau-père de Louis XV, avait été réélu roi de Pologne en 1733, tandis que des traîtres nommaient à Praga Auguste III, qui s'était assuré l'appui de Charles VI, en acceptant la *Pragmatique* (testament de l'empereur) et en cédant la Courlande à un indigne favori de la czarine Anne. C'était une belle occasion pour la France d'embrasser une politique nouvelle, d'affaiblir la puissance menaçante de la Russie, par la régénération de la Pologne, et de prévenir ainsi ce grand crime de l'Europe, la destruction du trône de Sobieski, crime qu'elle expie aujourd'hui par la guerre d'Orient. L'opinion publique se prononça pour la guerre; Fleury ne comprit rien à cette politique, et ne vit là qu'une expédition chevaleresque qui allait renverser ses plans d'économie et nécessiter un armement qui peut-être troublerait l'Angleterre. Cependant, en dépit de ses craintes, l'ardeur de la noblesse l'emporta, et il lui fallut faire la guerre pour soutenir Stanislas. Le ministre octogénaire choisit un général octogénaire, le vieux Villars; on était en pleine *gérontocratie*. Au lieu d'une flotte et d'une armée qu'attendaient les Polonais, on envoya un vaisseau, 1,500 hommes et un million, pour lutter contre 50,000 Russes. La Pologne fut vaincue. Heureusement, l'honneur de la France fut relevé devant Dantzick par le courage et la mort glorieuse du comte de Plelo, ambassadeur de France en Danemarck; heureusement aussi la guerre ne se termina pas immédiatement, et la France eut le temps de venger sa défaite par la guerre de 1753 qui, courte et brillante de succès, amena le traité de Vienne; le trône de Naples fut assuré à un Bourbon, et les duchés de Lorraine et de Bar, donnés à Stanislas, devaient à sa mort revenir à la France. Ainsi les résultats de cette guerre si honteusement commencée furent meilleurs qu'on ne pouvait l'espérer: la maison de Bourbon augmentait sa puissance, et la France était enrichie d'une belle province qui l'arrondissait du côté du Rhin. Ce fut le beau moment du ministère de Fleury. Malheureusement le calme et la prospérité durèrent peu; et bientôt, malgré ses goûts pacifiques, Fleury fut obligé de se mêler à la guerre de la succession d'Autriche. Il y fut entraîné par l'électeur de Bavière, les deux Belle-Isle et la noblesse entière. Pour la seconde fois, son insuffisance fit tout manquer. Il entama alors de maladroites et inutiles négociations avec l'Autriche; deux lettres surtout, publiées par les soins de la reine de Hongrie, déconsidérèrent le ministère français et refroidirent nos alliés, malgré le désaveu qu'en fit le ministre (1). Ce fut dès lors pour

nos armées une série de revers, causés surtout par la singulière prétention du pacifique ministre qui voulait, de son cabinet, diriger les opérations des généraux. Au milieu de ces désastres, Fleury mourut, le 29 janvier 1743, âgé de 89 ans et 6 mois. Maurepas, ministre de la marine, fit, dit-on, pour lui cette épitaphe, qui peint assez son égoïsme et son ambition :

« Ci-git qui, loin du faste et de l'éclat,  
Se bornant au pouvoir suprême,  
N'ayant vécu que pour lui-même,  
Mourut pour le bien de l'Etat. »

Au gouvernement du vieux prêtre devait succéder celui des maîtresses, qu'il avait peut-être préparé par une coupable complaisance pour les amours incestueuses du roi avec les quatre sœurs de la famille de Nesle. Ce qui peut honorer la mémoire du cardinal, c'est son extrême probité, prouvée par la médiocre fortune qu'il laissa et qui n'aurait pas suffi à la dépense du mausolée que Louis XV lui fit élever. Quoique membre de l'Académie française, de celles des sciences et des inscriptions, Fleury ne laissa aucun ouvrage connu. Il protégea cependant les sciences et les lettres; il fit achever les bâtiments projetés pour la Bibliothèque du roi et donna plus d'étendue au plan qu'on avait arrêté pour rendre cet édifice digne de sa destination. Par ses soins, des savants furent envoyés en Grèce et en Égypte pour recueillir des manuscrits rares; il en fit venir de la Chine, et ne négligea rien de ce qui pouvait enrichir ce précieux dépôt. Il fit partir à grands frais des académiciens pour le Nord et le Pérou, afin de mesurer un degré du méridien et de déterminer la figure de la terre. Le grand mérite de Fleury fut d'avoir presque équilibré les finances; de 1736 à 1740 les recettes étaient de 448 millions et les dépenses entre 449 et 456 millions. Fleury songeait aussi à appliquer une réforme financière de l'abbé de St-Pierre qui se rapprochait de celle de Vauban; la guerre de 1741 vint détourner son attention, et après lui le déficit alla toujours croissant jusqu'à la révolution de 1789. Le commerce fut assez prospère sous Fleury, grâce surtout à l'élan qu'avait donné le mouvement d'argent sous le système de Law; l'agriculture, d'un autre côté, fut très-négligée; les paysans eurent beaucoup à souffrir d'une innovation empruntée aux plus mauvais temps de la féodalité, la corvée royale, et, comme le dit le marquis d'Argenson dans ses Mémoires, « les hommes mouraient, « dru comme mouches, de pauvreté, et broutant « l'herbe, et sans disette caractérisée : il en périt « plus de misère que n'en avaient tué toutes les

« il, savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous « avons prises, et que j'ai été forcé en quelque sorte d'y con- « sentir. » Cette lettre ayant été publiée, le cardinal écrivit une seconde lettre dans laquelle il se plaignit au général autrichien d'un pareil procédé, ajoutant « qu'il ne lui écrira plus désormais « ce qu'il pense. » Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première.

(1) Dans une lettre écrite par lui au général autrichien Koenigseck, il s'excusait de la guerre entreprise, il avouait qu'on l'avait entraîné au delà de ces mesures. « Bien des gens, disait-

« guerres de Louis XIV. » D'Argenson rapporte aussi une épigramme qui caractérise assez bien l'administration de Fleury : « La France est un « malade que depuis cent ans trois médecins de « rouge vêtus (des cardinaux) ont successivement « traité. Le premier (Richelieu) l'a saigné, le « second (Mazarin) l'a purgé, et le troisième « (Fleury) l'a mis à la diète. » A. F—L—T.

FLEURY (MARIE-MAXIMILIEN-HECTOR DE ROSSET DE), de la même famille que le précédent, avait été envoyé en 1793 dans la prison du Luxembourg, en vertu de la fameuse loi révolutionnaire dite *des suspects*; l'auteur de cet article se trouvait alors avec lui dans la même maison. Le comte de Fleury avait, quoique détenu, toute la gaieté, tous les goûts de l'extrême jeunesse, et passait la journée à jouer à la balle ou aux barres dans la cour du Luxembourg; mais ayant vu périr ou proscrire sa famille, le désespoir s'empara de lui, et il écrivit à Dumas, président du tribunal révolutionnaire, le billet suivant qu'ont rapporté les mémoires du temps : « Homme de sang ! égorgeur ! cannibale ! « monstre ! scélérat ! tu as fait périr ma famille ; « tu vas envoyer à l'échafaud ceux qui paraissent « aujourd'hui devant ton tribunal ; tu peux me faire « subir le même sort, car je te déclare que je par- « tage leurs sentiments. » — « Voilà le billet doux « qu'on m'écrivit, dit Dumas à Fouquier-Tinville en « lui présentant le petit papier ; je t'invite à en « prendre lecture ; que faut-il répondre à celui « qui me l'adresse ? — Ce monsieur me paraît « pressé, répondit Fouquier ; eh bien, nous allons « le satisfaire » ; et aussitôt il envoie des gendarmes chercher le jeune comte, le fait monter sur les redoutables gradins avec une cinquantaine d'autres personnes, et on le condamne à mort le 18 juin 1794, comme assassin de Collot-d'Herbois, de complicité avec des gens qu'il n'avait jamais connus, et avec lesquels il était impossible qu'il eût pu se concerter pour l'assassinat qu'on lui faisait expier : il était en prison depuis environ huit mois. On le conduisit à l'échafaud en chemise rouge, comme les autres condamnés pour ce prétendu crime. B—v.

FLEURY (N.), poète, né à Lyon au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, mort en 1746, est auteur de deux opéras : 1<sup>o</sup> celui de *Bibli*, représenté en 1732, musique de Lacoste ; 2<sup>o</sup> le ballet des *Génies*, représenté en 1756, musique de mademoiselle Duval. Ces deux pièces sont imprimées dans le recueil de Ballard. — FLEURY (Jacques), avocat au parlement de Paris, mort en 1773, négligea l'exercice de son état pour se livrer à la culture des lettres. Il était très-répandu dans les différentes sociétés de la capitale, dont il faisait les délices par son esprit et par son amabilité ; mais les applaudissements prodigués à ses ouvrages par des amis trop indulgents ne purent pas réussir à leur concilier la faveur du public, et depuis longtemps on ne les lit plus. Ce sont : 1<sup>o</sup> *Chansons maçonnes*, Paris, 1760, in-8<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Poésies diverses*, 1761, in-12, réimprimées

sous le titre de *Folies*, 1760, in-8<sup>o</sup>. Ce recueil offre une collection de fables, d'épîtres, de chansons, de madrigaux, d'épigrammes, etc. La plupart de ces pièces prouvent de l'esprit et de la facilité ; mais elles prouvent aussi que l'auteur n'était pas poète ; 3<sup>o</sup> le *Littérateur impartial*, ou *Précis des ouvrages périodiques*, 1760, in-12. Il n'a paru qu'un numéro de ce journal, que Fleury avait entrepris en société avec Lamarche-Courmont ; 4<sup>o</sup> *Les grands objets de la foi*, ou *les Mystères, odes*, Avanches, 1773, in-8<sup>o</sup>. On lui attribue encore le *Dictionnaire de l'Ordre de la Félicité*, in-8<sup>o</sup>. Il a fourni au théâtre de l'Opéra-Comique le *Retour favorable* et le *Temple de Momus*, prologues ; *Olivette, juge des enfers* (que d'autres attribuent à Piron), le *Miroir magique*, la *Mort du Goret* et le *Rossignol*, cette dernière pièce en société avec l'abbé de l'Attaignant. W—s.

FLEURY (GUILLAUME-FRANÇOIS JOLY DE), procureur général du roi au parlement de Paris, et l'un des hommes dont le caractère et les talents ont illustré la magistrature française, était issu d'une famille originaire de Beaune, laquelle occupa des places distinguées dans le parlement de Bourgoigne, et dont une branche vint s'établir à Paris à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Il naquit dans cette ville le 11 novembre 1673. Destiné à suivre la carrière de ses pères, il fut dès ses premiers ans appliqué aux études qu'elle exige. Il sortit de ses classes versé dans la grammaire, les lettres et la philosophie. A ces études préparatoires il en joignit bientôt de plus importantes. Il étudia à fond la jurisprudence et le droit public, et ne négligea ni la théologie, ni les ouvrages qui traitent de la discipline ecclésiastique, ni l'histoire, ni aucun genre d'instruction qu'il crut propre à former un magistrat. Doué d'une grande pénétration et d'une rare mémoire, il recueillit de bonne heure le fruit de son application ; et à l'âge où d'autres à peine commencent, il annonçait déjà une habileté qu'on n'acquiert ordinairement que par un long travail. Il n'avait que vingt ans lorsqu'en 1693 il se fit recevoir avocat. Il en exerça dès lors les fonctions d'une manière fort brillante. Pourvu en 1700 de l'office d'avocat général à la cour des aides, il y fut reçu en cette qualité le 2 décembre. Cependant il se disposait à suivre une autre carrière. Il s'était destiné à l'état ecclésiastique, et même, dit-on, il était déjà pourvu de quelques bénéfices ; mais son frère aîné, Joseph-Omer Joly de Fleury, étant mort à la fin de 1704 et ne laissant point d'enfant, Guillaume-François crut que l'intérêt de sa famille exigeait qu'il rentrât dans le siècle. Il quitta l'habit clérical et peu de mois après succéda à son frère dans l'office d'avocat général au parlement de Paris, que celui-ci avait laissé vacant ; il réunit ainsi le même office dans les deux cours. Il sut en remplir les nobles et pénibles fonctions à la satisfaction du public, et montra, quoiqu'il fût d'une santé délicate, que ce double travail n'était au-dessus ni de son zèle ni de ses forces.

Nourri d'études solides, il put suffire aux plaidoyers, aux harangues, aux réquisitoires, aux mercuriales et aux nombreux discours qu'il était obligé de prononcer : telle était sa facilité, que toutes ces pièces étaient aussi soignées que s'il eût eu beaucoup de temps pour les composer ; et l'on ne savait qu'y admirer le plus, de l'éloquence qui y régnait, ou de la justesse du raisonnement ; de l'ordre et de la précision des idées, ou de la profondeur des recherches. En 1717, la place de procureur général au parlement ayant vaqué par la nomination de M. d'Aguesseau à la dignité de chancelier de France, Joly de Fleury en fut pourvu. Ce furent de nouveaux devoirs à remplir, qui n'exigeaient pas moins de travail et d'assiduité. Le nouveau procureur général se montra le digne successeur de l'illustre magistrat qu'il remplaçait, et « les deux choix, dit Duclos, furent d'autant plus « applaudis que personne n'était en droit d'en être « jaloux. » Joly de Fleury, sous le régent, fut l'un des membres du conseil de conscience ; il remplit pendant plus de vingt ans les fonctions laborieuses de procureur général, et en plusieurs rencontres il eut à suppléer les avocats généraux dans l'exercice du ministère public. En 1740, il s'adjoignit son fils aimé, à qui il fit don de la survivance de sa charge. S'en étant démis en 1746, ce fils lui succéda, et l'office d'avocat général dont celui-ci était revêtu passa à son frère Omer Joly de Fleury. Les soins de ce grand magistrat, tandis qu'il était procureur général, ne se bornaient pas aux affaires qui étaient de son emploi. Il fit faire et diriger de grands travaux non moins intéressants pour l'ancienne littérature française et l'histoire de notre droit public que pour la jurisprudence. Il fit mettre en ordre les registres du parlement, et tira de la poussière des greffes un grand nombre de documents curieux qui y restaient ensevelis. Beaucoup de ces pièces furent dépouillées sous ses yeux. Il soumit au même travail les rouleaux du parlement, desquels à peine on avait connaissance : il fit compiler le trésor des chartes et inventorier ces anciens monuments, mines négligées jusqu'alors et qui fournirent une grande quantité de matériaux précieux. Joly de Fleury porta dans sa retraite le même goût du travail, le même amour du bien, le même désir d'être utile aux autres. Toutes les après-midi son cabinet était ouvert à quiconque voulait avoir recours à ses lumières. Le pauvre, la veuve, l'orphelin, y étaient admis. Il écoutait ceux qui se présentaient, leur donnait des conseils, résolvait les difficultés qu'on lui proposait : et ce n'était pas seulement pour les choses qui étaient du ressort de la jurisprudence. Ayant embrassé presque toutes les branches des connaissances humaines, il n'en était pas sur lesquelles il ne fût en état de raisonner et de donner d'utiles avis. Parmi ceux qui venaient lui en demander se trouvaient des personnes du mérite le plus distingué et de tous les rangs, comme de toutes les professions. Lorsqu'en 1732, à l'occasion

des troubles qui s'étaient élevés pour les refus de sacrements, on nomma une commission ecclésiastique, on crut ne pouvoir mieux faire que de l'y appeler. A la douceur, à un caractère toujours prêt à obliger, il joignait la fermeté et la sévérité de mœurs qui conviennent à un magistrat. Circonspéct dans ses démarches, toujours guidé par les sentiments d'honneur qui étaient héréditaires dans sa famille et par l'amour de ses devoirs, sans faste, sachant allier la dignité à la modestie, décent et grave dans ses manières, chrétien exemplaire et éclairé, il offrait dans sa personne le modèle de toutes les vertus qui font le bon citoyen et distinguent l'homme public. Il conserva jusqu'à son dernier moment son heureuse mémoire, son jugement sain et son habitude de l'application. Quoique avancé en âge, il ne ressentit point les inconvénients de la vieillesse. La veille même de sa mort, s'étant fait lire les représentations d'un parlement, il fit sur cet écrit des observations très-judicieuses et en dit son sentiment avec beaucoup de présence d'esprit. Il mourut à Paris, le 23 mars 1756, dans sa 81<sup>e</sup> année. Son corps, après avoir été présenté à St-Severin, sa paroisse, fut inhumé dans l'église de St-André-des-Arcs, où sa famille avait sa sépulture. Le lendemain de l'inhumation, son éloge fut prononcé par M. l'avocat général Séguier en l'assemblée des chambres. « Son nom, « dit un journal du temps, passera à la postérité « avec ceux des l'Hôpital, des Harlay, des Molé et « des d'Aguesseau. » Il laissa trois fils, dont l'un lui avait succédé dans la place de procureur général ; l'autre, d'abord avocat général, devint président à mortier, et le troisième fut conseiller d'État et contrôleur général des finances. On a de ce magistrat célèbre : 1<sup>o</sup> Beaucoup de *Mémoires sur diverses matières*, dont quelques-uns ont été imprimés, et le plus grand nombre est demeuré manuscrit ; 2<sup>o</sup> Des *Observations et Notes sur diverses parties de notre droit public*, restées aussi inédites ; 3<sup>o</sup> Des *Extraits de plaidoyers*, dans les tomes 6 et 7 du *Journal des audiences*. Il avait, dit le *Dictionnaire des anonymes*, guidé M. Duchemin dans la rédaction de la nouvelle édition de ce journal. Il avait aussi revu les recherches de Grosley sur le droit français, et il passe pour l'auteur de beaucoup d'articles du Denisart. On doit ajouter à cela qu'il eut beaucoup de part à la formation des nouvelles ordonnances qui furent rédigées de son temps. — FLEURY (Jean-Omer Joly de), neveu du précédent et fils de Joseph-Omer Joly de Fleury, avocat général au parlement, était chanoine de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris. Il fut nommé à l'abbaye d'Aumale, ordre de St-Benoit, diocèse de Rouen, le 10 novembre 1729, et à celle de Chézy, même ordre, diocèse de Soissons, le 9 mai 1751. On a de lui la *Science du salut, ou Principes solides sur les devoirs les plus importants de la religion, tirés des Essais de morale de M. Nicole*, Paris, 1746, in-12. Il a aussi publié l'*Abrégé de la philosophie*, par de la Chambre,

Paris, 1754, 2 vol. in-42. Il est mort le 29 novembre 1755. L—y.

FLEURY (JEAN-BAPTISTE), savant ecclésiastique, naquit à Besançon en 1698. Il s'appliqua particulièrement à l'histoire de la Franche-Comté, et parvint à former des recueils précieux de pièces qu'il avait transcrites lui-même avec le plus grand soin, sur les originaux déposés dans les archives publiques. Dunod déclare, dans la préface de l'*Histoire de l'église de Besançon*, qu'il a les plus grandes obligations à l'abbé Fleury pour les judicieuses remarques qu'il lui a communiquées : cependant il refusa d'insérer dans son ouvrage une *Dissertation* où l'abbé Fleury démontrait, jusqu'à l'évidence, que le saint suaire de Besançon n'était pas une relique authentique. Cette pièce, qu'il y avait de la hardiesse à avouer alors, courut en manuscrit ; mais cette imprudence n'attira aucun désagrément à l'auteur, dont on connaissait la piété et dont on estimait les talents. L'abbé Fleury était en correspondance avec l'abbé Lebeuf, qui a souvent fait usage de ses recherches. Il avait obtenu un canonicat à la collégiale de Ste-Madeleine de Besançon, et mourut en cette ville le 6 mai 1754. On a de lui : 1<sup>o</sup> Deux *Dissertations sur des usages singuliers de l'église de Besançon*, imprimées dans les *Mercures* de juillet, décembre 1741, et septembre 1742 ; 2<sup>o</sup> Les *Almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté, depuis 1746 jusqu'à 1755*, 8 vol. in-8<sup>o</sup> ; collection rare et précieuse par les détails intéressants qu'on y trouve sur les points les plus importants de l'histoire de cette province ; 3<sup>o</sup> une *Messe pour la fête de Ste-Madeleine ; l'Office pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus ; des hymnes pieuses ; des ouvrages liturgiques*, etc. Les recueils de ce savant ont été perdus par la négligence de ses héritiers. W—s.

FLEURY (FRANÇOIS-MICHEL), né à Alençon vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Cet ecclésiastique, entêté d'idées bizarres, s'avisa de se faire répondre et servir la messe par la sœur de son vicaire. L'évêque du Mans (M. de Grimaldi, dans le diocèse duquel Fleury était curé) Payant interdit de ses fonctions, il publia, dans le *Journal ecclésiastique* du mois d'avril 1774 la question suivante : *Si une femme, au défaut d'homme, peut répondre la messe*. Il se chargea d'en donner la solution, en concluant pour l'affirmative dans le numéro du mois de juin suivant. Une critique manuscrite ayant couru dans le pays qu'habitait Fleury, il fit imprimer une brochure intitulée : *Réponse de la messe par les femmes, en réponse à une lettre anonyme*, Alençon, 1778, in-8<sup>o</sup>, p. p. Cet ecclésiastique mourut le 19 avril 1781. D—B—S.

FLEURY (l'abbé JACQUES-PIERRE), l'un des ecclésiastiques qui se firent le plus remarquer par leur opposition aux innovations révolutionnaires, était né vers 1750, dans un village du Maine, de parents simples cultivateurs, qui cependant avaient fait de grands sacrifices pour son éducation. Il en profita fort bien, et fut pourvu aussitôt après de

la cure de Notre-Dame de Vieu, où il se trouvait depuis plusieurs années en 1789, à l'époque des premiers troubles. Il s'en déclara, dès le commencement, un des plus violents adversaires et refusa tous les serments, toutes les soumissions qui furent exigés par les nouvelles lois, d'où il résulta une suite de persécutions qu'il supporta avec tout le courage, la résignation d'un martyr, et dont il a fait un tableau fort touchant dans une de ses suppliques au roi Louis XVIII : « Celui qui dépose aux « pieds de Votre Majesté, » lui a-t-il dit, « est un « prêtre blanchi sous le poids du malheur et courbé « sous celui des ans et des infirmités ; un prêtre « qui, pendant vingt-cinq ans, a souffert sans « interruption des tourments affreux, subi cinq « grandes déportations, parcouru cent trente- « cinq prisons, fut traîné à une commission mili- « taire pour avoir arraché à la mort, au péril de « sa vie, un nombre prodigieux de Vendéens et « d'émigrés, pour avoir proclamé au milieu des « poignards son attachement aux principes roya- « listes ; un prêtre qui, enseveli tout vivant pen- « dant quatre ans dans le cachot de Pierre Chatel, « a été forcé de manger à la gamelle des femmes « publiques, des forçats et d'autres misérables « échappés des bagnes. Et ce prêtre, qui a tant « souffert pour le triomphe de la religion et le « bonheur de la patrie, n'a pas besoin de dé- « clarer qu'il sacrifiera encore au service de Dieu « et de V. M. le dernier fil de vie qui l'anime. » Cette demande fut mal accueillie de Louis XVIII, placé, comme l'on sait, dans une position à repousser toutes les plaintes du même genre. Le curé Fleury se vit donc forcé de retourner dans son département, où il continua d'être poursuivi par les préfets et tous les agents du gouvernement restaurateur, qui ne parvint point à dissoudre cette secte qui, sous le nom de *Petite Église*, fut réellement alors un objet de trouble et de désordre fort difficile à surmonter. Il ne s'agissait de rien moins, de la part des sectaires, et surtout de la part de l'abbé Fleury, que de l'annulation du concordat arrêté en 1801 entre le pape Pie VII et Napoléon, que Fleury et ses confrères appelaient une *œuvre d'iniquité*, mais que tous les gens sages considèrent encore comme l'acte le plus honorable et le plus utile de ces deux illustres souverains. Et le curé de Vieu ainsi que ses adhérents ne bornaient point leurs prétentions à une demande aussi exorbitante ; ils voulaient encore le *prompt rétablissement des corps ecclésiastiques enseignants, à qui seuls fut confiée l'éducation de la jeunesse* ; et ces demandes furent positivement formulées dans un *factum* signé de l'abbé Fleury, au nom de ses amis et confrères, parmi lesquels on remarqua l'abbé Vinson (roy. VINSON), qu'il présenta au roi et qu'il fit imprimer sous ce titre : *Apologie de la conduite des prêtres français confesseurs de la foi depuis vingt-cinq ans sans interruption, présentée par l'un d'eux à leur roi Louis XVIII, le 20 juin 1816*. On conçoit que le temps était peu favorable pour de

pareilles demandes. Fleury ne reçut de réponse relativement au concordat que par monseigneur de Coucy, évêque de la Rochelle, qui lui déclara formellement que la cour de Rome voulait maintenir son concordat et que le roi de France ne pouvait que se conformer à cette décision du pontife romain. Obligé de retourner dans son département, l'abbé Fleury continua son rôle de propagande et d'agitation jusqu'à sa mort, vers 1825, ce qui lui attira encore quelques persécutions. Il a publié, outre le factum mentionné ci-dessus, 1° *Profession de foi de MM. les curés et prêtres*, etc., au Mans, 1819, in-8°; 2° *Controverse entre la Petite et la Grande Église sur les décrets sacrés de Dieu, de la sainte Église et du roi légitime*, au Mans, 1822, in-8°; 3° *Le Nouveau Pensez-y bien ou Réflexions d'un curé non assermenté adressées à M. le supérieur du nouveau séminaire du Mans, sur les discussions qu'ils ont eues ensemble*, Paris, 1822, in-8°. M—D j.

FLEURY (JOSEPH-ABRAHAM BÉNAUD, dit), acteur du Théâtre-Français, né à Chartres en 1750, était fils d'un comédien nommé Bénard. Une sage-femme à laquelle il était confié le déposa aux Enfants trouvés, et l'administration de cet établissement le plaça peu de temps après chez un artisan, cardeur de mafelas, qui annonçait l'intention charitable de l'adopter. Retrouvé dans la suite et réclamé par ses parents, alors directeurs du théâtre de Nancy, il passa chez eux une partie de sa première jeunesse, n'y recevant que le degré d'instruction strictement nécessaire à un comédien de province. L'intelligence précoce qu'il montra dans quelques rôles assortis à son âge lui attira la protection du roi Stanislas Leczinski et l'amitié du chevalier de Boufflers, aux jeux duquel il fut associé. Ce double avantage contribua sensiblement à stimuler son zèle et à former son goût. Quand il eut quinze ans néanmoins, il crut s'apercevoir que ses jeunes amis, appartenant à l'ordre élevé de la société, ne lui permettaient plus les familiarités d'enfant auxquelles ils l'avaient habitué, et il résolut d'aller chercher fortune dans des villes lointaines. Il s'attacha successivement aux théâtres de Genève, de Troyes, de Lyon et de Versailles, où son talent fut encouragé; et le 7 mai 1774 il débuta à la Comédie-Française, mais avec un succès médiocre, dans la tragédie de *Méropé* (rôle d'Égypte). La sévérité de ses juges lui fit sentir la nécessité de se livrer à des études sérieuses. En effet, s'étant de nouveau engagé au théâtre de Lyon, où l'on comptait alors des talents remarquables, il y fit de rapides progrès, ce qui lui valut son rappel à Paris en 1778. A la suite de son second début dans cette capitale, il fut reçu comédien du roi en qualité de sociétaire. C'était l'époque où la ville et la cour s'occupaient presque exclusivement du triomphe que les admirateurs de Voltaire préparaient à ce vieillard célèbre. On ne pouvait guère en une telle circonstance faire attention à un jeune acteur dont le talent, quoique estimable, ne jetait pas encore un grand éclat.

Fleury subit donc pendant quelques années le sort commun des comédiens que les règlements condamnaient à doubler dans les mauvais rôles les premiers sujets du théâtre. Ce fut seulement à la retraite précipitée de Monvel (*voy. ce nom*) qu'il trouva quelques occasions de se distinguer. Les rudes épreuves auxquelles l'avaient soumis ses chefs d'emploi lui étaient devenues extrêmement utiles. A force de soins, il avait corrigé la rudesse de son organe et les vices de sa prononciation. La fréquentation des gens de lettres, celle de la bonne compagnie de Paris et même de Versailles, et surtout l'exemple que lui donnait chaque jour les plus beaux talents de la scène française, lui apprirent enfin les plus mystérieux secrets de son art. Ce fut le Marquis de l'École des Bourgeois qui lui valut les premières faveurs d'un public dont il n'avait point encore réuni tous les suffrages. On fut aussi charmé que surpris de l'aisance avec laquelle il rendit les airs de fatuité, la politesse moqueuse et impertinente que les bourgeois de l'époque et surtout les bourgeoises avaient la bonté d'admirer dans quelques seigneurs de la cour. On prétendit même, ce qui est peu probable, que le maréchal de Richelieu, rappelant ses souvenirs de jeunesse, avait pris la peine d'enseigner à Fleury les brillantes manières des roués de la régence. On trouva à cet acteur moins de noblesse, un jeu moins large et moins franc qu'à ses prédécesseurs Bellecour et Molé; mais il se fit bientôt remarquer par la flexibilité du talent, par l'intelligence des détails, par la piquante finesse des intentions. Ces mêmes qualités le servirent et avec une rapide progression de succès dans les comédies de *Turcaret*, des *Femmes savantes*, du *Chevalier à la mode*, de l'*Homme à bonnes fortunes*, du *Cercle*, de la *Feinte par amour* et de la *Coquette corrigée*; en un mot, dans toutes les pièces où il avait à représenter des seigneurs ou des chevaliers d'industrie. Quant aux rôles de jeunes premiers tragiques, comme on n'y avait jamais été content de lui, il les abandonna volontiers et il n'y fut pas regretté. Les auteurs comiques de l'époque s'empressèrent d'ailleurs d'employer son talent. M. Pieyre (de Nîmes) lui confia le personnage du jeune *St-Fons* dans l'*École des pères*, et Fleury justifia ce choix au delà de ses propres espérances. Mais ce qui ajouta plus encore à la réputation de cet acteur, ce fut l'habileté toute particulière avec laquelle il représenta le roi de Prusse, Frédéric II, dans la comédie des *Deux Pages* (27 mars 1789): « Il s'y est, dit Laharpe, si « bien modelé sur le portrait en cire que nous en « avons à Paris, il a si bien saisi le costume et la « physionomie de Frédéric, que l'imitation ne saurait être plus parfaite. » Le prince Henri de Prusse, frère du monarque, avait-il réellement, comme on l'a dit, donné à Fleury quelques avis pour lui apprendre à reproduire exactement le costume, la démarche et les gestes habituels du vieux roi? On sait seulement d'une manière cer-



taine que le prince, enchanté de l'illusion que cet acteur lui avait fait éprouver, lui donna une riche tabatière ornée du portrait de Frédéric. A mesure que Molé, vieillissant, abandonnait les rôles de sa jeunesse, Fleury en augmentait son répertoire ; et, bien qu'il dût redouter toute comparaison avec un si habile comédien, il ne laissa pas de satisfaire les plus sévères connaisseurs. Son talent, dans lequel il entrait peut-être plus d'esprit que de force comique ; sa chaleur d'âme, qui brillait plus dans les détails que dans les scènes à grands développements ; sa diction, qui était inégale et plus ingénieuse que correcte, ne lui permettaient pas d'atteindre à la supériorité de Molé dans le *Misanthrope*, le *Métromane*, l'*Alceste* du *Philinte* ; il était facile de sentir que ces rôles à grandes proportions le fatiguaient extraordinairement. On le trouva un peu faible dans la *Partie de chasse* de *Henri IV*, où il n'essaya le rôle principal qu'à l'époque de la restauration, et dans le *Mariage de Figaro* ; mais Fleury s'était à son tour mis hors de pair dans tout le théâtre de Marivaux, qu'avec le concours de mademoiselle Contat et de Dazincourt il mit en honneur plus que jamais. Il eut encore un succès décisif dans la *Gageure imprévue*, le *Conciliateur*, la *Matinée d'une jolie femme*, et plus tard dans *Madame de Sévigné*, la *Jeunesse de Henri V*, le *Tyran domestique*, l'*Assemblée de famille* et plusieurs autres comédies du théâtre moderne. A l'époque de la révolution, dans ces temps de scandales publics, où les auteurs croyaient faire acte de patriotisme en traduisant sur la scène des cardinaux, des moines, des religieuses, Fleury fut choisi par Monvel pour le rôle de Dorval des *Vic-times cloîtrées*. Malgré sa répugnance pour ces indécentes innovations, et quoiqu'il fût dans un fâcheux état de santé, cet acteur céda aux instances de l'auteur, son ancien camarade, et la pièce produisit la plus vive sensation. Ce qu'il y a de remarquable dans cette circonstance, c'est que la fièvre dont Fleury souffrait depuis quelques jours, son sensible amaigrissement, l'altération de sa voix, qui s'éteignait ou se brisait douloureusement dans les scènes violentes, loin de nuire à l'effet théâtral, en accrurent prodigieusement l'illusion. Jamais acteur n'avait exprimé d'une manière plus déchirante l'état d'épuisement moral et physique d'une victime à l'agonie ; mais ce sacrifice de Fleury aux exigences de la révolution ne le préserva pas du sort qui menaçait tous les honnêtes gens. On sait ce que devint le Théâtre-Français après les représentations de l'*Ami des lois* et de *Paméla*, deux pièces signalées par la faction comme infectées d'aristocratie et de modérantisme. Presque tous les sociétaires du Théâtre-Français (alors théâtre de la Nation) furent arrêtés et traînés en prison dans la nuit du 3 au 4 septembre 1793 ; et l'on pense bien que Fleury, dont le talent avait puissamment contribué au succès des deux pièces incriminées, ne fut pas excepté de la mesure. Sa détention ne se termina que quinze ou vingt jours

avant la révolution du 9 thermidor. Il rentra d'abord, avec ses camarades, au théâtre du faubourg St-Germain ; puis il suivit une fraction de la société à la salle de Feydeau ; enfin, il fut un des premiers compris dans la réorganisation complète du Théâtre-Français en 1799. Là, comme on l'a vu plus haut, il créa en peu de temps un grand nombre de rôles (malgré les violents accès de goutte auxquels il était sujet). Quoique Fleury se fût toujours montré fort éloigné des opinions révolutionnaires, il éprouva en 1817, après le second retour du roi, quelques désagréments ; et dans une représentation du *Tartufe*, où il jouait avec mademoiselle Mars, le parterre sembla vouloir l'envelopper dans la disgrâce qu'il fit éprouver à cette actrice. Ce fut alors que Fleury, s'adressant au public, lui dit au milieu du tumulte : « Messieurs, quand on a eu le courage de jouer « l'*Ami des lois* sous le règne des terroristes, lorsqu'on a subi un an de prison, l'on ne peut « être suspect. Le cri de *vive le roi* que vous me « demandez (en portant la main sur son cœur) « n'est jamais sorti de là. » — « Ce n'est pas à « vous, lui dit-on, c'est à mademoiselle Mars à « satisfaire au public. » Après une des plus longues carrières théâtrales dont on eût eu l'exemple, ce doyen de la Comédie française prit le parti de la retraite (1818). Retiré dans une maison de campagne qu'il possédait auprès d'Orléans, il y mourut en 1824, dans la 71<sup>e</sup> année de son âge. Fleury était d'une taille médiocre, d'une complexion maigre et d'une figure plus spirituelle que régulière. Ses yeux vifs et brillants prêtaient beaucoup d'expression à sa physionomie, où l'on mêlait le plus souvent les indices d'une humeur railleuse. Il semblait né pour le persiflage ; mais il ne s'y livrait jamais qu'avec une exquise politesse. Quoique dépourvu d'instruction au point d'ignorer les premières règles de l'orthographe, il était, dans le monde comme au théâtre, l'homme de *bon ton* par excellence. Si, dans un mouvement de colère, provoqué par un article de journal, il écrivait de Bordeaux à Grimod de la Reynière : *Vous en n'avez menti* ; et si, comme le lui reprochait ce critique sévère (1), il lui arrivait de dire *risque* pour *rixe*, *faigniant* pour *fainéant*, etc., son ignorance n'était pas telle qu'il ne sût presque toujours la dissimuler et souvent même la couvrir du vernis le plus séduisant. Il évitait prudemment de se compromettre dans les conversations sérieuses ; mais s'agissait-il de donner un tour ingénieux aux choses les plus frivoles, d'aiguiser avec goût le trait d'une épigramme, de conter plaisamment l'anecdote du jour, nul n'y réussissait mieux que lui ; et, comme il donnait tout aux superficies, M. de Lauraguais disait n'avoir jamais connu, même à la cour, *un plus aimable diseur de riens*. Du reste, homme d'honneur dans toute l'accep-

(1) Voir le *Censeur dramatique* du 10 vendémiaire an 6 ; la lettre de Fleury y est rapportée textuellement.

tion du mot, Fleury était aimé et estimé de ses camarades. On ne l'accusa jamais d'employer, pour se faire applaudir, la ressource des cabales. Les *Mémoires de Fleury*, publiés en 1853 et 1856, Paris, 6 vol. in-8°, par M. Lafitte, homme de lettres, peuvent avoir été rédigés en partie, d'après quelques notes informes de l'acteur dont ils portent le nom; mais, suivant toutes les apparences, le texte a été considérablement amplifié. L'éditeur, homme d'esprit d'ailleurs, semble s'être moins proposé d'écrire la vie de Fleury, que de faire raconter dans le plus grand détail par ce comédien les anecdotes galantes et dramatiques qui avaient échappé aux investigations de Bachaumont et de Grimm, ou dont ceux-ci avaient parlé trop brièvement. F. P.—T.

FLEURY DE CHABOULON (PIERRE-ALEXANDRE-ÉDOUARD), secrétaire de l'empereur Napoléon, naquit en 1782. Commandant d'un bataillon de la garde nationale à seize ans, il se porta le 15 vendémiaire avec les sections insurgées contre la Convention et fut fait prisonnier. Sa jeunesse lui fit trouver grâce devant ses juges, et bientôt après il entra dans la carrière administrative. Nommé auditeur au conseil d'État, puis sous-préfet de Château-Salins, Fleury de Chaboulon se signala dans ce poste par sa philanthropie et sa bienveillance pour ses administrés. Napoléon, bientôt convaincu de l'intelligence de Fleury de Chaboulon, lui confia la préfecture de la Marne. En 1814, le préfet organisa la défense de son département, le défendit pied à pied, et ne se retira que devant la force des armées victorieuses. Il accompagna l'empereur à l'île d'Elbe et revint avec lui en France. Son secrétaire intime pendant les Cent jours, il fut chargé de diverses négociations importantes jusqu'au moment où la seconde restauration le rendit à l'inaction. Il publia alors à Londres des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815*, 2 vol. in-8°; plusieurs fois réimprimés et traduits en plusieurs langues, ces *Mémoires* eurent un grand succès. La position qu'avait occupée leur auteur près de l'empereur, le rôle qu'il avait joué dans les événements dont il s'est fait l'historien, le talent enfin avec lequel ils ont été rédigés, en font un livre curieux et instructif. Fleury de Chaboulon resta à l'écart des événements pendant toute la restauration; la révolution de 1850 lui donna le titre de conseiller d'État, et peu après l'arrondissement de Château-Salins, se souvenant des services de son ancien sous-préfet, l'envoya à la chambre des députés, 1854. Dans la session de 1855, il prit la parole dans la discussion du budget pour appuyer un amendement relatif à la prorogation de la loterie. Il est mort peu après, le 28 septembre 1855. E. D.—s.

FLEURY-TERNAL (CHARLES), jésuite de la province de Toulouse, né à Tain en Dauphiné le 29 janvier 1692, professa longtemps avec distinction dans les collèges de la société et mourut

vers 1750. On a de lui : 1° *La vie de St-Bernard, archevêque de Vienne, dédiée à S. A. Mgr l'abbé d'Autvergne, abbé général de l'ordre de Cluny*, Paris, 1722, in-12. On cite des éditions de 1728, 1732 et 1748. Ce *St-Bernard*, ou plutôt *Barnard*, était un homme de qualité de la cour de Charlemagne; il devint archevêque ou évêque de Vienne, et entra dans la conspiration contre Louis le Débonnaire; mais il expia sa faute par un sincère repentir. Son nom n'a jamais été dans le martyrologe romain; mais on fait sa fête le 23 janvier à Vienne et dans les diocèses voisins. Il mourut en 845; 2° *Histoire du cardinal de Tournon, ministre de France sous quatre de nos rois*, Paris, 1728, in-8° et in-4°. Ce cardinal de Tournon présidait au colloque de Poissy et mourut en 1562. L—v.

FLEXIER DE REVAL. Voyez FELLER (François-Xavier de).

FLINCK (GOVAERT), peintre, naquit à Clèves en 1616. Ses parents, qui le destinaient au commerce, contrarièrent longtemps son inclination pour le dessin; mais enfin ils consentirent à le confier au peintre Lambert Jacobs, sous lequel l'élève fit de rapides progrès. Attiré ensuite à Amsterdam par la réputation de Rembrandt, il en étudia la manière et la saisit au point que la plupart de ses ouvrages se confondent avec ceux de cet habile maître. Malgré les avantages de ce talent d'imitation, Flinck cessa de s'y livrer servilement; il reconnut qu'une manière plus fondue rendait mieux la nature: il changea la sienne et eut sujet de s'en féliciter par le succès qu'il obtint. Son mérite comme peintre et ses connaissances variées le lièrent avec les savants les plus recommandables. Il avait fait construire un cabinet dans le genre de celui de Rubens, et y avait rassemblé des collections très-précieuses de tableaux et de dessins des grands maîtres, ainsi que de gravures, de médailles et de diverses armures des anciens. L'électeur de Brandebourg et le duc de Clèves l'occupèrent beaucoup et l'honorèrent d'une estime particulière. Il peignait très-bien le portrait; mais on dit qu'il abandonna ce genre quand il eut vu les portraits de Van-Dyck; il voulut même quitter entièrement la peinture après avoir admiré les ouvrages de Rubens; cependant les instances de ses amis le rappelèrent à ses pinceaux, et il venait de terminer, aux applaudissements des bourgmestres d'Amsterdam, les esquisses de douze tableaux qu'ils lui demandaient pour la maison de ville, lorsqu'il mourut en 1660, âgé de 44 ans. C. Van-Dalen a gravé, d'après Flinck, *la Vierge allaitant l'enfant Jésus, Vénus et l'Amour* et le portrait de Jean-Maurice, prince de Nassau; J.-G. Muller a gravé *Alexandre cédant Campaspe à Apelles*. On voyait deux de ses tableaux au Muséum de Paris; l'un représente une jeune bergère, l'autre les Anges annonçant la venue du Messie. V—t.

FLINDERS (MATHIEU), navigateur anglais, a acquis une juste célébrité par ses découvertes et

ses travaux nautiques sur le continent de la *Notasie* ou *Notuelle-Hollande*. Il naquit à Donington dans le Lincolnshire, s'adonna de bonne heure à la marine, et n'était encore que cadet ou volontaire en 1795, lorsqu'il s'embarqua sur le vaisseau qui conduisait au port Jackson le capitaine Hunter, chargé de prendre le commandement de la Nouvelle-Galles méridionale. Flinders était alors depuis peu de temps de retour d'un voyage dans le Grand Océan, et le désir de faire des découvertes était le principal motif qui l'avait engagé à s'embarquer pour le port Jackson. George Bass, le chirurgien du vaisseau sur lequel il se trouvait avait les mêmes idées et la même intrépidité. A leur arrivée dans la colonie, leurs amis cherchèrent à les dissuader de leur projet, et en agirent à leur égard comme avec des jeunes gens d'une imagination vive et peu réglée et tourmentés par une ambition romanesque. Cependant l'un et l'autre insistèrent, et ils obtinrent, pour tout moyen d'exécution, un bateau de huit pieds de long dont tout l'équipage ne se composait que de ces deux courageux amis et d'un seul mousse. C'est avec cette frêle embarcation qu'ils reconnurent une partie du cours de la rivière de George, qu'ils en dressèrent le plan et relevèrent ensuite plusieurs points de la côte non encore visités. Le succès de cette tentative détermina le gouverneur à confier à Bass, un an après, en 1798, un grand bateau avec six hommes pour continuer ses découvertes; et immédiatement après on donna, dans le même but, à Flinders, le commandement d'une corvette. Il avait mis à la voile avant que son ami Bass fût de retour. Revenus tous deux au port Jackson, et s'étant communiqué les résultats de leurs explorations, on acquit la certitude d'un passage entre la *Terre de Van-Diemen*, ou la *Tasmanie*, et la *Nouvelle-Hollande*, ou la *Notasie*. Alors le gouverneur confia le commandement d'une nouvelle corvette à Flinders. Il partit avec son ami Bass, en septembre 1798, et ne revint qu'après avoir relevé une partie des côtes de Van-Diemen et recueilli les matériaux nécessaires pour dresser une carte du canal dont on avait soupçonné l'existence, et auquel il donna le nom de *Détroit de Bass*. Flinders fut ensuite envoyé au nord du port Jackson pour reconnaître les baies d'Hervey et de Glass-House : le journal de cette expédition fut publié dans le *Tableau de la colonie anglaise de la Nouvelle-Galles méridionale*, par le colonel Collin (vol. 2, p. 225 à 265). C'est aussi dans cet ouvrage (vol. 2, p. 145 et suivantes) qu'on trouvera le récit de la navigation de Bass, dont nous avons parlé ci-dessus. En 1800, Flinders, de retour à Londres, y dressa une carte du *détroit de Bass* et fit connaître ses découvertes dans un mémoire intitulé : *Observations sur la côte de Van-Diemen*, qu'Arrowsmith publia en 1801, in-4°. L'auteur alors était déjà parti pour une nouvelle expédition. Il avait proposé un plan au gouvernement pour compléter la reconnaissance des côtes

de la *Notasie* ou *Nouvelle-Hollande*. Son plan ayant été adopté, on lui avait donné le commandement de la corvette *l'Investigateur* et tous les moyens nécessaires pour le succès de son entreprise. Il explora en 1801, en 1802 et en 1803 les côtes méridionales et orientales de la Nouvelle-Hollande, et au nord le détroit de Torrès et le golfe de Carpentarie. A peine fut-il de retour qu'il fit de nouveau voile du port Jackson, sur le vaisseau nommé *la Porpoise*, pour retourner au nord compléter son travail sur le détroit de Torrès; mais il fut jeté sur un des vastes bancs de ces récifs qui se trouvent entre la Nouvelle-Calédonie et la *Notasie*, et son vaisseau, ainsi qu'un autre nommé *le Caton*, qui l'accompagnait, y firent naufrage le 17 août 1803. Flinders revint sur une frêle embarcation au port Jackson, d'où il repartit avec deux corvettes pour aller au secours de ses compagnons d'infortune restés sur le *banc du Naufrage*. Il continua ensuite de faire voile au nord : il passa le détroit de Torrès, visita Timor, et le mauvais état de son vaisseau ne lui permettant ni de reconnaître la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, ni de retourner sur ses pas, il se dirigea vers l'île de France pour se ravitailler. Flinders ignorait que son pays était alors en guerre avec la France, et le passe-port dont il était pourvu et qu'avait accordé le gouvernement français pour faire respecter le vaisseau qu'il montait, même dans le cas d'hostilités déclarées, donnait le signalement de la corvette *l'Investigateur* et non celui du *Cumberland*, que commandait alors Flinders. Ce passe-port indiquait la mer Pacifique ou le Grand Océan comme le but de l'exploration de Flinders, et n'avait de validité qu'autant que ce capitaine ne se détournerait pas volontairement de la route qu'il devait suivre. Aussi le capitaine Flinders, à son arrivée à l'île de France, fut soupçonné d'espionnage : on mit l'embargo sur son bâtiment, on mit le scellé sur ses papiers et on le retint prisonnier. Peut-être les circonstances critiques où se trouvait la colonie française et le besoin de veiller à sa sûreté autorisaient-ils à prendre dans les premiers moments ces mesures de rigueur; mais le gouvernement français est inexcusable d'avoir retenu Flinders en captivité pendant six ans et demi. C'est bien à tort cependant qu'on a cru que le motif de cette injuste détention avait eu pour but de s'approprier les découvertes de Flinders, afin de les attribuer à l'expédition française de Baudin, qu'on avait envoyé à la même époque et dans le même but sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; et à ce sujet des géographes et divers journalistes ont dirigé contre les estimables rédacteurs de l'expédition de Baudin des accusations de plagiat aussi violentes qu'injustes (1). Elles sont victorieusement réfutées par la

(1) Voyez Pinkerton, dans les notes de sa traduction des *Voyages de Péron* (*General Collection of voyages and travels*, t. 11, p. 631, 637, 692, 906), et les auteurs du *Quarterly Re-*

narration même de Flinders. Cet habile navigateur rencontra Baudin à 35° de latitude sud et à 158° 58' de longitude à l'orient de Greenwich, point où il fixe le terme de ses découvertes vers l'est, et de celles de Baudin vers l'ouest. Nulle part il ne conteste l'exactitude et la légitimité des travaux nautiques des Français. Il rend surtout la plus éclatante justice à l'auteur de l'atlas du voyage d'Entrecasteaux. Il se serait plu de même à reconnaître le mérite de celui de l'expédition de Baudin, si cet atlas, gravé deux ans avant le sien, était parvenu à sa connaissance. Toutes les plaintes de Flinders portent sur les noms français imposés à des côtes qu'il avait reconnues et sur des omissions et des réticences qu'il considère comme nuisibles à ses justes droits. Nous examinerons ailleurs jusqu'où s'étend la légitimité des réclamations du navigateur anglais; à l'article *Péron* nous rétablirons sur cet objet la vérité qu'on a considérablement altérée. Flinders, de retour dans sa patrie vers la fin de 1810, ne cessa point de travailler à la rédaction de sa relation et de l'atlas qui devait l'accompagner. Cet ouvrage parut enfin en 1814, et l'auteur mourut le 19 juillet de la même année, peu de jours après avoir corrigé la dernière feuille et avant qu'il fût publié. Il est intitulé : *Voyage à Terra-Australis, entrepris pour compléter la découverte de ce grand pays, et exécuté pendant les années 1801, 1802 et 1805, etc., etc.*, Londres, 1814, 2 vol. in-4° avec un atlas, en anglais. Ce voyage et l'atlas qui l'accompagne placent Flinders au nombre des meilleurs marins du siècle et des hydrographes les plus distingués. Le voyage ne doit être considéré que comme une longue analyse des cartes : il ne renferme presque que des détails nautiques; ce qui en rend la lecture fatigante et peu instructive pour le commun des lecteurs. Il est précédé d'une introduction, dans laquelle l'auteur s'est proposé pour but de tracer le progrès des découvertes faites avant lui sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce morceau historique, écrit avec exactitude, renferme quelques recherches curieuses. L'appendice est un beau travail de *M. Brown*, sur la flore de la *Notasie* ou *Nouvelle-Hollande*. Flinders a aussi publié un *Mémoire sur l'usage du baromètre pour reconnaître la proximité des côtes*; mémoire qui a été inséré dans les *Transactions philosophiques*, partie deuxième, année 1806. On trouve aussi une *Lettre* de cet estimable navigateur *aux membres de la Société d'émulation de l'île de France sur le banc du Naufrage et sur le sort de la Pérouse*, inséré dans les *Annales des voyages*, vol. 10, p. 88 et suivantes (1).

W—R.

FLINS DES OLIVIERS (CLAUDE-MARIE-LOUIS-EMMANUEL CARBON DE) naquit à Reims en 1737, y fit

*view*, vol. 12, p. 1 et 267, et du *Monthly Review*, février 1815, vol. 76.

(1) On trouve, dans le tome 5 des *Mémoires* de la Société médicale de Londres (1799, in-8°), une *Observation d'un enfant né avec des pustules varioliques*, par un Mathieu Flinders, chirurgien à Donington.

ses études et s'y trouvait encore lors du sacre de Louis XVI (en 1775); ce qui lui donna occasion de composer une ode qui annonçait quelque talent poétique. Ses parents le destinaient à la magistrature et lui achetèrent une charge de conseiller en la cour des monnaies, et il se trouva ainsi le collègue d'un de ses oncles, A.-J.-B.-A. d'Origny, qui n'est pas inconnu dans la littérature (*voy. ORIGNY*). La révolution priva Flins de sa charge; il se livra alors tout entier à la littérature. Il était de la loge des Neuf-Sœurs et se lia avec plusieurs de ses membres. Il avait acheté le presbytère de Sermiers, près Reims, et s'y retira en 1797; il y fit mettre ces vers :

Cette maison modeste était un presbytère,  
Dieu même y fut présent sur un rustique autel.  
Incrédule ou croyant, philosophe ou sectaire,  
Entre, qui que tu sois, adore l'Éternel.  
Tout culte plaît au ciel quand notre cœur est juste,  
Et Dieu n'est pas sorti de cette enceinte auguste.

Ce fut M. de Fontanes qui fit avoir à Flins la place de commissaire impérial près le tribunal de Ver vins, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1806. On a de Flins : 1° *Voltaire, poème lu à la fête académique de la loge des Neuf-Sœurs*, 1779, in-8°. Cette pièce avait concouru pour le prix proposé par l'Académie française; 2° *Fragments d'un Poème sur l'affranchissement des serfs, qui ont été lus à la séance publique de l'Académie française*, 1781, in-8°; 3° *Poèmes et Discours en vers, lus et mentionnés aux séances publiques de l'Académie française*, Paris, Valleyre, 1782, in-8°; 4° *Le Réveil d'Épiménide à Paris, ou les Étrennes de la liberté*, comédie en un acte et en vers, 1790, in-8°, pièce de circonstance qui a eu quelque succès; 5° *Le Mari directeur, ou le Déménagement du couvent*, comédie en un acte et en vers, jouée le 25 février 1791, imprimée à Paris la même année, in-8° : c'est le *Mari confesseur* de la Fontaine mis en scène; la pièce est un peu libre; 6° *La jeune Hôtesse*, comédie en trois actes et en vers, 1792, in-8°, imitée de la *Locandiera* de Goldoni; 7° *La papesse Jeanne*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, jouée sur le théâtre du Vaudeville en 1793; 8° *Les Voyages de l'opinion dans les quatre parties du monde, par Louis Emmanuel*, Paris, 1789, journal très-piquant, dit Barbier, et dont il a paru cinq numéros. Flins a été l'un des collaborateurs du *Modérateur*, journal à la rédaction duquel présidait M. de Fontanes. Il a été éditeur des *Oeuvres du chevalier Bertin*, 1785, 2 vol. in-18. Il avait entrepris un poème en cinq chants, intitulé *Ismaël* : on en trouve des fragments plus ou moins longs dans l'*Almanach des Muses*, dans la *Décade*, t. 8, p. 172, dans le *Mercur* du 1<sup>er</sup> frimaire an 9. On croit qu'il a laissé en manuscrit une traduction des Hymnes de Callimaque. On a publié un *Choix des poésies de Barthe, de Masson de Morvillers et de Carbon de Flins*, 1810, in-18.

A. B—T.

FLIPART (JEAN-JACQUES), graveur, né à Paris en 1723, fut élève de Laurent Cars. Son père Jean-

Charles a gravé plusieurs planches dans le recueil de Crozat. Jean-Jacques Flipart s'appliqua beaucoup à l'étude du dessin, et l'on s'en aperçoit facilement dans ses ouvrages. Ses premières estampes, notamment la *Sainte Famille*, qu'il a gravée d'après le tableau de Jules Romain, pour la galerie de Dresde, sont d'un très-bon goût de gravure; mais peu à peu il a changé de manière et trop négligé les combinaisons de son art. Flipart, d'un caractère très-doux et fort obligeant, était extrêmement modeste et désintéressé. L'Académie royale de peinture l'avait agréé en 1753 et reçu quelques années après. Il a beaucoup gravé d'après Greuze, entre autres le *Paralytique servi par ses enfants*, l'*Accordée de village* et le *Gâteau des rois*, très-grandes planches; une *Jeune fille pleurant la mort de son oiseau*, et une *Autre dévidant du fil*, beaucoup plus petites, d'après le même. On a de lui une *Tempête*, d'après Vernet, d'un effet très-harmonieux; *Vénus et Énée*, et *Adam et Ève*, d'après Natoire; deux *Sacrifices*, d'après Vien; *Notre-Seigneur à la piscine*, d'après une très-belle composition de Diétrich; le *Combat des Centaures*, d'après Boulgonne, et deux *Chasses*, d'après Boucher et Vanloo. Ingouf et Danzel sont ses meilleurs élèves. Flipart est mort le 9 juillet 1782; il a eu un frère, Charles-François, mort en 1775, dont on connaît plusieurs estampes d'après Fragonard et autres maîtres modernes.

P—E.

FLISCUS (ÉTIENNE), grammairien, né vers le commencement du 15<sup>e</sup> siècle à Soncino, petite ville du Crémonais, se fit recevoir docteur en droit civil et canonique, d'où l'on peut conjecturer qu'il suivit d'abord le barreau; mais il y renonça pour se livrer à l'enseignement des lettres. En 1455 il était recteur du gymnase de Raguse. L'époque de sa mort est inconnue. On a de cet écrivain : 1<sup>o</sup> *Variationes, sive sententiarum synonyma*. Cet ouvrage, qui prouve dans l'auteur une étude approfondie des finesses de la langue latine, eut un succès extraordinaire : il s'en fit un grand nombre d'éditions. La première, suivant Panzer (*Anal. typog.*), est de 1477, in-fol., sans indication de ville. Celle de Rome, 1479, in-4<sup>o</sup>, per Joann. Bullé, de Bremis, est si rare, qu'elle a échappé aux recherches des PP. Laire et Audiffredi. Parmi les éditions postérieures, on distingue celle de Turin, 1480, in-fol., dans laquelle les phrases latines sont traduites en français. Albert de Eyb s'est servi de l'ouvrage de Fliscus pour enrichir la *Margarita poetica*. Il en convient lui-même dans sa préface, où il parle avec éloge de Fliscus qu'il nomme un très-illustre orateur (*orator clarissimus*). Cette préface contient quelques autres particularités que Fabricius a jugées assez intéressantes pour l'insérer dans la *Biblioth. medix et infimæ latinæ*, t. 1, p. 42; 2<sup>o</sup> Un *Commentaire* sur les *Décretales* d'Innocent IV, Venise, 1481, in-fol. (voy. l'*Index* du P. Laire, t. 2, p. 479); 3<sup>o</sup> *De componendis epistolis*, ibid., 1493, 1503, in-4<sup>o</sup>, et 1567, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Regulæ summatix* : on ne cite cet ouvrage et le suivant

que d'après la *Cremona letterata*, t. 1, p. 278. Cette grammaire, suivant Arisi, fut traduite en latin (Fliscus l'avait donc composée en italien) et publiée par J.-B. Guarguanti, religieux carme, Brescia, 1634 (1); 5<sup>o</sup> *Luclus Soncinenis*. Dans cette pièce, l'auteur célèbre la mémoire de ses compatriotes qui s'étaient illustrés dans les lettres et dans les armes.

W—s.

FLITNER (JEAN), né en Franconie au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, s'appliqua beaucoup à la poésie latine et fut gratifié, en cette qualité, du titre de *poète lauréat*. Il a publié : 1<sup>o</sup> *Manipulus epigrammatum dissectus*, et *Hortulus anthologicus melicus*, Francfort, 1619, in-12 : l'*Hortulus* a reparu en allemand, 1662, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Promptuarium christianæ sapientiæ*, Francfort, 1662, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Sphinx theologico-philosophica* (en allemand), Francfort, 1669, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> le 2<sup>e</sup> volume du *Theatrum Europæum*, collection écrite en allemand, avec un grand nombre de gravures, Francfort, Mérian, 1659, in-folio : ce volume contient les événements les plus mémorables de 1629 à 1653; 5<sup>o</sup> *Nebulo nebulonum, hoc est Joco-seria nequitix censura*, Francfort, 1620, 1654, 1636, 1663, in-12; ouvrage composé de 55 odes en vers iambiques, accompagnées chacune d'une gravure et de notes où l'érudition n'est pas épargnée : on y trouve aussi quelques anecdotes. C'est une traduction libre d'un ancien livre de facéties en vers allemands, d'un auteur connu par plusieurs ouvrages du même genre (voy. BAARDT et MURNER). — Un autre Jean FLITNER, pasteur luthérien en Poméranie, mort en 1678, a publié des cantiques et d'autres ouvrages ascétiques, tous en allemand. C. M. P.

FLOCCO, ou plus correctement FLOKE, pirate norvégien selon quelques auteurs, et suédois suivant d'autres, s'était acquis une grande réputation parmi ses compatriotes par sa hardiesse à entreprendre des courses lointaines, et avait par ce moyen gagné la confiance générale. Les récits qu'il entendit faire de l'Islande l'engagèrent en 865 à tenter un voyage à cette île. Comme la boussole n'était pas en usage à cette époque, les chroniques du Nord rapportent que Flocco, pour connaître s'il s'approchait de la terre qu'il cherchait, prit en partant des Feroër, d'autres disent des Orcades, trois corbeaux, oiseaux regardés comme sacrés dans la mythologie scandinave. Quand il se crut bien avant en mer, il lâcha un des corbeaux, espérant que la direction que cet oiseau allait suivre en s'envolant lui indiquerait la route qu'il devait tenir. Le corbeau retourna vers les Orcades, ce qui fit juger à Flocco qu'il était moins éloigné des côtes de Norvège que de celles de Gardarsholm, nom que l'on donnait alors au pays nouvellement découvert. Il continua donc à naviguer quelque temps encore, puis mit en liberté un second corbeau qui, ne trouvant pas où

(1) Peut-être faut-il lire 1534. Du moins il est certain que Guarguanti vivait dans le 16<sup>e</sup> siècle. Voyez la *Biblioth. carmel.* du P. Cosme de Villiers.

reposer son pied, revint à bord. Peu de jours après Flocco laissa partir le troisième corbeau, qui alla directement vers l'île nouvelle, où Flocco ne tarda pas à arriver. Il aborda, comme ceux qui l'avaient précédé, à la côte orientale; mais il se dirigea ensuite vers la partie méridionale, où il entra dans un golfe considérable, appelé aujourd'hui le Faxafjord; puis il alla passer l'hiver plus au nord, dans le golfe connu sous le nom de Brcidafjord. L'énorme quantité de glaces flottantes qui vinrent au printemps remplir le port où son navire était mouillé, lui fit naître l'idée de changer le nom de l'île et de lui donner celui d'*Island* (terre de glace), qu'elle a conservé depuis ce temps. Flocco passa un second hiver dans l'île, et choisit pour cette fois la partie méridionale; mais ne l'ayant pas trouvée plus agréable que les deux autres, il retourna en Norvège et ne fit pas une description flatteuse du nouveau pays: quelques-uns de ses compagnons, au contraire, le dépeignirent sous les couleurs les plus riantes; et l'un d'eux en reçut le nom de *Smoer Thorulfr* (Thorulfr de Beurre), parce qu'il soutenait que chaque brin d'herbe y distillait le beurre. Quant à Flocco, il fut appelé *Rafna Floke* (Floke le Corbeau), du mot *ravn* (corbeau en norvégien), à cause de l'usage auquel il avait employé cet oiseau. On peut regarder l'histoire des trois corbeaux comme une copie du récit des trois oiseaux que Noé lâcha quand il était encore dans l'arche; mais elle n'en prouve pas moins la sagacité de Flocco. Il paraît que les rapports contradictoires auxquels son voyage donna lieu ralentirent pendant plusieurs années l'ardeur qu'on avait d'abord montrée pour entreprendre des expéditions à la terre nouvelle.

E—s.

FLOCCUS. Voyez Fiocco.

FLODERUS (JEAN), professeur de langue grecque à l'université d'Upsal, mort vers la fin du dernier siècle. Il joignait à une vaste érudition une critique très-éclairée. On a de lui plusieurs discours latins prononcés à l'université d'Upsal, des dissertations latines, entre lesquelles se distinguent celles qui roulent sur les passages difficiles d'Homère, et une édition des *Dialogues de Lucien*, à l'usage des étudiants d'Upsal.

C—AU.

FLODOARD, historien, né à Épernay en 894, mort chanoine de l'église de Reims en 966. Il fut envoyé dans cette dernière ville par ses parents pour y faire ses études. Les progrès qu'il fit dans les sciences et ses belles qualités jointes à la sagacité de son génie lui méritèrent la faveur des archevêques Hervé et Seulfe, qui le récompensèrent par des bénéfices, après lui avoir conféré les ordres. Étant chanoine de Reims, doyen de la petite ville de Cormicy et ensuite du bourg de Corroy-lès-Hermonville, il devint abbé de St-Remy ou plutôt de St-Basle en 951. La réputation de ses vertus le fit appeler à l'évêché de Tournay, qu'il n'occupa jamais, parce qu'un clerc simoniaque fut installé sur ce siège. Il joignait à la connaissance

des lettres les mœurs les plus pures. L'amour du travail l'engagea à faire les recherches les plus exactes pour écrire l'histoire de Reims. Il fouilla avec une patience singulière des archives immenses, compulsa les lettres des pontifes, les actes des conciles, les martyrologes antérieurs à son temps, au rapport de Baronius, Papire-Masson et Pithou, qui tous avouent, ainsi que le cardinal Grimani, que son style ne se ressentait ni de la rouille des anciens auteurs ni de la dureté de style des nouveaux. Outre son *Histoire de l'église de Reims*, il est auteur de nombre d'écrits en latin, dont on peut voir la liste dans Marlot. La meilleure édition de cet ouvrage, curieuse et intéressante pour les Rémois, est celle de George Colvener, Douai, 1617, in-8°. C'est à tort que l'on a publié que le cardinal Charles de Lorraine fit faire à ses frais la première édition de l'historien Flodoard. Le cardinal demanda le manuscrit de cet auteur pour le faire imprimer à ses frais: c'est tout ce que dit Marlot à ce sujet; mais ce projet n'eut pas lieu alors, puisque ce ne fut qu'en 1611 que le P. Sirmond donna la première édition du texte de Flodoard, Paris, Séb. Cramoisy. Nicolas Chesneau en avait publié une version française dès 1580, in-4°, d'après un manuscrit fautif; en sorte que la traduction française de cet historien a paru avant le texte, ce qui est assez remarquable. La chronique du même auteur, sous le titre de *Chronicon rerum inter Francos gestarum*, commence à l'année 919 et finit en 966; Pithou et Duchesne l'ont publiée: elle est généralement estimée des savants. Les autres ouvrages de Flodoard sont des histoires en vers héroïques de saints et de papes illustres. Dom Mabillon en a donné des fragments dans ses *Acta Sanctorum*: J—B.

FLOERKE (JEAN-ERNEST), écrivain mecklenbourgeois, naquit le 7 juillet 1767, à Altenkalden, près de Gnoya, passa son enfance et sa première jeunesse à Bützow, acheva ses études à l'université de Rostock, et après y avoir suivi trois ans les cours de théologie, de philosophie et d'histoire, accepta une éducation particulière dans la maison du pasteur Kruse à Weltzin. Il remplit ensuite de vrais surnuméraires dans l'état ecclésiastique, tenta un an la carrière de professeur particulier à Wittenberg, exerça douze ans les humbles offices de chantré et de deuxième maître d'école à Waren. Enfin, en 1805, il devint prédicateur à Kirch-Mulsow et à Passee, et le 24 août 1812 il fut nommé, en remplacement de Romlag, préposé du cercle de Buckow. Sa vie, du reste, n'offre rien de remarquable: ses années s'écoulaient paisibles entre les soins de son ministère et la composition de nombreux articles littéraires dont il enrichissait les recueils périodiques de l'Allemagne. Il y fait preuve d'une grande variété de connaissances. Ses prédilections pourtant étaient pour l'histoire naturelle. En général il se cachait sous les pseudonymes d'*Édouard Sterne* et de *Jean l'Ermite*. Quelquefois il se nommait, par exemple, dans la

*Feuille du soir de Schwerin*. Ses ouvrages principaux sont : 1° *L'Aurore*, Nouv.-Brandebourg, 1795; 2° *les Heures de vacances*, Nouv.-Brandebourg, 1797 (la première partie seule fut publiée); 3° *la Fête du siècle à Waren*, Nouv.-Brand., 1804; 4° *Feuille de conversation de l'Allemagne septentrionale* (en commun avec C.-H. Gelisenhayner), douze livraisons en 2 volumes, Gustrow, 1816. Parmi ses articles nous indiquerons : I. En fait d'histoire naturelle : 1° *les Infusoires, ou le Monde primordial* (dans les *Fruits de la lecture*, de Pappe, t. 4, n° 25); 2° *Où séjournent les cigognes pendant l'hiver?* (*Feuille du soir de Schwerin*, n° 182); 3° *Raisons tirées de l'histoire naturelle et qui militent contre l'hibernement des hirondelles* (même feuille, n° 177). Ce morceau renferme plusieurs recherches propres à l'auteur. La Société des amis de l'histoire naturelle de Rostock lui conféra spontanément à cette occasion le titre de membre honoraire correspondant. II. En fait d'histoire et d'antiquités : 1° *Mitzewoy, prince de Rhétra* (recueil mensuel du Mecklenbourg, 1800, 5<sup>e</sup> livraison) : ce morceau n'est point achevé; 2° *Y a-t-il jamais eu des géants?* (même recueil, 1815, n° 185); 3° *Oui, la lèthargie était connue des anciens* (*Fruits de lecture*, n° 18); 4° *D'où vient qu'en construisant la muraille principale de la porte de la Croix à Parchim, on a trouvé des pierres tumulaires couvertes d'inscriptions hébraïques* (*Feuille du soir de Schwerin*, n° 156); 5° *Les plus anciens documents authentiques relatifs au Mecklenbourg* (*Feuille du soir de Schwerin*, n° 455). III. En fait de mélanges : 1° *Sur la formation de la surface externe du globe terrestre* (*Indicateur universel de l'Allemagne*, 1815, n° 500; 1814, n° 178); 2° *Idées sur les corps célestes et leurs habitants* (*Fruits de la lecture*, 1821, t. 4, n° 51); 3° *De l'immortalité de l'âme* (*Fruits de la lecture*, 1820, t. 2, nos 24, 27, 28; t. 4, nos 8 et 9) : cette dissertation se compose de fragments en forme de lettres; 4° *La Guerre et la Peste* (*Fruits de la lecture*, 1821, t. 5, n° 11); 5° *le Sort décide* (*Fruits de la lecture*, 1821, t. 5, n° 28). P-OT.

FLOGEL (CHARLES-FRÉDÉRIC). La vie de cet écrivain utile n'offre rien de remarquable. Fils d'un maître d'école de Jauer, en Silésie, il naquit le 5 décembre 1729 : il fréquenta de 1758 à 1748 l'école latine de la ville natale; de 1748 à 1752, le gymnase de Breslau; enfin, de 1752 à 1754, l'université de Halle, où il étudia la théologie protestante. De retour à Jauer, il passa six années sans place, occupé à donner des instructions aux enfants de quelques habitants de cette ville. Enfin, en 1761 il fut appelé comme instituteur au gymnase de Breslau; en 1762 on le nomma procureur, et en 1775 recteur de celui de Jauer : il finit par obtenir en 1774 la chaire de professeur de philosophie à l'Académie des jeunes nobles de Liegnitz. Cette place, qui ne l'occupa guère, lui laissa du loisir pour cultiver la branche de littérature à laquelle il s'était principalement voué et qui fit son amusement jusqu'à la fin de ses jours,

arrivée le 7 mars 1788. L'histoire littéraire était la carrière dans laquelle Flögel sut se frayer une route nouvelle. Dès 1760 il avait publié une *Introduction à l'art d'inventer*, Breslau, in-8°. En 1763 il donna son *Histoire de l'esprit humain*, en un volume in-8°, dont il parut successivement trois éditions, et qui fut traduite en italien par Aug. Ridolfi, Pavie, 1788, in-8°. Mais ce fut en 1784 qu'il publia le premier volume de l'ouvrage qui fixa son rang parmi les écrivains allemands : c'est l'*Histoire de la littérature comique*, en 4 volumes in-8°. Cet ouvrage est le fruit de grandes recherches et renferme une foule de matériaux curieux et amusants. Il est recommandable par son exactitude plutôt que sous le rapport du style. Les trois premiers volumes traitent du genre comique, en général, et de la satire chez tous les peuples anciens et modernes. Le quatrième est destiné à la comédie, en prenant ce mot dans le sens le plus général. On voit que cet ouvrage n'embrasse pas toutes les branches de la littérature comique. Flögel s'était proposé de donner, dans des ouvrages particuliers, l'histoire des branches qu'il n'avait pas traitées dans les quatre volumes. Il fit imprimer en effet, en 1788, l'*Histoire du comique grotesque*, en un volume in-8°, qui vit le jour après sa mort. L'année suivante, l'*Histoire des fous en titre d'office* parut en un volume in-8°; il forme la seconde partie de celle du comique grotesque. Enfin, un ami de l'auteur, M. Schmit, publia en 1794 l'*Histoire du burlesque*, en un volume in-8°, dont on avait trouvé le manuscrit entièrement mis au net parmi les papiers de l'auteur. Ces divers ouvrages, tous en allemand, forment une suite qui manque à la littérature peut-être de tous les autres peuples. S—L.

FLOCEL (ALBERT-FRANÇOIS), né à Luxembourg en 1697, fut d'abord avocat en parlement. Il fut en 1751 secrétaire d'État de la principauté de Monaco, et, en 1759, premier secrétaire des affaires étrangères sous MM. Amelot et d'Argenson, censeur royal, etc. Il avait un goût très-prononcé pour la littérature italienne, et fut membre de l'Académie des Arcades de Rome, de celles de Florence, de Bologne, de Cortone. Il s'était, avec le temps, formé une bibliothèque très-précieuse, composée de 11,000 volumes en langue italienne. Il mourut le 15 septembre 1775. Le Catalogue de sa bibliothèque parut en 1774, 2 vol. in-8°, et est très-recherché aujourd'hui. On a de Flöcel une traduction de la *Lettre de M. Riccoboni à M. Muratori, sur la comédie de l'École des maris de M. de Lachaussee*, 1757, in-12, réimprimée en 1762. — FLOCEL (Jeanne-Françoise de Lavau, dame), son épouse, née à Paris en 1715, morte le 6 octobre 1764, a traduit de l'italien de Goldoni les *deux premiers actes de la comédie de l'Avocat vénitien*, 1760, in-12. — FLOCEL (Albert-Jérôme), leur fils, né à Paris le 4<sup>er</sup> mai 1747, a donné un *Essai sur la vie et les découvertes de Galileo Galilei, traduit de l'italien du P. Frisi*, 1767, in-12; cet ouvrage se

trouve aussi dans le *Journal de Trévoux*, avril 1767, et a été réimprimé dans l'*Encyclopédie méthodique* (Histoire, t. 2, p. 668-675). A. B.—T.

FLOOD (HENRI), fils d'un chef de justice du tribunal du Banc du roi en Irlande, naquit en 1752 et fit ses premières études au collège de la Trinité de Dublin, d'où il passa vers 1749 à l'université d'Oxford. Il était doué d'une belle figure, relevée par la politesse des manières; mais, quoiqu'avec un esprit vif et intelligent, les succès faciles que lui procuraient dans le monde ses avantages extérieurs, joints à l'influence d'un nom considéré et d'une grande fortune, l'avaient conduit à négliger d'abord la culture de son esprit. Son gouverneur, le docteur Markham, qui fut depuis archevêque d'York, et M. Tyrwhitt, littérateur distingué, essayèrent d'éveiller son goût pour l'étude en piquant son amour-propre; ils s'attachèrent, dans les sociétés où ils l'introduisirent, à le mettre en présence de quelques jeunes gens fort instruits et à faire tomber la conversation sur des sujets intéressants. Flood, qui dans les réunions frivoles où il s'était trouvé jusque-là était accoutumé à se faire écouter comme un oracle, désespéré maintenant de ne pouvoir même prendre part à des discussions où il y avait des applaudissements à recueillir, se condamna volontairement à garder le silence jusqu'à ce qu'il eût suffisamment étendu le cercle de ses connaissances. Il consacra la plus grande partie de son temps au travail, avec une telle assiduité et un tel succès, qu'au bout de six mois il put se mêler sans témérité aux discussions littéraires auxquelles il avait été à peu près étranger. Il joignit l'étude des sciences exactes à celle des auteurs classiques grecs et latins, particulièrement des orateurs. Flood n'en était pas moins très-répandu dans le monde, et il était un de ceux qui donnaient le ton dans la bonne compagnie. En 1759 il fut élu membre de la chambre des communes en Irlande, et fut réélu dans le parlement renouvelé en 1764, où il se distingua éminemment par une éloquence brillante et par le zèle et la persévérance qu'il mit à soutenir toutes les mesures qu'il regardait comme utiles à son pays. Telle fut celle du rappel d'une loi établie par sir Edward Poyning, sous le règne de Henri VII, et qui, par l'effet d'une fausse interprétation, soumettait tous les actes de la législature d'Irlande à la censure d'un conseil d'État anglais. Il parvint à opérer une réforme dans la durée des sessions du parlement d'Irlande, durée qui jusque-là s'était prolongée jusqu'à la mort du roi et qui, par l'adoption du *bill octennial*, fut bornée désormais à huit ans; cette réforme fut pour l'Irlande la source de grands avantages politiques. Enfin, il se déclara en faveur d'une milice constitutionnelle qui pût balancer dans l'intérieur l'ascendant de l'armée. Après avoir été d'abord le chef du parti de l'opposition dans son pays, Flood, dans les diverses administrations qui se succédèrent, se montra pour ou contre elles, sui-

vant qu'elles favorisaient ou contrariaient le succès des mesures dont il s'était fait le champion et qu'il parvint à faire adopter. Il avait accepté vers 1775 la place de conseiller d'État dans les deux royaumes, avec celle de l'un des vice-trésoriers d'Irlande; mais il n'avait accepté qu'à de certaines conditions relatives au maintien de ses principes; et ces principes se trouvant contrariés, il résigna la place de vice-trésorier en 1781. Son nom fut rayé de la liste des conseillers d'État. Son adhésion et son opposition alternatives aux mesures ministérielles lui attirèrent fréquemment le reproche de versatilité. En 1785, la chambre des communes fut témoin d'une discussion entre Flood et M. Grattan, qui fut portée à un degré d'animosité dont il n'y a pas un autre exemple. Pour avoir l'air d'éviter les personnalités, M. Grattan dans le cours de ce débat supposait, par une sorte de prosopopée, qu'il adressait la parole à un membre du parlement alors absent, et l'apostrophait ainsi, les yeux fixés directement sur Flood: « Vous avez de grands talents, mais vous menez « une vie infâme; pendant des années vous avez « gardé un silence que vous vous faisiez payer..... « Je vous le dis à la face de votre pays, devant « tout le monde et devant vous-même; non, vous « n'êtes pas un honnête homme. » Flood répliqua et s'abandonna à une verve d'invectives portée au point que l'orateur des communes, avec l'avis de la chambre, crut devoir l'interrompre. Flood obtint cependant la permission de poursuivre sa justification quelques jours après. Il fut élu membre du parlement anglais en 1785 pour la ville de Winchester, et représenta le bourg de Seaford dans la session suivante, depuis 1785 jusqu'à la dissolution. Le dernier discours qu'il prononça dans le parlement anglais, en 1790, avait pour objet une réforme dans la représentation parlementaire. Le plan qu'il proposa obtint l'entière approbation de Fox et des hommes les plus éclairés. Son influence était néanmoins fort affaiblie dans les dernières années de sa vie. Les efforts violents qu'il fit pour éteindre un incendie qui s'était manifesté dans un de ses bureaux, furent suivis d'une pleurésie dont il mourut le 2 décembre 1791. Il voulut par son testament que son bien principal, après la mort de sa femme, passât au collège de la Trinité de Dublin, pour servir à la fondation d'une chaire de langue celtique ou irlandaise, et d'une autre d'antiquités et d'histoire d'Irlande, et pour être appliqué à fonder quatre prix pour des compositions en prose et en vers en irlandais, en grec et en latin. Le surplus devait être employé pour enrichir la bibliothèque de l'université. L'éloquence de Flood était remarquable par la force du raisonnement et par la pureté et la richesse de son style plein d'images et d'allusions classiques. Il se montrait avec plus d'avantage encore quand il répondait que lorsqu'il prenait l'initiative: malheur à l'adversaire qui provoquait ses sarcasmes! On a imprimé plusieurs



de ses discours dans les parlements, un entre autres sur le *Traité de commerce avec la France*, 1787, in-8°; des *Vers sur la mort de Frédéric, prince de Galles*, publiés dans la collection d'Oxford, en 1731; une *Ode sur la renommée*, 1785; la traduction de la *première Ode pythique de Pindare*, 1785. On cite, parmi des manuscrits qu'il a laissés, la traduction des deux harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne, et de plusieurs oraisons de Cicéron; mais nous ignorons si ces traductions qu'on vantait beaucoup ont été imprimées. Z.

FLOQUET (ÉTIENNE-JOSEPH), compositeur français, naquit à Aix en 1750. Dès son enfance, il montra pour la musique les dispositions les plus étonnantes. Ses parents le placèrent à la maîtrise de St-Sauveur, et à onze ans il fit exécuter un motet à grand chœur, qui fut généralement applaudi. Il vint à Paris en 1769, se lia avec l'abbé le Monnier et fit pour lui la musique de l'*Union de l'Amour et des Arts*, qu'ils donnèrent à l'Opéra en 1775. Cette pièce eut un succès prodigieux et quatre-vingts représentations consécutives. L'année suivante, ils firent exécuter *Azolan* ou le *Serment indiscret*, dont la réussite ne fut pas heureuse. Persuadé qu'il lui restait encore beaucoup à acquérir, Floquet prit le parti d'aller en Italie, où il suivit les leçons de Nicolo Sala et du P. Martini. En revenant en France, il passa par Bologne et se fit recevoir à l'Académie des Philharmoniques. Ce que les aspirants doivent composer en trois séances, Floquet le fit en une seule. Il composa en deux heures et demie une *fugue* à cinq parties, un petit *motet* et un *canto fermo*. De retour à Paris, il donna en 1779 l'opéra d'*Hellé*, qui n'eut aucun succès; puis l'année suivante, le *Seigneur bienfaisant* et, aux Italiens, la *Nouvelle Omphale*, qui furent mieux accueillis. Il entreprit alors de mettre en musique l'*Alceste* de Quinault, retouchée par Saint-Marc, sans être arrêté par la concurrence avec Gluck. Mais l'exécution prouva que c'était un projet téméraire, et la première répétition que l'on fit de sa pièce fut un arrêt de proscription. Le chagrin qu'il en conçut altéra sa santé, et il mourut le 10 mai 1785. Floquet était un savant harmoniste; mais ses opéras ont prouvé que la science est impuissante sans le génie. Sa mélodie est monotone et languissante; ses chants sont surannés et, à l'exception de sa *Chaconne* et du *Trio des Vieillards*, ses productions sont à peu près oubliées. D. L.

FLOR (ROGER) naquit à Tarragone le 14 juillet 1262. Ayant embrassé de bonne heure la carrière des armes, il se signala par quelques exploits contre les Maures; il prit ensuite l'habit des Templiers et fit sa profession à Barcelone, dans la maison de cet ordre. Dans les dernières croisades, il passa en Palestine avec quelques autres chevaliers et s'établit à St-Jean d'Acre. Les infidèles ayant attaqué cette place, il y fit des prodiges de valeur. Dans une sortie, il culbuta les ennemis, leur prit l'étendard de Mahomet et tua de sa main

leur général. Mais les Sarrasins ayant reçu de puissants renforts, malgré le courage de ses défenseurs, la ville fut prise d'assaut en 1291. Roger put cependant sauver le trésor de son ordre. Il s'occupa d'abord à rassembler tout ce qu'il put de chevaliers et de guerriers chrétiens débandés, avec lesquels il forma une petite armée navale. Il commença à parcourir les mers, tantôt en portant des secours et des vivres aux armées chrétiennes, tantôt en infestant les côtes de l'ennemi et en battant ses flottes, quoique bien supérieures à celle qu'il commandait. Ces exploits lui procurèrent beaucoup de richesses et lui firent une grande réputation. Dans ce temps, Frédéric d'Aragon disputait la couronne de Sicile aux rois de Naples de la maison d'Anjou: n'ayant pas assez de forces pour lutter contre son rival, il appela à son secours Roger, qui accourut aussitôt en Sicile avec son armée et contribua beaucoup par son intelligence et par sa valeur à la conquête de cette Ile. Frédéric, en récompense de ses services, le nomma vice-amiral. Flor était d'un caractère inquiet, avide et ambitieux. Soit qu'il crût avoir à se plaindre du peu de générosité de Frédéric à son égard, ou qu'il cherchât de nouvelles occasions de se signaler, il quitta ce prince et vint offrir ses services à l'empereur Andronic, qui les accepta avec empressement. Les Turcs faisaient de grands progrès dans l'empire d'Orient, et il semblait que rien ne pouvait leur résister. Roger, ayant sous ses ordres 2,000 Catalans, passa en 1304 à Constantinople où, à la première occasion qui se présenta de se mesurer avec les ennemis, il remporta une victoire signalée et parvint à rétablir la tranquillité dans l'empire. Andronic, reconnaissant, lui accorda sa nièce en mariage, lui conféra le titre de *césar* et le combla de richesses et d'honneurs. Il fut également généreux envers les autres capitaines, dont les principaux étaient Roger d'Entença, Arenas, Rocafort, Roquesens, Foxa, etc. Entença, lieutenant de Roger, fut élevé à la dignité de *magneduc*, ou grand-duc, titre qui répond à celui de généralissime des armées de terre et de mer. Flor, se trouvant allié à l'empereur et si près du trône, donna de forts soupçons qu'il voulût l'occuper en entier. Andronic, qui en fut informé, crut devoir se défaire d'un sujet trop puissant; il fit assassiner Roger une nuit, tandis que celui-ci passait dans l'appartement de sa femme (1). Le grand-duc Entença fut arrêté en même temps. Roger mourut le 23 avril 1306, à l'âge de 44 ans. Les Catalans indignés se renfermèrent dans Gallipoli, d'où par de fréquentes sor-

(1) Quelques écrivains attribuent cette mesure rigoureuse de la part d'Andronic aux brigandages qu'exerçaient, dit-on, les Catalans dans les provinces de l'empire. Mais il n'est guère probable que Roger et Entença, parvenus aux postes les plus éminents, comblés d'honneurs et de richesses, puissent y avoir eu la moindre part. On est donc plus porté à croire qu'ils méditaient de grands projets, ou que l'empereur, n'ayant plus besoin de leurs services, voulut se défaire de ceux-là mêmes qu'il avait élevés; et le caractère d'Andronic rend assez probable cette supposition.

ties ils vengèrent cruellement sur les Grecs la mort de leur général. B—s.

FLORE (FRANC). *Voyez* FLORIS.

FLORENT (FRANÇOIS), juriconsulte né à Arnay-le-Duc, en Bourgogne, se fit recevoir avocat et plaïda avec distinction au parlement de Dijon. Il devint ensuite antécresseur à Orléans et mourut le 29 octobre 1650. Florent s'occupa principalement de l'étude du droit canon et publia les ouvrages suivants, qui étaient autrefois fort estimés : 1° *Dissertationes selectæ juris canonici*, Paris, 1652, in-8°; 2° *Disputationes de nuptiis consobrinarum*, Paris, 1656, in-8°. Ces ouvrages ont été réimprimés en 1679 en 2 volumes in-4°. T.-P. F.

FLORENT-CHRÉTIEN. *Voyez* CHRÉTIEN.

FLORES (LOUIS), dominicain, naquit à Gand le 14 janvier 1570. Ayant fait ses études dans sa patrie, ses parents l'envoyèrent en Espagne solliciter un emploi. N'ayant pu l'obtenir, il passa au Mexique, où il prit l'habit religieux. Il fut bientôt envoyé comme missionnaire aux Philippines, où il se distingua par son zèle pour la conversion des infidèles. Plusieurs de ses confrères gémissaient dans les fers au Japon : Florès le sut et désira aussitôt partager avec eux le martyre; mais tandis qu'il allait les rejoindre, les Hollandais l'arrêtèrent en chemin, le retinrent deux ans en prison et le livrèrent ensuite aux Japonais, qui le condamnèrent à être brûlé vif : ce cruel arrêt fut exécuté le 29 août 1622. On a de lui une relation de l'état du christianisme dans le Japon jusqu'au 24 mai de la même année. — FLORÈS (ANDRÉ), poète espagnol, vit le jour à Ségovie en 1484. Il eut beaucoup de talent dans la poésie lyrique, et laissa quelques ouvrages qui étaient assez estimés, mais qui sont peu connus de nos jours. On retrouve quelques-unes de ses compositions dans les recueils de poésies castillanes. Florès mourut vers l'an 1560. B—s.

FLOREZ (HENRI), savant espagnol, naquit à Valladolid le 14 février 1701. En 1715 il prit l'habit religieux dans l'ordre de St-Augustin, et il se fit bientôt distinguer autant par sa piété que par ses talents. Après avoir professé la théologie pendant quelques années et publié de 1752 à 1758 un *Cours de théologie* en 5 volumes in-4°, il se livra exclusivement à l'étude de l'histoire sacrée et profane. Le premier fruit de ses travaux en ce genre fut sa *Clave historical*, Madrid, 1745, in-4°, ouvrage dans le genre de l'*Art de vérifier les dates*. L'exactitude, l'ordre et la précision qui règnent dans son livre le firent connaître avantageusement : cet ouvrage fut réimprimé pour la huitième fois en 1764. La *España sagrada, o Theatro geographico-historico de la Iglesia de España*, ne fit qu'accroître la réputation de Florez et lui donna la célébrité dont il jouit encore de nos jours. Depuis 1747 jusqu'à 1770, il en donna 29 volumes in-4° imprimés à Madrid. Quelques auteurs ont comparé la *España sagrada* à la *Gallia christiana*; mais pour le plan elle se rapproche beaucoup plus de l'*His-*

*toire ecclésiastique* de Fleury. Quoi qu'il en soit de la justesse de l'une ou de l'autre de ces deux comparaisons, la critique la plus impartiale reconnaîtra toujours dans le P. Florez un historien du premier ordre, soit pour le choix et la certitude des faits, soit pour la marche sûre et rapide du discours, qui prouve que l'auteur n'écrivait pas à mesure qu'il acquérait de nouvelles connaissances, mais qu'avant d'écrire il était déjà maître de sa matière. Florez a eu deux continuateurs, le P. Risco et le P. Fernandez. Le premier publia le 50<sup>e</sup> volume en 1775 et le 51<sup>e</sup> en 1786. Le P. Fernandez en donna trois autres, ce qui forme en tout 54 volumes (Madrid, 1791); recueil d'autant plus précieux qu'il renferme les ouvrages des plus anciens auteurs, enrichis des notes de l'éditeur. Florez était aussi un bon antiquaire et un excellent numismate, comme on peut le voir par son *España carpetana*, et dans son livre intitulé : *Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiguos de España*. Ce dernier ouvrage parut à Madrid en 1757 et 1758, en 2 volumes grand in-4°. L'auteur y en ajouta un troisième en 1775, peu de temps avant sa mort. Ce recueil, qui contient plus de trente médailles anciennes inconnues jusqu'alors, eut un grand succès, et l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Madrid s'empressa de nommer l'auteur son associé correspondant. On connaît encore du P. Florez une *Dissertation de la Cantabria*, Madrid, 1768, in-4°; des *Memorias de las reynas catholicas*, ibid., 1770, 2 vol. in-4°, 2<sup>e</sup> édition; un *Traité sur la botanique et les sciences naturelles*, etc. Il a été l'éditeur de la *Relacion del viaje literario de Ambrosio Morales*, Madrid, 1765, in-fol., etc. Ce savant, occupé uniquement de ses études, sans orgueil et sans ambition, vécut presque toujours dans la retraite et mourut à Madrid le 20 août (ou selon d'autres le 5 mai) 1775, âgé de 72 ans. B—s.

FLORIAN DOCAMPO. *Voyez* DOCAMPO.

FLORIAN (JEAN-PIERRE CLARIS DE) naquit le 6 mars 1735, au château de Florian, dans les basses Cévennes, d'une famille distinguée dans les armes. Ce fut là qu'il passa les premières années de son enfance, sous les yeux d'un aïeul qui ne proportionnait pas assez ses dépenses à sa fortune et qui en conséquence laissa une succession obérée. L'ayant perdu, il fut mis en pension à St-Hippolyte. Son père avait un frère aîné, le marquis de Florian, lequel avait épousé une des nièces de Voltaire et allait souvent à Ferney. Cet oncle sollicita la permission d'y mener son neveu, dont la gaieté vive et franche, les heureuses dispositions, excitèrent un très-grand intérêt dans la maison de celui qui faisait et défaisait alors tant de réputations en France. Florian avait treize ans lorsqu'en 1768 il fut reçu parmi les pages du duc de Penthièvre. De même que chez Voltaire, son esprit et l'amabilité, mais surtout la sensibilité de son caractère, eurent beaucoup de succès à la petite cour du château d'Anet, dont l'illustre

maître lui témoigna dès ce premier moment une bienveillance qui ne se démentit jamais. Ses propos toujours animés et souvent joyeux avaient le mérite d'écarter l'ennui qui quelquefois assiégeait ce prince, d'ailleurs si vertueux et si bienfaisant. Le jeune page n'éprouva de sa part aucune opposition au projet qu'il avait formé de se vouer à la profession des armes. Il entra d'abord dans le corps royal de l'artillerie, dont il existait à cette époque une école à Bapaume; mais il n'y resta pas longtemps, son protecteur lui ayant accordé dans le régiment de dragons de Penthièvre d'abord une lieutenance et ensuite une compagnie. Après avoir passé quelque temps en garnison à Maubeuge et fait plusieurs voyages à Paris, où ses semestres étaient en partie consacrés aux muses, il obtint une réforme au moyen de laquelle son service comptait toujours sans qu'il fût obligé de rejoindre. Il accepta avec reconnaissance la place de gentilhomme ordinaire que lui avait proposée le duc de Penthièvre, et devint son favori: il se vit même souvent traité par ce prince comme un ami. Chargé presque toujours de distribuer ses bienfaits autour des châteaux d'Anet et de Sceaux, ou bien à Paris, il suivait en tous points les intentions du donateur, aussi généreux qu'opulent, c'est-à-dire qu'il les distribuait avec toutes les recherches de la délicatesse et de la sensibilité la plus touchante. Le genre de vie que Florian était désormais destiné à mener lui permit de se livrer presque exclusivement à son goût pour la littérature. Ce goût avait été déterminé principalement par les encouragements que Voltaire n'avait pas manqué de donner aux dispositions précoces du jeune poète son allié. De plus, étant né d'une mère castillane d'origine (Gilette de Salgues), pour la mémoire de laquelle il avait un tendre respect, Florian s'était occupé de bonne heure et avec attrait de la langue espagnole. La lecture des originaux, devenus ses modèles favoris, lui fit concevoir le projet de rajeunir les peintures de l'amour chevaleresque et même les douces chimères de l'amour pastoral. Ses premières productions n'annonçaient encore que de la grâce et une touche délicate. On remarqua un coloris plus vif dans le roman de *Galatée*, qu'il publia en 1783. Les trois premiers livres sont une imitation embellie de Cervantes: le quatrième est d'invention. L'auteur avait varié les tableaux, bien choisis et bien liés les épisodes; enfin, il avait placé à propos des romances qui contribuèrent à la très-grande vogue de l'ouvrage. *Galatée* fut suivie, quelques années après (en 1788), par *Estelle*, qui appartient en entier à Florian. Cette seconde pastorale, malgré la pureté de la diction, la fraîcheur des peintures et la teinte du sentiment qui y domine, obtint moins de succès. La disposition des esprits n'était plus la même; des symptômes assez sérieux de nos troubles politiques commençaient à exciter des alarmes, et les bergeries de Florian avaient tort pour le moment, d'autant que, comme le disait

M. de Thiard, elles laissaient trop apercevoir qu'il y manquait un loup. Néanmoins, une foule de musiciens, soit de profession, soit simples amateurs, se disputèrent les chants tour à tour gracieux et touchants dont il avait encore cette fois entremêlé sa prose poétique. *Numa Pompilius* avait paru en 1786, deux ans par conséquent avant *Estelle*. Ce n'est qu'une imitation un peu froide du plus célèbre de nos poèmes en prose, de celui qui contribua beaucoup à rendre Fénelon immortel, mais qui n'a produit jusqu'ici en France que d'assez faibles copies. «Télémaque a l'air de la traduction « d'un ouvrage antique, comme l'a fort bien dit « M. de Lacretelle; mais la couleur de l'antiquité « manque à *Numa*. L'histoire y est trop voilée, et « la fable ne s'y montre pas avec assez de pres- « tige. » Florian a fait aussi des *Contes*. La forme n'en est peut-être pas toujours suffisamment variée; mais quelques-uns de ceux qu'il a écrits en vers offrent de jolis détails, de l'esprit, quelquefois de l'élégance. En général, sa poésie a plus de grâce que de force. Ses *Nouvelles* en prose se font toutes remarquer par un caractère particulier de philosophie traitée dans le genre sentimental. Mais combien de carrières différentes son talent n'était-il pas capable de parcourir, puisqu'il s'est essayé dans l'histoire et a mérité des éloges dans ses compositions théâtrales! La Harpe dit que « la délica- « tesse et la finesse, qui n'excluent pas le naturel, « distinguent et feront toujours aimer les petites « comédies de cet auteur. » C'est (selon lui et selon tous les gens de goût) une excellente idée que d'avoir donné au simple et crédule héros de la farce italienne, qui n'était connu que par sa balourdise et par ses facéties bergamasques, une bonhomie et même des vertus naïves qui ne sont altérées par aucun mélange. « Et tout l'esprit qui « les relève, ajoute-t-il, n'est qu'un composé fort « heureux de bon cœur, de bon sens et de bonne « humeur. » *Les deux Billets, le bon Ménage, le bon Père et la bonne Mère*, etc., sont bien certainement les chefs-d'œuvre du genre des pièces où Arlequin joue le rôle principal. Florian lui avait donné, pour ainsi dire, l'empreinte de son propre caractère. Il se chargeait quelquefois de remplir ce rôle sur des théâtres de société, et particulièrement chez M. d'Argental: il s'y faisait même beaucoup applaudir. De loin en loin il obtenait aussi, mais non sans peine et par une sorte de surprise, de dérider par son talent d'auteur et d'acteur le grave et respectable Mécène à la piété duquel on sait qu'il fit plus tard le sacrifice de ses derniers ouvrages dramatiques. Le succès de ceux qu'il donnait au Théâtre-Italien embellissait sa carrière; c'était pour lui un sujet de satisfaction sous plusieurs rapports. Ses livres se succédaient avec rapidité et n'en faisaient pas moins admirer un style des plus purs, des plus corrects, un style naturel et élégant tout à la fois; ils avaient surtout pour lui l'avantage de remplir les vides que son grand-père et son père avaient laissés dans sa for-

tune. En acquittant ainsi des dettes de famille, il trouvait encore la possibilité de concourir personnellement aux actes de bienfaisance du duc de Penthièvre. Couronné deux fois à l'Académie française, où il avait présenté une épître en vers intitulée : *Voltaire et le Serf du mont Jura*, et sa touchante églogue de *Ruth*, avec plus de bonheur que son *Éloge en prose de Louis XII*, il vit en 1788 les portes de cette Académie s'ouvrir pour lui : il était alors âgé de 33 ans. Ce fut en 1791 qu'il publia *Gonzalve de Cordoue*. Ce poème a, comme *Numa Pompilius*, les défauts d'un genre indéterminé. D'ailleurs l'auteur a prêté à son héros espagnol la franchise et la générosité de nos chevaliers français, qualités que celui-ci possédait peut-être au même degré, mais que du moins l'histoire ne lui accorde pas avec les mêmes nuances caractéristiques. Le *Précis historique sur les Maures*, qui sert d'introduction à cet ouvrage, passe généralement pour un excellent morceau historique et fait croire que Florian, après avoir traité avec succès différents genres de littérature, aurait pu se faire un nom distingué dans celui de l'histoire. C'est dans ses *Fables* surtout, imprimées en 1792, qu'on retrouve sa physionomie et son caractère. Nous ne craignons pas de dire qu'elles l'établissent, dans l'opinion générale, le second de nos fabulistes français. Entre autres autorités, l'auteur souvent cité du *Lycée* et M. de Lacretelle ont trop bien prouvé le mérite particulier de Florian comme disciple et imitateur de La Fontaine, pour que nous entreprenions de juger et développer ici nous-mêmes ce mérite après eux. Il ne fallait pas moins qu'une révolution comme la nôtre pour faire évanouir le bonheur de l'écrivain qui, tout en se livrant avec délices à ses goûts purs et simples, se voyait comblé de marques d'intérêt et d'attachement par tous ceux qui le connaissaient, et avait de plus l'avantage de passer sa vie auprès du plus estimable et du plus aimé de tous les protecteurs. Après avoir eu la douleur de le perdre, il croyait du moins pouvoir compter sur le repos. Banni en 1793 par le décret qui défendait aux nobles de rester à Paris, il alla s'établir à Sceaux et y trouva des dédommagements dans la reconnaissance et l'affection de quelques habitants; mais on vint l'y chercher pour l'enfermer dans la maison d'arrêt de la *Bourbe*, dite alors *Port-Libre*. Ce fut là qu'il composa en grande partie *Guillaume Tell*, le plus mauvais des poèmes sortis de sa plume et qui laisse sentir plus que les autres les défauts d'un plan tracé sans vigueur. Il recouvra sa liberté au 9 thermidor; mais il n'avait pu surmonter le sentiment de frayeur et de chagrin profond qui l'avait saisi dès les premiers jours de son arrestation : il ne fit que languir quelque temps à Sceaux, où il était revenu, et il y mourut le 15 septembre 1794, à l'âge de 38 ans. C'est là qu'il avait composé et lu à plusieurs amis *Eliézer et Nephtali*, production à laquelle il mettait beaucoup d'importance et qui

a été imprimée pour la première fois en 1803. Malgré quelques tableaux pathétiques, on y reconnaît plutôt la tristesse à laquelle il était en proie, que la douce mélancolie qu'il voulait peindre. Du reste, la préface du poème vaut mieux que le poème lui-même, et elle contient quelques détails piquants sur les mœurs des Juifs. Ce n'est que longtemps après sa mort qu'on a publié sa traduction, s'il est permis de l'appeler ainsi, de *Don Quichotte*. Il l'avait entreprise de bonne heure et y avait mis tous ses soins, trop de soins peut-être. Le goût décidé qu'il avait pour Michel Cervantes donne lieu de croire que, s'il avait vécu, il se serait reproché à lui-même le projet d'arranger en pastorale française un ouvrage dont le mérite principal est dans sa philosophie tout à fait originale, dans son cachet particulier qu'on ne peut embellir sans l'altérer. Sous la plume de Florian, le héros de la Manche a plus de noblesse et porte plus d'agrément dans des discussions où l'on s'étonne de le trouver si sage; mais on regrette surtout ce que Sancho y a perdu de sa naïveté. A tout prendre, cette version vaut mieux que celle de Filleau de St-Martin, quoiqu'elle ne fasse pas aussi bien connaître l'original. Florian n'avait reçu de la nature les qualités qui le distinguent comme écrivain que dans une certaine mesure, qui ne lui a guère permis de sortir de la médiocrité. Ne s'étant jamais élevé beaucoup, il n'est jamais tombé de bien haut; n'ayant rien hasardé, il n'a commis aucune erreur très-remarquable. On le lit donc avec plaisir, et on peut l'oublier après l'avoir lu, sans éprouver ni le besoin ni la crainte de le relire encore. Il dut au bon esprit qui lui avait révélé le secret de ses forces, les succès flatteurs qu'il obtint de son vivant et la réputation littéraire qu'il a conservée après sa mort. La première édition de ses œuvres est celle de Didot, 1784, 1786 et années suivantes, 24 vol. in-18 ou 11 vol. in-8°. Quelques personnes préfèrent l'édition de 1812, en 16 volumes in-18. Plusieurs de ses ouvrages n'ont paru que dans ce format. Quelques-uns ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe : *Gonzalve* l'a été en danois par J.-K. Host, Copenhague, 1800-1801, 2 vol. in-8°. MM. de Rosny, Jauffret et Lacretelle ont publié des éloges de Florian. Les diverses productions de Florian, ses *Fables* notamment, ont été réimprimées assez souvent; il existe plusieurs éditions de ses œuvres complètes. L—P—E.

FLORIDA-BLANCA (FRANÇOIS-ANTOINE MONINO, comte DE) naquit à Murcie, l'an 1750, de parents pauvres, mais d'une honnête bourgeoisie. Son père exerçait l'état de notaire, et malgré son peu de moyens, il procura à son fils l'éducation la plus soignée. Antoine Monino, ayant étudié les premières sciences dans le collège de St-Fulgence de la même ville, les termina à Salamanque, où il s'adonna exclusivement à l'étude des lois. Sa pénétration, son application constante, ses progrès, présageaient, dès sa plus tendre jeunesse, ce qu'il

devait être un jour. Malgré tous ces avantages, de retour dans sa patrie, il fut contraint de suivre pendant quelque temps la profession de son père. Dans la suite, ses talents le firent bientôt connaître pour un des plus habiles avocats de l'Espagne, et le portèrent successivement aux places les plus distinguées de la magistrature. Sa réputation, qui augmentait de jour en jour, parvint jusqu'aux oreilles du marquis d'Esquilache, alors ministre d'État, qui, appréciateur du vrai mérite, se décida à récompenser celui de Monino, en lui ouvrant une plus brillante carrière. Il le nomma donc ministre à Rome, sous le pontificat de Clément XIV. Aussi habile diplomate que jurisconsulte instruit, il fit régner entre les deux cours la plus parfaite intelligence. Appelé au ministère d'État et succédant dans cette dignité à son protecteur, qu'une émeute populaire avait fait exiler de Madrid et de l'Espagne, il répondit avec succès à la confiance dont son souverain l'honorait. Son premier soin fut d'établir dans la capitale une police exacte et de réformer, parmi le peuple, une multitude d'anciens usages qui dégénéraient en abus. Ses vastes connaissances rendirent au cabinet espagnol sa première splendeur; et l'on croyait voir revivre en lui le célèbre Pérez, ce ministre tant persécuté par la jalousie de Philippe II. Florida-Blanca eut souvent à lutter contre un rival redoutable, M. Pitt. Mais, malgré les efforts de ce ministre habile, il fit toujours respecter, sur toutes les mers, le commerce et le pavillon espagnols; il maintint une paix constante avec ses voisins, et un parfait accord exista entre son cabinet et celui de France. Il vint à bout de terminer les dissensions politiques de l'Espagne et du Portugal par le double mariage de l'infante dona Charlotte avec le prince du Brésil, et de l'infant don Gabriel, frère de Charles III, avec une princesse portugaise. Le principal article de cette alliance portait que les seuls enfants mâles qui seraient nés de l'une et de l'autre branche régneraient en Portugal par ordre de succession, en donnant cependant la préférence à ceux qui naîtraient du prince du Brésil. Le but politique que Florida-Blanca se proposait dans ce double mariage, était de placer sur le trône de Portugal un prince de la maison d'Espagne. L'infant don Pèdre, fils de don Gabriel, sembla d'abord y être appelé; mais la succession mâle du prince du Brésil l'en avait déjà exclu, lorsqu'il mourut au Brésil en 1810. Plus attaché aux intérêts de son maître qu'à ceux de sa nation, ce fut Florida-Blanca qui porta le coup le plus cruel aux *cortès*, qui avaient jusqu'alors conservé une grande partie de leurs privilèges. Ces *cortès*, composées des députés des différentes provinces du royaume, s'assemblaient toutes les fois qu'on devait proclamer le successeur immédiat à la couronne, sous le titre de prince des Asturies. Avant de prêter leur serment de fidélité, elles exigeaient la promesse inviolable de conserver aux provinces leurs anciennes prérogatives, et de leur rendre celles dont on

les avait privées sous le règne précédent. Le ministre, forcé de convoquer les *cortès* pour cette cérémonie auguste, n'ignorait pas qu'elles étaient décidées à tout prétendre ou à ne rien accorder. Menaces, présents, pensions, décorations, emplois, il mit tout en usage pour gagner le plus grand nombre des députés, tandis qu'il semait la discorde parmi les autres. Ils finirent tous par proclamer, d'une voix unanime, le prince héréditaire, sans rien prétendre et en accordant tout ce qu'on voulut exiger d'eux. Ami des sciences et des arts, Florida-Blanca les protégea durant tout le cours de son ministère; et dans le même temps qu'il embellissait Madrid par les plus belles promenades et par des édifices publics, il instituait des écoles gratuites de toutes les sciences, accordant de riches honoraires aux professeurs les plus renommés. Les Académies des arts de Madrid, de Valence, de Barcelone, etc., jouirent aussi des bienfaits du souverain par l'intervention de son ministre. Celui-ci fut cependant moins heureux dans les guerres où il engagea son maître, par le choix de mauvais généraux: celle d'Alger en 1775 et celle de Gibraltar en 1782 coûtèrent à l'Espagne près de 80,000 hommes. Cependant l'Irlandais O'Reilly, qui commandait dans la première, toujours en faveur auprès du ministre malgré le mécontentement de la nation, mourut capitaine général de l'Andalousie. Renonçant aux projets de punir les déprédations des corsaires algériens et de chasser les Anglais de la péninsule, Florida-Blanca tourna toutes ses vues vers le commerce et l'industrie; et l'Espagne put enfin oublier les maux qu'il lui avait causés par ses idées de conquête. Dans toutes ses opérations, Monino avait un ennemi assez à craindre par ses talents et son crédit: c'était M. Gardoqui, ministre des finances, et l'un et l'autre ne négligeaient aucune occasion de se nuire réciproquement. Mais le roi, qui les honorait tous les deux de son estime, parvint à les mettre d'accord en mariant le neveu de Gardoqui avec une nièce de Florida-Blanca. Ce dernier, affable avec les plus malheureux, traitait cependant la noblesse avec hauteur et dédain. Il cherchait tous les moyens de l'humilier; et craignant toujours et ses prétentions et sa prépondérance, il la dépouilla d'une grande partie de ses privilèges. Il comptait, par conséquent, peu d'amis parmi les grands. Il souffrit pendant longtemps d'une maladie de langueur qu'on attribua à un poison lent que ses ennemis, disait-on, avaient trouvé le moyen de lui donner. Le ministre crut s'en être aperçu; et pour en prévenir les derniers effets, il se condamna au régime le plus sévère, ne se nourrissant pendant trois ans que de riz cuit dans le lait. Très-attaché à sa famille, il n'omit aucun moyen pour s'agrandir. Tous ses parents furent avantageusement placés, soit dans la diplomatie, soit dans les secrétaireries d'État, soit dans l'Église. Un seul parmi eux refusa tous ces dons: ce fut son père. Étant devenu veuf, il s'était consacré à l'état ecclésiastique. Ce

« fils, qu'il aimait tendrement, l'avait en vain sollicité d'accepter un évêché et de riches prébendes ; il vivait, dans une honnête médiocrité, des revenus d'un modique bénéfice. Tant que Charles III vécut, Florida-Blanca jouit de toute sa faveur. La mort du roi fut le terme de la puissance du ministre. Ses ennemis furent alors écoutés, et il fut rélégué en 1792 dans la province de Murcie. Florida-Blanca avait marqué son opposition aux principes de la révolution française, et cela ne fit qu'augmenter le nombre de ses adversaires. Il paraît que les manœuvres du gouvernement français d'alors, à la cour de Madrid, furent une des principales causes de sa disgrâce. Quoique loin de la cour, ses ennemis le persécutaient encore ; ils parvinrent à le faire enfermer dans la citadelle de Pampelune, d'où il sortit quelques mois après pour se retirer dans ses terres situées près de la ville de Lorca. Il n'en sortit qu'en 1808, lors de l'invasion de l'Espagne, pour présider aux cortès, fonction à laquelle il fut appelé par le vœu de la nation. Mais après un si long exil, il jouit fort peu de cette satisfaction et mourut à Séville, le 20 novembre 1808, âgé de près de 80 ans. Florida-Blanca ne s'était jamais marié. Ses mœurs furent toujours pures, son cœur humain, son caractère égal. Quoiqu'il fût jaloux de son autorité, on ne voit cependant que les grands qui pussent lui reprocher quelques injustices. Infatigable dans le travail, la seule distraction qu'il se permit était d'assister tous les soirs, avec quelques amis de son choix, au concert qu'exécutait chez lui l'orchestre du roi. Son esprit était pénétrant, son instruction étendue, et il sut faire oublier quelques défauts par des talents peu ordinaires et des qualités éminentes. Florida-Blanca a laissé plusieurs petits traités touchant quelques points relatifs à la jurisprudence : 1° *Respuesta fiscal sobre la libre disposicion, patronato y proteccion inmediata de S. M. en los bienes ocupados a los Jesuitas*, Madrid, 1768 ; 2° *Juicio imparcial sobre las letras en forma de breve publicadas por la curia romana, en que se intenta disputar al señor infante de Parma la soberania temporal*, ibid., 1768, 1769, etc. B—s.

FLORIDE (le marquis DE LA), officier supérieur dans les armées espagnoles, naquit à Madrid vers l'an 1646, et se distingua par ses talents militaires et par sa bravoure sous les règnes de Charles II et de Philippe V. Il était surtout très - expérimenté dans la défense des places fortes, ainsi qu'il le prouva dans les guerres de Flandre, où l'Espagne eut à lutter contre toute la puissance de Louis XIV. La maison de Bourbon ayant été appelée au trône d'Espagne par le testament de Charles II, le marquis de la Floride suivit le parti du duc d'Anjou, donna toujours de nouvelles preuves de bravoure, et notamment lorsqu'il commandait en 1706 dans la citadelle de Milan assiégée par le prince Eugène. Ce fameux général le menaçant de ne lui faire point de quartier s'il ne rendait la place dans vingt-quatre heures : « Je ne déshonorerai pas,

« dit le vieux guerrier, par une lâcheté la fin de « ma carrière ; j'ai défendu vingt-quatre places « pour les rois d'Espagne, mes maîtres, et j'ai en- « vie de me faire tuer sur la brèche de la vingt- « cinquième. » Une réponse aussi intrépide de la part d'un homme dont on connaissait le courage et l'inflexibilité dans ses résolutions, fit renoncer au projet de donner l'assaut à la citadelle. Le marquis de la Floride, après avoir commandé sous les ordres du duc de Vendôme à la célèbre bataille d'Almanza, donnée en 1710, mourut dans un âge assez avancé, l'an 1714. B—s.

FLORIDOR (JOSIAS DE SOULAS, sieur de Prinefosse, dit), comédien français, né dans la Brie en 1608, était d'une famille noble. Son bisaïeul, Victorin de Soulas, capitaine d'une compagnie de chevaliers allemands, avait été page de l'amiral Coligni et avait péri avec cet homme célèbre dans le massacre de la St-Barthélemy. Josias, élevé dans la religion catholique, fit d'assez bonnes études et embrassa d'abord la profession des armes. La compagnie du régiment de Rambure, dans laquelle il servait, ayant été réformée, il se décida à jouer la comédie ; et, suivant l'usage des acteurs, qui croyaient tous devoir prendre des noms de fantaisie, il se fit appeler Floridor. Après avoir essayé son talent en province, dans différentes villes, et à Paris dans la troupe du Marais, il débuta au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où il fut reçu en 1645. Cet acteur jouait les premiers rôles dans le tragique et dans la haute comédie. Doué d'une belle représentation, d'une voix mâle, touchante et flexible, il joignait à ces avantages physiques de l'esprit, de l'aisance et ce qu'on appelait alors de belles manières. Son talent était plus naturel que profond ; mais il déclamaient avec beaucoup de grâces, de dignité et de sentiment. Floridor était singulièrement aimé du public. On était si accoutumé à le voir représenter des héros vertueux et intéressants, qu'il nuisit involontairement au succès de la tragédie de Britannicus en se chargeant du personnage de Néron. Il était trop pénible pour les spectateurs de voir en lui un monstre odieux : l'illusion ne put s'établir, et la pièce ne se releva complètement qu'après que Floridor eut cédé son rôle de tyran à un autre acteur. Floridor prenait dans le monde la qualification d'écuyer. C'était à une époque où le gouvernement voulait sévir avec rigueur contre les faux nobles. Un arrêt du conseil du 10 septembre 1668 lui ayant accordé, à cette occasion, un délai d'un an pour produire ses titres, on en conclut que l'intention de Louis XIV avait été de montrer par cet acte qu'un gentilhomme ne dérogeait pas en prenant l'état de comédien. Mais Léris, l'abbé de Fontenay et le chevalier de Mouchy s'expriment d'une manière trop affirmative quand ils disent : « Ce fut à son occasion que le roi rendit « un arrêt qui déclare que la profession de comé- « dien n'est pas incompatible avec la qualité de « gentilhomme. » Aucune déclaration de ce genre ne se trouve dans l'arrêt dont il s'agit, et il est

évident que ces écrivains se sont permis d'aider à la lettre. Vers la fin de l'année 1671, cet acteur, étant tombé malade, se retira du théâtre et mourut peu de temps après. Sa femme, Marguerite Valore, était avec lui comédienne à l'hôtel de Bourgogne. Il ne paraît pas qu'elle se soit jamais élevée au-dessus des actrices médiocres. F. P—T.

FLORIDUS (FRANÇOIS), habile grammairien italien, naquit au commencement du 16<sup>e</sup> siècle à Dodaneo, bourg de la province de Sabine, d'où il a été surnommé *Sabinus*. Il enseigna pendant quelques années les langues grecque et latine à Bologne, avec un grand concours d'auditeurs. Il vint ensuite en France, à la prière de François 1<sup>er</sup>, qui lui fit un accueil digne de ses talents et lui assigna une pension considérable. Sa reconnaissance pour les bienfaits du monarque l'engagea à entreprendre la traduction de l'Odyssée en vers latins, et il en fit imprimer les huit premiers livres qui eurent beaucoup de succès. Floridus mourut en 1547, et on a des raisons de croire que ce fut à Paris. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Apologia in Plauti aliorumque poetarum et linguæ latinæ calumniatores; accessit libellus de legum commentariis*, Lyon, 1537, in-4<sup>o</sup>. Cette apologie de la langue latine est très-estimée. Le traité sur les commentateurs brouilla Floridus avec le célèbre Alciat, qui n'y est pas ménagé. Pour se venger, Alciat fit contre lui son 165<sup>e</sup> emblème, au titre duquel il le désigna par les noms de *Franciscus Olidus*. Voyez, sur cet emblème, les notes de Cl. Minos, édition de Lyon, 1614, in-8<sup>o</sup>, où il est intitulé *In detractores*; 2<sup>o</sup> *Lectionum subcensurarum libri tres*, Bologne, 1559, in-4<sup>o</sup>; elles ont été insérées dans le 1<sup>er</sup> volume du *Thesaurus criticus* de Gruter. Floridus y prit la défense d'Érasme contre Dolet, ce qui engagea entre eux une guerre littéraire que termina l'ouvrage suivant : 3<sup>o</sup> *Adversus Stephani Doleti calumnias liber*, Rome, 1544, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *De Julii Caesaris præstantia libri tres*, imprimé avec les ouvrages indiqués sous les deux premiers numéros, Bâle, 1540, in-fol.; il a été traduit en allemand par Henri d'Eppendorf; 5<sup>o</sup> *Homeri Odysseæ libri octo priores latinis versibus rediti*, Paris, 1545, in-4<sup>o</sup>. On regrette que cette traduction n'ait pas été terminée. Floridus a aussi traduit en latin l'hymne à Diane, dans l'édition grecque de Callimaque, Paris, 1549, in-4<sup>o</sup>. W—s.

FLORIDUS. Voyez FLEURY (Julien).

FLORIEN (MARCUS-ANTONIUS FLORIANUS) fut un empereur de deux mois qui, étant frère utérin de l'empereur Tacite, crut qu'il était appelé de droit à lui succéder. Ses talents étaient médiocres; aussi le sénat, qui était libre alors, lui refusa le consulat que l'empereur demandait pour lui. Il fut fait préfet du prétoire. Vers l'an 1027 de Rome, il commanda une armée en Asie et eut des succès contre les Goths, qui s'étaient répandus dans cette partie de l'empire. Tacite ayant péri par une conspiration, Florian se fit proclamer son successeur par l'armée qu'il commandait. De leur côté, les légions d'Orient, qui obéissaient à Probus, que Ta-

cite leur avait donné pour chef, proclamèrent celui-ci Auguste. Florian était reconnu par Rome et par l'Occident : il marcha contre son rival et s'avança jusqu'à Tarse en Cilicie. Ses troupes, ayant essuyé un échec, furent portées à l'abandonner. Ce qui le perdit fut la comparaison qu'elles firent de lui avec Probus. Florian fut tué par ses soldats, l'an de J.-C. 276. Q—R—V.

FLORIN, en latin *Florinus*, auteur de la secte des *Florians*, naquit en Asie, embrassa l'état ecclésiastique, reçut le sacerdoce et exerça pendant quelque temps un emploi considérable à la cour de l'empereur. Il était ami et compagnon de Blasius, qui donna aussi dans l'erreur. S'étant trouvé en Asie Mineure du temps de St-Polycarpe, il se fit son auditeur et son disciple. Dans la suite il fut fait prêtre de l'Église romaine. Cependant, ayant embrassé l'erreur, il fut déposé, non par le pape Victor, comme quelques historiens l'ont dit, mais par le pape Éleuthère. L'hérésie principale de Florin consistait à faire Dieu auteur du mal. Il enseignait en outre que Jésus-Christ n'est point né de la Vierge; qu'il est permis à chacun d'user indifféremment de toutes sortes de femmes; qu'il n'y a ni jugement ni résurrection, et que la résurrection n'est autre chose que la génération. Enfin, ses sectateurs donnaient dans le paganisme, le judaïsme et les plus infâmes dissolutions. St-Irénée, qui avait été avec Florin disciple et auditeur de St-Polycarpe, St-Irénée, passant à Rome, réfuta les erreurs de ce nouvel hérésiarque d'abord de vive voix, puis il les combattit par écrit, dans une lettre qu'il adressa à Florin et qu'il intitula : *De la monarchie ou De l'éternité du principe et sur ce que Dieu n'est pas l'auteur du mal*. Cette lettre ne fut pas sans effet, puisqu'elle porta Florin à quitter son erreur. Cependant il tomba en d'autres non moins dangereuses, celles des valentiniens. (Voy. VALENTIN.) Pour retirer Florin de cet autre précipice, St-Irénée fit encore des efforts et écrivit son livre de l'*Ogdoade* ou du nombre de huit. Ce titre singulier fait juger qu'il y réfute l'erreur des valentiniens touchant les huit premiers éons, qu'ils regardaient comme le fondement de tout leur *pleroma*. Gennade accuse un homme nommé Florin ou Florian d'avoir enseigné que la chair est cause du mal. Mais il n'est pas certain que ce soit celui dont il est mention dans cet article, car St-Jérôme et Eusèbe ne lui attribuent point cette erreur. Philastre parle aussi de certains hérétiques appelés *florians*, qu'il dit être une branche des carpoocrates. Florin vivait au 2<sup>e</sup> siècle de J.-C. On peut consulter sur ce novateur dom Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclés.*, tome 2; le P. Pinchinot, *Dictionnaire des hérésies*; St-Irénée, *lib. 5, cap. 5*; St-Augustin, *hérés. 69*; Théodoret, *lib. 1*; Tillemont, *Fleury*, etc., etc. B—D—E.

FLORINUS (HENRI), pasteur et recteur d'une école à Tawastehus en Finlande, et ensuite archidiacre à Pemar. Il vécut dans le 17<sup>e</sup> siècle et publia *Epitome theologiæ*, 1667; *Nomenclatura latino-sue-*

*cico finnica*, 1678, in-8°; *Hyperaspistes, seu defensor veritatis adversus errores Joh. Heseri*, 1694, in-4°. Il donna aussi une édition de la Bible en finnois, TUVUSA, 1683, in-4°. C—AU.

FLORIO (FRANÇOIS), romancier, né à Florence dans le 15<sup>e</sup> siècle. J.-H. Leich prétend que ce personnage est supposé, et il se fonde sur ce que les deux historiens des littérateurs de Florence n'en ont fait aucune mention. Cette preuve ne paraîtra pas convaincante à ceux qui savent avec quelle négligence l'histoire littéraire a été traitée pendant longtemps. Les circonstances de la vie de Florio ne sont pas connues; mais on conjecture, d'après la souscription de son ouvrage, qu'il était attaché, peut-être en qualité de secrétaire, à l'archevêque de Tours, puisque c'est dans la maison de ce prélat qu'il mit la dernière main à son travail. Cet ouvrage est intitulé : *De amore Camilli et Emilie Arctinorum liber*. On lit à la fin : *Liber editus in domo domini Guillermi archiepiscopi Turonensis, pridie kalendas januarii, anno Domini 1467*. Cette date, jointe au mot *editus*, persuada à Maittaire que les bibliographes s'étaient trompés en fixant à 1470 l'introduction de l'imprimerie en France; mais Lamounoy commença à lui inspirer quelques doutes en lui annonçant deux éditions de cet ouvrage avec la même date. Foncemagne prouva ensuite, dans une dissertation (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. 7), qu'il n'avait pu être imprimé en 1467; mais ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a découvert qu'il l'a été pour la première fois à Paris, par Pierre Cæsaris et J. Stol, vers 1475. Ce roman, auquel on doit trouver joint celui de Léonard Bruni d'Arezzo : *De duobus amantibus in latinum ex Boccaccio translatus*, est un in-4<sup>o</sup> goth. de 41 feuillets. Ce n'est qu'une imitation des amours de Lucrèce et d'Euryale, par Énéas Sylvius; mais le style en est inférieur à celui du modèle. On connaît encore de Florio : *Epistola ad Jacobum Tarlatum de commendatione urbis Turonensis*. Cette lettre citée par Jean Meun dans son *Histoire des archevêques de Tours* se trouvait dans la bibliothèque du président Ménard; on ignore où est passé le manuscrit et s'il en existe des copies. W—s.

FLORIO (JEAN), dit le *Résolu*, naquit à Londres, sous le règne d'Henri VIII. Ses parents, qui étaient italiens et protestants, avaient fui de la Valteline en Angleterre; et à l'avènement de la reine Marie au trône, ils furent obligés d'aller chercher de nouveau un asile contre l'intolérance religieuse. Ce fut, à ce qu'il paraît, en France que le jeune Florio reçut sa première éducation. De retour en Angleterre, lors du rétablissement du protestantisme par Elisabeth, il vint résider à Oxford, où il enseigna dans l'université les langues française et italienne, et fut agrégé à un collège. Lorsque Jacques eut monté sur le trône, Florio fut choisi comme professeur de ces langues auprès du prince Henri et attaché au service de la maison du roi. Il fut aussi instituteur et secrétaire du cabinet de la reine Anne. Il mourut de la peste en 1625, âgé

d'environ 80 ans. On a de lui, entre autres ouvrages : 1<sup>o</sup> *Premiers fruits, d'où l'on peut tirer des discours familiers, de joyeux proverbes, des mots piquants et des maximes précieuses*, 1578, in-8°, et 1591, in-8°. 2<sup>o</sup> *Introduction parfaite aux langues italienne et anglaise*, imprimée avec l'ouvrage précédent. 3<sup>o</sup> *Seconds fruits à recueillir de douze arbres de goûts différents, mais délicieux au palais des Italiens comme des Anglais; suivis du Jardin de récréation, contenant six mille proverbes italiens*, 1591, in-8°. 4<sup>o</sup> *Dictionnaire italien et anglais*, 1597, in-fol., réimprimé en 1614, in-fol. avec des additions, sous le titre de *Nouveau monde des mondes de la reine Anne*. C'était alors l'ouvrage le plus complet que l'on possédât en ce genre. Après la mort de l'auteur, il en fut fait en 1659 une édition nouvelle, revue, corrigée et considérablement augmentée, d'après le dictionnaire de la Crusca, par Gio. Torriano, professeur d'italien à Londres. 5<sup>o</sup> *Les Essais de Montaigne*, traduits en anglais, 1603, 1613, 1632, in-fol. Florio était un homme plein d'activité; il avait pris lui-même le surnom de *Résolu*. On peut voir, par les titres seuls de ses ouvrages, qu'il ne manquait point de pédanterie et d'affectation dans l'esprit. Il avait épousé la sœur du poète et historien Samuel Daniel. X—s.

FLORIO (FRANÇOIS), savant historien, naquit à Udine le 5 janvier 1705. Ses premières études terminées, il se rendit à Padoue; et après y avoir sous la direction de Dominique Lazzarini acquis des connaissances très-étendues dans la littérature grecque, ainsi que dans le droit civil et canonique, il y reçut des mains de Hyacinthe Serres, son maître et son ami, le laurier doctoral dans la faculté de théologie. Pourvu dès l'âge de vingt-cinq ans d'un canonicat du chapitre d'Aquilée, transféré depuis longtemps à Udine, il mit à profit ses loisirs pour se livrer à l'étude de l'histoire et des antiquités ecclésiastiques. Il fut député trois fois à Rome pour régler les différends qui s'étaient élevés entre les Vénitiens et la maison d'Autriche au sujet du patriarcat d'Aquilée, différends qui furent terminés en 1751 par la suppression du patriarcat et son remplacement par deux archevêchés établis, l'un à Udine et l'autre à Gorice dans le Frioul autrichien. Le pape Benoît XIV voulut le récompenser du talent qu'il avait montré dans cette affaire en le nommant à l'évêché d'Adria; mais Florio refusa cet honneur, préférant la place de prévôt du chapitre d'Udine, qui lui permettait de continuer ses travaux d'histoire et de philosophie. L'un des premiers membres de l'Académie ecclésiastique, fondée par l'évêque Denis Delfino, il y lut plusieurs savantes dissertations dont quelques-unes sont imprimées, notamment celle sur le tombeau de *Gaston della Torre, patriarche d'Aquilée* (placé dans l'église Ste-Croix de Florence), qui fut publiée par Gori dans le second volume des *Mémoires* de la société Colombarie. Trop modeste pour songer à se faire honneur de ses recherches et de ses découvertes,



ils'empressait de les communiquer aux personnes qu'il savait occupées des mêmes objets. Aussi, quoiqu'il ait mené une vie très-laborieuse, on ne connaît de lui que quelques opuscules parmi lesquels on distingue des éclaircissements sur Bachi-nius, moine cité par Gennade dans les *Scriptor. ecclesiast.*, ch. 24, et la *Défense* de la liberté prise par Rufin (*voy.* ce nom) en traduisant l'*Histoire d'Eusèbe*. Le prévôt d'Udine mourut le 15 mars 1791, dans un âge avancé. Deux ans auparavant il avait eu le malheur de perdre son frère, dont il publia l'*Éloge funèbre*, Udine, 1790, in-4°. W—s.

FLORIO (DANIEL, comte), poète, frère du précédent, naquit à Udine, en 1710, d'une famille ancienne et distinguée. Après avoir fait ses premières études au collège de cette ville, il se rendit à Padoue, où il suivit pendant plusieurs années les leçons des professeurs de l'université. De retour à Udine, il s'appliqua à la culture des lettres avec tant de succès, que son nom fut bientôt répandu dans toute l'Italie. Il réussissait particulièrement dans la composition de ces petites pièces que font naître les événements publics. Il s'était exercé aussi dans le genre lyrique, et Métastase parle avec éloge de ses cantates. Le comte Florio parvint à un âge avancé, et mourut dans sa patrie en 1789. Il avait recueilli lui-même ses différentes productions poétiques sous ce titre : *Poësie variee*, Udine, 1777, 2 vol. in-4°, ornés de vignettes gravées avec goût (1). On trouve dans les ouvrages de Florio des images agréables et des pensées délicates exprimées avec autant de naturel que de facilité. W—s.

FLORIOT (PIERRE), né à Langres, prêtre du diocèse de cette ville et confesseur des religieuses de Port-Royal des Champs, ecclésiastique pieux, humble et vivant dans la pratique de la pénitence et des vertus chrétiennes, naquit en 1604. Il étudia avec soin l'Écriture et les Pères, les médita et s'appliqua à en extraire ce qui concerne la morale chrétienne, dont il se pénétra à fond. Il demeurait dans sa jeunesse au jardin du roi, chez Bouvard, premier médecin du roi, sans qu'on ait appris à quel titre ni ce qu'il y faisait ; mais on sait que les solitaires de Port-Royal ayant établi aux Granges, près de cette abbaye, une école où l'on devait élever les enfants dans les lettres et la piété sous leur surveillance, Floriot leur parut propre à seconder leurs soins et devint préfet de cette école. Il entra ensuite dans le ministère sacré. Il était en 1647 curé de Lays, dans le Hurepoix, près les Vaux-de-Cernay. Il retourna sans doute à Port-Royal des Champs, où il prit la direction des religieuses. Floriot s'est rendu recommandable non-seulement par sa piété et la sainteté de sa vie, mais encore par de bons et pieux ouvrages. Il mourut à Paris le

1<sup>er</sup> décembre 1691, âgé de 87 ans. On a de lui : 1<sup>o</sup> *La Morale du Pater*, Rouen, 1672, in-4°; réimprimée à Paris en 1676, même format, sous ce titre : *La Morale chrétienne rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'Oraison dominicale* ; il y en a eu plusieurs éditions, entre autres, une à Rouen en 1744, 5 vol. in-12. Ce livre, muni d'approbations respectables, et qu'on peut regarder « comme l'*Abrégé de tout l'Évangile*, « est un fidèle raccourci de tout ce que les saints « Pères de l'Église nous ont laissé de plus excel- « lent sur le sujet de la religion et de la morale « chrétienne. » C'est le jugement qu'en portait M. de Busanval, évêque de Beauvais, et qui se trouve confirmé par celui du cardinal Bona, qui faisait grand cas de cet ouvrage. Selon lui, il n'y en a point de plus propre à exciter ou à nourrir l'esprit de piété dans l'âme des fidèles. L'austère abbé de Rancé y trouva néanmoins à blâmer. Dans une visite que lui firent MM. Arnauld et Nicole, la conversation étant tombée sur ce livre, l'abbé de Rancé témoigna « qu'il ne pouvait ap- « prouver ce que l'auteur y disait, qu'un religieux « devait, par le conseil et avec la permission de « son supérieur, quitter pour quelque temps son « monastère, sans pourtant quitter les devoirs de « la règle autant qu'il est possible, pour procurer « à son père le soulagement de la nourriture né- « cessaire, si la caducité de son âge ou quelque « infirmité naturelle l'avait réduit à l'impuissance « de vivre du travail de ses mains. » Il faut que MM. Arnauld et Nicole n'aient point été de l'avis de l'abbé de Rancé ; car quelque temps après cet abbé écrivit à M. Nicole pour justifier son senti- ment. Cette lettre ayant été communiquée à Floriot, il y répondit. La correspondance continua et donna lieu à un volume in-12, imprimé à Rouen en 1645, sous le titre de *Recueil de pièces concernant la morale chrétienne sur l'Oraison dominicale*. Les deux contendants demeurèrent vraisemblablement chacun avec leur opinion, le sévère réformateur de la Trappe ne voyant que la règle qu'il croyait ne devoir jamais fléchir, et Floriot que la charité et le commandement qui prescrit le respect des parents, le soulagement de leurs besoins et le soin de leur vieillesse, auquel il pensait que devait céder, quelque admirable qu'elle soit, la perfection des conseils évangéliques. Le livre de Floriot, sortant de l'école de Port-Royal, a essuyé quelques attaques de la part du parti opposé : on lui a aussi reproché un peu de prolixité ; elle paraît excusable, si on songe que c'était le fruit des exhortations faites par Floriot à Port-Royal, même aux domestiques, et que n'étant pas moins destiné à l'instruction des âmes simples qu'à celle des personnes éclairées, il y était besoin de développement. Il a conservé justement la réputation d'un livre utile et édifiant ; 2<sup>o</sup> *Homélies morales sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la*

(1) En 1819 le professeur Quirico Viviani a publié les deux premiers chants du poème de Daniel Florio, intitulé *Titus, ou la Jérusalem détruite*, qui, s'il était terminé, pourrait, au jugement de Gamba, soutenir, sans trop de désavantage, le parallèle avec le chef-d'œuvre du Tasse.

*Ste-Vierge*, Paris, 1677, 1681 et 1688, in-8°. Dans cette dernière édition se trouvent des changements et l'augmentation de quelques homélies. On a prétendu faussement que c'était une répétition de ce qui se trouvait dans la *Morale du Pater*; 5<sup>o</sup> *Traité de la Messe de paroisse, où l'on découvre les grands mystères cachés sous le voile de la messe publique et solennelle*, Paris, 1679, in-8°. On attribue à Floriot un écrit sur les paroles de la consécration et un ouvrage sur l'excommunication. L'abbé Gouget a donné, en 1728, l'abrégé de la vie de Pierre Floriot, avec le recueil de ses lettres. L—y.

FLORIOT (CLAUDE), avocat au parlement de Paris, de la même famille que le précédent et né à Langres le 27 février 1658, a composé des poésies qui ont été imprimées à Paris en 1664, in-12, sous le titre suivant : *Poésies diverses du sieur Claude Floriot*. T.-P. F.

FLORIS (PIERRE-WILLIAMSON), voyageur, était natif de Dantzic. Il fit pendant longtemps avec les Hollandais le commerce des Indes orientales, et son expérience engagea les intéressés de la compagnie anglaise à l'attacher à leur service. Après avoir conclu son engagement avec eux, il s'embarqua le 5 janvier 1610 (V. S.), sur le navire *le Globe*, en qualité de premier marchand : il arriva le 21 mai à la baie de Saldanha, où il avait ordre de chercher le ginseng, et y trouva deux vaisseaux hollandais qui étaient aussi venus pour y prendre cette plante. Floris eut beaucoup de peine à la découvrir, parce que ses feuilles ne faisaient que de pousser. Le 9 août il était devant Paliacate. Les Hollandais l'empêchèrent de commercer dans ce lieu : il fut plus heureux à Pétapoli et à Masulipatnam. Les troubles qui suivirent la mort du roi lui firent quitter cette ville en 1612. Il alla à Bantam, puis à Patane, obtint la permission de s'y établir et d'y bâtir un magasin, et envoya le *Globe* trafiquer à Siam. Il eut pendant son séjour l'occasion de sauver la reine et les habitants des fureurs d'une troupe de révoltés. Le 24 octobre 1615, il partit de cette ville, et arriva en décembre à Masulipatnam. Il y vendit ses marchandises avec profit. Divers princes voisins lui firent des offres avantageuses ; il les refusa, parce qu'il se défiait de leurs intentions, et ce ne fut pas sans raison, car il eut souvent beaucoup de peine à se faire payer de ce qu'on lui devait. Le gouverneur de Masulipatnam, entre autres, remettait de jour en jour à s'acquitter de ses dettes, et ce délai qui retardait le départ des Anglais leur causait un préjudice notable. Floris prit en conséquence la résolution d'enlever le gouverneur ou son fils. Il réussit à s'emparer de ce dernier ; et malgré les obstacles qu'il rencontra, il l'emmena à bord d'un vaisseau anglais, à la vue de trois mille habitants du pays. Il fit en même temps déclarer au gouverneur qu'il ferait pendre son fils à la grande vergue du bâtiment, si le seul Anglais qu'il avait été obligé de laisser à terre

recevait la moindre injure. Le gouverneur n'obtint son fils qu'en payant ses dettes et celles des habitants de la ville, dont Floris n'avait pu rien tirer. Celui-ci arriva à Bantam le 5 janvier 1615, et après y avoir réglé ce qui concernait le commerce des Anglais, il en partit le 22 février ; le 4<sup>er</sup> juin il relâcha à l'île Ste-Hélène, entra en automne dans le port de Londres, et mourut deux mois après son retour. La relation de Floris est très-estimée, parce qu'elle contient des particularités intéressantes sur ses transactions, sur la navigation en général et sur les événements qui se sont passés dans les pays qu'il a visités. Elle était originellement écrite en hollandais. Purchas en a inséré une traduction abrégée dans le tome 1<sup>er</sup> de son recueil : cette version a été traduite en français par Thévenot, t. 1<sup>er</sup> de sa collection ; il y a fait beaucoup de retranchements. Prévost a publié aussi le voyage de Floris dans son *Histoire des voyages*. « Il accuse, dit Camus, la traduction « de Thévenot d'être imparfaite ; la sienne ne me « paraît pas non plus complète. » Ce savant a raison de s'exprimer ainsi ; car en lisant avec attention le voyage de Floris tel qu'il se trouve t. 9, p. 56 de l'édition in-4<sup>o</sup>, on voit que c'est, à de légères différences près, le même que celui qui a été donné par Thévenot, et peut-être est-il plus abrégé dans quelques passages. Prévost fait précéder ce voyage du préambule suivant : « Ce « voyageur, oublié par les auteurs anglais (de « l'*Histoire des voyages*), avait le même droit « qu'un grand nombre d'autres marchands de « trouver place dans les premières parties de ce « recueil. » Cependant on trouve, t. 2, p. 98, de l'édition de Prévost : *Journal de Peter Williamson Floris, premier facteur du capitaine Hippon*. Cette relation, qui est aussi tirée de Purchas, est pour le fond la même que celle du tome 9 ; seulement elle est plus détaillée, car elle contient seize pages, et l'autre n'en a que sept. On ne conçoit pas l'excès d'inadvertance qui a pu faire insérer deux fois la même relation, et il est encore bien plus surprenant qu'un homme aussi exact et aussi soigneux que l'était Camus, n'ait pas remarqué une singularité si facile à apercevoir. E—s.

FLORIS (FRANÇOIS), dit *Franc-Flore* ou *Franc-Floris*, peintre d'histoire, né à Anvers en 1520, fut surnommé par quelques-uns le *Raphaël de la Flandre*, et par d'autres l'*Incomparable*. Son nom de famille était de *Vriendt*. Cet artiste, fils d'un tailleur de pierres, prit le goût et acquit les premières connaissances du dessin chez un de ses oncles (Claude Floris), sculpteur, qui l'employait à ciseler des figures sur des tables de cuivre destinées à l'ornement des tombeaux. Il alla ensuite étudier la peinture à Liège, chez Lambert Lombard, dont les ouvrages avaient à cette époque quelque réputation. Le maître fut surpassé par l'élève ; et celui-ci revint à Anvers, où il établit une école qui attira une foule de jeunes gens. Une fois au-dessus du besoin, il partit pour

l'Italie, dont il parcourut les principales villes. Ce fut à Rome qu'il se perfectionna dans la connaissance de l'antique, trop négligée jusqu'alors par ses compatriotes : l'étude particulière qu'il fit des beaux ouvrages de Michel-Ange contribua surtout à rectifier jusqu'à un certain point ce que son dessin avait de défectueux. On aurait tort de croire cependant qu'il parvint à égaler pour la grâce et la pureté des formes les maîtres des écoles florentine et romaine; il n'eut que le mérite d'en approcher d'un peu loin. A l'époque où les Flamands l'appelaient leur *Raphaël*, ils ne comptaient encore parmi eux qu'un petit nombre de bons peintres, et ils n'ont jugé de lui sans doute que par comparaison avec Jean de Bruges ou avec le maréchal d'Anvers (*Quintin Metsis*), auxquels il était, en effet, très-supérieur sous le rapport du style et du choix des formes. Du reste, quoiqu'il eût une grande manière, son coloris manquait de ton dans les carnations, et les contours de ses figures étaient un peu trop séchement arrêtés. Son séjour en Italie ne servit pas seulement à lui faire connaître ce qu'il y avait d'admirable dans cette terre classique des beaux-arts; il cultiva à Rome les sciences et les lettres, et il eut bientôt orné son esprit au point de pouvoir être considéré comme un des hommes qui brillaient le plus dans la conversation. Aussi, lorsqu'il revint dans sa patrie, fut-il recherché avec empressement et comblé de faveurs par tous les personnages illustres des Pays-Bas. Sa fortune s'éleva en peu de temps à plus de mille florins de rente : mais il eût mieux valu pour lui qu'elle n'eût pas pris un accroissement si rapide; il n'eût peut-être pas contracté l'habitude des folles dépenses, et son intempérance ne l'eût pas précipité dans une extrême misère à l'âge où l'on est le moins en état de supporter les privations. On raconte qu'il se glorifiait d'être le plus intrépide buveur de son temps et que, pour en soutenir la réputation, il avait gagné les gageures les plus extravagantes. Il peignait avec une facilité rare, et les fumées du vin lui donnaient quelquefois une telle hardiesse d'exécution, qu'il en était lui-même tout surpris lorsqu'il revoyait de sang-froid son ouvrage. Mais ce qui lui avait réussi d'abord finit par lui faire perdre une partie de son habileté; il le sentit si bien au lit de la mort, qu'en disant adieu à ses fils et à ses élèves, il leur recommanda expressément de ne pas suivre son exemple. Lorsque Charles-Quint fit son entrée à Anvers, Franc-Floris eut la direction des arcs de triomphe élevés en l'honneur de ce monarque. On rapporte à cette occasion, comme une preuve de sa prodigieuse facilité, qu'il peignit tous les jours sept figures en sept heures de temps, et que, quoiqu'il les eût faites pour être vues de loin, elles étaient traitées avec assez de soin et de détails pour mériter d'être considérées de près avec attention. Franc-Floris fut chargé des mêmes travaux et s'en acquitta avec le même succès lorsque Philippe II

vint, à l'exemple de Charles, recevoir l'hommage des Anversois. On remarque qu'il ornait presque toujours ses compositions de divers morceaux d'antiquités qu'il avait dessinés en Italie et qui produisaient un heureux effet. La plupart de ses ouvrages, notamment ses beaux *Arcs de triomphe* et ses douze *Travaux d'Hercule*, ont été gravés par d'habiles artistes. On voit de ses productions en Flandre, en Hollande, en Espagne et dans le Muséum de Paris, où son tableau du *Jugement dernier* fixe les regards de la multitude. Ses dessins sont rares et estimés. Franc-Floris mourut en 1570. Il avait été reçu avec distinction dans la compagnie des maîtres peintres d'Anvers dès l'année 1559, c'est-à-dire avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans. Peu d'artistes comptèrent dans leur atelier un aussi grand nombre d'élèves; il en avait plus de cent vingt, parmi lesquels étaient ses deux fils, dont l'un, François Floris, a particulièrement réussi dans les tableaux de petite proportion.

F. P.—T.

FLORUS (LUCIUS ANNEUS JULIUS), historien latin, né vers 815 de Rome (60 ans depuis J.-C.), mort l'an de Rome 865, nous a transmis en 4 livres, sous le titre d'*Epitome*, les principaux événements de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste. Cet abrégé l'a placé au rang des historiens distingués. L'opinion la plus accréditée suppose que Florus était Espagnol et de la famille des Sénèque; cependant les auteurs de l'histoire littéraire de la France ont réclamé Florus comme Gaulois. Quelques-uns prétendent qu'il descendait de Julius Florus, contemporain de Tibère. Florus, dans la préface de son *Epitome*, nous apprend qu'il écrivait deux cents ans après Auguste; on ne peut concilier cette date avec l'opinion commune, qui place Florus sous le règne de Trajan et d'Adrien, qu'en supposant une altération assez vraisemblable dans le texte actuel de cet ouvrage. Spartien rapporte quelques vers impromptu d'un Florus, favori de l'empereur Adrien. Il nous reste, sous le même nom, un poème *De qualitate vite*, publié pour la première fois par Pierre Pithou, qui lui donna le titre de *Florides*; une épigramme sur les roses, qu'il ne faut pas confondre avec une petite pièce d'Ausone sur le même sujet; et le *Pervigilium Veneris*, que Scrivérius donne formellement à Florus l'historien. On lui attribue encore quelques autres morceaux de poésie qu'une saine critique a jugés indignes de sa plume. Quant aux *Epitome* de Tite-Live, longtemps attribués à Florus, il paraît certain qu'ils ne sont pas de lui. On a prétendu que l'histoire de Florus n'était qu'un simple abrégé de celle de Tite-Live; nous pensons avec Fabricius, Juste-Lipse, Pontanus et d'autres savants, qu'on s'est trompé à cet égard. On ne l'a pas accusé du moins d'avoir modelé son style sur celui de ses prédécesseurs; mais on lui reproche avec quelque fondement d'avoir substitué souvent à la gravité et à la pompe latines la manière brillante et l'en-

flure des Espagnols. C'est peut-être le juger trop légèrement que de prétendre, comme certains critiques, que son style dégénère en *puérilité*. Des savants modernes en ont parlé avec plus d'indulgence. Voici à peu près en quels termes l'un d'eux s'est exprimé : « Il est difficile de lire quelque chose de plus agréable que ce charmant ouvrage. C'est un véritable tableau d'Apelles. Tout y est d'une élégance et d'une composition admirables. Je m'étonne d'y rencontrer partout autant de finesse et de concision, et que, dans un cadre aussi étroit, le plus grand intérêt se trouve toujours uni à la plus grande variété. » On pourrait établir un parallèle entre le style de Florus et celui de St-Augustin; mais, laissant ces considérations aux rhéteurs, nous allons passer à l'examen de Florus comme historien. Les critiques n'ont point mis en doute son exactitude; mais on observe que le ton du panégyrique se fait trop généralement sentir dans son histoire. Sa narration, chargée de fleurs, est trop souvent dépourvue de critique. Cependant il s'écarte rarement de Denys d'Halicarnasse et des autres historiens : lorsqu'il le fait, il ne justifie point les raisons qui l'y portent. Malgré ses défauts comme écrivain et le reproche qu'on peut lui adresser comme historien, Florus est lu généralement avec beaucoup d'intérêt. On peut considérer son ouvrage comme une sorte d'introduction à l'histoire de la république romaine. Les guerres et les victoires du peuple romain jusqu'à l'entière extinction des troubles intérieurs de la république y sont retracés dans une narration rapide. Son livre est tellement divisé, que chaque objet y présente, pour ainsi dire, un corps entier. Parmi les nombreuses éditions de Florus, dont quatre sans date paraissent être des années 1470-1472, on cite surtout les suivantes : celle de Vienne, 1514, in-4°, *cum annotationibus et indice Joann. Camertis*; celle des Alde, Venise, 1518, in-8°; 1521 (avec le Polybe traduit par Perroti). *Florus... Cl. Salmasius addidit L. Ampelium nondum antehac editum*, Leyde, Elzevier, 1638, petit in-12; id., 1648, revu par Blanchard. — *In usum Delphini*, Paris, 1674, avec les commentaires de madame Dacier, 1726, in-4°; id., réimprimé à Londres et à Amsterdam, in-8°. — *Ex recensione Grævii cum L. Ampelio*, Utrecht, 1680, in-8°; Amsterdam, 1702; id., Leipsick, 1760, avec une bonne préface de J. Frid. Fischer : cette édition fait partie des *Variorum*; cependant l'édition de Duker, 1722 et 1744, in-8°, est préférable (*voy. Ch.-A. Duker*). Maittaire en a donné une autre, Londres, 1715, in-12; Leyde, 1722, in-8°. Les traductions de Florus sont en grand nombre et dans presque toutes les langues. La plus remarquable sous le rapport de l'art typographique est celle qui parut en anglais à Loudres, 1725, in-12. On y compte jusqu'à cent vingt et une gravures en taille-douce d'une beauté remarquable. Nous avons dans notre langue plusieurs traductions de Florus : 1° par

L. Constant, 1680, 1 vol. in-8° : cette traduction est imprimée avec celle d'Eutrope et dédiée au vicomte de Turenne; 2° par N. Coëffeteau, 1618, in-8°; 1621, in-fol.; 1625, 1628, 1629, in-16; 1652, in-4°; 1659, 5 vol. in-12. Celle-ci, presque entièrement oubliée aujourd'hui, est un des ouvrages du temps qui recueillit la plus brillante moisson d'hommages : elle réunissait alors comme un modèle de style les applaudissements prodigués par l'enthousiasme à la traduction de Plutarque par Amyot et à celle de Quinte-Curce par Vaugelas. Ce dernier lui-même s'humiliait devant elle, et peu s'en fallut qu'une aveugle admiration ne la plaçât à côté des lettres de Balzac : elle est restée au-dessous de sa réputation, de quelque manière qu'on puisse l'envisager. Elle avait, pour le temps, assez de pureté; mais on s'étonnera toujours en la lisant qu'elle ait pu être proposée pour le terme de la dernière perfection; 3° il en a paru une *sur les traductions de Monsieur, frère unique du roi*, un vol. in-8°, 1661, sans nom de lieu ni d'imprimeur; Paris, 1665, 1670. Le latin est en regard avec une chronologie et des remarques de Lamothe le Vayer le fils. Le peu d'inclination que le jeune prince montrait pour les lettres a fait attribuer cet ouvrage à la plume du précepteur courtisan; 4° la meilleure traduction est celle que l'abbé Paul fit paraître à Paris en un volume in-12, 1774; 5° Lebel en a donné une, Paris, Mérigot, 1776, in-12; et Gaullier a donné *Florus* avec des notes et une traduction en 2 volumes in-12. M. Ragon en a donné une autre traduction avec une notice par M. Villemain, Paris, 1826, 1855, in-8°. Parmi les ouvrages qu'a fait naître la réputation de Florus, quelques-uns présentent un intérêt peu commun : *Matthie Berneggeri miscellaneorum questionum ex Floro excerptarum centuria VI*, Strasbourg, 1653, in-4°; *Chr. Ruperti observationes politicae, morales, etc., ad Florum*, Nuremberg, 1659, in-8°; *J. M. Heinius, de Floro non historico sed rhetore* : cette dissertation, fort bien écrite, est une critique piquante du style de Florus, auquel on reproche le défaut des mauvais rhéteurs, de s'échauffer à froid; *Chr. H. Hausotter, Dissertatio de suspecta Flori fide*, Leyde, 1747, in-4°; cet opuscule, qui n'est point dépourvu de mérite, renferme une discussion éclairée sur les règles à suivre pour écrire l'histoire. On y montre comment Florus s'est écarté de ces règles. On finit par rendre justice à ce que son talent a de louable. Le genre de célébrité de Florus a fait de son nom une espèce de proverbe. Pour donner une idée de l'émulation que son histoire excita, nous allons rapporter ce que nous avons pu recueillir des imitations qui en furent faites dans l'espace d'un siècle : *Florus Gallicus, de bello Italico et rebus Gallorum*, 1615; — *Francicus*, 1650, in-24, souvent réimprimé (*voy. BERTHAULD*); — *Polonicus* (par Joach. Pastorius), 1644, in-12; — *Germanicus* (par Eberhard Wasseberg), Anvers, 1641, in-16; Francfort, 1648, in-12; — *Anglicus* (par Lamb.

Wood *Sylvius*), 1652, in-12; — *Hungaricus* (par J. Nadany), 1663, in-12; — *Christianus* (par le P. Aug. Ribot), 1663, in-12; — *Sanctus* (par Math. Boleran), 1668; — *Danicus*, 1698, in-fol. (voy. BERING). On connaît aussi un *Florus Helveticus* (voy. GUALTHER). Enfin, J. Pastorius a fait paraître en allemand un *Florus germanique*, 1659, in-12; et l'on a, dans la même langue, un *Florus européen* (Francfort, 1659, in-12); un *Florus anglais* (ibid., 1660, in-12); un *Florus historique* ou *Mercurius*, ibid., 1675, in-12, etc. G. F.—R.

FLORUS (JULIUS), célèbre orateur gaulois, naquit environ vingt ans avant l'ère chrétienne. Après avoir terminé ses premières études, il se rendit à Rome, où il se mit sous la direction de Porcius-Latro, dont l'école était alors fameuse. Il parut ensuite au barreau et y déploya une éloquence si vive et si entraînante, que tous ses auditeurs en restèrent charmés. Sénèque nous a conservé quelques fragments de son discours contre le préteur Flaminius, accusé d'avoir fait mourir un criminel pour satisfaire la curiosité barbare d'une courtisane. Quintilien parle aussi de Florus avec le plus grand éloge (1). L'amour de la patrie le ramena dans les Gaules, où il continua de plaider, et où l'on croit même qu'il tenait une école d'éloquence. Les raisons sur lesquelles s'appuie Du Boulay pour prouver que Florus professa la rhétorique à Lyon ont trouvé des contradicteurs. Il mourut vers l'an 55 ou 56 dans un âge déjà avancé.

W—s.

FLORUS (DREPANUS) était chanoine du diocèse de Lyon. Nous avons trouvé son histoire tissée d'obscurités. On croit généralement qu'il est le même que Florus *magister*, ou Florus le Diacre. Dans quelques manuscrits, entre autres dans celui de la Grande Chartreuse, il est appelé *Trepanius*. Selon quelques savants il naquit sous le règne de Constant et vivait sous Constantin Pogonat, vers 662. Les mêmes auteurs le font alors contemporain d'un Clodovée, roi des Francs. Est-ce Clovis? Mais Clovis II terminait sa vie sur la fin de l'année 636. Serait-ce Clotaire III? Si l'on suit le continuateur de la chronique de Frédégaire, on ne peut assigner à ce prince plus de quatre années de règne. Nous pensons, ou que la date a été falsifiée et qu'il s'agit de Louis au lieu de Clovis, ou bien qu'il ne faut tenir aucun compte de cette opinion hasardée; et, dans cette supposition, sans rien présumer de l'identité prétendue de Bède avec Florus, que nous ne nous arrêterons point à discuter, nous placerons avec beaucoup de vraisemblance l'époque où vivait ce dernier vers le milieu du 9<sup>e</sup> siècle. Parmi les savants modernes, le P. de Colonia, Leyser, Mosheim, Hamberger, Oudin, etc., ont écrit longuement sur Florus sans beaucoup éclaircir la question. Pagi (sur *Baronius*) le place vers 857-854. Il paraît assez constant qu'il

florissait à la première de ces époques. Nous adoptons ce sentiment, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il vécut sous les règnes de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve. Louis II, neveu de Charles le Chauve, et qu'il est nécessaire de distinguer d'avec Louis le Bègue, son cousin, venait alors de succéder à son père Lothaire, empereur d'Occident dès 825, sous le pontificat de Pascal. Il ne faut point confondre Florus avec Drepanius Pacatus (voy. DREPANUS). Le fait qui doit servir de ligne de démarcation entre Drepanius Florus et ceux qu'on pourrait confondre avec lui est qu'il assista, l'an 857, au concile de Quiercy-sur-Oise. Walafride Strabon et Wandalbert de Pruim font l'éloge de ses connaissances et de son zèle pour l'étude. On rapporte qu'il était parvenu à rassembler une bibliothèque considérable pour son temps. L'opinion qu'il avait donnée de ses talents et de son attachement éclairé à la pureté des sentiments de l'Église primitive le fit choisir par l'assemblée des fidèles de Lyon pour réfuter le livre sur la prédestination divine, de Jean Scot Érigène. Peu de temps auparavant, Florus, dans un discours synodal, avait développé les principes touchant la prescience et la prédestination divine. Ce fut en 852 qu'il fit paraître son ouvrage au nom de toute l'église de Lyon. On suppose que Florus mourut vers 860. Cet écrivain eut, de son vivant, deux avantages bien précieux : une belle réputation et d'illustres amis. On nomme parmi ces derniers Modoin, prélat d'Autun, et quatre grands archevêques, Agobard, Leidrade, Amolon et Remi. Il fut moins heureux après sa mort, puisque son nom est livré à l'oubli et qu'on lui conteste même les restes dédaignés sur lesquels se fonde une gloire si fragile (voy. PRUDENCE le jeune). Florus a fait un assez grand nombre de vers; mais, excepté ces vers, ou même sans les excepter, ce poète théologien n'a, pour ainsi dire, écrit que des compilations. La plupart des ouvrages qui lui sont attribués se trouvent épars dans les nombreux volumes de la collection des Pères. Quelques-uns de ces mêmes ouvrages se rencontrent sous le nom et dans les œuvres de différents écrivains. Donnons quelques détails sur les plus importantes de ces productions : 1<sup>o</sup> Un volume de poésies, *Poemata*, au nombre de neuf, consistant en épîtres, paraphrases des psaumes 22, 26, 27, du cantique des jeunes Hébreux dans la fournaise, etc., imprimé pour la première fois à Paris en 1560. Cet ouvrage parut aussi sous le nom de Florus dans la collection des Poètes chrétiens de Georges Fabricius, Bâle, 1562; séparément, par André Rivin, Leipzig, 1655, in-8<sup>o</sup>. Il se trouve encore, accompagné de notes savantes dans les *Analecta* de Mabillon. On lit dans ce premier recueil deux épîtres curieuses adressées à Modoin; une troisième, commençant par ce vers :

Salve, sancte parens, Christi venerande sacerdos,

a été publiée avec cinq autres pièces en vers hexa-

(1) *Is fuit*, dit cet excellent juge, *is fuit in eloquentia Galliarum princeps et alioqui inter paucos disertus.* (Instit. orat., lib. 10, cap. 3, p. 765, ed. Varior.)

mètres et élégiaques dans les *Anecdota* de D. Martène et Durand. 2<sup>o</sup> *Liber de prædestinatione contra Johannis Scoti erroneas definitiones*. Il se trouve sous le nom de Florus dans toutes les collections des Pères. Prudence a fait sur le même sujet un ouvrage plus étendu, sans qu'il soit réellement beaucoup plus complet (*voy.* PRUDENCE le jeune). 3<sup>o</sup> *Commentarius in omnes sancti Pauli epistolas*. Cet ouvrage, le plus considérable des écrits de Florus, est tiré tout entier de St-Augustin; ce livre a été attribué à Bède, et se trouve dans ses œuvres (Bâle, 1555; Cologne, 1612). Mabillon, par la collation des plus anciens manuscrits, a réfuté cette opinion. Trois de ces manuscrits qui auraient aujourd'hui plus de 900 ans de date, et dont un se trouvait dans la bibliothèque de St-Gall, portaient le nom de Florus diacre. Outre cet ouvrage, Florus en fit un autre sur les mêmes épîtres de St-Paul, mais cette fois extrait des écrits de douze Pères, St-Cyprien, St-Ambroise, St-Illaire, etc.; etc., manuscrit qui se trouvait à la Grande Chartreuse et dont Chifflet, le P. Mabillon et Baluze ont eu connaissance. 4<sup>o</sup> *Commentarius sive expositio in canonem missæ*, le même que celui *De actione missarum*, tiré de St-Cyprien, St-Ambroise, St-Augustin, St-Jérôme, etc., etc. L'auteur composa cet ouvrage vers 854: il se trouve avec des annotations du P. Despont dans la Bibliothèque des Pères. Ce traité fut imprimé à Paris sans nom d'auteur en 1548 par les soins de Martial Measure, etc. En 1589, Van der Linden, évêque de Ruremonde, en publia une autre édition très-imparfaite, ainsi que toutes celles qui se sont trouvées insérées dans les premières bibliothèques des Pères, jusqu'à l'édition de Lyon, 1677, à laquelle nous renvoyons le lecteur. La reine Christine possédait un manuscrit du 10<sup>e</sup> siècle de ce commentaire; ce fut d'après la copie que le P. Mabillon en fit faire que fut composée l'édition de dom Martène et Durand, insérée au 9<sup>e</sup> volume de leur *Collectio amplissima*. On remarque dans le 13<sup>e</sup> volume de la Bibliothèque des Pères divers traités de Florus, parmi lesquels se trouvent les écrits qu'il dirigea contre Amalaire. Ces derniers opuscules sont rarement exempts de passion. Ils ont fait de leur temps beaucoup de bruit; on peut même dire qu'ils ont joui d'une assez grande célébrité (*voy.* AMALAIRE). Ils sont oubliés aujourd'hui. Il est inutile de faire mention ici d'un grand nombre de sermons, de recueils, de commentaires, de lettres, de traités et de discours épars, attribués à Florus. Ces productions ont perdu l'intérêt qu'elles avaient pour leurs contemporains, et le nom de leur auteur n'a pas conservé assez de prestige pour les sauver de l'oubli. G. F.—R.

FLOTTWELL (CÉLESTIN-CHRÉTIEN), né à Königsberg en Prusse, fut recteur de l'école de la cathédrale et professeur à l'université de cette ville. Il avait étudié à Iéna, et il prit part aux discussions sur le libre arbitre et sur la prescience de Dieu, qui occupaient encore de son temps les théolo-

giens de cette contrée. Ces discussions ont passé de mode; mais l'ouvrage latin qu'il a écrit sur Luther, considéré comme auteur classique dans la langue allemande (Königsberg, 1745, in-4<sup>o</sup>), est resté, et l'opinion de Flottwell à ce sujet est devenue celle de la nation. C'est à lui que Königsberg doit la fondation d'une société qui a pour objet les progrès de la littérature allemande. Il mourut en 1739. Flottwell a eu part à la traduction allemande des panegyriques et oraisons funèbres de Fléchier, accompagnée d'une vie de l'auteur et d'une préface de Gottsched, Liegnitz, 1749-1759, 6 vol. in-8<sup>o</sup>. G.—CE.

FLOURNOIS (JACQUES), ministre de la religion réformée, né à Genève dans le 17<sup>e</sup> siècle, fut nommé desservant d'une paroisse en Suisse, et mourut en 1695. Il s'était occupé de l'histoire de sa patrie et a laissé des manuscrits intéressants, parmi lesquels on cite : 1<sup>o</sup> *Mémoire sur les franchises d'Adhemarus Fabry*; 2<sup>o</sup> *Extrait de l'histoire des évêques de Genève*. — FLOURNOIS (Gédéon), de la même famille que le précédent, fut admis au saint ministère et nommé desservant de l'hôpital de Genève en 1672. Il passa quelque temps après en Hollande, et il y travaillait en 1685 à un journal intitulé : *Nouvelles solides et choisies*, que Bayle dit *n'être pas grand chose*. Il écrivit aussi, pour la défense des réformés de France, quelques ouvrages qui le firent connaître plus avantageusement dans son parti, et il mourut au commencement du 18<sup>e</sup> siècle. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Lettres sincères*, Cologne, 1681, in-12; 2<sup>o</sup> *Réponses générales et chrétiennes de quatre gentilshommes protestants, avec des entretiens sur les affaires des réformés de France*, Cologne, 1682, in-12; 3<sup>o</sup> *Les entretiens des voyageurs sur mer*, Cologne, 1685, 2 vol. in-12. Un anonyme corrigea le style de cet ouvrage, l'augmenta de moitié et le fit réimprimer sous la rubrique de Cologne, Pierre Marteau, 1704, 4 vol. in-12. Cette édition a servi de base à celles de Cologne, 1715, et Amsterdam, 1740, 4 vol. in-12. L'auteur s'est proposé de réunir et d'exposer dans un nouveau jour les principaux arguments des protestants contre l'Église romaine. Son cadre lui a permis d'employer un grand nombre d'anecdotes dont la variété tempère la froideur des discussions théologiques et en fait disparaître l'aridité. L'espèce d'intérêt romanesque qui règne dans cet ouvrage en a quelque temps fait le succès; mais il n'est plus qu'un petit nombre de curieux qui le recherchent encore, à raison de sa rareté. W—S.

FLOYD (JEAN), né dans le comté de Cambridge, fit ses études sur le continent et entra chez les jésuites en 1593. Ses supérieurs l'ayant renvoyé en Angleterre pour y remplir les fonctions de missionnaire, il fut arrêté, banni du royaume et alla professer la théologie à St-Omer, où il mourut vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse, les uns contre les protestants anglais, les autres rela-

tifs à la querelle des réguliers et des prêtres séculiers sur les droits de la hiérarchie. Ces derniers furent publiés sous les noms de *Daniel de Jésus*, d'*Herman Læmelius* et autres. Son premier ouvrage de ce genre est intitulé : *Apologia sedis apostolicæ quoad modum procedendi circa regimen catholicorum in Anglia*, Rouen, 1651, in-8°. Il fut censuré par l'archevêque de Paris, la faculté de théologie et l'assemblée du clergé, comme contenant plusieurs propositions contraires à la hiérarchie ecclésiastique. Floyd le défend par d'autres écrits dont les principaux sont : 1° *Éponge contre les évêques de France et contre la censure de la Sorbonne*; 2° *Plaintes apologétiques de l'Église anglicane*; 3° *Réponse aux instructions pour les catholiques d'Angleterre*. Dans cette dispute les jésuites de France, interpellés par l'assemblée du clergé, désavouèrent leurs confrères d'Angleterre par une déclaration signée de leurs supérieurs. La congrégation de l'*Index* ayant imposé silence aux deux partis, Floyd prit la défense de son décret du 19 mars 1655. On peut voir tous les détails de cette querelle dans l'*Histoire ecclésiastique du 17<sup>e</sup> siècle* de Dupin. Les écrits du même auteur, publiés sous le nom d'*Annosus fidelis*, contre Antoine de Dominis, sont les suivants : *Synopsis apostasiæ Marci de Dominis*, Anvers, 1617; *Detectio hypocrisis Marc.-Ant. de Dominis*, ibid., 1619, in-8°; *Censura decem librorum de republica ecclesiastica M.-Anton. de Dominis*, Cologne, 1621, in-8°. La plupart de ses autres ouvrages de controverse, contre divers protestants anglais, sont composés dans sa langue maternelle, savoir : *Conquêtes de l'Église sur l'esprit humain*, St-Omer, 1651, in-4°; *La Somme totale*, ibid., 1651, in-4°; ces deux derniers sont contre Chillingworth; *Syntagma de imaginibus non manufactis*, etc., avec plusieurs autres petits traités; *Réponse à Guillaume Crashaw*, St-Omer, 1612, in-4°; *Traité du purgatoire*, en réponse à Édouard Hobby, ibid., 1615, in-4°; *Deus et rex*, contre les novateurs, ibid., 1620; *Réponse à François White*, concernant les articles présentés par Jacques 1<sup>er</sup> à Jean Fisher, ibid., 1626; *Le sacrifice de la messe*, traduit du latin d'Antoine Molina, ibid., 1615; quelques ouvrages de dévotion, tels que : *Un mot de consolation*; *Méditations de St-Augustin*, traduites du latin, ibid., 1621. T—D.

FLOYER (sir Joun), célèbre médecin anglais, né à Hinters dans le Staffordshire en 1649. Il fut élevé à l'université d'Oxford, où on lui conféra en 1680 le titre de docteur en médecine. Il exerça son art à Litchfield, où ses soins infatigables pour les malades et l'habileté que la pratique lui fit acquérir lui obtinrent et la confiance des habitants et une réputation si étendue, que le roi d'Angleterre le créa chevalier pour récompenser ses talents. Floyer était un grand partisan des bains froids; il ne négligea aucun moyen de recommander leur utilité et leur salubrité et d'en répandre l'usage : il les ordonnait particulière-

ment dans les rhumatismes chroniques et d'autres maladies nerveuses. Il soutenait que la phthisie n'était devenue si commune en Angleterre que depuis que l'on avait abandonné l'usage de baptiser les enfants par immersion. Cette assertion fixa particulièrement l'attention des anabaptistes sur son ouvrage; et Crosby, leur historien, a extrait plusieurs passages de Floyer pour confirmer l'efficacité du baptême par immersion. Cette pratique est cependant loin d'être sans dangers; et d'habiles médecins soutiennent que les bains froids ont tué plus d'enfants qu'ils n'en ont sauvé. Il paraît que ce fut par l'avis de Floyer que les parents de Johnson, alors enfant et malade des écouelles, l'envoyèrent à Londres pour que la reine Anne le touchât; ce qui prouve qu'il n'avait pas vaincu les préjugés de son temps. Floyer mourut le 1<sup>er</sup> février 1754. On a de lui les ouvrages suivants, tous en anglais : 1° *La pierre de touche de la médecine*, Londres, 1687, in-8°; 2° *L'état surnaturel des humeurs animales décrit par leurs qualités sensibles*, Londres, 1696, in-8°. L'auteur soutient dans ce livre la doctrine de la fermentation. 3° *Recherches sur l'usage raisonnable des bains*, Londres, 1697, in-8°. Cet ouvrage parut ensuite sous différents titres, tels que *l'ancienne Psychrolusie renouvelée*, Londres, 1702. Ce sujet fut ensuite plus amplement traité dans *l'Histoire des bains froids anciens et modernes, avec un supplément*, par le docteur Baynard, Londres, 1709; ibid., 1715 et 1722, in-8°, et en quelque sorte reproduit dans son *Essai pour rétablir le baptême des enfants par immersion*, 1724, in-4°, traduit en allemand, Breslau, 1749, in-8°; 4° *Traité sur l'asthme*, Londres, 1698, in-8°; ibid., 1717, in-8°; ouvrage regardé comme classique, traduit en français par Jault, Paris, 1761, in-12; ibid., 1785; en allemand, par J.-C.-F. Scherf, Leipsick, 1782, in-8°. L'auteur a décrit cette maladie d'après sa propre expérience; car il en souffrit depuis l'âge de puberté jusqu'à la vieillesse. 5° *L'Horloge du pouls des médecins*, Londres, 1707 et 1710, 2 vol. in-8°; traduit en italien, Venise, 1715, in-4°. Floyer est un des premiers qui aient compté les pulsations des artères; car quoique le pouls eût, dès les temps anciens, été le sujet de fréquentes observations, l'on n'avait cependant pas fixé l'attention sur le nombre de ses battements dans un temps donné. 6° *Medicina Geronomica, ou l'Art de conserver la santé des vieillards; avec un supplément relatif à l'usage de l'huile et des onctions, et une lettre sur le régime à suivre dans la jeunesse*, Londres, 1724. Plusieurs de ces traités ont été traduits en diverses langues. E—s.

FLUDD (ROBERT), dit aussi de FLUCTIBUS, écuyer, docteur en médecine, naquit à Milgate, dans le comté de Kent, en 1574, sous le règne d'Elisabeth. Il voulut d'abord embrasser le parti des armes; mais il l'abandonna bientôt pour se livrer à l'étude. Il cultiva les lettres, la philosophie, la théologie, la médecine et surtout la physique, sa gé-

nie le portant de préférence à la contemplation des merveilles de la nature. Fludd entreprit ensuite de voyager pour accroître encore ses lumières. Il visita pendant six ans la France, l'Allemagne, l'Italie, examinant avec soin ce que ces contrées offrent de plus curieux et de plus rare, recherchant le commerce des savants les plus illustres, avec lesquels il forma des liaisons qui durèrent autant que sa vie. De retour dans sa patrie en 1605, il fut reçu docteur en médecine à Oxford le 16 mai de la même année, et se fit agréger au collège des médecins de Londres. Il mourut dans cette ville le 8 septembre 1637, dans sa grande année climatérique. Contemporain de Kircher, de Mersenne, de Gassendi, Fludd fut sans contredit un des hommes les plus instruits de son temps : mais une imagination trop vive, un penchant décidé pour tout ce qui porte le caractère du merveilleux, l'égarèrent souvent ; et l'on pourrait être surpris qu'Adelung n'ait pas inscrit son nom dans ses *Fastes de la folie humaine*. Le silence de Bayle, de Chauffepié, de Prosper Marchand, de Nicéron, sur Fludd, n'est pas moins remarquable. Quoique disciple de l'école de Paracelse, Fludd n'en doit pas moins être considéré comme philosophe éclectique ; car il entreprit de concilier entre elles les opinions de plusieurs chefs de secte, et il n'y réussit pas toujours. Ses écrits sont obscurs, souvent même inintelligibles. On y trouve néanmoins parfois des idées neuves, des aperçus lumineux. Il reconnaît deux principes de toutes choses : la condensation, qu'il appelle vertu boréale, parce qu'elle est produite par le froid ; et la raréfaction, ou la vertu australe. C'est à ces deux principes, qui ne sont autres que le mouvement d'impulsion et celui de répulsion, qu'il rapporte toutes les lois de la physique, tous les phénomènes de la nature. Mais il abandonne bientôt ces idées raisonnables pour attribuer à l'aimant des qualités occultes ; à chaque maladie du corps humain un esprit hostile qui l'a produite et qu'il faut combattre avec le secours de celui qui lui est opposé dans le rhumb où il les suppose rangés ; en un mot, pour se livrer aux chimères de la cabale et de la magie. Aussi fut-il vivement attaqué par les bons esprits de son temps, tels que Mersenne, Forster et Gassendi. Les ouvrages de Fludd sont rares et chers, comme la plupart de ceux qui n'ont d'autre mérite que la bizarrerie. On les trouve ordinairement réunis en cinq volumes in-folio ; mais indépendamment de ce que l'ordre observé dans la formation de ces volumes varie dans les différents exemplaires, parce qu'il n'a rien de déterminé, cette collection est loin d'être complète. Nous allons donc indiquer séparément les diverses compositions du philosophe anglais ; ce sont : 1° *Utriusque Cosmi metaphysica, physica atque technica historia*, Oppenheim, 1617, in-fol. : Fludd y explique à sa manière les causes de la génération et de la putréfaction. 2° *De supernaturali, naturali, prænaturali et contranaturali microcosmi historia*, ibid.,

1619, 1621. L'auteur y traite des météores, tant du macrocosme que du microcosme : par ces derniers, il entend les maladies du corps humain. 3° *De naturæ simia, seu technica macrocosmi historia*, Francfort, 1621. Ce singe de la nature est l'art ; et les parties que Fludd examine sont l'arithmétique, la géométrie, la musique, la peinture, l'art militaire, l'art de mesurer le temps, la cosmographie, l'astrologie et la géomancie. J. Kepler combattit en 1619 les opinions de Fludd dans un appendice mis à la suite de son *Harmonia mundi*. Ce dernier y répondit par : 4° *Veritatis proscenium seu demonstratio analytica*, Francfort, 1621. Kepler répliqua par une *Apologia*, à laquelle Fludd opposa : 5° *Monochordon mundi symphoniacum, seu responsio, etc.*, Francfort, 1622, in-4° ; 1623, in-folio. 6° *Anatomie theatrum, triplici effigie designatum*, Francfort, 1623, in-fol. L'auteur y divise l'anatomie en vulgaire et en mystique : c'est en dire assez. 7° *Medicina catholica, seu mysticum artis medicandi sacrarium*, Francfort, 1629. 8° *Integrum morborum mysterium*, Francfort, 1631. 9° *Pulsus, seu nova et arcana pulsuum historia*. Si Fludd eut quelques lumières en physique et en mécanique, il fut sans contredit un très-mauvais médecin, malgré sa devise : *Non est vivere, sed valere vita*. On a vu ci-dessus quelle était son opinion sur le principe des maladies ; celles qu'il émet sur les prognostics, sur les crises, sur les diverses complexions, ne sont pas plus sensées. 10° *Philosophia sacra et vere christiana, seu meteorologia cosmica*, Francfort, 1629. 11° *Sophiæ cum Moria certamen*, 1629. 12° *Summum bonum, quod est verum magicæ, cabalæ et alchymicæ veræ ac fratrum Roseæ-Crucis subjectum*, 1629. Ces deux écrits sont dirigés contre le P. Mersenne, qui avait combattu les principes de l'auteur ; le dernier fut publié sous le nom de Joachim Frizius. 13° *Clavis philosophicæ et alchymicæ Fluddianæ*, Francfort, 1633. Cet ouvrage répond aux critiques de Gassendi, de Fr. Lanovius et de Mersenne. Le premier avait publié contre Fludd une *Exercitatio Roberti Fludd*, Paris, 1636, sous le pseudonyme de *Eusebius a Sancto Justo*. 14° *Philosophia Mosarica, in qua sapientia et scientia creaturarum explicantur*, Gouda, 1638 ; Amsterdam, 1640, in-fol. On trouve en tête de cet ouvrage la figure d'un thermomètre, ce qui a fait penser à plusieurs écrivains que Fludd était l'inventeur de cet instrument. Ce thermomètre, qu'il appelle *calendarium vitreum*, a la forme d'un matras renversé, ou, si l'on veut, d'un tube surmonté d'une boule. Le tube, dont l'extrémité plonge dans un vase, est divisé en treize parties : celle du milieu représente le niveau (le zéro de nos thermomètres) ; les autres sont numérotées depuis 1 jusqu'à 7, en montant et en descendant. La boule est remplie d'air dont la raréfaction ou la condensation agit sur la liqueur contenue dans le tube ; et l'on observera que, la boule étant supérieure au tube, le froid produit l'ascension de la liqueur, et le chaud la fait des-



ceudre. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les vrais titres de Drebbel à l'invention du thermomètre; mais à en juger par les propres expressions de Fludd, celui-ci ne paraît pas vouloir se l'attribuer, puisqu'il se plaint des charlatans de son temps, qui teignaient la liqueur du tube et attribuaient ses mouvements à une cause occulte (1). Ce que Fludd semble s'approprier, c'est l'emploi qu'il fait du thermomètre pour expliquer les lois de la physique conformément aux deux principes universels que nous l'avons vu adopter. On trouve néanmoins déjà dans sa description plusieurs pronostics thermométriques. Dans sa Philosophie mosaïque, Fludd admet trois principes de la création : les ténèbres ou la matière première; l'eau, matière seconde; et la lumière divine, sublime essence, source de la vie et du mouvement. Dieu est une monade pure, simple, catholique, qui comprend en soi tous les nombres. Fludd se jette bientôt après dans le dédale des sympathies, des antipathies et dans toutes les rêveries des rabbins. Une particularité remarquable est qu'il attribue la chute d'Adam à son commerce charnel avec Ève, laquelle, dit-il, était maudite dans son ventre. On voit que Beverland ne fut pas l'auteur de cette opinion bizarre. La *Philosophia Mosaïca* a été traduite en anglais, Londres, 1659, in-fol. 15° Un discours de *Unguento armario*, qui se trouve dans le *Theatrum sympathiæ*, 1662, in-4°. 16° *Responsum ad Hoplocrismaspongum Forsteri*, Londres, 1651, in-4°, en anglais et en latin à la suite de la *Philosophia Mosaïca*: Forster avait attaqué les vertus merveilleuses de l'onguent magnétique. 17° *Pathologia dæmoniaca*, Gouda, 1640, in-fol. Le titre indique assez la valeur du livre. Fludd était trop ami du merveilleux pour ne pas se faire initier dans la société secrète connue sous le nom de *Frères de la Rose-Croix* et fondée de son temps par Jean-Valentin Andreaë (2). Les membres de cette société étaient divisés en deux classes : la première, dite *Aureæ-Crucis*, se composait de ceux qui se livraient aux spéculations théosophiques; la seconde, *Roseæ-Crucis*, comprenait ceux qui se bornaient à l'étude des merveilles de ce monde sublunaire : Fludd était au nombre des premiers. Libavius, non moins fou que lui cependant, attaqua la société dans divers écrits; Fludd lui répondit par : 18° *Apologia compendiaria, fraternitatem de Roseæ-Cruce suspicionis et infamie maculis aspersam abluens*, Leyde, 1616, in-8°; 19° *Tractatus apologeticus integritatem societatis de Roseæ-Cruce*

*defendens*, Leyde, 1617, in-8°. Cette dernière apologie a été traduite en allemand, Leipsick, 1782, in-8°; et Semmlers y a fait une addition aussi en allemand, Halle, 1785, in-8°. 20° Enfin on a de Fludd sous l'anagramme de *Rudolfus Otreb* : *Tractatus theologo-philosophicus de vita, morte et resurrectione, fratribus Roseæ-Crucis dicatus*, Oppenheim, 1617, in-4°. Ces trois derniers articles sont fort rares et n'ont point été réimprimés dans la collection in-fol. La plupart des ouvrages de Fludd sont enrichis de gravures de Jean-Théodore de Bry, fils de Théodore. — Quelques bibliographes ont confondu Robert Fludd avec un autre Robert, dominicain anglais né à York, et qui florissait dans le 14<sup>e</sup> siècle. Ce religieux avait fait aussi des recherches et laissé des écrits sur les *Mystères* de la nature et de l'art, ce qui l'avait fait surnommer *Prescrutator* (le Chercheur). Jean Pits et Jacques Échard, d'après Jean Leland, lui attribuent *De impressionibus aëris*; *De mirabilibus elementorum*; *De magia cæremoniâ*; *De mysteriis secretorum*; et *Correctorium alchymicæ*.

D. L.

FLUE (NICOLAS DE), proprement *Læwenbrugger* (DE PONTE LEONINO), naquit à Saxeln, bourg de la partie supérieure du canton d'Unterwald, le 21 mars 1417, et mourut dans son ermitage près de Saxeln le 22 mars 1487. Son père fut un propriétaire aisé et membre de la magistrature. Lui-même dès sa jeunesse s'était acquis une grande réputation de piété, de droiture, de prudence et d'un ardent amour pour sa patrie. Dans la guerre de Zurich et dans celle contre Sigismond d'Autriche, il montra son courage sur le champ de bataille et il n'épargna rien pour adoucir la haine des partis, pour empêcher des rapines et des cruautés. Conseiller de son canton, sa sagesse fut reconnue et la première magistrature, celle de landammann, lui avait été offerte inutilement. D'un mariage heureux il avait eu dix enfants, lorsqu'à l'âge de cinquante ans, guidé par une passion toujours croissante pour la vie solitaire et contemplative, il quitta avec le consentement de son épouse le monde et les affaires. Il se retira d'abord sur les montagnes de Zesca; mais il se rapprocha bientôt de son bourg paternel quand les chasseurs l'eurent reconnu dans une contrée solitaire à une lieue du canton; ses compatriotes, qui l'aimaient et l'honoraient, lui bâtirent une chapelle à côté d'une fort petite chaumière. C'était en 1467 qu'il entra dans cet ermitage, s'occupant de la vie contemplative, ne dédaignant pas de recevoir tous ceux qui venaient le voir et le consulter et recherchant même les entretiens avec des amis. Dans ce même temps, à la suite des guerres de Bourgogne et de leur riche butin, on vit des troubles, des méfiances et des jalousies s'emparer des cantons et menacer d'une crise prochaine et fâcheuse leur confédération. Les villes de Berne, Fribourg, Zurich, Lucerne et Soleure, pour se défendre contre des bandes formidables de gens oisifs et débauchés qui désolaient le pays, avaient

(1) D'ailleurs le thermomètre était connu dès 1621, et l'ouvrage de Fludd ne parut qu'en 1638.

(2) Un grand nombre d'écrivains ont cru trouver l'origine des emblèmes de la Rose-Croix dans les *Symbola divina et humana* de Jacques Typot, historiographe de Rodolphe II, Prague, 1601, in-fol.; c'est à la planche 4 du tome 1<sup>er</sup> intitulée : *Symbola sanctæ crucis*. Mais il suffit d'examiner l'emblème un instant pour reconnaître que rien ne peut autoriser cette opinion. Le pélican que l'on y remarque fut de tout temps un symbole, adopté par l'Eglise, du dévouement du Christ. D'ailleurs l'Écossais pourrait, avec autant de droit, revendiquer cette planche en sa faveur, puisqu'on y aperçoit l'arche d'alliance et le chandelier à sept branches.

formé une espèce de ligue particulière. Les cantons populaires, déjà remplis de jalousie contre les autres, qu'ils accusaient de s'être attribué la meilleure partie des fruits de leur victoire commune, éclatèrent en plaintes amères lorsque les villes de Fribourg et de Soleure demandèrent à être reçues dans la confédération. Les passions s'aigrirent, les conférences se multiplièrent sans succès. Une assemblée tenue à Stantz vers la fin de 1481 n'avait offert que les débats les plus violents; elle devait se dissoudre et ne plus laisser d'espérance pour le rapprochement. Le curé de Stantz, nommé *Ingrund*, l'ami intime de l'ermite, vint alors en toute hâte consulter et appeler celui-ci. De Flue descend de sa retraite, arrive au milieu de l'assemblée et là, par une éloquence modeste et touchante à laquelle ses services passés et son austère piété prêtaient une nouvelle force, il ralluma dans les cœurs des députés les sentiments de fraternité et de patriotisme auxquels leur confédération avait dû sa gloire et son existence même. L'ascendant que lui donnait son crédit et la sagesse de ses discours opérèrent la réconciliation des huit cantons et le renouvellement de leur alliance. Il leur persuada d'annuler la ligue particulière formée par les cinq villes en 1477, qui avait été la principale cause de leur désunion; mais en échange Fribourg et Soleure obtinrent d'être associés à la confédération helvétique, et ils en devinrent les neuvième et dixième cantons. Ce pacte, célèbre dans les fastes de la Suisse sous le nom de *Convenant de Stantz* (du 22 décembre), établit en même temps la promesse des confédérés de ne commettre aucune hostilité les uns contre les autres, de secourir le canton qui serait injustement attaqué, de punir sévèrement les auteurs de pareilles agressions: la justice de chaque lieu où elles auraient été commises devait en poursuivre la vengeance. Toute assemblée ou société non autorisée était interdite; les sujets d'un canton ne devaient point chercher à s'associer avec ceux d'un autre dans leur révolte. Tous ensemble devaient, au contraire, concourir à ramener les rebelles à l'obéissance. Enfin ce même acte confirma les règlements militaires, l'ordonnance au sujet de la juridiction ecclésiastique et tous les anciens pactes de la confédération avec l'obligation d'en renouveler le serment tous les cinq ans. Après avoir terminé ce salutaire ouvrage de la pacification de son pays, Nicolas de Flue adressa aux députés des conseils pleins de sagesse et de patriotisme; il les exhorta à se tenir en garde contre la séduction des cours étrangères par l'attrait de leurs pensions et de leurs services; il leur recommanda la frugalité, la simplicité des mœurs anciennes, soutiens nécessaires d'une liberté qui devait leur suffire pour vivre heureux. Il rentra ensuite dans sa cellule, où il reçut des lettres de remerciement que les cantons lui adressèrent et qu'ils accompagnèrent de présents dont il orna sa chapelle. Ces lettres, ainsi que les réponses plei-

nes de modestie et de patriotisme que l'ermite y fit, se conservent dans les archives et dans les chroniques de la Suisse. On a imprimé différents traités qui portent le nom de Nicolas de Flue, parmi lesquels on remarque celui de *la Vie solitaire*. Les papes Clément IX et X l'ont béatifié. Au grand titre de gloire que personne ne saurait contester au bienheureux frère, et qui se trouve dans le *Convenant de Stantz*, ses contemporains et la postérité en ont joint un autre, qui toutefois n'est pas resté sans contestation. L'on assure que pendant vingt ans il n'a pris aucune nourriture, si ce n'est la sainte cène qu'il recevait chaque mois. Ce ne fut pas lui qui de ce jeûne se fit jamais un mérite; ses compatriotes, après s'être assurés des faits par une observation exacte, y virent un miracle; d'autres ont essayé d'expliquer le phénomène arrivé dans un corps sec et maigre qui, ne faisant presque aucune perte, ne demandait par conséquent que fort peu de réparation. Lorsqu'en 1725 Jean-Henri Tschudi, dans un de ses ouvrages, osa parler avec peu de révérence, non point de Nicolas de Flue, mais de son prétendu jeûne de vingt ans et des reliques des saints dont on conservait des doubles en divers endroits, le gouvernement d'Unterwald fit brûler son livre et mit sa tête à prix. Les diverses légendes de la vie du frère Nicolas décorent les murs du beau temple de Stantz, qui lui fut consacré, et sa tombe en marbre, dans laquelle ses ossements ont été déposés, placée devant l'autel, offre à la dévotion des fidèles la figure du saint faisant sa prière à genoux; de nombreux pèlerinages se font encore aujourd'hui en l'honneur de sa mémoire. (Voy. *Nicol. de Rupe anachoreta Subsivani in Helvetia vita ac res gestæ*, a Petro Hugone, Fribourg, 1656, in-12; la même dans les *Acta sanctorum des Bollandist.*, 22 mars; *L'Esprit et la vie du bienheureux frère Nicolas*, par M. Goldlin de Tieffenau, 2<sup>e</sup> édit., Lucerne, 1808, in-8°, en allemand; *l'Histoire des Suisses*, par J. de Müller.) U—1.

FLURL (MATHIAS DE), savant bavaïrois, né le 5 février 1756, mourut le 27 juillet 1825 aux eaux de Kissingen. On lui doit plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels la *Description des montagnes de la Bavière* (Munich, 1792, gr. in-8°, planch.) a longtemps été classique et se lit encore avec fruit. Les autres sont : 1<sup>o</sup> *De l'influence que les sciences exercent sur la civilisation d'un peuple*, Munich, 1798; 2<sup>o</sup> *Linéaments premiers de l'histoire naturelle*, ibid., 1805-1820, tomes 1 à 4; 3<sup>o</sup> *De la formation des montagnes de la Bavière*, ibid., 1806, grand in-8°. Z.

FLURY (LOUIS-NOEL), directeur au département des affaires étrangères et conseiller d'État, naquit le 20 novembre 1771, à Versailles. Des études marquées par de brillants succès universitaires l'avaient préparé à toutes les carrières. Il occupa d'abord divers emplois dans l'administration. En 1805, sur la recommandation de Choiseul-Gouffier (1), le

(1) Le frère aîné de Flury avait été attaché, comme secré-

poste de consul en Moldavie, devenu très-important dans les circonstances, fut confié à Flury. Les informations qu'il transmit sur la concentration et les mouvements des troupes dans les provinces méridionales de la Russie ne contribuèrent pas peu à éclairer le gouvernement sur la part, d'abord très-secrète, que cette puissance prenait à la nouvelle coalition ourdie contre la France par le cabinet de St-James après la rupture de la paix d'Amiens. La correspondance du consul frappa M. de Talleyrand : il la mit sous les yeux de Napoléon et vit dans l'auteur une de ces rares aptitudes dont il savait s'environner. Appelé dans les bureaux des affaires étrangères, Flury répondit à l'idée qu'on s'était faite de sa capacité : en 1804 il devint sous-directeur ; puis, en 1814, directeur des consulats et du commerce. C'est de cette position élevée, et entouré des renseignements qui lui parvenaient de tous les points du globe, qu'il se proposa de suivre d'un œil attentif le mouvement général de l'industrie et du commerce, afin de vérifier, par la constante observation des faits, les diverses théories de l'économie politique dont il avait fait une étude approfondie. Les circonstances, non moins que la position de l'observateur, étaient des plus favorables. Envahie et réduite à ses anciennes limites après tant de sang, tant de trésors prodigués sur les champs de bataille, la France, désabusée de la vaine gloire des conquêtes, reporta toute son activité vers les travaux trop longtemps négligés de l'agriculture et de l'industrie. Mais, pour que ces travaux, après avoir fécondé toutes les branches de la production, cicatrisassent les plaies encore saignantes de l'invasion, il fallait que le commerce, paralysé par le blocus continental, reprit son essor vers les parages où il s'était laissé oublier. Comme directeur des consulats et membre du conseil d'État, où ses lumières l'avaient fait appeler dès l'année 1816, Flury concourut aux mesures qui secondèrent si efficacement le rapide développement de la richesse nationale sous la Restauration. Quoique dans un âge peu avancé, il venait de renoncer aux affaires publiques afin de se livrer en liberté à ses études de prédilection, lorsque se manifesta dans toute son intensité la crise industrielle de 1826, née de la prédominance de la production sur la consommation intérieure et l'exportation. Cette crise, il n'en faut point douter, dut contribuer à lui faire découvrir le vrai principe de la richesse, déjà entrevu mais vaguement indiqué par lord Lauderdale, et adopté beaucoup plus tard par Ricardo. Toutefois ce n'est qu'en 1833 que parut son ouvrage intitulé : *De la richesse, sa définition et sa génération*, ou *Notion primordiale de l'économie politique*, in-8° de 275 pages, publié par Lenormant à Paris. L'auteur examine et trouve inexactes toutes les définitions données à la richesse. Il attribue à cette inexactitude le vague

taire, à l'ambassade du comte de Choiseul-Gouffier à Constantinople.

des théories de l'économie politique. Il définit la richesse : *Produits médiatement ou immédiatement consommables* ; puis, la soumettant à une lumineuse analyse, il la distingue comme *générale*, ou considérée d'une manière absolue ; *individuelle*, ou relativement à l'individu ; *nationale*, ou relativement à la nation ; et *publique*, ou relativement à l'État. Il résulte de cette analyse que la richesse générale a pour principe générateur *le concours de la production et de la consommation* ; la richesse individuelle, *la seule production* ; la richesse nationale, *la production et la consommation*, ou, mais seulement par exception, *la seule production* ; enfin, que la richesse publique a toujours le même principe générateur que la richesse nationale. S'attachant à exposer la formation et le développement de la richesse nationale, l'auteur en fait le but principal de son livre. Après avoir confirmé sa démonstration par l'exemple des nations qui ont fondé leur richesse sur le concours de la production et de la consommation ou la seule production, il formule en ces termes la notion primordiale de l'économie politique, savoir : « Que le principe générateur de la richesse nationale est identique avec celui de la richesse générale, et réside dans le concours de la production et de la consommation ; que c'est là une règle générale, attendu qu'elle ne souffre d'exception qu'à l'égard d'un très-petit nombre de sociétés politiques, n'ayant, pour ainsi dire, ni population ni territoire, et qui sont moins des peuples que des communautés de marchands. » Doué d'une belle et forte organisation, Flury semblait devoir jouir longtemps d'une retraite obtenue après d'utiles services et consacrée à sa famille et à l'étude. Mais la perte d'un fils, officier distingué de la marine, lui avait porté un coup funeste. Il ne put jamais s'en remettre. Il mourut à Versailles le 7 avril 1856. A de hautes lumières il joignait toutes les qualités qui inspirent l'affection et commandent l'estime. \* CH—U.

FOA (EUGÉNIE, RODRIGUES-GARDIS), née à Bordeaux, a donné divers romans et de nombreuses publications destinées à l'enseignement de la jeunesse. Nous signalerons seulement : 1° *Le Kidouschim*, Paris, 1830, 4 vol. in-12 ; 2° *Philippe*, Paris, 1831, 2 vol. in-12 ; 3° *La Laide*, Paris, 1832, in-8° ; 4° *Les Blancs et les bleus*, Paris, 1832, 4 vol. in-12 ; 5° *La Fiancée de l'exilé*, Paris, 1833, in-8° ; 6° *Rachel*, Paris, 1833, in-8° ; 7° *La femme à la mode*, Paris, 1834, in-8° ; 8° *La Juive* (histoire du temps de la Régence), Paris, 1833, 2 vol. in-8° ; 9° *Six histoires de jeunes filles*, Paris, 1837, in-18 ; 10° *Contes à ma sœur Léonie*, Paris, 1838, in-16 ; 11° *Les Petits marins*, Paris, 1838, in-12 ; 12° *Contes historiques pour la jeunesse*, Paris, 1838, 4 vol. in-12 ; 13° *La dernière des Penthièvre*, Paris, 1839, in-18 ; 14° *Les Mémoires d'un polichinelle*, Paris, 1839 ; 15° *Le petit Robinson de Paris*, Paris, 1840, in-18 ; 1845, in-16 ; 16° *Contes historiques*, Paris, 1840, in-16 ; 17° *Le Vieux Paris*, Paris, 1840, in-16 ; 18° *Mé-*

moires d'une petite fille devenue grande, Paris, 1840, in-4°; 19° *Les Contes de ma bonne*, Paris, 1841, in-16; 20° *Soirées du dimanche*, Paris, 1841, in-12; 21° *Mémoires de Croquemitaine*, Paris, 1841, in-16; 22° *Les Petits peintres*, Paris, 1842, in-16; 23° *Les Petits musiciens*, Paris, 1843, in-16; 24° *Le Juvénile Keepsake*, Paris, 1843, grand in-8°, etc. Madame Eugénie Foa est morte en 1853. Z.

FOCKENBROCH (GUILLAUME-GODESCALC VAN), médecin d'Amsterdam, mort dans cette ville en 1693, s'est moins fait connaître comme tel que comme poète, si toutefois le nom de poète est dû à un bouffon, à un sottisier qui fait rire quelquefois, mais qui bien plus souvent excite la pitié par le déplorable abus de son talent. Il y a apparence qu'il ne trouva ni dans la médecine ni dans la poésie le chemin de la fortune, puisque vers 1668 il accepta dans un des comptoirs hollandais à la côte de Guinée (St-George-de-la-Mine) une place également étrangère à l'une et à l'autre. Aussi avoue-t-il, dans une de ses lettres, que le seul appât de la fortune lui avait fait prendre ce parti, qui était pour lui sous tout autre rapport une riche source d'ennui. Du moins sa muse enjouée ne l'abandonna pas dans ces régions lointaines. Les productions qu'elle lui inspira portent dans le recueil de ses œuvres le nom de *Thalie africaine*. Toutes les œuvres de Fockenbroch sont dans le genre burlesque. Il singeait Scarron, dont il a traduit la *Gigantomachie* et les deux premiers livres de l'*Énéide travestie*; il a parodié de la même manière les *Églogues de Virgile*: le surplus de ses œuvres contient des épithalames, des bouquets de fêtes, etc., ainsi que deux comédies, *L'Amour aux Petites-Maisons*, qui est resté au théâtre, en 5 actes, et le *Jaloux embarrassé*, en un acte. Tout cela ne méritait pas l'espèce de succès dont il a joui. Les œuvres de Fockenbroch ont eu plusieurs éditions: en 1 vol. in-12, 1676; en 2 vol., 1682. La meilleure est celle qu'a donnée Abraham Bogaert, en 1709, 2 vol. in-12. Trente et quelques pages du 2° volume contiennent même des poésies françaises. M—ON.

FODERÉ (JACQUES), cordelier, mal nommé Pierre-Jacques par le bibliothécaire de Bourgogne et les continuateurs de Moréri, naquit au 16° siècle à Bessan dans la haute Maurienne, et embrassa la vie religieuse à l'âge de seize ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, où il fit ses études et reçut le bonnet de docteur. On le chargea ensuite d'enseigner la théologie aux jeunes profès. Après avoir rempli cette tâche pénible pendant plusieurs années, il fut successivement nommé à différents emplois de son ordre et se livra au ministère de la chaire: on sait qu'il prêcha en 1366 à Annecy, et qu'il vivait en 1623; mais on ignore l'année de sa mort. On connaît du P. Foderé: 1° *Avertissement aux archevêques et évêques de France sur l'arrêt rendu en 1606 contre les Récollets*, Lyon, 1607, in-8°; *Traité des indulgences, et confirmation de celles de St-François*, ibid., 1614, in-8°; 3° *Narra-*

*tion historique et topographique des couvents de l'ordre de St-François et des monastères de Ste-Claire érigés en la province de Bourgogne, ou de St-Bonaventure*, ibid., 1619, in-4°. Foderé annonce qu'il avait d'abord composé cet ouvrage en latin, sur l'invitation de François de Gonzague, qui se proposait de l'insérer dans sa *Chronique universelle de l'ordre*; mais qu'un accident ayant rendu illisible la copie de son manuscrit, le P. de Gonzague ne put tirer aucun parti de ce travail: ce ne fut que vingt-cinq ans après que Foderé pensa à faire paraître un ouvrage qui lui avait coûté beaucoup de soins et de recherches, et ce qui l'y détermina, ce fut la publication de l'*Histoire de la province de St-Bonaventure* par Claude Piquet (voy. PIQUET). L'ouvrage de Foderé renferme des détails très-curieux sur les principales villes du duché et du comté de Bourgogne, du Lyonnais, de l'Auvergne et de la Savoie. Il est exact dans ses citations; mais il se montre trop crédule, et son style a tous les défauts du siècle où il vivait. W—S.

FODÉRÉ (JOSEPH-BENOIT) (1), médecin distingué, né à St-Jean-de-Maurienne en Savoie le 13 février 1764, reçut sa première éducation au collège de cette ville, sous le patronage du chevalier de St-Réal, intendant de Maurienne, qui lui procura ensuite une des places gratuites au collège des provinces dans l'université de Turin, où il étudia la médecine. Après s'être fait recevoir docteur à la faculté, il vint suivre des cours à Paris pour se perfectionner dans l'art de guérir. De retour dans sa patrie, les connaissances qu'il avait acquises dans la médecine judiciaire le firent nommer à la place de médecin juré du duché d'Aoste, et plus tard il obtint celle du fort de Bard. Lorsque la Savoie fut réunie à la France en 1792, Foderé prit du service dans l'armée française en qualité de médecin ordinaire. A l'époque où les écoles centrales furent instituées, il quitta l'armée pour venir occuper la chaire de physique et de chimie du département des Alpes-Maritimes, et devint aussi membre du jury d'instruction publique de ce même département. La ville de Marseille lui ayant offert la place de médecin de son hôtel-Dieu et de l'hospice des insensés, il accepta et peu après fut élu secrétaire de la société médicale de cette ville. Le roi d'Espagne Charles IV, pendant son séjour à Marseille, le nomma son médecin consultant, et en 1811 le prince Ferdinand, alors à Valençay, l'appela auprès de sa personne. En 1814, la chaire de médecine légale à la faculté de Strasbourg étant devenue vacante et devant être disputée dans un concours public, Foderé se mit sur les rangs et le 12 février, obtint la place à l'unanimité des suffrages. Il devint ensuite président du jury de médecine de Strasbourg, vice-président du conseil de salubrité publique, médecin du Collège royal, président de la Société de médecine, agriculture,

(1) C'est à tort que d'autres biographies lui donnent les prénoms de François-Emmanuel et le font naître le 8 janvier.

belles-lettres et arts de la même ville. Les vingt et une années écoulées depuis son établissement à Strasbourg jusqu'à sa mort n'ont pas été les moins laborieuses d'une vie toute consacrée au bien public et aux intérêts de l'humanité. Ses travaux très-variés, comme on le verra plus bas, lui avaient acquis une réputation européenne, et la plupart des sociétés savantes, françaises et étrangères, s'étaient fait un honneur de se l'associer. Il avait reçu des lettres de plusieurs souverains, et notamment du pape Pie VII. Fodéré est mort à Strasbourg le 4 février 1853. Cette coïncidence, dans le mois de février, des principales circonstances relatives à sa personne a paru remarquable : c'est, en effet, dans ce mois qu'il est né, qu'il s'est marié, qu'il a été nommé à la chaire de Strasbourg; c'est encore dans ce mois qu'il a perdu son épouse et enfin qu'il est mort lui-même, comme il l'avait annoncé. Après le temps que lui prenaient ses leçons et les visites de ses malades, il employait le reste des journées et ses longues veilles à l'étude et à la rédaction de ses écrits. On aura une idée de son amour pour le travail, lorsqu'on saura qu'il ne se couchait jamais qu'à deux heures après minuit et qu'il se levait avec le jour. Une si constante application avait tellement fatigué sa vue, qu'il ne pouvait plus lire ni écrire; aussi, depuis près de douze ans, sa fille aînée lui servait de secrétaire, et il se faisait faire ses lectures par les trois autres. Pendant les six derniers mois de sa vie, il ne cessa pas de travailler, malgré un affaiblissement général qui allait en augmentant, sans rien ôter à la vigueur de ses facultés intellectuelles. Le jour même de sa mort, il dicta encore deux pages à sa fille aînée. Outre beaucoup de mémoires et d'articles détachés sur différents sujets insérés dans divers recueils scientifiques, Fodéré a publié un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont fort estimés : 1° *Opuscules de médecine philosophique et de chimie*, Turin, 1789, in-8°. Ce recueil comprend le mémoire de Fodéré sur le goître et le crétinisme, mémoire que l'on s'accorde à considérer comme la meilleure des productions qui aient paru sur ce sujet. Augmenté de nouvelles recherches, il a été publié derechef par ordre du gouvernement sarde, Turin, 1791, in-8°; réimprimé à Paris, 1800, in-8°; traduit en allemand par G.-W. Lindemann, Berlin, 1796, in-8°; 2° *Mémoire sur une affection de la bouche et des gencives, endémique à l'armée des Alpes*, Embrun, an III (1795), in-8°; 3° *Analyse des eaux thermales et minérales du Plan-de-Saly, sous Montlion*, Embrun, an III (1795), in-8°; 4° *Essai sur la phthisie pulmonaire relativement au choix à donner au régime tonique ou relâchant*, Marseille, an IV (1796), in-8°; 5° *Les Lois éclairées par les sciences physiques, ou Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, Paris, an VII (1798), 3 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition, Bourg, 1812, 3 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> édition, Paris, 1813, sous ce titre : *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, 6 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur.

Les ouvrages spéciaux qui ont précédé celui-ci laissent beaucoup à désirer et présentaient de nombreuses lacunes, que Fodéré a presque toutes remplies; mais pour avoir voulu rendre son livre tout à fait complet, l'auteur l'a chargé de développements trop étendus, en sorte qu'il gagnerait à être abrégé. 6° *Mémoire de médecine pratique sur le climat et les maladies des montagnards, sur la cause fréquente des diarrhées chroniques des jeunes soldats, sur l'épidémie de Nice*, Paris, 1800, in-8°; 7° *Essai de physiologie positive, appliquée spécialement à la médecine pratique*, Avignon, 1806, 3 vol. in-8°; 8° *De apoplexia disquisitio theoretico-practica*, Avignon, 1808, in-8°; 9° *Recherches expérimentales sur les succédanés du quinquina et sur les propriétés de l'arséniate de soude*, Marseille, 1810, in-8°; 10° *De infanticidio*, Strasbourg, 1814, in-4° : bonne dissertation qui, avec les autres épreuves, contribua à donner à Fodéré la prééminence dans le concours pour la chaire de médecine légale; 11° *Manuel du garde-malade*, Strasbourg, 1815, in-12; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1827, in-18 : ouvrage imprimé par ordre du préfet du Bas-Rhin, et qui par son utilité mériterait d'être plus répandu; 12° *Traité du délire, appliqué à la médecine, à la morale et à la législation*, Paris, 1817, 2 vol. in-8°; 13° *Voyage aux Alpes maritimes, ou Histoire naturelle, agraire, civile et médicale du comté de Nice et pays limitrophes, enrichi de notes, de comparaisons avec d'autres contrées*, Strasbourg et Paris, 1821, 2 vol. in-8° : cet ouvrage se fait lire avec intérêt, et il pourrait servir de modèle aux médecins dans leurs voyages; 14° *Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique, faites à la faculté de médecine de Strasbourg*, Strasbourg, 1822-1824, 4 vol. in-8°; 15° *Essai historique et moral sur la pauvreté des nations, la population, la mendicité, les hôpitaux et les enfants trouvés*, Paris, 1823, in-8°; 16° *Mémoire sur la petite vérole vraie et fausse et sur la vaccine*, Strasbourg, 1826, in-8°; 17° *Essai théorique et pratique de pneumatologie humaine, ou Recherches sur la nature, les causes et le traitement des flatuosités et de diverses résanies*, Strasbourg, 1829, in-8°; 18° *Recherches historiques et critiques sur le choléra-morbus*, Strasbourg, 1831, in-8°; 19° *Mémoire sur la petite vérole vraie et fausse et sur la vaccine*, Strasbourg, 1826, in-8°; 20° *Recherches et observations critiques sur l'éruption et la fièvre connues sous le nom de miliaires*, Paris et Strasbourg, 1828, in-8°; 21° *Nouvel examen des questions suivantes de police médicale : Est-il des cas où, d'après l'expérience, l'accouchement prématuré artificiel est avantageux à la mère et à l'enfant? Quels sont ces cas, et quels sont ceux où il faut recourir à d'autres opérations? Quelles sont les conditions qui peuvent rendre utile à la mère et à l'enfant l'accouchement prématuré artificiel?* Strasbourg, 1829, in-8°; 22° *Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie vraie, simulée et raisonnée*, etc., Paris, 1832, 1 vol. in-8°; 23° Dès 1789, Fodéré avait publié des *Opuscules de médecine*

philosophique et de chimie, Turin, in-8°; 24<sup>e</sup> un *Traité du goût et du crétinisme*, qui faisait partie des *Opuscules*, a été réimprimé, Paris, 1800, in-8°. Fodéré a inséré dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des sciences de Turin*, dont il était associé correspondant, deux mémoires sur divers points de chimie. Le 7<sup>e</sup> volume des *Mémoires de la Société royale et académique de Savoie*, publié en 1833, contient un mémoire de Fodéré jusque-là inédit, intitulé : *Recherches toxicologiques, médicales et pharmaceutiques sur la grande ciguë; son analyse, et expériences avec le produit immédiat de cette plante, appliquées à ce qu'on rapporte de la mort de Socrate*. Fodéré, après avoir exposé les résultats de ses analyses et de ses expériences sur quelques animaux, conclut que c'est bien le suc de la grande ciguë qui a donné la mort à l'illustre maître de Platon. Enfin il a écrit de nombreux articles dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales* et dans le *Journal complémentaire* de ce dictionnaire. M. A. Mottard a publié une *Notice historique sur la vie et les travaux du professeur Fodéré*, Chambéry, 1843, in-4°; M. L. Ducros de Sixt, une autre, Paris, 1843, in-8°, et M. P. M. a fait imprimer son *Éloge historique de Fodéré*, Marseille, 1843, in 8°. R-M-D et R-D-N.

FODHAIL BEN AIADH, sofî musulman très-célèbre, était de la tribu de Temym et originaire de Fondyn, bourg de la dépendance de Thalecan en Khoracan : de là vient qu'il porta les surnoms de Temymi, Fondyny et Thalecany. Il naquit à Samarcand selon les uns, à Abyverd selon les autres, et fut élevé dans cette dernière ville. Dans sa jeunesse Fodhail exerça le métier de coureur, ou même la profession de voleur sur la route de Osour à Serkhas. Sa conversion s'opéra par la vertu d'un verset de l'Alcoran qui retentit à ses oreilles au moment où il escaladait le mur d'une maison pour jouir de son amante. Dès lors il quitta une vie errante et désordonnée, se livra à l'étude de l'islamisme, vécut dans la retraite et s'abandonna aux méditations de la mysticité. En peu de temps il acquit une grande réputation de sainteté et devint un des plus célèbres séides de son temps. Après sa conversion il vint à Koufah, où il étudia les traditions prophétiques, et de là il se rendit à la Mecque. Il y fixa sa demeure et y mourut en moharrem 187 de l'hégire (803 de J.-C.). D'Herbelot a consacré un très-longue article à ce personnage dans sa *Biblioth. orientale*. Le khâlyfe Haroun-al-Raschid avait une grande vénération pour Fodhail et recevait avec soumission ses remontrances, quelque dures qu'elles fussent : souvent même elles lui arrachèrent des larmes. Au surplus, les traits nombreux qu'on attribue à ce mystique annoncent plus de fanatisme, d'originalité, de bizarrerie que de véritable piété. J—N.

FOÉ (DANIEL DE), auteur anglais dont les écrits, pleins de hardiesse et d'originalité, ont eu beaucoup d'éclat dans leur temps, dont la vie même a été marquée par des événements singuliers, dont

le nom cependant serait inconnu aujourd'hui hors de l'Angleterre, s'il n'avait pas fait le roman ingénieux et intéressant de *Robinson Crusoe*. Il naquit à Londres en 1663. Son père, quoique simple boucher, le fit élever avec soin dans une école de *Dissenters*; mais le défaut de fortune semblait le destiner à n'être qu'un artisan. Il fut mis en apprentissage chez un marchand bonnetier. Son esprit naturellement actif, déjà développé par ses premières études, avait besoin de s'exercer sur d'autres objets que sur les détails d'une profession mécanique. Il lisait avec assiduité les papiers publics. Le gouvernement impopulaire de Jacques II commençait à agiter les esprits sur des questions de religion et de politique. L'esprit du jeune Daniel s'échauffa sur ces objets; et n'ayant encore que vingt et un ans, il publia un pamphlet intitulé *Traité contre les Turcs*. A cette époque, l'opinion des Anglais s'était déclarée contre la maison d'Autriche, qu'ils regardaient comme favorable aux intérêts du catholicisme : par cette considération ils penchaient pour les Turcs, qu'ils regardaient comme ennemis de la maison d'Autriche. De Foé attaqua cette opinion, et il trouvait que la cour de Vienne, quoique persécutant les protestants de Hongrie, était encore moins dangereuse que la Porte ottomane, également ennemie des catholiques et des protestants. Il s'était déclaré du parti des whigs, et il prit part à la révolte du duc de Montmouth : il n'échappa que par son obscurité au sort que subirent les partisans plus connus du malheureux Montmouth. Ses travaux littéraires ne l'empêchèrent pas de se livrer à son premier métier, et c'est comme bonnetier qu'il se fit incorporer en 1687 dans la bourgeoisie de la Cité. Il se maria alors, mais on n'a conservé aucun détail sur son mariage. On ne peut pas non plus expliquer pourquoi il joignit au nom de son père, qui s'appelait Jacques Foé, la particule *de*, formule tout à fait étrangère aux usages des Anglais. Ce ne pouvait être par un motif de petite vanité : car il n'en est pas en Angleterre comme en France, où le *de* joint au nom semble appartenir particulièrement aux familles distinguées. Il ne voulait pas non plus se donner un air étranger, car dans sa conduite ainsi que dans ses écrits il se montra toujours comme un patriote zélé pour l'honneur et les droits de son pays. Il était entré avec chaleur dans les mesures qui amenèrent la révolution de 1688 et qui mirent Guillaume III sur le trône d'Angleterre. Un écrivain obscur, nommé Tutchin, écrivit une satire en vers, intitulée *les Étrangers*, où il attaquait la nation comme s'étant dégradée en se donnant un étranger pour maître. De Foé se déclara le vengeur de Guillaume et publia un petit poème intitulé *le Véritable Anglais (the True-born Englishman)*, qui produisit un grand effet par le point de vue singulier sous lequel l'auteur avait envisagé son sujet et par les détails ingénieux qu'il y avait fait entrer. Il y remarquait que la plupart de ceux qui se vantaient d'être

Anglais n'étaient pas dignes de ce nom. « Nos « aïeux, disait-il, étaient des Danois, des Saxons, « des Normands : nous sommes un peuple métis ; « mais nous n'en valons pas moins pour cela, et « peut-être y aurions-nous beaucoup perdu si le « sang des premiers Anglais ne s'était pas mêlé « avec celui des autres peuples. » Il attaque ensuite avec beaucoup d'énergie l'ingratitude des Anglais, qui se déchaînent contre un prince qui s'est dévoué pour défendre leur religion et maintenir leur liberté. Ce pamphlet eut un succès extraordinaire. Guillaume voulut en connaître l'auteur, qu'il accueillit avec distinction et qu'il récompensa par des places et par des gratifications. De Foë fit un honorable usage de cette fortune inattendue. Il était trop occupé des affaires publiques pour donner les soins nécessaires à ses intérêts de commerce, et sa négligence l'avait entraîné dans une faillite où il avait été obligé de transiger avec ses créanciers pour une partie de leurs créances. Quoique cet arrangement eût été sanctionné par un acte légal, de Foë ne se fit pas dispenser de restituer à ses créanciers ce qu'il leur avait fait perdre ; et c'est ce qu'il s'empressa de faire dès que les bienfaits du roi lui en eurent fourni les moyens. Il continua de s'occuper des affaires publiques, et toujours avec le zèle d'un ardent républicain. Les francs-tenanciers du comté de Kent ayant présenté à la chambre des communes une pétition où ils s'élevaient contre les abus que cette chambre faisait de son pouvoir, trois des signataires de la pétition furent arrêtés et mis en prison. Cet acte de pouvoir arbitraire excita l'indignation de de Foë ; il publia un mémoire très-hardi, qui finissait par ces mots : « Les « Anglais ne veulent pas plus être esclaves des « parlements que des rois ; notre nom est *légion*, « et nous sommes une multitude. » Pour faire parvenir plus sûrement le mémoire à sa destination, il se déguisa en femme et le remit lui-même à l'orateur des communes, au moment où il entra dans la salle. Il publia successivement plusieurs pamphlets écrits dans le même esprit de liberté, et qui se font lire encore aujourd'hui. Après la mort de Guillaume III, en 1702, les querelles religieuses se ranimèrent sous le gouvernement de la reine Anne, qui favorisait le parti des tories. De Foë excita un grand soulèvement contre lui dans ce parti par la publication d'un pamphlet en faveur des non-conformistes et contre l'intolérance de l'Église anglicane (1). Le pamphlet fut

dénoncé à la chambre des communes, qui le fit brûler par la main du bourreau et vota une récompense de 50 livres sterling pour celui qui en découvrirait l'auteur. Étant informé que l'imprimeur et le distributeur du pamphlet étaient menacés d'être arrêtés, il prit le noble parti de se présenter lui-même à ses juges ; il comparut à la barre des communes et plaida sa cause avec beaucoup d'esprit et d'éloquence. Il donna sur les passages de son écrit qui avaient paru les plus répréhensibles des explications qui auraient pu satisfaire des juges impartiaux, mais qui ne purent désarmer la violence de l'esprit de parti. Il fut condamné à être exposé au pilori, à un emprisonnement de deux ans et à une forte amende qui le dépouillait de toute sa fortune. Il subit l'exposition infamante du pilori avec le calme et la fermeté d'un homme à qui sa conscience ne reproche rien contre l'honneur et contre la justice. Il fut soutenu d'ailleurs dans cette humiliante situation par l'intérêt général qu'il inspira à ceux qui en furent les témoins. En Angleterre ce genre de supplice ne flétrit qu'autant que l'opinion publique est d'accord avec le jugement qui l'a infligé. C'est là que

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Dans sa prison, de Foë écrivit un *Hymne au Pilori*, où l'on trouve beaucoup de verve et d'énergie, avec des sarcasmes très-mordants contre ses persécuteurs (1). Dans la solitude de sa captivité il continua d'écrire sur divers objets. Il y commença en 1704 la *Revue*, ouvrage périodique, supérieur à tout ce qui avait paru jusque-là en ce genre, et qu'il termina en 1715 : il y en a 9 volumes in-4<sup>o</sup>, dont le recueil est devenu si rare, que l'on croit qu'il n'en existe plus un seul exemplaire com-

« et les galères corrigerait un peu mieux ceux qui persistent « à fréquenter les conventicles. Le zèle du martyr est passé de « mode. Ceux qui vont à l'église pour être élus shérifs et maires « iraient à quarante églises plutôt que d'être pendus. » Les dissidents tremblèrent devant un tel langage. Les anglicans extrêmes applaudirent. L'enthousiasme fut au comble parmi eux. On ne savait trop louer les principes, la verve et la vigueur de l'auteur anonyme du pamphlet. Tout cela n'était qu'une mystification. De Foë n'avait endossé les opinions de l'anglicanisme et limité le style de ses adeptes que pour faire ressortir toute l'intolérance de ce parti. Tout le monde d'abord y fut pris ; puis la vérité commença à se faire jour. Le sens réel du pamphlet fut dénoncé, et bientôt personne n'ignora que de Foë en était l'auteur. À l'enthousiasme succéda la fureur. Les dissidents eux-mêmes se plainquirent de l'auteur du pamphlet, croyant se venger ainsi du peu d'intelligence qu'ils avaient montré en regardant comme une attaque ce qui était au contraire une défense habile, forte par son ironie, plus forte encore par le succès qu'elle avait obtenu chez les anglicans. E. D—s.

(1) Ce fut le 29 juillet 1703 que parut l'*Hymne au Pilori*, en 24 pages in-4<sup>o</sup>. Et ce jour-là, nous apprend la *Gazette de Londres*, de Foë subit la peine du pilori devant la Bourse, dans Cornhill ; le lendemain il la subit près de l'aqueduc de Chancery ; et enfin, le 31, à Temple-Bar. Les juges qui avaient voulu la honte de l'auteur du *Moyen le plus court d'en finir avec les dissidents* furent loin d'atteindre leur but. Au lieu d'être l'objet des huées et des sarcasmes de la foule, de Foë reçut presque les honneurs du triomphe. On l'applaudit ; on lui jeta des fleurs. Son *Hymne au Pilori* circula de mains en mains, et on en répétait les vers avec une sorte d'enthousiasme. « On s'attendait, « a-t-il dit lui-même, à ce que le peuple me maltraitât. Il n'en « fut pas ainsi ; au contraire, le peuple se mit avec moi. Il ex- « prima le vœu de voir au pilori ceux qui m'y avaient placé. Le « peuple me témoigna son affection par des acclamations bien- « veillantes lorsqu'on m'en retira. » E. D—s.

(1) Ce pamphlet était intitulé *Moyen le plus court d'en finir avec les dissidents*. De Foë garda l'anonyme. Dans ce pamphlet c'est un anglican qui parle, et de Foë a toute la hardiesse et l'intolérance de l'anglican exalté. Il propose les mesures les plus énergiques. « Il ne s'agit pas de traiter la chose légèrement, y « dit-il ; nous ne jouirons jamais d'une union paisible et durable « si l'on ne fonde le vieil esprit de faction et de schisme comme on « fonde la vieille monnaie. Voici une occasion de sauver l'Église « et de détruire ses ennemis. Je ne demande ni feu ni bâton ; « mais *delenda est Carthago*. Il faut extirper les dissidents de « cette nation, si nous voulons vivre en paix et servir Dieu. C'est « folie de croire qu'on en viendra à bout avec des amendes, car « il y a là pour eux une gloire et un profit tout clair : la potence

plet (1). Quel que soit le mérite réel de cet ouvrage, le succès en a été fort avantageux à la littérature, en donnant naissance, à ce qu'il paraît, au fameux *Spectateur*, imaginé par Steele et immortalisé par Addison. Le comte d'Oxford ayant procuré à de Foé la liberté et les bienfaits de la reine, il publia en 1706 un poème satirique intitulé *De jure divino*, où il attaqua la doctrine de l'obéissance passive et le droit divin. L'exécution ne répond pas à l'importance du sujet. Les principes antimonarchiques dont il faisait profession n'empêchèrent point la reine Anne de le charger de différentes missions secrètes. Il fut envoyé en Écosse pour y disposer les esprits à l'union projetée des deux royaumes. C'est pour se rendre populaire auprès de cette nation prévenue contre lui qu'il composa son poème de *Caledonia*. Lorsque le projet de l'union eut son exécution, de Foé en publia en 1709 l'histoire, qui fut réimprimée en 1712 et l'a été de nouveau en 1786, lorsqu'il était question de la réunion de l'Irlande aux deux royaumes. Il composa une *Histoire des adresses* en deux parties qui parurent en 1709 et 1711. Il aimait surtout à faire des projets. Parmi ceux dont il fut occupé, il en est un qui ne doit pas être oublié. Il proposa l'établissement d'une société littéraire, chargée spécialement de travailler à épurer et perfectionner la langue anglaise, c'est-à-dire à déterminer d'une manière stable les formes de sa syntaxe et les divers acceptions de ses mots. Ce vœu a été eelui de la plupart des écrivains anglais qui ont écrit leur langue avec le plus d'élégance, Addison, les lords Bolingbroke, Chesterfield, Orrery et d'autres. Swift a rédigé un plan spécialement consacré à cet objet dans un petit écrit aussi ingénieux que solide. Tout homme qui a réfléchi sur la nature des langues ne peut penser autrement : car le langage n'étant qu'une collection de signes convenus, la langue d'un peuple ne méritera véritablement ce nom qu'autant que la convention aura déterminé invariablement ou à peu près la valeur des signes. Quelques pamphlets d'un ton ironique, écrits par de Foé en faveur de la succession dans la maison d'Hanovre, lui attirèrent un emprisonnement momentané; et il eut ensuite le chagrin plus amer de se voir négligé par le nouveau gouvernement, qu'il avait servi avec tant de zèle. Une attaque d'apoplexie qu'il éprouva à cette époque acheva de le détourner pour toujours de l'arène politique, où il n'a-

(1) La *Revue* parut d'abord une fois par semaine. Elle se composait d'une feuille in-4°, assez largement imprimée, et son prix était d'un penny (10 centimes). Dès son quatrième numéro elle fut réduite à une demi-feuille, mais imprimée sur deux colonnes et en caractères plus petits. Son prix fut alors fixé à deux pence. Après le huitième numéro, la *Revue* parut deux fois par semaine, le mardi et le samedi. Enfin, de Foé la fit paraître trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi; et pendant neuf années continua ce dernier mode de publication. Le plan littéraire de la *Revue* ne manquait pas d'une certaine originalité. Tous les sujets y étaient admis, toutes les questions traitées, et cela avec un entrain et une logique incontestables. Le grave et le burlesque, la politique et la religion, les mœurs et la littérature y étaient tour à tour l'objet de la discussion.

vait rencontré que des ennemis ou des ingrats, pour s'occuper uniquement de la littérature, où il trouva plus de repos et acquit une réputation plus durable. Parmi les ouvrages qu'il donna au public après sa retraite, on cite l'*Instituteur de famille*, 1715; réimprimé pour la 17<sup>e</sup> fois en 1772, dont la forme dramatique paraît avoir servi de modèle à Richardson; *la Vie et les aventures surprenantes de Robinson Crusô*, 1719; *la Vie et les pirateries du capitaine Singleton*, 1720, roman dans le même genre que *Robinson*, mais bien inférieur; *Histoire de Duncan Campbell*, 1720; *Religieux courtship*, traité de morale religieuse, qui a eu au moins vingt éditions; *Journal de la peste de Londres* en 1665, 1722 (supposé écrit par un témoin oculaire); *l'Art de peindre*, d'après Dufresnoy, poème qu'il eut tort de traduire après Dryden; *Histoire de Molly Flanders*, 1721; *Histoire du colonel Jack*, 1722; *Histoire de Roxane*; *Mémoires d'un chevalier*, roman historique assez estimable; *la Maîtresse fortunée*, 1724; un intéressant *Voyage dans la Grande-Bretagne*, divisé en circuits ou journées, 5 parties, 1724, continué par Richardson et d'autres littérateurs; la 8<sup>e</sup> édition, publiée à Londres en 1778, a 4 volumes in-12; *Nouveau voyage autour du monde par une route nouvelle*, 1725: c'est un voyage imaginaire, ingénieux et amusant; *le Parfait commerçant anglais*, 1727, 2 vol.: il recommandait aux négociants des idées trop libérales pour obtenir du succès; un *Traité sur l'usage et l'abus du lit conjugal*, etc. Daniel de Foé mourut à Islington en avril 1751. Il réunissait le talent de l'écrivain à celui de l'homme d'affaires, la fermeté, le courage et l'activité aux goûts paisibles de la littérature. Quoique homme de parti, il montra en général une impartialité courageuse; il servait la cour sans la flatter et ne ménageait les méchants sous aucune livrée. « En fait de vices, dit-il dans *la Réformation des mœurs*, je ne connais ni *whig* « ni *tory*; je n'ai affaire qu'à deux partis, celui « des hommes vertueux et celui des hommes vicieux » (1). Ses ouvrages furent trop nombreux et trop divers : à côté d'un traité de morale et de religion l'on voit une satire virulente ou un conte.

(1) De Foé n'est guère connu aujourd'hui hors de l'Angleterre que comme l'auteur de *Robinson Crusô*; cependant le rôle qu'il joua dans la politique fut important. Nous ne pouvons mieux faire pour l'apprécier sous ce rapport que de reproduire textuellement le jugement qu'a porté récemment sur lui un publiciste anglais distingué, M. Forster: « De Foé est notre unique « publiciste, notre unique homme de lettres qui, dans son inflexible constance, sa ferme résolution, sa persévérance infatigable et son mépris opiniâtre du danger et de la tyrannie, « représente le caractère de la classe moyenne en Angleterre. « Nous pouvons le dire avec le juste sentiment de l'orgueil national: l'Europe moderne n'a rien qui lui soit comparable « dans ses défauts comme dans ses qualités. De Foé a vécu dans « la mêlée pendant les quatre règnes de notre histoire les plus « agités par les violences des partis. Si nous sommes enfin entrés dans la paisible possession de la plupart des droits alors « en litige, nous ne pourrions, sans ingratitude, oublier l'homme « qui ne désespéra jamais du succès. Quelques erreurs et quelques imperfections le rendront-elles moins digne de cet honneur? Sans doute il était trop entraîné par la chaleur de l'action pour voir tout ce que nous voyons aujourd'hui. Il n'était pas lui-même un philosophe, mais il poussa la philosophie à quelques conclusions sages et utiles. Il ne comprit pas la tolérance dans son cadre le plus vaste; il n'eut pas toute la sa-



licencieux. Ses romans de *Molly Flanders* et du *Colonel Jack* sont les peintures du vice dans toute sa laideur ; et il est sans doute des moyens plus sages d'inspirer le goût de la vertu. Dans la *Vision du monde angélique* et dans le *Philosophe surnaturel*, ouvrages que nous voudrions être dispensés de citer, il s'est montré imbu d'une superstition bien ridicule. Il paraissait revenu à des idées plus saines lorsqu'il publia l'*Histoire politique du diable* en 1726, dont il existe une traduction française, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12, et le *Système complet de magie* en 1727 ; eependant son *Essai sur l'histoire et la réalité des apparitions*, publié la même année, est écrit dans un esprit bien différent. Cela est à peine croyable, et l'on est tenté de penser que c'est l'effet d'une ruse de ses ennemis, qui lui ont attribué tant d'autres écrits ou dangereux ou absurdes. Quelques plaisanteries contre les sylphes et les gnomes, insérées dans son *Système complet de magie*, allumèrent la colère de Pope, qui pardonnait rarement les offenses et qui plaça le nom de de Foë d'une manière très-méprisante dans sa *Dunciade*. On a remarqué que les ouvrages auxquels il a mis lui-même son nom et dont il tirait le plus de vanité sont oubliés ou dédaignés aujourd'hui, tandis que ses productions anonymes lui ont valu toute sa célébrité. Le *Robinson Crusé* fut quelque temps attribué à Steele, et cette erreur contribua sans doute à son succès ; eependant il est du nombre de quelques bons livres qui trouvèrent à peine d'abord un libraire qui voulût en donner quelques louis, mais qui enrichirent ensuite considérablement leur propriétaire. C'est presque le seul ouvrage de de Foë qui soit connu en France, où il a été traduit dès 1720 par St-Hyacinthe et Van-Effen. Cette traduction française, revue et corrigée sur la belle édition que Stoekdale a donnée de l'original en 1790, a été réimprimée par Ch. Panekoueke en l'an 8 (1800), en 3 volumes in-8°, avec 19 gravures, le portrait de l'auteur et une notice sur sa vie par Labaume. G.-E.-J. M.-L. (Madame de Montmorency-Laval) a donné une édition du texte anglais avec une version française interlinéaire, Dampierre, 1797, 2 vol. in-8° (voy. FEUTRY). Il a paru en 1768 un abrégé du roman de *Robinson Crusé*. L'auteur, M. de Montreille, annonce qu'il en a surtout retranché les maximes dangereuses. Il y a dans la lecture de cet abrégé un danger inévitable : c'est celui de s'ennuyer. M. Campe, Allemand, a donné le *Nouveau Robinson*, adapté à l'usage des enfants. Voici ce que J.-J. Rousseau dit, dans son *Émile*, du roman de de Foë : « Puisqu'il nous faut absolument des livres, il en existe un qui fournit, à mon gré, le plus heureux traité d'éducation naturelle. Ce livre sera le premier que

« lira mon Émile ; seul il composera longtemps « toute sa bibliothèque, et il y tiendra toujours « une place distinguée. Il sera le texte auquel tous « nos entretiens sur les sciences naturelles ne serviront que de commentaires. Il servira d'épreuve, durant nos progrès, à l'état de notre jugement ; et tant que notre goût ne sera pas gâté, sa lecture nous plaira toujours. Quel est « donec ce merveilleux livre ? Est-ce Aristote ? « Est-ce Platon ? Non, c'est *Robinson Crusé*. » C'est, en effet, un livre original, où l'on trouve de l'intérêt dans le plan, de l'invention dans les incidents, de la variété dans les détails et un grand naturel dans les sentiments et dans le récit. Il plaît aux bons esprits, et il instruit et amuse les enfants ; c'est le livre de tous les pays et de tous les âges : aussi a-t-il réussi chez toutes les nations. Il aurait encore plus de succès en français, si la traduction était écrite d'un ton plus naïf à la fois et plus animé. Les ennemis de l'auteur, qui lui avaient d'abord reproché d'avoir forgé un roman sans vraisemblance, ont voulu ensuite lui ravir le mérite de l'invention. Le capitaine Woodes-Rogers avait donné en 1712, dans la relation de ses voyages, des détails sur un matelot écossais nommé Alexandre Selkirk qu'il avait ramené de l'île de Juan-Fernandès, où il avait vécu seul pendant quatre ans et quatre mois (1) (voy. FERNANDES). On suppose que c'est là que de Foë a puisé la première idée de son ouvrage ; ce qui n'est pas sans vraisemblance et ce qui diminuerait peu le mérite de l'auteur : mais on croira difficilement qu'il n'ait fait que rédiger des mémoires manuscrits qui lui auraient été confiés par Selkirk lui-même, comme le docteur Beattie le fait entendre dans ses *Dissertations morales et critiques*. M. James Stanier Clarke, dans son ouvrage intitulé *Naufragis* ou *Mémoires historiques sur des naufrages*, Londres, 1803, in-12, rapporte, d'après le *Gentleman's Magazine* de 1788, une lettre qui tend à faire croire que le premier volume de Robinson est l'ouvrage du comte d'Oxford pendant son emprisonnement à la Tour de Londres. M. Clarke croit apercevoir, en effet, une grande inégalité dans la composition de ce livre. Parmi les ouvrages qu'on attribue à de Foë on cite encore un roman historique sur Gustave-Adolphe, qui porte un air de vérité assez frappant pour que l'Anglais Harthe l'ait pris pour une histoire véritable. Daniel de Foë avait eu six enfants, dont un fils, qui parcourut obscurément la carrière littéraire, et une fille, qui épousa Henri Baker, auteur du *Microscope rendu facile*. On a publié à Londres, en 1810, en 4 volumes in-8°, une édition des romans réunis de Daniel de Foë. S—D.

FOËDOR. Voyez FEDOR.

FOELIX (JEAN-JACQUES-GASPARD), né à Obersoun, électorat de Trèves, le 3 juin 1791, fut un des

« gesse morale des hommes qui restent en dehors des factions. « Mais son mâle courage, mais son activité, déblayèrent la route « de ses successeurs. S'il demeura seul dans ses opinions et sa conduite, il n'en a que mieux montré la puissance de l'association « et les avantages d'une solidarité généreuse. » E. D—s.

(1) Voyez, dans les *Annales des voyages*, un mémoire de Malte-Brun sur le premier Robinson.

plus savants jurisconsultes de ce siècle. Son père était conseiller à la cour royale de Cologne. Il fit son droit à Coblenz et s'établit en 1814 comme avocat-avoué dans cette ville. Lorsque les provinces rhénanes furent à cette époque séparées de la France, de nombreuses et délicates questions s'élevèrent dans les provinces où avaient successivement régné le droit commun allemand et les codes français, et que régissaient en outre les lois spéciales communes aux parties limitrophes de la Confédération germanique. L'étude que le jeune avocat dut faire de ces difficultés pour l'exercice de sa profession, le conduisit à l'étude plus haute et plus générale des législations comparées. Il fit sur ce sujet d'immenses recherches, de longs travaux, et devint le maître d'une science qui n'a jamais eu qu'un petit nombre d'adeptes : la science du droit privé européen, la science de toutes les lois des nations modernes, des règles spéciales qui marquent l'une ou l'autre de ces lois, des différences qui les séparent, des dispositions communes qui les rapprochent et les confondent. Les jurisconsultes, en effet, se bornent en général à l'étude des lois qu'ils appliquent; tout au plus ils remontent aux sources de ces lois; mais rarement ils jettent les yeux au delà des frontières de leur pays et cherchent à fortifier leurs notions juridiques par la comparaison critique des lois des autres pays. Fœlix put bientôt se convaincre que les connaissances spéciales qu'il possédait pourraient être utiles ailleurs qu'à Coblenz, et il forma le projet d'aller s'établir à Paris où, plus encore que partout ailleurs, les lois étrangères sont peu étudiées et pour ainsi dire ignorées. C'est en 1826 qu'il réalisa ce projet. Le 1<sup>er</sup> mars 1829 il obtint des lettres de naturalisation et fut aussitôt inscrit sur le tableau de l'ordre des avocats à la cour royale de Paris. Ses nouveaux confrères purent bientôt apprécier les notions spéciales que Fœlix leur apportait, et il devint pour eux une source féconde de solutions les plus diverses dans tous les procès qui avaient leurs racines ou quelques-unes de leurs branches sur le sol étranger. Sa réputation commença à se développer lorsqu'il fonda, en 1835, la *Revue étrangère de législation et d'économie politique*, qu'il rédigea d'abord presque seul et plus tard avec la collaboration de plusieurs jurisconsultes renommés, notamment de M. Valette, professeur à la Faculté de droit, de M. Duvergier et de M. Laferrière. Cette revue, qu'il a continuée pendant dix-sept années, et qui ne fut interrompue en 1850 que par l'état de maladie où il était tombé, est le recueil le plus curieux et le plus utile de tous les documents juridiques, relatifs au droit français et étranger, qui viennent journellement éclairer l'application des lois. Tous les mouvements des législations étrangères y sont soigneusement annotés. Le cabinet de Fœlix devint, depuis cette époque, un cabinet de consultations sur toutes les questions relatives à ces législations.

Il répondait, au reste, à toutes les questions avec empressement et ouvrait les trésors de ses connaissances à tous ceux qui en réclamaient les services. Il aimait la science pour elle-même et ne semblait l'avoir acquise que pour la répandre au dehors. Il avait les patients labeurs, le vaste savoir, et, sous beaucoup de rapports, le caractère de nos vieux bénédictins. Que d'auteurs se sont enrichis des connaissances qu'ils ne devaient qu'à ses savantes et fécondes conversations! Que de pages, dans les livres de droit publiés depuis vingt-cinq ans, ne sont que le reflet des connaissances qu'il prodiguait sans y regarder, tant il se sentait en lui même une inépuisable richesse! Toutefois, si sa pensée était toujours savante, l'expression en était souvent embarrassée et même obscure. M. Valette, dans une notice qu'il lui a consacrée, a expliqué cet embarras de langage : « Ayant vu le jour sur une terre allemande, de-  
« venue ensuite française et rendue plus tard au  
« sceptre germanique, Fœlix était en quelque  
« sorte demi-Français et demi-Allemand. Et même  
« après vingt ans de naturalisation et vingt-cinq  
« ans de séjour presque continuels à Paris, son  
« origine se révélait encore, non-seulement dans  
« son langage et dans son style, mais dans la  
« forme même de sa pensée. Personne, au reste,  
« ajoute M. Valette, n'a jamais pu lui repro-  
« cher de n'être pas Français par la pensée et  
« par le cœur. » Il a publié un grand nombre de  
savantes consultations qui sont encore très-recherchées comme contenant des notions très-curieuses sur des questions de droit étranger ou international; elles n'ont point été réunies, et nous ne pourrions les énumérer ici. Mais il a publié en même temps plusieurs ouvrages très-remarquables, les premiers avec la collaboration d'honorables jurisconsultes, parce qu'il craignait de ne pas écrire assez purement la langue française, les autres tout seul. Ces ouvrages sont : 1<sup>o</sup> le *Code forestier annoté*, avec la collaboration de M. Devaulx, aujourd'hui premier président de la cour impériale d'Alger, Paris, 1827, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> le *Traité des ventes foncières*, avec la collaboration de M. Henrion, Paris, 1820, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, et 2<sup>e</sup> édit., 1828; 3<sup>o</sup> *Commentaire de la loi du 17 avril 1852 sur la contrainte par corps*, Paris, 1852, 1 vol. in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Traité du droit international privé, ou du Constit des lois des différentes nations en matière de droit privé*, 1845, 1 vol. in-8<sup>o</sup>; 2<sup>e</sup> édit., 1847. Il a laissé de plus en manuscrit une traduction et une continuation du résumé de l'*Histoire des traités de paix de Mortens*. L'œuvre capitale de Fœlix est son *Traité du droit international privé*. « Partout en Europe, a dit M. Valette dans sa notice, ce livre est cité avec éloge et fait autorité dans la matière. Il a valu à son auteur des distinctions flatteuses de la part des corps savants et de plusieurs souverains étrangers. Nous ne craignons pas de dire que, seul en France peut-être, Fœlix pouvait en conce-

« voir et en réaliser le plan; car nul n'avait à la fois une collection si vaste de documents sur les lois et la jurisprudence étrangères, des relations aussi suivies avec les jurisconsultes les plus célèbres de l'Europe et de l'Amérique, et enfin une connaissance aussi variée des langues vivantes. » Ce traité contient toutes les dispositions qui se rapportent aux statuts personnel et réel, toutes les lois qui règlent les conventions et les testaments, toutes les formalités qui ont pour objet la compétence, la preuve et l'exécution des jugements. On y trouve aussi un traité des rapports internationaux relatifs à la justice pénale. Fœlix est mort le 26 mai 1853, à la suite d'une douloureuse maladie. Il s'était marié depuis son séjour en France, et a laissé une fille. Il était membre correspondant des Académies royales de Munich, de Naples et de Turin. La Faculté de droit de Fribourg lui avait envoyé, en 1838, un diplôme de docteur en droit. Il avait été nommé, en 1850, membre de la Légion d'honneur. F. H.

FOERSTER. Voyez FÖRSTER.

FOES (ANUCE), célèbre médecin et savant helléniste du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Metz en 1528. Il commença ses études dans cette ville et vint les terminer à l'université de Paris, où il étonna ses maîtres par son application et la rapidité de ses progrès, surtout dans la langue grecque, qui lui devint extrêmement familière. Après quelque incertitude sur la profession qu'il embrasserait (car il était né pauvre), il se décida pour la médecine et eut pour maîtres deux des hommes les plus distingués de la Faculté de Paris, Jacques Goupil et Houllier, qui ne tardèrent pas à découvrir tout ce que valait leur élève. Fernel sut aussi l'apprécier; et, voulant faire tourner au profit de la science et de la littérature médicales la profonde connaissance que le jeune Foès avait de la langue d'Hippocrate, il employa le crédit que lui donnait sa place de premier médecin de Henri II, pour lui faire confier les manuscrits grecs les plus rares et les plus précieux de la bibliothèque de Fontainebleau. Houllier et Goupil l'encouragèrent également, en lui procurant une bonne copie du manuscrit du Vatican et tous les morceaux hippocratiques qu'ils purent rassembler. C'est ainsi que Foès se prépara de bonne heure de précieux matériaux pour les ouvrages qui ont rendu son nom recommandable. Il n'avait encore que le degré de bachelier, lorsque, ne pouvant rester plus longtemps à Paris à cause de l'insuffisance de ses moyens, il retourna en 1556 ou 1557 dans sa patrie: là, il s'acquit une telle réputation par ses talents, qu'il succéda à Gonthier d'Andernach et à Lucana, dans la charge de médecin public de la ville de Metz, et que plusieurs princes étrangers voulurent l'attirer à eux par des offres avantageuses; mais ce fut en vain. Il partageait tout son temps entre l'exercice de son art et la méditation des œuvres d'Hippocrate. Il s'attachait surtout, dans sa correspondance avec un grand nombre de médecins français et étrangers,

à remettre en honneur la doctrine du vieillard de Cos, et à détruire celle des arabistes, qui, à cette époque, avaient encore de nombreux et zélés partisans. Foès commença sa carrière littéraire en traduisant le deuxième livre des maladies populaires d'Hippocrate, et il dédia sa traduction à Charles III, duc de Lorraine. Cette production, intitulée *Hippocratis Cō liber secundus de morbis vulgaribus; difficillimus et pulcherrimus, olim à Galeno commentariis illustratus, qui temporis injuria intercidērunt, nunc vero pene in integrum restitutus, commentariis sex et latinitate donatus*, Bâle, 1560, in-8°, renferme de savants commentaires: aussi accrut-elle la réputation de Foès. La même année il fut reçu docteur de la faculté de Pont-à-Mousson; et, l'année suivante, il publia: *Pharmacopœia, medicamentorum omnium tractationem et usum ex antiquorum medicorum præscripto continens*, etc., Bâle, 1561, in-8°; ouvrage également dédié au duc de Lorraine. Toujours occupé des écrits d'Hippocrate, Foès, pour éclaircir ce qu'ils pouvaient présenter d'obscur, eut l'idée de ranger par ordre alphabétique tous les termes dont le sens équivoque réclamait une interprétation exacte; il eut besoin, pour remplir cette tâche difficile, de s'étayer d'une vaste érudition, de collationner les meilleurs manuscrits et de mettre à contribution les savants, les philosophes, les poètes, les historiens, les grammairiens de l'ancienne Grèce: c'est ainsi qu'il cite tour à tour dans leur langue Homère, Platon, Aristote, Plutarque, Thucydide, Xénophon, Galien, Athénée, Théophraste, Dioscoride, Aristophane, Théocrite, Hétychius, Érotien, etc., suivant que le témoignage de ces auteurs lui devient nécessaire. L'ouvrage qui résulta de ce long et pénible travail parut sous ce titre: *OEconomia Hippocratis, alphabeti serie distincta, in qua dictionum apud Hippocratem omnium, prescriptim obscuriorum, usus explicatur, et velut ex amplissimo penu depromitur, ita ut lexicon Hippocrateum merito dici possit*, Francfort, 1588, in-fol.; Genève, 1662, in-fol.: il fit une grande sensation dans le monde savant, et il mérita encore aujourd'hui le succès qu'il eut dans son origine; en sorte qu'il est devenu réellement classique et indispensable à ceux qui veulent consulter l'oracle de la médecine dans l'original. Ce *lexicon*, en donnant la mesure du talent de Foès, prouva qu'il n'y avait pas d'homme plus capable que lui de faire jouir le public de la collection entière des œuvres du médecin grec, collection qui manquait alors et qui avait surtout besoin d'un bon interprète. Pressé par les sollicitations de ses amis, tant Français qu'Italiens et Allemands, il céda à leur vœu, employa encore sept années de recherches et de veilles, et publia enfin les œuvres complètes du vieillard de Cos, sous ce titre: *Magni Hippocratis opera omnia quæ extant*, gr.-lat. ¶ Francfort, 1593, 1605, 1624, 1637, in-fol.; Genève, 1675, 2 vol. in-fol. Cette dernière édition renferme l'*OEconomia* et de plus les glossaires d'Érotien, d'Héro-

dote et de Galien : la première de toutes est la mieux imprimée. Cet important ouvrage répondit à l'attente des savants : il est encore le meilleur que nous ayons aujourd'hui, soit pour les variantes et la correction du texte, soit pour la saine critique, la fidélité de la traduction et les doctes commentaires ; aussi est-il fort recherché et commence-t-il à devenir fort rare et cher. Placé dès lors au rang des plus excellents hellénistes, Foës ne jouit pas longtemps de sa gloire ; l'excès du travail avança sa carrière, et il n'y avait pas encore une année qu'il avait mis au jour sa dernière production, lorsqu'il mourut, le 15 novembre 1595, à l'âge de 66 ans. M. Percy a prononcé le 27 novembre 1811, à la séance publique de la faculté de médecine de Paris, l'éloge historique de Foës, pour l'inauguration du buste de ce laborieux écrivain ; cet éloge, très-intéressant, a été inséré dans le *Magasin encyclopédique*, cahier de février 1812, et en 1825 M. A.-M.-L. Villame a publié une notice sur ce médecin, Metz, in-8°. R—D—N.

FOGEL (MARTIN), en latin *Fogelius*, mal nommé *Vogel* dans quelques dictionnaires, né à Hambourg en 1634, étudia d'abord la théologie et s'appliqua ensuite à la médecine, science dans laquelle il fit d'assez grands progrès. Après avoir terminé ses cours, il se rendit en Italie et prit ses degrés à l'université de Padoue ; il consacra ensuite quelques années à visiter les principales villes d'Italie et d'Allemagne, et revint en 1666 dans sa patrie, où il exerça son art avec beaucoup de réputation. En 1672 il fut nommé professeur de logique et de métaphysique au gymnase de Hambourg ; il mourut en cette ville le 21 octobre 1675, à l'âge de 42 ans. Le principal ouvrage de Fogel ne parut que quatre années après sa mort ; il a pour titre : *Joachimi Jungii præcipua opinio physice passim receptæ, breviter quidem sed accuratissime examinata*, Hambourg, 1679, in-4°. On connaît encore de lui : *Observatio de submersis non suffocatis*, insérée dans le n° 115 des *Éphémérides* de l'Académie des Curieux de la nature. Fogel avait une bibliothèque assez curieuse, surtout en livres de son état ; le catalogue en fut imprimé à Hambourg en 1698, in-12. Morhof, qui était son ami particulier, rapporte dans son *Polyhistor* (I, 7, 43, page 61) le détail de près de quarante ouvrages qu'il avait laissés inédits, dont la plupart étaient prêts pour l'impression, surtout l'*Historia Lynceorum*, en 2 volumes (1), et le commentaire *De Turcarum nepenthe*, qui était sans doute un traité de l'usage de l'opium chez les Turcs. Parmi les autres on remarquait une *Historia medicorum præterita*, servant de supplément à toutes les autres biographies de

médecins ; *Historia geographorum* ; *Historia mapparum* ; *Iter per Germaniam, Italiam, Galliam, Hispaniam et Belgium* ; *Didactica didactica* ; *Historia mathematicorum præterita* ; *Historia hæreticæ* (1) ; *Historia philologorum* ; *De lingua Finnica observationes* ; *Germanicæ linguæ etymoscopia* ; *Etymoscopia philosophica qua ostenditur cognatio totius fere telluris linguarum* ; *Linguarum varietates*. — Son fils, Charles-Jean FOGEL, reçu en 1702 licencié en droit à Orléans, exerça la jurisprudence à Hambourg, sa patrie, et s'y fit connaître par quelques travaux littéraires. — Ses deux fils, Théodore-Jacques et Jean-Henri FOGEL, ont publié en commun une *Notice sur plus de 500 Hambourgeois qui ont occupé des places honorables hors de leur patrie*, Hambourg, 1735, in-8°, et une *Notice des ecclésiastiques qui se sont distingués dans les pays étrangers*, 2<sup>e</sup> édition augmentée, ibid., 1738, in-4°. Ces deux ouvrages sont en allemand. Théodore-Jacques a été l'éditeur de la *Bibliotheca Hamburgensium eruditione et scriptis clarorum*, ibid., 1738, in-fol., dont son père avait laissé le manuscrit. W—s.

FOGELBERT (BENOIT-ERLAND), sculpteur suédois, né le 8 août 1786 à Gothenbourg, manifesta dès son plus jeune âge les plus vives dispositions pour la sculpture et le dessin. Ces dispositions furent encouragées par son père, fondeur en cuivre, qui était connu pour ciseler avec un certain talent des ornements sur les cloches. A l'âge de quatorze ans, Benoit Fogelbert entra à l'école des beaux-arts de Stockholm. Il s'y distingua par sa docilité à suivre les leçons pour tout ce qui concernait la pratique des procédés purement matériels, mais aussi par son opposition railleuse à l'interprétation de l'art en lui-même, tel qu'il était compris à Stockholm. A cette époque la beauté sévère et réelle était négligée en Suède. Les professeurs de l'Académie des beaux-arts de Stockholm étaient restés les partisans de l'art maniéré du siècle de Louis XV. Fogelbert, au contraire, admirateur passionné de la nature, voulait que l'art n'en fût que l'interprétation intelligente. Après dix-sept années d'études et l'on peut dire de luttes dans son pays, il obtint du gouvernement une pension qui lui permit de se rendre en Italie. En 1818 il partit pour l'Allemagne, où il ne fit qu'un court séjour, et de là se dirigea sur Paris. Il y reçut les leçons de Pierre Guérin et celles de Bosio. En 1820 il arriva à Rome, et dès lors il ne quitta plus l'Italie, si ce n'est pour faire quelques rares voyages dans son pays natal. C'est à Rome, alors qu'il avait sous les yeux les plus beaux et les plus purs modèles de l'antique, qu'il exécuta les diverses compositions qui lui assurent un rang distingué dans la statuaire contemporaine. — Les travaux de Fogelbert peuvent se diviser en trois catégories bien distinctes, et qui ont successivement établi sa réputation : mythologie ancienne, mythologie scandi-

(1) Leibnitz, ayant acquis ce précieux manuscrit, le déposa à la bibliothèque de Wolfenbüttel, où il se conserve encore. Bianchi (Jannus Plancus), s'en étant procuré une copie, en inséra le précis dans l'édition qu'il donna en 1744 du *Phytobasanos* de Fab. Colonna (voy. l'art. BIANCHI) et la *Lettre sur l'état des sciences physiques et naturelles à Rome depuis deux siècles*, par l'abbé Testa, datée du 20 avril 1790, et insérée dans le *Journal des savants* du même mois.

(1) L'art d'inventer, du verbe grec εὑρίσκω, je trouve.

nave, histoire. Pour la mythologie ancienne, nous mentionnerons *l'Amour à la coquille*, création pleine de grâce et de vérité, une *Hébé*, une *Baigneuse*, une *Vénus*, *l'Apollon citharède*, *Mercur se préparant à tuer Argus*, la *Vénus à la pomme*, etc. Dans ces compositions, Fogelbert ne se montre encore qu'imitateur heureux de l'antique. La pureté des lignes, l'harmonie des contours, la correction du dessin, la vérité de la pose, sont ses préoccupations les plus constantes. Admirateur exclusif des chefs-d'œuvre des anciens, trop absorbé peut-être par les modèles qu'il étudie, il semble douter de lui-même; il ne crée pas. Son talent, au contraire, prend son essor dans ses travaux relatifs à la mythologie scandinave. Il veut représenter non plus l'harmonieuse figure de la Grèce, mais la sauvage énergie des dieux et des héros du Nord. Le gouvernement suédois lui commande la statue d'*Odin*, et par de nouvelles études il agrandit le champ de sa pensée. Il reste antique, mais en même temps il devient original. « Il est facile d'entrevoir dans la statue d'*Odin*, dit M. Gustave Planché, le souvenir fidèle de l'antiquité, mais en même temps il est impossible de méconnaître l'originalité qui anime cette figure. Odin ne peut être confondu ni avec Mars ni avec Hercule. C'est un type nouveau dont la statuaire n'avait pas encore pris possession, une création dans le sens le plus vrai, le plus élevé du mot : expression mâle et divine du visage, vigueur athlétique du torse et des membres, l'auteur n'a rien négligé pour exprimer complètement la donnée de la légende. » La statue d'*Odin* popularisa le nom de Fogelbert dans son pays. L'orgueil national s'émut de cette œuvre bientôt suivie de deux autres productions, les statues des dieux *Thor* et *Balder*, qui assurèrent définitivement la réputation de Fogelbert. Ces deux statues sont certainement supérieures à celle d'*Odin*. Dans celle d'*Odin*, Fogelbert faisait pour ainsi dire l'essai de son talent; dans celles de *Thor* et de *Balder*, il est parvenu à sa maturité. « La première de ces deux figures, dit le critique déjà nommé, est d'une expression sauvage, et toutes les parties du corps sont en harmonie avec le regard du dieu. La seconde exprime la mansuétude, et c'est merveille de voir comme le geste et la forme du corps concourent à la révélation de la pensée. L'auteur ne s'en est pas tenu à l'accent du visage, il a voulu trouver des auxiliaires dans toutes les parties du modèle. Ce n'est pas, comme pourraient le croire les esprits frivoles, un raffinement puéril, mais un trait de sagacité. Le torse et les membres d'un personnage qui médite et ne vit que par la pensée ne doivent pas ressembler au torse et aux membres d'un personnage guerrier; eh bien! que l'on compare la poitrine de *Balder* et la poitrine de *Thor*, et l'on verra quel parti l'auteur a su tirer de cette distinction. La manière dont la draperie est disposée sur les hanches et sur les bras de

« *Balder* montre clairement qu'il vient de découvrir sa poitrine. Quant aux plans musculaires, ils ne révèlent pas avec moins d'évidence les habitudes du personnage; il est impossible de le prendre pour un athlète, pour un guerrier. » Parmi les travaux historiques de Fogelbert, nous nous contenterons de signaler ses statues de *Birger Jarl*, de *Gustave-Adolphe*, de *Charles XIII*, de *Charles-Jean XIV* et de *Charles XII*, dont il n'existe qu'une esquisse en plâtre. Ici son talent est plus à l'étroit. C'est un sujet donné qu'il doit produire; ce n'est plus son imagination qui doit créer. Aussi dans ses statues historiques ne retrouve-t-on pas l'éclair qui anime ses dieux de la Scandinavie. Elles se distinguent toutefois par leur vérité et la finesse de l'exécution. La pose, le maintien, l'expression, l'allure, personnifient bien le caractère du personnage qu'il représente. Fogelbert, admiré en Italie, populaire en Suède, est digne à tous égards de figurer parmi les meilleurs sculpteurs contemporains. Son talent repose sur l'interprétation de l'art antique par la nature, et sur l'interprétation de la nature par l'art antique. Dans ses dernières années, il revenait sur ses pas; toujours enthousiaste de l'antique, il puisait de nouveau dans la mythologie des anciens et consacrait son ciseau à de douces et charmantes productions; il créait le *Premier baiser de l'Amour* et *Psyché amoureuse*, quand la mort l'enleva au milieu de ses succès mêmes. Fogelbert mourut à Trieste d'une attaque d'apoplexie, le 22 décembre 1854.

E. D—s.

FOGGINI (PIERRE-FRANÇOIS), prélat romain, préfet de la bibliothèque du Vatican, naquit à Florence en 1745. Son père, sculpteur et architecte habile attaché à la cour, donna à son fils le goût des arts. Cependant le jeune homme, s'étant décidé pour l'état ecclésiastique, fut placé au séminaire de Florence, où on lui confia le soin de la bibliothèque; ce qui développa en lui l'amour de la lecture. Il étudia à Pise sous le célèbre Grandi, et y prit le bonnet de docteur en théologie. Le collège des théologiens de Florence l'admit dans son sein en 1757. L'année suivante, il publia des *Thèses historiques et polémiques* contre les quatre articles du clergé de France de 1682; en 1740, une dissertation sous ce titre : *De primis Florentinorum apostolis exercitatio singularis*, in-4°; en 1741 : *De romano D. Petri itinere et episcopatu, ejusque antiquissimis imaginibus*, in-4°, contre ceux qui prétendent que St-Pierre n'alla jamais à Rome et qu'il n'en fut point évêque; en 1742 : *La vera istoria di S. Romulo, vescovo e protettore di Fiesole*, in-4°, où il réfute peut-être avec trop d'aigreur quelques écrits du P. Fidèle Soldani, auteur de *l'Histoire du monastère de Passignano* (1). Mais ce qui le fit connaître plus particulièrement à cette

(1) Cette dissertation ne mit pas fin à la discussion de ce point de théologie ou de critique littéraire. Jac.-Nic. Gattolini écrivit encore en 1751 pour soutenir que le St-Romulo, patron de Fiesole, était un disciple de St-Pierre. Mais l'opinion qui

époque, ce fut la publication du fameux manuscrit de Virgile, conservé dans la bibliothèque des Médicis (1) : *P. Virgilio Maronis codex antiquissimus a Rufio Turcio Aproniano distinctus et emendatus*, Florence, 1741, in-4°. Cette édition, exécutée en lettres onciales à l'instar du manuscrit, lui ouvrit l'entrée de l'Académie florentine, de celle des Apathistes, de l'Académie ecclésiastique de Lucques, des *Erranti* de Fermo, des Étrusques à Cortone, des Arcadiens à Rome, etc. La chaire d'histoire ecclésiastique à l'université de Pise étant devenue vacante, il fut question de la lui donner; mais dans le même temps le prélat Bottari, son concitoyen, qui était attaché à la bibliothèque du Vatican, l'invita à venir se fixer à Rome, où son goût pour l'étude et l'érudition trouverait plus aisément à se satisfaire. Foggini s'y rendit en effet, et Benoît XIV lui donna une place dans l'Académie d'histoire pontificale qu'il avait établie. Mais au lieu de travailler à l'histoire des papes, comme ce titre semblait l'y engager, il s'attacha à l'examen des manuscrits du Vatican. Le premier fruit de ses travaux en ce genre fut la publication d'une ancienne traduction latine du livre de St-Épiphane, adressé à Diodore, sous ce titre : *Des douze pierres précieuses du rational du grand prêtre des Hébreux*; elle parut en 1743, avec une préface et des notes de l'éditeur. Le cardinal Néri-Marie Corsini, neveu de Clément XII, le nomma à un bénéfice dans l'église de St-Jean de Latran et le fit son théologien. Après quatre ans de séjour à Rome, Benoît XIV l'associa à Bottari, dans la place que celui-ci occupait à la bibliothèque Vaticane. Ces deux amis vivaient et travaillaient ensemble : une conformité de goûts les avait unis. Tous deux avaient sur quelques points une manière de voir particulière; on croit que ce furent eux qui traduisirent ou qui firent traduire en italien l'*Instruction pastorale* de Fitz-James contre Berruyer, l'*Exposition* de Mésenguy et d'autres écrits du même genre. En 1750, Foggini donna des *Instructions et des Prières* à l'occasion du jubilé, et publia une ancienne version latine du commentaire de St-Épiphane de Salamine sur le Cantique des cantiques. En 1752 parut en latin son *Accord admirable des Pères de l'Église sur le petit nombre des adultes qui doivent être sauvés*. Cet écrit est dirigé contre l'archevêque de Fermo, Borgia, qui avait avancé une doctrine contraire. Lequeux en a donné une édition latine à Paris en 1759 et une traduction française en 1760. En 1755, Foggini revit ou composa une collection d'opuscules contre les danses et les spectacles; quatre de ces écrits sont de St-Charles Borromée, de St-François de Sales et de St-Philippe Néri. Une collection plus volumineuse est

en fait un évêque de Fiesole, mort au quatrième siècle, prévalut; et Bianucci, le P. Mamachi et le savant Lami écrivirent dans le même sens que Foggini.

(1) Heinsius a donné sur ce manuscrit, que l'on croit plus ancien que celui du Vatican, une dissertation qui est insérée au tome 1<sup>er</sup> du *Virgile* de Burmann.

celle que le même éditeur commença à donner, en 1754, des écrits des Pères sur les matières de la grâce. Les deux premiers volumes, publiés cette année-là, renferment des traités de St-Augustin, que Lequeux a aussi traduits; le troisième, des ouvrages de St-Prosper, traduits par le même; puis ceux de St-Fulgence, de St-Remi de Lyon, de St-Prudence de Troyes : il y a en tout huit volumes. Les autres productions de Foggini que nous citerons sont : le *Traité sur le clergé de St-Jean de Latran*, 1748; l'*Appendix à l'Histoire byzantine*, 1777; *Verrii Flacci fastorum anni Romani reliquæ, et operum fragmenta omnia*, Rome, 1779, in-fol. Ces fragments authentiques du calendrier des Romains sont tirés, en grande partie, d'anciennes inscriptions découvertes à Palestrina. Il fut aidé dans ce dernier travail par son neveu Nicolas Foggini. On a encore de lui plusieurs dissertations sur des sujets d'érudition et d'antiquités. Il eut part à la confiance du cardinal André Corsini, de même qu'il avait eu celle de son grand-oncle; et comme ce cardinal fut un des cinq nommés par Clément XIV pour les affaires des jésuites, Foggini eut quelque influence sur le sort de ces religieux. On assure qu'en satisfaisant son peu d'inclination pour leur société, il eut des égards pour ses membres; il fut chargé spécialement de la surveillance du collège anglais, de l'inspection du séminaire de Sabine et de celle du collège Bandinelli. Pie VI le fit depuis son camérier secret et préfet de la bibliothèque Vaticane, à la mort d'Étienne-Évode Assemani, archevêque d'Apamée : seulement, vu son âge, il lui accorda le titre d'émérite, avec les émoluments de la place. Une ophthalmie opiniâtre vint priver Foggini du plaisir de l'étude; il supportait cette privation avec patience, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie le 31 mai 1783, et mourut le même jour, à l'âge de 70 ans. On publia à Florence son éloge, 1784, in-8°, d'où nous avons extrait cet article. Cet éloge paraît être de son neveu.

P—c—r.

FOGLIANI (Louis), en latin *Folianus*, musicien, né à Modène dans le 16<sup>e</sup> siècle, fit d'excellentes études et se servit des connaissances qu'il avait acquises dans les langues pour comparer les ouvrages des anciens relatifs à la musique, et en déduire de nouvelles hypothèses. On voit par une lettre que lui écrivait Pierre Arétin, le 30 novembre 1557, qu'il avait le projet de traduire en italien les ouvrages d'Aristote; mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail, vers 1559, dans un âge peu avancé. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Musica theoretica, docte simul ac dilucide pertractata, in qua quamplures de harmonicis intervallis non prius tentatæ continentur speculationes*, Venise, 1529, in-fol. Cet ouvrage curieux renferme des idées alors nouvelles sur la valeur des tons, des demi-tons, et sur les repos en musique. J.-B. Doni et le P. Martini en parlent avec les plus grands éloges; 2<sup>o</sup> *Refugio di dubitanti*. Tiraboschi croit que cet ouvrage traitait aussi de la musique. Catherine

Ferri présenta une requête en 1558, pour obtenir la permission de le faire imprimer; mais des motifs qu'on ne connaît pas en empêchèrent la publication; 5° *Flosculi philosophiæ Aristotelis et Averrois*. Il existe un exemplaire de ce manuscrit à la Bibliothèque impériale.—FOGLIANI (François), jésuite, né en 1543 dans la Valteline, embrassa la vie religieuse à l'âge de seize ans et fut envoyé à Rome pour y terminer le cours de ses études. Il se fit bientôt remarquer de ses confrères par sa piété et son zèle dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Son humilité était si grande, qu'il fallut un ordre exprès de ses supérieurs pour le déterminer à recevoir la prêtrise. Après avoir rempli les devoirs de son état, il se livrait dans l'intérieur de la maison aux travaux les plus pénibles et les plus vils. Les austérités qu'il pratiquait étaient effrayantes. Il portait continuellement un cilice, et chaque jour il se déchirait le corps à coups de fouet. Il passait la plus grande partie des nuits à genoux, en prières; et souvent il se refusait le peu de nourriture dont il avait besoin. Il avait une dévotion particulière envers la Ste-Trinité; et, chaque année, il en célébrait la fête par un redoublement de jeûnes et d'actes de pénitence. Ce saint religieux mourut en 1609 d'une fièvre maligne, qui l'enleva au bout de trois jours. Le P. Sotwel assure que le cœur du P. Fogliani fut trouvé marqué de trois taches blanches, qui se réunissaient en un seul point. On conservait dans la bibliothèque des jésuites à Rome les nombreux ouvrages du P. Fogliani, parmi lesquels on cite un *Traité de la dévotion aux saints Anges; trois mille Distiques sur l'amour de Jésus-Christ; un Recueil de prières divisé en trois livres*. Tous ces ouvrages sont en latin.—FOGLIANI (Sigismond), littérateur, né à Bormio dans la Valteline, au 16<sup>e</sup> siècle, professa la rhétorique à Reggio avec une grande réputation. On a de lui : *Epistolarum libri V*, Milan, 1579, in-8°. Cette édition étant défigurée par un grand nombre de fautes d'impression, l'auteur en publia une nouvelle, Venise, 1587, in-4°, à laquelle il ajouta douze *Harangues* prononcées dans des occasions d'éclat. Tiraboschi parle avec éloge des harangues de Fogliani, et Goëtze recommande la lecture de ses lettres, tant pour la beauté du style que pour l'intérêt des matières qui y sont bien discutées.—FOGLIANI (Louis), jurisconsulte, né à Modène en 1650, remplit pendant plusieurs années la place de juge et ensuite celle de lieutenant à Reggio, où il mourut le 9 mars 1680, à l'âge de 50 ans. C'était un homme instruit, aimant les lettres et les cultivant avec succès. Outre des poésies éparées dans différents recueils, on connaît de lui les deux opuscules suivants : 1° *In obitum S. principis Almerici Estensis et card. Julii Mazarini elegia*, Reggio, 1661, in-4°; 2° *Saggio delle glorie del S. Alfonso IV, duca di Modena, orazione*, ibid., 1665, in-4°.

W—s.

FOGLIANO. Famille noble et quelquefois souveraine de Reggio. Cette famille s'était distinguée dans le 15<sup>e</sup> siècle en commandant les Gibelins; elle y partageait alors l'autorité avec les familles rivales des Roberti, Manfredi et Pii. Au commencement du 14<sup>e</sup> siècle, tous les chefs de parti dans toutes les villes aspirèrent à la tyrannie, et les Fogliani se rendirent à plusieurs reprises souverains de Reggio. Ils cédèrent en 1531 cette seigneurie au roi Jean de Bohême, la rachetèrent de lui à son départ, mais ne purent la défendre contre une ligne formée pour les dépouiller; et le 5 juillet 1535, ils vendirent leur petite principauté à la maison de Gonzague, souveraine de Mantoue. S. S.—i.

FOGLIETTA (LUBERT), historien de la ville de Gènes, y naquit en 1518 d'une noble et ancienne famille. Après avoir achevé l'étude des belles-lettres, il avait commencé celle de la jurisprudence, lorsque des malheurs de fortune arrivés à sa famille l'interrompirent et le forcèrent de faire différents voyages. Ses affaires s'étant un peu rétablies, tandis qu'il était à Rome, il alla reprendre cette étude à Pérouse, y passa plusieurs années et retourna ensuite à Rome. Il y était en 1555, et il prononça devant le nouveau pape Jules III une harangue latine qu'il fit imprimer la même année, avec une longue et fort belle lettre adressée au cardinal Roberto de' Nobili, sur la meilleure méthode à suivre dans les études. Il publia aussi à Rome, en 1555, son ouvrage *De philosophiæ et juris civilis inter se comparatione*, divisé en trois livres, écrit en forme de dialogue, avec autant de force que d'élégance: il y donne l'avantage à la science des lois sur la philosophie, et se déclare même contre cette dernière avec une véhémence qu'il se reprocha ensuite dans un autre de ses ouvrages, lorsque le progrès de l'âge lui eut fait voir les choses sous de plus justes rapports. Ce fut encore à Rome et en 1559 qu'il fit paraître en italien, chez Blado, ses deux livres *Della republica di Genova*, qui furent cause de sa disgrâce. Nicéron et d'autres ont écrit qu'il était alors dans sa patrie, qu'il fut obligé de la quitter et envoyé en exil. Mais Tiraboschi a fort bien prouvé que Foglietta était à Rome quand cet ouvrage y parut, et qu'il fut condamné à Gènes comme rebelle, en son absence. La liberté avec laquelle il s'exprime dans cet ouvrage sur l'excès du pouvoir des nobles, quoiqu'il fût lui-même de cet ordre, et sur les abus et le détriment qui en résultaient pour la république, mit en fureur toute l'aristocratie génoise, qui fit prononcer contre lui une sentence d'exil. Il parait qu'outre le bannissement, il fut dépouillé de ce qu'il avait pu recouvrer de sa fortune, et que ses biens furent confisqués. Il trouva dans le cardinal Hippolyte d'Este un généreux protecteur qui le recueillit à Rome dans sa maison et lui fournit les moyens d'y exister commodément. Foglietta entreprit alors une histoire générale de son temps, qu'il

commençait à la guerre de Charles-Quint contre la ligue protestante. Il était déjà fort avancé, lorsqu'il apprit que quelqu'un s'était procuré une copie de la partie de cette histoire dans laquelle il racontait la conjuration de Jean-Louis de Fiesque, le meurtre de Pierre-Louis Farnèse et la sédition de Naples, trois événements arrivés la même année 1547, et qu'on se préparait à publier cette partie intéressante de son travail; il prit les devants et fit paraître lui-même, en 1571, ces trois fragments. Ils ont été réimprimés plusieurs fois et recueillis ensuite par Grævius dans son *Thesaurus antiq. et histor. Ital.* avec plusieurs autres opuscules de l'auteur, dont quelques-uns devaient faire partie de la même histoire, comme les quatre livres *De sacro fœdere in Selimum*, et les fragments intitulés *De expeditione in Tripolim*, *De expeditione pro Orano et in Pigionium*, *De expeditione Tunetana*, *De obsidione Melitensi*, et d'autres sur divers sujets, tels que *De ratione scribendæ historiæ*, *De causis magnitudinis Turcarum imperii*, *De laudibus urbis Neapolis*, *De nonnullis in quibus Plato ab Aristotele reprehenditur*, etc. La rigueur qu'on avait exercée contre lui à Gènes n'éteignit point dans son cœur l'amour de la patrie : il consacra deux monuments à sa gloire; le premier parut sous ce titre : *Clarorum Ligurum elogia*, Rome, 1574, réimprimé et augmenté en 1577; le second et le plus important est son Histoire de Gènes, *Historia Genuensium*; il y consacra les six ou sept dernières années de sa vie, et arriva jusqu'à la fin du douzième livre. Il y conduit le lecteur depuis la fondation de la ville de Gènes jusqu'à l'année 1527. Comme tous ses autres ouvrages, cette histoire est écrite avec beaucoup d'élégance et de force; la mort l'empêcha cependant d'y mettre la dernière main : on s'en aperçoit surtout aux transitions d'une année à l'autre, qui sont négligées et souvent uniformes. Elle a été traduite en italien par François Serdonati, Gènes, 1597, in-fol. Il mourut en 1581, âgé de 65 ans. Paul Foglietta, son frère, publia cette histoire en 1585, et y ajouta par supplément les événements publics de l'année 1528, fragment qui lui avait été donné par un de ses amis, dit-il dans sa préface, et dont il ignorait l'auteur; mais on a reconnu depuis que ce fragment était tiré d'une Histoire de Gènes par Bonfadio, écrite avant celle de Foglietta, mais qui était encore inédite (voy. BONFADIO). On voit qu'à l'exception de son ouvrage sur la République de Gènes, qui fut cause de son bannissement, tous ceux de cet auteur sont écrits en latin. C'est un des écrivains italiens qui approcha le plus, dans ce beau siècle, de l'éloquence et de la pureté des auteurs du siècle d'Auguste. Un de ses écrits où ces qualités brillent éminemment est celui dont la langue latine même est le sujet, et qui est intitulé *De lingua latina usu et præstantia*, Rome, 1574, in-8°; réimprimé à Hambourg, 1725. Il y traite, dans la forme du dialogue, la question de savoir

s'il convenait ou non aux Italiens modernes d'écrire en latin. Il met dans la bouche d'un de ses interlocuteurs toutes les objections qu'on opposait dès lors à cet usage, et qu'on a rebattues depuis comme si elles étaient nouvelles; et il les réfute victorieusement, autant par la solidité de ses raisons que par l'élégance même de son style. Il suffit de lire Sannazar, Vida, Fracastor, Foglietta lui-même et plusieurs autres auteurs italiens du 16<sup>e</sup> siècle pour être de son avis; mais il est peut-être vrai de dire que cette question, qui est encore douteuse chez la plupart des nations de l'Europe, ne pouvait être décidée affirmativement qu'en Italie. G—É.

FO-III. Voyez Fou-III.

FOHLEN. Voyez FOLLEN.

FOIGNY (JEAN DE), imprimeur à Reims dans le 16<sup>e</sup> siècle, mérita la protection du cardinal de Lorraine par son dévouement absolu aux Guise. Il fut l'un des imprimeurs employés par les écrivains du parti de la Ligue; mais la plupart des libelles sortis de ses presses ne portent ni son nom ni sa marque. On a de lui : 1<sup>o</sup> La traduction en français de l'*Oraison funèbre prononcée à Rome aux obsèques de François de Lorraine, duc de Guise*, par Jules Poggius, Reims, 1565, in-8°; 2<sup>o</sup> le *Sacre et Couronnement du roi de France (Henri III), avec les cérémonies et prières qui se font en l'église de Reims*, ibid., 1575, in-8°. — FOICNY (Jacques de), imprimeur, de la même famille que le précédent, est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Les Merveilles de la vie, des combats et victoires d'Ermine, citoyenne de Reims*, ibid., 1648, in-8°. W—s.

FOIGNY (GABRIEL), que d'autres nomment *Cogny*, cordelier, né en Lorraine vers 1650, s'enfuit de son couvent et se retira à Genève, où il fit profession publique de la réforme, en 1667. Il fut d'abord attaché à l'église de Morges; mais on le chassa de cette ville pour s'être permis des indécentes dans le temple, et il revint à Genève, où il vécut quelque temps du produit des leçons de grammaire et de géographie qu'il donnait à des étrangers. Il épousa une femme d'une mauvaise réputation et chercha de nouvelles ressources dans la publication de quelques petits ouvrages. L'irrégularité de sa conduite l'ayant fait déferer plusieurs fois aux pasteurs, il craignit qu'enfin on ne punit ses désordres d'une manière exemplaire; il abandonna donc sa femme et se retira dans un couvent de son ordre, en Savoie, où il mourut en 1692, dans un âge peu avancé. On a de lui : 1<sup>o</sup> *L'Usage du jeu royal de la langue latine, avec la facilité et l'élégance des langues latine et françoise*, Lyon, 1676, in-8°; 2<sup>o</sup> *Les Aventures de Jacques Sadeur, dans la découverte et le voyage de la terre australe*, Genève, 1676, in-12; Paris, 1692, in-12; Amsterdam, 1692, in-12; Paris, 1705, in-12, et dans le 24<sup>e</sup> volume de la collection des *Voyages imaginaires*, traduit en allemand sous le titre de *Neu entdecktes Sudland*, Dresde, 1705, in-12. On trouvera dans le dictionnaire de Bayle, art. SADEUR, de grands détails sur



cet ouvrage singulier. Ce que l'auteur dit de la conformation des Australiens et de leurs manières de vivre n'ayant pas paru assez décent aux pasteurs de Genève, ils arrêtrèrent la vente de son livre. Bayle rapporte, sur le témoignage d'une personne d'importance qu'il ne nomme pas, que les *Aventures* de Jacques Sadeur ont été composées par un gentilhomme breton, grand admirateur de Lucrèce. Ce qui a pu donner lieu à ce bruit nullement fondé, c'est qu'il existe des exemplaires de l'ouvrage avec l'indication, Vannes, 1676; Bayle en avait eu un entre les mains; mais il est probable que ces exemplaires sont de l'édition de Genève, imprimée la même année, auxquels l'auteur fit placer un nouveau frontispice pour éluder la défense des pasteurs. Quant aux autres écrits de Foigny, on ne les connaît que par le passage suivant d'une lettre citée par Bayle : « Il s'avisait de faire imprimer de petits livres, entre autres un almanach, chaque année, sous le nom de *Grand Garant*, plein de fautes pour l'ordinaire, à l'égard de la supputation des temps; un jeu de cartes en blason, et les psaumes de Marot et de Bèze, avec une prière de sa façon au bout de chaque psaume. » W—s.

FOINARD (FRÉDÉRIC-AURICE), savant ecclésiastique, né à Conches, au diocèse d'Évreux, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, se rendit habile dans la théologie et dans les langues, et étudia surtout l'hébreu avec soin. On connaît peu de chose des particularités de sa vie; on sait seulement qu'il fut pendant quelque temps sous-principal du collège du Plessis à Paris et qu'il a aussi été curé de Calais, où il a laissé la réputation d'un prêtre studieux et d'un pasteur exemplaire. Il mourut à Paris le 29 mars 1745, âgé d'environ 60 ans. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Projet d'un nouveau bréviaire, avec des observations sur les bréviaires anciens et nouveaux*, Paris, 1720, in-12; 2<sup>o</sup> *Analyse du bréviaire ecclésiastique, dans laquelle on donne une idée précise et juste de cet ouvrage*, Paris, 1726, in-12; 3<sup>o</sup> *Breviarium ecclesiasticum, editi jam prospectus executionem exhibens, in gratiam ecclesiarum in quibus faciendâ erit breviorum editio, sumptibus Arnoldi Nicolai*, Embric, 1726, 2 vol. in-12. C'est l'exécution du plan proposé dans le projet, et une source où ont abondamment puisé les auteurs des bréviaires imprimés depuis, et où pourront puiser encore ceux qui auront à travailler à la composition d'un bréviaire. Par *Arnould Nicolas*, aux frais de qui il est dit que le *Breviarium ecclesiasticum* a été imprimé, on prétend qu'il faut entendre *Arnould Dubois*, imprimeur d'Amsterdam, et *Nicolas Lottin*, imprimeur et libraire à Paris, et que ce n'est point à Paris, mais à Amsterdam, que l'impression s'en est faite; 4<sup>o</sup> *La Genèse en latin et en français, avec une explication du sens littéral et du sens spirituel*, Paris, 1732, 2 vol. in-12. L'abbé Foinard, dans ses interprétations, surtout du sens spirituel, s'étant un peu trop livré à son imagination, fut, à l'occasion de ce livre, compromis et exposé à des dé-

sagrèments qui l'obligèrent à se cacher. On y trouve, en effet, des choses hasardées et des idées singulières, qu'on lui reproche même d'y avoir introduites après avoir soumis son livre à l'approbation. L'ouvrage fut supprimé. Il avait sur les autres livres de l'Écriture sainte un travail préparé, que le mauvais succès de cette tentative l'aura sans doute empêché de mettre au jour; 5<sup>o</sup> *La Clef des psaumes, ou l'occasion précise à laquelle ils ont été composés*, Paris, 1740, in-12 : ce n'était, dit-on, que l'essai d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru; nouvelle édition corrigée et augmentée (par D. Carré), Paris, 1755, in-12; 6<sup>o</sup> *Les Psaumes dans l'ordre historique, traduits de l'hébreu*, 1742. L'auteur y a joint des sommaires et des arguments qui en marquent l'occasion et le sujet, et des prières qui en renferment l'abrégé et en font recueillir le fruit. Ces prières sont tirées de deux Psautiers et d'un Orational imprimé à Rome en 1685 et 1697, par les soins du cardinal Tomasi, d'après des manuscrits du Vatican. A l'ouvrage se trouvent jointes une table historique et géographique des personnes et des lieux dont il est parlé dans les psaumes, et plusieurs autres tables propres à rendre l'usage de ce livre plus commode et plus utile. L—v.

FOISSET (JEAN-LOUIS-SEVERIN), l'un des rédacteurs de cette Biographie, dont, à raison de ses talents et de sa jeunesse, la perte a été vivement sentie par le public et ses collaborateurs, était né le 11 février 1796, à Bligny-sous-Beaune, d'une famille honorable. Doué de talents précoces, il faisait des vers à dix ans; à treize, il avait composé les premiers chants d'un poème dont le *Lutrin* de Boileau lui avait fourni le modèle. Ses études classiques, commencées à Beaune et continuées à Cluny, étaient terminées en 1810. Trop jeune pour se décider sur le choix d'un état, il passa quelques années dans sa famille, lisant ou plutôt dévorant tout ce qui lui tombait sous la main. En 1815, il alla faire son cours de droit à Dijon; et sans renoncer à la culture des lettres, son unique délassement, il suivit pendant deux ans, avec une exemplaire assiduité, les leçons de ses professeurs. De Dijon il vint, en 1817, à Paris, pour y continuer son cours de droit. C'était l'époque où les leçons de M. Villemain jetaient le plus grand éclat. L'un de ses auditeurs les plus attentifs, Foisset, osa n'être pas en tout de l'avis du célèbre professeur; il lui fit part de ses réflexions dans une suite de lettres que M. Villemain lut devant ses élèves, en donnant à celui qui les avait écrites les éloges que méritaient et la pureté de son style et la convenance de sa critique. Il avait esquissé le plan d'une *Marie Stuart* et versifié le premier acte, quand le succès de la tragédie de M. Lebrun lui fit abandonner le sujet. Vers le même temps il inséra dans le *Censeur* quelques articles d'une politique sérieuse, assez remarquables pour que personne ne soupçonnât qu'ils étaient l'ouvrage d'un publiciste de vingt ans. Ses études de droit ne

souffraient point de toutes ses excursions dans le domaine des lettres ou de la politique; et s'il négligea de se faire recevoir avocat, c'est qu'il ne se proposait pas encore de fréquenter le barreau. En 1820 il prit avec l'éditeur de la *Biographie universelle* l'engagement de lui fournir les articles des juristes et ceux des Bourguignons célèbres; mais la variété et l'étendue de ses connaissances lui permirent de faire plus qu'il n'avait promis. Il devint un des collaborateurs chargés de la révision générale de l'ouvrage; mais telles étaient son ardeur pour le travail et son extrême facilité, qu'il lui restait encore des loisirs. Pour les utiliser, il concourut en même temps à trois Académies. Son *Éloge du maréchal d'Ornano* (voy. ce nom) fut couronné par la Société philomatique de Bordeaux; celui du poète *Ausone*, qu'il avait envoyé à l'Académie de la même ville, ne trouva point de concurrents; enfin celui du président *Jeannin* par une inconcevable distraction de l'auteur n'étant arrivé qu'incomplet à l'Académie de Mâcon, cette compagnie, en accordant une mention à l'ouvrage, chargea son secrétaire d'exprimer le regret qu'elle avait eu de ne pouvoir lui décerner la médaille. L'éloge de *Jeannin* a depuis été publié dans la *Revue des deux Bourgognes* (juin et juillet 1856); les deux autres sont encore inédits. L'excès de travail auquel il venait de se livrer avait altéré la forte constitution de Foisset. Atteint d'une inflammation chronique d'entrailles, il sentit enfin la nécessité de venir prendre quelque repos dans sa famille; mais le mal avait fait des progrès contre lesquels l'art essaya vainement de lutter. Ne se dissimulant point la gravité de son état, il demanda lui-même et reçut les consolations de la religion, et s'éteignit dans les bras de son frère le 22 octobre 1822, à l'âge de 26 ans. C'est à dater du 23<sup>e</sup> volume que Foisset a pris part à la rédaction de la *Biographie universelle*. Son premier article est celui de l'avocat *Loyseau de Mauléon*; le nombre de ceux qu'il a fournis à cette collection, et qui sont tous également remarquables par l'élegante précision du style et par la nouveauté des aperçus, s'élève à plus de cent trente. Les plus importants sont ceux de *Mirabeau*, de *Ménage*, de *Pétrarque*, de *Peiresc*, de *Pélisson*, de *Ch. Perrault*, etc. Quelques-uns des articles qu'il a rédigés portent la signature de son frère cadet (1); d'autres qui portent sa signature sont de M. Foisset jeune, auteur de l'*Éloge de Condé*, couronné par l'Académie de Dijon, et secrétaire adjoint de cette compagnie. Et le public ne s'est pas aperçu de cette espèce de communauté, tant les deux frères avaient de ressemblance dans le style et dans les pensées. Une *Notice sur Foisset aîné*, publiée dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 9 novembre 1822, a été reproduite en partie dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul.

W—s.

FOIX (RAYMOND-ROGER, comte DE), fils de Roger-Bernard 1<sup>er</sup>, lui succéda en 1188. Après avoir pris possession de ses États, il céda aux desirs de ses sujets en épousant une princesse de la maison d'Aragon, qui lui apporta en dot le vicomté de Narbonne. Il se croisa en 1191 avec le roi Philippe-Auguste, partit à la tête de ses vassaux et se signala au siège d'Ascalon, où il tua en champ clos un Turc d'une taille gigantesque qui était venu défier les chrétiens jusque dans leur camp. Il se trouva à la prise de St-Jean d'Acre et suivit Philippe, lorsque la division qui régnait entre les chefs de l'armée obligea ce prince à en remettre le commandement au roi d'Angleterre, Richard Cœur de lion. Raimond, à son passage à Rome, fut accueilli avec distinction par le pape Célestin, qui lui fit présent d'une épée en reconnaissance des services qu'il venait de rendre à l'Église. De retour dans ses États, il leva de nouvelles troupes et s'appliqua à les exercer au maniement des armes. Ce fut vers ce temps-là qu'éclata le soulèvement des Albigeois. Raimond, qui avait embrassé leurs erreurs, prit leur défense avec zèle, mais sans succès. Battu en différentes rencontres, il se vit dépouillé de ses domaines et contraint de faire le voyage de Rome pour en demander la restitution au pape et la levée de l'excommunication qu'il avait encourue. L'humble état dans lequel il se présentait aux yeux du pontife n'ayant pu le fléchir, il se décida à reprendre les armes pour reconquérir l'héritage de ses ancêtres. Avec une poignée de soldats il vint mettre le siège devant Mirepoix, dont le seigneur se reconnut son vassal, et il se disposait à profiter de ce premier avantage, lorsqu'il tomba malade et mourut en 1222, à l'âge de 72 ans. Son fils, Roger-Bernard II, après avoir soutenu de longues guerres, fut obligé de reconnaître la souveraineté du roi et de lui rendre hommage pour les terres dont on lui laissa la jouissance. (Voy. Olhagarray, *Histoire du comté de Foix*.)

W—s.

FOIX (ROGER-BERNARD III, comte DE), poète français, florissait à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Roger était très-jeune quand il eut le malheur de perdre son père. Il défendit avec courage les droits de sa famille contre les prétentions injustes de la maison d'Armagnac; mais ayant assiégé un château qui relevait du domaine de Philippe le Hardi, ce prince le fit arrêter en 1274 et conduire à Beaucaire, où il le retint prisonnier pendant plusieurs années. Il fit sa paix avec Philippe et se liguait ensuite avec ses voisins contre Pierre III, roi d'Aragon. Malheureux dans toutes ses entreprises, les troupes qu'il commandait furent battues, et il tomba au pouvoir de son ennemi, qui l'enferma au château d'Urgel. Pendant qu'il était détenu, Philippe déclara la guerre au roi d'Aragon, et Roger se hasarda d'en prédire le succès dans deux pièces

(1) Ce sont ceux de Navagero, Nieuwentyt, Numa, Oger le Danois, Oldrade, Olive (jurisconsulte), Olivier de Marseille,

Oresme, Ory (jurisconsulte), Owen, Pace (jurisconsulte), Panætius, Panciroli, Papon, Pisistrate, en tout quinze articles.

de vers dont l'abbé Millot a donné un extrait dans l'*Histoire littéraire des troubadours* (t. 2, p. 471). Les vers du comte de Foix, dit cet historien, respirent une haine violente et barbare; on le prendrait pour un bourreau de l'inquisition, à l'entendre parler des suppliees qu'il souhaite cordialement à ses ennemis. L'issue de la guerre ne fut pas telle que Roger l'avait espéré: Philippe, après avoir remporté quelques avantages, fut contraint de se retirer; mais Pierre étant mort en 1285, Roger recouvra sa liberté. Il mourut en 1305, laissant de son mariage avec Marguerite de Béarn plusieurs enfants, entre autres Gaston I<sup>er</sup>, prince aussi distingué par son courage que par sa générosité.

W—s.

FOIX (GASTON III, comte DE), et vicomte de Béarn, naquit en 1331 et fut surnommé *Phœbus*, les uns disent à cause de sa beauté, les autres parce qu'il était blond comme le dieu du jour, duquel il emprunta un soleil pour devise (1). Il était fils d'Éléonore de Comminge et de Gaston II, auquel il succéda à douze ans, sous la tutelle de sa mère. En 1343, il fit ses premières armes contre les Anglais, puis servit en Languedoc et en Gascogne, avec le titre de lieutenant du roi. Il épousa quatre ans après Agnès, fille de Philippe III, roi de Navarre. Soupçonné d'intelligences criminelles avec Charles le Mauvais, son beau-frère, Gaston fut arrêté en 1356, par ordre du roi Jean, et transféré au Châtelet de Paris. Relâché peu de temps après, il alla servir en Prusse contre les infidèles. En 1358, pendant la révolte dite de la *Jacquerie*, il contribua à la délivrance du Dauphin, que les Parisiens tenaient enfermé dans le marché de Meaux. La même année, il déclara la guerre au comte d'Armagnac, qui manifestait des prétentions sur le Béarn, et le fit prisonnier en 1372, au combat de Launac. La paix mit un terme à cette inimitié et fut cimentée par le mariage de leurs enfants. Gaston, mécontent de sa femme, la quitta l'année suivante. Charles V le nomma son lieutenant pour la province du Languedoc, mais Charles VI lui ôta ce titre pour en revêtir le duc de Berry. Gaston défie ce dernier, le bat et lui donne la paix. Il fait ensuite arrêter son propre fils. Charles le Mauvais, à qui tous les crimes étaient si familiers, avait remis à ce dernier un paquet de poudre, dont l'effet, disait-il, devait être de rapprocher Gaston de son épouse: cette poudre se trouva être du poison. Le jeune prince, trompé mais non coupable, refusa toute nourriture et mourut dans sa prison, frappé à la gorge d'un couteau par son père, qui lui reprochait de ne pas manger. En 1390, Gaston reçut à son château de Mazères le roi Charles VI, et traita ce monarque avec magnificence. Il mourut subitement au commencement d'août de l'an-

née suivante, comme on lui versait de l'eau sur les mains, au retour de la chasse à l'ours. Les historiens ont peint Gaston comme un prince accompli, bien fait, brave, affable, libéral, magnifique. On ne peut nier néanmoins qu'il fût violent à l'exces. Ses procédés envers son propre fils, sa conduite envers de Berne, gouverneur du château de Lourde, qu'il voulait contraindre de livrer la place aux Français et que, sur son refus, il frappa de plusieurs coups de poignard, en fournissent une preuve incontestable. Peu versé dans l'art de feindre, il éprouva tour à tour la faveur et les disgrâces des rois. Sa passion favorite était la chasse; il la poussait au point que, s'il faut en croire St-Yon, il n'entretenait pas moins de seize cents chiens. Il écrivit, sur ce qui faisait l'objet de ses affections, un ouvrage intitulé *Phœbus des déduits de la chasse des bestes sauvages et des oyseaux de proye*. Ce livre, écrit en prose, est divisé en 85 chapitres. Il y traite des différentes espèces de chasses et des procédés particuliers à chacune d'elles, de la nature des animaux qui en sont l'objet, de leurs propriétés, des ruses qu'ils emploient pour éviter la poursuite de l'homme. Dans le discours qui précède l'ouvrage, Gaston prétend que l'exercice de la chasse est le plus propre de tous pour nous faire éviter les péchés mortels; car il n'est rien de plus opposé à l'oisiveté que la vie agitée d'un chasseur: *Or, ajoutez-t-il, qui fuit les sept pechiez mortelz, selon nostre foy, il doit estre sauve. Doncques bon veneur aura en ce monde joye, léesse et déduit, et après aura paradis encore*. Ce bizarre argument rappelle l'épithaphe de la mère du régent. Le livre de *Phœbus* a été imprimé à Paris pour Antoine Verard, sans date, in-fol., avec le roman des *Déduits* de Gace de la Bigne (voy. BIGNE (1)); ibid., Jean Treprel, sans date, in-fol.; ibid., Philippe le Noir, sans date, in-4<sup>o</sup>, sous le titre de: *Miroyr de Phœbus, avec l'art de fauconnerie et la cure des bestes et oyseaux à cela propice*, ce dernier traité, aussi en prose, chez le même le Noir, 1515, 1520, in-4<sup>o</sup>. Le livre de *Phœbus* se trouve encore, avec des corrections, dans quelques éditions de la *Venerie* de Jaeq. du Fouilloux (voy. FOUILLOUX).

D. L.

FOIX (PIERRE DE), dit l'*Ancien*, cardinal, né en

(1) Dans l'article BIGNE (Gace de la) on trouvera relevée l'erreur de l'abbé Goujet et de Prosper Marchand, son copiste, qui attribuent à *Phœbus* le roman de Gace. La méprise, au surplus, était en quelque sorte excusable. Verard ou son éditeur ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour tromper le lecteur; les deux ouvrages se suivent sans aucune distinction, sans titre particulier au second. On a supprimé, au commencement et à la fin du poème, le vers où Gace se nommait: un seul passage a échappé à Verard, fol. 77; mais ce passage est décisif. Ici, nous devons signaler une faute d'impression trois fois répétée dans cet article *Bigne*. Au lieu des années 1428, 1456, 1473, il faut lire 1328, 1356, 1373. Le roman de Gace de la *Bigne*, ou de la *Bune* (nommé en latin *Gasto de Vineis* par les auteurs de la *Gallia christiana*), fut commencé à Belfort en 1359. On trouve, au tome 3 des *Mémoires* de la Curie de Ste-Palaye sur l'*Ancienne chevalerie* un bon article sur Gaston *Phœbus*, un épisode entier et un extrait très-bien fait du roman de Gace. On peut aussi consulter sur ces deux auteurs la *Bibliothèque des théologues* des frères Lallemand, qui précède l'*École de la chasse* par Verrier de la Conterie, Rouen, 1763, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Goujet paraît n'avoir nullement connu Gace de la Bigne.

(1) On l'appelait aussi le *roi Phœbus*. Les frères Lallemand prétendent qu'il était fort entêté de l'astrologie judiciaire, que ce fut par suite de cette passion qu'il prit un soleil pour sa devise, et qu'il ne voulut plus porter d'autre nom que celui de *Phœbus*.

1586, était fils d'Archambaud, captal de Buch, et d'Isabelle, comtesse de Foix. Il fit ses études à Toulouse avec beaucoup de distinction, et se consacra ensuite à la vie religieuse dans le couvent des cordeliers de Morlas. Il en fut tiré quelque temps après pour être mis à la tête du diocèse de Lescar, qu'il administra avec une sagesse qu'on ne pouvait guère espérer d'un homme de son âge. L'antipape Benoît XIII le créa cardinal en 1409, dans le dessein de l'attacher à son parti, et le députa au concile de Constance, réuni pour examiner les droits des prétendants au trône pontifical. Pierre, convaincu que le bien de la religion exigeait que Benoît XIII fit le sacrifice de ses prétentions, se réunit aux pères du concile qui anathématisèrent l'antipape, et contribua à l'élection de Martin V. Il fut envoyé par le nouveau pontife, avec le titre de légat, près du roi d'Aragon, qui soutenait encore le parti de Benoît, né son sujet, et il réussit à l'en détacher. Il convoqua en 1429 un concile à Tortose, y reçut la démission de l'antipape Clément VIII, que quelques prélats aragonais avaient élu après la mort de Benoît, et termina ainsi heureusement un schisme qui avait troublé l'Église pendant plus de vingt ans. La douceur de son caractère, son affabilité, l'avaient rendu cher aux peuples d'Espagne, qui ne le nommaient que le *bon légat*. Eugène IV le chargea de l'administration du comtat d'Avignon, et en 1450 le nomma à l'archevêché d'Arles. Pierre y réunit un concile provincial en 1455, et quatre ans après il en rassembla un autre à Avignon, où furent arrêtés de sages réglemens pour l'administration des diocèses. L'affection qu'il avait conservée pour la ville de Toulouse, parce qu'il y avait été élevé, l'engagea à y fonder un collège qui portait son nom, avec vingt-cinq bourses pour des étudiants pauvres, choisis de préférence parmi les habitans de cette ville. Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1464, à l'âge de 78 ans, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers. — *Pierre de Foix*, cardinal, petit-neveu du précédent, naquit à Paris en 1449. Il fit ses études à l'université de Paris, où il prit ses degrés en droit, fut nommé évêque d'Aire et ensuite de Vannes. Le pape Sixte IV le créa cardinal en 1476, et le chargea de différentes missions dont il s'acquitta toujours avec succès. Il apaisa les troubles du Milanais, réconcilia le duc de Bretagne avec Charles VIII et rétablit la paix dans le royaume de Naples. Il fut accueilli, à son retour de Rome, avec la plus grande distinction et logé au palais du prince Orsini. Une mort prématurée l'enleva quelques mois après, en 1490, à l'âge de 41 ans. W—s.

FOIX (CATHERINE DE). Voyez JEAN (d'Albret), roi de Navarre.

FOIX (GASTON DE), né en 1489, était fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, qui érigea pour lui en 1505 le comté de Nemours en duché-pairie. Ce jeune prince, aussi sage que vaillant, succéda en

1512 au duc de Longueville dans le commandement de l'armée d'Italie, et bientôt après fut surnommé, pour ses beaux exploits, le *foudre de l'Italie*. Il fit lever le siège de Bologne à Pierre Navarre, général de Ferdinand le Catholique, secourut Brescia, qu'il reprit sur les Vénitiens, et fit le siège de Ravenne. Ses brillants succès ne produisirent cependant aucun fruit solide, et la bataille de Ravenne, qu'il gagna sur les Espagnols le jour de Pâques, 11 avril 1512, après y avoir fait des prodiges de valeur, lui coûta la vie. Il fut vaillamment secondé dans cette journée par le chevalier Bayard, Louis d'Ars et Lautrec : voulant envelopper un reste d'Espagnols qui se retiraient en bon ordre, il fut tué à coups de pique à 25 ans. Louis XII s'exprima sur ce malheureux événement en prince plein d'humanité : « *Je voudrais, dit-il, n'avoir plus un pouce de terre en Italie et pouvoir, à ce prix, faire revivre mon neveu Gaston de Foix et tous les braves qui ont péri avec lui. Dieu nous garde de remporter souvent de pareilles victoires !* » Voici comment Brantôme et un auteur contemporain espagnol parlent de ce jeune héros : « Gaston de Foix, personnage certes de grande et admirable vertu, ayant une fois auprès de Côme, et une autre fois près de Milan, *refrené et rembarré* les Suisses que le pape Jules avoit envoyé quérir à son secours, arriva avec une prestesse incroyable à Bologne, en fit lever le siège aux Espagnols, et, tournant toutes ses forces contre les Vénitiens, les battit près de Vérone et reprit Brescia. De là il tourna ses enseignes de l'autre part du Pô, et, *cheminant* par la Romagne, arriva sous les murs de Ravenne, où la fortune l'abandonna. Là fut donnée une bataille la plus renommée que de longtemps n'étoit *advenue* en Italie.... Il y périt par sa trop grande ardeur, après l'avoir gagnée par sa vaillance. Etant tout couvert de sang et de cervelle d'un de ses gens d'armes, tué près de lui par une canonnade. Bayard, effrayé, vint à lui et lui demanda s'il étoit blessé? Non, dit-il, mais j'en ai blessé bien d'autres. Dieu soit loué, dit Bayard, *vous avez gagné la bataille et demeurés aujourd'hui le plus honoré prince du monde : mais ne tirés pas plus avant ; rassemblés votre gendarmerie, et surtout qu'on ne se mette point au pillage, car il n'est pas encore temps : le capitaine d'Ars et moi allons après les fuyards, et, pour homme vivant, Monsieur, ne bougés d'ici que nous ne vous venions quérir ou nous vous maudions*. M. de Nemours promit de ne point avancer; mais il n'en tint rien : voyant que des gens de pied espagnols se retiroient le long d'un grand canal, il demanda à un Gascon, qui fuyoit, quels gens c'étoient? *Monsieur*, lui dit-il, *ce sont deux enseignes espagnols qui nous ont défaits*. Le jeune prince dépit dit : *Qui m'aimera si me suive, je ne sçauvois souffrir cela*; et, sans regarder derrière lui, donna, suivi pourtant d'une vingtaine de ses gens, et chargea dans un lieu si désavantageux, que sa petite troupe ne

« s'y pouvoit remuer ; car la chaussée étoit étroite  
 « du côté du canal, où l'on ne pouvoit descendre,  
 « et de l'autre côté il y avoit un fossé où l'on ne  
 « pouvoit passer; de sorte que les Espagnols, ayant  
 « déchargé leurs arquebuses et les piques baissées,  
 « eurent bientôt raison des nôtres : M. de Ne-  
 « mours, combattant vaillamment, eut les jarrets  
 « de son cheval coupés, tomba par terre, où il fut  
 « blessé de tant de coups, que depuis le menton  
 « jusqu'au front il en avoit quatorze, et puis laissé  
 « mort. »

D. L. C.

FOIX (PAUL DE), archevêque de Toulouse et l'un des plus célèbres hommes d'État de son temps, étoit de la famille illustre de ce nom, mais seulement par les femmes. Il naquit en 1528. Demeuré avec un patrimoine médiocre et qu'encore on lui disputait, il fut destiné jeune à l'Église et élevé pour quelqu'une de ces charges qui s'allient avec l'état ecclésiastique, vues d'autant plus convenables que son goût pour les occupations sérieuses et pour les belles-lettres s'étoit déclaré dès ses premiers ans. Il fit ses études à Paris et s'appliqua aux langues grecque et latine avec assez de soin pour entendre parfaitement la première et écrire l'autre avec élégance. Après avoir achevé sa philosophie et s'y être fait remarquer, il se rendit à Toulouse pour y étudier la jurisprudence. Il acquit promptement une connaissance fort étendue des lois, et, après avoir été admis aux honneurs académiques, donna d'une manière si brillante des leçons publiques sur le droit civil, qu'elles attirèrent un concours incroyable d'auditeurs, et que même d'anciens professeurs d'une habileté connue s'empressaient de venir à ses cours, « afin d'apprendre de lui, dit Muret, ce « qu'ils ne savaient pas encore. » Il quitta Toulouse pour venir à la cour de Henri II, dont il acquit l'estime. Il sentit qu'à ses études ordinaires il lui importait de joindre celles du secret des cabinets de l'Europe et des secrets des princes. Persuadé que l'instruction ne se complète que par la pratique et l'expérience, il souhaite d'entrer dans le parlement de Paris, où il jugea avec raison que les grandes affaires qu'il aurait à y traiter et le commerce des plus illustres magistrats achèveraient de perfectionner la sienne. Henri II lui donna une charge de conseiller en cette cour. Blanchard dit qu'il y fut reçu en 1546. Cette date paraît difficile à maintenir : Paul de Foix n'avait alors que dix-huit ans. Comment croire qu'à cet âge il eût non-seulement fini toutes ses études, y compris celle du droit, mais qu'encore il en eût donné des leçons publiques et qu'il fût resté assez de temps à la cour de Henri II pour se faire connaître ? Il serait plus difficile encore dans cette supposition d'admettre ce que dit Muret, qu'à raison de son mérite Henri II, contre l'usage, aurait ordonné qu'il passât immédiatement à la grand'-chambre, fait qui d'ailleurs est hors de toute vraisemblance. Quoi qu'il en soit, nourri d'études solides et ayant une parfaite connaissance du droit,

Paul de Foix devint bientôt un des plus habiles conseillers au parlement. Au milieu des affaires du palais, il continuait de cultiver la philosophie, pour laquelle il avait un goût de prédilection. Il s'étoit attaché à la doctrine d'Aristote, dont il étoit admirateur passionné, et avait admis dans son commerce intime deux hommes fameux alors : l'un étoit Jacques Charpentier, grand zéléateur de cette doctrine et persécuteur ardent de Ramus, qu'il avait voulu faire bannir des écoles; l'autre, Augustin Niphus, Calabrais, qui avait professé avec une grande réputation dans les plus fameuses universités d'Italie. Paul de Foix avait avec eux de fréquents entretiens. Il partageait ainsi son temps entre l'étude et les devoirs de sa charge, lorsqu'il se trouva impliqué dans une affaire fâcheuse. Les opinions de Luther faisaient en France des progrès alarmants; et pour les arrêter le gouvernement avait cru devoir sévir contre les sectaires. Mais ils étoient jugés plus rigoureusement à la grand'-chambre qu'à la Tournelle. Il résultait de graves inconvénients d'une telle discordance. Le dernier mercredi d'avril 1559, jour d'une *mercuriale*, le procureur général Bourdin requit les chambres à ce que l'on prit les moyens de faire disparaître cette différence *qui tournait au scandale de la justice*. Henri II étant sans qu'on l'attendit survenu pendant qu'on opinait, Paul de Foix émit en sa présence un avis mitigé qui rendit ses sentiments suspects au prince. Il fut arrêté avec quelques autres conseillers; et le 2 janvier suivant intervint un arrêt rendu par une commission qui le condamna à se rétracter et *qui lui interdisait l'entrée de la cour par le temps et espace d'un an entier*. Cet arrêt fut cassé quelque temps après, et la cour en rendit un autre le 8 février 1560 *qui absout icelui Foix des cas à lui imposés*. L'impression néanmoins que cette accusation avait faite ne fut pas entièrement effacée; elle devint même par la suite pour Paul de Foix une source d'embarras et de désagrémens, et faillit le faire envelopper dans le massacre de la St-Barthélemy. On ne sait si ce fut cela qui le dégoûta de sa charge; mais il s'en démit en 1561 pour s'attacher uniquement à la cour et suivre la carrière diplomatique sous la protection de Catherine de Médicis, qui pendant la minorité de Charles IX avait l'administration du royaume. Sa première ambassade fut celle d'Écosse vers Marie Stuart, qui depuis peu avait quitté la France. Il ne tint pas à Paul que cette reine infortunée n'établît chez elle un ordre de choses qui peut-être aurait prévenu tous ses malheurs. A la fin de 1561, Paul de Foix fut envoyé en Angleterre, où il demeura quatre ans. Il y rendit à la religion catholique les services que permettaient les circonstances, fournit au roi les moyens de retirer le Havre des mains des Anglais et empêcha qu'on ne leur rendît Calais. Au retour de cette légation, Charles IX le fit conseiller d'État et le dépêcha vers la république de Venise, de laquelle il obtint

le prêt d'une somme de cent mille écus d'or qui vinrent fort à propos pour satisfaire les reîtres, ces troupes ne voulant pas sortir de France sans avoir été payées. C'est pendant cette ambassade de Venise que Montaigne dédia à Paul de Foix, qu'il avait en grande estime, un petit poème de la Boétie imprimé depuis; et c'est à son retour que, pour le récompenser de si bons services, le roi le nomma conseiller d'honneur au parlement de Paris. Peu de temps après il le renvoya en Angleterre. L'objet de cette nouvelle mission était de négocier le mariage du duc d'Anjou avec la reine Elisabeth et de faire adoucir, s'il le pouvait, le sort de Marie Stuart que cette princesse retenait en prison. On sait que ni ce mariage ni celui du duc d'Alençon proposé ensuite n'eurent lieu, et qu'il ne fut pas plus heureux sur ce qui concernait Marie. C'est Paul de Foix qui en 1573 complimenta les ambassadeurs polonais venus pour annoncer au duc d'Anjou son élection au royaume de Pologne, et qui ensuite fut envoyé pour remercier au nom de Charles IX les puissances qui l'avaient fait complimenter sur cette élection. Paul de Foix devait d'abord aller en Italie et à Rome, passer de là en Allemagne et enfin se rendre à la cour du nouveau roi de Pologne. La députation près du pape ne laissait pas d'avoir sa difficulté. On était prévenu à Rome contre Paul, à cause de l'accusation d'hérésie de laquelle cette cour ne le croyait pas suffisamment purgé. Néanmoins il se mit en route. Jacques-Auguste de Thou, qui n'avait que vingt ans alors, et qui était curieux de voir l'Italie, vint le joindre à Gien. Il rend, dans les *Mémoires de sa vie*, un compte fort détaillé de ce voyage. Nous y voyons qu'aucun temps n'y était perdu pour l'instruction. Paul de Foix à cheval avait à ses côtés Arnauld d'Ossat, depuis cardinal, qu'il avait pris pour secrétaire, lequel dans le chemin lui expliquait Platon. Arrivé à l'auberge, Paul, pendant qu'on apprêtait le repas, se faisait lire par François de Chocne son lecteur les *Paratitles sur le Digeste* de Cujas, celui des jurisconsultes qu'il estimait le plus (1). Paul prenait ensuite la peine de les expliquer avec étendue. Après avoir rempli sa mission près des diverses puissances d'Italie, visita les savants et les personnages illustres qui se trouvaient dans les différentes villes, et s'être assuré qu'il serait bien reçu du pape, Paul de Foix se rendit à Rome et fut admis à l'audience de Sa Sainteté; mais on l'engagea à consentir à la révision devant une congrégation de cardinaux de son procès terminé il y avait plus de douze ans, et sur lequel il était d'autant plus étrange qu'on revint, que depuis il avait rendu d'éminents services à la religion catholique; et Charles IX avait fait prévenir le pape qu'on ne devait avoir aucun doute sur sa catholicité. Il eut la complaisance de se prêter à cette mesure; on oserait presque dire

(1) Cujas faisait aussi grand cas de Paul de Foix. C'est sur sa demande qu'il entreprit les *Paratitles sur le code*, et il les lui dédia.

l'imprudence, si pour l'y déterminer on n'eût eu l'adresse de lui faire entendre que ce n'était qu'une affaire de forme, et si d'ailleurs la promesse que lui avait faite le cardinal d'Armagnac, qu'il avait vu en passant à Avignon, de lui résigner l'archevêché de Toulouse et d'autres bénéfices considérables ne l'eût en quelque sorte mis dans la nécessité de paraître ne point craindre cette révision. L'affaire prit une tournure à laquelle il était loin de s'attendre. Ennuyé des longueurs et des dégoûts qu'on lui faisait éprouver, il saisit l'occasion de la mort de Charles IX pour quitter Rome et aller au-devant du nouveau roi. Il y revint quelque temps après par ordre de Henri III pour remercier le pape, de la part de ce prince, de l'honneur qu'il lui avait fait de lui envoyer un légat pour le complimenter sur son avènement à la couronne de France. Paul ne demeura à Rome que le temps nécessaire pour s'acquitter de cette commission. Il revint en France et continua à être employé dans des affaires et des négociations importantes. Il retourna à Rome en 1575, en qualité d'ambassadeur. L'année suivante Henri III l'envoya en Guienne vers le roi de Navarre, depuis Henri IV, pour le détacher du parti des huguenots et l'engager à changer de religion; et quoique Paul ne réussit pas dans sa mission, il s'acquit la confiance de ce prince. Il eut beaucoup de part à l'édit de pacification et fut l'un des commissaires nommés pour son exécution. Le roi lui donna en 1578 l'ordre d'accompagner Catherine de Médicis, sa mère, dans un voyage qu'elle fit en Guienne, et il reçut d'elle la charge d'y traiter diverses grandes affaires. Il signala dans cette province son zèle pour la foi catholique. Il y fit relever les autels et rétablit le culte dans beaucoup d'endroits où il avait été aboli. La reine l'ayant congédié à Lyon, comme elle retournait à la cour, Paul de Foix partit de cette ville pour Rome, où l'appelaient ses propres affaires. Le cardinal d'Armagnac lui avait fait les résignations promises, et il lui fallait des bulles. Le procès commencé à Rome en 1574 n'était point encore jugé. Il paraît qu'il ne le fut qu'en 1582 ou 83, et qu'alors les bulles furent expédiées. Dès 1581, pendant que Paul de Foix était à Rome sans caractère, Henri III, par une dépêche du 11 mai, l'y avait nommé son ambassadeur ordinaire. C'était Grégoire XIII qui était alors assis sur le trône pontifical. Paul s'acquitta de sa nouvelle mission d'une manière digne de sa haute renommée et justifia la confiance du monarque en se rendant agréable au pontife et à sa cour. C'est au milieu de ces occupations et des projets qu'il formait pour l'avantage du diocèse qu'il était appelé à gouverner qu'il tomba malade. Quoique incommodé un jour de fête solennelle, il voulut dire la messe. Il se trouva plus indisposé à l'autel. On fut obligé de l'emporter. Sa santé commençait à se remettre lorsqu'un Français vint lui demander quelque service; il ne voulut point le refuser. Il sortit pour le satisfaire et revint

chez lui épuisé de fatigues; sa maladie le reprit et dura peu : il mourut dans de grands sentiments de piété à la fin de mai 1584, n'étant âgé que de 56 ans; il fut inhumé dans l'église de St-Louis, où Muret, qui lui avait été toujours fort attaché, prononça en latin son oraison funèbre. Grégoire XIII qui se proposait, dit-on, de le décorer de la pourpre romaine, honora sa mort de son éloge et de ses larmes. Paul de Foix joignait au zèle de la religion une sage tolérance, vertu rare dans ces temps-là. Jamais vie ne fut plus occupée ni occupée plus utilement que la sienne. Jamais homme ne fut d'un commerce dont on pût tirer plus d'avantages pour le cœur et pour l'esprit. C'est le témoignage que lui rend de Thou : « Je ne le quitte jamais, dit-il, sans me sentir meilleur et plus disposé à pratiquer la vertu. » Auger de Mauléon a publié les *Lettres de messire Paul de Foix, archevêque de Tolose et ambassadeur pour le roi auprès du pape Grégoire XIII, au roi Henri III*, Paris, 1628, vol. in-4°. Ces lettres, au nombre de cinquante-sept, offrent la correspondance de Paul avec le roi pendant sa dernière ambassade, depuis le 29 mai 1581 jusqu'au 4 novembre 1582. Une sorte de ressemblance de style dans ces lettres et celles de d'Ossat, dont Mauléon est aussi l'éditeur, lui a fait croire qu'elles avaient été écrites ou au moins retouchées par d'Ossat; M. de Foix, dit-il, n'y ayant fourni que l'étoffe à laquelle puis après M. d'Ossat son secrétaire auroit donné la façon. Ce jugement n'a point paru fondé à de bons critiques; et Secousse, à qui on doit un excellent mémoire sur Paul de Foix (*Acad. des inscr.*, t. 17, p. 620), est d'une opinion absolument contraire; il est bien plus naturel, en effet, que d'Ossat, ayant écrit pendant vingt ans sous la dictée de Paul, dont il était le secrétaire, « se soit formé sur la manière de son maître, que d'imaginer qu'un ministre qui avait beaucoup d'esprit et de connaissances ait emprunté d'un homme beaucoup plus jeune que lui la forme de ses dépêches. » Le P. Lelong est du même sentiment (*Bibl. hist. de la France*, n° 50, 204). Mauléon a traduit en français la harangue funèbre prononcée par Muret, de laquelle nous avons parlé, et l'a mise à la tête de son édition des *Lettres de Paul de Foix*. L—v.

FOIX (FRANÇOIS DE), en latin *Flussas*, duc de Candale (*voy. CANDALE*), commandeur des ordres du roi, embrassa l'état ecclésiastique et fut en 1570 nommé évêque d'Aire en Gascogne. Il mourut à Bordeaux le 5 février 1594 dans sa 90<sup>e</sup> année. Il avait fondé dans cette ville une chaire de géométrie; et, par une de ses dispositions, nul ne pouvait être admis au concours qu'après avoir subi un examen particulier sur les corps réguliers, disposition qui était encore observée en 1710. François de Foix a donné, avec le secours de Joseph Scaliger, une édition grecque et latine du *Pimandre* d'Hermès, Bordeaux, 1574, in-4° (1). Il traduisit

ensuite cet ouvrage en français, Bordeaux, 1574, in-8°; 1579, in-fol. Cette version est peu estimée, l'auteur ne paraissant guère versé dans la philosophie des anciens Égyptiens. En 1566 il avait fait imprimer une édition latine des *Éléments d'Euclide* (*voy. EUCLIDE*), augmentée d'un seizième livre sur les corps réguliers et sur ceux qu'il nomme régulièrement irréguliers. Il reproduisit cette édition en y ajoutant deux autres livres sur le même sujet, Paris, 1578, 1602, in-fol. Ces travaux de François de Foix sur Euclide ne sont guères plus estimés que sa traduction du *Pimandre*. Z.

FOIX (Louis de), architecte né à Paris dans le 16<sup>e</sup> siècle, habita longtemps l'Espagne, où ses talents furent connus et employés. On croit qu'il eut la direction des travaux de l'Escorial; mais on ignore la part qu'il a pu avoir à cet immense bâtiment, auquel tant d'artistes italiens et espagnols ont travaillé. Il eut l'avantage d'être connu de l'infant don Carlos, qui lui fit part des inquiétudes que lui donnait la jalousie de son père et du projet qu'il avait formé de s'enfuir dans les Pays-Bas. De Foix trahit indignement la confiance de ce malheureux prince (*voy. don CARLOS*) et contribua à le faire arrêter. Il paraît qu'il n'obtint pas de Philippe II la récompense qu'il attendait pour ce service, puisqu'il revint en France peu de temps après la mort tragique de l'infant. Il fut chargé en 1579 des travaux du port de Bayonne, combla l'ancien canal de l'Adour et en fit creuser un nouveau. C'est le même artiste qui a fait construire la tour de Cordouan à l'embouchure de la Gironde. Cet édifice, qui sert de phare aux navigateurs, fut commencé en 1584 et terminé en 1610. La hauteur en est de cent soixante pieds. On ne conçoit pas, dit Milizia, que l'on se soit plu à entasser toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture dans un lieu presque inaccessible. C'est, ajoute-t-il, comme si l'on plaçait dans un grenier à foin tous les chefs-d'œuvre du Corrège. W—s.

FOIX (MARC-ANTOINE), jésuite, « homme d'un esprit supérieur et fort distingué dans sa compagnie, » dit l'abbé Goujet, naquit en 1627 au château de Fabas, dans le diocèse de Couserans. Son père, Nicolas de Foix, descendait des comtes de Fabas, famille considérable et qui se prétendait issue des comtes de Foix, dont elle portait le nom et les armes. Marc-Antoine de Foix, entré au noviciat des jésuites en 1643, devint un théologien habile, cultiva les lettres avec succès et se fit un nom parmi les prédicateurs. Il joignait à une manière de s'exprimer noble, élégante et persuasive, la connaissance du cœur humain; et ces avantages, si nécessaires à un prédicateur, se trouvaient chez lui relevés par deux autres, qui ne contribuent pas moins à faire impression sur un auditoire, une belle figure et une physionomie imposante. Employé dans le gouvernement de son ordre, le P. de Foix y occupa les places honorables de recteur et de pro-

(1) La première édition de cet ancien ouvrage philosophique, attribué à Hermès ou Mercure trismégiste, mais que l'on croit

composé dans le 2<sup>e</sup> siècle de l'ère vulgaire, avait paru en latin seulement, Trévise, 1471, in-4° (*voy. FICINO*).

vincial. C'est dans le cours des visites qu'il faisait en cette dernière qualité qu'il mourut au collège de Billon vers le milieu du mois de juin de l'an 1687. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *l'Art de prêcher la parole de Dieu, contenant les règles de l'éloquence chrétienne*, Paris, 1687, in-12. L'abbé Goujet, dans le 2<sup>e</sup> vol. de la Bibliothèque française, p. 72 et suiv., en donne une analyse étendue. Suivant ce critique, « l'ouvrage du P. de Foix est bien écrit, solide, approfondi. On y reconnaît, dit-il, le savant poli et versé dans la littérature sacrée et profane. Le livre est plein d'excellentes réflexions, mais il y a trop de répétitions et surtout trop de digressions. » L'auteur pense qu'on ne peut faire de bons sermons sur la prédestination, sur l'existence de Dieu, sur l'immortalité de l'âme, quoique d'ailleurs il avoue que ces grandes vérités sont les fondements et les principes de la morale chrétienne; 2<sup>o</sup> *l'Art d'élever un prince*, 1687, in-12, réimprimé en 1688 par les soins du P. Galimard, sous le titre de *l'Art de former l'esprit et le cœur d'un prince*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, que l'abbé Goujet eroit être du P. Gisbert, aussi jésuite. On l'attribua d'abord au marquis de Vardes, puis à d'autres personnes. Le P. de Foix venait de mourir quand il parut, et n'était plus en pouvoir d'en réclamer la propriété. Les mémoires de Trévoux, composés par des jésuites, ne décident rien sur le véritable auteur de ce livre. Cependant Moréri nous apprend que le P. Lombard, aussi jésuite, attribuait *l'Art d'élever un prince* au P. de Foix et avait rassemblé des preuves de nature à lever toute incertitude à ce sujet. Quoi qu'il en soit, il paraît que, dans cet ouvrage, à de très-bonnes choses sont mêlées beaucoup de trivialisés. L—Y.

FOIX. Voyez CHATEAUBRIAND, LAUTREC, LESPARRÉ, SAINT-FOIX.

FOLARD (JEAN-CHARLES DE), né à Avignon le 15 février 1669 d'une famille noble et fort nombreuse, mais dénuée de fortune, montra dès l'enfance un goût très-vif pour les armes. Ce goût se développa d'une manière extraordinaire par la lecture des Commentaires de César, qu'il reçut en prix à l'âge de quinze ans. A peine avait-il atteint sa seizième année, qu'il s'échappa de la maison paternelle pour s'engager dans une compagnie d'infanterie qui passa par Avignon. Arrêté peu de temps après, sur la demande de son père, il fut enfermé dans un couvent, d'où il s'échappa de nouveau à l'âge de dix-huit ans pour prendre le mousquet dans le régiment de Berry. Sa conduite autant que sa naissance l'ayant bientôt fait distinguer, il obtint une sous-lieutenance; et ce fut dans ce grade qu'il vit la guerre pour la première fois en 1688. Il la vit d'autant mieux pour son instruction, qu'il fut employé dans un corps de partisans. On sait que c'est la meilleure école des grandes opérations. Ainsi Folard eut dès lors occasion d'observer, avec beaucoup d'avantage, les parties les plus importantes de l'art militaire.

Sans cesse occupé de s'instruire, c'était en lisant les relations des guerres précédentes qu'il parcourait les contrées qui en avaient été le théâtre. Il examinait tous les passages, les moyens d'attaque et de défense, reconnaissait les positions, levait des plans, des cartes, et préparait ainsi les matériaux de ses volumineux écrits. Ce fut dans ce temps-là qu'il fit un petit traité : *De la guerre de partisans*, qui n'a jamais été imprimé, mais que le maréchal de Bellisle a possédé longtemps manuscrit. Le marquis de Guébriant, colonel du régiment de Berry, prit beaucoup d'intérêt à Folard, et lui fit obtenir une lieutenance dans son régiment. Ce corps reçut aussitôt après l'ordre de se rendre à Naples; et ce fut dans cette longue marche que, ayant vu que les ennemis recevaient leurs vivres et leurs munitions par mer, Folard conçut l'idée d'enlever le poste de la Mesola, qui protégeait le débarquement des convois : il remit un plan à M. de Guébriant, et ce plan fut envoyé à la cour, qui l'approuva; mais elle chargea un autre officier de l'exécuter, et l'auteur resta ignoré. Le duc de Vendôme, informé de cette injustice, nomma Folard son aide de camp et lui fit obtenir le grade de capitaine. Après lui avoir donné des preuves d'une grande confiance, ce prince ne le céda qu'avec peine à son frère le grand prieur, qui commandait en Lombardie. Folard rendit d'importants services à ce général; mais son talent et surtout sa franchise lui firent beaucoup d'ennemis dans l'état-major. Ce fut à la prise des postes de Rovere, d'Ostiglia et principalement à la défense de la Cassine de la Bouline, qu'il fit remarquer ses talents et sa valeur. C'était par ses avis que le grand prieur avait fait occuper ce poste important, et Folard était allé y faire des dispositions par les ordres de ce général, lorsqu'un corps nombreux de l'armée du prince Eugène se présenta pour s'en emparer. Les préparatifs de défense n'étaient pas achevés, et la garnison était peu nombreuse; cependant, encouragée par Folard, elle soutint avec une rare valeur les attaques réitérées des Impériaux. Ceux-ci pénétrèrent dans l'intérieur de la Cassine à plusieurs reprises, et toujours ils en furent repoussés par l'intrépidité des Français que dirigeait Folard. Cette brillante affaire lui valut la croix de St-Louis. Il en a rapporté les détails dans les notes de son 5<sup>e</sup> volume de Polybe, et son récit a été cité par tous les écrivains militaires comme une des meilleures leçons que l'on puisse offrir sur la défense des postes de campagne. Revenu auprès du duc de Vendôme, Folard ne lui fut pas moins utile qu'à son frère par sa présence d'esprit et par les bons avis qu'il lui donna, principalement à la bataille de Cassano, où il reçut deux blessures graves. Cette bataille, remarquable par de grands efforts de la part des deux partis, par des mouvements de tous les genres et par des résultats incertains, frappa vivement l'imagination de Folard. On prétend que ce fut au milieu des souffrances que lui causèrent ses blessures qu'il



conçut son système des colonnes et de l'ordre profond. Vendôme étant allé en Flandre peu de temps après la bataille de Cassano, Folard, qui lui était très-attaché, voulut en vain l'accompagner : il fut retenu à l'armée d'Italie par les ordres du duc d'Orléans, qui vint en prendre le commandement. La confiance que ce prince lui montra, et la liberté avec laquelle Folard continua de dire son opinion, lui firent encore une fois, dans l'état-major, des ennemis dangereux. On voit, dans une note de son Polybe, que ce fut par leurs insinuations qu'il eut ordre d'aller s'enfermer dans Modène. On craignait que cette ville fût attaquée; et elle se trouvait commandée par un nommé de Bar, sur lequel il était impossible de compter. Cet homme vil, bien décidé à rendre la place à la première sommation, se trouva dans une opposition manifeste avec le chevalier de Folard, qui, selon sa coutume, était bien déterminé à faire son devoir. On lit, dans son traité *De la défense des places*, un fort long récit des indignités qu'il eut à essayer de la part de ce lâche gouverneur. Ce misérable alla jusqu'à attenter à ses jours; et un tel crime resta impuni, quoique Folard l'ait dévoilé sans ménagement. Ce fut avec bien de la joie qu'aussitôt après la capitulation de Modène il put enfin se rendre aux ordres du duc de Vendôme, qui l'appela auprès de lui. Il passa par Versailles, et se présenta au roi, qui le reçut très-bien et lui accorda une pension de 400 fr. Dès qu'il fut arrivé à l'armée de Flandre, Folard décida le duc de Bourgogne à attaquer l'île de Cadsant. Cette entreprise réussit au delà de toute espérance, et son auteur fut nommé commandant de la place de Lettingue. Le jeune prince, qui avait d'abord apprécié les avis du chevalier, en fit ensuite assez peu de cas que de ceux du duc de Vendôme (*voy. VENDÔME*); et il persista, malgré ses avis, à rester dans l'inaction devant le prince Eugène, qui s'emparait de Lille. Les conseils que Folard donna au maréchal de Villars pour le secours de Mons ne furent pas plus écoutés. Cependant ses services étaient de jour en jour plus reconnus et mieux appréciés à la cour. Ce fut à cette époque que le ministre lui envoya une seconde pension de 600 fr. Cette nouvelle faveur était d'autant plus méritée, qu'il venait d'être blessé encore une fois d'une manière très-grave à la bataille de Malplaquet. Redoublant alors de zèle et d'activité, mais ne pouvant prendre part aux mouvements de l'armée, il les suivait sur la carte et dans son imagination, rêvant sans cesse des plans et des opérations, et envoyant toutes ses idées aux généraux. Un jour il se fit porter sur un brancard chez le maréchal de Boufflers, pour lui donner un avis qui ne fut point écouté. On sent qu'un pareil zèle fut souvent indiscret, et que de semblables manières durent quelquefois nuire aux meilleures observations. Ce fut ainsi que M. de Montesquiou repoussa un avis que lui donna Folard sur la mauvaise position qu'il occu-

XIV.

paît en avant de Douai. Ce général ne vit qu'après sa défaite combien il avait eu tort de mépriser de tels conseils. Quelques mois après, Folard trouva le maréchal de Villars plus docile, et il eut la satisfaction de voir l'armée se mettre en mouvement par suite d'un plan qu'il avait remis à ce général. Ayant ensuite été envoyé à M. de Guébriant, qui était menacé d'un siège dans la place d'Aire, le chevalier fut pris en chemin par des troupes ennemies, qui firent de vains efforts pour connaître ses instructions. Le prince Eugène eut recours à tous les moyens de séduction pour le déterminer à passer au service de l'empereur; Folard, inébranlable dans sa fidélité, trouva même pendant sa captivité une occasion de servir son souverain, en donnant le change au prince Eugène sur les opérations de l'armée française. Il reçut alors quelques secours de la part du duc de Bourgogne, et ce prince ne tarda pas à le faire échanger. Ce fut à la même époque qu'il obtint le commandement de la place de Bourbourg, dont il a conservé le titre et les appointements jusqu'à sa mort. La paix qui fut conclue en 1712 l'ayant obligé au repos, il commença ses commentaires; mais, se trouvant encore dans un âge à ne pouvoir rester longtemps dans l'inaction, il profita des alarmes que les Musulmans donnèrent aux chevaliers de Malte, en 1714, pour se rendre dans cette île avec une permission de la cour. Le grand maître l'accueillit avec beaucoup d'empressement; mais Folard s'abandonna bientôt à son caractère de vanité et d'indiscrétion envers les ingénieurs français qui étaient venus, comme lui, offrir aux chevaliers leurs bras et leurs conseils. Mécontent de n'avoir pu faire prévaloir son opinion, il refusa la croix de l'ordre qui lui fut offerte selon l'usage en pareil cas, et il revint dans sa patrie, où il ne lui fut pas encore possible de rester longtemps inactif. Le bruit des exploits de Charles XII retentissait alors dans toute l'Europe, et Folard désirait vivement en être le témoin. Il s'embarqua sur un vaisseau qui fit naufrage au moment de toucher au port; et après s'être sauvé dans une chaloupe, il arriva presque nu à Stockholm. Le roi l'accueillit fort bien et l'écouta parler de sa tactique avec une extrême complaisance. On ne pouvait rien faire qui fût plus agréable au chevalier; aussi préféra-t-il dès le premier instant le séjour de la Suède à celui de la France. Il se rendit néanmoins dans sa patrie peu de temps après, afin d'y concourir aux plans du baron de Goëtz. Mais ces plans ayant été renversés par l'arrestation du baron (*voy. CHARLES XII et GOERTZ*), Folard retourna à Stockholm et ne tarda pas à accompagner le roi de Suède dans son expédition de Norvège. Il revint en France aussitôt après la mort de ce prince, et il y fut nommé mestre de camp à la suite dans le régiment de Picardie. Ce fut en cette qualité qu'il fit sa dernière campagne, en 1719, dans la courte guerre que la France eut à soutenir en Espagne. La paix devint alors générale, et

57

Folard se vit condamné à un repos qu'il ne connaissait point encore. Il en profita pour se livrer tout entier à ses travaux littéraires, et bientôt il fut à même de présenter au duc d'Orléans, régent, son livre des *Nouvelles découvertes sur la guerre*, Paris, 1724, in-12. Il chercha ensuite un cadre où il lui fût possible de réunir les résultats de ses longues observations, et dans lequel il pût surtout faire entrer l'explication de ses nouveaux systèmes. L'histoire de Polybe lui parut le sujet le plus propre à ses vues. Cet ouvrage est, sans aucun doute, l'un des écrits historiques de l'antiquité les plus exacts et les plus judicieux sous le rapport militaire ; ainsi Folard ne pouvait faire un meilleur choix. Mais ne sachant pas le grec, il fut obligé d'en confier la traduction à dom Thuillier, et il travailla en même temps à ses longs Commentaires, qu'il plaça en notes et à la suite de chacun des chapitres de Polybe. Ces commentaires sont d'une prolixité sans exemple, et le style de l'auteur descend quelquefois jusqu'à la trivialité ; il y présente souvent dans la même page les choses les plus incohérentes ; enfin on y remarque des efforts continuels pour tout rattacher à son système des colonnes et de l'ordre profond. Mais, quelque imparfait que soit l'ouvrage de Folard, les militaires le trouveront utile sous beaucoup de rapports. A côté de remarques judicieuses et de recherches savantes sur les guerres des anciens, on y trouve des renseignements précieux sur les événements dont l'auteur a été le témoin, et l'on doit regretter que les historiens de cette époque ne l'aient pas consulté plus souvent. Il explique les causes et les résultats de ces événements avec une franchise qui lui fut souvent nuisible, mais qui sera toujours utile à la postérité. Cette franchise, qui avait mis tant d'obstacles à son avancement tant qu'il eut les armes à la main, vint encore s'opposer à ses projets lorsqu'il se mit à publier des livres. Quand il fut arrivé au 6<sup>e</sup> volume de son Polybe, on lui défendit de se livrer aux mêmes discussions que dans les précédents. Il se plaignit amèrement de cette défense, dans la préface de ce volume, et dit qu'on l'a retenu précisément à l'endroit où, son auteur devenant plus intéressant, il allait être inspiré lui-même par des événements plus dignes de remarque. Folard a placé en tête de cet immense ouvrage son *Traité des colonnes et de l'ordre profond*, qu'il regarde comme la base de toute bonne tactique. Cette opinion rencontra alors de nombreux contradicteurs. Le plus judicieux de ces critiques était M. de Savornin, général suisse au service de Hollande, qui publia sous le voile de l'anonyme : *Les sentiments d'un homme de guerre sur le nouveau système de Folard*. Cet auteur est celui de ses adversaires que le chevalier traite avec le plus d'égards dans les préfaces de chacun de ses volumes, dont on sait qu'il faisait une espèce de champ de bataille où il attaquait sans ménagement ceux qui ne pensaient pas comme lui. La

partie la meilleure des Commentaires de Polybe est sans doute celle où Folard traite de la tactique des anciens, et surtout de leur manière d'attaquer et de défendre les places. Personne n'avait mieux approfondi cette matière ; personne n'avait plus médité et travaillé sur les instruments de guerre des peuples de l'antiquité. Il avait fait construire une catapulte dont les expériences le transportèrent d'admiration ; il n'hésita pas à dire que, s'il lui était possible d'attaquer avec les machines et les moyens des anciens une place défendue par l'artillerie des modernes, il se faisait fort de la prendre en peu de temps. On sent combien une aussi étrange opinion eût été difficile à prouver. Ses idées sur la stratégie ne sont pas moins faites pour étonner ; et son système des colonnes et de l'ordre profond sera assez apprécié si l'on pense que, dans les nombreuses guerres qui ont eu lieu depuis sa publication, il n'est pas un souverain ni un seul général qui ait daigné le mettre en usage. Seulement il faut convenir que les attaques en colonnes serrées, si généralement et si heureusement employées de nos jours, n'en sont qu'une sorte d'imitation. Cette méthode prouve sans doute que l'ordre profond est souvent le meilleur ; mais les attaques en colonnes serrées, par pelotons, par divisions ou par bataillons, telles qu'on les fait aujourd'hui, présentent des avantages bien importants et auxquels Folard n'avait pas songé : c'est de pouvoir se déployer au besoin, changer de front et de direction avec une extrême facilité, enfin passer rapidement de l'ordre profond à l'ordre mince et de l'ordre mince à l'ordre profond. Folard était tellement entiché de son système et de ses découvertes, qu'il ne voyait partout qu'ordre profond et colonnes d'attaque. Il avait peu lu la Bible ; un jour il se met à la parcourir, et dès la première page il s'écrie : « Savez-vous « que Moïse était un grand capitaine ? Il avait découvert ma colonne ! » Le comte de Saxe, qui avait connu Folard en Suède, a paru faire cas de ses opinions, et l'on peut juger de l'estime que cet habile général avait pour lui par les lettres qu'il lui adressa. On en trouve quelques-unes à la suite de l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'Histoire de M. le chevalier de Folard*, Ratisbonne (Paris), 1755, 1 vol. in-12. Folard était un assez bon ingénieur, et il dessinait et levait fort bien des plans. C'est sur ses dessins que l'abbé Cédoyen a donné le plan de différentes batailles dans sa traduction de Pausanias. On a nommé Folard le *Végèce français* ; mais il eût été peu flatté de cette comparaison, car il parle souvent très-mal de Végèce. Comme il cite un grand nombre d'anciens auteurs, il a souvent rectifié leur texte altéré par les copistes, et il a quelquefois indiqué des contresens dans leurs traductions. La publication de son Polybe lui valut une grande réputation en Europe, et cet ouvrage le fit admettre dans la Société royale de Londres. Le roi de Prusse, Frédéric le Grand, désira faire une expérience de son système,

et Folard fut invité à se rendre à Berlin pour en être le témoin ; mais son âge ne lui permit pas d'entreprendre un pareil voyage. Cependant ce prince faisait peu de cas des écrits de Folard ; et il les a positivement traités de *visions* et d'*extravagances* dans plusieurs passages de sa correspondance, et surtout dans le volume qu'il fit imprimer en 1761, sous ce titre : *L'Esprit du chevalier de Folard*, un vol. in-8°. Frédéric dit dans l'avant-propos de cette compilation : « Il (Folard) avait « enfoui des diamants au milieu du fumier ; nous « les avons retirés. On a fait main basse sur le « système des colonnes : on n'a conservé que les « manœuvres de guerre, dont il donna une description juste ; la critique sage qu'il emploie sur « la conduite de quelques généraux français, certaines règles de tactique, des exemples de défenses singulières et ingénieuses et quelques « projets qui fournissent matière à des réflexions « plus utiles encore que ces projets mêmes. » Telle était l'opinion du plus grand capitaine de son temps sur les écrits de Folard. Les travaux littéraires de ce tacticien altérèrent sa santé plus rapidement que n'avaient fait les fatigues de la guerre. En 1750 il voulut encore une fois revoir sa ville natale, et se rendit à Avignon, où il mourut le 23 mars 1752, à l'âge de 83 ans. Ce guerrier n'avait pu s'élever au premier rang de l'armée, quoiqu'il l'eût vivement désiré. Cependant il était content de son sort ; et avec un faible patrimoine et quelques pensions du roi il trouva moyen de faire du bien. Ses dernières années auraient été parfaitement heureuses s'il ne les eût troublées lui-même en se jetant à corps perdu dans une polémique imprudente où il donna souvent des armes contre lui par trop d'irascibilité et par un amour-propre excessif. Un autre travers jeta aussi quelque amertume sur ses dernières années. S'étant laissé entraîner dans le parti des appelants, il fut signalé par les pamphlétaires du temps comme se livrant à des convulsions de visionnaire sur le tombeau du diacre Paris. La nouvelle secte fut enchantée de pouvoir s'appuyer d'un pareil témoignage, et l'on conçut tout le ridicule qui dut en résulter pour le vieux chevalier. Le cardinal de Fleury en fut très-mécontent, et ce ministre fit donner ordre à Folard de s'éloigner de Paris. Ce ne fut qu'à la prière de plusieurs généraux, qui firent valoir ses nombreux et importants services, que cet ordre fut révoqué. Folard avait joui pendant toute sa vie d'une santé très-robuste. Une seule infirmité l'affligea dès sa jeunesse, et elle ne ne fit que s'accroître avec l'âge : c'était une surdité naturelle et qui lui fut souvent funeste à la guerre. Il était presque entièrement sourd dans sa vieillesse. Ses opinions militaires, qui avaient excité tant de discussions pendant sa vie, en firent naître de plus grandes encore longtemps après sa mort. Son système des colonnes, vivement attaqué dans les *Mémoires militaires* du colonel Guischardt en 1758, ainsi que dans les *Mémoires critiques* du

même, de 1774, fut défendu avec beaucoup de chaleur dans les *Recherches d'antiquités militaires* du chevalier de Lolooz, Paris, 1770, et d'une manière encore plus positive dans un autre volume publié par le même auteur en 1776 sous le titre de *Défense du chevalier Folard*. *L'Histoire de Polybe*, avec les commentaires, imprimée d'abord à Paris en 6 volumes in-4°, 1727 à 1750, le fut ensuite à Amsterdam, 1753, 7 vol. in-4°. Le septième volume est un supplément qui ne se trouve pas dans l'édition de Paris. Il contient : 1° *Les Nouvelles découvertes sur la guerre* ; 2° *Lettre critique d'un officier hollandais* (Terson) ; 3° *Sentiments d'un homme de guerre* (Savornin) sur le système militaire du chevalier de Folard ; 4° *Réponse* de Folard à ces critiques. Les *Commentaires sur Polybe* ont été abrégés et imprimés séparément par Chabot, Paris, 1757, 5 vol. in-4°. On en connaît deux traductions allemandes, l'une imprimée à Berlin et l'autre à Vienne. Les observations sur la bataille de Zama et sur l'histoire d'Épaminondas, qui avaient été publiées séparément en 1758 et 1759, font partie des *Commentaires sur Polybe*, et l'auteur a aussi réuni à ces commentaires son *Traité de la colonne*, ainsi que celui de l'attaque et de la défense des places. On a encore de Folard : *Fonctions et devoirs d'un officier de cavalerie*, Paris, 1753, in-12.—Son frère (MELCHOR), jésuite, né à Avignon en 1685, mort dans la même ville le 19 février 1759, professa la rhétorique à Lyon et fut membre de l'Académie de cette ville. Il a composé plusieurs tragédies médiocres dont deux ont été imprimées à Lyon, savoir : *OEdipe* en 1722 et *Thémistocle* en 1729. Un des neveux du chevalier fut ministre de France à la diète de Ratisbonne et envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Bavière en 1755. M—b j.

FOLCHER (JEAN), théologien, né à Calmar en Suède, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Après avoir fait ses études à Upsal et à Giessen, il devint professeur de théologie à Calmar, d'où il passa dans la même qualité à Pernau en Livonie. S'étant déclaré pour les dogmes des piétistes, il fut dénoncé par un de ses collègues comme hérétique ; et lorsqu'il se fut rendu à Stockholm pour échapper aux Russes qui avaient occupé la Livonie, il éprouva de la part des théologiens suédois une telle animosité, qu'il fut obligé de se réfugier en Scanie. La cour le prit en vain sous sa protection, et il mourut en 1729 dans l'exil auquel l'avait condamné une assemblée d'évêques. On a de lui quelques dissertations latines et plusieurs ouvrages polémiques contre ses antagonistes. C—AU.

FOLCUIN ou FOLCWIN, nom commun à un saint et à deux moines de l'ordre de St-Benoît, l'un et l'autre nés en Lorraine et contemporains ; tous deux d'une famille distinguée, sans toutefois être parents ; ayant fait profession dans le même monastère, et qu'à cause de tant de rapports on a souvent confondus, quoique des circonstances remarquables prouvent sans réplique que ce sont

deux personnages différents. — FOLCUIN (Saint), évêque de Térouane, était fils de Jérôme, frère du roi Pepin, et possédait de grands emplois à la cour. Méprisant les grandeurs humaines pour le soin de son salut, il embrassa l'état ecclésiastique. Élu évêque de Térouane en 817, il gouverna son diocèse avec sagesse, s'attacha à y faire fleurir la discipline et les mœurs, tint pour cela différents synodes et assista aux conciles assemblés de son temps. On lui doit d'avoir en 846, en les cachant sous l'autel de St-Martin, soustrait les reliques de St-Bertin à la fureur sacrilège des Normands, qui ravageaient le pays. Ce saint évêque mourut dans le cours de ses visites pastorales, en 856, le 14 décembre. C'est en ce jour que l'Église célèbre sa fête. Il fut enterré dans le monastère de St-Bertin, à côté de St-Omer. — FOLCUIN, abbé de Laubes ou Lobes sur la Sambre, dans le diocèse de Liège, naquit en Lorraine vers l'an 935, d'une famille distinguée : *quæ non erat infima*, dit-il modestement; il se voua jeune à la vie monastique dans l'abbaye de Sithieu, nommée depuis St-Bertin. Les études, au moins celles du temps, florissaient dans les établissements de l'ordre de St-Benoît, et alors ne florissaient guère que là. Folcuin étudia les lettres divines et humaines dans cette école et y fit de grands progrès. Il avait de la pénétration et l'esprit vif; il mit à profit ces heureuses dispositions. Les livres qu'il a laissés prouvent qu'il avait acquis des connaissances assez étendues. Son style est plus soigné et plus poli que celui des écrivains de son siècle, et l'on voit que ses principes de théologie étaient conformes à la bonne et saine doctrine. L'abbaye de Lobes étant venue à vaquer, Éracle, évêque de Liège, fit élire Folcuin, quoique celui-ci fût encore jeune. Le nouvel abbé gouvernait tranquillement son monastère, lorsque Rathier, autrefois moine de Lobes et depuis évêque de Vérone, le fit prier de lui envoyer des chevaux et des gens pour se rendre à Lobes. Folcuin s'empressa de rendre ce service à un ancien confrère, constitué en dignité et alors malheureux. Rathier avait été tourmenté dans son évêché de Vérone; déjà il avait été forcé de le quitter pour éviter diverses sortes de persécutions. Folcuin le reçut amicalement et lui assigna même, du consentement des moines, quelques terres dépendantes de l'abbaye, afin qu'il pût y vivre honorablement. Cette attention fut mal payée : Rathier porta le trouble dans le monastère de Lobes; et aidé de quelques religieux brouillons, il en fit sortir Folcuin et s'en empara. Néanmoins, environ un an après, Notger, évêque de Liège, homme recommandable par son mérite et son savoir, ayant succédé à Éracle qui protégeait Rathier, le reconcilia avec Folcuin, et celui-ci entra dans son abbaye. Devenu paisible possesseur, il mit toute son application à la bien administrer, tant au spirituel qu'au temporel. Il fit des règlements pour le maintien de la discipline, donna l'exemple de la

piété et de la pratique des vertus religieuses, encouragea les études, augmenta et enrichit la bibliothèque. Quoique l'église fût grande et décorée, il y fit divers embellissements : on cite surtout la construction d'un jubé, d'un travail curieux; il construisit un réfectoire et multiplia les aumônes. Il mourut l'an 990, après vingt-cinq ans d'un sage gouvernement, et fut enterré dans la chapelle de St-Ursmar, autrefois aussi abbé de Lobes, à côté de l'évêque Rathier, décédé plusieurs années auparavant. Les ouvrages de Folcuin, abbé de Lobes, sont : 1° *La vie de St-Folcuin, évêque de Térouane*, duquel nous avons parlé plus haut. Folcuin écrit cette vie sur les traditions du pays encore récentes. Après l'avoir composée et revue avec soin, il l'adressa aux moines de Sithieu et à leur abbé Wautier, son ami, à qui il la dédia. Dom Mabillon l'a publiée, avec des observations, dans le tome 3 des Actes de l'ordre de St-Benoît. 2° *Les gestes des abbés de Lobes depuis la fondation du monastère au 7<sup>e</sup> siècle jusqu'au temps de l'auteur*. Dom Luc d'Achery les a imprimés dans son *Spicilege*. Trithème attribue mal à propos cet ouvrage à Hilduin, nommé Tasson, qu'il suppose avoir été abbé de Lobes et qui fut archevêque de Milan. Cet Hilduin n'a pas vécu au delà de 941, et les *Gestes* continuent l'histoire jusqu'après la mort de Rathier, arrivée en 974. 3° *Les vies de St-Omer, de St-Bertin, de St-Vinoc et de St-Silvin*; elles sont aussi adressées à Wautier, abbé de St-Bertin. Trithème attribue à ce même abbé de Lobes des *homélies* et des *sermons*. — FOLCUIN, moine de St-Bertin, issu, comme le précédent, d'une maison de Lorraine, mais bien plus illustre, vivait aussi dans le 10<sup>e</sup> siècle. Il descendait en ligne directe de ce Jérôme cité plus haut et qui était fils de Charles Martel : il se dit lui-même parent de St-Folcuin et de St-Adelard, abbé de Corbie, aussi issu de Charles Martel; et c'est une des raisons qui font distinguer ce Folcuin de l'abbé de Lobes, qui, en parlant de sa famille et en écrivant la vie de St-Folcuin, n'aurait pas manqué de revendiquer l'honneur de lui appartenir. Les parents de Folcuin, dès sa première enfance, à raison sans doute de quelque vœu, vinrent, suivant un usage fort commun alors, l'offrir à Dieu dans l'abbaye de St-Bertin, pour y être élevé dans la vie religieuse et y vivre sous la règle de St-Benoît. Ils le remirent entre les mains de l'abbé Womar, qui le fit instruire dans les saintes lettres et le revêtit de l'habit religieux. Folcuin, enfant soumis, ratifia, quand il fut en âge, un sacrifice qui n'était point de sa volonté et renonça de bon cœur aux avantages que sa naissance lui promettait dans le monde. Son abbé le promut aux ordres sacrés; mais Folcuin demeura diacre. Il eût dans la pratique des vertus monastiques et mourut dans un âge peu avancé. Des ouvrages qu'il a faits il reste : 1° une *épitaphe* de St-Folcuin, son parent, en six vers élégiaques : ils ont été insérés dans sa légende; 2° un *Recueil* de

pièces concernant l'histoire de son abbaye, depuis sa fondation jusqu'au temps où il vivait. Ce recueil est composé de diplômes, chartes et monuments relatifs au monastère de St-Bertin. Ces pièces sont d'autant plus précieuses, qu'elles ont été transcrites avec la plus scrupuleuse fidélité. L'auteur ne s'y est pas même permis de marquer les époques par les années de l'Incarnation, lorsqu'elles n'étaient point désignées de cette manière, de peur que cette liberté n'en fit soupçonner de plus grandes; mais tout dans le recueil est rangé méthodiquement et dans l'ordre chronologique. L'auteur a joint à ces anciens monuments des notes judicieuses, où l'on trouve l'histoire des abbés de St-Bertin, et qui éclaircissent ce qu'il pourrait y avoir d'obscur. Folcuin entreprit ce travail par le commandement de l'abbé Adelonga, et il le lui dédia. Dans un catalogue des moines qui vécurent avec lui sous cet abbé, il fait mention d'un Folcuin, qui est sans doute l'abbé de Lobes. Dom Mabillon a extrait de ce recueil un grand nombre de morceaux qu'il a insérés dans sa Diplomatique, dans sa collection d'Actes et dans ses Annales. 5° Un autre *Recueil de chartes de différents monastères*, entrepris pour l'usage des officiers de la maison, et rédigé dans un si bel ordre que chacun y trouvait ce qui se rapportait à son office. L—V.

FOLCZ (JEAN), barbier à Nuremberg, né à Ulm vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, fut un des plus célèbres poètes d'Allemagne, de la classe de ceux qu'on appelle *Meistersänger*, maîtres poètes. La littérature allemande avait eu son siècle d'or sous les empereurs de la maison de Hohenstaufen, qui régnèrent en Souabe et en Alsace depuis 1080 et occupèrent le trône impérial avec quelques interruptions, depuis 1158 jusqu'en 1254. Cette époque brillante produisit une série de poètes connus sous le nom de Chantres d'amour, *Minnesänger*, ou de poètes souabes. Quelques-uns d'entre eux survécurent à la fin tragique de la maison de Hohenstaufen : on en trouve encore pendant les troubles politiques qui déchirèrent l'Allemagne jusqu'au commencement du 14<sup>e</sup> siècle; mais les muses allemandes se turent, lorsque sous les empereurs de la maison de Luxembourg une langue étrangère, l'idiome bohémien, devint celle de la cour. La poésie, qui anciennement avait fait les délices des princes et des seigneurs, devint alors l'apanage des dernières classes de la société : à la place d'un ordre dans lequel le talent et la noblesse des sentiments donnaient l'entrée, il se forma des maîtrises ou jurandes, où l'on était reçu en remplissant certaines formalités ou en payant certaines rétributions. Bien loin de parcourir les principales villes et les châteaux, et de faire entendre leurs chants devant des juges dignes de les apprécier, les prétendus poètes des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles se renfermèrent dans les salles où leurs coteries avaient coutume de se réunir; au lieu de l'enthousiasme que le désir de plaire

aux dames et aux princes inspirait aux poètes souabes, le misérable talent de coudre ensemble quelques rimes tenait lieu de génie à ces nouveaux enfants d'Apollon. La dénomination de maîtres poètes, qu'ils adoptèrent, caractérise parfaitement leur génie. Pour être regardé comme maître il fallait connaître ce qu'on appelait les lois de la Tablature, c'est-à-dire une suite de règles insignifiantes sur la quantité et la rime; et pour se rendre célèbre, il fallait inventer quelque nouveau rythme et lui donner un nom baroque. Il est impossible de traduire les dénominations absurdes que portaient ces rythmes; en voici quelques-unes des moins ridicules : les rythmes de l'escargot, de l'encre, des étudiants joyeux, de l'or, des roses, etc. Mayence, Strasbourg et Nuremberg sont les villes où l'on trouvait les plus fameuses jurandes de *Meistersänger*; mais il y en avait aussi à Memmingen, à Ulm, à Augsbourg, et dans d'autres villes de la Souabe. Leurs lieux d'assemblée étaient ordinairement dans les cabarets, et les réunions se terminaient par des orgies. En parcourant les listes de ces maîtres, on n'y trouve que des tisserands, des boulangers, des cordonniers et d'autres artisans. On place l'époque de ces chantres entre l'année 1550 et l'année 1519, où Luther opéra une réforme dans la langue allemande; mais les jurandes continuèrent longtemps après, et celle de Strasbourg se perpétua jusque dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Jean Folcz, qui nous a fourni l'occasion de cette digression, se distingua par l'invention de plusieurs rythmes nouveaux. Il fit imprimer à Nuremberg, où il possédait peut-être une presse, un grand nombre de ses poésies, dont les titres bizarres ne peuvent être rendus en français. Nopitsch en donne le détail dans son Supplément au Dictionnaire des savants nurembergeois. On y voit que la plus ancienne de ses pièces, achevée en 1470, avait été imprimée ou gravée en bois dès 1474, et qu'on en réimprima en 1554 à Nuremberg une collection en 3 volumes in-4°. Nous indiquerons seulement : 1° *Histoire poétique allemande (Ein teutsch worhaftig poetisch ystori, etc.)*, 1480, in-4° de 20 feuilles. C'est une histoire abrégée de l'empire germanique, en rimes. On en conserve un exemplaire dans la bibliothèque Ebuérienne à Nuremberg. 2° *Vite patrum vel liber colacionum*, poème de 297 vers : on en connaît deux éditions, l'une en 8 feuilles, sans date et gravée en bois; l'autre en 7 feuilles, 1485, in-fol. Gothelf Fischer en donne une description détaillée dans ses *Raretés typographiques, etc.*, Mayence, 1808, in-8°, en allemand. S—L.

FOLENGO (THEOPHILE), plus connu sous le nom de *Merlin Coccaie*, génie bizarre et poète bouffon, ne fut garanti des travers de son esprit et de sa conduite, ni par la noblesse de sa naissance, ni par la gravité de son état. Les Folengo figuraient dès le commencement du 11<sup>e</sup> siècle parmi les familles nobles de Mantoue. Théophile naquit le 8 novembre 1494, dans un lieu appelé autrefois

Cipada, et qui aujourd'hui n'a plus de nom, hors du faubourg St-George, auprès du lac Inférieur. Il a lui-même parlé de ce lieu de sa naissance, dans plusieurs endroits de ses poésies :

Magna suo veniat Merlino parva Cipada....  
Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo,  
Dante suo florens urbs Tusca, Cipada Cocajo....  
Nec Merlinus ego, laus, gloria, fama Cipadæ, etc.

Il reçut au baptême le nom de Jérôme et fut élevé d'abord dans la maison de son père, qui le confia ensuite aux soins d'un bon prêtre des environs de Ferrare. Il annonçait, dès son enfance, beaucoup de pénétration, de vivacité d'esprit, un goût décidé pour la poésie et une facilité singulière à mettre en vers tout ce qui se présentait à lui. Tomasini, et d'après lui d'autres auteurs, ont écrit qu'il avait achevé ses études à Bologne, sous le célèbre Pomponace : quoi qu'il en soit, il avait fini son cours de belles-lettres et celui de philosophie, lorsqu'à peine âgé de seize ans il changea tout à coup de dessein et entra dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin, à Brescia, où son frère aîné Jean-Baptiste Folengo avait fait ses vœux trois mois auparavant. Il prit alors le nom de Théophile, au lieu de celui de Jérôme, et fit lui-même profession dix-huit mois après, le 24 juin 1509. Sa vie fut d'abord régulière ; mais un nouveau supérieur du couvent de Brescia, où il était devenu profès, y ayant souffert ou même introduit de grands désordres, Théophile, entraîné par de mauvais exemples, se dérangea d'abord en secret, puis à découvert, et finit par quitter son couvent, son habit, et aller courir le monde avec une fort jolie femme qu'il aimait éperdument. Elle était comme lui très-bien née : aussi ne l'a-t-il jamais nommée dans ses ouvrages, mais il a mis les lettres de son nom pour initiales aux vers d'une espèce de *canzone* qui en a treize, et ces treize lettres rassemblées donnent le nom de *Girolama Diedo*. Il alla errant avec elle pendant plus de dix ans, n'ayant à ce qu'il paraît de ressources pour vivre que son talent et ses vers. Il avait commencé un poème latin écrit avec beaucoup d'élégance : quelle que fût la cause de son changement, il quitta ce genre sérieux, dans lequel il ne pouvait tout au plus espérer que la seconde place, pour un genre qu'il appela *macaronique*, sans que l'on sache précisément pourquoi, mais où il eut l'ambition et la certitude d'occuper le premier rang. Le fond du langage qu'il y employa est latin, mêlé de mots italiens, et plus encore de mots du patois mantouan, qui était sa langue maternelle, avec des terminaisons latines. Il raconta dans son poème les aventures ridicules d'un héros qu'il nomme Baldus, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui lui étaient arrivées à lui-même : souvent sous cette enveloppe bouffonne on trouve des pensées et des maximes d'un grand sens, des traits satiriques sur les grands, sur la vanité des

titres, sur les différents travers des hommes ; et ces traits originaux et piquants sont presque toujours sans amertume. On a prétendu que l'auteur donna le nom de *macaronique* à cette composition plus que bizarre, où le latin est assaisonné d'italien et de mantouan, à cause des *macaroni* qu'on assaisonne avec un mélange de farine, de beurre et de fromage ; et en effet, il n'en fallait peut-être pas davantage à un esprit tel que le sien. Au lieu de diviser son poème en livres ou en chants, il le divisa en macaronées : *macaronea prima*, *macaronea secunda*, etc. Il y en avait dix-sept dans la première édition ; il y en a eu vingt-cinq dans les suivantes. *Merlinus Cocajus* fut le nom d'auteur qu'il se donna ; ce nom devint bientôt célèbre : il se fit en peu d'années plusieurs éditions de ses poésies facétieuses. Leur succès n'empêcha pas qu'elles ne fussent aigrement critiquées, qu'on ne reprochât à l'auteur et le style même dans lequel il écrivait, et la licence d'idées et d'expressions qu'il se permettait souvent : irrité de ces critiques, il changea de style ou plutôt de langue et de nom, et composa dans l'espace de trois mois un poème satirique italien en huit chants, sur l'enfance de Roland, auquel il donna le titre d'*Orlandino*. *Limerno Pitocco* fut le nouveau nom qu'il prit en tête de ce poème : *Limerno* n'est que l'anagramme de son premier faux nom *Merlino*, et la qualité de mendiant (*pitocco*) qu'il y ajoutait, ne signifiait que trop bien l'état où il était quelquefois réduit. Il s'était cependant fait dans le monde beaucoup d'amis par la réputation que lui avaient acquise l'étendue de ses connaissances et les agréments de son esprit. Il en avait même conservé dans le cloître ; et lorsque, étant las de cette vie errante et misérable, il prit en 1526 le parti d'y rentrer, il fut reçu à bras ouverts. Il signala sa conversion par un ouvrage dont cette conversion même était le sujet ; elle ne s'étendait pas jusqu'à renoncer à la bizarrerie qui lui était naturelle : il fit de cet ouvrage une espèce d'énigme ; le titre même est énigmatique : *Il Chaos del triperuno* ; tel est ce titre, qui signifie *le Chaos de trois pour un*, c'est-à-dire de lui-même, qui a été successivement Théophile Folengo, Merlin Cocaïe et Limerno. L'ouvrage est un mélange de vers, de chants, de narrations en latin, en italien, en langage macaronique, un véritable chaos, divisé en trois parties, qu'il appelle *Sylves*, comme le poète latin Stace a appelé *Sylvæ* le recueil de ses poésies diverses. Il s'appliqua ensuite à corriger ses autres ouvrages : l'*Orlandino* reparut en sept chants, au lieu de huit, et avec des corrections et des suppressions considérables, surtout dans le septième chant. Il entreprit aussi d'épurer les *Macaroniques* ; et ayant terminé ce travail en 1550, il en confia l'édition à François Folengo, l'un de ses frères. Les deux ouvrages devinrent ainsi plus chastes et plus orthodoxes ; mais ces éditions corrigées sont très-justement tombées dans l'oubli. On a écrit qu'il

avait passé en Sicile en 1533, et qu'il y était resté pendant dix ans; mais l'auteur de sa vie qui est en tête de la belle édition des *Macaroniques*, Mantoue (sous le titre d'*Amsterdam*), 1768, 2 vol. in-4°, établit, d'après les titres originaux, que Folengo demeura pendant quelques années à Capri, maison de campagne appartenant à son ordre, entre Brescia et Bergame, près du lac d'Iseo (*lacus Sebinius*); qu'il partagea son séjour entre cette campagne et Brescia, jusqu'en 1536 et 1537, et que ce fut dans l'une ou dans l'autre qu'il composa son poème italien en dix livres et en octaves sur l'*Humanité du fils de Dieu*, le plus orthodoxe de ses ouvrages et qui en serait le plus édifiant, si l'on pouvait être édifié par ce qu'on ne peut lire. Il fut ensuite envoyé en Sicile dans le monastère de St-Martin *delle Scale*, près de Palerme. A quelque distance de cette maison et dans une très-agréable solitude était un petit couvent de femmes appelé *Ste-Marie de la Chambre* ou *des Chambres*, qui est maintenant détruit. On lui confia la direction de ce couvent, où il ne demeura qu'à peu près une année. Le gouverneur de Sicile, Ferdinand de Gonzague, qui résidait à Palerme, le rappela auprès de lui. Moréri a prétendu que ces religieuses lui avaient suscité de fâcheuses affaires, à cause de son esprit poétique et facétieux; et d'autres l'ont redit après lui. L'auteur de la vie que nous venons de citer nie ce fait; mais il soupçonne que Folengo fut contraint par Ferdinand de Gonzague de quitter cette douce retraite. Il cite une épigramme inédite de douze vers que Théophile inscrivit, en partant, sur le mur de sa cellule, et dont le second vers indique évidemment ce départ forcé :

Dulce solum, patriæque instar, mea cura, Ciambre,  
Accipe supremum (cogor abire) vale.

Deux autres distiques de cette même épigramme nous paraîtraient désigner assez clairement la cause secrète de ce rappel. Théophile n'avait qu'environ cinquante ans. Il avait eu des habitudes dont il est difficile de se corriger entièrement: il s'était sincèrement converti; mais on l'avait peut-être exposé, en lui confiant une direction de cette nature: peut-être enfin n'était-ce pour autre chose que pour son esprit poétique que quelques religieuses lui suscitèrent des affaires auprès du gouverneur, qui ne crut pas devoir être trop sévère, et qui se contenta de l'arracher aux tentations en l'appelant auprès de lui. Voici les quatre vers qui nous semblent autoriser cette conjecture :

Vos vitrei fontes, et amoris conscia nostri  
Murmura, perpetuo vere, cadentis aque.

Mantoum æternis memorate Theophilon annis  
Sitque meæ vobis causa sepulta fugæ.

Ce dernier vers surtout nous paraît exempt de toute équivoque; le lecteur en jugera. Logé à Palerme dans le palais du gouverneur, Folengo

composa pour lui plusieurs ouvrages, un entre autres dont on ne connaît que le titre et le sujet, mais où il put déployer tout ce que son imagination avait d'extraordinaire. C'était une espèce de représentation sacrée, assez semblable à nos anciens mystères, où étaient mis en action, avec une grande pompe de spectacle, la création du monde, le combat des bons et des mauvais anges, le paradis terrestre, la chute de l'homme, la nature humaine personnifiée, implorant la clémence divine, les sibylles, les prophètes, l'ange Gabriel, l'annonciation, la rédemption et les actions de grâces de la nature humaine et du chœur des anges. Cette représentation se donnait, à grands frais, dans une église de Palerme appelée *Ste-Marie della Pinta*, qui n'existe plus. La pièce, qui était en vers italiens et en tercets ou *terza rima*, était intitulée: *l'Atto della Pinta*, ou *la Palermita*; elle n'a point été imprimée, non plus que trois tragédies qu'il fit aussi pour Ferdinand de Gonzague; *la Cecilia*, *la Cristina* et *la Cattarina*: elles furent mises en musique quelque temps après par ordre d'Antoine Colonna, successeur de Gonzague dans le gouvernement de Sicile; ce qui fait croire que, quelque mauvaises qu'elles nous paraissent sans doute aujourd'hui, elles n'étaient pas sans quelque mérite. Folengo repassa, en 1543, en Italie, et se retira dans le couvent de Ste-Croix de Campese, près de Bassano, sur les bords de la Brenta; il y mourut un peu plus d'un an après le 9 décembre 1544, n'étant âgé que de 53 ans. Ses ouvrages imprimés portent les titres suivants, auxquels nous ajouterons les dates des meilleures éditions qui en ont été faites: 1° *Merlini Cocaii poetæ Mantuani Macaronices libri XVII*, Venise, Alexandre Paganino, 1517, in-8°; édition extrêmement rare, et dont les plus savants bibliographes parlent sans l'avoir vue. Il y en a une seconde, mais qui en suppose plusieurs antécédentes, quoique l'on n'en connaisse qu'une seule; elle est intitulée: *Merlini, etc., libri XVII post omnes impressiones ubique locorum excusas novissime recogniti, omnibusque mendis expurgati*, Venise, César Arrivabene, 1520, in-8°. Cette édition est elle-même remplie, non-seulement de fautes, mais d'additions et d'interpolations. — *Opus Merlini Cocaii poetæ Mantuani Macaronicorum totum in pristinam formam per me Magistrum Aquarium Lodolam redactum, etc.*; *Tusculani apud lacum Benacensem*, Alexandre Paganino, 1521, in-8° avec figures: édition la meilleure et la plus complète de toutes, et d'après laquelle toutes les autres bonnes éditions ont été faites. On croit que ce fut Folengo lui-même qui la donna, sous le nom de maître *Aquarius Lodola*; Apostolo Zeno et d'autres auteurs préférèrent cependant à cette édition de 1521 celle qui a pour titre: *Macaronicum poema*, Baldus, Zanitonella, Moschea, *Epigrammata*; et à la fin, *Cipatæ apud Magistrum Aquarium Lodolam*, sans date, mais que l'on conjecture être postérieure de plusieurs années à

1550. Cette édition corrigée, que Folengo prépara depuis sa conversion, et dont il recommanda l'impression à son frère, est peut-être meilleure sous le point de vue moral; mais, sous les rapports littéraires, c'est la plus mauvaise de toutes. Nous renverrons aux bibliographies pour les autres éditions plus ou moins bonnes des *Macaroniques*; nous indiquerons seulement la dernière, qui est fort belle, enrichie de notes très-utiles, ornée de vignettes gravées, et qui pouvait être la meilleure à tous égards si l'éditeur n'avait pas pris le mauvais parti de la faire d'après le texte de l'édition corrigée dont nous venons de parler. En voici le titre : *Theophili Folengi vulgo Merlini Coccaii opus Macaronicum notis illustratum, cui accessit vocabularium vernaculum, etruscum et latinum, editio omnium completissima*, Amstelodami (Mantuae), 1768-71, *sumptibus Josephi Braglia*, 2 vol. in-4°. Il existe une traduction française de cet ouvrage intitulé : *Histoire macaronique de Merlin Coccaie*, etc., Paris, 1606, 4 vol. in-12. Le nom du traducteur est inconnu, et l'on voit à l'antiquité de son style que cette traduction est du 16<sup>e</sup> siècle, quoiqu'elle n'ait été imprimée que dans le 17<sup>e</sup>; 2<sup>o</sup> *Orlandino*, per *Limerno Pitocco da Mantova composto*, Venise, Nicolini Fratelli da Sabbio, 1526, in-8°; *ibid.*, *Gregorio de Gregori*, 1526, in-8°; Rimini, Jérôme Soncino, 1527, in-8° : c'est aussi l'édition corrigée par l'auteur, dont on a parlé dans sa vie; mais personne depuis ne l'a prise pour règle : toutes ont été faites d'après les deux premières, et notamment la jolie édition de Molini, Paris, sous le titre de Londres, 1775, in-12; 3<sup>o</sup> *Chaos del triperuno, con privilegio*, et à la fin, Venise, Fratelli da Sabbio Niccolini, 1527, in-8°; *ibid.*, 1546, in-8°; 4<sup>o</sup> *La humanità del Figliuolo di Dio, in ottava rima, per Theofilo Folengo Mantovano*, et à la fin, Venise, Aurelio Pincio, 1553, in-8°; *ibid.*, 1558, in-8°; 1578, in-8°; 5<sup>o</sup> *Joannis Bapt. Chryzogni Folengii Mantuani anachoretæ dialogi quos Pomiliones vocat*, au promontoire de Minerve, 1553, in-8°; 6<sup>o</sup> plusieurs *Poèmes*, la plupart sur des sujets de dévotion, et quelques-uns aussi dans le genre macaronique, qui n'ont point été imprimés. G—É.

FOLENGO (JEAN-BAPTISTE), bénédictin du 16<sup>e</sup> siècle, était frère du précédent et naquit à Mantoue vers 1499. Il fit profession dans le monastère de Ste-Justine de la congrégation du Mont-Cassin et en fut prieur. Ami des bonnes études, il cultiva les lettres divines et humaines et joignit l'amour du travail à l'érudition et à la piété. De Thou, dans son Histoire, en parle avec éloge et loue sa charité, la douceur de ses mœurs, son zèle et l'esprit de modération qui règne dans ses écrits. Cet esprit de modération d'un côté et d'ordre de l'autre faisait désirer vivement à Folengo de voir réformer les abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique, apaiser les divisions et se réunir à l'Église ceux qui s'en étaient séparés. « Il marchait en cela, ajoute de Thou,

« sur les traces d'Isidore Clario, évêque de Foligno, religieux de la même congrégation. » (Voy. CLARIUS.) « Folengo écrivait purement et noblement; son style n'était pas moins poli que ses manières. » Une mort paisible le fit passer à une autre vie le 5 octobre 1559 dans le monastère où il avait fait profession. Jean-Baptiste Folengo a laissé : 1<sup>o</sup> des *Commentaires sur les deux épîtres de St-Pierre, celle de St-Jacques et la première de St-Jean, adressés en 1549 au cardinal Hercule de Gonzague*. La manière libre avec laquelle Folengo s'exprimait dans cet ouvrage ne plut point à Rome, et son livre fut mis à l'Index; 2<sup>o</sup> *Commentaires sur les psaumes*, Bâle, 1557; réimprimés à Rome par ordre de Grégoire XIII, en 1585, et à Cologne en 1594. Ces commentaires sont estimés. L'auteur y exerce une critique judicieuse, qu'il appuie du recours au texte original et des versions les plus accréditées. Il y donne le sens littéral des termes, les explique par l'analyse du psaume, en fait voir la liaison et la suite; passe de là au sens spirituel, moral et mystique, et ne laisse rien à désirer ni pour l'instruction ni pour l'édification; 3<sup>o</sup> *Table*, dans laquelle les psaumes sont divisés en différentes classes, d'après les sujets qui y sont traités; ouvrage utile. L—Y.

FOLIANUS. Voyez FOGLIANI.

FOLIETA. Voyez FOGLIETA.

FOLIGNO (LA B. ANGELE DE), ainsi appelée du lieu où elle naquit au duché de Spolète, dans le 15<sup>e</sup> siècle. Elle s'était vouée à la religion, quoique à la fleur de l'âge et mariée. Après la mort de son époux, elle entra dans le tiers ordre de St-François où, à l'exemple du saint, elle mit toutes ses pensées et ses affections dans la croix. Elle disait que *la marque d'amour la plus sûre était de vouloir souffrir pour ce qu'on aime*. Cette pratique d'une âme pure et d'un esprit simple et naïf lui obtint des grâces et des lumières vives. Elle n'en conçut jamais d'amour-propre et ne se créa point d'illusions; elle apprenait à en garantir les autres en s'en préservant elle-même. Hubertin de Casal, célèbre mystique franciscain, en reçut des avis pour sa conduite et ses écrits; il rapporte qu'elle lui découvrit tellement tous les défauts de son cœur, qu'il ne pouvait douter que Dieu ne lui parlât en elle-même. Elle soutint sa constance lorsque, tourmenté par la fièvre, il reprit ses forces avec son courage et termina l'*Arbor vitæ crucifixæ*, ouvrage qui semble lui avoir été tracé en partie dans ses détails par la bienheureuse Angèle, dont les opuscules ont été recueillis et donnés en latin sous le titre de *Theologia crucis*. Elle y prépare en quelque sorte la voie aux Catherine de Sienne et aux Thérèse. St-François de Sales la nomme fréquemment dans son *Traité de l'amour de Dieu* : il admire sa sainteté et décrit ses combats et ses dispositions d'après elle-même. On ressent, dit aussi Bossuet (*États d'oraison*, livre 9), dans les paroles de la bienheureuse Angèle, un transport d'amour dont on est ravi. Les actes des



Bollandistes, où ses œuvres sont insérées, fixent l'époque de sa mort au 4 janvier 1509. Il existe plusieurs éditions de ses opuscules, Paris, 1558 et 1601. Le catalogue de la bibliothèque de Dufay en indique une traduction française, Cologne, 1696, in-12, sous le titre : *la Théologie de la croix ou les OEuvres et la vie de la B. Angèle de Foligny*, traduites de l'original latin (par P. Poiret). Le P. J. Blancone en avait donné une sous le titre de *Vie spirituelle d'Angélique de Poligni, gentilfemme italienne*, etc., Paris, 1604, in-12. G—CE.

FOLIUS ou FOLLIIUS. Voyez FOLLI.

FOLKES (MARTIN) fut, parmi les savants du 18<sup>e</sup> siècle, un des plus remarquables par le nombre et l'utilité de ses travaux et par les éminents services que son zèle infatigable a rendus aux lettres et aux sciences. Il naquit à Westminster le 29 octobre 1690. Envoyé en France à l'université de Saumur, il y fit des progrès très-rapides dans le latin, le grec et l'hébreu : après la suppression de l'université de Saumur, qui eut lieu en janvier 1693, le jeune Folkes passa dans celle de Cambridge, et à vingt-trois ans il fut reçu membre de la Société royale de Londres. Le grand Newton, qui présidait cette société, le choisit pour un de ses vice-présidents, et, après la mort de Newton et de Hans Sloane, Folkes fut porté à la présidence. Élu en 1720 membre de la Société des antiquaires, il en devint aussi président en 1740 : on le choisit, en 1742, associé étranger de l'Académie des sciences de Paris ; en 1746 il fut reçu docteur en droit de l'université d'Oxford. Il voyagea en Italie en 1735 et en rapporta le modèle en plâtre de la sphère antique du palais Farnèse à Rome, dont Bentley inséra un dessin dans son édition de Manilius. Folkes, par sa naissance et ses richesses, aurait pu prétendre à des places importantes ; mais elles l'auraient distraité de ses études. Il fut fidèle aux lettres, et les lettres l'en récompensèrent : bon père, tendre époux, ami sincère, il fut chéri et considéré de ses contemporains. Il termina sa carrière le 28 juin 1754 et fut enterré dans l'église d'Hillington, terre de ses ancêtres du côté maternel, situé près de Lynn, dans le comté de Norfolk. Ses nombreux manuscrits n'étant pas en ordre pour l'impression, il en ordonna la suppression. Par son testament, il légua à la Société royale deux cents livres sterling, un superbe portrait du chancelier Bacon et une grande bague en coralline sur laquelle étaient sculptées les armes de cette société, pour l'usage de ceux qui lui succéderaient dans la présidence. La vente de sa bibliothèque, de ses gravures et de son cabinet de médailles dura cinquante-six jours et produisit plus de trois mille livres sterling. Son principal ouvrage est intitulé : 1<sup>o</sup> *Table des monnaies d'argent d'Angleterre, depuis la conquête des Normands jusqu'au temps présent, avec leurs poids et leurs valeurs intrinsèques*, etc., Londres, 1743, in-4<sup>o</sup> (en anglais). Il donna en même temps une 2<sup>e</sup> édition

d'un ouvrage qu'il avait publié en 1756, intitulé : 2<sup>o</sup> *Table des monnaies d'or d'Angleterre, depuis la 18<sup>e</sup> année du règne d'Édouard III, époque à laquelle on commença à frapper des monnaies en or en Angleterre, jusqu'au temps actuel*. Ce dernier ouvrage a été publié de nouveau en 1765 avec un plus grand nombre de planches, d'après les manuscrits de l'auteur, par les soins et aux frais de la Société des antiquaires. Les nombreux mémoires que Martin Folkes a lus à la Société royale de Londres se recommandent presque tous par leur utilité ; nous indiquerons les principaux : 3<sup>o</sup> *Remarque sur l'étalon de la mesure conservée dans le Capitole à Rome*, vol. 39, n<sup>o</sup> 442, p. 262 ; 4<sup>o</sup> *Comparaisons entre les mesures et les poids de France et d'Angleterre*, vol. 42, n<sup>o</sup> 463, p. 183 ; 5<sup>o</sup> *Comparaison de divers étalons de mesures de longueur et de poids fabriqués pour la Société royale, avec les étalons conservés à la Tour, à Guild-Hall, à Founder-Hall*, vol. 42, n<sup>o</sup> 470, p. 341 ; 6<sup>o</sup> *Expériences relatives à la fragilité des vases de verre non recuits*, vol. 43, n<sup>o</sup> 477, p. 303 ; 7<sup>o</sup> *Remarques sur quelques incrustations vues à Rome dans la villa Ludovisi*, vol. 43, p. 337 ; 8<sup>o</sup> *Observations pour justifier un passage de Plin contre une correction erronée du P. Hardouin*, vol. 45, n<sup>o</sup> 482, p. 363. Il est question dans ce mémoire de la longueur de l'ombre équinoxiale du gnomon dans la ville d'Ancone et de la latitude de cette ville ; 9<sup>o</sup> *Examen des plus anciennes cartes d'Angleterre*, lu à la Société royale en 1745 : Folkes prouve que ce sont celles de Christophe Saxton et que les plus anciennes de cet auteur sont de 1374. Martin Folkes a inséré dans l'*Archæologia Britannica* les mémoires suivants lus à la Société des antiquaires : *Observations sur les colonnes Trajane et Antonine*, vol. 1<sup>er</sup>, p. 117, et *Observations sur une statue équestre en bronze, vue à Rome*, vol. 1<sup>er</sup>, p. 122. Le Traité d'optique de Robert Smith, publié en 1738, in-4<sup>o</sup>, renferme plusieurs observations intéressantes de Folkes sur les phénomènes de la vision. Ce savant avait réuni une belle et riche bibliothèque et une des plus belles collections de médailles et de monnaies qu'on eût encore vues en Angleterre. Il aida généreusement l'ornithologiste Edwards et le célèbre voyageur Norden dans la publication de leurs travaux. Il y a eu plusieurs portraits gravés de Folkes : l'un peint en 1718 par Richardson, gravé par Smith en 1719 ; un autre peint par Vanderbank en 1736, gravé par Faber en 1737 ; un troisième peint par le fameux Hogarthen 1744, conservé par la Société royale, gravé de même par Faber en 1742 et inséré par Cook dans ses anecdotes biographiques sur Hogarthen, in-4<sup>o</sup>, 1810, vol. 2, p. 156 ; un quatrième enfin peint par Hudson et gravé par M. Ardell : on en trouve encore deux autres, l'un dans la Bibliomanie de Dibdin et l'autre dans les portraits des hommes illustres de Danemarck, 1746, 7 part. in-4<sup>o</sup>. Jean-Antoine Dassier a gravé et frappé une médaille de Folkes en 1740 ; et deux ans après on en frappa une autre

à Rome avec cet exergue : *Sua sidera norunt* ; sur le revers sont une pyramide et un sphinx. On a érigé à Folkes en 1792 un beau monument dans l'abbaye de Westminster.

W—R.

FOLLEN (CHARLES) naquit à Giessen le 3 septembre 1793. Après avoir terminé ses études de collège, il s'adonna à la théologie et ensuite à l'étude du droit. Il fit avec les chasseurs volontaires de la Hesse la campagne de 1814 contre la France, puis revint terminer ses études en droit à Giessen, et en 1818 il s'y faisait connaître comme professeur particulier. Sa vie a beaucoup de rapports avec celle de son frère aîné Auguste-Adolphe-Louis Follen, qu'il avait accompagné sur les champs de bataille. Ils firent en commun plusieurs beaux chants patriotiques qui vivent encore dans la mémoire de la jeunesse allemande : *Chants libres de la Jeunesse* (1819, Iéna). Des poursuites politiques le forcèrent de quitter Giessen pour Iéna ; il dut bientôt en sortir, compromis dans les enquêtes de l'assassinat de Kotzebue par Sand. Il vint en France et de là en Suisse. Il fut d'abord établi dans l'école cantonale de Char, pendant que son frère était à Aarau, puis à Zurich ; Charles passa bientôt dans l'université de Bâle ; son adhésion aux principes du carbonarisme, qui se répandirent à cette époque en Suisse, lui attirèrent des tracasseries ; il fut en butte aux poursuites de l'ambassade prussienne comme prétendu fondateur d'une société allemande qui n'existait pas en réalité ; le gouvernement de Bâle ne put le garder plus longtemps et il fut obligé d'émigrer en 1824 avec beaucoup de dangers dans l'Amérique du Nord. Plus heureux que lui, son frère était parvenu à s'établir à Zurich, où il fit même partie du grand conseil. Arrivé en Amérique, Charles Follen visita successivement New-York, Cambridge, Lexington, où il eut de grands succès, comme professeur de droit romain, de langue et de littérature allemandes. S'étant embarqué pour New-York, où en 1840 il avait fait devant un public d'élite un cours de littérature allemande, le bateau à vapeur sur lequel il voyageait prit feu, et Follen périt le 13 janvier 1841 avec 175 autres passagers. Sa *Grammaire pratique de la langue allemande* (Boston, 1848, 13<sup>e</sup> édition) est très-estimée dans l'Amérique septentrionale. Z.

FOLLEVILLE (l'abbé GUYOT DE), plus connu sous le nom de l'évêque d'Agra. Au mois de mai 1793, pendant que l'armée vendéenne occupait la petite ville de Thouars dont elle venait de s'emparer, quelques paysans trouvèrent dans une maison un homme vêtu en soldat qui leur raconta qu'il était prêtre et qu'on l'avait enrôlé par force dans un bataillon à Poitiers. Il demanda qu'on le conduisit à M. de Villeneuve, un des officiers de l'armée vendéenne. M. de Villeneuve le reconnut en effet pour M. l'abbé de Folleville, son ancien camarade de collège. Bientôt l'abbé ajouta qu'il était évêque d'Agra, que des évêques insermentés l'avaient en secret consacré à St-Germain, et que le pape venait de l'envoyer dans les diocèses de l'Ouest avec

le titre de vicaire apostolique. Un des ecclésiastiques les plus éclairés de l'armée fut appelé : l'abbé de Folleville lui fit le même récit avec assurance et tranquillité ; il citait pour garants un fort respectable curé et la supérieure du couvent des sœurs grises, situé au milieu du pays insurgé, et disait qu'ils avaient connaissance de son caractère et de sa mission. On lui proposa de suivre l'armée, de s'attacher au parti vendéen ; il n'en montra aucun désir : il alléguait sa mauvaise santé ; enfin l'on parvint à vaincre son hésitation, et M. l'évêque d'Agra fut présenté à l'état-major de l'armée. On n'avait aucune raison pour douter de ses récits ; il avait une belle figure, un air de douceur et de componction, des manières distinguées. Les généraux virent avec un grand plaisir un ecclésiastique d'un rang élevé et d'une belle représentation venir contribuer au succès de leur cause par des moyens qui pouvaient avoir beaucoup d'effet. Cependant tout ce qu'avait raconté l'abbé de Folleville était faux : étant vicaire à Dol, il avait d'abord prêté serment, puis l'avait rétracté, était venu à Paris et de là s'était, quelque temps avant la guerre de la Vendée, réfugié à Poitiers chez une de ses parentes. Ses manières, son air religieux et doux, lui avaient valu le meilleur accueil dans la société de Poitiers. Toutes les âmes pieuses, les religieuses chassées de leur couvent, recherchaient avec beaucoup d'empressement cet abbé qui vivait caché. Ce fut alors qu'il imagina, pour se donner plus de considération et d'importance, de dire qu'il était évêque d'Agra : de là venait que le curé et les religieuses de St-Laurent avaient appris son existence par leurs dévotés correspondances de Poitiers. Arrivé à l'armée sans y avoir songé, il se trouva porté à continuer son roman, dont personne ne pensait à se méfier. C'est ainsi qu'un conte ridicule dicté par une sottise vanité le conduisit à devenir un grand personnage dans l'armée vendéenne. Sa conduite singulière n'admet point une autre explication. Ce n'était ni un traître ni un espion ; jamais ses démarches n'ont eu un caractère équivoque ; il est mort pour la cause vendéenne avec constance et courage : on ne peut pas supposer non plus que cette imposture lui eût été suggérée par le dessein ambitieux de jouer un grand rôle dans la guerre civile. On eut de la peine à l'y entraîner ; il avait inventé son épiscopat avant de savoir qu'il viendrait dans la Vendée ; d'ailleurs il ne montra jamais aucun désir de domination : c'était un homme de peu d'esprit, sans énergie, sans ardeur, d'une grande tiédeur de zèle, et dont tout le mérite était quelque usage du monde. On a voulu dire que les généraux étaient complices de cette fraude, et qu'elle avait été inventée par eux pour exercer plus d'influence sur les paysans. C'est mal connaître les chefs de cette armée que de les supposer capables de se jouer ainsi de la religion : si quelqu'un eût proposé un tel projet, quelle n'eût pas été l'indignation de M. de Lescure ou de M. d'Elbée ! D'ailleurs dans un si nombreux état-major où per-

sonne encore n'avait le titre de commandant, où tout se faisait publiquement et volontairement, où il y avait du courage et du dévouement, mais nulle habileté et aucun projet fixe pour l'avenir, comment aurait-on concerté et caché une si importante supercherie? On crut sans beaucoup de réflexion un récit vraisemblable, et qui une fois admis devait être fort utile à la cause. En effet l'arrivée de l'abbé de Folleville à l'armée produisit d'abord une sensation extraordinaire chez les paysans. Le bonheur d'avoir un évêque parmi eux, de recevoir sa bénédiction, d'assister à une messe épiscopale, les enorgueillissait et les enivrait de joie; leur ardeur était fort augmentée. On plaça ensuite l'évêque d'Agra à la tête d'un conseil supérieur qui devait être chargé de l'administration du pays insurgé, et qui se composait d'ecclésiastiques, de vieux gentilshommes et de quelques hommes de loi. Là parurent entièrement la médiocrité, la nullité même de l'évêque : il avait sous sa présidence un homme qui tarda peu à l'éclipser et à s'emparer du premier rôle où l'appelaient son ambition, son ardeur et son habileté. L'abbé Bernier fut bientôt tout autrement connu et important dans l'armée que l'évêque d'Agra. Il paraît que, guidé par l'espèce d'instinct que donne le désir d'abaisser et de détruire son supérieur, ayant d'ailleurs plus d'occasions et de moyens de le pénétrer, il se douta de la supercherie, et qu'il écrivit en cour de Rome pour s'en assurer. Cela n'est, il est vrai, qu'une conjecture; mais ce qui est certain, c'est qu'immédiatement après le passage de la Loire, au moment où les Vendéens vaincus et désespérés étaient forcés d'abandonner leur pays, un bref du pape fut apporté aux généraux : il était en latin suivant l'usage; on fit venir l'abbé Bernier pour le lire. Ce bref portait que le soi-disant évêque d'Agra était un imposteur sacrilège. Les généraux demeurèrent confondus et fort embarrassés du parti qu'ils devaient prendre au milieu d'une telle détresse. Lorsque l'armée entière bâta sa marche pour se rallier et échapper à l'extermination, on ne voulut point ajouter ce scandale à tous les sujets d'agitation de ce malheureux moment. On se résolut à tenir la chose secrète. Les uns, indignés de ce qu'il avait abusé l'armée catholique sur une chose si sainte et si respectable, ne parlaient pas moins que de le faire périr et de le jeter dans une barque quand on arriverait à la côte. Plusieurs se méfiaient de quelque trahison, et n'étaient pas moins sévères dans leur opinion; d'autres, se souvenant combien ce pauvre imposteur était doux et bonhomme, combien au fond sa piété était sincère quoique peu fervente, ne trouvaient pas que sa sottise fût un si grand crime et avaient pitié de lui : ils ne pensaient pas qu'au milieu de tant de désastres on dût traiter avec une extrême rigueur un compagnon d'infortune, et ils savaient mauvais gré au curé de St-Laud du zèle et de la suite qu'il avait mis à le perdre. L'évêque s'aperçut bientôt, au ton froid et réservé dont les chefs usaient avec

lui, qu'on savait quelque chose, et il en fut encore bien plus sûr lorsque passant à Dol, où il avait été vicaire, il fut reconnu : dès lors il devint profondément triste, mais avec calme et courage. A l'attaque de Granville, il passa la journée à parcourir les rangs, encourageant les soldats, relevant les blessés, leur donnant les consolations de la religion sous le feu de l'ennemi et cherchant une mort que sa position lui faisait désirer. Il continua à suivre l'armée jusqu'au moment où, après la déroute du Mans, elle fut presque détruite; alors il se cacha et déroba pendant quelque temps sa vie aux poursuites qu'on faisait contre les Vendéens dispersés et fugitifs. Après quelques semaines il fut pris et amené à Angers. Il déclara d'abord qu'il était secrétaire de M. de Lescure; mais il ne pouvait être méconnu à Angers où peu de mois avant, pendant le triomphe des Vendéens, il était venu en grande pompe officier pontificalement. « Tu es l'évêque d'Agra, lui dit-on? — Oui, répondit-il, je suis celui qu'on appelait ainsi. » Il fut conduit à l'échafaud et y monta avec courage le 5 janvier 1794. Les journaux républicains et d'après eux Garat, dans un éloge du général Kléber prononcé publiquement, ont fait de l'évêque d'Agra un prêtre fanatique qui encourageait les Vendéens au combat et au carnage. Il y avait plus d'esprit de parti que de connaissance des faits dans ce jugement et cette peinture d'un homme dont le caractère était absolument le contraire de toute violence. A.

FOLLI ou FUOLI (CECILIO), né en 1615 à Fanano, sur les Alpes modenaises, après la mort de son père, qui fut tué à l'armée. Elevé chez son oncle, membre du conseil de santé de Venise, le jeune Folli fit avec distinction ses cours d'humanités et de philosophie, alla étudier la médecine à l'université de Padoue et y obtint le doctorat. De retour à Venise, il fut créé chevalier et promu à la chaire d'anatomie, qu'il remplit honorablement jusqu'à sa mort. Ses ouvrages sont en petit nombre et peu volumineux; cependant ils renferment des idées ingénieuses et même des découvertes réelles : 1° *Sanguinis a dextro in sinistruum cordis ventriculum defluentis facilis reperta via; cui non vulgaris in lacteas nuper patefactas venas animadversio præponitur*, Venise, 1639, in-4°. On retrouve cet opusculé dans le *Syntagma anatomicum* de Jean Vesling, 1641, et joint à d'autres monographies médicales, Leyde, 1725. L'auteur a connu et démontré les vaisseaux lactés sur les cadavres humains; il s'est assuré que le chyle se dirigeait, à l'aide des valvules, vers les troncs principaux. Il dit avoir observé le trou ovale et le canal artériel chez l'adulte; 2° *Nova auris internæ delineatio*, Venise, 1645, in-4°, fig.; plusieurs fois réimprimé et inséré dans divers recueils, cet écrit de quelques pages est en quelque sorte une simple explication des figures. Pourtant il est précieux par son exactitude et par les faits nouveaux dont il est enrichi : on y voit les canaux demi-circulaires

et le limaçon isolés de l'os temporal, la longue apophyse du marteau et le muscle antérieur de cet osselet, le petit os lenticulaire ou orbiculaire de l'oreille interne et le muscle de l'étrier; 5<sup>o</sup> *Discorso sopra la generazione e l'uso della pinguedine*, Venise, 1644, in-4<sup>o</sup>. L'auteur fait de vains efforts pour prouver que la graisse n'est pas sécrétée par le sang. C.

FOLLI (FRANÇOIS) naquit le 5 mai 1624, au château de Poppi, en Toscane, près de la source de l'Arno. Sa famille, originaire de Borgo di San-Sepolcro, avait fourni des hommes d'Etat et des littérateurs distingués. Entraîné par son goût pour les sciences naturelles, Folli choisit la médecine. Il exerçait depuis huit ans cette profession à Bibbiena lorsqu'au mois d'août 1665, il fut appelé à Florence en qualité de médecin de la cour. Le grand-duc Cosme III de Médicis lui proposa le même emploi auprès de la princesse sa fille. Mais Folli avait senti le poids des chaînes qu'impose constamment la faveur des souverains. Il refusa le poste brillant qui lui était offert, s'éloigna de la cour, quitta même la Toscane, et se retira dans la petite ville de Citerna, où il donna ses soins aux malades jusqu'à sa mort, arrivée en 1685. Folli ne se borna point à la pratique de son art; il fit des expériences multipliées, toutes ingénieuses, et dont quelques-unes ont éclairé ou perfectionné la physique et l'agriculture. Les écrits dans lesquels il a consigné le résultat de ses travaux méritent certainement des éloges, bien qu'ils ne soient pas à l'abri de la critique: 1<sup>o</sup> *Recreatio physica, in qua de sanguinis et omnium viventium universalis analogica circulatione disseritur*, Florence, 1665, in-8<sup>o</sup>. L'auteur adopte et exalte la belle découverte de Guillaume Harvey, dont il fait des applications trop générales au système de l'univers. Il cherche à concilier les opinions des anciens avec celles des modernes, trace une description assez fidèle d'une épidémie de fièvres putrides, regarde la bile comme la cause productrice de la fièvre tierce et de la quarte: en effet, plusieurs observations tendent, sinon à confirmer, du moins à rendre vraisemblable cette origine; 2<sup>o</sup> *Stadera medica, nella quale, oltre la medicina infusoria ed altre novità, si bilanciano le ragioni favorevoli e le contrarie alla transfusione del sangue*, Florence, 1680, in-8<sup>o</sup>. Folli se proclame l'inventeur de la transfusion du sang, qu'il avait exécutée dès le 15 août 1654, en présence de Ferdinand II. Les historiens de cette opération singulière, loin de reconnaître les droits du médecin de Citerna, font à peine mention de lui. Chacun sait que la gloire de l'invention appartient à Libavius. Folli prétend aussi avoir imaginé le premier un instrument propre à mesurer l'humidité atmosphérique: il le nomma *mostra umidaria*. Pour rendre cet hygroscope ou hygromètre plus commode et plus utile à la météorologie, l'auteur y adapta un thermomètre; 3<sup>o</sup> *Dialogo intorno alla cultura della vite*, Florence, 1670, in-8<sup>o</sup>. La méthode de Folli consiste à laisser végéter la

vigne en toute liberté, à favoriser même son développement par le moyen des tailles, qui réunissent à la beauté l'avantage de produire des fruits plus abondants et plus savoureux. Les matériaux de cet article ont été puisés dans un *Éloge* peu commun de François Folli, par A.-F. Durazini. C.

FOLLIE (LOUIS-GUILLAUME DE LA), amateur distingué de chimie et l'un des membres les plus instruits de l'Académie de Rouen, sa patrie, à laquelle il a fourni plus de vingt mémoires, de 1774 à 1780. Il paraît que, né avec un esprit ardent, il ne pouvait se borner à suivre les traces de ses contemporains, et il s'élançait au delà des bornes de la science: également mécontent des idées des anciens et des nouveaux chimistes, il cherchait à s'ouvrir une nouvelle route; mais emporté par son imagination, il fut incapable de développer ses idées avec méthode. Rassemblant toutes ses conceptions, il en composa un ouvrage singulier sous ce titre: *Le Philosophe sans prétention ou l'Homme rare, ouvrage physique, chimique, politique et moral, dédié aux savants*, par M. D.-L.-F. Paris, 1775, in-8<sup>o</sup>; trad. en allemand, Francfort, 1781, in-8<sup>o</sup>. C'est une espèce de roman dans lequel Ormasis, le principal personnage, paraît être un magicien qui étonne par de prétendus prodiges, tandis qu'au fond ce n'est qu'un physicien habile qui connaît mieux les secrets de la nature que les autres. On voit facilement que l'auteur expose par l'organe de ce personnage ses principes de chimie et de physique. Il y attaque par le ridicule l'*acidum pingue* de Meyer; mais il se donne le tort d'attaquer de même l'*air fixe* de Priestley et la conversion de l'air en eau, l'une des bases de la chimie moderne qui, à la vérité, commençait seulement à se former. Cet ouvrage est écrit avec chaleur, quelquefois avec une volupé un peu vive pour un ouvrage de ce genre, et trop souvent avec une boursoufflure philosophique. Follie employa d'une manière plus utile ses connaissances chimiques en secondant les recherches de son ami Dambourney sur les végétaux colorants indigènes; il avait entre autres découvert un mordant qui lui paraissait propre à fixer toutes les couleurs végétales. Il publia dans le *Journal de physique*, t. 4, 1774, un *Examen d'une terre verte que l'on trouve aux environs de Pont-Audemer, en Normandie, avec quelques expériences qui paraissent démontrer que les couleurs variées de toutes les plantes ne sont que le résultat des précipités ferrugineux*; et dans le tome 5 du même recueil, p. 452 et suiv., des *Observations et expériences sur les cidres*. Parmi les mémoires qu'il lut à l'Académie de Rouen, on estime son travail sur les *cristallisations arborescentes de certains sels, sur les vernis au feu et à l'eau, sur le bleu de Prusse, sur l'étain soumis à une nouvelle épreuve, sur la potasse*, etc. On doit surtout à ce zélé citoyen des découvertes importantes sur la teinture en jaune tirée de la gaude, et sur la manière de fixer sur le fil la couleur dite

*rouge des Indes*. On lui doit aussi un mémoire sur le doublage des vaisseaux par le moyen d'une composition métallique plus avantageuse que le cuivre. Il venait de recevoir le brevet d'inspecteur des manufactures, lorsqu'il mourut des suites d'une chute en 1780, à l'âge de 47 ans. — Un autre FOLLIE, officier d'administration dans les colonies, né à Paris en 1761, s'étant embarqué à Bordeaux sur le navire *les Deux Amis* qui fit naufrage sur la côte d'Afrique le 17 janvier 1784, fut, avec le reste de l'équipage, réduit chez les Maures dans une cruelle captivité, dont on peut voir les détails dans les *Voyages de Saugnier* (roy. BORDE). Follie, rendu enfin à sa patrie, publia la relation de ses malheurs sous le titre d'abord de *Mémoires d'un Français qui sort de l'esclavage*, Amsterdam (Paris), 1785, in-8° de 4 et 95 pages, et ensuite sous celui de *Voyage dans le désert du Sahara*, Paris, 1792, in-8° de 171 pages, trad. en allemand par J. Reinhold Forster, Berlin, 1795, in-8°. D—P—s.

FOLLIN (HERMAN), médecin frison du 17<sup>e</sup> siècle, exerça pendant plusieurs années avec distinction l'emploi de médecin-physicien de la ville de Bois-le-Duc. Appelé en qualité de professeur à Cologne, il déploya dans l'enseignement de son art le talent qu'il avait montré comme praticien. Ses ouvrages, toutefois, offrent peu d'intérêt; on les consulte rarement aujourd'hui : 1<sup>o</sup> *Amulethum Antonianum, seu luis pestiferæ fugæ, cui accessit utilis libellus de cauteriis*, Anvers, 1618, in-8°. On est choqué par l'absurdité du premier de ces titres et par la basse adulation qui l'a dicté. Le livre est dédié au baron Antoine Grobbendonck, gouverneur. L'amulette antipestilentielle n'empêcha point l'auteur de périr victime du fléau dont elle préservait : 2<sup>o</sup> *Orationes duæ : De natura febris pedicularis, ejusque curatione : De studiis chymicis conjungendis cum Hippocraticis*, Cologne, 1622, in-8°. Follin a écrit en outre une mauvaise arithmétique, une algèbre pitoyable en latin, et un traité hollandais sur les tempéraments, qui ne méritait guère la traduction latine qu'en a publiée le fils de l'auteur, sous ce titre : *Speculum naturæ humanæ, sive mores et temperamenta hominum usque ad intimos animorum recessus cognoscendi modus, methodo Aristotelis illustratus*, Cologne, 1649, in-12. — Jean FOLLIN fils ne se borna pas au rôle de traducteur. Né à Bois-le-Duc, il pratiqua la médecine, comme son père, et publia deux espèces de manuels qui ont joui de quelque réputation : 1<sup>o</sup> *Synopsis tuendæ et conservandæ bonæ valetudinis*, Bois-le-Duc, 1646, in-12; ibid., 1648; Cologne, 1648, in-12; 2<sup>o</sup> *Tyrocinium medicinæ practicæ, ex probatissimis auctoribus digestum*, Cologne, 1648, in-12. C.

FOLQUET (1), en latin *Fulco*, en italien *Folchetto*, dit de Marseille, troubadour du 12<sup>e</sup> siècle, naquit dans une petite maison près de Gènes, vers l'an 1155, suivant les calculs des continua-

teurs de l'Histoire littéraire de France, t. 17. Son père Alphonse, riche négociant, soigna l'éducation d'un fils qui, par sa vivacité d'esprit, donnait de grandes espérances; et probablement il fut initié dans la poésie provençale, alors à la mode, comme l'est aujourd'hui la composition d'ouvrages romantiques et romanesques (1), par le célèbre Daniel Arnaud, Génois, un de ces chevaliers errants qui cultivaient la poésie héroïque et vivaient à la cour des rois et des comtes pour les amuser. Contre l'opinion des historiens français, nous allons démontrer que Folquet fut Génois, comme cela résulte d'un manuscrit de ses chansons, trouvé récemment à Gènes, manuscrit très-précieux qui jadis appartenait à un monastère de la rivière du Levant, supprimé en 1805, lorsque Napoléon anéantit cette république. Nostradamus, dans son Histoire de Provence, en parlant de Folquet, avait bien raison de dire qu'on le surnommait de Marseille, parce qu'il y habitait; et de la citation que fait cet historien d'un passage du Dante, au chant 9 du *Paradis*, on peut conclure que Nostradamus, quoiqu'il ignorât la véritable patrie de ce troubadour (2), ne le croyait pas Provençal. En effet, le grand poète fait parler Folquet lui-même, de la manière suivante, dans le chant précité de sa Divine Comédie :

Di quella valle fù io littorano  
Trà l'Hebro e Macra che per cammin corto  
La Genovese parte del Toscano.

De ces vers d'un auteur presque contemporain il résulte déjà que Folquet était né dans la vallée de la Macra, petite rivière qui sépare l'État génois de la Toscane. Nostradamus aurait bien dû rapporter aussi le passage de Pétrarque, dans son *Triomphe de l'Amour*, où il dit :

Folchetto che a Marsiglià il nome ha dato  
Ed a Genova tolto ed all' estremo  
Cangio per miglior patria abito e volto.

L'autorité des deux grands poètes italiens est confirmée et les doutes de Nostradamus sont éclaircis par la chanson de Folquet intitulée : *la Douleur*, chanson qui fut traduite du provençal en italien par le poète Romani. A la mort d'Alphonse son père, Folquet, riche et entreprenant, passa en Orient, au temps de l'empereur Emmanuel Comnène, vers l'an 1179, pour servir en Syrie dans l'armée chrétienne; et, par la strophe 14 de la chanson précitée, on voit qu'il alla au mont Carmel. Après ce pèlerinage, fort en vogue depuis la première croisade prêchée en 1095 par Pierre l'Her-

(1) Il faut distinguer la grammaire romane, qui était déjà en vigueur avant l'an 1000, de celle des troubadours; comme il faut distinguer l'école romantique sans règle de l'école romanesque qui fabrique de l'histoire à plaisir.

(2) Le mot *troubadour*, d'après Pétrarque et Nostradamus, dériverait du son des trompettes dont ils faisaient usage; nous pensons qu'il dérive du verbe *troubar*, qui correspond à *inventer*, *trouver*. Bettinelli croit que la langue romane, qui donna naissance à la langue française, date de Charlemagne, et cela paraît probable; mais pour les vers rimés que le docte Ginguéné attribue aux Provençaux, nous trouverons que depuis St-Ambroise et St-Damase ils étaient en usage dans la langue latine pour les hymnes et les épithames.

(1) Il ne faut pas confondre ce Folquet avec Folquet de Lunel, qui fut aussi un troubadour, ni avec Folquet de Roman dont parle Raynouard dans son *Choix des poètes des troubadours*.

mite, notre chevalier génois vint en Provence, où le goût de la poésie rimée et de l'improvisation était très-suivi. Nous doutons que Folquet ait été, comme les historiens de France l'ont pensé, à la cour d'Alphonse, premier comte de Provence, car Vidal ne le cite pas parmi les troubadours qui ont demeuré dans la ville d'Aix. D'un autre côté, il est sûr que Folquet fut dans les bonnes grâces de Richard 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de Raymond V, comte de Toulouse, et plus longtemps encore dans celles du prince Barral de Boulx, seigneur de Marseille, à qui il adressa des vers qu'on peut lire à la page 51, tome 4, de la collection de Raynouard. Folquet, qui était un des troubadours les plus spirituels et les plus galants, récita bientôt ses vers, en s'accompagnant de son luth, à la belle princesse Adélasie Barral, de la famille Porcellet de Rocca-Martina; et, par les sept chansons qu'on lit à la page 149, tome 3, de la collection précitée, par les vers que rapporte Émeric-David, notre collaborateur, dans l'*Histoire littéraire de France*, t. 17, on peut se convaincre de la flamme dévorante qui tourmentait le cœur du poète, lequel fut constamment dévoué à la belle Adélasie ou Adélaïde Barral. Folquet ne fut donc pas chassé de la cour de Barral par Adélasie, mais bien par la jalousie du mari qui, peu de temps après, répudia sa femme, comme l'atteste l'historien Papon, pour épouser en 1192 Marie, fille de Guillaume VIII, comte de Montpellier, et d'Eudoxie de Comnène. Ce point de l'histoire concernant et la patrie de Folquet et sa constance à ne pas abandonner Adélasie dans ses malheurs est évidemment éclairci par la chanson intitulée *la Douleur*, où le poète exprime à sa belle le regret qu'il aurait de l'abandonner au moment où Barral, furieux de l'outrage reçu, serait de plus en plus irrité par ses pleurs mêmes. Son but est d'engager Adélasie, répudiée par son mari, à fuir avec lui en Arabie, dans la Terre sainte, pour y implorer du ciel le pardon que le monde n'accorderait pas à ses amours, ou bien en Italie, dans une vallée des Apennins, où se trouvait sa maison paternelle. Pour décider Adélasie à le suivre, il lui fait observer que du fond de sa prison elle apprendra par le geôlier le jour où la nouvelle épouse Marie arrivera, la célébration des fêtes, et qu'enfin elle sera abandonnée par son père, sa mère, ses sœurs, et par toute sa famille. Nostradamus, qui a écrit le premier la vie de Folquet, et Raynouard, qui rapporte une ancienne chronique provençale, sans date, ignoraient de telles circonstances, et quoique les aventures de ce troubadour puissent servir à la composition d'un mélodrame qui ne blessait nullement les mœurs ni les convenances sociales, nous ne pourrions pas admettre pour épisode les anecdotes suivantes, que les historiens français et après eux Quadrio, Crescimbeni et Ste-Palaye ont adoptées comme certaines, savoir : que Folquet, de la cour de Barral, soit passé à celle de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier; qu'ensuite, comme chevalier de la

Table ronde, il ait donné son cœur à Eudoxie Comnène; qu'il ait chanté sa beauté et qu'après sa mort, par désespoir, il se soit enfermé dans un monastère de la Provence. Comment concevoir qu'Eudoxie, contre toutes les convenances, ait voulu admettre à sa cour celui qui avait mis la discorde dans le ménage de Barral et rendu malheureuse la première femme de celui-ci, laquelle mourut de douleur vers l'an 1193? Frappé de cette mort, Folquet, après avoir visité la cour du roi Richard Cœur de Lion, celle de Raymond V, comte de Toulouse, d'Alphonse II, roi d'Aragon, le même qui régnait déjà en Provence, et d'Alphonse IX, roi de Castille, ayant d'ailleurs perdu plusieurs protecteurs, se retira en 1196, un an avant la mort de Barral, dans un monastère de l'ordre de Cîteaux et fut nommé abbé de Toronet, près du Luc, diocèse de Fréjus. Nous ne trouvons pas que Folquet ait été marié ni qu'il ait obligé sa femme à se faire religieuse, selon l'usage du temps, ni même qu'il ait été évêque de Marseille, comme Nostradamus l'a avancé, ce qui aurait été de mauvais exemple; mais il est certain qu'en 1203 il fut tiré de sa solitude monacale pour être placé sur le siège épiscopal de Toulouse; que là, par un zèle indiscret, il se déclara le persécuteur de la nouvelle secte des Albigeois; qu'il alla à Rome demander au pape de nouveaux missionnaires, en remplacement de ceux que St-Dominique avait amenés à Toulouse et qui étaient morts. Nous déplorons l'ingratitude de Folquet envers Raymond VI et Pierre II, déclarés rebelles à l'Église; nous détestons son zèle pour l'organisation d'une croisade en Languedoc, où les frères de la Foi avaient pour signe de ralliement une croix blanche sur l'habit, et où ils établirent un tribunal d'inquisition, le premier qui ait existé au monde, pour immoler des victimes sous les yeux du prince, impuissant à réprimer cet abus. Nous pouvons assurer que le célèbre Guala Bichieri, Vercellais, le même qui fut légat d'Innocent III à Paris pour réconcilier Philippe-Auguste avec sa femme Ingelburge en 1212, ne prit aucune part à ces abominations, comme l'affirme le père Benoit dans son *Histoire des Albigeois*, t. 2; nous pouvons dire aussi que Folquet, après avoir fondé un couvent de dominicains, résista avec courage depuis 1211 jusqu'à 1215 aux sectateurs. Le comte de Foix accusa le zélé prélat, au concile de Latran, d'avoir livré la ville de Toulouse au pillage et d'avoir fait périr, de concert avec le légat et Simon de Montfort, plus de dix mille habitants; mais il se justifia, et en 1217 il augmenta sa juridiction temporelle par la cession de vingt villages que le même Montfort fit à l'évêché. La paix de 1229 ayant été signée, Folquet resta dans ses fonctions épiscopales; il mourut à Toulouse, le jour de Noël 1251, et il fut, selon ses désirs, inhumé dans le monastère de Grand-Selve. Bembo, Varchi, Redi et Bastero citent Folquet comme un des premiers poètes du temps, et les historiens de France auraient certainement eu la

même opinion que nous s'ils avaient connu le manuscrit qu'on vient de découvrir. L'auteur de cet article a lu, le 2 juillet 1836, à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut, une notice plus étendue sur le troubadour Folquet.

G—G—Y.

FONCEMAGNE (ÉTIENNE LAUREAULT DE), né en 1694 à Orléans, entra presque au sortir du collège dans la célèbre congrégation de l'Oratoire. Pendant qu'il enseignait les humanités à Soissons, sa santé fut altérée par un excès de travail. Il vint chercher dans la maison paternelle un repos indispensable. Cédant enfin aux instances d'un père dont il était le fils unique, il consentit à demeurer dans le monde. La terre qu'il habitait était voisine de celle du duc d'Antin, qui l'appela dans la capitale, où il ne cessa de lui donner des preuves de confiance et d'affection. Le jeune Foncemagne acquit bientôt de la réputation. En 1722 l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit au nombre de ses membres. Il inséra dans les mémoires de cette compagnie au moins douze dissertations. Nous indiquerons seulement les principales : *Sous la première race de nos rois la couronne était-elle élective ou héréditaire?* Il consacre deux mémoires à la discussion de ces deux opinions, et fait voir que la seconde est la seule admissible. Il confirme cette décision par un troisième mémoire dans lequel il prouve que, sous la première race, c'était une maxime d'admettre tous les fils des rois au partage du royaume de leur père. Un préjugé presque universel faisait croire que les filles en France sont exclues de la succession au trône par une disposition expresse de la loi salique. Foncemagne démontre que cette exclusion émanait simplement de l'esprit dans lequel on avait rédigé la loi. En parvenant à donner une idée exacte de l'étendue de la monarchie française sous la première race, il reconnaît l'impossibilité de fixer les bornes des royaumes particuliers qui en formaient la division. Les uns attribuaient l'origine des armoiries aux tournois, les autres aux croisades. Il se décide d'abord en faveur des premiers. Dans un second mémoire il avoue qu'il faut unir les deux opinions, et il présente un extrait si clair, si fidèle, de ce que ses prédécesseurs avançaient de plus important sur cette matière, que l'on peut se dispenser de recourir à leurs écrits. Dans tout ce qui sort de la plume de Foncemagne on remarque l'érudition réglée par le goût, le talent de saisir des conséquences justes et neuves. Sa marche est méthodique sans pesanteur; son style est précis sans sécheresse, élégant sans recherche. On n'estime pas moins l'impartialité de sa discussion que les ressources de sa dialectique. Il réfute ses adversaires avec une politesse aimable et franche. Il refusa deux fois le secrétariat de l'Académie des inscriptions, d'abord en 1742, lorsque de Boze s'en démit, ensuite en 1749, à la mort de Fréret; mais pour soulager Bougainville dans l'exercice de cette place, il pu-

blia les tomes 16 et 17 qui comprennent les années 1741, 1742, 1745. La partie historique de ces trois années est la plus volumineuse de ses compositions. Quoique Bougainville et Dupuy n'annoncent sous son nom que l'histoire de ces trois années, il est probable qu'il s'occupait de celle de plusieurs des années précédentes. En effet, dès le 10 janvier 1757, l'abbé de Rothelin, en le recevant à l'Académie française où Foncemagne fut admis à la place de Bussy-Rabutin, évêque de Luçon, s'exprime en ces termes : « L'Académie des inscriptions exige de vous deux fois par an... de rendre compte par d'exactes analyses de la suite et du progrès de son travail à des auditeurs dont il est essentiel autant que flatteur de mériter les suffrages. » Son ouvrage le plus cité est sa réponse à Voltaire relativement au *Testament politique* du cardinal de Richelieu. Cette discussion étant en général imparfaitement connue, parce qu'on ne la lit guère que dans les œuvres du philosophe de Ferney, nous allons en donner un aperçu. En 1749, dans une dissertation intitulée : *Des mensonges imprimés*, Voltaire prétendit que ce testament était supposé par la fourberie; que l'ignorance, la prévention, le respect d'un grand nom, l'avaient fait admirer; qu'il ne convenait ni au caractère ni au style du ministre à qui on le donne, ni au roi auquel on l'adresse, ni au temps où on le suppose écrit. L'idée seule d'un parçil catéchisme lui semble le comble du ridicule. Foncemagne lui répondit en 1750 par une *Lettre* aussi polie qu'instructive adressée à un anonyme, in-12; nouvelle édition augmentée, Paris, 1764, in-8°. Voltaire n'eut à se plaindre que de la solidité des raisonnements qu'elle contient. Il y fit, sous le titre de *Doutes nouveaux*, une réplique qui ajoutait peu de force à ses premiers arguments. Il en reproduisit les principaux traits dans son *Siècle de Louis XIV*, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, etc... Ces attaques réitérées accrédièrent l'opinion d'un écrivain célèbre que tout le monde lit et d'après lequel tant de lecteurs parlent. Foncemagne, peu jaloux d'occuper la renommée, recueillait en silence les matériaux qui donnaient chaque jour plus de poids à son sentiment. Il en augmenta sa lettre, dont il fit pour ainsi dire un nouvel ouvrage. Cette lettre précieuse, vrai modèle de critique, parut à la suite de l'édition que Marin donna des *Maximes d'État* ou du *Testament politique* du cardinal de Richelieu, en 2 volumes in-8°, avec une préface et des notes, à Paris, chez Lebreton, 1764. Il y règne un ton persuasif propre à inspirer la confiance et l'intérêt. En cherchant la vérité de bonne foi, en craignant d'abonder en son sens, l'auteur relève avec autant de modestie que d'urbanité les inexactitudes, les fausses conséquences, les chicanes puériles de Voltaire. Il le suit pas à pas, le combat quelquefois avec ses propres armes et ne laisse aucune objection sans une réponse plus ou moins satisfaisante. S'il lui arrive d'excuser les méprises du

cardinal par l'exemple de Voltaire lui-même, dont il en rapporte de plus frappantes, il ajoute aussitôt avec ménagement : « Comme M. de Voltaire « ne cite jamais ses garants, on ignore si c'est à « lui ou aux écrivains qu'il a consultés qu'on doit « imputer les fautes qui ont pu lui échapper. « Je crains bien d'avoir péché par l'excès con- « traire et qu'il ne m'en coûte d'essayer de votre « part quelque plaisanterie sur la profusion des « citations. » L'emploi fréquent des comparaisons, les métaphores outrées, les allusions froides sont aux yeux de Foncemagne le sceau du siècle où le *Testament* a été composé. En reconnaissant que le cardinal n'a point assez vécu pour y mettre la dernière main, non-seulement il n'y voit rien qui ne puisse être de lui, mais il voit beaucoup de choses qui ne peuvent être que son ouvrage. Il y trouve le plan d'un traité complet de politique. Il regarde l'introduction comme un modèle des abrégés de ce genre. Il croit qu'on pourrait puiser dans le cours du livre un recueil de pensées comparables à ce que nous avons de mieux, et même écrites avec cette précision sentencieuse peu connue au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Il remarque un nombre infini de traits qui portent le cachet du ministre de Louis XIII. Voltaire ne se livre pas à un examen aussi scrupuleusement approfondi. Le caractère de son esprit ne comportait pas tant de patience et d'attention. Il s'étonne qu'un *premier ministre ne dise rien des négociateurs que l'on peut employer*; et cependant un chapitre roule uniquement sur ce point. Son antagoniste convient que le cardinal, après avoir formé son plan tel que nous l'avons, a pu se faire donner des mémoires sur certains titres dont l'objet ne lui'était pas familier ou demandait des recherches que ne lui permettaient pas ses occupations. Voltaire en infère hardiment que Foncemagne tombe dans une contradiction manifeste, à moins, lorsqu'il nomme Richelieu, qu'il n'entende toujours l'abbé de Bourzéys, ou quelques autres des auteurs auxiliaires qu'il employait. La réflexion suivante suffit pour détruire ce reproche : « Ceux qui ont amassé, « même préparé les matériaux d'un édifice ne « partagent point avec l'architecte l'honneur de « la construction. » Il ne nie pas formellement l'existence d'une suite de l'introduction au *Testament* connue sous le titre de *Narration succincte* des principaux événements du règne de Louis XIII; cette suite tirée récemment des manuscrits de Colbert, est en plusieurs endroits corrigée de la main du cardinal. Il conclut des corrections que le cardinal n'approuvait point la *Narration succincte* où elles se trouvent, quoiqu'elles soient plutôt une preuve d'authenticité que d'improbation de sa part. C'est de plus une démonstration pour lui que le *Testament* proprement dit est supposé, puisqu'il ne s'y rencontre aucune correction semblable. Il déclare que si Bourzéys le lui montrait, signé de la main de Richelieu, il lui dirait : « Non, « il n'est pas de lui; c'est vous qui lui avez fait

« signer votre ouvrage. » Dans sa dernière réplique intitulée *Nouveaux doutes* dans la *Lettre d'en-voi* qui l'accompagne, dans l'*Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne*, arbitrage d'après lequel, ainsi qu'on le devine aisément, le premier gagne son procès d'emblée, il ne fait que tourner dans le cercle des mêmes objections. Pendant ce long débat il proteste de son zèle pour la vérité, c'est en citoyen qu'il parle, c'est l'intérêt du genre humain qu'il réclame. Néanmoins soit que ce génie brillant et vif ne puisse s'asservir à copier littéralement, soit qu'il ne puisse résister au désir de faire triompher sa cause, il ne respecte pas toujours la pureté du texte qu'il critique. Il tranche les difficultés au lieu de les résoudre. Par exemple, il avait affirmé que le *moindre goût, le moindre discernement*, suffisaient pour faire rejeter le *Testament* comme fabriqué par l'hipposture. L'autorité de la Bruyère et de Montesquieu lui est opposée. Il répond avec assurance : « Dès qu'une « fois la prévention est établie, vous savez que la « raison perd tous ses droits. » On a vanté la modération qu'il a mise dans cette guerre littéraire. Au milieu de compliments dont il épuise les formules, il laisse pourtant échapper cette étrange exhortation : « Avouez qu'au fond vous ne croyez « pas qu'il y ait un mot du cardinal dans ce tes- « tament. » Il viole si communément les bienséances dans son style polémique, que l'on dut lui savoir gré de les avoir respectées envers un confrère dont le caractère commandait les plus grands égards. Il est vrai qu'il se dédommage aux dépens de l'abbé de Bourzéys, qu'il traite de *faussaire, de menteur ignorant, de Colletet de la politique*. Lorsqu'il vint à Paris en 1778, il s'empressa d'aller rendre visite à un homme qui le combattait avec une décence faite pour honorer les lettres. On ne vit pas sans émotion s'embrasser ces deux vieillards nés la même année, prêts à descendre dans la tombe, l'un chargé de couronnes, enivré d'encens; l'autre entouré de la vénération publique. Les *Testaments* politiques de Colbert, de Louvois, d'Alberoni, etc., passent pour être évidemment contrefaits. Voltaire mit dans la même classe celui de Richelieu, dont ils sont de fausses imitations. Après en avoir parlé avec un tel mépris, il craignait de descendre à une rétractation. Il aimait mieux développer les objections d'Aubry, historiographe très-médiocre. Il avait envoyé sa brochure au roi de Prusse. A travers les ménagements de Frédéric, qui voulait alors (le 20 avril 1750) l'attirer dans ses États, on s'aperçoit qu'il ne partage pas son opinion. « Les « grands hommes, lui dit-il, ne le sont ni tous « les moments ni en toutes choses... Si j'avais « vécu avec ce cardinal, j'en parlerais plus posi- « tivement; à présent je ne peux que deviner. » Il finit par ces vers, qui sont au nombre des plus jolis qu'il a faits :

*Des grandeurs et des petites, Quelques vertus, plus de faiblesses,*



Sont le bizarre composé  
 Du héros le plus avisé.  
 Il jette un rayon de lumière ;  
 Mais ce soleil dans sa carrière  
 Ne brille pas d'un feu constant.  
 L'esprit le plus profond s'éclipse ;  
 Richelieu fit son testament,  
 Et Newton son apocalypse.

Nous ajouterons que, suivant le P. Griffet, le chancelier d'Aguesseau n'avait jamais douté de l'authenticité du *Testament*, dans lequel il retrouvait le style de l'auteur (*Traité des preuves de la vérité de l'Histoire*), et que Forbonnais, Cérutti, Rulhières, Malesherbes, etc., y ont également puisé des citations et des raisonnements qui semblent supposer qu'ils en portaient le même jugement. Foncemagne a fourni au *Journal des savants* un assez grand nombre d'extraits et de morceaux curieux. Dans le *Dictionnaire des anonymes*, on regarde comme douteux qu'il ait composé la préface du livre intitulé : *Science du maître d'hôtel cuisinier* (1). On apprend dans ce discours préliminaire que la cuisine moderne, en épurant les parties grossières des aliments, dispose les mets qu'elle assaisonne à porter dans le sang une grande abondance d'esprits subtils : *De là plus de vigueur et d'agilité dans le corps, plus de vivacité et de feu dans l'imagination...* etc. On conçoit quelles doivent être les conséquences merveilleuses de cette sublime théorie. Foncemagne trouvait un tel attrait dans le commerce d'Homère et de Xénophon, qu'il répondit un jour à quelqu'un qui lui demandait quel serait son médecin, depuis que Vernage n'exerçait plus sa profession : « Je prendrai Lorry. D'abord il sait le grec... » Il avait une connaissance profonde des antiquités de la nation. A l'étude assidue des langues savantes il joignait celle de sa langue maternelle. Il en possédait si bien les sources, les variations, les principes, qu'il devenait souvent l'arbitre des questions qui s'élevaient au sein de l'Académie française, sur cet objet essentiel de ses travaux. Il communiquait les nombreux matériaux qu'il avait amassés à quiconque voulait les mettre en œuvre. Satisfait du progrès des lumières, il lui importait peu que l'on sût par combien de services il y contribuait. Des lettres trouvées dans ses papiers apprennent qu'on avait eu le projet de l'attacher à l'éducation du Dauphin, fils de Louis XV. Ce poste redoutable l'effraya plus qu'il ne le séduisit. Lorsqu'en 1752 le duc d'Orléans le choisit pour la place de sous-gouverneur du duc de Chartres, il ne l'accepta qu'après une longue résistance. En perdant en 1758 une compagne en qui l'esprit et les grâces le disputaient aux vertus, il perdit tout le bonheur de sa vie. La douleur absorba ses facultés, et le prince lui accorda sa retraite. Aussi bon parent qu'ami tendre et zélé, il puisa des motifs de consolation dans sa sollicitude pour une belle-sœur, dont les qualités

naissantes lui rappelaient l'objet de ses regrets. Après l'avoir élevée, il lui donna un époux digne d'elle, M. le marquis d'Orléans, dont la mémoire est chère aux gens de bien. L'aménité de Foncemagne, son élocution facile et pure, son immense érudition, donnaient à ses entretiens autant d'agrément que d'utilité. Ils avaient un si grand charme qu'ils attiraient chez lui, pour l'entendre, les personnes des deux sexes les plus distinguées par la naissance, le mérite et les talents. A cette réunion, formée certains jours de la semaine et connue sous le nom de *conversation*, assistaient régulièrement le prince de Beauvau, le duc de la Rochefoucauld, Malesherbes, Bréquigny, Lacurne de Ste-Palaye, etc. Né pour faire les délices de ce qui l'entourait, jamais il ne refusa ses secours aux malheureux. Il aidait libéralement de ses conseils, de ses livres, souvent même de sa bourse, les jeunes gens qui montraient des dispositions pour l'étude. Jusqu'au dernier moment il obtint le sentiment d'une bienveillance générale, récompense d'une vie consacrée à la pratique de tous les devoirs. Il mourut le 26 septembre 1779, après une maladie de six mois. En expirant au milieu de souffrances cruelles, ses dernières paroles furent : « La religion seule me fortifie et me console. » Ce sage, d'une vertu si indulgente pour les autres, était sévère pour lui-même. Il destinait chaque année à la retraite et au recueillement un nombre de jours qu'il passait dans la maison de l'institution de l'Oratoire. Son excellent esprit prévoyait les calamités dont nous menaçaient les déclamations de quelques écrivains qui s'arrogeaient exclusivement le titre de philosophes. Son extrême douceur ne laissant aucun prétexte à leurs hostilités, ils n'osaient pas les diriger ouvertement ; mais pour détruire l'influence de ses principes religieux et politiques, ils minaient en secret sa réputation littéraire. Tant qu'il vécut, ils le ménagèrent en apparence, à cause de son ascendant à l'Académie des inscriptions et de la considération dont il jouissait dans le monde (1). Aussitôt après sa mort, Grimm, dans sa Correspondance, s'expliqua sur son compte avec une légèreté dédaigneuse. La Harpe, dans la sienne, ne lui fut guère plus favorable : « C'est un vrai bibliographe, dit-il.... On peut faire en peu de mots son éloge, qui serait assez remarquable : « cet homme, qui était savant de profession et « janséniste de conviction, était pourtant le plus « doux des hommes. » ST. S—N.

FONCENET (FRANÇOIS DAVIET DE), géomètre, naquit en 1754 à Thonon, petite ville de la Savoie, et non pas en Piémont, comme quelques auteurs l'ont imprimé. Son père, à qui la littérature et la philosophie n'étaient pas étrangères, le fit passer

(1) Madame Desmarais a plusieurs fois ouï dire à madame sa mère, la marquise d'Orléans, belle-sœur de Foncemagne, que ce dernier était l'auteur de cette plaisanterie.

(1) On disait : « Voltaire a emporté en mourant tout le génie de notre littérature, et Foncemagne toute l'honnêteté. » Madame Desmarais répétait un jour cette phrase. Le cœur plein des bontés de son oncle, elle oubliait que Delille était présent ; le poète aimable se contenta de répondre : « Cela est un peu dur pour les académiciens qui leur survivent. »

de bonne heure à Turin. Il y reçut des leçons du célèbre Lagrange; et la manière dont il en profita changea bientôt le disciple en véritable ami du maître. Foncenet fut admis à l'Académie des sciences de Turin en 1778. Il y présenta, sur l'analyse algébrique, sur les principes généraux de la mécanique et sur l'analyse transcendante, plusieurs savants mémoires qui lui donnèrent une place distinguée parmi les géomètres (*voy. les premiers volumes des Miscell. phys. mathem. Taurin., etc., 1739*). Malheureusement pour lui, sa réputation comme savant fut presque entièrement détruite par quelques révélations échappées à Lagrange dans ses derniers jours. Il paraît que ce grand génie, aussi généreux que fécond, dans l'intention d'obliger un ami, père de famille, fournissait à Foncenet la partie analytique de ses mémoires, en lui laissant le soin de développer les raisonnements sur lesquels portaient les formules (1). Ces mémoires n'ont jamais paru sous le nom de Lagrange; mais on y remarque cette marche analytique qui depuis a fait le caractère de ses plus belles productions. Lagrange avait trouvé une nouvelle théorie du levier, qui formait naturellement la troisième partie d'un mémoire présenté par Foncenet. Les deux premières parties sont du même style et paraissent être de la même main que la troisième. Sont-elles aussi de l'auteur de la Mécanique analytique? On peut le croire; mais il ne les a pas expressément réclamées. Ce qui peut achever de nous éclairer sur le jugement que nous avons à porter, c'est que Foncenet cessa bientôt d'enrichir le Recueil de la nouvelle Académie. On n'a de lui, depuis ses premiers travaux, qu'un mémoire sur une foudre ascendante qui a éclaté sur la tour du fanal de Villefranche, inséré dans la *Bibliotheca oltramontana*, juillet 1782. Au moins les intentions généreuses de l'illustre Lagrange furent-elles remplies : le mémoire sur la mécanique, dont nous avons parlé, eut un grand succès; et Foncenet, pour récompense, fut mis à la tête de la marine que le roi de Sardaigne formait alors. Foncenet n'était cependant pas sans mérite; il jouissait de l'estime de tous les savants de son temps et en particulier de celle de d'Alembert. Son goût pour la solitude et son peu d'ambition lui firent refuser les emplois lucratifs que lui offrirent Catherine II et le grand Frédéric. Entièrement dévoué à son roi, il le servit avec zèle et distinction comme gouverneur de Sassari. Il ne voulut point accepter la charge de contador général, à titre de récompense; mais il fut créé chevalier des ordres militaires de St-Maurice et de St-Lazare, et obtint de réunir le commandement de Villefranche à celui de la marine sarde. Il vivait heureux dans ce double emploi, quand l'invasion du comté de Nice, en 1792, vint le précipiter dans un abîme de malheurs. Le général Anselme et le contre-amiral Truguet s'étant pré-

sentés devant Villefranche le 30 septembre, Foncenet, d'après des ordres supérieurs, abandonna la place sans la défendre. Victime de son obéissance, il fut jeté dans les cachots de Turin, où il languit plus d'un an. Il mourut à Casal en août 1799. N—T.

FONDEVILLE (DE LESCAR), avocat au parlement de Pau en 1700, poète béarnais. On connaît de lui une comédie en quatre actes, en vers patois mêlés de vers français, intitulée : *La Pastorale deû Paysaa, qui cerque mestié à son hilli, chens ne trouba à soum grat; en quoaat actes, per moussu Foundeville de Lescar*, Pau, 1767, in-12. Cette brochure, de 47 pages, est devenue assez rare. Elle a été réimprimée par Vignancour, Pau, sans date (1827), in-8°, p. 64. Les personnages de cette pastorale sont au nombre de neuf, parmi lesquels *lou mèdeci, l'apouticayre et lou mesté d'armes* jouent un rôle plus ou moins important. Fondéville est un des écrivains qui ont le plus honoré les muses béarnaises. La pastorale dont nous parlons est le morceau le plus long et un des mieux écrits que l'on possède dans le dialecte de Pau (Vignancour). L'auteur a voulu mettre en scène les mœurs et l'esprit malin des campagnards. Ses peintures sont piquantes et passent pour fidèles. Malheureusement, certains passages rappellent un peu trop les excentricités de Rabelais. La pièce, en définitive, ne présente qu'un intérêt assez médiocre (G. Brunet). Fondéville a composé une autre pastorale en trois actes, à l'occasion de l'érection à Pau de la statue de Louis XIV. Dans cette pièce, le poète gascon célèbre la mémoire des anciens princes du Béarn, et se moque finement et malicieusement de la décision qui a fait élever, dans leur capitale, une statue autre que celle de Henri IV, demandée par les états. Cette pastorale ne paraît pas avoir été imprimée. Fondéville improvisa, pour mettre au bas de la statue de Louis XIV, une inscription tout en l'honneur de l'aéul. Cette inscription se trouve à la fin des *Poésies béarnaises*, publiées à Pau en 1827, par Vignancour (p. 240). On a aussi de Fondéville six dialogues sur l'introduction du protestantisme dans le Béarn. Ces dialogues, peu remarquables sous le rapport littéraire, renferment de longues controverses théologiques où l'on rencontre çà et là quelques renseignements curieux pour le pays. A. M.

FONDULO (GABRINO), tyran de Crémone de 1406 à 1420, était un simple soldat de fortune attaché à la famille Cavalcabò, qui pendant longtemps avait été à la tête du parti guelfe à Crémone. Il partagea les avantages que ses patrons retirèrent en 1402 de la mort de Jean Galeaz Visconti, duc de Milan. Ugolin Cavalcabò fut délivré d'une prison où il avait été longtemps retenu; il fut déclaré seigneur de Crémone et mis à la tête d'une ligue formée contre les Visconti. Gabrino Fondolo fut nommé son lieutenant; on lui donna le commandement de la forteresse de Crémone et celui

(1) Voyez l'Éloge de Lagrange, par Delambre.

de plusieurs châteaux. Cependant, Ugolin ayant été fait prisonnier en 1404, trouva en 1406, lorsqu'il recouvra sa liberté, un de ses cousins nommé Charles qui s'était emparé de la seigneurie de Crémone pendant sa captivité et qui ne voulait point la lui rendre. Une guerre civile également ruineuse pour la famille Cavalcabò, pour l'État de Crémone et pour le parti guelfe allait s'allumer entre eux, lorsque Gabrino Fondolo offrit sa médiation comme serviteur de toute la famille. Il invita les deux Cavalcabò, avec tous leurs parents, tous les chefs du parti, tous les hommes considérés dans l'État, à un grand repas qu'il leur donna dans la forteresse le 26 juillet 1406 : tout à coup il se leva de table, et à ce signal convenu, ses gardes, se précipitant dans la salle, commencèrent par son ordre et sous ses yeux une horrible boucherie. Tous les Cavalcabò avec soixante-dix citoyens de Crémone furent massacrés, leurs corps jetés à la voirie, et au milieu de ce carnage Gabrino Fondolo se fit proclamer seigneur de Crémone, Les talents de Gabrino et son audace lui firent conserver longtemps la seigneurie dont il s'était emparé par une aussi effroyable trahison. Il fit la paix avec le duc de Milan et se joignit même à lui contre Ottobon Ferzi, autre usurpateur non moins cruel que lui, qu'il battit près de Castelletto le 19 juin 1408. Il accueillit dans Crémone en 1415 l'empereur Sigismond et le pape Jean XXIII, qui venaient prendre des mesures pour le futur concile de Constance ; il les conduisit tous deux au sommet de la haute tour de la cathédrale pour leur montrer les vastes plaines de la Lombardie. Sigismond lui accorda le vicariat impérial de Crémone et légitima ainsi son usurpation. Cependant, lorsque le duc de Milan eut commencé à se relever de son abaissement par les talents et l'activité du brave Carmagnola, Gabrino Fondolo fut des premiers exposé à ses attaques. Il se défendit avec vaillance de 1417 à 1420. Il vendit alors Crémone au duc de Milan pour le prix de 55,000 florins, se retirant au château de Castiglione, dont il se réserva la propriété. C'est là qu'ayant été trahi par son ami et son compère Oldrado, officier du duc de Milan, il fut enlevé en 1425 et conduit à Milan, où il fut condamné à perdre la tête sur un échafaud. De quelques crimes que Fondolo se fût rendu coupable, cette sentence du duc, qui n'était point son souverain ou son juge, était contraire au droit public. Comme le confesseur de Fondolo s'approchait de lui sur l'échafaud pour l'exhorter à la repentance : « Je me repens en effet, s'écria Fondolo, et d'une faute irréparable : j'ai tenu l'empereur et le pape au haut de ma tour de Crémone ; j'aurais pu les précipiter tous deux en bas et m'acquérir ainsi une gloire immortelle : j'ai laissé échapper cette occasion unique de m'illustrer à jamais. »

S. S.—1.

FONFRÈDE (JEAN-ÉTIENNE-HENRI), publiciste distingué, fils de Jean-Baptiste Boyer-Fonfrède, membre de la Convention nationale, et de Justine

Ducos, sœur du conventionnel, naquit à Bordeaux le 21 février 1788. Privé dès l'âge le plus tendre de l'appui et des conseils paternels, il fut élevé par sa mère et par son aïeule, à la fois dans la haine des excès qui avaient renversé leurs espérances et dans l'amour de la liberté par lequel les illustres orateurs de la Gironde s'étaient élevés au plus haut rang. Henri Fonfrède étudia d'abord le droit à Toulouse et à Paris ; mais bientôt les nécessités d'une vie difficile le forcèrent à chercher une profession plus lucrative que celle du barreau. De 1810 à 1819, nous le voyons occupé à se faire une position commerciale. Après avoir été durant plusieurs années associé dans la maison Journu à Bordeaux, il s'établit pour son compte en 1816 et réussit en peu de temps à devenir un des négociants considérables de cette ville. Mais la pensée d'Henri Fonfrède était ailleurs. Le sang des Girondins bouillonnait en lui. Aussitôt qu'il eut conquis un peu de loisir, il fonda dans sa ville natale le journal intitulé : *la Tribune de la Gironde*. On a souvent dit, et l'on a eu raison de dire, que tous ses principes se résumaient dans l'épigramme de cette feuille :

Il n'y a pas de liberté sans pouvoir,  
Il n'y a pas de pouvoir sans lois.

Le pouvoir qui gouvernait alors la France ne comprit pas que la sagesse de cette devise classait Henri Fonfrède plutôt parmi les publicistes de l'ordre gouvernemental que parmi ceux de l'ordre révolutionnaire. La *Tribune* fut persécutée, et pendant quelques nouvelles années son rédacteur ne parut encore une fois occupé que d'affaires commerciales. La lutte électorale de 1824 arracha définitivement Henri Fonfrède à la carrière qu'il avait embrassée par raison et le transporta à demeure dans sa sphère de prédilection. Principal rédacteur de l'*Indicateur de Bordeaux*, il surpassa certainement, comme vigueur d'opposition, comme éclat de pensée, presque tout ce qui se faisait alors. Traduit devant la cour d'assises de la Gironde, mal accusé par M. de Martignac, en ce temps-là avocat général, très-bien défendu par lui-même, il fut acquitté et devint, quoique datant ses articles de Bordeaux, l'un des journalistes les plus lus de la France. Ce que l'on aimait et recherchait en lui, c'était l'initiative. Peu fait pour donner, recevoir ou exécuter un mot d'ordre, il ne pouvait compter dans la presse ni comme capitaine, ni comme soldat. Il combattait néanmoins à sa façon, prédisant tout haut la chute de la dynastie restaurée. En 1829 principalement, son langage atteignit une hardiesse qui étonne encore aujourd'hui. Mais c'est en 1850 que sa résistance le plaça décidément à l'un des premiers rangs dans la presse française. Sa protestation contre les ordonnances de juillet eut le plus grand éclat. Il l'écrivit dans l'*Indicateur*, aussitôt que ces ordonnances furent connues et avant que l'on sût rien à Bordeaux du combat engagé à Paris. « Quant

« à la presse, disait Henri Fonfrède dans cette pro-  
 « testation, nous demanderons jusqu'au dernier  
 « moment aux magistrats la protection qu'ils  
 « nous doivent : s'ils nous la refusent, s'ils aban-  
 « donnent la défense des lois qui leur furent  
 « confiées, s'ils trahissent le serment qu'ils ont  
 « fait à la face du ciel et de la terre d'exécuter  
 « les lois et de les faire exécuter dans l'étendue de  
 « leur juridiction, alors nous briserons notre  
 « plume, nous verrons nos presses saisies, et,  
 « soumis à l'empire illégal de la force, nous  
 « demanderons justice au ciel : il nous l'accordera  
 « tôt ou tard. » Le journaliste bordelais terminait  
 cette protestation par une violente apostrophe  
 aux ministres qui l'avaient fait accuser d'excita-  
 tion à la haine et au mépris du gouvernement.  
 — Heureusement pour lui et pour tous ceux  
 qui l'imitèrent, ce gouvernement fut vaincu.  
 Force resta à la charte contre les ordonnances,  
 et la révolution reprit son essor. Henri Fonfrède  
 était un de ceux qui l'avaient ressuscitée. A peine  
 fut-elle debout que, comme les Girondins de 1792,  
 il eut peur de son œuvre. De tribun il devint pres-  
 que immédiatement homme gouvernemental, si-  
 non homme de gouvernement, car il ne voulut  
 jamais accepter aucune fonction. Il reprit sa de-  
 vise du côté du pouvoir, après l'avoir suivie autre-  
 fois du côté de la liberté, et une nouvelle carrière  
 politique s'ouvrit pour lui. Voici comment il ex-  
 pliqua lui-même cette radicale et subite transfor-  
 mation, très-loyale d'ailleurs et tout à fait dés-  
 intéressée. Cette explication le range parmi les  
 écrivains monarchiques. « Je vis, dit-il, le lende-  
 « main même de juillet, qu'au lieu d'une exception  
 « momentanée aux règles de la monarchie, c'é-  
 « tait la destruction de la monarchie qu'on allait  
 « organiser ; je vis qu'on allait essayer de pousser  
 « le gouvernement à se faire révolution lui-même,  
 « en un mot, construire un gouvernement en niant  
 « les principes du gouvernement. Je m'arrêtai sans  
 « ménagement, sans préparation, et je me mis à  
 « refouler en arrière ceux que la veille je guidais  
 « en avant. » Malgré son énergique vigueur, sa  
 chaleureuse éloquence, la variété de ses con-  
 naissances et la promptitude de son coup d'œil  
 méridional, Henri Fonfrède, pas plus qu'autre-  
 fois les infortunés orateurs de la Gironde, n'é-  
 tait de taille à prononcer le *Quos ego!*... Il ne réussit  
 à arrêter que quelques amis. Cependant ses con-  
 citoyens en 1831 l'honorèrent du mandat légis-  
 latif ; mais il ne justifia pas du cens électif. Son  
 élection fut invalidée, et il refusa depuis obsti-  
 nément de se représenter aux suffrages des  
 électeurs de Bordeaux. Il n'en jouit pas moins  
 dans la Gironde et dans toute la France d'une  
 autorité et d'une notoriété considérables, et de-  
 vint l'un des chefs du parti conservateur. Dès  
 lors sa popularité diminua. Son talent, appuyé par  
 moins de sympathie, ne parut pas se maintenir à  
 la même hauteur. En 1857, appelé à Paris comme

affaires du parti conservateur, il échoua presque  
 complètement. Son livre *Du gouvernement du  
 roi et des limites constitutionnelles de la préroga-  
 tive parlementaire*, Paris, 1859, in-8°, n'eut pas  
 non plus ni tout le retentissement ni la plus  
 grande partie du succès que l'on en attendait. Ce  
 livre était cependant courageusement pensé et  
 écrit avec une grande verve. Il contenait des vé-  
 rités étincelantes ; mais Fonfrède lui-même n'en  
 attendait que de médiocres résultats, et il traçait  
 dans son livre un tableau des douleurs qui l'at-  
 tendaient, lui, devenu homme de la conservation.  
 Après avoir gémi sur les honneurs qui accom-  
 pagnent le tribun dans sa carrière : « Pour les  
 « défenseurs de la royauté, au contraire, disait-  
 « il, le soupçon, l'injure, l'ingratitude, leur in-  
 « dépendance niée, leur moralité flétrie, leurs  
 « vieux services oubliés ! » Fort de sa conscience  
 et de ses intentions, il était blessé et irrité de  
 cette impopularité comme d'une injustice. Ce  
 défaut de résignation troubla la fin de sa vie. Il  
 mourut le 25 juillet 1841, en conjurant ses amis  
 de le défendre contre les dénigrements de l'esprit  
 de parti. Ils n'eurent pas ou ils eurent peu à  
 accomplir cette partie de son testament. A peine  
 Henri Fonfrède eut-il fermé les yeux que l'on ne  
 se souvint plus que de ses grandes et rares qua-  
 lités, de sa probité, de son talent, des services  
 qu'il avait rendus. L'Académie de Bordeaux mit  
 au concours son éloge historique. Le prix fut  
 remporté par M. E. Ferbos, dont l'ouvrage, quoi-  
 que très-louangeur, vaut la peine d'être consulté.  
 On peut lire aussi l'éloge funèbre prononcé par  
 M. de Salvandy sur Henri Fonfrède, et les quel-  
 ques pages charmantes qui ont été consacrées  
 encore plus à l'homme qu'au journaliste, par  
 M. Louis Lurine, dans son « *Traité de Bordeaux.* »  
 Les journaux où Henri Fonfrède a travaillé sont :  
 l'ancienne *Tribune de la Gironde*, l'*Indicateur*, le  
*Mémorial bordelais*, le *Journal de Paris*, le *Cour-  
 rier de Bordeaux*. Outre l'ouvrage cité plus haut,  
 on lui doit une brochure intitulée : *Réponse à la  
 brochure de M. de Chateaubriand intitulée : De la  
 nouvelle proposition relative au bannissement de  
 Charles X et de sa famille*, Paris, 1831, in-8°. Les  
*Œuvres de Henri Fonfrède* ont été recueillies et  
 mises en ordre par Ch.-Al. Campan ; elles forment  
 10 volumes in-8°, Paris et Bordeaux, 1844. L. P.

FONS (JACQUES DE LA), et non de la *Fous*, comme  
 on l'a dit par erreur dans le *Dictionnaire universel*  
 de Chaudon et Delandine, poète, né dans l'Anjou  
 vers 1580, est principalement connu par l'ouvrage  
 intitulé : *Le Dauphin*, Paris, 1609, in-8°. Ce poème  
 est divisé en dix livres et chaque livre en plu-  
 sieurs chants : il est dédié à Louis XIII encore  
 dauphin, et l'auteur y propose surtout pour mo-  
 dèles au jeune prince les vertus et les actions hé-  
 roïques de Henri IV, son père. Tout ce qu'il pres-  
 crit, dit l'abbé Goujet, sur la manière dont on  
 doit élever un prince est sensé et judicieux, et il  
 ne manque à son ouvrage que d'être mieux écrit

pour être encore lu avec satisfaction. On a encore de lui : *Discours sur la mort de Henri le Grand*, Paris, 1610, in-8°.

W—s.

FONSECA (JEAN-RODRIGUE de) naquit à Séville vers l'an 1452. La reine Isabelle la Catholique l'honorait de sa confiance et le consultait dans les affaires les plus difficiles. Fonseca était un homme doué de beaucoup de connaissances, mais d'un caractère dur et inhumain. Lorsque Christophe Colomb sollicitait pour la seconde fois de la cour d'Espagne les moyens d'effectuer la découverte du nouveau monde, Fonseca était alors doyen de Séville ; et la reine l'ayant fait consulter sur la possibilité de cette entreprise, il se contenta pour unique raison de traiter Colomb de visionnaire, et s'opposa de tout son pouvoir à ce qu'on donnât aucune attention à sa demande. Mais le P. Marchena, ennemi caché du doyen et ami de Colomb, parvint à faire agréer à la reine le projet de ce dernier, lui persuadant que cette entreprise, dont les avantages pouvaient être inappréciables, ne lui coûterait que 46,000 ducats. Après bien des débats, la cour s'étant enfin décidée à acquiescer aux demandes de Colomb, ce fut Fonseca qui eut la direction des armements qui se firent pour les Indes occidentales ; mais il ne voulut accorder à Colomb dans ses équipages et dans le nombre de vaisseaux que ce qu'il ne pouvait absolument lui refuser, ne perdant jamais l'occasion de contrarier ses vues. Devenu évêque de Badajoz et ensuite de Palencia, il fut admis au conseil du roi. C'est là qu'il fit connaître toute son inimitié pour les malheureux Indiens, soit en s'opposant aux justes sollicitudes que le célèbre Las-Casas montrait pour améliorer leur sort, soit en proposant contre eux des mesures de rigueur. Chargé de choisir les missionnaires qui devaient aller les convertir à la foi, il préférait toujours les plus fanatiques et les moins éclairés. Las-Casas chercha tous les moyens pour le réconcilier avec l'humanité, mais inutilement. Il eut plusieurs conférences avec ce prélat, qui lui fit mille vaines protestations d'amitié ; mais tant qu'il vécut, le sort des Indiens ne changea pas. On raconte qu'il avait coutume de dire que, pour convertir les Américains, il fallait un baptême ou d'eau ou de sang. Pour donner une juste idée des principes et du caractère de Fonseca, il suffira de dire qu'il était intimement lié avec le dominicain Torquemada, et que celui-ci lui dut en grande partie sa place d'inquisiteur général. Fonseca mourut vers 1550. Il était alors évêque de Burgos.

B—s.

FONSECA (ANTOINE DA), né à Lisbonne en 1517, mort en 1588, était fils d'Antoine Correa, fondateur du couvent de Ste-Anne dans la ville de Viana. Après avoir pris l'habit de St-Dominique, il vint à Paris et étudia en Sorbonne avec beaucoup de distinction. Cette faculté lui donna le bonnet doctoral le 6 janvier 1542. Jean III, qui à cette époque s'occupait de la restauration de l'université de Coïmbre, rappela Fonseca et lui donna la chaire

d'Écriture sainte. Fonseca prit possession de cette place en 1544, et s'y fit une grande réputation. Il n'en avait pas une moins brillante comme orateur sacré, et il fut fait prédicateur du roi. Louis de Souza dit que Fonseca introduisit en Portugal l'explication de l'Évangile par le sens littéral. Avant lui on employait un style figuré, allégorique, plein de déclamations et d'absurdités. Après lui on s'en servit encore ; mais au moins il donna l'exemple d'une méthode plus sage. Il avait à peine vingt-deux ans lorsqu'il composa les *Gloses* ou notes marginales jointes à l'*Interprétation du Pentateuque par le cardinal Cajétan*, Paris, 1559, in-fol. Dans ce volume, outre les notes, l'introduction au Pentateuque et la vie de Cajétan sont l'ouvrage de Fonseca. Un dictionnaire historique lui attribue un traité *De epidemia febrili*, qui appartient à un autre Antoine Fonseca, né également à Lisbonne, et célèbre médecin. En 1620 et 1621 une maladie épidémique faisait de grands ravages parmi les troupes espagnoles cantonnées dans le bas Palatinat : Fonseca travailla avec zèle et succès à en arrêter les progrès, et il publia la description de cette maladie et des procédés curatifs qu'il avait employés dans l'ouvrage cité plus haut, et qui fut imprimé en 1625 à Malines.

B—ss.

FONSECA (RODRIGUE), célèbre médecin portugais, naquit à Lisbonne. Appelé en qualité de professeur à l'université de Pise, il y remplit avec distinction, pendant plusieurs années, ces honorables fonctions, et ne les quitta que pour aller occuper à Padoue la première chaire de médecine. Il montra beaucoup de talent dans la carrière intéressante et difficile de l'enseignement, qu'il parcourut glorieusement jusqu'à sa mort, arrivée en 1622. Ses ouvrages sont assez nombreux, et quelques-uns conservent encore une portion de leur renommée : 1° *De calculorum remediis qui in renibus et vesica gignuntur libri duo*, Rome, 1586, in-4°. L'auteur exalte beaucoup trop les vertus lithonriptiques des eaux minérales de Pise et de la Porretta ; 2° *De venenis eorumque curatione liber*, Rome, 1587, in-4° ; 3° *Opusculum quo adolescentes ad medicinam facile capessendam instruuntur, casus omnium febrium methodice discutiuntur et curantur, juxta normam in punctis tentativis pro doctoratu recitandis usitatam*, Florence, 1596, in-4°. C'est dans ce livre, dont le titre est ici fort abrégé, qu'on trouve le moyen de guérir les plaies de tête sans opération chirurgicale, et par la seule application d'une huile secrète admirable ; 4° *De tuenda valetudine et producenda vita liber singularis*, Florence, 1602, in-4° ; Francfort, 1605, in-8° ; trad. en italien par Politien Mancini, Florence, 1605, in-4° ; 5° *De hominis excrementis libellus*, Pise, 1615, in-4°. Les diverses excréctions, telles que la sueur, l'urine, les fèces, le vomissement, sont examinées sous le rapport du diagnostic et du pronostic ; 6° *Consultationes medicæ, singularibus remediis refertæ, non modo ex antiqua, verum etiam ex nova medicina depromptis ac selectis, quo-*

*rum usus exactissima methodo explicatur, et experimentis probatur; accessit : De consultantandi ratione breve compendium et consultatio de plica Polonica*, Venise, 1618, in-fol.; *ibid.*, 1619, 1622, 1628; Francfort, 1625, 2 vol. in-8°, avec le petit traité : *De virginum morbis qui intra clausuram curari nequeunt*; 7° *Tractatus de febrium acutarum et pestilentium remediis dieteticis, chirurgicis et pharmaceuticis*, Venise, 1621, in-4°. On doit en outre à ce professeur une édition du traité des fièvres de Léonard Giacchino, et des Commentaires plusieurs fois réimprimés sur les aphorismes et les pronostics d'Hippocrate, ainsi que sur son livre ou chapitre intitulé *la Loi* (*νόμος*). Il suffira d'indiquer les principales éditions de ces commentaires; *In Leg.*, Rome, 1586; *Prognost.*, Padoue, 1597; *Aphorism.*, Venise, 1621, in-4°. — FONSECA (Gabriel), né à Lamego en Portugal, était neveu de Rodrigue, qui dirigea ses études et lui proœura la chaire de philosophie à l'université de Pise. Après la mort de son oncle, Gabriel se rendit à Rome, où il enseigna la médecine, devint archiâtre du pape Innocent X, et mourut en 1668. Il a composé quelques écrits, dont les titres sont à peine connus : *OEconomia medici; Convivia medicinalia*, etc. C.

FONSECA (PIERRE DA) naquit en 1528 à Cortizada, village de Portugal. Il entra le 17 mars 1548, comme novice, chez les jésuites de Coïmbre, d'où il passa, en 1551, dans l'université naissante d'Evora : il y écouta les leçons du célèbre Barthélemi des Martyrs. Bientôt Fonseca devint professeur, et il montra dans l'exercice de ses fonctions un si grand talent, qu'on le surnomma *l'Aristote portugais*. En 1570, il reçut le bonnet de docteur dans une assemblée solennelle qu'honorèrent de leur présence le roi dom Sébastien, le cardinal dom Henri et l'infant dom Duarte. Fonseca ne tarda pas à être élevé aux premières dignités de son ordre : il fut successivement assistant du général, visiteur de la province, supérieur de la maison professe. Philippe II, ayant formé un conseil des ministres pour la réforme du Portugal, y plaça Fonseca; et le pape Grégoire XIII confia à sa direction des affaires de la plus haute importance. C'est au zèle de Fonseca que Lisbonne doit la maison des Catéchumènes, celle des Converties, le collège des Irlandais et le couvent de Ste-Marthe. Il mourut le 4 novembre 1599, âgé de 71 ans; il avait 51 ans de religion. On a de lui : 1° *Institutiones dialecticæ*, imprimées à Lisbonne en 1564, et ailleurs un grand nombre de fois; 2° *Commentaire latin sur la Métaphysique d'Aristote*, en 4 volumes. Il y en a eu plusieurs éditions. Fonseca s'est vanté d'être l'inventeur de la science moyenne, qui est une certaine manière de concilier le libre arbitre avec la prédestination. L'embarras est que Molina s'attribue aussi le mérite de cette grande découverte; mais on a démontré chronologiquement que Fonseca était le

premier en date : c'est bien de l'honneur pour Pierre da Fonseca. B—ss.

FONSECA (ÉLÉONORE, marquise DE) naquit à Naples, d'une des plus illustres familles de cette ville, l'an 1768. Quoique douée d'une beauté peu commune et de toutes les grâces de son sexe, elle chercha moins à en tirer avantage qu'à cultiver son esprit. Éléonore passa sa première jeunesse dans l'étude des sciences et des lettres, et s'adonna particulièrement à celle de l'histoire naturelle et même de l'anatomie. En 1784, elle épousa le marquis de Fonseca, d'une ancienne famille espagnole depuis longtemps établie à Naples. Ayant été présentée à la cour, elle y fut reçue en qualité de dame d'honneur de la reine, qui lui accorda sa bienveillance. Mais sa beauté et ses talents lui suscitèrent bientôt des ennemis qui la desservirent auprès de la reine Caroline, en rappelant à cette princesse quelques propos un peu mordants que la marquise, disait-on, avait tenus à l'égard de Sa Majesté et du ministre Acton. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce fait, la marquise fut disgraciée et reçut l'ordre de ne plus paraître à la cour. C'est de cette époque que date l'inimitié de madame de Fonseca pour la famille royale. Livrée de nouveau à ses études, elle se lia d'estime avec le célèbre Spallanzani; on assure même que, par ses connaissances dans l'anatomie, cette dame lui fut utile dans plusieurs de ses recherches. La révolution eut à peine éclaté en France, que la marquise de Fonseca en adopta aussitôt les principes; et comme son amabilité et son esprit avaient réuni chez elle une société des personnes les plus remarquables de la capitale, elle put avoir une grande part aux trames dirigées contre la cour, en février 1799, lors de l'approche des Français, avec lesquels on croit qu'elle avait de secrètes intelligences. Le roi et sa famille ayant été obligés de quitter la capitale, dans l'intervalle de ce départ qui affligeait sincèrement tout le peuple, les lazaroni commirent les plus grands excès contre tous les Français qui se trouvaient alors à Naples et contre leurs partisans. Dans leur émeute, les lazaroni n'oublièrent pas la marquise de Fonseca : ils se disposaient à aller brûler son hôtel et exercer sur elle la plus cruelle vengeance. Mais la marquise en fut avertie à temps : à la tête de plusieurs femmes, elle traversa les rues au milieu des cris de la populace qui, vu sa contenance ferme, n'osa pas l'attaquer, et elle conduisit ses compagnes sous la protection du château St-Elme. Les Français, ayant fait leur entrée dans Naples, la délivrèrent bientôt; elle se mit alors à rédiger un journal intitulé : *Moniteur napolitain*, où elle attaqua constamment la famille royale et surtout la reine et ses ministres. Ce journal eut beaucoup de vogue et ne manqua pas d'augmenter les partisans des Français, en répandant partout les principes révolutionnaires. Madame Fonseca était au comble de son triomphe, lorsque les succès du cardinal

Ruffo obligèrent les Français à évacuer Naples. Malgré les avis de ses amis, la marquise, au lieu de se sauver, s'obstina à rester dans la capitale, afin, disait-elle, que sa fuite ne décourageât pas tout à fait son parti. Elle courut ainsi à sa perte : le cardinal la fit arrêter; et malgré les prières de sa famille et de plusieurs des principaux seigneurs qui, ne pouvant la soustraire à la mort, sollicitaient de faire au moins commuer ce genre de supplice, elle fut condamnée à être pendue le 20 juillet dans la même année 1799, étant alors âgée de 51 ans. B—s.

FONSECA FIGUEREIDO Y SOUSA (JOSEPH-MARIE de), franeisein portugais, naquit à Evora le 5 décembre 1690, d'une illustre famille. Ayant été reçu dans cette université docteur en droit, il passa à Rome avec le marquis d'Abrantès, nommé ambassadeur auprès de Clément XI. Fonseca avait eu une maladie très-dangereuse, pendant laquelle il avait fait vœu de prendre l'habit de St-François; il accompplit ce vœu à Rome en 1712, dans le couvent d'*Ara cali*. Après y avoir enseigné avec succès, pendant plusieurs années, la philosophie et la théologie, il fut élevé aux emplois les plus distingués de son ordre, jusqu'à ceux de général et de réformateur apostolique. Malgré l'opposition de tous les autres ordres religieux de St-François, il parvint à faire placer dans le Vatican la statue de ce saint en habit de l'observance; mais ce qui lui fit plus d'honneur, ce fut l'établissement d'une magnifique bibliothèque dans le même couvent, en 1727. Benoît XIII l'avait choisi successivement pour théologien au concile de Latran, consultant des congrégations sacrées, etc. Il fut pendant longtemps président de *salines* à Rome, conseiller aulique de l'empereur Charles VI; chargé d'affaires du roi de Sardaigne, et son plénipotentiaire sous les pontificats de Benoît XIII, Clément XII et Benoît XIV. Il se distingua également dans l'art oratoire et dans la poésie italienne et fut membre de différentes Académies, ainsi que de l'Académie royale d'histoire portugaise. Fonseca avait refusé les évêchés d'Osimo, de Tivoli et d'Assise; mais il fut contraint d'obéir aux ordres de Jean V, roi de Portugal, qui l'avait nommé évêque de Porto. Ayant pris possession de son diocèse, il y fut constamment aimé, autant par son savoir que par la douceur et la bienfaisance de son caractère : le P. Fonseca mourut le 14 avril 1760. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin, en espagnol et en italien : 1<sup>o</sup> *Jura Romana provincie super ecclesiam Aracalitanam*, etc., Rome, 1719, in-fol.; 2<sup>o</sup> *Privilegia terræ sanctæ et facultas utendi pontificalibus*, etc., *ibid.*, 1721, in-fol.; 3<sup>o</sup> *P. Fr. Claudii Frassen philosophia, et theologia correctæ et emendata*, Rome, 1726, 16 tom. in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Exceleacias y virtudes del apostolo de las Indias S. Francisco Solano*, 1727, in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Arcadia festiva pell' innalzamento al trono dell' eminentissimo card. Corsini col nome di Clemente XII*, Rome, 1750, in-4<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Tabule chronologica in*

*quibus sculptæ sunt effigies et gesta sanctorum pontificum, cardinalium, etc., qui seraphicæ militiæ sunt adscripti*, Rome, 1757, in-fol., etc., etc. On conserve aussi, soit dans la bibliothèque d'*Ara cali*, soit dans celle de l'Académie royale d'histoire de Lisbonne, plusieurs manuscrits du même auteur, parmi lesquels on trouve quelques compositions poétiques en langue italienne, aussi estimables pour le style que pour le bon goût. B—s.

FONSECA SOARES (ANTOINE DA) vit le jour à Vidiguiera en Portugal, le 23 juin 1651. A la mort de son père, qui le faisait élever à Evora, il quitta le collège pour le service. Ses inclinations licencieuses le jetèrent longtemps dans les excès les plus condamnables. Poursuivi pour crime d'homicide, il passa au Brésil; mais en changeant de climat, il ne changea pas de mœurs. La lecture d'un volume de Louis de Grenade, qui par hasard se trouva sous sa main, toucha son cœur et le fit rougir des désordres où il était plongé. Dans un moment de componction, il fit vœu de prendre l'habit de cordelier, et pour l'accomplir il revint en Portugal. Sa conversion n'était pas solide, et il retomba dans ses anciens égarements. Une maladie le ramena à la religion : cette fois son repentir fut sincère; il entra le 18 mai 1662 dans le couvent des cordeliers d'Evora, et prit en religion le nom de frère Antoine das Chagas (*des Plaies*). Après avoir étudié avec soin la philosophie et la théologie, il se livra tout entier aux fonctions de l'apostolat; il parcourut le Portugal et une grande partie de la Castille, portant la parole de Dieu dans les villes et dans les villages. Ses austérités étaient prodigieuses et son éloquence entraînant. Le succès de ses missions passa son espérance et lui acquit une telle réputation de sainteté et de vertu, que le régent lui offrit en 1679 l'évêché de Lamego, qu'il refusa. Fonseca mourut le 20 octobre 1682, à 51 ans, à Varatojo, où il avait fondé un séminaire de missionnaires. Tout le peuple des environs accourut à ses funérailles. On se disputa ses ongles et ses cheveux; on se partagea ses vêtements. Ces saintes reliques opérèrent des miracles, des miracles même constatés par des actes juridiques, et qui malgré cela n'en sont pas plus avérés. Le P. das Chagas a écrit beaucoup de traités ascétiques, *les Étincelles de l'amour divin*, *le Fouet des pécheurs*, *le Bouquet spirituel composé avec les fleurs de la doctrine*, et le reste. On a recueilli tout cela en deux volumes, imprimés plus d'une fois. Avant sa conversion, Fonseca avait fait beaucoup de vers profanes, entre autres un poème héroïque en douze chants sur les amours de Phyllis et de Démophon. Inquiet, peut-être à tort, du danger que ses vers pouvaient avoir pour les âmes pieuses, le bon père promettait, à ceux qui voudraient lui en rapporter des exemplaires, de jeûner et de se discipliner, un an de suite, à leur intention. Sa vie a été écrite par le P. Godinho. B—s.

FONT. Voyez LAFONT.

FONTAINE (JEHAN DE LA), poète qui n'a de commun que le nom avec le Phèdre français, était né en 1581 (1) à Valenciennes. Dans sa jeunesse il cultiva la littérature, les mathématiques et les sciences qu'on nommait occultes, parce que toutes leurs opérations étaient encore des secrets. Il perfectionna ses connaissances par des voyages. Ce fut à Montpellier qu'il mit la dernière main à son poème sur l'alchimie, comme il nous l'apprend par les vers suivants :

L'an mil quatre cent et treize  
Que j'avoye d'ans deux fois seize,  
Complet fut au mois de janvier  
En la ville de Montpellier.

De retour à Valenciennes, il entra dans les charges municipales. Il remplissait en 1451 les fonctions de maire ; mais on ignore la date de sa mort. Son poème qu'il intitula, par une allusion dans le goût du temps, *la Fontaine des amoureux de science*, fut imprimé pour la première fois, Paris, Jeh. Jannot (vers 1495), in-4<sup>o</sup> goth. de 24 feuillets, avec fig. en bois. Antoine Dumoulin revit ce poème sur d'anciens manuscrits et le reproduisit à Lyon en 1545, avec figures, suivant Lacroix du Maine. Cette édition n'est citée par aucun autre bibliographe ; mais on en connaît trois autres de la même ville, 1547, 1571 et 1590, in-16. Elles sont toutes également recherchées des amateurs. A défaut de l'édition originale, qui est fort rare, les curieux donnent la préférence à celle de Paris, Guillaume Guillard, 1561, petit in-8<sup>o</sup>, à laquelle on a réuni : *Les Remontrances de Nature à l'alchimiste errant*, par J. de Meung, et le *Sommaire philosophique* de Nicolas Flamel. Lenglet-Dufresnoy a jugé convenable d'insérer le poème de la Fontaine, ainsi que les diverses autres pièces dont on vient de parler, dans son édition du *Roman de la rose*, Paris, 1755 (t. 5, page 259), et on les retrouve dans les nouvelles éditions. W—s.

FONTAINE (CHARLES), né à Paris le 15 juillet 1515, d'un marchand qui demeurait place Notre-Dame, s'adonna entièrement aux lettres qui ne le conduisirent pas à la fortune. Il alla la chercher à la cour de la duchesse de Ferrare, et ne l'y trouva pas davantage. Il revint en France et en 1540 épousa à Lyon Marguerite Carme, qu'il a chantée sous le nom de Marguerite. L'ayant perdue, il se remaria en 1544 à une autre Lyonnaise, qu'il a fort souvent célébrée dans ses vers sous le nom de Flora. Un procès l'obligea de venir à Paris quelque temps après son mariage. Voilà tout ce qu'on sait sur son compte ; on ignore l'époque de sa mort, que l'on croit cependant postérieure à 1588. Il avait été l'élève et l'ami de Marot. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Estreintes à certains seigneurs et dames de Lyon*, Jean Detournes, 1546, petit in-8<sup>o</sup>. C'est un recueil de quatrains à l'adresse et en l'honneur de diverses personnes, telles que Sébastien Gryphius, Jean

(1) Et non pas 1478 comme le dit Paquot dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 3, p. 273.

Detournes, Jean Desgouttes, Antoine Dumoulin, B. Aneau, auquel il dit :

L'anneau que l'on met a la jointe  
N'est point tant uny à moytié,  
Comme est (amy) ton amytié  
A tes amys unie et jointe.

On trouve à la suite un chant nuptial par Ch. Fontaine, et une élogue sur son mariage avec Marguerite Carme. 2<sup>o</sup> *La contr'amyte de court* : cette réponse à l'*Amyte de court* de la Borderie a été imprimée dans les *Opuscules d'amour par Héroet, la Borderie et autres divins poètes*, Lyon, J. Detournes, 1547, in-8<sup>o</sup>, et encore à la suite de l'édition du *Mépris de la court avec la vie rustique, nouvellement traduit d'espagnol* (d'Ant. Guevara) en français (par Ant. Allegre), Paris, J. Ruelle, 1550, in-16. 3<sup>o</sup> *Le Quintil Horatien*, 1551, in-18, ainsi intitulé du *Quintilius Varus*, dont parle Horace (*Art poét.*, 458). C'est en effet une critique de la *Défense et illustration de la langue française* par J. du Bellay, et de l'*Olive, sonnets antéroétiques, odes et vers lyriques* du même. Cette critique a été imprimée sous le titre de *Quintil censeur*, à la suite de l'*Art poétique français* (par T. Sebillet), 1576, in-16. 4<sup>o</sup> *S'ensuyvent les ruisseaux de Fontaine, œuvre contenant épîtres, élégies, chants divers, épigrammes, odes et estrennes pour cette présente année 1555* ; Lyon, Payen, 1555, in-8<sup>o</sup>. Dans une de ces pièces il s'établit le défenseur de la rime. Parmi les personnes auxquelles il adresse quelques-uns des ouvrages de ce recueil, on remarque Tiraqueau, Touchet d'Orléans, Fernel, Ronsard, J. du Bellay, J. Dorat, Jodelle, des Autels, R. Belleau, Anyot (qu'il ne connaissait pourtant pas), Bayf. On trouve à la suite XXVIII *énigmes, traduits des vers latins de Symposius, ancien poète* (voy. LACTANCE), et le *Passetemps des amis, livre contenant épîtres et épigrammes en vers français, et composé par certains auteurs modernes, et nouvellement recueilli par Ch. Fontaine, auteur d'une partie*, et enfin la traduction en vers français du *premier livre du Remède d'amour*, c'est-à-dire de la moitié du livre unique de ce poème d'Ovide. 5<sup>o</sup> *Les XXI épîtres d'Ovide* (en vers français), Lyon, J. Detournes et G. Gazeau, 1556, in-16, dédié à madame Crussol : une première édition des dix épîtres faites en 1552 était dédiée au fils de cette dame ; les dix premières épîtres sont de la traduction de Fontaine, qui les a enrichies d'annotations. Les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> (intitulées De Léandre à Héro et De Héro à Léandre) sont l'ouvrage d'un St-Romat, et enfin les neuf autres sont le travail d'Octavien St-Gelais, retouché par Fontaine : la *Fable des amours de Mars et de Vénus, trad. d'Homère*, et le *Ravissement de Proserpine, imitation d'Ovide*, se trouvent dans ce volume, où l'auteur a inséré encore le *Muséus des amours de Léandre et de Héro, trad. en rime françoise par Cl. Marot*. Le volume est terminé par un *Petit avertissement aux lecteurs*. Après la dixième épître, on lit quelques mots des *Translateurs aux lecteurs*. Il est plaisant de voir Ch. Fontaine vanter l'utilité de sa traduction, quant aux meurs, pour ce qu'il n'y a



personne tant adonnée et eschauffée en l'amour voluptueuse, qui n'en soit bien refroidie et destournée après qu'elle aura bien leu ici dedens, et bien considéré les peines et misères des amoureux... Quand sont racontées les grandes facheries et infortunes des dames amoureuses, c'est un miroir et exemple de ne faire comme elles, ains au contraire estre sages aux despens d'autrui, comme dit le proverbe. 6° *Les dictes des sept Sages, ensemble plusieurs autres sentences latines extraites de divers bons et anciens auteurs, avec leur exposition françoise*, Lyon, J. Celoy, 1557, in-8°. 7° *Odes, énigmes et épigrammes*, 1557, in-8°. Outre ces sept ouvrages que nous avons sous les yeux et dont, à l'exception du *Quintil*, aucun ne mérite d'être lu, Duverdier, Goujet et Laeroix du Maine eitent encore quelques autres écrits de Ch. Fontaine, tels qu'une traduction française du *Promptuaire des médailles*, 1555, 2 vol. in-4°; l'*Építome des trois premiers livres de Artemidorus, traitant des Songes*, 1546, in-8°; 1547, in-8°; 1555, in-8° (cette dernière édition est augmentée d'un *Brief recueil de Valère-Maxime touchant certains songes*); une *Ode sur l'antiquité et excellence de la ville de Lyon*, 1556; une traduction des *Sentences de Publius Syrus*, etc. Il avait le premier fait une traduction de l'*Art poétique* d'Horace. C'était l'ouvrage de sa jeunesse; il le mit de côté pour le revoir plus tard, puis l'oublia. Ce fut dans cet intervalle que parut la traduction d'Horace par Peletier du Mans, qui se trouva le premier et pendant quelque temps le seul traducteur de l'*Art poétique*. A. B.—T.

FONTAINE (JACQUES), docteur en médecine et professeur à la faculté d'Aix en Provence, naquit à St-Maximin au 16<sup>e</sup> siècle et mourut dans la même ville en 1621. Fontaine avait un savoir étendu pour son temps, et sa réputation lui valut le titre de médecin ordinaire du roi. Il nous est resté plusieurs ouvrages de ce professeur : 1° *Traité de la thériaque*, Avignon, 1601, in-12. On y trouve plus d'érudition que de critique; 2° *Discours problématique de la nature, usage et action du diaphragme*, Aix, 1611, in-12. Ce morceau, qui fit sensation dans son temps, ne se trouve plus en harmonie avec les connaissances que les modernes ont acquises en anatomie et en physiologie; 3° *Deux paradoxes appartenants à la chirurgie; le premier contient la façon de tirer les enfants de leur mère par la violence extraordinaire; l'autre est de l'usage des ventricules du cerveau, contre l'opinion la plus commune*, Paris, 1611, in-12. Le nom de *paradoxes* donné par l'auteur lui-même aux propositions dont il traite, ne leur sera point contesté par les lecteurs. La doctrine de Fontaine n'est fondée que sur des spéculations plus vaines que solides; 4° *Discours contenant la rénovation des bains de Gréoux, en Provence, la composition des minéraux qui sont contenus en leur source*, etc., Aix, 1619, in-12. Cet ouvrage atteste l'enfance de l'art sous le rapport des connaissances chimiques, et des moyens de procéder à l'analyse des substances naturelles, si perfectionnée maintenant. F.—R.

FONTAINE (NICOLAS), né à Paris et fils d'un maître d'écriture, perdit son père n'ayant encore que douze ans. Il avait pour parent le P. Grisel, jésuite, qui voulut bien en prendre quelque soin et dont le projet était de le faire entrer dans la maison du cardinal de Richelieu. Il introduisit le jeune Fontaine dans le monde. Celui-ci, né avec un goût naturel pour la retraite, se prêta peu aux vues de son parent; il conçut même le projet de se faire jésuite; le P. Grisel l'en détourna, on ne sait par quel motif. La mère de Fontaine connaissait M. Hillerin, curé de St-Merry; elle lui présenta son fils. Le curé, touché de sa piété et de sa sagesse, conçut pour lui une vive amitié; il était intimement lié avec Arnauld d'Andilly et avec les autres solitaires de Port-Royal. Il leur fit connaître le jeune Fontaine qui, par ses bonnes qualités, sut se concilier l'estime de ces solitaires. Il continua de demeurer chez M. Hillerin et y prit le goût des bonnes lettres et des études solides; il s'appliqua surtout à la lecture de l'Écriture sainte et des Pères. M. Hillerin, ayant quitté sa cure et s'étant retiré dans un petit prieuré qu'il avait en Poitou pour y vaquer plus librement à son salut, emmena Fontaine avec lui; mais ce généreux protecteur s'aperçut bientôt qu'un tel séjour nuirait aux progrès de son élève et qu'il n'y trouverait pas pour ses études les secours dont il avait besoin. Il résolut de le reconduire à Paris et de le confier à ses amis de Port-Royal. Ce fut en 1645 qu'il le remit entre les mains de ces savants et laborieux solitaires. Fontaine avait alors vingt ans, et il se trouva engagé dans un parti bien opposé à celui auquel l'aurait attaché son premier vœu, si le P. Grisel lui eût permis de le suivre. Son entrée à Port-Royal décida du sort de sa vie. Son premier emploi fut d'éveiller les solitaires; il l'avait choisi par humilité et mortification: il fut ensuite chargé de surveiller les études de quelques jeunes gens qu'on élevait dans cette maison. Pendant ses heures de loisir il transcrivait les écrits de ces solitaires. Soit qu'il tint ce talent de son père, soit qu'il l'eût acquis depuis, il avait une fort belle écriture. L'abbé Ladvoat dit avoir vu chez M. de Pomponne le recueil de MM. de Port-Royal sur les affaires ecclésiastiques, en 15 volumes in-4°, écrit de la main de Fontaine avec tant de netteté et d'élégance, que le plus bel imprimé y était à peine comparable; aussi Fontaine servait-il de secrétaire à Ant. Arnauld et autres personnages de la société. Lorsque ce docteur, exclu de la Sorbonne en 1656, fut obligé de se cacher, Fontaine demeura quelque temps avec lui et Nicole. Son attachement et les services qu'il rendait à ces messieurs faisaient qu'il leur était extrêmement cher. Il partageait leur exil et leurs retraites; il accompagna Sacy et Singlin dans celles qu'ils furent forcés de se procurer et dont il leur fallait changer souvent; quelquefois ils en sortaient secrètement pour leurs affaires ou pour des conférences relatives à leurs ouvrages. Fontaine

assistait avec Sacy à celles qui se tenaient à l'hôtel de Longueville pour la traduction de la Bible, ébauchée quelques années auparavant par Antoine Lemaître. Sacy s'était chargé de la préface : Fontaine habitait avec lui dans une maison du faubourg St-Antoine, lorsque tous deux furent arrêtés par ordre du roi et conduits à la Bastille. Ils en sortirent le 31 octobre 1669 et ne se quittèrent plus. Fontaine accompagnait Sacy à Pomponne, à Paris, à Port-Royal des Champs. Il prit néanmoins un logement à St-Mandé, pour être plus à portée de surveiller l'édition des ouvrages de son ami. En 1679 il voulut retourner à Port-Royal; mais les solitaires ayant reçu ordre de quitter cette maison, il continua de demeurer à St-Mandé, où Sacy, qui s'était retiré à Pomponne, venait le voir souvent. C'est dans une de ces visites qu'il proposa à Fontaine de traduire un recueil de passages des Pères, dont Pélisson avait besoin pour un ouvrage contre les protestants. On se faisait fort, disait Sacy, de faire obtenir une pension à celui qui ferait ce travail : tel était le désintéressement de Fontaine, que ce mot de *pension*, qui pour tant de personnes aurait été un motif déterminant, lui fit refuser cette entreprise. Après la mort de Sacy, arrivée en 1684, Fontaine continua de vivre dans la retraite, changeant néanmoins souvent de demeure. A la fin de ses jours il se retira à Melun, où il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, le 28 janvier 1709. Il est peu d'hommes qui aient été aussi laborieux, comme le prouvent les nombreux ouvrages qui suivent : 1° *Figures de la Bible*, sous le nom de Royaumeont, et longtemps attribué à Sacy, Paris, 1674, in-4°. Peu de livres ont été plus souvent réimprimés; 2° *Abrégé de St-Jean Chrysostome, sur le Nouveau Testament*, Paris, 1670, 2 vol. in-8°, et sur l'ancien Testament, Paris, 1688, in-12 (1); 3° le *Psautier, traduit en français avec de courtes notes, tirées de St-Augustin*, Paris, 1674, in-12. Les notes sont en latin; elles furent données en français en 1676; 4° *Explications du Nouveau Testament, tirées de St-Augustin et des autres Pères latins*, Paris, 1675, 2 vol. in-8°; il y a une autre édition en 2 volumes in-4°, Paris, 1685; 5° les *huit Béatitudes*, Paris, 1 vol. in-12; 6° *Méditations pour la semaine sainte*, Paris, 1678; 7° *Vies des patriarches avec des réflexions tirées des Saints-Pères*, 1 vol. in-8°, 1685, dont deux autres éditions en 1685 et 1695; 8° *Vies des prophètes avec des réflexions tirées des Pères de l'Eglise*, Paris, 1685 et 1695, 1 vol. in-8°; 9° *Vies des saints pour tous les jours de l'année*, Paris, 1679, 4 vol. in-8°; 10° les O de l'AVENT avec des réflexions, Paris, 1 vol. in-12; 11° Traduction française du *Paradisus animæ christianæ* d'Horstius (Jacques Merlon, pieux ecclésiastique de Cologne) : cette traduction porte le titre d'*Heures chrétiennes*,

Paris, 1685 et 1715, 2 vol. in-12; 12° *Instructions chrétiennes sur le sacrement de mariage et l'éducation des enfants, traduites du latin de Lindenbrogius*, Paris, 1679, in-12; 13° *Prières tirées de l'Ecriture sainte pendant la messe*, Paris, 1685; 14° le *Dernier jour du monde ou Traité du jugement dernier*, Paris, 1689; 15° le *Dictionnaire chrétien*, Paris, 1691, 1 vol. in-4°, nouvelle édition, Paris, 1712, in-4°; 16° *Imitation de Jésus-Christ avec des réflexions sur le premier livre*, Paris, 1694, in-12; 17° *Traité de la conversion du pécheur*, Paris, 1677; 18° *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1756, 2 vol. in-12. Ils sont plus riches en réflexions morales qu'en faits, quoique l'auteur y parle des plus célèbres personnages à qui cette maison doit sa renommée; 19° *Traduction des homélies de St-Chrysostome sur les épîtres de St-Paul*, 7 vol. in-8°; ouvrage qui fut pour Nicolas Fontaine l'occasion d'amers chagrins. On l'accusa d'y avoir renouvelé l'hérésie de Nestorius. Le P. Daniel et le P. Rivière, jésuites, écrivirent à ce sujet. Le P. Quesnel leur répondit. D'autres écrits encore intervinrent dans ce différend. Fontaine avait gardé le silence : voyant néanmoins que l'on continuait de l'attaquer, il prit le parti d'écrire à M. de Harlay, archevêque de Paris, une lettre aussi humble que soumise. Il y faisait la profession de foi la plus catholique sur le point controversé; il offrait sa rétractation sur tout ce qu'on croirait répréhensible dans sa traduction, et même il y fit mettre plusieurs cartons. Cela n'empêcha point M. de Harlay de condamner l'ouvrage, et Fontaine reçut avec beaucoup de patience cette humiliation : il semblait que là devait se terminer la querelle. On continua, dans différents écrits, d'accuser Fontaine : quelques-uns disent qu'alors il prit lui-même sa défense, soutint qu'il avait traduit fidèlement St-Chrysostome et entreprit de prouver que plusieurs Pères s'étaient exprimés de même que ce saint docteur; d'autres prétendent que l'écrivit intitulé *Avertissement*, dans lequel se trouve cette défense, n'est point de Fontaine, et qu'il l'a désavoué, quoiqu'il fût sous son nom. Cette dernière opinion paraît plus conforme au caractère de Fontaine, naturellement modeste et doux, et à la conduite qu'il avait tenue à l'égard de M. de Harlay : en tout cas, il est certain qu'il persista dans sa rétractation et le plus humble désaveu de tout ce qu'on pourrait trouver de répréhensible dans son livre (1). L—Y.

FONTAINE (JACQUES), dit de la Roche, prêtre appelant et auteur de la gazette intitulée *Nouvelles ecclésiastiques*, naquit à Fontenai-le-Comte en 1688. Étant entré dans l'état ecclésiastique, il s'attacha au diocèse de Tours et fut fait curé de

(1) Barbier, d'après le témoignage de l'abbé de St-Léger, dit que le nom de l'auteur de l'*Abrégé sur le Nouveau Testament*, caché sous celui de Marsilly, n'est point Nicolas Fontaine, mais Prévost, chanoine de Melun en 1695.

(1) On a attribué à Fontaine : 1° une traduction des *Conférences et des institutions de Cassin*, sous le nom du sieur de Saligny, Paris, 1667, 2 vol. in-8°; 2° la traduction des *Soliloques* sur le psaume 118, écrits en latin par Hamon, sous le titre de *Ægre animæ et dolorem tenire conantis pia in palm. 118 soliloquia*, Paris, 1686. Duguet donne cette traduction à Pontchâteau. 3° Dupin attribue à Fontaine les *Regrets d'une âme touchée d'avoir abusé de la sainteté du Pater*. Ce livre est du P. Frou, célestin.

Mantelan en 1715. Son zèle contre la bulle *Unigenitus* et une lettre imprimée à M. de Rastignac l'obligèrent à quitter sa cure. Il vint à Paris, où il fut accueilli par les frères Desessarts, dont la maison était ouverte à tous les prêtres inquiétés pour la même cause. Ils avaient commencé en 1727 à envoyer dans les provinces des bulletins imprimés, pour avertir leurs partisans de ce qui se passait et exciter leur zèle. Ils s'adjoignirent pour ce travail l'abbé Fontaine, qui prit apparemment alors le nom de *la Roche*. Boucher, Troya et quelques autres coopéraient aussi à ces bulletins. (*Voy. BOUCHER.*) Mais Fontaine en demeura bientôt seul chargé ; et depuis 1729 il paraît avoir été l'unique rédacteur de cette feuille, sous l'inspection cependant d'une espèce de bureau formé des meilleurs têtes du parti. Il se condamna pour cet effet à une profonde retraite dont très-peu de gens avaient le secret. Son imprimerie était établie près de la rue de la Parcheminerie, quartier St-Jacques. Une dame Théodon est citée comme ayant imaginé les imprimeries secrètes d'où partirent cet écrit et d'autres. Le lieutenant de police de ce temps-là, Hérault, mit, dit-on, tout en œuvre pour connaître l'auteur des *Nouvelles* et pour en faire cesser le débit. Mais Fontaine, protégé par le fanatisme de ses partisans, continua sa gazette, qui paraissait toutes les semaines. On arrêta une fois un ou deux de ses distributeurs ; on ne put arriver jusqu'à lui. Tels étaient même le zèle et l'ardeur de ses agents, qu'une femme ayant été arrêtée au moment où elle avait 800 exemplaires de cette gazette, interrogée si elle savait que le roi eût défendu de colporter ce libelle, répondit que oui, mais que Dieu le lui avait ordonné. Que ne devait-on pas attendre de gens animés d'un tel zèle ! Le 27 avril 1752, M. de Vintimille, alors archevêque de Paris, donna un mandement pour condamner les *Nouvelles*. Quelques curés de Paris refusèrent de le publier ; et dans les paroisses où on le lut, les gens de ce parti sortirent aussitôt de l'église pour ne pas participer à cette condamnation. Cela s'appelait, dans leur langue, rendre témoignage de sa foi. L'archevêque ayant voulu obliger les curés appelants à lire son mandement, ils se pourvurent au parlement. Il paraîtra sans doute un peu singulier et un peu ridicule qu'on ait admis une telle requête. Le parlement se saisit de cette affaire avec une vivacité et une chaleur qui ne peuvent être expliquées que par cet esprit de vertige qui s'empare quelquefois des corps, et par l'intérêt bien connu que beaucoup de magistrats prenaient alors à cette misérable gazette et à tout ce parti. On a honte de dire aujourd'hui que plusieurs conseillers se firent exiler, et que presque tous les autres donnèrent leur démission plutôt que de souffrir que l'on touchât à leur protégé. Fontaine, de son côté, témoigna sa reconnaissance aux magistrats par un dévouement entier à leurs intérêts, et prit constamment leur parti dans leurs différends avec la cour. Sa gazette était un foyer d'opposition. Ce répertoire

est sans intérêt aujourd'hui ; mais en y jetant les yeux, on ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de la partialité fatigante de l'auteur, des minuties sur lesquelles il se traîne, des platitudes et des contes qu'il débite, ou de la crédulité de ses lecteurs, qui dévoraient ces feuilles et qui adoptaient les décisions de cet oracle. Là les convulsions et les miracles de St-Médard sont cités comme des prodiges de la droite du Très-Haut. Chaque âge à ses folies, et il faut bien convenir que celles-là étaient un peu moins funestes que les nôtres. On doit dire pourtant que plusieurs appelants n'approuvaient pas le ton des *Nouvelles*. Duguet, Delan, Debonnaire, se plaignaient des excès du gazetier. Mais il se soutint malgré leur autorité. Ses mensonges et ses inepties étaient utiles à la cause ; on le protégea. Il peut être regardé, par la persévérance de ses clameurs contre les jésuites, comme une des causes principales de leur destruction. Toujours ardent contre les papes, les évêques et en général contre l'autorité, il a le mérite d'avoir contribué à affaiblir les sentiments de religion par l'âpreté de ses disputes et la persévérance de ses calomnies. L'assiduité du travail de Fontaine, et le genre de vie auquel il s'était condamné, abrégèrent ses jours. Il mourut d'un ulcère à la vessie le 26 mai 1761, ayant rédigé les *Nouvelles* pendant plus de trente ans. Ses partisans ont loué sa piété : il ne disait pas la messe. Sa mort ne fit point cesser les *Nouvelles*, qui furent rédigées depuis par Guénin, dit l'abbé de St-Marc et Mouton (*voy. ces noms*). Leur véritable titre est : *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*. Elles étaient in-4<sup>o</sup>, chaque feuille contenant quatre pages ; ce qui fait 208 pages par année. La collection entière jusqu'en 1805 fait de 20 à 25 volumes, suivant qu'on relie plus ou moins d'années ensemble. Il y a une table pour le commencement des *Nouvelles* jusqu'en 1760. Cette table, publiée par l'abbé Bonnemare en 1767, 2 gros vol. in-4<sup>o</sup>, aurait elle-même besoin d'en avoir une. Les jésuites rédigèrent depuis 1754 un *Supplément* pour l'opposer aux *Nouvelles* ; ils furent obligés de cesser ce journal à la fin de 1748. (*Voy. PATOUILLET.*) — Il y a eu, sous le même nom de Jacques Fontaine, un jésuite flamand qui a écrit pour la défense de la bulle *Unigenitus* quatre volumes in-fol., et qui est mort à Rome en 1728. P—C—T.

FONTAINE (JEAN LA). *Voyez* LAFONTAINE.

FONTAINE (PIERRE-FRANÇOIS-LÉONARD), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts de Paris, naquit à Pontoise le 20 septembre 1762. Il était l'aîné de sept enfants et appartenait à une famille où l'architecture était pour ainsi dire héréditaire. Cet art y avait pourtant promptement dégénéré ; car l'aïeul, architecte d'abord, s'était bientôt restreint à l'art de conduire les eaux et de décorer les jardins ; il y avait même acquis une certaine célébrité. Marchant plus vite encore dans cette voie de décadence, le père de Fontaine, architecte aussi, était devenu entrepreneur

de bâtiments, puis plombier-fontainier. Mais le flambeau de l'art qui s'éteignait ainsi en se transmettant fut rallumé par le génie du fils, qui sut retrouver l'art dans cette industrie, où il semblait pour jamais perdu. Le jeune Pierre Fontaine sortit à seize ans du collège de Pontoise, où il avait été placé de très-bonne heure. Son père avait besoin de lui et l'envoyait à l'Île-Adam, où, sous la direction de l'architecte André, il faisait exécuter de grands travaux dans le château du prince de Conti. Le goût du jeune Pierre pour l'architecture se révéla, et son aptitude à la pratique de toutes choses se manifesta bientôt. Avec les fontainiers, il travaillait à la pose des conduits en fer ou en plomb; avec les maçons, à la construction des aqueducs; avec le contre-maître, à la comptabilité des ateliers. Sa récompense, après ces travaux déjà trop vulgaires pour lui, c'était la permission d'étudier les plans de l'architecte, la faveur de recevoir ses leçons, de copier ses dessins. Il reçut ainsi, au milieu des ouvriers de tout genre, au sein d'une activité de tous les instants et sur les chantiers mêmes, une de ces éducations pratiques qui laissent de profondes et durables empreintes; car elles répondent surtout aux besoins de ces intelligences promptes et vivaces, de ces esprits curieux que le travail attire, de ces volontés tenaces qu'excite la difficulté, et que plus tard viennent polir et vivifier l'étude des modèles et les leçons des maîtres. Vers cette époque arriva de Paris à l'Île-Adam un jeune homme qui devait aussi devenir un architecte habile; il se nommait Thibaut. Déjà on le citait comme dessinateur, et il était appelé pour mettre au net les dessins de M. André. Une commune ardeur pour des travaux aimés, fut le lien d'une amitié durable; l'ancien et le nouveau pupille de M. André se convinrent et s'apprécièrent bientôt, et cette liaison, profitable à tous deux, le fut surtout à Fontaine. Ces deux jeunes gens, on pourrait dire ces deux enfants, n'avaient qu'un goût : l'étude de l'architecture; mais les conseils, les leçons, l'exemple de Thibaut, un peu plus âgé que Fontaine et beaucoup plus habile, éclairèrent son esprit d'une lumière nouvelle et déterminèrent sa vocation d'une manière irrésistible. L'ardeur des jeunes architectes pour l'étude de leur art prit bientôt le caractère de la passion. Le jour de la St-Louis, on exposait publiquement à Paris, tous les ans, les travaux des élèves de l'Académie d'architecture qui avaient pris part au concours pour le grand prix de Rome. Les deux amis de l'Île-Adam furent pris d'un violent désir d'aller voir cette exposition. Il ne fallait pas songer à obtenir du rigoureux M. André une permission dont la demande eût provoqué un refus certain. Ils ne virent d'autre parti à prendre qu'une expédition nocturne, une fuite : munis d'échelles de cordes et de lanternes sourdes, ils escaladèrent les murailles et partirent à pied pour Paris. Le trajet fut

loin d'être agréable pour les imprudents voyageurs. Il leur fallut marcher jusqu'à Paris, où ils arrivèrent épuisés et mourant de faim, car la bourse de nos conspirateurs était vide. Après avoir examiné d'un œil morne et découragé ces plans, ces dessins si bien rendus, ces élégantes façades qui n'avaient plus de charmes pour eux, désillusionnés, brisés par les fatigues d'une course insensée, ils revinrent tristement à l'Île-Adam. De justes reproches, les alarmes d'une mère, les sévères réprimandes de M. André, les attendaient à leur retour. Le jeune Fontaine tomba gravement malade; on le crut près de succomber; et les médecins préparèrent les parents à la perte d'un fils chéri. On sait que cette cruelle épreuve leur fut épargnée et que Fontaine trompa ce douloureux pronostic, auquel il survécut trois quarts de siècle. Mais les yeux du père s'étaient ouverts; il avait compris que les leçons de l'Île-Adam ne pouvaient plus convenir à un jeune homme si profondément épris de l'art et capable d'un pareil dévouement. Il sentit que le séjour de Paris lui devenait nécessaire, et il se décida à l'y conduire. Ce fut vers la fin d'octobre de 1779 que Pierre Fontaine fit cette seconde entrée dans la capitale; mais cette fois en croupe sur le cheval que montait son père. Tous deux descendirent rue Montorgueil, à l'hôtel St-Claude. M. Piquenard, qui tenait cet hôtel, et dont Fontaine a conservé le nom dans un volume manuscrit où il a écrit l'histoire de sa vie (1), était, dit M. Fontaine, « le filleul de mon père, qui lui avait prêté quelque argent, et il fut convenu qu'il me nourrirait et me logerait en acquit d'une partie de sa dette. » C'était un arrangement plein de sagesse et d'économie; il ne satisfait pas cependant le jeune artiste. Le séjour que la prudence paternelle lui avait préparé offrait peu d'agréments, et les hôtes avaient peu d'élégance; car l'hôtel St-Claude était le rendez-vous général, la bourse des marchands de beurre, de farine, des marchands de poisson de Pontoise. Pierre Fontaine s'occupait bientôt de trouver un domicile

(1) Ce volume manuscrit, commencé par Fontaine le 20 septembre 1839 (il avait alors 77 ans) et continué par lui pendant cinq ans jusqu'au 20 septembre 1844, jour anniversaire de sa 82<sup>e</sup> année, porte pour titre : *Mia villa*, et pour épigraphe ces mots touchants : *Morto che sarò, che nel pensier vostro io viva*. Quatre ans plus tard, le 20 septembre 1848, « jour de mon entrée dans la quatre-vingt-septième année de ma longue vie, » écrit-il encore avec la même netteté, il reprend la plume; il raconte en quelques pages, et sous l'impression de la plus vive douleur, les événements du mois de février et la chute du roi Louis-Philippe. Puis il annonce qu'il veut enfin n'appartenir qu'à lui-même. « Après être resté sans interruption, dit-il, presque un demi-siècle dans l'exercice de la même place; après avoir été successivement, en commençant par la Convention et le Directoire, architecte du palais du Louvre, des Tuileries et de toutes leurs dépendances, sous le Consulat, sous l'Empire, sous Louis XVIII, sous Charles X, sous Louis-Philippe, et définitivement sous la République de 1848, je me détermine à solliciter ma démission. Je vais donc pendant quelques instants, s'il plaît à Dieu de me les accorder, jouir du repos que je n'ai jamais eu et après lequel j'ai bien souvent soupité. » Il écrivit au bas de la dernière page : *Nunc dimittis servum*; puis, regardant sa mission comme achevée, il ferma ce livre auquel il aurait pu ajouter encore tant de pages pendant six années d'une existence paisible et vénérée.

moins fortement empreint des souvenirs de sa ville natale. L'amour de la patrie semble cependant avoir encore présidé au choix de sa nouvelle résidence; car il alla loger (mais au moins il y demeurait seul) chez un marchand de farine de la rue des Prouvaires. Le lendemain même de son arrivée à Paris, Fontaine avait été présenté à M. Peyre jeune, architecte des bâtiments du roi. L'école d'architecture de ce maître, située rue Boucher, était célèbre. C'est dans cette école, où venait d'être aussi admis Percier, que les deux jeunes architectes se virent pour la première fois; c'est là qu'ils commencèrent à s'aimer et que naquit entre eux cette communauté d'études, de travaux et de gloire, que la mort seule devait briser. — Alors comme aujourd'hui, l'objet de l'ambition des jeunes architectes était le premier grand prix de l'Académie. Mais, pour se présenter à ce concours, il fallait avant tout être élève de l'Académie. L'Académie d'architecture, établie en 1671 par les soins de Colbert sous la protection de Louis XIV, était composée de trente-deux membres, parmi lesquels on comptait le professeur d'architecture, le professeur de mathématiques et le secrétaire perpétuel. A l'époque où Fontaine étudiait, le professeur d'architecture était David Leroy, célèbre par ses voyages, par ses travaux, par sa publication sur les *Ruines* des plus beaux monuments de la Grèce, et membre aussi de l'Académie des inscriptions. Le professeur de mathématiques était M. Mauduit, le secrétaire perpétuel était Sedaine. Il y avait deux classes d'étudiants: les élèves ordinaires, en nombre illimité; ceux-ci pouvaient suivre les cours de l'école et concourir pour les médailles qu'on distribuait tous les mois; mais ils ne pouvaient prendre part aux concours dont la récompense était le grand prix; et les étudiants, appelés *élèves de l'Académie*, qui étaient seuls en possession de ce privilège si recherché. Chaque membre de l'Académie avait le droit de choisir un élève, de le prendre sous son patronage spécial et de le présenter au grand concours. Une particularité remarquable qu'il faut encore signaler, c'est que le lauréat du grand prix ne recevait pas nécessairement la pension de Rome. L'Académie décernait le prix; mais le ministre de la maison du roi donnait seul la pension. Par suite de cette disposition bizarre, un élève de l'Académie pouvait obtenir le prix, sans recevoir le brevet de pensionnaire; et souvent le ministre donnait le brevet à un élève qui n'avait pas remporté le prix. Fontaine parvint enfin à mériter l'honneur d'entrer dans le corps d'élite des étudiants privilégiés. Un membre de l'Académie, M. Heurtier, le choisit pour son élève et lui ouvrit ainsi l'entrée du grand concours: il n'y fut admis cependant qu'en 1783, après de persévérantes études. *Un projet pour la sépulture des rois et princes de la famille royale*, tel était le sujet du concours d'architecture proposé en 1783. Nous pouvons dire ici comment Fontaine avait

traité ce sujet; car, à défaut du projet même, nous avons la description que l'auteur nous en a laissée, et nous la respecterons: « J'avais imaginé, dit-il, de placer sur le sommet de la « montagne de Montmartre l'édifice demandé. « Après avoir indiqué, par des étages de portiques « différents au-dessus les uns des autres, les « rangs qui distinguaient les sépultures des souverains, celles des princes et celles des grands, « je consacrais, dans un ordre méthodique et « dans une disposition régulière, le reste de la « montagne jusqu'au boulevard extérieur à la « sépulture des habitants de la capitale. J'avais, « dans le dessin de ma façade générale, supposé « l'effet d'un coup de tonnerre qui éclairait le « sommet de la pyramide circulaire, sur laquelle « on voyait, au centre d'un cercle de coursiers « lancés au galop, la statue du Destin qui portait « sur le monde, la faux à la main, la mort dans « toutes les directions. J'ai lieu de croire que « ma pensée, un peu alambiquée et à laquelle « je n'avais pu joindre aucune explication, n'a « pas été bien comprise, et que mon coup de « tonnerre seul, quoique assez mal rendu, m'a « fait avoir le second grand prix auquel je n'aurais pas même osé prétendre (1). » Il est curieux de lire cette opinion de Fontaine, émise par lui après tant d'années, sur une composition juvénile qu'il apprécie, on le voit, sans trop d'indulgence. Au surplus, ce n'est pas le seul des ouvrages de sa jeunesse qu'il traite dans ses mémoires avec indifférence. Quoi qu'il en soit, ce projet de Fontaine lui mérita le second prix, et peu s'en fallut qu'il n'obtint le premier, accordé, à la majorité d'une voix seulement, à l'élève Moreau, qui devint aussi plus tard un architecte distingué. Mais Fontaine ne brigua pas plus longtemps les récompenses académiques. Il faut dire pourquoi il s'arrêta tout à coup dans cette voie, et ne voulut plus prendre part au concours. Un jeune peintre qui, malgré une mort précoce, a laissé de grands souvenirs, un élève de David, Drouais (*voy. ce nom*), avait remporté avec éclat, l'année précédente, le grand prix de peinture et obtenu la pension de Rome (2). Son tableau de prix, la *Cananéenne pénitente* avait excité un tel enthousiasme, que les élèves de l'Académie, décernant au jeune Drouais les honneurs inusités d'une ovation publique, l'avaient porté en triomphe autour du Louvre, et, pour compléter l'innovation, avaient applaudi les académiciens. Le second prix d'architecture, accordé à Fontaine contre le vœu et le jugement des élèves, qui lui décernaient le premier, excita un tel orage, que les académiciens cette fois furent traités avec une irrévérence qui causa un véritable scandale, dont

(1) Mémoires manuscrits, *Mia vita*.

(2) Drouais mourut à Rome; Fontaine et Percier, devenus ses amis, lui élevèrent un monument, de concert avec le sculpteur Michallon, au nom de tous les pensionnaires de l'Académie.

Fontaine, qui en était véritablement innocent, eut à supporter tout le poids. Accusé d'avoir été l'un des auteurs de cette irrévérencieuse manifestation, dont il avait été au contraire profondément affligé, et prévoyant bien, peut-être à tort, qu'on en ferait peser sur lui toute la responsabilité, il renonça au concours, à ce grand prix qu'il devait être appelé plus tard à décerner tant de fois, et il s'abstint désormais d'en courir les chances, tant était puissante chez lui la conviction qu'il ne pourrait jamais effacer de l'esprit de ses juges une prévention qui certes se serait évanouie devant la droiture connue de son caractère, la régularité de sa conduite, son amour du travail, sa reconnaissance et son respect pour ses maîtres. Cependant il voulait voir l'Italie; il fallait qu'il connût Rome. Il demanda à son père le subside nécessaire. Vingt-cinq louis suffisaient à ce voyage; il les obtint, et la tendresse paternelle augmenta la somme de la promesse d'une pension annuelle de 400 francs. Il partit donc pour Rome, en compagnie de Dufour, architecte comme lui et qui eut aussi une grande place dans son amitié, du statuaire Michallon, qui venait de remporter le grand prix de sculpture, et de quelques autres artistes. L'enthousiasme fut grand, comme on peut le croire, au premier aspect de la ville éternelle, objet de tant de vœux et de tant d'espérances. Mais quand ce premier enivrement fut passé, un grand découragement s'empara de l'âme de Pierre Fontaine. Il fallait descendre de ces nobles hauteurs, pleines de ravissements et d'extases, pour se trouver en face des choses vulgaires de la vie de tous les jours; il fallait abdiquer ces grands souvenirs, et au sortir du *Forum* oublier tous les beaux noms de l'antiquité pour écrire à un chanoine de Lisieux, qui avait promis une petite pension dont le quartier n'arrivait pas. Il ne restait plus rien des vingt-cinq louis, et le présent était gros d'inquiétudes. La fortune vint une fois, d'une main avare, il est vrai, au secours de la bourse tarie des deux amis. Un soir qu'ils rentraient à leur modeste domicile de la porte *Pinciana*, Fontaine et Dufour avaient osé tenter le sort et confier quelques *bajocchi*, leur dernière ressource, aux chances de la loterie pontificale. Le hasard les avait favorisés; ils avaient gagné! Vingt piastres (cent francs) tombaient dans la poche vide de nos deux artistes et leur formaient un petit pécule. Ce trésor inespéré leur rendit le courage, et ils eurent la sagesse de ne pas chercher à recueillir une seconde fois cette manne bienfaisante tombée du ciel. — Vers cette époque, Fontaine rencontra dans un café de la rue du Cours un vieux gentilhomme français nommé de Nainville, qui avait le sentiment des arts et le goût des belles choses. Il vivait à Rome, où il était fixé depuis plus de vingt ans, dans la paix que donnent la culture des arts et l'amour des lettres, à l'aide d'un médiocre revenu qui suffisait à la modestie

de ses goûts. Le vieux gentilhomme prit en sincère amitié le jeune artiste et s'intéressa à son avenir. Fontaine s'occupait alors, pour se créer des ressources, de faire des vues de Rome qu'il coloriait à l'aquarelle. Il espérait les vendre aux étrangers qui recherchent ces sortes de souvenirs; « mais il avait reconnu, dit-il lui-même, « après plusieurs essais peu satisfaisants, qu'il « devait, avant tout, étudier le dessin, qu'il savait « fort peu, et apprendre la perspective, qu'il igno- « rait entièrement. » M. de Nainville, frappé de son désir de s'instruire, voulut combler les vides d'une éducation incomplète, et comme lui-même dessinait fort bien, il commença par lui enseigner ce dont il avait le plus besoin, la perspective. Ce fut au milieu de ces leçons, dont Fontaine avait conservé un profond et touchant souvenir, qu'il apprit avec un vif sentiment de bonheur que Percier allait venir à Rome, car il avait remporté le grand prix d'architecture. Bientôt une lettre de Percier lui-même, adressée à l'un de ses amis de Rome, lui fit connaître une autre nouvelle qui changeait entièrement une position si précaire, si pleine d'incertitude : « Je suis plein de joie, écri- « vait Percier, Fontaine vient d'obtenir la pen- « sion. » C'était en effet M. Heurtier qui, n'oubliant pas l'élève dont il avait vu avec regret l'éloignement et veillant de loin sur lui, avait réussi à obtenir cette faveur du ministre de la maison du roi, M. de Breteuil. Fontaine le père avait exécuté pour M. de Breteuil d'importants travaux, le ministre reconnaissant s'en souvenait et récompensait dans le fils le talent et la probité du père. Présentés bientôt à M. Lagrenée, directeur de l'école, et installés au palais de l'Académie de France, Percier et Fontaine serrèrent plus fortement les liens de cette amitié qu'ils avaient formée dans l'atelier de Peyre. Ils avaient remarqué la vie dissipée de quelques-uns de leurs camarades d'école, et s'isolèrent davantage dans leur mutuelle affection. « Nous « fimes, Percier et moi, dit Fontaine, sans bruit, « sans éclat, un pacte d'amitié fondé sur l'estime « et la confiance. Nous concertâmes ensemble « un plan d'études qui plus tard nous a été très- « utile (1). » C'était une chose vraiment remarquable que ce plan d'études concerté par deux jeunes gens, dont le plus âgé (c'était Fontaine) avait à peine vingt-quatre ans. Ces deux esprits, liés l'un à l'autre par un attachement si rare et dont la persévérance fut si tendre, étaient aussi divers qu'ils étaient unis. Riches de qualités opposées, ils trouvaient dans cette diversité même l'aliment fécond et salutaire qui fortifiait encore cette amitié si puissante. Les qualités propres de chacun d'eux, isolées se seraient peut-être refroidies, elles s'exaltaient en se combinant. Frappés cette fois d'une même pensée et pour ainsi dire d'une révélation soudaine, ils avaient compris dans leur ardeur intelligente, et comme par un éclair de génie, qu'il y

(1) Mémoires manuscrits, *Mia vita*.

avait deux Rome dans Rome. Les architectes leurs devanciers, fermant les yeux à la lumière, n'avaient pas vu ou n'avaient pas voulu voir les merveilleuses richesses jetées avec tant de profusion sur ce sol généreux; Fontaine et Percier furent comme éblouis de leur éclat. Embrassant à la fois tout ce vaste horizon, ils virent, à côté des temples en ruines, les églises et les basiliques debout; les palais pleins de vie des seigneurs romains frappaient leurs regards près des palais couchés sur le sol, près des thermes, près des cirques écroulés. Sur les voies antiques, au milieu des débris, l'art merveilleux de la renaissance avait semé de riants jardins, de ravissantes *villas*. Rien n'échappait à leur avide contemplation. En présence de ces beautés si diverses de la Rome moderne et de la Rome antique, où se partageait et se confondait leur admiration, ils divisèrent leur vie en deux parts égales. L'une était consacrée aux devoirs que les pensionnaires ont à remplir : elle appartenait à la Rome des Césars; l'autre, disputée à de vaines distractions ou à de fâcheuses dissipations, fut vouée à la cité moderne. Ces études et les nombreux dessins sortis alors du crayon de nos jeunes et infatigables artistes leur servirent plus tard pour la publication de leurs ouvrages sur les *Palais et maisons de Rome* et sur les *Maisons de plaisance de l'Italie*, publication à l'aide de laquelle ils supportèrent plus facilement les temps pénibles qui les attendaient à leur retour en France. C'est à cette époque que Fontaine fit deux beaux dessins que, jusqu'à son dernier jour, il conserva dans son cabinet : ce sont deux vues prises du sommet de *Monte-Marzio*, l'une de la Rome antique restaurée, l'autre de la Rome moderne. Ces dessins offrent, pour ainsi dire, le résumé de ces doubles études, dont Fontaine rend ainsi compte lui-même : « Dès le grand matin, nous allions chaque jour explorer, dessiner, mesurer tous les édifices dans lesquels nous trouvions les traces du bon goût qui, pendant le 15<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle, régna dans l'Italie. » Nous rentrions ensuite chacun chez nous pour mettre au net les fruits de la récolte de chaque jour. Ainsi nous passions le temps, ne négligeant en aucun point les réglemens du pensionnat. » Fontaine observait ces réglemens et en remplissait les obligations avec la plus louable exactitude. Un triste accident signala ces travaux de pensionnaire : il avait entrepris avec un de ses camarades qui devint aussi plus tard membre de l'Institut, M. Bonnard, un magnifique projet de restauration, un travail sur les eaux et les aqueducs de Rome. Ils voulurent en commencer les études par une visite au lac *Bracciano*, dont les eaux, qui font un trajet de quinze lieues dans un aqueduc construit depuis deux mille ans, tombent encore aujourd'hui abondantes et limpides dans les vasques de la fontaine Pauline. Ils voyageaient à pied et chassaient le long du chemin, quand le fusil de Fontaine part tout à coup et va frapper le pauvre Bonnard, qui tombe sous le coup. La blessure heureusement

était légère, mais Fontaine éprouva de cet accident une vive émotion « et, dit-il dans ses mémoires, ce ne fut pas le blessé qui se mit au lit. » Quant à Bonnard, il ressentit une telle frayeur, qu'il jugea prudent de s'éloigner d'un collaborateur aussi dangereux, et ce coup de fusil malencontreux interrompit les études du lac *Bracciano*. D'ailleurs Fontaine dut bientôt quitter Rome; les nouvelles de Paris commençaient à troubler la paix de l'école; Fontaine était rappelé par son père, que les premiers événements de la révolution avaient ruiné, et qui réclamait avec les plus vives instances la présence et le secours de l'aîné de ses enfants. Fontaine ne pouvait hésiter, il partit sur-le-champ, et pour ménager le peu d'argent qui lui restait, il s'associa avec son ami Dufour et fit la route à pied avec lui. La joie causée par son retour, celle qu'il trouva lui-même dans les embrassements de sa famille après une absence de cinq années, fut bientôt assombrie par la pauvreté qui menaçait la maison. Plus de travaux dans les ateliers. La misère était au foyer paternel; Fontaine comprit que sa présence serait une charge de plus, que sa place était à Paris, et que là seulement il pourrait servir ceux qu'il aimait. Plein de tristesse, mais aussi plein de courage, il quitta cette maison jadis si heureuse, et sans prévenir son père autrement que par une lettre où il l'informait de sa résolution, il alla demander des ressources et du travail à la capitale, malgré la difficulté des temps, malgré les troubles et l'agitation qui remplissaient alors Paris. C'est dans une pauvre demeure, au fond d'une obscure allée, que Fontaine commença par d'humbles et obscurs travaux une carrière promise à tant d'éclat, et l'architecte futur des souverains s'installa d'abord dans une des petites rucs sombres et fangeuses situées entre la rue St-Denis et la rue St-Martin. Le domicile dont il prenait ainsi possession était celui de son ami Thibaut, qui était encore à Rome, et que M. Thibaut père avait consenti à lui louer tout meublé au prix de 150 francs par an. Un célèbre fabricant de meubles, M. Jacob, lui demanda quelques dessins dont le succès attira les fabricants de papiers peints et d'étoffes de soie. Les artistes vinrent ensuite et employèrent le dessinateur habile; l'architecte Ledoux, qui allait publier ses *Barrières de Paris*, eut recours au crayon de Fontaine. Il acceptait tout; mais il sentait bien que sa verve se glaçait, que son esprit s'éteignait dans ces obscurs travaux, dans ces occupations peu dignes d'un lauréat; il attendait des jours meilleurs, mais cette lutte stérile soutenue depuis deux ans contre la misère avait épuisé son courage en même temps que flétri son cœur. Il voulut essayer de changer une existence devenue insupportable; et après un conseil où se réunirent ses amis, Percier, récemment revenu de Rome, Bernier et Bonnard, il résolut d'aller tenter la fortune à Londres. Bonnard devait l'y accompagner; Bernier devait seulement les conduire jusqu'au Havre;

quant à Percier, il voulait rester à Paris, où il se trouvait bien au milieu de quelques élèves qu'il avait réunis déjà, et qui formaient le noyau de cette savante et brillante école, aujourd'hui en possession d'une célébrité justement méritée, et qui a rendu au nom du maître l'éclat qu'elle en avait reçu. C'était une entreprise bien périlleuse que de quitter la France à cette époque pour passer en Angleterre; c'était se ranger parmi les suspects, se désigner aux affreuses rigueurs de la proscription, aux coups terribles d'une loi sans pitié. Pour prendre un parti si plein de périls, il fallait que Fontaine désespérât bien profondément de lui-même et de son avenir. Les trois amis partirent à la hâte pour le Havre, sans passe-port, sans savoir s'il leur serait possible de s'embarquer, exposés à toutes les chances d'un voyage si témérairement entrepris. Arrêtés comme suspects à Poissy, ils sont délivrés par le commandant de la garde nationale, qui avait été toiseur dans les ateliers de Fontaine père, et qui, après la prison, leur offre de bons lits et un bon souper. A Barentin, la voiture chargée de voyageurs dont aucun n'a de passe-port est arrêtée au milieu de la nuit. Heureusement l'officier visiteur ne savait pas lire, et un *laisser-passer* pour une malle, trouvé par hasard dans la voiture, sert de passe-port à tout le monde. Arrivés enfin au Havre, où Bernier s'arrêta, Fontaine et Bonnard finissent par trouver, à prix d'argent, un patron qui consent à les passer en Angleterre, et qui d'abord les tient pendant vingt-quatre heures cachés sous des planches au fond d'un mauvais bateau, pendant que la police y fait d'inquiétantes et actives perquisitions. Ils arrivèrent à Londres épuisés de forces, de courage et d'argent. Ce qu'il y eut de curieux dans ce voyage, c'est que, bien malgré eux, ils passèrent aux yeux de leurs compagnons pour deux émigrés de haut rang, pour deux chefs, deux conspirateurs importants. Parmi les passagers avec lesquels ils avaient fait la traversée plusieurs avaient pour quitter la France des motifs qui n'étaient que trop légitimes : c'était un officier suisse, échappé à l'affreuse journée du 10 août; c'étaient deux prêtres et un gentilhomme normand, objet de poursuites menaçantes auxquelles il avait su se dérober. C'est ce dernier que la police avait cherché avec tant de persévérance dans le bateau qui portait nos fugitifs. Cependant, nos deux architectes s'efforçaient de convaincre leurs compagnons de voyage qu'aucun motif politique ne les conduisait en Angleterre; ils voulaient éviter des confidences embarrassantes : aussi s'étaient-ils donnés pour des ouvriers bijoutiers qui allaient chercher du travail à Londres; mais plus ils affectaient ce rôle modeste, plus on leur prêtait de vues sérieuses, de projets téméraires : *Je respecte votre secret*, leur répétait sans cesse, du ton de la plus grande déférence, le gentilhomme normand, qui s'était surtout attaché à eux. Ils eurent bientôt le mot

de l'énigme et l'explication de cette importance politique qu'on leur attribuait si gratuitement : Fontaine, comme tout le monde à cette époque, avait travaillé aux fortifications détachées que l'on élevait autour de Paris. Dans la rage de dessiner qui le poursuivait partout, il n'avait pu s'empêcher de prendre un croquis de ces petites forteresses improvisées. L'émigré normand avait vu ce dessin, dont il avait fini par s'emparer; dès que nos faux bijoutiers arrivèrent à Londres, l'indiscret gentilhomme les conduisit à l'hôtel Sablonnière, rendez-vous général des réfugiés français, fit voir à tous le croquis compromettant, et présenta nos artistes comme deux officiers du génie, avec lesquels il allait rejoindre à Ostende l'armée du comte d'Artois. Fontaine, à bout de dénégations, et voyant l'inutilité de sa résistance au rôle qu'on voulait lui faire jouer, prit le parti de quitter le soir même avec son ami cet asile dangereux; mais le maître d'hôtel, persuadé aussi ou feignant de croire qu'il avait affaire à de hauts personnages forcés par de puissants intérêts à garder l'incognito, les rançonna en conséquence et les traita si respectueusement, que le fond de leur bourse y resta. Toutes les espérances que Fontaine avait fondées sur ce voyage et qui le lui avaient fait entreprendre furent trompées. Aucun heureux résultat ne devait suivre ces fatigues, ces inquiétudes et ces peines. Fontaine ne trouva à Londres que les travaux obscurs et rebutants qui lui avaient fait prendre le séjour de Paris en aversion : des ornements, des bordures, des dessins pour étoffes et pour les papiers peints. Il prit ce travail tellement en horreur, qu'il se trouva heureux d'avoir à peindre des dessus de tabatières. Une lettre de son père vint rendre son départ nécessaire, et rendre plus amers encore les regrets qu'il éprouvait d'avoir quitté la France. Son père lui apprenait qu'un décret de la convention confiscait les biens de tout citoyen dont un enfant serait passé à l'étranger sans mission reconnue et légitime, ou qui refuserait de rentrer dans sa patrie dans le délai fixé par la loi : « Le peu que je possède va être saisi, écrivait le malheureux père. Comment et avec quoi pourrai-je nourrir ta mère, ton frère et tes sœurs? » Il se disposait à partir; une proposition que son ami Percier lui adressait de Paris hâta encore son départ. Voici ce qu'offrait Percier au voyageur en détresse : M. Paris, architecte célèbre, venait de se démettre des fonctions de directeur des décorations de l'Opéra. Percier demandait à Fontaine d'accepter, de moitié avec lui, la place qui lui était offerte, avec quatre mille cinq cents francs d'appointements. C'était une fortune, en assignats il est vrai; il se hâta de l'accepter. De retour à Paris, il retrouva Percier qui l'attendait au milieu de ses élèves, et tous deux furent bientôt installés dans leurs fonctions nouvelles par M. Céliérier, aussi architecte et directeur de l'Opéra. Le ballet faisait alors la fortune de ce théâtre : Fon-



taine et Percier eurent à composer les décorations de *Télémaque*, du *Jugement de Paris*, de *Psyché*, ballets qui jouirent d'une grande célébrité. Peu de temps après, Célérier devint suspect, et un comité central dont nos deux artistes firent partie fut chargé, pendant plusieurs années, d'administrer le théâtre. — Cependant le siècle qui s'achevait amenait pour la France un espoir nouveau et lui promettait des destinées plus heureuses ; l'argent reparaisait, et avec lui le luxe osait renaitre. De nobles habitations demandaient des restaurations habiles ; d'anciennes splendeurs voulaient reparaitre au grand jour ; on s'adressa de toutes parts à Fontaine et à Percier, devenus à la mode et désignés au choix des fortunes impatientes ou rassurées par l'intelligence soigneuse, l'harmonie de détails et d'ensemble, qui caractérisaient leur talent et recommandaient tous leurs travaux. En effet, ne croyant pas que l'œuvre de l'architecte se bornât aux travaux de construction ou de décoration, ils étendaient jusqu'à l'ameublement leur savante sollicitude ; ils ne négligeaient aucun de ces accessoires futiles en apparence, mais qui font le charme et la vie d'une habitation : meubles, bronzes, cristaux, tout était l'objet de leur attention vigilante et créatrice ; à ces accessoires, qu'ils rendaient si importants et si précieux, ils assignaient de nouveaux contours, des formes jusque-là inusitées ; car ils comprenaient qu'au sortir d'agitations si violentes, de secousses si profondes et si terribles, il fallait tout refaire et tout rajeunir. Tout, dans le gouvernement du pays, rappelait les formes des républiques antiques, ils n'avaient donc pas le choix du style ; ils durent se conformer aux exigences de l'époque, au goût impérieux du temps, et sous leur crayon, le meuble le plus vulgaire devint grec ou romain. Déjà des temples antiques, dessinés par Ledoux, servaient de barrières, et jusqu'au moment où entre deux colonnes on voyait apparaître le commis de l'octroi, on pouvait se croire aux portes de Rome ou d'Athènes. Non-seulement Fontaine et Percier ne pouvaient résister à ce mouvement général ; mais, plus que d'autres ils contribuèrent à donner aux travaux d'art de cette époque un style caractéristique et qu'on ne peut méconnaître, parce qu'appliquant aux choses de la vie usuelle ce système de rénovation antique, ils le faisaient pénétrer dans les habitudes du citoyen et dans l'intimité du foyer. Au reste, la peinture, la poésie, la musique les avaient précédés dans cette voie où ils marchaient d'un pas si ferme et si résolu. Ils avaient eu pour précurseurs David, les deux Chénier, Méhul et Chérubini. — Nous arrivons à cette époque de la vie de Fontaine et de Percier qui décida tout à fait de leurs succès et de leur avenir. Il y avait alors dans la rue Chantereine, qui devint bientôt la rue de la Victoire, une maison appartenant à M. de Chauvelin, ancien ambassadeur de France en Angleterre. Fontaine et Percier, chargés de restaurer cette demeure, venaient d'y déployer

toutes les richesses de leur imagination, toutes les séductions de leur art : cette maison fut le berceau de leur fortune. La maison voisine était celle du général Bonaparte, qui, déjà premier consul, habitait alors le palais du Luxembourg. Isabey faisait alors le portrait de madame Bonaparte, et un jour il accourut apprendre aux deux amis que madame Bonaparte avait vu la maison de M. de Chauvelin, qu'elle en était ravie, qu'elle désirait voir les auteurs de cette brillante restauration ; elle venait de faire l'acquisition du château de la Malmaison, et voulait leur demander des projets pour cette demeure, que le premier consul affectionnait et qu'il se proposait d'embellir. Peu de jours après David les conduisit au Luxembourg. A peine madame Bonaparte leur a-t-elle fait connaître ses intentions et confirmé le message d'Isabey, qu'une porte s'ouvre : l'homme qui avait déjà porté si haut les destinées de la France paraît à leurs yeux, revêtu de cette petite redingote grise devenue historique. Ici nous laisserons parler Fontaine, en abrégant toutefois le récit de cette intéressante entrevue : « Le premier consul « alla aussitôt droit à David, et l'ayant salué par « son nom, il lui demanda ce qu'étaient devenus « les chefs-d'œuvre d'art envoyés d'Italie après le « traité de Tolentino. David ne s'attendait pas à « cette question ; il hésita un moment et répondit « qu'il les croyait déposés dans les salles du rez- « de-chaussée au Louvre. « Eh bien, dit le général, « j'ai envie d'aller voir cela tout de suite avec « vous. Pourquoi, continua-t-il vivement, ne met- « trait-on pas toutes ces belles choses sous le ma- « gnifique dôme des Invalides ? Ce serait un hom- « mage que l'on rendrait à l'armée qui en a fait la « conquête. » David, plus embarrassé qu'à la pre- « mière question, répondit en hésitant encore : « L'idée est belle, elle est grande, elle est digne ; « mais je ne sais si le dôme et l'église ont une « étendue suffisante. D'ailleurs voilà, dit-il en « montrant Percier, des architectes qui connaissent « la dimension de l'édifice. » Le premier consul « s'étant approché de nous, Percier recula et ne « répondit rien. Il vint ensuite directement à moi, « qui étais resté derrière, et me répéta sa phrase. « J'oubliai entièrement le héros, continue Fon- « taine ; je ne vis plus que l'homme à la redingote « grise, et je répliquai sans phrases, sans préam- « bule : « Je n'approuve pas cette idée. Si l'on « veut élever à l'armée des trophées de recon- « naissance dans son palais de retraite, ce sont les « drapeaux pris par elle à l'ennemi qu'il faut « suspendre aux voûtes de l'église des Invalides. » « Un silence profond succéda à ma boutade. Je « restai interdit et un peu effrayé de ma vivacité, « surtout lorsque le premier consul, s'étant éloi- « gné de nous sans répondre, se retourna et dit : « Attendez-moi, nous allons voir tout cela. Et il « sortit. Madame Bonaparte nous montra quelques « dessins de la Malmaison, nous entretint de ses « projets, et nous attendîmes. » Ils attendirent

trois heures. Le premier consul reparût enfin. Il rentra dans la salle, adressa quelques paroles à des généraux de l'armée d'Égypte, descendit rapidement l'escalier et monta en voiture. Murat se plaça à la gauche du premier consul; David se mit en face avec Fontaine et Percier, et l'on partit pour le musée. A peine avait-on eu le temps de prévenir le directeur, Dufourny. On trouva les salles encombrées de caisses, où reposaient encore les immortelles statues, le *Laocoon*, la *Vénus*, l'*Apollon*. Le héros contempla quelque temps en silence sa noble conquête, puis s'éloigna sans dire un mot; il quitta le Louvre, laissant David mécontent, Percier toujours calme, Fontaine inquiet et découragé. Mais peu de jours après, David vint lui rendre le courage et lui apporter une nouvelle qui réalisait ses rêves et lui ouvrait enfin l'avenir. Le premier consul avait goûté son idée; il adoptait entièrement son projet. On laisserait au musée les statues, on porterait les drapeaux aux Invalides. Cette translation se ferait avec une grande solennité, et serait l'objet d'une fête nationale, à laquelle assisteraient les consuls et les grands corps de l'État. La direction de cette fête était confiée à une commission présidée par le général César Berthier. David, Percier et Fontaine en faisaient partie; mais à ces deux derniers seuls appartenait le soin de la translation des drapeaux et de leur arrangement dans l'église; ils dirigeraient seuls toutes les dispositions de cette imposante et noble cérémonie. Dès ce jour les noms des deux architectes appartiennent à l'histoire de nos monuments. De leurs mains habiles on voit sortir, resplendissants de leur éclat passé ou rendus à une vie nouvelle, tous ces grands édifices encore couverts d'un voile de deuil : la Malmaison d'abord, puis St-Cloud, Compiègne, Fontainebleau, Versailles, les Tuileries, le Louvre. Ils unissent leurs efforts dans l'exécution de vastes travaux, et dans la conception de projets plus vastes encore qu'il ne leur sera pas donné d'accomplir. L'esprit ardent, vif, pratique de Fontaine, logé tout à son aise dans un corps vigoureux, infatigable, sert de complément à l'esprit rêveur de Percier, enfermé dans une enveloppe débile. A l'un il fallait de l'air et de l'espace, l'autre trouvait le monde dans son cabinet. A l'un l'activité, la fièvre de l'exécution, la puissance qui se multiplie en agissant; à l'autre le calme qui prépare, la méditation qui se rend maîtresse du succès. De là un ensemble complet de travail et d'efforts. Napoléon les presse, les excite. La Bibliothèque, l'Opéra, le temple de la Gloire, devenu aujourd'hui l'église de la Madeleine, le palais du roi de Rome, sont vingt fois construits sur le papier. Chaque jour amène son œuvre et sa pensée. Dans de longues et persévérantes études, ils préparent, ils poursuivent ce projet si souvent formé, si constamment entretenu, de joindre l'un à l'autre ces deux palais du Louvre et des Tuileries, séparés par le caprice des architectes et des rois, problème vainement cherché, rêve si longtemps es-

péré, que vient enfin de réaliser une volonté souveraine. Au milieu de ces grands projets, de ces incessantes études, Fontaine et Percier ne négligent pas ces travaux utiles qui honorent aussi l'architecte, puisqu'ils contribuent au bien-être général et à la santé publique; ils répandent partout l'air et la lumière : par leurs soins, les abords des Tuileries sont dégagés; ils font ou plutôt commencent la rue de Rivoli; ils construisent le grand escalier du Musée (1); ils élèvent l'arc de triomphe du Carrousel, le seul monument fait en commun qu'il leur ait été donné de nous laisser. Ces continuels travaux les trouvent cependant toujours prêts pour célébrer les grandes époques de l'ère impériale; ils ont des projets pour toutes les solennités, des décorations pour toutes les fêtes, décorations qu'on vient admirer de toutes parts et dont de magnifiques dessins perpétueront le souvenir. Fontaine, que nous avons montré luttant contre la mauvaise fortune, obscur, abattu, découragé, a enfin atteint ce point élevé et lumineux, but de l'ambition de l'artiste qui a la conscience de sa force et de sa valeur. Sa capacité reconnue le rendra nécessaire sous les différents régimes qui vont se succéder, et lorsque autour de lui tomberont les couronnes, il conservera ce sceptre pacifique que les révolutions semblent affermir dans ses mains; plus heureux que les possesseurs de nos grands palais, il restera toujours maître suprême des Tuileries et du Louvre, maintenu dans cette possession paisible par son rare talent, sa connaissance profonde des affaires, et, il faut le dire aussi, par la remarquable souplesse de son esprit. Si l'on doit regretter que presque toute la carrière de Fontaine ait été employée à des travaux de restauration, et qu'il lui soit resté si peu de temps à consacrer à des créations véritables, la faute en est au temps où il a vécu : Fontaine fut l'architecte des révolutions. Il est cependant un monument où l'on peut apprécier tout son talent, puisqu'il est l'ouvrage de sa seule inspiration; c'est la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou, dont Louis XVIII lui avait demandé la construction dès les premières années de son règne. Malgré ses proportions modestes, cet édifice, d'un beau caractère, d'un style ferme et noble, d'un aspect vraiment grand, montre tout ce qu'aurait pu faire l'architecte livré à lui-même et fait honneur à son génie. — Tout le monde sait quelle confiance le roi Louis-Philippe avait placée dans son architecte Fontaine. Dès son retour en France, et lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, il avait appelé près de lui l'artiste célèbre qui avait su fixer le choix de Napoléon. Tout le monde connaît aussi le dévouement sans bornes, l'affection sincère que Fontaine portait à ce roi si bon, à cette famille si digne de respect. L'éminent artiste conserva la plus vive gratitude et comme un culte respectueux pour les deux souverains

(1) Ce bel escalier vient de disparaître dans les nouvelles constructions du Louvre.

qui l'avaient honoré de leur estime; leur mémoire lui fut toujours chère. Napoléon l'avait tiré de la foule et lui avait conféré le titre brillant de premier architecte de l'empire; Louis-Philippe l'avait traité en ami plus qu'en prince: il l'admettait dans son intimité et avait reçu ses derniers services. En 1815, Fontaine voulut voir une dernière fois le héros que la fortune avait trahi, et qui s'était retiré à la Malmaison, où se pressaient tant de souvenirs. Fontaine arrive seul, il traverse les salons déserts, il cherche l'empereur; mais celui que de si grandes infortunes accablaient dormait d'un sommeil paisible, que l'artiste n'osa troubler. Après la chute de la monarchie de juillet, Fontaine écrivit au roi malheureux, et il a conservé dans ses mémoires la réponse touchante et résignée du monarque exilé. Fontaine avait depuis longtemps disposé sa vie de la façon la plus régulière et la plus active. Dès cinq heures du matin, on le trouvait au travail dans son cabinet de l'hôtel d'Angivillers et accessible à tous. Malgré des dehors quelquefois secs et peu encourageants, il était bon et affectueux. Un jour, un artiste honorable avec lequel il avait eu quelques relations, se présente à lui; Fontaine savait que cet artiste venait de perdre une partie de sa fortune; il devine aux premiers mots l'objet de la visite: « Je suis très-occupé, » dit-il au visiteur ému, « et ne pourrais vous entendre. Mon secrétaire est là, dans la chambre voisine: en voici la clef; faites-moi l'amitié d'y prendre la somme qui vous est nécessaire, que je n'ai pas besoin de connaître, et permettez-moi d'achever mon travail. » L'artiste dut se conformer à cette exigence assez rare, et lorsque plus tard, plein de joie et de reconnaissance, il vint pour acquitter sa dette et remercier son créancier: « Je suis bien pressé, » lui dit Fontaine, « voici ma clef; prenez la, serrez cet argent, et permettez-moi d'achever mon travail. » Fontaine s'était fait une demeure agréable, presque somptueuse, entourée de vastes et beaux jardins et décorée de nombreux objets d'art, mais singulièrement située. Elle touchait au cimetière du P. Lachaise. Après avoir visité ses nombreux travaux, chaque soir, à six heures, il retournait dans cette retraite qu'il s'était choisie, au sein de la famille qu'il avait adoptée. Le soir, il dessinait ou travaillait à ses manuscrits aussi nombreux qu'intéressants; car il a laissé six volumes in-folio de notes journalières et de correspondances. A dix heures, il montait en voiture et retournait à l'hôtel d'Angivillers, où il couchait, pour recommencer le lendemain cette vie régulière et occupée. Les nombreuses fonctions de Fontaine le plaçaient souvent dans des positions difficiles. Plus d'une fois il dut faire fléchir devant d'impérieuses nécessités ses convictions d'artiste et d'homme de goût. Dans ces occasions pénibles, l'art devait descendre de ses hauteurs, et le beau céder le pas à l'utile. Fontaine savait alors trouver dans l'art

lui-même des adoucissements aux coups qu'il allait lui porter et aux blessures dont il souffrait le premier. Il possédait une qualité précieuse, et qui caractérise surtout la nature de son esprit: c'était une double faculté d'improvisation qui lui permettait d'exécuter rapidement le projet qu'il avait rapidement conçu. Doué d'un coup d'œil sûr et d'un jugement net, dès qu'il voyait le but il touchait les moyens, et alors qu'une nécessité lui était démontrée, il en devinait toutes les conséquences. Il prenait à l'instant toutes ses dispositions et faisait mouvoir les murailles, comme un général, sur le champ de bataille, dispose de ses escadrons. Dès la première visite qu'il fit à la Malmaison, il entendit le premier consul se plaindre de la fâcheuse distribution d'une partie des appartements. Dix jours après (on était encore sous le régime du décadi) ces pièces obscures, étroites, incommodes, avaient disparu et avaient fait place à une bibliothèque spacieuse, pleine de lumière, et, ce qui valait mieux encore, pleine de livres et de livres si bien choisis, si conformes au goût du maître, que celui-ci, dans un ravissement qu'il ne chercha pas même à dissimuler, passa quatre heures dans cette bibliothèque improvisée. Fontaine avait été nommé membre de l'Institut en 1811. La même année l'empereur le nomma chevalier de la Légion d'honneur. La restauration le fit officier et lui conféra le cordon de St-Michel. Louis-Philippe le fit commandeur. Il était membre de presque toutes les Académies de l'Europe. Dans ses dernières années, il ne sortait guère de sa retraite que pour assister fidèlement aux séances de l'Académie des beaux-arts et partager les travaux de la section d'architecture. Il se rendait aussi assidûment au conseil des bâtiments civils; et, huit jours avant sa mort, il présidait encore l'une des séances de ce conseil, dont il avait été nommé président honoraire, après avoir donné en 1849 sa démission des fonctions de président. Il est mort en dessinant, le 10 octobre 1855. Fontaine avait l'esprit cultivé; il avait surtout une vive prédilection pour les lettres italiennes, et jusqu'à ses derniers jours il s'est occupé de traduire un poème célèbre, les *Animaux parlants* de Casti (1).

F. II—L—V.

FONTAINE DES BERTINS (ALEXIS), célèbre géomètre né vers 1705 à Claveison, était fils d'un notaire de ce petit bourg du Dauphiné près de

(1) On doit à Fontaine d'importantes publications d'architecture. Nous citerons: 1<sup>o</sup> *Palais, maisons et autres édifices modernes, dessinés à Rome et publiés à Paris*, Paris, 1798, in-fol., avec Percier et Bernier; 2<sup>o</sup> *Description des cérémonies et des fêtes qui ont eu lieu pour le mariage de S. M. l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise*, Paris, 1810, grand in-fol., avec Percier; 3<sup>o</sup> *Choix des plus célèbres maisons de plaisance de Rome et de ses environs*, Paris, 1810-1813, un vol. in-fol., avec Percier; 4<sup>o</sup> *Recueil de décorations intérieures*, comprenant tout ce qui a rapport à l'ameublement, comme vases, tripéds, candélabres, etc., Paris, 1812, 12 livraisons in-fol. de 12 feuilles; 5<sup>o</sup> *Résidences de souverains*, parallèle entre plusieurs résidences de souverains de France, de l'Allemagne, de Suède, de Russie, d'Espagne et d'Italie, Paris, 1833, un vol. in-4<sup>o</sup>, avec un atlas intitulé: *Plans de plusieurs châteaux, palais et demeures de souverains*, in-fol.

St-Vallier, et descendait d'une famille distinguée dans la robe et dans l'épée. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya au collège de Tournon chez les jésuites, où il ne fit pas de brillantes études. Il y apprit les éléments de la géométrie sous le P. Lemer. A l'âge de vingt ans, il vint à Paris pour se soustraire aux sollicitations de ses parents, qui voulaient le contraindre à étudier la jurisprudence. La lecture du livre de Fontenelle sur la géométrie de l'infini lui inspira beaucoup de goût pour cette science, et ayant fait connaissance avec le P. Castel, excité et dirigé par les conseils de ce savant jésuite, il fit de grands progrès dans les mathématiques ; mais peu favorisé par la fortune et ayant perdu son père, il quitta Paris en 1728, et il y revint à la mort de son frère aîné, qui lui laissa une succession de cinquante mille livres. N'aspirant qu'à se rapprocher de Paris, il vendit son patrimoine et acquit la terre d'Anel près de Compiègne, ce qui lui permit de faire de fréquents voyages dans la capitale, où il ne tarda pas à se lier d'amitié avec Clairaut et Maupertuis. Il commença à se faire connaître des savants en déterminant le minimum de la ligne comprise entre deux points situés sur une surface courbe. Jean Bernoulli avait déjà résolu le même problème ; mais sa solution était ignorée de Fontaine, qui n'avait eu jusqu'alors d'autres notions sur la méthode *De maximis et minimis* que celles qu'il avait acquises par la lecture du *Traité des infiniment petits* du marquis de l'Hôpital. En 1752 il présenta à l'Académie des sciences de Paris des solutions de problèmes très-singuliers relativement à des points attractifs situés sur des surfaces courbes. Il résolut ces problèmes par des considérations extrêmement délicates et à l'aide d'intégrations très-complicquées dans lesquelles il montra beaucoup de sagacité et d'originalité. En 1754 parut son fameux Mémoire sur les tautochrones, que d'Alembert regardait comme l'un des meilleurs de ceux qui composent le recueil de l'Académie des sciences. Le problème des tautochrones consiste à trouver une courbe telle que tout corps placé sur sa concavité arrive toujours dans le même temps au point le plus bas. Ce problème avait été résolu par Huygens dans l'hypothèse du vide, par Newton en considérant la courbe dans un milieu résistant comme la vitesse, et séparément par Euler et par Jean Bernoulli, qui supposaient la résistance du milieu résistant proportionnelle au carré de la vitesse, ce qui est plus d'accord avec l'observation. Fontaine, par une méthode tout à fait neuve et qui repose sur deux sortes de variations, résolut le même problème dans ces différentes hypothèses et d'une manière qui n'exige pas que l'on sache intégrer l'équation différentielle de la vitesse, ainsi que le supposaient les solutions de ses prédécesseurs. Il donna ensuite à la sienne une plus grande généralité en regardant la résistance comme étant à la fois proportionnelle au carré de la vitesse, et au pro-

duit de cette vitesse par une constante. Cependant, malgré ce pas immense fait par ce géomètre, il était réservé à Lagrange d'aller encore plus loin et de passer les bornes que Fontaine croyait avoir atteintes. C'est dans cette solution du problème des tautochrones que Fontaine démontra le premier deux théorèmes qui sont le fondement du calcul des variations inventé depuis cette époque. Fontaine démontra aussi le premier que toute équation différentielle d'un certain ordre a toujours un même nombre d'intégrales complètes de l'ordre immédiatement inférieur, et à l'aide desquels on peut trouver par l'élimination l'intégrale finie, complète, qui est toujours unique. Si l'heureux choix des signes qui servent à manifester nos idées est d'une utilité majeure dans une science de spéculation comme les mathématiques, nous ne devons pas passer sous silence l'ingénieuse notation de Fontaine pour exprimer les coefficients différentiels de tous les ordres et qui porte le nom de son célèbre auteur. Fontaine est aussi l'inventeur d'un principe général de dynamique qui, quoique présenté par lui d'une manière très-obscur, revient à celui de d'Alembert ; car les quantités de mouvement gagnées ou perdues que d'Alembert met en équilibre ne sont autre chose dans le principe de Fontaine que les forces qu'avaient les corps pour se refuser au mouvement. D'Alembert publia son principe en 1745, tandis que Fontaine ne parle pour la première fois du sien que dans le recueil de ses Mémoires publié en 1764, mais en avertissant que ce principe lui était connu dès 1759, et que les communications qu'il en avait faites à un grand nombre de géomètres devaient produire le même effet que s'il le leur eût transmis par la voie de l'impression. Cet aveu suffit alors pour exciter les partisans de Fontaine et plusieurs journalistes à contester à d'Alembert la priorité de cette découverte si importante dans la mécanique. Ce qui est remarquable, c'est que, dans cette grande dispute, Fontaine garda le silence. Au reste, il était assez habile géomètre pour avoir inventé son principe sans avoir eu connaissance de celui de d'Alembert. Ce qui rend cela encore plus probable, c'est que Fontaine, dans tout ce qu'il a fait, a peu marché sur les traces des autres ; et ce qu'on aurait de la peine à croire, ses connaissances en mathématiques n'étaient pas très-étendues : habitué à suivre ses propres idées, il négligeait souvent de lire les ouvrages de ses rivaux, et les siens n'en acquéraient que plus d'originalité. Ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait fait beaucoup de réclamations en mathématiques : il a contesté à Euler la découverte des conditions d'intégrabilité des formules différentielles et un beau théorème sur les fonctions homogènes. Il prétendait qu'en 1758, ayant communiqué à Paris ses découvertes à plusieurs géomètres, elles avaient pu être transmises à Euler ; mais il ignorait que ce grand géomètre avait depuis longtemps publié ces théorèmes dans

les Mémoires de St-Pétersbourg pour les années 1734 et 1735. Ce fait qui constate les droits d'Euler à l'invention de ces théorèmes est aussi une forte présomption que le géomètre français les avait également découverts. Fontaine a beaucoup fait de recherches sur le calcul intégral; il a employé divers procédés d'intégration fondés sur les propriétés des fonctions homogènes, sur la restitution des facteurs évanouis, sur l'élimination des constantes arbitraires, etc., etc. Il croyait avoir trouvé des méthodes générales d'intégration, chose que Lagrange regardait comme impossible. En vain Fontaine employa-t-il toutes les ressources de la méthode des coefficients indéterminés, il parvint à des équations si compliquées, surtout dans les ordres supérieurs, que ses méthodes ont été entièrement rejetées. On ne peut dire autant de ses procédés pour résoudre les équations littérales et numériques. Dans cette vue il a construit des tables à l'aide desquelles on trouve le système des facteurs qui conviennent à une équation donnée; mais la difficulté de la construction de ces tables et la longueur des opérations subséquentes ont fait que personne n'a cherché à s'occuper d'une méthode dont la généralité même n'est pas démontrée. On voit, par cette analyse des travaux de Fontaine, qu'on lui doit le germe de plusieurs découvertes importantes, et qu'il était éminemment doué de l'esprit d'invention. Aussi il ne dissimulait pas l'opinion avantageuse qu'il avait de lui. Lorsqu'il eut publié ses premiers essais : *On en parle dans les cafés*, disait-il avec bonhomie. Dans la préface de ses Mémoires il s'exprimait ainsi sur la solution qu'il avait donnée du problème des tautochrones : « Quand j'entrai à l'Académie, l'ouvrage que M. J. Bernoulli y avait envoyé en 1750, qui est un chef-d'œuvre, venait de paraître. Cet ouvrage avait tourné l'esprit de tous les géomètres de ce côté; on ne parlait que du problème des tautochrones; j'en donnai la solution, et l'on n'en parla plus. » Malheureusement pour lui, mais non pour la science, Lagrange en parla encore dans les Mémoires de l'Académie de Berlin en 1763. Fontaine, ayant examiné superficiellement le travail de ce grand géomètre, l'attaqua avec aigreur, prétendant qu'il s'était égaré et qu'il paraissait n'avoir pas entendu sa propre méthode, qui d'ailleurs, disait-il, était bornée et indirecte. Le grand homme, qui pour la première fois se voyait attaqué dans une carrière où il n'avait eu que des succès, se contenta de confondre son adversaire en prouvant que c'était lui-même qui avait donné une solution défectueuse en certains cas. Au reste, Fontaine n'en était pas moins pénétré d'admiration pour le mérite supérieur de Lagrange; voici de quelle manière il en parlait dans une lettre écrite à Mathon de la Cour en 1765 : « Je le regarde comme le premier géomètre de l'Europe; et quand il ne le serait pas, il serait encore un des hommes les plus aimables que je

« connaisse. » Le fond du caractère de Fontaine était un mélange de finesse, de niaiserie et d'orgueil. Cette même subtilité qui lui faisait découvrir tant d'idées neuves en mathématiques, il la portait dans la société, qui présentait un vaste champ à ses observations; peu souvent satisfait, son esprit toujours actif s'aigrissait, et trop naïf pour dissimuler, il manifestait sa pensée et devenait caustique. Un jour qu'on lui reprochait son silence, il répondit : « J'observe la vanité des hommes pour la blesser dans l'occasion » et cette occasion, il ne la laissait jamais échapper. Lorsqu'en 1741 l'ambassadeur de la Porte Ottomane vint à Paris, un de ces hommes suffisants qui affectent de dédaigner tout ce que les autres recherchent, regardait avec pitié l'empressement du public pour l'ambassadeur. « Eh! que vous fait l'ambassadeur turc, lui dit Fontaine; en seriez-vous jaloux? » L'abbé Nollet lisait à l'Académie une longue dissertation dans laquelle il ne parlait que du prix de différentes denrées : « Cet homme connaît le prix de tout, excepté celui du temps, » dit Fontaine, fatigué de la dissertation. Voici encore un mot qui peint parfaitement cet illustre géomètre : « J'ai cru un moment (disait-il en parlant de Condorcet) qu'il valait mieux que moi; j'en étais jaloux; mais il m'a rassuré depuis. » Fontaine, retiré à la campagne, menait une vie très-solitaire et partageait son temps entre les travaux de l'agriculture et les mathématiques. Il fut reçu à l'Académie des sciences en 1753. Étranger à toute brigue, il assistait rarement aux séances. « Une découverte, disait-il, vaut mieux que dix années d'assiduité à l'Académie. » Ses confrères lui laissaient toute liberté à cet égard. Peu au courant de tout ce qui n'était point du ressort des mathématiques, il prenait rarement part à leurs discussions. Dans sa retraite il avait beaucoup de goût pour la lecture; il affectionnait particulièrement Racine et Tacite, comme les auteurs qui fournissaient le plus d'observations à sa philosophie. Par une raison contraire, cette philosophie lui avait inspiré une aversion insurmontable pour les affaires. Dans les premières années de son séjour à Anel, la possession de cette terre lui ayant suscité un procès : « Monsieur, dit-il un jour à son avocat qui lui rendait compte de ses démarches, croyez-vous que j'aie le temps de m'occuper de cette affaire? » Sa famille ne pouvait obtenir de ses nouvelles que par la voix publique. Cependant il se décida à faire un voyage à Bourg-Argental, patrie de sa mère Madeleine Seytre Dépreaux. C'est au sujet de ce voyage que Mathon de la Cour, avec lequel il était fort lié, donnait à Condorcet les détails suivants sur ce grand géomètre : « Je le revis en 1753; il passa plusieurs mois au Bourg-Argental; il ne respirait que pour la géométrie. Il était ravi de trouver quelqu'un qui voulût l'écouter, et j'étais le seul dans ce pays-là. Aussi toutes les fois qu'il me rencontrait nos séances ne finissaient

« plus. Il se plaisait à me montrer et à calculer « devant moi divers problèmes que cet exercice « lui rendait plus familiers et à m'initier dans la « géométrie de l'infini. Je l'écoutais avec plus « d'avidité encore qu'il n'avait de plaisir à parler; « je mettais en ordre ce que je lui avais entendu « dire, et il se plaisait à revoir le lendemain ce « que j'avais écrit et souriait aux efforts de mon « zèle. Il parlait d'un ton si passionné de sa « chère géométrie, qu'il m'inspira un amour pour « elle que le peu de secours et le peu d'émulation « que l'on trouve en province n'ont jamais éteint. » Si Fontaine accueillait avec bonté les jeunes gens qui étudiaient les mathématiques pour leur propre satisfaction, il était bien différent à l'égard de ces demi-savants qui ne veulent faire parade que d'un étalage de science; il les laissait argumenter, et lorsqu'ils tombaient en contradiction ou se perdaient dans leurs raisonnements, il les regardait avec mépris et avait un secret plaisir à les laisser dans l'embarras. En 1765 il vendit la terre d'Anel et acquit du prince de la Marche la baronnie de Cuiseaux en Bourgogne sur les confins de la Franche-Comté; et, par une de ces singularités qui le caractérisaient, il vendit tous ses livres au moment où il allait s'ensevelir dans la retraite. Il y mourut le 21 août 1771 d'une maladie cruelle, qu'il avait négligée dans son origine. Cet esprit d'observation qui ne le quittait jamais lui fit regarder la vie comme un long problème dont la mort était une des données. Aussi la vit-il s'approcher avec courage, pensant qu'il y aurait de l'absurdité à se plaindre d'une loi de la nature aussi nécessaire et inaltérable que les autres. Il légua son bien grevé encore par des procès au chevalier de Borda, qui lui avait rendu des services importants et qui le rendit à la famille de cet homme célèbre. Son éloge a été écrit par Condorcet, et ses *Mémoires*, qui font partie de ceux de l'Académie des sciences, ont été recueillis avec quelques pièces inédites en un volume in-4° qui a paru en 1764.

B—L—T.

FONTAINE-MALHERBE (JEAN) naquit dans le diocèse de Coutances vers 1740 et mourut en 1780. Il a laissé : 1° *Calyppo à Télémaque*, héroïde, 1761, in-8°. Le succès de l'héroïde de Colardeau avait mis ce genre à la mode. 2° *Éloges de Carle Vanloo et de Deshaies* (dans le *Nécrologe* de 1766); 3° *La rapidité de la vie*, poème qui a remporté l'accessit de l'Académie française en 1766, in-8°; 4° *Discours en vers sur la philosophie*, qui a concouru la même année, in-8°; 5° *Épître aux pauvres*, pièce qui a remporté l'accessit de l'Académie française en 1768, in-8°; 6° *Fables et contes moraux*, Londres et Paris, 1769, in-12; 7° *Argilan, ou le Fanatisme des croisades*, tragédie en cinq actes et en vers, Paris, 1769, in-8°; 8° *le Gouverneur*, drame en cinq actes et en prose, Amsterdam (Paris), 1770, in-8°; 9° *le Cadet de famille ou l'Heureux retour*, comédie en un acte et en vers; 10° *l'École des pères*, comédie en un acte et en vers; 11° les

*mariages assortis*, comédie italienne en vers, mêlée d'ariettes : nous citons les trois dernières pièces d'après le *Supplément à la France littéraire*, publié en 1778. L'abbé Voisnon a donné en 1774 une comédie des *Mariages assortis*; nous ignorons si elle a quelque rapport avec celle de Fontaine. Cet auteur a fourni des poésies à l'*Almanach des Muses*, et a coopéré au moins aux deux premiers volumes de la traduction de Shakspeare avec Cattelain et Letourneur. Les ouvrages dramatiques de Fontaine n'ont pas eu les honneurs de la représentation. M. l'abbé Sabatier de Castres, en reprochant aux autres poésies et discours de Fontaine un vernis philosophique, ne manque pas de les juger sans intérêt, sans poésie et sans vrai talent; et cependant il les regarde comme très-supérieurs à ceux qui ont eu le prix.

A. B—T.

FONTAINES (MARIE-LOUISE-CHARLOTTE DE GIVRY, comtesse DE), était fille du marquis de Givry, ancien commandant de Metz, qui avait favorisé l'établissement des Juifs dans cette ville, et à qui les Juifs, par reconnaissance, avaient fait une pension assez considérable qui, après sa mort, était passée à ses enfants. C'est à cette circonstance que Voltaire fait allusion dans les derniers vers d'une pièce adressée à madame de Fontaines :

Adieu. Malgré mes épilogues,  
Puissez-vous pourtant tous les ans  
Me lire deux ou trois romans  
Et taxer quatre synagogues.

Madame de Fontaines publia deux romans : *Histoire de la comtesse de Savoie*, 1726, in-12, et *Histoire d'Aménophis*, la Haye, 1725, in-12; Paris, 1728, in-12. On trouve dans le premier le sujet de deux tragédies de Voltaire, *Artémire* et *Tancrede*; le germe de celle-ci était déjà dans l'épisode de Genièvre et d'Ariodant du *Roland furieux*. *Aménophis*, dont la scène est dans l'ancienne Libye, offre beaucoup moins d'intérêt que la *Comtesse de Savoie*. Tous deux ont été réimprimés dans l'édition des *OEuvres complètes de mesdames de la Fayette et de Tencin*, Paris, 1804, 5 vol. in-8°, et l'ont été de nouveau en 1812, sous le titre d'*OEuvres de madame de Fontaines*, 1 vol. in-18, avec une notice littéraire. On lit dans les *OEuvres inédites du président Henault* une note qui attribue à la Chapelle et à Ferrand les deux romans de madame de Fontaines, et rapporte sur cette dame plusieurs particularités qui ne font pas honneur à sa sagesse. Elle mourut pauvre en 1750.

A—G—R.

FONTAINES (PIERRE DES), gentilhomme du Vermandois, vivait du temps de St-Louis. Ce prince, au rapport de Joinville, l'appelait souvent pour l'aider à rendre la justice à ses sujets. On le trouve mentionné au nombre des seigneurs et maîtres du parlement (c'est ainsi que l'on appelait alors les membres de cette illustre compagnie), dans deux arrêts de l'an 1260. Des Fontaines était très-versé dans le droit français et dans le droit ro-

main, qui commençait alors à être en grand crédit. Il composa, sous le titre de *Conseil*, un style de pratique, dans lequel il fit un fréquent usage des livres du droit romain, dont il y traduisit un grand nombre de passages, accommodés aux usages et aux mœurs de ce temps. Cet ouvrage contribua à accélérer la révolution que St-Louis voulut opérer dans notre législation, en substituant les formes du droit romain aux pratiques barbares qui y étaient établies. Des Fontaines conserva néanmoins les maximes fondamentales du droit français, qu'il purgea de la rouille dont elles étaient enveloppées. C'est dans son ouvrage que les ont puisées les auteurs venus après lui. Du Cange fit imprimer le *Conseil* de Pierre des Fontaines, à la suite de l'Histoire de St-Louis, par Joinville, Paris, 1668, in-fol. B—1.

FONTAINES (PIERRE-FRANÇOIS GYOT DES). Voyez DESFONTAINES.

FONTAN (LOUIS-MARIE), journaliste, auteur dramatique et poète, naquit à Lorient le 4 novembre 1801. Son père le destinait à l'administration de la marine, et il y entra bientôt en qualité de commis entretenu. En 1820, à l'occasion du changement de la loi des élections, la ville donna un banquet à M. Villemain, l'éloquent défenseur des doctrines libérales; les commissaires de la marine prévirent les employés que l'on verrait avec déplaisir que l'un d'eux assistât à ce banquet; ils engageaient cependant ceux qui auraient l'intention d'y aller, à prévenir l'autorité. Fontan, qui « sur le sein maternel avait été bercé par des hymnes patriotiques, » eut devoir obéir à ses convietions, le dit à ses chefs et se démit aussitôt de son emploi; il vint bientôt après à Paris, sans but et sans recommandation; l'*Album*, dans l'origine journal des modes, qui chaque jour devenait de plus en plus littéraire et politique, et où écrivirent Andrieux, François de Neufchâteau, Loève-Weimars, Alexandre Delaborde, MM. Barrière et A. Thiers, reçut ses premiers essais en même temps que les *Tablettes*, recueil du même genre, mais moins politique; il fut même quelque temps rédacteur en chef des *Tablettes*, mais les quitta pour se donner exclusivement à l'*Album*. Un de ses premiers articles fut l'*Aigle et le Proscrit* (15 février 1825), ode qui pour la forme et la pensée a quelque analogie avec la magnifique pièce de poésie de Béranger, le *Cinq Mai*. C'est du lyrisme bonapartiste: on sait qu'à cette époque c'était un des moyens dont se servait l'opposition pour battre en brèche le gouvernement des Bourbons, car Fontan n'avait aucune sympathie pour l'homme du 18 brumaire, comme le montre son énergique impréation intitulée: *Quelques pages de l'histoire*, le dix-huit brumaire (5 mars 1825). Cet article, ainsi que les suivants: *la Mort de Tibérius Gracchus*, *l'Expulsion d'un nonce d'une diète polonoise*, allusion transparente à l'expulsion de Manuel (roy. ce nom) de la chambre des députés, et l'*Avenir* furent incriminés; dans ce

dernier, il répandait des larmes de pitié et jetait des fleurs sur la tombe des courageux et infortunés *Sergents de la Rochelle*. Le ministère public conclut contre l'auteur de ces articles à cinq ans de prison; mais un incident singulier s'éleva à l'audience. L'accusé, qui avait pris ses précautions pour que sa défense fût publiée par certains journaux, manifesta l'intention de se passer de son avocat présent et de se défendre lui-même « et vigoureusement, » ajouta-t-il. On était alors au milieu des embarras de la guerre d'Espagne, au moment de passer la Bidassoa; le tribunal eut devoir remettre indéfiniment la cause. La séance fut levée, et Fontan n'entendit plus jamais parler de son accusation. Étant retourné en Bretagne, il fut cependant bientôt arrêté près de Rennes, à Ploërmel, par ordre exprès du ministre de Corbière, comme prévenu de conspiration; emprisonné, interrogé et conduit sous escorte dans les prisons de Vannes. Son innocence reconnue, il fut bientôt mis en liberté. Pendant son absence, l'*Album* avait éprouvé de terribles vicissitudes. Le directeur, Magallon, ancien royaliste, devenu écrivain de l'opposition par horreur des proscriptions du Midi, avait été conduit à Poissy avec une bande de onze malfaiteurs et y était resté du 25 avril au 5 juin; Chateaubriand seul avait pu l'en faire sortir. Le journal avait été supprimé par une simple ordonnance de Corbière; Fontan raconta tous ces faits avec indignation dans une petite brochure: *De la translation de M. Magallon à Poissy et de la suppression de l'Album*. Il donna ensuite: *Odes et épîtres*, 1825-27, 1 vol., avec M. Ader, un de ses anciens collaborateurs à l'*Album*; l'*Actrice ou les deux Portraits*, comédie en un acte et en vers, 1826; *la Bossue*; avec MM. Ader et Dupeuty, *le Barbier du roi d'Aragon*; avec M. Alhoy, *Bergami*; avec M. A. Chevalier, *le Dominicain*; avec MM. d'Avrigny et Dupeuty, *Arthur ou seize ans après*; avec M. Cl. Desnoyers, *l'Homme entre deux âges*, comédie en un acte, mêlée de couplets; avec MM. Desnoyers et Muller, *le Voyage de la Liberté*; seul, *Perkins Warbeck*, drame historique en cinq actes et en vers, 1828, qui eut un succès d'estime. C'était un drame aux passions populaires, « essayé en prose informe, mais élineelant de grandes beautés. » Sur ces entrefaites l'*Album* avait reparu. Fontan s'y donna tout entier, et bientôt, sa hardiesse croissant avec le mécontentement public, il eut le tort d'écrire une page toute personnelle contre le roi Charles X, sous le titre du *Mouton enragé* (20 juin 1829). Jamais crayon malin du plus spirituel caricaturiste n'esquissa un portrait pareil (1) à

(1) Comme ce pamphlet est plus célèbre que connu, et qu'il est difficile de se le procurer, nous croyons rendre service en en donnant ici quelques extraits: « Figurez-vous un joli mouton blanc, « frisé, peigné, lavé chaque matin, les yeux à fleur de tête, les « oreilles longues, la jambe en forme de fuseau, la ganache « (autrement dit la lèvre inférieure) lourde et pendante, enfin un « vrai mouton de Berri! Il marche à la tête de son troupeau, « il en est presque le monarque. Un pré immense sert de pâture à lui et aux siens. Sur le nombre d'arpents que ce pré « contient, une certaine quantité lui est dévolue de plein droit.

celui qui commence la pièce. Cette justice rendue au mérite du pamphlet, on ne peut que blâmer le pamphlétaire de cette attaque privée, *ad hominem*. Poursuivi pour ce fait, Fontan s'enfuit emportant sur ses épaules un chat qu'il aimait beaucoup, et dans sa tête un drame commencé, *Jeanne la Folle*; il se retira en Belgique, mais le roi ne lui permit pas d'y rester; on le laissa seulement libre de se rendre à Groningue, au fond de la Hollande; il protesta contre cette mesure, et fut conduit les fers aux mains dans le Hanovre. Deux mois après il en fut éloigné et se rendit en Prusse, d'où il fut repoussé en Hanovre. Las de ces courses, Fontan traversa la Hollande par le plus grand froid, et revint à Paris se constituer prisonnier (toujours en compagnie de son inséparable chat). Il fut écroué à Ste-Pélagie, puis condamné à cinq ans de prison, 10,000 francs d'amende et l'interdiction de tous droits pendant cinq ans. Pendant ce temps, sa pièce de *Jeanne la Folle* avait été achevée, lue et acceptée à l'Odéon. Ce fut dans sa prison qu'avec la permission du préfet, M. Mangin, il distribua le rôle aux acteurs. Plein de sécurité, de joie et d'espérance, Fontan s'endormait aux doux bruit des applaudissements qu'il rêvait, lorsque, à son réveil, des gendarmes l'accouplèrent à quatre malfaiteurs et le conduisirent ainsi, à travers tout Paris, à Poissy, cette succursale de Toulon. Il faut lire dans M. Jules Janin (1) ces détails d'une existence à Poissy, imposée à un poète, à un écrivain, pour un délit de plume; détails pleins de misères, d'angoisses, de travaux forcés à éplucher du coton, de famine, de repas avec les doigts, sans fourchette, de lit sans draps, de vermine, etc. Au bout de six mois de cette existence (mai 1850), deux amis de Fontan, MM. Janin et Frédéric Soulié, avec la permission du ministre de l'intérieur Martignac, allèrent trouver Fontan pour l'engager à signer une lettre d'excuse au roi; le détenu refusa, et pour toute réponse leur montra un chant nuptial qu'il avait fait pour les noces de sa sœur; quelques mois après arrivèrent les journées de juillet, et Fontan fut délivré par la révolution, « la plus glorieuse déli-

« C'est là que pousse l'herbe la plus tendre; aussi devient-il « gras; c'est un plaisir! Ce que c'est pourtant que d'avoir un « apanage! Notre mouton a nom Robin . . . . On m'a ra- « conté qu'une brebis de ses parentes le mord chaque fois « qu'elle le rencontre, parce qu'elle trouve qu'il ne gouverne « pas assez despotiquement son troupeau, et, je vous le « confie sous le sceau du secret, le pauvre Robin-Mouton est « enragé . . . . Robin sent sa faiblesse! si encoie il était né « béliet! oh, qu'il userait largement de ses deux cornes! comme « il nous ferait valoir ses prérogatives sur la gent moutonnaire « qui le suit . . . . mais, hélas! c'est du sang de mouton qui coule « dans ses veines. Cette idée fatale le dèsespère . . . . Console- « toi, Robin, tu n'as pas à te plaindre. Ne dépend-il pas de toi « de mener une vie paresseuse et commode! Qu'as-tu à faire du « matin au soir! Rien; tu bois, tu manges, tu dors. Tes mou- « tons exécutent docilement tes ordres, contentent tes moindres « caprices, ils sautent à ta volonté! Que demandes-tu! Crois- « moi, ne cherche pas à sortir de ta quiétude animale. Repousse « ces vastes idées de gloire (allusion à l'expédition d'Alger et au « combat de Navarin) qui sont trop grandes pour ton étroit cer- « veau. Végète ainsi qu'ont végété tes pères: le ciel t'a créé « mouton, meurs mouton. »

(1) Voir J. Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, t. 1<sup>er</sup>, p. 23-51.

« vrance pour un condamné politique ». Louis-Philippe le créa chevalier de la Légion d'honneur dans une de ses premières promotions. Un des faits qui honorent le plus Fontan, c'est que, sorti de prison, il n'a jamais eu un mot de haine contre ce roi au nom duquel on l'avait tant maltraité, contre ce trône devant lequel il avait refusé de s'agenouiller. Ses attaques cessèrent avec la puissance du monarque contre lequel il défendait nos libertés; il renonça même à la publication d'un poème qu'il avait commencé en prison et intitulé : *Tableaux de Poissy*. Il ne s'occupa plus dès lors que de théâtre. *Jeanne la Folle*, autant par le mérite de la pièce que par la faveur qui s'attachait à l'auteur persécuté, avait eu un beau succès (28 août 1850). On peut cependant reprocher à Fontan d'avoir recouru à des moyens trop violents. Conan, fils cadet d'Hoël, duc de Bretagne, par suite d'une double rivalité d'amour et d'ambition, essaye de se débarrasser de son frère aîné Arthur, amant de la jeune Alicia, fille du roi d'Angleterre; puis le croyant mort, il égorge sur la scène à coups de hache son père, pour obtenir plus vite la couronne; mais une femme, Jeanne la Folle, qu'Arthur a arrachée aux flammes de l'inquisition, venge Hoël en faisant périr Conan dans l'incendie du palais, et sauve Arthur, qui devient duc de Bretagne; l'amour d'Alicia et d'Arthur est trop légèrement esquissé. Il y a cependant de beaux sentiments exprimés en beaux vers, de la chaleur dans le style. Les principaux rôles joués par mademoiselle Georges et Ligier, alors dans leurs beaux jours, contribuèrent aussi au succès de la pièce. On doit encore à Fontan : *André le Chansonnier*, *Gillette*, deux ouvrages « écrits en souriant, consolation de son cruel exil. » En 1851 il fit, avec M. Dupeuty, sous l'impression des événements et comme écho de la *Parisienne* de Casimir Delavigne, *la Polonoise* (quatre stances); *le Maréchal Brune*, ou *les Sanglantes réactions du Midi*; *le Procès d'un maréchal de France* (Ney), qui fut défendu par ordre supérieur, comme pouvant troubler la paix publique; avec MM. Drouineau et Léon Halévy, *l'Espion*; avec MM. Dupeuty et Cogniard, *le Fils de l'Empereur*; avec M. Dupeuty, *le Pauvre Idiot*, *le Comte de St-Germain*, *Mariana*, *la Camargo*, ou *les Singulières amours d'un grand au 18<sup>e</sup> siècle*, un ministre qui ne trouve d'autre moyen, pour se faire aimer de la Taglioni de Pépoque, que de l'envoyer à St-Lazare et de la menacer de l'Amérique, « qu'on peuplait alors « d'amours », comme on le voit aussi dans cette triste histoire de Manon Lescaut. On doit encore à Fontan, en collaboration avec M. Malliau, *la Croix de feu*, ou *les Pieds noirs d'Irlande* (1858), mélodrame en trois actes, et *le Massacre des Innocents* (1859), drame biblique en deux actes; avec M. Herbin, *Jeanne de Flandre*, drame en quatre actes (1853); *le Moine*, drame fantastique en cinq actes et huit tableaux; emprunté à la fois et au roman anglais du même nom par Lewis et au



drame de *Faust* de Gœthe : c'est un moine qui se donne au diable pour obtenir Antonia, une jeune fille qu'il aime, et qui, le jour de l'échéance du fatal billet, est tué en duel par le diable, au lieu d'être simplement enlevé, comme dans les pièces du même genre. Quoique ce rôle d'Ambrosio fût rempli par Frédéric Lemaître, la pièce n'eut qu'un mince succès. Fontana a aussi inséré dans le *Keepsake* américain un morceau assez estimé, sous le nom d'*Imprécation*. Il mourut le 10 octobre 1859 à Thiais, près Choisy-le-Roi. « Il y a dans Fontana, » a dit M. Janin qui l'aimait, l'inspiration et l'imp-  
« puissance : il voulait beaucoup et travaillait  
« peu. C'était un esprit distingué, que ses œuvres  
« ne peuvent faire connaître complètement, mais  
« incapable de supporter longtemps le faix de la  
« vie littéraire; en un mot, il faut le placer au  
« rang de ces talents que la nature ébauche et  
« qu'elle ne daigne pas finir. » A. F.—L.—T.

FONTANA (ANNIBAL), habile graveur en pierres fines, mort à Milan sa patrie en 1587, à l'âge de 47 ans, s'était acquis une grande réputation par la délicatesse et la perfection de ses gravures, soit en creux, soit en camée. Guillaume, duc de Bavière, qui le protégeait, lui en fit exécuter un grand nombre sur cristal de roche. Le plus considérable de ces ouvrages était une petite cassette couverte de bas-reliefs, composés et exécutés par Fontana, et pour laquelle il reçut six mille écus. On admirait aussi les bas-reliefs et les statues dont il orna le portail de Notre-Dame de St-Celse à Milan. — FONTANA (PROSPER), né à Bologne en 1512, fut peintre d'histoire et le maître de Louis et d'Augustin Carrache. — FONTANA (LAVINIE), sa fille, morte en 1602, peignait le portrait et fut puissamment protégée par le pape Grégoire XIII. Z.

FONTANA (PUBLIO), célèbre poète moderne, naquit en 1548 à Paluccio, village sur le territoire de Bergame, mais dans le diocèse de Brescia. Il fit ses études avec la plus grande distinction, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé à la cure de Paluccio. Il partagea son temps entre les devoirs du saint ministère et la culture de la poésie, pour laquelle il avait montré dès l'enfance les plus heureuses dispositions. Son poème intitulé *l'Apothéose du Tasse* ayant répandu son nom dans toute l'Italie, le cardinal Aldobrandini voulut le voir et lui fit les promesses les plus séduisantes pour l'engager à se fixer à Rome, où il devait trouver plus de sujets d'exercer son talent; mais rien ne put déterminer Fontana à quitter son modeste bénéfice. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il consentit d'être présenté aux principaux prélats; et il se hâta de regagner sa retraite, qu'il ne quitta plus. Estimé et chéri de ses voisins, il passa une vie tranquille et mourut pendant l'automne de 1609, chez un de ses amis qu'il était allé visiter à Desczano, sur les bords du lac de Garda. On connaît de lui : 1° *Delphinis, libri tres*, Venise,

1582, in-4°; 2° *Imago, sive de diva Magdalena a Titiano depicta, carmen*, ibid., 1585, in-4°; 3° *De musa pedestri, carmen*, Bergame, 1587, in-4°; 4° *Ad Nicolaum Contarenum carmen*, ibid., 1587, in-4°; 5° *Formica, sive de divina Providentia carmen*, ibid., 1594, in-4°; 6° *Damon, ecloga Virgini matri sacra*; 7° *Le Veglie Bresciane*; 8° *Del proprio ed ultimato fine del poeta, trattato*, Bergame, 1615, in-4°; 9° *Tractatus de plantis simplicibus*; 10° *Disertationes quatuor de mysteriis numeri ternarii et quaterni*. Les poésies de Fontana ont été recueillies et publiées par Marc-Antoine Foppa, et ensuite par le cardinal Furietti, Bergame, 1752, in-8°. Cette dernière édition est précédée d'une vie de l'auteur et des éloges que lui ont donnés la plupart des critiques de son siècle. J.-Vict. Rossi (*Janus Nicius Erythraeus*) dit que Fontana est l'un des poètes modernes qui ont approché le plus près de Virgile par la beauté des images et l'harmonie du style. On devrait s'étonner, d'après ce magnifique éloge, que la réputation de Fontana ne fût pas encore plus étendue; mais en convenant qu'il mérite une place distinguée entre les poètes, on ne croit pas qu'il doive être mis au-dessus des Sannazar ni des Vida. Le plus estimé de ses ouvrages est sa *Delphinis*; c'est aussi celui qu'il avait travaillé avec le plus de soin. Il y a de la noblesse et de l'élevation dans le style, de la chaleur et de la vérité dans les descriptions de combats, de batailles; mais c'est une chose tout à fait remarquable, qu'un homme qui avait passé sa vie à la campagne, dans un pays délicieux, ait moins bien réussi à peindre les scènes de la vie champêtre que les images terribles de la guerre. W-s.

FONTANA (DOMINIQUE), architecte et ingénieur italien. Quand cet artiste parut, le Bramante, San-Gallo, Vignole, Palladio, le grand Michel-Ange et plusieurs autres hommes de génie avaient déjà élevé sur le sol de l'Italie des monuments à jamais célèbres. Non-seulement Fontana se montra digne de marcher sur leurs traces, il sut encore se faire un nom par un talent tout particulier pour l'érection des obélisques. Il naquit au village de Mili, près du lac de Côme, l'an 1545. L'étude de la géométrie facilita ses premiers progrès, et, âgé de vingt ans, il se rendit à Rome auprès de son frère, Jean Fontana, qui exerçait l'architecture. Dominique, en étudiant les restes précieux de l'art antique et les plus grands maîtres modernes, ne tarda pas à se faire un nom recommandable. Le cardinal Montalte le choisit pour son architecte et lui fit commencer, dans Ste-Marie-Majeure, une chapelle, ainsi qu'un petit palais dans le jardin de cette basilique. Montalte, à l'exemple d'un très-grand nombre de prélats et de princes italiens, désirait attacher son nom à des ouvrages imposants. Il voulut que Fontana n'épargnât rien pour l'exécution de ses plans, et il fut obéi; mais Montalte, depuis si fameux sous le nom de Sixte-Quint, était né au sein de l'indigence. Il avait besoin, pour soutenir son rang,

des pensions que Grégoire XIII lui avait accordées. Ce pontife, mécontent et peut-être jaloux de la magnificence qu'affectait le cardinal dans la construction de ces édifices, cessa de lui fournir de l'argent, et les travaux de Fontana eussent été interrompus s'il ne se fût piqué de les achever à ses propres frais, en y consacrant mille écus romains (plus de 5,000 francs), provenant de ses épargnes. Il n'eut qu'à se féliciter d'avoir ainsi préféré à des calculateurs son attachement pour son protecteur et son amour de la gloire : Montalte, parvenu bientôt au trône pontifical, lui confirma le titre de son architecte, et la chapelle ne tarda pas à être terminée aussi bien que le palais. Fontana en construisit aussitôt un autre pour le même pontife, près des thermes de Dioclétien, transformés par Michel-Ange en église des chartreux. La coupole de la basilique de St-Pierre n'était point encore finie ; Sixte-Quint voulut que Fontana et Jacques della Porta, architecte également habile, se chargeassent de ce travail qui devait donner du lustre à son pontificat ; mais auparavant, le pape jugea qu'un obélisque décorerait très-bien la place par laquelle on arrive à la plus superbe église du monde. Près de la vieille sacristie de cet édifice était depuis longtemps comme caché au milieu des décombres, un de ces monuments, consacré, suivant une tradition assez douteuse, au fils de Sésostris, et transporté à Rome sous Caligula. Cet obélisque était de granit rouge, avait été tiré des montagnes voisines de Thèbes en Égypte, et, en y comprenant la pointe, présentait en longueur 114 palmes et demi (1) ; il en avait 12 de large à sa base et 8 au sommet. Plus d'un pape, avant Sixte-Quint, avait eu l'intention de le faire transporter au milieu de la place ; mais ce projet n'avait pu recevoir son exécution, parce que l'on ne s'était point accordé sur les moyens à employer, et surtout parce que l'on avait été effrayé des difficultés du transport et des dépenses considérables qu'il eût fallu faire. Sixte-Quint, déterminé à surmonter tous les obstacles, s'adressa, d'une manière qu'on peut appeler solennelle, aux plus habiles mathématiciens, ingénieurs ou architectes de l'Europe. Ils étaient, dit-on, au nombre de cinq cents, et chacun d'eux offrit, pour la réussite de l'entreprise, un modèle, un dessin ou tout au moins un mémoire. Leurs avis, comme on pouvait s'y attendre, furent très-partagés. Fontana était un de ceux qui avaient présenté un modèle. L'obélisque, à moitié enfoui dans la terre, était à peu près debout. La grande question consistait à savoir si l'on essayerait de le transporter ainsi, après l'avoir dégagé de ce qui l'encombrait, ou si l'on commencerait par l'abattre entièrement. Cette dernière opinion était celle de Fontana. Il soutenait, contre le sentiment le plus général, qu'il convenait de transporter l'obélisque couché, et de

ne le relever que sur la place. Le pape voulut qu'il fit cette expérience sur un petit obélisque autrefois appartenant au mausolée d'Auguste : elle fut heureuse, et Fontana eut la joie de voir son projet accepté. Cette joie fut cependant diminuée par l'adjonction de deux collègues. Sixte-Quint nomma Jacques della Porta et Barthélemi Ammanati pour concourir à ce travail ; mais à force de représentations, Fontana obtint enfin de courir seul les risques d'une tentative dont il voulait recueillir seul la gloire. Il serait impossible de détailler dans cet article tous les procédés qu'employa l'architecte pour déplacer, mouvoir et dresser une masse de plus de huit cents milliers ; il suffira de dire que Fontana n'employa pas dans tout le cours de l'entreprise moins de 900 ouvriers et de 140 chevaux. On commença par abattre l'obélisque ; puis on s'occupa de l'élever à 5 palmes de terre. On y parvint en douze reprises et à la vue d'une foule immense, à laquelle un rigoureux silence était prescrit, sous les peines les plus sévères. Le son de la trompette réglait tous les mouvements, et celui des timbales marquait les repos. L'obélisque fut amené sur la place, étendu horizontalement sur quatre rouleaux. Il fallut ensuite l'élever sur son piédestal : on attendit, par ordre du pape, que le temps des grandes chaleurs fût passé ; et enfin, le 40 septembre 1586, on effectua ce complément d'un travail si prodigieux, le jour où le duc de Piney-Luxembourg, ambassadeur de Henri IV, faisait son entrée dans Rome. Dès l'aurore on avait commencé l'opération ; elle fut terminée en cinquante-deux reprises, au coucher du soleil (1). Il faut bien se pénétrer de l'enthousiasme des habitants de Rome pour les arts, et pour tout ce qui peut accroître la magnificence de la *ville éternelle*, si l'on veut se faire une idée des transports et des acclamations qui récompensèrent Fontana de ses peines. Ses ouvriers le portèrent en triomphe sur leurs épaules, au bruit des trompettes et des tambours. Sixte-Quint ne fut pas moins sensible à la réussite d'une telle entreprise, la plus considérable de celles qui eurent lieu sous son pontificat. Il fit frapper deux médailles pour en consacrer le souvenir, anoblit Fontana et le créa chevalier de l'Éperon d'or. A ces honneurs il joignit des récompenses solides. Il lui fit payer 5,000 écus d'or, et lui donna une pension de 2,000 écus, réversible à ses héritiers. Fontana eut enfin la charpente et tous les matériaux, qui ne lui produisirent pas moins de 20,000 écus romains. Cette masse d'une matière à peu près indestructible, est encore aujourd'hui au lieu même où l'éleva l'architecte. Une croix de bronze, de 40 palmes, la surmonte ; et quatre lions, aussi de bronze, lui servent de support. Après avoir si bien réussi, Fontana n'éprouva nulle difficulté pour élever, selon les désirs de Sixte V, trois autres obélisques.

(1) Le palme romain (des architectes) fait un peu plus de 8 pouces 3 lignes, ou de 223 millimètres, exactement 0,223468.

(1) On peut voir de plus grands détails sur cette belle opération mécanique, et sur tout ce qui concerne cet obélisque, dans le *Journal des savants*, décembre 1760 et janvier 1761.

Celui du mausolée d'Auguste, dont on a parlé, et qui a 66 pieds de hauteur, fut érigé sur la place de Ste-Marie-Majeure. Des recherches assidues, parmi les ruines de Rome antique, firent trouver les deux derniers : l'un est devant la basilique de St-Jean de Latran ; l'autre orne la place voisine de la porte du Peuple, à l'extrémité des trois grandes et belles rues que les voyageurs ont en perspective, lorsqu'après avoir passé le *pont Milvius*, aujourd'hui *Ponte-Molle*, ils arrivent à Rome par l'ancienne voie *Flaminia*. Rome possède encore plusieurs obélisques élevés par d'autres ingénieurs ; mais ceux-là sont les plus considérables de tous. Sixte-Quint employa de plus les talents de son architecte à la construction de plusieurs édifices remarquables, et entre autres à celle de la bibliothèque du Vatican, qui, non encore terminée quand ce pape mourut en 1590, le fut sous Clément VIII. Fontana continua, sur le mont Quirinal, le palais pontifical, dit de *Monte Cavallo*, et fit transporter, des thermes de Dioclétien sur la place voisine, les deux célèbres groupes colossaux de deux héros ou demi-dieux domptant des coursiers que l'on attribue, sans toutefois avoir d'autorité positive, à Phidias et à Praxitèle. La réparation des colonnes Antonine et Trajane, quelques fontaines et l'érection de plusieurs bâtiments occupèrent ensuite Fontana. Clément VIII désirait établir des fabriques de laine dans le Colisée : Fontana fit, par son ordre, plusieurs projets. Mais bientôt l'architecte quitta Rome, et le pape ne s'occupait plus guère d'une entreprise encore à peine ébauchée lorsqu'il mourut en 1605. On doit regretter qu'elle n'ait pas eu son exécution : elle eût donné une destination utile à cet immense monument de la grandeur et de la férocité romaines. Fontana conduisit à Rome, d'une montagne éloignée de 5 lieues, l'eau dite *Aqua felice*. Le palais du Quirinal s'en trouva pourvu avec abondance ; et la fontaine construite à la place de *Termini* devint une des plus remarquables de la ville. Il eût été extraordinaire que, chargé de tant de travaux aussi avantageux à sa fortune qu'à sa gloire, Fontana n'eût pas ressenti les atteintes de l'envie. Elle semblait ne l'avoir ménagé jusqu'alors, que pour l'accabler soudain au milieu de la prospérité en apparence la mieux assurée. Il s'occupait d'un pont dans le quartier dit *Borghetto*, lorsqu'on l'accusa d'avoir détourné, à son profit, des sommes considérables dans les entreprises qui lui avaient été confiées. Il doit paraître surprenant qu'une telle accusation ait été dirigée contre un artiste qui avait donné, dans la construction des travaux ordonnés par le cardinal Montalte, des preuves de désintéressement si peu douteuses. Quoi qu'il en soit, le pape le crut coupable et lui ôta son emploi. Le vice-roi de Naples, empressé de procurer à son souverain un artiste aussi distingué, offrit à Fontana le titre d'architecte et de premier ingénieur du roi des Deux-Siciles. Fontana écouta ces offres honorables, qui semblaient hautement proclamer l'injustice de l'accusation portée contre

lui. Il se rendit à Naples, vers la fin de l'an 1592, et s'y maria. Des canaux qui préservèrent des inondations la province dite Terre de Labour, un chemin le long de la mer, et d'autres travaux, l'occupèrent jusqu'au moment où il construisit le palais du roi. L'union qu'il y fit des trois ordres, dorique, ionique et composite, n'eut pas l'approbation de tous les connaisseurs. Depuis Fontana, on a fait à ce palais de grands changements : ils dispensent de traiter avec plus d'étendue d'un monument qui n'est plus, à proprement parler, celui du premier architecte. Ce n'était pas la première fois que Fontana eût éprouvé des reproches dans la construction des édifices. Il allait couronner, par un ouvrage d'une très-grande importance, sa vie laborieuse, quand divers obstacles l'empêchèrent d'exécuter ses desseins. Il s'agissait de construire un port dans cette ville de Naples, si avantageusement située pour en posséder un considérable. Ce projet ne fut réalisé que dans la suite, sous Pierre d'Aragon, par François Picchiati ; mais du moins ce dernier suivit le plan de Fontana. Digne de prendre rang parmi les architectes et surtout parmi les ingénieurs célèbres, malgré les critiques dont ses travaux furent l'objet, Dominique Fontana mourut à Naples, en 1607, à l'âge de 64 ans. Considéré comme écrivain sur son art, il n'est auteur que d'un seul ouvrage, intitulé : *Del modo tenuto nel trasportare l'obelisco Vaticano, e delle fabbriche di nostro signore Sisto V, fatte dal cavalier Domenico Fontana*. Ce volume in-folio, en italien, fut imprimé à Rome, en 1590, avec 19 gravures de Boniface da Sebenico : il est curieux en ce qu'il indique des procédés que Fontana dut en quelque sorte créer, puisque les anciens ne nous avaient rien laissé sur cette matière. Il fut réimprimé à Naples, 1604, in-fol., avec le titre de *libro primo*, et suivi d'un *libro secondo*, in cui si ragiona di alcune fabbriche fatte in Roma e in Napoli dal cav. Domenico Fontana, formant un second volume, pareillement in-fol. — Jules-César FONTANA, fils du précédent, hérita de ses biens, qui étaient considérables, et de sa place d'architecte du roi de Naples. Il fit ériger à son père un mausolée dans l'église de Ste-Anne. D—T.

FONTANA (JEAN), frère aîné de Dominique, était comme lui originaire de Mili. Il naquit en 1540 et vint fort jeune à Rome. Quoique son plus grand talent fût pour la construction de machines hydrauliques, il convient de remarquer qu'il fut architecte de l'église de St-Pierre, place aussi honorable que lucrative, et que l'on n'obtenait pas sans avoir fait preuve d'une habileté peu commune. Il est surprenant qu'on ne soit pas certain si le palais Giustiniani, monument vaste et assez remarquable, a été ou non construit sur ses dessins. L'un des travaux les plus importants de Jean Fontana fut le rétablissement des anciens aqueducs d'Auguste, qui eut pour objet d'amener à Rome, comme Paul V le désirait, l'eau du lac de Bracciano. C'est au-dessus de l'église de St-Pierre in

*Montorio* que cette eau jaillissant par cinq bouches forme une des plus belles fontaines de Rome. Fontana nettoya l'embouchure du Tibre à Ostie, travail pénible et ingrat dont la nature effaça bientôt les traces. Il régla le cours du Vélinio et conduisit à Frascati l'eau *Algida* pour servir aux embellissements des *ville* Belvédère et Mondragone. Ce fut encore lui qui amena des eaux à Recanati et à Lorette. Frascati lui doit aussi une digue qui sert à y former la cascade du Teverone. Ravenne, Ferrare et quelques lieux voisins, désolés par les fréquentes inondations du Pô, et quelques autres rivières, exercèrent ensuite l'habileté de Fontana. Il se rendit sur les lieux par ordre du pape, afin de réparer les dommages qu'elles occasionnaient souvent dans cette partie de l'Italie. Fontana, déjà très-avancé en âge, y éprouva une maladie causée en grande partie par le mauvais air. Il se hâta de revenir à Rome ; mais il y mourut presque au moment de son arrivée, l'an 1614, à 74 ans. Ses restes furent déposés dans l'église d'Ara Cœli.

D—T.

FONTANA (FRANÇOIS), astronome napolitain, vivait au 17<sup>e</sup> siècle. Il voulut étudier la jurisprudence, et se fit même recevoir docteur en droit ; mais il n'avait pas cette facilité d'élocution qu'exige le barreau. D'ailleurs, il ne trouvait au *forum* qu'erreur ou mensonge, tandis que les sciences exactes pouvaient seules, disait-il, le guider dans la recherche de la vérité. Il se livra donc à l'étude des mathématiques et surtout de l'astronomie. Joignant la pratique à la théorie, il s'occupa également de la taille des verres, du perfectionnement des instruments et prétendit en 1608 avoir inventé le télescope. Mais de telles réclamations, dit Montucla, sont de peu de valeur lorsqu'on ne peut les appuyer sur des preuves péremptoires. Fontana mourut de la peste en juillet 1636, ayant eu de plusieurs femmes un grand nombre d'enfants. Il a publié : *Novæ cœlestium et terrestrium rerum observationes*, Naples, 1646, 1667, in-4<sup>o</sup>, et a laissé en manuscrit *Fortificazioni diverse*. On trouve l'éloge de cet astronome, aujourd'hui totalement oublié, parmi ceux des hommes lettrés de Lorenzo Crasso, Venise, 1666, in-4<sup>o</sup>, seconde partie. — FONTANA (Gaétan), autre astronome, issu d'une famille illustre, naquit à Modène en 1643. Doué d'un caractère enclin à la piété, il embrassa l'état ecclésiastique et prit, avant l'âge de vingt ans, l'habit des clercs réguliers dits Théatins. Il fit sa profession à Rome et mena constamment une vie exemplaire. Toutefois, les exercices pieux ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude des sciences et de la littérature ; et ses supérieurs l'employèrent à l'enseignement public dans leurs maisons de Rome, de Padoue, de Vérone et de Modène. Une des sciences qu'il affectionnait le plus était l'astronomie. Confiné dans la maison professe de sa ville natale, qu'il ne quitta qu'à la mort, Fontana mettait autant de soin à fuir les honneurs et la gloire, que d'autres en prennent pour les acqué-

rir. Cependant sa réputation perça malgré lui ; et dans peu de temps il se vit en correspondance avec les savants les plus illustres de son temps, tels que Muratori, Salvago, Eustachi, Manfredi, Corradi. Il se lia surtout d'une amitié particulière avec le célèbre J. Dominique Cassini ; et celui-ci lui a rendu le témoignage public que, de toutes les observations astronomiques qu'on lui communiquait, celles de Fontana étaient toujours les plus exactes. Ce dernier eut avec le P. Ramazzini une discussion sur les variations du baromètre. On peut consulter à ce sujet un écrit de Fr. Torti, intitulé : *Dissertatio epistolaris circa mercurii motiones in barometro*, dans lequel il examine et compare les opinions de Fontana, de Rodolphe Cæmærius et de Schelamer. Fontana mourut de la pierre le 23 juin 1719. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Institutio physico-astronomica, cum appendice geographico*, Modène, 1693, in-4<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Animadversiones in historiam sacro-politicam, præsertim chronologiam spectantes ; nonnulla ad astronomiam et chorographiam, nec non dissertatio physico-mathematica de Aere*, Modène, 1718 ; 3<sup>o</sup> une *Carte géographique* du pays de Modène, et beaucoup d'autres cartes également manuscrites. Il avait entrepris de lever celles de toute la Lombardie ; mais la mort l'empêcha de terminer l'exécution de ce projet. 4<sup>o</sup> On trouve consignées dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de Paris, plusieurs *Observations astronomiques* de Fontana. Son éloge, par Joseph Bertagni, a été inséré dans le tome 55, partie première, du *Giornale de' letterati d'Italia*.

D. L.

FONTANA (AUGUSTIN), comte Scagnelli, juge civil à Plaisance, sénateur à Mantoue, auditeur de rote à Bologne, mort vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, s'est fait connaître par les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Amphitheatrum legale, seu Bibliotheca legalis amplissima*, Parme, 1688, 3 tom. in-fol., qui se relient ordinairement en 2 volumes ; 2<sup>o</sup> *De successione monasterii bonorum capacis*, Bologne, 1683, in-fol. ; 3<sup>o</sup> *Anamalogia seu tractatus de omni genere expensarum* ; 4<sup>o</sup> *Astrea criminale toscana, ovvero breve metodo di ben procedere nelle cause criminali*. Ces deux ouvrages étaient sur le point d'être livrés à l'impression en 1688. 5<sup>o</sup> Quelques *Poésies* insérées dans le *Salmistà toscano*, Bologne, 1688. Il avait commencé sa *Bibliotheca legalis* dès 1661, sur le plan d'un répertoire du même genre que le cardinal Curzio, évêque de Rimini, dont le comte Jean Fontana, son frère, était vicaire général, avait fait pour son usage, et il ne cessa d'y travailler. Celle de Lipenius ayant paru en 1678, il se hâta de la faire venir, y prit tous les articles qui lui manquaient et y reconnut un grand nombre d'omissions : aussi l'ouvrage de Fontana, contenant plus de quinze mille articles, est bien plus complet que la première édition de Lipenius ; et quelque amples que soient les additions et suppléments dont on a enrichi ce dernier dans les éditions suivantes, l'*Amphitheatrum legale* sera toujours recherché, étant rédigé suivant un ordre beaucoup

plus commode, et enrichi d'ailleurs de notes sur les ouvrages des juriconsultes d'Italie. Les deux premiers tomes sont par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et les trois autres sont comme des répertoires par ordre de matières qui renvoient à ces deux tomes pour les détails bibliographiques. — *Charles-Emmanuel FONTANA*, autre bibliographe italien de la même époque, a publié une *Bibliotheca poetico-toscana*, Rimini, 1688, in-12, citée dans la *Biblioteca volante*. « Quel que soit cet « opusculé que je n'ai pas vu, dit Cinelli, l'idée en « est bonne, si l'auteur s'y est donné de la peine; « *se r'avrà faticato il suo autore.* » C. M. P.

*FONTANA (CHARLES)*, architecte et écrivain italien, naquit en 1634 à Bruciato, dans le territoire de Côme. Son nom et le lieu de sa naissance porteraient à croire qu'il était de la famille des célèbres architectes du même nom : cependant on n'a là-dessus aucune notion positive. Quand Charles Fontana vint à Rome, le Bernin, malgré les défauts très-graves et très-nombreux qui se trouvent dans ses ouvrages, tenait en quelque sorte le sceptre des beaux-arts. Fontana le choisit pour son maître en architecture, et devint en peu de temps un de ses meilleurs élèves. On lui confia l'exécution de plusieurs monuments d'une assez grande importance, parmi lesquels il suffira d'indiquer le palais Grimani et Bolognetti; le mausolée de la reine Christine, dans l'église de St-Pierre; la fontaine de St-Pierre; la fontaine Ste-Marie, dans le quartier dit Transtévère; le théâtre de Tordinone, etc. Innocent XI qui affectionnait les talents de Fontana quoiqu'ils fussent loin de pouvoir soutenir les regards d'une critique sévère, le chargea spécialement d'ériger plusieurs monuments, entre autres l'église de St-Michel à Ripa, et le palais sur le mont Citorio. Clément XI lui confia aussi plusieurs entreprises, et ce fut sous son pontificat que Fontana bâtit les greniers publics à Termini. La réputation de l'architecte franchit non-seulement les bornes de Rome mais encore celles d'Italie. Il envoya un modèle pour la cathédrale de Fulde, et plusieurs autres pour les écuries ou remises du palais impérial de Vienne. Passant sous silence quelques ouvrages exécutés par Fontana en qualité d'architecte, nous allons indiquer ses principales compositions littéraires, ayant toutes un rapport plus ou moins direct à son art. Il fit, par ordre d'Innocent XI, une ample description du Vatican, sous ce titre : *Il tempio Vaticano e sua origine, con gli edificii più cospicui antichi e moderni*, Rome, 1694, 1 vol. in-fol.; traduit en latin par J.-Jos. Bonnerue de St-Romain, ibid., 1753, fig. Dirigé par un goût sûr qui ne l'avait pas toujours éclairé quand il construisait des monuments, Fontana s'éleva avec force dans son livre contre l'existence d'un entassement de maisons peu agréables à la vue qui, interposées entre le pont et le château St-Ange, d'une part, et de l'autre la basilique et la place de St-Pierre, isolent les uns des autres ces monuments si remarquables et font qu'on

n'aperçoit la plus belle église de l'Europe qu'après avoir traversé des rues dignes tout au plus d'une petite ville de province. La censure de Charles Fontana était d'autant plus juste que les personnes les plus étrangères aux arts sont frappées du défaut qu'il relève. Il proposa de remplacer par des portiques, un arc triomphal, en un mot, par une suite d'édifices d'un bel aspect, les bâtiments dont il provoquait la suppression. Par malheur, ses plans, bien qu'approuvés et reconnus très-avantageux, ne furent point exécutés; et le quartier de St-Pierre, toujours très-mal sain et peu habité, continue à offrir dans son ensemble les plus étranges disparates. Ne pouvant donner à la basilique du Vatican les améliorations dont elle était susceptible, Fontana voulut du moins en être l'historien exact. Il calcula même ce qu'elle avait coûté à bâtir et trouva que, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1694, l'on y avait consacré une somme qui revient à plus de deux cent trente-quatre millions : encore ne comprenait-il dans une dépense si considérable, ni celle des modèles, ni la démolition des murs de l'ancienne église et d'un clocher élevé par le Bernin : ce qui eût ajouté au total 560,000 francs. Les vases, les ornements, les tableaux, les machines et les échafauds n'entraient pas non plus dans le calcul de Fontana. Il mesura l'église et porta sa longueur extérieure à 110 toises 6 pouces, l'intérieure à 94 toises; la largeur extérieure est de 77, l'intérieure de 70. La nef a de largeur 15 toises et 4 pieds; sa hauteur sous la clef de la voûte, est de 24 toises. La voûte est épaisse de 5 pieds 6 pouces. La hauteur, depuis le pavé jusqu'au-dessous de la boule qui surmonte la coupole, est de 65 toises 5 pouces. Cette boule a de diamètre 6 pieds 2 pouces, et elle peut contenir une douzaine de personnes. Une croix de 15 pieds est placée sous cette boule (1). Fontana s'occupa beaucoup de la coupole de St-Pierre qui, disait-on, depuis quelque temps menaçait ruine. Il réfuta des reproches adressés au Bernin, son maître, pour avoir pratiqué des escaliers et des niches dans les quatre massifs qui la supportent. Bientôt les architectes italiens les plus habiles, réunis par Innocent XI, déclarèrent que la coupole n'avait nullement souffert et ne devait causer aucune inquiétude. C'était, en grande partie, pour faire cesser ces bruits alarmants, que ce pape avait ordonné à Fontana de composer son ouvrage. Les soins prévoyants du pontife et de l'architecte n'eurent pas tout le succès désiré; car on a renouvelé plus d'une fois, depuis cette époque, les raisonnements sur lesquels on fondait la crainte de voir s'écrouler une masse si énorme. Fontana composa un autre livre qui ne fut pas moins bien reçu des amis des arts que la description de la basilique de St-Pierre. Un édifice aussi remarquable que le Colisée méritait un historien : il l'eut

(1) On l'illumine à la fête de St-Pierre, et cette opération est si périlleuse, que l'ouvrier à qui on la confie ne manque jamais de se confesser et de communier avant de l'entreprendre.

dans Charles Fontana, et l'ouvrage très-substantiel de cet artiste ne laisse à peu près rien à désirer; il a pour titre : *L'Anfiteatro Flavio, descritto e delineato dal cavaliere Carlo Fontana*, la Haye, 1723, 1 vol. in-fol. Procédant avec méthode, Fontana dans son introduction traite de l'origine des théâtres et amphithéâtres, de ceux qui les ont construits, des théâtres de Scarus, de Pompée, de l'amphithéâtre de Vérone, etc. Dans le premier des cinq livres qui composent son ouvrage, il décrit le Colisée ou l'amphithéâtre de Flavius Vespasien, tel qu'il était de son temps. Le livre second le représente dans son état originel. Le troisième livre parle des usages auxquels étaient consacrées ses diverses parties, et des fêtes qui s'y célébraient. De cette *érudition profane*, comme il la nomme lui-même, Fontana passe à l'*érudition sacrée*, et donne la longue liste des chrétiens qui, selon des légendes plus ou moins authentiques, furent martyrisés dans cet amphithéâtre. Le cinquième livre indique les moyens de rendre à l'édifice son ancienne splendeur. En résumé l'ouvrage de Charles Fontana est celui d'un artiste habile, d'un très-bon dessinateur et d'un homme qui n'a rien négligé pour envisager son sujet sous toutes ses faces. L'auteur mérite moins d'éloges comme écrivain; mais il vivait en Italie au 17<sup>e</sup> siècle: on ne doit pas s'étonner qu'il ait sacrifié au goût peu sûr de son temps et de son pays, en se permettant quelquefois des *concetti* dans un livre dont le ton général devait être une noble simplicité. Outre les deux ouvrages dont on vient de parler, Charles Fontana en écrivit plusieurs autres, dont on se contentera d'indiquer les titres: *Trattato delle acque correnti*, Rome, 1694 et 1696, in-fol.; *Descrizione della capella del fonte battismale nella basilica Vaticana*, Rome, 1697, in-fol.; *Discorso sopra il monte Citorio dell' Antio*, Rome, 1708, in-fol.; *Antio e sue antichità*, Rome, 1710, in-fol. Cet homme habile et laborieux mourut à Rome en 1714, à 80 ans. Deux neveux qu'il eut cultivèrent aussi l'architecture, mais sans s'élever au-dessus de la médiocrité. Il en fut de même de ses élèves, qui, à l'exception d'Alexandre Specchi, constructeur d'un assez beau palais dans la rue du Cours, ne méritèrent pas que leur mémoire fût sauvée de l'oubli. D—T.

FONTANA (FRANÇOIS), autre architecte de la même famille et descendant du fameux Dominique Fontana, fut honoré comme lui du titre de chevalier et s'illustra par des travaux du même genre. Il s'était déjà signalé par plusieurs beaux ouvrages, lorsqu'il fut chargé en 1705 du transport et de l'érection sur la place du Monte-Citorio d'une ancienne colonne prise d'abord pour la *Columna Citoria*, et que l'on reconnut ensuite pour la colonne consacrée à la mémoire d'Antonin le Pieux par Marc-Aurèle et Lucius Vêrus, après son apo théose: elle est de granit rouge, de huit palmes de diamètre et de soixante-sept et demi de haut. Le piédestal, d'une seule pièce, est orné de

bas-reliefs, dont les mieux conservés représentent l'apo théose d'Antonin. L'opération se fit avec grand appareil et sans accident. Élevée en moins de quatre heures, abaissée deux jours après, transportée en huit jours, la colonne fut mise sur son piédestal au son des tambours et des trompettes et au bruit du canon. François Posterla a publié en italien le détail de ces travaux dans trois brochures, dont on peut voir l'extrait dans les mémoires de Trévoux, d'avril 1706. — *Joseph FONTANA*, savant littérateur et médecin écrivain, né près de Roveredo en 1759, mort dans cette ville le 29 mars 1788, y exerça la médecine avec distinction: il avait des connaissances étendues dans la géographie et l'histoire littéraire, civile et ecclésiastique de l'Italie. Il a fourni au Journal de médecine (de Venise) de bonnes observations, l'histoire d'une épidémie dont la ville de Roveredo avait été affligée, etc. Z.

FONTANA (FÉLIX), savant physicien et naturaliste italien, était né le 15 avril 1750, à Pomarolo, petit bourg du Tyrol. Il commença ses études à Roveredo, les continua dans les collèges de Vérone et de Parme, et aux universités de Padoue et de Bologne, d'où il se rendit à Rome et à Florence. L'empereur François 1<sup>er</sup>, alors grand-duc de Toscane, le nomma professeur de philosophie à Pise; le grand-duc Pierre-Léopold, depuis empereur sous le nom de Léopold II, le fit venir à Florence, l'attacha plus particulièrement à sa personne comme *physicien*, et le chargea de former le beau cabinet de physique et d'histoire naturelle qui fait encore aujourd'hui l'un des ornements de Florence. Indépendamment des machines de physique, d'astronomie, et du grand nombre d'objets des trois règnes qui remplissent cette collection, l'on y voit une immense quantité de préparations en encre colorée, offrant, dans le plus grand détail, toutes les parties du corps humain, et les organes les plus déliés qui entrent dans leur composition; préparations faites sous les yeux de Fontana, et supérieures pour la plupart à toutes celles qui avaient été exécutées auparavant, quoiqu'il n'ait souvent donné à ses artistes que des gravures pour objets d'imitation. Cette grande entreprise lui valut beaucoup de célébrité parmi les gens du monde, étonnés de prendre ainsi, sans dégoût, une idée d'une machine aussi merveilleuse que la nôtre. L'empereur Joseph II, lorsqu'il passa à Florence, lui accorda le titre de chevalier, en signe de son admiration, et lui commanda une suite pareille pour l'Académie de chirurgie de Vienne; cette collection y occupe sept cabinets. Napoléon Bonaparte lui fit une commande semblable pour la France; mais les pièces que fit parvenir Fontana n'ayant pu supporter la comparaison avec celles que M. Laumonier de Rouen avait faites pour l'école de médecine de Paris, on les envoya à Montpellier, où elles sont encore. Outre les pièces anatomiques, Fontana a aussi fait exécuter, en encre colo-

riée, des champignons, des plantes grasses et d'autres objets d'histoire naturelle qui ne peuvent se conserver avec leurs couleurs naturelles. Il avait entrepris, sur la fin de sa vie, un ouvrage qui aurait été plus étonnant si l'on eût pu l'exécuter comme il l'avait conçu : c'était une statue de bois, de grandeur colossale, susceptible de se démonter, et qui aurait offert ainsi toutes les parties du corps, se détachant et se rattachant dans leur ordre naturel, en sorte qu'on aurait eu en quelque façon un moyen de répéter à chaque instant la dissection d'un organe quelconque. Mais, outre la prodigieuse difficulté de sculpter et d'adapter les uns aux autres avec justesse tant de milliers de petits morceaux, la propriété qu'a le bois de se renfler plus ou moins, selon qu'il fait plus ou moins humide, détraquait sans cesse toute la machine, malgré le vernis dont elle était enduite; et après la mort de celui qui l'avait imaginée et commencée, l'on a abandonné ce travail. Fontana est auteur de plusieurs écrits marquants sur la chimie, la physique et la physiologie. En 1757, il s'attacha à constater les phénomènes de l'irritabilité et confirma plusieurs des assertions de Haller. Ses lettres sur cet important sujet sont insérées dans le 3<sup>e</sup> volume des Mémoires de Haller sur les parties sensibles et irritables. En 1765 il prouva, par des expériences très-ingénieuses sur les mouvements de l'iris, que l'irritabilité de cette partie de l'œil est dans certains cas soumise à la volonté (*De' moti dell' iride*, Lucca, in-8<sup>o</sup>). En 1767, il analysa plus profondément la nature de cette fonction animale (dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Sienne, tome 5); et il développa en détail sa doctrine en 1775, dans un ouvrage en quelque sorte classique (*Ricerche filosofiche sopra la fisica animale*, Florence, 1775, in-4<sup>o</sup>, traduit en allemand, avec des additions et un extrait de l'ouvrage sur le poison de la vipère, par E.-B.-G. Hebenstreit, Leipsick, 1785, in-8<sup>o</sup>, fig.), où il cherche à prouver que l'influence du nerf sur la fibre ne doit être considérée que comme un irritant extérieur. Ses *Ricerche fisiche sopra'l veleno della vipera*, Lucca, in-8<sup>o</sup>, avaient aussi paru en 1767. C'est un recueil immense d'expériences : on y voit que le venin de la vipère agit par le moyen du sang et en détruisant l'irritabilité, et que la morsure d'une vipère d'Europe, capable de faire périr de petits animaux, est insuffisante pour tuer un homme; que pour produire cet effet, il faudrait la réunion des morsures de cinq ou six de ces reptiles venimeux. Il a fort étendu le même genre de recherches dans son *Traité sur le venin de la vipère, sur les poisons américains, sur le laurier-cerise, et sur quelques autres poisons végétaux; on y a joint des Observations sur la structure primitive du corps animal, différentes expériences sur la reproduction des nerfs, et la description d'un nouveau canal de l'œil*, Florence, 1781, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, fig.; traduit en allemand, Berlin, 1787, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, fig. Fontana y fait

connaître, entre autres objets importants, les propriétés terribles et singulières de l'huile et de l'eau distillée de laurier-cerise. Il a encore donné soit séparément, soit dans divers recueils italiens ou français, des lettres ou de petits écrits, sur les globules du sang, contre l'opinion de *Della Torre* qui les croyait creux; sur les vers solitaires et sur les vers hydatides qui se logent dans le cerveau des moutons et leur donnent la maladie nommée *tournis*; sur la circulation de la sève dans les plantes; sur la *tremelle d'Adanson*, espèce de zoophyte que sa couleur verte avait fait prendre pour une plante, et qui se meut continuellement; enfin sur les maladies des blés que l'on appelle *ergot* et *rouille*; mais il paraît qu'il n'avait pas assez bien distingué ces maladies les unes des autres, ce qui empêcha d'autres observateurs de retrouver toujours les petits vers en forme d'anguilles, qu'il croyait en être la cause. Ses Mémoires de chimie remplissent les recueils du temps. Il prit surtout beaucoup de part aux recherches sur les gaz auxquelles Cavendish, Priestley et Lavoisier avaient donné une si grande impulsion. On lui doit l'emploi du gaz nitreux pour mesurer la salubrité de l'air; et plusieurs physiciens se servent encore de son *eudiomètre*, conçu d'après la découverte de Priestley sur la propriété qu'a ce gaz d'absorber l'oxygène (*Descrizioni ed usi di alcuni stromenti per misurar la salubrità dell' aria*, Florence, 1774, in-8<sup>o</sup>, et *Recherches physiques sur la nature de l'air déphlogistiqué et de l'air nitreux*, Paris, 1776, in-8<sup>o</sup>). Il a particulièrement observé la faculté du charbon d'absorber les différentes espèces d'air. Son dernier ouvrage est intitulé : *Principes raisonnés sur la génération*. Il se proposait, ainsi que Spallanzani, de publier un *Traité ex professo*, qui eût été infiniment curieux, sur la *résurrection des animaux*, à l'occasion du singulier phénomène que présente le *rotifère*, et qu'il avait cru remarquer dans les anguilles microscopiques du seigle ergoté. Gibelin a traduit de l'italien en français plusieurs opuscules de Fontana sous ce titre : *Observations physiques et chimiques*, Paris, 1785, in-8<sup>o</sup>. Dans tous ses écrits, Fontana se montre ingénieux et laborieux; mais il n'est pas toujours parfaitement exact, et plusieurs de ses expériences ont besoin d'être revues avant qu'on puisse les employer comme bases de doctrine. Il avait fait en France et en Italie un voyage scientifique qui l'avait lié avec les principaux savants de ces deux pays. Sa place de directeur du Musée le mettait d'ailleurs en rapport avec tous les étrangers de marque qui passaient à Florence. Suivant un usage commun en Italie, il portait l'habit ecclésiastique et était fort répandu dans la société; mais on dit qu'il n'y conservait pas toujours la dignité convenable à un savant. Quoique, à l'époque de la première occupation de la Toscane par les Français en 1799, il n'eût point pris de part directe aux affaires, les déférences que les généraux lui témoignèrent

lui firent courir quelques risques au retour des Autrichiens, et les insurgés d'Arezzo, qui les précédèrent à Florence, le jetèrent en prison; mais il fut promptement mis en liberté. Une chute qu'il éprouva dans la rue le 11 janvier 1803, le fit languir jusqu'au 9 mars suivant, qu'il mourut à l'âge de 75 ans. Il est enterré dans la célèbre église de Ste-Croix, où reposent tant de grands hommes, et sa tombe est voisine de celles de Galilée et de Viviani. M. Joseph Mangili, professeur à Pavie, a prononcé son éloge à la rentrée de cette université, le 12 novembre 1812. C—v—n.

FONTANA (le P. GRÉGOIRE), célèbre mathématicien italien, frère du précédent, né à Villa de Nogarola près de Roveredo, dans le Tyrol, le 7 décembre 1755, commença ses études en cette ville et alla les continuer à Rome, où il s'engagea dans l'ordre des Écoles pies et s'y fit bientôt distinguer par ses talents. Ses supérieurs lui confièrent une partie de l'enseignement dans leur collège romain, appelé *Nazareno*, et l'envoyèrent peu de temps après comme professeur public à Sinigaglia; il s'y lia très-intimement avec le marquis Jules Fagnani, qui cultivait les mathématiques avec succès et qui lui inspira le goût de cette science, vers laquelle dès lors il tourna entièrement son génie. On le fit passer ensuite à Bologne, où il ne tarda pas d'avoir des rapports d'amitié avec les savants de cette ville. Il n'y resta pas longtemps, parce qu'on voulut l'avoir à Milan pour professeur de philosophie et de mathématiques dans les écoles pies, qui venaient d'y être établies. Le comte de Firmian, cet illustre Mécène de la Lombardie, conçut pour lui une grande estime et même une affection distinguée. Les premiers ouvrages de Fontana ayant été publiés en cette circonstance, le firent juger digne d'aller occuper dans l'université de Pavie (en 1765) la chaire de logique et de métaphysique, et le comte de Firmian le nomma en même temps directeur de la bibliothèque dont il allait enrichir cette université. Ce fut sous Fontana qu'elle acquit son existence et la majeure partie de ses richesses. Il conserva cette charge, lorsque cinq ans après il fut promu à la chaire des hautes mathématiques, vacante par la mort du fameux Boscovich; et il la remplit avec distinction pendant environ trente ans. Les nombreux ouvrages, tant latins qu'italiens, qu'il donna au public pendant cet espace de temps, et les mémoires qu'il envoya à diverses Académies, le firent connaître, non-seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe savante. Son zèle pour la propagation de sa science favorite alla jusqu'à le faire descendre au travail aride des traductions, quand il voyait paraître dans l'étranger des ouvrages qui pouvaient en faciliter l'étude à la jeunesse. Quoique laborieux et infatigable, il n'entreprit aucun grand ouvrage; l'ardeur et l'instabilité de son génie ne purent le lui permettre: mais le nombre de ses écrits paraîtrait surprenant si l'on ne savait qu'il

ne sortait de son cabinet que pour monter dans sa chaire de professeur, aux devoirs de laquelle il fut toujours scrupuleusement fidèle. Sa société se bornait à un petit nombre d'amis qui venaient le visiter, et qui tous étaient des hommes éminents en savoir. Il trouvait encore du loisir pour lire tout ce qui paraissait de nouveau en littérature, soit en Italie, soit dans l'étranger, et pour entretenir une nombreuse correspondance épistolaire avec presque tous les savants de l'Europe. Il eut aussi le temps d'écrire à la marge de tous les livres de sa bibliothèque particulière une immense quantité d'apostilles qui les font rechercher aujourd'hui. Vers 1795 la santé de Fontana s'altéra notablement par suite de ses travaux plus encore que par les progrès de l'âge; et les médecins l'obligèrent à sortir souvent de chez lui pour respirer à la promenade un air plus libre et plus pur que celui de sa chambre. Lorsqu'en 1796 Bonaparte vint en Italie comme général en chef de l'armée française, il crut devoir témoigner beaucoup de considération et même de confiance à notre mathématicien, qu'il fit nommer membre du corps législatif de la naissante république cisalpine. Après la victoire de Marengo, en 1800, Fontana, déjà professeur émérite de l'université, vint chercher le repos à Milan. A la nouvelle organisation de la république italienne, Fontana devint membre du collège électoral *de' Dotti*. Une fièvre ardente le surprit au milieu de ses travaux littéraires, et il mourut à Milan le 24 août 1805, léguant tous ses manuscrits à son frère Félix, qui le suivit de près dans la tombe. Celui-ci, qui ne laissa guère plus de fortune que le P. Grégoire Fontana, institua néanmoins pour son héritière leur sœur qui, restée dans le célibat, n'avait qu'eux pour ressource. Bientôt réduite à la misère dans un âge très-avancé et douée d'une imagination vive, qui lui rendait sa situation insupportable, elle alla presque de sang-froid se noyer dans le canal navigable de l'intérieur de la ville de Milan, qu'elle habitait sous le règne de Napoléon et le gouvernement de son vice-roi: on ne leur avait point fait songer à honorer par des bienfaits, en la personne de mademoiselle Fontana, la mémoire de deux savants qui avaient fait tant d'honneur à l'Italie. Les ouvrages imprimés de Grégoire sont en grand nombre: 1° sept *Dissertations* ou *Opuscles académiques* en latin ou en italien sur diverses questions de physique, d'hydrodynamique, etc., dont nous citerons seulement ses *Analyseos sublimioris opuscula*, Venise, 1765, et ses *Memorie matematiche*, Pavie, 1796, in-4°; 2° quinze *Mémoires* dans la collection de l'Académie de Sienne; 3° dix-sept dans les *Memorie di-matematica et fisica della Società italiana delle scienze*. Un des plus curieux est le *Mémoire Sulla macchina a specchi di M. de Buffon, e sulla luce che da uno specchio piano circolare viene ripercossa sopra uno spazio circolare dato*; 4° cinq *Mémoires* dans la collection de l'Académie de Turin (1802); 5° cinq autres dans la *Biblioteca*



*fisica d'Europa*; 6° quatre dans le Journal physico-médical de Pavie : un des plus importants, intitulé : *Discorso sopra un problema ottico-astronomico relativo alla forza amplificata dai telescopii di Herschell*, se trouve encore au tome 15 de la *Raccolta di opuscoli*, imprimée à Milan par Joseph Marelli; 7° il a traduit en italien l'*Hydrodynamique* et d'autres ouvrages mathématiques de l'abbé Bossut, Sienne, 1779. Parmi ses autres traductions on distingue son *Compendio di un corso di lezioni di fisica sperimentale del signor Giorgio Atwood ad uso del collegio della Trinità*, Pavie, 1781. C'est dans les notes qu'il ajouta à ce cours de physique expérimentale qu'il hasarda cette singulière proposition, qui fut réfutée en plusieurs écrits, et notamment dans un appendice mis à la réimpression faite à Plaisance en 1789, de la Logique de Condillae : « Si dix indices concourent sur la « culpabilité ou l'innocence d'un accusé, et qu'il « résulte de chacun d'eux que l'innocence est « plus probable que la culpabilité, cette culpabilité que l'on cherche sera cinquante fois plus « probable que l'innocence. » 8° *Saggio di una difesa della divina rivelazione di Leonardo Euler* traduito dall'idioma tedesco, coll'aggiunta dell'esame dell'argomento dedotto dall'abbreviamento dell'anno solare e planetario, Pavie, 1777; 9° *Dissertazione di Gian-Lorenzo Mosheim sopra l'opera di Origene contro Celso*, con copiose annotazioni del traduttore, Pavie, 1778; 10° *Saggio sopra i principii della composizione storica e loro applicazione alle opere di Tacito del signor Giovanni Hill*, tradotto dall'inglese, con un'appendice del traduttore, Pavie, 1789; 11° *Discorso preliminare agli Atti della Società Lineana di Londra, sull'origine e progresso della storia naturale, e più particolarmente della botanica del signor Jacopo Odoardo Smith*, tradotto fedelmente dall'inglese, con note, Pavie, 1792; 12° *Sermone sul martirio del re Carlo I, detto nella chiesa di S. Patrizio di Dublino, il 30 gennaio 1726, dal dottor Gionata Swift, decano di detta chiesa*, Pavie, 1795 (1); 13° *L'esempio della Francia, avviso e specchio all'Inghilterra, di Arturo Young scudiere, membro della Società reale*, con note, Pavie, 1794. On a encore de Grégoire Fontana quelques ouvrages imprimés sans sa participation, tels que *la Dottrina degli azzardi applicata ai problemi della probabilità della vita, delle pensioni, etc.*, di Abram Moivre, Pavie, 1776, in-8° de 193 pages. Cette traduction, enrichie de notes savantes et curieuses, est d'autant plus importante, que l'ouvrage de Moivre n'a point été traduit en français; la version qu'en faisait espérer l'illustre Lagrange n'a pas paru. Fontana y a joint une notice par ordre chronologique de tous les ouvrages ou mémoires sur les calculs de mortalité depuis les observations de Graunt, publiées en 1662 (voy. GRAUNT), jusqu'à la dissertation de M. Zeviani sur la mortalité des

enfants, Vérone, 1775. (Voyez le *Journal des savants*, mars 1777.) Outre ces diverses compositions ou traductions, le P. Fontana a fourni des notes et des additions importantes à un grand nombre d'ouvrages de physique ou de mathématiques publiés de son temps en Italie. G—n.

FONTANA (JOSEPH), médecin, frère aîné des précédents, naquit en 1729 à Pomarolo, petit bourg du Tyrol. Ses premières études terminées, il alla suivre les cours de la faculté de Bologne; et après y avoir reçu le laurier doctoral, il s'établit à Roveredo, où pendant trente-sept ans il pratiqua la médecine avec autant de succès que de réputation. Ses connaissances ne se bornaient point à la médecine, il en avait de très-étendues en géographie, en histoire, en politique et en littérature. Plus éloquent en parlant qu'en écrivant, personne ne racontait avec plus de grâce l'anecdote du jour, et personne ne savait répondre plus d'intérêt et de clarté sur les questions les plus ardues. Il mourut le 29 mars 1788, à 59 ans. Indépendamment d'un *Recueil de consultations*, très-estimé de ses confrères, on lui doit un assez grand nombre d'articles insérés dans le *Giornale medicale* de Venise : ce sont des observations sur des maladies rares et singulières; l'histoire d'une épidémie de Roveredo; un mémoire en faveur d'un cavalier accusé d'un délit imaginaire; des lettres apologétiques, etc. W—s.

FONTANA (le P. MARIANO), mathématicien d'Italie, mort le 18 novembre 1808, était né de parents obscurs dans la petite ville de Casalmaggiore en 1746, les uns disent le 13 janvier, les autres, avec plus de vraisemblance, le 18 février. A seize ans, il entra dans la congrégation des clercs réguliers de St-Paul, appelés Barnabites à cause de l'église de St-Barnabé dans laquelle ils s'étaient établis à Milan, dès leur origine. Ses progrès brillants et rapides dans leurs écoles en cette ville annonçaient un beau talent : on l'envoya en 1771 professer la philosophie dans le collège public de Ste-Lucie à Bologne. Il acquit dans cette chaire une réputation qui le fit connaître en d'autres pays. Le grand-duc de Toscane Léopold l'appela à Livourne pour y enseigner la même science. Mais le comte de Firmian, plénipotentiaire de l'empereur près le gouvernement général de la Lombardie, y ramena bientôt Fontana, en flattant son goût particulier pour les mathématiques, dont il le nomma professeur pour le collège de Mantoue en 1780. Celui-ci accepta d'autant plus volontiers, que la nature l'avait en quelque sorte créé pour être mathématicien. Lorsqu'après la restauration des études de Pavie, le comte de Vilzech, qui avait succédé au comte de Firmian, s'occupa de faire revivre les bonnes études à Milan, il y appela Fontana pour enseigner dans le célèbre collège de la Brera les mathématiques appliquées à la mécanique et à la statique. Ce fut alors qu'il composa son cours de dynamique, qui servait de texte à ses leçons publiques.

(1) Cette traduction et la suivante furent faites et publiées à l'occasion de l'exécution de Louis XVI.

L'université de Pavie ayant besoin d'un professeur des mathématiques appliquées à la mécanique, etc., Fontana fut nommé à cette chaire en 1785; il passa ensuite à celle de géométrie et d'algèbre, par suite de quelques traasseries; et il continua d'enseigner en cette université jusqu'en 1802, où, ayant droit à la pension d'émérite, il se retira à Milan, dans le couvent de St-Barnabé, et c'est là qu'il finit paisiblement ses jours. Sa passion pour les mathématiques ne le détourna jamais de ses devoirs de religieux; elle ne l'empêcha pas même de se livrer au goût qu'il avait pour d'autres études et pour les arts. Il s'était formé une bibliothèque précieuse et possédait de vastes connaissances en bibliographie. Il avait en outre recueilli un grand nombre de cartons de grands peintres; et il avait tellement étudié leurs manières diverses, qu'il était en état de fixer les incertitudes des artistes mêmes dans l'attribution d'un tableau à tel grand maître plutôt qu'à tel autre. Cet avantage, ainsi que celui d'être très-versé dans l'histoire de l'art, le rendirent souvent l'oracle de ceux qui cultivaient la peinture. Il montra fréquemment qu'il s'était aussi adonné à l'étude de l'anatomie; et c'était lors des thèses publiques des professeurs de cette science, qu'il venait argumenter comme s'il eût été l'un d'entre eux. Plusieurs Académies, tant étrangères qu'italiennes, se l'étaient associé; il devint membre de l'Institut national des sciences, lettres et arts du royaume d'Italie, où il était en outre du collège électoral des *Dotti*. Son principal ouvrage imprimé est son *Corso di dinamica*, Pavie, 1790, 1792 et 1795, 3 vol. ou parties in-4°. Les *Atti* de cet Institut national offrent, dans la 2<sup>e</sup> partie de leur premier volume, donné au public en 1806, un mémoire par lequel Mariano Fontana essaya de réfuter le *Traité analytique de la résistance des solides d'égale résistance*, etc., publié à Paris, en 1798, par M. Girard, ingénieur des ponts et chaussées; et dans le tome second, des *Osservazioni storiche sopra l'aritmética di Francesco Maurolico*. Il résulte de ces observations historiques que ce fut ce mathématicien de Messine, à peine nommé dans l'histoire des mathématiques, qui au 16<sup>e</sup> siècle introduisit dans les calculs, au lieu de chiffres, des signes plus généraux et les lettres de l'alphabet, et que c'est lui qui a fixé les premières règles de l'arithmétique algébrique. On aurait dit que Mariano Fontana craignait que les modernes ne s'enorgueillissent trop de leurs découvertes; car il chercha plus d'une fois à prouver que ce qu'ils inventaient l'avait été en des temps antérieurs. C'est ainsi qu'il fait honneur aux anciens de plusieurs des méthodes que son ami Mascheroni avait publiées comme neuves dans sa *Géométrie du compas*; et il fait voir que le plan même de cet ouvrage n'était pas nouveau, ayant déjà été donné depuis longtemps par *J.-B. de Benedetti*, dans un petit livre qui a pour titre : *Resolutio omnium Euclidis problematum aliorumque ad hoc necessarie inventorum*,

*una tantummodo circini data apertura, per Joannem Baptistam de Benedictis inventa*, Venise, 1555, apud *Barth. Cæsanum*. G—N.

FONTANA (LOUIS-FRANÇOIS), frère du précédent, cardinal, né à Casal Maggiore dans le Milanais, le 27 août 1730, commença ses études dans la maison paternelle, et se sentant de la vocation pour l'état religieux, entra dans la congrégation des Barnabites au collège de Monza et prononça ses vœux en 1766. Ses supérieurs l'envoyèrent à Milan pour y suivre des cours de philosophie, et ensuite à Bologne pour y étudier la théologie. Il eut pour maîtres les plus célèbres professeurs de son ordre, notamment le P. Hermeneghi de Pini, savant naturaliste, qui en 1772 l'emmena avec lui dans un voyage qu'il fit aux mines de Hongrie, que l'impératrice Marie-Thérèse l'avait chargé de visiter. En passant à Vienne, Fontana reçut du poète Métastase l'accueil le plus distingué. De retour en Italie, il fut nommé professeur de théologie au séminaire de Bologne; en 1775, après la suppression des jésuites, l'instruction publique ayant été confiée aux barnabites, il fut adjoint à son frère pour la direction du collège de St-Louis de cette ville. Appelé ensuite à Milan, il y occupa une chaire au collège des Nobles. C'est là qu'il publia en 1790 les vies intéressantes de plusieurs savants italiens, insérées dans les tomes 9, 10, 11, des *Vite Italorum doctrine præstantium*, de Fabroni. En 1796, après l'invasion de l'Italie par les Français, la Lombardie étant devenue république cisalpine, Fontana, par le crédit de Paradisi, l'un des directeurs de ce nouvel État, obtint la régence de la province lombarde de son ordre et se conduisit avec tant de prudence qu'il préserva de la destruction non-seulement le collège de St-Alexandre, mais la congrégation entière des barnabites. Dès le commencement du pontificat de Pie VII, il fut appelé à Rome par le cardinal Gerdil, juste appréciateur de son mérite, et fut nommé consultant des rites et du saint-office, puis secrétaire général de la congrégation pour la correction des livres de l'Église orientale; enfin il fut nommé préfet général de l'ordre des Barnabites. Le cardinal Gerdil étant mort en 1802, le P. Fontana prononça dans l'église de St-Charles de *Catinari*, à Rome, l'oraison funèbre de cette éminence et composa en latin son épitaphe, regardée comme un modèle en ce genre (*voy. GERDIL*). Plus tard, le 6 janvier 1804, il lut à l'Académie des Arcades un *Éloge littéraire* du savant cardinal, où il donne l'analyse de ses écrits. Cet opuscule a été imprimé à Rome, in-4° de 52 pages. L'oraison funèbre a été traduite de l'italien en français par M. l'abbé Hesmivy d'Auribeau, avec des notes très-étendues revues par Fontana lui-même (Rome, 1802, in-8° de 70 pages). Lorsque Pie VII vint en France pour sauer Napoléon, Fontana l'accompagna en qualité de théologien; mais il fut contraint de s'arrêter à Lyon, où il assista dans ses derniers moments le cardinal Borgia (*voy. ce nom*),

qui accompagnait aussi le souverain pontife et qui mourut dans cette ville. Arrivé à Paris quelque temps après le pape, Fontana y vécut dans une profonde retraite, ne paraissant jamais dans aucune cérémonie publique. De retour à Rome, il entreprit en 1806, avec le P. Scati, une édition des œuvres complètes du cardinal Gerdil dédiée au Saint-Père, en 20 volumes in-4<sup>o</sup>, avec la vie de l'auteur. Cette édition, interrompue par les événements politiques, fut continuée plus tard par le P. Grandi, barnabite. En 1809, époque où Napoléon était en hostilité ouverte avec le Saint-Siège, Fontana (1) fut amené à Paris, puis exilé à Arcis-sur-Aube, et rappelé bientôt dans la capitale pour faire partie d'une commission ecclésiastique; mais une longue maladie l'empêcha d'assister aux délibérations. L'année suivante, Pie VII le chargea ainsi que M. de Grégorio, depuis cardinal, de signifier au cardinal Maury le bref du 5 novembre 1810, qui lui enjoignait de quitter l'administration du diocèse de Paris, dont Napoléon l'avait nommé archevêque. Cette circonstance décida l'emprisonnement de Fontana, auquel on reprochait encore d'avoir désapprouvé le second mariage de l'empereur dans des écrits trouvés à Savone parmi les papiers du Saint-Père. Il fut conduit avec M. de Grégorio et d'autres prélats et ecclésiastiques au donjon de Vincennes, d'où il ne sortit qu'en 1814. Pie VII, rentré dans ses États, s'empressa de rappeler à Rome Fontana, qui s'était retiré à Monza, et le nomma secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques. Il suivit encore le souverain pontife à Gênes en 1815, lorsque Murat s'avança vers Rome. Le pape y rentra bientôt et récompensa le général des barnabites en le créant cardinal le 8 mars 1816. Il fut nommé successivement préfet de l'*Index*, de la Propagande, de la congrégation des études, de l'université grégorienne. Il fit encore partie de plusieurs congrégations pour rédiger un nouveau code, pour restreindre les pouvoirs de l'inquisition, pour régler le système d'instruction publique. Fontana était en correspondance avec Pindemonte, Morelli, Tiraboschi et autres littérateurs distingués; il était membre de l'Académie de Florence, de celle des Arcades et de plusieurs autres, et fut le fondateur de celle de la Religion catholique à Rome, sous la protection du pape. C'était un homme très-versé dans l'étude des langues. On a de lui quelques *inscriptions* et *poésies grecques*. Aussi modeste que savant, il avait refusé en 1807 l'archevêché de Turin que le roi de Sardaigne lui offrit. Il mourut à Rome le 19 mars 1822. Le P. Zurlo, religieux camaldule, prononça son oraison funèbre, qui a été imprimée. Le P. Grandi se proposait de donner une édition des œuvres spirituelles de Fontana, mais la mort l'a empêché d'exécuter ce projet. G-G-Y.

FONTANELLA (FRANÇOIS), savant orientaliste,

naquit à Venise le 28 juin 1768. Son père, simple ouvrier, sacrifia ses économies pour lui donner une éducation capable de le faire entrer dans l'état ecclésiastique, auquel il se destinait. Toutefois, en suivant les études théologiques, il manifesta un grand désir de connaître les langues orientales, et il eut le bonheur d'y avoir pour maître l'abbé J.-B. Galliecioli, l'un des hommes les plus savants que l'Italie ait produits. Son premier ouvrage fut une dissertation sur la manière dont on devait écrire le mot *Johannes*. Il donna dans cet essai des preuves de la profondeur de sa critique et de son jugement. Nommé professeur de grammaire à Venise, il se fit en même temps remarquer parmi les orateurs sacrés. Lors de la réunion de Venise au royaume d'Italie, il fut nommé professeur d'éloquence latine au lycée d'Urbino. Admirateur enthousiaste de Bonaparte, il le choisissait toujours pour sujet de ses thèmes, dédaignant les grandeurs classiques de César et d'Alexandre. Ce culte exclusif fut plus tard la source de grands malheurs pour Fontanella : car, en 1814, pour se soustraire aux menaces de quelques hommes exaltés dans un autre sens, Fontanella fut obligé de fuir pendant la nuit; à peine s'était-il sauvé, que sa maison fut envahie et pillée. Désormais pauvre et sans place, il se fit correcteur d'imprimerie à Venise et dut à M. Barthélemi Gamba d'être employé pendant plusieurs années dans la typographie d'Alenziopoli. Philosophe, il supportait sa mauvaise fortune avec beaucoup de courage : il écrivait à un de ses amis que, *quoique le métier de correcteur d'épreuves fût regardé comme très-fatigant et très-ennuyeux, il y trouvait du plaisir et même du charme*. Après plusieurs années de détresse, Fontanella en fut tiré par le gouvernement autrichien, qui le chargea, avec Jean Petrellini, de dresser le catalogue de la *Bibliothèque Zeniana*. Lorsqu'il eut terminé ce travail, le patriarche Milesi le nomma professeur des langues grecque et hébraïque dans le séminaire de Venise; mais cette place ayant été supprimée, il fut forcé de redevenir correcteur d'épreuves et de donner des leçons dans des maisons particulières. Il mourut le 22 mars 1827. Ses ouvrages sont : 1<sup>o</sup> *L'ortografia del nome Johannes*, Venise, 1790, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Proso-dia che serve d'appendice alle regole generali della sintassi latina*, ibid., 1812, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Osservazioni sopra la seconda edizione dell'Iliade d'Omero, pubblicata da Vincenzo Monti*, ibid., 1814, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage est entièrement consacré à des observations sur l'orthographe; 4<sup>o</sup> *Lo stampare non è per tutti*, 1814, in-8<sup>o</sup>. Cette comédie burlesque attira de violentes critiques à son auteur, à qui l'on reprochait d'attaquer plusieurs célébrités contemporaines; 5<sup>o</sup> *Addenda ad græcam grammaticen, Mediolani imper. typis editam* 1819, Venise, 1819; 6<sup>o</sup> *La paleortopia della lettera greca η*, ibid., 1819, in-8<sup>o</sup>. L'auteur a soutenu dans cette brochure que la lettre η devait se prononcer comme *e*; cependant il renonça plus tard à cette opinion, et, dans

(1) C'est lui qui rédigea la fameuse bulle d'excommunication fulminée par Pie VII, lorsqu'il fut enlevé de Rome. A-D.

un discours qui précède son Dictionnaire grec, il a déclaré qu'il s'en tenait à la prononciation usuelle de  $\eta$  grec en  $i$ ; 7° *Limen grammaticum, sive prima graecæ linguae rudimenta*, Venise, 1819, in-8°; 8° *Secunda pars, sive syntaxis graecæ grammaticæ*, ibid., 1821, in-8°; 9° *Vocabolario greco-italiano ed italiano-greco*, ibid., 1821, in-8°; 10° *Memoria sopra la grammatica greca elementare ad uso delle classi III e IV del corso ginnasiale*, ibid., 1822, in-12; 11° *Vocabolario ebraïco-italiano ed italiano-ebraïco*, ibid., 1824, in-8°; 12° *Vita di Francesco Fontanella, prete veneziano, scritta da lui medesimo*, ibid., 1825, in-8°; 13° *Quesito intorno all' opera ortografia enciclopedia universale della lingua italiana*, ibid., 1826, in-8°; 14° *Corso di mitologia*, ibid., 1826, 2 vol. in-8°; 15° *Lettera alla nazione ebraica per eccitarla allo studio*, ibid., 1826; 16° *Nuovissima grammatica italiana per appendere la lingua ebraica*. On imprimait cet ouvrage lorsque Fontanella mourut, et l'on en suspendit la publication. Z.

FONTANELLE (JEAN-GASPARD DUBOIS), né à Grenoble le 29 octobre 1757, consacra sa vie aux lettres et à la philosophie; il coopéra à diverses entreprises littéraires, et fut, pendant la révolution, professeur aux écoles centrales du département de l'Isère. Il est mort le 15 février 1812. Ses ouvrages sont : 1° *Le Connaisseur*, comédie en deux actes et en vers, 1762, in-8°; 2° *Le bon Mari*, comédie en un acte et en vers, 1765, in-8°; 3° *Aventures philosophiques*, 1765, in-12; 4° *Pierre le Grand*, tragédie non représentée, 1766, in-8°; 5° *Métamorphoses d'Ovide*, traduction nouvelle, 1766, 2 vol. in-8°; 1778, 2 vol. in-12; 1780, 2 vol. in-12; et avec des notes, 1802, 4 vol. in-8°; 1806, 2 vol. in-12. Le traducteur a suivi le texte de Jouvency. Sa traduction annonce une plume, sinon aussi élégante que celle de l'abbé Banier, du moins plus exacte; 6° *Éricie* ou *la Vestale*, drame en 3 actes, 1768, in-8°, pièce dirigée contre le fanatisme religieux et les vœux monastiques. M. Sabatier y trouve quelques pensées trop hardies; mais il la regarde comme supérieure à la *Mélanie* de la Harpe. L'ouvrage de Fontanelle occasionna dans le temps un grand scandale; Marin, censeur royal, ayant refusé son approbation à ce drame, le lieutenant de police envoya la pièce à l'archevêque de Paris, et défense fut faite à l'auteur de la faire imprimer. *Éricie* fut bientôt mise au jour et recherchée avidement; et de malheureux colporteurs, convaincus d'en avoir vendu des exemplaires, furent condamnés à la marque et aux galères. Le 19 août 1789, *Éricie* fut représentée sur le Théâtre-Français. Dix ans après, l'auteur donna une nouvelle édition de son drame, Grenoble, 1799, in-8°; 7° *Essai sur le feu sacré et les vestales*, 1768, in-8°; 8° *Vie de P. Arétin* et *Tassoni*, 1768, in-12; 9° *Effets des passions*, ou *Mémoires de M. de Floricourt*, 1768, 3 vol. in-12, réimprimés en 1782, sous le second titre seulement; 10° *Naufrage et aventures de Pierre Viaud*, 1768, 1770, 1780, in-12,

très-souvent réimprimé; ouvrage devenu populaire; 11° *Anecdotes africaines, depuis l'origine ou la découverte des royaumes qui composent l'Afrique jusqu'à nos jours*, 1775, in-8°; 12° *Lorédan*, tragédie en 4 actes, jouée sans succès, 1776, in-8°; 13° *Veziens*, drame en 3 actes, 1779, in-8°; 14° *Contes philosophiques et moraux*, 1779, 2 vol. in-18; 15° *Nouveaux mélanges sur différents sujets, contenant des essais dramatiques, philosophiques et littéraires*, 1781, 3 vol. in-8°; 16° *Théâtre et œuvres philosophiques, égayés de contes nouveaux dans plus d'un genre*, 1785, in-8°; 17° *Anna*, ou *l'Héritière galloise*, traduit de l'anglais, 1788, 4 vol. in-12; 18° *Clara* et *Emmeline*, par miss H. (Helme), trad. de l'anglais, 1788, 2 vol. in-12; 19° *État actuel de l'empire ottoman*, par Ali Abesci, qui a résidé plusieurs années à Constantinople, attaché au service du Grand Seigneur, trad. de l'anglais, 1791-95, 2 vol. in-8°; 20° *Cours de belles-lettres*, 1815, 4 vol. in-8°, publié par M. Renaudon, petit-fils de l'auteur; cet ouvrage est plus élémentaire et moins diffus que celui de la Harpe, et moins sec que celui de Batteux. Fontanelle avait entrepris une *Histoire universelle ancienne*; on en commença l'impression en 1769, mais il ne paraît pas qu'on l'ait continuée. Il a travaillé à la *Gazette universelle de politique et de littérature de Deux-Ponts*, depuis son établissement en 1770 jusqu'au 4<sup>er</sup> juin 1776; il a fait depuis 1776 la partie politique du *Journal de politique et de littérature*, de Panekoueke, dont la Harpe rédigeait la partie littéraire; de 1778 à 1784, la partie politique du *Mercur de France*. En juin 1784, il était rédacteur de la *Gazette de France*. A. B.—T.

FONTANELLI (ALPHONSE) naquit en 1557 à Reggio, en Lombardie, fut, très-jeune encore, associé à l'Académie des *Politici*, et l'on apprend par un sonnet de Vitriani qu'il présidait cette compagnie en 1580. Alphonse d'Este le nomma l'un de ses chambellans, l'envoya en 1584 complimenter le nouveau doge de Venise sur son élection, et l'honora de plusieurs autres missions de confiance. Le successeur d'Alphonse le nomma son ambassadeur à Rome, puis en Espagne, où il demeura plusieurs années, et pour le récompenser de ses services, lui fit don d'une terre considérable qu'il érigea en marquisat en 1619. Mais ni l'estime que lui témoignait son souverain, ni les marques de satisfaction qu'il venait d'en recevoir, ne purent détourner Fontanelli de la résolution qu'il avait formée de renoncer au monde : il fit part de son projet au duc de Ferrare, qui consentit avec peine à le laisser s'éloigner, et il se rendit à Rome. Avant d'entrer dans les ordres, il résigna ses titres et fit une donation générale de ses biens à son frère. Depuis ce moment, livré aux exercices de la piété la plus fervente, il ne s'occupait plus que de l'affaire importante de son salut. Les austérités auxquelles il s'était condamné affaiblirent sa santé; il tomba malade et mourut deux ans après avoir quitté la cour, le 11 février 1621.

On a de lui : 1° *Oratio in ecclesia D. Prosperi habita in ejus die festo 7 cal. jul.* 1370, Reggio, in-4°. Ce discours, supérieur à ce que l'on pouvait attendre d'un auteur de treize ans, a été réimprimé dans les *Notizie della famiglia Fontanelli*; 2° Quelques pièces de poésies, des harangues, des lettres en manuscrit. W—s.

FONTANELLI (ALPHONSE-VINCENT, marquis DE), de la même famille que le précédent, né à Reggio en 1706, fit ses premières études au collège de Modène, et il y fit de tels progrès qu'à l'âge de dix-huit ans, outre l'hébreu, le grec et le latin, il possédait les principales langues de l'Europe. Son éducation terminée, il visita la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, ajoutant chaque jour à ses connaissances par la lecture des meilleurs ouvrages, l'inspection des monuments et la conversation des savants les plus distingués. Il parcourut ensuite l'Italie, et après une absence de plusieurs années, il revint au sein de sa famille se délasser de ses fatigues et former de nouveaux projets. A peine était-il de retour, que le duc de Modène l'honora du titre de son conseiller intime. Fontanelli fut envoyé en Allemagne en 1754, et l'année suivante en France, où il fut chargé de négociations importantes qu'il eut le bonheur de terminer avantageusement. Il fut nommé en 1740 colonel du régiment de la Mirandole, en 1741 gouverneur du duché de Massa-Carrara, et lorsque les événements de la guerre déterminèrent le duc de Modène à quitter ses États, il nomma Fontanelli membre de la junte qu'il établit pour gouverner pendant son absence. Chargé de fonctions si intéressantes, et qui semblaient devoir l'occuper tout entier, Fontanelli trouvait cependant le loisir de cultiver la littérature et les sciences. Sa bibliothèque, aussi précieuse par le nombre que par le choix des volumes, était ouverte aux personnes qu'il réunissait plusieurs fois chaque semaine pour discuter ensemble des matières de physique et d'érudition. C'est dans cette assemblée que furent conçus plusieurs projets utiles que Fontanelli fit exécuter. On lui doit l'idée de la route pratiquée dans les Apennins et qui communique en ligne directe de Modène à Massa, la construction du magnifique arsenal de Modène, et la plupart des embellissements qu'a reçus cette capitale dans le siècle dernier. Cet excellent citoyen mourut à Modène le 5 décembre 1777, et son corps fut inhumé dans l'église de Marzaglia, où on lit son épitaphe. Fontanelli était membre de presque toutes les Académies d'Italie, et peu de personnes ont mieux mérité cet honneur. Outre plusieurs pièces de poésies insérées dans les recueils du temps, on a de lui : 1° Des *Cantates*; 2° Des *Traductions* en prose d'*Alzire*, de *Mahomet*, de *Brutus* et de *Zaïre*, tragédies de Voltaire; du *Gustave* de Piron, et du *Mahomet II* de Lanoue. Ces différentes traductions ont été imprimées; mais il en a laissé un plus grand nombre en manuscrit; 3° *Trattato della falsità degli oracoli anti-*

*chi*; 4° *Nuovo piano per la scelta e formazione delle truppe nazionali di S. A. S.*, 2 vol. in-fol.; 5° *Poësie raccolte nel 1777*, in-fol.; 6° Une *Réfutation du livre de l'Esprit*. Tous ces ouvrages sont conservés dans la famille de l'auteur. — FONTANELLI (Alphonse-François), né à Bologne le 20 décembre 1721, mort à Reggio le 13 juin 1782, est auteur de la *Descrizione d'alcuni discendenti di Giacomo o Giacobino seniore da Fontanella di Reggio in Lombardia*, Reggio, 1775, in-4°. On trouvera dans cet ouvrage, dont Tiraboschi loue l'exactitude, de grands détails sur les personnages distingués qui sont sortis de cette illustre famille. W—s.

FONTANES (JEAN-PIERRE-MARCELLIN DE), né à Genève en 1721, mort à Nantes au mois de novembre 1774, descendait d'une famille connue aux environs d'Alais depuis plusieurs siècles. Ses ancêtres avaient embrassé la religion prétendue réformée, et son aïeul, zélé calviniste, s'était expatrié dans les dernières années du règne de Louis XIV. Son père revint en France à l'époque du ministère de M. Orry, dont il était connu : il espérait que sous des lois plus douces il recouvrerait quelques débris du patrimoine de sa famille. Ses espérances furent trompées. Entièrement dépourvu de fortune, il accepta une place d'inspecteur des manufactures dans le bas Languedoc. Le fils (Jean-Pierre-Marcellin), dont il est ici question, suivit la même carrière. Il se maria à St-Gaudens, avec mademoiselle de Sède, nièce du marquis de Fourquevaux. Un triste succès dans une affaire d'honneur lui fit demander son déplacement pour le Poitou. Il se fit connaître dans cette province par des établissements utiles, et il y a laissé une mémoire honorable. C'est à lui qu'on y doit, en grande partie, le défrichement de plusieurs terrains stériles, connus sous le nom de *Lais-de-Mer*. Il y a fort encouragé la culture et les pépinières de garance. Il a fourni des mémoires estimés à diverses sociétés d'agriculture; quelques-uns de ces mémoires ont paru dans les *Ephémérides du citoyen*, journal dont Voltaire parle avec éloge. Jean de Fontanes eut deux fils : l'aîné, mort à 21 ans, s'était fait connaître par des essais poétiques qui donnaient de grandes espérances. — Z.

FONTANES (le marquis LOUIS DE), de l'Académie française, fils du précédent, né à Niort (Deux-Sèvres) le 6 mars 1737, mort à Paris le 17 mars 1821, était issu d'une famille noble et protestante originaire du Languedoc, exilée par la révocation de l'édit de Nantes, mais convertie à la foi catholique et rentrée en France depuis longues années. Son père, n'ayant pour toute fortune qu'un modeste emploi d'inspecteur du commerce, confia l'éducation de son enfance à un honnête curé des environs de Niort, chez lequel il fut mis en pension et qu'il accompagnait à l'église. De là peut-être ce goût prononcé pour les cérémonies religieuses qu'il a gardé toute sa vie, et qui peut-être aussi n'a pas été sans influence sur la nature de son talent comme sur le choix des sujets qu'il

a traités. Il passa ensuite au collège de Niort, tenu par la congrégation de l'Oratoire, et y acheva toutes ses études. Sa passion pour la poésie se déclara de bonne heure. Un frère aîné, qu'il a longtemps pleuré, encourageait par son exemple (car il était poète aussi) les premiers essais de sa jeune verve. Après la mort de son frère et de son père, Fontanes vint se fixer à Paris. Quoique déjà sur son déclin, la littérature y régnait presque en souveraine sur une société polie. Heureux jours, du moins pour les poètes, où les lettres n'étaient pas comme aujourd'hui une spéculation et un moyen de fortune, mais un moyen de bonheur; où on les cultivait encore pour l'amour d'elles-mêmes; où un bon livre, fût-il d'un jeune homme ignoré, avait en peu de temps pour lecteurs et la cour et la ville et se trouvait dans tous les salons; où la poésie était de tous les âges et faisait l'aliment de toutes les conversations! Fontanes débuta dans le monde littéraire en 1778, par la *Forêt de Navarre*. C'est un petit poème *descriptif*, genre alors fort à la mode, mais où l'auteur, évitant tous les écarts de l'école contemporaine, réussit à peindre la nature comme les anciens, avec vérité, et à être brillant sans fausses couleurs, sans recherche et sans enluminure. Ce début lui concilia l'amitié de Ducis, à qui, l'année suivante, il adressa une belle et noble *Épître*. Il y a de l'âme et de l'inspiration dans cet hommage rendu au talent original, profond et vrai, et aux vertus privées de Ducis. On y sent déjà que le jeune poète est appelé à réussir particulièrement dans l'expression des sentiments religieux, comme nous le verrons plus bas. En 1785 parut sa *traduction* en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, ouvrage de morale un peu sec, dont Fontanes s'attacha trop peut-être à imiter la concision. Malgré ce défaut, fort atténué du reste dans l'édition publiée en 1821 (1), tous les hommes éclairés, appréciant les grandes beautés qui le rachetaient, félicitèrent l'auteur de l'élevation et de la pureté de son style. Mais, chose singulière! la traduction de Fontanes était précédée d'un *Discours préliminaire*; il aspirait sans doute à figurer par ses vers dans les premiers rangs des poètes du temps, et il arriva que sa prose le plaça tout d'abord au premier rang des prosateurs où il n'aspirait pas. C'est en effet un morceau achevé. On s'étonna de trouver dans un jeune homme de vingt-six ans une si rare sûreté de goût, une si haute raison, une critique si fine et si profonde, un fonds de littérature si étendu, tant d'élégance et de clarté unies à une telle variété d'idées et de jugements indépendants. Les portraits de *Lucrèce*,

d'*Horace*, de *Boileau*, de *Voltaire* et surtout de *Pascal*, considérés comme écrivains moralistes, furent dès lors et seront toujours cités comme des modèles de style comparables à ce que nous ont laissé dans ce genre les plus beaux génies du grand siècle. Le poème du *Verger* (1) fut publié en 1788. Le plan en parut vague et faiblement tracé; mais on y remarque de beaux vers sur les *Alpes*, le *Jura* et la *vallée du Léman*, et un morceau des plus gracieux sur les *fleurs*. Le talent poétique de Fontanes sembla s'être agrandi dans l'*Essai sur l'astronomie*, publié en 1789. Ce fut alors que la Harpe, qui ne louait guère ses contemporains, prononça sur Fontanes ces paroles prophétiques : *Voilà décidément un poète qui tuera l'école de Dorat*. Même succès attendait l'*Épître sur l'édit en faveur des non-catholiques*, couronnée le 25 août de la même année par l'Académie française. Cet édit sorti du cœur de Louis XVI, qui rendait aux protestants les droits que leur avait fait perdre la révocation de l'édit de Nantes; cet édit, qui trouva parmi eux tant et de si illustres ingrats, inspira dignement Fontanes. Né d'une famille autrefois protestante, écrivant son épître au milieu des déclamations philosophiques et politiques de 1789, il y rend hommage à Louis XVI, sans cesser d'admirer Louis le Grand; il est philosophe et religieux, tolérant et catholique; il proclame hautement, en présence de l'incrédulité déjà triomphante, le dogme de l'eucharistie qu'il qualifie ainsi :

Ce dictame immortel qui fleurit dans les cieux.

Nous ne pouvons, à propos de cette épître, nous empêcher de croire que, si l'Académie française s'honora elle-même en la couronnant, ce fut aussi cet acte honorable qui contribua le plus à exciter la haine révolutionnaire de Chamfort contre l'illustre compagnie dont il était membre et dont il provoqua peu après la destruction. — Ne voulant point interrompre l'analyse, ou pour mieux dire le simple énoncé des divers ouvrages poétiques de Fontanes, et n'étant point d'ailleurs obligé de suivre l'ordre chronologique dans lequel ils ont été publiés, nous franchissons plusieurs années pour parler tout de suite de quelques poésies qui lui ont acquis et assuré le plus de renommée : la *Chartreuse de Paris*, les *Livres saints*, le *Jour des morts dans une campagne*, les *Stances à M. de Chateaubriand*, et le *Retour d'un exilé, ode sur la violation des tombeaux de St-Denis*. Il faut lire la *Chartreuse*, non dans les versions fautives publiées dans divers recueils depuis 1785 jusqu'en 1800, mais telle que Fontanes l'a refaite pour M. de Chateaubriand, qui l'a imprimée en entier dans le *Génie du Christianisme*. Nous ferions injure à nos lecteurs en analysant ce poème aujourd'hui si connu. Nous nous contenterons donc de répéter ce qu'en

(1) On y lit l'avis suivant : « Je ne songeais point à réimprimer cette traduction. Elle serait restée longtemps dans mon portefeuille avec quelques ouvrages originaux. Mais on publie, après la mort de M. Delille, la version qu'il n'a point imprimée de son vivant : je dois donc aussi publier la mienne. Il y a plus de vingt ans qu'elle est dans sa forme actuelle. Si je paraissais plus tard, on pourrait croire que j'ai corrigé mon travail sur celui de M. Delille. »

(1) Fontanes l'a refait depuis tout entier et en trois chants, au lieu d'un, sous le titre d'*Essai sur la maison rustique*.

dit M. de Chateaubriand avant de le citer : « Ces « beaux vers prouveront aux poètes que leurs « muses gagneraient plus à rêver dans les cloi- « tres qu'à se faire l'écho de l'impiété. » On trouve dans les *Livres saints* les beautés poétiques les plus dignes d'un pareil sujet; et Fontanes y prouve par son exemple la vérité de ces vers du poète :

L'enthousiasme habite aux rives du Jourdain.

Il règne dans le *Jour des morts* une mélancolie religieuse, pénétrante, pleine de charme, inconnue des anciens, jointe à la simplicité, à l'accord parfait de la pensée et de l'expression qui caractérisent ces éternels modèles du goût : c'est du Fénelon en beaux vers. Les *Stances*, adressées au chantre des Martyrs (en 1810), alors persécuté par les plus injustes critiques, ne le cèdent en rien, ce nous semble, à ce que la muse de l'amitié inspira de plus touchant et de plus gracieux à Ovide parlant de Tibulle, à Horace écrivant à Virgile. Mais si quelque chose put être encore plus flatteur que ces vers pour M. de Chateaubriand, ce fut l'envoi ingénieux dont Fontanes les accompagna. Quel était donc cet envoi? *Une critique de Télémaque en sept volumes publiée depuis un siècle!* — Quoique l'*Ode sur la violation des tombeaux de St-Denis*, ode remarquable par la verve et l'indignation poétique, n'ait été connue du public que par la lecture qui en fut faite dans la séance académique du 24 avril 1817, nous pouvons affirmer qu'elle était connue de Bonaparte avant qu'il eût eu le bon esprit de restaurer les tombes royales. On peut donc présumer qu'elle a contribué à cette restauration. Fontanes voulait plus : il avait conseillé des *autels expiatoires*. Mais, comme dit le prince de Talleyrand, et comme on a fait depuis, *on recula devant la crainte de donner de l'humeur aux assassins*. — Reprenons la vie de Fontanes où nous l'avons laissée, à la fin de 1789. La révolution à peine commencée de fait, mais de longue main préparée dans l'opinion, fit en peu de temps des progrès immenses, grâce à l'audace des novateurs aidée de la faiblesse du pouvoir. Tout ce qui n'était pas détruit était menacé de l'être. Quelques esprits sages et pleins de loyauté, mais un peu *tard-voyants* (si nous osons hasarder ce mot), résolurent d'opposer leur sagesse à la folie et leurs écrits raisonnables au torrent des pamphlets furieux qui inondaient la France. Dans ce dessein, ils s'associèrent ceux des écrivains monarchiques qu'ils jugèrent les plus modérés dans leur opinion politique. Suard et Fontanes furent du nombre. Le nouveau journal rédigé par eux s'appela le *Moderateur*. Mais cet essai ne fut pas plus heureux qu'il ne l'a été à une époque plus voisine de nous, et le torrent emporta bientôt le *Moderateur* et les *modérés*. Fontanes néanmoins, se roidissant contre le péril, continua dans d'autres écrits à combattre l'anarchie, jusqu'au jour où tombèrent avec le

trône et ceux qui l'avaient défendu et plusieurs de ceux-là même qui l'avaient fait tomber. Retiré d'abord à Lyon, où il avait épousé depuis un an une femme aimable, spirituelle et d'un caractère noble et ferme, Fontanes vit bientôt ses jours en danger au milieu de ses nouveaux compatriotes incendiés et décimés. Mais voilà que le 20 décembre 1793 (29 frimaire an 2), sortant tout à coup de leur stupeur, les Lyonnais envoient à la barre de la Convention quatre hommes du peuple (1), quatre hommes grossièrement vêtus, qui, semblables au *paysan du Danube* retraçant au sénat de Rome les cruautés de ses prêtres et lui disant avec l'autorité du désespoir : *Retirez-les!* viennent, dans un discours énergique et adroit, demander au sénat régicide la cessation des massacres et le rappel de Collot-d'Herbois. Déjà les tyrans de la France, d'abord étonnés d'un pareil langage, se sentent en dépit d'eux émus de pitié pour leurs victimes. Le décret de rappel est rendu... Mais Collot-d'Herbois, instruit à temps du départ des députés lyonnais, arrive lui-même à Paris et fait rapporter le décret (séance du 21 décembre). Le chef de la députation est arrêté; l'écrivain qui lui avait prêté son éloquence est deviné et pros- crit : c'était Fontanes (2). Obligé de fuir, il erra longtemps sans asile, et sa femme accoucha de son premier enfant au milieu des vignes (3). Recueilli enfin chez un ami, il y reçoit un jour un billet portant ces mots écrits au crayon : « Allez « trouver dans son camp le représentant du peu- « ple Maignet; il vous donnera un sauf-conduit. » Maignet! l'incendiaire d'Orange et de Bédouin! quelle ressource! n'était-ce pas plutôt un piège?... Il s'achemine pourtant vers le camp du proconsul; on l'arrête au premier poste et on le conduit à Maignet. A peine lui a-t-il dit son nom que celui-ci s'élance sur lui comme un tigre prêt à dévorer sa proie, lui secoue le corps avec violence et lui glisse furtivement un papier sous ses vêtements, en lui criant : « Tu t'es fait bien attendre; je n'ai « plus besoin de toi; va-t'en. Gendarme! qu'on « le mène au lieu convenu. » Ces paroles n'étaient pas rassurantes. Fontanes suit en silence le gendarme qui, à une lieue de là, le quitte et lui dit : « Voilà ton chemin; bonjour. » Resté seul, Fontanes retire le papier mystérieux... c'était un passe-port signé *Maignet*, excellente sauvegarde au moyen de laquelle Fontanes se crut, au moins pour quelque temps, en sûreté. Il fit venir madame de Fontanes à Paris, et tous deux se retirèrent

(1) Sain-Roussel, Changeux, Chaussat et Prost. Ce fut Changeux qui porta la parole.

(2) Nous racontons en peu de mots cet incident. Voyez, pour les détails, le *Moniteur* et les journaux d'alors, mais principalement le *Journal de l'anarchie* publié en 1821 par M. le chevalier de Langeac, au récit duquel nous avons emprunté quelques expressions; voyez aussi l'éloquent discours de réception de M. Villemain à l'Académie française.

(3) C'était une fille qui a peu vécu. La seconde fille née de cette union, ne voulant point quitter l'honorable nom de son père, a sollicité et obtenu de la cour de Bavière le titre de chanoinesse de Munich, et elle porta en conséquence le nom de comtesse Christine de Fontanes.

à Sevran, près de Livry, chez madame Dufrenoy, leur amie, femme d'un talent poétique élégant et naturel, où ils vécutent paisiblement jusqu'au 9 thermidor. Bientôt après, la Convention créa l'*Institut*, qu'elle composa d'abord d'écrivains, de savants et d'artistes pris, comme de raison, dans son propre sein, tels que Lakanal, Fouché, David, etc., auxquels furent successivement adjoints les plus grands noms scientifiques et littéraires de l'époque. Fontanes alors ne fut point oublié. On le nomma de plus professeur de belles-lettres à l'école centrale des *Quatre-Nations*. Une heureuse réaction politique et littéraire s'opérait dans les esprits; mais elle marchait lentement: il fallait y aider par le moyen de la presse périodique. Quoique déjà plus d'une fois punis de leur courage, quelques publicistes, hommes d'esprit et de cœur, tels que Michaud (1), se remirent à l'œuvre. La Harpe, converti à la religion et à la cause royale par une longue détention, reprit la plume et devint éloquent. Il s'associa Fontanes et l'abbé Bourlet de Vauxcelles pour la rédaction du *Mémorial*. Les noms des trois principaux rédacteurs figuraient en tête de ce journal, et chacun d'eux signait ses articles de la lettre initiale de son nom. Un article signé F. parut à la date du 15 août 1797. C'était une lettre au général Bonaparte, commandant alors en Italie et dont les proclamations semblaient menacer les Parisiens peu républicains d'un nouveau canon de *vendémiaire*. Voici quelques fragments de cette pièce singulière: « Brave général, tout a changé et tout doit changer encore, a dit un écrivain politique de ce siècle, à la tête d'un ouvrage fameux. Vous hâtez de plus en plus l'accomplissement de cette prophétie de Raynal. J'ai déjà annoncé que je ne vous craignais pas, quoique vous commandiez quatre-vingt mille hommes et qu'on veuille nous faire peur en votre nom. Vous aimez la gloire, et cette passion ne s'accommode pas de petites intrigues et du rôle d'un conspirateur subalterne auquel on voudrait vous réduire. Il me paraît que vous aimez mieux monter au Capitole, et cette place est plus digne de vous. Je crois bien que votre conduite n'est pas conforme aux règles d'une morale très-sévère; mais l'héroïsme a ses licences, et Voltaire ne manquerait pas de vous dire que vous faites votre métier d'illustre brigand comme Alexandre et comme Charlemagne: cela peut suffire à un guerrier de vingt-neuf ans... En vérité, brave général, vous devez bien rire quelquefois, du haut de votre gloire, des cabinets de l'Europe et des dupes que vous faites... Vous préparez de mémorables événements à l'histoire, il faut l'avouer. Si les rentes étaient payées et si on avait de l'argent, rien ne serait

(1) M. Michaud l'aîné (auteur du *Printemps d'un proscrit*, des *Adieux à Bonaparte*, de l'*Histoire des croisades*, etc., etc.) n'a jamais cessé de rédiger la *Quotidienne*, durant toute la révolution, que quand il y a été forcé par un arrêt d'exil ou de mort.

« plus intéressant au fond que d'assister aux grands spectacles que vous allez donner au monde: l'imagination s'en accommode fort, si l'équité en murmure un peu... Vous aimez les lettres et les arts; c'est un nouveau compliment à vous faire. Les guerriers instruits sont humains; je souhaite que le même goût se communique à tous vos lieutenants...

« J'aime fort les héros, s'ils aiment les poètes. »

« Adieu; suivez vos grands projets, mais surtout ne revenez à Paris que pour y recevoir des fêtes et des applaudissements. » Nous ne savons pas si le général Bonaparte eut connaissance du *Mémorial* et de cette lettre curieuse. Il s'en serait sans doute amusé. Mais le Directoire la lut et ne s'en amusa pas. Quinze jours après arriva le 18 fructidor, véritable St-Barthélemy des journalistes, où furent compris les trois rédacteurs du *Mémorial*. Condamné à la déportation, Fontanes fut de plus rayé de l'*Institut*, ainsi que l'abbé Sicard et M. de Pastoret, depuis chancelier de France. Craignant de compromettre les amis qui lui donnèrent asile dans les premiers moments du danger, il se réfugia en Angleterre. C'est là qu'il retrouva de Chateaubriand, qu'il avait connu à Paris vers la fin de 1790. Il faut lire dans de Chateaubriand lui-même (1) comment les deux exilés renouèrent cette amitié constante, inaltérable, qui a fait l'honneur et le charme de leur vie, quelles touchantes consolations leurs entretiens apportaient incessamment à leurs douleurs communes et avec quelle noble franchise l'homme de génie que Fontanes eut le premier la gloire de deviner proclame les obligations qu'il eut à l'homme de goût. Enfin brumaire vint; le général Bonaparte monta au Capitole, suivant la prédiction de Fontanes; la France espéra, et Fontanes rentra en France. Quoique le décret de déportation pesât toujours sur sa tête, il vivait à Paris paisible, mais fort retiré dans un petit logement de la rue St-Honoré, près de St-Roch, lorsque, apprenant la mort de Washington, Bonaparte résolut de faire prononcer son éloge funèbre. Voici sur cet incident quelques détails curieux qui nous furent transmis au moment même par le témoin le plus digne de foi: « Washington, dit le premier consul, est le seul homme qui soit sur ma ligne... j'ai été un instant sur celle de Cromwell... je veux qu'il soit loué dignement et publiquement... qui choisira? » M. Maret (depuis duc de Bassano), homme lettré, toujours prêt à inspirer comme à concevoir des idées généreuses, répond sans hésiter: Fontanes. Un troisième personnage ayant fait observer que Fontanes est sur la liste des déportés: « N'est-ce que cela, répliqua vivement Bonaparte; je le raye de cette liste; c'est lui qui prononcera l'oraison funèbre, et je veux que ce soit le 28 de

(1) Voy. l'*Essai sur la littérature anglaise*, t. 2, p. 286.



« ce mois (1), dans le temple de Mars (la chapelle « des Invalides ». » Six jours seulement furent donnés à l'orateur pour remplir cette difficile et noble tâche; difficile en effet quand on songe à la position respective du panégyriste et de celui qui commandait le panégyrique, aux opinions politiques de l'un et aux desseins ambitieux de l'autre. Nul ne doutait en France que l'illustre guerrier, despote naissant, sous le titre modeste encore de consul, n'attendit de Fontanes autre chose que l'éloge de Washington. Aujourd'hui même encore on ne relit point sans étonnement ce chef-d'œuvre de goût, d'adresse et d'éloquence tempérée où, parcourant les vertus de Washington, l'orateur met au-dessus de toutes les autres sa modération et son bon sens. On est surtout frappé de ce passage qui rappelait si vivement dans un tel lieu et à une telle époque au souvenir de tous les cœurs français le nom et la royale bonté de l'infortunée Marie-Antoinette....

« O jeune Asgill ! toi dont le malheur sut intéresser l'Angleterre, la France et l'Amérique ! avec quels soins compatissants Washington ne retarda-t-il pas un jugement que le droit de la guerre permettait de précipiter ! Il attendit qu'une voix alors toute-puissante franchit l'étendue des mers et demandât une grâce qu'il ne pouvait lui refuser ; il se laissa toucher sans peine par cette voix conforme aux inspirations de son cœur, et le jour qui sauva une victime innocente doit être inscrit parmi les plus beaux de l'Amérique indépendante et victorieuse. » Les portes de l'Institut s'ouvrirent pour Fontanes une seconde fois. Il travailla alors à la rédaction et l'on peut dire à la résurrection du *Mercur de France*. Ses articles sur l'*Influence des passions* par madame de Staël, sur le *Génie du Christianisme* et sur les œuvres de Thomas, sont d'une érudition éloquente et polie inconnue jusqu'à lui.— Ici commence pour Fontanes une nouvelle carrière. Le premier consul, en homme habile, s'était montré fort satisfait de l'éloge de Washington. Il recevait fréquemment Fontanes tête-à-tête à dix heures du soir, et l'auteur de cette notice a vu entre les mains de celui-ci une carte d'entrée particulière à l'aide de laquelle il était introduit par une petite porte extérieure du pavillon Marsan. Là se tenaient des conversations dont le but était évidemment d'entretenir dans l'esprit de Fontanes les illusions des royalistes, afin de rallier lui, et eux par lui, au pouvoir nouveau. Fontanes eut de bonne foi, et pendant longtemps, que l'homme pour qui la gloire militaire avait tant d'attraits pourrait bien n'être pas insensible à une gloire plus vraie et plus solide ; que son propre intérêt pourrait lui suggérer, sinon de généreux sacrifices, au moins des idées d'ordre et de décence publique dont la patrie avait tant de besoin, et qu'il serait même possible de les faire naître et se développer

par des conseils mêlés de louanges habiles. *Le plus grave* des historiens, selon l'expression de Bossuet, ne blâme point Agricola d'avoir cherché, par amour du bien public, à captiver l'esprit de l'empereur, et cet empereur était Domitien. Il l'en remercie au contraire ; il le félicite de ne point s'être précipité vers une mort certaine et sans fruit par une opiniâtreté inflexible et une vaine jaetance de liberté. Qui aurait le droit d'être plus sévère que Tacite ? Ne soyons donc pas surpris que, quand même l'imagination de Fontanes n'aurait pas dû naturellement être frappée du spectacle d'un homme si extraordinaire et d'événements si merveilleux, il se soit laissé facilement séduire par la pensée de devenir le conseiller de cet homme et de le pousser à l'anéantissement de la révolution, seule espérance qui ne fût pas alors sans fondement. C'est dans la même idée qu'il accepta, ainsi qu'un de ses amis (le comte Beugnot), une place importante au ministère de l'intérieur, où ces deux hommes remarquables se flattaient d'avoir sur l'esprit du frère du premier consul une influence heureuse pour l'administration de la France (1). Mais ni l'un ni l'autre n'étaient destinés à y rester longtemps. Nommé membre du corps législatif pour le département des Deux-Sèvres en février 1802, puis porté sur la liste des cinq candidats à la présidence annuelle, Fontanes fut choisi pour président au mois de janvier 1804 (nivôse an 12). On a vu par ce qui précède combien il est absurde de supposer que, pour arriver à cette dignité, Fontanes ait eu besoin de l'appui qu'il aurait trouvé en effet dans quelques personnes de la famille Bonaparte. Quelle autre protection lui fallait-il que son talent, que l'estime dont il jouissait dans l'assemblée, et que le besoin qu'avait le premier consul de donner au moins une apparence de dignité et de liberté à cette législature muette, par le choix du seul personnage qui avait le droit d'y parler ? Ce n'est pas que Fontanes eût le don de l'improvisation. Il avait beaucoup de mouvement dans l'esprit ; il exprimait ses idées avec vivacité et en termes excellents dans la conversation ; et pourtant une timidité invincible le rendait incapable de prononcer à la tribune publique une ou deux phrases qu'il n'aurait pas écrites. Mais aussi, pourvu qu'il lui fût accordé quelques instants de préparation, sa pensée s'exhalait en accents pleins de noblesse et de courage. Ici les faits sont si nombreux, qu'on n'éprouve que l'embarras du choix. Le 17 février 1804 deux commissaires du gouvernement viennent proposer un décret portant que tout individu qui recevrait Georges et Piehegru serait puni de

(1) Ce fut grâce à cette influence que Fontanes fit lever le scellé qui arrêtait la publication du poème de la *Pitié*, de Dehille. — Un peu plus tard, le poète aveugle ne pouvant terminer les notes qu'il avait promises pour sa traduction de l'*Enéide*, Fontanes se chargea de faire, à son insu, les notes du 5<sup>e</sup> et du 6<sup>e</sup> livre. Quand l'éditeur, M. Michaud jeune, lui en donna lecture, sans pouvoir en nommer l'auteur, il s'écria : « Il n'y a que Fontanes ou Chateaubriand qui puisse les avoir faites ainsi. »

six années de fers, si le recèlement avait eu lieu avant la promulgation du décret, et de la peine de mort s'il avait lieu postérieurement. Fontanes, sans s'expliquer (et il ne le pouvait pas) sur le fond de cette odieuse proposition, n'en flétrit pas moins la création des commissions extraordinaires et des tribunaux spéciaux : « *Les lois, dit-il, ont seules le droit de condamner ou d'absoudre, et le corps qui les sanctionne doit attendre leur jugement.* » Le 24 mars de la même année, le corps législatif ayant reçu le complément du *Code civil*, décrète qu'il sera élevé dans le lieu de ses séances une statue en marbre à l'auteur de ce bienfait. Fontanes, orateur de la députation chargée d'annoncer cette décision au premier consul, affectant de ne parler que de la confection du *Code* et d'éviter toute allusion, même indirecte, à l'attentat commis trois jours auparavant sur la personne du duc d'Enghien, Fontanes s'exprime ainsi : « *La sage uniformité de vos lois va réunir de plus en plus tous les habitants de cet empire immense, etc.* » Bonaparte, dans le *Moniteur* du lendemain, substitue à vos lois ces mots perfides : *vos mesures*. Fontanes, indigné, court aux bureaux du *Moniteur* et y exige impérieusement un *erratum*, qui est imprimé le 27 mars (n° 186), et qui rétablit le texte du discours. Veut-on savoir maintenant jusqu'à quel point cette imposture était audacieuse ? On va l'apprendre par la révélation d'un fait qui suffirait seul pour peindre et Bonaparte et Fontanes. Le 21 mars, avant le jour, le premier consul expédie à Fontanes l'ordre de se rendre auprès de lui à six heures du matin. — « Eh bien ! lui dit-il avec un calme apparent, vous savez que le duc d'Enghien est arrêté ? — Je ne puis encore y croire, même en l'apprenant par vous. — Pourquoi cela ? — C'est le plus grand malheur qui ait pu vous arriver. — Que feriez-vous donc à ma place ? — Je me hâterais de le renvoyer libre. — Libre ! quand je sais qu'il a pénétré plusieurs fois sur le territoire français et qu'il y conspirait contre moi ! — Cela fût-il vrai, c'est une raison de plus pour un homme tel que vous de le mettre en liberté. — Les lois veulent qu'il soit jugé, et je l'ai traduit devant un conseil de guerre. — Non ! vous ne ternirez pas ainsi votre gloire. — Il faut qu'il porte la peine de son crime. — O ciel ! c'est impossible ! c'est vous livrer aux jacobins..... c'est vous perdre !..... Vous ne le tuerez pas ! non, vous ne le tuerez pas ! — Il n'est plus temps ! il est mort. » — Jamais Fontanes n'a cessé d'exprimer franchement à Bonaparte son opinion sur cette exécution. « *Pensez-vous toujours à votre duc d'Enghien ?* lui dit un jour l'empereur. — « — *Mais il me semble,* répondit-il, *que l'empereur y pense autant que moi.* » — « Faible politique que vous êtes (lui disait-il une autre fois, à propos du même fait), lisez cette note diplomatique, et voyez si le cabinet qui me l'envoie juge ma conduite aussi sévèrement que vous. » Fontanes lit la note et répond : « Cela ne prouve

« rien, sinon qu'on croit dans ce cabinet que vous « scerez avant peu le conquérant du pays. » — Quelques esprits prévenus ou peu éclairés, révoquant en doute les sentiments légitimistes de Fontanes, ont poussé l'ignorance ou la mauvaise foi jusqu'à lui reprocher ces paroles si célèbres de son discours du 14 janvier 1805 : « *Il (Bonaparte) n'a détrôné que l'anarchie qui régnait seule* DANS « L'ABSENCE DE TOUTS LES POUVOIRS LÉGITIMES. » Acceptant l'usurpation comme un fait, Fontanes pouvait-il consacrer plus positivement le principe de la légitimité ? Le même sentiment, et l'on peut dire les mêmes regrets et les mêmes espérances se retrouvent dans un autre paragraphe de ce discours : « *Quand le corps politique tombe en « ruines, tout ce qui fut obscur attaque tout ce « qui fut illustre. La bassesse et l'envie parcourent « les places publiques en outrageant les images « révérees qui les décorent. On persécute la gloire « des grands hommes jusque dans le marbre et « l'airain qui en reproduisent les traits. Leurs « statues tombent ; on ne respecte pas même « leurs tombeaux. Le citoyen fidèle ose à peine « dérober en secret quelques-uns de ces restes « sacrés. Il y cherche en pleurant l'ancienne gloire « de la patrie et leur demande pardon de tant « d'ingratitude. Cependant il ne désespère jamais « du salut de l'Etat et, même au milieu de tous les « excès, il attend le réveil de tous les sentiments gé- « néreux.* » — Le 5 mars 1806 les ministres, demandant de nouveaux impôts, étaient venus vanter au corps législatif les victoires de l'empereur, et Fontanes leur avait répondu : « *Quelle « que soit au dehors la renommée de nos armes, « le corps législatif craindrait presque de s'en félici- « ter, si la prospérité intérieure n'en était la suite : « notre premier vœu est pour le peuple, et nous de- « vous lui souhaiter le bonheur avant la gloire.* » Le 11 mai de la même année, lorsqu'ayant chassé du trône une royale maison pour y essayer un roi de sa famille, le vainqueur envioie au corps législatif les drapeaux conquis ; lorsqu'on fait retentir autour de ces trophées les plus violentes injures contre les Bourbons de Naples et principalement contre la reine, voici comment répond Fontanes, en présence de tout le corps diplomatique et de toute la famille impériale : « *Malheur à moi si je « foulais aux pieds la grandeur abattue et si, sur le « berceau d'une dynastie nouvelle, je venais in- « sultier aux derniers moments des dynasties mou- « rantes ! Je respecte la majeté royale jusque dans « ses humiliations ; et, même quand elle n'est plus, « je trouve je ne sais quoi de vénérable dans ses dé- « bris.* » Le même discours invite le nouveau gouvernement de Naples à LÉGITIMER ses droits en rendant les Napolitains heureux. Puis Fontanes finit par cette péroraison remarquable : « *J'aime « à le dire en finissant, à l'aspect de ces drapeaux, « devant ces braves qui ne me désavoueront pas et « surtout au pied de cette statue qu'on invoque « toutes les fois qu'il faut parler de la gloire ;*

« j'aime à dire que l'amour et le bonheur des « peuples sont les premiers titres à la puissance; « que seuls ils peuvent expier les malheurs et les « crimes de la guerre, et que sans eux la postérité « ne confirmerait pas les éloges que les contem- « porains donnent aux vainqueurs. » Les hautes leçons données par Fontanes à Napoléon étaient toujours sans doute assaisonnées de louanges. Il admirait et louait sincèrement en lui le restaurateur de l'ordre et de la religion, et cette volonté puissante qui, disait-il, avait plus fondé qu'on n'avait détruit. Mais son encens n'avait rien de commun avec l'encens grossier et nauséabond de la plupart des orateurs auxquels il avait à répondre. C'était un hommage délicat, plein de convenance et de mesure; c'était enfin l'hommage d'un homme de goût, supposant spirituellement que le personnage auquel il l'adresse est homme de goût comme lui (1). Le moment vint pourtant où le despotisme affermi ne eut plus avoir besoin des éloges de Fontanes et s'irrita de ses leçons. Un discours de clôture (31 décembre 1808), où le président repoussait avec une courageuse dignité un bulletin impérial daté de Benavente (Espagne), bulletin insolent pour le corps législatif et injurieux pour toute la nation, décida son éloignement. Mais comment et par qui le remplacer? Ce ne fut pas pour l'empereur un médiocre sujet d'embarras et de souci. Les dernières paroles de Fontanes avaient excité à un tel point l'enthousiasme de l'assemblée, qu'il était plus que probable qu'à la prochaine session il serait réélu candidat à la présidence, d'autant que cette élection se faisait au scrutin secret, moyen commode de se montrer courageux. En effet, Napoléon essaya vainement de faire porter à la candidature le comte de Montesquiou; Fontanes l'emporta à la presque unanimité, et il fallut bien le nommer président pour l'année 1809. Mais, en 1810, il échappa à la nécessité de le conserver en le nommant sénateur. Alors disparut du corps législatif jusqu'au dernier fantôme de liberté. Une seule voix avait pu s'y faire entendre, et quand elle se tut, quel silence jusqu'au moment où, ranimé par le danger de la patrie et par le rapport de Lainé (2), ce corps silencieusement commença d'ébranler le colosse qui pesait sur le monde! — Transporté du corps législatif dans le sénat, Fontanes, n'étant point obligé d'y parler et peut-être s'en félicitant, s'y montra prudent et réservé. Avouons même, avec l'impartialité que nous avons gardée jusqu'ici, que son courage politique sembla presque se démentir dans la circonstance où le public en espérait le plus. Chargé par le sé-

nat de la même mission qu'avait si bien remplie Lainé au corps législatif, Fontanes y demeura faible et embarrassé. Il s'interdit toutes vérités sévères et se contenta d'insister sur la nécessité de la paix. Mais qui aurait le courage de blâmer un reste de faiblesse, et nous dirions presque un reste d'admiration pour l'homme auquel il devait tant et dont la chute lui paraissait prochaine? — Venons enfin à Fontanes, *grand maître de l'université*. Cette institution avait été créée dès 1806. C'était assurément le plus vaste instrument de pouvoir qui pût être inventé par l'homme le plus profond et le mieux exercé dans la science du pouvoir. Toutefois le *grand maître* ne fut nommé qu'en septembre 1808 et n'entra en fonctions qu'en 1809, soit que Napoléon reculé devant une œuvre qui déléguait à un seul homme l'empire de la jeunesse, soit qu'il voulût seulement se donner le temps d'y réfléchir. « *Le Temps*, dit-il un jour à Fontanes, *le Temps, monsieur, je le vénère; je lui ôte mon chapeau!* » Le conseil de l'université devait se composer de dix conseillers *titulaires* et de vingt conseillers *ordinaires*. Fontanes, comprenant de quelle importance étaient ces choix, se hâta de présenter et fit présenter à Napoléon, non sans des débats très-vifs, trois hommes dont le choix, lui dit-il, *devait le plus rassurer les pères de famille*: l'abbé Émery, directeur du séminaire de St-Sulpice, M. de Bausset, ancien évêque d'Alais, et M. de Bonald. Pour marquer encore plus la tendance religieuse de ses vues, Fontanes appela successivement auprès de lui, comme inspecteurs généraux et conseillers ordinaires, de vénérables membres de l'*Oratoire*, de la *Doctrine chrétienne* ou de l'ordre des *Bénédictins*, dom Despeaux, les pères Ballan, Daburon, Roman, le spirituel et vertueux Joubert, etc., etc. L'abbé Adry, l'abbé Gallard, furent adjoints à la *commission des livres classiques*. Enfin, l'abbé Frayssinous, depuis évêque d'Hermopolis, dont les éloquentes *conférences* avaient longtemps alarmé la philosophie moderne, fut nommé par Fontanes inspecteur de l'Académie de Paris. Si ces choix honorables devaient faire espérer une éducation religieuse, l'instruction proprement dite avait d'illustres garanties dans les Cuvier, les Jussieu, les Legendre, les Gueroult, les Larmiguière, etc., etc., appelés au conseil ou dans les *facultés*; les noms de Delille et de Larher figuraient en tête de la faculté des lettres de Paris. Malgré tant et de si sages préliminaires, l'administration de Fontanes eut à combattre dès son origine et la philosophie, qui le trouvait trop religieux, et le clergé, qui ne le trouvait pas assez. Telle est la destinée des hommes d'État, comme des généraux d'armée, on les blâme également de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas. Mais le plus grand adversaire, contre lequel il eut à lutter pendant cinq années, ce fut Napoléon. Pour forcer tous les parents à envoyer leurs enfants aux lycées, l'empereur avait décidé que

(1) Membre alors du corps législatif, l'auteur de cette notice peut affirmer avec certitude que jamais aucune des adresses ou des réponses du président ne fut communiquée d'avance au pouvoir. C'était l'expression libre et spontanée des sentiments de l'orateur. Aussi ces discours le rendirent souvent l'objet des attaques secrètes ou patentes des courtisans le plus en faveur, et les amis de Fontanes voulant en 1810 en faire imprimer la collection, la police impériale s'y opposa formellement.

(2) A la fin de 1813.

tous les pensionnats particuliers seraient fermés ; Fontanes fit révoquer cette décision. La *rétribution universitaire* était établie par une loi : Fontanes en diminua la rigueur par d'innombrables exemptions facilement accordées. S'il est évident que le despote ne lui cédaît malheureusement pas toujours, il est également certain que nul mieux que Fontanes ne posséda le secret d'apprivoiser cet esprit inflexible et de l'amener souvent à moins mal faire et quelquefois à bien faire. En voici un exemple. Le grand maître n'avait pu replacer dans la nouvelle université ni tous les membres des anciennes universités de France ni ceux des autres corporations enseignantes, l'âge et les infirmités les ayant rendus pour la plupart incapables de servir. Il fut donné à chacun d'eux une pension proportionnelle suffisante pour exister. Parmi les religieux pensionnés se trouvait le P. Viel, de la congrégation de l'Oratoire, auteur de la traduction de *Télémaque* en vers latins et ancien professeur de Fontanes. Cet acte de justice fut dénoncé à Napoléon comme un acte de faveur, et celui-ci, dans une audience publique, le reprocha au grand maître comme un *abus de pouvoir*. Fontanes lui répondit qu'il n'avait agi dans cette circonstance qu'en vertu d'un *article du décret constitutif* de l'université ; à quoi Napoléon répliqua que *cela n'était pas vrai*. Le lendemain Fontanes devant retourner aux Tuileries, M. le chevalier de Langeac court chez un imprimeur, y fait imprimer *l'article* séparément et en gros caractères et le remet au grand maître avant son départ pour le château. Attaqué de nouveau devant toute la cour et même plus violemment que la veille, Fontanes soutient son droit, ou plutôt celui de tous les anciens professeurs, fondé sur le décret impérial ; puis l'empereur s'obstinant dans ses dénégations, le grand maître tire de sa poche *l'article imprimé* et le lui présente. L'empereur, furieux, le lui arrache des mains et lui tourne le dos. Alors tous les courtisans de s'éloigner de Fontanes comme d'un pestiféré. Lui, resté froidement jusqu'à la fin du lever, se retirait le dernier et avait déjà gagné l'extrémité de la galerie lorsqu'un huissier de la chambre, courant après lui, l'invite à rentrer dans le cabinet de l'empereur. L'orage était dissipé ; le despote le reçoit en souriant : « Vous êtes une mauvaise tête, lui dit-il ; vous avez raison au fond ; mais vous avez le tort de vouloir avoir raison contre moi en public. » Ils causèrent ensuite pendant plus d'une heure de littérature et de poésie. — Ces conversations plaisaient beaucoup à l'empereur. Parmi celles qui sont venues à notre connaissance, qu'il nous soit permis d'en citer une, où Fontanes n'eut presque point de part, mais qui fera connaître à la fois et le bon sens naturel de Napoléon et cet orgueil presque insensé qu'il portait dans les questions les plus étrangères à son génie et à ses habitudes. « Vous aimez Voltaire ; vous avez tort : c'est un brouillon, un boute-feu, un esprit mo-

queur et faux... Il a sapé par le ridicule les fondements de toute autorité divine et humaine ; il a perverti ton siècle et fait la révolution, qui nous a déshonorés et ruinés... Vous riez, monsieur ; mais rirez-vous encore quand je vous dirai que, sur vingt de mes jeunes officiers, il y en a dix-neuf qui ont un volume de ce démon dans leur portemanteau?... Vous vous retranchez sur ses tragédies... Il n'en a fait qu'une bonne : c'est *OEdipe*... Défendez-vous son *Oreste* et son *Brutus* ? Est-ce ainsi qu'on doit peindre les changements de dynastie et de gouvernement ? C'étaient pour tant deux beaux sujets... Je veux les refaire... cet été, j'aurai du loisir (1) ; je ferai la prose et vous les vers. » — Presque toutes les affaires de l'empire se délibéraient en *conseil d'État*. Les *conseils privés* étaient fort rares et réservés pour les grandes occasions, telles, par exemple, que le *mode du couronnement* de Napoléon, puis son *divorce* avec Joséphine. Fontanes fut appelé à l'un et à l'autre de ces conseils. On sait que dans le premier il opina pour un *sacre*, au grand scandale des philosophes du conseil, et que dans le second il opina pour le *divorce*, auquel d'ailleurs l'autorité ecclésiastique avait donné d'avance son assentiment. Dans cette délibération, qui n'était probablement qu'une vaine formule, le sacrifice de Joséphine à la nécessité d'un héritier du trône fut unanimement résolu. « Nous savons, dit Fontanes, tout ce que ce sacrifice doit vous coûter ; mais c'est par cela même qu'il est plus digne de vous, et ce sera un jour une des belles pages de votre histoire. — Ce sera donc vous, monsieur, qui l'écrivez ? » lui répondit à l'instant l'empereur. Quel homme, et surtout quel écrivain n'aurait été flatté d'une louange si délicate ajoutée à tant de bienfaits déjà reçus ? Aussi Fontanes ne dissimula jamais ni sa reconnaissance, ni son attachement personnel pour Bonaparte. De là le regret qui se mêla dans son âme à la satisfaction politique que lui donna la Restauration. Quoiqu'il fût bien convaincu que le repos de la France et du monde était désormais impossible avec Napoléon, ce ne fut pas sans émotion qu'il vit approcher sa déchéance (2) ; et quand il partit pour aller à Compiègne porter au roi de France l'adresse et les vœux de l'université, il dit ingénument à un de ses amis : « J'aurais voulu qu'on me laissât du moins porter un deuil de quelques semaines. » Dès le 9 avril 1814 Fontanes avait reçu du gouvernement provisoire l'ordre de continuer ses fonctions de grand maître. Au mois de mai, il fut nommé par le roi membre de la commission préparatoire de la Charte. Le 4 juin, il fut créé pair. La dignité de grand maître ayant été supprimée en février 1815, et remplacée par une simple *pré-*

(1) Cet été où le conquérant se promettait du loisir était celui de 1809 !

(2) Il est faux qu'il ait rédigé le décret sénatorial de déchéance, ainsi que l'avance une biographie moderne ; il n'y a pas un mot de lui.

*sidence du conseil*, sans force et sans puissance, Fontanes en se retirant n'éprouva qu'un regret : c'est de n'avoir pu réaliser sous la royauté tout le bien qu'il avait essayé sous l'empire. Le roi le nomma grand cordon de la Légion d'honneur. Mais tout à coup Bonaparte reparut. On se rappelle avec quel empressement il rechercha, dès le jour de son arrivée, tous ceux dont les intérêts plus ou moins froissés par la Restauration lui faisaient supposer quelque retour secret vers son autorité; il n'oublia pas Fontanes qui, pour toute réponse, quitta Paris. — A la rentrée du roi, Fontanes fut nommé ministre d'État. Deux discours seulement furent prononcés par lui dans la chambre des pairs, où la modération de son caractère le fit opiner avec le *centre droit* et le porta à ne point voter la mort du maréchal Ney. Mais son éloquence eut ailleurs plusieurs occasions de briller. Vice-président de la séance d'installation des quatre Académies, le 24 avril 1816, Fontanes rappelle dans son discours les services que l'Académie française a rendus dès son origine à la littérature, comme tribunal de la langue et du goût. Puis, établissant la nécessité de cette littérature et de ce tribunal pour ramener la société actuelle au *sentiment de toutes les bienséances*, Fontanes conclut ainsi : « Je ne crains point de le dire, et je m'appuie en ce moment sur l'autorité de ces grands hommes qui portèrent une haute philosophie dans la culture des sciences : un peuple qui ne serait que savant pourrait demeurer barbare ; un peuple de lettrés est nécessairement sociable et poli. » Ne remplirions-nous pas un devoir en retraçant encore ici l'émotion profonde produite par Fontanes à l'Académie le jour de la réception du comte de Sèze (24 août 1816) : « Enfin l'arrêt fatal est porté contre Louis ; ses vertueux défenseurs se voilent le visage et se réfugient dans le désert ; tout a pâli d'effroi, jusqu'à ses juges ; une consternation universelle s'est répandue de la capitale jusqu'aux provinces les plus reculées ; et, ce jour-là, dans la France entière, il n'y eut de calme et de serein que le front de l'auguste victime. » — Ayant à juger Fontanes comme orateur, nous avons cité des fragments de ses discours prononcés dans des positions et dans des circonstances diverses. Nous avons beaucoup cité, pour mieux éclaircir à la fois le lecteur et nous-même. Nous aurions voulu citer davantage, car presque toutes ses nobles paroles furent en même temps de nobles actions. — Fontanes était né tout ensemble orateur et poète ; et pourtant, il faut le reconnaître, il fut moins poète qu'orateur. Mais si sa poésie n'a pas toujours le mouvement, la variété et l'allure naturelle de sa prose, si le travail s'y fait quelquefois trop sentir, si l'on y trouve moins d'idées et nous dirions presque moins d'originalité, on respire dans l'une comme dans l'autre un sentiment du beau, du bon, du vrai, qui vous attire et vous attache, un parfum d'harmonie et d'élégance classique, peu commune

au temps où il écrivait, méconnue et dédaignée de nos jours. Le caractère principal du talent de Fontanes, prosateur ou poète, c'est la pureté, c'est la dignité ; non la dignité pédantesque, mais la dignité compagne assidue de la simplicité et de la grâce. « Le génie enfante, dit M. de Chateaubriand dans l'ouvrage que nous avons déjà cité (1) ; le goût conserve ; le goût est le bon sens du génie ; sans le goût, le génie n'est qu'une sublime folie. » Ce toucher sûr par qui la lyre ne rend que le son qu'elle doit rendre est encore plus rare que la faculté qui crée. » Que pourrions-nous ajouter à ces paroles ? ne sont-elles pas à la fois l'éloge et la définition exacte du talent de Fontanes ? — La réputation de Fontanes, comme prosateur et surtout comme critique, n'a jamais été contestée ; mais on lui a reproché d'avoir trop peu fait pour sa gloire poétique. Quoique la postérité pèse et ne compte pas les ouvrages, il est certain que la *traduction de Pope*, le *Jour des morts* et les autres poésies dont nous avons parlé (2) n'ont pas dû, malgré tout leur mérite et tout leur succès, suffire à l'ambition du poète. Aussi dès 1790 Fontanes avait entrepris la composition d'un grand poème épique (*la Délivrance de la Grèce*), dont plusieurs fragments, entre autres les portraits de *Thémistocle* et d'*Aristide*, furent lus à diverses séances de l'Institut et dont nous-même avons vu plusieurs chants entièrement terminés. Qu'est devenue cette épopée ? Qu'est devenu le *Vieux Château*, charmant petit poème que l'auteur, bien qu'il n'aimât guère à lire ses vers, a pourtant lus à quelques amis ? Que sont devenues enfin trente ou quarante belles odes, notamment celles qu'il a composées sur *l'assassinat du duc d'Enghien* et sur *l'enlèvement et la captivité de Pie VII* ? Fontanes, en mourant, a-t-il ordonné de les brûler ; et, dans ce cas, ne devait-on pas lui désobéir, comme Auguste à Virgile ? Mais non, il n'a point donné de tels ordres. On nous assure au contraire, au moment même où nous terminons cette notice, que tous les ouvrages de Fontanes, inédits ou refaits, sont déposés dans les mains les plus fidèles et les plus dignes d'en faire jouir le public, dans les mains de sa fille, madame la comtesse Christine, et que si les événements politiques et de longs voyages l'ont jusqu'ici empêchée de remplir ce devoir, elle va dès ce jour y consacrer tous ses soins. Rien ne viendrait plus à point qu'une pareille publication, à cette époque de décadence décorée du nom de progrès (3). Quelle autorité

(1) *Essai sur la littérature anglaise*, t. 1<sup>er</sup>, p. 291.

(2) Nous n'avons rien dit d'une fort jolie *Épître à Boisjolin sur l'emploi du temps*, de quelques odes traduites d'*Horace*, de plusieurs fragments de *Lucrèce* et de *Virgile*, etc., etc. Tout cela est disséminé dans des recueils et journaux littéraires, qu'il est presque impossible de se procurer aujourd'hui. Vers l'année 1800, Fontanes rassembla lui-même ses diverses poésies et les fit imprimer en 3 volumes in-12. Mais, par un motif que nous n'avons jamais connu, il retira tout aussitôt cette édition de l'imprimerie, la racheta, et elle ne fut point publiée. Nous croyons même qu'elle a été détruite.

(3) « Les efforts infructueux que l'on a tentés dernièrement pour découvrir de nouvelles formes, pour trouver un nouveau

d'exemple n'aurait-elle pas surtout si, en tête d'une édition des œuvres de Fontanes, son plus illustre ami plaçait quelques lignes seulement de recommandation à nos contemporains et à la postérité !

« Du grand peintre de l'Odyssée  
« Tous les trésors lui sont ouverts,  
« Et, dans sa prose cadencée,  
« Les soupirs de *Cymodocée*  
« Ont la douceur des plus beaux vers. »

FONTANES.

Quoi qu'il en soit, remercions M. de Chateaubriand d'avoir retenu et cité dans son dernier ouvrage deux strophes d'une *ode* inédite de Fontanes sur l'anniversaire de sa naissance. « Elles ont (dit-il) « tout le charme du *Journal des morts*, avec un sentiment plus pénétrant et plus individuel. »

« La vieillesse déjà vient avec ses souffrances.  
« Que m'offre l'avenir ! De courtes espérances.  
« Que m'offre le passé ! Des fautes, des regrets.  
« Tel est le sort de l'homme ; il s'instruit avec l'âge ;  
« Mais que sert d'être sage,  
« Quand le terme est si près !

« Le passé, le présent, l'avenir, tout m'afflige ;  
« La vie à son déclin est pour moi sans prestige ;  
« Dans le miroir du temps elle perd ses appas.  
« Plaisirs, allez chercher l'amour et la jeunesse ;  
« Laissez-moi ma tristesse,  
« Et ne l'insultez pas ! »

On voit, par cette seule citation, combien les derniers jours de Fontanes, quoique doux, paisibles et honorés, étaient loin de la gaieté, de la confiance de ses premières années, dont quelques esprits sévères lui ont reproché la dissipation. D'où lui venait cette mélancolie nouvelle, non mélancolie poétique, mais intime, mais personnelle à l'homme ? Il faut bien l'avouer, elle venait uniquement du chagrin de vieillir. Il poussait cette faiblesse jusqu'au point de ne jamais dire son âge, et pourtant il avait encore à soixante-quatre ans la force et la vivacité d'un homme de quarante. Mais il craignait de ne pas plaire au monde nouveau qui l'entourait, comme il avait plu aux amis de sa jeunesse ; et cette idée le poursuivait au sein même des conversations littéraires ou politiques qu'il avait animées si longtemps de son esprit vif, orné et judicieux. Il ne retrouvait toute sa sérénité que dans un petit nombre de sociétés intimes, telles que celles de son vieil ami Joubert, où il retrouvait presque toujours M. de Chateaubriand, M. de Bonald et M. Clausel de Coussergues, qu'il appelait son *théologien*. Dans sa jeunesse Fontanes avait connu d'Alembert, dont la philosophie était fort

différente. Il alla le voir un jour, et le trouvant malade et sans espérance, il adressa ces mots au philosophe : « *Actuellement que pensez-vous d'une autre vie ?* » D'Alembert, laissant tomber sa tête sur sa poitrine et mettant en même temps la main sur le bras de Fontanes, lui répondit : « *Jeune homme, je n'en sais trop rien.* Deux jours après, revenant chez d'Alembert, Fontanes rencontra *Naigeon* qui lui dit : « *Il est mort, et il en était temps, car il aurait fait le plongeon.* » Ces étranges paroles frappèrent vivement Fontanes et ranimèrent en lui les sentiments religieux que sa première éducation avait déposés dans son âme. Emporté par le tourbillon du monde, il avait une *foi peu agissante*, et pourtant une *foi sincère*. Souvent il répétait les vers d'Ovide, si bien traduits par Jean Racine :

« Je ne fais pas le bien que j'aime,  
« Et je fais le mal que je hais. »

Il affectionnait particulièrement ceux de ses amis qui avaient le plus de religion. Il avait dit à Pie VII, dans l'audience publique de Fontainebleau : « *Toutes les pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques ; tout attentat contre le chrétien nisme est un attentat contre la société (1).* » — Lorsque l'abbé Duvoisin (depuis évêque de Nantes) publia, vers 1802, sa *Démonstration évangélique*, « *Je conçois, nous disait Fontanes, qu'on puisse rester incrédule après avoir lu les Pensées de Pascal, mais non après avoir lu l'abbé Duvoisin.* » — La *Bible*, qui lui a inspiré de si beaux vers, était son livre favori, surtout dans ses moments d'affliction et d'abattement : « *On ne peut trouver, disait-il, quelques consolations que là.* » — Dès la première atteinte de la maladie qui l'emporta, madame de Fontanes donna l'ordre d'aller chercher le médecin : « *Commencez, dit le malade, par aller chercher M. le curé ;* » ce qui fut fait. Fontanes était humain, compatissant, généreux, souvent jusqu'à la munificence. Il n'avait pas été toujours heureux et ne l'avait point oublié. Il publiait lui-même les secours qu'il avait trouvés dans les appuis de sa première jeunesse. Il les nommait avec plaisir et ne se croyait point quitte envers eux, en leur procurant à son tour de l'aide dans leurs revers de fortune (2). — Bienveillant pour tout le monde, il l'était surtout pour les jeunes gens dont les débuts littéraires annonçaient un talent véritable. Il les encourageait, il se faisait leur prôneur, leur patron et, pour ainsi dire, leur père ; et quand il les recommandait aux suffrages de l'Académie française (ce qu'il a fait en mourant pour M. Villemain, qui en effet

« nombre, une nouvelle césure, pour raviver la couleur, rajeunir le tour, le mot, l'idée ; pour en vieillir la phrase, pour revenir au naïf et au populaire, ne semblent-ils pas prouver que le cercle est parcouru ! Au lieu d'avancer, on a rétrogradé ; on ne s'est pas aperçu qu'on retournait au balbutiement de la langue, aux contes des nourrices, à l'enfance de l'art. Soutenir qu'il n'y a pas d'art, qu'il n'y a point d'idéal ; qu'il ne faut pas choisir, qu'il faut tout peindre ; que le laid est aussi beau que le beau ; c'est tout simplement un jeu d'esprit dans ceux-ci, une dépravation du goût dans ceux-là, un sophisme de la paresse dans les uns, de l'impuissance dans les autres. » (Chateaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, t. 2, p. 253.)

(1) Voy. l'excellente *Histoire de Pie VII* par M. le chevalier Artaud, 2<sup>e</sup> édition, t. 1<sup>er</sup>, pages 496 et 507.

(2) Nous ne citerons ici que M. le chevalier de Langeac, qu'il appela au conseil de l'université en 1809, et à la tête de son secrétariat. M. de Langeac, connu depuis longtemps par plusieurs ouvrages distingués, jouissait, avant la révolution de 1789, d'une fortune et d'un crédit considérables, dont il fit un noble usage pour plusieurs littérateurs de cette époque, et notamment pour Fontanes.

l'y a remplacé), l'Académie était bien certaine d'élire un candidat digne d'elle et de lui. R—n.

FONTANEY (JEAN DE), jésuite français et missionnaire à la Chine, fut désigné en 1684 par Cassini à Colbert, d'après l'intention où était ce ministre, ami des arts, d'envoyer à la Chine et aux Indes des hommes capables d'y faire des observations utiles aux sciences en général, et à l'astronomie en particulier, en même temps qu'ils y porteraient le christianisme (*voy.* BOUVET). Le P. Fontaney avait jusqu'alors enseigné les mathématiques dans le collège des jésuites de Paris, où il s'occupait aussi d'astronomie (1). Il mit le plus grand empressement à une entreprise qui favorisait également son zèle et son goût pour l'étude. Cependant, le voyage fut différé de près de deux ans; mais au mois de mars 1685, le P. Fontaney, accompagné des PP. Tachard, Gerbillon, Lecomte, Visdelou et Bouvet, tous illustrés depuis par leurs talents et leurs ouvrages, partit de Brest avec des instructions spéciales de l'Académie des sciences, qui l'avait élu, lui et ses compagnons, comme correspondants. Ce fut là le premier noyau de cette mission française de la Chine, si célèbre pendant plus de cent ans et dont les membres ont tant contribué à faire connaître les contrées orientales de l'Asie. Des observations astronomiques faites au delà de l'équateur furent le premier tribut envoyé par le P. de Fontaney. Plusieurs de ses observations sont consignées dans le voyage du P. Gerbillon, et on peut les voir au tome 2 de la compilation de Du Halde. Les missionnaires avaient dirigé leur route par le royaume de Siam, où ils arrivèrent en septembre 1685; et ce fut là que le P. Fontaney observa, comme il en était convenu avec Cassini avant son départ, une éclipse totale de lune, qui pouvait être d'une grande utilité pour la détermination des longitudes. Au mois de juillet 1686, les missionnaires partirent de Siam pour Macao; mais l'inhabileté de leur pilote et la difficulté de la navigation dans ces mers orageuses et peu connues alors ne permirent pas qu'ils y arrivassent: ils se virent donc contraints de revenir à Siam, où ils apprirent que les Portugais s'opposaient au passage des missionnaires de Macao à la Chine. Ce fut pour eux un motif de prendre une autre route; et à leur second départ, le 19 juin 1687, ils s'embarquèrent sur un vaisseau chinois qui alla à *Ning-pho*, dans la province de *Tche-kiang*, où ils arrivèrent le 25 juillet suivant, deux ans et demi après leur départ de France. Environ trois mois après, ils furent appelés à Péking par ordre de l'empereur. Le P. Fontaney n'y demeura pas

longtemps; il se rendit à *Kiang-ning* ou *Nanking*, au mois de mai 1688, et fixa dans cette ville le siège de ses travaux apostoliques. Il y resta plus de deux ans, occupé, dans la compagnie du P. Gabiani, à prêcher la foi et à instruire les chrétiens. Les Portugais de Macao continuaient à chercher les moyens de nuire aux missionnaires de la Chine, et à intercepter même les livres et l'argent qu'on leur faisait passer d'Europe. Cela obligea le P. Fontaney de faire un voyage à Canton, pour chercher à obtenir justice. Il y retourna de nouveau sur la fin de 1692; mais il fut bientôt après mandé à Péking, où l'empereur donna à lui et à ses compagnons une maison dans la première enceinte de son palais, pour les récompenser des remèdes européens qu'il avait reçus d'eux, et auxquels il devait d'être délivré d'une maladie qui avait résisté aux efforts combinés des bonzes et des médecins chinois. Il paraît que le P. Fontaney resta dans cette capitale jusqu'à l'année 1699, où il fit un premier voyage en Europe. Il revint en Chine au milieu de 1704, et demeura dans le port de *Tcheou-chan*, à dix-huit lieues de *Ning-pho*. Il en repartit le 1<sup>er</sup> mars 1705, sur un vaisseau anglais, qui l'amena à Londres. Il était dans cette ville au mois de janvier 1704. Le but de ces voyages était de rendre compte à ses supérieurs de l'état des jésuites en Chine, et de prendre différents arrangements relatifs à la mission. L'époque de son retour en Chine ne nous est pas connue; mais on sait qu'il revint en France au mois d'octobre 1720. Dans ses premiers voyages, il avait apporté plusieurs livres chinois, qui sont du nombre des premiers qu'ait possédés la bibliothèque de Paris. Dans le dernier, il fit présent à cet établissement d'un dictionnaire mandchou, en douze volumes, qui est très-probablement le premier ouvrage en cette langue qu'on y ait vu. Nous n'avons pu découvrir l'indication de l'époque, du lieu et des circonstances de la mort du P. Fontaney. Ce missionnaire est plus recommandable par le zèle infatigable avec lequel il a rempli sa carrière apostolique, que par ses travaux littéraires. On a de lui deux lettres insérées dans les tomes 7 et 8 des *Lettres édifiantes*. La première est assez intéressante; l'autre n'offre guère que le récit de quelques contestations entre les missionnaires des différents ordres qui se trouvaient à la Chine. Le P. Fontaney a aussi fourni quelques mémoires à la compilation de Du Halde. A. R—t.

FONTANGES (MARIE-ANGÉLIQUE SCORAILLE DE ROUSSILLE, duchesse DE), née en 1661 d'une ancienne famille de Rouergue, fut placée comme fille d'honneur auprès de Madame. On prétend que dès l'enfance ses parents l'avaient destinée à plaire au roi. Lorsque mademoiselle de Fontanges parut à la cour, la passion de Louis XIV pour madame de Montespan était sur son déclin. La hauteur, les violences et les inégalités du caractère de cette dame l'affaiblissaient chaque jour. Madame de Montespan, qui à cette époque redoutait plus

(1) C'est le P. Fontaney qui avait publié en 1674 le *Planisphère* ou *Globe céleste*, en six feuilles, du P. de Pardies, l'un des plus complets qu'on eût alors (*voy.* PARDIES). L'abbé de Choisy écrivait en date du 13 mars 1685: « Les cartes astronomiques du P. Pardies, auxquelles le P. Fontaney a beaucoup de part, nous ont fait grand plaisir. C'est lui qui les a revues, corrigées, augmentées et fait imprimer. » (*Journal ou Suite du Voyage de Siam*, p. 12.)

madame de Maintenon que toutes les beautés de la cour, vanta elle-même au roi les charmes de mademoiselle de Fontanges, qu'elle appelait une statue provinciale. Malgré ces moqueries, le roi fut frappé de l'éclatante beauté de cette jeune personne; il la loua, l'admira et en fut bientôt vivement épris. Mademoiselle de Fontanges n'avait pas autant d'esprit que de beauté; elle ne fit pas acheter sa conquête par une longue poursuite. Déclarée maîtresse, elle jouit de sa faveur avec autant d'avidité que si elle avait pressenti combien son règne devait être court. Madame de Montespan s'alarma de cette nouvelle passion; mais ses efforts pour l'affaiblir furent inutiles. Malgré son peu d'esprit, mademoiselle de Fontanges eut une grande influence dans les affaires, devint la dispensatrice de toutes les grâces et l'objet des adorations de la cour. La prodigalité faisait le fond de son caractère. Elle s'y livra tout entière; elle dépensa cent mille écus par mois, fit des dettes, et s'étonna que cette dépense parût extraordinaire. On aurait dit qu'elle se hâtait de remplir sa destinée. Sa faveur l'enivrait au point qu'elle passait devant la reine sans la saluer; elle rendit au centuple à madame de Montespan les dédains qu'elle en avait reçus. Mais ce rêve de grandeur ne tarda pas à s'évanouir. Les suites d'une couche lui firent perdre tous ses charmes, et l'amour de Louis ne survécut point à la beauté de sa maîtresse. Bientôt il ne resta de cette favorite d'autre souvenir que celui d'un ornement de tête qui passa un moment avec son nom dans toute l'Europe. Mademoiselle de Fontanges quitta la cour et se retira dans l'abbaye de Port-Royal, où elle languit encore quelque temps. A ses derniers moments, elle sollicita la faveur de voir le roi, et l'on raconte que, le jour qu'il avait promis de venir, elle demandait sans cesse quelle heure il était. En voyant au lit de la mort celle qu'il avait aimée, Louis parut attendri et versa quelques larmes. On prétend que mademoiselle de Fontanges dit : « Je meurs contente, puisque mes derniers moments ont vu pleurer mon roi. » Paroles qui, sans être très-remarquables, sont peut-être au-dessus de ce qu'on attendait d'elle. Cette favorite se montra aussi peu sensible que peu spirituelle. Son humeur était douce, mais son cœur était froid. Plus d'une fois, dit-on, le roi soupçonna sa fidélité. Elle irrita ses amis par son indifférence, et étonna jusqu'aux courtisans par son ingratitude envers ceux qui l'avaient servie. Mademoiselle de Fontanges mourut le 28 juin 1681, dans sa vingtième année. B—v.

FONTANIEU (GASPARD-MOÏSE) fut successivement maître des requêtes, intendant de Grenoble, conseiller d'État ordinaire, contrôleur général des meubles de la couronne, et mourut le 26 septembre 1767, âgé de 74 ans. Il consacra ses jours à l'étude aride et pénible de l'histoire de son pays et forma sur ce sujet le plus ample *Recueil de titres* que nous possédions. Ce recueil, composé de huit cent quarante et un portefeuilles in-4<sup>o</sup> et déposé à

la bibliothèque de Paris, est tiré non-seulement des trésors que renferme celle-ci, mais des archives de la chambre des comptes, du cabinet de St-Martin des Champs, du trésor des chartes, des nombreux travaux de l'abbé de Camps (*voy. CAMPS*), et même des pays étrangers. Il est divisé en deux parties : la première concerne les règnes particuliers des rois des trois races; la seconde traite du droit public de France, des matières ecclésiastiques, du gouvernement, des prérogatives de la couronne et du droit de succession, des maisons du roi, de la reine et des princes, des mariages, testaments, donations, des généalogies, de l'état des personnes, des procès criminels, des pairies, du droit féodal, des ordonnances, des juridictions, de la guerre, des finances, du commerce, de la marine, du domaine, des mœurs des Français. Fontanieu ne s'est pas contenté de réunir par un travail immense toutes ces pièces; il les a enrichies de notes, d'observations, et même de dissertations quand elles en exigeaient. On a en outre de lui en manuscrit : 1<sup>o</sup> *Histoire de Charles VII*, 2 vol. in-fol.; 2<sup>o</sup> *Histoire de Charles VIII*, in-fol.; 3<sup>o</sup> *Journal de la guerre d'Italie en 1733*, in-fol.; 4<sup>o</sup> *Histoire du Dauphiné*, avec différents mémoires sur cette province, in-fol., suivi d'un volume in-4<sup>o</sup> de preuves; 5<sup>o</sup> *Traité des régences*, in-fol.; 6<sup>o</sup> *Dissertation sur le remplacement par élection de l'office de chancelier de France et des magistratures du parlement*, in-fol.; 7<sup>o</sup> *Divers Traités sur les reines de France*, in-fol.; 8<sup>o</sup> *Droits du roi sur les pays possédés par les étrangers*, in-4<sup>o</sup>; 9<sup>o</sup> *Mémoires sur les actes les plus importants du cartulaire du Dauphiné*, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Le conseiller Fontanieu n'a publié qu'un seul ouvrage : c'est la *Rosalinde* (1), imitée de l'italien de Bernardo Morando, la Haye (Paris), 1752, 2 vol. in-12. — FONTANIEU (Pierre-Élisabeth), fils du précédent, fut comme lui contrôleur des meubles de la couronne, de l'Académie des sciences, de celle d'architecture et de celle de Stockholm. Il s'adonna à la chimie et publia en 1778, Paris, in-8<sup>o</sup>, *l'Art de faire les cristaux colorés imitant les pierres précieuses*. C'est, il faut l'avouer, un travail bien long et bien pénible pour un résultat d'une médiocre importance. Fontanieu a laissé en manuscrit un ouvrage plus utile sur les couleurs en émail, dont la composition a beaucoup d'analogie avec celle des pierres factices. Jacques-Philippe Ferrand et d'Avélais de Montamy avaient déjà traité la même matière. Fontanieu mourut le 30 mai 1784.

D. L.

FONTANINI (JUSTE), archevêque d'Ancyre, savant littérateur, antiquaire et critique italien, naquit le 30 octobre 1666 à St-Daniel, l'une des principales villes du Frioul. Il commença ses études à Goritz chez les jésuites; s'étant ensuite décidé à entrer dans la carrière ecclésiastique, il se

(1) Suivant Barbier, *Examen des dictionnaires historiques*, p. 342, le manuscrit de la *Rosalinde* de Fontanieu fut volé à l'auteur par un valet et imprimé furtivement à Grenoble en 1773, in-4<sup>o</sup>, au nombre de quinze exemplaires.



rendit en 1690 à Venise et ensuite à Padoue pour acquérir sous les plus habiles professeurs les connaissances nécessaires à cet état. Une savante dissertation sur la condition des esclaves chez les Lombards commença sa réputation, et la place de bibliothécaire du cardinal Impériale fut son premier pas vers la fortune; il en alla prendre possession à Rome, en 1697, et fut bientôt admis aux doctes réunions qui se faisoient chez les prélats Severoli, Ciampini et chez plusieurs cardinaux amis et protecteurs des lettres. Ayant reconnu qu'il lui manquait pour y réussir complètement d'être plus instruit qu'il ne l'était dans la langue grecque, ce fut seulement alors qu'il en fit une étude approfondie; il apprit aussi du savant antiquaire Fabretti à connaître, lire et expliquer les anciennes inscriptions. Ses recherches se tournèrent principalement vers l'histoire ecclésiastique; il ne tarda pas à donner des preuves de son savoir dans l'Académie qui s'assembloit au palais de la Propagande et qui en portoit le nom; mais il n'en suivait pas avec moins d'ardeur quelques travaux purement littéraires; et conservant toujours son goût pour la poésie et l'admiration presque exclusive qu'il avoit eue pour le Tasse dès sa première jeunesse, il fit imprimer à Rome une défense de l'*Aminta*, dans le temps même où il paraissait le plus occupé de recherches sur des questions d'histoire ecclésiastique et de droit canonique. Il avoit aussi entrepris la défense de la tragédie du Tasse intitulée: *Il re Torrismondo*; il y vouloit traiter de la tragédie et de la comédie telles qu'elles sont chez les peuples modernes et particulièrement chez nous autres Français. Il abandonna cette entreprise, dans laquelle il eût probablement apporté plus de passion en faveur du Tasse que de connaissance des règles du théâtre et de justice à notre égard. Le pape Clément XI, qui avoit à cœur de rendre à l'université romaine tout son éclat, y nomma Fontanini professeur d'éloquence. Le discours latin *Sur l'utilité et la dignité des belles-lettres*, qu'il prononça en prenant possession de cette chaire, eut un grand succès et obtint le suffrage de l'illustre Bayle, à qui il en avoit adressé un exemplaire. Il étoit dès lors en correspondance avec les savants les plus célèbres de presque toutes les parties de l'Europe; l'ouvrage de P. Mabillon sur la Science diplomatique ayant été attaqué en 1703 avec autant d'aigreur que de présomption par le jésuite Germon, dans son traité *De veteribus regum Francorum diplomatum*, Fontanini prit la défense du savant bénédictin et de la science en général, dont ce jésuite avoit tenté d'ébranler les bases en osant soutenir que la plupart des titres et des diplômes étoient faux et contrefaits, à peu près comme le P. Hardouin, son confrère, avoit prétendu que les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine avoient été forgés par des bénédictins du 11<sup>e</sup> siècle. Il n'en fallut pas davantage pour exciter contre Fontanini les journalistes de Trévoux et tous

XIV.

les écrivains membres de la société ou ses partisans. Ils écrivirent durement contre lui et contre Gatti et Lazzarini, qui avoient pris sa défense. Il sembloit fait pour ces sortes de combats, et ne s'effrayoit ni de la violence ni du nombre de ses adversaires. « Que les hommes me traitent comme ils voudront, disoit-il, pourvu que la vérité soit pour moi. » Il prit avec le même courage le parti de Tillemont, dont l'histoire ecclésiastique étoit l'objet de critiques si animées, qu'on ne parloit de rien moins que d'en obtenir la suppression. Le pape, qui haïssoit jusqu'au nom des jansénistes, l'eût peut-être prononcée; mais les raisons alléguées par Fontanini le désarmèrent, et il lui sut même bon gré de son zèle à défendre la vérité. L'espèce de patronage qu'il exerçoit à l'égard de quelques autres savants persécutés pour les mêmes opinions que Tillemont, et dont il recherchoit la correspondance, dont il lisoit et faisoit valoir les lettres apologétiques et les mémoires, dont il vantait hautement les talents et le savoir, le firent accuser par les jésuites d'être à Rome le partisan et le fauteur du jansénisme; il ne tint aucun compte de ces accusations et continua d'agir et d'écrire comme il avoit commencé. Son fameux *Traité de l'éloquence italienne* lui attira des controverses d'une autre espèce. Il le fit paraître pour la première fois en 1706; les critiques qu'il essaya et ses propres réflexions lui firent apercevoir un grand nombre d'erreurs et d'omissions qu'il y avoit commises; après trois ou quatre éditions qu'il avoit progressivement améliorées, il le refondit presque en entier trente ans après, l'année même de sa mort. Il est divisé en trois parties: la première a pour objet l'origine et les progrès de la langue italienne; la seconde, son accroissement par les ouvrages qui y ont été écrits; dans la troisième est rangée avec ordre et dans une classification régulière une bibliothèque des livres classiques italiens de tous les genres, avec des notes bibliographiques et littéraires. Lorsqu'il parut dans ce nouvel état, l'auteur fut encore loin d'être à l'abri de la censure. La principale de celles dont il fut l'objet eut pour auteur Apostolo Zeno; ce célèbre littérateur étoit pourtant son ami, mais il avoit pour la vérité un zèle égal au sien; et malgré leur ancienne amitié, malgré la douceur habituelle de son caractère, il fut entraîné, par le ton dur et amer que Fontanini avoit souvent mis dans ses jugements, à mettre aussi de l'amertume et de la dureté dans ses critiques. D'ailleurs Fontanini, qui étoit très-irascible et qui rompoit facilement ses liaisons les plus intimes, s'étoit brouillé avec Muratori et Maffei et avoit su mauvais gré à Zeno d'être resté leur ami. Zeno lui avoit fourni un nombre infini de notes et d'observations pour la dernière édition de son ouvrage; Fontanini en avoit fait usage sans dire un mot de ce service et avoit même lancé contre lui quelques traits de critique; ce fut ce qui fit sortir Apostolo Zeno de sa modération ordinaire, et ce qui nous a valu

45

l'excellent ouvrage de critique connu sous le nom de *Notes sur la bibliothèque de Fontanini*. (roy. Apostolo Zeno.) Une discussion qui s'éleva entre l'empereur Joseph I<sup>er</sup> et le pape, au sujet de la ville de Comacchio, fournit à Fontanini l'occasion de donner de nouvelles preuves de son zèle pour les intérêts du Saint-Siège et d'en recueillir les fruits. Il écrivit très-savamment pour appuyer les prétentions du pape sur cette ville et pour combattre celles de l'empereur. Muratori n'écrivit pas moins savamment pour la cause contraire. Le second mit dans cette question la modération et le calme qui lui étaient naturels; le premier la véhémence et la passion qu'il mettait à tout. Cette violence nuisit plus à la cause du pape qu'elle ne la servit. L'empereur Joseph resta en possession de Comacchio; mais ce qui fait eroire qu'au fond il avait tort, c'est que Charles VI, son successeur, rendit cette ville au pape Benoît XIII; ce qu'il n'eût pas fait sans doute s'il avait eu le droit de la garder. Clément XI voulut cependant reconnaître le dévouement et le talent que Fontanini avait montrés dans cette affaire; il le fit un de ses camériers apostoliques et joignit plusieurs riches bénéfices à ce titre d'honneur. Encouragé par ces récompenses, Fontanini, après avoir publié quelques autres ouvrages sur différents sujets d'érudition, résolut de se consacrer totalement à ceux d'antiquité ecclésiastique, et obtint du pape la permission de voyager dans toute l'Italie pour en rechercher les monuments et pour puiser de nouvelles lumières auprès des hommes les plus versés dans cette science. Il recueillit dans ce voyage de nombreux témoignages d'estime et beaucoup de titres et de monuments relatifs au but qu'il se proposait. De retour à Rome, il reçut l'ordre d'en faire un premier usage en prouvant que les pontifes romains avaient eu la suzeraineté sur le duché de Parme et de Plaisance, droit qui venait d'être méconnu dans le traité conclu au mois de juillet 1718 entre l'empereur, les rois de France et d'Angleterre et la république batave; il y était stipulé que si la famille Farnèse venait à manquer, ce duché, comme fief impérial, tomberait dans la possession de l'empereur. Fontanini soutint cette cause avec autant de savoir, mais aussi avec la même liberté et les mêmes emportements que la précédente. Malheureusement pour lui Clément XI mourut. Innocent XIII désapprouva hautement cette manière de plaider pour le Saint-Siège: il priva Fontanini du logement qu'il occupait dans le palais; et la disgrâce, en un mot, fut le fruit d'un travail dont l'auteur avait espéré l'augmentation de son crédit et de sa fortune. Il se retira sans se plaindre, se consola par l'étude, se procura par les amis puissants qu'il avait à la cour de Rome, des occasions de la servir par des conseils utiles et par de savants écrits; enfin il touchait au moment où Innocent XIII devait le rappeler auprès de lui, quand la mort de ce pape lui donna Benoît XIII pour successeur. Le nouveau pontife, qui avait

toujours eu de la bienveillance pour Fontanini, ne tarda point à lui en faire sentir les effets; il le fit archevêque titulaire d'Ancyre et chanoine de Ste-Marie-Majeure; il y ajouta bientôt après un office de secrétaire du *visa* et une assez forte pension sur les revenus de l'évêché de Cénéda. Enfin il lui fut assigné un logement au mont Quirinal, l'un des plus beaux quartiers de Rome, pour qu'il pût s'y livrer tranquillement et commodément à ses travaux. Fontanini put alors terminer plusieurs dissertations sur des sujets d'érudition ecclésiastique qu'il fit paraître successivement. Il était d'ailleurs toujours prêt à donner, sur toutes les questions de droit canonique, tous les éclaircissements que le pape lui faisait demander. Ce pontife lui confia un travail plus important: celui d'une nouvelle édition des cinq livres de décrétales connus sous le titre de *Décrets de Gratien*, rédigés dans un meilleur ordre, accompagnés d'une préface historique et critique, de notes ou de scolies et de tables; il ne lui fallut pas moins de seize mois pour achever cette grande entreprise, dans laquelle il fut encore aidé par deux savants théologiens, Vincent-Thomas Moneglia et Dominique Georgi. Il en avait formé depuis quelques années une autre qu'il ne croyait pas moins utile: c'était une réimpression des Morales de St-Grégoire, traduites en italien par Zanobi da Strada, contemporain de Pétrarque, purgée de toutes les fautes dont cette vieille traduction était remplie et accompagnée de notes explicatives. Il en avait déjà publié un volume in-4<sup>o</sup> à Rome en 1714; le second y avait paru en 1721, et le troisième en 1725; il publia le quatrième et dernier en 1750. L'idée de ce travail était fort bonne; mais on peut voir dans les Notes d'Apostolo Zeno sur la *Bibliothèque de Fontanini*, t. 2, p. 469 à 475, combien de choses manquent à l'exécution. Une nouvelle disgrâce vint troubler dans sa vieillesse le repos dont il jouissait. Les évêques d'Arezzo prétendaient avoir droit de porter le pallium; il soutint dans un écrit non imprimé qu'on devait leur refuser ce droit; le cardinal Laurent Corsini, qui les y croyait fondés, devint pape: il chassa Fontanini du palais Quirinal et lui donna plusieurs autres preuves de sa colère. Fontanini se réfugia, comme la première fois, dans le sein de l'étude; ce fut alors qu'il se livra de suite et avec son ardeur accoutumée à la rédaction d'un ouvrage dont il avait amassé depuis longtemps les matériaux, l'*Histoire des savants du Frioul*; il venait d'en terminer le premier volume, qui contient l'*Histoire littéraire d'Aquilée*, lorsque la mort le surprit: il mourut d'apoplexie le 15 avril 1756. Son neveu, Dominique Fontanini, l'assista dans ses derniers moments; il recueillit et mit en ordre ses papiers, publia quelques années après le volume d'*Histoire littéraire du Frioul*, qui était seul achevé, et prit soin de faire transporter et placer convenablement à St-Daniel la bibliothèque entière de son oncle, que celui-ci avait légué par son testament à cette ville où il était

né. Les principaux ouvrages de ce savant et laborieux écrivain sont, en latin : 1° *Vindiciæ antiquorum diplomatum adversus Bartholomei Germonii dissertationem*, libri II, Romæ, 1705, in-4°; 2° *Bibliothecæ card. Imperialis Catalogus, secundum auctorum cognomina, ordine alphabetico dispositus*, Rome, 1711, in-fol. : livre de bibliographie très-curieux et que l'auteur avouait lui avoir coûté beaucoup de peine et plusieurs années de travail; 3° *De antiquitatibus Hortæ colonicæ Etruscorum*, libri III, Rome, 1715, in-4°, inséré par Burmann, t. 8 de son *Thesaurus antiq. ital.*; 4° *Dissertatio de corona ferrea Longobardorum*, Rome, 1717, in-4°, et t. 4 du *Thesaurus antiq. ital.*; 5° *Discus votivus argenteus commentariolo illustratus*, Rome, 1728, in-4°; 6° *Achates Isiacus annularis commentariolo illustratus*, Rome, 1728, in-4°; 7° *De corpore S. Augustini Ticini reperto in confessione ædis S. Petri in Cælo-Aureo disquisitio*, Rome, 1728, in-4° de 144 pages; ouvrage composé par ordre de Benoît XIII pour terminer la discussion élevée entre les chanoines réguliers et les ermites de St-Augustin, qui possédaient en commun l'église de St-Pierre in Cælo-Aureo à Pavie, dans la chapelle de laquelle on avait découvert en 1695 les reliques du saint docteur. (roy. AUGUSTIN.) On trouve un précis de cette dissertation dans les Mémoires de Trévoux, mars 1751. 8° *De S. Petro Urseolo duce Venetorum dissertatio*, Rome, 1750, in-4°; 9° *Historiæ literariæ Aquilejensis lib. V; accedit dissertatio de anno emortuali S. Athausii patriarchæ Alexandriini, necnon vivorum provincie Fori Julii catalogus*, Rome, 1742, in-4°. En italien : 1° *Delle massnade ed altri servi secondo l'uso de' Longobardi*, Venise, 1698, in-4°; 2° *L'Aminta di Torquato Tasso difeso e illustrato*, Rome, 1700, in-8°, et Venise, 1750, in-8°, avec les notes critiques d'un académicien de Florence (*Uberto Benvoglienti*), et la réponse de Fontanini; 3° *Dell' eloquenza italiana, ragionamento steso in una lettera all' illustrissimo sig. marchese Gian Giuseppe Orsi*, Rome, 1706, in-4°; Cesena, 1724, in-4°; Rome, 1726, in-4°, édition publiquement désavouée par l'auteur; Venise, 1727, in-8°, et enfin Rome, 1756, in-4°, édition tellement augmentée que l'ouvrage est en quelque sorte nouveau; il porte aussi un nouveau titre : *Della eloquenza italiana di monsig. Giusto Fontanini, arcivescovo d'Ancira, lib. tre*. Ce fut le neveu de l'auteur qui acheva de préparer et fit paraître cette édition, que son oncle avait à peine commencée lorsqu'il mourut. C'est la seule que l'on recherche quand on ne veut avoir que l'ouvrage même de Fontanini; mais il y faut joindre l'édition de la *Bibliothèque* en particulier, avec les notes d'Apostolo Zeno, dont nous avons parlé dans cet article, et sur lesquelles nous reviendrons dans l'article ZENO. 4° *Il Dominio temporale della Sede apostolica sopra la città di Comacchio, colla difesa del medesimo dominio*, Rome, 1709, in-fol. *Difesa seconda del dominio temporale della Sede apostolica sopra la detta città*, Rome, 1711, in-fol.

*Confutazione d'un libro italiano e francese sparso in Germania intorno a Comacchio*, Rome, 1711. *Risposta a varie scritture contro la S. sede in proposito di Comacchio*, Rome, 1720. Si l'on veut connaître tout le zèle que monsig. Fontanini mettait à défendre la puissance temporelle de la cour de Rome et toute la science qu'il employait à soutenir cette cause tantôt gagnée et tantôt perdue, on doit joindre à ces quatre plaidoyers celui qu'il publia au sujet de Parme et qui ne lui réussit pas aussi bien : *Istoria del dominio temporale della Sede apostolica del ducato di Parma e Piacezza*, Rome, 1720, in-fol. G—É.

FONTANON (ANTOINE), avocat au parlement de Paris, né en Auvergne, vivait vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Aidé par le célèbre Pierre Pithou, par Bergeron et d'autres savants jurisconsultes de son temps, il entreprit un recueil des anciennes ordonnances de nos rois. Il existait avant lui des recueils de ce genre, mais ils étaient imparfaits et incomplets. Fontanon fit imprimer le sien en 1589, et le divisa en 4 volumes in-fol., qu'on trouve ordinairement reliés en deux. Il y fit entrer plusieurs ordonnances qui n'avaient pas encore été imprimées et dont les plus anciennes sont de St-Louis. Elles n'y sont point rangées dans l'ordre chronologique, mais suivant un ordre de matières que l'auteur imagina et qu'il distribua en différents livres. Gabriel de la Roche-Maillet, avocat au parlement de Paris, qui revit l'ouvrage de Fontanon, par ordre du chancelier de Sillery, en donna en 1611 une nouvelle édition en 5 gros volumes in-fol., augmentée d'un fort grand nombre d'ordonnances tant anciennes que modernes qui n'avaient pas encore été recueillies. Il y a eu d'autres compilations des ordonnances postérieurement à celle de Fontanon, et qui, comme la sienne, ont été éclipsées par la collection entreprise sous les auspices du chancelier d'Aguesseau et connue sous le nom d'*Ordonnances du Louvre*, continuée par les soins de la 5<sup>e</sup> classe de l'Institut. On en a publié vingt et un volumes in-fol. (le dernier imprimé en 1849), plus une table chronologique des ordonnances des rois de France de la troisième race jusqu'au règne de Louis XII inclusivement. Elles y sont imprimées dans l'ordre chronologique et présentent ainsi un tableau fort intéressant des progrès de notre législation et des pas successifs qu'elle a faits vers la civilisation. B—1.

FONTANON (DENIS), médecin français du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Montpellier, fit ses études à la célèbre université de cette ville, et obtint en 1502 une chaire de médecine qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée vers 1515. Les leçons qu'il avait dictées pendant le cours de son professorat, furent recueillies par le docteur Jean Reinier et imprimées sous ce titre : *Practica medica, sive de morborum internorum curatione libri quatuor*, Lyon, 1550, in-8°; *ibid.*, 1556, 1605; Francfort, 1600, in-8°; *ibid.*, 1611; Leyde, 1658, in-12. Les principes de cet ouvrage ne sont pas toujours fondés sur une

doctrine judicieuse, et dans la méthode curative on retrouve la polypharmacie arabe. Le huitième chapitre du premier livre traite de la céphalalgie produite par la syphilis. Il a été extrait par Louis Luisini, qui l'a inséré dans sa collection intitulée : *Aphrodisiacus*. Il convient de remarquer, avec Astruc, que c'est le troisième écrit publié en France sur la maladie vénérienne. Il est, au reste, peu important et mérite la critique sévère qu'en fait Girtanner.

C.  
 FONTANUS (NICOLAS), ou plutôt *Fonteyn*, médecin hollandais du 17<sup>e</sup> siècle. Quoiqu'il ait exercé pendant longtemps avec honneur sa profession à Amsterdam et enseigné publiquement l'anatomie dans cette ville, où il avait reçu la naissance, il n'est guère connu que par ses ouvrages, qui sont assez nombreux : 1<sup>o</sup> *Institutiones pharmaceuticæ ex Bauderonio et Dubois, in pharmacopœorum gratiam potissimum concinnatæ*, Amsterdam, 1655, in-12 ; 2<sup>o</sup> *Florilegium medicum, in quo flores universæ medicinæ, tam theoreticæ quam practicæ, per partes distinctas proponuntur, et raris, utilibus, illustribusque questionibus exornantur*, Amsterdam, 1657, in-12 ; 3<sup>o</sup> *Responsionum et curationum medicinalium liber unus*, Amsterdam, 1659, in-12. C'est un recueil de lettres médicales adressées à Fontanus, qui fait sur chacune des réflexions, des commentaires dont la théorie est presque constamment empruntée de Galien. Quelques-unes de ces lettres contiennent des histoires curieuses, mais dont l'authenticité est parfois suspecte. On y voit avec surprise, pour ne rien dire de plus, un individu muet et imbécile recouvrer, peu d'heures avant de mourir, la parole et la raison ; 4<sup>o</sup> *Observationum rariorum analecta*, Amsterdam, 1641, in-4<sup>o</sup>. Dans cet écrit, analogue au précédent, on trouve un exemple intéressant de laryngotomie pratiquée avec autant d'habileté que de succès ; 5<sup>o</sup> *Syntagma medicum de morbis mulierum, in quatuor tomos distinctum*, Amsterdam, 1644, in-12 ; Venise, 1649, in-18. Ces quatre tomes ne forment qu'un très-petit volume ; 6<sup>o</sup> *Fons sive origo febrium, earumque remedia*, Amsterdam, 1644, in-12. Fontanus a donné en outre une édition *methodique* des Aphorismes d'Hippocrate, enrichie d'un Mémoire sur l'extraction du fœtus ; il a publié des commentaires, des remarques sur le traité des maladies des enfants, de Sébastien Austrius, sur l'anatomie d'André Vesale, sur la médecine pratique de Rembert Doëns.

C.  
 FONTE. Voyez FUENTES.

FONTÉ (MODERATA), dame célèbre par son esprit, naquit à Venise en 1555. Un an après sa naissance elle perdit son père et sa mère, qui moururent de la peste à quelques jours l'un de l'autre. Son aïeule maternelle prit soin de son enfance, et à l'âge de six ans la mit en pension dans un couvent, où on lui enseigna les premiers éléments de la grammaire. Elle lut ensuite ou plutôt elle dévora tous les livres qu'on lui mit entre les mains ; et ce fut ainsi qu'elle acquit, en très-peu de temps, la con-

naissance de la géographie, de l'histoire et de la mythologie. Elle était douée d'une mémoire si prodigieuse, qu'il lui suffisait de lire un ouvrage une seule fois ou d'entendre prononcer un discours pour le retenir en entier. A sa sortie du couvent, elle apprit le latin en assistant aux leçons qu'en recevait son frère ; elle s'appliquait en même temps à la culture des arts d'agrément, et se rendit très-habile dans la musique et le dessin. Elle épousa à dix-sept ans Philippe Giorgi, avocat général près le tribunal des eaux de Venise, et vécut avec lui dans une union parfaite pendant vingt années. Elle mourut des suites d'une couche, le 2 novembre 1592, et fut inhumée dans le cloître du couvent de St-François. Cette dame se nommait Modesta Pozzo ; mais elle changea ce nom contre celui de Moderata Fonte, qui en est à peu près la traduction, et qu'on lit en tête de ses ouvrages, dont voici la liste : 1<sup>o</sup> *Il Floridoro*, poème en treize chants, Venise, 1581, in-4<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *la Passione di Christo, in ottava rima, con una canzone nell' intesso soggetto*, Venise, 1582, in-12, fig. ; 3<sup>o</sup> *la Resurrezione di Christo*, Venise, 1592, in-4<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> *il Merito delle donne, scritto in due giornate*, Venise, 1600, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage, dans lequel cette dame veut établir la supériorité de son sexe sur les hommes, fut publié par Cécile Giorgi, sa fille, avec une vie de l'auteur, par Jean-Nicolas Doglioni.

W—s.  
 FONTECHA (JEAN-ALPHONSE DE) (1), médecin espagnol, était né vers 1560 à Daimiel, suivant Nicol. Antonio. Ayant été pourvu d'une chaire de médecine à l'université d'Alcala, il la remplit d'une manière brillante. Il fut récompensé de ses travaux par le titre de chevalier de l'ordre de St-Jacques, et mourut vers 1620. On connaît de lui : 1<sup>o</sup> *Medicorum incipientium medicina, seu medicina christianæ speculum*, Alcala, 1598, in-4<sup>o</sup>. L'auteur traite dans cet ouvrage de l'obligation où sont les médecins de ne permettre l'usage des aliments gras à leurs malades et de ne les dispenser du jeûne que dans les cas de nécessité. 2<sup>o</sup> *Diez privilegios para mugeres preñadas*. — *Diccionario medico de piedras, plantas, fructos, yervas, flores, enfermedades*, etc., ibid., 1606, in-4<sup>o</sup>, volume rare et recherché. Debure en a donné la description dans la *Bibliographie instruct.*, n<sup>o</sup> 1858. Le traité des droits et des privilèges des femmes enceintes contient des détails de mœurs très-intéressants et qu'on aurait peine à trouver ailleurs. Le *Dictionnaire médical* forme une partie séparée de cent cinquante-huit feuillets, qui manque quelquefois. 3<sup>o</sup> *De anginis disputatio*, ibid., 1611, in-4<sup>o</sup>. Cette thèse mérite encore d'être consultée.

W—s.  
 FONTENAI (PIERRE-CLAUDE), né à Paris en 1685, après de bonnes études entra au noviciat des jésuites en 1698. Suivant l'usage de cette institution,

(1) Haller le nomme mal *J. Ant. de Fontechia* dans la *Biblioth. botan.*, t. 1, p. 404, t. 2, p. 678. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, indique les *Diez privilegios* au mot *Alonso*, qu'il a cru sans doute le nom de l'auteur, puisque au mot *Fontecha* il renvoie à celui-ci.

on lui fit professer les humanités; après quoi il vint faire son cours de théologie au collège de Louis-le-Grand, et prit les ordres. Ses supérieurs, le trouvant propre à l'érudition et aux sciences ecclésiastiques, le retinrent à Paris. Ils le chargèrent de fournir des extraits au journal de Trévoux, et il reçut particulièrement en partage, pour les examiner et les juger, les livres qui concernaient la religion et l'Église. Ce fut lui qui rendit compte du travail du P. Longueval, premier auteur de l'histoire de l'Église gallicane, ouvrage commandé par le clergé de France, sans se douter qu'un jour il en deviendrait le continuateur. Il s'appliquait en même temps à la lecture des Pères et à l'étude des anciens documents ecclésiastiques, travaillait à divers ouvrages et préparait une histoire des papes. Ce projet l'avait occupé pendant plusieurs années; il avait ramassé et mis en ordre des matériaux pour cette histoire, il l'avait même commencée et avancée depuis St-Pierre jusqu'à la mort de Symmaque en 514. Malheureusement il n'a pas été possible de tirer parti du fruit de ses veilles. Il s'est trouvé plusieurs lacunes dans les manuscrits; ils étaient d'une écriture si mauvaise qu'on pouvait à peine les déchiffrer, d'autant plus qu'étant dépourvus de citations ils laissaient les faits sans l'appui d'aucune autorité. L'étude des matières ecclésiastiques n'empêchait pas le P. Fontenai de s'appliquer à la littérature: il en faisait son délassement; c'était même, disait-on, son goût dominant. Il est sorti de sa plume plusieurs pièces de poésie que les recueils du temps ont conservées. Il était recteur du collège d'Orléans, lorsque le P. Longueval mourut après avoir donné huit volumes de l'histoire de l'Église gallicane. Rappelé à Paris pour lui succéder, le P. Fontenai ne trouva que peu de secours dans les papiers du P. Longueval, qui ne contenait que quelques mémoires, et encore assez imparfaits, pour le 9<sup>e</sup> volume. Il y suppléa au moyen des études dont il s'était occupé, fit ce volume et le 10<sup>e</sup>; mais il fut tout à coup arrêté par le dérangement de sa santé assez délicate. Il travailla néanmoins au 11<sup>e</sup> volume, dans les intervalles que lui laissait sa maladie, avec une application dont il paraît qu'il fut la victime. Il parvint ainsi à pousser ce volume jusqu'à la 522<sup>e</sup> page. En janvier 1740, ayant été affligé d'une attaque de paralysie presque totale, il lui fallut renoncer à toute occupation. Il quitta la maison professe et se retira à la Flèche, où, après avoir souffert avec une patience chrétienne pendant près de deux ans, il mourut le 13 octobre 1742, dans sa 59<sup>e</sup> année. On lui avait donné pour successeur le P. Brumoy, qui le précéda au tombeau après avoir achevé le 11<sup>e</sup> volume de cette histoire et fait le 12<sup>e</sup> volume. On trouve dans le style du P. Fontenai une sécheresse qu'on n'a point à reprocher à ses collaborateurs; mais c'est le même fonds d'érudition et la même exactitude dans les faits. Quant aux qualités personnelles de ce religieux, voici comment le peint le P. Berthier,

qui succéda à Brumoy: « Il joignait à des manières faciles et complaisantes toutes les vertus de son état, beaucoup de religion, de piété, de bienséance dans la conduite, et de talent pour gagner la confiance des autres. » L—Y.

FONTENAY. Voyez COLDORÉ.

FONTENAY (J.-B. BLAIN DE), bon peintre de fleurs, élève du célèbre Baptiste Monnoyer, naquit à Caen en 1654, et mourut asthmatique à Paris en 1715. Il était fils d'un peintre peu connu, qui l'avait élevé dans la religion réformée. En 1683 il fit abjuration, ce qui lui procura divers avantages auxquels un protestant n'aurait pas pu prétendre. Il épousa la fille de son maître, zélé catholique; puis il fut admis à l'Académie de peinture, qui peu de temps après le nomma conseiller; enfin Louis XIV lui accorda un logement au Louvre et une pension de 400 francs. Peu d'artistes furent aussi constamment employés par le gouvernement; il le fut à Versailles, à Marly, à Trianon, à Fontainebleau, en un mot dans presque toutes les maisons royales; et l'on exécuta d'après lui un grand nombre de tapisseries à la manufacture des Gobelins. On prétend qu'un jour Fontenay et quelques artistes de ses amis, dans le dessein de représenter plus au naturel l'effet pittoresque d'un incendie, ne se firent aucun scrupule d'aller, munis de torches et de fagots, mettre le feu à une petite maison isolée qui ne leur appartenait pas. On ajoute qu'après avoir joyeusement exécuté ce beau projet, ils en furent quittes pour payer de gré à gré le dommage au propriétaire. Cette particularité est rapportée dans un trop grand nombre d'Ana pour qu'il nous ait été permis de la passer sous silence. Nous nous gardons bien toutefois d'en garantir la vérité. Les tableaux et les dessus de porte de Fontenay sont très-estimés des connoisseurs. Ce peintre excellait à imiter les belles formes et l'éclat des fleurs, le velouté des fruits, la transparence de la rosée, les feuilles, les insectes, les marbres, les vases, les bronzes, les bas-reliefs, etc. Ses succès dans ce genre de peinture lui firent d'autant plus de réputation qu'on ne lui connaissait encore d'autre rival que Baptiste Monnoyer, son beau-père, auquel il n'était nullement inférieur; mais lorsque les belles fleurs de Van Huysum commencèrent à être plus connues en France, les productions de Baptiste, comme celles de Fontenay, y furent un peu moins recherchées. Van Huysum en effet égalait ces deux peintres pour la légèreté et la délicatesse du pinceau, et il pouvait leur être préféré pour la vigueur du coloris. Fontenay avait un fils qui peignait aussi les fleurs avec succès, mais qui mourut à la fleur de l'âge. F. P—T.

FONTENAY (LOUIS-ABEL DE BONAFONS, plus connu sous le nom d'abbé DE) naquit en 1757 à Castelnau-du-Brassac, près de Castres en Languedoc. À l'âge de seize ans il entra chez les jésuites et professa les humanités à Tournon. Après la destruction de la société, il vint à Paris, où il s'occupa

constamment de littérature. Il travailla en 1776 aux *Affiches de province* et ensuite au *Journal général de France*, qu'il rédigea depuis le 1<sup>er</sup> mai 1776 (n° 18) jusqu'au 10 août 1792. A cette époque il s'expatria, ne revint en France qu'après la terreur, et se remit à des travaux littéraires. Il mourut le 28 mars 1806, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. On a de lui : 1<sup>o</sup> *L'Illustre destinée des Bourbons*, 1790, 4 vol. in-12. Les deux premiers volumes avaient paru en 1785, sous le titre de *l'Ame des Bourbons*. On a tiré sous ce titre quelques exemplaires des tomes 3 et 4. Cet ouvrage n'est qu'une misérable, basse et fade compilation qui n'eut aucun succès. Vainement le libraire eut recours au changement de frontispice; le sort du livre fut de rester en magasin; 2<sup>o</sup> *Dictionnaire des Artistes*, Paris, 1777, 2 vol. petit in-8<sup>o</sup>; compilation utile quoique incomplète. L'auteur comprend sous le nom d'artistes non-seulement les personnes qui se sont distinguées dans les beaux-arts, mais encore celles qui se sont fait un nom dans les arts mécaniques. M. Sue le jeune a donné un mince supplément à ce dictionnaire dans son *Précis historique sur la vie et les ouvrages de Passavant*, 1778, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Tables de l'Histoire universelle*, trad. de l'anglais, formant le 46<sup>e</sup> volume in-4<sup>o</sup> (voy. CHAUFFEPIÉ); 4<sup>o</sup> La plus grande partie du texte de la *Galerie du Palais-Royal*, 1786-1808, 59 livraisons in-fol.; 5<sup>o</sup> La suite du *Voyageur français* (voy. DOMAIXON). Enfin il a donné les éditions des ouvrages suivants : *Dictionnaire de l'élocution française*, par Demandre, 1802, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; *Dictionnaire géographique de Vosgien*, 1805, in-8<sup>o</sup>; *Géographie moderne de Nicolle de Lacroix*, 1805, 2 vol. in-12. On lui attribue quelquefois le *Traité du rétablissement des jésuites et de l'éducation publique*. Ce livre est de l'abbé Proyart. A. B.—T.

FONTENAY (le marquis DE), chef d'escadre. Voyez BASTARD (Denis de).

FONTENELLE (BERNARD LE BOVIER (1) DE) naquit à Rouen le 11 février 1657, et mourut à Paris le 9 janvier 1757. C'est dans cet intervalle de temps, qui renferme un siècle entier moins quelques jours, que les plus grands écrivains dont s'honore la France ont commencé ou terminé leur carrière; et parmi ces hommes illustres qui furent tous ou les amis, ou les ennemis, ou les rivaux de Fontenelle, qui tous le surpassèrent soit par la force, soit par l'originalité, soit par l'élévation de leur génie, aucun n'a été plus remarqué de son vivant ni plus célèbre après sa mort. Il doit principalement cet avantage à la variété de ses connaissances, à la finesse de son esprit, à la souplesse et aux grâces d'un talent éminemment français, et

qui ne pouvait acquérir son entière perfection et se déployer aussi heureusement que dans le pays qui l'a vu naître et dans le siècle où il a vécu : d'ailleurs, le mérite littéraire, qui seul recommande à notre souvenir tous les grands écrivains contemporains de Fontenelle, n'est en quelque sorte que la moitié de la renommée de ce dernier. Il a régné une telle harmonie entre ses écrits, ses principes et sa conduite, que l'histoire de sa vie, quoique peu variée et ne présentant rien d'extraordinaire, nous intéresse comme la peinture d'un de ces personnages achevés que notre imagination nous présente exempts des incohérences et des contradictions qui dans la vie commune déparent les caractères les plus distingués et déconcertent nos jugements. Il semble que l'on voudrait surprendre dans Fontenelle le secret de cette philosophie pratique qui, pendant tant d'années, lui fit savourer tranquillement les douceurs de la vie et en écarter les peines. On cherche à deviner cet homme accusé d'égoïsme et faisant le bien en secret; on estime ce sage, exempt des grandes passions et maître des petites; on chérit cet esprit éclairé qui se montre doux et conciliateur, même lorsqu'il cesse d'être impartial; on applaudit à l'adresse de l'homme aimable qui put se ménager de puissantes protections sans qu'il en coûtât rien à son indépendance : on admire le chef d'une illustre Académie qui sut rendre aux lettres et aux sciences la dignité, l'éclat et la considération qu'il en avait reçus. Fontenelle, en naissant, était si faible, qu'il ne parut pas pouvoir vivre une heure; on ne put le baptiser qu'au bout de trois jours. Dès sa première jeunesse, il s'abstint de tout divertissement pénible; à seize ans, le billard était un exercice trop violent pour lui, et toute grande agitation lui faisait cracher le sang. Durant le cours de sa longue vie, il n'eut qu'une seule maladie; elle fut légère et de courte durée. Son estomac fut toujours très-bon, et sa poitrine toujours délicate; aussi lorsque sur un sujet quelconque il avait exposé son opinion et les raisons sur lesquelles il s'appuyait, il se taisait et ne répondait à aucun de ceux qui le contredisaient. Cependant, comme La Motte, dans une lettre à la duchesse du Maine, l'accusait en plaisantant d'user de prétextes pour étrangler les discussions, il est à présumer que son silence dans ces occasions était le résultat d'une des règles de sa conduite, et non d'une ordonnance de son régime. Il parut toujours attentif à s'épargner les secousses violentes de l'âme comme celles du corps. Il ne connut point les éclats de la joie ni les angoisses du chagrin : il a avoué que jamais il n'avait ri ni pleuré, mais il était habituellement gai et souriait fréquemment. Il se montra en quelque sorte dès son plus jeune âge un favori de la raison : ses facultés se développèrent facilement et rapidement; les études qu'il fit au collège des jésuites de Rouen furent brillantes. Il entra en rhétorique à treize ans; et la note sur le registre du collège

(1) Fontenelle a, de son vivant, toujours imprimé ainsi son nom; mais l'abbé Trublet, dans ses *Mémoires* sur la vie de cet homme illustre, p. 431, remarque que le vrai nom de sa famille était *le Bouyer*; celui de *le Bovier* n'en est qu'une altération. Une note insérée dans le journal du département de l'Orne, le 31 janvier 1808, nous apprend qu'il existe encore dans ce département deux branches de cette famille, toutes deux portant le nom de *le Bouyer*.

à côté de son nom était ainsi conçue : *Adolescens omnibus partibus absolutus, et inter discipulos princeps*. Les jésuites cherehèrent à l'avoir dans leur société; les talents qui le distinguaient déjà étaient rehaussés par l'illustration littéraire de sa naissance. Il était neveu de Corneille : son père, d'une famille noble, ancienne et originaire d'Alençon, exerçait à Rouen la profession d'avocat avec plus d'honneur que de célébrité; sa mère, Marthe Corneille, pour laquelle il avait une prédilection particulière, était une femme de beaucoup d'esprit. « Je lui ressembrais, disait-il, et je me loue en le disant. » Fontenelle avait une figure très-agréable. Sa parenté avec le grand Corneille fut la seule prérogative dont il osait tirer vanité; il se montra, du reste, non-seulement indifférent mais contraire à toute autre distinction. « De tous les titres de ce monde (dit-il quelque part), je n'en ai jamais eu que d'une espèce, des titres d'académicien, et ils n'ont été profanés par aucun autre plus mondain et plus fastueux. » Fontenelle fit son droit par déférence pour son père; il fut reçu avocat, plaida une cause qu'il perdit, et renonça au barreau pour la culture des lettres. Il concourut plusieurs fois pour le prix de poésie de l'Académie française, sans pouvoir le remporter. En 1674 et en 1679, il vint momentanément à Paris et se lia particulièrement avec des jeunes gens de son âge, amoureux comme lui de la gloire littéraire et désirant y arriver par des moyens différents. C'étaient l'abbé de St-Pierre, l'abbé de Vertot et le mathématicien Varignon. « Nous nous rassemblions (dit-il dans l'éloge de ce dernier) avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis, et ce que nous ne comptions peut-être pas pour un assez grand bien, peu connus. » Fontenelle commença sa carrière littéraire par quelques pièces de vers qui furent insérées dans le *Mercur*, alors rédigé par son oncle Thomas Corneille et par Visé. Les journalistes accompagnèrent la première de ces pièces, intitulée *l'Amour noyé*, d'un éloge de l'auteur tel qu'on aurait pu l'écrire vingt ans plus tard; ce qui prouve que, dès lors comme aujourd'hui, on connaissait l'art d'attirer à soi la célébrité avant de l'avoir méritée. Fontenelle aida son oncle Thomas Corneille dans la composition de deux opéras; il risqua ensuite au théâtre, sous le nom de Visé, une petite comédie en un acte intitulée *la Comète*, et vint après à Paris pour y faire jouer sa tragédie *d'Aspar* (1). A cette époque (1680), l'envie se servait du nom de Corneille pour déprécier et tourmenter Racine; aussi Fontenelle, avec sa tragédie, devint l'espérance et le héros d'une cabale qui le préconisait dans les journaux et qui l'annonçait comme étant destiné à devenir le successeur de son oncle. La chute complète *d'Aspar* changea ce triomphe en humi-

liation. Fontenelle jeta sa pièce au feu; mais Racine, offensé, ne voulut pas qu'on oubliât *Aspar*, et dans l'épigramme si connue de *l'origine des sifflets* il fait dire à un acteur :

Mais quand sifflets prirent commencement,  
C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle),  
C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle.

L'auteur *d'Aspar* chercha à se venger à son tour par des épigrammes sur *Esther* et *Athalie*, qui ne réussirent pas mieux que sa tragédie; mais il fut plus heureux contre Boileau, qui venait de produire alors deux pièces de vers, l'*Ode* sur la prise de Namur et la *Satire* sur les femmes, qui parurent inférieures à ses autres ouvrages. Voici l'épigramme que Fontenelle fit à ce sujet :

Quand Despréaux fut sifflé sur son ode,  
Ses partisans criaient dans tout Paris :  
Pardons, messieurs, le pauvre s'est mépris;  
Plus ne louira, ce n'est pas sa méthode.  
Il va draper le sexe féminin.  
A son grand nom vous verrez s'il déroge :  
Il a paru, cet ouvrage malin;  
Pis ne vaudrait quand ce serait éloge.

Peu de temps après survint la fameuse querelle sur la prééminence des anciens et des modernes, à laquelle Fontenelle prit part; ce qui augmenta encore les préventions que Racine et Boileau avaient conçues contre lui : ils le repoussèrent tant qu'ils purent de l'Académie française, où il ne fut reçu qu'en 1691 et après avoir été refusé quatre fois. L'extrême bonté de la Motte avait désarmé Boileau lui-même, qui lui pardonnait ses paradoxes spirituels contre les anciens et la poésie, mais qui cependant ne pouvait lui passer ses liaisons avec Fontenelle. « C'est un excellent homme que M. de la Motte, disait Despréaux; c'est dommage qu'il se soit encanaillé de Fontenelle. » L'amitié de la Motte et de Fontenelle fut constante : pendant trente ans ils ont eu les mêmes ennemis et les mêmes admirateurs. Fontenelle, après la mort de la Motte, saisit une fois l'occasion de le louer sans restriction dans une séance académique; mais peut-être exprimait-il encore plus vivement la haute estime qu'il avait pour les talents de son ami, quand dans sa vicillesse il se plaisait à répéter : « Le plus beau trait de ma vie est de n'avoir pas été jaloux de M. de la Motte. » D'après ce que nous venons de dire, on a pu se convaincre combien on a eu tort d'avancer que Fontenelle n'avait jamais répondu à aucune critique : il est vrai de dire qu'il n'est sorti des bornes de la modération qui le caractérisait que dans ses disputes avec Racine et Boileau; mais on trouve dans ses œuvres plusieurs réponses à des critiques de quelques-uns de ses ouvrages. Dans une d'elles, il se contente de repousser les injures personnelles de son adversaire, par cette phrase pleine de sens : « Quelquefois, en voyant nos grands hommes disputer avec tant d'aigreur, et qui pis est avec si peu de bonne foi, j'admire leurs raisonnements, et j'ai

(1) Le sujet de cette tragédie, selon l'abbé Trublet, était une conspiration contre l'empereur Léon, qui succéda à Marcien en 457.

« pitié de leurs raisons; ils parlent de philosophie, mais ils ne parlent pas en philosophes. » Fontenelle avait débuté dans la littérature par des poésies légères et par des pièces de théâtre; et il eut toujours une prédilection particulière pour ces genres de composition, si peu assortis à son génie. Sa tragédie en prose, intitulée *Idalie*, et ses six comédies sont au-dessous du médiocre. Son opéra de *Thétis et Pélée* eut longtemps de la réputation et fut même loué par Voltaire : lorsqu'on l'a lu, on a peine à comprendre aujourd'hui et ce succès et ce suffrage; ceux de *Lavinie* et d'*Endymion* ne réussirent point. Ses poésies pastorales furent accueillies dans la nouveauté avec empressement, et elles sont ingénieuses et spirituelles; mais le prosaïsme des vers et l'afféterie des idées y blessent à la fois l'oreille et le goût, et justifient la sévérité avec laquelle on les a jugées depuis. Il faudrait cependant excepter de cette proscription la charmante églogue intitulée *Ismène*, où il y a autant de naturel que de grâce. Si à cette pièce on ajoute l'*Apologue de l'Amour et de l'Honneur*, le *Sonnet de Daphné* et le *Portrait de Clarice*, on aura les seuls vers de Fontenelle qui méritent d'être sauvés de l'oubli et de rester dans la mémoire des amateurs. Les *Lettres du chevalier d'Her\*\*\** n'obtinrent qu'un succès médiocre; elles parurent sous le voile de l'anonyme, et leur auteur n'eut jamais le courage d'avouer ni de désavouer cette production malheureuse, ce fatras de fades galanteries. Le premier ouvrage qui commença la grande réputation de Fontenelle fut ses *Dialogues des morts*; la publication des *Entretiens sur la pluralité des mondes* et l'*Histoire des oracles* y mirent le sceau. La vogue qu'eurent les Dialogues prouve le mauvais goût du temps : il y a sans doute dans presque tous un grand nombre de pensées ingénieuses et fines, mais tout autant de subtiles et de paradoxales. Le meilleur de ces dialogues est sans contredit le dernier, intitulé *Pluton*, qui ne parut que dans les dernières éditions; l'auteur, par une singularité remarquable, a su y réunir toutes les critiques qu'on avait faites des autres et les présenter avec beaucoup de force et de gaieté : il a ainsi tourné en ridicule ses propres productions; l'ennemi le plus spirituel ne s'en serait pas mieux acquitté. Un petit nombre de ces dialogues sont marqués, il est vrai, au coin d'une saine philosophie; mais la plupart ne sont que des jeux d'esprit. Il n'en est pas de même de l'*Entretien sur la pluralité des mondes*; là brillent à leur plus haut point toutes les qualités qui distinguent Fontenelle comme écrivain : le talent de tempérer le sérieux de l'instruction par un ingénieux badinage, de conduire ses lecteurs, sans effort et comme malgré eux, à des vues étendues et profondes; de donner plus de relief aux pensées fortes et ingénieuses, en les présentant sous une forme commune et en les habillant d'expressions familières; de faire d'une objection philosophique un bon mot, et d'une so-

lution savante un compliment plein de grâce. On retrouve moins ce genre de mérite dans l'*Histoire des oracles*, parce qu'il y était moins nécessaire : d'ailleurs le titre de cet ouvrage est beaucoup trop fastueux; l'histoire des oracles est encore à faire : celle de Fontenelle n'est qu'une dissertation divisée par chapitres, tirée du savant ouvrage de Van-Daale, où l'on se propose de prouver que les oracles n'ont point cessé à la venue de Jésus-Christ et qu'ils n'étaient pas l'ouvrage des démons. Mais le choix seul d'un tel sujet dut beaucoup contribuer à la réputation de Fontenelle. Ceux qu'on appelait alors les *esprits forts*, et qui déjà formaient un parti, purent croire que Fontenelle avait travaillé pour eux : aussi le fougueux Le Tellier dénonça ce livre, mais ce fut sans effet; car l'opinion qui s'y trouve soutenue est conforme à celle de plusieurs théologiens renommés. Le jésuite Baltus réfuta le livre des Oracles, qui fut aussi défendu et attaqué par d'autres auteurs. Fontenelle ne prit aucune part à cette dispute; il se contenta d'écrire à M. Leclerc : « Ce serait plutôt à M. Van-Daale à répondre qu'à moi : il est mon garant; je ne suis que son interprète, et j'aime mieux que le diable ait été prophète, puisque le père jésuite le veut et qu'il trouve cela plus orthodoxe. » En général, le caractère de la philosophie de Fontenelle est un scepticisme modeste et une réserve calculée. Il disait souvent que, s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir. Par principes et par caractère, il devait être très-éloigné d'attaquer ouvertement la religion de son pays, et il n'est pas démontré qu'un écrit anonyme et antireligieux, intitulé *la Relation de l'île Borneo*, soit réellement de lui (1). Il répétait souvent que la religion chrétienne était la seule qui eût des preuves, et il en pratiquait en public tous les devoirs. Dans la vie du grand Corneille, il a dit de l'imitation de Jésus-Christ : « C'est le plus beau des livres sortis de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas. » L'histoire des Oracles fut le seul titre que Fontenelle pouvait faire valoir pour entrer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il fut reçu; mais comme il ne fit rien pour elle, il demanda la vétérance au bout de quatre ans, et il s'abstint toujours par délicatesse de voter lorsqu'il était question d'élire un nouveau membre. En 1699 on voulut donner une nouvelle forme à l'Acadé-

(1) Cet opuscule parut d'abord dans les *Nouvelles de la république des lettres* par Bayle, mois de janvier 1686, pages 88-92. Nos bibliographes affirment qu'il est de Fontenelle, parce que Bayle l'a dit ainsi, et qu'on l'a réimprimé dans ses Œuvres diverses : il serait plus naturel de croire que Bayle en est l'auteur. On a longtemps attribué cet opuscule à mademoiselle Bernard, parente de Fontenelle, lequel, dit-on, a travaillé à quelques-unes des tragédies qu'elle a composées. On en a donné une nouvelle édition en 1807, in-12 de 74 pages, tiré à 100 exemplaires, avec une suite. Dans cet opuscule, *Mero* et *Enegu* désignent Rome et Genève; et la Harpe, dans son *Cours de littérature*, t. 15, p. 36, a cru que ces deux mots étaient aussi le titre d'un autre opuscule, différent de celui qui est intitulé *Relation de l'île Borneo*.



mie des sciences, et Fontenelle en fut nommé secrétaire. C'est dans cette place, qu'il occupa pendant quarante-deux ans, qu'il a acquis une gloire justement méritée. En effet, si l'on veut avoir une idée exacte de son mérite comme écrivain, il faut lire son *Histoire de l'Académie des sciences*, qui renferme deux préfaces, les extraits des mémoires des savants et leurs éloges : c'est le moins connu et le plus beau de ses ouvrages. Dans aucun il n'a montré un esprit plus vaste, plus lumineux, plus universel. Les vérités enseignées dans les longueurs et les obscurités du langage mystérieux des sciences deviennent sous sa plume brillantes de clarté et de précision. Voltaire a dit de lui à ce sujet :

L'ignorant l'entendit, le savant l'admira.

Fontenelle a déployé un si rare talent dans les éloges des savants académiciens, qu'on les a tirés de la grande collection à laquelle ils appartenaient, pour en faire un recueil à part, qui est venu se placer auprès des livres classiques dans la bibliothèque des littérateurs et des gens de goût et qui a été plusieurs fois réimprimé. Fontenelle semble en quelque sorte avoir épuisé toutes les formes pour attirer la curiosité du vulgaire sur ces sages bienfaiteurs de la société; il intéresse vivement à leurs nobles passions et au succès de leurs recherches : il n'est pas jusqu'à leur ignorance et à leur simplicité dans le commerce de la vie dont il ne sache tirer parti; et en se rendant complice de la vanité de ses lecteurs, qu'aurait gênée le tableau uniforme de la supériorité de tant d'hommes éminents, il peint leurs manières bizarres et leurs innocents ridicules avec tant d'art et de mesure, qu'il sait par cela même les rendre encore plus respectables et nous faire admirer ceux dont il nous fait rire. Fontenelle ne travailla pas seulement à l'Académie des sciences en qualité de secrétaire, mais il paya aussi son tribut d'académicien en composant la *Géométrie de l'infini*. Lorsqu'il présenta cet ouvrage au régent, il lui dit : « Monseigneur, voilà un livre que huit hommes seulement en Europe sont en état de comprendre, et l'auteur n'est pas de ces huit-là. » Abstraction faite de cette plaisanterie, il ne paraît pas en effet que Fontenelle ait été très-profond en mathématiques; il n'a composé que l'ouvrage que nous venons de citer, la préface de l'Analyse des infiniment petits de L'Hôpital, qui fut remarquée dans un temps où les écrits de ce genre étaient peu soignés et peu intelligibles, et un mémoire sur l'extension de la propriété du nombre 9. (*Nouvelles de la république des lettres* par Bayle, 1685.) Cette extension a été justifiée par Cury, dans l'Histoire de l'Académie des sciences, 1728, p. 52. La Géométrie de l'infini a été beaucoup vantée par tous les amis de Fontenelle; l'abbé Terrasson en fit un extrait très-détaillé dans l'Histoire de l'Académie des sciences

XIV.

pour l'année 1720; d'Alembert l'apprécia mieux, quoique avec beaucoup de ménagements, dans l'article *Infini* de l'Encyclopédie : cet ouvrage serait totalement oublié aujourd'hui, s'il ne faisait partie de la collection des Mémoires de l'Académie des sciences. Cependant on y reconnaît encore en plusieurs endroits l'esprit philosophique de Fontenelle. Au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, le goût pour les recherches scientifiques devint plus général. Cet heureux penchant fut merveilleusement secondé par les écrits de Fontenelle, et encore plus peut-être par ses qualités sociales. Tout ce que l'on chérit dans ses ouvrages, cet art d'instruire en amusant, de définir avec clarté, de démontrer avec précision, de mettre à la portée de tous les esprits les vérités les plus abstraites, de transporter dans les sciences les expressions de la conversation et d'appliquer les expressions et les idées des sciences à la morale, à la littérature et aux sujets les plus simples : Fontenelle portait tout cela dans la société et dans le commerce du grand monde; et il y joignait ce qu'on ne peut mettre dans un livre, la grâce de l'élocution, l'enjouement, l'à-propos et ce culte aimable envers les femmes auquel il ne renouça jamais. Ses plaisanteries, toujours spirituelles, étaient toujours exemptes de malignité, et il se vantait de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu. Il était si réservé dans ses assertions, que Crébillon a dit de lui qu'il craignait d'avoir raison. En conversation, il écoutait avec attention et savait faire valoir l'esprit des autres. On a retenu le mot de madame d'Argenton qui, soupant en grande compagnie chez le duc d'Orléans et ayant dit quelque chose de très-fin qui ne fut pas senti, s'écria : « Ah! Fontenelle, où es-tu? » Les succès de Fontenelle dans la société excitaient plus l'envie que ceux qu'il obtenait dans la littérature. La Bruyère, qui lui fut toujours contraire, traça de lui dans son livre un portrait satirique sous le nom de Cydias, où l'on ne peut le méconnaître (1). Jean-Baptiste Rousseau fit aussi l'épigramme suivante :

Depuis trente ans un vieux berger normand  
Aux beaux esprits s'est donné pour modèle;  
Il leur enseigne à traiter galamment  
Les grands sujets en style de ruelle.  
Ce n'est pas tout : chez l'espèce femelle  
Il brille encor malgré son poil grison;  
Il n'est caillette en honnête maison  
Qui ne se pâme à sa douce faconde;  
En vérité caillettes ont raison,  
C'est le pédant le plus joli du monde.

Mais Voltaire, qui n'eut pas à se louer de Fontenelle et bon juge en cette matière comme en tant d'autres, lui rendait plus de justice à cet égard.

(1) *Caractères* de la Bruyère, dans le chapitre *De la société et de la conversation*. Les auteurs de la *Clef* ont désigné Perrault pour le Cydias de la Bruyère, et ils se montrent par là très-ignorants de l'histoire littéraire du temps. On devinerait facilement que l'auteur a eu en vue Fontenelle, quand on n'en serait pas certain par l'assertion positive de plusieurs contemporains. Voyez les *Mémoires sur Fontenelle* par l'abbé Trublet, p. 185.

Fontenelle ne se maria point et demeura toujours à Paris chez son oncle Thomas Corneille, ensuite chez M. le Haguais, avocat à la cour des aides. Quelques années après, le duc d'Orléans, depuis régent, lui donna dans le Palais-Royal un appartement que Fontenelle occupa jusqu'en 1750. Il le quitta pour aller demeurer chez son neveu à la mode de Bretagne, Richer d'Aube, auquel les vers de Rulhières ont donné une sorte de célébrité (1). Fontenelle avait coutume de dire : « Le sage tient peu de place et en change peu. » On voit que cependant il en changea assez souvent ; mais jamais il n'entreprit de voyages. Ses liaisons avec le régent et le cardinal Dubois ne nuisirent point à l'intégrité et à l'indépendance de son caractère. Le régent lui ayant demandé sa voix pour faire entrer Rémond de St-Mard à l'Académie française, Fontenelle la lui refusa. Un jour le régent lui dit : « Fontenelle, je crois peu à la vertu. » — « Monseigneur, lui répondit le philosophe, il y a pourtant d'honnêtes gens, mais ils ne viennent pas vous chercher. » Fontenelle était à la fois économe et libéral : il avait, par ses places et ses pensions, des revenus assez considérables ; et une partie était employée à des bienfaits, dont plusieurs n'ont été connus qu'après sa mort et seulement par ceux qui les avaient reçus. Quand ses largesses étaient sues de ses amis et qu'on lui en parlait : « Cela se doit. » Ainsi même la bienfaisance n'était pas chez lui un plaisir du cœur, mais un besoin de sa raison. Il ne repoussa jamais le reproche de froideur et de défaut de sensibilité qu'on lui faisait souvent ; il semble qu'il avait calculé les avantages de ce genre de réputation et qu'il la possédait au delà même du vrai. « Fontenelle (disait madame Geoffrin) porte dans la société tout ce qu'on peut y apporter, excepté ce degré d'intérêt qui rend malheureux. » C'est de son vivant que la marquise de Lambert, son amie, a tracé ce portrait où elle dit de lui : « Nul sentiment ne lui est nécessaire ; il est libre et dégagé : aussi ne s'unit-on qu'à son esprit et on échappe à son cœur ; il ne demande aux femmes que le mérite de la figure ; dès que vous plaisez à ses yeux, cela lui suffit, et tout autre mérite est perdu. » Ce dernier trait est évidemment épigrammatique ; et, en effet, le défaut d'abandon en amour est peut-être le seul qu'une femme ne puisse pas pardonner à l'homme qui sait se faire aimer. Sans doute Fontenelle était né avec des goûts modérés et des passions tranquilles, mais sa philosophie était aussi bien le résultat de ses réflexions que celui de son tempérament et de son caractère ; il en a en quelque sorte écrit le code et révélé les secrets dans un petit opuscule inti-

mulé : *Du Bonheur*. Le célèbre Delille nous a souvent dit que c'est la lecture de ce morceau qui lui a inspiré les vers suivants, où il a cherché à peindre la philosophie de Fontenelle :

Fontenelle, toujours craignant quelque surprise,  
Aux passions sur lui ne donne point de prise,  
Soigne attentivement son timide bonheur,  
Même dans l'amitié met en garde son cœur ;  
Ami des vérités, par crainte les enchaîne,  
Et s'abstient du plaisir pour éviter la peine.

Cependant Fontenelle eut un véritable ami : ce n'était ni un homme puissant ni un auteur célèbre, mais un compagnon de sa jeunesse, un camarade de collège ; il lui resta constamment attaché. Cet ami se nommait Brunel ; il était procureur ou avocat à Rouen. Fontenelle fit même pour lui une chose blâmable et contre l'exacte probité, lorsqu'étant déjà membre de l'Académie française il composa pour Brunel un discours qui remporta le prix. L'abbé Trublet cite de ces deux amis une correspondance qui fait honneur à tous les deux. Brunel à Rouen écrit à Fontenelle à Paris ces seuls mots : « Vous avez mille écus ; envoyez-les-moi. » Fontenelle répond par ceux-ci : « Lorsque j'ai reçu votre lettre j'allais placer mes mille écus, et je ne retrouverai pas aisément une aussi belle occasion ; voyez donc. » Toute la réponse de Brunel fut : « Envoyez-moi vos mille écus. » Fontenelle sut un gré infini à son ami de son laconisme et lui envoya les mille écus. Après la mort de Brunel, qui eut lieu en 1711, l'abbé de Vertot, dans une lettre adressée à madame de Stahl, peint Fontenelle comme inconsolable de la perte qu'il venait de faire, et longtemps après on lui a entendu dire : « Sans cette mort, le reste de ma vie eût tourné tout autrement. » Cependant il fut heureux jusque dans ses derniers moments, et la sérénité de sa vieillesse le prouve : il conserva toujours sa gaieté et ses facultés morales ; il dit au médecin qui le soigna dans ses derniers jours : « Je ne souffre pas, mais je sens une difficulté d'être. » Sa mort enfin ne fut que le dernier des évanouissements auxquels il était devenu sujet dans sa vieillesse et dont il avait même ressenti de légères attaques dans toute la vigueur de l'âge. Seize ans auparavant un public nombreux et choisi, réuni dans l'enceinte de l'Académie française, n'avait pu entendre sans attendrissement le passage suivant de son discours : « Cinquante ans se sont écoulés depuis ma réception dans cette Académie... Ceux qui la composent présentement je les ai vus tous entrer ici, tous naitre dans ce monde littéraire ; et il n'y en a absolument aucun à la naissance duquel je n'aie contribué. » Voltaire inscrivit Fontenelle, de son vivant, dans le Catalogue des auteurs du siècle de Louis XIV ; et, après sa mort, il l'introduisit dans le Temple du Goût par les vers suivants :

C'était le discret Fontenelle,  
Qui par les beaux-arts entouré

(1) Dans le poème des *Disputes* :

Avez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube  
Qu'une ardeur de dispute éveillaît avant l'aube !

Ce Richer d'Aube, maître des requêtes et intendant de Soissons, est auteur d'un livre intitulé *Essai sur les principes du droit et de la morale*, Paris, 1743, in-4°. Il mourut en 1752.

Répandait sur eux à son gré  
 Une clarté vive et nouvelle.  
 D'une planète à tire-d'aile  
 En ce moment il revenait  
 Dans ces lieux où le goût tenait  
 Le siège heureux de son empire ;  
 Avec Mairan il raisonnait,  
 Avec Quinault il badinait ;  
 D'une main légère il prenait  
 Le compas, la plume et la lyre.

Il y a eu plusieurs éditions complètes des Œuvres de Fontenelle, l'une en 11 volumes in-12, Paris, 1758, 1766 ou 1767, avec un nouveau titre; une autre à Amsterdam, 1764, 12 vol. in-8°. Deux de ces 12 volumes renferment les Mémoires prolifiques de l'abbé Trublet, rédigés sans goût et sans ordre; une autre en 8 volumes in-8°, Paris, Bastien, 1790; une autre en 1818, Paris, 3 vol. in-8°, édition compacte publiée avec une notice sur Fontenelle par Depping; une dernière, la moins complète, précédée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Fontenelle (par Champagnac), Paris, 1823, 5 vol. in-8°. On trouve dans ces éditions les préfaces et les éloges qui font partie de l'Histoire de l'Académie des sciences; mais il n'y a ni les analyses ni la *Géométrie de l'infini*: ce dernier ouvrage parut in-4° en 1727. L'édition des *Œuvres diverses*, la Haye, Gosse, 1728 à 1729, 5 vol. in-fol., est recherchée à cause des figures de Bernard Picard. L'édition en 5 volumes in-4°, publiée en même temps, renferme les mêmes gravures, dont on a seulement ôté les cadres. L'ouvrage de Fontenelle qui a été le plus souvent réimprimé est son *Entretien sur la pluralité des mondes*. La première édition parut en 1686; mais le sixième entretien, composé longtemps après, ne fut imprimé que dans l'édition de 1719. Nous indiquerons encore l'édition de Dijon, Causse, an 2 (1793), in-8°; celle de Didot, 1796, grand in-4° fig.; et enfin la meilleure en a été imprimée en 1800 avec les notes de Lalande, et plusieurs fois reproduites, Paris, 1818, 1828, 2 vol. in-18; 1820, 1823, in-8°, etc. En 1750, il parut à Leipsick, in-8°, une traduction allemande de cet ouvrage faite par Gottsched; en 1751, une traduction italienne par Vestrini à Arezzo. Il en existe encore trois traductions anglaises: la dernière est de 1760, in-8°. En 1785 Pastronome Bode en publia une seconde traduction allemande avec des notes excellentes: cette traduction a eu plusieurs éditions: la troisième et dernière est in-12, Berlin, 1798. Toussaint Kodrika, Athénien, a aussi traduit cet ouvrage en grec moderne, Vienne, 1794, in-8°. Les écrits dont Fontenelle a été le sujet sont trop nombreux pour que nous puissions les indiquer ici. (Voy. TRUBLET.) W—R.

FONTENETTES (LOUIS), docteur en médecine né en 1612 dans le Berri, mourut à Poitiers au mois d'octobre 1661. Il joignit à une grande habileté comme praticien, de vastes connaissances théoriques. Sa mémoire était prodigieuse et ornée des productions des meilleurs poètes. Il cultivait les belles-lettres et surtout la poésie française. On

a de lui une traduction en vers français des Aphorismes d'Hippocrate intitulée: *Hippocrate dépayé* ou *Version paraphrasée de ses Aphorismes*, Paris, 1634, in-4°. Cet ouvrage est, comme on le sent bien, d'une poésie assez médiocre, et le texte n'est pas toujours rendu avec une scrupuleuse fidélité. Cependant on y remarque des vers assez heureux. Il nous reste encore de Fontenettes une *Anatomie des fautes contenues en la réponse au Discours des maladies populaires* de 1652, Poitiers, 1655, in-8°. — FONTENETTES (Charles), médecin de Poitiers, a publié *Dissertation sur une fille de Grenoble, qui depuis quatre ans ne boit ni ne mange*, 1757, in-4°. F—R.

FONTENU (LOUIS-FRANÇOIS DE), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, naquit au château de Lilledon en Gâtinais le 16 octobre 1667; sa famille, originaire de Poitou, était noble et ancienne. La nature lui avait donné une complexion faible et délicate; il fut plusieurs fois menacé de mourir de la poitrine, et vers l'âge de vingt-neuf à trente ans on désespéra de sa guérison: il prit alors le parti non-seulement de se passer des médecins mais de faire directement le contraire de tout ce qu'ils lui avaient ordonné; il guérit ainsi complètement, et ayant toujours continué le même régime d'exercice et de grand air, il vécut quatre-vingt-douze ans moins un mois et treize jours, étant mort le 5 septembre 1759. Il avait de bonne heure embrassé l'état ecclésiastique. En 1700 il accompagna le cardinal Janson à Rome, où il resta dix-huit mois; et, déjà préparé à ce voyage par l'étude des langues savantes et de plusieurs langues modernes, il conçut un goût très-vif pour les médailles, les recherches sur l'antiquité et sur l'histoire naturelle; il suivit à Rome un cours de plantes sous Triumfetti, célèbre botaniste. De retour à Paris, il se lia intimement avec Fontenelle et la marquise de Lambert, chez laquelle se rassemblait une société choisie et brillante; il fut d'abord admis à l'Académie en qualité d'élève en 1714: la classe des élèves ayant été supprimée en 1716, il passa au nombre des associés. Il a enrichi la collection des volumes de cette Académie de vingt Mémoires qui prouvent la variété de ses connaissances et la netteté de son esprit; ce sont des dissertations claires, bien écrites, sans affectation d'érudition, où il traite divers points de mythologie, où il explique différentes médailles curieuses et où il examine les anciens camps de France auxquels on a donné le nom de César. Son Mémoire sur les sources du Loiret a moins de rapport à l'antiquité qu'à l'histoire naturelle. L'abbé de Fontenu avait un goût particulier pour cette branche des connaissances humaines, et il communiquait ses observations à Réaumur, avec lequel il était très-lié. On ne connaît de Fontenu que les Mémoires imprimés dans le recueil de l'Académie des inscriptions. Il a laissé cependant après lui vingt volumes en manuscrit d'une écriture fine et serrée qui, selon le Beau, en

feraient plus de cinquante imprimés ; ils sont relatifs à la théologie, à la philosophie, la physique, l'astronomie, la botanique, l'histoire ancienne et moderne. On a supposé que la traduction de Théagène imprimée en 1727, à la tête de laquelle se trouve une épître dédicatoire adressée à Fontenelle et signée l'abbé de F..., était de Fontenu : mais cette conjecture nous paraît sans vraisemblance et contraire au caractère que lui donne le Beau. (Voy. l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. 29, p. 349.) Fontenu était d'une piété rigoureuse ; il eut toutes les qualités sociales, fit un noble usage de sa fortune en la consacrant à des œuvres de charité ; il assistait de préférence les pauvres honteux, et il cachait ses aumônes avec plus de soin qu'ils ne cachaient leur indigence. W-r.

FONTENY (JACQUES DE), auteur dramatique, né à Paris dans le 16<sup>e</sup> siècle, faisait partie d'une de ces sociétés connues sous le nom de *Confrères de la Passion*, qui représentaient de ville en ville les *mystères* et les autres productions informes de l'art dans son enfance. On a de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Le Bocage d'Amour*, Paris, 1578, in-12. Ce volume contient la *Chaste Bergère*, pastorale en 5 actes et en vers. La seconde édition, de 1613, in-12, renferme en outre le *Beau Pasteur*, pièce à douze personnages sans distinction d'actes ni de scènes : cette pièce manque d'intérêt, mais elle est passablement écrite. 2<sup>o</sup> *Les Esbats poétiques*, ibid., 1587, in-12. 3<sup>o</sup> *Les Ressentiments de Jacques de Fonteny pour sa Cèstè*, ibid., 1587, in-12. On y trouve la *Galathée divinement délivrée*, pastorale en 5 actes et en vers. 4<sup>o</sup> *Anagrammes et Sonnets dédiés à la reine Marguerite de Valois*, ibid., 1606, in-4<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup> *Les Bravacheries du capitaine Spavante*, traduit en français de l'italien de Fr. Andréini, Paris, 1608, in-12, italien et français ; rare et recherché des curieux. — On ignore si c'est au même Jacques de FONTENY que l'on doit attribuer : 1<sup>o</sup> *Les Antiquités, fondations et singularités des villes et châteaux du royaume de France*, Paris, 1611, in-12 ; 2<sup>o</sup> *Sommaire description de tous les chanceliers et gardes des sceaux, depuis Mérovée à Louis XIII, avec un discours de leur vie*, insérée dans le tome 1<sup>er</sup> de la *Biblioth. du droit français*, de Laur. Bouchel, avec des augmentations de l'éditeur. W—s.

FONTETTE. Voyez FÉVRET.

FONTEYN (PIERRE), savant hollandais, ministre d'une congrégation de mennonites à Amsterdam, né vers 1708, mourut le 8 août 1788. Il dirigea constamment ses recherches et ses études vers l'interprétation du petit livre des Caractères de Théophraste, dont il préparait une édition qu'il ne donna jamais et qu'il était encore fort loin de pouvoir donner quand la mort le frappa à l'âge de 80 ans. Les matériaux immenses qu'il avait rassemblés sont passés entre les mains de M. le professeur Wytenbach, qui a promis de les mettre en ordre et de les publier. C'est en 1790 que M. Wytenbach a pris cet engagement, que d'autres travaux plus importants et le mauvais état de sa santé

l'ont empêché de remplir. Quoique Fonteyn n'eût rien publié, sa réputation était fort grande, et il est plus d'une fois nommé avec éloge dans les livres des philologues hollandais ses contemporains. B-ss.

FONTEYN. Voyez FONTANUS.

FONTEYRAUD (ALCIDE), né à l'île Maurice le 15 octobre 1822, mort à Paris le 12 août 1849, économiste distingué, remarquable surtout par la précocité de son intelligence et de sa maturité dans une science dont les secrets ne sont ordinairement le prix que de longues réflexions et d'une expérience adulte. Amené tout jeune encore à Paris pour achever ses études à l'École spéciale de commerce, seule école où l'on enseignât alors l'économie politique, Fonteyraud ne tarda point à révéler une capacité hors ligne dans l'ordre des questions économiques. La netteté de ses rédactions et une certaine hardiesse d'expression firent présager à ses maîtres tout à la fois un penseur et un écrivain. La langue anglaise lui étant déjà familière, il put lire les économistes anglais dans leur idiome et même rectifier les erreurs dont fourmillent les traductions. A seize ans il professait l'histoire, la géographie et la littérature à l'École de commerce, et à vingt-cinq ans il y donnait des leçons d'économie politique : à vingt-deux ans, la Société d'économie politique de Paris l'admettait à ses entretiens. Enfin, au dire de Blanqui aîné, qui l'avait initié à la science, Fonteyraud « n'avait pas vingt-sept ans, et il « avait approfondi les écrits d'Adam Smith, de « Mill, de Malthus, de Ricardo... C'était merveille « de l'entendre expliquer Ricardo comme plus « tard Rossi, et parler de la théorie du fermage « avec la liberté de Sismondi et la fermeté d'exa- « men de J.-B. Say. » En 1845 il fit un voyage en Angleterre, attiré par la lutte que soutenaient les libres échangistes, et il vit se former la fameuse ligue des céréales dont Cobden était l'âme. De retour en France et enthousiasmé du spectacle, il consacra son premier écrit à l'histoire de cette association sous le titre : *La Ligue anglaise*, travail inséré dans la *Revue britannique* de janvier 1846. Naturellement l'historien zélé des ligueurs anglais fut l'un des fondateurs de l'association française pour le libre échange. Fonteyraud n'a point laissé d'ouvrages étendus sur la science économique : le temps lui a manqué pour en traiter *ex professo*. Le travail le plus remarquable qu'on ait de lui, lequel suffit du reste pour lui assurer un certain rang parmi les maîtres, est sa *Notice sur la vie et les écrits de Ricardo*. Cette notice est placée en tête de l'édition faite par lui des *Ouvrages complètes de Ricardo*, dans la *Collection des principaux économistes*, publiée par M. Guillaumin. Ad. Blanqui place cette Notice et les commentaires qui l'accompagnent à la hauteur des chapitres consacrés à Ricardo par Rossi dans son *Cours d'économie politique*, et considère Fonteyraud comme le seul critique qui ait fait comprendre Ricardo en combattant ses théories. Le jeune professeur, bien

qu'on pût lui reprocher de la surabondance et un style trop fleuri pour la science, promettait d'en être l'un des plus éloquents propagateurs. Aussi le gouvernement lui destinait-il une des chaires officielles qu'il se proposait de créer, lorsqu'une légère atteinte de choléra le fit succomber. Comme la plupart des esprits qui n'ont pas dit leur dernier mot, Fonteyraud n'exprima qu'un regret en mourant, non pas celui de laisser inachevée son œuvre principale, mais de n'avoir pu même la commencer. Parmi les plus remarquables de ses écrits il faut citer, outre la *Ligue anglaise* et la *Notice sur Ricardo* : 1<sup>o</sup> dans la *Collection des principaux économistes* (1847), la traduction des *Pamphlets financiers* de Ricardo et une partie des notes qui accompagnent le texte ; la révision de la traduction des *Principes de l'économie politique de Malthus*, par Constancio, et la traduction des *Définitions en économie politique*, du même Malthus ; 2<sup>o</sup> dans le *Journal des économistes* (1848), t. 21, pages 1 et 225, *La vérité sur l'économie politique* ; 3<sup>o</sup> dans les *Cent traités pour les connaissances les plus indispensables*, Paris, Paulin, 1849 (86<sup>e</sup> livraison), *Principes d'économie politique*, en collaboration avec M. Wolowski. Z.

FONTI (BARTHÉLEMI), en latin *Fontius*, savant florentin, né en 1445, mort en 1515, avait été disciple de Jérôme Savonarole et de François Philéphe, et remplit dans sa patrie la chaire de rhétorique et de langue grecque après la mort de ce dernier. Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'appela ensuite à Bude pour lui donner la direction de la magnifique bibliothèque qu'il forma dans cette capitale. (*Voy. CORVIN.*) Ses principaux ouvrages ont été recueillis sous ce titre : *Opera exquisitissima Bartholomæi Fontii Florentini, quibus accessit de pudicitia et conjugio dialogus*, Francfort, Unckel, 1621, in-12. Ce recueil, publié par les soins de George Rem, contient sept discours qui avaient déjà été réunis en un volume in-4<sup>o</sup>, une vie de Paul Guiccheti, un traité *De asse, mensuris ac ponderibus*, et quelques autres opuscules. On connaît encore de Fonti : 1<sup>o</sup> un commentaire sur *Perse*, imprimé dans l'édition de Florence, 1477, in-fol., et plusieurs fois depuis ; 2<sup>o</sup> une édition de *Celse* avec des notes, Florence, 1478, in-fol. ; 3<sup>o</sup> des *Annales* de 1448 à 1485, conservées en manuscrit dans la bibliothèque Riccardi à Florence ; des poésies italiennes ; une traduction dans la même langue des épîtres de *Phalaris*, Florence, 1491, etc. (*Voy. Fabric., Bibl. lat. et med. æt.*) C. M. P.

FONTON (CHARLES), orientaliste français, est auteur de deux ouvrages qui se trouvent manuscrits à la Bibliothèque impériale, sous le numéro in-4<sup>o</sup> V <sup>1793</sup><sub>D</sub> ; ils sont datés de Constantinople en 1751. L'un est intitulé : *Aventures de Zélide et de Feramès*, composées en persan et traduites du turc en français ; l'autre, plus curieux et contenu dans le même volume, est intitulé : *Essai sur la musique orientale comparée à la musique européenne*. L'auteur ne paraît pas très-versé dans la

matière qu'il traite, et souvent il s'embrouille en voulant exposer le système musical des Orientaux. Ce que l'on peut conclure de ses discours est que les Persans et les Turcs ont comme nous vingt et un sons à l'octave, quoiqu'ils ignorent les calculs dont nous nous servons pour les déterminer. Au 15<sup>e</sup> siècle, ajoute Fonton, vivait un certain *Hodgie* ou savant, qui passe pour le restaurateur de la musique chez les Persans. Nul ne chantait comme lui ; mais il ne communiquait à personne ses compositions. Hosaïn, fils de Baïkra et arrière-petit-fils de Tamerlan, qui gouvernait alors le Khorasân, désirait néanmoins ardemment avoir un élève de lui. Pour y parvenir, il mit auprès de Hodgie un esclave qu'il lui dit être sourd et muet et dont il lui fit présent. Ce dernier, sans démentir son rôle, profita si bien qu'en peu de temps il égala son maître, qui, découvrant la supercherie, parvint à le faire exiler. Cet esclave revint depuis en Perse, monté sur un chameau qu'il avait instruit à marquer la mesure par le mouvement de ses pieds. L'époque la plus florissante de la musique chez les Turcs fut sous Achmet III. Fonton traite ensuite de leurs instruments musicaux. Ce sont le ney, espèce de flûte d'environ deux pieds de long, percée de sept trous ; c'est sur cet instrument que s'accordent tous les autres ; le tambour, sorte de guitare dont le manche de trois pieds a trente-six divisions ; elle a huit cordes, c'est-à-dire quatre doubles ; on la pince comme la mandoline avec une lame d'écaïlle. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que les Turcs prétendent avoir reçu cet instrument du philosophe Platon. Viennent ensuite le dairé ou tambour de basque ; le miscel (ou *moussical*), flûte de Pan à vingt-deux tuyaux, et le violon turc ou keman, formé de la coque d'une noix de coco ; il a trois cordes de soie et se joue comme le nôtre avec un archet. Les Turcs n'ont pu s'empêcher de donner au ney une origine miraculeuse. Ils disent qu'un jour Mahomet confia à son gendre Ali des paroles mystérieuses, avec défense de les répéter. Ali, ne pouvant retenir sa langue et se trouvant sans témoins, dit ces paroles, la bouche tournée vers l'ouverture d'un puits. Bientôt il crût dans ce puits un roseau d'une longueur merveilleuse. Un berger trouva ce roseau, le coupa, en fit un chalumeau, et, au grand étonnement de tous, le chalumeau répéta les paroles qu'Ali avait indiscrètement divulguées. Cette fable rappelle celle du barbier de Midas. D. L.

FONTRAILLES (LOUIS D'ASTARAC, marquis DE), d'une ancienne famille de l'Armagnac, reçut de Gaston, duc d'Orléans, la commission de se rendre en Espagne pour concerter avec le duc d'Olivarès les moyens de perdre le cardinal de Richelieu. Par le traité signé le 13 mars 1642, l'Espagne s'obligeait de fournir à Gaston 12,000 hommes d'infanterie, 5,000 de cavalerie, 400,000 écus pour faire des levées en France, et 12,000 écus par mois pour ses dépenses particulières. Cette

conspiration ayant été découverte (*voy. CINQ-MARS*), Fontrailles fut décrété d'accusation et s'enfuit en Angleterre, d'où il ne revint qu'après la mort du cardinal. Fontrailles mourut en 1677. Il a écrit une *Relation des choses particulières de la cour pendant la faveur de M. de Cinq-Mars*; elle est imprimée au tome 1<sup>er</sup> des *Mémoires* de Montrésor. Cette pièce contient des détails curieux sur les intrigues de 1659 à 1642. On conserve à la Bibliothèque impériale des *Lettres* manuscrites de Fontrailles.

W—s.

FONVIELLE (BERNARD-FRANÇOIS-ANNE) fut de nos jours le type de ces Gascons politiques qui non-seulement viennent partout, comme le disait Henri IV, mais se mêlent de tout, ont tout fait et sont propres à tout faire. Bien que l'on ait beaucoup écrit et beaucoup parlé de ce laborieux écrivain, bien qu'il ait lui-même composé ses mémoires en quatre énormes volumes, nous n'osons pas présenter avec une entière confiance tous les faits de sa biographie, tant il y a de variations sur ces faits, tant ils ont donné lieu à des démentis et à des controverses. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'il naquit à Toulouse en 1759, probablement d'une très-honorable famille de la bourgeoisie, mais à laquelle il a attribué une origine nobiliaire, joignant à son nom la particule *de*, avec le titre de chevalier, et prétendant même que le sang des anciens rois d'Aragon coulait dans ses veines. Il a dit que madame de Fonvielle était nièce de Mourre et du comte de Barras, directeur de la république, dont la noblesse était aussi ancienne que les rochers de la Provence. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que l'illustre race de B.-F.-A. Fonvielle ne fût un peu déchue; car, bien que l'aîné de sa famille, il était tout simplement, avant 1789, un employé de la régie des aides à Perpignan. La révolution vint, il est vrai, lui ouvrir une large carrière, et quoiqu'il ait prétendu en avoir, dès le commencement, repoussé tous les principes, il ne tint qu'à lui d'être secrétaire général de l'assemblée provinciale de Roussillon. L'un des fondateurs du premier club qui s'établit à Montpellier, il est certain, puisqu'il l'a dit lui-même, qu'il y manifesta si hautement des principes contre-révolutionnaires, qu'on lui donna le surnom de *l'abbé Maury*. En 1794, il fut secrétaire de l'assemblée électorale du département de l'Hérault pour la nomination des députés à l'assemblée législative; et, si l'on en croit ses mémoires, il y combattit avec tant d'énergie le parti de la révolution, qu'il n'essuya pas moins de sept coups de fusil de la part de ses collègues du club. Échappé par un miracle évident à cet horrible complot, Fonvielle se réfugia à Marseille, où il établit une maison de commerce et où il acquit bientôt un tel ascendant que lui seul, simple secrétaire d'une section, il fit fermer le club de cette ville et donna, par son énergie, l'impulsion au soulèvement qui éclata en 1795, dans les départements méridionaux, contre la Convention nationale. S'étant mis à prêcher

contre la tyrannie conventionnelle, il détermina, par cet apostolat, dans sept départements qu'il parcourut, une insurrection complète qui eût sauvé la France de l'épouvantable règne de Robespierre, s'il eût trouvé quelques hommes aussi courageux que lui; mais tout le monde alors tremblait. Fonvielle seul, bravant un décret de l'assemblée nationale qui le mettait nominativement hors la loi (1), parvint jusqu'à Lyon, où on le nomma tout à coup général. On allait même lui donner le commandement d'un corps d'armée avec lequel, tombant sur les derrières de Carteaux qui marchait contre Marseille, il eût infailliblement exterminé ce général conventionnel si, par un autre exemple de cette fatalité qui l'a partout poursuivi, des intrigues ne l'eussent pas privé d'un commandement que l'on s'était un peu hâté de lui donner, il est vrai, puisqu'il n'avait jamais porté un mousquet ni une épée. Forcé alors de se restreindre aux fonctions civiles, Fonvielle fut un des orateurs les plus distingués de l'assemblée départementale qui prépara l'insurrection lyonnaise, et il en expulsa lui-même de sa main, et en luttant corps à corps, des députés de la Franche-Comté qui avaient osé y conseiller de se soumettre à la Convention. Après cet exploit, il sortit de Lyon peu de jours avant le blocus, et se rendit en Suisse, puis à Toulon, qu'occupaient les Anglais. Il sortit de cette place avec eux, parcourut l'Espagne, l'Italie, et alla visiter à Vérone le roi Louis XVIII, auquel il dédia sa tragédie de *Louis XVI*. Ce prince, qui fut probablement convaincu et fort touché de tout ce qu'il raconta sur son zèle et son courage, lui accorda une faveur extrêmement rare, et que même nous croyons sans exemple, celle d'un diplôme qui attestait son dévouement et le recommandait à toutes les puissances de l'Europe. Nous sommes étonné que, muni d'une telle pièce, le chevalier de Fonvielle ait alors osé rentrer en France, où elle pouvait lui devenir très-funeste. Il retourna d'abord à Lyon, où il composa une tragédie sur Collet d'Herbois. Cette pièce allait être jouée, et elle eût sans doute obtenu un grand succès, lorsque la révolution du 15 vendémiaire obligea l'auteur à prendre la fuite. Il se rendit à Marseille, où il essaya de rétablir sa maison de commerce et de rattraper huit cent mille francs qu'il y avait perdus; mais bientôt, reconnu et poursuivi comme émigré, il ne dut encore une fois son salut qu'à son énergie et à la vigueur de son bras. S'étant réfugié à Paris, il y arriva précisément au moment où la révolution du 18 fructidor faisait triompher le parti révolutionnaire. Sans se déconterter, et bien qu'il fût à peine connu dans cette ville, Fonvielle s'y donna beaucoup de mouvement et courut encore de grands dangers pour la cause des royalistes. Ce fut alors que sur le boulevard, seul, il fit *pirouetter comme des toupies* deux soldats qui

(1) Nous sommes obligé de déclarer que, malgré les plus soigneuses recherches, nous n'avons trouvé aucune trace de ce décret ni dans le *Moniteur*, ni dans le *Bulletin des lois*.

avaient insulté des jeunes gens coiffés en cadenettes (signe de royalisme). Dénoncé dans le temps par le journaliste Poulthier comme agent de Louis XVIII, il se plaignit hautement de cette calomnie auprès du ministre de la police lui-même et menaça le *folliculaire de la rouer de coups de bâton*; ce qui lui réussit merveilleusement, puisque dès lors personne n'osa plus lui dire un mot, quoiqu'il fût bien réellement, comme il l'assure lui-même, en correspondance avec un ministre du roi. Il fit ensuite sans obstacle un voyage en Espagne dans un but purement financier; puis à Marseille, où il vendit tout ce qu'il y avait laissé, et revint enfin à Paris, où l'on a dit qu'il tint un hôtel garni et un restaurant; mais il paraît que ce fait appartient à son frère, et c'est une des circonstances qui ont donné lieu au conte des *Trois Fonvielle* dont nous parlerons tout à l'heure. Ce qu'il y a de sûr, puisqu'il l'a dit lui-même, c'est qu'il refusa de Bonaparte, alors consul, une des meilleures préfetures de France, par le seul motif qu'elles étaient accordées à des hommes de la révolution. Il voulait d'ailleurs se livrer exclusivement à la rédaction de plusieurs ouvrages d'une haute importance, commencés depuis longtemps, et tout en les achevant, il publia quelques écrits de circonstance qui lui firent des amis et des appuis auprès du gouvernement. Les *Résultats possibles de la journée du 18 brumaire*, et la *Réfutation* de l'ouvrage de Gentz sur les finances de l'Angleterre (*voy. GENTZ*), lui valurent surtout d'utiles protections et bientôt des avantages qu'il n'était plus dans son système de refuser et dont, après tant de pertes et de sacrifices, il commençait d'ailleurs à avoir grand besoin. Il paraît même que, poussé par ses amis et ses parents, il se décida enfin à solliciter quelques faveurs du maître de la France; et ce qui est fait pour étonner, ce qui l'étonna beaucoup lui-même, c'est que ses sollicitations ne furent pas écoutées dès le premier instant. Il avait écrit à Bonaparte : « Lors que j'ai fait au gouvernement *l'honneur de lui offrir mes services...* » Quand on vint lui dire que le premier consul refusait de l'employer, il s'écria fièrement : « Tant pis pour lui, je m'en moque, et je me passerai de lui... » Mais lorsqu'il fut empereur, celui dont le plus grand mérite est, sans nul doute, d'avoir su connaître les hommes et mettre chacun à sa place, Napoléon reconnut ses torts, et il s'empressa de donner à Fonvielle un très-bel emploi au ministère de la guerre. Alors s'ouvrit pour celui-ci une ère très-réelle de prospérité, qu'il n'a peut-être pas assez appréciée. Il obtint encore par le crédit du comte de Cessac, à la banque de France, une espèce de *sinécure* fort bien rétribuée, à laquelle il ajouta quelques affaires, avec l'exploitation d'une carrière de plâtre; enfin il était parvenu à se faire trente-cinq mille francs de rente. C'est alors qu'il se maria et que bientôt entouré d'une charmante famille, possédant à Pantin une fort jolie maison de campagne, il était le plus heureux des mortels.

Mais ce bonheur était lié au sort du gouvernement qui le lui avait donné, et ce gouvernement tomba au mois d'avril 1814. Le jour où Napoléon perdit sa couronne, Fonvielle perdit toutes ses places, et à la même époque sa maison de Pantin fut horriblement pillée par les Prussiens. De tous les objets qui lui furent enlevés dans ce désastre, celui qu'il regretta le plus, c'est un exemplaire *unique et seul complet* de ses œuvres dont s'emparèrent les soldats vandales. Ce fut en vain que, pendant toute une semaine, il couvrit les murs de la capitale d'une immense affiche, offrant le catalogue de cette précieuse collection, et promettant à celui qui la rapporterait une ample récompense. Au milieu de tant de chagrins une lueur d'espérance vint cependant le consoler. La famille des Bourbons allait remonter sur le trône; et il avait tant agi, tant souffert pour elle! Il n'aura rien perdu, il sera assez dédommagé de tous ses malheurs si ces princes lui payent tous les périls qu'il a courus pour eux, s'ils lui rendent seulement une partie de tant de sacrifices!... Cette inspiration soudaine lui fut à peine venue qu'il se mit en campagne auprès de tous les hommes en crédit; qu'il composa et publia des brochures, des articles de journaux, et qu'il alla disant et répétant partout que personne n'avait donné plus que lui des preuves de royalisme, que personne n'avait plus de droits à la reconnaissance du roi; enfin il demanda à la fois un ministère, une préfeture ou une direction... Certes, nous ne pouvons nier qu'il ne fût aussi capable d'occuper toutes ces places que la plupart de ceux qui en obtenaient alors, et nous avons réellement peine à comprendre comment, pendant quinze ans de fatigues et de sollicitations, le pauvre Fonvielle ne put rien obtenir, pas même une de ces décorations que l'on donnait à tout le monde, et qu'enfin il fut réduit à se parer du ruban de l'Éperon d'or, que sans doute le pape, plus juste ou moins inexorable, eut la générosité de lui envoyer. Et pendant tant de cruelles années, sa femme et ses cinq enfants restèrent aux prises avec les plus urgents besoins, comme on le voit dans sa *Note confidentielle* au duc de Doudeauville, où il résume ainsi tous ses longs sacrifices : « Sans parler de la perte de mon état en 1790, de mes pertes à Montpellier, à Marseille, à Toulon, à Livourne; sans parler de tout ce que j'ai fait dans toutes ces villes, ainsi que dans la Drôme, dans l'Ardèche, dans Lyon, dans le Jura, etc., pour opérer le triomphe de la cause à laquelle je n'ai cessé de consacrer toutes mes facultés pendant trente-cinq ans, pour laquelle, avec une ardeur que Louis XVIII jugea trop peu commune (*voy. mes Mémoires*, t. 5, p. 94), j'ai sacrifié mes biens, mon repos, celui de tous les miens, et exposé mille fois ma vie, bravant tous les périls et affrontant tous les obstacles... » A tout cela Fonvielle ajouta qu'il avait écrit jusqu'à trente-cinq volumes pour *préparer, célébrer* ou *consolider* le retour des Bourbons. On ne conçoit pas en vérité

que, dans un temps d'effusion et de crédulité comme celui où Fonvielle s'exprimait ainsi, aucun de ses raisonnements n'ait pu toucher ou convaincre les ministres du roi, et que le duc de Doudeauville se soit borné à lui faire, le 5 mai 1825, cette sèche et accablante réponse : « D'après des « renseignements très-positifs, il a été reconnu « que vos réclamations ne peuvent être accueil- « lies... » Ce qu'il y eut de plus douloureux encore pour le pauvre chevalier, c'est que dans le même temps le journal *l'Oriflamme* publia un article assez bizarre intitulé : *les Trois Fonvielle*, où se trouvaient rapportés quelques passages de ses écrits et notamment de son *Essai sur l'état de la France*, imprimé en 1796, et de ses *Essais historiques, critiques et apologétiques*, imprimés en 1804, où il lui était échappé quelques traits assez vifs contre la monarchie des Bourbons, ainsi que des apologies de la révolution très-positives et fort opposées aux doctrines qu'il professait alors. Ce fut en vain que, sans se déconcerter, il répondit à une attaque aussi intempestive que ses écrits lui avaient fait beaucoup d'honneur à l'époque de leur publication parmi les royalistes; mais « qu'aujourd'hui « quelques esprits tortus (comme il y en a tant dans « ce parti si bête et par cela même si ingrat) ne de- « vaient pas épilucher des expressions, des tour- « nures de phrase commandées par l'état de choses « de ce temps-là pour l'efficacité même des pré- « dications monarchiques; que d'ailleurs quelques « expressions éparses dans des écrits reconnus utiles « ne devaient pas le dépouiller lui et sa famille de « tous ses mérites politiques... » Rien ne put le réhabiliter auprès des ministres de Charles X, ni dans l'opinion de ce parti si bête et si ingrat. Tant que dura la monarchie de la branche aînée des Bourbons, Fonvielle n'obtint (ostensiblement du moins) ni secours, ni emplois. Nous ne pensons pas qu'il ait été plus heureux après la révolution de 1850; et nous sommes forcé de dire qu'à la honte des rois qu'il avait servis pendant trente-cinq ans, il mourut en juin 1857, dans un état voisin de l'indigence. Jusque dans ses derniers moments se plaignant du pouvoir, il avait publié peu de temps avant sa mort, sous le titre de *l'École des ministres, servant de clôture aux mémoires historiques de l'auteur*, un ouvrage dédié à M. Thiers, et dans lequel ce ministre était violemment attaqué. On y voit deux portraits de Fonvielle, l'un à 58, l'autre à 76 ans. Ainsi la postérité n'aura rien à désirer : elle saura tout ce qu'elle doit savoir sur un homme aussi célèbre. La liste des écrits de Fonvielle, soit en prose, soit en vers, est nombreuse; ils ont été l'objet de tant de doutes et de controverses que nous ne pouvons garantir qu'elle soit aussi complète et aussi exacte que nous aurions voulu la donner. Outre ceux que nous avons déjà indiqués, nous citerons : 1° *Collet dans Lyon*, tragédie en vers, en 5 actes, sans nom de ville, ni d'imprimeur, an 5 (1795), in-8°; 2° *Fonvielle à J.-M. Chénier, membre de l'Institut, législateur, philosophe*

*et poète avec privilège*, Paris, 1796, in-8°. L'auteur eut alors quelques démêlés avec le poète conventionnel, qui le désigna ainsi dans une de ses satires :

Fonvielle en son patois osera nous louer....

5° *Les mœurs d'hier*, satire avec cette épigraphe : *Facit indignatio versus*, Paris, 1799, in-8°; 4° *Essais de poésie*, ibid., 1800, in-8°; 5° *Considérations sur la situation commerciale de la France au dénoûment de sa révolution, sur les conséquences de la commotion qu'elle a éprouvée pendant vingt-cinq ans, etc.*, ibid., 1814, in-8°; 6° *La théorie des factieux dévoilée et jugée par ses résultats, ou Essai sur l'état actuel de la France*, ibid., 1815, in-8°; 7° *Coup d'œil sur le budget, sur nos besoins, sur le projet d'emprunt, sur la théorie moderne du grand-livre, sur nos ressources, sur nos vacillations politiques, et projet d'emprunt pour acquitter la contribution de guerre*, 1817, in-8°; 8° *Ode à la patrie*, 1817, in-8°; 9° *Condé mourant, hommage à la mémoire des princes de Condé (stances)*, 1818, in-8°; 10° *Examen critique et impartial du tableau de M. Girodet (Pygmalion et Galatée)*, Paris, 1819, in-8°; 11° *Louis XVI, ou l'École des peuples*, tragédie en 5 actes, dédiée en 1794 à Louis XVIII, sous le titre d'*Iston* (anagramme), Paris, 1820, in-8°; 12° *Sur la congrégation de St-André, extrait du Mercure royal*, ibid., 1820, in-8°; 15° *Voyage en Espagne en 1798*, par M. le chevalier F....., Paris, 1822, in-8°; 14° *La Guerre d'Espagne*, poème en stances régulières, ibid., 1824, in-8°; 15° *Loi sur la réduction des rentes, croquis d'un projet de rapport fait à la chambre des pairs*, 1824, in-8°; 16° *Les trois Fonvielle ramenés à leur honorable et invariable unité, ou Justification éclatante du chevalier Fonvielle affirmé pour jamais dans ses incontestables droits aux bontés du roi, à l'intérêt des ministres, etc.*, Paris, 1825, in-8°; 17° *Note entièrement confidentielle dictée par la confiance la plus absolue dans le bon esprit, la sagesse, la bienfaisance et l'équité de M. de Doudeauville, et destinée à justifier M. le chevalier de Fonvielle des injustes et outrageants dédains dont sa fidélité IMMAGU- LÉE continuerait de se voir abreuvée*, ibid., 1825, in-8°; 18° *Très-humble pétition à MM. les très-honorables membres de la chambre des députés*, ibid., 1828, in-8°; 19° *Lucifer ou la Contre-révolution, extrait des mémoires et du portefeuille de l'Académie des ignorants*, ibid., 1828, in-8°. Il faut ajouter à cette liste : 1° un grand nombre de tragédies et comédies que Fonvielle a imprimées d'abord séparément, puis réunies dans la collection de ses *Oeuvres dramatiques*; 2° un *Recueil de fables*, dédié au roi, 1818, in-8°, avec un supplément imprimé en 1828; 3° le recueil périodique intitulé : *Académie des ignorants*, 1825 à 1828, et enfin les *Mémoires historiques*, 1824, 4 vol. in-8°. — Madame de Fonvielle a publié : *Dernier cri d'une famille royaliste ruinée par la restauration*, Paris, 1825, in-8°. M—D j.

FOOTE (SAMUEL), comédien et auteur comique anglais, surnommé le moderne Aristophane, naquit



en 1719 d'une très-bonne famille, à Truro, dans le comté de Cornouailles. Il manifesta de très-bonne heure une facilité singulière à imiter le ton, les manières et les ridicules des autres. Son père, membre de la chambre des communs, le destinait à la carrière du barreau et le fit entrer au collège de Inner-Temple; mais il ne montra que de l'aversion pour l'étude de la jurisprudence et n'y fit presque aucun progrès. Le mauvais état de sa santé lui ayant fourni un prétexte pour aller passer quelque temps à Bath, il se lia dans ce séjour de dissipation avec des libertins de bon ton, y prit le goût du luxe et la funeste passion du jeu. Il paraît que la mort de son père l'avait alors rendu maître d'une assez grande fortune qu'il eut bientôt dissipée. Il contracta même des dettes qu'il ne put payer; ce qui le fit passer quelque temps dans la prison nommée *the Fleet*. Il devint acteur par nécessité et débuta en 1744 à Londres sur le petit théâtre de *Hay-Market* par le rôle d'*Othello* et quelques autres rôles tragiques, qui ne convenaient ni à sa figure ni à ses moyens; il n'eut aucun succès. Importuné cependant par ses créanciers, il lui fallut chercher une autre ressource; et l'on rapporte qu'il se tira d'embarras par le stratagème suivant : Un de ses amis, M. Delaval, depuis sir Francis Blake Delaval, ruiné comme lui par ses extravagances, ayant formé le projet de se marier pour rétablir ses affaires, Foote promit de lui trouver un bon parti. Il connaissait une dame fort riche qui voulait se marier, mais qui n'avait pas encore fait un choix; il lui conseilla de consulter sur un objet aussi important un prétendu sorcier, dont il lui vanta beaucoup la pénétration. Un autre ami de Foote se chargea de faire le rôle de sorcier; il fit apparaître aux yeux de la dame une figure de grandeur naturelle portant les traits de sir Francis, désigna l'époque et le lieu où elle devait le voir lui-même pour la première fois et les habits qu'il porterait ce jour-là. Elle fut tellement frappée de la coïncidence de chaque circonstance avec la prédiction, qu'elle donna peu de jours après sa main à sir Francis, qui, pour reconnaître ce service de Foote, lui fit une pension. Foote loua alors une maison de campagne où il recommença à vivre avec une magnificence dont il présentait bien lui-même la courte durée. Il donnait un jour à dîner à son ancien maître de l'école de Worcester; celui-ci, frappé d'une superbe vaisselle qu'il voyait sur la table, lui demanda ce que cela pouvait coûter : *Je n'en sais rien*, répondit Foote, *mais je saurai sûrement bientôt ce que cela peut se vendre*. Ce train dura environ dix-huit mois. Il ouvrit en 1747, pour son propre compte, le théâtre de *Hay-Market*, où il fut tout à la fois, ce qui était alors nouveau, directeur, auteur et acteur, et pour lequel il composa, sous la dénomination générale de *Divertissement du matin*, un grand nombre de comédies satiriques dans lesquelles il présentait sous les couleurs les plus ridicules des

hommes connus, des magistrats, des médecins en vogue, des acteurs célèbres, même des dames de qualité. Ces pièces, grâce à la vérité des portraits fortifiée par la vérité de son jeu et la hardiesse de l'imitation, eurent le plus grand succès et beaucoup de représentations, malgré l'opposition de quelques magistrats. Foote jouait lui-même tour à tour les principaux rôles, passant de l'un à l'autre comme un véritable Protée; mais il n'épargnait ni l'amitié ni le malheur. L'un des personnages les plus ridicules et les plus divertissants de ses pièces, *Cadwallader*, était la caricature d'un gentilhomme gallois qui avait été son ami intime. Ses succès n'étaient pourtant pas sans un mélange de quelques revers. Ayant joué sur le théâtre de Dublin un fameux imprimeur de cette ville, qui avait le malheur de porter une jambe de bois (*voy. George FAULKNER*), l'imprimeur trouva la plaisanterie fort mauvaise; il attaqua Foote en justice et le fit condamner à une forte amende. Johnson, craignant d'être à son tour livré à la risée publique, déclara qu'il avait acheté un énorme bâton, dont il comptait se servir à la première imitation. Foote, bien averti, le laissa tranquille. Ses succès dramatiques se soutenaient toujours; mais les magistrats de Westminster, irrités contre lui et autorisés d'ailleurs par un acte du parlement qui limitait le nombre des théâtres, envoyèrent à *Hay-Market*, un jour de représentation, une escouade de *constables* qui firent vider et fermer la salle. En 1766, dans une partie de plaisir, il lui arriva de se casser la jambe en tombant de cheval; on parla de faire l'amputation; le duc d'York, qui l'aimait et qui avait été témoin de l'accident, le décida à se laisser opérer, en lui promettant d'obtenir pour lui une patente ou permission à vie de tenir son théâtre ouvert au public pendant la clôture des deux principaux théâtres de Londres, c'est-à-dire depuis le 15 mai jusqu'au 15 septembre. Foote, que sa jambe de bois n'empêcha point de continuer à paraître sur le théâtre et qui en tira même les moyens de jouer certains rôles, devint alors plus que jamais le favori du public. Avec un peu d'économie il aurait pu amasser une fortune considérable par les recettes qu'il faisait; mais quelques heures passées dans les tripots de Bath en avaient bientôt absorbé le produit. Foote vivait dans la familiarité des nobles et même des princes; mais il y vivait comme un homme qui amuse et ne savait pas se relever par son caractère de l'abaissement attaché à un pareil métier. Comme le plaisir était l'occupation de sa vie, l'argent était le but de toutes ses actions. Il s'était fait du scandale un moyen de fortune et l'employait de la manière qui lui paraissait le plus profitable. La duchesse de Kingston avait fait parler d'elle d'une manière peu avantageuse. Il lui donna dans une comédie qu'il préparait (*A Trip to Calais*) un rôle sous le nom de *lady Kitty Crocodile*, et eut soin que son projet parvint aux oreilles de la duchesse, qui, comme il y avait bien

compté, voulut acheter son silence; mais les prétentions de Foote furent si extravagantes, qu'elle trouva meilleur marché de s'adresser à l'autorité; et Foote, obligé de retrancher le rôle de lady Kitty sans se le faire payer, encourut de plus le ridicule attaché à l'avidité dupée. Les médecins lui ayant conseillé de faire un voyage en France, il fut frappé à Douvres d'une attaque de paralysie dont il mourut presque subitement le 21 octobre 1777. Il fut enterré à Douvres; mais on lui a érigé depuis un monument dans le cloître de l'abbaye de Westminster. Il était aussi amusant dans la société que sur le théâtre; on en peut juger par le passage suivant de la *Vie de Samuel Johnson*, qu'a publiée Boswell. C'est Johnson lui-même qui parle avec toute la familiarité de la conversation, et son témoignage est peu suspect, car on a vu qu'il n'était pas disposé pour Foote d'une manière favorable: « La première fois que « je me trouvai en société avec Foote, ce fut à « l'hôtel Fitzherbert. Ayant assez mauvaise opi- « nion du personnage, je pris la résolution de ne « pas m'amuser de ses saillies, et il est fort diffi- « cile d'amuser un homme contre sa volonté. Je « dinai d'un air triste, affectant de ne pas l'aper- « cevoir; mais le drôle fut si comique que je me « vis forcé de poser ma fourchette et mon cou- « teau, et renversé sur ma chaise, d'éclater de « rire franchement. Ah! monsieur, ajoutait John- « son, sa gaieté était irrésistible. » On cite de lui un grand nombre de traits et de mots piquants. Le suivant ajoutera à l'idée qu'on a pu prendre de son esprit et de son impudence. A la fin d'un grand dîner le lord Sandwich, un peu échauffé par le vin, dit à Foote: « J'ai souvent pensé à la « catastrophe qui terminera vos jours; mais je « crois que vous devez mourir ou de la v... ou du « gibet. » Foote lui répondit: « Cela dépendra « des circonstances; c'est selon que j'embrasserai « la maîtresse ou les principes de votre seigneu- « rie. » On a de Foote vingt-deux pièces, qu'on ne peut pas proprement appeler des comédies et qui pèchent surtout par l'irrégularité du plan; mais on y trouve beaucoup de vivacité et de gaieté, et la lecture même en est fort amusante. Elles ont néanmoins perdu leur piquant, qui, étant fondé sur des ridicules individuels, a dû disparaître en partie avec les individus qu'il ridiculisait. Il faut excepter de ce jugement la comédie du *Mineur*, l'une de ses meilleures pièces, dirigée contre la bigoterie et la secte des méthodistes. Il a beaucoup emprunté à Molière et à d'autres auteurs. On a imprimé sous son nom et sous le titre de *Théâtre comique*, en 3 volumes in-12, un recueil de comédies traduites du français. Après le *Mineur*, on cite encore avec distinction sa pièce du *Chevalier* et celle du *Diable boiteux* (the Devil on two sticks). M. William Cooke a publié les *Mémoires de Samuel Foote, avec un recueil de ses bons mots, anecdotes, jugements authentiques, etc., la plupart inconnus, et trois de ses pièces de théâtre non impri-*

*mées dans ses œuvres*, Londres, 1803, 3 vol. in-8°. Arthur Murphy, son ami, avait rassemblé des matériaux pour écrire aussi la vie de cet homme singulier; il en a même laissé des fragments qui ont été imprimés dans la *Vie d'Arthur Murphy*, par Jesse Foote. S—D.

FOPPENS (JEAN-FRANÇOIS), né à Bruxelles le 17 novembre 1689, professeur de théologie à Louvain, chanoine et archidiacre de Malines, mort le 16 juillet 1761, consacra ses études à l'histoire de son pays. Il a donné: 1° *Historia episcopatus Antverpiensis*, 1717, in-4°; 2° *Historia episcopatus Sylvæ Ducensis*, 1721, in-4°; 3° *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 1731, in-4°; 4° *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, 1759, 2 vol. in-4°. Il a refondu dans un seul ouvrage les écrits de Valère André, d'Aubert le Mire, d'Ant. Sander, de Fr. Sweert sur les écrivains de la Belgique, et les a continués quoique incomplètement jusqu'en 1680, en y ajoutant environ cinq cent soixante; ce qui porte le nombre total à près de trois mille. Il y a fait des additions, corrections, suppressions et mutilations; mais il n'a ajouté aucun détail biographique, ce qui réduit la *Bibliotheca Belgica* à n'être le plus souvent qu'une nomenclature d'ouvrages. Foppens n'a pas pris dans les auteurs qu'il a reproduits tout ce qu'il y avait à prendre, de sorte que l'on n'est pas dispensé d'avoir les éditions originales de Valère André, Aubert le Mire, Sander, Sweert. En rapportant les épitaphes des auteurs non catholiques, Foppens prévient ridiculement que les éloges contenus dans ces épitaphes ne doivent pas lui être attribués. Les portraits (au nombre de près de quatre cents) qui ornent ses deux volumes ne sont, au reste, que de nouvelles épreuves des cuivres qui avaient déjà servi pour les *Elogia Belgica* de le Mire et pour l'*Académie* de Bullart (voy. BULLART). Il n'avait pas promis, comme le dit Jugler sur Struvius (*Bibl. hist. litterarie*, p. 1256), de donner un troisième volume qui comprendrait les auteurs belges depuis 1680; il avait dit seulement qu'il remettrait la suite de sa *Bibliotheca Belgica* à d'autres temps ou même dans d'autres mains (*posteriores aut contemporaneos alius curis, seu meis, sive potius virorum eruditorum, relinquens*). On peut au reste sur la *Bibliotheca Belgica* de Foppens consulter le *Dictionnaire historique* de Marchand (p. 101 à 109, note C), où de nombreuses omissions sont réparées ou indiquées. La Bibliothèque de Paris en possède un exemplaire en onze volumes avec des notes de Van den Block, qui sont de très-peu d'importance; ce n'était que le commencement d'un travail immense. Depuis Foppens, la Belgique a eu un autre bibliographe (voy. PAQUOT). 5° *Oratio funebris habita in ecclesia metrop. D. Romualdi in exequiis Caroli sexti imperatoris*, 1744, in-4°; 6° *Applausus ecclesie Mechliniensis D. archiepiscopo suo D. Thomæ Philippo de Alsatia*, in-fol., pièce de vers. Foppens en a composé beaucoup d'autres. 7° *Basilica Bruxellensis*, etc.,

seconde édition, 1745, 2 vol. in-8°. La première avait paru sous ce titre : *Basilica Bruxellensis, sive monumenta antiqua, inscriptiones et cœnotaphia cœdis DD. Michaeli Archangelo et Gudilæ Virgini sacræ*, Amsterdam, 1677, un seul volume in-8°, attribué à J.-B. Chrystin. 8° *Auberti Miræi opera diplomatica et historica, editio secunda, auctior et accuratior*, Louvain, 1725-1748, 4 vol. in-fol.; 9° *Chronologia sacra episcoporum Belgii... nuper ab ill. D. de Castillon, Brug. episc., ad annum 1719 edita, nunc ad tempus præsens continuata*, Bruxelles, 1761, in-8°; 10° *Luctus ecclesiæ Mechliniensis a die 5 jan. 1759, quo obiit... Thom. Philippus, S. R. E. cardinalis de Alsatia*, Bruxelles, in-fol. de 13 pages; 11° *Jubileum quinti seculi canonicorum Zellariensium carmine heroico*, Bruxelles, in-4°. Les ouvrages que Foppens a laissés en manuscrit sont : 1° *Dissertatio de bibliomania Belgica hodierna, in qua specialiter de libris agitur quos anno 1755 placuit phœnices librorum appellare*; 2° *Epitaphia Brugensia quæ extant in diversis ecclesiis, necnon Ostendana, Dixmudana, et in ecclesia parochiali de Pouques*; 3° une *Chronique abrégée de la ville de Bruxelles*; 4° *Mechlinia Christo nascentis et crescens*. Le manuscrit autographe, en trois volumes in-4°, est à la bibliothèque de Bourgogne; il avait appartenu à MM. Van Meldert et Nuewens. 5° *Doctores S. theologiæ ac professores qui supremum hunc titulum adepti sunt Lovanii*, se trouvait dans la bibliothèque de M. Van Hulthem, qui a été achetée par l'État, sur la proposition de M. le ministre de Theux; 6° *Promotiones in artibus ab erectione universitatis Lovaniensis usque ad ann. 1766*, dans la bibliothèque de l'État à Bruxelles, fonds Van Hulthem; 7° *Institutio archiepiscopatus et archiepiscopi Mechliniensis*, Catalogue de Swerte, Bruxelles, 1787, p. 6, n° 66; 8° *Bibliothèque historique des Pays-Bas, contenant le catalogue de presque tous les ouvrages tant imprimés que manuscrits qui traitent de l'histoire, principalement des XVII provinces, avec des notes*. Ce manuscrit in-folio a passé de la bibliothèque du comte de Cobentzel dans celle de Bourgogne. Le fonds Van Hulthem et M. le vicomte Dejongh à Bruxelles en ont des copies : c'est, du reste, un travail qui est aujourd'hui de peu d'importance. 9° *Bibliotheca Belgica*. Foppens avait un exemplaire de cet ouvrage, intercalé de papier blanc, sur lequel il a fait des corrections jusqu'à sa mort (il finit ses jours en 1761, à 72 ans). Il avait fait aussi sur des feuilles détachées un *Supplément*, qu'il laissa à M. Jacques Goyers, alors lecteur en théologie au séminaire de Malines, depuis curé de Haren et d'Humelgem, enfin chanoine d'Anderlecht. Ces deux ouvrages sont à la bibliothèque nationale à Bruxelles, fonds Van Hulthem. 10° *Histoire du conseil de Flandre, depuis son érection en 1586 jusqu'à l'année 1758*, in-fol. de 274 pages, à la bibliothèque de Bourgogne; 11° *Notice des archevêques et évêques des Pays-Bas, après leur érection l'an 1559, avec leurs armoiries et inscriptions sépulcrales*. Le

manuscrit original, avec quelques notes de Verdussen, est à la bibliothèque de l'État, fonds Van Hulthem; 12° *Chronique Van Mechelen*, Catalogue Van Meldert, Malines, 1780, p. 129, n° 1525; 13° *Analecta historica de vita et gestis Antonii Perrenot de Granvella*, *ibid.*, p. 152, n° 1557; 14° *Mémoires pour servir à l'histoire du conseil privé*, in-4°, *ibid.*, p. 152, n° 1559; 15° *Analecta de Thoma Van Thielt, pseudo-abbate S.-Bernardi*, *ibid.*, p. 152, n° 1561; 16° *Necrologium Belgicum... ab anno 1640 ad ann. 1759*, in-4°, fonds Van Hulthem; 17° *Decan. ecclesiæ collegiatæ sanctæ Monegnidis Chimacensis*, in-fol., Catalogue 1<sup>er</sup>, Santander, Bruxelles, 1767, p. 25, n° 247; 18° *Instructio decanorum christianitatis diœcesis Brugensis*, in-4°, *ibid.*, p. 56, n° 650; 19° *Ecclesia collegiata S.-Petri in Anderlecht*, *ibid.*, p. 56, n° 650; 20° *Canonicorum Leodiensium series, ab anno 1582 ad ann. 1747*, *ibid.*, p. 140, n° 1758; 21° *Collectanea sacra Brugensia et Ostendana*, in-fol., bibliothèque de Bourgogne; 22° *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, servant de second volume à celle de Gazet, in-fol., ouvrage utile qui commence en 768 et finit en 1759. Il y a une lacune entre les années 1556 et 1559. 23° *Histoire du grand conseil de Sa Majesté*, in-fol. de 551 feuillets (1505-1759), avec armoiries et portraits, à la bibliothèque de Bourgogne; 24° *Histoire du conseil de Brabant*, in-fol. de 418 feuillets, au même dépôt; 25° *Histoire du conseil de Flandre*, in-fol., non terminée, embrasse les années 1589-1788, même dépôt; 26° *Fasti seu natales SS. Belgii ac Burgundiæ*, 5 vol. in-4°, ornés de portraits rapportés, bibliothèque de Bourgogne; 27° Plusieurs *Recueils pour l'histoire ecclésiastique et civile des Pays-Bas* (voy. l'introduction à l'ouvrage de Vander Vynckt, sur les troubles des Pays-Bas, p. xvi). — FOPPENS (François et Pierre), frères de Jean-François, ont donné les *Délices des Pays-Bas*, 1745, 4 vol. in-12. Hoyois (*Bibliothèque des Pays-Bas*) pense que le premier auteur de cet ouvrage est Dobbeleer, libraire à Bruxelles, qui le fit paraître en 1697, un vol. in-12; il le dédia à J. B. Chrystin, qui y travailla et donna l'édition de 1711, 5 vol. in-8°. Depuis les frères Foppens, le P. Griffet a donné une nouvelle édition de ce livre, Liège, Bassompierre, 1769, 5 vol. in-8.

A.—T et R.—F.—C.

FOQUELIN (ANTOINE), né dans le Vermandois, a fait imprimer à Paris en 1555 une édition des Satires de Perse, avec un commentaire latin : elle est dédiée à Ramus, dont Foquelin avait pendant neuf ans reçu les leçons. Après avoir donné à Paris des cours publics sur la philosophie d'Aristote, Foquelin alla professer le droit à Orléans. Il était élève de Cujas, et se montra digne d'un si grand maître. Ses *Prælectiones Aurelianae*, qui contiennent ses cahiers sur la substitution ordinaire et la substitution pupillaire, sont appelées par Saxius *Aureolus libellus*, « un petit livre d'or. » Cet ouvrage, dont la première édition est de Paris, 1559, a été réimprimé à Leyde en 1677 et 1695. B.—ss.

FORBÈS, en latin, *Forbesius*, nom d'une famille noble du comté d'Aberdeen en Écosse, laquelle a produit plusieurs personnages qui méritent d'être connus. FORBÈS (Patrice), seigneur de Corse et baron d'Oneille dans ce royaume, était né en 1564 et avait embrassé l'état ecclésiastique. Il avait atteint l'âge de quarante-huit ans lorsque son évêque lui fit de vives instances pour l'engager à prendre une cure de campagne, qu'il desservit avec beaucoup de zèle pendant quelques années. L'évêché d'Aberdeen étant venu à vaquer, Jacques 1<sup>er</sup> y nomma Patrice Forbès, qui s'acquitta des fonctions épiscopales en véritable apôtre. Ce prélat pieux, ami des lettres et protecteur de ceux qui les cultivaient, mourut en 1635, âgé de soixante-onze ans, après dix-sept années d'épiscopat. Il a composé : 1<sup>o</sup> un *Commentaire sur l'Apocalypse*, Londres, 1615, en anglais, traduit depuis en latin par son fils, qui l'a publié avec des notes, Amsterdam, 1646, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Exercitationes de verbo Dei, et dissertatio de versionibus vernaculis*. — FORBÈS (Jean), fils du précédent et théologien célèbre de l'église anglicane, né à Aberdeen en 1593, avait eu beaucoup de succès dans ses premières études. Après les avoir finies, il commença au collège d'Aberdeen un cours de théologie, qu'il alla continuer à l'université d'Heidelberg, sous le docteur David Paræus. S'il était vrai, comme le dit Pictet dans ses œuvres mêlées, que Jean Forbès en 1608 eût soutenu une dispute publique contre l'archevêque et les docteurs luthériens d'Upsal, il faudrait que fort jeune il eût fait d'extrêmes progrès en théologie, puisqu'alors il n'aurait eu que quinze ou tout au plus seize ans. Aussi cette anecdote est-elle révoquée en doute. Forbès visita plusieurs autres Académies et universités d'Allemagne, pour y perfectionner son instruction. Il y étudia avec soin la langue hébraïque, et revint dans sa patrie profondément versé dans la théologie et l'histoire ecclésiastique et nourri de la lecture des Pères. L'université d'Aberdeen s'empressa de s'attacher un sujet aussi distingué. On érigea tout exprès pour lui une chaire destinée à des leçons où la théologie devait se trouver réunie à l'histoire du christianisme, étude un peu tombée en Écosse et que les circonstances exigeaient qu'on relevât. Il remplit cette tâche avec applaudissements. Forbès voulait être évêque et tenait aux opinions des épiscopaux, rejetées par l'Église d'Écosse entièrement presbytérienne; il avait signé les cinq articles de Jacques 1<sup>er</sup> et refusé le *covenant* : cela le rendit suspect. Délégué en 1640 au synode d'Aberdeen, il y fut condamné et dépouillé de sa chaire; les troubles augmentant, il se retira en Hollande. Il y profita de son loisir pour revoir les leçons qu'il avait faites à Aberdeen et mettre la dernière main à quelques ouvrages; il en fit imprimer plusieurs. Après avoir passé environ deux ans en Hollande, il retourna en Écosse et alla se fixer dans sa terre de Corse, où il vécut dans la retraite, joignant à l'étude une conduite extrême-

ment édifiante. Il y mourut le 29 avril 1648. Les protestants rigoristes lui reprochent son tolérantisme et le désir qu'il laissait entrevoir d'un rapprochement entre les communions réformées et l'Église romaine. Il a laissé les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Institutiones historico-theologicae*, 1646, Amsterdam, in-fol.; Genève, 1699. Ces institutions sont le résultat des leçons que Jean Forbès faisait à Aberdeen quand il y professait. C'est l'ouvrage le plus considérable de ce théologien : il y fait remarquer les différentes circonstances qui, selon lui, ont successivement amené des changements dans la discipline ecclésiastique; il note les erreurs ou vraies ou prétendues, telles qu'elles sont nées dans chaque siècle, et les questions qui ont été agitées dans l'Église depuis les temps apostoliques jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle. On y trouve recueillis avec grand soin tous les passages des anciens auteurs ecclésiastiques qui concernent les matières dont il traite, et qui peuvent faire voir quel a été leur sentiment. Cet ouvrage, dont il y a une ample analyse dans les Mémoires du P. Nicéron (t. 42), réunit, lorsqu'il parut, les suffrages des professeurs des universités de Leyde et d'Utrecht. On en a un abrégé sous le titre de *Arnoldi Montani Forbesius contractus*, Amsterdam, 1665; 2<sup>o</sup> *Dix livres de théologie morale, qui contiennent une explication du Décalogue*, imprimés sur le manuscrit de l'auteur. Cet ouvrage est regardé par les protestants comme un corps complet de morale chrétienne. L'auteur y emploie moins le raisonnement que l'autorité, s'appuyant toujours sur le témoignage des Pères ou des théologiens scolastiques. 3<sup>o</sup> *Briève idée de la vie intérieure, tirée des amples commentaires des exercices spirituels que M. Garden a eus en écossois de la propre main de Forbès, et qu'il a traduits en latin*; 4<sup>o</sup> *Les commentaires de la vie intérieure et des exercices spirituels de Forbès, écrits par lui-même, et traduits en latin par M. Garden*. C'est le journal des exercices de piété de l'auteur; ces commentaires sont suivis de deux sermons et d'une dissertation. 5<sup>o</sup> *Irenicum amatoribus veritatis et pacis in Ecclesia Scotiana*. Ce sont des conseils et des moyens de conciliation pour parvenir à rétablir la paix entre les épiscopaux et les presbytériens, avec une dissertation en faveur du gouvernement épiscopal. 6<sup>o</sup> Un *Traité du devoir et de la résidence des pasteurs*. L'auteur y traite de leur fuite légitime ou illégitime en temps de persécution. M. Gutler, professeur de théologie à Deventer, a donné le recueil des œuvres de Jean Forbès, Amsterdam, 1705, 2 vol. in-fol., dont le deuxième contient les institutions historico-théologiques, que l'auteur avait revues avec soin dans sa retraite après son retour de Hollande, et auxquelles il avait fait des changements et des augmentations. Sa vie, de la composition de George Garden, se trouve à la tête du premier volume. — FORBÈS (Guillaume), premier évêque d'Édimbourg, né vers l'an 1585 à Aberdeen, et de la même famille que les précédents, commença ses

études dans sa patrie et se fit chérir de ses matres par sa douceur, sa modestie, les espérances que donnait son génie naissant, et par son application à l'étude. A seize ans il avait achevé son cours de philosophie, quoiqu'il l'eût doublé et y eût employé quatre ans. Lorsqu'il passa maître ès arts, il soutint ses examens avec tant de distinction, que Gilbert Grey, principal du collège Marshal, le jugea digne d'y occuper une chaire de logique : il exerça cet emploi pendant quatre ans, se tenant fidèlement attaché aux principes d'Aristote et combattant les nouveautés que Ramus avaient introduites, lesquelles commençaient à se répandre. A l'âge de vingt ans, Guillaume Forbès, se destinant à l'état ecclésiastique, visita l'Allemagne dans le dessein de perfectionner ses connaissances et de se rendre habile dans la théologie ; il s'arrêtait partout où il trouvait des moyens de s'instruire. Il suivit les leçons des professeurs d'Helmstadt, d'Heidelberg et des autres universités ; fit une étude sérieuse de l'Écriture sainte, des Pères de l'Église, des scolastiques et des controversistes. Aux langues latine et grecque, qu'il possédait parfaitement, il joignait la connaissance de la langue sainte et y réussit tellement, qu'il eût pu le disputer aux plus habiles rabbins. Après avoir passé quatre ans dans ces occupations, il se rendit à Leyde, où il vit Grotius, Vossius et d'autres savants avec lesquels son mérite lui procura aisément d'intimes liaisons. Sa santé, altérée par la fatigue des voyages et l'étude, ne lui permit ni de repasser par la France et l'Italie, comme il se le proposait, ni d'accepter une chaire d'hébreu qu'on lui offrit à Londres. Il revint à Aberdeen, où ses forces étant revenues, le comte Forbès, son parent, le fit nommer pasteur de l'église d'Alfort : le talent distingué qu'il avait pour la prédication porta les habitants d'Aberdeen à le demander pour ministre. Il céda à leurs instances ; mais cet emploi devenant trop fatigant pour lui, on le nomma à la principalité du collège Marshal, comme à une place de repos. Son zèle ne lui permit pas d'en jouir à ce titre : il s'astreignit à y faire, trois fois la semaine, des leçons de langue hébraïque et de controverse. Il rendit d'autres services à ce collège. Il en restaura et augmenta les bâtiments, en décora l'église et y fit bâtir une salle de bibliothèque, qui bientôt s'enrichit de bons livres. L'université reconnut ses services en le nommant successivement doyen de la faculté de théologie et *recteur magnifique*. Sa réputation fit souhaiter à la ville d'Édimbourg de l'avoir à la tête de son église. Forbès s'excusa sur sa santé. Mais le synode provincial n'ayant point agréé ses excuses, il fut obligé d'obéir. Il fut reçu à Édimbourg avec toutes sortes de marques d'estime. Malheureusement ces dispositions favorables durèrent peu. Forbès avait sur l'épiscopat des sentiments contraires à ceux des presbytériens, qui prévalaient à Édimbourg. Quoique dans ses sermons il n'exposât ses opinions qu'avec beaucoup

de modération et de sagesse, il déplut. On chercha à le diffamer, et on l'accusa de *papisme*. Il prit la résolution de quitter Édimbourg et de retourner à Aberdeen. Il y fut reçu avec joie, et y reprit ses premières fonctions. Le roi Charles 1<sup>er</sup> étant venu se faire couronner à Édimbourg, Forbès fut nommé pour aller le haranguer et pour prêcher le premier sermon devant lui. Il s'acquitta de cette double fonction d'une manière si agréable au monarque, que ce prince ayant fondé à Édimbourg un évêché, il y nomma Forbès. Le nouveau prélat ne jouit pas longtemps de cette dignité : étant tombé gravement malade, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Il se fit administrer l'eucharistie, après avoir fait sa confession à un prêtre et en avoir reçu l'absolution : ce qui fit croire qu'il était catholique dans le cœur ; opinion que semble confirmer la conduite d'un fils qu'il laissait, lequel dans la suite se déclara ouvertement catholique romain. Forbès mourut le 1<sup>er</sup> avril 1634, âgé seulement de 49 ans. Il n'y avait que trois mois qu'il avait été nommé à l'épiscopat. Il fut enterré dans son église cathédrale. C'était un homme de bien et d'une grande piété. Il jeûnait et se mortifiait comme un anachorète. Il avait une mémoire admirable, était excellent dialecticien, retranchait des disputes théologiques tout ce qui n'était point essentiel, et désirait ardemment l'unanimité de sentiments parmi les chrétiens. Il ne publia rien de son vivant. Il avait préparé et laissé en manuscrit un livre intitulé *Considerationes modestæ controversiarum*, lequel fut imprimé à Londres en 1658, in-8°, et à Helmstadt en 1655. Il en parut une autre édition à Francfort-sur-le-Mein, en 1707. A la tête du livre se trouve un abrégé de la vie de l'auteur. Le livre de Guillaume Forbès, écrit avec beaucoup de modération, ne plut point aux protestants rigides, dont l'esprit ardent ne voulait entendre à aucune composition. Outre cet ouvrage, Forbès avait laissé en mourant un exemplaire des controverses de Bellarmin, 4 volumes in-folio, dont toutes les marges étaient remplies de notes de sa main. Une partie de ces notes, qu'il avait mises en ordre, avait servi à la composition des *Considerationes modestæ*. Cet exemplaire de Bellarmin tomba entre les mains de Robert Baron, qui avait succédé à Forbès dans sa chaire. Il devait faire imprimer ces notes, dont il faisait grand cas, et y joindre des observations et des dissertations. Il mourut avant d'avoir pu exécuter ces desseins.

L—Y.

FORBES (DUNCAN), jurisconsulte écossais, né en 1685 à Culloden, dans le comté d'Inverness, étudia aux universités d'Édimbourg, d'Utrecht et de Paris. De retour dans son pays, les talents et le caractère qu'il déploya au barreau lui acquirent une grande réputation et lui valurent, en 1717, la place de solliciteur général d'Écosse, en 1723 celle d'avocat du roi, et en 1742 la place de premier président de la cour de session. Il repré-

senta son comté natal dans le parlement, entre les années 1722 et 1757. Pendant la rébellion qui éclata en 1745 et 1746 en faveur du prétendant, il signala son zèle pour le gouvernement en engageant ses propres biens pour le soutien de la cause royale. La gloire d'avoir contribué à rétablir l'ordre dans l'État fut la seule récompense qu'il recueillit de ses services; et après s'être presque ruiné pour le bien public, lorsqu'il s'attendait à quelque dédommagement, le ministère n'eut pas honte de lui demander un état des dépenses qu'il avait faites. Ce trait d'indélicatesse l'affecta au point que le chagrin qu'il en eut avança, dit-on, sa mort, arrivée en 1747. Il fut à la fois un juge intègre et plein d'humanité; religieux, mais sans superstition; bienfaisant et charitable envers les malheureux, de quelque secte qu'ils fussent. Il était très-savant et écrivait avec élégance. On a de lui quelques ouvrages estimés en Angleterre, mais qui n'ont point de rapport à sa profession, et qui ont été publiés en 1750 en 2 volumes in-12. Ce sont : 1° *Pensées sur la religion*; 2° *Lettre à un évêque*; 3° *Réflexions sur l'incrédulité*, 1750, 2 vol. in-8°. Ils ont été traduits en français. Le P. Houbigant a donné les ouvrages de Forbès, contenant ses *Pensées sur la religion naturelle et révélée*, *Lettres à un évêque*, *Réflexions sur l'incrédulité*, traduction de l'anglais, 1768, in-8°; 1771, in-8°. Eidous avait traduit les *Réflexions sur les causes de l'incrédulité par rapport à la religion*, Paris, 1768, in-12. — FORBÈS (sir William), de Pitsligo, baronnet anglais, estimé pour ses talents et pour son caractère bienfaisant, avait été l'ami intime et fut un des exécuteurs testamentaires du poète Beattie. Il publia en 1806 : *An account of the life*, etc. (*Mémoires sur la vie et les ouvrages de Jacques Beattie, comprenant un grand nombre de ses lettres inédites*), 2 vol. in-4°, avec un portrait de Beattie, d'après Reynolds, et des *fac-simile* de son écriture. Forbès mourut peu de temps après. Son ouvrage fut lu avec avidité et parut fort supérieur pour l'intérêt, l'exactitude et l'étendue des détails, à ceux qui l'avaient précédé sur le même sujet; mais on fut un peu dégoûté de ton continué de panégyrique qui y règne, et que ne justifient pas trop des aveux contenus dans la correspondance même du héros. Il parut en 1807 une seconde édition de ces mémoires. William Mudfort, qui a donné depuis une *Vie de Beattie*, Londres, 1809, in-12, a beaucoup déprimé le mérite de l'ouvrage de Forbès, mais n'a pas dédaigné cependant de le copier en plusieurs endroits assez littéralement.

X—s.

FORBES (JACQUES), voyageur anglais, né à Londres en 1749, sortit à l'âge de seize ans du collège, obtint un emploi dans les bureaux de la compagnie des Indes à Bombay et se rendit à sa destination. Son goût pour les excursions le décida bientôt à solliciter un congé, et il en profita pour parcourir les différentes contrées de l'Inde; il accompagnait ses observations de dessins recomman-

dables par leur exactitude et leur délicatesse. Il entretenait une correspondance très-active avec ses amis et ses proches en Europe, où il vint trois fois. Après dix-sept ans de séjour dans l'Orient, durant lesquels il avait occupé plusieurs emplois honorables et quelques-uns lucratifs, il retourna définitivement dans sa patrie, où il acheta une jolie propriété et se maria en 1788. Cependant sa passion pour les voyages le dominait, et il ne tarda pas à visiter l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, dessinant partout les objets qui fixaient son attention. Les événements de la révolution l'avaient empêché de venir en France; mais, dès que l'interval de paix qui suivit le traité d'Amiens le lui permit, il s'embarqua pour la Hollande et traversa la Belgique : comme il s'arrêtait partout, il n'avancait que lentement, de sorte que les hostilités venaient d'éclater lorsqu'il entra dans Paris en 1805. Le lendemain même de son arrivée, il fut compris avec sa famille dans la mesure qui envoyait tous ses compatriotes comme prisonniers à Verdun. Heureusement il était membre de la Société royale de Londres; l'Institut de France s'intéressa en sa faveur, ainsi qu'il fit toujours pour les personnes attachées à cette compagnie savante; Forbes et les siens furent rendus à la liberté. Quand la tranquillité se rétablit en Europe, il se hâta de porter ses pas vers Paris et dans plusieurs provinces du royaume. Cette course terminée, il revit ses foyers, qu'il quitta encore en 1819, dans l'intention d'aller à Stuttgart voir sa fille unique, qui avait épousé M. le comte de Montalembert, ministre plénipotentiaire de France près du roi de Wurtemberg. Une maladie violente l'ayant atteint à Aix-la-Chapelle, il y mourut le 1<sup>er</sup> août. On a de Forbes en anglais : *Lettres écrites de France en 1805 et 1804, contenant une peinture détaillée de Verdun et un exposé de la situation des prisonniers anglais dans cette ville*, Londres, 1806, 2 vol. in-8°; 2° *Réflexions sur le caractère des Hindous et sur l'importance de les convertir au christianisme*, *ibid.*, 1810, in-8°; 3° *Mémoires sur l'Orient, extraits d'une suite de lettres écrites à des amis durant dix-sept ans de séjour dans l'Inde, contenant des observations sur quelques pays de l'Amérique et de l'Afrique, ainsi que la relation de quatre voyages aux Indes*, *ibid.*, 1813, 4 vol. in-4°. Ce bel ouvrage, dont les figures sont coloriées, offre des détails nombreux et intéressants sur les mœurs des peuples et sur la géographie. Forbes est un observateur calme et réfléchi; il juge sainement et partage sur l'utilité de prêcher l'Évangile aux Hindous les sentiments de Cl. Buchanan (*voy.* ce nom), sentiments qui sont ceux de plusieurs hommes recommandables de cette nation. Forbes a laissé beaucoup de portefeuilles remplis de plusieurs milliers de dessins produits de son crayon. E—s.

FORBIN (PALAMÈDE DE), dit le *Grand*, seigneur de Soliers, d'une ancienne maison de Provence, fut d'abord président de la chambre des comptes et ensuite conseiller du roi René. Son mérite et sa

capacité lui valurent l'entière confiance de ce prince, qui ne prenait aucune décision importante sans avoir son avis. Il continua à jouir de la même faveur sous Charles d'Anjou, successeur de René; et ce fut Forbin qui lui persuada, dans le cas où il mourrait sans enfant mâle, de laisser ses États au roi de France. Charles étant mort le 11 décembre 1481, Louis XI prit possession de la Provence et en nomma Forbin gouverneur, avec le privilège de disposer de toutes les charges en faveur de qui il jugerait convenable. L'année suivante, Forbin convoqua les états et y fit confirmer les ordonnances qu'il avait rédigées pour l'administration du pays: il nomma son gendre grand sénéchal, son fils juge-mage et distribua les autres emplois à ses parents ou à ses créatures. Ce haut degré de fortune lui avait suscité de nombreux ennemis; ils cherchèrent à le perdre dans l'esprit du roi en l'accusant de faire un emploi coupable des deniers publics. Le roi, fatigué des plaintes qu'il recevait, envoya un commissaire pour examiner la conduite de Forbin, qui n'eut pas de peine à confondre ses accusateurs. Mais après la mort de Louis XI, il fut obligé de céder à ses ennemis et adressa au roi la démission de tous ses emplois. Il survécut plusieurs années à ce revers, qu'il soutint avec courage, et mourut à Aix au mois de février 1508. Palanède Forbin, dit un de ses compatriotes (Bouche), est un des plus grands hommes en tout genre que la Provence ait produits depuis Charlemagne. — **FORBIN** (Gaspard de), seigneur de Soliers et de St-Cannat, fut député par la noblesse de Provence à l'assemblée des notables convoquée à Rouen en 1617. Il a laissé des ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite: 1<sup>o</sup> *Mémoire sur les troubles de Provence de 1578 à 1588*, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage était conservé dans la bibliothèque du marquis d'Aubais; 2<sup>o</sup> *Mémoires pour servir à l'histoire de Provence, contenant ce qui s'est passé depuis le mois de mai 1588 jusqu'au 16 novembre 1597*. Le Long dit que César Nostradamus a bien profité de cet ouvrage pour la rédaction de son *Histoire de Provence*.

W—s.

**FORBIN.** Voyez JANSON et ROSEMBERG.

**FORBIN (CLAUDE)**, chef d'escadre des armées navales de France, naquit en 1656 à Gardane près d'Aix en Provence. Sa famille était l'une des plus distinguées de cette province. Il entra de bonne heure dans la marine, fut recommandé au maréchal de Vivonne par son oncle, qui était capitaine de vaisseau, et servit en 1675 dans l'expédition de Messine. Ennuyé ensuite du repos dans lequel on le laissait, il entra dans l'armée de terre; mais il reprit bientôt la mer et fit la campagne d'Amérique avec le comte d'Estrées; puis, avec Duquesne, celle dans laquelle Alger fut bombardé. Dans toutes les occasions il se distingua par une valeur qui allait jusqu'à la témérité. Lorsqu'en 1685 le chevalier de Chaumont fut envoyé en ambassade à Siam, Forbin l'accompa-

gna en qualité de major. L'activité qu'il montra en s'acquittant des fonctions de cet emploi plut tellement au roi de Siam, que ce prince voulut le retenir auprès de lui quand Chaumont revint en Europe. Constance, principal ministre de ce monarque, fut ravi de ses desseins sur Forbin. La liberté avec laquelle ce dernier s'expliquait sur le peu d'avantage que la France retirerait de ses liaisons avec ce pays lointain donna au ministre lieu de craindre qu'un homme d'un caractère si franc ne fit échouer, en retournant en France, les projets qu'il avait formés pour son propre intérêt sur une alliance avec ce pays et qu'il conduisait avec beaucoup d'adresse. Il persuada au roi de prendre à son service un certain nombre d'étrangers. Forbin se vit, malgré sa répugnance, obligé d'accepter la charge de grand amiral, général des armées du roi et gouverneur de Bangkok, et reçut les marques de sa dignité. Ce poste éminent ne lui attira que des désagréments de tout genre de la part de Constance même, jaloux de la faveur que le roi lui témoignait. Au bout de deux ans il demanda, sous prétexte de sa mauvaise santé, à se retirer du service et en obtint la permission. « Je m'estimais si heureux, dit-il dans ses Mémoires, de quitter ce maudit pays, que j'oubliais dans ce moment tout ce que j'avais eu à souffrir. » Il se rendit à Pondichéry et, après différentes courses dans les mers voisines, il s'embarqua pour la France, où il arriva en 1688. Le rapport qu'il fit en parlant à Louis XIV ne fut pas favorable au royaume de Siam; et dans les entretiens qu'il eut avec Seignelay, ministre de la marine, et avec le P. Lachaise, il ne leur déguisa pas la vérité sur ce pays. Lors de la guerre qui éclata en 1689 le chevalier de Forbin eut le commandement d'une frégate destinée à croiser dans la Manche. Il fit une partie de cette campagne avec Jean Barth, et tous deux soutinrent brillamment l'honneur du pavillon français. Le sort des armes est journalier; après avoir fait des prodiges de valeur ils furent pris, conduits à Plymouth et mis sous les verrous. Deux hommes d'un caractère aussi entreprenant ne pouvaient supporter longtemps le repos ni la captivité. La fortune sourit à leurs efforts; ils s'échappèrent et abordèrent heureusement sur les côtes de Bretagne. Quand Forbin se présenta chez le ministre, celui-ci, qui pouvait à peine en croire le témoignage de ses yeux, lui dit: D'où venez-vous? — D'Angleterre. — Mais par où diable avez-vous passé? — Par la fenêtre, monseigneur. — Forbin demanda au roi, que le récit de son aventure intéressa beaucoup, la permission d'aller prendre sa revanche. Il obtint le grade de capitaine de vaisseau et une gratification pour l'indemniser des pertes qu'il avait éprouvées: il remercia le ministre et le roi; mais, non moins généreux que reconnaissant, il représenta que l'on avait l'air d'oublier Jean Barth, qui cependant méritait que l'on se souvint de ses services, qui était son commandant, et qui dans la

dernière occasion n'avait pas moins mérité que lui. Louis XIV, frappé de cette grandeur d'âme, se tourna vers Louvois et lui dit : « Le chevalier « de Forbin vient de faire une action bien générale et qui n'a guère d'exemple dans ma cour. » Le lendemain Forbin apprit que sa recommandation en faveur de Jean Barth avait été efficace ; ce ne fut pas assez pour lui : l'occasion lui sembla favorable, il en profita pour recommander au ministre les officiers qu'il avait laissés prisonniers en Angleterre. Aussi, peu de temps après, Seignelai étant allé à Brest, où se trouvait Forbin, le proposa pour exemple aux officiers. Pendant le reste de la guerre Forbin servit, soit sur un bâtiment qu'il arma en course, soit sur les vaisseaux de l'État, et eut de nouveau l'occasion de se signaler avec son fidèle compagnon Jean Barth. Ils firent ensemble des prises considérables sur les Hollandais et ravagèrent les côtes d'Écosse. Ce fut au retour de cette expédition qu'il mena Jean Barth à la cour (*voy. BARTH*). A la bataille de la Hogue Forbin fut blessé, mais il sauva son vaisseau ; et à la célèbre journée de Lagos, où Tourville prit sa revanche, Forbin brûla trois bâtiments ennemis et s'empara d'un quatrième. Il fit ensuite respecter le pavillon français dans la Méditerranée, tant par les Algériens que par les corsaires de Flessingue. Il accompagna le comte d'Estrées à la prise de Barcelone ; et quand la paix fut signée, en 1697, il eut ordre d'aller annoncer cette nouvelle en Sardaigne. L'année suivante il alla, comme ambassadeur extraordinaire, à Alger. La guerre de la succession d'Espagne rappela Forbin aux combats. En 1702 il fut chargé par Louis XIV de croiser dans l'Adriatique, parce que l'on savait que la république de Venise faisait passer des vivres à l'armée de l'empereur en Italie. Forbin, avec un vaisseau, deux frégates et deux galiotes, se rendit absolument maître du golfe. Il bombardait Trieste, menaçait d'autres parties de la côte et détruisait un grand nombre de bâtiments ennemis. Son action la plus hardie fut d'attaquer dans le port de Malamocco un vaisseau anglais qui armait pour le service de l'empereur. Il s'en empara après un combat opiniâtre. Ce trait d'audace rendit Forbin redoutable aux ennemis et répandit la terreur parmi les Vénitiens. Quand il revint à Toulon, son vaisseau était sur le point de couler bas. Il venait de terminer une longue croisière dans la Méditerranée, lorsqu'il reçut en 1706 le commandement d'une escadre de huit vaisseaux qui était à Dunkerque. A peine fut-il hors du port qu'il rencontra une flotte nombreuse de navires marchands, escortée par un vaisseau de ligne et trois frégates : il enleva dix navires richement chargés ; tout le reste prit la fuite. Une autre fois il attaqua, avec sept bâtiments qui lui restaient, une flotte de cent voiles hollandaises escortée par six vaisseaux de ligne. Il prit à l'abordage le vaisseau commandant, qui bientôt fut en feu ; il en coula à fond un second qui était venu l'attaquer ;

un troisième tomba entre les mains d'une des frégates françaises. Une autre campagne dans la mer du Nord, en 1707, donna occasion à Forbin de livrer aux Anglais un sanglant combat : le roi, pour le récompenser, le fit chef d'escadre et comte. Enflammé d'un nouveau zèle, Forbin alla combattre les ennemis de la France au delà du cercle polaire, dans la mer Blanche. Les tempêtes fréquentes dans les mers boréales ne l'empêchèrent pas de battre à outrance les Anglais et les Hollandais qui naviguaient le long des côtes de la Norvège et du Finmark. Il prit sur la rade de Vardoehus plusieurs navires marchands hollandais et, passant par le nord de l'Écosse et de l'Irlande, il entra heureusement à Brest. Pour tromper les ennemis qui auraient pu le guetter à son passage, il avait imaginé d'écrire des lettres par lesquelles il mandait au ministre qu'il ferait son retour à Dunkerque, et il avait mis ces dépêches à bord d'un petit bâtiment qui, ainsi qu'il l'avait supposé, tomba au pouvoir de ceux qu'il voulait tromper. Le tort qu'il avait causé au commerce des Anglais et des Hollandais était si grand, que ceux-ci s'en plaignaient hautement ; et « ils avaient d'autant plus de raison d'en témoigner de l'étonnement, dit Forbin, qu'il était « sans exemple que les Français eussent poussé « leurs courses si avant dans le Nord. » La même année, Forbin se signala avec Duguay-Trouin dans le combat qui fut livré aux Anglais près du cap Lézard (*voy. DUGUAY-TROUIN*). On lui confia en 1708 le commandement de l'escadre qui devait porter le prétendant en Écosse ; les Anglais faisaient si bonne garde le long des côtes, qu'il ne put réussir et rentra à Dunkerque. Il avait prévu le mauvais succès de cette expédition, dans laquelle il montra une présence d'esprit admirable ; mais tout sembla s'être réuni pour le contrarier, ce qui lui occasionna bien des désagréments. Ils furent poussés à un tel point qu'après avoir rempli quelque temps les fonctions de commandant de la marine à Dunkerque, Forbin, que les infirmités, suites de l'âge et des fatigues, commençaient à accabler, se retira du service en 1710 et alla passer le reste de ses jours dans une maison de campagne près de Marseille. Il y mourut le 4 mars 1755. Il avait rédigé ses Mémoires, qui ont été publiés par Reboulet, Amsterdam, 1750, 1740, 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, écrit avec facilité et que la vivacité de la narration et la variété des événements font lire avec plaisir, Forbin, quoiqu'il ne se montre pas sous un jour désavantageux, ne cache cependant aucun de ses défauts. Son naturel était vif, bouillant et impétueux. Cette fougue, que l'âge ne put entièrement amortir, lui attirait souvent des affaires qu'il fallait terminer les armes à la main. Louis XIV l'aimait et lui adressait souvent des choses flatteuses. « Avouez, lui dit un jour ce monarque, que mes « ennemis doivent vous craindre beaucoup. » — « Sire, répliqua Forbin, ils craignent les armes de



« Votre Majesté. » Une autre fois ce prince dit : « Voilà un homme que les Vénitiens n'aiment guère et que mes ennemis craignent beaucoup. » Malgré cette bienveillance du roi, Forbin ne fut pas récompensé comme il le méritait ; il n'avait à sa mort qu'une pension de 3,000 livres. Sa brusque franchise lui avait fait trop d'ennemis dans les bureaux du ministère, et ceux-ci eurent le dessus quand il eut perdu Seignelai et Bontemps, qui avaient de l'amitié pour lui. Forbin, dans sa retraite, devint un homme nouveau. Il ne s'occupait plus que des devoirs de la religion : rigide envers lui-même, indulgent pour les autres, son bien devint le patrimoine des pauvres. Au reste, sa libéralité s'était déjà manifestée d'une manière qui lui fait le plus grand honneur. Le vice-roi de Barcelone lui avait fait abandon de ses droits sur un navire français, conduit dans ce port par un corsaire flessinguais que la tempête avait forcé d'y entrer. Forbin rendit au propriétaire le navire, qui était d'une valeur immense. E—s.

FORBIN (GASPARD-FRANÇOIS-ANNE DE), mathématicien-théologien, dont Barbier (*Exam. des dictionn.*, p. 342) a signalé l'omission dans la *Biographie universelle*, était de la même famille que le célèbre comte de Forbin (*voy. l'article précédent*). Né le 8 juillet 1718 à Aix, il fut reçu presque au berceau chevalier de Malte et fit ou dut faire dans sa jeunesse quelques courses sur les galères de l'ordre. Son penchant pour les études abstraites l'engagea de bonne heure à renoncer au service pour se livrer entièrement à l'examen des théories scientifiques ; mais ce fut avec plus de zèle que de succès. Après avoir eu le malheur de se ranger parmi les adversaires de Newton, qu'il était incapable de comprendre, il eut celui de se mettre en opposition avec l'Académie des sciences sur les principes de la géométrie. Les idées singulières de Forbin purent bien faire sourire les géomètres de l'Académie ; mais elles ne lui attirèrent pas, comme le dit Barbier, la haine des mathématiciens, puisque aucun ne daigna prendre la peine de le réfuter. Il mourut vers 1780, aussi complètement oublié que ses écrits, tous anonymes. En voici les titres : 1<sup>o</sup> *Accord, ou Traité dans lequel on établit que les voies de rigueur en matière de religion blessent les droits de l'humanité*, Paris, 1755, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, attribué par M. Quérard au chevalier de Forbin (*France littér.*, t. 5, p. 160), n'a pas été connu de Barbier ; 2<sup>o</sup> *Accord de la foi avec la raison dans la manière de présenter le système physique du monde et d'expliquer les différents mystères de la religion*, Cologne, 1757, 1768, 2 vol. in-12. Les exemplaires sous la date de 1768 ne diffèrent que par le renouvellement du frontispice. Dans la première partie, l'auteur combat le principe de l'attraction, qu'il regarde comme une hypothèse fautive qui n'explique rien, et lui substitue la répulsion, au moyen de laquelle il se flatte de donner une idée nette de la création. Dans la seconde partie, après avoir prouvé l'existence de

Dieu par les règles de la géométrie, il explique de la même manière les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, etc. En terminant l'analyse de ce singulier ouvrage, Fréron (*Ann. litt.*, 1757, t. 4, p. 121) déclare qu'il ne se flatte pas de l'avoir compris, mais que l'auteur lui paraît un homme de génie qui a beaucoup lu et plus encore médité ; 5<sup>o</sup> *Exposition géométrique des principales erreurs de Newton, par la génération du cercle et de l'ellipse*, Paris, 1760, in-12. L'auteur, dit Lalande (*Bibl. astronomique*, p. 477), ne comprenait pas la loi du mouvement rectiligne ; 4<sup>o</sup> *Éléments des forces centrales*, ibid., 1774, in-8<sup>o</sup>. Forbin a laissé en manuscrit : *Exposition des droits de la puissance temporelle en matière de religion*. Le manuscrit autographe se trouvait dans le cabinet de Detune, libraire à la Haye (*voy. son Catalogue*, 1785, in-8<sup>o</sup>). W—s.

FORBIN (LOUIS-NICOLAS-PHILIPPE-AUGUSTE, comte DE), directeur général des musées de France, membre de l'Académie royale des beaux-arts, naquit en 1779, dans le pays de ses ancêtres, en Provence, au château de la Roque d'Antheron. Il descendait, en effet, de ce Palamède le Grand (*voy. FORBIN, PALAMÈDE DE*), dont Moreri a donné tous les titres : « Palamède de Forbin, chevalier, seigneur « de Soliers, vicomte de Martignac, conseiller et « chambellan du roi très-chrétien, Louis (le roi « Louis XI), par la grâce de Dieu, roi de France, « comte de Provence, Forcalquier et terres adja- « centes, gouverneur et lieutenant général audit « pays. » Cette illustre maison de Forbin se divise en plusieurs branches : la branche de la Barben, la branche de Janson, la branche d'Oppède, la branche des Issarts ; à la première de ces branches appartient le comte de Forbin la Barben, peintre, écrivain, voyageur, poète et romancier. Armes : « d'or, un chevron d'azur accompagné de trois « têtes de léopard. » M. le comte de Forbin (c'est ainsi qu'on l'appelait au Louvre, où sa trace est restée, où son nom rappelle à tous un modèle exquis d'urbanité, de bienveillance et de bel esprit) avait donc quatorze ans à peine lorsqu'il entendit retentir la grande voix populaire qui proclamait que la noblesse était anéantie, et qu'il n'y aurait plus désormais ni privilèges, ni armoiries, ni titres, ni châteaux forts : rien du passé ! — Cependant l'avenir de cet enfant, dépouillé du bien de ses ancêtres, tombait à l'état de problème, et la guerre civile était aux portes de la Provence ; on se battait à Lyon, Français contre Français, et ce fut dans ces abominables rencontres, voisines de l'impunité, que le jeune Forbin fit ses premières armes. Il avait amené avec lui, pour le servir dans ces guerres lamentables, deux ou trois domestiques (tout ce qui restait des splendeurs de sa maison !); ces fidèles serviteurs, qui représentaient la dernière féodalité des Forbin la Barben et même des Forbin-Janson, furent tués aux côtés de cet adolescent. En même temps son père et son oncle furent livrés

au bourreau; son nom même, à cet âge si tendre, devint un titre de proscription. Il fallut, non plus se défendre, les armes à la main, mais se cacher dans uneasure. Un brave homme, un Lyonnais, voyant tant de jeunesse unie à tant de courage, à tant de malheurs, prit en pitié le petit citoyen Forbin, et le désarmant de son épée inutile, il lui mit en main un crayon, une brosse, une palette; il fit du gentilhomme un artiste, et du futur colonel un bon peintre. Ainsi l'héritier de tant de gentilshommes qui avaient vécu en rois de la Provence, grâce à l'intervention bienveillante de cet homme intelligent, fut arraché à cette sanglante mêlée où tant de gens ont laissé, celui-là sa vie, et celui-là son honneur. Qu'il soit béni, le brave homme qui vint en aide à cette jeune intelligence; il s'appelait M. de Boissieux, et il se trouva qu'il avait deviné juste en retirant à l'ombre saine et élémentaire de l'atelier du peintre cet imprudent volontaire des batailles civiles. — Le jeune Auguste de Forbin était né tout exprès pour l'exercice de ces grands arts qui donnent le bonheur, même au défaut de la gloire. A dix-sept ans il arrivait à Paris, avec son camarade et son ami Granet, le vrai peintre; et l'un et l'autre entraient dans l'atelier de David, le grand peintre David, un de ces maîtres dont le souvenir est impérissable. On retrouverait, au besoin, dans le livre excellent de M. Delécluse (*David et son école*), le travail de M. de Forbin et de son ami Granet durant ces belles années si remplies; mais la guerre était proche, la guerre honnête des gens de cœur, lorsqu'il s'agit, non pas de déchirer la patrie, mais de la défendre. A cette guerre, il fallait des hommes, et, voyez la honte et la vanité des proscriptions! les vieux noms des vieilles armées furent les bienvenus, sinon les premiers appelés dans les phalanges nouvelles. Le jeune soldat Forbin eut donc sa part de courage et d'honneur dans les guerres de cette révolution qui avait égorgé son oncle et son père, et renversé leur donjon féodal. — Il fut soldat, il fut chasseur, il fut dragon, et il ne démentit pas ce sang des vieux Forbin qui avaient porté l'épée, qui avaient conduit des escadres à la guerre et mené des régiments à la bataille. Oui, mais il fallut, un beau jour, passer par l'Italie. Elle était à nous; mais, vaincue, elle dominait, par son génie et par ses armes les âmes intelligentes et les esprits, amis des chefs-d'œuvre. En voyant l'Italie, il sembla à notre jeune dragon qu'il recouvrait sa patrie, et tout pareil à ces héros des métamorphoses qui reviennent soudain à ce qu'ils ont aimé tout d'abord, il s'arrêta, plein de joie et d'orgueil, dans ce grand musée. Il vit Rome et le Vatican, à l'heure où les chefs-d'œuvre y étaient encore. O miracle! Il y eut alors dans cette envahissante armée un soldat qui déposa soudain l'épée et le casque, afin de contempler d'une façon modeste, recueillie et élémentaire, les merveilles de Michel-Ange et les miracles de Raphaël! En vain la vic-

toire et la gloire des armes disaient : En avant! — Je reste ici, disait le jeune capitaine, dans cette ville où tant de siècles et de grands hommes ont laissé leur empreinte. Ainsi de ce premier voyage en Italie il rapporta un brin de gloire militaire et deux ou trois tableaux qu'il avait copiés parmi les ruines et les paysages; ces souvenirs récents de la grande contrée furent agréés à l'exposition du Louvre, et fort approuvés de David et de son disciple Gérard. Quoique artiste et soldat tout ensemble, on ne voit pas cependant que Forbin ait abusé de ce mélange heureux d'un peintre et d'un capitaine. Il haïssait, si jeune encore, l'enthousiasme de mauvais goût et les déclamations toutes faites; il haïssait le bruit en toutes choses, et même le bruit du sabre; au contraire, il aimait les élégances qui conviennent à peu de monde, il aimait la grâce et le doux parler. Plusieurs portraits du comte de Forbin à cette époque de sa jeunesse le représentent comme un homme d'une taille heureuse; un beau visage, un beau regard, de belles mains, paraissant plutôt faites pour conduire habilement les charmants outils de la paix que pour manier les terribles machines de la guerre. Et nous qui avons vu ce galant homme, nous nous rappelons en toute sympathie, avec un grand respect, cet aimable regard, cette honnête et douce parole, un si paisible sourire, un son de voix si doux, un regard si charmant! Tout ce qui était du soldat avait disparu; le gentilhomme, à présent, se montrait dans l'artiste; en un mot, c'était l'urbanité même : il était né bien élevé, et de ces délicatesses de race il n'avait rien perdu à se battre avec les dragons de ce terrible duc d'Abrantès, qui parlait latin comme un docteur, et qui jurait comme un hussard. — Et voilà comment, avec ce grand nom qu'il cachait si mal aux jours du danger, qu'il portait si bien en tout temps, et qui perçait sous l'uniforme du républicain, avec ces frais tableaux qui se faisaient jour en plein Louvre, avec de bons coups de sabre bien appliqués... disons aussi : par ses romances qui se chantaient sur toutes les guitares, par ses dessins qui décoraient tous les albums, par sa politesse et par tous les agréments de son esprit il fut, un instant tout ce que pouvait être, aux premiers jours de l'Empire, un jeune et beau gentilhomme de bonne race; il fut le chambellan, que dis-je? il fut l'ami d'une princesse; il fut un des premiers décorés de la Légion d'honneur, pour une action d'éclat dans la campagne de Portugal; il fut le camarade et le compagnon de Granet, Gérard l'appelait *son confrère*! il fut même officier d'état-major, et le maréchal duc d'Istrie en fit *son bras droit*, comme on disait alors. Mieux que cela! le comte de Forbin fut choisi, tout pauvre et ruiné qu'il était, par une intelligente, belle et riche héritière de Bourgogne, la fille unique de M. le comte et de madame la comtesse de Dortan. Madame de Dortan était elle-même une digne fille de la maison de Da-

mas. — Cependant l'Italie était restée une inépuisable séduction pour notre artiste. Une fois qu'il eut payé sa dette à l'armée, à la cour, à ces futiles honneurs qui ne convenaient guère au nom qu'il portait, le comte de Forbin revint bien vite en sa chère Italie, à ses crayons, à ses livres, à tant de sympathique admiration pour les grands artistes et pour les belles choses qui jusqu'à la fin de sa vie a tenu tant de place dans ses écrits, dans ses tableaux, dans ses souvenirs, dans ses rêves. Une main pieuse (M. le comte de Marcellus) a publié le *Portefeuille de M. le comte de Forbin* (Paris, 1843, in-4°). Ouvrez ce livre, et que vous lisiez la page écrite, ou que vos yeux s'arrêtent sur ce dessin habilement reproduit, vous trouverez l'Italie, et vous reconnaîtrez l'homme heureux « pour qui l'on dirait « que fut écrit l'*Ut pictura poesis*, » disait M. de Chateaubriand. « Écrits ou dessinés, disait encore « ce grand maître qui était un si bon juge, les « tableaux de M. de Forbin joignent la fidélité à « l'élégance. » M. de Forbin n'a pas laissé, sans l'étudier comme il convient, un seul fragment de l'Italie. A Pise il a dessiné le *Campo-Santo*; à Naples il a copié ce ravissant paysage que baigne, en se jouant, la Méditerranée obéissante au plus léger souffle du printemps. Il a côtoyé les magiques avenues qui conduisent à Gènes la Superbe, à telles enseignes, qu'il fut battu d'un bel orage dans le golfe de la Spezzia. Il s'est reposé sur la roche sacrée de Pausilippe, la sentinelle de la mer; il a relevé les ruines du palais de la reine Jeanne; il a reproduit les vieilles maisons de Messine et les frais paysages de Syracuse. A Rome il a dessiné la villa Borghèse, une maison de pêcheurs à Baïes; au Vésuve, à la lueur de l'éruption, il emprunte la mort de Pline l'Ancien, que raconte admirablement Pline le Jeune. A Florence il a vu, il s'en souvient, cette église de Santa-Maria-Novella, aimée de Michel-Ange, qui l'appelait la nouvelle mariée, et il a reproduit ce grand cloître, où Boccace a disposé avec tant d'industrie et de bon goût les belles dames du Décaméron florentin. Parfois aussi il se souvient de son pays natal, la douce et éclatante Provence. Il a laissé dans son album, le cloître de St-Sauveur à Aix, une bastide à Nice; *Sylvaecane* dans la vallée de la Durance, est un des plus charmants dessins du comte de Forbin, avec le *pont d'Avignon* et la *fontaine de Salon*. « A tous les cœurs bien « nés... » Après l'Italie, il n'aimait rien tant que la Provence; après la Provence il aimait la Grèce, et de la Grèce à Jérusalem il n'y avait qu'un pas pour le disciple enthousiaste de M. de Chateaubriand. Dans ces grands voyages où il portait toute la grâce et tout le sérieux de son esprit, le comte de Forbin a dessiné des merveilles : *Jérusalem*, *Jaffa*, *la vallée de Josaphat*, *Constantinople*, *Damiette*, *le Sépulcre des rois et des juges*, *Jéricho*; « un assemblage de cabanes de terre, recouvertes « d'une fougère desséchée! » Ainsi disait Child Ha-

rold. Cherchez encore, et vous trouverez dans ces feuillets charmants *Clarence*, « berceau d'un « amour profond! » Milo qui rappelait au comte de Forbin une des gloires de sa famille; M. de Forbin a dessiné ce petit champ du pauvre Jorgos, où le jeune comte de Marcellus (M. de Marcellus l'Athénien, le propre gendre du comte de Forbin) découvrit cette Vénus, la fleur du Louvre, cette Vénus armée (*O ma belle guerrière!* eût dit Shakspeare), que le bon roi Louis XVIII confiait à la garde du comte de Forbin, qu'il avait fait le conservateur de son Louvre. Ceci dit, jetez un coup d'œil sur ce bienveillant château de la Barben où vécut le comte de Forbin. Le château est bien vieux, le paysage est resté jeune! On voit encore dans cette antique et glorieuse maison, qui abrita ces gloires et ces poésies, l'humble chapelle où s'agenouillait St-François de Sales, le vénérable allié des Forbin. Nous l'avons vu, ce château de la Barben, entre ses deux tours féodales, dans un admirable tableau du reconnaissant Granet. Granet avait aussi reproduit cette salle gothique où respire encore, en son image vénérée, ce Palamède le Grand, que l'historien Mézeray appelait le plus habile et plus sage négociateur de son temps. Lisez sur ces illustres murailles la devise des hommes de cette maison, il est écrit : *Regem ego comitem, me comes regem*, que l'on traduit ainsi : *Par moi, le roi fut fait comte* (comte de Provence), *et par le roi, moi le comte, je fus fait roi*. En effet, il était une espèce de roi dans toute la Provence, Palamède le Grand. Voilà par quelle suite d'aïeux, de voyages et de travaux le comte de Forbin vit arriver enfin le retour de ses rois légitimes. En 1814 il assistait à la rentrée du roi Louis XVIII; deux ans après il était membre de l'Institut, et le roi le fit directeur de ce grand musée, où l'on voit encore la trace du directeur général et la trace de l'artiste, même après les excellents arrangements de M. Jeanron, qui fut un instant le digne successeur du comte de Forbin. C'est à M. Jeanron que l'on doit la disposition du salon carré, plein de chefs-d'œuvre choisis parmi les chefs-d'œuvre. C'était un bel emploi, cet emploi de directeur général des musées de France, et le roi eût trouvé difficilement un homme qui convînt davantage à cette heureuse fonction, une fonction qui convînt davantage à cet homme-là. Quelle fête en effet pour le comte de Forbin de vivre au milieu de ces chefs-d'œuvre et de ces artistes qu'il aimait tant! quelle fête aussi d'avoir un pareil directeur, pour tous ces artistes pressés autour de ce roi pacifique, et destinés à orner ce Louvre dont il fallait remplir le vide et réparer les brèches! En même temps quelle sécurité c'était là pour ces peintres, pour ces sculpteurs et ces graveurs, esprits ombrageux, âmes en peine, et faciles à décourager, de se savoir compris, encouragés, protégés par ce galant homme ami des belles choses, qui les aimait, qui les connaissait, qui en avait été con-

solé aux temps de sa pauvreté, qui en tirait sa gloire et son orgueil aux heures de la fortune! Ainsi ce monde ombrageux des beaux-arts avait accepté, en toute reconnaissance, la tutelle et l'administration du comte de Forbin. On l'aimait, dans ce monde jaloux et turbulent, pour toutes les rares et charmantes qualités de son esprit et de son cœur. On l'aimait pour sa bonne grâce, on l'aimait pour sa justice et pour sa sincérité. Il était actif, il était laborieux, il était prêt toujours à tout voir, à tout entendre; il comprenait la plainte de l'artiste, il comprenait son orgueil, et même il lui pardonnait ses vanités. C'était vraiment un très-grand seigneur, d'un abord facile et d'une inépuisable complaisance, avec tant de bonnes et charmantes paroles qui venaient de source et par fusées, avec tant de réserve, de politesse et de bon goût. Que de mots charmants il semait dans le monde, à propos de tout, à propos de rien! « — Tout ce qui « a été bon (disait-il) en peinture n'a été bon « que pour revenir; tout ce qui est mauvais peut « dominer un moment par caprice, mais passe « sans retour. — Rien n'est plus juste que le temps! « — Que de tableaux célèbres sont à peine regardés! *l'oubli seul dure* toujours! » Il aimait à rire, partant il riait volontiers. Il racontait un jour que, lorsqu'il exposa les *Ruines de Syracuse*, un de ses amis s'écria en voyant son tableau: « Ah! ah! « voilà Syracuse? et puis l'Etna? C'est un volcan, « n'est-ce pas? J'en ai entendu parler, mais je ne « savais pas qu'il eût la forme d'un pain de sucre. » — Il disait aussi, mais sans haine et sans fiel: « Que de gens m'accorderaient tout de suite et « pour toujours que j'ai du talent, si j'étais moins « bon gentilhomme ou plus grand seigneur! » C'était vraiment un bel esprit, qui faisait bien tout ce qu'il entreprenait; seulement il ne faisait jamais mieux. Il a publié, en 1819, son *Voyage dans le Levant*; il était jeune encore, et le récit de ce voyage est plein de vie et de jeunesse. — Autre mérite (et ce mérite exquis est devenu par son gendre M. de Marcellus un mérite attaché à cette heureuse maison), il avait lu les anciens, et c'est un grand charme, en ces voyages de fêtes et de plaisirs, d'entendre ce voyageur, avec l'à-propos d'un vrai poète, citer Homère et Virgile, Horace et Pindare. Il était resté fidèle à l'abbé Delille, il était loué de M. de Chateaubriand, il fut un des premiers à adopter M. de Lamartine; à chaque pas, dans son voyage aux pays du soleil, il s'arrête et il demande: Où donc est lord Byron? tant chez lui l'esprit est prompt, l'intelligence est vive. Le comte de Forbin publia, en 1825, ses *Souvenirs de Sicile*, et peu de voyages ont été racontés d'un ton plus vrai et dans un sentiment plus sincère. — Il est son maître, on le voit rien qu'à sa façon de voyager. Il vient, il va, il s'arrête, il regarde, il admire, il compare, et chemin faisant il rend justice à tout le monde, même aux voyageurs qui l'ont devancé, et toujours les poètes

anciens mêlés aux poètes modernes se lèvent à son approche, et lui tiennent bonne et fidèle compagnie! Il finit par les voyages, il avait commencé par le roman. Son premier livre fut un petit roman de la dimension d'*Atala* ou de *René*, les deux grandes admirations de sa jeunesse; or il était jeune lorsqu'il écrivit ces douces et poétiques fictions. Ce roman s'appelait *Charles Barimore*, et dès les premières pages on retrouvait l'Italie, on reconnaissait le beau monde du 18<sup>e</sup> siècle, on pénétrait au milieu des grands salons, des anciennes histoires, des vieilles passions, peintres et poètes, musiciens et grandes coquettes, héros naissants et rois détrônés, Voltaire et Chateaubriand, Frédéric le Grand et Bonaparte, Cimarose et Rossini. Il y a tout le commencement du 19<sup>e</sup> siècle et toute la fin du siècle qui a précédé le nôtre dans ce *Charles Barimore*! A coup sûr ce n'est pas un bon livre, et cependant l'accent est vrai, le charme est réel, l'homme élégant, charmant, aimé des princesses, l'artiste aimé, honoré, fêté, le causeur élégant, le courtisan honnête homme (s'il en est), le musicien ingénieux, l'ami de madame de Staël et de madame de Duras (deux grandes dames, un génie, un esprit!) se retrouvent dans ces pages élégantes. Ce petit livre, accepté dans les meilleurs salons, par les plus difficiles lecteurs, ressemble aujourd'hui à ces modes passées que plus d'une beauté ont rendues célèbres, à ces habits d'autrefois que l'habileté d'un grand peintre rend charmants encore, et qui font rougir les coquettes de ce matin, lorsqu'elles comparent leurs puffs d'aujourd'hui aux puffs d'autrefois. — Tous les honneurs que méritaient son nom, son talent, sa personne, et que l'amitié de deux rois de France peut valoir à un grand seigneur, le comte de Forbin les avait réunis sur sa tête innocente. Il est mort lieutenant-colonel, membre de l'Institut, chevalier de l'ordre royal de St-Michel, commandeur de la Légion d'honneur, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, membre d'un grand nombre d'Académies. Mieux encore, il est mort entouré d'estime et de louanges, il est mort aimé, honoré, pleuré (le 25 février 1841). Les arts ont porté le deuil de ce bel esprit qui les avait tant aimés. M. Paul Delaroche, un des plus grands peintres, un des plus nobles et des plus inflexibles esprits de ce temps-ci, écrivit alors auprès du cercueil du comte de Forbin la suprême louange. A cette heure, les restes mortels du comte de Forbin reposent dans le cimetière de la ville d'Aix en Provence, à côté du monument de sa mère, et le voyageur peut lire écrite, en lettres d'or, sur son marbre funèbre, une inscription que la biographie et l'histoire ne démentiront pas. — Voici le titre exact des écrits du comte de Forbin: 1<sup>o</sup> *Charles Barimore*, roman sentimental, Paris, 1817, in-8<sup>o</sup>, suivi, dans une cinquième édition, des *Œuvres inédites* de M. de Forbin, Paris, 1842, in-8<sup>o</sup> (traduction espagnole en 1825, Paris, in-8<sup>o</sup>);

2<sup>o</sup> *Souvenirs de la Sicile*, Paris, 1825, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Un mois à Venise, ou recueil de vues pittoresques*, dessinées par M. le comte de Forbin et M. Dejuine, peintre d'histoire, Paris, 1824, in-fol., 15 planches; 4<sup>o</sup> *Voyage dans le Levant*, en 1817 et 1818, orné de 80 planches, Paris, 1819, in-fol. et in-8<sup>o</sup>. J. J.

FORBIN DES ISSARTS (CHARLES-JOSEPH-LOUIS-HENRI, marquis DE), de la même famille que le précédent, mais d'une autre branche, naquit à Avignon vers 1771. Il émigra en 1790 pour rentrer au service de l'Espagne et prit part, avec la marine de cette nation, à toutes les guerres contre la France. Il se fit notamment remarquer au siège de Toulon. En 1815 le marquis de Forbin des Issarts rentra en France, mais il ne voulut pas se rallier au gouvernement impérial. En 1814, l'un des premiers à acclamer le retour des Bourbons, il fut nommé lieutenant des gardes du corps et chevalier de St-Louis. Quand Louis XVIII dut de nouveau quitter Paris au mois de mars 1815, le marquis de Forbin des Issarts accompagna la famille royale jusqu'aux frontières et bientôt après se rendit à Gand, après avoir inutilement tenté de rejoindre le duc d'Angoulême dans le Midi. Rentré dans les gardes du corps à la seconde Restauration, il fut appelé aux fonctions de président du collège électoral de Vaucluse. Nommé député, il se fit remarquer à la chambre de 1815 par son dévouement à la cause des Bourbons, et prit la parole dans les débats relatifs à la priorité de la délibération entre la loi des finances et celle sur l'organisation des collèges électoraux. Son mandat expiré, le marquis de Forbin des Issarts ne fut réélu qu'à la session de 1820; il y soutint le ministère avec ardeur. Au mois de juin 1822, il fit insérer dans la *Quotidienne* une réponse à une lettre de Benjamin Constant qui avait été publiée par le *Courrier français* et le *Constitutionnel*; un duel s'ensuivit. Souffrant, Benjamin Constant ne pouvait se tenir debout; des chaises furent apportées, les deux combattants s'y assirent avec sang-froid à dix pas l'un de l'autre et échangèrent deux coups de pistolet qui heureusement ne les atteignirent pas. Maréchal de camp en 1822, conseiller d'État en service ordinaire en 1825, et attaché au comité de la guerre, le marquis de Forbin des Issarts fit partie de la commission chargée d'examiner la proposition tendant à exclure de la chambre le député Manuel (*voy. ce nom*). Après la session, réélu par le département de Vaucluse, Forbin des Issarts continua à se faire remarquer parmi les plus ardents défenseurs de la monarchie, et Charles X récompensa son dévouement au mois novembre 1827 en le nommant pair de France. Il ne jouit pas longtemps de cet honneur, la promotion dont il faisait partie ayant été annulée à la suite de la révolution de 1830. Dès lors le marquis de Forbin des Issarts vécut dans la vie privée jusqu'à sa mort, arrivée en 1851. E. D—s.

FORBISCHER. *Voyez* FROBISHER.

FORBONNAIS (FRANÇOIS VÉRON DE), inspecteur général des monnaies, membre de l'Institut, naquit le 5 octobre 1722 au Mans, où son trisaïeul avait fondé une manufacture d'étamines connues dans le midi de l'Europe sous le nom de *Vérones*. Après avoir terminé ses études à Paris, le jeune Forbonnais voyagea pendant deux années en Italie et en Espagne pour les affaires commerciales de son père. Un de ses oncles, riche armateur de Nantes, l'appela auprès de lui en 1745. Le mouvement extraordinaire de cette place opulente, les vaisseaux richement chargés que recevait son port, frappèrent vivement Forbonnais et tournèrent son esprit naturellement réfléchi vers l'étude de l'économie politique. Pendant un séjour de cinq ans dans cette ville, il recueillit un grand nombre d'observations importantes sur les manufactures, le commerce, la marine, les colonies, la valeur des monnaies, etc. Il vint à Paris en 1752 et présenta au gouvernement divers mémoires sur les finances; mais s'étant permis de défendre ses principes en présence et contre l'opinion du ministre dont il sollicitait la faveur, il n'en reçut qu'un accueil dédaigneux et fut éconduit. Inspiré par cette noble fierté que nous donne le sentiment de nos forces, Forbonnais prit dès lors la résolution de ne jamais faire sa cour aux grands et d'adresser directement ses idées au public. Riche de son propre fonds et des matériaux nombreux qu'il avait amassés, il publia de 1755 à 1758 plusieurs traités dont les plus importants sont l'*Extrait de l'Esprit des lois*, les *Éléments du commerce* et les *Recherches et considérations sur les finances de France*. Tous ces ouvrages, dirigés vers un but éminemment utile, associèrent leur auteur à la gloire des hommes célèbres qui dans le même temps honoraient notre littérature, Voltaire, Buffon, Montesquieu, dont les écrits lumineux ont agrandi l'horizon du génie. En 1756, un brevet d'inspecteur général des monnaies fut la récompense de ses premiers travaux. La France, à cette époque, était épuisée par une guerre désastreuse qui moissonnait l'élite de sa population et stérilisait nos provinces. L'état des finances était tel, qu'il ne restait en 1758 que 1,500,000 livres au trésor. Le gouvernement, instruit à l'école du malheur, sentit le besoin d'appeler autour de lui les citoyens capables d'éclairer sa marche pour l'aider à cicatiser les plaies du corps politique. Forbonnais ne fut point oublié. Trois ministres, Berryer, Choiseul et Belle-Isle, l'associèrent secrètement à leurs travaux et lui demandèrent des conseils. Silhouette, devenu contrôleur général en 1759, voulut l'attacher à son département. Forbonnais refusa d'abord et ne se rendit que sur un ordre du roi, qui l'honorait de son estime. « Du moment qu'il fut installé au contrôle général « en qualité de premier commis, il y acquit toute « la prépondérance que devaient lui donner son « nom et ses lumières. Tout ce qui s'est fait de « brillant et de juste sous Silhouette est presque

« en entier son ouvrage. » Une de ses plus importantes opérations fut de créer dans les fermes générales du royaume soixante-douze mille actions, chacune de 1,000 francs, auxquelles il attribua la moitié des bénéfices dont jouissaient les fermiers généraux. Cette ressource, qui produisit en vingt-quatre heures 72 millions sans grever l'État, fut vivement applaudie. Il suspendit en outre plusieurs privilèges concernant la taille, et réduisit beaucoup de pensions (1). Pendant son administration, qui dura plusieurs années et lui fit le plus grand honneur, Forbonnais s'imposa la loi de ne jamais donner d'audience particulière qu'en présence de deux témoins, afin d'éloigner toute idée de séduction par l'or ou par les femmes. En 1760, cet homme intègre proposa au gouvernement les bases d'une paix dont l'exécution eût évité à la France le traité honteux de 1763. Son plan, approuvé par le duc de Choiseul et par l'ambassadeur d'Espagne, ne fut point adopté, parce que la marquise de Pompadour n'avait pas été consultée. En 1763, Choiseul eut de nouveau recours à Forbonnais, qui lui présenta un plan général de finances dans lequel il remplaçait par un impôt unique plusieurs contributions onéreuses au peuple, et supprimait les trois quarts des frais de perception. Le conseil d'État et le vertueux Dauphin, père de Louis XVI, applaudirent à cette mesure; mais elle échoua contre les intrigues de la favorite et l'apathie d'un monarque dont le sceptre était tombé en quenouille. Ces réformes et d'autres qu'annonçait notre sévère censeur soulevèrent contre lui cette foule de courtisans rapaces qui gaspillaient les trésors de l'État; ils le calomnièrent auprès du roi, dont ils obtinrent un ordre qui l'exilait dans ses terres. Loin d'une cour avilie et corrompue, où son intégrité le rendait déplacé, Forbonnais, dans sa retraite, ne resta point oisif. Les douces occupations de l'agriculture, le goût des beaux-arts, le charme des lettres, servirent d'aliment à l'activité de son esprit. L'office de conseiller au parlement de Metz, qu'il avait acheté, le plaçait dans l'ordre de la noblesse; Forbonnais renonça généreusement aux privilèges dont il eût pu jouir en matière d'impôt, et par acte du 30 septembre 1764 il soumit à la taille toutes ses propriétés. Cet exemple, s'il eût été suivi par les deux ordres privilégiés en 1789, aurait peut-être épargné bien des malheurs à la France. Cependant notre solitaire entretenait une correspondance suivie avec les intendants des finances. Le fameux abbé Terray entre autres, promu au contrôle général en 1769, lui demanda des mémoires, profita de ses lumières, mais fit en vain tous ses efforts pour le ramener au timon des affaires. Forbonnais, que les Manceaux eurent

(1) Forbonnais voulut aussi contribuer de sa fortune à l'amélioration de nos manufactures; et c'est lui qui proposa en 1760 à l'Académie des sciences un prix extraordinaire pour la perfection des verreries. Il avait exigé de n'être point nommé; mais sa modestie fut trahie par les rédacteurs du *Journal des savants* (août 1769, p. 532). Bosc d'Antic remporta le prix.

l'injustice de ne pas députer aux états généraux, vint en 1790 à Paris, sur l'invitation du comité des finances. Il eut part à un travail relatif aux monnaies, dont le résultat a été imprimé. Revenu au sein de sa Tusculane chérie, ses plus douces occupations étaient de répandre des bienfaits autour de lui et de mettre en ordre ses nombreux manuscrits; mais les troubles civils qui continuaient à désoler le département de la Sarthe le forcèrent de quitter ses foyers, en avril 1799, et de se réfugier à Paris. Son âge ne l'empêcha point de fréquenter assidûment l'Institut, dont il était associé, jusqu'à sa mort, arrivée le 20 septembre 1800: il était membre de l'Athénée de Lyon, du Lycée d'Alençon, de la Société des arts du Mans, etc. Ses nombreux ouvrages ont tous pour objet l'utilité publique, et attestent l'étendue de ses connaissances. Voici les principaux: 1° *Extrait du livre de l'Esprit des lois, avec des observations*, 1753, in-12, imprimé aussi la même année dans les *Opuscules* de Fréron. Cette analyse signale le trait distinctif du caractère de l'auteur: la rectitude des idées; 2° *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, par D. H. Ustariz, traduit de l'espagnol, 1753, in-4°. Ce traité, publié à Madrid en 1724, présente au milieu de quelques détails insignifiants plusieurs vérités importantes. On y apprend que l'Espagne, depuis 1492, époque de la conquête des Indes occidentales jusqu'en 1724, a tiré du nouveau monde 9 milliards 460 millions de piastres, qui répondraient aujourd'hui à plus de 50 milliards; 3° *Considérations sur les finances d'Espagne, relativement à celles de France*, Dresde (Paris), 1753, in-12. Ce livre fit une grande sensation sur le gouvernement espagnol, dont il dévoilait les trop longues et funestes erreurs. Le ministre Enseñada demanda l'auteur pour consul général en Espagne; mais, sur l'avis du maréchal de Noailles, le conseil de Louis XV refusa son consentement; 4° *Le Négociant anglais*, Dresde (Paris), 1753, 2 vol. in-12. C'est une traduction abrégée du *British Merchant*, ouvrage publié à Londres en 1715 sur le commerce de l'Angleterre avec la France, le Portugal et l'Espagne, d'après les bases posées par le traité d'Utrecht. Forbonnais réfute quelques erreurs de l'écrivain anglais et développe les idées lumineuses qui distinguent cet ouvrage. Il a aussi esquissé dans le discours préliminaire le tableau historique du commerce de la Grande-Bretagne; 5° *Éléments du commerce*, Leyde, Paris, 1754, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés. L'édition de 1796 est corrigée et enrichie d'additions importantes. Ce livre classique a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. L'auteur est le premier qui ait traité méthodiquement tout ce qui a rapport au commerce. On sait que l'économie politique est la théorie des richesses considérées dans leurs rapports avec la prospérité publique. Chaque nation renferme dans son sein les éléments de son propre bonheur et le meilleur gouvernement est celui qui favorise da-

vantage l'agriculture, l'industrie, l'exportation des produits du sol, la circulation du numéraire, d'où naît le crédit public. L'auteur apporte dans le développement de ces importantes vérités toute la sagacité d'un profond observateur; 6<sup>o</sup> *Questions sur le commerce des Français au Levant; Examen des avantages et des désavantages de la prohibition des toiles peintes*, Marseille, Carapatia (Paris), 1755, 2 brochures in-12; 7<sup>o</sup> *Recherches et considérations sur les finances de France depuis 1595 jusqu'en 1721*, Bâle, 1758, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; 2<sup>e</sup> édition, Liège, 1758, 6 vol. in-12. Cet ouvrage mit le sceau à la réputation de l'auteur et fut accueilli chez l'étranger avec autant d'empressement qu'en France. Thomas faisait le plus grand cas de ces recherches : il y a puisé les principaux matériaux de son éloge de Sully; 8<sup>o</sup> *Principes et observations économiques* avec cette épigraphe : *Est modus in rebus*, Amsterdam, 1767, 2 vol.; 9<sup>o</sup> *Analyse des principes sur la circulation des denrées et l'influence du numéraire sur cette circulation*, Paris, 1800, petit volume in-12. L'Institut, auquel l'auteur l'avait présenté, en ordonna l'impression. Forbonnais a publié en outre quelques poésies légères et beaucoup de notes insérées, sous le nom du *Vieillard de la Sarthe*, dans le journal de M. Dupont de Nemours et fourni plusieurs articles à l'Encyclopédie. Il avait à vingt-sept ans composé une tragédie de *Coriolan*, reçue par les Français, mais non représentée. Il a laissé un grand nombre de manuscrits sur la littérature, les finances et la politique. M. Delisle de Sales a publié la *Vie littéraire de Forbonnais*, Paris, Fuchs, 1801, 87 pages in-8<sup>o</sup>. M. Leprince d'Ardenay, président de la Société des arts du Mans, a prononcé son éloge le 20 novembre 1800, 16 pages in-8<sup>o</sup>.

L—U.

FORCADEL (ÉTIENNE), en latin *Forcatulus*, naquit à Béziers en 1554. On ne se souvient de lui qu'à cause du hasard qui le mit en concours avec Cujas pour une chaire de droit vacante à Toulouse en 1554. Pithou (dans l'épithaphe de Cujas), Papire Masson et Ste-Marthe ont écrit que Forcadel l'avait emporté sur Cujas. Cette erreur, répétée de dictionnaire en dictionnaire, a attiré bien des injures à Forcadel et aux juges qu'on supposait l'avoir favorisé. C'est un des exemples qu'on citait le plus souvent pour prouver les avantages qu'obtiennent si souvent les hommes médiocres sur ceux d'un mérite supérieur. Cependant M. Peitavin, secrétaire perpétuel de l'Académie des jeux floraux, a fait insérer un article dans le n<sup>o</sup> 74 du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Montpellier*, où il justifie la ville de Toulouse du blâme dont on l'avait chargée à cette occasion. Il fait voir que Cujas s'était en effet inscrit pour le concours en même temps que Forcadel et quelques autres, mais qu'il quitta Toulouse avant la décision du concours, et que Forcadel ne l'emporta que parce qu'il se trouva le plus habile par l'absence de ce redoutable rival (*voy. CUJAS*). Forcadel a composé des ouvrages de jurisprudence

qui portent des titres singuliers, pour ne pas dire ridicules, tels que : *Sphæra juris, Nectomantia juris, Cupido jurisperitus, Aviarium juris civilis*, Lyon, 1549; *Prometheus, seu de Raptu animorum*, Paris, 1578, in-8<sup>o</sup>, livre singulier. Quoique l'auteur paraîsse en tout un homme de peu de jugement, Dumoulin lui a cependant donné quelques éloges. Le plus connu de ses livres d'histoire est son traité *De Gallorum imperio et philosophia*, Paris, 1569, in-4<sup>o</sup>, où il a montré peu de goût et beaucoup de crédulité. Il avait également composé des vers latins et français plus oubliés encore que sa prose. La première édition connue a pour titre : *Le chant des seraines* (sirènes), avec plusieurs autres compositions nouvelles, par E. F., Lyon, 1548, in-8<sup>o</sup>; réimprimé à Paris la même année, in-16, et à Lyon, 1531, in-8<sup>o</sup>, avec de nouvelles pièces. L'auteur, mort en 1575, avait obtenu l'année précédente un privilège pour la réimpression de ses poésies, qu'il avait revues et augmentées. L'édition en fut donnée par son fils L.-P. Forcadel sous le titre d'*Ouvrages poétiques*, etc., Paris, 1579, in-8<sup>o</sup>. Ses poésies latines, *Epigrammata*, avaient paru à Lyon, 1554, in-8<sup>o</sup>. Ses Œuvres ont été recueillies en un volume in-fol., Paris, 1595. B—1.

FORCADEL (PIERRE), frère du précédent, né comme lui à Béziers, avait séjourné quelque temps à Rome et dans d'autres villes d'Italie lorsqu'il vint à Paris, où Ramus, auquel il avait commencé d'expliquer Euclide, lui fit obtenir en 1560 une des deux chaires de mathématiques du collège royal. Il montra beaucoup de zèle pour cette science, dont il donnait déjà depuis quelque temps des leçons particulières; mais elle était peu cultivée à cette époque, car il paraît qu'après sa mort, arrivée vers 1576, les deux chaires restèrent vacantes assez longtemps. Avant son arrivée à Paris, Forcadel faisait un commerce de pharmacie; au moins Freig lui donne le titre de *Mercator Hippocrates*. Il était peu versé dans la littérature classique; mais il y a de l'exagération à dire, d'après Gassendi (Vie de Peiresc), qu'il n'avait point étudié le latin, ce qui ne l'empêchait pas, ajoute-t-on, d'entendre au moyen de chiffres et de figures tous les livres de mathématiques écrits en cette langue. Si elle ne lui eût pas été familière, il lui aurait été impossible de donner les nombreuses traductions dont on lui est redevable, qui presque toutes paraissent pour la première fois en français. On trouve le détail de tous ses ouvrages dans l'*Histoire du collège royal*, par l'abbé Conjet; voici les principaux : 1<sup>o</sup> *Arithmétique par les geets* (1), divisée en 5 livres, Paris, 1558, in-8<sup>o</sup>. L'auteur avait publié séparément 5 livres d'arithmétique en 1556, 1557 et 1558; il donna en 1565 l'*Arithmétique entière et abrégée*. 2<sup>o</sup> *Description d'un anneau solaire convexe*, Paris, 1569, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Les six premiers livres des Éléments de géométrie d'Euclide traduits en*

(1) « Geeter, dit Forcadel, est poser un ou un nombre par une ou plusieurs simples unités. » Définition qu'on ne trouvera pas fort claire d'un terme d'où est venu notre mot *jeton*.

françois, *ibid.*, 1564, in-4<sup>o</sup>; *ibid.*, 1566, in-12. Il y ajouta en 1565 les livres 7, 8 et 9, in-4<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Deux livres de Proclus, du Mouvement, traduits et commentés*, *ibid.*, 1565, in-4<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Le premier livre d'Archimède des Choses également pesantes*, *ibid.*, 1565, in-4<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Le livre d'Archimède des Poids, qui aussi est dict des choses tombantes en l'humide, suivi d'une pièce du livre d'Euclide intitulé DU LÉGER ET DU PESANT*, *ibid.*, 1565, in-4<sup>o</sup>. Ces trois opuscules sont aussi traduits et commentés. 7<sup>o</sup> *Traduction de la musique d'Euclide*, *ibid.*, 1565, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> *Deux livres d'Autolice, l'un de la Sphère qui est meue, l'autre du Lever et coucher des estoiles non errantes* (voy. AUTO-LYCUS), ensemble le livre de Théodose des Habitations, *ibid.*, 1572, in-4<sup>o</sup>; 9<sup>o</sup> *Traduction de la Pratique de la Géométrie d'Oronce* (voy. FINÉ), où est compris l'usage du quarré géométrique et autres instruments servants à même effet, *ibid.*, 1570, in-4<sup>o</sup>. C. M. P.

FORCE (JACQUES NOMPAR DE CAUMONT, duc de LA), pair et maréchal de France, né vers 1559, était fils de François de Caumont, qui fut enveloppé dans le massacre des protestants en 1572. Mézeray rapporte que le jeune de Caumont, qui fait le sujet de cet article, était couché avec son père et son frère la nuit de la St-Barthélemy, et que ce fut par une espèce de miracle qu'il échappa au fer des assassins. C'est sur la foi de cet historien que Voltaire a mis en vers cette sanglante catastrophe au deuxième chant de la *Henriade*. Mais Voltaire ayant obtenu plus tard la communication des Mémoires manuscrits du maréchal de la Force, il en a inséré à la suite des nouvelles éditions de son poème un extrait qui rectifie des faits dont Mézeray n'avait pas eu une exacte connaissance (1). Caumont père, instruit par un maquignon de son voisinage du danger qui le menaçait, se disposait à sortir de sa maison avec ses deux enfants pour chercher un asile, lorsqu'un des assassins, nommé Martin, se précipita dans sa chambre suivi de plusieurs soldats. Caumont l'attendrit par ses supplications et lui promet deux mille écus s'il veut lui sauver la vie et à ses enfants. Martin les conduit dans une maison non suspecte, où il les laisse sous la garde de deux Suisses; mais ils en sont bientôt arrachés par le comte de Coconas, ce trop indigne favori du duc d'Anjou, et traînés au lieu des exécutions. Caumont père et son fils aîné tombent sous les coups des meurtriers. Jacques Nompar, tout couvert du sang de son père et de son frère, se laisse tomber en criant : « Je suis mort. » Cet acte de prudence lui sauva la vie. Un malheureux, en le dépouillant de ses habits, s'aperçut qu'il respirait encore, et touché de compassion, le couvrit d'un vieux manteau et le conduisit pendant la nuit chez le maréchal de Biron, l'oncle de Caumont, où celui-ci resta quelque temps caché dans la chambre des filles; mais

enfin, sur le bruit qu'on le faisait chercher, il se sauva déguisé en page sous le nom de Beaupuy. La Force se rendit par des chemins détournés et à travers mille dangers dans sa famille, où il demeura jusqu'à ce que le roi de Navarre (Henri IV), s'étant évadé de la cour, vint se remettre à la tête des protestants. La naissance, les malheurs et les belles qualités du jeune Caumont intéressèrent vivement le prince, qui s'empressa de lui donner un emploi dans son armée. Il se distingua dans plusieurs rencontres, et particulièrement au combat d'Angers en 1589. La Force avait été l'un des premiers à reconnaître Henri IV pour roi légitime, et son exemple contribua à ramener plusieurs seigneurs. Il jouit constamment de la confiance de Henri, et il se trouvait dans sa voiture lorsque ce grand prince fut assassiné. Quelques sujets de mécontentement l'éloignèrent de la cour dans les premières années du règne de Louis XIII. Il prit du service dans l'armée des rebelles, et en 1621 il défendit Montauban contre le roi en personne, qui fut obligé de lever le siège après avoir perdu la meilleure partie de ses troupes. L'année suivante la Force obtint son pardon, fut fait maréchal de France et envoyé en Piémont avec le titre de lieutenant général. Il prit Saluces en 1650 et défit les Espagnols à Carignan; en 1654, il investit Lunéville et prit Lamotte, qui paraissait imprenable. Ce fut à ce siège, dit Hénault, que l'on se servit pour la première fois en France de bombes, quoique inventées depuis 1588. En 1655 il fait lever le siège de Philisbourg, il secourt Heidelberg et s'empare de Spire; l'année suivante, il bat le général autrichien Collorédo et le fait prisonnier. Son grand âge lui faisant désirer sa retraite, il se démit de son commandement peu de temps après. Il mourut à Bergerac le 10 mai 1652, âgé d'environ 95 ans. En 1845, le marquis de Lagrange a publié : *Mémoires authentiques de J. Nompar de Caumont, duc de la Force, maréchal de France, et de ses deux fils le marquis de Montpouillau et de Castelnaud*, etc., Paris, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. — FORCE (Armand Nompar, duc de LA), fils du précédent, entra de bonne heure dans la carrière des armes et servit avec distinction dans les guerres d'Italie et d'Allemagne. Il fut fait maréchal de France après la mort de son père et mourut au château de la Force, en Périgord, le 16 décembre 1675, à l'âge de près de 90 ans. Ses *Lettres*, écrites de 1650 à 1658, étaient conservées dans la bibliothèque de Bouthilier, ancien évêque de Troyes. W—s.

FORCE (CHARLOTTE-ROSE DE CAUMONT DE LA), de l'Académie des *Ricovrati*, petite-fille de Jacques de la Force, naquit au château de Casenove en Bazadois et mourut à Paris en 1724, à 74 ans. Elle avait épousé le 7 juin 1687 le fils du président de Brion, et sur information faite le 17 du même mois, le mariage avait été déclaré nul. Elle a laissé quelques poésies qui offrent des détails heureusement rendus et seize romans qui annoncent en

(1) Ces *Mémoires* ont été imprimés dans le *Mercur* de novembre 1765.



général beaucoup d'imagination, de l'esprit et le talent d'écrire. Il n'y manque qu'un peu plus de vivacité et de précision. L'histoire y est partout mêlée avec la fiction. Les personnages qu'elle y introduit ont existé pour la plupart, et leurs aventures sont conformes au caractère qu'on leur connaît. 1<sup>o</sup> *Histoire secrète du duc de Bourgogne*, 1694, 2 vol. in-12. Ce sont des aventures galantes assez bien écrites. 2<sup>o</sup> *Histoire secrète de Marie de Bourgogne*, 1712, 2 vol. in-12 (voy. J.-B. de la BORDE); 3<sup>o</sup> *Histoire de Marguerite de Valois*, 1696, 2 vol. in-12; 1720, 4 vol. in-12 (voy. idem). Ce livre, écrit d'un style agréable, conserve en général le fond des faits historiques, mais les altère presque toujours par une tournure romanesque. 4<sup>o</sup> *Histoire secrète de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, avec les intrigues des règnes de Henri III et de Henri IV*, Nancy, 1705, in-12; réimprimée en 1709 à Amsterdam sous le titre de *Mémoire historique ou Anecdotes galantes*; 5<sup>o</sup> *Gustave Vasa*, Lyon, 1698, 2 vol. in-12, où la fiction la plus ingénieuse est jointe à l'histoire la plus intéressante; 6<sup>o</sup> *Les fêtes, contes des contes*, Paris, 1692, in-12, pleins de variété, d'intérêt et de morale. T—D.

FORCE. Voyez PIGANIOU DE LA.

FORCELLINI (EGIDIO) naquit d'honnêtes parents dans un village du diocèse de Padoue appelé Féner, près la ville de Feltre, le 26 août 1688. Né avec tous les dons de l'esprit, le peu de fortune de sa famille ne lui permit pas de les cultiver dès l'enfance, et il avait déjà passé cet âge quand il put commencer dans le séminaire de Padoue l'étude de la langue latine. Il y eut pour maître et bientôt pour ami le savant Jacques Facciolato, et fit des progrès si rapides, qu'il fut bientôt en état de l'aider dans l'important travail d'une nouvelle édition du dictionnaire de *Calepin* (voy. FACCIOLATO). Il y donna pendant quatre années tout son temps et tous ses soins. De cette première entreprise, terminée en 1718, naquit entre le maître et le disciple le projet d'une seconde beaucoup plus vaste, celle du grand Vocabulaire complet de la langue latine. Forcellini en fut détourné pendant quelques années par la direction du séminaire de Cénéda, qui lui fut confiée, et par la chaire de rhétorique pour les jeunes séminaristes, qu'il fut obligé d'y remplir. Rappelé en 1751 au séminaire de Padoue par l'évêque son protecteur, avec des appointements honorables et la libre disposition de son temps, il commença dès lors à se livrer avec la plus grande ardeur à l'exécution de son grand dessein, aux travaux préparatoires et aux recherches immenses qu'exigeait une telle entreprise. Les devoirs de confesseur, qui lui furent imposés onze ans après, le forcèrent encore de l'interrompre ou du moins la ralentirent. Le cardinal Rezzonico, nouvel évêque de Padoue, l'affranchit de cette obligation et voulut qu'il ne fût plus chargé d'autre chose que d'achever le grand ouvrage que les amis des lettres latines attendaient depuis si longtemps; cet ouvrage fut enfin terminé

XIV.

et publié en 1771. Facciolato n'avait point cessé de prendre part à cette entreprise et de la diriger par ses conseils; mais Forcellini l'exécuta seul presque tout entière, et y déploya autant de constance et de courage que de goût, de discernement et de savoir. Chaque mot latin est rendu en italien et accompagné du mot grec correspondant. Le sens et les différentes acceptions de tous les mots, tant au propre qu'au figuré, sont démontrés par de nombreux exemples, qui supposent dans l'auteur, non-seulement une vaste lecture, une notion suffisante de tous les arts et de toutes les sciences sur lesquels les Latins ont écrit, une connaissance parfaite de leur religion, de leurs usages, de leurs lois, de leur géographie, de leur histoire; mais encore une critique sûre et l'art difficile d'expliquer et de résoudre en peu de mots les obscurités, les contradictions, les difficultés de toute espèce que présentent les auteurs, les médailles antiques et les inscriptions. Cet utile et immense travail, qui absorba pour ainsi dire la vie entière de Forcellini, parut en 4 volumes in-fol. sous ce titre : *Ægidii Forcellini totius latinitatis Lexicon, plurimorum annorum opera et studio ab ipso accuratissime elucubratum, consilio et cura celeb. Jacobi Facciolati; typis semin. Patavini*, 1771. Aussi modeste après cette publication qu'il l'était auparavant, il en renvoyait tout l'honneur à son maître et prétendait que, quant à lui, sa science se bornait à celle des mots. Le cas particulier que des savants tels que Valsecchi, Morgagni et plusieurs autres faisaient de lui, la confiance avec laquelle ils le consultaient sur des matières importantes et sur toutes les questions d'antiquités prouvent bien qu'ils le regardaient comme sachant beaucoup d'autres choses. Il conserva jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans la gaieté d'esprit, la douceur de caractère, l'indulgence pour les autres, qui le faisaient généralement aimer; et il s'éteignit paisiblement le 4 avril 1768, laissant une réputation peu brillante, mais solide et fondée sur l'un des plus grands services que l'on ait jamais rendus à la culture des langues anciennes et à l'étude de l'antiquité. L'abbé J.-B. Ferrari a donné la vie de Forcellini, Padoue, 1792, in-4<sup>o</sup> (voy. J.-B. FERRARI). G—É.

FORCELLINI (MARC-ANTOINE), poète et littérateur italien, né en 1711 à Campo, dans la Mareh Trévisane, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais n'ayant pas cette vocation, il abandonna les études théologiques pour celle du droit. Reçu docteur à l'université de Padoue, il alla à Venise pour y exercer sa profession. S'y étant lié avec Noël Lastesio, le plus élégant poète latin de l'époque, Forcellini sentit s'éveiller en lui la passion de la poésie et le besoin de se livrer aux études littéraires. Les ouvrages de Sperone Speroni étaient presque inconnus en Italie: on en avait fait des éditions incomplètes et fourmillant de fautes. Forcellini et son ami conçurent le projet d'en donner une édition complète, et après

49

quelques années de travail assidu, ils parvinrent à les publier en 5 volumes in-4°, Venise, 1740. Dans le dernier volume, Forcellini inséra une notice très-intéressante sur cet auteur, et Marc Foscarini en a fait de grands éloges dans son histoire des auteurs vénitiens (voy. FOSCARINI). Les deux amis songèrent, quelques années plus tard, à mettre leur talent poétique en commun, et publièrent en 1745 un poème en trois chants, intitulé *Les fêtes d'amour de la Marche Trévísane*. Ils réussirent à adopter un style si uni, à présenter des idées et des images si bien combinées, que si eux-mêmes ne l'eussent avoué, on ne se serait pas douté que ce poème fût le fruit du travail de deux hommes. Admis dans l'intimité d'Apostolo Zeno, Forcellini en profita pour ramasser de riches matériaux qu'il donna plus tard au public en faisant imprimer la *Biblioteca italiana del Fontanini, corredata dalle note d'Apostolo Zeno* (Venise, 1752, in-4°). Il publia aussi les *Lettres familières* de ce même Zeno (Venise, 1752), et il avait commencé une histoire de ce poète. Versé dans la langue et dans la littérature italiennes, Forcellini fit paraître *le Opere di monsignor Della Casa*, Venise, 1752, 5 vol. in-4°. C'est sans contredit la meilleure édition des ouvrages de Della Casa : les additions et les notes que Forcellini y a faites sont fort estimées ; mais ce qui augmente le mérite de cette édition, c'est un dictionnaire qu'il y a joint et dans lequel il explique tous les mots dont s'est servi l'auteur, et qui depuis ont été oubliés ou négligés par les Italiens. Il paraît qu'à cette époque Forcellini abandonna la poésie et les études philologiques afin de se consacrer à des travaux plus utiles pour lui. Reprenant la profession d'avocat, il s'y fit bientôt une haute réputation. Les *Podesta* vénitiens le choisirent pour leur assesseur criminel dans les tournées qu'ils faisaient dans les États de terre ferme. Le sénat le nomma *consultore* lorsqu'il s'agit de fixer les droits de propriété que la république de Venise et l'impératrice Marie-Thérèse réclamaient respectivement, sur les rives du Tartaro, dans le Mantouan. Accablé par l'âge et par les infirmités, Forcellini se retira à Saint-Salvador, fief de la noble famille Collalte, qui le nomma juge de ses terres. Il mourut dans cette retraite en 1794. M. Gamba a publié les *Lettres familières* de Forcellini, Venise, 1853, in-4°, et il a rendu compte de quelques petits écrits du même insérés dans différentes collections. Z.

FORD (JEAN), auteur dramatique anglais, né en 1586 dans le comté de Devon. On ne connaît presque aucune particularité sur sa vie. Il fut attaché à la société de jurisprudence de *Middle-Temple*, fut intimement lié avec Rowley et Decker, et contribua à la composition de plusieurs de leurs pièces de théâtre. De celles qu'il a faites seul, onze seulement ont été conservées ; elles parurent entre les années 1629 et 1636, et eurent presque toutes beaucoup de succès. Les comédies sont très-médiocres ; mais, avec tous les défauts qui tenaient

son temps, Ford avait un vrai talent pour le genre tragique, et sa versification a de l'harmonie. On cite particulièrement *l'Affligé* (the Broken-Heart), *le Sacrifice de l'Amour*, *la Mélancolie d'un amant* et une pièce *It is pity she is a whore*, que sur le titre on prendrait pour une comédie plutôt que pour une tragédie, et qui a été réimprimée dans le recueil des pièces de théâtre de Dodsley. On trouve dans les tragédies de Ford quelques scènes dignes du génie de Shakspeare, mais aussi des atrocités et des indécentes qui ne peuvent être goûtées que par des spectateurs anglais. Quoiqu'aucune de ces pièces ne porte son nom, on les reconnaît à cet anagramme imprimé sur le titre, comme c'était alors l'usage : *Fide honor*. On suppose que cet auteur mourut vers l'année 1640. Henri Weber a donné, en 1811, une édition des *OEuvres dramatiques de Jean Ford, avec une introduction et des notes explicatives*, Londres et Edimbourg, 2 vol. in-8°. X—s.

FORD (sir JOHN), ingénieur mécanicien anglais, naquit en 1605 à Up-Park, dans la paroisse de Harting en Sussex. Il parut d'abord sur la scène politique, fut grand shérif de Sussex et montra tant de loyauté dans sa conduite, que Charles I<sup>er</sup> le créa chevalier à Oxford en 1645. Il servit à la même époque en qualité de colonel dans l'armée royale et eut beaucoup à souffrir pour la cause qu'il avait embrassée, car en 1647 il fut emprisonné comme suspect d'avoir coopéré à faire évader le roi du château de Hamptoncourt ; mais comme il avait épousé la sœur d'Ireton, on peut supposer que le crédit de ce général du parti parlementaire contribua à lui procurer sa liberté. En 1656, Ford, à la demande des citoyens de Londres et encouragé par Cromwell, inventa une machine pour faire monter l'eau de la Tamise et la porter dans les rues de Londres les plus élevées jusqu'à quatre-vingt-treize pieds de hauteur. On dit qu'il exécuta ce projet en un an et à ses dépens ; la même machine fut ensuite employée dans d'autres parties du royaume pour dessécher les terres et les mines inondées, et l'on trouva qu'elle était d'un meilleur usage et moins dispendieuse que toutes celles dont on s'était servi auparavant. Ford construisit aussi une grande machine hydraulique à l'hôtel nommé *Sommerset-House* pour fournir de l'eau à la rue appelée *Strand* et au quartier voisin ; mais comme elle gênait la vue de cet hôtel, la reine Catherine, épouse de Charles II, la fit abattre. Après la restauration, Ford inventa une manière de frapper la monnaie de cuivre qui la rendit impossible à contrefaire. Il ne put obtenir un brevet pour établir cette machine en Angleterre ; mais il réussit pour l'Irlande il partit en conséquence pour cette île ; mais il mourut avant d'avoir terminé l'exécution de son dessein, le 5 septembre 1670. Les historiens du temps parlent de Ford comme d'un homme qui eût fait de grandes choses, s'il eût été encouragé. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Projet pour amener une rivière de Rickmansworth en Hertfordshire à St-*

*Giles-des-Champs, près de Londres; les avantages de ce projet exposés, et réponse aux objections dont il a été l'objet*, Londres, 1641, in-4°; 2° *Propositions expérimentales pour que le roi puisse avoir de l'argent et entretenir ses flottes sans fouler le peuple; que la ville de Londres soit rebâtie et que tous les propriétaires soient contents; que l'argent puisse être emprunté à six pour cent sur gages; enfin que le commerce de la pêche soit soutenu, tout cela sans enfreindre ou contrarier aucune de nos lois ou coutumes*, Londres, 1666, in-4°. Il ajouta à cet ouvrage une *Défense du crédit par billets*. Vers 1665 il avait fait imprimer une *Proposition* pour lever de l'argent par le moyen de billets de change qui devaient passer comme monnaie courante au lieu d'argent, afin de prévenir les vols. E—s.

FORDUN (JEAN DE), historien écossais, est le plus ancien dont il nous reste une chronique générale de son pays. On ne connaît pas bien positivement quels furent le lieu de sa naissance et sa condition; mais on suppose avec assez de probabilité qu'il naquit à Fordun, village du comté de Mearns, et qu'il embrassa l'état ecclésiastique. On voit par son histoire qu'il vivait à l'époque à laquelle Gautier Wardlaw, cardinal, occupait le siège épiscopal de Glasgow. Or ce prélat mourut vers 1586. On est fondé à croire que notre historien vint au monde vers la fin du règne d'Alexandre III, et qu'ainsi il florissait vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle, dont il fut sans doute un ornement. On sait, d'après des autorités irrécusables, que l'intention de Fordun, en écrivant l'histoire de son pays depuis l'antiquité la plus reculée, fut de réparer la perte des archives de l'Écosse qu'Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, avait on anéanties ou emportées, et si l'on considère la pénurie des matériaux que Fordun eut à sa disposition, l'on conviendra qu'il exécuta son projet d'une manière qui lui fait honneur. Il ne se contenta pas de fouiller dans les annales des monastères; il consulta aussi tous ceux qui avaient étudié l'histoire de sa patrie, ou que les circonstances avaient mis à portée de la connaître: enfin il parcourut l'Écosse, l'Angleterre et l'Irlande pour recueillir des renseignements. Il revint de ce voyage vers 1541 et commença la rédaction de son ouvrage. Il en avait déjà écrit cinq livres, qui contenaient la suite des événements jusqu'en 1057. La mort l'empêcha d'aller plus loin. Ce livre ne tarda pas à devenir le type d'après lequel les moines écrivirent leurs annales. Tous les convents d'Écosse, la plupart de ceux d'Angleterre, en firent des copies. On l'appelait par distinction *la Chronique écossaise*. Comme Fordun avait laissé de très-bons matériaux pour la continuation de son ouvrage, cette tâche fut entreprise et assez bien exécutée par Marcullo et quelques autres. Ce Marcullo était moine à Scoon et secrétaire de l'archevêque Schevez sous les règnes de Jacques II et de Jacques III. Cette histoire ainsi continuée va jusqu'à la mort de Jacques I<sup>er</sup> en 1457. Elle parut sous ce titre: *Joannis Fordun, Scoti, Chronicon genuinum, una cum ejusdem sup-*

*plemento ac continuatione, edidit Thomas Hearn, Oxford, 1722, 3 vol. in-8°. Goodall en a publié une autre édition à Édimbourg, en un volume in-folio. On la trouve aussi, mais incomplète, dans la collection des historiens anglais de Gale. La bibliothèque Bodléienne, le musée britannique et les collections d'Édimbourg renferment un grand nombre de manuscrits de la chronique de Fordun. On a reproché à cet auteur d'avoir inséré dans son ouvrage trop de légendes fabuleuses et des traditions qui semblent dénuées de preuves authentiques. Fordun pensa que ce serait un grand déshonneur pour l'Écosse si l'Angleterre l'emportait sur elle par l'ancienneté de sa monarchie. Il imagina en conséquence de faire commencer la race des rois d'Écosse sept cents ans avant celle des rois d'Angleterre, et il supposa que le trente-neuvième roi ayant été expulsé par les Romains et leurs confédérés, il en était résulté une interruption dans l'ordre de la succession qui avait recommencé avec Fergus l'an 405. Plusieurs historiens écossais, égarés par l'amour-propre national, ont suivi les traces de Fordun; mais à mesure que la critique historique a fait des progrès, on a rejeté tout ce qui tenait de la fable. C'est ce que Mailland a exécuté avec beaucoup d'érudition dans son livre intitulé: *Histoire et antiquités d'Écosse*, Londres, 1757, 2 vol. in-fol. Cet écrivain observe que Fordun n'est pas toujours d'accord dans les parties authentiques de son histoire avec ses compatriotes Boèce, Buchanan et Lesly; mais que souvent il peut avoir raison contre eux, parce qu'il vivait à une époque plus rapprochée des temps dont il a parlé, et qu'il n'était influencé par aucun système religieux ou politique; qu'en conséquence son opinion doit être préférée. Son ouvrage offre un grand nombre de particularités intéressantes et précieuses, entre autres le discours prononcé par un barde montagnard au couronnement d'Alexandre III, en 1249. C'est une pièce particulière dans son genre. E—s.*

FORDYCE (JACQUES), célèbre prédicateur écossais, était fils d'un respectable magistrat père de vingt enfants d'une même mère, et naquit en 1720 à Aberdeen. Il fit ses études au collège Marshal de cette ville. Ayant reçu les ordres dans l'Église écossaise, il fut nommé ministre de Brechin, dans le comté d'Angus, et ensuite d'Alloa, près de Stirling. Déjà connu par la publication de quelques écrits, il vint à Londres en 1760: sans doute par considération pour ses talents, et malgré la différence des opinions religieuses, il fut fait copasteur d'une congrégation de *dissenters*, établie dans la capitale. Ses prédications eurent beaucoup de vogue; il avait le secret de parler au cœur et joignait au mérite d'une composition élégante et fleurie celui d'une élocution claire et animée et d'une physionomie noble et expressive; mais un manque de procédés et une conduite arbitraire envers son collègue lui firent beaucoup de tort dans l'esprit du public, qui déserta le prédicateur à mesure que ses moyens s'affaiblirent avec l'âge.

Il se retira alors dans le Hampshire et ensuite à Bath, où il mourut le 1<sup>er</sup> octobre 1796. Il avait su, par la modération de ses opinions, conserver en même temps des relations d'amitié avec le docteur Price et le docteur Johnson, deux hommes certes de principes bien opposés. Voici, à l'exception de quelques sermons détachés, la liste des ouvrages qu'il a publiés : 1<sup>o</sup> *Essai sur l'action convenable à la chaire*, in-12; imprimé à la suite de *Théodore, dialogue concernant l'art de prêcher*, par David Fordyce, 5<sup>e</sup> édition, 1753, in-12; 2<sup>o</sup> *le Temple de la Vertu, songe*, 1757 et 1775, in-12, avec des corrections; 3<sup>o</sup> *Sermons aux jeunes femmes*, 1796, 2 vol. in-12, publiés d'abord sans nom d'auteur, en 1765. Ce recueil eut un très-grand succès et fut généralement goûté des femmes; il a été traduit en français (voy. ESTIENNE); 4<sup>o</sup> *Le caractère et la conduite du sexe féminin, et les avantages que les jeunes gens peuvent recueillir de la société de femmes vertueuses*, discours en trois parties, 1779, in-8<sup>o</sup>. Il y justifie le caractère des femmes contre les imputations du lord Chesterfield; mais il montre un peu trop d'indulgence pour des faiblesses qu'il avoue lui-même tenir à la galanterie. Il recommande aux jeunes gens, d'après sa propre expérience, un commerce spirituel avec le sexe qui ressemble à de l'amour platonique; 5<sup>o</sup> *Adresses aux jeunes gens*, 1777, 2 vol. in-12, réimprimées en 1796, 2 vol. même format; 6<sup>o</sup> *Adresses à la Divinité*, in-12, 1783, réimprimées en 1787; 7<sup>o</sup> Un volume de *Poésies*, 1786, in-12. Il y a dans ses vers plus de raison que de poésie; mais on y trouve de la correction et de la facilité. Son style en général est harmonieux; on lui a reproché le défaut d'ordre dans l'arrangement des idées, même en Angleterre, où ce défaut est assez commun. Le zèle qu'il a montré pour maintenir les femmes dans la ligne des devoirs que la nature et la société leur imposent, a excité contre lui l'indignation d'une femme d'un grand talent, qui les jugeait appelées au contraire à partager tous les genres de succès et de gloire : « Cct écrivain, dit-elle dans sa *Dé-  
« sence des droits de la femme*, noie l'éloquence de  
« Rousseau dans des périodes ampoulées, et expose  
« ses opinions sur le sexe féminin dans le jargon  
« le plus sentimental. C'est d'un bout à l'autre un  
« étalage de sentiments froids et artificiels, et  
« cette ostentation de sensibilité qu'on devrait ap-  
« prendre à mépriser aux enfants, comme la mar-  
« que certainc d'un esprit vain et étroit. » Cela paraît un peu dur sous la plume d'une femme; mais cette femme était miss Wolstonecraft, depuis madame Godwin. — David FORDYCE, frère de Jacques, né en 1711, fut professeur de philosophie au collège Marshal d'Aberdeen. L'envie d'ajouter à ses connaissances l'ayant engagé à faire divers voyages sur le continent, il périt dans un naufrage sur les côtes de Hollande en 1751. On a de lui : *Théodore, dialogue sur l'art de prêcher*, dont une troisième édition a été donnée par son frère en 1753; des *Dialogues sur l'éducation*, in-8<sup>o</sup>, et un *Traité de phi-*

*losophie morale*, imprimé en 1754. Il l'avait composé pour entrer dans la collection d'ouvrages élémentaires publiée par Dodsley, intitulée : *le Précepteur*. S—b.

FORDYCE (GEORGE), célèbre médecin anglais du 18<sup>e</sup> siècle, naquit en 1756 dans une maison de campagne que son père, David, possédait près d'Aberdeen. Il montra, fort jeune encore, d'heureuses dispositions et obtint le grade de maître ès arts à quatorze ans. A quinze il entra comme élève chez son oncle, Jean, chirurgien et apothicaire à Uppingham. Suffisamment imbu des principes de l'art de guérir, il alla continuer ses études à l'université d'Edimbourg et sut mériter la bienveillance de l'illustre professeur Cullen. Le disciple se montra digne d'un pareil Mécène. Admis au doctorat en 1758, il répandit de nouvelles lumières sur le mécanisme des fluxions et sur la nature du liquide qu'elles charrient. Sa thèse *De catarrho* a été insérée dans divers recueils et notamment dans le *Thesaurus* de Sandifort. Attiré par l'éclat dont brillait l'université de Leyde, Fordyce, quoique docteur, n'hésita point à se remettre sur les bancs de cette fameuse école, qu'il fréquenta assidûment pendant plusieurs mois. Après avoir ainsi complété son éducation médicale, il revint en Angleterre et se fixa dans la capitale. Peu favorisé des biens de la fortune, il espéra trouver dans la carrière de l'enseignement un moyen d'existence honorable et lucratif. Il ouvrit en conséquence des cours particuliers de médecine, consacrés surtout aux branches de la science négligées par les autres démonstrateurs bien qu'essentiellelement utiles, telles que la chimie, la pharmacologie, la thérapeutique et la pathologie. Le nouveau professeur manquait de ce talent si précieux et si rare qui orne et embellit par les grâces du discours les matières les plus arides. Cet obstacle ne le rebuta point; il crut pouvoir suppléer à l'éloquence toujours séduisante, mais quelquefois stérile, par la précision, la clarté, l'exactitude. Ses efforts ne tardèrent pas à être couronnés d'un succès complet. Ses auditeurs devinrent chaque jour plus nombreux. Le Manuel qu'il composa pour leur usage franchit bientôt l'enceinte qui lui était destinée et fut placé parmi les livres classiques. Nommé en 1770 médecin de l'hôpital St-Thomas, membre de la Société royale en 1776 et du Collège des médecins en 1787, Fordyce eut en outre une pratique assez étendue. Chargé de fournir à la marine le *sauerkraut*, dont elle fait une consommation abondante, il justifia pleinement la confiance du gouvernement sans négliger ses intérêts. Quoique d'une santé faible et cacochyme, il continua d'exercer sa profession jusqu'à l'âge de plus de soixante ans. Tourmenté par une goutte irrégulière et une hydropisie de poitrine, il y succomba le 25 juin 1802, laissant plusieurs ouvrages dépourvus des charmes du style, mais remarquables par des vues neuves et des expériences curieuses : 1<sup>o</sup> *Principes d'agriculture et préceptes sur*

la végétation, Édimbourg, 1763, in-8°, fig.; Londres, 1771, in-8°, fig. (en anglais); traduits en allemand, avec des notes et des additions, par le docteur François-Xavier Schwediauer, Vienne en Autriche, 1777, in-8°; 2° *Éléments de médecine pratique*, Londres, 1763, in-8°; *ibid.*, 1770, 1777, 1784 (en anglais); traduits en allemand, d'abord en 1769, puis, par Chrétien-Frédéric Michaélis, Breslau, 1797, in-8°. C'est le manuel qui servait de texte aux leçons de l'auteur. 3° *Traité de la digestion des aliments*, Londres, 1791, in-8° (en anglais); traduit en allemand par Michaélis, Zittau, 1795, in-8°. Fordyce a sans doute augmenté nos connaissances sur la nature du principe nutritif et sur son mode d'assimilation: toutefois il est loin d'avoir entièrement déchiré le voile qui couvre à nos yeux les importantes fonctions des organes digestifs. 4° *Première dissertation sur la fièvre simple*, Londres, 1794, in-8° (en anglais). Cette dissertation fut suivie de trois autres, publiées successivement en 1795, 1796 et 1802, et traduites en allemand par Michaélis. L'auteur désirait vivement pouvoir compléter cette pyrétopographie, dont les quatre premiers fragments avaient obtenu l'accueil le plus favorable. La cinquième dissertation, qui semble former ce complément, a été imprimée sur un manuscrit que le défunt avait terminé quelques jours avant sa mort. Ce qui contribua davantage encore à la réputation de Fordyce fut sans contredit la belle série d'expériences qu'il entreprit en 1774, avec autant de zèle que de talent, sur la température des animaux en général et du corps de l'homme en particulier. Il résulte de ce travail intéressant que l'animal à sang chaud, tel que le mammifère et l'oiseau, possède la faculté précieuse de résister à l'excès du calorique comme il résiste à l'excès du froid. Des hommes ont pu supporter pendant quelques minutes, sans être gravement incommodés, une chaleur supérieure à celle de l'eau bouillante, dans une étuve où des œufs étaient bientôt complètement durcis. Les individus plongés dans cette espèce de fournaise ardente éprouvaient à peine deux degrés d'augmentation dans leur température; ce qui démontre en quelque sorte mathématiquement la prodigieuse influence et presque la mesure de ce *principe vital* sur lequel on a tant déraisonné. — FORDYCE (Guillaume), frère de David et de Jacques, naquit comme eux à Aberdeen; il fit en 1724 d'excellentes études au collège de cette ville, partit ensuite pour l'armée en qualité de volontaire et obtint bientôt un emploi de chirurgien. De retour à Londres, il y exerça la médecine avec le même succès et le même éclat que son neveu George jusqu'à sa mort, arrivée le 4 décembre 1792. Le roi l'avait décoré du titre de chevalier en 1787. Il se livra de préférence au traitement des affections syphilitiques, sur lesquelles il publia un ouvrage estimé: 1° *Examen de la maladie vénérienne et des moyens propres à la guérir*, Londres, 1768, in-12; *ibid.*, 1777, 1785 (en anglais); tra-

duit en allemand par George-Henri Königsdœrfer, Altenbourg, 1769, in-8°. Le tome premier du Recueil d'observations de la Société des médecins de Londres (1757) contient en outre un mémoire de Fordyce sur les propriétés éminentes de la salsepareille pour la cure des symptômes syphilitiques les plus opiniâtres. 2° *Recherches sur les causes, les signes et les moyens curatifs des fièvres putrides et inflammatoires*, Londres, 1775, in-8°; traduites en allemand, Leipsick, 1774, in-8°. On peut regarder comme un supplément à ces recherches la Lettre de l'auteur à Jean Sinclair sur la vertu antiseptique de l'acide muriatique, Londres, 1790, in-8°. 3° *Essai sur l'importance de la rhubarbe et sur la meilleure manière de la cultiver en Angleterre pour les usages médicaux*, Londres, 1792, in-8°. La Société d'encouragement décerna à l'unanimité une médaille d'or à l'auteur, en reconnaissance de ses louables et utiles efforts pour l'acclimatement d'une racine dont l'importation coûtait à l'État une somme annuelle de deux cent mille guinées. Fordyce était avec raison admirateur et partisan très-zélé des immortelles découvertes de Newton; mais il en fait des applications intempestives: il considère, par exemple, l'irritabilité animale comme une modification de l'attraction universelle, et il la nomme en conséquence *attraction vitale*. C.

FOREIRO, en latin *Forerius*, célèbre dominicain du 16<sup>e</sup> siècle, issu d'une maison illustre, sut se rendre plus recommandable encore par ses vertus, son talent et l'utilité dont il fut à l'Église que par sa naissance. Il était né à Lisbonne, où il prit fort jeune l'habit de St-Dominique. Doué d'un esprit vif et d'un jugement solide, il fit de prompts et de grands progrès dans ses études et apprit les langues latine, grecque et hébraïque. Il cultiva surtout avec soin cette dernière langue, afin de pouvoir pénétrer plus aisément dans le sens des saintes Écritures, et il y eut pour maître le fameux grammairien Ange Canini. Foreiro se fit à lui-même un dictionnaire de cette langue. Jean III, roi de Portugal, instruit des dispositions du jeune dominicain et du désir qu'il avait de s'instruire, le fit envoyer à Paris par ses supérieurs pour y suivre les cours de l'université et se perfectionner dans les lettres divines et humaines: il y devint un théologien profond. De retour en Portugal en 1540, il se livra à l'enseignement et aux travaux de la chaire, où il se fit un nom célèbre; il passait pour le plus éloquent et le meilleur prédicateur du Portugal: c'était lui qui ordinairement prêchait les stations devant la cour, sans que cela l'empêchât de remplir les mêmes fonctions dans les autres églises. Le roi et les princes ses frères l'honoraient de leur estime: dom Louis, l'un des deux princes, lui confia l'éducation de son fils dom Antoine en 1561. Dom Sébastien, qui avait succédé à Jean III, députa Foreiro au concile de Trente en qualité de théologien. Foreiro y prononça plusieurs discours qui furent fort applaudis,

et les pères l'entendirent avec tant de satisfaction, qu'ils le firent prêcher devant eux une fois chaque semaine. On ne tarda point à s'apercevoir au concile que Foreiro ne se distinguait pas moins par sa dextérité dans le maniement des affaires que par son érudition et son éloquence. Y ayant eu à traiter quelques points délicats avec Pie IV dans des conférences particulières, on en chargea Foreiro, et il s'acquitta de cette commission à la satisfaction du pape et du concile : dès lors on n'y agita presque rien sans qu'il fût consulté. On a prétendu qu'il avait rédigé le texte du concile tel que nous l'avons. Il est sûr du moins qu'il fut secrétaire de la commission pour la censure des livres et qu'il est l'auteur de la préface qui se trouve à la tête de l'*Index* publié en 1564 ; il fut aussi choisi avec deux autres théologiens (Léonard Marini et Gilles Foscarari) pour rédiger le catéchisme du concile (1) et fut membre de la commission pour la révision et la réforme du bréviaire et du missel romains. A son retour à Lisbonne, en 1564, il fut nommé prieur du couvent de cette ville et peu après provincial. C'est pendant l'exercice de cette charge qu'il fit construire à Almeida un couvent de son ordre, où, lorsque le temps de son administration fut expiré, il se retira s'y partageant entre l'étude et la prière. Il y mourut le 10 janvier 1587. Il a laissé : 1° *Isaïe propheta vetus et nova ex hebraico versio cum commentario*, Venise, 1565, in-fol. ; Anvers, 1563, in-8°. Cette traduction et son commentaire, regardés comme excellents, ont reparu en 1660 à Londres dans le 5° volume des *Critiques sacrés* ; 2° des *Sermons* et autres ouvrages ou commentaires sur plusieurs livres de la Bible, demeurés manuscrits. L—v.

FORER (LAURENT), jésuite suisse et fameux controversiste, né à Lucerne en 1580, entra chez les jésuites à l'âge de vingt-cinq ans et commença, suivant l'usage, par enseigner les humanités dans les collèges de eet institut. Après avoir fait ses quatre vœux et reçu l'ordre de prêtrise, il fut chargé de professer la philosophie, la théologie et la controverse. Ennemi redoutable des nouvelles doctrines et plein de feu, il se dévoua à les combattre et poursuivit les sectaires avec une activité infatigable. Il devint chancelier de l'université de Dillingen, fut recteur du collège de Lucerne et enfin confesseur de l'évêque d'Augsbourg. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, à Ratisbonne, le 7 janvier 1639, âgé d'environ 79 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, la plupart de controverse. Le catalogue qu'en donne Sotwel, bibliographe de la société, en porte le nombre à quarante-quatre, les uns en latin, les autres en allemand. Voici les principaux : 1° *Symbolum catho-*

*licum, lutheranum, calvinianum, cum apostolico colatum*, Dillingen, 1622, in-4°. 2° *Patrocinium votorum contra prædicantem Tubingensem*, ibid., 1625, in-4°. C'est une défense des vœux monastiques. 3° *Lutherus thumaturgus*, ibid., in-4°. 4° *Grammaticus Proteus, arcanorum Societatis Jesu Dedalus dedolatus, et genuino suo vultu repræsentatus : accessit anctarium animadversionum in Gasparis Scioppiæ ecclesiasticam astrologiam*, Ingolstadt, 1656, in-8°. 5° *Anti-Melandrum adversus Philoxenum Melandrum auctorem Flagelli jesuitici*. C'est Scioppius, ennemi juré des jésuites, qui s'était caché sous le nom de Melander. La réponse de Forer est en allemand et parut à Munich en 1655. Forer passa ainsi sa vie à attaquer et à se défendre. Parmi les articles lancés contre lui, deux portent le titre d'*Anti-Forer*. Le premier est de Jean-Ulric Pregitzer, pasteur protestant et professeur de théologie à Tubingen ; son livre est dirigé contre le *Patrocinium votorum*, et il y attaque les vœux monastiques. L'autre *Anti-Forer* est de Pierre Haberkorn, professeur de théologie à Giessen et prédicateur du landgrave de Hesse ; cet ouvrage parut en 1654 ; il roule sur des questions proposées par le P. Forer aux protestants, sur la nature de la réformation, l'état de l'Église avant Luther, etc. Outre ces nombreux ouvrages polémiques et d'autres encore, demeurés manuscrits, dont la *Bibliothèque historique de la Suisse* donne le détail d'après la *Lucerna litterata* de J.-A.-F. de Balthasar, on a du P. Forer des *Observations* sur les eaux thermales de Pfeffers, traduites du latin en allemand, Augsbourg, 1642, in-8°, fig., dont Haller parle avec éloge. L—v.

FOREST (PIERRE DE LA), archevêque de Rouen et cardinal, « l'un des plus excellents hommes de « son temps, » dit François Duchesne, et du petit nombre de ceux qui, nés dans une condition obscure, ont dû leur élévation à leur mérite, vit le jour dans le village de la Suse, à quelques lieues du Mans, en 1514. Son père se nommait Philippe de la Forest, et sa mère Marguerite, native de la Chapelle-St-Aubin, autre village dans les environs de la même ville. C'était un d'honnêtes gens, occupés des travaux de la campagne. Marguerite avait un frère ecclésiastique, nommé Geoffroi de la Chapelle, que Gui de Laval, évêque du Mans, « instruit de sa suffisance et expérience en fait de « justice, » avait constitué son official, et que son mérite éleva dans la suite sur ce même siège du Mans. Pierre montrait une grande vivacité d'esprit et un grand désir d'apprendre. Soit que cet oncle, official, y contribuât, soit qu'en bons parents le père et la mère de Pierre épuisassent leurs moyens, ils firent étudier leur fils, et ses progrès dans les classes furent tels, qu'à l'âge de douze ans il avait achevé ses humanités et sa philosophie. Il s'appliqua alors à la jurisprudence avec tant de succès, qu'après avoir obtenu ses licences il fut fait professeur et enseigna le droit dans les écoles alors fameuses d'Orléans et d'Angers. Sa réputation y

(1) *Catechismus ad parochos*, Rome, 1565, in-fol., très-souvent réimprimé et connu aussi sous le nom de *Catéchisme romain*. L'érudition, l'exactitude et la précision s'y trouvent réunies à l'élégance et à la pureté du style, qui est telle que quelques auteurs en ont fait honneur à Paul Manuce ; mais le P. Lagomarsini a prouvé que c'est le savant Jules Poggiani qui a revu et poli le style de ce catéchisme.

amena bientôt un grand concours d'auditeurs. On venait le consulter de tous côtés; on y accourait même des pays étrangers, et la facilité avec laquelle il savait résoudre les questions les plus délicates lui attirait une admiration générale. Gui de Laval crut ne devoir pas laisser sans récompense des talents si recommandables, et, n'ayant rien de mieux à offrir à Pierre, il lui donna la cure de Chémiré-le-Gaudin. C'était un théâtre un peu rétréci pour le mérite du jeune docteur, et peut-être pour son ambition: il résolut de se rendre à Paris et de s'y faire connaître. Il en prit le moyen le plus sûr, en s'attachant au barreau, et exerçant la plaidoirie près de la première cour de magistrature de France. Il ne tarda point à se faire distinguer dans cette carrière, et le bruit de ses succès parvint jusqu'à Philippe de Valois, qui le pourvut d'une charge d'avocat général. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il obtint. Les bénéfices vinrent, comme d'eux-mêmes, s'accumuler sur sa tête. Philippe de Valois ayant investi son fils Jean des duchés de Normandie et d'Aquitaine, ce jeune prince admit Pierre de la Forest dans son conseil, lui confia les sceaux de ses duchés et l'en nomma chancelier; il fit plus encore: il le recommanda à Clément VI, qui lui donna l'évêché de Tournay. Pierre de la Forest néanmoins n'alla jamais dans cette ville, ses charges le retenant à la cour. Philippe de Valois, peu de temps après, l'éleva à la dignité de chancelier de France, à la place de Jean de Cherchemont, et le nomma son exécuteur testamentaire. C'est presque en même temps qu'Audouin, évêque de Paris, ayant été transféré au siège d'Auxerre, Pierre de la Forest fut pourvu de l'évêché qu'il laissait vacant. Les talents de Pierre de la Forest et les hauts emplois dont il était revêtu lui firent prendre une grande part dans les affaires politiques de son temps. En 1331, il fut chargé par le pape, conjointement avec l'évêque de Laon, de donner le chapeau à Rigaud de Roussi, nommé cardinal, et auparavant abbé de St-Denis. La cérémonie s'en fit au palais, en présence du roi Jean, et les historiens remarquent que c'est la première fois qu'il fut dérogé par les souverains pontifes à l'usage d'aller recevoir le chapeau à la cour papale. La trêve entre Édouard et la France ayant expiré au mois d'août de la même année, la Forest fut un des plénipotentiaires nommés pour aller traiter de la paix. Les conférences se tinrent entre Calais et Guines; mais on ne put convenir que d'une trêve, qui même fut bientôt rompue, et que Pierre de la Forest signa en prenant les qualités de chancelier de France et d'évêque de Paris. L'année suivante, il fut nommé archevêque de Rouen. Il faut qu'alors on ne pût, sans dispenses, cumuler le traitement d'une charge avec un revenu ecclésiastique. Il existe des lettres *dérogatoires* qui autorisent Pierre de la Forest à percevoir les émoluments de sa charge de chancelier, *nonobstant*, y est-il dit, *que sa prélature en eust deub faire cesser la continuation*. Il faut aussi qu'alors la

dignité de chancelier, tout éminente qu'elle est, n'anoblit pas, puisque le même Pierre de la Forest ayant vers ce temps fait l'acquisition du château et chàtellenie de Loupelande, près le Mans, fut obligé, pour être investi de ce fief noble, de prendre des lettres de noblesse. En 1334, il se rendit à Avignon, où l'on devait conférer, en présence d'Innocent VI, sur les moyens de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre; mais Édouard y mit des conditions qui la rendirent impraticable. Le renouvellement des hostilités obligea le roi Jean de convoquer les états l'année suivante. Pierre de la Forest, en sa qualité de chancelier, en fit l'ouverture en la chambre du parlement de Paris et parla au nom du prince, *pour qu'on lui fist aucune ayde qui lui fust suffisante à faire sa guerre*. En 1336, le roi ayant été fait prisonnier à la bataille de Poitiers, une nouvelle assemblée des états fut convoquée pour travailler à la délivrance du roi. Pierre de la Forest en fit encore l'ouverture; mais les députés, au lieu de s'y occuper du bien de l'État, présentèrent au Dauphin Charles, lieutenant du royaume pendant la captivité de son père, une liste de vingt personnes revêtues des premiers offices, et les plus fidèles serviteurs du roi, à la tête desquelles était Pierre de la Forest, dont ils exigeaient la destitution. Charles éluda pendant quelque temps cette demande, et pour éviter d'y répondre, prenant le prétexte d'un voyage à Metz pour y aller consulter l'empereur Charles IV, son oncle, sur la situation des affaires de France, il rompit les états. Le prince, dans ce voyage, se fit accompagner de Pierre de la Forest; à son retour, voyant que, s'il ne consentait à la demande des états, il ne pourrait obtenir de subsides pour le roi son père, il se vit obligé de céder. La même année, Pierre avait été nommé cardinal par Innocent VI, qui le créa aussi son légat en Sicile. Pierre, se voyant destitué de sa place de chancelier, se retira à Bordeaux, où le roi Jean était encore et où il lui reporta les sceaux. On y négociait la liberté du roi. Les affaires n'avançant point, et Pierre espérant que peut-être en Angleterre il pourrait les hâter, se rendit à Londres, où il demeura près d'un an. Pendant ce temps, la France était livrée à la fureur des factions. En 1339, le Dauphin ayant réussi par sa sagesse à calmer un peu les esprits, un de ses premiers soins fut de réhabiliter les officiers qu'il s'était vu contraint de destituer. Il rendit une ordonnance par laquelle il *les restitue en leurs états et renommées*, et veut qu'ils soient payés des gages de leurs offices comme s'ils les avaient toujours tenus. Par ce moyen, Pierre de la Forest fut rétabli dans sa charge de chancelier de France; mais, instruit que ses ennemis tramaient contre lui de nouveaux complots, il se retira à la cour d'Avignon et s'établit à Villeneuve, près cette ville, où il mourut de la peste le 25 juin 1361. Son cœur y fut inhumé, et son corps transporté au Mans pour y être enterré dans la cathédrale, à

côté de l'évêque Geoffroy, son oncle, auquel il avait fait élever un monument. Trois jours avant sa mort, Pierre avait fait un testament fort étendu. Par une des dispositions il ordonnait qu'un service solennel lui serait fait à Paris, dans l'église de Notre-Dame, dont il avait été chanoine. On y voyait autrefois, sur un des piliers du chœur, sa statue, dont François Duchesne, dans son *Histoire des cardinaux français*, nous a conservé la ressemblance. L—y.

FOREST (PIERRE VAN), médecin hollandais, plus connu parmi les savants sous le nom de *Forestus*, parce que c'est ainsi qu'il traduisait son nom à la tête de ses ouvrages écrits en latin, naquit dans la ville d'Alkmaer en 1522. Son père, qui était bailli d'un village voisin, l'envoya à Louvain pour y étudier le droit; mais Forestus n'avait nul goût pour la profession d'avocat et se sentait un vif penchant pour celle de médecin. Son père lui permit de s'y consacrer. Après avoir achevé ses études à Louvain, il alla voyager en Italie, parcourut successivement Bologne, où il prit le bonnet de docteur, Padoue, où il suivit les leçons du célèbre André Vesale, et Rome, où il eut l'occasion d'acquiescer de nouvelles lumières en assistant à la clinique de son célèbre compatriote Gisbert Horsenius. Forestus quitta l'Italie pour aller à Paris. Dans cette ville il suivit les cours de Vidus Viduus et de J. Sylvius. Après avoir exercé la médecine pendant un an à Pithiviers, il retourna dans sa patrie et y obtint pendant douze ans les succès les plus heureux dans la pratique. Une maladie pestilentielle exerçant les plus grands ravages à Delft, cet habile médecin n'hésita pas de se rendre aux instances des habitants; et, à l'exemple de l'immortel Hippocrate, en s'exposant au danger le plus imminent, il eut le bonheur de sauver une multitude d'infortunés et de se préserver lui-même de la contagion. Les magistrats de Delft lui ayant offert une pension considérable, il fixa son séjour dans leur ville, et pendant quarante ans il ne s'en éloigna momentanément que pour aller à Leyde, où il fut appelé en 1575 pour y faire les premières leçons de médecine à l'ouverture de l'université qui venait d'y être fondée. Forestus, devenu vieux, se retira à Alkmaer sa patrie; il y mourut en 1597, à l'âge de 75 ans. La ville lui fit élever un monument dans la principale église. On y lit ce distique chronogrammatique :

eVICtUs fato CŪbat haC sŪb MoLe forestUs :  
hIppoCrates bataVIs sI ūIt, ILLe ūIt.

Forestus joignait à un savoir très-varié l'habileté d'un grand praticien. On voit, en lisant ses écrits, qu'il était un excellent observateur. Il y a recueilli un grand nombre d'histoires fort intéressantes sur les maladies. Il aller suspecte la fidélité de ces histoires, mais Boërhaave en faisait un cas tout particulier. L'on s'aperçoit, d'après les ouvrages de Forestus, qu'il donnait un peu dans la polypharmacie, comme c'était l'usage de son temps; ce-

pendant plusieurs de ses formules sont encore en grand crédit dans la Hollande et dans la Belgique et portent son nom. L'auteur de cet article a lui-même souvent prescrit dans ces contrées la boisson connue sous le nom de *decoctum Petri Foresti*, que ce grand praticien employait avec succès dans les affections catarrhales, qui sont fort communes dans les Pays-Bas. Voici la liste des ouvrages les plus remarquables de Forestus: 1° *Observationum et curationum medicinalium, sive medicina theoretica et practica, libri XXVIII*, Francfort, 1602, 2 vol. in-fol.; 2° *Idem, lib. XXIX*, ibidem, 1604, 1 vol. in-fol.; 3° *Idem, lib. XXX, XXXI et XXXII*, ibid., 1607, 1 vol. in-fol.; 4° *Observ. et curationum chirurgicarum libri quinque; accesserunt de incerto ac fallaci urinarum judicio adversus uromantas et uroscopos libri tres*, Francfort, 1610, in-fol. Ce volume, formant la suite du précédent, est le 5° de la collection. Dans ce dernier écrit Forestus s'élève justement contre la jonglerie des charlatans qui prétendent connaître à l'inspection de l'urine les maladies, leur cours et leur suite. Cette opinion prouve en faveur des lumières et de la philosophie de l'auteur, qui les manifestait à une époque où la médecine était infectée des préjugés les plus absurdes, auxquels des médecins d'ailleurs recommandables avaient la faiblesse de sacrifier. 5° *Observ. et curat. chirurgicarum libri quatuor posteriores*, Francfort, 1611, in-fol. Ce volume est le 6° tome et le dernier des ouvrages de Forestus. Les œuvres de cet habile médecin sont toujours consultées par les praticiens; elles ont été réimprimées, soit séparément, soit ensemble, en Allemagne, en France et en Hollande. Les *Observations et Histoires chirurgiques*, Genève, 1669, en contiennent un extrait traduit en français sous le titre d'*Observations chirurgiques qui regardent les maladies externes*. F—r.

FOREST. Voyez LECLERC.

FOREST-DUCHESNE (NICOLAS), jésuite, puis religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Reims vers l'an 1595, entra dans la société à l'âge d'environ dix-sept ans. Après avoir enseigné dans différents collèges (à Reims et à Pont-à-Mousson), suivant l'usage des jésuites, il obtint de ses supérieurs la permission de voyager; il parcourut l'Italie et visita Rome. On ignore ce qui le porta à changer d'institut; mais il demanda au P. Mutio Vitelleschi, général de la compagnie, et obtint la permission de passer dans l'ordre de Cîteaux. Il conserva au reste sous son nouvel habit tout son attachement pour son premier état et les principes qu'il y avait puisés, comme le témoignent la plupart des écrits qu'il composa depuis, relativement aux opinions alors débattues; ce qui l'a rendu fameux dans l'histoire du jansénisme. Il obtint une abbaye, et à la tête d'un de ses ouvrages il prend le titre d'*abbas Escuriensis* (abbé d'Escurey, diocèse de Toul). Néanmoins, dans la liste des abbés de ce monastère donnée par les auteurs du *Gallia christiana*, on ne trouve point le nom de Forest-Du-



chesne ; et même à l'époque où il pourrait être censé avoir gouverné l'abbaye d'Escurey, on la trouve possédée par trois commendataires. On a de lui pendant qu'il était jésuite : 1° *Pratique du compas de proportion*. Il y en a une édition de 1659, in-12. 2° *Nicolaï Forest-Duchesne abbatîs Escuriensis florilegium universale liberalium artium et scientiarum*. C'est un extrait des leçons qu'il avait données, étant jésuite, sur la philologie, les mathématiques, la philosophie et la théologie. L'ouvrage est peu connu, et l'on dit qu'il mérite peu de l'être. 3° *Horoscopus Delphini, autore Nic. Duchesne*, Paris, 1652, in-4° ; 4° *Précautions tirées du concile de Trente contre les nouveautés de la foi, par Nicolas Forest-Duchesne, abbé bernardin, dédiées à la reine*, 1649, in-8° ; 5° *Lettre d'un théologien à son ami malade, contenant l'Abrégé de Jansénius*, Paris, 1651, in-4° ; 6° *Lettre d'un théologien à son ami en convalescence, contre trois lettres d'un janséniste* (l'abbé de Bourzeis), Paris, 1650, in-4° ; 7° *Lettre d'un théologien à un sien ami, parfaitement guéri du jansénisme, contenant quelques avis sur les canons du concile d'Orange*, Paris, 1650, in-4°. Le P. Gerberon, dans son Histoire du jansénisme, parle de ces différents ouvrages avec peu d'estime pour eux et pour leur auteur. Ce n'est pas à un juge aussi attaché au parti contraire qu'on peut s'en rapporter ; mais ces écrits, étant de circonstance, ont aujourd'hui peu d'intérêt. L—v.

FORESTI (JACQUES-PHILIPPE), historien, plus connu sous le nom de Jacques-Philippe de Bergame, naquit en 1454 à Soldio, près de cette ville, de parents distingués par leur naissance et par leurs emplois. Après avoir terminé ses études avec un grand succès, il entra en 1481 dans l'ordre des ermites de St-Augustin et en reçut l'habit des mains de Jean Nibbia, de Novare, l'un des fondateurs de l'ordre en Italie. Dès lors il partagea son temps entre les devoirs de son état et la recherche des monuments historiques du moyen âge. Il forma ainsi des recueils précieux qui lui furent d'un grand secours pour la rédaction de l'ouvrage qu'il méditait. Il ne se proposait rien moins que de comparer entre eux tous les historiens, de fondre leurs récits et de former de cette manière une espèce de corps d'histoire universelle. Ce fut dans cette vue qu'il publia son *Supplementum chronicorum orbis*, ouvrage qui eut un grand succès, et qui, malgré ses nombreux défauts, mérite encore d'être consulté, surtout pour les faits dont l'auteur a été le témoin. La réputation de Foresti devait le porter aux premières dignités de son ordre ; mais il les refusa toutes pour se livrer plus tranquillement à l'étude, et ce fut malgré lui qu'il accepta la direction momentanée des couvents d'Imola, de Forli et enfin de Bergame. Il chercha à inspirer à ses confrères le goût des lettres, et il forma dans le couvent de Bergame une bibliothèque, l'une des plus nombreuses qu'il y eût à cette époque. Foresti mourut en cette ville le 15 juin 1520, à l'âge de 86 ans. On a de lui : 1° *Sup-*

*plementum chronicorum orbis ab initio mundi usque ad annum 1482, libri XV*, Venise, 1485, in-fol., cette première édition est fort rare ; Brescia, 1485 ; Venise, 1486, 1490, 1492, in-fol. ; Nuremberg, 1505 ; Venise ; 1505, 1506, in-fol. On trouvera des détails curieux sur ces différentes éditions dans la Bibliothèque de David Clément, art. *Bergomas*. Götze assure que l'édition de Venise 1506 est la plus rare ; c'est aussi la plus complète, puisque l'auteur y a ajouté un 16<sup>e</sup> livre qui conduit cette chronique à la fin de l'année 1505. Cette édition a été réimprimée dans la même ville en 1515 ; enfin, Simon de Colines en a donné une, Paris, 1555, remarquable par la beauté de l'impression et par l'addition d'un 17<sup>e</sup> livre, qu'on attribue à Bernardin Bindoni ; mais les mutilations qu'elle a éprouvées la déprécient beaucoup aux yeux des amateurs. La chronique de Foresti a été traduite en italien par F. Sansovino, Venise, 1491, 1553, in-fol. ; *ibid.*, 1575 et 1581, in-4° ; 2° *De plurimis claris selectisque mulieribus opus prope divinum novissime congestum*, Ferrare, 1497, in-fol. C'est l'unique édition de cet ouvrage ; mais Ravisius Textor l'a inséré dans son recueil *De memorabilibus et claris mulieribus*, Paris, 1521, in-fol. Les curieux le recherchent surtout à raison d'un article sur la papesse Jeanne ; mais ils peuvent trouver cet article dans les notes de la Bibliothèque de David Clément. 3° *Confessionale seu interrogatorium aliorum novissimum*, Venise, 1487, in-fol., 1500, in-8° ; Anvers, 1515, in-8° ; 4° *Commentarius in Catonem de moribus*, in-fol. Cet ouvrage est cité dans la *Bibl. nova manuscriptorum* de Montfaucon. W—s.

FORESTI (ANTOINE), jésuite, né à Capri dans le duché de Modène vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Mappamondo istorico, ovvero descrizione di tutti imperi del mundo, delle vite dei pontefici, e i fatti più illustri dell' antica e moderna storia*, Parme, 1690 et ann. suiv., 6 vol. in-4°. On n'avait pas encore osé entreprendre une histoire universelle sur un plan aussi étendu ; mais Foresti mérite bien plus d'éloges pour avoir formé ce plan que pour la manière dont il l'a exécuté. Il mourut vers l'année 1699 avant d'avoir terminé son travail. Le célèbre Aposiolo Zeno le continua et publia les quatre volumes suivants, qui contiennent l'histoire des rois d'Angleterre, d'Écosse, de Suède, de Danemarck, des ducs de Holstein et des comtes de Gueldre. Le marquis Dominique Suarez a donné le 11<sup>e</sup> volume, qui traite des califes ; et le docteur Silvio Grandi le 12<sup>e</sup>, qui renferme l'histoire de la Chine. Ce grand ouvrage a été réimprimé à Venise en 1743, 14 vol. in-4°. Il avait été traduit en allemand par George Schlueter, Augsburg, 1716-1718, 6 vol. in-fol. On connaît encore du P. Foresti quelques ouvrages ascétiques : 1° *I conforti celesti inviati alla militia cristiana della sacra lega*, Parme, 1686 ; Venise, 1689, in-12 ; 2° *Il sentiero della sapienza mostrato a' giovani studenti*, Parme,

1689; Venise, 1705, in-12; 5<sup>o</sup> *La strada al santuario mostrata a' chierici i quali aspirano al sacerdozio*, Modène, 1699, in-12, souvent réimprimé. On conserve à la bibliothèque ducale de Modène des *Mélanges historiques* du P. Foresti et ses *Lectioes in S. Scripturam*. W—s.

FORESTIER (ANTOINE), en latin *Sylviolus*, poète né à Paris dans le 15<sup>e</sup> siècle, avait eu pour amis et pour compagnons d'études Robert Gaguin et Fauste Andrelini. Lacroix du Maine en a parlé assez superficiellement; mais on ne peut deviner sur quoi la Monnoye s'est fondé pour assurer qu'on ne doit pas le distinguer d'un religieux célestin du même nom auquel on attribue quelques vers français en l'honneur de la Ste-Vierge. Ces deux auteurs nous paraissent, au contraire, n'avoir de commun que le nom. On conjecture qu'Antoine Forestier avait embrassé la profession des armes et qu'il fit la campagne du Milanais sous Louis XII. La lecture de ses ouvrages aurait sans doute appris quelques autres particularités de sa vie; mais le recueil en est devenu si rare, qu'on l'a cherché inutilement, même à la Bibliothèque de Paris. En voici le titre d'après Conrad-Gesner : *Elegiæ aliquot, videlicet de Spiritu sancto; de signo lignoque crucis; de resurrectione Domini, de lauro, de nobilitate generis, de victoria Ludovici XII in Genueses; item Heudecasyllaborum et carminum ad diversos liber; Dialogi aliquot et epigrammata*, Pavie, 1508, in-4<sup>o</sup>. On connaît encore de Forestier : *Carmen de triumphali atque insigni victoria Ludovici XII Gallie regis in Venetos*, sans date et sans nom de lieu d'impression, in-4<sup>o</sup>; Paris, de Marnet, même format. Alphonse Chacon lui attribue un *Traité d'astrologie judiciaire*, en manuscrit, et König un poème latin à l'honneur de Ste-Geneviève. Lacroix du Maine dit qu'il avait laissé plusieurs comédies françaises; mais elles sont perdues. W—s.

FORESTIER (PIERRE), prêtre, né à Avallon le 16 décembre 1634, obtint un canonicat à la collégiale de cette ville, partagea sa vie entre ses devoirs et l'étude, et mourut dans sa patrie le 30 novembre 1725, à l'âge de 69 ans. Il est auteur des ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Homélies ou Instructions familières pour des vêtues ou professions religieuses*, Paris, 1690, 2 vol. in-12. Ces discours sont au nombre de trente-deux. On trouve à la tête du second volume une dissertation en forme de préface, dans laquelle il combat les erreurs de Molinos, qu'un de ses confrères avait récemment cherché à remettre en crédit. 2<sup>o</sup> *Histoire des indulgences et des jubilés*, Paris, 1700, in-12. Cet ouvrage est estimé et passe pour le meilleur de Forestier. 3<sup>o</sup> *Les Vies des saints patrons, martyrs et évêques d'Autun*, Dijon, 1715, in-12. Il en promettait une nouvelle édition, augmentée d'une préface sur l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules et du catalogue des saints qui ont fleuri dans les sept premiers siècles de l'Église; mais le peu de succès qu'eut son ouvrage l'empêcha de

tenir sa promesse. 4<sup>o</sup> *Explication littérale des évangiles des dimanches et fêtes de l'Avent et du Carême*, Paris, 1701, in-12. Il a laissé en manuscrit les *Vies des saints évêques d'Auxerre* et une *Histoire de l'église collégiale d'Avallon*. — FORESTIER (Mathurin-Germain le), jésuite, naquit à Paris en 1697, et après avoir terminé ses études d'une manière brillante, fut admis dans la société en 1717. Son esprit et sa capacité pour les affaires l'élevèrent bientôt aux premiers emplois. Il fut appelé à Rome par le supérieur général, qui le nomma son théologien et le chargea de la révision des ouvrages composés par les membres de la société. Il fut envoyé en 1766 à Londres, pour apaiser les créanciers du fameux P. la Valette, et y parvint non sans peine. De retour à Rome, il fit de vains efforts pour s'opposer à la suppression de l'ordre, sollicitée alors par tous les souverains; il mourut dans cette ville en 1778, à l'âge de 81 ans. W—s.

FORESTIER (HENRI), général vendéen, était né à la Pommeraye en 1775, fils d'un pauvre cordonnier, et ne reçut un peu d'éducation que parce que sa physionomie et la vivacité de son esprit avaient frappé une dame de ce village, qui le fit élever à ses frais sous la condition qu'il se destinerait à la carrière ecclésiastique. La guerre civile ayant éclaté dans cette contrée en 1793, lorsqu'il avait à peine dix-sept ans, il prit les armes pour la cause de la monarchie, comme tous les hommes de son âge, et combattit avec tant de distinction et de valeur, que dès lors on le nomma *le preux chevalier*. Au combat de Beaupréau, ce fut lui qui, après avoir décidé le premier rassemblement dans le village de Bauce par ses exhortations et son exemple, marcha sur St-Florent, prit les canons de l'ennemi et les tourna contre les grenadiers républicains, qui, saisis d'épouvante, se retirèrent aussitôt. Ce fut encore lui qui gagna la bataille de Génétaux, d'où il se porta sur Jallais; après quoi il surprit et battit un détachement sorti de Chalonnnes, et s'empara des fusils avec deux pièces de canon. Lorsque tous les corps royalistes réunis formèrent une masse qui prit la dénomination de grande armée, dirigée par un conseil de neuf membres, Forestier, malgré sa jeunesse, fut un de ces membres. Il eut le commandement d'une division et fit à la tête de cette troupe des prodiges de valeur contre le général républicain Duhoux. Ce fut encore lui qui exécuta le fameux passage du pont Vérin et de la digue du moulin de Givry, où il se jeta dans l'eau suivi de 500 cavaliers, qui traînaient à la queue de leurs chevaux 500 fantassins. Forestier ne se distingua pas moins aux batailles de Doué, de Montreuil et de Saumur, et c'est alors qu'il fut nommé général de la cavalerie. A Châtillon, étant tombé dans une embuscade, il eut son cheval tué sous lui; mais il conserva une telle présence d'esprit, que la troupe républicaine qui l'avait ainsi surpris fut elle-même faite entièrement prisonnière. A Vihiers il répara par un brillant succès, contre l'armée de

Santerre, le désastre de Luçon. Son cheval fut encore tué dans cette occasion, percé de balles et frappé d'un boulet. Ayant mis pied à terre, il marcha l'épée à la main contre une espèce de redoute établie dans le cimetière, s'empara de ce poste important et fit prisonnier tout le corps de grenadiers qui le défendait. Il eut beaucoup de part à la victoire de Saumur, où les royalistes s'emparèrent de quarante pièces de canon et firent 7,000 prisonniers. Après le passage de la Loire, il commanda encore toute la cavalerie vendéenne dans cette désastreuse expédition, et lorsque la défaite du Mans eut rendu toute résistance impossible, il alla se réunir presque seul à un corps de chouans dans la forêt de Gâvres, et passa ensuite sous les ordres du comte de Puisaye. Ce général, ayant voulu surprendre la garnison de Rennes au commencement de 1794, donna à Forestier le commandement de son aile gauche. Celui-ci combattit encore avec beaucoup de valeur dans cette occasion; mais l'entreprise était difficile et mal combinée. Ayant passé dans le Morbihan, il fut un des lieutenants de Georges Cadoudal; puis il se rendit en Angleterre. En 1799, il reparut dans le haut Anjou à la tête d'un parti d'insurgés. Mais après avoir eu quelque succès à Mareau contre les républicains, il fut mis hors de combat à Cerisais; il ne reparut qu'à la pacification, où il fut amnistié, et vint à Paris pendant l'année 1801. Il se rendit ensuite à Bordeaux, et quoiqu'il fût déjà signalé par la police, il s'y procura un passe-port pour Bayonne, d'où il alla en Espagne, puis à Londres. Après la rupture du traité d'Amiens, Forestier fut chargé, conjointement avec son ami Ceris, de soulever la Guienne pour la cause des Bourbons. En conséquence il débarqua en Portugal en 1805, se rendit à Bordeaux par Bayonne muni d'instructions et d'argent par le gouvernement anglais. Le maréchal Lannes, alors ambassadeur à Lisbonne, ayant donné avis de cette entreprise à la police, Forestier fut recherché, mais inutilement: il avait en Guienne des amis fidèles, entre autres dans la famille de la Rochejaquelein, et surtout une dame de Saluce chez laquelle il trouva toujours un asile sûr et commode. Ses opérations devaient coïncider avec celles de Georges à Paris et s'étendre jusque dans la Vendée et à Nantes, où il y avait aussi une agence tenue par Dupérat. La découverte de la conspiration de Georges n'anéantit pas toutes les espérances de Forestier; il partit pour l'Espagne, mais il laissa Ceris à Bordeaux avec ses instructions: ce dernier ne le rejoignit que six mois plus tard, et tous deux s'embarquèrent ensemble pour l'Angleterre dans le port du Ferrol. Ses longues fatigues et plusieurs blessures graves avaient fort altéré sa santé. Il mourut à Londres le 14 septembre 1806. C'était un homme bien élevé, aussi brave que spirituel, et doué des formes les plus séduisantes. Les Vendéens l'appelaient leur *Achille*. B—P.

FORFAIT (PIERRE-ALEXANDRE-LAURENT), ingé-

neur constructeur, puis ministre de la marine, naquit à Rouen en 1752. Au sortir des écoles, où il s'était préparé par des succès à parcourir avec éclat la carrière à laquelle il se destinait, il fut envoyé en 1775 à Brest et y exerça les fonctions d'ingénieur jusqu'en 1782, que ses talents le firent désigner pour aller les remplir à Cadix sous les ordres du comte d'Estaing. La paix signée en 1785 le rappela en France et lui fournit bientôt une occasion de donner de nouvelles preuves de son talent. Le gouvernement résolut en 1787 d'établir avec ses colonies dans les deux mondes et les États-Unis d'Amérique une navigation régulière exécutée par des paquebots. Ces bâtiments devaient réunir à la promptitude de la marche la possibilité de porter des marchandises et un grand nombre de passagers. Forfait trouva la solution de ce problème et construisit des vaisseaux qui ne laissèrent rien à désirer sous ces deux rapports. L'élégance de leurs formes les fit admirer par ses compatriotes et par les étrangers qui venaient au Havre, où se faisaient ces expéditions. Il venait de remplir en Angleterre pour le ministère de la marine une mission de la plus haute importance, quand le département de la Seine-Inférieure le nomma membre de l'assemblée législative en 1791. Il fit preuve dans cette assemblée d'un esprit et d'un cœur droits, et y montra le courage le plus ferme en s'opposant à toutes les propositions suggérées par des têtes exaltées; et quand elle fut remplacée par la Convention, il alla reprendre ses fonctions au Havre. Dénoncé au proconsul en mission dans cette ville dans le temps de la terreur, il reçut un mandat d'arrêt; mais on se contenta de placer auprès de lui un gendarme, parce que l'on ne pouvait se passer de lui pour la surveillance des travaux du port. Cependant le comité de salut public, qui écoutait quelquefois les réclamations dictées par la justice et savait apprécier les talents des hommes dont les services pouvaient lui être utiles, ne fut pas plutôt instruit des mesures arbitraires prises contre Forfait, qu'il lui fit rendre sa liberté. Le jour où cette nouvelle parvint au Havre lui procura un véritable triomphe: tous les citoyens, et surtout les ouvriers qui étaient sous ses ordres, s'empressèrent de venir le féliciter. Quand la France eut fait la conquête de la Belgique et de la Hollande, Forfait fut à diverses reprises chargé d'aller examiner les côtes des deux pays; et ses conseils déterminèrent l'établissement d'un port militaire à Anvers. On s'occupait depuis longtemps des moyens de faire remonter directement des bâtiments d'une certaine dimension du Havre à Paris; Forfait, chargé par le Directoire en l'an 4 d'explorer le cours de la Seine, le suivit depuis son embouchure jusqu'à la capitale, et prouva ainsi la possibilité de cette navigation sur le navire *le Saumon*, qui mouilla au bas du pont Royal le seizième jour après son départ du Havre. Les détails relatifs à ce sujet intéressant, aux moyens ingénieux employés

pour abattre et relever la mâture aux passages des ponts et aux améliorations proposées pour le cours du fleuve, améliorations qui faciliteraient l'approvisionnement de la capitale, sont consignés dans un mémoire remis à la commission de la marine et méritent de fixer l'attention du gouvernement. Lorsque le général Bonaparte eut été élevé à la dignité de premier consul, il se souvint de Forfait, qu'il avait vu en Italie, où ce dernier était allé pour prendre possession de l'arsenal de Venise, et il le nomma ministre de la marine. Forfait n'occupa pas deux ans ce poste éminent; il donna sa démission peu après la signature des préliminaires de paix en 1801, et devint successivement conseiller d'État, inspecteur général de la flottille destinée contre l'Angleterre, commandant de la Légion d'honneur, préfet maritime au Havre, puis à Gènes. Desservi par des envieux qui parvinrent à lui faire perdre la confiance du gouvernement, il chercha une retraite au sein de sa famille. Le sentiment des injustices qu'il avait éprouvées mina sa santé, et les suites d'une attaque d'apoplexie le mirent au tombeau le 8 novembre 1807. On a de lui : 1° un *Mémoire en latin sur les canaux navigables*, couronné par l'Académie de Mantoue en 1775; 2° *Traité élémentaire de la mâture des vaisseaux*, Paris, 1788, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, entrepris par ordre du ministre de la marine pour l'instruction des élèves, annonce que l'auteur avait bien approfondi son sujet. Il entre dans tous les détails qui concernent l'art du mâtureur, indique les bois propres à faire des mâts, expose la manière d'exploiter ces bois, fait connaître leurs qualités, leurs vices et leur valeur, et explique les procédés que l'on suit pour donner aux mâts et aux vergues la forme apparente et extérieure qui leur est propre. Il décrit les diverses formes de voiles et leur usage pour faire avancer, tourner ou arrêter le vaisseau. Il définit et compare sous leurs rapports généraux les divers systèmes de voilure, établit les lois suivant lesquelles on proportionne les mâts et les vergues dans les divers systèmes, montre la relation des voilures qui en résultent, et détermine la meilleure méthode de placer ces mâts et ces vergues. Les règles qu'il pose à cet égard ont été trouvées si précieuses et si exactes, qu'elles ont servi de guide aux constructeurs et aux marins, et que ceux-ci dirigent leurs travaux d'après les tables qu'il a dressées. La seconde édition de ce livre utile, publiée en 1815, Paris, in-4°, ne diffère de la première que parce que l'on y a ajouté les calculs d'après les nouvelles mesures; 3° un grand nombre de *Mémoires* envoyés à l'Académie des sciences, dont il était correspondant, et d'excellents articles dans le Dictionnaire de marine de l'Encyclopédie méthodique, sur les moyens de briser les rochers et d'aplanir les hauts-fonds de la mer, sur ceux de relever les corps submergés, sur une machine à plonger et travailler sous l'eau; enfin, dans la Collection des arts et métiers, un Mémoire sur

l'art de faire les peignes. Tous ces morceaux prouvent la variété et l'étendue de ses connaissances. Il a laissé aussi beaucoup de manuscrits sur divers objets qui intéressent la marine. E—s.

FORGE (LOUIS DE LA), docteur en médecine, naquit à Paris dans le 17<sup>e</sup> siècle. Il habitait la ville de Saumur, où il exerçait sa profession, et y composa un traité fort savant pour son temps, publié d'abord en français et traduit en latin par J. Flayder sous ce titre : *Tractatus de mente humana, ejus facultatibus et functionibus, necnon de ejusdem unione cum corpore, secundum principia Renati Descartes*, Paris, 1666, in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois en Allemagne; mais depuis que la philosophie moderne a prévalu sur les hypothèses et les abstractions de la métaphysique, on ne lit plus ce livre ni ceux qui sont composés dans le même esprit et qui contiennent de semblables rêveries. De la Forge était un grand sectateur de Descartes; il a fait de nombreuses notes sur le *Traité de l'homme* de ce philosophe. Ces notes ont été publiées avec l'ouvrage même, Amsterdam, 1677, in-4°. F—r.

FORGEMONT (JACQUES ou JOACHIM), né en 1548 à Châteaivilain, au diocèse de Langres, fit ses études à Paris. Entré dans la société de Navarre en 1584, il en fut élu principal en 1588 et mourut le 22 février 1620, après avoir consacré la plus grande partie de sa vie à l'instruction de la jeunesse. L'historien du collège de Navarre dit que Forgemont posséda par excellence toutes les qualités qui font les vrais docteurs, la science et la vertu, et qu'il passa sa vie à faire le bien. Il combattit avec beaucoup de zèle les doctrines de la réforme et s'attacha surtout à réfuter le ministre Pierre du Moulin (voy. ce nom). Il a publié : 1° *Réponse catholique à Bertrand d'Avignon*, Sens, 1606; 2° *Réplique aux prétendues réponses faites par Pierre du Moulin aux trente-deux demandes du P. Cotton*, Paris, 1619; 3° la *Découverte des fausses conséquences des ministres de la religion prétendue réformée, nommément de Pierre du Moulin, avec une méthode de conférer à l'amiable avec les ministres*, Paris, 1619; 4° *Oraisons funèbres de Jean de St-Géminien, jacobin*, Paris, 1620. T.-P. F.

FORGEOT (NICOLAS-JULIEN), né à Paris en juillet 1758, y est mort le 4 avril 1798. Après avoir fait son droit, il fut reçu avocat et se lia avec MM. Pons (de Verdun) et Andrieux. Il fut aussi attaché à l'administration des postes, et il en fut inspecteur pendant quelque temps. Voici la liste de ses ouvrages : 1° à l'Opéra, *les Pommiers et le Moulin*, comédie lyrique en un acte, musique de Lemoine, représentée le 30 janvier 1790, imprimée in-8°; 2° au Théâtre-Français : *les Rivaux amis*, comédie en un acte et en vers, jouée le 30 novembre 1782, in-8°; *les Épreuves*, en un acte et en vers, jouée le 29 janvier 1785, in-8°; *la Ressemblance*, en trois actes et en vers, jouée le 29 janvier 1788, in-8°; 3° au Théâtre-Italien : *les Deux Oncles*, comédie en un acte, jouée le 27 septembre 1780; *l'Amour*

*conjugal* ou *l'Heureuse Créduité*, en un acte et en prose, jouée le 15 janvier 1781, in-8°; *Lucas et Lucette*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, jouée le 8 novembre 1781, in-8°; *les Dettes*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes, musique de M. Champein, jouée le 8 janvier 1787, in-8°; *le Rival confident*, en deux actes, musique de Grétry, jouée le 26 juin 1788; *la Caverne*, opéra en trois actes, 1795 : le sujet est tiré de *Gil Blas*. Il avait déjà paru une pièce sous le même titre, jouée en 1795 au théâtre Feydeau, paroles de M. Dercy, musique de Lesueur; 4° au théâtre Feydeau, *le Bienfait de la loi ou le double Divorce*, comédie en un acte et en vers, 1795, in-8°. Ces deux comédies ont été jouées par les comédiens français. Forgeot avait en portefeuille le canevas de plusieurs comédies en trois et en cinq actes : il en avait même ébauché quelques scènes. Il est mort avec le regret de ne pas laisser de grands ouvrages dramatiques pour immortaliser son nom; mais le joli opéra-comique des *Dettes* lui fera toujours beaucoup d'honneur. A. B—r.

FORGET (PIERRE), sieur de *Fresnes*, après avoir rempli différents emplois avec beaucoup de capacité, fut nommé secrétaire d'État en 1589. Quelque temps après il fut envoyé près de Philippe II, roi d'Espagne, pour se plaindre des secours qu'il donnait à la Ligue. La mort funeste de Henri III l'obligea de revenir en France avant d'avoir pu obtenir de satisfaction. Il continua d'être employé sous Henri IV, et servit ce prince avec autant de zèle que de succès. Il régla seul les affaires de la religion et fut le rédacteur du célèbre édit de Nantes, qui accordait aux réformés le libre exercice de leur culte dans toute l'étendue du royaume. Il fut ensuite nommé intendant général des bâtiments de la couronne, conseiller du bureau des finances et commissaire en Provence, où il régnaît encore des troubles. Il accompagna le roi en Savoie, lorsque ce prince s'y rendit pour traiter de l'échange du marquisat de Saluces, et il ne lui fut pas moins utile par ses conseils, dans cette circonstance, qu'il l'avait déjà été précédemment. Il se démit de ses charges en 1610 et mourut, la même année, du chagrin que lui causa la fin déplorable de Henri IV. Forget aimait les sciences et les savants, dont il fut un zélé protecteur. On lui attribue : *La fleur de lys, qui est le discours d'un François, où l'on réfute la déclaration du duc de Mayenne*, 1595, in-8°; mais Arnauld d'Andilly assure que cet ouvrage est de son père. Le recueil des *Lettres* de Forget était conservé à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. — FORGET (Pierre), sieur de la *Picardière*, qu'on a confondu quelquefois avec le précédent, prenait les titres de conseiller d'État et maître d'hôtel ordinaire du roi. Il fut député, dans plusieurs circonstances, près des princes d'Allemagne, et envoyé à Constantinople avec la qualité d'agent pour les affaires de Sa Majesté. Il obtint en 1609 la charge d'historiographe de l'ordre de St-Michel,

s'en démit l'année suivante et mourut en 1658. On a de lui des poésies dans lesquelles on trouve du naturel et de la facilité : 1° *Hymne à la reine régente, mère du roi*, Paris, 1615, in-4°; réimprimée, avec d'autres pièces du même auteur, dans les *Délices de la poésie française*, Paris, 1620; 2° *Les sentiments universels*, Lyon, 1650, in-8°; nouvelle édition, corrigée et augmentée, Paris, 1650, in-fol.; ibid., 1656, in-4°. C'est un recueil de quatrains politiques, philosophiques et moraux. Les pensées en sont justes et passablement exprimées; mais elles ne sont pas rangées avec assez d'ordre, ce qui en rend la lecture peu agréable. Marolles a mal nommé Forget *François*, dans son *Dénombrement des auteurs*. W—s.

FORGET (JEAN), médecin, né à Essey en Lorraine, mérita la confiance de Charles IV qui, en récompense de ses services, l'anoblit par lettres patentes du 24 août 1650. Il exerça la place de premier médecin de ce prince jusqu'en 1644, époque où il demanda sa retraite, à raison de l'affaiblissement de sa santé, et il mourut quelques années après dans un âge peu avancé. Tandis qu'il faisait ses cours à Paris, Forget composa un ouvrage intitulé *Artis signata designata fallacia*, dans lequel il réfute solidement le système de Porta, qui prétendait qu'on pouvait deviner les propriétés des plantes par leurs caractères extérieurs. Il publia cet ouvrage à Nancy, 1655, in-8°, sur les instances de son confrère Christophe Bazot. Il a laissé manuscrits deux autres ouvrages sur les *Signes des métaux et ceux des animaux*, et enfin les *Mémoires de la vie de Charles IV*, que Chifflet cite avec éloge dans son *Commentarius Lothariensis*, et que dom Calmet a consultés pour son *Histoire de Lorraine*. W—s.

FORKEL (JEAN-NICOLAS), célèbre musiciste et compositeur, né à Meeder près Cobourg, le 22 février 1749, étudia dans sa jeunesse la littérature, la jurisprudence, et obtint le grade de docteur en philosophie, tout en cultivant la musique avec une grande ardeur sous des maîtres inconnus. Fixé à Gœttingue, lorsqu'il eut terminé ses études, il y devint directeur des concerts de cette ville et organiste de la principale église. Il publia de 1775 à 1799 un certain nombre d'œuvres de musique, la plupart pour le clavecin, qu'il jouait avec une grande supériorité, montrant surtout un talent remarquable dans l'exécution de la musique de Sébastien Bach. Ses compositions, aujourd'hui oubliées, n'auraient laissé à son nom aucune réputation durable, s'il ne se fût tout sa vie appliqué à des recherches d'érudition musicale fort étendues et dirigées dans le meilleur esprit. Elles produisirent les ouvrages dont on va bientôt voir la liste, parmi lesquels deux, plus que tous les autres, ont été de véritables services rendus à l'art, et mériteront à l'auteur une extrême reconnaissance de la part de quiconque s'occupera de travaux sur la même matière. Nous voulons parler de sa *Littérature générale de la musique* et de son *His-*

toire générale du même art. Dans le premier de ces livres, il a rassemblé les titres de tous les ouvrages sur la musique qu'il a pu connaître, en y joignant quelques remarques fort courtes mais toujours utiles, et reproduisant la table des matières des ouvrages les plus importants. Ce travail, comme toutes les bibliographies, contient un assez grand nombre d'inexactitudes; mais dans les livres semblables publiés depuis, on n'a eu en grande partie qu'à compléter ce qu'avait rassemblé Forkel. Lichtenthal a reproduit tout son texte, en n'y corrigeant pas toujours les inadvertances, dans sa *Bibliografia della musica* publiée en 1827 à Milan, et l'on en peut dire autant de la nouvelle Bibliographie musicale que M. Ferdinand Becker a fait imprimer à Leipsick, en 1842. Forkel avait trouvé des ressources abondantes pour la rédaction de ce livre dans la bibliothèque par lui réunie pour son propre usage et dans celle de l'université de Gœttingue. L'*Histoire de la musique*, malheureusement restée incomplète, est assurément, malgré de nombreux défauts, ce que l'on a écrit de plus utile en ce genre jusqu'à nos jours. Le premier volume, de XXXVI et 504 pages, traite de la musique des Egyptiens, des Hébreux, des Grecs et des Romains; le second, de XVIII et 776 pages, expose l'histoire de la musique depuis son introduction dans l'Église chrétienne jusqu'à Franchino Gaffurio, c'est-à-dire jusque vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Cet ouvrage offre plus d'ordre et de régularité que les Histoires musicales publiées par Hawkins, Burney et Martini; les recherches y sont faites avec soin et précaution; l'auteur a rassemblé et rapproché une infinité de documents; il a compulsé pour la partie de la musique du moyen âge une infinité de livres absolument inconnus ailleurs qu'en Allemagne; ce qu'il a écrit sur les premiers pas de l'harmonie, sur les auteurs des anciens traités de musique et sur les progrès de l'art en général, laisse peu à désirer pour le fond, et l'on n'aurait rien à reprocher à Forkel s'il eût eu connaissance de documents découverts depuis sa publication. Quant à la forme, il n'en est pas tout à fait de même: l'auteur est diffus et lourd, il ne fond pas heureusement ses citations et ne leur donne pas toute leur valeur; au surplus, son savoir est immense, sa critique judicieuse et son sens plein de droiture. Il allait mettre sous presse le troisième volume de ce grand ouvrage, lorsque la mort le frappa le 17 mai 1818 dans la ville qu'il habitait depuis son adolescence et dont il ne s'était jamais éloigné, content des honorables fonctions qu'il fut remplissait. Il était âgé seulement de 69 ans. Comme il avait alors été question en France d'une traduction de l'*Histoire générale de la musique*, on écrivit à Choron pour lui proposer de publier la matière de ce troisième volume avant même qu'il fût imprimé en allemand; mais occupé d'autres travaux et n'ayant pas d'ailleurs trouvé d'éditeur pour cette traduction, non pas faite mais projetée, il renvoya la proposition à M. Fétis, qui

accepta; mais rien ne se conclut, et tout finit avec quelques lettres écrites de part et d'autre, en sorte que le troisième volume de l'*Histoire générale de la musique* est resté manuscrit. On ne sait même s'il a été placé dans quelque dépôt public, tel par exemple que la bibliothèque de l'université de Gœttingue, que Forkel avait si longtemps fréquentée. Voici la liste des ouvrages de ce savant musiciste: ŒUVRES PRATIQUES: 1<sup>o</sup> *Nouvelles chansons de Gleim, avec des mélodies pour le clavecin*, Gœttingue, 1775; 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> deux recueils de *Sonates pour le clavecin*, ibid., 1778 et 1779; 4<sup>o</sup> *Sonate avec dix-huit variations*, ibid., 1781; 5<sup>o</sup> *Vingt-quatre variations sur l'air anglais God save the king*, ibid., 1792; 6<sup>o</sup> *Air écossais avec vingt variations*, Londres, 1786; 7<sup>o</sup> *Sonates pour le piano-forte avec accompagnement de violon et violoncelle*. Il a laissé beaucoup de musique manuscrite composée en différents temps et pour différentes occasions. On y remarque *Hiskias (Ezéchias)* oratorio; *Le Pouvoir de l'harmonie*, cantate à chœur double; *Les Bergers à la crèche de Bethléem*, cantate; HISTOIRE ET CRITIQUE MUSICALE: 1<sup>o</sup> *Ueber die Theorie der Musik, insofern sie Liebhabern und Kennern derselben nothwendig und nützlich ist* (Sur la théorie de la musique en tant que nécessaire et utile aux amateurs et aux connaisseurs), Gœttingue, 1774, in-4<sup>o</sup> de 58 pages; 2<sup>o</sup> *Musikalisch-kritische Bibliothek* (Bibliothèque critique de musique), Gotha, 1778-79, 5 vol. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage est formé d'analyses et d'extraits d'ouvrages contemporains; 3<sup>o</sup> *Ueber die beste Einrichtung öffentlicher Concerte, eine Einladungsschrift* (Sur la meilleure organisation des concerts publics, programme), Gœttingue, 1779, in-4<sup>o</sup> de 12 pages; 4<sup>o</sup> *Genauere Bestimmung einiger musikalischer Begriffe, eine Einladungsschrift* (Brève définition de quelques idées en musique, programme), Gœttingue, 1780, in-4<sup>o</sup> de 20 pages; 5<sup>o</sup> *Musikalischer Almanach für Deutschland auf das Jahr 1782* (Almanach musical de l'Allemagne pour l'année 1782), Leipsick, in-8<sup>o</sup>. Forkel en publia d'autres pour les années 1785, 1784 (deux parties) et 1789 (deux parties). On aurait dû prendre ces almanachs pour modèles de ceux que l'on a depuis entrepris en d'autres pays; 6<sup>o</sup> *Allgemeine Geschichte der Musik* (Histoire générale de la musique), t. 1<sup>er</sup>, Leipsick, 1788; t. 2, ibid., 1801; 7<sup>o</sup> *Allgemeine Litteratur der Musik oder Anleitung zur Kenntniss musikalischer Bücher, etc.* (Littérature générale de la musique, ou instruction pour connaître les livres de musique écrits depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours), Leipsick, 1792, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> Traduction en allemand de l'ouvrage d'Étienne Artega *Storia del teatro musicale italiano*, Leipsick, 1789, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Forkel a joint à son travail des notes que l'on regrette de trouver peu abondantes; 9<sup>o</sup> *Ueber Johann Sebastian Bach's Leben, Kunst und Kunstwerke* (Sur la vie, le talent et les œuvres de Jean-Sébastien Bach), Leipsick, 1802, in-4<sup>o</sup>, réimprimé l'année suivante et plus tard traduit en anglais et publié à Londres en 1820. Cette biographie avait été entreprise pour une édition des œuvres de clavecin

du plus illustre membre de la famille des Bach. C'est pour cela que Forkel n'y parle guère que des compositions de ce genre et passe sous silence tant d'autres ouvrages éminents de ce grand compositeur, alors fort peu répandus en Allemagne et tout à fait ignorés ailleurs.

J.-A. DE L.

FORLENZE (JOSEPH-NICOLAS-BLAISE), chirurgien oculiste célèbre, naquit à Picerno, dans le royaume de Naples, au mois de mai 1731. A l'âge de seize ans, il se rendit à Naples chez un oncle qui se chargea de son éducation. Il entreprit ensuite ses premiers voyages, passa en Sicile, à Malte et dans les îles de la Grèce. Son oncle l'envoya plus tard à Paris pour suivre les cours de Louis et de Desault. Ce dernier anatomiste le regarda comme son élève favori, et Forlenze devint son ami intime en s'associant à ses travaux. S'étant aperçu qu'une des branches importantes des sciences médicales, celle qui a pour objet les maladies des yeux, était livrée aux charlatans, il s'en occupa d'une manière spéciale. En 1799, le gouvernement le nomma chirurgien oculiste des *Invalides* : c'était à cette époque que les soldats de l'armée d'Égypte revenaient en France, atteints de graves maladies d'yeux causées par les sables brûlants de l'Afrique. Il essaya aussi alors des expériences sur des aveugles de naissance qui n'eurent pas tout le succès qu'il en espérait. Ce qui l'a rendu célèbre, c'est l'opération de la cataracte qu'il fit à Portalis, ministre des cultes, et au poète Lebrun, qui l'a immortalisé dans cette strophe de sa belle ode : *Les conquêtes de l'homme sur la nature* :

O lyre, ne sois pas ingrate !  
Qu'un doux nom dans nos vers éclate  
Brillant comme l'astre des cieux !  
Je revois sa clarté première ;  
Chante l'art qui rend la lumière ;  
Forlenze a dévoilé mes yeux.

Cette dernière expression, prise ici dans le sens naturel, est aussi neuve que poétique. Forlenze, à qui la médecine oculaire doit tant de progrès, n'a publié qu'un seul ouvrage : *Considérations sur l'opération de la pupille artificielle*, suivies de plusieurs observations relatives à quelques maladies graves de l'œil, 1805, in-4°. — Forlenze a joui d'une parfaite santé jusqu'à l'âge de 82 ans. Le 22 juillet 1855, il mourut frappé d'apoplexie au café de Foy, à Paris, où il passait toutes ses soirées.

F—LE.

FORLI (JACQUES DELLA TORRE, plus connu sous le nom de JACQUES DE), célèbre médecin et philosophe, était né vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle, dans la ville dont il prit le nom, suivant l'usage de son temps. Après avoir professé la médecine à Bologne, il accepta la chaire qu'on lui offrait à l'Académie de Padoue et la remplit d'abord de 1400 jusqu'à 1404, que la guerre l'obligea de s'éloigner. Rappelé dans cette ville en 1407, il y mourut le 12 février 1415, ou plus vraisemblablement 1414 (1) ; il fut inhumé dans l'église des August-

(1) La Serna se trompe donc en annonçant que Jacques de Forli vivait en 1430 (*Dict. bibliogr.*, t. 2, p. 529).

tins, où l'on voyait son tombeau décoré de son buste en marbre. Gasparini, professeur d'éloquence à Padoue, prononça son oraison funèbre, dans laquelle il déplora la perte que la médecine venait de faire, avec tant de chaleur et d'exagération qu'il n'aurait pu, suivant Tiraboschi (1), s'exprimer autrement s'il se fût agi de la mort d'Hippocrate. Michel Savonarole, l'un des élèves de Jacques de Forli, l'appelle un *homme divin* et le place au-dessus de tous les médecins de son siècle. « On ne « lit plus, dit Eloy (*Dict. de médecine*), les ou- « vrages de Jacques de Forli, autant pour l'Obscu- « rité du style que pour les systèmes dont ils sont « remplis. Mais, ajoute-t-il, ceux qui écrivent ne « sont pas fâchés de connaître les vieux ouvrages, « à l'aide desquels ils trouvent quelquefois le « moyen d'en faire de tout nouveaux. » Les écrits de Forli, si dédaignés maintenant, ont eu longtemps la plus grande vogue. Il s'en est fait, dans le 15<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle, une foule d'éditions dont on trouve la liste dans les *Annales typographiques* de Panzer, dans le *Dict. d'Eloy*, etc. On se contentera d'indiquer celles qui peuvent, ne fût-ce qu'à raison de leurs dates, mériter encore l'attention des curieux. 1<sup>o</sup> *In aphorismos Hippocratis expositiones*, sans nom de ville, 1475, in-fol., 1<sup>re</sup> édition, en lettres rondes, d'une belle exécution; 2<sup>o</sup> *Super libros tegni Galeni*, Padoue, 1475, in-fol., 1<sup>re</sup> édition; 3<sup>o</sup> *Super generatione embryonis Avicennæ, cum questionibus*, Pavie, 1479, in-fol.; Bologne, 1485, in-fol. Ce sont les seules éditions connues du quinzième siècle; 4<sup>o</sup> *In primum librum canonis Avicennæ*, Venise, 1479, in-fol., 1<sup>re</sup> édition. W—s.

FORMAGE (JACQUES-CHARLES-CÉSAR), né à Coupesartre (près de Lisieux) le 16 septembre 1749, fit ses études à Paris avec succès, et après avoir achevé son cours de philosophie, se voua lui-même à l'enseignement et devint, en 1779, professeur de troisième à Rouen. Lors de l'organisation des écoles centrales, il remplit dans cette ville la chaire des langues anciennes, et fut chargé du même emploi lors de l'organisation des lycées. Il ne se contentait pas de professer les lettres, il les cultivait, et ses *Fables* surtout l'ont fait connaître du public. Il est mort à Rouen, le 11 septembre 1808. On a de lui : 1<sup>o</sup> *In licentiam nostræ poeseos, carmen*; 2<sup>o</sup> *Ignis*; 3<sup>o</sup> *In pestem quæ Rothomago incubuit*. Ces trois poèmes, couronnés en 1778, 1779 et 1780 par l'Académie de l'Immaculée-Conception de Rouen, se trouvent dans le *Recueil de pièces de cette Académie*; 4<sup>o</sup> *Stances sur la guerre présente* (la guerre d'Amérique), couronnées en 1780 par la même Académie et imprimées dans son recueil; 5<sup>o</sup> *Discours sur la réunion de la Normandie à la couronne de France sous Philippe-Auguste*, couronné en 1781 par la même Académie, mais imprimé seulement par extrait dans son recueil; 6<sup>o</sup> *Fables choisies mises en vers*, Rouen, 1800, 2 vol. in-12 : quelques-unes avaient déjà

(1) *Storia della letterat. ital.*, t. 5, p. 264.

paru dans plusieurs recueils, et entre autres dans *L'École amusante des enfants*, traduite du hollandais, par T.-J.-E.-V. Guilbert. L'auteur se proposait, dans une seconde édition qu'il préparait, de supprimer plusieurs pièces. Les fables de Formage n'ont rien de très-remarquable, et quoiqu'elles lui aient fait quelque réputation, il reste confondu dans la foule de nos nombreux fabulistes français. Il avait au moins commencé un *Traité sur l'intelligence de la mythologie*. Il a laissé en manuscrit une *Traduction des métamorphoses d'Ovide*.

A. B.—T.

FORMALEONI (VINCENT), historien, né vers 1740 à Venise, embrassa d'abord le commerce de la librairie, et plus tard acquit un atelier typographique d'où sont sortis un assez grand nombre d'ouvrages, plus remarquables par la correction que par la manière dont ils sont exécutés. Il profita du loisir que lui laissait son commerce pour perfectionner ses connaissances en histoire et en géographie, et s'acquitta ainsi la réputation d'un savant. En 1777, il publia *Descrizione topografica e storica del Dogado di Venezia*, in-8°, avec une carte. C'est le premier volume d'une collection intitulée : *Topografica descrizione delle proviucie Venete in terra ferma* (voy. Coleti, *Catalogo delle storie delle città d'Italia*). Formaleoni, dans la partie historique de cet ouvrage, réfute l'opinion que Venise doit son origine à de pauvres pêcheurs, et cherche à prouver que sa marine a, dès le principe, été sur un pied très-respectable. Ayant découvert dans les manuscrits de la bibliothèque de St-Marc le *Portulan*, c'est-à-dire le recueil des cartes hydrographiques d'André Bianco (voy. ce nom), il obtint du conservateur, l'abbé Morelli, la permission d'en faire graver quelques cartes, qu'il publia dans le tome 6 d'une continuation italienne de l'*Abrégé de l'histoire des voyages*, avec une dissertation intitulée : *Illustrazione di due carte antiche della biblioteca di San-Marco, che dimostrano l'isole Antille, prima della scoperta di Cristoforo Colombo*. Cette publication, qui, plus tard, a longtemps exercé la sagacité de Buache et des géographes français les plus célèbres, ne produisit alors aucune sensation en Italie, et Formaleoni se vit obligé de renoncer à l'édition qu'il avait projetée du *Portulan* de Bianco, pour laquelle il avait déjà fait des frais assez considérables. Mais le ministre de France Vergennes, informé de sa situation, vint à son secours et lui fit parvenir une somme qui lui permit de continuer son commerce. Dans le même temps, Toaldo (voy. ce nom) lui donnait, dans son *Saggio di studi veneti*, des éloges qui le consolèrent un peu de l'indifférence de ses compatriotes. Encouragé par les suffrages d'un homme aussi distingué, Formaleoni mit au jour en 1785 la *Storia curiosa delle aventure di Caterino Zeno* (voy. ce nom). Il annonçait que cet ouvrage était imprimé sur un manuscrit authentique de la bibliothèque de St-Marc; mais il fut bientôt démontré que c'était lui-même qui l'avait composé, d'a-

près les écrits des anciens navigateurs vénitiens, et qu'il y avait ajouté de son propre fonds des particularités évidemment apocryphes. La même année, il publia : *Saggio sulla nautica antica de' Veneziani*, in-8°. Dans ce petit ouvrage consacré tout entier à la gloire de sa patrie, il relève non sans quelque exagération les services rendus par les Vénitiens, non-seulement à la marine, mais encore à toutes les sciences. C'est ainsi qu'il essaye de prouver que cette nation a connu l'usage de la boussole bien longtemps avant l'époque à laquelle on en fait communément remonter la découverte, et qu'il affirme que c'est des Vénitiens que Regiomontanus tenait la connaissance de la trigonométrie (voy. MULLER). Cet ouvrage de Formaleoni fut inséré presque en entier dans l'*Encyclopédie méthodique, Dict. de marine*, sans indiquer l'auteur auquel on faisait de si larges emprunts. Ce fut pour signaler ce plagiat qu'il fit paraître : *Apologia del Saggio della nautica*, etc., Trieste, 1784, in-4° de 16 pages. Formaleoni travaillait depuis plusieurs années à l'histoire du commerce, de la navigation et des colonies des anciens dans la mer Noire. Il en publia les deux premiers volumes sous ce titre : *Storia filosofica e politica della navigazione*, etc., Venise, imprimerie de l'auteur, 1788, in-8°. Le premier volume contient l'histoire de la mer Noire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de Soliman II à l'Empire (1520); et le second l'hydrographie ancienne du Pont-Euxin. Les deux volumes inédits devaient renfermer les preuves et le dictionnaire géographique ancien et moderne de tous les lieux situés sur les bords de la mer Noire. La partie imprimée de l'ouvrage a été traduite en français (Venise, 1789, 2 vol. in-8°, avec cartes) par le chevalier d'Hénin de Cuvillers, alors chargé d'affaires de France à Venise. Il avait déjà traduit l'*Essai sur la marine ancienne des Vénitiens*, 1788, in-8°. On connaît encore de Formaleoni : *Venezia illustrata, colle vedute più cospicue*, etc., 1791, in-4° obl., avec 25 pl. grav. par Zucchi pour un autre ouvrage, et dont les cuivres étaient usés. Daru cite plusieurs fois Formaleoni dans son *Histoire de Venise*; mais en avertissant de se tenir en garde contre le patriotisme de cet écrivain, qui le porte toujours à exagérer le mérite et les services des Vénitiens.

W—s.

FORMAN (SMON), astrologue anglais, naquit en 1552, à Guidham, près de Wilton en Wiltshire, d'une bonne famille, car son père et son aïeul avaient été honorés du titre de chevalier. Ses biographes nous apprennent que, dès l'âge de six ans, il fut fréquemment tourmenté par des songes et des visions. Entre autres maîtres auxquels on confia son enfance, il en eut un qui, pour se réchauffer en hiver, portait du bois d'un lieu à un autre et faisait faire la même chose à son élève. Forman perdit son père en 1565 : sa mère ne donna aucun soin à son éducation et lui fit garder les moutons, aider les laboureurs et ramasser du bois. Cependant, à l'âge de quatorze ans, il entra



en apprentissage chez un épicier-droguiste de Salisbury, et apprit à connaître les objets dont son maître faisait commerce; il chercha à augmenter ses connaissances par la lecture, mais on lui interdit l'usage des livres. Son avidité pour s'instruire était si grande que, faute d'autre moyen, il se faisait répéter par un jeune homme en pension dans la maison où il habitait ce que celui-ci apprenait à l'école de Salisbury. Une querelle qu'il eut avec la femme de son maître le força à demander son congé. Il retourna à l'école pendant quelque temps; mais sa mère, vraie marâtre, refusa de pourvoir à son entretien. Parvenu à l'âge de dix-huit ans, il se fit maître d'école, et au bout de six mois d'un travail assidu il amassa 40 shellings, qui lui servirent à aller à Oxford, où il entra comme étudiant pauvre au collège de la Madeleine. Un bachelier ès lettres se chargea d'une partie de son entretien; mais comme il se servait de lui pour beaucoup de travaux domestiques pendant qu'il se divertissait, Forman quitta l'université après deux ans de séjour. Jusqu'alors sa conduite avait été louable, puisque tous ses efforts n'avaient tendu qu'à vaincre les obstacles que lui opposait sa mauvaise fortune; mais bientôt il se montra sous un jour bien différent. Il paraît que les nombreuses contraintes qu'il avait éprouvées lui inspirèrent des sentiments peu favorables pour l'espèce humaine, et que, toute réflexion faite, il pensa qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de profiter de sa crédulité. Il alla en Hollande étudier la médecine et l'astrologie, et revint exercer ces deux arts à Londres. Les médecins de cette ville s'y opposèrent fortement: il fut condamné quatre fois à des amendes et emprisonné. Alors il étudia à Cambridge, s'y fit recevoir docteur, prit une permission de pratiquer la médecine et s'établit à Lambeth, près de Londres, où il exerça ouvertement les deux professions de médecin et d'astrologue. Un de ses biographes raconte qu'il y vivait respecté de tous ses voisins, qu'il mettait beaucoup de sagacité et avait du bonheur dans les réponses qu'il faisait aux questions qu'on lui adressait et dans les traitements des maladies, et qu'il était très-charitable envers les pauvres. Mais cette charité n'était pas tout à fait désintéressée, car les témoignages favorables des pauvres, ordinairement ignorants et crédules, sont très-avantageux aux charlatans. Tout le monde ne fut probablement pas satisfait de Forman, puisqu'en 1601 une plainte fut portée contre lui devant l'archevêque de Cantorbéry. On l'accusait de tromper le peuple. Il paraît que cette affaire n'eut pas de suites; sa renommée n'en souffrit pas, et la foule des dupes de tous les rangs ne cessa pas de se porter chez lui. Il mourut subitement en traversant la Tamise en bateau, le 12 septembre 1611; et, s'il faut en croire un de ses historiens, il avait prédit qu'il terminerait sa vie ce jour-là. Forman a écrit un grand nombre de livres sur la pierre philosophale, la magie, l'astronomie, l'histoire naturelle et la

philosophie de la nature; deux traités sur la peste, et d'autres sur la religion. Les manuscrits en avaient été déposés à la bibliothèque Ashmoleiène; il existe aussi au Muséum britannique quelques-uns de ses manuscrits sur l'astrologie. Il est douteux que rien de tout cela ait été imprimé. Forman était, pour son temps, un homme très-instruit: l'usage qu'il fit de ses connaissances prouve une grande dupe ou un infâme imposteur. En 1849, M. J.-O. Halliwell a publié: *Autobiography and personal diary of Forman*, Londres, in-4°. E—s.

FORMEY (JEAN-HENRI-SAMUEL), né à Berlin le 31 mai 1711, d'une famille de réfugiés français originaire de Vitry en Champagne, se destina au ministère de l'Évangile, et fut à l'âge de vingt ans pasteur à Brandebourg. Dans la même année 1731 il devint le collègue de Forneret, qu'il remplaça (voy. FORNERET). En 1757, il fut nommé professeur d'éloquence au collège français de Berlin, et en 1759 il obtint la chaire de philosophie, vacante par la mort de Lacroze. Depuis 1752 il se trouva en liaison avec les personnages les plus distingués de Berlin. En 1755, Beausobre se l'associa pour le travail de la *Bibliothèque germanique* (commencée en 1720). A la mort de Beausobre, Formey continua cet ouvrage avec P.-E. de Mauclerc, qui mourut lui-même en 1742. Formey n'abandonna pas cette entreprise, qui ne cessa qu'au 25<sup>e</sup> volume; mais seul il commença une autre collection, qu'il intitula *Nouvelle Bibliothèque germanique*, et qui a aussi vingt-cinq volumes. Dans l'intervalle de ces deux collections il donna deux volumes d'un *Journal littéraire de l'Allemagne*, auquel a coopéré le chapelain du roi, Pérard. Lors de son association avec Beausobre, il avait publié séparément une feuille périodique intitulée *Mercur et Minerve*. Frédéric, dès le second jour de son règne, avait envoyé Jordan chez Formey pour engager ce dernier à publier un journal dont le roi fournirait les matériaux. Ce fut ce qui donna naissance au *Journal de Berlin, ou Nouvelles politiques et littéraires*, in-fol. Le premier numéro parut le 9 juillet 1740. Cependant les matériaux que le roi avait promis n'arrivaient pas exactement. L'insertion d'une pièce de circonstance occasionna quelques plaintes du département des affaires étrangères, et Formey en prit occasion pour abandonner, le 7 janvier 1741, la rédaction du journal, que le libraire Haude continua jusqu'au 8 avril suivant. A la fin de janvier 1744, il assista à l'inauguration de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin, dont il est mort le doyen. Adjoint en 1746 à de Jarriges pour le secrétariat de la classe de philosophie, il lui succéda en 1748, et lorsque les secrétariats furent réduits à un seul, ce fut Formey qui fut conservé seul secrétaire perpétuel. Lors du séjour de Voltaire à Berlin, il eut avec Formey quelques différends, mais qui n'eurent pas de suites. Formey, partageant son temps entre les devoirs du ministère, les travaux académiques et les occupations littéraires, ne négligeait

pas sa fortune. Il dédiait ses ouvrages à des personnages puissants, qui lui en témoignaient leur reconnaissance ; on prétend que par ce moyen il s'était fait une assez belle fortune. Il est certain du moins qu'il avait obtenu des protections efficaces pour ses enfants. En 1778 il fut nommé secrétaire correspondant de la princesse Henriette-Marie de Prusse, retirée au château de Coepenick. Il obtint aussi dans le même temps une place au grand directoire français et le titre de conseiller privé. En 1788 il devint directeur de la classe de philosophie de l'Académie de Berlin ; l'âge ne l'avait privé d'aucune de ses facultés et il les conserva toutes jusqu'à sa mort, arrivée le 8 mars 1797. Formey était fort laborieux et sa carrière a été très-longue. La liste de ses ouvrages est immense ; on la trouve dans Meusel, mais incomplète. Il suffira de citer, outre les journaux que nous avons indiqués, ceux de ses ouvrages qui ont eu quelque succès ou ont encore quelque intérêt : 1<sup>o</sup> *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne*, contenant les *Pacta conventa* d'Auguste III, la Haye, 1741, in-8<sup>o</sup> ; Francfort, 1754, in-8<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Vie de M.-J.-Ph. Baratier*, Utrecht, 1741, in-8<sup>o</sup> ; Brunswick, 1755, in-8<sup>o</sup> ; 3<sup>o</sup> *La belle Wolfienne*, ou *Abrégé de la philosophie wolfienne*, la Haye, 1744-55, 6 vol. in-8<sup>o</sup> ; 1774, 6 vol. in-12. Cet ouvrage eut du succès ; mais on eut bientôt oublié, lorsqu'il eut cessé de s'en servir dans ses leçons, celui qu'il donna sur le même sujet, sous le titre de *Elementa philosophiæ, seu Medulla wolfiana*, 1746, in-8<sup>o</sup>. 4<sup>o</sup> *Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie*, 1746, in-12 ; réimp. en 1750, 1751, 1755, 1756, 1775, et chaque fois avec des corrections, soit de lui, soit des éditeurs ; c'est ainsi que l'édition donnée à Paris sous le titre de Berlin, 1756, contient de grandes différences d'avec les éditions prussiennes, l'éditeur nouveau ayant retranché quelques ouvrages français imprimés à l'étranger, dont Formey conseilla la lecture, et ayant admis en revanche des ouvrages imprimés en France et inconnus à Formey ou dédaignés par lui. 5<sup>o</sup> *Traité des dieux et du monde, par Salluste le philosophe, traduit du grec, avec des réflexions philosophiques et critiques*, 1748, in-18 ; réimprimé avec le n<sup>o</sup> 15 ci-après, et séparément à Paris, 1808, in-8<sup>o</sup> ; 6<sup>o</sup> *Epistola ad Em. card. Quirinum*, 1749, in-4<sup>o</sup> ; 7<sup>o</sup> *Pensées raisonnables opposées aux pensées philosophiques, avec un Essai sur le livre intitulé les Mœurs (de Toussaint)*, 1749, in-8<sup>o</sup> ; 1756, in-8<sup>o</sup> ; 8<sup>o</sup> *Le philosophe chrétien*, Leyde, 1750-56, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. C'est le recueil des sermons de l'auteur. 9<sup>o</sup> *Discours moraux pour servir de suite au Philosophe chrétien*, 1765, 2 vol. in-12. A cet ouvrage et au précédent on peut joindre le *Sermon à l'occasion de la mort du prince de Prusse*, 1767, in-8<sup>o</sup> ; les *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, 1774, 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; le *Discours sur le Jubilé*, 1785, in-8<sup>o</sup>. 10<sup>o</sup> *Mélanges philosophiques*, 1754, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Recueil des pièces de l'auteur, dont quelques-unes avaient été imprimées précé-

demment. 11<sup>o</sup> *Catalogue raisonné de la librairie d'Étienne de Bourdeaux*, Berlin, 1754-55, 4 tom. in-8<sup>o</sup> ; 12<sup>o</sup> *La France littéraire, ou Dictionnaire des auteurs français vivants, corrigé et augmenté*, Berlin, 1757, in-8<sup>o</sup>. Depuis 1755 on publiait en France un *Almanach des beaux-arts, contenant les noms et ouvrages de tous les auteurs français vivants*, auquel on donna en 1755 le titre, qui lui est resté, de *France littéraire*. Cet opuscule ne contenait que les auteurs vivant en France. Formey imagina d'en donner une édition en 1757 ; mais il y joignit les réfugiés et l'indication de leurs ouvrages imprimés, soit en Prusse, soit en Hollande ; particularité qui fait encore rechercher son volume, où l'on trouve des renseignements qui ne sont dans aucune des éditions de la *France littéraire* faites en France. 13<sup>o</sup> *Éloges des académiciens de Berlin, et de divers autres savants*, Paris, 1757, 2 vol. in-12. Ces éloges sont au nombre de quarante-six ; ils sont historiques et donnent des détails sur les personnages auxquels ils sont consacrés. L'auteur en a composé quelques autres depuis, savoir : *Éloges de MM. les maréchaux Schwerin et de Keith, et de M. de Viereck*, 1760, in-8<sup>o</sup> ; *Éloge de Maupertuis*, 1760, in-8<sup>o</sup> ; *Éloge de M. Eller*, 1762, in-8<sup>o</sup> ; *Éloges de MM. les comtes Podewils et de Gotter, et de MM. Jacobi, Sprægel, Becmau et Humbert*, 1765, in-8<sup>o</sup> ; *Éloge de madame Gottsched, suivi du Triomphe de la philosophie par cette dame*, 1767, in-8<sup>o</sup> ; *Éloge de M. le professeur Meckel*, 1774, in-8<sup>o</sup> ; *Éloge de M. Uden*, 1785, in-8<sup>o</sup> ; *Éloge de M. Sack*, 1786, in-8<sup>o</sup> ; *Éloge de Beugelin*, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin ; 14<sup>o</sup> *Abrégé du droit de la nature et des gens, tiré du grand ouvrage latin de M. Wolf*, Amsterdam, 1758, in-4<sup>o</sup> ; 1758, 5 vol. in-12 ; 15<sup>o</sup> *Le Philosophe païen, ou Pensées de Pline, avec un commentaire littéraire et moral*, 1759, 5 vol. in-12. On trouve à la suite une réimpression de la traduction de Salluste le philosophe et un *Traité anonyme des sources de la morale*. 16<sup>o</sup> *Principes élémentaires des belles-lettres*, Berlin, 1758, in-8<sup>o</sup> ; 1765, in-12 ; 17<sup>o</sup> *Abrégé de l'histoire de la philosophie*, 1760, in-8<sup>o</sup> ; 18<sup>o</sup> *L'esprit de Julie (ou la Nouvelle Héloïse)*, 1762, in-8<sup>o</sup> ; 19<sup>o</sup> *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1762, 2 vol. in-12 ; 20<sup>o</sup> *Anti-Émile*, 1762, in-8<sup>o</sup> ; 1764, in-8<sup>o</sup> ; 21<sup>o</sup> *Émile chrétien, consacré à l'utilité publique*, Berlin (Amsterdam), 1764, 2 vol. in-8<sup>o</sup> (1). Le libraire Neaulme ayant donné en 1762 à Amsterdam une belle édition de l'*Émile* de Jean-Jacques, avec ces mots : « Suivant la copie de Paris, avec « permission tacite pour le libraire, » les états de Hollande désapprouvèrent cette édition. Neaulme fut sur le point d'être condamné à une amende ; il obtint grâce, à la condition de donner une édition purgée : ce fut l'origine de l'*Émile chrétien*, où, entre autres changements, la confession du vicaire savoyard est remplacée par un morceau où la doctrine contraire est exposée. Ce procé-

(1) Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec l'*Émile chrétien*, ou *De l'éducation*, par M. C\*\*\* de Leveson, Paris, 1764, 2 vol. in-12.

étrange, de tronquer ainsi un auteur de son vivant, attira à Formey une sortie de MM. Rey, dans le *Journal des savants*, et des notes que Rousseau mit à une édition d'Émile, faite à Deux-Ponts. 22° *Diversités historiques*, traduites du grec d'Élien, et enrichies de remarques, 1764, in-8°; 23° *Discours philosophiques de Maxime de Tyr*, traduits du grec, 1764, in-12; 24° *Discours sur la paix*, Leyde, 1767, ouvrage non mentionné par Meusel; et que Formey avait composé à l'occasion du prix qu'en 1766 avait proposé l'Académie de la Rochelle (voy. G.-H. GAILLARD); 25° *Souvenirs d'un citoyen*, 1789, 2 vol. petit in-8°; seconde édition, 1797, 2 vol.; ouvrage qui contient des détails sur plusieurs de ses contemporains, dont quelques-uns avaient déjà place dans ses *Éloges*. Formey, n'y parlant de ces personnages qu'en raison ou à l'occasion des relations qu'il avait eues avec eux, y donne conséquemment beaucoup de renseignements sur lui-même. J.-Ch. Laveaux a publié une critique des *Souvenirs d'un citoyen*, sous ce titre : *Frédéric le Grand, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert, etc., vengés contre le secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin*, 1789, petit in-8°. Outre les journaux dont il a déjà été fait mention, il a aussi coopéré à la *Bibliothèque centrale*, 1750-58, 18 vol. in-8°, en 54 cahiers; à la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, aux *Nouvelles littéraires*, au *Journal encyclopédique*. Meusel dit qu'il a travaillé à l'*Encyclopédie* d'Yverdon : Denina (*Prusse littéraire*, supplément, p. 107) dit que c'est à l'édition de Paris; et ce qui nous autorise à être de son avis, c'est que l'éditeur de ses *Conseils pour former une bibliothèque* en 1756 (voy. ci-devant n° 4), qui donne la liste des travaux de Formey jusqu'à cette époque, dit textuellement : « Il a fourni un manuscrit de « 1800 pages, contenant un grand nombre d'articles philosophiques qui s'emploient dans l'*Encyclopédie*, au fur et à mesure de l'impression. » On a déjà eu occasion de parler de plusieurs ouvrages dont il est éditeur ou traducteur (voy. CATHERINE II, CHEMNITZ, DEMACHY, DUCHAT, FORNERET) : il a été en outre éditeur des *Oeuvres de François Villon, avec les remarques de diverses personnes*, 1742, in-8°; du *Traité des tropes de Dumarsais*, Leipsick, 1757, in-8°; de l'*Abrégé de l'histoire universelle par Lacroze, revu, continué et enrichi de quelques notes*, Gotha, 1754, in-8°; réimprimé à Amsterdam, 1761, in-12; Gotha, 1765, in-8°; Neuchâtel, 1776, in-8°; du *Journal de Pierre le Grand*, 1775, dont une nouvelle édition, avec des notes d'un officier suédois, parut en 1774. On lui a attribué injustement *Anti-sans-Souci*, 1761, parce qu'à la suite de ce titre on lit, ou la *Folie des nouveaux philosophes naturalistes, déistes et autres impies, dépeinte au naturel, avec des réflexions préliminaires*, par M. F.... On avait mis et imprimé, sous le titre de *Réflexions préliminaires, les Pensées raisonnables*, mentionnées ci-devant, sous le n° 7, et en les énumérant les dernières, on donnait perfidement à entendre que le tout était de Formey, ce

qui eût pu lui occasionner des désagréments, si le roi de Prusse eût été pris dans ce piège. Denina (*Prusse littéraire*, t. 2, p. 51, 53) dit (et il est le seul) qu'il est auteur d'un *Christianisme raisonnable*, « en « plusieurs volumes. » Nous ne connaissons sous ce titre que l'ouvrage de Locke, traduit en français par Coste avant la naissance de Formey (voy. COSTE). Le *Dictionnaire universel historique* de Chaudon et Delandine met sur le compte de Formey l'*Introduction générale à l'étude des sciences et belles-lettres*, imprimée, il est vrai, à la suite de l'édition de 1756 des *Conseils pour former une bibliothèque*, mais qui s'y trouve sous le nom de la Martinière, son véritable auteur. Le même dictionnaire donne encore à Formey une *Traduction française de l'Histoire des protestants, par Hansen*, Halle, 1762. Meusel parle seulement, vers 1756, de la *Traduction d'un mémoire concernant la conduite de la maison d'Autriche à l'égard des protestants*, in-4°.

A. B.—r.

FORMEY (JEAN-LOUIS), médecin prussien, fils du précédent, naquit à Berlin en 1766. Son père lui fit donner les premiers éléments de l'éducation dans sa maison et le mit ensuite au gymnase français dirigé par Ermann, d'où, après s'être spécialement livré à l'étude de l'histoire naturelle et de l'anatomie, il se rendit à l'université de Halle. Reçu docteur en médecine (1788), il résolut de consacrer les années suivantes à voir les pays étrangers et commença par la France. C'était au moment de l'explosion de la révolution. Après un séjour de quelques mois à Paris, où il s'était lié avec le jeune Ancillon, depuis ministre, il eut beaucoup de peine à sortir de cette capitale. Arrêté aux barrières, ramené par la gendarmerie à l'hôtel de ville, sauvé à grand-peine par le maire Bailly de la fureur du peuple, qui sans doute voyait en lui un émigrant, il ne put s'évader que sous un déguisement en se faisant passer pour un homme de la suite du maître des écuries prussiennes, Volny, lequel venait alors de Maroc ramenant des chevaux pour les haras. Il atteignit ainsi les frontières de Suisse, visita Zurich et Genève, où il se mit en rapport avec plusieurs savants, vint à Vienne suivre les leçons des Quarin, des Stridele, des Prochaska, ainsi que les cours de clinique, et se vit bientôt obligé de quitter précipitamment le pays, à l'annonce des hostilités auxquelles allaient se livrer l'Autriche et la Prusse, mais qui furent heureusement apaisées par la convention de Reichenbach. Le baron de Jacobi, ambassadeur de Prusse à la cour de Vienne, eut la gracieuseté de l'envoyer en courrier à Berlin. Il dut à cette commission le double avantage de traverser sans crainte les possessions autrichiennes et d'être en quelque sorte tout recommandé pour une place dans le service médical de l'armée. Le médecin de l'état-major général lui confia l'organisation des ambulances les plus importantes, ce qui le mit en contact avec Bilgner et Theden. Successivement employé à Glogau, à

Schweidnitz, à Glatz, il finit, après l'accord qui termina les hostilités, par se rendre à Custring comme inspecteur de l'ambulance appartenant au corps de l'armée qui restait sur le pied de guerre. Il avait profité de son séjour à Glatz pour y prendre connaissance de la nature et de la vertu thérapeutique des eaux minérales de la Silésie. Nommé, dès cette année 1791, premier médecin d'état-major, Formey fit en cette qualité la campagne de 1794 en Pologne et y partagea la direction des ambulances avec le chirurgien général Mursinna. Une maladie grave le força de revenir à Berlin et d'y rester longtemps. Son talent ne s'en fit pas moins jour, et telle fut bientôt sa réputation que le roi Frédéric-Guillaume II l'appela en 1796 à Potsdam, et se l'attacha comme médecin ordinaire. Ce titre ne dura qu'autant que la vie du roi, c'est-à-dire un an au plus. A sa mort, Formey offrit sa démission, qui fut acceptée; mais bientôt il fut nommé membre du conseil supérieur de médecine et de santé, ainsi que du comité de pharmacie de la cour. En 1798 il accepta la chaire de chirurgie militaire au collège médico-chirurgical de Berlin, puis celle de médecine générale, et devint successivement médecin de la colonie française à Berlin (1803) et médecin de l'état-major général (1804). Il est vrai que les modifications graves apportées par l'influence de Gireke dans l'ensemble du service médical des armées le forcèrent, au bout d'un an, à donner sa démission. Son traitement fut remplacé par une pension. Il profita de ce loisir pour visiter la France, si grande alors et si riche en illustres médecins. Le roi de Hollande, Louis Bonaparte, l'avait mandé pour une consultation relative à la reine Hortense. Après s'être rendu à cette invitation, il prit la route du Midi et se préparait à voir Turin, lorsqu'aux eaux d'Aix en Savoie il reçut inopinément la nouvelle de la prochaine rupture entre Napoléon et son souverain. Se hâtant de s'éloigner de la France, il revint par la Suisse à Berlin. L'invasion française avait marché avec rapidité, et peu de temps après son retour Napoléon était devant la capitale du grand Frédéric. Formey fut un des trois députés que cette ville sans défense envoya au vainqueur à Potsdam. On sait avec quelle dure sévérité leur parla Napoléon, sévérité qui n'annonçait que trop le rude traitement que la Prusse allait subir. Il ne dépendait pas d'eux d'adoucir des sentiments dont l'intensité tenait peut-être moins à de récentes injures qu'à la connaissance que l'empereur avait des honteuses transactions de la Prusse avec la commune de Paris et la Convention dans les campagnes de 1792 à 1795. Les modifications nombreuses qui eurent lieu dans presque toutes les branches de l'administration pendant les années suivantes privèrent quelque temps Formey de ses emplois en détruisant le conseil supérieur de médecine et de santé et le collège médico-chirurgical (1809). Mais dès qu'une organisation nouvelle eut mis à

la place de ces établissements la division médicale du ministère de l'intérieur (1810) et l'Académie de chirurgie et de médecine (1811), il recouvra ses places. Ses ouvrages et sa clientèle, d'ailleurs, le mettaient dans une belle position pécuniaire. Il faisait partie de nombreuses sociétés savantes, tant à St-Petersbourg, à Paris, qu'à Berlin, à Iéna, à Heidelberg, à Bonn. Il portait les décorations de la Légion d'honneur, de l'Aigle rouge et de Ste-Anne, revendiqué et naturalisé ainsi par trois patries, la France, la Prusse et la Russie. Sa mort eut lieu le 28 juin 1825. Depuis longtemps il la prévoyait, et une noble philosophie put seule adoucir les longues souffrances de sa lente agonie. On lui doit entre autres ouvrages, et pour ne pas parler des articles qu'il donna dans plusieurs recueils périodiques : 1° *De vasorum absorbentium indole* (Dissertation pour le doctorat), Halle, 1788; 2° *Topographie médicale de Berlin*; 3° *Ephémérides médicales*; 4° Une révision de l'*Instruction pour élever les enfants à la mamelle*, par Zückert; 5° *Sur les moyens d'assainir l'air dans les appartements* (mémoire couronné par la Société économique de St-Petersbourg); 6° *Sur l'hydrocéphale des enfants*, Berlin, 1810; 7° *Sur les moyens de former un médecin*, ibid., 1810; 8° *Mélanges de médecine*, ibid., 1821, 1 vol.; 9° *Sur l'iode et sur son emploi dans le croup*; 10° *Essai sur le pouls*, Berlin, 1810. P-OT.

FORMI (SAMUEL), chirurgien, né à Montpellier, entra au service du roi contre la Ligue et assista au siège de Paris en 1590. A la paix, il retourna dans sa patrie, où il jouit d'une assez grande réputation, qui lui mérita l'honneur qu'on lui fit d'associer ses observations à celles de Rivière, célèbre professeur de la faculté de médecine de Montpellier. Formi nous a laissé un livre séparé intitulé *Traité chirurgical des bandes, lacs, emplâtres, attelles et bandages*, Montpellier, 1654, in-8°. Cet ouvrage contient beaucoup de remarques critiques sur la chirurgie du temps, et malgré les immenses progrès que l'art a faits depuis l'époque où Formi écrivait, on trouve encore dans son livre des choses utiles à consulter. F—R.

FORMI (PIERRE), né à Nîmes au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, exerça la médecine et cultiva en même temps l'éloquence, la poésie et les autres branches de la littérature. Il accompagna Gustave-Adolphe dans le voyage que ce prince fit en France en 1631, et refusa de le suivre en Suède. Les ouvrages qu'il a publiés ou laissés inédits sont : 1° *De l'adianton ou cheveu de Vénus, contenant la description, les utilités et les diverses préparations galéniques et spagyriques de cette plante*, Montpellier, 1644, in-8°. Ce traité a joui longtemps de l'estime des médecins. 2° *L'Art de bien former le discours, enrichi d'une courte et claire suite d'exemples pour l'usage familier de tous ceux qui désirent lire, entendre ou imiter l'artifice et les ornements des anciens et nouveaux maîtres de l'éloquence*, manuscrit; 3° *Florilegium heliconium, sive Musæ latinæ et gallicæ, ad serenissimum principem Gustavum*

*Adolphum potentissimi ac invictissimi Suecorum regis hodie feliciter regnantis patrum illustrissimum.* On voit que ce recueil, qui n'a jamais été publié, fut fait sous le règne de Charles-Gustave de Bavière, successeur de la reine Christine. 4<sup>e</sup> *Vita Samuelis Petit*, 1675. L'auteur était le gendre de ce savant; il offrit l'hommage de cet opuscule à l'université d'Oxford. 5<sup>e</sup> *Histoire de l'homme et de ses divers états naturel, moral et surnaturel, dans laquelle on fait voir l'anatomie de son corps et de toutes les parties qui le composent, avec la description de son âme, de ses facultés, de ses actions et de son innocence première; des malheurs du péché et de la félicité de la grâce.* Ce livre devait être dédié aux magistrats de Zurich et de Berne comme un témoignage de la reconnaissance de l'auteur pour les bienfaits du gouvernement de ces cantons envers ses ancêtres. Ils étaient protestants, et sans doute ils s'y étaient réfugiés pendant les troubles religieux du 16<sup>e</sup> siècle. Formi mourut à Nîmes le 5 juillet 1679. — FORMI (Jacques), fils du précédent, docteur en médecine comme son père, naquit à Nîmes vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Il fut de l'Académie de cette ville et publia des Notes sur divers opuscules de Maïmonides. Il paraît qu'il mourut ou qu'il s'expatria pour cause de religion en 1687.

V. S. L.

FORMONT (JEAN-BAPTISTE-NICOLAS DE) naquit à Rouen vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Devenu fort jeune maître d'une fortune considérable et doué d'une heureuse facilité à composer des vers légers, il passa ses plus belles années dans la société de madame de Fontaine-Martel, où il connut Voltaire, sans se lier encore particulièrement avec ce grand homme. Leur intimité date d'un séjour que l'auteur d'*OEdipe* fit, en 1750, chez la présidente de Bernières, à la Rivière-Bourdet près Rouen. L'année suivante, forcé de se dérober aux poursuites de ses ennemis, Voltaire vint se réfugier à Rouen, où Formont, Cideville et Thiriot connaissaient seuls sa retraite. Déjà Formont avait contracté avec madame du Deffant une liaison que sa mort seule put rompre. Un esprit aimable et conciliant, une fortune indépendante, l'amitié de Voltaire, tout contribuait à lui assurer des succès dans les cercles les mieux choisis. Fontenelle, Cideville et du Resnel, ses compatriotes; Montesquieu, St-Aulaire, Nivernois, la Faye, Linant, d'Alembert, le président Hénault; les abbés de Franquini et de Rothelin furent au nombre de ses amis. Mesdames de Staal, du Châtelet, de Beauvau et du Bocage le recevaient dans leur intimité; la duchesse du Maine l'admettait à ses petits soupers. Pour un poète épicurien, riche et paresseux, pouvait-il être un sort plus digne d'envie? Cependant il abandonna quelque temps le commerce des Muses pour se livrer, comme son illustre ami, à des spéculations financières; et Voltaire écrivit à Cideville que Chapelle s'était fait sous-fermier. Jusqu'à sa mort, Formont cultiva les liaisons qui avaient fait le bonheur de sa

jeunesse; toujours il s'occupa des lettres pour elles-mêmes, sans prétendre un seul instant à la célébrité, quoiqu'il lui fût facile de trouver des prôneurs et de publier ses moindres écrits sous le patronage d'un grand homme. Il dédaigna de vivre au temple de mémoire, a dit Voltaire, qui savait apprécier son jugement solide et son goût toujours sûr. *Ériphile*, *Méropé* et *Zaïre* avaient été soumises à sa censure avant de paraître sur la scène. Les nombreux voyages de Voltaire et surtout son établissement à Ferney diminuèrent ses relations avec Formont; mais leur correspondance, quoique devenue chaque année plus rare et moins expansive, ne cessa qu'à sa mort, en novembre 1758. Malgré sa paresse, Formont avait beaucoup écrit, mais sans rien publier. On n'a sous son nom que quelques vers, compris dans toutes les éditions de Voltaire, et des stances sur la mort de la Faye, reproduites dans divers recueils. L'Almanach des Muses de 1788 a publié sous le nom de Voltaire plusieurs poésies fugitives qui appartiennent à Formont. Ses manuscrits ont été conservés par sa famille; on y remarque surtout une traduction en vers du quatrième chant de l'*Énéide*, plusieurs épîtres et une correspondance fort intéressante avec les hommes les plus distingués de son temps. Jamais, jusqu'à ce jour, le plus indifférent des sages, comme l'appelait Voltaire, n'avait obtenu les honneurs d'une notice biographique.

B—V—E.

FORMOSE, élu pape le 19 septembre 891, succéda à Étienne V. Il était déjà évêque de Porto, et cette translation d'un siège à un autre fut un des griefs articulés contre sa mémoire. Il jouissait déjà d'une grande réputation de science et de vertu. Il en avait fait preuve en Bulgarie, où il avait été envoyé légat par le pape Nicolas, et où il avait opéré beaucoup de conversions. Le pape Jean VIII l'avait depuis déposé, d'abord dans le concile de Rome en 876 et ensuite dans celui de Troyes en 878; mais il avait été réhabilité par Martin II ou Marin I<sup>er</sup>, qui sont le même personnage; car il fut aisé de se convaincre que Formose n'avait pas eu d'autre tort que de s'être opposé à la nomination de Charles le Chauve à l'empire. Devenu pape, Formose ne se démentit point. Sa conduite dans la condamnation de Photius et de ses adhérents fut pleine de douceur et de tolérance. La lettre qu'il écrivit à Stylien à ce sujet prouve qu'il était indulgent pour les erreurs, zélé pour les principes, mais sensible au repentir. Formose, ayant appris par une lettre de l'archevêque de Reims, Foulques, le couronnement du roi de France Charles le Simple, écrivit au roi Eudes pour le prier de ne point attaquer Charles dans sa personne ni dans ses biens et de lui accorder une trêve; il écrivit aux évêques de Gaule pour les exhorter à faire les mêmes instances auprès du roi Eudes; enfin à Charles, pour lui donner des avis convenables à sa position. Au mois de février 892 il couronna empereur Lambert, duc de Spo-

lète; et s'étant brouillé avec lui, il appela pour le supplanter Arnoul, roi de Germanie, qu'il couronna de même en 896. Dans le serment que les Romains prêtèrent à ce nouvel empereur, il eut soin de faire insérer cette clause : « sauf la foi « due à Formose. » Ce pape mourut le 4 avril 896, après un pontificat de quatre ans et demi. On fit le procès à son cadavre (*voy.* ÉTIENNE VI); et sa mémoire fut réhabilitée au concile de Rome de 898, sous le pape Jean IX. Formose eut pour successeur immédiat Boniface VI. D—s.

FORNARI (SIMON), littérateur, né à Reggio en Calabre au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, fit ses études à l'université de Pise avec un grand succès. Il s'appliqua ensuite uniquement à la culture des lettres; et comme son frère partageait ses goûts, ils travaillèrent ensemble à éclaircir les passages de l'*Orlando*, dont le sens divisait alors les beaux esprits de l'Italie. Un accident le priva de son manuscrit au moment où il allait livrer son travail à l'impression; mais il ne perdit point courage, et après de nouveaux efforts il fit enfin paraître sa *Spositione sopra l'Orlando furioso*, Florence, 1549 et 1550, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Ce commentaire est précédé d'une Vie de l'Arioste qu'on a réimprimée dans la rare édition de l'*Orlando*, Venise, 1566, in-4<sup>o</sup>. Les autres circonstances de la vie de Fornari sont peu connues; quelques biographes prétendent qu'il entra dans l'ordre des Chartreux et qu'il mourut vers 1560 dans de grands sentiments de piété. W—s.

FORNARI (MARIE-VICTOIRE), institutrice des Annonciades célestes, naquit à Gênes en 1562, d'une famille noble, et montra dès son enfance une vocation décidée pour la vie religieuse; mais ses parents la destinant à l'état du mariage, elle préféra l'obéissance au sacrifice. Ils lui choisirent pour époux Jean Strato, noble génois, dont elle eut six enfants qui se consacrèrent tous à Dieu, à l'exception d'un seul qui mourut en bas âge. Victoire Fornari perdit son époux après huit ans de mariage. Elle aurait mis dès lors à exécution le projet de son jeune âge; mais l'éducation de ses enfants ne lui permettait pas de s'éloigner d'eux. Cependant elle se voua aussitôt à une partie des obligations qu'elle se proposait de contracter; elle fit secrètement le vœu de chasteté, se promit de n'assister à aucune assemblée mondaine et retrancha de sa parure l'or, l'argent, les bijoux, la soie, tout ce qui pouvait la faire remarquer. Ses enfants ayant tous pris un état, elle songea à se donner entièrement à Dieu en entrant dans un ordre religieux. Le P. Zénon, jésuite, son directeur, s'occupait alors d'une nouvelle association consacrée à la Ste-Vierge. Il trouva Victoire Fornari disposée à le seconder. L'archevêque de Gênes consentit à l'érection d'un monastère; le sénat permit l'acquisition d'un terrain pour l'établir, et de pieuses dames se réunirent à la fondatrice. Alors le P. Zénon dressa les constitutions du nouvel institut. Le 19 juin 1604, ces saintes

filles entrèrent dans leur clôture; et l'année suivante elles prononcèrent leurs vœux. C'est dans cette cérémonie que Victoire Fornari joignit à son nom de baptême celui de Marie, patronne de l'association. Les papes Clément VIII, Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII approuvèrent l'institut sous le nom d'*Annonciades célestes* (1); elles sont vêtues de blanc, avec un scapulaire et un manteau bleu de ciel; elles s'occupent particulièrement de filer pour fournir de corporaux et de purificateurs les églises pauvres; vivant elles-mêmes dans la plus grande pauvreté et dans une entière séparation du monde, elles ne peuvent parler à leurs proches parents que six fois l'année. La mère Marie-Victoire, reconnue supérieure de la première maison, la gouverna avec sagesse. Elle mourut en odeur de sainteté le 15 décembre 1617. Cet ordre s'étendit promptement; le deuxième couvent fut celui de Pontarlier, fondé en 1612; il s'en forma bientôt dans les différentes parties de l'Europe et jusqu'en Danemarck, où la maréchale de Rantzau, qui en avait embrassé la règle, alla fonder un monastère. La Vie de la mère Fornari a été écrite par le P. Fab.-Ambr. Spinola, jésuite, Gênes, 1610, in-4<sup>o</sup>; une autre Vie de la même fondatrice, écrite en italien par le P. Ferdinand Melzi, fut traduite en français par le P. Ferd. Guyon, jésuite de Dôle, Lyon, Larjot, 1651, in-8<sup>o</sup>. L—y.

FORNARINA (LA), maîtresse de Raphaël, immortalisée par le pinceau de ce grand peintre, était la fille d'un boulanger de Rome. *Fornarina* vient de *forruja*, femme de boulanger. On voyait encore il y a quelques années, et l'on voit peut-être toujours, près d'un pont et d'une porte qui conduit à la *strada Balbi*, une petite maison dans un grand état de vétusté et servant de boutique à un boulanger. Cette maison, située dans un des quartiers de Rome les moins fréquentés, fut habitée, suivant les traditions populaires, par la maîtresse de Raphaël. Ce fut là qu'en l'année 1508 Raphaël *Sanzio di Urbino*, jeune et déjà plein de talent, vit pour la première fois la Fornarina, qui servait des petits pains (*paynotte*) dans la boutique de son père. L'artiste décorait alors de peintures une chapelle de famille chez le riche banquier Agettino Chigi, et il oubliait pour la fille du boulanger les fresques inachevées, les esquisses commencées, en sorte qu'il fallut inviter la Fornarina à venir habiter le palais avec le maestro. Depuis cette époque elle ne le quitta plus jusqu'à la mort. Raphaël la menait même avec lui quand il peignait les célèbres fresques du Vatican, et là, comme au palais Chigi, elle devint sa compagne inséparable, son génie inspirateur. Le pape, un jour, fit de légitimes observations, auxquelles il fut répondu par Raphaël : « Ce sont mes yeux ; »

(1) *Anunciata celestina*. On leur donna ce nom de la couleur de leur manteau, pour les distinguer des Annonciades ou religieuses de l'Annonciation de la Ste-Vierge, fondées en 1500 par Ste-Jeanne de Valois, reine de France (*voy.* JEANNE).

et il devint comme impossible d'éloigner la Fornarina. Nous n'avons que peu de détails concernant cette femme d'une remarquable beauté, qui exerça un si grand empire sur le cœur et le génie de l'immortel artiste, qui devint son idole, qui se mêla à tous ses rêves et se plaça dans toutes ses créations. Il la place partout, sur les autels comme sur les murs des palais de ses Mécènes, qu'ils fussent papes ou princes. Dans le pavillon des jardins du palais Borghèse on voit un portrait peint à fresque par Raphaël : ce portrait représente la Fornarina. Dans la galerie Borghèse on en conserve un autre. Mais le portrait le plus vrai et le plus authentique, c'est celui qui se trouve au palais Barberini, à Rome : une figure à mi-corps, remarquable par une certaine étrangeté de style. Elle est nue jusqu'à la ceinture et relêve sur son sein de fines et transparentes draperies. Elle est assise dans un bosquet, au milieu des fleurs ; une espèce de turban couvre sa tête. Au bras gauche elle porte un bracelet sur lequel on lit *Raphaël Urbinas*. Noble et vigoureuse Italienne, au teint brun et égal, elle rappelle par l'ampleur de ses formes les plus belles Vénus antiques. Le nez est un peu large, mais les yeux sont grands et pleins de vie. Le front est vaste et intelligent : la couleur de la chevelure est légèrement brune et tire un peu sur le jaune. Il semble que les maîtres des écoles italiennes aient conservé le goût traditionnel de leurs ancêtres les poètes romains, qui estimaient à un si haut degré les cheveux aux reflets d'or, la *flavam comam*. Dans la tribune de Florence, aux *Uffizi*, il y a un autre portrait de femme qu'on a voulu attribuer à Raphaël et regarder comme celui de la Fornarina ; mais c'est là une invention de Raphaël Mengs, qui grava cette peinture et qui essaya ainsi de donner de la célébrité et de la vogue à son œuvre. C'est une douloureuse pensée de songer qu'un peintre immortel prit souvent pour type de ses madones la femme qui ne lui était unie que par des nœuds criminels. Quand elle n'est pas le sujet même, elle se retrouve dans l'ensemble de l'œuvre. Regardez la *Transfiguration* : au premier plan, cette figure de femme à genoux sur le sol en montrant à un enfant le miracle qui s'opère à ses yeux, c'est encore la Fornarina. On a imputé à cette femme le malheur qui précipita dans la tombe Raphaël à la force de l'âge et du talent ; il a été dit que l'abus des plaisirs fut la cause de la catastrophe qui priva le monde des chefs-d'œuvre qu'on était en droit d'attendre encore du peintre d'Urbin, qui avait donné de si glorieuses et si vastes espérances pour l'avenir. Sans doute on pourrait avoir raison ; mais il faut, d'un autre côté, songer à tant d'hommes de génie emportés par une mort précoce, dévorés par le feu même du génie. Mozart et Weber ont été vus resplendissant et mourant comme Raphaël. Si le moraliste ne peut accorder sa sympathie à la maîtresse du peintre d'Urbin, qu'il ne maudisse pas du moins son nom, par égard pour l'homme qui l'en-

toura de tant d'amour et la protégé de tant de gloire. Depuis la mort de Raphaël, toute trace historique sur la destinée de la Fornarina s'est perdue. A Rome, cependant, on a toujours pensé, mais sans motif sérieux, qu'elle s'attacha ensuite à Jules Romain, l'élève chéri du grand artiste (voy. la *Revue britannique*, t. 19, p. 83 et suiv. de 1859). Cette notice est un résumé du chapitre consacré à la Fornarina. C—L—T.

FORNARIS (FABRICE DE), poète et acteur, était né vers 1560 à Naples. S'étant engagé pour jouer les rôles comiques, il créa celui du capitaine *Cocodrille*, sorte de trufaldin ou de matamore, dont le nom lui resta. Il est probable que Fabrice faisait partie de la troupe italienne qui vint à Paris vers la fin du règne de Henri III, et que les ligueurs en expulsèrent en 1588. Il continua longtemps d'être attaché, comme acteur ou comme auteur, au théâtre de Naples. On sait qu'il vivait encore en 1656 ; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : 1° *L'Angelica commedia*, Paris, 1585 ; Venise, 1607, in-12 ; traduit en français par L. C., Paris, 1599, in-12, traduction très-rare et recherchée. Il en existe une version espagnole. Cette pièce est en prose ; les suivantes sont toutes en vers. 2°  *Davide perseguitato*, Naples, 1609, in-8° ; 3° *La Vendetta di Giove contra i Giganti, intermedi*, ibid., 1625, in-8° ; 4° *La Giudea destrutta da Vespasiano e Tito, tragedia*, ibid., 1627, in-8° ; 5° *Giuditta trionfante, sacra rappresentazione*, ibid., 1655, in-12 ; 6° *Teodora pentita, represent. sacra*, ibid., 1656, in-8°. W—s.

FORNER (DON PABLO), jurisconsulte et poète espagnol, naquit à Palma (dans l'île de Mallorea) le 15 avril 1750. Étant fort jeune encore, il passa à l'université de Cervera, où il étudia les lois et reçut le grade de docteur dans celle de Salamanque. Il avait beaucoup de goût pour la poésie lyrique, et ses premières compositions annonçaient du talent. Forner avait fait ses études avec succès ; et cherchant à s'établir, il vint à Madrid, où d'abord il se fit connaître plus comme poète que comme avocat. Il donna au public plusieurs de ses poésies, qui furent très-bien accueillies et lui procurèrent la connaissance d'un Mécène qui se chargea de son avancement. Après qu'il eut exercé pendant trois ans la profession d'avocat, son protecteur lui procura la place de *fiscal del crimen* (procureur général du roi), dans laquelle il se distingua et par son éloquence et par son savoir. Il ne négligeait pas pour cela de sacrifier aux Muses, et en 1798 il donna une comédie intitulée *El Filosofo enamorado* (le Philosophe amoureux), dont voici à peu près le sujet. Un philosophe vivait entièrement étranger au monde dans sa paisible retraite, où il ne s'occupait qu'à cultiver son esprit. Un de ses amis, étant devenu amoureux d'une demoiselle dont le père ne voulait pas consentir à ce mariage, vint solliciter le philosophe afin qu'il s'unisse à lui pour réduire ce père à la raison. Après s'être bien moqué du prétendu pou-

voir de l'amour et de la faiblesse de son ami, le philosophe cède enfin aux instances de celui-ci, quitte son cabinet pour la première fois, au bout de vingt années, et se laisse présenter chez la jeune personne : elle est aimable et jolie, et le présomptueux célibataire en devient éperdument amoureux ; et comme il est fort riche, le père de la demoiselle est très-disposé à le prendre pour son gendre : il en fait même franchement l'aveu au philosophe, qui, combattu entre l'amour et le devoir, reconnaît alors toute l'inutilité de sa science. Le devoir l'emporte à la fin ; il fait à l'amitié le sacrifice de sa passion et parvient à obtenir du père l'union des deux amants. Le rôle du philosophe n'étant pas peint avec des couleurs bien sévères, lorsqu'on le voit aux prises avec un amour auquel il ne s'attendait pas, il en résulte des scènes assez comiques et qui font bien ressortir tout le ridicule de sa folle vanité. Le plan de la pièce est bien conçu, le style pur, la versification facile, élégante et pleine d'esprit ; mais dans la marche de l'action et l'enchaînement des scènes on remarque souvent que l'auteur n'avait pas assez l'usage du théâtre : aussi c'est la seule pièce qu'on ait de lui. Malgré ces défauts, elle obtint dix-huit représentations, chose peu ordinaire à Madrid, où le public est très-avide de nouveautés. Forner mourut le 20 juin 1799, un an après la représentation de sa pièce, dans le moment où il venait d'être nommé *alcade de corte* (juge du roi). Ses ouvrages, contenant plusieurs poésies lyriques, plusieurs odes au prince de la Paix et sa comédie, ont été imprimés par Sanha, 1799, in-8°. B—s.

FORNERET (PHILIPPE), né à Beaune le 29 janvier 1666, sortit de France pour cause de religion, fit ses études à Francfort-sur-l'Oder et les acheva à Lausanne. Après avoir desservi pendant deux ans l'église de Cöpenick, près de Berlin, il fut appelé dans cette dernière ville en qualité de pasteur de l'église française ; il mourut le 26 février 1756. Formey, qui, après avoir été son catéchumène en 1720, devint son collègue en 1751 et fut depuis son successeur, se rendit éditeur des *Sermons de Forneret*, 1758, 1 vol. in-8°. Ce recueil eut peu de succès, malgré la réputation de l'auteur. Formey raconte que Forneret n'apprenait ses sermons qu'avec une peine extraordinaire et en y employant beaucoup de temps. Il lui arriva dans sa soixante-dixième année de demeurer court en chaire ; il en fit les excuses les plus humbles à l'auditoire et revint chez lui inconsolable. Isaac de Beausobre, qui apprit à quel point cet accident l'avait affecté, vint le voir ; et après lui avoir fait sentir combien à son âge et avec sa réputation il devait être peu sensible à cet accident, il ajouta : « Si cela peut vous tranquilliser, je m'offre à rester court dimanche prochain. » Beausobre avait alors soixante-dix-sept ans. A. B—T.

FORNIER ou FOURNIER (JEHAN), poète et traducteur, né à Montauban dans le 16<sup>e</sup> siècle, fut envoyé à Toulouse pour faire ses études et pren-

dre ses degrés en droit. Il négligea les conseils de ses parents et se livra à son goût pour la poésie avec une telle ardeur, qu'à l'âge de vingt ans il avait déjà publié deux volumes de vers. Les autres particularités de la vie de Fornier ne sont pas connues, et l'on ne peut fixer l'époque de sa mort. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Epigrammes érotiques* (au nombre de 201), Toulouse, 1557, in-12 ; 2<sup>o</sup> *Chansons lyriques*, Paris, 1555, in-8° ; 3<sup>o</sup> *l'Uranie, contenant l'horoscope de Henri II, en dix-huit sonnets ; plus, l'Uranomachie, avec de brèves annotations sur les phénomènes d'icelle*, Paris, 1555, in-8° ; 4<sup>o</sup> *Le premier volume de Roland furieux, traduit du thuscan en rime française*, Paris, 1555, in-4°, et Auvers, même année, in-8°. Fornier n'a traduit que les quinze premiers chants de ce poème. 5<sup>o</sup> *Les affections d'amour de Parthénus de Nicée, jointes les narrations d'amour de Plutarque*, Paris, 1745, réimprimées, 1555, in-8° ; autre édition, retouchée par le traducteur, Lyon, 1555, in-8° ; Paris, Coustelier, 1745, in-8°. Cette traduction fait encore partie de la *Bibliothèque des romans grecs*, Paris, 1797. Le nouvel éditeur l'a fait précéder d'un mémoire de Mercier de St-Léger, où ce savant bibliographe indique les différences qu'il a remarquées entre les deux éditions publiées à Paris et à Lyon la même année. 6<sup>o</sup> *Histoire des guerres faites en plusieurs lieux de la France contre les hérétiques, et tout ce qui est advenu en France digne de mémoire depuis l'an 1200 jusqu'en 1511*, Toulouse, 1561, in-4°. C'est une traduction de la chronique connue sous le nom de Simon de Montfort, et que Catel attribue à Pierre V, évêque de Lodève ; mais Rigoley de Juigny, dans ses notes sur la Bibliothèque de Duverrier, prouve que cette chronique n'est point l'ouvrage de Pierre de Lodève, et qu'on ne doit pas l'attribuer non plus à Puy-Laurens, comme l'a fait Fornier : ainsi le véritable auteur en est encore inconnu. 7<sup>o</sup> *Histoire de l'affliction de la ville de Montauban, lorsqu'elle fut assaillie par plusieurs fois et longtemps assiégée des chevaliers et grands de France en 1562*. C'est un poème en trois livres. Il en existait une copie dans la bibliothèque du marquis d'Aubais. W—s.

FORNIER de Senevels, général français, naquit à Senevels près d'Escoussens (Tarn) le 28 décembre 1761, fils d'un chevalier de St-Louis, et fit ses études à Castres, puis au collège de Sorèze. Il sortit de ce dernier établissement en 1779 et entra comme cadet gentilhomme dans le régiment des dragons de Condé, qui devint à l'époque de la révolution le deuxième de cette arme. Il ne quitta jamais ce corps, dont il fut colonel en 1794. Nommé général de brigade bientôt après, il dut cet avancement à sa seule valeur et à la bonne discipline des troupes placées sous ses ordres. Il combattit en cette qualité aux armées du Nord et du Rhin et concourut puissamment à la victoire de Hohenlinden. L'infanterie autrichienne avait cerné l'artillerie française et ses bagages, lorsque Fornier la dispersa par une manœuvre habile. Il fit



encore les campagnes d'Allemagne et de Suisse, où il rendit les plus éminents services. En 1806 les armées françaises étant en Pologne, une lutte terrible se trouvait engagée : la brigade du général Lasalle était enveloppée, lorsque Fornier accourt et, à la tête du corps qu'il commande, se jette au milieu des ennemis, les met en fuite et est frappé au même instant par un obus. Il expira deux heures après.

M—D j.

FORREST (THOMAS), navigateur anglais, entra de bonne heure au service de la compagnie des Indes et parvint par son habileté au grade de capitaine de vaisseau. Cette société avait formé en 1770 un établissement à Balambagan, petite île au nord de Bornéo, afin d'y cultiver le muscadier et les autres arbres à épices qui croissent aux Moluques et dans leur voisinage. Des récompenses étaient promises au commandant et aux membres du conseil, si leurs efforts réussissaient dans cette affaire importante. Le commandant, qui connaissait le talent et l'expérience de Forrest, l'avait amené avec lui lorsqu'il fonda le comptoir de Balambagan. En 1771 on y vit arriver des ambassadeurs de l'héritier présomptif du sultan de Mindanao, île de l'archipel des Philippines. Parmi les gens de leur suite se trouvait Ismaël Toan-Hadji, qui connaissait très-bien les parages voisins des Moluques. Forrest, s'étant assuré que ce musulman possédait des notions très-exactes sur les contrées qu'il voulait visiter, proposa de le prendre avec lui et de faire un voyage à la Nouvelle-Guinée, d'où ce Malais avait rapporté des muscades. Il équipa donc le *Tartare*, galère de dix tonneaux, qui pouvait aller à la rame en cas de besoin ; il la disposa de manière qu'il y embarqua vingt-deux hommes qui, à l'exception de lui-même et de trois autres, étaient tous Malais, choix très-judicieux pour cette navigation. Le 9 novembre 1774 il mit à la voile et fit route au S.-E. Il fut bien accueilli par les princes des îles des archipels de Soulou et des Moluques, où il aborda, notamment à Batchiau, dont le sultan connaissait Toan-Hadji. Forrest manqua de se perdre sur les écueils qui entourent Tomoghy, petite île à l'ouest de Vaigiou. Après avoir réparé ses dommages, il acheta deux pros ou corocoros, petits navires du pays, qui l'accompagnèrent. Le 15 janvier 1775 il aperçut les terres hautes de la Nouvelle-Guinée ; le 27 il laissa tomber l'ancre dans le havre de Dory, sur la côte septentrionale de cette grande terre. Un de ses corocoros avait coulé bas deux jours auparavant ; l'équipage fut sauvé. Forrest trouva dans les environs plus de cent plants de jeunes muscadiers, qu'il arrangea soigneusement dans des paniers avec de la terre, et prit aussi beaucoup de muscades mûres. Le 18 février il sortit de Dory et cingla vers l'ouest, puis au sud jusqu'à Mysol, île située par deux degrés de latitude australe. Ensuite il revint au nord. Quand il passa près de Ghibby ou Jhiby, un Malais de son équipage, natif de cette île, lui dit que des navires français

avaient mouillé sur ces côtes et avaient tiré de celles du voisinage des plants de muscadiers et de girofliers, qu'ils avaient emportés aux îles de France et de Bourbon. Il voulait parler de l'expédition dont Sonnerat avait fait partie (*voy. SONNERAT*). Le 5 mai Forrest entra dans la rivière de Pelanghy ou de Mindanao. Il fut présenté au sultan, qui l'accueillit amicalement, et il apprit que les insulaires des Soulous s'étaient emparés du comptoir de Balambagan. Ses plants de muscadiers ayant été mouillés par l'eau de mer, périrent ; d'autres, mieux conservés, s'enracinèrent très-bien dans le jardin d'un radjah de Mindanao. Toan-Hadji se sépara de Forrest, qui visita plusieurs cantons de l'île, d'où il ne partit que le 8 janvier 1776, parce qu'il avait attendu la mousson favorable. Durant son séjour, il obtint du sultan la cession de l'île Bunwot à la compagnie des Indes. Le 10 février il était dans la rivière de Bornéo, où les agents du comptoir de Balambagan s'étaient réfugiés. Il en sortit le 27, arriva sur la rade d'Achem le 15 mai, et gagna ensuite un petit port de la côte occidentale de Sumatra, où il fut obligé de laisser sa galère, qui n'était plus en état de tenir la mer, et se rendit par terre à Bencoulen. Plus tard il s'embarqua pour Calcutta, où il se reposa des fatigues de ce long voyage, qui avait gravement altéré sa santé ; puis revint en Angleterre. La compagnie des Indes, très-satisfaite de cette campagne, chargea Forrest en 1789 d'explorer les parages de la mer des Indes, le long de la côte occidentale de la presqu'île de l'est. Il partit de Calcutta et détermina la position véritable de l'archipel Mergui, lequel s'étend du nord au sud, sur une longueur de cent soixante lieues. Forrest continua de servir jusqu'à sa mort, arrivée au commencement du 19<sup>e</sup> siècle. « C'était, dit Marsden, un homme entreprenant et un excellent dessinateur ; mais, suivant Alexandre Dalrymple, « le grand hydrographe (*voy. ce nom*), il ne distinguait pas toujours assez soigneusement ce qu'il voyait de ce qu'il croyait voir. D'ailleurs « c'était un véritable original ; et on racontait de lui dans les Indes beaucoup d'aventures amusantes qui lui étaient arrivées parmi les indigènes, entre autres celles-ci : s'étant un peu trop écarté du rivage dans une île où il aborda, et « s'apercevant que les habitants se disposaient à l'inquiéter ou à l'attaquer, il tira tranquillement « sa flûte, l'ajusta et commença à jouer un air de Corelli, ce qui surprit et divertit tellement les « sauvages, qu'ils suspendirent l'exécution de leur dessein. Quant à lui, continuant à leur faire « face, il recula peu à peu jusqu'à l'endroit où il « avait laissé l'équipage de son canot. » On a de Forrest en anglais : 1<sup>o</sup> *Voyage de Balambagan à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques, fait dans les années 1774, 1775, 1776, auquel est ajouté un vocabulaire de la langue de Mangindano*, Londres, 1779, in-4<sup>o</sup>, cartes et figures ; Dublin, 1779, in-8<sup>o</sup> ; traduit en français, Paris, 1780, in-4<sup>o</sup>, cartes et

figures; en allemand, mais extrait, Hambourg, 1782, in-8°. Cette relation, qu'on lit avec intérêt, offre beaucoup de renseignements curieux sur les îles que Forrest a visitées; aujourd'hui encore ils sont importants, car les Européens fréquentent rarement ces parages lointains, où leur santé souffre singulièrement de la chaleur excessive. Forrest donne des détails piquants sur les mœurs des peuples, notamment ceux de Mindanao. On ne peut s'empêcher d'admirer sa hardiesse de s'être hasardé sur un bâtiment aussi petit que celui qu'il montait. Quand il eut été amené à Ben-coulen, on vit que la quille était entièrement percée par les vers. La traduction française de son livre manque parfois d'exactitude; 2° *Voyage de Calcutta à l'archipel Mergui, situé dans la partie orientale du golfe de Bengale, suivi d'une notice des îles de Djonkseylon, de Poulo-Pinang et du port de Kedah, et d'une relation de Célèbes*, Londres, 1792, in-4°, figures et cartes. Avant Forrest on ne connaissait que très-imparfaitement l'archipel Mergui, qui ne comprend que de petites îles et n'a qu'une très-faible population; il appartient aujourd'hui à la Grande-Bretagne. Le nom de *Détroit de Forrest* a été donné avec raison au bras de mer qui sépare l'archipel Mergui du continent voisin; 3° *Traité des moussons*, Londres, 1784, in-4°; traduit en français, Paris, imprimerie royale, 1786, in-4°. On appelle *moussons* les vents périodiques qui, dans les mers de l'Inde, soufflent six mois d'une direction et six mois d'une direction opposée. Forrest, à qui vingt années de navigation dans ces mers avaient donné la facilité de recueillir beaucoup de notions sur cette matière, explique très-bien les causes des moussons et indique, suivant celle qui règne, les meilleures routes à tenir. E—s.

FORSELL (CHARLES DE), statisticien et ingénieur géographe suédois, naquit le 18 mars 1785 à Scotorp, dans le pays de Scaraborg; il fut élevé à l'Académie de Carlsberg, et depuis 1805 fut chargé de divers travaux. En 1809, il prit part aux diverses conspirations qui agitèrent ce pays, et que M. Geffroy vient de raconter en détail dans ses divers travaux sur les États scandinaves; fut employé par Adlesparre à diverses missions, entre autres auprès du prince Christian-Auguste, et lorsque celui-ci eut été choisi pour héritier présomptif, Forsell devint adjudant. Pour réaliser les vœux du prince royal au sujet d'une carte générale de Suède, Forsell entreprit sa carte de la Scandinavie sur une échelle d'un dix-millionième; il en termina la première partie en 1817 (9 feuilles). Promu en 1810 au grade de major dans le corps des ingénieurs, il fut nommé adjudant par Bernadotte, ainsi que professeur de mathématiques et de géographie du jeune prince Oscar. En 1813, il fut chargé à Londres d'une mission importante au sujet des négociations sur les alliances de l'Angleterre, la Russie et la Suède contre Napoléon, c'est-à-dire le commencement de la Sainte-Alliance, assista ensuite aux batailles de Gross-

Beeren, de Dennewitz, de Leipsick, ainsi qu'aux autres opérations de l'armée suédoise. Devenu lieutenant-colonel, il fit en 1814 la campagne de Norvège. Après la paix, il acheva enfin sa grande carte de Suède. Ennobli en 1817, il assista depuis à toutes les diètes de l'État. En 1818, il s'occupa des fortifications de Stockholm, puis d'établir des bateaux à vapeur entre cette ville et Gothenbourg, d'un côté, et Vesteras de l'autre. En 1824, il devint colonel, puis directeur général du bureau des longitudes, où il rendit de grands services. Ses concitoyens lui doivent encore une grande reconnaissance pour l'établissement des premières petites écoles d'enfants à Stockholm en 1856. Hors de son pays, Forsell est connu principalement pour ses travaux statistiques sur la Suède; voici les principaux : *Statistik öfver Sverige*, Stockholm, 1851, 2 vol.; 4<sup>e</sup> édit., 1844-45; il a été traduit en allemand par Freese, Lübeck, 1855, ainsi qu'en plusieurs autres langues. On doit encore nommer : *Stochen-statistik öfver Sverige*, Stockholm, 1854; *Anteckningar och statistika upplifningar öfver Sverige*, Stockholm, 1859; *Statistiska tabeller*, Stockholm, 1850, faites principalement au point de vue de sa carte; *Beskrifning öfver Mariestads-Län*, Stockholm, 1852; *Anteckningar af en resa till England*, Stockholm, 1853, etc. Il mourut le 25 octobre 1848. Z.

FORSIUS (SIGEFRIÐ-ARON), théologien, mathématicien et physicien, né en Suède vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, fut d'abord professeur d'astronomie et de mathématiques à Upsal, et ensuite pasteur à Stockholm et en Finlande. Il fit des observations sur la comète de 1607, rédigea des almanachs pendant une longue suite d'années, et composa une *Minérogaphie*, la première qu'on eût publiée dans le Nord. En même temps il s'occupa de plusieurs ouvrages théologiques. Il jouissait d'une grande considération dans le public, et Gustave-Adolphe faisait beaucoup de cas de ses connaissances; mais il ternit sa gloire et s'exposa à l'animadversion du gouvernement en se livrant à des rêveries astrologiques. Ayant publié des prédictions sur l'année 1619, il perdit sa place cette même année. Ce revers ne le corrigea point, et dans sa retraite il continua d'observer les astres pour y lire l'avenir. Il s'occupa aussi de poésie et traduisit en vers suédois un recueil de distiques latins intitulé : *Speculum vitæ humanæ*. Il mourut en 1657. C—AU.

FORSKAL (PIERRE), naturaliste et voyageur remarquable, naquit en Suède l'année 1756. Il fut envoyé très-jeune à Göttingue pour y faire ses études. Avant de quitter cette ville, il y publia une dissertation qui donna une idée très-avantageuse de son savoir et de sa pénétration; elle avait pour titre : *Dubia de principijs philosophiæ recentioris*, et fut annoncée avec de grands éloges dans le *Journal de Göttingue*. De retour en Suède, il fit imprimer, l'an 1769, en suédois, une brochure intitulée : *Pensées sur la liberté civile*, qui

déplut au parti alors dominant. Son goût pour les sciences, et en particulier pour l'histoire naturelle, lui fit rechercher l'amitié de Linné, et ce grand naturaliste, ayant apprécié ses talents, le recommanda à Frédéric I<sup>er</sup>, roi de Danemarck, qui se proposait d'envoyer plusieurs savants en Asie. Forskal partit pour Copenhague en 1761, obtint le titre de professeur et fut nommé pour être du voyage avec Niébuhr, von Haven et Cramer. Versé également dans les langues orientales et dans les sciences naturelles, il recueillit bientôt un grand nombre d'observations importantes. Débarqué à Marseille, il visita la plaine maritime connue sous le nom de l'*Estac*, assez riche en plantes rares, dont il nous a donné la flore; il fit une excursion à l'île de Malte, y recueillit quelques plantes dont il a laissé la liste. Arrivé en Égypte, il remonta le Nil, fut pris et déposé par les Arabes, etc.; mais ayant été attaqué de la peste, il mourut à Djérim en Arabie, le 11 juillet 1765. Niébuhr rassembla ses papiers et en tira les ouvrages suivants : *Descriptiones animalium, avium, amphibiorum, piscium, insectorum, vermium, que in itinere orientali observavit P. Forskal*, Copenhague, 1775, in-4<sup>o</sup>; *Flora Ægyptiaca, Arabica, seu descriptiones plantarum*, etc., ibid., 1775, in-4<sup>o</sup>; *Icones rerum naturalium quas in itinere orientali depingi curavit*, ibid., 1776, in-4<sup>o</sup>. Ces ouvrages prouvent que ce voyageur avait su observer la nature, et qu'il avait cherché avant tout à être exact et vrai. Forskal s'était proposé d'envoyer à Linné divers objets d'histoire naturelle comme un tribut de sa reconnaissance; mais il ne put lui faire parvenir qu'une petite branche de l'arbre du baume incluse dans une lettre. L'immortel professeur d'Upsal a consacré à la mémoire de son infortuné disciple, sous le nom de *Forskalea*, un genre de plantes exotiques de la famille des orties, dont toutes les espèces sont remarquables par les poils accrochants et tenaces qui entourent la fleur. C—AU.

FORSTER (JEAN), savant grammairien, né à Augsburg en 1495. Après avoir fait ses premières études avec succès, il fréquenta l'école de Mélanchthon, qui lui témoigna dès lors une estime particulière. Il embrassa les principes de la réforme avec beaucoup d'ardeur et fut envoyé par Luther à Strassbourg, en 1555, pour y diriger la nouvelle église. Il fut banni de cette ville en 1559, pour avoir soutenu publiquement des opinions scandaleuses sur la doctrine des sacrements, et il se retira à Wittemberg, où il remplit la chaire d'hébreu pendant plusieurs années avec une grande distinction. Son zèle pour les progrès du luthéranisme lui fit abandonner son emploi, et il parcourut différentes parties de l'Allemagne dans le dessein de faire des prosélytes à la nouvelle secte. Sur la fin de sa vie il revint se fixer à Wittemberg, où il mourut le 8 décembre 1556. On a de lui : *Dictionarium hebraicum novum ex sacris Bibliis depromptum*, Bâle, 1552, 1557, 1564, in-fol. Cet ouvrage est estimé. Socin préférait ce diction-

naire à celui de Pagnin, parce que Forster est plus exact à indiquer l'étymologie et les différentes acceptations des mots. Rich. Simon, au contraire, donne la préférence au dictionnaire de Pagnin, par la raison que celui-ci a profité des livres des rabbins, tandis que Forster n'a pas même daigné les consulter. — FORSTER (Jean), poète, est auteur d'un ouvrage en allemand sur la guerre de Smalcalde. — FORSTER (Jean), né le 25 décembre 1576 à Aurbach, dans le Palatinat, professa la théologie à Wittemberg, et fut ensuite nommé pasteur de l'église d'Eisleben, où il mourut le 17 novembre 1615. On a de lui : 1<sup>o</sup> *De Ursis et Samuele*, Leipsick, 1604, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *De interpretatione Scripturarum*, Wittemberg, 1608, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Theatrum christianæ juventutis, quo exhibentur VI ludi scenici sacri et quidem tres tragœdiæ itemque comœdiæ*, ibid., 1609, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Commentarii in Exodum, Esaïam et Jeremiam*, ibid., 1664, in-4<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Johanni-Fridericidos libri V*, poème épique en vers à l'honneur de l'électeur de Saxe; 6<sup>o</sup> *Centuriæ selectissimorum epigrammatum; Problemata; Thesaurus catecheticus*, etc., et quelques autres opuscules moins importants. — FORSTER (Jean), jurisconsulte, vivant à Padoue au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Processus judicialis cameræ*. W—s.

FORSTER (VALENTIN), jurisconsulte allemand, né à Wittemberg en 1550, y mourut le 27 octobre 1609, après avoir enseigné le droit à Marbourg et à Heidelberg. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont on se contentera de citer les principaux : 1<sup>o</sup> *Historia juris civilis Romani, libri tres*, Mayence, 1607, in-4<sup>o</sup>; Helmstad, 1610, in-8<sup>o</sup>; Genève, 1619, in-8<sup>o</sup>. Dresselius, ami de l'auteur, parle de cette histoire avec estime; mais Rupert y relève plusieurs fautes graves, et avertit les lecteurs d'accorder peu de confiance à cet écrivain beaucoup trop superficiel; 2<sup>o</sup> *De concessionibus ab intestato*, Cologne, 1594, in-fol., réimprimé à Mayence en 1607, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *In institutiones juris*, Wittemberg, 1611, 2 vol. in-16; 4<sup>o</sup> *De interpretatione juris*, ibid., 1615, in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *De jurisdictione Romana*, Helmstad, 1610, in-8<sup>o</sup>; Wittemberg, 1625, in-8<sup>o</sup>, accompagné d'une Vie de l'auteur; 6<sup>o</sup> *Interpres, seu de interpretatione juris observationes subcesive*. Ces deux ouvrages ont été insérés dans le *Thesaurus juris Romani*, d'Everard Othon, t. 2. Rupert dit que Forster promettait encore *Commentarium de familiis Romanis*, mais que cet ouvrage n'a pas paru. — FORSTER (Valentin-Guillaume), fils du précédent, né à Marbourg le 25 août 1574, professa le droit avec distinction à l'université de Wittemberg, et mourut le 23 octobre 1620. On a de lui : 1<sup>o</sup> *De dominio*, 1620, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *De pactis*, Wittemberg, 1621, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Justinianæ dissertationes ad Institutiones*; 4<sup>o</sup> *De successionibus*, Francfort, 1655, in-8<sup>o</sup>. Il fut l'éditeur de quelques-uns des ouvrages de son père, publia en latin les lois de Solon avec des notes, et donna une édition des œuvres de J. de Coras. W—s.

FORSTER (NATHANIEL), théologien et philologue anglais, naquit en 1717 à Stadscombe, dans la paroisse de Plimstock en Devonshire, où son père était ministre. Il occupa successivement différents emplois dans l'Église, se maria avec une femme très-riche, au mois d'août 1757, et mourut le 20 octobre suivant. Il avait été reçu membre de la Société royale en 1753. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Réflexions sur l'antiquité du gouvernement, des arts et des sciences en Égypte...* Oxford, 1745 (en anglais); 2<sup>o</sup> *Platonis Dialogi quinque, recensiti et notis illustrati*, ibid., 1745. On y trouve un texte très-correct des dialogues suivants, les Amours d'Eutyphron, l'Apologie de Socrate, le Criton et le Phédon. Cette édition est préférée à celles de 1752 et de 1765; 3<sup>o</sup> *Appendix Liviana continens : 1<sup>o</sup> Selectas codicum MSS. et éditionum antiquarum lectiones, præcipuas variarum emendationes, et supplementa lacunarum in iis Titi Livii qui supersunt libris ; 2<sup>o</sup> J. Freinsheimii supplementorum libros X, in locum decadis secundæ Livianæ deperditæ*, Oxford, 1746. Forster fut aidé par un de ses collègues du collège du Christ dans la composition de cet ouvrage, qui ne porte pas de nom d'auteur. 4<sup>o</sup> *Sermon prêché devant l'université d'Oxford, le 5 novembre 1746, pour prouver que le papisme tend à détruire l'évidence du christianisme*, Oxford, 1716; 5<sup>o</sup> *Dissertation sur le récit relatif à Jésus-Christ, que l'on attribue à Josèphe, ou Essai pour montrer que ce célèbre passage peut, à l'exception de quelques altérations peu importantes, être considéré comme authentique*, Oxford, 1749. Cette dissertation est dictée par un esprit de critique regardé comme très-ingénieux, même par Bryant, qui, en décidant le point de controverse, a défendu le passage tel qu'il existe. L'opinion de Warburton lui était encore plus favorable; car ce prélat, dans son *Julien*, rend témoignage au savoir, à la franchise et à l'habileté de Forster; et dans une lettre à cet auteur, après avoir parlé de quelques observations judicieuses qu'il avait faites sur son *Julien* en manuscrit, il ajoute : « J'ai souvent désiré « qu'une main capable réunisse tous les fragments « qui nous restent de Porphyre, de Celse, d'Hiérodès et de Julien, et nous les donne avec un commentaire raisonné, critique et théologique, qui « soit comme un défi à l'infidélité. Je ne connais que « vous qui ayez le talent nécessaire pour l'entreprendre. L'auteur de la dissertation sur le passage de Josèphe, que je regarde comme le meilleur morceau de critique du siècle, brillerait dans « une telle composition. » 6<sup>o</sup> *Biblia hebraica sine punctis*, Oxford, 1750, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. E—s.

FORSTER (FROBENIUS), savant prélat catholique allemand, né en 1709 à Königsfeld en Bavière, entra en 1728 dans l'ordre de St-Benoît et fit profession à Ratisbonne dans la célèbre abbaye de St-Emmeran : il y enseigna la philosophie depuis l'an 1733 jusqu'en 1744, où il fut appelé pour remplir la même chaire à l'université de Saltzbourg. Il revint trois ans après à St-Emmeran

pour y enseigner l'interprétation de l'Écriture sainte, y fut élu prieur en 1750 et prince-abbé en 1762. Il se distingua dans cette place éminente par le soin qu'il prit pour faire fleurir les bonnes études, qu'il cultiva lui-même avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 12 octobre 1791. On a de lui six dissertations latines sur divers sujets de philosophie et de théologie, et une dissertation allemande sur le concile tenu en 1763 à Aschein, dans la haute Bavière, insérée la même année dans le tome 1<sup>er</sup> des Mémoires de l'Académie des sciences de Bavière; mais son principal titre à la reconnaissance des gens de lettres est la belle édition d'Alcuin, qu'il a donnée en 1777 sous ce titre : *Beati Flacci Albinii seu Alcuini... opera... de novo collecta, multis locis emendata et opusculis primum repertis plurimum aucta*, 2 parties en 4 volumes in-folio. Le savant éditeur a profité du travail de dom Catelinot, bénédictin, qui préparait depuis longtemps une édition de cet auteur ecclésiastique; il y a joint soixante et onze lettres inédites d'Alcuin, apportées d'Angleterre par Bréquigny. De nombreuses recherches qu'il avait fait faire dans toutes les bibliothèques d'Allemagne, de France, d'Italie, et même d'Espagne, lui procurèrent beaucoup de variantes, de corrections et dix pièces nouvelles, dont une des plus curieuses est un traité du calendrier : *De cursu et saltu lunæ et bissexto*. On y voit qu'Alcuin partageait l'heure en quarante moments, divisés chacun en cinq cent soixante-quatre atomes; il la partage aussi en cinq points ou en soixante *ostenta*, qui correspondent à nos minutes. Parmi les autres pièces qui paraissent pour la première fois dans cette édition l'on remarque encore un livre *De orthographia*, et *Libellus adversus hæresin Felicis* (Urgellensis) *ad abbates et monachos Gothie*, orné d'une préface de P. Foggini, qui avait envoyé ce traité à l'abbé de St-Emmeran, d'après un manuscrit du Vatican. C. M. P.

FORSTER (JEAN-CHRÉTIEN), professeur de philosophie à l'université de Halle, né dans la même ville le 14 décembre 1733, y exerça différents emplois administratifs, y fut nommé en 1791 inspecteur du jardin botanique et économique, et y mourut le 19 mars 1798. Voici ses principaux ouvrages : 1<sup>o</sup> *Disputatio de delirio*, Halle, 1759, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Comparatio demonstrationis Cartesii pro existentia Dei cum illa qua Anselmus Cantuariensis usus est*, Berlin, 1770, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Caractère des trois philosophes*, Leibnitz, Wolf et Baumgarten, 2<sup>e</sup> édition, Halle, 1765, in-8<sup>o</sup>, en allemand, ainsi que les suivants : 4<sup>o</sup> *Introduction à la politique* (*Staatslehre*), d'après les principes de Montesquieu, ibid., 1765, in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Essai d'introduction à l'économie politique* (*Kameral-Policey-und Finanz Wissenschaft*), Berlin, 1771, in-8<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Révision des principales révolutions de la ville de Halle dans l'espace d'un siècle*, Halle, 1780, in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *Courte notice sur Wolfgang Ratichius, célèbre professeur du siècle passé* (mort en 1635), avec quelques pièces origina-

les, *ibid.*, 1782, in-8°; 8° *Description et histoire des salines de Halle*, *ibid.*, 1795, in-8°, fig.; 9° *Aperçu de l'histoire de l'université de Halle pendant le premier siècle de sa fondation*, *ibid.*, 1794, in-8°. Forster a rédigé pendant quelque temps le feuilleton (*Intelligenz blatt*) de la Gazette littéraire de Halle, et a été l'éditeur de deux ouvrages posthumes d'Ant.-Théoph. Baumgarten : *Sciagraphia encyclopædie philosophicæ*, Halle, 1769, in-8°, et *Philosophia generalis*, *ibid.*, 1770, in-8°. — Un autre Jean-Chrétien FORSTER, théologien protestant, né en 1754 à Auerstædt en Thuringe, inspecteur des écoles à Naumbourg en 1787, nommé surintendant ecclésiastique à Weissenfels en 1800, mort le 15 décembre de la même année, a publié en allemand des sermons et quelques ouvrages ascétiques à l'usage des luthériens. C. M. P.

FORSTER (JEAN-REINHOLD), célèbre naturaliste et voyageur, descendait d'une famille anglaise qui avait quitté sa patrie à cause des troubles politiques du règne de Charles 1<sup>er</sup>. Il était fils du bourgmestre de Dirschaw, dans la Prusse polonaise, où il naquit le 22 octobre 1729. Il étudia successivement au gymnase de Berlin et à l'université de Halle les langues anciennes et modernes, les langues orientales et la théologie. Il remplit ensuite avec distinction les fonctions de prédicateur à Nassenhuben ou Nassenhof, près de Dantzick, et consacra ses instants de loisir à acquérir des connaissances dans la philosophie, la géographie et les mathématiques. Il s'était marié : son revenu modique ne pouvait suffire à l'entretien d'une famille qui prenait de l'accroissement; la gêne qu'il éprouvait lui fit prêter l'oreille aux propositions qu'on lui adressa d'aller en Russie diriger les nouvelles colonies de Saratof. Ce poste lui fut peu avantageux; ses projets de s'établir dans ce pays échouèrent; il partit pour Londres en 1766, muni de bonnes recommandations, mais assez mal pourvu d'argent. Peu après son arrivée en Angleterre, il reçut du gouvernement russe une gratification de cent guinées; puis il augmenta ce fonds du produit de la traduction des Voyages de Kalm et d'Osbeck, écrits en suédois, et qu'il mit en anglais. Vers le même temps, lord Baltimore lui offrit l'intendance de ses vastes domaines d'Amérique; il préféra l'emploi de maître de français, d'allemand et d'histoire naturelle dans l'école de Warrington, en Lancashire, tenue par des dissidents. Tandis qu'il remplissait des fonctions si peu brillantes, Dalrymple, que la compagnie des Indes venait de nommer gouverneur de Balambangan, près de Bornéo, lui proposa de l'accompagner. Ce projet ne put s'exécuter; mais il semblait que Forster fût prédestiné à des courses lointaines, car on le choisit en 1772 pour aller, en qualité de naturaliste, avec le capitaine Cook dans son second voyage autour du monde. Forster prit avec lui son fils, alors âgé de dix-sept ans. Les personnes qui s'intéressaient à Forster l'avaient chaudement recommandé comme un

naturaliste et un philosophe dont les observations sur les pays que l'on découvrirait ne pouvaient manquer d'être de la plus haute importance pour les sciences; ils n'avaient à cet égard rien promis de trop : malheureusement la conduite de Forster durant le voyage empêcha que l'on eût pour lui la considération que méritait son profond savoir. S'il en faut croire le témoignage d'un autre savant embarqué aussi dans cette expédition, Forster se montra fier, impérieux, présomptueux : il ne se passa pas une semaine sans qu'il eût une dispute avec quelqu'un de l'équipage; et avant que l'on fût arrivé à la Nouvelle-Zélande, il s'était querellé avec tout le monde. Ces altercations répétées produisirent une froideur extrême entre lui et les officiers de la *Résolution* et l'exposèrent même à des affronts. Il lui était assez souvent échappé de s'écrier, quand il se figurait qu'on lui manquait : *Je le dirai au roi!* Cette expression devint proverbiale parmi l'équipage; et quand un simple matelot voulait plaisanter un de ses camarades, il répétait d'un ton ironique : *Je le dirai au roi!* La dureté du caractère de Forster se manifesta dans ses rapports avec les naturels des îles du Grand Océan; deux fois Cook le mit aux arrêts pour les avoir maltraités sans aucune provocation. Enfin sa conduite choqua tellement le chef de l'expédition, que celui-ci, à son retour en Angleterre, crut devoir s'en plaindre au comte de Sandwich, alors premier lord de l'amirauté. Ses torts avaient peut-être été exagérés; cependant Cook, quoique naturellement emporté, était bon, humain et franc. Au reste, quel qu'en ait pu être le motif, Forster fut traité très-sévèrement. Selon son rapport, il avait été convenu avec lord Sandwich qu'indépendamment des travaux relatifs à l'histoire naturelle, il serait chargé d'écrire la relation du voyage d'après ses observations et celles de Cook, et que ce qui appartenait à chacun d'eux serait indiqué séparément. On lui communiqua en conséquence une partie du journal de Cook. Il écrivit quelques feuilles de relation pour essai : ce travail fut inutile, parce que l'on décida que chaque journal serait imprimé séparément. L'amirauté arrêta ensuite qu'une somme de deux mille livres sterling, pour les frais des gravures, serait partagée également entre Cook et Forster, et assigna à chacun sa part dans les observations à publier. Un second essai de relation que Forster présenta à lord Sandwich fut mal accueilli. Il s'aperçut alors que, dans l'accord passé avec lui relativement au travail dont il devait être chargé, le mot *relation* avait été omis probablement à dessein, ce qui lui ôtait le droit d'écrire une histoire suivie de l'expédition. On lui insinua même positivement que, faute de se conformer à la lettre de l'acte, il perdrait sa part à la somme destinée aux planches. Il se conforma à cette injonction, et n'écrivit qu'un corps d'observations sur l'ensemble du voyage. Il avait fait par là un sacri-

fice qui dut beaucoup lui coûter, mais qui fut inutile. Son ouvrage fut rejeté, et on lui refusa nettement sa part dans les deux mille livres sterling. Peut-être le vrai motif de cette conduite de la part des Anglais venait-il de ce qu'ils voyaient avec peine qu'un étranger parlât en son nom dans le récit d'une expédition qu'ils regardaient comme une propriété nationale. Forster avait rassemblé dans le voyage des animaux vivants et d'autres empaillés. Il envoya au muséum britannique une partie de ces derniers, et l'autre à la reine : Sa Majesté les accueillit très-gracieusement ; mais des remerciements furent tout ce que Forster reçut pour récompense. Il s'était procuré à grands frais des dessins de plusieurs objets curieux en histoire naturelle ; il les destinait au roi : ce prince ne voulut pas même les voir. Forster le fils se plaignit amèrement, dans une lettre adressée au comte de Sandwich, d'un traitement si cruel qui le ruinait entièrement lui et sa famille. Mais, loin de faire attention à ses plaintes, on découvrit un nouveau grief contre Forster le père. Son fils avait publié en anglais et en allemand une relation du voyage autour du monde. On supposa que le père avait eu beaucoup de part à cet ouvrage ; Wales, astronome de l'expédition, lui reprocha hautement d'en être le véritable auteur. Comme Forster avait contracté l'engagement de ne rien publier séparément de la relation officielle, il encourut l'animadversion du gouvernement et mécontenta les personnes qui s'intéressaient à lui. On l'accusa aussi d'avoir inséré dans ce livre des réflexions déplacées sur le gouvernement anglais, et des faussetés sur les navigateurs qui avaient dirigé l'expédition. Toutes ces circonstances rendirent son séjour à Londres si désagréable, qu'il se décida à quitter l'Angleterre : avant de pouvoir exécuter cette résolution, il éprouva des embarras pécuniaires qui le firent priver de sa liberté. Frédéric II, roi de Prusse, dont il avait fixé l'attention depuis un certain temps, et qui lui avait écrit, lui fournit en 1780 les moyens de payer ses dettes, le fit venir à Halle, pour y professer l'histoire naturelle, et lui donna l'inspection du jardin de botanique : l'année suivante, Forster obtint le degré de docteur en médecine. Malgré le zèle qu'il apportait à tout ce qui pouvait faire fleurir l'université de Halle, il ne gagna pas l'amitié de tous ses confrères les professeurs. Des détails contenus dans des lettres qu'il écrivait à Berlin nuisirent à quelques-uns : ce n'était pas un effet de méchanceté de sa part ; car, malgré son caractère vif, irritable et susceptible, il était franc, ouvert, bon et généreux. Il y avait d'ailleurs en lui un penchant destructif de tout le bonheur qu'il eût dû goûter dans sa situation : un goût désordonné pour le jeu épuisait et les émoluments de sa place et le produit de ses compositions littéraires. Cependant il compta pour les plus heureuses de sa vie les dix-huit années de son séjour à Halle. La mort de deux de ses fils vint, sur la fin de sa carrière, aggraver les maux dont il

commençait à souffrir ; il y succomba le 9 décembre 1798. Kurt-Sprengel, professeur à Halle, prononça son éloge, dans lequel il flatte peut-être un peu son caractère moral ; mais il ne dit sur ses vastes connaissances en histoire générale, en géographie physique et morale, en histoire naturelle, rien que de juste et d'exact. Le talent de bien observer, que Forster avait eu l'occasion de mettre en pratique, se joignait chez lui à une lecture immense : il savait profiter avec succès de ce double avantage, et en lisant ce qu'il a écrit, on voit qu'il connaissait une infinité de faits dont l'homme qui ne puise son instruction que dans les livres ne peut avoir même une idée incomplète. En histoire naturelle, il avait de la prédilection pour les vues grandes et générales : son auteur favori était Buffon, qu'il citait comme un modèle de style. Il jouissait de l'amitié de ce grand homme. Il avait entretenu aussi une correspondance avec Linné, dont il fait ressortir le grand talent pour bien décrire les productions de la nature. Il savait dix-sept langues mortes et vivantes, et entre autres, le copte et le samaritain. Il avait la répartie vive et des saillies heureuses ; mais il ne savait pas toujours les réprimer, ni cacher sa façon de penser, ce qui lui fit beaucoup d'ennemis, notamment en Angleterre. Il avait été en 1775 reçu docteur en droit à Oxford ; il était membre de la Société des antiquaires et de la Société royale de Londres et de beaucoup d'autres compagnies. On a de lui en anglais : 1° *Introduction à la minéralogie*, Londres, 1768, in-8° ; 2° *Catalogue d'insectes anglais*, Warrington, 1770, in-8° ; 3° *Catalogue des animaux de l'Amérique anglaise, avec des instructions succinctes pour rassembler, conserver et transporter toutes sortes de curiosités naturelles*, ibid., 1770, in-8° ; 4° *Novæ species insectorum, centuria I*, Londres, 1771, in-8° ; 5° *Flora Americæ septentrionalis (or a Catalogue of the plants of North America)*, ibid., 1771, in-8° ; 6° *Epistolæ ad J. D. Michaëlis, hujus Spicilegium geographiæ exteræ jam confirmantes, jam castigantes*, Göttingen, 1772, in-4° ; 7° *Characteres generum plantarum, quas in itinere ad insulas maris australis collegerunt, descripserunt, annis 1772-1773*, J.-R. Forster et G. Forster, Göttingue, 1776, in-4° ; traduit en allemand par J.-S. Keruer, ibid., 1776, in-4°. C'est le premier ouvrage qui ait été composé sur les productions de la nature dans ces contrées lointaines ; il contient soixante-quinze nouveaux genres de plantes. 8° *Observations faites dans un voyage autour du monde sur la géographie physique, l'histoire naturelle et la philosophie morale*, Londres, 1778, in-4°, en anglais ; traduit en allemand par son fils, Berlin, 1783, grand in-8° ; en hollandais, Haarlem, 1788, grand in-8° ; en suédois, par fragments insérés dans la Bibliothèque historique, en 1785 ; en français, par Pingeron, formant le 5<sup>e</sup> volume de l'édition française, in-4°, du 2<sup>e</sup> voyage de Cook. Quand on lit la relation de ce voyage, donnée par Cook, et qui, suivant l'expression d'un homme bien fait pour l'apprécier, est un

modèle de simplicité et de précision (*voy. Cook*), l'on est loin de regretter qu'un autre écrivain ne lui ait pas prêté sa plume pour faire connaître cette mémorable expédition. Mais, d'un autre côté, quand on a étudié les observations de Forster, on se félicite de ce qu'il s'est décidé à les communiquer au public. Ce livre contient le résumé du voyage. L'auteur envisage d'abord, sous plusieurs points de vue généraux, les objets qui font la matière de ses observations, et qui sont relatifs à la géographie physique, à l'histoire naturelle et au tableau moral des îles qu'il a vues dans le cours de sa longue navigation. Il passe ensuite aux détails, et traite ce vaste sujet avec un art que l'on ne peut assez admirer. On doit le louer de ne jamais succomber à la tentation de bâtir des systèmes; il se contente de présenter le résultat des faits qu'il expose. On peut lui reprocher d'avoir trop flatté le portrait des habitants de Taïti; cette faute est bien excusable. Tout ce qui concerne la géographie physique est du plus haut intérêt. Ce que dit Forster, par induction des choses qu'il a vues, sur les productions nouvelles dont il est probable que la Nouvelle-Hollande enrichira le domaine de l'histoire naturelle, décèle sa profonde sagacité. Son livre est un des plus riches en idées grandes et neuves; il abonde en instructions solides. L'auteur s'y montre éclairé et pénétré d'une reconnaissance religieuse pour le souverain auteur de toutes choses. Quels qu'aient pu être les dénués de Forster avec Cook, il n'en existe pas la moindre trace dans cet ouvrage: le nom de l'immortel navigateur n'y est cité qu'avec les expressions de l'attachement et de l'admiration. 9° *Zoologia Indica rarioris Spicilegium*, avec une traduction en allemand, Halle, 1781, in-fol.; Londres, 1790, in-4°; 2° édition, augmentée, Halle, 1793, in-fol.; 10° *Tableau de l'Angleterre pour l'année 1780, continué par l'éditeur jusqu'à l'année 1785, 1784*, in-8°; l'auteur le traduisit en allemand, Dessau, 1784, in-8°; on y trouve le portrait des principaux personnages de l'Angleterre à l'époque de la guerre d'Amérique. Ce livre est trop satirique, et trop souvent l'animosité guide la plume de l'auteur. 11° *Recueil de mémoires sur l'économie domestique et la technologie*, Halle, 1784, in-8°; en allemand, ainsi que les suivants; 12° *Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, Francfort-sur-l'Oder, 1784, gr. in-8°; trad. en anglais, Londres, 1786, in-4°; trad. en français, d'après la version anglaise, par Broussonnet, Paris, 1788, 2 vol. in-8°. La manière dont ce sujet est traité prouve les vastes connaissances de l'auteur. Il présente un résumé exact de tous les voyages entrepris dans les mers arctiques. S'il y a des omissions et quelques erreurs dans ce livre, c'est que les documents relatifs aux faits oubliés ou inexacts n'étaient pas connus quand Forster écrivit. On voit par cette production ce qu'il eût pu faire si les circonstances fâcheuses dans lesquelles il se trouvait trop souvent ne l'eussent forcé à s'occu-

per de travaux plus faciles. 13° *Projet pour détruire la mendicité, notamment dans la ville de Halle*, Halle, 1786, in-8°; 14° *Enchiridion historiae naturalis inserviens*, ibid., 1788, grand in-8°; 15° *Magasin des voyages les plus récents, traduits de diverses langues et enrichis de remarques*, Halle, 1790-1798, 16 vol. in-8°; 16° *Observations et vérités jointes à quelques principes qui ont acquis un haut degré de vraisemblance, ou Matériaux pour un nouvel essai sur la théorie de la terre*, Leipsick, 1798, in-8°; petit ouvrage bon à étudier par ceux qui s'occupent de géologie; 17° Plusieurs petits ouvrages sur l'histoire naturelle, d'autres relatifs à la géographie, et destinés à être donnés en étrennes aux enfants; 18° Divers morceaux dans les journaux littéraires anglais et allemands, et des *Mémoires* dans les recueils des sociétés savantes dont il était membre. Tous annoncent un homme profondément instruit et doué d'une grande sagacité. On remarque dans le nombre de ces mémoires sa dissertation *De bysso antiquorum*, imprimée séparément, Londres, 1775, in-8°. 19° Des traductions de voyages et de livres sur l'histoire naturelle, l'économie rurale, la géographie, etc. Il y ajoutait toujours des notes et des suppléments, qui faisaient preuve de ses connaissances. Il suffit de citer la *Zoologia Indica*, Halle, 1781, 1793, in-fol. Il composa aussi les *préfaces* de plusieurs ouvrages. Il eut part à la publication des trois premiers volumes de l'ouvrage allemand intitulé *Essais sur la géographie morale et physique*, Leipsick, 1781, 1783. Mathias Sprengel, professeur à Halle, son gendre et son collaborateur, continua seul ce recueil. Meusel a, dans son Catalogue des écrivains décédés, donné une liste détaillée des productions de Forster. Une baie de la terre Sandwich porte son nom. Linné fils a dédié aux deux Forster père et fils, sous le nom de *forstera*, une petite plante de la famille des caprifoliacées, dont la seule espèce connue jusqu'à ce jour croît sur le sommet des montagnes de la Nouvelle-Zélande. E—s.

FORSTER (JEAN-GEORGE-ADAM), fils du précédent, naquit en 1754 à Nassenhubem, près de Dantzick. A l'âge de onze ans il suivit son père en Russie, et lorsqu'ils revinrent tous deux de Saratof à St-Pétersbourg, il continua à l'une des écoles de cette ville les études qu'il avait commencées sous la direction paternelle. A Londres, il fut d'abord commis chez un marchand. Ses occupations dans le comptoir n'étaient pas proportionnées à ses forces; il tomba malade. A peine guéri, il renonça aux occupations mercantiles, alla rejoindre son père à Warrington, poursuivit ses études avec succès, traduisit divers ouvrages en anglais, et donna dans une école voisine des leçons d'allemand et de français. Son père, comme on l'a vu plus haut, le prit avec lui dans son voyage autour du monde avec Cook de 1772 à 1775. Forster quitta Londres en 1777 pour Paris, où il avait envie de se fixer: il ne séjourna pourtant pas très-longtemps dans cette ville; il alla en Hollande et prit la route de

Berlin. Il traversait Cassel lorsque le landgrave de Hesse lui offrit une chaire de professeur d'histoire naturelle, qu'il occupa jusqu'au moment où, en 1784, le roi de Pologne lui fit en accepter une à l'université de Wilna, où il fut promu au grade de docteur en médecine. Catherine II, jalouse de toute espèce de gloire, avait voulu en 1787 faire exécuter une expédition autour du monde et avait nommé Forster historiographe de cette entreprise. La guerre avec les Turcs fit échouer ce noble dessein; et Forster, qui ne pouvait rester oisif, alla en Allemagne, où il acquit une nouvelle réputation par la publication de plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle et la littérature. Il remplissait cet emploi avec distinction quand les Français s'emparèrent de Mayence en 1792. Alors Forster, qui avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution française, fut choisi par les Mayençais formés en convention nationale pour aller à Paris demander leur réunion à la république. Il était encore dans la capitale de la France lorsque les Prussiens reprirent Mayence; ce qui lui fit perdre et tout ce qu'il possédait, et ses manuscrits, qui tombèrent dans les mains du prince de Prusse. Il éprouva bientôt de nouveaux chagrins. Une femme qu'il aimait à l'adoration lui fut infidèle. Toutes ces contrariétés lui inspirèrent la résolution de quitter l'Europe et d'entreprendre un voyage à l'Indoustan et au Tibet. Il commença en conséquence l'étude des langues orientales; mais sa santé était trop altérée par les secousses qu'il avait éprouvées : il mourut à Paris le 12 janvier 1794. On a de lui : 1° *Voyage autour du monde sur le vaisseau la Résolution, commandé par le capitaine Cook dans les années 1772-1775*, Londres, 1777, 2 vol. in-4° (en anglais). Il le traduisit en allemand, de concert avec son père, et y fit diverses additions, Berlin, 1779-1780, 2 vol. in-4°; *ibid.*, 1784, 5 vol. in-8°. Cette seconde édition fait aussi partie de différents recueils de voyages publiés en allemand. Il s'en trouve un extrait dans les tomes 21 et 22 des relations de voyages les meilleures et les plus récentes. On en a inséré des passages dans la traduction française du second voyage de Cook. En comparant cette relation avec celle de Cook, on voit qu'elle contient quelques observations que l'on chercherait vainement dans la narration de ce célèbre navigateur, mais qui ne consistent la plupart qu'en élans de sentimentalité et en éloges de vertus dont l'habitude nous est étrangère et dont le fond n'est pas toujours bien pur. Ces déclamations feraient plus d'impression sur l'esprit de beaucoup de lecteurs si elles ne revenaient pas si souvent et si elles n'étaient pas généralement accompagnées d'allusions amères dirigées contre les vices des Européens et même des compagnons de voyage de l'auteur. Ces défauts sont plus fréquents dans le premier volume que dans le second, qui est meilleur à tous égards. Forster peint avec des couleurs plus vives que Cook les aspects gracieux ou horribles

des contrées lointaines. Les deux relations ne diffèrent d'ailleurs que dans des détails peu importants et s'accordent sur tout le reste. La carte de Forster n'est qu'une copie de celle de Cook. Il ne s'étend pas toujours suffisamment sur les objets d'histoire naturelle entièrement neufs, et tombe dans l'excès opposé pour ceux qui ne sont pas étrangers à l'Europe. Les sorties de Forster contre ses compagnons de voyage engagèrent M. Wales, astronome de l'expédition, à répondre par le livre intitulé *Remarques sur la relation du dernier voyage du capitaine Cook autour du monde par Forster (voy. WALES)*. Forster le père est principalement attaqué dans cet écrit, auquel le fils répondit par celui-ci : 2° *Réplique aux remarques de M. Wales sur la relation du dernier voyage de Cook, publiée par M. Forster*. Londres, 1778, 1 vol. in-8°. Considérée comme écrit polémique, cette réplique fait beaucoup d'honneur à Forster, qui était alors encore très-jeune. Il y prend à son tour le rôle d'agresseur : cependant il se justifie sur plusieurs points, proteste que son père n'a eu aucune part à la composition de son ouvrage, convient de plusieurs erreurs qu'il a commises, revient sur plusieurs jugements trop sévères et avoue des contradictions dans son récit. 3° *Lettre au très-honorable comte de Sandwich*, Londres, 1779, 1 vol. in-4°; 4° *Réponse aux auteurs des Annonces littéraires de Göttingen*, Göttingen, 1778, 1 vol. in-8°, en allemand. Il y parle avec beaucoup d'animosité, rend cependant hommage sur plusieurs points à la critique dont il se plaint, et il avoue quelques inexactitudes semées dans sa relation. Meiners, auteur de l'article auquel l'écrivain répond, signa le compte qu'il rendit de cette brochure, et protesta que Forster pouvait se regarder comme le maître du champ de bataille, car on le lui abandonnait : c'est de ce journal littéraire que tout le détail relatif à la relation de Forster a été tiré. 5° *Vie du docteur Guillaume Dodd, ci-devant prédicateur de la cour à Londres*, Berlin, 1779, in-8°; 6° *Florula insularum australium prodromus*, Göttingen, 1786, 1 vol. in-8°; 7° *Mélanges ou Essais sur la géographie morale et naturelle, l'histoire naturelle et la philosophie usuelle*, Leipsick et Berlin, 1789-1797, 6 vol. in-8°, en allemand. Les deux derniers volumes portent aussi le titre d'Écrits politiques de J. Forster, et ont été publiés par Huber après la mort de l'auteur. 8° *Tableaux de la partie inférieure du Rhin, du Brabant, de la Flandre, de la Hollande, de la France*, pris dans les mois d'avril, de mai et de juin 1790, Berlin, 1791-1794, 5 vol. in-8°. Huber fit paraître le dernier volume, auquel il ajouta une notice sur l'auteur : ils ont été traduits en hollandais, Harlem, 1792-1795, grand in-8°; et en français sous ce titre : *Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin, à Liège, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, fait en 1790*, Paris, 1795, 2 vol. in-8°; et *Voyage philosophique et pittoresque en Angleterre, suivi d'un Essai sur l'histoire des arts dans la Grande-*



*Bretagne*, Paris, an 4 (1796), 1 vol. in-8°, fig. Ce livre atteste que l'auteur joignait à beaucoup d'instruction un esprit vif et original. On regrette qu'il se soit abandonné trop souvent à la manie de faire du sentiment, et dans la partie qui concerne l'Angleterre, à des accès de mauvaise humeur contre les habitants de cette île. Au reste, on aurait tort de juger cet ouvrage sur la traduction française, d'après laquelle on pourrait croire, par exemple, que Forster, en parlant des basaltes que l'on trouve sur les rives du Rhin, place la Transylvanie vers les bords de ce fleuve. L'erreur vient de ce que le nom de cette province, en allemand *Siebenbürgen*, ressemble beaucoup à celui de *Siebenbergen*, désignant les sept montagnes situées sur la rive droite du Rhin à la vue de Cologne. 9° *Souvenirs de l'année 1790*; *Tableaux historiques*, avec figures de Chodowiecki et autres dessinateurs célèbres, Berlin, 1795, un vol. in-8°; 10° plusieurs pamphlets politiques relatifs à Mayence et d'autres brochures en allemand; 11° divers mémoires et programmes sur l'histoire naturelle, publiés séparément ou dans des recueils de sociétés savantes; 12° plusieurs morceaux dans les journaux littéraires anglais et allemands; 13° *Magasin de Göttingen*, concernant les arts et la littérature, journal publié en allemand, en société avec Lichtenberg pendant trois ans, Göttingen, 1780-1782; 14° un grand nombre de traductions en allemand de voyages et de divers autres ouvrages écrits en anglais et en français. Il a aidé son père dans quelques-uns de ses nombreux travaux. Le dictionnaire donné par Meusel contient une liste très-détaillée de tout ce que Forster a publié : il eut part à la collection de voyages publiée par Sprengel. Son père, que sa conduite durant les dernières années de sa vie et ensuite sa mort navrèrent de douleur, publia sur ce fils si regretté une notice insérée dans les Annales de la philosophie de Jacobi. E—s.

FORSTER (GEORGES), voyageur, employé civil au service de la compagnie des Indes orientales, ne nous est connu que par l'intéressante relation de son audacieux voyage, qui nous a procuré des renseignements positifs sur une partie de l'Asie à peu près inaccessible aux Européens. Ce fut en 1782 que Forster, alors dans l'Inde, conçut (sans doute à la sollicitation de quelques-uns des chefs de la compagnie) le projet de revenir en Europe par le nord de l'Inde et de la Perse. Il prévoyait bien les difficultés qu'il aurait à surmonter, les périls et les fatigues qui l'attendaient; mais la nouveauté de l'entreprise le fortifia dans sa résolution, et il partit de Calcutta le 25 mai 1782. Sa propre sûreté exigeait qu'il évitât le pays des Seyks, c'est-à-dire le Lahore : il traversa donc le Gange et le Djemnah dans les montagnes, et se rendit au Cachmyr par la route de Djombo. La curiosité seule le détermina vraisemblablement à visiter cette contrée célèbre dans les annales sacrées des Hindous et dans l'histoire des mœurs

asiatiques et européennes; car elle ne se trouvait pas sur la route que devait suivre ce voyageur. Il traversa ensuite l'Indus, à vingt milles au-dessus d'Attok, pour se rendre à Câboul, capitale du pays de Tymour-Châh, roi du Candahâr, et plus généralement connu sous le nom de pays des A'bdally. Il avait l'intention de poursuivre sa route au travers de la Boukharie (ou Transoxiane); mais, ayant réfléchi sur les dangers de toute espèce qui l'attendaient, il prit le chemin ordinaire des caravanes par Candahâr. De cette ville il n'eut qu'à suivre une ligne droite par Herât jusqu'à l'extrémité méridionale de la mer Caspienne, en traversant le Seistân, le Khorâçân et le Mâzandérân. On voit que G. Forster (sans que l'on prétende pousser la comparaison trop loin) a suivi en grande partie la même route qu'Alexandre poursuivant Bessus. Pour se rendre d'Aoude, alors la dernière station des Anglais dans l'Inde, jusqu'à la mer Caspienne, il fut à peu près un an et parcourut neuf cents lieues. Il fallut pendant tout ce temps abandonner sa manière de vivre ordinaire, et être privé des aisances dont jouissent les gens de la dernière classe du peuple en Europe; dormir en plein air, exposé à la pluie et à la neige; se contenter de la nourriture et de la cuisine du pays où il se trouvait. Le voyage était de trop long cours pour permettre de se charger de ce qui pouvait contribuer à en adoucir les fatigues : un pareil bagage n'aurait servi qu'à compromettre la sûreté du voyageur européen, déguisé sous le costume oriental et obligé de parcourir une immense étendue de pays musulman, dont les habitants haïssent les *infidèles* autant par fanatisme que par jalousie. La découverte de son secret lui aurait inmanquablement coûté la vie; et pour le garder, il fallait continuellement se tenir en garde contre ses compagnons de voyage et surtout être bien familier avec les pratiques religieuses, les usages et les langues des pays qu'il parcourait. Nous avouons à regret que c'est le seul genre de connaissances que possédait G. Forster; il manquait malheureusement de celles qui auraient pu rendre beaucoup plus instructive la relation de son voyage, au reste très-utile et très-intéressante. Il paraît cependant avoir fait une étude particulière de la théologie indienne; car, peu de temps après son retour en Angleterre, il publia une brochure in-8° qui eut un grand succès, intitulée : *Sketches, etc.* (Essais sur la mythologie et les mœurs des Hindous), Londres, 1783. Il a refondu ensuite cet ouvrage dans les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lettres de son voyage. Il ne tarda pas à retourner dans l'Inde; car c'est à Calcutta qu'il publia le 1<sup>er</sup> volume de sa relation, en 1790, in-4°, sous ce titre : *A journey from Bengal to England, etc.* Il préparait le second volume, mais la mort l'empêcha de le publier. Au commencement de l'avant-dernière guerre des Anglais contre Typou-Sultân, il fut envoyé en ambassade à la cour des Mahrattes orientaux, à Nagpou dans le Bêrâr : il mourut

peu de temps après être arrivé dans cette ville du Dekhan, en 1792. Il n'y a donc point de raison pour douter que le second volume n'ait été rédigé d'après les matériaux trouvés dans ses papiers. C'est l'opinion des rédacteurs du *Monthly-Review*, que nous prenons ici pour guides. Quelle main a recueilli ces papiers? Comment ont-ils passé en Angleterre? A qui la dernière rédaction et la publication en ont-elles été confiées? C'est ce que nous ignorons; il est fâcheux surtout que le libraire Faulder, qui a réimprimé le 1<sup>er</sup> volume et publié le 2<sup>e</sup> en 1798, n'ait pas confié le soin de cette édition à un homme de lettres capable de corriger soigneusement les épreuves et de donner quelques renseignements sur l'auteur et sur son ouvrage. Cette édition ne contient ni préface, ni même avis du libraire; de manière que l'on ne sait à qui attribuer quelques notes qui ne portent aucune signature. Deux notices historiques sur deux nations de l'Inde peu connues, les Seyks et les Rohyllahs, terminent le 2<sup>e</sup> volume: les Seyks méritent surtout une attention toute particulière, puisqu'ils forment à la fois une secte religieuse composé de brâhmanisme et de musulmanisme, et une nation guerrière établie dans le Pendjâb, laquelle peut mettre en campagne plus de cent mille cavaliers. Nous en avons dit assez pour prouver que l'ouvrage de Forster est aussi curieux qu'instructif sous le double point de vue géographique et historique: il n'est donc pas étonnant que les Allemands se soient empressés de le traduire. Le savant professeur de philosophie de l'Académie de Göttingue, M. Meiners, publia la traduction du premier volume à Zurich, en 1796, d'après l'édition de Calcutta, et celle du 2<sup>e</sup> en 1800. Une traduction française du premier volume parut aussi en 1796, sans nom d'auteur; il y a tout lieu de croire qu'elle a été faite sur l'édition allemande. Cette entreprise n'ayant pas été continuée quand le second volume parut en anglais et en allemand, l'auteur de cet article se détermina d'autant plus volontiers à traduire l'ouvrage en entier, qu'un grand nombre de passages avaient besoin d'éclaircissements et de rectifications. Outre des notes qui forment une espèce de commentaire perpétuel, il y a ajouté une *Notice chronologique des Khâns de Crimée*, depuis Djenguyz-Khân jusqu'à l'extinction de cet empire en 1783: cette *Notice*, composée d'après les auteurs arabes, turcs et persans, et d'après les correspondances diplomatiques du ministère des relations extérieures, remplit une lacune assez importante dans l'histoire de l'Orient; elle termine le 3<sup>e</sup> volume de cette traduction, publiée à Paris en 1802, sous le titre de *Voyage du Bengale à St-Petersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Cachmyr, la Perse, sur la mer Caspienne, etc., suivi de l'histoire des Rohyllahs et de celle des Seyks, par feu Georges Forster, traduit de l'anglais, avec des additions, etc.*, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, avec deux cartes géographiques, l'une contenant l'itinéraire de Forster, l'autre le pays

*de Cachmyr*; cette dernière carte fait partie des additions du traducteur: l'original, qui a été dessiné dans l'Inde, se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Paris. Elle est sur une plus grande échelle et contient beaucoup plus de positions que celle qui accompagne la relation de Bernier, le premier et même le seul voyageur qui avant Forster ait visité et décrit le *paradis terrestre de l'Hindoustan*. L—s.

FORSTER (GEORGE-ADAM), littérateur allemand, né le 26 novembre 1754 à Nassenhuben près de Dantzick, où vivait son père, qui s'était fait une réputation comme prédicateur. En 1763 et 1766, il visita avec lui le sud-est de la Russie et l'Angleterre. Il se livra dans ce dernier pays à l'étude des sciences jusqu'en 1772, époque à laquelle il accompagna de nouveau son père dans un voyage autour du monde, celui que Cook avait entrepris pour reconnaître les régions polaires du sud. A son retour, en 1773, il se rendit à Paris, où il fit la connaissance de Buffon. Il rentra en Allemagne en passant par la Hollande, et, reçu docteur en philosophie en 1779, fut chargé la même année de l'enseignement de l'histoire naturelle à Cassel. Il y resta jusqu'en 1784, d'où il passa en la même qualité à Wilna. Il prit le grade de docteur en médecine dans l'université de cette ville. L'espoir qu'il avait conçu de faire un nouveau voyage autour du monde, en qualité d'historiographe attaché à l'expédition préparée par l'impératrice de Russie Catherine II, fut déçu par la guerre de Turquie. Forster retourna donc en Allemagne, ouvrit des cours à Göttingue, et devint plus tard conseiller, bibliothécaire en chef et professeur à Mayence. Lorsqu'en 1792 les Français occupèrent cette ville, Forster épousa avec enthousiasme les principes républicains et fut envoyé comme député à Paris, par ceux des Mayençais qui partageaient ses opinions. Quoique agent du conseil exécutif, il ne tarda pas à voir ses plus chères espérances s'évanouir, à ce point même qu'il songeait sérieusement à passer aux Indes, lorsque la mort le surprit à Paris, le 11 janvier 1794 et mit un terme à sa vie errante. Forster passe encore pour un des meilleurs écrivains en prose de l'Allemagne. Il réunit la grâce et la force, l'élégance française à la solidité que l'Allemagne croit avoir plus particulièrement en partage. Il réussit surtout dans les descriptions de la nature et de la vie; et bien qu'il n'ait pas toujours su se garantir de l'erreur, surtout en politique, tout ce qui est sorti de sa plume porte néanmoins le cachet de la conviction et de l'amour du beau et du bien. Il s'est également fait un très-beau nom comme naturaliste. On a de lui les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> *Voyage de J.-R. Forster autour du monde*, Berlin, 1779-80, deux parties, grand in-4<sup>o</sup>; 1784, 3 vol. in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Mélanges*, Leipzig, 1779-97, en huit parties; 3<sup>o</sup> *Vues du Bas-Rhin*, etc., Berlin, 1791-94, trois parties; 4<sup>o</sup> *Sacotala, ou l'Anneau décisif*, Mayence, 1791;

2<sup>e</sup> édit. par Herder, Francfort, 1805; 5<sup>e</sup> *Souvenirs de l'année 1790*, Berlin, 1795; 6<sup>e</sup> *Plusieurs traductions et descriptions de voyages*, etc., *mémoires et monographies*, insérés dans le *Mercur allemand*, la *Thalie*, les *Annales d'Archenholtz*, etc.; 7<sup>e</sup> *Lettres de Forster, accompagnées de documents biographiques, publiées par Thérèse Huber*, Leipsick, 1829, deux parties. *Voy. : George Forster*, par Fr. Schlegel, dans le *Lycée des beaux-arts*, t. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> part.

W. T.

FORSTER (JOHN), auteur d'*Essais* fort connus en Angleterre, né en 1768 dans le Yorkshire. Encore jeune, il attira l'attention d'un ministre anabaptiste, et grâce à sa protection il entra comme étudiant dans le collège des anabaptistes à Bristol. Après sa sortie de ce collège, il fut successivement placé, pendant une période de plusieurs années, dans différentes localités, dont la dernière fut Downend près de Bristol; mais la nature de son caractère ne s'adaptait pas à l'exercice régulier des fonctions pastorales, et il y renonça pour consacrer le reste de sa vie à des écrits littéraires. En 1805, il commença à publier ses *Essais* dans une série de lettres à ses amis sur ces différents sujets : 1<sup>o</sup> *Sur un homme qui écrit ses mémoires*; 2<sup>o</sup> *Sur la décision du caractère*; 3<sup>o</sup> *Sur l'application de l'épithète romantique*; 4<sup>o</sup> *Sur quelques-unes des causes pour lesquelles la religion évangélique a été rendue moins acceptable aux personnes d'un esprit cultivé*. Ces opuscules ont été très-populaires et ont eu plusieurs éditions. Forster est mort en 1845.

Z—D.

FORSTER (CHARLES), poète et traducteur allemand, naquit le 5 avril 1784 à Naumbourg sur la Saale. Il commença son éducation dans l'école épiscopale de cette ville, puis étudia la théologie à Leipsick jusqu'à sa seizième année. Un de ses proches parents l'engagea alors à étudier l'histoire, la philosophie, la philologie à Königsberg; il suivait les cours de l'Académie de cette ville, lorsque la mort prématurée de son père le força à accepter une place de précepteur à Dresde. Bientôt naturalisé dans cette ville, il obtint par de puissantes protections d'être nommé à l'*École des cadets*, en 1806 professeur adjoint, et en 1807 deuxième professeur. Il était principalement chargé de l'étude des langues et des littératures latine et allemande et d'un cours de morale. Il devint professeur titulaire en 1828. Dans ses courts moments de loisir, il s'adonna aux travaux poétiques et à l'histoire de la littérature européenne, principalement de la littérature italienne. Ensuite il étudia les ouvrages de la vieille Allemagne, ainsi que les beaux-arts. Par crainte de la publicité, il écrivit de longues années en gardant l'anonyme, jusqu'à sa traduction des *Poésies de Pétrarque* (deux parties, Leipsick, 1818-1819; 5<sup>e</sup> édit., Leipsick, 1851). Plus tard il fit paraître la traduction d'un *Choix de poésies lyriques de Torquato Tasso* (deux parties, 1821; 2<sup>e</sup> édit., Leipsick, 1844); *Étude sur la vie et les ouvrages de*

*Raphaël; Un cycle de poésies* (Leipsick, 1827); *Recueil de poésies choisies* (Dresde, 1820; 4<sup>e</sup> édit., 1845); un *Précis de l'histoire générale de la littérature* (Dresde, 1827-1850, 4 vol., 1<sup>re</sup> partie), et la traduction de la *Vie nouvelle*, par Dante (Leipsick, 1841). La *bibliothèque des poètes allemands du 17<sup>e</sup> siècle*, commencée par Wilhelm Müller, fut continuée par lui et achevée en 1858 avec le 14<sup>e</sup> volume. Forster mourut le 18 décembre 1844. Ses poésies, dont plusieurs ont été mises en musique par Weber et d'autres compositeurs distingués, parurent après sa mort avec une préface de Louis Tieck (Leipsick, 1842, 2 vol.), réunis par sa femme Louise Förster, sœur de l'historien Frédéric Förster et d'Ernest-Jacques Förster, critique d'œuvres d'art. C'est aussi aux soins de sa veuve qu'est due la publication des nouvelles éditions de ses œuvres, ainsi que la *Notice biographique et littéraire sur la vie et l'époque de Charles Förster* (Dresde, 1846, 1 vol.). Quelques autres petits essais et quelques nouvelles, en partie publiés sous le pseudonyme d'Alexis der Wanderer (Alexis le Voyageur), se trouvent dans les journaux du temps.

FORSTNER DE DAMBENOY (CHRISTOPHE), habile juriconsulte, né au château de Breitenfeld dans le Wurtemberg le 1<sup>er</sup> octobre 1598, fit ses études à Vienne, où il suivit les cours de l'université pendant trois années. Quelque temps après, exilé des États de la maison d'Autriche comme beaucoup d'autres seigneurs qui avaient embrassé le protestantisme, il passa en Italie, dont il visita les principales villes, recevant partout des marques de l'estime qu'inspiraient ses talents. Pendant son séjour à Venise, il eut l'honneur de haranguer Jean Cornaro, au sujet de son élection; et le nouveau doge, en récompense du plaisir que lui avait fait éprouver son discours, lui accorda la décoration de l'ordre de St-Marc. Forstner visita aussi la France; mais les troubles qui la désolaient à cette époque ne lui permirent pas d'y trouver les mêmes agréments qu'en Italie. De retour en Allemagne, il se rendit à la cour de Stuttgart, qui soutenait particulièrement les doctrines de Luther, et la maison de Wurtemberg accorda à son exil la plus noble hospitalité. Il fut élevé d'abord à la dignité de vice-chancelier, puis à celle de chancelier, et fut investi de la seigneurie de Dambenoy près Montbéliard. Forstner était l'ami du comte de Hohenlohe, et il assista avec lui à la diète de Ratisbonne; aux conférences d'Osnabrück et de Munster, il joua un rôle important comme ministre des princes protestants, et à la suite du traité de Westphalie il fut élevé à la dignité de conseiller aulique de l'empire comme l'un des conseillers protestants imposés par le traité même. Forstner est mort à Montbéliard le 29 décembre 1668. Forstner, dans sa vieillesse, avait demandé la permission de se retirer de la cour; mais il ne put jamais l'obtenir, parce qu'on sentait l'utilité de ses conseils. Ce fut surtout durant les négociations de Munster qu'il montra cette prudence, ce discernement, cette

connaissance des différents intérêts des princes de l'Allemagne qui lui ont mérité la réputation d'un habile politique et d'un sage administrateur. On a de lui : 1° *Hypomnematum politicorum centuria*, Strasbourg, 1625 et 1650, in-12. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il composa cet ouvrage; aussi Klefeker lui a accordé une place dans sa *Biblioth. eruditorum praeccocium*; 2° *Epistola de negotio pacis Osnabrugensis*, Montbéliard, 1646; 2° édit. augmentée, ibid., 1656, in-12; 3° *De principatu Tiberii*; 4° *Notae ad libros Annalium Taciti*, Francfort, 1662, in-12; Lyon, 1665, in-12. Ces notes, dans le genre de celles d'Amelot de la Houssaye, ont l'avantage d'être plus courtes; mais elles ne sont pas toujours rédigées avec assez d'ordre ni de clarté; 5° *Epistola apologetica ad anicum contra secreti temeratores*; 6° *Epistola de moderno imperii statu*; 7° Jean-Ulrich Murrer lui attribue encore *Discursus de nominibus Arginidavis*, imprimés à la suite de l'*Argenis* de Barclay. Schelhorn a publié, dans le 14<sup>e</sup> volume des *Anacritas litterariae* (p. 501 à 555), deux lettres inédites de Forstner : la première, adressée à Math. Bernegger, contient des détails très-intéressants sur les guerres qui désolèrent en 1656 et 1657 le comté de Montbéliard et les provinces voisines. Henri Boecler a publié l'éloge de Forstner, en latin, dans les *Mém. philos.* Décad. 8, p. 498. W—s et E. D—s.

FORSYTH (GUILLAUME), jardinier distingué, naquit en Écosse à Old-Meldrum, dans le comté d'Aberdeen en 1737. Initié de bonne heure à la pratique du jardinage, occupation favorite de sa patrie, il vint à Londres en 1765 et peu après devint disciple du célèbre Miller, jardinier du jardin des apothicaires à Chelsea, à qui il succéda en 1771. Il exerça cet emploi jusqu'en 1784 que le roi le nomma surintendant de ses jardins royaux de Kensington et de St-James. Il mourut le 25 juillet 1804. Il avait, dès 1786, donné une attention particulière à la culture des arbres forestiers et des arbres à fruit, et s'était spécialement occupé de découvrir une composition qui pût remédier aux maladies et aux accidents auxquels ces végétaux sont sujets. Après des essais répétés, il réussit à en préparer une qui répondit parfaitement à ses désirs. Le succès de ses expériences fixa les regards des commissaires du revenu territorial, et à leur recommandation un comité des deux chambres du Parlement fut nommé pour faire un rapport sur le mérite de la découverte de Forsyth. Le résultat de l'examen convainquit les commissaires de l'utilité de la recette; et en conséquence, la chambre des communes vota une adresse au roi pour le supplier d'accorder une récompense à Forsyth pour qu'il fit connaître au public le secret de sa composition, ce qui eut lieu. On a de Forsyth en anglais : 1° *Observations sur les maladies, les défauts et les accidents auxquels les arbres à fruit et les arbres forestiers sont sujets*, Londres, 1791, 1 vol. in-8°. Il ajouta à cet ouvrage toute sa correspondance avec les commis-

saires du revenu; 2° *Traité de la culture des arbres fruitiers*, Londres, 1802, in-4°; traduit en français avec des notes, par Pictet-Mallet, Genève et Paris, 1805, in-8°. Ce livre, qui contient le résultat de tous ses travaux, a été justement apprécié par le public et a eu trois éditions en peu de temps. Forsyth était membre de la Société des antiquaires, de la Société linnéenne et d'autres corps savants. Il se distinguait par son caractère obligeant, et quoique connu pour un des premiers de sa profession, il avait la défiance et la modestie, compagnes ordinaires du mérite réel et du savoir. E—s.

FORT (LE). Voyez LEFORT.

FORTAIR (SAVALÈTE DE), ancien aide de camp de Dumouriez, né vers 1746, de la famille de Savalète, qui a fourni successivement, sous Louis XV et sous Louis XVI, trois gardes du trésor royal : Georges Savalète, Savalète de Magnanville et Savalète de Lange. Magnanville était dès 1754 garde du trésor, alternant avec Paris de Montmartel; en 1770, il alternait avec Micault d'Harvelay; en 1788, avec Laborde de Méréville et avec son propre fils, Savalète de Lange. En 1789, la garde du trésor fut confiée à Dufresne. Sous la Convention, à la fin de 1792, Savalète de Magnanville réclamait encore, au nom de son fils et au sien, dans un assez grand nombre de mémoires autographes adressés au département de Paris et écrits dans le style du temps, une somme de *six millions quatre cent mille francs* qu'à la recommandation du principal ministre (l'archevêque de Sens), il avait avancée à Charles-Philippe CAPET (depuis Charles X) et qui provenait de fonds prêtés, *en grande partie*, disait-il, *par la classe intéressante des sans-culottes*. En 1815, une petite-fille de Savalète de Lange demandait humblement une *petite direction* des postes qui pût l'aider à supporter sa *malheureuse existence* (1). On sait peu de chose de la jeunesse de Fortair. Il entra dans la carrière militaire. Dumouriez se l'attacha et en fit un agent, un confident, un ami dévoué. Plus tard l'aide de camp du général fugitif fut nommé *architecte du département de la Charente, professeur d'architecture à l'Athénée de Paris et membre de plusieurs sociétés savantes*; tels sont les titres qu'il prenait en 1815, en tête d'une brochure in-8° : *Discours sur la vie et les œuvres de Jean-Marie Morel, architecte, auteur de la Théorie des jardins*. A la suite de ce discours se trouvent des notes curieuses sur les principaux ouvrages qui traitent de l'art de former les jardins modernes chino-anglais, sur les plus célèbres de ces jardins, et il en cite quarante qui ont été composés, exécutés ou décorés en France, avant et depuis la révolution, par Jean-Marie Morel. Fortair était son élève, son ami, et il le nomme

(1) Lettre écrite du couvent de l'Abbaye-aux-Bois au marquis d'Herbouville (papiers de la famille Savalète appartenant à l'auteur de cette note, ainsi que tous les originaux cités dans l'article FORTAIR). Il y a eu encore un Savalète de Frilense et un Savalète de Buechely, dont le portrait a été gravé par Cochlin.

avec orgueil son *maître*. Par un jeu singulier dans les destinées humaines, l'auteur de la *Théorie des jardins* et d'autres ouvrages estimés, le créateur des jardins d'Ermenonville, de Guiscard, de la Malmaison, etc., Jean-Marie Morel, dignement loué par Hirschfeld, le prince de Ligne et Delille, a été, ainsi que Fortair, oublié dans les biographies. Un article lui sera consacré dans cette biographie. Dumouriez ayant reçu en Angleterre, plus d'un an après sa publication, l'ouvrage de son aide de camp, lui écrivit (18 février 1815) : « J'ai lu d'a-  
« bord et avec avidité votre discours sur le célèbre  
« Morel; je l'ai trouvé écrit avec élégance et sensibi-  
« lité; les idées en sont fines et naturelles comme  
« les chefs-d'œuvre de l'artiste célèbre dont vous  
« parlez ou plutôt que vous peignez. Votre esprit  
« et votre cœur se développent dans ce discours  
« avec la même simplicité lumineuse que la nature  
« sous la main de ce grand artiste. » Fortair s'é-  
tait marié, il avait des enfants, et en 1814 ses  
moyens d'existence à Paris se trouvaient difficiles  
et embarrassés. Dumouriez écrivit pour le recom-  
mander au duc de Tarente, son ami, au duc d'Or-  
léans (Louis-Philippe), et il mandait à Fortair :  
« Je m'intéresse très-vivement à votre sort; mais  
« je suis obligé d'attendre encore quelque temps  
« avant d'écrire au duc d'Orléans, parce que je  
« n'ai pas encore reçu de réponse à deux lettres  
« intéressantes que je lui ai écrites. Au reste il  
« observe le même silence avec le duc de Kent,  
« fils du roi, notre ami commun, son intime ami  
« et son protecteur. Ce silence, qui n'est pas na-  
« turel, doit cesser sous peu. Alors je vous pro-  
« mets de lui écrire fortement. Faites-mes tendres  
« amitiés à Macdonald, etc. A cette époque l'an-  
cien aide de camp de Dumouriez était son prin-  
cipal agent à Paris et paraissait avoir toute sa con-  
fiance. Fortair était chargé de s'entendre avec le  
maréchal duc de Tarente et de négocier sa rentrée  
en France avec une position de rang et de fortune  
qui pût lui convenir. Le 28 février 1815 Dumouriez  
écrivait à Fortair : « J'ai été sensiblement affecté  
« de la constance de votre amitié, de l'énergie  
« qui vous a inspiré votre lettre à mon ami Mac-  
« donald, du plan que vous lui tracez, etc. »  
(*voy. DUMOURIEZ*). En même temps la correspon-  
dance entre Fortair et Dumouriez avait un caractè-  
re politique et embrassait dans leur généralité  
les affaires et les événements, et comme tout était  
jugé de part et d'autre avec une grande liberté,  
les lettres n'étaient pas confiées à la poste, mais  
à des voyageurs; pendant l'occupation des alliés,  
les missives de Fortair partaient souvent dans les  
paquets du duc de Wellington. Dumouriez écri-  
vait à son agent (8 octobre 1815) : « Comme vous  
« me dépeignez *sans restriction* l'état vrai de notre  
« cour et son dangereux esprit de discorde et de  
« contradiction, vous pourriez être compromis si  
« vos lettres et surtout les gros paquets étaient  
« ouverts en France, et je serais désolé que votre  
« amitié pour moi vous attirât le moindre désa-

« grément. » On pourra juger de l'esprit de cette  
correspondance par les passages suivants : « Grand  
« et aimable général, écrivait Fortair (50 octobre  
« 1815)..., les chambres s'ébranlent et marchent  
« même un peu; la loi qu'elles viennent de faire  
« sur les conspirateurs effraye bien des gens. Les  
« bonapartistes, jacobins masqués, qui s'agitent  
« sous l'étendard de ce géant de fous, sont mal-  
« heureux de cette loi; mais le châtimement de Mu-  
« rat les a bien autrement frappés... Murat était  
« le plus grand cocher de l'Europe; il conduisait  
« seul et fort bien huit chevaux en grandes guides  
« à travers les rues embarrassées de Naples, et  
« descendait noblement au café voisin pour pren-  
« dre des sorbets avec les lazzaroni, qui ont tous  
« assisté et applaudi à son supplice! grande et  
« cruelle leçon, qui apprend aux jacobins couron-  
« nés, mitrés, cordonnés, enrichis de cent façons,  
« qu'il n'y a plus de salut ni d'asile pour eux.  
« Comment n'a-t-on pas traité ainsi Bonaparte,  
« fauteur de tous ces crimes qu'on punit en dé-  
« tail? On détruit la monnaie : pourquoi n'avoit  
« pas brisé le coin? etc. » Et Dumouriez répondait  
(9 novembre) : « Voilà Murat traité comme l'aurait  
« dû être Napoléon. C'est un bien pour nous....  
« Mais voilà le roi d'Espagne qui établit chez lui  
« le despotisme; c'est un mauvais exemple...  
« Je trouve comme vous que nos chambres  
« montrent de la vigueur. Mais je crains deux  
« choses : 1<sup>o</sup> que ce zèle ne tiennne de *la furia*  
« *francesca* et ne se refroidisse trop promptement,  
« en supposant même qu'il ne se tourne pas en  
« sens contraire, d'après la connaissance qu'on va  
« lui donner des articles de la paix et l'impossi-  
« bilité physique de payer les contributions;  
« 2<sup>o</sup> que la cour (non pas le roi) n'en abuse pour  
« se livrer à ses vengeances et à ses prétentions.  
« C'est sur ce moment de communication du traité  
« que je vous prie de diriger toutes vos observa-  
« tions sur l'effet qu'elle produira sur l'opinion  
« publique. Je trouve que tout ce qui se passe en  
« France est trop précipité, trop étranglé; que  
« les étrangers se retirent trop tôt et trop tard;  
« que les troupes qu'ils laissent sont trop et trop  
« peu nombreuses... Je suis fâché de la scission  
« de la famille royale et plus encore de voir  
« qu'elle est connue du public, etc. » Toutes les  
formes épistolaires de la plus familière amitié  
étaient employées par le général : *Mon cher, mon*  
*excellent Fortair, je vous embrasse et vous aime pour*  
*la vie; je suis votre sincère ami et m'intéresse très-*  
*vivement à votre sort; adieu, mon bon ami, mon ex-*  
*cellent et sincère ami*, etc. Mais ces tendres démon-  
strations ne pourraient-elles, en grande partie du  
moins, se trouver expliquées par cette invitation :  
« Écrivez-moi souvent, votre correspondance  
« m'intéresse sous tous les rapports. » Le fait est  
qu'alors Fortair végétait tristement à Paris. « Je  
« tâcherai, lui mandait Dumouriez (28 octobre  
« 1815), de vous trouver du débit pour votre *Abré-*  
*viateur* et votre *Correspondance helvético-batave*. »

Or qu'étaient-ce que ces deux ouvrages de l'ancien aide de camp? sans doute des gazettes à la main, car on ne les trouve point annoncés dans le *Journal de la librairie*; sans doute une spéculation sur la curiosité des étrangers dans le genre de la Gazette de Marin, des Correspondances de Favart, de la Harpe et de Grimm. On voit, par une lettre du duc d'Aumont (14 novembre 1815) adressée à Fortair, qu'une lettre de ce dernier avait été remise au roi et que *Sa Majesté avait accepté la dédicace de son ouvrage*. Mais quel était encore cet ouvrage? Le *Journal de la librairie* de cette année et des années suivantes ne contient l'annonce d'aucune publication de Fortair. Enfin, trop malheureux dans sa patrie, dès le commencement de 1816 Fortair écrit à Dumouriez et lui fait part de son projet de quitter la France avec sa famille et d'aller se fixer à Londres pour y trouver des ressources qui lui manquent à Paris. La réponse de Dumouriez est remarquable et peut être diversement interprétée; en voici un extrait: « C'est un acte de désespoir que de s'expatrier, surtout si on « traîne avec soi en pays étranger une famille.... « Il n'y a que deux cas qui puissent justifier l'émigration et rendre intéressantes les personnes « ou les familles qui ont recours à ce parti violent, « qui répugne à notre nature sociale et entraîne « contre les émigrés un préjugé défavorable dans « les pays où ils vont chercher une nouvelle patrie. Ces deux cas sont : 1<sup>o</sup> la fuite des persécutions religieuses, comme à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes; 2<sup>o</sup> la fuite des crimes « d'une révolution sanglante et des *vingt-cinq années de la tyrannie immorale* qui ont affligé la France. Ces deux causes n'existent plus. » Dumouriez cherche ensuite à détourner son excellent, son cher Fortair de venir en Angleterre. « On bâtit des chimères de fortune sur ses richesses et son industrie. Mais bientôt on est dé trompé. Les religionnaires y ont été bien reçus et y ont trouvé la richesse et l'aisance, parce qu'ils apportaient de grands capitaux et une industrie qui surpassait alors l'industrie anglaise. L'émigration de 1789 n'a peuplé l'Angleterre que de mendians dont l'entretien passager a pesé sur une nation qui calcule tout; cette ressource est épuisée: il ne faut donc pas penser à s'établir en Angleterre... Vous m'objecterez que malgré les conseils que je vous donne, j'y existe, je m'y plais et j'ai même *refusé de rentrer à mon grade avec un traitement décent*; mais je suis sorti de France depuis vingt-trois ans. Je suis seul, j'ai soixante-dix-sept ans; je serais à charge à mon pays, où je n'ai ni un pouce de terre ni un écu. Ici je suis honoré depuis quatorze ans, parce que j'y ai été appelé comme un homme utile et que *réellement je le suis*: ainsi mon sort est fixé, etc. » Quelle impression pénible dut produire sur Fortair cette lettre! Les raisonnements de Dumouriez ne s'appliquaient qu'aux émigrations en masse, et non au déplacement d'un individu, d'un architecte qui,

comme l'a fait depuis Bunel, se proposait de porter à Londres une industrie qu'il ne pouvait utiliser à Paris. Quoi qu'il en soit, Dumouriez pressa plus vivement le duc de Tarente d'employer dans son administration Fortair, qui fut placé à la fin de 1816 au secrétariat général de la Légion d'honneur en qualité de *chef de bureau adjoint*, et Dumouriez lui écrivit (16 novembre): « Mon cher Fortair, vous m'avez fait un grand plaisir en m'apprenant le service que mon excellent ami Macdonald vous a rendu avec autant de grâce que de zèle, et je m'empresse de l'en remercier, car mon amitié pour vous me rend personnel le bien qui vous arrive. » Et il terminait sa lettre par cette espèce de congé donné à un ami dont sans doute il n'avait plus besoin: « J'ai beaucoup diminué ma correspondance de France, dont la cherté des ports de lettres m'écrasait. Ainsi je vous prie de ne m'écrire que pour des choses essentielles et par occasion de voyageurs. Je connais votre cœur, vous connaissez le mien, et n'étant plus inquiet de votre sort, il me suffit de savoir que vous me conservez votre attachement... » Et la correspondance de Dumouriez avec son excellent ami se trouva ici terminée. — En 1819 Fortair voulut exécuter un projet qu'il disait avoir conçu depuis longtemps, celui d'être l'historiographe de l'ordre de la Légion d'honneur, sur lequel on n'avait guère alors que les *Annales nécrologiques* publiées par Joseph La Vallée en 1810. Fortair demanda au grand chancelier la permission de lui dédier son livre, et en même temps il le pria d'écrire au garde des sceaux pour obtenir l'autorisation de faire imprimer son travail à l'imprimerie royale. Mais le 5 septembre, le maréchal répondit qu'il voulait rester étranger à cette publication. « J'avais même pensé, ajoutait-il, que, d'après les considérations que dans votre intérêt et celui de vos collaborateurs je vous ai fait valoir, vous auriez renoncé à le mettre au jour. » Il motiva son refus d'écrire au garde des sceaux sur ce qu'une lettre « serait en quelque sorte une approbation tacite comme chef de l'administration. » On voit par une autre lettre du 28 septembre, que le maréchal est charmé de rendre à Fortair un nouveau service, en donnant l'ordre de lui avancer trois cents francs, et il ajoute avec une noble modestie: « Quant à la dédicace de votre *Annuaire*, je vous témoigne mes regrets de ne pouvoir y consentir. Je me suis toujours refusé par raison comme par convenance à voir figurer mon nom en tête d'ouvrages, et moins encore pour le vôtre, ce qui lui donnerait une sorte de caractère officiel qu'il ne doit point avoir. » La publication du livre fut abandonnée. On ne sait plus rien de la vie de Fortair, qui cessa de figurer dans l'Almanach royal de 1825 comme chef de bureau adjoint au secrétariat général de la Légion d'honneur. V—VE.

FORTE ou FORTIO (ANGE) exerçait la médecine à Venise au commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Il était

fort entiché d'astrologie et en dissension ouverte avec le collége des médecins de cette ville. Il se donnait lui-même les titres de médecin lauréat, d'investigateur de la nature, *e della sicura dottrina del medicare primo inventore*. C'est plus qu'il n'en faut pour faire apprécier son mérite. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Opera nuova ove si contengono quatro dialoghi*, Venise, 1552, in-8°; 2° *Dialogo nominato Specchio de la vita umana, in cui si ragiona dell' influenza celesti nelle malatie correnti della squinancia, della poutura, e delle febbre*, Venise, 1555, in-8°; 3° *Il trattato de la peste dove si fa conoscere l'esser suo*, etc., Venise, 1556, in-8°; 4° *De mirabilibus humanæ vitæ naturalia fundamenta*, Venise, 1545, 1555, in-8°; 5° *Veritatis redi-vivæ militia*, Venise, 1544, in-8°. — FORTE ou FORTI (Léonard), mathématicien de Rome au même siècle, a publié un livre assez rare intitulé : *De re militari et variis instrumentis belli*, Venise, 1551. Il est écrit en vers grecs modernes, in-8°, fig. Z.

FORTEBRACCIO (NICOLAS), condottiere italien au 15<sup>e</sup> siècle, était neveu du fameux Braccio di Montone. Après la mort de ce général, il commanda longtemps les troupes que Braccio avait formées et qui conservaient son nom. Fortebraccio servit les Florentins en 1429 contre Volterre et Lueques. Il passa ensuite au service du pape Eugène IV, puis, sur quelque mécontentement, il lui déclara la guerre en 1455. Il avait déjà conquis une grande partie de l'État ecclésiastique, lorsqu'il fut blessé dans une bataille à Capo di Monte en 1455. Il expira peu de jours après. S. S—1.

FORTEGUERRI ou FORTIGUERRA, famille noble et ancienne de Pistoie, a fourni à l'Église et à la littérature plusieurs sujets distingués. Le cardinal Nicolas FORTIGUERRI rendit dans le 15<sup>e</sup> siècle de grands services aux papes Eugène IV, Nicolas V, Pie II et Paul II. Il commanda l'armée du Saint-Siège avec succès : envoyé à Naples en qualité de légat, il obtint du roi Ferdinand d'Aragon la restitution de Bénévent et de Terracine, et conclut le mariage d'Antoine Piccolomini, neveu du pape Pie II, avec une nièce du même roi. Généreux protecteur des lettres, il employa une partie de ses richesses à fonder des colléges et d'autres établissements d'instruction. Il mourut à Viterbe en 1475, âgé de 55 ans. — Scipion FORTEGUERRI, célèbre érudit, plus connu sous le nom de CARTEROMAEU, et petit-neveu du cardinal, naquit à Pistoie le 4 février 1466. Dominique, son père, très-versé dans les affaires politiques de leur patrie, y fut trois fois gonfalonier : cependant il n'était pas riche et n'aurait pu donner une éducation soignée à ses trois fils, dont Scipion était le second, sans la générosité du cardinal son oncle, qui résigna le riche bénéfice de St-Lazare à Spazavento en faveur de cet enfant. Scipion, après avoir reçu les premiers éléments des études dans le lycée *della Sapienza* de Pistoie, qui était aussi une fondation de son grand-oncle, se rendit à Rome, où il fit le cours entier de ses études; il

s'appliqua ensuite plus particulièrement aux lettres grecques, dans lesquelles il eut pour maître pendant quatre ans le savant Ange Politien; il alla enfin puiser dans les célèbres universités de Bologne et de Padoue ce qui pouvait manquer encore à son érudition grecque et latine. Il était à Padoue, vers l'an 1491, lorsque Alde Manuce établit à Venise sa nouvelle Académie, principalement destinée à diriger les éditions des auteurs classiques dans l'imprimerie qu'il avait fondée (*voy.* ALDE MANUCE). Alde, qui l'avait connu à Rome dès le temps de ses études, l'invita à se joindre à lui dans ce projet. Scipion se rendit à Venise et fut choisi pour secrétaire de l'Académie aldine. Ce fut sans doute alors qu'il prit, selon la mode du temps, le nom de CARTEROMAEU, qui n'est que la traduction grecque de celui de Forteguerrî. Il rédigea en grec les règlements ou constitutions de l'Académie; ce manuscrit curieux s'était perdu : le savant M. Gaetano Marini l'a retrouvé à Rome servant à doubler la couverture d'un exemplaire de l'*Etymologicum magnum*, de la bibliothèque Barberini, imprimé par Alde en 1499. C'était une feuille volante de format in-fol., portant la date de 1502. M. Morelli en a publié depuis une traduction latine dans un petit volume intitulé : *Aldi Pii Manutii scripta tria longe rarissima a Jacobo Morellio denuo edita et illustrata*, Bassano, Remondini, 1806, in-8°; et M. le professeur Ciampi en a donné plus récemment encore une traduction italienne dans ses *Memorie di Scipione Carteromaco*, Pise, 1811, in-8°. La part que prit Carteromaco aux travaux de l'Académie est attestée par les avertissements et les préfaces de sa composition qu'on trouve dans les éditions d'un grand nombre d'auteurs grecs qui sortirent alors des presses d'Alde; tels entre autres que l'*Organum* d'Aristote; l'*Onomasticon* de Julius Pollux; Aristophane, Nonnus, St-Grégoire de Nazianze, l'Anthologie, la Grammaire de Lascaris, etc. Notre bibliothèque de Paris possède sous le n° M. XLV un manuscrit qui a pour titre : *Nemesius de Natura hominis, Phrynici Eclogæ, Aristoteles de Virtutibus, Theophrasti Characteres, Scholia in Platonis Dialogos, et alia*; on lit ensuite ces mots : *Is codex manu Scipionis Carteromachi exaratus est*. C'est sans doute une de ces copies que Scipion et les autres membres de cette laborieuse et docte Académie faisaient pour servir aux impressions d'Alde, et dans lesquelles ils s'appliquaient à corriger les fautes aussi nombreuses que grossières dont étaient remplis les manuscrits des siècles qui précédèrent l'invention de l'imprimerie, lorsque le métier de copiste était abandonné à des mercenaires ignorants, et quelquefois même à des femmes. Carteromaco reçut une distinction bien honorable dans une association composée des plus savants hellénistes que l'Italie eût alors, quand il fut choisi pour professer publiquement le grec au nom de l'Académie. Ce fut pour l'ouverture de ses leçons qu'il prononça son fameux discours *De laudibus*

*litterarum græcarum*, imprimé par Alde, Venise, 1504, deux feuilles in-8°, réimprimé aussitôt par Froben et par d'autres; et, ce qui prouve encore plus en sa faveur, reproduit par Henri Estienne, en tête de son *Tresor de la langue grecque*, comme le plus propre à exciter l'ardeur de la jeunesse pour l'étude de cette langue. Il passa environ douze ans dans ces pénibles travaux : la guerre les interrompit en 1506; la république de Venise se vit près de sa perte; l'imprimerie d'Alde fut fermée et son Académie dissoute. Carteromaco entra au service du cardinal Galeotto Franciotti de la Rovère, neveu du pape Jules II et vice-chancelier de l'Église : il trouva en lui un Mécène plutôt qu'un maître, et reprit avec le même zèle le cours de ses travaux. Il dédia au cardinal la traduction latine du discours d'Aristide, à la louange de la ville de Rome, la première qui ait paru de ce rhéteur. Il était encore attaché au cardinal Franciotti, lorsque de concert avec Marco Beneventano, Jean Cotta de Vérone et Cornille Benigno de Viterbe, il fit paraître à Rome en 1507, chez le libraire Evangelista Tosino, la Géographie de Ptolémée avec des corrections et des éclaircissements et avec les cartes de Buckinck (1). La mort imprévue du cardinal, arrivée en 1508, le força de chercher un autre appui : il crut l'avoir trouvé dans le cardinal de Pavie, François Alidosi; mais il n'en jouit pas longtemps : ce cardinal était allé à Ravenne pour se justifier auprès du pape Jules II de la conduite qu'il avait tenue à Bologne, où, étant avec le titre de légat, il avait cru devoir céder au parti des Bentivoglio, que Jules en avait précédemment chassés. Le duc d'Urbin, François Marie de Montefeltro, neveu du pape, qui avait contre Alidosi une ancienne haine, l'accusa hautement d'avoir perdu Bologne par sa faute, et le poignarda de sa main en plein jour le 24 mai 1514, lorsque le cardinal, entouré de ses gardes, marchait pour se rendre au dîner du pape, où il était invité. Carteromaco, témoin de cette horrible tragédie et dégoûté du service des grands, prit le sage parti de retourner dans sa patrie et dans le sein de sa famille. On voit par une lettre qu'un de ses amis, Ange Cospi, lui écrivit de Bologne vers la fin de cette année, que Carteromaco s'occupait à Pistoie de recherches sur les murs d'Argos; et que Cospi, occupé de son côté des *murs cyclopéens*, le pria de lui faire part des connaissances qu'il pouvait avoir à ce sujet. Cette question des constructions cyclopéennes a repris entre les savants un intérêt qui doit nous faire regretter que la réponse faite sans doute par Carteromaco à

son ami se soit perdue. Un autre ami l'attira de nouveau à Rome; ce fut Ange Colocci, évêque de Nocera, prélat très-généreux envers les gens de lettres, et qui était lui-même très-lettré. Il offrit à Carteromaco une hospitalité libre, pour laquelle il n'exigea pas le moindre sacrifice de son temps. On doit au loisir dont il jouit alors une savante dissertation sur un passage de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, qui avait précédemment donné lieu à de fréquentes disputes dans l'Académie d'Alde, et dont l'évêque de Nocera, mécontent de tout ce qu'on avait écrit à ce sujet, désirait une nouvelle explication. Il s'agissait de la rage, maladie qui, selon ce passage d'Aristote, tue les chiens et les autres animaux qui ont été mordus par un chien enragé, *excepté l'homme*, *πλὴν ἀνθρώπου*. Ces derniers mots étant contraires à l'expérience commune, la question était de savoir si le philosophe de Stagire avait commis une erreur aussi grave ou si cette leçon était vicieuse; et dans ce cas, quelle autre leçon il y fallait substituer. Le célèbre médecin Leoniceno avait proposé de lire *πρὶν* au lieu de *πλὴν*, et d'entendre que le chien enragé et tous les animaux qu'il a mordus meurent avant l'homme et plus promptement que l'homme; mais les grammairiens objectaient que la préposition *πρὶν* ne gouverne point le génitif; ils rejettaient donc cette correction, et toute la faute restait sur le compte d'Aristote. D'autres prétendaient qu'il fallait distinguer entre la rage *λύσσα*, dont parle Aristote, et la manie *μανία*; que cette dernière seule est mortelle pour l'homme, tandis que l'autre l'est pour les chiens et pour les autres animaux, mais non pour l'homme, et qu'ainsi Aristote ne s'était pas trompé. Carteromaco, après avoir examiné toutes ces opinions et les avoir réfutées par des passages tirés des auteurs grecs, expose la sienne : il pense qu'Aristote parle bien de la rage, mais non de l'hydrophobie, espèce de maladie qu'on ne connaissait point alors, du moins dans les pays où vivait ce philosophe; que l'hydrophobie causée par la morsure d'un chien hydrophobe est mortelle pour l'homme, et que la rage seule ne l'est pas, tandis que les chiens et les autres animaux meurent et de l'hydrophobie et de la rage. Il prouve par un passage de Plutarque, au 8<sup>e</sup> livre de ses Questions de table, que ni l'*éléphantiasis* ou la lèpre, ni l'hydrophobie, n'étaient connues du temps même d'Asclépiade, qui vivait plus de 200 ans après Aristote. Nicandre, plus ancien qu'Asclépiade, mais postérieur à Aristote, parle dans son poème de tous les poisons mortels pour l'homme, soit qu'il les ait pris dans des boissons ou dans des aliments, soit qu'ils aient été inoculés par la morsure des animaux, et ne dit rien de la morsure du chien hydrophobe : preuve négative, mais très-forte que l'hydrophobie était inconnue de son temps. De cette manière, conclut Carteromaco, il n'y a ni faute dans le texte de ce passage d'Aristote ni erreur dans son opinion.

(1) Voy. BUCKINCK, CORNELIO de Viterbe, JEAN COTTA et MARCO BENEVENTANO. Il existe une autre édition qui sur le frontispice est datée *anno Virginis parvulus* 1508, ainsi que dans l'avertissement contenu au revers du titre; mais il n'y a que ce seul feuillet qui ait été véritablement réimprimé, car cette prétendue édition de 1508 est absolument la même que celle de 1507. Cependant, les fréquentes différences que l'on trouve dans les divers exemplaires d'une même édition de ces premières impressions de Ptolémée, feraient croire que dès lors les imprimeurs gardaient les formes et faisaient des tirages successifs. W—R.



Cette dissertation avait été entièrement ignorée jusqu'en 1809. M. le professeur Ciampi, guidé par le savant Altieri, l'un des gardiens de la bibliothèque du Vatican, l'a trouvée alors dans cette riche bibliothèque, et l'a publiée à la suite de ses *Mémoires*, dont nous avons parlé plus haut. Carteromaco, malgré ses résolutions d'indépendance, se laissa entraîner vers l'an 1515 à la cour du cardinal Jean de Médicis, qui devint pape quelques mois après sous le nom de Léon X. Léon voulant placer auprès de son neveu Jules, qu'il avait fait cardinal et archevêque de Florence, un homme de premier ordre pour le savoir et pour la probité, fit choix de Carteromaco, qui suivit à Florence le cardinal Jules. Ce savant y était depuis environ deux ans; et sans être devenu plus ambitieux, il pouvait se flatter d'être désormais mieux traité par la fortune, lorsqu'il fut attaqué subitement d'une maladie dont il mourut le 16 octobre 1515, dans sa 50<sup>e</sup> année. Il ne reste que peu de chose des travaux d'un homme si savant et si laborieux : la correction, l'explication et la publication des anciens auteurs l'occupèrent presque tout entier; c'étaient alors les plus grands services qu'un homme de lettres pût rendre au monde savant. Outre son *Discours à la louange des lettres grecques*, sa traduction latine de l'*Éloge de la ville de Rome* par Aristide et sa *Dissertation sur la rage*, connue et imprimée depuis peu, on n'a de lui que quelques préfaces ou épîtres dédicatoires qui accompagnent les éditions d'auteurs anciens qu'il a données, et des vers grecs et latins qui précèdent ou suivent des mêmes éditions ou qui furent insérés dans quelques recueils de son temps. M. Ciampi a recueilli, à la suite de ses *Mémoires*, huit de ces pièces de vers ou épigrammes grecques, à peu près autant de latines, parmi lesquelles il s'en trouve une plus étendue et qui a plus de soixante-six vers, et un sonnet italien sur la mort du poète Serafino d'Aquila : tous ces morceaux, il en faut convenir, sont médiocres et font peu regretter que l'auteur des *Mémoires* n'ait pu exécuter le projet qu'il avait eu d'abord de rassembler tout ce que l'on trouve de la même main dans les éditions d'Alde et dans d'autres éditions d'auteurs classiques. — Antoine FORTEGUERRI, frère aîné de Scipion et chanoine de la cathédrale de Pistoie, était né trois ans avant lui et lui survécut de huit ans. Il était poète : on conserve un recueil de ses poésies à Pistoie dans la bibliothèque de sa famille. Le Crescimbeni et le Quadrio en ont publié quelques essais. — Il y eut dans l'âge suivant un Jean FORTEGUERRI de la même famille qui mourut en 1582, et qui a laissé un recueil de Nouvelles ou de contes en prose, conservé de même à Pistoie dans une bibliothèque particulière.

G—É.

FORTEGUERRI ou FORTIGUERRA (NICOLAS), de la même famille, que l'on nomme le Jeune pour le distinguer de l'ancien, cardinal, nommé Nicolas comme lui, fut un personnage grave dans l'Église

et un poète joyeux sur le Parnasse. Il naquit à Pistoie en 1674. Jacques Forteguerrri, son père, qui joignait à un esprit cultivé le goût des arts et même le talent de peindre, voulut qu'il reçût sa première éducation dans la maison paternelle; le jeune homme y montra des dispositions rares, une mémoire surprenante et un goût très-vif pour les poètes. Il apprenait rapidement des poèmes entiers; il les récitait avec beaucoup de grâce et avec une voix douce et flexible, qui avait un charme particulier. Il entra à peine dans l'adolescence lorsqu'il perdit son père : il se rendit à Pise pour étudier la jurisprudence et pour achever ses autres études sous les habiles maîtres qui professaient alors dans cette célèbre université. Il ne se borna donc pas aux leçons de droit du savant Joseph Averani, l'un des premiers légistes de son temps : l'éloquent Benoit Averani, frère de celui-ci, Laurent Bellini, et surtout Alexandre Marchetti, le traducteur de Lucrèce, l'eurent parmi leurs disciples les plus assidus. Reçu docteur en 1695, il partit pour Rome, où il ne tarda pas à se faire de nombreux et puissants amis. La première occasion qu'il eut d'y paraître fut l'oraison funèbre d'Innocent XII, qu'il prononça au Vatican, aux funérailles de ce souverain pontife. Peu de temps après, le pape Clément XI ayant nommé légat auprès de Philippe V Antoine-Félix Zondari, celui-ci ne crut pouvoir mieux faire que d'emmener avec lui un jeune homme aussi distingué par ses connaissances, ses talents et ses qualités aimables que l'était Forteguerrri. Ils s'embarquèrent pour l'Espagne : leur navigation ne fut pas heureuse; une tempête horrible les tint pendant trois jours et trois nuits entre la vie et la mort. Après avoir été jetés sur les côtes barbaresques, où ils couraient plus d'une sorte de dangers, ils abordèrent enfin en Sardaigne et y furent retenus plusieurs jours par le gros temps. La santé de Forteguerrri en fut considérablement dérangée : un séjour de vingt-deux mois en Espagne ne l'ayant pas remise, il prit le parti de retourner à Rome et de là dans sa patrie, pour se rétablir. Il y recouvra promptement la santé, et revint de nouveau à Rome, où il fut reçu, logé et secondé dans ses projets d'avancement par le prélat Charles-Augustin Fabroni, avec lequel il avait précédemment contracté l'amitié la plus intime, et qui devint peu de temps après cardinal. Forteguerrri obtint bientôt de Clément XI le titre de son camérier honoraire, puis un canonicat, d'abord de Ste-Marie Majeure, ensuite de St-Pierre au Vatican et enfin la dignité de prélat référendaire de l'une et de l'autre chancellerie. Innocent XIII et plus encore Clément XII y ajoutèrent d'autres honneurs; mais ses qualités personnelles, jointes aux avantages les plus brillants de la taille et de la figure, le distinguaient encore davantage. Il était admis et recherché dans toutes les sociétés littéraires de Rome et principalement dans celle des Arcades, où il reçut le nom de *Nidalmo Tiseo*. Il y récitait

souvent ou de ses poésies ou des morceaux de prose, qui recevaient les plus vifs applaudissements et qui se font remarquer dans les recueils de cette société célèbre. L'automne de 1715, qu'il alla selon sa coutume passer à la campagne, lui fournit l'occasion d'un poème de plus longue haleine. Après avoir chassé pendant le jour, il recevait le soir les jeunes gens les plus instruits et les mieux élevés des environs. Il s'amusaient souvent avec eux à lire quelques chants du Berni, du Pulci, de l'Arioste. L'un d'eux admirait un jour l'art avec lequel ces poètes célèbres avaient su vaincre les difficultés de cette forme de l'octave dans laquelle leurs poèmes sont écrits; difficultés d'autant plus grandes, qu'elles se font moins apercevoir, et qu'ils savent les cacher sous l'apparence d'une extrême facilité. Forteguerrri ne voulut trouver à cela rien d'admirable; il soutint que ces difficultés étaient imaginaires, qu'en poésie c'est le naturel qui fait presque tout, et que ces trois poètes s'étaient donné beaucoup moins de peine qu'on ne pensait. Pour appuyer son opinion, il prit l'engagement d'apporter le lendemain au soir le premier chant d'un poème fait dans un genre qui tiendrait de ceux de tous les trois. Il remplit avec tant de succès sa promesse, qu'on exigea de lui qu'il continuât ce qu'il avait si bien commencé: telle fut l'origine du charmant poème de Richardet, que l'auteur acheva ensuite en peu d'années, en y travaillant à bâtons rompus et dans les moments de loisir que lui laissaient des occupations plus graves; il est en trente chants, et l'action fait suite à celle du Roland furieux. Ce n'est pas seulement Richardet qu'on y retrouve, mais Renaud, Roland, Ollivier, Astolfo et presque tous les autres paladins de Charlemagne, et ce vieil empereur lui-même assiégé de nouveau dans Paris par un roi de la Cafrerie; ce sont aussi des géants, des fées, des magiciens, des monstres, des balcines dont les entrailles sont habitées, en un mot tous les prodiges de la féerie. L'auteur s'est proposé d'imiter les trois premiers poètes qui ont mis en action tous ces ressorts; en effet, il emploie souvent les tournures antiques et naïves du Pulci, le style piquant, libre et original du Berni; quant à l'Arioste, il a souvent sa gaieté, quelquefois même son élégance et sa grâce; mais la haute poésie, la force, la chaleur, les grandes et riches images que l'Homère de Ferrare a répandues dans son poème dès que son sujet l'a exigé ou permis, mais ce mélange du plaisant et du sublime qui forme un caractère unique et inimitable, il faut bien pardonner à l'auteur du Richardet de ne l'avoir pas imité. Son ouvrage n'en est pas moins un de ceux de ce genre dont la lecture est le plus amusante et où la verve poétique se fait le mieux sentir. L'abondance, la gaieté, la folie des imaginations, y égalent la facilité, l'élégance et la joyeuse liberté du style. Si l'auteur y plaisante quelquefois sur des objets qui devraient être étrangers à la poésie badine, et qu'un homme de son

état devait surtout respecter, c'est qu'il voulut se livrer sans gêne à tout l'essor de sa verve, dans la confiance où il était que cette débauche de son esprit ne deviendrait jamais publique; car on s'accorde à reconnaître que ses mœurs étaient aussi pures que sa foi: mais il ne put se défendre de confier ce poème à quelques amis, de leur en laisser même prendre des copies; il le communiqua entre autres au cardinal Corneille Bentivoglio, son ami, son protecteur, et poète comme lui; et ce fut Gui Bentivoglio, neveu du cardinal, qui le fit imprimer quelques années après la mort de son oncle et celle de Forteguerrri. En même temps que ce dernier composait son *Ricciardetto*, il travaillait à une élégante traduction italienne des comédies de Térence en vers blancs ou *sciolti*, qui ne parut non plus qu'après sa mort. Il avait traduit de même cinq comédies de Plaute; mais, au grand regret de ceux qui les avaient lues et qui les mettaient de pair avec celles de Térence, sa traduction de Plaute s'est perdue. Il avait pour ce comique latin une prédilection marquée; il avait composé dans le style de Plaute des apologues latins, et il récitait souvent de mémoire et le plus gaiement du monde des scènes entières de ses comédies. Ces goûts aimables ne lui avaient point nuï sous les pontificats de Clément XI et d'Innocent XIII: celui de Benoit XIII lui fut moins favorable; il eut beaucoup à souffrir de l'humeur difficile et de l'inimitié personnelle du cardinal Coscia, qui était alors tout-puissant; mais il retrouva toute sa faveur auprès de Clément XII, qui monta en 1730 sur le trône pontifical. Ce pape aimait la poésie, et Forteguerrri ne se trouvait jamais seul auprès de lui sans réciter quelques passages de son poème, auxquels ce bon vieillard prenait un extrême plaisir. En 1735, au moment où ni Forteguerrri ni personne de la cour de Rome ne s'y attendait, Clément XII le nomma au secrétariat important de la congrégation de dix cardinaux qui a reçu, de l'objet de son institution, le titre *De propaganda fide*. On s'attend encore moins à voir un homme de ce caractère et si bien traité par la fortune, mourir de chagrin; c'est pourtant à cette cause qu'on attribue sa mort. Le pape lui destinait un nouveau secrétariat supérieur au premier (1); le cardinal Corsini voulut absolument y porter un de ses favoris, homme sans mérite: Forteguerrri, pour ne se pas faire un ennemi du cardinal, cessa de suivre cette affaire auprès du pape. Celui-ci lui en sut mauvais gré, et traita même de refus cet acte de réserve politique. Le repentir qu'en eut Forteguerrri fut si grand, qu'il tomba malade; les forces de l'âme et du corps l'abandonnèrent en même temps; une humeur qui se porta violemment sur ses oreilles rentra dans la masse du sang, et après environ cinq mois de maladie il mourut le 17 février 1735, âgé de 71 ans. Peu de temps avant sa mort, il fit brûler devant

(1) Celui du conseil intime, ou *S. consultationis*.

lui tous ses manuscrits encore inédits, ce qui a fait perdre plusieurs ouvrages commencés et quelques-uns même auxquels il avait mis la dernière main, entre autres une comédie en vers, où il avait peint très-plaisamment les caractères et les mœurs de certains grands personnages avec lesquels il avait familièrement vécu. On sauva pourtant de cet incendie trois chants d'un poème épique dont le héros était le sultan Bajazet. Il avait voulu donner dans ce poème un démenti à ceux qui prétendaient qu'il était né pour la poésie gaie et que s'il voulait traiter un sujet sérieux il échouerait. Il soutint fort bien la gageure pendant trois chants, mais arrivé au moment où Bajazet, après sa défaite, était renfermé dans une cage de fer, il trouva la chose si plaisante que les habitudes de son esprit reprirent le dessus, et que ne trouvant plus moyen d'écrire sérieusement, il aima mieux renoncer à son entreprise. Ces trois chants n'ont point été imprimés. On a de ce poète élégant : 1<sup>o</sup> *Commedie di Terentio tradotte per la prima volta in versi italiani*, Urbin, 1736, in-8<sup>o</sup>, et *con l'originale a fronte*, in-fol., belle édition ornée de gravures et surtout d'une copie exacte des anciens masques comiques, d'après le précieux manuscrit du Vatican. 2<sup>o</sup> *Ricciardetto di Niccolo Carteromaco*, Paris (Venise), a spese di Francesco Pitteri, librajo Veneziano, 1738, in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>. En tête des manuscrits de ce poème facétieux, l'auteur avait jugé plaisant de mettre le nom savant de Carteromaco, rendu célèbre dans l'érudition par un de ses ancêtres. L'éditeur, ne voulant pas nommer le prélat Forteguerrri par ménagement pour l'Église, adopta ce déguisement et de plus feignit de l'avoir fait imprimer à Paris. L'édition in-4<sup>o</sup> parut la première; elle est fort belle, enrichie du portrait de l'auteur et de vignettes gravées en tête de chacun des trente chants, représentant la principale action que ce chant renferme. Le débit en fut si rapide, que la seconde édition parut dès la même année; elle est in-8<sup>o</sup> et n'a aucun des ornements de la première. Le Richardet a été traduit ou imité en vers français (voy. DUMOURIEZ et NIVERNOS). 3<sup>o</sup> *In lode delle nobili arti della pittura, della scultura e dell' architettura. — Ragionamento allegorico intorno all' origine delle cose. — Discorso pastorale per la periculosa infermità e recuperata salute del santissimo pontefice Clemente XI. — Risposta in forma di lettera familiare ad Alfesibeo Cario (Mario Crescimbeni), custode d'Arcadia*; quatre morceaux insérés dans le 2<sup>o</sup> volume des *Prose degli Arcadi*, et qui prouvent que Forteguerrri n'écrivait pas moins bien en prose qu'en vers. Il faut y ajouter sa lettre à *Acì Delpusiano (Eustachio Manfredi)*, qui précède son poème de Richardet et qui est un modèle de goût et de bonne plaisanterie. 4<sup>o</sup> *Rime*, dans le 2<sup>o</sup> et le 8<sup>o</sup> volume des *Rime degli Arcadi*; dans le recueil donné par le Gobbi et dans d'autres recueils. 5<sup>o</sup> *Raccolta di rime piacevoli di Nicolò Fortiguerra, etc., parte prima*, Gènes, 1763. Cette première partie, contenant onze épîtres familières,

n'a pas été suivie d'une seconde; elle a été réimprimée avec les autres *Rime* de l'auteur, Pescia, 1780, in-8<sup>o</sup>. G—é.

FORTESCUE (JEAN), baronnet anglais et grand chancelier d'Angleterre au 15<sup>e</sup> siècle, naquit à Wear-Gifford dans le Devonshire et fit avec succès son cours d'études dans l'université d'Oxford. Il travailla surtout à se rendre habile dans la connaissance des lois. Il fut en 1450, sous Henri VI, revêtu de la charge d'avocat général et fait en 1441 lord chef de justice du banc du roi. Fidèle à ce monarque, il devint, comme tous ceux qui lui étaient attachés, l'objet des persécutions dans la révolution qui le renversa du trône. Le premier parlement tenu sous Édouard IV déclara Fortescue atteint du crime de lèse-majesté. Il suivit Henri en Écosse. Ce prince récompensa ses services et sa fidélité en le nommant lord grand chancelier. Obligé de fuir, il passa en France et se réfugia en Lorraine. C'est dans le loisir de ce séjour qu'il composa une partie de ses ouvrages. Henri étant remonté sur le trône en 1470, Fortescue retourna en Angleterre. Cet état de choses ne fut pas de longue durée. Dès l'année suivante le parti d'Édouard prévalut, et Henri, renfermé dans la Tour, y fut poignardé. Fortescue néanmoins n'eut point à souffrir de cette nouvelle révolution; il resta en Angleterre sans y être inquiété. Il avait fait l'acquisition d'une terre à Eberton, dans le comté de Gloucester. Il s'y était retiré et y mourut à l'âge de 90 ans. Fortescue publia sur la loi naturelle et les lois d'Angleterre plusieurs ouvrages qui sont estimés. Celui qui l'a rendu le plus célèbre a pour titre : *De laudibus legum Angliæ*. Il ne fut imprimé que sous Henri VIII. Il a été traduit du latin en anglais en 1757. La traduction est accompagnée des notes de Selden et d'un grand nombre de remarques sur les antiquités, l'histoire et les lois d'Angleterre. M. Sayer, avocat distingué, en a été l'éditeur et l'a fait précéder d'une préface où il a donné la vie de l'auteur, des détails sur sa famille et la liste de ses ouvrages tant imprimés que manuscrits. L-Y.

FORTI ou FORTIS (RALMOND-JEAN), désigné quelquefois sous les noms de Janfortius et de Zanforti, naquit en 1605, à Vérone, de parents extrêmement pauvres. La rare sagacité qu'il montra dès ses plus jeunes années lui fit trouver un protecteur qui se chargea de son éducation. Il commença ses études dans sa ville natale et alla les continuer à Padoue. Après avoir glorieusement terminé son cours de philosophie à cette université célèbre, il suivit avec la même ardeur et le même succès celui de la médecine. Mais à peine était-il revêtu du doctorat que la mort lui enleva son Médecin. Cette perte l'affligea sans le décourager. Ce fut à Venise qu'il exerça d'abord sa profession. Le sénat, charmé de son zèle, de ses talents et de sa modestie, le nomma médecin-physicien d'Udine. Il remplissait depuis longtemps ces fonctions quand il fut choisi en 1659 pour occuper la première chaire de médecine à l'université de Pa-

doue. Il se distingua dans cette importante carrière par une éloquence séduisante et par l'art si précieux de joindre constamment l'exemple au précepte. Tourmenté par les souffrances que traîne ordinairement la vieillesse après elle, il obtint en 1675 une retraite honorable; mais on chercha vainement de toutes parts un homme capable de le remplacer dignement. Sensible à l'estime qu'on lui témoignait, Forti accepta l'emploi de professeur extraordinaire avec la liberté de monter en chaire seulement lorsqu'il lui plairait. Appelé l'année suivante à Vienne pour donner des soins à l'empereur Léopold, il justifia la confiance du monarque, qui le combla de présents et y joignit le titre de conseiller-médecin de la cour impériale. De retour à Padoue, il fut créé chevalier de St-Marc. Forti méritait ces distinctions trop souvent prostituées; il n'en jouit que deux ans et mourut le 26 février 1678. Ce médecin ne publia que fort tard le résultat de ses méditations et de sa pratique : 1° *Consilia de febribus et morbis mulierum facile cognoscendis et curandis*, Padoue, 1668, in-4°; ibid., 1701, in-fol.; 2° *Consultationum et responsionum medicinalium centuriæ quatuor*; le premier tome parut en 1669, in-fol., à Padoue, et fut réimprimé à Genève en 1677; le second, qui ne vit le jour que trois ans après la mort de l'auteur, est précédé d'une courte notice biographique. Bien que ces ouvrages soient défigurés par la doctrine galénique et la polypharmacie arabe, ils renferment pourtant un grand nombre d'observations exactes. C.

FORTIA DE PILES (le comte ALPHONSE-TOUSSAINT-JOSEPH-ANDRÉ-MARIE-MARSEILLE DE), naquit à Marseille, le 18 août 1738, fut fait chevalier de Malte en naissant, et pourvu, à l'âge de neuf ans, de la charge de gouverneur-viguier de cette ville, en survivance de son père et de son grand-père. Il entra au service le 1<sup>er</sup> octobre 1773, dans les chevau-légers de la garde du roi, et en juin 1776, dans le régiment d'infanterie du roi, où il était lieutenant lors de la dissolution de ce corps en 1790, après l'insurrection de Nancy. Il quitta la France à cette époque, et fit un long voyage dans le nord de l'Europe. Il revit son pays à la fin de 1792, se tint longtemps caché pour se soustraire aux persécutions révolutionnaires, et revint après la chute de Robespierre habiter la capitale, où il publia divers écrits, entre autres, avec Boisgelin, une relation de leurs voyages qui eut beaucoup de succès. Il hérita en 1801, du titre de duc, accordé à son grand-père et à ses descendants, par une bulle du pape Pie VI du 14 juin 1775. Il obtint en 1814 de Louis XVIII la croix de St-Louis, et composa encore vers cette époque différentes brochures politiques, toutes fortement empreintes de ses opinions royalistes. Indigné de l'audace avec laquelle les auteurs de la *Biographie des contemporains* excusaient ou niaient tous les torts et tous les crimes de la révolution, il publia, de 1822 à 1825, son *Préservatif* contre

l'ouvrage de MM. Arnault, Jay, Jouy et Norwins. Sans doute il ne redressa pas toutes les erreurs de ces messieurs, mais il rendit au moins un assez grand service aux amis de la vérité et de l'histoire en en rectifiant une partie. Cependant, ne se voyant ni encouragé ni soutenu dans cette louable carrière, il éprouva beaucoup de dégoûts et se retira dans les dernières années de sa vie à Sisteron, où il est mort le 18 février 1826. Fortia de Piles avait épousé en 1786 la fille de M. de Cabre, président à mortier au parlement d'Aix, de laquelle il eut deux fils morts en bas âge et deux filles, dont l'aînée a épousé en premières noces M. de Laidet, frère aîné du général Laidet, et en secondes noces M. de Malijay. Sa sœur cadette a épousé M. de Folz, lieutenant de roi à Sisteron. On a de Fortia de Piles : 1° *Correspondance philosophique de Caillot-Dual*, Nancy (Paris), 1785, in-8°. Cette correspondance d'un personnage imaginaire était une plaisanterie très-piquante, qui mystifia presque toutes les personnes à qui elle était adressée et qui y répondaient sérieusement, à la grande satisfaction des deux auteurs, MM. de Fortia de Piles et de Boisgelin. Dans les réponses qu'ils recevaient, ils ont laissé jusqu'aux fautes d'orthographe, pour leur imprimer le sceau de l'authenticité. Rien n'est plus original ni plus amusant que cette correspondance, dont les éditeurs sans doute auraient plus tard supprimé quelques lettres qui contiennent des détails trop licencieux. Il est étonnant que ce livre, devenu rare, n'ait pas été réimprimé. 2° *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790-92*, Paris, 1796, 5 vol. in-8°; ouvrage estimé pour son exactitude (le compagnon de voyage de l'auteur était le chevalier de Boisgelin de Kerdu) (*voy. ce nom*). On y trouve de curieux détails sur l'état des bibliothèques du Nord. 3° *Six Lettres à L.-S. Mercier sur les six tomes de son Nouveau Paris*, Paris, 1801, in-12; 4° *Examen de trois ouvrages sur la Russie* (Voyage de Chantreau; Révolution de 1762, par Rulhières, et Mémoires secrets sur la Russie par Masson), Paris, 1802, in-12; ibid., 1817, in-8°; 5° *Quelques mots à M. Masson, auteur des Mémoires secrets sur la Russie*, Paris, 1805, in-8°; 6° *Quelques erreurs de la Géographie universelle de M. Guthrie et du Cours de cosmographie de M. Montelle*, Marseille, juin 1804, in-8°; 7° *Coup d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes, précédé d'observations critiques sur deux ouvrages politiques publiés en l'an 5* (par Pommereul et Gingucné), Paris, 1805, in-8°. Cet ouvrage ne put être mis en circulation qu'en 1814; 8° *Omniana, ou Extrait des archives de la Société universelle des Gobe-mouches, par C.-A. Moucheron* (en société avec Guys de Saint-Charles), ibid., 1808, in-12; 9° *Quelques réflexions d'un homme du monde sur les spectacles, la musique, le jeu et le duel*, ibid., 1812, in-8°; 10° *A bas les masques, ou Réplique amicale à quelques journalistes déguisés en lettres de l'alphabet*, ibid., 1815, in-8°. Cette bro-

chure est une suite du précédent écrit; 11° (avec M. G. D. S. C.) *Souvenirs de deux anciens militaires, ou Recueil d'anecdotes inédites ou peu connues*, ibid., 1815, 1817, in-12; 12° *Nouveau recueil d'anecdotes inédites ou peu connues*, ibid., 1814, in-12; suite du précédent; 13° *L'Ermite du Faubourg St-Honoré à l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*, ibid., 1814, in-8°; on y annonce que cet ouvrage aura une suite; 14° *Quatre conversations entre deux gobe-mouches*, ibid., 1816, in-12. Elles avaient paru séparément en 1814 et 1815. Une cinquième a été imprimée, mais non publiée; 15° *Un mot sur la charte et le gouvernement représentatif*, 1820, in-8°; 16° *Un mot sur les armées étrangères et sur les troupes suisses*, 1820, in-8°; 17° *Un mot sur les mœurs publiques*, 1820, in-8°; 18° *Un mot sur quatre mots*, 1820, in-8°; 19° *Un mot sur la noblesse et sur les pairs* (ce mot est le dernier), Paris, 1820, in-8°; 20° *Préservatif contre la Biographie nouvelle des contemporains*, Paris, 1822 à 1825, 6 parties in-8° en 2 volumes. L'ouvrage ne va que jusqu'à la lettre N inclusivement. Une septième partie est restée manuscrite dans les mains de la famille. Fortia de Piles a été l'éditeur de *Malte ancienne et moderne*, par L. de Boisgelin, édition française, 1809, 5 vol. in-8°; il avait fait graver, avant la révolution, plusieurs ouvrages de musique instrumentale, et fait représenter sur le théâtre de Nancy, de 1784 à 1786, quatre opéras de sa composition. M—D J.

FORTIA D'URBAN (AGRICOL-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-PIERRE-ESPRIT-SIMON-PAUL-ANTOINE, marquis de), cousin du précédent, né le 18 février 1756 à Avignon, pendant que son père était viguier, a été tenu sur les fonts baptismaux par les consuls et assesseurs de cette ville, qui lui donnèrent chacun leurs prénoms. Il était le dernier représentant d'une ancienne et illustre famille de Catalogne alliée aux maisons royales d'Aragon et de Castille, et dont plusieurs branches s'étaient établies dès le 13<sup>e</sup> siècle en Languedoc, en Provence, dans le comtat Venaissin, en Touraine et ensuite à Paris. A l'âge de sept ans, de Fortia fut mis dans une maison d'éducation à Passy, où il resta peu de temps. Son père le présenta ensuite à madame la comtesse de Brionne. Son projet était de le mettre dans les pages de la maison du roi; mais le dérangement de sa fortune s'y opposait, et le reste de sa famille voulut lui épargner les frais d'une éducation qui aurait été trop dispendieuse pour lui; sa mère surtout contribua à le faire placer à la Flèche, où Louis XV venait de fonder une institution gratuite en faveur des enfants des anciens militaires sans fortune. Il y fut conduit vers la fin de 1765, et pendant les six années qu'il y resta il fit de très-brillantes études. Il fut ensuite admis à l'École royale militaire de Paris, d'où il sortit le 28 avril 1775. Peu de temps après il reçut à Versailles dans l'église de St-Louis la croix de l'ordre de St-Lazare des mains de Monsieur (depuis Louis XVIII), grand maître de cet ordre, et entra comme sous-lieutenant en second dans le régi-

ment du roi commandé par le duc du Chatelet. Ce régiment était alors en garnison à Nancy. Esclave de ses devoirs, de Fortia chercha d'abord à concilier les exigences de son service avec son goût très-prononcé pour les sciences, et il consacrait les loisirs dont il pouvait disposer à l'étude des mathématiques, qu'il cultivait avec le plus grand succès. Mais né avec peu d'ambition et avec beaucoup d'amour pour la liberté et le repos, il comprit bientôt que l'état militaire ne lui convenait sous aucun rapport; aussi le désir d'abandonner le service devint-il chez lui une véritable passion qui fut vainement combattue par toute sa famille. Sa position d'ailleurs était devenue assez difficile; son père n'était pas exact à lui envoyer de l'argent. Ce dernier était engagé dans plusieurs procès, dont le plus important avait pour objet une partie des biens de madame la duchesse de Gadagne, héritière d'une branche de sa famille, celle de Fortia-Montréal, où les mâles avaient manqué. Il réclamait principalement l'héritage de Clément II de la Sale, qui en 1601 avait fondé une substitution masculine dans sa descendance. De Fortia s'arrangea avec son père, qui lui céda tous ses droits, et il demanda un congé à M. le duc du Chatelet pour aller suivre ce procès à Rome. Il se munit de nombreuses lettres de recommandation et arriva dans la capitale du monde chrétien le 24 mai 1777. Il fut présenté à Sa Sainteté, aux cardinaux, aux ministres étrangers ainsi que dans les meilleures sociétés, et devint le commensal habituel du cardinal de Bernis, qui était alors ambassadeur de France. Malgré toute l'activité qu'il déploya dans la poursuite de cette affaire importante qui durait depuis plusieurs années, il ne put vaincre les lenteurs habituelles de la justice papale, et il fut obligé de faire de Rome sa résidence habituelle. C'est là qu'il se lia intimement avec Ch. Pougens, fils naturel du prince de Conti. Il partageait ses loisirs entre les beaux-arts, l'histoire, les antiquités et les mathématiques. Cette dernière étude était toujours l'objet de sa prédilection. Son projet était de perfectionner le calcul différentiel et intégral, et il croyait avoir trouvé la véritable méthode pour y parvenir. C'est ce qui l'amena à se mettre en rapport et à entretenir une correspondance scientifique avec de célèbres mathématiciens, tels que l'abbé Bossut, le P. Jacquier et le P. d'Estourmel. Sur ces entrefaites des bruits de guerre vinrent à circuler; il y avait un traité signé entre la France, l'Espagne et les insurgés d'Amérique. Tous les Français qui étaient à Rome et au service se préparaient à partir, et il reçut l'ordre de rejoindre son régiment. Sentant bien qu'il ne pouvait abandonner ses affaires d'où dépendait tout son avenir, et d'un autre côté ne voulant pas attendre le moment où une déclaration de guerre le mettrait dans une position peu honorable, de Fortia écrivit au duc du Chatelet pour le prier d'accepter sa démission et de disposer de son emploi. Dans

Le même temps il apprit qu'il y avait une promotion dans le régiment du Roi et que 14 officiers, en tête desquels on l'avait placé, étaient nommés au grade de sous-lieutenant en pied; il n'en persista pas moins dans sa résolution, qui était inébranlable. Il continua donc à suivre son procès et fit de temps en temps quelques voyages en France. En 1785 il se trouvait à Paris en relation très-intime avec d'Alembert, qu'il assista même dans ses derniers moments. Sa position était toujours des plus modestes : car en 1784 il avait une pension de cinquante louis, moitié sur la cassette du roi et moitié sur celle de Mesdames. L'année suivante il fixa son sort d'une manière irrévocable en épousant mademoiselle de Ste-Colombe, de l'ancienne famille de Achards. Le jour même de son mariage il fut nommé par le pape colonel des milices d'infanterie du comtat Venaissin, titre qui n'était donné qu'aux gentilshommes les plus qualifiés de la province. Il en toucha les appointements jusqu'à ce qu'Avignon fût réuni à la France. Le 8 août 1788 enfin, après un procès qui avait duré plus de vingt ans, de Fortia obtint à Rome un mandat royal qui lui adjugeait définitivement une succession considérable. Une circonstance particulière qui faillit le rendre propriétaire de la célèbre villa Medici, mérite d'être rapportée ici. A cette époque la cour de Florence avait une discussion très-vive avec le Saint-Siège, et tout annonçait une rupture éclatante entre les deux cours. Le 2 octobre de la même année parut à Florence une loi qui réglait que, à l'exemple de la cour de Naples, le grand-duc déclarait tous les couvents et monastères du grand-duché indépendants et dispensés de reconnaître désormais l'autorité de tous les supérieurs quels qu'ils fussent, soit généraux, soit procureurs généraux, enfin de toute assemblée qui se tiendrait hors du grand-duché. C'était une espèce de déclaration de guerre au pape. Le chevalier Gianni, envoyé de Toscane à Rome, avec lequel de Fortia était fort lié, lui dit que dans cette situation des affaires il regardait comme un acte de prudence de la part du grand-duc de vendre la villa Medici, qui était sa propriété. De Fortia crut devoir profiter de cette ouverture pour négocier le prix auquel il pourrait faire cette acquisition. Il fut convenu qu'on pourrait donner cette belle propriété, avec tout ce qu'elle contenait en marbres, statues, vases, etc., au prix de 94,000 fr. Il crut ne pouvoir faire un meilleur emploi du produit de son procès que de se procurer une résidence agréable dans la capitale du monde chrétien et au centre de tous les arts. La santé de madame de Fortia, qui lui fit regarder le séjour de Rome comme dangereux pour elle, l'obligea de partir plus tôt qu'il ne le voulait, et les événements qui suivirent bientôt après rendirent ce projet impraticable. Ses gens d'affaires ayant pris possession d'une partie de sa nouvelle fortune, il partit de Rome le 20 décembre 1788 et il alla passer un mois à

Naples; le 18 février 1789 il était de retour dans sa patrie. Ce fut en vain qu'il s'efforça de terminer entièrement ses affaires. Le mouvement imprimé à la France par l'assemblée nationale se communiqua à Avignon, qui adopta la constitution française et dont la municipalité fut expulsée en sa présence. Après la mort de son père, arrivée le 21 mai 1790, les arbalétriers d'Avignon le nommèrent à sa place pour leur capitaine; mais, n'ayant pas été se faire recevoir, il ne fut pas installé dans ce nouvel emploi. Tant qu'il crut sa présence nécessaire, il resta en Provence pour s'opposer aux progrès du mal; mais lorsque le désordre et l'anarchie eurent envahi la cité qui venait de secouer le joug du pape, de Fortia, ne se trouvant plus en sûreté, partit pour Paris le 5 mars 1791. Il y resta jusqu'au 14 avril suivant, et prit alors possession d'un pavillon qui lui avait été donné à Marly. Il s'établit ensuite à Vitry-sur-Seine, où il attendit patiemment la fin des désordres qui bouleversaient la France. Victime de la tyrannie conventionnelle, il fut momentanément dépouillé de tous ses biens; mais comme il n'avait pas émigré, ils ne tardèrent pas à lui être rendus. Quelques années après, en 1795, il se fixa irrévocablement à Paris, où il se choisit une demeure paisible, commode et merveilleusement appropriée à son goût prononcé pour la retraite et pour l'étude. Il s'y forma une magnifique bibliothèque et composa plusieurs ouvrages qui attirèrent sur lui l'attention du gouvernement. Le 26 mars 1811, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et l'année suivante, pendant que le comte de Tournon était préfet de Rome, il fut chargé par le ministre de l'intérieur de l'administration du collège de la Propagande et de l'organisation des bibliothèques des deux départements de Rome et du Trasimène, avec les modiques appointements de 5,000 francs. Il s'acquitta de ces fonctions avec un zèle remarquable et il rédigea plusieurs catalogues importants, entre autres celui des manuscrits de la Propagande en 5 volumes in-fol. Il paraît qu'à cette époque il ne portait pas encore de titre, car il s'adressa au comte Garnier, sénateur, pour obtenir celui de comte ou de baron. Ce n'est qu'à la mort de sa mère, en 1816, qu'il prit le titre de marquis de Fortia, qui avait toujours été celui de sa famille. Cependant le séjour de Rome lui devenait trop onéreux; ses appointements ne lui étaient pas payés régulièrement, et il ne tirait pour ainsi dire aucun produit de ses biens. Il fut obligé de quitter l'Italie et de revenir en France pour en surveiller la gestion de plus près. La Restauration le trouva établi dans sa magnifique villa de la rue de la Rochefoucauld, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée le 4 août 1845. Il avait alors 87 ans et demi. C'est là qu'il recevait la société la plus choisie et qu'il composa ces savants et nombreux ouvrages, qui ont fini par lui faire ouvrir les portes de l'Institut. Le 17 décembre 1850, il fut élu membre libre de l'Acadé-

mie des inscriptions et belles-lettres à la place du chancelier Dambray. Peu de temps avant, le roi des Pays-Bas lui avait accordé la décoration du Lion belge. La plupart des sociétés savantes de l'Europe ont voulu le compter au nombre de leurs membres. Il faisait partie de l'Académie étrusque de Cortone, de l'Académie de Vaulcluse, etc., du Musée de Francfort-sur-le-Mein, de l'Académie des antiquaires de Rome, de la Société des bibliophiles de France, dont il était l'un des membres les plus assidus. En 1854, il fut nommé président honoraire de la Société de l'histoire de France, dont il était un des fondateurs, et jusqu'au dernier jour il a mis la plus grande exactitude à se rendre à ses séances ainsi qu'à celles de l'Académie. On ne peut apprécier plus justement et plus dignement son caractère que ne l'a fait M. le comte Bcugnot lorsque, en sa qualité de président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il s'adressait en ces termes à ses confrères réunis autour de la tombe du marquis de Fortia : « Vous n'oubliez jamais, Messieurs, « les qualités qui brillaient dans notre respecta- « ble confrère, et dont le charme nous réunissait « si souvent autour de lui : cette sérénité d'âme « si bien empreinte sur une haute et belle figure « que les ans n'avaient pas flétrie; cette sollici- « tude active et ingénieuse pour tous les intérêts « de la science, qui ne reculait devant aucun ef- « fort, devant aucun sacrifice : ce caractère géné- « reux, quine savait pas refuser quand on l'invoquait « au nom des lettres, et qui excellait à déguiser un « bienfait pour ne pas blesser la délicatesse d'un « ami; enfin cette conversation toujours instruc- « tive et ornée, à laquelle la politesse des anciennes « manières communiquait une grâce exquise. » Le marquis de Fortia avait une mémoire extraordinaire et une facilité de travail qui l'entraînait souvent un peu trop loin et l'empêchait de se renfermer dans son sujet. Il avait une profonde horreur du mensonge, et sa belle âme admettait difficilement la fraude. Cette candeur littéraire l'a fait quelquefois tomber dans des erreurs qu'on aurait tort d'attribuer à un défaut de jugement, et il n'est pas étonnant qu'il ait pris au sérieux les écrits d'Annius de Viterbe et l'histoire de la papesse Jeanne. Quoi qu'il en soit, il a rendu de grands services aux lettres, et son nom restera comme l'expression la plus pure du dévouement à la science. Le marquis de Fortia a publié : 1° *Traité d'arithmétique*, Avignon, 1781, in-8°; 2° édit., *ibid.*, 1790; 3° édit., sous le titre de *Nouveaux principes d'arithmétique*, Paris, 1794, in-8°; 4° *Amusements littéraires*, Yverdon, 1784, in-12; 5° *Vie de Xéno- phon*, suivie d'un extrait historique et raisonné de ses ouvrages, Paris, an 3 (1794), in-8°; 6° *Discours sur les nombres polygones*, Paris, an 3 (1794), in-8°; 7° et 8° édit., 1795, sous le titre de *Traité des progressions par addition*; 9° *Maximes et Oeuvres morales de François, duc de la Rochefoucauld*, Paris, 1796, 2 vol. in-12; Bâle, 1798, 1 vol. in-8°;

Avignon, an 10 (1802), in-18; Paris, an 12 (1804) in-12. Le second volume est entièrement de l'éditeur; 6° *Oeuvres de Vauvenargues*, Paris, 1797, 2 vol. in-8° et in-12; 7° *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*, Avignon, 1802-1806, 5 pièces in-8°; 8° *Vie de Pétrarque*, publiée par l'Athénée de Vaucluse; augmentée de la première traduction qui ait paru, en français, de la lettre adressée à la postérité par ce poète célèbre, Avignon, 1803, 1 vol. petit in-12, avec les portraits de Pétrarque et de Laure; 9° *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Avignon*, livres in-fol., Avignon, 1804, in-8°; 10° *Introduction à l'histoire d'Avignon*, tom. 1<sup>er</sup> (et unique), Paris, 1805, in-8°; 11° *Histoire ancienne des Saliens*, Paris, 1805, in-12, réimprimée en 1811; 12° *Législation des rentes foncières*, Paris, 1805, 1<sup>re</sup> partie; Paris et Avignon, 1806, 2<sup>e</sup> part., in-8°; 13° *Mémoires pour servir à l'histoire des propriétés territoriales dans le département de Vaucluse*, Paris et Avignon, 1808, in-12; 14° *Histoire de la maison de Fortia*, Paris, 1808, in-12, avec une carte et un plan typographiques; 15° *Recueil des titres de propriété d'une maison et terrain, situés au faubourg Montmartre*, Paris, 1809, in-12, avec un plan; 16° *Plan d'un Atlas historique, portatif*, etc...; terminé par un catalogue raisonné des géographes grecs, composé en latin par Luc Holstenius, publié pour la première fois avec une traduction française, Paris, 1809, in-12; 17° *Tableau historique et géographique du monde*, depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre, Paris, 1810, 4 vol. in-12; 18° *Mélanges de géographie, d'histoire et de chronologie anciennes*; avec deux cartes et un Mémoire de M. Barbié du Bocage, destinés à servir de supplément à l'histoire des Oeuvres de Xéno- phon, Paris (sans date), in-8°; 19° *Histoire de la marquise de Ganges*, Paris, 1810, in-12; 20° *Histoire d'Aristarque de Samos*, suivie de la traduction latine de Wallis de son ouvrage sur les distances du soleil et de la lune; de l'histoire de ceux qui ont porté le nom d'Aristarque avant Aristarque de Samos, et le commencement de celle des philosophes qui ont paru avant ce même Aristarque, Paris, 1810, 2 part. in-8°; 21° *Principes des sciences mathématiques*, Paris, 1811, in-12; 22° *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre*, Paris, 1811, 10 vol. in-12; 23° *Discours sur les murs saturniens ou cyclopéens*, Rome, 1815, in-8°, avec trois planches gravées; 24° *Projet d'une nouvelle histoire romaine*, Rome, 1815, in-8°, avec six planches gravées. Ce projet valut à l'auteur une médaille d'or de l'Académie des Lycées; 25° *L'Art de vérifier les dates*, continué par une société de savants et d'hommes de lettres, Paris, 1818 et années suivantes, 45 vol. in-8°, ou 11 vol. in-4° ou in-fol., divisés en quatre parties distinctes : 1° Temps antérieurs à l'ère chrétienne, 5 vol. in-8°, ou 1 vol. in-4° ou in-fol.; 2° depuis l'ère chrétienne jusqu'à 1770, 18 vol. in-8°, ou 5 vol. in-4° ou in-fol.; 3° de 1770 à

1827, 8 vol. in-8°, ou 2 vol. in-4° ou in-fol.; 4° *Tableau chronologique de l'histoire d'Amérique*, par M. Warden, 12 vol. in-8°, ou 5 vol. in-4° ou in-fol.; 26° *Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal*, Paris, 1819 et 1821, in-8°; 27° *Hipparque, ou l'Amour du gain*, dialogue de Platon, traduit du grec en français, pour la première fois, avec une introduction et des notes, Paris, 1819, in-8°; 28° *Nouveau système de bibliographie alphabétique*, Paris, 1822, in-12, avec un portrait de Thoïh ou Hermès; 29° *Traité d'Aristarque de Samos*, sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune, et fragment de Héron de Byzance sur les mesures. Traduit du grec pour la première fois, avec des commentaires et des observations, Paris, 1825, in-8°, avec planches; 50° *Mémoire sur la question proposée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, suivi d'un opuscule de Héron de Byzance sur les mesures, traduit du grec, et de quelques observations sur les mesures itinéraires des anciens, Paris, 1825, in-8°; 51° *Dissertation sur la femme de Molière*, Paris (1827), in-8°; 52° *Vie de Louis de Bertou de Crillon des Balbes, surnommé le brave Crillon*, suivie de notes historiques et critiques, Paris, 1825-1826, 5 vol. in-8°, avec portrait; nouvelle édition, Paris, 1826, in-12; 55° *Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. C'est la reproduction des *Mémoires* du comte de Modène, qui furent imprimés pour la première fois en 1665; 54° *Annales du Hainaut, par Jacques de Guyse*, trad. en français avec le texte latin en regard, Paris, 1826, 22 vol. in-8°, avec fig. lithogr. Le tome 5 forme 2 volumes. Il faut joindre les *Lettres sur Jacques de Guyse*, par M. Ad. Aubenas, Paris, 1859, in-8°, et *Frère Jacques le Mineur*, par M. le baron de Reiffenberg, Paris, 1857, in-8°; 55° *Tableau chronologique des événements rapportés par Tacite et antérieurs à l'avènement de l'empereur Tibère*, Paris, 1827, in-8°; 56° *Histoire générale de Portugal*, Paris, 1828-1850, 9 vol. in-8° avec cartes et portraits. Il devait y avoir un dixième volume, qui n'a point paru; 57° *Chronologie de Jésus-Christ*, Paris, 1850, in-12; 58° *Oeuvres choisies de M. le vicomte de Chateaubriand* (avec des notes et trois cartes pour l'itinéraire de Paris à Jérusalem), Paris, 1850 et suiv., 18 vol. in-12; 59° *Homère et ses écrits*, Paris, 1852, in-8°; 40° *Essai sur l'origine de l'écriture*, Paris, 1852, in-8° avec figures; 41° *Examen d'un diplôme attribué à Louis le Bègue, roi de France*, suivi d'un *Traité* sur St-Denis, premier évêque de Paris, Paris, 1855, 2 vol. in-12; 42° *Principes de morale naturelle*, 4<sup>e</sup> édition, considérablement augmentée, Paris, 1854, 2 vol. in-12. La 1<sup>re</sup> édition a été imprimée à Yverdon en 1784; la 2<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> ont été disposées pour servir de supplément et correctif aux *Oeuvres morales* de la Rochefoucauld; 45° *Essai sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection*, Paris, 1855, in-12; 44° *Mémoires pour servir à l'histoire du christia-*

*nisme dans les Gaules*, Paris, 1858, in-8°; 43° *Histoire des temps antédiluviens ou antérieurs au déluge d'Yao*, Paris, 1857, in-8°; 46° *Histoire antédiluvienne de la Chine*, Paris, 1858, in-12; 47° *Histoire des Lorrains*, par Hugues de Toul; *Extraits des Annales du Hainaut*, par Jacques de Guyse, Paris, 1858, in-8°; 48° *Histoire et ouvrages de Hugues Metel*, né à Toul en 1080, ou *Mémoires* pour servir à l'histoire ecclésiastique du 12<sup>e</sup> siècle, Paris, 1859, in-8°; 49° *Description de la Chine et des États tributaires du Céleste Empire*, Paris, 1859-1840, 4 vol. in-12, avec une carte nouvelle de la Chine, dressée par Dufour; 50° *La Chine et l'Angleterre*, ou *Histoire* de la déclaration de guerre faite par la reine d'Angleterre à l'empereur de la Chine, Paris, 1840-1842, 3 vol. in-12; 51° *Discours sur l'empereur King-Long*, suivi des extraits de 6 volumes publiés sur l'empire de la Chine, Paris, 1841, in-12; 52° *Recueil des itinéraires anciens*, comprenant l'itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un Choix des périples grecs, avec dix cartes dressées par M. le colonel Lapie, Paris, 1845, in-4°. Nous ne pouvons indiquer ici une foule de brochures, extraits, tirages à part, discours, etc., dont on trouvera le détail dans la *France littéraire* de M. Quérard, dans la *Littérature française contemporaine* de MM. Ch. Louandre et F. Bourquelot, et surtout dans la *Bibliographie des ouvrages* composés ou traduits, publiés ou édités par M. le marquis de Fortia d'Urban, par M. de Hoffmanns, placée à la suite de l'*Essai sur la vie et les ouvrages de M. le marquis de Fortia d'Urban* par le comte de Ripert-Monclar, Paris, 1840, in-8°. A cet *Essai* il faut joindre les notices qui ont été publiées dans la *Biographie des hommes vivants*, Paris, Michaud, 1816-1819, 5 vol. in-8°, dans la *Biographie des contemporains* de MM. Rabbe, etc., Paris, 1854, 5 vol. in-8°, dans le *Bulletin* (10 septembre 1845) de la *Société de l'histoire de France*, et principalement dans cette *Biographie universelle*, dont Fortia d'Urban a été l'un des principaux collaborateurs. Quand on songe au culte que le marquis de Fortia avait pour ses livres, papiers et manuscrits, il est impossible d'admettre qu'il n'ait pas songé sérieusement à assurer leur sort après sa mort. Quoi qu'il en soit, il ne s'est point trouvé de testament, et cette magnifique bibliothèque qu'il avait mis plus d'un demi-siècle à former a été vendue aux enchères. Quant à ses manuscrits et à ses papiers, ils n'ont pas même eu cet honneur; ils furent vendus au poids, et l'auteur de cet article a racheté chez les marchands de tabac et a pu sauver d'une destruction complète ses *Mémoires* et toute sa correspondance, qui remonte à l'année 1774. Ces *mémoires* inédits s'arrêtent au 12 novembre 1792. Mais que sont devenus les nombreux matériaux qu'il avait réunis pour une vie de Platon et la traduction française de la Bibliothèque de Photius qu'il avait fait faire par M. Constantin?

M—L—R.

FORTIN. Voyez HOGUETTE.



FORTIN (le P. FRANÇOIS), surnommé *le Solitaire incontentif*, naquit à Tours vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'Ordre de Grandmont, il ne tarda pas à montrer de l'inclination pour l'étude de l'histoire naturelle et principalement de l'ornithologie. Loin de contrarier ce goût innocent, ses supérieurs le favorisèrent, en laissant le P. Fortin dans une de leurs maisons à la campagne. En travaillant à former une collection d'oiseaux, il se rendit très-habile dans l'art de les prendre aux filets. Il avait composé, pour son instruction particulière, un recueil des secrets que lui avaient appris et sa propre expérience et la lecture des anciens théreuticographes. Mais, cédant aux instances de ses amis, il le publia sous ce titre : *Les Ruses innocentes, dans lesquelles on voit comment on prend les oiseaux passagers et non passagers, et plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds, avec les plus beaux secrets de la pêche, etc.*, Paris, 1660, in-4<sup>o</sup>, fig. Cet ouvrage, dont l'auteur offrit la dédicace à l'archevêque de Tours, eut un très-grand succès, et il est encore recherché des curieux; il a été réimprimé, Paris, 1680, 1688 et 1700, in-4<sup>o</sup>; Amsterdam, 1695, in-8<sup>o</sup>, et sous le titre de *Délices de la campagne, ou les Ruses innocentes, etc.*, Amsterdam, 1700, 2 vol. in-12, etc. Il est divisé en cinq livres. Le premier enseigne à faire les filets; les deux suivants traitent de l'art de prendre les oiseaux; le quatrième, de la chasse du lièvre, du lapin, du renard, etc.; et enfin le cinquième, de la pêche. Suivant Rich. Lallemand, quelques-unes des pratiques indiquées par l'auteur doivent être défendues dans tous les États policés; car elles tendraient à dépeupler le pays de gibier, et à détruire tout le poisson des étangs et des rivières (*voy. la Biblioth. théreuticographique, CXL*). Le P. Fortin nous apprend, dans la préface, qu'il avait composé un *Traité d'ornithologie* où il signalait les erreurs de ses devanciers, et qui contenait la description de certains *petits oiseaux*, oubliés par ses prédécesseurs. On doit regretter qu'il n'ait pas eu le loisir de publier cet ouvrage. Il mourut le 21 juillet 1661. L'abbé de Marolles cite le bon P. Fortin dans son *Dénombrement des auteurs* qui lui ont donné leurs ouvrages. W—s.

FORTIS (l'abbé JEAN-BAPTISTE, dit ALBERT), littérateur italien, mort à Bologne le 21 octobre 1783, était né à Vicence en 1740. Fils d'une mère aimable et spirituelle, en mémoire de laquelle le célèbre abbé Cesarotti érigea un très-joli monument dans son jardin de *Salvaggiano*, le jeune Fortis était né avec un esprit brillant, un jugement solide; mais son caractère ardent et son imagination capricieuse ne lui permirent jamais de s'appliquer à la composition d'un ouvrage de longue haleine. Il promenait en quelque sorte son talent d'une manière assez rapide, quoique profonde, sur divers objets. C'était un de ces agréables savants de société, prompts à passer aisément d'un sujet à l'autre, et dont l'esprit ne peut se captiver que quelques instants pour faire tout au

plus des dissertations destinées à des Académies auxquelles l'ambition de la gloire littéraire les porte à se faire agréger. Avec ce caractère il se montra tour à tour physicien, naturaliste, poète, journaliste, bibliographe et même érudit. Sa manière d'écrire était facile et élégante. Aimable dans la société, il parut loyal, sincère et d'un excellent cœur envers ses amis. Ceux qui ne l'aimaient point le trouvaient impétueux et déplaisant. Ils lui savaient mauvais gré surtout d'avoir abandonné l'Ordre de St-Augustin, où il était entré dans sa jeunesse. Ennemis de tout joug, il avait bientôt demandé à en sortir. Quand il eut obtenu d'en quitter l'habit, il s'était mis à voyager; et il avait acquis dans ses voyages une manière hardie de penser qui le fit appeler par plusieurs de ses compatriotes le *Voyageur philosophe*. On a de lui les ouvrages suivants, qui sont peu communs, même en Italie : 1<sup>o</sup> *Saggio d'osservazioni sopra l'isola di Cherso ed Osero*, Venise, 1771, in-4<sup>o</sup>. Ces îles passent pour être les anciennes Absyrtides. On joint ce volume à ceux de l'ouvrage qui suit : 2<sup>o</sup> *Viaggio in Dalmazia*, ibid., 1774, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, avec des figures assez exactes et des cartes qui le sont moins. On convient en général que l'imagination de l'auteur l'a entraîné un peu loin, et qu'il a accordé trop de confiance à des autorités suspectes : c'est l'opinion des Dalmates, et elle est appuyée par une excellente dissertation de Jean Lovrich, intitulée : *Osservazioni sopra diversi pezzi del viaggio in Dalmazia*, Venise, 1776, in-4<sup>o</sup>, et qui est moins commune encore que l'ouvrage critiqué. Cette réfutation donna lieu à une polémique assez longue, qui finit selon l'usage par devenir fort amère. Un anonyme a publié à Venise, en 1788, sous ce simple titre : *les Morlaques*, un extrait curieux du *Voyage en Dalmatie*. Nous ne savons si c'est l'écrit de ce nom que les bibliographes attribuent à madame de Wynne, comtesse des Ursins et de Rosenberg (1). Quant à la traduction française, imprimée à Berne, en 1778, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, elle ne doit probablement le prix dont elle jouit dans le commerce qu'à l'intérêt du sujet, car elle est à peine lisible. Une traduction anglaise, publiée à Londres en 1778, in-4<sup>o</sup>, ornée de 20 planches, est enrichie d'un appendice et d'autres additions considérables qui n'avaient pas encore paru. 5<sup>o</sup> *Voyage minéralogique dans la Calabre et la Pouille, ou Lettres au comte Thomas de Bassegli, patricien de Raguse*. Ces lettres, écrites originairement en italien, ont été traduites en allemand (par F. Schulz), Weimar, 1788, in-8<sup>o</sup>. Elles avaient déjà paru dans la même langue en 1786 et 1787, dans cinq numéros du *Mercur allemand*. 4<sup>o</sup> Le tome 11 des *Opuscoli scelti di Milano* renferme une dissertation de l'abbé Fortis sous le titre de *Memoria*

(1) « L'ouvrage de madame de Wynne, » dit Barbier dans son *Examen critique des dictionnaires*, p. 346, « imprimé en 1788, « sans indication de lieu, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, n'a rien de commun « avec le *Voyage de Fortis*. Les circonstances singulières d'un « fait tragique arrivé à Venise entre quelques Morlaques intéressés à l'auteur, et en réveillant sa curiosité sur un peuple si « peu connu, donnèrent naissance à son ouvrage, qui, pour « la singularité du mérite, le dispute à celle de la nation. » Z:

*storico-fisica sul nitro minerale*, par laquelle il voulut se défendre contre quelques savants qui niaient comme impossible la découverte qu'il prétendait avoir faite d'une nitrière naturelle près de Molfatta dans le royaume de Naples. M. Dominique Testa, secrétaire pontifical des lettres latines, ayant attaqué son opinion sur certains poissons fossiles, notre auteur mit au jour pour sa défense une *Lettera su i pesci fossili del monte Bolca*. Dans le voyage à peu près forcé qu'il fit en France, lorsqu'en 1799 les Austro-Russes vinrent changer l'état des choses établi par la révolution que Bonaparte avec ses armées avait faite en Italie, Fortis publia à Paris des *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle et principalement à l'oryctographie de l'Italie*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Il a reproduit dans cet ouvrage beaucoup de ses dissertations, ou disséminées dans les mémoires des Académies, ou publiées séparément, et qu'il serait très-long et très-inutile de citer en détail. Augustin Casotti, professeur de philosophie au collège de Trau, lui attribue, dans sa Vie de Jean-Luc Garagnin, archevêque de Spalatro, un opuscule intitulé : *Dissertazioni sopra la coltura del castagno*, et dédié à cet aimable prélat, l'un des hommes qui ont contribué le plus puissamment dans sa patrie à la restauration des sciences et des bonnes lettres. Il serait difficile d'énumérer tous les opuscules de cet écrivain, dont l'esprit voltigeait en quelque sorte d'une matière à l'autre, en traitant tous les sujets avec une égale facilité. Les *Relazioni dell'Accademia scientifica di Padova*, publiées au commencement de ce siècle, à Pisc, dans le corps des ouvrages de l'abbé Cesarotti; les *Memorie della Società italiana delle scienze*, et les actes de plusieurs Académies d'Europe, qui s'associèrent l'abbé Fortis, contiennent des mémoires de sa composition, où l'on voit l'étendue et la diversité de ses connaissances. Son talent mobile et variable le porta à écrire aussi des journaux, en commençant par traduire celui de physique de l'abbé Rozier. Il continua pendant quelque temps le journal de Grisellini, qui traitait principalement d'agriculture, d'arts et de commerce, et que celui-ci avait abandonné après son 15<sup>e</sup> volume. Il travailla plus longtemps pour l'ouvrage périodique intitulé : *Europa letteraria*, que publiait à Venise une femme très-instruite, madame Caminer Turra, à laquelle son cœur s'était attaché et qu'il aida beaucoup dans ses études. Le sentiment qu'il avait conçu pour elle le ramena au goût que dans sa jeunesse il avait par intervalles montré pour la poésie : elle le rendit poète ; mais il n'acquit jamais un grand nom sur le Parnasse italien. Après la victoire de Marengo, il retourna en Italie et y fut en 1801 préfet de la riche bibliothèque de Bologne, où il resta jusqu'à la fin de ses jours en cette qualité. Le nouvel Institut national que Bonaparte avait fondé l'eut dès son origine pour un de ses membres et crut devoir en faire son secrétaire perpétuel.

G—N et N—R.

FORTIS (FRANÇOIS-MARIE, comte de), littérateur, né à Chambéry en 1768, successivement avocat à Genève et avocat général à la cour royale de Lyon, a publié : 1<sup>o</sup> *Voyage pittoresque et historique à Lyon, aux environs et sur les rives de la Saône et du Rhône*, Paris, 1821, 2 vol. in-8° avec un atlas de 20 gravures. De Fortis s'est appliqué dans cet ouvrage à faire connaître les principaux sites et les monuments anciens et modernes de Lyon et de ses environs. Le style élégant et animé de l'auteur annonce une imagination vive et brillante; mais on peut lui reprocher de manquer parfois de simplicité. 2<sup>o</sup> *Amélie ou Voyage à Aix-les-Bains et aux environs*, Lyon et Turin, 1829, in-8°. Cette publication n'a pas peu contribué à étendre la juste célébrité de l'établissement thermal de la ville d'Aix. 3<sup>o</sup> *Notice sur la statue équestre d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, surnommé Tête de fer ou le Prince à cent yeux*, Paris, 1858, in-8° de 64 pages, à l'occasion de la statue en bronze exécutée par M. Marochetti et qui orne aujourd'hui l'une des principales places de Turin. 4<sup>o</sup> *Éloge historique de Jacquard*, Paris, 1840, in-8°. Il a laissé inachevé un *Tableau historique, statistique et descriptif du duché de Savoie*. Le comte de Fortis fondait le plus d'espérances pour sa gloire littéraire sur cette composition, qui renferme de précieux renseignements, quand il mourut le 23 janvier 1847. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. E. D—s.

FORTUNAT (VENANCE), en latin *Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*, évêque de Poitiers à la fin du 6<sup>e</sup> siècle, écrivain distingué, était né près de Cénéda, ville du Trévisan. Ni lui ni ses historiens ne nous apprennent rien sur sa famille. Quelques passages de ses écrits font présumer qu'elle ne fut point sans considération. On a dit qu'elle était originaire de Poitiers, mais aucune preuve n'appuie cette conjecture. Il fit ses études à Ravenne, où alors les lettres florissaient. Il y apprit la grammaire, la rhétorique, la poétique et un peu de jurisprudence. Il y cultiva surtout l'éloquence et s'exerça à la versification, pour laquelle il avait un goût dominant et une grande facilité. L'habileté qu'il acquit dans ces diverses facultés lui a fait donner par Hilduin, abbé de St-Denis, le titre de *Scholasticissimus*. Né avec du génie et du feu dans l'imagination, il fut l'un des meilleurs poètes de son temps. On ignore ce qui lui fit quitter l'Italie pour la France; peut-être fut-ce les ravages dont la première était alors devenue le théâtre par l'invasion des barbares, et plus probablement un vœu fait à St-Martin pour avoir été guéri d'un mal d'yeux, après se les être frottés de l'huile d'une lampe qui brûlait devant l'image du saint, peinte sur les murs d'une église de Ravenne. Quelle qu'ait été la cause du voyage de Fortunat, il fut accompagné de circonstances flatteuses pour lui : partout on accueillit le poète avec de grands égards. Princes, évêques, grands seigneurs, tout ce qu'il y avait d'hommes de distinction s'empressèrent de lui

donner des témoignages d'estime. Arrivé en France sous le règne de Sigebert, roi d'Anstrasie, dont il fut reçu avec bienveillance, il assista à ses noces avec Brunehaut, composa un épithalame pour cette cérémonie, et célébra en beaux vers les grâces et les rares qualités de la nouvelle reine. Ce mariage ayant eu lieu en 566, c'est à ce temps qu'il faut fixer le séjour de Fortunat à la cour de Sigebert. On prétend qu'il donna à ce roi des leçons de politique. L'année suivante il partit pour Tours, dans le dessein d'accomplir son vœu. Il visita le tombeau de St-Martin, vit St-Euphrone, qui était alors évêque de Tours, et se lia d'amitié avec lui. De là il alla à Poitiers, sans qu'on sache quel motif l'y conduisait. Ste-Radegonde, épouse de Clotaire, retirée avec la permission de ce prince, dans cette ville, y habitait un monastère qu'elle avait fondé, connu depuis sous le nom de Ste-Croix, et dont elle avait fait Agnès, sa sœur, abbesse. Instruite du mérite de Fortunat et mélangant elle-même à ses exercices de piété la culture des lettres, elle voulut le voir, et en fut assez satisfaite pour l'attacher à sa personne, d'abord en qualité de secrétaire et d'intendant, et, quand il fut ordonné prêtre, d'aumônier et de chapelain. Fortunat continua de cultiver les lettres près de son auguste protectrice. Il ajouta même de nouvelles connaissances à celles qu'il avait déjà acquises, en étudiant la philosophie et les sciences ecclésiastiques, et passa le reste de sa vie à composer des vers et des livres et à édifier l'Église encore plus par ses vertus que par ses écrits. Il fut lié avec Grégoire de Tours, qui avait succédé à Euphrone et avec les plus saints évêques de son temps, que Radegonde l'envoyait visiter de sa part. Lui-même enfin fut élevé sur le siège épiscopal de Poitiers, où il succéda à l'évêque Platon, quoique plusieurs lui disputent le titre d'évêque, fondés sur ce que Grégoire de Tours ne lui donne que celui de prêtre, et que lui-même n'en prend point d'autres dans ses écrits : mais pour que cette difficulté s'évanouisse, il suffit que Fortunat n'ait été élevé à l'épiscopat qu'après la mort de Grégoire de Tours et quand ses ouvrages avaient déjà paru. En effet, Grégoire de Tours était mort en 595, et, suivant le P. le Coiteur, Fortunat ne fut évêque qu'en 599. Il est d'ailleurs impossible de récuser le témoignage de Baudonivie, religieuse de Ste-Croix, sa contemporaine, et celui de Paul, diacre d'Aquilée, qui tous deux lui donnent le titre d'évêque. Fortunat survécut peu à son épiscopat. On ignore l'année précise de sa mort, qu'on ne peut reculer au delà des premières années du 7<sup>e</sup> siècle. Quelques-uns la fixent vers 609. L'église de Poitiers l'honore comme saint, et en fait l'office le 14 décembre. On trouve dans les œuvres de Fortunat : 1<sup>o</sup> *Onze Livres de poésies*, presque toutes en vers élégiaques : ces poèmes, dont plusieurs sont assez courts, roulent sur différents sujets ; 2<sup>o</sup> des *Hymnes* adoptées en partie par l'Église pour ses offices. C'est de Fortunat

qu'est le *Vexilla regis*, composé à l'occasion du morceau de la vraie croix, envoyé par l'empereur Justin à Ste-Radegonde, et qui donna le nom à son monastère. On a aussi attribué à Fortunat, mais à tort, le *Pange lingua gloriosi praelium certaminis*, qui est de Claudien Mamert ; 3<sup>o</sup> des *Épigrammes* au nombre de vingt-huit ; 4<sup>o</sup> des *Lettres* à divers évêques, dont plusieurs à Grégoire de Tours ; 5<sup>o</sup> de *petites Pièces de vers* adressées, soit à la reine Radegonde, soit à Agnès sa sœur, en leur envoyant des fleurs, des fruits ou d'autres bagatelles. On ne cite ces productions légères que parce que la malignité, qui corrompt tout, a pris occasion de la douce familiarité que permet cette espèce d'écrits, et de quelques mots également propres à exprimer un attachement innocent et un sentiment plus tendre, pour calomnier un commerce dont l'esprit et la vertu étaient le seul lien, et duquel le caractère seul des personnages et leur intime liaison avec les plus saints évêques du temps devaient suffire pour écarter tout soupçon (1) ; 6<sup>o</sup> *Quatre livres de la Vie de St-Martin*, en vers héroïques, composée d'après la prose de Sulpice-Sévère ; 7<sup>o</sup> quelques *Pièces* adressées à l'empereur Justin sur la destruction du royaume de Thuringe et la mort d'Ermenfroi, oncle de Ste-Radegonde ; 8<sup>o</sup> une *Explication de l'Oraison dominicale* : elle passe pour le meilleur ouvrage de Fortunat ; elle est insérée dans la Bibliothèque des Pères et avec l'explication du Symbole par le même dans les *Orthodoxographia*. On voit dans ces explications que Fortunat s'était pénétré de la doctrine de St-Augustin sur la grâce ; 9<sup>o</sup> beaucoup de *Vies des Saints*, dont la meilleure est celle de Ste-Radegonde, laquelle n'est pas complète toutefois, puisque la religieuse Baudonivie crut devoir y ajouter. Des éditions des œuvres de Fortunat ont été faites à Cagliari en 1575, 1574 et 1584 ; à Cologne en 1600. Toutes sont incomplètes et plusieurs fautives. Le P. Christophe Brower, jésuite allemand, prit beaucoup de soins pour en donner une bonne, qu'il publia en 1605 avec des notes, Fulde, in-4<sup>o</sup>, et qui reparut à Mayence en 1617 avec les poèmes de Rhaban-Maur dans le même format et sous ce titre : *Fortunati et Rhabani Mauri poemata cum notis*. Quoique moins imparfaites que les précédentes, ces éditions ne sont point encore sans défaut. Le P. Labbe en avait fait espérer une meilleure, prête, disait-on, à être mise sous presse. On ne l'a point eue ; c'est sur la 2<sup>e</sup> édition de Brower que les ouvrages de Fortunat ont été insérés dans le 3<sup>e</sup> volume de la grande Bibliothèque des Pères, de Lyon, 1677. A la tête de l'édition de Brower se trouve la vie de Fortunat. Le cardinal Luchi (*voy. ce nom*) a publié, 1786-87, 2 tomes in-4<sup>o</sup>, une édition des œuvres de Fortunat, revue et corrigée sur les manuscrits du Vatican ; c'est la

(1) Fortunat exprime lui-même la nature de cet attachement dans ce vers à Agnès :

*Celesti affectu, non crimine corporis ullo.*

meilleure : et en 1822 il en a été donné une autre sous le titre : *Venantii Honorii Fortunati Pictaviensis episcopi opera*, Cameraco, in-12, faisant partie d'une collection intitulée : *Poetae ecclesiastici*. — FORTUNAT, évêque en Lombardie, sans qu'on sache de quel siège, a été confondu par quelques auteurs avec Venance Fortunat; ce qui doit d'autant moins étonner, que plusieurs choses leur sont communes. Tous deux étaient Italiens et vinrent s'établir en France; tous deux furent liés avec St-Germain de Paris; mais l'évêque lombard était né à Verceil; et quoiqu'il fût habile dans les lettres, on ne voit point qu'il fit des vers. Sa science lui avait fait donner le nom de *philosophe des Lombards*. On ignore le motif qui l'attira en France. Peut-être fut-il chassé par les barbares qui infestaient l'Italie. Il s'établit dans le voisinage de Chelles et y mourut vers l'an 569. Il est auteur d'une *Vie de St-Marcel*, qu'il composa à la prière de St-Germain de Paris. On lui attribue aussi une *Vie de St-Hilaire* en deux parties; mais de bons critiques croient que la première seulement est de lui et que la seconde est de Venance. L—Y.

FORTUNAT. Voyez ANAÏRE.

FORTUNIO (AUGUSTIN), camaldule, né dans le 16<sup>e</sup> siècle à Fiesole en Toscane de parents originaires des Florence, était en bas âge lorsque son père mourut. Il fut placé aux frais du grand-duc au collège de Pise, où il fit des progrès très-remarquables dans les langues et la littérature ancienne. Après avoir terminé ses études, il entra au couvent des Saints-Anges, à Florence, et ne tarda pas à y prononcer ses vœux. L'exercice de ses devoirs, l'enseignement des langues et la recherche des monuments qui pouvaient intéresser son ordre remplirent entièrement la vie du P. Fortunio. Il mourut à Florence vers 1595, dans un âge peu avancé. On a de ce savant religieux : 1<sup>o</sup> *Historia Camaldulensium*, Florence, 1<sup>re</sup> part., 1575; 2<sup>e</sup> part., 1579, in-4<sup>o</sup>. Gui Grandi rend justice à l'érudition de l'auteur et à l'utilité de ses recherches, qui ont préservé de la destruction plusieurs pièces importantes; mais il lui reproche d'avoir adopté sans examen des traditions suspectes et d'avoir commis un grand nombre d'anachronismes. Cette histoire des Camaldules a été entièrement effacée par celle qu'ont publiée les PP. Mittarelli et Costadoni (voy. ces noms). 2<sup>o</sup> *Apologia Augustini Florentini pro libris suis historicarum Camaldulensium*, ibid., 1592, in-12. C'est une réponse au P. Luc, ermite, qui avait démontré la fausseté de plusieurs miracles cités par Fortunio : elle ne satisfait personne. 3<sup>o</sup> *Chronichetta del monte San-Savino di Toscana*, ibid., 1585, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Liber carminum*, ibid., 1591, in-8<sup>o</sup>. Les poésies de Fortunio roulent uniquement sur des sujets de dévotion. On a encore de lui des opuscules peu intéressants : *Vita et miracula SS. Justi et Clementis; Translatio reliquiarum S. Romualdi*, 1562, in-8<sup>o</sup>, etc. Il traduisit lui-même ce dernier ouvrage en italien; il a donné aussi une traduction italienne de la *Vie de St-Romuald* par Pierre Damien. W—s.

FORZATE ou FORZATI (CLAUDE), poète, né à Padoue dans le 16<sup>e</sup> siècle, est auteur de quelques ouvrages qui obtinrent un succès mérité à l'époque de leur publication. Sa tragédie intitulée *Recinda* fut représentée sur différents théâtres d'Italie; et elle a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Venise, 1609, in-12. Le recueil de ses *Rime* ou poésies diverses a été imprimé à Padoue en 1585, in-12. On a encore de Forzati un volume de vers dans le patois padouan, sous le titre de *Scareggio tandarello*, Padoue, 1585, in-4<sup>o</sup>. W—s.

FOSCARARI (GILLES), en latin *Foscherarius*, célèbre dominicain, d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de Bologne, né le 27 janvier 1312, entra fort jeune dans l'ordre de St-Dominique et fit ses vœux dans le couvent de cette ville. Après y avoir achevé ses études, il fut chargé par ses supérieurs d'aller professer dans différentes maisons de l'ordre, et il prit le bonnet de docteur. Il était en 1344 inquisiteur et prieur du couvent de Bologne. La charge de maître du sacré palais étant alors venue à vaquer, le pape Paul III l'appela près de lui et la lui donna; c'est lui qui, vers le même temps, fut chargé de l'examen et de la censure du livre des *Exercices spirituels* de St-Ignace. Son savoir, ses talents, sa régularité, lui concilièrent l'estime du sacré collège et le rendirent cher au pape. Jules III, qui succéda à Paul, partagea ces sentiments et voulut lui en donner une preuve en le nommant en 1550, malgré sa répugnance, à l'évêché de Modène. Foscarari eut à peine le temps de paraître dans sa ville épiscopale; un bref de Jules l'obligea de se rendre en diligence au concile de Trente, suspendu depuis le mois de septembre 1547, et dont ce pape avait ordonné la continuation. Foscarari assista à la première session tenue sous le pontificat de Jules, laquelle était la 11<sup>e</sup> du concile; et bientôt son zèle pour la foi et sa science lui firent une réputation parmi les Pères. Des bruits de guerre en 1552 ayant de nouveau fait suspendre le concile, Foscarari retourna à Modène, où le soin de son troupeau l'occupait tout entier. Une disette vint affliger cette ville. Il vendit tout ce qu'il avait, jusqu'à sa crosse et son anneau pastoral, pour soulager les pauvres. Son épiscopat ne lui avait rien fait changer à la manière de vivre de son couvent; il était vêtu des mêmes étoffes, n'avait point une table mieux servie, ni d'autres domestiques que ceux dont il était impossible de se passer. Les revenus de son évêché étaient employés ou en aumônes, ou en réparations et embellissements de son église. Ses vertus ne le mirent point à l'abri d'une imputation odieuse. On rendit sa foi suspecte au pape Paul IV. Foscarari fut arrêté avec le cardinal Jean de Moron, et tous deux furent conduits au château St-Ange le 21 janvier 1558. Le plus léger examen détruisit l'accusation, et aucun des dénonciateurs n'osa comparaître. Pie IV, ayant succédé à Paul, fit déclarer l'accusation intentée contre Foscarari fautive et calomnieuse.

Ce prélat retourna à Modène, où le plus honorable accueil le dédommagea de la persécution qu'il avait essuyée. Pie IV ayant ordonné la continuation du concile, Foscarari se rendit à Trente le 15 avril 1561. Dans la première congrégation tenue le 15 janvier suivant, ayant été convenu qu'aucun discours ne serait prononcé en public que préalablement il n'eût été examiné et approuvé, cet examen fut confié à Foscarari; il fut aussi chargé de dresser l'état des matières qui seraient traitées dans chaque session, et de rédiger les canons qui y seraient arrêtés. Il ouvrit toujours des avis sages et modérés. Il ne quitta point le concile qu'il ne fût terminé. Les pères ayant laissé au pape le soin d'en faire dresser un catéchisme et de pourvoir à la réformation du bréviaire et du missel romains, Pie IV nomma, pour l'exécution de ce décret, Foscarari avec Léonard Marini et Foreiro, tous trois de l'ordre de St-Dominique (*voy. FOREIRO*). Foscarari était occupé de ce travail à Rome, lorsqu'il mourut le 25 décembre 1564. Il fut inhumé dans le couvent de *la Minerve*, de son ordre. Il est auteur, avec ses collègues cités ci-dessus, du Catéchisme *ad Parochos*, Rome, 1567, in-fol. On lui attribue un livre intitulé : *Ordo judicarius in foro ecclesiastico*. L-v.

FOSCARI (FRANÇOIS), doge de Venise de 1425 à 1437. François Foscarari fut élu doge le 15 avril 1425, à la mort de Thomas Mocenigo. Il n'avait guère plus de cinquante ans, et il était le plus jeune de tous les électeurs dont il réunit les suffrages. On redoutait cependant à Venise le goût qu'on lui connaissait pour les armes; et en effet, comme ses ennemis l'avaient annoncé, il engagea les Vénitiens dans une longue guerre avec les ducs de Milan, Philippe-Marie Visconti et François Sforza. Mais l'ambition de Foscarari fut avantageuse pour la république, tandis qu'à lui-même elle ne procura que des mortifications et des chagrins. Il perdit successivement ses trois fils; et le quatrième, Jacques Foscarari, sur qui reposait l'espoir de sa maison, fut accusé, au mois de février 1445, d'avoir reçu des présents de plusieurs princes et de plusieurs capitaines, sans doute pour qu'il leur rendit son père favorable. Jacques Foscarari fut arrêté par ordre du conseil des Dix; et après avoir confessé à la torture les charges portées contre lui, il fut relégué à Napolé de Romanie, et ensuite à Trieste: on le menaça de la peine de mort, s'il s'écartait du lieu qui lui était assigné pour demeure. Cependant Hermolao Donati, procureur de Saint-Marc, ayant été assassiné en 1450, on soupçonna Jacques Foscarari d'avoir armé l'assassin: pendant plusieurs jours on soumit à la plus horrible torture, et Foscarari, et l'homme qu'on croyait qu'il avait soudoyé; mais on ne put tirer aucun aveu ni de l'un ni de l'autre. Cependant le fils du doge, à la suite de ces affreuses douleurs, perdit pendant quelque temps l'usage de sa raison. Son père supplia qu'on lui permit de déposer une dignité qui semblait si funeste à toute sa famille; mais le conseil des Dix

le retint forcément sur le trône, en même temps qu'il retenait son fils dans les fers. Celui-ci fut renvoyé à la Canée, dans l'île de Candie, avec l'obligation de se présenter chaque jour au gouverneur de la ville. En vain il demandait grâce au farouche conseil des Dix; en vain il réclamait contre l'injustice de sa dernière sentence, qui devenait évidente depuis que le véritable assassin d'Hermolao Donati avait confessé son crime au lit de mort. Le désir de revoir son père et sa mère, arrivés tous deux au dernier terme de la vieillesse, le désir de revoir une patrie dont la cruauté ne méritait pas un si tendre amour, se changèrent chez lui en une vraie fureur. Ne pouvant retourner à Venise pour y vivre libre, il voulut du moins y aller chercher un supplice. Il écrivit au duc de Milan pour implorer sa protection auprès du sénat; et sachant bien qu'une telle lettre lui serait imputée comme un crime, il l'exposa lui-même dans un lieu où il savait qu'elle serait saisie par les espions qui l'entouraient. En effet, au mois de juillet 1456, le conseil des Dix envoya une galère pour le chercher. Introduit devant ses juges, il reconnut aussitôt sa lettre et il avoua le motif qui la lui avait fait écrire. Le tribunal, sans se contenter de cette déclaration, lui fit donner trente tours d'estrapade pour tirer de lui quelque autre aveu; cependant il permit ensuite à son père, à sa mère, à sa femme et à ses fils d'aller le voir dans sa prison, après quoi il le renvoya à la Canée; mais à peine Foscarari fut-il débarqué sur cette terre d'exil, qu'il y mourut de douleur. Le vieux doge, accablé d'années et de chagrins, s'était efforcé de paraître encore ferme dans la prison de son fils; mais après l'avoir quitté, il s'évanouit. Dès lors on ne le vit jamais recouvrer ni la force du corps ni celle de l'âme; il n'assista plus à aucun des conseils, et il ne put remplir aucune des fonctions de sa dignité. Il était alors âgé de 84 ans, et sa mort ne pouvait se faire longtemps attendre; mais le conseil des Dix, au mois d'octobre 1457, fit demander à François Foscarari d'abdiquer. Le vieux doge répondit qu'il se soumettrait aux ordres de la seigneurie et qu'il ne les devancerait pas. Alors le conseil des Dix lui donna l'ordre d'évacuer en trois jours le palais et de renoncer aux ornements ducaux. Foscarari obéit sans murmurer; il retourna chez lui avec son vieux frère Marc Foscarari, procureur de St-Marc. Un édit du conseil des Dix menaça de traduire devant les inquisiteurs d'État quiconque parlerait de cette révolution. Pasqual Malipieri fut élu pour successeur de Foscarari; mais ce dernier, entendant les cloches qui sonnaient en actions de grâces pour cette élection nouvelle, mourut tout à coup d'une veine qui se rompit dans sa poitrine, trois jours après sa déposition.

S. S—1.

FOSCARI (FRANÇOIS), sénateur, descendait de l'illustre et malheureux doge que ses ennemis forcèrent à déposer une autorité qu'il n'avait fait servir qu'à la gloire de l'État (*voy. l'article* [pré-

éédent). Né à Venise le 50 décembre 1704, il annonça dès son enfance un goût très-vif pour les lettres et les arts, et se distingua par la rapidité de ses progrès. Mais, voulant se rendre capable de remplir avec honneur les différents emplois qui pourraient lui être confiés dans la suite, il sut résister à l'attrait qui l'entraînait vers la littérature, pour se livrer à l'étude des diverses parties de l'administration, et s'y rendit très-habile. Député par le sénat à Rome en 1748, afin de régler les difficultés qui subsistaient entre la cour d'Autriche et les Vénitiens au sujet de l'ancien patriarcat d'Aquilée (*voy. FLORIO*), il contribua beaucoup à les terminer. Il profita de son séjour à Rome pour étudier les antiquités et perfectionner ses connaissances dans les arts par l'examen des chefs-d'œuvre et la fréquentation des artistes. En 1756 il fut envoyé à Constantinople avec le titre de baile ou résident, qu'il échangea contre celui d'ambassadeur extraordinaire, pour complimenter Mustapha III sur son avènement au trône impérial. Nommé depuis à l'ambassade de Vienne en 1765 et à celle de St-Petersbourg en 1781, il se concilia dans ces deux cours l'estime générale par sa prudence et sa capacité. Les affaires n'avaient point affaibli son goût naturel pour les lettres : il encourageait les savants, soit en leur communiquant ses propres recherches, soit en concourant à la publication de leurs travaux. C'est ainsi qu'on lui fut redevable de l'impression du *The-saurus antiquitat. sacrar.*, vaste collection qui parut de 1744 à 1769, en 54 volumes in-fol. (*voy. B. UCOLINI*); des *Oeuvres* de Théophylacte, archevêque de Bulgarie, 1754, et de la *Biblioth. græco-lat.* des Pères et des anciens auteurs ecclésiastiques (*voy. André GALLAND*). Foscarini mourut à Venise le 17 décembre 1790, à 86 ans, laissant la réputation d'un généreux protecteur des lettres et d'un homme d'État consommé. Le marquis Ant. Solari a publié son *Éloge historique*, Venise, 1791. W—s.

FOSCARINI (PAUL-ANTOINE), mathématicien, né vers 1380 à Venise, suivant le P. Jacob, ou dans le royaume de Naples, suivant d'autres bibliographes, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Carmes de l'ancienne observance, et professa la théologie et la philosophie à Naples et ensuite à Messine. Il fut nommé en 1608 recteur de la province de Calabre et continué dans cette place pendant plusieurs années. La lecture des premiers ouvrages de Galilée rendit le P. Foscarini partisan déclaré du système de Copernic, et il publia en 1615 une lettre dans laquelle il examine les passages de la Bible qui paraissent en opposition avec le principe de la rotation de la terre et les explique d'une manière aussi subtile qu'ingénieuse. Cette lettre fut le signal et le prétexte de la première persécution que les défenseurs des anciennes idées firent essuyer à Galilée (*voy. GALILÉE*). Elle fut déferée à la congrégation de l'*Index*, qui prononça la suppression des paragraphes les plus remarquables et blâma l'auteur du mauvais usage qu'il

faisait de ses talents. On croit que le chagrin déterminé le P. Foscarini à renoncer à l'étude ; on peut même présumer que cette cause avança sa mort, que le bibliothécaire de l'ordre place vers l'année 1616. La lettre qu'on a citée est intitulée : *Lettera sopra l'opinione de' Pittagorici e del Copernico, della mobilità della terra e stabilità del sole, e il nuovo Pittagorico sistema del mondo*, Naples, 1615, in-4°. Elle a été traduite en latin et réimprimée à Leyde, 1656, et à Lyon, 1641, in-4°, à la suite des *Dialogi Galilei*. Le P. Foscarini a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on indiquera les suivants : *Compendium artium liberalium* ; *De divinatione artificiosa, naturali et cosmologica* ; *De oraculis antiquis deorum, gentium et sybillarum* ; *De cosmographia tractatus*. On a encore de lui des sermons, des traités de théologie et des livres ascétiques en latin, imprimés à Cosenza, 1611, in-8°. W—s.

FOSCARINI (MICHEL), sénateur vénitien et l'un des historiographes de cette république, naquit en 1652. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il perdit son père, qui laissait plusieurs fils dont Michel était l'aîné ; il perdit aussi sa mère deux ans après, et resta ainsi à dix-neuf ans à la tête de sa maison. Dès la fin de l'année suivante, il fut un des jeunes patriens élus à la boule d'or (1). Foscarini entra lui-même dans les charges en 1657. Après en avoir rempli successivement plusieurs, où il fit voir autant d'équité que de talents et d'éloquence, il fut nommé en 1662 l'un des avogadors de la république (2). En 1664 il fut fait gouverneur de l'île et de la ville de Corfou, avec le titre de provvediteur et de capitaine. De retour à Venise quatre ans après, il fut graduellement revêtu des dignités les plus honorables et dont l'exercice exigeait la réunion des qualités les plus rares. L'historiographe Battista Nani étant mort en 1678, le conseil des Dix jeta les yeux sur Foscarini pour continuer à sa place l'histoire de la république de Venise, commencée par le cardinal Bembo, et qu'après lui d'autres historiens, dont Nani était le dernier, aussi nommés par le même conseil, avaient conduite jusqu'à la fin du fameux siège de Candie en 1669. Au milieu des graves occupations que lui donnait le service de la république, il ne cessa point de s'occuper de la tâche importante qu'on lui avait confiée ; il avait rédigé sept livres de son histoire, qui s'étendent jusqu'en 1690, lorsqu'il fut attaqué d'un mal subit qui l'emporta en moins d'une heure, le 51 mai 1692. Il avait été reçu dès

(1) Le 4 décembre de chaque année, le doge en personne, ou en son absence le doyen des conseillers, tirait publiquement au sort les noms de trente jeunes nobles, âgés de vingt et un ans, afin qu'ils pussent avant l'âge fixé par les lois, qui était celui de vingt-cinq ans accomplis, concourir par leur vote dans le grand conseil, à l'élection des magistrats et des employés publics. Cela se faisait avec des boules, les unes blanches, les autres jaunes, qu'on appelait boules d'or. Ceux dont le nom sortait de la liste en même temps que l'on tirait une des boules jaunes, étaient, comme on disait à Venise, *élus à la boule d'or*.

(2) Espèce de censeurs ou d'accusateurs publics, chargés de veiller au maintien des lois, comme les tribuns l'étaient à Rome de veiller au maintien de la liberté.

sa première jeunesse, de l'Académie des *Incogniti*. Parmi les différents morceaux qu'il avait lus sont deux Nouvelles, imprimées dans la 5<sup>e</sup> partie des *Novelle amoroze degli accademici Incogniti*, Venise, 1651, in-4°. Il n'avait alors que dix-neuf ans. Deux ans après (1653) parut à Venise l'ouvrage latin de Caramella, divisé en deux parties, in-12 : l'une intitulée *Sacra purpura*, contenant les éloges des cardinaux alors vivants; l'autre, sous le titre de *Museum illustriorum poetarum, qui ad hæc usque tempora latino carmine scripserunt*. Cette seconde partie était publiée avec des notes de Michel Foscarini. Chacun des poètes latins n'était célébré dans l'ouvrage que par un distique; Foscarini avait ajouté à chaque distique une courte note sur la personne, la vie et les ouvrages du poète. Mais c'est à son *Histoire de Venise* qu'il doit surtout sa renommée. Son frère, Bastien Foscarini, la fit paraître chez Combi et Lanou, à Venise, 1696, grand in-4°. Les mêmes libraires en donnèrent une seconde édition aussi in-4°, mais plus petit, en 1669; enfin elle a été réimprimée dans la *Collection des historiens de Venise*, dont elle forme le dixième volume, 1722, grand in-4°. L'auteur n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main : aussi n'est-elle pas écrite avec l'élégance d'un ouvrage fini, et même quelques endroits ne paraissent qu'ébauchés; mais le style en est généralement grave, noble, et l'on pourrait dire sénatorial, sans enflure et sans trop de familiarité. Elle occupe dignement sa place dans cette longue chaîne historique, qui est revêtue d'une grande authenticité, puisqu'elle est tirée des archives mêmes du sénat, et rédigée sous ses yeux par des sénateurs de son choix, mais de laquelle on pourrait dire cependant et pour ces mêmes raisons qu'elle est plus authentique que sincère. G—É.

FOSCARINI (Marc), de la même famille que le précédent, fournit une carrière encore plus illustre et dans la politique et dans les lettres. Né le 30 janvier 1696, il se distingua dès sa jeunesse par son savoir, son éloquence, la pureté de ses mœurs et la dignité de sa conduite. Il entra de bonne heure dans les charges; et après avoir parcouru les degrés qui conduisaient aux magistratures suprêmes, il fut nommé chevalier et procureur de St-Marc et envoyé en ambassade dans plusieurs cours de l'Europe, où il se fit admirer par de grands talents, de hautes vertus et une magnificence presque égale à celle des ministres des plus grands rois. Avant de partir pour sa première légation, il avait été choisi par le conseil des Dix pour continuer et terminer l'histoire de Venise, en la reprenant où Michel Foscarini, et après lui le sénateur Garzoni, l'avaient conduite (voy. GARZONI). L'éloignement où il fut pendant plusieurs années du dépôt des archives secrètes, d'où les historiographes de la république étaient seuls autorisés à tirer des titres et des documents, l'empêcha de se livrer à la composition de cet ouvrage. Pour s'occuper cependant d'un objet

analogue à la commission qu'il avait reçue, il rassembla les matériaux qu'il avait recueillis depuis longtemps sur l'histoire littéraire de sa patrie. Il avait mis à contribution les savantes bibliothèques de Venise, et il en possédait lui-même une immense. Dès qu'il put jouir de quelque repos, il commença l'exécution de son projet. Il divisa son travail en deux parties : la première devait embrasser les sciences les plus utiles à l'État; et la seconde, celles qui en font l'ornement, mais qui n'en constituent pas l'essence. Il comptait donc traiter, dans la première de ces deux parties, du droit civil et du droit canonique, de l'histoire nationale et étrangère, de l'astronomie et de la navigation, de la géographie, de l'architecture nautique et militaire, de l'hydraulique et enfin de l'éloquence du sénat et du barreau. Le premier volume de cette partie, qui a seul paru, ne traite que des quatre premières sciences, et quoique le titre annonce huit livres, il n'y en a que quatre. Ce volume est intitulé : *Della letteratura veneziana libri otto*, vol. 1, Padoue, 1752, grand in-fol., édition très-belle et très-soignée, comme le sont toutes celles qui sortirent des presses de Comino sous la direction des savants frères Volpi. Ce sont quatre grandes dissertations ou discours suivis, dont le texte contient dans un très-bel ordre l'histoire de la naissance et des progrès de ces quatre parties des connaissances humaines dans la république de Venise; un jugement fort sain sur les principaux ouvrages de droit civil, de droit ecclésiastique, d'histoire vénitienne et d'histoire étrangère, et des notices succinctes sur leurs auteurs. Les recherches particulières, les autorités, les citations, les discussions et tous les autres détails sont rejetés dans de savantes notes qui forment, à l'égard de ces quatre sciences, un répertoire très-riche et très-abondant. Aussi le P. Jean des Agostini, qui fit paraître cette même année le premier volume de ses *Scrittori veneziani*, dit-il à Foscarini, dans l'épître dédicatoire qu'il lui adresse, qu'il a tiré de ce beau volume d'amples lumières, qu'il s'est empressé d'en profiter pour enrichir le sien, et qu'il compte encore par la suite y trouver de grands secours. Le cardinal Querini écrivit, au sujet de ce livre, trois savantes lettres italiennes adressées à son neveu le sénateur André Querini, qui furent traduites en latin et publiées à Venise en 1753. Les grandes occupations dont Foscarini se trouva toujours chargé ne lui permirent pas de donner la suite de cet important ouvrage. On lui confia la direction des monuments publics, celle de la bibliothèque de St-Marc et de l'université; enfin il fut élevé le 28 mai 1762 à la suprême dignité de doge : mais il n'en fut revêtu que pendant dix mois, et il mourut, universellement regretté, le 31 mars 1765, âgé de 67 ans. Il a laissé deux autres productions moins considérables, mais écrites avec beaucoup de justesse, de goût et de clarté, qualités qui distinguent aussi sa *Letteratura Veneziana* : l'une appartient à l'art oratoire, et est

intitulée : *Trattato dell' eloquenza estemporanea utile e necessaria, dimostrata agli stati liberi*; l'autre est historique et a pour titre : *Arcane memorie, ossia Segreta storia del regno di Carlo imperatore, sesto di questo nome.* G—É.

FOSCHINI (ANTOINE), architecte, fils de Gaëtan Foschini de Ferrare, que sa passion pour les voyages avait conduit à Corfou, y naquit le 14 juin 1741, fut baptisé dans l'église paroissiale de St-Léon de Venise et ramené par ses parents à Ferrare. Son éducation fut aussi soignée qu'elle pouvait l'être dans l'état de décadence où se trouvaient alors les études dans cette ville, où jadis, sous la protection des princes de la maison d'Este, elles avaient été si florissantes. Malgré tous les obstacles, il fit de rapides progrès dans les mathématiques, dans le dessin et dans les différentes parties de l'architectonique. Jeune encore, il reçut une preuve de l'estime de ses compatriotes par sa nomination à la place de président de l'archigymnase, et lorsque le pape Clément XIV essaya de rendre à l'université de Ferrare son antique splendeur, il fut désigné pour y remplir la chaire d'architecture civile et militaire. Ses talents comme professeur ne tardèrent pas à le faire connaître. Les Académies de Bologne et de Parme l'associèrent à leurs travaux. Dans le même temps il lui fut fait des offres avantageuses par le cardinal Riminaldi pour l'attirer à Rome, et par le maréchal Pallavicini, au nom de la cour de Vienne; mais, satisfait de sa modeste fortune, il ne voulut point abandonner sa ville natale, résolu de lui consacrer ses talents, et plus tard il refusa de même une chaire à l'université de Pavie qui, sur sa réputation, lui avait été conférée par le gouvernement français. Ses devoirs de professeur ne l'empêchèrent pas d'exécuter, comme architecte, plusieurs travaux importants. C'est à lui que Ferrare est redevable de l'achèvement de son théâtre, l'un des plus vastes, des plus commodes, et le plus favorable à la musique qui ait jamais existé. Le magnifique hôpital de Commachio est encore son ouvrage, ainsi que l'élégante salle de spectacle de Lendinara. Ce sont là les trois seuls monuments qu'il lui ait été donné d'exécuter; mais il a laissé plusieurs plans très-remarquables, entre autres un pour l'achèvement de la tour qui doit accompagner la cathédrale de Ferrare et qui surpasserait alors en hauteur les plus fameuses du monde. La difficulté de se procurer les fonds nécessaires a seule fait ajourner ce projet gigantesque. A des talents éminents Foschini joignit des vertus plus rares encore. Par une délicatesse excessive il ne voulut jamais faire réparer la petite maison qu'il habitait, dans la crainte que l'on ne soupçonnât qu'il pouvait y employer les matériaux ou les deniers publics. Personne n'a poussé plus loin le désintéressement; quoiqu'il n'eût à peine que le nécessaire, il saisissait avec joie toutes les occasions d'obliger, et plus d'une fois il s'imposa des privations pour aider un ami. Chargé de con-

struire une vaste basilique à Bandeno, près de Ferrare, il n'avait pu la terminer lorsqu'il mourut le 14 décembre 1815, à 72 ans, vivement regretté. Les magistrats de Ferrare firent célébrer pour lui, le 5 janvier suivant, un service solennel dans l'église des Chartreux, voisine du lieu où reposent ses cendres. Cicognara y prononça son éloge funèbre. Foschini a laissé plusieurs ouvrages que son excessive modestie l'empêcha de faire imprimer, bien qu'au jugement des connaisseurs ils n'eussent pu qu'ajouter à sa réputation. Ce sont : *Idée générale de l'architecture.* — *Traité de la symétrie, de la régularité et de la grâce dans l'architecture.* — *Des moyens de cacher les incorrections.* — *Traité de l'architecture militaire.* — *Éléments d'algèbre.* — *Observations sur la comète de 1811.* Madame Canonici-Fachini lui a consacré, dans la *Biografia italiana*, une *Notice* dont on a profité pour la rédaction de cet article. W—s.

FOSCO (PALLADIO), savant humaniste, né vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle à Padoue, d'une famille qui a produit plusieurs hommes distingués, entre autres deux célèbres professeurs en médecine. Son véritable nom était NEGRI; mais, suivant un usage assez commun de son temps, il le changea contre celui de Fuscus ou Fosco, qui en est la traduction latine. Il professa les belles-lettres à Trau, dans la Dalmatie, avec une grande réputation, et ensuite à Capo-d'Istria. Sabellius le demanda pour son successeur dans la chaire qu'il remplissait à Udine; mais toutes ses démarches furent inutiles. Fosco, d'après le conseil de ses amis, songeait à quitter l'enseignement, afin de pouvoir se livrer tout entier à la rédaction de ses ouvrages. Mais il mourut d'apoplexie à Capo, en 1520, et fut inhumé le 18 octobre dans l'église St-François, où son épouse lui fit élever dans la suite un modeste monument. Il eut beaucoup d'amis; dans le nombre on cite Coriol Cépion (*voy. ce nom*) et Sabellius, qui, dans son dialogue *De lingue latine reparatione*, le nomme le restaurateur des lettres dans la Dalmatie. On a de Palladio Fosco : 1<sup>o</sup> *Des commentaires sur Catulle*, Venise, 1496, in-fol. Cette édition est la première, suivant Apostolo Zeno, dont on connaît l'exactitude. Cependant elle ne serait que la seconde si, comme on l'assure dans le *Catulle* de la *Collection* de Lemaire, p. 442, il en existe une de 1494 (1). Ces commentaires ont été réimprimés dans la même ville en 1500 et en 1520, in-fol.; 2<sup>o</sup> *De situ oræ Illyricæ libri duo*, Rome, 1540, in-4<sup>o</sup>. Cette édition est très-rare; elle a été publiée par l'un des élèves de Palladio, Barth. Fonizio ou Fonte, dont on a quelques opuscules. L'ouvrage a été reproduit par J. Lucius (*voy. ce nom*) à la suite de son *Historia Dalmatiæ*, Amsterdam, 1668, in-fol., et depuis dans le *Thesaur. antiq. Italiae* de Grævius, t. 10. Lucius a donné quelques notes sur cet ouvrage et

(1) Cette édition de 1494 est inconnue à Panzer. Dans la *Collection des classiques latins*, par une faute typographique, le commentateur de Catulle est mal nommé *Fasci* pour *Fusci*.



corrigé les erreurs typographiques assez nombreuses de l'édition de Hollande, à la suite de ses *Inscriptiones Dalmaticæ*, Venise, 1674, in-4°. On connaît encore de Fosco deux ouvrages manuscrits : une *Notice géographique du Padouan*, dont les amateurs de l'antiquité désiraient vivement la publication, et une histoire en trois livres : *De la guerre des Turcs contre les Vénitiens, sous Bajazet*. Le Dictionnaire universel contient deux articles sur notre auteur, l'un sous le nom de *Fosco*, l'autre sous celui de *Fuscus*. Tous les deux sont incomplets et défigurés par des erreurs graves (1) (*voy. les Dissertaz. veneziane d'Apostolo Zeno, t. 2, p. 49-56*).

W—s.

FOSCO, en latin FUSCUS (PLACIDE), médecin aussi distingué par ses qualités personnelles que par ses connaissances, naquit à Montefiori, dans le territoire de Rimini, vers la fin de 1509. Ayant fait de son art et des sciences physiques une étude profonde, il exerça la médecine en Sicile et à Malte. Il possédait, dans un degré éminent, la science du *prognostic*, et pour l'ordinaire l'événement justifiait si bien ses prédictions, qu'il en avait reçu le surnom de *Prognostes* (celui qui devine). Le pape Pie V le prit pour son médecin et le mit au rang de ses familiers les plus intimes. Fosco se faisait un devoir de donner gratuitement ses soins aux pauvres, et il visitait de prédilection les prisonniers de l'inquisition et les malades des hôpitaux. Il ne cessa, pendant seize ans, de porter à ces infortunés les remèdes et les secours que réclamait leur situation. Il mourut le 15 mars 1574. Il est auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *De usu et abusu astrologiæ in arte medica, autore Placido Fosco, Pii V P. M. medico et intimo familiari*. Malgré le talent de l'auteur et les places qu'il a occupées, on ignorerait peut-être encore l'existence de son livre, si Gaudence Robert, savant religieux de l'ordre des Carmes, ne l'avait, pour ainsi dire, révélé à son ami Jean-Jacques Manget, auquel il en envoya une notice. — Fosco (Lactance), frère puîné du précédent, docteur en droit canon et civil, chanoine de Rimini et archiprêtre, savant dans les langues grecque et latine, mourut le 9 juin 1559, âgé de 47 ans. Moreri rapporte les épitaphes de ces deux frères, tirées de la bibliothèque de Manget.

L—y.

FOSCOLO (Ugo), célèbre poète italien, appartenait par sa naissance à une de ces vieilles familles vénitiennes qui font remonter leur illustration aux premiers réfugiés de Rialto. En effet l'histoire nomme parmi ceux-ci un Fuscus, Fusco ou Fosco, dont la descendance, se partageant en trois branches, aurait fourni les Foscolo, les Foscari et les Foscariini. Le père d'Ugo Foscolo était provéditeur à Zante. Lui-même vit le jour à bord d'un vais-

seau vénitien, non loin de cette île (1). C'est donc à tort que quelques amateurs du paradoxe ont voulu le faire passer pour Grec. Il règne plus d'incertitude sur la véritable date de sa naissance, qu'il a lui-même fixée de manières très-diverses en 1772, 1775 et 1776; sur la fin de sa vie pourtant il semble s'être déterminé pour cette dernière, mais nous pencherions plutôt pour celle qui le vieillit davantage. Envoyé de bonne heure sur le continent, il termina ses études à l'université de Padoue, sous les Sibillato, les Stratico, les Cesarotti, et il puisa dans leurs leçons un enthousiasme presque fanatique pour la littérature classique, ou plutôt pour toutes les formes, pour toutes les doctrines de l'antiquité classique. Esprit ardent et sans expérience du monde moderne, trop rapide d'ailleurs pour s'astreindre à l'investigation des éléments si compliqués que présente l'organisation intime de toute société, trop exalté pour être impartial, ayant besoin d'adorer et de haïr, il se mit, n'ayant encore que seize ans, à souhaiter, à croire possible la résurrection de Sparte et de Rome, à ne voir que tyrannie et sottise dans les institutions contemporaines. Ces sentiments, qu'il ne se donnait pas assez la peine de cacher, faillirent lui être funestes; il fut traduit devant la terrible inquisition d'État. On assure que sa mère, bien qu'imbue au plus haut degré de toute la morgue aristocratique, lui cria comme une noble Grecque qu'elle était : « Meurs, « mon fils, et ne te déshonore pas en trahissant « tes amis ! » Heureusement il ne s'agissait pas tout à fait de mourir : le lion de St-Marc avait perdu ses griffes, et Foscolo en fut quitte pour l'entendre rugir d'un peu près. Toutefois aux admonestations sévères fut jointe l'obligation de quitter les États vénitiens. Il ne se le fit pas dire deux fois et se rendit en Toscane. La vue d'Alfieri, alors à Florence, acheva de déterminer son caractère poétique, et c'est alors qu'il contracta ces formes concises, sévères et presque acerbes, lesquelles semblent à tout instant jaillir un coup de boutoir. Son coup d'essai fut une tragédie, *Thyeste*, qui n'est, comme invention, ni meilleure ni plus mauvaise que tant d'autres rapsodies sur cette effroyable famille des Atrides, mais dans laquelle l'auteur avait outré le classicisme strict et la simplicité d'Alfieri. Souvent, au reste, le style étincelait de beautés poétiques, et la versification abrupte, altière, décelait une main de maître. Alfieri eut la modestie ou la perfidie de proclamer que l'auteur de *Thyeste* serait un jour plus grand poète que lui. Les Vénitiens, en dépit de leur antipathie pour la manière du régénérateur de la scène italique, applaudirent avec transport à l'œuvre de leur jeune compatriote, qui, comme pour braver leur goût,

(1) C'est à cette circonstance qu'il fait allusion lorsqu'il dit :

..... L'isole

Che col selvoso dorso,  
Rompono agli Euri e al grand' Ionio il corso  
Ebbi in quel mar la culla, etc.

56

(1) Le Dictionnaire universel de Chaudon et Delandine lui attribue, à l'article Fosco, l'ouvrage de J. Lucius, *Inscriptiones Dalmaticæ*, dont par une autre inadvertance il fait un livre italien, en le nommant *Inscriptiones Dalmaticæ*. A l'article Fuscus, il le fait auteur d'un *Traité des îles*, dont on n'avait jamais entendu parler.

avait fait représenter sa pièce à Venise, sur le théâtre de St-Ange, le jour même où Pepoli et Pindemonte donnaient à deux autres théâtres chacun une tragédie nouvelle. Un plein succès récompensa sa témérité, et le 4 janvier 1797 ceux qui naguère reprochaient les innovations d'Alfieri exagérèrent le talent de son heureux imitateur. La jeunesse de Foscolo, sa qualité de Vénitien, font concevoir et excusent cet engouement. Mais l'impartiale critique ne peut méconnaître les défauts dont *Thyeste* abonde et qui sont les défauts habituels de l'école d'Alfieri, la déclamation, la sécheresse, l'excessive tension du style, le défaut d'intérêt. L'Italie septentrionale était alors au pouvoir des Français; les idées démocratiques de Foscolo, loin de l'exposer à l'exil et à la persécution, pouvaient ouvrir pour lui la route lucrative des emplois et des honneurs. Des amis le firent nommer secrétaire de légation près de Battaglia, un des députés que Venise envoyait à Bonaparte pour lui demander le maintien de l'indépendance vénitienne. Vrai fils de Venise, Foscolo souhaitait de toutes ses forces le succès de la mission dans laquelle il jouait un humble rôle. On peut deviner à quel point la fausseté, l'astuce profonde employées par le général français pour livrer Venise aux Autrichiens ulcérèrent son cœur; et avant même que la remise définitive fût consommée, il se sépara du gouvernement provisoire que Baraguay d'Hilliers avait bâclé dans la ville des doges. Au commencement de 1798 il était à Milan, alors chef-lieu de la république cisalpine. C'est là qu'il connut Monti, Parini, pour lequel il eut toujours une de ces vives amitiés que fait naître souvent la complète différence des caractères. C'est là que, plein de cette indignation douloureuse que sentent des âmes comme la sienne lorsque pour la première fois elles voient se déployer un machiavélisme sans pudeur comme sans pitié et s'envoler des illusions caressées avec amour, il composa les fameuses *Lettres de Jacopo Ortis*, écrites d'abord, au moins en partie, à un ami, Niccolini, mais qu'il retoucha presque immédiatement en les développant, et qu'il crut rendre plus attrayantes en leur donnant pour cadre un roman. Mais ce monument d'un patriotisme fougueux et mal éclairé sur les besoins de la société moderne, ces regrets donnés à la perte de l'indépendance, cette évocation des grandes ombres de ceux qui jadis régèrent le monde connu, n'étaient vraiment que des hors-d'œuvre, et l'Élégie accusatrice n'avait que faire de cet auxiliaire banal pour arriver à son adresse. Toute l'Italie lut cette éloquente protestation de Foscolo, sans toutefois la comprendre comme elle le fut après dix ou quinze ans d'occupation française. Bien que profondément blessé de voir Venise aux mains autrichiennes, le poète lui-même voyait encore dans les Français les missionnaires armés des idées libérales, et il prit du service dans la première légion italienne, qui, comme les autres, était et ne pouvait se dispenser

d'être à la remorque des armées françaises. C'est ainsi qu'il se trouva dans Gènes lors du célèbre siège soutenu par Masséna. Il cultivait la poésie au milieu du fracas des armes, témoin les deux magnifiques odes à Louise Pallavicini, qui l'une et l'autre sont de cette époque. Il avait alors le grade de capitaine. Le général Pino se l'attacha en qualité d'aide de camp. La paix ayant suivi de près la campagne de Marengo, ce service n'était pas fort pénible. Foscolo put paraître en 1801 au congrès de Lyon comme député du collège de *Dotti*, et il prononça en cette occasion un discours éminemment remarquable non-seulement par l'éclat et la force du style, mais par la sagesse des idées et par les vues pratiques dont il abondait. A cela près qu'il y faisait parler Phocion devant le peuple d'Athènes, ce qui n'était pas neuf, il faut avouer qu'il mettait dans la bouche de ce vertueux citoyen un énergique tableau des derniers événements, des espérances conçues, des causes qui en avaient ajourné la réalisation, et il terminait en proposant le remède. Mais le républicanisme, base essentielle du système de Foscolo, ne cadrerait en aucune façon avec les plans du premier consul, qui, tout en feignant d'applaudir, n'adopta aucune des vues du poète démocrate. Ne pouvant de près ni de loin attaquer le tout-puissant arbitre des destins de la France et de l'Italie, Foscolo exhala sa bile contre tous ceux qu'il savait être les adhérents d'un ordre de choses qui visait à la monarchie; il n'épargnait pas même ceux qui, se tenant à distance, laissaient marcher les événements, ne s'enthousiasmaient de rien et s'accommodaient de tout. Essentiellement âpre et irascible par nature, devenu hargneux par les contrariétés et le désappointement, il se mit à décocher le sarcasme contre tout ce qui blessait sa susceptibilité. Les Pepoli, les Mazza, demeurèrent écloppés leur vie durant, des blessures qu'il leur fit; Monti, que d'abord il avait prôné et qu'il avait déterminé à traduire l'Illiade, n'échappa point; il ne cachait pas son mépris pour Cesarotti. Alors on put juger de son avenir. Impatient de toute espèce de supériorité, ne se décidant jamais à plier, à se taire, habile à se créer des ennemis, brouillé avec les puissances politiques comme avec les puissances littéraires, il devait toujours se faire évincer ou rester en route. C'est ce qui ne manqua point. Aussi ne saurait-on le comparer mieux qu'à P.-Louis Courier. Même culte du classique, même amour de la liberté, même indignation contre les déceptions, les faiblesses et les vues intéressées, même brusquerie de formes. Cette malheureuse propension se révèle dans le gros volume qu'il fit paraître en 1803 sur la *Chevelure de Bérénice* et qui se compose de quelques vers italiens, traduction du morceau de Callimaque qui porte ce titre, et de commentaires sans fin sur ce morceau. L'intention trop visible de Foscolo est triple: d'une part, il veut ridiculiser les commentateurs, prétention singulièrement surannée; d'une autre, il veut prouver que c'est chose facile que

d'exceller en philologie et qu'il ne tient qu'à lui d'égaliser les Ernesti, les Scaliger, les Heyne; enfin surtout, il veut avoir occasion de se moquer de ses rivaux ou des objets de son aversion. Il est inutile de dire que presque toutes ses citations sont fausses et qu'on sent trop que les conjectures, les paradoxes qu'il hasarde à tout propos, sont de la caricature. Cependant certaines personnes se laissèrent prendre au piège, et nous lisons dans une bonne notice sur Foscolo, qu'il se montra érudit aussi profond que poète brillant dans sa *Chioma di Berenice*. Pour l'honneur du biographe, nous pensons qu'il n'avait pas lu la *Chioma*; nul juge compétent ne saurait s'y méprendre. En 1805 il vint à Calais avec sa légion pour s'embarquer sur la flottille qui devait faire une descente en Angleterre. Quelque temps après il cessa de faire partie de l'armée active, mais il garda toujours son rang de capitaine. La littérature anglaise était alors l'objet favori de ses études. Plein d'admiration pour Young comme naguère il l'avait été pour Goethe, il voulut imiter le poète anglais, mais en rapportant ses tableaux à l'Italie : de là le sublime morceau des Tombeaux (*i Sepolcri*), dans lequel les idées les plus grandioses, les images les plus vives, les sentiments les plus nobles et les plus pathétiques se déploient en riches périodes, en vers larges et sonores, qu'on croit voir marcher, bondir, prendre les attitudes les plus variées et les plus inattendues. Pindemonte avait traité le même sujet, et les Nuits du comte Verri ne sont pas sans quelque rapport avec le travail des deux poètes; mais sans contredit, pour la puissance et la conviction de l'accent, pour la solennité en même temps passionnée et calme qui règne dans les tableaux, dans le style, c'est à Foscolo qu'est due la palme. Il était là dans son élément; mécontent de tous les êtres vivants, c'est aux morts qu'il adressait ses hommages. Dans ces monuments funéraires dorment les illustrations de sa chère Italie : « Heureuse Florence, dans ton église de « Stc-Croix reposent Michel-Ange, Machiavel, « Léonard Bruni, Nardini, Fantini, les deux Galilée, Filicaja qui, lui aussi, aimait la liberté et rêva « l'Italie libre ! » L'année suivante (1808) Foscolo commença une édition des *Oeuvres complètes* du célèbre général Montecuculli, le rival de Turenne, et il la dédia au général Caffarelli, alors ministre de la guerre du royaume d'Italie, dont il était devenu l'aide de camp. On a répété que cette édition était la meilleure qui eût encore été donnée; ce qu'il y a de certain, c'est que des critiques distingués ont reproché à Foscolo d'avoir, dans ses notes et additions, trop lestement prêté à l'habile général des Impériaux ses propres vues, de s'être livré à trop de digressions sur l'art de la guerre tant à Rome qu'en Grèce, d'avoir blâmé trop cavalièrement son prédécesseur Turpin de Crissé, etc., et que l'édition Grassi, publiée depuis à Turin (1821), lui est fort supérieure. Il y a plus, Foscolo n'acheva pas son entreprise, et le premier volume

attend encore le second. Ce qui est certain aussi, c'est que l'opération et la dédicace furent très-goutées dans les bureaux de la guerre, et que pour peu qu'il eût été sage il se rouvrirait les portes fermées et se réconciliait avec le pouvoir, qui ne lui demandait que de n'être pas hostile. Aussi quand Monti, nommé historiographe du royaume d'Italie, laissa vacante la chaire de littérature à l'université de Pavie, c'est Foscolo qui eut la place. Mais à peine en possession, soit qu'il ne pût se contenir, soit qu'il s'imaginât être inamovible, il recommença ses incartades et débuta par un discours *Sur l'origine et l'office de la littérature*, vrai pendant du *Del principe e delle lettere* d'Alfieri, et continua sur le même ton quelques semaines. Mais tout à coup un décret de Napoléon coupa court à ces prédications anti-monarchiques et anti-françaises en supprimant la chaire de littérature dans les trois universités de Padoue, de Pavie et de Bologne. A partir de ce temps le régime napoléonien le traita en irréconciliable ennemi; les rédacteurs du *Polygraphe*, les Monti, les Lamberti, les Lampredi, tombèrent tour à tour ou tous ensemble sur ses écrits et sur sa personne; l'orage éclata surtout à propos de sa tragédie d'*Ajax*, représentée sur le théâtre de Milan le 9 décembre 1811. Les critiques ne se bornèrent pas à décider que la pièce était ennuyeuse, les caractères exagérés, les scènes mal agencées, les situations vieillies, le style contraint : ils eussent été dans le vrai; ils ne se bornèrent pas à dire par la bouche de Monti :

Ne dites pas que lorsqu'en scène il glisse  
Ce fou d'Ajace et ce fourbe d'Ulysse,  
Et les grands airs du fier Agamemnon,  
Le Foscolo se met en quatre. — Non !  
En trois, d'accord ! Fou, faux, fier à l'extrême,  
Il a trois fois posé devant lui-même . . . (1)

(Le public eût ri volontiers de l'épigramme, qui sous quelques rapports ne manque pas de justesse) : ils le dénouèrent en quelque sorte au pouvoir, en imaginant ou du moins en révélant des allusions d'un bout à l'autre de la pièce : Ajax était Moreau, Calchas était le pape, Ulysse était Sa Majesté Impériale et Royale Napoléon. Ils firent si bien que le gouvernement d'Eugène prit l'affaire au sérieux et qu'il fut un instant question de le renfermer dans une prison d'État ou de l'exiler. Le général Pino lui sauva le désagrément d'une condamnation en le chargeant d'une mission militaire, d'où, comme par hasard, il se rendit en Etrurie. Son séjour à Florence fut marqué par la traduction du *Voyage sentimental* de Sterne (1815), traduction qui, quoique jugée par les Anglais bien inférieure à l'original, en reproduit pourtant avec beaucoup de fidélité les grâces naïves et l'inattendu. Le renversement de Napoléon lui permit de revenir à Milan, où le gouver-

(1) Voici l'épigramme de Monti en italien :

Per porro in scena il furibondo Ajace,  
Il fiero Atride e l'Itaco fallace,  
Gran fatica Ugo Foscolo non fè :  
Copiò se stesso et se divise in tre.

nement provisoire lui conféra le rang de major (1814). Il conçut alors l'espoir chimérique de voir l'Italie indépendante; et il tenta sérieusement d'obtenir une grande faveur par le crédit de quelques Anglais puissants. Bientôt désabusé sur le compte des vainqueurs de Bonaparte, comme sur Bonaparte lui-même, Foscolo vit que l'Italie, pour conquérir l'indépendance et l'unité, devait compter sur elle-même et non sur des assistances étrangères. Lors donc que le retour de Bonaparte aux Tuileries en 1815 eut remis en question les arrangements faits au traité de Paris et ceux qu'on faisait encore au congrès de Vienne, il fut un des hommes qui prirent les armes pour l'expulsion des Autrichiens. Aide de camp du général Pino, il fut chargé d'organiser la garde nationale de Milan. Très-gravement compromis par ses actes, et voyant déjà ses amis Rasori, Cavedoni, Moretti, de Mneester, mis en jugement et condamnés par un gouvernement que personne n'accuse de faiblesse pour ses ennemis, Foscolo se mit à l'abri en Suisse, et de là, jugeant qu'il était encore trop près de l'Autriche et de l'Italie, il fit un voyage en Russie, puis en Angleterre, où définitivement il se fixa. La haute réputation dont il jouissait, l'indépendance et la noblesse de sa conduite, la constance de ses opinions, lui assurèrent un accueil bienveillant chez tous les hommes de lettres et dans plusieurs sociétés d'élite; et sa connaissance parfaite de l'anglais (1), la sécurité avec laquelle peuvent s'exprimer toutes les opinions en ce pays de franchise et de liberté, contribuaient à lui en rendre le séjour fort agréable. Il commença par prendre part à une querelle assez oiseuse sur le digamma éolique; puis il se fit construire aux environs de Regent's Park, à Londres, un cottage auquel il donna la grotesque dénomination de Cottage-Digamma. Il fit ensuite imprimer la tragédie de *Richarde* (Ricciarda), qu'il avait écrite pendant son dernier séjour à Florence. Le sujet est emprunté à l'histoire lombarde, et cette fois enfin nous voyons le grand ami des classiques abandonner la mythologie grecque: indubitablement c'était un indice de progrès; cependant sa manière resta la même. Quelques scènes ne manquent pas de chaleur, et le style est plein d'éclat, de hardiesse et de force, mais la conduite et l'ensemble sont defectueux. La *Quarterly Review*, en analysant l'ouvrage dans son quarante-huitième numéro, apprécia les beautés et les fautes qui rendaient cette production remarquable à plus d'un titre. Foscolo ne profita qu'à moitié des conseils que lui insinuaient la critique: il ne modifia point son système dramatique, car il ne composa plus rien pour la scène; mais on peut présumer qu'il s'aperçut qu'il avait fait fausse route. En ce

(1) Il possédait assez cet idiome si peu analogue à l'italien pour y composer de fort jolis vers. Comme échantillon de son talent en versification anglaise, nous indiquerons la dédicace qui précède ses *Essais sur Pétrarque*, et qui, placée en tête d'une édition destinée à être donnée, n'est connue que de peu de lecteurs.

cas, pourquoi ne pas l'avouer? C'est que l'on ne proclame pas tout ce qu'on reconnaît être la vérité, et qu'il est dur, pour un poète qui a primé et presque fait école, de convenir qu'il s'est trompé. Pourquoi, encore jeune et dans toute la force du talent, ne pas prendre sa revanche par des pièces composées dans un autre système et briller à la suite de Schiller, comme à celle d'Alfieri? C'est qu'au fond de toute cette inconstance extérieure que décèlent les aventures de Foscolo, il y a en lui quelque chose d'indomptable et qui ne plie pas; c'est qu'il ne suffit pas pour réaliser un type d'en apercevoir la vérité, il faut se prendre de passion pour lui, s'identifier à lui, et c'est ce qu'on ne fait plus à quarante ans; c'est enfin que jeune on est sans peine fasciné par une beauté d'art et qu'on ne voit pas tous les désavantages qui la balancent, tandis que plus âgé on saisit les deux côtés, on compare, et le sentiment des imperfections empêche d'être tout de feu pour l'avantage qui l'accompagne. En condensant au système romantique, Foscolo n'eût pu se contenter d'un romantisme vulgaire et tout de formes. D'ailleurs changer toutes ses tendances, et de ses habitudes alfieriennes sous l'influence desquelles il suivait une imperturbable ligne droite et coulait des tragédies comme du fer en barres, en venir à un système curviligne, qui tient compte de toutes les disparités, qui suit toutes les ondulations, qui s'applique à reproduire toutes les nuances, c'eût été un supplice pour Foscolo, et son génie l'aurait quitté en route. Mieux valait encore le prendre tel qu'il était. D'autre part, les circonstances ne lui laissaient pas toujours toute liberté pour ses travaux. Sans être riche, il aimait l'aisance, le luxe, et il fallait qu'il appelât sa plume à l'aide pour défrayer de coûteuses fantaisies. Elle ne suffisait pas toujours à la peine, bien qu'il écrivît beaucoup; et plus d'une fois il réunit dans les mêmes anathèmes les critiques du *Polygraphe*, auxquelles jamais il ne pardonna, et ses créanciers. On a dit qu'en ce temps-là sa détresse fut quelquefois si grande, qu'il n'avait pas deux chemises à son usage. Le fiel alors coulait de sa bouche, et il enveloppait l'univers dans ses mécontentements: « Il n'existe point d'amis! » disait-il amèrement en attachant sur ses amis des regards profonds et qui blessaient; comme s'il eût pu s'en prendre à d'autres qu'à lui-même de sa position précaire et trop humble à son gré! comme si les déceptions, les inimitiés, n'eussent existé que pour lui! comme si les gouvernements qu'il attaquait, la plume ou l'épée à la main, eussent dû le pensionner! C'est dans ces tribulations que Foscolo passa les dernières années de sa vie, ballotté ainsi que Jean-Jacques entre de modestes espérances et le chagrin de ne pas les voir se réaliser, aux prises tantôt avec les choses, tantôt avec les hommes, souffrant par sa faute et toujours rejetant sa faute sur d'autres, s'indignant des patronages comme d'une humiliation, et révolté de ne

point avoir de patrons, heureux pourtant au milieu de ces secousses de voir son nom en vénération à l'Italie et à l'Europe, car les Italiens le classaient plus haut depuis qu'ils ne le possédaient plus, et l'Europe, partagée en deux camps, ne pouvait ignorer le nom d'un de ceux qui avaient donné le plus de retentissement au mot de *liberté*. Foscolo mourut le 10 septembre 1827, dans une maison aux environs de Londres, où il s'était retiré pour améliorer sa santé. — Doué de toutes les qualités qui font le grand poète lyrique, il y joignait aussi quelques-unes de celles qui font le grand historien, l'habile orateur : son élocution était brillante, facile, abondante, claire. On trouve chez lui beaucoup d'images, de traits heureux et piquants, de la hardiesse et de la correction, et cette espèce de langage plastique qui semble donner une pose, une attitude à chaque phrase, enfin un savoir remarquable, aidé par une prodigieuse mémoire. Personne n'était en état de citer plus que lui, et il ne s'en faisait pas faute dans la conversation. Comme chef d'école, si tant est qu'on puisse lui décerner ce nom, car il n'est pas véritablement original et il n'a été que le principal imitateur d'Alfieri, il appartient à la littérature de transition. Sentant le besoin de réforme, ou plutôt la légitimité de la réforme commencée par l'illustre Piémontais, il l'adopta et fut pour beaucoup dans le triomphe de ce système. Mais il ne vit pas que, si les formes ressuscitées ou créées par la tragédie alférienne l'emportaient sur la déplorable mollesse et la nullité naguère en vogue, la ténacité avec laquelle on s'attachait à ces formes circonscrivait l'art dans une sphère étroite où bientôt il ne pourrait plus se mouvoir que mécaniquement, et qui, dès que l'inspiration viendrait à manquer, serait aussi stérile que l'école de Métastase. Toutefois l'instinct de quelque chose de mieux le portait vers autre chose : c'est ainsi qu'il se passionna pour Goëthe, dont ses Lettres de Jacopo Ortis trahissent partout l'imitation ; c'est ainsi que, surtout depuis son séjour en Angleterre, Shakspeare obtint sa sincère admiration. Ossian et Young, qu'il avait goûtés aussi, se rangent dans une autre catégorie et s'assortissent mieux à ses anciennes prédilections qu'à ses études subséquentes. Bien que travaillé dans des temps modernes, Ossian est brut et voisin de la nature sauvage ; Young, quoique rempli de beautés et empreint d'une mélancolie chrétienne, a beaucoup de la nudité antique et du manque de nuances qui caractérise la poésie primitive. Il en est tout autrement de Shakspeare et de Goëthe. A présent, comment Foscolo a-t-il pu fondre des manières aussi diverses ? Il ne les a point fondues, il les a juxtaposées, voilà tout, et juxtaposées sans bien faire la soudure. Aussi y a-t-il quelque chose d'inharmonieux au fond de presque tous ses ouvrages : il y a incompatibilité d'humeur entre les éléments qu'il a voulu marier. Sous quelque riche vêtement qu'à l'aide du style il

dissimule le vice de ses productions hybrides, on sent que la vie n'est pas là. Ajoutons, pour être juste, que ce vice capital ne se trouve presque plus dans les derniers travaux de Foscolo, à qui, soit l'âge et l'expérience, soit la vue de l'Angleterre, avait enfin donné des idées plus complètes et plus saines. Voici la liste de ses ouvrages : 1° les trois *Tragédies* plus haut nommées : *Ajax*, la seconde, n'a point été imprimée ; 2° *Lettres de Jacopo Ortis*, Milan, 1795 ; trad. en français par M. de Senonnes, Paris, 1814, 2 vol. in-12 ; puis par M. Aug. Trognon, *ibid.*, 1818, 1 vol. in-8°, et Lyon, 1825, in-12 ; et par M. Gosselet, Paris, 1829, 2 vol. in-52 (1) ; 3° *la Chevelure de Bérénice* (aussi en italien), Milan, 1805 ; 4° *les Tombeaux*, Brescia et Milan, 1807, in-8° ; 5° *Poésies et vers*, Milan, 1812, in-16 ; 2° édit., 1822. Il s'y trouve quelques poésies érotiques, avec les deux odes à Louise Pallavicini. Autour des pièces de ce recueil peuvent se grouper diverses poésies fugitives, notamment *Alcée* et *l'Hymne aux Grâces*, adressé à Canova (Milan, 1818) ; 6° *Didymi clerici, propheta minimi Hypercalypseos liber singularis*, en latin, satire violente contre les littérateurs italiens, thuriféraires de la domination française ; 7° *Essais sur Pétrarque*, Londres, 1821. Cet ouvrage le plaça au premier rang parmi les critiques de sa patrie : l'auteur de l'ode à *Rienzi*, non moins que le chantre de Laure, devait inspirer la plus vive admiration à celui qui s'était peint sous les traits de Jacopo Ortis ; 8° *Introduction aux Nouvelles de Boccace* (à la tête de l'édition du Décaméron donnée à Londres en 1825 par Pickering) : c'est une excellente histoire de l'œuvre qu'elle précède ; 9° *Discours sur le texte du Dante*, Londres, 1826. A ce morceau également remarquable comme philologie et comme ouvrage littéraire devaient faire suite des observations (*illustrazioni*) sur la Divine Comédie : il paraît qu'il les avança beaucoup, ou même qu'il y mit la dernière main ; elles n'ont pourtant pas été imprimées. 10° Beaucoup d'articles dans les recueils périodiques, entre autres ceux qui suivent et qu'on peut regarder comme des morceaux de critique et d'histoire de la première force : 1° et 2° *Articles sur le Dante* (dans la *Revue d'Édimbourg*, vol. 29 et 50) ; 3° *sur la Poésie narrative italienne* (dans la *Quarterly Review*, vol. 21) ; 4° *sur la Traduction de la Jérusalem délivrée*, par Wiffen (*Westminster Review*, n° 12) ; 5° *sur les Mémoires historiques de Casanova* (*Westminster Review*, n° 14) ; 6° *Histoire démocratique de la république de Venise* (*Edinburgh Review*) ; 7° *sur la Tragédie italienne* (*Foreign Quarterly Review*). A ces ouvrages originaux doivent être

(1) Les *Lettres de Jacopo Ortis* ont été encore traduites et publiées par M. Alexandre Dumas, Paris, 1839, in-8°, sous le titre : *Jacques Ortis*. La traduction ne paraît être autre chose qu'un remaniement de celle de M. Gosselet ; elle a été réimprimée toutefois en 1842, Paris, in-12, précédée d'un essai sur la vie et les écrits d'Ugo Foscolo par M. Eugène de Montlaur, et suivie d'une traduction inédite des œuvres choisies de Foscolo par M. Delatre. E. D.—s.

jointes la traduction en italien du Voyage sentimental (sous le pseudonyme de *Didimo Chinesico*), Florence, 1815, et l'édition inachevée des *Oeuvres de Montecuculi*, Milan, 1807 et 1808, in-fol. En 1856, on a publié à Turin des *Lettres inédites de Foscolo à Joseph Grassi*, 1 vol. in-12. P—or.

FOSSATI (JEAN-FRANÇOIS), religieux bénédictin de la congrégation du Mont-Olivet, né à Milan vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, se fit un nom par son talent pour la chaire et fut enfin tiré de son cloître pour être placé sur le siège épiscopal de Tortone. Il administra son diocèse avec sagesse et mourut en 1635. Le P. Fossati était membre de l'Académie des *Animosi*, sous le nom de l'*Assicurato*. On connaît de ce prélat: 1<sup>o</sup> *Orazione funebre nella morte del ser. Cosimo II Medici, gran duca di Toscana*, Sienne, 1620, in-4<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Discorso nella morte della signora D. Francesca da Cordova, moglie del duca di Feria*, Milan, 1623, in-4<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Memorie istoriche delle guerre d'Italia del secolo presente dall' anno 1600, Milan, 1640, in-4<sup>o</sup>; Bologne, 1641 et 1643, in-4<sup>o</sup>*: cette histoire est peu estimée. W—s.

FOSSATI (GEORGE), architecte, graveur et imprimeur, né à Morco, près de Lugano, au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, s'est acquis une réputation très-étendue par le grand nombre de beaux ouvrages sortis de son burin. A une connaissance profonde des arts du dessin il joignait du goût pour les lettres et possédait les langues anciennes et modernes. On a de Fossati: 1<sup>o</sup> *Raccolta di varie favole delineate ed incise in rame*, Venise, 1744, 6 vol. grand in-4<sup>o</sup>. Le texte est italien et français. Les gravures placées en tête de chaque fable forment le principal mérite de ce recueil, très-recherché des curieux. 2<sup>o</sup> *Storia dell' architettura nella quale, oltre le vite degli architetti, si esamina le vicende, i progressi, la decadenza, il risorgimento e la perfezione dell' arte*, Venise, 1747, in-8<sup>o</sup>, fig. C'est une traduction des Vies des architectes par Félibien. Il la redonna quelques années après sous ce titre: *Vita degli architetti del signor Felibien, tradotta dal francese*, Venise, dalle stampe di G. Fossati, 1755, in-8<sup>o</sup>, ornée de 41 planches. On y trouve aussi la *Maison de Plin* et la Dissertation sur l'architecture antique et gothique (roy. J.-E. FÉLIBIEN). 3<sup>o</sup> Une traduction italienne de *Mirza-Nadir, ou Mémoires du marquis de Sandé, gouverneur de Candahar*, Venise, 1755, in-12. On doit à Fossati, comme graveur, un recueil des édifices de Palladio, les plans de Venise, Bergame, Genève, et une carte du lac de Lugano. — FOSSATI (DAVID-ANTOINE), frère du précédent, né à Morco en 1708, a laissé des peintures à fresque très-estimées des connaisseurs. W—s.

FOSSÉ. Voyez HAYS et LAFOSSE.

FOSSÉ (PIERRE-THOMAS DU), connu par sa piété et par ses écrits, né à Rouen en 1654, fut pour père *Gentien Thomas*, maître des comptes en la chambre de Normandie. Sa famille, l'une des plus considérables de Rouen, était originaire de Blois. Son grand-père avait servi utilement Henri III et

Henri IV pendant nos troubles civils, et avait fait rentrer plusieurs villes sous l'obéissance de ces princes. Pierre fut dès son enfance destiné par ses pieux parents à l'état ecclésiastique. Il n'avait que sept ans lorsqu'ils lui firent donner la tonsure, qu'il reçut en même temps que le sacrement de confirmation. Il ne prit jamais les ordres et ne portait pas même l'habit de clerc; mais il vécut dans le célibat, quoique devenu fort jeune l'aîné de sa famille. Il n'avait que neuf ans lorsqu'en 1645 il fut amené à Port-Royal des Champs, avec deux frères plus âgés que lui, pour y recevoir une éducation chrétienne et y être instruit dans les lettres. Pierre du Fossé ne quitta point les écoles de Port-Royal tant qu'elles subsistèrent, et il suivit ceux qui les tenaient dans les différents lieux où les circonstances du temps les obligeaient de transférer leur école. Il demeura toute sa vie attaché à ces célèbres et pieux solitaires et à la doctrine qu'ils professaient. Obligé de quitter Port-Royal, il vint à Paris à l'âge de vingt et un ans et logea avec le Nain de Tillemont, un peu plus jeune que lui, qui déjà s'occupait d'histoire ecclésiastique et ramassait des matériaux pour les travaux qui l'ont illustré. Il s'établit entre eux une amitié étroite qui dura toute leur vie. Ils avaient avec eux un M. Dussac qui savait l'hébreu. Du Fossé profita de l'occasion qui se présentait pour apprendre cette langue et parvint en peu de temps à s'y rendre assez habile pour entendre l'original de l'Ancien Testament et même pour commenter quelques psaumes. Tillemont et du Fossé revoyaient la traduction de St-Jean Climaque, d'Arnauld d'Andilly, avec Ant. Lemaître: celui-ci, ayant su que la bibliothèque du chancelier Seguier contenait plusieurs manuscrits de ce père et les commentaires d'Élie de Crète qui pouvaient en éclaircir les endroits obscurs, chargea du Fossé de les examiner et d'en extraire ce qui pouvait être utile à leur travail. Quelques semaines lui suffirent pour remplir cette tâche. Du Fossé ne demeura guère qu'un an avec Tillemont. Antoine Lemaître ayant obtenu la permission de retourner à Port-Royal avec un ami, choisit du Fossé pour son compagnon. Ils y vécurent dans la plus profonde retraite, jusqu'à la mort du premier, arrivée en 1658. Lemaître de Sacy, frère d'Antoine, continua de diriger les études de du Fossé et lui proposa de travailler avec lui à la Vie de dom Barthélémi des Martyrs, de l'ordre de St-Dominique, archevêque de Braga. Les écrits de ce prélat étant en espagnol, du Fossé apprit cette langue et bientôt après la langue italienne. Les solitaires de Port-Royal étaient alors l'objet d'une vive persécution. Du Fossé partagea leur sort; il n'eut plus de demeure fixe. Arrêté le 15 mai 1666 à l'extrémité du faubourg St-Antoine, où il était caché avec Sacy et Fontaine, ils furent tous les trois conduits à la Bastille. Il en sortit au bout de six mois et reçut ordre de se retirer dans sa terre du Fossé, en Normandie. Il charma l'ennui de cet exil en continuant ses travaux, et les sanctifia par

son assiduité à la prière et par des œuvres de charité. Il prit la peine d'étudier un peu de médecine pour se rendre plus utile à ses vassaux, et il voulut bien devenir l'arbitre de leurs différends. Le maître de Sacy était sorti de la Bastille; ils firent ensemble un voyage à Angers pour y voir M. Henri Arnauld, qui en était évêque, et l'ancien curé de Saint-Merry, M. Hillerin, leur ami, qui s'y trouvait alors. Les ordres qui retenaient du Fossé en Normandie ayant été levés, il revint à Paris et s'y réunit de nouveau à Tillemont, qu'il quitta ensuite pour aller vivre avec madame du Fossé, sa mère. A la mort de cette dame, il comptait se retirer et se livrer entièrement à la solitude. Son frère et sa belle-sœur, nièce de M. de Sacy, lui firent tant d'instances, lui promettant toute liberté pour ses études et ses autres exercices, qu'il continua de demeurer avec eux. Il travaillait à la Vie des Saints sur des mémoires que Tillemont lui fournissait. M. de Sacy était mort en 1684. Leurs amis communs exigèrent de du Fossé qu'il discontinuât ce travail pour achever celui de Sacy sur la Bible, resté incomplet. Il fit de cette occupation celle du reste de sa vie, partageant son séjour entre Paris et sa terre du Fossé, où une disette et d'autres calamités lui fournirent de fréquentes occasions d'exercer ses soins charitables. Les dernières années de sa vie se passèrent dans les angoisses d'une maladie longue et cruelle, qu'il supporta avec une rare patience. Une attaque de paralysie qui se porta sur la gorge et sur la langue lui ôta l'usage de la parole. C'est dans cette situation pénible qu'il composa ses Mémoires, souvent interrompus par l'état de sa santé. Il mourut le 4 novembre 1698, quelques mois après les avoir terminés. Ses écrits sont pleins d'onction, sa critique est judicieuse, son style pur et noble. S'il tirait quelque profit de ses ouvrages, le produit en était entièrement employé en bonnes œuvres. Jamais personne n'a été plus détaché des choses du monde. M. de Pomponne, son ami et son allié, qui connaissait ses talents, voulut vainement l'employer dans ses ambassades. Une vie cachée et pieuse était l'élément de du Fossé; il n'en sortit point. Peu d'hommes ont tenu une conduite plus exemplaire et employé leur temps d'une manière plus chrétienne. La seule chose que la censure la plus sévère puisse lui reprocher, et que n'excuse pas l'exemple d'hommes célèbres et très-estimables d'ailleurs, est son opposition à des décisions auxquelles il devait se soumettre. Encore si ce tort pouvait être diminué par la bonne foi, ne peut-on, en lisant ses mémoires, douter de la sienne. On a de lui : 1° *Vie de dom Barthélemi des Martyrs, tirée de son histoire, écrite par cinq auteurs, dont le premier est Louis de Grenade*, Paris, 1665, in-8°; 1664, in-4°.

Non-seulement du Fossé avait recueilli les matériaux de cette Vie, donnée par M. de Sacy, et l'avait traduite de l'espagnol; il avait encore eu part à sa composition, en sorte qu'on peut la lui attribuer, à plus juste titre peut-être qu'à M. de Sacy.

2° *La Vie de St-Thomas, archevêque de Cantorbéry et martyr, tirée de quatre auteurs contemporains qui l'ont écrite, et des historiens d'Angleterre qui en ont parlé, des lettres du Saint, de celles du pape Alexandre III, et de plusieurs personnages du même temps, et des Annales du cardinal Baroniüs*, in-4° et in-12, Paris, 1674, sous le nom de Beaulieu. 3° *Histoire de Tertullien et d'Origène, qui contient d'excellentes apologies de la foi, contre les païens et les hérétiques, avec les principales circonstances de l'histoire ecclésiastique et profane de leur temps*, sous le nom du sieur de la Motte, Paris, 1675, in-8°, et Lyon, 1691, in-8°. 4° *Vie des Saints pour tous les jours du mois*, 1685 et 1687, 2 vol. in-4°. Du Fossé avait entrepris ce grand ouvrage; mais il le quitta pour continuer, après la mort de M. de Sacy, son travail sur la Bible. 5° *Mémoires de Louis de Pontis, officier des armées du roi, contenant plusieurs circonstances des règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, depuis l'an 1596 jusqu'en l'an 1652*, Paris, 1676, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est curieux et plein d'anecdotes recueillies de la bouche de ce pieux militaire, retiré à Port-Royal des Champs après cinquante ans de service. Peut-être est-il un peu diffus, et tous les faits, ceux surtout qui regardent le cardinal de Richelieu, dont de Pontis avait à se plaindre, ne méritent-ils pas un égal degré de confiance. 6° *Préface du poème contenant la tradition de l'Église sur l'eucharistie, par Louis Lemaitre de Sacy*, Paris, 1695, in-12. 7° Continuation de la grande Bible de Sacy, avec le sens spirituel et littéral. La partie de cet ouvrage qui appartient à du Fossé consiste dans le Deutéronome, Josué, les Juges, Ruth, les deux derniers Livres des Rois, les Paralipomènes, Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job, les Psaumes en trois volumes, Jérémie, Baruch, Ezéchiel, Daniel, les Machabées, les quatre Évangélistes et la moitié des Actes des apôtres, le tout in-8°, Paris, en différentes années. Du Fossé avait composé une préface qui contenait un éloge de M. de Sacy, laquelle fut mise à la tête des Nombres; elle ne se trouve que dans la 1<sup>re</sup> édition. 8° Les petites notes de la Bible de Sacy, jusqu'aux Paralipomènes. 9° *Mémoires de M. Pierre Thomas, écuyer, seigneur du Fossé, contenant l'histoire de sa vie et plusieurs particularités*, Utrecht, 1759, in-12. Il y rend un compte fidèle de ce qui est arrivé aux ecclésiastiques, aux solitaires, aux religieuses et aux amis de Port-Royal depuis 1645 jusqu'en 1698. L—Y.

FOSSÉ (CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS), lieutenant-colonel, naquit à Écouen le 25 août 1734. Engagé comme simple soldat dès l'âge de dix-sept ans, il fit toutes les campagnes de 1752 à 1780, se distingua particulièrement pendant la guerre de Sept Ans, et après avoir passé par les divers grades inférieurs, fut nommé lieutenant-colonel, puis appelé au commandement de la place d'Huningue. Il est mort à Paris le 19 juin 1812, âgé de 78 ans. Il a publié divers ouvrages sur l'art militaire et a laissé des manuscrits intéressants. Ses écrits imprimés sont : 1° *Idées d'un militaire pour*

la disposition des troupes confiées aux jeunes officiers pour la défense et l'attaque des postes, Paris, 1785, in-4<sup>o</sup>, fig., ouvrage estimé; 2<sup>o</sup> Précis sur la défense relative au service de campagne, à l'usage des officiers d'infanterie, Paris, 1802, in-12; 3<sup>o</sup> Cours pratique militaire, ou partie de la science de l'officier, in-8<sup>o</sup> avec planches; 4<sup>o</sup> Questions expliquées pour les jeunes officiers sur les fortifications de campagne et sur la fortification, l'attaque et la défense des places de guerre, in-18; 5<sup>o</sup> Éléments d'arithmétique et de géométrie, à l'usage du régiment d'infanterie du roi, in-8<sup>o</sup> avec planches; on lui attribue 6<sup>o</sup> Cheminée économique, à laquelle on a adapté la mécanique de Franklin, Paris, 1786, in-8<sup>o</sup>. Z.

FO SSEUSE (FRANÇOISE DE MONTMORENCI, dite la Belle). Son nom était Montmorenci-Fosseux, et si elle porte le nom de Fosseuse, c'est par l'usage qui à quelque temps subsistait à la cour et à la ville de donner aux noms des femmes une terminaison féminine. Fille de Pierre de Montmorenci, premier du nom, elle naquit vers l'année 1564 et fut placée comme fille d'honneur près de la reine Marguerite, femme de Henri IV, alors roi de Navarre. La belle Fosseuse était l'ornement de la petite cour de Nérac, composée de ce qu'il y avait de plus galant. Marguerite de Valois, très-indulgente pour les amours de son mari, vit d'abord sans peine l'attachement de Henri pour mademoiselle de Fosseux. Cette belle, naturellement coquette, inspira une vive passion au duc d'Alençon, beau-frère de Henri IV, et fut cause de la brouillerie du duc avec le roi de Navarre. La multiplicité d'intrigues qui occupaient cette petite cour fit naître la guerre connue sous le nom de *guerre des Amoureux*. Cette guerre fut terminée en 1580 par la conférence de Six en Périgord. Fosseuse étant devenue grosse, Henri ne négligeait rien pour cacher sa grossesse; il décida même la reine à aller prendre les eaux d'Aigues et à emmener sa maîtresse (qu'il appelait sa fille), avec peu de suite. Cependant le moment fatal arriva. Écoutons la reine Marguerite rapporter elle-même cet événement : « Le mal, dit-elle, prit à Fosseuse au « point du jour. Elle fit avertir mon mari : nous « étions couchés en une même chambre, en divers « lits, comme nous avions accoutumé. Il se trouva « fort en peine. Craignant d'un côté qu'elle fût « découverte, et de l'autre qu'elle fût mal secou- « rue, il ouvre mon rideau et me dit : *Ma mie, je « vous ai cédé une chose qu'il faut que je vous avoue ; « je vous prie de m'en excuser. Obligez-moi tant que « de vous lever à cette heure et d'aller secourir Fos- « seuse, qui est fort mal. Je m'assure que vous ne vou- « drez, la sentant en cet état, vous ressentir de ce « qui s'est passé. Vous savez combien je l'aime. Je « vous prie, obligez-moi en cela.* » La réponse fut aussi favorable que Henri pouvait l'espérer. La reine se leva et alla voir mademoiselle Fosseux, qui accoucha d'une fille morte. Un amour qui avait duré cinq à six mois n'ayant plus de charmes pour le cœur du roi, Fosseuse fut abandon-

née pour la comtesse de Guiche en 1582, et elle épousa dans la même année François de Broc, seigneur de St-Mars et de Broc, dont elle n'eut point d'enfants. La suite de sa vie ne présente rien de remarquable. B—v.

FOSTER (SAMUEL), mathématicien anglais, né dans les premières années du 17<sup>e</sup> siècle ou les dernières du 16<sup>e</sup>, fut élevé à l'université de Cambridge et s'appliqua de bonne heure à l'étude des mathématiques, où il obtint de son temps une réputation distinguée. Nommé en 1656 professeur d'astronomie au collège de Gresham, il quitta cette place, on ne sait pour quelle raison, dix mois après, et la reprit en 1641. Il fut l'un des membres de l'association d'où sortit ensuite la Société royale de Londres; mais il mourut en 1652, avant la formation de cette compagnie savante. On a de lui un bon traité de gnomonique, 1658, in-8<sup>o</sup>, et d'autres ouvrages publiés après sa mort sous les titres suivants : 1<sup>o</sup> *Posthuma Fosteri*, 1632, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> quatre *Traité de gnomonique* (1), 1654, in-4<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Le secteur perfectionné (the Sector altered)*, ibid., 1661, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Mélanges ou Veillées mathématiques* (tant en latin qu'en anglais), 1659, in-fol. On remarque dans ces *Mélanges* l'*Épître* d'Aristarque de Samos, *De magnitudine solis et lunæ*, et la traduction latine des *Lemma* d'Archimède, faite par Jean Greaves sur un manuscrit arabe, revue et corrigée par Foster (*roy. ARCHIMÈDE*). Il avait fait des observations d'éclipses et avait inventé et perfectionné plusieurs instruments d'astronomie et de mathématiques. — Deux autres savants du nom de FOSTER ont également écrit sur des objets de mathématiques. *Guillaume FOSTER* a publié en 1655, in-4<sup>o</sup>, la traduction anglaise de deux ouvrages composés en latin par Oughtred, géomètre fameux dans son temps et dont il avait été le disciple : l'un sur des *cercles de proportion*, espèce de cadran logarithmique; l'autre sur un *instrument horizontal* servant à résoudre tous les problèmes qui exigent ordinairement l'usage du globe, et à tracer des cadrans sur toutes sortes de plans. — *Marc FOSTER* publia en anglais en 1690 une *Trigonométrie arithmétique*, dans laquelle il donne le moyen de résoudre tous les triangles rectilignes par l'arithmétique simple et sans le secours des tables. X—s.

FOSTER (JACQUES), théologien anglais de la classe des *dissenters*, était fils d'un foulon; il naquit à Exeter en 1697 et reçut son instruction dans cette ville. Il fut admis à prêcher en 1718 et s'acquit de la célébrité; mais il excita contre lui la clameur populaire, en adoptant des sentiments particuliers dans une controverse très-animée sur la

(1) Dans ses divers ouvrages sur la gnomonique, commentés en Angleterre par beaucoup d'autres auteurs, Foster donne l'ingénieux procédé des *échelles gnomoniques*. Cette méthode, la plus expéditive et la plus exacte de toutes, est très-usitée en Angleterre; elle était presque inconnue en France avant la publication de l'*Encyclopédie*. Quelques auteurs attribuent l'invention de ces échelles à Edmond Gunter.



doctrine de la Trinité. Obligé de quitter son pays natal, il se retira à Melbourn, dans le comté de Somersset, dont le même motif l'éloigna aussi quelque temps après. Il dirigea ensuite deux congrégations religieuses à Colesford et à Wokey. Un *Essai sur les principes fondamentaux*, où il s'attachait à démontrer que la foi en la Trinité n'est pas une des bases du christianisme, essai qu'il fit imprimer en 1720 avec un sermon sur la résurrection de Jésus-Christ, alarma une partie de ses auditeurs et lui attira des dégoûts qui le forcèrent d'aller chercher un asile ailleurs : il trouva cet asile à Trowbridge, dans le comté de Wilt; mais n'y voyant point dans l'exercice de son état des moyens d'existence suffisants, il eut l'idée de le quitter et d'apprendre le métier d'un gantier, chez qui il s'était mis en pension. Au bout de quelque temps, celui-ci, regrettant de voir un mérite aussi distingué enseveli dans un magasin, lui procura la connaissance d'un riche particulier qui le garda deux ans auprès de lui en qualité de chapelain. Étant allé à Londres, il obtint la permission de prêcher devant une congrégation considérable. L'éloquence qu'il déploya dès la première fois qu'il parut dans la chaire, fit une impression très-profonde sur le célèbre médecin Méad, qu'une pluie d'orage avait porté à chercher un asile dans le temple. Ce médecin, que ses occupations et les distractions de la société avaient en quelque sorte enlevé à la religion, se sentit édifié. Ayant attendu la fin du sermon, il s'approcha de Foster, le remercia du bien qu'il avait fait à son âme et l'invita à le venir voir. Ils devinrent amis intimes, et Méad comptait cette circonstance comme une des plus heureuses de sa vie. Cette liaison fut très-utile à Foster, qui en 1724 devint pasteur de la congrégation de Barbican à Londres, où il continua d'officier pendant vingt années. Sa *Défense de l'utilité, de la vérité et de l'excellence de la révélation chrétienne*, qu'il publia en 1751 contre l'ouvrage de Tindal : *Le Christianisme aussi ancien que la création*, et qui est écrite à la fois avec force et modération, eut beaucoup de succès; Tindal lui-même déclara que Foster était de tous ses antagonistes le seul dont il redoutait la dialectique, mais qu'il le respectait et l'aimait comme un homme sincère et de bonne foi. Foster eut ensuite à soutenir une autre controverse avec le docteur Henri Stebbing, qui y répandit un peu de cette virulence et de cette dureté d'expression que lui avaient fait contracter ses démêlés avec Warburton. En 1744, Foster fut nommé pasteur de l'église indépendante de Pinner's Hall. A la suite d'une vive controverse qui s'était élevée au sujet du baptême, Foster, demeuré convaincu de la nécessité de l'immersion, se fit baptiser de nouveau à l'âge de plus de quarante ans. La réputation dont il jouissait comme prédicateur se soutint jusqu'à la fin. Il commença dès 1728 à prononcer, dans le quartier appelé Old-Jewry, chaque semaine, des leçons du soir,

qui eurent pendant vingt ans une vogue extraordinaire. La chaleur de son âme était secondée par une élocution douce à la fois et énergique, et par un geste animé. Son indifférence pour l'argent l'avait empêché de songer à se ménager quelques ressources pour la vieillesse : ses amis y suppléèrent en ouvrant des souscriptions pour l'impression de ses *Discours sur la religion naturelle et la vie sociale*, 1749-1752, en deux volumes. Le saisissement qu'il éprouva en accompagnant à l'échafaud en 1746 le lord Kilmarnock, paraît avoir porté un coup funeste à sa constitution. L'université d'Aberdeen lui conféra en 1748 le degré de docteur en théologie. Il mourut paralytique le 5 novembre 1755. Il n'était ni fanatique ni superstitieux; mais on a peine à lui attribuer, comme l'a fait le lord Bolingbroke, cet aphorisme impie que, *là où le mystère commence, la religion finit*. Outre les écrits cités ci-dessus, on a de lui des *Traité sur l'hérésie*, des *Discours funèbres* et quatre volumes in-8° de *Sermons*, traduits en partie en français par J.-N.-S. Allamand, Leyde, 1759, in-8°.

X—s.

FOSTER (sir MICHAEL), jurisconsulte anglais, né en 1689 à Marlborough, dans le Wiltshire, passa de l'université d'Oxford au collège du Temple, et exerça la profession d'avocat à Marlborough, puis à Bristol, dont il fut choisi *recorder* en 1755. Il publia, dans le cours de cette année, un examen de l'exposé du *pouvoir ecclésiastique*, présenté dans le *Codex juris ecclesiastici Anglicani*, pamphlet qui lui mérita la reconnaissance des amis de la liberté, comme opposant une barrière puissante aux principes dangereux renfermés dans le livre de l'évêque Gibson (*voy. Edmond Gibson*). Il eut plusieurs éditions et occasionna une vive controverse. Foster s'était fait un nom dans l'exercice de sa profession, et en 1745 il fut élu juge de la cour du banc du roi et créé chevalier : il occupa cette place jusqu'à sa mort, avec un grand caractère d'intégrité et d'habileté. En 1762 il publia un *Rapport sur les procédures de la commission instituée pour le jugement des rebelles*, en 1746, dans le comté de Surrey, et sur d'autres causes de la couronne; suivi de *Discours sur quelques parties du droit de la couronne* (crown law). Cet ouvrage jouit d'une grande estime en Angleterre, et a mérité à son auteur les éloges du célèbre Blackstone. Il a été réimprimé en 1776, et de nouveau à Londres, in-8°, avec des améliorations par un neveu de Foster, Michel Dodson. Foster mourut le 7 novembre 1765.

X—s.

FOSTER (JEAN), savant philologue anglais, naquit à Windsor en 1731 et fit ses premières études au collège d'Eton, où son application au travail et une sobriété rare à son âge lui méritèrent l'intérêt de ses supérieurs. Admis en 1748 à l'université de Cambridge, il y devint en 1750 associé du collège du roi, et, peu de temps après, le docteur Édouard Barnard, célèbre maître de l'école d'Eton, l'appela auprès de lui pour en faire l'un de

ses adjoints. Ce choix, vu la sévérité qu'y apportait toujours cet instituteur célèbre, était le meilleur témoignage qu'on pût rendre de la capacité de Foster. Le docteur Barnard, ayant résigné ses fonctions en 1763, le fit choisir pour lui succéder. Foster avait, en effet, toutes les qualités nécessaires pour occuper cette place, excepté la douceur et la politesse de manières auxquelles son prédécesseur avait particulièrement accoutumé tout ce qui était dans sa dépendance. Ses emportements avaient déjà influé d'une manière funeste sur sa santé, lorsqu'il prit le sage parti d'offrir de lui-même sa démission. Le roi le dédommagea de ce sacrifice, en lui donnant en 1772 un canonicat dans l'église de Windsor. Sa santé étant alors altérée, il alla, pour la rétablir, prendre les eaux de Spa, où il mourut au mois de septembre 1773. On n'a imprimé de lui qu'un voyage, mais qui suffit pour prouver son érudition, sa sagacité, son goût et sa candeur : *Essai sur la nature différente de l'accent et de la quantité, avec leur usage et leur application dans la prononciation des langues anglaise, latine et grecque; contenant un précis et une explication des tons anciens, et une Défense de l'accentuation moderne, contre les objections d'Isaac Vossius, Heminius, Sarpedonius, le docteur Gally et autres auteurs*, Cambridge, 1763, in-8° (en anglais). On y trouve une version latine du poème adressé par Marc Musurus à Léon X (voy. MUSURUS). On a conservé avec soin les manuscrits de plusieurs de ses exercices de collège.

X—s.

FOSTER (Mistriss ANNE-EMELINDE, née Mastermann) naquit en 1747 à Margate, et entra dans le monde avec tous les avantages que donnent la beauté, l'esprit et la fortune; mais une aventure d'amour qu'elle eut avant sa seizième année irrita tellement son grand-père contre elle, qu'il la déshérita entièrement. Elle perdit par là 3,000 livres sterl. de rentes annuelles. Mariée deux fois, son second mari l'abandonna et la laissa dans une extrême pauvreté, d'où les ressources réunies d'une petite école, du travail de l'aiguille et de la composition de quelques ouvrages littéraires ne purent la tirer. Elle mourut à Margate, le 24 mars 1789, âgée de 42 ans. On cite, parmi ses productions, un roman intitulé : *La vieille fille* (The old maid).

X—s.

FOSTER (HENRI), navigateur anglais, était né en 1797 à Woodplumpton, dans le comté de Lancastre. Entré de bonne heure dans la marine royale, il se distingua dans plusieurs occasions, et à la paix il s'occupa spécialement des observations astronomiques, si utiles pour guider le marin dans ses courses. Les services signalés qu'il rendit dans les expéditions du capitaine Parry aux mers arctiques, lui méritèrent la médaille d'or que décerne la Société royale de la Grande-Bretagne pour récompenser les travaux de ce genre. Le conseil de cette compagnie, voulant que des recherches faites par un homme habile pussent éclaircir certains points de la physique du globe,

restés encore obscurs, dans les parages des mers antarctiques, suggéra l'idée d'un voyage qui aurait pour but de remplir les lacunes de la science, et en même temps désigna Foster pour commandant de l'expédition; ses vœux furent exaucés. Suivant ses instructions, le capitaine devait constater la véritable figure de la terre par une suite d'observations du pendule en divers lieux des deux hémisphères septentrional et méridional, mesurer soigneusement par le moyen du chronomètre les distances méridiennes entre les différents lieux qu'on visiterait, reconnaître la direction des courants de l'Océan, enfin s'occuper de tout ce qui concerne la météorologie et le magnétisme. La corvette *le Chanticleer* fut équipée à Portsmouth avec tout le soin que requérait sa navigation future au milieu des glaces, et les précautions les plus grandes furent prises pour la conservation de la santé de l'équipage. Foster partit le 27 avril 1828, et vit successivement en y séjournant, Madère, Ténériffe, Saint-Antoine dans l'archipel du Cap-Vert, l'île Fernando de Noronha, Rio-Janeiro, l'île Ste-Catherine, Montevideo, l'île des États à l'entrée du détroit de Le Maire, le cap Horn. Le 2 janvier 1829 il rencontra, par 60 degrés de latitude australe, les premières montagnes de glaces flottantes; le 5, il était près de la côte du South-Shetland; le 7, il débarqua sur celle de la terre de la Trinité. Se conformant à un usage qui peut être justement appelé ridicule, il prit possession, au nom de son souverain, de cette terre située par 63 degrés 26 minutes de latitude, couverte de frimas éternels et fréquentée uniquement par des phoques et des oiseaux de mer. Il ne quitta ces parages glacés que le 2 mars, revint au cap Horn, où il eut des communications amicales avec les indigènes et le plaisir de trouver son compatriote le capitaine King, qui, avec deux bâtiments, explorait ces parages. Foster visita ensuite le cap de Bonne-Espérance, Ste-Hélène, l'Ascension, Fernando de Noronha, Maragnan, Para sur la côte du Brésil, le golfe de Paria, l'île de la Trinité, le port de la Guayra, et Porto-Bello, dans la mer des Antilles. Il fit quelques excursions dans l'isthme et alla jusqu'à Panama; le 5 février 1831, il descendait la rivière de Chagres dans une pirogue, lorsque, posant son pied à faux sur la toile d'un tendelet qui couvrait ses compagnons, il tomba dans l'eau. Ceux-ci, avertis de sa chute par le bruit qu'elle produisit, se jetèrent aussitôt à la nage et plongèrent pour le sauver; dévouement inutile! Ce ne fut que le 8 qu'on retira du fleuve son corps inanimé. Il fut enterré sur la rive voisine. Le *Chanticleer*, dont la mission était remplie, fit route vers l'Angleterre, et le 17 mai entra dans le port de Falmouth. W.-H.-B. Webster, chirurgien de la corvette, publia en anglais d'après son journal particulier, avec l'autorisation de l'amirauté : *Relation d'un voyage à l'Océan Atlantique méridional fait sur la corvette du roi le Chanticleer, dans les années 1828, 1829, 1830, 1831*, Londres, 1834, 2 vol. in-8°.

carte et figures. Ce livre contient des détails intéressants et souvent nouveaux sur les lieux visités dans le cours du voyage : il est terminé par un supplément renfermant ce qui est relatif à l'histoire naturelle et à la physique. E—s.

FOTHERBY, navigateur anglais, fut envoyé en 1614 avec Baffin pour faire des découvertes dans le Nord. Après avoir éprouvé de grandes difficultés, ils s'avancèrent jusqu'à la pointe du Spitzberg nommée Redbeach. Elle était au loin entourée de glaces sur lesquelles ils furent obligés de marcher pour arriver à la côte. « Notre espoir d'y trouver « quelques portions de baleines, dit Fotherby, fut « déçu ; mais en revanche nous y avons vu ce que « nous ne comptions pas voir, une immense quantité de glaces qui, du rivage, où elle était amoncelée, s'étendait dans la mer à une distance où « la vue ne pouvait atteindre. » Le 1<sup>er</sup> août ils partirent pour Fair-Haven, situé vers la pointe nord-est du Spitzberg, pour essayer de passer au nord, puis au nord-est, en traversant les glaces : à peine eurent-ils fait huit lieues, qu'ils en rencontrèrent qui venaient du sud-est et du nord-ouest. L'eau de la mer gela de l'épaisseur de quelques lignes. Fotherby se trouvait alors au delà du 80<sup>e</sup> degré de latitude boréale. Il prit le parti de retourner en Angleterre. L'année suivante, la compagnie de Russie renvoya Fotherby à la découverte d'un passage au Nord ; mais ce navigateur ne put, à cause des glaces, aller plus loin que dans le précédent voyage. Il marqua sur une carte tout ce qui avait déjà été découvert du Spitzberg dans l'espace compris entre le 71<sup>e</sup> et le 80<sup>e</sup> parallèles nord, depuis le cap Hackluyt jusqu'au 26<sup>e</sup> degré dans l'est. L'espace qui n'était pas occupé par la terre se trouvait obstrué par les glaces. Le récit de ces deux tentatives prouve que, nonobstant l'opinion de plusieurs géographes et naturalistes renommés, la mer peut geler, puisque six semaines après le solstice d'été sa surface était déjà prise : en hiver elle ne doit former qu'une masse de glaces. De nos jours, le voyage du capitaine Phips a démontré que si les anciens navigateurs n'avaient pas réussi à franchir l'obstacle que leur opposaient les glaces, c'est qu'il était insurmontable. E—s.

FOTHERGILL (JEAN), célèbre médecin anglais, naquit le 8 mars 1712, à Carr-End, près Richmond, dans le comté d'York. Son enfance fut confiée à la tendre amitié de son aïeul maternel, Thomas Hough, riche habitant du Cheshire, qui le plaça dans la maison d'éducation de Sedberg, dirigée par les quakers. Ces habiles instituteurs ne tardèrent pas à découvrir chez leur jeune pupille le germe des plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Doué d'une sensibilité profonde, Fothergill crut avec raison que la médecine lui fournirait constamment l'occasion de soulager ses frères et d'être utile à l'humanité. Agé de seize ans, il étudia d'abord, sous les auspices de l'excellent pharmacien Bartlett, l'art, trop négligé par les méde-

decins, de préparer les remèdes. Il se rendit ensuite à la célèbre université d'Édimbourg, et devint le disciple le plus assidu et le plus chéri du savant Alexandre Monro. La dissertation qu'il soutint en 1737 pour obtenir le doctorat, *De emeticorum usu in variis morbis tractandis*, tient un rang distingué dans le *Thesaurus medicus* de Guillaume Smellie. Persuadé que ce titre ne lui donnait pas encore le droit d'exercer une profession dont il ne possédait que la théorie, il suivit pendant plusieurs années les visites des médecins de l'hôpital St-Thomas à Londres. En 1740 il fit, avec quelques amis, en Hollande, en France et en Allemagne, un voyage dont il traça une ébauche dans une lettre latine au docteur Cuming, de Dorchester. De retour dans sa patrie, Fothergill se livra sans relâche à la pratique. Pour ne point manquer d'occupations dans une ville où il était peu connu, il consacra principalement ses soins à la classe des pauvres, qui ne possédaient point encore à cette époque la précieuse ressource des dispensaires. Ses premiers pas furent marqués par des succès ; et bientôt une angine gangréneuse qui devint épidémique en 1746 fournit au jeune praticien l'occasion de montrer dans tout son éclat le génie observateur dont il était doué. La maladie, traitée généralement par la saignée, les purgatifs et les débilitants, faisait d'horribles ravages. Fothergill suivit une méthode plus rationnelle et conséquemment plus heureuse. Les vomitifs donnés avec ménagement, une petite quantité de vin ajoutée aux boissons, les acides minéraux préférés aux végétaux, et les amers, furent les moyens qu'il employa, et il guérit presque tous les malades confiés à ses soins. Dès lors sa réputation fut parfaitement établie : appelé de toutes parts, on le cherchait d'autant plus, qu'il était plus difficile de l'avoir. Toutefois ce traitement judicieux, auquel Fothergill dut tant de gloire et de fortune, avait été indiqué par les médecins italiens, et pratiqué à Londres même par le trop modeste Leatherland, qui ne voulut pas être nommé. Les plus célèbres académies de l'Angleterre, la Société royale, celle de médecine, celle des antiquaires, le Collège des médecins de Londres et celui d'Édimbourg, admirent Fothergill dans leur sein ; toutes ces sociétés reçurent de lui de nombreux et riches tributs. Passionné pour l'histoire naturelle et l'économie rurale, il acheta en 1762, à Upton en Essex, un champ très-vaste, qu'il convertit en un jardin magnifique dans lequel il réussit à acclimater une foule de plantes étrangères importantes à la médecine et aux arts, et dont Lettsom a publié un excellent catalogue. Chaque année il distribuait dans les trois royaumes et dans les colonies anglaises un grand nombre de ces utiles végétaux. Il récompensait généreusement les personnes qui lui procuraient des objets rares ; il faisait même voyager des naturalistes à ses dépens. Son cabinet zoologique et minéralogique était, au rapport de Solander, un des plus

complets de l'Angleterre. La santé délicate de Fothergill ne lui permettant plus de supporter les fatigues sans cesse renaissantes d'une immense pratique, il résolut en 1763 de suspendre chaque année ses occupations pendant deux mois, et de passer ce temps à Lec-Mall, près du lieu qui avait été son berceau. Il dut probablement à cette mesure, ainsi qu'aux tendres soins de ses parents et de ses amis, l'avantage de pousser sa carrière jusqu'à 69 ans. Il mourut généralement regretté le 26 décembre 1780. L'épitaphe qu'on mit sur son tombeau est d'une simplicité énergique et touchante : *Ci-gît le docteur Fothergill, qui dépensa deux cent mille quinées pour le soulagement des malheureux.* Guillaume Hird, Gilbert Thompson, Jean Elliot, Jean-Coakley Lettsom, célébrèrent les vertus et les talents de leur estimable compatriote ; mais le plus bel hommage qu'on ait offert à sa mémoire est sans contredit le brillant éloge prononcé en 1782 par Vicq-d'Azyr au sein de la Société royale de médecine de Paris. Il a été plusieurs fois imprimé sous divers formats, et certes il méritait cet honneur. Fothergill, dit l'éloquent secrétaire, était quaker sans être trembleur. Ce fut lui qui fit au roi le compliment d'usage lors de son avènement au trône. Appelé par des personnes de la plus haute qualité et ne pouvant ôter son chapeau ni s'incliner devant ceux qu'il visitait, il devait souvent être accusé de manquer aux égards. Il y suppléait par une grande affabilité, qui marquait assez d'intérêt pour tenir lieu de la révérence ordinaire. Il s'approchait du malade avec tant d'empressement, qu'il paraissait avoir seulement oublié de faire le salut. Son existence tout entière fut signalée par des traits de bienfaisance dont les exemples sont malheureusement bien rares. Il fonda une maison d'éducation gratuite pour les orphelins, et fut l'éditeur des livres destinés à leur instruction. Knight et le capitaine Carver vécutent longtemps de ses largesses. Il avait acheté un terrain pour y cultiver quelques arbres étrangers ; mais une pauvre famille qui l'habitait vint réclamer sa pitié : « Mes vœux sont à leur comble, s'écria Fothergill ; au lieu de végétaux que j'aurais plantés, ce sont des hommes que je nourrirai ; » et il renonça dès lors à ses projets de culture. Animé de la plus ardente philanthropie et du patriotisme qui en est inséparable, il ne cessa de faire des efforts prodigieux pour prévenir la scission des Anglo-Américains et pour l'abolition du commerce des nègres. « Je doute, dit à ce sujet l'immortel Franklin, qu'il ait existé un homme plus digne que Fothergill de l'estime et de la vénération universelles. » Il s'agit maintenant de considérer, de juger le littérateur, l'écrivain. C'était dans les recueils périodiques surtout que Fothergill aimait à consigner le résultat de ses méditations et de ses travaux. Les premières observations dont il enrichit les *Transactions philosophiques* de 1744 et de 1745 sont curieuses. Il examine l'origine de l'ambre gris,

les espèces variées de manne, la rupture du diaphragme, l'éruption bruyante du gaz par le pénis. Les nombreux mémoires qu'il inséra parmi ceux de la Société médicale de Londres tiennent un rang fort distingué dans cette collection importante, et peuvent se diviser en plusieurs classes. La plupart ont pour objet la thérapeutique et la pharmacologie. 1<sup>o</sup> L'auteur donne, d'après Russel, la description de la plante qui produit la scammonée d'Alep, et rend compte du succès avec lequel il l'a cultivée en Angleterre. 2<sup>o</sup> Il signale l'utilité du quinquina joint à de petites doses de mercure doux pour guérir les scrofules, et l'efficacité de ce sel métallique contre la sciaticque, le lombago et les vers. 3<sup>o</sup> Il préconise la vertu antiscorbutique de la ciguë, bien qu'il n'ait pas guéri un seul cancer par l'usage de cette plante, à laquelle les médecins français ont renoncé, après avoir été un moment séduits par les promesses fastueuses du docteur autrichien Stœrck. 4<sup>o</sup> Il expose l'histoire botanique, chimique et médicale de la vintérane et du cachou, sur lesquels on ne possédait avant lui que des renseignements incomplets. Les observations de Fothergill relatives à la pathologie, à la médecine pratique et à la chirurgie, présentent un vif intérêt ; aussi plusieurs ont-elles été publiées isolément et traduites en diverses langues. 5<sup>o</sup> *Sur la coqueluche*, guérie par l'émétique à très-faibles doses, incorporé dans une terre absorbante. 6<sup>o</sup> *Sur l'hydropisie*, et sur les inconvénients de trop retarder la ponction. 7<sup>o</sup> *Sur les ulcères chroniques des jambes.* La médication proposée réunit tous les avantages : il faut d'abord calmer l'inflammation par les émollients, puis appliquer un linge très-fin trempé dans l'eau végéto-minérale, ensuite une plaque mince de plomb, soutenue par un bandage. 8<sup>o</sup> *Sur la phthisie.* L'auteur s'élève avec autant de force que de raison contre l'abus des substances balsamiques et du quinquina, dont l'emploi judicieux est parfaitement déterminé. 9<sup>o</sup> *Sur le rhumatisme fébrile de la face.* 10<sup>o</sup> *Sur l'angine de poitrine*, espèce d'étouffement spasmodique, principalement causé par une accumulation de graisse. 11<sup>o</sup> *Description du mal de gorge accompagné d'ulcères qui a régné en Angleterre*, Londres, 1748, in-8<sup>o</sup> ; *ibid.*, 1751, in-8<sup>o</sup> ; traduite en français par de la Chapelle, Paris, 1749, in-12. Ce mal de gorge est précisément l'angine gangréneuse épidémique dont l'heureux traitement valut à Fothergill tant de richesse et de renommée. 12<sup>o</sup> *Remarques sur l'hydrocéphale interne, ou hydropisie des ventricules du cerveau*, traduites en français par M. Bidault de Villiers, Paris, 1807, in-8<sup>o</sup>. Vicq-d'Azyr regarde ce fragment de monographie comme un des tableaux les plus fins que l'on ait jamais tracés en médecine. 13<sup>o</sup> *Conseils aux femmes de quarante à quarante-cinq ans, ou conduite à tenir lors de la cessation des règles*, traduits et extraits des observations et recherches de la Société médicale de Londres et augmentés de notes, par Petit-Radel,

Paris, 1800, in-12; *ibid.*, 1812. Il en existe une autre traduction française, également avec des notes, par M. Giraudy, Paris, 1805, in-8°. On doit à Fothergill plusieurs écrits intéressants d'hygiène publique : il a perfectionné l'art de rappeler les noyés à la vie, prouvé la nécessité de transporter les sépultures hors des villes, indiqué les moyens de rendre les incendies plus rares. Il a puissamment secondé le philanthrope Howard dans ses généreux desseins pour l'amélioration du sort des prisonniers. Il a payé le dernier tribut aux mânes de ses deux amis Pierre Collinson et Alexandre Russel. Tous ses écrits ont été rassemblés après sa mort et publiés en anglais, d'abord par Elliot, Londres, 1781, in-8°; puis par Lettsom, Londres, 1785, 5 vol. in-8°; *ibid.*, 1784, in-4°; en allemand (traduits de l'anglais et du latin, avec des notes), Altenbourg, 1785, 2 vol. in-8°. Linné fils a consacré au docteur Fothergill, sous le nom de *Fothergilla*, un genre de plante, composé jusqu'à présent d'une seule espèce : c'est un joli petit arbuste de la Caroline, placé, quoique hermaphrodite, dans la famille des julfères ou aménacées, à côté de l'aune, dont il a le feuillage. C.

FO-THOU-TCHHING, célèbre Samanéen, qui contribua puissamment à l'établissement de la religion de Bouddha à la Chine, était né dans la contrée que les Chinois nomment *Thian-tchou*, c'est-à-dire dans l'Hindoustan, et sa famille se nommait *Pe*. Il s'était livré de bonne heure à l'étude et avait fait de très-grands progrès dans les sciences occultes. L'an 510 il vint s'établir à Lo-yang, à présent Ho-nan, l'une des capitales de la province de ce nom. Cette ville était alors la résidence des rois Tchao antérieurs, princes d'origine Hioung-nou, qui régnerent dans le nord et l'occident de la Chine depuis l'an 508 jusqu'en 529. Ce fut à la cour de ces princes tartares que Fothou-tchhing fit les premiers essais du pouvoir qu'il prétendait exercer sur la nature, mais qu'il avait en effet sur les hommes simples et peu instruits. Il débuta par assurer qu'il avait déjà vécu plus de cent années, qu'il se nourrissait d'air et qu'il pouvait passer plusieurs jours sans prendre d'autres aliments. Le nom chinois qu'il avait adopté, significatif comme tous ceux de la Chine et probablement traduit de celui qu'il avait porté dans l'Inde, voulait dire *pureté de Bouddha*. Il se flattait d'entretenir un commerce avec les esprits et de pouvoir, par ses enchantements, tenir à sa disposition les bons et les mauvais génies. On raconte qu'il avait au côté de sa robe une ouverture qui pendant le jour était toujours fermée par des cordons de soie; mais la nuit, lorsqu'il se mettait à l'étude, il entr'ouvrait sa robe et il jaillissait de son sein une lumière qui éclairait toute sa maison. Les jours consacrés au jeûne et à la purification, il se rendait au bord d'une rivière, et là, tirant par cette ouverture son cœur et ses entrailles, il les lavait avec soin pour les remettre ensuite à leur place. Il avait un talent tout particulier pour expliquer

le son des cloches, et il en tirait pour les événements heureux ou malheureux des pronostics que le succès ne démentit jamais. Chi-le, prince tartare, qui renversa la dynastie des Tchao antérieurs et leur fit succéder sa famille sous le nom de Tchao postérieurs, ayant envoyé ses troupes à Lo-yang et cette ville ayant été pillée et ravagée, Fothou-tchhing se retira dans un lieu désert pour se livrer en paix à ses exercices de piété et y observer sans risques les événements. Il n'avait pas jugé prudent de se présenter à Chi-le, parce que ce nouveau souverain avait été d'abord fort mal disposé à l'égard des *Cha-men* ou Samanéens. Tous ceux qu'il avait rencontrés avaient été mis à mort, et il en avait péri ainsi un très-grand nombre. Néanmoins Fothou-tchhing crut pouvoir se fier au généralissime des armées de Chi-le, nommé *Kouo-he-liou*, qui lui donna un asile dans sa maison. Bientôt l'influence des avis dont le Samanéen payait la protection du général se fit remarquer au dehors. Il prévoyait avec certitude quel devait être le succès de chaque combat et faisait prendre d'avance les dispositions convenables. Chi-le, qui s'aperçut de ce surcroît de prudence et d'habileté, conçut quelques soupçons, et, s'en étant éclairci, il apprit de Kouo-he-liou qu'un Cha-men instruit dans l'art de la magie ou, pour mieux dire, un esprit, était venu loger chez lui et qu'il n'avait eu qu'à profiter de ses leçons. Le prince ordonna qu'on fit venir devant lui le Samanéen pour juger par lui-même de ses connaissances. Fothou-tchhing, dont la fortune dépendait de cet examen, redoubla d'attention pour en sortir à son honneur. Il prit un vase d'airain plein d'eau, et ayant brûlé des parfums et prononcé des paroles magiques, on en vit sortir un lotos bleu, éclatant comme le jour. Il ne s'en tint pas à ce prestige et voulut mériter par des services réels la faveur qu'il ambitionnait. Les habitants de la ville de Fang-tcheou, au nord du Hoang-ho, avaient formé le projet de massacrer l'armée de Kouo-he-liou pendant la nuit. Il en avertit ce général, qui dut la conservation de ses troupes aux précautions que cet avis lui fit prendre. Chi-le pourtant voulut encore éprouver Fothou-tchhing; mais après plusieurs essais dont celui-ci sut toujours se tirer avec succès, il ne mit plus de bornes à sa confiance et ne chercha qu'à tirer parti des talents de cet homme extraordinaire. La source qui fournissait de l'eau aux fossés de la ville de Siang-koue, où Chi-le faisait sa résidence, vint à tarir tout à coup. Fothou-tchhing fut prié d'y remédier. Il se rendit donc à la fontaine, située à une demi-lieue au nord-ouest de la ville. Il y fut suivi d'un peuple immense et surtout d'une foule de Tao-sse, sorte de sectaires chinois, éternels rivaux des bouddhistes, qui eussent été charmés de le prendre en défaut. En présence de tout le monde Fothou-tchhing se fit apporter des coussins, s'assit au-dessus de la fontaine, brûla des parfums de la Perse et répéta plusieurs longues prières. Il fit ces cérémonies

pendant trois jours. Au bout de ce temps l'eau commença à couler en abondance et alla remplir les fossés de la ville. On vit aussi sortir de la fontaine un petit dragon long de cinq à six pouces, qui se laissa aller au fil de l'eau. En l'apercevant, tous les Tao-sse prirent la fuite précipitamment. Les Sian-pi, nation de Tartares orientaux, étant venus avec leur chef Thouan-mo-po pour attaquer Chi-le, ce prince alla consulter Fo-thou-tchhing, qui lui répondit : « Le son des cloches » m'a appris que demain, à l'heure du repas, « Thouan-mo-po serait pris. » Chi-le monta sur les remparts; mais ne voyant aucune troupe entre lui et l'armée ennemie, il craignit d'avoir été trompé et envoya une seconde fois consulter le Samanéen. « Dans ce moment même, dit celui-ci, « les ennemis doivent être prisonniers. » En effet des soldats qui, à l'insu de Chi-le, étaient en embuscade au nord de la ville, sortirent et cernèrent toute l'armée des Sian-pi. Lieou-yao, roi des Tchao antérieurs, voulut tenter un dernier effort contre Chi-le et marcha à sa rencontre avec tout ce qui lui restait de troupes fidèles. Chi-le eut encore recours à son oracle, qui lui répondit : « Le « son des cloches remuées ensemble a exprimé « les mots suivants, qui sont des mots d'une lan- « gue barbare : *sieou-tchi, ti li-kang, pou-kou, khiu- « tho-thang*. Le premier, c'est l'armée; le second « signifie *sortira*; le troisième désigne le trône « étranger de Lieou-yao, et le quatrième veut « dire *sera pris*. Cela signifie que notre armée « vaincra et prendra Lieou-yao. » Il ordonna ensuite à une jeune vierge de se purifier pendant sept jours, de prendre après ce temps du fard mêlé dans de l'huile de chanvre et de s'en oindre le corps. Mais à peine eut-elle pris de ce fard dans sa main qu'elle aperçut une grande clarté et s'écria, tout effrayée : « Je vois une multitude in- « nombrable d'hommes et de chevaux, et je dis- « tingue parmi eux un homme d'une taille élevée, « avec un cordon de soie écarlate autour du bras. » Le Samanéen dit : « C'est Lieou-yao lui-même. » Chi-le, rassuré par les promesses de Fo-thou-tchhing, se mit à la tête de ses troupes, attaqua Lieou-yao, le prit, s'empara de Lo-yang et mit ainsi fin à la dynastie des premiers Tchao. Fo-thou-tchhing, revêtu de nouveaux honneurs, continua de résider à sa cour et de reconnaître ses bienfaits par d'importants services. Il y avait un général de Chi-le qui était de la même famille tartare que ce prince et qui était surnommé *Thsoung* : ce mot désigne l'ail en chinois. Chi-thsoung était sur le point de se révolter. Fo-thou-tchhing, qui eut connaissance de ses projets, en avertit Chi-le d'une manière détournée. « Cette année, lui dit-il, il y aura dans l'ail des « vers qui feront mourir ceux qui en mangeront; « il faut défendre au peuple l'usage de l'ail. » A cette défense Chi-thsoung se crut découvert et prit la fuite. Chi-le avait un fils qu'il aimait tendrement : ce jeune homme, nommé *Pin*, fut atta-

qué d'une maladie cruelle et succomba en peu de jours. On était sur le point de l'ensevelir. Chi-le fit appeler Fo-thou-tchhing et lui dit en versant des torrents de larmes : « J'ai entendu dire qu'au- « trefois Phian-thsio rendit la vie au prince héri- « tier de Koue; un tel miracle est-il au-dessus de « votre puissance? » Fo-thou-tchhing se fit aussitôt apporter une branche d'arbusier, l'imprégna d'eau, fit des aspersions et tendit la main à Pin en lui disant : *Levez-vous!* Le jeune prince ressuscita aussitôt, et en peu de jours il eut entièrement recouvré la santé. Un semblable prodige ne manqua pas d'attirer à Fo-thou-tchhing une foule de disciples, au nombre desquels se trouvaient les enfants mêmes de Chi-le. Mais le bonheur dont on jouissait à la cour de ce prince fut bientôt interrompu. Un jour, par le temps le plus sercin, l'air étant parfaitement tranquille, une des cloches qui étaient sur la tour du monastère où habitait le Samanéen avec ses disciples, vint à sonner tout à coup. « Ce son, dit Fo-thou-tchhing à ceux qui « l'entouraient, annonce que le royaume aura « cette année même un grand sujet de deuil. » En effet Chi-le mourut dans le courant de l'année, et Khi-loung s'empara du trône. Il transporta sa cour à Ye et y fit venir Fo-thou-tchhing, qu'il combla de plus d'honneurs que ne lui en avait jamais accordé son prédécesseur. C'est à ce règne qu'on peut placer l'époque des véritables progrès de la religion bouddhique à la Chine, progrès que les Tao-sse et les lettrés cherchèrent vainement à arrêter, les premiers en rivalisant avec les bouddhistes de prestiges et d'impostures, les autres en faisant des représentations conformes à la droite raison et à la plus saine politique. Les peuples coururent en foule aux monastères de Fo-thou-tchhing; beaucoup y embrassèrent la vie religieuse et contemplative, et le nombre en devint si grand que Khi-loung fut enfin forcé de prêter l'oreille aux réclamations des lettrés sur un objet qui intéressait si puissamment les mœurs chinoises. Cela commença à jeter quelque froideur entre Fo-thou-tchhing et lui. Une autre chose vint augmenter ce mécontentement. Le prince Souï, fils de Khi-loung, perdit un de ses enfants malgré la promesse qu'un habile médecin et un Tao-sse qui le soignaient avaient faite de le sauver. Fo-thou-tchhing avait prédit cet événement, mais il ne put ou ne voulut pas employer le talent dont il avait fait preuve pour le fils de Chi-le, et depuis lors Souï conçut contre lui une haine violente, qui obligea ce philosophe à se tenir éloigné de la cour. On fut pourtant forcé d'avoir encore recours à lui dans une sécheresse extraordinaire qui désola le royaume. Les cérémonies en usage à la Chine dans ces circonstances n'ayant produit aucun effet, Fo-thou-tchhing fut prié de remédier à ce fléau. A peine eut-il commencé ses conjurations qu'un dragon blanc à deux têtes descendit sur l'autel, et le jour même une pluie abondante vint fertiliser plusieurs centaines de lieues de pays. On conti-

nua depuis de le consulter dans différentes circonstances, pour expliquer des songes, tirer des présages et donner la clef de ces phénomènes naturels auxquels les Chinois ont toujours attaché des idées superstitieuses. Mais enfin il y eut entre le prince et lui une grande brouillerie au sujet de peintures et de portraits d'hommes célèbres qu'on avait ordonnés pour un temple nouvellement construit. Khi-loung fut si mécontent de la manière dont les peintures avaient été exécutées, qu'il ne voulut plus parler à Fo-thou-tchhing. Celui-ci, se voyant perdu dans l'esprit de son maître, se fit creuser un tombeau à l'occident de la ville de Ye et dit à ses disciples : « L'année « meouchin du cycle (330) il doit éclater beaucoup « de troubles, et l'année i-yeou (331) la famille « Chi sera totalement détruite. Ainsi donc, avant « de voir de pareils malheurs, je vais me soumettre « aux lois de la transmigration. » Il mourut en effet dans le monastère de Ye-koung. L'historien chinois qui nous a fourni les détails précédents (1) ne marque point l'année de sa mort, mais il paraît certain qu'elle arriva en 349. Quelque temps après il y eut un Cha-men qui vint de Young-tcheou dans la province de Chen-si pour lui rendre des honneurs et visiter sa tombe. Khi-loung ordonna qu'on ouvrit sa sépulture, mais on n'y trouva qu'une pierre à la place du corps de Fo-thou-tchhing. Khi-loung, faisant allusion au nom de sa famille *Chi*, qui signifie *pierre*, dit : « Cette pierre, c'est moi. Vous pouvez aussi « m'ensevelir, car je ne tarderai pas à mourir. » Effectivement il tomba malade et mourut l'année suivante. Sa mort fut le signal de grands troubles et du renversement de sa famille, conformément à la prédiction de Fo-thou-tchhing. Quelle que soit l'opinion que le vulgaire ait pu concevoir de ce dernier, on ne peut se refuser à voir en lui un homme extraordinaire, au moins par le talent qu'il eut, au milieu de ses rivaux et de ses ennemis, de maintenir sa réputation intacte et de savoir choisir à propos, pour les prestiges dont il soutenait sa doctrine, les temps, les lieux et les spectateurs. La philosophie qu'il professait, née des antiques écoles de l'Inde et sœur de celle de Pythagore, ne dédaignait pas ces moyens que la stricte morale désavoue, mais que la politique s'est toujours permis dans les contrées et dans les siècles où ils peuvent être employés avec succès. Ceux qui connaissent les importants services que la secte de Bouddha a rendus à l'humanité en contribuant à la civilisation des Tartares et consacrant au repos et à la paix plusieurs des régions de la haute Asie, ne sauraient blâmer Fo-thou-tchhing d'avoir mis en usage pour son établissement des moyens que les philosophes les plus sévères de l'antiquité ont souvent appelés à leur secours avec des vues moins nobles ou d'après un plan moins bien concerté. On remarquera, au reste, que les prodiges opérés par

Fo-thou-tchhing sont rapportés par les auteurs contemporains comme étant de notoriété publique et ayant pour témoins des peuples entiers. C'est un rapprochement de plus à établir entre lui et Apollonius de Thyane, qui passait, comme notre Samanéen, pour savoir prédire l'avenir, expliquer les présages, connaître à l'instant les événements éloignés et même ressusciter les morts. A. R.—T.

FOUBERT (JEAN), bénédictin, né à St-Benoît-sur-Loire en 1540, élevé par les soins du cardinal Odet de Châtillon, mais plus constant que son protecteur, eut à peine prononcé ses vœux dans l'abbaye des bénédictins de sa ville natale, qu'il releva l'éclat de sa congrégation, autant par ses talents que par la sagesse de son administration. Il mourut le 18 avril 1619. On doit à Jean Foubert. 1<sup>o</sup> *Histoire des Lombards*, traduite de Paul Diacre, précédée d'une préface et de la vie de cet auteur, Paris, 1605. 2<sup>o</sup> *Supplément à l'Histoire des Lombards* de Paul Diacre, tiré de différents auteurs, depuis l'élection d'Hildebrand jusqu'à la prise de Pavie par Charlemagne, Paris, 1605, in-8<sup>o</sup>. Dom Foubert fut un des protecteurs du célestin Dubois, à qui nous devons le recueil intitulé : *Bibliotheca Floriacensis*. P—D.

FOUCAUD (J.), professeur de belles-lettres à l'école centrale du département de la Haute-Vienne et plus tard juge de paix à Limoges, poète limousin. Il a composé quelques chansons, des fables et d'autres pièces en patois de son pays. Il est l'auteur d'une chanson sur la *Conscription* de 1808, imprimée dans la *Statistique de la Haute-Vienne* (p. 108). Voici le titre de cette chanson : *Chansou nouvelo, facho pèr no Pèyzanto dé lo Brègéro, lo beù jour d'au mardi gras*. Foucaud a donné au public la traduction d'un certain nombre de fables de la Fontaine. Son recueil est intitulé : *Quelques fables choisies de la Fontaine, mises en vers patois limousins*, Limoges, 1809, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est dédié à la Société d'agriculture, des sciences et des arts de Limoges, dont Foucaud était membre. L'auteur annonce modestement qu'il n'a fait imprimer son livre que pour l'utilité des paysans et des gens de la campagne. Les fables traduites sont au nombre de quatre-vingts. L'éditeur a publié le texte français en regard, et mis au bas des pages des notes qui expliquent les mots patois les plus difficiles. En tête de sa traduction, Foucaud a placé une épître assez médiocre, adressée à *moussu la Fontaino*. A la fin du premier volume, on a réimprimé la chanson dont nous avons parlé plus haut; à la fin du second, on trouve la traduction de deux Odes d'Horace, un Noël et une Ode (en français) sur les victoires de l'armée d'Italie. La versification de Foucaud est facile. Il y a dans ses poésies de la naïveté, quelquefois même une apparence de malice. Dans sa préface, l'auteur appelle le dialecte de Limoges un *jargon peut-être trop décrié*; il parle, du reste, en homme convaincu de la richesse de ce *jargon*, de son énergie et de son étonnante flexibilité. On assure que Fou-

(1) *Histoire de la dynastie des Tsin*, 2<sup>e</sup> partie; *Biographie*, chap. 95, p. 13 et suivantes.

caud a laissé, en manuscrit, une traduction de toutes les Odes d'Horace.

A. M.

FOUCAULT (LOUIS, comte DE DAUGNON, maréchal DE), d'une famille ancienne, fut d'abord attaché au cardinal de Richelieu en qualité de page; il entra ensuite dans la marine, se distingua dans plusieurs occasions, et obtint en récompense de ses services le gouvernement de l'Aunis et des îles de Ré et d'Oléron. Pendant les troubles de la Fronde, le comte de Daugnon suivit le parti du prince de Condé; mais on parvint à l'en détacher en 1653, et pour le dédommager de la perte de son gouvernement, il fut fait maréchal de France et reçut une somme considérable. Il mourut en 1659 à l'âge d'environ 45 ans.

W—s.

FOUCAULT (FRANÇOIS), prêtre, né à Orléans vers 1590. Nous le citons moins pour les traités mystiques qu'il composa, que pour les immenses services qu'il rendit comme citoyen et comme prêtre aux habitants d'Orléans, lorsqu'en 1626 une peste cruelle dépeupla leur ville. Digne imitateur de Charles Borromée, il en institua, pour le clergé de sa patrie, la confrérie qui subsiste encore. François Foucault mourut en 1640. On lui doit un livre de prières intitulé : *le Pain cuit sous la cendre apporté par un ange au prophète Elie pour conforter le moribond*, Orléans, 1631. Dans une seconde édition qui en fut faite, on substitua au titre, qui parut trop recherché, celui de *Prières chrétiennes pour servir de préparation à la mort*. Ce livre est particulièrement utile aux victimes des maladies contagieuses. — Il ne faut pas confondre cet auteur avec Nicolas FOUCAULT, du même diocèse et de la même famille, mort le 18 avril 1692. Ses *Prônes pour tous les Dimanches de l'année*, publiés en 1696, se vendirent si rapidement, que quelques années après on en fit une seconde édition. Ce ne fut pas le seul service que Nicolas Foucault rendit aux mœurs de son pays : temps, soins et fortune, il sacrifia généreusement tout pour l'établissement du Bon-Pasteur ou des Filles pénitentes sur le modèle de celui de Paris. Il leur assigna une maison, pourvut à leur entretien, et dans cette œuvre de miséricorde trouva des coopérateurs qui suivirent volontiers un si bel exemple sous l'influence du cardinal de Coislin, alors évêque d'Orléans. Cet établissement du Bon-Pasteur produisit les plus heureux fruits : il disparut pendant les orages de la révolution.

P—D.

FOUCAULT (NICOLAS-JOSEPH), né à Paris le 8 janvier 1643, était fils de Foucault, secrétaire du conseil d'État, que Colbert honorait d'une confiance intime, et petit-fils par sa mère de ce Metzeau qui imagina et construisit la fameuse digue de la Rochelle, en 1652. Il annonça dès l'enfance un esprit vif et pénétrant. Après avoir fait sa philosophie et son droit avec un grand succès, il débuta au barreau de la manière la plus brillante. Il obtint, étant encore fort jeune, la place de procureur général aux requêtes de l'hôtel; mais il la dut moins à la faveur qu'à son mérite personnel. Il

passa ensuite au grand conseil, où il remplit pendant trois ans les fonctions d'avocat général avec une telle distinction, que le roi lui accorda la charge de maître des requêtes. Nommé intendant de la généralité de Montauban, il fut bientôt appelé à Pau pour y remplir les mêmes fonctions dans une circonstance difficile : c'était à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes (1685). Il parvint par sa sagesse à calmer les esprits très-agités dans le Béarn. Les états de la province lui en témoignèrent leur reconnaissance, en faisant frapper une médaille en son honneur. Le Poitou était en proie à des troubles. Foucault, envoyé aussi dans cette province en qualité d'intendant, y rétablit la tranquillité. Il obtint le même succès dans la généralité de Caen. Partout où il parut, il assura l'ordre et fit respecter l'autorité publique. Il avait un talent particulier pour saisir le caractère des habitants confiés à ses soins et le diriger à son gré. Un des plus puissants moyens qu'il employait, c'était de se conformer aux mœurs et aux usages du pays. D'un accès facile et d'une humeur égale, affable envers tout le monde, sévère à propos, il savait à la fois se faire aimer et respecter. Doué d'une conception heureuse et familier avec les principes de l'administration, il en aplanissait aisément toutes les difficultés. Sans entrer dans des détails minutieux, il ne négligeait aucune partie de l'ensemble. Dans les différentes généralités où il résida, il s'attacha à faire construire des ponts, à pratiquer des routes. Il fonda des hôpitaux, des écoles et des chaires publiques. Les villes de Montauban, de Pau, de Poitiers et de Caen lui doivent plusieurs établissements de ce genre. Il obtint en 1703 la formation d'une Académie royale de belles-lettres à Caen. Il était littérateur aussi distingué que bon administrateur. Dans une de ses tournées en Quercy il découvrit à l'abbaye de Moissac le manuscrit *De mortibus persecutorum*, attribué à Lactance, et qui n'était connu que par une citation de St-Jérôme. Cet ouvrage a été donné au public par Ba'uze. On doit encore à Foucault la conservation du *Traité de l'origine de la langue françoise* (voy. CASENEUVE). Il se livrait particulièrement à l'étude des antiquités et fit faire des fouilles considérables au village de Vieux, à deux lieues de Caen, dans l'ancienne ville des *Vidocasses*. Le tome 1<sup>er</sup> des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, dont il était membre honoraire, renferme le résultat de ses observations. Les recherches qu'il fit en ce genre à Alleaume, près de Valognes, ont été consignées dans les mémoires de Caylus. Louis XIV, voulant récompenser Foucault de ses longs services, l'appela à Paris et le nomma conseiller d'État. Il devint aussi chef du conseil de Madame. Dans les moments de loisir que lui laissaient ses occupations nombreuses, il avait écrit l'histoire de l'abbé de St-Martin, qui existait à Caen à l'époque où il s'y trouvait. Il s'était plu à retracer, sous le titre de *Sanmartiniana*, les traits les plus



piquants de la vie de cet homme ridicule par son extrême vanité et d'ailleurs estimable par les institutions utiles qu'il a formées (roy. ST-MARTIN). Foucault n'eut pas le temps de publier ce recueil : il mourut le 17 février 1721, âgé de 78 ans. L.-R.

FOUCHÉ (JOSEPH), duc d'Otrante, né à Nantes le 29 mai 1765, est un des hommes de la révolution les plus remarquables et en même temps les plus difficiles à apprécier. Sa vie se partage en trois époques bien distinctes : dans la première, on ne peut qu'estimer en lui l'oratorien livré à l'instruction de la jeunesse; dans la seconde, il nous apparaît pendant quelques années comme le séide du crime et de l'anarchie; dans la troisième, on ne voit plus que l'homme du pouvoir poursuivant avec persévérance et quelque dignité la tâche qu'il s'était imposée de réparer les maux que lui et ses complices avaient causés à la France. Dans ces deux dernières phases de sa vie publique, il fit le bien comme le mal avec esprit, à propos et calcul; enfin, à travers toutes ces variations, l'homme privé s'est constamment montré simple et réglé dans ses mœurs, sensible à l'amitié, aux affections domestiques; toujours plein d'aménité, traitant légèrement les choses frivoles, ne mettant aucune prétention aux choses les plus graves; maître de lui dans les moindres accidents de la vie, aussi bien que dans les crises les plus terribles. Son habileté consistait à dominer les événements en paraissant s'y soumettre, parce qu'il savait d'abord les apprécier : il ne choisissait pas moins adroitement les hommes qu'il employait, et c'est là le premier talent de l'homme d'État. Pour raconter la vie de l'oratorien, la tâche est courte et facile. Fils d'un capitaine de la marine marchande de Nantes, Fouché fut dès l'âge de neuf ans confié aux Pères de l'Oratoire, qui avaient un collège dans cette ville. Il eut d'abord peu de succès dans ses études. A un esprit lent à se développer, il joignait une gaieté de caractère que ses premiers maîtres prirent pour une légèreté inepte et stérile. Son intelligence se montrait rebelle aux règles convenues de la grammaire et de la versification latines et françaises. Il passait pour un triste écolier, lorsque le P. Durif, préfet des études, s'aperçut que l'enfant lisait de préférence les livres les plus sérieux, entre autres les *Pensées de Pascal*. Tout fut employé par cet instituteur judicieux pour cultiver convenablement les dispositions d'un sujet qui sortait de la ligne ordinaire. Fouché était destiné à la marine; mais sa complexion délicate engagea son père à céder aux représentations des oratoriens, et l'élève favori du P. Durif fut voué à l'instruction publique dans cette savante congrégation. Ayant fait quelques progrès dans les mathématiques, il fut envoyé à l'institution de Paris. Là on lui mit d'abord entre les mains les *Commentaires sur les Évangiles*, par Jansénius, et le *Catéchisme du concile de Trente*. Il avoua à son confesseur le P. Mérault de Bissy, supérieur de la maison, le dégoût que lui inspi-

raient ces livres. Le sage directeur le conduisit dans sa bibliothèque, où il permit au jeune homme de choisir les ouvrages qui lui conviendraient le mieux. Le *Petit catéchisme de Massillon*, les *Essais de Nicole*, tels furent les auteurs auxquels s'arrêta Fouché, qui obtint en outre la permission de garder dans sa chambre les *Éléments d'Euclide*; enfin Tacite, Horace, que jusqu'alors il n'avait lus qu'en cachette. Fouché professa d'abord avec distinction la philosophie et les mathématiques à Juilly, à Arras, à l'école militaire de Vendôme. Tous ceux qui le connurent à cette époque heureuse et paisible de sa vie se sont accordés à rendre témoignage à son zèle dans ses fonctions, à la régularité de ses mœurs, à l'agrément et à la sûreté de son commerce. Et dans la suite, même au milieu de orages de la révolution, ils n'eurent qu'à se louer de sa bienveillance. Les constituants Cazalès et Malouet étaient de ce nombre. Tous ceux qui, après la tourmente révolutionnaire, ont visité le collège de Juilly, ont pu entendre les PP. Crenière et Lombois, vénérables débris de l'Oratoire, s'exprimer sur Fouché de la manière la plus favorable, tout en déplorant ses excès révolutionnaires (1). Pendant qu'il professait la philosophie à Arras, Fouché s'était lié avec Robespierre, et même quand celui-ci fut élu député à l'Assemblée constituante, il lui prêta quelques centaines de francs pour son voyage et son établissement à Paris. Par un avancement rapide et mérité, Fouché venait à vingt-cinq ans d'être nommé préfet des études au collège de Nantes, lorsque l'ardcur avec laquelle il embrassa les nouvelles idées le jeta dans les orages politiques. N'ayant pas encore reçu les ordres, il se maria, se fit avocat, et fut l'un des fondateurs de la Société populaire de Nantes. A défaut d'éloquence, il se signala par cette exagération qui seule conduisait alors à la popularité. Son élection comme député de la Loire-Inférieure à la Convention nationale, en septembre 1792, prouva la justesse de ses calculs. Durant les premiers mois de la session conventionnelle, il se fit peu remarquer; il attendait. Ses anciennes relations avec Robespierre se renouèrent; mais la diversité de leurs caractères et de leurs vues politiques ne tarda pas à semer la mésintelligence entre eux. Robespierre, soit qu'on voie en lui un ambitieux hypocrite, soit

(1) En 1802, Fouché, accompagné du P. d'Otteville, ex-oratorien, visita le collège de Juilly. Les élèves reçurent avec solennité le ministre de la police générale, et lui chantèrent une petite pièce de vers de leur composition qui commençait ainsi :

Laisant pour revoir tes amis  
Les embarras du ministère,  
Quelques loisirs te sont permis  
Dans cet asile solitaire;  
De profiter de tes leçons  
Nos aînés eurent l'avantage....

A ce dernier vers, Fouché, peu flatté du souvenir qu'on lui rappelait, tourna le dos. Le P. d'Otteville entendit jusqu'au bout la harangue rimée et chantée. Son exemple fit revenir l'Excellence à de meilleures idées, et elle fut dès lors aimable comme elle l'était toujours pour l'Oratoire et les élèves de Juilly.

qu'il fût de bonne foi dans sa fureur (car sous ce rapport du moins il n'est pas encore jugé), le farouche Robespierre ne voulait que des instruments dociles et aveugles; un tel chef ne pouvait convenir à Fouché, homme sans conviction mais non pas sans caractère, car il était trop profondément égoïste, et sentait trop d'ailleurs sa supériorité pour se soumettre ni se dévouer à personne; il donna la préférence à la faction de Danton, « faction profondément immorale, puis-« qu'elle avait réduit en spéculation péuniaire « l'enthousiasme et l'anarchie (1). » Dès son arrivée à Paris, il fréquenta avidement le club des Jacobins et parut fort bien s'entendre avec Marat, dont il avait propagé les doctrines à la Société populaire de Nantes. A la convention il fit pendant plusieurs mois partie du comité d'instruction publique, puis de celui des finances. Dans le premier de ces comités il se lia avec Condorcet, et par lui avec Vergniaud. Déjà la lutte était engagée entre les girondins et les montagnards; mais, dans la société, ils n'en avaient pas moins de fréquentes occasions de se rencontrer. Malgré l'affection que lui inspirait Vergniaud, Fouché était déjà trop avisé en politique pour s'attacher au parti girondin, dont le système, fondé sur la division fédérative de la France, était par cela même un système de faiblesse. Un jour, à l'issue d'un dîner qui avait eu lieu chez le député de Nantes, Robespierre apostropha vivement Vergniaud. « Avec une pareille violence, lui dit Fouché, « vous gagnerez sûrement les passions, mais vous « n'aurez pour vous ni estime ni confiance. » Robespierre ne pardonna jamais cette parole à son auteur; et celui-ci, devenu depuis un grand personnage, se plaisait à rapporter cette anecdote. Ce fut seulement lors du procès de Louis XVI qu'on put juger à quel parti de l'assemblée il allait s'attacher. Il vota sur toutes les questions avec la montagne, c'est-à-dire la mort: point de sursis, point d'appel au peuple; enfin, dans la discussion relative à cette dernière question, il dépassa en véhémence ceux des montagnards dont la réputation révolutionnaire était le mieux établie. « Je ne m'attendais pas, dit-il, à énoncer à « cette tribune d'autre opinion contre le tyran « que celle de son arrêt de mort. Il semble que « nous sommes effrayés du courage avec lequel « nous avons aboli la royauté; nous chancelons « devant l'ombre d'un roi... Sachons prendre « enfin une attitude républicaine! Sachons nous « servir du grand pouvoir dont la nation nous a « investis! Sachons faire notre devoir en entier, « et nous sommes assez forts pour soumettre « toutes les puissances et tous les événements. Le « temps est pour nous contre tous les rois de la « terre. Nous portons au fond de nos cœurs un « sentiment qui ne peut se communiquer aux dif-

« férents peuples sans les rendre nos amis et sans « les faire combattre avec nous, pour nous et « contre eux (1). » Comme membre du comité d'instruction publique, Fouché, dans les séances des 14 février et 8 mars 1795, fit rendre un décret pour la vente comme nationaux des biens dépendant des bourses et établissements d'instruction publique autres que les collèges. Dans le comité des finances il ne resta pas oisif. Le 10 du même mois, à la suite d'un rapport fort étendu, il fit rendre un décret tendant à mettre sous la main du gouvernement tous les biens, toutes les propriétés qui jusque-là avaient été soustraits à la fiscalité révolutionnaire au moyen de réticences, de fausses déclarations ou de suppositions de nom. Cette mesure savamment combinée soumettait tous les notaires et autres officiers publics, sous peine de vingt mille livres d'amende, à représenter au département le répertoire des actes passés par eux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1795. Dix ans de fers étaient prononcés contre le notaire qui se serait prêté à toute fraude tendant à conserver à un émigré la propriété de ses biens. Bientôt, sur la proposition de Marat, Fouché fut envoyé en mission dans le département de l'Aube, où le recrutement éprouvait de grandes difficultés. Par les seules voies de la persuasion et l'emploi des moyens les plus adroits, il réussit à faire partir une jeune et nombreuse milice, dont la résistance jusqu'alors invincible n'eût pas tardé, si elle se fût prolongée, à attirer sur le département toutes les rigueurs du gouvernement conventionnel. Pendant cette mission, il adressa à l'assemblée une lettre où il fit l'éloge de la révolution du 31 mai, si désastreuse pour les girondins jadis ses amis. Envoyé deux mois après dans le département de la Nièvre, il mit à l'ordre du jour l'athéisme, le pillage des églises et la désorganisation des liens sociaux. Il avait à faire exécuter les décrets par lesquels la Convention venait d'abolir tous les cultes religieux; quatre jours lui suffirent pour accomplir cette œuvre. Le premier jour (26 septembre 1795), il présida à une fête ordonnée pour l'inauguration du buste de Michel Lepelletier. Le lendemain il publia un décret qu'on pourrait prendre pour la rêverie de quelque hiérophante du paganisme: « Considérant que le « peuple français ne peut connaître d'autre culte « que celui de la morale universelle, d'autre « dogme que celui de sa souveraineté et de sa « toute-puissance, etc., toutes les enseignes religieuses qui se trouvent sur les routes, sur les

(1) Notice sur Fouché dans l'Annuaire de M. Mahul, année 1820.

(1) Il paraît que Fouché antérieurement au procès avait eu des sentiments bien différents. Il voulait, dit-on, ne prononcer que la détention; il avait même annoncé à l'un de ses collègues, homme très-modéré, M. D\*\*\*\*\*, l'intention de publier avant le jugement une opinion motivée dans ce sens. Quel fut l'étonnement de M. D. quand il lut cette publication, commençant par cette phrase ridicule: « Je ne puis concevoir comment on peut « hésiter un moment à voter la mort d'un tyran. » Mais quelques jours avaient suffi pour changer les dispositions de Fouché, qui chercha à s'excuser auprès de M. D. en disant qu'il avait été obligé de céder aux suggestions de ses collègues de la Loire-Inférieure.

« places et généralement dans tous les lieux pu-  
 « blics seront anéanties. Tous les citoyens morts,  
 « de quelque secte qu'ils soient, seront conduits,  
 « vingt-quatre heures après le décès et quarante-  
 « huit en cas de mort subite, au lieu destiné pour  
 « la sépulture commune, couverts d'un voile fu-  
 « nèbre sur lequel sera peint le *Sommeil*. Le lieu  
 « commun où leurs cendres reposeront sera isolé  
 « de toute habitation, planté d'arbres sous l'om-  
 « bre desquels s'élèvera une statue représentant  
 « le *Sommeil*. Tous les autres signes sont détruits,  
 « et on lira sur la porte de ce champ consacré par  
 « un respect religieux aux mânes des morts cette  
 « inscription : *La mort est un sommeil éternel.* »  
 Partout il fit abattre les croix, démolir les autels,  
 lui que depuis on a vu ôter son chapeau en signe  
 de pieux respect toutes les fois que, se promenant  
 aux environs de sa belle terre de Pont-Carré, il  
 rencontrait une modeste croix. Le pillage des au-  
 tels était à la fois la conséquence et le motif des  
 excès qu'il commit dans la Nièvre; aussi fit-il à la  
 Convention plusieurs envois du mobilier des églises.  
 On jugera de l'importance de ces spoliations  
 par ces mots extraits des procès-verbaux de la  
 Convention (1<sup>er</sup> brumaire an 2) : « Fouché de Nan-  
 « tes, etc., envoie à la Convention mille quatre-  
 « vingt-onze pièces en or et en argent provenant  
 « de la dépouille des églises. » Dix jours après,  
 11 brumaire (1<sup>er</sup> novembre 1795), second envoi  
 encore plus considérable : « Citoyens collègues,  
 « écrivait le proconsul iconoclaste, je vous envoie  
 « dix-sept malles remplies d'or, d'argent et d'ar-  
 « genterie de toute espèce provenant de la dé-  
 « pouille des églises, des châteaux et aussi des  
 « dons des sans-culottes. Vous verrez avec plaisir  
 « deux belles crosses d'argent doré et une cou-  
 « ronne ducale en vermeil. L'or et l'argent ont fait  
 « plus de mal à la république que le fer et  
 « le feu des féroces Autrichiens et des lâches  
 « Anglais. Je ne sais par quelle imbécile complai-  
 « sance on laisse encore ces métaux entre les  
 « mains d'hommes suspects. Ne voit-on pas que  
 « c'est laisser un dernier espoir à la malveillance  
 « et à la cupidité? Avilissons l'or et l'argent, trai-  
 « nons dans la boue ces dieux de la monarchie, si  
 « nous voulons faire adorer les dieux de la répu-  
 « blique et établir le culte des vertus austères de  
 « la liberté! Vive la montagne! Vive la Convention  
 « nationale! Je vous ferai dans peu un troisième  
 « envoi. » Les sans-culottes de la Nièvre, qui  
 avaient apporté ces caisses remplies d'or et d'ar-  
 gent, demandèrent alors la parole. « Les sans-  
 culottes de la Nièvre, dit leur orateur évidem-  
 ment inspiré par Fouché, pleins de mépris pour  
 l'or et l'argent, viennent déposer dans votre  
 sein les reliques du fanatisme et de l'orgueil;  
 ils foulent aux pieds les crosses, les mitres et  
 tous les hochets de la calotte. Les habitants des  
 campagnes viennent eux-mêmes apporter l'ar-  
 genterie de la table de leur Dieu et de leurs  
 ci-devant seigneurs : ils ont même exprimé le

« vœu formel pour la suppression des ministres du  
 « culte catholique, et demandent à la place des  
 « instituteurs de morale. On offre maintenant en  
 « vain dans nos cités du numéraire en argent; il  
 « est devenu odieux au peuple, qui sait qu'il fut  
 « toujours le prix de la corruption. Les femmes  
 « elles-mêmes ont déposé leurs croix. Nous ne  
 « voulons plus que du pain et du fer! » Ce discours  
 fut accueilli avec applaudissement; les sans-cu-  
 lottes eurent les honneurs de la séance. Veut-on  
 avoir une idée encore plus précise de la mission  
 de Fouché dans la Nièvre, qu'on lise cette lettre  
 du procureur de la commune de Paris, Chau-  
 mette, qui se trouvait dans ce département au  
 moment où le député de Nantes y fut envoyé :  
 « Citoyen, écrivait-il au rédacteur du *Moniteur* le  
 « 29 septembre 1795, la vérité me presse, et je  
 « dois la proclamer : on m'a donné tous les hon-  
 « neurs du bien qui s'est opéré dans mon pays  
 « natal, tandis que j'en ai nommé les auteurs, et  
 « j'avoue que le peu de bien que j'ai pu faire dans  
 « ma vie n'égalera jamais celui qu'ont fait dans  
 « le département de la Nièvre le représentant  
 « Fouché de Nantes et les sans-culottes de la So-  
 « ciété populaire de Nevers. J'ai indiqué quelque  
 « bien à Fouché, et le bien a été fait; mais ce pays  
 « de la Nièvre était déjà régénéré par ses soins  
 « paternels. Entouré de fédéralistes, de royalistes,  
 « de fanatiques, le représentant du peuple n'avait  
 « pour conseils que trois ou quatre patriotes per-  
 « sécutés, et avec ce faible secours il a opéré les  
 « miracles dont j'ai parlé... Fanatisme détruit,  
 « fédéralisme anéanti, fabrication du fer en acti-  
 « vité, gens suspects arrêtés, crimes exemplaire-  
 « ment punis, accapareurs poursuivis, incarcérés,  
 « tel est le sommaire des travaux du représentant  
 « du peuple Fouché : voilà ce que les journaux  
 « ont oublié de dire, et que je dois publier hau-  
 « tement. » Ces éloges d'un Chaumette sont au-  
 jourd'hui la réprobation de celui qui alors *paraissait*  
 les mériter. Nous nous servons à dessein de ce  
 terme, parce que de la part de Fouché cette  
 exagération de sentiments anarchiques qui rem-  
 plissaient sa correspondance n'était qu'une tacti-  
 que appropriée au temps et aux circonstances,  
 tactique lâche et déplorable sans doute, mais qui  
 eut enfin pour résultat d'épargner le sang à une  
 époque où l'on en fut si prodigue. Il faut bien le  
 reconnaître, ces proconsulats si redoutés rédui-  
 saient le député qui en était revêtu à n'être que  
 l'instrument docile des comités de salut public et  
 de sûreté générale qui composaient alors tout le  
 gouvernement. Un représentant du peuple en  
 mission sentait le premier réagir sur lui-même la  
 terreur qu'il portait dans les départements, où  
 d'ailleurs il trouvait toujours un club de sans-  
 culottes dirigé par la société mère des jacobins de  
 Paris. Toutefois, dans la Nièvre, forcé de mettre à  
 exécution la loi contre les suspects, c'est-à-dire  
 l'emprisonnement en masse des prêtres et des  
 nobles, Fouché sut adoucir en quelque chose les

rigueurs de la loi. On en voit la preuve dans une proclamation qu'il publia le 25 août 1793. « La loi « veut que les hommes suspects soient éloignés « du commerce social : cette loi est commandée « par l'intérêt de l'État ; mais prendre pour base « de vos opinions des dénonciations vagues pro- « voquées par les passions viles, ce serait favoriser « un arbitraire qui répugne autant à mon cœur « qu'à l'équité. Il ne faut pas que le glaive se pro- « mène au hasard. La loi commande de sévères « punitions, et non des proscriptions aussi immo- « rales que barbares (1). » Quoi qu'il en soit, la Convention fut assez satisfaite de la conduite de Fouché dans la Nièvre pour l'envoyer à Lyon avec Collot-d'Herbois, au mois de brumaire an 2 (novembre 1793). Ils étaient chargés de mettre à exécution le décret de destruction prononcé contre cette ville infortunée. Fouché, qui prévoyait sans doute toutes les horreurs de cette mission, écrivit à l'assemblée pour en être dispensé ; mais on ne tint aucun compte de sa lettre, et comme il n'était pas prudent de se refuser aux ordres du comité de salut public, il finit par adresser à la Convention son acceptation en ces termes : « Je n'avais plus que des jouissances à « recueillir dans le département de la Nièvre : « vous m'offrez des travaux pénibles à *Commune-« Affranchie*. J'accepte avec courage cette mission ; « je n'ai plus les mêmes forces, mais j'ai toujours « la même énergie. Les offrandes continuent d'a- « bonder à Nevers sur l'autel de la patrie ; je vous « fais passer un quatrième envoi d'or et d'argent « qui s'élève à plusieurs millions. Le mépris pour « le superflu est tel ici, que celui qui en possède « croit avoir sur lui le sceau de la réprobation. Le « goût des vertus républicaines et des formes « austères a pénétré toutes les âmes depuis qu'elles « ne sont plus corrompues par les prêtres. Quel- « ques-uns de ces imposteurs s'avisent encore de « jouer leurs comédies religieuses, mais les sans- « culottes les surveillent, renversent tous leurs « théâtres et plantent sur leurs débris l'arbre im- « mortel de la liberté. » En arrivant à Lyon, Fouché et Collot-d'Herbois firent tomber les têtes de tous les membres de la municipalité lyonnaise qui avaient instruit le procès de Challier. Voici dans quels termes ils annoncèrent à la Convention cet acte de vengeance : « L'ombre de Challier est sa- « tisfaite ; ceux qui dictèrent l'arrêt atroce de son « supplice sont frappés de la foudre, et ses pré- « cieux restes, religieusement recueillis par les « républicains, viennent d'être portés en triomphe « dans toutes les rues de *Commune-Affranchie*. C'est « au milieu même de la place où ce martyr intré- « pide fut immolé à la rage effrénée de ses bour- « reaux, que ses cendres ont été exposées à la « vénération publique et à la religion du patrio- « tisme.... Tous les cœurs se sont dilatés, le silence « de la douleur a été interrompu par des cris mille

(1) Voy. l'art. DUVIQUET.

« fois répétés : *Vengeance ! vengeance !* Nous le ju- « rons, le peuple sera vengé ; notre courage sévère « répondra à sa juste impatience ; le sol qui fut « rougi du sang des patriotes sera bouleversé. Tout « ce que le vice et le crime avaient élevé sera « anéanti, et sur les débris de cette ville superbe « et rebelle, qui fut assez corrompue pour de- « mander un maître, le voyageur verra avec sa- « tisfaction quelques monuments simples élevés à « la mémoire des martyrs de la liberté, et des « chaumières éparses que les amis de l'égalité « s'exprimeraient de venir habiter pour y vivre « heureux des bienfaits de la nature. » Toute la correspondance de Fouché et de Collot-d'Herbois, durant cette mission, porte le caractère de la fureur et de l'impiété (1) ; et ceux qui ont voulu en rejeter tout l'odieux sur ce dernier ont dû fermer les yeux pour ne pas reconnaître dans ces dépêches le style des publications de Fouché dans la Nièvre : mêmes expressions, mêmes idées, même logomachie immorale et sacrilège ; c'est à ne pas s'y méprendre. Seulement, nous avouerons qu'à Lyon, grâce à la prédominance de Collot-d'Herbois, la plume de l'ex-oratorien est plus fortement trempée dans le sang. On en jugera par ces passages : « Nous n'écoutons que le cri du peuple « qui veut que tout le sang des patriotes soit vengé « une fois d'une manière prompte et terrible, « pour que l'humanité n'ait plus à pleurer de le « voir couler de nouveau. Convaincus qu'il n'y a « d'innocent dans cette infâme cité que celui qui « fut opprimé ou chargé de fers par les assassins « du peuple, nous sommes en défiance contre les « larmes du repentir ; rien ne peut désarmer notre « sévérité.... L'indulgence est une *faiblesse* dan- « gereuse.... Les démolitions sont *trop lentes* ; il « faut des moyens plus rapides à l'impatience ré- « publicaine. L'explosion de la mine et l'activité « dévorante de la flamme peuvent seules exprimer « la toute-puissance du peuple ; sa volonté ne peut « être arrêtée comme celle des tyrans ; elle doit « avoir les effets du tonnerre (2)... » « Point d'in- « dulgence, citoyens collègues ; point de délai, « point de lenteur dans la punition du crime.... « Les rois punissaient lentement parce qu'ils « étaient faibles et cruels ; la justice du peuple doit « être aussi prompte que l'expression de sa vo- « lonté. Nous avons pris des *moyens efficaces pour « marquer sa toute-puissance*, de manière à servir « de leçon à tous les rebelles. Nous ne vous parle- « rons point des prêtres : ils n'ont pas le privilège « de nous occuper en particulier (3). Nous ne

(1) On peut lire dans les publications du temps, notamment dans Prudhomme, les moindres particularités de l'apothéose de Challier. On y parodia les cérémonies du catholicisme de la manière la plus grossière. Au milieu d'hommes portant les vases sacrés s'avancait un âne couvert d'une chape et coiffé d'une mitre ; à sa queue étaient suspendus la Bible et les Évangiles. Ces deux saints livres furent brûlés, et l'on fit boire l'âne dans le calice.

(2) Lettre insérée dans le *Moniteur* du 24 novembre 1793 : elle avait pour objet d'empêcher la Convention de revenir sur son décret d'*anéantissement de la ville de Lyon*.

(3) Fouché se retrouve tout entier dans ce ton léger et ironique.

« nous ferons point un jeu de leurs impostures; « ils dominaient la conscience du peuple, ils l'ont « égarée, ils sont complices de tout le sang qui a « coulé : leur arrêt est prononcé (1)... Notre pen- « sée, notre existence tout entière, sont fixées « sur des ruines, sur des tombeaux où nous som- « mes menacés d'être ensevelis nous-mêmes... La « terreur, la salutaire terreur est ici à l'ordre du « jour; elle comprime tous les efforts des mé- « chants (2). » Les actes de Fouché et de son collègue répondaient exactement à ces paroles effroyables. Le sang coulait à grands flots. Collot-d'Herbois ayant été appelé à Toulon, Fouché resta pendant près de deux mois à Lyon, investi de tous les pouvoirs, et c'est alors qu'il lui écrit cette lettre dont personne que le député de Nantes ne peut assumer la responsabilité : « Et nous « aussi, mon ami, nous avons contribué à la prise « de Toulon en portant l'épouvante parmi les lâ- « ches qui y sont entrés, en offrant à leurs re- « gards des milliers de cadavres de leurs compli- « ces. Soyons terribles pour ne pas craindre de « devenir faibles ou cruels; anéantissons dans notre « colère et d'un seul coup tous les rebelles, tous les « conspirateurs, tous les traîtres, pour nous épar- « gner la douleur, le long supplice de les punir en « rois. Exerçons la justice à l'exemple de la nature; « vengeons-nous en peuple, frappons comme la « foudre, et que la cendre même de nos ennemis « disparaisse du sol de la liberté... Adieu, mon « ami, les larmes de joie coulent de mes yeux, elles « inondent mon âme... P. S. Nous n'avons qu'une « manière de célébrer la victoire; nous envoyons « ce soir deux cent treize rebelles sous le feu de la « foudre. » Cette exécution par la mitraille n'était pas la première qui eût marqué le proconsulat de Fouché et de Collot. Déjà ces deux hommes féroces s'étaient donné plus d'une fois ce spectacle digne de Caligula. Collot-d'Herbois, qui avait son départ pour Toulon s'était momentanément rendu à Paris, se vit dans la nécessité de monter à la tribune des jacobins pour faire l'apologie de ces exécutions. « On nous a accusés, dit-il, d'être « des anthropophages, des hommes de sang, et « ce sont des pétitions contre-révolutionnaires « colportées par des aristocrates qui nous font « ce reproche (3)!... Une goutte de sang versé « des veines généreuses d'un patriote me re- « tombe sur le cœur, mais je n'ai point de pitié

« pour les conspirateurs. Nous en avons fait fou- « droyer deux cents d'un coup, et on nous en « fait un crime! Ne sait-on pas que c'est encore « une marque de sensibilité? Lorsqu'on guillotine « vingt coupables, le dernier meurt vingt fois; « tandis que ces deux cents conspirateurs péris- « sant ensemble, la foudre populaire les frappe, « et, semblable à celle du ciel, elle ne laisse que « le néant et les cendres! On parle de sensibilité! « et nous aussi, nous sommes sensibles; les jaco- « bins ont toutes les vertus (1). » Fouché, pour qui l'on employait cette odieuse et dérisoire interversion de termes, et qui, comme on l'a vu, n'était pas novice en cette odieuse logomachie, était moins que jamais la dupe de ses propres emportements. Il se conformait au langage du temps; il l'exagérait même pour fonder son influence révolutionnaire; puis chemin faisant il ramassait, comme on l'a dit, de l'or dans des ruisseaux de sang. Avant de quitter Lyon, le député de Nantes, affectant un langage plus modéré, manda à la Convention la fin prochaine des justices nationales. Il la félicita en même temps des mesures prises contre la faction de Danton, qui venait de porter sa tête sur l'échafaud, et il qualifia son ancien ami et ses partisans de scélérats, corrupteurs du peuple. Hébert, l'un des coprophées de la faction dantoniste, était l'ennemi personnel de Fouché, qu'il avait dénoncé à la tribune des jacobins comme un intrigant et un modéré. Le 8 avril, celui-ci revint à Paris et rendit compte de sa mission à la société des jacobins, où déjà l'orage se formait contre lui. Il s'attacha à prouver la nécessité des mesures qu'il avait prises. « Le sang du crime, dit-il, féconde « le sol de la liberté et affermit sa puissance. » On demanda la parole contre lui; mais Robespierre, jugeant sans doute que le moment de l'attaquer n'était pas encore venu, proposa que la discussion fût ajournée jusqu'à ce que le rapport des comités eût été présenté. Bientôt Fouché, en récompense de l'ardent patriotisme qu'il avait déployé dans le département du Rhône, fut élu président de la société des jacobins (6 juin 1794). Cette popularité naissante porta ombrage à Robespierre. Le dictateur avait d'ailleurs sur le cœur quelques plaisanteries que s'était permises Fouché à l'occasion de la fête de l'Être suprême. Pendant cette solennité (8 juin 1794), tandis que Robespierre gravissait les marches de la tribune élevée d'où il allait proclamer son manifeste en faveur de Dieu, Fouché lui prédiait tout haut que sa chute était prochaine. La vengeance ne se fit pas attendre. Le 11 juin, une députation de la Société

(1) La lettre d'où est extrait ce passage se trouve au *Moniteur* du 3 décembre 1793 : elle annonce à la Convention l'envoi du buste de Châllier et sa tête mutilée, telle qu'elle est sortie « pour la troisième fois de dessous la hache de ses féroces meur- « triers. »

(2) *Moniteur* du 17 décembre 1793. Dans cette lettre, les représentants Fouché et Collot se félicitent des nombreuses et promptes condamnations de la commission révolutionnaire qu'ils avaient établie. — Dans une instruction qu'ils firent passer aux départements du Midi, on lisait ces mots : « Tout est permis « à ceux qui agissent dans le sens de la révolution; il n'y a de « danger pour le républicain que de rester en arrière. Agissez en « grand. Prenez tout ce qu'un citoyen a d'inutile; le superflu « est une violation des droits du peuple. »

(3) Ceci paraît se rapporter à la pétition rédigée par Fontanes (voy. ce nom).

(1) *Moniteur* du 24 décembre 1793. La bonne intelligence qui régnait entre Collot et Fouché est attestée par une lettre du premier adressée à Couthon; elle figure sous le n° 55, parmi les pièces à l'appui du rapport fait au nom de la commission des vingt et un, par le député Saladin, le 12 ventose an 3. « L'a- « porte, dit Collot, nous est bien nécessaire; il va bien avec « nous, et à moins que vous ne le remplaciez par un montagnard « vigoureux au travail et d'un grand caractère, la chose publi- « que souffrira : Fouché et moi nous succombons. »

populaire de Nevers s'étant présentée à celle de Paris pour se plaindre que les patriotes étaient persécutés, Fouché, en qualité de président, répondit à ces députés que leur société méritait des reproches. « Si le souffle impur de Chau-  
« mette, ajouta-t-il, n'a pu exercer son influence  
« pendant son séjour à Nevers, il paraît que  
« l'ombre de ce conspirateur y plane aujourd-  
« d'hui. » A ces mots, Robespierre, démasquant sa haine (1), s'écria : « Il ne s'agit pas de jeter à  
« présent de la boue sur la tombe de Chaumette,  
« lorsque ce monstre a péri sur l'échafaud; il  
« fallait lui livrer combat avant sa mort. » Invité  
par la société à venir se disculper, Fouché ne  
parut point et la pria par écrit de suspendre son  
jugement jusqu'au rapport des comités. « L'indi-  
« vidu Fouché, dit alors Robespierre, ne m'inté-  
« resse nullement; c'est moins pour ses crimes  
« passés que je l'ai dénoncé, que parce qu'il se  
« cache pour en commettre d'autres, et que je le  
« regarde comme le chef de la conspiration qu'il  
« faut déjouer. » Il condamna ensuite sa non-  
comparution. « C'est un imposteur vil et mépri-  
« sable, dont la conduite est semblable à celle  
« de Brissot et des autres scélérats. » Un Lyonnais  
ayant ensuite énoncé plusieurs faits contre Fou-  
ché, la société prononça son exclusion à l'unani-  
mité (5 juillet). C'était alors un premier pas vers  
l'échafaud. Quelques jours auparavant, Robes-  
pierre, dans le comité de salut public, avait dem-  
mandé la tête de Fouché et de huit de ses amis;  
mais il avait éprouvé de la part de ses collègues  
une résistance invincible. Fouché, convaincu dès  
lors que la lutte était à mort entre le dictateur et  
lui, s'unit à Legendre, à Tallien et aux autres  
députés qui opérèrent la révolution du 9 thermi-  
dor; et c'est ainsi qu'après avoir été pendant plus  
de deux mois sans domicile fixe, Fouché échappa  
aux dangers qui menaçaient sa tête. On a beau-  
coup trop célébré cette journée. Il paraît aujour-  
d'hui avéré que Robespierre ne fut frappé par ses  
complices qu'alors qu'il voulait lui-même faire  
cesser la terreur et punir les hommes qu'il accu-  
sait d'avoir, dans des vues intéressées et mépris-  
ables, multiplié les exécutions et les massacres. On  
assure qu'il leur avait dit : « Vous n'êtes que des  
« hommes de sang. » Il est constant du moins  
que, lorsque le 9 thermidor arriva, il y avait six  
semaines que Robespierre ne paraissait plus au  
comité de salut public. Quoi qu'il en soit, Fouché  
fut des premiers à abonder dans ce système com-  
mode, qui consistait à rejeter toutes les horreurs  
des deux dernières années sur le dictateur qui  
n'était plus. Affectant dès lors un nouveau lan-  
gage, on l'entendit, dans la séance du 24 août  
1794, parler en faveur de plusieurs détenus de

(1) Cette haine n'empêchait pas Robespierre de rendre au fond du cœur justice aux talents de Fouché; et c'était sans doute pour ce motif qu'il voulait l'écraser. Dans les papiers saisis chez le dictateur après son supplice s'est trouvée une liste de vingt-neuf hommes de tête et de cœur, parmi lesquels figurait Fouché.

Lyon, et manifester « la profonde douleur dont  
« il était pénétré en contemplant les horreurs  
« qui avaient eu lieu durant les trois derniers  
« mois dans cette ville. » Le 4 octobre suivant,  
il proposa de lever l'état de rébellion sous l'empire  
duquel était encore cette malheureuse population.  
Fouché sans doute eût mieux fait de se taire et  
de ne pas réveiller ainsi de funestes souvenirs. Il  
était trop fortement compromis dans les excès du  
terrorisme pour s'associer sans péril à un sys-  
tème de réaction. Aussi, changeant encore une  
fois de rôle, ne tarda-t-il pas à faire d'ostensibles  
efforts pour arrêter la marche rapide de l'esprit  
public, en se séparant des hommes avec lesquels  
il venait de renverser le tyran. *La Queue de Robes-  
pierre*, pamphlet du représentant Guffroy, ayant  
dévoilé ses complices, Fouché, qui n'était point  
ménagé dans cet écrit, le dénonça à la société  
des jacobins en des termes propres à ramener le  
régime de la terreur. Il s'éleva contre le système  
de sensibilité fausse et hypocrite qui se développait  
depuis quelque temps, et s'efforça de démontrer  
« la nécessité d'établir la terreur dans l'âme du  
« méchant comme dans le camp des ennemis; »  
ajoutant que « toute pensée d'indulgence, de  
« modération, est une pensée contre-révolution-  
« naire. » La crainte des réactions le porta même  
à s'associer à l'anarchiste Babeuf. Tallien, qui  
alors dénonça ce démagogue, avança que Babeuf  
« n'était qu'un jouet entre les mains de Fouché,  
« occupé à corriger ses écrits incendiaires. » Le  
député de Nantes ne désavoua point ce fait, et s'é-  
leva contre les diviseurs de la Convention. « Un  
« républicain, dit-il, ne doit compte de ses rela-  
« tions qu'à la loi. Je suis prêt à les faire connaître  
« quand elle me l'ordonnera. *Il n'en est pas une  
« qui ne m'honore.* Assez d'autres ont des relations  
« avec la fortune et le pouvoir. Il n'est pas encore  
« défendu d'en avoir avec le malheur opprimé.  
« Oui, j'ai eu des relations avec Babeuf. » Tallien  
continua de poursuivre Fouché avec acharnement.  
Le 2 avril il demanda son arrestation comme  
conspirateur. Cependant, de tous les départe-  
ments où il avait été en mission, des dénoncia-  
tions étaient chaque jour envoyées contre le  
collègue de Collot-d'Herbois. Alors parurent le  
*Cri de vengeance des Lyonnais*, la *Dénonciation des  
Bretons* et plusieurs écrits de ce genre. Fouché  
fit insérer quelques jours après, dans le *Moniteur*,  
une justification assez vague dans laquelle il  
s'exprimait ainsi : « La malveillance a répandu les  
« bruits les plus invraisemblables, les plus dégoû-  
« tantes impostures sur ma mission dans les dé-  
« partements de l'Allier et de la Nièvre. J'ai passé  
« cinq jours dans le premier, et trois mois dans  
« le second. L'époque était orageuse : j'ai or-  
« donné des mesures sévères que les circonstances  
« et les décrets commandaient impérieusement.  
« Mes actes sont publics; ils sont signés de mes  
« collègues Laporte et Méaulle; ils ont été impré-  
« més et distribués à la Convention nationale. *Ils*

« sont gravés dans tous les cœurs des bons citoyens de Lyon. » Dans la séance du 24 prairial an 3 (14 juin 1795), les habitants de Gannat vinrent demander sa tête, l'appelant un *des chefs du terrorisme*, l'accusant « d'avoir, le premier, dans leur département, prêché la dépravation de mœurs, démoralisé le peuple, organisé la commission temporaire de Lyon, qui, sans jugement, fit égorger trente-deux détenus de Moulins; et par suite ravi aux départements de la Nièvre et de l'Allier l'or et l'argent des parliculiers. » Le coup le plus terrible fut porté à Fouché dans la séance du 22 thermidor (2 août). Toutes les autorités nouvellement constituées, et deux cents citoyens de la Nièvre, envoyèrent à la Convention une dénonciation appuyée sur des procès-verbaux de différentes administrations. On y remarquait les expressions suivantes, adressées par Fouché aux administrateurs du département : « Que la foudre éclate par humanité ! Ayons le courage de marcher sur des cadavres pour arriver à la liberté ! » Le représentant Laurenceot lui reprocha de n'avoir rendu aucun compte des taxes révolutionnaires, qui se montaient à plus de deux millions dans la seule commune de Nevers. Pour détourner cette tempête, Fouché se rapprocha de Tallien et des thermidoriers, dont il s'était éloigné depuis la chute de Robespierre; il trouva en eux des défenseurs zélés, mais impuissants. Un rapport ayant été fait à la Convention dans la séance du 22 thermidor an 3 sur ces diverses accusations, il fut successivement attaqué par Lesage (d'Eure-et-Loir), Bion, Boissy-d'Anglas, puis défendu par Tallien, Legendre, Merlin, etc. Ces derniers réclamaient pour Fouché l'honneur d'avoir contribué à la chute de Robespierre. « Fouché n'a point eu de part au 9 thermidor, s'écria Boissy-d'Anglas; cette journée fut trop belle pour avoir été déshonorée par son secours... » Apostrophe sanglante, mais moins conforme à la vérité que ces mots de Lesage : « Tout le monde sait que, quand les tyrans se sont servis d'un instrument, ils le brisent. Robespierre voulut briser les siens, il ne réussit pas; il fut anéanti. » A la suite de ce déchainement universel, Fouché fut décrété d'arrestation; mais il fut rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an 4 (26 octobre). Jusqu'à la journée du 13 vendémiaire, qui abattit le parti contre-révolutionnaire, il resta dans une sorte de disgrâce, résidant avec sa famille dans la vallée de Montmorency. Le Directoire lui confia cependant, sur les frontières d'Espagne, une mission à la suite de laquelle il vécut étranger, en apparence, aux affaires publiques, mais sans cesser d'être en relation avec les divers partis. Ce fut alors qu'il se lia avec le directeur Barras. Le Directoire était menacé par la faction de Babeuf, qui, tout en prêchant la loi agraire, songeait à s'emparer du gouvernement, pour ramener la

les secrets de ce parti, adressa à ce sujet un mémoire au Directoire; et la condamnation de Babeuf coupa le mal dans sa racine. Barras offrit alors au député de Nantes un emploi secondaire; mais celui-ci refusa. Ne voulant entrer dans l'administration que par un poste éminent, il ne profita du crédit et de la bonne volonté de Barras que pour obtenir une partie dans les fournitures; et c'est par là qu'il commença ou plutôt qu'il continua d'élever son immense fortune. Ici s'ouvre pour Fouché une nouvelle carrière : ce n'est plus le démagogue, le prédicateur de l'égalité et de la loi agraire; c'est l'homme du pouvoir, avide de dignités, de richesses, et pour cela même devenu circonspect et modéré. Au 18 fructidor an 3 (4 septembre 1797), par ses avertissements opportuns et des conseils habiles, il rendit de nouveaux services à Barras et à la majorité révolutionnaire du Directoire, qui dans cette journée triompha encore une fois de ses ennemis. Enfin Barras récompensa Fouché selon ses vœux, en le nommant ambassadeur près la république cisalpine (septembre 1798). Cet état naissant était divisé en deux partis, dont l'un, sans caractère et sans énergie, ne songeait qu'à se trainer platement à la remorque de la France, et avait pour appuis Rewbell et Merlin de Douai, directeurs sans portée, hommes d'affaires plutôt qu'hommes d'État. L'autre parti, celui des chauds patriotes, était soutenu par Barras et Brune, général de l'armée d'Italie. Fouché, de concert avec ce dernier, stimula les patriotes lombards et renversa tout ce que son prédécesseur (M. Trouvé) avait fait pour obéir à l'impulsion de la majorité du Directoire. Favorisant ouvertement l'indépendance cisalpine, il engagea à se démettre trois des directeurs et quarante-deux députés milanais, qui furent remplacés par des patriotes. C'était une propagande républicaine que prétendait opérer Fouché : il voulait que toute l'Italie, renversant ses vieux gouvernements, ne formât plus qu'une confédération d'états libres. Cette sorte de répétition à Milan du 18 fructidor de Paris, n'eut pas un long succès. Les ex-directeurs et les ex-députés cisalpins protestèrent entre les mains de Fouché lui-même. Rewbell et Merlin, qui avaient la majorité dans le Directoire, le rappelèrent avec improbation, envoyèrent Brune en Hollande et lui donnèrent pour successeur à l'armée d'Italie le général Joubert. Fort de l'appui de Barras et de la protection de Joubert, avec lequel il se lia promptement, Fouché ne se hâta pas de quitter Milan; il réclama contre la désapprobation du Directoire français, et adressa au gouvernement cisalpin une chaleureuse proclamation où l'on remarquait ces passages : « C'est en vain, citoyens directeurs, qu'on cherche à persuader que votre existence politique n'est que fugitive... N'ayez point d'inquiétude sur l'avenir; la sollicité des républiques est dans la nature des choses... La victoire et la liberté couvriront le monde. » Un décret émané du palais du Luxem-

bourg enjoignit expressément à Fouché de quitter le territoire cisalpin : son successeur Rivaud requit le Directoire milanais de s'adresser à lui, et non plus à Fouché. La garde italienne du Directoire et du corps législatif italien fut désarmée et remplacée par des troupes françaises. Les fonctionnaires nommés sous l'influence de Fouché furent expulsés; des arrestations furent ordonnées; celle de l'ex-ambassadeur aurait même eu lieu si le général Joubert ne l'eût averti à temps. Fouché se réfugia dans une maison de campagne, près de Monza : c'est là qu'il reçut la copie d'une proclamation de Rivaud au peuple cisalpin, dans laquelle celui-ci taxait Brune et Fouché d'être des novateurs sans mission, sans caractère et d'une exagération dans leur patriotisme qui « faisait ca-  
« lomnier le gouvernement populaire. » De retour à Paris, dans les premiers jours de janvier 1799, Fouché eut la satisfaction de trouver le crédit de Merlin et de Rewbell sur son déclin. Dans les deux conseils on formait des brigues contre eux; aussi les directeurs, au lieu d'appeler l'ex-ambassadeur à leur barre pour lui faire rendre compte de sa conduite, cherchèrent à s'excuser de leurs procédés sauvages à son égard, et, pour qu'il ne fit point d'esclandre, ils lui accordèrent une riche indemnité de déplacement. L'autorité directoriale leur fut bientôt ravie, et il paraît certain que Fouché ne fut pas étranger à l'élection de Sieyès, qui ne vint siéger au Directoire que pour préparer sourdement le renversement de la constitution de l'an 3. Recherchant toujours l'appui ou l'intervention des généraux, il s'empressa de nommer au commandement de Paris Joubert, qui fit donner à son ami Fouché l'ambassade de Hollande; mais à peine celui-ci fut-il arrivé à la Haye, où il retrouva le général Brune, qu'il fut nommé ministre de la police générale (31 juillet 1799). Dans l'intervalle les plans de la faction qui était au pouvoir avaient pris leur développement. Joubert partit pour l'armée d'Italie avec l'espoir de vaincre et de les mettre à exécution. Mais il fallait le ressort d'une police ferme et habile pour comprimer le parti révolutionnaire, alors désigné sous le nom de parti anarchique : il fallait surtout un homme à qui toutes les ressources et les menées de ce parti fussent connues. Or, la police telle qu'elle était alors organisée, était sans force, et, par le personnel de ses chefs comme de ses agents inférieurs, elle penchait pour le parti qu'elle devait combattre. L'honnête Bourguignon, chargé de ce département, était tout à fait au-dessous de son emploi. Sieyès s'unit à Barras pour révoquer ce ministre; il voulait nommer Alquier (*roy.* ce nom); mais Barras s'unit à Gohier et à Moulins pour écarter ce candidat, et Fouché arriva ainsi à ce poste, qu'il convoitait depuis longtemps. Il exigea d'abord que le bureau central de Paris (la préfecture de police n'existait pas encore) fût entièrement subordonné à son ministère. Abandonnant à des chefs de bureau les fonctions purement

administratives et réglementaires, il concentra dans son cabinet toute la haute police. Il sentit que seul il devait être juge de l'état politique intérieur; qu'il ne fallait considérer les espions et agents secrets que comme des instruments souvent suspects; en un mot, que ce n'était ni avec des écritures, ni avec des rapports qu'on faisait la haute police; qu'il y avait des moyens plus efficaces; par exemple, que le ministre devait se mettre en contact avec les hommes influents de toutes les opinions et de toutes les classes supérieures de la société. Le nerf de toute police, comme de la guerre, l'argent manquait : Fouché rendit tributaires de la caisse ministérielle les vices inhérents à toute grande capitale; il recueillit ainsi des sommes énormes et put avoir des agents jusque dans les plus hautes positions; aussi rien d'essentiel ne pouvait lui échapper. Le gouvernement, peu d'accord avec lui-même, était entouré d'ennemis : Fouché prit sur lui d'arrêter la licence des journaux et la marche audacieuse des sociétés populaires. Telle fut la première proposition qu'à la suite d'un rapport motivé il fit au Directoire, qui lui donna carte blanche. Il préluda en disant dans une espèce de proclamation « qu'il « avait pris l'engagement de veiller pour tous et « sur tous, afin de rétablir la tranquillité intérieure « et mettre un terme aux massacres. » Ce dernier mot surtout déplut aux démagogues, qui s'étaient flattés de trouver quelque complaisance dans l'ex-proconsul de *Commune-Affranchie*. Quatre jours après, le 18 thermidor (5 août), le Directoire transmit au conseil des Anciens, qui le renvoya au conseil des Cinq-cents, le rapport de Fouché sur les sociétés politiques. Il les accusait d'attentats contre la constitution, et demandait des mesures répressives. Ce rapport fut qualifié de faux et de calomnieux par quelques députés, qui le présentèrent comme le signal d'une réaction contre les soutiens de la république. Le même jour Fouché fut attaqué encore plus vivement par la société du *Manège*. Faiblir, c'eût été tout perdre. Aussi, dès le lendemain, Sieyès fit fermer ce club. Quelques jours après, le 15 août, Fouché prit sur lui de faire fermer la salle des jacobins de la rue du Bac. Pour atténuer l'effet de ces mesures contre-révolutionnaires, le ministre présenta un rapport contre les royalistes du Morbihan. Et cependant, par des instructions confidentielles, il mitigeait, dans les départements de l'ouest, les rigueurs de la loi des otages contre les parents des émigrés. Ce fut dès lors qu'il s'assura d'un certain nombre d'agents royalistes, dont les services secrets le mirent à même d'en finir plus vite avec la guerre civile qui désolait ces contrées. Bientôt il osa supprimer d'un seul coup onze journaux des plus accrédités parmi les jacobins et les royalistes. Il en fit saisir les presses et arrêter les auteurs, les accusant de semer la division entre les citoyens. Par de telles mesures, Fouché ne semblait-il pas devancer le génie impérial de Napoléon? Il fut dès lors évident



que ce ministre et le parti qu'il servait voulaient détruire toute liberté et fonder un despotisme, une sorte d'aristocratie révolutionnaire. Briot attaqua Fouché à cette occasion au conseil des Cinq-cents, déclara qu'il se préparait *un coup d'État*, et, après avoir rappelé l'atrocité des missions du député de Nantes, il demanda la suppression du ministère de la police. Le lendemain, le Directoire fit insérer dans ses journaux l'éloge de son ministre. Briot ne se tint pas pour battu, et dans une *Lettre à Baudin des Ardennes* il revint sur ses accusations contre Fouché. La situation devenait périlleuse. La mort de Joubert, tué à Novi, avait renversé tous les plans du Directoire et du ministre, qui avaient cru trouver un appui dans les succès de ce général. Les moments étaient précieux ; on cherchait de tout côté quel serait le successeur de Joubert, lorsque Bonaparte débarqua sur les côtes de Provence. Fouché était déjà en mesure avec le nouveau dictateur. Par le moyen de Joséphine, à qui, d'après la recommandation de Barras, il faisait une large part dans le produit des jeux, il était instruit des menées de Lucien et de Joseph Bonaparte, et savait tout ce qui se passait chez les premiers personnages de la république. Réal, son subordonné, était l'un des correspondants secrets de Bonaparte, et sous l'influence de Fouché il agissait avec assez d'adresse pour perdre, sans compromettre son chef, ceux dont ce ministre tenait son pouvoir. Jugeant par l'état des choses que le Directoire ne pouvait se soutenir, Fouché n'eut garde d'entraver la conspiration de Bonaparte. Cependant il est sûr que, prêt à l'accepter si elle réussissait, il n'était pas moins disposé à frapper si elle ne réussissait pas. Toutes les mesures étaient prises : si Bonaparte eût échoué, lui et les siens portaient leurs têtes sur l'échafaud. Fouché lui-même s'en était expliqué avec les affidés du général, avec Bourrienne, avec Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. « Que votre général n'hésite pas, avait-il dit. Il vaut mieux qu'il brusque les choses que de laisser aux jacobins le temps de se rallier. Il est perdu s'il est décrété. Je lui réponds de Paris, qu'il s'assure de Saint-Cloud. » Les mesures étaient, en effet, si bien prises, Fouché était si bien informé de ce qui se passait à Saint-Cloud, que, lorsqu'on apportait aux barrières, de la part du général, l'ordre de ne pas laisser rentrer les députés fugitifs, on se trouva devancé de vingt minutes par les agents du ministre, qui, ne doutant plus du succès, s'était empressé de donner cette preuve de dévouement au parti vainqueur. Dès que la révolution du 18 brumaire fut consommée, les nouveaux consuls chargèrent Fouché de surveiller les quarante députés que le conseil des Cinq-cents avait déclarés ne plus faire partie de la représentation nationale. Ce ministre eut aussi la mission d'en faire arrêter plusieurs ; mais il mit beaucoup de ménagement dans l'exécution de cette mesure et la plupart furent rendus à la liberté au bout de quelques jours. Dès le 18, Fouché s'é-

tait empressé de faire afficher dans Paris une proclamation tendant à calmer les craintes que le public pouvait concevoir d'une réaction : « Que les faibles se rassurent, disait-il, ils sont avec les forts ; que chacun suive avec sécurité le cours de ses occupations et de ses habitudes domestiques. » Deux jours après (le 20) autre proclamation dans le même sens : « Le gouvernement (directorial), disait-il, fut oppresseur, parce qu'il fut *faible* ; celui qui lui succède s'impose le devoir d'être *fort*, pour remplir celui d'être juste. Il appelle, pour le seconder, tous les amis de la république et de la liberté, tous les Français.... Bientôt les bannières de tous les partis seront détruites, etc. » Jamais aucun des gouvernements nés de la révolution n'avait tenu un pareil langage ; néanmoins les ennemis du nouveau pouvoir exagéraient le nombre des arrestations et criaient à la réaction. Fouché se vit obligé de déclarer, dans une note insérée au *Moniteur*, « qu'aucun représentant du peuple conservant ce caractère n'avait été arrêté. » La moindre circonstance était pour lui une occasion de manifester cette politique ferme et conciliante. On peut en juger par la lettre qu'il écrivit le 24 brumaire aux administrateurs du théâtre de l'Opéra-Comique, pour les engager à retirer une pièce de circonstance : « La révolution du 18 brumaire, leur disait-il, ne ressemble à aucune de celles qui l'ont précédée : elle n'aura point de réaction ; c'est la résolution du gouvernement. Si les factions persécutent lorsqu'elles obtiennent l'une sur l'autre quelque léger avantage, la république, lorsqu'elle les écrase toutes, triomphe avec générosité. Une pièce intitulée *les Mariniers de Saint-Cloud* a été jouée sur votre théâtre ; l'intention en est louable ; mais trop de détails rappellent amèrement d'anciens souvenirs qu'il faut effacer. Quand toutes les passions doivent se taire devant la loi, quand nous devons immoler au désir de la paix intérieure tous nos ressentiments, et que la volonté de le faire est fortement exprimée par le peuple et par les magistrats, quand ils en donnent le touchant exemple, il n'est permis à personne de contrarier ce vœu. » Cette lettre est remarquable en ce qu'elle semblait annoncer la censure dramatique, dont le gouvernement de Bonaparte devait se faire une arme si puissante. Fouché sentait combien il était important de s'emparer tout d'abord de la haute direction des théâtres. Le *Moniteur* du 28 contient à ce sujet une instruction adressée à toutes les administrations : « Dans la succession des partis qui se sont tour à tour disputé le pouvoir, disait le ministre, le théâtre a souvent retenti d'injures gratuites pour les vaincus, et de lâches flatteries pour les vainqueurs. Le gouvernement actuel abjure et dédaigne les ressources des factions, il ne veut rien par elles et fera tout pour la république. Que tous les Français se rallient à cette volonté, et que les théâtres en secondent l'influence ; que les sentiments de con-

« corde, que les maximes de modération et  
 « de sagesse, que le langage des passions grandes  
 « et généreuses, soient seuls consacrés sur la  
 « scène; que rien de ce qui peut diviser les es-  
 « prits, alimenter les haines, prolonger les sou-  
 « venirs douloureux, n'y soit toléré; il est temps  
 « enfin qu'il n'y ait plus que des Français dans la  
 « république française... *Que celui-là soit flétri qui*  
 « *voudrait provoquer une réaction* et oserait en  
 « donner le signal. » Ces protestations de clé-  
 mence, cette haine pour la réaction, étaient sans  
 doute approuvées par le consul Bonaparte; mais il  
 n'en était pas de même de son collègue, le hai-  
 neux abbé Sieyès, qui ne rêvait que proscriptions.  
 La veille du 18 brumaire il avait voulu proscrire  
 les quarante députés qui passaient pour les plus  
 contraires à la révolution. Fouché s'était opposé  
 avec succès à leur arrestation; mais six jours  
 après cette révolution, l'opinion de Sieyès l'em-  
 porta, et Fouché reçut ordre de dresser une liste  
 de cinquante-neuf individus tant députés que ci-  
 toyens, dont trente-sept devaient être déportés  
 à la Guyane, et vingt-deux dans les îles de Ré ou  
 d'Oléron. Sur cette liste des noms recommanda-  
 bles se trouvaient accolés à des noms décriés et  
 odieux. Fouché, qui avait dans le conseil combattu  
 cette mesure comme inutile et impolitique, ne  
 laissa pas ignorer aux consuls le mauvais effet  
 qu'elle produisait sur l'opinion publique; aussi  
 quelques jours après (4 frimaire) parut dans le  
*Moniteur* un arrêté rendu sur la proposition du  
 ministre de la police générale, qui révoquait la  
 proscription et plaçait simplement en surveil-  
 lance ceux qui étaient compris sur les listes. Sur  
 désormais de son crédit, Fouché réussit à imprimer  
 à la police générale un caractère de justice et  
 de modération dont elle avait été si éloignée  
 jusqu'alors. Il commença par destituer ceux des  
 chefs qui avaient donné des gages trop sanglants  
 à la terreur ou qui étaient encore attachés à  
 quelque faction. Dès le lendemain du 18 brumaire,  
 il avait sollicité des consuls la clôture de la  
 liste des émigrés, mesure grande et généreuse  
 qui commençait à fermer l'abîme des révolutions.  
 Ayant obtenu des consuls le droit de radiation  
 définitive, il simplifia et accéléra cette besogne,  
 en supprimant la division des émigrés pour for-  
 mer à la place une commission qui procéda large-  
 ment aux radiations. Fouché demanda également  
 aux consuls l'adoucissement du sort des émigrés  
 naufragés de Calais, qui depuis quatre ans, en  
 vertu d'un odieux arrêté du Directoire, étaient  
 plongés dans les casernes de la citadelle de  
 Lille. Il fut ordonné que ces infortunés seraient  
 transférés au château de Ham; mais les autorités  
 des départements du Nord et de la Somme opérè-  
 rent cette translation d'une manière cruelle, et  
 Fouché leur adressa des plaintes très-sévères.  
 « Aucune des mesures que la sûreté publique  
 « exige ne commande l'inhumanité! » disait-il. Ce  
 langage annonçait toute une révolution dans le

gouvernement, aussi bien qu'une métamorphose  
 complète chez l'homme qui osait s'exprimer  
 ainsi. Mais il ne s'en tint pas là : quelques jours  
 après il fit aux consuls un nouveau rapport pour  
 obtenir la libération de ces émigrés naufragés, et  
 d'après ce rapport les consuls ordonnèrent leur  
 déportation hors du territoire de la république.  
 Dans le même temps, ce fut encore à la demande  
 de Fouché que les consuls rapportèrent les arrêtés  
 du Directoire qui avaient ordonné la déportation  
 des prêtres mariés et qui avaient prêté serment.  
 Bientôt le bénéfice de cette disposition fut étendu  
 aux prêtres qui, n'ayant point exercé ou qui,  
 ayant cessé d'exercer avant la loi du 7 brumaire  
 an 4 le ministère de leur culte, sans en avoir re-  
 pris l'exercice depuis cette époque, n'étaient plus  
 assujettis à aucun serment. Le même jour il  
 adressa aux consuls un rapport tendant à consi-  
 dérer comme ayant résidé en France et n'étant  
 plus émigrés les chevaliers de Malte, nés Français,  
 qui étaient compris dans l'article 5 de la capitu-  
 lation de Malte. Le langage qu'il tint à cette occa-  
 sion était bien fait pour avertir l'Europe que la  
 diplomatie de la France révolutionnaire avait  
 changé de ton et d'allure : « Citoyens consuls,  
 « disait Fouché, vous avez déclaré que vous gar-  
 « deriez inviolablement la foi publique. Il se pré-  
 « sente une occasion solennelle de manifester  
 « votre respect pour les engagements politiques  
 « et le droit des nations. L'Europe entière croit à  
 « la gloire du peuple français; il devient impor-  
 « tant, pour le bonheur de ce peuple, qu'on puisse  
 « croire aussi à la fidélité et aux vertus de son  
 « gouvernement. L'exemple que vous donnerez,  
 « dans cette circonstance, de votre respect pour  
 « la foi des traités, sera l'époque d'une régénéra-  
 « tion dans les principes du gouvernement. »  
 Toutes ces mesures jetaient la terreur dans l'âme  
 des anciens amis de Fouché, et ils criaient à la  
 réaction. Pour eux, comme on l'a dit, la réaction  
 était devenue la terreur. Ce fut sans doute pour les  
 rassurer que, le 8 frimaire, il adressa aux adminis-  
 trations publiques la lettre suivante : « Vous avez  
 « applaudi à la journée du 18 brumaire; vos  
 « administrés ont embrassé avec transport l'éten-  
 « due des espérances qu'elle offre; les cités et les  
 « armées se reposent avec assurance sur la force  
 « et la sagesse du génie qui a présidé à cette ré-  
 « volution. Qu'aucune faction, aucun parti, n'y  
 « cherche des prétextes d'agitation ou des motifs  
 « d'espoir; tous les vœux, tous les désirs qui  
 « n'ont pas pour but unique et exclusif le besoin et  
 « l'intérêt de la liberté seront trompés. Que les  
 « insensés qui furent tour à tour persécuteurs et  
 « victimes se persuadent bien que l'autel de la  
 « justice est le seul asile commun qui leur reste  
 « après tant d'agitations et de troubles. Que ceux  
 « qui croient encore aux chimères du rétablisse-  
 « ment de la royauté en France apprennent que  
 « la république est aujourd'hui affermie. Que les  
 « fanatiques n'espèrent plus faire dominer leur

« culte intolérant ; le gouvernement les protège  
 « tous également sans en favoriser aucun. Que les  
 « émigrés trouvent, s'il le faut, le repos et la paix  
 « loin de la patrie qu'ils voulaient asservir et dé-  
 « truire ; mais cette patrie les rejette éternellement de  
 « son sein. L'espérance d'y rentrer ne sera pour  
 « eux qu'une trompeuse illusion. Aucune de ces  
 « assurances que je vous donne, citoyens ad-  
 « ministrateurs, ne peut être vaine ; elles doi-  
 « vent suffire aux amis de la république pour les  
 « rassurer sur ses destinées. » Cependant les  
 « radiations allaient leur train : les prêtres dépor-  
 « tés rentraient en foule et ils n'étaient plus persé-  
 « cutés, ils pouvaient exercer leur ministère ; les  
 « étrangers réfugiés en France y étaient accueillis  
 « avec une généreuse humanité. Enfin, sur le  
 « rapport de Fouché, les consuls adressèrent aux  
 « commissions législatives un message tendant à ce  
 « que le gouvernement fût autorisé à prononcer sur  
 « les réclamations faites par les individus condam-  
 « nés sans jugement préalable à la déportation ou à  
 « toute autre peine. Sous le Directoire, les filles  
 « publiques étaient employées au vil métier de l'es-  
 « pionnage. Il en résultait que la police accordait à  
 « ces malheureuses une licence indéfinie ; chaque  
 « soir les scènes les plus scandaleuses se passaient  
 « dans la rue St-Honoré et surtout au palais *Égalité*.  
 « Par l'ordre de Fouché, ces femmes furent arrê-  
 « tées ; mais, se fondant sur leur caractère d'agents  
 « de police, elles réclamèrent leur mise en liberté  
 « auprès du bureau central. Leur réclamation ayant  
 « été transmise au ministre, il répondit : « La mo-  
 « rale publique applaudit, citoyens, à l'exécution  
 « des mesures que je vous ai prescrites relative-  
 « ment aux filles de mauvaise vie. Je ne puis au-  
 « toriser la mise en liberté d'aucune de ces fem-  
 « mes. Les services que quelques-unes d'entre  
 « elles pouvaient rendre ne peuvent balancer  
 « le mal qu'on en doit craindre, et il serait  
 « honteux pour la magistrature que de pareils  
 « agents lui fussent nécessaires. » (*Moniteur* du  
 « 15 frimaire.) Dès ce moment, la police cessa  
 « de faire usage de ces honteux instruments. Ce-  
 « pendant les commissions législatives élaboraient  
 « la constitution de l'an 8. Lors de la promulgation,  
 « Fouché ne perdit pas cette occasion de manifester  
 « son dévouement au nouvel ordre de choses, mais  
 « sans paraître tout à fait renoncer à ses antécé-  
 « dents. Cette intention se révèle dans la proclama-  
 « tion qu'il publia le 24 frimaire : « Votre attente  
 « est remplie, disait-il, la constitution est pro-  
 « clamée... Nous y trouvons la garantie de nos  
 « droits et de nos propriétés. Les passions révo-  
 « lutionnaires y sont enchaînées dans un gouver-  
 « nement fort et puissant. Nos alliés peuvent  
 « compter sur la foi et la durée des engagements  
 « De quoi se plaindront nos ennemis ? Que nous  
 « ne voulons pas voir s'anéantir les créations,  
 « les espérances et les principes de liberté.  
 « Que nous sommes résolus de conserver le gou-  
 « vernement représentatif. Que nous réchauffons

« dans toutes les âmes les sentiments républicains  
 « en plaçant à la tête de ce gouvernement des  
 « hommes que la confiance du peuple français et  
 « la confiance du gouvernement y appellent éga-  
 « lement. » Confirmé dans le consulat avec Cam-  
 « bacérès et Lebrun, Bonaparte se garda bien d'é-  
 « loigner Fouché, non qu'il eût en lui une confiance  
 « véritable : il le redoutait au contraire ; mais l'é-  
 « tendue et la puissance des ressorts révolutionnai-  
 « res et secrets, dont ce ministre s'était réservé la  
 « connaissance et l'usage, rendaient ses services in-  
 « dispensables (1). Sa présence au pouvoir rallia au  
 « premier consul les intérêts révolutionnaires, qu'é-  
 « pouvaient les dangers dont la république était  
 « menacée. La confiance qu'inspirait Fouché à son  
 « ancien parti lui donnait la force nécessaire pour  
 « contenir les jacobins remuants et pour exercer  
 « contre eux les mêmes mesures de surveillance et  
 « de rigueur que contre les royalistes. Cependant,  
 « si ce fut sous son ministère que prévalut le sys-  
 « tème des déportations, des emprisonnements et  
 « des exils arbitraires ; si ce fut lui qui organisa  
 « l'espionnage dans toutes les classes de la société,  
 « sans en excepter la famille du premier consul, on  
 « doit convenir qu'il se montra toujours opposé aux  
 « mesures sanguinaires et que ce fut seulement par  
 « des moyens de séduction et de corruption qu'il  
 « parvint à enchaîner un grand nombre de républi-  
 « cains et de royalistes aux pieds de Bonaparte.  
 « Protégeant et contenant à la fois le parti révo-  
 « lutionnaire, il s'en servait pour se garantir des ca-  
 « prices d'un maître qu'il avait apprécié mieux que  
 « personne. D'un autre côté, il se fit une foule de  
 « partisans parmi les royalistes par quelques adou-  
 « cissements aux mesures de rigueur que provo-  
 « quaient sans cesse les intrigues de ce parti. Il sut  
 « également, par des égards et des rétributions,  
 « rattacher nombre de journalistes au nouvel ordre  
 « de choses. Ce fut grâce à Fouché et à Maret, alors  
 « secrétaire d'État, que le *Moniteur* devint l'organe  
 « officiel et puissant du gouvernement. En même  
 « temps Fouché se rendit utile par des mesures effi-  
 « caces et pourtant modérées aux troubles des  
 « départements de l'Ouest. Toutefois il n'oubliait  
 « pas d'accroître sa fortune par le produit des jeux,  
 « et il devint bientôt un des plus riches particuliers  
 « de France (2). Cet immense revenu lui permit de  
 « faire des gratifications secrètes à des personnes

(1) « Fouché exerce sur lui (Bonaparte) un ascendant que je  
 « ne comprends pas, et puis, il faut le dire, il rend de grands  
 « services ; il lui rapporte d'ailleurs exactement tout ce qu'on  
 « dit de lui . . . . Vous vous rappelez combien il (Bonaparte)  
 « était effrayé, à son retour d'Égypte, de voir encore à la tête de  
 « la police ce Fouché, alors si redoutable ; il ne se présentait à  
 « lui qu'accompagné d'un cortège de terreur. Quelques amis de  
 « Bonaparte, étonnés qu'après cela il l'eût choisi, frappés en  
 « même temps de l'impression sinistre qu'un pareil choix pro-  
 « duisait dans Paris, lui en parlèrent, je (le banquier Collot) fus  
 « de ce nombre : et je vis, à l'impassibilité avec laquelle il  
 « m'écouta sans me répondre, qu'il était déjà pris dans les filets  
 « du renard. » (*Mém. de Bourrienne*, t. 4, p. 162.)

(2) Les frères Perrin, fermiers des jeux, assuraient dans le  
 « temps lui avoir payé pendant plusieurs années, outre le prix de la  
 « ferme, trois mille francs par jour, pour la continuation de  
 « sa bienveillance. (*Macédoine révolutionnaire*, Paris, 1815, in-8°,  
 « p. 49 ; *Mémoires* (pseudonymes) du duc d'Ortrante.)

de la cour et de la famille Bonaparte, que leur position mettait à même de soutenir son crédit et de lui donner des avis utiles. C'est ainsi qu'il continua d'avoir pour pensionnaires Bourrienne, secrétaire du premier consul, et Joséphine, à laquelle il donnait, dit-on, mille francs par jour. Les frères de Bonaparte, entre autres Lucien et Joseph, ennemis constants de Fouché, ne cessaient de le desservir auprès du premier consul, qui, ayant un penchant décidé pour les détails de police, organisa plusieurs contre-polices. De là un jeu de *ruse contre ruse* entre Fouché et ses émules. Instruit à point par Bourrienne ou par Joséphine, il fit souvent tomber les principaux agents des polices des Tuileries dans les pièges qu'ils avaient cru lui tendre à lui-même. Le premier consul entra en fureur en apprenant les bévues de ses espions, mais rien ne pouvait le dégouter de ces commérages de police (1). Fouché, de son côté, s'amusait de cette petite guerre, dans laquelle il avait presque toujours l'avantage. Mais il enveloppait de tant de mystères les moyens dont il se servait pour déjouer les complots formés contre la vie du consul que, quand ils éclataient, Bonaparte eut quelquefois lieu de croire que sa police avait devancé celle du ministre. Celui-ci venait d'étouffer avant l'exécution un projet de ce genre formé par Juvenot, ancien aide de camp d'Henriot, et par une vingtaine de jacobins. Les individus arrêtés, entre autres le fameux Rossignol, n'avaient fait aucun aveu, lorsque, vers le 15 septembre 1800, on eut indice d'une nouvelle conspiration tendant à assassiner le premier consul à l'Opéra. Tandis que la police de Fouché surveillait les individus soupçonnés d'y prendre part, un des conjurés, Harrel, officier destitué, vint spontanément tout révéler à Bourrienne. Celui-ci, d'après l'ordre du premier consul, n'en parla point à Fouché et se concerta avec Lannes, alors commandant la garde des consuls, pour suivre la marche du complot; puis, par l'entremise du dénonciateur Harrel, fournit aux conjurés l'argent nécessaire à l'achat des armes qu'ils devaient tourner contre Bonaparte. L'armurier refusa de vendre à des inconnus sans l'autorisation de la police. Alors Fouché donna l'autorisation. Le premier consul, croyant avoir pris ce ministre au dépourvu, lui fit des reproches très-aigres, que celui-ci soutint avec son calme accoutumé, et auxquels il répondit en faisant comparaitre l'homme de qui il tenait ses premières informations. C'était Barrère, chargé alors de la partie politique des journaux écrits sous l'influence ministérielle. Une parole indiscreète d'un des conjurés, Demerville, ancien commis au comité de salut public, avait mis l'ex-conventionnel sur la trace du complot, et il s'était empressé de communiquer ses soupçons à Fouché. Barrère reçut de Bonaparte l'ordre d'aller faire sa déclara-

tion à Lannes, déjà saisi de cette affaire, et Fouché n'eut qu'à se concerter avec le général. Le but du premier consul en suivant cette marche fut de donner *un corps* à cette conspiration qui n'était encore qu'une ombre; il voulait faire croire qu'il avait couru un grand danger et en même temps satisfaire à une vengeance corse contre quelques compatriotes (*voy. ARENA et CERACCHI*). De là ces menées d'agent provocateur dont il chargea Bourrienne auprès du dénonciateur Harrel; et ici on peut en croire Bourrienne, s'accusant lui-même dans ses *Mémoires* de s'être prêté à un semblable rôle. Tout étant ainsi disposé par la contre-police pour jouer une scène d'assassinat manqué, le consul se rendit au théâtre. Là des agents étrangers à la police de Fouché, et que les conjurés croyaient de leur complot, arrêtaient eux-mêmes Diana, Ceracchi et leurs complices. Sans doute ceux-ci en voulaient à la vie du premier consul; mais il eût été facile de prévenir leur projet sans aider, comme on le fit, à son exécution. Il faut donc reconnaître que Bonaparte a eu, sur certains hommes de la Restauration, l'initiative de ce système de conspirations provoquées, arme si redoutable, mais à deux tranchants, entre les mains d'une police immorale. Quant à Fouché, ministre d'un gouvernement mal assis, il connaissait trop bien son métier pour inventer ou faire une conspiration, comme des biographes l'ont avancé légèrement. Jamais homme n'eut par système un éloignement plus prononcé pour l'emploi des moyens de gouvernement qui résultent de ces abominables inventions: « L'existence d'un « gouvernement nouveau, disait-il souvent, date « toujours dans l'opinion de la dernière conspira- « tion découverte, parce qu'une découverte de ce « genre remet nécessairement en problème ce « que l'on croyait déjà affermi. » Mot profond et vrai, trop méconnu depuis par des serviteurs maladroits de Louis XVIII. Cependant, soit qu'il s'imaginât que Fouché n'avait pas été informé assez à temps du complot de l'Opéra, soit qu'il eût cru voir que ce ministre n'avait pas semblé y attacher assez d'importance, Bonaparte commença de mettre dans l'accueil qu'il faisait à Fouché des inégalités dont celui-ci, toujours maître de lui-même, ne paraissait pas s'apercevoir; mais les courtisans ne manquaient point de les remarquer. On affectait de le considérer au château comme coupable de négligence, sinon de connivence avec le parti auquel il avait autrefois appartenu. On oubliait que quelques mois auparavant il avait déjoué une conspiration dont le principal agent, ancien terroriste (*voy. CHEVALIER*), était dans les prisons depuis le 18 novembre. Ce fut alors que l'explosion de la machine infernale vint augmenter les préventions contre le ministre de la police. A la nouvelle de cet attentat, les courtisans du premier consul accusèrent hautement dans les salons des Tuileries les jacobins et Fouché, leur protecteur. Le lendemain, tous les dignitaires,

(1) A ce sujet, Fouché disait de Bonaparte: « Il voudrait, « s'il le pouvait, faire la cuisine de tout le monde. » (*Mém. du duc de Rovigo.*)

ministres et conseillers d'État réunis au château abondaient dans ce sens et attaquaient assez ouvertement le ministre de la police, qui était présent. On a imprimé dans plusieurs biographies que le premier consul s'avança vers Fouché avec colère et lui dit : « Eh bien ! dites encore que ce « sont les royalistes ! — Oui sans doute je le dirai, « répondit Fouché, et qui plus est, je le prou- « verai. » Cette anecdote est contredite par Bour- rienne et par l'auteur des *Mémoires sur le consulat*. Selon le premier (t. 4, p. 202), Bonaparte dit seule- ment à Fouché : « Je ne me repose pas sur votre « police ; je fais ma police moi-même, et je veille « jusqu'à deux heures du matin. » — « Fouché, « ajoute Bourrienne, fit comme le roseau de la « fable, il plia, mais pour se relever bientôt. Le « plus habile comédien ne saurait reproduire son « attitude calme pendant les éclats de la colère « de Bonaparte, ses réticences, sa patience à se « laisser accuser, tout ce qu'il y avait de dénégation dans son silence et surtout dans ses demi- « révélations. » L'auteur des *Mémoires sur le consulat* rapporte l'anecdote d'une manière analogue, mais encore plus naturelle. « Pendant toutes ces déclamations, dit-il, Fouché était dans l'embrasure d'une croisée, seul, pâle, défait, entendait tout, ne disait rien ; on le regardait déjà comme perdu. Le conseiller d'État \*\*\* s'approcha de lui et lui dit : « Qu'est-ce que cela signifie ? pourquoi « ne parlez-vous pas ? — Laissez-les dire... je ne « veux pas compromettre la sûreté de l'État... Je « parlerai quand il en sera temps... rira bien qui « rira le dernier. » Bourrienne, à qui ce jour-là Fouché tint le même langage, en parla au premier consul ; mais Bonaparte persista dans son opinion : « Fouché, dit-il, a ses raisons pour se « taire ; il ménage les siens ; il est tout simple « qu'il ménage un tas d'hommes couverts de cri- « mes et de forfaits ! N'a-t-il pas été un de leurs « chefs ? Ne sais-je pas bien ce qu'il a fait à Lyon « et à la Loire. Eh bien ! c'est la Loire et Lyon qui « m'expliquent la conduite de Fouché. » Un des plus zélés courtisans de la puissance consulaire, mais en même temps tout dévoué aux frères de Bonaparte, Rœderer, alla jusqu'à dire à Joséphine : « On ne peut pas laisser les jours du premier « consul à la disposition d'un homme entouré « de scélérats... — Les hommes les plus dangereux « pour Bonaparte, répliqua celle-ci, sont ceux « qui veulent lui donner des idées d'hérédité et « de dynastie, de divorce et de mariage avec une « princesse. » Pour apprécier cette réponse, il faut savoir que, pendant que Fouché était à la recherche des vrais auteurs de l'attentat du 5 nivôse, il parut un pamphlet intitulé *Parallèle de Cromwell, Monk et Bonaparte*, et qui avait pour but de rétablir l'hérédité monarchique. C'était Lucien, alors ministre de l'intérieur, qui l'avait fait imprimer et expédier avec profusion à tous les préfets des départements. Un pareil écrit, dans l'état d'irritation où se trouvaient les esprits, était fait

pour attirer les poignards sur le premier consul ; aussi, dès le lendemain les préfets les plus voisins de Paris envoyèrent la brochure à Bonaparte, avec des plaintes sur le mauvais effet qu'elle pouvait produire. Fouché courut à la Malmaison et mit le *Parallèle* sous les yeux du premier consul, avec un rapport sur les inconvénients d'une initiative si mal déguisée. Bonaparte, simulant la colère, lui demanda pourquoi il avait laissé paraître un écrit si dangereux. « Général, répliqua le ministre, je devais des ménagements à l'auteur. « — Des ménagements ! qu'est-ce que cela veut « dire ? vous deviez le faire mettre au Temple. « — Mais, général, c'est votre frère Lucien qui a « pris ce pamphlet sous sa protection ; l'impres- « sion et la publication en ont été faites par son « ordre. — Cela m'est bien égal ! votre devoir, « comme ministre de la police, était de faire arrê- « ter Lucien. Cet imbécile-là ne sait qu'imaginer « pour me compromettre ! » Ce langage dut paraître à Fouché d'autant plus extraordinaire, que le matin même il était allé trouver Lucien afin de lui faire sentir son imprudence ; et que, pour toute réponse, le frère de Bonaparte lui avait fait voir le manuscrit du pamphlet chargé de corrections et d'annotations de la main du premier consul lui-même. Trop habile pour paraître si bien instruit, Fouché s'empressa d'arrêter la propagation d'un pareil écrit ; et, afin de mieux écarter le soupçon qu'il eût pu avoir l'attache du gouvernement, il le qualifia dans sa lettre ministérielle d'*œuvre d'une méprisable et coupable intrigue*. Lucien, furieux, reprocha à son frère de l'avoir mis en avant et abandonné : « C'est votre faute, dit « le premier consul. Vous vous êtes laissé attraper ; « eh bien ! tant pis pour vous ; Fouché a été plus « fin et plus habile que vous ; vous n'êtes qu'une « f... bête auprès de lui. » Cette déconvenue du frère de Bonaparte excita plus que jamais contre Fouché sa haine, dont Rœderer se rendit l'instrument. Le 6 nivôse, les deux sections de législation et de l'intérieur étant réunies chez le second consul Cambacérès, ce conseiller d'État fit circuler parmi ses collègues, pour qu'ils la signassent, une déclaration qu'il avait rédigée et dans laquelle, attribuant aux entours de Fouché l'attentat du 5 nivôse, il proposait de changer le ministre et tout le personnel de la police. Mais cette menée n'aboutit à rien ; et bientôt Fouché triompha de tous ses adversaires. L'explication orageuse qui avait eu lieu entre Bonaparte et Lucien fut peu de jours après suivie de la démission de celui-ci ; et aux yeux du public Fouché, soutenu par Joséphine et les Beauharnais, parut l'avoir emporté sur le parti des frères du premier consul. Bonaparte lui-même commençait à revenir de ses préventions contre le ministre de la police ; divers indices avaient modifié sa conviction au sujet des vrais auteurs de l'attentat du 5 nivôse ; il savait gré à Fouché des précautions qu'il avait prises pour sa sûreté, de concert avec la police du cha-

teau. Ce fut à cette occasion que, dans une de leurs conversations habituelles, le ministre dit ces paroles remarquables : « Je n'ai pas l'art de lire « dans les cœurs. Ainsi toutes les fois qu'en sacrifiant sa vie un homme voudra attenter à la « vôtre, je ne connais aucun moyen de m'y opposer. Mais ce dont je puis vous répondre, c'est « que, dans toute conspiration tramée par deux « individus, il y en aura un qui sera dans ma « confiance. » Cependant Bonaparte insistait pour la proscription des meneurs et agents du parti jacobin. Fouché, quoique certain que l'attentat du 3 nivôse était l'œuvre des royalistes, finit par transiger avec l'irritation du premier consul contre les terroristes, et à la suite d'un rapport dressa une liste de cent trente individus, dont neuf, avec la qualité de septembriseurs, furent mis en surveillance spéciale hors du territoire de la république. Tous les autres pros crits se trouvaient sans énonciations spéciales. On y voyait les ex-conventionnels Taillefer, Talot, Thirion et Choudieu, le général de l'armée révolutionnaire Rossignol, etc. Le rapport, rédigé avec beaucoup d'art, faisait allusion au complot de l'Opéra, à la tentative de Chevalier avec sa machine infernale, et avait pour objet de faire croire, sans l'articuler cependant, que les terroristes avaient commis l'attentat du 3 nivôse. « Ce ne sont plus, « était-il dit dans cette pièce que le nom de Fouché rend surtout curieuse, ce ne sont plus de « ces brigands contre lesquels la justice et ses « formes ont été usitées et qui menacent seulement quelques personnes et quelques propriétés ; ce sont des ennemis de la France entière « et qui menacent à chaque instant tous les Français de les livrer aux fureurs de l'anarchie. Ces « hommes affreux sont en petit nombre, mais « leurs attentats sont innombrables. C'est par eux « que la Convention nationale a été attaquée à « main armée jusque dans le sanctuaire de la nation ; ce sont eux qui ont voulu faire tant de « fois de tous les comités du gouvernement les « complices ou les victimes de leur rage sanguinaire ; ce sont eux qui ont voulu faire tourner « contre le Directoire exécutif et contre la ville « de Paris les troupes destinées à les garder. Ils « ne sont pas les ennemis de tel gouvernement, « mais de toute espèce de gouvernement. Tout ce « qu'ils ont tenté depuis un an n'avait pour but « que des assassinats, soit sur le chemin de la maison de campagne du premier consul, soit à l'Opéra, soit dans les rues, soit même en s'introduisant par les souterrains des Tuileries. C'est une « guerre atroce qui ne peut être terminée que par « une mesure de haute police extraordinaire. Parmi « ces hommes que la police vient de signaler, tous « n'ont pas été pris le poignard à la main ; mais « tous sont également connus pour être capables de « l'aiguiser et de le prendre. Il ne s'agit pas seulement de punir le passé, mais de garantir « l'ordre social. » Pour corroborer l'effet de ce

rapport, Fouché fit remplir les journaux de souvenirs révolutionnaires. Ce rapport du ministre de la police générale, discuté en conseil d'État, fut de la part de Thibaudeau, Boulay, Rœderer et Regnaud de St-Jean-d'Angely (1) l'objet d'observations dans l'intérêt de la justice et de ses formes ; mais le premier consul les repoussa, et le conseil, sans approbation de la liste, décida qu'il fallait une mesure extraordinaire. Les consuls envoyèrent cette délibération au sénat conservateur, qui l'approuva sans restriction. Fouché, qui pour se maintenir au pouvoir venait de sacrifier ses amis politiques, n'en mettait que plus d'ardeur à rechercher les véritables auteurs de l'attentat du 3 nivôse. Enfin l'arrestation de Carbon, de Saint-Régent et d'autres agents royalistes qui avaient concouru à la machine infernale vint justifier ses prévisions ; mais, comme l'acte de proscription contre ceux que l'on avait appelés en masse les *Jacobins* avait été exécuté, il n'y eut plus à revenir, et tandis que sans aucune forme de justice on proscrivait tant d'hommes qui n'étaient pas même en prévention, on renvoya les véritables conspirateurs devant les tribunaux ordinaires. Fouché fit bien quelques efforts pour engager le premier consul à révoquer ce qui avait été fait ; mais ses efforts furent infructueux, et à cette occasion, Bonaparte dit à Bourrienne, qui plaidait pour l'opinion du ministre : « Ah ! bah ! Fouché !.... il « est toujours comme cela. Au reste, peu m'importe à présent. J'en suis débarrassé... Si l'on « trouve des coupables parmi les royalistes, on les « frappera aussi. » Des altercations assez fréquentes avaient lieu entre le premier consul et Fouché. Bonaparte et ses collègues avaient rendu, le 12 août 1801, un arrêté contraire à la restitution des biens des émigrés. Un des affidés de Fouché, Henri Lassalle, publia une brochure dans laquelle il prouva combien il était juste de leur rendre ceux de leurs biens qui n'avaient point été aliénés. Cette brochure, bien reçue du public, fâcha Bonaparte, qui reprocha à Fouché de n'avoir pas fait mettre l'auteur au Temple, et de laisser faire un journal par Méhée de la Touche. « Voilà, ajouta-t-il, les « gens que l'on protège ! Est-ce que je devrais me « mêler de ces choses-là ? Est-ce que la police ne « devrait pas y pourvoir ? Je ne devrais pas en « entendre parler. — La police veille, répondit « froidement le ministre. — Et moi aussi, répliqua « Bonaparte. Est-ce que vous croyez que, parce « que je suis à la Malmaison, je ne sais rien ? Je ne « me repose pas sur la police. Je fais la police « moi-même. » Cependant les ménagements dont usait Fouché envers les royalistes leur rendaient la confiance. C'est à cette époque en effet (1801) que l'abbé de Montesquiou, agent secret de

(1) Tout dévoué qu'il était à Bonaparte, Regnaud fit une observation pleine de sens et que l'événement justifia : « Il faut « dire qu'on ignore les auteurs de l'attentat, mais qu'on leur « ôte les bras dont ils peuvent se servir, et non pas qu'on tient « à les flétrir, parce qu'un jour on dirait : Pourquoi n'avez-vous pas « attendu ? »

Louis XVIII, et la duchesse de Guiche, chargée d'une mission de *Monsieur*, comte d'Artois, parvinrent, le premier, à faire remettre à Bonaparte, par l'entremise du consul Lebrun, la fameuse lettre par laquelle le roi réclamait sa couronne d'un nouveau Monck; la seconde, à avoir quelques entrevues avec Joséphine, réputée la protectrice des royalistes et des émigrés. Fouché, instruit par celle-ci de ce qui se passait, et piqué de ce que le premier consul ne lui donnait aucune direction sur des circonstances aussi importantes, lui représenta qu'en tolérant de pareilles négociations, Bonaparte faisait soupçonner qu'il cherchait à se ménager, en cas de revers, un moyen de fortune et de sécurité; qu'il était essentiellement l'homme de la révolution et ne pouvait être que cela, et que dans aucune chance les Bourbons ne pouvaient remonter sur le trône qu'en marchant sur son propre cadavre. Ces représentations, consignées dans un rapport écrit de la main même de Fouché, firent une vive impression sur l'esprit du consul. La duchesse de Guiche reçut ordre de repartir pour Londres; Lebrun fut tancé pour s'être chargé d'une lettre du roi, et Fouché eut encore l'adresse de persuader à madame de Guiche (1), par un émissaire appartenant à la haute société, que, personnellement, le ministre ne s'était pas opposé à la mission dont elle était chargée, mais qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres de son gouvernement. Ainsi tout contribuait à accroître sa popularité et son crédit: en effet, à cette époque on voit Fouché influer sur toutes les décisions importantes, même pour la politique extérieure. De concert avec M. de Talleyrand, il poussait Bonaparte à montrer au monde qu'il ne faisait la guerre que pour forcer l'Angleterre à la paix. De là contre le Royaume-Uni cette coalition des puissances du Nord et de la France, dont Paul I<sup>er</sup> était l'âme. La mort tragique de ce prince, en faisant avorter ce projet, rappela douloureusement au consul les dangers qu'il courait lui-même. Préoccupé d'idées sombres, il ne rêva que complots dans l'armée, destitua et fit arrêter plusieurs militaires, entre autres le général Humbert, et Fouché eut besoin de tout son ascendant pour soustraire cet officier aux dernières rigueurs. Dans le même temps Bernadotte, soupçonné d'être le chef d'une conspiration républicaine, fut destitué.

(1) On lit dans des mémoires contemporains que Fouché, dépité de ce que la duchesse de Guiche n'eût pas cherché sa protection, voulait la faire arrêter et l'obliger de retourner en Angleterre; mais il n'osa pas; trop de personnes aux Tuileries savaient que la duchesse était à Paris et lui portaient intérêt. De peur que quelqu'une d'elles ne l'apprit au premier consul, il s'empressa de prendre les devants. Bonaparte lui ordonna de laisser les choses suivre leur cours: « Je serais curieux, dit-il, d'entendre les propositions qu'elle a mission de me faire. » Fouché envoya alors une personne sûre offrir à madame de Guiche de la présenter au ministre de la police. La duchesse répondit qu'elle n'avait aucun besoin de communiquer avec un conventionnel régicide; que, si une formalité l'obligeait d'aller au ministère de la police, elle s'y rendrait en audience publique. Au lieu de se fâcher de ce fier langage, Fouché renvoya son émissaire, qui, au moyen d'adroites insinuations, changea les dispositions de madame de Guiche à l'égard du ministre.

Fouché mit une grande réserve dans tout ce qui lui fut renvoyé au sujet de cette affaire, qui ne tenait à ses attributions que par quelques points de contact; mais il fit donner à Bernadotte, qu'il s'abstint de voir, des directions utiles et dont ce général profita pour se réconcilier avec le premier consul. Quelques mois après, un nouveau traité entre la France et la Russie fut communiqué au tribunal et approuvé; mais les tribuns déclarèrent que le mot de *sujets*, qu'on y employait, ne s'accordait pas avec la dignité des citoyens français. Bonaparte, irrité de cette objection, s'en exprima avec beaucoup de violence dans le conseil privé. Fouché lui représenta avec énergie qu'il importait de ménager encore les restes de l'esprit républicain par une déférence apparente, et le premier consul finit par se rendre à ses raisons. Lors de l'expédition de St-Domingue, Fouché conseilla vainement à Bonaparte de se faire un appui des noirs en reconnaissant leur liberté, au lieu de maintenir l'esclavage. Il ne fut pas plus heureux à faire goûter ses vues pour le concordat: il voulait le rétablissement du culte avec des salaires publics pour ses ministres, mais sans l'intervention de l'autorité pontificale. Seulement il obtint que la publication du concordat fût différée jusqu'à celle de la paix maritime, qui se négociait alors avec l'Angleterre. Il fit également retarder jusqu'à la même époque la promulgation d'une amnistie générale en faveur des émigrés. Ses vues, consignées dans deux mémoires, et qui tendaient à ménager les susceptibilités républicaines, prévalurent sauf quelques modifications (1). L'amnistie produisit sur les acquéreurs de biens nationaux l'impression que Fouché avait pressentie: ils s'alarmèrent, et il fallut toute la fermeté de l'administration et toute la vigilance de la haute police pour prévenir les conflits entre les anciens et les nouveaux propriétaires. Après la paix d'Amiens, Bonaparte mit en avant par ses affidés le consulat à vie. Quand il en fut question dans le conseil privé, Fouché s'y montra fort opposé. Ses discours firent peu d'impression; bientôt il s'aperçut qu'on usait envers lui d'une sorte de réserve et que des conférences mystérieuses se tenaient chez Cambacérés. Toujours bien servi par ses espions, il en pénétra le secret et donna aux nombreux amis qu'il avait dans le sénat une impulsion particulière: aussi ce corps ne prorogea le pouvoir du premier consul que pendant dix ans (8 mai 1802). L'irritation de Bonaparte fut au comble; mais le surlendemain les consuls Cambacérés et Lebrun rendirent un arrêté portant que le peuple français serait consulté sur la question du consulat à

(1) Il obtint que les émigrés, dont la liste formait neuf volumes et contenait environ cent cinquante mille noms, ne seraient rayés en masse définitivement que par un *acte d'amnistie*, et qu'ils resteraient pendant dix ans sous la surveillance de la haute police. Fouché se réservait ainsi la faculté de les éloigner de leur résidence habituelle. Mille émigrés seulement, attachés aux Bourbons et restés ennemis du gouvernement consulaire, furent maintenus définitivement sur la liste.

vie. Tandis que les registres destinés à recevoir les votes étaient ouverts dans toutes les mairies, quelques officiers attachés à Moreau et au parti de la république proférèrent assez publiquement des menaces contre le nouveau César. Le colonel Fournier-Sarlovèze, qui avait tenu les propos les plus violents, fut arrêté. Fouché, chargé de l'interroger, fit tout son possible pour assoupir cette affaire; on le rendit à la liberté, et tout se termina par un simple éloignement de Paris. Enfin un sénatus-consulte accorda le consulat à vie et la présidence du sénat à Bonaparte, qui, le 21 août 1802, se rendit en grand cortège au Luxembourg; mais il fut vivement blessé du morne silence des citoyens sur son passage et imputa cet accueil glacé à la maladresse de la police. Fouché lui rappela qu'il lui avait prescrit de ne rien faire pour produire un enthousiasme de commande; puis il ajouta avec une légèreté affectée : « Malgré la fusion des Gaulois et des Francs, nous sommes toujours le même peuple; nous sommes toujours ces anciens Gaulois qu'on représentait comme ne pouvant souffrir ni la liberté ni l'oppression. » — L'entretien se prolongea sur ce ton, et Bonaparte le rompit en disant : « Il y a de la bizarrerie et du caprice dans ce qu'on appelle l'opinion publique; je saurai la rendre meilleure. » Puis il tourna le dos au ministre. Cette conversation semblait prédire à Fouché une disgrâce prochaine. Depuis les traités de Lunéville et d'Amiens, le premier consul était fatigué de ce que les journaux anglais le représentaient lui-même sous la tutelle diplomatique de M. de Talleyrand, et pour le gouvernement intérieur, sous celle de son ministre de la police. Le dernier fatiguait Bonaparte par la persistance de ses conseils, presque toujours en opposition avec les vues secrètes du despote naissant. Dévoué au gouvernement consulaire par intérêt, mais sans bassesse et sans flatterie, Fouché le servait; il obéissait souvent malgré sa conscience, mais il raisonnait et discutait. A l'aide du vague de la police, il s'immisçait dans toutes les affaires de l'État, de la cour et de la famille Bonaparte. L'avenir l'attirait vers les gens de l'ancien régime; le passé le retenait encore du côté des hommes de la révolution. Quoiqu'il les eût plusieurs fois sacrifiés contre sa conviction, ses prédilections étaient pour eux. Il voulait être bien avec tous les partis, les diriger à sa volonté et être regardé par eux comme un protecteur. Exagérant avec trop de complaisance sa résistance aux coups de l'autorité, il se représentait souvent comme le réparateur des erreurs du pouvoir, et faisait ainsi chanter ses propres louanges aux dépens du chef de l'État. Enfin ce que Bonaparte lui pardonnait encore moins, Fouché, non content d'être utile, avait la prétention de se rendre nécessaire. Le premier consul d'ailleurs regardait le ministère de la police, tel que Fouché l'avait organisé, comme trop en dehors de son gouvernement pour

ne pas être une institution éminemment dangereuse dans des circonstances critiques et avec le caractère versatile du ministre. Souvent il lui avait témoigné de la défiance; impatient de l'ascendant qu'il prenait, il s'en était vengé en l'attaquant plusieurs fois en public, non-seulement sur l'affaire du 5 nivôse, mais sur les journaux, les écrits, les théâtres, les prêtres, les émigrés, etc. Fouché avait pour principe de ne point répondre à ces attaques, afin de ne pas divulguer des choses qui devaient rester secrètes. Il aimait mieux se donner momentanément l'air d'avoir tort que de nuire par sa justification publique à l'action de la police. Il s'en expliquait ensuite en particulier. Ce silence irritait Bonaparte, quoiqu'il en pénétrât le motif. Les ennemis de Fouché, et à leur tête étaient les frères du consul, en tiraient avantage et disaient à celui-ci : « Il a pris le temps de vous faire un roman. » Bonaparte, malgré ses dispositions personnelles, avait longtemps hésité (1). Il eut recours à des subterfuges et parla vaguement à Fouché de la suppression du ministère de la police comme d'une mesure qui ferait beaucoup d'honneur au gouvernement et qui prouverait la haute opinion qu'il avait de sa force; il fut même convenu entre eux que cette suppression aurait lieu en l'an 12. Le ministre ne fut pas dupe de ces détours; seulement il ne crut pas son renvoi si prochain. Quelques jours après cette conversation (septembre 1802), la résolution en fut prise dans un voyage que fit le premier consul à Mortefontaine, chez son frère Joseph. Le lendemain il travailla comme de coutume avec Fouché, sans lui rien dire, et chargea Cambacérès de cette commission dont il n'osait s'acquitter lui-même. Cherchant à atténuer le désagrément de cette disgrâce par des ménagements tels qu'on les devait à un homme qui, en perdant sa place, conservait une grande partie de ses moyens d'influence, Bonaparte écrivit au sénat : ... « Le citoyen Fouché a répondu par ses talents, par son activité, par son attachement au gouvernement, à tout ce que les circonstances exigeaient de lui. Placé dans le sein du sénat, si d'autres circonstances redemandaient un ministre de la police, le gouvernement n'en trouverait pas qui fût plus digne de sa confiance. » Fouché fut nommé titulaire de la sénatorerie d'Aix, ce qui ajoutait un revenu de trente mille francs aux trente-six mille qu'il recevait comme sénateur. Dans l'entrevue qu'il eut avec le premier consul, il demanda la permission de lui présenter par écrit ses dernières

(1) « Tous ceux qui connaissaient le caractère entier du premier consul ne pouvaient s'expliquer l'ascendant qu'il lui avait laissé prendre, ce dont Bonaparte lui-même s'étonnait avec impatience. Il voyait en lui un centre où venaient se rattacher tous les intérêts de la révolution, et s'en indignait; mais, soumis à une espèce de magnétisme, il ne pouvait rompre le charme qui le circonvenait. Loin de Fouché, quand il en parlait, ses expressions étaient emportées, acerbes, malveillantes; Fouché présent, le ton de Bonaparte se radoucissait, à moins qu'il n'eût à lui faire des scènes publiques. » (*Mémoires de Bourrienne*, t. 5, p. 36.)



réflexions sur la situation présente : « Communi-  
« quez-moi tout ce que vous voudrez, répondit  
« Bonaparte; tout ce qui me viendra de vous atti-  
« rera toujours mon attention. » Le lendemain,  
Fouché remit ce mémoire, puis l'état détaillé de  
sa gestion secrète. Bonaparte, voyant avec sur-  
prise qu'il avait une réserve de deux millions  
quatre cent mille francs, lui en abandonna la  
moitié. Elevé ainsi au niveau des hommes les  
plus récompensés du gouvernement consulaire,  
Fouché prit son renvoi en patience et rentra dans  
la vie privée, dont il n'avait jamais cessé de goûter  
les douceurs au milieu même des plus grandes  
affaires. D'un autre côté, il venait d'acquérir un  
tel surcroît de fortune, qu'il ne se sentit ni frappé  
ni déchu. Ses ennemis en furent déconcertés (1).  
Il emportait les regrets de la noblesse rentrée et  
du clergé. Il avait aussi pour lui l'opinion de la  
capitale. Il acquit même dans le sénat une in-  
fluence marquée sur ses collègues; mais, sachant  
qu'on avait les yeux sur lui, il s'abstint d'en tirer  
avantage. Joséphine avait vu avec un chagrin  
extrême le renvoi d'un ministre auquel elle était  
fort attachée, se figurant qu'il la soutenait dans  
l'esprit de son mari, et surtout qu'il détournerait  
celui-ci de toute pensée de divorce. Dans le fait,  
Fouché en plusieurs occasions avait donné à José-  
phine d'excellents conseils. Après sa sortie du  
ministère il l'avait été la voir, et elle ne put s'empê-  
cher de verser des larmes. Les attributions du  
ministère de la police furent alors réunies au dé-  
partement de la justice, dans les mains de Re-  
gnier, sous le nom de grand juge. Pendant tout  
l'été de 1802, il coula des jours paisibles dans sa  
terre de Pontcarré, qu'il se plaisait à agrandir par  
de vastes acquisitions. Il ne venait que rarement à  
Paris, dans son superbe hôtel de la rue du Bac,  
où il recevait tous les personnages marquants de  
la révolution; car il conservait toujours une sorte  
d'activité politique inséparable de son existence.  
Au mois de novembre 1802, il fut appelé par le  
premier consul à faire partie d'une commission  
chargée de conférer avec les députés suisses pour  
établir dans ce pays, sous la médiation de la  
France, les bases d'une fédération nouvelle entre  
les cantons. Cet acte de médiation fit infiniment  
d'honneur à la modération et aux lumières des  
scénateurs Barthélemy et Fouché, qui présidèrent  
à sa rédaction. Ce dernier était alors à la veille  
de reprendre les rênes d'un ministère dont l'im-  
péritie de son successeur et de nouveaux complots  
faisaient repentir le premier consul de l'avoir éloigné.  
Plusieurs fois l'ex-ministre avait dit : « Re-  
« gnier est trop gobe-mouche et trop bête pour  
« bien faire la police; il laissera tomber le pre-  
« mier consul dans quelque piège. » La chose

(1) Parmi les hommes qui poussèrent le plus à la chute de Fouché, on peut citer Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, qui disait plus tard : « Fouché conspire contre l'empereur, même quand il est immobile. Chacun de ses rêves est un complot. Je me méfierais de lui, même après sa mort. »

arriva si à point, que les ennemis de Fouché ont imprimé (1) que lui-même avait fomenté la conspiration de Georges et de Pichegru, au moyen d'avis et d'encouragements perfides donnés aux royalistes de Londres par ses propres agents. Quoi qu'il en soit, au mois de janvier 1804, dès que, par la découverte d'une branche isolée de la conspiration, le conseiller d'État Réal, qui dirigeait la police sous les ordres du grand juge, en eut reçu les premières révélations de Querelle, condamné à mort, le premier consul se hâta de faire venir Fouché (2) et le consulta sur ce qu'il fallait faire. Ce dernier aurait dès ce moment pu faire rétablir à son profit le ministère de la police; mais trop habile pour se presser, il se contenta de donner au premier consul des avis qui amenèrent l'issue de cette conspiration dont l'assassinat du duc d'Enghien fut un horrible épisode que Fouché était loin d'approuver. Tout le monde connaît ce mot célèbre que l'on a attribué à un autre homme d'État, mais qui est réellement de lui : « C'est « bien pis qu'un crime, c'est une faute. » Lors du procès de Moreau, l'arrestation de sa femme fut deux fois ordonnée; mais Fouché s'opposa à un acte de violence qui eût exaspéré le public. Il ne fut pas des derniers à conseiller à Bonaparte d'user de clémence si ce général était condamné à mort. « Je n'approuve pas du tout les moyens « extrêmes, dit-il; la violence approche trop sou- « vent de la faiblesse; un acte de clémence de « votre part en imposera plus que les échafauds. » Bonaparte promit de faire grâce à Moreau, qui de son côté écouta le sage conseil que lui fit donner Fouché, de ne pas songer à se soustraire à la justice, en faisant un appel aux soldats, dont on exagérât les bonnes dispositions pour lui. Moreau n'ayant été condamné qu'à une détention de deux ans, Fouché fut chargé de le faire consentir à commuer en ostracisme cette peine, qui le mettait pour ainsi dire à la merci de son ennemi. Le général suivit encore cet avis, et le lendemain, quand Fouché parut à St-Cloud, Bonaparte le remercia dans des termes qui lui firent présager le retour prochain de sa faveur. C'était l'instant où le premier consul songeait à placer sur sa tête la couronne impériale. Fouché, qui dut nécessairement

(1) Voyez les *Mémoires du duc de Rovigo* (Savary), les *Mémoires de Bourrienne*, etc. Rovigo, pour établir que Fouché avait fait circonvenir Moreau par des hommes de sa province et de son parti, rapporte une anecdote qui ne laisse pas de donner à réfléchir : « Lors de l'arrestation de Moreau, dit-il, Fouché, qui « avait ses raisons pour qu'on ne scrutât pas trop sévèrement la « conduite de Frénière, secrétaire du général, mit tout en mou- « vement pour lui faire rendre la liberté et dit au premier « consul que, quand on avait une bonne affaire, il ne fallait pas « la gêner par de l'arbitraire et de l'injustice; qu'on avait arrêté « Frénière, qui n'était pas accusé; que personne ne le chargeait : « — Il faut vous montrer équitable et relâcher cet homme. — Le « premier consul le fit mettre en liberté, malgré les instances de « la police. Il était à peine libre, qu'il fut gravement compromis « par les dépositions de tous ceux que Georges avait mis en « contact avec Moreau. On chercha à le reprendre; mais il était « en sûreté. »

(2) Dans un de ces entretiens le premier consul, qu'amusait son esprit, lui disait : « Vous faites donc toujours de la police ? « — J'ai conservé, répondit Fouché, quelques amis, et ils me « tiennent au courant. » (*Mém. de Rovigo.*)

être consulté, fut d'avis qu'il se hâtât, afin de mettre fin à toutes les incertitudes de la position politique. En donnant ce conseil, il savait bien que le parti du maître était pris; d'ailleurs le moment était passé, pour les hommes de la révolution, de tout compromettre pour défendre des principes oubliés; et Bonaparte était alors le seul homme capable de maintenir dans leurs biens, leurs emplois et leurs dignités, les révolutionnaires parvenus. Dès que ce grand pas fut franchi, le nouvel empereur pensa que l'expérience, les conseils et l'influence de Fouché sur le parti révolutionnaire lui étaient plus indispensables que jamais, et par décret du 10 juillet 1804 le ministère de la police fut rétabli. Deux jours auparavant, Fouché avait, dans une conférence particulière avec Napoléon, établi pour ainsi dire ses conditions, en faisant revêtir de l'approbation impériale les bases qui complétaient l'organisation nouvelle de son département. Quatre conseillers d'État (Réal, Pelet, Miot et Dubois) lui furent adjoints dans la partie administrative pour correspondre avec les préfets. Une fois par semaine, réunis dans le cabinet du ministre, ils lui rendaient compte et prenaient ses décisions. Par là débarrassé d'une foule de détails, Fouché se réservait de planer seul sur la haute police, dont la division secrète était restée sous la direction de Desmarests. Quant aux observateurs soudoyés, que le ministre avait dans tous les rangs de la société, et dont plusieurs étaient rétribués à mille et à deux mille francs par mois, il recevait directement leurs rapports avec une signature de convention. Tous les trois mois il soumettait sa liste à l'empereur pour qu'il n'y eût pas de double emploi (car Napoléon avait toujours sa contre-police), et pour que les services pussent être récompensés, soit par des places, soit par des gratifications. Quant à la police dans l'étranger, elle avait trois objets : surveiller les émigrés, surveiller les puissances amies, et travailler l'opinion chez les puissances ennemies. Les prisons d'État, la gendarmerie, étaient sous les ordres de Fouché; mais à cet égard trop souvent la contre-police empiéta par l'ordre du monarque sur l'autorité du ministre. Dans les principales villes de l'empire il établit des commissariats généraux qui étendirent par toute la France, et principalement sur la frontière, le réseau de la police. Enfin, c'était dans le cabinet du ministre que venaient s'amasser les gazettes étrangères, interdites au reste de la France, et dont il se faisait faire le dépouillement. Par là il tenait les fils les plus importants de la politique extérieure, et faisait avec l'empereur un travail qui pouvait contrôler ou balancer celui du ministre des relations extérieures. La police de Fouché acquit alors un tel crédit qu'il put compter parmi ses agents de haute volée des diplomates, des sénateurs, des conseillers d'État, des grands seigneurs de l'émigration et des gens de lettres. Il eut l'adresse de répandre et de faire croire que, partout où trois

ou quatre personnes se réunissaient, il s'y trouvait des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Instruit de tout, il pouvait seul, grâce à l'esclavage de la presse, signaler au chef du gouvernement les souffrances publiques. Aussi a-t-il empêché bien des maux en luttant contre les préventions, les passions et les emportements de Napoléon. Si jamais police ne fut ni plus absolue ni plus arbitraire, jamais il n'en exista de plus active, de plus protectrice et de plus ennemie de la violence. C'est surtout dans l'intérêt de son autorité que Napoléon a eu le plus grand tort de n'avoir jamais connu de quel prix un tel homme était pour lui, et de l'avoir trop souvent blessé par d'injurieuses défiances, alors qu'il en était le mieux servi. Il ne pouvait lui pardonner l'immense empire qu'il exerçait sur l'opinion. A ces époques trop répétées où l'empereur portait la guerre aux extrémités de l'Europe, Fouché, qui véritablement avait en main les rênes de l'État, maintenait toutes les parties de l'empire dans une paix profonde, dont s'étonnaient elles-mêmes les factions toujours en présence et toujours contenues. L'un des moyens qui lui réussirent constamment fut une extrême loyauté dans ses engagements; il n'abandonna jamais ceux à qui il avait promis une fois son appui. C'est surtout à l'égard des chefs vendéens qu'il réduisit ce principe en système, et il eut toujours lieu de s'en applaudir. On le vit se promener seul dans son jardin et s'entretenir pendant des heures entières avec des officiers royalistes dont il avait ordonné l'arrestation, parce que leurs correspondances interceptées avaient donné la preuve qu'ils se rendaient à Paris dans l'intention de l'enlever ou de l'assassiner. A la suite de ces entretiens, on entendit quelquefois ces chefs, qui venaient d'avoir sa vie à leur disposition, déclarer que, « souvent vaincus, ils venaient « d'être subjugués pour la première fois, et que « de ce jour seulement ils renonçaient à reprendre les armes. » On put apprécier quelle haute idée Fouché se faisait alors de la police, par sa fameuse circulaire aux évêques (5 fructidor an 12, 25 août 1804). En voici le début : « *Il y a plus d'un rapport, monsieur, entre mes fonctions et les vôtres. Les miennes sont de prévenir les délits, pour n'avoir point à les punir; les vôtres sont d'étouffer dans le fond des âmes les projets et même la pensée du crime. Notre but commun est de faire naître la sécurité de l'empire du sein de l'ordre et des vertus.* » Après des considérations générales, le ministre abordait la question religieuse. « *Prince de l'Église! ce titre vous sera contesté quelque temps encore, et par un petit nombre d'évêques de l'ancien régime qui ont abandonné l'union catholique, et par quelques prêtres dont la révolution a exalté les passions et n'a point étendu les lumières. La pré-tention des premiers est d'être plus fidèles que vous à la foi de nos pères; celle des seconds, d'ap-partenir plus que vous à la révolution et à ses vrais*

« principes. Votre place est entre des excès opposés : c'est dans tous les genres la place de la sagesse et de la vérité. » Arrivant enfin à la question politique, il ajoutait au sujet des évêques royalistes dissidents : « Prétendraient-ils que la vraie religion n'est pas rentrée dans nos temples parce que les Bourbons ne sont pas remontés sur le trône?... Dans quels symboles de la foi ou dans quelle tradition révéérée pourait-on nous indiquer la moindre liaison entre la dynastie des Bourbons et l'existence pure et sans tache de l'Église gallicane? L'union de notre Église avec toutes les Églises catholiques et avec le pape ne fut point rompue par le passage de l'empire romain à la dynastie mérovingienne; de cette dynastie à celle de Charlemagne; de celle-ci à celle des Capets; elle n'a pas été rompue davantage dans le passage de la dynastie des Bourbons à celle de Bonaparte. » Cette pièce véritablement historique, et qui montre de quelle manière les auteurs de l'établissement impérial entendaient la question religieuse, se terminait ainsi : « Il ne vous est plus possible d'étendre les conquêtes du culte, dont vous êtes les premiers ministres, que par vos talents et vos vertus évangéliques. Dans le siècle où nous sommes, la meilleure de toutes les religions paraîtra toujours celle qui prête le plus d'appui à la morale et aux lois. Le sceau divin d'un culte est d'être bienfaisant comme la Divinité elle-même. Sa Majesté l'empereur reconnaîtra que vous avez justifié sa confiance lorsque, sous l'influence de vos prédications, il verra les haines et les dissensions se dissiper, l'amour de toutes les choses utiles à la patrie se nourrir dans les temples. » Fouché adressa une instruction analogue aux préfets; et ces deux circulaires furent d'autant plus remarquées, que leur auteur parlait un langage depuis longtemps oublié et surtout bien différent de celui qu'il avait tenu dans les jours où il prêchait l'athéisme et la démoralisation. Mais si l'on met de côté les considérations personnelles pour s'élever à des vues toutes politiques, on conviendra que ces instructions portaient le cachet de la prévoyance et de cet art profond de remuer le cœur humain, qui est le propre de l'homme d'État. Enfin, en se reportant à l'époque où elles furent écrites, on reconnaîtra aussi qu'il fallait quelque courage et des idées positives pour manifester les sentiments et les doctrines qui y sont exprimés. Le trône impérial, dont le sang du duc d'Enghien avait rougi les premières marches, avait été improvisé sous de si affreux auspices, que, malgré toute sa dextérité, Fouché reconnut son impuissance d'améliorer l'opinion publique en faveur du nouveau maître, si celui-ci ne s'efforçait de détruire par sa présence et ses efforts personnels les dispositions malveillantes dont il était l'objet : il conseilla donc à l'empereur de voyager; et cette tournée, du camp de Boulogne à Aix-la-Chapelle

et à Mayence, produisit le plus heureux effet. Mais Fouché ne pouvait rien contre les résolutions brusques et inopinées de Napoléon, qui fit enlever à Hambourg et conduire au Temple sir Georges Rumboldt, ministre d'Angleterre. Fouché et M. de Talleyrand tremblèrent que le sort du duc d'Enghien ne fût réservé à cet Anglais. Les papiers de celui-ci auraient pu le charger d'une manière grave; Fouché eut soin de pallier tout, et l'intervention de la Prusse, que les deux ministres français provoquèrent, sauva sir Georges. Fouché fut également étranger à la mort violente de Wright (*voy. ce nom*), arrivée en décembre 1803 dans la prison du Temple : il n'avait pas seul la surveillance de cette prison; et toujours la contre-police de Bonaparte crut ne pouvoir mieux déployer son zèle et se rendre agréable qu'en s'écartant de ces formes douces et conciliantes que Napoléon reprocha plus d'une fois à la police de Fouché. A l'époque de la première conspiration de Malet, ce ministre fut dénoncé par le préfet de police Dubois, son ennemi personnel, comme protégeant sous main ce conspirateur et comme ayant averti Masséna de certaines charges qui pesaient sur lui. Fouché démontra que tout cela se bornait à avoir prémuni Masséna contre les menées de certains brouillons dangereux. Quelquefois il prenait à Bonaparte des boutades libérales pour contrôler son ministre, ou plutôt c'était un jeu concerté entre eux pour faire croire au public et à l'Europe que dans l'intérieur de l'empire on jouissait d'un régime doux et d'une liberté véritable. Fouché, qui ne respecta jamais la liberté de la presse, avait refusé à Collin d'Harleville l'autorisation d'imprimer une de ses pièces. L'empereur, qui faisait alors cette belle campagne que termina la paix de Vienne, affecta de tancer à ce sujet son ministre de la police par la voie du *Moniteur* et dans ses bulletins : « Où en serions-nous, s'écriait-il, s'il fallait avoir la permission d'un censeur en France pour imprimer sa pensée? » Fouché, qui connaissait l'homme, ne vit dans cette déclaration qu'un avis indirect pour se hâter de régulariser la censure et de nommer les censeurs. Quand on l'attaquait sur ce point, il éludait et s'en tirait par ces plaisanteries qui, dans la bouche des hommes puissants, empêchent toute discussion. Un auteur mandé chez lui se défendait en s'appuyant sur le texte formel de la constitution : « Mon cher monsieur, dit Fouché, la constitution est une belle femme sur laquelle il est bien permis en passant de jeter un coup d'œil d'admiration, mais qui n'appartient pas au public. — Il faut donc renoncer à écrire? — Non pas, mon cher monsieur, non pas; écrivez; vous avez la plus grande latitude. Seulement, quand vous ferez un livre, rappelez-vous le monologue de Figaro relatif à la liberté de la presse. » Cependant la brillante campagne d'Austerlitz et la paix de Presbourg avaient réconcilié Napoléon avec l'opi-

nion publique. Fouché put enfin, sans manquer à la franchise, lui vanter cette amélioration de l'esprit public. « Sire, lui dit-il, Austerlitz a ébranlé « la vieille aristocratie; le faubourg St-Germain « ne conspire plus. » Napoléon en fut enchanté et avoua à son ministre que, dans les batailles et dans les périls, il avait toujours en vue l'opinion de Paris et du faubourg St-Germain. Aussi l'ancienne noblesse vint-elle affluer aux Tuileries et même aussi dans le salon de Fouché. Les vieux républicains lui reprochaient de protéger les nobles. Il ne changea pas pour cela ses habitudes, conservant toujours la même intimité de rapports avec ses anciens amis de la révolution. Il avait d'ailleurs un grand but : celui d'éteindre et de fondre tous les partis dans le seul intérêt du gouvernement. Cependant la pacification de l'Ouest était accomplie, et plus que jamais il put se prêter à alléger la position des victimes du royalisme et de celles des opinions républicaines. Cette conduite lui gagna des partisans, mais fournit en même temps des prétextes à un parti qui alors se forma pour faire une guerre à mort aux hommes et aux principes de la révolution, et pour contrarier par conséquent le ministre qui soutenait les uns et les autres. Défendre la religion, le bon goût et la saine littérature, attaquer sans relâche la philosophie du 18<sup>e</sup> siècle, vanter le grand siècle de Louis XIV, telle était la mission que s'était donnée ce parti, qui comptait dans ses rangs les premiers littérateurs de l'époque, entre autres MM. de Chateaubriand, de Fontanes, Geoffroy, de Féletz, etc. (1). En suivant cette ligne, ces écrivains ne tendaient à rien moins qu'à réhabiliter les idées et les réformes de l'ancien régime au profit d'une autorité sans frein et sans limites qui remplaçait la monarchie tempérée des Bourbons. Ils envahirent plusieurs journaux dont quelques-uns, entre autres *le Journal des Débats*, furent mis hors de la tutelle de Fouché. Pour obtenir ce triomphe, il n'avait fallu que représenter à Bonaparte combien il était dangereux qu'un seul homme fût incessamment le régulateur de l'esprit public et des journaux; et on ne laissa en définitive au ministre que la direction des deux feuilles rédigées dans le sens philosophique : *le Publiciste*, de Suard, et *la Décade philosophique*, de Ginguené, sans parler du *Mercur*, que Fouché parvint en-

(1) Fouché n'était pas partisan des mesures de rigueur envers les gens de lettres. Quelque temps après la bataille d'Eylau, lorsque Chénier fit paraître sa fameux *Épître à Voltaire*, dans laquelle il comparait Bonaparte à Tibère, l'empereur dit au ministre : « A quoi vous occupez-vous donc et employez-vous « les gens de votre police ! — Sire, je veille à déjouer les pro- « jets de l'Angleterre sur votre personne; je m'occupe un peu « moins de ces fous de poètes; et, comme vous n'êtes pas un « Tibère, je ne vois pas pourquoi je prendrais la défense des « Séjan. — Et qui vous a dit que je ne le suis pas aux yeux de « cet insolent ! . . . . Qu'un cachot soit ma réponse. — Tout « Paris va travailler à l'en faire sortir; on ne l'aime pas, mais « on le plaindra quand on le verra en prison. Sire, ne rendons « pas nos ennemis intéressants. » Ramené par ce langage ferme et modéré, Napoléon se contenta d'ôter à Chénier sa place d'inspecteur général des études. « Un homme qui outrage la religion, « dit-il, doit cesser de présider à l'éducation de la jeunesse. » Il n'y eut pas moyen de le faire revenir sur cette détermination.

core à enlever au parti véritablement contre-révolutionnaire. — Après la paix de Presbourg (25 décembre 1805), Bonaparte songea à créer une nouvelle noblesse; et lorsque, dans un conseil privé, il proposa la question de savoir si cet établissement était contraire aux principes de l'égalité, Fouché fut un de ceux qui répondirent négativement. Aussi, après avoir été décoré du grand aigle de la Légion d'honneur, puis créé comte ainsi que tous les membres du sénat (1), fut-il, au mois de mars 1806, admis à prendre rang sous le nom de duc d'Otrante parmi les principaux feudataires de l'empire avec une riche dotation dans les États de Naples. Cette haute position ne l'éblouit pas cependant; il fut du petit nombre des ministres qui, à cette époque de dégradation, ne perdirent jamais le droit de dire la vérité au maître. Il n'applaudit point au projet gigantesque du système continental, dont le premier décret, daté de Berlin durant la campagne de Prusse (21 novembre 1806), constitua Bonaparte en hostilité déclarée avec tous les commerçants de l'Europe. Peu susceptible d'illusions et à portée de tout savoir, Fouché ne partagea pas l'enivrement de l'empereur et de l'armée après cette campagne, qui détruisit en quelques jours la monarchie du grand Frédéric; et ce fut bien pis quand on eut à combattre les Autrichiens. Il sut dans les plus grands détails par combien de sang et d'efforts la douteuse victoire d'Eylau avait été achetée (7 février 1807). Paris même ne l'ignora point; les fonds publics éprouvèrent une baisse considérable. Bonaparte ne manqua pas de s'en prendre à son ministre de la police; il lui écrivit d'une manière sévère sur son inertie et sa négligence. Celui-ci répondit à l'empereur en lui envoyant des lettres de l'armée qui avaient fait connaître à Paris toute la vérité; puis, dans une note confidentielle, il dit que cette baisse provenait de la frayeur dont tout le monde était atteint chaque fois que l'on voyait les destinées de la France et de chaque famille soumises à un coup de canon. Il s'attachait aussi à lui faire sentir combien la situation se compliquait, ajoutant que l'Angleterre hésitait encore à s'engager avec la Russie; mais que la perte d'une bataille entre la Vistule et le Niémen pouvait tout compromettre; que son décret de Berlin froissait beaucoup trop d'intérêts, et qu'en faisant la guerre aux rois, il devait se garder de la faire aux peuples. Il le suppliait enfin d'employer tout son génie, tous ses moyens de force et de captation pour amener une paix prompte et glorieuse. La victoire si décisive de Friedland (14 juin 1807) prouva que Napoléon avait compris ce langage. Ce fut pendant cette campagne que lord Grey, ministre des affaires étrangères du roi d'Angleterre, voulut ouvrir avec Fouché une négociation mystérieuse par l'entremise de l'infortuné Vitet,

(1) Dans la distribution des dotations conférées sur les domaines de Hanovre, Fouché, qui n'était encore que comte, reçut pour sa part une dotation de 20,000 fr. de revenu.

neveu de Fauche-Borel (*voy.* ce nom). Cette affaire laissa quelque ombrage dans l'esprit de Napoléon. Bien que Fouché n'eût donné aucune prise contre lui, l'empereur en inféra du moins qu'on avait l'idée dans l'étranger qu'il était possible de tenter auprès de ce ministre une intrigue diplomatique. Ce ne fut pas d'ailleurs la dernière ouverture de ce genre qu'on crut pouvoir essayer ; car tel était l'aveuglement de certains agents royalistes à Londres, qu'ils se persuadèrent que Fouché n'était pas éloigné de travailler dans l'intérêt des Bourbons et de trahir Napoléon. Cette confiance fut bien fatale au comte d'Aché (*voy.* ce nom), qui osa se présenter à Fouché pour le conjurer de se joindre à la bonne cause : « Malheureux, lui dit le « ministre, c'est à la faveur d'un subterfuge que « vous vous êtes introduit dans mon cabinet ; « mais vous êtes assis sur mon foyer, je ne viole-  
« rai pas l'hospitalité du malheur ; » puis il lui accorda vingt-quatre heures pour quitter la France. Napoléon, à qui il ne put se dispenser de faire connaître cette singulière entrevue, donna à toutes ses polices des ordres rigoureux qui ne furent que trop bien exécutés. — Après la paix de Tilsitt, Bonaparte porta ses vues sur l'Espagne, et Fouché s'honora encore par la désapprobation qu'il donna à cette odieuse et fatale entreprise. « Passe pour le Portugal, lui dit-il, c'est « vraiment une colonie anglaise ; mais l'Espa-  
« gne, vous n'avez pas à vous en plaindre ; ses « Bourbons sont et seront toujours, tant que vous « voudrez, vos très-humbles préfets. Prenez garde « de transformer un royaume tributaire en une « nouvelle Vendée. » Et il finit en suppliant Bonaparte de bien examiner si tout ce qui s'était passé à Tilsitt n'était pas un jeu ; si le Nord ne cherchait pas à le précipiter sur le Midi, comme diversion utile et avec l'arrière-pensée de renouer en temps opportun avec l'Angleterre, afin de prendre l'empire entre deux feux : « Voilà bien, s'é-  
« cria Bonaparte, un ministre de la police qui se « défie de tout, qui ne croit à rien de bon ni à « rien de bien. Je suis sûr d'Alexandre, qui est « de très-bonne foi. J'exerce sur lui une sorte de « charme, indépendamment de la garantie que « m'offrent ses entours, dont je suis également « sûr. » Cependant Bonaparte accomplit à Bayonne son grand attentat sur l'Espagne (*voy.* FERDINAND VII). Tout fut connu dans Paris, malgré les efforts de toutes les polices. Jamais la réprobation publique n'avait été plus vive et plus générale. Fouché reçut de lui deux ou trois lettres assez dures sur le mauvais état de l'esprit public ; mais, après la capitulation de Baylen, l'explosion de mécontentement fut si forte, que les contre-polices de l'empereur prirent l'alarme et y virent les symptômes d'une nouvelle conspiration. Napoléon, de retour à Paris en toute hâte, reprocha à Fouché son trop d'indulgence ; mais le ministre prouva que tout se réduisait à des bavardages. « Il serait impolitique, dit-il, d'aigrir et d'exas-

« pérer les esprits par des rigueurs hors de saison. « Ce mécontentement s'apaisera comme tant d'au-  
« tres. Tout va dépendre de l'issue de cette affaire « d'Espagne et de l'attitude que prendra l'Europe. » Fouché avait prédit juste : l'entrevue qui eut lieu à Erfurt entre Napoléon et Alexandre ramena l'opinion. — Cependant la mort venait de frapper le fils de la reine Hortense ; et Napoléon, en perdant son neveu, son fils adoptif, vit évanouir l'espoir sur lequel il avait fondé la perpétuité de sa dynastie. Cette perte donna à penser à Fouché, ainsi qu'à tous les hommes dont la fortune tenait à l'existence de l'empereur. Il consigna ses réflexions dans un mémoire confidentiel, dont il fit lui-même la lecture à Napoléon. La nécessité de dissoudre son mariage avec Joséphine, et de former un nouveau nœud plus assorti à sa haute position : tels étaient les deux points délicats qu'il traita à fond. Napoléon, tout en protestant de son attachement pour Joséphine et de sa répugnance à lui signifier le divorce, laissa entrevoir que déjà, sous le point de vue politique, cette mesure était arrêtée dans son esprit. Poussé par un excès de zèle ou par une impatiente ambition, le ministre, après s'être entendu avec quelques sénateurs, entreprit de prévenir lui-même l'impératrice : il lui parla du vœu du sénat et de la reconnaissance nationale, si elle se prêtait à un sacrifice douloureux. A cette ouverture Joséphine, hors d'elle-même, l'interpella pour savoir s'il avait mission de lui parler ainsi. Sur la réponse négative de Fouché, « Monsieur, dit-elle, je dois « l'obéissance aux ordres de l'empereur. Vous « pouvez aller lui dire qu'aucun sacrifice ne me « coûtera lorsqu'il sera accompagné de la pensée « consolante de m'être conformée à ses désirs. » Napoléon apprit bientôt de l'impératrice la démarche de Fouché, et il la désavoua. Cependant il se refusa à le chasser (*ce fut le mot dont se servit Joséphine*). Le lendemain il fit à ce ministre une scène des plus vives. C'est sans doute à cette occasion qu'il dit de lui : « Fouché veut toujours « être mon guide et conduire la tête de mes co-  
« lonnes ; mais, comme je ne lui dis jamais rien, « il ne sait par où il faut aller, et il s'égaré tou-  
« jours (1). » Bientôt il eut lieu de soupçonner l'opposition sourde que fomentait, selon lui, dans la capitale, l'influence de Fouché et de Talleyrand. Son indignation fut au comble lorsque cent vingt-cinq boules noires, sur un projet du gouvernement, vinrent révéler dans le corps législatif quelque velléité d'indépendance. De Valladolid il lança dans le *Moniteur* une note officielle explicative de son gouvernement et dans laquelle, mettant l'empereur avant la nation, il ravalait le corps législatif à n'être qu'un conseil. A son retour à Paris, il sonda Fouché sur cette affaire et fut bien étonné d'entendre ce ministre lui ré-

(1) Si l'on en croit les *Mémoires* de Savary, ce fut Murat qui, après cette bourrasque, parvint à réconcilier l'empereur avec Fouché.

pondre que, si un corps quelconque s'arrogeait le droit de représenter à lui seul le souverain, il n'y aurait qu'à le dissoudre ; et que, si Louis XVI eût agi ainsi, ce malheureux prince vivrait et régnerait encore. « Mais quoi, duc d'Otrante, s'écria « Bonaparte étonné, il me semble pourtant que « vous êtes un de ceux qui ont envoyé Louis XVI « à l'échafaud ! — Oui, sire, répondit Fouché sans « hésitation, et c'est le premier service que j'ai « rendu à Votre Majesté. » L'empereur ne jugea pas à propos de pousser plus loin l'entretien. L'année suivante, dans la campagne de Vienne, la bataille d'Essling, non moins douteuse que celle d'Eylau, n'avait pas coûté moins de sang. L'inquiétude se répandit dans Paris, et la police eut besoin de toute son adresse pour jeter un voile sur ce grand désastre, après lequel Bonaparte, dans ses bulletins, chantait victoire. Les nombreux ennemis de l'empereur se réveillèrent ; il y eut quelques mouvements dans la Vendée. La correspondance et les bulletins de Fouché, que Bonaparte recevait tous les jours à Vienne, ne lui dissimulaient pas le fâcheux état de l'esprit public. « Tout cela changera dans un « mois, » écrivait-il à son ministre. Une autre fois, en parlant de l'intérieur : « Je suis bien « tranquille, vous y êtes, » furent ses expressions. En effet, la victoire de Wagram ramena l'opinion. Jamais Fouché n'avait semblé plus avant dans la confiance de l'empereur ; il réunissait à la fois dans ses mains le ministère de la police et par *interim* celui de l'intérieur. Cependant les Anglais avaient débarqué à Walcheren ; toute la Belgique était menacée de tomber au pouvoir de l'ennemi, qui pouvait s'avancer jusqu'aux anciennes frontières de France, sans rencontrer aucune résistance. Fouché appela à la défense de l'empire et organisa avec une rapidité prodigieuse tout le premier ban de la garde nationale, depuis le Piémont jusqu'aux bouches de l'Escaut, et lui donna pour chef Bernadotte : les Anglais furent forcés de se rembarquer. La facilité avec laquelle il avait, pour ainsi dire, fait sortir du sol de la France une armée tout entière, l'audace qu'il avait eue d'en confier le commandement à un général en pleine disgrâce, portèrent au comble l'irritation de l'empereur. Il pardonna d'autant moins que, dans une circulaire adressée à tous les maires, le hardi ministre n'avait pas craint de dire : « Prouvons à l'Europe « que, si le génie de Napoléon peut donner de « l'éclat à la France par ses victoires, sa présence « n'est pas nécessaire pour repousser les ennemis. » Les contre-polices ne manquèrent pas d'adresser à l'empereur beaucoup de rapports sur les projets qu'on supposait à Fouché (1). A son retour de Vienne, Bonaparte eut avec lui à Fontainebleau plusieurs conférences dans lesquelles il se plaignit avec aigreur du mauvais

(1) *Mémoires du duc de Rovigo.*

esprit de la capitale. Le ministre n'avait pu se dispenser d'informer l'empereur qu'après la journée d'Essling les frondeurs du faubourg St-Germain avaient répandu le bruit qu'il était frappé d'aliénation mentale. Napoléon lui parla de sévir contre ces anciens royalistes, qui d'une main le déchiraient, et de l'autre le sollicitaient. « Gardez-vous-en bien, s'écria Fouché : c'est de « tradition ; le faubourg intrigue et calomnie : « c'est dans l'ordre. Qui a été plus calomnié que « César par les patriciens de Rome ? Je réponds « d'ailleurs à Votre Majesté que, parmi ces gens- « là, il ne se trouvera ni Brutus, ni Cassius. » Fouché adressa ensuite à Napoléon un mémoire dans lequel il lui représenta de nouveau combien il devenait urgent de mettre un terme à ses envahissements, ajoutant qu'après avoir fait renaitre l'empire de Charlemagne il devait songer à le perpétuer. Alors il revenait sur la question du divorce et sur l'opportunité d'un nouveau nœud, laissant à l'empereur à décider lui-même s'il était préférable de former une alliance avec l'une des cours de l'Europe, ou d'honorer sa propre patrie en partageant le diadème avec une Française. En faisant cette dernière insinuation, Fouché plaidait sans espoir une cause dans laquelle il était intéressé personnellement. Il connaissait trop Napoléon pour ne pas prévoir que son orgueil et ses préjugés lui feraient préférer l'alliance d'une maison souveraine ; et d'ailleurs il ne pouvait douter qu'une telle union lui inspirerait assez de sécurité pour se débarrasser de son ministre, ainsi qu'il l'avait fait après la paix d'Amiens ; enfin, si l'empereur épousait une archiduchesse d'Autriche, Fouché était encore plus sûr que ses antécédents comme régicide le feraient promptement éconduire. Aussi, dans les conseils, se montra-t-il favorable à l'alliance russe. Il fit cependant contre fortune bon cœur ; puis, à l'occasion de la prochaine solennité du mariage, il proposa de mettre en liberté une partie des prisonniers d'État et de lever un grand nombre de surveillances. Au lieu d'adhérer à cette proposition, Napoléon s'éleva contre le déplorable arbitraire qu'exerçait la police, ajoutant qu'il avait songé à y mettre ordre. Deux jours après il envoya à Fouché un projet de rapport, fait au nom du ministre, et le décret impérial qui au lieu d'une prison d'État en établissait six ; statuant en outre que nul ne pourrait être détenu qu'en vertu d'une décision du conseil privé : or le conseil privé n'était autre chose que la volonté du maître. Fouché aurait dû dès lors se retirer ; mais, plus que jamais attaché à un pouvoir qui allait lui échapper, il mit son nom à ce projet, qui fut converti en décret le 3 mars 1810. Ainsi, tout en éludant de mettre un terme aux détentions arbitraires, Napoléon voulut en faire jaillir tout l'odieuse sur la police. La formation de la gendarmerie d'élite, sous les ordres de Savary, fut encore pour le ministre un cruel déboire.

C'était lui opposer une contre-police ostensible. Aussi lui arriva-t-il quelquefois de dire, lorsqu'on lui parlait de certaines rigueurs : « Ce n'est pas ma faute, l'empereur ne me consulte plus; il a sa gendarmerie qui fait sa police. Moi, je n'ai plus rien à faire qu'à prendre garde à moi-même : car un jour cela pourrait bien être mon tour. » C'était encore malgré l'avis de Fouché que le pape avait été dépossédé de ses États et réduit en captivité. Napoléon, sachant combien son ministre répugnait à de pareilles violences, en avait confié la direction à la police de Naples. Néanmoins, quand Pie VII eut gagné le Piémont, il fallut que Fouché prit beaucoup sur lui pour qu'on ne fit pas franchir les Alpes au Saint-Père; car on n'eût pas manqué de faire peser sur lui tout l'odieux de cette persécution. On l'entendit même dire : « Faut-il que nous, philosophes, enfants du 18<sup>e</sup> siècle, nous soyons réduits à déplorer la persécution du chef de l'Église ! » Plusieurs cardinaux s'étaient abstenus d'assister à la cérémonie du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. L'empereur fit de vifs reproches à Fouché de n'avoir pas su l'avertir d'un pareil affront. Le ministre balbutiant quelques excuses sur l'impossibilité de pénétrer tout ce qui se tramait dans l'ombre : « Je ne m'en aperçois que trop, » répondit Napoléon; vous ne pénétrez rien : tout ce qu'il y a d'important vous échappe. Votre ministère n'est donc d'aucune utilité? J'y mettrai bon ordre... » Puis il voulut faire arrêter sur-le-champ les cardinaux. Cambacérès et les intimes présents à la conférence obtinrent que cette peine fût commuée en exil. « Mais, dit à son tour Fouché, qui cherchait à rentrer en grâce, n'est-il pas possible de les punir, en leur qualité de cardinaux, par l'interdiction de leurs fonctions et des marques extérieures qui les distinguent? » Cette proposition, toute puérile qu'elle était, parut lumineuse : l'empereur s'adoucit; il l'accueillit, et les cardinaux, disséminés dans de petites villes de France, durent être vêtus de noir comme de simples ecclésiastiques. C'était aussi le moment où Napoléon voulait faire peser sur les Hollandais toutes les charges du système continental. Le roi Louis résistait aux volontés de son frère. On accusa Fouché de l'encourager dans sa résistance et de lui inspirer des défiances contre l'empereur; imputation d'autant plus probable que pendant le séjour que le roi de Hollande fit à Paris, durant l'hiver de 1810, le ministre eût avec lui de fréquentes conférences. Napoléon, ayant alors quelques vellétés de paix, avait même autorisé Fouché à concerter avec le roi son frère un traité de négociation secrète et particulière à la Hollande avec le cabinet de St-James. Mais, toujours entreprenant, Fouché se flatta de donner la paix à l'Europe, et il entama secrètement avec le ministre des affaires étrangères, Wellesley, une autre négociation. Il fallait pour cette mission un homme qui eût l'expérience et la

sagacité d'un diplomate, sans aucun titre officiel; le munitionnaire Ouvrard remplissait ces conditions. Fouché le désigna. Celui-ci répondit d'abord par un refus. « Le caractère de l'empereur, dit-il, ne me permet pas de me charger à son insu d'une affaire aussi délicate, et je ne pourrais d'ailleurs accepter aucune mission qui me serait donnée par le ministre de la police. » Les instances de Fouché n'auraient pas vaincu les répugnances d'Ouvrard, si ce dernier n'était parvenu à s'assurer que son entremise dans une négociation de cette importance aurait l'assentiment de l'empereur. Il fit les démarches nécessaires, à la suite desquelles, ayant lieu de croire qu'il ne serait pas désapprouvé, il se rendit à Londres; mais comme Ouvrard n'aurait pu, sans inconvénient, se mettre en rapport direct avec le marquis de Wellesley, Fouché lui adjoignit Fagan, ancien officier irlandais, qui fut chargé des premières ouvertures. Déjà Ouvrard avait vu le marquis et les choses prenaient une tournure favorable, lorsque l'empereur, sans en parler à Fouché, essaya de son côté d'ouvrir des négociations avec le ministère britannique par l'entremise d'une maison de commerce d'Amsterdam. Il en résulta une double négociation et un conflit de propositions peu d'accord entre elles. Le ministère anglais en conçut une défiance toute naturelle. Les agents de l'empereur et ceux de Fouché furent éconduits. Bonaparte, surpris et furieux de cette brusque conclusion, mit toute sa contre-police en campagne pour en pénétrer les causes. Il apprit enfin par un certain Hennecart, à qui Fagan avait vendu son secret, si l'on croit les *Mémoires du duc de Rovigo*, qu'Ouvrard était le principal agent de cette affaire, et en inféra que Fouché lui avait donné ses instructions. Le 2 juin, étant à St-Cloud, l'empereur, en plein conseil, demanda à celui-ci ce qu'Ouvrard était allé faire en Angleterre. « Connaître, de ma part, dit le ministre, les dispositions du nouveau ministère d'après les vues que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté avant son mariage. — Ainsi, dit l'empereur, vous faites la guerre et la paix sans ma participation. » Il sortit pour donner à Savary l'ordre d'arrêter Ouvrard, tandis que Fouché assistait encore au conseil, afin de prévenir toute communication entre eux. Le lendemain le porte-feuille de la police fut ôté au duc d'Otrante et donné à Savary. Ouvrard, dans ses *Mémoires*, raconte un peu différemment cette intrigue. Selon lui, la négociation de Fouché n'était pas ignorée de l'empereur, et elle laissait entrevoir une heureuse issue, lorsque Napoléon, changeant de pensée ou blessé de ce que les journaux anglais ne cessaient de le représenter comme agissant sous l'inspiration de son ministre de la police, coupa court à tout en destituant Fouché et en faisant arrêter Ouvrard. « Depuis son mariage, dit ce dernier, Napoléon laissait percer l'intention de ne point conserver son ministre.

« C'est probablement pour arriver à ce but qu'il « laissa marcher la négociation sans l'encourager « formellement, et surtout sans écrire un mot « qui pût gêner un jour son désaveu. » On a encore allégué pour motif de la disgrâce de Fouché ses relations avec Lucien. Le duc d'Otrante, rapproché depuis quelque temps des frères de Bonaparte et instruit que l'empereur avait décidé (mai 1810) de faire arrêter Lucien à Rome, avait prévenu celui-ci du danger qui le menaçait et l'avait décidé à s'embarquer pour l'Amérique. Fouché ne se dissimula pas cette fois que son renvoi ne fût une véritable disgrâce, bien que Napoléon crût devoir encore en adoucir l'amertume, en le nommant gouverneur de Rome. Le décret portant cette nomination fut accompagné d'une lettre flatteuse qui se terminait ainsi : « Nous attendons « que vous continuerez, dans ce nouveau poste, à « nous donner des preuves de votre zèle pour « notre service et de votre attachement à notre « personne. » Fouché, dans sa réponse, affecta de prendre acte de sa disgrâce : « Je ne dois cependant pas dissimuler, disait-il, que j'éprouve une « peine très-vive en m'éloignant de Votre Majesté. « Je perds à la fois le bonheur et les lumières « que je puisais chaque jour dans ses entretiens. « Si quelque chose peut adoucir ce regret, c'est « la pensée que je donne dans cette circonstance, « par ma résignation absolue aux volontés de « Votre Majesté, la plus forte preuve d'un dévouement sans bornes à sa personne. » Indépendamment d'une infinité d'autres circonstances, le choix seul de son successeur aurait empêché Fouché de se faire illusion sur les difficultés et même sur les dangers de sa position. Tandis que le salon de la duchesse d'Otrante ne désemplissait pas de visites de condoléances, déguisées sous le motif apparent de félicitations pour le gouvernement de Rome, il fallut que Fouché servit de mentor à Savary dans son noviciat ministériel. Il parut se prêter de la meilleure grâce à cette corvée et lui demanda de rester quelque temps dans le même hôtel, sous prétexte de mettre en ordre les papiers qu'il avait à lui communiquer. Savary eut la simplicité (1) de le laisser trois semaines dans son appartement; et, le jour qu'il en sortit, Fouché ne lui remit que quelques papiers insignifiants; il avait brûlé ou mis en réserve tout le reste (2). Il enleva jusqu'à la liste des mouchards, hommes et femmes, de la haute société, ne laissant que celle des lumières inférieures, circonstance qui a fait dire à Bourrienne, dans ses *Mémoires*, que les espions de Savary furent de beaucoup moins bonne compagnie que ceux du

(1) Savary croyait d'abord n'avoir jamais à se louer assez des procédés du duc d'Otrante : « Figurez-vous, dit-il, qu'il m'en « veut si peu, qu'il m'a demandé à demeurer encore quelque « temps à l'hôtel de la police, afin de mettre tous ses papiers en « règle; il m'aurait fallu une année entière pour les retrouver et « les classer. C'est un procédé bien délicat de sa part. . . »

(2) Le papier le plus intéressant, si l'on en croit Savary dans ses *Mémoires*, était un rapport sur la maison de Bourbon, lequel avait deux ans de date.

duc d'Otrante. Enfin, dans ses entretiens avec son successeur, il se garda bien de l'initier dans les mystère de la police politique. Il fallut quelque temps à Savary pour s'apercevoir combien il avait été joué (1). Le duc d'Otrante, n'ayant plus rien à faire à l'hôtel de la police, le quitta pour se préparer au voyage de Rome, non qu'il crût le moins du monde que la volonté de l'empereur fût de lui laisser l'exercice d'un si haut emploi; mais sachant que ses moindres démarches étaient épiées, il voulait paraître dupe pour ne pas devenir suspect. Toute sa maison fut montée sur le pied d'un gouverneur général, et jusqu'à ses équipages portèrent en grosses lettres : *Equipages du gouverneur général de Rome*. Ne recevant aucun ordre pour son départ, il fit demander à l'empereur son audience de congé. Napoléon répondit qu'il n'était pas encore fixé à cet égard et qu'en attendant il serait convenable, « à cause des ca- « quetages publics, » que Fouché allât dans sa terre attendre ses instructions. L'ex-ministre se rendit en conséquence dans son château de Ferrières; et, pour lui donner quelque satisfaction, les journaux eurent ordre d'annoncer qu'il était parti pour son gouvernement (26 juin 1810). Il ne fut pas longtemps paisible dans ce séjour, où les fonds secrets du ministère et l'or des maisons de jeu s'étaient métamorphosés en canaux, jardins, bosquets et montagnes artificielles (2). Berthier, accompagné des conseillers d'État Dubois et Réal, vint lui demander les lettres autographes de l'empereur et les papiers qu'on n'avait pas trouvés au ministère. Fouché attachait un grand prix à ces pièces qui pouvaient lui servir, soit comme moyen de défense, si on ne gardait pas de mesures avec lui, soit comme moyen comminatoire pour forcer l'empereur à le ménager. Sa résistance fut habile et victorieuse. On avait traité avec lui de puissance à puissance par des ambassadeurs : les ambassadeurs n'obtinrent rien et revinrent de Pontcarré, les mains vides, annoncer à l'empereur un refus que plus d'un roi n'aurait pas osé se permettre. Napoléon éclata en menaces dont Fouché

(1) Savary ne dissimule pas sa mystification dans ses *Mémoires*, où il prête à l'empereur les paroles suivantes : « J'ai « changé M. Fouché, parce qu'au fond je ne pouvais pas compter « sur lui : il se défendait contre moi, lorsque je ne lui com- « mands rien, et se faisait une considération à mes dépens. Il « cherchait toujours à me deviner, pour ensuite paraître me « mener; et comme j'étais devenu réservé avec lui, il était dupe « de quelques intrigants et s'égarait toujours. Vous verrez que « c'est comme cela qu'il aura entrepris de faire la paix avec « l'Angleterre. »

(2) Le château de Ferrières était à trois quarts de lieue de la terre de Pontcarré, bien d'émigré que Fouché avait acheté de l'État. Le château de Pontcarré tombant alors en ruines, Fouché le fit démolir, et sur son emplacement on construisit des bergeries. Ferrières et Pontcarré, réunis à de très-grands bois qui en dépendent, formèrent un des plus beaux domaines de l'empire; il embrassait une étendue de quatre lieues. On montre encore à Ferrières la chambre où coucha l'empereur lorsque Fouché le reçut dans son château. Ce domaine appartient à MM. Rothschild. On avait imprimé, dans les prétendus *Mémoires du duc d'Otrante* par Alph. de Beauchamp, qu'il avait payé l'exacte valeur de la terre de Pontcarré à son ancien propriétaire. Cette assertion a été démentie par une lettre du comte de Pontcarré, insérée dans les journaux du 15 janvier 1825.



fut promptement instruit. Il prit aussitôt le parti de s'cloigner, n'emmenant avec lui que son fils aîné, accompagné de M. Jay, son gouverneur. Arrivé à Lyon, il obtint du commissaire général de police Maillocheau tous les moyens de passer la frontière, et arriva à Florence, où il séjourna quelques instants sous la protection secrète de la grande-duchesse Élisa, qui acquittait envers lui une dette de reconnaissance (1). Cependant il recevait de Paris les avis les plus alarmants : on lui représentait que Napoléon, excité par Savary, était prêt à sévir contre son obstination. « Voulez-vous, lui écrivait-on, être plus puissant que l'empereur ? » Il commença dès lors à trembler, et résolut de s'embarquer pour les États-Unis. A cet effet, il frêta un navire à Livourne et met à la voile ; mais vaincu par le mal de mer, il est ramené à terre à demi mort. Un capitaine de vaisseau anglais offrit de le conduire en Angleterre, lui promettant tous ses soins et des antidotes contre le mal de mer. Fouché refusa, résolu de tout souffrir plutôt que de se confier à cet élément incompatible avec son existence. Après avoir erré quelque temps en Toscane, il revint à Florence ; puis, s'adressant à la grande-duchesse, qui était encore à Paris, il lui transmit une lettre de soumission pour l'empereur, se bornant à demander, en échange des papiers qu'il était prêt à livrer, un titre d'irresponsabilité nécessaire à sa sûreté. Cette démarche eut un plein succès ; Berthier, par ordre de Napoléon, donna un reçu motivé à l'ex-ministre, qui eut la permission d'aller à Aix, chef-lieu de sa sénatorerie. Dans cette résidence, il se vit l'objet d'un empressement bien rare pour un ministre en disgrâce. Les fonctionnaires publics et la noblesse provençale affluèrent dans ses salons. Dominé par l'habitude de tout savoir, il continuait à faire la police pour lui-même, recevant de Paris régulièrement, bien que par voie secrète, les bulletins de tout ce qui se passait dans le monde politique. Cependant il voyait s'accumuler les symptômes de la chute de Bonaparte. Heureux si, désabusé du pouvoir et de ses illusions, il avait eu la sagesse de se féliciter d'être sur le rivage, en contemplant l'orage qui se formait ! Mais toujours avide de pouvoir, il ne songeait qu'à se rapprocher de Paris pour se retrouver encore dans le tourbillon des affaires. Au mois de juin 1814 il obtint enfin, par l'intermédiaire de Duroc, l'autorisation de résider dans sa terre de Pontcarré, mais avec injonction d'y vivre dans la plus grande réserve. L'empereur préparait alors son expédition de Russie. Fouché fut admis à lui présenter un inutile mémoire pour le dissuader de ce projet. Avant de partir, Napoléon, dans un conseil secret,

où il n'avait appelé que Duroc, Cambacérés et Berthier, mit en délibération s'il devait s'assurer de Fouché et de M. de Talleyrand par l'arrestation ou par l'exil ; ce projet fut écarté comme impolitique et inutile. Lorsque, après la conspiration de Mallet, Bonaparte, échappé du désastre de Moscou, revint à Paris, il fit faire une enquête secrète sur la conduite du duc d'Otrante à cette occasion ; mais comme la police de Savary, pour cacher son ineptie, était intéressée à isoler cette trame, tous les rapports furent unanimes pour attester que l'ex-ministre y était parfaitement étranger. Avant l'ouverture de la campagne de 1815, Fouché adressa encore un rapport à l'empereur pour lui faire connaître une déclaration de Louis XVIII, qui appelait le sénat à être l'*instrument d'un grand bienfait* (en prononçant la déchéance de Napoléon). L'ex-ministre manifestait en même temps ses craintes sur les dispositions de l'Autriche, qu'il connaissait trop bien, grâce aux relations qu'il avait eues avec M. de Metternich en 1809. Mais rien ne put dessiller les yeux de Napoléon, qui, redoutant l'influence de Fouché dans l'intérieur, l'appela à Dresde après la journée de Lutzen (1). Là, le duc d'Otrante joignit ses instances à celles de Caulaincourt pour décider l'empereur à la paix. Tout fut inutile, et Fouché reçut l'ordre de se rendre en Illyrie en qualité de gouverneur général. Il avait mission, en passant à Prague, de tâcher de renouer des négociations avec l'Autriche ; mais il n'était plus temps. Fouché eut alors une entrevue avec M. de Metternich. Ces deux hommes d'État ne s'étaient jamais perdus de vue depuis le renvoi du diplomate autrichien en 1809 (2). Fouché, à qui l'abdication de Louis Bonaparte avait fait naître l'idée de la déchéance possible de Napoléon, était tout occupé

(1) Si l'on en croit Savary, l'empereur était informé que Fouché « commençait à intriguer à Paris, et qu'il aurait infailliblement fait faire quelques sottises, pour qu'on dit ensuite que sous son administration pareille chose ne serait pas arrivée. M. Fouché, continue Savary, était d'une nature impatient, avait toujours besoin d'être occupé de quelque chose, et le plus souvent contre quelqu'un. Il s'était déjà rapproché de l'intérieur de l'impératrice, où il cherchait à établir son crédit pour s'en servir lorsqu'il en serait temps. « Je ne fus point personnellement fâché de son éloignement, qui me dispensait d'entendre davantage les doléances des uns et des autres, qui regardaient comme impossible que Fouché ne revint pas à un poste auquel chacun le croyait exclusivement propre. Si l'empereur ne l'eût pas appelé à Dresde, il est vraisemblable que nous n'aurions pas vécu longtemps en bonne intelligence ; car j'étais bien résolu de lui faire un mauvais parti au premier pas que je lui verrais faire dans une intrigue dont le but ne pouvait être que de jeter du ridicule sur moi : nous aurions vu lequel des deux aurait gagné en vitesse sur l'autre. »

(2) Quand l'empereur partit en 1809 pour relever le trône de son frère Joseph dans la Péninsule, il fut rappelé à Paris par un manifeste hostile de l'Autriche. Se croyant joué par M. de Metternich, il ordonna à Fouché, alors ministre de la police, de le faire conduire de brigade en brigade jusqu'à la frontière. L'ordre était dur, brutal, contraire à toutes les convenances diplomatiques. . . . Fouché, qui se réservait toujours une transaction pour l'avenir, exécuta l'ordre de l'empereur avec politesse ; il se fit conduire chez l'ambassadeur, lui dit les motifs de sa visite, et lui en exprima les plus vifs regrets. Il y avait déjà des mécontentements dans l'esprit de Fouché ; il était impossible qu'il ne vit pas le terme de l'ambition de Napoléon. Ces deux hommes politiques échangeaient dans une confiance mutuelle quelques épanchements sur les maux de la guerre et l'ambition de l'empereur.

(1) La grande-duchesse était alors à Paris. Fouché, immédiatement après sa destitution, s'était présenté à elle et lui avait demandé des lettres pour son grand-duché, par où il dit qu'il allait passer pour se rendre à Rome. Élisa y mit une grâce infinie, recommandant Fouché et le désignant dans ses lettres par l'épithète de *l'ami commun*. En effet, l'ex-ministre avait en Toscane des amis qui lui devaient leurs emplois.

d'élever Marie-Louise à la régence. Il causa alors avec M. de Metternich de ce double projet, dans le but de préserver la France d'une invasion déjà imminente, et les deux hommes d'État mirent en avant des idées analogues qui devaient mûrir plus tard. Fouché n'arriva, le 29 juillet 1813, à Laybach, chef-lieu des provinces illyriennes, que pour voir qu'il n'y resterait pas longtemps. N'ayant aucune force à opposer aux troupes autrichiennes, il se replia sur la Lombardie, et conféra avec le vice-roi Eugène, qui se faisait encore illusion sur la position de l'empereur et de sa famille. Ce fut là que Fouché reçut de Napoléon, vaincu à Leipsick, et qui, plus que jamais, craignait la présence de l'ex-ministre à Paris, l'ordre d'aller prendre possession de son gouvernement de Rome, dont il était toujours titulaire. A son arrivée, il trouva les autorités pleines de défiance et de soupçon sur la conduite de Murat, qui se rapprochait ouvertement de la coalition. Les troupes napolitaines entrèrent même à Rome, le 2 décembre, mais en qualité d'alliées de la France. Bientôt Fouché reçut de Napoléon l'ordre de se rendre à Naples, pour détourner Murat de ses projets hostiles. Cette mission fut exécutée par le duc d'Otrante avec toute la duplicité dont il était capable. Sans rien conseiller à Murat, il l'effraya sur les dangers de sa position, et l'invita, quelle que fût sa détermination, à s'y tenir avec constance et fermeté; surtout à avoir une bonne armée. Il cherchait en même temps à effrayer Napoléon en lui parlant des entours de son beau-frère, qui le poussaient vers la coalition; mais, ne recevant aucune dépêche directe et n'ayant que des notions vagues sur l'état de Paris, il quitta prudemment Naples avant que rien y fût décidé. Toutefois, dans cette circonstance, Fouché ne négligea pas ses intérêts : il profita de sa présence dans ce pays pour obtenir le paiement de quelques revenus sur le duché d'Otrante. Rentré à Rome le 18 janvier 1814, il adressa à l'empereur un rapport dans lequel il ne lui dissimulait pas les puissants motifs que l'on employait auprès de Murat pour lui faire abandonner la cause de la France : il terminait en suppliant Napoléon de concentrer ses forces entre les Alpes, les Pyrénées et le Rhin, et de déclarer à l'Europe qu'il ne dépasserait pas ses frontières naturelles. « Je suis convaincu, ajoutait-il, que vous ne pouvez avoir de véritable paix qu'à ce prix. Je crains d'être seul à vous parler ce langage; défiez-vous des mensonges des courtisans, l'expérience a dû vous les faire connaître... » Fouché avait hâte de revenir en France. Après avoir écrit de nouveau à Napoléon, pour lui représenter combien il était contraire à la dignité de l'empire qu'il restât en qualité de gouverneur général à Rome, envahie par les Napolitains, et où son autorité n'était plus d'aucun poids, il se rendit à Florence afin d'attendre de nouveaux ordres. Peu de temps après son arrivée en Toscane, il reçut de Napoléon des instructions relatives à l'évacua-

tion de l'État romain et de ce duché. Ayant accompli cette mission, non sans s'être fait payer par le roi de Naples un arriéré de 190,000 fr. pour ses appointements comme gouverneur général de Rome et d'Illyrie, Fouché alla à Lyon, d'où il fut obligé de partir précipitamment pour ne pas être arrêté, ses discours hostiles à Napoléon l'ayant rendu suspect au préfet, M. de Bondy, et au commissaire général de police Saulnier. De là il se rendit à Avignon, n'osant se rapprocher de Paris; car il n'ignorait pas que les divers préfets avaient des instructions pour l'arrêter. A Avignon il reçut les autorités, et leur annonça la chute prochaine du gouvernement impérial. A la nouvelle des événements du 31 mars, il se hâta de partir pour Paris, avec l'espoir d'intervenir dans la nouvelle direction des affaires. Mais les communications étant coupées par les troupes de la coalition, il fut obligé de faire un long détour par Toulouse et par Limoges, et ne put arriver dans la capitale que vers le 10 avril, au moment de l'entrée de *Monsieur*, comte d'Artois. Il proposa dans le sénat d'envoyer une députation à ce prince, et, par un juste sentiment des convenances, il refusa d'en faire partie. Le 25 avril, il écrivit à Napoléon une lettre pour le déterminer à quitter l'île d'Elbe, et lui conseiller d'aller vivre aux États-Unis d'Amérique. Cette lettre, dont le succès aurait ajouté beaucoup à la sécurité du trône de Louis XVIII, fut communiquée à ce prince, qui, avec l'assentiment de plusieurs personnes de l'ancienne et de la nouvelle cour, songeait assez sérieusement à appeler le duc d'Otrante au ministère. Retiré à sa terre de Ferrières, celui-ci recevait les visites et les communications des personnages les plus éminents. Il vit M. de Metternich et plusieurs généraux et diplomates étrangers; il avait de fréquents entretiens avec le duc d'Havré. Il était en correspondance suivie avec Malouet, alors ministre de la marine, son ancien confrère de l'Oratoire; et sa correspondance était mise sous les yeux du roi. Conserver la cocarde nationale, chercher dans le commerce, l'industrie et les arts, de nouveaux aliments pour occuper l'activité d'un peuple qui venait de donner tant de secousses au monde politique; accorder la liberté de la presse, la liberté individuelle; ne pas craindre de demander ostensiblement aux chambres une somme annuelle pour indemniser les émigrés, etc., telles étaient les principales directions que Fouché aurait voulu imprimer par ses conseils à la restauration. Ces conseils ne furent pas suivis, et cependant chaque jour voyait se multiplier les fautes et les dangers de la dynastie rentrée. Quelqu'un lui proposa de prendre part au projet d'un changement, et de se rendre dans un lieu où s'assemblait un *comité secret* : « Je ne travaille point en serre chaude, » pondit-il, je ne veux rien faire qui ne puisse paraître au grand air. » Il paraît certain qu'alors Fouché ne voulait pas de Bonaparte, et qu'il refusa de concourir au retour de l'île d'Elbe; mais

plus tard la nécessité de rallier l'armée au moyen du talisman qu'offrait le nom de Napoléon, le porta à sacrifier pour le moment ses idées personnelles, qui, n'étant pas bien fixées, le faisaient songer tantôt à une régence impériale avec le roi de Rome, tantôt à un mouvement national qui élèverait le duc d'Orléans à la place de Louis XVIII. Il se prêta donc aux vues des adhérents de Bonaparte, non sans exiger des garanties pour le parti révolutionnaire. D'après un plan arrêté avec Thibaudeau, il envoya un émissaire à Murat pour le presser de se déclarer l'arbitre de l'Italie et de faire une levée de boucliers qui coïnciderait avec le retour de l'île d'Elbe. En même temps il correspondait avec M. de Metternich, alors au congrès de Vienne. Leur correspondance roulait sur trois points : qu'arriverait-il, 1<sup>o</sup> si l'empereur reparaisait en France; 2<sup>o</sup> si le roi de Rome y était ramené par une armée autrichienne; 3<sup>o</sup> s'il s'opérait contre les Bourbons un mouvement purement national? Dans ses réponses, Fouché avançait que si l'empereur reparaisait, tout dépendrait du premier régnant que l'on enverrait contre lui. Quant au roi de Rome, tout le monde serait pour lui. Enfin un mouvement national et révolutionnaire venant uniquement de l'intérieur se ferait au profit du duc d'Orléans. Fidèle à son système de duplicité, Fouché n'interrompit pas ses relations avec les hommes investis de la confiance de Louis XVIII. Ainsi, à tout événement, il ménageait des chances favorables à son ambition. Lorsque Dandré (*voy. ce nom*) fut élevé à la direction de la police générale, il alla, autorisé par le roi, consulter Fouché. L'évêque de Nancy, La Fare, accompagnait Dandré dans cette visite. Fouché conseilla d'établir une surveillance active à l'île d'Elbe et sur les côtes de Provence. On présenta au conseil du roi un plan en conséquence; il fut trouvé trop cher. Le débarquement de Bonaparte à Cannes, le 1<sup>er</sup> mars, prouva combien cette décision avait été imprudente. On s'empressa de revenir à Fouché. Ici se place son entrevue nocturne avec *Monsieur*, comte d'Artois, chez la princesse de Vaudemont. Ce prince offrit à Fouché de la part du roi le portefeuille de la police : « Il est trop tard, répondit « l'ex-conventionnel : ceci est une querelle de sol- « dats : je n'y pourrais rien faire, monseigneur, « quand j'aurais mille fois plus de talent que vous « ne m'en supposez. La partie est perdue pour « vous. Il ne vous reste que la ressource de vous « retirer. » La veille, Fouché avait eu une audience de Louis XVIII en présence de *Monsieur*, et après avoir établi que rien ne pourrait empêcher le retour de Bonaparte, il avait ajouté : « Na- « poléon a besoin de moi ; il ne peut faire autre- « ment que de m'appeler au ministère de la police « générale, car il est convaincu que sa vie ne peut « être en sûreté que protégée par moi. Je viens « dire à Votre Majesté que j'accepterai ce qu'il me « proposera, si elle veut bien m'y autoriser, et si « elle daigne aussi de son côté m'accepter pour

« son correspondant privé. — Comment, monsieur « Fouché, dit le roi, vous pourriez nous servir en « trompant Bonaparte? — Sire, en agissant ainsi, je « croirais encore servir la France (1). » Fouché a prétendu depuis que si on lui eût offert plus tôt le portefeuille, il n'aurait pas hésité à l'accepter, mais à deux conditions, savoir : la nomination du duc d'Orléans à la lieutenance générale du royaume, et la remise au duc d'Otrante et à son parti de la direction des affaires. Le lendemain même de l'entrevue avec *Monsieur*, le nouveau préfet de police Bourrienne reçut l'ordre d'arrêter Fouché et plusieurs autres adhérents de Bonaparte. Bourrienne se chargea de cette expédition avec d'autant plus de plaisir qu'il servait en cette occasion les désirs du duc de Rovigo, son ami. Le calcul de celui-ci était tout simple : une fois Fouché sous les verroux et transporté à Saumur, Bonaparte arrivant à Paris ne l'aurait pas trouvé sous la main, et Savary eût repris le portefeuille de la police; puis Bourrienne eût été récompensé par une large part dans le produit des jeux. Ces combinaisons furent déjouées par l'évasion du duc d'Otrante, qui, averti par Dandré, se tenait sur ses gardes, et s'était procuré une clef du jardin de la reine Hortense dont le mur était mitoyen du sien. Trompant la vigilance des agents venus pour l'arrêter, il franchit un mur sur une échelle, et s'élança dans le jardin. Comme il avait oublié la clef de la petite porte, il en brisa la serrure avec une pierre, et se trouva dans la rue Taitbout; puis, traversant le boulevard, il alla se réfugier chez un ami. Tout cela se fit en plein jour, et pas un espion ne veillait autour de la maison de Fouché, tant la police de Bourrienne était bien faite! L'un des premiers actes de Bonaparte, arrivé à Paris, fut de rendre le portefeuille de la police au duc d'Otrante; il aurait bien voulu se passer de ce ministre, qui allait devenir plus puissant que lui-même. En effet, ramené par la force des événements et par son penchant naturel à des principes républicains, dont sa propre sûreté et surtout le désir de conserver le ministère l'avaient éloigné pendant sa précédente administration, Fouché ne songeait qu'à porter Bonaparte à ratifier volontairement l'abdication qui lui avait été arrachée à Fontainebleau. La république aurait été proclamée, et l'ex-empereur en eût été généralissime; mais le parti militaire, secrètement excité par Napoléon, l'emporta, et le système impérial fut maintenu. Enfin, pour Bonaparte et ses affidés, l'assistance de l'Autriche devint le point de mire d'une foule d'espérances chimériques. Fouché, selon qu'il le dit lui-même le 21 mars à un de

(1) Une partie de ces détails était déjà connue; mais ils ont été confirmés en 1835 par des relations recueillies de la bouche même de Charles X à Prague. Savary, dans ses *Mémoires*, donne des détails exacts sur l'entrevue de Fouché avec le comte d'Artois. Selon lui, Fouché promit sur sa parole que Napoléon ne resterait pas trois mois. Il écrivit aussi au duc d'Angoulême un billet qui se terminait par ces mots : « Sauvez le monarque, et « je sauverai la monarchie. »

ses amis, ex-oratorien comme lui, ne voulait être ni la dupe ni l'agent d'une mystification; et ne regardant le retour de Bonaparte que comme une transition à un tout autre ordre de choses, il combina sa conduite de manière à n'affermir l'autorité de l'empereur qu'autant qu'il le fallait pour y trouver un point d'appui et se donner le temps de voir venir les événements. Il s'attacha dès lors à le contenir dans des bornes constitutionnelles qui défendissent la France et surtout lui-même des caprices de l'arbitraire. Secondé par Carnot, qui n'avait qu'une popularité d'apparat, il sut se faire le patron des républicains, le protecteur des royalistes, et ne laissa plus à Napoléon que la puissance des baïonnettes. Ainsi dans la fameuse déclaration du conseil d'Etat fut insérée par l'inspiration de Fouché cette phrase qui donnait un démenti à toutes les doctrines de l'empire : « La souveraineté réside dans le peuple; « il est la seule source du pouvoir (25 mars). » Déjà il avait fait rendre à Napoléon un décret qui supprimait la censure et la direction de la librairie. Toutefois la direction des journaux ne fut point abandonnée par l'habile ministre, et il se la réserva tout entière. Cependant on doit dire que les feuilles quotidiennes jouirent pendant les cent-jours d'une assez grande liberté. Il établit dans toute la France des lieutenants de police qui lui étaient dévoués; seul il eut le choix des agents secrets, et, ainsi investi de la direction et de la connaissance de tout ce qui se passait, il put braver sans crainte l'empereur chancelant. Tandis que pour amuser les gobe-mouches, et l'empereur était à leur tête, il faisait à la fameuse déclaration du congrès de Vienne une réponse virulente (1), il renouait ses négociations avec M. de Metternich. Il ne manqua pas non plus d'avoir des relations avec Gand, comme la chose avait été convenue lors de son entrevue avec Monsieur. La réclamation des diamants de la couronne lui servit de prétexte. Napoléon, informé par le ministre lui-même de ces menées secrètes, puisa dans ses révélations des renseignements utiles sur la position des armées de la coalition; mais Fouché se gardait bien de lui laisser pénétrer le fond et le but secret de ces relations au dehors. Son administration intérieure fut, il faut en convenir, de nature à lui concilier des partisans. Il évita ou atténua les mesures violentes plus qu'il ne semblait possible dans la situation des choses. Il ne fit point usage de ces lois acerbes que l'acte additionnel avait maintenues, et dont, sous la restauration, certains successeurs de Fouché firent un abus maladroitement tyrannique. C'est ainsi qu'il s'opposa à ce qu'aucune violence fût exercée contre M. de Vitrolles, qui n'avait pas été compris dans la capitulation accordée au duc d'Angoulême. De Vincennes il le fit transférer à l'Abbaye, où ce fidèle serviteur des Bourbons obtint tous les adou-

(1) Voy. les *Mémoires d'un homme d'Etat*, t. 12, p. 488.

cissements compatibles avec la captivité; enfin Fouché, dès qu'il fut devenu chef du gouvernement provisoire, s'empessa de le mettre en liberté (1). Ses négociations et ses agents firent autant pour la pacification de la Vendée que les armes victorieuses des généraux Travot et Lamarque. On a dit, il est vrai, que ses émissaires étaient chargés surtout de diviser les chefs royalistes, afin d'empêcher que ce parti eût aucune influence sur le dénouement de l'interrègne, et cette politique était indiquée par la position intermédiaire où Fouché s'était placé entre Bonaparte, les Bourbons et la France révolutionnaire. Dans le conseil il improuva l'acte additionnel, et opina pour que la rédaction en fût laissée à la chambre des représentants et non à l'empereur. On peut apprécier aujourd'hui à leur juste valeur ses circulaires et écrits ministériels, mais alors ils excitaient les justes défiances des bonapartistes et portaient au comble l'indignation des royalistes, qui, sans être dans le secret de la comédie des cent-jours, n'y voyaient qu'une odieuse phraséologie contre les Bourbons. Ils ignoraient aussi combien Fouché s'était opposé au séquestre des biens de MM. de Talleyrand, de Raguse, de Montesquiou et d'une dizaine d'autres. Lorsque la coalition eut pris une attitude tout à fait hostile, le ministre, qui, moins que jamais, perdait de vue le projet de régence impériale, donna encore une fois à Napoléon le conseil d'abdiquer et de se retirer aux États-Unis; mais cette proposition ne fit qu'accroître les défiances de Bonaparte en blessant son orgueil. Comme tous les partis faisaient alors leur plan de révolution et de gouvernement, la Fayette fit part à Fouché du projet qu'il avait conçu de profiter du champ de mai pour détrôner Napoléon. Le ministre déclara que cette idée, qui eût flatté ses vœux, était inexécutable, et il n'en fut plus question. L'arrestation d'un agent de M. de Metternich (2) ayant mis Bonaparte sur la voie de négociations qui n'étaient pas dans ses intérêts, il songea d'abord, d'après l'avis de Savary, à faire fusiller Fouché comme traître; mais lorsque dans un conseil où furent admis Carnot, Boulay de la Meurthe, Cambacérés, etc., il leur fit part de ce projet, Carnot s'y opposa fortement. « Si vous « faites périr Fouché, dit-il, que les hommes de « la révolution regardent comme leur plus forte « garantie, vous n'aurez plus aucune puissance « d'opinion. S'il est réellement coupable, il faut « lui faire son procès en règle. » Cet avis fut suivi, et un secrétaire de l'empereur (Fleury de

(1) Ce fut le jour même de l'abdication de Bonaparte que Fouché fut sorti de prison M. de Vitrolles. Le ministre dit alors à M. Gaillard, son ami et son confident, qui s'intéressait vivement au prisonnier : « Je n'ai jamais fait de ma vie une action « plus hardie. Si je ne rendais pas la liberté sur-le-champ à « M. de Vitrolles, je ne répondrais pas qu'une insurrection de « fédérés ne se portât à la prison et ne le massacraît. Je n'ai que « ce moment, et j'en profite pour accomplir la promesse que j'ai « faite de mettre sa vie en sûreté. »

(2) Voyez sur cette intrigue le *Mémorial de Ste-Hélène*, les *Mémoires de M. de Montholon*, etc.

Chaboulon) fut envoyé à Bâle, où se trouvait M. de Werner, agent confidentiel de M. de Metternich. Il se présenta au nom de Fouché, et M. de Werner, parlant à cœur ouvert, lui donna la preuve que, quels que fussent d'ailleurs les desseins de la coalition, rien ne se tramait contre la vie de Bonaparte. Cependant Fouché, qui avait eu l'éveil de cette menée dirigée contre lui, en sut faire son profit avec son habileté ordinaire. Comme il venait d'achever son travail avec l'empereur, il revint sur ses pas, et, feignant de vouloir réparer un oubli, il lui mit sous les yeux la lettre (1) qu'il avait reçue de M. de Metternich, puis il ajouta : « C'est à Votre Majesté à décider si je dois lui envoyer l'agent qu'il me demande. » Puis, lui faisant entendre que le but de l'Autriche et des alliés était de l'amener à une abdication en faveur de son fils, il ajouta : « J'ose vous le répéter, sire, tel est aussi le mien; je ne vous l'ai point caché, et je suis encore d'avis qu'il vous est impossible de résister aux armes de l'Europe entière. » Plus embarrassé par un pareil aveu qu'il ne l'eût été par une dénégation, Bonaparte, pris dans ses propres filets, ne put qu'autoriser Fouché à continuer par M. de Chaboulon des négociations qui désormais ne pouvaient avoir aucun résultat. M. de Werner ne reparut plus à Bâle, sans doute parce que Fouché avait trouvé moyen de faire prévenir le cabinet autrichien de la supercherie qu'avait tentée l'empereur. Il paraît qu'alors aussi le ministre était en communication avec lord Wellington, qui se trouvait à Bruxelles. Avant l'ouverture de la campagne, Napoléon fut encore une fois sur le point de faire arrêter Fouché. « Il changea de résolution, dit Savary, en disant qu'il serait toujours à temps lorsqu'il serait mieux établi, et que si les affaires ne se consolidaient pas, la punition de Fouché ne serait qu'une rigueur inutile (2). » On a imprimé qu'à cette époque Napoléon dit à ce ministre : « Vous êtes vendu à l'ennemi, je le sais; je devrais vous faire fusiller; d'autres se chargeront de cet acte de justice : je prouverai que vous ne pesez pas un cheveu dans la balance de ma destinée. » Si ce mot de Napoléon est vrai, on doit convenir qu'il n'était pas dicté par la prudence. Laisser le pouvoir à un ennemi après l'avoir démasqué, c'est lui donner à la fois le désir et les moyens de se venger. En retraçant ces intrigues, les partisans

de Napoléon ont dans leurs Mémoires dénoncé unanimement Fouché comme un traître : chez eux ce déchainement était assez naturel ; mais, pour l'historien, qui n'épouse pas plus les hommes que les partis, la question est de savoir si, en s'interposant entre l'Europe, les partis et les héros qui allait se perdre avec la France, Fouché n'a pas réellement servi la cause de la patrie et de l'humanité. Ensuite, qu'il n'ait fait le bien que dans un motif purement personnel, toute sa vie est là pour l'affirmer. On sait combien fut rapide l'issue des événements militaires. Bonaparte, à qui Fouché avait fait part de la position de l'armée anglo-prussienne, espéra, par une attaque soudaine, surprendre Wellington; il le surprit en effet, mais l'inaction du corps de Grouchy amena la défaite complète de l'empereur. Il revint à Paris, croyant saisir la dictature, mais l'abdication l'y attendait. Ce fut dans ce moment que Fouché, qui voulait arriver à ce but, fit jouer tous les ressorts de la politique la plus déliée. Il mit en campagne tous ses amis, tous ses adhérents, et lui-même s'aboucha avec les hommes influents de tous les partis. Aux députés ombrageux, défiant, il dit : « Il faut agir, faire peu de phrases et courir aux armes. Il est revenu fu-riens, décidé à dissoudre la chambre, à saisir la dictature. Nous ne souffrirons pas, je l'espère, ce retour à la tyrannie! » — Aux partisans de Napoléon : « La fermentation contre l'empereur est à son comble parmi un grand nombre de députés. On veut sa déchéance, on exige son abdication. Si vous êtes résolus à le sauver, montrez de la vigueur; il ne faut qu'un mot pour dissoudre la chambre. » Les bonapartistes, aisément dupés, ne manquèrent pas de suivre ou même de dépasser les suggestions de Fouché, et par leurs discours hostiles contre la chambre des représentants, ils donnèrent au ministre sujet de dire aux patriotes qui se groupaient autour de lui : « Vous voyez bien que ses amis n'en font pas mystère; le danger est pressant : dans peu d'heures les chambres n'existeront plus. Vous seriez bien coupables de négliger le seul moment de vous opposer à leur dissolution (1). » Ces insinuations portèrent leurs fruits : dès le 22, la Fayette, destiné à n'être toute sa vie que l'instrument passif d'hommes moins naïfs que lui, fit sa motion de la permanence des chambres. Démonté par cette attaque, Napoléon n'ose prendre un parti; il presse Davout sur la question d'opérer militairement la dissolution de la chambre. Davout, sur lequel Fouché exerce son ascendant, se refuse à cette mesure de violence, et le champ de bataille reste au ministre dirigeant. Le lendemain, après avoir longtemps résisté, Bonaparte abdiqua. Ses partisans auraient voulu, comme

(1) Selon les *Mémoires de M. de Montholon*, l'empereur, à qui l'agent de Metternich avait livré la lettre destinée pour Fouché, en fit retrancher tout ce qu'il aurait été dangereux de faire connaître à celui-ci, et la lettre ainsi falsifiée lui fut remise. Plus tard, quand Fouché la communiqua à Bonaparte, celui-ci reconnut en la lisant que Fouché « avait comme lui à sa disposition des gens habiles à contrefaire l'écriture. C'était bien celle de la lettre originale de M. de Metternich, mais non la lettre même dictée par Napoléon. Elle était remplacée par une autre d'une écriture semblable. Dans la sienne, Napoléon « avait laissé plusieurs circonstances de celle du diplomate allemand sur lesquelles il voulait questionner Fouché. La sup-pression qu'en fit celui-ci l'empêcha de remplir ses intentions. » Si cette particularité est exacte, c'est le cas de rappeler le proverbe : *A trompeur, trompeur et demi.*

(2) *Mémoires de Rovigo*, t. 8, p. 36.

(1) M. de Las Cases, en rapportant ces faits dans le *Mémoire de Ste-Hélène*, ajoute « que l'empereur le connaissait bien « en disant qu'il était sûr de trouver son vilain pied sali, dans « les souliers de tout le monde! »

conséquence immédiate, la proclamation de Napoléon II avec un conseil de régence ; mais cette régence, depuis si longtemps le but de tous les calculs de Fouché, l'aurait exclu du gouvernement si elle fût venue à se former sous une autre influence que la sienne. Or, ici, à l'apogée de sa carrière politique, il retrouvait pour adversaire ce même Lucien Bonaparte qui lui avait suscité tant d'entraves à son début comme ministre. L'ambitieux Nantais dut alors recourir à de nouvelles combinaisons pour écarter à la fois la régence et le retour immédiat des Bourbons. Il imagina la création d'un gouvernement provisoire composé de cinq membres. Il y fut porté le premier, dans la chambre des représentants, par les bonapartistes, qui, malgré leurs justes défiances (1), le savaient en correspondance avec M. de Metternich pour la régence ; par les partisans du duc d'Orléans, pour lequel il avait déclaré sa préférence ; par les conventionnels, qui se rappelaient d'anciennes liaisons ; enfin par les royalistes, qui comptaient sur lui. La commission de gouvernement, instituée le 25 juin, le choisit elle-même pour son président, en sorte qu'il se trouva placé ostensiblement à la tête de la nation. Jugeant bien dès lors qu'en présence de l'Europe en armes il n'y avait que peu à espérer de la force, il eut recours à la ruse, et dirigea ses intrigues de manière à être prêt pour toutes les éventualités. Jamais homme d'État ne s'était vu dans une position plus délicate : Napoléon était encore à Paris, à l'Élysée, ne songeant qu'à ressaisir le pouvoir, sous le titre de généralissime ; une grande portion de l'armée, et surtout les fédérés, le réclamaient avec fureur et à grands cris ; un parti encore puissant dans les deux chambres pouvait seconder cet élan. Fouché sut faire face à tous ces périls avec autant de sagacité que de sang-froid : il fallait, parmi les bonapartistes et les révolutionnaires, modérer l'aigreur des uns, l'exaltation des autres, et en même temps amuser l'impatience des royalistes, qui exprimaient hautement leurs vœux et leurs espérances. Tous les actes de cette époque sont de sa main ; sa correspondance officielle n'est pas moins remarquable par une rare adresse que par l'observation des convenances. Il ne voulait en aucun cas le retour de Bonaparte ; il voyait la question de la régence de Marie-Louise désespérée ; tout ce qui tenait à Napoléon inspirait à l'Europe de justes alarmes. Trop éclairé pour rêver le rétablissement d'une république, il ne désirait pas le rétablissement pur et simple de Louis XVIII ; il aurait préféré l'avènement de la branche d'Orléans ;

(1) Le 22 juin au soir, lorsqu'on avait déjà nommé une portion du gouvernement provisoire, Fouché et Caulaincourt se trouvaient au milieu du salon de service de Napoléon. Tous les partisans de l'empereur vinrent faire leur compliment à Caulaincourt sur sa nomination : celui-ci ne répondait à ces félicitations qu'en exprimant son effroi sur l'état des choses. « Il est sûr que « je ne suis pas suspect, dit Fouché d'un ton léger. — Si vous « l'avez été, répondit assez brutalement Boulay (de la Meurthe), « croyez-vous que nous vous aurions nommé ? »

mais pour en finir avec les alliés et la guerre, il était disposé, comme pis-aller, à accepter les Bourbons de la branche aînée, en leur imposant des conditions. Partagé entre tant de projets divers, qu'il rapportait tous à une pensée fixe, son maintien personnel au pouvoir, Fouché engagea simultanément différentes négociations dont les fils échappent à l'historien. Lui-même, dans sa fameuse *Lettre au duc de Wellington*, a retracé l'état des partis à cette époque, et donné l'aperçu des éventualités qui faisaient alors naître dans son esprit des plans en apparence si contradictoires. « On se partageait, dit-il, sur le choix d'un souverain : les uns voulaient un prince étranger, « d'autres se déclaraient pour la régence de Marie-Louise, quelques-uns réclamaient la légimité. Une partie de la France nommait le duc d'Orléans. Les qualités personnelles de ce prince, les souvenirs de Jemmapes et de quelques autres victoires sous la république, auxquelles il n'avait point été étranger ; la possibilité de faire un traité qui concilierait tous les intérêts, ce nom de Bourbon, qui pourrait servir au dehors sans qu'on le prononçât au dedans, tous ces motifs et d'autres encore offraient dans ce dernier choix une perspective de repos et de sécurité à ceux mêmes qui ne pouvaient y voir un présage de bonheur. » Dans cet aveu du plus hardi des régicides, on aperçoit qu'en faisant triompher, aux dépens du trône, une des branches de la maison royale, il eût espéré se ménager le double avantage de réconcilier la France avec l'Europe et de maintenir au sein du royaume le système et les intérêts révolutionnaires. Mais à ce plan il manquait une chose importante : l'aveu du duc d'Orléans, qui, retiré à Twickenham, était trop prudent pour songer dès lors à une couronne. A peine installé dans le gouvernement provisoire, Fouché fit déclarer la guerre nationale, et proposa d'envoyer des plénipotentiaires aux souverains alliés pour traiter de la paix au nom de la France. Une grande faute que l'on commit alors fut de ne pas déférer à l'avis du duc d'Otrante, qui voulait qu'on envoyât directement des ambassadeurs à toutes les puissances alliées, y compris même Louis XVIII. On aurait su, dès le 5 ou le 4 juillet, que le motif qui fit échouer l'ambassade du gouvernement fut que les plénipotentiaires n'avaient point une mission spéciale auprès du roi de France. C'est ce que les cinq plénipotentiaires français durent reconnaître dans le sens implicite des réponses qui leur furent faites à Haguenau par les commissaires des puissances (1). En même temps

(1) Ils adressèrent aux plénipotentiaires cette question : « De quel droit la nation prétendrait-elle expulser son roi et se choisir un autre souverain ? » Poser cette question dans de telles circonstances, surtout quand on était le plus fort, c'était la résoudre. On voit encore plus clairement dans une note officielle datée d'Haguenau, 1<sup>er</sup> juillet, combien on eut tort de ne pas suivre l'avis de Fouché. « D'après la stipulation du traité d'alliance, qui porte qu'aucune des parties contractantes ne pourra traiter de paix ou d'armistice que d'un commun consentement, les trois cours (Autriche, Russie et Prusse), qui

Fouché avait expédié au quartier général de Wellington M. G\*\*\*, ex-oratorien, chargé de deux lettres, l'une pour Louis XVIII, l'autre pour le duc d'Orléans. Cet envoyé demanda d'abord au prince généralissime à être présenté à ce dernier. « Il n'est point ici (1), répondit Wellington, mais « vous pouvez vous adresser à votre roi. » M. G. prit donc la route de Cambrai où se trouvait Louis XVIII, et s'acquitta de sa mission auprès de ce monarque. Un autre négociateur, le général Tromeling, que Fouché renvoya près de Wellington, reçut pour réponse qu'il ne pouvait traiter que sur l'unique base du rétablissement de Louis XVIII. Cependant Bonaparte, au lieu de gagner promptement un des ports de France, s'obstinait à rester au palais de l'Élysée, puis à la Malmaison, où d'un moment à l'autre il pouvait être enlevé par la cavalerie ennemie; et l'on n'eût pas manqué d'attribuer à Fouché une participation dans cet enlèvement. La commission de gouvernement fut obligée de négocier le départ de l'empereur et de lui donner le général Becker avec une troupe pour le protéger. Savary, dans ses *Mémoires*, accuse formellement Fouché d'avoir fait naître les obstacles qui retardèrent le départ de Bonaparte, de manière à le faire tomber dans les mains des Anglais. Si tel était le but du duc d'Otrante, il faut convenir que Napoléon alla lui-même au-devant du piège par la lenteur avec laquelle il se mit en route. Dès qu'il fut parti pour Rochefort, Fouché espéra pouvoir obtenir l'armistice, il n'en fut rien. Ce fut alors qu'il écrivit au duc de Wellington cette fameuse lettre dont nous venons de citer un passage. Dans cet état de choses il ne restait plus que deux partis à prendre : combattre ou capituler. Combattre offrait d'épouvantables dangers pour Paris. Un conseil de guerre fut convoqué par le président de la commission de gouvernement. On y mit en question s'il était possible de défendre cette capitale, et sur la réponse unanime que cette défense était impossible, une convention militaire fut conclue à St-Cloud le 5 juillet. Ce fut Fouché qui ne voulut pas que ce traité portât le nom humiliant de capitulation. Cette convention, en laissant à l'armée française une retraite libre derrière la Loire, donna au duc d'Otrante le temps et la facilité d'imprimer aux événements le cours le plus favorable pour les hommes de son parti et pour lui-même. Assuré du concours de Davout, qui dès le 27 juin lui avait écrit qu'*ayant vaincu ses préjugés*, il reconnaissait qu'il n'existait d'autres moyens de salut que de

proclamer sur-le-champ Louis XVIII, Fouché ne s'occupait plus que de rétablir ce prince et de lui arracher quelques concessions. Ses idées une fois fixées sur ce point, il se mit aussitôt à l'œuvre. Il eut des conférences nocturnes avec M. de Vitrolles et avec d'autres royalistes. Il envoya à la fois des émissaires au roi et à M. de Talleyrand, avec lequel il était en relation depuis la séparation du congrès de Vienne. On a même prétendu que ces deux hommes d'État s'étaient donné une garantie réciproque, selon le dénoûment que prendraient les affaires; Fouché pour Talleyrand auprès de Napoléon, et celui-ci pour le duc d'Otrante auprès de Louis XVIII. Dans la négociation que, de l'aveu même de ses collègues, Fouché avait entamée avec ce monarque, quelques jours avant la convention de St-Cloud, voici les conditions qui furent mises en avant : 1° ne pas recevoir le roi avant qu'il eût pris des engagements solennels; 2° éviter la présence des ennemis dans Paris; 3° conserver la cocarde tricolore; 4° garantir la sûreté de tous; 5° maintenir les deux chambres; 6° conserver à tous leurs places, pensions et honneurs. Ces propositions étaient appuyées par un mémoire que Fouché avait lui-même rédigé. Il est à croire que l'habile Nantais n'espérait pas les obtenir toutes; mais en paraissant mettre tant de zèle à exiger des garanties, il endormait l'opposition des révolutionnaires et des impérialistes. C'était le premier pas à faire dans une conjuration que sa tête renfermait tout entière. Il était, sans oser en convenir, persuadé que le roi devait être rappelé sans conditions; qu'on perdait avec le pouvoir le droit d'en imposer, et que ceux qui n'avaient pas pu ou voulu soutenir Napoléon n'avaient contre la puissance irrésistible des étrangers d'autre ressource que dans le retour du monarque, seul capable d'atténuer l'esprit de vengeance qui les animait. Il marcha donc directement vers ce but à travers les cris de ses imprévoyants collègues, et sut ainsi prévenir les émeutes dont menaçait l'exaltation des fédérés, entretenue par les déclamations de plusieurs membres de la chambre des représentants. Il tint en respect les fédérés par la garde nationale. A la majorité révolutionnaire ou impérialiste des représentants il opposa quelques orateurs populaires et non suspects, entre autres Manuel, et surtout l'imposante inertie de la chambre des pairs (*voy. FABRE de l'Aude*). Pour justifier la conduite des généraux et de la commission de gouvernement, que les bonapartistes accusaient d'avoir livré Paris et trahi l'armée, Fouché adressa aux Français une proclamation explicative, dans laquelle, en invoquant l'union de tous les bons citoyens et en ayant l'air de promettre des garanties, il faisait déjà pressentir l'issue imminente des événements. « Les « garanties qui, jusqu'ici, disait-il, n'ont existé « que dans nos principes et notre courage, nous « les trouverons dans nos lois, dans nos constitutions, dans notre système représentatif; car

« se trouvent réunies, déclarent ne pouvoir entrer dans aucune « négociation; les cabinets se réuniront aussitôt qu'il sera possible. » Consultez sur ce fait, comme sur plusieurs particularités curieuses de l'époque, une brochure intitulée : *Trois mois de Napoléon*, par M. Breton de la Martinière; seconde édition, pages 87 et 88. L'auteur, attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, a été dans la confidence de quelques anecdotes secrètes.

(1) On s'étonne que Fouché, si bien servi d'ailleurs par ses agents, ait pu être dans une ignorance si complète sur les lieux où se trouvait alors le duc d'Orléans. Ce fait est remarquable, en ce qu'il prouve à quel point ce prince fut alors étranger aux intrigues de Fouché.

« *quelles que soient les lumières, les vertus, les qua-  
« lités personnelles d'un monarque, elles ne suffisent  
« jamais pour mettre le peuple à l'abri de l'op-  
« pression de la puissance, des préjugés de l'or-  
« gueil et de l'ambition des courtisans.* » Il faut  
avoir été à Paris à cette époque pour se rappeler  
quel encouragement et quel espoir inspirèrent  
aux royalistes ce paragraphe, et surtout les mots  
que nous avons soulignés. Pour détruire l'effet de  
cette proclamation, la chambre des députés crut  
devoir opposer sa fameuse déclaration, effort dés-  
espéré d'un parti vaincu, mais encore plein de  
vie. Bientôt Fouché et ses collègues apprirent,  
par le retour des agents et des commissaires  
français, que les chefs des armées alliées déclai-  
raient hautement que l'autorité des chambres et  
des commissions émanait d'une source illégitime;  
qu'en conséquence elles n'avaient rien de mieux à  
faire que de donner leur démission et de proclamer  
Louis XVIII. Alors la commission de gouverne-  
ment délibéra sur la proposition de Carnot,  
tendant à se rallier avec les chambres et l'armée  
derrière la Loire. Fouché combattit vivement cet  
avis, dont l'adoption aurait rallumé la guerre  
étrangère en excitant la guerre civile. Ramenée  
par ses raisonnements, la commission prit le parti  
d'attendre dans Paris l'issue des événements.  
Cependant Louis XVIII approchait, et aucun ob-  
stacle ne pouvait l'empêcher d'entrer dans sa capi-  
tale. Alors Fouché conçut le hardi projet de  
devenir médiateur entre le roi légitime et les deux  
partis qui n'en voulaient point. Dans la profon-  
deur de ses calculs il a déjà considéré comme pos-  
sible, non-seulement qu'on lui permette de paraître  
devant le frère de Louis XVI, mais qu'on  
lui ouvre les portes de son conseil. Ses correspon-  
dances cauteleuses avec Gand, sa feinte union  
avec les royalistes, la protection politique qu'il  
leur avait accordée depuis le 20 mars, le nombre  
immense de ses créatures et de ses patrons dans  
toutes les classes, dans toutes les positions et  
même parmi les chefs étrangers, tout relève son  
audace. Ici se place l'entrevue que Fouché eut à  
Neuilly avec le duc de Wellington, en présence  
du comte Pozzo di Borgo. Sans chercher à dimi-  
nuer les torts de ceux qui avaient trahi les Bour-  
bons, Fouché exagéra les forces des patriotes et  
des impérialistes, et représenta que le trône réta-  
bli ne pouvait être consolidé que par l'entier ou-  
bli du passé; il affirma qu'on ne parviendrait à  
ramener la tranquillité qu'en s'opposant aux réac-  
tions, aux vengeances, et en ne laissant à aucun  
parti l'espoir de dominer. Il insista pour une  
amnistie générale et pour des garanties, au prix des-  
quelles, ajoutait-il, il s'engageait à servir le roi.  
Le généralissime lui répondit que le renvoi de  
M. de Blacas était décidé, et que lui, Fouché, fe-  
rait partie du conseil, ainsi que M. de Talleyrand.  
Il lui annonça en outre que le lendemain il le con-  
duirait dans sa voiture au roi Louis XVIII, qui  
était à Arnouville. Fouché communiqua au duc

une lettre que son intention était d'adresser à ce  
monarque, et dans laquelle, cherchant à l'ef-  
frayer sur la situation des esprits, il l'exhortait à  
ne point écouter les prétentions de ceux qui l'a-  
vaient suivi dans l'adversité, à donner au peuple  
français des garanties de liberté. « Il ne se croira  
« jamais libre, ajoutait-il, s'il n'y a pas entre les  
« pouvoirs des droits également inviolables. N'a-  
« vions-nous pas sous votre dynastie des états géné-  
« raux qui étaient indépendants du monarque? »  
« Sire, votre sagesse ne peut attendre les événe-  
« ments pour faire des concessions : c'est alors  
« qu'elles seraient nuisibles à vos intérêts, et peut-  
« être même plus étendues. Aujourd'hui les conces-  
« sions rapprochent les esprits, pacifient et don-  
« nent de la force à l'autorité royale. Plus tard,  
« elles prouveraient sa faiblesse : c'est le désordre  
« qui les arracherait.... » Cette lettre, que depuis  
les royalistes qualifièrent d'insolente, fut alors des  
mieux reçues. Une coalition se forma pour Fou-  
ché autour du monarque. « Tout s'en mêla, la  
« religion comme l'impiété, la vertu comme le  
« vice, le royaliste comme le révolutionnaire,  
« l'étranger comme le Français. On criait de toutes  
« parts que sans Fouché il n'y avait ni sûreté pour  
« le roi, ni salut pour la France; que lui seul avait  
« empêché une grande bataille; que lui seul avait  
« déjà sauvé Paris (1). » En vain quelques roya-  
listes qu'on ne saurait confondre avec ces ineptes  
aristocrates qui ont toujours perdu les Bourbons  
par leur zèle aveugle et non désintéressé, s'élevè-  
rent avec force contre l'admission d'un régicide  
dans le conseil du frère de Louis XVI et soutinrent  
que la force des choses l'empêcherait de rester  
trois mois en place : c'est de quoi s'embarrassait  
peu Louis XVIII. Persuadé avec raison de toute  
l'influence de Fouché, il aimait mieux subir une  
odieuse mais utile humiliation que de s'exposer à  
une nouvelle crise, sauf, une fois le péril passé, à  
se débarrasser d'un pareil instrument. Voilà donc  
Louis XVIII et Fouché en présence à Arnouville,  
le 7 juillet! Ce dernier avait eu auparavant avec  
M. de Talleyrand une conférence pour poser les  
bases de leur arrangement ministériel. On a pré-  
tendu que faisant allusion à l'insigne habileté  
qu'avait déployée Fouché, M. de Talleyrand lui  
dit en l'abordant : « Bonjour, *mon maître* (2). »  
Le duc d'Otrante entra ensuite dans le cabinet du  
monarque, présenté par son futur collègue qui  
s'appuyait sur son bras. Tous trois étaient trop  
habiles, trop dissimulés, pour paraître le moins  
du monde surpris de ce rapprochement, qui con-

(1) *Mélanges de politique*, par le vicomte de Chateaubriand. Cet aveu d'un ministre royaliste, qui donna sa démission le jour même que Fouché entra au conseil, coïncide pour le fond avec les invectives qui lui étaient adressées dans un autre temps par les écrivains révolutionnaires. « Nous étions vainqueurs, et malgré la trahison la victoire encore était à nous, si Fouché « de Nantes n'eût été ministre. » (*Lettres sur les Cent jours*, p. 94.) « Au 8 juillet, Fouché était le véritable héros de la coa-  
« lition; elle tint de lui sa victoire; c'est un hommage que Sa  
« Grâce lord Wellington s'est plu à rendre au ministre de la po-  
« lice; c'est une vérité historique, etc. (*Ibid.*, p. 95.) -

(2) *Mémoires de Ste-Hélène*.



fondit tous les royalistes par sentiment (1). Fouché tint alors à peu près le même langage qu'il avait tenu au duc de Wellington. Il supplia le roi d'apaiser les esprits en tranquillisant chacun sur sa sûreté personnelle... Une amnistie pleine et entière, garantie d'ailleurs par la capitulation, était indispensable, et, selon lui, cette amnistie devait comprendre avec le pardon la conservation des titres, biens et honneurs. Son discours fit d'autant plus d'impression sur le roi, que Fouché peignit sous les plus sombres couleurs l'effervescence d'une partie de la population parisienne; et en cela il fut vivement appuyé par M. Pasquier, appelé par M. de Talleyrand (*voy. Louis XVIII*). Le roi promit une amnistie dont ne seraient exceptés que quelques chefs de la conjuration; mais il refusa la cocarde tricolore et la dissolution de la maison du roi. Seulement on décida le licenciement des compagnies rouges. Du reste, comme la chose avait été convenue avec M. de Talleyrand, Fouché obtint encore la promesse d'une chambre des pairs héréditaire, de la convocation d'une nouvelle chambre des députés et de la conservation intégrale de la charte, enfin pour lui le portefeuille de la police. Il fut convenu en outre qu'on chasserait dès le lendemain les représentants convoqués par Bonaparte. Ces stipulations arrêtées, toutes les barrières qui jusque-là s'étaient opposées à la rentrée du roi dans Paris tombèrent avec une si merveilleuse facilité, qu'il ne fut plus possible de douter que, pour se rendre nécessaire, Fouché avait exagéré les obstacles. Dans la soirée du 7 juillet quelques bataillons prussiens envahirent les Tuileries. La commission de gouvernement annonça, par un message aux chambres, que n'étant plus libre, elle cessait ses fonctions. C'est alors que Carnot outré contre Fouché, qui n'avait pas abandonné les rênes de la police, lui écrivit : « Traître, où veux-tu que j'aïlle? — Où tu voudras, *f... bête*, » répondit Fouché par un billet tout aussi laconique. Telles sont les circonstances de la promotion de Fouché au premier ministère de la seconde restauration. Il est aujourd'hui bien démontré qu'en acceptant ce poste il fit une grande faute; mais il était dans son caractère d'affronter les difficultés, et c'est là qu'il devait rencontrer celles qui l'ont perdu. Le 8 juillet, tandis que ses collègues étaient rentrés dans la vie privée, il fit dès le matin fermer les portes de la chambre des représentants et placer des gardes qui écartèrent les députés. Bientôt Louis XVIII fit son entrée à l'enthousiasme avec lequel il fut reçu étonna le ministre et lui fit pressentir la perte de son crédit. Il ne cessait de donner au roi des con-

seils de clémence et de modération que les royalistes taxaient de faiblesse et de duplicité. Dès le lendemain on demanda au ministre de la police des proscriptions comme preuve de son dévouement à la cause royale. Beaucoup de noms lui furent signalés pour être enveloppés dans une mesure générale. Fouché était peu disposé à se rendre l'instrument de tant de vengeances; il ne voulait pas non plus quitter le ministère. Il prit un terme moyen : ce fut de réduire la liste à un petit nombre de personnes qui avaient joué *un rôle plus actif* dans les derniers événements. Cet expédient eut pour lui la majorité du conseil et l'assentiment personnel de Louis XVIII (1). Ainsi furent élaborées les ordonnances du 26 juillet, où cinquante-sept noms divisés en deux catégories étaient frappés sans jugement. On put se convaincre, en jetant les yeux sur cette liste, que « la « part du hasard et de la fatalité y avait été « grande. » On a reproché au duc d'Otrante d'y avoir mis de préférence les noms de ses ennemis; et les hommes qui s'y trouvaient placés, entre autres Savary, ont pu contribuer à répandre cette opinion; mais toute la vie politique de Fouché prouve qu'il était aussi peu capable d'inimitié que d'affection politique; tous les hommes lui étaient égaux : amis ou ennemis, il les ménageait ou les sacrifiait selon les besoins de sa position. Nous invoquerons à ce sujet le témoignage de Fleury de Chaboulon, qu'on ne trouvera pas suspect de partialité, puisque pendant les Cent jours il avait été employé par Bonaparte pour contrecarrer les intrigues de Fouché. « Le duc d'Otrante, dit-il (2), « se conduisit avec la même générosité vis-à-vis « de la plupart des personnes dont il avait eu à se « plaindre; et s'il fut forcé d'en comprendre quelques-unes au nombre des pros crits, il eut du « moins le mérite de leur faciliter par des avis, « des passe-ports, souvent par des prêts d'argent, « les moyens d'échapper. » A la suite de l'ordonnance du 26 juillet, il adressa à tous les préfets une circulaire où il semblait protester contre l'acte auquel il avait été obligé de se prêter : « La « volonté du roi, disait-il, est de jeter un voile « sur les erreurs et les fautes commises. Sa Majesté a abandonné à la justice le soin de punir « les attentats et les trahisons; et pour ne pas

(1) Il est juste de rappeler ici sur cette mesure l'opinion d'Alph. de Beauchamp, dans la *Vie de Louis XVIII* : « Cependant, dit-il, tous les esprits étaient pénétrés de l'idée que le trône avait été renversé par une grande conspiration, et toute la France royaliste en demandait justice à grands cris. Mais Fouché, dans le conseil, combattit cette opinion de tout son pouvoir, et il se servit, pour faire prévaloir son système d'atténuation, de tous les moyens que lui suggéra son habileté à se jouer de la vérité et à braver l'évidence. Il y apporta d'autant plus d'audace, que les preuves de la conspiration avaient été anéanties dans ses bureaux et dans ceux de l'administration de la guerre, à l'instant même où les armées alliées pressaient le siège de Paris. Toutefois Fouché trouva l'idée d'une conjuration si générale et si profondément enracinée, que ceux même, dit-il, qui avaient le plus grand intérêt à détruire cette idée gardaient le silence. »

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815*, Londres, 1820, 2 vol. in-8°.

(1) « O Louis le Désiré! ô mon malheureux maître, s'écriait dans le temps M. de Chateaubriand, vous avez prouvé qu'il n'y a point de sacrifice que votre peuple ne puisse attendre de votre cœur paternel!... » Comme on n'écrit pas plus l'histoire avec des jérémiades qu'on ne fait de la politique avec du sentiment, nous dirons, sans vouloir attaquer sa mémoire, qu'en présence des deux plus grands révolutionnaires, Louis XVIII n'était rien moins que déplacé.

« *laisser le soupçon s'étendre, elle a voulu désigner les prévenus et en limiter le nombre. Il y a donc sécurité pour tous; nul moyen, nul prétexte d'inquiétude ou d'aigreur n'est laissé à la malveillance... Toute réaction serait un crime...* » Si l'impartiale histoire peut applaudir aujourd'hui à cette circulaire, elle ne fut, dans l'état d'exaspération où se trouvaient alors tous les partis, qu'un aliment et un prétexte de plus offert à leur fureur. Au dire des royalistes, Fouché n'était devenu si miséricordieux que parce qu'il s'agissait de frapper les siens et de châtier des crimes dont il avait été complice. Quant aux révolutionnaires et aux bonapartistes, ils virent dans les phrases cauteleuses du ministre un encouragement aux hostilités contre le gouvernement royal. Déjà Fouché leur avait donné un gage en soutenant les prétentions de l'armée de la Loire, qui avant de se soumettre voulait imposer au roi des conditions. Seul dans le conseil, il avait avancé que le monarque devait les accepter, et ce ne fut pas le dernier échec qu'il éprouva à cette époque; mais il se flattait toujours de s'ancrer au pouvoir, et à cet égard il ne négligea aucun moyen. Veuf depuis deux ans de sa première femme, il épousa en août 1815 mademoiselle de Castellane, d'une famille parlementaire d'Aix, qu'il avait connue en 1810 pendant son exil dans cette ville. Il paraît que, malgré la différence d'âge, il avait charmé cette demoiselle par l'agrément de son esprit. Louis XVIII et les princes signèrent le contrat de mariage. Cependant le duc d'Otrante s'apercevait chaque jour de la fausseté de sa position : son attachement au pouvoir n'était pas tellement aveugle qu'il ne se vit abandonné par l'opinion publique, *cet élément nouveau dans l'ordre social, cette rivale de l'autorité* (1). D'un autre côté la signature des ordonnances du 26 juillet, l'arrestation de Ney et de Labédoyère, avaient soulevé contre lui les patriotes et les bonapartistes; et le parti royaliste, qui prenait chaque jour plus d'ascendant, devait finir par imposer au roi l'obligation de le renvoyer. Fouché d'ailleurs ne se dissimulait pas qu'au sein du conseil il avait dans M. de Talleyrand un allié trop occupé de se défendre lui-même pour en espérer beaucoup d'appui. Lui, qui sous Napoléon avait constamment rencontré un antagoniste chez le préfet de police Dubois, se trouvait dans la même position vis-à-vis de M. Decazes, qui déjà en possession de l'affection personnelle du roi, aspirait au portefeuille de la police. Enfin, les étrangers, surpris de la facilité avec laquelle s'était reconstitué le gouvernement de Louis XVIII et ne croyant plus avoir besoin de Fouché, n'étaient pas disposés à faire le moindre effort pour le soutenir. Dans cette position, l'audacieux ministre prit une attitude menaçante, entretint autour du trône et dans le public l'inquié-

(1) Ce sont les expressions de Fouché lui-même dans sa lettre au duc de Wellington.

tude et la terreur; en un mot, rallia tous les ennemis des Bourbons sous ses étendards, afin de pouvoir réaliser au besoin les dangers dont il avait fait naître la crainte. Ce fut dans cette vue qu'au commencement de septembre 1815, il autorisa secrètement et favorisa l'immense publicité de ses deux rapports adressés au roi en son conseil, et des notes par lui transmises aux ministres des puissances alliées sur la situation de la France et des Bourbons. Ces documents avaient été répandus dans toute l'Europe avec rapidité, même avant d'être imprimés, et il est douteux qu'ils l'aient été dans leur intégrité. Tels qu'ils sont, on y reconnaît les idées positives et fermes d'un homme d'État habile, mais en même temps une haine mal déguisée contre les hommes et les choses de la restauration. Aussi le roi vit-il avec un juste mécontentement leur publicité factieuse. Bientôt la nomination d'une chambre royaliste rendit inévitable le renvoi de Fouché. On l'a accusé d'avoir apporté beaucoup d'insondiance aux opérations des collèges électoraux, et lui-même devait plus tard passer condamnation sur ce reproche. Toutefois il ne négligea pas de se faire élire dans deux collèges à Paris et dans le département de Seine-et-Marne. Mais la composition de la nouvelle chambre ne permettait pas à Louis XVIII de conserver les deux ministres révolutionnaires que la force des choses l'avait obligé de prendre. La démission fut demandée à Fouché aussi bien qu'à M. de Talleyrand. Chacun ensuite se fit gloire à la cour d'avoir contribué à cette disgrâce (1), qui fut adoucie pour Fouché par sa nomination à l'ambassade de Saxe. Il se rendit sur-le-champ à cette résidence; mais il ne conserva son titre que trois mois. Frappé de bannissement comme récidive par la loi du 6 janvier 1816, il prolongea son séjour à Dresde jusqu'à l'arrivée de son successeur. Alors il se retira à Prague, où il vécut dans la retraite, employant tout son temps à rédiger des écrits politiques et apologistiques dont il inonda la France et l'Europe. Vers le milieu de l'année 1818, il obtint du gouvernement autrichien la permission de se rendre à Lintz et de là à Trieste. C'est dans cette dernière ville qu'il termina sa carrière le 23 décembre 1820, à la suite d'une courte maladie de poitrine. Ses dernières paroles furent adressées à sa femme : « Maintenant vous pourrez retourner en France. » Ses obsèques furent célébrées dans la cathédrale. Il ne fut envoyé aucun détachement de troupes pour escorter le convoi, bien qu'il fût naturalisé sujet de l'Autriche et décoré de l'ordre autrichien de St-Léopold. Son immense fortune passa aux fils qu'il avait eus de son premier mariage. On a dit qu'à ses derniers moments Fouché

(1) Voyez les *Mémoires de Bourrienne*, qui se vante d'y avoir contribué; mais il est bien sûr que les souverains alliés, entre autres l'empereur Alexandre, qui présenta M. de Richelieu, n'y furent pas étrangers. Il est dit à cette occasion, dans les *Mémoires d'un homme d'Etat* (t. 12, p. 315), « qu'une intrigue, alors conduite par Bergasse et madame de Krudner, fit le 25 sep-  
tembre renvoyer le ministère. »

n'avait pas repoussé les secours de l'Église. Durant toute sa vie il s'était montré écharitable pour les pauvres, et leur faisait distribuer des sommes considérables. Nous pourrions étendre encore cet article, déjà trop long, par la nomenclature des écrits attribués à Fouché et de tous les pamphlets qui ont été publiés sur son compte. Elle se trouve dans l'*Annuaire de Mahul* (année 1821). Les *mémoires* publiés sous son nom par Alp. de Beauchamp, Paris, 1824, 2 vol. in-8°, sont apocryphes et ont donné lieu à deux procès, l'un entre les héritiers du duc d'Otrante et le libraire Lerouge, l'autre entre Alphonse de Beauchamp et ce libraire. Fouché avait cependant laissé des mémoires manuscrits, mais ils n'ont pas été publiés. Fouché, n'étant encore qu'oratorien, avait publié quelques écrits sur l'éducation publique et sur d'autres matières; mais la trace s'en est perdue. Lui-même, étant ministre de la police, n'a rien négligé pour retirer de la circulation ses écrits révolutionnaires et les pamphlets dans lesquels on dénonçait les crimes de son proconsulat. D—R—R.

FOUCHER (SIMON), né à Dijon en 1644, embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine honoraire de la Ste-Chapelle de cette ville. Étant venu se fixer à Paris, il prit le degré de bachelier de Sorbonne; se lia avec un grand nombre de savants, entre autres, Ménage, Rohault, Baillet, et fut même en correspondance avec Leibnitz. Il mourut le 27 avril 1696, des suites de son application à l'étude. Il était très-versé dans l'histoire de la philosophie et s'était principalement attaché à celle des *académiciens*, dont il fut regardé comme le restaurateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Nouvelle façon d'hygromètres*, Paris, 1672, in-12; 2° *Dissertation sur la recherche de la vérité ou sur la philosophie des académiciens*, *ibid.*, 1673, in-12. On y trouve un examen raisonné de celle de Descartes. 3° *Critique de la recherche de la vérité*, *ibid.*, 1673, in-12. Elle fut réfutée par Desgabets (*voy.* ce nom). Foucher répondit aux réfutations de son livre par deux ouvrages qui ont pour titre : *Responce pour la Critique de la recherche de la vérité*; *Responce pour la Critique de la critique de la recherche de la vérité sur la philosophie des académiciens*; 4° *De la sagesse des anciens*, *ibid.*, 1682 et 85, in-12. L'auteur entreprend d'y prouver que les principales maximes de leur morale ne sont pas contraires aux principes du christianisme. 5° *Traité des hygromètres*, 1686, in-12; 6° *Dialogue entre Empiricaste et Philalèthe*; 7° *L'Apologie des académiciens*, Paris; 8° *Lettre sur la morale de Confucius*; 9° *Livre des principes*, Paris, 1691; 10° *Livre des dogmes*, Paris, 1692; 11° un grand nombre de dissertations et de lettres sur des matières philosophiques, imprimées séparément, ou insérées dans le *Journal des savants* et autres recueils. Foucher cultivait aussi la poésie. On a de lui un poème en stances élégiaques sur la mort d'Anne d'Autriche, Paris, 1666, in-4°, et il a laissé manuscrite une tragédie de l'*Empereur Léonce*. T-D.

FOUCHER (PAUL) naquit à Tours le 4 avril 1704, d'une famille occupée au commerce de la soie. Il fit ses études chez les jésuites de cette ville et les fit sans aucun succès. Au bout d'un assez long temps, il prit du goût pour la poésie française, s'y livra avec passion, et bientôt à son apathie primitive succéda la fureur poétique. Pendant ses humanités il lut la *Batrachomyomachie* d'Homère; et, voulant marcher sur les traces du chantre d'Ilium, il composa, en plusieurs chants, un poème du *Combat des rats et des chats*. Cependant cette direction de son esprit était loin de répondre aux désirs de ses parents et surtout d'un oncle, chanoine de la cathédrale, qu'il était appelé à remplacer. Foucher se rendit aux vœux de sa famille, suspendit sa lyre, et entra en 1718 chez les oratoriens, pour se livrer à des études plus sérieuses. La mort d'un frère le rappela chez lui; mais, ne pouvant se résoudre à embrasser la profession de commerçant, il vint à Paris faire un cours de théologie en Sorbonne, et, pour en tirer plus de fruit, il se rendit les langues anciennes familières. Des revers suspendirent la pension que lui payait son père; il fut réduit alors à se charger de l'éducation des enfants du comte de Chateaux. Cette nouvelle condition lui procura l'amitié du chancelier d'Aguesseau, grand-père de ses élèves, et de Caylus, évêque d'Auxerre. Ce dernier voulait se l'attacher; mais la duchesse de la Trémoille le donna pour instituteur à son fils, et Foucher resta toute sa vie attaché à cette illustre maison. Admis en 1755 dans l'Académie des inscriptions, il voulut partager les travaux de cette compagnie et choisit pour objet de ses recherches les religions anciennes. Foucher a laissé sur ces matières deux grands ouvrages. Le premier, sous le titre de *Traité historique de la religion des Perses*, est composé de douze mémoires et d'un supplément, consignés dans les tomes 25, 27, 29, 31 et 39 des *Mémoires* de l'Académie. Il l'entreprit pour réfuter l'opinion de Thomas Hyde, qui, dans son livre *De religione Persarum*, prétend que ce peuple connut dans le principe et conserva dans tous les temps la religion naturelle et le culte du vrai Dieu. Foucher se déclare pour le sentiment contraire. Il passe en revue les trois époques de l'histoire des Perses: la première depuis leur établissement jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspe, sous lequel vécut Zoroastre; la seconde, depuis la réformation faite par ce dernier jusqu'à la conquête de la Perse et à la proscription du magisme par les Sarrasins, l'an 651 de notre ère; la troisième, jusqu'à nos jours. Foucher examine successivement le *sabaïsme* des Perses, qu'il dérive de l'hébreu *isebah*, et qu'il interprète par *adoration de l'armée céleste*, et leur dualisme établi par Manès. Il prouve qu'ils eurent un culte de latrie pour le soleil et pour le feu; il range à peu près dans la même classe les deux Zoroastres, et prend de là occasion d'examiner les systèmes de Pythagore, de Platon et des gnostiques. La lecture du

Zend-Avesta, qu'Anquetil du Perron n'avait pas encore publié à l'époque où parurent ses mémoires, lui fournit depuis matière à un supplément dans lequel il se crut obligé de rétracter ce qu'il avait dit de trop avantageux sur Zoroastre, d'après le témoignage des philosophes grecs. Il existe une traduction en allemand de son *Traité*, par J.-F. Kleuker, Riga, 1784-83, 2 vol. in-4°. Le second ouvrage de Foucher, intitulé *Recherches sur l'origine et la nature de l'hellénisme ou religion des Grecs*, est composé de neuf mémoires et d'un supplément, imprimés dans les tomes 54, 53, 56, 58 et 59 du recueil de l'Académie. Ce livre est entièrement systématique. Partisan déclaré de l'interprétation historique des fables, Foucher les explique par l'hypothèse des théophanies, c'est-à-dire de l'existence matérielle et humaine des dieux, ou de la divinisation des héros. Cette hypothèse, qu'il applique également aux Égyptiens, aux Phéniciens, aux Grecs, aux Indiens, aux Péruviens, aux Celtes, ne prouve que l'inutilité de ses efforts pour défendre un système insoutenable. On a encore de cet académicien : *Géométrie métaphysique*, ou *Essai d'analyse sur les éléments de l'étendue bornée*, Paris, 1758, in-8°. Ce livre, dans lequel il combattait quelques propositions de géométrie généralement reçues, fut tour à tour attaqué et défendu dans le *Journal des savants* de 1759 et fournit matière aux plaisanteries de Clairaut. Foucher ne fit pas difficulté par la suite de convenir, dans la société de ses amis, qu'il était parti d'un faux principe en se persuadant que le calcul infinitésimal supposait l'existence réelle d'éléments physiques infiniment petits. Il a laissé en manuscrit des *Entretiens sur la religion*, des traductions d'ouvrages anglais sur la même matière, et une *Histoire de la maison de la Trémoille*. Ce dernier ouvrage, qui lui donna occasion d'éclaircir quelques points de l'histoire de France par des mémoires qui furent lus à l'Académie, était à la veille d'être mis sous presse lorsque l'auteur mourut d'une attaque d'apoplexie le 4 mai 1778 : son éloge par Dupuy se trouve dans le tome 42 des *Mémoires* de l'Académie. Foucher était du nombre, assez considérable comme chacun le sait, des gens de lettres en butte aux sarcasmes de Voltaire. D. L.

FOUCHER du Cher (JEAN) était notaire à Aubigny dans le Berry, avant la révolution. Il en adopta les principes, avec beaucoup d'enthousiasme et fut nommé en 1792 député par le département du Cher à l'Assemblée législative, où il se fit peu remarquer, puis à la Convention nationale, où il vota pour la mort de Louis XVI sans appel au peuple. Comme Sieyès, il n'accompagna ce vote d'aucune phrase. Il était absent lors de l'appel nominal sur la question du sursis. Le 19 février 1793 il fit, au nom du comité des domaines, un rapport sur la terre d'Aubigny possédée par le duc de Richemont, pair d'Angleterre, et conclut au séquestre ; ce qui fut décrété. Fou-

cher demanda plus tard la démonétisation des assignats à effigie royale, ce qu'il obtint sans peine. Il garda ensuite le plus profond silence, et fut nommé commissaire du Directoire dans son département après la session conventionnelle. Ayant accepté des fonctions publiques dans les Cent jours de 1815, il fut exilé en 1816 par suite de la loi contre les régicides. Il se réfugia en Suisse, d'où il ne tarda pas à revenir dans sa patrie par une autorisation du ministre Decazes. Il mourut à Aubigny le 25 novembre 1819. M—D j.

FOUCHER DE CAREIL (LOUIS-FRANÇOIS COMTE DE), né à Guérande le 11 décembre 1762, mort le 22 août 1853, fils de Louis-François de Foucher, 1<sup>er</sup> du nom, fut nommé aspirant dans l'arme de l'artillerie le 1<sup>er</sup> septembre 1781 et envoyé à l'armée du Rhin. Nous nous bornerons à rappeler les principaux traits de sa carrière militaire. Capitaine, il sauva l'armée de Custine par sa défense du pont de la Nida, près Francfort. On sait que Custine, après avoir occupé cette ville, fut obligé de l'évacuer presque aussitôt. Les Prussiens et les Hessois, une fois maîtres de Francfort, prétendirent profiter de cet avantage pour couper l'avant-garde de notre armée, qui n'avait de retraite possible que par le pont de la Nida. Mais ils en furent empêchés par le courage et le sang-froid d'un jeune capitaine d'artillerie qui, laissé seul, et sans ordres, avec sa batterie près de Bockenheim, se porta de lui-même à la tête du pont, le maintint libre par l'énergie de son feu, et fit reculer l'ennemi jusque sur les glacis de Francfort. Custine, accouru au bruit de cette cannonade qu'il ne pouvait s'expliquer, trouva, sur le pont, le capitaine d'artillerie de Foucher, occupé à jeter dans la rivière quelques paysans cachés dans les piles du pont, dont ils étaient en train de saper la première arche. L'année suivante (1793), après avoir pris part à l'héroïque défense de Mayence, il en sortit chef d'escadron, grade qui lui fut conféré pour action d'éclat en conseil de guerre tenu après la reddition de la place. Dans les années suivantes il servit à l'armée de Sambre-et-Meuse, et prit part, sous Hoche, au passage du Rhin ; deux fois démonté, il franchit le fleuve et enleva les batteries de l'ennemi. A Liepdinghen une manœuvre hardie mit au pouvoir du colonel de Foucher les attelages et les canons de l'armée prussienne. A l'affaire du 10 frimaire, il prit une position tellement avancée, pour protéger la retraite de nos troupes, qu'il fut obligé de faire charger ses canonniers. La vivacité de son feu à Hohenlinden fut remarquée par l'empereur, et lui valut les épaulettes de général de brigade. Le 8 mars 1807 il fut enfin élevé au rang de général de division. Envoyé en Portugal, où il servit sous Junot, il en fut rappelé en 1809, pour faire le siège de Saragosse, sous les ordres du maréchal Mortier. Il y tint la rive gauche de l'Èbre, que le génie avait trop négligée dans son plan d'attaque, et sur laquelle pendant les trente-quatre premières nuits

du siège, jusqu'à la mort de l'infortuné général du génie Lacoste, rien ne fut tenté que l'inutile diversion Gazan. Mais le général de Foucher ne cessa de réclamer dans le conseil jusqu'à ce qu'il eût obtenu du maréchal Lannes les renforts suffisants. Sûr d'être appuyé désormais et puissamment secondé par le colonel de génie Dode de la Brunerie et par ses aides de camp, Gourgaud et Dubois, il organisa dans l'espace de quelques nuits des travaux considérables, sans se laisser rebuter par l'inondation de l'Ebre. Ces travaux étaient dirigés contre le couvent de Jésus, qu'il regardait avec raison comme la clef de la position ennemie, et contre lequel il ouvrit bientôt le feu de ses batteries. Il parvint ainsi à pratiquer quatre brèches dans les murs du faubourg de l'Arabal. Et le surlendemain ses cinquante bouches à feu, rangées sur la rive gauche, répandaient la consternation sur le quai de la rive droite. Le soir la ville demandait à capituler. Le 21 février elle se rendait à discrétion. Ce succès obtenu par un changement dans l'attaque fut dû en grande partie au général de Foucher, qui avait conseillé ce changement et qui l'avait exécuté. En 1810 le siège d'Astorga, qu'il conduisit seul, lui valut ce témoignage de Junot dans un rapport au prince Berthier : « L'artillerie « dirigée par le général de division de Foucher a « servi avec beaucoup de distinction, et malgré le « peu de moyens qu'avait cet officier général, il a « obtenu des résultats qu'on avait peine à espérer. » En effet il prit la ville. Rappelé à la grande armée du nord en 1811, nous le voyons à la Moskowa (1812), où il commandait l'artillerie du corps du maréchal Ney; chargé par l'empereur de disposer soixante batteries contre la redoute défendue par Bagration et trente mille Russes, nous trouvons son nom cité dans le bulletin de cette victoire par Napoléon. Dans les campagnes de 1813 et 1814, le général de Foucher, toujours à la tête de l'artillerie de l'un des corps de la grande armée, prit part à toutes les actions mémorables, et ce fut après Leipsick qu'il reçut le cordon de grand officier de la Légion d'honneur. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Il prit part aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Ratisbonne, d'Essling, de Wagram, de Dresde, etc. Le général comte de Foucher mourut dans la retraite le 22 avril 1855. M. du Mirat, chef de bataillon de la garde royale, a prononcé sur sa tombe un discours qui a été imprimé, Paris, 1855, in-8°.

B—B—R.

FOUCHER D'OPSONVILLE (. . . . .), né en 1751, mort le 14 janvier 1802. Il existe sur la vie et les écrits de cet auteur une Notice par M. Carangeot, secrétaire de la société de Seine-et-Marne, Meaux, an 11, in-8° de douze pages : nous n'avons pu nous la procurer. Nous dirons seulement que Foucher entra au service en 1752, qu'il fit deux fois par terre le voyage de France aux Indes, et qu'il fut chargé de missions importantes auprès des princes indiens. On a de cet

auteur : 1° *Supplément au Voyage de Sonnerat* (voy. SONNERAT), Amsterdam (Paris), 1783, in-8° de trente-deux pages, contenant des observations critiques; 2° *Lettre d'un voyageur au baron de L\*\*\* sur la guerre des Turcs*, Paris, 1788, in-8°; 3° *Le Français philanthrope, ou Considérations patriotiques relatives à une ancienne et nouvelle aristocratie*, Paris, 1789, in-8°; 4° *Éveil du patriotisme sur la révolution*, Paris, 1791, in-8°. Sans jamais approuver les crimes de la révolution, Foucher, comme tant d'autres, s'était laissé séduire par les promesses des novateurs. 5° *Bagavadam, ou Doctrine divine (des Indiens) sur l'Être suprême, les dieux, les géants et les hommes*, Paris, 1788, in-8°; traduction faite sur une version tamoule par Meridas Poulé, interprète de l'ancienne compagnie des Indes, aux frais de Foucher, qui lui payait pour cet objet 60 francs par mois, jusqu'au moment où il s'aperçut que son infidèle traducteur avait envoyé en France une copie de sa version. C'est sur cette copie, adressée en 1769 au ministre Bertin, que de Guignes lut en 1772 à l'Académie des inscriptions (*Mém.*, t. 58, p. 512) un mémoire dans lequel il fait voir que ce livre, l'un des dix-huit *Pouranams*, ou livres sacrés des Indiens, et dont l'original sanscrit passe chez ce peuple pour avoir été composé par Viassen, fils de Brahma, environ 5116 ans avant J.-C., est postérieur à l'établissement des Grecs dans l'Inde et aux communications des Romains avec les Indiens (1). Quoique de son propre aveu Foucher n'entendit pas les langues de l'Inde, il pensa que vingt ans de séjour dans ce pays devaient lui fournir assez de moyens de comparaison et de redressement pour retoucher le travail de son interprète. 6° *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, Paris, 1785, in-8°. Ce curieux ouvrage, extrait du journal des voyages de l'auteur, embrasse aussi l'histoire naturelle, les mœurs et les usages des peuples que d'Opsonville a visités. Il traite successivement des serpents, des crocodiles, des caméléons et des sauterelles qui servent à la nourriture des Juifs et des Arabes, ces peuples les classant parmi les animaux purs. Le combat des hommes avec les tigres, corps à corps, fixe ensuite son attention, et à ce sujet il entretient le lecteur des grandes qualités de Hider-Ali-Khan, avec lequel il eut de fréquentes relations. Il expose ses conjectures sur le motif de la vénération des Indiens pour le cheval, l'âne et le bœuf. Le lait, le caillé, le beurre, l'urine et la bouse de vache sont, suivant eux, les cinq choses les plus utiles à l'homme. Une tempête assez violente que Foucher éprouva lui donna lieu de connaître le caractère indolent et pusillanime de ces peuples, qui accroupis, les bras croisés, attendaient en silence la mort. A

(1) Anquetil-Duperron croit le *Bagavadam* postérieur au troisième siècle de l'ère chrétienne, et de Guignes, après avoir pesé ses raisons, finit par le croire même postérieur au mahométisme (*Journal des savants*, octobre 1789).

l'occasion du chameau, si bien nommé le navire du désert, il nous parle de ses propres infortunes. En Arabie, il fut attaqué de la peste, obligé par la violence du mal d'abandonner la caravane qu'il suivait, et jeté sans connaissance au milieu du désert par un religieux musulman à qui on l'avait confié. Là, sans autre médecin que la nature, sans autre secours qu'un peu d'eau, il se vit en peu de temps couvert d'ulcères. Exposé le jour aux feux ardents du soleil, traîné la nuit sous un coin d'abri par des femmes arabes qui eurent pitié de lui, il languit ainsi pendant trois semaines, au bout desquelles il parvint à se faire reporter à Alep, où dans l'espace d'un mois ses plaies se cicatrisèrent. Éclairé par sa propre expérience, d'Opsonville présente, sur la nature et sur le traitement de la peste, des idées saines, lumineuses et qui méritent d'être propagées. Dans le *post-scriptum* qui termine son ouvrage, il en annonce un autre beaucoup plus étendu sur l'Inde et ses antiquités; mais de ce travail intéressant il n'a publié que le *Bagavadam*, qui était destiné à en faire partie. Z.

FOUCHIER (BERTRAND), peintre, né à Berg-op-Zoom le 10 février 1609. Son père, voyant son inclination pour la peinture, le plaça chez Vandeyck, à Anvers; mais les nombreuses occupations de ce grand artiste lui faisaient négliger ses élèves. Fouchier, qui avait appris déjà dans son école à bien peindre le portrait, entra dans celle de Jean Billaert, à Utrecht. Il fit ensuite le voyage de Rome et s'attacha de préférence à la manière du Tintoret. Le pape Urbain VIII, à qui ses talents avaient plu, lui aurait assuré une existence heureuse, si Fouchier n'eût pris parti dans une querelle d'un peintre son compatriote et son ami, et n'eût été obligé de quitter Rome. Il revint dans sa ville natale par Florence, Paris et Anvers, changea sa manière et imita celle de Brauwer pour plaire aux amateurs; il peignit longtemps à l'huile et sur verre: on estimait surtout ses tableaux de conversation. Ce peintre, dont les ouvrages sont peu connus en France, mourut à Berg-op-Zoom en 1674, à 65 ans. D—T.

FOUCHY (JEAN-PAUL GRANDJEAN de), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, naquit à Paris en 1707. Il avait reçu de la nature d'heureuses dispositions, que son père, homme d'esprit et savant dans plus d'un genre, cultivait avec le plus grand soin. Son goût sembla d'abord le porter vers la poésie, mais il sut y résister; et si, pendant le cours d'une longue vie, il laissa passer peu d'années sans composer quelques pièces de vers, il eut l'attention de ne les confier qu'à des amis incapables de trahir son secret. La musique fut aussi pour lui un délassement agréable. Il jouait de plusieurs instruments assez bien pour se faire applaudir dans les sociétés les plus brillantes; mais il redoutait trop le bruit pour céder aux instances qu'on pouvait lui faire; et les personnes qui vivaient dans son intimité étaient

seules admises à jouir de ses talents. Après la mort de son père, Fouchy se trouva possesseur d'une fortune médiocre, mais plus que suffisante pour un homme d'un caractère aussi modéré. Il acquit une charge d'auditeur des comptes et partagea dès lors sa vie entre l'exercice de ses devoirs et la culture des sciences. Une société composée de savants et d'artistes s'était, dit un biographe, formée à Paris; elle devait s'occuper d'appliquer aux arts et aux sciences les principes et les théories scientifiques qui peuvent en diriger et en perfectionner la pratique. Fouchy y fut admis et s'y distingua bientôt par son zèle et par ses travaux. L'Académie des sciences le reçut dans son sein, en 1751, comme astronome; et chaque volume publié depuis lors par cette compagnie savante renferme des mémoires dans lesquels il rend compte de ses observations sur les phénomènes arrivés pendant l'année: il en donna aussi deux qui ont pour objet, le premier, la simplification des méthodes en usage pour calculer les révolutions des astres; et le second, la simplification des instruments dont l'acquisition ou le transport pouvait être un obstacle aux travaux de ses confrères. Mairan ayant donné en 1745 sa démission de secrétaire perpétuel de l'Académie, Fouchy fut nommé à sa place. C'était pour ainsi dire succéder à Fontenelle; et la réputation des éloges de celui-ci, genre dans lequel il n'avait point eu de modèle, et où il avait mérité d'en servir, rendait très-difficile la tâche de son continuateur. Fouchy avait le goût trop sûr pour penser à imiter servilement Fontenelle: il se créa une manière nouvelle; et si ses éloges n'offrent pas le même intérêt que ceux de son prédécesseur, on ne peut nier pourtant que le style n'en soit très-convenable et qu'il n'y règne un ton de franchise et de bonne foi qui lui gagne la confiance de tous les lecteurs. Fouchy remplit cette place pendant trente années avec autant de zèle que de succès; mais enfin l'âge et les infirmités lui faisant éprouver le besoin de repos, il donna sa démission (1). Quelques années après sa retraite, dit le biographe déjà cité, Fouchy éprouva un accident singulier. Saisi d'un étourdissement, il fit une chute; et le lendemain, ayant repris sa connaissance entière, jouissant de toute sa tête, il s'aperçut que si les organes de la voix qui avaient été embarrassés pendant quelque temps étaient devenus libres, ils avaient cessé d'obéir à sa volonté; que lorsqu'il voulait énoncer un mot sa bouche en prononçait un autre: en sorte que dans le moment où il avait des idées nettes les paroles étaient sans suite. Lui-même rendit compte de cet accident dans les Mémoires de l'Académie: il détailla tous les symptômes, toutes les particularités de ce phénomène, avec une simplicité, un calme, une indifférence même dignes des héros du stoïcisme antique; et l'on

(1) Ce fut Condorcet qui lui succéda.

voit par ces détails qu'au milieu même de ces symptômes si effrayants qui le menaçaient, pour le reste de sa vie, d'une existence pénible et humiliante, il était plus occupé d'observer ses maux que de s'en affliger. Ce trait suffit seul pour faire apprécier le caractère de Fouchy. Ce respectable doyen des savants français mourut à Paris le 13 avril 1788, à 81 ans. Outre les nombreux mémoires imprimés dans le *Recueil de l'Académie des sciences* et la description de quelques instruments de son invention, insérée dans le *Recueil des machines* de l'Académie, t. 5, 6 et 7 (1), on a de lui un tome premier (et unique) des *Eloges* des membres de cette compagnie, Paris, 1761, in-12. Son fils se proposait d'en publier la suite; mais elle n'a point paru. On s'est principalement servi, pour la rédaction de cet article, de celui qui est inséré dans les *Siècles littéraires* de Desessarts. W—s.

FOUGERET (madame ANNE-FRANÇOISE DE), fille d'un jurisconsulte rempli de mérite, hérita de cette justesse d'esprit, de cette facilité d'expression qui avait assuré à son père une place distinguée dans les annales du barreau. Mariée fort jeune à M. de Fougeret, receveur général des finances, elle devint l'âme et le lien d'une famille nombreuse. Mais tous les avantages de la fortune et les charmes de la plus séduisante société ne purent absorber les facultés d'un cœur ouvert à toutes les impressions vertueuses. L'infortune des enfants trouvés fixa surtout sa compassion; souvent elle allait visiter l'hospice qui les recueille, elle entendait les sœurs de la charité s'affliger d'une mortalité que tout leur zèle ne pouvait prévenir. Elle savait par M. d'Outremont, son père, un des administrateurs de la maison, que les prix établis par les anciens règlements de l'hôpital devenaient chaque jour plus insuffisants. Le nombre des nourrices n'était point en proportion avec celui des enfants, dont l'affluence croissait de la manière la plus effrayante. Le désir d'apporter quelque remède à cette calamité fit d'abord concevoir à madame de Fougeret le projet de multiplier les nourrices en confiant les enfants auxquels on n'en pouvait procurer à des femmes qui les élèveraient au lait de vache, et l'administration ayant approuvé cette idée, elle fut mise à exécution. Les nourrices furent choisies dans une terre de madame de Fougeret; les enfants y furent conduits dans une voiture que leur mère d'adoption avait fait faire exprès, et qui contenait vingt berceaux suspendus. Ce voyage se renouvela quatre fois, et l'administration, satisfaite des résultats, voulait le répéter. Mais les trois quarts des enfants étaient morts dans la première année; et, quoique les relevés de l'hôpital offrisent une mortalité infiniment plus affligeante encore, le

cœur qui cherchait le bien sentit qu'il ne l'avait pas trouvé: une voix secrète lui présageait sans doute un succès plus complet. L'hospice dont St-Vincent de Paul avait été le fondateur n'avait eu pour objet que les enfants nés hors le mariage, et cependant la corruption des mœurs et la misère croissant avec le luxe envoyaient chaque jour des enfants légitimes partager l'asile que la charité avait ouvert à ceux qui n'ont point de famille. Cette réflexion fut un trait de lumière; ce n'était plus à procurer des nourrices aux enfants abandonnés que devait s'attacher la tendre mère qui veillait à leur destinée; elle voulut conserver à leurs familles des enfants légitimes que la misère en faisait rejeter; elle voulut empêcher désormais qu'ils approchassent de cet hôpital, dont il suffisait qu'ils eussent touché le seuil pour perdre leur rang dans la société et presque leurs droits à la vie. Il fallait, pour atteindre ce but, que la charité rachetât pour ces pauvres enfants le lait et les soins que la Providence leur avait destinés, et que, les rattachant au sein qui leur avait donné la vie, elle rappelât les parents au premier des devoirs de la nature. Cette idée demandait pour son exécution une grande réunion de moyens; madame de Fougeret, trop modeste pour se mettre en avant, s'adressa à la duchesse de Cossé, qui s'honorait du titre de supérieure des enfants trouvés et qui par son rang et ses vertus était faite pour attirer sur le nouvel établissement la confiance du public. Un prospectus simple et touchant était déjà tout prêt. Madame de Cossé permit que cet appel à la charité fût fait en son nom, et bientôt elle vit se réunir autour d'elle tout ce que Paris avait alors de femmes opulentes et considérées. Non contentes d'apporter d'abondantes aumônes, elles devaient se charger de les distribuer; les quartiers furent partagés entre elles, et de sages règlements, dus à la seule prévoyance de l'institution, classèrent les pauvres, fixèrent les secours et pourvurent tellement à tous les accidents, que le temps et la révolution n'y ont amené aucun changement important, et qu'ils dirigent encore les établissements de charité maternelle qui existent présentement dans toutes les grandes villes de France. Ce nom de Charité maternelle, honorable témoignage des principes de sa fondatrice, ne fut pas ce qu'il y eut de plus facile à faire adopter. On voulait un nom savant, dérivé du grec; mais fidèle à la vertu qui l'avait si bien inspirée, madame de Fougeret ne voulut pas qu'une œuvre si simple et si chrétienne s'annonçât sous l'enseigne ridicule d'un bureau d'esprit. Les bienfaits du roi et de sa famille concoururent à la prospérité du nouvel établissement; la reine voulut bien s'en déclarer protectrice; elle reçut plusieurs fois en sa présence les dames qui composaient l'administration, se fit rendre compte de leurs travaux, et témoigna à celle qui les dirigeait tous, sous le titre modeste de secrétaire, l'estime que lui inspirait son caractère. Mais déjà la révo-

(1) On y remarque un micromètre universel, un niveau perfectionné, mais surtout un moyen très-ingénieux et admirable par son étonnante simplicité pour exécuter, sans arbre ni registre, toutes sortes de vis sur le tour.

lution commençait, et le peuple allait déclarer à ses bienfaiteurs une guerre à mort. La reine, essayant de conjurer par de nouveaux bienfaits l'orage qu'on dirigeait particulièrement contre elle, destina des aumônes considérables au peuple de Paris et chargea madame de Fougeret de leur distribution. Déjà elle avait fait graver pour la Charité maternelle un timbre représentant Moïse sauvé des eaux avec le nom de MARIE-ANTOINETTE en exergue; elle donna pour les autres distributions des cartes portant ces mots : *Secours de la reine*. Il fallait alors quelque courage même pour faire l'aumône au nom de cette princesse; cependant les dames de la Charité maternelle s'en chargèrent avec un zèle que le succès ne devait pas couronner. Plusieurs fois madame de Fougeret fut admise chez la reine; elle entendit la fille de Marie-Thérèse lui raconter ses douleurs avec l'abandon d'une amie; elle vit couler ses larmes et baigna des siennes les mains de sa souveraine. Ainsi que toutes les institutions sociales, la Charité maternelle allait être détruite. Déjà ses membres dispersés quittaient la France ou peuplaient les prisons, et madame de Fougeret, après avoir défendu ses principes contre les sophismes des commissions philanthropiques de l'assemblée constituante et opposé ses réglemens aux innovations indécentes que voulaient lui dicter les bonnets rouges des comités de bienfaisance, fut enfin délivrée par sa propre arrestation des rapports désagréables que lui donnait, avec tous les partis qui se succédaient, cette œuvre dont l'utilité était reconnue par tous. A la douleur de voir périr son époux sur l'échafaud après trente années de la plus parfaite union, madame de Fougeret joignit celle de la ruine entière de sa famille. Unique soutien, seule ressource de ses enfants, elle montra dans ce grand revers une force presque surnaturelle. Luttant contre le malheur et l'injustice, elle intéressa par son courage, elle étonna par son énergie les agents de la spoliation qui s'exerçait sur les familles des proscrits; enfin, s'estimant heureuse de réunir quelques débris, elle eut la consolation de rassembler ses enfants autour d'elle à la campagne. Quatre filles, quatre gendres, de nombreux petits-enfants, entouraient sa table; jamais aucune discussion d'intérêt ne vint troubler l'accord de cette petite colonie, qui avait la sagesse de reconnaître un chef et le bonheur de vivre sous les lois de la mère la plus tendre. Ce fut de sa retraite qu'apprenant l'adoption orgueilleuse que Napoléon avait faite de la Charité maternelle, elle écrivit avec gaieté qu'entre toutes ses filles une seule avait fait fortune, qu'elle était introduite à la cour, mais qu'aussi elle méconnaissait sa mère. En effet, madame de Fougeret n'était point en état de payer 500 francs le droit d'être inscrite sur la nouvelle liste, et personne n'imagina que le nom de la fondatrice dût y être placé au moins comme honoraire. Cependant les dames qui avaient déjà depuis plusieurs années

relevé l'établissement sur ses anciennes bases, et qui le conservèrent sans que le plan gigantesque de l'empereur ait jamais pu avoir d'exécution, entretenirent toujours des relations d'égards avec leur première institutrice; elles honorèrent même sa mémoire d'un éloge rendu public par les journaux lorsque, après une vie agitée par tant de douloureuses épreuves et honorée par tant de vertus, madame de Fougeret eut succombé aux atteintes d'une longue et cruelle maladie, le 13 novembre 1815. M—s—n.

FOUGERET DE MONBRON. Voyez MONBRON.

FOUGEROLLES (FRANÇOIS DE), médecin, né dans le Bourbonnais vers 1560, fit ses études à l'université de Montpeller et y fut reçu docteur. Il voyagea ensuite en Allemagne et en Italie pendant huit années, s'arrêtant dans les principales villes pour visiter les monuments qu'elles renfermaient et jouir de la société des savants. De retour en France, il s'établit à Lyon et y commença l'exercice de son art avec beaucoup de succès. Il mourut à Grenoble, après avoir obtenu des lettres patentes pour y établir un collège de médecine, si l'on en croit le bibliothécaire du Dauphiné qui, par erreur, le fait naître dans cette ville. Fougerolles était très-versé dans les langues anciennes. On a de lui : 1° le *Théâtre de la nature*, traduit du latin de Jean Bodin, Lyon, 1597, in-8°. Il annonce dans la préface qu'il a entrepris cette traduction pour se remettre à l'usage du français, qu'il avait presque entièrement oublié dans ses voyages; 2° les *Vies des philosophes de l'antiquité*, traduites du grec de Diogène Laërce, ibid., 1602, in-8°; 3° *De senum affectibus præcavendis nonnullisque curandis enarratio*, ibid., 1610, in-4°; 4° *Methodus in septem aphorismorum libros ab Hippocrate observata, omnibus tamen retro sæculis inaudita*, Paris, 1612, in-4°. Fougerolles promettait une *Physique* en français, mais on ignore s'il l'a publiée. W—s.

FOUGEROUX DE BONDAROY (AUGUSTE-DENIS), membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1752, était neveu du célèbre Duhamel. Jouissant d'une certaine fortune qui lui assurait son indépendance, il s'occupait exclusivement des sciences naturelles, et tous ses efforts tendirent à perfectionner l'économie rurale et à trouver de nouveaux procédés pour les arts. En 1762, il publia l'*Art de tirer des carrières la pierre d'ardoise, de la fendre et de la tailler*, Paris, 1762, in-fol., avec planches, dans lequel il s'attache surtout aux procédés suivis dans les carrières d'Angers. Ce travail fait partie des *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences*, in-fol. La même année : *Art de travailler les cuirs dorés ou argentés*, Paris, 1762, in-fol., avec planches, faisant partie également des *Descriptions des arts et métiers*. L'année suivante Fougeroux donna : *Mémoire sur la formation des os*, Paris, in-8°. « Les observations de Fougeroux, a dit un biographe, « tendirent à confirmer la théorie de Duhamel sur « la formation des os. Fougeroux, la voyant atta-



« quée par quelques savants, se chargea de la dé-  
 « fendre, et ses recherches à cet égard le condui-  
 « sèrent à la découverte d'un des phénomènes les  
 « plus singuliers de l'organisation animale. Il re-  
 « connut que dans des espèces dont le taureau fait  
 « partie et où l'os du canon est unique chez les  
 « adultes, ce même os est double tant que dure  
 « l'état de fœtus. Après la naissance, les deux os  
 « deviennent adhérents : seulement une lame in-  
 « térieure partage en deux cavités l'os unique, et  
 « même cette lame disparaît dans la suite chez  
 « beaucoup d'individus, ou ne subsiste chez les  
 « autres que sous la forme d'une simple mem-  
 « brane. » On lui doit en outre : *Art du tonnelier*,  
 Paris, 1765, in-fol., avec planches, faisant encore  
 partie des *Descriptions des arts et métiers*; *Recher-  
 ches sur les ruines d'Herculanum et sur les lumières  
 qui peuvent en résulter, relativement à l'état présent  
 des sciences et des arts*, avec un traité sur la fabri-  
 cation des mosaïques, Paris, 1769, in-12; *l'Art du  
 coutelier en ouvrages communs*, Paris, 1772, in-fol.,  
 avec planches, faisant encore partie des *Descrip-  
 tions des arts et métiers*; *Observations faites sur les  
 côtes de Normandie*, 1775, in-4°, et un grand nom-  
 bre de *Mémoires*, imprimés de 1759 à 1788 dans le  
 recueil des mémoires de l'Académie des sciences  
 et dont on peut voir la liste dans la *France litté-  
 raire* de Quérard, t. 5, p. 175. Fougeroux de Bon-  
 daroy est mort d'une attaque d'apoplexie le 28 dé-  
 cembre 1789. Z.

FOU-III, premier empereur de la Chine. On n'est  
 pas encore parvenu à déterminer la date précise  
 de la fondation de l'empire chinois, mais toute la  
 nation et ses gens de lettres s'accordent à regarder  
 Fou-hi comme son fondateur. Avant lui, tout  
 n'est que fables, rêveries mythologiques, calculs  
 d'années absurdes et extravagants. Avec lui com-  
 mencent les temps incertains de l'histoire chinoise,  
 temps qui embrassent son règne, celui de Chin-  
 nong, son successeur, et les soixante premières  
 années du règne de Hoang-ti, troisième empereur  
 (roy. HOANG-TI). Suivant les *Tables chronologiques*  
 publiées par l'ordre de l'empereur Kien-long, en  
 1769, la 61<sup>e</sup> année du règne de Hoang-ti, époque  
 capitale, à laquelle s'attache le premier anneau  
 du cycle chinois, correspond à l'an 2657 avant l'ère  
 chrétienne; d'où il résulte que les temps histori-  
 ques de la Chine comprennent, jusqu'à l'année  
 1816, un espace de 4455 ans. Les temps incertains,  
 d'après le calcul le plus vraisemblable adopté par  
 les plus habiles écrivains de la Chine, embrassent  
 516 années qui, ajoutées à la somme des temps  
 historiques, nous conduisent à l'an 2955 avant notre  
 ère, première année du règne de Fou-hi, fon-  
 dateur de la monarchie chinoise. Ainsi, Fou-hi fut  
 le contemporain du patriarche Héber, de Phaleg,  
 et de Rehu, trisaïeul d'Abraham. On ne doit pas  
 s'attendre à de grands détails quand il s'agit d'un  
 personnage de cette haute antiquité : aussi l'histo-  
 ire de son règne se réduit-elle à un petit nom-  
 bre de faits. On ne parle point de son père; on dit

XIV.

seulement que sa mère s'appelait Hoa-siu. Il vit le  
 jour dans la province de Chen-si, à Tching-ki, au-  
 jourd'hui Tching-tcheou, ville du second ordre,  
 dans le ressort de Cong-tchang-fou. Les Chinois  
 sont partagés d'opinion sur l'âge qu'avait Fou-hi  
 lorsqu'il prit en main les rênes du gouvernement.  
 Les uns pensent qu'il ne comptait alors que sa ving-  
 quatrième année; les autres prétendent qu'il était  
 parvenu à sa quatre-vingt-seizième, âge de l'homme  
 mûr à l'époque où il vivait. Avant lui, les deux  
 sexes étaient confondus sous les mêmes vêtements;  
 il leur en assigna de particuliers, qui devaient les  
 distinguer. Les hommes et les femmes ne connais-  
 saient que de vagues amours. Leur union n'était  
 que fortuite et passagère; le besoin les rappro-  
 chait, et ils se quittaient sans regret. Fou-hi les  
 assujettit à la loi du mariage, base fondamentale  
 de la vie sociale. Il régla la manière de le contrac-  
 ter, et le revêtit de formes qui devaient en con-  
 stater la validité. Il commença par diviser son peup-  
 le en cent portions ou familles, à chacune des-  
 quelles il imposa un nom particulier. Il ordonna  
 ensuite à chaque individu mâle de choisir l'épouse  
 avec laquelle il voulait vivre, établissant, comme  
 loi essentielle, qu'ils ne pourraient contracter  
 d'alliance qu'avec celles d'un nom différent du  
 leur, et par conséquent d'une famille différente.  
 Cet usage s'est perpétué à la Chine, où l'on désigne  
 encore aujourd'hui sous la dénomination des *cent  
 noms* toutes les familles de ce vaste empire, quo-  
 que leur nombre s'élève à quatre ou cinq cents (1).  
 Fou-hi, voulant reconnaître et découvrir le pays  
 qu'il habitait, et en écarter les animaux malfai-  
 sants, fit mettre le feu aux broussailles et aux bois.  
 Il s'aperçut que quelques-unes des terres se réso-  
 laient en fer. Il recueillit une certaine quantité  
 de ce métal, et en arma des javalots, dont il apprit  
 à faire usage pour la chasse. Fou-hi inventa encore  
 les filets pour la pêche, et fit connaître à son peup-  
 le la manière de plier à la domesticité des ani-  
 maux utiles, et d'élever des troupeaux. Cependant  
 le nouveau peuple prenait des accroissements rapi-  
 des; de nouvelles terres, des habitations plus vastes,  
 lui devenaient nécessaires. Son chef s'avança vers  
 les contrées de l'est, et découvrit tout le pays qui  
 forme aujourd'hui les provinces de Chan-tong,  
 jusqu'à la mer orientale. Il y appela une partie de  
 ses sujets, et lui-même fixa sa résidence dans un  
 lieu où il bâtit une ville, qu'il nomma Tchîn-tou.  
 Cette ville subsiste encore aujourd'hui sous le nom  
 de Tchîn-tcheou, dans le Ho-nan. Frappé de la  
 magnificence des cieux, de la fécondité de la terre  
 et de toutes les merveilles qu'épale la nature, Fou-  
 hi reconnut sa dépendance de l'Être tout-puissant  
 qui en est l'auteur. Il fut le premier qui institua  
 les sacrifices, et il ordonna qu'à l'avenir on nour-  
 rirait avec soin un certain nombre d'animaux choi-  
 sis pour servir de victimes. Le sage législateur

(1) On en trouve quatre cent trente-huit dans le *Dictionnaire  
 chinois* publié par M. de Guignes, p. 973 et suiv.

n'ignorait pas que les délassements sont nécessaires à l'homme : il inventa la musique, et construisit deux espèces de lyres ou instruments à cordes, le *Kin* et le *Ché*, le premier monté de vingt-cinq cordes, et le second de trente-six. L'usage de ces instruments s'est conservé, et ils font encore aujourd'hui les délices des oreilles chinoises. L'écriture n'existait pas encore; on n'avait, pour y suppléer, que le secours de quelques nœuds formés sur des cordelettes, moyens bien imparfaits pour fixer la pensée, la transmettre et la répandre. Fou-hi, qui avait à instruire son peuple sur la religion, la morale, l'ordre physique de la nature, jugea ces signes insuffisants; il inventa les huit *Koua*. Pour donner plus d'autorité à ses institutions, comme l'ont fait plusieurs législateurs venus longtemps après lui, il les accompagna de quelques circonstances merveilleuses : il supposa que par une faveur du ciel il avait vu sortir du milieu des eaux d'un fleuve un cheval-dragon et une tortue extraordinaire, sur le dos desquels étaient tracées des lignes mystérieuses, espèce de caractères; qui fixèrent toute son attention, qu'il les étudia, et découvrit enfin dans leur combinaison l'art de communiquer les pensées par des signes qui peuvent les représenter. Les éléments des *Koua* de Fou-hi se réduisent à deux lignes horizontales, l'une entière, l'autre brisée. Il en forma huit trigrammes, lesquels, combinés dans la suite par six au lieu de trois, donnèrent soixante-quatre combinaisons différentes (voy. WEN-WANG et TCHÉOU-KONG). La tradition chinoise représente Fou-hi comme un observateur assidu des phénomènes du ciel. Il comprit que la connaissance des mouvements célestes pouvait seule donner la juste mesure du temps; mais il sentit que ses théories étaient encore trop au-dessus de l'intelligence bornée de ses nombreux sujets. Il se contenta de leur donner un calendrier, pour apprendre à distinguer les temps et régler leurs travaux. Quelques historiens le font encore l'auteur du cycle chinois; mais d'autres, en plus grand nombre, en attribuent l'invention à Hoang-ti, le second de ses successeurs. Fou-hi, après un règne de cent quinze ans mourut à Tchèn-tou. Il fut enterré au midi de cette ville, à trois li de distance de ses murailles : on y montre encore aujourd'hui son tombeau, orné de cyprès de haute futaie et environné de murs, qu'on entretient avec le plus grand soin. G—R.

FOUILLOU (JACQUES), diacre licencié de Sorbonne, fut un des écrivains les plus féconds du parti de l'appel. Il se montra d'abord dans l'affaire du cas de conscience, dont il donna une histoire avec Louail. En 1703, il se retira en Hollande, auprès de Quesnel; et là il eut part aux *Hexaples* et à plusieurs autres ouvrages sur les mêmes matières. On a de lui entre autres une *Justification du silence respectueux*, contre Fénelon, en 5 volumes. Fouillou publia neuf ou dix écrits contre cet archevêque, et d'autres contre MM. Languet, de Belzunce et autres prélats. C'est lui qui

fut éditeur des *Lettres d'Arnauld*, au moins des huit premiers volumes; car le dernier est d'un autre éditeur. Après la mort de Quesnel, il obtint de rentrer en France, fut opposé aux convulsions dans la querelle élevée entre les appelants sur ce sujet, et mourut à Paris le 21 septembre 1756, dans sa 66<sup>e</sup> année. Le *Moréri* cite de lui plus de 40 écrits aujourd'hui oubliés. W—s.

FOUILLOUX (JACQUES DU), gentilhomme, né au 16<sup>e</sup> siècle, dans cette partie du Bas-Poitou connue sous le nom des *Gastine*, aux environs de Parthenay, partagea ses loisirs entre la poésie et la chasse, genre d'exercice pour lequel il avait une passion extraordinaire. Il forma un recueil de ses observations sur les habitudes des animaux, et sur la manière la plus agréable de les chasser : il le publia sous ce titre : *La Vénerie, contenant plusieurs préceptes et des remèdes pour guérir les chiens de diverses maladies*. La première édition de cet ouvrage est très-rare; elle fut imprimée à Poitiers, par les Marnefs, en 1560, in-fol. Le débit en fut si prompt, que les mêmes imprimeurs donnèrent d'autres en 1561, 1562 et en 1568, in-4<sup>o</sup>. Il en parut une nouvelle édition, accompagnée de l'*Art de chasser*, ou *Extrait du Miroir de Gaston Phœbus* (voy. FOIX), Paris, Galliot Dupré, 1575, in-4<sup>o</sup>, et on l'a insérée depuis dans presque toutes les collections d'ouvrages sur la chasse (voy. FRANCIÈRES). César Parona l'a traduite en italien, Milan, 1613, in-8<sup>o</sup>; elle l'avait déjà été en allemand, Strasbourg, 1590, in-fol. Les préceptes de Fouilloux, dit Lallemand, ont un caractère de vérité qui doit satisfaire tout lecteur attentif; cependant il s'écarte quelquefois de son but principal, et tombe dans des digressions hors d'œuvre. Son style a tous les défauts du siècle; mais on ne peut assez le louer d'avoir préparé de riches matériaux à ceux qui ont écrit sur le même sujet. Buffon et Daubenton n'ont pas dédaigné de s'appuyer de l'autorité de Fouilloux; et c'est une preuve sans réplique de l'exactitude de ses observations. A la suite de la *Vénerie*, on trouve un petit poëme intitulé : *L'Adolescence de Jacques du Fouilloux*; il n'annonce pas un grand talent pour la poésie; mais on doit convenir que le style en est d'une simplicité bien remarquable, à une époque où Ronsard était regardé comme le plus parfait des modèles. W—s.

FOUINET (ERNEST), littérateur, né à Nantes en 1790, entra à l'âge de dix-sept ans au ministère des finances, où il parvint au grade de sous-chef. Les occupations administratives lui laissèrent le loisir de s'occuper des lettres, et on lui doit plusieurs ouvrages. Sa meilleure production est un roman gracieux et agréable qui a pour titre : *Le Village sous les sables*, Paris, 1854, 1856, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; *ibid.*, 1858, 4 vol. in-12. On a de lui outre ce roman : 1<sup>o</sup> *La Stréga*, Paris, 1855, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *le Robinson des glaces*, Paris, 1853, in-12, avec gravures; 3<sup>o</sup> *Allan ou le jeune déporté à Botany-Bay*, Paris, 1856, in-12, 5<sup>e</sup> édition, 1843, in-12;

4<sup>o</sup> la *Caravane des morts*, Paris, 1856, 1845, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Romans du coin du feu*, Paris, 1856, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *l'Enfant de trois mères*, Paris, 1858, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *le Musée de Versailles*, Paris, 1859, in-4<sup>o</sup> de 16 pages, pièce à laquelle l'Académie française a décerné l'accessit de poésie, dans sa séance du 50 mai 1859; 8<sup>o</sup> *l'Ile des Cinq*, Paris, 1840, in-12; 9<sup>o</sup> *La Salle d'asile au bord de la mer*, Tours et Paris, 1845, in-12, avec gravures; 10<sup>o</sup> *Gerson ou le Manuscrit aux enluminures*, Tours, 1845, 1845, in-12, avec gravures; 11<sup>o</sup> *les Douze nations*, Paris, 1844-1845, in-8<sup>o</sup>; 12<sup>o</sup> *le Maître d'école de Montigny*, 1845, in-18; Tours, 1845, in-18. Ernest Fouinet a donné quelques autres travaux insérés dans divers recueils. Il est mort à Paris en 1845. Z.

FOULCHER ou FOUCHER de Chartres, en latin *Fulcherius Carnotensis*, historien, naquit dans le 11<sup>e</sup> siècle, au diocèse de Chartres; il suivit à la conquête de la Terre sainte le comte de Blois, son seigneur, et s'attacha ensuite à Baudouin, premier roi de Jérusalem, qui le fit son chapelain. Il joignait, à un esprit assez cultivé pour le temps où il vivait, toutes les qualités d'un guerrier, et il parut souvent avec honneur dans les rangs des croisés. Il a écrit l'histoire chronologique des événements dont il avait été le témoin, ou qui lui avaient été rapportés par des personnes dignes de confiance. Elle s'étend de 1095 à 1127, et intéresse surtout en ce qui concerne la conquête d'Édesse, à laquelle Foulcher avait eu part : on y trouve des dates et des faits curieux, omis par les auteurs contemporains; elle est intitulée : *Gesta peregrinantium Francorum cum armis Hierusalem pergentium*, seu *Historia Hierosolymitana*. Cette histoire a été insérée par Bongars au tome 1<sup>er</sup> des *Gesta Dei per Francos*, et par Duchesne au tome 4 des *Francorum historiae scriptores coetanei* : il faut y joindre les notes de Gaspar Barth, insérées au tome 3 des *Reliquiae manuscriptorum omnis aevi*. L'abrégé qui en a été fait par un anonyme, sous le titre de *Gesta Francorum expugnantium Hierusalem*, est imprimé dans le recueil de Bongars, déjà cité. W—s.

FOULCOIE, en latin *Fulcoius*, le poète le plus fécond et l'un des plus célèbres du 11<sup>e</sup> siècle, naquit à Beauvais vers l'an 1020, de parents nobles, mais privés des biens de la fortune. Il fit ses études à Reims, où il eut pour maître Hérmand; il vint ensuite à Meaux, dont le séjour lui parut si agréable, qu'il résolut de s'y fixer. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut ordonné sous-diaque; mais il ne voulut pas recevoir les autres ordres, dans la crainte d'être privé de la liberté dont il avait besoin pour se livrer à l'étude. Il visitait souvent l'abbaye de la Celle, à quatre lieues de Meaux; l'aspect charmant de ce lieu lui inspira des vers qui commencèrent sa réputation : elle s'étendit bientôt dans toute la France, et même en Italie, comme on l'apprend par les vers qu'il adressa aux papes Alexandre II, Gré-

goire VII et aux plus illustres prélats de la cour de Rome. De toutes les personnes que Foulcoie a louées dans ses vers, Manassé, archevêque de Reims, fut celui qui se montra le plus reconnaissant; aussi lui resta-t-il attaché, même après sa disgrâce. Foulcoie n'était pas seulement un poète distingué pour le siècle où il vivait; il était encore un très-habile grammairien et passait pour versé dans la connaissance des lois. Il mourut à Meaux vers l'année 1085; et la plupart des auteurs contemporains déplorèrent sa perte dans des vers qui ont été en partie conservés. Les poésies de Foulcoie sont divisées en trois tomes : le premier est intitulé *Utrum*, le second *Neutrum*, et le troisième *Utrumque*. L'auteur anonyme d'une préface qu'on trouve dans l'exemplaire de la Bibliothèque de Paris explique ces titres singuliers de la manière suivante. Le premier volume, dit-il, est intitulé *Utrum*, parce que Foulcoie y a réuni les pièces de peu d'étendue par lesquelles il préludait à des compositions plus dignes de son génie : le second *Neutrum*, par la raison que l'auteur y a rassemblé des ouvrages plus importants que dans le premier, et cependant très-inférieurs à ceux du troisième; et sont des Vies des saints du diocèse de Meaux, des Légendes mises en vers : enfin le troisième a pour titre *Utrumque*, parce que Foulcoie y traite de l'un et de l'autre Testament dans un long poème, ou plutôt dans un dialogue en sept livres entre l'esprit et l'homme. La versification en est très-négligée; l'ignorance ou le mépris des règles s'y fait voir à chaque page, et on s'est déjà aperçu que l'auteur était entièrement dépourvu de goût. Foulcoie annonçait encore un poème sur les *Arts libéraux*; mais s'il l'a exécuté, le manuscrit en est perdu. Dom Mabillon, dom Toussaint Duplessis et l'abbé Lebeuf ont publié de petites pièces ou des fragments de Foulcoie. L'abbé Lebeuf a inséré une *Notice* sur ce poète dans le tome 2 du recueil de ses *Dissertations sur l'histoire de la ville de Paris*. W—s.

FOULERESSE (DE LA), gentilhomme français, passa en Danemarck vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Christian V. Il fut d'abord secrétaire de ce prince, et ensuite secrétaire de la légation danoise à Londres. Il séjourna depuis à Hambourg et à la Haye. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Défense du Danemarck*, Cologne, 1696, in-12. Cet ouvrage avait paru à Londres en anglais, l'année 1694, sous le titre *Denmark vindicated*. Il est dirigé contre Malesworth, qui avait publié en anglais une relation peu avantageuse sur l'état du Danemarck; 2<sup>o</sup> *L'état présent des différends entre le roi de Danemarck et le duc de Holstein*, Amsterdam, 1697, in-12; 3<sup>o</sup> *Lettre sur ce qui s'est passé dans l'affaire de l'empoisonnement arrivé à la cour de Danemarck*, Cologne, 1699, in-12. De la Fouleresse a été nommé par erreur, dans quelques ouvrages étrangers, *Foulerck* et *Vouleresse*. Nous l'avons fait connaître d'après le *Dictionnaire des savants de Danemarck*, par Worm, en danois. C—AU.

FOULIS (JACQUES), en latin *Follisius*, né à Édimbourg, a laissé des poésies latines intitulées : *Jac. Follisii, Edinburgensis, calamitosæ pestis elegans descriptio*; — *Ad divam Margaretam reginam, sapphicum carmen*; — *De Mercatorum felicitate Asclepiadeum, item et alia quadam carmina*, Paris, chez Gilles Gourmont, sans date (de 1515 à 1520), in-4° de 20 feuilles, caractères ronds. Ces poésies sont aussi peu connues que leur auteur, à qui George Mackenzie a négligé de donner un article dans ses *Lives and characters of the writers of the Scotch nation*, 1708-1722, 5 vol. in-fol. La peste que décrit le premier poème (il remplit 21 pages), ravagea l'Écosse pendant la jeunesse de l'auteur. Il en réchappa seul de toute sa famille. Il est probable que Foulis publia lui-même ce recueil pendant le séjour qu'il fit à Paris, avant que d'aller étudier en droit à Orléans : il l'a dédié à Alexandre Stevart (Stuart), archevêque de St-André et primat d'Écosse, fils naturel de Jacques IV. Ce prélat avait eu pour gouverneur un homme d'un mérite distingué, Fabrice Panther, à qui Foulis adresse aussi une de ses pièces (*voj. Mackenzie*, t. 2, p. 576). Il n'y a rien de Foulis dans les *Deliciæ poetarum Scotorum*. Son talent poétique n'était pas au-dessus du médiocre. Un manuscrit in-folio du collège des Écossais de Paris, portant les noms de tous les Écossais qui y ont étudié depuis sa fondation jusqu'au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, ne présente point celui de Jacques Foulis; mais on y trouve un Guillaume Foules, qui habitait ce collège en 1441, et qui y fut licencié en août de cette année. — FOULIS (Henri), en latin *de Follis*, théologien anglican, associé du collège de Lincoln à l'université d'Oxford, mort âgé de 53 ans le 24 décembre 1669, a publié en latin quelques ouvrages de controverse peu modérés, et depuis longtemps oubliés.

M—ON.

FOULIS (ROBERT et ANDRÉ), savants et célèbres imprimeurs de Glasgow, ont donné, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, des éditions de divers auteurs classiques, qui pour la netteté et la correction, ne sont pas moins estimés que celles de Barbou et de Bodoni. Robert, comme le fameux mécanicien Arkwright, avait commencé par être barbier. Après divers essais, il entreprit de se distinguer dans la typographie, et ne tarda pas à s'y faire connaître avantageusement, en 1745, par son *Démétrius de Phalères*, in-8°. Il publia, l'année d'après, son fameux *Horace*, in-12, qui passe pour être sans faute. Il en avait fait afficher les épreuves dans le collège de Glasgow, en promettant une récompense déterminée pour chaque faute qu'on pourrait y découvrir. Ce fut alors qu'il s'associa son frère André; et pendant trente ans ils continuèrent d'imprimer cette suite d'auteurs classiques, si recherchée des amateurs, et dans laquelle nous indiquerons seulement *Homère grec*, 1756-58, 4 vol. in-fol.; *Thucydide*, grec-latin, 1759, 8 vol. in-8°; *Hérodote*, grec-latin, 1761,

9 vol. in-8°; *Xénophon*, grec-latin, 1762-67, 12 vol. in-8°; *Cicéron*, 1749, 20 vol. in-12; et le beau *Nouveau Testament grec de 1750*, in-8°. Le zèle des frères Foulis pour faire fleurir les beaux-arts dans leur patrie causa leur ruine. Ayant voulu fonder en Écosse une espèce d'académie de peinture et de sculpture, ils envoyèrent à grands frais des élèves en Italie et firent venir de cette terre classique des arts une quantité de copies et de dessins originaux. N'étant pas secondés, ils ne purent suffire à la dépense qu'exigeait une telle entreprise. André mourut en 1774, et Robert se vit forcé de porter à Londres sa collection, dont le catalogue seul formait trois volumes. Elle fut vendue aux enchères en 1774, et les frais de la vente furent si considérables, que le produit net se monta, dit Nichols, à l'énorme somme de QUINZE SHELLINGS!!! Il n'eut rien de mieux à faire que de retourner en Écosse, où il mourut en 1776. — Un FOULIS, descendant de l'un des deux frères, a continué d'imprimer à Glasgow avec distinction jusqu'en 1806 : son *Virgile de 1778*, 2 vol. in-fol., et surtout l'*Eschyle de 1795*, in-fol., sont très-beaux.

Z.

FOULLON (ABEL), mécanicien et poète, né en 1515 à Loué, dans le Maine, obtint une charge de valet de chambre du roi Henri II, et fut ensuite nommé directeur de la Monnaie de Paris. Ayant embrassé la religion réformée, il se retira à Orléans, où les calvinistes l'employèrent à frapper de la monnaie au coin du roi. Il mourut en cette ville en 1565, non, dit Lacroix du Maine, sans soupçon d'avoir été empoisonné pour la jalousie de ses belles inventions. Sa devise était *Moyen ou trop*. On a de lui : 1° les *Satyres de Perse traduites de latin en rime françoise, avec arguments en rime sur chaque satire, et annotations en marge*, Paris, 1544, in-4°. Cette traduction n'a d'autre mérite que celui d'être la première qui ait paru dans notre langue; 2° l'*Usage de l'holomètre, pour savoir mesurer toutes choses qui sont sous l'étendue de l'œil, tant en longueur et largeur qu'en hauteur et profondeur*, Paris, Beguin, 1555 (1). Cet ouvrage a été traduit en latin avec des augmentations, par Nicolas Stoup, Bâle, 1577, in-fol.; on en connaît aussi une traduction italienne, Venise, Ziletti, 1564, in-4°. Cet holomètre est une espèce de planchette garnie de deux grandes alidades et de plusieurs autres accessoires chargés de divisions; ce qui formait un instrument très-compiqué, mais qui donnait immédiatement et sans calcul le résultat des mesures. Il a eu quelque vogue dans un temps où l'invention des logarithmes n'avait pas encore mis à la portée des arpenteurs les calculs trigonométriques. Lacroix du Maine dit que Foullon avait laissé en manuscrit un traité de machines, engins, mouvements, fontes métalli-

(1) La date de 1567, donnée par Duverdier d'après Lacroix du Maine, est sans doute une erreur typographique. L'édition de 1555 est à la Bibliothèque de Paris, et le privilège y est daté du 17 juin 1551.

ques, etc. (1); la description du mouvement perpétuel; la traduction de Vitruve et le poëme d'Ovide in *Ibim*. Le même bibliothécaire ajoute que les amis de Foullon ont publié sa traduction de Vitruve sans lui en faire honneur. Cependant il ne répète pas cette accusation de plagiat à l'article Jean Martin, que Lacroix du Maine devait avoir en vue, puisque J. Martin est le seul qui ait fait imprimer, dans le 16<sup>e</sup> siècle, une traduction complète des œuvres de Vitruve; ou peut-être le bibliothécaire n'entendait-il parler que de l'*Epitome* ou *Extrait abrégé des dix livres de Vitruve*, publié par Gardet et Bertin, dont la seule édition connue est de Toulouse, 1559, in-4<sup>o</sup>, quoique Lacroix du Maine en cite une de 1536: la dédicace est en effet datée de la fin de mars 1556. Foullon se plaignait déjà de ce plagiat, en 1553, dans l'*avis au lecteur* de son *Holomètre*. — FOULLON (Louis), né à Cambrai vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, fut attaché de bonne heure à la personne de Van der Burch, archevêque de cette ville, et remplit successivement près de lui les fonctions d'aumônier et de secrétaire. Le prélat, en reconnaissance de ses services, le nomma à l'un des canonicats de son église. Foullon a publié la vie de son bienfaiteur, en latin, sous ce titre : *Epitome vitæ et virtutum illustr. et reverend. dom. Fr. Van der Burch, arch. et ducis Cameracensis*, Lille, 1647, in-4<sup>o</sup>. Elle a été traduite en français, Mons, 1712, in-4<sup>o</sup>. W—s.

FOULLON (JEAN-ERARD), né à Liège en 1608, mort le 23 octobre 1668, entra dans la compagnie de Jésus et se consacra au ministère de la prédication. Il fut successivement recteur du collège de Huy et de celui de Tournai, et périt dans cette dernière ville, victime de son zèle à soigner des pestiférés. On a de lui, outre quelques productions ascétiques : 1<sup>o</sup> une *Histoire abrégée de Liège* en latin, Liège, 1655, in-24. Cet opuscule préluait à un ouvrage plus étendu, mais qui n'a paru que posthume sous le titre de *Historia Leodiensis*, par ordre d'évêques et de princes, depuis l'origine de la nation jusqu'au temps de Ferdinand de Bavière, Liège, 1755, 1757, 3 vol. in-fol.; le troisième volume est du baron de Crassier et de Louvre, échevin de Liège et conseiller privé du prince-évêque, éditeurs des deux premiers. On trouve que la critique épuratoire du P. Foullon n'a pas encore été assez sévère; 2<sup>o</sup> *Vindiciæ ecclesiæ Tungrensîs*, sous le nom de Nicolas Fisen, Liège, 1654, in-16 : c'est une controverse sur la chaire épiscopale de Tongres; cet opuscule polémique est dirigé contre le P. Henschenius; 5<sup>o</sup> un *Commentaire historique et moral* (en latin) sur le premier livre des *Macchabées*, Liège, 1659 et 1663, 2 vol. in-fol. Ce commentaire laisse trop à désirer du côté de la critique. M—ON.

(1) En dédiant au roi son *Holomètre*, Foullon rappelle quelques-unes de ses inventions mécaniques, « comme de faire moudre les chènes et moulins sur éternes et eaux dormantes; de faire mouvoir et rouler charriots par la seule pesanteur de leurs charges, etc. »

FOULLON (JOSEPH-FRANÇOIS), né à Saumur, en 1715, d'une famille qui, depuis deux siècles, possédait la charge de lieutenant criminel de la sénéchaussée. Destiné à être le successeur de son père, il fut envoyé fort jeune à Paris pour y achever ses études de droit sous les yeux du comte d'Argenson, son parent, qui était alors ministre de la guerre. Ce furent les célèbres avocats Aubry et d'Outremont qui dirigèrent ses premiers pas dans la carrière du barreau; mais ses goûts et son caractère le portant plus spécialement vers la politique et l'administration militaire, il fut nommé commissaire des guerres, sous le ministère du comte de Belle-Isle, et d'abord employé dans la guerre de 1745, sous le maréchal de Saxe, puis sous Lowendhal, qu'il seconda merveilleusement dans les préparatifs du siège de Berg-op-Zoom. Après le succès de cette grande entreprise, la reconnaissance du maréchal fut si vive qu'il le prit dans une vive affection et l'aïda de tout son crédit auprès de la famille de Vanderdussen, qui avait été plénipotentiaire des états généraux aux conférences de Gertruidenberg, et qu'il réussit à lui faire épouser sa fille, l'une des plus riches héritières de la Hollande. C'est à ce brillant mariage qu'il devait une fortune dont ses ennemis ont indignement dénaturé l'origine. Foullon fut, aussitôt après ce mariage, employé comme commissaire ordonnateur sur la frontière de Hollande, où il resta plusieurs années, puis comme intendant général des armées que commandèrent successivement les maréchaux de Soubise et de Broglie. A la même époque il fut chargé de régler plusieurs affaires d'administration militaire avec l'Autriche, qui était devenue notre alliée; pour cela, il se rendit à Vienne, où il signa des conventions qui lui firent beaucoup d'honneur. Ses dernières campagnes furent celles de la guerre de Sept Ans, qu'il fit sous le maréchal de Broglie. Lorsque la paix fut signée, en 1765, il vint habiter la capitale, où une grande réputation d'habileté et de savoir l'avait précédé. Elle augmenta encore beaucoup par le témoignage des généraux sous les ordres desquels il avait servi. Il fut nommé conseiller d'État, et plusieurs fois désigné pour le ministère des finances ou le contrôle général; mais des intrigues de rivalité et d'ambition l'en écartèrent d'autant plus facilement, que, d'un caractère inflexible et prudent, il ne consentit jamais à recevoir des conditions qui pussent l'avilir ou le compromettre, ainsi qu'on le vit à l'époque de l'extrême embarras qui précéda la nomination de l'abbé Terray. La première pensée du roi ayant été pour lui, ce prince chargea de le voir madame du Barry, qui alla aussitôt lui dire que, pour se conformer aux intentions de Sa Majesté, il ne faudrait faire aucune réforme ni établir aucun nouvel impôt, et cependant trouver des moyens pour remplir le déficit. — « En ce cas, » répondit aussitôt Foullon, je n'en vois pas d'autres « que la banqueroute; mais pour cela je vous prie « de dire au roi qu'il ne compte pas sur moi. » L'abbé Terray fut nommé aussitôt après un refus

aussi formel, et l'on ne sait si ce financier a trouvé un moyen de payer les dettes sans réforme ni nouvel impôt... C'est en dénaturant la réponse si franche, si loyale que Foullon avait faite, qu'à l'époque des troubles qui précédèrent la révolution, on répandit le bruit qu'il avait positivement conseillé la banqueroute, et que c'était pour cela que le roi l'avait repoussé. Aucune calomnie ne pouvait lui nuire davantage parmi les rentiers, qui formaient alors une classe très-nombreuse, et dont les plaintes et les inquiétudes forcèrent bientôt Louis XVI à réunir les notables. Foullon fit remettre au roi, par madame Adélaïde, qui avait pour lui beaucoup d'estime, un mémoire très-remarquable contre cette mesure, mais il fut à peine lu de ceux-là même qu'il intéressait davantage. Il ne fut pas plus heureux pour ceux qu'il fit présenter un peu plus tard sur la convocation des états généraux. Lors de l'attaque qui fut dirigée contre la manufacture de Reveillon, le régiment des gardes suisses, envoyé pour réprimer ce premier essai d'insurrection, sous les ordres du major Backmann, s'étant arrêté devant la maison qu'il habitait sur le boulevard du Temple, Foullon engagea cet officier, qu'il connaissait particulièrement, à entrer chez lui, et là, en présence de plusieurs personnes qui se le rappelaient encore il y a peu d'années, et à qui nous l'avons entendu raconter, il lui dit hautement : « Sachez, mon cher baron, que « dans le lieu où vous allez, on prélude à la démo- « lition du trône, et que de la fermeté qu'on mettra « à réprimer cette révolte dépend le salut du roi, « le nôtre; que s'il balance à faire punir les cou- « pables, quels qu'ils soient, vous, moi, tous ses « vrais serviteurs, nous périrons sans pouvoir le « sauver! Et il sera bien plus facile de l'attaquer « lorsque ses meilleurs serviteurs n'y seront plus! » Cependant quelque temps avant la chute de la Bastille, on pensa encore une fois à Foullon, et le baron de Besenval vint de la part de Louis XVI, non pour lui offrir le ministère des finances, comme on l'a dit, mais pour lui proposer l'administration de l'armée qui, sous les ordres du maréchal de Broglie, était destinée à maintenir l'ordre dans la capitale, lui disant toutefois que le roi *était décidé à compter avec la révolution qui se préparait*. Ajoutons que tout en rendant justice à la valeur et au dévouement du maréchal de Broglie, il ne le croyait pas à la hauteur de pareilles fonctions dans des circonstances aussi difficiles. Il répondit sur-le-champ qu'il ne pouvait se charger de soutenir un pouvoir qui ne voulait pas se défendre, et il fut impossible de le faire revenir de cette résolution. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le baron de Besenval obtint qu'il vint à Versailles pour y expliquer les motifs de son refus, bien qu'il lui donnât l'espoir de faire prévaloir ses avis énergiques. Il ne partit qu'à condition qu'il lui serait permis de revenir sur-le-champ, et il fut à peine arrivé à Versailles qu'après tout ce qu'il vit, tout ce qu'il entendit, il ne pensa

plus qu'à revenir dans la capitale, selon la condition qu'il en avait faite. Ne voulant pas cependant, par un départ trop précipité, manquer de respect et d'égards pour le roi, il se fit donner par le médecin de la cour, Brunnier, un certificat établissant que sa santé exigeait impérieusement qu'il ne s'occupât d'aucune affaire et qu'il retournerait sur-le-champ dans la capitale. Rentré à Paris, il s'isola dans son hôtel et ferma sa porte à tout le monde. On a même dit faussement qu'il avait fait courir le bruit de sa mort. En butte à toute l'effervescence de la haine populaire, il pensa à se réfugier à Moulins, auprès de son gendre, intendant du Bourbonnais, et se rendit d'abord dans sa terre de Juvisy, à quatre lieues de Paris, sur la route de Moulins. A peine arrivé, son concierge vint l'avertir que plusieurs inconnus venaient de paraître dans le village et prononçaient hautement son nom avec des injures et de mortelles menaces. Son ami le comte de Sartines habitait dans le voisinage son château de Viry. Il alla lui demander asile. Par un contre-temps funeste, M. de Sartines, croyant lui-même ses jours menacés, avait disparu de sa résidence; et avant qu'il eût pu se procurer les moyens de gagner Moulins, ce qui n'était pas facile à cause de l'agitation du pays, l'infortuné Foullon fut découvert par l'imprudence des domestiques. Par les ordres d'un ardent révolutionnaire, nommé Rapp, qui venait de se mettre à la tête du pouvoir municipal, il fut arrêté, garrotté, puis mis aux mains d'une bande qui le conduisit à Paris, après avoir attaché à sa boutonnière, en forme de bouquet, une poignée d'orties, et sur son dos une botte de foin, avec un écriteau rappelant tous les propos que lui attribuait la crédulité populaire (1). Ce fut ainsi que ce malheureux vieillard arriva à l'hôtel de ville. La Fayette s'y trouvait. En ce moment toute la force publique était désorganisée; il était avec Bailly le seul pouvoir qui fût alors dans la capitale. La foule était grande, violente, et grossissait sans cesse. Après une longue lutte, des cris de mort, et les plus terribles tumultes, le généralissime de la garde nationale ordonna que le captif fût conduit en prison, pour y attendre le jugement qu'il avait à subir. Des applaudissements éclatèrent, mais Foullon lui-même, se croyant sauvé, eut l'imprudence de se mêler à cette manifestation. Ce mouvement le perdit. « On nous trompe, ils s'entendent, » s'écrièrent les furieux qui voyaient s'échapper leur proie. Foullon fut arraché de la chaise où il était assis. Il fut entraîné hors de la salle. Des hommes à l'aspect sinistre, réunis en grand nombre sur la place de Grève, l'attendaient en criant : « Qu'on nous le livre; nous en ferons justice. » Dès qu'il parut au haut de l'escalier, ils se jetèrent sur

(1) On prétendait que lors des premières émeutes occasionnées par la disette des subsistances, Foullon avait dit, ce qui n'était ni dans son caractère ni dans son langage habituel : « Eh bien ! si cette canaille n'a pas de pain, il faut lui donner du foin. »

lui, le traînèrent et l'accrochèrent à une lanterne, où il expira de la plus horrible mort. Dans le moment même où l'on arrêta Foullon à Viry, son gendre, Bertier, intendant de Paris, était arrêté à Compiègne, puis amené à Paris de la même manière. Il fut également tué à l'hôtel de ville d'un coup de pistolet, tiré sur lui par un homme de la foule. Ce fut le 22 juillet 1789 que ces deux infortunés périrent.

M—D j.

FOULON (GUILLAUME LE), en latin *Fullonius*, humaniste hollandais du 16<sup>e</sup> siècle, né à la Haye en 1495, s'appelait vraisemblablement de son nom hollandais, de *Volder*, qu'à l'exemple de Pierre le Foulon, hérétique du 5<sup>e</sup> siècle, il aura grecisé en celui de *Gnapheus*. S'étant consacré à l'éducation, il fut nommé recteur du gymnase (ou collège) de sa ville natale. Mais il goûta de bonne heure les principes de la réformation et s'attira beaucoup de désagréments par son zèle et sa persévérance à les professer. En 1525, Jean de Bakker ou Pistorius, de Woerden, ancien curé de Jacobswoude, qui avait abdiqué sa cure et s'était marié, ayant été arrêté et conduit en prison à la Haye, Foulon se mit aussitôt à écrire un plaidoyer en sa faveur; mais trois jours après il fut arrêté lui-même et jeté dans le même cachot. L'affaire eut des suites moins fâcheuses pour lui que pour son client. Celui-ci fut étranglé et brûlé : Foulon s'en vit quitte pour trois mois de détention, au bout desquels il obtint d'être élargi, en donnant caution qu'il ne sortirait pas de la Haye pendant deux ans et qu'il se représenterait toutes les fois qu'il en serait requis. On sut, quelque temps après, qu'il était auteur d'un petit ouvrage composé en flamand, pour la consolation d'une pauvre veuve donc le fils avait quitté le froc et était rentré dans le monde. Il fut arrêté derechef, et condamné à faire pendant trois mois pénitence dans un couvent, au pain et à la bière. Un nouvel orage ne tarda pas à le menacer. On avait trouvé chez lui, en carême, une saucisse qui cuisait dans un pot. Il était absent depuis plusieurs jours; et cette friandise avait été préparée par une femme grosse, à qui son état en avait donné envie. Aussitôt grande rumeur : deux jours se passent dans les débats les plus animés. On consulte la faculté de médecine sur la grande question des envies des femmes grosses et surtout de celles qui peuvent avoir pour objet une saucisse en carême. On ignore quel fut l'avis de la faculté; mais les juges, sans avoir égard à l'absence de Foulon, prononcèrent qu'il serait pris, mort ou vif, partout où l'on pourrait le trouver et livré à la justice. Sa mère et sa sœur furent aussi jetées en prison, mais bientôt relâchées faute de preuves. Foulon prit le parti de s'expatrier. En 1556 il se retira en Prusse, où Albert, margrave de Brandebourg, le nomma son conseiller et recteur du collège d'Elbing. Il passa au collège de Königsberg en 1542; là il eut le malheur de se brouiller encore avec les théologiens de la confession d'Augsbourg, et

en particulier avec Frédéric Staphilus. Ceux-ci le traitèrent d'anabaptiste, d'enthousiaste : il fut suspendu de la communion, destitué de son emploi, abreuvé de toutes sortes de dégoûts. Il se décida à chercher un asile ailleurs. Le Polonais Jean de Lasco, avec qui il était en correspondance, le recommanda à la comtesse d'Ost-Frise, qui l'appela auprès d'elle à Embden, pour être gouverneur de ses fils. Ayant achevé leur éducation, il resta encore quelque temps attaché au service de la comtesse, qui l'honorait de toute sa confiance; et enfin il s'établit à Norden, ville assez considérable de l'Ost-Frise, dont il fut nommé bourgmestre. Il mourut le 29 septembre 1568. On a de lui : 1<sup>o</sup> le petit opuscule en flamand mentionné ci-dessus, sous le titre de *Miroir de consolation pour les malades et les affligés; dialogue entre Théophile, Tobie et Lazare*. Cet écrit fut imprimé en 1525, à l'insu de l'auteur, qui le revit et le publia lui-même en 1537. 2<sup>o</sup> Une comédie latine sur le sujet de l'Enfant prodigue, sous le titre d'*Acolastus*. Il l'écrivit *Hagiensibus suis*, en 1559, et la dédia à Jean Sartorius, d'Amsterdam, instituteur non moins distingué que lui et qui avait été impliqué avec lui dans l'affaire de Pistorius. Il témoigne dans sa dédicace combien il est étonné de voir la muse comique négligée au point qu'elle l'est : il veut se lancer dans cette carrière; il a même songé à écrire une *comédiographie*; mais les crialleries des dévots le retiennent. La latinité et la versification de l'*Acolastus*, imprimé à Dantzic en 1540, à Paris en 1548, et en 1554 avec les longs commentaires de Gabr. Dupréau (*Prateolus*), à Anvers en 1560, in-8<sup>o</sup>, méritent des éloges; et il faut rendre la même justice aux autres productions latines de Foulon. 3<sup>o</sup> *Hypocrisis*, Bâle, 1544, et Heidelberg, 1615, in-8<sup>o</sup>. C'est une tragi-comédie ou ce qu'on a depuis nommé un drame. L'auteur a eu le premier le mérite de s'emparer d'un sujet si supérieurement traité, plus d'un siècle après, par Molière, dans son Tartufe. 4<sup>o</sup> *Misobarbarus*, ou l'Ennemi de ce que dans ces derniers temps on a appelé l'*obscurantisme*; le choix du sujet fait encore honneur à Foulon. On croit que cette pièce a été publiée à Bâle : nous l'avons inutilement recherchée. 5<sup>o</sup> *Triumphus eloquentiæ*, en vers de différents mètres, et encore sous une forme dramatique, Dantzic, 1541, et Cologne, 1551, in-4<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Antilogia adversus censuram professorum et concionatorum academix Regiomontanæ*, 1550, in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *Encomium civitatis Embdenæ, carmine elegiaco*, Embden, 1557, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> Jacques Revius a imprimé à Leyde, en 1659, in-12, l'*Histoire de la vie et du martyre de Jean Pistorius*, par notre auteur; elle était demeurée inédite. Ce petit volume contient entre autres le plaidoyer que Foulon avait écrit pour la défense de Pistorius, et le récit dialogué de quatre conférences qu'eut celui-ci avec les inquisiteurs chargés de le convertir, et qui n'en purent venir à bout. Le cachot de Pistorius n'était

séparé que par une cloison de bois de celui de Foulon, qui apprit ainsi immédiatement de lui-même les détails qu'il nous a transmis. 9° Dans la collection des *Epistolæ clarorum virorum* de Simon-Abbes Gabbema (Harlingen, 1669, in-8°), on lit une lettre de Fullonius à Jean Alasco, datée de Königsberg, 14 juillet 1544. Enfin Foulon passe pour avoir publié, de concert avec Corneille Honius et Jean Rhodius, la version flamande ou hollandaise du *Nouveau Testament*, qui parut à Anvers et à Amsterdam en 1525, in-8°, et qui n'est qu'une traduction de la version allemande de Luther. M—ON.

FOULON (NICOLAS), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né le 4 mars 1742, à Marcilly-sur-Saône, diocèse de Dijon, était parent de dom Clément, savant bénédictin, et ce fut sans doute cette parenté qui l'attira dans la congrégation de St-Maur, où dom Clément était considéré pour son savoir. Celui-ci demeurait dans le monastère des Blancs-Manteaux, à Paris, où le jansénisme dominait. Le jeune Foulon adopta les opinions de son oncle et s'éprit même des folies des convulsions. Son premier écrit paraît être une *Vie de St-Robert, abbé de Molesmes, avec un office propre*; Troyes, 1776, in-8°. Peu après parut à Orléans un livre sous ce titre : *Prières particulières en forme d'office ecclésiastique, pour demander à Dieu la conversion des Juifs et le renouvellement de l'Église*, 1778, in-12. Les prières sont de Foulon et la préface de dom Poisson, son confrère. On n'y parle que de la vieillesse de l'Église, de la défection des pasteurs, de l'apostasie générale, etc. Le goût de Foulon pour la liturgie le fit choisir pour rédiger le nouveau bréviaire de la congrégation de St-Maur. Il résidait alors aux Blancs-Manteaux, et c'est là qu'il prépara l'édition qui parut en 1787, 4 vol. Ce bréviaire est fort singulier; on y parle beaucoup de châtements, de défections, de maîtres trompeurs, de faux prophètes, de la venue d'Élie, etc. On n'y fait mention d'aucun des saints qui ont appartenu aux jésuites. Foulon omet également St-Pie V, St-Thomas de Cantorbéry, St-Jean de la Croix, St-Philippe Néri, Ste-Chantal; St-Vincent de Paul même n'y est pas nommé. On y a changé les prières les plus anciennes et les plus autorisées. Ce bréviaire ne porte aucune approbation du général des bénédictins, ni rien qui en prescrive l'usage dans la congrégation. Il ne fut donc point régulièrement adopté; cependant il paraît qu'on commençait à s'en servir dans quelques maisons quand la révolution arriva. Cette époque démasqua Foulon; cet homme qui affectait des principes si sévères n'avait plus rien des habitudes d'un religieux. Il finit par s'échapper du monastère avant même que les religieux en fussent expulsés. Il se retira à Montmorency, où son ami Cotte était curé constitutionnel. Là vivaient aussi deux demoiselles Marotte du Coudray. L'une épousa Foulon, et l'autre Cotte (voy. ce nom). Le 10 septembre 1792 Foulon et la cadette

des demoiselles du Coudray se présentèrent à la municipalité et y firent une déclaration que nous avons trouvée sur les registres de l'état civil. Ils y disent qu'ils vivent ensemble depuis plusieurs années, qu'ils ont en une fille née le 24 septembre 1791, et qu'ils n'avaient pas voulu reconnaître sous leur nom parce que leurs parents s'opposaient à leur union; qu'ils la reconnaissent aujourd'hui; qu'ils veulent vivre en légitime mariage, et qu'ils n'attendent pour cela que la loi qui doit régler les mariages civils. Pour bien entendre cet acte étrange, il faut se rappeler que la législation sur le mariage n'était pas encore changée au commencement de septembre 1792, et qu'on attendait un décret que l'assemblée législative préparait sur cette matière, lequel fut en effet rendu le 20 du même mois. Le 11 janvier 1795, Foulon et Marie-Louise-Françoise Marotte du Coudray se présentèrent à la municipalité et y contractèrent devant l'officier civil. L'acte de reconnaissance de l'enfant né en 1791 est rappelé dans l'acte de mariage, et la déclaration du 10 septembre 1792 y est qualifiée de *mariage provisoire*; c'était le style du temps. Pendant la terreur, Foulon s'était retiré au faubourg Marceau. Il eut plusieurs enfants, et sa position fut quelque temps fort gênée. Plus tard il obtint une place d'huissier au conseil des Cinq-cents, puis au tribunal. En dernier lieu il était huissier du sénat, et il a conservé cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1815. L'abbé Grégoire lui attribue un *Traité inédit en faveur du mariage des prêtres*. Foulon travailla longtemps à une *Histoire élémentaire, philosophique et politique de l'ancienne Grèce*, qui vit le jour en 1804, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, par demandes et par réponses, est d'une forme peu attrayante; aussi, quoiqu'il ait demandé beaucoup de recherches et qu'il embrasse beaucoup d'objets, il n'a point eu de succès, et l'on n'a pas lieu de regretter que l'auteur n'ait pas publié les autres ouvrages du même genre qu'il avait annoncés à la fin de sa préface. Aucun dictionnaire historique n'a parlé de dom Foulon; ce qu'on vient de lire est extrait d'un article plus étendu qui a paru dans l'*Ami de la religion*, du 19 avril 1828. P—C—T.

FOULQUES 1<sup>er</sup>, surnommé *le Roux*, comte d'Anjou, était fils d'Ingelger et d'Alinde, dame de Buzançois. Sa conduite, dans des temps malheureux, fut aussi droite que prudente. Tout en remplissant ses devoirs à l'égard de son souverain, il se ménagea pourtant les bonnes grâces de Hugues le Grand, qui le maintint dans la possession de ses domaines. Il mourut en 958 et fut inhumé dans l'église de St-Martin de Tours. — FOULQUES II, son fils, surnommé *le Bon*, encouragea le défrichement des terres, favorisa la population et chercha à fixer près de lui, par ses bienfaits, les hommes les plus savants de son siècle. Il composa lui-même des hymnes en l'honneur de St-Martin, et les jours de fête on le voyait souvent chanter au chœur avec les clercs, ce qui



supposait alors une instruction peu commune. Le roi Louis d'Outre-mer le raillait un jour de son goût pour les lettres : *Sachez, sire, lui dit Foulques, qu'un prince non lettré est un âne couronné.* Il mourut à Tours en 958 et fut inhumé dans le tombeau de son père. — FOULQUES III, dit *Nerra* ou *le Noir*, petit-fils du précédent, fut un prince ambitieux et redouté de ses voisins. Il déclara la guerre à Conan I<sup>er</sup>, duc de Bretagne, le défit en 992, près de Conquereux, et le tua de sa propre main. Il tourna ensuite ses armes contre Eudes II, comte de Blois, mais ce ne fut pas avec le même succès : après avoir été battu en plusieurs rencontres, il fut obligé d'implorer la faveur du roi Robert pour se maintenir dans ses États. Foulques, humilié par les revers; reconnut ses fautes, et, pour les réparer, il fonda plusieurs abbayes, accrut les privilèges de quelques autres et visita trois fois les lieux saints. On raconte que dans un de ses voyages à Jérusalem il se fit traîner nu sur une claie, ayant la corde au cou et criant : « Ayez « pitié, Seigneur, du traître et parjure Foulques. » Ce prince mourut à Metz, en revenant de Jérusalem, le 25 juin 1040. — FOULQUES IV, dit *le Richin*, petit-fils du précédent par Ermengarde, sa mère, naquit en 1045, à Châteaulandon. Il fut armé chevalier à l'âge de dix-sept ans, par Geoffroi-Martel, son oncle, qui le chargea de défendre la Saintonge contre les agressions des peuples voisins. Son oncle, en mourant, partagea ses États entre Foulques et Geoffroi le Barbu, son frère aîné. Foulques eut pour sa part l'Anjou et la Saintonge; mais, peu satisfait de ce lot, il déclara la guerre à son frère, le vainquit et le fit prisonnier; puis, l'ayant relâché à la demande du pape Alexandre II, il s'empara une seconde fois de sa personne, sous un faux prétexte, et l'enferma au château de Chinon, où celui-ci termina ses jours. Foulques ajouta à ses États la Touraine, dont il avait dépouillé son frère, et devint ainsi un prince très-puissant. Tandis qu'on fermait les yeux sur un acte de violence aussi révoltant, une querelle qui s'éleva entre ce prince et Raoul, archevêque de Tours, faillit causer sa perte. Foulques, frappé d'excommunication, fut obligé de comparaître devant les commissaires nommés par le pape et de leur rendre compte de sa conduite; mais ses grandes libéralités envers les moines et les gens d'église lui méritèrent l'indulgence de ses juges, et il fut déclaré *absous* de tous les reproches qu'on lui faisait. Foulques mourut le 14 avril 1109 et fut enterré à Angers. Il avait eu trois femmes : il répudia les deux premières, et Bertrade de Montfort, la troisième, le quitta pour épouser Philippe I<sup>er</sup>, roi de France. Foulques avait écrit l'histoire des comtes d'Anjou, en commençant par Geoffroi Grisonelle, mais on n'a plus que la première partie de cet ouvrage et le commencement de la seconde, dont on doit vivement regretter la perte, puisqu'elle contenait la vie même de Foulques. Dom d'Acheri a inséré ce qui nous

XIV.

reste de cet ouvrage dans le tome 10 de son *Spicilege*, sous ce titre : *Historia Andegavensis fragmentum.* L'abbé de Marolles l'a traduit en français et publié dans ses *Histoires des anciens comtes d'Anjou*, Paris, 1681, in-4<sup>o</sup>. — FOULQUES V, fils du précédent et de Bertrade, se liguait d'abord avec ses voisins contre le roi Louis le Gros; il fit deux voyages dans la Palestine avec les croisés, épousa Mélisente, fille de Baudouin II, et lui succéda en 1151 sur le trône de Jérusalem. Il soutint vaillamment les efforts des Turcs et transmit sa couronne intacte à ses fils Baudouin III et Amauri. Il mourut à la chasse, en 1142, d'une chute de cheval. W—s.

FOULQUES. Voyez CLÉMENT IV.

FOULQUES, en latin *Fulco*, archevêque de Reims à la fin du 9<sup>e</sup> siècle, issu d'une ancienne et illustre maison, comptait parmi ses plus proches parents Gui de Spolète et Lambert, son fils, qui tous deux ont été empereurs d'Occident. Foulques fut élevé dans l'église de Reims, et, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, il en fut chanoine. Ceux du *Gallia christiana* le font chanoine de St-Omer, bénéfice que, selon eux, il aurait quitté pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de St-Bertin. Mais, s'il ne fut pas religieux dans ce monastère, il est certain du moins qu'il en devint abbé en 877. Sa naissance, ses qualités personnelles, sa réputation d'éloquence, de sagesse et d'habileté dans les affaires engagèrent Charles le Chauve à l'appeler à sa cour. Il est à croire qu'il exerça dans le palais du prince divers grands emplois : *Palatinis officiis assuetus*, disent de lui les historiens. Hincmar, archevêque de Reims, étant mort en décembre 882, le clergé et le peuple de cette ville, de concert avec les évêques de la province, élurent Foulques pour le remplacer. Immédiatement après son ordination, en mars 885, il écrivit au pape Marin, que d'autres appellent Martin II, en lui envoyant sa profession de foi, et il en reçut le *pallium*. Il avait eu occasion de connaître ce pape dans le voyage qu'il avait fait à Rome, en 877, à la suite de l'empereur Charles le Chauve, lorsque ce prince alla s'y faire couronner empereur d'Occident. Les Normands ravageaient alors la France et y commettaient d'horribles dégâts. Ils pillaient les églises, les dévastaient et exerçaient leurs fureurs sur les reliques des saints. Un des premiers soins du pieux archevêque fut de garantir de leurs outrages sacrilèges ces précieuses dépouilles. Il retira du monastère d'Orbais le corps de St-Remi et de Châlons-sur-Marne celui de St-Gilbert, et les fit déposer à Reims. Son église avait beaucoup souffert; il y avait à réformer et à rétablir : il mit incontinent la main à l'œuvre. Les études ecclésiastiques avaient été négligées dans ces temps de désordre. L'école des chanoines et celle des jeunes clercs étaient tombées; il les releva et ne dédaignait pas de donner lui-même l'exemple de l'assiduité aux leçons qu'on y faisait. Pour en assurer encore

64

mieux le succès, il fit venir de St-Germain d'Auxerre et de St-Amand deux savants religieux qu'il mit à la tête de ces écoles. Après avoir pris ces soins, il s'occupa de celui de mettre sa ville et les provinces de sa métropole à l'abri des ravages de la guerre et de l'oppression des Normands. Il fit construire divers châteaux forts et entoura Reims d'un nouveau mur. Des débris de l'ancien, il fit faire les réparations dont l'église cathédrale avait besoin. Ses diocésains ne furent pas les seuls qui fixèrent son attention. Il étendit sa charité aux étrangers qui avaient recours à lui, offrant à tous un asile et surtout aux prêtres et aux moines devenus l'objet de la persécution des barbares. Il fit aussi restituer à son église quelques domaines qui lui avaient été enlevés, et lui procura, par son crédit et par la faveur des grands, une augmentation de dotation. Aimé des princes, estimé des papes, consulté par les uns et par les autres, il eut part aux plus grandes affaires de son temps. La crainte des personnes puissantes n'arrêta point son zèle, quand il crut l'intérêt de l'Église ou celui des mœurs compromis. Il écrivit avec force à l'impératrice Richilde, seconde femme de Charles le Chauve, sur la conduite de laquelle, après la mort de ce prince, il s'était élevé de fâcheux bruits. Il fallait que le scandale fût poussé bien loin, puisqu'il se crut obligé de menacer des censures ecclésiastiques une personne aussi considérable. Il ne ménagea pas davantage le comte Baudouin, avide des biens de l'Église, persécuteur de ses ministres et coupable d'autres excès; et vraisemblablement les reproches qu'il lui fit, quoique tempérés par la charité, ne contribuèrent pas médiocrement à la haine du comte pour Foulques, dont les suites furent si funestes. Ce prélat se rendit surtout recommandable par sa fidélité envers son prince, et par le soin qu'il prit de conserver la couronne dans la ligne de l'hérédité. Après la mort de Carloman, Charles, depuis surnommé *le Simple*, fils de Louis le Bègue, comme Carloman, mais d'une autre mère, était appelé au trône. Il avait à peine sept ans, et le royaume, menacé au dehors par les Normands, déchiré au dedans par les factions, aurait été mal défendu par des mains si faibles. Le seul moyen de sauver l'État était de confier les rênes du gouvernement à Charles dit *le Gros*, déjà empereur et oncle du prince mineur. Foulques en donna le conseil et le fit adopter par les grands du royaume. Mais à la mort de Charles le Gros, Eudes, fils de Robert le Fort, s'étant fait reconnaître pour roi au préjudice de l'héritier légitime, le fidèle Foulques fit proclamer le jeune Charles dans un concile tenu à Reims en janvier 895, et le couronna solennellement. Il rendit à la France un service encore plus essentiel en conciliant les deux rivaux. Charles devait trop à Foulques pour ne pas lui donner des marques de sa reconnaissance. Il le fit chancelier du royaume, le nomma à l'abbaye de St-Martin de Tours, que Foulques posséda pendant quelque temps, et en-

suite à celle de St-Vaast d'Arras. Cette grâce aigrit le ressentiment de Baudouin, qui souffrait déjà avec peine de voir, dans son comté de Flandre, entre les mains de Foulques, la riche abbaye de St-Bertin, dont il convoitait les revenus. Dans l'impossibilité de résister à un ennemi si violent, Foulques échangea avec le comte Altmar, plus en état de résister à Baudouin, l'abbaye de St-Vaast pour celle de St-Médard de Soissons, dont Altmar était pourvu; et il lui céda en outre le château d'Arras, qu'il avait pris à Baudouin. Ce dernier, outré de dépit, fit tuer l'archevêque par Winemar, l'un des officiers de la cour, le 17 juin de l'an 900. Foulques avait occupé l'épiscopat dix-sept ans trois mois et quelques jours, comme le marque son épitaphe rapportée par Flodoard. Les auteurs du *Gallia christiana* donnent à Foulques le titre de *saint*, et le qualifient de *martyr*, parce que son courage à défendre les biens de l'Église contre les entreprises de Baudouin fut le motif de son assassinat. On ne voit point qu'aucun de ces deux titres lui ait été confirmé. Si Foulques a laissé d'autres écrits que ses lettres, ils ne sont point parvenus jusqu'à nous, et celles-ci même sont perdues; il ne nous en reste que les extraits que nous a conservés Flodoard, lequel en avait en sa possession un recueil de plus de cinquante adressées aux papes, aux empereurs, aux rois de son temps et à d'autres personnages considérables. Ces lettres méritent d'être regrettées. Le peu qu'on en connaît laisse apercevoir qu'on en aurait tiré beaucoup de lumières pour l'éclaircissement de différents points de l'histoire, soit ecclésiastique, soit civile, de ces temps d'obscurité. — FOULQUES, dit *le Grand*, abbé de Corbie en 1048, assista l'année suivante au concile tenu à Reims par Léon IX dans l'église de St-Remi. Il accompagna ce pape à son départ de France pour l'Italie, afin de soutenir près de lui les immunités et privilèges de son monastère qu'on attaquait. Il eut dans ce voyage le malheur de tomber entre les mains d'une troupe de voleurs qui le dépouillèrent. Léon l'ordonna prêtre, lui accorda la confirmation des privilèges de l'abbaye de Corbie, et lui permit l'usage de la dalmatique et des sandales dans les offices solennels. Cet abbé soutint avec courage les droits de son abbaye contre Foulques, évêque d'Amiens, et Gui, successeur de Foulques. C'est peut-être cette fermeté qui lui fit donner par ses religieux le surnom de *Grand*, un peu trop magnifique pour son état et pour ce que l'on connaît de ses actions. On a de lui : 1° un *Mémoire*, qui n'est point dénué d'intérêt, sur l'histoire de son monastère. Dom Mabillon en a publié une partie dans ses *Annales de l'ordre de St-Benoît*, livre 61. 2° Un écrit pour revendiquer le comté de Corbie, qu'Enguerrand de Bovines avait usurpé sur l'abbaye; il n'a point été imprimé. Ce Foulques mourut en décembre 1095. — FOULQUES, prieur de Deuil, ordre de St-Benoît, au commencement du 12<sup>e</sup> siècle, contemporain et ami d'Abailard, n'est connu que par la lettre de

consolation qu'il lui adressa après la violence exercée sur lui (*voy.* ABAILARD). Cette lettre, où les motifs de consolation sont encore plus singuliers que l'événement qui y donnait occasion, existe et se trouve parmi les œuvres d'Abailard. — FOULQUES DE BÉNÉVENT, notaire et secrétaire du sacré palais, au 12<sup>e</sup> siècle, sous Innocent II, se concilia l'estime et les bontés de ce pape par un fidèle attachement à son parti et par les services qu'il lui rendit pendant les troubles dont son pontificat fut agité. Foulques est auteur d'une *Chronique* depuis l'an 1102 jusqu'à l'an 1141. Il y décrit avec beaucoup de soin ce qui se passa pendant cet espace de temps, principalement ce qui a rapport à Bénévent, sa patrie. Antoine Caraccioli, théatin, a publié cet ouvrage à Naples en 1626. Le style en est peu soigné et même barbare: mais les faits y sont rapportés fidèlement et avec tant d'art, qu'on croit moins lire une histoire qu'être présent aux choses qui se sont passées. Cette chronique se trouve aussi insérée dans la *Collection des anciens historiens de la Sicile*, Francfort, 1379. L—y.

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, se rendit célèbre au 12<sup>e</sup> siècle par sa piété, son éloquence, et surtout par le courage avec lequel il reprochait publiquement aux princes mêmes les fautes dont ils se rendaient coupables. Quelques auteurs contemporains ont représenté Foulques comme un autre St-Bernard; mais, s'il est vrai qu'ils aient joui un instant de la même renommée, la postérité, plus équitable, a mis entre eux une distance infinie. Le nom de Foulques et le bruit des succès qu'il obtenait en France étant parvenus jusqu'à Rome, le pape l'autorisa à prêcher une croisade en 1198: Foulques s'acquitta de cette mission avec succès. A sa voix, un grand nombre de seigneurs prirent les armes et la croix sous les ordres du comte de Champagne. Foulques, déjà avancé en âge, revint à Neuilly et y mourut en 1201. On voyait son tombeau, il y a quelques années, dans l'église de ce village. L'abbé Lebeuf en a donné la description dans l'*Histoire du diocèse de Paris*, t. 6. On trouve cité dans Moréri une *Vie de Foulques* en français, Paris, 1620. W—s.

FOULQUET ou FOLQUET, évêque de Toulouse, né à Marseille dans le 12<sup>e</sup> siècle, était fils d'un riche marchand génois qui le laissa héritier d'une fortune considérable. Il avait montré dès son enfance un goût très-vif pour les plaisirs, et dès qu'il fut maître de son patrimoine, il se livra avec ardeur à toutes sortes d'excès. Les compagnons ordinaires de ses débauches étaient quelques-uns de ces poètes connus sous le nom de troubadours; il apprit d'eux les éléments de leur art et le cultiva bientôt avec un tel succès, que sa réputation s'étendit au loin. Le titre de poète donnait alors un accès facile auprès des grands, et Foulquet profita de cet avantage pour paraître à la cour du comte de Toulouse. Il revint ensuite à Marseille, où

il continua de mener une vie qu'il trouvait pleine d'agrément. La beauté d'Azalaïs, épouse de Barral, vicomte de Marseille, lui inspira une passion violente, et il célébra cette dame dans plusieurs pièces de vers qui ont été conservées. Azalaïs fut peu sensible à l'amour du poète; mais elle ne put le voir sans jalousie porter ses hommages à une autre dame; elle l'accusa publiquement d'une intrigue criminelle, l'accabla de reproches et lui donna l'ordre de quitter sa cour. Foulquet chercha un asile près de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, et il trouva dans Eudoxie, épouse de ce prince, une protectrice qui s'efforça de lui faire oublier l'affront qu'il venait de recevoir. De nouveaux malheurs l'accablèrent bientôt; Azalaïs, dont la sévérité n'avait pu le guérir d'une folle passion, mourut, et Eudoxie la suivit de près au tombeau. Dans un accès de désespoir, il prit la résolution de renoncer au monde, et, après avoir décidé sa femme et ses deux fils à embrasser la vie religieuse, il entra lui-même dans l'ordre de Cîteaux vers l'an 1200. Quelque temps après il fut nommé abbé du Terronel, et en 1205 le chapitre de Toulouse l'éleva évêque de cette ville, à la place de Guillaume de Rabastens, déposé par les légats d'Innocent III. Foulquet déploya contre les Albigeois une rigueur qu'on n'aurait pas dû attendre d'un homme dont la conduite avait été si longtemps plus que relâchée. Il servit avec chaleur la cause de la cour de Rome contre son propre seigneur, le comte de Toulouse; il fut le fondateur de cette *Confrérie blanche* à laquelle on a reproché tant d'excès, et en donna lui-même le signal et l'exemple. Ayant été obligé de sortir de Toulouse, il revint en 1215 mettre le siège devant cette ville et s'en fit ouvrir les portes par ses partisans. Il se rendit la même année à Rome, assista au quatrième concile de Latran, où il soutint la légitimité des droits de Simon de Montfort sur les biens enlevés aux Albigeois, l'en fit déclarer le possesseur, et reçut pour prix de cette complaisance le château d'Ure-feuil avec vingt villages qui en dépendaient. Foulquet mourut en 1251, préconisé par les moines, qui lui donnèrent le titre de *Bienheureux*, et emportant les malédictions de ceux qu'il avait accablés de maux durant son long épiscopat. Pétrarque a fait l'éloge de Foulquet dans son *Triomphe d'amour*, et le Dante l'a cité honorablement au 7<sup>e</sup> chant de son *Paradis*. On conserve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris vingt pièces de Foulquet, dont une est assez étendue. Ce recueil est précédé d'une vie de l'auteur par un anonyme. W—s.

FOUNDEVILLE (DE LESCAR). *Voyez* FONDEVILLE (de Lescar).

FOUNG-TAO, célèbre ministre chinois, n'est pas aussi connu qu'il devrait l'être en Europe, car c'est à son administration que se rattache la découverte ou du moins le premier essai de l'imprimerie à la Chine. L'un des ministres de Ming-Tsoung, maître du Céleste Empire, l'an de J.-C. 950,

il continua, malgré les changements fréquents de dynasties, d'être maintenu dans ses hautes fonctions; et rien ne prouve mieux sa sagesse et sa haute capacité. L'empereur Kao-Tson, sentant sa fin approcher, se fit apporter son fils au berceau et chargea Foung-Tao de le faire reconnaître pour son successeur. Mais le ministre, prévoyant les maux qui résulteraient pour l'empire de cette longue minorité, ne crut pas devoir accomplir les dernières volontés de son maître; et, de concert avec le commandant de la garde impériale, il proclama empereur Tsi-Ouang, neveu de Kao-Tsou, qui l'avait adopté pour son fils (an 942). Foung-Tao joignait à sa longue expérience une franchise et un désintéressement très-rare dans les cours. Consulté sur toutes les affaires importantes, il ne craignit jamais de déplaire à l'empereur en lui faisant entendre de sévères vérités. Après avoir servi dix princes de quatre dynasties, il mourut vers 966, à 75 ans. Ce fut la seconde année du règne de Ming-Tsoung, de la dynastie des Tang postérieurs, que Foung-Tao demanda l'autorisation à ce prince de faire graver, *imprimer* et vendre une édition des *Neuf King*, à l'usage des élèves de l'école impériale. Elle ne fut publiée que l'an 952, sous le règne de Taï-Tsou, de la dynastie des Tchou postérieurs. Ainsi l'on ne mit pas moins de vingt ans à terminer l'édition des *King*, imprimée avec des planches de bois, véritable édition princeps, qui fixe l'époque de l'introduction de l'imprimerie à la Chine (1). Personne n'ignore que les premiers essais de l'imprimerie en Europe furent également tabellaires; que les inventeurs substituèrent aux planches solides des caractères mobiles en bois, puis en fonte; qu'enfin Schoeffer (*voy. ce nom*), en imaginant le poinçon, compléta cette découverte. Les Chinois ont acquis probablement des Européens la connaissance des caractères mobiles; ils s'en servent pour rectifier de temps en temps les tables de l'état de l'empire. Mais le nombre presque infini de leurs caractères ne leur permet pas de renoncer à l'impression *tabellaire* pour les ouvrages de quelque étendue. *Voy. la Description de la Chine*, par Duhalde; et par Grosier, liv. 4, ch. 5, *De l'imprimerie*. W—s.

FOUNTAINÉ (SIR ANDREW), antiquaire anglais, né vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, étudia à Oxford, où il publia en 1705, dans le *Thesaurus* du docteur Hlickes, son maître, un ouvrage intitulé : *Numismata anglo-saxonica et anglo-danica, breviter illustrata ab Andrea Fountaine*. Il fut créé chevalier par le roi Guillaume; et après avoir parcouru l'Europe pour s'instruire, il revint en Angleterre avec une superbe collection de tableaux, statues, médailles, etc. Il se lia d'une étroite amitié avec le docteur Swift, qui a parlé de lui avec beaucoup d'estime dans son journal adressé à Stella. Il fut vice-chambellan de la reine Caroline, gouverneur

(1) Voyez dans le *Journal des savants*, septembre 1820, un article intéressant d'Abel Rémusat, auquel nous empruntons ces dates, et même ses propres paroles.

du prince Guillaume, chevalier du Bain, et nommé en 1727 conservateur de la Monnaie, place qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1753. Il était regardé comme une espèce d'oracle en matière d'antiquités; c'était à lui que s'adressaient les curieux pour leurs acquisitions en ce genre, et il trouva le moyen de s'enrichir en enrichissant les cabinets des autres. Il savait cependant quelquefois communiquer ses connaissances et les objets de sa collection d'une manière très-désintéressée; et c'est une justice que lui rend le P. Montfaucon, auquel il fut très-utile pour la composition de l'*Antiquité expliquée*. Les gravures ingénieuses du *Conte du tonneau*, de Swift, ont été exécutées d'après ses dessins. X—s.

FOUQUÉ (HENRI-AUGUSTE, baron DE LA MOTTE) naquit en 1698 à la Haye, où son père, d'une des plus anciennes familles de Normandie, s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. Henri-Auguste fut à huit ans page du duc Léopold d'Anhalt. Dès 1715, il marcha avec ce prince dans l'armée prussienne contre Charles XII. Devenu lieutenant en 1719, capitaine en 1723, il fut en 1725 décoré par Frédéric-Guillaume 1<sup>er</sup> de l'ordre de la Générosité. Le prince royal (depuis Frédéric II) en fit son ami. Le roi, qui favorisait cette liaison, permit même à Fouqué d'aller voir Frédéric II dans la prison de Custring. Quelques désagréments décidèrent Fouqué à quitter le service de la Prusse en 1758. Il passa en Danemarck, où on le créa lieutenant-colonel. Frédéric II, en montant sur le trône, rappela son ami, le décora de l'ordre du Mérite, le fit colonel-commandeur du régiment de Canas, ensuite général d'infanterie. Fouqué servit son prince avec gloire dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir. Il commandait un corps d'armée à Landshut en 1760, lorsqu'il fut entouré par des forces très-supérieures que commandait le général Laudon. Ne voulant pas se rendre, il prit la résolution de s'ouvrir un passage; mais sa troupe, écrasée par le nombre, fut presque exterminée tout entière; et lui-même, après avoir eu un cheval tué sous lui, fut couvert de blessures, fait prisonnier et transféré en Croatie : la cour de Vienne ne lui rendit la liberté qu'à la paix, en 1765. L'impératrice Marie-Thérèse lui offrit en vain du service; il retourna auprès de Frédéric, qui lui donna le commandement de Glatz. Fouqué avait depuis 1760 la prévôté de Brandebourg. Il demanda à s'y retirer, et il y mourut le 2 mai 1774. La correspondance de Fouqué avec Frédéric le Grand a été imprimée dans le tome 1<sup>er</sup> des œuvres du roi de Prusse (*voy. FRÉDÉRIC II*). A. B—T.

FOUQUÉ (CAROLINE, baronne DE LA MOTTE, née DE BRIEST), femme de lettres, née en 1773 à Nennhausen près de Rathenau, en Prusse, épousa en premières noces un M. de Rochow. Cette union, rompue par l'autorité ecclésiastique, fut suivie d'un second mariage avec le baron Fréd. de la Motte-Fouqué, qui était lui-même un écrivain

distingué. Cette femme de mérite, dont la vie est peu connue du reste, mourut à Nennhausen le 21 juillet 1851. Elle a laissé de nombreux ouvrages qui sont remarquables par la délicatesse du sentiment, par la pénétration des aperçus psychologiques, par l'imagination, la chaleur et la vie des conceptions, comme par la grâce des détails. Plus d'une fois elle approcha de la netteté et de la précision de Walter-Scott, qu'elle prenait volontiers pour modèle. Elle semble avoir parfaitement réussi dans ses petits contes, dont plusieurs passent pour des chefs-d'œuvre. La liste de ses ouvrages est longue : 1° *les Trois Contes*, Berlin, 1806; 2° *Roderig*, Berlin, 1807; 3° *la Dame de Falkenstein*, 2 parties, Berlin, 1810; 4° *Lettres sur l'éducation des femmes*, Berlin, 1811; 5° *Petits Contes*, Berlin, 1811; 6° *Magie de la nature*, Berlin, 1812; 7° *Lettres sur la mythologie grecque*, Berlin, 1812; 8° *l'Espagnol et le Volontaire*, Berlin 1814; 9° *Fédora*, 3 parties, Leipsick, 1814; 10° *Voies et égarements d'Edmond*, 3 parties, Leipsick, 1815; 11° *La Vierge héroïque de la Vendée*, 2 parties, Leipsick, 1816; 12° *Nouveaux Contes*, Berlin, 1817; 13° *une Passion de femme*, 3 parties, Nuremberg, 1818; 14° *Ida*, 3 parties, Berlin, 1820; 15° *Lodoïska*, 3 parties, Leipsick, 1820; 16° *Fragments de la vie du monde contemporain*, Berlin, 1820; 17° *Petits Romans*, 2 parties, Iéna, 1821; 18° *Henri et Maria*, 3 parties, Iéna, 1821; 19° *Lettres sur Berlin*, Berlin, 1821; 20° *Le Passé et le Présent*, Berlin, 1822; 21° *la Duchesse de Montmorency*, 3 parties, Leipsick, 1822; 22° *les Exilés*, 3 parties, Leipsick, 1825; 23° *les Femmes dans le grand monde*, Berlin, 1826; 24° *Valérie*, Berlin, 1827; 25° *la Table à écrire, ou le Vieux Temps et le nouveau*, Cologne, 1855; 26° quelques contes et autres compositions légères publiées dans des almanachs, des journaux, etc.

W. T.

FOUQUE, d'Arles, avocat à Gap et littérateur, a publié : 1° *Esprit de la monarchie française* ou le vrai libéralisme démontré par le progrès des franchises et prospérités nationales, depuis 987 jusqu'à nos jours, Lagny, 1855-1856, 2 vol. in-8°; 2° *Fastes de la Provence ancienne et moderne*, contenant l'histoire politique, civile, héroïque et religieuse de ses principales villes, Marseille et Paris, 1855-1857, 2 vol. in-8° avec gravures; 3° *Histoire raisonnée du commerce de Marseille, appliquée aux développements des prospérités modernes*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°; 4° *Manuel ou guide légal des capitaines marins, armateurs, matelots, pilotes et autres gens de mer*, Toulon, 1844, in-8°. On lui attribue : 5° *Discours en vers sur ces mots : Dieu protège la France*, Paris, 1825, brochure in-8°. Fouque est mort en 1844.

Z.

FOUQUERET ou FOUQUERE (dom ANTOINE-MICHEL), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Châteauroux en Berry, l'an 1640, prit l'habit de St-Benoît dans l'abbaye de St-Augustin de Limoges, en 1657, ayant à peine seize ans, et y fit profession le 3 octobre de l'année suivante.

Après qu'il eut achevé ses études dans la congrégation, ses supérieurs l'envoyèrent professer la rhétorique et la langue grecque aux jeunes religieux ses confrères dans le monastère de Mauriac, haute Auvergne. Pour preuve des soins de leur maître et du succès de ses leçons, ils firent au prochain chapitre général de la congrégation l'hommage de la règle de St-Benoît qu'ils avaient traduite en grec. Dom Fouqueret fut ensuite employé dans différentes maisons de sa congrégation et y remplit les fonctions de supérieur. Après avoir passé quinze ans dans ces emplois, il demanda sa retraite et l'obtint. En 1695 il se retira à l'abbaye de St-Faron de Meaux, où il mourut le 5 novembre 1709, âgé de 69 ans. On a de dom Fouqueret : 1° *Synodus Bethleemítica pro reali presentia, anno 1672 celebrata, græce et latine*, Paris, 1672, in-8°. Ce sont les actes d'un concile tenu en 1672 à Jérusalem, sous le patriarche Dosithée. Dom Fouqueret les traduisit en grec et en latin. A la fin de son édition se trouve une attestation de M. le marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte ottomane, par laquelle il certifie avoir reçu du patriarche lui-même l'original de ces actes : ils sont d'autant plus importants qu'ils prouvent la conformité de la croyance de l'Église grecque sur la présence réelle avec le dogme catholique, conformité niée par les protestants. Cette traduction néanmoins n'ayant pas été jugée aussi exacte qu'on l'aurait souhaité, dom Fouqueret la revit; et s'étant aidé des conseils du célèbre P. Combefis, et surtout de M. Arnauld, elle reparut, par ses soins, en 1678, aussi correcte et aussi parfaite qu'on pouvait la désirer, sous le titre de *Synodus Hierosolymitana*, Paris, in-8°. A la fin de cet ouvrage, dom Fouqueret a fait imprimer en grec, avec une version latine de sa main, un écrit intitulé : *Dionysii patriarchæ Constantinopolitani super calvinistarum erroribus, ac reali imprimis presentia, responsio, anno 1672 edita*. Les protestants, de leur côté, publièrent ces actes en français; mais ils furent victorieusement réfutés (voy. ΑΥΜΟΝ). 2° *Celebris historia monothelitarum*, Paris, 1678, in-8°, sous le nom de *Jean-Baptiste Tagnamini*; cet ouvrage passe pour être profond et plein d'érudition.

L—V.

FOUQUET (FRANÇOIS), vicomte de Vaux, d'une ancienne famille de Normandie, fut nommé successivement maître des requêtes et conseiller d'État ordinaire, et s'acquitta par son intelligence des affaires et sa rare probité l'estime de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Il avait épousé Marie, fille de Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges, contrôleur général des finances; et il eut de ce mariage, entre autres enfants, Nicolas Fouquet, surintendant des finances, si célèbre par ses disgrâces. Madame Fouquet, femme d'une éminente piété et d'une charité vraiment chrétienne, après la mort de son mari, se consacra entièrement au service des pauvres malades et mourut en 1681, à l'âge de 91 ans. On a de cette dame respectable

un *Recueil de recettes choisies, expérimentées et approuvées*, Villefranche, 1665, in-42. Cette édition est très-recherchée des curieux, parce qu'elle est l'originale : les suivantes contiennent des additions plus ou moins considérables. W—s.

FOUQUET (NICOLAS), surintendant des finances, naquit à Paris en 1615. Destiné à suivre la carrière de la magistrature dans les emplois les plus brillants, il reçut une éducation conforme aux vues de sa famille, et se fit bientôt connaître d'une manière favorable. Il fut fait maître des requêtes à vingt ans ; et il n'en avait que trente-cinq lorsqu'il fut pourvu de la charge, alors si importante, de procureur général au parlement de Paris. Pendant les troubles du royaume, il se dévoua entièrement aux intérêts de la reine mère et mérita ainsi la protection dont cette princesse l'honora constamment. Le désordre des finances, occasionné par des guerres longues et ruineuses et par les dilapidations des courtisans, faisait désirer d'en voir confier l'administration à des mains habiles. La reine mère indiqua Fouquet, et il fut nommé surintendant en 1652. Il fit face quelque temps à toutes les dépenses par son seul crédit. Il engagea ses biens et ceux de son épouse, emprunta sur sa signature des sommes considérables du cardinal Mazarin lui-même (1) et parvint de cette manière à déguiser la pénurie du trésor royal. Mais enfin le roi, étonné de voir les revenus de l'État se consommer à payer des intérêts, et les dettes s'accroître chaque année dans une progression effrayante, voulut connaître par lui-même la cause de ce désordre. Il s'adressa pour obtenir les renseignements qu'il souhaitait à Colbert, dont Mazarin lui avait vanté le zèle et la capacité. Colbert joignait à des talents supérieurs une grande ambition : il jugea l'occasion favorable pour perdre le surintendant, qu'il aspirait en secret à remplacer ; et en éclairant le roi sur les fautes de l'administration de Fouquet, s'il ne les exagéra pas, il s'abstint du moins de donner les raisons qui pouvaient les rendre excusables. Dès qu'on put soupçonner la faveur de Colbert, tous les courtisans se rangèrent de son côté : on ne parla plus au roi que des prodigalités du surintendant, et on lui insinua que l'embaras des finances n'était causé que par ses dilapidations. Fouquet avait acquis la propriété de Belle-Isle, et il en avait augmenté les fortifications ; on chercha à lui en faire un crime et à persuader au roi que son projet était de s'emparer de la Bretagne et de s'en déclarer le souverain. Fouquet, par une conduite peu réfléchie, avait donné lieu aux propos de ses ennemis : il avait eu aussi le tort de faire construire dans la terre de Vaux, aujourd'hui Villars, un palais qui surpassait en beauté St-Germain et Fontainebleau, les deux seules maisons

de plaisance habitées par le roi. Le palais, dit Voltaire, et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui plus de trente-cinq (1). Au moment où sa disgrâce était près d'éclater, il y donna à Louis XIV une fête qui surpassa par sa magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. On y représenta pour la première fois (17 août 1661) les *Fâcheux* de Molière, avec un prologue composé par Pelisson à la louange du roi. Mais rien ne pouvait apaiser le monarque irrité ; et sans les prières de la reine mère, il aurait fait arrêter le surintendant le jour même de la fête. Ce qui avait achevé, dit-on, d'allumer la colère de Louis XIV, c'est qu'il apprit que Fouquet avait eu des vues sur mademoiselle de la Vallière, pour qui il commençait à sentir une vraie passion. Le roi dissimula son ressentiment et affecta de parler à Fouquet avec plus de confiance que jamais. Fouquet crut avoir triomphé de ses ennemis et se flatta même d'obtenir la place de premier ministre, vacante par la mort de Mazarin. Sa qualité de procureur général le rendant justiciable des seules chambres assemblées, on l'engagea à se défaire de cette charge, sous le prétexte que tant qu'il la conserverait le roi ne pourrait pas lui donner le cordon de ses ordres, comme Sa Majesté en avait l'intention. Il se laissa persuader et vendit cette charge pour 1,400,000 francs, qu'il fit porter à l'épargne. Quelques jours après le roi partit pour Nantes, afin de s'assurer de Belle-Isle s'il était nécessaire, et Fouquet l'y suivit, quoique malade de la fièvre (voy. COLBERT). Il reçut dans la route plusieurs avertissements des trames qu'on ourdissait contre lui, mais il n'en voulut rien croire. Le lendemain de son arrivée il se rendit au conseil à son ordinaire, eut avec le roi un entretien de deux heures, et en retournant chez lui, le 5 septembre 1661, il fut arrêté par d'Artagnan, capitaine des mousquetaires, qui le conduisit au château d'Angers, d'où il fut transféré à Amboise, à Vincennes, à Moret, et enfin à la Bastille. Fouquet soutint sa disgrâce avec beaucoup de fermeté ; il ne laissa échapper aucune plainte et ne montra nulle répugnance à obéir aux ordres du roi. Sa mère, en apprenant cette nouvelle, se jeta à genoux en s'écriant : « C'est à présent, mon Dieu, que j'es-  
« père du salut de mon fils ! » Cependant les scellés furent mis sur les papiers de Fouquet et des commissaires nommés pour les examiner et en dresser l'inventaire. Un chiffon écrit il y avait plus de quinze ans, et trouvé avec d'autres papiers destinés à être brûlés comme inutiles, servit de base au procès que l'on commença à instruire contre lui. C'était une espèce de mémoire rédigé par Fouquet dans le temps de la

(1) Le roi, dit Voltaire, demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres « de Votre Majesté ; mais M. le cardinal vous en prêtera. »

(1) On voyait partout dans cette maison les armes et la devise de Fouquet ; c'est un écuireuil avec ces paroles : *Quo non ascendam ?* « Où ne monterai-je point ! » Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écuireuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*)

plus haute faveur de Mazarin, et dans lequel il indiquait la conduite à tenir par sa femme pour déjouer quelques projets contre sa liberté ou sa fortune. On voulut voir, ou on vit effectivement, dans ce mémoire un plan de conspiration. Une commission composée d'hommes choisis dans les parlements du royaume fut établie pour juger Fouquet, et le chancelier Seguier, le plus implacable de ses ennemis, voulut lui-même la présider. Fouquet se plaignit de l'incompétence de ses juges et déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais leur autorité. Obligé, malgré ses protestations, de paraître devant eux, le chancelier l'invita à prêter le serment accoutumé. « Je ne le puis, dit Fouquet, « et j'en ai déjà donné les raisons. » Pendant toute la durée des interrogatoires, il parla presque constamment avec calme et modération. Il examinait les chefs d'accusation et les discutait avec une éloquence douce et persuasive, dont ses juges finirent par éraindre l'effet. Les plus acharnés à sa perte demandèrent qu'on lui enjoignît de se borner à répondre aux questions qui lui seraient adressées, mais heureusement leur demande n'eut pas de suite. Un jour, après qu'il eut cessé de parler, Pussort, l'un de ses juges et oncle de Colbert, se leva en disant : « Dieu merci, « on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait pas laissé « parler tout son souf. » Quand on lui eut donné lecture du projet trouvé dans ses papiers : « Monsieur, dit-il au chancelier, je crois que vous ne « pouvez tirer autre chose de ce papier que l'effet « qu'il vient de faire, qui est de me donner beau- « coup de confusion. — Vous ne pouvez pas nier, « lui répondit le chancelier, que ce soit un crime « d'État. — Je confesse, reprit Fouquet, que c'est « une folie et une extravagance, mais non pas un « crime d'État. Un crime d'État, c'est quand on « est dans une charge principale, qu'on a le secret « du prince, et que tout d'un coup on se met du « côté de ses ennemis, qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts, qu'on fait ouvrir « les portes des villes dont on est gouverneur à « l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son « véritable maître; qu'on porte dans le parti contraire tous les secrets de l'État : voilà, monsieur, « ce qui s'appelle un crime d'État. » Cette réponse était d'autant plus piquante qu'elle retraçait la conduite du chancelier durant les troubles de la Fronde. Fouquet avait conservé d'illustres amis dans sa disgrâce, et c'est la preuve qu'il les avait mérités. On doit citer le premier de Pelisson qui partagea sa peine et qui eut le courage de publier pour sa défense trois mémoires qui approchent, dit Voltaire, de l'éloquence de Cicéron (*voy. PELISSON*). Madame de Sévigné, Gourville, mademoiselle de Seudéry, St-Evremont, parlèrent aussi et agirent en sa faveur; Hénault versa tout le fiel de la satire contre le persécuteur de Fouquet; Loret perdit sa pension pour avoir fait son éloge dans le *Mercur burlesque*; La Fontaine plaignit ses malheurs dans une élégie touchante et chercha à

adoucir la sévérité du roi par de beaux vers (1). La chaleur que mirent ses amis à le défendre et la pitié qu'inspirent toujours de grandes infortunes lui sauvèrent la vie. Après trois années employées à l'instruction de ce procès à jamais célèbre, Fouquet, sur le rapport de MM. d'Ormesson et de Ste-Hélène, fut condamné à la confiscation de ses biens et au bannissement. De vingt-deux juges qui opinèrent, neuf seulement osèrent conclure à la mort. Si l'on réfléchit que presque tous les juges de Fouquet étaient ses ennemis déclarés, que depuis le moment de sa disgrâce Colbert et Letellier n'avaient cessé de travailler à sa perte, il est bien difficile de croire qu'il fût coupable des crimes qu'on lui imputait. La destination de l'écrit dont ses adversaires se prévalurent tant leur ôtait tout prétexte de l'accuser d'avoir voulu troubler le royaume : car s'il avait ajouté aux fortifications de Belle-Isle, ce n'était que d'après l'autorisation expresse du roi, et il pensait si peu à s'en faire une retraite, que, lorsque d'Artagnan le conduisit en prison, ayant aperçu un de ses domestiques, il l'appela et lui dit : « Que le roi soit obéi à « Belle-Isle comme moi-même. » Enfin, et cette raison paraît sans réplique, s'il eût vraiment conspiré, il aurait eu des complices, et jamais on n'en a cité un seul. Le roi commua l'arrêt de Fouquet en une prison perpétuelle. Il partit pour la citadelle de Pignerol sous une forte escorte et fut traité dans la route avec une grande sévérité. Dans les premiers moments il chercha à fléchir le roi par l'aveu de ses torts et l'expression de son repentir; mais voyant que toutes ses prières seraient inutiles, il cessa d'écrire et se résigna à son sort avec une constance qui a été admirée même de ses ennemis; il trouva des adoucissements dans les secours de la religion, et mourut dans de grands sentiments de piété, le 25 mars 1680, à l'âge de 63 ans, dont il avait passé dix-neuf en prison. Son corps fut transporté à Paris et inhumé dans le couvent des Filles-Ste-Marie de la rue St-Antoine. Fouquet, dit son historien, avait du génie, de l'esprit, des talents, de la grandeur d'âme; mais il portait cette dernière qualité à l'excès, et l'on peut dire que, s'il se fût montré moins libéral et moins ami de ceux qu'il aimait, il eût été bien plus heureux. Ces derniers mots peignent si bien son caractère, le genre de torts qu'il a pu avoir, et la véritable cause de tous ses malheurs, qu'on ne doit rien y ajouter. On a dit que Fouquet était sorti de prison peu de temps avant sa mort, mais c'est une fable qui ne mérite aucune croyance. D'Auigny assure qu'il composa dans sa prison divers ouvrages de piété, dont quelques-uns ont

(1) Nymphes qui lui devez vos plus charmants appas,  
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,  
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage;  
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage;  
Du titre de clément rendez-le ambitieux;  
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux.  
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;  
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.

été donnés depuis au public, tels que les *Conseils de la sagesse, ou Recueil des maximes de Salomon*, Paris, 1685, 2 vol. in-12, qu'on attribue aussi au P. Boutauld, jésuite. Il laissa de son mariage avec Marie-Madelène de Castille-Villemareuil, sa seconde femme, une fille mariée à Crussol d'Usez, marquis de Monsalez, et trois fils, Henri-Nicolas Fouquet, comte de Vaux; Charles-Armand, prêtre de l'Oratoire, et Louis, marquis de Belle-Isle. On peut consulter, pour plus de détails : 1° *Vie de Nicolas Fouquet*, par d'Auvigny, t. 5 des *Vies des hommes illustres de France*; 2° *Recueil des défenses de M. Fouquet* (en Hollande), 1665-1668, 15 vol. in-12; 3° *Les Lettres de madame de Sévigné à M. de Pomponne*, t. 10 de l'édition de Paris, Bossange, 1802. M. Modeste Paroletti a publié : *Sur la mort du surintendant Fouquet, notices recueillies à Pignerol*, Turin, F. Galletti, 1812, in-4°. W—s.

FOUQUET. Voyez BELLE-ISLE et GISORS.

FOUQUET (JEAN-FRANÇOIS), jésuite français et missionnaire à la Chine, arriva dans cet empire en 1690. Comme tous ses confrères, il fut obligé de consacrer les premiers temps de son séjour à l'étude de la langue, et il paraît qu'il y fit d'assez grands progrès. Mais un zèle excessif, joint à un esprit systématique, le fit tomber dans un piège que ne surent pas éviter plusieurs missionnaires également instruits, tels que Prémare, Cibot et quelques autres : persuadés que les Chinois devaient avoir conservé beaucoup de traditions des premiers âges du monde, ils s'attachèrent à les rechercher et s'en prévalurent auprès de leurs néophytes, sur qui l'autorité du *Chou-king* ou des livres de Confucius avait plus de pouvoir que les raisonnements les plus concluants ou les prédications les plus énergiques. Bientôt ils en vinrent à voir des prophéties claires dans certains passages qui, il faut en convenir, offrent au moins de singuliers rapprochements. De tous ses confrères, le P. Fouquet fut peut-être celui qui se laissa le plus éblouir par l'idée de retrouver les mystères du christianisme renfermés dans les caractères symboliques des Chinois; on peut dire qu'il poussa cet engouement jusqu'à l'extravagance. A l'en croire, les *King* n'offrent qu'une allégorie perpétuelle, où les dogmes de notre religion sont exposés quelquefois d'une manière aussi claire que dans les monuments les plus respectables de la foi. L'auteur de cet article possède un exemplaire du *Chi-king* ou *Livre des poésies*, auquel Fouquet avait fait ajouter des interfoliations; il y a consigné des idées de ce genre dont la folie dépasse tout ce qu'on peut en dire. Si le texte indique une montagne de la Chine, elle lui paraît représenter le Calvaire; les éloges donnés à *Wen-wang* ou à *Teheou-koung* doivent, suivant lui, s'appliquer au Sauveur; il retrouve dans l'analyse des caractères la croix et les instruments de la passion; les anciens empereurs de la Chine sont les patriarches, et la généalogie de ces derniers n'est pas plus clairement énoncée dans la Genèse qu'elle ne le

semble à Fouquet dans le *Chou-king*. Ce missionnaire revint à Rome en 1720, et les succès qu'il avait eus dans sa mission lui valurent le titre d'évêque d'Éleuthéropolis. Il y publia, en 1729, en trois feuilles, sa *Tabula chronologica historia Sinica*, sorte de tableau dans le goût de nos tables chronographiques, où les noms des princes et l'indication des événements les plus frappants sont placés dans des colonnes régulièrement espacées. La base de celle de Fouquet est le cycle de soixante années, dont l'usage à la Chine est à peu près le même que celui du siècle chez nous. Cette table n'est, à proprement parler, qu'une traduction de celle qui avait été dressée en chinois, sur le même plan, par un Mandehou nommé *Nian*, d'une famille considérable par les dignités qu'elle occupait, et qui, suivant l'avertissement de Fouquet, vivait encore en 1720. L'auteur a suivi le système de chronologie de Sse-ma-wen-koung. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la table de Fouquet, c'est une explication suffisante, et la première série qu'on ait donnée en Europe, des *Nian-hao*, ou noms d'années, si nécessaires pour la lecture des historiens chinois, et que quelques auteurs ont méconnus longtemps après l'impression de l'ouvrage dont il s'agit. Math. Seutter a donné en 1746, à Augsbourg, une réimpression en deux feuilles in-folio de cette table chronologique. On a de Fouquet une lettre au duc de la Force, insérée dans les *Lettres édif.* (5<sup>e</sup> recueil). Il y détaille les progrès du christianisme dans la province du *Kiang-si*, y parle de la manière dont les Chinois forment leurs guerriers, et s'étend beaucoup sur les bonzes, principaux adversaires des missionnaires.

A. R.—T.

FOUQUET (HENRI), célèbre professeur de médecine à l'université de Montpellier, naquit dans cette ville en 1727. Élevé au collège des jésuites, il se distingua par la pénétration de son esprit, et manifesta de bonne heure le désir d'étudier la médecine; mais son père, qui le destinait au commerce, exigea le sacrifice de son goût pour les sciences. Fouquet, ne pouvant se plier aux détails de cette profession, embrassa la finance, qui ne lui offrit pas plus d'attrait. Il suivit ensuite à Paris, en qualité de secrétaire, un homme d'un haut rang, et devint secrétaire général de l'intendance du Roussillon. Après plusieurs années, il revint à Montpellier, où il sentit se réveiller son goût pour la médecine, et quoique âgé de plus de trente ans, il commença à se livrer à l'étude de cette science. Il est vrai que son esprit y était bien préparé; il l'avait orné de connaissances étendues pendant son séjour à Paris, en fréquentant particulièrement les bibliothèques publiques, le collège de France et le jardin du roi. En 1759 il reçut le titre de bachelier, pour lequel il soutint une thèse sur la nature, les propriétés et les maladies de la fibre. Il alla se fixer à Marseille, où il exerça la médecine avec succès pendant quelques années. Il revint à Montpellier, en 1766, disputer une chaire



que la mort de Fizes avait laissée vacante, et il fixa son séjour dans sa ville natale. Fouquet publia bientôt plusieurs ouvrages qui le firent avantageusement connaître. Son *Essai sur le pouls* parut en 1767. La doctrine de Solano, que Bordeu avait appliquée aux crises des maladies, reçut une nouvelle extension par les travaux de Fouquet; il signala les caractères du pouls de chaque organe, et il établit sa division des pouls organiques: quelques médecins ont pensé que ses distinctions trop multipliées ne sont point confirmées par l'observation. Ce fut à cette époque qu'il obtint la place de médecin de l'hôpital militaire de Montpellier. Sollicité par de jeunes médecins, il fit plusieurs dissertations qui furent présentées à la faculté de médecine: la plus remarquable est une *Dissertation sur le tissu muqueux*; elle renferme les détails d'expériences intéressantes où l'on avait fait l'injection de différents fluides dans le tissu cellulaire. Les auteurs de l'Encyclopédie le chargèrent de la rédaction de plusieurs articles importants: il leur fournit l'article *Sécrétions*, dont il expliquait le mécanisme par l'application des lois de la vie selon la théorie de Bordeu; l'article *Sensibilité*, à laquelle il attachait l'irritabilité hallérienne, qu'il appelait une branche égarée de la sensibilité, et l'article *Vésicatoire*, dont il expliqua le mode d'action et indiqua les effets. Fouquet fit connaître en France par une bonne traduction les *Mémoires de Lind* sur les fièvres et la contagion. Il traduisit aussi l'ouvrage de Dimsdale sur l'inoculation de la petite vérole (*voy. DIMSDALE*). Il y ajouta un mémoire qui contribua à répandre la pratique de l'inoculation; c'est sans doute une des causes qui l'empêchèrent, à un âge avancé, de se déclarer un des premiers partisans de la vaccine. Lorsqu'on lui en demandait la raison, il répondait: « C'est une jeune per- » sonne, et me voilà devenu si vieux, que ce n'est » pas la peine de faire connaissance avec elle. » Fouquet fut membre d'un grand nombre d'Académies; il lut à celle de Montpellier un *Mémoire sur les bains de terre* appliqués à diverses espèces de phthisie, de scorbut, et à quelques autres maladies chroniques, et plusieurs *Mémoires sur la topographie de Montpellier*. Il déposa dans les archives de la Société de médecine de cette ville un mémoire sur l'*efficacité de l'extrait de ciguë*, uni à quelques préparations mercurielles, dans les affections syphilitiques anciennes. En 1776, il concourut une deuxième fois pour une chaire de professeur de la faculté de Montpellier, et il fut l'un des candidats présentés au roi. L'inclination qu'il avait pour l'enseignement le porta à faire des cours particuliers. En 1782, le roi le chargea, par une commission spéciale, de remplacer Imbert et Barthez, chanceliers de l'université, que d'autres places retenaient à Paris: il enseigna la physiologie pendant trois ans. La mort de Sabatier donna lieu à un nouveau concours. Fouquet, âgé de soixante-cinq ans, se présenta avec une grande réputation. Le roi disposa de la chaire en sa faveur avant la fin du con-

XIV.

cours, et l'université applaudit au choix de la cour. Il fit des cours de séméiotique et des cours de maladies vénériennes, dont il fixait l'origine à une époque bien antérieure à la découverte de l'Amérique. Quelques années après, lorsque les écoles de médecine furent soumises à une nouvelle organisation, Fouquet fut appelé à professer le premier la médecine clinique dans celle de Montpellier; il eut la gloire de créer et de perfectionner aussitôt un mode d'enseignement déjà adopté dans les plus célèbres universités étrangères. Il publia un *Discours sur la clinique*, dans lequel il a tracé la marche qu'il avait adoptée, et un tableau d'observations recueillies dans ses leçons pendant le laps de six mois, à l'exemple de Sydenham, de Bailion et de Stoll. Avant d'arriver au terme de sa carrière, Fouquet fut nommé médecin des salles militaires faisant partie de l'hospice civil de Montpellier, membre de la Légion d'honneur et correspondant de l'Institut. Son savoir et son expérience le faisaient regarder comme l'oracle de l'école de Montpellier, lorsqu'il mourut le 10 octobre 1806. Les principaux ouvrages de Fouquet sont: 1° Une dissertation *De fibra natura, viribus et morbis in corpore animali*, Montpellier, 1759, in-4°; 2° *De corpore cribroso Hippocratis, seu de textu mucoso Bordeui*, ibid., 1774, in-4°; 3° *Prælectiones medicæ decem in Ludovicæo Monspeliansi*, ibid., 1777, in-12; 4° *Essai sur le pouls considéré par rapport aux affections des principaux organes*, ibid., 1767 et 1818, in-8°; 5° *De nonnullis morbis convulsivis œsophagii*, ibid., 1778, in-4°; 6° *Dissertatio medica de diabete*, ibid., 1785, in-4°; 7° *Observations sur la constitution des six premiers mois de l'an V*, ibid., 1798, in-8°; 8° *Discours sur la clinique*, ibid., 1805, in-4°. Deux professeurs de la faculté de médecine de Montpellier, MM. Dumas et Baumes, ont payé à la mémoire de leur confrère un juste tribut. Les deux ouvrages de ces professeurs portent le même titre: *Eloge de Henri Fouquet*; tous deux sont in-4°, et ont paru, le premier, en 1807, et le second, en 1808. Le baron Desgenettes avait promis au public un *Eloge* de Fouquet, qui devait entrer dans la suite des *Éloges* des académiciens de Montpellier, dont il a fait paraître en 1811 la première partie. Fort lié avec Fouquet, il avait sur les détails de sa vie des notes écrites par cet illustre médecin lui-même. Il possédait aussi de lui un portrait qu'il se proposait de faire graver, afin de transmettre à la postérité les traits imposants de l'un des hommes qui ont le plus honoré l'école de Montpellier dans le 18<sup>e</sup> siècle.

T—r.

FOQUIER (PIERRE-ÉLOY), célèbre médecin et professeur à la faculté de médecine de Paris, naquit le 16 juillet 1776 d'une famille d'honnêtes cultivateurs, à Maisemy, près St-Quentin. Il fit ses études classiques dans cette dernière ville, et elles durent être excellentes, car plus tard, en 1825 ou 1824, il publia conjointement avec M. Ratier une édition latine et une traduction de Celse, sur les-

63

quelles le professeur Requin a donné de remarquables annotations biographiques. — La vie médicale de Fouquier commença avec ce siècle. Après avoir été chirurgien sous-aide à l'école de Meaux, il étudia dans l'école de santé, acquit le droit d'exercer la médecine le 2 fructidor an 10 (1801), et reçut le diplôme de docteur le 29 thermidor an 11 (1802). Bien que se livrant parfois aux études littéraires et mathématiques, l'occupation principale de toute sa longue carrière fut d'acquérir une instruction médicale solide. Pour donner une idée juste de ce qu'était alors la médecine, il suffit de lire l'épigraphie que Fouquier inscrivit en 1805 sur le titre de sa traduction de l'ouvrage latin de Brown; épigraphie qu'il emprunta à la préface de cet écrit systématique. « La médecine, disait-il, est un art « conjectural rempli d'incohérences, et faux dans « presque toutes ses parties. » Frappé sans doute de ces conjectures, de ces incohérences, de ces faussetés, Fouquier semblait alors, et en désespoir de cause, venir se réfugier dans les hypothèses du médecin d'Édimbourg, et se demandait avec lui « si cet art conjectural et menteur ne serait « pas enfin ramené à une science certaine qui pût « être appelée la science de la vie? » Cette science de la vie dont il voulait parler était la doctrine brownienne de l'incitabilité. Cette théorie, l'expérience et le temps l'ont rejetée comme tant d'autres. Il ne faudrait pas croire cependant que Fouquier, que Brown lui-même, ne sentissent pas dès lors l'immense utilité du positivisme en médecine et du diagnostic des états matériels, ces bases de la médecine moderne. Fouquier, comme pour soumettre les idées du médecin écossais à l'expérimentation clinique, dédia sa traduction à l'illustre médecin qui avait vulgarisé la percussion d'Avenbrugger, à l'auteur du *Traité des maladies du cœur*, au professeur qui avait élevé la doctrine médicale de Paris à un haut degré de splendeur et organisé la Société d'instruction médicale, à Corvisart enfin. — Brown, tout en se livrant à de brillantes et vaines hypothèses, s'écrie : « Sachez ce qu'il y a « de nécessaire en anatomie, ne perdez pas le « temps à des choses superflues; étudiez l'illustre « Morgagni; ouvrez des cadavres, connaissez les « causes cachées par les effets encore subsistants. » (*Éléments de médecine* de Brown, traduits par Fouquier, p. 52.) Mais ces idées étaient bien loin d'être générales. L'épigraphie de Fouquier restait toujours trop juste; heureusement depuis ce temps le progrès a marché en médecine autant au moins que dans les autres sciences naturelles, et aujourd'hui la certitude du diagnostic est devenue si grande, que presque jamais pour les lésions matérielles il ne trahit les prévisions du médecin instruit. — En quelques années la réputation et la science de Fouquier grandirent assez rapidement pour qu'en 1817 il fût nommé médecin de l'hôpital de la Charité. Il fut un de ceux qui, suivant les traces de Stoll et de Corvisart, se livrèrent avec le plus de succès à l'enseignement clinique. Son au-

ditore se composait de nombreux élèves dont l'auteur de cet article eut le bonheur de faire quelquefois partie. Mais quand on compare ce qui existait alors avec ce qui a lieu maintenant, les observations incomplètes de symptômes recueillies dans ces temps avec les données de diagnose anatomique obtenues de nos jours; quand on voit en 1814 et dans les années suivantes Corvisart ne reparaisant plus à l'école et celle-ci n'ayant plus, à vrai dire, qu'une seule clinique médicale et presque déserte, dont Leroux, parvenu à un âge avancé, était le professeur; et quand, d'un autre côté, on établit un parallèle entre cet enseignement incomplet et les cours actuellement suivis par une multitude d'élèves aussi remarquables par leur assiduité que par leur instruction, on est forcé de convenir que la science a complètement changé de face et que les justes reproches que lui adressait Brown de son temps seraient très-injustes dans les nôtres. — Traducteur de Brown, élève de Desault comme de Corvisart et de Pinel, Fouquier s'était particulièrement adonné à l'étude de la médecine; mais il n'avait pourtant pas négligé celle de la chirurgie. En publiant une observation sur un cas de transposition des viscères et se livrant pendant toute sa carrière à l'anatomie pathologique, il prouva que, dans son opinion, la connaissance de l'organisation était le flambeau de la pratique. Imbu du livre de Brown, partisan des idées de Pinel, il savait les défendre avec cette énergie douce et ferme qui s'alliaient à l'aménité de son caractère. Il dut par conséquent se trouver souvent en opposition avec Broussais, et plus d'une fois il combattit les brillantes exagérations de l'illustre auteur du *Traité des phlegmasies chroniques*. Néanmoins il reconnut aussi que plus d'une de ses théories étaient fondées sur des observations aussi profondes qu'ingénieuses, et la droiture d'esprit et le discernement de Fouquier y puisèrent plus d'une raison pour modifier sa pratique médicale. Tout en admettant encore l'existence des fièvres essentielles, il étudia avec soin les organes malades, tint compte de leurs souffrances, évita de tomber dans l'abus des stimulants et se fit une méthode fondée sur les études anatomiques et sur les expérimentations. — Dans sa carrière de médecin, Fouquier a laissé de nombreux exemples de sa sagacité dans l'appréciation des symptômes et de sa rare perspicacité à démêler dans les affections compliquées les organes malades. Une des névralgies ses plus fréquentes, qui d'ailleurs se présente avec des phénomènes très-variables en raison du nerf attaqué, est à coup sûr celle qui occupe les nerfs intercostaux. Il y a vingt ans nous avons vu Fouquier palper le thorax avec une attention qui nous frappa singulièrement. Il s'agissait de la maladie à laquelle succomba un des membres de l'Académie de médecine, le docteur Chantourelle. Il pressait successivement tout le bord inférieur de chaque côte, cherchant évidemment le siège d'une névralgie intercostale.

Or, ce n'est que beaucoup plus tard, et lorsque l'étude de la névralgie thoraco-braehiale venait d'être publiée, que M. Bassereau, élève interne de l'auteur de cette notice, fit connaître les faits recueillis dans son service à la Pitié. L'histoire de ces souffrances a élucidé plusieurs points obscurs de la pathogénie. Dans ce nombre il faut surtout citer des recherches relatives au point de côté pleurétique et qui ont conduit M. Bouillaud à y reconnaître des névrites; la coïncidence des névralgies intercostales à gauche avec certaines fièvres intermittentes, ou encore les douleurs vagues dont, chez les hystériques et les phthisiques, les nerfs des parois thoraciques sont si fréquemment le siège. Or, Fouquier a été pour beaucoup dans la connaissance de ces faits. Il a étudié, professé, d'autres ont ultérieurement observé et publié le résultat de leurs recherches; il faut placer le mérite du clinicien à côté de celui de l'écrivain. Indépendamment des ouvrages que nous avons déjà cités, Fouquier a publié plusieurs mémoires relatifs à l'action de divers médicaments, tels que l'extrait aqueux d'aconit, la jusquiame, la laitue vireuse, l'opium, l'acétate de plomb destiné à modérer les diarrhées, les sueurs ou les évacuations chez les phthisiques, et notamment l'extrait aqueux de noix vomique. Si ce dernier travail, adressé en 1811 à la Société de la Faculté, eût été publié à une époque où les moyens de mesurer les dimensions de la colonne vertébrale eussent été connus; s'il eût été possible alors de distinguer les unes des autres les différentes circonstances organiques qui peuvent donner lieu à la paralysie, Fouquier eût sans doute rendu à la science un éclatant service. Il a réuni en effet dans ce travail seize observations, dans lesquelles le médicament dont il s'agit paraît avoir quelquefois guéri, et ailleurs amélioré l'état de malheureux atteints de paraplégie, d'hémiplégie, etc. — Placé au milieu d'une société élevée et qui trop souvent, lorsqu'il s'agit de médecine, écoute plutôt l'imagination délirante que l'expérimentation sérieuse; Fouquier ne tomba pas dans ces erreurs lucratives, accueillies par le caprice et rejetées par le bon sens. Comme il était inspiré non par le désir de plaire à un public exigeant, mais par les idées humanitaires les plus pures et les plus désintéressées, il n'alliait pas à sa pratique ces innombrables excentricités qui séduisent non-seulement la jeune femme impressionnable, mais parfois aussi des hommes graves, qui perdent toute logique alors qu'il s'agit de leur santé. Appliquant à l'occasion les sciences naturelles à la pathologie et à la clinique, sachant prescrire au besoin des agents chimiques et utilisant pour l'art de guérir les hauts enseignements de la physique, on ne le vit pas vouloir tout expliquer et tout guérir par des médications dont l'observation rigoureuse au lit du malade n'avait pas encore démontré l'efficacité réelle. Certes il ne repoussa point et accueillit même avec faveur les

travaux des micrographes, mais il ne put leur donner toute l'extension que l'on était disposé à leur attribuer; il en espéra, surtout pour l'avenir, de grands résultats. En toute chose, l'expérimentation raisonnée était de son goût, et il le fit hautement voir, alors que, de 1812 à 1850, il s'est agi des progrès que la diagnose anatomique a fait faire à la médecine. — Nous l'avons déjà dit : Fouquier était l'un des médecins dont la diagnose était la plus sûre. En voici deux exemples. Nous les citons, parce qu'ils sont à notre connaissance personnelle : Un jeune médecin, à la suite de longs et pénibles travaux, est atteint de fièvre et d'accidents variés. Pendant huit jours, une abstinence rigoureuse lui est imposée; il délire alors, et des rêves épouvantables, qui semblent avoir même lieu pendant la veille, le poursuivent d'une manière incessante : on le croirait aliéné. Il affirme, lui, qu'il meurt de faim et de douleur. Fouquier, l'un des très-nombreux médecins qui soignaient le malade, attribue l'exaspération du fébricitant à la privation d'aliments et aux souffrances excessives que causent des vésicatoires, des sinapismes et des morsures de sangsues ulcérées; il prescrit du lait en abondance et substitue des cataplasmes et de l'eau de guimauve à la moutarde et aux cantharides. A l'instant, le calme renaît, le sommeil et la raison reparaisent, et quatre jours après le malade était rendu à la santé. Dans une autre circonstance, Fouquier fut appelé au chevet d'une dame de soixante ans, atteinte d'une maladie grave. Les voies urinaires étaient obstruées et ne fonctionnaient plus. A plusieurs reprises elle avait rendu des graviers rouges et ressentait parfois de violentes douleurs dans la région lombaire gauche. Fouquier, sans que le plessimétrisme ou la palpation lui eussent fait connaître le volume des reins, annonça que l'un de ces organes, profondément altéré, avait cessé de sécréter, et qu'un calcul récemment échappé de l'autre rein était tombé dans l'uretère correspondant et l'avait oblitéré. La malade vécut quinze jours encore dans le même état, et après la mort on trouva exactement ce que le grand praticien avait annoncé. — La science de Fouquier était une science pratique, ce qui ne l'empêchait pas d'être érudit et lettré. Successeur de Corvisart et de Laënnec, il ne porta pas sans doute dans son enseignement le même éclat que ces illustres médecins; mais il eut le mérite non moins grand d'instruire une jeunesse studieuse qui longtemps se pressa à ses utiles leçons. Il la forma à l'école de l'observation, de l'honnêteté et de la tolérance scientifique. Au près des malades, il avait une dignité affectueuse; sa politesse accomplie n'excluait en rien une haute honorabilité professionnelle. On aurait pu, en le voyant si bienveillant, si modéré dans ses paroles et dans ses actions, croire que la fermeté lui faisait défaut; il n'en était rien, et Fouquier avait le courage de ses opinions, de sa conviction, et de

sa profession. — Si d'autres bravent les batailles, les médecins affrontent les épidémies et les contagions, plus dangereuses encore. Fouquier, en 1815, s'exposa au typhus pour secourir nos soldats épuisés, et reçut en 1852 et 1849 les médailles décernées à ceux que le choléra n'avait pas effrayés, alors qu'il s'était agi de combattre le fléau. Ami sincère et dévoué, il était fidèle à ses promesses, mais ne les donnait que rarement. Ce n'était pas un homme de parti, mais un homme honnête et disposé à soutenir fortement ceux qu'il croyait dignes de son appui. Il ne se passionna pas pour ou contre Dupuytren, pour ou contre l'école du Val-de-Grâce, etc.; mais on le vit toujours se mettre du côté où il croyait que la justice et la vérité se trouvaient. D'une exactitude scrupuleuse, il entra chaque jour à une heure fixe et matinale dans son service, et après avoir bien employé le temps, il sortait de la Charité à une heure déterminée. On ne le voyait ni manquer une leçon, ni négliger ses malades, ni s'occuper avec indifférence des élèves qu'il avait pour mission d'instruire. Ajoutons pour peindre avec son dernier trait la sérénité de son caractère, que les luttes scientifiques les plus ardentes le laissèrent toujours bienveillant, modéré, plein de bienséance dans les formes aussi bien que dans le langage, et c'est un éloge rare à décerner dans la vie orageuse des savants. — Nommé à la chaire de pathologie médicale en 1821, Fouquier fit un cours estimé et suivi. Professeur de clinique en 1850, il fut soigneux, attentif, utile à la science et aux élèves. Membre de la Société de la Faculté, puis de l'Académie dès sa formation, il y parla peu, mais vota constamment avec raison et impartialité. Médecin consultant de Charles X, ensuite premier médecin du roi Louis-Philippe en 1840, entouré de la confiance du monarque et de la reine avant et après leurs malheurs; officier (1858), puis commandeur (1847) de l'ordre de la Légion d'honneur, sa position ne l'avait point changé, et Fouquier ne refusait pas plus ses soins aux indigents qu'il ne l'avait fait autrefois; il lui arriva même, dans de pauvres logis, de remettre à l'homme peu fortuné auprès duquel un confrère ami l'avait appelé les honoraires de sa consultation. Il était devenu en quelque sorte le médecin des médecins qui, en si grand nombre, avaient été ses élèves. A la cour, il était digne et savait se faire respecter dans les hautes régions du pouvoir. La tempête de 1848 fut un coup douloureux pour le cœur de Fouquier. Il aimait la royale famille qui lui avait donné toute sa confiance, non par intérêt, mais par affection. Il resta fidèle à son infortune et la suivit dans l'exil de son attachement et de ses larmes. Mais une douleur encore plus vive ne tarda pas à l'assaillir. Il eut à regretter une épouse qu'il chérissait; il vit sa fille bien-aimée perdre son enfant à peine ornée de la couronne nuptiale. A ces terribles épreuves Fouquier semblait opposer une rési-

gnation inébranlable. Sa vénérable figure, que depuis trente ans le temps avait si peu altérée, resta impassible. On eût pu croire que le stoïcisme du médecin avait amorti l'angoisse de l'homme. Mais le calme était sur l'écorce et la mortelle atteinte dans les profondeurs. A quelques mois de là, il succombait le 5 octobre 1850, à l'âge de 74 ans, carrière que ne semblait pas présager sa faible constitution, dont il a fait l'apologie dans sa thèse de docteur, sous ce titre : *Des avantages d'une constitution débile*. Ses collègues, MM. Cruveilhier, Depaul, etc., lui adressèrent sur sa tombe le dernier adieu. Son éloge fut prononcé à l'Académie de médecine par le médecin qui a écrit cette notice. Pauvre dans son enfance, il a parcouru avec bonheur tous les échelons de la prospérité médicale. Partout estimé, entouré d'amis, ne connaissant pas d'ennemis, il a conservé en expirant la sérénité et le contentement intérieur que donnent une conscience pure et une vie passée à faire le bien.

P—RV.

FOUQUIER TINVILLE (ANTOINE-QUENTIN), accusateur public près le tribunal révolutionnaire, a marqué sa place dans l'histoire de ces hommes froidement atroces qui, toujours à la suite des partis victorieux, se font une spécialité d'être les exécuteurs impitoyables et serviles de leurs passions ou de leurs vengeances. Né en 1747, il était fils d'un cultivateur du village d'Hérouelles, près de St-Quentin, et fit ses études dans cette ville. Il se rendit ensuite à Paris et acheta une des charges lucratives de procureur au Châtelet, dont il fut bientôt obligé de se défaire, opération qu'il accompagna d'une sorte de banqueroute. A la suite de cette chute, sa vie, longtemps obscure, ne se révèle que par des vers médiocres qu'il publia dans des recueils du temps, et parmi lesquels on remarque une pièce imprimée en 1781 à la louange de Louis XVI. Delille a inséré ces vers dans les notes de son poème de la Pitié. La révolution de 1789 ayant éclaté, Fouquier Tinville s'y jeta à corps perdu; il se vanta d'avoir pris les armes dans l'insurrection du 14 juillet, et en 1792 il fut nommé commissaire de sa section faisant partie du district de St-Merry. Il n'exerça ces fonctions que quatre mois, et après le 10 août il devint directeur du jury d'accusation au tribunal formé le 17 du même mois pour juger les adversaires de cette journée. Il ne tarda pas à être envoyé comme substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel du département de Paris, et fut enfin nommé accusateur public près le tribunal révolutionnaire dès le jour de sa création. C'est dans ce poste qu'il devait acquérir sa terrible célébrité. Il occupa ce siège pendant dix-sept mois, et dans cet intervalle il requit, de son aveu, la mort de plus de 2,000 personnes. La révolution, aussi bien que la contre-révolution, tous les partis, tous les âges, tous les sexes, toutes les grandeurs, toutes les classes, toutes les infortunes, tous les excès lui payèrent le tribut de leurs têtes les plus tou-

chantes ou les plus éclatantes. Tombés, il leur partageait impartialement le supplice, et pour aiguïser le tranchant homicide de ses réquisitoires, il suffisait d'être prisonnier ou vaincu. Il se recommandait volontiers de ses sanglantes exécutions comme un guerrier de ses exploits; et même devant le tribunal, qui à son tour le jugeait lui-même, il déroulait ainsi l'état de ses services : « J'ai mis en jugement les Marie-Antoinette, les « Elisabeth, les d'Orléans, les Blanchelande, les « généraux traitres, les fédéralistes, les auteurs de « la conspiration de la ci-devant Bretagne, connue « sous le nom de la *Rouarie*, les parlementaires, « les financiers et les banquiers. » Mais il oubliait un autre côté du tableau : sa parole avait également envoyé à l'échafaud tous les chefs des divers partis révolutionnaires eux-mêmes. Après le 31 mai il avait requis la mort des vingt-deux députés girondins, et il avait même fait l'horrible motion d'envoyer à la guillotine le cadavre de Valazé, qui venait de se poignarder sur le banc des accusés. Il avait fait condamner la faction hébertiste dans la personne d'Hébert, de Chaumette et de Chabot; et lorsque Danton fut décrété d'accusation, ce fut encore lui qui demanda sa tête avec celles de Camille Desmoulins, Philippeaux, etc. Ce fut lui qui, épouvanté du courage de ces tribuns et de l'émotion que leurs accents produisaient sur l'auditoire, écrivit de son siège à la Convention pour demander le décret du 22 prairial, qui leur interdit la parole et les mit hors des débats. Robespierre, à son tour, le trouva impassiblement au même poste après le 9 thermidor; et Fouquier, devant ses juges, ne manqua pas de se faire un titre de l'ardeur qu'il avait mise dans ce réquisitoire, qui fut le dernier qu'il prononça. « Si j'eusse trempé, « dit-il, en façon quelconque dans cette conjuration, aurais-je, le 10 thermidor, requis l'application de la loi contre les *scélérats* Robespierre, « Henriot, Dumas, Fleuriot, Payan, St-Just et « Couthon..... J'ai rempli mon ministère vis-à-vis « d'eux avec le même zèle et le même courage « que je l'ai toujours rempli envers tous les con- « spirateurs. » Ainsi il couronnait sa carrière en frappant ceux pour lesquels il avait tant frappé; sombre, froid, aveugle, passif comme la hache à laquelle, pendant son procès, il affectait de se comparer. Quand la reine fut livrée à sa justice, Fouquier ne manqua pas de saisir ardemment cette occasion de se signaler. Il ne garda envers cette haute infortune ni mesure ni pudeur. Il l'accusa de tous les crimes, épuisa contre elle le vocabulaire des plus grossières injures, la compara aux impératrices les plus éhontées qui avaient souillé le trône des Césars de Rome, et poussa si loin le cynisme de ses imputations, qu'il s'attira de la victime révoltée cette foudroyante et historique réponse : « J'en appelle à toutes les mères! » (voy. MARIE-ANTOINETTE). Peu à peu le système de la terreur était devenu, pour ceux qui s'en étaient armés, une sorte de vertige, et, par une réaction

infaillible, ils ressentait pour eux-mêmes toutes les épouvantes qu'ils cherchaient à inspirer. Fouquier, instrument direct de ce système, était le premier en proie à ces frayeurs. Il ne sortait qu'entouré de gendarmes; et un soir s'étant trouvé heurté par un passant sous le guichet des Tuileries : « Si j'avais été seul, dit-il, cet homme « me faisait un mauvais parti. » Sa passion sanguinaire n'en fut que plus excitée; les fournées d'accusés se succédèrent sur ce qu'il appelait ses gradins, et choisit par lui, des jurés *solides* exécutaient docilement son mot d'ordre : *Feu de file*. Un de ses actes les plus atroces fut la fameuse affaire connue sous le nom de *Conspiration des prisons*. Il fallait un prétexte pour motiver, devant les sympathies populaires qui s'étaient prononcées, la mise hors des débats de Danton et de ses coaccusés. On supposa dans le Luxembourg, où ils avaient été enfermés, une conspiration ayant pour but de les délivrer et d'égorger la Convention. Des listes des prétendus conspirateurs furent dressées par un misérable porte-clôcs assisté de quelques agents de la police, etc. Fouquier voulut les faire tous juger en une seule audience. Collot d'Herbois s'y opposa, s'écriant : « Que vous restera-t-il quand vous aurez « démoralisé le supplice? » et les cent cinquante-huit accusés furent jugés en trois audiences; presque tous furent envoyés à la mort. Avant d'ouvrir sa séance, Fouquier avait soin de faire disposer d'avance les fatales charrettes, et les condamnés passaient au sortir de la salle entre les mains du bourreau. Il n'observait aucune des formes judiciaires. La plus horrible confusion présidait à ses accusations. On vit le fils immolé pour le père, le père pour le fils, des vieillards pour des jeunes gens, des jeunes gens pour des vieillards, des personnes condamnées pour d'autres, sur une simple analogie de nom. La maréchale de Biron fut jugée sur l'acte d'accusation dressé contre son homme d'affaires. Plusieurs femmes qui s'étaient déclarées enceintes furent exécutées, quoique les gens de l'art eussent déclaré ne pouvoir se prononcer sur leur état de grossesse. Après le 9 thermidor on trouva dans le cabinet de Fouquier une multitude de lettres qui n'avaient pas même été ouvertes, qui contenaient les moyens de défense et les pièces justificatives de ses victimes. Il s'irritait contre les acquittements, et ne craignait pas de traduire une seconde fois devant le tribunal et devant d'autres jurés ceux qui avaient échappé une première fois à ses coups; et quand les jurés de service ne lui convenaient pas, il leur substituait des jurés de son choix. Il intimidait les témoins et n'accordait la liberté de la parole qu'à ceux auxquels d'avance il avait fait la leçon. Libre d'esprit au milieu de tant d'horreurs, il se permettait la facétie et les propos badins. On présente au tribunal un vieillard frappé d'une paralysie sur la langue; on explique à Fouquier son infirmité : « Ce n'est pas la langue qu'il me faut, « c'est la tête. » La vieille maréchale de Mouchy

était sourde ; elle ne pouvait entendre les questions qu'on lui adressait, elle était incapable d'y répondre : « Écrivez, dit l'accusateur, qu'elle a « conspiré sourdement. » Il avait à faire condamner la duchesse de Maillé, et on lui avait amené une dame Maillot ; il s'aperçut de l'erreur : « Tu « n'es pas la Maillé, mais autant vaut que tu y « passes aujourd'hui que demain. » Madame de St-Amarante et sa fille, l'une des plus belles personnes de Paris, l'avaient étonné par la fermeté de leur attitude devant le terrible tribunal. Elles furent condamnées : « Les effrontées, dit-il, pour « savoir si elles conserveront jusqu'au bout leur « effronterie, il faut que je les aille voir monter à « l'échafaud, dussé-je me passer de dîner. » Le 9 thermidor la générale battait dans Paris ; Robespierre était décrété d'accusation. Le tribunal avait fonctionné comme à l'ordinaire, et les funèbres charrettes apportaient au supplice sa proie quotidienne. On avertit Fouquier de l'agitation de la ville. On lui représenta qu'il serait prudent de surseoir à ces exécutions. « Il n'y a point de chan- « gement pour nous, dit-il, il faut que la justice « ait son cours. » Et le convoi partit emportant à l'échafaud quarante-deux personnes. Après la réaction thermidorienne, Fouquier Tinville, se pensant réhabilité par ses réquisitions contre Robespierre, eut l'audace de se faire proposer par Barrère comme accusateur public dans le nouveau tribunal qu'il s'agissait de former. Un cri d'horreur s'éleva du sein de la Convention. Fréron, un des amis de Danton, s'élança à la tribune, et après avoir retracé le tableau de tant de cruautés : « Je « deinande, ajouta-t-il, que Fouquier aille cuver « dans les enfers tout le sang dont il s'est eni- « vré. » Décrété d'arrestation, il alla volontairement se présenter et se faire écrouer à la Conciergerie ; mais pour comprendre cet excès de sécurité, il faut se rendre compte de sa façon d'envisager sa position et de son système de défense. Il le développa dans un mémoire (1) qu'il rédigea en prison et qu'il fit distribuer à ses juges avant les débats. Il n'y combattait et n'y pouvait combattre que faiblement les accusations dirigées contre lui ; il se retranchait dans sa dépendance de fonctionnaire, dans ses devoirs d'obéissance envers le gouvernement légal, dans les ordres qu'il prétendait avoir reçus et qu'il devait exécuter, et derrière ce retranchement il se figurait être invincible. Il n'avait pas agi par lui-même, il n'avait qu'obéi : dès lors la responsabilité ne pouvait pas l'atteindre ; il osait parler de la paix de sa conscience, et résumant sa pensée et son apologie dans une image grossière mais brutalement expressive : « J'étais, « ajoutait-il, le rouage docile et soumis à l'action « de la mécanique du gouvernement. » Puis insistant sur cette thèse : « On me reproche d'avoir

« mis à la fois en jugement un trop grand nom- « bre d'accusés ; je réponds avec vérité que telle « était l'intention des deux comités de salut pu- « blic et de sûreté générale, et cette intention « se prouve par la remise que je leur faisais « tous les jours de la liste des jugements ren- « dus ; et si telle n'eût pas été l'intention des « deux comités, ils n'auraient pas manqué de « prendre un arrêté contraire à cet égard, qui me « prescrivit une autre marche. Je peux même « avancer avec certitude que telle était l'intention « de la Convention et du public, puisque personne « n'a jamais réclamé avant le 9 thermidor. » Après une détention préventive d'environ huit mois, dans l'intervalle desquels les poursuites avaient été une fois suspendues, Fouquier Tinville fut traduit au nouveau tribunal révolutionnaire avec vingt-neuf coaccusés, tous ses substituts ou membres de l'ancien tribunal depuis la célèbre loi du 22 prairial ; vingt-quatre étaient présents ; cinq s'étaient soustraits aux poursuites. Ce procès si longtemps attendu fut un événement dans Paris ; une foule émue et passionnée s'y pressait avec avidité. Les débats durèrent trente-neuf jours, du 8 germinal au 17 floréal an 5 ; quatre cents témoins, tant à charge qu'à décharge, y furent entendus. Les incidents dramatiques éclataient presque à chaque séance. Neuf témoins à décharge furent arrêtés à l'audience même et joints à l'accusation, comme agents et complices de Fouquier dans l'affaire de la conspiration des prisons. Fouquier cependant, dans cette lutte désespérée, montra une audace et un sang-froid qui ne se démentirent jamais. Il soutenait sans se déconcerter les murmures de l'auditoire et discutait pied à pied les dépositions. S'il était interrompu : « Je vois bien ce qu'on veut, répondait-il « sombrement, finissons-en, je suis prêt, » et il renouait le fil de sa discussion. Lorsque les témoignages étaient trop accablants et qu'il sentait l'impossibilité de les détruire, il revenait à son principe d'obéissance absolue et se réfugiait dans l'exécution de ses ordres. Tout le système de sa défense orale, qu'il prononça lui-même, s'appuya sur ce principe : « Je n'ai été, conclut-il, que la « hache de la Convention ; punit-on une hache ? » Vingt-sept questions, chacune comportant la peine de mort, furent soumises au jury ; elles furent toutes résolues contre Fouquier à l'unanimité. Le 17 floréal il fut condamné au dernier supplice avec quinze de ces coaccusés (1), et l'arrêt s'accomplit le lendemain. Dans le trajet vers la place fatale, la populace s'était ameutée autour de la charrette. « Tu n'as pas la parole, » lui criait-elle,

(1) Il est intitulé : *Mémoire pour Antoine-Quentin Fouquier, ex-accusateur public près le tribunal révolutionnaire établi à Paris, et rendu volontairement à la Conciergerie le jour du décret qui a ordonné son arrestation.* Paris, sans date (1794), in-4°.

(1) Ces condamnés étaient : Hermann, président ; Scellier, vice-président ; Foucault et Garnier-Launay, juges ; Leroi dit Dix-Août, Renaudin, Villatte, Prieur, Chatelet, Girard, jurés au tribunal révolutionnaire ; et enfin Boyenval, lieutenant d'infanterie, Benoit, commissaire du conseil exécutif, Launes et Dupommier, administrateur de police, Verney, porte-clés, dénonciateurs, témoins et rédacteurs des listes dans les fausses conspirations du Luxembourg, de St-Lazare et de Bicêtre.

en souvenir d'une de ses apostrophes habituelles d'audience à ceux dont la mort était d'avance écrite dans sa pensée. Il fut exécuté le dernier de ses compagnons, et avant de monter l'échelle sanglante il put compter les quinze coups sourds de cette hache dont il s'était fait l'emblème. On raconte, et nous le croyons sans peine, que pendant cette agonie redoublée qu'il avait tant de fois infligée, on le vit enfin pâlir et frissonner. Il était alors dans la 48<sup>e</sup> année de son âge. — Sa veuve, cachée après cette catastrophe dans une impénétrable obscurité, est morte en 1828, en proie à la plus extrême détresse. E. D.—s.

FOUQUIÈRES (JACQUES), peintre de paysages, élève de Josse *Montper* et de J. *Breughel*, dit *Breughel de Velours*, s'était fait connaître de bonne heure par des essais dignes d'éloges : il se perfectionna dans le coloris, en travaillant chez *Rubens*, qui l'employa plus d'une fois à terminer les fonds de ses tableaux. Louis XIII l'appela en France en 1621 et le chargea de peindre les vues des principales villes du royaume; mais, au lieu de répondre comme il le devait à ce témoignage d'estime, Fouquières ne voyagea que pour son plaisir. A peine rapporta-t-il de ses tournées une douzaine de dessins lavés au bistre. Ce fut en vain que, pour ranimer son zèle, le roi lui donna des lettres de noblesse; rien ne put lui rendre le goût du travail. Après avoir fait à la hâte un petit nombre de tableaux pour MM. de Vrillière et d'Émery, il s'abandonna entièrement à la paresse, et finit par mourir pauvre et méprisé (chez un peintre, nommé Sylvain, qui demeurait faubourg St-Jacques). Son anoblissement lui avait inspiré un si sot orgueil, que, dans la crainte de déroger, il ne maniait jamais le pinceau sans avoir l'épée au côté. Aussi le Poussin, qui avait eu personnellement à se plaindre de ses airs de grandeur, ne l'appelait-il que le *baron de Fouquières*. Il est à regretter que la conduite irrégulière et la vanité ridicule de Fouquières l'aient empêché de produire, dans les derniers temps, tous les beaux ouvrages qu'on pouvait attendre de lui. Il avait une facilité rare; sa manière tenait un peu de celle du Titien. Quelques artistes ont prétendu qu'il peignait d'un ton trop vert et qu'il bornait trop ses points de vue. Cette critique peut être fondée; mais ceux-là même qui l'adoptent reconnaissent, avec tous les peintres, qu'il réussissait singulièrement dans l'imitation exacte de la nature, qu'il excellait dans ce que les hommes de l'art appellent la *touche des arbres* ou le *feuiller*, et qu'enfin le dessin de ses figures était aussi vrai que spirituel. On a beaucoup gravé d'après ce maître, et il a lui-même gravé à l'eau-forte un bon nombre de ses paysages. Fouquières, né à Anvers en 1580, ne mourut point en 1621, comme le disent plusieurs écrivains. Il est reconnu (1) que ses démêlés avec le

Poussin, dont il était jaloux, eurent lieu à l'époque où ce dernier venait d'être nommé premier peintre ordinaire du roi; or, cette nomination du Poussin date du 20 mars 1641. Ce fut, d'ailleurs, comme on l'a vu plus haut, dans le cours de l'année 1621, que Fouquières fut appelé à Paris, et ses ouvrages faits au Louvre sont une preuve qu'il vivait encore longtemps après. D'Argenville, les auteurs du grand Dictionnaire historique, l'abbé Ladvoat, D. Pernetty, l'abbé de Fontenay et beaucoup d'autres biographes placent, sans hésiter, la mort de ce peintre en 1659; nous avons plusieurs raisons de croire, en effet, que cette date est exacte. Fouquières avait voyagé en Allemagne et en Italie. Il fit un grand nombre d'ouvrages pour l'électeur palatin, qui le paya toujours magnifiquement, mais sans jamais pouvoir l'enrichir. C'était, dit-on, chez Fouquières, que Philippe de Champagne avait appris les principes de l'art de peindre. F. P.—r.

FOUR. Voyez DUFOUR et LONGUERUE.

FOURCADE (PASCAL-THOMAS), né à Pau en 1769, montra dès sa plus tendre enfance une imagination ardente, une conception facile et une mémoire prodigieuse. A peine eut-il achevé ses études, qu'il vint à Paris. La révolution commençait alors; il s'enflamma pour elle, et l'on vit plus d'une fois un jeune homme de vingt ans haranguer le peuple des faubourgs et marcher à sa tête. Nommé en 1795 consul de France à St-Jean d'Acre, il n'y était pas encore rendu qu'il reçut une autre destination, celle de la Canée. Il y arriva en 1796 et ne tarda pas à adresser au département des relations extérieures divers mémoires, tant sur l'île de Candie en général que sur celle de Cérigo, qui n'en est pas éloignée, et que la mythologie a tant embellie sous le nom de Cythère. Pendant la guerre que la France eut avec la Turquie, à l'époque de l'invasion de l'Égypte, il fut jeté dans les prisons de la Canée et indignement traité, puis enfin transféré dans celles de Constantinople, où son sort parut s'adoucir, car il s'y trouva au milieu de ses compatriotes, prisonniers comme lui. La paix faite, il revint en France; et, comme un article de notre traité avec la Porte stipulait la libre navigation du pavillon français dans la mer Noire, on créa en 1802 sur les côtes asiatiques de cette mer trois consulats (Sinope, Héraclée et Trébizonde). Fourcade fut nommé à celui de Sinope. Dans les loisirs que lui laissait sa place lors de la reprise des hostilités avec l'Angleterre, il fit plusieurs excursions dans les environs de sa résidence. Il visita toute cette partie de l'Anatolie qui répond à l'ancienne Bithynie, à la Paphlagonie et au Pont polémoniaque, contrées dont Tournefort et Beauchamp n'avaient vu et décrit que les côtes. Une des plus intéressantes de ces excursions est celle qui le conduisit à Tasch-Kouprou, sur les ruines de l'ancienne Pompéiopolis, capitale de la Paphlagonie sous les Romains. Aucun géographe n'en avait déterminé

(1) Voyez D. Félibien, *Entretiens sur les ouvrages et les vies des peintres*.

avec exactitude la position; d'Anville lui-même l'avait placée dans ses cartes à 20 lieues trop au sud. La table de Peutinger seule indiquait avec justesse la situation de cette ville, à moitié chemin à peu près de Sinope et de Gangra, et c'est bien là qu'est située Tasch-Kouprou. Mais ces tables ne faisant pas autorité, l'emplacement de Pompéiopolis restait indéterminé; et nous devons à une inscription découverte par Fourcade à Tasch-Kouprou de connaître la véritable position de Pompéiopolis. Le grand Mithridate avait d'abord nommé cette ville *Eupatoria*, du nom d'ΕΥΠΑΤΩΡ, *bono patre natus*, qu'il portait avec orgueil; mais la fortune de Pompée fit changer ce nom d'*Eupatoria* en celui de Pompéiopolis, qu'elle a conservé jusqu'à l'époque désastreuse de l'invasion de ces belles contrées par les Ottomans, qui partout ont imposé des noms nouveaux aux lieux même les plus célèbres de l'antiquité. Le mémoire que Fourcade, à son retour de Sinope (1), lut à la première et à la troisième classe de l'Institut sur cette découverte y excita un vif intérêt. Il a été inséré dans le 14<sup>e</sup> volume des Annales des Voyages par Malte-Brun. A ce mémoire était jointe une carte manuscrite de la Paphlagonie, que notre voyageur avait dressée lui-même, et qui n'a pas été gravée. Quoiqu'il soit aisé de s'apercevoir que le travail de cette carte est celui d'une personne qui n'a jamais fait une étude pratique de l'arpentage, cependant la géographie profitera des mesures de distance relative qui ont été calculées, la montre et la boussole à la main; elles serviront à rectifier plusieurs points importants, et surtout le cours de l'Amnias, jusqu'ici mal indiqué, et qui, au lieu d'aller se jeter à la mer, ainsi que le croyait d'Anville, va mêler ses eaux à celles de l'Halys après un cours de 40 lieues. Trois autres mémoires sur l'aspect physique de la Paphlagonie, sur Castambol et sur les antiquités de Sinope, lus également à l'Institut, déterminèrent en 1811 cette société savante à recevoir Fourcade au nombre de ses correspondants. L'année suivante, il fut nommé au consulat général de Salonique. En y arrivant au mois d'avril 1815, le consul mandait à M. Barbié du Bocage qu'il avait trouvé des ruines à Novi-Bazar, à Uscup, à Outchiterna, à Steræ et à Dêmîr-Capou, près de l'Axius; mais cette partie de son voyage est restée dans ses papiers. Les nombreuses occupations qui l'assaillirent dans ce nouveau poste, et auxquelles son activité parut d'abord suffire, ne tardèrent pas à miner une constitution déjà très-affaiblie par l'étude et les voyages. Victime de son

(1) Son séjour à Sinope fut marqué par un fâcheux événement. Assailli à quatre pas de la maison consulaire par une troupe de gens de mer qui débarquaient, il fut laissé comme mort sur la place. Depuis lors il ne fit plus que languir. Obligé de quitter Sinope pour prendre les eaux de Baden en Autriche, il toucha à la Crimée, descendit à Caffa, y fit quelque séjour et vérifia que cette ville était réellement située sur l'emplacement de l'ancienne Théodosie; de là il se transporta sur les ruines de Pantieapéc et recueillit sur cette ancienne capitale du Bosphore cimmérien beaucoup de notes qui ont été insérées dans la traduction française du Voyage de Clarke en Russie.

zèle, qui lui fit braver l'insalubrité du climat, il mourut d'une dysenterie, le 11 septembre 1815. Fourcade avait beaucoup d'esprit naturel; il connaissait les langues anciennes, les antiquités, l'histoire, la géographie, la botanique et la minéralogie: mais son imagination fougueuse donnait à ses descriptions une teinte presque romanesque qui empêchait d'y avoir une entière confiance. Il s'occupait aussi de poésie, et il a fait en différentes circonstances, des pièces de vers qui prouvaient autant de facilité que d'esprit. — Un autre FOURCADE (Raymond-Henri), mort à Paris au mois d'avril 1845, après avoir été consul à Smyrne, a publié une notice sur la question d'Orient et sur la possession d'Alger, Paris, 1856, in-8°.

A—R.

FOURCAUD (le P. JEAN-BAPTISTE), ornithologiste, naquit le 4 mai 1719 à Fontaine-Française, bourg devenu fameux par la victoire que Henri IV y remporta en 1595 sur l'Amirante de Castille. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des Minimes, il fut envoyé par ses supérieurs à Mâcon. C'est dans cette ville que se développa son goût pour l'étude des oiseaux; il les empaillait avec une perfection étonnante, et dans ses loisirs il parvint à former un cabinet ornithologique dont la réputation franchit bientôt les bornes de la province. L'Académie royale des sciences envoya pour le visiter deux de ses membres, Duhamel et Fougereux, qui firent un rapport très-avantageux sur cette collection, la première de ce genre que l'on eût vue en France. Les confrères du P. Fourcade l'obligèrent de la vendre. La Tourette, secrétaire de l'Académie de Lyon, en fit l'acquisition en 1761; et le P. Fourcaud, qui avait suivi son cabinet à Lyon, fut admis à l'Académie au mois de décembre de la même année. Ce modeste religieux fut en 1765 appelé à Parme par l'infant don Philippe, qui le nomma son ornithologiste et le chargea de lui former un cabinet. Dans un voyage qu'il fit à Rome en 1775, il fut accueilli par le pape Pie VI, dont il reçut des marques de satisfaction. A son départ de Rome il fut retenu par le grand-duc à Florence; mais il y mourut le 4 août, âgé seulement de 56 ans. Membre de l'Académie de Dijon depuis 1770, il était associé de l'Institut de Bologne et des Arcadiens de Rome. Le P. Fourcaud avait communiqué à l'Académie des sciences le secret de son procédé pour empailler les oiseaux, sous la condition de ne le rendre public qu'après sa mort. Une notice sur ce naturaliste a été publiée par X. Girault, dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 20 décembre 1818.

W—s.

FOURCROI (BONAVENTURE DE), avocat au parlement de Paris, né à Noyon, mort à Paris en 1692, fut très-consideré de son temps. Il n'était pas bon poète; aussi Boileau disait-il dans un distique qu'il n'a pas livré à l'impression :

Qui ne fait point tes vers, ridicule Mauroi,  
Pourrait bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroi.



Fourcroi avait des poumons redoutables. Il disputait un jour contre Molière en présence de Boileau, qui s'écria : *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une queue comme celle-là?* On a de Fourcroi : 1° *Sonnets* (au nombre de 21) à *M. le prince de Conti*, Paris, 1651, in-4°; 2° *les Sentiments du jeune Plin sur la poésie*, Paris, 1660, in-12; 3° *les OEuvres de Barthélemi Auzanet*, avec lequel il avait travaillé longtemps aux arrêtés de M. le président Lamoignon. L'éloge d'Auzanet, qui est à la tête de ce livre, est de Fourcroi; 4° *Trois discours*, dans les recueils de l'Académie française; 5° *De l'origine du droit, des magistrats et des juriconsultes; les lois des Douze Tables; de la signification des mots et les titres des cinquante livres du Digeste, nouvelle traduction, avec notes*, 1674, in-12. Il est dit dans le *Carpentariana* qu'il a écrit pour la défense des droits du roi, mais, ajoute Charpentier, « je ne fais pas grand cas de son ouvrage : il est trop gros, et apparemment « il en avait été bien payé. » La préface de *Questions de droit* par Bretonnier contient l'éloge de Fourcroi.

A. B.—T.

FOURCROY (ANTOINE-FRANÇOIS DE), célèbre chimiste, naquit à Paris le 15 juin 1755. Il appartenait à la même famille que Bonaventura de Fourcroy; mais la branche dont il descendait était pauvre. Son père, pharmacien de la maison du duc d'Orléans, perdit sa charge et le droit d'exercer son état à Paris, en vertu de certains arrangements que demanda la corporation des apothicaires, et cet événement mit sa famille dans un état très-voisin du besoin. Le jeune Fourcroy serait peut-être tombé dans le désespoir, si Vicq-d'Azyr, qui connaissait son père, n'eût été frappé de ses dispositions et ne l'eût encouragé et soutenu; mais la protection de Vicq-d'Azyr pensa elle-même lui faire un grand tort dans une circonstance importante. Fourcroy concourait pour une des licences gratuites fondées par le docteur Diest à la faculté de médecine, en faveur de l'étudiant pauvre qui les mériterait le mieux. L'animosité que la faculté avait conçue contre Vicq-d'Azyr parce qu'il était secrétaire de la Société royale de médecine, qu'elle regardait comme une compagnie rivale, fit repousser Fourcroy; et ce jeune homme se serait vu hors d'état de payer les frais de sa réception et d'obtenir son diplôme de médecin, si la Société royale n'eût fait une collecte en sa faveur; le même esprit de parti l'empêcha d'être admis sur la liste des docteurs régents et d'acquiescer ainsi le droit d'enseigner dans les écoles de la faculté; mais il trouva bientôt d'autres occasions de faire preuve de talents. Bucquet, le professeur de chimie alors le plus célèbre de la capitale, en fit son élève favori; il permit quelquefois qu'il le remplaçât, et lui prêta même un amphithéâtre pour faire des cours particuliers. L'éloquence du jeune Fourcroy lui procura une réputation si prompt et si générale, qu'à la mort de Macquer, arrivée en 1784, Buffon le nomma à la chaire de

XIV.

chimie du jardin du roi. Il y a enseigné pendant plus de vingt-cinq ans avec un talent inimitable et un concours d'auditeurs prodigieux. La facilité, l'élégance de son langage, son abondance, sa chaleur, sa clarté, la beauté de sa voix, la vivacité de sa physionomie, enchantaient les hommes les plus étrangers à la chimie et ont infiniment contribué à en répandre le goût, non-seulement en France, mais dans toutes les parties du monde; car des élèves de tous les pays affluaient dans son amphithéâtre. Ce qui ajoutait encore à l'intérêt de ses leçons, c'est le soin qu'il prenait de se tenir constamment au courant d'une science qui était alors à l'un de ses époques les plus brillantes, et où les découvertes se succédaient chaque jour. On peut prendre une idée des améliorations qu'il faisait à ses cours dans les différents résumés qu'il en a publiés. Le premier, intitulé : *Leçons d'histoire naturelle et de chimie*, parut en 1781, en 2 volumes in-8°. Il en donna une édition en 4 volumes en 1789, une de 5 en 1791; mais l'ouvrage s'étendant toujours, il crut pouvoir le publier sous le nouveau titre de *Système des connaissances chimiques, et de leur application aux phénomènes de la nature et de l'art*, en 6 volumes in-4° ou 11 volumes in-8°, 1801. L'on peut regarder ce dernier livre comme la tachygraphie presque littérale des cours de Fourcroy, tels qu'il les faisait peu de temps avant sa mort; et c'est aussi le tableau détaillé et à peu près complet de ce que l'on savait en chimie à l'époque où il parut. Sa *Philosophie chimique* est un abrégé de la même doctrine. Les faits fondamentaux sur lesquels reposait alors la chimie y sont rendus en style aphoristique, propre à servir de guide aux professeurs et à soutenir la mémoire des élèves. Cet ouvrage, imprimé en français en 1792, 1795 et 1806, a été traduit dans presque toutes les langues, et même en grec moderne : mais les sciences naturelles font aujourd'hui des progrès si rapides, que les traités généraux qui les exposent vieillissent en peu d'années, quelque succès qu'ils aient eu à leur apparition; et ceux de Fourcroy n'ont pas échappé à ce sort général. Outre ceux dont nous venons de parler, il en a encore donné deux, à peu près de même nature, pour les écoles vétérinaires et pour la Bibliothèque des dames; et il a inséré beaucoup d'articles de chimie dans l'*Encyclopédie méthodique* et dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*. Mais il ne se borna point à servir la chimie par des cours ou des ouvrages simplement didactiques, et il ne se montra pas moins expérimentateur infatigable qu'éloquent professeur ou écrivain fécond. Les *Annales de chimie* et d'autres journaux, ainsi que les recueils de diverses sociétés savantes, contiennent plus de cent cinquante mémoires de sa composition, roulant tous sur des expériences ou des vues qui lui sont propres, et qui, sans montrer précisément l'originalité ou la rigueur des mémoires de Cavendish, ni l'heureuse sagacité de ceux de Lavoisier,

66

ont cependant fourni à la science beaucoup d'accroissements utiles. On peut mettre au nombre de ses travaux les plus importants la découverte de plusieurs composés qui détonnent par la simple percussion; celle de divers procédés propres à perfectionner l'analyse des eaux minérales, dont il a donné un essai remarquable dans son *Analyse de l'eau sulfureuse d'Enghien*, 1788, 1 vol. in-8°; celle d'un moyen économique de séparer le cuivre de l'étain; il a fait aussi de longues recherches sur les combinaisons salines et nommément les sels triples ammoniacaux. Il a encore beaucoup perfectionné les analyses végétales, et a surtout donné à la partie de la chimie qui concerne les substances animales une impulsion toute nouvelle. Ayant été chargé de veiller avec Thouret à l'exhumation du cimetière des Innocents, il observa que plusieurs cadavres, au lieu de se corrompre et de se dissoudre, s'étaient changés en une sorte de substance grasse, analogue à celle qu'on nomme blanc de baleine. On lui doit la découverte que les calculs de la vessie humaine ne sont pas tous de la même nature, et qu'il s'en trouve, dans le nombre, que leur composition chimique permet de croire dissolubles. Le détail des autres faits particuliers dont il a enrichi la science serait beaucoup trop long pour un livre tel que celui-ci. Les autres principaux ouvrages de Fourcroy sont : 1° *Essai sur les maladies des artisans*, traduit du latin de Ramazzini, avec notes et additions, 1777, in-12; 2° une édition de l'*Entomologia Parisiensis* de Geoffroy, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 3° *l'Art de connaître et d'employer les médicaments dans les maladies qui attaquent le corps humain*, Paris, 1785, 2 vol. in-12; 4° *Essai sur le phlogistique et les acides*, 1788, in-8°; 5° *la Médecine éclairée par les sciences physiques*, Paris, 1791, 4 vol. in-8°; 6° *Procédés pour extraire la soude du sel marin*, 1795, in-4°; 7° *Tableaux synoptiques de chimie*, Paris, 1800, 1805, in-fol. atlantique. 8° Il a concouru avec Lavoisier, Bertholet et Guyton-Morveau, à la *Méthode de nomenclature chimique*, 1787, in-8°. Jusqu'à la révolution Fourcroy s'était borné à son état de chimiste et de médecin, mais il avait eu peu de succès dans la pratique. Repoussé longtemps, non sans injustice, des principaux corps savants, par suite des premières querelles qu'il avait essayées, sa fortune était restée fort au-dessous de son mérite, en sorte qu'il avait conçu de l'aigreur contre l'ordre établi : aussi se livra-t-il avec chaleur aux espérances que firent naître les premiers symptômes de cette grande convulsion politique. Son talent pour la parole lui donna du succès dans les assemblées populaires; et il fut nommé en 1792 député suppléant de Paris à la Convention nationale. Le hasard voulut qu'il devint le successeur du trop fameux Marat. Ainsi, il n'entra dans cette assemblée qu'après la mort de Louis XVI. Les circonstances et le parti dans lequel il se trouvait engagé lui firent prendre quelquefois le langage

grossier des démagogues; ce qui donna lieu de lui supposer une part active à quelques-uns des excès de cette époque; mais il est aisé de voir, dans les journaux du temps, qu'il ne traita jamais à la tribune que des questions d'administration intérieure et surtout d'instruction publique; il chercha à préserver de la destruction les établissements utiles et à rétablir ceux qui avaient été détruits : il fit même appeler près du comité de salut public, sous prétexte de perfectionner différents procédés des arts nécessaires pour la guerre, plusieurs savants qui sans cette attention auraient probablement couru les mêmes dangers que tout ce que la France possédait alors d'illustre : mais il ne put ou n'osa comprendre Lavoisier dans sa liste, et ce grand homme, qui appartenait à la compagnie des fermiers généraux, ne fut point distingué de ses collègues lors de l'assassinat juridique qu'en fit le tribunal révolutionnaire. Quelques envieux accusèrent Fourcroy de n'avoir pas été étranger à ce malheur d'un chimiste plus célèbre que lui, et cette odieuse imputation empoisonna le reste de sa vie. Nous pouvons assurer à sa décharge que nous avons fait les recherches les plus sérieuses, sans en avoir pu découvrir la moindre preuve. Après la séparation de la Convention, Fourcroy fit partie du conseil des Anciens, d'où il sortit par le sort en 1798. L'année suivante, presque aussitôt après le 18 brumaire, le premier consul l'appela au conseil d'État, section de l'intérieur, où il est resté jusqu'à sa mort. Il y fut principalement employé à la rédaction des règlements et des projets de loi relatifs à l'instruction publique; il fut même nommé en 1801 à la direction générale de cette partie de l'administration, sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Les travaux administratifs de Fourcroy ont eu, comme ses travaux scientifiques, une très-grande activité pour caractère principal; et il a fait tout ce que l'on peut faire avec cette qualité. On doit à ses soins l'érection des trois écoles de médecine de Paris, de Montpellier et de Strasbourg; celle de douze écoles de droit et de près de trente lycées, aujourd'hui appelés collèges impériaux, tous placés dans de grandes villes. Il a fait relever ou établir plus de trois cents collèges communaux dans les villes inférieures. Les règlements de toutes ces écoles venaient de lui; il avait à leur procurer d'une manière ou d'une autre des revenus suffisants; il préparait les nominations des chefs et des professeurs, et jusqu'à celles des boursiers. Ses vues en ce genre eurent de la grandeur : l'État, selon lui, devait l'instruction au peuple; et s'il eût été secondé, il n'aurait rien négligé pour fonder l'éducation publique, de manière à la rendre indépendante de l'état des finances et de la faveur momentanée du gouvernement. Mais trop restreint dans ses premières études, il n'eut peut-être pas des idées assez élevées sur ce que l'instruction peut et doit être, et trop gêné par les préventions de son maître et par

ses propres relations révolutionnaires, il ne put pas toujours mettre dans ses choix cette rigueur nécessaire pour leur concilier la confiance publique. Il fut chargé de préparer les décrets sur l'établissement de l'université, et ce travail fut pour lui la source de beaucoup de chagrins. Après l'avoir recommencé vingt-trois fois avant d'agréer au chef du gouvernement, il se vit frustré de l'espoir qu'il avait conçu de devenir le chef de ce grand corps et obligé d'abandonner la direction de l'instruction publique, après cinq ans d'exercice. Quelque temps après ce premier désagrément, il en eut un second qui l'affecta beaucoup aussi. Des dotations ayant été données à presque tous les conseillers d'État, il ne fut point compris dans cette distribution. Il avait la faiblesse d'attacher à la faveur plus de prix que ne doit y en mettre un savant et même un véritable homme d'État. La certitude de sa disgrâce acheva ce que les inquiétudes précédentes, jointes à ses grands travaux, avaient commencé; et il fut frappé d'apoplexie le 16 décembre 1809, à l'âge de 54 ans, lorsque tout semblait encore annoncer en lui de la vigueur et de longues années. C'est en l'honneur de Fourcroy que Ventenat a donné le nom de *Furcraea* à l'*Agave vivipara*, belle plante de la famille des lilacées qui se trouve dans l'Amérique espagnole. M. Palissot de Beauvois a fait imprimer un *Éloge historique de M. Fourcroy* (1810), Paris, in-4°. L'éloge du même personnage par Cuvier, prononcé à l'Institut, se trouve dans les Mémoires de cette compagnie savante et encore dans le *Magasin encycl.*, 1812, t. 2, p. 1<sup>re</sup>. Il en a été fait un tirage séparé, Paris, 1811, in-8°.

C—v—r.

FOURCROY DE RAMECOURT (CHARLES-RENÉ), ingénieur, naquit à Paris le 19 janvier 1713. Destiné à exercer la profession de son père, avocat au parlement, toutes ses études furent dirigées vers ce but; mais un penchant irrésistible l'entraîna vers les sciences, et il s'y livrait en secret avec une telle application, qu'il parvint à acquérir en peu de temps les connaissances exigées alors pour entrer dans le génie. Après un examen très-brillant, il fut admis dans ce corps en 1733. Il fit toutes les campagnes de la guerre de 1741 sous les ordres du maréchal d'Asfeld, en fit encore trois en Allemagne pendant la guerre de Sept ans, commanda en 1761 le corps des ingénieurs des côtes de Bretagne, et se trouva en 1764 au siège d'Almeida en Portugal. La paix lui ayant permis de reprendre les études du cabinet, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à perfectionner ses connaissances, et il en avait dans plus d'un genre. Il employait quatorze heures par jour à faire des expériences ou à en décrire les résultats. Sa modestie l'empêchait de publier sous son nom les fruits de son travail; mais il ne put échapper à la célébrité qu'il semblait craindre, et l'Académie des sciences le récompensa des services qu'il leur avait rendus, par une place d'associé

libre. D'autres travaux également remarquables par la sagesse et par l'étendue des vues lui avaient mérité le grade de maréchal de camp. Il fut employé successivement à Calais, en Roussillon, en Corse, etc., jusqu'à ce que le comte de St-Germain ayant manifesté en 1776 le désir d'attacher au ministère de la guerre un officier supérieur du génie, Fourcroy absent fut désigné au ministre par tous ses camarades comme le plus digne de remplir cette place importante. En la quittant il fut nommé directeur général du génie; il mourut à Paris le 12 janvier 1791. On a de lui: 1° *L'Art du tuilier-briquetier* et celui du *chaufournier* dans le recueil des descriptions publiées par l'Académie des sciences. L'auteur, dans ce dernier ouvrage, donne de grands détails sur les différentes espèces de pierres propres à être converties en chaux, et il indique la Lorraine comme la province de France qui en fournit les carrières les plus abondantes. 2° *Mémoires sur la fortification perpendiculaire*, Paris, 1786, in-4°. Il a donné cet ouvrage comme le résultat de ses conférences avec plusieurs officiers du génie (MM. Frescheville et Grenier). Ce livre fut composé pour réfuter Montalcmbert, qui y répondit par le tome 7 de sa *Fortification perpendiculaire*. 3° *Plan de communication entre l'Escaut, la Sambre, l'Oise, la Meuse, la Moselle et le Rhin, pour réunir toutes les parties intérieures de la France*; 4° des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences. Ce n'est point à ce petit nombre d'ouvrages que se bornent les travaux de Fourcroy. Les observations microscopiques (*voy. Desessarts, Siècles litt. de la France*) insérées dans le *Traité du cœur* de Sénac lui appartiennent presque entièrement. Le *Traité des pêches* de Duhamel renferme un grand nombre de remarques et de descriptions que son séjour sur les côtes l'avait mis à portée de faire. Plusieurs de ses expériences et de ses observations sur les bois se trouvent dans les ouvrages de Duhamel; enfin, il a enrichi d'un grand nombre de faits et de réflexions l'ouvrage de Lalande *sur les Marées*, et il est l'éditeur du tome 2 des œuvres posthumes de Cormontaigne, contenant le *Mémoire* pour l'attaque des places.

W—s.

FOURCROY DE GUILLERVILLE (JEAN-LOUIS DE), frère du précédent, naquit à Paris en 1717 et entra dans la compagnie des cadets gentilshommes à Rochefort. Il partit pour St-Domingue avec le grade d'officier d'artillerie, et demeura vingt ans dans cette colonie. De retour en France, il quitta le service et acheta une charge de conseiller au bailliage de Clermont-sur-Oise. La révolution le priva de cet emploi; mais il fut nommé juge au tribunal qui remplaça le bailliage et mourut à Clermont en 1799. On a de lui: 1° *Lettres sur l'éducation physique des enfants du premier âge*, Paris, 1770, in-8°. Cet ouvrage est le résultat des observations faites par l'auteur tant à St-Domingue qu'en France. 2° *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature, ou Abrégé de l'histoire naturelle des en-*

*fants du premier âge, à l'usage des pères et mères de famille*, Paris, 1774, in-12; nouvelle édition, 1785, in-12. Cet ouvrage estimable a été traduit en allemand par K.-F. Cramer, Lubeck, 1781, 2 vol. in-8°.

W—s.

FOURIER (PIERRE), réformateur des chanoines réguliers de Lorraine et instituteur des religieuses de la congrégation du même ordre, naquit à Mirecourt, le 15 novembre 1563, de parents honnêtes mais peu avantagés des biens de la fortune. Il fit ses études à Pont-à-Mousson et eut pour maîtres le P. Bauni et le fameux P. Sirmond. Ses progrès furent remarquables, surtout dans la langue grecque, qu'il se rendit extrêmement familière; mais ce qui le distingua plus encore parmi ses disciples, ce fut une piété rare et une vie exemplaire. Après avoir achevé sa philosophie, âgé alors de vingt ans et résolu d'entrer en religion, il se présenta chez les chanoines réguliers de l'abbaye de Chaumousey (près d'Épinal), diocèse de Toul, y fut reçu en 1585 et l'année suivante y prononça ses vœux; après quoi il retourna à Pont-à-Mousson pour y faire sa théologie. Lorsque son cours d'études fut fini et qu'il eut pris les ordres, Fourier revint à Chaumousey, où il se livra tout entier à ses exercices de piété et s'asservit scrupuleusement aux devoirs de sa règle. L'abbaye de Chaumousey était tombée dans le relâchement. La conduite de Fourier contrastait trop avec celle de ses confrères pour être vue de bon œil: elle lui attira des mortifications, qu'il souffrit patiemment et qui bientôt dégénérèrent en persécution. Il avait atteint l'âge de trente ans lorsque ses parents songèrent à l'en délivrer; ils lui firent offrir le choix entre trois cures. Il préféra celle de Matalncourt, parce qu'elle était la plus pauvre et qu'il y avait plus de travail. Le désordre s'y était introduit. Ses exhortations et surtout son exemple en eurent bientôt fait la paroisse la mieux réglée et la plus édifiante du diocèse. Il ne se borna point à ses fonctions de curé. Persuadé que des mœurs chrétiennes ne peuvent être que le produit d'instructions données dès l'enfance, non-seulement il prit chez lui des enfants qu'il instruisait, mais il songea à former une association dont le but fut de tenir des écoles pour les jeunes filles. Quelques personnes pieuses qu'il dirigeait entrèrent dans ses vues, et il put en réunir assez pour former une première maison. Ayant communiqué son plan à l'évêque de Toul et au cardinal de Lorraine, légat du Saint-Siège dans les trois évêchés, ces prélats l'approuvèrent. La nouvelle congrégation fut établie: Paul V la confirma par des bulles; et ces utiles religieuses se répandirent non-seulement en Lorraine, mais en France et jusqu'en Amérique. On travaillait en Lorraine à la réforme des monastères: Déjà la plupart de ceux de St-Benoît s'étaient réunis en une congrégation où re fleurissait la règle et qui devait donner à l'érudition des hommes célèbres. L'ordre des chanoines réguliers n'avait pas moins besoin d'une amélioration. Dès

1595, le cardinal de Lorraine avait tenté d'y introduire la réforme, mais sans succès. En 1621, Grégoire XV, par des lettres du 10 juillet, confia le soin de cette œuvre à Jean de Porcelet, évêque de Toul. Ce prélat crut ne pouvoir mieux faire que de s'associer Pierre Fourier, qu'il fit investir de l'autorisation nécessaire. C'est avec quatre chanoines réguliers et deux ecclésiastiques pleins de zèle que Fourier commença cette grande entreprise et qu'il alla dans l'abbaye de Ste-Marie de Pont-à-Mousson, ordre de Prémontré, jeter les premiers fondements de sa congrégation; sous le nom de Notre-Sauveur. Après s'y être préparés par trois mois d'exercices spirituels, tous y prirent l'habit du nouvel institut le 2 février 1623; peu de temps après ils se rendirent à l'abbaye de St-Remi de Lunéville, préparée à cet effet, où ils firent leur noviciat, et le 25 mars 1624 ils prononcèrent leurs vœux, suivant les statuts de la réforme, entre les mains du prieur. Un bref d'Urban VIII, du 20 novembre, approuva cette institution, dont l'enseignement était un des devoirs, et qui fut ensuite confirmée par des bulles. En moins de quatre ans huit ou neuf maisons s'y réunirent. Le premier chapitre général se tint en 1629; et le P. Nicolas Guinet, religieux rempli de vertus, quoique très-jeune, fut élu général. Fourier avait différé ses vœux, de crainte que le choix ne tombât sur lui; mais Guinet étant mort trois ans après de la peste, qu'il avait gagnée en confessant une personne qui en était atteinte, Fourier fut élu d'une voix unanime le 20 août 1632 et obligé, malgré sa résistance, d'accepter cette dignité. Elle ne lui fit rien changer dans sa manière de vivre; toujours aussi pauvre, aussi humble, aussi détaché des choses du monde, il ne s'occupa que des moyens d'affermir sa nouvelle congrégation et de la rendre utile. Le roi de France s'étant emparé de la Lorraine en 1634, et le pays se trouvant couvert de troupes, Fourier fut obligé d'aller avec les siens chercher un asile à Gray en Franche-Comté, pour y rester jusqu'à la paix. Il y tomba malade et y mourut le 9 novembre 1640, âgé de 75 ans. Le cardinal de Bérulle disait de lui, qu'il n'y avait aucune vertu dont il n'eût été le modèle. Son corps fut transporté à Matalncourt, où il devint l'objet de la vénération publique. Pierre Fourier a été béatifié par des bulles du 29 janvier 1650. Il est auteur des *Statuts* des deux congrégations qu'il a instituées. Il avait commencé un traité des devoirs des ecclésiastiques chargés du soin des paroisses, sous le titre de *Pratique des curés*; mais il ne l'acheva point. Ses confrères ont recueilli ses *Lettres*, qui pourraient former trois volumes in-fol. Elles n'ont point été imprimées; mais sa vie a été publiée par J. Bedel, Paris, 1645, in-8°; 1666, in-12, souvent réimprimée; traduite en latin, Augsbourg, 1658, in-8°; retouchée (*voy. BOUETTE DE BLEMUR*) par le P. Friant, Nancy, 1746, in-12; en latin, sous le titre d'*Imago boni parochi, seu Acta parochialis Petri*

*Forrerii*, Nancy, 1731, in-8°, etc. L'histoire de l'établissement de sa congrégation a été écrite par le P. d'Origny, jésuite, Nancy, 1719, in-12, et plus au long sous le titre de *Conduite de la Providence*, etc., par L.-G. Bernard, Toul, 1732, 2 vol. in-4°.

L.—Y.

FOURIER (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), géomètre et physicien célèbre, naquit le 21 mars 1768 à Auxerre, où son père exerçait le métier de tailleur. Un de ses grands-oncles, Pierre Fourier (*voy.* ce nom), réformateur et général des chanoines réguliers de Notre-Sauveur, mérita bien de l'humanité en instituant une congrégation de femmes, joignant aux trois vœux ordinaires celui d'instruire gratis les enfants des pauvres. La dette ainsi contractée par le pays envers le grand-oncle fut payée au petit-neveu. Orphelin de père et de mère avant d'avoir huit ans accomplis, Fourier aurait été placé dans un atelier comme apprenti, sans une dame qui, croyant remarquer en lui d'heureuses dispositions, recommanda le pauvre enfant à l'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, frère du fameux archevêque de Bordeaux. L'évêque à son tour parla, et Fourier entra tout jeune encore à l'école militaire d'Auxerre, que dirigeaient à cette époque les bénédictins de la congrégation de St-Maur (1). Peu d'élèves ont fait autant d'honneur à la perspicacité de ceux qui, sous ses humbles vêtements et dans son langage d'enfant, avaient deviné le germe de facultés puissantes. Fourier était toujours à la tête de sa classe, et ses succès ne lui coûtaient aucune peine : mémoire heureuse, extrême facilité à tout saisir, élégance naturelle pour rendre ses idées, telles étaient déjà ses qualités au début de l'adolescence. A treize ans il était en seconde et commençait les mathématiques. Il devint alors tout autre : au lieu de cette ardeur pour tous les jeux que jusque-là il avait partagée avec la plus grande partie de ses condisciples, on vit se développer en lui le zèle le plus vif et le plus tenace pour l'étude. A l'insu de ses maîtres et de ses camarades, il faisait ample provision de bouts de chandelle, et, le matin, quand tout dormait encore, il descendait à pas furtifs dans la salle d'étude, et, à la clarté de ces précieux débris, il poussait de quelques pages sa rude course dans le Bezout et le Clairaut, maigres expositifs qui ne manquent pas d'une apparence de clarté, mais où l'on trouve si peu de profondeur et tant de lacunes importantes dans les raisonnements. Aidé de ses maîtres et, ce qui vaut mieux encore, d'une infatigable opiniâtreté, il triompha complètement de ces difficultés et fut bientôt compté parmi les élèves les plus remarquables qui se livraient aux mathématiques ; mérite d'autant plus digne d'éloges que, contrairement à ce

qui se voit pour l'ordinaire, il avait mené de front avec les cosinus et les tangentes les figures de rhétorique, et que les charmes de la courbe du second degré ne le rendaient point insensible aux beautés de Démosthène et de Corneille. Toutefois on ne pouvait s'y méprendre, c'était à la science des Fermat et des Euler que le jeune Fourier donnait la préférence. Son vœu le plus cher alors aurait été d'entrer dans l'artillerie où dans le génie, et sa demande à cet effet fut appuyée par les inspecteurs de l'école d'Auxerre, Reynaud et Legendre, qui avaient été frappés de son talent mathématique. On assure que le ministre répondit que Fourier, n'étant pas noble, ne pouvait entrer ni dans l'artillerie ni dans le génie, fût-il un second Newton. Si cette ineptie fut réellement prononcée, ce n'était évidemment qu'une fin de non-recevoir et peut-être la riposte à des sollicitations trop longues ou maladroitement présentées, car tout le monde sait qu'avant la révolution les deux armes du génie et de l'artillerie étaient ouvertes à la roture. Il est vrai que l'on y faisait bien triste figure si l'on n'appartenait pas à une famille aisée, et tel était le cas pour le protégé de Legendre et de Reynaud. Fourier alors, prêtant l'oreille aux ouvertures du prieur de l'école d'Auxerre, se rabattit sur le cloître et consentit à se rendre en qualité de novice à l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire. Sans doute, si l'heure de la révolution n'eût sonné sur l'entrefaite, il eût, comme tant d'autres, prononcé les paroles sacramentelles par lesquelles le novice renonce au monde ; mais il n'en eut pas le temps. La secousse imprimée au sol des cloîtres par les premiers pas de l'assemblée constituante, et aussi la réputation que dès lors avait Fourier parmi ses entours, lui permirent de formuler sans ambiguïté son peu de goût pour la vie monastique, et il quitta l'habit qu'il avait porté deux ans. Ses anciens maîtres de l'école d'Auxerre l'appellèrent près d'eux et l'installèrent dans la chaire de mathématiques. Il y resta quatre ans et quelques mois, c'est-à-dire de 1789 au commencement de 1794, toujours professant algèbre ou géométrie ; et bien souvent, ainsi qu'il arrivait en ces jours d'anarchie et de désorganisation, se chargeant de la rhétorique, de la philosophie ou de l'histoire. Doué de cette heureuse flexibilité de talent qui sait s'adapter à tout et qui tient en partie à la chaleur d'une âme qui aime tout, parce qu'elle sent la beauté dans tout, Fourier dut immensément peut-être à cette nécessité où il se trouva de transformer en tant de façons ses coordonnées. Bien d'autres fussent demeurés écrasés sous le faix, ou, s'ils eussent ostensiblement rempli la tâche, y eussent contracté de funestes habitudes de superficialisme. Fourier, au contraire, dans ce professorat nomade et presque encyclopédique, ne puisa qu'un vif sentiment de la dualité du monde, et par suite la tendance à voir les objets sous toutes les faces et le besoin de ne rester étranger à nulle d'elles. Élèves et maîtres

(1) Les bénédictins dirigeaient alors six des douze écoles militaires que possédait la France ; et l'on sait qu'ils avaient à Paris une maison où, après s'être quelque temps livrés à l'enseignement, ceux d'entre eux qui se distinguaient venaient vaquer à loisir aux études de leur choix.

assistait au cours d'histoire générale que quelque temps il fit tous les jeudis, et par lequel il s'accoutumait à voir d'ensemble et de haut. Lorsqu'il suppléa le professeur de philosophie, ses leçons charmèrent les jeunes gens. Cette impression, nous n'en doutons pas, tint en grande partie au plaisir qu'éprouvèrent les élèves en passant du latin au français, de la scolastique à une philosophie virile et saine; enfin, de la lente et triste routine des cahiers dictés ou des livres appris par cœur, à un cours véritable ou à des conférences. Mais déjà ces trois modifications étaient une révolution dans l'enseignement. Tout passager qu'il était dans cette chaire, où, d'après les études ordinaires, il devait presque exclusivement appuyer sur ce que l'on a depuis nommé philosophie positive, le bon sens du jeune mathématicien lui fit bientôt sentir l'insuffisance et le vide du système de la sensation. Il comprenait surtout combien les doctrines qu'il engendre sont impuissantes à fonder la morale. C'est probablement sous l'empire de ces préoccupations que, même avant la révolution, il lisait les *Instituts de philosophie morale* d'Adam Ferguson et qu'il classait très-haut ce petit ouvrage. Pour quiconque a connu Fourier, nul doute que, si les circonstances l'eussent retenu dans cette chaire de philosophie, où il n'apparut qu'un an à peine, il eût très-vite été en guerre ouverte avec les nombreux adhérents du système de Condillac, et qu'il aurait demandé, soit à l'Angleterre ou à l'Allemagne, soit à ses méditations propres, une solution moins incomplète de l'homme intelligent et moral. Mais quelle que fût son aptitude aux objets les plus divers, les mathématiques n'en étaient pas moins sa science de prédilection, et dès ce temps il commençait à sortir de ligne. Comme professeur il obtenait des succès éclatants, et déjà il se préparait à prendre rang comme inventeur. Un mémoire qu'il envoya à l'Académie des sciences contenait, au moins en germe, l'exposé d'un nouveau mode de résolution des équations algébriques. C'est malheureusement en cet instant que la dissolution des Académies devint complète : non-seulement il ne fut pas alors rendu compte de ce mémoire, mais plus tard, quand le flot politique s'affaissa, il ne se retrouva pas dans les papiers de l'Académie. Fourier y suppléa plus tard par une épique qu'avait en ses mains un de ses amis, et dont il eut soin de faire attester l'ancienneté. Nous reviendrons sur ce fait. Au reste, ni les mathématiques ni l'enseignement ne l'absorbaient exclusivement. Grand admirateur de la révolution qui, après l'avoir tiré du cloître, ouvrait à ses talents une perspective bien riante, certes, en comparaison du passé, il avait épousé les passions du jour. Il y avait dans tout cela sans doute de l'égoïsme et du patriotisme, un enthousiasme vrai et un ambitieux espoir. La société populaire d'Auxerre fut son point de départ. Comme toutes celles des départements, elle était affiliée à la

grande société des jacobins de Paris. La réputation de Fourier, très-grande avant même qu'il y prit place, son élocution animée, facile et claire, l'eurent bientôt fait remarquer. Il ne tarda point à devenir membre du terrible comité de surveillance. Toutefois, il faut ajouter que la révolution à Auxerre fut plus vexatoire et plus spoliatrice que sanglante; qu'en général Fourier, prudent et poli bien que plein d'enthousiasme, adouçait plus qu'il n'approuvait les sévères mesures du comité; enfin que plus d'une fois il arracha les victimes à l'échafaud. « Mais cet échafaud, va-t-on dire, c'est lui qui le faisait dresser! » C'est fort douteux, à moins qu'on ne veuille mettre sur son compte et les résolutions prises en conseil par ses collègues et les arrêtés du comité de salut public. Nous ne dissimulons pas sa coopération; en revanche, qu'on n'en exagère ni l'intensité ni la portée. Au reste, la preuve qu'à cette époque la franchise et le désintéressement étaient au fond les mobiles de sa conduite, c'est qu'il se mit en guerre avec le comité de salut public. Scandalisé du luxe dont s'entourait à Orléans le conventionnel Laplanche, il s'éleva, dans la société populaire de ce chef-lieu du Loiret, contre la conduite du représentant. Sur quoi Laplanche, dans une lettre au comité, de peindre Fourier sous les plus noires couleurs; et le comité, à son tour, de semondre vertement un autre membre de la Convention, Iehon, alors en mission à Auxerre, et de lui demander comment il ose se servir d'un homme qui entrave les opérations d'un représentant du peuple... En même temps la Convention, par un décret, déclare Fourier indigne de la confiance du gouvernement et incapable de toute fonction politique. Iehon, en présence de cette double réprobation, ne trouve rien de mieux que de décocher un arrêté à l'effet de prendre Fourier et de le guillotiner immédiatement. Celui-ci, ne sachant qu'à moitié ce qui se passait, fut fort étonné, lors de son retour à Auxerre, d'apprendre quel orage il avait soulevé en rappelant les éryphées du républicanisme aux vertus de Cincinnatus. Sans doute Iehon, qui était lui-même un ancien prêtre, ne tenait point à l'exécution de son arrêté, et en le lançant il comptait bien sur l'opposition des amis de Fourier. En effet, et la société populaire, et le comité de surveillance d'Auxerre, et le député Maure, représentant de l'Yonne, s'unirent pour répondre de lui et pour obtenir un ajournement équivalant ou peu s'en faut à l'assurance d'un dénouement heureux. Cependant il dut aller à Paris pour présenter ses explications ou son apologie. Ses amis lui recommandèrent la prudence. De quelque manière qu'il eût obéi à cette utile prescription, il fut peu goûté du tout-puissant Robespierre. Probablement ce dictateur pensa que Fourier ne comprenait pas, et *in petto* il le renvoya à ses équations, pourvu qu'il voulût s'y tenir. Cet anathème, s'il fut réellement prononcé, réhabilite Fourier sous les

rapports d'humanité, de désintéressement, mais il nous démontre qu'il était encore bien novice, s'il croyait que dans la voie de sang alors suivie par le char de la révolution reculer était possible. Très-peu de semaines après son retour de Paris, il fut jeté en prison sur un ordre du comité de salut public. Les sollicitations de tout ce qu'il y avait d'hommes influents à Auxerre lui firent rendre la liberté. Il en avait à peine joui huit jours qu'il fut derechef mis en arrestation. Une députation officielle de la ville alla réclamer à Paris son élargissement. St-Just n'admit qu'avec répugnance ses réclamations. « C'est vrai, dit-il, « il parle bien ; mais la patrie n'a pas besoin de « patriotes en musique ! » Enfin pourtant il accorda la demande. Délivré par ses concitoyens, mais dorénavant sans influence politique, Fourier ne resta que peu de temps dans l'Yonne. Créatrice après avoir couvert le sol de ruines, la Convention venait de fonder les écoles normales, où quinze cents élèves, envoyés par les districts des quatre-vingt-trois départements, devaient s'initier aux hautes études et aux méthodes d'enseignement. Déjà Auxerre avait fait choix de son représentant à cette école centrale de toute la France ; la ville de St-Florentin eut l'honneur d'y envoyer Fourier, qui bientôt prit rang parmi les capacités de l'école. Il s'attacha de préférence à Monge, chargé du cours de géométrie descriptive ; à diverses fois il prit la parole dans les conférences, et il fut remarqué. Monge, qui souffrait de l'ignorance de presque tous ses auditeurs, lui conseilla d'ouvrir un cours de mathématiques élémentaires à l'usage des élèves de l'école normale. Fourier goûta l'avis, et il rassemblait un auditoire assez nombreux lorsque la clôture de l'école eut lieu au milieu de l'année 1794. L'ouverture de l'école polytechnique, ou, comme on disait alors, de l'école centrale, suivit bientôt. Recommandé par Lagrange et Monge, ou plutôt choisi par eux, Fourier entra de droit dans l'état-major de l'école, non pas, il est vrai, avec le titre de professeur, mais comme un des trois substitués de ce que l'on appelait l'administrateur de police. Il avait pour département la surveillance des études de fortification. Ayant alors le bonheur de s'adresser à des jeunes gens instruits, il put donner plus nettement la mesure de son talent et se livrer à des développements d'un ordre plus élevé. Il paraît que plus d'une fois, dans ses leçons de cette période, il parla de la méthode d'analyse algébrique qu'il avait découverte à Auxerre et que le programme de son cours en portait des traces. Les mathématiques ne l'occupaient pas tellement qu'il ne trouvât encore du temps pour la politique, bien qu'il n'exerçât pas plus de fonctions politiques en 1795 que l'année précédente ; est-ce pour cela qu'il trouvait à blâmer dans la réaction thermidorienne, comme auparavant il avait blâmé le système de Robespierre ? Nous ne savons : le fait est que, quels que fussent ses motifs, mal lui prit encore

de s'être exprimé trop librement. Il fut arrêté un matin dans son domicile rue de Savoie, et sa vie peut-être fut en péril, du moins s'il faut en juger par l'impression profonde dont le frappèrent quelques circonstances de son arrestation, et surtout ce mot terrible adressé à la portière, qui disait au chef de l'escouade : « Vous nous le rendrez « bientôt ? » — « Tu pourras venir le chercher en « deux. » Pourtant il en fut quitte pour la peur : ses collègues de l'école polytechnique intercédèrent pour lui, et il recouvra sa liberté. Il ne la comprit plus ; ces mésaventures l'avaient formé, et il atteignit sans nouvel encombre l'époque de la campagne d'Égypte. Fourier répondit avec transport aux ouvertures de Monge, et même c'est lui qui, sous les auspices de ce géomètre, dressa la liste des élèves qui devaient avoir l'honneur de faire partie de l'expédition lointaine dont le but était encore une énigme pour l'Europe et pour le plus grand nombre de ceux qui partaient ; mais Monge était dans le secret, et probablement sans le révéler il laissa tomber de sa bouche quelques mots, données suffisantes pour faire atteindre à notre analyste l'inconnue du problème. L'ardeur avec laquelle Fourier s'était jeté dans cette espèce de croisade scientifique attira bientôt les regards de Bonaparte, et comme alors le savant joignait à son savoir de la réserve, de la finesse, l'art de parler aux hommes, un grand esprit d'ordre et des connaissances administratives, Bonaparte vit en lui quelque chose de plus. Aussi le rôle de Fourier ne se borna pas à être trois ans secrétaire perpétuel de l'Institut d'Égypte ; dès 1798, il remplit les fonctions bien plus délicates de commissaire auprès d'un divan formé des premiers oulémas de la capitale et des provinces. Le but du général en chef était d'entretenir de bonnes relations entre son armée et les habitants : Fourier était éminemment propre à cette tâche, et peu d'hommes mieux que lui auraient su, tout en se rendant agréables à l'administration locale qui faisait l'opinion publique, agir sans cesse sur l'esprit de ces étrangers et en obtenir des concessions. Il opéra dans cette sphère des choses vraiment prodigieuses, à tel point que Bonaparte lui demanda un jour comment il faisait pour rendre docile tout ce monde-là : « C'est, dit Fourier, que je prends « l'épi dans son sens. » Plus d'une fois encore il eut besoin de cette circonspection et de cette adresse lorsque, pendant l'excursion de Bonaparte en Syrie, le corps laissé dans la vallée du Nil pénétra dans la haute Égypte. Le bataillon des savants se partagea en deux sections, dont une avait pour chef Fourier. Bien que la victoire eût tant bien que mal balayé la route, il y avait souvent péril à visiter les monuments, et l'on ne dessinait, l'on n'herborisait qu'avec précaution. Fourier prit part à toutes ces excursions, et personne, sauf Denon peut-être, ne fit preuve d'un enthousiasme aussi constant. Revenu dans l'Égypte du milieu, il ne cessa point de se partager entre les

travaux d'administration et l'office de secrétaire de l'Institut d'Égypte. Après le départ de Bonaparte, et quand Mourad, craignant les Turcs plus que les Français, se rapprocha de Kléber, c'est lui qui fut choisi par le nouveau général en chef comme le personnage de l'armée le plus propre à négocier avec le mamlouk. De son côté, Mourad avait confié ses pouvoirs à la célèbre Satty-Néfiçah, fort belle encore quoique bien des années se fussent passées depuis le temps où elle régnait dans le harem d'Ali. Fourier, en cette circonstance, ne démentit point les espérances qu'avait conçues le chef de l'armée française : Mourad, qu'en vain déjà les Turcs avaient sommé de se réunir à eux, s'allia décidément avec la France, dont il reconnut la suzeraineté, et se contenta de régir avec le titre de gouverneur général les provinces d'Assouan et de Djirdjeh. Ce traité pouvait avoir des suites incalculables, si l'assassinat de Kléber n'eût inopinément changé la face des choses. Menou, son successeur, ne comprenait rien à la situation, et bientôt il fallut évacuer l'Égypte. C'est Fourier qui, lors des obsèques de Kléber, prononça les quelques pages d'éloge funèbre qui furent comme l'adieu de l'armée à son général (28 prairial an 8). Son langage fut plein de goût, de sentiment et de mesure. Le jour qui vit tomber Kléber sous le poignard, un autre brave de l'armée d'Égypte, Desaix, mourait par la balle ennemie à Marengo. Encore un tombeau, disons plutôt un cénotaphe, sur lequel Fourier devait aussi jeter des fleurs (11 brumaire an 9). La même année rendit Fourier à la France, avec le petit nombre de guerriers et de savants qu'avaient épargnés le désert, le typhus, la famine et le fer des Arabes, des Turcs et des Anglais. Bonaparte ne se borna point à de stériles protestations à l'égard de l'ex-secrétaire de l'Institut d'Égypte, et dès qu'il commença l'organisation départementale, il le nomma à une des bonnes préfectures, celle de l'Isère (2 janvier 1802). Fourier resta jusqu'aux événements de 1815 dans cette place, à laquelle le chef de l'empire ajouta en 1804, lors de la création de la Légion d'honneur, le ruban de cet ordre, et, en 1808, le titre de baron avec dotation. On demandera peut-être si, quelque talent qu'ait pu avoir Fourier en matière d'administration, il n'eût pas mieux valu le laisser à la science. Toutefois sa présence fut très-sensible dans l'Isère. Un ordre parfait fut introduit dans toutes les branches du service ; sa coopération active fut pour beaucoup dans l'accélération et la perfection de tous les travaux militaires entrepris pendant ce laps de temps dans le département ; les marais de Bourgoin, qui infectaient quarante communes et dont on avait en vain tenté jadis la suppression, furent desséchés et en partie rendus à la culture ; les écoles de tous les degrés furent encouragées et les bonnes méthodes introduites. Fourier fit sur ses appointements les fonds d'un prix pour le meilleur ouvrage sur les monu-

ments et l'histoire des Allobroges et des Voconces, prix qui fut décerné à Bourgeat. Il n'a point été sans influence sur l'éducation de Champollion le jeune, et en distinguant ce jeune homme, en lui fournissant l'occasion de porter son activité sur la région récemment fouillée par les armes et les sciences de la France, il acheva de bien mériter des amateurs de l'antique Égypte. Déjà il avait contribué à faire poser en principe que les résultats des recherches de tous les membres de l'expédition scientifique seraient réunis en une même collection, aux frais du gouvernement, au lieu d'être abandonnés à la discrétion des savants et épars dans une foule d'ouvrages différents. C'est ce qui semblait sur le point de se faire, lorsque Bonaparte l'interrogea sur cette question. Fourier répondit que le gouvernement ayant entrepris l'expédition et entraîné les savants sur ses pas, devait seul être publicateur des recherches faites sous ses auspices, et on peut le dire, pour son compte. Publier, d'ailleurs, n'était point une mesure hostile aux savants. Aucun ne serait frustré de sa gloire, puisque tous signeraient leurs ouvrages, et aucun ne subirait de dommages pécuniaires, puisque le gouvernement non-seulement se chargerait de tout mettre au jour, mais encore promettrait aux auteurs une part dans le dividende. On comprend combien de telles idées flattaient Bonaparte, toujours avide de ce qui s'offrirait avec des formes grandioses et monumentales, et qui voulait partout écrire son nom. Au reste, la part de Fourier à ce magnifique recueil ne se borna pas là. Deux grands morceaux, l'introduction générale, placée en tête du tome douzième, et des recherches sur les zodiaques égyptiens, le classent parmi les collaborateurs marquants et ont été fréquemment cités, fort souvent, il est vrai, avec des intentions de censure et de critique. Il fallait que Fourier eût l'art de bien mettre à profit les moindres instants, car à cette époque de sa vie appartiennent encore les plus admirables de ses travaux sur la chaleur, travaux immenses et qui supposent en même temps de nombreuses expériences matérielles et des calculs de l'ordre le plus élevé. Il envoya le long mémoire qui contenait les résultats de ses investigations et de ses veilles à l'Académie des sciences, en 1807. L'Académie, à laquelle d'ailleurs nous rendrons cette justice, qu'elle apercevait toute l'importance des questions qu'il soulevait et résolvait Fourier, fit au préfet de l'Isère la galanterie de proposer en prix cette *Théorie mathématique de la chaleur* qu'il venait de créer et dans laquelle il était impossible que qui que ce fût le réalisât ou le primât. Effectivement, quatre à cinq ans après, Fourier, sans avoir poussé plus loin ses recherches, sans avoir fait à son premier mémoire d'autres additions que celle de l'équation générale de la surface, reçut le prix dans la séance du 6 janvier 1812. Certes, il le méritait. Les événements politiques qui survinrent coup sur coup, à partir de cette époque,



ne lui laissèrent le temps de rien tenter de nouveau jusqu'au bouleversement de 1814. Une fois la déchéance proclamée, il envoya son adhésion au gouvernement des Bourbons. Louis XVIII le laissa dans sa préfecture de Grenoble, bien que les royalistes ne fussent pas charmés de ce maintien d'un ex-jacobin, et le 5 mars 1815 le trouva encore dans cette situation. Bien certainement Fourier n'avait pas souhaité le retour des Bourbons; mais il s'en était accommodé sincèrement, et la tentative de Bonaparte ne lui sembla propre qu'à remettre en question la prospérité, peut-être même l'existence de la France. Le 5 mars au matin il publia une proclamation pour maintenir et faire respecter le gouvernement du roi et la charte. Mais lorsqu'il vit la population pleine d'exaltation et de feu pour Bonaparte, lorsqu'il vit le gouvernement dans cette crise ne point venir à son secours, il ne se sentit point homme à faire face en même temps à l'effervescence populaire et à son ancien maître, avec la presque certitude d'un échec et en faveur d'un gouvernement qui s'abandonnait en quelque sorte lui-même. Alors il s'esquiva de Grenoble, peu d'heures avant que Bonaparte y fit son entrée, et il prit la route de Lyon. Il n'allait guère vite, car les émissaires que Bonaparte fit courir après lui l'eurent bientôt ramené en triomphe, et le fugitif de l'île d'Elbe le fascina derechef, le reçut en grâce, si tout cela n'était pas une comédie dont les rôles avaient été distribués à l'avance, et lui dit de reprendre ses fonctions préfectorales. Fourier obéit, mais cette fois sans conviction et sans chaleur; il n'avait plus foi en l'étoile de l'empereur et n'apercevait plus que des incertitudes dans l'avenir. Aussi bientôt les voies où s'engageait Bonaparte lui répugnèrent-elles tant, qu'il envoya sa démission; Bonaparte l'accepta et comprit. Il aimait et estimait Fourier de longue main, et contre son ordinaire il pardonna qu'on fût d'un autre avis que lui. Ainsi rentré au bout de quatorze ans dans l'humble cercle de la vie privée, Fourier choisit Paris pour résidence et consacra le soir de sa vie aux études scientifiques; il n'avait que quarante-sept ans. Le 27 mai 1816 il fut nommé associé libre de l'Académie des sciences, mais le roi refusa sa sanction. Cette espèce d'anathème n'empêcha pas l'Académie de lui donner de nouveau son suffrage, le 12 mai 1817, pour une place de membre dans la section de physique, et Louis XVIII comprit enfin qu'un fauteuil à l'Académie n'est pas un emploi dans l'administration. A la mort de Delambre, l'Académie le nomma secrétaire perpétuel pour la section mathématique. Soit comme simple membre, soit comme secrétaire, Fourier dans ce corps savant était parfaitement à sa place; mais il faut le dire, on fut un peu plus étonné lorsqu'en 1827, à la mort de Lemontey, il se mit sur les rangs pour l'Académie française, et plus encore lorsque son nom sortit de l'urne. Quelles que soient les heureuses qualités de son style, il n'y a rien là

XIV.

d'oratoire et de poétique: sa précision, sa netteté, son élégance tout eulérienne, ne passent pas celles des belles formules mathématiques. Encore si Fourier avait été seul ou le premier à bien écrire sa prose géométrale; mais Fourier venait après les d'Alembert, les Condorcet et bien d'autres, et dans un temps où, sans exception, tous les mathématiciens se piquaient de bien écrire. Il n'eût même pas été fort difficile de trouver, parmi les savants de nos jours, des hommes plus faits que lui pour cette espèce de sacerdoce littéraire. Bientôt il devint membre du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique en remplacement de Laplace. L'année suivante (1828), lorsque, après la chute de M. de Villèle, surgirent tant de commissions d'enquête, il siégea dans celle qui était chargée d'émettre ses idées sur la distribution des encouragements à donner aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts, et il présida la commission de statistique établie au ministère de la marine. Il fut un instant question de lui confier la direction générale de la librairie; mais ses infirmités, encore plus que son âge, l'empêchèrent de poursuivre bien vivement ce but. Il était revenu d'Égypte avec une véritable maladie, une sensation presque continue de froid et des rhumatismes douloureux, de telle sorte, qu'en plein été, si le thermomètre ne marquait pas plus de vingt degrés Réaumur, il était vraiment à plaindre. En juillet même il se cuirassait toujours d'un habit et d'un surtout. Partout il avait sur ses pas un domestique prêt à prendre ou à lui donner son manteau. Il appelait à son aide tout ce qu'il savait de physique pour établir dans son appartement au moins la température du ver à soie, et surtout pour obvier aux changements de température. Qui sait si cette extrême sensibilité aux variations thermométriques ne fut pas l'occasion des belles recherches de Fourier sur la chaleur? si, en conséquence, ce n'est pas à ses souffrances que le monde dut une de ses plus belles théories physiques, et lui sa célébrité? De plus, il était travaillé par un asthme terrible. Dès sa jeunesse il avait éprouvé de la difficulté à respirer. Ce mal avait sans cesse été croissant, et les précautions avaient souvent envenimé le mal. Il était obligé de dormir à peu près debout. Dans les derniers temps il se tenait, pour écrire et pour parler, dans une espèce de boîte qui ne permettait nulle déviation au corps et qui ne laissait passer que sa tête et ses bras. Il courait risque d'être étouffé au moindre effort. Les médecins qualifiaient sa maladie d'angine nerveuse avec affection du péricarde. Il expira presque subitement le 16 mai 1830, à quatre heures du soir. MM. Silvestre, Cuvier, de Féletz, Girard, Jomard, prononcèrent chacun une allocution sur sa tombe au nom des diverses sociétés ou corps savants qui perdaient en lui un de leurs membres. Il eut pour successeur à l'Académie française celui des philosophes de nos jours (1) qui, dans une voie aussi

(1) M. Cousin.

abstraite et plus haute que les mathématiques, présente peut-être le plus de rapports avec lui par la puissance généralisatrice de la pensée unie au charme de l'élocution. Fourier avait été fort bien dans sa jeunesse : il avait la tête belle, des traits fins, de beaux yeux. Mais, en avançant vers la maturité, il se cassa prodigieusement. Ses manières étaient pleines d'aménité, sauf lorsqu'il voyait les personnes qu'il n'aimait pas ou lorsqu'il éprouvait du froid. De ses relations avec le grand monde il avait gardé un ton de circonspection et de réserve. Il rendait volontiers justice aux autres savants; Lagrange surtout était l'objet de son admiration, et il se plaisait à vanter ses méthodes et ses découvertes. En revanche, il détestait Laplace, dont effectivement la morgue était intolérable et qui, du haut de sa *Mécanique céleste*, regardait en pitié ses collègues les savants et ne le cachait guère. Il aimait à rendre service : mademoiselle Sophie Germain trouva chez lui des encouragements et même un peu d'aide, lorsqu'elle attaqua le rude problème de la détermination des vibrations des surfaces élastiques, pour la solution duquel elle obtint le prix en 1816. Il aimait à parler littérature, et contrairement à l'usage des mathématiciens, qu'au reste il traitait de barbares, il ne croyait pas que l'éducation dût commencer par les mathématiques; il ne croyait pas même qu'elles dussent marcher de front avec la rhétorique et la philosophie, et il voulait qu'on ne s'en occupât qu'ensuite. Si par enthousiasme pour les lettres il se risquait à traduire en français un passage du Cornélius Népos, souvent il hésitait et quelquefois il formulait des contre-sens. Bonaparte s'en doutait probablement lorsque, au pied des pyramides, tirant un Lucain de sa poche, il voulut expliquer, Fourier aidant, le célèbre parallèle de Pompée et de César. On ajoute que, l'explication ne marchant point assez rapidement à son gré, il s'exaltait sur le bonheur qu'avaient Garat, Denon, de lire couramment ces beaux vers dans l'original. « Ne croyez pas que ces messieurs les lisent plus couramment que vous, » lui dit Fourier. « Vraiment, s'écria Bonaparte, personne ne sait donc le latin en France? Oh! j'y mettrai bon ordre... » Considéré sous le rapport scientifique, Fourier sans doute reste loin des Lagrange, des Laplace, qu'il eût égalés peut-être, si sa vie eût tout été vouée aux sciences exactes; mais il n'en a pas moins droit à prendre rang parmi les mathématiciens du premier ordre. « Supposez, dit son successeur à l'Académie française, l'histoire la plus abrégée des sciences physiques et mathématiques, où il n'y aurait place que pour les plus grandes découvertes, la théorie mathématique de la chaleur soutiendrait le nom de M. Fourier parmi le petit nombre de noms illustres qui surnageraient dans une pareille histoire! » Effectivement les recherches de Fourier sur la chaleur forment presque à elles seules toute cette partie de la science physique qu'on appelle *Ther-*

*mologie*. Non pas qu'avant Fourier les expériences n'eussent déjà fait voir quelques phénomènes et admettre quelques explications ou quelques principes; mais ces phénomènes, ces principes, n'étaient mesurés et liés par nulle loi mathématique. Non pas qu'avec les recherches de Fourier la science thermologique désormais soit close (au contraire, il reste encore immensément à découvrir), mais les lois qu'il a découvertes et formulées régiront les découvertes mêmes qu'il ne pouvait songer à faire. Aussi, quelque fruit que puisse porter la persévérance des savants à venir qui s'occuperont des tables de la densité, de la capacité de chaleur, de l'une et de l'autre conductibilité de tous les corps connus; qui s'occuperont, soit des causes profondément cachées de ces quatre conditions spécifiques, soit de ce qu'est la terre relativement à toutes les quatre; qui s'occuperont d'expériences propres à fournir la notation exacte des plus ou moins de l'accroissement de la température, à mesure que l'on descend sur une même verticale vers l'intérieur du globe, nulle modification ne saurait atteindre ces formules qui, prenant les conditions comme faits et en déterminant les relations, expriment les lois des phénomènes et n'aspirent point à en trouver les causes. On peut même proclamer à l'avance, d'une part, que toutes les découvertes ultérieures démontreront derechef les formules, de l'autre, que, grâce aux formules, la marche des découvertes de détails recevra une accélération, et que, par exemple, trois des conditions spécifiques thermologiques d'un corps étant connues, ainsi que la manière dont la chaleur se propage en lui et hors de lui, sans expérience, on pourra conclure la quatrième. Ces formules consistent surtout en deux équations dites équations générales du mouvement de la chaleur, et qui s'appliquent, l'une à tous les points du corps où se propage la chaleur, l'autre aux points de la surface. Ces équations générales ne pouvaient s'établir que lorsque, après avoir suivi les circonstances du mouvement de la chaleur dans des corps de toutes les formes, on aurait découvert les équations du mouvement dans chacun d'eux. Avant Fourier, on ne connaissait encore que celle qui exprime la température permanente d'une barre métallique très-longue et de peu d'épaisseur, dont l'extrémité est exposée à l'action constante d'un foyer de chaleur. Par une suite d'expériences très-déliées tendant, les unes à vérifier des expériences antérieures, les autres à constater des circonstances nouvelles ou à saisir des nuances; puis, par la comparaison attentive des résultats de ces expériences, Fourier parvint successivement aux équations du mouvement linéaire et varié ou simplement varié de la chaleur dans une armille, dans une sphère solide, un cylindre, un cube solide, et c'est de là qu'en comparant de nouveau et saisissant de plus haut les rapports, il tira ces deux équations générales. Les premières équations elles-mêmes supposaient

de profondes études préliminaires : faire et multiplier des expériences n'était en quelque sorte que la condition matérielle des recherches : démêler les circonstances des résultats et faire la part de chacune, telle était la difficulté. Le problème de la propagation de la chaleur était sous ce point de vue un des plus ardues qu'on pût imaginer, et Fourier débuta heureusement dans ses travaux en arrivant si vite à bien voir et à prouver, à nettement poser en principe, d'une part, que les lois mécaniques ordinaires ne pouvaient rendre compte de la propagation de la chaleur, dont l'équilibre et le mouvement n'avaient aucun rapport avec l'équilibre et le mouvement des corps, de l'autre, que de quatre conditions dépendaient tous les phénomènes de la propagation de la chaleur, et que ces conditions varient suivant les corps, en d'autres termes, sont des conditions spécifiques. A quelles causes tiennent en général ces conditions ? et quelles sont ces conditions pour chaque substance en particulier ? C'étaient deux autres ordres d'investigation, les unes très-hautes et très-profondes, les autres toutes de détail. Les premières comme les secondes l'eussent éloigné de son but, il les ajourna ou les légua aux physiciens à venir. Sa tâche, c'était de découvrir la loi des faits ; et, puisque les faits tenaient à certaines conditions, le problème se présentait sous une forme déjà plus nette : « Exprimer la mesure de la chaleur en fonction des conditions thermologiques des corps. » Et c'est ce qu'expriment les deux équations générales auxquelles il parvint après avoir posé d'abord les équations de mouvements divers dans des corps de formes diverses. Arrivé là, Fourier avait au fond résolu le problème. Mais sa solution serait demeurée longtemps stérile, s'il en fût resté là. Ses équations particulières et générales étaient des équations différentielles ; et, tant qu'elles n'étaient point intégrées, il y avait, sinon du vague dans les solutions, au moins impossibilité complète d'en faire commodément usage et surtout de parvenir aux dernières applications numériques, nécessité que sentait très-vivement ce profond géomètre, et qu'il proclamait et rappelait souvent à tout ce qui l'approchait. Il reprit donc ces équations les unes après les autres, et par une analyse spéciale, qu'il créa en partie et qui se fonde sur des théorèmes aussi nouveaux qu'ingénieux, il parvint aux intégrations souhaitées. L'originalité de Fourier dans cette partie de son travail consiste non-seulement en ce qu'il exprime les intégrales par la somme de plusieurs termes exponentiels (méthode connue depuis l'origine du calcul des différences partielles), mais encore en ce qu'il détermine les fonctions arbitraires sous les signes d'intégrales définies, en sorte que le résultat de l'intégration soit une fonction quelconque qui est donnée et qui peut être discontinue. Ainsi, Fourier est doublement remarquable dans cet ensemble de recherches : d'une part, il est rare de montrer plus de

sageité, soit pour découvrir les conditions propres à devenir les données du problème, soit pour en détruire les équations, et de cette manière il ajoute une branche à la physique ; de l'autre, il enrichit les mathématiques pures d'une méthode infiniment remarquable, et se classe aussi dans cette science comme inventeur. On pourrait ajouter que l'ouvrage dans lequel il traite toutes les parties de la question est un chef-d'œuvre d'exposition. Clarté de style, heureuse disposition des faits, groupes heureusement formés, jalons qui servent comme de phare, marche habilement graduée et qui ne fait ni perdre haleine ni languir ; enfin, au bout du volume, table récapitulatrice des points capitaux de l'investigation et des résultats, tout se réunit pour rendre le livre de Fourier un modèle de l'art de conduire des recherches et de démontrer. Ce qui grandit encore le mérite de ses belles conceptions, c'est qu'elles sont éminemment fécondes. Ainsi, par les théorèmes qui déterminent les lois de la propagation de la chaleur dans les solides, on détermine celle des oscillations des fils et surfaces flexibles ou élastiques, celles des mouvements des ondes à la surface des liquides. Ainsi, de la face des formules de Fourier qui donne les lois de la chaleur rayonnante (lois parmi lesquelles nous ne citerons que celle qui nous montre l'inégale intensité des rayons émis due non à l'excès de forces répulsives qui agissent à la surface des solides, mais à ce que la chaleur envoyée par les molécules intérieures assez voisines de la surface pour concourir à l'émission directe, est interceptée en plus grande partie quand elle tend à sortir sous une direction inclinée que dans la direction normale), de cette face, disons-nous, des formules de Fourier découlent, entre autres conséquences, des vucs du plus haut intérêt sur le refroidissement de la terre, sur sa température primitive, sur la chaleur interne, sur celle des espaces planétaires. Suivant Fourier, et personne ne l'a nié, la température de ces espaces est la même d'un bout à l'autre et passe de peu de chose celle de la terre aux pôles. Notre globe, ainsi que toutes les planètes, doit la sienne d'abord au rayonnement de tous les astres dans l'espace, ensuite à l'action du soleil. Mais de plus il y a indubitablement pour lui une autre source de chaleur : la chaleur centrale, prouvée par l'accroissement de température que signalent toutes les observations à mesure qu'on descend de la surface vers le centre du globe. De la masse intérieure du foyer de cette chaleur centrale, sans cesse de la chaleur va se perdant dans les espaces planétaires, mais sans pouvoir en élever sensiblement la température, et par là même qu'elle abandonne la terre la laisse de plus en plus froide, jusqu'à ce qu'elle atteigne un degré de température fondamentale égal à celui des espaces planétaires. Aujourd'hui la terre est voisine de cet état, sa température fondamentale est au plus d'un trentième de degré supérieure à celle de l'espace.

Mais l'intérieur conservera encore pendant un temps immense une température très-élevée. Là encore se trouve une des plus belles applications des formules de Fourier. Partant de celles dont il a été question, il exprime l'état variable d'un solide, pendant la durée infinie du refroidissement en fonction du temps et des quatre conditions plus haut citées, et il en déduit deux équations qui expriment, l'une la quantité de chaleur qui, en un temps donné, traverse une des tranches du solide, l'autre l'état variable de la surface depuis l'origine du refroidissement. Celle-ci, sous sa dernière forme, donne la valeur de cet état variable en quelque sorte tout calculée au moyen du deuxième tableau de l'ouvrage de Kramp sur les réfractions astronomiques. Et finalement il en résulte que, si pour un refroidissement de la terre le laps de temps donné est considérable (mille ans par exemple), et que la substance solide dans laquelle on observe soit le fer poli, la température varie en raison des racines carrées des temps écoulés depuis le refroidissement. Disons pourtant que ces déductions, que ces formes si pures et si élégantes de la loi ne sont vraies que moyennant l'hypothèse d'un foyer primitif contemporain de l'origine de la planète et qui émet non-seulement sans cesse, mais aussi sans compensation. Mais rien ne démontre qu'il en soit ainsi. La chaleur centrale, cette idée admise presque de temps immémorial et comme d'instinct, n'est plus douteuse depuis la théorie mathématique de la propagation de la chaleur, et c'est à Fourier qu'appartient la gloire d'avoir irréfragablement prouvé une thèse si souvent pressentie. Mais il n'en résulte pas invinciblement que cette chaleur centrale ait été mise une fois pour toutes à l'intérieur de la planète et qu'elle s'en aille sans que rien la remplace. D'autres, au contraire, soupçonnent qu'elle se produit perpétuellement par l'action thermo-électrique des substances minérales les unes sur les autres, et que ce qu'elle perd par le rayonnement elle le retrouve grâce à l'affinité chimique; de sorte qu'il y a balance entre la déperdition et l'acquisition. Ce procès n'est pas encore jugé. Voici la nomenclature des ouvrages de Fourier, dans un ordre plutôt méthodique que chronologique : 1° *Théorie analytique de la chaleur*, Paris, 1822, in-4°. C'est son principal ouvrage, et la première édition du mémoire remis à l'Institut le 28 septembre 1811 et couronné le 6 janvier 1812. Du reste, dès 1807, Fourier avait donné la première explication de sa théorie dans un autre manuscrit remis aussi à l'Institut : le second en date contient de moins que le premier plusieurs constructions géométriques et des détails d'analyse qui n'avaient point un rapport nécessaire avec la question physique, et de plus l'équation générale de sa surface. On trouve dans le *Bulletin scientifique de la Société philomathique* pour 1808 (p. 112) des extraits du mémoire remis en 1807. Celui de 1811, outre l'édition à part qu'en fit tirer l'auteur

en 1822, a été reproduit dans la nouvelle série des *Mémoires de l'Académie des sciences*, en 2 parties, la 1<sup>re</sup>, t. 4, 1824 (*Mém. pour les ann. 1819 et 20*), la 2<sup>e</sup>, t. 5, 1825 (*Mém. pour 1821 et 22*). On en trouve une bonne analyse dans les *Annales de chimie et de physique*, t. 5, p. 550; 2° Divers *Mémoires* ou *Notes* qui pareillement se réfèrent à la théorie de la chaleur, et qui tantôt en expliquent ou en développent quelques points, tantôt en tirent quelques conséquences. Ce sont : 1° *Note sur la chaleur rayonnante* (dans les *Annales de chimie et de phys.*, t. 4, p. 129-145); 2° *Remarque sur la théorie mathématique de la chaleur rayonnante* (ibid., t. 28, p. 557); 3° *Questions sur la théorie physique de la chaleur rayonnante* (ibid., t. 2, p. 259-505); 4° *Sur le refroidissement séculaire de la terre* (ibid., t. 13, p. 418-458); 5° *Remarques générales sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires* (t. 27, p. 156-267); 6° *Recherches historiques sur les propriétés de la chaleur rayonnante* (t. 27, p. 256-284); 7° *Mémoire sur les vibrations des surfaces flexibles tendues et des lames ou des plaques élastiques* (manuscrit lu à l'Académie des sciences en 1825); 8° *Mémoire sur la théorie analytique de la chaleur* (1829); 9° *Expériences thermo-électriques* (en commun avec Ørsted). Le numéro 1 est une démonstration plus complète et plus élémentaire de la partie correspondante de son mémoire couronné. Le numéro 3 répond à diverses questions dont nous donnerons une idée en citant la première : « Comment le fait du refroidissement inégal de divers corps exposés le soir à l'air libre (et notamment du refroidissement inégal de deux thermomètres, l'un à boule noireie, l'autre à boule couverte d'une enveloppe métallique) peut-il se concilier avec le principe que la faculté de recevoir de la chaleur est toujours égale à celle de la communiquer? » Le numéro 4 est très-remarquable : il offre toutes les qualités du grand mémoire; et à ceci près que, la chaleur centrale prouvée, Fourier conclut que la dose de cette chaleur a été donnée une fois pour toutes et se perd sans compensation, la suite des raisonnements est admirable. Après avoir posé et distingué les trois mouvements de la chaleur dans notre globe, il établit l'équation différentielle de l'état variable d'une sphère dont la chaleur initiale se dissipe dans le vide, puis la condition relative à la surface; passe à la solution générale dans laquelle la température initiale est exprimée par une fonction arbitraire, l'applique à une sphère dont tous les points auraient reçu la même température et à un solide de profondeur infinie, dont la surface serait constamment à zéro; puis, après avoir considéré le flux intérieur de la chaleur dans un solide, il formule les températures variables du solide de profondeur infinie, en supposant que la chaleur se dissipe à travers sa surface, dans un espace sans air, que limite une enceinte de température constante, et enfin arrive au cas où la chaleur initiale est la même jusqu'à

une profondeur donnée (tel est le cas de notre globe), et donne les températures de la surface : il ne reste plus alors qu'à faire les applications numériques et l'application de la solution à la sphère. Il termine par des conséquences générales dont les principales ont trouvé place dans le résumé que nous avons donné plus haut des idées de Fourier. Le numéro 7 se distingue aussi, du moins autant qu'on peut le savoir par le peu de mots qu'en disait Delambre, et que rapporte Fourier lui-même, dans son *Rapport sur les progrès des sciences mathématiques en 1825*, par la hauteur des calculs et la fécondité qu'ils nous révèlent dans les formules antérieurement posées par l'auteur. Ce mémoire appartient à la branche d'application de l'analyse qui aspire à intégrer les équations différentielles exprimant toutes les conditions physiques des questions, et à déduire des intégrales ainsi acquises la connaissance complète du phénomène que l'on considère. On avait bien les équations différentielles des vibrations, des surfaces flexibles tendues et des lames ou des plaques élastiques (celle-là est du second, celle-ci du quatrième ordre); mais ce que l'on n'avait point encore obtenu, c'étaient les intégrales générales de ces équations, c'est-à-dire celles qui contiennent en termes finis autant de fonctions entièrement arbitraires que le comportent l'ordre et la nature des équations différentielles. Non-seulement Fourier voulait les trouver, mais dans son besoin de rendre commodes et maniables toutes les solutions, il voulait de plus donner à ces intégrales générales une forme propre à faire connaître clairement la marche et la loi des phénomènes. Il y parvint, et ce qu'il y a de plus frappant, il prouva que les intégrales générales de ces équations sont exprimées par des intégrales définies, au moyen des théorèmes donnés dans les recherches sur la chaleur. Enfin le numéro 9 contient des expériences très-intéressantes sur la transmission de la chaleur à travers des substances diverses; expériences qui montrent que la quantité de chaleur qui traverse plusieurs lames de diverses matières superposées varie selon l'ordre de superposition, et qui fournissent ainsi les moyens d'accroître et de multiplier les excès thermo-électriques par la succession alternative de deux métaux tenus à des températures inégales. Poussées avec persévérance, ces expériences deviendraient importantes pour l'industrie et peut-être pour l'hygiène.

3<sup>o</sup> Deux ouvrages purement mathématiques, savoir : 1<sup>o</sup> *Mémoire sur la distinction des racines imaginaires et sur l'application des théorèmes d'analyse algébrique aux équations transcendentes qui dépendent de la théorie de la chaleur* (*Mémoires de l'Académie des sciences*, 1827); 2<sup>o</sup> *Résolution générale des équations déterminées* (1<sup>re</sup> partie, posthume, publiée par Navier). Nous savons que c'est l'ouvrage de sa première jeunesse; il en parlait davantage à mesure qu'il vieillissait, et il avait réuni des preuves ou plutôt des semi-preuves qui établis-

saient la réalité de ses découvertes. Ces preuves étaient, à défaut de l'original même du mémoire qu'il avait envoyé à l'Institut, une copie qu'en possédait un de ses amis d'Auxerre, Roux, savant professeur de mathématiques, le certificat de Roux que cette copie est entre ses mains depuis 1794, et l'attestation d'un ex-élève de l'École polytechnique, Dinet, lequel reconnaît avoir retrouvé dans les programmes du cours que faisait alors Fourier des traces de cette méthode. Notre avis est que Fourier avait en effet le fond de cette méthode vers 1794, méthode qu'au reste il put et même dut perfectionner depuis. Aux deux ouvrages ci-dessus nous ajouterons : 5<sup>o</sup> un *Mémoire sur la statique*, contenant la démonstration du principe des vitesses virtuelles et la théorie des moments (dans le tome 2 du *Journal de l'École polytechnique*); 4<sup>o</sup> Deux grands morceaux dans la *Description de l'Égypte* publiée par les ordres de Napoléon : 1<sup>o</sup> la *Préface historique générale*, dans laquelle il faut reconnaître sans doute un style élégant, des vues sages, des connaissances variées; mais qui n'est pas un chef-d'œuvre, comme on l'a trop répété, et où tous ceux qui connaissent l'Égypte savent qu'il y a beaucoup à restreindre et beaucoup à refondre, sans compter ce qu'il faudrait ajouter; 2<sup>o</sup> *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte* (tome 5 de l'édition in-8<sup>o</sup>, 9 de l'édition F. Panckoucke). Ce n'est que l'esquisse d'un grand travail que se proposait Fourier sur toutes les questions qu'impliquent sciences et gouvernement en cette contrée, et il la caractérise lui-même par ce sous-titre : *Introduction comprenant les résultats*. L'astronomie devait tenir la principale place dans cet ouvrage. Fourier s'y montra occupé de deux idées : l'une, que les Égyptiens étaient d'habiles astronomes à des époques extrêmement reculées; l'autre, que les zodiaques représentent un état du ciel, un *thème astronomique* déterminé de telle sorte que, variant en raison de la précession des équinoxes, ils nous révèlent, par ces variations mêmes, la vraie date à laquelle ils ont été exécutés. Plein de ce principe, et fondant la distribution du zodiaque (comme au reste celle de l'année fixe, de la période sothiaque et des autres cycles égyptiens) sur l'observation du lever héliaque de Sirius, proclamant que le point héliaque était dans le Lion au milieu du 25<sup>e</sup> siècle avant notre ère, au point de division du Lion et du Cancer, trois siècles plus tard; et de plus en plus en deçà depuis ce temps, il fait remonter les deux zodiaques d'Esneh à 2500 ans avant J.-C.; il abaisse ceux de Denderah en deçà de 2000, opinion plus compliquée, mais plus vraisemblable que celle de la plupart de ses collègues de la commission d'Égypte, qui donnaient pour date à ces monuments 6000 et 4020 avant J.-C. M. Biot (*Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne*) a cruellement réfuté les idées comme les calculs de Fourier : il note, entre autres faits graves, que depuis plus de 3000 ans avant jusqu'à plus de

1000 ans après notre ère, le soleil, au moment du lever héliaque de Sirius, n'a cessé d'être en même temps dans la constellation du Lion et dans celle du Cancer. D'un autre côté, les Visconti, les Champollion, les Letronne, ont mis en avant l'opinion qui probablement l'emportera, et qui, si elle n'est la vérité absolue, en contient du moins la plus grande partie : c'est qu'il faut chercher dans ces représentations zodiacales des thèmes astrologiques de villes, de temples ou de rois, et qu'ainsi l'on a perdu bien de la science et du temps à chercher les mots d'énigmes qui n'en ont pas. 5° Cinq *Éloges* qu'il prononça comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences : ce sont ceux d'Herschell, Delambre, Breguet, Charles et Laplace : celui d'Herschell surtout est remarquable ; 6° Diverses brochures ou menus articles comme : 1° *Sur la théorie analytique des assurances (Annales de chimie et de physique, t. 10, p. 177)* : il y perfectionne plusieurs points du calcul des probabilités ; 2° *Rapport sur les établissements appelés tontines*, Paris, 1821, in-4° ; 3° *Plusieurs Rapports sur le progrès des sciences mathématiques*, de 1822 à 1829 (dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*) ; 4° Les articles *Rallier, Viète, Wallis*, dans cette *Biographie universelle* ; 7° (Suivant plusieurs personnes bien instruites), les *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, composées sous les auspices du préfet M. de Chabrol, et avec les documents fournis par cet administrateur. P—OT.

FOURIER (FRANÇOIS-CHARLES-MARIE), un des réformistes éminents de notre siècle et le créateur de l'école sociétaire ou « phalanstérienne », naquit le 7 avril 1772 et non 1768 (comme l'a fait croire un faux extrait de naissance), à Besançon et non à Lyon (comme on le pourrait croire sur la foi d'un célèbre bibliographe), dans la boutique d'un marchand de draps, qui sut amasser de quoi laisser deux cent mille francs à partager entre quatre enfants. Il fut, dès l'enfance, destiné au commerce par la volonté de ses parents. Il étudia au collège de sa ville natale et y obtint des succès. Dès cette époque, il laissa percer des idées, des tendances très-peu mercantiles. Plus d'une fois même il fut déclaré, dans le sanhédrin de famille, que jamais il ne s'entendrait aux affaires. En revanche, on eût pu dès lors, à ses goûts pour la géographie, pour les classifications sérieuses de la botanique, pour les sciences exactes, et à quelques explosions d'idées hors ligne, deviner en lui un penseur profond, hardi et original. Mais c'est le lot des penseurs, à moins qu'ils n'aient les sceaux comme Bacon, ou Poreille de Frédéric et le château de Ferney comme Voltaire, de moissonner l'épithète de songe-creux. Les professeurs de Fourier ne dérogerent point à cet usage, et le monde fit comme les professeurs. On doit avouer, au reste, qu'il était bien gauche, bien incapable de faire son chemin dans le monde. Appelé par l'irrésistible courant de sa pensée aux méditations les plus

hautes et les plus opiniâtres, mais forcé de chercher le pain quotidien au prix d'un labeur matériel que tout autre eût trouvé fastidieux, sachant de presque tout énormément, mais ne coordonnant pas élégamment son savoir pour la parade de la conversation, riche de nouveautés à défrayer pendant dix ans dix Coleridges, et ne sachant point emboucher la trompette du charlatanisme, Fourier resta quarante années un grand homme ignoré. La plus grande partie de sa vie diurne s'écoula entre le comptoir et le livre à partie double. Ce fut un peu la faute des circonstances, ce fut beaucoup la sienne, c'est-à-dire celle de son loyal et philosophique désintéressement, que, pour notre part, nous blâmons. Revenons aux faits. — Fourier fut mis au collège de sa ville natale et n'en sortit qu'à dix-sept ans, ses humanités faites et sachant ce qu'on peut alors savoir de latin ; puis il fut quelque peu élève en droit à la faculté de droit bisontine. Mais il ne mordit point à Cujas ; et comme d'autre part on ne pouvait le mettre dans le génie, ce qui, dit-on, eût été dans ses goûts, mais ce qui nécessitait d'habitude au moins un semblant de noblesse, ses parents, en dépit de l'horoscope fulminé jadis, résolurent de le jeter dans le commerce : sa grande habitude du calcul, dont pour lui toutes les opérations étaient un jeu, donnait au moins de l'espoir. On l'envoya donc faire à Lyon son apprentissage de futur négociant (1790). Il serait fastidieux de suivre pas à pas toutes les phases de la carrière commerciale de Fourier. Les datés dont chemin faisant sera semé cet article mettront d'ailleurs à même de la reconstruire. Il voyagea beaucoup : dès 1790 même on l'envoyait à Paris ; l'année suivante, il mesurait des étoffes à Rouen ; nous le retrouvons à Marseille en 1799 dans un magasin d'épicerie, et c'est là qu'il fut témoin de l'incident, plus cruel que rare, dont tant de fois son imagination frappée l'amenait à retracer le tableau. Son patron spéculait sur les blés, denrée coloniale si l'on veut, non moins que le sucre, le cacao et le café ; et dans un moment où les commissaires de la république avaient opéré de sévères perquisitions à Marseille et ailleurs contre les accapareurs des objets de première nécessité, il avait trouvé moyen de soustraire à leur perspicacité un navire chargé de riz. Les prix montaient toujours ! l'épicier ravi se garda bien de vendre immédiatement ; et, comptant sur les hausses fabuleuses dont sont pleines les annales des disettes, il attendait toujours. Malheureusement les grains n'attendirent pas, le riz s'avaria ; le spéculateur un jour s'aperçut que sa cargaison entière était invendable, et s'avouant l'impossibilité de parer la marchandise, il prit l'héroïque résolution de la couler à fond. C'est Fourier qui fut chargé de présider à l'opération. On conçoit de combien s'en accrut sa vénération pour le commerce. On nous donne de plus Fourier comme ayant vu, sans doute vers cette époque, comme voyageur de commerce, les principales

places de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne occidentale; et le fait est que, dans sa vieillesse, sur nombre d'entre elles il donnait des détails précis avec l'exactitude d'un topographe. Mais dans l'intervalle de cette vie de pérégrinations pour le compte des autres, un instant il avait tenu boutique pour le sien. Ce fut à peu près au temps où la mort de son père le mit en possession d'un capital qui, défalcation faite probablement de quelques charges ou arriérés, se montait encore à quarante-deux mille francs. Son commerce, on s'en étonnera peut-être, fut l'épicerie!... Peut-être se mit-il en tête de moraliser l'épicerie. Il joua de malheur : l'on était en 1792, bientôt survint le siège de Lyon; ses magasins furent incendiés, tandis qu'à peu de temps de là le naufrage d'un bâtiment de Livourne, qui portait les minces restes de sa fortune, acheva sa ruine. Ce n'est pas tout : armé pour la défense de ses foyers adoptifs, ce qui souvent lui fit courir des dangers personnels sur les remparts qu'il s'agissait de défendre, la défaite des Lyonnais consommée, il fut jeté en prison; et sans doute il eût été fusillé s'il n'eût prévenu le jugement en s'échappant. L'évasion ne fut pas commode : il fut pris, repris; mais toujours rompant ses fers, il atteignit enfin Besançon, où pourtant on l'arrêta encore; mais cette fois ce n'était que pour être venu sans papiers dans cette ville qui l'avait vu naître. Fort heureusement il se trouvait alors avoir un beau-frère fort redouté, fort puissant au sein du club révolutionnaire du chef-lieu du Doubs. Il fut relâché, c'était tout simple; mais il n'esquiva une captivité que pour une autre : pris par la réquisition en prairial an 2, il fut incorporé dans les chasseurs à cheval du 8<sup>e</sup> régiment, et n'obtint un congé de réforme que l'an 4. Libre derechef, mais n'ayant plus rien, Fourier reprit vaillamment le collier du commerce et passa sans sourciller les plus belles années de sa vie à battre le pavé pointu de Lyon, à placer les marchandises, à roucouler ou vociférer le prospectus, à tourbillonner dans les coulisses de la bourse, parfois tranchant du courtier maron, le plus souvent pesant, aunant ou bien tenant la main courante, passant des écritures au grand-livre, ou chargé de la correspondance. Il n'eût tenu qu'à lui de changer de position (et selon nous il n'eût pas dû y manquer), lorsqu'en 1805 il publia dans le *Bulletin de Lyon* (n<sup>o</sup> du 25 frimaire an 12) un article court mais plein, vigoureux, gros de choses, intitulé *Le Triumvirat continental et la Paix universelle sous trente ans*. Personne à Lyon n'y prit garde, mais aux Tuileries le maître, à qui rien n'échappait, s'en émut! il reconnut là ce plan qu'alors il couvait de son côté, que sans cesse depuis il tenait à réaliser, et que jusqu'alors il avait tenu secret; et un simple bâcleur d'articles de journal l'avait deviné à peu près! L'idéologue, cette fois, trouva grâce aux yeux de l'illustre idéophobe; et soudain le

cabinet envoya l'ordre au commissaire général de la police à Lyon, Dubois, de savoir ce que c'était qu'un rédacteur du *Bulletin* qui se mêlait de remanier l'Europe entière d'un tour de main et prétendait établir par ses plans la pacification universelle des peuples. L'imprimeur Ballanche, père du *palingénésique* Ballanche, mandé à la préfecture, répondit que la signature Fourier (il signait alors avec deux r) n'était pas pseudonyme, et que celui qui avait écrit cet article était un jeune commis marchand de draps de la maison Bousquet; et il ajouta l'éloge du caractère plein d'honneur et des connaissances de Fourier. M. Ballanche, du reste, eut soin d'avertir Fourier de l'attention que le gouvernement venait de donner à son article; et certainement il comptait éveiller chez lui la fibre ambitieuse : une indifférence souveraine, sincère et sans faste fut l'unique réponse du jeune remueur d'idées, et l'affaire en resta là (1). Nous ne sommes pas assez de ceux qui s'engouent pour imaginer que, d'emblée, Napoléon eût fait de Fourier un conseiller d'État. Cependant il est clair qu'avec le moindre entrecœur, la vanité publique lyonnaise venant à son aide et acclamant de loin, tandis qu'il aurait eu le vent en poupe auprès des maîtres, Fourier pouvait, moins fastidieusement cloué à la glèbe, mieux appointé et sous peu de plus en plus apprécié, trouver son nid tout fait dans une case quelconque de l'administration parisienne et n'y pas moisir. Il n'en fut rien, mais nous inclinons à penser qu'il le regretta. De huit à neuf ans encore pourtant il végéta dans la même poussière d'obscurité à Lyon, jusqu'à ce qu'enfin saturé d'ennui, las des Lyonnais, las des Besançonais, il jeta toute occupation commerciale là et vint se fixer dans l'Ain, tantôt au village de Falésieu, tantôt à Belley (1816). Il n'y menait pas la vie princière qu'à quelques pas de là naguère avait coulé cet autocrate et dictateur de Ferney, dont la royauté intellectuelle avait été reconnue de son vivant, parce qu'il savait égratigner et rendre service, cajoler et se faire craindre : il avait pour toute ressource alors (depuis 1812) une rente viagère de neuf cents francs que sa mère en mourant, au lieu de lui léguer le capital de cette somme, avait enjoint à ses trois autres enfants de lui servir solidairement. Pour lui, c'était assez pour vivre stoïque et sobre, comme il l'avait toujours été; penseur et plein d'idées fruits de longues méditations solitaires qu'il avait besoin d'épancher, c'était trop peu, soit pour imprimer, soit pour entamer de toute autre façon utile l'apostolat. On verra qui vint le tirer de cette impasse. En attendant, notons que ce laps de temps si court, onze ans au plus (1816-1827) coupés par force traverses, labeurs et pérégrinations, fut le seul instant de toute sa vie où Fourier joua

(1) Voyez les pièces publiées dans les premiers numéros du tome 2 de la *Phalange*.

le rôle de rentier. Nous le retrouvons en mars 1827 à Lyon caissier à douze cents francs, et l'année suivante chargé de la correspondance d'une maison commerciale américaine temporairement sise rue du Mail. C'est dans cette chétive position sociale qu'il passa ses derniers jours. Sa mort eut lieu le 8 octobre 1837, avant sept heures : il était agenouillé au bord de son lit, où sans doute il s'efforçait de remonter. Il n'avait voulu ni garde-malade ni qui que ce fût autour de lui pendant sa maladie. Il n'en eut pas manqué cependant : il comptait des disciples alors, des disciples dévoués, ardents, pleins d'amour pour la personne du maître comme pour sa doctrine, et l'on n'ignorait pas son danger. Dès 1833, sa santé toujours frêle ou délicate avait décliné; l'hiver de 1836 à 1837 aggrava la détérioration des organes, et pour le sauver, en octobre, il eût fallu tous les soins qui lui furent offerts; mais on eut la douleur de les lui voir rejeter avec sa ténacité habituelle. Sa tombe au cimetière du P. Lachaise semble encore prêcher sa doctrine. Au-dessous de ces mots : « Ici sont déposés les restes de Charles « Fourier, » se lisent ces deux aphorismes de la théorie sociétaire : « Les séries distribuées à l'harmonie; les attractions sont proportionnelles aux « destinées. » — Celles de Fourier, on le voit, ne furent pas brillantes, du moins dans le sens où vulgairement on prend ce mot, et, nous le répéterons, ce fut beaucoup par sa faute. Tenant pour principe que l'homme doit savoir se résigner, il se hâta trop vite et trop de se résigner : c'est ainsi qu'il prit si facilement son parti de brouter à la haie où le sort l'avait attaché, tandis qu'il eût sans peine, en s'ingéniant, pris place plus près du haut bout au grand banquet social que sert aux hommes la Providence, et de s'user dans les bas-fonds de cette vie commerciale qu'il exérait de plus en plus à mesure qu'il avançait. Pour lui, le commerce n'était que mensonge, fraude, pièges, faillites, gains illicites, connivences criminelles, attentats à la bourse, à la santé, à la vie des hommes. A ses yeux, comme le symbole de l'industrie c'était la chenille, le symbole du commerce, c'était l'araignée, qui tend ses filets, puis narcotise sans les tuer ses captifs afin d'avoir son garde-manger garni de proie fraîche et vivante et de pouvoir la dévorer à ses heures. L'épisode du riz coulé à Marseille était devenu pour lui un type, et il y revenait à tout propos dans la conversation, comme à nous ne savons quelle gentillesse ou supercherie mercantile dont tout jeune il avait été témoin au comptoir paternel et que, véritable enfant terrible et à mille lieues des principes, il avait naïvement dévoilée au client sur le point de payer. C'est même cet incident, et plus encore c'est l'indignation avec laquelle il écouta les explications qui lui furent prodiguées de la fréquence, de l'offensivité, de la justice même du

procédé, lui valut d'être déclaré par les auteurs de ses jours prédestiné à ne rien entendre aux affaires; et c'est alors qu'il prononça, dit-il lui-même, contre le commerce « le serment d'Annibal ». Fourier n'en était pas moins le meilleur, le plus doux et même en un sens le plus conciliant des hommes..., inexorable et tranchant, du reste, quand il s'agissait d'idées et qu'il croyait avoir vu. En un procès il eût abandonné ses droits, dans une polémique jamais il n'eût biffé un iota de sa thèse. On le comprendra. Fourier avait faim et soif de vérité : il voulait la savoir, il voulait la dire. Delà son horreur du mensonge, horreur poussée à l'excès et à laquelle, même dans les bagatelles de la vie, même quand il se fût agi de sa vie, il eût héroïquement tout sacrifié. Delà son amour des sciences exactes et du positif. Dès l'enfance il se manifesta. La géographie par les cartes, les mathématiques, furent ses études favorites. Nous l'avons vu se passionnant pour la phytographie; et dans ses herborisations, où pour lui toujours la science passait en pratique, il s'appliquait à former des séries d'espèces, nous dirions presque, si ce n'était trop anticiper, à disposer des séries végétales « harmoniques ». Élève en droit, apprenti commerçant, il unit sans cesse aux travaux obligés des études surrogatoires, bornées d'abord, mais que la suite des temps rendit très-variées : la zoologie et en général l'organisation des êtres, l'anatomie, la chimie, la physique, l'astronomie, surtout sous l'aspect de mécanique céleste, la cosmographie, lui devinrent familières, ainsi que tous les détails du commerce pris dans toutes ses branches et des procédés de la fabrication. On ne sera pas surpris que, tout entier ou peu s'en faut à des idées de cette nature, et surtout les acquérant, les classant, les thésaurisant sans maître, et seul en face de livres précis et substantiels, mathématiques ou par le fond ou par la forme, Fourier ait achevé de devenir, risquons le mot, un génie rectangulaire, et que sa physionomie ne soit pas sans roideur : cet esprit rectangulaire, peu souple, et qui ne tient pas compte des frottements et des obstacles de toute nature dont toute route est semée, a souvent été celui des grands mathématiciens; d'où vient que l'on compte dans leurs rangs bon nombre de grands utopistes. Ne concluons pas de cette prédilection incontestée pour le positif et pour l'exact que Fourier fût l'ennemi de la littérature et des arts. Il ne proscrivait que l'inutile et l'oiseux; et certainement, s'il eût vu son système s'établir sur de larges bases, « inutile et oiseux » pour lui n'eussent pas été pris dans le sens étroit que lui donnent nos Vandales. Évidemment il y avait loin d'un homme de lettres à lui; mais quelque énormes que soient les défauts de sa composition et de son style, la séve toujours, souvent le coloris les animent, le pittoresque y abonde, l'imagination s'y déroule en fusées que ne désavouerait pas le lyrisme des grands maîtres, et il est des moments où l'éloquence y



jaillit ignorée, incherchée de l'auteur et plus belle d'autant. On connaît sa verte réponse aux sarcasmes d'un célèbre professeur, académicien et ministre qui n'était encore ni ministre ni de l'Académie française et qui trouvait son style grotesque : « Mon style, » répliqua Fourier à cette partie de l'argumentation, « est celui d'un homme « qui n'a pas de prétentions au fauteuil et qui va « droit au but sans patelinage académique. Il a « de la concision, de la rondeur ; il sera bien com- « pris de tout lecteur ! » Du reste partout Fourier, dans ses splendides rêves de magnificence architecturale, non seulement déploie la science pratique et la grandiose fantaisie d'un architecte consommé, mais réserve honorable et large place aux bas-reliefs et aux fresques, aux accessoires et aux décors qu'embelliront les chefs-d'œuvres du ciseau et du pinceau. Il aimait et savait la musique : il avait, nous assure-t-on, joué de plusieurs instruments, ce que nous ne nions pas, quoique persuadé que vieux, et même avant la vieillesse, il en avait oublié le doigté, l'embouchure et le reste ; on ajoute qu'il connaissait à fond les principes de l'art, ce dont nous doutons, si principe ici se prend dans son sens le plus large et embrasse contre-point, harmonie, orchestration, etc., etc. ; le fait certain, c'est qu'il put avoir quelque idée de plusieurs de ces choses, et surtout que le terme d'harmonie parla toujours à son cœur, puisqu'à tout instant il revient à ce mot magique dans ses dissertations et dans sa construction de l'édifice social ; et nous ne répugnons pas à croire que, transportant ses prédilections trigonométriques dans la théorie musicale élémentaire, il avait inventé un système de notation qui rendit la lecture des partitions plus facile en simplifiant l'échafaudage des trois clés de fa et des quatre clés d'ut, où du reste la force des choses a depuis un demi-siècle opéré de fait bien des retranchements. Non donc, nous devons le redire, sans être artiste comme l'entendent les amateurs exclusifs de l'art, Fourier était loin d'être l'ennemi des arts ; et dans l'architecture surtout, bien plus par lui-même qu'à l'aide des livres, qu'au reste il savait et consulter et choisir, il était extraordinaire. Les dimensions et les distributions étaient surtout l'objet de ses soins : dans ses promenades, dans ses voyages on l'apercevait avec sa canne métrique prenant la mesure des places, des rues, des avenues, des compartiments d'un jardin. Exagération à part, on peut dire qu'il était né avec la bosse de la constructivité. Nous le verrons tenter de refaire la société. Mais pour lui, qu'est-ce que « refaire ? » C'est la refaire en ingénieur, en architecte ; c'est « reconstruire ». Et ce mot de « reconstruire », n'y voyez pas une métaphore. Il veut loger sa société, tout comme il veut la chauffer, l'éclairer, la vêtir, la nourrir ; et il veut que sa société même soit un édifice. — Ces préliminaires posés, il serait curieux de suivre le développement intellectuel de Fourier, avant sa première tentative

XIV.

pour révéler ses doctrines au public, c'est-à-dire avant 1808. Cette période évidemment se sous-divise en trois phases : celle des études solitaires faites le livre à la main et sans maître ; celle des études autodidactiques en même temps sans maîtres et sans livres (comme par exemple ces relevés métriques que nous décrivions tout à l'heure) ; celle des méditations sur l'état au vrai de cette Europe, de ce monde dont nous faisons partie (méditations critiques, d'où censures profondément acerbées, d'où, parce que Fourier ne fut jamais pessimiste, espoir et tentative d'amélioration). Ces trois phases, dont quelques parties ont pu et même ont dû s'imbriquer sans que notre division en perde rien de sa valeur logique, nous laisserons le lecteur en chercher, en pénétrer les détails ; il nous suffit d'en avoir tracé l'ensemble et saisi le caractère. On ne saurait y méconnaître un esprit vigoureux, persévérant, aimant le vrai de l'amour dont l'aimèrent Bacon et Descartes et marchant sans lisière. A présent, la marche fut-elle sans faux pas, et les conclusions que formula le penseur furent-elles incontestables et applicables comme il l'imaginait ? C'est autre chose. En attendant, reprenons la seconde période de sa vie, et voyons comment de cette ombre profonde, où elles avaient languï, Fourier fit surgir ses doctrines au jour. Tout inventeur, tout penseur, tout rêveur est impatient de produire son invention, sa pensée, son rêve : la gestation veut l'enfantement ; bien autrement vive est l'impatience de qui se pose apôtre et croit avoir une mission ! Comment Fourier n'eût-il pas senti de même, lui dont la candide bienveillance comptait non-seulement régénérer, mais combler de félicités le monde ? L'épisode de 1803, qu'on nous permette de hasarder ce soupçon, dut aviver ce sentiment. Nonchalance, désintéressement ou manque de savoir-faire, Fourier venait de laisser échapper une magnifique occasion. Mais, comme si souvent il advint au pauvre Jean-Jacques, son presque compatriote, dont il avait la gaucherie, il dut regretter plus d'une fois ce qu'il avait manqué. Alors l'image du héros avec lequel il se figurait en contact se présentait à lui ; alors il voyait avec orgueil l'œil d'aigle du génie qui transformait par la conquête et autres vieilles méthodes la France et l'Europe tomber sur lui, distinguer ces quelques lignes ensevelies dans une feuille de province et s'émouvoir de son Triumvirat, de sa Paix universelle. Le contre-coup de cette émotion dut incontinent lui donner un secret désir de provoquer de la part du génie qui l'avait compris un autre regard, une autre question trahissant l'étonnement. De là sans doute, au bout de quatre à cinq ans nécessaires pour mettre en ordre et pour rédiger ses idées, la publication du premier de ses ouvrages, la *Théorie des quatre mouvements*, qu'il fit paraître en 1808 à Besançon, non probablement sans quelque aide

68

pécuniaire, mais surtout à ses frais. Malheureusement il fut loin de rentrer dans ses déboursés; cette œuvre, capitale à plus d'un titre, n'eut pas le moindre retentissement, et peu s'en fallut que comme Lyon, comme Besançon, Paris aussi n'en sonnât mot; seule *la Gazette de France* en rendit compte avec un peu d'étendue. Quant au cabinet impérial, un entre-filet, si mince qu'il fût, avait plus chance d'apparaître à son télescope qu'un gros volume, et les *Quatre mouvements* y demeurèrent inconnus. Un autre se fût désespéré; mais Fourier, comme tout inventeur, avait la foi. Il continua plus studieusement encore peut-être ses travaux, et il en vint à former le projet de se vouer entièrement à la pensée. Delà sans doute sa retraite à Falesieu. Là commença véritablement son apostolat : là Fourier, en conversant avec les notabilités du pays, fit rencontre de Just Muiron, en qui les fouriéristes vénèrent le premier disciple du maître. Just Muiron ne fut pas seulement un croyant fidèle, il fit ses preuves la bourse à la main : grâce à sa munificence délicate, Fourier put faire paraître en 1822 son *Traité de l'association domestique agricole*, et en 1825 le *Sommaire des traités*, etc., puis il se rendit lui-même à Paris avec partie de l'édition pour en accélérer la vente, et, d'abord, pour obtenir l'apostille des journaux, dont chaque jour alors la puissance comme chefs de clique et grands maîtres de la réclame allait croissant. Mais il eût fallu pour cette opération qu'il n'eût pas son propre commis voyageur. Il le sentit plus tard, et il en vint, comme plus d'un autre malcontent, à dire : « Il faut, pour réussir à Paris, un ca-  
« rosse et de l'intrigue! Je n'ai pas l'un, et j'ai  
« l'autre en horreur. » Le vent d'ailleurs était à la politique, à la guerre d'Espagne, à la conversion du 5 en 3. Puis, qu'on daigne se mettre à la place des infortunés fournisseurs de feuilletons ou de Variétés, comment ne pas reculer à l'aspect de deux énormes in-8° compactes? comment ne pas frémir à l'idée que les disciples de Say vont vous faire froide mine, qu'on va de la base au sommet reprendre en sous-œuvre l'économie politique née au souffle de Smith, qu'il faut refaire la science, qu'un homme est venu qui parle d'en revenir, pour être sûr d'être dans le vrai, au doute absolu de Descartes pour les axiomes comme pour les conclusions? Fourier trouva partout portes closes. Les Chaptal, les Laplace, les la Rochefoucault reçurent le livre gratis sans rendre même un accusé de réception. Benjamin Constant fut plus poli, mais ne promit pas même de lire : tant d'affaires l'accablaient! Nodier, Aimé Martin, Julien de la Revue eurent des velléités bienveillantes, mais de simples velléités, ou échouèrent dans leurs tièdes efforts. Férussac seul, dans son *Bulletin universel*, consciencieux Atlas qui chancelé, mais qui tient bon sous sa lourde charge encyclopédique, signala vigoureusement l'apparition d'une œuvre qu'il sut ne pas

trouver insignifiante, et même osa proclamer qu'à moins d'une marche rétrograde de la civilisation, la force des choses conduirait à l'application des idées de Fourier, sauf des modifications de détail. Mais, il faut le dire, si le livre ne s'enlevait pas, petit à petit la doctrine faisait son chemin et les disciples croissaient en nombre. C'est dès ce temps qu'adhérait madame Clarisse Vigoureux, qui plus tard servit la cause naissante de sa fortune et de sa plume. En 1826, M. Considerant, le chef futur des fouriéristes après Fourier, grossit les rangs des adeptes. L'existence de l'école cessait d'être profondément inconnue alors; et quand en 1828 Fourier, toujours invincible à la fatigue, eut trouvé moyen d'écrire, eut imprimé son quatrième livre, *le Nouveau monde industriel et sociétaire*, bientôt suivi du *Nouveau monde industriel ou Invention*, etc. (1830), la presse ne fut plus toute froide ou inerte comme par le passé; la presse « savait », et portion de la presse fut hostile (on remarqua surtout l'article acerbe de M. Guizot), tandis qu'à l'instar de Férussac, le *Mercur* du 19<sup>e</sup> siècle se montrait bienveillant sans partialité et accueillait loyalement l'analyse du livre. Fourier, dès lors posé en chef d'école, eut quelques rapports avec les Saint-Simoniens, dont ni les principes, méconnaissant toute observation saine, ni surtout les ambitieuses prétentions ne pouvaient s'accommoder d'une absorption dans une autre secte. Aussi ne vit-il qu'une de leurs séances et fut-il prompt à prédire que la fusion n'aurait jamais lieu. Il en fut de même de Owen, dont il avait mieux espéré un moment. Vers le même temps, il adressait au gouvernement de la première restauration une pétition tendant à faire mettre à sa disposition les terrains et le reste du capital nécessaires pour l'application de ses théories à l'économie agricole et domestique. On devine ce que fût devenue sa demande, n'eût-on pas eu sur les bras les embarras que suscitaient à chaque pas la marche du ministère Polignac et l'imminence de la guerre d'Alger; qu'on se figure donc comme d'elle-même la requête s'ensevelit au fond des cartons les plus ténébreux, des catacombes les plus inexplorées du ministère! Mais tout à coup, éclate le coup de foudre de juillet 1830 : la dynastie fit ses malles pour Holyrood, le vieux donjon des Stuarts; et l'on crut qu'une ère nouvelle allait surgir pour les peuples. Au milieu de l'effervescence avec laquelle se produisaient les bons et les mauvais, les grands et les plats systèmes, il y eut place au soleil pour Fourier. Son nom d'abord ne retentit pas comme celui de St-Simon, et c'est tout simple : rien de plus pacifique que son système, rien qui flatte moins les passions du jour. Mais tandis que le saint-simonisme allait baissant, tandis que les folles prétentions politiques soulevées par juillet 1830 tombaient les unes après les autres avec un grondement de plus en plus sourd, le système nouveau et le but louable du fouriérisme trouvaient de plus en

plus des hommes pour les comprendre. Ces hommes n'acceptaient pas tout, et Fourier lui-même trouvait naturel qu'ils n'acceptassent point tout : plus bas on verra pourquoi. Il eut ainsi bien des désagréments encore, sans doute : il vit les plus impartiaux et les plus dévoués improuver, tacitement au moins, son pamphlet contre les saint-simoniens et surtout ses attaques contre Owen ; sa requête au comité industriel de la nouvelle chambre des députés et au cabinet issu de juillet, à l'effet d'en obtenir l'essai du système, reçut le même accueil que des ministres de Charles X (le comité fit la sourde oreille ; Laffitte seul répondit) ; plus tard, ayant imaginé d'annoncer solennellement que tous les jours, de midi à une heure, il attendrait en personne chez lui le « réalisateur », c'est-à-dire le bailleur de fonds, le prédestiné, l'Abou-Dahab, par qui se réaliseraient ses plans grandioses, mais dispendieux, pour la régénération et le bonheur du genre humain, divine figure en qui devaient se réunir les belles lignes physiognomiques du capitaliste et de l'enthousiaste croyant, il l'attendit en vain des années durant, et mourut sans avoir entendu son coup de sonnette. Cependant les progrès de la doctrine ne sauraient être contestés. Dès la fin de 1831 et en janvier 1832, quelques saint-simoniens se rallièrent à Fourier. En 1832 aussi eut lieu l'essai de Baudet Dulary, député de Seine-et-Oise, à Condésur-Vesgre, à l'effet d'organiser un premier établissement modèle. En 1832 enfin, les fonds versés par de zélés néophytes, en tête desquels une femme dont le nom a déjà plus haut trouvé sa place, permirent de donner à la pensée nouvelle un organe périodique, *le Phalanstère*, qui prit à partir du n° 15 le nom de *Réforme industrielle*, et qu'en 1836 remplaça *la Phalange* (plus tard et sous forme quotidienne, *Démocratie pacifique*), dont M. Considérant fut le rédacteur en chef, mais dont Fourier était l'âme et où lui-même a souvent écrit. N'en doutons donc pas, non seulement Fourier goûta ce bonheur qu'éprouve quiconque crée en promenant l'œil sur sa création, lui qui avant même d'écrire son « Quadruple mouvement » voyait sans cesse en sa pensée cette multitude d'idées nouvelles se développant à la suite les unes des autres et formant un tout harmonieux, immense, qui aspire à encadrer l'univers et à le transfigurer en donnant à tout ce qui le compose le bonheur ; mais il eut, et lui aussi, avant sa mort le spectacle, si doux pour le fondateur d'un système, de voir des disciples s'inspirer de lui, le suivre, le commenter, préparer le terrain pour y implanter l'édifice dessiné par le génie architectonique du maître, et qui, s'il n'a pas comme le saint-simonisme la prétention de s'appeler une église, est indubitablement une école, et l'école la plus originale du siècle. Surtout il put savourer en plein la douceur d'entendre amis et ennemis le lui décerner, ce titre de chef d'école dont, ainsi que tant d'autres de nos jours,

il était friand (qui ne lui pardonnerait cette faiblesse, *quam etiam sapientior quisque postremam exiit?*) et de ne plus rien appréhender pour la propriété de ses idées, car longtemps il avait été dans l'anxiété pour elle : comme tout propriétaire, il était éhatoilleux, disons le mot, il était féroce à l'endroit de sa propriété . . . . de la seule propriété qu'il eût au monde, son moi intelligent et les produits de son moi. Cet effroi fut même cause de la lenteur qu'il mit à répandre ses théories par la parole : il redoutait que l'auditeur ne devint un plagiaire, et que, plus adroit, plus alerte ou plus riche, il ne le prévint devant le public en imprimant comme de son fond ce qu'il venait d'apprendre. Delà, chez lui, tant qu'il n'eut pas pris possession par l'impression de ses œuvres, des inégalités bizarres pour qui l'ignorait : tour à tour vous le trouviez communicatif et défiant, il avait des quintes ; tour à tour aussi vous l'eussiez dit humble et plein d'orgueil, humble en fait de rang, de richesse ou de grandeur, ou même s'il était question, soit de ses idées cosmogoniques, qu'il abandonnait volontiers à la discussion, à la censure, aux sarcasmes, soit des détails secondaires de son système ; mais plein d'orgueil s'il s'agissait de ses bases psychologiques et des linéaments fondamentaux de son organisation sociale. Dans cette sphère, non-seulement il se croyait vrai, mais il se posait intrépidement en découvreur, en inventeur ; il s'assimilait à Descartes, à Newton. Comme le premier, répétait-il souvent dans l'intimité, il était parti du doute complet, qu'il appelait « l'écart absolu, » et il avait débuté dans ses investigations par faire table rase. Comme le second, il avait découvert l'attraction (l'attraction industrielle qui porte les hommes vers les hommes, tandis que l'attraction sidérale n'agit que de corps à corps), et, ajoutait-il souvent, il l'avait découvert par une pomme, comme Newton, et, comme Newton, « en y pensant toujours. » Il se croyait en conséquence le Newton du monde social. Souvent aussi il employait le mot d'inventeur en parlant de lui-même : « Inventeur du procédé sociétaire ; inventeur de la série ; inventeur de l'harmonie et des quatre mouvements. » Inventeur sans doute ici équivaut à « trouveur », *qui invenit* ; les mauvais plaisants pourtant y pouvaient trouver à mordre, et l'interpréter par « rêveur, homme qui prend le mirage pour la réalité, visionnaire. » Nul doute, au reste, que cette faculté inventive dont Fourier se glorifiait sans vain semblant de modestie, ce n'est pas sans fondement qu'il se l'attribue. Il la porta dans la science économique, bien que ni ses idées ni ses procédés n'aient pas été absolument sans précurseurs (les Herrnhüters, par exemple) ; il l'eût déployée certes dans les sciences positives s'il s'y fût tenu. A dix-huit ou dix-neuf ans, nous racontent ses amis et admirateurs, dont nous ne pouvons nier absolument et en principe la véracité, il avait inventé une locomotive mue par des

moteurs à bras et roulant sur des rails; mais les ingénieurs de Lyon déclarèrent, avec cette unanimité touchante qui si souvent accueille les nouveautés hardies, que le projet, bon sur le papier, ne soutiendrait jamais l'épreuve de la pratique et « ne pouvait s'exécuter. » — Voici les titres in extenso des ouvrages de Fourier : 1<sup>o</sup> *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, avec cette épigraphe,

Mais quelle épaisse nuit voile encor la nature !  
VOLTAIRE.

Leipzig (Lyon), 1808, in-8<sup>o</sup> (anonyme à ne lire que le titre, semi-anonyme si l'on tient compte d'un avis de souscription placé à la fin de l'ouvrage et où l'on désigne l'auteur par son prénom Charles). L'ouvrage lui-même, du reste, n'est présenté que comme le prospectus et l'annonce d'un autre travail plus considérable et qui devait donner en détail toutes les particularités de sa théorie. Au besoin cependant il permettrait de s'en passer, tant déjà l'auteur y laisse jaillir de richesses et d'originalité. L'attraction passionnelle, les groupés, les séries, tout ce que les autres écrits du novateur contiennent ou de pratique ou de fondamental s'y trouve, du moins en germe, y compris même les principes, y compris enfin la plupart des objections qu'il prévoyait avec justesse devoir surgir et qu'il réfute par avance. Il y a plus : dans cette ébauche, qu'il trace à peine âgé de trente-cinq ans, émergent déjà les excentricités cosmogoniques auxquelles plus tard il donna si large place dans ses œuvres, et qui ne sont pas la face la moins curieuse de son esprit. On a vu plus haut que toutes ces créations soit de la raison, soit de l'imagination demeurèrent incomprises et invendues. L'édition presque tout entière resta en magasin. Peut-être, vingt ou trente années plus tard, la tardive célébrité de l'auteur en fit vendre quelques exemplaires; mais il est probable que l'immense majorité avait péri de la mort obscure des livres qu'on ne lit pas. 2<sup>o</sup> *Traité de l'association domestique agricole*, Paris, Bossange père, 1822, 2 forts vol. in-8<sup>o</sup>, 1312 pages. Cette énorme exposition appliquée du système déjà présenté dans les *Quatre mouvements*, est en réalité un labeur herculéen : il est prodigieux, il est énorme. Le lire même est une fatigue, fût-ce pour l'enthousiaste fervent; il donne le vertige, comme lorsqu'on est sur un sommet, la perspective de l'immense abîme. Il faut avouer aussi que l'allure de l'écrivain n'allège pas la tâche du lecteur : il est sans méthode, sa marche est abstruse, sévère; on halète à vouloir le suivre, et si quand on l'a suivi l'on finit par se trouver indemnisé, bien des fois on l'a maudit en le cheminant. On comprend à merveille l'insuccès à peu près complet qui cette fois encore fut le lot du livre, et auquel Fourier tenta, sans y bien réussir, de remédier par la publication suivante, qui résume avec plus d'ordre et en sabrant les excursions

cosmogoniques, l'essence du *Traité*. 3<sup>o</sup> *Sommaire du Traité de l'association domestique agricole, ou Attraction industrielle*, ibid., 1823, in-4<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Le nouveau monde industriel et sociétaire, ou Invention de procédés d'industrie attrayante et naturelle, distribués en séries passionnées*, ibid., 1829, in-8<sup>o</sup>. Ce volume, fort long encore, quoique loin d'avoir l'énorme prolixité du *Traité de l'association domestique agricole*, reproduit au fond, mais dans un autre ordre, sous des formes plus attrayantes, et, quand il s'y trouve du décousu, dans un pélemêle moins confus, les idées des ouvrages fondamentaux. Impossible de méconnaître qu'à force d'écrire Fourier devient écrivain; impossible dès lors de méconnaître que le disgracieux et l'incohérent de ses rédactions premières venaient, non d'un vice d'esprit ou de l'obscurité des idées, mais de l'isolement profond dans lequel il s'était volontairement enfermé : *Non bonum homini esse soli*. 5<sup>o</sup> *Le nouveau monde industriel, ou Invention du procédé d'industrie attrayante et combinée, distribuées en séries passionnées* (livret d'annonce du précédent ouvrage), ibid., 1830, in-8<sup>o</sup>. Cette espèce de vade-mecum est au *Nouveau monde industriel et sociétaire* ce que le *Sommaire du Traité* avait été au *Traité*. Fait pour en accélérer la vente, il est en effet de plus facile défaire; il se lit commodément, il ne demande que peu de temps pour être d'un bout à l'autre parcouru et reparcouru; on saisit l'ensemble sans peine. Il l'emporte même de beaucoup sur le *Sommaire*; c'est sans contredit pour la masse des curieux le plus lisible, le plus clair et le plus plein de ses écrits. 6<sup>o</sup> *Pièges et charlatanisme des deux sectes St-Simon et Owen, qui promettent l'association et le progrès*, ibid., 1831, in-8<sup>o</sup>. C'est là cette œuvre de polémique que plus haut nous avons mentionnée comme désapprouvée par les amis mêmes de Fourier. Ce n'est effectivement qu'une diatribe et un pamphlet. La bile et le fiel semblent y découler plus que l'indignation honnête et pure. On dirait qu'il a des injures personnelles à venger, ce qui n'était pas, surtout de la part de Owen, et ce qui n'aurait tout au plus consisté qu'en déceptions, résultat d'espérances un peu trop vives et trop promptes. Cette polémique jeta un louche sur le caractère de Fourier, et on l'exploita très-avidement contre lui. Du reste, elle a de la verve, elle intéresse, amuse et instruit; les reproches adressés aux St-Simoniens, et les réfutations, notamment celle de la théorie du capital, sont justes, sont péremptories, et le mot de « Tartufes du progrès, » dont il stigmatisait les owenistes, est resté dans le vocabulaire de la polémique contemporaine pour désigner tous les charlatans. 7<sup>o</sup> *La fausse industrie morcelée, répugnante, mensongère, et l'antidote, l'industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique, donnant quadruple produit*, ibid., 1833, in-8<sup>o</sup>. Encore un ouvrage de polémique, mais ici la polémique ne roule que sur les choses; toutes les attaques sont de bonne guerre, et somme faite

l'idée première est bonne : c'est l'exposition, le parallèle des deux systèmes que met en présence l'apparition de Fourier, l'économie politique ancienne et l'économie sociale qui vient se substituer à elle, élargissant en même temps que redéfrichant le champ, l'industrie faisant fausse route et l'industrie invariablement dans la bonne voie, la Civilisation (nom que s'est donnée l'organisation moderne en vigueur), et l'Harmonie (nom dont l'écrivain baptise la sienne). Malheureusement, et les adeptes mêmes en conviennent, l'exécution du livre n'est pas au niveau de la tâche : il est lâche, il est diffus, il est incomplet, il est plein de redites, surtout il est déclamatoire et il contient plus d'injures que de faits exactement nuancés et pesés à leur juste mesure. Quoi qu'on pense du fouriérisme, toujours est-il que tous les amateurs peuvent regretter de ne pas voir les *Oeuvres complètes* de Fourier réunies en un même volume ou plutôt en un même recueil (le volume serait trop gros ou trop compacte et de caractères trop microscopiques). Cette publication, qu'il est étonnant de ne pas avoir vue entreprise par quelques-uns des principaux adhérents de Fourier, aurait été d'autant plus à propos que, d'une part, plusieurs des ouvrages de leur maître ne sont plus dans le commerce, que, de l'autre, ses écrits où tout est grave fourmillent de fautes et d'imperfections typographiques, d'appendices et d'annexes à remettre en place, d'introductions composées trois, quatre, cinq, parfois vingt-cinq ans après l'ouvrage, et cachés plutôt que livrés au public dans quelque colonne de journal, sans index, comme de raison, et sans point de repère. C'est véritablement, sous toutes sortes de rapports, une véritable édition critique à constituer. Du reste, il est entendu qu'aux grands ouvrages dont l'énumération précède, il faudrait joindre les articles qu'il a semés dans quelques journaux. Le premier en date est celui du 27 frimaire an 12 du *Bulletin de Lyon*; deux autres encore s'y trouvent avec sa signature. On en récolterait bien près de cent (1) si l'on explorait minutieusement les recueils du *Phalanstère*, de la *Réforme industrielle* et de la *Phalange* jusqu'en 1837, et il n'est pas improbable que ces morceaux, outre l'importance doctrinale, offriraient un intérêt historique. Deux autres articles enfin se lisent dans le *Mercur de France au 19<sup>e</sup> siècle* (t. 51, nos 9 et 10); mais leur titre *Mnémonique géographique*, ou ..., etc., indique qu'il s'agit ici de sujets techniques tout autres que ceux dont traite habituellement l'auteur. — Après ce parcours tout extérieur et matériel, on nous demandera sans doute quelles furent ces doctrines objet ici de tant d'ovations, là de tant de suspensions ou d'incriminations, mais dont jusqu'à présent nous

n'avons rien fait connaître. Un mot d'abord de l'article du 25 frimaire, bien qu'il n'intéresse que légèrement la question. Fourier détestait la politique et partout il s'emporte à satiété contre elle; il recommande de la fuir, il la donne comme n'intéressant en rien le bien-être de l'humanité : république ou monarchie, branche aînée ou branche cadette, Hohenzollern ou Habsbourg, il n'importe : là n'est pas le trait capital. La discussion de tous ces problèmes vermoulus n'est que de la niaiserie; l'importance dont on les entoure n'est que de la mascarade. Tout cela n'empêche pas le *Triumvirat continental* d'être plus d'aux trois quarts politique : l'auteur y a pour but de prouver que l'Europe, de qui dépendent désormais les destinées du monde, ne peut être prospère et tranquille qu'à condition d'obéir à la suprématie combinée de trois puissances, la France, la Russie et l'Autriche, la Prusse étant sans ressources suffisantes pour entrer en balance avec la dernière, et l'Angleterre ayant de tout autres intérêts que ceux des peuples dont il s'agit de fonder le bonheur. Toutefois, ce but lui-même, l'organisation triumvirale, n'est qu'un procédé pour atteindre un but plus haut, le seul saint et sacré, la paix; et ici se révèle Fourier : l'homme politique s'évanouit, « l'harmonisateur » paraît et va dominer à l'horizon. Autant il nous a été facile de réduire à peu de lignes ce spécimen de la politique de Fourier, autant à présent l'espace nous serait nécessaire pour donner de l'ensemble de sa théorie sociale une analyse un peu détaillée. Ne pouvant en conséquence qu'en présenter quelques traits sommaires, nous ne séparerons point les divers ouvrages que nous venons de nommer : seulement nous rappellerons que le premier est comme le prospectus de son système. Dans les autres il fait d'abord l'application de ce système à l'homme : il raconte ce que fut l'installation primitive et provisoire de l'humanité sur sa planète; puis il prophétise ce que sera l'univers se conformant après des siècles et sans savoir son nom, à lui législateur, aux formules et aux règles qu'il trace à l'avance; enfin il fait la guerre à l'industrie actuelle, à la civilisation actuelle, dont certes il n'a pas de peine à faire sentir les vices. Reste à décider si ce qu'il propose vaut mieux que ce qu'il aspire à remplacer, et surtout si ce qu'il propose est exécutable. Que propose-t-il donc? Pour le bien comprendre, il faut savoir que Fourier se place de prime abord hors du champ des préoccupations politiques, et qu'au lieu de prétendre que de la constitution politique découle le bien-être ou le mal-être social, il pose en principe qu'il faut d'abord constituer le bien-être social et qu'ensuite la forme politique convenable viendra d'elle-même. Il faut savoir aussi que, se conformant à la nature des choses, il songe surtout dans les commencements et pour la majorité à donner du pain, l'abri, le couvert aux pauvres membres souffrants

(1) On peut consulter dans la *Bibliographie de la France*, 1837, numéros 45 et 46, feuilleton, une notice où l'on trouve l'indication des diverses parties de chacun des ouvrages.

de l'humanité, et qu'il ne répète pas indéfiniment ces mots, *besoins de l'esprit, nourriture intellectuelle*, dérisions amères lorsqu'on les adresse à qui a froid et faim. Ce point admis, pour donner la plus grande somme de bien-être possible à l'humanité, il reconnaît, comme les économistes, que le travail est la condition indispensable. Mais pour être fructueux que doit être le travail ? Il doit être unitaire, c'est-à-dire fait en société par tous les hommes. Si la plaie qui dévore la société, c'est la faim, la plaie qui dévore l'industrie, c'est l'anarchie ou incohérence industrielle, d'où la concurrence et mille maux non moindres : c'est cette plaie qu'il faut guérir. Tout consiste donc à trouver le « procédé sociétaire ». Or, en recherchant ce procédé, Fourier rencontre une idée qui, fût-elle irréalisable, serait un trait de génie, et qui est un des caractères fondamentaux de sa doctrine : c'est celle du « travail attrayant ». Vingt autres ont dit « travail », vingt autres ont dit « bien-être » ; mais pour tous c'est au prix du travail qu'on achète le bien-être. Fourier arrive et dit : « C'est le travail qui est le bien-être ; il « peut du moins le devenir à certaines conditions « et moyennant certains procédés ». Ainsi la question se détermine ; et résoudre la question de la félicité de l'humanité, c'est trouver le procédé sociétaire dans lequel le travail est unitaire et attrayant. Certes, c'est bien là « mettre de « main de maître le problème en équation ». Pour parvenir à ce procédé désiré, il analyse l'âme humaine, ses facultés, ses penchants, ses besoins ou, comme il dit, ses passions ; en d'autres termes, il fait la « psychologie passionnelle », et notons, en passant, que selon lui nulle passion n'est essentiellement mauvaise : elle ne le devient que suivant le milieu dans lequel elle se meut et les objets sur lesquels elle s'exerce : ainsi l'épée défend la patrie ou assassine. Les passions sont et les mobiles ou ressorts « véhéments » des actes humains et les moyens d'engrènement par lesquels les hommes se forment en groupes, qui eux-mêmes s'engrènent à d'autres groupes et forment des agglomérations plus nombreuses et plus élevées. Sans engrènement point d'association, et sans association point de travail unitaire. Du reste, ces dents qui peuvent s'engrèner peuvent pareillement se froisser par leurs aspérités ; et telle est la société actuelle, tel est cet état de malaise général et de désordre en vain pallié qui cessera un jour d'affliger les yeux, et dont dès à présent Fourier cherche les conditions de destruction. Il trouve d'abord dans l'âme humaine douze passions : cinq *sensitives*, quatre *animiques*, trois *distributives* ; ce sont les éléments de l'association humaine : elles tendent, les premières au *luxe*, les suivantes aux *groupes*, les trois dernières aux groupes de groupes ou *séries*. Ces éléments reconnus, il indique les groupes supérieurs et plus complexes qu'engendre leur combinaison (amitié, ambition, amour, famille) ; puis de ces groupes il

passer aux séries, et ici se développe le procédé sociétaire. La multitude de détails ingénieux que déroule l'auteur est véritablement étonnante. C'est une chose merveilleuse que la facilité avec laquelle il trace, depuis la pointe jusqu'à la base de sa pyramide, une organisation dans laquelle reviennent toujours et les lois fondamentales qui toutes peuvent se résumer par une seule, et les faits réels reconnus par l'économie politique du jour. Ainsi, par l'établissement de la série, les groupes sont contrastés et rivalisés et n'ont de travaux qu'à courte séance et où sans cesse le travailleur voit varier sa tâche, triple condition qui satisfait aux trois passions distributives. Pas de monotonie, donc pas ou peu ou moins d'ennui. La division parcellaire du travail s'accommoderait parfaitement de l'échelonnement des divers travailleurs. Les produits sont plus nombreux et plus parfaits : la plus-value peut monter à des chiffres incroyables ; les prix ou les denrées en nature sont partagés entre les cotrailleurs, également ou proportionnellement selon la somme de travail ou selon d'autres circonstances. Le sol même qu'on exploite est copropriété de tous les membres de la « phalange » (c'est le nom qu'il donne à l'association qui travaille en commun et dont le logement commun est le « phalanstère », où chacun a son alvéole de la ruche) et il est représenté par un nombre d'action dont chaque phalanstérien a sa part. Enfin, les travaux ont tous marché, dit-il, et marchent sans qu'on recoure aux véhicules de besoin, morale, raison, devoir, contrainte, etc. : chacun de ces noms représente à ses yeux autant de fléaux, autant de monstres ! Le « Besoin » équivalait à la misère, la misère à l'absence, à l'insuffisance des produits. Abondance des produits, voilà le but, voilà la devise de Fourier ; plus de pauvres ! Que « Va-nu-pieds » et « Meurt-de-faim » soient, non pas des mots rayés à jamais des vocabulaires, qu'ils déshonorent, mais des impossibilités, des utopies, des idées qui ne puissent surgir qu'en un cerveau malade, des quantités négatives sous radical pair. « Contrainte » suppose défaut d'harmonie ; or l'Harmonie est et la condition essentielle de la fécondité du travail et le phénomène qui domine tout le système et lui donne son nom : au vieux monde le titre dont il s'est gratifié lui-même, « Monde civilisé ou Civilisation » !, au nouveau celui « d'Harmonie ». « Raison » en soi-même ne serait pas abominable devant le sévère réformateur ; mais le mot « raison » ne vibre à son oreille qu'inféodé en quelque sorte aux sophistes qui raisonnent, c'est-à-dire qui déraisonnent sur tout, depuis Platon, l'ignare et infidèle drogman des idées pythagoriques, jusqu'aux prétendus philosophes de l'autre et de ce siècle, les plus outre-cuidants et les plus vides de tous. « Morale » enfin, nous sommes fâchés de le dire, est une expression plus antipathique encore à son cœur, ou du moins à son esprit exclusivement sous le

joug de ses propres trouvailles. Il sait par les sciences positives que tous les êtres obéissent à des penchants, comme l'onde en descendant à la mer obéit à la gravitation; il est donc des effets, des actes dus par les divers êtres (exemple : l'eau qui *doit* descendre à la mer), il l'admet; mais ce qui est dû n'est pas le Devoir comme le comprennent les moralistes; dès lors il n'est pas de « Devoir » pour Fourier, et pour un logicien si rectiligne, il ne saurait non plus y avoir un code du devoir, la « Morale » n'existe pas. Il le dit bien!, et il foudroie du même anathème, il enveloppe du même mépris mêlé de haine le moralisme, le philosophisme, le politicisme et l'économisme (la manie de l'ancienne économie politique). Nous sommes loin, pour notre part, d'approuver ces doctrines extrêmes, nous nous bornons à les rendre de notre mieux et le plus rigoureusement que nous pouvons. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que l'ensemble de toutes ces théories forme, en définitive, un tissu à mailles si fermement serrées, si artistement croisées ou, si on l'aime mieux, une pyramide si gigantesque et à pierres si bien liées, que quoique quelques substractions soient un peu légères, quelques données un peu en l'air, on ne soit stupéfait de la force de tête encore plus que de la hardiesse et de l'originalité du constructeur. A notre avis, il eut bien droit de dire, dût son monument ne rester qu'à l'état de Babel : *Exegi monumentum!* Et quoi qu'on en dise, cette force de tête ne fut pas son unique mérite : qu'on réalise ou non un jour Fourier, voici ce que doivent reconnaître tous les appréciateurs impartiaux. 1° En principe, nul n'a plus puissamment que Fourier, après avoir prouvé l'affreuse impuissance de notre civilisation pour le bien-être général et l'inanité de nos rixes politiques, établi la nécessité, la possibilité de la cohérence sociale qu'il nomme l'*Unité universelle*, rattaché l'humanité au monde en disant, « La loi qui « règle le monde, c'est l'attraction, et l'attraction « aussi régira un jour l'espèce humaine; » analysé les facultés de l'âme humaine (bien qu'il en oublie), et enseigné de quelle manière, sans rien changer à notre cœur, mais en agençant les leviers suivant une autre méthode, le bien peut être substitué au mal. 2° En fait, nul n'a gagné en si peu de temps autant de terrain, produit autant d'effets remarquables et conquis tant d'intelligences (1),

(1) L'*École sociale*, dont la conception de Fourier est la base, a déjà produit un nombre assez considérable de travaux et de publications. M. Just Muiron, qui est le plus ancien disciple de Fourier, a fait lui-même les frais des deux principaux ouvrages de son maître, le *Traité de l'association* et le *Nouveau Monde industriel*, et il faut dire, à l'honneur de son caractère, que malgré son peu de fortune il n'est pas rentré dans les frais de cette publication, ayant habituellement abandonné les produits de la vente à Fourier. Le dévouement d'une dame d'une intelligence et d'un caractère élevés, madame Vigoureux, de Besançon, a soutenu par de continuels sacrifices le développement des travaux de la propagation à laquelle M. Considérant a depuis longtemps aussi consacré son activité et sa vie. Voici la liste des principaux ouvrages de l'*École sociale*: 1° *Aperçu sur les vices de nos procédés industriels*, Besançon, 1824, brochure in-8° (176 pages), par Just Muiron, secrétaire de la préfecture de Besan-

même dans des zones où on ne le soupçonne pas : aujourd'hui, à l'instar de Grenoble, qui elle-même avait copié la novatrice Genève, Bourges, Nîmes, Amiens et d'autres villes de France ont institué des associations alimentaires dont évidemment les bases reposent sur les aphorismes sans cesse répétés et finalement popularisés par Fourier; cette année même (automne 1855) les vigneron de la Moselle, les vigneron de Wurtemberg, viennent, chacun dans leur localité, de s'unir pour opérer en commun la vendange, la vinification et la vente des vins, comme les éleveurs du Jura ont imaginé leurs fruitières afin de fabriquer et de vendre leurs fromages en commun. Ou nous nous trompons, ou tous ces pas dans une voie inusitée et le nombre toujours croissant de ces cercles littéraires pour lire les feuilles publiques, dont quelques-uns, uniquement par cotisation des abonnés ont en caisse des réserves considérables et donnent des fêtes splendides, et la facilité avec laquelle toute la population, on peut le dire, a compris le mécanisme des sociétés par actions et s'y jette dès qu'elle le peut, ont dû remettre en mémoire aux penseurs la hardie prédiction de Féruillac, que la « force des choses » (sinon celle de la propagande) amènerait l'intronisation des institutions fouriériennes, à des modifications de détails près. 3° De plus, il est clair que Fourier n'est pas, comme tant de ses rivaux, un parleur, un prometteur creux en même temps qu'emphatique. Il y a dans la ruche qu'il établit une organisation du travail. Vous êtes libre de la répudier, sans doute, vous en contesterez la prestance, mais vous n'en nierez pas l'existence. Elle est complexe, elle est savante, elle est nette. Vous n'en direz jamais autant de Saint-Simon. Et c'est une des différences radicales des deux systèmes. 4° Tout logique et merveilleux de cohésion qu'est le fouriérisme, toutes les parties n'en sont pas indispensables à l'existence

gon; 2° *Transactions sociales, religieuses et scientifiques de Virtomnius*, Besançon, 1832, 1 vol. in-8°, par le même; 3° *Théorie sociale de Fourier*, 1835, brochure, par A. Transon, ingénieur des mines, ancien élève de l'École polytechnique; 4° *De la médecine dans l'ordre social*, brochure, par C. Pelarin, chirurgien de la marine; 5° *Danger de la situation actuelle de la France*, 1833, Paris, 1 vol. in-8°, par A. Maurize; 6° *Études sur la science sociale*, 1832-1834, 1 vol. in-8°, par J. Lechevalier; 7° *Association par phalanges*, 1832, brochure in-8°, par Lemoine, ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique; 8° *Conférences sur la théorie sociale*, Lyon, 1834, brochure in-8°, par Berbrugger, bibliothécaire à Alger; 9° *Crise sociale*, Paris, 1834, brochure in-8°, par Baudet-Dulury, docteur en médecine, ancien député du département de Seine-et-Oise; 10° *Parole de Providence*, Besançon, 1835, in-8°, par madame Clarisse Vigoureux; 11° *Destinée sociale*, Besançon, 1834, 2 forts vol. in-8°, par V. Considérant, capitaine du génie; 12° *Considérations sociales sur l'architecture*, Besançon, 1835, par le même; 13° *Accord des intérêts et des partis*, Paris, 1836, brochure, par F. Villegardelle; 14° *Das Problem der Zeit und dessen Lösung durch die Association*, Problème du temps et sa solution par l'association, par S.-R. Schneider, à Gotha, chez Henning et Hops; 15° *Trois discours prononcés à l'hôtel de ville*, grand in-8°, Paris, 1836, par Ch. Dain, V. Considérant et E. d'Izalquier; 16° *La réforme industrielle, ou le Phalanstère*, 1832-1833, 2 vol. (journal fondé en juin 1832); 17° *La débacle de la politique*, Paris, 1836, in-12, par V. Considérant; 18° *La Phalange, journal de la science sociale*, fondé par M. Considérant, 1836 et années suivantes.

de l'ensemble : une pierre, deux pierres et même plus peuvent se détacher sans que la solidité de l'ensemble soit sérieusement compromise. Ainsi, par exemple, la gérance du phalanstère, confiée chez lui à un conseil de vieillards et annuellement élu par tous ses membres, pourrait très-bien devenir monarchique sans que le phalanstère lui semblât brisé pour cela. Nous pourrions citer vingt cas semblables ; on en apercevra un des plus graves vers la fin de cet article. Delà la fréquente possibilité d'amender, d'améliorer Fourier ; delà chance perpétuelle de progrès. Voilà pourquoi Fourier ne tenait pas à ce qu'on admit tous ses dires. Cette élasticité, si rare ou si faible chez les autres réformateurs, est certainement un immense avantage. 5° Nul n'est plus inoffensif que Fourier, car Fourier conseille, harmonise, prophétise, et rien de plus. Il ne propose nul changement violent ou brusque à ce qui existe ; il ne demande ni divorce, ni abolition du mariage, ni rupture des liens de famille, bien qu'il ne soit point en extase devant ces institutions qui débordent de toutes parts l'adultère, la prostitution et la fraudulencescence des héritages, et que certes la pratique de son système ne pousse pas aux deux dernières. 6° Jamais non plus il n'attaque l'héritage ; nulle part il ne proscrit la propriété ; il ne crie point contre le capital, et pour rien au monde il n'engagerait soit à l'anéantir stupidement ou jalousement, soit à le voler ; il ne nie pas qu'il doive engendrer un revenu à qui le met à la disposition d'autrui. Loin de là, des trois facteurs qui concourent à former le produit, il place en tête non seulement au point de vue logique, mais pour cause d'importance, le capital, et en nommant douze la somme des parts qui reviennent comme rémunération aux collaborateurs du produit, il n'accorde en moyenne que quatre à la main-d'œuvre, etc., et que trois au talent : cinq restent au capital. On pourrait même soutenir qu'il est pour beaucoup dans l'unanimité avec laquelle aujourd'hui l'on reconnaît que le produit résulte des trois facteurs, main-d'œuvre, talent, capital. Observateur sagace, habile calculateur, il avait parfaitement aperçu et il a péremptoirement démontré que le capital est ce grand multiplicande, l'ornement et la force des sociétés avancées et dont les deux autres doivent devenir les multiplicateurs pour atteindre toute leur valeur. 7° Sur-tout, malgré ses requêtes au gouvernement, il ne croit point que le mal vienne du pouvoir et que le pouvoir en doive donner le remède. Il répète, au contraire, que c'est aux mieux inspirés à former la phalange primitive (la phalange, dans la terminologie de Fourier, est l'association la plus simple) et à offrir l'échantillon du travail attrayant, de la richesse, de la vertu, enfin du bonheur. En ceci, le fouriérisme calque le christianisme primitif, qui, pour recomposer la société en dissolution, refit d'abord les zones inférieures de la société et procéda de bas en haut. Ce n'est point,

ou le sent, que nous voulions mettre en parallèle suivi le fouriérisme et le christianisme. A notre sens, au contraire, c'est précisément l'absence, non du christianisme seulement, mais de ce qu'offre de plus pur l'inspiration chrétienne, qui constitue une des imperfections capitales du fouriérisme. Le christianisme n'est pas dogme seulement, n'est pas charité seulement : il est haute morale. Or, nous l'avons vu, Fourier, si sagace observateur des autres faits, si plein d'une charité dont il veut étendre le bienfait à l'univers et qu'il prétend harmoniser avec la justice distributive, ignore ou méconnaît la morale ; le moralisme est un des quatre monstres que foudroie son apocalypse ; il en porte la peine. Très-certainement il ne prêche pas l'imoralité, mais la non moralité domine et dessèche ses plus touchantes et plus nobles doctrines ; il n'est pas contraire, il n'est que contradictoire au devoir ; mais c'est trop. Quoi qu'essaient pour pallier le fait ceux qui seraient les plus heureux de le trouver irrépréhensible, il est atteint et convaincu de positivisme. Lui-même, du reste, il accepterait l'incrimination et s'honorerait d'être de cette Église, à laquelle appartiennent tant d'illustres esprits. Soit donc, mais que l'on accepte les suites. Dans l'organisation fouriérienne, les suites, si l'on est logique, c'est au moins, pour n'effleurer qu'un point, l'impudicité portée, en même temps que la prospérité matérielle ou plus tôt qu'elle, à sa plus haute puissance et entraînant au milieu de mille tourmentes la ruine de la société phalanstérienne. L'on n'a pas été sans le comprendre dans tous les rangs de l'école ; et les plus habiles apologistes ou expositeurs du système l'ont en général évité en esquivant la question de l'amour. En effet, tout amène à ce dénoûment, la négation du principe déontologique, la réhabilitation du mot passion, dont l'emploi fréquent, sans être précisément blâmable, est passablement amphibologique et louche, l'exubérance de tous les produits autour des heureux Harmoniens, qui voient palais splendides, tables apiciennes, caves inépuisables, musique exquise et chefs-d'œuvre des arts, meubles prestigieux, luxe plus que féérique, jardins, illuminations, jets d'eau, parfums, houris, se presser sans cesse et par masses autour d'eux, enfin, la belle et trop belle part nonchalamment faite à cette charmante *Papillonne*, rouge chez Fourier non moins utile, non moins digne de louange ou d'encens que la *Cabaliste*, la *Composite* et les neuf autres plus sévères et qui semble provoquer à toutes les inconstances. Pour que les abus, pour que les effets funestes ne fourmillassent pas, il faudrait modifier, mais modifier profondément le système de Fourier ; il faudrait revenir à l'élément moral ; il faudrait combler les lacunes de la psychologie fouriérienne, et qu'on les nomme ou non « passions » ajouter à la liste de ses mobiles ; et, une fois dans cette route, il faudrait aussi reconnaître des répulsions. Et alors



les questions de pot-au-feu, de ménage, auxquelles viendrait se joindre la nécessité de concilier les susceptibilités féminines admises en scène, se trouveraient d'une solution bien autrement ardue qu'il n'a pu se le figurer. Grâce à cette élasticité rare que plus haut nous avons signalée comme caractère du fouriérisme, toutes ces rectifications, nous le croyons, seraient possibles, et Fourier aurait encore une belle part d'invention et d'originalité. Toutefois quel remaniement! Et qui voudrait s'en charger?, surtout avec la certitude, ou peu s'en faut, d'être en même temps impopulaire parmi le gros de ses coreligionnaires et suspect ou plus que suspect à ceux qui tiennent pour la société telle que nous l'avons. Nous devons avouer pourtant, que les coryphées des fouriéristes ont fait des efforts pour réconcilier la pratique de leur système avec les idées de religiosité, de vie chaste, de famille, et qu'il s'est fait ainsi dans la voie fouriérienne un pas rétrograde très-heureux. Plût au ciel que jamais les adeptes n'eussent plus fâcheusement dévié de la lettre du système! Mais, les démocrates pacifiques, en 1848, n'ont pas gardé cette ataraxie politique, prudente et digne, que Fourier a tant de fois et si haut recommandé: ils ont été contre la parole du maître, ils ont subi l'entraînement; l'appel aux armes a remplacé l'appel à la persuasion: ils ont plus perdu ce jour-là qu'à Condé-sur-Vesgre, et ils ont reculé davantage! Fourier n'était que patriarcal, qu'amusant, que naïf et grotesque, lorsqu'il attendait, des années durant, dans son modeste cinquième de la rue J.-J. Rousseau ce « réalisateur » aux poches bourrées de dollars qui n'arrivait jamais. La *Phalange*, en devenant un bataillon faisant le coup de feu, a déserté sa position morale; et cette altière profession de foi sur l'impassibilité avec laquelle, du haut de sa sphère inaccessible aux orages, elle contemplerait les péripéties politiques n'est plus crue. En fait, aujourd'hui, l'on confond à peu près le fouriérisme avec les sectes les plus subversives et au fond les plus ineptes, les plus vaines de l'âge présent; et il semble qu'on ne doive ni l'étudier un peu de près ni l'évaluer sans vomir d'injures. Tel n'est pas le procédé que nous nous sommes proposé. Nous trouvons fort bon, fort sage et fort utile, que les séminaristes reçoivent des notions, spéciales, dit-on, et profondes, sur les hérésiarques; ils n'en deviennent pas hérétiques pour cela. — Quelques traits encore à présent pour achever de caractériser le nôtre. Jusqu'ici nous ne l'avons vu jeter à bas et construire que tant qu'il reste dans la sphère de l'humanité. Mais bien souvent, et surtout dans son premier et dans son second ouvrage, il s'élançait au delà de cette sphère: il raconte l'histoire du globe, de la mer, des étoiles, leur passé, leur avenir, avec des hardiesses d'imagination devant lesquelles pâlisent les romans de Buffon et de Fontenelle, les cosmogonies des Japonais et des Indous; il nous montre l'uni-

vers aussi passant par ces phases, qui sont le progrès, et la création, le Créateur lui-même peut-être, se perfectionnant sans cesse. Il nous déroule un monde solaire tout nouveau, avec des planètes et des satellites tout autrement disposés; les excentricités se sont allongées ou raccourcies, les orbites ne sont plus les mêmes, les inclinaisons de l'écliptique sur l'équateur ont varié, les nœuds aussi; tout est mieux, les saisons sont plus égales, les planètes sont plus fertiles, la nôtre enfin est toute à nous et n'est plus que le théâtre et le récapitulé du bonheur. Les organismes s'enrichissent, des espèces nouvelles s'en vont, d'autres naissent; de celles qui restent beaucoup subsistent des métamorphoses heureuses et sont mieux douces, l'homme notamment qui, pour comble de perfectionnements, sera pourvu d'une queue au bout de laquelle s'épanouira un troisième œil. Ne méconnaissons pas dans ces aberrations gigantesques, qu'on pourrait qualifier de gasconnades fouriériennes, une science organographique et astronomique prodigieuse, en même temps qu'un esprit dithyrambique parfois sublime, bien que trop souvent dépassant la limite qui sépare l'imagination de l'hallucination et moquable au plus degré, en France surtout. Aussi s'est-on moqué plus qu'à satiété. Les crayons de la caricature notamment en ont pris à cœur-joie; et l'on pourrait former des volumes d'album uniquement avec les charges où figure la queue oculifère. A vrai dire, ce ne sont pas là des arguments, et Fourier en a lui-même fait justice en disant: « Autre chose « sont mes trois systèmes, cosmologie, psychologie, analogie; autre chose est mon quatrième, « ou attraction passionnelle. Lorsque vous l'examinez, laissez les autres. Eussé-je extravagué « dans ceux-ci, Newton a fait un commentaire « sur l'Apocalypse » (1). P—OT.

FOURILLE (MICHEL DE CHAUMEJAN, marquis DE), enfant d'honneur de Louis XIII, fut dès l'année 1619 capitaine au régiment des gardes, et servit dans toutes les guerres contre les protestants. Il était au siège de Montauban, où son père fut tué. Il passa ensuite dans l'île de Ré et s'y distingua

(1) Fourier eut toujours soin dans ses ouvrages de séparer la partie sociale d'avec la partie cosmogonique, demandant l'examen de la première seulement et réclamant pour elle sur une demi-lieue de terrain un essai qui doit éclairer les hommes et déterminer, suivant lui, le plus grand fait qui puisse se passer sur la terre, le passage du chaos social à l'harmonie et au bonheur universels. Cet essai, auquel il attachait tant d'importance, devait décider si la *serie*, appliquée à la distribution des travaux d'une masse sociétaire, jouit réellement de la double propriété: 1<sup>o</sup> de rendre le travail attrayant; 2<sup>o</sup> de maintenir l'accord entre les sociétaires dans les relations générales et très-spécialement dans la répartition des produits; ce qui détruirait toutes les divisions et tous les fléaux sociaux dans leur base même. Quelques disciples s'étant réunis autour de lui et ayant entrepris la propagation de sa doctrine, propagation à laquelle il était peu propre malgré la vigueur et les grandes qualités de son style, il espéra en 1832 voir bientôt l'essai tant désiré: des terres furent acquises à Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise), par M. B. Dulary, député de ce département, pour être consacrées à la fondation d'une colonie agricole organisée d'après la méthode de Fourier. On défricha le sol, on commença les constructions; mais les fonds sur lesquels on avait compté n'arrivèrent pas en assez grand nombre, et on ne put achever les constructions nécessaires à l'installation d'un essaim sociétaire. Ces terres, entretenues en

contre les Anglais. En 1651, lors des guerres d'Italie, il fut commandé pour conduire les enfants perdus qui faisaient partie des gardes à l'attaque des retranchements de Casal. Il obtint ensuite le gouvernement de Vesoul, et le roi le pourvut en 1652 de la charge de grand maréchal des logis, et ensuite de celle de conseiller d'État. Il leva bientôt après une compagnie de chevau-légers, à la tête de laquelle il traversa en 1654 le Rhin sur la glace avec l'armée française, et marcha au secours de Heidelberg. Il se distingua à la bataille d'Avest et alla en Hollande, où il se signala; il revint ensuite en Picardie et montra au siège de Corbie une grande valeur. Lors de la retraite du comte de Soissons, il eut le commandement de la Touraine. Il mourut à Paris en 1644.

B—G—T.

FOURMONT (ÉTIENNE), l'un des plus laborieux érudits du commencement du 18<sup>e</sup> siècle, naquit en 1685 à Herbelay, près St-Denis; son père exerçait dans ce village les fonctions réunies de chirurgien et de procureur fiscal. Le curé du lieu fut le premier instituteur de cet homme dont les vastes connaissances devaient faire un jour l'étonnement du monde savant. Devenu bientôt orphelin de père et de mère, il fut accueilli à Paris par un oncle, bon humaniste, qui l'envoya au collège Mazarin. Le jeune Fourmont s'y distingua bientôt par son assiduité, les qualités de son cœur, et surtout par une prodigieuse mémoire, faculté précieuse quand l'exercice en est dirigé de bonne heure vers des objets utiles. Il n'avait que vingt-trois ans quand il publia ses *Racines de la langue latine mises en vers français*, Paris, 1706, in-12 (roy. SUÈRE-DUPLAN). Ce premier ouvrage eut tout le succès que l'auteur pouvait se promettre d'un livre de ce genre. Après avoir fait sa rhétorique, il entra au séminaire, où il prit le degré de maître ès arts. L'étude de la théologie vint ensuite l'occuper, et ce fut elle qui commença à tourner son attention sur les langues orientales. La littérature grecque était pourtant encore l'objet favori de ses travaux : après avoir consacré les heures du jour aux différents exercices de la communauté au milieu de laquelle il habitait, il dérobaît au sommeil le temps nécessaire pour la lecture d'Homère, de Sophocle et d'Anacréon. Cette irrégularité d'un genre nouveau ne semblait pas devoir jamais être contagieuse : elle attira néanmoins à Fourmont l'animadversion du supérieur, qui, après avoir vainement essayé d'arrêter ce zèle immodéré pour l'étude, se vit forcé de le punir

en excluant le jeune savant de la maison qu'il régissait. Celui-ci se retira alors au collège de Montaigu, où il occupa une chambre qui avait été celle d'Érasme; circonstance qui contribua peut-être à hâter ses succès en excitant son émulation. Il fut bientôt rejoint dans cette retraite par l'abbé Sevin, son compagnon d'études, sorti du séminaire par les mêmes motifs; et tous deux travaillèrent à une traduction d'Anacréon, accompagnée de notes destinées à rétablir le texte dans les endroits où ils le supposaient corrompu. Poursuivant en même temps ses études hébraïques, Fourmont traduisit le commentaire du rabbin Aben-Esra sur l'*Éclésiaste*. Il annonça la publication de cette traduction et de quelques autres du même genre dans le *Journal de Trévoux* de 1710; mais ce projet paraît être resté sans exécution. Peu de temps après, Fourmont passa au collège de Navarre, puis à celui d'Harcourt, dont le proviseur M. Louvancy lui confia l'enseignement des boursiers. Il fut aussi chargé de veiller à l'éducation des enfants du duc d'Antin : les soins qu'il leur prodigua furent la source de la bienveillance que ce seigneur lui porta toujours et qui tourna par la suite au profit de la littérature chinoise. Tandis qu'il consacrait ainsi une partie de son temps à transmettre aux autres les connaissances qu'il avait déjà acquises, Fourmont, toujours avide d'apprendre, s'appliquait à l'étude du droit et se fit recevoir avocat; Fréret ajoute même qu'il étudia aussi en médecine. Mais revenant bientôt à une carrière qui lui convenait mieux, il fut associé par l'abbé Bignon à quelques autres savants que ce célèbre bibliothécaire faisait travailler à des extraits, pour en composer un ouvrage dans le goût de la Bibliothèque de Photius. Un incident heureux pour les lettres vint arracher Fourmont à ce travail aride. Un jeune lettré, nommé *Hoang-je* ou *Hoang-ji*, avait été amené de la Chine en France par l'évêque de Rosalie. On voulut profiter de cette circonstance pour rendre enfin l'étude du chinois accessible aux savants d'Europe; et Fourmont fut chargé de diriger ce Chinois dans la rédaction des ouvrages qu'on lui demandait, c'est-à-dire d'un dictionnaire et d'une grammaire. Depuis ce moment il ne cessa plus guère de s'occuper d'une langue que le défaut absolu d'ouvrages élémentaires avait rendue jusqu'alors la plus difficile de toutes les langues orientales. Deux ans après (en 1715) Baudclot de Dairval, de l'Académie des belles-lettres, se trouvant avoir le droit, conformément aux usages académiques de ce temps-là, de se choisir un élève, jeta les yeux sur Fourmont à son insu; et l'Académie, en applaudissant à son choix, voulut même que le récipiendaire fût exempté du cérémonial. En 1715, la chaire d'arabe du collège royal étant venue à vaquer par la mort de Galland, Fourmont fut nommé pour la remplir, et cette distinction bien méritée lui en valut une autre : l'Académie ne jugea pas qu'un professeur royal de ce mérite

état de culture, attendent encore (1837) que la doctrine de Fourier, qui gagne des partisans, ait à sa disposition toutes les ressources propres à réaliser une épreuve réduite à une institution élevant deux à quatre cents enfants à des travaux agricoles, industriels, scientifiques, d'après le procédé sériaire. — M. V. Considérant, ancien élève de l'École polytechnique, qui a voué sa vie au développement de la doctrine de Fourier, continue aujourd'hui, avec un assez grand nombre de partisans, les travaux préparatoires d'une opération sociétaire dont le succès est désirable, et dont la tentative ne peut pas être sans intérêt pour la science sociale.

pût convenablement rester au nombre des élèves; elle le fit passer avant son rang dans la classe des associés. L'année suivante, Hoange mourut, et laissa pour tout secours à son collaborateur quelques essais de traductions et de petits vocabulaires fort imparfaits. Un si médiocre héritage eût découragé tout autre que Fourmont : son zèle ne fit que redoubler. Une gratification que le duc d'Orléans, régent, attacha à la continuation des travaux sur le chinois, fit un devoir au savant académicien de ce qui était déjà pour lui un plaisir. Il crut donc pouvoir entreprendre seul, et à Paris, un ouvrage qui avait paru téméraire aux plus habiles missionnaires, au milieu des secours littéraires de la Chine; et la suite fit voir qu'il n'avait pas trop présumé de ses forces, quoiqu'il n'ait peut-être pas assez mesuré l'étendue de ses projets sur la durée de la vie humaine. Dès 1719 il fit connaître, et cela pour la première fois en Europe, les 214 caractères élémentaires que d'après lui on a nommés *clefs*, parce que dans le système le plus généralement répandu à la Chine ils forment la base de l'écriture et tiennent, sous ce rapport, lieu des lettres dans les langues alphabétiques. Il s'occupa ensuite de la composition d'une grammaire et de cinq dictionnaires (1) qui devaient former dix-sept volumes in-folio. Pour l'impression de ces ouvrages, il faisait graver aux frais du roi plus de cent mille types, revoyait les calques, rangeait les bois et en corrigeait les épreuves. Tout cela supposait sans doute une connaissance assez approfondie de la langue chinoise, ou du moins du mécanisme de son écriture. Cependant quelques personnes, prévenues de l'idée que les difficultés du chinois étaient insurmontables, jugèrent défavorablement des travaux qu'elles ne connaissaient pas et se refusèrent même à un examen que Fourmont ne cessait de réclamer. Cette injustice l'affligea sensiblement et l'éloigna même pour un temps de ce genre d'études, auquel il avait déjà rendu et pouvait rendre encore de si grands services. Il dut trouver quelque dédommagement dans une distinction flatteuse dont il fut l'objet vers cette époque. Le czar Pierre envoya à l'Académie un rouleau d'écriture que quelques soldats russes avaient trouvé dans un tombeau tartare, et l'Académie s'adressa à Fourmont comme au seul savant qui pût faire connaître le contenu de ce rouleau. A la première vue, il y reconnut les caractères et la langue du Tibet; mais il n'avait pour tout secours qu'un petit dictionnaire latin-tibétain fort abrégé. Réduit à ce moyen insuffisant, il s'efforça de traduire le rouleau en se faisant aider de son frère, Michel Fourmont, et cette traduction fut insérée par Bayer dans la préface de son *Museum sinicum*. Quelques savants allemands ont accusé Fourmont d'erreurs graves à ce sujet; Langlès

entreprit sa justification et y a réussi en partie. Néanmoins il est vrai de dire que la traduction de Fourmont ne saurait être exacte, puisque la lecture seule offre des mots mal coupés, des méprises de lettres, et qu'une grande partie des mots du morceau en question ne se trouvent pas dans le seul vocabulaire qu'il ait eu entre les mains. Rien au reste n'est plus insignifiant que les éloges donnés à Fourmont, ainsi que les critiques hasardées sur son interprétation du rouleau, par le P. Giorgi, qui ne connaissait pas même l'alphabet tibétain et ne pouvait conséquemment être juge de l'exactitude d'une traduction. M. de Klaproth a fait davantage pour l'honneur du savant français, en se bornant à prouver que le travail de Fourmont, tel qu'il était, lui appartenait en propre, et que l'imperfection qu'on y observait tenait uniquement à l'insuffisance des moyens dont il avait fait usage. En 1728 la grammaire chinoise était achevée; l'auteur l'avait d'abord écrite en français et y avait réuni tous les documents nécessaires pour apprendre le chinois, depuis les éléments de l'écriture jusqu'aux règles de la syntaxe. Il eût voulu la publier dès lors; mais les caractères dont il avait entrepris la gravure n'étaient pas encore terminés, et malgré la bonne volonté que le duc d'Antin et l'abbé Bignon témoignaient toujours à Fourmont, beaucoup de gens s'opposaient encore à la publication de son ouvrage, sous prétexte qu'on ne pouvait juger du mérite d'une grammaire chinoise en France, où personne ne savait le chinois. Ces personnes pensaient qu'avant d'en commencer l'impression, il fallait envoyer le manuscrit aux missionnaires de la Chine, ou bien à Rome, pour le faire examiner par le P. Fouquet. Sur ces entrefaites, le P. Prémare, qui était depuis longtemps en correspondance avec Fourmont, lui adressa sa *Notitia lingue sinica*, qu'il avait composée à la Chine en même temps que son docte ami rédigeait la sienne en Europe. Cet envoi, annoncé plusieurs mois d'avance à Fourmont, le força à prendre quelques précautions pour ne pas perdre tout le mérite de son travail. Il déposa à la Bibliothèque du roi son manuscrit, bien et dûment paraphé par l'abbé Bignon; et quand la *Notitia* du savant jésuite fut arrivée, il fit une comparaison détaillée des deux ouvrages et s'efforça d'établir la supériorité du sien. Sans partager sous ce rapport l'opinion de Fourmont, nous croyons qu'il n'a rien emprunté de l'ouvrage du P. Prémare et qu'il est, à cet égard, à l'abri du reproche de plagiat. Ce furent apparemment les bruits désavantageux auxquels il se trouvait exposé, qui l'éloignèrent encore une fois de la littérature chinoise et portèrent son attention vers d'autres matières. En effet, il publia à cette époque ses *Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples* (Paris, 1753, 2 vol. in-4°), ouvrage rempli d'érudition, mais dépourvu de critique et de méthode, et dans lequel les étymologies les plus hasardées servent de base à

(1) Voyez le *Plan d'un dictionnaire chinois*, publié par l'auteur de cet article; Paris, 1814, in-8°, pages 17 et 18.

des systèmes aussi incertains qu'ils sont présentés avec confiance par leur auteur. L'auteur prend pour base le fragment de Sanchoniathon, conservé par Eusèbe; il le commente et en rapproche les détails des traditions grecques et des généalogies des livres saints. Il y démontre à sa manière que Chronos (dont les anciens ont fait Saturne) n'est autre qu'Abraham. Passant ensuite à l'examen des questions sur la chronologie des anciens peuples, il cherche à accorder entre eux les canons des rois d'Égypte, d'Assyrie, les patriarches et jusqu'aux empereurs de la Chine, dont le second volume offre une bonne liste, en caractères originaux. Peut-être serait-il permis de dire que cette liste seule donne quelque mérite à cet ouvrage, dont la lecture n'offre aucun résultat satisfaisant. Revenant bientôt à ses études chéries, Fourmont se décida en 1757 à détacher de son travail la partie de sa grammaire qui traitait de la lecture et à la publier en latin, sous le titre de *Meditationes sinicae* (in-fol.). On peut reprocher à ce livre une assez grande obscurité de style, jointe à beaucoup de désordre dans l'exposition des faits; mais ce n'en est pas moins l'un des meilleurs ouvrages qui aient été composés en Europe sur la littérature chinoise. L'année suivante, un jésuite nommé Guigue, qui revenait de la Chine, fut chargé par le duc d'Antin d'examiner la grammaire chinoise. On voit, par l'examen qui est resté manuscrit, que Guigue avait apporté à ce travail beaucoup de préventions défavorables; mais que ces préventions, se dissipant à mesure qu'il avançait dans la lecture de l'ouvrage, ne lui laissèrent en le terminant qu'une grande admiration pour son auteur. Il ne laissa pourtant pas d'y remarquer un très-grand nombre d'incorrections, qui eussent été autant de taches dans la *Grammatica sinica*, si Fourmont ne se fût hâté de les faire disparaître. Enfin en 1742 parut ce dernier ouvrage, fruit de plus de vingt années d'un travail assidu. On a reproché à Fourmont d'avoir fait usage d'une méthode peu appropriée au génie simple de la langue chinoise; mais on eût dû faire attention qu'il ne s'était pas proposé d'y donner les règles du style des livres, mais de la langue mandarinique ou parlée. Sous ce rapport, la *Grammatica sinica* peut être un sujet d'étonnement: il est impossible que Fourmont ait deviné les règles qu'il enseigne, et il doit avoir puisé une foule de documents importants dans des sources qui ne nous sont pas connues. Le catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du roi, qui avait déjà été publié dans le premier volume du *Catalogus cod. mss. reg.*, mais sans caractères chinois, est réimprimé à la suite de la *Grammatica* et offre les titres des livres en chinois. C'est encore un travail estimable, malgré ses imperfections; et il est à regretter qu'il n'ait pas été continué pour les nouvelles acquisitions que cette bibliothèque a faites en livres chinois et mandchous. Les anciennes, consistant en plus de 200

volumes indiens et près de 4000 volumes chinois, sont dues aux relations que Fourmont entretenait toujours avec les plus habiles missionnaires des Indes et de la Chine. Fourmont ne survécut pas longtemps à la publication de sa grammaire. Dès 1740 il avait eu une première attaque d'apoplexie, qui se renouvela trois ans après. Il mourut le 18 décembre 1745, âgé seulement de 62 ans. Il ne laissa point d'enfants de deux mariages qu'il avait contractés. Fourmont avait été agrégé à la Société royale de Londres en 1758, et en 1745 à l'Académie de Berlin. On ne peut lui contester d'avoir eu une immense érudition, fondée sur la connaissance solide de presque toutes les langues de l'Asie et de l'Europe. Mais à en juger par ceux de ses ouvrages où il se fait le mieux connaître, il n'eut ni cette aménité qui fait aimer le savoir, ni cette modestie qui en relève le prix. La nature lui avait refusé l'imagination, les grâces de l'esprit, peut-être même la facilité pour apprendre. Mais il sut lutter contre elle, et ne pouvant être qu'érudit, il le fut à un degré qui, pour être moins brillant que le génie, n'est ni moins rare, ni moins estimable. Outre les ouvrages dont nous avons parlé dans le courant de cet article, on a de lui quinze mémoires dans la collection de l'Académie des inscriptions (1), où son éloge a été prononcé par Fréret. Il nous a laissé un catalogue complet de tous ses ouvrages (Amsterdam, 1751, in-8°). Dans trois lettres qu'il a mises à la tête, sous des noms empruntés, il se donne à lui-même de magnifiques éloges, se fait des objections et y répond avec une bonhomie et une naïveté vraiment singulières. Il y présente, au reste, une liste de cent vingt-deux ouvrages (2), liste prodigieuse si l'on ne savait que Fourmont, se fiant à sa mémoire, comptait comme ouvrages terminés ceux qu'il avait ébauchés, ou dont il avait seulement tracé la première page. On trouve cette liste réduite à une plus juste mesure dans un catalogue placé à la suite de la *Vie de M. Fourmont l'aîné*, par de Guignes et Deshautcrayes, ses élèves, inséré à la tête des *Réflexions sur l'origine des anciens peuples* (Paris, 2 vol. in-4°), dans les exemplaires qui portent la date de 1747 (voy. DESHAUTESRAYES). A. R.—T.

FOURMONT (MICHEL), frère du précédent, né à Herbelay le 28 septembre 1690, perdit son père à trois mois, sa mère à cinq ans, et fut recueilli par un parent qui ne put lui donner que les pré-

(1) Les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres* contiennent plusieurs Dissertations de Fourmont relatives à la poésie des Hébreux et à l'antiquité des points-voyelles dans l'écriture hébraïque. L'auteur fait remonter la Massoré au milieu du 3<sup>e</sup> siècle et croit même que les Septante n'ont pu faire leur traduction que sur un exemplaire ponctué; mais trop préoccupé des préjugés qu'il avait puisés dans la lecture des rabbins, il n'a point suffisamment approfondi ces questions, et il est loin d'avoir satisfait aux objections des adversaires des systèmes qu'il avait adoptés. S. D. S.—Y.

(2) On voit par ce singulier catalogue que Fourmont avait mis en vers français les racines hébraïques (numéros 39 et 40), les racines arabes (53, 54, 55) et même les clefs chinoises (24 et 116).

miers éléments de l'éducation vulgaire. Le défaut absolu de fortune l'obligea de se placer chez un de ses oncles, qui était procureur fiscal. Il y fit la connaissance de Bret, frère du premier président au parlement de Provence, qui tourna son esprit à la dévotion et lui persuada assez indiscrètement d'aller s'ensevelir en Anjou, dans l'ermitage des Gardelles (voy. GRANDET). Fourmont eut la constance de demeurer huit ans au milieu d'eux; enfin les affaires de leur maison l'ayant appelé à Paris, il s'arrangea avec ses sœurs pour sa légitime et reçut en paiement de son frère, pour sa part, des leçons de latin et de grec. Son application, sa ténacité, surmontèrent en peu de temps tous les obstacles. Il se permettait à peine quelques heures de sommeil, et, non content de ce que lui enseignait son frère, il parvint à son insu à posséder le syriaque et l'hébreu. Le hasard divulgua son secret. On discutait devant les deux frères un passage hébreu fort obscur; le plus jeune dit étourdiment qu'il n'y voyait aucune difficulté. Étienne, surpris, lui met entre les mains le livre, pensant le confondre; mais, à son plus grand étonnement, Michel explique le passage de la manière la plus satisfaisante. A cette époque il prit l'habit ecclésiastique, se logea au collège d'Harcourt et eut à son tour des écoliers. Sa réputation s'étant étendue, le roi de Sardaigne lui fit proposer une place de professeur à Turin. Michel la refusa pour ne pas quitter sa patrie, et en 1720 il obtint la chaire de syriaque au Collège royal. Il joignit aux leçons de cette langue celles de l'éthiopien, que personne encore n'avait enseigné publiquement. Peu de temps après Bignon l'attacha comme interprète à la Bibliothèque du roi, et le gouvernement l'adjoignit à son frère dans ses travaux sur la langue chinoise. Il aida ce dernier à déchiffrer le manuscrit tibétain dont il a été parlé dans l'article précédent. L'Académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1724, et quatre ans après Louis XV, qui voulait envoyer des savants en Orient pour y recueillir des manuscrits, fit choix de lui et de l'abbé Sevin. Trois bénédictins, entre autres dom Vincent Thuillier, s'étaient offerts; mais on leur préféra les deux académiciens. L'abbé Fourmont se rendit à Constantinople et de là parcourut la Grèce et l'Archipel. Son voyage avait un double but, d'acheter des manuscrits (1) et de recueillir des inscriptions. Sa moisson fut abondante; il trouva dans Athènes une liste des tribus, des prytaues, des archontes et des bourgades de l'Attique; une ordonnance des archontes sur le prix des denrées, sur les étoffes et les mesures; un décret des amphictyons, rendu sous l'archontat d'Hippodamas et relatif à un traité de paix par lequel les principales cités de la Grèce s'obligeaient à retirer leurs garnisons des villes sous leur protection : ce décret, cité par

Diodore, était le premier exemple connu d'un acte des amphictyons non relatif à la religion. Fourmont visita l'Attique, la Laconie, la Messénie, tout le Péloponèse. Il découvrit le texte de plusieurs traités d'alliance, un nécrologe des prêtresses d'Amicyles, une liste des magistrats de Sparte, les inscriptions sépulcrales d'Agésilas et de Lysandre. Il recueillit enfin plus de douze cents inscriptions échappées à Spon et à Wheler, dont plusieurs en *boustrophédon*. Un ordre de la cour de France mit fin à ses recherches; il fut rappelé en 1752. De retour à Paris, il voulut s'occuper de publier son recueil, mais divers obstacles l'en empêchèrent. Il entreprit alors de traduire du sabéen un manuscrit connu sous le titre de *Livre d'Adam*, dans lequel il avait cru retrouver la doctrine des chrétiens de St-Jean et même des discours de ce précurseur du Messie. Ce dernier projet n'eut pas plus de succès que l'autre, et Fourmont mourut subitement dans son lit, le 3 février 1746, d'une attaque d'apoplexie. Il était prieur de Notre-Dame d'Orca, dans les Pyrénées, et membre de l'Académie de Cortone. Ses connaissances réelles n'ont pu le mettre à l'abri des plus sérieuses inculpations : on a suspecté sa bonne foi dans ses recherches sur l'antiquité; on l'a hautement qualifié de faussaire, et du moins il paraît constant que les inscriptions d'un intérêt majeur qu'il avait emphatiquement annoncées ne se sont point trouvées dans ses portefeuilles, aujourd'hui déposés à la Bibliothèque de Paris, et dont le contenu n'a jamais été rendu public. Un reproche plus juste et non moins grave est celui d'avoir détruit sans nécessité un grand nombre de monuments antiques, vandalisme qu'on ne saurait attribuer qu'à l'esprit d'intolérance religieuse qu'il avait pris parmi les solitaires d'Anjou. On ne peut lire sans indignation ses lettres à Fréret et au comte de Maurepas : il s'y vante d'avoir ravagé cinq villes de la Grèce, d'avoir détruit jusqu'à la pierre fondamentale du temple d'Apollon Amycléen, et le récit de cette barbarie est même exagéré comme celui de ses découvertes. On a de Fourmont, dans le recueil de l'Académie des inscriptions (t. 7, Histoire), la *Relation de son voyage*, l'*Histoire d'une révolution arrivée en Perse au sixième siècle*; et dans les Mémoires, une *Dissertation pour prouver qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure*, et une semblable sur *Vénus*. Ces sortes de discussions ne sont, à bien dire, que des disputes de mots. Sans doute il est possible de réduire à deux types principaux la plupart des divinités de l'Égypte, de la Grèce, de tous les peuples du monde; mais leur polythéisme a néanmoins pour but les modifications réelles et nombreuses de ces types que fournirent à l'imagination de l'homme leurs diverses qualités, leurs divers emplois, les aspects variés sous lesquels on peut les considérer; et le mémoire de Larcher, quoique nullement explicatif, a suffisamment prouvé combien ces modifications ont été nombreuses dans

(1) On trouve dans les archives de la Bibliothèque de Paris le catalogue assez nombreux des manuscrits achetés par lui dans le Levant.

le seul type de Vénus. Au tome 5 on trouve un traité de *l'Origine et ancienneté des Éthiopiens en Afrique*; au tome 9 des *Remarques sur une inscription grecque*; au tome 14 une *Explication de la fable d'Orion*. Fourmont partageait les opinions de son frère sur la mythologie. Il rapporte cette fable à l'histoire sainte et veut prouver que les Grecs l'avaient empruntée des Phéniciens. Au tome 15 sont des *Remarques sur trois inscriptions grecques*. On en trouve d'autres sur une *inscription phénicienne* dans les Mémoires de l'Académie de Cortone.

D. L.

FOURMONT (CLAUDE-LOUIS), appelé le *gros Fourmont* pour le distinguer des précédents, dont il était neveu, naquit à Corneilles en 1715; il s'appliqua spécialement à l'étude des langues orientales et suivit Michel dans son voyage au Levant. De retour à Paris, il fut attaché comme interprète à la Bibliothèque du roi. En 1746 Lironcourt ayant été nommé consul au Caire, Fourmont obtint la permission de le suivre. Il séjourna quatre ans en Égypte et consigna le fruit de ses observations dans l'ouvrage intitulé : *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis*, Paris, 1753, in-12, avec cartes et figures; l'approbation est du 41 septembre 1753. Ce livre est instructif et curieux. On y trouve une description satisfaisante du vieux et du nouveau Caire, dès détails circonstanciés sur les Pyramides, sur le Mekias ou Nilomètre, avec la figure de ce monument. Fourmont y prouve avec la dernière évidence que Manof est le lieu sur lequel fut bâtie la célèbre Memphis. Revenu en France, Fourmont fut chargé de l'examen des papiers de son oncle; mais il n'a tout au plus rédigé que le *Voyage de l'Argolide*, et rien de tout cela n'a été imprimé. Fourmont est mort le 4 juin 1780.

D. L.

FOURNEAUX (RICHARD DE), abbé de Préaux en Normandie, mort le 30 janvier 1151, avait composé des *Commentaires latins* sur plusieurs parties de l'Ancien Testament, savoir : 1° sur la *Genèse*, résultat, suivant l'auteur, de vingt-huit années de travail; 2° sur l'*Exode*, 17 livres; 3° sur le *Lévitique*, 17 livres; 4° sur les *Nombres*; 5° sur les *Paraboles de Salomon*; 6° sur le *Deutéronome*; 7° sur l'*Éclésiaste*, 8 livres; 8° sur le *Cantique des cantiques*; 9° sur les *Juges*; 10° sur *Josué*; 11° sur *Ruth*; 12° sur la *Sagesse*, commentaire qui pourrait bien être le même que le commentaire sur les *Paraboles*; 15° sur les quatre grands *Prophètes*. Ce dernier ouvrage a été attribué à un moine de l'abbaye de Troarn.

D—B—S.

FOURNEL (JEAN-FRANÇOIS), savant et laborieux jurisconsulte, né à Paris en 1745, se fit inscrire au tableau des avocats en 1771. Dès ce moment il fut chargé d'un assez grand nombre d'affaires, et bientôt il s'acquit une réputation par son talent pour la plaidoirie, ainsi que par divers *factums*, entre lesquels on cite celui qu'il publia dans le procès de la fille Salmon, condamnée à mort par ses premiers juges pour crime d'empoisonne-

ment, et dont il contribua beaucoup à démontrer l'innocence. Ce mémoire ayant été lu du pape Pie VI, le souverain pontife fit, en témoignage de sa satisfaction, expédier à l'éloquent avocat le brevet de chevalier de l'Éperon d'or. Mais malgré cet imposant suffrage, ce n'est pas moins à tort que les biographes attribuent à Fournel l'honneur d'avoir arraché la fille Salmon à l'échafaud. Il appartient à Lecauchois, avocat de Rouen, qui mourut peu de temps après son triomphe, victime du zèle qu'il avait montré pour sa malheureuse cliente. La position honorable qu'il avait prise dans le barreau ne permit pas à Fournel de voir avec indifférence la suppression de l'ordre des avocats; et loin, comme la plupart de ses confrères, de se prononcer en faveur de la révolution, il s'y montra dès le principe fort opposé. Il se tint prudemment à l'écart pendant la terreur et consacra ses loisirs forcés à l'étude des premiers temps de la monarchie. Surpris que les historiens eussent négligé de faire connaître l'état des Gaules à l'époque de l'invasion des Francs, il entreprit de suppléer à leur silence, avec le secours des auteurs qui ont parlé de la Gaule sous la domination romaine. Ayant vu dans Grégoire de Tours que Clodion, avant de faire traverser le Rhin à son armée, avait envoyé des éclaireurs chargés de reconnaître le pays, il suppose que l'un d'eux, qu'il nomme Uribald, fit à ce prince un rapport détaillé de tout ce qu'il avait vu. Tel est le cadre du curieux ouvrage que Fournel publia sous ce titre : *État de la Gaule à l'époque de la conquête des Francs*, extrait des Mémoires inédits d'Uribald, Paris, 1805, 2 vol. in-12. A la réorganisation de l'ordre judiciaire, il avait rouvert son cabinet et repris ses habitudes laborieuses, partageant son temps entre les soins qu'il devait à ses clients et la rédaction d'ouvrages qui ne pouvaient qu'ajouter à sa renommée. Il fut en 1816 choisi bâtonnier des avocats; et mourut doyen du barreau de Paris le 11 juillet 1820. Outre une édition augmentée du *Traité des injures* de Dareau (*voy. ce nom*), Paris, 1785, 2 vol. in-12, les principaux ouvrages de Fournel sont : 1° *Traité de l'adultère*, considéré dans l'ordre judiciaire, Paris, 1778; deuxième édition, 1785, in-12; 2° *Traité de la séduction*, *ibid.*, 1781, in-12; 3° *Code des transactions* (avec Vermeil), *ibid.*, 1797, in-8°; 4° *Dictionnaire raisonné ou Exposition par ordre alphabétique des lois concernant les transactions entre particuliers*, *ibid.*, 1798, in-8°; 5° *Traité de la contrainte par corps*, *ibid.*, 1798, in-8°; 6° *Traité du voisinage*, *ibid.*, 1799, in-12; troisième édition, 1812, 2 vol. in-8°; quatrième édition, *ibid.*, 1827, 2 vol. in-8°; 7° *Analyse critique du projet de Code civil*, *ibid.*, 1801, in-8°; 8° *Code de commerce*, accompagné de notes et d'observations, *ibid.*, 1807, in-8°; 9° *Histoire des avocats au parlement et du barreau de Paris* depuis St-Louis jusqu'au 15 octobre 1790, Paris, 1815, 2 vol. in-8°. 10° *Histoire du barreau de Paris* dans le cours de la

révolution, 1816, in-8°. Cette histoire, pleine de recherches et qui sera toujours utilement consultée, est l'ouvrage d'un homme dévoué franchement aux institutions monarchiques; 11° *les Lois rurales de la France*, rangées dans leur ordre naturel, Paris, 1819, 2 vol. in-8°; troisième édition, 1822, 2 vol. in-12; cinquième édition, revue, corrigée et augmentée d'après les notes de Fournel, par Rondonneau, Paris, 1825, 2 vol. in-12; septième édition, 1855, 2 vol. in-12. Il faut y joindre un troisième volume qui contient les *Lois citées* dans le corps de l'ouvrage. M. Clugny, avocat, a publié *l'Éloge de Fournel*, Paris, 1820, in-12. W—s.

FOURNIER (HUMBERT), d'une ancienne famille de Lyon, fut l'un des fondateurs et des membres les plus distingués de la Société littéraire établie en cette ville vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle. C'est à lui qu'on doit les seuls détails qu'on ait sur cette réunion, connue sous le nom d'*Académie de Fournière*, parce que c'est dans une maison de ce quartier qu'elle tenait ses séances. Ils sont consignés dans une lettre datée de 1506 et adressée à Symphorien Champier, auquel Fournier, son ami, rend compte des études des académiciens, de leurs conférences et même de leurs divertissements. Le P. Colonia a inséré des passages de cette lettre dans son *Histoire littéraire de Lyon*. — FOURNIER (André LE), médecin du 16<sup>e</sup> siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *la Décoration d'humaine nature, et Ornement des Dames, où est montré la manière et recettes pour faire savons, pommades, poudres et eaux délicieuses*, Paris, 1550, 1551, in-8°; Lyon, sans date, in-8°; *ibid*, 1582, in-12. Cet ouvrage est divisé en trois livres. — FOURNIER (Barthélemi), avocat à Lyon, mort en cette ville vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, a traduit en partie et en partie imité les *Vers dorés de Pythagoras et Phocylides*, Lyon, 1577, in-8°. — FOURNIER (Marcellin), jésuite, né à Tournon, a composé *l'Histoire générale des Alpes maritimes ou cotliennes, et particulièrement de leur métropolitaine Embrun*, in-fol. Le manuscrit de cet ouvrage était conservé à la bibliothèque des jésuites de Lyon. C'est par erreur que Gui-Allard a dit qu'il avait été imprimé en 1660 et que l'auteur était d'Embrun. W—s.

FOURNIER, en latin *Fornarius*, nom que plusieurs docteurs régents de l'université d'Orléans ont successivement illustré par des talents et des vertus. — Guillaume FOURNIER fut le premier qui se fit connaître par divers ouvrages de droit, entre autres par son Commentaire sur le titre *De verborum significatione*, imprimé en 1384. — Henri FOURNIER, son second fils, né en 1565 et mort en 1617; parcourut honorablement, comme professeur de droit français, la même carrière que son père. Suivant l'usage du siècle, il avait adopté pour devise *Dum spiro, spero*. On lui doit : 1° *Coutumes des duché, bailliage et prévôté d'Orléans*, suivies de trois chartes anciennes; deux éditions, Orléans, 1609 et 1611; 2° *les Coutumes anciennes de Lorris, des bailliages et prévôtés de Montargis,*

*St-Fargeau, pays de la Puisaie, Châtillon-sur-Loing et autres lieux*, avec des notes; Orléans, 1609, in-12; 5° *Coutumes générales du pays et comté de Blois*, 1629. — Mais, de tous les enfants de Guillaume, nul ne fut plus connu que Raoul FOURNIER, sieur du Rondeau, né le 14 septembre 1562. Héritier des manuscrits de son père, il les enrichit de notes aussi savantes que précieuses avant de les donner au public. Ses rivaux contemporains crurent le déconcerter, en lui donnant le titre d'auteur héréditaire; Raoul ne leur répondit que par des succès personnels, en publiant divers traités qui servirent à prouver que la morale, l'histoire et la physique étaient également du ressort du jeune savant. Quel que fût le sujet qu'il entreprit de traiter, toujours il sut éviter ce reproche de gravité pédantesque, que trop souvent méritaient les écrivains de son siècle. Il fut un des premiers Français qui tentèrent de développer toutes les richesses de la langue dans les sujets abstraits, en prouvant que le fonds acquérait plus d'intérêt par la clarté de l'expression. Ausone avait, en profanant les vers du chaste Virgile, abusé d'un jeu d'esprit connu sous le nom de *Centois*. Raoul Fournier voulut le sanctifier en se servant des vers d'Ovide pour chanter les merveilles de la religion dans un assez long poème latin, connu sous le titre de *Cento christianus*. Toujours prompt à donner la leçon et l'exemple, Raoul n'avait pas attendu que le cardinal de Richelieu établit dans Paris le corps littéraire depuis si connu comme Académie française. Dès l'année 1612 il s'était formé dans Orléans une réunion de plusieurs amis des sciences et des arts, pour en composer une compagnie, qui avait ses règlements, ses assemblées, ses séances publiques, et qui nous a laissé un volume de ses mémoires, parmi lesquels on distingue avantagement les dissertations de Raoul Fournier. Ses discours prouvent qu'il avait puisé aux sources de la véritable sagesse, en traitant différents points de morale sociale. On distingue particulièrement ceux sur l'ignorance, sur l'ombre et sur l'origine de l'âme. Quoique laïque, il donnait aux orateurs chrétiens de sa ville d'assez bonnes leçons. L'ouvrage publié sous le titre de *Prédicateur* leur enseigne moins l'art de débiter des sermons que celui de les composer pour la plus grande utilité de l'Église chrétienne. L'éditeur de ses écrits convient qu'ils sont encore plus recherchés des étrangers que des Français. Devenu riche par une sage économie de ses biens de famille, Raoul Fournier ajouta à ses pieuses libéralités celle de contribuer efficacement à la fondation d'une maison dans Orléans, pour servir de retraite aux Pères de l'Oratoire. Il mourut à Orléans le 20 septembre 1627, pleuré de ses amis et regretté de tous les gens de bien. Parmi les contemporains dont il obtint les suffrages nous nous contenterons de citer Barthius, qui lui donne le titre d'*eruditissimus*. Raoul Fournier nous a laissé : 1° *Rerum quotidianarum libri tres priores*, Paris,

1600; 2° *Libri tres posteriores*, Paris, 1603. Ces deux ouvrages offrent, sur plusieurs passages difficiles du droit tant civil que canonique, des éclaircissements non moins distingués par la sagacité du jurisconsulte que par le goût de l'homme de lettres; 3° *Méditations chrétiennes*: elles sont au nombre de six, Paris, 1613; 4° *De la consolation et des remèdes contre l'adversité*, dédié à Jeanne de Rochechouart, dame de Montpipeau; 5° *Conférences académiques recueillies par Nicolas de Heere, doyen de St-Aignan d'Orléans*. Nous avons parlé de l'origine de ces conférences littéraires; il nous reste à dire que, des treize discours dont ce recueil est composé, l'on en compte huit de Raoul Fournier. Il fit imprimer à part le discours académique de l'*Origine de l'âme*; 6° *la Philosophie chrétienne* divisée en deux livres, Paris, 1620; 7° *le Prédicateur*, Paris, 1622; 8° *Cento christianus*, poème de 600 vers, que l'auteur dédia au célèbre Mathieu Molé, premier président du parlement de Paris. L'ouvrage ne fut publié par un de ses neveux qu'après la mort de l'auteur. L'édition que nous possédons est de 1644; 9° *les Dernières pensées de Raoul Fournier* distribuées en quinze méditations, et les *Pensées d'une âme saintement affectonnée envers Dieu* ne furent également imprimées qu'après la mort de l'auteur. La Métrie a calomnié ce pieux écrivain dans son Abrégé des systèmes. Il prétend que Raoul Fournier, dans les discours sur l'origine de l'âme, professe ouvertement le matérialisme, et que sa doctrine a reçu l'approbation de plusieurs théologiens de son siècle. Le fait est de toute fausseté, pour la doctrine comme pour l'approbation. P—D.

FOURNIER (GEORGE), jésuite, né à Caen en 1593, était fils de Claude Fournier, professeur en droit à l'université de cette ville. Son père aurait désiré qu'il s'appliquât à l'étude de la jurisprudence; mais ne voulant pas contraindre son inclination, il lui permit, quoique avec peine, d'entrer dans la compagnie de Jésus. Après avoir prononcé ses vœux, le jeune Fournier fut envoyé à Tournai, où il professa les humanités pendant cinq ans et les mathématiques pendant sept autres années. Les succès qu'il obtint dans cette science furent assez remarquables pour fixer l'attention de ses supérieurs, qui le destinèrent dès lors à faire des voyages de long cours. Il fut attaché à la marine royale en qualité d'aumônier, et eut ainsi l'occasion de visiter les points les plus intéressants des côtes de l'Asie. Il profita aussi de son séjour sur la mer pour perfectionner ses connaissances en hydrographie. De retour de ses voyages, il se retira à la Flèche, où il mourut le 15 avril 1632, âgé seulement de 37 ans. On a de lui : 1° *Commentaires géographiques*, Paris, 1642, in-12; 2° *l'Hydrographie, contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*, Paris, 1643, in-fol.; nouvelle édition, augmentée d'une *Instruction aux pilotes qui navigent autour de l'Écosse*, ibid., 1667, in-fol. C'est le plus important

des ouvrages de l'auteur, et malgré sa diffusion il a pendant longtemps été consulté comme l'un des plus complets sur cette matière; 3° *Euclidis sex priores elementorum geometricorum libri demonstrati*, ibid., 1644, in-12; 4° *Geographica orbis notitia per littora maris et ripas fluviorum*, ibid., 1648, in-16. Cette édition ne contient que la première partie de l'ouvrage; celle de Francfort, 1668, in-12, est l'édition complète d'un livre estimable, mais effacé par ceux qui ont été publiés depuis sur le même objet; 5° *Traité des fortifications, ou Architecture militaire*, Paris, 1649, in-12; traduit en flamand, Amsterdam, 1667, in-12; 6° *Asia nova descriptio, in qua prater provinciarum situs et populorum mores, mira deteguntur et hactenus inedita*, Paris, 1656, in-fol. Cet ouvrage contient bien des particularités curieuses; l'éditeur est désigné au frontispice par les initiales L. M. S., que l'on n'a point encore expliquées. Le P. Fournier a publié quelques autres opuscules peu intéressants, et il a laissé en manuscrit différents traités de mathématiques que l'on conservait à la bibliothèque des jésuites de la Flèche. W—S.

FOURNIER (DENIS), chirurgien de Paris, naquit à Lagny en Brie, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, et mourut le 25 novembre 1685. Il avait un talent tout particulier pour cette partie de la chirurgie qui consiste à ajouter des membres artificiels pour suppléer aux membres naturels : c'est ce qu'en chirurgie l'on nomme *prothèse*. Fournier a perfectionné beaucoup d'instruments de chirurgie; il en a inventé plusieurs. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Traité de la gangrène, et particulièrement de ce qui survient en la peste*, Paris, 1670, in-12; 2° *l'OEconomie chirurgicale pour le r'habillement des os du corps humain, contenant l'ostéologie, la nosostéologie et l'apocatostéologie*, Paris, 1671, in-4°; 3° *l'OEconomie chirurgicale pour le rétablissement des parties molles du corps humain, avec un petit traité de myologie*, ibid., 1671, in-4°; 4° *l'Accoucheur méthodique, qui enseigne la manière d'opérer dans tous les accouchements naturels et artificiels, tôt, sûrement et sans douleur*, ibid., 1673, in-12, fig.; 5° *Explication des bandages tant en général qu'en particulier*, 1678, in-4°. On trouve dans ce traité les figures gravées de tous les bandages qui étaient connus au temps de Fournier. Quelques écrits de ce chirurgien peuvent encore être lus avec fruit par les personnes qui s'occupent de prothèse; le reste de ses œuvres ne présente aujourd'hui d'autre utilité que pour attester les progrès que la science a faits depuis un siècle. F—R.

FOURNIER (PIERRE-SIMON), graveur et fondeur de caractères, naquit à Paris le 13 septembre 1712; il était le troisième fils de Jean-Claude Fournier, qui conduisit pendant trente ans l'imprimerie de la veuve de Guillaume Lebé, troisième du nom. Le fils aîné de Jean-Claude acquit ensuite cette imprimerie (c'est de lui que descendent mesdemoiselles Fournier, qui avaient un atelier de fonderie). Le second frère alla s'établir imprimeur



à Auxerre, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui. Pierre-Simon, mis d'abord en apprentissage chez J.-B.-G. Colson pour y apprendre le dessin, travailla ensuite pendant quelque temps chez son frère aîné et se fit connaître par d'assez bonnes vignettes en bois. Mais il abandonna peu après ce genre de travail et se mit à graver sur acier de grosses et moyennes lettres de fonte et les premiers corps de caractères. Le nombre de ceux qu'il a gravés est très-considérable, et nous ne croyons point qu'aucun autre graveur en ait fait autant que lui. Ce n'est pas, au reste, par les seules productions de son poinçon que P.-S. Fournier s'est rendu célèbre : il a donné sur son art quelques écrits remarquables. Livré tout entier à ses occupations et à ses recherches, il a succombé aux fatigues que lui causait son application au travail; il est mort le 8 octobre 1768. Il avait fait paraître dès 1757 sa *Table des proportions qu'il faut observer entre les caractères*, où il détermine leurs hauteurs et fixe leurs rapports. Il a donné depuis : 1° *Modèles des caractères de l'imprimerie, avec un abrégé historique des principaux graveurs français*, 1742, in-4°; 2° *Épreuves de deux petits caractères nouvellement gravés et exécutés dans toutes les parties typographiques*, Paris, 1757, in-18; 3° *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver en bois*, Paris, 1758, petit in-8°. L'art de graver en bois est antérieur à Guttemberg, qui inventa seulement, dit Fournier, les caractères mobiles en bois; mais il ne voit pas là l'invention de l'imprimerie. Il pense que ce qui constitue l'art typographique, c'est l'emploi non-seulement de caractères, mais de caractères de métal fondus dans les moules : dès lors c'est Schœffer qui, aux yeux de Fournier, est le véritable inventeur de l'imprimerie. 4° *De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, Paris, 1759, in-8°; suite de l'ouvrage précédent; 5° *Observations sur un ouvrage* (de Schœpflin) intitulé *Vindiciae typographicae*, Paris, 1760, in-8°. En réponse à cet écrit Fr.-Ch. Baer publia une *Lettre sur l'origine de l'imprimerie, servant de réponse aux Observations*, etc., 1761, in-8°; 6° *Remarques faites sur un ouvrage intitulé : Lettre sur l'origine de l'imprimerie*, Paris, 1761, in-8°. C'est, comme on le voit par le titre, une réplique à Baer; 7° *Lettre à Fréron*, Paris, 1763, in-8°. Ces cinq derniers ouvrages de Fournier sont réunis souvent en un seul volume, sous le titre général de *Traité historique et critiques sur l'origine de l'imprimerie*. 8° *Manuel typographique, utile aux gens de lettres et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie*, Paris, 1764, 2 vol. petit in-8°. L'ouvrage devait en avoir quatre, qui auraient été consacrés, le premier à ce qui regarda la gravure et la fonte des caractères; le deuxième à l'imprimerie proprement dite; le troisième aux typographes célèbres; le quatrième à donner des modèles de différents caractères. Le premier et le quatrième ont seuls été publiés. La typographie se composant de trois parties : 1° la

gravure des poinçons; 2° la fonte; 5° la composition et l'impression, et l'ouvrage n'ayant pas été achevé, il ne répond pas à son titre : c'est simplement le manuel du graveur et du fondeur, mais un manuel clair et complet, dont l'utilité ne peut être trop appréciée. Ce qu'il dit de l'emploi des caractères, qui constitue la composition et l'impression, n'est que peu de chose, et ce n'est que passagèrement qu'il en parle. Tel qu'il est, cet ouvrage est justement estimé; l'auteur se montre partout praticien habile et instruit. Le second des volumes publiés présente la série la plus complète d'alphabets fondus (au nombre de 101) pour les langues mortes ou vivantes, européennes ou orientales. 9° *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique, avec des épreuves de nouveaux caractères de musique*, 1765, in-4° de 50 pages. Les essais de musique imprimée de Fournier, quoique beaux et nets, ont été surpassés (voy. BREITKOPF et GANDO). P. Hautin avait en 1525 fait les premiers poinçons de musique (voy. HAUTIN). — C'est à une autre famille qu'appartient F.-I. Fournier, auteur du *Dictionnaire portatif de bibliographie*, 1805, in-8°; seconde édition, 1809, in-8°.

A. B—r.

FOURNIER (CLAUDE), dit l'Américain, naquit en Auvergne en 1745, et tout jeune encore il alla courir les aventures et tenter la fortune à St-Domingue, circonstance à laquelle est dû le surnom sous lequel il fut plus tard connu. D'après son propre récit, il aurait établi dans le quartier de St-Marc une fabrique de tafia qui aurait eu le plus grand succès; il en estime le revenu à 70,000 francs et la valeur à 500,000 francs. Il y a loin de là encore aux millions dont quelques biographes l'ont libéralement gratifié. Mais, jaloux de ses prospérités, des concurrents lui auraient suscité des persécutions; les autorités coloniales auraient trempé dans cette sorte de complot, et enfin, après avoir vu ses fabriques incendiées, il rentra en France pour demander justice. Après s'être vainement adressé aux bureaux de la marine et au ministre lui-même, le maréchal de Castries, il trouva moyen de recourir à la protection de Marie-Antoinette, « dont la bienfaisance, dit-il, « égale la générosité. » Cette intercession elle-même lui fut inutile. On lui offrit comme indemnité de petites places qu'on ne lui donna pas, et enfin un arrêt du roi en son conseil le débouta de toutes ses demandes. Ces détails sont authentiques, car ils sont puisés dans un mémoire de Fournier lui-même, intitulé : *Dénonciation aux états généraux des vexations, abus d'autorité et dénis de justice commis envers le sieur Claude Fournier, habitant de l'île de St-Domingue*, Paris, 1789. Il n'y fait pas moins l'éloge du roi que celui de la reine. Cependant, irrité sans doute de l'impuissance de ses efforts, Fournier se précipita dans la révolution avec l'emportement d'un sang échauffé au soleil des Antilles. La veille du 14 juillet,

il avait formé une troupe qui le lendemain prenait le nom de *compagnie de volontaires de la liberté*, et à sa tête il participait à la prise de la Bastille. Dès ce moment, il se fit remarquer par sa turbulence et son audace dans les plus célèbres journées révolutionnaires. Il s'affilia aux clubs les plus violents et se fit le bras des partis exaltés. Il joua un rôle actif aux journées des 5 et 6 octobre, et il fut détaché de Versailles pour annoncer d'avance à Paris la rentrée du roi et de la reine ramenés par l'émeute. Il figura également parmi les chefs les plus actifs de l'insurrection du champ de Mars, et ce fait ne peut être révoqué en doute, puisque l'assemblée constituante, à la suite de cet événement, ordonna son arrestation. On l'accusa même d'avoir été l'homme qui tira sur la Fayette un coup de pistolet à bout portant. Marat, qui devait être au courant de ces circonstances, lui attribua cette action. Fournier a toujours nié ce fait. Au 10 août, à la tête d'une compagnie de Marseillais, il se fit distinguer par son acharnement à l'attaque du château des Tuileries; repoussé, il revint plusieurs fois à la charge et contribua fortement à la prise du palais. Après le combat, il montra de l'humanité et sauva de la fureur des assaillants plusieurs personnes qui couraient risque d'être massacrées. D'après des témoignages de ses contemporains, on le retrouve de nouveau acteur principal dans les sanglantes scènes de septembre. Il est certain qu'il reconnaît avoir été à cette époque l'instrument de Marat, qui organisa ces massacres, et de Danton qui les permit. Peu de temps après, la Convention ordonna le transfèrement à Saumur des prisonniers détenus à Orléans comme prévenus de haute trahison. Léonard Bourdon fut chargé de diriger cette opération. Fournier commanda l'escorte qui devait l'assurer. A Orléans déjà des bruits s'étaient répandus que le transfèrement n'avait d'autre objet que de servir d'occasion au meurtre des prisonniers, et la réputation de Fournier n'était pas de nature à détruire ces rumeurs. On sait que ces malheureux furent égorgés à peu de distance de Versailles. Le chef de l'escorte fut accusé à la tribune de la Convention d'avoir ou préparé ou favorisé cette exécution horrible. Fournier a voulu s'en justifier. Il affirme qu'il fut lui-même attaqué, renversé de cheval, menacé de mort, en cherchant à défendre les victimes confiées à sa garde, et il renvoie toute la responsabilité de cette catastrophe à Léonard Bourdon. Il est difficile à l'historien de se faire une opinion arrêtée dans toutes ces assertions contradictoires, et il doit se borner à mentionner l'attaque et la défense. En tous cas la Convention ne jugea pas Fournier complètement innocent, car il fut décrété d'arrestation et ne sortit de sa prison qu'après le 9 thermidor. Pendant sa détention il sollicita en vain des juges, mais il ne put jamais obtenir que sa conduite reçut le jour d'une discussion judiciaire. La chute de Robespierre, en lui rendant la liberté, ne le détacha pas de ses anciennes relations. On

sait que dans les premiers moments l'attentat du 5 nivôse fut attribué par le premier consul au parti jacobin, dont les membres les plus ardents furent déportés par mesure administrative. Fournier ne manqua pas de figurer sur cette liste. Il fut transporté aux îles Sèches avec plusieurs de ses compagnons. Grâce à l'aide d'une créole qui le suivit toujours dans toutes ses vicissitudes, il s'échappa et se réfugia à la Guadeloupe, où commandait alors un de ses anciens amis de révolution, Victor Hugues. Ce dernier le plaça sur des corsaires armés en course contre les Anglais, et il fut si content de ses services, qu'il le nomma lieutenant-colonel. Après la prise de la colonie, Fournier reentra en France en 1808; le gouvernement impérial ne l'inquiéta point, mais ne l'employa pas. Il vécut ainsi dans l'obscurité jusqu'à la restauration. En 1815, il fut de nouveau arrêté par mesure de sûreté générale. Relâché, il ne craignit pas de faire retentir son nom sous le gouvernement des Bourbons. Il écrivit des réclamations dans les journaux, il adressa des pétitions aux chambres, rencontrant toujours la même indifférence ou la même répulsion. Le gouvernement de Louis XVIII cependant lui offrit des secours; il les refusa, quoiqu'il fût dans un état voisin de l'indigence; et enfin, en proie au découragement, il mourut en 1825, accablé d'infirmités et de vieillesse, à l'âge de 78 ans. Indépendamment du mémoire que nous avons cité, il a publié : 1° *Extrait d'un mémoire contenant les services de la compagnie de M. Fournier, l'un des commandants du district de St-Eustache, depuis le 15 juillet 1789, époque de la révolution*; 2° *Massacre des prisonniers d'Orléans* (sans date); 3° *Balance de finance*, 1795, in-4°; 4° *Fournier, dit l'Américain, à Barras, ex-directeur, à Grosbois*, 28 nivôse an 8 (1801); 5° *Aux honorables membres de la chambre des députés pour la présente session*, Paris, 1822, in-8° de 24 pages.

FOURNIER (PIERRE-NICOLAS), ingénieur, architecte voyer de Nantes, membre de la Société des sciences, lettres et arts de la même ville, et correspondant de l'Académie celtique, naquit à Paris en 1747. Sa vie politique n'offre rien que de subalterne. Confiné dans un couvent par ses parents à la suite des fougues de sa jeunesse, il en sortit pour s'engager et servit longtemps dans les rangs de l'armée. En 1785 il quittait la carrière militaire et était nommé administrateur du grand théâtre de Nantes. En 1789 il se joignit aux partisans de la révolution, et en 1792 il fut élu chef de bataillon et ingénieur de la garde nationale de cette ville. En 1795 il fut nommé commissaire civil de la force départementale qu'à l'exemple de plusieurs autres départements la Loire-Inférieure envoyait à Paris pour la garde de la Convention. Il ne tarda pas à être renvoyé à Nantes avec sa troupe. Il fit avec elle la première guerre de la Vendée, et lorsque les armées vendéennes vinrent mettre le siège devant Nantes le 30 juin

1795, il traça et dirigea les fortifications de cette ville. Comme commandant d'arrondissement, il défendit le quartier du Gigan avec deux bataillons de la garde nationale et un bataillon de la Guerche; ce qui n'empêcha pas, après le 21 mai, Carrier de le faire arrêter et de l'envoyer à Paris avec 152 compagnons d'infortune. Il courut dans ce trajet de grands dangers ainsi que ses camarades, et jugé enfin deux mois après le 9 thermidor, il fut acquitté à l'unanimité. Fournier revint à Nantes. Quelque temps avant son arrestation, il avait été nommé architecte voyer, et c'est de cette époque que commence sa vie littéraire. En faisant creuser dans la ville pour construire des aqueducs, il trouva plusieurs médailles anciennes. Cette découverte enflamma son imagination; il fit faire des fouilles dans plusieurs endroits et fut assez heureux pour découvrir des tombeaux antiques, des pièces de monnaie du commencement de notre monarchie et des monuments romains de différents âges. Il a composé sur tous ces objets des *Dissertations* et des *Mémoires* qu'il a lus à la Société des sciences, lettres et arts de Nantes, et dont quelques-uns ont été imprimés séparément. L'auteur les a réunis en un corps d'ouvrage sous le titre d'*Antiquités de Nantes*. Ce manuscrit précieux, accompagné d'un grand nombre de dessins, est déposé à la bibliothèque publique. Fournier a aussi tracé un plan de la ville de Nantes telle qu'elle était sous le règne de Henri III. Il y a joint une savante dissertation. Ses connaissances dans les antiquités l'avaient fait nommer archiviste de la commune de Nantes et conservateur de ses monuments. Il mourut le 20 septembre 1810, regretté de tous les habitants d'une ville dont les monuments ont fait pendant quinze années l'objet constant de ses études et de ses travaux. Il a enrichi le ministère de la marine de tous les manuscrits de Dupavillon. Dans cette épitaphe, qui brille plus par l'exactitude que par le talent poétique, il a retracé lui-même peu de temps avant sa mort les vicissitudes de sa vie fort accidentée :

Légiste et financier,  
Et moine et cavalier,  
Artilleur, fantassin,  
Ingénieur, marin,  
Architecte, officier,  
Commandant, prisonnier,  
Vétéran, citoyen,  
Académicien;  
De Nantes antiquaire,  
Voyer, pensionnaire;  
Sans fortune et sans bien;  
Maintenant moins que rien.

V—VE et E, D—s.

**FOURNIER DE LA CONTAMINE** (MARIE-NICOLAS), évêque de Montpellier, était né à Gex le 27 décembre 1760. Il commença ses études ecclésiastiques au séminaire du St-Esprit à Paris; mais il y demeura peu de temps et entra au petit séminaire St-Sulpice, où il fit tous ses cours de théologie. En licence il fut le premier de son cours, qui était celui de 1784 à 1785. Au sortir de sa licence, l'ar-

chevêque d'Auch, la Tour-Dupin, l'appela auprès de lui et le fit son grand vicaire. L'abbé Fournier ne resta pas longtemps à Auch et fut attiré dans la congrégation de St-Sulpice par son parent, l'abbé Emery, qui en était supérieur général. On l'envoya en 1789 professer la théologie morale au séminaire d'Orléans. Il occupa cette chaire jusqu'à ce que le refus du serment le fit renvoyer ainsi que tous ses confrères. Un riche propriétaire d'Orléans, Deloynes d'Autroche (*voy.* ce nom), dont on a des traductions en vers d'Horace, de Virgile, du Tasse et de Milton, offrit un asile à Fournier, qui y passa tout le temps de la révolution, se cachant dans les moments de crise ou de terreur, et se montrant dans des temps plus favorables. Il employa ces dix ans de retraite à composer un assez bon nombre de sermons, et vint à Paris au commencement du consulat. C'était le moment où les églises venaient d'être rouvertes; et l'on était avide d'entendre les prédications longtemps interrompues. L'abbé Fournier eut un grand succès; il attirait la foule à St-Roch en tonnant contre la révolution et la philosophie. Un morceau où il déplorait vivement la mort de Louis XVI déplut à Bonaparte, qui avait dans son conseil d'État plusieurs conventionnels plus ou moins fameux par la part qu'ils avaient prise à la condamnation du prince. On arrêta le prédicateur et on le mit à Bicêtre, où on le traita comme fou. Ses amis ignorèrent quelque temps où il était. Enfin, à force de recherches, ils découvrirent sa prison et se remuèrent pour obtenir que son sort fût adouci. Dans le premier moment, l'abbé Fournier avait cru qu'on voulait le fusiller. Au bout de six semaines on le transféra à la citadelle de Turin. Plus tard, il paraît qu'il obtint la ville pour prison. Cependant l'archevêque de Lyon, depuis cardinal Fesch (*voy.* ce nom), intercédait pour lui et se faisait sa caution. On permit à l'abbé Fournier de venir à Lyon et d'y prêcher. L'ancien archevêque d'Auch, devenu évêque de Troyes, réclama son ancien grand vicaire et obtint en 1805 de l'avoir au même titre dans son nouveau diocèse. Mais Fournier y résida peu. Il recommença à prêcher à Paris et eut pendant quelque temps beaucoup de vogue. Sa disgrâce ajoutait à sa célébrité. Le cardinal Fesch voulut le fixer chez lui. Il le fit nommer chapelain, puis aumônier de l'empereur. C'était une chose assez extraordinaire que de telles faveurs après l'indigne traitement infligé naguère à l'abbé Fournier. En 1806 Napoléon le nomma à l'évêché de Montpellier et eut avec lui une longue conférence, où il l'entretint de plusieurs difficultés sur la religion et l'engagea à ménager les protestants de son diocèse. L'abbé Fournier fut sacré le 8 décembre 1806 et partit le mois suivant pour son diocèse. Généreux et zélé, il s'y fit aimer par ses libéralités. On lui dut plusieurs établissements utiles. Il ne manquait jamais de prêcher dans ses visites pastorales. Comme il resta aumônier étant évêque, son service l'appelait

de temps en temps à Paris (1); il logeait alors chez le cardinal Fesch. Il siégea au concile de 1811 et en fut un des secrétaires. En 1817 le roi le nomma à l'archevêché de Narbonne, qu'il était question de rétablir. Le prélat vint alors à Paris et prêcha dans plusieurs églises. Mais le concordat de 1817 n'ayant point reçu d'exécution, il retourna sans regret à Montpellier. On l'appela encore en 1825 à Paris comme membre d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques créée pour le rétablissement de la Sorbonne. L'année suivante, il assista à une réunion de prélats pour délibérer sur les écrits de l'abbé de Lamennais, et fut un des signataires de la déclaration du 5 avril 1826 contre les maximes répandues dans ces écrits. Le projet de restauration de la Sorbonne ne put avoir lieu, et l'évêque de Montpellier retourna dans son diocèse, d'où il ne sortit plus. Il établit dans sa ville épiscopale des conférences qu'il faisait pour les hommes et où il développait les grandes preuves du christianisme. Plusieurs de ces conférences ont été imprimées sous la forme de mandements et ont paru fort supérieures aux discours que l'orateur prêchait autrefois à Paris, et où il ne s'astreignait pas à son cahier et s'abandonnait à l'improvisation. Il fonda à Montpellier une maison pour les filles repenties et en fit seul les frais. Il contribua par des dons plus ou moins considérables à tous les autres établissements religieux ou charitables de cette ville. Sa générosité s'étendit même hors de son diocèse, et il voulut fonder une maison de la Visitation à Gex, sa patrie. Sa santé s'altéra dans le courant de 1854 et surtout vers la fin de cette année. Le 28 décembre il se trouva mal; le lendemain il perdit subitement la parole, et il expira. Sa mort causa de vifs regrets dans son diocèse. Bon, simple, affectueux, il ne pouvait avoir d'ennemis. Sa conversation était enjouée, son commerce sûr, sa candeur parfaite. Ses obsèques furent célébrées avec pompe le 31 décembre, et son corps fut déposé dans le caveau de la cathédrale, destiné à la sépulture des évêques. Par son testament il légua son patrimoine à une sœur et donna sa maison de campagne du Château-d'Eau au séminaire de Montpellier, en laissant

à ses successeurs la jouissance de l'habitation. L'*Occitanique*, journal de Montpellier, publia une notice sur ce prélat par l'abbé Dupery, qui fut imprimée séparément en 1855, Montpellier, in-8°, et une oraison funèbre fut prononcée le 19 janvier dans la cathédrale de Montpellier par l'abbé Genouilhac, professeur au grand séminaire; elle a été depuis imprimée in-8°. P—C—T.

FOURNIER de *Pescay* (FRANÇOIS), médecin, naquit le 7 septembre 1771 à Bordeaux, d'une famille originaire de St-Domingue et dans laquelle, comme on le voyait à sa couleur, le sang africain s'était mêlé à celui de la colonie. Après avoir fait ses études médicales à Bordeaux, il entra en 1792 comme adjoint, puis comme aide chirurgien-major, dans un corps de l'armée. En 1794 il fut l'adjoint de Saucerotte, chirurgien-major de l'armée du Nord, et passa deux ans plus tard en la même qualité à l'armée de Sambre-et-Meuse. Son emploi ayant été supprimé, il s'établit à Bruxelles, où il fonda une école de médecine et devint professeur de pathologie. Il s'y fit aussi une clientèle et dirigea en même temps un *Nouvel esprit des journaux*, faisant suite à l'ancienne entreprise de ce nom. En 1806 il abandonna toutes ces entreprises pour être chirurgien-major des gendarmes d'ordonnance et vint se fixer à Paris, d'où il ne tarda pas à être envoyé à Valençay comme médecin de Ferdinand VII, qui plus tard lui fit une pension. En 1814, après le départ de ce prince, Fournier fut élu secrétaire du conseil de santé des armées, et dans le même temps il reçut de Louis XVIII la croix de la Légion d'honneur. En 1825, au moment où la France négociait avec les nègres de St-Domingue pour la cession définitive de cette colonie, le docteur Fournier s'y rendit avec l'unique projet en apparence de prendre la direction d'un lycée. Nous avons tout lieu de croire cependant que son voyage avait un but politique plus important; mais il y eut peu de succès et revint à Paris en 1828, fort mécontent des nègres et du gouvernement. Sa santé s'était très-affaiblie par ces déplacements; il partit pour la rétablir dans les départements méridionaux et mourut à Pau vers 1855. On a de lui : 1° *Essai historique et pratique sur l'inoculation de la vaccine*, Bruxelles, 1802, 1 vol. in-8°, quatre éditions dont la quatrième est accompagnée de fig.; 2° *Du Tétanos traumatique*, Bruxelles, 1805, 1805, in-8°. Ce mémoire avait été couronné en 1802 par la Société de médecine de Paris; 3° *Propositions médicales sur les scrofules, suivies de quelques observations sur les bons effets du muriate de baryte dans les affections scrofuleuses*, Strasbourg, 1805, in-4°; 4° *Encore un mot sur Conaxa ou les Deux Gendres*, ou *Lettre d'un habitant de Versailles*, Paris, 1811, in-8°. C'était une réfutation des critiques de la comédie des *Deux Gendres*, par Étienne (voy. ce nom); 5° *Le Vieux troubadour, ou les Amours*, poème en cinq chants de Hugues de Xentralès, traduit de la langue romane, Paris, 1812, in-12;

(1) On nous permettra de raconter ici un trait singulier de l'abbé Fournier. A l'époque de son mariage avec l'archiduchesse, Napoléon assista aux offices de la semaine sainte. Il était entre autres avec toute sa cour à l'office du vendredi saint, où, comme l'on sait, le prêtre après la passion prie pour le pape, l'évêque, le prince régnant, etc. L'évêque de Montpellier était, par son service, debout derrière l'empereur. Au moment où l'officiant dit : *Oremus et pro beatissimo papa nostro* . . . , l'aumônier se pencha à l'oreille de l'empereur et lui dit assez bas : *Ce n'est pas Dieu qu'il faudrait prier pour le pape, c'est vous* (Pie VII était alors prisonnier à Savone). Napoléon tourne la tête et regarde le prélat avec un air qui lui fait comprendre sa témérité . . . Pour la réparer, quand on arriva peu après à la prière pour le prince : *Oremus et pro christianissimo imperatore nostro* . . . , l'évêque se tourna du côté des courtisans qui étaient là en grand nombre et leur dit bien haut : *A genoux, on va prier pour l'empereur*. Tout le monde tomba à genoux, à l'exemple de l'aumônier, qui pria sans doute un peu pour l'empereur, et un peu pour lui-même, effrayé qu'il était de sa naïveté. Ceux qui ont connu l'évêque de Montpellier avouent que l'anecdote est tout à fait dans son caractère.

6° *Prophéties de Merlin l'Enchanteur*, écrivain du 5<sup>e</sup> siècle, in-8° (sans date); 7° *les Étrennes*, ou *Entretiens des morts*, Paris, 1815, in-8°; 8° *Nouveau projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en France*, ibid., 1817, in-8°; 9° Traduction, avec M. Bégin, du *Traité des principales maladies des yeux*, de Scarpa, avec des notes et additions, Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 10° *Notice biographique sur François de Pescey, cultivateur à St-Domingue*, Paris, 1822, in-8°. Ce mémoire, où Fournier retraçait les travaux de son père, fut couronné en 1825 par la Société royale d'agriculture; 11° *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, faisant suite au journal qui paraissait sous le même titre, rédigé sous la surveillance du Conseil de santé et publié par ordre du ministre de la guerre, Paris, 1821, t. 8, in-8°. Les tomes 9, 10, ont paru dans la même année, et les tomes 11 et 12 en 1822; 12° *Lettre adressée à S. E. le maréchal duc de Raguse*, 1821, in-8°. Fournier avait lu à l'Institut quelques dissertations sur le grasseyement, sur la musique, etc., et il est auteur de beaucoup d'articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales* et dans notre *Biographie universelle*. — FOURNIER de Pescey, fils du précédent, littérateur de beaucoup d'espérance, mourut en 1818 à peine âgé de 20 ans. Il avait publié un *Éloge de St-Jérôme*, Paris, 1817, in-12, et il a fourni quelques articles à la *Biographie universelle*. M—D J.

FOURNIVAL (RICHARD DE), Fournival ou Fournivauz, l'un des romanciers les plus célèbres du 15<sup>e</sup> siècle, était fils de Roger de Fournivauz, médecin du roi St-Louis; il obtint par la protection de ce prince un canonicat de l'église d'Amiens et la place de chancelier du chapitre en 1240. C'était, dit Fauchet, un homme de savoir; il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite : 1° *Li Commantz, ou Commandements d'amour*, en prose : on y trouve une chanson assez agréable d'une vieille dame qui se vante d'avoir vu pleurer à ses pieds le vaillant des braves, lequel mérita sous Philippe-Auguste le glorieux surnom d'*Achille de la France*; mais malgré ces indications on n'a pas encore découvert le chevalier dont il est question; 2° *Puissance d'amour*; 3° *Bestiaire d'amour*. Dans ces deux écrits également en prose Fournival traite d'amour, dit Fauchet, par raisons et démonstrations naturelles et exemples pris des bêtes. Le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine dit que le *Bestiaire d'amour* a été imprimé dans le 16<sup>e</sup> siècle, Paris, Jean Trepperel, in-4° goth.; mais si cette édition n'est pas imaginaire, elle est du moins très-rare, puisqu'aucun bibliographe n'en fait mention. 4° *Abladane* ou *Abladène* : c'est, dit le P. Daire, un roman plein de fictions peu vraisemblables sur l'origine d'Amiens : il paraît avoir été composé ou traduit du latin en 1250, et l'on ne doit pas regretter qu'il n'ait pas été publié; 5° *la Panthère d'amours*. Ces différents ouvrages sont

conservés à la Bibliothèque de Paris. — Simon FOURNIVAL, commis au secrétariat des trésoriers de France, a publié le *Recueil des titres concernant les fonctions, rangs, dignités, séances et privilèges des charges de présidents, trésoriers de France, généraux des finances et grands voyers des généralités du royaume*, Paris, 1655, in-fol. Ce recueil, dont l'auteur promettait un second volume, a été longtemps recherché, parce que c'est le plus complet qu'on ait sur cette matière. Jean-Léon du Bourg-neuf, trésorier à Orléans, a publié un ouvrage qui y fait suite, sous ce titre : *Mémoire sur les privilèges et fonctions des trésoriers de France*, Orléans, 1743, 2 vol. in-4°. W—s.

FOURQUEVAUX (RAIMOND DE BECCARIE DE PAVIE, baron DE), né à Toulouse en 1509, descendait d'une ancienne famille du Milanais établie en France du temps de Charles VII. Il fit ses premières armes en Italie, sous les ordres de Lautrec, et continua à servir dans les guerres de la Savoie et du Piémont. Il accompagna en Écosse en 1548 la reine Louise de Lorraine, mère de Marie Stuart, et reçut ensuite différentes missions également honorables et importantes. Il commandait un corps d'infanterie à la bataille de Marciano en 1554, et il y fut blessé et fait prisonnier. Des soldats échappés à cette défaite répandirent en France le bruit de sa mort, et sa femme, à cette funeste nouvelle, mourut de douleur. Nommé gouverneur de Narbonne en 1557, il y maintint la tranquillité en expulsant de la ville toutes les personnes suspectes. Pour parvenir à ce but, il fit annoncer que deux chevaliers espagnols devaient se battre en champ clos et à outrance, dans un terrain hors de la ville; et lorsque tout le peuple, excité par la curiosité, fut sorti pour assister à ce spectacle, il ferma les portes et ne laissa rentrer que les habitants paisibles. Il contribua à empêcher les protestants de s'emparer de Toulouse, défit au village de Lattes, près de Montpellier, leur armée commandée par Des-Adrets, et rendit encore à l'État d'autres services. Il fut envoyé ambassadeur en Espagne en 1563, et mourut à Narbonne en 1574. C'est Fourquevaux qui est l'auteur de l'*Instruction sur la guerre*, ou *Traité de la discipline militaire*, attribué par erreur à Guill. du Bellay, Paris, Vascosan, 1553, in-4° et in-8°. Les mémoires de son ambassade en Espagne, ses dépêches et ses lettres sont conservés à la Bibliothèque de Paris. W—s.

FOURQUEVAUX (FRANÇOIS PAVIE, baron DE), fils du précédent, naquit vers 1561 au château de son père, près de Toulouse. Il eut dans sa jeunesse la passion des voyages, et il parcourut non-seulement les différents pays de l'Europe, mais encore une grande partie de l'Asie et les côtes de l'Afrique. Il avait fait un recueil de ses observations sur les mœurs, les coutumes, les usages des peuples qu'il avait visités; mais ce recueil, qui pouvait contenir des faits intéressants, n'a point été publié et l'on ignore s'il existe encore en ma-

nuscrit. Fourquevaux était destiné par sa naissance à remplir des emplois à la cour; il fut nommé successivement gentilhomme ordinaire de la chambre, surintendant de Henri IV, alors roi de Navarre, et chevalier d'honneur de la reine Marguerite. Il épousa en 1591 Marguerite de Chaumeil, dont il eut plusieurs enfants, et mourut le 6 mars 1611 à l'âge d'environ 50 ans. C'est à François Fourquevaux que le poète satirique Régnier a adressé une épître; et c'est peut-être une des raisons qui lui ont fait attribuer l'*Espadon*, recueil de satires qu'on sait être de Claude d'Esternod (*voy. ESTERNOD*); mais il est l'auteur des *Vies de plusieurs grands capitaines français*, Paris, 1645, in-4°; elles sont au nombre de quatorze, parmi lesquelles on doit remarquer celle de Raimond de Fourquevaux, son père. Il y a de l'exactitude dans les faits, mais le style en est peu agréable.

W—s.

FOURQUEVAUX (JEAN-BAPTISTE-RAIMOND PAVIE DE), petit-fils du précédent, naquit à Toulouse en 1695. Il fit ses études sous la direction des Pères de la Doctrine chrétienne, et après les avoir terminées il obtint une licentiate au régiment du Roi (infanterie). Au milieu de la vie dissipée des garnisons, il cultivait la poésie, non sans quelque succès, puisqu'il remporta en 1714 le prix de l'élogie à l'Académie des jeux floraux. Sa mère, femme d'une grande piété, l'avait vu avec peine entrer dans la carrière des armes, par la crainte qu'il n'y trouvât des obstacles à son salut. Cédant à ses instances, il donna sa démission et se retira en 1717 dans la communauté de St-Hilaire de Paris, où il se consacra à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Il prit néanmoins une part active aux querelles qui divisèrent l'Église de France au 18<sup>e</sup> siècle, publia des écrits qui le jetèrent dans des controverses peu agréables, et mourut au château de Fourquevaux le 2 août 1768. Nous citerons de lui : 1° *Lettres d'un prieur au sujet de la nouvelle réfutation du livre des Règles pour l'intelligence des saintes Écritures*, Paris, 1727, in-12; 2° *Nouvelles lettres sur le même sujet*, 1729, in-12; 3° *Traité de la confiance chrétienne*, 1728, réimprimé en 1751; 4° *Catéchisme historique et dogmatique*, 1729, 2 vol. in-12; souvent réimprimé avec des additions. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Paris, 1766, avec les *Suites*, 5 volumes in-12. On trouve l'*Éloge* de l'abbé Fourquevaux dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 7 février 1769.

W—s.

FOUSSEDOIRE (ANDRÉ), conventionnel, était député suppléant du département de Loir-et-Cher et ne tarda pas à remplacer Bernardin de St-Pierre, député titulaire, qui donna sa démission. Dans le procès de Louis XVI, Fousseidoire vota pour la mort en ces termes : « Toujours j'ai eu « en horreur l'effusion du sang, mais la raison et « la justice doivent me guider. Louis est coupable « de haute trahison, je l'ai reconnu hier; aujourd'hui, pour être conséquent, je dois prononcer

« la mort. » Il s'opposa ensuite à l'appel au peuple et vota contre le sursis. Envoyé en mission à Strasbourg après la chute de Robespierre, il s'y conduisit avec assez de modération et fit mettre en liberté beaucoup de victimes du régime de la Terreur. Cependant il fut dénoncé dans le *Messenger du soir*, par un nommé Noiset, comme partisan de ce régime et comme ayant favorisé les hommes de sang à Strasbourg. Il se justifia lui-même sur cette dénonciation à la tribune de la Convention nationale, dans la séance du 10 nivôse an 5, et l'assemblée passa à l'ordre du jour, sur la proposition de Bentabolle, qui parla en sa faveur. Il est vrai de dire que Fousseidoire avait plutôt figuré dans le parti de la montagne comme dirigé que comme dirigeant, et ce n'est qu'en tremblant lui-même qu'il avait contribué à propager la Terreur. Le 20 nivôse (9 janvier 1795), il appuya l'exception à la loi proposée par Laurenceot en faveur des émigrés alsaciens. « La « Convention, dit-il, doit être sévère contre les « véritables émigrés; mais elle ne doit pas souffrir qu'on immole une foule de gens que la « Terreur a forcés de fuir. J'ai acquis la preuve « que, sur quarante mille individus des départements de l'aut et Bas-Rhin, il y en a à peine « dix que l'on peut regarder comme contre-révolutionnaires. Il faut que ceux-ci périssent sous « le glaive de la loi; mais il faut aussi être justes « envers les autres. » Le 9 mars il proposa, comme moyen d'empêcher les abus introduits par la tyrannie de Robespierre, d'enjoindre à toutes les autorités de présenter au comité de sûreté générale, à la fin de chaque décade, un état nominatif de tous les détenus. Cette proposition fut adoptée. Le 15 il soutint la motion faite par Gaston de renvoyer de Paris les citoyens dangereux. Le 20 il fit décréter la restitution des sommes arrachées par les taxes révolutionnaires et demanda que la mesure du désarmement des terroristes s'étendit aux royalistes et aux aristocrates. Le 1<sup>er</sup> avril (12 germinal), époque de la conspiration jacobine qui éclata contre la Convention, Fousseidoire fut accusé par André Dumont d'avoir excité les groupes à désarmer la garde nationale, et fut décrété d'arrestation avec Chasles et Choudieu. L'amnistie du 4 brumaire an 4 (26 oct. 1795) lui rendit la liberté. Il vécut depuis dans l'obscurité, et pour mieux effacer d'anciens souvenirs il se fit appeler *M. de la Montinière*. Compris en 1815 dans la loi contre les régicides, il quitta la France au mois de février 1816 et se réfugia à Genève, puis en Suisse, où il mourut vers 1825. M—D J.

FOWLER (JEAN), imprimeur anglais du 16<sup>e</sup> siècle, natif de Bristol, fut reçu en 1555 associé du collège neuf d'Oxford. Environ quatre ans après il quitta l'Angleterre et vint exercer la profession d'imprimeur à Anvers et à Louvain, où il devint le principal imprimeur du parti catholique. Wood compare son mérite à celui des Estienne; il paraît du moins que Fowler avait beaucoup d'éru-

tion et quelque critique. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° un *Abrégé de la Somme théologique de St-Thomas d'Aquin* ; 2° *Additions in Chronica Genebrardi* ; 3° *Pseautier à l'usage des catholiques* ; 4° des épigrammes et autres poésies. Il mourut à Newmark, en Allemagne, en 1578. X—s.

FOWLER (CHRISTOPHE), ecclésiastique anglais, né à Marlborough dans le comté de Wilt en 1611, abjura la religion anglicane à l'époque de la guerre civile en 1641, adopta le *covenant* et se fit remarquer par sa manière étrange de prêcher et par la violence et l'absurdité de ses déclamations. Après avoir promené et propagé son fanatisme de ville en ville, il obtint le vicariat de Ste-Marie de Reading et fut adjoint aux commissaires chargés, dans le comté de Berks, de la destitution des ministres opposés au parti dominant. Il perdit ses bénéfices après la restauration, n'en continua pas moins de prêcher, et mourut presque fou en 1676. On a de lui quelques écrits ; nous ne citerons que le titre de l'un d'eux, qui pourra donner une idée du ton dont ils sont écrits : *Dæmonium meridianum ; Satan à midi, ou Blasphèmes antichrétiens, diabolismes contraires aux Écritures, signalés par la lumière de la vérité et punis par la main de la justice ; relation impartiale des procédés des commissaires du comté de Berks contre Jean Pordage, ex-recteur de Bradfield, 1635, en anglais.* X—s.

FOWLER (ÉDOUARD), évêque anglican, naquit en 1632 dans le comté de Gloucester, à Westerleigh, où son père était ministre. Il étudia à Oxford et à Cambridge et devint, en 1656, chapelain de la comtesse de Kent. Élevé dans la religion presbytérienne, il hésita d'abord à embrasser les principes de conformité ; mais enfin il s'y détermina et obtint plusieurs bénéfices. Zélé défenseur du protestantisme sous le règne de Jacques I<sup>er</sup>, il se trouva exposé aux persécutions du parti qui gagnait alors en faveur ; mais la révolution étant arrivée, il fut nommé en 1691 évêque de Gloucester, et mourut à Chelsea, en 1714, âgé de 82 ans. C'était un homme d'un esprit éclairé et d'opinions très-modérées, s'appliquant à considérer dans la religion surtout le côté moral. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Exposé exact et Défense des principes et de la conduite de certains théologiens modérés de l'Église anglicane désignés à tort sous la dénomination injurieuse de latitudinaires*, etc., Londres, 1670, in-8° ; 2° *Le but du christianisme*, Londres, 1671, 1676, in-8° ; ouvrage tendant à prouver que le perfectionnement moral de l'homme est le but du christianisme ; 3° *Libertas evangelica, ou Discours sur la liberté chrétienne*, Londres, 1680, in-8°, servant de suite au *But du christianisme*. X—s.

FOWLER (THOMAS), né le 22 janvier 1756 à York, fut destiné d'abord à la pharmacie. Il exerçait depuis quinze ans cette profession dans sa ville natale, lorsqu'en 1774 il abandonna son officine pour se livrer à la médecine proprement dite,

qu'il alla étudier à l'université d'Édimbourg. En 1778 il soutint sa dissertation inaugurale *Sur le traitement de la variole, principalement à l'aide du mercure*. Revêtu du doctorat, il s'établit à Stafford, dont l'hôpital fut confié à ses soins, et où il se distingua par une pratique aussi heureuse qu'étendue. Il retourna en 1791 à York et y reçut les encouragements les plus flatteurs. Mais un asthme convulsif extrêmement grave, qui pendant deux années le tourmenta cruellement, interrompit ses travaux littéraires et cliniques. Guéri par les seuls efforts de la nature d'une maladie contre laquelle avaient échoué toutes les ressources de l'art, Fowler reprit avec une ardeur nouvelle ses occupations chéries, et en 1796 il fut choisi par acclamation médecin de l'hospice des aliénés quakers établi près d'York, sous le nom de la *Retraite*. Il remplit avec un rare talent ces fonctions honorables et délicates jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juillet 1801. Les Sociétés médicales de Londres, Édimbourg et Bristol avaient admis Fowler dans leur sein, et il méritait ces distinctions, surtout par le zèle infatigable dont il était animé. On trouva dans ses manuscrits, sinon l'histoire complète, au moins l'esquisse de six mille observations. C'est dans cette espèce de trésor qu'il avait puisé les matériaux de ses ouvrages : 1° *Résultats obtenus de l'emploi du tabac, notamment dans les dyssenteries et les dyssenteries*, Londres, 1785, in-8° ; 2° *Résultats obtenus de l'emploi de l'arsenic dans diverses maladies, et surtout dans les fièvres intermittentes*, Londres, 1786, in-8° ; 3° *Résultats obtenus de la saignée, des sudorifiques et des vésicatoires pour la guérison du rhumatisme aigu et chronique*, Londres, 1795, in-8°. De ces trois opuscules, écrits en anglais, le dernier est sans contredit le plus important, le plus judicieux. L'auteur trace les caractères essentiels et la meilleure méthode curative d'une maladie extrêmement commune et opiniâtre. Les observations sur les propriétés médicinales du tabac n'ont pas droit aux mêmes éloges : on ne peut se défendre en les lisant d'une sorte de défiance, et celles sur les vertus de l'arsenic font éprouver un sentiment bien plus pénible encore. Ce n'est point Fowler qui a introduit ce poison dans la matière médicale, mais il l'a tiré de l'oubli dans lequel il était heureusement tombé ; il lui a prodigué des éloges outrés ; enfin il a puissamment contribué à rendre populaire l'usage de ce métal meurtrier qui, sous le titre séduisant de *Gouttes fébrifuges de Fowler*, fait chaque jour de nombreuses victimes. C.

FOX (RICHARD), évêque anglais, naquit vers 1466 à Ropesley, dans le Lincolnshire. Il suivait ses études avec succès à Oxford, quand la peste qui vint ravager cette ville l'obligea de la quitter pour aller les continuer à Cambridge. Il étudia ensuite la théologie et le droit canon et prit le bonnet de docteur à l'université de Paris, ce qui fut l'origine de sa fortune. Il eut l'occasion de

connaître dans la capitale de la France Morton, évêque d'Ely, que Richard III avait forcé de s'expatrier, et ce prélat le recommanda au comte de Richmond, qui fut depuis roi sous le nom de Henri VII, et qui s'occupait alors des moyens d'effectuer un débarquement en Angleterre. Fox se dévoua entièrement à la cause de Henri, qui conçut une opinion si avantageuse de ses talents et de sa fidélité, qu'il lui laissa le soin de suivre avec la France une négociation relative à des secours d'hommes et d'argent. Fox réussit au gré des désirs de Henri, et ce prince, parvenu au trône en 1485, le fit entrer dans le conseil privé et lui conféra de riches bénéfices; deux ans après il l'éleva au siège épiscopal d'Exeter, le nomma garde du sceau privé, enfin il le fit principal secrétaire d'État. Le roi employa fréquemment Fox pour les affaires les plus importantes, soit au dedans du royaume, soit au dehors, l'envoya en ambassade en Écosse, en France et dans les Pays-Bas; enfin il le transféra au siège de Bath et Wells, puis à celui de Durham. Ce fut alors que ce prélat eut une nouvelle occasion de faire preuve de loyauté. Le roi d'Écosse menaçait le château de Norham; Fox le fit fortifier, le garnit de troupes et le défendit en personne jusqu'à ce que Thomas Howard, comte de Surrey, vint le dégager et força les Écossais à se retirer. L'évêque signa la trêve de sept ans conclue entre les deux royaumes en 1497, et bientôt après négocia le mariage de Jacques IV avec Marguerite, fille aînée de Henri VII. En 1500 l'université de Cambridge l'élut chancelier, et le roi le nomma évêque de Winchester. Il accompagna Henri VIII dans son expédition en France en 1515, assista à la prise de Thérouane et, de concert avec Thomas Grey, marquis de Dorset, il conclut avec l'empereur Maximilien un traité contre la France; il fut ensuite témoin dans les traités de paix et d'amitié faits avec cette puissance. Le dernier auquel il prit part fut signé en 1514. Fox cessa dès lors d'être employé dans les affaires publiques. Durant le règne de Henri VII, il avait joui de la faveur et de la confiance illimitées de ce prince et pris une part très-active aux affaires. Henri VII le nomma un de ses exécuteurs testamentaires et le recommanda fortement à son fils, dont, suivant quelques auteurs, il avait été parrain, et que, suivant d'autres, il avait baptisé. Malgré tous ces titres aux bonnes grâces de Henri VIII, ce prélat n'eut point de crédit auprès du nouveau roi, qui pourtant lui conserva sa place au conseil privé. Le comte de Surrey, qui avait été rival de Fox sous Henri VII, sut mieux que lui se prêter aux passions impétueuses de son souverain, et il fut longtemps son favori. Enfin Thomas Wolsey, que Fox avait placé auprès de Henri pour balancer l'ascendant de Surrey, ne tarda pas à les éclipser tous deux. Fox cependant restait encore à la cour, mais les nombreuses mortifications qu'il y essuya l'engagèrent en 1515 à quitter un séjour

où il avait joui de tant de faveur, et qui était devenu pour lui si affligeant. Retiré dans son évêché de Winchester, il s'y dévoua uniquement à l'exercice des fonctions épiscopales et à la pratique des œuvres de charité et de munificence; mais il n'avait pas eu besoin de son éloignement de la cour pour faire un si noble emploi de son temps. Dès 1515 il acheta à Oxford plusieurs terrains sur lesquels il n'eut d'abord le projet que de faire élever un collège destiné à l'entretien d'un certain nombre de moines et d'écoliers séculiers, envoyés là comme à un séminaire par un prieuré de son diocèse. Déjà les bâtiments étaient très-avancés, quand Hugues Oldham, évêque d'Exeter, lui suggéra l'idée de donner à son plan une utilité plus réelle et plus durable. On prétend que ce prélat dit à Fox : « Eh quoi ! bâtir des édifices et fonder de gras « bénéfices pour une compagnie de moines dont « nous vivrons peut-être assez pour voir la chute ? « Non, non ; il est bien plus convenable de pourvoir « à l'accroissement des études et au bien-être de « ceux qui par leur instruction se rendront utiles « à l'Église et à l'État. » Ces raisons engagèrent Fox à suivre l'exemple des personnes qui par leurs fondations avaient si amplement contribué à étendre la réputation de l'université d'Oxford. Il obtint en 1516 des lettres patentes de Henri VIII, et fonda le collège connu sous le nom de *Corpus Christi*, dont la réputation l'emporta bientôt sur celle des autres, parce qu'il s'y trouvait une chaire pour le grec et une pour le latin. Cette disposition obtint les éloges et l'admiration d'Érasme et de plusieurs savants qui faisaient tous leurs efforts pour introduire dans les écoles la connaissance des auteurs classiques comme une branche essentielle des études académiques. Fox invita des hommes d'un mérite reconnu à venir s'établir dans ce nouveau collège. Le cours de langue latine ne fut pas restreint aux étudiants du collège; il fut ouvert à tous ceux qui se trouvaient à Oxford. Cette manière grande et généreuse de départir l'instruction était nouvelle; le professeur reçut l'injonction expresse d'expulser la barbarie hors du nouveau collège : *Barbariem e nostro alveario pro virili, si quando pullulet, extirpet et ejiciat*. Le professeur de grec eut ordre d'expliquer les meilleurs auteurs classiques en cette langue, et ceux que Fox désigna annoncent qu'il jugeait sainement. Mais tel était l'esprit du siècle, que ce prélat, pour faire passer les leçons de grec que des hommes ombrageux regardaient comme une innovation dangereuse, fut obligé d'alléguer l'autorité des saints canons, qui avaient ordonné que l'on enseignât la langue grecque dans les écoles publiques. Malgré cette déclaration, les préventions contre le grec étaient si invétérées, que l'université fut troublée sérieusement par les champions de l'enseignement scotastique. Les conseils et l'exemple d'Érasme, qui résidait alors au collège de Ste-Marie à Oxford, parvinrent à rétablir la paix; et graduellement



l'université fixa son attention sur l'étude des langues qui mettaient en état de lire les saintes Écritures dans l'original. Fox laissa dans les divers diocèses qu'il gouverna, et notamment à Winchester, des preuves de sa munificence. Il parut pour la dernière fois au parlement en 1525. Depuis cinq ans il était privé de la vue. Wolsey s'efforçait un jour de lui persuader de résigner son évêché en sa faveur moyennant une forte pension : « Quoiqu'à raison de ma cécité, repartit « Fox, je sois incapable de distinguer le blanc « d'avec le noir, je puis néanmoins discerner le « vrai d'avec le faux; et je vois très bien sans « yeux chez un certain homme la méchanceté que « je n'avais pas vue auparavant. Cardinal, l'am- « bition ne devrait pas vous aveugler au point de « vous empêcher de prévoir votre propre fin. Ne « vous embarrassez pas de l'évêché de Winches- « ter; occupez-vous des affaires du roi. » Fox consacra ses derniers jours à la prière et à la méditation, et mourut le 14 décembre 1528, emportant les regrets universels. On a de lui une *Traduction anglaise de la règle de St-Benoît*, imprimée en 1516 pour l'usage de son diocèse, et une Lettre adressée au cardinal Wolsey, qui avait le dessein de faire une visite des églises pour la réforme du clergé. E—s.

FOX (ÉDOUARD) naquit dans les dernières années du 13<sup>e</sup> siècle, à Dursley, dans le comté de Gloucester. Il étudia à Cambridge. Son goût le portant vers la politique, il fut recommandé au cardinal Wolsey, qui se l'attacha. Il fut nommé aumônier du roi, et, en 1528, envoyé à Rome avec Gardiner, alors secrétaire de Wolsey, pour solliciter du pape Clément VII de nouvelles bulles qui autorisassent le divorce de Henri VIII et de Catherine : les premières, signées pendant que ce pape était retenu en captivité par l'empereur, avaient été regardées comme peu valables. Ayant obtenu ces bulles, dont le pape eut soin ensuite de détruire l'effet, Fox retourna en Angleterre, devint un des premiers conseils du roi dans l'affaire du divorce, et lui fit connaître Crammer (*voy. CRAMMER*). Nommé en 1533 évêque d'Hereford, il fut envoyé cette même année aux protestants de Smalcalde pour les solliciter de se réunir à l'église d'Angleterre; mais ce fut inutilement. Il revint à Londres en 1536 et y mourut en 1538. Il avait été aussi envoyé en France. C'était, à ce qu'il paraît, un homme d'un caractère actif, déterminé, mais prudent. Zélé partisan de la réformation, il la seconda en Angleterre de tous ses moyens, mais de manière à ne point s'exposer à la persécution. Il avait coutume de dire : « Une paix honorable est la « seule qui puisse durer; une paix déshonorante « ne tiendra qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas « le pouvoir de la rompre : le seul moyen de « maintenir la paix est donc d'être toujours prêt « pour la guerre. » On a de lui un ouvrage intitulé : *De vera differentia regie potestatis et ecclesiasticæ, et que sit ipsa veritas et virtus utriusque*, XIV.

Londres, 1534 et 1538. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Henri lord Stafford. X—s.

FOX (JEAN) naquit en 1517 à Boston, dans le comté de Lincoln. Il étudia à Oxford et y manifesta son penchant pour la théologie d'une manière conforme au goût du siècle, par des comédies latines sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Il en reste encore une, *De Christo triumphante*, imprimée à Londres en 1551, et à Bâle en 1556, in-8<sup>o</sup>; traduite depuis en anglais par Richard Day, Londres, 1579 et 1605, in-8<sup>o</sup>, et en français (*voy. BIENVENU*). L'original fut réimprimé en 1672. Ce même goût pour la théologie se manifesta bientôt d'une manière plus sérieuse et plus dangereuse pour lui, en l'entraînant dans les opinions de Luther; ce qu'il chercha si peu à dissimuler, qu'accusé d'hérésie, il fut chassé de son collège en 1545, bien heureux, l'assura-t-on, d'en être quitte à si bon marché. Ce n'était cependant pas tout. Fox avait perdu son père de bonne heure; sa mère s'était remariée; son beau-père profita de la circonstance pour retenir son héritage, qu'il pensait bien que Fox n'oserait réclamer. Celui-ci, réduit à la plus grande misère, eut le bonheur d'entrer en qualité de précepteur chez sir Thomas Lucy. Cette éducation finie, il se rendit à Londres et s'y trouva de nouveau dans une détresse d'autant plus fâcheuse qu'il s'était marié. Enfin un jour, dit-on, qu'il pria dans l'église de St-Paul, presque exténué par la faim, un homme qu'il ne connaissait pas s'approcha de lui, lui remit entre les mains une somme d'argent, en lui disant de se soutenir et de soigner sa santé, parce qu'il était au moment de se trouver plus heureux. En effet, trois jours après, il fut choisi par la duchesse de Richmond pour faire l'éducation de ses petits-neveux, les enfants du comte de Surrey, alors à la Tour de Londres avec son père, le duc de Norfolk; mais il ne put jamais retrouver celui qui lui avait prêté cette bonne fortune et donné les moyens de l'attendre. Cette histoire se sent beaucoup de l'imagination que Fox a portée dans son *Martyrologe*; mais du moins est-il certain qu'il devint précepteur des petits-neveux de la duchesse de Richmond. L'un de ses élèves, devenu duc de Norfolk par la mort de son père et de son grand-père, le prit en grande affection; il ne put cependant le sauver des persécutions de l'évêque Gardiner, qui le forcèrent de chercher un refuge à Bâle, où il subsista en corrigeant des épreuves. Après la mort de la reine Marie, il revint en Angleterre, où il trouva un protecteur dans son ancien élève, qui le garda chez lui tant qu'il vécut et qui, à sa mort, lui laissa une pension. Il paraît que Fox avait pris les ordres et s'était fait connaître, même avant son exil, par des sermons en faveur de la réformation. Élisabeth le traitait avec bonté; le secrétaire d'État Cecil le protégeait et obtint pour lui, en 1563, dans l'église de Salisbury, une prébende que Fox hésita à accepter, étant dans les principes des non-conformistes,

quoique très-modéré; ce qui fut cause qu'il ne profita pas de la faveur qu'aurait pu obtenir un des premiers apôtres de la réformation. Il mourut en 1587, âgé de 70 ans. Le plus célèbre de ses ouvrages est celui qu'il a intitulé *Actes et monuments de l'Église*, et qui est généralement connu sous le titre de *Martyrologe*, contenant l'histoire des troubles attribués à l'Église romaine depuis le 10<sup>e</sup> siècle et particulièrement en Angleterre et en Écosse, publié à Londres en 1563, in-fol., augmenté ensuite et imprimé pour la quatrième fois en 1585, 2 vol. in-fol., et en 1652 en 5 volumes, et pour la neuvième en 1684, 5 vol. in-fol. avec figures. Il y raconte particulièrement et en détail l'histoire des martyrs de la religion protestante, et avec des circonstances merveilleuses qui lui ont fait donner par les catholiques le nom de *la Légende dorée de Fox*. Ils lui reprochent aussi l'emportement et la grossièreté; ils l'accusent d'avoir souvent altéré la vérité pour augmenter le nombre des martyrs de sa communion, tellement que, dans la première édition, on trouvait, au nombre de ceux qui l'avaient soutenue au prix de leur vie, des personnes encore vivantes et qui réclamaient contre l'honneur qu'on leur faisait. Ces reproches très-bien fondés n'empêchèrent pas le *Martyrologe* de Fox d'obtenir un prodigieux succès en Angleterre, où il est encore célèbre. Les autres écrits de Fox, très-nombreux, sont tous des ouvrages de théologie et principalement de controverse. On a conservé de lui quelques lettres qui font le plus grand honneur à son caractère et à son humanité. Il laissa deux fils, dont l'un, Samuel Fox, a écrit la vie de son père imprimée en tête des *Actes et monuments de l'Église*. X—s.

FOX (Luc), navigateur anglais, parcourut dès sa jeunesse toutes les mers fréquentées par ses compatriotes, et tourna ses pensées vers la découverte d'un passage au nord-ouest de l'Amérique. En 1606, il avait dû s'embarquer avec le capitaine Jean Knight, qui avait beaucoup de réputation pour sa connaissance profonde des mers du Nord; ce projet ne put s'accomplir. Cependant Fox recueillit tout ce qui concernait les voyages entrepris au nord-ouest; il conférait fréquemment avec Baffin, Pricket et d'autres marins qui avaient fait cette navigation, ainsi qu'avec les mathématiciens et les géographes les plus habiles, et entre autres avec le chevalier Henri Briggs, qui a écrit sur la question du passage tant cherché (*voy. Henri Briggs*). La mort de ce dernier retarda l'expédition que Fox venait de faire adopter. Enfin des hommes puissants, qui s'intéressaient au succès de ses projets, lui firent obtenir du roi un bâtiment et tout ce qui était nécessaire au voyage. Il fut présenté à Charles 1<sup>er</sup>, qui lui donna une carte où étaient notés toutes les découvertes faites jusqu'alors, et lui remit ses instructions ainsi qu'une lettre pour l'empereur du Japon, dans le cas où le passage serait découvert et franchi. Le 5 mai 1651, Fox appareilla de Deptford. Il entra

le 22 juin au milieu des glaces dans le détroit de Hudson; et, après s'être approché de la côte appelée par Button Cary's-Swan's-Nest, il porta au nord-ouest et vit, le 27 juillet, par 64<sup>e</sup> 1' de latitude boréale, le *Ne ultra* de Button, terre à laquelle il donna le nom de sir Thomas Roe's Welcome, qui lui resta. Le temps était beau, la mer libre de glaces; la terre n'était plus couverte de neiges; la côte paraissait fort saine et découpée par différentes ouvertures. Fox se dirigea au sud et vit plusieurs îles auxquelles il donna des noms. Il dit dans son journal que plus il s'éloignait du Welcome, moins la marée montait, et qu'elle finissait par devenir insensible. Le 9 août, il entra dans la rivière de Nelson, et, en la remontant, il trouva renversée la croix que Button avait élevé sur ses bords; il la rétablit et y attacha une inscription gravée sur une plaque de plomb. Les vents contraires l'empêchèrent d'avancer; alors il alla à l'est et rencontra le 29 août le capitaine James, qui était parti à peu près en même temps que lui pour le même objet. Il explora ensuite la partie méridionale de la baie de Hudson jusqu'au cap Henriette-Marie. Ainsi, il la parcourut dans une étendue de près de neuf degrés en latitude. Comme il avait l'espérance de trouver un passage dans cette partie de la baie, il fit voile au nord-est vers l'île de Nottingham; et après avoir reconnu différentes pointes de terre, il vit le 20 septembre, un peu au delà du cercle polaire, un promontoire qu'il nomma *Lord Weston's Portland*, parce qu'il a, en effet, quelque ressemblance avec la pointe de Portland en Angleterre. Au nord de ce cap, la terre courait au sud-est. Il l'appela *Fox's Farthest*; cette île est nommée sur quelques cartes *James Island*; mais une partie de la côte du détroit de Davis, vis-à-vis l'île Disco dans le Groenland, portant le même nom, il conviendrait, pour éviter la confusion, de conserver le nom de Fox à l'île dont ce navigateur a découvert la pointe la plus septentrionale, et dont un cap au sud-ouest reçut de lui le nom de cap Charles. Depuis quelque temps, Fox voyait plusieurs de ses gens tomber malades. Les gelées devenaient plus fréquentes et gênaient la manœuvre. Il quitta ces parages vers la fin de septembre et arriva aux Dunes le 21 octobre, sans avoir perdu un seul homme ni éprouvé le moindre dommage. La relation de son voyage, écrite en anglais, est intitulée : *Le Nord-Ouest de Fox*, ou Fox de retour du Nord-Ouest, Londres, 1655, in-4<sup>e</sup>, avec une carte. Elle prouve que l'auteur était un homme fort instruit et un très-habile marin. On y trouve, en effet, des observations précieuses sur les glaces, les marées, les courants, les variations de la boussole et les aurores boréales, qui toutes appartiennent plutôt à la physique générale qu'à la navigation. Il établit dans la préface et dans la conclusion de son ouvrage que les hautes marées qu'il avait rencontrées au Welcome ne pouvaient absolument pas venir par le détroit de Hudson, mais devaient y

être amenées par un océan occidental, et il affirme l'existence du passage que l'on trouvera le long de la côte du Welcome, parce que c'est le point où les marées sont le plus hautes et qu'il y a des baleines; il ajoute que l'on y découvrira un passage large et ouvert situé sous un climat tempéré. Il fonde cette assertion sur sa propre expérience, ayant observé que, plus il était monté vers le nord dans la baie de Hudson, plus il avait trouvé le temps chaud et la mer dégagée de glaces. Les voyages entrepris postérieurement n'ont pas confirmé les suppositions de Fox, mais il n'en a pas moins le mérite d'avoir fait le premier connaître avec précision une partie des parages qu'il a parcourus; la justesse de ses indications a été prouvée, puisque les noms qu'il a donnés se trouvent encore sur les cartes; il y a conservé ceux qui avaient été donnés par les navigateurs précédents. Sa relation est précédée d'une introduction dans laquelle il se plaint de ce que l'on n'a pas suivi la découverte avec assez de persévérance. Il donne l'histoire de tous les voyages faits depuis les temps les plus reculés; il porte sur les découvertes faites dans chaque expédition un jugement qu'il accompagne de remarques, et il essaye de fixer les latitudes auxquelles se sont élevés les navigateurs, quand ceux-ci ont négligé de les déterminer. E—s.

FOX (GEORGE), fondateur de la secte des quakers, naquit en 1624, à Drayton, village du Leicestershire, en Angleterre. Son père, presbytérien zélé, était tisserand. Le jeune Fox montra dès ses premières années une gravité peu commune et un grand éloignement pour tous les divertissements de son âge. Il cherchait la solitude; et quand il parlait, c'était avec un ton et des gestes lamentables. Ses parents, qui n'étaient pas riches, se bornèrent à lui faire apprendre à lire et un peu à écrire; mais ils lui inspirèrent de bonne heure des sentiments de piété et de vertu. Fox fut d'abord placé chez un marchand de laine et de bétail, qui l'envoyait garder ses troupeaux dans les bois. Cette vie solitaire détermina son penchant à la contemplation. On le mit ensuite en apprentissage chez un cordonnier à Nottingham; cette profession, exigeant encore moins de mouvement que celle de tisserand, augmenta son penchant à la méditation. Il employait tout le temps que ses occupations lui laissaient à la lecture de l'Écriture sainte, qu'il parvint à savoir presque entièrement par cœur: sa conduite était en tous points irréprochable. Quand il eut atteint sa dix-neuvième année, il se sentit plus porté aux contemplations spirituelles qu'à l'exercice d'une profession mécanique. Affligé de la corruption générale, il résolut de faire tous ses efforts pour ramener les hommes à la vertu. Ce fut alors qu'il eut une vision dans laquelle il crut entendre la voix de Dieu, qui lui ordonnait de consacrer sa vie aux devoirs de la religion. Aussitôt il quitte son maître, se revêt d'un habillement de cuir, et, pour se détacher entièrement des choses de ce

monde, il rompt toute relation avec sa famille et se met à courir le pays, ne restant jamais longtemps dans le même lieu, de crainte que l'habitude ne lui fit contracter de nouvelles liaisons qui eussent pu nuire à la sublimité de sa vocation. Il allait quelquefois écouter les prédications des ministres de la religion; mais il en revenait presque toujours peu satisfait, et alors il allait s'enfoncer dans les forêts, passait des journées entières dans le creux d'un arbre, lisant sans cesse la Bible. Parvenu à un degré de perfection qui lui rendait inutile la lecture de tout autre livre, il fit bientôt des progrès rapides vers un état spirituel encore plus élevé, et il commença alors à avoir moins de respect pour la sainte Écriture. Croyant trouver en lui ces inspirations qui avaient guidé les prophètes et les apôtres, persuadé que cette lumière intérieure devait faire disparaître toute obscurité spirituelle, il crut entendre une voix qui lui criait: « Il y a quelqu'un, c'est Jésus-Christ dans sa simplicité, qui peut te parler comme il te convient. » Depuis trois ans son imagination travaillait. Regardant alors sa vocation comme décidée, Fox parut en public. Il prêcha d'abord à Manchester en 1648 et ne tarda pas à trouver des prosélytes; car à cette époque toutes les têtes étaient préoccupées de systèmes de religion, et plus ceux-ci s'éloignaient des règles ordinaires, plus ils trouvaient un accueil favorable. Le nouvel apôtre, docile aux inspirations qu'il croyait avoir reçues d'en haut, et qui lui prescrivaient de ramener la religion à sa simplicité primitive, rejeta tout ce qui tenait au culte extérieur: il dit que Dieu n'habitait pas dans les temples bâtis par la main des hommes; que l'institution du ministère était toute mondaine, puisque le Sauveur du monde et les apôtres n'avaient pas étudié et n'avaient pas reçu les ordres; qu'en conséquence chacun devait suivre l'inspiration de l'Esprit-Saint pour connaître ses devoirs. Les premiers disciples de Fox étant pour la plupart des hommes de peu d'éducation, l'excès de leur zèle les porta à quelques désordres. Ne voulant pas être bornés à prêcher dans les rues et sur les places, ils entraient dans les temples et interrompaient le service divin: Fox lui-même, malgré sa douceur habituelle, s'étant rendu coupable, à Nottingham, d'une incartade de ce genre, fut mené devant le magistrat, auquel il répondit qu'il avait agi par l'ordre du Saint-Esprit. Il fut cependant mis en prison; mais son enthousiasme et sa résignation produisirent un tel effet sur un grand nombre d'habitants et même sur le magistrat, que ses persécuteurs eux-mêmes devinrent ses disciples, et qu'il recouvra sa liberté. C'est de cette persécution, éprouvée par Fox en 1649, que les quakers datent la naissance de leur église. Cet événement leur inspira une nouvelle confiance. Cependant ce fut vers le même temps que Fox pensa être assommé par la populace, parce qu'il avait prêché contre l'ivrognerie et les vices les plus communs.

D'un autre côté, comme il s'élevait contre le payement des dîmes et contre les procès, il attira sur lui et ses sectateurs la haine de deux classes d'hommes qui ont une grande influence sur la société, les ecclésiastiques et les hommes de loi. Fox prêchait aussi contre la guerre, mais ce genre de prédication lui fut moins nuisible. Il annonça un jour que le Seigneur lui avait défendu d'ôter son chapeau à qui que ce fût, par forme de politesse, et lui avait commandé de tutoyer tous ceux auxquels il parlait, de ne plier le genou devant aucune puissance de la terre et de ne jamais prêter de serment. Toutes ces singularités attirèrent de mauvais traitements à Fox et à sa secte : traîné devant un juge, il parut son bonnet de cuir sur la tête; un sergent lui donna un soufflet, Fox tendit l'autre joue. Sur son refus de prêter serment et pour son manque de respect envers le juge, il fut envoyé à l'hôpital des fous pour y être fustigé. Il loua Dieu, remercia ceux qui lui infligeaient le châtiment et se mit à les prêcher. Une patience si extraordinaire lui gagnait sans cesse de nouveaux prosélytes. Comme, pour se préparer à recevoir l'inspiration du St-Esprit, ces prosélytes soumettaient leur esprit à une contention pénible, et qu'il en résultait souvent une violente agitation et même des tremblements chez ceux qui avaient le genre nerveux délicat, on leur donna le nom de *quakers* ou *trembleurs*. On a donné d'autres causes à cette dénomination, mais celle-là est la plus vraisemblable. Quoique à cette époque on tolérât tous les novateurs, cette secte fut persécutée à cause du trouble qu'elle occasionna dans les églises. Rencontré dans une de ses courses par un détachement de soldats, Fox leur fit des réponses si bizarres, qu'il fut envoyé prisonnier à Londres. Cromwell eut la curiosité de le voir; et, après un court entretien, il le renvoya, en exigeant sa promesse de vivre paisiblement avec ses sectateurs. Enhardi par un tel accueil, Fox se livra au milieu de Londres aux travaux de son ministère; et il eut recours à la presse pour faire connaître ses principes et pour répondre aux ouvrages que l'on avait publiés contre lui. Les voyages qu'il fit ensuite en différents lieux l'exposèrent encore plus d'une fois à des emprisonnements, et il fut souvent obligé d'avoir recours au protecteur. Un jour il lui écrivit pour qu'il adoucit les maux de ses amis : apprenant ensuite qu'il allait prendre le titre de roi, il lui demanda audience et lui fit des représentations très-libres contre cette résolution, qui devait, disait-il, entraîner la honte et la ruine de sa postérité. Fox adressa ensuite à tous les souverains un écrit dans lequel il annonçait un jeune public ordonné en Angleterre au sujet des persécutions que les protestants éprouvaient dans les pays étrangers; et il profita de cette occasion pour s'élever avec force contre l'esprit de persécution. Le nombre des quakers s'était accru au point que leur chef convoqua en 1658 à Bedford une assemblée générale qui dura trois

jours, pendant lesquels on s'occupa des affaires de l'Église et de la discipline. Après le rétablissement de Charles II les persécutions continuèrent contre les quakers; mais Fox ne cessa de faire des courses d'une extrémité du royaume à l'autre, et même en Irlande, pour y fortifier ses frères : sa désobéissance aux lois qui défendaient de tenir des assemblées religieuses et qui ordonnaient de prêter serment au souverain lui attira de nouveaux désagréments. En 1666 les persécutions s'apaisèrent pour un temps. Déjà des hommes d'une certaine considération avaient embrassé la doctrine de Fox (*voy. BARCLAY*). Ils s'occupèrent de concert à rédiger un corps de doctrine : des assemblées mensuelles et annuelles furent établies; et l'on y avisa aux mesures que les circonstances indiquèrent. Fox épousa en 1669 la veuve d'un juge, l'un de ses plus anciens prosélytes. Deux ans après il passa en Amérique pour y propager sa doctrine, qui déjà y était répandue. Il parcourut une grande partie des colonies anglaises, et l'on ajoute même que par le moyen d'un interprète il prêcha les sauvages; mais l'on ne dit pas quel fut le succès de ses prédications. Peu de temps après son retour en Angleterre (1675), il fut mis en prison à Worcester pour avoir convoqué de toutes les parties du royaume une assemblée dont le but était, disait-on, de répandre la terreur parmi les sujets de Sa Majesté. Dès qu'il eut été acquitté de cette accusation il partit pour la Hollande. Lorsqu'il revint de ce pays on lui intenta un procès au sujet du refus de payer la dîme, et il fut condamné. Il retourna en 1684 en Hollande, où ses partisans se multipliaient; puis il envoya sa belle-fille et d'autres femmes qui professaient sa doctrine à Elisabeth, princesse palatine, pour conférer avec elle sur divers points concernant la religion. Il écrivit même à cette princesse pour lui recommander la pureté de mœurs, une vie modeste et recueillie, le mépris des grandeurs humaines et l'exhorter à consacrer ses jours à la piété. Elisabeth répondit à la lettre de Fox; ce qui donna lieu à ses disciples, Barclay et Penn, d'aller rendre une visite à la princesse pour la fortifier dans la foi. Fox fit ensuite à pied le voyage de Hambourg et du Holstein, pour voir ses partisans et pour gagner à sa cause les mennonites, les labadistes et d'autres sectaires qui manquaient d'un point de réunion. Il poussa même ses courses jusqu'à Dantzig, afin d'y rendre service aux mennonites; et il écrivit en leur faveur au roi de Pologne une lettre qui produisit pour un temps l'effet désiré. Les fréquents voyages et les fatigues de tout genre avaient tellement altéré la santé de Fox, qu'il fut enfin obligé de renoncer aux pénibles travaux qui jusqu'alors avaient si peu coûté à son zèle. L'avènement de Jacques II au trône d'Angleterre fut un événement heureux pour les quakers, car ce prince commença son règne par suspendre l'exécution de toutes les lois pénales pour fait de religion; et lorsque Guil-

laume III eut été proclamé roi, il imita en ce point la conduite de son prédécesseur. Ainsi Fox, avant de mourir, eut la satisfaction de voir sa secte jouir d'une sécurité qui lui avait été refusée si longtemps. Quoiqu'il vécût dans la retraite, il ne cessa de prêcher que peu de jours avant sa mort, qui arriva le 16 janvier 1690. Fox était un homme sans instruction, mais il avait à un degré éminent le talent de persuader, puisqu'étant né dans une classe inférieure de la société et n'ayant reçu que les éléments de l'éducation la plus simple, il parvint à faire goûter sa doctrine à des hommes d'un rang très-élevé. Ce fut sans doute à de tels sectaires que la société des quakers dut l'avantage de survivre à tant d'autres sectes qui, fondées par des enthousiastes, ne tardèrent pas à disparaître après la mort de leurs auteurs : le quakérisme, au contraire, acquit chaque jour de nouvelles forces, et les lois finirent par le tolérer et même par le protéger. Sous le règne de Guillaume et de Marie, un acte du parlement statua qu'en justice l'affirmation d'un quaker tiendrait lieu du serment; et sous Georges II le mode du payement des dîmes fut mitigé en leur faveur. A la mort de Fox les quakers, très-nombreux en Angleterre, ne l'étaient pas moins dans les possessions anglaises de l'Amérique septentrionale : Fox avait jeté les fondements de la société, Barclay et Penn la consolidèrent. Ce dernier parle de Fox comme d'un homme doué d'un entendement admirable, d'un talent particulier pour expliquer l'Écriture sainte de la manière la plus claire et la plus consolante. Il dit qu'il excellait surtout dans la prière, car lorsqu'il était en oraison il paraissait si pénétré de l'amour et de la crainte de Dieu, que l'on ne pouvait le voir sans édification. Il ajoute que rien n'égalait la pureté et l'innocence de sa vie : l'ardeur de son zèle et son infatigable activité étaient telles, qu'il dormait et mangeait très-peu, quoiqu'il fût d'une haute taille et très-gros. Les écrits de Fox ont été réunis en trois volumes in-fol. ; le premier contient son journal, le second sa correspondance, le troisième ce qu'il a écrit sur sa doctrine. Quelques personnes ont prétendu qu'il n'était pas réellement l'auteur de ces différents ouvrages; ses sectateurs soutiennent, au contraire, que tout ce que ce recueil renferme de plus admirable est réellement de leur patriarche. L'on a beaucoup écrit sur les quakers. Sewel a publié en anglais une *Histoire des quakers*. Gérard Crusius fit paraître en latin une *Histoire du quakérisme*, Amsterdam, 1693, in-8°; l'année suivante, elle fut réimprimée dans cette ville, puis traduite en allemand, à Berlin. Un médecin allemand, nommé Tobie Kolhaus, qui était quaker, écrivit, sous le nom de Philalèthes, une réponse à cet ouvrage intitulée : *Dilucidationes quedam valde necessariae in Ger. Crusii Historiam quakeranam*, Amsterdam, 1696, in-8°; il y critique moins les faits en eux-mêmes que la manière dont Crusius les a exposés. On a aussi en français : *His-*

toire abrégée de l'origine et de la formation de la société dite des Quakers, où sont exposés clairement leur principe fondamental, leur doctrine, leur culte, leur ministère et leur discipline; précédée d'une instruction où il est traité en peu de mots des dispensations antérieures de Dieu aux hommes, par G. Penn; traduite de l'anglais par E. P. Bridet, Londres, 1790, in-16. Enfin il a paru un *Précis de l'histoire, de la doctrine et de la Société des amis dite des Quakers*, Paris, 1815, in-8°. L'auteur de ce dernier ouvrage fait mention d'un *Tableau du quakérisme* en 5 volumes in-8°, probablement écrit en anglais. On trouve, dans le *Voyage de Brissot en Amérique* des détails intéressants sur les quakers des États-Unis. E—s.

FOX (CHARLES-JAMES), un des plus grands orateurs de la liberté moderne, naquit à Londres le 29 janvier 1749, dans une famille, dont l'illustration assez récente datait de la restauration de Charles II. Son aïeul Stephen Fox, fils d'un propriétaire du Wiltshire, ayant servi la cause des Stuarts, et même émigré à la suite de Charles II, en avait été récompensé, en 1661, par le titre de chevalier et les fonctions, d'abord, de payeur des régiments de la garde royale, puis longtemps après, de payeur général des troupes d'Angleterre. C'était à la fois un homme de cour et de parlement, distingué par un talent d'affaires qui se soutint à travers les changements de dynasties, comme de ministères; il y avait joint un goût de magnificence, qu'il appliqua noblement à la construction de l'hôpital militaire de Chelsea, contribuant lui-même pour une somme très-forte à cette œuvre nationale. Marié pour la seconde fois, en 1703, à l'âge de soixante-seize ans (1), sir Stephen Fox avait eu de cette tardive union deux fils, dont le plus jeune, Henri, devint dans la suite lord Holland, et deux filles qui s'allièrent aux nobles familles de lord Cornwallis et de lord Digby. — Fils d'un tel père, Henri Fox se distingua de bonne heure par l'activité d'esprit et l'intelligence politique. Entré jeune à la chambre des communes, il y prit rang parmi les plus habiles, dans un temps où, sauf Bolingbroke, Pulteney et Walpole, l'éloquence parlementaire était rare et peu retentissante au dehors. Appelé au ministère, sous Georges II, en 1734, il en sortit après quelques années de lutte, pour faire place à l'ascendant du premier Pitt, aussi puissant orateur qu'impérieux homme d'État. Mais, considérable même après sa chute par sa capacité de travail et ses alliances de famille (car, il avait épousé une fille du duc de Richmond), il se fit bientôt, à la faveur d'un ministère de coalition, replacer dans la charge de payeur général de l'armée, délégation lucrative et paisible qu'il garda longtemps, malgré le reproche d'en avoir abusé. — De cet homme d'État plus comblé d'honneurs et de richesses qu'accrédité dans l'estime publique, naquirent quatre

(1) *The life of Charles James Foz*, by B. C. Walpole, p. 4.

fil, dont Charles-James Fox fut le troisième. Élevé sous les yeux de son père, qu'il ne perdit qu'à l'âge de vingt-deux ans, Charles Fox paraît avoir été de bonne heure l'enfant gâté d'une opulente famille. Son père avait pour règle de ne le gêner sur rien, de lui laisser toute liberté de fantaisies puérides et même de malignes saillies. A ce système d'indulgence le jeune Fox avait dû de bonne heure, a-t-on dit, une extrême assurance et une singulière facilité de langage. Mais malheureusement, il en reçut aussi de premières impressions fâcheuses pour la gravité du caractère et la dignité extérieure de la vie. On raconte que, dans ses complaisances pour un fils, dont l'heureux naturel le charma, le payeur général, devenu lord Holland, en voyage aux bains de Spa, cette grande maison de jeu de l'Europe élégante, confiait chaque soir au jeune Charles, quelques guinées à risquer sur le tapis vert, et lui donnait ainsi, pour le reste de sa vie, le germe et l'habitude d'une passion déplorable. Toutefois, même ce régime, si mauvais pour l'âme d'un enfant de quatorze ans, ne nuisit pas aux progrès rapides de Charles Fox, non plus qu'à sa bonté naturelle de cœur. Avant de faire ce voyage d'Allemagne et ce séjour à Spa, il avait déjà suivi avec succès à Londres l'école de Westminster; et, à son retour, il fut placé au collège d'Eton, où se joignaient pour lui à l'enseignement public les excellentes leçons d'un habile précepteur, le docteur Newcome, depuis archevêque d'Armagh en Irlande. — Dans cette arène studieuse, au milieu de cette élite de jeunes esprits et de grands noms qui se succèdent là, depuis un siècle, Charles Fox fut à la fois un turbulent et un brillant élève. Il prit le goût et reçut l'empreinte de ces fortes études si nécessaires à l'ascendant d'une aristocratie politique, si favorables aux supériorités de talent chez un peuple civilisé, si utiles à sa liberté, comme à sa grandeur, et qu'on ne peut vouloir systématiquement affaiblir que par crainte de l'une, et par indifférence pour l'autre. Dans cette vie du collège, noviciat de celle du monde, Charles Fox déploya et exerça pour ainsi dire les défauts et les qualités qui devaient marquer sa carrière et déterminer, par un mélange de faiblesse et de grandeur, toute sa destinée. C'étaient, avec l'amour de l'étude, le goût passionné des distractions bruyantes, l'emportement du plaisir et, au milieu des caprices d'une jeunesse prodigue, un sentiment inné de cordiale candeur et de générosité courageuse, un zèle toujours prêt à la défense du faible : c'était aussi, parmi les jeux et les querelles de cette petite république d'écoliers, la plupart de trop bonne maison pour être bien dociles, une autorité naturelle attachée à sa parole, et qui souvent le rendait soit l'avocat puissant d'un camarade opprimé, soit le juge reconnu de tous, dans quelque débat, soit le chef parfois trop écouté dans quelque complot de collège. Distingué entre tous ses

jeunes émules, le jeune Fox était déjà (1) dans des vers anglais salué par l'un d'eux comme l'orateur « dont la vigueur d'esprit ébranlerait un jour « le bruyant sénat et animerait les cœurs des hommes d'État timides. » — Il en était encore cependant à ces laborieuses *humanités* et à ces essais de vers latins, ou même grecs, si fort en honneur dans les écoles britanniques, comme autrefois dans les nôtres. On a conservé les adieux qu'il adressait, en élégants *élégiaques*, à la maternelle Eton, lorsqu'il la quitta pour les cours supérieurs d'Oxford, où l'appelaient alors la prédilection *tory* de son père lord Holland. Là, malgré des distractions nouvelles et plus dangereuses, le jeune Fox, déjà très-classiquement lettré, s'appliqua surtout à la lecture des *Morales* et de la *Politique* d'Aristote, et compléta ses études de philosophie et de goût par de fortes leçons de philosophie et d'histoire. Bientôt cependant, l'indulgence de son père crut avoir besoin encore de donner une autre diversion à son activité; et le jeune homme fut autorisé cette fois à voyager sur le Continent, seul et maître de lui, pour s'instruire, par ses yeux, de la situation des divers États. Cet objet principal ne fut pas entièrement négligé sans doute; mais, il y mêla de telles dissipationes que les moins sévères en furent scandalisés. Voltaire, qu'il vit en passant par la Suisse, parle, dans une lettre, du petit Fox, voyageant avec une maîtresse et sans précepteur; et il insiste sur ses folles dépenses, moindres qu'à Naples cependant, où le jeune Anglais laissa pour 46,000 guinées de dettes, qui furent acquittées par son père. A la passion du jeu il joignait un goût extrême de parure, qu'il rapporta surtout de France, et qu'il conserva longtemps. — Son père, désirant abrégier ce dispendieux voyage, l'avait rappelé au bout de douze ou quinze mois, pour une candidature à l'élection générale du parlement, qui se fit en 1768. Nommé alors à la chambre des communes par le bourg de Minhurst, dans le comté de Sussex, Charles Fox n'avait pas encore l'âge légal de vingt ans accomplis; mais, dans la vérification des pouvoirs, par déférence pour le crédit de lord Holland, l'irrégularité ne fut pas relevée, et Fox put si jeune entrer dans cette carrière qu'il ne devait plus quitter qu'à la mort; seulement, il y débutait sous des auspices et par un langage bien contraires à son génie. Lié par sa naissance au parti ministériel d'alors, son premier discours était une réponse à la pétition du célèbre Wilkes, Pêlu de Middlesex, condamné pour libelle, et de sa prison réclamant sa place dans la chambre des communes. Charles Fox fit rejeter cette prétention que soutenait, non pas seulement la faveur populaire, mais les raisonne-

(1) How will my Fox, by strength of parts,  
Shake the loud senate, animate the hearts  
Of fearful statesmen! . . . .  
What praise to Pitt, to Townshend ever was due,  
In future times, my Fox, shall wait on you.

ments de quelques scrupuleux légistes : et son talent de discussion dans cette cause ingrate fut loué, à travers les reproches, même dans une lettre polémique du pseudonyme Junius. — Ce succès lui valut en même temps, par le choix du chancelier de l'Échiquier lord North, une place de payeur dans la comptabilité de l'armée, et bientôt après, un siège au banc de l'Amirauté. Ces honneurs prématurés aidaient à la folle jeunesse de Fox, au lieu de la corriger. La passion du jeu surtout le laissait peu assidu à ses fonctions ministérielles; mais un tort plus grave aux yeux du ministre dirigeant, c'était une sorte d'indépendance native qui perça bientôt, et disposait mal le jeune orateur à la déférence officielle, qu'impose le second rang. Votant avec le ministère, Charles Fox s'en séparait parfois; et on le sentait enclin aux opinions plus généreuses et plus libres qui faisaient face au banc de la Trésorerie, et dont Burke était surtout l'interprète éloquent et honoré. Par suite de ces dissidences, une première fois Fox, dès 1772, donna sa démission de commissaire de l'Amirauté. Mais, quelques mois après, il se réconciliait avec le même cabinet, en acceptant un titre de lord de la Trésorerie; et cette saillie d'indépendance semblait n'avoir que mieux constaté chez lui l'ambition ou le besoin d'une place. Toutefois, à la mort de son père en 1774, lorsque cette influence, plus aimée que respectable eut disparu pour lui, il revint à ces allures naturelles d'un esprit indépendant, qui devaient lui rendre intolérable la politique étroite et dure de lord North. Le *bill* célèbre, présenté par un membre des communes pour relâcher un peu le joug collectif de l'État et de l'Église, en exemptant de l'obligation de souscrire aux *trente-neuf articles de l'établissement religieux*, fut le premier signe éclatant de cette émancipation du jeune lord de la Trésorerie. Peu de temps après, à la chambre même et sur le banc ministériel où il était encore assis, il reçut ce billet de lord North : « Sa Majesté a jugé à propos d'ordonner la formation d'une nouvelle commission de la Trésorerie, dans laquelle je n'aperçois pas votre nom. » — Cette insultante ironie aggravait, pour Fox, un coup que d'autres raisons lui rendaient fort sensible. Son extrême dissipation l'avait fort endetté, avant la mort de son père. L'héritage qu'il en reçut, deux domaines, chacun de 900 guinées de rente, une grande somme en argent, enfin une assez forte sinécure, dont il était titulaire en Irlande, tout cela était plus qu'à demi dévoré d'avance et n'allait suffire que bien peu de temps à ses fantaisies ruineuses. La plus ardente de toutes, celle qui ne cessait de s'accroître, était la passion des courses de chevaux. De moitié avec un autre joueur équestre, il entretenait jusqu'à trente chevaux de race choisie, cautionnait leur vitesse par des gageures et des paris énormes et, à cette occasion, se prodiguait lui-même sur l'arène, courant à plein galop, et ani-

mant de l'éperon et du fouet quelques coursiers favoris. Aristophane, dans ses *Nuées*, n'a pas décrié cette passion des jeunes *aristocrates* d'Athènes, plus vivement que ne la ressentait le nouvel Alcibiade anglais, s'étourdissant sur sa disgrâce politique par un redoublement de folies dispendieuses. Aux courses de chevaux d'ailleurs Fox joignait la manie du gros jeu et perdait souvent 1,000 guinées avec indifférence. D'autres goûts non moins vifs dans leur variété se mêlaient à cette passion et entraînaient ce brillant jeune homme qui, à vingt-cinq ans déjà tombé du pouvoir, ayant perdu son père, sa mère, son frère aîné, dont il n'héritait pas, ayant aussi changé de parti et dissipé sa fortune, était exposé à ne plus sentir nulle part de contre-poids et de barrière dans sa conduite, ni dans ses opinions. — C'est à cette époque cependant que son entrée finale dans l'opposition allait lui donner, pour bien des années, l'alliance solidaire et l'amitié d'un des caractères les plus intègres et les plus purs, d'un des plus hommes de bien de la politique anglaise, Edmond Burke; et, en même temps, le sujet agrandi des débats, les événements survenus, les intérêts en lutte, l'ébranlement de l'Angleterre et bientôt de l'Europe, devaient successivement offrir à ces deux hommes les plus graves problèmes et les plus puissantes inspirations qui puissent animer l'éloquence. Il allait s'agir en effet, pour l'Angleterre, d'un grand péril encouru, d'une grande perte à réparer ou à soutenir, des crises les plus difficiles et des réformes les plus périlleuses de la Constitution : il y avait, dans un avenir prochain, la guerre et l'émancipation de l'Amérique du Nord, l'hostilité de la France, l'état de démence du roi d'Angleterre, la question de la régence, les souffles précurseurs de la révolution française et le travail de philanthropie et de liberté, dont allait fermenter l'Angleterre, jusqu'à l'heure, où elle en serait distraite par une guerre terrible. Certes, le souvenir et la réflexion peuvent difficilement concevoir, dans l'histoire du monde, occasion plus grande et plus illustre matière à l'ascendant de la parole et du génie politique. En même temps, les hommes supérieurs ne devaient pas dans cette épreuve manquer, non plus que les grandes choses; et, dans le rôle de libre opposition, de résistance légale et d'humanité cosmopolite qui lui était prédestiné, Charles Fox allait rencontrer un antagoniste digne de lui, ce jeune homme né ministre qui, nourri dans l'altier libéralisme de son père, devait porter au soutien du pouvoir et de l'ancienne société la même passion, avec une vigueur inouïe de maturité précocée. — Mais c'était par degrés que Fox serait conduit à cette grande rivalité; et il n'eut d'abord affaire qu'à l'administration affaiblie de lord North. La lutte commença dès 1774, à l'occasion du *bill* sur le port de Boston, et par l'invocation la plus énergique du droit des colonies, et de la modération prescrite à la *Métropole*. La session

suivante trouva la crise plus avancée et le débat d'autant plus aigri. Ce fut alors qu'inspiré d'une prévoyance généreuse, et assuré, disait-il, que la résistance au nom de la liberté finit toujours par être victorieuse, le jeune orateur déclara « que, « ni lord Chatam, ni le roi de Prusse, ni Alexandre « le Grand n'avaient conquis autant de pays que le « ministère anglais venait d'en perdre en une « seule campagne; car, dit-il, lord North a perdu « tout un continent. » Les variations de ce thème outrageux, les incidents d'une guerre à la fois si vive et lointaine, engagée par l'Angleterre, allaient, pendant plusieurs années, passionner la parole de cette *opposition*, où Fox prenait une grande place à la chambre des communes, et que lord Chatam rendit un jour si foudroyante, même dans la sphère paisible de la chambre haute. Mais ce qu'on put remarquer dès lors dans le jeune député des communes, c'est l'habileté politique, la science d'informations et de conjectures qu'il mêlait à sa véhémence. — Dans l'intervalle des *Sessions* de cette époque si rude pour le gouvernement britannique, Fox avait deux fois visité Paris et Versailles, avec ces apparences de luxe frivole qu'il affectait encore. Mais, là, parmi les liaisons du monde, il avait surtout cherché la politique prochaine de la France sur la question d'Amérique, ce secret encore mal deviné, et surtout nié, le plus longtemps possible, par le ministère anglais. Dès la fin de 1777, devant la confiance affectée de lord North, Fox annonça dans le parlement l'hostilité de la maison de Bourbon pour l'Angleterre, l'attente où cette *Puissance* était d'une occasion prochaine, et la certitude qu'elle allait bientôt la trouver dans les événements d'Amérique. Ainsi, sagesse constitutionnelle, humanité, prévoyance, rien ne manquait à Fox dans cette lutte, où il avait pour appui l'éloquence et la pureté morale de Burke; et son nom croissait en honneur, par la défense d'une noble cause, en dépit des goûts frivoles et trop prolongés qui se mêlaient au labeur de sa vie parlementaire. Au milieu des débats réguliers de cette vie, un duel accepté par Fox et vaillamment soutenu porta jusqu'à l'enthousiasme la faveur populaire qui s'attachait à lui. Il sortit de ce duel blessé, mais admiré pour la loyauté chevaleresque, autant que pour le courage. En même temps, la majorité ministérielle semblait fort affaiblie dans le parlement; et déjà, sur des *motions d'enquête* ou même de *blâme* touchant la guerre d'Amérique, la chambre se divisait en fractions presque égales. A peine couvert par une majorité de trente voix, devant une *opposition* de cent soixante-dix voix, lord North songeait à se retirer. L'opiniâtre fermeté de Georges III et les prétentions trop exigeantes des ministres futurs maintinrent seules l'ancien ministre, et prolongèrent de trois années encore la rude épreuve de la guerre. Mais, il fallut céder enfin devant les fautes accumulées, les mauvais

succès militaires, la résistance courageuse des colons américains, la valeur brillante de leurs alliés venus de France, et la protestation persévérante d'une minorité parlementaire, accrue chaque jour, et où le jeune William Pitt, élu dès lors, à vingt ans, par l'université de Cambridge, combattait sous le drapeau de M. Fox. — Celui-ci avait eu trop de part à la chute de lord North, pour ne pas être associé à l'administration qui succéda. Il y prit place comme secrétaire d'État de l'intérieur, à côté des plus anciens et des plus illustres chefs du parti *wigh*. Mais cette administration oppressive pour le roi, sans avoir eu le temps de soulager le pays, faisant quelques réformes utiles à l'indépendance des *élections*, mais ne pouvant assez tôt conclure la paix, dut se retirer, après peu de mois, à la mort de son chef apparent, le marquis de Rockingham. Un nouveau ministère, plus docile au roi, fut formé sous les auspices de lord Shelburne, et admit comme chancelier de l'Échiquier le jeune William Pitt, encore un peu incertain, non pas de son génie, mais de sa route, et déjà capable d'une grande ambition. Ainsi retombé, après trois mois de pouvoir dans ce rôle d'opposant qu'il avait déjà soutenu si longtemps, Fox parut manquer de patience politique, dans un degré qui compromit jusqu'à l'honneur de ses principes et de son caractère; il se réunit tout à coup à ce lord North tant combattu, tant blâmé, et enfin renversé par lui. Il se coalisa, dans l'*opposition*, avec le fatal auteur de la guerre d'Amérique; il le servit de son talent, pour renverser ce jeune William Pitt qu'il redoutait déjà; et au bout de quelques mois il revint, sur les pas de lord North, partager ce pouvoir peu loyalement reconquis. — A cette époque, il est vrai, Fox, comme pour s'absoudre par un autre côté, semblait mieux comprendre les devoirs de la vie politique. Il renonçait à ses dissolutions habituelles, vendait ses chevaux de course, s'éloignait des sociétés frivoles, et commençait sur lui-même une réforme, qui malheureusement ne fut pas sans rechute. On peut penser aussi, que le désir de faire cesser un état de guerre si ruineux pour l'Angleterre, et l'espoir de transactions à conclure avec l'Amérique du Nord, la France, l'Espagne, la Hollande, étaient un grand attrait pour une ambition honnête et civique. La *Coalition* de lord North et de Fox eut, en effet, ce résultat ébauché par leurs prédécesseurs. Ils adoptèrent les conditions, que naguère ils avaient blâmées: ils finirent ce que d'abord ils empêchaient: la paix fut signée, et l'Europe se crut en repos. — L'ambition de Fox évidemment se proposait encore un autre but et un plus long avenir. On le vit par ses efforts, pour élever l'influence personnelle du prince de Galles et introduire dans l'administration de l'Inde des formes nouvelles qui pouvaient agir par contre-coup sur l'ensemble du gouvernement britannique et l'équilibre intérieur de ses pouvoirs.



Quant au premier point, il s'agissait seulement d'assurer à l'héritier de la couronne les revenus de son duché de Lancastre, et de gagner par ce service la faveur et l'intime appui du jeune prince, dont les qualités brillantes et les vices plaisaient également à la licence du temps. Le roi Georges III toléra ce calcul de cour; mais il n'eut pas la même patience, quant au nouveau bill de l'Inde apporté à la chambre des communes le 11 décembre 1785. Ce projet célèbre, cet acte de spécieuse réforme, en supprimant la charte de la compagnie, remplaçant des privilèges commerciaux, des droits concédés sous le haut domaine et la surveillance de la couronne, par une vaste organisation dépendant surtout du parlement. Cette création d'une espèce nouvelle, bien que ménagée avec beaucoup d'art, était une révolution dans l'État. Le monarchiste Burke cependant, l'appuya contre le démocrate Sheridan; et, en célébrant la proposition du jeune ministre qui la proposait, il y joignit même un éloge personnel et une approbation théorique, dont plus tard sa gravité morale a dû se repentir. « Si à tant de grandes qualités, disait-il, en désignant Fox, à tant de vertus que réunit cet homme d'État, il mêle quelques défauts, du moins ces défauts sont loin de tout ce qui est étroit et bas. Ce sont les mêmes, qu'on pourrait retrouver dans Henri IV, roi de France, ce prince, l'ornement du trône, qui fut le plus honnête des hommes, et aussi le plus populaire des souverains. » Mais, à part un tel langage et cette manière au moins inusitée de louer les faiblesses d'un ministre, le projet même n'avait déjà que trop éveillé l'instinct de pouvoir personnel et le bon sens déifiant de Georges III. Rien ne manqua d'ailleurs aux débats des *Communes*, pour mettre en dehors et au besoin exagérer les conséquences et les intentions du *bill*. Le jeune William Pitt, retombé à son tour dans l'opposition, Dundas et d'autres orateurs, s'inquiétant à la fois pour la couronne et la liberté, ne craignirent pas d'affirmer que, maître des trésors et des emplois de l'Inde, soit par lui-même, soit avec le concours d'une majorité co-partageante, un ministre se ferait inamovible et dictateur perpétuel. En même temps, une discussion détaillée des faits et des comptes justifiait, sur beaucoup de points, la Compagnie, dont la Charte allait être révoquée par le *bill*; et une foule d'intérêts privés, de spéculations effrayées, d'actionnaires mécontents unissaient leurs craintes aux scrupules des tories et à l'agitation de la cour. — Georges III qui, portant avec impatience le joug actuel de la coalition, redoutait encore plus sa domination permanente, chercha dans la Constitution l'appui naturel qui lui était offert; il approuva, il encouragea les répugnances déjà marquées dans l'aristocratie anglaise. Il demanda secours à la Pairie et lui promit également appui. Fox n'était point dans la chambre haute, pour défendre son

*bill*; et, parmi les noms illustres qui en demandèrent le rejet, plusieurs ne mirent aucune réserve à la vivacité de leurs attaques et de leurs protestations. Une voix respectée assimila le *bill* de l'Inde et le dépouillement de la Couronne par un tel acte à ce fameux *Bill* de la milice, imposé à Charles I<sup>er</sup> en 1640, et qui, en transférant à la chambre un droit inhérent à la royauté, avait commencé la dégradation du roi, et, par la guerre civile, amené le régicide et la république. L'effet de ces allusions menaçantes, une alarme laissée dans les esprits par la récente révolution d'Amérique, et d'autres causes exploitées avec adresse, entraînèrent le rejet du *bill* et la chute du cabinet, au moins trop novateur, s'il n'était trop ambitieux. Ainsi s'accomplissait l'avènement à la fois si précocoe et si laborieux du jeune Pitt. Immédiatement rappelé par la chute de celui, dont il n'est pas encore le rival, ce jeune homme de vingt-deux ans va reprendre de plein droit le ministère: il aura cette question de l'Inde à régler, à son tour, par un autre mode, et devant la même chambre des communes, liée au ministère précédent, dominée par sa parole, associée à ses plans et déshéritée des privilèges, qu'elle se croyait prête à saisir en commun avec lui. — Sans raconter en détail cette lutte singulière, il suffit de rappeler comment Fox, à la tête de tous ses amis politiques, et maître de la majorité, dans la chambre des communes, ne put vaincre un ministre plus jeune de dix ans, moins expérimenté, moins populaire, et qu'il défiait tour à tour de faire passer ses projets de loi, ou d'oser dissoudre l'assemblée qui les refusait. L'Angleterre inquiète assista, plusieurs mois à cette crise de la Constitution, à ce duel du talent et de l'ambition de parti, contre la passion innée du pouvoir. Fox, aussi prompt qu'infatigable dans ses attaques, mit en pièce le *nouveau bill de l'Inde*, hérisa d'obstacles toute la *session* et humilia plusieurs fois de votes contraires l'habile ministre, qu'il assaillait sans cesse d'arguments et de sarcasmes; mais il ne put le vaincre, ni le décourager; et après cette rude épreuve de quelques mois, où Pitt gagna dans l'estime de l'Angleterre plus qu'il ne perdait dans la chambre, le roi ayant consulté le pays par une *dissolution*, Fox lui-même eut beaucoup à lutter pour sa propre élection et ne passa que le second sur la liste des députés de Westminster. Son parti d'opposition envahissant demeura décimé et ne revint qu'en minorité dans cette assemblée qu'il dominait naguère. Les liens des anciens partis furent rompus, et leurs forces modifiées par de mutuels échanges. Plusieurs noms illustres des *whigs* appuyaient dans les communes le mouvement de résistance communiqué d'abord à la pairie. On arbora les couleurs du roi contre les couleurs de Fox; et dans les rangs mêmes du *haut commerce*, un esprit de conservation mêlé à l'instinct démocratique, aima mieux seconder l'ancien pouvoir légal de la couronne, que de

servir, au nom de la liberté, des prétentions ambitieuses et cupides. — Malheureux dans sa politique, écarté du pouvoir et en partie déchu de la faveur populaire, Fox, dans la vigueur de l'âge, et avec toutes les folles passions de la jeunesse, touchait à la plus rude épreuve de sa vie. Il la supporta bien. Par une opposition habile aux accroissements de taxe que demandait le chancelier de l'Échiquier, par une puissante discussion de détails, là même où il était vaincu sur le principe, enfin et surtout par le rappel constant aux principes généreux de la constitution anglaise, il reprit durant deux sessions l'avantage qu'il avait perdu dans l'opinion du pays. Le projet de Pitt sur l'Inde, le mélange combiné des privilèges de la compagnie et du droit de la couronne, fut admis tel que l'avait conçu et le voulait ce ministre. Mais bientôt après, comme un reflet de la vive lumière jetée dès lors sur le monde *indo-britannique*, commençait l'accusation d'Hastings, l'ancien et longtemps heureux gouverneur de l'Inde. On voyait se déployer cette grande vengeance morale, entreprise par Burke, et dont les débats devaient à la fois honorer l'opposition anglaise et forcer le gouvernement à de salutaires réformes. Le procès étant porté au nom de la chambre des communes, devant la chambre des lords, Fox était appelé naturellement à figurer au premier rang; et cette grande poursuite contre le Verrès de l'Inde dut se partager entre Burke, Sheridan et lui. Bien des incidents européens et des lenteurs allaient retarder jusqu'en 1793 la solution définitive et illusoire de cette grande instance qui était, à quelques égards, le procès même de la conquête. Il suffit de rappeler ici combien les commencements en furent glorieux pour Fox, qui força le ministère à ne point couvrir l'accusé. — C'est à la suite de cette lutte laborieuse que Fox, en 1788, parti pour la Suisse et passé bientôt en Italie, où le retenait un goût des beaux-arts, égal en lui à l'attrait littéraire des souvenirs antiques, fut tout à coup rappelé au parlement, par la maladie du roi d'Angleterre et les problèmes nouveaux qu'elle faisait naître. Ramené d'au delà de Bologne, sans arrêt, sans repos de jour ni de nuit, il franchit une grande partie de la Péninsule, traversa la mer et toucha Londres, en neuf jours. Il arrivait épuisé de fatigue, malade de la dysenterie, mais animé par la plus décisive occasion qui depuis tant d'années ait pu s'offrir à son ambition, à ses idées politiques, à l'attente de ses amis. Cette excessive hâte n'était pas nécessaire; car, à la première réunion des chambres, le 20 décembre 1788, Pitt, en annonçant la maladie du roi, avait fait adopter un ajournement de quinze jours, avant toute discussion. Durant ce répit, Fox sans doute vit beaucoup le prince de Galles, et, dans cet entretien et celui de ses amis, s'anima de l'espérance d'un changement immédiat qui allait transférer au prince avec la régence tous les droits et toute

l'action de la couronne. Mais ainsi ne l'entendait pas le jeune ministre investi du pouvoir, depuis quatre ans, et associant trop bien à sa propre ambition l'esprit parlementaire, pour admettre qu'un accident physique en dehors du vœu national dût intervertir l'ordre, et changer la direction des affaires de l'État. Aussi, à la première séance après l'ajournement, le chancelier de l'Échiquier persistant dans ce système qui prolongeait son pouvoir, ne fit encore que proposer la formation d'un comité, pour rechercher les précédents analogues à la question présente. — Là commença le combat. Repoussant cette lenteur, Fox soutint que, la maladie du roi une fois constatée, rien de plus n'était à rechercher. « *Le précédent* « qu'on ne trouverait pas, disait-il, c'était celui « d'une suspension de gouvernement, alors qu'il « existait un héritier apparent, avec pléines conditions d'âge et d'aptitude. Là où le souverain « se trouve par maladie, par infirmité dans l'impuissance absolue de remplir sa fonction, l'héritier apparent a par cela seul un droit naturel et incontestable au complet exercice du pouvoir exécutif, pour et de par le souverain. L'incapacité absolue résultant de la maladie équivaut, tant qu'elle dure, à la mort naturelle; elle est une mort civile qui donne ouverture au droit de l'héritier apparent, à l'exercice de ce droit, sans que les chambres soient compétentes, pour régler à cet égard ce que la Constitution, par le principe de l'hérédité, a placé de fait en dehors de leur examen. » On sent tout ce qu'une insidieuse logique, une habile parole animée par la grandeur du prix à conquérir, pouvaient jeter dans cette thèse hardie. Mais tandis que, sous cette forme et par ce changement intéressé de rôle, l'orateur de l'opposition exagérait le principe de l'hérédité monarchique, au point d'en faire souffrir la personne royale, le premier ministre, d'autant plus défenseur de la royauté présente qu'il était plus parlementaire, remontait aux exemples de 1688 et de 1714, à l'appel des maisons de Brunswick et de Hanovre; et il affirmait hardiment, « que dans toute suspension de l'exercice individuel du pouvoir royal, c'était aux chambres qu'il appartenait de déterminer sur qui serait reporté ce pouvoir; qu'avancer le contraire, que nier le concours nécessaire des pouvoirs de la constitution et alléguer une dévolution directe de la Souveraineté sur une personne, c'était quelque chose approchant de la trahison. » Il n'hésitait pas même à dire, dans son audacieuse loyauté, « que, jusqu'à la sanction exprimée du Parlement, le prince de Galles n'avait pas plus de droit à l'exercice des pouvoirs du gouvernement que tout autre individu, dans les trois royaumes. » Le 12, le 16 janvier 1789, la lutte continua sous toutes les formes. Fox tempéra quelque peu son zèle pour le droit absolu de la succession héréditaire, admettant que le parlement pouvait attribuer la régence, mais non la

limiter, et dénonçant, à ce titre, la prétention ambitieuse du ministre, que Burke attaquait aussi, au nom de la monarchie et de la liberté. On sait quelle fut, dans ce mémorable débat, l'opiniâtre et adroite fermeté de Pitt, comment il défendit pied à pied devant le principe du droit héréditaire le fait légitime de la royauté subsistante dans son altération même, et suspendue, en partie seulement, par l'accident de son détenteur actuel. On sait comment aussi, par un triomphe de subtile logique, il fit décréter, au lieu d'une avance de royauté dans la personne de l'héritier, une régence spéciale attribuée à ce prince, sous des conditions et avec des contre-poids déterminés. Fox n'en usa pas moins d'un art merveilleux contre ce système. Ses réponses étaient des chefs-d'œuvre de dialectique et d'ironie, d'insinuation et d'éloquence. « La régence », disait-il, ne doit pas être plus élective que la couronne. Elle ne doit pas être plus limitée; car elle a les mêmes devoirs; et pour les remplir, elle a besoin des mêmes forces. Que penseriez-vous d'un Polonais qui demanderait à un gentilhomme anglais, si la monarchie de la Grande-Bretagne est héréditaire ou élective? Tout homme un peu familiarisé avec notre Constitution croira d'abord que la réponse est toute simple : Notre monarchie est héréditaire. Toutefois, si la doctrine du jour prévalait, voici quelle doit être la réponse : Je ne puis vous dire; demandez au médecin de Sa Majesté. Quand le roi se porte bien, la monarchie est héréditaire; mais quand il est malade et incapable d'exercer l'autorité souveraine, elle est élective. — Et cependant cette assertion, que la monarchie britannique est élective, est si matériellement hostile aux principes de la Constitution, qu'elle ne saurait être supportée. Comment donc venir à bout de cette difficulté? On trouvera sans doute un légiste subtil et politique qui établirait que, la monarchie étant héréditaire, le pouvoir exécutif peut se transmettre par élection. De cette manière, la couronne et l'action de la couronne seraient séparées, comme distinctes par leur nature : l'une serait la chose, l'autre le nom, etc... Ai-je besoin de rappeler ici ma résistance connue aux empiétements de la Couronne. Plus d'une fois l'influence de la Couronne a été combattue dans cette chambre, et, je le crois sincèrement, pour le bien du peuple. Lorsque la puissance exécutive était portée au delà de ses limites naturelles, il fallait bien lui résister. Je me suis fort avancé dans cette voie, et ne me suis pas fait scrupule de déclarer que les subsides devraient être suspendus, si l'assentiment royal était refusé à quelque réforme constitutionnelle d'une prérogative dangereuse et abusive. Les hommes modérés jugèrent cette doctrine violente. Pour moi, je l'ai constamment maintenue; et le public en a profité. Mais, je vous le demande, est-ce aujourd'hui l'occasion de déployer ce

« pouvoir constitutionnel de résistance à la prérogative et de combattre l'influence de la Couronne dans cette chambre? Je l'avoue, j'ai tiré gloire de cette lutte, quand la Couronne était dans la plénitude de ses pouvoirs; mais je rougirais de fouler aux pieds ses droits, maintenant qu'elle est gisante devant nous, dépourvue de toute force et incapable de résistance. Que le très-honorable gentilhomme s'enorgueillisse d'une semblable victoire, qu'il triomphe sans combat, qu'il prenne avantage des calamités et des misères de l'humaine nature! que, semblable à quelque avare et dur seigneur d'un manoir voisin de la mer, il se gorge de richesses acquises par le pillage des naufragés et par ce droit rigoureux de *trouaille* et d'*aubaine* exercé sur toutes les choses que les accidents variés du malheur peuvent jeter en sa puissance! pour moi, je ne me vanterai jamais d'avoir remporté de telles victoires, et d'avoir garni mes mains de richesses amassées à ce prix. » — A travers de telles répliques, qui seules suffiraient à justifier l'admiration des contemporains, Pitt avait fait laborieusement cheminer son bill de régence, voté d'article en article par la chambre des communes. Après cette épreuve, le chancelier Thurlow obtenait avec moins d'efforts l'adhésion de la pairie. Le prince de Galles lui-même, moins hautain dans le sentiment de son droit que ses amis dans leur ambition, acceptait la part restreinte qui lui était faite. Il ne restait plus, avec le vote acquis des deux chambres, que la sanction royale à suppléer, pour parfaire le *bill*. Ce fut alors que le rétablissement soudain de la *raison* de Georges III résolut ce problème insoluble et rendit doublement vains tant d'efforts et de demi-succès arrachés : car, la régence du prince de Galles, privé du droit de nommer des pairs, n'aurait pu même changer immédiatement son ministère; et peut-être se fût-il dès lors accoutumé à oublier ses propres amis, et à garder le puissant homme d'Etat qui lui était imposé. Quoi qu'il en soit de ce rude mécompte, Fox, dont tant de fatigues avaient altéré la robuste santé, tomba dans un repos forcé : il se remit par l'oisiveté des bains de Bath, et, au printemps suivant, reprit ses anciennes distractions de courses de chevaux et ses dispendieux paris, sur la pelouse de Newmarket. C'était cependant le printemps de 1789, de cette année qui commençait pour la France, pour les royautés du Continent, pour l'aristocratie européenne, une si grande épreuve et une série de si redoutables exemples. Mais, soit que l'événement ne fût pas compris d'abord dans toute sa portée, soit que d'autres intérêts occupassent encore l'horizon politique, le contre-coup ne fut pas immédiat. Tandis que, dans l'assemblée constituante Mirabeau, le génie politique du temps, faisant allusion aux récents débats du parlement britannique sur la régence, se moquait des petits rhéteurs qui avaient cru l'Angleterre perdue et

*félicitait ce libre pays d'avoir rempli une lacune de sa constitution avec toute la rigueur d'un peuple nouveau*, les hommes d'État anglais considéraient eux-mêmes avec un sentiment confus de blâme ou d'espérance philanthropique les secousses et les ruines qui se pressaient si vite en France. — Leur attention, leur sollicitude, étaient alors même en partie détournées vers un autre péril, qu'ils devaient retrouver et combattre soixante ans plus tard. Ce péril, c'était l'ambition manifeste de Catherine et ses hostilités contre la Turquie; c'étaient la Crimée conquise depuis 1783, le passage en quelque sorte ouvert sur Constantinople, l'orgueil et la force de la Russie croissant avec la faiblesse de l'empire ottoman, une flotte russe reparaissant seule dans la Méditerranée, dix-neuf ans après la victoire de Tchesmé. Il y avait là sans doute de fâcheux augures, ou plutôt des menaces directes pour la politique anglaise; et Pitt fut tenté dès lors d'arrêter par une guerre maritime ces accroissements de l'empire des czars. Soit que Fox voulût tout blâmer dans son antagoniste, soit qu'il jugeât autrement l'intérêt de l'Angleterre dans la question présente, soit qu'il prévît que l'obstacle pour la Russie allait bientôt venir d'ailleurs, il fut des plus pressés à désarmer les défiances de son pays et à combattre les intentions déjà marquées du ministère anglais. Ce zèle se laissa-t-il entraîner plus loin? Alla-t-il jusqu'à des communications secrètes avec la puissance soupçonnée? Nous ne saurions le croire; et alors même nous ne supposerions à de telles démarches d'autre motif que cette horreur des maux de la guerre, cet esprit d'humanité, dont l'orateur anglais fit toujours l'âme de sa politique étrangère. Catherine cependant parut fort touchée du langage public de Fox. Elle l'en fit solennellement remercier par son ambassadeur à Londres, et elle lui fit demander, en même temps, de vouloir bien poser devant un statuaire, dont l'œuvre destinée pour elle serait envoyée de Londres à St-Petersbourg et placée dans son séjour favori de l'Ermitage, entre les bustes de Démosthène et de Cicéron. Fox se prêta volontiers à cette flatteuse fantaisie, sans songer assez que le lieu convenait mal à la statue, et que, s'il était glorieux d'être un jour, dans l'admiration des hommes, rapproché des deux grands orateurs, qui étaient morts pour avoir défendu les lois et la liberté de leur pays, un tel honneur n'était pas à décerner par la Sémiramis du Nord, par la souveraine décorée d'un surnom qui rappelait son crime, par cette femme impure et cruelle, dont l'apothéose est une honte sur le 18<sup>e</sup> siècle. — Quoi qu'il en soit de l'influence pacifique attribuée dans cette crise mémorable à la tactique de Fox, on le conçoit, la czarine, inquiète du côté de la France et se sentant vieillir, dut se tenir pour satisfaite d'un traité qui lui cédait la Crimée qu'elle avait conquise: et l'empire turc, à ce prix délivré de la guerre, ne laissant plus aux Anglais

leur inquiétude sur Constantinople et leur besoin d'en défendre les abords et de le conserver aux mains inertes qui en disposent aujourd'hui, la paix, qui se conclut en 1791 entre la Turquie et la Russie, était plus naturelle et plus facile qu'on ne l'a cru. La révolution française, durant ce temps, gagnait de vitesse toutes les prévoyances; et par ses actes à l'intérieur, comme par ses *manifestes* si menaçants pour l'ancien ordre européen, elle abimait toutes les pensées dans une seule crainte et dans un seul spectacle. — Sur ce grand événement, le langage de Fox avait été, dès le premier jour, approbateur et confiant. Il semblait ne voir, dans les innovations si rapides et dans les violences trop promptes de la démocratie française, que le triomphe des principes qu'il avait défendus dans son pays; et à la session de 1790, dans le débat des dépenses de l'armée, il avait affecté de donner à cette opinion un degré de vivacité enthousiaste, qu'un autre chef du parti des *whigs* ne put s'empêcher de contredire aussitôt. Burke en effet, tout en attestant sa haute estime pour le génie et la sagesse de son ami, exprimait dès lors la crainte que les éloges donnés à la France par un tel homme n'encourageassent l'Angleterre à une imitation bien dangereuse. « Rien sans doute, dit-il, n'était plus « éloigné des intentions d'un champion si éclairé « et si patriotique de la constitution anglaise; « mais il redoutait la fausse conséquence qu'on « pourrait attacher aux paroles de l'illustre ora- « leur. Il était d'accord avec lui dans le jugement, « dans la réprobation des abus de l'ancien despo- « tisme; mais il pensait, il concluait d'une tout autre « manière touchant la tranquillité de cette nation « voisine et les chances de bonheur qui pouvaient « sortir pour elle des derniers événements accom- « plis et des procédés adoptés en France. » Fox avait répondu à cette dissidence tout affectueuse encore par un hommage de respect et d'admiration, pour l'ami, « dans la conversation, dans l'en- « seignement duquel, disait-il, il avait appris bien « plus que dans les livres et que par l'expérience « du monde et des affaires. » Il ne pouvait cependant se rendre à l'opinion de son ami sur la révolution française; il s'en réjouissait lui, comme d'une grande délivrance. Il avait sans doute pour le despotisme démocratique autant d'aversion que pour le despotisme de l'aristocratie, ou de la monarchie; mais il ne concevait nullement la crainte que la nouvelle Constitution de France dégénérât en aucune espèce de tyrannie. — Ce ne fut que l'année suivante, et sous le contre-coup réitéré de nos troubles, que le même débat revint et s'agrandit. Il s'agissait d'un *bill* pour régler la constitution intérieure du *Canada*. Burke, dont la pensée, dont l'indignation morale, dont la pitié chaleureuse était tout entière aux agitations de la France, aux violences qui la déchiraient, aux périls du roi et de la reine, s'emporta contre les théories de cette révolution, contre la doctrine *des*

droits de l'homme et la constitution anarchique sortie de cette doctrine; et il dénonça la tentative prochaine d'une telle réforme pour l'Angleterre. Les murmures de l'opposition interrompaient par moments l'orateur; mais Fox avait seul assez d'autorité pour le combattre. Il se leva donc, et répliqua d'abord par l'ironie, grande plaie pour l'amitié. « Il semblerait, dit-il, que c'est aujourd'hui un jour privilégié, où chacun peut prendre la parole et insulter tel gouvernement qu'il lui plaît. Quoique personne n'ait dit un mot sur les troubles de la France, mon honorable ami vient de les mêler à son discours et de flétrir de gaieté de cœur ces mémorables événements. Il aurait pu traiter, ce me semble, le gouvernement de la Chine, ou celui de la Turquie, ou les lois des Confucius, absolument de la même manière et avec autant d'opportunité. Chacun aurait aujourd'hui le même droit que mon honorable ami d'insulter tous les gouvernements des pays anciens et modernes. » La colère de Burke se ranima sur cette froide et amère observation. Il renouela, il aggrava ses reproches; il décrivit avec une énergie croissante les désordres excités en France et dont il voulait, présenter l'Angleterre. Il replongea le fer à travers la blessure et sembla vouloir compromettre dans la révolution française tous ceux qui ne la blâmaient pas, comme lui. Des cris à l'ordre partent de plusieurs bancs; et lord Cavendish leur donne adroitement une application directe, en proposant de décider que des dissertations sur la *Constitution française* et le récit des événements qui se passaient en France n'étaient pas, selon l'ordre, dans un rapport exact avec les dispositions du *bill* de Québec, lequel devait être une seconde fois lu paragraphe par paragraphe. Fox appuya cette proposition, non pour finir, mais pour renouveler le combat; et il fut plus insidieux et plus éloquent que jamais, déclarant que « sur la révolution française, il diffère entièrement de son honorable ami, et que leurs opinions sont aussi distantes que les deux pôles. » Mais ce n'est pas assez de cette déclaration si formelle : Fox, avec la même dédaigneuse ironie, affecte de voir dans la protestation de Burke une irritabilité gratuite, une prétention systématique, dont il n'aurait pas dû occuper les esprits : « Si je différais, disait-il, de mon honorable ami sur quelques points de l'histoire ancienne, sur la constitution d'Athènes ou de Rome, faudrait-il, de toute nécessité, que notre dissentiment fût débattu, dans cette chambre ? Si je louais la conduite du premier Brutus, si j'appelais le bannissement des Tarquins un acte généreux et patriotique, serait-il juste de dire que je médite l'établissement du consulat dans mon pays ? Si je répétais l'éloquent panégyrique de Cicéron sur le meurtre de César, la conséquence serait-elle que je suis venu ici avec un poignard sur moi, pour tuer quelque grand homme, ou quelque orateur ? Si

vous dites qu'admirer une action, c'est vouloir l'imiter, montrez d'abord que les circonstances sont les mêmes. C'était à mon très-honorable ami de prouver, avant d'accuser mes paroles, que l'Angleterre est précisément dans la situation de la France, au moment de la révolution française : et alors, quelque reproche calomnieux que dût m'attirer ma déclaration, je serais prêt à dire que la révolution française devrait être imitée par ce pays. » — Le raisonnement de l'orateur n'était pas aussi solide que son ironie était piquante. La révolution française, si flagrante et si voisine, n'était pas une thèse d'histoire ancienne; et il était permis de prétendre que l'approbation des principes pouvait entraîner la contagion des exemples. Aussi Fox ajoutait à cette objection un reproche plus direct, plus personnel à Burke : en répondant à cet ami salué tout à l'heure encore de si grands éloges, mais qu'il accuse de parler sans informations suffisantes, en défendant contre lui la théorie des *droits de l'homme*, comme une expression nouvelle de vérités immuables, l'orateur rappelait à son adversaire actuel leur ancienne et commune adhésion à ces mêmes maximes. « Si de tels principes, lui disait-il, sont dangereux pour la Constitution, ces principes étaient ceux de mon honorable ami, de qui je les ai appris dans la guerre d'Amérique. Nous nous sommes réjouis ensemble du succès de Washington; ensemble nous avons donné des larmes à la perte de Montgommery. C'est de mon honorable ami que j'ai appris que la révolte d'un peuple entier ne pouvait pas être factice et encouragée sous main, et qu'il fallait qu'elle eût été provoquée. Telle était à cette époque la doctrine de mon honorable ami qui disait, avec autant d'énergie que d'éloquence, qu'il ne saurait pas lancer un *bill* d'accusation contre un peuple. Je regrette de le voir : mon honorable ami a depuis lors appris à rédiger un pareil *bill* d'accusation et à le surcharger de toutes les épithètes techniques qui défigureraient notre livre des *Statuts*, telles que *malicieux*, *scélérat*, *diabolique*. Pour moi, instruit par mon honorable ami que la révolte d'un peuple n'arrive pas sans provocation, je ne puis me défendre d'un sentiment de joie, depuis que la Constitution de France est fondée sur ces droits de l'homme qui servent de base à la Constitution britannique. Il n'est pas un livre, pas un discours de mon honorable ami, quelque éloquent que soient ses livres et ses discours, qui puisse me faire, à cet égard, abandonner ou affaiblir mon opinion. » — Ce reproche d'inconstance de principes, ces souvenirs de sentiments communs, de confidences intimes, allégués en signe de contradiction avec l'opinion présente ne devaient que trop blesser l'honneur politique et la fierté de Burke. Il se plaignit aussitôt, dans une vive réponse, de voir sa conduite publique, ses paroles, ses écrits traduits et falsifiés en termes amers et durs. « Tels sont

« donc, s'écria-t-il, les retours d'affection que je  
 « devais recevoir d'un ami que je croyais si chaud  
 « et si sincère? Fallait-il donc, après une intimité  
 « de vingt-deux ans, que, sans la moindre provo-  
 « cation, sans le moindre motif, il me blessât  
 « ainsi dans mes croyances les plus chères et  
 « jusque dans les confidences de mon amitié? Je  
 « ne puis concevoir que M. Fox m'accuse d'avoir  
 « parlé légèrement, sans exactitude, sans infor-  
 « mation, sur des faits inconnus. N'a-t-il pas vu  
 « dans mes mains les livres, les pamphlets, les  
 « récits qui nous font connaître tous les malheurs,  
 « tous les crimes de la France? » Puis, avec son  
 « talent agrandi par la passion, plus tragique,  
 « plus sérieux qu'il n'avait jamais été, il ajoutait  
 « une nouvelle et trop vraie peinture du désordre  
 « intérieur de la France, des violences commises,  
 « des attentats préparés. En contraste à ces images  
 « d'anarchie, ce n'était ni le droit divin, ni le pou-  
 « voir absolu qu'il invoquait : c'était le génie même  
 « de la Constitution, cette liberté antique et légale  
 « qu'il avait toujours défendue, qu'il aimait toujours  
 « et qu'il déclarait menacée par le voisinage et le  
 « triomphe de la révolution française. Par là, il sé-  
 « parait son dissentiment sur ce point de quelques  
 « dissentiments antérieurs, sur de moindres ques-  
 « tions; il le déclarait cette fois irrémédiable, impla-  
 « cable, ajoutant avec une expression touchante :  
 « A l'époque de la vie où je suis parvenu, il est  
 « peu raisonnable de s'attirer des ennemis, ou de  
 « donner à ses amis une cause de rupture et d'a-  
 « bandon. Mais je suis si fortement, si invaria-  
 « blement attaché à la Constitution anglaise, que  
 « je ne puis hésiter. Mon devoir public, ma pru-  
 « dence, mon amour de mon pays m'ordonnent de  
 « m'écrier : Fuyez la Constitution française; éloi-  
 « gnez-vous d'elle. » Ému de ces dernières pa-  
 « roles, Fox dit à demi-voix : « Mais ce n'est pas une  
 « rupture d'amitié. » — « C'est une rupture d'amitié  
 « reprit Burke. Je sais ce qu'il m'en coûte : j'ai  
 « fait mon devoir, au prix de la perte d'un ami. »  
 « Et alors seulement, par une dernière et généreuse  
 « tentative pour regagner Fox, non pas à soi, mais  
 « à sa cause, à la cause de l'ordre en Europe et de  
 « la modération en France, il adjure, il supplie ce  
 « même ami de se réunir à Pitt, pour le salut de  
 « l'Angleterre et de la civilisation; et il termine  
 « avec des formes insolites pour nous, mais que cou-  
 « vrait sa gravité pieuse, par une prière à la Provi-  
 « dence divine, qui parfois lance une comète hors de  
 « son orbite, mais qui avertit les faibles mortels de  
 « se laisser conduire par l'expérience, et de ne pas  
 « follement vouloir atteindre, à travers les désor-  
 « dres, et les maux, une perfection impossible, dont  
 « l'idée n'est qu'en Dieu. L'assemblée était profon-  
 « dément émue. Des hommes politiques pleuraient.  
 « Fox, en se levant pour répondre encore, demeura  
 « plusieurs minutes, la voix étouffée par ses larmes.  
 « — Il fit effort cependant; et il commença par de  
 « nouvelles assurances de regret, d'attendrissement,  
 « d'inaltérable amitié. « J'espère, dit-il, que les

« incidents de cette nuit n'ont pas tout à fait changé  
 « le cœur de mon honorable ami. Quoi qu'il en  
 « puisse dire, il me serait trop pénible de me sé-  
 « parer d'un homme, auquel je dois tant; et mal-  
 « gré la sévère âpreté de ses paroles, je ne puis  
 « renoncer à l'estime et à l'amitié que je lui porte  
 « et qu'il me rendait; je ne puis oublier que,  
 « presque enfant, j'ai été accoutumé à recevoir  
 « des marques d'affection de mon honorable ami,  
 « et que cette amitié s'est accrue avec nos années.  
 « Il y a maintenant vingt-cinq ans que je le con-  
 « nais; il y a vingt ans que nous vivons ensemble  
 « familièrement et que nous sommes dans la plus  
 « intime communauté de vues, de pensées, d'es-  
 « pérances. J'espère qu'il voudra bien se souvenir  
 « de ces temps passés, et que, malgré quelques  
 « imprudentes paroles qui auraient pu le blesser,  
 « il ne croira pas que j'ai voulu intentionnelle-  
 « ment l'offenser. C'est là toute mon espérance.  
 « Qu'il me permette de différer d'opinion avec lui,  
 « et qu'il ne prenne pas mon dissentiment pour  
 « un oubli de mon admiration et de mon amitié! »  
 « Mais après ce début sincère autant qu'affectueux,  
 « il rentre dans le débat; et il est plus spirituelle-  
 « ment amer et plus blessant que jamais. Il revient  
 « surtout à ce reproche de contradiction avec soi-  
 « même et d'opinion versatile, dont la gravité de  
 « Burke devait d'autant plus s'offenser. « Non-  
 « seulement, lui disait-il, vous avez pensé, parlé,  
 « agi autrement qu'aujourd'hui; mais c'est de  
 « vous que je tiens ces mêmes principes, que  
 « maintenant vous réprochez en moi. » A cette  
 « récrimination, la plus pénible de toutes dans les  
 « pays où l'honneur privé repose sous la garde du  
 « droit et de la publicité, Fox mêlait encore, il est  
 « vrai, de respectueuses et tendres paroles; il en-  
 « veloppait même sa plainte et son ressentiment du  
 « débat actuel, sous un des plus nobles hommages  
 « de gratitude et de déférence, qu'il soit possible  
 « d'exprimer : « Nous pouvons, disait-il, supporter  
 « d'être maltraités, offensés même par ceux que  
 « nous avons comblés de faveurs et qui doivent  
 « tout à notre bienveillance. C'est là un malheur  
 « que l'esprit de l'homme peut prendre en pa-  
 « tience; l'injustice et l'ingratitude du monde sont  
 « un vieux texte de réflexions; mais être maltrai-  
 « tés et offensés par quelqu'un qui nous avait pré-  
 « venus de ses bienfaits et nous avait gagné le  
 « cœur par sa bienveillance, c'est une blessure  
 « pour laquelle un cœur reconnaissant n'a pas de  
 « baume. » Malgré ce dernier et si touchant appel  
 « prononcé, avec des larmes dans la voix, Burke avait  
 « trop senti l'amertume du reproche réitéré, pour  
 « ne pas répliquer aussitôt, en se plaignant que, sous  
 « un masque de fausse douceur, M. Fox avait recom-  
 « mencé ses attaques avec plus de vivacité que  
 « jamais : « Il ose m'accuser, dit-il, d'une misérable  
 « inconstance qui me rendrait indigne de cette  
 « amitié dont il parle; et pour adoucir ses offenses  
 « de paroles, il les change en calomnies pré-  
 « ditées, qu'il affirme avec une instance amère;

« il achève une rupture, où son ancien ami avait « plus à perdre que lui. » — Dans la réalité, il n'en était pas ainsi : pendant les luttes de la liberté anglaise, la gravité morale de Burke, la dignité de sa vie, étaient un soutien et une apologie pour son ami. Cette rupture éclatante de Burke avec Fox, le désaveu personnel de l'homme et de ses opinions dans une cause qui touchait au salut et à l'ordre moral de la société, devaient laisser Fox affaibli et plus éloigné, non-seulement du pouvoir politique, mais de la considération qui souvent y supplée. On sait comment Pitt, témoin presque silencieux du divorce politique des deux amis, ne mêla d'abord à leurs pathétiques adieux que peu de paroles, pour adhérer à M. Burke et faire repousser, à grand renfort de majorité, l'ordre du jour indirectement proposé contre cet orateur, engagé désormais dans la politique de résistance et de guerre à la révolution française. La blessure saigna longtemps dans le cœur de Fox; et il n'est pas douteux que par lui-même et par des amis communs, la duchesse de Devonshire, si zélée pour lui, Windham, l'élève favori de Burke, il fit, aussitôt la rupture et plusieurs fois après, des tentatives de rapprochement. Burke fut inflexible et se bornait à répondre : « Ma séparation d'avec M. Fox est un « principe, et non une colère. Je tiens pour un « devoir sacré de confirmer par ce sacrifice ce « que j'ai dit et ce que j'ai écrit. De quoi servirait « une réunion d'un moment ? Je ne puis plus me « plaire avec lui, ni lui avec moi. » Et depuis lors en effet, il ne cessait de poursuivre tout ce qui, de près ou de loin, favorisait en Angleterre le cours violent des idées de 1789, portées sitôt à l'excès. Par là, il dut souvent renouveler d'amères allusions ou même des attaques cruelles au parti, où s'enfonçait M. Fox. Celui-ci toutefois parut éviter d'abord toute contention réitérée avec son ancien ami; et sur cet ami longtemps si cher, son langage même intime demeura toujours respectueux et tendre. Il semble même qu'à la fin, sans changer de système dans les débats publics, Fox fut conduit à reconnaître du moins un côté de justice et d'indignation vraie dans l'opinion qu'il avait si vivement combattue. Lord Lauderdale un jour disant devant lui que Burke était un sublime insensé, « Peut-être, répliqua Fox, est-il « difficile de dire s'il est insensé ou inspiré. Mais, « soit l'un, ou l'autre, chacun doit avouer qu'il « est prophète. » — D'autres aveux plus confidentiels encore, épars dans les lettres de Fox à son jeune neveu lord Holland, attestent combien, au milieu de ses illusions généreuses et aussi dans son rôle de contradicteur opiniâtre, il portait souvent avec peine sa part morale des iniquités violentes de cette révolution étrangère, dont il avait adopté le principe. Il dut souffrir surtout dans cette cause, lorsque souvent il vit la logique et la popularité lui manquer à la fois, et l'opinion publique s'éloigner de lui, au moment

même, où sa conscience politique doutait peut-être de ce qu'elle avait trop facilement présumé d'abord. Il eut du moins le mérite de mêler à ses espérances, trop démenties par les faits, d'autres projets de réforme plus incontestablement utiles à l'humanité et plus praticables. — C'est ainsi que, dans les premiers mois de 1791, il avait entrepris la grande question de l'abolition de la traite des nègres, en rencontrant sur ce point l'assentiment et pour ainsi dire la rivalité secourable de son adversaire habituel, M. Pitt. On sait en effet, avec quelle conviction éloquente le ministre plaïda cette cause si difficile à gagner contre la plus forte des coalitions, celle des gains illicites. L'humanité généreuse de Fox s'enflamma pour une réclamation si juste; et il commença cette œuvre, qu'on a vue tour à tour précipitée dans notre patrie avec une barbare imprudence, et retardée ailleurs avec une machiavélique obstination, mais qui enfin a triomphé au moins en principe. Un caractère précieux qu'il faut reconnaître, un juste honneur qu'il faut rendre à son intervention dans un tel débat et à une telle époque, ce fut l'esprit chrétien qu'il y porta et la manière, dont il se plut à marquer d'un sceau religieux cette philanthropie si souvent injurieuse alors pour des croyances et des vertus, dont elle n'était que la copie tardive. C'était au nom de l'Évangile surtout, que Fox demandait la fin de l'esclavage des noirs. — Dans un admirable discours, où il supposait un moment la réciprocité d'une telle oppression, et la côte d'Angleterre dépouillée de ses habitants par une incursion de pirates sauvages : « Quelle arrogance « et quelle impiété, disait-il, n'y aurait-il pas « à supposer que la Providence n'a pas ailleurs « doué les hommes des mêmes sentiments qu'ils « ont dans nos contrées ? Regardons aux paroles « de notre Sauveur; pesons, avec une attention « profonde, une des plus belles doctrines de l'économie chrétienne, doctrine qui a servi peut-être, plus que toute autre, à faire ressortir « l'incomparable beauté et la grandeur de la plus « aimable de toutes les religions, doctrine devant « laquelle l'esclavage a été forcé de fuir, et à laquelle on doit ce fait mémorable, qu'après « l'établissement du christianisme en Europe, la « servitude personnelle de l'homme y fut abolie. « Cette doctrine, c'était que, grands et petits, « riches et pauvres, sont égaux sous le regard de Dieu. C'était bien là une doctrine qui n'avait « besoin que d'être empreinte sur le cœur de « l'homme, pour effacer la dénomination d'esclave. Et aussi, ce que toutes les anciennes « spéculations philosophiques n'avaient pas atteint, le christianisme l'a seul accompli. Et toutefois, dans les anciens systèmes, il y avait, et nous pouvons trouver des pensées aussi généreuses et des vues aussi élevées des droits de l'humanité, que dans aucune théorie du temps actuel. Je croirais puéril de donner à aucun des « grands noms de nos jours ce faux éloge, qu'il

« se rencontre des hommes aujourd'hui vivants  
 « plus capables d'énoncer les vérités d'une haute  
 « philosophie et d'une persuasive éloquence que  
 « ne le furent Démosthène et Cicéron; qu'il y a  
 « maintenant des historiens, des écrivains plus  
 « dignes de revendiquer les droits de l'humanité  
 « que Thucydide et Tacite. Et cependant, ces  
 « grands esprits se tenaient pour satisfaits de vivre  
 « dans une société, où des hommes étaient esclaves.  
 « C'est seulement de la pure lumière, dont cette  
 « grande doctrine de notre *Sauveur* a éclairé le  
 « cœur humain, qu'a été due et qu'il faut reporter  
 « l'abolition de l'esclavage. » — Ce beau langage  
 « était sincère dans la bouche de Fox. A l'amour le  
 « plus confiant de la liberté, il joignit toujours  
 « l'élevation du sentiment chrétien; il le marqua  
 « surtout dans son zèle constant pour le soulage-  
 « ment de l'Irlande et l'émancipation des catholi-  
 « ques. Le goût des lettres, des arts, de la philoso-  
 « phie, l'influence voltairienne de la France, avant  
 « et après 1789, n'avaient point affaibli dans Fox  
 « cette tendance naturelle d'une âme élevée; et on  
 « le voit par quelques notes de ses souvenirs; il avait  
 « autant de répugnance pour le scepticisme irréligi-  
 « eux de Gibbon que pour sa servilité. Mais dans  
 « l'alarme sociale du temps, aux yeux des *tories* et  
 « de beaucoup d'anciens *whigs*, cette persistance  
 « chrétienne de Fox ne le justifiait pas de son  
 « adhésion au reste des doctrines et des événe-  
 « ments de France. Bien qu'il eût refusé, en juillet  
 « 1791, d'assister à un banquet donné par les  
 « démocrates de Londres pour le premier anniver-  
 « saire du 14 juillet, il restait convaincu de sym-  
 « pathie pour une révolution devenue déjà la terreur  
 « de l'Europe. Les conséquences, que les démocra-  
 « tes anglais voulaient en tirer pour leur propre  
 « pays, la violence des écrits de Thomas Payne, les  
 « tentatives de réforme électorale reprises en face  
 « de l'incendie de la France, le contre-coup de la  
 « tribune et des clubs de Paris, toutes ces causes  
 « portaient à l'excès dans beaucoup d'esprits la  
 « passion de la crainte et aussi de la haine. Fox  
 « ne le comprit pas assez peut-être; et par la vivaci-  
 « té croissante de son langage, dans le silence  
 « ou même l'abandon de plusieurs anciens amis, il  
 « affaiblit l'autorité de sa parole, et fit ressortir  
 « d'autant plus la défaite et comme la disgrâce pu-  
 « blique de ses opinions. — Ainsi, repoussé dans  
 « ses demandes de réforme électorale, dans ses  
 « censures de la destitution de quelques officiers  
 « suspects de *correspondance* étrangère et d'affilia-  
 « tion aux sociétés révolutionnaires, il resta lui-  
 « même en butte à des soupçons, à des reproches,  
 « que l'horreur du 10 août, du 21 janvier, portèrent  
 « au dernier degré d'amertume accusatrice. On le  
 « sait cependant, et nous l'avons dit ailleurs,  
 « l'approche et la consommation du 21 janvier  
 « l'indignèrent; et, dans son sentiment de justice,  
 « comme dans son zèle pour l'honneur de la  
 « liberté, il ne tint pas à lui et à ses vives paro-  
 « les qu'une démarche d'intervention, inutile sans

doute, ne fût arrachée à la politique de Pitt.  
 Mais celui-ci haïssait et redoutait trop la révolu-  
 tion, pour vouloir lui épargner une iniquité,  
 quand même il en aurait eu la puissance; et  
 d'autre part, la pitié généreuse de Fox, l'effusion  
 de ses prières, n'adoucirent pas envers lui l'ap-  
 préhension de ceux qui partageaient le plus sa douleur,  
 tout en accusant ses doctrines. On vit l'effet de  
 cette prévention au moment où plusieurs mem-  
 bres du *club whig* voulurent donner à cet homme  
 illustre une consolation et un témoignage, par  
 la déclaration publiée, « que tous les faux expo-  
 « sés, toutes les altérations de la vérité si indis-  
 « trictement mises en usage pour le calom-  
 « nier, n'avaient eu d'autre effet sur eux que de  
 « fortifier et d'accroître leur attachement pour  
 « lui. » Cet hommage fit éclater un schisme, par  
 la retraite des plus grands noms de l'ancienne  
 aristocratie des *whigs*. Quelques mois après, cette  
 défaveur, si elle ne s'accrut pas encore, fut, à nos  
 yeux du moins, faiblement compensée par la *sous-  
 cription* que les membres du *club* restés fidèles à  
 Fox réalisèrent enfin, pour assurer à cet illustre  
 prodige une annuité insaisissable de 3,000 livres  
 sterling. Fox accepta comme un honneur ce qui  
 était une nécessité pour lui; et son caractère n'en  
 parut pas abaissé. Il faut le dire même, ce fut  
 alors que, s'élevant au-dessus de toutes les pré-  
 ventions les plus justes et persistant à conseiller  
 la paix, quand par les violences des dictateurs de  
 la France tout était acheminé à la guerre, il tint  
 un si noble et si ferme langage dans sa lettre aux  
 électeurs de Westminster. Il est certain que le  
 fond de cette opinion tant reprochée alors à Fox  
 dans l'aristocratie européenne, n'était pas seule-  
 ment un rêve de philanthropie, mais un calcul  
 politique. C'était la pensée historiquement expri-  
 mée par Montesquieu sur le danger d'attaquer un  
 peuple en révolution, et d'y déchaîner ainsi et de  
 pousser hors de son sein une force sans limites.  
 C'est par là que des désordres mêmes de la  
 France et des crimes du système jacobin, de la  
 ruine du commerce, de la dépréciation du papier-  
 monnaie, du malaise universel, Fox voyait sortir  
 la plus redoutable des luttes : « Car, disait-il, à  
 « la guerre il arrive parfois que le courage et la  
 « fureur suppléent au manque des armes ordi-  
 « naires. Xénophon a dit, dans sa *Cyropédie*, que  
 « le fer commande à l'homme. Les Français, si  
 « leurs assignats leur manquent, iront piller  
 « leurs voisins. Sans doute le pillage est une res-  
 « source passagère; mais quand une nation a aban-  
 « donné les habitudes de paix et d'industrie et  
 « contracté les mœurs et les usages d'une horde  
 « envahissante, il y a là un attrait irrésistible qui  
 « lui fait porter au loin et tout près d'elle la dé-  
 « vastation ou la conquête. » — Cependant, aux  
 dangers de la guerre ainsi prédit, et par là même  
 aggravés, se joignaient les agitations de Londres  
 qui, pour être impopulaires dans l'aristocratie et  
 le haut commerce, n'en étaient pas moins puis-



santes. A la fin de 1794 et dans l'année suivante, l'Angleterre semblait menacée de l'anarchie qui s'atténuait en France. Le 29 octobre 1795, le roi était insulté, en se rendant à la chambre des pairs, sa voiture mise en pièces. L'intrépidité de Pitt répondait à ces préludes de révolution par des projets de lois qui, sans détruire la liberté de la presse et bien d'autres droits nationaux, atteignaient gravement les réunions populaires, les sociétés secrètes, les *correspondances avec l'étranger*. M. Fox combattit ces *bills* contraires, disait-il, au sentiment de la grande majorité de la nation, en déclarant que, s'ils passaient, la conduite à tenir au dehors n'était plus une question de moralité, ou de devoir, mais de prudence. « Obtempérez à de telles lois, s'écriait-il; obéissez, aussi longtemps que vous êtes forcés de le faire. Ce sont des lois qui détruisent la Constitution; ce sont des parties du système d'un gouvernement qui a pour but de la détruire. » Interrompu par l'acclamation : *Écoutez, écoutez!* il ajoutait : « Je sais à quelle fausse incrimination de tels sentiments sont exposés; et je la brave. « Aucun empiétement des Stuarts ne provoquait plus d'opposition que ces *bills*; et des temps extraordinaires demandent des déclarations extraordinaires. » Ce fut alors que M. Pitt, en disant que la déclaration du très-honorable gentilhomme était trop claire pour qu'on pût s'y méprendre, lui rendit grâce ironiquement d'avoir fait en sorte que le public le vit opposer son jugement à la majorité de la chambre, et donner au peuple anglais le conseil d'avoir recours à la force. « Qu'il n'imagine pas cependant, continua M. Pitt, que les Anglais manqueront de cœur, pour soutenir les lois. Le très-honorable gentilhomme trouvera probablement à la traverse la loi assez forte contre lui. Mais s'il n'en est pas ainsi, j'espère qu'il trouvera, sur son passage, le courage, venant au secours de la loi. » C'était, on le voit, la question réduite aux derniers termes : d'une part, l'appel à la violence, au soulèvement populaire; de l'autre, le défi d'oser résister aux lois armées de la force. L'honneur immortel de Pitt fut d'avoir résolu ce problème, sans avoir blessé à mort aucun principe vital de la Constitution. Le grand ministre, tout en fortifiant le pouvoir, resta dans la loi, gouverna par les chambres, domina par leur appui, et non par la dictature, laissa parler la presse, supporta l'indépendance du jury et tempéra ainsi par les contre-poids naturels de l'esprit anglais ce qu'il y eut parfois d'excessif dans les formes de répression, que lui accordait le parlement. Admirable épreuve de la vie d'un peuple! lutte à jamais mémorable, où l'honneur de M. Fox aussi fut, malgré la défaite de ses opinions, et dans le déclin de son parti, d'avoir encore obtenu sur quelques points une réforme utile à la liberté, un accroissement aux droits du jury! Il faut le dire enfin : après la session de 1796, où le

ministère britannique avait imposé, avec la suspension de l'*habeas corpus*, une loi contre les *meetings* suspects de sédition, le parti conservateur (car il prenait déjà ce nom), ayant encouragé la publication d'un écrit tendant à l'exaltation de la puissance royale et à la suppression des branches législatives, comme d'un feuillage énervant et nuisible, Fox se porta partie publique, au nom de la Constitution anglaise; et il fit condamner l'auteur et l'imprimeur, sans que ceux qui les avaient inspirés, osassent les défendre. Cette fois, il avait avec lui non pas seulement la faveur d'un parti, mais la majorité des opinions anglaises, trop sensée pour se jeter d'un extrême à l'autre et ne voir, comme dans d'autres pays, de remède aux excès de la liberté que l'excès du pouvoir. — Toutefois ces avantages partiels qu'arrachait Fox dans la voie de la tradition constitutionnelle et du bon sens national, le laissaient faible, quand il voulait tenter davantage contre les précautions, à ses yeux surabondantes, invoquées par la prudence de son impérieux antagoniste. Un effort essayé, l'année suivante, pour faire rapporter les deux lois d'exception de 1796 fut rejeté, dans la chambre des communes, par une majorité de deux cent cinquante voix contre cinquante : tant le péril de la révolution et de la guerre républicaine semblait toujours menaçant! A cette époque et après cet échec, Fox, qu'un sarcasme démocratique sorti de sa bouche, dans un banquet politique, avait fait rayer de la liste honorifique des ministres d'État, parut se lasser même du parlement et cessa presque d'y venir, pendant deux sessions. L'absence, ce calcul presque toujours plus nuisible qu'utile aux chefs politiques, avait mal servi, sous Georges I<sup>er</sup>, les adversaires de Walpole et ne servit pas mieux Fox, en lui attirant quelques reproches des siens, sans adoucir l'amertume du parti contraire. Mais au moins, cet homme, d'un caractère si généreux et si aimable, passionné pour l'étude, parmi les dissipations et les luttes de sa vie, goûta plus que jamais, en touchant à la maturité de l'âge, le charme de la littérature et des doctes entretiens. On a souvent cité, on a décrit sa retraite à Ste-Anne's-Hill; et il semble, à l'honneur de son caractère, que l'attrait de cet asile et des plaisirs de l'esprit qu'il y goûtait, sans partage, ait été plus puissant que l'ambition et l'intérêt politique, pour le guérir, ou du moins le distraire enfin des passions ruineuses, qui ont trop dominé sa vie. Là en effet, entre ses auteurs chéris, les poètes grecs, ses lectures variées en plusieurs langues, ses longues préparations pour une *Histoire de la chute des Stuarts*, il passa des jours heureux, calmes et réglés, comme il n'en avait pas connu, dans sa jeunesse; et il parut jouir de ce repos forcé, comme le sage d'Horace jouissait de la retraite volontaire et de l'heureuse médiocrité célébrées par le poète. Le choix de la compagnie qui partageait cette solitude visitée d'ailleurs par plusieurs amis illustres, était sans

doute pour beaucoup dans le bonheur, que sentait Fox et qu'il a même exprimé dans quelques vers adressés à cette sage amie : « J'ai vécu « maintenant un demi-siècle; et de ces cinquante « années nulle ne fut aussi bénie que la dernière. Comment se fait-il que mes ennemis aient « ainsi cessé, jour par jour, et que ma félicité « s'accroisse encore avec mes ans? Ce démenti « aux lois générales de la nature, vous seule « pouvez l'expliquer, vous qui en êtes la cause. » — Mais ces plaisirs calmes de lectures en commun, de recherches savantes, de longues promenades et de solide et spirituelle amitié, ne devaient pas tenir contre le tocsin du débat politique, lorsqu'il retentirait dans une grande occasion. L'ouverture de l'année 1800 vit la rentrée éclatante de Fox, au moment où la destinée extraordinaire qui se plaçait à la tête de la France semblait rendre nouvelle toute question et possible tout changement. Le 3 février de cette année, Fox, comme relevé de tant d'échecs politiques et de son long silence, saisit la parole, pour recommander, avec autant d'étendue que de véhémence, les ouvertures de paix essayées du côté de la France. On sait quelle fut la réponse défiante et altière de Pitt, et quel ascendant elle dut encore exercer sur la chambre. L'année suivante vit un second réveil et une grande attaque du chef de l'opposition anglaise, appuyant une demande d'enquête sur l'état de la nation. Deux graves événements étaient en effet imminents pour l'Angleterre : d'une part, une tentative de paix, ou du moins une interruption de la guerre amenée par la lassitude de si dispendieux efforts et par le vœu public; d'autre part, une consolidation à donner à la récente réunion de l'Irlande, par la suppression de son parlement local. — Évidemment, Pitt à bout de sa fortune et des expédients de son génie était, quant à présent du moins, dans l'impuissance, soit de retarder encore ces deux résultats, soit d'en rester le maître et d'en déterminer la forme à son gré. Le temps de la retraite était donc venu pour lui, à travers tant de victoires de talent et d'opinion obtenues dans le parlement, et tant de manœuvres employées, tant de forces soulevées en Europe. Le jeu naturel des institutions semblait appeler à la succession de Pitt ses anciens rivaux et ses plus redoutables adversaires. Mais, devant la retraite de ce ministre et le vœu prédominant, la nécessité prochaine de la paix, les intérêts alarmés, les sentiments profonds qui avaient nourri la guerre, demeuraient trop puissants, la volonté personnelle du roi trop engagée, la politique de Fox enfin trop suspecte, pour que l'avènement des *whigs* au pouvoir fût immédiat. Pitt voulait être et fut remplacé par Addington, ancien adhérent du puissant ministre et représentant de la même politique, avec cette teinte de modération, qui parfois résulte de l'infériorité même du caractère et du talent. — A l'époque où cette combinaison, suffisante pour donner la

paix éphémère d'Amiens, ajournait l'ambition de Fox et de ses amis, il perdait le plus fidèle d'entre eux, le duc de Bedford, que son grand nom, son immense fortune, sa popularité habilement ménagée faisaient l'homme le plus considérable des grands seigneurs *whigs* paraissant rester démocrates. Fox prononça sur lui dans la chambre des communes, au sujet de l'élection à faire pour le remplacer, un éloge où respire le génie du patriciat anglais. « Personne, disait-il, n'a jamais eu « moins que le duc de Bedford l'orgueil de race, « dans le mauvais sens du mot; mais il avait un « grand et juste respect pour ses ancêtres. Maintenant si, dans l'esprit auquel je fais allusion, « Rome trouvait excusable chez un Claudius d'avoir, conformément aux manières générales de « leur antique race, quelque chose de trop en « fierté aristocratique et en hauteur de caractère, « certes dans ce pays ce n'est pas chose impar- « donnable, dans un Russel, d'être passionnément « attaché aux droits du  *sujet*  et particulièrement « opinâtre à défendre les côtés populaires de « notre Constitution. Dans celui qui compte parmi « ses ancêtres le grand comte de Bedford, patron de Pym et ami d'Hampden, c'est chose excusable du moins, d'être un enthousiaste ami de « la liberté; et aussi, personne ne doit s'étonner « qu'un descendant de lord Russel, ressente plus « que la commune aversion pour le pouvoir arbitraire, et qu'il ait une prompte et peut-être « une excessive sensibilité de toute approche, « de toute tendance du pouvoir vers ce fléau. « Mais, quels que soient nos dissentiments sur les « principes, j'ai la confiance qu'il n'y a pas un « membre de cette chambre, qui ne soit assez « libéral pour rendre justice à la haute loyauté, « même dans un adversaire politique. Quelle que « puisse donc être la pensée sur les principes rap- « pelés tout à l'heure, la conduite politique de mon « ami douloureusement regretté sera par tout le « monde reconnue généreuse, conséquente et « sincère. » — Le mouvement de respect et d'approbation qui suivit ce langage attestait le retour d'ascendant, qu'apportaient pour les *whigs* leurs prophéties justifiées et le besoin universel de la paix. Dans cette vue et sous cette impression, Fox était renvoyé à la chambre des communes par la cité de Westminster, aux élections générales de 1802; et après avoir également assuré, pour Middlesex, la nomination de son ami sir Francis Burdett, il se disposait à un voyage sur le continent. Ce fut alors seulement, à l'âge de plus de cinquante ans, qu'il se maria, en donnant son nom à mistress Armstead, l'amie éprouvée de ses dernières années de retraite et d'étude. Heureux de cette union, et jaloux sans doute de montrer aux peuples qui, depuis dix années, avaient secondé, ou combattu l'Angleterre, l'orateur, dont les discours avaient compté parmi les événements de l'Europe, Fox descendu à Calais, où il fut reçu avec un cérémonial or-

donné de Paris, se hâta de traverser la frontière de France, pour visiter d'abord la Hollande. Après deux mois d'été agréablement passés dans cette excursion, durant laquelle, il parut surtout fréquenter les érudits, il revint par les eaux de Spa vers la France et prit la route de Paris, que l'on pouvait supposer le seul et grand but de son voyage. Nous avons noté ailleurs, et sur la foi d'un affectueux et pénétrant témoin, ce que M. Fox apportait et ce qu'il trouvait en France. A Lille il avait reçu, comme naguère à Calais, des honneurs officiels; et, ce qui marque assez de quelle influence ces hommages portaient, la musique militaire de la sixième brigade était venue à son hôtel lui donner une sérénade. A Paris, dans ce Paris ouvert par la gloire et la paix à la curiosité de l'Europe, dans ce Paris qui déjà plus grave et plus calme remplaçait la folle licence de la jeunesse dorée et les lourds scandales du Directoire, par le bon ordre et l'étiquette guerrière du Consulat, Fox trouva partout des admirateurs et des amis, et parut naturellement attiré vers l'homme, qui était alors le spectacle de l'Europe. Il avait, dès le premier jour, fait demander la faveur d'être admis à lui présenter ses hommages. La réponse fut que le premier consul serait heureux de recevoir M. Fox, à toute heure du jour, ou de la nuit qu'il lui plairait de choisir. Fox cependant ne se présenta d'abord qu'à une grande réception ordinaire, le dimanche 3 septembre, sous les auspices du chargé d'ambassade anglais, M. Merry. Le premier consul lui parla, dit-on, deux fois, se félicitant de son arrivée, et ajoutant « qu'il n'y avait dans le monde que deux nations, l'une habitant le nord, et l'autre le midi; « que les Anglais, les Français, les Allemands, « les Italiens sont membres de la même famille, « et que les hommes, qui prétendent allumer « entre eux la guerre, veulent la guerre civile. » Suivant un autre détail, le premier consul aurait appliqué spécialement ces paroles à l'Angleterre et à la France, comme aux deux grandes nations qui n'ont rien à s'envier, rien à craindre l'une de l'autre; et il aurait ajouté : « Ces principes, « monsieur, sont développés dans vos discours « avec une énergie qui fait autant d'honneur à « votre cœur qu'à votre esprit. » Ce premier accueil fut suivi de plusieurs invitations à la cour nouvelle et d'entretiens; que le consul affectait parfois de prolonger. — L'illustre orateur anglais vint assister aussi aux solennités parlementaires du temps, et entre autres, le 16 septembre, à une séance du *Tribunat* qui allait sitôt disparaître. A l'entrée de la salle, un capitaine de la garde du *Tribunat* vint le remercier, en son nom et au nom de deux cents Français prisonniers en 1783, sur des pontons anglais, et que sa parole avait fait mettre en liberté. Fox très-ému répondit : « Oh ! « oui, Monsieur, je m'en souviens. » Dès lors, les empressements officiels et privés redoublèrent. L'image de Fox fut partout reproduite. On le sui-

vait dans les rues; on l'applaudissait, au théâtre. Évidemment, le maître de l'État et de l'opinion avait donné l'exemple de cette coquetterie publique, soit qu'il crût en effet, soit qu'il voulût faire croire qu'un homme de plus au pouvoir en Angleterre aurait prévenu la guerre, ou rendu la paix facile et durable. Quant à l'impression que Fox reçut lui-même de la France et du Consul, les rapports même authentiques sont fort divers. Suivant un témoignage confirmé par quelques traits de ses discours publics, il fut singulièrement frappé du génie de Bonaparte et même de sa franchise, « ne lui croyant, disait-il, de desseins qu'à « l'égard du Continent, et du reste aucune in- « mitié permanente contre l'Angleterre. » A la vérité, un autre témoignage intime réduit fort cette admiration supposée; et l'âme généreuse de Fox, vraiment amie des lois et de la liberté, ne pouvait manquer d'apercevoir tout ce qu'il y avait déjà d'excessif dans le pouvoir du Consul et d'absolu dans sa volonté. Il nous semble aussi que certaines prévenances et certain langage du dictateur français ne devaient pas tromper l'esprit pénétrant de Fox. Et lorsque, par exemple, le premier consul pour flatter l'ami de Wilberforce lui disait : « Ah ! M. Fox, quand me sera-t-il donné de voir « entre les hommes un grand traité de paix, scellé « par une main blanche pressant une main noire ? » nous avons peine à penser que l'éloquent adversaire de la traite des nègres fût bien convaincu de ce zèle *philanthropique*, dont Napoléon ne s'est plus ravisé qu'en 1815. — Quoi qu'il en soit, Fox occupé d'ailleurs, durant ce voyage, de recherches dans nos archives pour son histoire des Stuarts, revint à Londres, avec des dispositions plus pacifiques encore qu'il ne les avait apportées en France. Quand, à la rentrée des chambres, il fut question de répondre au discours du trône, il insista contre tout accroissement des forces militaires, sans contester pourtant que l'intérêt de l'honneur national ne pût légitimer la reprise de la guerre. Quelques mois plus tard, il blâma comme un crime les hostilités imminentes; et cependant le 18 juillet 1803 il donna son approbation et son vote à une demande de subsides, pour augmenter l'armée; et il accabla le faible ministère *Addington* sous le double reproche d'amener une guerre non nécessaire et de ne pas préparer des forces suffisantes pour la soutenir. Sur ce terrain nouveau, Fox rencontra, sans coalition avouée, l'impatience de Pitt qui, voyant ses timides successeurs délégués en quelque sorte par lui pour faire la paix, impuissants à la conserver et dérivant à leur tour vers la guerre, trouvait leur rôle fini, et les sommait en quelque sorte de lui quitter la place. Devant cette réunion accidentelle, le ministère vit réduire sa majorité à deux cent cinquante-six voix contre deux cent trente-quatre appuyant la motion de Fox et de Pitt pour la révision des derniers bills relatifs à l'armement de l'Angleterre et pour la prise en

considération des moyens propres à rendre le système de défense plus complet et permanent. En face d'une telle minorité, les élèves émancipés de Pitt ne pouvaient se maintenir : et lui-même remontait au pouvoir par droit irrésistible, pour reprendre la tradition si récemment interrompue de la guerre et soulever, à son gré, une nouvelle confédération de l'Europe. Peu de temps auparavant, Fox avait eu à défendre la conduite de son frère le général Fox, préposé au commandement des troupes qui veillaient à la sûreté de l'Irlande; et il s'était servi de cette occasion même, pour porter d'autres coups à la faiblesse du ministère, sauf à frayer ainsi la voie au retour prochain de son grand rival. Un instant même, on crut qu'ils allaient se réunir et partager le pouvoir. Lord Grenville appelé par Pitt, demandait l'appui de Fox; et Pitt lui-même semblait y consentir et n'alléguait que la répugnance personnelle du roi. Cette répugnance prévalut et laissa Fox dans l'opposition, avec un grief de plus. Les occasions publiques ne lui manquaient pas, pour exploiter ce grief et y ajouter encore. L'ardeur de Pitt à rengager la guerre, à l'étendre, à y comprendre les alliés de la France, en frappant sur l'Espagne par la prise d'une partie de ses vaisseaux, c'était là un premier sujet de reproche qui fut saisi vivement par l'habile adversaire, au nom du droit des gens et de la probité politique. Peu de temps après, Fox, reprenant la tête de l'opposition, attaqua Pitt dans le détail même des affaires, en dénonçant les corruptions de lord Melleville, trop longtemps ignorées ou souffertes, et en obtenant, pour la déclaration de censure, qu'il réclamait contre l'ascendant de la trésorerie, une parité de votes, que le suffrage improbable du *speaker* des *communes* lui-même rendit accablante. — Après ce coup violent qui faisait tomber, pour indignité, un membre du cabinet Pitt, ce ministre tint bon cependant, malgré les attaques réitérées avec tout le feu de l'ambition s'autorisant des plus nobles sentiments d'honneur et de pureté. Jamais la parole de Fox n'avait eu plus d'ardeur; et ce bon sens, qui avertissait la majorité du besoin qu'elle avait de Pitt, prévint seul les conséquences politiques du *vote* de blâme qu'elle avait prononcé, et qu'elle laissa s'éteindre dans un procès de comptabilité. Repoussée ou éludée sur ce point, la tactique de Fox saisit une autre question, où sa persévérance était engagée par les plus purs sentiments de raison et de conscience; et il appuya d'un grand effort de talent, dans la chambre des communes, les *pétitions* renouvelées alors pour l'émancipation des catholiques. Mais c'était le 12 mai 1805, dans l'attente des plus grands événements extérieurs, et sous une de ces reprises de guerre qui suspendent, ou subordonnent tout ce qui ne tient qu'à l'ordre religieux, ou civil. L'ascendant de Pitt et les subsides de l'Angleterre avaient réveillé les instincts de défense des monarques eu-

ropéens; et la coalition de l'Autriche et de la Russie ramenait, pour le génie de Napoléon, une terrible épreuve, que la foudroyante journée d'Austerlitz fit aboutir à la paix de Presbourg. Cette journée de guerre et cette paix, qui donnaient à Napoléon un ascendant de plusieurs années sur l'Europe, allaient tuer, hors du champ de bataille, son plus redoutable adversaire. Le 25 janvier 1806, Pitt, le cœur brisé de son grand et stérile effort, expirait en prononçant ces mots : « O ma patrie ! » — Cette mort, moins décisive alors qu'elle ne l'eût été dans un autre temps, rendait cependant à Fox des chances immédiates d'influence et de pouvoir. Sous le grand exemple de pacification donné si vite par le Continent, il ne pouvait plus y avoir, même dans l'hostilité insulaire de la Grande-Bretagne, la même obstination intraitable, la même défiance des conseils qui avaient toujours insisté pour la paix. Cependant, quatre jours après la mort de Pitt, on proposait dans la chambre une adresse à Sa Majesté, tendante « à ce qu'il lui plaise donner des ordres « pour que les restes du très-honorable William « Pitt soient ensevelis aux frais de l'État, et qu'un « monument soit érigé dans l'église collégiale de « St-Pierre (paroisse de Westminster), à la mémoire de cet éminent homme d'État, avec une « inscription exprimant le sentiment public sur « cette grande et irréparable perte. » Un flot d'admirateurs et d'amis appuyait cette proposition, repoussée par quelques voix. On aurait supposé volontiers que Fox se fût abstenu de la combattre; et son âme bienveillante et généreuse devait être désarmée, devant la fin précoce d'un si noble adversaire. Mais il faut reconnaître ici, ce qu'on ignore dans d'autres pays, l'ascendant du caractère politique et de la croyance à certains principes. Fox déclara que, par un devoir public bien pénible pour lui, il se séparait du vote demandé; et il en donna les motifs, avec autant de fermeté que d'égards : « J'ai été, dit-il, engagé dans une « longue carrière d'opposition à la personne, pour « laquelle des honneurs publics sont aujourd'hui « réclamés. J'ai été considéré, je puis le dire, et « cela peut s'appeler une gloire, comme son rival; mais j'affirme à ses plus zélés admirateurs « que, durant tout ce temps, je ne lui fus jamais « opposé pour une cause personnelle. » Et, entrant alors dans l'éloge des grandes qualités de M. Pitt et même de quelques-uns de ses actes, il célébra surtout son désintéressement pécuniaire : « A cet « égard, dit-il, son intégrité et sa modération « sont attestées par l'état de ses affaires à sa mort. « Quand je vois un ministre qui a été en charge « plus de vingt ans, avec la pleine disposition des « emplois et du trésor public, n'ayant d'ailleurs « aucune manie dispendieuse, aucune sorte de « profusion, hormis celle qui pouvait résulter de « la négligence des détails privés, qu'amenait « pour lui la multiplicité des devoirs publics, où « s'applique l'attention d'un homme dans un poste

« semblable; quand je vois un ministre n'usant  
 « de son influence, pour enrichir ni lui-même  
 « ni les siens, il m'est impossible de ne pas re-  
 « connaître en lui l'homme désintéressé; et par  
 « là même, comme par les relations intimes que  
 « j'ai eues avec lui pendant sa vie, et par les sen-  
 « timents privés et la considération que je lui ai  
 « gardés jusqu'à la mort, il me serait facile de  
 « donner mon soutien à la motion proposée. » Et  
 il insistait, à cet égard, avec plus de détails qu'on  
 n'en voudrait sur le plaisir qu'il aurait eu à sup-  
 pléer l'insouciance de Pitt, et à prévenir ou à di-  
 minuer ses embarras de fortune; « mais, ajou-  
 « tait-il, c'est chose fort différente d'être appelé  
 « à lui conférer le titre d'éminent homme d'État.  
 « Les honneurs publiquement décernés sont ma-  
 « tière de la plus haute importance, parce qu'ils  
 « doivent plus ou moins déterminer l'opinion de la  
 « postérité; et, quand des hommages publics sont  
 « sollicités pour quelqu'un, je ne dois consulter ni  
 « mes sentiments, ni mon intérêt, mais adhérer en  
 « rigueur et en conscience à ce que prescrit mon  
 « devoir envers l'État. Certainement, lorsque je re-  
 « garde l'ancien monument de lord Chatam, quand  
 « je vois l'inscription qui, sur une des faces de ce  
 « monument, conserve le souvenir des services pour  
 « lesquels il fut voté, quand j'y lis que celui, qui  
 « en est l'objet, avait réduit le pouvoir de la France  
 « au plus bas degré et élevé la fortune de son  
 « pays à une très-grande hauteur, je dois déclarer  
 « que la question présente n'a rien de commun  
 « avec celle de lord Chatam; je dois dire, que le  
 « pays est à présent amené à la plus dangereuse, à  
 « la plus alarmante situation, à une situation qui  
 « demande tout autre chose que des honneurs à  
 « conférer sur celui, dont l'ascendant dirigeait les  
 « mesures qui nous ont conduits jusque-là. » —  
 On conçoit en effet ce que la dernière Coalition de  
 l'Europe sitôt vaincue donnait de prétextes à ce  
 langage; et on ne peut méconnaître quelque  
 grandeur dans cette persistance de conviction  
 sans amertume. — L'opposition de Fox ne pré-  
 valut pas: et la majorité des Communes vota en-  
 core cette fois en faveur du ministre, qu'elle avait  
 si longtemps suivi. Mais c'était comme son dernier  
 tribut de déférence, et dès ce moment il n'y avait  
 plus que les adversaires de Pitt qui pussent pré-  
 tendre d'abord à le remplacer. Cette nécessité  
 ramenait Fox au pouvoir; et lord Grenville, dési-  
 gné comme premier lord de la Trésorerie, ne songea  
 pas un moment à se passer d'un tel appui, dans  
 le département même des affaires étrangères. Le  
 5 mars 1806 vit la formation du nouveau cabinet, où  
 les plus illustres chefs des whigs se mêlaient à quel-  
 ques dissidents assez tardifs de la politique tory.  
 Héritier du désastre de la dernière coalition, ce  
 ministère pouvait difficilement faire de grandes  
 choses, reprendre activement la guerre, ou con-  
 clure réellement la paix. Fox eût éprouvé sans  
 doute sur tous les points cette difficulté, qu'il n'eut  
 que le temps d'entrevoir, et pour laquelle la force

et la vie lui manquèrent. On a souvent parlé des  
 commencements de négociation qui furent saisis  
 ou cherchés par lui; et nous avons dit ailleurs  
 comment de premières ouvertures confiées à lord  
 Lauderdale eurent pour intermédiaire à Paris  
 même un Français de l'ancien régime, aussi dis-  
 tingué par ses lumières que particulièrement es-  
 timé de M. Fox. D'autres démarches plus directes  
 furent essayées. Une lettre écrite à M. de Talleyrand  
 par Fox, la réponse du ministre français, le ton  
 flatteur de cette correspondance, attestent (1), ce  
 semble, une intention sincère de paix, au moins  
 de négociation amiable. Mais ces essais officieux  
 n'eurent que peu d'effet et bien peu de durée.  
 Rien ne prouve que M. Fox lui-même en ait beau-  
 coup espéré; et, quel que fût son vœu ou même son  
 effort particulier, sa conduite officielle parut à  
 peine dirigée vers ce but. Les événements qui se  
 pressaient en Europe, à la suite de la paix de Pres-  
 bourg, semblaient amener pour l'Angleterre une  
 complication plutôt qu'un apaisement de la guerre.  
 L'adhésion de la Prusse à l'empire français et le  
 service qu'elle consentait à lui rendre, en occupant  
 par voie de conquête le royaume de Hanovre,  
 étaient une trop sensible injure à la Couronne bri-  
 tannique, pour que son ministre des affaires étran-  
 gères pût la supporter patiemment. Fox comprit  
 aussitôt ce devoir et l'accepta, moins par défé-  
 rence de cour que par orgueil national. L'avéne-  
 ment de ce ministre si ami de la paix eut donc pour  
 résultat une déclaration de guerre à la Prusse; et  
 malgré les ménagements que, dans cet acte même,  
 Fox parut garder pour le monarque français, on ne  
 peut le nier, semblable surcroît d'hostilité n'était  
 pas pour l'Angleterre un acheminement à la paix  
 avec la France. Aussi, la communication secrète con-  
 fiée à lord Lauderdale par quelques notes intimes,  
 de la main même de Fox, fut-elle plus apparente  
 qu'effective. Le ministre anglais, qu'une maladie  
 mortelle allait consumer, croyait-il toucher au but,  
 qu'il avait indiqué si souvent aux autres? le sou-  
 haitait-il même, et les derniers agrandissements de  
 l'empire français lui paraissaient-ils un terme d'am-  
 bition, auquel on pût se fier comme base d'une paix  
 durable? La chose est au moins douteuse. — Quoi  
 qu'il en soit, Fox n'eut guère l'occasion de mar-  
 quer à cet égard sa pensée, dans la session légis-  
 lative, qui devait marquer la fin de sa vie. Son  
 dernier effort de parole fut un discours à l'appui  
 de l'abolition de la traite des noirs, fidèle ré-  
 sumé des vœux qu'il exprima toujours, et noble  
 thèse de justice et d'humanité, où il rappelait  
 dignement les souvenirs et l'union dans la même  
 philanthropie de son plus ancien adversaire et de  
 ses plus anciens amis, Pitt, Burke, Wilberforce!  
 Ce discours, prononcé le 10 juin 1806, était  
 l'adieu du grand orateur. Affecté depuis long-  
 temps de symptômes d'hydropisie, il en ressentit

(1) De précieux détails à cet égard sont à recueillir dans la remarquable étude sur Fox par M. le comte de Rémusat.

de nouvelles atteintes, qui ne lui permirent plus l'assistance au parlement, ni même aucun travail. Deux fois il subit une opération, qui ne diminuait le mal apparent que pour y substituer une dévorante langueur. Sentant dès lors sa fin approcher, il ne voulut plus vivre que pour les soins et les affections de famille, dont il était sans cesse entouré. Cher à ses parents, à ses collègues politiques, à son nombreux parti, le plus aimable et le plus affectueux des hommes, attachant par ses défauts mêmes que couvrait tant de bonté de cœur, il expira le 7 septembre 1806 à l'âge de 59 ans, dans les bras de son neveu lord Holland, qui fut toujours pour lui le fils le plus tendre; et cette mort (tant est décisive l'action ou l'absence d'un homme!), ramena presque aussitôt l'ascendant du système de Pitt, même sous des auspices et par des représentants si inférieurs à cet homme d'État. — Bien qu'une stérile administration de quelques mois n'ait pu rien ajouter à la gloire de Fox, et que sa politique spéculative ait manqué de cette contre-épreuve du pouvoir sagement et heureusement exercé pour son pays et pour le monde, son nom demeure grand chez ses compatriotes, et dans l'Europe et l'Amérique. C'est l'honneur de son caractère moral, autant que de son génie; c'est la juste récompense des généreux sentiments qu'il professa toujours et des principes vraiment humains et libéraux qui dominaient son âme. On peut rappeler à son sujet ce qu'un grand orateur avait dit, dans l'éloge d'un guerrier célèbre : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme son propre caractère, et pour être comme la marque de cette main bienfaitante dont nous sortons. » Ce fut en effet là ce qui gagna tant d'affections à Fox, au milieu des luttes et des fautes de sa vie; c'est là ce qui, reproduit partout, dans ses doctrines de tolérance religieuse, de philanthropie, de liberté, de civilisation commerçante et pacifique, recommande sa mémoire, pour laquelle depuis un demi-siècle a commencé la postérité. — Sa gloire d'orateur, sans s'effacer du souvenir, a beaucoup perdu pour nous. A la justesse précise des renseignements, à la force continue de la dialectique, à la chaleur de l'indignation morale, à l'amertume de l'ironie, à l'abondance de l'esprit et de l'âme il ne joignait pas, du moins dans une longue action oratoire, cette éclatante pureté de langage, cette beauté de diction naturelle et neuve, qui fait l'immortalité des orateurs antiques. Ses discours, plus ou moins fidèlement recueillis, gardant toujours la trace de l'improvisation, la même où ils ont été, sans nul doute, corrigés par lui, sont remplis de répétitions et de négligences, de tous ces défauts que brûle au débit l'haleine de feu de l'orateur, mais qui reparaissent sur le papier. Le fond de la langue, ainsi qu'on l'a remarqué, est naturel, nerveux, national; mais un art savant et sévère n'en élague pas le vain

feuillage, et n'en concentre pas la sève en rameaux puissants et fertiles. Fox ne sera pas lu de l'avenir, parce qu'il n'écrivit pas. Cette épithète de *Démosthénique*, qui lui fut donnée si souvent par l'admiration contemporaine, ne peut s'appliquer qu'à de courts passages de ses écrits, qu'à des moments, où la passion l'a saisi et emporté d'un élan rapide, au milieu des lenteurs habituelles de sa marche négligente. Alors il a été court, impétueux, original, Démosthène, Cicéron, tout, excepté Bossuet. Mais ces éclairs de génie, ces oasis sur des landes hérissées ou désertes, sont rares dans la vie oratoire de Fox; et souvent la curiosité et le goût, qui voudront se satisfaire en le lisant, seront rebutés par les longueurs d'une discussion laborieuse et technique. Le tour de l'esprit national est là pour quelque chose; le procédé, la nature particulière de l'orateur, pour une part plus grande encore. Fox, qui se plaisait tant aux études classiques, qui passait de longues heures dans la méditation admirative des beautés poétiques de Sophocle, d'Euripide, de Pindare, qui même les jugea parfois, avec un goût exquis, dans quelques billets adressés au savant Wakefield; Fox, si amoureux des lettres, n'aimait pas le travail de la composition, ce travail que l'orateur romain nomme le grand régulateur et le maître de la parole, ainsi que des écrits (1). Par là il ne s'est pas transmis tout entier à l'avenir, et il a laissé un grand nom, plutôt que des monuments. Pour être juste toutefois, il faut rappeler que ce nom est lié désormais aux exemples et à l'avenir de la liberté légale sur la terre. Tant que les principes de cette liberté seront chers à quelques sociétés humaines, tant que l'équité dans les lois, la modération dans les peines, la haine de la violence militaire et de la tyrannie dictatoriale, la liberté religieuse et civile seront respectées ou souhaitées, tant que les ressorts pratiques de cette liberté seront connus, essayés, perfectionnés comme la condition même du progrès moral des peuples, le nom de Fox sera justement vénéré, et les erreurs partielles de sa politique disparaîtront dans la reconnaissance et le respect attachés aux exemples prédominants de sa vie. Pour résumer à cet égard, avec le jugement de ses contemporains, l'opinion probable du plus lointain avenir, il nous suffira de rappeler ici ce que, plusieurs années après sa mort, disait dans la chambre des Communes un élève de son génie et de ses maximes. C'était la réponse même du célèbre Grattan à ceux qui invoquaient le nom de Fox à l'appui du conseil de rester en paix avec la France, durant la tempête des cent-jours : « On a fait allusion, dit-il, à l'autorité de M. Fox; « grande autorité, grand personnage! son nom « excite la sympathie et l'admiration. Pour rendre justice à cet homme immortel, vous ne

(1) *Maximus dicendi et scribendi effector ac magister stylus. Cic., de Orat., l. 1, c. 33.*

« devez pas limiter vos regards à l'Angleterre. « L'action de son génie n'était pas confinée à « son propre pays; elle s'étendait trois cents « milles au delà, pour briser les chaînes de l'Ir- « lande; elle se montrait à deux mille lieues plus « loin, communiquant la liberté aux Américains; « elle était visible, je ne sais jusqu'à quelle dis- « tance, dans l'amélioration du sort des In- « diens; elle se faisait reconnaître sur les côtes « de l'Afrique, dans l'abolition de la *traite des* « *esclaves*. Vous pouvez mesurer l'étendue de son « esprit par les parallèles des latitudes qu'il a « parcourues. Son cœur était tendre comme celui « d'une femme; son intelligence ferme comme « l'acier; ses faiblesses étaient des vertus : elles « le protégeaient contre l'endurcissement graduel « de la politique, et aidaient la nature à le con- « server aimable et affectueux. » — Cet hommage digne de Fox, cet enthousiasme analogue à la gloire généreuse de l'orateur humain et patriote, n'est pas sans doute démenti par ce qui nous reste de ses discours, mais pourra paraître moins justifié, à la lecture de son histoire incomplète des *Deux derniers rois de la maison des Stuarts*. Ce livre, d'une apparence partielle et un peu déclamatoire, lors même que le fond en est juste et vrai, ne répond pas assez au grand nom de l'auteur. C'est un manifeste, plutôt qu'un jugement historique. Les qualités mêmes de son talent sur un autre théâtre, cette expression forte et simple, ces traits vifs et naturels, qui souvent ressortaient avec éclat des déductions un peu techniques et des surabondances de sa parole improvisée, sont ici plus faibles et plus rares. On dirait que, dans une œuvre moins familière à Fox, et dont il connaît moins les vrais caractères, l'appareil oratoire lui revient malgré lui, sans le feu de l'éloquence et la vérité de la passion. De cette histoire, fort développée pour le peu de temps qu'elle embrasse, on aurait peine à recueillir, sur les caractères des hommes, le mouvement des partis, les causes ou le spectacle des événements, quelques-uns de ces mots profonds, de ces courtes et vives peintures, de ces traits ineffaçables que nous offrent les grands historiens de l'antiquité et quelques modernes qui leur ressemblent. — Fox n'aura donc, par cet ouvrage, ni ajouté à sa gloire, ni varié les formes de son génie; et, s'il fallait chercher ce génie quelque part, en dehors de la cendre déjà refroidie de ses discours et au delà des échos prolongés de quelques cris éloquents de son âme, ce serait plutôt dans ses lettres les plus naturelles, ou les plus négligées, toutes pleines de son goût des études classiques et de ses affections intimes, et parfois mêlant avec grâce ces deux choses, dans les conseils et les encouragements, qu'il adresse à son neveu, étudiant à Cambridge. Là paraît dans toute sa droiture, dans son amour des idées les plus hautes, de la liberté, comme des lettres, de l'humanité, comme de la patrie, cette âme vraiment pure et grande.

That liberal sun-shine of exuberant soul,  
Thought, sense, affection, warming up the whole.

Là, je ne dirai plus sa parole, mais son cœur se répand avec un charme original : et on sent que, dans ce politique, cet homme des luttes parlementaires et des partis, il y avait, avant tout, un homme de bien, désintéressé de tout, hormis de la justice et de l'honneur; arrivant à la vertu par la bonté, et donnant, malgré ses faiblesses et ses fautes, un noble exemple du caractère civique dans un État libre, autant qu'un modèle des instincts les plus généreux et des qualités les plus aimables dans la famille et la vie privée (1). V-N.

FOX (CHARLES), peintre et écrivain anglais, naquit à Falmouth en 1749. Après avoir partagé sa jeunesse entre l'étude du dessin et les études littéraires, il s'établit libraire dans son pays natal; mais un incendie ayant consumé presque tout ce qu'il possédait, il fut obligé de chercher des moyens de subsister dans l'exercice de ses talents. Il se livra de préférence à la peinture. Il avait un frère patron d'un bâtiment marchand, qui l'emmena avec lui dans un de ses voyages dans la mer Baltique. Fox parcourut seul et toujours à pied la Suède, la Norvège et une partie de la Russie, s'arrêtant pour retracer avec son crayon les sites sauvages et romantiques qui se présentaient à sa vue; il perfectionna ainsi le talent qu'il avait pour le genre du paysage. A son retour en Angleterre, il donna des preuves de ce talent dans plusieurs tableaux estimés, et il exerça en même temps le genre plus lucratif du portrait. Avec un goût pro-

(1) Fox a eu en Angleterre plusieurs biographes. Il avait paru dès 1783, Londres, in-8°, une *Histoire de la vie politique et des services publics, comme orateur et homme d'État, de C. J. Fox*, etc. B. C. Walpole publia en 1806, Londres, in-12, *Recollections of the life*, etc., c'est-à-dire, *Souvenirs de la vie de Ch.-J. Fox*; cet ouvrage est orné d'un portrait de Fox en buste, et d'une charmante gravure où il est représenté tel qu'on le vit dans sa jeunesse, se promenant dans le parc de St-James, en habit français brodé, avec un petit chapeau en soie sous le bras, des souliers à talons rouges, et tenant à la main un énorme bouquet. R. Fell donna, en 1808, un *Mémoire sur la vie publique de Fox*, Londres, 1 vol. in-4°, plein d'intérêt, mais où son enthousiasme pour son héros l'a rendu injuste à l'égard de ses antagonistes. Ce mémoire a été traduit en allemand, en français et en italien. Des articles nécrologiques qui parurent au moment de la mort de Fox, soit dans les journaux, les ouvrages périodiques, soit dans d'autres ouvrages anglais, ou a formé un recueil qui a été publié en 1809, Londres, 2 vol. in-8°, sous le titre suivant : *Caractères de feu Ch.-J. Fox, choisis et en partie écrits par Philopatris Varvicensis*; cette indication pseudonyme cachait, à ce qu'on prétend, le nom du docteur Parr, ami de Fox, et qui fut regardé après la mort du docteur Johnson comme le premier littérateur vivant de l'Angleterre. Ce choix est en général très-bien fait : le second volume est totalement rempli par des notes instructives et intéressantes. Enfin il a paru en 1811, Londres, in-8°, des *Mémoires sur les dernières années de Ch.-J. Fox*, par Jean Bernard Trotter, secrétaire particulier de Fox. Ces Mémoires, écrits, comme les précédents, avec toute la partialité de l'amitié, nous ont paru très-précieux, non-seulement par les détails qu'on y trouve sur le sujet du livre, mais aussi par des jugements sur nombre de personnages fameux, français et étrangers, particulièrement à la cour du premier consul de France. Il a paru, en 1815, en un volume in-8°, une *Correspondance de Ch.-James Fox avec feu Gilbert Wakefield, de l'année 1796 à 1801, principalement sur des sujets de littérature classique*. On a aussi : *Vie politique, littéraire et privée de C. J. Fox*, trad. en français, Paris, 1808, un vol. in-8°. Lord Holland a fait précéder l'ouvrage historique de son oncle, dont il est l'éditeur, d'une excellente notice sur sa vie.

noncé pour le caractère et les ouvrages des Orientaux et plus particulièrement des Persans, il acquit une connaissance fort étendue de leur langue et de leur littérature et forma une collection nombreuse de manuscrits orientaux. Ce genre d'étude avait naturellement donné à ses pensées et à son style une couleur orientale. En 1797 il donna au public, comme simple traduction, un volume intitulé : *Série de poèmes, contenant les plaintes, les consolations et les plaisirs d'Ahmet Ardebelli, exilé persan, avec des notes historiques et explicatives*, in-8°. On a eu lieu de supposer qu'Ardebelli était purement un être fictif, et que ses plaintes et ses consolations étaient entièrement des effusions de la muse de Fox. L'imposture a même paru peu adroite, en ce que le costume oriental y est mal observé et surtout en ce qu'on y retrouve des pensées et des passages empruntés à des poètes anglais. Cependant l'ouvrage fut favorablement accueilli, parce qu'on y remarquait de la force dans les pensées, de la douceur dans les sentiments, une grande richesse d'images et de l'harmonie dans la versification : les notes d'ailleurs en sont instructives. Vers 1805 il prépara pour l'impression deux volumes de poésies, qu'il donnait également comme traduites du persan ; mais cet ouvrage, non plus que beaucoup d'autres qu'il avait composés, ne fut pas imprimé, par l'effet de son dégoût pour les relations avec les libraires. Les détails qui accompagnent la publication d'un livre lui paraissaient comme des glaçons qui arrêtent la verve du poète. Il avait rédigé une relation de ses voyages, qu'il s'est borné à lire à ses amis ; et c'est peut-être celui de ses écrits qu'on doit le plus regretter. C'était un homme d'un caractère doux et bienfaisant, et qui se plaisait surtout à encourager les jeunes littérateurs. Il est mort à Bath en 1809. X—s.

FOX MORZILLO (SÉBASTIEN), né à Séville vers 1528, a été mis par Baillet au nombre des enfants célèbres, sans doute parce qu'il n'avait que dix-neuf ans quand il publia un commentaire sur les Topiques de Cicéron. Occupé constamment des questions les plus difficiles de l'ancienne philosophie, il commenta à vingt-cinq ans le *Timée* et le *Phédon* de Platon ; et deux ans après, en 1534, il fit paraître à Louvain un traité en cinq livres sur l'analogie des sentiments de Platon et d'Aristote. Boivin dit que « c'est peut-être ce qu'il y a de plus solide et de mieux écrit sur cette matière. » Cette opinion n'est pas celle de tous les critiques ; et il en est qui ont jugé l'ouvrage de Morzillo avec moins de faveur. Boivin, qui paraît avoir étudié avec soin l'histoire des querelles des platoniciens et des péripatéticiens, mérite peut-être plus de confiance. Au reste, il avoue lui-même, que Morzillo n'avait pas traité ce sujet dans toute son étendue. Cet ouvrage est dédié à Philippe II. Le souverain, pour honorer les talents du jeune philosophe, le nomma précepteur de son fils, l'infant don Carlos. Morzillo périt malheu-

reusement dans un naufrage, en allant prendre possession de cette charge. Les biographes ont placé sa mort en l'année 1560. Il n'avait alors que trente-deux ans. R—ss.

FOY (LOUIS-ÉTIENNE DE), prêtre du diocèse de Bourges et chanoine de Meaux, né à Angles, choisit pour objet de ses études la diplomatie et tout ce qui a rapport au droit public. Il mourut, à ce qu'on croit, à Paris, en 1778. Des informations prises à Meaux sans succès n'ont servi qu'à prouver qu'il n'y était rien resté de traditionnel à son égard. On a de lui : 1° *Une traduction du latin des Lettres du baron de Busbeck, ambassadeur de Ferdinand II près de Soliman, avec des notes*, 1748, 5 vol. in-12 (voy. BUSBECK). C'est un ouvrage curieux. 2° *Traité des deux puissances, ou Maximes sur l'abus, avec les preuves tirées du droit canonique, des principes du droit public et de l'histoire, par l'abbé de Foy, licencié en droit de la faculté de Paris, et chanoine de l'église de Meaux*, Paris, 1752, in-8°. L'auteur pose en principe que le sacerdoce et l'empire sont deux puissances réciproquement indépendantes mais unies, et que l'une et l'autre ne relèvent que de Dieu. Selon lui, les prêtres doivent être savants, et l'objet principal de leur science sont les saintes Écritures ; mais partageant avec les évêques l'honneur et la sollicitude de l'épiscopat, ils doivent être instruits dans les pratiques anciennes et modernes de l'Église ; ils doivent étudier les lois canoniques, celles des princes, les coutumes des lieux, et ils doivent connaître la jurisprudence des tribunaux séculiers sur les matières canoniques. Pour abrégé ces études et ces recherches, l'auteur a rassemblé dans son ouvrage les principes et les maximes sur l'Abus, et après avoir indiqué les limites qui séparent les deux puissances, il montre quand il y a abus ou empiétement de l'une sur l'autre. 3° *Prospectus d'une description historique, géographique et diplomatique de la France*, 1757, in-4° ; 4° *Notice des diplômes, des chartes et des actes relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1765, in-fol., tom. 1<sup>er</sup>. Cet important ouvrage avait été commencé par Secousse. Ste-Palaye s'était chargé de le continuer ; mais trop distrait par son Glossaire, il ne put s'y livrer. L'abbé de Foy, qui en fut chargé après lui, donna plus d'extension à son plan, ajoutant au titre de chaque pièce l'analyse de ce qu'elle contient et la discussion critique de son authenticité lorsqu'elle a été contestée. Les chartes y sont rangées par ordre chronologique, depuis l'an 25 de J.-C. jusqu'au règne de Charles le Chauve, en 841, où se termine ce premier volume, suivi de quatre tables, qui facilitent les recherches et indiquent les collections où se trouvent en entier les pièces dont on donne l'analyse. Il n'y a pas d'apparence que ce travail soit continué, « l'ouvrage, dit Fontette, « n'ayant pas été exécuté comme il convenait. » Dans le titre l'auteur est qualifié d'abbé de St-Martin-de-Séze et de la Garde-Dieu. Voy. les *Observations critiques* que Zurlaube présente au mois de



mars 1766 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur la *Notice des diplômes* publiée par l'abbé de Foy (insérées dans les Mémoires de l'Académie, t. 54, p. 171). L'auteur fait voir que de Foy n'a point puisé dans les sources et que, s'il a été de bonne foi, il manquait souvent de jugement.

L—Y et G—Y.

FOY (MAXIMILIEN-SÉBASTIEN) naquit à Ham, en Picardie, le 5 février 1775. Dès l'âge de quinze ans, il entra comme aspirant dans l'artillerie à l'école de la Fère (1). Au commencement des guerres de la révolution en 1792, il était lieutenant dans le troisième régiment d'artillerie à pied. Il fit en cette qualité la première campagne, et l'année suivante il fut nommé capitaine d'artillerie à cheval. Dès lors il commença à se faire remarquer de ses camarades et de ses chefs. En 1794 il se trouvait à Arras au moment où le représentant du peuple Joseph Lebon ordonnait toutes les horreurs qui ont rendu son nom fameux. Le capitaine Foy ne cacha point les impressions que lui faisaient éprouver ces sanglantes abominations. Il en parla même en face au proconsul conventionnel, qui l'envoya en prison et allait le faire traduire au tribunal révolutionnaire, quand le 9 thermidor vint mettre un terme au régime de terreur qui pesait sur la France. Le capitaine Foy retourna à ses drapeaux et fit dans l'armée du Rhin les campagnes de 1795, 1796, 1797 ; toujours plein d'ardeur, d'amour de la patrie et de la gloire ; souvent blessé, aimé et estimé de tous. En 1797 il fut fait chef d'escadron dans son arme. Après la paix de Campo-Formio, il vint à Paris, se rendant à l'armée d'Angleterre que devait commander le général Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie eut occasion de rencontrer ce jeune officier d'artillerie : il sut avec combien d'éclat il avait servi et jugea ce qu'il valait. Il le fit sonder pour savoir s'il lui conviendrait de devenir son aide de camp. Foy était alors dans toute cette ferveur de patriotisme désintéressé, cette chevalerie de liberté qui n'étaient pas rares à l'armée du Rhin et qui distinguaient les officiers de Moreau, de St-Cyr ou de Jourdan de l'esprit tout militaire de l'armée d'Italie : les uns formés dans une guerre défensive, se proposant pour but de leurs efforts de préserver la patrie de l'invasion étrangère et du joug d'une restauration ; les autres, soldats d'un conquérant portant au loin notre gloire et nos armes sur un sol étranger. Ce ne fut pourtant pas sans quelque regret que Foy refusa de s'attacher à un chef déjà si glorieux et qu'il vit partir cette expédition d'Égypte, si bien assortie à sa vive et poétique imagination. Resté en France, il fut placé dans l'armée qui envahit la Suisse ; en 1799 il servait sous les ordres du général Masséna dans cette campagne, où la bataille de Zurich arrêta l'invasion des Russes et, après de si grands revers,

rendit courage à la France. En 1800 il passa d'Allemagne en Italie, dans la division du général Moncey, lorsqu'elle vint se joindre à l'armée victorieuse de Marengo. Après la rupture de l'armistice, il commanda comme adjutant général une brigade d'avant-garde et se distingua pendant cette campagne, qui conduisit l'armée française jusqu'aux Alpes tyroliennes, tandis que le général Moreau s'avancait vers l'Autriche par la Bavière. Après la paix il fut nommé colonel d'artillerie. A la rupture avec l'Angleterre, il fut destiné à un commandement de batteries flottantes. Vers cette époque, le général Morcau, impliqué dans la conspiration de Georges et de Pichegru, fut arrêté et mis en jugement. Le colonel Foy, ainsi qu'une grande partie du public, se refusa à croire que son ancien général eût trahi la France. L'ambition du premier consul, qui à ce moment se faisait empereur, avait excité le mécontentement d'une foule d'officiers ; il leur en coûtait de renoncer à cette république pour laquelle ils avaient versé leur sang. Le colonel Foy se fit noter pour l'imprudence de ses propos et l'intérêt qu'il témoigna publiquement à la famille de Moreau. Il sut que le premier consul songeait à prendre envers lui quelques mesures de rigueur et partit sur-le-champ pour le camp d'Utrecht, que commandait le général Marmont, son camarade de jeunesse. L'empereur Napoléon le laissa dans cet asile, et il fut employé comme chef d'état-major de l'artillerie dans ce corps d'armée. Il y fit la campagne d'Austerlitz, puis il fut envoyé dans le Frioul et à Venise. Cependant il sentait peser sur lui la disgrâce de l'empereur ; il lui semblait dur et triste de ne pas espérer que justice lui serait rendue, de ne pas obtenir les récompenses de gloire et d'avancement dont il se savait digne. Aussi recherchait-il les occasions de se faire connaître, de manifester ce qu'il valait. En 1807 il demanda à aller en Turquie, où l'empereur avait voulu envoyer un corps nombreux de canonniers. Le colonel Foy n'y fut pas rejoint par ceux qu'il devait commander. Sa mission eut pour son esprit observateur un fort grand intérêt, mais demeura sans importance (1). Vers la fin de cette année il passa à l'armée du général Junot qui, après avoir envahi le Portugal, fut contrainte de l'évacuer par la capitulation de Cintra. Le 5 novembre 1808 il fut nommé général de brigade et employé dans la guerre d'Espagne. En 1810, lorsque le maréchal Masséna fut chargé de consommer la conquête du Portugal, où déjà deux fois l'armée française n'avait pu se maintenir, le général Foy servait sous ses ordres. Cette campagne ne fut pas heureuse. Le maréchal vint échouer devant les lignes de Torrès-Vedras, défendues par le duc de Wellington, dont la renommée commençait à être grande. Masséna pensa que des reproches graves lui se-

(1) Il avait fait ses premières études au collège des Oratoriens de Soissons.

M—Dj.

(1) Le sultan Sélim fut tellement satisfait des services que lui rendit alors le colonel Foy, qu'il lui donna la décoration de l'ordre du Croissant, enrichie de diamants.

M—Dj.

raient adressés ; il craignit le blâme de l'empereur. Il jugea que nul ne pourrait mieux lui servir de défenseur que le général Foy, déjà si connu dans l'armée par sa bravoure, sa capacité et cette conversation spirituelle, brillante, persuasive, qui prévalait aux gloires de l'orateur. Foy ne réussit pas à justifier Masséna ; mais enfin il parut à l'empereur tel qu'il avait ardeur de se montrer, et il lui donna l'idée que peu de ses généraux étaient appelés à une plus haute destinée. De son côté, Napoléon exerçait sur le général Foy cette merveilleuse séduction d'esprit et de conversation qui ajoutait tant au prestige de la grandeur et de la gloire (1). Il fut nommé général de division et retourna en Espagne. Son rôle militaire s'était agrandi ; souvent il commanda des corps détachés. A la bataille de Salamanque, où le maréchal Marmont fut blessé, le général Foy, à la tête de l'arrière-garde, couvrit la retraite de l'armée tandis qu'elle se repliait sur le Douro. Pendant ces deux années 1812 et 1813, lorsque l'empereur attirait l'attention du monde sur les scènes gigantesques de l'invasion de la Russie et de la défense de l'Allemagne, les généraux français des armées d'Espagne luttaient avec une constance et une habileté admirables contre l'armée anglaise et la population soulevée. Rien ne les encourageait ; la renommée ne les récompensait pas ; leurs victoires ou leurs revers passaient comme inaperçus, parmi tant de grands événements. Ce n'était pas pour leur envoyer des renforts que la France pressurée s'épuisait d'hommes et d'argent ; on leur retirait même les soldats qu'ils avaient formés et aguerris ; il leur fallait trouver leurs ressources en eux-mêmes ; il leur fallait se décider à eux seuls sans attendre les volontés d'un maître exigeant, devant qui la responsabilité était presque certaine de ne pas trouver justice. C'est à cette dure école que se mûrit le caractère du général Foy ; beaucoup de beaux faits d'armes, de valeureuses journées grandirent son nom pendant ces campagnes qui vinrent finir devant Toulouse, au moment où succombait la fortune de Napoléon sous les efforts de l'Europe entière. Le général Foy fut atteint, à cette bataille, d'une blessure qu'on crut mortelle et dont il s'est senti toute sa vie. Le gouvernement de la Restauration se montra bienveillant envers lui ; il fut fait grand officier de la Légion d'honneur et employé comme inspecteur (2). Ces faveurs, distribuées sans discernement et sans affection, ne pouvaient exciter une grande reconnaissance. Ancien soldat de l'armée du Rhin, longtemps tenu dans la disgrâce, n'ayant presque jamais combattu sous les yeux de l'empereur, le général Foy n'avait pour le gouvernement impérial ni fanatisme ni servilité ; il aimait la liberté

et savait bien que la méfiance réciproque de la nation et de la dynastie restaurées était une chance favorable au développement des institutions : il voyait d'avance ce que la France pouvait gagner à cette étude laborieuse d'un régime constitutionnel. Comme tant d'autres, il trouvait dans la Restauration une sorte de confirmation calme et solide du rang, du titre, de la position sociale que lui avaient conquis son courage et son mérite : il ne dédaignait pas l'espèce de lustre aristocratique donné aux honneurs qu'il avait mérités ; et cependant il s'étonnait de se sentir si loin de toute sympathie pour le gouvernement des Bourbons ; ses souvenirs patriotiques, son enthousiasme militaire, étaient péniblement froissés. Il avait la conviction intime de ne jamais avoir rien de commun avec les princes revenus de l'émigration, de ne pouvoir vivre sur le même terrain ; il lui semblait qu'ils avaient pour jamais rompu avec la patrie : « On répète beaucoup, disait-il, qu'ils ont du « moins l'avantage d'être légitimes ; c'est bien « plutôt leur défaut et leur malheur. Ils croient « que nous leur appartenons de droit. S'ils sont « légitimes, nous ne le sommes pas, nous, enfants « de la révolution. » Telles étaient ses dispositions lorsque arriva à Nantes, où il était en inspection, la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan. Le général Foy ne douta pas un instant du plein succès de cette merveilleuse tentative ; il jugea de l'armée et du peuple par ses propres impressions ; il n'en demeura pas moins fidèle à son devoir, tant que l'événement n'eut pas prononcé. Il n'avait aucun commandement à Nantes ; ses fonctions d'inspecteur ne lui attribuaient aucune autorité ; mais dans de pareilles circonstances le plus capable se trouve ordinairement le premier ; tout ce qui était militaire prenait sa direction d'après le général Foy ; il exhorta les régiments à rester fidèles ; il écrivit au duc de Bourbon, que le gouvernement royal avait, en toute inutilité, envoyé dans les départements de l'ouest, pour l'assurer qu'il ferait son devoir ; c'était avec une entière sincérité que le général Foy reconnaissait les obligations que lui imposait une cause qu'il n'aimait pas : « J'y ai peu de mé-  
« rite, disait-il, et cela ne me coûtera pas cher ;  
« ils ont tant de méfiance, tant d'irrésolution, et  
« tout va aller si vite qu'ils n'auront pas même le  
« temps d'accepter mon dévouement. » Quand on sut à Nantes que Louis XVIII avait quitté Paris, le général Foy n'hésita point. Il se faisait peu d'illusion sur cette restauration impériale ; encore que Napoléon n'eût peut-être rien fait de plus admirable, il avait peu de chances pour se maintenir. La France et l'Europe n'étaient plus telles qu'il le fallait pour porter le joug brisé de son despotisme ; mais sa cause était celle de l'armée ; elle était conforme à des préventions populaires, aveugles peut-être, mais passionnées. Ce qui décida surtout le général Foy, car il savait toujours consulter à la fois sa raison, sa conscience et son instinct, ce fut

(1) On doit cependant remarquer que Foy ne fut jamais bien complètement l'admirateur de Napoléon, et qu'il l'a traité avec beaucoup de sévérité dans plusieurs endroits de son ouvrage sur la guerre d'Espagne. M—Dj.

(2) Le général Foy fut aussi fait, sous la Restauration, chevalier de St-Louis et comte. M—Dj.

la conviction que le premier devoir pour lui était de défendre le sol français contre les étrangers, et c'était évidemment la prochaine conséquence du 20 mars. Il reprit ce drapeau tricolore, si cher à tous ses souvenirs, et le rendit à la garnison de Nantes. Dès le jour même, une sorte d'émeute excitée parmi les classes inférieures menaçait de violence et de réaction le repos de la ville. Le général Foy accourut et réprima facilement le désordre. « Il ne faut pas laisser les révolutions s'en-canailler, » disait-il. Il revint bientôt à Paris et fut chargé de commander une division dans le corps d'armée du maréchal Ney. Il était avec lui à Waterloo, et il y fut blessé, comme il l'était presque toujours. Pendant qu'il se guérissait de sa blessure, Napoléon succomba une seconde fois; les armées étrangères reparurent à Paris, et Louis XVIII fut ramené sur son trône. Le ministère que forma de Talleyrand, à l'époque de cette seconde restauration, voulait être modéré, constitutionnel, national. Il cherchait à arrêter la fougue des opinions que l'intervention étrangère rendait triomphantes. Le général Foy fut nommé président du collège électoral de Péronne; mais, malgré l'appui donné à sa candidature par l'administration, la réaction était si vive, le parti libéral si abattu, que le général Foy ne fut pas élu (1). Repoussé de la tribune nationale, à laquelle il se sentait appelé, enveloppé dans la défaite et l'humiliation des opinions patriotiques et des souvenirs militaires, il fallait une occupation à l'activité de son esprit. Ce fut alors qu'il entreprit l'histoire de la guerre d'Espagne, ouvrage qu'il n'a point achevé : il s'y livra avec son ardeur accoutumée; il compulsa les archives du ministère de la guerre; il alla en Angleterre faire un travail du même genre; il s'entoura de documents de toute sorte. Plus il se sentait de penchant naturel à un langage animé et plein de chaleur, plus il s'imposait la tâche de faire un livre solide, exact, sérieux, impartial. Avec une modestie toute sincère, il craignait de tomber dans un style déclamatoire et s'attachait à être simple dans les récits, calme dans les jugements; les portions de cet ouvrage qui ont été publiées donneraient à elles seules une haute idée du général Foy. Son élection de 1819 vint l'enlever aux travaux historiques; il entra enfin dans cette chambre, où sa renommée devait tellement s'agrandir. Il ne tarda guère à y prendre place au premier rang des orateurs. Mais l'importance de son rôle ne tenait pas seulement à son talent. Sa vie passée, son caractère, ses opinions, lui donnaient une position politique qui ne ressemblait à celle de nul autre. Il était le représentant des souvenirs militaires et de la gloire française. C'était pour lui une sorte de religion

qu'il professait avec un enthousiasme sincère et désintéressé; en lui elle se confondait avec l'amour de la liberté, avec la défense du territoire, avec le sentiment profond de l'indépendance nationale. Dans sa bouche, un tel langage n'avait rien de rhéteur ni de déclamatoire; il ne blessait personne en exprimant avec chaleur ce qu'il sentait avec vérité. D'ailleurs il avait quelque chose de franc, d'ouvert, de généreux, qui n'excitait pas les haines politiques, calmait les irritations passagères de la discussion. Il était doué du don de plaire, si heureux dans une assemblée et qui trouve des sympathies même parmi les adversaires, par la popularité qui s'attacha bientôt à son nom, popularité qu'il aimait et qu'il recherchait, sans toutefois lui sacrifier jamais la considération; par la plupart de ses relations et de ses souvenirs, surtout par sa séparation complète du gouvernement de la Restauration, il appartenait à la portion la plus libérale de la chambre. Mais son goût pour le bon ordre, sa droite raison, son esprit pratique, son exactitude minutieuse à toujours savoir le réel et le positif, le distinguaient des petitesesses, des violences et des illusions de l'esprit de parti. Il savait n'en point porter le joug; il fallait, bon gré, mal gré, que les révolutionnaires de nature ou d'opinion pardonnassent à lui et à son ami Casimir Périer d'être des hommes politiques et de pouvoir devenir ministres. Tout irritable qu'il était par les prétentions aristocratiques et contre-révolutionnaires, il était loin aussi de se laisser compter parmi les fanatiques vulgaires de l'égalité. Personne plus que lui ne voulait l'égalité qui permet à tous de s'élever; personne n'avait plus de dégoût pour l'égalité qui envie et abaisse les supériorités. Pour lui, il les admettait et les aimait toutes. Il se sentait dans sa région parmi l'aristocratie réelle, au milieu de ceux que distinguent le mérite, le talent, le savoir ou l'esprit, qu'illustrent des noms historiques, que décore l'élégance des mœurs ou le charme des manières. Une sorte de bienveillance expansive faisait le fond de ses opinions comme de ses relations avec les hommes. Il aimait mieux comprendre que critiquer, et cherchait, non à blâmer, mais à sympathiser. Jamais homme, avec un sentiment assez élevé de lui-même, ne connut moins le dédain. Il trouvait qu'il n'est personne dont on ne puisse apprendre quelque chose, et qu'il y a profit à chercher ce que valent les autres, non ce qui leur manque (1).

(1) Peu de temps après, le général Foy fut nommé par le maréchal Gouvion St-Cyr, ministre de la guerre, inspecteur général d'infanterie dans les deuxième et seizième divisions militaires; et, quand il eut rempli cette mission, il entra dans le cadre des généraux en disponibilité.

(1) L'histoire parlementaire du général Foy, dans ses premières années, serait incomplète si nous n'y ajoutions le récit de son altercation avec M. de Corday, son collègue. Dans la séance du 13 mars 1820, il s'exprimait avec beaucoup d'aigreur contre les émigrés, *ces hommes*, disait-il, *que nous avons vus dans la pou-sière...*, lorsque M. de Corday l'interrompit en s'écriant : *Vous êtes un insolent!* Cette apostrophe fut dès le lendemain cause d'une rencontre qui dut avoir lieu au bois de Boulogne, où se rendirent les deux députés. Mais arrivé sur le terrain, le général Foy déclara qu'il n'avait prétendu insulter ni M. de Corday, ni aucun émigré, et cette explication mit fin à la querelle. Le même jour, il fit de très-bonne grâce à la tribune une rétractation solennelle de ses expressions de la veille contre les émigrés, et il ajouta un éloge très-positif du caractère personnel de M. de Corday.

En 1824, après le succès de la guerre d'Espagne, la chambre fut dissoute : le découragement d'une opinion vaincue, plus encore que les fraudes et les influences de l'administration, amena l'exclusion presque totale des députés de l'opposition. Le général Foy fut élu par un des arrondissements de Paris, et revint à la chambre continuer avec plus de constance et d'énergie une lutte où le sentiment du devoir, et non pas l'espoir du succès, le soutenait ainsi que ses amis. Cette opposition maintint le courage du pays, l'empêcha de courber la tête devant la contre-révolution triomphante, lui enseigna à ne point désespérer de l'avenir, à respecter la légalité, à ne pas chercher son recours dans la révolte et les complots. Cette période fut pour la France une véritable éducation politique et morale; elle est un grand titre d'honneur pour cette minorité où le général Foy tenait une si belle place. La discussion sur l'indemnité des émigrés, en 1823, fut le dernier combat que rendit le général Foy, et dans aucun peut-être il n'avait montré tant de talent (1). Cependant la tribune, les émotions de cette vie agitée, les études assidues auxquelles il se livrait afin de ne jamais parler qu'avec connaissance, exactitude et utilité, sa complaisance pour tous ceux qui avaient besoin de lui, ses journées passées à la chambre et ses nuits au travail, dévoraient rapidement les restes d'une santé qu'avaient détruite les blessures et les fatigues de la guerre. Vainement les médecins le pressaient de ménager ses forces : le calme et le repos n'étaient pas compatibles avec cette âme ardente; elle se maintenait infatigable quand le corps était déjà épuisé. Le général Foy mourut le 28 novembre 1823. L'effet de cette mort sur la France ne sera jamais oublié; cent mille citoyens suivirent son convoi. Ce n'était point l'empressement d'un vain esprit de parti, recrutant la foule

(1) Nous devons encore réparer ici quelques omissions importantes que l'auteur de cet article a faites dans la carrière parlementaire du général Foy. Tout le monde se rappelle l'enthousiasme avec lequel il accueillit dans une séance du mois de mai 1821 la nouvelle de la révolution qui venait de s'opérer à Turin contre le pouvoir royal. « *Nous bondissons de joie*, s'écria-t-il, « en voyant partout la civilisation et la liberté s'élever contre « les institutions barbares. . . . » Le lendemain, un député ayant annoncé que les Autrichiens marchaient contre les révolutionnaires de Naples, et qu'ils étaient entrés dans les Abruzzes : « *Tout pis pour eux*, s'écria le général, *ils n'en sortiront pas.* » Ce mot, qui fut loin d'être prophétique, est devenu célèbre, et il ne doit pas être oublié dans l'histoire. Les raisonnements par lesquels le même orateur voulut s'opposer à la guerre contre les révolutionnaires d'Espagne ne furent pas davantage justifiés par l'événement. « . . . Si vous arrivez à Madrid, dit-il, laissez-vous vos troupes dans cette capitale, ou bien les répan-drez-vous dans le pays ? Vingt places de guerre, restées en arrière, vous empêcheront de jamais asseoir une base d'opérations. Votre front et vos flancs seront continuellement harcelés, vos communications interceptées. Vous essayerez de traiter avec l'ennemi, et l'ennemi ne traitera pas avec vous. « Votre état militaire n'aura pas de quoi réparer les brèches qu'éprouvera l'armée d'Espagne; et bientôt le moment arrivera « où, après des pertes douloureuses, une retraite nécessaire « couronnera dignement une folle et coupable entreprise. . . . » On a dit souvent que le général Foy n'avait jamais pris aucune part aux intrigues et aux complots qui furent dirigés dans ce temps-là contre le gouvernement royal. Cependant son nom fut prononcé plusieurs fois à la cour des pairs, dans le procès de la conspiration militaire du mois d'août 1820, et quelques témoignages le signalèrent comme n'y étant pas étranger. M—D j.

par les passions. Les sages amis du pays, les hommes graves, les partisans les plus modérés de la liberté marchaient, dans ce deuil, avec une émotion aussi religieuse que la jeunesse enthousiaste ou l'opposition la plus exaltée. Une souscription fut ouverte pour doter ses enfants, qu'il laissait sans fortune; elle s'éleva à près d'un million (1). Dans les provinces les plus reculées, on s'empressait de souscrire à cet acte de reconnaissance nationale. Ce fut une manifestation immense et soudaine de l'opinion et de la force de la France. Le gouvernement de la Restauration, à l'apogée de sa puissance, regardait, interdit et troublé, ce signe redoutable de l'opinion publique. Pour tout esprit observateur, il fut évident, ce jour-là, que le pays ne se laisserait pas dompter et qu'il fallait ou s'accommoder avec lui ou succomber. De ce moment la contre-révolution fut vaincue, et cette victoire consacra les funérailles de son plus noble adversaire. Les discours du général Foy furent réunis dans un recueil et imprimés à un très-grand nombre d'exemplaires (Paris, 1826, 2 vol. in-8°). Partout on voyait son buste et son portrait. Un monument lui fut élevé. Sa veuve, objet de sa vive et constante affection, digne de lui par son caractère et son esprit, ses enfants, qu'il aimait en bon et tendre père de famille, furent environnés d'hommages. Ce fut comme une véritable adoption. Ce culte rendu à sa mémoire, cette proclamation de sa gloire, ne trouvaient ni contradicteur ni envieux. Jamais sentiment public ne fut plus unanime. Quelques années après sa mort, les premiers livres de son Histoire de la guerre d'Espagne ont été publiés (Paris, 1827, 4 vol. in-8°; trad. en espagnol, *ibid.*, 1827, 8 vol. in-18). On y a trouvé tout le caractère de son talent et de ses opinions. Il est regrettable que ce livre n'ait pas été terminé. Tel qu'il est, il a obtenu et mérité beaucoup de succès. Le général Foy a, en outre, laissé une grande quantité de manuscrits. Son activité d'esprit était telle, son ardeur à s'instruire si infatigable, que pendant presque toute sa vie il ne s'est jamais endormi sans avoir écrit son journal. Là trouvaient place le résumé de ses lectures, des conversations qui lui avaient paru instructives ou spirituelles, les informations qu'il avait pu recueillir, ses observations, des documents statistiques, militaires, etc. Peut-être en ferait-on des extraits curieux (2). A.

FOY-VAILLANT. Voyez VAILLANT.

FOZIO (JOSEPH), en latin *Fotius*, jésuite, né à Reggio dans la Calabre en 1606, après avoir terminé ses études, fut admis au collège de la Société à Rome et y professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie, pendant plusieurs années. Il se livra ensuite à la prédica-

(1) La liste des souscripteurs fut imprimée in-4°, avec une notice historique et le portrait du général. M—D j.

(2) On a publié en 1824: *Vérités historiques et politiques sur M. le général comte Foy, ex-député, par le chevalier Kikiki, son ancien condisciple*, dédié aux électeurs de 1824. M—D j.

tion et parut dans les principales chaires de Rome, mais sans rien ajouter à sa réputation. Il fut nommé sur la fin de sa vie vice-recteur de la maison professe, et mourut dans l'exercice de cet emploi vers 1676. On a du P. Fozio : *Informatio pro ven. servo Dei Ignatio Azebedo et sociis in odium fidei interfectis ab hæreticis*, Rome, 1664, in-4°. Il a en outre traduit en italien la *Vie de St-François de Sales*, par le cardinal Franciotti (1), Rome, 1662, in-8°; *l'Histoire sainte* du P. Nicol. Talon, Bologne, 1649, in-12, et plusieurs autres ouvrages la plupart ascétiques dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque* du P. Sotwel. W—s.

FRACANTIANUS (ANTOINE), médecin d'une grande érudition, naquit à Vicence à la fin du 15<sup>e</sup> ou vers le commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Il fut d'abord professeur à la faculté de Bologne, puis en 1565 à celle de Padoue : il remplit dans cette dernière la chaire de clinique, avec un éclat qui mit le sceau à sa réputation et fonda la gloire de cette université. Fracantianus fut un des premiers savants qui s'appliquèrent à l'étude des affections syphilitiques, apportées en Europe à la fin du 15<sup>e</sup> siècle par les compagnons de Christophe Colomb. Cet habile praticien n'eut pourtant pas le mérite de trouver l'antidote qui était l'objet des recherches de tous les médecins éclairés de ce temps. Au contraire, il partagea d'abord les erreurs de Fallope, de Fernel et de plusieurs autres célèbres contemporains, au sujet des frictions mercurielles introduites dans le traitement de la syphilis par l'immortel Bérenger de Carpi; Fracantianus s'éleva fortement contre ce moyen précieux : mais lorsque l'expérience lui eut démontré l'insuffisance des autres procédés contre un mal funeste dont les progrès, toujours croissants, menaçaient les générations futures, il reconnut l'injustice de ses préventions, en fit l'aveu formel et adopta l'emploi des frictions mercurielles, comme le moyen le plus efficace pour la guérison radicale de cette maladie. Fracantianus mourut à Padoue en 1569. Nous avons de lui : 1<sup>o</sup> *De morbo gallico liber*, Padoue, 1564, in-4°. Ce livre a eu diverses éditions. Malgré les déclamations de l'auteur contre l'usage des frictions mercurielles, son ouvrage est d'une lecture souvent instructive et contient des faits intéressants. 2<sup>o</sup> *Consilia medica*, Francfort, in-fol.; 3<sup>o</sup> *Lectiones practicae*, Ulm, in-8°. On a joint à ce livre les Conseils de médecine de G.-J. Velschins. F—r.

FRACASSATI ou FRACASSATO (CHARLES), médecin italien du 17<sup>e</sup> siècle, exerça et professa successivement à Bologne et à Pise. Bien que ses écrits soient peu nombreux et composés seulement de quelques feuillets, ils méritent cependant d'être signalés, parce qu'on y trouve des descriptions exactes, et même parfois des idées neuves : 1<sup>o</sup> *Prælectio medica in aphorismos Hippocratis*,

Bologne, 1659, in-4°; 2<sup>o</sup> *Dissertatio epistolica responsoria de cerebro*; 3<sup>o</sup> *Exercitatio epistolica de lingua, ad Johannem Alphonsum Borellium*. Ces deux lettres, dont la première est adressée à Malpighi, sont insérées parmi celles de ce professeur illustre, collègue et ami de l'auteur, Bologne, 1663, in-12, ainsi que dans le tome second de la *Bibliotheca anatomica* de Leclerc et Manget, Genève, 1699, in-fol. Fracassati est surtout recommandable par les injections diversement colorées qu'il a pratiquées dans les canaux les plus déliés. Il combat le système de Willis sur la différence des fonctions départies aux nerfs du cerveau et à ceux du cervelet; il prétend avoir découvert le canal de la vessie natale des poissons; il donne des détails sur la structure de la langue du veau et du chien; il décrit les papilles qui revêtent cet organe musculéux et dont la langue des poissons est, selon lui, dépourvue. Fracassati a publié en outre l'éloge funèbre de Barthélemi Massario, dont il avait été le disciple. C.

FRACASTOR (JÉRÔME), l'un des plus savants hommes de son temps, naquit à Vérone en 1485, d'une famille noble et ancienne. Lorsqu'il vint au monde, ses lèvres étaient fortement collées, excepté dans leur milieu, où l'on apercevait une petite ouverture; il fallut qu'un chirurgien employât l'instrument tranchant pour détruire cette adhérence. Fracastor était en très-bas âge, lorsqu'un jour sa mère, qui le portait dans les bras pendant un violent orage, fut écrasée d'un coup de foudre sans que l'enfant en fût incommodé. Il répondit parfaitement à la brillante éducation que lui donna son père. Envoyé à Padoue, le jeune Fracastor se livra à l'étude avec une grande ardeur, spécialement à celle des sciences mathématiques. Après avoir donné plusieurs années à la philosophie sous le célèbre Pomponace, il se sentit entraîné vers la médecine, où il fit en peu de temps des progrès qui étonnèrent ses maîtres et ses condisciples. A l'âge de dix-neuf ans, il était professeur de logique à Padoue; mais les malheurs de la guerre ayant interrompu les exercices de l'enseignement dans cette ville, Fracastor se préparait à retourner dans sa patrie, où son père venait de mourir, lorsque le général des troupes vénitiennes, Alviano, homme libéral et protecteur des belles-lettres, lui fit donner à des conditions très-honorables une place de professeur dans l'université nouvellement fondée à Portonone, ville du Frioul. Là Fracastor put se livrer pendant quelque temps à son goût pour la poésie, et bientôt la publication de son poème *De syphilitide* étendit sa réputation dans toute l'Italie. Alviano ayant été fait prisonnier par les Français vainqueurs à Ghieradadda, Fracastor ne rentra dans sa patrie qu'après qu'elle eut été dévastée par toutes les horreurs de la guerre. Rendu dès lors à une vie plus tranquille, il se retira dans une maison de campagne auprès de Vérone; il y donnait des consultations aux malades tant étran-

(1) Marc-Antoine Franciotti, évêque de Lucques, fait cardinal en 1634, mort en 1666.

gers qu'indigènes qui affluaient chez lui, et il s'occupait en même temps de la composition de ses ouvrages. Devenu archiâtre du pape Paul III, il ne sortit de sa retraite que pour aller à Trente, en qualité de premier médecin du fameux concile qui s'y tenait. On rapporte même que ce fut lui qui contribua à faire transférer à Bologne le siège de cette assemblée, en avertissant les pères qui la composaient du danger de contracter la maladie contagieuse qui régnait alors (en 1547) dans la ville de Trente. Fracastor charmait ses loisirs par la lecture des anciens : Plutarque et Polybe étaient ses auteurs favoris. La musique avait aussi pour lui beaucoup d'attrait, et c'est avec cet art agréable qu'il se délassait de ses études mathématiques. Il parlait très-peu et méditait beaucoup ; aussi passait-il pour un homme triste et austère. Cependant, lorsqu'il se trouvait dans la société de ses amis, son front se déridait, sa conversation s'animait, devenait pleine de gaieté et était semée de railleries fines et piquantes. Fracastor mourut le 8 août 1553, à l'âge de 74 ans. On rapporte que l'apoplexie fatale dont il se sentit frappé lui ayant ôté l'usage de la parole, il fit signe qu'on lui appliquât tout de suite des ventouses sur la tête, mais que son intention n'ayant point été comprise par ses domestiques, il expira en peu d'heures. Ses dépouilles mortelles furent transportées à Vérone et inhumées dans l'église de Ste-Euphémie. Presque tous les poètes du temps jetèrent des fleurs sur sa tombe. Son ami J.-B. Ramusio, qui devait à Fracastor l'idée et une partie des matériaux de son utile *Collection de voyages maritimes*, lui fit élever à Padoue une statue de bronze. Deux ans après, les habitants de Vérone, à l'exemple de leurs ancêtres qui avaient érigé une statue de marbre à Catulle et à Plinc pour honorer leur mémoire, consacrèrent un semblable monument public à celle d'un compatriote qui avait excellé tout à la fois dans la philosophie, l'astronomie, la médecine et la poésie. Fracastor était en correspondance avec la plupart des hommes illustres de son temps. Jules-César Scaliger avait une telle admiration pour le talent poétique de Fracastor, qu'il composa en son honneur un poème intitulé : *Aræ Fracastoreæ*. Voici les productions de ce savant médecin : 1° *Syphillidis, sive morbi gallici libri tres*, Vérone, 1550, in-4°; Paris, 1551 et 1559, in-8° et in-16; Bâle, 1556, in-8°; Lyon, 1547, in-12; Anvers, 1562 et 1611, in-8°; Londres, 1720, in-4°; 1746, in-8°; Padoue, 1744, in-8°; traduit en français avec des notes, par Macquer et Lacombe, Paris, 1755, in-12; en italien, par Ant. Tirabosco, Vérone, 1759, in-4°; par Pierre Belli, Naples, 1751, in-8°; et enfin, par Sébastien degli Antoni, Bologne, 1758, in-4°. C'est surtout cet ouvrage qui a rendu immortel le nom de Fracastor : il le dédia à Pierre Bembo, son ami particulier, alors secrétaire du pape Léon X et depuis cardinal. Dans ce poème, composé sur un fléau qui menaçait de

détruire le genre humain dans sa source, Fracastor rejette l'opinion commune, qui fait venir la syphilis de l'Amérique : il prétend que cette maladie n'est point nouvelle; qu'elle a régné dans les siècles de l'antiquité; qu'elle provient de la corruption de l'atmosphère, d'où naissent mille autres pestes fatales aux animaux et aux végétaux comme aux hommes, et qu'enfin elle a été propagée en Italie par la guerre des Français. Il recommande de la combattre avec le mercure, dont il célèbre la précieuse découverte par une fiction pleine de charmes : il répand le même intérêt sur la conquête du gaïac, et sur les propriétés salutaires de ce végétal. C'est au jeune et malheureux héros de l'épisode qui lui sert pour consacrer cette seconde découverte qu'il donne le nom de *Syphillis*, et ce nom lui a fourni le titre du poème entier, titre qui est devenu par suite la dénomination de la maladie dont l'aimable Syphillis est guéri (1). On s'aperçoit que Fracastor était profondément nourri de la lecture des anciens poètes, et qu'il les a souvent imités avec un goût exquis : aussi plusieurs critiques ont-ils comparé la Syphilis aux Géorgiques de Virgile, pour la richesse de la versification, la noblesse des pensées, l'élégance du style, la vivacité des images. Sannazar, contemporain de Fracastor, après avoir lu ce poème, le mettait au-dessus du sien propre, *De partu Virginis*, auquel il avait travaillé pendant vingt ans. Ce qui choque dans l'ouvrage de Sannazar, c'est une monstrueuse association des augustes mystères de la foi chrétienne avec les fables du paganisme : on n'observe rien de semblable dans le poème de Fracastor, qui a eu le bon esprit de ne mettre en scène que des personnages de la fabuleuse antiquité. Haller, ordinairement si exact et si judicieux, semble n'avoir pas lu ou avoir jugé sur parole cette production du médecin véronais, lorsqu'il lui prête un style lâche et des fautes de quantité; lorsqu'il accuse l'auteur d'avoir plus souvent copié qu'imité les anciens, et enfin lorsqu'il lui fait le reproche qu'a si justement encouru Sannazar, mais dont nous avons en vain cherché le motif dans la lecture attentive du texte latin de Fracastor : nouvelle preuve du danger de s'en rapporter aveuglément au jugement des autorités même les plus imposantes. 2° *De vini temperatura*, Venise, 1554, in-4°. Dans cet opuscule, relatif aux propriétés du vin, Fracastor disserte subtilement et assez longuement sur les quatre qualités élémentaires, le chaud, le froid, le sec et l'humide : on croirait lire un chapitre de Galien, qui traiterait le même sujet. 3° *Homocentricorum, sive de stellis liber unus; De causis criticorum dierum libellus*, Venise, 1553, in-4°; 1558, in-8°. Cet ouvrage, dédié à

(1) Le mal décrit dans ce poème est affreux, mais n'a rien de honteux, parce qu'il ne suppose aucune immoralité, aucun usage licencieux des plaisirs de l'amour, ni même aucune influence de ces plaisirs. Vénus est à peine nommée dans le poème. Ce n'est pas de son courroux que Syphilis est victime, mais du courroux d'Apollon.

Paul III, se compose de deux parties bien distinctes : la première, purement astronomique, a pour objet d'expliquer le système planétaire par des cercles ou mouvements homocentriques, substitués aux excentriques et aux épicycles. Fracastor crut, par ce moyen, jeter un nouveau jour sur toute l'astronomie : mais sa méthode ne pouvait réussir, parce qu'il était dépourvu d'observations, pour l'exactitude desquelles on n'avait point encore inventé les instruments nécessaires : il avait pourtant entrevu le télescope, en imaginant de placer l'un sur l'autre deux verres à lunettes, pour observer le cours des astres. La seconde partie est relative aux jours critiques dans les maladies. Quoiqu'il rejette l'influence de la lune sur la détermination de ces jours, sa doctrine se ressent des préjugés et des subtilités scolastiques de l'époque où il vivait. 4° *De sympathia et antipathia rerum liber unus* ; *De contagionibus et contagiosis morbis, et eorum curatione, libri tres*, Venise, 1546, in-4°; Lyon, 1550, 1554, in-16 et in-8°. De ces deux ouvrages publiés ensemble et dédiés au cardinal Alex. Farnèse, l'un traite de la sympathie des éléments, de l'attraction et de la répulsion réciproques des corps, suivant que les principes qui entrent dans leur composition sont analogues ou contraires ; il traite en outre des sympathies et des antipathies de l'âme et des sens, lesquelles ont pour produit la joie, la tristesse, la crainte, le délire, l'admiration, la colère, le ris, la pudeur, etc. : l'autre concerne les maladies contagieuses, et spécialement la variole, la peste, la suette, la fièvre pétéchiale, la rage, le mal vénérien et diverses affections de la peau. Fracastor n'admet point les propriétés occultes comme cause des contagions qui se font à distance, il attribue ces dernières à l'action d'effluves invisibles qui se portent d'un corps sur un autre. Il est le premier qui ait parlé de la phthisie devenue contagieuse par l'usage des objets qui avaient appartenu aux malades : il croit que c'est surtout après les grandes inondations et les ravages occasionnés par des nuées de sauterelles que les contagions se développent ; il paraît, du reste, confondre celles-ci avec les épidémies. Outre son poème de la *Syphilis*, Fracastor en avait composé un, intitulé *Joseph*, que la mort l'empêcha de terminer, et dont on ne possède que les deux premiers livres : il y chante les vertus et les hauts faits du fils de Jacob. Nous avons encore de Fracastor un livre de poésies latines, sur divers sujets, adressées à plusieurs personnages distingués de son temps. Toutes ces productions poétiques ont été réunies et imprimées à Padoue en 1728, in-8°. Les Œuvres complètes de Fracastor parurent pour la première fois ensemble sous ce titre : *Hieronymi Fracastorii Veronensis opera omnia, in unum proxime post illius mortem collecta; accesserunt Andreae Naugerii patricii Veneti orationes duæ, carminaque nonnulla, Venetiis, apud Juntas, 1555, in-4°*. Dans ce recueil se trouvent comprises, outre

les pièces déjà indiquées, les trois suivantes qui paraissaient pour la première fois : *Naugerius, sive de poetica dialogus*; *Turrius, sive de intellectione dialogus, libri II*. C'est pour témoigner son estime à ses amis André Navagero et les trois frères Turriani que Fracastor intitula ainsi ces dialogues : *Fracastorius, sive de anima dialogus*; ouvrage commencé pendant la vieillesse de l'auteur et qu'il ne put achever. Ce recueil fut réimprimé, Venise, 1574, 1584, in-4°; Lyon, 1591, 2 vol. in-8°; Montpellier, 1622, idem; Genève, 1621, 1657, 1671, in-8°. Le joli poème intitulé : *Alcon, sive de cura canum venaticorum*, que de bons critiques regardent comme peu inférieur à la *Syphilis*, n'a été réuni aux autres ouvrages de Fracastor que dans les éditions de ses œuvres postérieures au 16<sup>e</sup> siècle (1); mais on le trouve déjà dans le tome 2 des *Carmina illustrium poetarum italicorum* (par Math. Toscano, 1576, in-16), et Rigault l'a inséré dans les *Rei accipitrariæ scriptores*, Paris, 1612, in-4°. Les poésies de Fracastor ont été souvent recueillies avec celles des plus élégants poètes latins du 16<sup>e</sup> siècle, Cotta, Bonfadio, Fumano, le comte d'Arco; et les deux plus belles éditions sont celles de Padoue, Comino, données par les frères Volpi, 1718, in-8°, et 1759, in-4°. Cette dernière contient, outre plusieurs augmentations remarquables, une nouvelle traduction de la *Syphilis* en vers italiens, par Vincent Benini de Cologne; elle est non-seulement préférable à toutes les précédentes, mais comparée par les meilleurs critiques aux traductions en vers les plus estimées, telles que celles du Caro, du Marchetti et du Bentivoglio. On en a tiré à part un certain nombre d'exemplaires in-4°, qui sont devenus extrêmement rares. Fracastor s'était aussi beaucoup livré à la recherche des propriétés des substances médicamenteuses : c'est à lui que l'on doit le *diascordium*, composition encore utile et fréquemment employée de nos jours. Fréd. Otto Menken a écrit en latin un *Commentaire* sur la vie et les ouvrages de Fracastor, Leipsick, 1731, in-4°.

G—É et R—D—N.

FRACCHI (AMBROISE NOVIDIO (2), en latin *Fraccus*, poète sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, naquit vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle à Ferentino, ville épiscopale de l'État ecclésiastique. Il vint jeune à Rome, et, quoique peu favorisé de la fortune, s'y livra tout entier à la culture des lettres. A l'exemple d'Ovide, il entreprit de décrire dans un poème les fêtes et les usages civils ou religieux que ramène le cercle de l'année. Il nous apprend lui-même qu'il commença cet ouvrage sous le pontificat de Léon X, c'est-à-dire au plus tard vers 1520, et qu'il le con-

(1) Il paraît que ce petit poème n'a jamais été imprimé séparément; l'édition de Genève, 1637, in-8°, que cite Simler dans son *Épilogue* de Gesner, comprend tous les ouvrages de Fracastor. Lallemand rend un compte fort détaillé de l'*Alcon* dans la *Biblioth. des Thérœuticogr.*

(2) *Novidius*, contraction de *novus Ovidius*, nouvel Ovide. On voit que Fracchi n'était pas modeste.

tinna sous ceux d'Adrien VI et de Clément VII. Mais le malheur des temps et la misère dont il était accablé (1) ne lui laissèrent pas toujours l'esprit assez libre pour écouter les inspirations de sa muse. Les bienfaits de Paul III relevèrent enfin son courage, et il put mettre la dernière main à ce poème qui l'avait occupé plus de vingt-cinq ans. Il parut sous ce titre : *Sacrorum fastorum libri XII, cum romanis consuetudinibus per totum annum, etc.*, Rome, 1547, in-4°. Cette édition bien exécutée et très-rare, Fracchi l'a dédiée au pape Paul III, son bienfaiteur. A la tête du poème est un calendrier qu'on peut en regarder comme l'analyse, puisque l'auteur y donne l'indication des fêtes célébrées de son temps à Rome et les divertissements auxquels le peuple s'y livrait à certaines époques. Le feuillet suivant contient deux pièces de vers contre les curieux ; puis vient le portrait de Fracchi, médaillon gravé sur bois, au trait, assez grossièrement. Au revers est une vignette représentant le pape assis sur son trône pontifical, ayant à sa droite l'empereur d'Allemagne et à sa gauche le roi de France, que l'on reconnaît à son sceptre surmonté de la fleur de lis. L'auteur à genoux leur offre son poème ; mais il ne leur laisse pas ignorer que cet hommage n'est rien moins que désintéressé. Car la pièce de vers inscrite au bas de la vignette se termine par ce pentamètre :

Hos ego do vobis, vos mihi quid dabitis !

Comme celui d'Ovide, ce poème est écrit en vers hexamètres et pentamètres. Chaque livre est décoré d'une vignette représentant un des douze apôtres. Il a de la facilité dans la versification et l'on y peut même remarquer quelques épisodes agréables ; mais, comme on le devine bien, la distance qui sépare l'auteur moderne de son modèle est immense. Cependant Fracchi n'a pas le moindre doute que son poème ne doive lui donner l'immortalité. Quelques catalogues en citent une édition de Milan, 1554, in-4°, qui ne diffère probablement de celle de Rome que par le frontispice. Mais il a été réimprimé à Anvers, 1559, 1 vol. in-12.

W—s.

FRACHET (GÉRARD DE), en latin de *Fracheto*, dominicain, né à Chaluz près de Limoges, au commencement du 15<sup>e</sup> siècle, mérita d'être choisi par Humbert, supérieur général de l'ordre, pour en rédiger l'histoire sur les matériaux qui lui seraient fournis. Gérard présenta son travail au chapitre tenu à Montpellier en 1260 et eut la satisfaction de le voir approuvé de tous ses confrères. Cette histoire, après être demeurée ensevelie pendant près de quatre siècles dans la poussière des bibliothèques, a enfin été publiée avec quelques additions sous ce titre : *Vita fratrum ordinis Prædicatorum*, Douai, 1619, et Valence en Espagne, 1657, in-4°. On attribue au même religieux

(1) *Miseriarum oneribus premebar*, dit-il dans la préface de son poème à Paul III.

le *Chronicon Lemovicum*, ainsi nommé, soit parce que l'auteur était Limousin, soit parce que les affaires de cette province y sont traitées avec plus d'étendue que les autres. Il en existe des manuscrits en France et en Italie ; mais la plupart diffèrent par quelques endroits. C'est une compilation des chroniques d'Eusèbe, de St-Jérôme, de Bède, d'Adon, de Sigebert ; mais elle est intéressante par les détails qu'on y trouve sur les événements arrivés en France à l'époque où l'auteur écrivait. Dom Bouquet en a inséré des extraits dans son *Recueil des historiens de France*. Gérard mourut le 5 octobre 1271 au couvent de son ordre, à Limoges ; il en était prieur et il l'avait été des couvents de Marseille et de Montpellier. W—s.

FRACHETTA (JÉRÔME), publiciste italien, né à Rovigo vers 1560, fut d'abord attaché au cardinal d'Este en qualité de secrétaire. Ce prélat le fit admettre à l'Académie des *Inciati*, qu'il venait de fonder dans le but de ranimer l'étude des anciens ; mais cette société ayant cessé d'exister à la mort de son illustre protecteur, Frachetta abandonna la littérature et tourna toutes ses vues vers la politique. Il se fit connaître avantageusement de l'ambassadeur d'Espagne à Rome, qui le chargea de plusieurs commissions délicates dont il s'acquitta avec beaucoup de succès. Son zèle ne fut pas toujours accompagné d'assez de prudence ; car il se fit de puissants ennemis, et pour se soustraire à leur ressentiment il fut obligé de s'enfuir à Naples, où il continua de recevoir une pension de l'Espagne. Il mourut en cette ville vers 1620, après avoir publié les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Dialogo del furor poetico*, Padoue, 1581, in-4°. C'est une imitation du discours de François Patrice : *Diversita de furori poetici*. 2<sup>o</sup> *Spozizione sopra una canzone di Guido Cavalcanti*, Venise, 1583, in-4° ; 3<sup>o</sup> *Breve spozizione di tutta l'opera di Lucrezio, nella quale si disamina la dottrina di Epicuro e si mostra in che sia conforme col vero e con gl'insegnamenti di Aristotele, e in che differente*, Venise, 1589, in-4°. Ce n'est pas, comme l'ont dit plusieurs dictionnaires, une traduction du poème de Lucrèce ; c'en est une paraphrase avec des éclaircissements sur les passages qui présentent quelque obscurité. Les notes de Frachetta sont estimées. 4<sup>o</sup> *Deux discours* en italien adressés à Sigismond Batori, prince de Transylvanie, l'un le 30 septembre, l'autre le 23 novembre 1595 ; 5<sup>o</sup> *Il principe*, Venise, 1599, in-8° ; 6<sup>o</sup> *L'idea del libro di governi di stato e di guerra*, ibid., 1592, in-8°. C'est le plan et l'idée générale de l'ouvrage suivant : 7<sup>o</sup> *Seminario del libro di governi di stato e di guerra*, ibid., 1613, 1625, in-fol. ; 1647, in-4° ; Gènes, 1648, in-4°. On a réimprimé le *Prince* à la suite des deux dernières éditions. 8<sup>o</sup> *Della ragione di stato*, Urbin, 1625, in-4°. C'est le principal ouvrage de Frachetta. Struvius dit qu'il y montre une grande force d'esprit et beaucoup de jugement ; il a été traduit en allemand, Francfort, 1681, in-8°. On a encore de Frachetta une traduc-



tion en italien des Commentaires de François Verdergo, touchant son administration de la province de Frise, Naples, 1605, in-8°. W—s.

FRA-DIAVOLO, ou *Frère Diable*, célèbre chef des insurgés calabrais, né à Itri de parents pauvres. Michel Pozza, c'était son nom, apprit d'abord le métier de fabricant de bas et ne tarda pas à se livrer aux crimes qui l'ont rendu depuis si célèbre. Réuni à une troupe de brigands répandue dans les Calabres, il devint bientôt leur chef et fut longtemps la terreur des voyageurs et l'effroi des villageois. Des mesures de rigueur furent prises contre lui par l'ancien gouvernement napolitain, et sa tête fut mise à prix. En 1799, lorsque le cardinal Ruffo fit évacuer le royaume de Naples aux Français, il employa tout ce qui se présenta pour servir sa cause, et Fra-Diavolo, qui n'avait pas été des derniers à manifester son dévouement, reçut, avec le pardon du passé, un brevet de colonel ou de chef de masse. Depuis lors il sembla devenir un autre homme, s'occupa exclusivement à former sa troupe et fit la campagne de Rome avec l'armée napolitaine. Sa haine pour les Français le porta à commettre des actes de cruauté qui rappelèrent son ancien état. Les habitants de Frascati surtout eurent à se plaindre de sa conduite. Il obtint peu après une pension de 5,600 ducats et une ferme provenant des Chartreux de St-Martin. Après la conquête définitive du royaume de Naples par Bonaparte et l'avènement au trône de Joseph, Fra-Diavolo fut chargé de réunir le reste de ses camarades, et se retira à Gaëte. Le prince de Hesse-Philiphthal, qui en était gouverneur, l'en fit chasser, comme fauteur de désordres commis dans la ville. Il se rendit de nouveau en Calabre; mais détesté par les autres chefs de masse, il fut obligé d'en sortir et se rendit à Palerme, où il eut bientôt connaissance du plan de soulèvement organisé par le commodore Sydney Smith, sous les auspices de la reine. Il partit avec cet Anglais, rassembla quelques-uns de ses soldats vers le Cilento, passa dans l'île de Capri, et de là dans toutes celles qui l'environnent et y fomenta l'esprit d'insurrection qui y existait déjà. Après avoir recruté sa troupe de tout ce qu'il trouva d'hommes propres à un coup de main, il débarqua à Sperlonga et marqua sa route par des incendies, des vols et des assassinats; il ouvrit aussi les prisons aux criminels et employa enfin tous les moyens possibles pour résister aux Français, qui s'avançaient afin de le combattre. Attaqué par eux bientôt après (*voy. ESPAGNE*), il se défendit comme un lion, échappa d'abord aux poursuites de ses ennemis et fut enfin arrêté à St-Severin, par la trahison d'un paysan chez lequel il s'était réfugié, et conduit à Naples le 6 novembre 1806. S'il faut en croire les journaux français, il montra beaucoup de pusillanimité pendant la courte instruction de son procès et se livra à des reproches contre la princesse et l'officier anglais, qu'il accusait d'avoir causé sa perte.

XIV.

Mis en jugement le 40 novembre devant le tribunal extraordinaire institué pour juger les rebelles, il y fut défendu par un habile avocat, qu'il avait choisi lui-même, et n'en fut pas moins condamné tout d'une voix à être pendu. Il fut exécuté à deux heures sur la place du marché, en présence d'une foule immense. Z.

FRÆHN (CHRISTIAN-MARTIN), orientaliste célèbre et numismate hors ligne pour tout ce qui concerne les musulmans d'Asie, naquit à Rostock le 4 juin 1782. Ses études classiques terminées, on l'envoya, pour se parfaire sur les bancs de l'enseignement supérieur, à l'université de Halle. Tychsen en était alors une des plus brillantes étoiles; et le jeune Mecklenbourgeois était, à quelques kilomètres près, le compatriote de Tychsen. A la voix de ce profond arabisant s'éveilla chez lui la fibre arabe: il apprit la langue; il dégusta, il savoura la littérature: Abou 'l-féda et Abou-Tamin, les Makamat et les Mo'allakat lui devinrent familiers. Ce n'est pas tout: Tychsen, en labourant son sillon, avait arraché de leurs cryptes séculaires des médailles arabes; puis, chose usuelle aujourd'hui, mais rare alors, il s'était mis à les déchiffrer en tâchant de les accompagner d'éclaircissements; et de plus en plus épris de cette étude chaque jour, il gémissait de n'en avoir pas plus tôt eu l'idée ou rencontré l'occasion. A d'autres donc, à d'autres plus jeunes, à des Épigones l'honneur de cette belle tâche et les trophées à moissonner dans ce champ nouveau! La parole du maître ne tomba pas sur la pierre: Fræhn sentit soudain toute l'importance de cette mine à peine effleurée par Kehr et Adler, et un attrait que volontiers on appellerait, sans être grand fataliste, une destinée l'entraîna du côté de ces trésors, les uns enfouis, les autres inexploités. Tychsen n'en eut que plus d'attachement pour un disciple qu'il avait déjà distingué, et qui d'ailleurs était presque un fils du Danemark. Malheureusement il fallut qu'il s'éloignât de ce maître vénéré: ses parents n'avaient que peu de fortune et ne pouvaient demeurer indéfiniment chargés de lui. Il dut pour vivre accepter un humble poste de précepteur particulier; et, ce qui le navrait davantage, il dut, pour en remplir les fonctions, consentir à s'exiler en Suisse. Il n'y fit pas d'idylles: l'arabe y resta son occupation favorite; tout ce que les obligations de sa place lui laissaient de loisir, il le vouait à l'Orient, et sa persévérance dans la voie pour laquelle sa vocation avait éclaté à l'audition de Tychsen, il l'attesta bientôt à Tychsen et au monde savant, en éditant sur un manuscrit, ou, pour être minutieusement exact, sur la copie d'un manuscrit de l'Escurial, un texte arabe avec traduction latine et notes (1804). Il n'avait encore que vingt-deux ans à cette époque. Deux autres années encore pourtant se passèrent pour lui sans changement dans sa fortune, et parmi les Hélyètes. Tout en maudissant le sort qui ne l'avait pas fait naître

75

sous la « conjonction des planètes heurcuses », le jeune orientaliste mit ce temps à profit et se perfectionna au delà de toute idée dans la science de l'idiome arabe, qui pour lui devint en quelque sorte une autre langue maternelle. Tychem, dont l'affection le suivait partout et qui voyait dans son ancien disciple un futur continuateur de son œuvre, le recommanda en 1807 au ministre de l'instruction publique en Russie, qui cherchait hors du cercle russe un sujet pour la chaire des langues orientales à l'université de Kazan. La recommandation porta ses fruits : Fræhn ne tarda pas à recevoir sa nomination ratifiée par le toghra du pādichâh de Tsarskoyé-Sélo ; et bientôt il alla grossir le nombre de ces pauvres Occidentaux savants que la Russie, tout à la parade, attire par la vertu de ses roubles pour se parer de leurs plumes et se pavaner sous sa civilisation de plage. Mais qu'importe à l'homme absorbé par ses idées, voué à ses études et qui cultive la science pour la science, l'art pour l'art, ne demandant à la Providence que de ne pas lui dénier les moyens de culture ? Fræhn n'eut donc aucun chagrin de quitter et l'Allemagne et l'Occident, et gaiement il accepta la Moscovie pour patrie : il n'eut au surplus qu'à s'en louer. C'était encore un exil pourtant, et un exil bien plus lointain, bien plus triste que la Suisse. Il n'y pensa pas ; et sur les bords de la Kama et du Volga, dont le nom seul nous donne froid à nous, il ne se prit pas à soupirer pour les îles embaumées d'Hyères ou pour les rives de l'Italie. Il ne vit dans l'ancienne capitale d'un des grands khans tatars qu'un point privilégié où l'Europe et l'Asie se donnent la main, où l'influence arabe s'est fait sentir, où les traces en existent encore nombreuses autant que curieuses, mais effacées et frustes ou pour la majorité des passants illisibles et par suite abandonnées. Sans doute, car il n'est pas que des ignares et des barbares dans toute une population, il avait été déjà recueilli de ces traces précieuses ; il existait un musée d'antiquités, et deux ou trois amateurs riches avaient formé des cabinets qui n'étaient pas à dédaigner et qu'il ne dédaigna pas ; mais nécessairement que de lacunes et quelle opulente moisson à faire ! Relever le plus possible de ces fossiles cachés encore, les recueillir, les classer et les lire, et quand ils seraient en caractère hors d'usage les transcrire, puis, soin plus grave, les traduire, les expliquer, leur donner leur commentaire, en saisir les conclusions et pour l'histoire et pour l'histoire de l'art, les comparer enfin, et à leur aide, ici, remplir des vides dans les dynasties, là, trouver des éléments généalogiques, ailleurs saisir, soit un supplément de témoignage pour un fait insuffisamment attesté jadis, soit une attestation officielle de l'importance attachée à un détail qui semblait insignifiant, ailleurs signaler les indices ou les dates ou les circonstances d'usages, de cultes, de prétentions, de

phénomènes sociaux ou autres qui presque toujours sont la face la plus intéressante de l'histoire des nations, tel est, bien en raccourci, l'immense champ ouvert à la science du numismate que favorise un peu le bonheur et qui dans cette Californie peu visitée met le pied sur un placer inouvert, s'il porte en lui tous les instruments d'exploitation ; et Fræhn se disait que ce placer était Kazan, et que nul plus que Kazan n'offrit et veines variées à l'infini et sables fortement aurifères et pépites merveilleuses. Que plein de cette persuasion, il se soit immédiatement mis à l'œuvre, et qu'à peine les douze mois révolus il ait donné au public (1808) un échantillon de ses futurs travaux, personne n'en sera surpris. Mais ce dont beaucoup peut-être, non seulement des profanes, mais des arabisants seront surpris, c'est le tour de force qu'il s'imposa et qu'à notre avis il fut enchanté d'avoir prétexte pour s'imposer avant de mettre à l'impression. L'université de Kazan était alors une création sortie de terre la veille. L'imprimerie qu'on adjoignait à l'université ne manquait pas de caractères orientaux, mais les casses latines brillaient par leur absence. C'était en ces lointaines et presque asiatiques régions le contraire de ce qui se passe chez nous : ici l'arabe manque, l'arménien et l'hébreu n'abondent pas, c'est la munificence du gouvernement qui vient à votre secours, si vous en voulez absolument avoir à votre service ; à Kazan, c'est le caractère latin qui était une curiosité, une rareté sans exemple jusqu'à cette heure et pour l'obtention de laquelle l'unique espoir était la munificence de l'autocrate. Elle ne fit pas défaut, certes ; et nos cicéros, nos petits-romains finirent par arriver, mais tard, en 1808, peut-être même en 1809. Le protégé de Tychem ne manqua pas cette occasion de prouver à tous, amis et autres, chrétiens et autres, quel titulaire Alexandre avait choisi pour inaugurer sa naissante chaire de littératures orientales et de mériter, si jamais un Arabe voulait le désigner par son nom allongé comme le pratiquent les musulmans orientaux, qu'à son 'alam de Fræhn fût préposé le « lacab » de *Bourhânou'l medresseh*. Ostentation ou non, il est certain que ce qu'exécuta là Fræhn n'est faisable qu'à peu même des plus habiles. Comprendre des langues aussi semées d'anomalies, d'excentricités idéologiques, et de formes grammaticales artificielles que les langues orientales n'est pas facile ; mais écrire ces langues, sans faute d'abord, puis en incrustant et aux expressions et aux phrases ce souffle, ces reflets, ces allures, ces gestes, ces poses, ces airs de tête qui semblent l'essence de leur être, ce serait l'œuvre en même temps d'un philologue et d'un artiste, et il y faudrait à côté d'une érudition immense, profonde et sûre une circonspection et une hardiesse que ceux en qui se réuniraient tant de qualités ne manqueraient pas d'employer ailleurs. Nous n'attribuons pas à Fræhn ce cumul de perfections

d'ordres si variés : heureusement pour écrire de simple prose et sur un sujet tout technique il n'en faut pas tant. Nous ne répondrions même pas qu'il ne se trouve jamais de germanismes ou de latinismes dans l'arabe de Fræhn, si ce n'est pour le vocabulaire, du moins pour les constructions. Somme toute cependant, le fait seul qu'un Européen, sans être au milieu d'une population arabe, écrive en arabe un volume de quelque longueur, est indubitablement une singularité littéraire à enregistrer, et dès ce premier pas (car à peine peut-on mettre en ligne la publication de 1804) Fræhn, qui ne comptait que vingt-cinq ans, prit rang de droit parmi les orientalistes en renom, et l'on comprit que la presque ouralienne, la presque barbare Kazan allait avoir dans les annales de l'orientalisme un retentissement semblable à celui qu'avaient donné à leurs universités respectives les Erpenius, les Reiske, les Scheid, les Jahn. Effectivement les mémoires et les notices se succédèrent rapidement sous la plume de Fræhn, de 1813 à 1816, de la description du *Musée Potocki à L'antiquité de la source des monnaies bulgares*. L'année suivante, Tyehsen mourait à Rostock, et l'université de cette ville avait élu, pour remplacer l'illustre maître, celui de ses ex-élèves qui semblait le mieux marcher sur ses traces. Le bruit courut à St-Petersbourg que Fræhn adhérait aux propositions de sa cité natale. N'était-ce qu'une ruse? et Fræhn jouait-il à la diplomatie avec les Ulysses du gouvernement russe, pour obtenir autre résidence en Russie que Kazan, autres émoluments, autres titres? Ce dont on ne peut douter, c'est que le dénoûment s'opéra précisément dans le sens le plus propice pour lui, et qu'on eût juré que le tout était une pièce jouée. Il voyageait beaucoup, toujours en Russie, bien entendu, pour ses médailles, tantôt recueillant des pièces pour le musée de Kazan, qui chaque mois s'enrichissait et s'embellissait par ses soins, tantôt s'instruisant sur les lieux de beaucoup de détails susceptibles de se référer à l'explication des monnaies, tantôt visitant des cabinets ou de petites collections appartenant à des particuliers. En 1817 il se trouvait à St-Petersbourg; et l'Académie impériale des sciences de cette ville l'avait chargé d'examiner, de classer et de décrire les médailles de son riche cabinet. Il n'était pas encore au terme de son travail que, frappée de la méthode et de l'érudition que Fræhn déployait dès les commencements de cette longue tâche, l'Académie l'admit au nombre de ses membres et que bientôt il en devint le premier bibliothécaire; puis, à la surintendance de la bibliothèque de l'Académie, il joignit le titre de directeur en chef du Musée impérial asiatique. Débarrassé désormais des obligations professorales, il put se livrer plus pleinement à l'étude exclusive et des monuments et de l'histoire. C'est effectivement ce qu'il accomplit avec un soin et un bonheur extrêmes, comme

le démontrera la nomenclature raisonnée de ses ouvrages, pour peu qu'on veuille en examiner la date. Il faut avouer d'ailleurs que le musée confié à ses soins prit sous son administration de nouveaux et magnifiques développements. D'autres honneurs encore vinrent s'accumuler sur sa tête. Admis au conseil d'État, il devint et resta conseiller « actuel », c'est-à-dire conseiller en exercice, conseiller consulté, conseiller mieux renté que la foule des autres. Il eut l'ordre de St-Vladimir, auprès duquel il appendit presque aussitôt celui de Ste-Anne. Presque toutes les grandes Académies et Sociétés savantes de l'étranger le nommèrent membre correspondant, entre autres l'Académie des inscriptions et belles-lettres en France. Fræhn vit ainsi s'écouler et son âge mûr et sa vieillesse au milieu des prospérités et des honneurs sans que rien vint jeter des nuages sur son bonheur, à l'exception peut-être de quelques collisions où les rieurs ne furent pas tous et toujours de son côté. Vers 1825 ses remarques plus qu'acribes sur les *Origines russes* de M. de Hammer, provoquèrent de la part de l'orientaliste Senkofski la piquante *Lettre de Toutoundjou-Oglou*, que tout le monde voulut lire et dont il tenta, mais vainement, d'amortir l'impression par une réponse : la réponse en fit naître une autre et la polémique menaçait de se prolonger indéfiniment, s'il n'eût prudemment laissé tomber le débat, personne alors ne s'embarrassant de savoir où était le vrai et qui des deux avait vu juste. Même incident faillit l'affliger encore un peu plus tard, mais cette fois il n'était pas l'attaquant. L'orientaliste son successeur à Kazan relevait un peu souvent et comme par suite de parti pris des inadvertances ou des insuffisances, des erreurs même dans les ouvrages de l'heureux directeur du Musée asiatique pétersbourgeois. La vieille verve satirique se réveilla chez Fræhn; et un pamphlet qui rappelle sous bien des rapports la lettre de Toutoundjou-Oglou révéla que les coups des amis de M. de Hammer ne l'avaient pas tout à fait mis hors de combat, qu'il avait peut-être appris à leur école et que pour sûr son yatagan égratignait encore. Toutefois il n'écrivit plus depuis cela que rarement et dans des recueils ou des revues : il avançait en âge. La mort pourtant ne le frappa qu'en 1851. — Nulle part on n'a donné de liste complète des travaux de Fræhn; et ce que l'on possède sur eux d'indications bibliographiques fourmille de faux intitulés et d'inexactitudes de tout genre, sans compter le péle-mêle dans lequel sont rangés tous les articles, si ce n'est lorsque le nomenclateur les énumère dans l'ordre de leur publication. Mais est-ce de l'ordre que cet ordre, s'il domine tout le reste? Nous allons faire nos efforts pour commencer la simplification de ce dédale, en rangeant les ouvrages par ordre de matières et en rapprochant ceux qui traitent ou des mêmes sujets ou de sujets analogues. A trois ou quatre exceptions près, tout chez Fræhn se

réfère à deux grandes sciences, la numismatique, ou, pour prendre une expression plus générale, l'archéologie et l'histoire. De là une division naturelle de tous ses écrits en deux masses, en dehors desquelles quelques morceaux seulement : la liste dès lors s'échelonne en deux séries majeures, que suit un léger appendice; et les séries à leur tour peuvent chacune être disposées de manière que dans chacune d'elles s'aperçoive une dichotomie perpétuelle qui facilite la compréhension de l'ensemble. C'est cette liste que nous tentons de dresser. La première série va contenir quinze numéros, la seconde se composera des six qui vont de 16 à 21; puis viendront les sujets divers. 1<sup>o</sup> *Numophylacium orientale Pototianum leviter adumbravit*..... Kazan, 1813. Kazan, on le voit, était pourvu en cette année de caractères latins, mais c'était pour la première fois qu'ils servaient à imprimer un livre. La description de Fræhn n'est bien, comme il le dit, qu'une esquisse, une ébauche, mais elle contient des détails curieux. Le possesseur du cabinet était sans doute un membre de la grande maison polonaise des Potocki (prononcez *tots* la seconde syllabe); mais nous ne saurions l'affirmer. Sylvestre de Sacy, en parlant de la description, dit simplement le « cabinet de M. Potot ». 2<sup>o</sup> *De Academia imperialis scientiarum Petropolitane museo numario moslemico prolusio prima*, St-Petersbourg, 1818, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage, qui n'a jamais été fini sous la forme méthodique que voulait d'abord et avec raison lui donner l'auteur, aurait été de la plus haute importance s'il eût été mené à fin, et reste encore une œuvre capitale, quoique Fræhn n'ait pas rempli ses promesses. Il y divise ses médailles en quinze classes qu'il se propose d'épuiser toutes, les unes après les autres; mais naturellement il ne peut couler à fond dans ce premier spécimen que les premières. Quatre sont ainsi passées en revue, ce sont : 1<sup>o</sup> la suite des khâlifés tant omniades qu'abbassides, et parmi les omniades ceux d'Espagne comme ceux de Damas; 2<sup>o</sup> les émirs soffarides; 3<sup>o</sup> les émirs samanides; 4<sup>o</sup> le sulthan Sébektéghin et Mahmoud-Yaminou 'ddaoulat le successeur de Sébektéghin et l'auteur de la grande puissance des Gaznévides. Les médailles des Samanides sont de toutes ces pièces les plus nombreuses. Il en est ainsi dans tous les musées du Nord. Un trait particulier à celles de St-Petersbourg, c'est que toutes sont en argent, hors une seule en or. Elles forment une suite complète de 281 à 519 de l'hégire. La chronologie du reste en est malaisée à fixer. Dans nombre d'entre elles la date du frappé de la pièce ne concorde pas avec la date historique indiqué pour quantième du règne du khâlifé. Plus d'une fois déjà le cas s'était présenté; et pour sauver l'anomalie l'on avait laborieusement forgé diverses explications, qui, peu solides par elles-mêmes, devaient tomber d'un coup en présence de la foule de ces irrégularités évidemment le résultat

d'une cause permanente non exceptionnelle. Fræhn, qui le premier en pose la nécessité en fait, croit que cette cause n'eût rien de politique; et qu'il faut y voir tantôt l'indice de la négligence, de la maladresse ou de la lenteur des monétaires qui n'avaient pas su trouver le temps de graver le type des deux faces de la pièce dans l'année d'un avènement et qui s'en tiraient en appliquant au revers du nouveau dirhem celui de l'argent du prédécesseur, tantôt un expédient économique du trésor des potentats qui trouvaient onéreuse la fabrication de la monnaie. Si la conjecture est vraie, voilà un de ces exemples où nous trouvons la numismatique éclairant l'histoire de l'art. La *Prolusio prima* présente encore beaucoup de traits intéressants. Ainsi, par exemple, la révolte de l'émir Ishak-ibn-Ahmed contre Nasr son neveu était sujette à litige, bien que relatée dans quelques lignes d'historiens arabes : une des médailles expliquées ici par Fræhn, celle de ce même émir Ishak-ibn-Ahmed, au millésime de 501, vient mettre le fait hors de doute. De même encore celle de Laïla-ben-Nomân, général de l'Alide-day-Kâsim du Tabaristan, frappée à Nichâbour en 509, prouve en même temps et les conquêtes des Alides et les aspirations de plus en plus nettes de Laïla-ben-Nomân à l'indépendance, puisque sa médaille omet le nom de Kâsim, son suzerain. 5<sup>o</sup> *Collection des médailles mahométanes du Musée asiatique de St-Petersbourg*, St-Petersbourg, 1821, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage en allemand avait pour but de faire connaître l'ensemble de cet immense musée, qui lors même de la *Prolusio prior*, comptait déjà dix-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept pièces (dont, il est vrai, quatorze mille cinq cent soixante-quatorze étaient des doubles) et dont nous avons vu le zèle toujours en éveil et la sage gestion de Fræhn augmenter la richesse chaque jour. Mais plus on est riche, plus l'inventaire est long à dresser. Fræhn avait promis de publier le catalogue de tous ces trésors; et, à à vrai dire, c'est la nécessité de plus en plus urgente de ce catalogue, c'est l'idée qu'il avait su faire passer à l'état d'article de foi que lui seul était capable de pousser rapidement et de mener à bonne fin ce catalogue qui lui avaient conquis la faveur de l'Académie et bientôt celle du gouvernement. Il s'agissait à présent de répondre à l'attente générale et de fermer la bouche aux impatients : très-probablement c'est surtout dans cette vue que l'auteur adopta le cadre plus court et plus commode du présent ouvrage. On en peut dire autant, ce nous semble, du suivant. Quiconque les parcourra, sera convaincu, qu'autant il est juste de dire que la *Prolusio prior* n'a pas été continuée, autant il a été léger de prétendre que Fræhn n'a donné nulle suite à cet essai. Ce rapide panorama général dont nous venons de donner le titre et plus encore celui dont l'indication va suivre, peuvent bien être regardés comme y faisant suite. 4<sup>o</sup> *Numi mahumm. qui in Museo Petrop.*

*asservantur : digessit, interpretatus est, prolegomenis et commentario palæographico-historico illustravit additisque notabiliorum tabulis æneis edidit.....*, St-Pétersbourg, 1826, t. 1<sup>er</sup>. Ce volume ne contient que le catalogue des médailles; le second devait réunir les explications, les notes, les planches; mais il n'a jamais paru. C'est très-fâcheux sans doute, mais enfin l'essentiel se trouve fait, on a les monuments sans être obligé au voyage de St-Pétersbourg, et s'il n'est pas donné de comprendre à tout le public qu'intéresse la science, quelques-uns du moins de ceux qui le composent comprendront, et il en est parmi ceux-ci qui serviront d'interprètes aux autres. C'est, nous le présumons, le même travail que celui qu'on trouve cité sous le titre de *Recensio numorum muhamedanorum academia imperialis Petropolitana*, St-Pétersbourg, 1826. 5<sup>o</sup> *Compte rendu du Catalogue des monnaies arabes du cabinet impérial et royal de Milan*, 1824, in-4<sup>o</sup>, dans l'*Allgemeine Literatur-Zeitung* de Jéna; 6<sup>o</sup> *Kitâb sefâ bdd'ou 'Idrâhim ellatî d'arabouhâ benou Samân oubénou Bowâyeih Dêilêmi.....*, c'est-à-dire *Éclaircissements sur quelques monnaies frappées par les Samanides et les Bouïdes de Dêlem*, etc. C'est là le mémoire que, faute de casses latines à Kazan, Fræhn prit le parti d'écrire tout en arabe. Le titre, tel même que nous le donnons en en retranchant les deux tiers, en indique suffisamment le sujet. Ce sont des monnaies appartenant aux deux dynasties des Samanides et des Bouïdes, qui jouent aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles un si grand rôle dans l'histoire des Arabes d'Asie. C'est là que Fræhn se trouve pour la première fois sur un terrain auquel plus d'une fois nous allons le voir revenir, celui des caractères cufiques. C'est cette écriture qui se reproduit le plus souvent dans les légendes des médailles qu'il examine. Ces légendes alors sont chez lui transcrites en neskhi; puis viennent avec tout le développement nécessaire les explications philologiques et historiques sans lesquelles on ne saurait en saisir la portée et les utiliser. Ces éclaircissements en général sont excellents, et quelques-uns ont fait progresser la science en l'instruisant de faits nouveaux ou en lui en fournissant des preuves meilleures; quelques-unes cependant prêtent à des observations, à des censures. Voyez l'article consacré aux médailles samanides et bouïdes de Fræhn, par M. de Saey, dans le *Magasin encyclopédique*, juillet 1810, p. 27; et la *Neue Leipziger Literatur-Zeitung*, 1809, n<sup>o</sup> 47, où se trouve un fidèle exposé de l'ouvrage. 7<sup>o</sup> *De musei Sprevticiani Mosquæ cuficis commentationes duæ...*, St-Pétersbourg, 1823, in-4<sup>o</sup>. 8<sup>o</sup> *Nomi cufici ex diversis museis selecti*, St-Pétersbourg, 1825, in-4<sup>o</sup>. 9<sup>o</sup> *Trois médailles des Bulgares du Volga*, St-Pétersbourg, 1850. Ce peuple ancêtre des Bulgares de Bulgarie est très-connu aujourd'hui, il l'était fort peu alors. 10<sup>o</sup> *De numorum Bulgarorum fonte antiquissimo libri duo; accedit hujus aliorumque aliquot musei Fuchsiani, qui data*

*occasione illustrantur, numorum tabula ænea*, Kazan, 1816 (c'est à tort que le quatrième mot de eet intitulé devient chez quelques-uns *sorte*, chez quelques-uns autres *forte*). Voici l'origine de eet ouvrage : Fræhn, dans une note de son *Numophylacium Pototianum*, avait promis une dissertation spéciale sur la ville de Boulgar (la capitale de ces Bulgares d'Orient ou Bulgares du Volga dont nous venons de parler) et sur son histoire, sur ses monuments, sur ses ruines, qui subsistent encore : cette histoire, il ne la donna jamais; dès qu'il eut quitté Kazan et la Russie orientale pour St-Pétersbourg, il devint clair qu'il ne l'écrirait jamais. Le présent volume (auquel joignez le n<sup>o</sup> 21) démontre néanmoins qu'il songeait à remplir son engagement. Tout entier il a pour but la description et l'éclaircissement de certaines médailles appartenant à la ville de Boulgar, celles qui se réfèrent au règne agité du khalife Nâser. Ces médailles ne portent pas toutes le nom de la ville monétaire, qui manque toujours sur les pièces en cuivre; mais leur patrie n'est pas moins avérée que celle des pièces en argent, qui la portent. Leur légende du reste présente plus correctement écrit le nom du monarque (qui est *Nâserou'ddini 'Uah* sur les monnaies d'argent au lieu de *Nâser lidini 'Uah* : un *lam* de plus dans la seconde leçon fait toute la différence); et la sentence qui forme la légende du revers (*Eddounya sâa sadj'âlhâ thâ'at*, « l'univers n'est qu'une heure », c'est-à-dire « ne dure qu'une heure, applique-la aux bonnes œuvres ») est intéressante en ce qu'elle appartient aux Hadith. Fræhn a très-bien relevé cette particularité; mais peut-être en a-t-il outré les conséquences en y voyant la preuve qu'à cette époque les Bulgares étaient Sounnites : c'en est bien un indice, mais rien de plus (les Persans, tout Chiïtes qu'ils sont, ont encore des recueils de Hadith). Des deux livres en qui se divise le volume, le premier est consacré à l'éclaircissement des difficultés grammaticales et aux comparaisons avec les monnaies étrangères. Il en est une que divers savants, notamment Adler (*Museum cuficum Borg.*), avaient en vain tenté de déchiffrer, et dont Fræhn, grâce à sa grande habitude des usages musulmans, trouva d'emblée la clef. C'est une pièce d'Alphonse III, fils de Sanche III, roi de Castille, qui, à l'imitation des princes musulmans ses voisins, prenait sur plusieurs de ses monnaies le titre d'*Amîrou 'Ukalôlikîn* (l'analogue du célèbre *Amîrou 'Imoumenîn*). L'on avait bien lu ces mots; mais les cinq du revers restèrent à l'état d'épigramme, du moins quant au sens de l'ensemble. Fræhn, en reconnaissant en tête de cette seconde légende *imâm* et à la fin *bâbeh* (ou *pâpêh*) *roimê*, eut l'idée lumineuse que, poussant jusqu'au bout l'imitation de ce que pratiquaient les monétaires de l'islamisme, ceux d'Alphonse, après avoir inséré sur la face principale le nom et les titres du monarque temporel, avaient voulu relater sur

l'autre celui du souverain spirituel, le « pape de Rome » : en d'autres termes et en deux mots, sur un côté l'émir, sur l'autre l'imâm. Dès lors le reste s'expliquait, se déchiffrait de soi-même. Remarquons cependant, avant de quitter ce sujet, que, quant aux monnaies arabes, elles n'ont que le nom de l'imâm, c'est-à-dire du kâhlife, et qu'on ne trouve sur nulle d'elles le nom de l'émir ou khân ou beg, chef temporel de l'État. Il en résulte une question grave. L'invasion du pays des Bulgares orientaux par les Mongols coïncidant précisément avec les dernières années de la domination de Nâser (1180-1225), est-ce avant ou après cette invasion que furent frappées les monnaies en question? L'on peut donner des raisons pour et contre. Fræhn les passe toutes en revue et même en imagine de nouvelles, et il discute les objections qui de part et d'autre peuvent être faites. Il coule à fond celle qui consisterait à mettre en doute la croyance musulmane des Bulgares du Kaptchak antérieurement à l'invasion; et en s'écartant de l'opinion exagérée qui rapporterait leur conversion à l'époque de Mahomet, ou, qui plus est, à Mahomet lui-même, il démontre par des preuves sans réplique qu'elle eut lieu au dixième siècle de notre ère, un siècle et demi avant l'avènement de Nâser. Il ne trouve pas absolument impossible que par politique Djoudji devenu maître du Kaptchak ait jugé bon, sans embrasser le mahoméisme, de reconnaître sur ses monnaies la suprématie spirituelle du khâlife, hypothèse qui détruirait celle de l'antériorité des médailles qu'il discute et l'invasion mongole, et quoiqu'il penche pour cette dernière, dans sa bonne foi il n'hésite pas à mettre en relief et en lumière tout ce qui peut s'alléguer pour la solution contraire. Il termine même, quand son siège est fait, par un post-scriptum qui remet tout en question : c'est, au bout de quatre *Epimetra*, riches de l'érudition la plus profonde, une *Admonitio extrema* où il annonce que peut-être toutes ces monnaies il va être obligé (par une médaille nouvelle pour lui, dont il n'a eu connaissance qu'après l'impression de son ouvrage) de les faire redescendre au règne de Toktagou-khân (1294-1325), de soixante-six à cent ans après la mort de Nâser. Tant de bonne foi, d'impartialité, de loyauté de discussion méritent certes des applaudissements et assurent à Fræhn la confiance du lecteur. 11° *Des monnaies de Chosroës qui ont servi de modèle aux monnaies des premiers khâlifés* (en allemand), Mittau, 1822, in-4°. Ce Chosroës est le Sassanide Khosrou Parviz ou Khosrou II, qui régna de 590 à 628 et qui même de nos jours est resté si célèbre dans toute l'Asie antérieure par sa magnificence et par ses trésors, auxquels se rattachent des légendes romanesques quasi-féeriques. 12° *Monnaies des khâns de loulouss de Djoudji ou Description de la collection Fuchs à Kazan* (probablement dans un des recueils scientifiques publiés sous les auspices de l'Académie de St-Petersbourg,

peut-être dans les Mémoires mêmes de l'Académie); 15° *Notice sur des médailles arabes découvertes près de la mer Baltique, Kazan, 1808, in-4°*; 14° *Examen critique d'une monnaie d'Abdou'l-Malik et de Hedjoudi qui a été publiée par O.-G. Tychsen* (dans le *Journal asiatique* de Paris, numéros de mars et avril 1825). Fræhn y prouve que de deux choses l'une, ou cette pièce aurait été fabriquée par Tychsen lui-même, ou Tychsen aurait été la dupe d'un faussaire. 15° *Nova symbola ad rem numariam Mahummedanorum ex museis Pelagiano atque Manuterfelliano Petropoli, necnon Nejeleswiano kazanico*, St-Petersbourg et Hall, 1819, in-4°; 16° *Antiquitatis mahummedanæ monumenta varia*, 1<sup>re</sup> partie, St-Petersbourg, 1820, in-4°; 2<sup>e</sup> partie, 1822, in-4°. C'est un recueil de diverses dissertations insérées précédemment dans les *Mémoires de l'Académie de St-Petersbourg*. Fræhn aborde ici, outre des questions de numismatique, son terrain habituel, des inscriptions et fait voir que l'épigraphie proprement dite, que l'épigraphie sur murailles et sur tombeaux ne lui est pas moins familière. Nous avons réservé cet ouvrage pour cette place et pour clore la masse des écrits archéologiques, afin d'en faire comme une transition à la seconde section, celle des écrits historiques. 17° *De Baschkiris que memorie prodite sunt ab Ibn Fozlano et Jacuto*, St-Petersbourg, 1822. Ici commence la série de travaux où Fræhn se propose de consacrer sa science de l'arabe aux progrès de l'histoire moscovite, et de payer ainsi sa dette de reconnaissance à l'hospitalité russe. On conçoit combien des œuvres conçues en ce sens durent être prisées en Russie et conquérir une espèce de popularité. 18° *De Chazaris excerpta ex scriptoribus arabicis*, 1<sup>re</sup> partie, St-Petersbourg, 1822, in-4° (et aussi dans les *Mémoires de l'Académie de St-Petersbourg*, t. 8). Toujours la même pensée : aider à retrouver, à consolider, à enrichir et à brillanter les origines russes. 19° *Relations d'Ibn Fozlan et d'autres géographes arabes sur les anciens Russes* (en allemand), avec les textes arabes et des notes, St-Petersbourg, 1825, in-4°. Pour le fond ce livre n'est guère autre chose que la réunion des deux précédents; mais l'emploi d'un idiome moderne parlé par tant d'habitants de la Russie, la brièveté des notes pleines de substance et de suc, la forme, tout en fait un ouvrage nouveau. On peut s'en passer si l'on a les deux précédents et qu'on puisse en user sans que rien arrête; si l'on ne possède qu'un des deux, il faut alors y joindre la reproduction allemande. C'est là que se trouvent les observations sévères d'où naquit la querelle si violente entre les Hammeristes et Fræhn. 20° *Essai servant à déterminer d'une manière plus précise l'époque d'une expédition entreprise au 9<sup>e</sup> siècle par les Russes sur les côtes de la mer Caspienne* (dans le *Journal asiatique* de Paris, n° de décembre 1828). C'est l'expédition à Berdan. 21° *Bolariæ urbis origo atque fata, tatarice et latine.....* dans les *Fundgraben des Orients* (ou « mi-

« nes de l'Orient »), t. 5, pages 205-212. Bolar, qu'Aboul 'fêda confond avec Boulgar et dont le nom a été diversement altéré, n'existe plus comme ville aujourd'hui, et même sa chute remonte haut; mais Fræhn la retrouve, et retrouve son nom, dans le village de Biljærka, construit sur ses ruines, au bord de la Bilærka, à vingt milles allemands de Simbirsk, non loin du petit Tchéméchan. 22° *De titulorum et cognominum honorificorum quibus Chani hordæ aureæ usi sunt origine, natura atque usu*, Kazan, 1814, in-4°. On sait combien la multiplicité des noms que presque toujours cumule un même personnage dans l'islamisme rend souvent les erreurs possibles quand il s'agit d'un prince, d'un ministre, d'un général, d'un poète même ou d'un théologien, en un mot de tout homme qui joue un rôle et qui se produit sur la scène dans des situations diverses. Les lacab (ou *alcâib*, si l'on tient au vrai pluriel arabe), les kounyât, les ism-i nisbat, les ism-i mansab, les takhallous, forment autour de l'alam ou nom réel, nom donné le jour du hanak, un réseau si compliqué que les plus habiles parfois n'ont pu le détordre ou s'y sont pris. Du reste on sait que les noms surérogatoires ne sont communs ni à toutes les époques ni à toutes les dynasties. C'est donc un vrai service que de signaler aux orientalistes quelles particularités les font varier, de quelles fioritures chaque dynastie a pris plaisir à chamarrer les noms primitifs, les simples noms de circonscription de ses princes. Pour les khâns de la Horde d'Or, on comprend que nul ne pouvait mieux s'acquitter de la tâche que Fræhn, familier comme il l'était avec les faits, les usages et le style officiel des envahisseurs et des populations vaincues de toute la région volgaïque de l'est et du sud. 25° *Ægyptus auctore Ibn-el-Wardi, ex apographo escorialensi, una cum lectionibus variis e codice Dresdensi, primus edidit, vertit, notulisque illustravit...* Halle, 1804... L'ouvrage d'Ibn-el-Wardi est du genre de ceux qu'on intitulerait aujourd'hui *Les Merveilles de la nature* et il est en effet intitulé *l'Amas* (ou le *Trésor*) *des merveilles* (*Khézînetou 'l'adjâib*). Il se compose de quatorze chapitres dont très-peu de fragments encore avaient été livrés au public, et dont l'Égypte est un des plus considérables. On devine que c'est là la première publication de Fræhn, celle que dans sa biographie nous l'avons représenté préparant en Suisse, pendant les loisirs que lui laissait son obscure tâche de précepteur. Le texte sur lequel il travaillait avait été copié par un dilettante en arabe, Ignace de Asso del Rio, sur un manuscrit de l'Escurial (le n° 1629 du Catalogue de Casiri) et appartenait à Tychsen, qui déjà en avait laissé Karsten extraire un morceau sur Cordoue, qu'on a fréquemment cité. Les variantes du manuscrit de Dresde avaient été recueillies par Rosenmüller. Elles sont généralement beaucoup meilleures que les leçons laissées par Fræhn dans son texte : évidemment del Rio n'avait exécuté sa copie que

très à la légère; et il en résultait pour Fræhn une obligation de rectifier, au moins d'après ce qu'il avait de variantes à sa disposition, des passages évidemment fautifs, bien que son édition fût une édition princeps. Nous savons qu'en thèse générale, le principe en ce cas c'est la stricte reproduction du texte. Mais il faut alors que le manuscrit soit d'une incontestable, d'une irremplaçable importance; il faut aussi qu'on soit sûr d'en avoir dans ses mains le fac-simile le plus parfait, et telle certes n'est pas la copie de del Rio. Fort probablement Fræhn pour se décider sur ce point préalable n'avait pas manqué de consulter Tychsen, et probablement aussi Tychsen lui donna l'avis de faire ce qu'il fit : mais nous ne balançons pas à blâmer ici Tychsen. Il existe encore un troisième manuscrit d'Ibn-al-Wardi, c'est celui d'Upsal. Un Suédois auquel il a semblé piquant de cacher son nom scandinave (« *Wedhuggare* »? ou « *Skogwaktare* »?) sous l'équivalent grec de Hylander (« *bûchron* » ou « *forestier* ») en avait depuis longtemps commencé la publication à Lund, 1784, et ne l'avait point interrompue; mais sa marche n'était pas celle de la locomotive : il n'arriva qu'après le jeune disciple de Tychsen (le 21 juin 1805) au commencement du chapitre de l'Égypte, et ne l'acheva qu'en 1806. Son manuscrit du reste vaut mieux que celui dont usait son concurrent; et l'on peut, l'édition suédoise à la main, opérer des corrections à celle de Fræhn. Schnurrer (*Biblioth. arab.*, n° 195) en donne plusieurs. Somme toute, il résulte de ces divers travaux de Fræhn, de Rosenmüller et du soi-disant Hylander qu'il est possible dès maintenant, si on le voulait, de constituer selon les principes de la vraie critique un texte épuré d'Ibn-el-Wardi, et que provisoirement l'essai de Fræhn a été un service rendu, et offre sinon le travail fait, du moins une partie notable des matériaux sur lesquels le travail aurait à se faire. Il demeure entendu d'ailleurs qu'il y aurait au préalable à recollationner avec la copie delrienne l'original de l'Escurial. 24° *De Arabicorum etiam librorum et libris vulgaris crisi poscentibus emaculati*, Kazan, 1815, in-4°. Fræhn ne se contente pas de démontrer par raisonnement la nécessité non moins flagrante pour beaucoup des textes arabes jusqu'alors imprimés que pour les textes monétaires de passer par le creuset épurateur de la critique philologique, pour en sortir intelligibles ou même lisibles, mais il veut la rendre sensible par des exemples; et à cet effet il s'attache à la partie des *Histoires* d'Elmâcin qu'a publiée Erpenius sur un manuscrit qui devait être bien étrangement bariolé de fautes pour qu'il en soit résulté un texte si déplorablement étrange et une version latine où pullulent tant d'excentricités grotesques mêlées de non-sens. 25° *Du caractère d'écriture arabe* nommé *carmatique* (dans le *Journal asiatique* de Paris, numéro de mai 1828). L'auteur y prouve que jamais il n'exista de caractère carmatique ou propre aux

Karmaths, que *kerméta* (le mot ainsi traduit) n'est pas un genre, mais un mode, une variété que toute écriture peut affecter, qu'en effet il veut dire « écriture menue, à lignes pressées et à lettres enlacées » ; et il trace l'histoire, vraiment curieuse, de l'erreur qu'il signale. Nous n'ajoutons qu'un trait : c'est que ce mot arabe n'est que le grec *κέρματ...* (R. *κέρμα*), d'où *κέρματιζέειν* (« haïer menu », etc.). 26° *De origine vocabuli rossici Dengliz*, Kazan, 1815, in-4°. Ce mot veut dire « mer. » Mais le vrai mot premier habituel aux Slaves pour désigner la mer est à une lettre près celui qu'ont gardé les Romains, et même comme le *mare* des Romains il insère souvent l'i après l'r dans le courant de la déclinaison : c'est *more* (gén. *moria*). Dengliz, ou mieux *Degniz* (*kief* surtriploné et *çaghirnouën*) est tatar ou turk et doit venir des envahisseurs mongols. 27° *Catalogus prælectionum in universitate Casaniensi a die xiii augusti 1814 ad x julii 1815 habendarum præmissa sunt nonnulla*, Kazan, 1814; 28° *Les poèmes Allamyât ou les poèmes de Chanfari et d'el Toghrâi*, trad. en allemand, Kazan, 1814, in-8°. Les deux morceaux réunis dans cet opuscule sont classiques, sont célèbres. L'un et l'autre sont intitulés *Lamyât*; mais celui de Chanfari, arabe pur sang et le premier en date, ajoute *'arab* à son titre (*lamyato 'l'arab*), celui d'el Toghrâi, né à Ispahan, vèzir du sedjoukide Masoud, est qualifié d'*adjen* « étranger » (*lamyato 'l'adjen*). La Hollande, l'Angleterre, la France même avaient des traductions du second de ces poèmes, l'Allemagne restait en arrière. Fræhn combla ce vide et fit plus, du même coup il voulut que Chanfari aussi fût connu des Européens. 29° *Les vers qui grouillent après la pluie* (d. *Regenwürmer*) dans le domaine de la numismatique orientale, Leipzig, 1856, in-8°. C'est là le pamphlet satirique par lequel, nous l'avons noté plus haut, Fræhn répondit à la bourrasque qui soudainement vint à souffler de Kazan sur son inoffensif loisir. 50° Bon nombre d'articles et de notes que nous ne pouvons énumérer et qui s'offrent épars (outre ceux que nous avons mentionnés) dans la *Litteraturzeitung* de Leipzig et dans d'autres journaux ou recueils, soit de l'Allemagne, soit de la Russie. Au total, on le voit, la carrière de Fræhn fut des plus laborieuses, et il est clair que par ses travaux il a bien mérité de la numismatique orientale et de l'histoire. L'histoire russe surtout lui doit beaucoup : ses recueils sur les Bachkirs, sur les Khazares, ses recherches sur les Boulgares du Volga et sur l'Oulous de Djoudji, sa découverte d'une vieille sorte d'écriture russe qui n'était pas soupçonnée, ses découvertes sur les khâns du Kaptchak, ont apporté des éléments nouveaux à la science des Karamzine et des Oustrialofe : le premier en a même utilisé les résultats dans son histoire de la Russie. Il est grammairien profond, critique fin et sagace. Qu'on se garde pourtant de le croire supérieur à nos illustres orientalistes.

Il a ses limites, il a ses fautes. On a vu ce que nous reprochons à son texte d'Ibn-el-Wardi (n° 25) et nos remarques sur le *De numor. bulg. fonte antiquissimo*. Qu'on nous permette d'en fournir encore quelques échantillons. Beaucoup de monnaies arabes offrent un sigle qui a fait le désespoir des arabisants et suscitè bien des hypothèses peu naturelles : c'est une abréviature où le *djim* ou *ha* ou *kha* est précédé du *ba* ou *ta* ou *tsa* ou *na* ou *ya* sous forme de simple crochet en l'air et à droite; du reste un point en haut et un en bas à gauche accompagnent ordinairement le sigle et commencent à éclaircir un peu le nuage. Fræhn a le mérite de ne vouloir ni lire *Kaya* comme on lisait d'ordinaire, ni surtout admettre que ce nom ait pu désigner un des ancêtres de Barmek; et vu la fréquence du point en haut et du point en bas dans tant de types qui ont passé sous ses yeux, il incline à voir dans le sigle *b* suivi de *kh*, ou *bkh*; mais là s'arrête sa science. M. de Sacy du premier coup d'œil a vu plus loin. *Bkh*, qu'il faut prononcer *bakhi*, est formellement indiqué dans le Caméous comme un sigle qui distingue les monnaies frappées en signe de joie, de triomphe, d'adoration : en effet *bakhi* est une exclamation équivalente au latin « *evax!* io! » Comment se fait-il que, connaissant ce mot et ce sens (en accord d'ailleurs avec les mots persans *bakht* et *bakhtyar*) et certes ayant l'œuvre de Firozabadi à sa portée, Fræhn ne soit pas venu à bout de l'énigme à laquelle il est revenu dans quatre ou cinq ouvrages? D'autres fois c'est le souvenir qui lui fait défaut : il lit fort bien à un mot près la légende de la médaille circulaire de Laïla bena Nomân, puis en note il dit : « *In Korano frustra quæsiri hanc sententiam* » (dans la *Probusio prima*); M. de Sacy la lui montre, surate 10, v. 53. Est-ce à Fræhn, est-ce à de Sacy que le fidèle de l'Islam décernerait l'épithète de « mémoratif, » de *hafiz*, presque aussi vénérée que celle de *hadji*? Ailleurs enfin il semble presque vouloir faire la leçon à M. de Sacy. C'est à propos du mot complexe *fa-dj'alhd* où il voit avec raison un impératif précédé de *fa*, impératif irrégulier auquel manque l'*alif* initiale. Mais cette apocope, dit-il, est permise après *fa* et *ou*; d'abord Erpenius en a fait la remarque, puis il eroit, lui, Fræhn, en avoir aperçu des exemples dans le Korân et il en cite un d'Elmâein, enfin il s'étonne que M. de Sacy n'en ait rien dit dans sa grammaire. Si dûment et si crûment mis en demeure, M. de Sacy plus tard lui répond (*J. des savants*, 1818, p. 59) qu'il n'en a rien dit parce que ni l'*Alfyya* d'Ibn Malek, ni Ibn Farhât, ni le livre de Tasrif, ni Guadagnoli, ni Martellotto n'en font mention, et ajoute que Lumsden dans sa nouvelle grammaire si minutieuse et si riche n'en parle pas davantage; il affirme que probablement c'est en vain qu'on chercherait, soit dans le Korân, soit chez tout auteur de style classique, les exemples de cette licence; et il termine en déclarant qu'il compte pour rien



un exemple d'Elmâcin, « dont le texte imprimé « fourmille de fautes typographiques. » Rien de plus péremptoire et de plus juste, et Fræbn sans doute passa condamnation; mais n'est-il pas inconcevable qu'il ait imaginé de s'appuyer sur Elmâcin, lui qui justement l'avait choisi pour exemple des textes viciés et intolérables (voy. plus haut, n° 24)?

P—or.

FRAGONARD (NICOLAS), peintre d'histoire, mort à Paris le 22 août 1806, âgé de 74 ans, quitta fort jeune le notaire chez lequel son père l'avait placé, pour suivre les écoles de dessin. Parvenu par son travail à la réputation d'homme distingué, il aimait à raconter comment il s'était formé de lui-même et rapportait assez plaisamment, dans le cours de sa narration, que la nature, en le poussant à la vie, lui avait dit avec malice : *Tire-toi d'affaire comme tu pourras*. En effet, il mit à profit la leçon. Élève de François Boucher, Fragonard adopta les principes de son maître; mais guidé encore plus par ses dispositions naturelles que par les leçons du peintre, il se forma néanmoins un genre à lui. Comme Boucher, il mit trop d'affectation dans la distribution de ses groupes et dans l'expression des figures qu'il représentait; mais ses compositions sont mieux raisonnées, plus nobles et plus poétiques. Fragonard remporta le grand prix de peinture et partit pour Rome. La superbe Italie, où résidaient les chefs-d'œuvre de l'antiquité, ainsi que les plus belles peintures des temps modernes, loin d'augmenter en lui le goût du travail et de lui inspirer le désir de rectifier son talent, produisit l'effet contraire; car il convenait qu'à son arrivée à Rome, les peintures de nos maîtres les plus célèbres lui avaient paru tristes, monotones, et qu'elles l'avaient entièrement découragé. « L'énergie de Michel-Ange m'effrayait, disait-il; j'éprouvais un sentiment que je ne pouvais rendre; en voyant les beautés de Raphaël, j'étais ému jusqu'aux larmes et le crayon me tombait des mains; enfin je restai quelques mois dans un état d'indolence que je n'étais pas le maître de surmonter, lorsque je m'attachai à l'étude des peintres qui me donnaient l'espérance de rivaliser un jour avec eux : c'est ainsi que Baroque, Piètre de Cortone, Solimène et Tiépolo fixèrent mon attention. » A son retour de Rome, Fragonard entreprit pour sa réception à l'Académie un tableau représentant *Coréus et Callirhoé*. Dans cette heureuse disposition, l'artiste veut se surpasser : il s'enferme dans son atelier, où, profondément pénétré de cette idée, il exécute un tableau dans lequel on admirait une belle ordonnance et des effets de lumière non-seulement piquants, mais encore dirigés avec adresse. L'ouvrage eut un grand succès et fut agréé avec distinction par les académiciens. Il peignit de suite la *Visitation de la Vierge*, pour le duc de Gramont. Cependant Fragonard s'aperçut bientôt de la faiblesse de ses études; il sentit combien il lui serait difficile d'occuper la première place, s'il consacrait uniquement ses

XIV.

pinceaux à la représentation des grands sujets d'histoire : il s'adonna au genre érotique, dans lequel il réussit parfaitement. Sacrifiant ainsi la gloire au plaisir et au badinage, Fragonard fut un peintre à la mode. Ses petits tableaux et ses dessins lavés au bistre, si remarquables par des pensées neuves et ingénieuses, étaient enlevés dès qu'ils voyaient le jour. Les amateurs se disputaient à l'envi ces productions frivoles, et on les voyait continuellement, dans l'atelier du peintre, le presser de dessiner devant eux des scènes qui charmaient tout le monde. Ce fut dans le temps de cette grande vogue qu'il fit paraître son tableau de la *Fontaine d'amour*, celui du *Sacrifice de la rose* et du *Serment d'amour*. Il peignit, pour le marquis de Verri, un tableau dans la manière de Rembrandt, représentant l'*Adoration des bergers*; et comme l'amateur lui en demandait un second pour servir de pendant au premier, l'artiste, croyant faire preuve de génie, par un contraste bizarre, lui fit un tableau libre et rempli de passion connu sous le nom de *Verrou*. On ne peut se dissimuler que les compositions licencieuses de ce peintre n'aient souvent effarouché la vertu et alarmé la pudeur. Sous ce rapport on dira : Fragonard est coupable, et l'on ne saurait approuver, même en admirant le peintre, le génie dont le résultat allume des passions dangereuses et tend à la corruption des mœurs. Les épigrammes d'un peintre valent quelquefois celles d'un poète. En 1775, Fragonard fut chargé de peindre le salon de mademoiselle Guimard : elle fut représentée en Terpsichore, avec tous les attributs qui pouvaient la caractériser de la manière la plus séduisante. On raconte que les tableaux n'étaient point encore terminés, lorsqu'on ne sait pourquoi elle se brouilla avec son peintre et en choisit un autre. Fragonard, curieux de savoir ce que devenait l'ouvrage entre les mains de son successeur, trouva le moyen, quelque temps après, de s'introduire dans la maison. Apercevant dans un coin une palette et des couleurs, il imagine sur-le-champ le moyen de se venger. En quatre coups de pinceau, il efface le sourire des lèvres de Terpsichore et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter d'ailleurs au portrait de sa ressemblance, quoiqu'il eût également touché aux yeux. Cela fait il se sauve au plus vite, et le malheur veut que mademoiselle Guimard arrive elle-même quelques moments après avec plusieurs de ses amis, qui venaient juger les talents du peintre. Quelle n'est pas son indignation, en se voyant défigurée à ce point! Mais plus sa colère élate, plus la caricature devient ressemblante. Ce qui caractérise principalement les ouvrages de Fragonard, c'est une sorte de magie et de féerie. Il touchait tour à tour ses pinceaux, sans oser en prendre un d'une main assurée : ses peintures se ressentent de cette indécision. Son style est agréable, sans être déterminé; son dessin est gracieux, sans être arrêté. Sa couleur est factice

76

et sans vigueur; elle ressemble à une vapeur aérienne qui aurait emprunté des reflets de l'arc-en-ciel. La nature avait doué Fragonard de toutes les qualités propres à former un homme habile; mais, d'une part, entraîné par l'influence vicieuse de l'école dans laquelle il avait étudié, et de l'autre se livrant tout entier au goût frivole de son siècle, il a entièrement négligé les plus belles parties de l'art, qu'il aurait pu traiter avec avantage, s'il avait voulu s'y livrer. C'est ainsi que Fragonard marchait à la fortune sur un chemin semé de roses, lorsque la révolution vint le surprendre dans sa course. Il perdit la majeure partie de la richesse qu'il avait amassée, pour ainsi dire, en badinant avec ses crayons et ses pinceaux : il ne peignit plus et mourut malheureux. L—N—R.

FRAGOSO (JEAN), médecin espagnol du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Tolède et remplit auprès de Philippe II les fonctions de médecin et de chirurgien. Nous n'avons point d'autres renseignements biographiques sur cet archiâtre; mais nous possédons plusieurs ouvrages qui attestent son talent et surtout son zèle : 1<sup>o</sup> *Questions chirurgicales destinées à expliquer les préceptes les plus importants de la chirurgie*, Madrid, 1570, in-4<sup>o</sup> (en espagnol); 2<sup>o</sup> *Chirurgie universelle; Traité des évacuations; Antidotaire*, Madrid, 1581, in-fol.; Alcalá de Henarès, 1604, in-fol. (en espagnol); traduit en italien par Balthazar Gasso, Palerme, 1659, in-fol. Ce livre renferme diverses observations curieuses, et la doctrine en est assez pure. L'auteur détermine avec exactitude l'heureux emploi du feu ou cautère actuel dans plusieurs affections graves; il juge sainement les plaies d'armes à feu et ne les croit pas vénéneuses. 3<sup>o</sup> *Discours sur les aromates, les arbres, les fruits et les autres drogues simples qu'on retire des Indes orientales, et qui servent en médecine*, Madrid, 1572, in-8<sup>o</sup> (en espagnol); traduit en latin, avec des notes, par Israël Spach, Strasbourg, 1604, in-8<sup>o</sup>. Haller observe judicieusement que Fragoso a puisé les matériaux de cette pharmacologie orientale dans les œuvres de Monardès, Garcias de Horta et Charles de l'Écluse. 4<sup>o</sup> *De succedaneis medicamentis liber; cum animadversionibus in quamplurima medicamenta composita quorum est usus in Hispanicis officinis*, Mantoue, 1573, in-8<sup>o</sup>; Madrid, 1583, in-4<sup>o</sup>. Les botanistes Ruiz et Pavon, jaloux d'immortaliser leurs compatriotes et ne trouvant pas dans leur pays autant de naturalistes célèbres qu'ils rencontraient de plantes nouvelles dans leurs voyages, ont dû proclamer beaucoup de noms médiocrement connus. Le genre *fragosa*, qu'ils ont dédié à Jean Fragoso, est une ombellifère composée de six espèces, qui toutes appartiennent au nouveau monde. C.

FRAGUIER (CLAUDE-FRANÇOIS), issu de parents nobles, naquit à Paris le 23 août 1666. Il fit ses études chez les jésuites, sous les PP. Rapin, Jouvency, la Rue, Commire, et la fréquentation de ces hommes illustres le déterminait à entrer dans leur société. Après son noviciat, il fut

envoyé à Caen pour y professer les belles-lettres. Il s'y lia d'une étroite amitié avec Iluet et Segrais et donna tous ses loisirs à l'étude des grands maîtres grecs et latins. De retour à Paris, il lui fallait faire un cours de théologie; mais, rebuté par l'aridité de cette science, il quitta les jésuites et se mit à travailler au *Journal des savants*. Bientôt, entraîné par le charme qu'il trouvait à la lecture de Platon, il entreprit une traduction latine des œuvres de ce philosophe. Mais son zèle, ou plutôt son imprudence, lui coûta cher. On était en été. Fraguier travaillait la nuit, à moitié habillé, devant une fenêtre ouverte. Dès la troisième nuit il se sentit frappé et devint tellement perclus, que son cou fut courbé, sa tête penchée sur une épaule, infirmité qu'il conserva toute sa vie. Il fut donc obligé d'abandonner son travail. Fraguier mourut d'apoplexie le 31 mai 1728, âgé de 61 ans. Sa candeur, son désintéressement, sa droiture, lui firent des amis de tous ceux qui le connurent. Il remplaça Vaillant à l'Académie des inscriptions en 1705, et trois ans après l'Académie française lui ouvrit ses portes. Il fut aussi censeur royal. L'érudition n'altéra point en lui le goût de la saine littérature; il est du petit nombre des savants dont les écrits attachent le lecteur. La délicatesse de ses vers latins, l'urbanité de ses dissertations académiques, pourront longtemps servir de règle à ceux qui, tout en se livrant à des recherches arides et pénibles, ne s'en croient pas moins obligés de cultiver en même temps le plus beau, le plus utile des talents, celui de bien penser et de bien dire. Tel, depuis Fraguier, nous avons vu l'élégant auteur des *Voyages d'Anacharsis*. On a de Fraguier : 1<sup>o</sup> *Discours de réception* à l'Académie française, du 1<sup>er</sup> mars 1708, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Eloge de Roger de Piles*, à la tête de ses *Vies des peintres*, Paris, 1715, in-12; 3<sup>o</sup> *Mopsus, seu schola Platonica de hominis perfectione*, Paris, 1721, in-12. C'est un poème élégiaque, d'environ 700 vers, sur la morale païenne, plein de grâces, d'harmonie, et d'une onction persuasive que l'on ne rencontre pas toujours dans les écrits même de Platon; 4<sup>o</sup> des *Dissertations* dans les mémoires de l'Académie des inscriptions, savoir : (au tome 2) sur le caractère de Pindare, sur la *Cypripédie de Xénophon*, sur l'usage que Platon a fait des poètes, sur l'Éclogue, sur la manière dont Virgile a imité Homère, sur un passage de Cicéron où il est parlé du tombeau d'Archimède, sur l'ancienneté des symboles et des devises prouvée par l'autorité d'Eschyle et d'Euripide, sur l'ironie de Socrate, sur son démon familier, sur ses mœurs, relativement à l'accusation de pédérastie; (au tom. 4), *Recherches sur la vie de Roscius le comédien*, sur les imprécations des pères contre les enfants; (tome 5 de l'histoire), *Discussion d'un passage de Pindare, Mémoire sur la vie orphique*; (tome 5 des Mémoires), *Qu'il ne peut y avoir de poème en prose*. Cette assertion, incontestable quant aux langues anciennes, n'est pas aussi susceptible de démonstration par rapport aux langues modernes; (tome 6), sur l'*Élégie grec-*

que et latine, sur la *Galerie de Verrès*; 5<sup>o</sup> l'abbé d'Olivet a recueilli les *Poésies latines* de Fraguier et les a publiées avec celles de Huet, Paris, 1729, in-12. Il y a joint les trois *Dissertations* précitées sur Socrate. Il a reproduit les mêmes poésies, Paris, 1758, in-12, dans le recueil intitulé : *Poëtarum ex Academiâ Gallica qui latine aut græce scripserunt carmina*. Le *Santolius pœnitens*, que l'on attribue à Fraguier, est de Rollin. On a deux éloges de Fraguier : l'un par de Boze, au tome 7 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*; l'autre par d'Olivet, en tête du recueil indiqué ci-dessus. On peut aussi consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 18.

D. L.

FRAICHOT. Voy. FRESCHOT.

FRAIN (JEAN), écuyer, seigneur du Tremblai et de la Martinière, né à Angers en 1641, mourut le 24 août 1724. Il était fils d'un échevin, et il fut en 1666 conseiller au présidial de sa patrie; mais des difficultés survenues entre lui et ses confrères l'obligèrent à se démettre de sa charge. Il se livra alors tout entier à la littérature, sans néanmoins jamais de la classe des écrivains les plus médiocres. Frain avait beaucoup lu, mais mal digéré ses lectures; il était d'ailleurs très-entêté de ses opinions, et sur la fin de ses jours il devint tout à fait misanthrope. Il avait été l'un des trente premiers membres de l'Académie d'Angers, établie en 1683. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Traité de la vocation chrétienne des enfants*, Paris, 1683, in-12; 2<sup>o</sup> *Conversations morales sur les jeux et les divertissements*, Paris, 1685; 3<sup>o</sup> *Nouveaux Essais de morale*, Paris, 1691 : ouvrage estimé de Mabillon; 4<sup>o</sup> *Essai sur l'idée d'un parfait magistrat*, Paris, 1701; 5<sup>o</sup> *Lettre sur le Parrhasiana de Lelclerc*, insérée dans le *Journal de Trévoux* de 1702; 6<sup>o</sup> *Traité des langues*, Paris, 1705; Amsterdam, 1709, in-12 : livre utile quoique peu profond; 7<sup>o</sup> *Lettre aux journalistes de Trévoux sur le Traité du jeu*, par Barbeyrac (*Journal de Trévoux*, avril 1710); *Réponse à la lettre de Barbeyrac* (*Mémoires de Trévoux*, juillet 1715). L'auteur combat la trop grande condescendance de Barbeyrac pour les joueurs. 8<sup>o</sup> *Discours sur l'origine de la poésie, sur son âge, sur le bon goût*, etc., Paris, 1715, in-12 : ouvrage dont le style ne répond point au sujet; 9<sup>o</sup> *Lettres sur la phantasmatologie*, 1715; 10<sup>o</sup> *Critique de l'Histoire du concile de Trente de fra Paolo; des Lettres et Mémoires de Vargas*, Rouen, 1719, in-4<sup>o</sup> : critique futile. L'auteur n'était pas de force à discuter de tels ouvrages. 11<sup>o</sup> *Traité de la conscience*, Paris, 1724, in-12. Ce livre ne parut qu'après la mort de Frain, et très-mutilé; l'impression en avait été commencée vingt ans auparavant. C'est proprement un traité de controverse. Z.

FRAINVILLE (JOSEPH DELACROIX), avocat, né à Chartres le 27 janvier 1749, était encore enfant quand il perdit ses père et mère. Un de ses oncles, procureur à Chartres, fut chargé de sa direction et le plaça au collège de Vendôme, où il se distingua par son ardeur pour le travail et par ses succès. En 1766 il revint à Chartres pour y faire

ses études de droit et se former auprès de son oncle à la pratique des affaires. Son goût pour les belles-lettres et l'exemple du poète Guillard, son compatriote et son ami, avaient failli le détourner du barreau; mais ses hésitations eurent peu de durée, et s'étant fait recevoir avocat à Paris en 1774, il ne cessa de se dévouer dès lors à l'exercice de sa profession. Il ne tarda pas à se faire une place au barreau par l'étendue de ses connaissances, la vigueur de sa dialectique et la rectitude de son jugement, et aussi par sa probité et son désintéressement. Il se signala dans plusieurs des débats importants qui éveillèrent l'attention publique vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Il partagea avec Delamalle la défense de madame Mirabeau dans sa demande en séparation contre son mari. Il prit part au procès intenté contre les imprimeurs du *Dictionnaire encyclopédique*. En 1783 Delacroix Frainville trouva dans une cause personnelle l'occasion de déployer les ressources variées et fécondes de son esprit. Une dame Boulet avait fait un legs à M. Delacroix, avocat au parlement. Un autre avocat appelé également Delacroix réclamait avec lui le bénéfice de cette libéralité. La testatrice était inconnue de l'un comme de l'autre. La lutte fut vive entre les deux concurrents. Delacroix Frainville, qui avait renoncé d'avance au prix de la victoire, montra dans cette discussion délicate que la légèreté du style et le mordant de l'esprit s'alliaient chez lui à la bonhomie du caractère et à la sagesse de l'expression. Il ne prit aucune part à la révolution de 1789. Tout entier à sa profession, il vit d'un œil indifférent cette vaste carrière qui s'ouvrait aux intelligences et aux ambitions. Quand le barreau fut entraîné dans la ruine des parlements, il resta homme de loi; et sous ce nom modeste il conserva dans toute sa pureté les habitudes, le genre de vie et les traditions de l'ordre auquel il avait appartenu. Les tribunaux ayant été réorganisés par Napoléon, Delacroix Frainville reparut à leur barre entouré d'une clientèle considérable, et depuis cette époque il est peu d'affaires importantes auxquelles il n'ait attaché son nom. Ce fut surtout comme avocat consultant qu'il se signala, et ses travaux en ce genre lui ont acquis la première place parmi ses contemporains. On pourrait citer les mémoires faits dans l'intérêt de la banque St-Charles contre M. Lecouteux Cauteleux, pour M. le comte de Montmort contre sa femme, et tant d'autres, qui témoignent à la fois de sa science de jurisconsulte, de l'honnêteté de son cœur et de la droiture de sa raison. Ce fut encore lui qui, dans le procès du maréchal Ney, fit une consultation pour établir qu'un maréchal de France ne pouvait être jugé que par la chambre des pairs. Delacroix Frainville reçut le prix de ses travaux et de ses vertus. Après la reconstitution de l'ordre des avocats, il fut désigné au choix du pouvoir et nommé bâtonnier en 1812. Deux ans plus tard, il fut décoré de la Légion d'honneur. D'autres marques de distinction lui

furent accordées. Le gouvernement jeta les yeux sur lui pour remplir une de ces fonctions éminentes qui demandaient une réputation avouée par tous les partis : il fut nommé deux fois président du collège électoral de Chartres ; et plus tard, lorsque ces fonctions furent rendues à l'élection directe, il y fut maintenu par le choix de ses concitoyens. En 1819 il fut élu député à Chartres, et présida la chambre comme doyen d'âge. Dans la discussion de la loi sur la liberté individuelle il lutta avec constance en faveur des droits de l'humanité. Son grand âge ne lui permit pas de prendre une part bien active aux débats journaliers de la tribune, mais dans les projets de loi les plus compliqués on eut recours à la pénétration et à la rigoureuse logique de son esprit. C'est ainsi qu'il fut nommé rapporteur de la loi sur les domaines engagés. Ses opinions politiques étaient en rapport avec son caractère et ses mœurs : elles étaient sincères, modérées et indépendantes. Il s'attacha avec franchise au gouvernement de la Restauration et le soutint dans presque toutes les circonstances. Cependant dans la discussion sur la loi de la presse il appuya l'amendement de Camille Jordan, qui attaquait l'élection par candidatures proposée par le pouvoir. Il siégea à la chambre jusqu'en 1822; les années le décidèrent alors à s'éloigner de la scène publique. L'étonnante conservation de ses facultés dans l'âge le plus avancé valut à Delacroix Frainville un dernier hommage au seuil même du tombeau. Le duc d'Orléans, depuis roi de France, l'appela à faire partie de son conseil privé, où il siégea à côté de MM. Henrion de Pansey et Dupin. Enfin, après avoir exercé pendant près de soixante ans la profession d'avocat, il mourut, doyen de son ordre, le 28 décembre 1851. C. D'E—A.

FRAISNE (PIERRE DE), né à Liège en 1612, porta l'orfèvrerie et la ciselure à la plus grande perfection dans une ville qui depuis longtemps comptait des artistes distingués en ce genre, tels que Gérard de Felem en 1427, Jean Godèle, Henri Zutman, Hermann Horne, Erasme delle Pierre vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, et au 16<sup>e</sup> Jean Marchon, Martin de Vivier, Jean Houbar, enfin Thierri de Bry, père du célèbre graveur Théodore de Bry, connu de toute l'Europe savante par sa collection des grands et petits voyages. De Fraisne avait pour père un orfèvre dont on vantait le talent et le goût ; sa mère, fille de Pierre Zutman, descendait d'un des artistes que l'on vient de nommer. Se sentant des dispositions pour la ciselure, commençant même à y réussir, il voulut quitter la route battue et agrandir le cercle de ses travaux et de ses idées. Différents voyages dans les villes riches et opulentes, un séjour à Rome et l'amitié du fameux sculpteur François Duquesnoy lui en fournirent les moyens. Il excellait surtout à représenter des enfants, des tritons, des satyres, dont il ornait les beaux vases qui sortaient de ses mains. On en cite un dont l'anse offrait la figure d'un homme qui semblait

en dévorer le contenu des yeux et vouloir s'y plonger tout entier. On voit encore aujourd'hui dans la cathédrale de Liège une nef de cuivre doré, présentée en 1653 par Jean Tabollet à l'église de St-Lambert, dont il était chanoine. Revenu dans sa patrie, de Fraisne perdit après quelques années de mariage une femme qu'il aimait beaucoup. Il se remaria alors avec la fille de Renier Houbar, autrement Hubart, et partit avec elle pour la Suède, où la reine Christine l'avait appelé. Pendant son séjour dans ce royaume il fit quantité de portraits en médaillon, qui ont été modelés et jetés en plâtre : les amateurs en conservaient à Liège au commencement du dix-huitième siècle. L'abdication de Christine fit rentrer de Fraisne dans son pays. Mais cette princesse, traversant les Pays-Bas pour aller à Rome, exigea qu'il parût en sa présence, lui montra une cassette remplie de diamants et lui ordonna d'en choisir dix-huit dont elle lui fit présent. Le gobelet d'argent dont se servait Christine était l'ouvrage du ciseleur liégeois et passait pour son chef-d'œuvre. Il mourut dans sa ville natale en 1660. *Voy. Villenfagne, Mélanges*, 1788, pages 125, 126, et *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liège*, tome 1, pages 524, 525. R—F—G.

FRAMBOISIÈRE (NICOLAS-ABRAHAM DE LA), docteur en médecine, naquit à Guise dans le 16<sup>e</sup> siècle. Il était le fils d'un habile praticien qui exerçait la médecine et la chirurgie, et qui passait pour un homme fort érudit. Son fils lui dut les premières leçons de son art, et il ne s'en éloigna que pour aller prendre les degrés à l'université. Framboisière exerça la médecine à Paris. S'étant distingué par plusieurs écrits, il devint professeur au collège royal et fut nommé médecin de Louis XIII. On ignore l'époque précise de la mort de ce médecin, qui vivait vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Tous les ouvrages de Framboisière publiés à diverses époques, tant sur la médecine que sur la chirurgie, ont été réunis en un gros volume in-fol., Lyon, 1669. On y remarque la *Description de la fontaine minérale (du Mont d'or), depuis peu découverte au territoire de Reims*, qui se trouve séparément, Paris, 1606, in-8<sup>o</sup>. F—R.

FRAMERY (NICOLAS-ÉTIENNE), né à Rouen le 25 mars 1743, fut un écrivain médiocre, mais doué de connaissances variées et assez étendues. Il a cultivé la musique, la poésie, l'art dramatique et ne s'est distingué dans aucun genre. La musique était ce qu'il savait le mieux ; il en connaissait parfaitement la théorie et les différents systèmes. La plus grande obligation qu'on lui ait est d'avoir parodié passablement quelques opéras bouffons italiens, pour nous faire entendre la charmante musique de Sacchini. A dix-huit ans il présenta aux Italiens une pièce intitulée *la Nouvelle Ève*, dont la police défendit la représentation. Il donna depuis *Nanette* et *Lucas*, musique du chevalier d'Herbain ; le *Nicaise* de Vadé, retouché à sa manière ; la *Colonie*, l'*Olympiade*, l'*Infante de Za-*

*mora* (1); l'*Indienne*, musique de Ciolelli; la *Tourterelle*. la *Sorcière par hasard*, dont il avait fait la musique et quelques autres pièces de même valeur. Un concours fut proposé pour les drames lyriques. Il remporta le prix par un opéra de *Médée*, que la mort empêcha Saeehini de mettre en musique. Outre ces faibles compositions, on a de Framery : 1° *Réponse de Valcour à Zeila*, 1764, in-8°; 2° *les Trois Contes nationaux*, 1765, 2 vol. in-12; 3° *le Passé, le Présent, l'Avenir*, contes, 1766, in-12; 4° *Mémoires du marquis de St-Forlaix*, 1770, 4 vol. in-12, mal à propos attribués à madame Brooke dans l'article de cette Biographie qui lui est consacré; 5° *la Pureté de l'âme*, ode couronnée à Rouen, 1770, in-8°; 6° *Mémoire sur le Conservatoire de musique*, Paris, 1775, in-8°; 7° *le Musicien pratique*, trad. de l'italien d'Azopardi, 1786, 2 vol. in-8°; 8° *De l'organisation des spectacles de Paris*, Paris, 1791, in-8°; 9° *Avis aux poètes lyriques ou De la nécessité du rythme et de la mesure dans les hymnes*, etc., 1796, in-8°; 10° *Discours couronné par l'Institut sur cette question : Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation, et déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique sans nuire à la mélodie*, Paris, 1802, in-8°. Cette question, dont la solution n'appartient qu'au musicien philosophe et doit être appuyée par l'exemple, sera longtemps enoere à résoudre, quant à la partie théorique (voy. GLUCK); 11° *Notice sur Joseph Haydn*, 1810, in-8°; 12° Framery mit à fin avec Panckoucke une *Traduction littéraire en prose de la Jérusalem délivrée*, Paris, 1783, 5 vol. in-18, et une du *Roland furieux*, publiée comme la précédente en regard du texte, Paris, 1787, 10 vol. in-12; réimprimée en 1842, 2 vol. in-8°. Ces traductions peuvent être fidèles, mais on y chercherait vainement le génie et le coloris du Tasse et de l'Arioste. 13° Il a rédigé le *Journal de musique* en 1770 et 1771, a travaillé au *Mercur de France*, et a rédigé de concert avec Ginguené la première partie du tome 1<sup>er</sup> du *Dictionnaire de musique de l'Encyclopédie méthodique*. Cette première partie parut en 1791; il a fait insérer dans le *Moniteur*, n° 112 de 1807, une *Lettre sur la Médée de Glover*. Il fut pendant longtemps l'agent des auteurs dramatiques et mourut le 26 novembre 1810. X. G.

FRAMEYNSPERG (RODOLPHE), voyageur, était un noble bavaois né à Landshut; il partit pour la Terre sainte le 14 mars 1546, et fut de retour dans sa patrie le 23 novembre de la même année. Il n'existe de sa relation qu'un fragment publié par Basnage dans son édition des *Lectioes antiqæ* de Canisius, sous ce titre : *Itinerarium nobilis viri Rudolphi de Frameynsperg, etc., in Palestinam, ad montem Sinai et in Ægyptum anno Domini 1546, ex MS. cod. monasterii S. Magni ad pedem pontis Ratisponensis*. L'auteur dit qu'il s'embarqua à Venise,

mais il ne commence sa narration qu'à son départ de Jérusalem. Il donne des détails sur le mont Sinaï, ses monastères, les montagnes voisines et Babylone d'Égypte; les distances du Sinaï et de Babylone à divers lieux, comptées par journées de route; la hauteur comparée des montagnes qu'il voit avec celle des montagnes de la Bavière. Le texte est interrompu au départ de Babylone pour Alexandrie. La dépense de ce voyageur et de son domestique se monta à 530 florins et demi. Il lui en restait quatre à son retour. Quelques traits de sa narration annoncent une grande érudition. E—s.

FRANC (MARTIN LE) (1), poète français, naquit vers le commencement du 13<sup>e</sup> siècle, à Aumale, selon Claude Fauchet, ou plutôt à Arras, suivant Jean Lemaire, dont l'opinion paraît la plus probable. On ignore les particularités de sa première jeunesse; mais on peut conjecturer qu'il eut de grands succès dans ses études, et que ce fut aux talents qu'il annonçait qu'il dut son élévation. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de plusieurs bénéfices et en employa les revenus à satisfaire son goût pour les voyages. C'est sans aucune preuve que les bibliothécaires belges ont fait le Franc chanoine et prévôt de l'abbaye de Leuze dans le Hainaut; mais on est certain qu'il eut les mêmes dignités au chapitre de Lausanne; et la ressemblance des noms de ces deux villes paraît être la cause d'une erreur qui s'est perpétuée jusqu'ici dans presque tous les dictionnaires. Le Franc parcourut l'Italie vers 1456, et à son retour il se présenta à la cour d'Amé VIII, duc de Savoie, qui le retint pour son secrétaire. Amé ayant été élu pape par le concile de Bâle en 1459 (voy. SAVOIE, AMÉ VIII), le Franc suivit sa fortune et fut fait protonotaire apostolique, place qu'il exerça avec tant de capacité et de délicatesse, qu'il la conserva sous Nicolas V. Le Franc avait suivi le nouveau pape à Rome, et on conjecture avec quelque vraisemblance qu'il mourut en cette ville vers 1460. Le célèbre François Philelphé était lié avec le Franc d'une amitié particulière. On a de lui les deux ouvrages suivants : 1° *le Champion des dames*, in-fol. goth., fig., édition imprimée sur deux colonnes et sortie des presses d'Ant. Vêrard, de 1490 à 1500; Paris, Galliot-Duprê, 1550, pet. in-8°, jolie édit., exécutée en lettres rondes. Ce poème en vers de huit syllabes est divisé en cinq livres: le quatrième est uniquement consacré à l'éloge des princesses de la maison de Savoie; dans les autres le Franc combat les reproches que les auteurs du *Roman de la Rose* et de *Matheobus contre le mariage* avaient adressés aux femmes, et cherche à prouver qu'elles réunissent toutes les perfections. Mais les arguments qu'il prête à *Malebouche*, l'un de ses personnages, sont

(1) C'est du *Diable amoureux* de Cazotte que Framery a tiré le sujet de cette *Infante de Zamora* (voy. CAZOTTE).

(1) Lamounoye, dans ses notes sur la Bibliothèque de Lacroix du Maine, prouve très-bien que cet auteur se nommait Le Franc; mais c'est pour se conformer à l'usage établi qu'on a placé ici cet article.

quelquefois si pressants, qu'on ne peut s'empêcher de trouver les réponses assez faibles. L'abbé Goujet a donné une analyse de ce poème dans sa *Bibliothèque française*, t. 9. 2<sup>e</sup> *L'estrif de fortune et de vertu desquels est souverainement démontré le pauvre et faible estat de fortune contre l'opinion commune*, Paris, 1505 (édition citée par Prosper Marchand); *ibid.*, 1519, in-4<sup>o</sup> goth. rare. Cet ouvrage en prose mêlée de vers est divisé en trois livres. C'est un dialogue entre la Fortune, la Vertu et la Raison, qui fait l'office de juge et donne gain de cause à la Vertu, ainsi qu'on doit s'y attendre. On ne le lit pas avec plaisir, dit Goujet; il y a peu d'ordre, beaucoup de répétitions, des raisonnements peu concluants et une prolixité très-fatigante. Bayle, en donnant une place à le Franc dans son dictionnaire, paraît avoir moins eu pour but de faire connaître cet auteur que de rapporter un assez long passage du *Champion des dames* relatif à la papesse Jeanne. Si l'on ne savait combien l'esprit de critique était étranger au 15<sup>e</sup> siècle, on pourrait s'étonner que Martin le Franc, protonotaire et secrétaire de deux papes, ne mette pas seulement en doute l'existence de ce personnage romanesque (*voy.* BENOÎT III). W—s.

FRANC-FLORE. *Voyez* FLORIS.

FRANC (J. J. LE). *Voyez* POMPIGNAN.

FRANÇAIS DE NANTES (ANTOINE), né le 17 janvier 1756 à Beaurepaire (Isère), entra fort jeune dans l'administration des douanes et occupait en 1789, à Nantes, un fort bel emploi dont il ne dut pas voir sans peine la suppression en 1790. Cependant il se montra l'un des plus chauds partisans de la révolution. Élevé dans l'admiration des républiques de Rome et de la Grèce, nourri de la lecture de ces philosophes du 18<sup>e</sup> siècle qui ne voyaient rien de beau que ce qui n'était pas, Français trouva tout admirable dans cette révolution qui ne laissait rien debout. Devenu l'un des chefs du premier club qui s'établit à Nantes, il se rendit en Angleterre avec une mission de cette Société pour y visiter les clubs modèles de la Grande-Bretagne. Ce fut dans cette mission qu'il se lia avec Priestley, chef des radicaux de l'Angleterre. Revenu à Nantes, il y rendit compte avec beaucoup d'emphase des détails de son voyage. Cette mission ajouta singulièrement à sa popularité, et le département de la Loire-Inférieure le nomma un de ses députés à l'assemblée législative. Doué de cette loquacité, de cette abondance d'expressions qui alors passait pour la véritable éloquence, Français obtint dès le commencement dans cette assemblée des succès assez remarquables, surtout dans la séance du 26 avril 1792, où il fit au nom de la commission des douze un long rapport sur les moyens d'extirper les troubles excités par le fanatisme, le brigandage, etc., et où le premier il proposa de déporter les prêtres non assermentés. Huit jours après, à la suite d'une déclamation encore plus violente, il présenta des mesures non moins acerbes contre ces mêmes

prêtres et fut applaudi à outrance lorsqu'il prononça cette ridicule phrase contre le pape : « Ce prince burlesquement menaçant cherché à prendre l'attitude du Jupiter tonnant. Mais ses traits impuissants viennent s'émauser contre ce bouclier de la liberté placé sur le sommet des Alpes. » Il accusa encore dans des phrases non moins burlesques les ministres de la religion de tous les maux qui affligeaient la France, même du discrédit des assignats et de beaucoup d'autres choses encore... « Depuis que le fanatisme a été étendu sur les campagnes ses érèpes ensanglantés, dit-il du ton le plus pathétique, j'ai vu les morts sans sépulture... J'ai vu les liens les plus sacrés rompus, les flambeaux d'hyménée ne jeter qu'une lueur pâle et sombre... J'ai vu le squelette hideux de la superstition s'asseoir jusque dans la couche nuptiale, se placer entre la nature et les époux, arrêter le plus impérieux des penchants. » Et toute cette bouffissure fut couverte d'applaudissements. On interrompit l'orateur plus de trente fois, et l'admirable discours imprimé aux frais de l'État fut partout répandu. Français montra cependant plus de sens et de raison dans la séance du 10 mai suivant, lorsqu'il fut question des assassins d'Avignon. Après avoir comparé le fameux Jourdan coupe-tête à Néron, il parla avec assez de force et de vérité contre ces brigands audacieux qui deux fois avaient forcé les portes des prisons, la première pour en sortir, la seconde pour y assassiner... Puis, revenant à son langage métaphorique, il caractérisa ces horribles massacres par une comparaison assez juste et qui était digne d'une autre tribune : « Lorsque la nature afflige la terre, dit-il, par des hivers longs et rigoureux, on voit les bêtes féroces sortir de leurs cavernes pour errer jusqu'aux portes des villes pour y dévorer les hommes. Tel est l'effet des grandes révolutions : elles appellent sur la scène du monde des scélérats qui sans elles seraient restés dans l'obscurité... » Des paroles si vraies ne furent pas, comme on le pense bien, autant applaudies que l'avaient été les déclamations contre les prêtres, et Français, homme d'esprit et de sens, se garda bien de revenir à de semblables moyens de succès. Dans la séance du 8 juin suivant il prononça une longue apologie du docteur Priestley, qui venait de le charger de présenter son fils à l'assemblée nationale afin d'obtenir pour lui le titre de citoyen français. La maison du savant anglais avait été pillée et dévastée par la populace de Birmingham. Français prétendit que cette émeute était l'ouvrage de Pitt et de Burke, qui avaient ainsi voulu punir Priestley de son admiration pour la révolution de France; et selon l'usage il termina par un trait assez vif contre les émigrés et les prêtres : « Puisse le peuple français, dit-il, prouver que, si d'une part il est obligé de vomir hors de son sein les fanatiques et les traîtres, de l'autre il ouvre les bras à des hommes qui l'honorent, et qu'ainsi la

« France s'enrichit en remplaçant le vice par la « vertu... » Nommé président, Français de Nantes fit en cette qualité dans la séance du 20 juin une réponse digne et très-courageuse, nous devons le dire, à la populace des faubourgs, qui était venue présenter à la barre une pétition fort insolente avant d'envahir le palais des Tuileries : « Nous mourrons s'il le faut, » dit le président au peuple qui défilait en sa présence et qui obstruait toutes les parties de la salle, « nous mourrons pour faire « respecter les autorités et les lois que nous avons « juré de défendre... Je vous invite à les respec- « ter... » Ces belles paroles n'empêchèrent pas la populace d'envahir aussitôt après le palais de Louis XVI et d'insulter, de menacer le malheureux prince à quelques pas de l'assemblée, sans que son président, sans qu'un seul de ses membres s'exposât à mourir pour le défendre; mais au moins est-il bien vrai que le président avait fait une partie de son devoir. On serait tenté de croire qu'il fut épouvané du courage qu'il avait déployé dans cette circonstance; car dès ce moment il ne prit plus la parole que sur des questions de peu d'importance, et il s'effaça complètement en présence des terribles événements du 10 août et des 2 et 3 septembre, qui suivirent de près. N'ayant pas été réélu député à la Convention nationale, il se retira dans son pays natal, où les opinions qu'il manifesta devinrent d'autant plus démocratiques qu'il vit le parti de la démocratie et de la terreur devenir plus puissant. Nommé l'un des administrateurs du département de l'Isère, il s'opposa de tout son pouvoir au soulèvement qu'on voulut exciter dans ces contrées contre la Convention nationale après le 31 mai 1795. Sa conduite pendant le règne de la terreur fut la conséquence de cette première manifestation, et il en résulta qu'après la chute de Robespierre il fut poursuivi par les réacteurs. Ce n'est que lors du triomphe des terroristes, au 15 vendémiaire (octobre 1795), qu'il put recouvrer ses fonctions d'administrateur du département de l'Isère. Il ne fut reporté à la représentation nationale qu'après le 18 fructidor an 5 (septembre 1797), qui fut encore une victoire du parti révolutionnaire. Français siégea alors au conseil des Cinq-cents parmi les démagogues les plus exaltés, et son premier discours fut une diatribe contre les royalistes du Midi qui, de toutes parts selon lui, égorgaient les patriotes. « Depuis « cinq ans, dit-il, une tombe immense est ou- « verte... Elle contient les ossements de plus de « trente mille républicains assassinés... » La conclusion de l'orateur fut que la république devait adopter les veuves et les enfants des patriotes ainsi égorgés. Quelques jours plus tard il présenta une adresse au peuple français sur les dangers de la république, alors menacée par une redoutable coalition et que les victoires de Suwarow et du prince Charles semblaient près d'anéantir. Il prononça encore de fort belles phrases sur la liberté de la presse, sur les services que l'imprimerie

avait rendus à l'humanité, et il conclut par la proposition d'une loi de restriction et de censure... Après avoir pris une part très-active aux intrigues qui amenèrent la chute du Directoire dans la journée du 50 prairial an 7 (1799), il fit adopter un décret de mise hors la loi contre quiconque attenterait à la sûreté et à l'indépendance de la représentation nationale, et fut chargé par une commission d'un rapport sur des mesures de salut public, c'est-à-dire sur les moyens que l'assemblée devait prendre afin d'assurer les résultats de cette révolution. Son discours fut encore tout empreint des couleurs de l'époque, et il ne manqua pas d'y ajouter quelques traits contre les royalistes et les prêtres. Cependant l'adresse aux Français qu'il fit adopter le 9 messidor an 7 (juin 1799) était remarquable par quelques traits de sagesse assez rares dans un pareil temps. Selon l'usage des partis victorieux, il n'y épargna ni les déceptions ni les vaines promesses : « Plus de régime arbi- « traire, dit-il, plus de tyrannie... La liberté, la « constitution, voilà notre devoir à tous... » Mais le gouvernement qui promettait de si belles choses ne dura pas plus de quatre mois, et l'on ne dit pas que Français de Nantes, qui avait tant fait pour le créer, qui avait si bien parlé en son nom, ait fait beaucoup pour le soutenir. Dès que ce gouvernement fut renversé par la révolution du 18 brumaire, on le vit accepter du vainqueur la préfecture de la Charente et peu de temps après le titre de conseiller d'État. Dès lors aussi habile, aussi souple courtisan qu'il avait été républicain fougueux, il obtint la direction générale des octrois; puis, à la fondation des droits réunis en 1805, la direction générale de cette grande administration et enfin les titres de comte, de grand officier de la Légion d'honneur, de commandant de l'ordre de la Réunion, etc. Parfaitement réconcilié avec les nobles et les prêtres, il en plaça plusieurs dans ses bureaux, et même on le vit aller à la messe... Ménageant habilement son crédit, il jouit de la plus grande faveur pendant toute la durée du gouvernement impérial. Tout ce temps fut réellement pour lui et pour ceux qui l'entouraient, on doit en convenir, une ère de prospérité. Disposant d'un grand nombre d'emplois, il en donnait aux hommes de tous les rangs et de tous les partis. Il avait même créé des espèces de *sinécures* fort commodes pour les gens de lettres, qui ne manqueraient pas de le proclamer leur Mécène. Et Bonaparte, qui n'était pas fâché qu'on le prit pour Auguste, trouvait tout cela fort bien. Français était d'ailleurs véritablement un bon administrateur; il adoucissait souvent la rigueur de la fiscalité; il se faisait aimer de tous ses employés, et l'on peut dire qu'il montra réellement alors des idées libérales dans la meilleure acception du mot. Mais la puissance impériale tomba en 1814, et le directeur général perdit tout au même instant; car le titre de conseiller d'État que lui laissa la Restauration ne pouvait le dédommager que bien faiblement,

il faut le dire, de l'immense pouvoir qu'il avait perdu. Il rentra sans se plaindre dans l'obscurité et ne reparut qu'un instant au mois de mars 1815, sous les auspices de Napoléon, qui ne lui rendit pas cependant son emploi de directeur général. Rentré de nouveau dans la vie privée après le second retour du roi, Français de Nantes n'en sortit qu'en 1819 par sa nomination à la chambre des députés, où il fut envoyé par le département de l'Isère en même temps que le fameux Grégoire (voy. ce nom). Toujours prudent, l'ancien directeur général, ne sachant guère alors comment finirait la lutte dans laquelle il se voyait engagé, crut devoir sous un prétexte de santé s'abstenir de paraître à la séance où son collègue de députation devait être exclu comme régicide. Ses amis de ce temps-là ou plutôt le parti de l'opposition qui l'avait fait élire parut fort mécontent d'une telle faiblesse, et quelques journaux la lui reprochèrent amèrement. Du reste, il vota et siégea constamment avec ce parti de l'opposition qui l'avait nommé. N'ayant pas été réélu en 1822, il retourna dans la retraite, où il est mort en 1856. Français de Nantes a publié sous des noms supposés quelques écrits en prose et en vers où l'on rencontre beaucoup de traits spirituels, mais dont la poésie et le style sont d'une médiocrité que n'aurait pu faire supporter, même au temps de sa faveur, toute la munificence du directeur général : 1° *Le manuscrit de feu M. Jérôme, contenant son œuvre inédite, une Notice biographique sur sa personne et le portrait de cet illustre contemporain*, Paris, 1825, in-8°; 2° *Recueil de fadaïses composé sur la montagne, à l'usage des habitants de la plaine, par M. Jérôme* (en son vivant), *littérateur distingué et consommateur accrédité dans le faubourg St-Marcéau*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°; 3° *Voyage dans la vallée des originaux*, *ibid.*, 1828, 5 vol. in-12, publiés sous le pseudonyme de feu M. du Coudrier; 4° *Tableau de la vie rurale ou l'Agriculture enseignée d'une manière dramatique*, *ibid.*, 1829, 5 vol. in-8°; 5° *Plusieurs Mémoires, Rapports ou Discours prononcés à l'assemblée législative, au conseil des Cinq-cents et à la chambre des députés*. M—vj.

FRANCE (MARIE DE), auteur d'un recueil de fables dont il reste plusieurs manuscrits, florissait vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Ce surnom de *France* indique seulement son pays; elle l'a pris, dit-elle, afin d'empêcher qu'on ne lui ravit la gloire de ses ouvrages. Plus modestes, les auteurs de ce temps prenaient seulement pour surnom celui de la ville ou du village qui les avait vus naître. Marie, qui donna à son recueil le nom d'*Isopet*, c'est-à-dire petit Ésope, nous apprend qu'Adenès (auteur de quelques romans de chevalerie) avait déjà traduit Ésope du grec en latin. Quelques-unes des fables rimées par Marie paraissent imitées de Phèdre, et il y a lieu de croire qu'elle avait eu connaissance d'un manuscrit du fabuliste latin autre que celui qui a été découvert à la fin du 16<sup>e</sup> siècle dans la bibliothèque de St-Remi de

Reims (voy. PUÈDRE). Le fond de quelques fables de Marie ne se trouvant ni dans Ésope ni dans Phèdre, on est d'autant plus porté à penser qu'elles sont de son invention, que parmi celles qu'elle a imitées de ces deux fabulistes il y en a qui ont éprouvé des changements et déclarent de l'imagination et du goût. Legrand d'Aussi, dans ses *Fabliaux, ou Contes du 12<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècle*, a traduit en français moderne et en prose celles des fables de Marie de France qui ont quelque originalité. Il nous a donné aussi le *Purgatoire de St-Patrice*, espèce de conte dévot qu'elle annonce avoir tiré d'un autre livre, et qui avait été fait sur une caverne d'Irlande, célèbre par les fables grossières que la crédulité et la superstition débitaient. Marie, dont le style, suivant Legrand, est simple, clair et même élégant pour son temps, est le seul auteur qui ait publié des fables en langue vulgaire dans ce siècle; elle avait d'ailleurs d'excellents principes et déclare que celui qui a reçu du ciel le talent de la poésie doit l'employer à rendre les hommes meilleurs. M. Delarue a donné une notice étendue sur Marie de France dans l'*Archæologia* (t. 12); et l'on en trouve une autre moins détaillée dans le *Petit Magasin des dames*, 5<sup>e</sup> année (1806). P—x.

FRANCESCA (PIETRO DELLA), peintre italien, naquit vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle à Borgo di San-Sepolcro, petite ville de Toscane. Il n'eut pas le bonheur de voir son père, et sa mère, restée veuve, refusa, quoique jeune encore, de contracter un nouveau mariage, pour se livrer entièrement à son éducation. Ce fut par reconnaissance pour les bontés de sa mère qu'il voulut continuer de porter le nom de *Pietro della Francesca*, c'est-à-dire Pierre, fils de Françoise, qu'on lui avait donné dans son enfance. Il montra d'abord un goût très-vif pour les mathématiques, et avant l'âge de quinze ans il avait fait dans cette science des progrès extraordinaires. Il étudia ensuite les principes de l'art du dessin avec autant d'application que de succès. Le duc d'Urbin l'employa à décorer son palais et lui fit faire plusieurs portraits, dont Vasari regrette la perte, occasionnée par les guerres qui désolèrent l'Italie. Francesca se rendit ensuite à Pesaro, puis à Ancône, où le duc de Ferrare le chargea de plusieurs grandes compositions; mais elles ont été détruites lors des changements faits dans la distribution intérieure du palais, de sorte qu'à l'époque où écrivait Vasari il ne restait plus de cet artiste à Ancône qu'une chapelle de St-Augustin; encore était-elle gâtée par l'humidité. Le pape Nicolas V invita Francesca à venir à Rome et lui fit exécuter dans le Vatican des fresques qui ont été depuis remplacées par celles de Raphaël. De retour dans sa patrie après une absence de plusieurs années, il y fit plusieurs tableaux, parmi lesquels on cite le retable du couvent des Augustins et une Résurrection du Christ, qui passe pour le meilleur de tous ses ouvrages. On en voit quel-



ques autres du même artiste à Arezzo et dans d'autres villes d'Italie; mais on se contentera d'indiquer celui qui représente le songe de Constantin, à qui un ange présente la croix; ce tableau, qu'on voit encore à Arezzo, est très-estimé pour la justesse des raccourcis et pour les effets de lumière, que Francesca entendait mieux que tous ses contemporains. Ce grand peintre perdit la vue par un accident, à l'âge de soixante ans; et forcé de renoncer à l'exercice de son art, il reprit l'étude des mathématiques, qu'il n'avait jamais abandonnée entièrement, et il composa plusieurs traités de *géométrie* et de *perspective*, que l'on conserve en manuscrit à Borgo, d'où ils ont passé dans la bibliothèque du Vatican. Vasari accuse Frà Luca Paccioli, disciple de Francesca (*voy. PACCIOLI*), de s'être approprié le traité de son maître sur la *perspective*; mais Tiraboschi ne croit pas qu'on doive ajouter foi à cette accusation, que Vasari d'ailleurs n'appuie d'aucune preuve. Outre Paccioli, Francesca a encore eu pour élèves Tolentino, Pietro da Castel della Pieve et Luca Signorelli, de Cortone, le plus célèbre de tous. On ignore la date de la mort de Francesca: l'abbé de Fontenai la place à l'année 1445; mais c'est évidemment une erreur. Cet artiste, comme on l'a vu et comme Fontenai en convient lui-même, a été employé aux travaux du Vatican par Nicolas V, qui n'a été élu pape qu'en 1447: il continua d'exercer son art plusieurs années après avoir quitté Rome; et en supposant qu'il ait pu exécuter dans l'espace de dix ans tous les tableaux cités par Vasari, ce ne serait qu'en 1457 qu'il aurait perdu la vie. Il avait alors soixante ans et il en a vécu quatre-vingt-six; c'est donc vers 1485 qu'il faut placer sa mort. Son convoi fut honoré de la présence des citoyens les plus recommandables, et il fut inhumé dans l'église de Borgo di San-Sepolcro, qui porte aujourd'hui le titre de cathédrale.

W—s.

FRANCESCHINI (MARC-ANTOINE), peintre, naquit à Bologne en 1648; il quitta l'école de J.-B. Galli pour passer dans celle de Charles Cignani, dont il fut l'ami et le compagnon fidèle. Ce dernier voulut même l'attacher à sa famille et lui fit épouser une de ses cousines, sœur du Quaini. Beaucoup de tableaux de Franceschini, surtout ceux qu'il fit étant encore jeune, paraissent de la main de Charles. Au goût, à la recherche, à la précision de son maître, il joignait une facilité et une fraîcheur de coloris qui lui donnèrent bientôt de la réputation. Quand il devait composer une fresque, il avait coutume de peindre son sujet sur une toile qu'il attachait, pour mieux juger de l'effet, à la place même où devait être la fresque. Il a peint de cette manière la voûte et la coupole de l'église du *Corpus Domini*, la tribune de St-Barthélemy à Bologne, et à Gènes la grande voûte de la salle du conseil public: ce dernier ouvrage est de l'an 1702. En 1714 Franceschini fit un second voyage à Gènes pour peindre la voûte de

XIV.

l'église des pères Philippins. On voit dans le palais Spinola de la même ville un tableau de ce maître, représentant Rébecca qui reçoit les présents d'Abraham. Ce tableau est très-remarquable, parce que Franceschini avait quatre-vingts ans quand il le commença: il paraît plutôt l'ouvrage d'un jeune homme plein d'enthousiasme que celui d'un vieillard. Il mourut en 1729, âgé de 81 ans. Il avait été créé par le pape chevalier de l'ordre de l'Éperon d'or. Plusieurs princes firent de vains efforts pour l'attacher à leur personne. Luc Giordano ne fut appelé à Madrid que sur le refus de Franceschini, qu'on n'avait pu déterminer à accepter les offres de la cour d'Espagne. Les élèves de ce maître sont le chanoine Jacques Franceschini son fils, qu'il conduisit avec lui à Gènes, Jacques Boni, Antoine Rossi, Jérôme Gatti, Joseph Podretti, Hyacinthe Garofolini et Gaëtan Frattini. Jacques Franceschini quitta de bonne heure l'étude de la peinture pour se livrer à la littérature et à la théologie.

A—D.

FRANCESCHETTI (DOMINIQUE-CÉSAR), né en 1776 à Bastia, dans l'île de Corse, d'une famille alliée à celle de Paoli, fut dès le commencement de la révolution un des officiers de la garde nationale de cette ville et devint en 1803 capitaine dans une troupe de Corses qui passa au service de Naples. Bientôt distingué par le roi Joachim Murat, il fut nommé capitaine d'une compagnie de ses gardes et parvint à un tel degré de faveur, qu'il devint général et que des missions très-importantes lui furent confiées. Après avoir suivi son maître dans son expédition d'Italie en 1814 et 1815, il fut chargé, au moment de la catastrophe qui le renversa du trône, d'accompagner à Trieste sur un vaisseau anglais la reine, sœur de Napoléon. Il la conduisit ensuite à Toulon, où il l'abandonna pour retourner en Corse. Il vivait dans cette île au milieu de sa famille, lorsque Murat y débarqua quelques mois plus tard. Il lui donna un asile chez lui, et quand Joachim voulut aller de nouveau ressaisir sa couronne, Franceschetti n'hésita pas à l'accompagner dans cette périlleuse entreprise. Étant descendu avec lui sur la côte napolitaine, il échappa par la fuite au sort de son ancien maître et se réfugia dans les montagnes des Abruzzes, où il eut à souffrir longtemps de la faim et de la fatigue. Ne pouvant plus soutenir une aussi malheureuse existence, il prit le parti de se livrer lui-même aux autorités. Le roi Ferdinand IV le fit conduire sur la frontière de France, où il recouvra la liberté et fut même réintégré dans le grade de colonel. C'est alors qu'ayant appris que madame Murat venait d'acquérir une propriété en France, sous le nom de comtesse de Lipano, il dirigea contre elle des poursuites judiciaires en payement d'une somme de 80,000 francs qu'il prétendait lui être due par le roi Joachim Murat. La cause fut portée aux tribunaux de Paris, qui donnèrent gain de cause à madame Murat, défendue par l'avocat Barthe. L'opinion publique

77

se montra peu favorable à l'ancien favori du roi de Naples, et l'on fut surtout indigné de l'entendre attaquer devant la justice les mœurs et le caractère d'une femme dont il avait longtemps été le très-humble serviteur. Franceschetti mourut en Corse en 1833. Il avait publié : *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim 1<sup>er</sup>, roi des Deux-Siciles, suivis de la correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipano*, Paris, 1826, in-8°, et un *Supplément à ces Mémoires, ou Réponse à M. Napoléon-Louis Bonaparte*, Paris, 1829, in-8°. M—Dj.

FRANCESQUITO, peintre espagnol, un des meilleurs élèves du célèbre Giordano, naquit à Valladolid l'an 1681. Il avait de si heureuses dispositions pour la peinture et il imita si bien son maître, soit dans la facilité de l'invention et de la composition, soit dans le coloris, que celui-ci dit un jour, en voyant un premier ouvrage de ce jeune artiste : « Francesquito est né avec un talent bien supérieur au mien ; il égalera bientôt les meilleurs peintres d'Italie. » Il l'emmena avec lui en 1702 à Naples, où Francesquito fit admirer ses talents et laissa plusieurs tableaux. On voit une *Assomption* très-estimée de ce peintre dans l'église de Ste-Claire de la même ville. De retour en Espagne, il fut attaqué en chemin par une fièvre contagieuse dont il mourut en peu de jours, en 1703, un an après la mort de son maître. Il n'avait alors que 24 ans. Sa perte enleva toutes les espérances qu'on pouvait avoir sur ses talents, et elle fut d'autant plus sensible en Espagne, que ce pays n'avait alors aucun peintre d'un mérite aussi distingué. B—s.

FRANCHEVILLE ou FRANCAVILLA (PIERRE), sculpteur, né à Cambrai en 1548, reçut une très-bonne éducation de ses parents, qui étaient dans l'aisance et qui désiraient lui faire parcourir la carrière des lettres. Mais son goût pour les arts, et particulièrement pour la sculpture, lui ayant fait braver les sollicitations et même les menaces de son père, il quitta la maison paternelle pour aller étudier en Italie les chefs-d'œuvre des grands maîtres et se livrer sans réserve à son goût dominant. S'étant placé sous la direction du célèbre Jean de Bologne, ses progrès furent rapides. Profitant néanmoins des diverses connaissances qu'il avait acquises pour en acquérir encore de nouvelles, la peinture, l'anatomie, les mathématiques, la science de l'ingénieur, lui devinrent familières. Ayant été rappelé en France par Henri IV, sur la réputation qu'il avait déjà obtenue en Italie, il partit de Florence avec Bordoni, son élève, et arriva à Paris, où il exécuta des ouvrages fort estimés, entre autres un groupe représentant *le Temps qui enlève la Vérité*, attribué faussement par quelques biographes à un autre Francheville, aussi natif de Cambrai, et qui a exécuté différents ouvrages d'après les modèles de Girardon. Ce groupe, qu'on a vu longtemps dans le jardin des Tuileries, a été transporté depuis au château de

Pontchartrain, Louis XIV en ayant fait présent au chancelier de ce nom. Les quatre figures qui ornent le piédestal de la statue de Henri le Grand placée sur le pont Neuf, et qui ont échappé à la faux révolutionnaire, sont aussi de cet artiste, ainsi que les bas-reliefs et autres accessoires. Francheville avait été nommé sculpteur du roi Louis XIII; c'est en cette qualité qu'il assista à l'inauguration de cette statue, en 1614, comme le constate l'une des inscriptions de ce monument. On ignore l'époque précise de sa mort. P—E.

FRANCHEVILLE (JOSEPH DU FRESNE DE) naquit en 1704 à Dourlens, d'une ancienne famille du Hainaut. Il fit ses études à Paris, sous le célèbre P. Porée, et dès l'âge de quinze ans il fit imprimer une élogie latine sur la mort d'un de ses protecteurs : *Illustrissimi domini Lud. Lorel Tumulus*, Amiens, 1719, in-4°. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique : des circonstances particulières engagèrent ensuite sa famille à le faire entrer dans la carrière des finances. Ayant le goût des recherches historiques, Francheville entreprit un grand ouvrage qu'il annonça par un prospectus, sous le titre d'*Histoire générale et particulière des finances*. Cet ouvrage devait avoir 40 volumes in-4°; mais il n'en parut que 3, qui furent imprimés de 1758 à 1740; le 3<sup>e</sup> volume se trouve aussi séparément sous le titre d'*Histoire de la compagnie des Indes*. L'auteur rencontra des difficultés auxquelles il ne s'était pas attendu et renonça à une entreprise qu'il ne pouvait exécuter selon son plan; d'autres travaux l'occupèrent et il passa de l'histoire au roman. Il choisit cependant son sujet dans l'histoire, et il publia en 1740 : *Les premières expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse et avant son règne, composées par Angilbert*, Amsterdam (Paris), 1741, in-8°, qu'il dédia à Frédéric II, qui venait de monter sur le trône de Prusse. Ce prince l'ayant appelé à Berlin, Francheville entreprit le voyage; mais il s'arrêta quelque temps à Franefort-sur-le-Mein, pour être témoin du couronnement de l'empereur Charles VII. C'est alors qu'il mit au jour une *Relation curieuse de plusieurs pays nouvellement découverts*, 1741, in-8°, et quelques autres opuscules encore moins connus. On lui attribue la feuille périodique qui parut alors sous le titre d'*Espion turc*, et qui était écrite d'un ton satirique. Le roi de Prusse s'en offensa et prit des préventions contre Francheville. Jordan, favori du roi, parvint cependant à l'en faire revenir, et Francheville se rendit à Berlin, où il passa le reste de ses jours. Il eut d'abord un traitement comme homme de lettres, et ensuite, au renouvellement de l'Académie de Berlin, il fut attaché à cette société savante. Jordan lui donna l'idée de traduire la *Consolation philosophique* de Boëce; la traduction qu'il en fit parut en 1744, en 2 volumes in-12, à Berlin, sous la rubrique de la Haye. Cette version, qui a été éclipsée par celle de l'abbé Colesse, est accompagnée de notes et d'une Vie de l'auteur; elle fut

publiée sous le nom d'un *frère maçon*. Le roi de Prusse ayant voulu introduire dans ses États la culture du ver à soie, Francheville fut chargé de surveiller cette branche d'industrie; il en prit occasion de composer un poème qui parut en 1754, in-12, à Berlin, sous le titre de *Bombyx, ou le ver à soie*, poème en six livres, avec des observations sur le mûrier, sur le ver et sur la soie. Ce poème, quoique peu connu en France, n'est pas sans mérite, et on y lit surtout avec intérêt l'épisode de *Pyrame et Thisbé*. En 1750 Francheville avait commencé une *Gazette politique*, qu'il continua pendant quelque temps. Depuis l'année 1764 jusqu'à celle de sa mort, il publia la *Gazette littéraire de Berlin*, où plusieurs hommes de lettres de cette ville ont fait insérer des articles intéressants. On trouve aussi de lui quelques morceaux dans le *Mercur de France*, et il a eu part à l'*Observateur hollandais*, journal dont il a paru cent numéros, Leuwarde, 1745 et suiv., in-8°. Il était en même temps un des membres les plus laborieux de l'Académie, dont il a enrichi les Mémoires de plusieurs morceaux très-savants sur l'histoire, la géographie, les antiquités et sur l'économie rurale. Nous indiquerons seulement les suivants : *Sur les voyages à Tarschisch et à Ophir* (il croit que le *Tarschisch* ou *Tharsis* de la Bible est Tarse en Cilicie); *Sur l'origine juive des Nègres*; *Que l'ambre gris vient des abeilles*; *Que Clovis I<sup>er</sup> fut fils légitime de Basine*; *Que les blasons sont imités des lunulæ des Romains*, etc., etc. Ce fut sous son nom que parut la première édition du *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, avec qui il fut longtemps en relation. Francheville était un savant consommé et en même temps un bon littérateur; il avait la passion de l'étude et passait la plus grande partie de la journée au milieu de ses livres. Sa conversation était intéressante par les souvenirs qu'il avait conservés de ses relations avec plusieurs hommes remarquables de France, en particulier avec Crébillon le père et dom Montfaucon. Ses confrères à l'Académie de Berlin chérissaient sa douceur, sa modestie, sa candeur, et faisaient un grand cas de ses lumières. Francheville mourut le 9 mai 1781. Formey a fait son éloge, qu'on trouve dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, pour l'année 1782. — FRANCHEVILLE (l'abbé de), chanoine d'Oppeln et fils du précédent, a traduit de l'italien, de Gualdo Priorato, *l'Histoire des dernières campagnes et négociations de Gustave-Adolphe en Allemagne*, Berlin, 1772, in-4°. C-AU.

FRANCHI (JOSEPH), sculpteur italien, mort le 11 février 1806 à Milan, où il était professeur émérite de dessin et de sculpture dans l'Académie des beaux-arts, au collège de *Brera*, avait pris naissance en 1750 à Carrare. Il alla dans sa jeunesse étudier cet art à Rome, où il fit bientôt connaître que la nature l'avait formé pour exercer avec honneur la profession des Phidias et des Praxitèle. Les ouvrages qu'il y fit lui procurèrent une telle réputation, qu'on voulut le posséder à

Milan, et en 1776 il y vint pour être professeur en cette partie dans l'Académie que nous avons nommée, où il forma d'excellents élèves. Ce fut lui qui sculpta les deux belles *Sirènes* en marbre qu'on voit adossées contre la fontaine à jet d'eau de la plus régulière place de Milan, appelée *piazza della Fontana* ou *piazza del Tagliamento*. Ces deux excellentes figures et quelques-uns des ouvrages précédents de Franchi montrèrent qu'il s'était approprié le bon goût des grands maîtres de l'antiquité, dont il imitait assez bien la manière. Il obtint plusieurs couronnes en divers concours de sculpture. Parmi ses disciples on vit les fils de l'archiduc Ferdinand, alors gouverneur du Milanais. Le troisième d'entre eux, l'archiduc Maximilien, contribua lui-même à illustrer les talents de son maître par les progrès qu'il fit à son école. Franchi, zélé pour la propagation de son art, ne se bornait pas à l'enseigner dans sa classe; il en donnait encore des leçons dans sa chambre, et il continua ce double exercice pendant trente ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Quoiqu'il ne fût pas très-versé dans les sciences, il faisait rechercher sa société par les gens instruits, tant à cause de son aménité que par le goût exquis avec lequel il parlait des beaux-arts. Les grands l'accueillaient avec autant de bienveillance que d'estime; mais il ne se prévalut de cet avantage qu'en faveur de ses amis et surtout des hommes de mérite qui se trouvaient oubliés: exempt d'ambition et généreux à leur égard, il n'a laissé que très-peu de fortune, malgré les sommes considérables que lui avaient procurées ses ouvrages et l'extrême sobriété de sa manière de vivre. L'auteur de l'épithaphe très-honorable que l'on voit gravée près de sa tombe, dans un des cimetières de Milan, n'avait besoin pour la composer que d'exprimer les sentiments du public sur cet excellent artiste. C—N.

FRANCHIÈRES. Voyez FRANCIÈRES.

FRANCHIMONT DE FRANKENFELD (NICOLAS), médecin allemand du 17<sup>e</sup> siècle, seigneur de Nemischel, Nalschowitz et Kniowitz, comte palatin impérial, archiâtre et conseiller des empereurs Ferdinand III et Léopold I<sup>er</sup>, physicien juré du royaume de Bohême, professa pendant quarante-trois ans la médecine à l'université de Prague et mourut le 25 février 1684, laissant quelques ouvrages qui ne justifient point les titres brillants dont il fut décoré : 1<sup>o</sup> *Nexus galeno-hippocraticus de passione hypocondriaca*, Prague, 1675, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Lithotomia medica, seu tractatus lithontripicus de calculo renum et vesicæ*, Prague, 1683, in-8<sup>o</sup>. Le compilateur de cette rapsodie insignifiante attribue au bois néphrétique et même au verre pilé la faculté de dissoudre la pierre dans la vessie. On trouve en outre dans ce pitoyable écrit plusieurs traits d'une crédulité tellement absurde, que la plume se refuse à les retracer. Mais Franchimont était riche; il était revêtu d'emplois éminents; il était l'ami du prince: aussi les courtisans

lui assignèrent-ils une place distinguée parmi les plus grands hommes du siècle, et sa mort fut déplorée comme une calamité publique par le professeur Jean-François Lœw : *Anatomia protomedici, seu oratio funebris in Nicolaum Franchimontium*, Prague, 1684, in-4°. C.

FRANCHINI (FRANÇOIS), poète latin né en 1495 à Cosenza, dans la Calabre-Citérieure, suivit d'abord la carrière des armes avec assez de distinction. Il faisait partie de l'expédition que Charles-Quint conduisit en Afrique en 1554 : le vaisseau qu'il montait, battu par une violente tempête, ayant été jeté contre la côte, où il se brisa, ce ne fut qu'en affrontant de nouveaux dangers que Franchini parvint avec ses compagnons à rejoindre l'armée de l'empereur. Fatigué de la vie errante qu'il avait menée jusqu'alors, il se démit de ses emplois militaires et embrassa l'état ecclésiastique. Le talent qu'il annonçait pour la poésie lui fit bientôt d'illustres protecteurs à la cour de Rome. Le pape Paul III le nomma à l'évêché de Massa, auquel il renonça peu de temps après pour celui de Populonia. Il mourut à Rome en 1554 à l'âge de 59 ans, et fut inhumé dans l'église de la Trinité du Mont, où l'on voit son épitaphe. De Thou dit que Franchini avait composé quelques *Dialogues* qui ne le cédaient pas à ceux de Lucien ; mais il est le seul qui ait parlé de cet ouvrage, inconnu à tous les bibliographes. Franchini a publié lui-même le Recueil de ses poésies quelques mois avant sa mort, Rome, 1554, in-8°. Ce volume contient un poème intitulé *Manna*, où il traite de l'origine de la manne de Calabre et de ses qualités ; un livre auquel il a donné le titre d'*Heroës*, parce qu'il contient les éloges de plusieurs hommes célèbres, entre lesquels, par une singularité remarquable, il a placé celui de son cheval *Liparo* ; un livre d'éloges et cinq d'épigrammes. Son style, formé sur celui des bons modèles, a de la grâce et de la facilité ; on trouve de la douceur dans ses éloges ; ses épigrammes ne manquent pas d'agrément, mais dans le nombre il y en a plusieurs de trop vives et d'autres trop licencieuses : aussi ce volume a-t-il été mis à l'*index*. Les poésies de Franchini ont été réimprimées à Bâle, 1558, in-8°. Cette édition est moins belle et moins rare que la première. On trouve les meilleures pièces de Franchini dans les *Carmina illustrium poetarum Italorum* de Toscano et dans les *Deliciae poetarum Italorum* de Jean Gruter. W—s.

FRANCHINI (JEAN), cordelier, né à Modène le 28 décembre 1635, fut reçu docteur en théologie à Ferrare en 1661, et professa cette science pendant plusieurs années ; il se livrait en même temps à la prédication et il parut dans les premières chaires de l'Italie avec un grand succès. Le duc de Modène lui accorda le titre de son théologien : il avait déjà celui d'historiographe de l'ordre de St-François, et, dit Tiraboschi, si ce laborieux écrivain eût réuni à son activité pour les recherches plus de discernement et un style plus pur, il aurait mérité

une place distinguée parmi les historiens de son ordre et de sa patric. Il mourut à Modène le 4 avril 1695 à l'âge de 62 ans. On a de lui : 1° *Status religionis Franciscanae minorum conventualium*, Rome, 1682, in-4° ; 2° *De antiquitate Franciscana conventualibus adjudicanda*, Roneiglione, 1685, in-4° ; 3° *Bibliosophia e memorie letterarie di scrittori Franciscani conventuali ch'hanno scritto dopo l'anno 1585*, Modène, 1695, in-4°, rare, n'ayant été tiré qu'à 400 exemplaires. Le P. Franchini a en outre fourni plusieurs articles au *Journal de Modène* (du P. Bacchini), dans lequel il s'était chargé de l'analyse des ouvrages de théologie ; et il a laissé des manuscrits intéressants, entre autres une *Vie de Sixte V avec des Remarques critiques sur la vie de ce pontife*, par Gregorio Leti, et des *Notes* concernant les écrivains de Modène, dont Tiraboschi a profité pour la rédaction de sa *Biblioteca Modenese*. W—s.

FRANCIA (FRANÇOIS RAIBOLINI, dit LE), peintre, naquit à Bologne. La date de sa naissance n'a été rapportée par aucun auteur. Il est seulement certain qu'il travaillait déjà un peu avant 1490, et que dans sa jeunesse il était orfèvre et graveur. On a de lui des médailles et des monnaies dont le style est élégant et soigné. Son premier tableau, qu'il fit en 1490 pour la chapelle Bentivoglio à St-Jacques de Bologne, est signé *Franciscus Francia aurifex*. L'artiste semblait alors vouloir dire que sa profession véritable était l'orfèvrerie, et non la peinture. Peu à peu son génie se développa : on distingue sa première et sa seconde manière. Son style tient un juste milieu entre celui du Pérugin et celui de Jean Bellin. Raphaël le compare à ces deux maîtres (c'était alors un compliment flatteur) et aux meilleurs peintres du temps, dans une lettre qu'il a écrite en 1508, et qui est rapportée par Malvasia. Il loue particulièrement les *Madones* de Francia, et dit qu'il n'en voit d'aucun autre artiste qui soient *plus belles, mieux faites et plus dévotes*. En effet, les productions de François présentent le choix et le ton de couleur du Pérugin, et se rapprochent de la manière du Bellin pour les contours, les plis et les draperies. Dans les têtes, Francia n'a pas la douceur et la grâce du premier, mais il a plus de dignité et même de variété que le second. Il les égale dans l'étude des paysages ; mais il reste au-dessous d'eux dans les vues d'architecture. Cavazzoni, trompé par l'éloge de Raphaël que nous venons de citer, prétend que ce grand homme apprit de Francia sa belle manière qu'il substitua à celle du Pérugin. Cavazzoni oublie qu'à St-Sévère de Pérouse Raphaël a montré dans ses premiers ouvrages une touche déjà plus ferme que celle des plus belles compositions du Pérugin et du Francia. C'est plutôt sur l'exemple de *Frà Bartolomeo della Porta* et de Michel-Ange que Raphaël a pu chercher à se corriger. Quoi qu'il en soit, Raphaël aimait et estimait Francia : il entretenait avec lui une correspondance, et quand il envoya

à Bologne son tableau de *Ste-Cécile*, il le pria d'y faire des corrections, s'il y trouvait des défauts. Modestie admirable chez l'Apelle moderne! Vasari dit que Francia mourut de jalousie après avoir vu la *Ste-Cécile*. Malvasia le réfute et prouve qu'il vécut encore plusieurs années. Ce dernier ajoute cependant que Francia, quoique déjà vieux, changea de manière, sans doute pour imiter Raphaël. Ce fut à cette époque qu'il peignit et exposa dans une chambre de l'hôtel des Monnaies ce *St-Sébastien* si fameux, qui servit longtemps de modèle à l'école de Bologne, et dont on copiait les proportions comme les anciens copiaient la statue de Polyclète représentant un garde des rois de Perse, qu'on appelait *la Règle*, et comme les modernes font des études de l'*Apollon* et de l'*Antinoüs*. Le Musée du Louvre ne possède qu'un tableau de François Francia : il représente *Joseph d'Arimatee, St-Jean et les trois Maries*, qui pleurent Jésus descendu de la croix et posé sur les genoux de sa mère. Francia mourut le 7 avril 1553. — Jules FRANCIA, son cousin, qui florissait en 1500, s'appliqua peu à la peinture. Il mourut en 1540 et fut inhumé à St-François, à Bologne. — Jacques FRANCIA, fils de François, mourut en 1557 et fut également enterré dans la même église. Jacques imita tellement le style de son père, qu'on ne distingue pas l'un de l'autre, si l'on examine leurs ouvrages avec peu d'attention. Jusqu'ici on avait attribué à François un beau *St-Georges* qui est à Bologne; mais on y a découvert récemment cette signature : *J. Francia, 1526*. Quelques-unes de ses *Madones* ont été gravées par Augustin Carrache. — Jean-Baptiste FRANCIA, fils de Jacques, mort en 1575, a laissé à St-Roch de Bologne un tableau très-médiocre. A—D.

FRANCIA (FRANÇOIS-MARIE), graveur, né à Bologne en 1657, fut l'élève de François Curti, puis de Barthélemi Morelli, surnommé le *Pianoro*, et se rendit en peu de temps très-adroit à manier le burin. Employé par les jésuites à graver les portraits des saints de leur ordre ou des sujets pieux d'après les grands maîtres, il ne tarda pas à jouir d'une réputation assez étendue. Il était si laborieux et travaillait si vite, que le nombre de ses estampes s'éleva à plus de quinze cents. Toutes ne sont pas également estimées; mais il n'en est pas une seule dans laquelle on ne trouve, avec la correction du dessin, une grande intelligence des ombres et des clairs. Il commençait ordinairement ses planches à l'eau-forte et les terminait au burin. Il a gravé dans le *Musée de Florence* quatre portraits d'anciens peintres et toutes les vignettes des *Oeuvres* de St-Gaudence, dans la belle édition de Brescia, 1752, donnée par le cardinal Quirini. Les auteurs des *Notices sur les graveurs* indiquent, tome 1<sup>er</sup>, page 261, les estampes de Francia qui sont le plus recherchées. Son chef-d'œuvre est la *Conception de la Vierge*, d'après Franceschini. Cet artiste mourut dans sa ville natale en 1755. — FRANCIA (Dominique), fils

du précédent, né à Bologne en 1702, montra dès son enfance une si forte inclination pour la peinture, que son père le plaça d'abord à l'école de Franceschini, pour apprendre à dessiner la figure, puis à celle de Bibbiena (*voy. ce nom*), dont il devint l'élève le plus distingué. Il rejoignit en 1725 à Vienne un des fils de Bibbiena, Joseph, qui l'associa à ses travaux et le conduisit à Prague pour qu'il l'aidât dans les préparatifs des fêtes du couronnement de Charles VI. De retour à Vienne, Francia fut chargé de différents ouvrages qui lui fournirent l'occasion de montrer son admirable talent pour la perspective. Nommé peintre du cabinet du roi de Suède, il alla en 1756 à Stockholm, et il y passa huit ans, occupé de décorer les maisons royales. S'étant marié, il se rendit avec sa femme à Lisbonne, ensuite à Livourne, puis à Rome, laissant partout des traces de son habileté. Il fit un second voyage à Vienne, pendant lequel il exécuta de nouveaux travaux, et revint en 1756 dans sa patrie avec une nombreuse famille. Chargé de peindre à fresque le mur intérieur du couvent de la Conception, il eut le malheur de tomber d'une échelle et mourut quelques jours après, au mois d'août 1758. W—s.

FRANCIA (le docteur don José-GASPAR-RODRIGUEZ DE), dictateur du Paraguay (1), né vers 1757, mourut à l'Assomption le 20 septembre 1840 (2). Ce personnage célèbre dans les annales modernes du Sud-Amérique, qui eut l'art de maintenir son pays durant trente années sous le joug du plus capricieux despotisme; cet homme étrange que sa politique égoïste et cruelle place au rang des fléaux de l'humanité, aimait à répéter que le sang qui coulait dans ses veines était un sang français (3).

(1) Il s'intitulait *Dictateur suprême et perpétuel de la république du Paraguay*, et ne daignait ouvrir que les lettres sur lesquelles ce titre se trouvait précédé de celui d'*Excellence*.

(2) Cette date est la vraie; mais le bruit de sa mort s'étant répandu à plusieurs reprises en Europe, on en trouve d'autres presque toujours antérieures à celle-ci dans un grand nombre de journaux et de recueils périodiques (*la Quotidienne* du 2 novembre 1838; *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. 13, p. 148, etc.). M. Magariños Cervantes, *Estudios históricos sobre el Río de la Plata*, Paris, 1854, p. 74, le fait mourir en 1842.

(3) *Essai historique sur la révolution du Paraguay et le gouvernement dictatorial du docteur Francia*, par MM. Rengger et Longchamp, Paris, 1827. Ce livre, écrit avec beaucoup de méthode et de clarté, a le premier dévoilé les mystères de la sombre domination du terrible Docteur, et laisse peu de choses à dire à ses biographes. Au Paraguay même, nous avons entendu plus d'une fois rendre hommage à la modération de ses jugements et à son incontestable véracité. Un ouvrage dont les éléments en l'absence de pièces officielles étaient si difficiles à réunir devait malgré le mérite des auteurs contenir quelques inexactitudes. Toutefois, celles qui sont reprochées à l'*Essai historique* n'ont trait qu'à des détails sans importance; elles ont été relevées par le docteur Somellera, un des acteurs de la révolution du Paraguay. On trouvera ces rectifications à la suite de l'édition espagnole du livre de MM. Rengger et Longchamp, publiée dans le journal *El Comercio del Plata*, Montevideo, 1846. Nous en avons tenu compte, en prenant d'ailleurs pour guide la narration si consciencieuse des voyageurs suisses. Nous citerons encore, comme sources à consulter, les ouvrages suivants, écrits pour la plupart à un point de vue peu différent du nôtre : *Francia's reign of terror*, 1 vol., et *Letters on Paraguay*, 2 vol., par J.P. et W.P. Robertson; *Buenos-Ayres and the provinces of the Rio de la Plata*, 1 vol., par W. Parish, 2<sup>e</sup> édition, Londres, 1833; *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. 13, Paris, 1833; *Le Paraguay, son passé, son présent et son avenir*, sans nom d'auteur, Rio de Janeiro, 1848, et Paris, 1851; une traduction es-

Mais rien ne justifie cette prétention puérile. Il paraît plus probable que Garcia-Rodriguez Franca, son père, était originaire du Brésil, qu'il quitta pour venir se fixer au Paraguay; et l'on rattache cette émigration aux circonstances suivantes : en 1752, la cour de Madrid, désireuse de donner un plus grand essor à la culture d'une plante dont les produits égalaient ceux de la Havane et de faire concurrence au commerce portugais, ordonna au gouverneur de la province, D. Jaime Sanjust, d'enrôler au Brésil des ouvriers habiles dans la fabrication du tabac noir, afin d'importer dans les domaines de l'Espagne une industrie dont elle avait lieu de se montrer jalouse. On leur concéda les droits des régnicoles et un salaire de deux piastres par jour. Ces essais réussirent, et les échantillons envoyés en Europe motivèrent une cédule royale qui enjoignait de les continuer sur une plus large échelle et d'étendre le plus possible la culture de la précieuse solanée. On consacra donc à de nouvelles plantations le district de Yaguaron, village indien situé près de la capitale, et Garcia-Rodriguez Franca, l'un de ces colons, fut nommé majordome de la bourgade. Le père du Dictateur, avant de répondre à l'appel des autorités espagnoles, avait-il émigré une première fois de France en Portugal et de là dans les possessions transatlantiques de sa nouvelle patrie? Son nom semblerait autoriser jusqu'à un certain point cette supposition généralement admise, mais sur la valeur de laquelle il est, en fin de compte, difficile de prononcer (1). Quoi qu'il en soit, destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, ou condamné, pour nous servir de ses expressions, à étudier la théologie, seule carrière qui pût en ce temps-là valoir aux créoles quelque considération, le jeune José Gaspar, après avoir reçu une instruction très-élémentaire dans les écoles de l'Assomption, partit pour Cordova, siège d'une université justement célèbre, dirigée par les franciscains depuis l'expulsion des jésuites, décrétée le 2 avril 1767. A la suite de fortes études il y obtint le grade de docteur en droit canon, et renonçant bientôt à prendre les ordres pour

pagnolo de ces lettres a paru à l'Assomption; *Considérations historiques et politiques sur les républiques de la Plata*, par M. Alfred de Brossard, Paris, 1850; *De la Plata et des intérêts commerciaux et politiques de la France dans ce pays*, extrait de la *Liberté de penser*, 1851; *Le Paraguay et les républiques de la Plata*, par M. Th. Page, capitaine de vaisseau, *Revue des deux mondes*, avril 1851. Enfin, l'auteur de cet article a raconté incidemment quelques épisodes de la vie de Francia dans plusieurs publications (voy. *Études économiques sur l'Amérique méridionale*; *Du Tabac au Paraguay*, culture, consommation et commerce, Paris, 1851, in-8°; *Notice sur la vie et les travaux de M. Aimé Bonpland*, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, avril 1853; et de *l'Avenir des relations commerciales entre la France et le Paraguay*, dans le *Journal des Économistes*, décembre 1853 et novembre 1855). Les *Considérations sur le caractère et le gouvernement de Francia*, par Antoine Métral; les articles publiés dans la *Biographie universelle et portative des contemporains*, Paris, 1834, t. 2; et dans le *Biographe*, décembre 1828, ne contiennent que des extraits presque textuels de l'*Essai historique* de MM. Renger et Longchamp.

(1) Il n'est pas inutile d'ajouter qu'il avait reçu au Paraguay le surnom de *Carioca*, qui sert à y désigner les individus nés à Rio-de-Janeiro.

lesquels il ne se sentait qu'une vocation médiocre, il revint dans son pays, et on lui donna une chaire de théologie au collège de l'Assomption. On assure qu'il ne sut jamais plier son caractère aux exigences de sa nouvelle position, et que le recteur du collège dut continuer le cours qu'il avait commencé. Ce fut alors qu'il prit le parti de se faire homme de loi, car il n'y avait pas d'avocats proprement dits au Paraguay, où tous les procès se terminaient par transaction, à cause des obstacles presque insurmontables et des lenteurs coûteuses qu'il fallait affronter pour paraître devant une cour supérieure. Versé dans l'étude de la jurisprudence, habile, doué du talent de la parole et d'un désintéressement dont il ne s'est départi à aucune époque de sa longue carrière, Francia ne tarda pas à acquérir une grande réputation dans un pays où les hommes instruits étaient rares, et à mériter l'estime, sinon l'affection de ses concitoyens. D'une nature ardente et passionnée, quoique vivant dans la retraite, il faisait marcher de front le travail du cabinet, les affaires et les plaisirs, car il aimait le jeu et les femmes. De 1805 à 1808, il fut élu successivement membre de la municipalité (*cabildo*), procureur syndic et premier aïeule de la ville. Aussi lorsque quelques années plus tard le cri d'indépendance trouva un écho jusque dans la province méditerranéenne du Paraguay, et que le moment de constituer un gouvernement après la déposition de Velasco fut arrivé, la place du docteur Francia se trouva-t-elle marquée d'avance dans ses conseils. Cette place, il n'eut pas besoin de la prendre : on la lui offrit (1). On connaît l'histoire de l'émancipation des colonies hispano-américaines, et toutes les phases de la longue lutte qu'il leur fallut soutenir pour conquérir un affranchissement auquel elles ne semblaient pas préparées, et qu'elles proclamèrent plutôt par instinct que par réflexion. En s'inspirant presque exclusivement de la législation française et de celle des États-Unis, leurs chefs oublièrent trop qu'il est plus facile de copier le texte d'une loi que d'inculquer à un peuple l'esprit, sans lequel elle demeure à l'état de lettre morte. Mais les choses ne se passèrent pas de la même manière sur tous les points; et le Paraguay, tout en secouant le joug de la métropole, se sépara, dès le principe, des provinces de la vice-royauté de Buenos-Ayres, qui devaient se réunir plus tard, à travers les plus douloureuses épreuves, sous le titre de *Confédération Argentine*. Les liens qui l'unissaient à la mère patrie une fois rompus, le Paraguay avait le droit incontestable de se con-

(1) Ce fut le docteur Somellera (*Biblioteca del comercio de la Plata*, t. 3, p. 214), assesseur lettré du gouvernement de la province, et l'un des principaux conjurés, qui mit en avant le nom de Francia lors de la formation de la première junta. Cette ouverture fut d'abord assez mal accueillie par les officiers, qui reprochaient au docteur de ne pas être favorable à la révolution. Mais leur opposition tomba devant l'intervention du P. Caballero, religieux très-estimé de l'ordre des franciscains et oncle de Francia. « Je réponds sur ma tête, dit-il à l'assesseur, « des opinions de mon neveu Gaspar. »

stituer en État indépendant, de s'isoler et de se gouverner à sa guise. Aussi l'histoire impartiale fera-t-elle bon marché des sophismes à l'aide desquels les gouverneurs de Buenos-Ayres ont voulu lui dénier un droit imprescriptible en s'efforçant, à différentes époques, de ramener cette riche contrée dans le giron de leur confédération imaginaire. Nous verrons bientôt Francia se déclarer le promoteur ardent d'une politique qui servait admirablement ses instincts : disons auparavant quelques mots de la chute de la puissance royale dans un pays qui ne devait pas tarder à la regretter. Au mois d'octobre 1810, la junta de Buenos-Ayres, à peine installée, résolut de déposer le gouverneur de la province restée fidèle à la cause de la monarchie, et de la soumettre à son autorité. Dans ce but elle mit en campagne un millier de soldats qui, sous les ordres du général Belgrano, traversèrent le Paraná et s'avancèrent jusqu'au village de Paraguay, à quinze lieues de l'Assomption. Le général argentin rencontra là une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne, car elle comptait plus de six mille hommes, mais presque tous recrutés dans les milices, sans organisation, mal armés et n'ayant à opposer à l'artillerie ennemie que des *lazos* et des *bolos*. L'action s'engagea; au premier choc, le gouverneur, cédant aux conseils perfides de son entourage, s'enfuit dans la montagne, et l'armée qu'il commandait fut mise en déroute. Belgrano s'empara du collège de Paraguay, et ne songea pas à poursuivre les fuyards. Ceux-ci, ralliés par leurs officiers et soutenus par les deux ailes de l'armée restées intactes, revinrent à la charge, firent de nombreux prisonniers et l'obligèrent à se retirer avec le reste de ses troupes à Taquary, sur les bords du Paraná, où il se maintint durant un mois, en attendant le secours qu'il avait demandé à Buenos-Ayres. Ce secours ne parut pas. Cerné de nouveau dans ses positions (mars 1811), le général argentin fut contraint de capituler et d'évacuer la province. Mais cette expédition, malgré son insuccès, devait porter ses fruits quelques mois plus tard. Dans les conférences qui précédèrent et qui suivirent la capitulation, Belgrano et ses officiers, pleins d'enthousiasme pour la cause qu'ils avaient embrassée, doués d'une facilité d'élocution assez ordinaire aux peuples de la Plata, s'efforcèrent de détacher les Paraguayens d'un gouvernement dont ils n'eurent pas de peine à leur démontrer l'organisation défectueuse et les abus trop réels. Ils y réussirent au delà de leurs espérances. Dans la nuit du 14 au 15 mai, des officiers se rendirent à la caserne voisine du palais du gouverneur, haranguèrent les miliciens peu nombreux qui s'y trouvaient, et après avoir pris quelques précautions pour assurer le succès de leur entreprise, décidèrent la formation d'une junta. On élut trois personnes parmi lesquelles figurait le docteur Francia, qui retiré depuis un

an à la campagne, dans les environs de la ville, y vivait dans l'ignorance la plus entière des événements qui se préparaient. Autour du gouverneur Velasco, les avis étaient partagés; mais personne ne se leva pour défendre une autorité qui avait perdu tout prestige depuis la bataille de Paraguay, et n'était plus qu'un fantôme docilement soumis aux volontés du *cabildo*. Le gouverneur n'essaya d'ailleurs aucune insulte, et l'intercession de l'évêque obtint sans peine des conjurés toute garantie pour sa personne (1). Le triumvirat qui devait dès le principe, à l'imitation de ce qui s'était fait dans le Rio-de-Plata, gouverner au nom du roi Ferdinand VII, se hâta de proclamer l'indépendance du Paraguay et de convoquer un congrès. L'assemblée nomma une junta exécutive composée de cinq membres et présidée par D. Fulgencio Yegros. Francia, par sa capacité et l'étendue de ses connaissances, ne tarda pas à prendre un grand ascendant sur des collègues sans instruction qui ne voyaient dans le pouvoir qu'un moyen de satisfaire leur vanité, leurs caprices et leurs passions. *L'Essai historique* de Rengger et Longchamp retrace fidèlement les vices de ce gouvernement, auquel Francia, qui en était l'âme, s'efforçait en vain de donner une meilleure direction. A plusieurs reprises il protesta contre ses désordres, en se retirant à la campagne, d'où ses collègues, incapables de se passer de ses conseils pour l'expédition des affaires les plus simples, ne tardaient pas à le rappeler par des concessions et des promesses de réforme bientôt oubliées. A cette époque d'anarchie, un événement tragique eut lieu, dans lequel le docteur en théologie, soit par humanité, soit plutôt par politique, joua un rôle qui lui valut l'approbation des gens de bien. Le 29 septembre 1811, au matin, une tentative de contre-révolution éclata, fomentée, ainsi que cela s'est vu plus d'une fois, par le parti contraire. Des soldats et quelques prisonniers qu'ils avaient délivrés s'attelèrent à des pièces de canon, et guidés par des officiers argentins, se réunirent sur la place du Palais aux cris de *Vive le roi! Vive notre gouverneur! Meurent les traîtres!* Quelques curieux accoururent au bruit et sont arrêtés par les auteurs mêmes de cette sanglante comédie, qui en fusillèrent deux sur l'heure et obligent les autres à passer sous le gibet auquel ils ont suspendu les corps de leurs victimes. A la nouvelle de ces exécutions, le doc-

(1) Nous avons cru devoir rappeler tous ces faits, d'ailleurs peu connus, pour montrer les erreurs commises par l'auteur de *Francia's reign of terror*. Après avoir raconté que le Dictateur commença par étudier la jurisprudence dans l'université de Santiago, qu'il y prit ses grades et qu'il plaida comme avocat devant l'*Audience* du Chili, Robertson en fait un général qui dépose le gouverneur et envoie une armée contre Belgrano, sous les ordres de son parent Yegros. Il montre ensuite le général argentin vaincu par ce chef, qui lui permet généreusement de se retirer à Buenos-Ayres. Mais jamais Francia n'a vu la cime des Andes, et nous avons dit qu'il était resté tout à fait étranger aux événements militaires qui signalèrent l'invasion des troupes argentines. Retiré dans sa maison d'Ibiray, il n'en sortit que le 15 mai au matin, sur une lettre du docteur Somellera, après la chute du pouvoir royal et pour avoir part à ses dépouilles.

teur Francia avait quitté sa retraite et avait arrêté l'effusion du sang. A sa demande, les prisonniers furent enfermés pour un temps indéterminé, mais ils purent recouvrer la liberté en payant des sommes considérables à l'État et aux familles des principaux fonctionnaires. Les ennemis du futur dictateur crurent voir dans cette tentative malheureuse une trame ourdie par lui, dans le but de frapper le parti espagnol et de satisfaire son goût pour les supplices. Il faut en convenir, cette accusation ne repose pas sur des preuves assez positives pour qu'on doive ajouter ce crime à tant d'autres. Francia avait appris à connaître, au milieu des événements de la révolution, la faiblesse des royalistes, et il était trop habile pour laisser voir avant le temps des dispositions qui lui eussent fermé l'accès du pouvoir qu'il convoitait; mais l'heure de se révéler approchait. Un gouvernement composé d'éléments aussi hétérogènes ne pouvait durer. La junte comprit elle-même la nécessité de faire cesser l'anarchie au sein de laquelle elle se débattait, en décrétant la convocation d'un nouveau congrès. Après plusieurs séances d'une étrange confusion, les députés recrutés parmi les hommes les plus ignorants du pays, incapables de se former par eux-mêmes une opinion sur la forme et les prérogatives du gouvernement qu'ils avaient mission de fonder, dociles aux conseils des meneurs, décidèrent l'établissement d'une république et remplacèrent la junte par deux consuls investis de l'autorité absolue et nommés pour un an. Une seconde fois le choix du congrès se porta sur Fulgencio Yegros et sur Francia. On avait préparé pour les nouveaux magistrats deux chaises curules appelées, l'une siège de César, et l'autre siège de Pompée. En entrant en fonctions, Francia prit la première et laissa la seconde à son collègue, qui put voir tout d'abord le sort qui lui était réservé. Sous ce régime, qui dans un pays tel que le Paraguay pouvait passer pour régulier, les affaires suivirent une marche plus conforme aux lois et aux traditions. Une secrétairerie d'État fut instituée; on chercha à mettre de l'ordre dans les finances et à donner une meilleure organisation à l'armée. Afin de ruiner l'influence politique des Espagnols, un décret fut rendu (mars 1814) qui les frappait de mort civile et leur défendait de se marier avec des femmes blanches. Cependant l'époque de la réunion du congrès qui devait proroger les pouvoirs consulaires approchait, et Francia n'était pas homme à partager l'autorité suprême avec personne, moins encore avec un collègue qui, lors de l'arrivée des envoyés de la Confédération argentine, avait exprimé le désir de voir le Paraguay se liguier avec elle, désir dont il lui tint compte sans doute lorsqu'il le fit fusiller à quelques années de là. L'assemblée, à l'instigation du premier consul, prit la résolution de remettre les destinées du pays aux mains d'un seul magistrat; puis s'inspirant de ce qui s'était fait à Rome, elle s'arrêta à l'idée d'une

dictature comme au seul moyen de sauver la république menacée au dehors. Francia eut alors l'habileté de faire différer l'élection, espérant obtenir de la lassitude de pauvres gens, impatientes de retourner à leur charrue, des votes qui dès le premier jour ne lui étaient pas favorables; ensuite, ayant fait cerner au moment décisif, par une garde d'honneur composée d'hommes dévoués, l'église dans laquelle les députés délibéraient, il fut nommé à une grande majorité Dictateur pour trois ans, avec le titre d'*Excellence* et un traitement de 9,000 piastres. — A peine investi d'un titre et de prérogatives dont ceux-là même qui les avaient conférés étaient loin de comprendre la signification et l'étendue redoutables, Francia s'établit dans l'antique résidence des gouverneurs du Paraguay, qu'il isola en élargissant les rues qui l'entouraient. Cet édifice, bâti par les jésuites, est un des plus considérables de la ville; on y arrive par une galerie couverte, élevée de quelques marches au-dessus d'une large place d'où la vue découvre les deux rives du fleuve et les *llanos* du Grand-Chaco. Pendant cette magistrature temporaire, Francia, en politique habile, eut l'art de se contenir et de ne pas se montrer tel qu'il devait paraître plus tard, lorsqu'il fut délivré de la crainte des caprices toujours inquiétants du scrutin. Il commença par réformer sa vie privée, et renonçant aux plaisirs, il afficha dans ses mœurs une austérité cénobitique qui ne s'est jamais démentie; ensuite, convaincu que l'indépendance de l'État qu'il voulait fonder, que l'existence de son propre pouvoir exigeaient la mise sur pied d'une force militaire imposante et dévouée à sa personne, il donna tous ses soins à l'organisation de l'armée. Il congédia d'abord les officiers et les commandants des districts qu'il jugea suspects pour appartenir à des familles honorables, ou comme exerçant sur les troupes une trop grande influence, en les remplaçant par des hommes de la plus basse origine, mais qui, n'ayant rien à attendre, devaient s'attacher à lui comme au seul auteur de leur fortune inespérée. Il licencia bientôt jusqu'aux soldats sur lesquels il ne croyait pas pouvoir compter et combla les vides à l'aide de nouvelles recrues; en même temps, il organisait des corps qu'il faisait manœuvrer lui-même en s'efforçant de faire naître entre eux une émulation profitable au service, et de se les attacher. Soumises à une discipline sévère tant qu'elles étaient sous les armes, hors de là ces troupes ne connaissaient aucun frein, et les habitants enduraient de leur part mille vexations sans oser se plaindre au maître, qui avait trop besoin de ses soldats pour ne pas fermer les yeux sur leurs désordres. Il s'appliquait aussi à augmenter son matériel de guerre et ses munitions. Sans être en hostilités déclarées, ses rapports avec les provinces voisines étaient tels, qu'il pouvait craindre à chaque instant une attaque, et il n'ignorait pas que, ce cas échéant, les voies ouvertes à ses approvisionnements seraient fer-



mées; aussi ne permettait-il qu'aux négociants qui lui apportaient de la poudre et des armes de faire des cargaisons de retour. A l'aide de ces autorisations (*licencias*), qui donnaient des bénéfices considérables, il put se procurer aisément ce qui lui était nécessaire : mais au milieu de ces soins il ne perdait pas de vue l'heure de l'expiration de ses pouvoirs et préparait sa réélection. Il avait rempli de ses créatures l'administration et les justices de paix, et s'était arrogé la nomination des municipalités et des alcades, qui de défenseurs des intérêts des villes devinrent aussitôt les instruments serviles de son despotisme. Tous ces changements ne s'étaient opérés que peu à peu : à cette époque, Francia gardait encore quelques ménagements dans l'expression de sa volonté suprême et dans l'exécution de ses ordres; mais lorsqu'il fut parvenu à se faire nommer Dictateur perpétuel par une assemblée composée de ses partisans (1817), il se donna carrière et fit peser sur son malheureux pays le joug de la tyrannie la plus odieuse. — Francia ne reçut pas l'investiture de la puissance absolue, conférée à vie cette fois, sans quelques timides et silencieuses protestations qui se traduisirent en caricatures affichées pendant la nuit aux carrefours de la ville. Toujours juge dans sa propre cause, le Dictateur fit jeter en prison les auteurs de ces insultes, qu'il n'était pas homme à dédaigner. Son caractère soupçonneux et vindicatif le poussait peu à peu à de nouvelles rigueurs. S'il persécutait de préférence les hommes qui lui portaient ombrage par leur éducation ou leur fortune, il avait aussi l'œil ouvert sur la populace et cherchait des victimes dans toutes les classes de la société : les uns allaient grossir incessamment le nombre des prisonniers politiques, et il envoyait les autres peupler sa colonie de Tevego, lieu de déportation qu'il avait fondé sur les frontières nord du Paraguay pour arrêter les incursions des Indiens sauvages. Bientôt le Dictateur, s'identifiant avec l'État, déclare traître à la patrie quiconque osera résister à ses ordres : alors la critique la plus légère de son gouvernement, une parole innocente mais mal interprétée sont punies d'un arrêt de mort immédiatement exécuté. Un Espagnol, mécontent de ce qu'il avait converti le couvent de San-Francisco en caserne, osa dire que les franciscains étaient partis, mais que le tour du Dictateur viendrait bientôt. Ce propos revint aux oreilles du despote, qui se fit amener le coupable : « J'ignore, lui dit-il, quand je partirai; mais ce que je sais, c'est que tu partiras avant moi. » Le lendemain il le fit fusiller et confisqua tous ses biens. Cette exécution bientôt suivie d'une autre inaugura le régime de terreur qu'il maintint impitoyablement tant qu'il vécut. Déjà, sans doute, il croyait son autorité assez solidement assise pour pouvoir perdre sans danger tout souvenir de la réponse qu'il avait faite, quelques années auparavant, à ceux qui lui conseillaient de mettre

à mort ses ennemis : « Dieu, avait-il répondu, leur a donné la vie; seul il peut la leur ôter; pour moi, il me suffit de les empêcher de mal faire. » Mais détournons pour un moment les yeux de sa politique intérieure, et voyons-le à l'œuvre dans ses rapports avec ses voisins. Partisan décidé de la révolution hispano-américaine, notre héros s'était attaché à séparer, dès le principe, la cause de son pays de celle des autres provinces de la vice-royauté. C'est que, s'il redoutait l'influence de la métropole, il ne craignait pas moins l'ambition et les intrigues du gouvernement de Buenos-Ayres, qui avait cherché à plusieurs reprises à se créer des partisans au Paraguay, pour l'attirer dans la ligue commune ou, à parler vrai, dans le but de le soumettre à sa domination. Mais Francia avait pressenti ces manœuvres et s'était appliqué de bonne heure à les déjouer. Au temps de la première junta et sous le consulat, alors qu'il partageait le pouvoir avec d'autres, il avait fait repousser par ses collègues les ouvertures des envoyés de la république Argentine, et s'était constamment refusé à fournir des secours aux armées qui combattaient pour la cause de l'indépendance. Devenu plus tard maître absolu, il alla plus loin; et le gouverneur de Buenos-Ayres l'ayant invité à se faire représenter au congrès qui devait décider de la réunion en un État fédératif de toutes les provinces de la Plata, le Dictateur, pour toute réponse, fit mettre en prison le porteur des dépêches. Quant à l'envoyé lui-même, il avait jugé prudent de s'arrêter à Corrientes, d'où il l'avait informé de l'objet de sa mission. Bien lui en prit, car Francia détestait cordialement « les Athéniens de Buenos-Ayres, « révolutionnaires aimables, mais vains, indisciplinés, volages, ennemis de tout frein et qui menaient la révolte par toute l'Amérique, sans être capables de fonder aucun gouvernement. » Cependant, il parut regretter l'isolement dans lequel il s'était retranché à l'occasion de l'expédition navale réunie à Cadix, que l'on supposait destinée à agir dans les eaux de la Plata et qui fut envoyée contre Bolivar. « Si les Buenos-Ayriens (Porteños), dit-il à un Français qui nous a rapporté ses paroles, avaient daigné me faire part des projets de l'Espagne, j'aurais mis à leur disposition 5,000 hommes, car par la prise de leur ville elle devient maîtresse de notre porte. » On le comprend, de pareils procédés n'étaient pas de nature à rendre très-amicales à son égard les dispositions des provinces, qui plus d'une fois se vengèrent en rançonnant et même en confisquant les navires qui lui portaient des armes. Ces représailles l'exaspéraient; alors il prohibait toute exportation et ne laissait sortir personne de sa république. Il faut en convenir, il put justifier plus d'une fois ces mesures arbitraires, en s'appuyant sur l'état d'anarchie qui dévorait les contrées voisines et en mettant en parallèle la tranquillité profonde dont jouissait sa patrie, qui servait alors de refuge à

de nombreuses familles chassées de la leur par la guerre civile. Là, du moins, on ne connaissait ni l'assassinat ni le vol, grâce à la vigilance des magistrats et à de sévères répressions. Ce contraste devint encore plus frappant lorsque le général Artigas, chef de brigands de l'espèce la plus redoutable, car ils avaient la politique pour masque et pour prétexte, après avoir ravagé la Banda-Oriental et attaqué Buenos-Ayres, eut lancé ses hordes sauvages à travers les Missions de l'Entre-Rios et la province de Corrientes. Le foyer de l'incendie qu'elles allumaient sur leur passage s'était peu à peu rapproché du Paraguay et menaçait ses frontières. Déjà ses troupes avaient repassé le Paraná, lorsque le *très-haut protecteur de l'Amérique du Sud, le patriarche des peuples libres*, fut à son tour réduit à y chercher un asile. La discorde avait éclaté dans son camp; délaissé par la fortune, battu et poursuivi par Ramirez, son lieutenant, l'auteur de ces cruautés inouïes trouva un refuge au Paraguay (septembre 1820). Toutefois le Dictateur, jugeant qu'il était au-dessous de sa dignité d'admettre en sa présence un homme perdu de crimes, refusa de le voir; mais voulant respecter, comme il le disait lui-même, les droits sacrés de l'hospitalité envers un ennemi, il l'interna dans le village de Curuguaty, dont le commandant reçut ordre de lui fournir des secours bientôt supprimés par raison d'économie. Au milieu de ses démêlés avec Artigas, dont il redoutait à bon droit l'implacable audace, des inquiétudes plus sérieuses assiégeaient l'esprit soupçonneux de Francia. Un complot avait été ourdi contre lui, et l'exécution en avait été remise au vendredi saint de cette même année. On devait se débarrasser du tyran et de ses principaux séides, faire main basse sur leurs emplois et replacer le Paraguay sous la domination de Buenos-Ayres. Trahis par un des leurs, les conjurés, et à leur tête Fulgencio Yegros l'ancien consul, furent saisis et emprisonnés. Le Dictateur se contenta de confisquer leurs biens et différa sa vengeance. Mais une circonstance s'offrit bientôt, qui le détermina à la précipiter et à donner un exemple terrible de sa justice. Ramirez, devenu maître de l'Entre-Rios, avait voulu nouer des relations avec le Paraguay, et dans ce but il y avait envoyé des officiers porteurs de protestations amicales. Francia accueillit cette ambassade à sa manière, en faisant mettre au cachot les agents du vainqueur d'Artigas. Furieux à cette nouvelle, Ramirez résolut de l'attaquer; et pour assurer le succès de l'invasion qu'il méditait, il chercha à se ménager des intelligences parmi les principales familles du pays, mécontentes d'un gouvernement qui les éloignait des affaires, et choisissait ses employés dans les rangs de la populace. « Une lettre adressée secrètement à don Fulgencio Yegros, dont il ignorait l'arrestation, tomba par la maladresse du porteur entre les mains du Dictateur. Quoi-

« qu'il ne l'ait montrée à personne, il parait, « d'après ce qu'il en disait et d'après l'effet qu'elle « produisit sur lui, que des propositions de sou- « lèvement y étaient contenues. Se voyant donc « à la veille d'être attaqué du dehors, il se décida, « pour prévenir tout mouvement à l'intérieur, à « se défaire des conjurés qu'il tenait toujours aux « fers. Il commença par faire fusiller le porteur « de la lettre et interroger les prisonniers; puis, « ne pouvant en obtenir aucun aveu, il les fit « mettre à la question. Par ce moyen on décou- « vrit de nouveaux complices, qui à leur tour en « dénoncèrent d'autres..... L'enquête qu'on fit « subir aux prisonniers eut lieu ainsi qu'il suit. « Le Dictateur donnait chaque jour une série de « questions écrites à son premier secrétaire, por- « tant le nom de *fiel de fecho*. Celui-ci allait les « adresser au prévenu en présence d'un officier « et d'un greffier et reportait aussitôt les répon- « ses au Dictateur, qui, s'il ne les trouvait pas « suffisantes, faisait transférer le prisonnier à la « chambre de la vérité, comme il nommait le lieu « où l'on appliquait la question. Là on lui asse- « nait, avec une corde faite de lanières de cuir, « cent à deux cents coups sur le dos; puis on re- « commençait l'interrogatoire. Cette opération se « répétait quelquefois tous les deux ou trois jours « sur le même individu, jusqu'à ce que les répon- « ses satisfissent le Dictateur. Elles étaient alors « signées par le prisonnier. Quelques-uns de ces « malheureux reçurent ainsi à différentes reprises « jusqu'à cinq cents coups; cependant il s'en est « trouvé dont on n'a jamais pu tirer aucun aveu, « et un domestique à qui on voulait arracher une « dénonciation contre ses maîtres succomba à ce « traitement sans proférer une parole. Dès que « l'enquête était terminée, on procédait à l'exé- « cution, et l'on fusillait les prévenus qui en « avaient été l'objet par quatre ou huit à la fois. « Quoique accablés par les souffrances qu'ils « avaient endurées, ils moururent tous avec le « plus grand courage et quelques-uns aux cris « de *Vive la patrie!* On vit même un jeune homme, « nommé Montiel, qui n'avait pas été frappé à « mort, se relever pour commander une nouvelle « décharge. Un seul d'entre eux, don Juan-Pedro « Caballero, prit le parti de se soustraire à la tor- « ture et au dernier supplice en se donnant la « mort. On trouva sur un des murs de son ca- « chot ces mots tracés avec du charbon : *Je sais « que le suicide est contraire à la loi de Dieu et à « celle des hommes, mais ce n'est pas de mon sang « que doit se repaître le tyran de ma patrie!* L'exé- « cution faite, les corps restaient étendus, dans « la position où la mort les avait laissés, devant « l'habitation du Dictateur. Le soir seulement il « était permis aux parents de les faire enlever et « de dérober ces cadavres, dont l'excessive cha- « leur du climat avait déjà commencé la putré- « faction, à la voracité des vautours qui avaient « plané sur eux toute la journée..... Dans ces exé-

« cutions, comme dans toutes celles qui se fi-  
 « rent plus tard, le Dictateur délivrait lui-même  
 « les cartouches nécessaires; sa méfiance était  
 « telle qu'il n'en confiait à la troupe que ce  
 « qu'exigeait la garde des postes les plus impor-  
 « tants, tels que les prisons et le magasin à pou-  
 « dre. Il était en même temps si avare de ces  
 « munitions, qu'il ne commandait que trois hom-  
 « mes pour une exécution; en sorte que plus  
 « d'une fois les victimes furent achevées à coups  
 « de baïonnette. Cependant il était le témoin de  
 « ces scènes d'horreur, les exécutions se faisant  
 « toujours sous ses fenêtres et souvent en sa pré-  
 « sence. Ces scènes se répétèrent presque tous les  
 « deux mois jusqu'au milieu de l'année 1822,  
 « qu'une quarantaine de victimes avaient péri de  
 « cette manière. Je dois dire que le Dictateur fit  
 « grâce de la vie à plusieurs individus qui avaient  
 « eu connaissance du complot sans y prendre  
 « une part active; mais il les laissa languir dans  
 « les prisons d'État, ce qui était les faire mou-  
 « rir tous les jours. Il traita de même la femme  
 « d'un des conjurés, qui, après l'arrestation de  
 « son mari, avait pris la résolution de renouer  
 « les trames rompues de la conspiration. Quoique  
 « découverte et mise aux fers, elle répétait encore  
 « journellement : *Si j'avais mille vies à perdre, je*  
 « *les risquerais toutes pour la destruction de ce*  
 « *monstre.* » (Rengger et Longchamp, *Essai histo-*  
 « *rique*, pages 62, 92 et suivantes.) On reste moins  
 surpris au récit de ces horreurs, lorsqu'on sait  
 que dans toute la révolution française ce qu'il  
 admirait le plus, c'était l'ingénieuse invention de  
 la guillotine! Malgré le soin qu'avait eu Francia  
 de prêter aux conspirateurs des desseins de nature  
 à faire l'impression la plus vive sur ses  
 satellites, qui rendirent grâces à sa vigilance  
 de les avoir préservés d'un aussi grand danger,  
 il imagina de pallier par une étrange compensa-  
 tion l'expiation terrible qu'il infligeait aux créoles,  
 en frappant du même coup le parti espagnol.  
 Alors il rendit ce décret : « Attendu qu'il  
 « devient de plus en plus urgent de prévenir les  
 « effets de l'influence pernicieuse de l'opposition  
 « folle et des injustes suggestions des Espagnols  
 « d'Europe, afin de consolider le bon ordre, la  
 « tranquillité et la sécurité générales, j'ordonne  
 « que lesdits Espagnols qui habitent l'intérieur  
 « de la ville se rassemblent sur la place de la  
 « Révolution, dans le délai de deux heures après  
 « la promulgation de ce décret. Le délai sera de  
 « six heures pour les individus éloignés d'une  
 « lieue : faute de quoi, ils seront immédiatement  
 « passés par les armes. » A peine réunis sur la  
 place, ces malheureux furent saisis et entassés  
 au nombre de plus de trois cents dans d'étroites  
 prisons, plus redoutables que les plombs de Ve-  
 nise, d'où ils ne sortirent, dix-huit mois après,  
 qu'en payant 150,000 piastres. Cette rançon leur  
 fut imposée sous le prétexte de subvenir aux frais  
 d'une expédition destinée à protéger le commerce

et la navigation du Paraná. Mais la tranquillité  
 était alors rétablie dans les provinces riveraines  
 du fleuve, et le port de l'Assomption resta fermé  
 comme auparavant. Le Dictateur n'avait cherché  
 qu'un moyen de consommer la ruine d'une classe  
 sinon riche, du moins plus aisée que les autres,  
 et à ce titre-là plus dangereuse à ses yeux. Cet  
 ordre sanguinaire (*bando*) parut au mois de juin  
 1821, et voici à quel propos : parce qu'un pauvre  
 maçon, chargé de travaux pour le compte de  
 l'État, avait détourné le ruisseau d'une rue habi-  
 tée presque exclusivement par des Espagnols.  
 Quant au coupable, il devait porter la peine  
 de sa faute : il fut fusillé. La découverte de  
 la conspiration tramée contre sa personne inspira  
 au farouche Docteur la crainte d'être assassiné  
 dans les rucs étroites et bordées d'arbres de la  
 capitale et lui suggéra l'idée de la rebâtir sur un  
 plan plus régulier. Sans tarder il se mit à l'œu-  
 vre et procéda, comme toujours, de la façon la  
 plus despotique. Aidé d'un maçon, dont il avait  
 fait son ingénieur, et sans plan arrêté, sans étu-  
 des préalables des mouvements du sol, il tira  
 des lignes qui se coupaient à angle droit, en  
 faisait jalonner le tracé et intimait aux proprié-  
 taires des maisons condamnées l'ordre de les  
 abattre immédiatement et de les rebâtir dans  
 l'alignement qu'il avait adopté. Mais le premier  
 tracé était rarement définitif; et après bien des  
 tâtonnements, il arrivait d'ordinaire que les mal-  
 heureux habitants devaient reconstruire ce qu'ils  
 avaient démoli ou démolir leurs nouvelles con-  
 structions. « En un mot, la masse des décombres  
 « était telle, qu'au bout de quatre ans la capitale  
 « du Paraguay offrait l'aspect d'une ville qui au-  
 « rait souffert un bombardement de quelques  
 « mois. » D'indemnités, le lecteur peut bien  
 croire qu'il en était rarement question. Cepen-  
 dant, au milieu de l'exécution de plans si mal  
 conçus et de bévues qu'il faisait payer si cher,  
 Francia n'oubliait pas ses ennemis. Chaque jour,  
 des aveux arrachés par la torture plaçaient sous  
 sa main de nouvelles victimes. Son imagination  
 troublée lui montrait sans cesse des assassins dans  
 ceux qui tentaient de l'approcher. Son accès de-  
 venait de plus en plus difficile, et pour être ad-  
 mis en sa présence, il fallait se soumettre à un  
 cérémonial qui témoignait hautement de sa dé-  
 fiance profonde et de ses terreurs. Dès qu'il pa-  
 raissait dans les rues désertes de sa capitale,  
 précédé de ses batteurs d'estrade, on fermait  
 précipitamment les portes et les fenêtres, et mal-  
 heur à celui qui, n'ayant pas eu le temps de fuir  
 ou de se cacher, se rencontrait sur son passage!  
 Il était sabré sans miséricorde ou allait pourrir  
 en prison. Une maladie terrible, la folie, avait  
 fait plusieurs victimes parmi les siens, et parfois,  
 au milieu d'accès répétés d'hypocondrie, sa rai-  
 son paraissait s'égarer. On remarquait que le vent  
 du Nord, toujours chaud et humide, dont l'in-  
 fluence est une cause si active de malaise pour

les personnes nerveuses, aigrissait son caractère au plus haut point. Alors, il déchargeait ses souffrances et son humeur chagrine sur le premier venu, infligeait les châtimens les plus sévères et envoyait à la mort sans scrupule ceux que, à tort ou à raison, il regardait comme ses ennemis. Une autorité aussi soupconneuse devait altérer en même temps le caractère des malheureux qu'elle opprimait. Si la torture avait arraché quelques aveux, plus souvent encore elle avait provoqué d'injustes accusations : sous ses étreintes, on avait vu les membres d'une même famille se dénoncer entre eux. L'espionnage et la délation, largement organisés, enveloppaient les habitans et les poursuivaient jusqu'au sein du foyer domestique. Dès lors toute confiance fut détruite; toutes les relations cessèrent : chacun s'isola, dans la crainte qu'une parole innocente mais interprétée par la haine n'armât contre soi un bras toujours prêt à frapper. « C'est ainsi qu'une femme jalouse de son amant l'accusa « d'avoir proféré des paroles offensantes pour le « Dictateur. Celui-ci, sans autres preuves, le condamna à cent coups de bâton : mais l'accusé, « indigné de l'outrage qui l'attendait, demanda à « être plutôt fusillé; ce qui fut exécuté sur-le-champ. » (*Essai historique*, p. 104.) Lorsqu'un homme était jeté dans une de ces horribles prisons que les bornes de cette notice ne nous permettent pas de décrire, rarement il parvenait à connaître le motif de son arrestation, et personne ne le connaissait mieux que lui. Quant à la durée de la peine, elle était toujours illimitée : ou le prisonnier mourait dans les fers, ou, après de longues années de cruelles souffrances, Francia l'envoyait à la mort : c'était sa manière de faire place à d'autres. Pendant ce temps-là la famille de la victime était comme frappée d'anathème; le vide se faisait autour d'elle : on la fuyait pour ne pas attirer sur sa tête les soupçons ou la colère du despote. La même terreur profonde régnait dans les campagnes, où ses agents commettaient les plus grands excès et se vengeaient par d'odieuses vexations de leurs bassesses envers lui. Francia n'ignorait rien, et tolérait ces actes arbitraires qui étaient comme le gage de leur fidélité. — Tant que les contrées limitrophes du Paraguay avaient été en proie à l'anarchie et à la guerre civile, le Dictateur avait cherché, nous l'avons vu, à justifier sa séquestration par la nécessité de le préserver des maux trop réels qu'elles entraînaient à leur suite; mais il vint un temps où, soit épuisement, soit désir momentané de conciliation, les partis firent trêve à leurs querelles et se soumirent à des gouvernemens à peu près réguliers. Alors il craignit, en rétablissant les communications, de permettre une comparaison entre l'ordre tel qu'il l'entendait chez lui et celui qui régnait au dehors. Il fut donc obligé de recourir à d'autres prétextes pour expliquer l'incommunicabilité qu'il avait érigée en système. De tout temps, il s'était appliqué

à donner aux créoles une opinion ridiculement exagérée de la fertilité de leur terre et de l'importance d'un pauvre pays qu'il leur représentait, en toute occasion, comme l'objet des ardentés convoitises de Buenos-Ayres et de l'Europe. L'arrivée des étrangers qui tentèrent d'y pénétrer dans un but commercial ou scientifique, quoique en très-petit nombre, vint entretenir les illusions qu'il avait fait naître et qu'il avait intérêt à répandre. Pour la masse de la population, le monde finissait aux confins de la république; elle ne voyait rien au delà. D'ailleurs en évinçant les hommes instruits de toute position influente, en confiant les fonctions publiques à des individus de la plus humble origine, il satisfaisait cet instinct de vanité blessée de la populace contre les classes supérieures; aussi s'attachait-elle en séide à un pouvoir qui servait ses rancunes et choisissait ses agents parmi elle. A tous ces motifs, si l'on ajoute que la doctrine de l'obéissance absolue pratiquée pendant trois siècles au Paraguay n'avait pas eu le temps de faire naufrage dans le rapide passage du régime colonial à cet étrange républicanisme; si l'on tient compte de l'effroi que produisaient des exécutions aussi multipliées, faites avec mystère et toujours sans jugement; si l'on admet enfin une sorte de vénération superstitieuse que le Dictateur inspirait par l'austérité de ses mœurs, la simplicité de ses habitudes et son désintéressement personnel, par une réputation de grand savoir et quelques connaissances astronomiques, dont l'application avait propagé la croyance qu'il lisait dans les astres et qu'il était quelque peu sorcier; on comprendra comment le peuple, loin de s'en prendre à lui de sa misère et de l'attribuer à l'isolement du pays et à la ruine du commerce, n'en accusait que les révolutions incessantes des provinces voisines et les intrigues des gouvernemens étrangers. Chaque fois que les journaux de la Plata faisaient mention de nouveaux troubles, il ne manquait jamais de les donner à lire à ses affidés, avec ordre de colporter ces mauvaises nouvelles. Alors, loin de le maudire, on rendait grâce au *Père de la patrie*, qui savait la préserver d'aussi grands désordres! De ce qu'il retenait ainsi captive toute une population, on pourrait supposer que l'entrée du Paraguay était interdite comme la sortie : mais non; elle demeura libre, parce que les nouveaux venus, aussitôt placés sous l'active surveillance d'une police ombrageuse, devenaient suivant l'occasion, entre les mains de Francia, un moyen de nouer des relations avec les puissances étrangères, ou des otages en cas d'hostilités. Parmi les voyageurs qu'il prit au piège de la sorte et qu'il garda pendant un temps plus ou moins long, quelques-uns jusqu'à sa mort, les premiers avaient été attirés par l'appât d'opérations commerciales qui procuraient de grands bénéfices; mais d'autres s'étaient laissés entraîner par un mobile tout différent, par l'amour de la

science et le désir d'explorer une région lointaine encore peu connue des naturalistes, malgré les remarquables travaux de Félix de Azara : tels furent les docteurs Rengger et Longchamp, les premiers en date, qui ont raconté dans leur *Essai historique sur la révolution du Paraguay* les circonstances pleines d'intérêt d'un emprisonnement de six années, de 1819 à 1825. Ensuite, quel lecteur n'a pas entendu parler de la longue captivité de M. Aimé Bonpland, l'illustre compagnon de voyage de M. de Humboldt? Moins heureux que les voyageurs suisses, l'ancien intendant de l'impératrice Joséphine passa dix ans de sa vie dans une séquestration que de hautes influences, qu'une royale intercession furent impuissantes à faire cesser. Sans vouloir la raconter une seconde fois (1), nous dirons ici quelques mots d'une arrestation dont le monde savant s'est ému, arrestation que rien ne justifiait, et dans laquelle le Dictateur se montra, comme toujours, sans égard pour le mérite et d'une violence inouïe. A la chute de l'Empire, M. Bonpland avait voulu revoir l'Amérique, et après un assez long séjour à Buenos-Ayres il s'était décidé à entreprendre un voyage à travers les Pampas, le Grand-Chaco et la Bolivie. Alors, remontant le Paraná, il avait atteint les anciennes Missions des jésuites et se trouvait sur un territoire contesté par le Paraguay à la république Argentine. Le savant voyageur ne l'ignorait pas; aussi s'était-il empressé d'écrire au docteur Francia, en l'informant de sa présence sur ce point et en lui donnant les explications les plus satisfaisantes sur son intention d'y fabriquer du *maté* ou *thé de l'Amérique du Sud*, à l'aide des Indiens qu'il avait engagés à son service. Mais celui-ci, furieux à l'idée d'une concurrence dans le commerce dont il voulait à tout prix s'assurer le riche monopole, envoya aussitôt quatre cents hommes qui traversèrent le fleuve pendant la nuit et massacrèrent une partie des serviteurs surpris et désarmés de M. Bonpland, qui reçut lui-même, au milieu de cette agression sauvage, un coup de sabre à la tête. Cette scène horrible se passait le 5 décembre 1821. Deux jours après, on l'entraînait les fers aux pieds dans le pays inhospitalier destiné à lui servir de prison. Interné dans l'ancienne Mission de Santa-Maria, l'ami de M. de Humboldt y vécut de longues années des seules ressources qu'il savait se créer avec une industrieuse persévérance, vénéré des habitants qu'il aidait de ses conseils comme médecin et comme agronome. Enfin, le 2 février 1851, il reçut l'avis que Son Excellence le *Suprême* le laissait libre de sortir du Paraguay : ainsi finissait pour M. Bonpland une captivité sans motifs, qui avait brisé sa carrière et lui coûtait sa fortune. Mais tous les prisonniers du terrible Docteur ne supportèrent pas

avec autant de résignation les ennuis profonds de leur isolement. Quelques-uns succombèrent à la nostalgie ou au suicide; d'autres cherchèrent à s'échapper d'une contrée maudite, où l'abattement des âmes, un silence de mort et des trances continuelles rendaient l'existence insupportable. Mais ces tentatives échouèrent presque toutes, et les malheureux fugitifs les payèrent de leur tête. Sans la crainte de donner à ce travail une étendue qu'il ne doit pas avoir, nous dirions que la configuration du Paraguay facilite singulièrement l'application de l'exclusivisme systématique imaginé par Francia. Borné à l'est, au sud et à l'ouest par deux rivières larges et profondes, l'espace de delta qu'il représente confine par sa frontière nord à l'Empire brésilien, auquel on ne pourrait arriver qu'en traversant des forêts immenses et encore inconnues; du côté de l'ouest, le fleuve qui le sépare du Grand-Chaco est gardé par une ligne de blockhaus, d'où partent des pirogues armées qui croisent nuit et jour pour prévenir les incursions des sauvages et s'opposer à toute tentative d'évasion. A ces obstacles presque insurmontables, il faut ajouter l'active surveillance exercée par les Payaguas, tribu d'Indiens nomades et rusés qui vivent sur les eaux du Rio-Paraguay, et que le Dictateur a su attacher au service de sa politique, car jamais ils n'ont fait défaut à l'exécution de ses consignes rigoureuses. A l'intérieur, les communications n'étaient ni plus autorisées ni plus faciles : il fallait pour voyager d'un district à l'autre se soumettre à des formalités minutieuses, inquisitoriales, qui entravaient jusqu'à ces relations journalières entre les habitants d'un même pays, sans lesquelles toute civilisation s'éteint. Après quelques années de ce régime, Francia commença à s'apercevoir qu'il ne pouvait séquestrer absolument son pays du reste du monde, et qu'il devait de toute nécessité, pour le faire vivre, ouvrir un débouché à ses produits. Forcé lui fut de modifier l'étrange maxime économique qu'il avait longtemps professée, à savoir : *Que les Anglais, et généralement tous les Européens, ruinent les autres nations par leur commerce*. Il était un peu tard : l'absence de toute transaction avait eu pour conséquence immédiate une baisse considérable dans le prix de toutes les denrées et d'immenses approvisionnements de tabac et de maté, entassés dans les magasins, s'étaient en partie détruits. Elle avait ruiné du même coup les négociants et les producteurs. Les navires pourrissaient immobiles dans le port et se démantelaient sur place, ou, poussés par de violents coups de vent, allaient échouer au rivage qu'ils couvraient de leurs débris. Pour sauver une partie de ces capitaux qui diminuaient peu à peu chaque jour, sans vouloir toutefois rétablir des communications dont les conséquences l'effrayaient, le Dictateur, toujours en garde contre les arrière-pensées dominatrices de Buenos-Ayres, chercha à ouvrir des

(1) Voy. *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Aimé Bonpland*, lue en assemblée générale de la Société de géographie, dans le *Bulletin de la Société* et au *Moniteur* du 24 avril 1853.

relations commerciales avec le Brésil, dont le gouvernement, transformé depuis peu, lui paraissait moins menaçant pour la nationalité qu'il avait fondée. Il fit donc des ouvertures au général Le Cor, officier d'origine française, qui commandait les troupes d'occupation de la province cisplatine, et l'ancienne Mission d'Itapua, aujourd'hui ville de l'Incarnation, fut désignée pour devenir le Canton de la Chine américaine. Les négociants brésiliens devaient y conduire les articles d'Europe qu'ils voulaient échanger et prendre un tiers de leurs achats dans les magasins de l'État. Le Dictateur ayant attribué lui-même aux produits du Paraguay une valeur fictive hors de toute proportion avec leur valeur réelle, ils furent contraints d'augmenter dans les mêmes proportions les prix de leurs marchandises, que leur transport à d'aussi grandes distances dans l'intérieur des terres avait déjà décuplés. En même temps défense leur était faite de sortir d'Itapua, où les *filz du pays* ne pouvaient eux-mêmes se rendre qu'avec des autorisations spéciales, toujours très-désirées, mais qui s'obtenaient difficilement et à travers de ruineux délais. C'était à la fois une grande faveur, un moyen d'influence irrésistible et de gouvernement, sur de pauvres gens qui entrevoient une petite fortune dans la vente à prix élevés des articles d'Europe qu'ils devaient rapporter de leur voyage. Cette fortune, ils l'attendaient, disaient-ils, *de la générosité de leur suprême Seigneur*. Voici quelques-unes des formalités que le pétitionnaire avait à remplir; le lecteur se fera une idée des autres. A la demande adressée au Dictateur était joint un certificat du juge de paix du district, délivré sur l'attestation de deux témoins et constatant que les denrées provenaient réellement de son travail et de sa récolte. Le juge, après avoir pesé le tabac, allait reconnaître le champ où il avait été recueilli et s'assurer ainsi de son origine. Nous croyons inutile de faire observer que toutes ces formalités étaient remplies avec la plus rigoureuse exactitude; dans le cas contraire, le juge, le propriétaire, ses témoins, ceux qui auraient eu connaissance de la fraude et ne l'auraient pas dénoncée eussent été jetés en prison pour n'en sortir jamais. Ces permissions, quoique rares et accordées toujours pour de faibles quantités, étaient cependant très-avantageuses à ceux qui parvenaient à les obtenir, car les marchandises de retour donnaient de 100 à 150 p. % de bénéfices. Elles étaient impitoyablement refusées aux Espagnols, à leurs descendants immédiats, aux parents, aux alliés des victimes du despote, de ceux qui se trouvaient dans les cachots pour raison d'État, *et quelquefois aux personnes qui portaient le même nom!* La demande, une fois faite, restait souvent sans réponse; et le pauvre cultivateur, que la crainte de peines sévères empêchait de revenir à la charge, voyait le produit de sa récolte se détériorer peu à peu chaque jour et finir par se perdre sans pouvoir en disposer,

sans oser faire entendre une réclamation, une prière. Notons, pour dernier trait, que le certificat délivré par le juge devait contenir l'assurance que l'intéressé était *bon serviteur de la patrie et dévoué à la sainte cause de la liberté!!!* La liberté! la patrie! toujours ces choses sublimes et ces mots sonores, dont les hommes et les partis ont tant abusé en Amérique pour excuser leurs passions et légitimer leurs excès! — Devenu le principal, sinon l'unique trafiquant du Paraguay, le Dictateur ne négligea rien pour assurer de beaux bénéfices à l'État, dont il gérait le patrimoine en bon père de famille. Ce patrimoine, en de pareilles mains, avait pris d'effrayantes proportions. Juge de tous les procès, arbitre de toutes les fortunes, imposant au moindre prétexte des amendes énormes qu'il fallait acquitter sans retard sous peine de la vie, confisquant les biens du clergé et des communautés religieuses, faisant main basse sur les richesses laborieusement amassées par les jésuites dans leurs célèbres Réductions guaraniques (1), il était parvenu en peu de temps à rendre l'État propriétaire de terrains immenses et très-propres à l'élevé des animaux domestiques. Alors il conçut le projet de créer des fermes (*estancias*) où les bestiaux et les chevaux, se multipliant à l'infini, devinrent une source nouvelle et féconde de revenus. Outre les cuirs, objets d'échange importants, il trouvait dans ces établissements un moyen économique de nourrir et de monter son armée. Il s'était constitué le fournisseur privilégié du marché de sa capitale et ne souffrait aucune concurrence de la part des autres propriétaires, auxquels il n'était permis de vendre leur bétail qu'après l'écoulement du sien. Enfin, il ouvrit successivement deux magasins gérés par un fonctionnaire spécial (*alcaznil mayor*), et dans lesquels il faisait vendre à des prix excessifs les marchandises d'Europe d'un usage habituel. Il aurait pu ramasser ainsi en peu de temps tout le numéraire en circulation, car la disette des objets de première nécessité était telle parfois, que la foule assiégeait les portes de ses boutiques et qu'il fallait envoyer de la troupe pour la contenir. Le Dictateur avait soin d'ailleurs de s'informer des prix de la place et donnait l'ordre de ne livrer à chaque personne qu'une quantité déterminée d'un article, afin d'empêcher les autres marchands de la ville d'en acheter la totalité pour la revendre plus cher. — Jaloux de toute influence, ennemi né de toute autorité qui ne relevait pas directement de la sienne, l'homme étrange dont nous esquissons la vie ne pouvait pas respecter l'influence et reconnaître l'autorité du clergé; aussi s'attachait-il de bonne heure à les battre en brèche. On le voit, dès le commencement de sa dictature, interdire les cérémonies nocturnes, comme favorisant les complots, et supprimer un

(1) Il prit jusqu'au dâmas des tentures et des ornements sacerdotaux pour en habiller ses soldats.

grand nombre de jours fériés, comme invitant à la paresse ; plus tard il sécularise les couvents et confisque leurs biens. Le décret de suppression révélait son profond mépris pour les religieux, qui étaient obligés, dans leur demande de sécularisation, de s'accuser eux-mêmes de tous les vices et de tous les désordres qu'il leur reprochait. Il ne s'en tint pas là : l'évêque avait toujours laissé voir des sentiments hostiles à la révolution, que n'avaient pu modifier ni les exhortations ni les ordres du Dictateur. Celui-ci résolut de s'en venger par des atteintes aux prérogatives épiscopales et des persécutions continuelles. Bientôt, la raison du malheureux prélat, ébranlée par les scènes effroyables dont il était chaque jour le témoin, succomba ; et de guerre lasse, il consentit à déléguer ses pouvoirs à son vicaire général, une des créatures du despote, qui désormais investi d'une autorité absolue, quoique indirecte, sur les choses spirituelles, se déclara chef de l'Église et la gouverna selon son bon plaisir. Alors il ferma le collège de théologie fondé en 1785. En agissant ainsi avait-il pour but, comme il le prétendit plus tard, de détruire une pépinière de demi-savants que l'incapacité de l'évêque ne permettait pas d'ordonner, et qui, trop fiers pour redevenir agriculteurs, préféraient se faire avocats sans cause ou mauvais écrivains ? Ou considérait-il l'ignorance comme la base la plus solide de son gouvernement ? L'indifférence qu'il professa toujours à l'égard des écoles primaires et le peu de soin qu'il prit de l'instruction publique autorisent assez cette dernière interprétation d'une mesure qu'il crut justifier par ces paroles pompeuses : « Minerve doit dormir lorsque Mars veille. » Il avait dit aux docteurs Rengger et Longchamp, lors de leur arrivée : « Professez la religion que vous voudrez ; soyez chrétiens, juifs ou musulmans, mais ne soyez pas athées. » S'il ne le devint pas lui-même, il parait du moins certain qu'il resta dans la suite étranger à tout culte extérieur et qu'il ne laissait échapper aucune occasion de s'élever contre l'Église et de décrier ses ministres. « Voyez, s'écriait-il un jour, à quoi servent à ces gens les prêtres et la religion, à leur faire croire au diable bien plutôt qu'en Dieu. » A ne juger que la conduite publique du chef absolu, et sans vouloir interroger la conscience toujours respectable de l'homme privé, on peut dire cependant que ces déclamations habituelles, aussitôt colportées par son entourage, avaient un retentissement déplorable au sein d'une population confiante et crédule, élevée jusqu'alors dans de tout autres sentiments. Des paroles il ne tarda pas à passer aux actes. Deux moines s'étaient permis quelques critiques sur son administration ; Francia les fit mettre au cachot en ordonnant de leur raser la tête et de les revêtir de jaquettes jaunes, afin de les dépouiller de leur auréole. Sous ce niveau impitoyable toute inégalité avait disparu. Mais s'il repoussait soigneusement

l'influence des personnes étrangères à son gouvernement, ce n'était pas pour admettre les observations de ses principaux employés. Il ne prenait conseil que de lui ; et, comme il avait tout absorbé, police, finances, guerre, haute et basse justice, et que dans toutes les branches d'administration il s'arrêtait aux détails les plus minutieux, il n'avait ni conseillers ni ministres. Un secrétaire (*fiel de fechos, actuario*) recevait les pétitions et écrivait chaque jour sous sa dictée ses décisions souveraines dans les affaires les plus insignifiantes, les moins dignes de l'attention d'un homme d'État (1). Le temps n'a pas encore effacé le souvenir des vexations diaboliques par lesquelles ce scribe insolent se vengeait de la dureté et des violences de son maître, sur les malheureux obligés d'avoir recours à lui. L'histoire conservera son nom ; il se nommait Patiños. Il était métis ; la couleur de sa peau et l'ensemble de sa personne décelaient cette basse origine. D'abord employé dans la ville d'Yquamandyu, Policarpo Patiños en fut rappelé pour cause de malversation. Le Dictateur lui pardonna et le nomma inspecteur de la douane ; en 1826 il en fit son secrétaire. Habile et dissimulé, le métis sut amasser quelque fortune sans éveiller les soupçons du chef redoutable, dont il pénétrait les intentions avec une rare sagacité. Il va sans dire que Patiños s'appliquait à singer ses manières et à exprimer sur toutes choses son opinion. Comme lui, il s'était adonné à la lecture ; et il choisissait, étrange contraste, parmi les auteurs modernes ceux qui professaient, en religion comme en politique, les opinions les plus libérales. Un autre personnage était admis dans l'intimité quotidienne du despote : c'était son barbier, mulâtre ivrogne et mal vêtu, espèce de confident et de gazette officielle, avec lequel il causait volontiers lorsqu'il voulait mettre le public au courant de ses projets. Entre ses mains une imprimerie eût été, on peut le supposer, chose inutile et superflue : cependant, s'il devait se soucier médiocrement de la Presse, il ne dédaignait pas, à l'occasion, de prendre la plume pour défendre sa politique aux yeux de l'Europe et de l'Amérique. Piqué au vif par la publication de l'*Essai historique*, il tenta d'en réfuter les écrasantes révélations. Il écrivit alors de sa main un long article qu'il adressa à un journal de Buenos-Ayres. *Le style c'est l'homme* : l'article du Dictateur n'est, on le devine, qu'un amas de grossières injures dirigées contre l'auteur de ce livre estimable. Voici un curieux échantillon de cette prose de carrefour : « Le Suisse Rengger était

(1) Nous avons sous les yeux la requête d'un habitant de Villa-Rica qui sollicite comme une grâce l'autorisation d'y vendre à prix d'argent ou par voie d'échange quelques mesures de blé et d'orge, ou de conduire ces denrées sur le marché de l'Assomption. L'autorisation fut accordée et la pièce porte la signature de Francia. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que ses ordres écrits lui étaient fidèlement renvoyés, avec la mention de leur exécution en marge, et qu'il avait soin de les détruire lui-même. Aussi est-il fort difficile de trouver un autographe du Dictateur, ou seulement un acte revêtu de sa signature.

« un traître venu au Paraguay pour faire une guerre  
 « sourde aux patriotes américains en les empoi-  
 « sonnant. Ce factieux conspirait avec les Espa-  
 « gnols contre le gouvernement, qui ne voulut  
 « jamais lui permettre (*sic*) d'y rester comme  
 « médecin et de s'y marier, préférant le chasser  
 « du pays que de le faire pendre comme assassin...  
 « son *Essai historique* devrait s'appeler plutôt *Essai*  
 « *de mensonges sur la révolution*.... Lorsque cet  
 « homme perfide, athée et faussaire, s'embarqua,  
 « la foule qui le suivit jusqu'au vaisseau ne cessait  
 « de crier : *Adieu, médecin ! adieu, poison ! nous*  
 « *voilà déliérés de tes drogues maudites !* » (*El Lu-*  
*cero*, n° du 21 août 1850.) — Les années, en s'ac-  
 cumulant sur la tête de Francia, furent impuis-  
 santes à calmer les accès de son humeur fantasque  
 et ses excentricités sanguinaires; et la mort le  
 surprit dans l'exercice d'un despotisme inflexible,  
 après quelques jours de maladie, pendant lesquels  
 il continua de s'occuper seul de l'expédition des  
 affaires. Vainement on le presse de se désigner un  
 successeur, afin de préserver le pays de l'anarchie.  
 A ces instances il se contente de répondre qu'il  
 ne manquera pas d'héritiers. Peu s'en fallut qu'il  
 ne sortit de la vie par un crime. Saisi tout à coup  
 d'un violent accès de colère contre son médecin  
 (*curandero*), il se lève, s'arme d'un sabre, et allait  
 en frapper l'homme de l'art tremblant et déjà  
 résigné, lorsque ses forces le trahissent, et il  
 tombe évanoui. Aux cris du barbier accourt le  
 sergent de garde, qui refuse d'approcher avant  
 d'en avoir reçu l'ordre de sa bouche : « Mais il  
 « ne parle plus, dit le mulâtre. — Peu importe,  
 « répond le soldat, fidèle observateur de la  
 « consigne, s'il revenait, il me punirait d'avoir  
 « désobéi. » Enfin, on le porte mourant sur  
 son lit, et le 20 septembre 1840 au matin, il  
 expire à l'âge de 85 ans. — Lorsque l'altéra-  
 tion des traits du Dictateur ne permit plus de  
 douter d'une mort à laquelle on avait peine à  
 croire, les commandants des casernes, secrètement  
 convoqués par le métis Patiños se réunirent à la  
 douane. Après une courte délibération, se consi-  
 dérant, en l'absence de dispositions testamentai-  
 res, comme les héritiers naturels de leur maître,  
 ils résolurent de tenir l'événement caché pen-  
 dant quelques heures, qu'ils mirent à profit pour  
 opérer des arrestations et doubler le poste de la  
 prison publique, qui renfermait alors dans ses  
 étroites cellules près de sept cents détenus. Ces  
 précautions étaient inutiles, car la nouvelle excita  
 dans le peuple une douleur profonde et d'unani-  
 mes regrets. On fit à Francia de somptueuses fu-  
 nérailles au milieu d'un morne silence, interrompu  
 seulement par les sanglots de la foule, qui s'était  
 partagé ses vêtements comme des reliques. Il fut  
 inhumé dans l'église de l'Incarnation, et une  
 colonne de granit signala sa dernière demeure  
 à la vénération et au culte de ses nombreux par-  
 tisans. Il faut le dire, peu de temps après l'anni-  
 versaire de ce jour de deuil, le mausolée disparut,

et le bruit se répandit que les restes du trop  
 fameux Docteur avaient été transportés dans le  
 cimetière de l'Église. Une partie de cette nouvelle  
 était vraie; mais le gouvernement consulaire, l'au-  
 teur mystérieux de cette mesure inspirée par la  
 politique, repousse toute idée d'une profanation  
 inutile. Francia repose donc encore à la place que  
 la piété de ses sujets lui avait choisie, mais son  
 tombeau a cessé de porter ombrage à ses succes-  
 seurs. Ajoutons que Patiños ne lui survécut pas.  
 Soupçonné d'aspirer à l'autorité suprême, il fut  
 arrêté sur l'ordre de la junte, qu'il dirigeait avec  
 le titre modeste de secrétaire; et pour éviter le  
 châtiement qu'il avait mérité, il se pendit dans  
 sa prison. — Francia était d'une taille moyenne.  
 Nerveux et maigre, il offrait tous les signes qui ca-  
 ractérisent un tempérament bilieux. De beaux  
 yeux noirs enfoncés sous l'orbite et couverts  
 d'épais sourcils, des regards perçants et un front  
 largement développé, imprimaient à sa physio-  
 nomie un remarquable cachet d'intelligence et  
 de pénétration. Admirateur enthousiaste de l'em-  
 pereur Napoléon, il croyait le copier en montant  
 à cheval en robe de chambre, avec des bas de  
 soie et des souliers à boucles d'or : un tricorne de  
 dimensions fabuleuses, et qui représentait dans  
 sa pensée le petit chapeau historique, complétait  
 son costume, dont il avait pris le modèle sur une  
 caricature de Nuremberg. Malgré ce léger ridi-  
 cule, le maintien grave et digne de Francia com-  
 mandait le respect, et son abord était imposant.  
 Fort de cette première impression, il cherchait  
 par une hauteur étudiée à intimider son interlo-  
 cuteur. Mais s'il rencontrait une contenance ferme  
 et un regard assuré, son ton devenait plus doux;  
 il causait avec esprit et laissait voir alors des  
 connaissances étendues sur les sujets les plus variés.  
 Sans amis, sans parents auprès de lui, car il con-  
 gédia bientôt sa sœur sous le prétexte le plus fri-  
 vole et emprisonna ses neveux, il cherchait des  
 distractions dans l'étude et y consacrait les ins-  
 tants que ne réclamait pas le gouvernement de  
 sa république. Imbu de leurs idées, il faisait ses  
 lectures favorites des philosophes et des encyclo-  
 pédistes du 18<sup>e</sup> siècle : ajoutons encore, pour tout  
 dire, qu'à côté de bons ouvrages espagnols, sa bi-  
 bliothèque renfermait une apologie de Robes-  
 pierre. — Au milieu de cet isolement, le Dictateur ne  
 restait pas étranger à la politique de l'Europe. Il  
 recevait des nouvelles et des journaux par les né-  
 gociants brésiliens d'Itapua, et par la voie de Cor-  
 rientes où il avait un agent. Son système d'é-  
 conomie sordide permet de supposer qu'il ne  
 dépensait pas de grosses sommes dans cette bran-  
 che d'administration. Combien il est regrettable  
 qu'un homme doué d'une pareille intelligence,  
 investi d'un pouvoir qui ne connaissait d'autres  
 limites que sa volonté, n'ait pas appliqué d'aussi  
 puissants moyens de faire le bien à l'amélioration  
 matérielle et morale de son pays ! Préoccupé  
 de lui seul, absorbé dans son immense égoïsme,



il a tout détruit, il n'a rien fondé. Aucun monument, aucune institution ne recommandent sa mémoire. Il y a plus : Francia a fait école ; et, sous le nom d'*americanisme*, le système dont il est l'inventeur lui a survécu ; ce système, qui consiste à se jouer du droit des gens et de la vie de ses semblables ; à repousser la population, les idées et l'industrie de la vieille Europe, c'est-à-dire, les éléments nécessaires, obligés, de la grandeur et de la prospérité futures de l'Amérique. Mais tant de calamités et le joug si pesant de ce long despotisme ont-ils donc été tout à fait sans compensations dans le passé, et n'en promettent-ils pas de plus grandes dans un avenir plus ou moins rapproché ? Non sans doute ; et l'impartialité nous impose le devoir de signaler, au milieu de mesures extravagantes, celles qui profiteront un jour au Paraguay. Préserve de la manie contagieuse des révolutions qui désolent depuis un demi-siècle les anciennes colonies de l'Espagne, sa population a augmenté dans de très-notables proportions ; et obligée de se suffire à elle-même, de tirer du sol tout ce dont elle avait besoin, elle a perfectionné les produits de son industrie. En mettant sur pied de nombreux soldats, en inspirant à ses concitoyens un patriotisme aveugle, mais qui peut devenir entre des mains habiles un levier puissant, si Francia a fait naître au dehors une idée exagérée des forces de son pays, il lui a montré qu'il pouvait conquérir l'indépendance : en lui enseignant l'art difficile de l'obéissance, il lui a donné le moyen de la conserver. Déjà cette politique a porté ses fruits. — L'état de l'agriculture attira par-dessus tout l'attention du Dictateur ; et ses décrets despotiques, qui modifièrent profondément l'économie rurale, eurent du moins pour résultat inespéré de mettre le Paraguay à l'abri de la disette, conséquence trop fréquente de sécheresses prolongées, et de l'apparition presque périodique de nuées de sauterelles. Il imprima une vive impulsion à la culture du riz et du maïs, et à celle du coton, qui put fournir bientôt des tissus indigènes pour remplacer ceux qui n'arrivaient plus du dehors. Dès son avènement au pouvoir, Francia s'était appliqué, nous l'avons vu, à donner un grand développement à l'élevé du bétail et des chevaux, en luttant contre les conditions peu favorables dans lesquelles se trouve le Paraguay sous le rapport de la production animale. En effet, des circonstances climatériques particulières, d'extrêmes sécheresses alternant avec des inondations terribles, la qualité souvent médiocre des pâturages, le manque de sel et de fréquentes épizooties, ne permettent pas à cette production d'atteindre les proportions qu'on la voit prendre dans les contrées environnantes. Grâce à cette main de fer, les choses changent de face. Il commence par interdire toute exportation ; et, donnant le premier exemple de l'économie, il règle l'abatage des animaux destinés à la consommation

XIV.

des troupes et administre avec vigilance les fermes publiques. Le pays donc s'était peu à peu repeuplé, lorsqu'une mesure cruelle, qui causa la ruine de nombreuses familles, vint arrêter l'essor de cette prospérité. Cette mesure clôt la série des extravagances de Francia, et c'est aussi par elle que nous terminerons cette longue notice. En 1856 une épizootie se déclara, et les bestiaux succombaient par milliers sous l'atteinte d'innombrables insectes nommées *carrapatos* (*ixodes* de Latr., genre *ricinus*). Alors, le croira-t-on ? le Dictateur, désireux avant tout de préserver de la contagion les *estancias* de l'État, ne trouva pas d'autre expédient ni de plus sûr remède pour arrêter les progrès du mal que de mettre sur pied des partis de soldats pourvus de munitions, qui battaient la campagne, rassemblaient les troupeaux au milieu desquels ils avaient trouvé une seule tête infectée de la maladie, et ouvraient ensuite le feu sur ces ennemis improvisés ! — En finissant un récit plein de curieux détails auxquels nous regrettons de ne pouvoir donner place, le docteur Rengger interroge l'histoire moderne de la France et cherche à établir une comparaison entre son héros et la grande figure qui la remplissait tout entière il y a cinquante ans. L'espace nous manque pour suivre le savant voyageur sur ce terrain. Toutefois, s'il fallait écrire le parallèle de deux hommes qui traversèrent des circonstances analogues sans doute, mais avec un génie et en vue de résultats si différents, nous n'hésiterions pas à prendre pour épigraphe les paroles d'un poète, et nous dirions que l'astucieux inventeur des décrets d'Itapua est à l'auteur colossal des décrets de Berlin ce que le tigre est au lion et le vautour à l'aigle.

A. D—M—Y.

FRANCIÈRE. Voyez CHOISEUL.

FRANCIÈRES (JEAN DE), *Franchières* ou *Françquères*, chevalier de Rhodes ou de St-Jean de Jérusalem, vivait à la cour de Louis XI et y jouissait de la réputation d'un homme instruit, puisque Naudé le cite pour prouver qu'avant le règne de François I<sup>er</sup> la noblesse cultivait déjà les sciences. Comme il porte le nom d'un village de l'Ile-de-France, on peut conjecturer qu'il y était né, ou du moins qu'il en possédait le fief ; il était en outre commandeur de Choisy et grand prieur d'Aquitaine. On ignore les autres détails de sa vie. Francières est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *La Fauconnerie recueillie des livres des trois maîtres* (Malopin, Michelin et Ayiné Cassian) ; ensemble le *déduit des chiens de chasse*. Lallemant (*Bibliothèque des auteurs qui ont traité de la chasse*) en cite une édition de Paris, Pierre Sergent, in-4<sup>o</sup> gothique, qu'il croit de 1511 et qui est extrêmement rare. La Fauconnerie de Francières a été réimprimée avec celle de *Guillaume Tardif* ; plus, la *Vollerie d'Artelouche d'Alagona*, Poitiers, 1567, in-4<sup>o</sup>, fig., rare ; et à la suite de la *Vénerie* de du Fouilloux, Paris, 1585, 1602, 1607, 1618, 1624 et 1628, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage, dit Lallemant, a eu bien de la répu-

79

tation ; il annonce en effet beaucoup d'expérience, de lecture et de réflexion. Son principal mérite ne peut guère consister aujourd'hui qu'à nous rappeler les usages et la naïveté du temps où il a été composé. Le *Traité des chiens de chasse* roule « sur « leur nourriture, leur éducation, les remèdes qui « leur sont convenables, et sur leur génération. « Il n'est chose au monde plus ridicule et plus « bizarre que le chapitre qui enseigne l'art de « les mettre en chaleur. » W—s.

FRANCIOTTI. Voyez Fozio.

FRANCIS (ANNE), Anglaise distinguée par un esprit cultivé et même par une érudition peu enviée par les personnes de son sexe. Elle a publié quelques ouvrages de poésie d'un ton passionné, où l'on trouve des vers heureux et énergiques, mais beaucoup d'inégalité et un style presque constamment métaphorique dont sa prose n'était pas exempte non plus ; défaut que lui avait fait peut-être contracter la lecture des écrivains hébreux, dont elle avait fait une étude particulière. Voici les titres des ouvrages de miss Francis : 1<sup>o</sup> *Traduction en vers du Cantique de Salomon*, d'après l'original hébreu, avec un *Discours préliminaire et des notes historiques, critiques et explicatives*, 1781, in-4<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Les Funérailles de Démétrius Poliorcète*, poème, 1785, in-4<sup>o</sup> ; 3<sup>o</sup> *Charlotte à Werther*, épître en vers, 1787, in-4<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> *Poésies mêlées*, 1790, in-8<sup>o</sup>. Elle épousa depuis un ecclésiastique nommé Bransby et mourut le 7 novembre 1800. X—s.

FRANCIS (PHILIPPE), littérateur du 18<sup>e</sup> siècle, fils d'un ecclésiastique irlandais et élevé lui-même pour l'Église, se fit connaître avantagement par une traduction complète en vers anglais des œuvres d'Horace, accompagnée de notes, et qui fut publiée en 1745. Elle obtint un succès mérité, vu la difficulté de l'exécution, et eut plusieurs éditions consécutives ; la 7<sup>e</sup> parut en 1765. M. Edouard Dubois, auteur de traductions en vers de Sapho, a donné en 1807 une édition nouvelle de l'Horace de Francis, avec le texte original, les notes du traducteur et des notes additionnelles, 4 vol. in-12. Francis fit paraître en 1755 et 1755 une traduction de Démosthènes en 2 volumes in-4<sup>o</sup>. On cite aussi de lui deux tragédies, *Eugénie* (1752) et *Constantin* (1754), qui n'eurent pas beaucoup de succès. Quelques écrits politiques, qui lui furent commandés par le ministère, lui valurent des gratifications pécuniaires assez considérables et la cure de Barrow dans le comté de Suffolk, avec la place de chapelain de l'hôpital de Chelsea. Un écrivain anglais lui a attribué, conjointement avec son fils, les célèbres lettres de Junius ; mais cette supposition a dû paraître bien absurde à ceux qui ont pu comparer le style énergique et éloquent de ces lettres avec la prose faible et sans couleur de Francis. Philippe Francis était un homme d'un caractère jovial, mais un peu adonné à l'ivrognerie. Il mourut à Bath, le 5 mars 1775, laissant un fils, sir Philippe Francis, qui a eu quelque part à ses travaux littéraires et qui a été depuis membre

du conseil suprême du Bengale (voy. l'article suivant). X—s.

FRANCIS (PHILIPPE), orateur et homme d'État anglais, fils du précédent, naquit le 22 octobre 1740 à Dublin, et non, comme on l'a dit, dans le comté de Surrey. Ses premières études achevées au collège de St-Paul, il débuta, n'ayant encore que seize ans, dans les bureaux de la secrétairerie d'État, sous lord Holland ; et, quand cet habile politique fit place au premier Pitt, il conserva sa position, grâce à la protection de Wood, secrétaire du nouveau ministre ; fut même employé aux écritures du cabinet particulier de Pitt et vit ainsi, dans un âge bien tendre encore, quelques-uns des rouages occultes de la machine gouvernementale. Il n'était pas de ceux qui ont des yeux pour ne rien distinguer. Pitt, qui savait démêler le talent, s'en aperçut vite et le donna en 1758 comme secrétaire privé au général Bligh, chargé de conduire une de ces expéditions imaginées pour fourvoyer l'attention de la France et pour déterminer le cabinet de Versailles à faire la paix de lassitude. Le commodore, depuis amiral lord Howe, venait de faire une descente sur les côtes de la Normandie occidentale et de détruire les travaux commencés du port de Cherbourg. Le général Bligh voulut aller en faire autant en Bretagne ; mais ses tentatives furent paralysées par le duc d'Aiguillon, qui gouvernait la province, et bientôt la flotte anglaise, attaqué à St-Cast, perdit son arrière-garde. Francis, présent à toutes les opérations, en fit le rapport au ministre, qui n'admettait pas sans correctif et sans contrôle les bulletins officiels des intéressés. Peu de temps après (en 1760), Pitt le recommanda pour la place de secrétaire privé du comte de Kinnoul, ambassadeur extraordinaire à la cour de Portugal. On sait que c'est de ce temps que date la haute influence de la Grande-Bretagne sur la politique portugaise. Francis n'y nuisit point pour sa part. Au commencement de 1765, il était de retour à Londres ; et cette fois, troquant la diplomatie pour la guerre, il s'implanta dans une des places les mieux rétribuées de ce dernier ministère, alors aux mains de Welbore Ellis, qui n'était pas encore lord Mendip. Cette situation le mettait à même de bien savoir beaucoup de choses importantes, et il ne faut pas s'étonner que lorsque les *Lettres de Junius* vinrent par un double attrait fixer l'attention publique et mettre en émoi la curiosité de John Bull en même temps que la bile des ministres, Francis ait été un de ceux auxquels l'opinion attribua le méfait. Ce dont on ne peut douter du moins, c'est que vers ce temps il insérait dans le *Public Advertiser* des articles signés, tantôt *Vétéran*, tantôt *Marcus*, ou *Junius*, ou *Brutus*, et fort goûtés des lecteurs de gazettes ; c'est qu'au ministère, où l'on s'occupait très-gravement de découvrir et de punir Junius, on conçut sur lui de forts soupçons, et que lord Barrington, alors chargé du portefeuille de la guerre,

le destitua; c'est enfin que le fonctionnaire remercié passa le printemps, l'été et l'automne de 1772 sur le continent, et que, pendant ce temps, l'acérbe Junius laissa reposer les ministres. Quoi que l'on en doive penser, Francis fit route par la Flandre, l'Allemagne et le Tyrol, jusqu'en Italie, fit une pause à Rome, où il vit à Castel-Gandolfo le pape Ganganelli et revint en Angleterre par la France. Il n'y resta pas longtemps. Soit que l'on reconnût l'injustice commise à son égard et qu'on voulût lui donner une compensation, soit qu'on le redoutât et qu'on voulût à tout prix l'éloigner de la métropole, il fut nommé membre du conseil de Bengale, que le gouverneur général devait consulter avant de prendre des mesures de quelque importance, et qui était chargé de veiller à ce que les Hindous n'eussent à se plaindre d'aucun abus. Deux autres membres, sir John Clavering et le colonel Monson, avaient été nommés en même temps. C'étaient de belles places et qui valaient à chacun de leurs titulaires 25,000 francs par an. Mais leur rôle offrait bien des difficultés, et ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir. En face d'eux, lorsqu'ils arrivèrent aux Indes, ils virent le gouverneur général Hastings, ambitieux, sans foi, sans loi, se jouant des hommes et des choses, marchant à son but en spirale, mais plus irrésistiblement que s'il eût procédé par la ligne droite, et souffrant impatiemment un contrôle qu'il regardait comme injurieux, un système de modération et de désintéressement qu'il traitait de duperie et d'impuissance. Il faut avouer que, pour qui n'examine que les résultats, Hastings avait raison : on ne fait pas des conquêtes avec du désintéressement; la puissance de la compagnie des Indes n'a point dé péri sous lui; et qui prouve que les Hindous, si jusqu'ici ils ne sont pas plus heureux d'obéir aux gentlemen d'Albion que d'être au Grand Mogol ou à leurs radjahs, ne sont pas plus près d'un temps de civilisation et de bonheur? Mais telles n'étaient pas les opinions des trois nouveaux membres du conseil. Parfaitement d'accord entre eux et ne formant en quelque sorte qu'un homme en trois personnes, ils votèrent constamment dans le conseil contre les abus de pouvoir et l'ambition effrénée du gouverneur; et comme cinq membres seulement formaient le conseil, les trois nouveaux venus avaient la majorité. C'est ainsi que l'alliance avec l'infâme Ragobah dut être mise au néant, et que la guerre qu'on préparait contre les Mahrattes fut indéfiniment ajournée. C'est ainsi que les indigènes opprimés et spoliés reçurent l'invitation de faire connaître les injustices dont ils auraient été victimes, avec promesse d'obtenir bonne et prompt justice. Alarmé de l'audace et de l'activité du triumvirat, Hastings sentit qu'il fallait frapper un grand coup. Un grand de l'Inde, Nandcomar, et son fils le radjah Goudrass, venaient de l'accuser formellement de concussion; ils produisaient à l'appui de leurs charges une lettre de Munny Begum, qui

avait porté les sommes au gouverneur et ils invoquaient le témoignage de Cantou Babou, le caissier et l'homme d'affaires. Tout à coup, par l'ordre du gouverneur, Nandcomar est arrêté sous la prévention de faux, jeté dans un cachot, jugé, condamné, exécuté, comme si jamais la loi d'Écosse contre les faussaires eût été faite pour l'Asie. Personne, après cela, ne hasarda de plaintes contre le gouverneur, et il se fit silence en sa présence. Ce n'est pas tout : Clavering, Manson, moururent presque coup sur coup; le triumvirat fut désorganisé, et la majorité passa aux deux membres hastingsistes, Hastings lui-même et son ami et féal Barwell. Paralysé par ce revirement inattendu et incapable de s'opposer au triomphe du gouverneur, Francis ne tarda pas à se décider au retour en Angleterre. Ce n'était point là le compte d'Hastings : s'être débarrassé des Manson, des Clavering, n'était rien si leur ami allait répandre ses doléances en Europe : il y avait trop d'indiscrets et trop d'échos en Angleterre, et son expéditive manière de se laver d'imputations blessantes n'avait point cours à Londres. Il écrivit donc à son adversaire une lettre où il l'accusait en termes formels de manquer de foi et d'honneur. Francis répondit par un cartel, et un duel eut lieu. Hastings n'eut point ici son bonheur ordinaire. Sa balle ne fit que blesser celui qu'il eût voulu en terre. Après avoir mis quatre mois à se guérir, Francis partit pour l'Europe en décembre 1780. Cinq mois de séjour à Ste-Ilélène retardèrent son arrivée en Angleterre jusqu'au mois d'octobre suivant. Les lettres d'Hastings l'avaient prévenu : en vain il voulut dès son arrivée frapper aux portes des ministères; toutes étaient fermées, et les panégyristes du gouverneur de l'Inde portaient la tête haute. Il ne se découragea point, et par ses récits, plus ou moins fidèles, il atténa cet engouement et fit comprendre que tout n'était pas irréprochable dans le héros de la compagnie. Les malversations des chefs, la misère des populations, les noires intrigues avec les radjahs et les nababs, les dépenses sans cesse croissantes de la compagnie, l'énorme dette, étonnèrent et donnèrent à penser. Une opinion impartiale, de plus en plus puissante chaque jour, s'élevait contre les adulateurs intéressés du conquérant du Bengale. Francis était cité comme l'homme d'Angleterre qui savait le mieux l'hindoustan. Cette persuasion lui valut, lors de la dissolution du parlement, en 1784, l'honneur de faire partie de la nouvelle chambre des communes, comme représentant du bourg d'Yarmouth dans l'île de Wight. Il prit une part active à plusieurs discussions, où l'on remarqua son talent, son indépendance et ses tendances libérales. Le bill de Pitt, pour exiger des Anglais venant de l'Inde un compte rendu de leur fortune, trouva en lui un opposant. Sur ces entrefaites Hastings, alarmé peut-être à l'idée que le bill rejeté la première fois pourrait passer à la seconde, quitta le théâtre

asiatique où il avait amassé tant de gloire, de haïnes et de rapines. Son arrivée en Angleterre donna le signal d'une lutte acharnée. Le 17 février 1786, Burke lut à la tribune des pièces accusatrices contre l'ex-gouverneur du Bengale, puis, le 4 avril, formula une accusation solennelle. Il est hors de doute que c'est Francis qui s'exprimait alors par sa bouche et qui lui fournissait les matériaux. Telle était la force des charges et des faits, que la nécessité de l'enquête fut admise en 1787, à la majorité de soixante-onze voix contre cinquante-cinq, en dépit de tous les efforts du ministère et des amis de Hastings. Battus sur ce point, ils mirent tout en jeu pour que Francis ne fût point de la commission qui dresserait l'acte d'accusation, et ils réussirent. Toutefois la commission, présidée par Burke, requit officieusement les bons conseils et la présence de Francis. Il ne se refusa point à l'invitation, et les éclaircissements, les preuves de toute nature, abondèrent. Hastings pourtant échappa, on le sait; et pour qui comprend les besoins et les ressorts d'un gouvernement, la chose est simple. Au reste, c'est surtout aux mesures dilatoires, aux faux-fuyants légaux qu'il dut ce résultat. L'*empeachment* dura sept ans. La curiosité publique se blase, la haine s'é moussait pendant ce temps; le crime même au bout de tant d'années semble la victime d'une persécution. La conduite de Francis, durant le cours de ce grand procès, fut noble et digne. S'il écrivit beaucoup sur les faits de la cause, il écrivit en homme qui se respecte; s'il déploya de la fermeté, il eut soin qu'elle ne ressemblât point à une vendetta, il fut calme; attitude d'autant plus belle que Burke, moins personnellement en guerre avec Hastings, compromettait l'accusation par ses emportements et ses injures. C'était avec le même sang-froid que Francis réfutait annuellement, par des faits et des arguments, les brillants tableaux de Dundas (lord Melville), qui montrait dans un avenir prochain l'impôt pesant d'un poids moins lourd à la Grande-Bretagne, vu les immenses ressources qu'il allait présenter l'Inde. Se maîtrisant de même lorsque, au moment où l'Angleterre se mit en guerre avec la révolution française, il prouva l'impolitique et l'impopularité de cette lutte, dont l'issue était incertaine et qui venait doubler la dette déjà trop lourde de la Grande-Bretagne; et pourtant Francis était le fondateur d'une société populaire, celle des *Amis du peuple*. Son ex-ami Burke le lui reprocha plus tard. Les principes de cette société, d'ailleurs, n'étaient pas subversifs; ils ne demandaient ni réforme radicale, ni suffrage universel. On n'en était pas encore là. La dissolution de la chambre en 1796 rendit Francis à la vie privée. Le ministère parvint à faire échouer sa candidature à Tewkesbury; mais il prit sa revanche aux élections de 1802, où il fut nommé par Appleby. En 1804, il se prononça derechef contre le système de conquêtes et d'usurpations qui se poursuivait dans

l'Inde. Son discours et celui qu'en 1796 il prononça pour l'amélioration de la condition des esclaves sont deux beaux monuments d'éloquence. Peu de temps après il donna sa démission de représentant, et sembla vouloir passer le reste de ses jours étranger au fracas politique et aux coteries. Cependant, lors de l'accession des whigs au pouvoir en 1806, il fut question de lui conférer le gouvernement général de l'Inde. Cette nomination eût été ridicule; on se ravisa, si tant est qu'on y eût songé, et on le décora de l'ordre du Bain. La vie de Francis, depuis ce temps, ne présente plus d'événements remarquables. Il ne s'occupait guère que de littérature. En 1817 pourtant, il fit signer par un *meeting* de francs-tenanciers du comté de Middlesex une pétition contre la suspension de l'*habeas corpus*. Il était alors presque octogénaire. Il mourut l'année suivante, le 22 décembre. On a de Francis : 1<sup>o</sup> Plusieurs brochures relatives à lord Hastings, savoir : 1<sup>o</sup> *Observations sur le récit que fait M. Hastings de ses actes à Bénarès*, en 1781, Londres, 1786, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Observations sur la lettre de M. Hastings concernant les présents*, 1787, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Observations sur la défense de M. Hastings*, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Discours à la chambre des communes (19 avril 1787) sur le chef d'accusation des revenus, articulé contre M. Hastings*, avec un appendice, 1787, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> *Divers Discours à la chambre des communes* (nous avons indiqué les principaux) : on peut y joindre ceux des 28 février et 2 mars 1791, où il traite de l'origine et des progrès de la guerre dans l'Inde; 3<sup>o</sup> *Pièces originales émanant du gouverneur général et du conseil de Fort-William, sur l'assiette et la perception des revenus du Bengale, avec un plan d'impositions pour l'avenir*, Londres, 1782, in-4<sup>o</sup>. Ce recueil ne manque pas d'intérêt; 4<sup>o</sup> *Questions historiques* publiées d'abord dans le *Morning Chronicle* de janvier 1818, réimprimées avec additions et corrections, 1818, in-8<sup>o</sup>. Dans ce dernier écrit, Francis vise à ridiculiser la légitimité. Les questions sont au nombre de douze : « Quel est le « père de Jacques I<sup>er</sup>? A coup sûr ce n'est pas « Henri Darnley; probablement c'est David Rizzio, » voilà sa réponse. Le reste est de cette force. C'est l'ouvrage d'un vieillard qui a eu de l'esprit. P—ot.

FRANCISCI (JEAN), médecin, né en 1552 à Ripen ou Rybe, dans le Jutland septentrional, cultiva la poésie latine avec succès. Il voyagea dans sa jeunesse, parcourut les principaux États de l'Europe et s'arrêta en France, où il se lia d'amitié avec les personnes qui partageaient son goût pour les lettres. De retour dans sa patrie, il publia quelques pièces de vers qui lui méritèrent le laurier poétique et l'estime de Mélancthon, de Tycho-Brahé, de Pierre Lotichius et de plusieurs autres hommes célèbres. La réputation qu'il s'était faite comme poète ne fut pas, ainsi que cela n'est arrivé que trop souvent, un obstacle à sa fortune. Il pratiquait la médecine avec autant de talent que de bonheur, et il fut nommé professeur de cette

science à l'université de Copenhague en 1561. Il mourut en cette ville le 4 juillet 1584, à l'âge de 52 ans. On cite de lui : 1<sup>o</sup> *De oculorum fabrica et coloribus carmen*, Wittemberg, 1556, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Iter Francicum elegis descriptum, cum ejusdem epigrammatibus*, Tubingen, 1559 : c'est un voyage en Franconie; on l'a réimprimé dans l'*Hodæporicus sive itinera totius fere orbis*, par Nicol. Reusner. Francisci a en outre traduit en latin plusieurs *Traitéz* d'Hippocrate et de Galien. W—s.

FRANCISCI (ÉRASME), savant littérateur, né à Lubeck en 1627, était fils de François Fix, conseiller intime du duc de Brunswick; mais les revers de fortune qui l'accablèrent ne lui permettant pas de porter avec honneur le nom de sa famille, il prit, par respect pour la mémoire de son père qu'il avait perdu de bonne heure, celui de Francisci, le seul sous lequel il soit connu maintenant. Francisci fit ses premières études avec beaucoup de succès et s'appliqua ensuite à l'histoire et à la jurisprudence, deux sciences dans lesquelles ses progrès furent très-remarquables. Un de ses oncles, homme distingué pour son savoir et sa piété, se chargea de compléter son éducation en lui faisant visiter les pays étrangers; son oncle mourut dans le voyage. Francisci continua à parcourir seul l'Allemagne et la Hollande, d'où il revint au bout de quelques années, l'esprit orné de nouvelles connaissances. Il se maria peu de temps après; et ayant voulu faire rendre compte à ses tuteurs de l'administration de ses biens, il se trouva que son riche patrimoine avait été entièrement dissipé : la dot de son épouse était entre les mains de créanciers de mauvaise foi ou insolubles; de sorte qu'après avoir joui de toutes les douceurs que donne une grande fortune, il se voyait exposé à toutes les horreurs de la misère. Accablé de chagrin, il partit avec sa famille pour Nuremberg, où il fut accueilli par le sénateur Doppelmayer, qui s'empressa de fournir à tous ses besoins avec une rare générosité. Francisci, ne voulant pas abuser des bontés de son bienfaiteur, chercha de suite à tirer parti de ses connaissances en littérature : il entra dans une imprimerie comme correcteur, et réduisant ses dépenses au strict nécessaire, il parvint à soutenir sa famille du produit de son travail. Il s'accoutuma si bien à cet état de médiocrité, qu'il ne voulut pas en changer et qu'il refusa constamment les emplois brillants qu'on lui offrit dans la suite. Il accepta cependant en 1688 la charge de conseiller du comte d'Hohenlohe, mais avec l'autorisation de continuer à habiter Nuremberg. Un accident qui lui fracassa les deux jambes lui rendait d'ailleurs le déplacement assez difficile. La vie de cet homme si modeste et si désintéressé fut très-laborieuse, mais tranquille, et il mourut dans de grands sentiments de piété le 12 décembre 1694. Son oraison funèbre fut prononcée par Jean-Conrad Feuerlin; elle a été imprimée en 1697, in-fol., dans un recueil de pièces du même genre. Jean Conrad

Zeltner lui a consacré un article très-étendu dans son *Theatrum viror. eruditor. qui typographiis laudabilem operam præstit. runt*. On trouvera à la suite de ces deux pièces la liste des nombreux ouvrages de Francisci : les uns, et c'est le plus grand nombre, roulent sur des matières théologiques, aujourd'hui fort peu intéressantes, et les autres sur différents points d'histoire; mais tous sont écrits en allemand, et par conséquent ne sont guère connus hors des pays où l'on parle cette langue. Nous indiquerons seulement : 1<sup>o</sup> *le Parterre* (Lust und staats Garten) *des Indes orientales et occidentales et de la Chine*, publié sous le nom de Chrétien Minsicht; 2<sup>o</sup> *la Guirlande* (Blumenpusch) *de Guinée et d'Amérique*; 3<sup>o</sup> *le Florus polonais* (Polnischer Florus); 4<sup>o</sup> *Théâtre* (Schaubühne) *de curiosités de toute espèce, en trois parties*. La première partie passe pour son meilleur ouvrage; 5<sup>o</sup> *Vies et exploits des plus illustres voyageurs*. C'est une histoire des découvertes de nouveaux pays, tant par terre que par mer; 6<sup>o</sup> *Relation de la magie des Lapons*. Il fut aussi l'éditeur de la *Description historique et topographique du duché de Carniole* (en allemand), Laybach, 1689, 4 vol. in-fol. Les figures en sont exactes, et cet ouvrage est estimé. W—s.

FRANCIUS (PIERRE FRANZ, plus connu sous le nom de), né à Amsterdam le 19 août 1645, est compté à bon droit parmi les modernes qui ont cultivé avec le plus de succès l'éloquence et la poésie latines : il ne négligea point pour cela, comme tant d'autres, sa langue maternelle; mais, à l'exemple des Hoogstraten, des Broekhuizen, il s'y appliqua aussi avec soin, et il a été inscrit par l'historien de la poésie hollandaise, M. de Vries, au nombre de ceux qui ont bien mérité d'elle (t. 1, p. 281). Francius fit ses humanités dans sa ville natale, sous un excellent maître, Adrien Junius, dont il s'est plu à célébrer les leçons, les conseils et l'exemple, dans son discours *pro Eloquentia*, imprimé parmi ses *OEuvres posthumes*, p. 67. Junius, qui avait reconnu la trempe de son esprit, lui recommanda en particulier l'étude et l'imitation d'Ovide. Francius passa ensuite à l'université de Leyde, où il s'attacha successivement aux Gronovius, père et fils (Jean-Frédéric et Jacques), l'un et l'autre guides et modèles parfaits. Après avoir fini ses études académiques, Francius voyagea en Angleterre, en France, en Italie, et fut honorablement accueilli partout; il se lia plus particulièrement à Paris avec le P. Rapin; il fut créé docteur en droit à Angers. Enfin, de retour en Hollande, il fut nommé en 1674 professeur d'éloquence et d'histoire, et de plus, deux ans après, de langue grecque, à Amsterdam. L'université de Leyde tenta inutilement de l'enlever à sa ville natale, où il est mort le jour anniversaire de sa naissance, en 1705. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Poemata*, Amsterdam, 1672, in-12, et 1696, in-8<sup>o</sup>. Il suffit de dire, pour son éloge, qu'il fait honneur à l'école hollandaise, si remarquable en ce genre;

2<sup>o</sup> *Orationes*, Amsterdam, 1692 et 1704, in-8<sup>o</sup> (1). 3<sup>o</sup> *Specimen eloquentiæ exterioris primum*, ibid., 1697 et 1700, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Specimen eloquentiæ exterioris alterum*, ibid., 1699. C'est un double cours de déclamation : le premier, sur la harangue de Cicéron, *pro Archia*; le second, sur celle *pro Marcello*. Francius aimait ces exercices oratoires auxquels l'avaient formé Junius, son premier maître, et un acteur du théâtre hollandais, nommé *Adam Karelsen*. Francius a célébré le talent extraordinaire de ce dernier dans son discours déjà cité *pro Eloquentia*, p. 58 et suiv. Francius, ainsi que son maître Karelsen, à l'exemple de Démosthènes, plaçait ses disciples devant un miroir et leur faisait remarquer le mouvement des yeux, de la bouche, de la main, du corps entier; sur quoi il a été raillé à tort par Menckenius, dans sa *Charlatanerie des savants*. Un des discours de Francius, imprimé d'abord à part en 1696, et ensuite dans le recueil de ses *Orationes*, et intitulé : *De ratione declamandi*, a été traduit en hollandais sous le titre de *Traité de la prononciation et du geste de l'orateur*. 5<sup>o</sup> Il a traduit dans cette langue, de main de maître, et accompagné de notes l'*Homélie de St-Grégoire de Nazianze sur la charité envers le prochain*, Amsterdam, 1699, in-12. 6<sup>o</sup> Pour l'honneur de Francius et de son adversaire Jacques Perizonius, déguisé sous le nom de C. Valerius Accinctus, il faudrait passer sous silence une querelle assez peu littéraire qui éclata entre eux en 1696, et qui a donné lieu à quelques pamphlets. 7<sup>o</sup> Le libraire Henri Wetstein a publié à Amsterdam en 1706, in-8<sup>o</sup>, et accompagné d'une notice biographique, *P. Francii opera posthuma* (discours et poésies), *quibus accedunt illustrium eruditorum ad eundem epistola*. 8<sup>o</sup> Ses poésies hollandaises n'ont pas été recueillies; elles ne se trouvent qu'isolées et éparses. 9<sup>o</sup> *Conjectura in Musei poema de Herone et Leandro*. Jean Schrader les a publiées dans son édition de Musée, Leeuwarde, 1742, in-8<sup>o</sup>. Francius les avait écrites à la marge d'un exemplaire de l'édition de ce poème par David Whitford, Londres, 1639. Il professait sur Musée une opinion particulière. Ce poète lui semblait pouvoir être le même que Nonnus. *Voy.* la préface de Schrader, p. 15. Il avait chargé de pareilles notes marginales ses exemplaires de Lucrèce, de Quinte-Curce, des Harangues de Démosthènes, etc. P. Burman cite très-fréquemment des conjectures de Francius dans ses notes sur l'Anthologie latine. M—ON.

FRANCK (JÉRÔME, FRANÇOIS et AMBROISE), peintres flamands nés à Hérentals, dans le 16<sup>e</sup> siècle, étaient fils de Nicolas Franck, que l'on croit avoir été peintre. Ils étudièrent leur art sous *Franc-Flore*, et tous trois se distinguèrent par leur ta-

lent. — JÉRÔME, appelé en France, peignait avec succès le portrait et l'histoire : il fit à Paris plusieurs ouvrages estimés, entre autres un tableau de *la Nativité*, daté de 1385, qu'on voyait au grand autel des Cordeliers. Henri III le nomma son premier peintre de portraits. Nonobstant cette faveur, il quitta Paris, passa quelque temps en Italie et revint s'établir à Anvers où, succédant à la réputation de Franc-Flore que la mort venait d'enlever, il vit se réunir à lui tous les élèves de ce peintre célèbre. La manière de Jérôme Franck se rapproche de celle de son maître : on préfère ses grands tableaux à ses petits, pour le mérite de la composition et de l'exécution; les sujets en sont presque tous tirés de l'Écriture sainte et de l'histoire romaine. On cite comme un de ses meilleurs ouvrages le tableau de *St-Gomer*, placé dans une chapelle de Notre-Dame d'Anvers. — FRANÇOIS FRANCK, dit *le Vieux*, a mérité aussi d'être rangé parmi les bons artistes de son temps : on peut en juger par son tableau de *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, qui se voit à Notre-Dame d'Anvers et qui passe pour son chef-d'œuvre. Ses ouvrages les plus estimés existent en Flandre et dans les galeries de Dresde et de Vienne. Les particularités de sa vie sont peu connues; il fut reçu dans la communauté des peintres d'Anvers, en 1561. On le croit père de François Franck, dit *le Jeune*, et de Sébastien Franck. Il parvint à une extrême vieillesse; mais l'époque de sa mort est incertaine. — AMBROISE, le plus jeune des Franck, s'acquit une plus grande réputation que ses frères dans le genre de l'histoire. Plusieurs grands ouvrages placés à Notre-Dame d'Anvers, et surtout *le Martyre de St-Crépin et de St-Crépinien*, confirment cette supériorité. — Sébastien FRANCK, fils de François, dit *le Vieux*, né vers 1375, fut élève de Van-Ort et peignit avec succès le paysage et les batailles. Une bonne couleur, une touche légère, font le mérite principal de ses ouvrages : il rendait fort bien les chevaux et disposait agréablement ses figures. On voit dans les galeries de Munich et de Vienne quelques tableaux qui font honneur à ce maître. Il vécut longtemps à Anvers et il passe pour avoir eu deux fils, l'un, *Gabriel FRANCK*, qui fut directeur de l'Académie de cette ville en 1654, et l'autre, *Jean-Baptiste FRANCK*, qui suivit les traces de son père, mais étudia en même temps la manière de Rubens et de Van-Dyck, et varia le genre de ses productions : les plus recherchées étaient ses représentations de cabinets ou galeries ornées de peintures. On y admirait le goût et l'adresse avec lesquels il rendait tous les maîtres qu'il avait voulu imiter. — FRANÇOIS FRANCK, dit *le Jeune*, frère de Sébastien, naquit à Anvers en 1580 : élève de son père et imitateur de sa manière, il le surpassa en peu de temps. Il voyagea d'abord en Allemagne, puis en Italie, et s'arrêta principalement à Venise pour y étudier les grands peintres de ce pays, dont le coloris le séduisait. Les fêtes du carnaval fixèrent son attention et oe-

(1) C'est dans un de ces discours, prononcé en novembre 1691, que, prenant parti dans la question des anciens et des modernes, il traite Perrault sans ménagement. Ce dernier, dans une lettre à Ménage, insérée à la fin du tome 2 de son *Parallèle des anciens et des modernes*, rapporte textuellement les injures dont l'accablait le professeur hollandais, et met dans sa réponse autant d'aménité que son adversaire en avait mis peu dans sa critique.

cupèrent son pinceau de préférence à d'autres sujets plus relevés, mais il sut rendre avec une finesse et une vérité surprenantes les scènes variées de ce genre. De retour dans sa patrie, il se livra tout entier à l'histoire, qu'il traita le plus souvent en petit, d'une manière vive, facile et ingénieuse : on lui reproche seulement un peu de désordre dans ses compositions; mais ce défaut est racheté par le mérite de sa couleur et par la délicatesse de sa touche. Son tableau pour la chapelle des Quatre-Couronnés à Notre-Dame d'Anvers, dont le sujet est tiré des Actes des apôtres, lui fit une grande réputation. Il travailla beaucoup, fut admis dans la communauté des peintres d'Anvers en 1603 et mourut dans cette ville en 1642. Le musée du Louvre possédait trois de ses tableaux représentant, le premier, *la Fortune dispensant les biens et les maux*; le deuxième, *le Christ entre les larrons*; le troisième, *la Vierge, St-Joseph et le Sauveur du monde*, dans un médaillon ovale, entouré de fleurs peintes par Daniel Seghers, dit *le Jésuite d'Anvers*. — *Constantin FRANCK*, issu de la famille des précédents et né à Anvers en 1660, fut peintre de batailles : il dessinait bien la figure et surtout les chevaux, mais il manquait de chaleur et tombait dans la sécheresse. Cependant on loue sans restriction un tableau de ce peintre représentant *le Siège de Namur* par Guillaume III, roi d'Angleterre. Cet ouvrage, plein de vérité, d'une touche libre et vigoureuse, aurait assuré la gloire de son auteur, s'il avait fait briller le même talent dans ses autres productions; mais, s'étant marié richement, il négligea la peinture et en fut puni, car il mourut pauvre. Il avait été directeur de l'Académie d'Anvers en 1693. — On compte encore parmi les peintres un *FRANCK*, appelé *Laurent*, qui fut le maître et le beau-père de *Francisque Milé*. On le dit natif d'Anvers, d'où il vint s'établir à Paris. La conformité du nom, du genre et de la manière de la plupart de ces maîtres fait souvent confondre leurs ouvrages, qui sont en général moins recherchés qu'autrefois, malgré leur mérite réel : on s'accorde à donner la préférence à ceux de *Franck le Jeune*, que les connaisseurs regardent comme le plus habile de cette famille d'artistes. V—T.

*FRANCK DE FRANCKENBERG (BERNARD)*, né à Inspruck, moine bénédictin, fut d'abord bibliothécaire de St-Gall et devint en 1743 prince-abbé de Disentis, dans le pays des Grisons. Il est mort en 1765, à l'âge de 70 ans. Il a dressé le catalogue de la bibliothèque de St-Gall, qui n'a pas été imprimé. Il a publié : 1<sup>o</sup> une savante dissertation (*Dissertatio critico-historica de Nothero Labone tertio, autore theotiscæ Paraphraseos Psalterii*), qui se trouve dans le recueil de Schilter, *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum* (voy. *NOTHER*); 2<sup>o</sup> Une lettre italienne au cardinal Quirini, sur l'avalanche qui a détruit le village de Rueras dans les Grisons, datée du 25 mars 1749, 12 pages in-fol. Quelques lexicographes, entre autres *Haller* et

*Adelung*, trompés par le double nom, ont fait deux personnages de *Franck* et de *Franckenberg*. M—N—D.

*FRANCK* ou *FRANKE (JEAN-MICHEL)*, bibliothécaire du comte de *Bunau* (voy. *BUNAU*) et ensuite de la bibliothèque électorale de *Dresde*, né en 1717 à *Ebersbach*, près de *Grossenhayn*, en haute Saxe, mort le 19 juin 1775, a rédigé le *Catalogus bibliothecæ Bunavianæ*, *Leipsick*, 1750-56, 3 tomes en 7 volumes in-4<sup>o</sup>, ouvrage précieux qui malheureusement n'est pas fini. Le tome 1<sup>er</sup>, divisé en trois volumes, comprend les livres saints, les auteurs grecs, les auteurs latins anciens, les auteurs juïques et mahométans, les polygraphes en latin, italien, espagnol, français, allemand, anglais; l'histoire littéraire en général, et en particulier l'histoire des sciences et arts, l'histoire des bibliothèques et les catalogues, l'histoire des écoles, académies, sociétés littéraires; l'histoire particulière des savants (partie à laquelle renvoie si fréquemment l'*Onomasticon* de *Saxius*); les mélanges littéraires, les méthodes des études; les grammairiens et philologues, les épistolaires, les rhéteurs et orateurs, les poètes : à la fin du troisième volume est une table des auteurs, une des anonymes et des matières. Le tome 2 est consacré à l'histoire en général, la cosmographie, la géographie, la généalogie, l'art héraldique, la chronologie, les auteurs d'histoire universelle; l'histoire ancienne, grecque, romaine et byzantine; les antiquités et la numismatique : une table triple termine aussi ce volume. Le 3<sup>e</sup> tome, divisé en trois volumes, est consacré à l'histoire ecclésiastique et à tout ce qui s'y rapporte, tel que les Pères, les conciles, les hérésies, etc.; le tout terminé par une triple table. Les titres des ouvrages sont fidèlement transcrits dans ce catalogue. Le rédacteur a eu l'attention de rapporter non-seulement les dates, le format et le nombre de volumes, mais encore les noms des villes et des libraires : sous ces rapports, c'est un guide sûr. A chaque auteur, à chaque article, *Franck* ne s'est pas contenté d'indiquer les éditions complètes; il donne aussi les éditions des parties détachées, les traductions, dissertations, critiques, défenses auxquelles chaque ouvrage a donné naissance : ce travail ne se borne pas aux pièces de ce genre imprimées séparément; il s'étend à celles qui se trouvent dans les journaux et collections que possédait la bibliothèque *Bunau*. Le tome 4 devait contenir les historiens d'Italie et d'Allemagne; les tomes 5 et 6, ceux d'Espagne, de France, d'Angleterre et des autres pays : les tomes suivants eussent été consacrés aux philosophes, aux théologiens, aux juriconsultes, aux médecins. *Franck* avait publié, dès 1748, un *Specimen catalogi bibliothecæ Bunavianæ*, *Leipsick*, in-4<sup>o</sup>, et avait donné, vers la même époque, une Dissertation, en allemand, sur la nécessité de perfectionner la géographie. A. B—r.

*FRANCK (SIMON)*, prêtre et poète latin, naquit à *Jemeppe*, village près de *Liège*, en 1741, et fit

ses études avec distinction dans cette ville. Après qu'il eut achevé ses cours de philosophie et de théologie, il entra dans l'état ecclésiastique et prit les ordres. Il cultivait avec succès la poésie latine, pour laquelle la nature lui avait donné d'heureuses dispositions et du talent. Parmi les pièces sorties de sa plume on cite avec éloge : 1° un *Poème épique sur l'établissement de la religion chrétienne au Japon*, où se font remarquer, dit-on, des épisodes intéressants et bien amenés, de belles images, des comparaisons heureuses et de très-beaux vers ; 2° une ode *In impios sæculi nostri scriptores*. Ces deux pièces ont été insérées dans le recueil intitulé : *Musee Leodienses*, Liège, 1761 et 1762, 2 vol. in-12. Le poème épique sur l'établissement du christianisme au Japon a aussi été imprimé à la suite de la *Vie de St-François Xavier, par le P. Bouhours*, édition de Liège, 1782. Franck, ecclésiastique plein de piété et d'amour pour les devoirs de son état, ne bornait pas ses occupations au culte des muses. Son zèle lui faisait remplir avec la plus louable ardeur les fonctions du saint ministère. Il s'était principalement dévoué à celles qui ont pour objet la visite des malades et les soins spirituels à leur rendre. Il fut victime de sa charité à la fleur de son âge et mourut en 1772, ayant à peine 31 ans, d'une maladie contagieuse qu'il gagna en portant à des personnes qui en étaient attaquées les secours de l'Église. — FRANCK ou FRANCO (dom Placide), bénédictin de l'abbaye de Gastern, s'est fait connaître par ses prédications et par la publication, en 1726 et 1727, de deux volumes in-fol. de *Sermons sur tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année*, recueil que l'on peut regarder comme une espèce de *Bibliothèque des prédicateurs*. L.—y.

FRANCK. Voyez FRANK.

FRANCKE (SALOMON), poète allemand et habile antiquaire, né à Weimar en 1639, était secrétaire du consistoire supérieur dans sa patrie; il remplit avec distinction la place de conservateur des antiques du duc de Weimar et publia le catalogue des médailles les plus rares de son cabinet, sous le titre suivant : *Nummo-phyllacii Vilhelmo-Ernestini quod Vinaria fulget, rariores bracteati numique figuris æneis expressi, breviterque explicati*, Weimar, 1723, in-fol. Il avait publié en allemand : 1° Deux recueils de poésies, Amsterdam, 1697, in-4°, et Iéna, 1711, in-8°; 2° sous le nom de Cléander, le *Secrétaire de cabinet, ou Introduction au style de la chancellerie*, Iéna, 1710, 3 part. in-8°, 5° édit. 1726; 3° une traduction de *Phèdre*, ibid., 1716, in-8°. — FRANCKE (Jean-Christophe), jurisconsulte allemand, né vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, s'est acquis une réputation très-étendue par son érudition, son esprit de critique et le zèle avec lequel il a concouru à accroître le goût des bonnes études dans sa patrie. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Bibliothèque mêlée* (en allemand). Francke fut le principal collaborateur de ce journal, auquel coopérèrent plusieurs savants

très-estimables; il en a paru vingt et une livraisons, formant douze tomes in-8°, Halle, 1718 et ann. suiv.; 2° *Bibliotheca academica, qua disputationes, orationes et programmata, hoc anno vel primum edita, vel recusa recensentur*, Halle, 1718, in-4°, douze livraisons. C'est un recueil des pièces lues dans les différentes universités d'Allemagne et qui, à raison de leur peu d'étendue, étaient exposées à être perdus; 3° *Bibliotheca novissima observationum ac recensioum*, Halle, 1728, in-4°. Il n'a été publié que onze livraisons de ce journal, qu'il rédigeait en société avec J. Gottlb. Heineccius, J.-H. Schulze et J.-H. Kromaier; 4° *Vitæ tripartitæ jurisconsultorum veterum a Bern. Rutilio, Joh. Bertrando et Guill. Grotio conscriptæ*, Halle, 1718, in-4°. Cette édition, due aux soins de Francke, est la première où ces trois historiens soient réunis : elle a sur les autres l'avantage d'une meilleure division dans les matières, et elle est en outre enrichie d'une savante préface et de tables très-amples qui en rendent l'usage commode; 5° *Institutiones juris cambialis*, Leipsick, 1721, in-8°; Francfort, 1731, 2 vol. in-8°, ouvrage très-estimé. Il est l'éditeur de l'excellente édition de Sigonius *De antiquo jure populi Romani*, publiée à Leipsick et à Halle, 1718, deux tom. in-8°, avec une dissertation fort curieuse et fort estimée de Thomasius, *De usu vario studii antiquitatum in primis in studio jurisprudentiæ*. W—s.

FRANCKE (JEAN-VALENTIN), savant philologue danois, natif de Ilusum dans le duché de Sleswig, avait dix-huit ans lorsque la nomination de son père à une chaire de l'université de Kiel décida de sa carrière. Jusque-là il avait flotté entre la littérature, qui pour lui n'était pas sans attrait, et la musique, dans laquelle il excellait. Son talent sur la flûte était vraiment remarquable, et la manière dont il remplissait sa partie dans les concerts de la cour du prince Fr.-Chrétien de Sonderburg-Augustenburg décelait un virtuose futur. Mais la facilité que Francke eut dès lors de se livrer à d'autres études et la perspective qu'ouvrait pour lui la situation de son père l'entraînèrent de l'autre côté. Des succès éclatants en philosophie surtout prouvèrent avec combien de zèle et d'heureuses dispositions il s'était jeté dans cette voie, et semblaient lui garantir ce qu'il souhaitait avec ardeur, un titulariat à Kiel. En 1816 il reçut le bonnet de docteur en philosophie, et en attendant qu'il se fit un vide au sein de l'université, il ouvrit des cours particuliers. Quoique savant, il eut peu d'auditeurs, et même le nombre alla toujours déclinant; sa manière n'était point attrayante : il avait trop vu les livres et trop peu le monde. Au bout de quatre années il quitta sa ville natale pour accepter une place inférieure à Flensburg. Cette espèce de désenchantement lui fut utile : il descendit de la sphère scientifique trop haute dans laquelle il s'agitait et en vint à comprendre le positif, l'usuel. Cette connaissance des choses telles qu'elles sont et du monde comme en réalité il se



comporte ne nuisit point à son érudition, qui n'eut que plus d'aplomb en même temps que plus de souplesse, et les opuscules qu'il publia le firent connaître davantageusement. L'université russe de Dorpat lui offrit une de ses chaires. Il hésita un moment et fit une tentative pour en obtenir autant à Kiel. Mais enfin, voyant ses efforts inutiles, comme s'il eût été écrit que jamais il ne serait prophète en son pays, il accepta un pis-aller avantageux et prit la route de la Livonie avec les titres de conseiller aulique et de professeur ordinaire de philologie, littérature et pédagogique. Cette fois sa manière fut très-goutée, et de nombreux élèves suivaient ses cours avec enthousiasme. Il rendit aussi beaucoup de services comme membre de la commission pour l'examen des écoles dans les provinces baltiques de la Russie, et introduisit des modifications essentielles dans l'organisation du séminaire philologique. Les travaux littéraires, pour lesquels il trouvait encore du temps au milieu de ses occupations, auraient porté beaucoup plus haut sa renommée, si une mort prématurée causée par l'opiniâtreté de ses études ne l'eût enlevé le 6 octobre 1850, à peu près à la même époque que son ami Ewers (*voy. ce nom*). Mais, quoique moissonné si jeune, il a laissé assez de monuments pour être classé très-haut comme philologue. Sa science est vaste, son coup d'œil perçant, sa critique sûre; qu'il juge les textes, qu'il pèse les variantes, qu'il formule les conjectures, on reconnaît toujours la main et l'œil d'un maître. Il y a en lui du Ruhnkenius et du Bentley tout à la fois. Peut-être, comme Bentley, est-il quelquefois trop hardi; mais cette hardiesse même est utile, car elle soulève des idées et elle jette de la lumière. On a de Francke : 1° *Callinus ou De l'origine de la poésie élégiaque*, Altona, 1816 (en latin, thèse pour le doctorat, mais fort remarquable et hors de la ligne commune); 2° Lettre au professeur Henri, à Kiel, sur une *Recension de la Gazette littéraire universelle de Halle*, Kiel, 1816; 3° *Sur une interpolation de Tribonien dans Ulpian relative au bannissement dans la grande Oasis*, Kiel, 1819; 4° *Examen critique de la vie de Juvénal* (en latin), Altona, 1820 (à quoi il faut joindre : *Seconde question sur la vie de Juvénal*, aussi en latin, Dorpat, 1827); il est évident que ces deux morceaux ont été inspirés par les réflexions sur l'exil dans la grande Oasis. 5° *Eclaircissement sur la médaille d'or de Basile de St-Petersbourg*, Dorpat, 1824 (et dans le *Nouveau Musée des provinces allemandes de la Russie*, 1<sup>er</sup> livre); 6° Vers latins *Sur la mort d'Alexandre 1<sup>er</sup>* (*Nouvelles archives de philologie*, etc., par Seebode, 1826, 1<sup>er</sup> livre, p. 157), et vers grecs *Sur l'avènement de l'empereur Nicolas 1<sup>er</sup>* (même recueil, p. 158). On les a aussi tirés à part. 7° *Conjectures critiques sur les vers 1-8 de la 10<sup>e</sup> satire du 1<sup>er</sup> livre d'Horace* (dans C. Morgenstern, *Symb. crit. in græc. loca Platonis et Horatii*); 8° *Sur une inscription cyprïote en forme de lettre à Morgenstern dans les Pèlerinages en Orient* de

Richter, publiés par Ewers. Cet ouvrage était le prélude, le spécimen du suivant. 9° *Inscriptions latines et grecques*, Dorpat, 1851. Ces inscriptions avaient été recueillies par Richter. Le savant professeur les explique, les commente avec un talent rare qui fait de son ouvrage imprimé avec un grand luxe typographique une mine de sciences philologiques et un modèle pour les philologues. Aussi est-ce là son titre capital à la renommée et son *Execi monumentum*, et on peut le dire d'autant plus qu'en l'élevant il creusa sa tombe et que le monument fut posthume. Il avait revu les dernières feuilles de l'ouvrage, et sa veuve en fit hommage à l'empereur Nicolas 1<sup>er</sup>. P—ot.

FRANCKE. *Voyez* FRANK.

FRANCKENAU. *Voyez* FRANK.

FRANCKENBERG (ABRAHAM DE), gentilhomme allemand, né à Ludwigsdorf dans la principauté d'Oels, en Silésie, en 1595, s'infatua des principes de Paracelse et refusa tous les emplois qui lui furent offerts par son souverain, afin de se livrer entièrement à sa passion pour les sciences occultes. Il passa la plus grande partie de sa vie dans son château de Ludwigsdorf, uniquement occupé d'expériences alchimiques, et y mourut en 1652 à l'âge de 59 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages écrits les uns en latin, les autres en allemand, mais tous si peu intelligibles, qu'on ne doit pas être surpris qu'ils soient tombés dans l'oubli. On se bornera à citer les suivants : 1° *Vita veterum sapientum*; 2° *Nosce te ipsum*; 3° *Notæ mysticæ et mnemonicæ ad Bechinas olam, sive examen mundi Rabbini Jedaia Happennini, anno Christi jubileo 52, æræ vulgaris 1630, 1675, in-8°, rare*; 4° *Raphaël ou Artz-engel*, Amsterdam, 1676, in-4°. C'est l'explication des passages de la Genèse relatifs aux anges. 5° Une *Vie* de Jacob Boehm imprimée à la tête du recueil des œuvres de ce mystique Allemand, dont Franckenberg était un des plus zélés disciples; 6° *Gemma magica*, Amsterdam, in-8°. Sur le titre de la plupart de ses écrits il prend le nom de *Franciscus Montanus*. W—s.

FRANCKENBERG (BERNARD DE). *Voyez* FRANK.

FRANCKENSTEIN (VALENTIN FRANCK DE), historien allemand, conseiller intime et comte de la nation saxonne en Transylvanie, né à Hermanstadt en 1645 et mort le 27 septembre 1697, ne nous est guère connu que par l'ouvrage suivant : *Breviculus originum nationum et præcipue saxonice in Transylvania, cum nonnullis aliis observationibus ad ejusdem jura spectantibus, e rudibus privilegiorum et historiarum desumptis*, Hermanstadt, 1696, in-12; traduit en allemand la même année par J. Frédéric et plusieurs fois réimprimé à Colmar, à Helmsstadt et à Dantzic. Cet ouvrage ne manque pas d'érudition, mais on lui reproche trop de concision et trop de vague dans les citations. L'auteur fait remonter au règne de Geysa II l'établissement de la nation des Saxons en Transylvanie. Il avait fait ses études à Altdorf, où l'on a imprimé en 1666 sa dissertation académique *De æquitate*.

Czwittinger lui attribue aussi un ouvrage de pyrotechnie. — FRANCKENSTEIN (Michel-Adam Franck de), autre historien peut-être de la même famille que le précédent, naquit en 1657 à Prague, où son père exerçait une charge de magistrature. Entré à treize ans dans l'ordre des jésuites, il en sortit ensuite, se maria, s'adonna aux lettres, à la poésie, et surtout à l'histoire de sa patrie et à la généalogie des principales familles de Bohême. Il passait dans son temps pour le meilleur latiniste de Prague, tant en vers qu'en prose, et l'on mettait fréquemment sa plume à contribution pour les fêtes publiques et les discours d'apparat. Il mourut dans cette ville en mars 1728. Il est auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels on distingue les suivants : 1° *Syntagma historico-genealogicum de ortu atque progressu domus comitum atque baronum Woraczickiorum*, Prague, 1708, in-fol. Les auteurs des *Acta eruditorum* en louent le plan et l'exactitude et vantent beaucoup l'érudition de l'auteur ; 2° *Sphinx in familiam baronis de Wunschwitz*. Il a aussi été l'éditeur des *Epistola mathematica* du P. Augustin de Ste-Marie, qu'il a enrichies de notes. W—s.

FRANCKENSTEIN (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), né à Leipsick en 1621, fut professeur d'histoire à l'université de cette ville et y mourut en 1679. Il s'était acquis une réputation très-étendue en Allemagne par son savoir. On connaît de lui : 1° *Exercitium macularum solarium*, Leipsick, 1641, in-4° ; 2° *Disputatio de novo anno*, ibid., 1675, in-4° ; 3° *De arario populi Romani*, imprimé séparément et inséré ensuite par Grævius dans ses *Dissertationes historico-philologicae*. On lui doit encore une bonne édition de l'histoire de Benjamin Priolo : *Ab excessu Ludovici XIII ad sanctionem pacis*, Leipsick, 1669, in-8° ; 1686, in-8°. L'édition de Leipsick, dit Bayle, est préférable à toutes les autres : on y trouve quelques lettres que l'auteur avait supprimées dans l'édition de Charleville et de fort bonnes tables alphabétiques ; outre cela, des notes bien instructives et bien curieuses. L'édition que Bayle donne ici pour être de Charleville porte effectivement au frontispice le nom de *Carolopolis* ; mais on sait qu'elle a été imprimée à Paris par Frédéric Léonard. — FRANCKENSTEIN (Christian-Godefroi), fils du précédent, jurisconsulte et avocat au consistoire, né en 1661, mort à Leipsick sa patrie le 26 août 1717, a laissé quelques ouvrages peu connus hors de l'Allemagne et dont aucun ne porte son nom. On cite entre autres une *Continuation de l'Introduction à l'histoire de Puffendorf* ; une *Vie de la reine Christine de Suède* (traduite en français) et une *Histoire des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles*, publiée à Giessen contre son intention par Emmanuel Weber, sous le nom de Lévin d'Ambeer. Ce ne sont que des compilations très-médiocres. W—s.

FRANCKENSTEIN (JACQUES-AUGUSTE), fils de Christian-Godefroi, naquit à Leipsick le 27 décembre 1689. Après avoir fait ses premières études sous la direction de son père, il suivit les cours

d'humanités et de philosophie au gymnase de St-Nicolas et s'appliqua ensuite à la jurisprudence. Il fut reçu maître ès arts en 1715, lut à l'Académie en 1715 deux dissertations, *De titulo fraternitatis*, et ouvrit chez lui une école de droit public qui fut très-fréquentée : il prit le doctorat à Erfurt en 1719, et y soutint publiquement une thèse *De usu albinagii in Germania*, que les juges du concours trouvèrent excellente. Deux ans après on lui offrit la chaire de droit public dans sa patrie, et il en prit possession le 10 septembre 1721 par un discours *De legationum jure dubio*. Le duc d'Anhalt l'ayant nommé conseiller aulique, il se rendit près de ce prince ; mais la vie de la cour ne pouvant s'accorder à ses goûts, il sollicita la permission de revenir à Leipsick, où il se consacra entièrement à l'instruction de la jeunesse. Le duc de Saxe lui accorda en 1752 une pension dont il ne jouit pas longtemps, étant mort le 10 mai 1755, à l'âge de 47 ans. Outre les dissertations déjà citées, on en a de lui plusieurs : *De dolo in bellis licito*, Leipsick, 1721, in-4° ; *De collatione honorum* ; *De jurebus Judeorum singularibus in Germania* ; *De thesauris* ; *De prerogativis domus Austriacae* ; *De prosopopsia* ; *De rigore paenarum militarium per aequitatem temperando* ; *De feudo in pecunia constituto* ; *De locatione jurisdictionis*. Parmi ses autres ouvrages on distingue : 1° *Theatrum historicum Britanniae, Lusitaniae et Helvetiae*, Halberstadt, 1725, 1724, 1725, 5 vol. in-8° ; 2° *Notae ad Benzoni vitam Henrici IV imperatoris*, insérées dans les *Scriptor. rerum Suevicarum* de Mencken ; 3° *Praefationes et notitiae statuum ad Gundlingii Collegium politices* ; 4° *Meditationes de titulo magni sigilliferi in Thuringia* dans le *Die Vermisch. Bibliothek*, XXI part. Franckenstein a en outre continué le journal de jurisprudence (*Enunciata juris*) de Putoneus et en a publié la suite du 9<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> volume ; il a été aussi pendant seize ans l'un des rédacteurs des *Acta eruditorum*. Son éloge a été imprimé dans le *Supplément* de ce journal, tome 1<sup>er</sup>. W—s.

FRANCKLIN (THOMAS), littérateur anglais, né à Londres vers 1720, était fils d'un imprimeur de cette ville. M. Pulteney, depuis lord Bath, intéressé dans un papier antiministériel intitulé *l'Artisan* (the Craftman), que publiait le père de Francklin, l'engagea à faire étudier son fils, promettant de fournir à son entretien ; ce qu'il oublia cependant ensuite. Thomas Francklin fut envoyé à l'université de Cambridge, où il prit les ordres ; il publia quelques traductions d'auteurs classiques et fut nommé professeur de langue grecque en 1750. A la suite d'une traduction de Sophocle, en 2 volumes in-4°, qu'il donna au public en 1759 se trouvait une dissertation sur la tragédie ancienne, où Murphy était cité d'une manière injurieuse. Celui-ci en exprima son ressentiment dans une épître en vers adressée à Samuel Johnson, et dont l'effet fut tel que son antagoniste crut devoir demander justice aux tri-

bananx, ce qui jeta beaucoup de ridicule sur Francklin, qui s'était fait d'ailleurs de nombreux ennemis par son caractère difficile. Churchill dit de lui dans la *Rosciade*, qui à la vérité n'est qu'une satire, « qu'il dépérissait d'envie de tous les succès qui n'étaient pas les siens. » Il fit cependant sa paix avec Murphy. Il traduisit trois tragédies de Voltaire, *Oreste*, *Électre* et *le Duc de Foix*, sous le titre de *Matilde*, et les fit représenter, mais sans faire mention de l'auteur original. Il avait également traduit *le Comte de Warwick* de la Harpe, qu'il fit jouer avec beaucoup de succès à Drury-Lane, et comme son propre ouvrage. Ses autres productions sont la traduction des *Épîtres de Phalaris*, 1749, in-8°; celle du traité de Cicéron *Sur la nature des dieux*, avec des notes philosophiques et des recherches sur l'astronomie des anciens, imprimée pour la deuxième fois in-8° en 1775; la *Traduction*, poème, 1755; un volume de *Sermons estimés sur les Devoirs relatifs*; *Lettre à un évêque sur les prédications (lectureship)*, 1768, morceau où brille éminemment ce que les Anglais appellent *l'humour*; le *Contrat*, farce jouée en 1776, mais sans succès; la traduction des *ouvrages de Lucien*, 1780, 2 vol. in-4°. Son nom a été attaché celui de Smollett à une traduction des *Œuvres de Voltaire*, à laquelle on suppose qu'ils n'eurent que très-peu de part. Il avait été nommé en 1758 ministre de Ware et de Thunbridge, dans le comté de Hertford, chapelain du roi en 1767, et en 1776 ministre de Brasted, dans le comté de Surrey. Il mourut à Londres le 15 mars 1784. On publia l'année suivante deux autres volumes des sermons de sa composition.

X—s.

FRANCKLIN. Voyez FRANKLIN.

FRANCO, de Liège. Voyez FRANKON.

FRANCO (BATTISTA), dit Semolei, peintre, maître du Barocco, naquit à Venise en 1498. Il avait étudié à Rome et passait pour un des imitateurs les plus passionnés de Michel-Ange. Il exagéra d'abord le style de ce grand maître, et il parut pesant et désordonné; mais à Urbin, à Osimo où il travailla en 1547, à Bologne et à Venise, il se montra plus sage dans ses imitations et acquit un coloris plus fort que celui des artistes qui suivaient l'école florentine. En 1556 on lui confia la peinture de quelques fresques de la bibliothèque de St-Marc à Venise; il y représenta la fable d'Actéon. On sait qu'il mourut en 1561. Il est regardé comme un des premiers artistes du troisième ordre. Il a gravé un grand nombre de sujets pieux d'après Raphaël; une *Bacchanale* d'après Jules Romain, et le *Déluge* d'après Caravage. Ses estampes sont marquées des initiales B. F. V. A—D.

FRANCO (NICOLAS), savant littérateur, poète satirique et licencieux, naquit à Bénévent vers 1515, ou plutôt vers 1505 (1). Après avoir proba-

(1) Cette incertitude sur l'époque de sa naissance vient de la date d'un de ses ouvrages (le dialogue *delle Bellezze*), imprimé à Casal en 1542. On y lit au bas du portrait de l'auteur : *Æt. an. XXVII*; ce qui suppose qu'il était né en 1515. Mais parmi

blement fait ses premières études sous son père, qui était maître d'école, il en fit de plus fortes, soit à Bénévent même, soit à Naples, et se rendit très-savant dans les langues grecque et latine. Il donna de bonne heure, à Naples, des preuves de son penchant à la satire; il y attaqua des auteurs et des poètes alors en crédit et se fit tant d'ennemis, qu'il fut obligé de quitter cette ville en 1556 et de se réfugier à Venise auprès de son digne ami, le trop fameux Pierre Arétin. Celui-ci était fort ignorant et travaillait pour vivre à des ouvrages qui exigeaient de l'érudition (*voy. Pierre ARÉTIN*). Franco en eut pour lui et se vanta dans la suite d'être l'auteur de plusieurs livres qui avaient paru sous le nom de l'Arétin. L'Arétin le nia constamment; mais, comme le dit très-justement Tiraboschi, entre deux hommes de cette espèce, dont l'un donne un démenti à l'autre, il est trop difficile de choisir. Cette amitié ne pouvait durer longtemps. L'Arétin publia en 1557 le premier volume de ses Lettres, qui eut un très-grand succès. Franco en fut jaloux; il publia les siennes en 1559 dans le même format que celles de l'Arétin; leur amitié était déjà refroidie: la dernière lettre de ce volume, adressée à *l'Envie*, parut à l'Arétin le lui être à lui-même; il éclata contre Franco, qu'il diffama dans des lettres rendues publiques et qui lui répondit sur le même ton. Après cet éclat Franco, ne se croyant plus en sûreté à Venise, en partit pour venir en France; mais il s'arrêta en Piémont et séjourna quelque temps à Casal, où il publia, sous la date de Turin, 1541, ces infâmes sonnets contre l'Arétin, auxquels il donna le nom de *Priapée*. Il y fut cependant protégé par le gouverneur de cette province et reçu membre de l'Académie des *Argonautes*, qui avait alors beaucoup de célébrité. Il se rendit ensuite à Mantoue; et, quoiqu'on y eût imprimé quelques-unes de ses poésies *maritimes*, composées pour l'Académie des Argonautes, il fut réduit par la misère à tenir une école d'enfants. A Rome, où il se transporta sous le pontificat de Paul IV, il osa faire imprimer un commentaire latin sur la *Priapée* attribuée à Virgile: il l'avait fait longtemps auparavant, puisqu'il en parlait en 1541 dans une épître à son imprimeur, qui accompagna sa *Priapée* italienne, comme d'un ouvrage fini et prêt à paraître. Le savant la Monnoie s'est donc trompé en disant dans ses notes sur Bâillet, t. 4, édit. de 1722, page 385, que Franco s'était avisé, étant déjà vieux, de commenter les *Priapées*. L'édition de ce commentaire et même le manuscrit furent saisis et jetés au feu par ordre de Paul IV; et, sans la mort de ce pontife,

ses lettres, imprimées en 1539, il y en a plusieurs adressées au roi François Ier, au duc et à la duchesse d'Urbin, et à d'autres grands personnages, sous la date de 1531. Or, s'il n'avait eu que vingt-sept ans en 1542, il n'en aurait eu guère plus de quinze en 1531, et il n'est pas croyable qu'à cet âge il pût entretenir de telles correspondances. Il paraît donc qu'il y a erreur dans la date du portrait; qu'il faut lire *Æt. ann. XXXVII*, au lieu de *XXVII*, et qu'ainsi Franco était né vers 1505.

l'auteur n'eût pas échappé à des peines plus graves. Sous le pontificat de Pie IV Franco, soutenu, dit-on, par la puissante protection du cardinal Morone, continua d'exercer la licence de sa plume, surtout contre la mémoire de Paul IV. Pie V, qui a été mis au rang des saints, eut moins de patience : il fit mettre Franco en prison, et pour mettre enfin un terme à tant d'audace, il le fit pendre publiquement en 1569. On donne comme un des motifs de cette punition que Franco, loin d'être rendu sage par sa captivité, inscrivit sur des latrines que Pie V avait fait bâtir ce distique latin :

Papa Pius quintus ventres miseratus onustos,  
Ihoece cacatorum (1) nobile fecit opus.

Mais il vaut mieux voir dans ce supplice, ordonné par un si saint pontife, une vengeance trop sévère des mœurs publiques que l'effet d'un ressentiment particulier. Quoi qu'il en soit, les ouvrages connus de cet auteur se réduisent aux neuf articles suivants : 1° *Tempio d'Amore*, Venise, 1556, in-4°. C'est un petit poëme en 55 octaves, dédié *alla signora Argentina Rangona*, suivi de deux *Canzoni* et de sept *Madrigali* du même auteur; 2° *Il Petrarchista, nel quale si scuoprano nuovi secreti sopra il Petrarca, e si danno a leggere molte lettere che il medesimo Petrarca in lingua Toscana scrisse a diverse persone*, Venise, Giolito, 1559, 1541 et 1545, in-8°. Ce dialogue entre deux interlocuteurs que l'auteur appelle Cocio et Sannio contient des choses qui pourraient paraître curieuses, si elles avaient quelque authenticité, telles surtout que des lettres italiennes de Pétrarque à *Madonna Laura*; mais, outre le peu de confiance qu'inspire un tel éditeur, il écrivit lui-même à François Alunno, en lui envoyant son *Petrarchista* : « Quoiqu'il tout ce que j'y ai mis soit un « songe, vous le regarderez comme une vision, à « cause de votre amitié pour moi. » Ce dialogue fut réimprimé dans le siècle suivant avec un autre du même genre et sur le même sujet sous ce titre commun : *Li due Petrarchisti, dialoghi di Niccolo Franco e di Ercole Giovannini, ne quali con vaga disposizione si scuoprano bellissime fantasie sopra il Petrarca*, Venise, Barezzi, 1625, in-8°; 3° *le Pistole volgari di Niccolo Franco*, Venise, 1558, 1541, in-8°; 4° *Dialogo dove si ragiona delle Bellezze*, Casal, 1544; Venise, 1542; 5° *Dialoghi piacevoli*, Venise, Giolito, 1542, in-8°; 1554, 1559, in-12 (voy. G. CHAPUIS). 6° *la Priapea*, Turin (Casal), 1541, in-8°; 1546, *idem*; réimprimé deux ans après avec les *Rime* dirigées comme *la Priapea*, et avec la même indécence contre l'Arétin sous ce titre : *Delle rime di M. Niccolo Franco contro Pietro*

(1) Ménage, en citant ce distique [*Ménagiana*, t. 2, p. 358], se moque avec raison de la faute de quantité que l'auteur a commise en faisant brève la troisième syllabe du mot *cacatorium*, qui est longue; en effet, c'est la seconde qui est longue dans ce vers. Cette faute est venue de l'habitude défectueuse qu'ont les Italiens de prononcer le latin à l'italienne, de placer l'accent dans un mot latin sur la même syllabe où il se place dans le mot italien correspondant, et de faire longues, en lisant les vers latins, toutes les syllabes où ils mettent cet accent.

*Arétino e della Priapea del medesimo, terza edizione colla giunta di molti sonetti nuovi, etc.... Con grazia e privilegio Pasquillico*, 1548, in-8°. Les *Rime* contiennent 257 sonnets contre l'Arétin, dans un style dont l'Arétin lui-même aurait eu peine à égaler la virulence et l'obscénité; suit un *Capitolo* ou chapitre satirique intitulé : *Il Testamento del delicato*. La *Priapea* vient ensuite et comprend les 175 sonnets contre l'Arétin, qui avaient déjà été imprimés deux fois. Ces trois éditions sont devenues presque également rares. Molini a fait réimprimer la *Priapea* avec le *Vendemmiatore* du Tansillo, à Paris, 1790, sous cette fautive date : A PE-KING, régnante Kien-Long, nel XVIII secolo, in-8°. L'avis de l'éditeur mis en tête de ce volume est de l'abbé St-Léger (1); 7° *la Philena, istoria amorosa*, Mantoue, Ruffinelli, 1547, in-8°. Cette histoire amoureuse est prodigieusement ennuyeuse; c'est un roman en 12 livres et un volume de 468 feuillets, ou 956 pages, dont il est absolument impossible d'achever la lecture; 8° *Dialoghi maritimi del Bottazzo, ed alcune Rime maritime di M. Niccolo Franco*, Mantoue, Ruffinelli, 1547, in-8°. 9° On avait toujours ignoré que Franco eût traduit l'Iliade d'Homère en vers italiens et en octaves. On retrouva vers 1711 cette traduction écrite de la main même de l'auteur, et ce manuscrit passa dans la bibliothèque particulière du pape. C'est ce que nous apprend un paragraphe du *Giornale de' letterati d'Italia*, t. 6, in-12, Venise, 1711, page 552. Depuis un siècle que cette traduction est placée dans la bibliothèque pontificale, il ne paraît pas que personne s'en soit occupé et qu'on ait eu la curiosité de savoir ce que ce pouvait être que l'auteur de l'Iliade traduit par l'auteur de la *Priapea*. C—É.

FRANCO (PIERRE), célèbre chirurgien pour l'opération de la taille et l'enseignement de l'anatomie, naquit à Turriers, près de Sisteron, en Provence, dans le 16<sup>e</sup> siècle. Il passa de bonne heure en Suisse, où il enseigna l'anatomie successivement à Fribourg et à Lausanne. Il avait précédemment exercé la chirurgie dans la ville de Berne, pour laquelle il fit plusieurs préparations anatomiques. Franco passe pour avoir le premier pratiqué l'opération de la taille par le procédé du haut appareil (voy. COVILLARD). Il est du moins le premier écrivain qui en ait fait mention. Il se rendit célèbre dans toute l'Europe par une opération de ce genre faite à Lausanne, en 1560, sur un enfant qui avait dans la vessie un caleul qui, vu sa grosseur, n'avait pu être extrait par les procédés usités. L'opération pratiquée par Franco éclaira un point de médecine fort important : elle prouva

(1) A la fin d'un exemplaire que l'auteur de cet article possédait de la bibliothèque de Haym, qui appartenait à l'abbé de St-Léger, et qui est chargé de ses notes, se trouve une notice sur les *Rime* et la *Priapea* de Franco, tirée en plus grande partie de la Bibliothèque française de l'abbé Goujet; une note de la main de St-Léger, écrite au bas d'une des pages où il est question de la *Priapea*, est ainsi conçue : « Molini l'a fait ré-imprimer à Paris en 1790, etc. C'est moi qui, à la prière de « ce libraire, ai fait l'*Avis de l'éditeur*. S. L. »

que les plaies de la vessie, faites à la partie supérieure de ce viscère, ne sont pas essentiellement mortelles, ainsi que l'avait cru Hippocrate, puisque l'enfant calculeux de Lausanne avait été guéri. La méthode du haut appareil, quoique généralement abandonnée par les chirurgiens modernes, qui trouvent moins d'inconvénient au procédé par l'appareil latéral, n'en est pas moins une découverte fort utile, parce qu'il est des cas où il est avantageux d'y avoir recours. L'époque de la mort de Franco n'est indiquée par aucun biographe. Voici le titre des ouvrages qu'il a publiés : 1<sup>o</sup> *Traité contenant une des parties principales de chirurgie, laquelle les chirurgiens herniaires exercent*, Lyon, 1556, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage a singulièrement vieilli et n'est nullement au niveau de nos connaissances actuelles. 2<sup>o</sup> *Traité des hernies, contenant une ample déclaration de toutes leurs espèces et autres excellentes parties de la chirurgie, à savoir de la pierre, des cataractes des yeux et autres maladies, avec leurs causes, signes, accidents, anatomies des parties affectées et leur entière guérison*, Lyon, 1561, in-8<sup>o</sup>. Ce livre contient de bonnes descriptions ; il est surtout intéressant par la manière dont l'auteur fait voir les dangers et les inconvénients qui peuvent résulter de l'opération de la taille par le haut appareil dont il était l'inventeur. Cette impartialité atteste les lumières et le bon esprit de Franco.

F—R.

FRANCO (FRANÇOIS), médecin, naquit à Xativa, dans le royaume de Valence, en Espagne, au commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Il était professeur à l'université d'Alcala, et il quitta cette place pour aller occuper en Portugal celle de médecin du roi Jean III. Ce prince étant mort en 1557, Franco, qui avait le goût des voyages, s'y livra pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin il fut appelé à se fixer à Séville, en qualité de professeur de la première chaire de médecine de l'université qui florissait dans cette capitale de l'Andalousie. Ce fut alors que Franco publia les deux seuls ouvrages qui nous soient restés de lui et qui ont pour titre : 1<sup>o</sup> *Libro de enfermedades contagiosas y de la preservacion de ellas* ; c'est-à-dire, Traité des maladies contagieuses et des moyens de s'en préserver ; 2<sup>o</sup> *De la niere y del uso de ella* ; c'est-à-dire, De la neige et de son usage. Les deux traités forment un volume in-4<sup>o</sup>, Séville, 1569. Le premier renferme des choses importantes sous le rapport de la pratique et décèle un homme fort savant pour son temps : le second contient des préceptes utiles qui trouvent une application plus spéciale dans le climat du midi de l'Espagne. On ignore l'époque précise de la mort de François Franco.

F—R.

FRANCO (VÉRONIQUE), femme célèbre par son esprit, par ses charmes et par ses galanteries, était née à Venise en 1554. Douée d'un talent précoce pour la poésie, elle se perfectionna par la lecture des chefs-d'œuvre et par la fréquentation des beaux esprits, et mérita bientôt d'être comptée

parmi les femmes les plus spirituelles de son temps. Au goût des lettres elle joignait celui des arts et donnait des concerts où les virtuoses les plus distingués briguaient l'honneur de se faire entendre. Sa maison était le rendez-vous des savants et des artistes, tous empressés de lui plaire, et qu'elle captivait par l'espoir de faveurs dont au surplus elle ne se montrait pas avare. Henri III, à son retour de Pologne en 1574, voulut vérifier par lui-même si ce qu'on lui avait dit des grâces et de la beauté de Véronique n'était point exagéré : sa curiosité satisfaite, il lui demanda son portrait, et elle put le satisfaire d'autant plus facilement, que les plus habiles peintres, entre autres le Tintoret, avaient à l'envi reproduit ses charmes. Au don de son portrait elle joignit deux sonnets qui prouvent que le monarque français n'était point avec elle en reste de générosité. Son portrait fut gravé en 1576 par un habile graveur, que le P. degli Agostini soupçonne être Jacques Franco. Au-dessus est une flamme avec ces mots : *Agitata crescit*. Dans le nombre de ses adorateurs elle avait distingué Marc Veniero, d'une famille illustre par sa noblesse, par ses dignités et par ses talents héréditaires. Il composa pour sa maîtresse quelques pièces de vers pleines de passion, qu'elle fit imprimer dans le recueil des *Terze rime*, in-4<sup>o</sup>. Cette magnifique édition est sans date ; mais on voit par la dédicace de Véronique à Guillaume Gonzague, duc de Mantoue, du 25 novembre 1575, qu'elle dut paraître cette année. Elle contient vingt-cinq capitoli, dont six anonymes : ce sont ceux de Veniero, qui n'avait pas l'intention d'être connu ; mais son nom se trouve dans l'exemplaire de la bibliothèque de Marco Foscarini (*voy. ce nom*). A ce volume succédèrent les *Lettere familiari a diversi*, de Véronique Franco. Ce volume in-4<sup>o</sup>, non moins rare que le précédent, est également sans date ; mais la dédicace au cardinal Louis d'Este, du 11 août 1580, fixe l'époque de la publication. Montaigne, dans le journal de son séjour à Venise, dit que le 6 novembre, pendant qu'il était à souper, « la signora Véronique Franco, « gentille femme vénitienne, envoya vers lui pour « lui présenter un petit livre de lettres qu'elle a « composé, et qu'il fit donner deux écus au porteur. » Véronique, à la fleur de l'âge, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, avait depuis trois ans renoncé volontairement à la vie galante et dissipée qu'elle avait menée jusqu'alors. On ignore la véritable cause du changement subit qui se fit à cette époque dans sa conduite ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle s'occupa de réparer autant qu'elle le pouvait le mauvais exemple qu'elle avait donné. Elle parvint même à décider plusieurs dames qui l'avaient imitée dans ses désordres à l'imiter dans sa réforme. Avec leur appui elle fonda, pour les filles abandonnées, sous le nom de *Ste-Marie de Secours*, un hospice qui subsiste encore. La date de sa mort est incertaine ; mais il n'est plus question d'elle après 1591. Ou-

tre les deux volumes de Véronique dont on a parlé, on cite *neuf sonnets* dans un recueil qu'elle a publié sans date, in-4°, sous ce titre : *Rime di diversi eccellentissimi autori sulla morte dell' illustr. signor Ettore Martinengo*. Deux sonnets et deux capitoli de cette femme poëte font partie de la *Raccolta di componimenti poetici de' più illustri rimatori*, par la comtesse Bergalli. Le P. degli Agostini lui a consacré une notice dans les *Scrittori veneziani*. W—s.

FRANCO (ANTONIO), jésuite portugais, naquit à Montalvao (province de l'Alentejo), l'an 1662. Il entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de quinze ans et mérita bientôt l'estime de ses supérieurs par son application et ses progrès dans les lettres divines et humaines. Franco remplit avec honneur les charges les plus importantes de son ordre; mais ce qui le rendit plus recommandable, ce fut d'avoir été le premier qui, par des recherches exactes et laborieuses, fit connaître les sujets les plus distingués parmi les jésuites portugais, soit dans les sciences, soit dans les missions. Après avoir mené une vie aussi exemplaire que studieuse, le P. Franco mourut à Evora le 3 mars 1752. Il a laissé plusieurs ouvrages en portugais et en latin, dont les plus remarquables sont : 1° *Annus gloriosus societatis Jesus in Lusitania, complectens sacras memorias illustrium virorum qui virtutibus, sudoribus, sanguine, fidem, Lusitaniam et societatem Jesus in Asia, Africa, America et Europa felicissime exornarunt*, Vienne, 1720, in-4°; 2° *Synopsis annalium societatis Jesus in Lusitania ab anno 1540 usque ad annum 1725*, Augsburg, 1726, in-fol.; 3° *Imagem do primeiro seculo da companhia de Jesus em Portugal*, 2 vol. in-fol.; 4° *Imagem do segundo seculo*, 4 vol. Cet ouvrage est inédit et comprend par ordre chronologique les événements les plus mémorables des premiers cent cinquante ans de la province du Portugal. On connaît encore de ce laborieux et savant religieux une *Syntaxe* abrégée en portugais et une traduction en la même langue de l'*Indiculus universalis* du P. Pomey. B—s.

FRANCO-BARRETO (JEAN), poëte portugais, prit naissance dans la ville de Lisbonne, l'an 1606. Il étudia les lettres humaines sous la direction du célèbre François Macedo, qui lui communiqua son goût et son talent pour la poésie. Né d'une famille distinguée et vouée au service des armes, il fit partie de l'expédition maritime envoyée en 1646 au Brésil, par le roi de Portugal, pour délivrer Bahia de l'oppression des Hollandais. Au retour de cette expédition il quitta la carrière militaire pour se livrer à l'étude; il prit le bonnet de docteur en droit à l'université de Coïmbre et fut nommé instituteur des enfants de dom François de Mello, grand veneur du roi Jean IV, auquel Franco eut l'honneur d'être présenté par ce même seigneur, qui, découvrant dans son protégé des talents pour la politique, le choisit pour son secrétaire dans l'ambassade extraordinaire dont il fut chargé près

du roi très-chrétien. Franco remplit cet emploi avec distinction; mais il avait aussi peu d'inclination pour la cour que pour les armes. De retour dans sa patrie et devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé vicaire de Barrerio en 1648. Il mourut le 30 mai 1664. Franco a laissé une grande quantité d'ouvrages en prose et en vers, soit imprimés, soit manuscrits, dont les principaux sont : 1° *Cyparisso, fabula mythologica*, en octaves, Lisbonne, 1631. Ce fut le premier ouvrage où il donna les plus grandes espérances de son talent pour la poésie et qui lui attira les éloges de tous les littérateurs contemporains; 2° *Relaçao de viagem, ou Relation du voyage que firent en 1641 en France dom François de Mello et le docteur Coelho de Carvalho, en qualité d'ambassadeurs, etc.*, Lisbonne, 1642, in-4°; 3° *Eneida portugueza, I parte*, Lisbonne, 1664, in-42; 2° part., ibid., 1670. Cette traduction en octaves a le double mérite de ne pas s'écarter du sens littéral du texte, et d'en conserver toute la force et la vigueur. Franco était pénétré du poëte qu'il traduisait : ainsi sa traduction n'est pas au-dessous de celle de Pope et d'Annibal Caro, et peut le disputer aux quatre premiers livres si heureusement rendus dans la langue espagnole par don Thomas de Yriarte. Franco avait de plus à surmonter la difficulté de la rime, ce qui rend encore plus recommandable son ouvrage. On pourrait cependant lui reprocher d'être parfois un peu diffus, et d'être un peu trop prodigue d'épithètes; 4° *Ortographia da lingua portugueza*, Lisbonne, 1670, in-4°. La plupart des manuscrits de Franco, prêts à être imprimés, étaient dans la bibliothèque du cardinal de Sousa, d'où ils ont passé à son héritier, le duc de Foens. Parmi ceux-ci, l'on y trouvait : 1° *Bibliotheca portugueza*, ouvrage qui a fourni beaucoup de lumières à Barbosa, pour compiler sa *Bibliotheca lusitana*; 2° *Historia dos cardeaes portuguezes*; 3° *Odas de Horacio en verso portugues*, in-4°; 4° *Relation du voyage de l'armée portugaise à Bahia*, en 1642, in-4°; 5° *Batrachomyomachia*, imitée de celle d'Homère, en 112 octaves, écrite en 1637; 6° *Genealogia dos dioses gentlicos*, qui est un ouvrage plein d'érudition; 7° *Rimas varias*. Franco était très-profond dans les langues latine et grecque; il possédait l'italien, le français et l'espagnol, et il écrivait avec une égale facilité en prose et en vers. Son style est en général mâle, vif, élégant, et d'une pureté extrême. En lui pardonnant dans ses poésies un certain abus des tropes et des figures, il peut être placé parmi les bons poëtes portugais de son temps. B—s.

FRANCOEUR (FRANÇOIS), surintendant de la musique du roi, naquit à Paris le 22 septembre 1698 et mourut le 6 août 1787. Dès sa jeunesse il se lia d'une étroite amitié avec François Rebel, chevalier de l'ordre de St-Michel et qui fut comme lui surintendant de la musique du roi (1). Francoeur entra,

(1) François Rebel, fils de Jean Ferry, l'un des vingt-quatre violons de la chambre, était né le 19 juin 1701, et mourut le

en 1710 à l'orchestre de l'Opéra et fut nommé en 1736, conjointement avec Rebel, inspecteur de ce théâtre, dont on leur confia en 1737 la direction, qu'ils gardèrent pendant dix ans. A l'âge de quatre-vingts ans, Francœur eut le courage de supporter l'opération de la pierre, dont il se tira très-heureusement. Il n'a jamais rien produit qu'en société avec Rebel, sans que l'on puisse distinguer ce qui appartient à l'un d'eux. On a de ces deux amis les opéras de *Pyrame et Thisbé* (1726); *Tarsis et Zélie* (1728); *la Félicité*, ballet (1745); *Scanderberg* (1755) *la Paix*, ballet (1758); *les Augustales* (1744); *Zélinor* (1745); *Ismène* (1748); *les Génies tutélaires* (1751); *le prince de Noisi* (1760); deux divertissements intitulés, *le Retour du roi*, pour les années 1744 et 1745, et le *Trophée*, prologue en mémoire de la bataille de Fontenoy (1745). — FRANCOEUR (Louis-Joseph), neveu du précédent, naquit à Paris le 8 octobre 1758 et mourut le 10 mars 1804. Il fut élevé par son oncle, qui le plaça dans l'orchestre de l'Opéra, en 1752. Quinze ans après, il devint maître de musique de cet orchestre; et c'est de l'époque de sa direction que datent l'ensemble et l'exécution parfaite qui rendent ce corps de musiciens un des plus recommandables de l'Europe. On doit à Louis un livre intitulé : *Diapason de tous les instruments à vent*, Paris, 1772, in-fol., et l'acte d'opéra intitulé : *Ismène et Lindor* (1776). En 1770 il avait retouché celui d'*Ajax*. Déjà avancé en âge, Francœur rencontra un jour une femme peu jolie, dont la jupe s'aérocha en descendant de voiture. Frappé de la beauté de sa jambe, il en devint épris et en moins de quinze jours il fut son époux. On peut consulter sur cette famille estimable l'*Essai sur la musique de la Borde*.

D. L.

FRANCOEUR (Louis-BENJAMIN), savant très-distingué et très-laborieux, auteur de plusieurs ouvrages sur les sciences mathématiques, naquit à Paris le 17 août 1775. Son père, Louis-Joseph (voy. l'article précédent), surintendant de la musique du roi, le fit élever au collège d'Harcourt. Doué d'une grande facilité, mais d'un esprit vif et léger, ses premières études n'offrirent rien de remarquable. Il travaillait depuis un an chez un notaire, lorsqu'en 1792 son père, qui venait d'être nommé directeur de l'Opéra, le fit entrer comme sous-caissier dans l'administration de ce grand théâtre. Mais l'année suivante il fut enlevé par la réquisition, conduit à l'armée du Nord, et son père, attaché dès l'enfance à la famille de Louis XVI, fut emprisonné comme suspect. Cependant il revint sans autorisation à Paris, pour adoucir la captivité de son père et l'arracher au danger qui le menaçait. Il eut le bonheur d'obtenir son élargissement après la journée du 9 thermidor. Il se maria bientôt après, en septembre 1794, avec mademoiselle

Mariette; mais sans fortune et contraint de se eacher pour éviter la réquisition, il était réduit à chercher le plus modeste emploi pour faire vivre son vieux père et sa jeune femme. Dans cette douloureuse situation, il reprend avec ardeur ses études mathématiques; il est admis en 1795 à l'École centrale des travaux publics (depuis École polytechnique), qui venait d'être créée, et il est aussitôt élu chef de brigade par ses camarades. Mais la famine qui désolait la France le força bientôt à abandonner l'école pour occuper à la trésorerie un emploi où il trouvait quelques ressources pour soutenir sa famille. Là ne devaient pas se borner les cruelles épreuves contre lesquelles il luttait avec tant de courage et de résignation. Il ne put échapper à la réquisition, qui le menaçait de nouveau, qu'en se réfugiant une seconde fois à l'École polytechnique. C'est cette circonstance qui entraîna décidément Francœur dans la carrière de l'enseignement des sciences, qu'il a honorée par un beau caractère et de grands services. A sa sortie de l'école, classé d'abord dans les ingénieurs géographes, puis dans l'artillerie, il se prépara avec succès par des leçons particulières à l'enseignement des mathématiques, et il devint en 1798 répétiteur à l'École polytechnique. Deux années plus tard, en 1800, il publiait son premier ouvrage, un traité de *Mécanique élémentaire*, d'une forme nouvelle et mieux adapté que les anciens traités aux leçons de l'École polytechnique. Cet ouvrage, qui fut très-utile aux élèves de l'école, a eu 3 éditions; la seconde était déjà épuisée au bout de deux ans. Francœur quitta en 1804 les fonctions de répétiteur pour celles d'examineur des candidats à l'École polytechnique; il devint à la même époque professeur de mathématiques élémentaires à l'École centrale de la rue St-Antoine. Un an après, cette école fut remplacée par un lycée dans lequel on lui confia le cours de mathématiques transcendentes. Lors de la création des facultés en 1809, Francœur fut chargé du cours d'algèbre supérieure à la faculté des sciences de Paris. Grâce à une grande activité et à un travail incessant, il remplissait religieusement et avec une grande distinction ses fonctions d'examineur des aspirants à l'École polytechnique et de professeur dans deux chaires de l'université. Ce savant modeste, d'un caractère honorable et indépendant, tout à fait étranger à la politique, pouvait espérer conserver la position qu'il avait acquise par son mérite et ses travaux. Cependant sa carrière fut brisée à la suite des événements de 1815. Il perdit à la fois la place d'examineur à l'École polytechnique et la chaire de mathématiques supérieures au collège Charlemagne. Il resta seulement professeur à la faculté des sciences. Les loisirs que l'on faisait si brutalement à cet homme de bien, il les consacra avec un noble dévouement à la propagation de l'instruction dans les classes pauvres, aux progrès de l'industrie nationale et à l'établissement des caisses d'é-

7 novembre 1775. Son union avec Francœur datait de leur tendre jeunesse; on ne les appelait pas autrement que les *petits violons*. Outre les ouvrages précités, on a de lui un *Te Deum* et un *De profundis*.

pargne, dont il fut un des premiers administrateurs. C'est en effet en 1816 qu'il était nommé l'un des secrétaires de la Société d'enseignement élémentaire, dont il fut un des plus laborieux appuis. C'est à lui qu'est due l'introduction du *dessin linéaire* et la création de cette branche d'instruction si utile pour l'industrie et tous les arts. C'est dans la même année 1816 qu'il devint membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale. Francœur avait publié en 1806 un cours complet de *Mathématiques pures*, où l'on trouve concentrés dans deux volumes une exposition rapide des différentes parties des mathématiques pures et l'ensemble des formules les plus usuelles. La fameuse comète de 1811, qui pendant sa longue apparition avait si vivement préoccupé tous les esprits, donna à Francœur l'idée de son *Uranographie*. Dans ce traité d'astronomie, qui parut en 1812, l'auteur s'était proposé de mettre à la portée des gens du monde une science dont les éléments sont malheureusement peu connus et de fournir aux navigateurs tous les moyens pour déduire leur position en mer des observations des astres. Plus tard, en 1850, il fit paraître un traité d'*Astronomie pratique*, à l'usage des astronomes et des marins. On trouve dans cet ouvrage les formules les plus usuelles accompagnées d'applications numériques faites avec beaucoup de soin. Ses leçons de géodésie à la faculté des sciences le conduisirent naturellement à faire un traité de *géodésie*, qui a paru en 1855 et qui renferme aussi à côté des formules de nombreuses applications. Francœur a donné à ses ouvrages un caractère d'utilité que l'on ne trouve pas souvent dans les ouvrages élémentaires du même genre : il termine toujours l'exposition des théories, des méthodes, des formules par des applications numériques bien entendues et très-propres à mettre le lecteur en état d'exécuter toutes sortes de calculs. Pour atteindre sûrement ce but, Francœur s'était familiarisé avec les procédés les plus délicats de l'astronomie en faisant des observations de tout genre dans le petit observatoire qu'il avait établi dans sa maison de campagne de Viry, près de Paris. Il a publié : 1° *Traité de mécanique élémentaire*, 5<sup>e</sup> édition, in-8°, 1825 ; 2° *Éléments de statique*, in-8° ; 3° *Cours complet de mathématiques pures*, 4<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-8°, 1857 ; 4° *Uranographie*, 5<sup>e</sup> édition, in-8°, 1857 ; 5° *Astronomie pratique*, 2<sup>e</sup> édition, in-8°, 1840 ; 6° *Géodésie*, 2<sup>e</sup> édition, in-8°, 1840 ; 7° *Traité d'arithmétique*, appliquée à la banque, au commerce, etc., in-8°, 1845 ; 8° *Théorie du calendrier*, in-48, 1842 ; 9° *Enseignement du dessin linéaire*, applicable à toutes les écoles primaires, 4<sup>e</sup> édition, in-8° et atlas in-fol., 1859 ; 10° *Éléments de technologie*, in-8°, 1855. Francœur était d'une constitution délicate ; depuis longtemps, et surtout après une chute de cheval dans laquelle il se cassa la cuisse, il était obligé de faire des voyages de santé à différentes eaux thermales. Sa vie n'en fut pas moins des plus laborieuses, et il a pu continuer

ses leçons à la faculté, composer ses nombreux ouvrages et en suivre les continuelles réimpressions, fournir près d'un quart des articles du *Dictionnaire technologique* en 52 volumes, publier des mémoires sur l'*aréométrie*, la *goniométrie*, etc., rédiger une multitude de rapports sur l'éducation élémentaire, sur les arts mécaniques dans le *Bulletin* de la société d'encouragement, fournir des articles pour l'*Encyclopédie moderne* et pour plusieurs recueils périodiques. Au milieu de ces travaux incessants il trouvait un agréable délassement dans l'étude des sciences naturelles. A la suite de nombreuses herborisations, il avait publié en même temps que sa *Mécanique* une petite *Flore des environs de Paris*. Dans ses soirées d'hiver il faisait avec ses amis de la musique de quatuor, ou bien il assistait aux représentations du Théâtre-Français, dont il fut longtemps un abonné fidèle ; il lui arrivait même parfois de faire sa partie à l'orchestre à l'époque où l'on y exécutait des morceaux choisis des grands maîtres Haydn et Mozart, dont il aimait passionnément la musique. Francœur avait été nommé membre de la société philomatique en 1820, de la Légion d'honneur en 1824, et en 1842 membre libre de l'Académie des sciences. Il est mort le 15 décembre 1849, à la suite d'une maladie de la moelle épinière.

M—T—U.

FRANÇOIS D'ASSISE (SAINT), instituteur de l'ordre de son nom, et ainsi appelé parce qu'il naquit à Assise, ville de l'Ombrie, en 1182, eut pour père Pierre Bernardon, marchand assez riche, dont le principal commerce se faisait avec la France. Il reçut au baptême le nom de *Jean*, et dut sa première éducation à des ecclésiastiques qui l'élevèrent dans des sentiments de piété et lui donnèrent quelque teinture des lettres. Dès qu'il fut en âge, son père l'employa dans son commerce et lui fit apprendre le français, langue nécessaire à ses correspondances. Le jeune Bernardon y fit de si rapides progrès, la parla avec tant de facilité, qu'on ne l'appelait que le *François*, nom qui lui resta. Son père fut moins content de lui dans la direction de ses affaires commerciales. François ne mettait aucun prix à l'argent, aimait la dépense et même, dans les premiers temps, le plaisir. Cela s'accordait mal avec les goûts de Bernardon père, uniquement occupé du gain et des profits de son trafic. Mais Dieu avait sur François d'autres vues : il lui avait imprimé dans l'âme un grand détachement des choses que le monde estime et une tendre compassion pour les pauvres. François leur donnait libéralement ; il prit même la résolution de n'en refuser aucun. Ce feu de la charité préparait sa conversion : des visions et un songe mystérieux, si l'on en croit ses historiens, la commencèrent ; il résolut d'être tout à Dieu et de se vaincre soi-même. Il trouva bientôt l'occasion d'une épreuve. Comme il parcourait à cheval la campagne, il aperçut un pauvre lépreux, dont l'aspect lui causa un extrême dégoût ; non content de lui faire l'aumône, il descendit de cheval et le



baisa affectueusement. Dès lors il fréquenta les hôpitaux de lépreux ; il faisait leur lit , pansait leurs plaies , nettoyait leurs ulcères et leur parlait de Dieu. La dévotion le porta à faire le voyage de Rome , pour y visiter le tombeau des saints Apôtres. En sortant de l'église , il vit une foule de pauvres ; il se mêla parmi eux , et pour leur ressembler davantage il changea d'habits avec celui qui lui parut le plus nécessaire ; il se retira ensuite dans une caverne , où il passa un mois dans le jeûne et la prière. Étant retourné à Assise , il y trouva son père irrité d'une conluite si extraordinaire ; il en éprouva de cruels traitements , au point d'être lié et enfermé comme un insensé. Bernardon le cita même devant l'évêque. François y comparut : et avant que son père l'accusât , il déclara qu'il renonçait à tout héritage paternel , rendit ce qu'il avait d'argent , et jusqu'à ses habits , dont il se dépouilla. Le prélat vit que François portait un cilice et s'étonna de tant de ferveur dans un jeune homme : il ordonna qu'on apportât de quoi le vêtir. François ne voulut accepter que le vieux manteau d'un paysan qui servait l'évêque : il se retira dans les bois , résolu de ne vivre que d'aumônes. Ceci se passait en 1206 , et il avait alors vingt-quatre ans. Sa dévotion le portait à réparer les églises et les chapelles qui tombaient en ruine ; il quêta pour subvenir à cette dépense , et partageait lui-même le travail comme manœuvre. Il avait déjà rétabli les églises de St-Damien et de St-Pierre , situées hors de la ville d'Assise ; il résolut de relever une ancienne chapelle dédiée à Ste-Marie des Anges , et nommée la *Portioncule* , parce qu'elle avait été bâtie sur une portion de terrain appartenant à des bénédictins. Elle était abandonnée et tellement délabrée , qu'elle ne servait plus que de retraite à des pâtres et à leurs troupeaux contre les injures du temps. François la remit en état et se forma une cabane à côté. La *Portioncule* est restée fameuse dans les annales des franciscains. Un jour qu'il y entendait une messe des apôtres , il fut frappé de ces paroles de l'Évangile : « N'ayez ni or , ni argent , ni monnaie dans votre bourse ; ne portez en voyage ni sac , ni deux tuniques , ni chaussure , ni bâton. » Comme s'il eût entendu un ordre du ciel , François jeta sa bourse avec mépris , quitta sa besace , ses souliers , son bâton , se contentant pour habit d'une tunique d'étoffe grossière , et pour ceinture , d'une corde , d'où est venu aux religieux de son ordre le nom de *cordeliers*. Cette vie si pénible , si pénitente , trouva des imitateurs. Trois disciples , dont l'histoire a conservé les noms , vinrent se mettre sous la direction de François. L'un , nommé Bernard de Quintavalle , était un bourgeois d'Assise , riche et estimé pour sa sagesse ; le second , un chanoine nommé Pierre de Catane ; Gilles , aussi d'Assise , homme simple et sans lettres , mais pieux et fervent , était le troisième. Ils vendirent leurs biens , les distribuèrent aux pauvres et se vêtirent comme François : ils priaient ,

jeûnaient et se répandaient dans le pays pour prêcher. D'autres se réunirent à eux , et peu de temps s'était écoulé que déjà ils étaient cent vingt-sept. François alors leur composa une règle : c'était l'observation des conseils évangéliques. Il y défendait à ses disciples d'avoir rien en propre , et ne voulait pas qu'ils rougissent de mendier. Il les assujettissait au travail , mais sans recevoir de salaire , à moins que ce ne fût quelque nourriture : leur occupation devait être la prédication et la conversion des pécheurs et des infidèles. Par humilité , il donna à son ordre le nom de *Frères Mineurs*. Après avoir dressé cette règle , François partit pour Rome , dans le dessein de la présenter à Innocent III. Le pape d'abord ne voulut point l'écouter ; mais l'évêque de Sabine ayant fait observer à Innocent que , cette règle n'étant que la pratique de la perfection chrétienne , la rejeter serait rejeter l'Évangile , il l'approuva , et fit François diacre afin de lui donner plus d'autorité : il le constitua aussi supérieur général du nouvel institut. Les frères mineurs avaient donc une règle ; mais ils n'avaient point de local pour s'établir. Les bénédictins , à qui appartenait la *Portioncule* , la cédèrent à François , et elle devint le berceau de l'ordre. Bientôt les novices y affluèrent ; chaque prédication de François en attirait un grand nombre : les femmes mêmes aspirèrent à embrasser cette vie pénitente. Un carême que François prêcha à Assise , en 1212 , alluma dans le cœur de plusieurs d'entre elles le désir de se consacrer à Dieu sous une institution si sainte. Claire , appartenant à une famille distinguée , et plusieurs autres dames sollicitèrent cette faveur. François se prêta à leur pieux dessein , les établit dans l'église de St-Damien , qu'il avait réparée , et en forma l'ordre des Clarisses , ou pauvres dames. Chaque jour la famille de François prenait de nouveaux accroissements ; des maisons se formaient non-seulement en Italie , mais en France , en Espagne , en Angleterre , etc. ; des frères étaient envoyés en mission jusque dans les pays les plus lointains ; plusieurs y trouvaient la couronne du martyre. François lui-même s'embarqua pour la Syrie ; mais une tempête le rejeta sur les côtes de la Dalmatie. Il essaya en 1214 de passer à Maroc ; une maladie le retint en Espagne. Il revint à Ste-Marie des Anges et se trouva à Rome en 1215 , dans le temps du concile de Latran. Le pape voulut bien y déclarer , en présence des Pères , qu'il avait approuvé la règle des frères mineurs , et leur donna pour protecteur le cardinal Hugolin. Ce fut alors que François songea à tenir un chapitre général : il l'indiqua pour la Pentecôte de l'an 1219 , à Ste-Marie des Anges. Le cardinal Hugolin et St-Dominique , avec qui François s'était lié pendant son voyage de Rome , y assistèrent. Plus de cinq mille frères s'y rendirent ; on fut obligé de les loger en plein champ , et l'assemblée prit le nom de chapitre des *nattes* , parce qu'on s'en servit pour leur former des cabanes. François

présida l'assemblée : il s'y présenta au moins cinquante novices. Il y recommanda la pauvreté, sa vertu favorite et le fondement de son institution; il défendit de solliciter ni exemptions ni privilèges; il voulut que ses frères fussent soumis aux supérieurs ecclésiastiques, ne prêchassent pas sans leur permission et ne se regardassent que comme des auxiliaires pour suppléer, dans le besoin, les propres pasteurs, et non pour agir hors de leur dépendance. Il termina le chapitre en envoyant ses frères prêcher dans tous les pays du monde, à l'exemple des premiers disciples, et en leur partageant l'univers comme se l'étaient partagé les apôtres. Il réserva pour lui et pour douze compagnons la Syrie et l'Égypte. Tous partirent pour leur destination : François, de son côté, s'appêta à remplir la tâche qu'il avait choisie. Après avoir pourvu au gouvernement de l'ordre, en nommant pour son vicaire le frère Élie, l'un de ses premiers disciples, il se mit en route et débarqua à St-Jean d'Acre, d'où il distribua ses compagnons dans les endroits où il les crut le plus nécessaires. Pour lui, il se rendit à Damiette au camp des croisés. Il eut la douleur de voir leur armée défaite. Il n'en poursuivit pas moins son projet : malgré le danger, il osa se rendre près du sultan Meledin et lui prêcher la foi. Dieu fléchit le cœur de ce prince : il écouta paisiblement le missionnaire, mais ne fut point persuadé. Alors, pour preuve de l'excellence et de la vérité de la religion chrétienne, François lui offre d'entrer avec un des imans ou prêtres de Mahomet dans un bûcher ardent, parce qu'au moyen de cette épreuve, dit-il, on verra lequel des deux cultes Dieu favorisera. Meledin répondit qu'il ne croyait pas qu'aucun des siens voulût en courir les risques. Promettez-moi, répondit François, d'embrasser la religion du Christ, vous et votre peuple, si j'en sors sain et sauf, et j'y entrerai seul. Le soudan ne le voulut point; mais une foi si vive le toucha. Priez pour moi, dit-il à François, afin que Dieu m'éclaire; et il le renvoya honorablement. François revint en Italie, après avoir visité les saints lieux. De retour à Ste-Marie des Anges, il vérifia ce dont il avait déjà été informé en Palestine : que, par la négligence et peut-être par le mauvais exemple du frère Élie, des nouveautés et le relâchement s'étaient introduits dans les monastères. Il le destitua et mit à sa place Pierre de Catane; lui-même renonça au généralat. On remarque néanmoins que, de son vivant, aucun de ceux qui occupèrent la première place ne prit d'autre titre que celui de vicaire. Soit que Pierre de Catane mouût peu de temps après, soit qu'il eût donné sa démission, Élie fut rétabli par François. Ce fut vers ce temps, c'est-à-dire en 1221, qu'il institua le tiers ordre. Cette association, sous une règle qui lui est appropriée, reçoit les personnes séculières des deux sexes, engagées ou non dans les liens du mariage; elles s'obligent à pratiquer, sous la direction d'un supérieur, les maximes du christianisme et quel-

ques observances religieuses compatibles avec la condition de chacune d'elles. Il est incroyable combien cette institution fut féconde : des grands, des évêques, des personnes de toutes les classes s'empressèrent de l'embrasser. Depuis peu François avait envoyé des missionnaires en Allemagne : ils n'y avaient pas réussi; mais tel était le zèle de ces religieux, qu'aucune difficulté, aucun danger, ne les rebutaient. Cinq venaient d'être martyrisés à Maroc : sept autres, à la tête desquels était Daniel, vicaire de Calabre, demandèrent à les remplacer, et ils reçurent la même couronne chez les Maures. Jusqu'alors l'institut des frères mineurs n'avait été muni que d'une parole verbale; et quoique Innocent III eût déclaré dans le concile de Latran qu'il l'avait approuvé, il n'avait donné aucune bulle. La bonté avec laquelle Honorius III avait accordé une indulgence singulière pour l'église de la Portioncule, fit penser à François qu'il pourrait obtenir du pape une confirmation plus authentique; mais auparavant il voulut retoucher sa règle : de vingt-trois chapitres qu'elle avait, il la réduisit à douze; il y laissa dans toute leur rigueur les statuts sur la pauvreté; il renouvela l'obligation de travailler à la conversion des infidèles et des pécheurs, mitigea en faveur des études, nécessaires à ceux qui vauaient à la prédication, ce qu'il avait précédemment ordonné sur le travail des mains. Ayant ainsi corrigé sa règle, il la présenta à Honorius, qui l'approuva par une bulle du 29 novembre 1225. François avait composé pour Claire et ses filles une règle qui fut confirmée par Innocent IV. Vers l'Assomption de l'année 1224, il se retira au mont Alverne, dans les Apennins, où onze ans auparavant le comte Orlando avait fait bâtir un couvent de l'ordre. Il choisit l'endroit le plus retiré et s'y fit dresser une petite cellule. C'est là que la veille de l'Exaltation de la sainte croix, après s'être livré aux austérités d'un jeûne rigoureux et à une longue contemplation, il eut la fameuse apparition dans laquelle il reçut l'impression des saints stigmates. « Il vit (1), dit St-Bonaventure, « descendre du ciel un séraphin ayant six ailes de « feu, et brillant de lumière...; entre les ailes « paraissait la figure d'un homme crucifié. A la « suite de cette vision, les mains et les pieds du « saint se trouvèrent percés de clous dans le mi-

(1) Au lieu de *il vit*, Baillet dit, *il crut voir*, et semble insinuer des doutes sur la réalité des stigmates corporels. Il convient cependant que St-Bonaventure, auteur presque contemporain, a cru les stigmates très-réels; se l'étant, dit-il, *ainsi persuadé*, sur le serment de plusieurs témoins qui avaient touché les plaies; sur le témoignage de quelques cardinaux, et principalement sur la parole du pape Alexandre IV, à qui il avait ouï dire en chaire qu'il avait vu les stigmates. A ces autorités on peut joindre celles de Grégoire IX, qui a donné une bulle dans laquelle il atteste la vérité de ces plaies, et de Benoît XI, qui a institué une fête en leur honneur. Le P. Chalippe, recollect et l'un des historiens de St-François, a donné à la suite de la Vie de ce saint (Paris, 1736, 2 vol. in-12) une histoire particulière des stigmates; il examine le récit de Baillet et y oppose celui de St-Bonaventure. On peut voir dans cette histoire les nombreuses preuves rapportées en faveur de la réalité de la vision et de l'existence des stigmates corporels.

« lieu; les têtes des clous étaient au dedans des  
 « mains et au-dessus des pieds, les pointes se  
 « laissant voir à l'endroit opposé... Au côté droit,  
 « ajoute St-Bonaventure, se voyait une plaie  
 « rouge, comme s'il eût été percé d'une lance, et  
 « quelquefois il en sortait du sang qui mouillait  
 « ses vêtements. Dans cet état, François (nommé  
 « depuis le *Séraphique*, à cause de cette vision)  
 « descendit de la montagne portant sur lui l'image  
 « du crucifiement. » Après avoir passé quarante  
 jours sur le mont Alverne, François revint à Ste-  
 Marie des Anges. Il vécut encore deux ans, mais  
 dans des souffrances continuelles qu'il supporta  
 avec une patience admirable, ou plutôt dans les-  
 quelles il se complaisait. Pendant l'année 1223 la  
 maladie empira : ses frères exigèrent qu'il vît un  
 médecin; il s'y prêta avec douceur et simplicité.  
 Sentant qu'il allait mourir, il dicta son testament:  
 on donne ce nom à un écrit où il recommande à  
 ses religieux d'honorer les pasteurs et les prêtres,  
 d'aimer la règle, la charité, la pauvreté et le tra-  
 vail. A sa dernière heure, il se fit mettre sur la  
 terre nue, couvert d'un méchant habit; et après  
 avoir donné la bénédiction à ses disciples, il ex-  
 pira le 4 octobre, jour où on célèbre sa fête :  
 c'était en 1226. Il fut, suivant son vœu, inhumé  
 sur une montagne, hors et à proximité des murs  
 d'Assise; cette montagne depuis, au lieu du nom  
 de *Colle d'Inferno* qu'elle portait, fut appelée  
*Colle del Paradiso*. Dans la suite on a bâti sur ce  
 local un couvent et une église où son corps fut  
 transporté. Grégoire IX mit François au rang des  
 saints : la cérémonie de sa canonisation se fit le  
 dimanche 16 juillet 1228. Outre les règles dont il  
 est l'auteur, on a de lui : 1° *Sermones breves* ;  
 2° *Collationes monasticæ* ; 3° *Testamentum fratrum  
 minorum* ; 4° *Cantica spiritualia* ; 5° *Admonitiones* ;  
 6° *Epistolæ* ; 7° *Benedictiones*, etc. Une partie a été  
 imprimée dans la Bibliothèque des Pères, éditions  
 de Paris et de Cologne. Le père Luc Wadding,  
 cordelier irlandais et historien de son ordre, a  
 recueilli les œuvres de St-François et les a fait  
 imprimer avec des notes, Anvers, 1625, in-4° :  
 elles furent réimprimées à Paris, 1641, in-fol.,  
 par les soins du père de Lahaye, religieux du  
 grand couvent de l'Observance. L'ordre de St-  
 François a rendu d'éminents services à l'Église  
 et a produit un grand nombre de personnages  
 illustres par leur sainteté et par leur science. On  
 y compte cinq papes, y compris Clément XIV, et  
 quarante-cinq cardinaux. Après la mort du saint  
 fondateur, l'ordre s'est divisé en plusieurs familles,  
 sous la juridiction de différents supérieurs gé-  
 néraux. Les principales sont : les *conventuels* ; les  
*observantins* ; les *récollets*, réforme qui prit nais-  
 sance en Espagne en 1500; les *capucins*, autre ré-  
 forme en 1524; les *pénitents du tiers ordre* ou  
*picpus*, etc. Toutes ces branches ont des couvents  
 de filles de leur institution. L—Y.

FRANÇOIS DE BORGIA (SAINT), grand d'Espa-  
 gne, duc de Gandie et troisième général des

jésuites, naquit à Gandie, ville du royaume de  
 Valence, en 1510, d'une maison illustre. Il avait  
 pour père Jean de Borgia, duc de Gandie. Sa fa-  
 mille avait donné dans Calixte III un grand pape  
 à l'Église, et du côté maternel il descendait de  
 Ferdinand V. Jeanne d'Aragon, sa mère, eut un  
 grand soin de l'élever dans la piété; et, aussitôt  
 que son âge le permit, elle le confia à des maîtres  
 qui lui apprirent les premiers éléments des scien-  
 ces. Il n'avait pas dix ans quand elle mourut, et  
 n'en avait que douze lorsque le duc son père,  
 obligé de quitter Gandie à cause des troubles qui  
 s'étaient élevés en Espagne, le mena à Saragosse  
 et le remit entre les mains de don Jean d'Aragon,  
 son oncle maternel, qui en était archevêque. Ce  
 prélat se chargea de faire continuer sous ses yeux  
 l'éducation de son neveu et y mit beaucoup de  
 soin. François fit de rapides progrès dans les let-  
 tres humaines, réussit complètement dans les  
 exercices convenables à sa naissance, et, ce qui  
 est plus rare, ne négligea rien des pratiques  
 pieuses dont il avait pris l'habitude. A quinze ans,  
 son père l'attacha en qualité d'enfant d'honneur  
 à l'infante Catherine, sœur de Charles-Quint. Mais  
 au départ de cette princesse, qui épousa le roi de  
 Portugal en 1526, le duc, qui avait sur son fils  
 des vues plus étendues, le retint en Espagne et  
 le renvoya auprès de son oncle pour le mettre à  
 portée de perfectionner ce qu'il avait déjà acquis  
 de connaissances. Un sentiment intérieur portait  
 le jeune don François vers la vie monastique.  
 Pour le détourner de cette idée qui ne s'accordait  
 pas avec leurs projets, ses parents l'envoyèrent  
 en 1528 à la cour de Charles-Quint. Quoique don  
 François n'eût alors que dix-huit ans, il fit éclater  
 de si belles qualités, mit dans sa conduite tant de  
 sagesse, de prudence et de modestie, et sut si  
 bien allier ses devoirs de courtisan avec ce qu'il  
 devait à Dieu, que l'empereur prit pour lui une  
 haute estime, et que l'impératrice Isabelle parta-  
 gea ces sentiments. Cette princesse, femme d'un  
 rare mérite, voulut bien lui donner un témoignage  
 signalé de sa considération, en lui faisant épouser  
 Éléonore de Castro, fille d'une haute naissance,  
 qu'elle aimait et qu'elle avait amenée de Portugal.  
 A cette faveur l'empereur en joignit d'autres : il  
 fit don François grand écuyer de l'impératrice, et  
 le créa marquis de Lombay. Ces grands honneurs  
 humains ne corrompirent point son cœur; il avait  
 appris à les apprécier. Des maladies qui lui sur-  
 vinrent, la mort de dona Maria Henriquez, son  
 aïeule, celle de don Garcilasso de la Véga, célèbre  
 poète espagnol, son ami, tué à la fleur de son  
 âge et inopinément dans une expédition en Pro-  
 vence, achevèrent de le convaincre de l'instabilité  
 des choses humaines : mais ce qui y contribua  
 plus encore, ce fut le spectacle qu'il lui fallut  
 avoir sous les yeux aux funérailles de l'impé-  
 ratrice Isabelle, morte pendant la tenue des états  
 de Castille en 1539. Don François, comme son  
 grand écuyer, et la marquise son épouse furent

chargés de garder le corps de cette princesse et de le conduire à Grenade, lieu de la sépulture. L'usage et le cérémonial voulaient qu'au moment de l'inhumation l'on ouvrit le cercueil et que ceux qui présentaient le corps, après l'avoir découvert et reconnu, jurassent que c'était celui de la personne royale dont on leur avait confié la garde. L'affreux aspect, l'état de corruption et de pourriture d'un visage qui naguère brillait de charmes et de majesté, maintenant si méconnaissable, firent sur l'esprit de don François une vive impression et peignirent à ses yeux en traits ineffaçables le néant de notre nature. Il jura que c'était le corps d'Isabelle; mais il jura en même temps de renoncer au service de tout autre maître que de celui qui est éternel et qui n'est susceptible d'aucun changement. Il fit dès lors le vœu d'entrer en religion s'il venait à perdre sa femme; mais, avant de pouvoir accomplir ce pieux dessein, il avait de nouvelles faveurs à recevoir de la fortune. L'empereur le nomma vice-roi de la Catalogne et chevalier de St-Jaeques. Don François fit, dans son nouveau poste, tout le bien qu'il y put faire. Il y édifia par ses bons exemples, purgea le pays de brigands qui l'infestaient, fit rendre la justice avec plus de soin, surveilla les écoles publiques, en forma de nouvelles et ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à faire fleurir la religion et les mœurs. C'est pendant qu'il était à Barcelone, en qualité de vice-roi, qu'il eut occasion de connaître le père Araoz, l'un des premiers profes de la compagnie de Jésus, qui vint y prêcher. Il entra en correspondance avec St-Ignace, dont les lettres ne firent que le confirmer dans la bonne opinion qu'il avait conçue de ce nouvel ordre. Son père étant mort vers ce temps, il lui succéda dans le titre de duc de Gandie. Il demanda alors sa retraite à l'empereur, qui voulut bien la lui accorder, mais à condition qu'il viendrait à la cour. Ce prince destinait à don François la charge de grand maître de la maison de l'infante Marie de Portugal, qui devait épouser Philippe son fils, et à la duchesse Eléonore celle de dame d'honneur. L'infante étant morte avant que le mariage pût se faire, ces projets s'évanouirent; et don François, redevenu libre, retourna à Gandie en 1545. L'estime qu'il avait prise pour l'institut des jésuites le déterminait à fonder pour eux dans cette ville, chef-lieu de son duché, un collège qui eut dans la suite le titre d'université, et ce fut le premier où ils enseignèrent. Sur ces entrefaites, la duchesse sa femme vint à mourir, lui laissant huit enfants. Il ressentit vivement cette perte, qui le décida à accomplir son vœu; et s'étant déterminé pour l'ordre des jésuites, il en écrivit à St-Ignace, dont il obtint l'aveu. Il n'avait encore que trente-six ans. Il se mit à régler ses affaires, pourvut à l'établissement de ses enfants et s'occupa en même temps d'études analogues à l'état qu'il allait embrasser. Ces diverses occupations paraissant

devoir le retenir plus qu'il ne le désirait, St-Ignace obtint du pape deux brefs qui permettaient à don François de rester dans le monde quatre ans après sa profession: par là tout obstacle se trouva levé, et il prononça ses vœux. Il n'attendit pas le terme fixé par le pape; il partit pour Rome en 1550. Jules III, qui occupait alors le Saint-Siège, l'accueillit avec tant de bienveillance et lui montra tant d'estime que, dans la crainte qu'il ne fût fait cardinal, Borgia retourna précipitamment en Espagne et se retira dans un ermitage près de la petite ville d'Onate en Biscaye. Il y reçut la prêtrise et se livra à la prédication. Un ordre de St-Ignace l'appela sur un plus grand théâtre: le saint lui prescrivait d'aller porter la parole de Dieu dans les principales villes d'Espagne et de Portugal. Le père François obéit et laissa partout d'heureux fruits de son zèle. Il visita aussi les divers établissements de ces provinces en qualité de vicaire général. St-Ignace étant mort en 1556, le père François, sous différents prétextes, s'abs tint d'aller à Rome pour l'élection d'un général. Il craignait également et cette place qui le mettait à la tête de la compagnie, et le cardinalat et les autres dignités ecclésiastiques dont l'amitié des papes, la haute idée qu'ils avaient de son mérite, le désir même de Charles-Quint, tendaient à le faire revêtir; mais il ne put se refuser à l'ordre que lui donna ce prince, retiré alors dans le monastère de St-Just, après s'être démis de ses royaumes et de l'empire, de venir le trouver. L'empereur le consulta sur différentes affaires et lui donna diverses commissions. On lui avait inspiré des préventions contre les jésuites, et il aurait désiré que Borgia entrât dans un autre ordre; il lui proposa même celui de St-Jérôme. Le père François fut assez heureux pour détruire ces fâcheuses impressions. Charles-Quint mourut quelque temps après, et le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. Le père François crut devoir aux bontés dont l'avait comblé ce prince de prononcer son oraison funèbre. Cependant le père Lainez avait été élu général de la Société, et presque aussitôt le pape l'avait nommé pour accompagner le cardinal de Ferrare dans sa légation en France (roy. FERRARE). D'un autre côté, le père Salmeron, son vicaire, partait pour le concile de Trente. Le père François fut obligé de le suppléer. A la mort du père Lainez en 1563, il fut élu troisième général malgré sa répugnance. Sous son gouvernement la compagnie de Jésus prit de nouveaux accroissements. Il fonda un noviciat à Rome, multiplia et régla les missions, perfectionna la méthode de la prédication et de l'enseignement, maintint les constitutions, suppléa par de bons réglemens à ce qui leur manquait, et acheva de fonder ce système d'administration qui donna à l'Église tant d'utiles ministres, tandis qu'il contribuait aux progrès des sciences et à la gloire des lettres. C'était beaucoup de travaux pour une santé déjà usée. Pie V néanmoins exigea du père

François un nouveau sacrifice; il voulut qu'il accompagnât le cardinal Alexandrin, son neveu, dans sa légation en France, en Espagne et en Portugal, dont l'objet était de solliciter près des princes chrétiens des secours pour s'opposer aux progrès des Turcs. A son retour, Borgia tomba malade à Ferrare et fut obligé de prendre une litière pour continuer sa route. Pie V étant mort vers ce temps, il fut question d'élever Borgia sur le trône pontifical, et il paraît qu'on ne renonça à cette idée qu'à cause de l'état presque désespéré où il se trouvait. On élut le cardinal Hugues Buoncompagno, qui prit le nom de Grégoire XIII. Le père François était arrivé à Rome et ne fit plus qu'y languir. Il y expira en 1572, la nuit du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. On l'enterra dans l'église de la maison professe à côté de St-Ignace et du père Lainez. En 1617 son corps fut exhumé, et le cardinal duc de Lerme, son petit-fils, premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, le fit transporter dans l'église des jésuites de Madrid, où dès lors il devint l'objet de la vénération des fidèles. En 1624 François de Borgia fut mis par Urbain VIII au rang des bienheureux, il fut canonisé en 1671 sous le pontificat de Clément IX, et Innocent XI en 1683 fixa sa fête au 10 octobre. St-François de Borgia a écrit en espagnol un grand nombre d'ouvrages ascétiques, dont on peut voir le détail dans la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. Tous ces ouvrages ont été traduits en latin par le P. Alphonse Deza, jésuite. Son traité de l'art de prêcher l'avait déjà été sous ce titre : *De ratione concionandi, seu de prædicatione evangelica libellus*, avec une Vie de l'auteur. Le P. Verjus, jésuite, a donné une autre Vie de St-François de Borgia, Paris, 1672, 1 vol. in-4<sup>o</sup>. Il a beaucoup profité du travail du P. Ribadeneira, qui avait été pendant neuf ans confesseur du saint et qui en avait donné une en espagnol, dont Bencourc a publié une traduction française. L.—v.

FRANÇOIS DE PAULE (SAINT), instituteur de l'ordre des Minimes, fut ainsi appelé du nom d'une ville de Calabre où il prit naissance le 27 mai 1416 (1). Si l'on en croyait l'auteur de la Chronique de cet ordre, il serait issu d'une illustre famille dont des revers auraient renversé la fortune : *Parentes afflictæ per tempus fortunæ, a nobili tamen stirpe originem duxisse perhibentur*. Le sentiment commun est qu'il est né dans une condition ordinaire et de parents bien plus recommandables par leur piété que par leur naissance. Son père se nommait Jacques Martotille ou Martorelle et sa mère Vienne de Fuscaldo. Ils avaient vécu plusieurs années dans l'état du mariage sans avoir eu d'enfants. Ils s'adressèrent à Dieu par l'intercession de St-François d'Assise, et ayant obtenu un fils, ils le regardèrent comme un présent du ciel. Ils le vouèrent au saint qu'ils avaient invo-

qué et lui en donnèrent le nom. Les inclinations de l'enfant secondèrent merveilleusement leurs vertueuses intentions. Dès ses plus tendres années il montra le goût de la retraite, de l'oraison et d'une vie pénitente. Pour acquiescer leur vœu, ses parents le conduisirent à l'âge de douze ans dans le couvent des cordeliers de St-Marc. Il y passa une année, vêtu de l'habit de l'ordre de St-François et édifiant les religieux et le public par sa piété et ses exemples. Dès lors il renonça à l'usage du linge et de la viande, et il menait une vie aussi mortifiée que les plus fervents religieux. Ses parents étant venus le retirer, il leur témoigna le désir de faire quelques voyages de dévotion et surtout d'aller à Assise prier St-François et visiter la chapelle de Ste-Marie des Anges. Ils l'y conduisirent; il alla ensuite avec eux à Rome au tombeau des saints Apôtres. Il repassa, par Spolète et visita le Mont-Cassin. La sainte vie des religieux de ce monastère affermit la résolution qu'il avait déjà prise de se retirer dans la solitude. De retour à Paule, et ayant à peine quatorze ans, il renonça à ce qui pouvait lui revenir de son héritage et alla habiter un lieu écarté sur un fonds qui appartenait à sa famille. Mais trop souvent distrait par les visites des curieux qu'attirait le voisinage de la ville, il chercha sur le bord de la mer une retraite plus secrète. Il la trouva près d'un rocher, dans lequel il se creusa une grotte, et là il put se livrer à toute sa ferveur. Il couchait sur la roche nue et ne vivait que d'herbes qu'il allait cueillir lui-même ou de quelques aliments grossiers qu'il recevait de la charité des fidèles. Il n'avait pas encore vingt ans, lorsque plusieurs personnes, touchées d'une vertu si extraordinaire, vinrent le prier de les prendre sous sa direction. Il ne crut pas devoir s'opposer à leur pieux dessein : ces pénitents construisirent à côté de la grotte quelques cellules et un petit oratoire où un prêtre du voisinage venait leur dire la messe. Mais le nombre des solitaires et pénitents s'étant beaucoup augmenté, François obtint de l'archevêque de Cosence la permission de se construire un monastère et une église. Leur conduite était si édifiante, et ils jouissaient d'une si haute réputation de sainteté, que tout le voisinage s'empressa de contribuer à ces constructions et que des dames, non contentes d'y concourir de leurs moyens, voulurent mettre la main à l'œuvre. Les bâtiments furent bientôt finis et se trouvèrent en 1456 en état de recevoir une nombreuse communauté. C'est de cette époque qu'il faut dater la fondation du nouvel ordre, établi d'abord sous le titre d'*Ermîtes de St-François*. Le pieux fondateur fit de l'*humilité* la base de l'institution et lui donna la *charité* pour devise. Aux trois vœux communs à toutes les institutions religieuses qui professent les conseils évangéliques, il en ajouta un quatrième, celui de la vie *quadragesimale* pendant toute l'année : c'est-à-dire de l'abstinence, hors le cas de maladie,

(1) Voyez la *Dissertatio chronologica de sententia communi anni natalis et ætatis sancti Francisci de Paula, adversus Daniel Papæbroch*, par le P. de Giry, Paris, 1680, in-8<sup>o</sup>.

non-seulement de viande, mais encore d'œufs et de toute sorte de laitage. Lui-même s'était soumis à plus de rigueur encore. Il dormait sur la dure, ne prenait d'aliments qu'après le soleil couché, s'abstenait de poisson, se contentait souvent de pain et d'eau et quelquefois ne mangeait que de deux jours l'un. L'extrême sévérité de l'institution n'empêchait pas ses établissements de se multiplier. Deux couvents fondés l'un à Paterno, l'autre à Spezano, furent comme le prélude de l'agrandissement de l'ordre; et bientôt il compta un grand nombre de maisons, non-seulement en Calabre, mais dans le royaume de Naples et en Sicile, où François fit un voyage. Les merveilles qu'on racontait de lui, les miracles et les prédictions qu'on lui attribuait, excitèrent l'attention de Paul II. Ce pape envoya en 1469 un de ses camériers sur les lieux pour vérifier les faits. Le camérier vit d'abord l'archevêque de Cosence, qui lui confirma que François était un homme extraordinaire, lequel Dieu semblait avoir suscité pour manifester sa puissance. Il se rendit ensuite au monastère et s'assura par ses yeux qu'il n'y avait rien d'exagéré dans le récit qu'on avait fait au pape. Ce ne fut néanmoins qu'après la mort de Paul que Sixte IV approuva les statuts du nouvel ordre, par une bulle du 23 mai 1474, et en nomma François supérieur général. Il lui permit en même temps d'établir autant de colonies qu'il en trouverait l'occasion et confirma l'exemption que l'archevêque de Cosence avait accordée aux maisons situées dans son diocèse. Dans la suite, ces mêmes statuts, avec quelques changements, furent confirmés par des bulles d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Jules II. Alexandre VI changea le nom d'*Ermîtes de St-François* en celui de *Minimes*, qui lui parut plus propre à caractériser l'humilité dont ces religieux faisaient profession. Le bruit des guérisons miraculeuses qu'on attribuait à François de Paule parvint jusqu'en France. Louis XI, alors attaqué d'une maladie dangereuse, imagina qu'il pourrait recouvrer la santé par son intercession. Il fit prier le saint homme (1) de venir le trouver, lui promettant de grands avantages pour lui et pour son ordre. François ne jugea pas à propos de se rendre à un désir qui paraissait bien plus dicté par l'amour de la vie que par le soin du salut. Louis eut recours à la médiation du roi de Naples, qui n'eut pas plus de succès; mais s'étant adressé au pape Sixte IV et ce pontife ayant fait expédier deux brefs par lesquels il invitait François à satisfaire le roi de France, le serviteur de Dieu eut devoir ne point désobéir au chef de l'Église. Il partit, accompagné de son neveu André d'Alesso (2) et de plusieurs

(1) C'est ainsi qu'il est nommé dans les comptes de la maison du roi.

(2) C'est par André d'Alesso que plusieurs familles françaises d'un rang distingué se font honneur d'appartenir, en qualité de parents, à St-François de Paule. André était fils d'Antoine d'Alesso, gentilhomme calabrois, qui avait épousé Brigide, sœur du saint. Venu en France avec son oncle, il y fut, en considé-

de ses religieux. Sa renommée qui le précédait lui valut en route des honneurs extraordinaires. En passant à Naples, « il fut, dit Commynes, visité « du roi et de ses enfants; à Rome, de tous les « cardinaux et eut audience du pape trois fois « seul à seul et fut assis auprès de lui en belle « chaire l'espace de trois ou quatre heures à chaque « fois; de là vint vers le roi, honoré comme s'il « eût été le pape. » En effet, ce prince, extrêmement attaché à la vie, l'attendait avec impatience. Il l'envoya recevoir à Amboise par le Dauphin son fils et les plus grands seigneurs de sa cour. François étant arrivé au Plessis-lès-Tours, où était le roi, ce prince se jeta à ses pieds, le priant de vouloir bien allonger le terme de ses jours. « Le « pieux solitaire, continue Commynes, répondit « ce que sage homme devait répondre et refusa « de magnifiques présents que le roi lui en « voyait. » Mais s'il ne put prolonger la vie du monarque, du moins il l'aida à bien mourir. Le saint homme ne fut pas en moindre crédit à la cour de Charles VIII et de Louis XII, qu'il ne l'avait été à celle de Louis XI. Ces princes le retinrent en France, lui et ses religieux. Charles VIII le consultait dans les affaires les plus importantes; il voulut qu'il tint son fils sur les fonts de baptême. Il lui fit construire un monastère dans le parc du Plessis-lès-Tours, un autre à Amboise et le combla d'honneurs et de témoignages de vénération. D'autres princes donnèrent aux Minimes des marques éclatantes de leur protection. Anne de Bretagne disposa en leur faveur de son château de Nigeon, à Chaillot, pour en faire un couvent. L'empereur et le roi d'Espagne voulurent aussi avoir de ces religieux: les Minimes portèrent dans ce dernier pays le nom de *Frères de la Victoire*, en mémoire de la prise de Malaga sur les Maures, que François de Paule avait prédite. A Paris, on les appelait *Bons Hommes*, soit parce que les courtisans traitaient François de bon homme, soit parce que les Minimes ayant succédé à Vincennes à des Grammontains connus sous cette dénomination, ce nom leur sera resté. Quoi qu'il en puisse être, François eut de son vivant la consolation de voir son ordre répandu par toute l'Europe. Les austérités ne l'empêchèrent pas de prolonger sa carrière jusqu'à une extrême vieillesse. Il avait près de 92 ans lorsque, le 28 mars 1507, il tomba malade au Plessis-lès-Tours. Il mourut le 2 avril suivant, jour du vendredi saint. On travailla presque aussitôt à sa éanonisation: elle n'eut lieu cependant que sous le pontificat de Léon X, environ douze ans après. L'Église célèbre sa fête le 2 avril. En 1562 les huguenots, portant le ravage dans le voisinage de Tours, exhumèrent le corps du saint

ration de celui-ci, revêtu par nos rois de plusieurs grandes charges, et il s'y maria. Par ses fils et ses filles, qui se marièrent aussi, se trouvent établies différentes relations de parenté avec les maisons d'Alesso, de Chaillou, d'Eaubonne, d'Ormesson, de Lozeau, et quelques autres, célébrées dans la haute magistrature.

et après mille outrages le brûlèrent avec le bois d'un grand crucifix. On prétend qu'une partie des ossements fut retirée du bûcher et qu'ils furent partagés entre diverses églises qui les exposaient à la vénération des fidèles. Les Minimes ont des couvents de filles. On en comptait deux en France, l'un à Abbeville, l'autre à Soissons. L'histoire de cet ordre a été écrite d'abord en français (*voy. Doux d'Armen*), et plus en détail en latin par le P. Lanoue : *Chronicon generale ordinis Minimorum*, Paris, 1633, in-fol. Le P. Marguerit a donné aussi en latin la Chronologie des provinces et couvents de l'ordre, Aix, 1682, in-8°. Parmi les nombreuses Vies de St-François de Paule, dont on peut voir le détail dans Fontette, nous indiquerons seulement celle qu'a donnée le P. Hilarion de Coste en 1633 (*voy. COSTE*). Le P. A. Donde, minime, a publié : *Les figurés et l'abrégé de la vie, de la mort et des miracles de St-François de Paule*, Paris, 1671, in-fol., orné de 24 planches, dont la plupart contiennent chacune quatre tableaux en médaillon. A la suite de cet ouvrage on trouve ordinairement les *Portraits de quelques Minimes, avec leur éloge*, en 17 planches. L—Y.

FRANÇOIS (SAINT-). *Voyez* RÉGIS, SALES et XAVIER.

FRANÇOIS I<sup>er</sup> (ÉTIENNE), empereur d'Allemagne. Il était fils de Léopold-Joseph-Charles, duc de Lorraine, et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans. Né en 1708, il avait été élevé dès l'âge de douze ans à la cour de Vienne, sous les yeux de l'empereur Charles VI, qui dès lors le regardait comme son gendre et son successeur à l'empire. Ayant succédé en 1729 à son père, il se rendit en Lorraine et prit possession de ses États. Après avoir passé quelque temps en France, où il était venu prêter hommage à Louis XV pour le duché de Bar, il visita l'Angleterre, la Hollande et plusieurs cours d'Allemagne. Les événements qui survinrent bientôt produisirent un changement remarquable dans la fortune de François-Etienne et dans celle de sa maison. Auguste II, roi de Pologne, étant mort en 1733, Stanislas Leczinski fut élu pour le remplacer par le parti qui lui était fidèle et qu'appuyait la France; mais il eut pour concurrent Auguste III de Saxe, que soutenaient les partisans de son père et que demandait la Russie et l'Autriche. La guerre éclata et Stanislas ne put se maintenir. La France voulait cependant lui assurer un sort qui le dédommageât de ce revers. Elle proposa un arrangement auquel la cour de Vienne consentit. Il fut convenu, en 1735, que François-Etienne, destiné à épouser Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, céderait à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar, et obtiendrait en échange le grand-duché de Toscane à l'extinction des grands-ducs. A la mort de Stanislas, les duchés de Lorraine et de Bar devaient échoir à la France, qui s'engageait à payer 5 millions et demi de livres par an au duc jusqu'au moment où il parviendrait à régner en Toscane. Ce

moment n'était pas éloigné. Jean Gaston, dernier rejeton mâle des Médicis, mourut en 1757, et François-Etienne prit possession des États de Toscane, où il se fit aimer par la douceur de son administration. Ayant épousé Marie-Thérèse, il devint par ce mariage la tige de la nouvelle maison d'Autriche, nommée *Autriche-Lorraine*. L'empereur Charles VI étant mort en 1740, l'électeur de Bavière, appuyé par la France et la Prusse, lui succéda sous le nom de Charles VII; mais ce prince éprouva de grands revers et succomba sous le poids des chagrins : il mourut en 1745. Marie-Thérèse, qui dans ce même temps combattait pour conserver les États héréditaires de sa maison, en vertu de la pragmatique sanction de Charles VI, n'était pas moins jalouse d'assurer le trône impérial à son époux. Elle triompha des obstacles que lui opposaient ses ennemis, et François-Etienne fut proclamé empereur d'Allemagne sous le nom de François I<sup>er</sup> le 15 septembre 1745. Il venait de prendre le commandement en chef de l'armée d'Autriche et il avait établi son quartier général à Heidelberg. Étant parti de cette ville, il fit son entrée à Francfort, où il fut couronné le 4 octobre. Cependant la guerre continuait, et ce ne fut qu'en 1748 que la paix d'Aix-la-Chapelle assura à Marie-Thérèse la possession de la plus grande partie de ses États héréditaires. Les talens de cette princesse la mettaient en état de gouverner elle-même : elle associa cependant son époux aux soins de l'administration, et il y eut toujours entre François et la fille de Charles VI le plus grand accord pour faire fleurir la monarchie autrichienne et pour maintenir l'influence de leur maison dans l'empire germanique. Peu après la guerre de sept ans, en 1764, Joseph, fils aîné de François et de Marie-Thérèse, fut proclamé par la diète roi des Romains. En 1765 l'empereur avait assuré à son second fils, Pierre-Léopold, la succession du grand-duché de Toscane, et en 1765 Joseph ratifia ce pacte de famille par une renonciation formelle à ses droits au grand-duché. La même année, François mourut à Inspruck, dans sa 57<sup>e</sup> année. Il laissa la réputation d'un prince sage, éclairé et bienfaisant. L'industrie, le commerce, les lettres et les arts lui furent redevables de plusieurs institutions qui ont contribué à les faire fleurir. Il introduisit dans le département des mines les plus utiles réformes. En 1743 il fonda à Pistoie une Académie des belles-lettres, et en 1753 la ville d'Augsbourg obtint par ses soins une Académie des beaux-arts. Quoique François eût l'âme noble et généreuse, il aimait l'argent, et les opérations financières qui pouvaient lui en procurer avaient pour lui un attrait irrésistible. Il affirma pendant quelque temps, en compagnie avec le comte de Bolza et le banquier Schummelmann, les douanes de Saxe, et l'on prétend qu'au commencement de la guerre de sept ans, il entreprit de fournir l'armée prussienne de fourrages et de farine. Quoiqu'il fût souvent venu au secours des caisses autrichiennes, il

laissa en mourant un trésor de 157 millions de florins. Il naquit du mariage de François et de Marie-Thérèse cinq princes et onze princesses : nous indiquerons Joseph, empereur sous le nom de Joseph II; Pierre-Léopold, d'abord grand-duc de Toscane, ensuite empereur sous le nom de Léopold I<sup>er</sup>; Ferdinand, appelé par son mariage avec Marie-Béatrix à la succession de Modène; Maximilien, grand maître de l'ordre Teutonique, archevêque de Cologne et évêque de Munster; Marie-Christine, mariée au prince Albert de Saxe, gouvernante des Pays-Bas et apanagée avec ses descendants de la principauté de Teschen; Marie-Amélie, mariée au duc de Parme; Marie-Caroline, mariée au roi de Naples; Marie-Antoinette, mariée à Louis XVI, roi de France, et qui a partagé les malheurs de ce monarque. C—AU.

FRANÇOIS I<sup>er</sup>, roi de France, naquit à Cognac le 12 septembre 1494. Il descendait, ainsi que Louis XII, de Charles le Sage, par Louis I<sup>er</sup>, duc d'Orléans. L'assassinat de ce dernier prince, victime de la jalousie et de la cruauté de Jean duc de Bourgogne, fut le signal des malheurs dont sa famille devait être si longtemps accablée. Charles, son fils aîné, et Jean, comte d'Angoulême, son troisième fils, après avoir inutilement cherché tous les moyens légitimes de venger leur père, appelèrent les Anglais en France, se repentirent de ce traité, le rompirent avec une générosité imprudente, et l'un fut leur prisonnier pendant vingt-cinq ans, l'autre pendant trente (voy. CHARLES D'ORLÉANS). Le comte d'Angoulême, aïeul de François I<sup>er</sup>, ne connut point le bonheur au sortir de sa longue captivité. Sa rançon lui avait coûté la plus grande partie de ses domaines; mais il se vengea des Anglais en contribuant, par ses exploits, à leur enlever la Guienne. Il vécut ensuite dans la retraite et se montra, en s'éloignant des intrigues de la cour, un digne petit-fils de Charles le Sage. Son fils Charles, comte d'Angoulême, passa presque toute sa vie à se défendre des ombrages que Louis XI avait conçus. Il épousa, par les ordres de ce monarque, Louise, fille de Philippe, duc de Savoie. De ce mariage naquit François I<sup>er</sup>. Sa mère prit de lui les soins les plus tendres. Le jeune prince n'avait que deux ans lorsqu'il perdit son père; mais bientôt il en retrouva un dans le bon Louis XII, qui monta sur le trône en 1498. Ce monarque confia son éducation à Gouffier-Boissi, l'un des esprits les plus éclairés et l'un des plus nobles chevaliers de ce temps. Jamais instituteur n'eut plus à s'applaudir des brillantes qualités de son élève. Le jeune François portait autant d'ardeur dans les études les plus sérieuses, qu'il en mettait dans tous les exercices auxquels se bornait alors l'éducation des gentilshommes. Sa physionomie gagnait les cœurs. L'amour de la gloire éclatait dans ses regards. Il réparait avec une grâce inexprimable les fautes où pouvait l'entraîner la vivacité de son âge et de son caractère. Les jeunes nobles, qu'il surpassait tous par la majesté de sa

taille et sur lesquels il remportait des victoires continuelles dans les tournois, le chérissaient comme leur frère, et s'attachaient à lui comme à leur modèle. Deux fils que Louis XII avait eus d'Anne de Bretagne, sa seconde femme, étaient morts au berceau; mais il lui restait deux filles, mesdames Claude et Renée. Il maria la première à son jeune parent et nomma ce prince duc de Valois. Les victoires de Gaston de Foix élevaient alors la France au plus haut degré de gloire. Le jeune François voyait dans ce héros son guide, son ami: il s'appretait à voler sur ses pas en Italie, lorsque le coup fatal qui emporta Gaston de Foix au sortir de la victoire de Ravenne mit un terme aux courtes prospérités de Louis XII. Ce monarque, après s'être engagé dans une ligne imprudente, vit se former contre lui la coalition la plus déloyale. Étourdi du nombre de ses ennemis, de la fureur de leurs attaques, il se confia dans l'amour de son peuple et dans l'ardeur de ses jeunes héros. Ce fut au duc de Valois qu'il remit le soin de défendre la Navarre. Dans des circonstances si difficiles, tout prescrivait la prudence aux généraux de Louis XII. Le duc de Valois dompta l'impétuosité de son caractère, pour servir les véritables intérêts de sa patrie. S'il ne put reprendre la Navarre, déjà conquise par les armes du duc d'Albe, il parvint à empêcher les Espagnols de franchir les Pyrénées. L'année suivante, Louis XII, dont le règne venait d'être humilié par la fatale journée du 13 avril 1515, dite des *Eperons*, employa le duc de Valois à prévenir les suites de cet échec: ce prince conçut des projets hardis pour secourir Tournai; mais sa mission était de couvrir la Picardie. Pour la seconde fois, il se fit l'effort d'écouter la prudence. Il ne secourut pas Tournai; mais la Picardie fut sauvée. Henri VIII, qui avait de la générosité par accès, offrit la paix à la France. Sa défection rompit la ligue. Louis XII, veuf d'Anne de Bretagne, contracta un 3<sup>e</sup> mariage avec la jeune et aimable sœur d'Henri VIII. Le duc de Valois fut chargé d'aller recevoir Marie d'Angleterre, et quoiqu'une telle union pût renverser ses espérances, il reçut cette princesse avec la plus aimable galanterie (voy. DUPRAT). Un mariage qui rendait la paix à la France lui devint bientôt fatal; car il lui coûta le meilleur roi qui se fût encore occupé de son bonheur. Louis XII écouta trop sa passion pour une reine que la politique lui avait fait épouser, mais dont les charmes lui firent oublier et son grand âge et ses infirmités. Le 1<sup>er</sup> janvier 1515, consumé de langueur, il manda le duc de Valois et lui tendit ses bras exténués: « Je « me meurs, lui dit-il, je vous recommande nos « sujets. » Il expira quelques heures après. La France fut, pendant plusieurs jours, comme une famille consternée de la perte d'un père. Ce qui rendait encore cette douleur plus glorieuse pour la mémoire de Louis XII, c'est que son successeur était aimé. Seulement on craignait que François I<sup>er</sup> ne s'écartât de la stricte économie à laquelle le



père du peuple avait été fidèle, soit au milieu de ses conquêtes, soit au milieu de ses revers. Le roi défunt avait lui-même témoigné cette crainte. On sait qu'il disait à ses sages ministres : « Nous tra-  
« vaillons en vain; ce gros garçon gâtera tout. »  
Cependant François I<sup>er</sup> ne changea rien à l'ordre établi. Après une guerre malheureuse, le trésor royal était exempt de dettes, et c'était toute sa richesse. Les puissances voisines, qui se préparaient à intimider ou à opprimer un roi de vingt et un ans, ne s'aperçurent pas de l'accroissement de ses armées, parce qu'elles ne le virent point créer d'impôts. Le roi d'Espagne Ferdinand le Catholique, cassé par l'âge, mais trop fier du succès de ses fourberies pour n'y pas persévérer, excitait le faible et turbulent Maximilien, empereur d'Allemagne, à une nouvelle guerre contre la France. Mais les ennemis les plus dangereux des Français étaient alors les Suisses, qu'enorgueillissaient la victoire de Novare et le traité de Dijon : ils se considéraient comme les arbitres de tous les États auxquels ils fournissaient des armées. Quoiqu'ils n'eussent point encore montré le désir des conquêtes, l'amour de la gloire devenait chez eux une passion farouche. L'histoire n'avait encore à leur reprocher qu'une seule perfidie. Une de leurs armées avait indignement livré le duc de Milan, Ludovic Sforce, qui s'était commis à leur foi ; mais les Suisses brûlaient d'effacer le souvenir de cette lâcheté de quelques-uns de leurs compatriotes. Ils avaient juré de conserver à Maximilien Sforce un duché que la France ne cessait de réclamer les armes à la main et que l'Autriche couvrait d'une protection suspecte. Ces guerriers avaient alors pour le Saint-Siège une soumission sans bornes. Zwingle n'avait pas encore paru. Le cardinal de Sion, dangereux prélat, qui servait Rome avec un zèle fanatique, était le seul oracle qui fût alors écouté de ces hommes simples et fiers. François I<sup>er</sup> avait fait presser le pape Léon X de le seconder dans son projet d'invasion du Milanais. Il avait envoyé vers ce pontife Guillaume Budé, le plus illustre des savants français. Ce négociateur ne fut point heureux. Léon X le trompa et préféra l'alliance de l'empereur d'Allemagne à celle du roi de France. Mais les républiques de Venise et de Gènes se déclarèrent pour ce dernier. François I<sup>er</sup> se hâta d'envoyer dans l'Italie une armée dont l'Europe supposait à peine l'existence. Le connétable de Bourbon la commandait. Les maréchaux de Trivulce et de Lapolice, Lautrec, Chabanes, la Trémouille, Navarre et Bayard, le plus modeste et le plus parfait des chevaliers, rivalisaient d'ardeur avec Montmorenci, Créqui, Bonnivet, Cossé et Claude de Guise qui, jeunes encore, regardaient leur gloire comme assurée sous un roi belliqueux. L'alliance contractée avec la république de Gènes et des intelligences ménagées avec le duc de Savoie, oncle de François I<sup>er</sup>, offraient de grandes facilités pour le passage des Alpes ; mais les Suisses s'étaient emparés de la crête de

XIV.

ces montagnes. On réussit pourtant à forcer les passages (1). Prosper Colonna rassemblait ses troupes dans Villefranche. Bayard, Chabanes, Montmorenci, d'Aubigné, conçoivent le projet de l'y surprendre. A la tête d'une poignée de soldats, ils passent le Pô, se présentent devant la ville à midi, enlèvent successivement tous les postes et prennent le général comme il allait se mettre à table. Cet exploit est suivi de la conquête d'une partie du Milanais. Le roi, qui apprend à Lyon les rapides succès de son avant-garde, craint que ses lieutenants ne lui enlèvent toute la gloire de cette conquête; il fait diligence et passe facilement les Alpes avec son corps d'armée. Les Suisses, qui restaient seuls pour la défense du Milanais, semblent découragés en voyant toujours croître l'ardeur et les forces des Français; ils offrent de traiter. François I<sup>er</sup> fait sans hésiter le sacrifice de sa gloire au bonheur de ses sujets. Lautrec a signé un traité avec les Suisses; mais le cardinal de Sion est venu ranimer la fureur de ses compatriotes. Il leur persuade que tout est légitime, puisqu'ils combattent pour les intérêts du Saint-Siège; il remplit toutes les âmes de sa haine contre les Français. Les Suisses sont prêts à soutenir par des prodiges de bravoure la trahison la plus odieuse (13 et 14 septembre 1515). Ils voient l'armée française, qui, rangée dans la plaine de Marignan, garde négligemment ses postes; ils espèrent lui enlever toute son artillerie : leur nombre, leur contenance, étonnent le roi; il demande ses armes. Les Suisses continuent de s'avancer et l'armée française s'inquiète. Le connétable de Bourbon a fait couvrir son artillerie par des compagnies de lansquenets. Ceux-ci reculent au premier choc : c'est le roi lui-même qui vient les rallier avec deux cents hommes d'armes; il perce un bataillon fort de quatre mille hommes; il court à travers leurs rangs, qui se sont rompus ; il les force à baisser leurs piques et à crier : *France*. La victoire est complète sur ce point; mais ce n'est pas le seul combat qui se livre dans cette plaine : les différentes masses de l'infanterie suisse soutiennent avec vigueur le choc de nos gendarmes, de nos lansquenets, de nos bandes noires. Jamais ils ne sont plus terribles que lorsqu'ils ont feint d'ouvrir leurs rangs; ils savent bientôt les reformer et alors malheur à ceux qui se trouvent enfermés dans cette forêt de piques. L'approche de la nuit, les tourbillons épais de poussière ajoutent au désordre de la bataille, sans en ralentir la fureur. Les Suisses, comme les Français, portaient l'écharpe blanche. Le roi tombe sur un corps de six mille Suisses, qu'il a pris pour un corps de lansquenets français : averti du danger, il fait éteindre

(1) Quelques historiens cités par Bayle ont écrit que ce fut en cette occasion que les Français percèrent dans le roc le passage du mont Viso pour pénétrer en Italie. Mais il paraît que cette excavation, connue sous le nom de *Trou du Viso* ou *Traversette*, fut creusée en 1480 par Louis I<sup>er</sup>, dixième marquis de Saluces. M. Ladoucette en a donné la description et l'histoire dans le *Magasin encyclopédique* de juin 1811.

le seul flambeau qui le guide. Le connétable de Bourbon, par un prompt secours, sauve un monarque auquel il devait être si fatal. Ce nouveau corps de Suisses est forcé de reculer : François 1<sup>er</sup> se porte alors vers son artillerie, pour laquelle il conçoit beaucoup d'inquiétude; mais Bayard et Louis de la Trémouille n'avaient point quitté ce poste; toute l'artillerie était sauvée. Enfin les feux s'éteignent par degrés : ce n'est point la nuit, c'est l'extrême lassitude qui a interrompu le combat. Le roi dort sur l'affût d'un canon. On vit au point du jour un spectacle étrange : comme tous les corps suisses et français étaient confondus, les deux armées, après une trêve tacite, viennent reprendre leurs rangs. On se bat avec autant de fureur que la veille; mais il faut passer sur des monceaux de morts pour se joindre. Bayard, dans la mêlée, est emporté par un cheval fougueux au travers des bataillons suisses : il combat, il renverse tout ce qui s'oppose à son passage, saute de cheval, gagne une vigne qui lui sert de retranchement et joint à pied une compagnie française qui marche à son secours. Le comte de Guisc, en ralliant les bandes noires, reçut vingt-deux blessures. Enfin, après cinq heures de combat, le roi, le connétable de Bourbon, le maréchal de Trivulce et Montmorenci forcèrent les Suisses à la retraite : ceux-ci la conduisaient avec ordre, lorsque, le troisième jour, Alviano, à la tête de l'armée vénitienne, vint tomber sur leurs derrières. Le roi fit tout ce qu'il put pour sauver des guerriers égarés par leur fanatisme. A force de générosité, il contraignit les Suisses de devenir ses amis. Depuis lors les rois de France n'ont jamais eu d'alliés plus fidèles. La lettre dans laquelle le roi rendit compte à sa mère de la bataille de Marignan peut être considérée comme un des monuments de notre langue. Dans cette description franche, modeste, rapide et brillante, règne une fleur de délicatesse dont nos guerriers et surtout nos rois offraient seuls le modèle à l'Europe. Le roi y récompense tous ses nobles compagnons par des mots du cœur. Lorsque le soir de la troisième journée, Bayard revint au camp, François 1<sup>er</sup> se jeta dans ses bras, puis mit un genou en terre et voulut recevoir de lui l'ordre de la chevalerie. Le Milanais fut conquis. Léon X fut forcé de traiter avec le roi de France. L'empereur Maximilien fit de vains efforts, l'année suivante, pour reconquérir le Milanais. Le connétable de Bourbon le força de lever ignominieusement le siège de Milan. Percu sûr des dispositions de son armée, Maximilien l'abandonna. Le chagrin abrégé ses jours (en 1510). L'empire devint vacant. Deux principaux compétiteurs se présentèrent. C'étaient les deux rois qui devaient signaler pendant trente ans leur rivalité, Charles-Quint et François 1<sup>er</sup>. Charles, déjà maître des Pays-Bas, avait été appelé au trône de l'Espagne par la mort et le testament de Ferdinand le Catholique. Jaloux de la gloire du roi de France, il feignait d'en être le plus sin-

cière admirateur. Il lui écrivait, non comme un frère à son frère, selon l'étiquette des rois, mais comme un fils à son père. Quand il se déclara son compétiteur pour l'empire, ce fut avec les formes hypocrites d'une déférence filiale. François 1<sup>er</sup> lui répondit avec une délicatesse et une franchise qui étaient dans son âme : « Regardons-nous comme « deux amis qui poursuivent les faveurs d'une « même maîtresse, et que chacun de nous pro- « mette de respecter les droits du plus heureux ! » Ce fut un malheur pour François 1<sup>er</sup>, dans cette lutte, d'avoir acquis assez de gloire pour faire craindre son ambition. D'un autre côté, la vaste puissance de Charles effrayait les électeurs. Ils déferèrent la couronne à Frédéric, électeur de Saxe. L'Europe avait donné à ce prince le beau surnom de Sage. Il parut le justifier en refusant l'empire; mais sa modération fut une imprudence. Il crut voir un prince pacifique et réservé dans le jeune Charles, et décida les suffrages de la diète en sa faveur. Il ne prévoyait pas combien le nouvel empereur se montrerait ennemi de l'indépendance de l'empire. Quelque sensible que fût François 1<sup>er</sup> au chagrin de n'avoir point obtenu un titre qui eût un peu rappelé la puissance de Charlemagne, il avait pour s'en distraire trois ressources, qui le suivaient toujours : l'amour, les plaisirs et les lettres. Henri VIII, qui avait aussi brigué l'empire, vint irriter par son ressentiment le dépit de François 1<sup>er</sup>. Les deux rois se virent auprès de Guines, et leur entrevue fut accompagnée de tant de magnificence, qu'elle fut désignée sous le nom du *camp du Drapeau d'or*. François 1<sup>er</sup> y fit briller une gaieté qui ressemblait à l'étourderie. Il vint un jour surprendre Henri VIII au lit, comme pour le faire son prisonnier. Le roi d'Angleterre prit gaiement cette plaisanterie et se rendit de bonne grâce. Il lui présenta en même temps un collier précieux : « Portez-le aujourd'hui, ajouta- « -il, pour l'amour de votre prisonnier. » Le roi le prit et lui donna un bracelet qui valait le double. Comme Henri VIII voulait se lever : « Mon « frère, lui dit François 1<sup>er</sup>, vous n'aurez point « aujourd'hui d'autre valet de chambre que moi. » Mille autres jeux remplirent cette entrevue. Mais une guerre sérieuse se préparait. Charles-Quint faisait attaquer le duc de Bouillon pour engager des hostilités contre la France. Ce fut là le prétexte et le commencement de la guerre de 1521, qui changea la fortune de François 1<sup>er</sup>. Cependant le début de cette guerre fut heureux pour la France. Les Impériaux assiégeaient Mézières avec 55,000 hommes; et cette ville, mal fortifiée, mal pourvue de vivres et de munitions, allait leur ouvrir la Champagne; mais elle avait pour gouverneur le chevalier sans peur et sans reproche. Tout ce que fit Bayard pour la défense de Mézières doit être lu dans la vie de ce héros. Le salut de cette ville fut celui de la France. Mais les Français, l'année suivante, expérièrent en Italie les fautes d'une administration vicieuse et plus dure

qu'on ne devait l'attendre des lieutenants de François I<sup>er</sup>. L'histoire n'a pu encore bien éclaircir ce qui contribua le plus à la perte du Milanais, ou des excessives rigueurs de Lautrec, gouverneur de cette province, ou de la coupable prodigalité de la mère du roi, qui dissipa des fonds réservés pour l'armée d'Italie. Ce monarque fut aveugle sur les torts de l'un et de l'autre. Il aimait la comtesse de Châteaubriant, sœur de Lautrec : mais sa tendresse pour sa mère l'entraîna dans de bien plus grandes fautes. Si Lautrec perdit le Milanais, ce ne fut qu'après des combats obstinés. Il accusa la duchesse d'Angoulême. Celle-ci eut la lâche cruauté de faire tomber sur un habile et intègre surintendant des finances la peine de ses propres concussions : elle accusa Semblançai du retard apporté à l'envoi d'une somme de 400,000 écus qui aurait sauvé la conquête du roi. François I<sup>er</sup>, trompé par sa mère, fit juger Semblançai par une commission ; et ce règne si doux fut souillé par le supplice d'un ministre intègre, d'un vieillard vertueux. François I<sup>er</sup> fut bientôt engagé dans une faute plus funeste, par son excessive déférence pour sa mère. La duchesse d'Angoulême aimait le connétable de Bourbon avec un emportement que son âge rendait ridicule. Ce prince, enorgueilli de la victoire de Marignan, cessa d'encourager une passion qu'il avait d'abord jugée utile à sa fortune. La duchesse d'Angoulême se vengea de ses mépris en lui faisant ôter, dans deux campagnes, le commandement de l'armée. Elle ne voulait que l'éprouver par cette persécution sourde. Il s'irrita et répondit par la haine à un dépit tracassier. Il devint veuf : la duchesse d'Angoulême, abjurant sa feinte inimitié, lui fit offrir sa main. François I<sup>er</sup> sollicita le connétable de consentir à cette union. Ce dernier, que le roi avait trop justement nommé le prince *mal-endurant*, mêla l'expression du mépris à son refus. La duchesse d'Angoulême se livra toute à la vengeance. Après avoir fait perdre au connétable la confiance du roi, elle l'attaqua dans sa fortune par un procès injuste, intimida ou suborna les juges et le fit dépouiller d'une grande partie de ses domaines. Charles-Quint mit à profit le ressentiment du connétable. Bourbon devint en un instant l'ennemi de sa patrie et de son roi. François I<sup>er</sup>, instruit des intelligences qu'entretenait Bourbon avec Charles-Quint, refusa d'y croire. Un guerrier renommé jusque-là par sa franchise recourut à ce que le mensonge a de plus vil pour se mettre à l'abri de tout ombrage. Bourbon (en 1525), après avoir en vain cherché à soulever plusieurs provinces, fut réduit à prendre la fuite et abandonna dix-neuf de ses complices à la colère du roi. On instruisit leur procès et celui de leur chef. Un seul d'entre eux, St-Vallier, fut condamné à mort ; mais comme il allait poser sa tête sur le billot, on entendit crier *grâce*, et le peuple admira la clémence du roi. St-Vallier était le père de la célèbre Diane de Poitiers, déjà mariée au sénéchal de Normandie. Il est faux de dire

qu'elle acheta la grâce de son père en se livrant aux désirs du roi. François I<sup>er</sup>, dans ses amours, oubliait les devoirs de l'époux, mais non l'honneur du chevalier. Déjà Bourbon commandait en Italie les armées impériales, et le roi ne lui opposait que le plus présomptueux de ses favoris, l'amiral Bonnivet. Bayard était sous les ordres d'un général qui aurait dû se présenter comme son modeste élève. Bonnivet, soit par imprudence, soit par perfidie, n'envoya point à Bayard les secours que celui-ci réclamait. Le chevalier, malgré toute sa vigilance, fut attaqué de nuit au village de Rebec. Il y perdit une partie de sa petite troupe, et quoiqu'il eût sauvé le reste avec autant d'intelligence que d'intrépidité, il crut avoir essuyé le premier affront de sa vie. Il voulait demander raison à l'amiral, et déjà il lui avait envoyé un défi ; mais quand il voit de quel désastre l'armée française est menacée par les mauvaises dispositions du général, il ne songe plus qu'au salut de l'armée. On battait en retraite. Les Français, arrivés sur les bords de la Sésia, sont attaqués par les Impériaux. Bonnivet croit qu'il suffit de sa bravoure pour réparer ses fautes. Dès le commencement de l'action, il est grièvement blessé. C'est Bayard qu'il fait appeler ; il lui confie le sort de l'armée : « Il est bien tard, lui répondit le généreux chevalier ; mais n'importe : mon âme est à Dieu et ma vie à l'État. Je sauverai l'armée aux dépens de mes jours. » Il s'élança, rétablit le combat ; bientôt il est atteint d'un coup mortel. Mais ne nous laissons pas trop entraîner à l'intérêt de cet admirable épisode du règne de François I<sup>er</sup>, et laissons nos lecteurs se rappeler et redire la réponse de Bayard mourant au connétable armé contre son roi (voy. BAYARD). Bourbon n'oublia que trop tôt l'impression qu'avaient produite sur son âme les nobles reproches du plus digne chevalier. Les Français avaient encore une fois abandonné l'Italie. Bourbon se précipite avec fureur sur la Provence, en comptant sur des rébellions que ses intrigues avaient déjà ménagées ; mais nul Français ne vient se joindre au transfuge. La facilité avec laquelle il avait soumis les villes d'Aix et de Toulon lui faisait espérer d'entrer sans peine dans Marseille. Les habitants lui opposèrent une résistance que soutient leur indignation. Les dames surtout se montrent d'une activité infatigable pour le salut de la ville ; une tranchée, ouvrage de leur main, fut nommée la Tranchée des dames. Le roi arrivait au secours de Marseille : Bourbon est obligé d'en lever le siège. François I<sup>er</sup> crut voir dans ce succès un retour de la fortune : il passe les Alpes, rentre dans le Milanais. Déjà il est aux portes de la capitale. Milan, qui était en proie au fléau de la peste, ne l'arrêta que peu de jours. Qu'il soumette encore Pavie et Lodi, il sera enfin assuré d'une conquête à laquelle il croit follement son honneur engagé : il marche vers la première de ces villes, il l'assiège ; mais Antoine de Lève y commande. Son habile et longue résistance a

laissé au connétable de Bourbon le temps de réparer les pertes de son armée et de recevoir de puissants secours. Le connétable arrive; il va fondre sur l'armée française. Les vieux généraux conjurent le roi d'abandonner le siège de Pavie. Mais Bonnivet et Montmorenci flattent son ardeur guerrière. On s'est déterminé au parti imprudent de marcher au-devant de l'armée impériale. Dès la nuit la bataille s'engage. Au point du jour il y a déjà tant de désordre dans les rangs de l'armée française, que le roi ne voit plus de salut que dans un coup de désespoir (24 février 1525). Il se place au corps de bataille, appelle sur lui les regards de tous les siens et de tous les ennemis, par un casque orné de longs panaches. Rien ne peut le retirer du fort de la mêlée. Il tue de sa main plusieurs combattants et met en fuite les Italiens qui lui sont opposés. Mais à quoi tient la chance des combats! la foule de héros qui entoure le roi se voit arrêtée dans ses progrès par une troupe irrégulière et peu nombreuse, qui ne sait que s'avancer, fuir, revenir à la charge et fuir encore. C'étaient des arquebusiers basques, tireurs adroits qui visaient à la tête et au cœur des officiers les plus distingués et les atteignaient presque toujours. Chaque balle enlève au roi l'un des appuis de son trône. On se presse au-devant de lui à mesure que le péril redouble. Le duc d'Alençon seul oublie son roi et l'honneur. Chargé du commandement de l'aile gauche de l'armée, il la fait replier précipitamment. Bourbon s'avance avec un corps de réserve pour envelopper le roi : deux héros, la Trémouille et le maréchal de Foix, sont frappés à mort. Les rangs s'éclaircissent; la puissante gendarmerie des Français est rompue en six endroits. Bonnivet, à qui l'armée tout entière reproche son désastre, veut du moins mourir avant son roi, s'il ne peut le sauver. Il s'avance en tendant la gorge à toutes les épées, à toutes les piques, et meurt percé de plusieurs coups. Le roi lui seul paraît avoir conservé la force de combattre et de terrasser des ennemis. Il venait d'en faire tomber six sous ses coups, lorsque son cheval, atteint d'une balle, le renverse. Déjà il avait reçu deux blessures. Il combat encore à pied : mille voix lui crient de se rendre. Il voit venir à lui Pompéran, le seul gentilhomme qui eût suivi le connétable de Bourbon dans sa fuite. Ce transfuge se jette à ses pieds et le conjure de se rendre au duc de Bourbon. Le roi, à ce nom, sent ranimer toute sa fureur et proteste qu'il mourra plutôt que de se rendre à un traître. Il demande Lannoy et lui remet son épée. Lannoy la reçut à genoux et lui donna la sienne. Au sortir de cette bataille, François I<sup>er</sup> écrivit à sa mère une lettre non moins admirable que celle où il avait raconté la victoire de Marignan; elle ne contenait que ces mots : *Madame, tout est perdu fors l'honneur*. Lannoy, vice-roi de Naples, montra beaucoup d'égard pour son auguste prisonnier; Charles-Quint n'imita point la générosité de son lieutenant : il fit

transporter le roi à Madrid et le fit surveiller avec rigueur dans un appartement incommode; enfin il ne lui montra plus d'autre perspective que celle de se dépouiller et de s'avilir, ou de finir ses jours dans la captivité. Voici à quel prix il mettait la rançon du roi : la cession de la Bourgogne, la renonciation à toute suzeraineté sur la Flandre, et pour comble d'ignominie, la réintégration du parjure connétable dans ses biens et dans son rang. François I<sup>er</sup> rejeta ces propositions avec fierté. Charles-Quint le tourmenta dans sa prison par de nouveaux raffinements de cruauté. Le malheureux roi parut près de succomber à ses chagrins. Consumé de langueur, il se refusait à toute diversion. Charles craignit de perdre la rançon qu'il convoitait. L'intérêt le fit recourir à de tardives apparences d'humanité. Il visita enfin François I<sup>er</sup> dans sa prison. Celui-ci, en le voyant entrer, s'écria douloureusement : « Venez-vous voir mourir votre « prisonnier? » — « Je viens, lui répondit Charles, « pour aider mon frère et mon ami à recouvrer « la liberté. » Mais il soutint mal dans la suite de la conférence ce ton de générosité. Heureusement l'aimable Marguerite, duchesse d'Alençon et depuis reine de Navarre, s'était rendue à Madrid pour consoler son frère. Elle obtint d'entrer dans sa prison et le sauva de son désespoir. On croit qu'elle habitua le roi à une idée qui lui avait d'abord inspiré le comble de l'horreur, celle de faire comme prisonnier des promesses qu'il ne tiendrait pas comme roi. La France avait craint un moment de voir renaître tous les désastres qui suivirent la captivité du roi Jean, mais le peuple fut sauvé de l'anarchie par son amour pour un roi malheureux. La duchesse d'Angoulême, régente du royaume, tint les rênes du gouvernement avec adresse et fermeté. Guise et Montmorenci la secondèrent par leur courage. Les parlements, quoique François I<sup>er</sup> eût réprimé leur orgueil, montrèrent une honorable fidélité. On apprit en France avec un inexprimable mélange de joie et de douleur que François I<sup>er</sup> avait recouvré la liberté en souscrivant, par le traité de Madrid, aux dures conditions imposées par son vainqueur. Il ne céda point cette fois à sa loyauté. La manière dont il s'écria : « Je suis encore roi! » lorsqu'il mit le pied sur le territoire de France, annonça qu'il se croyait dégagé d'un serment imposé par un cruel abus de la victoire. Si ce fut un parjure, tous les Français furent ses complices. Bientôt le calme renaît, l'allégresse éclate, l'ordre est rétabli dans les finances. On veut racheter à prix d'or les deux enfants du roi qu'il a été obligé de laisser en otage; les nobles et les bourgeois se cotisent. Déjà deux millions sont offerts : on s'arme, on ne respire plus que guerre et que vengeance. Le malheur a créé au dehors de nouveaux amis à François I<sup>er</sup>. Le nombre en est surtout augmenté par les craintes qu'inspirent les projets ambitieux de Charles-Quint. Henri VIII a déjà fait éclater sa jalousie contre l'empereur. Presque tous les États

d'Italie ont formé une ligue tardive pour assurer ou recouvrer leur indépendance. On voit entrer dans cette ligue le jeune Sforce, héritier du duché de Milan, dont Charles-Quint vainqueur a bientôt méconnu les droits. Léon X avait terminé son règne brillant, mais agité; un autre Médicis, Clément VII, occupait le trône pontifical. Pressé par les armes de l'empereur, outragé par des demandes impérieuses, il cède à sa colère et compte sur ses nouveaux alliés, les rois de France et d'Angleterre; mais c'est sur lui que va tomber l'orage. Des cardinaux et des princes, ses sujets et ses voisins, n'ont flatté ses projets que pour les dénoncer à Charles-Quint. Clément VII se trouble, négocie; mais il voit arriver contre lui la plus vile et la plus épouvantable armée de l'Europe: c'étaient des brigands sortis depuis plusieurs années de l'Allemagne, vieux mercenaires sans patrie et sans religion. Les nouveautés religieuses qui déjà depuis dix ans déchiraient l'Allemagne avaient laissé dans le cœur de ces soldats une profonde horreur pour le pape. Le connétable de Bourbon est à leur tête et ne ressemble que trop à ces cruels aventuriers. Depuis plusieurs jours ils demandaient leur solde avec des cris séditieux; il les mène, pour les apaiser, au siège de Rome. Il monte à l'assaut le 6 mai 1527, est tué sur la brèche; mais ses soldats poursuivent une victoire facile. Rome est emportée, inondée de sang et saccagée. L'Europe voit avec horreur des cruautés qui égalent celles des plus barbares conquérants de l'empire romain. Le pape est prisonnier: Charles-Quint abuse encore une fois de sa fortune. Ses respects hypocrites pour le saint pontife qu'il tient dans les fers excitent une indignation générale; mais on le redoute. Lautrec a reparu en Italie, et cette fois les Français y sont accueillis en libérateurs. André Doria lui prête tout l'appui de la république de Gènes, sa patrie, de ses talents et de son grand caractère. Le Milanais est reconquis, le pape a recouvré sa liberté. Le fléau de la peste a vengé la chrétienté des trente mille brigands qui ont saccagé la capitale. Lautrec n'a plus à subjuguier que le royaume de Naples: il marche de succès en succès. Naples est assiégée, mais la peste a passé d'un camp dans un autre: ce sont les Français qui en sont atteints. Lautrec a l'imprudence de se brouiller avec André Doria. Gènes, par les conseils de ce dernier, donne l'exemple de la défection à d'autres États d'Italie. Lautrec meurt, et l'armée française est presque entièrement anéantie sans avoir été vaincue. La guerre continue, mais plus languissamment. François I<sup>er</sup> et Charles-Quint, qui s'étaient bravés par de grossières invectives et par des cartels auxquels ni l'un ni l'autre ne voulait donner de suites sérieuses, ont senti le besoin de traiter de la paix: elle se conclut dans la ville de Cambrai au commencement de l'année 1529. Les deux enfants du roi furent rachetés pour la somme de 1,200,000 écus. François I<sup>er</sup> renonça à ses prétentions sur le

Milanais et il épousa Éléonore, sœur de l'empereur. Le bruit des armes cessa pour quelque temps en Europe. François I<sup>er</sup> se donna tout entier à un projet que les guerres n'avaient pas tout à fait interrompu, celui de faire fleurir l'industrie, le commerce et les lettres. Le connétable de Montmorenci rétablissait un ordre sévère dans les finances. Les fêtes données par François I<sup>er</sup>, plus élégantes que somptueuses, offraient les plus brillantes images de la chevalerie. Ses loisirs étaient studieux. Les heures de ses repas n'étaient pas perdues pour de savants entretiens. Sa curiosité presque universelle lui donnait une instruction extrêmement variée. Il achetait des tableaux précieux, les proposait en modèle aux artistes français, faisait venir à grands frais des manuscrits de l'Italie et de la Grèce, consultait sans cesse Budé, Lascaris, entretenait un aimable commerce de lettres avec Érasme et cherchait à l'attirer en France, visitait dans leurs ateliers le Primatice, Léonard de Vinci, excitait l'émulation des statuaires français, qui déjà produisaient des chefs-d'œuvre. Le premier, il fit cultiver en France la physique, la botanique et différentes autres parties de l'histoire naturelle. Il s'égayait avec Clément Marot, et quelquefois imitait la grâce naïve et piquante de ses poésies; il s'amusait des bouffonneries satiriques du curé de Meudon et lui pardonnait beaucoup de cynisme mêlé avec quelques vérités hardies. Il commençait le Louvre et bâtissait les châteaux de Fontainebleau, de Chambord et celui de Madrid, nom qui annonce combien peu ce monarque craignait le souvenir de ses adversités. Ses soins les plus actifs se dirigeaient vers l'éducation. Ce fut par lui que fleurit pour la première fois en France l'étude de la langue grecque. Il fonda le Collège royal. Sa sœur, la reine de Navarre, auparavant duchesse d'Alençon, et les frères du Bellay, signalés par leurs connaissances littéraires, autant que par leur amour pour le roi, lui formaient un conseil de littérature, auquel étaient souvent admis de sages jurisconsultes, de savants médecins et même d'habiles imprimeurs. Il n'y avait point en Europe de cour plus gaie que celle où on se livrait à ces doctes travaux. Le roi, toujours habile à maintenir la dignité au milieu des plaisirs, encourageait les plus gais passe-temps, et comme sa sœur fournissait le modèle des bons contes et des bons mots. François I<sup>er</sup>, pendant sa prison de Madrid, avait perdu la comtesse de Châteaubriant, l'objet de ses plus tendres amours. L'opinion de quelques historiens est qu'elle mourut victime de la jalousie féroce de son mari. Le roi la regretta vivement. Anne de Pisseleu, qu'il nomma duchesse d'Étampes, succéda au crédit de la duchesse de Châteaubriant, mais sans lui inspirer un amour aussi passionné. Ses intrigues et son avidité l'en rendaient peu digne. Jamais il ne fit un reproche à sa mère, qui avait causé tous les malheurs de son règne, il donna les regrets les plus sincères à sa mort. La

politique un peu versatile de François I<sup>er</sup> lui avait fait rechercher l'alliance des Médicis, dont il avait eu souvent à se plaindre : il avait marié Henri, son second fils, à Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII. Jamais aucun mariage, si l'on excepte celui d'Isabeau de Bavière, ne fut plus fatal à la France; mais ce ne fut ni sous ce règne ni sous le suivant que Catherine de Médicis fit connaître les inconséquences, les odieux raffinements et les crimes de sa politique. Heureux ce monarque, si rien n'avait pu le distraire des travaux pacifiques qui lui firent obtenir le surnom de *père des belles-lettres!* Mais Charles-Quint annonçait une grande expédition en Afrique : François I<sup>er</sup> ne put résister au désir de profiter de l'absence de son heureux rival pour renouveler ses prétentions sur le Milanais. François Sforce y avait été rétabli par le traité de Cambrai; il avait fait décapiter, sous prétexte de meurtre, un agent de la France. François I<sup>er</sup> ressentit vivement cet attentat. Le duc de Savoie voulut arrêter l'invasion des Français; sa résistance lui coûta la perte de la plus grande partie de ses États. François Sforce, en voyant les Français déjà maîtres du Piémont, est frappé de terreur et meurt subitement. Tout semble réussir à François I<sup>er</sup>, mais Charles-Quint est déjà revenu vainqueur de son expédition d'Afrique. Toute l'Europe retentit de sa gloire : l'Italie, tremblante, se range de nouveau sous ses lois. Fier du succès de ses armes, il veut se montrer en conquérant, et c'est la France qu'il menace. Cinquante mille hommes entrent sous sa conduite dans la Provence (en 1536) : le connétable Anne de Montmorenci est chargé de repousser cette invasion. L'extrême danger le fait recourir à un remède extrême. Il sait que Charles-Quint a mal assuré ses approvisionnements avant d'entrer dans une province qui fournit à peine le tiers de sa subsistance. Montmorenci, le plus sévère de tous les guerriers et de tous les Français, n'hésite pas à sacrifier une province au salut de la France : châteaux, fermes et moulins, il livre tout aux flammes, se retranche avec mille précautions derrière ce pays dévasté, pousse des partis, enlève des convois, surprend des postes. L'armée de Charles-Quint est livrée à toutes les horreurs de la famine; il lève le siège de Marseille, parce qu'il ne lui reste plus assez de combattants pour le continuer, et repasse les Alpes, plus poursuivi encore par la faim que par les Français. François I<sup>er</sup> respirait; mais la fortune lui réservait un nouveau malheur, et jamais aucun événement de sa vie ne porta plus de trouble dans son âme. Cet événement fut la mort du Dauphin François, jeune prince qui paraissait destiné à retracer le caractère magnanime et à éviter les fautes de son père. On crut qu'il avait été empoisonné par Montecuculli, son échanson : cet Italien fut arrêté. La violence des tortures lui arracha des déclarations qui, suivant le témoignage des meilleurs historiens, ne peuvent être regardées comme des

preuves manifestes de son crime. François I<sup>er</sup>, entraîné par sa douleur et par la clameur populaire, le fit périr du supplice des régicides. C'était Charles-Quint qu'il accusait d'avoir fait empoisonner son fils, et pourtant, sur la médiation du pape, ces deux rivaux acharnés se virent à Aigues-Mortes et signèrent une trêve de dix ans. Leurs combats se renouvelèrent bientôt, mais leur inimitié n'eut plus le même caractère d'emportement. L'année d'après (en 1539), l'Europe apprit avec étonnement, mais avec une sorte d'admiration, que Charles-Quint venait se commettre à la foi d'un monarque auquel il reprochait depuis tant d'années une perfidie. La révolte des Gantois appelait sa présence dans les Pays-Bas : la mer ne lui fournissait pas une route assez sûre; l'Allemagne lui en offrait une trop longue. Charles-Quint montra combien au fond du cœur il estimait son rival en lui demandant le passage à travers la France. Et comment n'eût-il pas cru à la loyauté d'un monarque assez fidèle à la cause des rois pour avoir rejeté les offres des Gantois rebelles, quand elles pouvaient établir sa domination dans les provinces les plus riches et les plus industrielles de l'Europe ? Ce n'était point manquer à la générosité que de réclamer auprès de l'empereur quelque prix d'un refus aussi noble et d'un service aussi important. François I<sup>er</sup> revint à l'investiture du Milanais, auquel il attachait avec une aveugle opiniâtreté la gloire de son règne. Charles-Quint la promit, mais il songeait au traité de Madrid, violé par François I<sup>er</sup>. D'après l'avis du maréchal de Montmorenci il n'y eut point de convention écrite. Dans les fêtes que reçut Charles-Quint en France, il se piqua d'égaliser son rival en politesse, en heureuses réparties. Quelques pensées inquiètes altéraient parfois sa gaieté étudiée. La duchesse d'Étampes passait pour animer le roi contre lui. Un diamant qu'il laissa tomber à propos, et qu'il offrit avec grâce, calma cette favorite. Maître de continuer son voyage, il tomba comme la foudre sur la ville de Gand, la soumit et la punit avec une effrayante sévérité. Il était vainqueur : plus de Milanais. Le connétable expia par une disgrâce un conseil mal justifié par l'événement. La guerre se ralluma. Depuis la bataille de Pavie, François I<sup>er</sup> ne commandait plus ses armées; c'était un sacrifice qu'il faisait aux justes alarmes de ses sujets. Cependant comme Charles-Quint assiégeait Landrecies, le roi crut devoir secourir en personne ce boulevard de la Picardie. Cette expédition fit beaucoup d'honneur à son habileté militaire. Landrecies fut délivrée (1544). L'année suivante fut encore plus heureuse pour les armes des Français. Ils remportèrent en Piémont sous la conduite d'un Bourbon, le comte d'Enghien, la victoire de Cerizoles, brillante réparation de la bataille de Pavie. Les Impériaux y perdirent 10,000 prisonniers, tous leurs canons, tous leurs drapeaux, tous leurs bagages. Thermes, Tavanoes et Montluc eurent une grande part à ce

succès, dont le résultat fut la conquête d'une partie du Piémont. Mais tandis que la cour de France se livrait à la plus vive allégresse, Henri VIII envahissait la Picardie, et Charles-Quint la Champagne. La ville de Boulogne, soit par la trahison, soit par l'ineptie de son commandant (Coccy de Vervins), fut indignement surprise. St-Dizier en Champagne arrêta pendant six semaines l'empereur, qui avait donné rendez-vous aux Anglais sous les murs de Paris. St-Dizier pris, la capitale fut frappée de terreur. Les coureurs de l'armée impériale arrivaient déjà jusqu'à Meaux. Les bourgeois fuyaient en désordre. François I<sup>er</sup> arrêta ce honteux tumulte; il ranima par sa gaieté la confiance et le courage, et combinant ses manœuvres avec le Dauphin Henri et Claude, duc de Guise, il réduisit Charles-Quint à craindre dans la Champagne le désastre qu'il avait éprouvé en Provence. Nouvelle paix signée à Crespi en Laonnois le 18 septembre 1544. Le Milanais était enfin promis au duc d'Orléans, second fils du roi. Pour gage de cette promesse, le roi conservait une partie de ses conquêtes en Piémont. Ce règne n'offre plus d'événements guerriers. François I<sup>er</sup>, quoiqu'il se fût privé des secours d'un administrateur sévère, le connétable de Montmorenci, réussit à rétablir les finances et fut secondé par ses deux principaux ministres, l'amiral Chabot et le cardinal de Tournon. Mais la paix intérieure de la France était depuis longtemps troublée par les réformes religieuses de Luther et de Calvin. Nous ne nous engagerons point ici dans des détails qui tiennent à la vie de ces deux chefs de secte. François I<sup>er</sup>, roi paternel, mais absolu, ami des lettres et de la chevalerie, craignait des nouveautés religieuses qui pouvaient changer le caractère et les lois de la nation; mais les genres de répression qu'il avait à opposer à des erreurs de conscience effrayaient son âme et révoltaient sa justice. Les parlements sévissaient avec rigueur contre les nouveaux hérétiques et leur appliquaient les lois terribles, les lois de sang rendues contre les Albigeois. François I<sup>er</sup> chercha longtemps à modérer ces extrêmes rigueurs. La reine de Navarre surtout sollicitait sa clémence envers des hommes dont elle partageait les opinions. François I<sup>er</sup> conçut un moment le projet de faire venir en France le plus savant et le plus modéré des réformateurs, Mélanchthon; mais cette négociation échoua. Dès lors le roi toléra en quelque sorte les persécutions religieuses et borna sa clémence à commuer des peines. Il dut mettre au nombre des plus grands malheurs de son règne les cruautés exercées dans les années 1545 et 1546 contre les Vaudois. C'étaient de malheureux paysans du Dauphiné, restes obscurs d'une secte née plusieurs siècles auparavant dans le Lyonnais, et dont les dogmes offraient beaucoup d'analogie avec les réformes de Luther et de Calvin. D'Oppède, premier président du parlement de Provence, employa contre de paisibles cultivateurs tout ce que

la cruauté, le fanatisme et la perfidie ont de plus atroce. Il se mit à la tête de quelques régiments que le roi voulait faire marcher en Italie, brûla les chaumières et les fermes, poursuivit de retraite en retraite des hommes désarmés, suppliants, exténués par la faim, permit le viol de leurs femmes, de leurs filles, inventa les plus horribles supplices; dévasta par le fer et la flamme les villes de Cabrières et de Mérindol, et extermina enfin ce qui restait de Vaudois. François I<sup>er</sup> eut horreur de tant de cruautés. Le cardinal de Tournon l'empêcha de céder à la plus juste indignation. Le roi craignit (et c'est un grand reproche à sa mémoire) de favoriser le triomphe de l'hérésie en satisfaisant à la justice et à l'humanité. Cependant il n'y eut jamais une âme qui trouvât plus de délices dans la clémence. Mille actes de son règne en font foi; jamais il ne déploya mieux cette grande qualité de son âme que dans la révolte de la Saintonge. Cette rébellion avait été occasionnée par un édit qui augmentait les rigueurs de la gabelle. Des cruautés avaient été commises par des paysans envers les agents chargés de la perception de cet impôt. La ville de la Rochelle avait donné le signal de la révolte. La force de ses remparts et de sa position lui permettait de soutenir un long siège: cependant elle se soumit dès qu'elle vit dans ses murs un roi chéri et respecté de tous ses sujets. Quand il entra dans la ville, tout craignait sa vengeance; mais dès qu'il voulut parler aux rebelles, le mot de *mes amis* lui échappa bientôt. Puis il ajouta ces mots: « Je ne ferai ja-  
« mais volontairement à mes sujets ce que l'em-  
« pereur a fait aux Gantois pour moindre offense  
« que la vôtre. Il en a maintenant les mains san-  
« glantes; et je les ai, la merci à Dieu, sans au-  
« cune teinture du sang de mon peuple. J'accepte  
« votre repentir; sonnez vos cloches, tirez votre  
« artillerie et faites feux de joie en rendant grâce  
« à Dieu. » La santé de François I<sup>er</sup> était altérée depuis près de dix ans. Son état d'infirmité était le résultat d'une intrigue galante où l'avait entraîné la fougue de ses sens. Il avait toujours aimé les plaisirs furtifs et les avait recherchés quelquefois aux dépens de la dignité de son rang. Il aima une bourgeoise que l'on nommait *la belle Féronnière*. On ne sait que trop à quel infâme moyen le mari eût recours pour exercer sa vengeance envers sa femme et envers le roi. La belle Féronnière mourut et le roi ne reçut des soins des médecins qu'une guérison imparfaite. Mézerei dit que depuis cette époque il y eut un changement sensible dans son caractère; sa gaieté ne fut plus la même; mais sa bonté ne se ralentit pas. Il revint aux maximes de Louis XII et, toujours libéral, fut un sage économiste de la fortune de ses sujets: il paya toutes ses dettes et dégagé ses domaines; il était parvenu à économiser quatre cent mille écus et le quart du revenu de l'année, quand il fut atteint d'une maladie mortelle. Il réunit dans ses derniers moments la constance du sage et du

chrétien à la dignité du roi. Il mourut au château de Rambouillet le dernier jour de mars 1547, âgé de cinquante-deux ans, après en avoir régné trente-deux. François 1<sup>er</sup>, né dans le siècle le plus fertile en grands hommes, ne fut inférieur à aucun de ses contemporains. Il fut à la fois l'émule de Léon X, celui de Bayard et le digne rival de Charles-Quint. Il prépara, soit par les grandes qualités de son âme, soit par l'utile splendeur de ses monuments, les deux plus beaux règnes de la France, celui de Henri IV et celui de Louis XIV. De sa première femme (*voy.* CLAUDE de France), François 1<sup>er</sup> avait eu plusieurs enfants (*voy.* HENRI II); il n'en eut point de sa deuxième femme (*voy.* ÉLÉONORE d'Autriche). On conserve à la bibliothèque de Paris plusieurs recueils manuscrits de poésies et de lettres de François 1<sup>er</sup>. L'abbé Lenglet en a tiré une *Épître* (en vers) *traitant de son partement de France et de sa prise devant Pavie*, et l'a publiée à la fin de l'*Histoire justifiée contre les romans*, Amsterdam (Rouen), 1735, in-12. L'histoire de ce prince a été écrite par Varillas, Paris, 1685, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, et beaucoup mieux par Gaillard, Paris, 1678, 8 vol. in-12. On a publié en 1707 l'*Histoire et Parallèle de Charles-Quint et de François 1<sup>er</sup>*, tiré d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, Paris, in-12. Ce *Parallèle* n'est autre chose que le 15<sup>e</sup> livre de l'*Histoire de François 1<sup>er</sup>* par Varillas; il a été réimprimé en 1750, in-12, à la suite de la *Campagne de Louis XIV* par Pélisson. Enfin mademoiselle de Lussan a donné les *Anecdotes de la cour de François 1<sup>er</sup>*, Londres (Paris), 1748, 5 vol. in-12 (*voy.* DUPRAT et VINCI). M. Capefigue a donné en 1844, Paris, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, *François 1<sup>er</sup> et la Renaissance*.

L.—LÉ.

FRANÇOIS II, roi de France, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 19 janvier 1544, sous le règne de François 1<sup>er</sup>, son aïeul. Il épousa en 1558 Marie Stuart, reine d'Écosse et nièce des Guise, dont le crédit était déjà puissant et l'ambition redoutable. Ce mariage, projeté depuis dix ans, fut célébré avec magnificence; les ambassadeurs d'Écosse, au nom des états, déférèrent la couronne à l'époux de leur reine, qui prit le titre de Roi-Dauphin. François II monta sur le trône le 10 juillet 1559. Il était alors dans sa seizième année, et par conséquent il avait atteint l'âge fixé pour la majorité des rois de France; mais une santé ébranlée, un caractère timide, un esprit lent et peu cultivé, le rendaient peu propre à gouverner le royaume, menacé d'un prochain ébranlement. Le trésor était obéré; le calvinisme, vainement combattu par les rigueurs du dernier règne, étendait de jour en jour ses conquêtes et comptait parmi la noblesse d'illustres prosélytes. Aux sectateurs de la nouvelle doctrine, naturellement opposés à la cour, se joignaient des personnages d'un grand nom qui avaient occupé les charges les plus importantes sous François 1<sup>er</sup> et sous Henri II, et qui supportaient impatiemment la domination

des Guise. Les deux aînés de cette famille avaient en main toute la puissance: François duc de Guise régnait sur l'armée, et le cardinal de Lorraine disposait des finances et des affaires de l'Église. Les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère le prince de Condé, ne voyaient pas sans une profonde jalousie un trône qu'ils regardaient comme leur héritage occupé par d'ambitieux étrangers, sous le nom d'un roi sans force et sans expérience. Catherine de Médicis ne cherchait qu'à entretenir les divisions. La jeune reine, maîtresse du cœur de son époux, était elle-même gouvernée par les Guise ses oncles, et le roi semblait voué à une tutelle éternelle. Il fut sacré à Reims par le cardinal de Lorraine (21 septembre 1559): cette solennité fut une nouvelle occasion de triomphe pour les Guise; ils déterminèrent le roi à céder au duc de Lorraine, leur neveu, la souveraineté du duché de Bar. On murmurait; on voyait avec scandale le cardinal de Lorraine accumuler les bénéfices et jouir avec faste d'une fortune immense, qu'on supposait être le fruit de ses malversations. Des écrits anonymes dans lesquels on accusait les Guise d'usurper la puissance royale entretenaient le mécontentement public et irritaient la cour: ces écrits étaient attribués aux protestants, et les persécutions religieuses redoublaient d'activité. Il fut établi dans chaque parlement une *chambre ardente*, ainsi nommée parce qu'elle condamnait au feu les hérétiques. Cependant la santé du roi se raffermissait; il fut délivré d'une fièvre lente qui depuis longtemps le réduisait à un état de langueur. On s'attendait à le voir bientôt saisir les rênes de l'État et s'affranchir de l'ascendant des Guise; mais cet effort, qui eût exigé toute l'énergie d'une volonté puissante, ne pouvait être tenté par l'indolent François II. Une passion unique consumait le peu de chaleur qu'avait son âme: c'était son amour pour Marie Stuart, la plus belle et la plus aimable princesse de l'Europe. Les exercices de la chasse, quelques voyages dans les maisons royales, occupaient les instants qu'il ne passait point auprès de la jeune reine. Tout concourait à l'éloigner des affaires et à consolider entre les mains des Guise une autorité qui rappelait trop le règne des maires du palais. On vit le cardinal de Lorraine en abuser avec une insolence brutale. La cour était à Fontainebleau: un grand nombre de gentilshommes et de gens de guerre y venaient de toutes les provinces solliciter des grâces et des récompenses. Pour se délivrer de leur importunité, le cardinal de Lorraine fit dresser une potence aux environs du château et publier à son de trompe un édit du roi par lequel il était enjoint à tous ceux qui se trouvaient à Fontainebleau pour présenter des demandes d'en sortir dans les vingt-quatre heures sous peine d'être pendus. Une insulte aussi atroce révolta la nation et fut la principale cause de la conjuration d'Amboise. L'histoire laisse douter quels furent



les auteurs de cette levée d'armes, prélude des guerres civiles qui ensanglantèrent la France sous les derniers Valois. Une trame dont les fils aboutissaient à presque tous les points du royaume et correspondaient avec l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne, fut ourdie avec le plus grand mystère. La cour recevait des avis alarmants, mais vagues et incertains. On savait que des assemblées secrètes se tenaient à Vendôme, chez le roi de Navarre, et à la Ferté-sous-Jouarre chez le prince de Condé; mais on était loin de soupçonner l'imminence du péril. La conspiration était près d'éclater lorsqu'elle fut découverte. Un avocat protestant, nommé Avenelle, se fit introduire auprès du cardinal de Lorraine, et l'avertit d'un complot formé pour surprendre la cour qui se trouvait à Blois, ville ouverte et mal gardée. On voulait surtout s'emparer des Guise; six cents conjurés étaient en marche; une partie des provinces devaient prendre les armes le même jour. Quel était le chef de cette entreprise? Un gentilhomme périgourdin nommé Bari de la Renaudie, qui lui-même avait confié à Avenelle le secret de la conspiration : mais le nom des principaux conjurés, leurs forces, leur nombre, leurs moyens d'exécution, étaient encore autant de mystères. Le cardinal, épouvanté de cette confidence, s'efforçait de ne pas y croire : François II lui demandait conseil et ne voyait dans ses yeux que trouble et qu'irrésolution. Les deux reines étaient tremblantes. Le seul duc de Guise montrait du calme et de l'intrépidité : sa prévoyance, son activité, au défaut de renseignements positifs, lui suggèrent de salutaires mesures. Il conseille ou plutôt il ordonne au roi et aux deux reines de quitter Blois et de se rendre au château d'Amboise, où il sera plus facile de se défendre : il arme tout ce qu'il peut réunir de soldats, de gentilshommes, de domestiques, et se repose du reste sur sa valeur. La cour attendait l'événement sans savoir de quel côté venait l'orage. On se perdait en conjectures. Les soupçons se portaient principalement sur les Châtillon, qui professaient ouvertement le calvinisme, sur le roi de Navarre et plus encore sur le prince de Condé, dont on connaissait le mécontentement et l'humeur turbulente. L'amiral de Coligny fut mandé : il déclara, en présence de la reine mère et du chancelier Olivier, que la tyrannie des princes lorrains et les violences exercées contre les protestants avaient seules armé les sujets du roi; qu'il fallait éloigner les Guise et adoucir la rigueur des lois contre les religieux. Le roi fut ébranlé. « Qu'ai-je donc fait à « mon peuple, dit-il aux Guise, pour qu'il attente « à mes jours ! Je veux entendre ses doléances et « y faire droit. J'entends dire partout qu'on n'en « veut qu'à vous : ne saurai-je donc pas qui de « vous ou de moi est l'objet de la haine publique? » Le chancelier Olivier proposa des moyens de douceur; la reine mère se rangea de son avis. Le roi publia en faveur des calvinistes un édit d'am-

nistie, dont furent exceptés les prédicants et les auteurs de la conjuration. Cependant la Renaudie marchait sur Amboise et devait l'attaquer le 16 mars 1560. Un des conjurés, Lignières, trahit ses compagnons et livra leur plan à la cour. Alors le duc de Guise fut certain de la victoire : il envoya des ordres dans toutes les provinces pour arrêter les insurrections partielles. La Renaudie périt dans le combat, de la main de son parent, le baron de Pardaillan. Un autre chef, Castelnau, qui occupait le château de Noisai, fut forcé de capituler. Les prisonniers périrent dans les supplices : les uns étaient précipités dans la Loire, les autres pendus aux murs mêmes du château. Le plaisir de se venger poussa les Guise jusqu'à l'oubli de toute bienséance : ils firent exécuter les chefs sous les fenêtres du roi; les reines et les dames de leur cour assistèrent à cet affreux spectacle. Enfin on cessa de faire des prisonniers, et au mépris d'une amnistie on égorgeait ou l'on pendait aux arbres tout ce qu'on pouvait saisir de rebelles armés ou de fuyards. Condé manquait encore à la vengeance des Guise. Ce prince avait reçu l'ordre de se rendre au château d'Amboise; chargé du commandement d'un corps de troupes royales, il s'était vu forcé de combattre des hommes armés pour sa cause. Les Guise le signalaient au roi comme le chef des rebelles, comme un ambitieux qui en voulait à sa couronne et à sa vie : cette prévention l'emportait sur le bon naturel de François II et excitait en lui une haine violente contre son parent. Mais il n'existait contre le prince de Condé d'autres indices que des dépositions vagues, arrachées par les tortures à quelques-uns des conjurés. Il demanda au roi à se justifier publiquement en présence de la reine mère, des princes de Lorraine, des ambassadeurs et des princes étrangers. La faction des Guise le vit avec joie se soumettre à une épreuve dont elle ne croyait pas qu'il pût sortir victorieux; mais il évita l'écueil d'une justification difficile. Il s'avança au milieu de l'assemblée et dit d'une voix fière : « Quiconque ose m'accuser d'avoir conspiré con- « tre le roi, si ce n'est le roi lui-même, ou l'un « des princes ses frères, en a fausement et mal- « heureusement menti. Qu'il se présente, et met- « tant à part ma qualité de prince du sang, je suis « prêt à le combattre. » L'assemblée, étonnée de cette apologie chevaleresque, regardait le duc de Guise, à qui s'adressait le défi. Il se leva et pria le prince de l'accepter pour second s'il avait un combat à soutenir. Aucune voix ne s'éleva dans l'assemblée, qui ne savait que penser d'une telle générosité ou d'une telle politique. « Sire, dit « Condé après un moment de silence, puisqu'il « n'existe contre moi ni accusateurs, ni preuves, « ni indices, je vous supplie de me tenir pour un « sujet fidèle. » Le roi restait interdit : le cardinal de Lorraine lui fit un signe; il rompit l'assemblée. Peu de temps après, Condé fut mis en liberté. Le roi parut persuadé de son innocence. L'édit de

Romorantin suivit de près la victoire remportée sur les protestants. La connaissance du crime de l'hérésie fut par cet édit retirée aux parlements, et attribuée exclusivement aux évêques. Au mois d'août de la même année le roi, d'après le conseil de sa mère, convoqua une assemblée de notables, pour prendre leurs avis sur les moyens de prévenir les troubles dont la religion était la cause ou le prétexte. Cette assemblée dura quatre jours : Coligny parla en faveur des protestants et demanda hautement l'expulsion des Guise. Il fut décidé que les états généraux seraient convoqués et se tiendraient à Orléans. Les Bourbons ne s'étaient pas trouvés à l'assemblée de Fontainebleau. Le prince de Condé s'était retiré auprès de son frère, dans le Béarn. De son asile il soulevait les provinces par le moyen de ses agents. Le roi mit sur pied des troupes nombreuses et augmenta sa garde, à laquelle il joignit des Italiens. Il fit son entrée dans Orléans avec un appareil formidable, qui prouvait avec quel soin les Guise entretenaient ses alarmes. Les Bourbons reçurent l'ordre de se rendre aux états d'Orléans : on les assura qu'il n'y avait aucun danger pour leur liberté ni pour leur vie ; ils obéirent sur la foi de la promesse royale, et ils furent arrêtés. Une commission nommée pour juger le prince de Condé le condamna à mort ; Éléonore de Roye, épouse de ce prince, était venue se jeter aux genoux du roi pour implorer la grâce de son seigneur mari : « Non, répondit François II, je ne ferai jamais « grâce à un parent qui a voulu m'ôter la couronne et la vie. » L'historien de Thou rapporte, mais avec l'expression du doute, que le duc de Guise, dans le temps où il poursuivait le prince de Condé, voulut faire assassiner Antoine de Bourbon par le roi de France lui-même ; que François II, près d'exécuter ce crime, en eut horreur et ne put s'y résoudre, et que le duc de Guise, indigné de cette faiblesse, s'écria : *O le roi lâche et poltron !* Ce fait, que de Thou a puisé dans un écrit publié sous le nom de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, ne porte aucun caractère d'authenticité. Les Guise attendaient avec impatience le supplice du prince de Condé. L'exécution devait avoir lieu le 26 novembre : le roi, pour n'en pas être témoin, était sorti de la ville, lorsqu'il fut tout à coup saisi d'un mal violent causé par un abcès qui s'était formé derrière l'oreille. Les médecins désespérèrent de sa vie. Il expira le 5 décembre 1560, âgé de dix-sept ans, dix mois et un jour, après un règne de dix-sept mois et vingt jours. Il n'eut point d'enfants de la reine, et il laissa le trône à l'aîné de ses frères. Sa mort sauva le prince de Condé. Elle fut attribuée au poison par des bruits populaires, si communs dans les temps de trouble ; mais la mauvaise santé de ce monarque dispense d'ajouter foi à de telles accusations. Lorsqu'il eut fermé les yeux, l'agitation fut si grande à la cour, que ni sa mère, ni ses oncles, ni aucun prince de sa famille, ne songèrent à lui

rendre les derniers devoirs, et le corps du roi de France fut porté à St-Denis, accompagné seulement de deux gentilshommes, qui avaient été ses gouverneurs, et de l'évêque de Avenis, qui était aveugle. On trouva sur le cercueil du roi cette inscription : *Tannequi du Châtel, où es-tu.* Tannequi du Châtel avait été un des plus fidèles serviteurs de Charles VII. Il vivait loin de la cour lorsqu'il apprit la mort du roi ; à cette nouvelle, il sortit de son exil pour rendre à son maître les honneurs funèbres et lui faire à ses frais des obsèques magnifiques. Citer un tel nom, c'était faire une satire sanglante de la conduite des Guise. François II fut en quelque sorte étranger à son règne ; l'histoire ne peut ni lui reprocher les malheurs produits par les dissensions des grands, ni le louer pour quelques sages édits, ouvrage des chanceliers Olivier et l'Hôpital. *L'Histoire de François II* par Varillas est peu estimée, quoiqu'elle ait eu plusieurs éditions. Le président Hénault a donné une tragédie en cinq actes et en prose intitulée *François II, roi de France, 1548*, in-8° ; cette pièce est intéressante, dit Fontette, et l'on devrait ainsi représenter les différentes époques de l'histoire de France. L—LE.

FRANÇOIS, duc d'Alençon. *Voyez ANJOU.*

FRANÇOIS de France. *Voyez ENGHEN, MONTPENSIER et SAINT-POL.*

FRANÇOIS I<sup>er</sup>, fort improprement dit *le Bien-Aimé*, duc de Bretagne, comte de Richemont et de Montfort, naquit à Vannes le 11 mai 1414. Il était fils de Jean V, auquel il succéda en 1442. Trois ans après il fit son hommage à Charles VII dans la ville de Chinon comme homme-lige du roi. Il se présenta, disent les historiens, l'épée ceinte, ce qui était contre l'usage. Sur l'observation du chancelier qu'il devait être *déscinct*, « Non « fâiet, dit le roi, il est comme il doit ; je veux « drois avoir plusieurs subjects comme lui. » En 1446 François se brouilla avec son frère Gilles, qu'il avait précédemment envoyé en Angleterre. Des gens malintentionnés cherchèrent à perdre dans son esprit ce jeune prince. Il le fit arrêter au nom du roi, comme accusé d'avoir tenté d'introduire les Anglais dans la Bretagne, et le fit transférer en prison. Non content de cet acte de sévérité, il ordonna qu'on instruisit son procès. On imputait aussi à Gilles le crime de viol. Cependant une loi formelle arrêtait la vengeance de François en interdisant au frère aîné de poursuivre criminellement son cadet. Irrité de cet obstacle, François veut attendre aux jours de son frère. Il le fait empoisonner par Olivier de Mée, un de ses conseillers, et ne peut réussir à lui arracher la vie. Sur ces entrefaites les amis de Gilles intercedent en sa faveur auprès de Charles VII, et ce monarque s'abaisse jusqu'à prier le duc de rendre à son frère la liberté. A cette époque les Anglais attaquèrent la Bretagne et prirent la ville de Fougères. Charles, après avoir écrit au roi d'Angleterre, se décida à lui faire la guerre : elle fut

heureuse ; il reprit successivement toutes les places de la Normandie , et l'on sait que cette province fut pour toujours réunie à la France en 1430. François, de son côté, recouvra Fougères après un siège de deux mois. Ses succès cependant n'avaient point apaisé sa rage. Son malheureux frère languissait au fond d'un cachot presque privé de nourriture. Une femme généreuse lui procura du pain, un cordelier l'entendit en confession. Vains secours ! l'infortuné périt en 1450, étouffé entre deux matelas par les satellites de François ; ce dernier était alors en Normandie. La nouvelle de cet assassinat soulève contre lui toute l'Europe. En même temps il rencontre le cordelier qui avait assisté Gilles et qui le cite au tribunal de Dieu. Le misérable est frappé de terreur ; il n'a que le temps de désigner pour son successeur son frère Pierre, et il expire le 19 juillet de la même année. Ainsi périt un prince qui avait reçu de la nature quelques qualités, mais que la mort de son frère a couvert à jamais d'infamie. Il était brave, libéral, mais trop facile à se laisser prévenir. Il avait institué l'ordre de l'Espir ou de l'Hermine et bâti la chartreuse de Nantes.

D. L.

FRANÇOIS II, dernier duc de Bretagne, était petit-fils de Jean IV et fils de Marguerite d'Orléans, comtesse de Vertus. Il fit son entrée à Rennes le 5 février 1459 et se rendit ensuite à Montbazou, où il prêta foi et hommage à Charles VII. Louis XI, étant monté sur le trône, trouva ce grand vassal de la couronne trop puissant ; et commençant alors le cours de cette politique où tout fut pendant son règne artifice et déloyauté, il fit un voyage en Bretagne sous prétexte d'accomplir le vœu d'un pèlerinage à St-Sauveur de Redon, mais en effet dans le dessein de connaître par lui-même les forces militaires de ce duché. Les ayant trouvées très-faibles dans l'état d'une profonde paix, il se hâta de lever une armée ; et dès qu'il la vit prête à entrer en campagne, il demanda impérieusement à François II de cesser de s'intituler duc de Bretagne par la grâce de Dieu, de renoncer à lever des impôts et à battre monnaie, prérogatives qu'il prétendait lui appartenir exclusivement comme roi de France ; il exigeait enfin que les évêques de Bretagne relevassent désormais de sa couronne et ne dépendissent que de lui. Le duc répondit au monarque qu'il ne pouvait rien décider sans le consentement des états et demanda trois mois pour l'obtenir. Ce terme expiré, il sollicita un nouveau délai de même durée, promettant d'aller ensuite lui-même porter sa réponse au roi. Mais François ne cherchait qu'à gagner du temps et à se mettre en état de défendre ses droits les armes à la main. Il y avait alors en France un grand nombre de mécontents. Le duc fit sonder leurs dispositions, et le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, le duc de Berri, frère du roi, le duc de Bourbon, le comte de Dunois et la plupart des grands du royaume firent avec François la fameuse ligue du *Bien public*. Jean d'Anjou,

duc de Calabre, fils du roi René, se réunit aux princes et leur amena les premiers Suisses qui aient paru dans nos armées. Paris fut menacé ; Louis perdit la bataille de Montlhéry et demanda la paix, qui fut signée à Conflans (sous Charenton) en 1465. Le duc de Berri avait obtenu, pour l'ajouter à son apanage, le duché de Normandie, que Louis ne tarda pas à lui reprendre. Le prince dépouillé, homme faible et sans talents, plus propre à embarrasser ses amis qu'à les aider, se réfugia en Bretagne. François envoya des ambassadeurs à Louis pour lui demander de remettre le duc de Berri en possession de la province dont il était chassé, mais cette proposition fut mal accueillie. Alors le duc de Bretagne entra en Normandie, s'empara de Caen, de Bayeux, d'Avranches, et la guerre fut résolue contre lui aux états de Tours, en avril 1468. L'armée royale vint assiéger Ancenis et ne put s'en rendre maîtresse. L'artillerie commençait alors à paraître en Bretagne, et le duc en avait garni ses places fortes. Cependant Louis XI avait envoyé à ce prince en 1470 le collier de l'ordre de St-Michel, qu'il avait créé l'année précédente ; mais le duc refusa le collier ; trouvant que les statuts lui imposaient des obligations trop étendues, entre autres celle de ne pouvoir contracter aucune alliance avec d'autres souverains sans en avoir obtenu le consentement du chef de l'ordre. Louis XI comprit bien les motifs de ce refus et la guerre continua ; mais Ancenis résistant toujours aux faibles troupes du monarque, il offrit la paix, qui ne devait être qu'une courte trêve : elle fut signée le 10 septembre 1472, et l'année suivante Louis XI entra en Bretagne à la tête de 50,000 hommes. Il prit Ancenis et quelques autres places ; mais tandis que François s'avancait pour arrêter les progrès de ses armes, Charles le Téméraire pénétrait en France avec ses Bourguignons. Louis se hâta de conclure avec ces deux princes une trêve qui, deux fois prolongée, se termina par le traité de paix signé dans l'abbaye de la Victoire, près de Senlis, le 9 octobre 1475. Le duc de Bourgogne obtint du monarque 80,000 liv. de pension, et le duc de Bretagne fut établi lieutenant général de Louis XI, titre sans honneur et dont le duc ne fit jamais usage. Charles le Téméraire ayant été tué devant Nancy le 5 janvier 1477, François craignit les entreprises de Louis XI et dut chercher de nouveaux alliés ; mais imitant les perfidies politiques du roi, il traita avec Édouard, roi d'Angleterre, en même temps que ses ambassadeurs se rendaient à la cour de France pour assurer le monarque de sa fidélité. Les lettres du duc furent interceptées par les émissaires du roi, qui les montra aux ambassadeurs. Les soupçons de François, qui se vit trahi, tombèrent d'abord sur Landais, son secrétaire et son favori (*voy. LANDAIS*) ; mais le coupable fut découvert : c'était un nommé Gourmel qui écrivait sous Landais. Les lettres du duc étaient par lui remises à un émissaire du roi qui les contrefaisait, envoyait les originaux à son

maître et les copies au roi d'Angleterre. Louis XI était aussi parvenu à se rendre maître par le même moyen de la correspondance d'Édouard. Gourmel, enfermé dans un sac, fut secrètement jeté dans la mer par ordre du duc de Bretagne, qui, craignant le ressentiment de Louis, conclut en 1478 un traité d'alliance avec l'Angleterre, et promit de donner en mariage au prince de Galles sa fille Anne, héritière de ses États. Édouard étant mort en 1482, le duc se trouva réduit à ses propres forces. Il créa un corps de milice de 10,000 hommes que l'on appela le *bon corps*; il fortifia ses places et en augmenta les garnisons: ces mesures étaient commandées par une sage politique. Louis XI allait reprendre ses projets contre la Bretagne, lorsqu'il mourut le 30 août 1483. Charles VIII, son successeur, ne fut pas plutôt monté sur le trône que les grands du royaume se réunirent pour ôter la régence à sa sœur la dame de Beaujeu. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, le duc d'Alençon, le prince d'Orange, les comtes de Dunois, de Comminges et plusieurs autres seigneurs se retirèrent à la cour de Bretagne, qui depuis longtemps servait de retraite à tous les mécontents. La duchesse régente leva des troupes, et la guerre s'alluma. Sur ces entre-faites François assembla ses états à Rennes l'an 1485, et fit assurer à sa fille la succession de son duché. Les seigneurs, le clergé et le peuple jurèrent dans toutes les communes sur la croix et sur des reliques de reconnaître pour leur princesse et dame souveraine Anne de Bretagne et sa postérité. Cependant l'armée française, commandée par le duc de la Tremoille, que Guichardin appelle le plus grand capitaine du monde, s'empara de plusieurs places fortifiées. Gilles de Bourbon, comte de Montpensier, lieutenant de Charles VIII, se présenta devant Nantes le 28 juin 1487. Le duc, qui craignait l'issue de ce siège, quitta le château, se retira au centre de la ville et fit le singulier vœu de présenter à Notre-Dame de l'Annonciade de Florence la figure en cire de la seconde cité de ses États, si elle ne devenait point la conquête de l'ennemi. Le siège fut levé, mais le 28 juillet de l'année suivante la Tremoille gagna la fameuse bataille de St-Aubin. Les Bretons perdirent dans cette journée environ 6,000 hommes, et le duc d'Orléans y fut fait prisonnier. François II ne survécut pas longtemps à ce revers: il mourut à Couëron le 8 ou le 9 septembre 1488. Son corps, porté à Nantes, fut enterré dans l'église des Carmes, où on lui éleva en 1507 un superbe mausolée, ouvrage de Michel Colom, habile sculpteur né dans le diocèse de St-Pol de Léon. Ce monument, décrit et gravé dans les Histoires de Bretagne de D. Lobineau et de D. Morice, a été transféré depuis la révolution dans l'église cathédrale de Nantes; il renfermait le corps de François II, de ses deux femmes, Marguerite de Bretagne et Marguerite de Foix, et le cœur de la reine Anne. François II, dernier duc de la

branche royale de Dreux, était doux, affable, courageux, ami de la justice. Il fut aimé de ses peuples, et il eût été peut-être le prince le plus accompli de son temps, s'il n'eût laissé prendre trop d'ascendant aux femmes qui savaient lui plaire et aux indignes favoris qui le gouvernaient. Il avait créé le 2 septembre 1483 un parlement général et sédentaire. D'Argentré en rapporte les lettres d'érection; mais les guerres qui survinrent empêchèrent l'exécution de ce projet. Sous son règne les gentilshommes bretons ne savaient ni lire ni écrire; toute autre science que celle de la guerre leur était inconnue, et François II lui-même se servait d'une estampille pour s'épargner la difficulté ou la peine de signer son nom. V-ve.

FRANÇOIS, grand-duc de Toscane. Voyez MÉDICIS.

FRANÇOIS-(GÉRARD), médecin de Henri IV, né à Étampes dans le 16<sup>e</sup> siècle, a laissé deux ouvrages en vers qui ne donnent pas une idée bien avantageuse de son talent pour la poésie: 1<sup>o</sup> *Les trois premiers livres de la santé*, Paris, 1585, in-16. On ne peut nier, dit l'abbé Goujet, qu'il n'y ait dans ce poème beaucoup de préceptes utiles; mais ils sont fort mal exprimés. 2<sup>o</sup> *De la maladie du grand corps de la France, des causes et première origine de son mal et des remèdes pour le recouvrement de sa santé*, Paris, 1593, in-8<sup>o</sup>. C'est, dit le même critique, l'ouvrage d'un bon citoyen; mais il l'a rendu fort désagréable à lire en le remplissant de termes de médecine et de noms de plantes que la plus grande partie de ses lecteurs n'étaient pas en état d'entendre.

W—s.

FRANÇOIS (DOM CLAUDE et DOM PHILIPPE), deux bénédictins de la congrégation de St-Vannes, que nous réunissons en un même article à cause d'étroits rapports qui existent entre eux et de l'impossibilité de ne point tomber dans des redites en les séparant. Dom Claude naquit à Paris vers 1539, et fit profession dans l'abbaye de St-Vannes en 1589. Il fut un des premiers religieux de la réforme de ce nom et un de ceux qui contribuèrent le plus à son établissement. Envoyé au mont Cassin pour voir et étudier les pratiques de cette congrégation, sur laquelle celle de St-Vannes voulait se modeler, il en rapporta les règlements et ramena avec lui dom Laurent-Luc Alberti, que Paul V crut propre à faciliter l'organisation de la congrégation naissante. Dom Claude, alors président de cette congrégation, dont il avait rédigé les constitutions, obtint de Louis XIII ou plutôt de la régente sa mère, en 1610, un décret qui permettait aux supérieurs de la congrégation de St-Vannes d'envoyer des religieux réformés dans toutes les maisons de l'ordre de St-Benoit qui voudraient les recevoir. C'est ainsi que la réforme s'étendit insensiblement; elle ne fut néanmoins légalement établie qu'en 1612. Vers 1625 ou 26 il s'éleva un différend sur un article des constitutions par lequel il était statué que toute supériorité vaquerait après le terme de cinq ans, sans que

le supérieur pût être continué. Il parut à dom Claude que l'exécution rigoureuse de ce statut n'était pas sans inconvénient. Cet avis ne fut point partagé par d'autres supérieurs attachés à la lettre des constitutions, et notamment par dom Philippe François. Il en résulta de la part des deux adversaires beaucoup d'écrits pour l'un et l'autre sentiment. Comme il arrive dans de pareilles disputes, chacun demeura dans la même opinion, et cette question tant débattue ne fut décidée qu'en 1630 par un bref du pape, qui permit de continuer les supérieurs au delà des cinq ans, lorsqu'il y aurait utilité ou nécessité évidente; encore les parties ne se soumirent-elles à cette décision qu'en 1635. Au reste, dom Claude rendit d'éminents services à sa congrégation. Il en poursuivit avec courage l'érection à travers mille empêchements, fut douze fois président de la congrégation, sut en remplir les places avec dignité, et mourut dans l'abbaye de St-Mihiel le 10 août 1652. — FRANÇOIS (dom Philippe) était né à Lunéville en 1579. Son nom était *Philippe Colard*, et son père, versé dans le droit et dans la langue grecque, était conseiller du duc de Lorraine. Le jeune Philippe entra à l'âge de dix ans dans l'abbaye de Senones, sous l'abbé Lignarius, son parent, qui voulait en faire son coadjuteur, et qui dans ce dessein lui donna dès lors l'habit de St-Benoît. Il avait commencé avec succès ses études à Lunéville. L'abbé de Senones l'envoya les continuer à l'université de Pont-à-Mousson; le jeune religieux y fit de grands progrès et se rendit surtout la langue grecque extrêmement familière; il la parlait et l'écrivait avec tant de facilité, qu'il ne se servait d'aucune autre dans sa correspondance avec son père. Après avoir achevé sa philosophie et sa théologie, il retourna à Senones; la réforme n'y était point encore établie; impatient de l'embrasser, il quitta secrètement ce monastère et se rendit à St-Vannes en 1603; il y entra au noviciat, fit profession de la réforme le 21 janvier 1604, et bientôt après reçut l'ordre de prêtrise. Le cardinal de Lorraine ayant introduit la réforme dans son abbaye de St-Mihiel, envoya dom Philippe y professer la philosophie et la théologie. L'année suivante, ce dernier fut rappelé à St-Vannes et mis à la tête du noviciat. En 1609 on le nomma visiteur; il en exerça les fonctions pendant un grand nombre d'années. En 1612 il était prieur de l'abbaye de St-Airy de Verdun. Il en devint abbé. En 1622 il fut élu président de la congrégation. Les historiens de l'ordre de St-Benoît louent son zèle pour la propagation de la réforme, sa piété et la profonde étude qu'il avait faite de la vie spirituelle, objet principal de ses écrits. On a sa vie composée par Catherine de Blémur et imprimée dans le deuxième volume des *Hommes illustres de l'ordre de St-Benoît*. Il mourut à St-Airy le 27 mars 1637, après avoir fait rebâtir à neuf l'église de ce monastère et l'avoir enrichie de beaucoup de choses précieuses. Outre les ou-

vrages composés au sujet de son différend avec dom Claude, dom Philippe en a laissé plusieurs autres dans le genre ascétique: 1° *Trésor de perfection tiré des épîtres et évangiles qui se lisent à la messe pendant l'année*, Paris, 1615, 4 vol. in-12; 2° *La guide spirituelle pour les novices*, Paris, 1616, in-12; 3° *Le noviciat des bénédictins, avec un traité de la mort précieuse des bénédictins*, in-12; 4° *Renouvellement spirituel nécessaire aux bénédictins*; 5° *La règle de St-Benoît traduite avec des considérations*, Paris, 1615 et 1620; 6° *L'occupation journalière des vrais religieux*; 7° *Enseignement tiré de la règle*; 8° *Courte explication de ce qui se dit dans l'office divin, contenant le sens littéral et mystique de chaque psaume, avec des affections*; 9° *Les exercices des novices*. Ces ouvrages ont été traduits en latin et imprimés plusieurs fois. Ils étaient en usage pour les novices dans presque toutes les maisons de St-Benoît. L—y.

FRANÇOIS (JEAN), jésuite, né en 1582 à St-Claude en Franche-Comté, fut admis dans la Société à l'âge de vingt-trois ans. Il professa la philosophie et les mathématiques dans différents collèges et fut ensuite nommé recteur des études. Il se retira sur la fin de sa vie dans la maison de son ordre, à Rennes, et y mourut le 20 janvier 1668 dans de grands sentiments de piété. Il avait eu pour disciple l'illustre Descartes, et ce grand philosophe conserva toute sa vie le plus tendre attachement pour son ancien maître. On a de lui: 1° *La science de la géographie*, Rennes, 1632, in-8°; 2° *La science des eaux, qui explique leur formation, communication, mouvements et mélanges, etc.*, ibid., 1635, in-4°. Le style en est peu agréable, mais on y trouve des faits curieux et appuyés sur des expériences alors nouvelles. 3° *L'art des fontaines, c'est-à-dire de trouver, éprouver, assembler, mesurer, distribuer et conduire les sources dans les lieux publics et particuliers, d'en rendre la conduite perpétuelle, etc.*, ibid., 1663, in-4°. C'est une partie de l'ouvrage précédent que l'auteur fit imprimer séparément avec quelques additions. 4° *L'arithmétique ou l'art de compter toutes sortes de nombres avec la plume et les jetons*, ibid., 1655, 1664; Paris, 1633, 1639, in-4°; 5° *L'art et la manière de mesurer toutes sortes de surfaces tant de loin que de près*. Cet ouvrage, qui fait suite à l'arithmétique, s'y trouve ordinairement réuni. 6° *Les éléments des sciences et des arts mathématiques pour servir d'introduction à la cosmographie et à la géographie*, Rennes, 1633, in-4°; 7° *La chronologie*, divisée en quatre parties, ibid., 1633, in-4°. Il y traite de la division du temps et des différents instruments qui servent à sa mesure; des cadrans solaires, méridiens, horloges, etc. 8° *Traité des influences célestes*, ibid., 1660, in-4°. Il y combat les principes de l'astrologie judiciaire, science qui avait alors de nombreux partisans. 9° *La jauge au pied du roi*, Paris, 1690, in-12. W—s.

FRANÇOIS (LAURENT), prêtre, né le 2 novembre 1698 à Arinthod, bourg de Franche-Comté, entra

d'abord dans la congrégation de St-Lazare. Il en sortit quelques années après, à raison de la faiblesse de sa santé, et se fixa à Paris, où il fit quelques éducations particulières. Il se consacra ensuite à la défense de la religion et publia successivement plusieurs ouvrages dont sa modestie l'empêcha de se déclarer l'auteur. Ce savant et laborieux ecclésiastique mourut à Paris le 24 février 1782, dans un âge très-avancé. On a de lui : 1° *Lettre sur le pouvoir des démons*, in-4°, citée dans la *France littéraire* d'Hébrail ; 2° *Preuves de la religion de Jésus-Christ, contre les spinosistes et les déistes*, Paris, 1751, 4 vol. in-12 ; 3° *Défense de la religion chrétienne*, ibid., 1755, 2 vol. in-12. C'est une suite de l'ouvrage précédent ; l'un et l'autre sont remarquables par la méthode rigoureuse que l'auteur a suivie dans l'exposition des faits et dans la discussion des preuves qui en établissent la vérité ; le style n'en est pas élégant, mais il ne manque ni de chaleur ni de clarté. 4° *Examen du Catéchisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien*, ibid., 1764, in-12 ; 5° *Réponse aux difficultés proposées contre la religion chrétienne par J.-J. Rousseau dans l'Émile et le Contrat social*, ibid., 1765, in-12 ; 6° *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne ; précédé d'un court Traité contre les athées, les matérialistes et les fatalistes*, ibid., 1767, 5 vol. in-12. Ouvrage écrit avec beaucoup de solidité. 7° *Observations sur la Philosophie de l'histoire et sur le Dictionnaire philosophique, avec des réponses à plusieurs difficultés*, ibid., 1770, 2 vol. in-8°. Il a laissé en manuscrit la *Réfutation du Système de la nature et du Livre des trois imposteurs*. C'est par erreur qu'on lui a attribué la *Géographie* connue sous le nom de mademoiselle Crozat, à qui elle est dédiée, Paris, 1705, 1729, in-12. Cette géographie, qui a été souvent réimprimée, est de A. le François, euré de Gentilly près Paris, ami de Delisle, écrivain sur lequel on n'a pu se procurer d'autres renseignements. W—s.

FRANÇOIS (JEAN-CHARLES), graveur ordinaire des dessins du cabinet de Louis XV et du roi Stanislas, né à Nancy le 4 mai 1717 d'une famille distinguée dans le commerce, apprit à dessiner par goût à l'insu même de ses parents. Cet artiste, dénué de conseils et de maîtres dans une province éloignée de la capitale, devina en quelque sorte et les principes et les procédés de son art. Sans le recours des instruments propres à la gravure, il y suppléa par son génie ; et c'est peut-être ce qui le conduisit à la découverte de la gravure en manière de crayon : découverte qui a rendu un si grand service aux arts, surtout dans les provinces, où les élèves n'avaient pour étudier que de très-mauvaises copies ou de plus mauvais originaux. François, encore très-jeune, se mit à graver les armes sur la vaisselle, afin d'assurer d'abord sa subsistance et de ne la devoir qu'à lui-même. Il exécuta aussi plusieurs vignettes sur bois, pour les billets de mariage et ceux d'enterrement. A l'âge de seize ans, il quitta sa patrie, se rendit à Dijon et

de là à Lyon, dans l'espoir d'y rencontrer quelque occasion de se livrer à la gravure en taille douce : il demeura sept ans dans cette ville, où il exécuta un livre de principes à dessiner, qui offrit au public les premiers essais de sa découverte et lui mérita les applaudissements des connaisseurs. Si le public était satisfait, François ne l'était pas ; l'imitation n'était pas encore complète : le désir de mieux faire lui fit entreprendre le voyage de Paris, où il espérait pouvoir s'aider des lumières des artistes célèbres que cette ville renferme dans son sein. Enfin, son ardeur et ses travaux furent couronnés d'un plein succès : il vint à bout en 1757 de produire une illusion parfaite, et quelqu'un qui n'aurait point été prévenu n'aurait pu distinguer sa gravure d'un dessin au crayon. L'Académie de peinture, à laquelle il fit hommage de sa découverte, le présenta à M. de Marigny, alors directeur des arts, qui lui obtint du roi une pension de 600 francs. François ne s'en tint pas là : animé par cette faveur, il voulut pousser plus loin sa découverte, et vint à bout de rendre sur des papiers de couleur, au moyen de plusieurs planches repérées sur la même feuille, des dessins à plusieurs crayons. Il fit aussi plusieurs essais pour imiter le lavis, qui lui réussirent assez bien. Tant de succès étaient bien faits sans doute pour éveiller l'envie. Bientôt Magny, Demarteau, marchèrent sur ses traces : ce dernier même le surpassa ; mais, non contents de l'imiter, ils prétendirent s'approprier sa découverte. François, fort sensible, et très-retiré dans son cabinet, étranger à l'intrigue, s'affligea vivement de toutes ces persécutions ; sa santé même s'en altéra considérablement : les chagrins et l'inquiétude empoisonnèrent le reste de ses jours ; enfin il y succomba le 21 mars 1769. Ses ouvrages les plus estimés sont : un *Corps de garde* d'après Vanloo ; une *Vierge* d'après Vien ; une *Marche de cavalerie* d'après Parrocel, et un dessin au lavis d'après Boucher. On remarque de lui un portrait du docteur Quesnay, célèbre économiste, dans lequel il a employé tous les genres de gravure avec beaucoup d'intelligence. On a de lui aussi une suite de portraits des philosophes modernes pour l'ouvrage de Savérien, dans le premier volume duquel on trouve une lettre de François sur les procédés de son art. P—E.

FRANÇOIS (DOM JEAN), bénédictin de la congrégation de St-Vannes, écrivain laborieux, savant estimé et zélé prédicateur, naquit à Acremont, village du duché et dans le voisinage de Bouillon, le 26 janvier 1722. Son inclination le portant à embrasser l'état religieux, il entra à l'abbaye de Beaulieu en Argonne, à l'âge de dix-sept ans, et y prononça ses vœux en 1740. Après qu'il eut achevé ses cours dans la congrégation, il fut chargé d'y enseigner la théologie. A cette occupation il joignit l'étude de l'histoire, pour laquelle il se sentait un goût particulier, et il résolut de se vouer à cette branche de littérature. Mais il regarda la critique comme le premier de-

voir de l'historien, et dans les ouvrages qu'il composa ou projeta il l'exerça avec autant de sagacité que d'impartialité. Ceux que nous avons de lui ajoutent à la gloire littéraire de sa docte congrégation. Plusieurs académies s'empressèrent de l'admettre dans leur sein, notamment celle de Metz, où dom Jean fit longtemps sa résidence, et celle de Châlons-sur-Marne, où il habita aussi. Dom Jean occupa plusieurs emplois supérieurs dans sa congrégation. Il fut prieur de l'abbaye de St-Arnould et de St-Clément dans la ville de Metz : il enrichit la bibliothèque de cette dernière abbaye de plus de cinq mille volumes de choix. L'étude qu'il faisait des chartes lui fit découvrir que deux prieurés, celui des Sept-Moines, *Septem monachorum*, et celui de Vaux-les-Moines, appartenaient à l'ordre de St-Benoît, sur lequel ils avaient été usurpés par des chapitres séculiers : il les lui fit restituer. Il vit dissoudre les ordres religieux et fut obligé de quitter un état qu'il aimait et qu'il honorait, de renoncer à des travaux utiles, aux goûts de toute sa vie. Il survécut peu à cet événement : retiré dans le petit village d'Acremont, sa patrie, il y mourut le 22 avril 1791, dans sa 70<sup>e</sup> année. On a de ce savant religieux : 1<sup>o</sup> *Histoire de Metz* (avec dom Tabouillot), Metz, 1769, et années suivantes, 4 vol. in-4<sup>o</sup>, avec les preuves. L'auteur y considère Metz antique ; Metz, capitale d'Austrasie ; Metz, ville impériale ; Metz, capitale de province ; 2<sup>o</sup> *Vocabulaire austrasien*, etc., Metz, 1775, in-8<sup>o</sup>, ouvrage rare ; 3<sup>o</sup> *Dictionnaire roman, wallon, celte et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes lois et contrats*, Bouillon, 1777, in-4<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît, patriarche des moines d'Occident, contenant une notice exacte des ouvrages de tout genre composés par les religieux des diverses branches, filiations et réformes*, Bouillon, 1777, 4 vol. in-4<sup>o</sup>. Dom Jean François se proposait de donner un *Recueil d'anciennes chartes*, en 2 volumes in-fol., sous le titre de *Chartes austrasiennes*, et un *Pouillé* du diocèse de Metz. Il travaillait à l'*Histoire de Châlons-sur-Marne*, à peu près sur le même plan qu'il avait adopté pour celle de Metz. Enfin, il devait mettre incessamment sous presse un *Code monastique*, à l'usage des supérieurs de tous les ordres.

L—Y.

FRANÇOIS DE DOMFRONT (le père), capucin, né dans le 17<sup>e</sup> siècle. C'est à tort que cet auteur est appelé François de Anfront dans la *Bibliotheca scriptorum ordinis capucinatorum* du père Denis de Gènes (1691, in-fol.), page 112, et ensuite, page 176, *Jean de Front*. Ce religieux est auteur d'un ouvrage intitulé : *Scientia principis christianissimi*, 1 vol. in-4<sup>o</sup>.

D—B—S.

FRANÇOIS 1<sup>er</sup> (JOSEPH-CHARLES), empereur d'Autriche, né à Florence, le 12 février 1768, était fils de Léopold II et de Marie-Louise, fille du roi d'Espagne Charles III. Il succéda à son père le 1<sup>er</sup> mars 1792 dans les États héréditaires, fut couronné roi de Hongrie le 6 juin, et roi de

Bohême le 5 août suivant. Il avait été élu empereur des Romains le 7 juillet ; et, dans la série des empereurs d'Allemagne, il fut alors nommé François II. Mais, par une sorte de pressentiment de l'avenir, et après que la France fut devenue un empire, François II, par une proclamation du 6 août 1806, prit le titre d'empereur héréditaire d'Autriche sous le nom de François 1<sup>er</sup>, et assura par cette précaution, à sa personne et à sa maison sa dignité et son titre, quand par la force des événements il dut renoncer à la couronne d'empereur d'Allemagne et de roi des Romains. Après avoir reçu sa première éducation en Toscane sous les yeux de son père, il était venu l'achever à Vienne sous la direction de Joseph II, son oncle, qui lui donna les plus habiles maîtres. Les règnes de Joseph II et de Léopold II, fertiles en événements, furent une école pour tous les princes ; et le jeune archiduc sut fort bien en profiter. On sait que ces deux prédécesseurs de François, entraînés par le goût des innovations, dépassèrent quelquefois l'un et l'autre les limites qui séparent les réformes des révolutions. C'est dans l'exemple de ces expériences, trop souvent funestes, que le jeune archiduc puisa son attachement aux anciennes institutions. On se rappelle que Léopold II s'était livré à de si dangereux essais, que ses peuples, et surtout les Hongrois, furent près de se soulever. Ce fut alors que le vieux Kaunitz, cet habile et prudent conseiller des princes autrichiens, dit à son souverain : « Sire, je suis bien « vieux ; mais si V. M. continue, je la reverrai « encore simple archiduc d'Autriche. » Ces paroles du ministre de Marie-Thérèse furent entendues du jeune archiduc, et elles restèrent gravées dans sa mémoire. De là son éloignement pour toutes les innovations ; de là son respect pour les principes et les traditions de l'antique monarchie. Cependant un prince qui redoutait si franchement les révolutions, qui se montra toujours si disposé à les réprimer, ne devait régner qu'environné de troubles et de révolutions. Et, ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ce même prince, qui n'avait aucun penchant pour les armes, dont tout le bonheur aurait été de vivre en paix, fut condamné à passer sa vie au milieu de toutes les calamités de la guerre. Dès l'âge de vingt ans, entraîné par son oncle dans une expédition contre les Turcs, il se montra d'un caractère soumis et persévérant, mais on ne vit en lui aucune disposition pour les armes. Joseph II voulut cependant que dans la seconde année (1789) il commandât l'armée impériale sous la direction de Laudon, et bien que l'Autriche obtint alors quelques succès, le jeune archiduc n'en manifesta pas plus de goût pour la guerre. Revenu à Vienne dès que la paix eut été signée, il y fut témoin de la mort de Joseph II, qu'il pleura sincèrement ; car il aimait ce prince spirituel de toute la tendresse d'un fils, quoiqu'il n'approuvât pas son système de gouvernement. En attendant l'arrivée de son père, il

tint pendant quelques mois les rênes de l'État, et dès lors il donna des preuves de cette prudence, de cette haute sagesse qui ont caractérisé son règne. Déjà l'on voyait s'amonceler contre les rois tous les nuages de guerre et de révolution prêts à les renverser. La tempête avait éclaté lorsque François monta sur le trône après la mort de Léopold, le 1<sup>er</sup> mars 1792. Il déclara aussitôt que sa politique serait celle de son prédécesseur (*voy. LÉOPOLD*), et certes la circonspection et les incertitudes que celui-ci venait de manifester dans ses rapports avec la France étaient bien dans le caractère du jeune empereur. Cependant quelques engagements d'alliance et de coalition avaient été pris à Mantoue et surtout à Pilnitz; et lorsque la France constitutionnelle déclara la guerre à l'empereur d'Allemagne, le 20 avril 1792, François était déjà l'allié de la Prusse. Quoique cette guerre parût exclusivement dirigée contre l'Autriche, le roi Frédéric-Guillaume n'hésita pas à y prendre part, et même il fut convenu qu'il y jouerait le principal rôle. Le duc de Brunswick, que tous les liens attachaient à la cour de Berlin, fut le généralissime de cette coalition, et l'empereur n'envoya à son armée qu'un corps très-faible et qui ne put être, dans la célèbre campagne de France en 1792, que le spectateur impassible des opérations qui en furent le résultat (*voy. DUMOURIEZ*). L'un de ces résultats fut que bientôt tout le poids des armées de la France tomba sur l'Autriche, et il s'en fallait de beaucoup que cette puissance se trouvât en état de le supporter. Elle avait à peine 20,000 hommes pour couvrir toute la frontière des Pays-Bas, et quand le duc de Saxe-Teschen, qui avec de si faibles moyens avait osé entreprendre le siège de Lille, fut obligé de l'abandonner précipitamment pour aller défendre la position de Mons, il s'y trouva en présence de 50,000 Français, perdit la bataille de Jemmapes et fut contraint de se retirer sur la Meuse. C'est alors que le jeune empereur parut sentir le danger de sa position et qu'assisté des conseils du vieux Kaunitz, qui au déclin de sa carrière était encore l'oracle du cabinet de Vienne, il se décida à faire les plus grands efforts pour soutenir une lutte qui devait être si terrible et si longue! 60,000 hommes furent réunis sur le Bas-Rhin sous les ordres du prince de Saxe-Cobourg, et dès le 1<sup>er</sup> mars 1793, fondant sur les corps isolés et disséminés de l'armée française, ce général la rejeta en peu de jours sur ses frontières, où elle suffisait à peine pour compléter les garnisons, lorsque la défection du général Dumouriez vint rendre encore plus faciles les opérations du général autrichien. On ne peut nier que sur plusieurs points les portes de la France ne lui fussent entièrement ouvertes, et qu'il n'eût pu y pénétrer aussi facilement que les Prussiens l'avaient fait six mois auparavant. Mais l'histoire doit dire que la politique de Vienne n'était ni plus franche, ni plus loyale que celle de Berlin. Pour saisir le fil

des événements de cette époque et de ceux qui l'ont suivie, il faut bien comprendre que les deux cabinets n'avaient, l'un comme l'autre, ni compris la nature de cette guerre, ni prévu ses résultats. Les puissances qui avaient pris une si large part au partage de la Pologne, qui avaient si adroitement, si utilement pour elles, profité des dissensions, des révolutions de la nation polonaise, eurent tout simplement que la révolution de France était une occasion facile d'en agir à son égard de la même manière. Si l'on observe bien tous les mouvements, toutes les opérations de cette guerre, on verra que dans toutes les occasions cette pensée en fut le secret mobile (1). Nous n'accuserons pas cependant le jeune empereur de tous les torts de cette machiavélique politique: elle était de tradition dans le cabinet de Vienne et dans beaucoup d'autres. Kaunitz, Thugut et leurs successeurs n'en sont que les continuateurs; elle y est inhérente au pouvoir, et le souverain lui-même ne pourrait pas s'y soustraire. Le prince de Cobourg, qui n'avait pas sans doute pénétré tous ces secrets, et qui pensait que le but de la guerre était réellement le rétablissement de la monarchie française, étant entré en négociation avec Dumouriez, s'engagea de bonne foi à concourir au rétablissement du fils de Louis XVI, et il promit même de ne jouer dans cette difficile entreprise que le rôle d'auxiliaire; mais, dès que le cabinet autrichien eut connaissance de cet engagement, le traité fut annulé, le généralissime obligé de se rétracter, et il ne fut plus question dans aucun acte public ni de Louis XVII, ni d'aucun autre Bourbon. On prit les villes et les provinces au nom de l'empereur, et l'on se hâta d'y apposer les armes impériales. Secondée par l'Angleterre et la Hollande, l'armée autrichienne s'empara ainsi de quatre des principales places de la Flandre, et la Belgique se trouva parfaitement couverte sur ce point. Mais, pendant ce temps, toute la France s'était armée. Poussée par le désespoir et la terreur, cette nation était devenue invincible, et déjà ce n'était plus de la dépouiller, de la partager qu'il allait être question. Le cabinet de Vienne s'en aperçut alors, et il reconnut son erreur. Ne voyant pas d'autre moyen de conjurer l'orage, il se hâta d'ouvrir, à l'insu de ses alliés, une négociation avec le gouvernement révolutionnaire; et cette négociation fut commencée à Bruxelles, par le marquis de Mercy-d'Argenteau et le comte Trauttmansdorff. François II fut même appelé dans les Pays-Bas, beaucoup plus sans doute pour l'appuyer de sa présence et de son autorité, que pour la diriger. Toute la politique autrichienne était alors conduite par Thugut, qui venait de succéder à Kaunitz,

(1) Toutes les combinaisons et toutes les suites de ce système d'envahissement et de conquêtes sont parfaitement établies dans le curieux ouvrage intitulé *Mémoires d'un homme d'État*, dont on sait que les principaux matériaux viennent de l'étranger.



et le nouveau ministre avait accompagné le jeune empereur dans son voyage. On a vu combien le tumulte des armées convenait peu au caractère simple et paisible de ce prince; et certes on ne peut pas douter que, s'il avait consulté son goût pour venir visiter ses sujets des Pays-Bas, il n'eût pas pris le moment où cette contrée se trouvait livrée à toutes les calamités de la guerre. Il fut reçu par eux avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive, et son couronnement comme duc de Brabant se fit à Bruxelles au milieu des applaudissements d'un peuple qu'il allait abandonner! Les indices de la négociation qui déjà était commencée n'échappèrent pas à la vigilance du cabinet prussien, et il envoya aussitôt à Bruxelles un diplomate habile, le comte Dohm (*voy.* ce nom), qui bientôt lui fit connaître qu'en effet des rapports secrets existaient entre l'Autriche et le fameux comité de salut public présidé par Robespierre; que déjà un point capital était arrêté: celui de la cession des Pays-Bas. Mais la chute de Robespierre vint donner aux affaires une autre direction. Ceux qui lui succédèrent au pouvoir ne changèrent pas, il est vrai, complètement de politique; mais on sent que les questions de personnes ne furent plus les mêmes. Et d'ailleurs les forces toujours croissantes de la république, les victoires de Pichegru et de Jourdan, y apportèrent des changements encore plus notables. Il fallut abandonner réellement les Pays-Bas, qu'on avait proposé de céder: François II retourna à Vienne et ses armées se réfugièrent derrière le Rhin, puis, l'année suivante (1795), dans la Franconie et la Bavière. Pendant ce temps la Prusse, qui n'avait fait qu'une guerre d'observation et de politique, qui n'avait pas cessé d'entretenir de son côté de secrets rapports avec la république française, s'était ouvertement séparée de ses alliés et venait de conclure à Bâle une paix définitive. L'Espagne, quelques États de l'Italie et de l'Allemagne, suivirent cet exemple; et l'Autriche se trouva seule sur le champ de bataille, en présence d'armées nombreuses et très-aguerries. Son attitude dans cette circonstance critique fut, on ne peut le nier, aussi digne que courageuse. Ses armées, presque partout inférieures par le nombre, obtinrent cependant, sous les ordres de Clerfayt et de l'archiduc Charles, des avantages assez remarquables, et ce prince fut proclamé le sauveur de l'Allemagne. Mais alors parut sur la scène politique, ainsi qu'une comète, pour nous servir de l'expression de Dumouriez, un adversaire bien autrement redoutable que tous ceux qui l'avaient précédé. Ce fut au mois d'avril 1796 que le général Bonaparte, à la tête de l'armée d'Italie, parvint dès les premiers combats à mettre en fuite l'armée autrichienne, à la séparer des Piémontais, ses alliés, et à la chasser de la Lombardie. Cette armée, qui ne lui avait, il faut le dire, que faiblement disputé ces conquêtes, parut en ce moment en sentir toute l'importance: elle se rallia autour

XIV.

de Mantoue, et cette place, à laquelle jusqu'alors on avait à peine songé, mise aussitôt en état de défense et occupée par une armée tout entière, offrit pendant plus d'un an d'un siège acharné le spectacle de l'une des opérations de guerre les plus admirables que l'on trouve dans l'histoire (*voy.* NAROLÉON). Lorsque enfin elle eut capitulé, le jeune chef des armées républicaines, ne voyant devant lui aucun obstacle, s'avança jusque sous les murs de Vienne. Encore deux jours de marche, et il allait entrer dans cette capitale ou succomber au milieu de toutes les forces réunies de la monarchie autrichienne, quand tout à coup il fut arrêté par des propositions de paix que son gouvernement ne l'avait point autorisé à accepter, mais que déjà il était assez puissant pour signer et conclure sans autre pouvoir que sa volonté. Le Directoire, en recevant son rapport, vit avec peine qu'il eût promis en même temps de rendre Mantoue et de livrer Venise, et ces préliminaires ne furent pas d'abord ratifiés. Il fallut même plus tard que dans le traité définitif, conclu à Campo-Formio, la première de ces conditions fût supprimée. On y laissa les articles secrets pour la cession de Venise, qui ne coûtait rien à la France, et pour la cession à celle-ci de la place de Mayence, ce boulevard de l'Allemagne dont l'empereur n'était que le gardien ou le dépositaire, et qu'il livra sans scrupule à l'ennemi commun (1). Et François II a été considéré comme l'un des princes les plus sages, les plus justes de notre époque! Comme nous l'avons dit, la politique de son cabinet était invariable; il n'en avait pas établi les principes ni les bases, et dans ses guerres avec la France révolutionnaire il fut plus que jamais contraint de ne point s'en écarter. La Prusse, son ennemie naturelle, n'employait pas des moyens plus équitables, et, toujours en négociation secrète avec les républicains français, cette puissance épiait sans cesse les fautes de son rival pour les mettre à profit. Ce fut surtout au congrès de Rastadt, où durent être traités les intérêts de l'empire germanique, que se découvrirent avec le plus d'évidence les symptômes et les moyens occultes de cette funeste rivalité. On ne peut plus douter aujourd'hui que la catastrophe qui le termina n'ait eu pour principal but de connaître les secrètes négociations du cabinet de Berlin avec la France (*voy.* DOHM et LEHRBACH). L'Autriche avait alors réussi à former une nouvelle coalition. Soutenue par les subsides de l'Angleterre, et profitant habilement du chevaleresque enthousiasme de l'empereur de Russie Paul I<sup>er</sup>, elle eut bientôt reconquis ses États d'Italie. Déjà même elle pouvait tenter une invasion sur le territoire français, et le généralissime Suwarow, qui selon les instructions de son souverain voulait franchement réta-

(1) Par le traité de Campo-Formio, qui fut signé le 17 octobre 1797, l'Autriche abandonna la Belgique et toutes ses anciennes possessions en Italie. Elle reçut en échange l'Istrie, la Dalmatie, les îles vénitiennes et tout l'Etat de Venise.

blir la monarchie de Louis XVI, était fort disposé à cette entreprise; mais tel n'était pas évidemment le but de la cour de Vienne. Après avoir reconquis tous ses États d'Italie, lorsque ses troupes pénétrèrent dans ceux du roi de Sardaigne, elle refusa, malgré les plaintes du général russe, d'y rétablir l'autorité de ce prince; et quand une seconde armée russe vint en Suisse, sous les ordres de Korsakoff, pour achever la défaite des républicains et pénétrer en France avec le corps du prince de Condé, l'archiduc Charles s'éloigna de cette frontière, et il conduisit ses troupes dans le Brisgaw, où rien ne semblait exiger leur présence. Korsakoff resté seul fut défait par Masséna, et Suwarow accouru pour le secourir ne put que protéger ses débris et couvrir sa retraite. Alors, indigné contre l'Autriche, ce généralissime exprima tout haut son mécontentement, et il conduisit ses troupes en Bavière. Là il rendit compte à son souverain, et il attendit ses ordres. Paul 1<sup>er</sup> le rappela aussitôt en Russie; il rappela en même temps de Vienne son ambassadeur, et rien ne put le faire rentrer dans l'alliance de cette cour. Restée seule en présence de toute la puissance républicaine, l'Autriche put d'autant moins résister à de nouvelles attaques, qu'elles furent encore dirigées par Bonaparte, devenu premier consul. La bataille de Marengo, que Mélas avait d'abord gagnée et qu'il perdit par son impéritie, obligea encore une fois l'armée autrichienne d'abandonner l'Italie. Ce fut en vain qu'elle essaya de nouveau, un peu plus tard, de recouvrer ses belles possessions de la Péninsule: la victoire de Moreau à Hohenlinden et sa marche sur Vienne amenèrent une nouvelle capitulation; et le traité de Lunéville (1), l'un des plus malheureux qu'ait signés l'Autriche, assura au moins quelques années de repos au pacifique François II. Ce repos dura jusqu'à ce que ce prince, voyant son oppresseur occupé de préparatifs contre l'Angleterre et ayant réussi à former une troisième coalition avec la Russie et l'Angleterre, fit exécuter, sous les ordres du trop fameux général Mack, une irruption en Bavière et provoqua ainsi de la part du terrible Napoléon une vengeance dont les effets furent aussi prompts que funestes. Après les honteuses défaites d'Ulm et d'Austerlitz, François se sépara brusquement de l'empereur Alexandre, qui voulait et qui pouvait combattre encore; il vint en suppliant demander grâce à Napoléon à son bivouac, et signa bientôt à Presbourg un traité de paix encore plus désastreux que ceux qui l'avaient précédé (22 décembre 1805). L'abandon de Venise et du Tyrol, la Bavière érigée en royaume et bientôt la confédération du Rhin, sous le protectorat du nouvel empereur des Français, en furent

les principales conséquences. Et pour comble d'humiliation, François se vit obligé d'éloigner de sa personne le comte de Stadion et ceux de ses ministres qui l'avaient le mieux servi. Alors l'Autriche, restée sans force et sans alliés, n'eut plus qu'à dévorer en silence ses chagrins, à préparer en secret les moyens de se soustraire à un joug si honteux. On put croire que l'occasion s'en présentait dans l'année suivante, lorsque Napoléon, combattant les Prussiens avec la presque totalité de ses troupes, fut encore attaqué par une puissante armée que commandait l'empereur Alexandre lui-même. Mais la victoire des Français fut si subite, l'Autriche éprouvait d'ailleurs un si grand besoin de repos et elle avait si peu de raison de secourir un allié qui l'avait tant de fois abandonnée, qui avait tout récemment laissé échapper une si belle occasion de lui être utile, que la paix de Tilsitt fut signée et la Prusse soumise à un démembrement, à la plus funeste oppression, avant que l'Autriche eût fait la moindre démonstration en sa faveur. Après ce traité de Tilsitt, qui laissa tout le continent européen au pouvoir des deux potentats qui le signèrent, le rôle de l'Autriche devint encore plus pénible et plus embarrassant. L'accroissement de la Russie et celui de la France l'épouvantaient également. Si ces deux puissances restaient unies, elles s'entendraient pour l'opprimer, pour consommer sa ruine; si elles venaient à se diviser, l'une d'elles l'obligerait à combattre sous ses drapeaux et lui ferait subir ses malheurs si elle était vaincue; si au contraire elle était victorieuse, elle l'opprimerait avec plus d'orgueil, avec plus de rigueur encore. C'est dans une position aussi pénible que, voyant au commencement de 1809 Napoléon engagé dans la guerre d'Espagne avec l'élite de ses troupes, informé que déjà il y avait fait des pertes considérables, l'empereur François crut que le moment était venu de secourir le joug et qu'il se prépara décidément à la guerre. Voulant éviter jusqu'aux apparences d'une injustice agression, il publia dès le 27 mars une apologie de sa conduite. Si quelques torts de son cabinet y sont omis ou dissimulés, si ceux de Napoléon y sont quelquefois exagérés, il est au moins sûr que cette pièce importante offre le tableau le plus exact et le plus vrai de la politique européenne à cette époque. Ainsi l'histoire doit en recueillir textuellement les bases. « L'empereur « d'Autriche, est-il dit dans cette déclaration, « en consentant par le traité conclu à Presbourg « le 26 décembre 1805 à la cession d'une partie « très-importante de ses États et à des stipulations onéreuses à sa monarchie, avait espéré « trouver la compensation de tant de sacrifices « dans le rétablissement sincère de la bonne « harmonie entre la cour de Vienne et celle des « Tuileries... Cependant le traité était à peine « ratifié, que l'empereur se vit trompé dans son « attente... Les articles qui assuraient aux princes

(1) Par le traité de Lunéville, dont les préliminaires furent signés le 3 février 1801, l'Autriche abandonna plusieurs contrées de la rive gauche du Rhin. Les frontières de la nouvelle république cisalpine furent reculées; l'antique constitution de l'empire germanique renversée, et les ducs de Modène et de Toscane, parents de l'empereur, obligés de renoncer à leurs États.

« puinés de la maison d'Autriche des établisse-  
 « ments fort inférieurs aux pertes qu'ils avaient  
 « faites, n'eurent point et n'ont pas eu jusqu'à  
 « présent leur entière exécution. Le terme fixé  
 « pour l'évacuation des provinces autrichiennes et  
 « celui de la rentrée des prisonniers de guerre  
 « ne furent point observés. Il avait été stipulé  
 « que l'armée française n'aurait, sous aucun titre,  
 « plus rien à exiger des provinces autrichiennes;  
 « l'empereur, ne consultant que le repos de ses  
 « peuples, avait même consenti à donner qua-  
 « rante millions de livres en numéraire, pour  
 « assurer l'exécution de cet article important.  
 « Néanmoins des exactions de tous genres eurent  
 « lieu, avec la promesse de les acquitter et d'in-  
 « demniser les sujets de Sa Majesté. Le gouver-  
 « nement autrichien avait cédé encore de gré à  
 « gré, dans les provinces d'Italie, divers objets  
 « au gouvernement français : mais quand il a  
 « été question de payer ses comptes, qui s'éle-  
 « vaient à vingt-quatre millions de florins, la cour  
 « de France, en contravention à ses engagements  
 « réitérés et formels, n'a pas même voulu entrer  
 « en pourparlers. La première année après le  
 « traité ne se fit remarquer que par l'exigence du  
 « cabinet français et par une suite de condeseen-  
 « dances de celui de Vienne. Une partie des trou-  
 « pes françaises n'eut pas plutôt quitté les États  
 « de l'empereur, en conservant néanmoins des  
 « positions menaçantes le long de leurs frontières  
 « vers l'Allemagne, que le cabinet des Tuileries  
 « força le gouvernement autrichien à une con-  
 « vention contraire au traité de Presbourg, et  
 « par laquelle il fut établi pour les troupes ita-  
 « liennes une route d'étapes à travers les provin-  
 « ces maritimes de l'Autriche. En vain la cour de  
 « Vienne fit-elle valoir la lettre du traité et l'ob-  
 « servance à laquelle l'ancienne république de  
 « Venise avait toujours été soumise : la menace  
 « de reporter de nouveau dans les places de l'Au-  
 « triche les malheurs de la guerre fut la seule  
 « réponse du gouvernement français. Dans ce  
 « même temps un incident, que la cour de France  
 « ne pouvait imputer qu'à elle-même, servit en-  
 « core de motif à une nouvelle infraction de la  
 « paix. Les bouches du Cattaro devaient être ren-  
 « dues dans le terme de six semaines après les  
 « ratifications. Les commissaires autrichiens invi-  
 « tèrent plusieurs fois les commandants français  
 « à en prendre possession : eux-ci en retardè-  
 « rent le moment, et dans l'intervalle une escadre  
 « russe s'empara de ce district. Le cabinet des  
 « Tuileries trouva bientôt dans cet événement le  
 « prétexte d'une foule de prétentions et de de-  
 « mandes. Non-seulement il se maintint en pos-  
 « session de la ville de Braunau, qu'il s'était en-  
 « gagé d'évacuer; mais faisant rentrer ses troupes  
 « dans la partie du Frioul située sur la rive droite  
 « de l'Isonzo, il reprit de fait un territoire qui  
 « par le traité de Presbourg appartenait à l'Au-  
 « triche; enfin il força la cour de Vienne à fer-

« mer ses ports de l'Adriatique aux vaisseaux  
 « russes et anglais et à porter par là le plus grand  
 « préjudice à son commerce maritime. L'empe-  
 « reur n'eut que le choix de céder ou de voir ses  
 « ports occupés par des troupes françaises et ses  
 « États exposés derechef à tous les fléaux de la  
 « guerre. C'est ainsi que le cabinet français tenait  
 « la cour de Vienne dans un état non interrompu  
 « d'alarmes et d'inquiétudes. La paix avait été  
 « signée; mais cette situation n'en était pas moins  
 « un état de guerre continu, et bientôt les  
 « événements qui survinrent en Allemagne déve-  
 « loppèrent de nouvelles combinaisons politiques  
 « qui ne pouvaient être pour l'Autriche qu'une  
 « source de nouveaux dangers. Un acte signé à  
 « Paris le 12 juillet 1806 (1) anéantit un grand  
 « empire qui avait résisté aux révolutions de dix  
 « siècles. Cet antique édifice était remplacé par  
 « une association nouvelle qui, par ses consé-  
 « quences, étendait d'un seul trait la puissance  
 « de l'empereur Napoléon jusqu'aux frontières et  
 « dans le cœur de l'Autriche; et quoique la paix  
 « de Presbourg eût sanctionné l'existence de  
 « l'empire d'Allemagne et reconnu Sa Majesté  
 « Impériale et Royale pour le chef de cet empire,  
 « ce changement ne s'en fit pas moins, au mépris  
 « du droit des gens, sans l'y appeler et au milieu  
 « de la sécurité de la paix. La demande faite à  
 « l'empereur de renoncer à la couronne d'Alle-  
 « magne suivit de près ce bouleversement. Sa  
 « Majesté Impériale et Royale l'avait prévenu. Les  
 « attributions de cette couronne avaient passé au  
 « protecteur de la nouvelle association rhénane;  
 « et quelle que fût l'étendue de ce sacrifice,  
 « l'empereur, n'ayant que l'alternative de céder  
 « ou de faire la guerre, préféra encore dans cette  
 « occasion l'espoir d'amener enfin un véritable  
 « état de paix et de tranquillité pour sa monar-  
 « chie aux nouveaux et dangereux efforts qu'une  
 « conduite différente aurait entraînés. Huit mois  
 « s'étaient écoulés depuis la paix de Presbourg.  
 « L'état de guerre avait continué sans interrup-  
 « tion, les armées françaises bordaient encore  
 « toute la frontière occidentale de l'Autriche. La  
 « guerre qui éclata peu de temps après au nord  
 « de l'Allemagne, et qui s'étendit dans le nord de  
 « l'Europe, eut pour suite la retraite momentanée  
 « d'une grande partie des troupes françaises de  
 « la frontière de l'Autriche; mais la ville de  
 « Braunau et la rive droite de l'Isonzo n'en res-  
 « tèrent pas moins occupées par des garnisons  
 « françaises... La paix de Tilsitt fut signée; elle  
 « produisit un changement essentiel dans les re-  
 « lations de l'Europe; elle établit le pouvoir poli-  
 « tique de l'empereur Napoléon sur toute la ligne  
 « des frontières occidentales et septentrionales  
 « de la monarchie autrichienne. Les troupes  
 « françaises revinrent en Allemagne : elles fu-

(1) Le traité de la confédération du Rhin, qui, sous le pro-  
 tectorat de Napoléon, renversa l'empire germanique.

« rent cantonnées dans la plupart des pays dont  
 « le traité de Tilsitt avait disposé, et par les  
 « positions qu'elles prirent, en cernant la monar-  
 « chie sur les points les plus essentiels de sa dé-  
 « fense, l'Autriche se trouva placée dans une  
 « situation aussi précaire que dangereuse. La cour  
 « des Tuileries ne tarda pas à s'en prévaloir. La  
 « reconnaissance des rois établis par le traité de  
 « Tilsitt fut impérativement exigée (1). La remise  
 « des bouches du Cattaro avait eu lieu en suite  
 « du traité de Tilsitt; et cependant Sa Majesté  
 « Impériale dut se soumettre à une nouvelle con-  
 « vention pour obtenir l'évacuation de la ville de  
 « Braunau et la conservation d'une partie du  
 « Frioul, au lieu de la possession entière de cette  
 « province qui lui était assurée par le traité de  
 « Presbourg. Cette convention, signée à Fontai-  
 « nebleau le 10 août 1807, imposa à l'Autriche de  
 « nouvelles cessions et une nouvelle perte de ter-  
 « ritoire, et la cession de Montefalcone n'en était  
 « qu'une vaine compensation. Non content de  
 « tous ces sacrifices, l'empereur Napoléon insista  
 « bientôt après sur la cessation de toute relation  
 « diplomatique et commerciale de l'Autriche avec  
 « la Grande-Bretagne : elle contraignit ainsi la  
 « cour de Vienne à tarir les sources de la prospé-  
 « rité d'une partie très-intéressante de ses États...  
 « Dans le même temps que sa navigation fut  
 « exposée ainsi au ressentiment de la marine  
 « anglaise, les armateurs italiens, sous la protec-  
 « tion de leurs autorités, se livraient contre les  
 « navires de l'Autriche à tous les genres de rapine  
 « et d'insulte. Il en est résulté une perte im-  
 « mense, et toute satisfaction a été refusée... Sa  
 « Majesté vit à regret que, tout en restant fidèle  
 « au système qui l'avait guidée jusqu'alors, elle  
 « ne pouvait cependant trouver à l'avenir la sû-  
 « reté et la conservation de ses États que dans  
 « l'emploi sage et mesuré des moyens de défense  
 « que lui offraient l'attachement de ses peuples  
 « et le patriotisme des provinces de son empire...  
 « La prévoyance de Sa Majesté fut bientôt justi-  
 « fiée : car à peine s'occupait-elle de la première  
 « organisation de ces institutions intérieures, que  
 « de nouvelles circonstances vinrent lui en mon-  
 « trer l'urgente nécessité. C'est en effet dans ce  
 « même temps que le cabinet des Tuileries fit à  
 « Vienne des insinuations tendant à engager Sa  
 « Majesté dans des projets contre un État voisin,  
 « dont la conservation fait partie de son système  
 « politique (2), projets qui, en occupant les for-  
 « ces de l'Autriche sur une partie éloignée de  
 « ses frontières, auraient laissé ses provinces alle-  
 « mandes sans défense et ouvert toutes les routes  
 « et tous les points de la monarchie aux armées  
 « françaises. C'est encore dans ce même temps

« que l'exemple d'un prince voisin (1), allié de  
 « la France, qui tombait victime de son amitié  
 « et de sa confiance envers l'empereur des Fran-  
 « çais, indiquait à l'Autriche le sort qui lui était  
 « réservé si elle ne trouvait pas en elle-même la  
 « garantie de son existence. Plus les mesures  
 « défensives étaient propres à maintenir la paix,  
 « plus le cabinet des Tuileries y trouva des rai-  
 « sons de s'en plaindre. Une note que le ministre  
 « des relations extérieures adressa de Bordeaux,  
 « le 30 juillet 1808, à l'ambassadeur comte de  
 « Metternich à Paris, porte la déclaration précise  
 « que, si Sa Majesté Impériale et Royale n'arrêtait,  
 « ne révoquait pas ces mesures et ne prenait des  
 « mesures dans un sens tout contraire, la guerre  
 « était inévitable. Des effets suivirent aussitôt cette  
 « menace; la déclaration fut suivie tout à la fois  
 « de l'ordre donné à tous les princes de la confé-  
 « dération d'assembler, dans un très-court espace  
 « de temps, leurs contingents, et de mouve-  
 « ments des troupes françaises stationnées en  
 « Silésie et le long de l'Elbe. La guerre allait  
 « donc commencer, et rien de la part de l'Au-  
 « triche ne l'avait provoquée. Il était même im-  
 « possible de l'éviter : car par cette déclaration  
 « du 30 juillet le cabinet des Tuileries ne lais-  
 « sait à l'empereur que l'alternative de la guerre  
 « ou d'une déclaration par laquelle Sa Majesté  
 « renoncerait pour toujours à toute possibilité  
 « de défense... L'empereur se vit donc forcé par  
 « le plus rigoureux devoir, non-seulement de con-  
 « tinuer les mesures de défense qu'il avait ordon-  
 « nées, mais de rassembler tous ses moyens contre  
 « une invasion soudaine... Le cabinet des  
 « Tuileries, de son côté, persistait dans ses des-  
 « seins, puisque la déclaration du 30 juillet n'était  
 « pas révoquée, et réduit seulement à différer  
 « l'agression contre l'Autriche, n'en devint que  
 « plus actif à préparer les armes qu'il voulait em-  
 « ployer contre elle. Le voyage de l'empereur  
 « Napoléon en Allemagne, et le séjour qu'il fit à Er-  
 « furt, eurent principalement pour but de chercher  
 « à l'Autriche de nouveaux ennemis et de lui faire  
 « une nouvelle demande : celle de la reconnais-  
 « sance immédiate du frère de l'empereur des Fran-  
 « çais comme roi d'Espagne, fut mise en avant pour  
 « multiplier les embarras de la cour de Vienne.  
 « En retour de cette reconnaissance, l'empereur  
 « Napoléon promettait de retirer ses troupes de  
 « la Silésie prussienne et de les stationner sur  
 « l'Elbe; mais cette mesure était déjà dans ses  
 « plans militaires : elle changeait un des points  
 « de l'attaque et n'en écartait pas le danger.  
 « Depuis ce moment, les délais de l'agression  
 « ont été abrégés autant que les circonstances  
 « ont pu le permettre. L'empereur Napoléon était  
 « à peine parvenu à faire rentrer son frère dans  
 « Madrid et à se rendre maître des côtés du nord  
 « de l'Espagne, que de son quartier général

(1) C'était la reconnaissance des rois de Hollande, de Westphalie, d'Espagne et de Naples, qui tous appartenaient à la famille de Bonaparte.

(2) Il s'agit ici de l'empire ottoman, dont Napoléon avait proposé le partage à la cour de Vienne.

(1) Ce passage est relatif au roi d'Espagne, que Napoléon venait de détrôner et d'emprisonner (roy. CHARLES IV).

« de Valladolid il a décidé la guerre. Le ministre français n'a plus même voulu d'explication de celui de Vienne. Il n'y avait effectivement pas matière à en demander. Les mesures défensives de l'Autriche, quoique continuées pendant l'hiver et pressées avec activité, se renfermaient dans ce que la défense du pays exige et ne prétaient pas même à une interprétation différente; mais le cabinet des Tuileries avait trop longtemps médité ses projets pour en changer : une circulaire partie de Valladolid a donc ordonné aux princes de la confédération du Rhin de rassembler avec célérité leurs contingents au grand complet; les conscrits ont été appelés pour compléter les armements contre l'Autriche, et toutes ces mesures hostiles ont été encore accélérées par le retour de l'empereur des Français dans sa capitale. En un mot, chaque jour a apporté et apporte encore à la cour de Vienne la nouvelle des dispositions que l'on prend pour l'attaque résolue contre elle. En même temps le signal a été donné aux journalistes d'inonder la France et l'Allemagne des paragraphes les plus injurieux et les plus calomnieux contre l'empereur, contre son auguste famille, contre la nation autrichienne. Ces paragraphes, sortis des presses de Paris, décèlent l'intention la moins équivoque d'égarer l'opinion publique en Autriche et de faire perdre au gouvernement la confiance du peuple. On y prêche ouvertement la désobéissance aux lois et la révolte, et l'on voudrait ainsi préparer la guerre des armes par la dissolution de tous les liens moraux qui attachent les sujets à leur prince... » On voit assez dans cette pièce par le tableau de la position des armées que, quelque nombreuses que fussent les troupes françaises envoyées en Espagne, il en était resté encore assez dans le Nord pour cerner et environner de toutes parts les États autrichiens. Cependant on a lieu de croire que si l'archiduc Charles, déployant tout à coup des forces préparées secrètement depuis longtemps, eût envahi subitement la Bavière, s'il eût conduit avec plus de vigueur cette première attaque, il pouvait aisément arriver jusqu'au Rhin, prendre sur ce fleuve une position favorable et d'où il eût protégé un soulèvement général, déjà près d'éclater sur tous les points de l'Allemagne. Le roi de Prusse lui-même avait répondu aux secrètes propositions de François 1<sup>er</sup> : *Portez un grand coup, et je pourrai me décider.* Mais ce grand coup ne fut pas porté; on laissa à Napoléon le temps de revenir d'Espagne, de réunir ses troupes, et l'armée autrichienne repoussée à Ratisbonne, à Eckmühl, ne put même pas défendre sa capitale. Napoléon dès le 10 mai était aux portes de Vienne, et ce fut alors que dans un de ses bulletins il insulta grossièrement le malheureux François (1). L'armée autrichienne,

rejetée sur la rive gauche du Danube, y repoussa cependant avec vigueur de téméraires attaques, et elle obtint à Essling un avantage important, mais dont, selon sa coutume, elle ne profita pas. Après être resté immobile pendant près d'un mois dans une position où il dominait le cours du fleuve, après avoir laissé paisiblement son ennemi préparer des moyens de passer sur la rive gauche et de venir le combattre, le prince Charles soutint pendant deux jours à Wagram des attaques aussi acharnées que meurtrières et dont le résultat cependant n'eût point été décisif si le lendemain il n'avait pas demandé une trêve, et si cette trêve, que l'empereur François refusa d'abord de ratifier, n'eût été suivie de négociations de paix. La famille impériale était alors, on ne peut le dissimuler, livrée à des divisions funestes, et ces divisions avaient évidemment contribué aux revers des armées. L'archiduc Jean, qui commandait celle d'Italie, s'était peu hâté de venir au secours de Vienne, et lorsqu'enfin il lui fut ordonné de passer le Danube pour former l'aile gauche de la grande armée, il n'exécuta pas ce mouvement, qui eût assuré la victoire à la journée de Wagram. L'archiduc Charles, désespéré, offrit alors sa démission qui fut acceptée, et l'empereur, voulant mettre fin à ces dissensions, déclara qu'il allait lui-même prendre le commandement de ses armées. Un tel rôle était, on ne peut le nier, bien loin de ses goûts, de son caractère, et tout à fait au-dessus de ses forces; mais le parti de la paix et des concessions, à la tête duquel était le prince de Lichtenstein, l'eût bientôt entraîné dans un autre système. Des plénipotentiaires furent nommés, et après trois mois d'incertitudes et d'hésitations François 1<sup>er</sup> consentit, le 14 octobre 1809, à la paix la plus dure, la plus humiliante que l'Autriche eût jamais subie. Par ce traité de Schönbrunn, tous les rois de la famille de Napoléon, même ceux qui pourraient survenir, furent de nouveau reconnus et légitimés. L'Autriche, après avoir consenti à une contribution de quatre-vingts millions, céda en toute propriété Salzbourg, Goritz, Trieste, la Carinthie, la Croatie, la Gallicie; l'empereur Alexandre lui-même eut une part dans ses dépouilles. François confirma encore l'abandon de Venise et du Tyrol. Tout ce qu'il obtint en faveur des fidèles habitants de ce dernier pays, c'est qu'il leur serait accordé un *pardon plein et entier, et qu'ils ne pourraient être recherchés ni dans leurs personnes ni dans leurs propriétés.* Et le traité était à peine signé, que le malheureux Hofer fut arrêté, fusillé par ordre de Napoléon (*voy. Hofer*), sans que son ancien maître, qu'il avait servi avec tant de zèle, osât réclamer pour lui l'exécution d'un acte aussi solennel! Ce fut bien longtemps après que le monarque autrichien rendit un hommage tardif au héros de la fidélité tyrolienne, qu'il ac-

(1) « L'empereur d'Autriche a quitté Vienne et a signé, en partant, une proclamation rédigée par Gentz, dans l'esprit des

« plus sots libelles. Il est difficile de trouver un prince plus débile et plus faux... »

corda une pension à sa veuve et qu'il lui fit élever un monument sur le théâtre de sa gloire. L'article le plus important du traité de Vienne fut un article secret, une clause que Napoléon a niée, même longtemps après son exécution, mais qu'il n'est plus possible de contester aujourd'hui. On conçoit quelle raison il eut de dire que la main de Marie-Louise lui avait été donnée spontanément et proposée sans contrainte : cette version flattait davantage son orgueil ; mais, par une de ces contradictions fréquentes dans ses Mémoires, on lui fait dire ailleurs (1) que ce mariage empêcha le démembrement de la monarchie autrichienne, qu'il avait résolu, et il est aujourd'hui bien prouvé que ce démembrement fut alors mis en question, et que l'empereur Alexandre s'y opposa de tout son pouvoir. Napoléon a même dit ailleurs, ce que nous ne croyons pas, que deux princes autrichiens, frères de l'empereur, lui demandèrent à la même époque une part dans les dépouilles de leur illustre maison. Le plus pénible des sacrifices que François I<sup>er</sup> fit par le traité de Vienne fut donc celui de sa fille, Marie-Louise, et ce prince l'a déclaré lui-même (manifeste de 1815) : « Dans les conjonctures critiques où l'État se trouvait, une paix de ce genre ne pouvait être obtenue que par une résolution extraordinaire. L'empereur le sentit, il prit cette résolution. Sa Majesté donna (2) par l'intérêt le plus sacré de l'humanité et pour écarter des maux incalculables, comme gage d'un meilleur ordre de choses, ce qui était le plus cher à son cœur. Ce fut dans ces sentiments élevés au-dessus des considérations ordinaires, ce fut en s'armant contre les fausses interprétations du moment que l'on serra un nœud qui, après les désastres résultant d'une lutte inégale, devait relever la partie faible et souffrante, et porter la partie forte et victorieuse à la modération et à la justice... L'empereur était d'autant plus fondé à concevoir de pareilles espérances, qu'à l'époque où ce lien fut formé, l'empereur Napoléon était arrivé à ce point où l'affermissement de ce que l'on a acquis devient plus désirable que des efforts continuels pour acquérir encore... » Tous ces calculs de prudence et de résignation du monarque autrichien ne furent pas entièrement déçus, et après la paix de Vienne ceux de ses États qui lui étaient restés jouirent de quelque repos. Cependant il fallut encore payer des contributions de guerre, et les troupes françaises restées en Allemagne continuèrent d'occuper les mêmes positions, d'entourer, de menacer l'Autriche à peu près de la même manière, et Napoléon devenu l'allié, le parent de l'illustre maison de Lorraine, continua comme par le passé d'augmenter sa puissance, d'étendre son empire. C'est dans ce temps que la Hollande, le nord de

l'Allemagne et toutes les villes anséatiques furent transformés en départements français. Et, tandis que des flots de sang coulaient encore pour lui soumettre l'Espagne, il occupait toujours la Pologne par une puissante armée ; enfin, touchant à l'empire russe, il ne lui restait plus que cette puissance à soumettre. C'est ce dont il s'occupa sérieusement en 1812, et alors il laissa quelque répit aux peuples qu'il avait vaincus, les obligeant toutefois à le seconder dans cette gigantesque entreprise. Comme les autres princes, ses tributaires, François I<sup>er</sup> fut appelé à cette réunion de rois qui vint s'humilier devant lui à Dresde, et là il fut contraint d'adhérer au traité d'alliance qui l'obligea de joindre trente mille hommes à la grande armée de Napoléon. On peut croire que le sage et prudent Schwarzenberg, qui eut le commandement de ce corps d'armée, reçut des ordres et des instructions tels qu'il ne dût point se compromettre, et même on sait que le cabinet autrichien ne cessa pas un instant d'avoir des rapports secrets avec l'empereur Alexandre. Il en eut aussi avec la cour de Berlin, et dès la fin de 1812 l'empereur François écrivait au roi Frédéric-Guillaume, pour l'engager à seconder la Russie, lui donnant l'assurance qu'il ne séparerait pas ses intérêts de ceux de la Prusse (1). Ainsi dans la terrible invasion de la Russie que Napoléon exécuta à la fin de 1812, le corps autrichien, qui formait sa droite, dut se tenir constamment sur la réserve, et aussitôt que l'armée française eut péri presque tout entière dans sa désastreuse retraite de Moseou, une convention secrète signée par l'envoyé de Russie Anstetten fit cesser pour l'Autriche jusqu'aux apparences des hostilités. Un peu plus tard (17 mars 1815), par suite d'une autre convention, que signèrent à Kalisch le comte de Nesselrode et le chevalier de Lebeltern (2), le prince de Schwarzenberg fit définitivement rentrer ses troupes dans les États autrichiens. Le cabinet de Vienne revint donc alors complètement à la position de neutralité dont on l'avait forcé de sortir, et on ne peut pas douter que ce fut à cette époque qu'il donna une nouvelle activité à ses négociations avec la Russie, la Prusse et l'Angleterre. Dès le commencement de 1815 un envoyé de Vienne s'était rendu à Londres, pour savoir sur quel subside on pourrait compter en cas de guerre avec la France. La réponse fut selon les vœux du cabinet autrichien, et dès lors les préparatifs furent poussés avec la plus grande vigueur. Vers le commencement de juin, 200,000 hommes étaient dirigés sur la Bohême avec une immense artillerie, et l'empereur François lui-même se rendait dans cette contrée accompagné du plus habile de ses ministres, le comte de Metternich. Après des batailles sanglantes et

(1) *Mémorial de Ste-Hélène.*

(2) Le mot *donna* ne rend pas très-bien le mot de l'original *aufgeben* ; *sacrifier* serait trop fort ; le mot *livra* serait plus exact.

(1) Le roi de Prusse, dans un ordre du jour du 7 mai 1813, déclara à son tour que *sous peu une autre puissance se joindrait à la cause des alliés.*

(2) Voyez à ce sujet les *Mémoires d'un homme d'État*, t. 12, p. 76.

dont le résultat semblait peu décisif, les deux partis avaient l'un et l'autre également besoin d'être secourus, et chacun d'eux redoubla d'efforts pour entraîner l'Autriche dans son alliance. Ainsi, après tant d'humiliations et de sacrifices, l'empereur François se trouvait enfin dans la plus heureuse position, il allait être l'arbitre de l'Europe : et il tenait dans ses mains le sort des nations. C'était le fruit d'une longue prévoyance, le résultat des calculs les plus habiles, et il en profita admirablement. Ce fut d'abord sous les apparences d'une médiation armée que l'Autriche parut sur la scène. La Prusse et la Russie, qui savaient à quoi s'en tenir sur ses intentions secrètes, n'hésitèrent point à accepter cette médiation, et Napoléon lui-même, qui avait fait de vains efforts pour obtenir la neutralité de son beau-père, qui avait offert de lui rendre les provinces illyriennes et même de lui donner la Silésie, dont il eût dépouillé la Prusse, se vit obligé de reconnaître pour médiateur celui dont il avait été si près de démembrer l'empire ! Un armistice fut convenu et un congrès fut ouvert à Prague, pour y discuter la paix, que personne sans doute ne voulait sincèrement. Après un mois de tracasseries et de vaines discussions de formes, le terme de l'armistice arriva sans qu'on eût rien conclu, et il fallut recommencer les hostilités, que de toutes parts on n'avait pas cessé de préparer. L'Autriche se déclara alors hautement pour les alliés, et l'énorme poids qu'elle mit dans la balance dut être décisif. Cependant les premiers résultats n'en furent pas heureux, et la bataille de Dresde, où ses troupes jouèrent le principal rôle, doit être considérée comme une des victoires les plus brillantes qu'aient obtenues les armes de la France. Mais Napoléon en profita peu. S'obstinant à défendre la ligne de l'Elbe, où il ne lui était pas possible de se maintenir, il alla, après divers mouvements décousus et fort incohérents, s'établir dans la mauvaise position de Leipsick, où les alliés le forcèrent d'accepter cette bataille terrible, qui dura trois jours (16, 17 et 18 octobre 1813) et qui décida le sort du monde. Les troupes autrichiennes y jouèrent encore le principal rôle, et le généralissime Schwarzenberg n'y commandait pas moins de trois cent mille hommes ! Peu de jours auparavant un traité avait été signé entre l'Autriche et la Bavière, et une armée formée aussitôt par les troupes des deux puissances, sous les ordres du maréchal Wrede, s'étant dirigée sur la Franconie, fut près de couper toute retraite à l'armée française. Mais Napoléon trouva encore assez de forces pour lui résister, et avec ses débris il obtint à Hanau la victoire la plus utile qu'il eût jamais remportée. L'empereur François, qui était retourné dans sa capitale, vint rejoindre ses alliés à Francfort, et là ils envoyèrent de nouveau à Napoléon des propositions de paix qui ne furent pas acceptées. Alors ils publièrent sous le titre de *Déclaration* une espèce de manifeste, dirigé principale-

ment contre la personne de Bonaparte et portant que ce n'était point à la France qu'ils faisaient la guerre, mais à un pouvoir que, *pour le malheur de l'Europe et de la France elle-même, Napoléon avait trop longtemps exercé*. L'invasion de la France tarda peu, et les troupes autrichiennes formant, la gauche des alliés, occupèrent la Franche-Comté et la Bourgogne. Elles pénétrèrent ensuite jusqu'à Lyon. L'empereur François suivit tous leurs mouvements, et toujours à portée des autres souverains ses alliés, il prit part à toutes les négociations. Cependant il se tint plus éloigné lorsqu'il les vit s'approcher de Paris. Alors il est probable qu'il ne voulut pas être témoin des événements qui allaient briser le trône de sa fille, et que ce fut pour ce motif qu'il resta à Dijon. Ce n'est que le 15 avril et quand tout fut consommé qu'il entra dans la capitale, où il alla occuper un modeste logement dans le faubourg St-Honoré. Quatre jours après, Talleyrand étant venu le complimenter à la tête du sénat, ce prince répondit : « Je reçois avec sensibilité l'expression de vos sentiments. Le repos et le bonheur de la France sont intimement liés au bonheur et au repos de mon peuple. Les époques les plus heureuses pour l'Autriche et pour la France sont celles où leurs princes étaient unis par les liens de l'amitié... *J'ai combattu pendant vingt ans ces principes qui ont désolé l'univers...* Par le mariage de ma fille j'ai fait, comme souverain et comme père, un immense sacrifice au désir de mettre fin aux malheurs de l'Europe. Le sacrifice a été fait en vain, mais je ne regretterai jamais d'avoir fait mon devoir. La paix, si récemment impossible, va devenir facile et stable sous le gouvernement régulier et paternel rétabli en France. Que tous les partis se rallient autour du roi, qu'un seul sentiment anime la nation, et mes efforts, réunis à ceux de mes puissants et généreux alliés, seront couronnés du plus grand succès que j'ambitionne : la France sera puissante, tranquille et heureuse. » Les sénateurs français, dont le plus grand nombre appartenait au parti de la révolution, refusèrent d'inscrire sur leurs registres la réponse de l'empereur, à cause de la phrase qui en condamnait si positivement les principes. On remarqua que, bien différent de l'empereur Alexandre, François ne dit à cette époque que des mots pleins de sens et de bonté, et que surtout il se montra dans toutes les occasions fort opposé aux innovations révolutionnaires. Il visita tous les établissements, tous les objets d'utilité publique, et partout il recueillit avec soin ce qui pouvait être de quelque avantage pour ses peuples. Simple et modeste, on le vit souvent à pied dans les rues, allant à la messe ou visitant les bibliothèques, les hospices, les fabriques, enfin tout ce qu'il pouvait découvrir de curieux et d'utile. Il se rendit plusieurs fois à Rambouillet pour y voir sa fille Marie-Louise, et il sut lui faire accepter avec résignation sa nouvelle destinée. Dans les négociations qui de-

vaient fixer le sort du monde et surtout celui de la France, oubliant les rivalités, les vieux errements de la politique autrichienne, il se montra aussi généreux que désintéressé. Ce n'est que l'année suivante, après la seconde invasion, que ses ministres tentèrent en vain de faire revivre sur quelques provinces de France les anciennes prétentions de la maison de Lorraine. On sait qu'en 1814 les intérêts de tant de puissances n'ayant pu se concilier à Paris, il avait été convenu que tout se déciderait par un congrès, et ce congrès s'ouvrit à Vienne le 23 novembre suivant. Toutes les puissances de l'Europe y eurent leurs représentants et les plus graves questions y furent discutées : celle de la Pologne, que la Russie voulait tout entière, et celle de la Saxe, que la Prusse voulait également. Ce fut pour s'opposer à ces deux projets que Talleyrand essaya de former secrètement une alliance entre l'Autriche, la France et l'Angleterre. Tant de prétentions et d'intérêts divers rendaient fort difficile la marche des affaires, et l'on n'était pas encore arrivé à la moindre solution, lorsque Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, vint de nouveau changer la face du monde. Toutes les armées étaient encore sur pied, et les mêmes alliances, les mêmes traités unissaient les souverains : ils n'hésitèrent point à les suivre, et l'empereur François fut peut-être celui qui y mit le plus de franchise et d'empressement. Ce fut en vain que Napoléon fit plusieurs tentatives pour détacher son beau-père de la grande alliance, ou pour que du moins Marie-Louise et son fils lui fussent rendus. L'Autriche mit encore une fois en campagne ses nombreuses cohortes, et dans cette seconde invasion elles occupèrent à peu près les mêmes contrées que l'année précédente. François 1<sup>er</sup> vint également à Paris. Mais, comme ceux de ses alliés, ses discours ne furent plus les mêmes et sa politique cessa d'être généreuse. C'est par ses ordres et par les mains de ses soldats que l'on vit tous nos musées, tous nos monuments dépouillés de tant de précieux objets conquis par nos victoires dans toutes les contrées, même dans les États de Venise, que la France avait donnés à l'Autriche, et qu'ainsi cette puissance n'avait aucun droit de revendiquer. Dans le même temps elle insistait encore pour de fortes contributions de guerre, pour la cession de beaucoup de places et de plusieurs provinces, ce que du moins elle n'obtint qu'en partie. Mais dans tout cela cependant, nous devons le dire, François 1<sup>er</sup> ne fut pas le plus sévère ni le plus exigeant. Il faut voir dans la délibération des puissances, dans les opinions qu'exprimèrent alors leurs ministres, jusqu'où allèrent les prétentions de la Prusse, de l'Angleterre et des Pays-Bas (1). Les uns voulaient le partage et l'anéantissement, d'autres quelques provinces, des garanties et des contributions...

Et tout cela pour punir les Français d'un tort qui avait tout au plus été celui d'un parti, peut-être celui des alliés eux-mêmes, qui avaient pris si peu de précautions contre l'ennemi commun, qui avaient laissé le pouvoir dans des mains si faibles, qui avaient tout fait pour les affaiblir encore ! Quand on eut décidé la quotité des sommes que la France devait payer, quand il fut bien arrêté de quel poids devait être le fardeau qu'on lui ferait porter, toutes les autres questions devinrent faciles entre les alliés, et ils n'eurent plus besoin de se réunir en congrès. Par le traité qui fut conclu à Paris le 23 novembre 1814, l'Autriche obtint d'immenses contributions. La Toscane et le Parmesan furent rendus à des princes de sa maison ; elle conserva les États de Venise et devint ainsi maîtresse des trois quarts de l'Italie ; elle obtint encore quelques agrandissements en Allemagne et en Pologne ; enfin elle porta sa population et l'étendue de son territoire au delà de ce qu'elle avait possédé sous Charles-Quint. Revêtu dans sa capitale, François 1<sup>er</sup> s'y occupa de la prospérité de ses immenses États ; il ne songea plus qu'à réparer pour ses sujets les maux causés par des guerres si longues et si funestes ; et dans ce but les meilleurs plans de finances, les plus sages réglemens d'administration, furent adoptés et exécutés. Des codes longtemps médités, et qui passent aujourd'hui pour les meilleurs de l'Europe, furent mis en activité ; les procureurs furent partout supprimés, et l'on vit presque entièrement disparaître la lèpre de la chicane. François 1<sup>er</sup> ordonna aussi des mesures sévères contre les propagandistes, qu'il avait toujours singulièrement détestés, et l'on doit remarquer qu'alors, comme toujours, ses peuples furent les plus paisibles, les mieux préservés des agitations révolutionnaires. Ce ne fut pas pour réprimer des troubles et des rébellions dans ses propres États que ce prince se rendit au congrès de Vérone en 1820, puis à celui de Laybach l'année suivante ; mais ce fut pour y aviser, de concert avec ses puissants alliés, à des moyens de rétablir en Espagne, à Naples et dans le Piémont l'autorité royale qui venait d'y tomber (*voy. FERDINAND IV, FERDINAND VII, VICTOR-EMMANUEL, CHARLES-FÉLIX*). Plus qu'aucun autre intéressé au maintien de l'ordre dans la Péninsule, François 1<sup>er</sup> se chargea de faire marcher des troupes contre les insurgés de Naples et du Piémont. Quelques régimens autrichiens sous les ordres de Bubna suffirent en Piémont, et l'armée qui se rendit à Naples eut à peine besoin de quelques démonstrations hostiles (*voy. FRIMONT*). François 1<sup>er</sup> ordonna scrupuleusement à son armée d'évacuer ce royaume, d'en restituer les places, dès que l'ordre y fut rétabli, et cette guerre fut la dernière qu'eut à soutenir un monarque qui avait si longtemps fait d'inutiles vœux pour la paix. Livré alors sans réserve à ses goûts pacifiques, il se consacra tout entier au bonheur de ses peuples ; et, par sa bonté, sa bienfaisance, et surtout

(1) Toutes les pièces de cette discussion politique ont été imprimées dans le tome 13 des *Mémoires d'un homme d'État*.



par la fermeté de son caractère, la rectitude de son jugement, il fut sans contredit celui des princes contemporains qui remplit le mieux un but aussi louable. Aucun roi n'était d'un abord plus facile et ne se rendait plus bienveillant et plus populaire dans la meilleure acception du mot. Il donnait le jeudi de chaque semaine une audience à laquelle tous ses sujets étaient admis indistinctement, et c'est là qu'il rendait la justice comme un véritable juge de paix, ou plutôt comme un excellent père de famille. Et de tels soins n'empêchaient pas que, dans les grandes affaires, lorsqu'il s'agissait de prononcer sur les intérêts de l'État, sur l'avenir de la monarchie, il ne déployât autant de fermeté que de prévoyance. Ce fut en vain que, dans les derniers temps de sa vie, on voulut le faire consentir à des dispositions testamentaires qui eussent interverti l'ordre de la succession au trône impérial. Frappé des maux qu'avaient causés dans toutes les parties de l'Europe tant de ridicules essais, tant de funestes innovations, il redoutait par-dessus tout les changements dans l'État, et il hésita même quelquefois pour les plus indispensables; il se refusa constamment à tous ceux qu'il crut dangereux. Son amour du repos lui faisait craindre tous les déplacements, et l'on a vu qu'il ne fit guère d'autres voyages que ceux dont les circonstances politiques lui imposèrent la nécessité. Il n'était pas retourné en Italie depuis son départ de Florence, avant son avènement à l'empire. Il voulut cependant en 1819 voir une contrée dont il avait conservé les plus agréables souvenirs et où sa domination venait de s'accroître si prodigieusement. « Je suis né en Italie, dit-il un jour à M. de Metternich, et je n'ai pas encore vu St-Pierre de Rome... » Ce mot fut décisif, et François partit peu de jours après. Partout, à Milan, à Venise, il fut accueilli par les démonstrations d'une joie unanime. A Rome, le pape Pie VII entouré de respects et d'hommages touchants le plus grand roi de la chrétienté. Ce prince mourut à Vienne le 2 mars 1835, et son fils aîné lui succéda sous le nom de Ferdinand II. François I<sup>er</sup> avait eu quatre femmes : la première était une princesse de Wurtemberg, qui, destinée dès l'enfance à ce brillant avenir, avait été élevée dans la religion catholique. Elle mourut en 1790 sans laisser de postérité. La seconde femme de François fut une princesse de Naples, qui lui donna treize enfants et qui était la mère de l'empereur régnant; elle mourut en 1807. François I<sup>er</sup> se maria pour la troisième fois en 1808 avec une princesse de Modène, qui mourut sans laisser d'enfants au commencement de 1816. Dès la fin de la même année l'empereur épousa en quatrième nocces une princesse de Bavière, qui avait été fiancée au duc de Wurtemberg et qui est aujourd'hui l'impératrice douairière. M—dj.

FRANÇOIS I<sup>er</sup> (plus exactement FRANÇOIS-JANVIER-JOSEPH), roi des Deux-Siciles, naquit à Naples, le 19 août 1777, de Ferdinand IV, roi de

XIV.

Naples, et de l'archiduchesse Caroline d'Autriche, sa femme. Il n'était que putné des fils du roi; mais la mort de Charles-Titus, son frère aîné, lui donna le 17 décembre 1778 le rang d'héritier présomptif de la couronne. Ses premières années n'offrirent rien d'extraordinaire, à moins qu'on ne veuille remarquer que son éducation fut moins mal dirigée que celle de tant d'autres Bourbons à cette époque; qu'il ne resta étranger ni au mouvement des idées ni aux éléments du gouvernement, et qu'il n'avait en horreur ni le travail du cabinet ni les armes. En 1797 (25 juin) il épousa sa cousine, l'archiduchesse Marie-Clémentine, fille de l'empereur Léopold II, qui l'année suivante le rendit père de la future duchesse de Berry. L'ayant perdue en 1801, il se remaria le 6 juillet 1802 à l'infante Isabelle, fille de Charles IV et pareillement sa cousine, dont il eut douze enfants, entre autres Ferdinand-Charles, roi depuis 1830 sous le nom de Ferdinand II, et deux filles, dont l'une, l'aînée, épousa le plus jeune infant d'Espagne, François de Paule, tandis que l'autre, Marie-Christine, née le 27 avril 1806 et quatrième femme du roi d'Espagne Ferdinand VII, exerça la régence au nom de sa fille, la jeune reine Isabelle II. Longtemps le prince royal de Naples ne prit aucune part aux affaires, dont l'éloignement rigoureusement la jalousie de sa mère. Il en résulta naturellement qu'il vit d'assez mauvais œil la ligne suivie par cette altière princesse, et qu'il s'attacha de préférence aux idées contraires. Or, dans le commencement, le contraire des idées maternelles, ce fut une tendance aux doctrines constitutionnelles, et plus tard, à partir de 1807 et 1808, ce fut une vive haine pour les Anglais. Ces deux penchants se conciliaient parfaitement, puisque les Anglais, et cette fois ce n'était point pour affaiblir le trop faible royaume de Sicile, songeaient à donner à l'île une autre constitution. L'appui que le prince prêtait au vœu des Anglais et au parti de la réforme n'était un secret pour personne. Son jeune frère, au contraire, le duc Léopold, tenait pour sa mère et pour l'ancien régime. La Grande-Bretagne l'emporta; Caroline quitta la Sicile, et François fut pour quelque chose dans ce succès: le sentiment de l'héritier du trône était, aux yeux de bien des Siciliens, d'un grand poids dans la balance. La reine avait d'abord demandé que Léopold la suivît. C'eût été un antagoniste de moins pour le parti anglais. Aussi sa demande fut-elle bientôt retirée, et Léopold resta. Les querelles ne firent que s'envenimer; les deux princes continuèrent à être comme les drapeaux des deux opinions rivales; et comme les oscillations perpétuelles du roi, très-jaloux de son autorité mais toujours cédant aux conseils du premier venu, rendaient toute solution impossible, Bentinck, d'accord avec le prince royal, s'y prit de manière qu'il abdiquât temporairement l'autorité et conféra la lieutenance générale du royaume, en termes techniques, l'*alter ego*, à François. C'est ce

83

qui eut lieu le 16 janvier 1812. Aussitôt se multiplièrent ces changements fondamentaux que sollicitait l'état du pays. Bentinck, en même temps capitaine des forces siciliennes et chef des troupes anglaises auxiliaires, était en état de comprimer toutes les résistances intérieures, et le général Mac Farlane, dont le corps occupait Palerme, tenait en respect la capitale. C'est sous ces auspices que l'on procéda aux modifications politiques désirées. Le ministère renouvelé se composa en partie de Siciliens et mérita l'épithète de national, tandis que jusque-là des Napolitains seuls s'étaient distribués les portefeuilles. On allégea, pour l'instant du moins, les impôts les plus onéreux au peuple. Les grands en exil ou en fuite reçurent permission de revoir leur patrie. La liberté de la presse fut instituée en principe, mais avec ces restrictions qui, indispensables peut-être lors de l'introduction d'un régime nouveau, paralysent tout à fait les concessions nominales. Le parlement, réuni d'après les formes antiques, mais avec des idées un peu plus nouvelles, se montra docile aux désirs du vicaire général et de Bentinck. Du reste, dès ce début dans la carrière représentative, les Siciliens parurent fort aptes à toutes les roueries parlementaires. Nobles, ecclésiastiques, employés, courtisans, firent jouer toutes leurs machines, soit pour maintenir ce qui leur était favorable, soit pour se faire attribuer des avantages nouveaux. Cependant il faut reconnaître que beaucoup de nobles en cette occasion firent preuve de désintéressement, de patriotisme et de lumières. Ils souscrivirent à l'abolition d'usages ou d'abus dont ils profitaient : le servage de corps fut supprimé, les substitutions et les majorats reçurent une grave atteinte, les biens féodaux furent transformés en alleux, de telle sorte que, si le propriétaire cessait d'être le vassal d'un suzerain, en revanche il perdait ses vassaux. Le fléau des juridictions seigneuriales et ecclésiastiques cessa de compliquer et de rendre impossible toute bonne administration de la justice : tous les Siciliens furent également citoyens et soumis aux mêmes lois ; ils devinrent justiciables des mêmes tribunaux. Aux tentatives de révolte, à la haute trahison, furent réservés des tribunaux spéciaux. Quant aux points fondamentaux, c'étaient les mêmes que dans presque toutes les constitutions modernes, la séparation du pouvoir en deux branches, le législatif et le judiciaire, double ou triple part faite à la royauté, qu'on investissait à elle seule de tout le pouvoir exécutif et judiciaire et d'une partie de la puissance législative, responsabilité des ministres et inviolabilité de la personne royale. Bien que toutes ces dispositions fussent de nature à rendre la Sicile heureuse, pour peu qu'on voulût y introduire des modifications en harmonie avec l'humeur et le goût des Siciliens, l'opinion publique ne les ratifia pas sincèrement : la charte était d'origine étrangère, tort que ne pardonnent pas les susceptibilités nationales. Nul doute pour

nous, cependant, que c'eût été le bonheur de la Sicile, non pas à l'instant même, mais dans un avenir prochain, que la consolidation du régime constitutionnel. Un sol si riche, tant de facilités pour le commerce, promettent à cette île une prospérité en quelque sorte sans bornes, pour peu qu'un gouvernement économe et clairvoyant sache en développer les immenses ressources. François le sentait et le voulait sincèrement. Mais la réforme qu'il se proposait d'opérer ne reçut qu'un commencement d'exécution. Il y avait ainsi que partout des résistances à vaincre, et les événements marchèrent trop vite pour que rien fût achevé. Dès le milieu de janvier 1815, le roi voulut reprendre les rênes de l'état et même les reprit un instant ; il fallut le compliment un peu brutal de Bentinck (*voy.* FERDINAND IV) pour le dégoûter de cette envie. Puis, quand ce despotique protecteur de la Sicile fut parti pour prendre part aux opérations navales contre l'empire de Napoléon aux abois, un autre décret royal, à la date du 15 novembre 1815, retira l'*alter ego* à François et cassa le parlement sans toutefois abroger la constitution. François, dessaisi, tomba en disgrâce ; son frère fut tout ; Bentinck, de retour, fut moins puissant, car depuis la chute de Napoléon la protection anglaise était inutile. L'année suivante fut plus décisive encore : Murat, tombé par son imprudence, laissa vacant le trône de Naples, que le congrès de Vienne rendit soudain à Ferdinand. A cette nouvelle, c'est Léopold et non François qui fut chargé d'aller à Naples présider à l'administration et se concerter avec Neipperg en attendant le retour de Ferdinand. Plus tard encore, c'est à lui que fut confié le ministère de la guerre. Cette défaveur ne fit que rendre le nom de François plus cher aux constitutionnels. La Sicile, qui, de temps immémorial, semble travaillée du désir de former un royaume à part, ou du moins d'avoir chez elle la capitale du royaume, était un foyer de mécontentement depuis le départ du roi. On se récriait, et sur les exportations d'argent faites à l'occasion de ce départ, et sur la perspective d'impôts sans fin passant à Naples, et sur la dédaigneuse négligence avec laquelle la cour, revenue sur le continent, voyait les besoins et la détresse des insulaires, qui seuls étaient restés fidèles au jour du malheur. Comme sa constitution était encore en vie, quoique agonisante, ceux même qui naguère étaient contre elle s'y cramponnaient comme à une planche de salut, et au nom de cette loi fondamentale, consentie par le pouvoir, se promettaient de refuser l'impôt. On regrettait aussi le prince royal, que quelque temps auparavant poursuivaient tant d'amères censures. Les esprits se montèrent au point que le cabinet reconnut la nécessité de ne pas heurter de front une irritation bien peu éloignée de la révolte. Le duc de Calabre, tel est le titre que portait François depuis plusieurs mois, reparut à Palerme avec le titre de gouverneur de la Sicile. Sa tâche

était délicate : ne pas trop prendre aux Siciliens et cependant donner beaucoup au fisc napolitain, ne pas aller contre les instructions du cabinet, qu'épouvantait le nom seul du parlement, et complaire à ses administrés, qui dans leur désespoir croyaient la tenue du parlement une panacée, tels étaient les problèmes qu'il avait à résoudre. Ne pouvant procéder par grandes mesures, puisque de Naples on lui liait les mains, et aussi peut-être parce qu'il n'osait ou ne savait, il fit du moins, quoique dans une sphère moins large et moins féconde, beaucoup de bien. Il ne convoqua pas le parlement, mais il s'entoura des plus sages avis, écouta les doléances, étudia les besoins, établit partout des conseils de préfecture et de municipalité, fit fixer un maximum de contribution foncière au delà duquel on ne pourrait rien demander sans convoquer le parlement, allégea le poids des charges par l'ordre et l'économie, releva le crédit, encouragea le commerce et l'agriculture, provoqua l'ordonnance qui, satisfaisant à demi les vanités féodales, permit l'exécution des majorats, mais sous conditions et dans certaines limites, et s'y prit de telle manière qu'en fait les Siciliens jouirent d'une vraie et sage liberté. C'est grâce à lui que, lors de la loi fondamentale qui réunit les deux États de Naples et de Sicile en un royaume un et indivisible (1816), il fut stipulé que les Siciliens seraient en tout assimilés aux Napolitains, sauf pour les emplois ecclésiastiques et civils, auxquels n'auraient droit que les habitants de l'île. Il fut posé en principe que comme, calcul fait de la population du royaume, la Sicile se trouvait à elle seule en former le quart, un quart des emplois serait occupé par des Siciliens. Il fut promis que, tant que le roi résiderait à Naples, la Sicile aurait en quelque sorte sa cour à elle et serait sous le gouvernement d'un prince du sang. Enfin, malgré le décret d'union, il fut déclaré que provisoirement et jusqu'à l'établissement d'un code auquel on allait travailler l'ordre judiciaire en Sicile continuerait à se régir par d'autres lois que dans le reste du royaume. Généralement on rendait justice au prince royal ; son zèle consciencieux pour le bonheur du grand nombre était compris, son aménité goûtée : on l'aimait. On l'eût porté plus haut encore si l'on eût su combien, lors des deux horribles tremblements de terre qui bouleversèrent la Sicile en 1818 et 1819, on lui fut redevable. Le gouvernement napolitain, après avoir donné un mot au désastre de la Sicile, n'en parla plus et l'eût oubliée, sauf dans les occasions où il s'agissait d'en arracher de l'argent. Les énergiques réclamations de François obtinrent alors pour ce pays des secours, trop faibles sans doute et dont la répartition prêtait beaucoup à la critique, mais qui enfin étaient préférables à un abandon absolu : il distribua ainsi vingt-huit mille deux cent cinquante onces tant aux nécessiteux et à ceux qui ne pouvaient relever leurs maisons qu'aux fondations monastiques et aux églises. Ces

efforts et l'opinion du prince royal avaient dans tout le royaume des Deux-Siciles un retentissement d'autant plus grand, qu'appelé au trône par le droit de sa naissance et y touchant en quelque sorte, vu l'âge avancé de son père, il semblait destiné à réaliser sous peu, au moins dans son royaume, les vœux des Italiens pour une réforme gouvernementale et sociale devenue indispensable au pouvoir lui-même. C'aurait dû être un motif pour les impatients carbonari de laisser encore un an ou deux mûrir leurs projets de changements, dont une partie au moins se serait exécutée sous François sans que les puissances étrangères s'en effarouchassent et y opposassent leur veto. Mais l'explosion instantanée de la révolution espagnole avait enivré tous les partisans des idées libérales, et l'on ne doutait de rien. De là l'insurrection de Nola et d'Avellino, devant laquelle le cabinet de Ferdinand se trouva pris au dépourvu et recula. Non-seulement les ministres donnèrent tous leur démission, mais bientôt le roi lui-même, après avoir nommé un nouveau ministre, s'entendant demander immédiatement l'acceptation de la constitution des cortès, abdiqua momentanément, et, ainsi qu'en 1812, prétextant la faiblesse de sa santé, déclara le duc de Calabre son vicaire général, avec la clause illimitée de *l'alter ego*. Ce prince n'était alors sur le continent que depuis fort peu de temps ; l'imminence d'un danger qu'on sentait vaguement, mais sans savoir de quelle manière le conjurer, avait décidé l'ancien cabinet à le rappeler, et le général Naselli, chargé de le suppléer en son absence, venait à peine de s'installer à Palerme lorsque le télégraphe y porta la nouvelle de la révolution. Il fut heureux que le prince se trouvât là : sans cette circonstance on ne peut dire à quelles mesures se serait, dans les premiers moments, portée l'effervescence populaire. Ainsi François était pour la deuxième fois placé par son étoile à la tête d'une révolution libérale détestée de son père et qui se faisait encore au nom d'une constitution étrangère. Toutefois sa position était bien plus ardue à Naples en 1820, qu'à Palerme en 1812. D'abord la constitution britannique qu'apportait Bentinck était de celles qui ne bouleversent pas de fond en comble l'état social et dont l'expérience a montré, soit les avantages, soit les vices ; et la constitution des cortès, œuvre de démocratie, d'inexpérience, était de celles qui ne peuvent ni plaire à quelque prince que ce soit, ni cadrer avec les molles habitudes napolitaines, ni faciliter une révolution pacifique comme celle que l'on rêvait. Ensuite à Palerme François avait à son service la seule force armée qui fit la loi en Sicile, les troupes anglaises. A Naples l'armée était aux carbonari, et la milice, que déjà il s'agissait de lever, devait être encore plus exaltée dans le sens républicain. Puis la sphère dans laquelle il s'agissait d'opérer était plus vaste : c'étaient les Deux-Siciles, et non la Sicile ; et que d'énormes différences entre les deux

pays ! Puis encore, aucune puissance étrangère ne s'immisçait dans l'intérieur de la Sicile ; mais depuis la paix, depuis la mode des congrès, c'était le contraire, et les États du second ordre n'agissaient que sous le bon plaisir des grandes puissances. Un nouvel accident vint aggraver les embarras. Ce fut la révolte de la Sicile, qui, toujours pénétrée de ses vieux us et maîtrisée par un égoïsme national étroit, avait rêvé le rétablissement de l'ancienne constitution et la reconnaissance d'une existence politique à part, bien que sous le même roi que Naples. François fit face bravement à ces embarras. Il décida son père à une dernière publication par laquelle le roi déclara qu'il ratifiait d'avance tous les actes de son fils bien-aimé, relatifs à l'exécution de la constitution, pour calmer les méfiances. Alors François décréta l'adoption de la constitution des cortès, sauf les modifications à intervenir, et nomma une junte provisoire de quinze membres ; il investit du gouvernement de Naples le général Filangieri, et du commandement de l'armée des Deux-Siciles le général Guillaume Pépé, qui remplaçait dans cette fonction le général autrichien Nugent. Ensuite il prêta serment, ainsi que le prince de Salerne, son frère, à la constitution (13 juillet), convoqua le parlement pour le 1<sup>er</sup> octobre, créa deux juntas pour préparer une organisation nouvelle de l'armée et, par un simple ordre du jour, supprima tous les règlements militaires de Nugent, en y substituant les règlements français, tels qu'ils avaient existé sous Murat. Un nouveau ministère remplaça la junte : les hommes modérés y dominaient. La liberté de la presse fit naître une multitude de journaux et de pamphlets. On parla de la diminution des charges publiques. Mais on sait que la réalisation de ces beaux plans n'est qu'un rêve aux époques de commotions politiques : les crises sociales, si elles développent parfois des ressources pour l'avenir, en tarissent aussi beaucoup pour l'instant, et les dépenses ne peuvent manquer de s'accroître quand on lutte contre l'intérieur et contre l'étranger, contre le parti vaincu et contre les vainqueurs. François eût bien voulu éviter ces luttes. Quand les deux enclaves ecclésiastiques, Ponte-Corvo et Bénévent, essayèrent aussi de l'émeute sous Véliante et demandèrent au prince vicaire général leur réunion à la couronne de Naples, il refusa et défendit aux Napolitains toute intervention dans les affaires des puissances voisines ; et si plus tard, sur l'invitation des rebelles, il se porta médiateur entre elles et le pape, sa médiation fut si tiède qu'elle ne produisit aucun effet et que les deux principautés s'organisèrent en républiques. Cette modération évidente n'empêcha pas que les grandes puissances de l'Europe ne fussent unanimes à refuser de reconnaître le nouveau gouvernement. De même, lorsque les négociations tentées à la suite de l'insurrection de Palerme eurent échoué devant la ténacité des députés palermitains à vou-

loir un parlement séparé et à dissoudre l'union, il ne tarda plus à déployer la rigueur nécessaire pour réduire ces provinciaux. Florestan Pépé, à la tête de quatre mille hommes et de ce qu'il trouva en Sicile de garnisons napolitaines, livra plusieurs combats avec avantage, notamment près de Caltanissetta, reçut la soumission de presque toutes les villes et bombarda Palerme, qui le 6 octobre fut occupée en vertu d'un traité. Mais comme cette convention ne tranchait pas la question et qu'elle stipulait que la majorité des votes des Siciliens légalement convoqués déciderait de l'unité ou de la séparation des deux parties intégrantes du royaume, docile au vœu du carbonarisme, il annula la capitulation et envoya en Sicile six mille hommes et Coletta, qui firent cesser toute résistance, désarmèrent la population et imposèrent à la ville une contribution de quatre-vingt-dix mille onces. Mais si d'un côté le nœud lâché un moment se renouait, de l'autre chaque jour ajoutait à la dissidence des partis. De tous côtés régnait la discorde, discorde entre les militaires et les citoyens, discorde entre les différents corps de l'armée, selon qu'ils avaient ou non pris part à la révolution, discorde entre les carbonari et les modérés. Pour ceux-ci était le prince héréditaire, appuyé des généraux Filangieri et Carascosa : mais ceux-là étaient ou devenaient les plus forts, et leur exaltation, c'est une loi fatale, s'augmentait par la résistance. Aux carbonari le parti de l'ancien régime opposait les *calderari* (ou chaudronniers), secte mystérieuse comme la première et que l'ascendant du carbonarisme avait écrasée, mais qui, depuis que le carbonarisme avait le pouvoir, s'était ranimée au souffle des mécontents. Le mal était que ni les uns ni les autres n'étaient de force à battre et réduire au silence leurs ennemis. On dénonçait les ministres dans les loges, on ne pouvait les renverser ; de telle sorte qu'on ne se présentait au monde ni avec la force calme de la modération, ni avec la force fébrile de l'élan révolutionnaire. Le problème qui récapitulait les autres, au mois d'octobre et lors de l'ouverture de la session, était celui des modifications à faire à la constitution. Le roi, qui fit en personne l'ouverture du parlement le 7 octobre (non-sens bizarre, après la délégation qu'il avait faite de l'exercice de la royauté), insista sur la nécessité de ne pas affaiblir le pouvoir : le président Gallo répondit en regrettant que la santé du monarque ne lui permit pas de reprendre les rênes du gouvernement, c'est-à-dire que le carbonarisme préférerait encore le prince héréditaire au roi, mais c'est-à-dire au fond qu'il ne voulait de personne, et dans son système il avait raison. Sans doute il faut que le pouvoir soit fort, et qui a jamais été plus vigoureusement tyran que la force populaire lorsqu'elle est prédestinée à gagner la bataille ? Mais il faut qu'on croie au pouvoir. Or le carbonarisme ne croyait point à la sincérité du père, point à l'énergie du fils. François n'était pas

de ces génies aventureux qui, comme Danton, s'écrient : « De l'audace, de l'audace et encore de l'audace ! » Il était sensé, prudent. Avec ces deux qualités on n'est souvent que médiocre en présence des grands événements. Les députés appartenaient en majorité aux nuances exaltées; le carbonarisme eut donc bientôt achevé de déborder le vicaire général. Toute modification un peu profonde à la constitution des cortès devenait impossible. Les intentions connues du congrès alors réuni promettaient aux royalistes le prompt rétablissement de l'ordre de choses ancien, sans correctifs. En vain le roi, toujours jouant son rôle dans la coulisse, fit exposer, d'accord sans doute avec son fils, dans une séance du parlement, qu'il était en mesure de prévenir l'invasion autrichienne par la médiation du roi de France, moyennant six changements dans la constitution : 1° établissement d'une chambre des pairs; 2° abolition de la députation permanente du parlement; 3° choix de conseillers d'État au gré du roi; 4° veto royal illimité; 5° initiative du budget et des lois au monarque; 6° droit de dissolution du parlement. L'ouverture fut vivement rejetée, bien qu'on ne se dissimulât point la gravité des circonstances et que le message en réponse au roi finit par un tableau chargé des plus sombres couleurs et fait pour soulever encore les passions. L'irritation monta au comble lorsque, invité par les lettres autographes des souverains à se rendre au prochain congrès de Laybach, Ferdinand sollicita l'agrément de la législature (7 décembre) pour ce voyage. En l'obtenant et pour l'obtenir au bout de cinq jours de messages amers de part et d'autre, il se crut obligé de remplacer le ministère, objet des attaques des carbonari, par un nouveau cabinet, et de laisser le parlement déférer au prince, pour tout le temps que durerait son absence, non le titre de vicaire général, mais celui de régent du royaume. A partir de cet instant, il fut clair que la révolution était manquée. On savait que le roi à Laybach ne plaiderait pas pour la constitution espagnole, et les préparatifs pour résister aux Autrichiens n'étaient que de bien faibles remparts. Tout ce qui suivit fut une vraie comédie dans laquelle on se demande comment les acteurs pouvaient s'entre-regarder sans rire. François secondait consciencieusement sans doute les mesures des chefs de la révolution pour la défense du nouveau régime; mais est-ce qu'il croyait, est-ce que ces chefs pouvaient croire à l'efficacité de ces mesures? C'est donc que personne n'osait dire le premier qu'il fallait renoncer à des rêves, ou bien qu'on attendait un miracle. En attendant, milices et gardes nationales recevaient des encouragements qui même donnèrent de la jalousie aux troupes de ligne. Civitella del Tronto, Gaëte furent mises en état de défense : l'armée, forte de quatre-vingt-dix mille hommes, dont deux cinquièmes de troupes de ligne, se porta, divisée en trois corps, dans les plus fortes

positions, le chemin d'Itri, le passage de San-Germano, les Abruzzes; une escadre, composée de frégates et chaloupes canonnières, se mit en devoir d'intercepter les convois des Autrichiens dans l'Adriatique. Mais l'organisation de toutes ces troupes était bien faible; pas d'esprit militaire et à quelques exceptions près pas d'habitude des armes, pas d'expérience de la guerre, puis pas de grand général, et surtout pas de direction suprême, unique et forte. Le parlement s'était séparé après diverses mesures de finances, et la députation permanente était en fonctions auprès du prince régent quand vint la lettre de Laybach, du 18 janvier, par laquelle Ferdinand annonçait à son fils la décision irrévocable de l'Autriche de faire cesser immédiatement par la force des armes le régime constitutionnel. Le régent communiqua cette notification à la députation permanente, en exprimant l'idée que son père était à Laybach en état de contrainte, et il lui fut répondu dans le même sens, avec cette imperturbabilité romaine, sublime lorsqu'elle est accompagnée d'une grande puissance ou de la ferme volonté de tout un peuple, de mourir plutôt que de céder, mais très-ridicule quand on lâche pied au premier son de la trompette. A chaque instant les déclamations des exaltés devenaient de plus en plus furibondes dans les journaux, dans les clubs, à mesure que le dénouement approchait; déclamations vides, car elles ne faisaient lever aucun défenseur, et tout ce qui en résulta, ce fut dans Naples une espèce de stupeur silencieuse de la population moyenne. Frimont (*voy. ce nom*), à la tête des Autrichiens, avançait. L'arrivée des fuyards à Capoue apprit au prince régent que la faiblesse de l'armée constitutionnelle passait encore tout ce qu'on aurait pu en augurer et que la résistance serait, non pas insuffisante, mais totalement nulle. Pendant ce temps, l'anarchie régnait à Naples, où quelques forcenés et des bandits se livraient aux plus affreux désordres. Carascosa même, qui se repliait sur Capoue, eut peine à comprimer ces mouvements. Enfin le 26 mars les Autrichiens occupèrent la capitale, et un gouvernement provisoire mit fin à la régence du prince François. Il se rendit alors à Caserte et y passa plusieurs semaines au sein de sa famille, tandis que Ferdinand séjournait à Florence. Puis, quand ce roi se mit en marche pour son royaume, il se trouva sur son passage à Rome. Il y eut entre eux une scène très-vive au palais Farnèse, mais enfin le père pardonna au fils et lui rendit son amitié. On les vit, avec un peu de surprise, faire leur entrée ensemble à Naples, au milieu des uniformes autrichiens et sous un arc de triomphe. Et, bien qu'on trouvât tout simple que le prince fût las de ses ingouvernables amis les carbonari, on blâma sa trop prompte jonction aux ennemis de la veille. Reste à décider s'il devait par son absence se constituer en hostilité avec sa famille, avec l'Autriche, dangereuse protectrice qui ne

demandait qu'un prétexte pour rester indéfiniment à Naples. Du reste, son influence fut nulle pendant les quatre années que dura encore le règne de Ferdinand : on eût dit même qu'il cherchait à s'effacer, ne participant d'aucune façon aux mesures réactionnaires, mais n'essayant point d'opposition. Dire si décidément il avait renoncé aux principes constitutionnels pour admirer l'absolutisme, ou bien s'il croyait prudent d'établir d'abord du calme afin de voir partir ces soutiens de la restauration, serait difficile aujourd'hui. Le fait est que son avènement au trône en 1825 ne changea rien à la conduite du gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : il assura la cour de Vienne de sa persévérance à suivre la même ligne que son père, et il fit preuve d'un zèle au moins égal à celui de Ferdinand pour le maintien de la prérogative royale et de l'ordre établi. Toutefois il insista sur la nécessité de préciser le moment de l'évacuation du royaume des Deux-Siciles. L'île et le continent, dit-il, sont assez tranquilles pour qu'il suffise des forces indigènes afin de comprimer les projets des rebelles. Ces observations amenèrent la signature de la convention de Milan, par laquelle il fut arrêté qu'à moins d'événements imprévus et sur la requête du roi, le corps autrichien évacuerait au commencement de 1827 le midi de l'Italie continentale. Déjà (9 avril) les six mille hommes qui sous le comte de Lilienhorn occupaient la Sicile s'étaient retirés, les uns vers Naples, les autres vers Trieste et Venise. Pour tranquilliser le cabinet autrichien sur les suites de ce retrait de la force armée, une ordonnance en quelque sorte du même jour que le traité (24 mai 1825) institua deux juntas d'État, l'une à Naples, l'autre à Palerme, et dans toutes les provinces des commissions chargées de juger les prévenus de conspirations et trames contre la sécurité de l'État, *par forme sommaire, en ne s'attachant qu'à la vérité des faits, et en n'admettant de jurisprudence et de règle que les instructions annexées à l'ordonnance*. Mais les juntas et commissions ne rendant point assez expéditivement et assez sévèrement la justice comme l'entendaient les Autrichiens, il leur fut enjoint de mettre moins d'impartialité dans l'instruction des affaires et en général dans tout ce qui tenait à l'administration. « Dans leur « conduite publique et privée, disait la circulaire, « les autorités doivent ouvertement distinguer les « sujets religieux, de bonnes mœurs, fidèles, « manifestement dévoués au trône, de ceux qui « persistent dans leurs opinions pernicieuses; « elles doivent protéger avec amour les premiers, « les préférer pour toutes les charges et être bien- « veillantes pour eux, de manière à manifester la « faveur entière du gouvernement à leur avan- « tage : elles doivent constamment rejeter les « factieux....; elles doivent en proposer sur-le- « champ la destitution. Ennemis des autels, du « trône, d'eux-mêmes et du bien commun, ces « malheureux cesseront de faire partie de la

« grande masse des sujets fidèles et aimés de Sa « Majesté, et le roi veut qu'ils soient considérés « comme indignes de ses grâces. » Enfin l'année suivante, de janvier à mars, les dix mille Autrichiens qui restaient encore dans la partie continentale du royaume de Naples reprirent le chemin du nord. Le calme qui suivit leur départ prouva combien peu leur présence était indispensable. En 1828 seulement eut lieu, presque sans méditation, une échauffourée ridicule. Proscrits en 1821 et depuis ce temps réfugiés dans les montagnes, où ils défiaient toutes les recherches et d'où, à la tête d'une bande, ils répandaient la terreur dans tout le pays, trois frères du nom de Capozzoli descendirent dans la petite ville de Bosco (Principauté-Citérieure) et y proclamèrent la charte française. Le mouvement insurrectionnel ne s'étendit que jusqu'à Palerme. Le télégraphe de Palerme abattu, à San-Giovanni-a-Piro où les révoltés rencontrèrent de la résistance, quelques scènes de massacre et de pillage qui décelaient des habitudes de bandits plus que des idées de révolutions politiques, furent les principaux exploits des héros de cette émeute, à laquelle sans doute regrettèrent de s'être associés certains noms honorables qu'on est étonné d'y trouver. François déploya de la célérité à la nouvelle du mouvement et de la fermeté à la nouvelle de sa victoire. Au premier mot des événements de Bosco, il mit des forces supérieures à la disposition du maréchal del Carretto, qui sans perdre un instant marcha aux rebelles. Se voyant sur le point d'être enveloppés et ne trouvant point dans la population l'appui qu'ils s'étaient promis, ceux-ci jetèrent leurs armes et se débandèrent. Bosco fut rasé et son territoire réuni à celui de la commune de San-Giovanni-a-Piro; vingt à vingt-cinq coupables furent exécutés : les frères Capozzoli échappèrent pour l'instant, mais furent repris l'année suivante et passés par les armes. Le même sort attendait leur ami Galotti, qui par un heureux hasard avait trouvé moyen de se réfugier en Corse : son extradition fut sollicitée et obtenue même, et déjà elle allait être exécutée, lorsque l'insurrection de la presse française, prenant le prisonnier sous son égide, fit reculer le gouvernement de Charles X. D'autres actes méritèrent au roi François un honorable souvenir. Conjointement avec le ministre Médici, il essaya de remettre de l'ordre dans les finances, fit toucher courageusement la plaie à tous, en montrant et le déficit annuel et la nécessité d'augmenter les impôts; fixa, à compter du 12 janvier 1827, un fonds perpétuel d'amortissement pour la dette des États en deçà du Phare (le capital de la dette était de quatre cent quarante et un millions) et donna au budget une publicité sans exemple dans une monarchie absolue. Ces mesures et d'autres encore élevèrent beaucoup le cours des rentes de Naples sur toutes les places de l'Europe. François eut aussi le mérite de vouloir se soustraire à l'insolence des avanies

des Barbaresques. Dès 1825 il avait refusé la prétendue redevance imposée par le bey de Tripoli à son père, et pendant deux ans la querelle en resta là. Les réclamations étant devenues plus impérieuses en 1828, le roi de Naples y répondit en envoyant une escadre composée d'un vaisseau de ligne et d'une douzaine de galiotes bombarder Tripoli. Malheureusement cet armement était trop faible. Les batteries et la flottille tripolitaines répondirent aux bombes par des boulets, et au bout de trois jours de bruit sans grand dommage de part ni d'autre, l'escadre revint sans résultat. Il fallut alors admettre, suivant l'usage avec toutes les nations, excepté la France, l'Autriche et l'Angleterre, le principe d'une redevance déguisée par le nom de présent et négocier sur cette base un traité qui fut signé le 28 octobre à Tripoli. Enfin, au milieu même des rigueurs déployées contre les adhérents des Capozzoli, François déclara (1828) qu'il voulait éterniser son règne par une restauration complète dans l'esprit de la nouvelle civilisation. Quelques règlements avaient déjà prélué aux améliorations et annonçaient qu'il allait suivre d'autres errements que ceux de l'Autriche, quand, en 1829, Naples eut la visite de deux têtes couronnées, le roi de Bavière au mois de février, le roi de Sardaigne au mois de mai. Il ne paraît pas que le premier eût autre chose en vue qu'un pèlerinage, en même temps artistique et scientifique, sur cette terre si curieuse pour le géologue et le poète, si féconde en souvenirs et en chefs-d'œuvre. Mais on peut tenir pour certain que le voyage du roi de Sardaigne avait un but politique, et probablement ce but était de s'opposer à la fédération italique, dont l'Autriche couvrait toujours l'idée et qui, sous le titre modeste de protectorat, lui créerait un véritable empire d'un bout à l'autre de l'Italie. Le concours de la France aux mesures des souverains italiens pour leur indépendance était nécessaire. François se chargea de s'assurer lui-même des vues du cabinet des Tuileries sur cette affaire délicate, et tel est le motif véritable du voyage et du séjour un peu prolongé qu'il fit en France à la suite de ces ouvertures. Il est vrai qu'il se ménagea un prétexte, afin de sembler comme entraîné par le hasard à cette démarche et de donner le change aux soupçons des diplomates. D'abord à Paris n'avait-il pas sa sœur (la duchesse d'Orléans)? n'avait-il pas sa fille (la duchesse de Berry)? mais il y eut encore mieux que cela : Ferdinand VII d'Espagne lui demandait la main de Marie-Christine. François voulut conduire lui-même sa fille bien-aimée à son époux; et au lieu de prendre la route de mer, la plus directe et la plus usitée, il s'achemina par Rome, Florence, Turin et Grenoble (31 octobre), où il fut reçu d'abord par le duc de Blacas, ensuite par la duchesse de Berry, puis par le duc et la duchesse d'Orléans, et d'où il mit onze jours à passer en Espagne. Les fêtes du mariage finies, il vint à Paris où son arrivée

fit sensation. Le voile couvre encore les conférences politiques qui purent avoir lieu entre Charles X et François I<sup>er</sup>, et qui sans doute ne produisirent rien de définitif, vu l'occupation que donnait alors au roi de France l'attitude plus hostile que jamais du libéralisme. Ce qu'il y eut de plus positif dans toute cette diplomatie, ce fut l'argent jeté, ce fut la magnificence des fêtes. La plus belle sans contredit fut celle que donna le duc d'Orléans et à laquelle Charles X lui-même parut. Un mot fut dit à cette occasion : « C'est bien véritablement une fête napolitaine, nous dansons « sur un volcan, » mot qui s'est plus d'une fois répété dans la suite non sans à-propos, mais auquel l'événement n'a jamais donné raison avec autant d'éclat. L'émeute qui devait si prochainement renverser le trône de Charles X! commença ce jour-là même, en présence des deux rois, à essayer ses forces dans le jardin du Palais-Royal. François était de retour dans son royaume lorsque survint la révolution de juillet. Il ne survécut que peu de temps à cet événement qui allait jeter tant de complications dans la diplomatie de l'Europe : le 8 novembre 1830 mit fin à son règne et à sa vie. Son fils Ferdinand lui succéda. P—OT.

FRANÇOIS (LOUIS-JEAN), prêtre de la congrégation de St-Lazare et supérieur du séminaire St-Firmin, à Paris, qui était dirigé par les lazaristes, se montra dès le principe fort opposé aux innovations religieuses introduites par l'assemblée constituante et refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Incarcéré en 1792 dans son séminaire, transformé alors en prison, il fut massacré le 3 septembre avec tous les ecclésiastiques qui s'y trouvaient détenus. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Opinion sur les biens ecclésiastiques*; 2<sup>o</sup> *Examen de l'instruction de l'assemblée nationale sur la constitution civile du clergé*, sans date, in-8<sup>o</sup> de 58 pages; 3<sup>o</sup> *Mon apologie d'après le serment civique*, 1791, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Défense de mon apologie, contre M. H. Grégoire*, 1791, in-8<sup>o</sup>, 7<sup>e</sup> édition; 5<sup>o</sup> *Point de démission*, 1791, in-8<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Réflexions sur la crainte du schisme, par laquelle on essaye de justifier le serment*, in-8<sup>o</sup>; 7<sup>o</sup> *Il est encore temps*, in-8<sup>o</sup>; 8<sup>o</sup> *Réponse à M. Camus*, dans laquelle l'abbé François prend la défense des brefs de Pie VI, du 10 mars et du 15 avril 1791, que Camus (voy. ce nom), l'un des principaux rédacteurs de la constitution civile du clergé, avait attaqués dans ses *Observations sur deux brefs*, etc.; 9<sup>o</sup> *Trois Lettres sur la juridiction épiscopale*. C'est une réfutation des écrits que Gratién (voy. ce nom), ancien lazariste et alors évêque constitutionnel de Rouen, avait publiés en faveur du schisme; 10<sup>o</sup> *Apologie du veto apposé par le roi au décret concernant la déportation des prêtres*, 1792. M. Quérard et quelques autres bibliographes attribuent à l'abbé François un *Discours* pour la fête séculaire de St-Cyr et une *Oraison funèbre* de madame Louise de France, carmélite; mais ces deux ouvrages appartiennent à Dusserre-Figon (voy. ce nom), d'après

Barbier, *Examen critique*, page 295, et d'après M. Quérard lui-même, *France littéraire*, t. 2, pag. 755. — FRANÇOIS, avocat à Mâcon avant la révolution, fut du petit nombre des membres de cet ordre qui ne s'en montrèrent pas partisans et vint à Paris vers la fin de 1790 pour réclamer la liberté du comte de Bussy, arrêté près de Villefranche. L'ayant obtenue à force de zèle, il suivit ce gentilhomme à Turin, où il concourut à l'éducation des ducs d'Angoulême et de Berry. Revenu à Paris secrètement en 1795, François y fut employé auprès des commissaires du roi Brotier et Villeuiron, et se rendit ensuite en Angleterre, d'où il revint avec une mission du comte d'Artois. Arrêté par les agents de la police, il allait périr sur l'échafaud, lorsqu'il racheta sa vie par une somme considérable (200,000 francs) et l'engagement de servir la police. Il ne recouvra cependant pas la liberté et resta détenu au Temple jusqu'après le 18 brumaire. Fouché le fit alors sortir et l'employa dans son cabinet particulier à la rédaction du bulletin de chaque jour. François s'acquitta de ces fonctions à la satisfaction du ministre, et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il faisait parvenir les parties les plus importantes de ses bulletins à Louis XVIII en Angleterre, que ce prince lui en fit témoigner sa satisfaction, et qu'il l'accueillit parfaitement quand il lui fut présenté à son retour en 1814. François continua même à être employé dans les bureaux de la police. Lorsqu'il prit sa retraite en 1820, le roi lui fit une pension sur la liste civile; mais M. Decazes lui en refusa une sur les fonds de son ministère, sous prétexte qu'il avait dévoilé les secrets de la police et que c'était un tort irrémissible, bien que ce fût au profit du roi légitime. François est mort à Paris vers 1850. P—C—T et P—RT.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (NICOLAS-LOUIS), fut un de ces hommes, très-nombreux parmi les contemporains, dont la vie politique et les travaux littéraires méritent également d'être remarqués. Il naquit à Saffais en Vosges, province de Lorraine, le 17 octobre 1750. Quoiqu'on ait publié qu'il était enfant de l'amour (1), la version la plus accréditée sur sa naissance, longtemps enveloppée des nuages, lui donne pour père un instituteur de village. Des gens riches et puissants étaient alors une providence pour les enfants de familles pauvres. Le jeune François ressentit de bonne heure les effets de la bienveillance toute particulière du bailli d'Alsace (d'Hénin-Liétard), qui habitait la ville de Neufchâteau. Élevé par les

(1) L'auteur d'un *Essai sur la vie et les écrits de François de Neufchâteau*, entremêlé de quelques conseils qu'on lui donne sur son ministère, par un crmte de Seine-et-Marne (Dorat-Cubières), Paris, an 7, in-8°, dit au commencement de cet écrit biographique : « Des bruits ont couru que pour la naissance il a eu avec trois hommes célèbres, Suger, d'Alembert et Chamfort, une ressemblance qui sous le règne des préjugés aurait pu lui faire tort, et qui ne peut que l'honorer depuis la révolution. J'ai employé tous mes efforts pour découvrir si ces bruits étaient fondés ou non, et n'ayant pu recueillir jusqu'à ce moment que des traditions vagues et incertaines, je suis encore dans le doute. »

soins de ce seigneur, il fit des progrès si rapides dans ses études, que dès l'âge de douze ans il put adresser à son bienfaiteur un remerciement en vers et composer d'autres poésies qui lui méritèrent l'honneur d'être reçu, à l'âge de treize ans, dans les Académies de Dijon, de Lyon, de Marseille et de Nancy, faveur précoc dont il jouit en personne, sous les auspices de son protecteur. L'année suivante on publia ses premiers opuscules, sous le titre de *Pièces fugitives de M. François de Neufchâteau, en Lorraine, âgé de quatorze ans*, Neufchâteau, 1766, in-8°. Ces poésies se ressentent de l'extrême jeunesse de l'auteur; faibles d'invention et de coloris, elles se relevaient par les grâces de la diction. L'auteur adressa son recueil à Voltaire, qui en le remerciant dans le langage qui lui était le plus familier, celui des vers et des compliments, alla jusqu'à lui dire :

Il faut bien que l'on me succède,  
Et j'aime en vous mon héritier.

Peut-être le jeune adepte des Muses prit-il au sérieux une de ces hyperboles qui ne coûtaient rien au malin vieillard, quand il voulait plaire et railler à la fois. Il ne reconnut sans doute plus pour son héritier celui qui, le jour de la cinquième représentation d'Irène (1778), lui demandait deux billets en une longue supplique qui se terminait ainsi :

Ma musc à toi se recommande;  
Mais tout l'objet de ma demande  
Sont deux billets pour ce soir.

Les premières œuvres de l'enfant-poète n'avaient dû une partie de leur succès qu'à l'âge de l'auteur. Cet intérêt s'affaiblit lorsque deux années plus tard il mit au jour, en société avec M. de Mailli, les *Poésies diverses de deux amis*, 1768, in-8°. En 1770 il lut, à la distribution des prix du collège de St-Claude à Toul, une ode qui reçut de vifs applaudissements (1), et qui lui valut une chaire d'éloquence et de poésie que M. Drouas, évêque de Toul, s'empressa de lui offrir. Mais il n'occupa que peu de temps ce poste. On l'accusa de déisme, d'*encyclopédisme*, et le prélat se crut obligé de lui retirer sa confiance (2). Éloigné du professorat, François dut prendre un autre parti. L'Église et le barreau attiraient à eux les jeunes gens de mérite que leur naissance ou le défaut de fortune écartait des emplois réservés aux classes privilégiées. Il préféra le barreau, et se rendit à Paris pour suivre les cours de la faculté de droit,

(1) Ode sur la distribution solennelle des prix du séminaire épiscopal de St-Claude, en forme de collège et de pensionnat, fondé en 1769 par M. Drouas, évêque-comte de Toul, Toul, 1770, in-4° et in-8°.

(2) François de Neufchâteau commit la faute d'attirer quelques années après l'attention du public sur des faits qui s'étaient passés dans l'intérieur du séminaire, en publiant une *Lettre à M. l'abbé Drouas* (frère de l'évêque de Toul et vicaire général du diocèse), à l'occasion des bruits répandus contre le séminaire de Toul, Paris, 1774, in-8° de 56 pages. Ces bruits tendaient à le faire considérer comme la cause du dérangement qu'on avait remarqué dans la conduite des élèves de cette maison.



tout en continuant de cultiver la poésie. Il demandait, en 1772, à M. de Solignac, son agrément pour solliciter la survivance de secrétaire perpétuel de l'Académie de Nancy. « Parmi les différentes perspectives de fortune et d'établissement que m'offrent les mains puissantes dont je suis la direction, je préfère celles qui pourraient me rapprocher de ma patrie, quoique la capitale me présentât peut-être un théâtre plus vaste et de plus grandes scènes. Des noms chers à mon cœur me conduisent en Lorraine, et les mains supérieures qui me dirigent veulent bien se prêter à mes vœux et m'ouvrir la carrière de la magistrature à Nancy; mais ce n'est pas assez pour moi, je suis jaloux de réunir les roses de la littérature aux épines de la jurisprudence... J'ambitionne l'honneur de donner à ma patrie un orateur et un littérateur. Elle a trouvé en vous, mon cher maître, un nouveau Fontenelle. Le dirai-je? je voudrais qu'on pût revoir en moi un autre Solignac (1). » Mais M. de Sivry (2) avait déjà obtenu du roi, à l'insu de l'Académie, un brevet qui l'appelait à la survivance de M. de Solignac. La compagnie prit feu, parce que cette manière d'agir la dépouillait du droit qui lui était conféré par ses statuts d'élire le secrétaire perpétuel. Elle témoigna sa mauvaise humeur à M. de Sivry, qui comprit la nécessité de se départir d'une faveur contraire aux privilèges de ses confrères. Aussi l'année suivante, après la mort de M. de Solignac, il fut choisi pour le remplacer. Le jeune François fut donc obligé de tourner ses vues d'un autre côté. Ayant été reçu docteur en droit à Reims, il se disposait à suivre le barreau de la capitale sous le patronage de Linguet, devenu son ami, quand la première restauration de la magistrature vint encore lui enlever l'espérance de se créer un état indépendant. Il fut cité devant le conseil de l'ordre des avocats, qui parmi plusieurs griefs lui reprochait d'avoir composé une ode à la louange du chancelier Maupeou (3) et de s'être fait recevoir docteur à la seule recommandation de ce ministre, sans avoir acquitté les droits de l'université. Il y avait quelque chose de vrai dans ces inculpations, mais il était évident qu'on ne les produisait qu'en haine du régime qui venait de finir. Le jeune stagiaire se tira de ce mauvais pas par d'adroites réponses et en fut quitte pour une sévère réprimande. Il publia plusieurs mémoires judiciaires qui eurent quelque réputation. On doit distinguer parmi ces *factum* celui qu'il lança contre les comédiens français au nom du sieur *Lonvay de la Saussaye*, auteur d'une mauvaise pièce intitulée : *Alcidonis, ou la Journée lacédémonienne*, drame en 3 actes et en prose, 1773, in-8°. On croit qu'il eut aussi beaucoup de part à la rédaction des mémoires qui parurent à diverses époques sous le nom de Mirbeck, son

ami, avocat aux conseils. En 1775 il épousa mademoiselle Dubus, fille d'un ancien danseur de l'Opéra et nièce de Prévile. Cette union, qui lui assurait une fortune indépendante, fut considérée comme une mésalliance par le conseil de l'ordre, et il fut rayé du tableau. En vain chercha-t-il à s'introduire parmi les avocats aux conseils, dont l'office était vénaux, ils repoussèrent un homme que les avocats en parlement avaient rejeté. Linguet l'excitait fortement à attaquer ces deux redoutables corporations, qui n'auraient pu triompher sans recevoir plus d'une meurtrissure; mais fidèle au caractère de prudence qu'il déploya dans toutes les occasions difficiles, François préféra le parti de la retraite. N'ayant pu être avocat et trouvant l'accès de la magistrature plus facile, il acheta fort cher la charge de lieutenant général au bailliage de Mirecourt. Sa jeune épouse, cause involontaire de ses disgrâces, se voyait avec peine obligée de quitter Paris. Triste aussi des chagrins de son mari, elle contracta une maladie de langueur qui la conduisit au tombeau le 18 avril 1776. Ayant été mis en possession de sa charge, François, qui s'était fait autoriser par un arrêt du parlement de Nancy à joindre à son nom celui de *Neufchâteau*, sembla d'abord se vouer tout entier à ses devoirs et négliger les roses de la littérature; mais la ville de Mirecourt n'était qu'à douze lieues d'une capitale célèbre par l'amour des beaux-arts, où des cercles polis (1) conservaient avec une délicatesse d'esprit toute française les traditions d'urbanité de la cour de Léopold et de Stanislas, où une Académie, fondée par ce dernier prince, offrait avec orgueil les noms de St-Lambert, de Boufflers, de Tressan. C'étaient trop de séductions pour le jeune François : le magistrat aurait dû y résister; le poète y succomba. Dès lors on le vit assister plus souvent aux séances de l'Académie qu'aux audiences du présidial de Mirecourt (2). Accueilli par toutes les personnes distinguées, il cultiva, surtout pour leur plaisir, cette branche de la poésie dans laquelle nous ne reconnaissons point de maîtres et que notre légèreté s'est bornée à appeler *fugitive*. Marchant sur les traces de Chaulieu et de Voltaire, il sut tourner avec facilité une foule de vers, où la coquetterie du style, imitant les grâces un peu étudiées du monde d'alors, étouffait sous ses ornements le naturel qui fait le principal charme de ce genre de composition. Il n'en recueillit pas moins les applaudissements du public et des sociétés littéraires dont il était membre. Mais ces petits succès ne pouvaient suffire à son âme avide de gloire. Une composition plus vaste occupait sa pensée : il ne s'agissait rien moins que de faire passer dans notre langue les beautés presque inimitables du *Roland furieux*.

(1) Ses cercles si polis . . . . .  
Veulent un autre style et d'autres agréments.  
*Poème des Vosges.*

(2) Il prononça à la rentrée de ce siège une *Harangue* (sur la considération publique) qui a été imprimée en 1777.

(1) Lettre inédite du 9 juin 1772.  
(2) M. de Sivry, père de madame de Vannoz.  
(3) *Ode sur les parlements créés, 1771, in-8°.*

« Traduire l'Arioste en vers c'est créer, et je crois « cette création un peu difficile pour M. Fran- « çois, » a dit un célèbre critique (1), qui trouva d'ailleurs « les premières strophes bien rendues, « mais le reste faible et négligé. » En 1778 et 1779 il lut successivement la traduction des neuf premiers chants dans les séances publiques de l'Académie de Nancy. Le Journal littéraire de cette ville, rédigé avec un talent remarquable par Ther- rin, et l'Almanach des muses de 1780 recueillirent quelques fragments de cette version, qui donnent une idée avantageuse du reste de l'ouvrage, mais d'après lequel il serait injuste de prononcer un jugement sur cette traduction, dont le manuscrit a été perdu depuis dans le naufrage que l'auteur fit à St-Domingue. Comme à cette époque les fonctions administratives et judiciaires pouvaient être réunies dans la même main, François de Neufchâteau fut nommé en 1781 par M. de la Porte, intendant de la Lorraine, dont il avait été le secrétaire, subdélégué de la province à Mirecourt (2). Il forma les nœuds d'un nouvel hymen en 1782 avec une dame du pays. Mais cette union ne fut pas heureuse; ils vécurent presque toujours séparés, et son épouse périt misérablement assassinée à Vicherey, vingt-trois années après. En 1785 M. de la Porte contribua à le faire nommer procureur général au conseil supérieur du Cap, à St-Domingue. En sortant de Châtellerault pendant la nuit, il vit sa voiture se briser et fut obligé d'aller à pied jusqu'au gîte le plus voisin. A Angoulême il fut empoisonné par un plat de champignons. Il arriva très-malade à Bordeaux, où les soins que réclamait sa situation le retinrent jusqu'au 8 novembre 1785, et, par une fatalité qui devait l'atteindre réellement plus tard, on annonça que la chaloupé qui le portait avait fait naufrage dans la rivière de Bordeaux. Linguet fit de cet événement l'objet d'un article qu'il inséra dans ses Annales sous le titre de *Mort de M. François de Neufchâteau* (3). Et pendant ce temps l'abbé Geoffroy publiait à Paris un ouvrage du défunt qui n'était pas mort, le *Dialogue de Métrocle et Cratès*. Il promettait dans l'avertissement de donner une édition des *ouvrages posthumes* de son ami. Tandis qu'on faisait ainsi courir à Paris le bruit de sa mort, François de Neufchâteau arrivait heureusement à St-Domingue. Mais la fièvre qui

l'attendait sur le sol dévorant d'Haïti le mit aux portes du tombeau. Dès qu'il put exercer ses fonctions, il commença par faire abolir la coutume inhumaine connue sous le nom de *Baptême du tropique*, et redressa quelques autres abus dans l'administration de la justice. Il porta aussi son attention sur des objets d'intérêt général pour la colonie. Après avoir séjourné trois ans dans l'île, il apprit par les gazettes (1) que le ministère lui avait accordé un congé pour venir en France rétablir sa santé altérée par le travail et le climat des Antilles. C'était satisfaire le plus vif de ses desirs (2). Il s'embarqua le 3 septembre 1786 sur la frégate du commerce *le Maréchal de Mouchy*. Dans la nuit du 4 au 5, le navire toucha sur les rochers de l'île de Mogan et échoua à cinquante lieues du Cap. Il faut le laisser lui-même rendre compte de ce cruel événement : « Le capitaine « avait perdu la tête, et l'horreur du naufrage a « été accrue par les désastres, le pillage, la famine, « la soif et mille autres malheurs endurés sept « jours et sept nuits sur les rocs pointus et stériles de cette île déserte, où l'on manque d'eau « douce, où j'ai couché sur des cailloux avec des « légions d'insectes dévorants, où j'ai reçu plusieurs coups de soleil, où il m'a fallu faire quarante lieues à pied, sans bas et sans souliers, « où j'ai été réduit à manger des escargots crus et « des lézards. Nous devons y périr; Dieu nous a « envoyé un brave capitaine anglais qui nous a « presque tous sauvés sur un petit bateau, et le « mercredi 15 de ce mois nous sommes descendus « dans le bourg de Limbé. Les matelots n'ont rien « laissé aux passagers, grâce à la loi du plus fort. « Il me reste ma place, et je vais la reprendre. « J'emportais avec moi mes portefeuilles remplis « d'un travail pour les bureaux du ministère, d'un « autre pour la haute Guyenne fait d'après la demande des états du pays, dix-huit chants de « mon Arioste, etc.; je triomphais en espérant... (3). » Le conseil supérieur du Cap ayant été supprimé, il revint en France, ne séjourna que peu de temps à Paris, et alla se fixer à Vicherey, où il prit pour l'agriculture un goût qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière. Il partageait d'ailleurs son temps entre les soins qu'exigeait sa santé et quelques travaux littéraires. Mais déjà grondaient les bruits précurseurs de l'orage qui allait éclater sur la France. Les discussions de l'assemblée des notables, l'exil des parlements et leur seconde restauration occupèrent vivement tous les esprits; et quand ces grands corps disparurent devant le redoutable auxiliaire qu'ils avaient

(1) La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. 2, p. 322. (Tome II des *Ouvrages complétés*.)

(2) Le séjour de la petite ville de Mirecourt ne plaisait d'ailleurs que médiocrement au lieutenant général du bailliage. On ne peut en douter en lisant les vers qu'il adressa à M. de Gassendi, lors de son passage en cette ville :

Mais ce climat un peu sauvage  
Aux enfants du dieu des beaux-arts  
Ne peut offrir aucun hommage.  
Mirecourt à ses violons  
Dont on estime la cadence;  
Mais c'est à la belle Provence  
De produire des Apollons.

*Almanach des Muses* de 1782, p. 101.

(3) *Annales politiques, civiles et littéraires du 18<sup>e</sup> siècle*, Londres, 1777, t. 2, p. 7.

(1) Lettre du 7 juillet 1786, faisant partie de la collection d'autographes de l'auteur de cet article.

(2) Il mandait à un de ses amis (lettre du 20 avril 1786) : « Je « vois partir avec peine monsieur et madame de Fontanges. « Quand je réfléchis que je reste à deux mille lieues de chez « moi, j'ai besoin de me tenir à quatre pour ne pas sauter sur « leur vaisseau et m'enfuir avec eux; mais mon heure n'est pas « venue. »

(3) Extrait d'une lettre du 15 septembre 1786, adressée à madame François de Neufchâteau.

eux-mêmes appelé. François de Neufchâteau monta sa lyre pour célébrer ces triomphes et ces chutes, comme il avait autrefois chanté le parlement Maupeou! La révolution trouva en lui un de ses plus zélés partisans. Élu député suppléant aux états généraux, il ne fut point appelé à siéger dans cette assemblée. Son activité patriotique se développa sur un plus petit théâtre. Les communes du bailliage de Toul ayant député des commissaires qui devaient se réunir dans celle de Bicquilly, au mois d'août 1789, pour délibérer sur différents objets d'intérêt public, le lieutenant du roi à Toul fit arrêter par la maréchaussée quatre de ces commissaires, au nombre desquels était François de Neufchâteau. Ils furent transférés dans les prisons de Toul, puis à Metz, pour y être jugés prévôtalement *comme auteurs et fauteurs d'un attroupement illicite et d'une assemblée illégale*. Mais le marquis de Bouillé, qui commandait dans cette province, ne jugeant pas à propos de donner suite à l'affaire, ordonna la mise en liberté des commissaires avant leur arrivée à Metz. François de Neufchâteau se rendit dans cette ville, « moins pour « justifier, dit-il, une conduite reconnue inno- « cente que pour céder au vif désir que j'avais de « voir de plus près le général dont les exploits « m'avaient frappé en Amérique, dont les îles an- « glaises ont loué le gouvernement par des hom- « mages libres, dont Frédéric le Grand a apprécié « la valeur, dont enfin cette province bénit au- « jourd'hui la sagesse. Ce n'est pas un léger con- « traste que le même homme qui lui avait été « adressé pour être jugé prévôtalement ait eu « l'honneur de s'asseoir dans son cabinet, de di- « ncr à sa table, de partager les charmes de sa « conversation spirituelle et piquante, et d'être « même admis à lui communiquer sa façon de « penser sur des objets essentiels (1). » Nommé juge de paix du canton de Vicherey et ensuite membre du directoire du département des Vosges, il remplit peu de temps ces deux fonctions. Ayant été élu député à l'Assemblée législative, il fit partie du bureau comme secrétaire le 3 octobre 1791, et fut appelé à la présidence le 28 décembre. Il présenta au nom du comité de législation un projet de décret pour comprimer les troubles religieux en rendant responsables les prêtres non assermentés de tous les désordres de ce genre, et en provoquant contre les réfractaires des mesures de sévérité. Il proposa la vente des édifices qui ne seraient point affectés au culte salarié et la suppression de la messe de minuit. Ce fut sous sa présidence qu'on abolit aussi la cérémonie du jour de l'an. Il communiqua la déclaration de l'Assemblée générale de St-Domingue sur les rapports politiques de cette colonie avec la France.

(1) Ces détails sont extraits d'un *Compte rendu de l'Assemblée des communes du bailliage de Toul, par M. de Neufchâteau, de l'ouvrage fait aux communes du bailliage en la personne de quatre de leurs députés*, 1789, in-8° de 50 pages, avec tableaux. Cet écrit est resté inconnu aux bibliographies.

En 1792 il provoqua l'ajournement indéfini d'un projet sur le mode de constater l'état civil des citoyens; il appuya l'amnistie demandée pour tous les délits commis à Avignon depuis la révolution. Il dénonça des intrigues qui avaient pour but d'empêcher que la Convention nationale ne se réunît à Paris, et proposa à ses collègues de rester à leur poste jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée. Les progrès de l'armée prussienne imprimaient à cette résolution une sorte de courage que ne partageaient pas certains députés qui s'étaient empressés de prendre leurs passe-ports. Il termina sa carrière législative en demandant que les membres de l'Assemblée dissoute servissent de garde à la Convention nationale le jour de son installation. Nommé par elle ministre de la justice le 6 octobre 1792, il refusa ce poste en alléguant sa mauvaise santé. Quel qu'ait été le motif de cette détermination, elle le sauva de l'horrible nécessité où il se fût trouvé au mois de janvier 1793 de notifier à Louis XVI le décret qui le condamnait à mort. Rendu par la politique à la littérature, François de Neufchâteau mit la dernière main à sa comédie de *Paméla ou la vertu récompensée*, qu'il avait lue lui-même au Lycée en 1791. Quoiqu'il possédât le talent si rare de lire parfaitement les vers et surtout les siens, il n'avait produit alors qu'une faible sensation. Il fut plus heureux à la représentation qui eut lieu au théâtre de la République le 1<sup>er</sup> août 1795. Boissy et la Chaussée avaient échoué en traitant le sujet de *Paméla* (1), Voltaire l'avait heureusement ébauché dans *Nanine*. Le dernier venu, en suivant les traces de Goldoni (*Pamela maritata*), répandit plus d'intérêt sur l'action et obtint surtout par l'élégance du style un succès auquel le jeu plein de vérité et de grâces de Fleury et de mademoiselle Lange ne fut pas non plus étranger. Après les désastres qui venaient de frapper dans les grands l'orgueil et les prérogatives de la naissance, il semblait que le poète dramatique n'eût plus aucun coup à leur porter. Sous cet aspect l'auteur ne décocha aucun trait nouveau contre la noblesse. Le public d'alors en trouva encore d'assez piquants pour y applaudir. Mais le comité de salut public ne fut pas de son avis, et jugeant la pièce trop *féodale*, exigea des corrections que l'auteur s'empressa de faire. Cette terrible autorité, qui avait dérogé en s'abaissant au rôle de censeur, reprit bientôt le caractère qui lui convenait mieux en ordonnant l'arrestation de l'auteur, dont la docilité ne lui parut pas assez complète. Cette mesure fut d'ailleurs principalement motivée sur son *modérantisme*. Les comédiens français, pour avoir représenté *Paméla*, subirent le même sort. En vain François de Neufchâteau chercha-t-il à se justifier avec eux dans un écrit intitulé: *M. François à la Convention nationale*, 1795, in-8°; le comité, in-

(1) Godard d'Aucourt fit représenter aux Italiens, en 1743, une comédie critique de ces pièces sous le titre de *La Déroute des Pamélas*.

flucné surtout par Barrère, maintint sa décision. Ce ne fut qu'après le 9 thermidor qu'il recouvra sa liberté. Il avait composé dans cet intervalle des chansons dites *anacréontiques*, des hymnes républicains, notamment une prière que le dictateur Robespierre lui avait commandée pour sa fête de l'Être suprême. La peur est une mauvaise conseillère. C'est à elle qu'il faut sans doute aussi attribuer cette triste inspiration qui lui dicta le *Porc-épic*, fable dans laquelle le roi, la reine et le dauphin étaient indignement travestis. Il célébra *sa sortie de la nuit des tombeaux* par un remerciement en vers qu'il adressa au *citoyen B\*\*\** (1), auteur principal de sa disgrâce, mais que le 9 thermidor semblait avoir transformé en homme benin :

Des suffrages du comité  
Réunir l'unanimité,  
C'est obtenir justice entière;  
Je comptais bien sur l'équité.  
L'estime qui s'y joint rend la faveur plus chère,  
Et c'est un nouveau charme ajouté par B\*\*\*  
Au charme de ma liberté.

Dans cette même année 1793, l'activité de son esprit s'était déployée sur d'autres matières qui touchaient de plus près à l'intérêt public. C'est ainsi qu'il avait offert à la Convention deux mémoires dont elle ordonna l'impression : l'un sur l'établissement des greniers d'abondance, l'autre sur les moyens de suppléer au défaut de bras pour les récoltes. Il avait été aussi porté au ministère de l'intérieur, concurrentement avec Paré, par les suffrages de l'assemblée conventionnelle. Peu de temps après sa mise en liberté, il fut nommé juge au tribunal de cassation, et à la fin de 1794 commissaire du Directoire exécutif dans le département des Vosges, où il ne se montra pas toujours fidèle à cet esprit de modération qui lui avait été reproché sous le régime précédent et dont il manqua surtout envers les prêtres insermentés. C'est à Épinal qu'il mit la dernière main à son poème des *Vosges*. Il voulut chanter ces montagnes, comme Haller avait célébré les Alpes; mais il est resté bien loin de son modèle pour la verve et l'éclat des pensées. A l'imitation des anciens poètes de la Grèce, François de Neufchâteau récita son ouvrage devant le peuple assemblé, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an 5, jour anniversaire de la fondation de la république. Comme œuvre patriotique et produit du terroir, le poème fit beaucoup de sensation. Mais quelques beautés de détail pouvaient-elles racheter le défaut de plan (2), de coloris, et la sécheresse des descriptions? Le style de l'auteur, ordinairement facile et élégant, a contracté un certain air d'apreté et de roideur, tandis que le séjour de ces mêmes

montagnes inspirait à l'abbé Delille, alors retiré à St-Dié, les vers les plus coulants qui soient sortis de sa plume. Le poème des *Vosges* fut d'abord imprimé dans cette ville, en caractères microscopiques (an 5, in-16 de 32 pages). Cette jolie édition est devenue fort rare; l'auteur en publia une autre, revue et augmentée, Paris, Desenne, an 5, in-8<sup>o</sup> de 48 pages. Elle contient de plus que la première un très-long épisode dénué d'intérêt, sur les amours de deux chanoines de Remiremont, et un grand nombre de notes, la plupart très-superficielles, sur les sites remarquables, les productions naturelles et les hommes célèbres du pays. Le 28 thermidor an 5 (16 juillet 1797), François de Neufchâteau fut nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de Bénézech. Mais à peine était-il installé dans ce nouvel emploi qu'il fut élu membre du Directoire exécutif à la place de Carnot, que la loi du 19 fructidor venait de frapper. Il n'exerça ces hautes fonctions que jusqu'au 20 floréal an 6. Pendant cet intervalle, il tâcha de s'effacer et d'abandonner à ses collègues, plus dévorés que lui de l'âpre soif de la domination, sa part du pouvoir suprême. Naturellement doux et modéré, il ne voulut pas lutter contre des hommes qui avaient retenu du gouvernement révolutionnaire quelque chose de ses fureurs, et du 9 thermidor ses hypocrisies. La coopération de François de Neufchâteau au gouvernement de l'État eut donc peu de retentissement au dehors. On remarqua seulement que les proclamations et les messages furent rédigés en style plus fleuri et plus châtié qu'à l'ordinaire, mérite dont on lui fit généralement honneur, sans que personne s'avisât de l'attribuer à la Révellière ou à Merlin, ses collègues. Aux termes de la constitution de l'an 5, le sort devait désigner celui des directeurs qui serait remplacé. Le public, qui semblait dans la confiance des arrêts du destin, annonçait hautement que, lors du premier tirage, le billet d'exclusion tomberait à François de Neufchâteau. L'événement confirma cet horoscope. A la vérité on répandit avec beaucoup de vraisemblance qu'un traité secret, arrangé entre les parties, avait fixé le destin, et qu'un dédommagement suffisant était le prix du sacrifice auquel le dernier directeur s'était prêté de bonne grâce. On l'envoya d'abord à Seltz, où il fut chargé d'une négociation avec le comte de Cobentzel, ministre d'Autriche, relativement à l'émeute populaire qui avait forcé Bernadotte, notre ambassadeur, à quitter Vienne. Ces conférences n'eurent aucun résultat, puisque l'examen des questions qu'elles avaient soulevées fut renvoyé au congrès de Rastadt. Cependant on a lieu de croire que des objets d'une haute importance furent traités par les négociateurs. Il paraît que le comte de Cobentzel alla jusqu'à proposer au Directoire de partager l'Italie entre la France et l'Autriche (1), ce que la pen-

(1) *Au citoyen B\*\*\** (Barrère), l'un de ceux qui ont proposé de rendre (20 thermidor) à l'auteur sa liberté. Almanach des Muses, an 3, 1795, p. 20.

(2) Plusieurs transitions forcées ou ridicules n'accusent que trop l'absence totale de plan :

« De nos chaumes Gruyère avoûrait les fromages;  
« Toutefois mon pinceau cherche d'autres images;  
« L'humanité souffrante a des droits sur mon cœur. »

(1) Voyez les *Mémoires d'un homme d'État*, t. 5.

tarchie refusa avec une apparence de modération assez remarquable. Les conférences de Seltz durèrent à peine un mois, au bout duquel temps François de Neufchâteau fut appelé à reprendre le portefeuille de l'intérieur. C'est ici la plus belle époque de sa vie. On se ferait difficilement une idée de l'activité qu'il sut imprimer à ce ministère si important. Quoiqu'il ne l'ait occupé qu'une année, il est peu d'objets d'intérêt public qui n'aient attiré son attention et dont sa haute intelligence n'ait mesuré l'étendue; tout cela est d'autant plus digne d'éloge que ce fut à une des périodes les plus difficiles et les plus fâcheuses de la révolution que François de Neufchâteau adoucit, au moins sous quelques rapports, les calamités dont gémissait la France. « Il avait multiplié les instructions pour régulariser l'administration et la « comptabilité des départements et des communes, « pour obtenir les renseignements qui ont servi à « la description statistique de plusieurs départe- « ments, pour améliorer les hôpitaux et les prisons, « pour perfectionner l'instruction dans les écoles « centrales et primaires, pour la rédaction des « ouvrages élémentaires, pour la propagation de « nouveaux poids et mesures; il a favorisé les uti- « les entreprises littéraires et scientifiques; il a « cherché à multiplier et entretenir par des routes « et par des canaux des communications faciles « pour le commerce. Il conçut et exécuta le pre- « mier le projet de lier aux fêtes annuelles une « exposition publique des produits les plus re- « marquables de l'industrie manufacturière, et ce « fut une des pensées vivifiantes de son administra- « tion dont il a conservé toujours un plus doux « souvenir. Mais l'agriculture, qu'il considérait « comme la base la plus importante de la prospé- « rité des nations, fut pendant son ministère « l'objet de sa prédilection (1). » Il nous a laissé un monument de ses travaux dans toutes les parties de l'administration, qui étonne par l'étendue des connaissances qu'il y développe, la diversité des matières qu'il embrasse, la justesse des vues et l'heureuse facilité du style. C'est le *Recueil des lettres, circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics, émanés du citoyen François de Neufchâteau, pendant ses deux exercices du ministère de l'intérieur*, an 7 (1799), 2 vol. in-4° (2). Il donna plus de décence et d'éclat véritable aux fêtes publiques. On cite encore comme des modèles du bon goût renaissant celles qui furent célébrées pour la réception des monuments des arts conquis en Italie, et la cérémonie funèbre en l'honneur du général Hoche; mais c'est surtout en lui que les savants et les gens de lettres trouvèrent le premier homme du pouvoir né de la ré-

volution qui sût comprendre leur position. Sorti de leurs rangs, il n'oublia pas qu'il avait été leur égal. Des encouragements furent prodigués à leurs travaux, et des secours noblement distribués vinrent en aide à ceux qui avaient encouru les disgrâces de la fortune. Pourrait-on oublier aujourd'hui que c'est à son zèle éclairé qu'est due la conservation de la cathédrale de Reims, dont il fit suspendre la vente, et qu'il sauva ainsi du marteau destructeur de la bande noire? A l'approche des élections de l'an 7, il adressa aux administrations centrales une circulaire relative à la direction qu'il convenait d'imprimer aux esprits contre le royalisme et l'anarchie. Cet acte ministériel fut dénoncé par Quirot au conseil des Cinq-Cents et par Marbot au conseil des Anciens, comme attentatoire à la souveraineté du peuple. Il fut défendu par Garat contre ces inculpations. Mais si les conseils passèrent à l'ordre du jour, son crédit politique n'en fut pas moins ébranlé. Marbot alla jusqu'à lui reprocher d'avoir chanté dans ses vers vers Marat, Chalier et Robespierre, tandis qu'il désignait aujourd'hui les républicains aux poignards du royalisme. Une nouvelle dénonciation de Garreau, de Genissieux et de Briot acheva de lui porter le dernier coup. On l'accusa surtout de pervertir l'esprit public, en faisant représenter des pièces de théâtre antirépublicaines, telles que l'opéra d'*Adrien*, pour la mise en scène desquelles il employait les fonds de son ministère. Quoique le rapport qui fut fait sur cette dénonciation le justifiait complètement, il n'en fut pas moins remplacé peu de temps après par Quinette, lors du mouvement du 30 prairial, qui expulsa du Directoire Merlin et Rewbell. Il n'attendit que jusqu'au 18 brumaire de l'année suivante pour ressaisir son rôle politique et rentrer dans la voie des grandeurs. Appelé à faire partie du sénat conservateur, il en fut nommé secrétaire le 25 mars 1801, et président annuel le 19 mai 1804. Ce fut lui qui rédigea l'adresse (1) que le sénat en corps présenta au premier consul pour le supplier de donner au peuple des institutions tellement combinées que leur système lui survécût. Il eut une occasion plus heureuse de développer cette pensée dans la longue harangue (2) qu'il prononça le 1<sup>er</sup> décembre 1804, quand le sénat vint apporter à l'empereur le résultat des votes de la nation (3), pour l'hérédité du pouvoir, qu'elle remettait entre ses mains. Dans ce discours, remarquable à beaucoup d'égards, le sénateur s'efforça de concilier le dogme de la souveraineté du peuple avec le besoin d'un pouvoir plus concentré. Les formes adulatrices y furent d'ailleurs épuisées, pour peindre l'admiration de ces pères conscris appelés les premiers à se trouver présents, lors

(1) Extrait de la *Notice biographique sur M. le comte François de Neufchâteau*, p. M. le baron Silvestre, insérée dans les *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture*, 1828, t. 1, p. LXIX.

(2) M. Quéhard a commis une double erreur (*France littéraire*, t. 3, p. 196), en portant le nombre des volumes de cet ouvrage à sept, et l'année de l'impression à 1800.

(1) *Mémoires de Bourrienne*, t. 6, p. 68.

(2) *Idem*, pages 232 et 395. « Le discours de François de Neufchâteau nous a paru digne d'attention, parce qu'il présente d'une manière brillante, quoique louangeuse, le tableau succinct des grands événements qui avaient déjà à cette époque marqué la carrière de Napoléon. »

(3) *Suffrage universel*, selon François de Neufchâteau.

du serment que l'empereur doit prêter au peuple français. Quoique depuis cette époque on ait encore reculé les bornes de l'art d'encenser les princes, François de Neufchâteau fut à la fois le devancier et le maître de tous les harangueurs officiels, lorsque parmi d'autres compliments hyperboliques il ne craignit pas de dire à Napoléon : *Dieu protège la France, puisqu'il vous a créé pour elle*. Malgré la gravité de la circonstance, l'orateur arracha plus d'un sourire quand il vint à citer la Bruyère, pour avoir dit qu'il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie. A la même époque il fut admis auprès du St-Père, et le félicita d'avoir été désigné par la Providence pour sacrer Napoléon. On retrouve le même caractère d'exagération dans tous les discours qui furent prononcés par le président du sénat. Tantôt « Napoléon est le premier qu'une pitié profonde « pour les malheurs publics ait engagé à s'arrêter « sur le chemin de la victoire.... Il a droit à des « autels, à des temples... » Une autre fois, par une de ces réminiscences de collège dont François de Neufchâteau ne se défendait pas toujours, le panégyriste adressait à son héros cette invocation où il le comparait au soleil : « Monarque auguste, « que les Français sont fiers de t'obéir ! Tu n'as « plus de conquêtes à faire, ni hors de nos limites, « ni dans le sein de ton empire; tous les cœurs « sont à toi... Comme l'astre du jour fait tout vivre « de sa chaleur et tout briller de sa lumière, ainsi « autour de toi ton mouvement s'imprime et tes « rayons se communiquent... » Après la campagne de 1805 et le traité de Presbourg, « Napoléon « allait devenir l'ami des peuples et le père du « genre humain. » Tant de dévouement et d'humilité ne pouvait rester sans récompense. Dans le partage des sénatoreries, François de Neufchâteau fut pourvue de celle de Dijon; il reçut aussi les titres de comte de l'empire et de grand officier de la Légion d'honneur. La présidence du sénat lui fut néanmoins enlevée le 19 mai 1806; mais on l'en dédommagea aussitôt, en le nommant titulaire de la sénatorerie de Bruxelles. Au mois de novembre de la même année, il fut chargé de se rendre à Berlin avec ses collègues d'Areberg et Colchen pour féliciter l'empereur sur ses victoires. Cette démarche flatta singulièrement Napoléon, qui fit aux députés l'accueil le plus gracieux, et les chargea de rapporter à Paris trois cent quarante drapeaux enlevés aux armées prussiennes, l'épée, l'écharpe, le hausse-col et le cordon du grand Frédéric, pour être déposés à l'hôtel des Invalides. A son retour à Paris, François de Neufchâteau, affranchi du travail et des soins de la présidence du sénat, consacra surtout ses loisirs à la science agricole. Il fournit beaucoup de notes pour la nouvelle édition de l'ouvrage d'Olivier de Serres, et fut nommé, en 1808, président de la Société centrale d'agriculture. Il y fit un rapport sur le concours ouvert pour le perfectionnement de la charue, et appela l'attention des habitants de la

campagne sur l'art de multiplier les grains et sur la culture du maïs. Il est à regretter qu'il n'ait pas fait dans la sénatorerie de Bruxelles, dont il était pourvu, les mêmes excursions qui nous ont valu la relation de son *Voyage agronomique dans la sénatorerie de Dijon*, 1806, in-4°. Il aurait sans doute enrichi nos méthodes par des applications de cette belle culture flamande, qui est d'ailleurs si favorisée par la fécondité du sol. Les événements de 1814 trouvèrent François de Neufchâteau disposé à se rallier au gouvernement royal. Dès le 3 avril il fit connaître son adhésion aux actes du sénat, qui avait prononcé la déchéance de cet empereur qu'il avait tant loué, tant admiré. Au mois de mai, il fut admis auprès de Louis XVIII, à la tête d'une députation de la Société d'agriculture. Après avoir offert au roi les seize volumes de ses Mémoires, il ajouta : « Voilà, Sire, une « partie des efforts que la Société a faits dans des « temps bien difficiles : que ne fera-t-elle pas sous « le gouvernement tutélaire d'un père de famille « qui nous est enfin rendu !... » Malgré le vif désir qu'il en avait, François de Neufchâteau ne fut pas compris au nombre des sénateurs qui furent créés pairs de France le 4 juin suivant. On ne peut se dissimuler que cette faveur, si enviée par lui, n'ait été accordée à des hommes qui, dans le cours de nos discordes civiles, avaient montré moins de modération, et qu'il surpassait de beaucoup par l'éclat du talent. Il y a lieu de croire que cette exclusion eut surtout pour motif le discours qu'il avait prononcé avant le couronnement de l'empereur et qui avait, pour ainsi dire, donné à la dynastie impériale sa consécration politique. Dès lors il se réfugia entièrement dans la culture des lettres et y trouva les consolations qui ne manquèrent jamais à ceux qui ne leur furent point infidèles au temps des grandeurs. Il n'avait pas été nommé membre de l'Institut lors de sa création; on lui avait donné seulement le titre d'associé correspondant (section de poésie). Compris dans la réorganisation de l'Académie française, par l'ordonnance royale du 21 mars 1816, il lut dans les séances particulières de cette compagnie des morceaux de prose et des pièces de vers dont les premiers surtout furent goûtés. François de Neufchâteau peut être considéré comme un des derniers écrivains du 18<sup>e</sup> siècle dont le style toujours pur et facile avait conservé à notre langue son véritable caractère, la clarté. Ayant vécu avec les littérateurs les plus distingués de l'époque et dans un monde d'élite, il avait puisé dans cette fréquentation une fleur de politesse que le contact révolutionnaire ne put lui enlever. Aimable et spirituel, il eut du succès auprès des femmes. On cite Sophie Arnoult parmi celles qui accueillirent ses hommages. Elle ne devait pas moins au jeune poète qui avait dit d'elle :

Arnoult seule déesse au théâtre des dieux.

Il eut aussi beaucoup d'amis, mais on lui a repro-

ché de ne pas leur avoir été plus fidèle qu'il ne l'était à ses maîtresses. Ses derniers jours s'écoulerent paisiblement bercés entre les rêves de la poésie, la réalité des affections qui l'attachaient encore ici-bas et les souvenirs d'une vie agitée, mais irréprochable à beaucoup d'égards. Il mourut le 10 janvier 1828. Indépendamment des ouvrages cités dans le corps de cet article, François de Neufchâteau a publié : 1° *Épître à madame la comtesse d'Alsace sur l'éducation de son fils*, Neufchâteau, 1770, in-8° de 64 pages; 2° *Le mois d'Auguste, épître à Voltaire, et Ode sur le prix de l'Académie de Marseille*, Paris, 1774, in-8°; 3° *Le désintéressement de Phocion*, dialogue en vers, Nancy, 1778, in-8°; 4° *Discours sur la manière de lire les vers*, Paris, 1775, in-8°; 4° édition, an 7 (1799), in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages en vers de l'auteur. Il put donner à la fois le précepte et l'exemple, car aucun littérateur de son temps ne lisait aussi bien que lui, et plus d'une fois il prêta à ses collègues de l'Académie le secours d'un talent et d'un organe qui leur manquaient. 5° *Nouveaux contes moraux en vers*, par un arrière-neveu de Guillaume Vadé, 1781, in-12. Ces contes prétendus moraux sont, au contraire, assez licencieux. 6° *Anthologie morale ou Choix de quatrains et de distiques, pour exercer la mémoire, pour orner l'esprit et former le cœur des jeunes gens*, Paris, 1784 et 1798, in-12; 7° *Recueil authentique des anciennes ordonnances de Lorraine*, Nancy, 1784, in-4°. M. Mory d'Elvange a publié sur ce recueil des observations où il cherche à prouver que la plupart des ordonnances qu'il contient ne sont pas authentiques. On ne peut du moins contester à l'éditeur le mérite d'avoir fait connaître d'anciens monuments de notre législation, qui ont d'ailleurs un certain intérêt historique. 8° *Les études du magistrat*, discours prononcé à la rentrée du conseil supérieur du Cap, suivi d'un morceau de l'histoire critique de la vie civile, au Cap-Français, 1786, in-8°; 9° *Mémoire en forme de discours sur la disette du numéraire à St-Domingue et sur les moyens d'y remédier*, nouvelle édition, à Metz, sur l'imprimé au Cap-Français, 1788, in-8°; 10° *Les Lectures du citoyen, ou suite de Mémoires sur des objets de bien public*, Toul, 1798, in-8°; 11° *L'Origine ancienne des principes modernes, ou les Décrets constitutionnels conférés avec les maximes des sages de l'antiquité*, 1791, in-8°; 12° *Épître au ci-devant C\*\*\*, député, sur son voyage de Paris à Neufchâteau*, Paris, an 4 (1796), in-8°; 13° *Des améliorations dont la paix doit être l'époque*, Paris, 1797, in-8°; 14° *L'Institution des enfants ou Conseils d'un père à son fils, imités de Muret*, Paris, 1798, 1801 et 1827, in-12; Parme, Bodoni, 1801, in-8°. C'est un des opuscules de l'auteur qui ont eu le plus de succès. 15° *Le Conservateur ou Recueil de morceaux d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie dont la plupart sont publiés pour la première fois*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Il y a beaucoup de variété dans le choix des morceaux de cette collec-

tion, une des plus intéressantes de ce genre. On y trouve des lettres ou des écrits de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Buffon, d'Helvétius, de Dupaty, de Bailly, etc., la traduction du quatrième livre de l'Énéide en vers hexamètres, par Turgot, déjà publiée, mais devenue fort rare, des poésies de Gresset, etc.; 16° *Rapport sur le perfectionnement des charrues*, fait à la Société d'agriculture, Paris, 1801, in-8°; 17° *Essai sur la nécessité et les moyens de faire entrer dans l'instruction publique l'enseignement de l'agriculture*, ibid., 1802, in-8°; 18° *Analyse des statistiques du département du Bas-Rhin*, ibid., 1802, in-8°; 19° *Lettre sur le Robinier ou Faux Acacia*, ibid., 1805, in-12; 20° *Tableau des vues que se propose la politique anglaise dans toutes les parties du monde*, 1804, in-8°; 21° *Histoire de l'occupation de la Bavière par les Autrichiens, en 1778 et 1779, contenant les détails de la guerre et des négociations qui furent terminées par la paix de Teschen*, ibid., 1805, in-8°; 22° *Art de multiplier les grains ou Tableau des expériences qui ont eu pour objet d'améliorer la culture des céréales*, ibid., 1809, 2 parties in-12. On retrouve dans cet ouvrage utile quelques-unes des idées que l'auteur avait déjà émises dans une brochure qu'il fit paraître en 1795, sous le titre de *Dix épis de blé pour un, ou la Pierre philosophale de la république française*, in-8°; 23° *Fables et contes en vers, suivis des poèmes de la Lupiade et de la Vulpéide, dédiés à Ésope*, Paris, P. Didot, 1814, 2 vol. in-12. Le faux-titre porte : *OEuvres de M. François de Neufchâteau*, ce qui donnerait à penser que l'auteur avait l'intention de réunir ses poésies ou opuscules en corps d'ouvrage, et qu'il en fut détourné par le peu de succès de son recueil de fables; 24° *Les Tropes ou les figures de mots*, poème en quatre chants avec des notes, Paris, 1817, in-12; 25° *Supplément au mémoire de M. Parmentier sur le Maïs*, ibid., 1817, in-8°; 26° *Le Jubilé académique, ou la Cinquantième année d'une association littéraire*, Lyon, 1818, in-8°; 27° *Lettre à M. Suard, sur la nouvelle édition de sa traduction de l'Histoire de Charles V et sur quelques oublis de Robertson*, Paris, 1819, in-8°; 28° *Rapport à la Société royale et centrale d'agriculture, sur l'agriculture et la civilisation du Ban-de-la-Roche*, ibid., 1818, in-8°; 29° *Lettre à M. Joyant, collaborateur de M. Maugard*, ibid., 1818, in-8°; 30° *Les Trois nuits d'un gouteux*, poème en trois chants, ibid., 1819, in-8°; 31° *Esprit du grand Corneille, ou Extrait raisonné de ceux des ouvrages de Corneille qui ne font pas partie du recueil de ses chefs-d'œuvre*, ibid., 1819, 2 vol. in-8°; 32° *Épître à M. le comte de Rochefort d'Ally, en lui adressant une épître à M. Viennet sur l'avenir de l'agriculture en France*, ibid., 1821, in-8°; 33° *Mémoire sur la manière d'étudier et d'enseigner l'agriculture*, Blois, 1827, in-8°. Cette longue énumération est sans doute encore incomplète, quoique nous ayons même indiqué un certain nombre d'ouvrages qui avaient été omis par M. Quérard dans sa *France littéraire*. Mais l'im-

mentité des travaux dont la vie de François de Neufchâteau a été remplie donne lieu de croire que plusieurs de ses écrits ont échappé à nos recherches. Il a fait insérer beaucoup d'articles dans les journaux. Les mémoires de l'Institut, ceux de la Société centrale d'agriculture, lui doivent des pièces de vers ou des dissertations qui mériteraient d'être publiées à part, avec un choix des œuvres de l'auteur dans lequel on ferait entrer quelques-uns de ses opuscules inédits et des fragments de sa correspondance. Parmi les derniers morceaux que l'on doit à sa plume féconde, on a remarqué un *Examen des Lettres provinciales et des sources de la perfection du style de Pascal*, qui a été imprimé à la tête d'une nouvelle édition de ce livre. Il a fait aussi paraître, comme éditeur, les œuvres posthumes de *Mancini Nivernais*, Paris, 1807, 2 vol. in-8° (1), et, en 1820, le *Gil Blas*, qu'il a enrichi d'un examen de *la question de savoir si Lesage est auteur de ce roman, ou s'il l'a tiré de l'espagnol*. Il n'est guère d'entreprises utiles aux gens de lettres auxquelles il n'ait pris part. En l'an 11, il présida une société établie en faveur des savants et prononça pour l'ouverture de la première assemblée de cette société, tenue à la préfecture de la Seine, un discours qui a été imprimé en 1803, in-8°. Il prononça aussi des discours funèbres aux obsèques de plusieurs sénateurs, notamment à celles de Tronchet, l'un des défenseurs de Louis XVI. L—M—X.

FRANÇOISE (Sainte), dame romaine, institutrice de la congrégation des *Oblates*, auxquelles Baillet donne aussi le nom de *Collatines* (2), peut être proposée aux personnes de son sexe comme un admirable modèle, dans quelque état qu'elles se trouvent, soit de virginité, soit de mariage, de viduité, de vie religieuse, de bonne ou de mauvaise fortune; car ayant passé par toutes ces situations, elle y a toujours fait ce qu'il y avait de mieux à faire. Née à Rome en 1584 de Paul Buxo ou de Buxis et d'Isabelle ou Jaqueline Rofredeschi, d'une famille ancienne et illustre d'Italie, elle eut en naissant des inclinations vertueuses; ces inclinations se développèrent et se perfectionnèrent par une éducation chrétienne. Aimant la retraite, les lectures pieuses et l'oraison, elle fuyait les amusements du monde, jeûnait et mortifiait son corps. A l'âge de onze ans Françoise sollicita ses parents pour qu'ils lui permettent d'entrer dans un monastère; mais ils la destinaient à l'état du mariage. Elle soumit sa volonté à la leur et crut obéir à Dieu en leur obéissant. Ils lui donnèrent

(1) François de Neufchâteau n'a pas connu des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire du règne de Louis XV*, qui méritaient beaucoup plus de voir le jour qu'un grand nombre de pièces médiocres, dont il a grossi les deux volumes d'œuvres posthumes du duc de Nivernais.

(2) Baillet fait entendre que ce nom de *Collatines* leur vient du quartier de Rome où elles sont établies. Le P. Hélyot, qui paraît avoir pris des renseignements sur les lieux, prétend que ce nom de *Collatines* est inconnu aux *Oblates*, encore établies aujourd'hui dans la première maison qu'elles ont occupée, rue des Cordiers, au pied du Capitole et au quartier Campitelli.

pour époux Laurent Ponzani, jeune homme riche, d'une naissance distinguée, et, ce qui valait mieux, d'une sagesse rare à son âge. Quoique mariée contre son gré, Françoise s'attacha à remplir avec la plus scrupuleuse exactitude ses obligations d'épouse. En conservant avec la permission de son mari le même esprit de retraite, le même éloignement pour le jeu, les spectacles, les festins, elle veilla avec soin sur sa maison, régla son domestique, évita tout ce qui pouvait déplaire à son mari, alla au-devant de tous ses désirs, épouse toujours tendre et toujours soumise. Elle exigeait de ses gens qu'ils remplissent les devoirs de la religion et leur en montrait l'exemple. Vêtue simplement, ne portant que des étoffes de laine, elle employait au soulagement des pauvres ce qu'elle retranchait de sa parure. Lorsqu'elle eut des enfants, elle fit de leur éducation son occupation principale et veilla de bonne heure à les former à la religion. En 1415 sa vertu fut éprouvée par l'adversité. Dans les troubles qui s'élevèrent en Italie lors du schisme de Jean XXIII et de l'invasion de Ladislas, roi de Naples, le mari de Françoise et Paulucci son beau-frère furent bannis et leurs biens confisqués. Françoise supporta ce malheur avec courage. Après l'abdication de Jean XXIII, les deux frères revinrent et furent réintégrés dans leurs biens. Il y avait à Rome une confrérie d'*Oblats* qui portait le nom et qui était sous la direction des Pères olivetains. On n'y contractait d'autre engagement que celui de pratiquer les devoirs de chrétien, et on y recevait des hommes et des femmes sans qu'ils changeassent de condition. Françoise s'y était agréée. Elle pensa qu'une telle association pouvait se perfectionner; et son mari lui ayant permis de disposer pour de bonnes œuvres d'une partie des biens qui leur avaient été rendus, elle résolut d'établir une congrégation de filles et de femmes veuves sous le nom d'*Oblates*, lesquelles vivraient en commun sous l'obéissance d'une supérieure. Ayant trouvé plusieurs personnes de son sexe disposées à embrasser ce genre de vie, elle les réunit le 23 mars 1455 dans une maison qu'on appelle encore *Torre de' Specchi*, qu'on parvint à agrandir en y joignant quelques bâtiments voisins lorsque le nombre des oblates augmenta. La fondatrice leur donna la règle de St-Benoît; et Eugène IV, après avoir entendu le rapport de l'archevêque de Cosenza sur cet établissement, le confirma par une bulle du mois de juillet de la même année. Les oblates ne font point de vœux. Après une année de noviciat, elles sont admises à l'oblation et promettent seulement obéissance à la supérieure *suivant la coutume*; elles peuvent rentrer dans le siècle et s'y marier. Françoise, ayant perdu son mari en 1436, mit ordre à ses affaires, se présenta à la communauté et demanda d'y être reçue. On la supplia d'en accepter le titre de supérieure; elle refusa longtemps, et loin de vouloir y dominer elle y recherchait les offices les plus bas. Il fallut enfin céder aux vœux de ses filles. Elle fut pour



elles pendant le reste de sa vie un modèle de toutes les vertus. Françoise mourut le 9 mars de l'année 1440, âgée de 56 ans. Le pape Paul V la canonisa en 1608. Les franciscains la réclament comme leur appartenant, parce qu'ils prétendent qu'avant de fonder les Oblates elle était de leur tiers ordre. Sa congrégation ne s'étendit point; elle n'a, suivant le père Hélyot, que la maison de Rome, où se trouvent environ cinquante dames de chœur et trente-quatre converses. Sa Vie, écrite en italien par Fr. Penia, a été traduite en français par Michel d'Eme, Douai, 1608, in-12, et par Charles Lambert, Rouen, 1609, in-8°. L—Y.

FRANÇOISE, duchesse de Bretagne, fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de Marie de Rieux, naquit l'an 1427. Elle fut dès son enfance promise à Pierre, comte de Guingamp, second fils de Jean V, dit *le Sage*, duc de Bretagne, et amenée à l'âge de quatre ans à la cour du duc, où on la remit entre les mains de Jeanne de France, fille de Charles VI, épouse de Jean et princesse d'une haute vertu. Lorsqu'elle eut sept ans, on célébra la cérémonie de ses fiançailles; elle était déjà un modèle de sagesse et de piété et l'exemple de la cour. En 1442, étant âgée de quinze ans, elle épousa le comte Pierre, qui, religieux lui-même et touché de l'innocence de sa jeune épouse, respecta le désir qu'elle avait de la conserver. Les commencements de ce mariage furent heureux; mais des malveillants ayant jeté des soupçons dans l'esprit du comte, il traita indignement Françoise et s'oublia jusqu'au point de la frapper. Vaincu cependant par sa douceur et par sa patience, il revint à lui, sentit tout le prix du trésor qu'il possédait et pria son épouse de lui pardonner ses injustices. Pénétré de plus en plus chaque jour d'admiration pour les rares qualités de sa femme, il continua de vivre avec elle comme avec une sœur, et tous deux se promirent que, si l'un venait à mourir, l'autre ne se remarierait pas, mais entrerait en religion. Le duc Jean étant mort en 1442, François son fils aîné lui succéda; mais s'étant élevé entre lui et Gilles, le plus jeune de ses frères, un différend occasionné par le faux soupçon d'un prétendu traité fait par celui-ci avec le roi d'Angleterre, François fit mettre Gilles en prison, où quatre ans après celui-ci périt d'une mort violente, quoique Françoise eût fait tout son possible pour réconcilier les deux frères, et François mourut lui-même au bout de trois mois (*voy.* FRANÇOIS I<sup>er</sup>, duc de Bretagne). Pierre succéda au duché. Lui et Françoise furent couronnés en 1450; ils régnèrent ensemble sept ans; Françoise employait tout ce qu'elle avait de richesses et de crédit à faire de bonnes œuvres, et vivait au milieu de la cour avec autant de régularité que si elle eût été dans un monastère. Le duc Pierre mourut en 1457, après avoir déclaré avec serment qu'il laissait Françoise aussi pure qu'il l'avait reçue. Lorsque la duchesse lui eut rendu les derniers devoirs, elle songea à

XIV.

se retirer du monde; mais elle était réservée à une nouvelle épreuve. Artur, oncle de Pierre et qui lui succéda, prince que l'histoire néanmoins nous donne pour religieux et ami de la justice, dépouilla Françoise de ses biens, s'empara de ses revenus, lui enleva jusqu'à ses pierreries, et, ce qui lui fut plus sensible, lui ôta ses domestiques les plus affidés. Elle souffrit tout cela avec patience. Cette persécution ne finit qu'avec la vie d'Artur. François II, son successeur, rendit à la duchesse tout ce qu'on lui avait pris et lui laissa la liberté de suivre le genre de vie qu'elle jugerait à propos. Elle fit des biens qui lui étaient restitués le plus pieux usage, soulagea les pauvres, fit construire des hôpitaux, les dota et fonda des monastères. Son projet était de se retirer dans un couvent de Ste-Claire; mais la faiblesse de sa santé ne lui permettait point d'embrasser un genre de vie aussi rigoureux. Ayant eu occasion de voir le père Jean Soreth, général des carmes, elle prit la résolution par son conseil de se faire carmélite et le pria de lui envoyer de Liège des religieuses de son ordre pour qui elle voulait faire bâtir un monastère. Il lui restait un nouveau combat à soutenir. Le duc de Savoie, charmée de sa vertu, souhaitait ardemment de l'avoir pour épouse. Le père de la duchesse, toute sa famille, désiraient ce mariage: Louis XI le voulait. On employa prières, menaces, ruses; rien n'ébranla Françoise dans la résolution qu'elle avait prise. Après l'avoir beaucoup tourmentée, on fut obligé de la laisser libre. Les religieuses qu'elle avait demandées étant arrivées à Vannes en 1463, elle les plaça dans le monastère des Trois-Maries et vint elle-même y prendre l'habit le 23 mars 1467. Elle voulut occuper la dernière place parmi les novices, défendit que jamais on lui donnât le titre de *princesse* ou même de *fondatrice*, ne voulant plus d'autre nom que celui de *sœur Françoise* et de *servante du Sauveur*. Elle choisit pour sa part les services les plus vils de la maison et se dévoua au soin des malades. Son année de noviciat étant révolue, elle demanda à être admise à la profession, mais elle voulut n'être reçue qu'en qualité de *sœur converse*; jamais religieuse ne fut plus fervente, plus humble, plus assidue à ses devoirs. Devenue en 1475 prieure malgré elle, jamais supérieur ne fut plus exemplaire. Un autre couvent lui ayant été donné près de Nantes, elle alla s'y établir avec neuf compagnes qu'elle tira du premier monastère, et y mourut le 4 novembre 1485 victime des soins qu'elle avait rendus à une des sœurs attaquée d'une maladie contagieuse. Ses vertus lui valurent l'honneur de la béatification, et André du Saussay fait mention d'elle dans son *Martyrologium gallicanum* au 2 novembre. L'abbé Barrin a écrit la Vie de cette pieuse princesse, Bruxelles (Rennes), 1704, in-12. L—Y.

FRANCOLIN (JEAN DE), héraldiste, né vers 1520 à Besançon, alors ville impériale, d'une famille honorable, fut député par ses compatriotes en

87

Allemagne pour y soutenir leurs intérêts et employé dans diverses affaires importantes. Ayant été revêtu par l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> de la dignité de héraut d'armes au titre de Hongrie, il eut dès lors la direction des fêtes et des tournois célébrés à la cour de Vienne et fut regardé comme l'un des meilleurs juges en matière d'étiquette. Le premier, il fit graver en bois les armoiries des princes et des maisons nobles d'Allemagne; mais le *Recueil* qu'il en dut publier est devenu si rare, qu'on ne le trouve cité dans aucun catalogue. Il fut en 1565 chargé par les magistrats de Besançon de solliciter l'agrément de l'empereur pour l'érection dans cette ville d'une université; mais diverses circonstances empêchèrent l'exécution d'un projet pour lequel les citoyens, disposés aux plus grands sacrifices, avaient d'ailleurs eu soin d'obtenir l'autorisation du souverain pontife. On voit par différents passages des *Mémoires* de Granvelle (t. 20) que Francolin était soupçonné de favoriser secrètement les partisans de la réforme. On connaît de lui la *Description* en latin et en allemand du tournoi célébré devant Vienne pour l'élection de l'empereur Ferdinand comme roi de Bohême, 1561, in-fol., fig. — *Description* de la cérémonie de l'investiture de ses États conférée à Auguste de Saxe par l'empereur Maximilien II, 1566, in-fol., fig. Ces deux volumes sont très-râres. La solennité dont il est ici question fut la dernière de ce genre en Allemagne (voy. AUGUSTE).

W—s.

FRANCON, antipape. Voyez BENOÎT VI et BONIFACE VII.

FRANCOWITZ (MATTHIAS FLACH), fameux théologien protestant, né le 5 mars 1521, se faisait appeler *Flaccus Illyricus*, parce qu'il était d'Albona dans l'Istrie, partie de l'ancienne Illyrie. Après avoir fait ses études à Venise, il forma le projet d'entrer dans un monastère afin de s'y livrer plus commodément à son goût pour l'étude; mais il en fut détourné par un oncle maternel, provincial des cordeliers, qui pensait à embrasser la réforme de Lutlier et qui conseilla à son neveu de s'en aller en Allemagne, où les nouvelles opinions faisaient alors des progrès rapides. Illyricus en reçut les premiers principes à Bâle, chez Grynæus, et s'y fortifia entièrement à Wittemberg sous Luther et Mélanchthon, qui lui procurèrent une chaire dans l'université. Son zèle impétueux contre l'*interim*, son déchaînement contre Mélanchthon, dont les principes modérés lui déplaisaient, l'obligèrent de se retirer à Magdebourg, afin d'être plus libre de déclamer à son aise contre l'Église romaine. C'est dans cette ville qu'il commença l'Histoire ecclésiastique connue sous le titre de *Centuries de Magdebourg*, dont il est le principal auteur. Appelé à Iéna en 1557, il fut contraint d'en sortir cinq ans après à cause d'une dispute sur la nature du péché, qu'il soutenait avoir corrompu la substance même de l'âme, erreur qui le fit accuser de manichéisme à

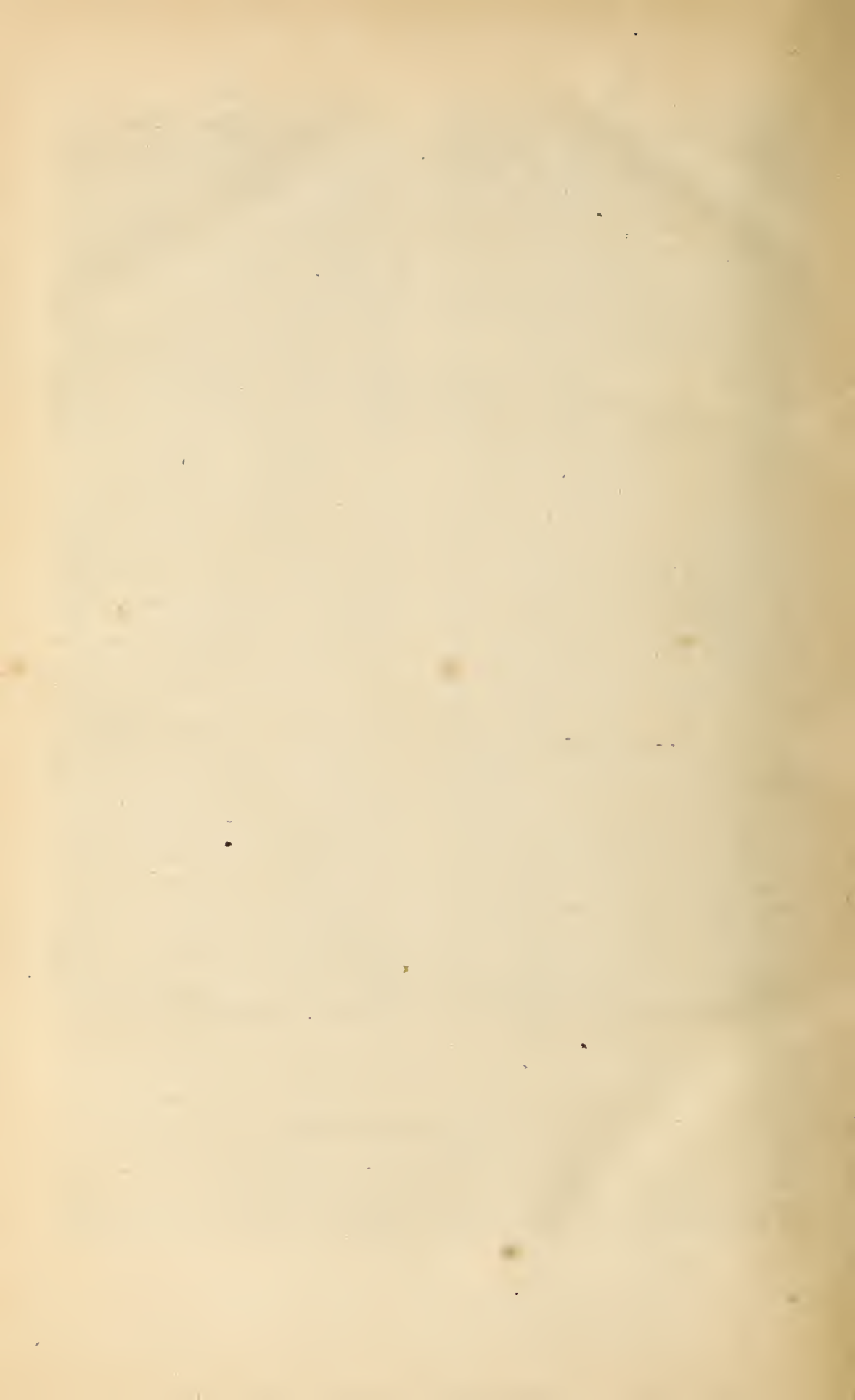
Strasbourg (voy. Jacques ANDRÉ). Il mourut à Francfort le 11 mars 1575. Illyricus était doué de grands talents, surtout pour la critique, d'un esprit vaste, d'un savoir profond. Quoique ses ouvrages soient trop diffus et qu'ils renferment des opinions singulières, on y trouve cependant des choses fort utiles; mais son caractère impétueux, turbulent, querelleur, opiniâtre, gâtait ses bonnes qualités et causa beaucoup de troubles et de désordres dans son parti : aussi n'en fut-il pas regretté. Sa maxime politique était qu'il fallait tenir les princes en respect par la crainte des séditions. Nous ne marquerons ici que ceux de ses ouvrages qui nous offrent quelque circonstance importante à connaître : 1<sup>o</sup> *Catalogus testium veritatis*, Bâle, 1556, in-4<sup>o</sup>; Strasbourg, 1562, in-fol.; Francfort, 1666, in-4<sup>o</sup>, 1672. Ces deux dernières éditions sont les plus estimées. On ne fait point cas de celles de Lyon, 1597, de Genève, 1608, parce que Goulard y a fait de grands changements, sans distinguer ce qui est de lui ou de l'auteur. Illyricus parcourut les bibliothèques d'Allemagne pour composer cet ouvrage; le mal, c'est qu'il applique à l'Église romaine ce qui n'a été dit que contre quelques-uns de ses membres et contre les abus qui régnaient dans les temps d'ignorance (voy. EISENGREIN). 2<sup>o</sup> *Missa latina que olim ante Romanam in usu fuit*, Strasbourg, 1557, in-8<sup>o</sup>. Cette liturgie, conforme aux anciens missels romains-gallicans, auxquels on avait fait quelques additions après le temps de Charlemagne, contient de belles prières. Les protestants la publièrent d'abord comme contraire à la croyance et à la pratique des catholiques; mais s'étant aperçus d'après un plus mûr examen qu'elle n'était point favorable au nouvel Évangile, parce qu'elle autorisait fortement plusieurs dogmes catholiques, tels que la présence réelle et la confession auriculaire, ils en supprimèrent tous les exemplaires qu'ils en purent trouver : ce qui l'a rendue extrêmement rare, du moins cette édition, car elle a été réimprimée dans les Annales du P. le Coite et dans les Livres liturgiques du cardinal Bona. 3<sup>o</sup> *Centuriæ Magdeburgenses*, Magdebourg, les trois premières en 1559, réimprimées avec des corrections et des additions en 1562; les autres, les années suivantes jusqu'en 1574, que parut la treizième et dernière, qui se termine à l'an 1500. L'édition la plus répandue de cette histoire ecclésiastique est de Bâle, 1634, 3 vol. in-fol.; mais on reproche à Lucius, l'éditeur, d'avoir retranché les préfaces et d'y avoir introduit des changements en faveur du calvinisme. C'est le premier grand ouvrage de ce genre. Il y a bien des fautes; mais celles qui ne partent pas des préjugés de religion sont bien pardonnables. 4<sup>o</sup> *De manducatione corporis Christi*, 1554, in-8<sup>o</sup>; *De essentia imaginis Dei et diaboli, justitiæ ac injustitiæ originalis*, Bâle, 1569, in-8<sup>o</sup>; *De occasionibus vitandi errorem in essentia justitiæ originalis*, Bâle, 1569, in-8<sup>o</sup>; *De peccato originali*, 1568, in-8<sup>o</sup>; *Defensio doctrinæ de originali justitiæ*

et injustitia, 1570, in-8°; *De non scrutando generationis filii Dei modo*, 1560, in-8°; *Apologia contra Theod. Bezæ cavillationes*, 1566, in-8°. Il faut y joindre une brochure de huit feuillets, intitulée : *Repetitiones apologiæ*, etc., Iéna, 1561, in-8°; *Scripta quædam papæ et monarcharum de concilio Tridentino*, Bâle, in-4°. Tous ces ouvrages sont recherchés, rares et curieux. 5° *De sectis doctrinæ, religionis pontificiorum*, Bâle, 1565, in-4°; *Notæ de falsa papistarum religione*, Magdebourg, 1549, in-8°. Ces deux écrits se trouvent difficilement. 6° *Contra papatum Romanum*, 1545, in-8°. Cet ouvrage, extrêmement rare, l'un des plus violents qui aient paru contre la cour de Rome, a une préface qui commence ainsi : *Satanacissimus papa*, etc. Il a été traduit en français sous ce titre : *Contre la principauté de l'évêque de Rome*, Lyon, 1564, in-8°, rare. 7° *Antilogia papæ*, Bâle, 1555, in-8°, rare et très-satirique; 8° *Præfatio ad Erasmus Mincovium de Virgine veneta G. Postelli*, Iéna, 1556, rare, curieux, singulier; 9° *Historia certaminum de primatu papæ*, Bâle, 1554, in-8°, l'un des plus rares de cet auteur; 10° *De corrupto Ecclesiæ statu*, Bâle, 1557, in-8°, rare, recherché : c'est un recueil des pièces (en vers) les plus virulentes contre les papes; la préface est piquante par sa singularité; 11° *Sylvula carminum de religione*, 1555, in-8° de 16 pages, rare; 12° *Sylvula carminum in nostri avi corruptelas*, 1555, in-8°, rare, curieux, recherché; Flaccus n'en est que l'éditeur; 13° *Carmina vetusta quæ deplorant inscientiam Evangelii, cum præfatione Flacci Illyrici*, Wittenberg, 1548, in-8°, pièce satirique, beaucoup plus rare que les précédentes; 14° *De translatione imperii Romani*, etc., Bâle, 1566, in-8°; Francfort, 1612, in-4°, où il établit que la translation de l'empire romain aux Allemands n'a pas été faite par les papes et que le peuple doit influencer dans l'élection des évêques; 15° *Clavis Scripturæ sacræ*, dont les plus amples éditions sont de Iéna, 1674, et Lipsick, 1695, in-fol. On y trouve souvent de bonnes règles; mais il en fait souvent de fausses applications. 16° *Glossa compendiarium in N. T.*, Bâle, 1570; Francfort, 1659, in-fol.; rempli des idées des protestants comme le précédent, dont il est la suite. Illyricus a le premier tiré de la poussière des bibliothèques et publié l'*Histoire* de Sulpice Sévère et le livre de Julius Firmicus Maternus *De errore profanarum religionum*. Il a aussi

donné une édition de Grégoire de Tours, J.-Balth. Ritter a publié à Francfort en 1725, in-4°, une Notice sur la vie et les ouvrages de Flaccus Illyricus, et il en a paru deux ans après une nouvelle édition fort augmentée. T—D.

FRANCOWITZ (MATHIAS FLACIUS), médecin, fils du précédent, né à Brunswick vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, fit ses études à Strasbourg et à Rostock. Créé maître ès arts dans cette dernière ville en 1574, agrégé à la même faculté en 1579, reçu docteur en médecine le 25 septembre 1581, il en fut nommé professeur en 1590, après avoir occupé pendant quelques années la chaire de physique. Sa réputation fut moins étendue, sa carrière moins brillante, mais aussi beaucoup moins orageuse que celle de son père. Les écrits peu nombreux publiés par le fils sont ou des compilations indigestes, ou des opuscules complètement surannés : 1° *Commentariorum de vita et morte libri quatuor*, Francfort, 1584, in-4°; Lubeck, 1616, in-8°. C'est une paraphrase, une explication rarement lucide et satisfaisante, des opinions émises par les médecins et philosophes grecs et arabes sur une matière qui de nos jours est encore couverte d'un voile épais. 2° *Disputationes XVIII, partim physicæ, partim medicæ, in academia Rostochiana propositæ*, Rostock, 1594, in-8°; *ibid.*, 1602, 1605; 3° *Themata de concoctione et cruditate*, Rostock, 1594, in-8°; 4° *Compendium logicæ ex Aristotele*, Rostock, 1596, in-42. C.

FRANQUAERT (JACQUES), peintre d'histoire et architecte. Les années de sa naissance et de sa mort sont ignorées. On sait seulement qu'il naquit à Bruxelles, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et qu'il fut élève de Rubens (on voyait souvent dans les écoles de Flandre des élèves plus âgés que leurs maîtres; Franquaert pouvait être de ce nombre). Cet artiste fit de brillantes études. Il avait tant de dispositions pour les sciences, qu'il lui a suffi de ses heures de récréation pour apprendre en très-peu de temps les suites mathématiques et l'architecture. Il voyagea ensuite en Italie et se fixa quelque temps à Rome, où, non content de se perfectionner dans les arts qu'il avait déjà professés, il cultiva avec succès la poésie. De retour dans sa ville natale, il fut nommé peintre et architecte de l'archiduc Albert et il jouit jusqu'à sa mort de la plus grande considération. Ses ouvrages sont peu connus en France. F. P—r.



# SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUATORZIÈME VOLUME.

MM.  
A. BARANTE (DE).  
A. B—T. A. BEUCHOT.  
A—D. ARTAUD.  
A. D—M—Y. ALFRED DEMERSAY.  
A—D—R. AMAR-DURIVIER.  
A. F—L—T. A. FEILLET.  
A—G—R. AUGER.  
A. M. A. MOQUIN-TANDON.  
A—R. ALLIER.  
A. R—T. ABEL RÉMUSAT.  
  
B—B—R. BARBIER (LOUIS).  
B—D. BOULARD.  
B—D—E. BADICHE.  
B—G—T. BOURGEAT.  
B—I. BERNARDI.  
B—L—T. BOUCHARLAT.  
B. M—S. BIGOT DE MOROGUES.  
B—P. BEAUCHAMP.  
B—S. BOCOUS.  
B—SS. BOISSONADE.  
B—TT—E. BOUTTEVILLE (M.-L.).  
B—U. BEAULIEU.  
B—V—E. BLOSSEVILLE (DE).  
B—Y. BOLLY (Madame DE).  
  
C. CHAUMETON.  
C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.  
C. D'E—A. CHAIX D'EST-ANGE.  
CH—U. CHASSERIAU.  
C. L—S. CHARLES LESSEPS.  
C—L—T. COLLOMBET.  
C. M. P. PILLET.

MM.  
C—S—A. CORREA DE SERRA.  
C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.  
C—V—R. CUVIER.  
  
D—B—S. DUBOIS (LOUIS).  
D. L. DELAULNAYE.  
D. L. B. DE LA BÉDOLLIÈRE.  
D. L. C. LACOMBE (DE).  
D—M—T. MUSSEY-PATHEY (DE).  
D—P—S. DU PETIT THOUARS.  
D—R—R. DUROZOIR.  
D—S. DESPORTES-BOSCHERON.  
D—T. DURDENT.  
DUL. DULAURIER.  
  
E—C—D—D. EMÉRIC-DAVID.  
E. D—S. ERNEST DESPLACES.  
E—S. EYRIÈS.  
  
F. H. FAUSTIN-HÉLIE.  
F. H—L—Y. F. HALÉVY.  
F—LE. FAYOLLE.  
F. P—T. FABIEN-PILLET.  
F—R. FOURNIER-PESCAY.  
  
G—CE. GENCE.  
G—É. GINGUENÉ.  
G. F—R. FOURNIER FILS.  
G—G—Y. GRÉGORY (DE).  
G—N. GUILON (AIMÉ).  
G—R. GROSIER.  
G—RY. GRÉGORY (J. C.).  
G—T—R. GAUTHIER.  
G—Y. GLEY.

|             |                         |            |                          |
|-------------|-------------------------|------------|--------------------------|
|             | MM.                     |            | MM.                      |
| J.-A. DE L. | J.-A. DE LAFAGE.        | Q. R—Y.    | QUATREMÈRE-ROISSY.       |
| J—B.        | JACOB-KOLB.             |            |                          |
| J. J.       | JULES JANIN.            | R—D—N.     | RENAULDIN.               |
| J—N.        | JOURDAIN.               | R—F—G.     | REIFFENBERG (DE).        |
|             |                         | R—L.       | ROSSEL.                  |
| L.          | LEFEBVRE-CAUCHY.        | R—M—D.     | RAYMOND.                 |
| L—LE.       | LACRETELLE.             | R—R.       | ROGER.                   |
| L—M—X.      | LAMOUREUX.              |            |                          |
| L—N—R.      | LENOIR.                 | S—D.       | SUARD.                   |
| L. P.       | LÉON PLÉE.              | S. D. S—Y. | SILVESTRE DE SACY.       |
| L—P—E.      | LAPORTE (HIPPOLYTE DE). | S—L.       | SCHOELL.                 |
| L—R.        | LAIR.                   | S. S—L.    | SIMONDE SISMONDI.        |
| L—S.        | LANGLÈS.                | S—S—S.     | ANONYME.                 |
| L—S—E.      | LA SALLE.               | ST. S—N.   | SAINT-SURIN.             |
| L—T—L.      | LALLY TOLLENDAL.        | S—Y.       | SALABERRY (DE).          |
| L—U.        | LEDRU.                  |            |                          |
| L—Y.        | LÉCUY.                  | T—D.       | TABARAUD.                |
|             |                         | T.—P. F.   | T.-P. DE ST.-FERJEUX.    |
| M—A.        | MELDOLA.                | T—T.       | TROLLIET.                |
| M—Dj.       | MICHAUD junior.         |            |                          |
| M—É.        | MONMERQUÉ (DE).         | U—I.       | USTÉRI.                  |
| M—L—R.      | MILLER.                 |            |                          |
| M—N—D.      | MONOD.                  | V—N.       | VILLEMAIN.               |
| M—ON.       | MARRON.                 | V. S. L.   | VINCENS SAINT-LAURENT.   |
| M—S—N.      | MAUSSION (DE).          | V—T.       | VITET.                   |
| M—T—U.      | MATHIEU.                | V—VE.      | VILLENAVE.               |
|             |                         |            |                          |
| N—R.        | NODIER (CHARLES).       | W—R.       | WALCKENAER.              |
| N—T.        | NICOLLET.               | W—S.       | WEISS.                   |
|             |                         | W. T.      | Revu par TISSOT.         |
| P—C—T.      | PICOT.                  |            |                          |
| P—D.        | PATAUD.                 | X. G.      | Revu par GINGUENÉ.       |
| P—E.        | PONCE.                  | X—S.       | Revu par SUARD.          |
| P—OT.       | PARISOT.                |            |                          |
| P—RT.       | PHILBERT.               | Z.         | ANONYME.                 |
| P—RY.       | PIORRY.                 | Z—D.       | Revu par Ern. DESPLACES. |
| P—X.        | PUJOUX.                 |            |                          |











